MASTER
NEGATIVE
NO. 92-80909-3

AUTHOR:

MALET, ALBERT

TITLE:

HISTOIRE DE FRANCE ET NOTIONS SOMMAIRES ...

PLACE:

PARIS

DATE:

1900

Master Negative #

__92-80909-3____

COLUMBIA UNIVERSITY LIBRARIES
PRESERVATION DEPARTMENT

BIBLIOGRAPHIC MICROFORM TARGET

Original Material as Filmed - Existing Bibliographic Record

Malet, Albert, 1864-1915.
... Histoire de France et notions sommaires d'histoire générale ... Paris, Hachette [19—]

2 v. illus. 18½cm.

A reprint of the 1925 edition?

CONTENTS.—I. Jusqu'à la révolution.—II. Depuis la révolution française jusqu'à nos jours.

 Copy in General Library. [19--]

1. France—Hist. 2. History, Modern.

Library of Congress DC39.M28 38-23663
[2] 1/21/42

Restrictions on Use:

TECHNICAL MICROFORM DATA

FILM SIZE: 35 REDUCTION RATIO: 11x
IMAGE PLACEMENT: IA IIA IB IIB
DATE FILMED: 11/3/92 INITIALS mgy
FILMED BY: RESEARCH PUBLICATIONS, INC WOODBRIDGE, CT

BIBLIOGRAPHIC IRREGULARITIES

MAIN ENTRY: MALET, ALBERT v. 1

Bibliographic Irregularities in the Original Document
List volumes and pages affected; include name of institution if filming borrowed text.

_____ Page(s) missing/not available: _____

_____ Volumes(s) missing/not available: _____

_____ Illegible and/or damaged page(s): _____

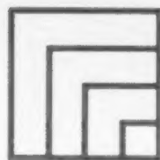
_____ Page(s) or volumes(s) misnumbered: _____

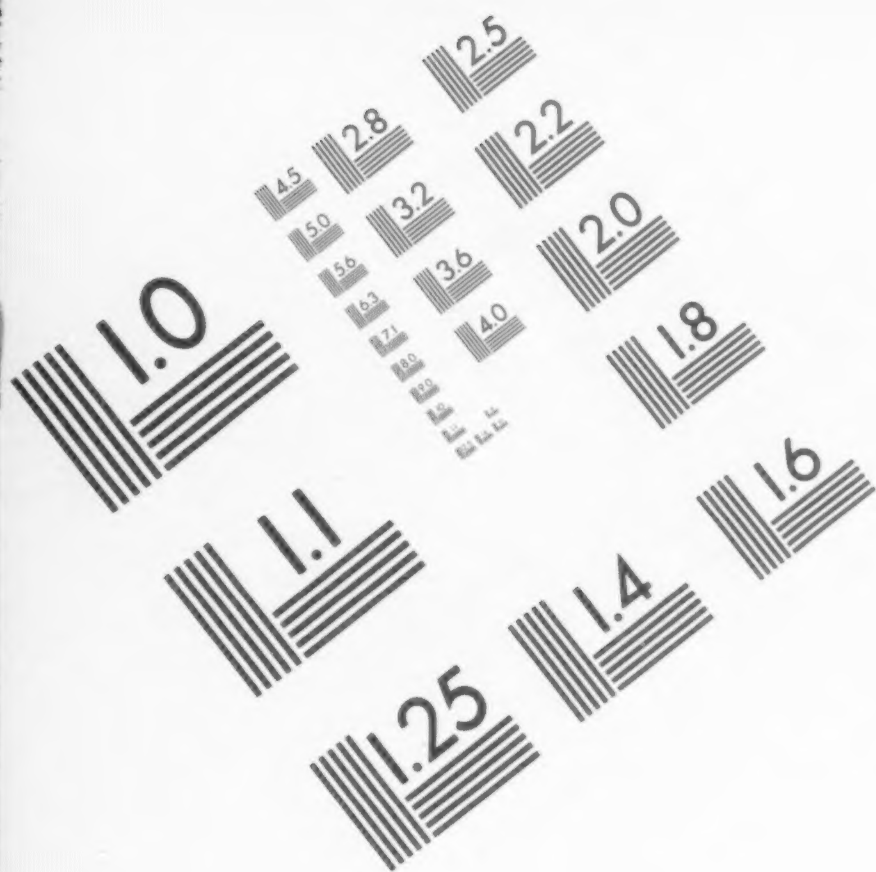
_____ Bound out of sequence: _____

_____ Page(s) or illustration(s) filmed from copy borrowed from: University of Michigan Library; entire volume

_____ Other: _____

VOLUME 1

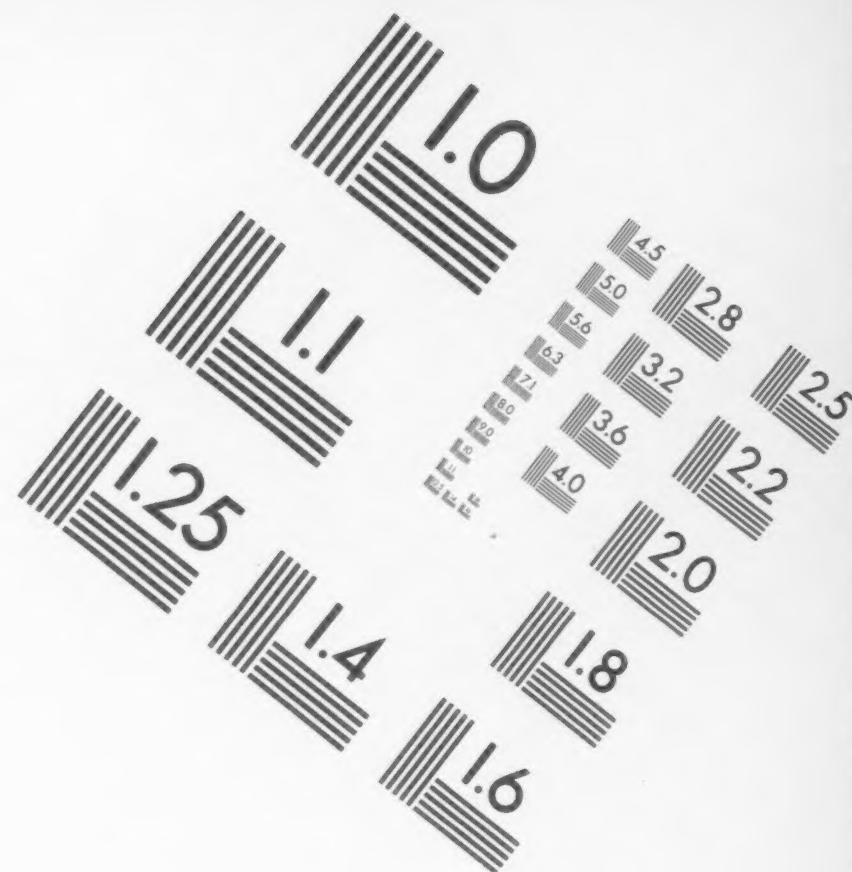




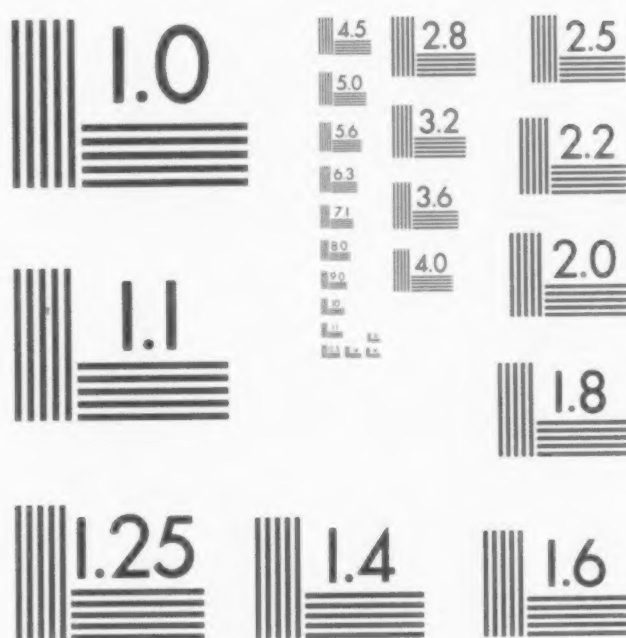
AIIM

Association for Information and Image Management

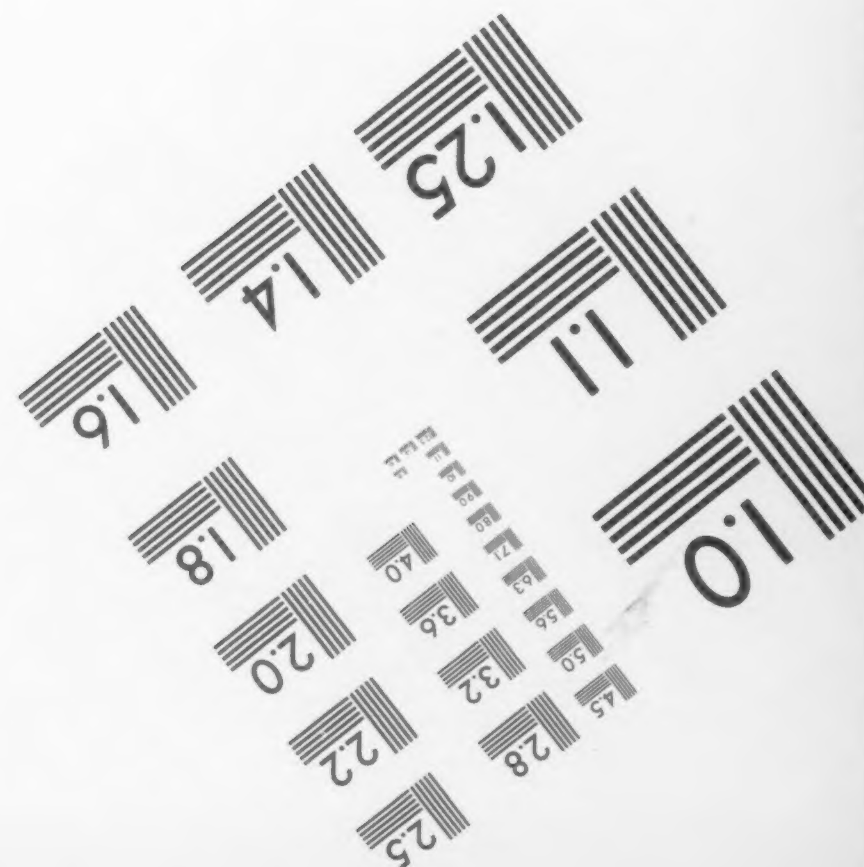
1100 Wayne Avenue, Suite 1100
Silver Spring, Maryland 20910
301/587-8202



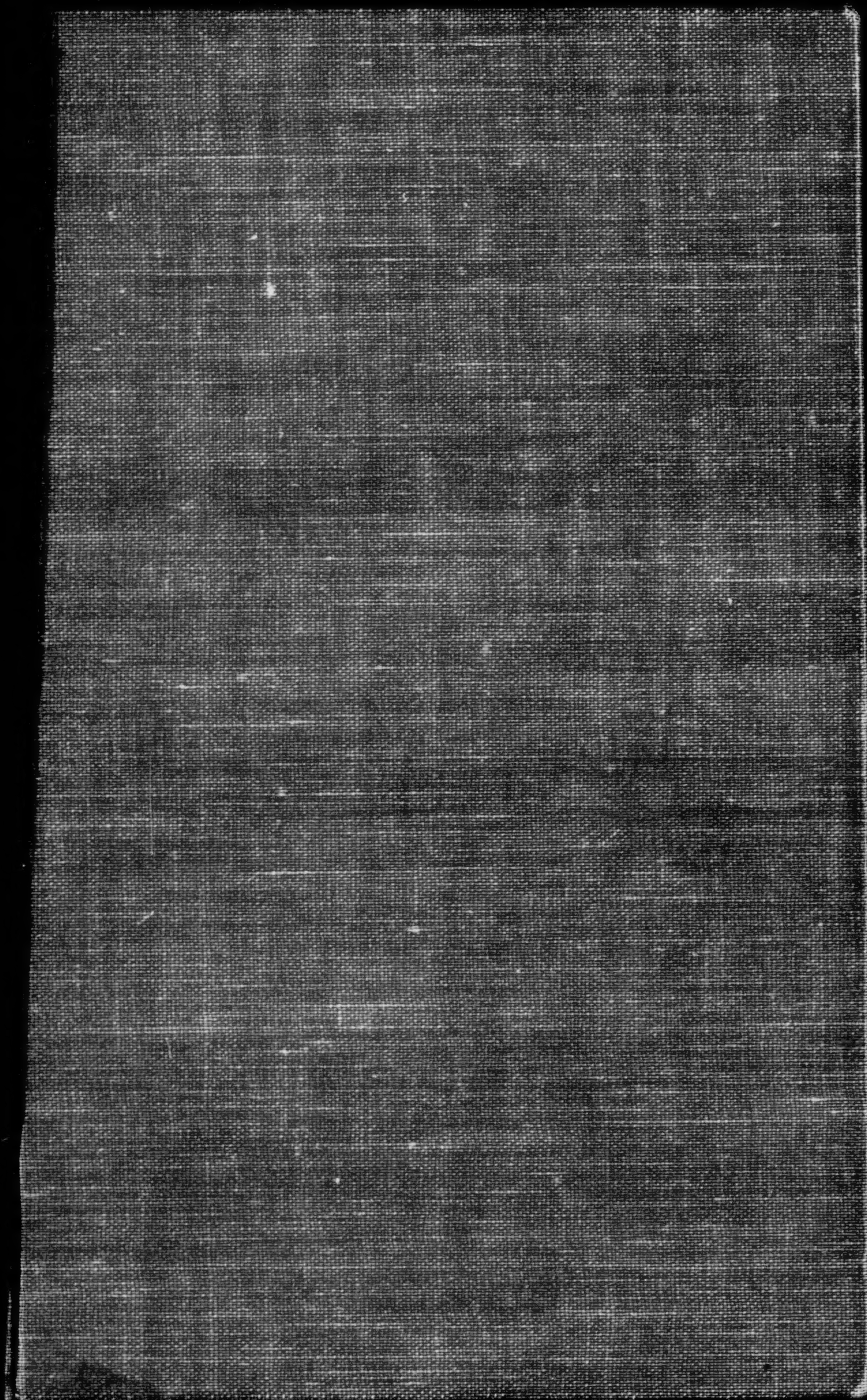








MANUFACTURED TO AIIM STANDARDS
BY APPLIED IMAGE, INC.



E. Thieme
Paris.
6 Eugene Manuel

mch. 1 1914

Histoire de France

ET

NOTIONS SOMMAIRES D'HISTOIRE GÉNÉRALE JUSQU'A LA RÉVOLUTION

HUGO P. THIEME
ANN ARBOR, MICH.

71774. — Imprimerie Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris — 11-1912.

ÉCOLES NORMALES PRIMAIRES — BREVET SUPÉRIEUR

Albert MALET
Professeur agrégé d'histoire au Lycée Louis-le-Grand

Histoire de France

ET

NOTIONS SOMMAIRES D'HISTOIRE GÉNÉRALE JUSQU'A LA RÉVOLUTION

PREMIÈRE ANNÉE

CINQUIÈME ÉDITION

PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE ET C
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1912



EXTRAITS
DES PROGRAMMES OFFICIELS
DES ÉCOLES NORMALES PRIMAIRES
Du 4 août 1905.

PREMIÈRE ANNÉE

HISTOIRE DE FRANCE

ET

NOTIONS SOMMAIRES D'HISTOIRE GÉNÉRALE

Des Origines à la Révolution.

La Gaule et la domination romaine.
Les Barbares. Clovis et la monarchie franque.
Charlemagne ; l'Empire franc.
Les Arabes et Mahomet.
Le régime féodal.
Les conquêtes normandes. Les Croisades.
Les grands papes du moyen âge et l'essai de gouvernement théocratique.
La monarchie capétienne. Philippe Auguste. Les villes.
Saint Louis ; le XIIIe siècle.
Lutte du pouvoir royal, en France, contre la Féodalité et la Papauté.
La Guerre de Cent ans.
Louis XI.
Les grandes inventions : boussole, poudre à canon, imprimerie.
Les grandes découvertes géographiques.
La Renaissance : l'humanisme.
La Réforme : les conciles de Constance et de Bâle. Luther. Calvin.
Rivalité de Charles-Quint et de François Ier.
La Réforme en France. La politique de tolérance et Michel de l'Hospital.
Philippe II. Échec de la politique de domination universelle et théocratique en France, en Angleterre et dans les Pays-Bas. La Ligue.
Henri IV. Restauration de la France et du pouvoir royal.
Richelieu : sa politique à l'égard de la noblesse, du clergé, des protestants et du pouvoir royal ; sa lutte contre la maison d'Autriche.
La guerre de Trente ans. Wallenstein, Gustave-Adolphe.
Mazarin. La Fronde. Les traités de Westphalie et des Pyrénées.

La monarchie absolue. États généraux et provinciaux, Parlements, Conseils royaux, Intendants.

La politique religieuse.

Colbert et Louvois.

Politique extérieure de Louis XIV, de 1661 à 1688.

La Révolution d'Angleterre. Cromwell. Guillaume d'Orange et la monarchie constitutionnelle.

Politique extérieure de Louis XIV, de 1688 à 1715.

La Régence de Philippe d'Orléans. Dubois. Fleury.

Politique extérieure de la France, de 1740 à 1763. Les deux Pitt.

Expansion coloniale de la France et de l'Angleterre. Dupleix, La Bourdonnais, Montcalm, Clive et Hastings.

La Prusse : Origines, Le grand Électeur. Frédéric II. Luttes contre Marie-Thérèse.

La Russie : L'œuvre de Pierre le Grand. État social de la Russie. Réformes: l'église nationale; le tchin. Catherine II. Partages de la Pologne. La Russie sur la Baltique et la mer Noire.

Changement dans l'esprit public : Les philosophes; les encyclopédistes; les économistes; les salons littéraires.

Les préliminaires de la Révolution : Expansion des idées françaises en Europe. Louis XVI. Essais de réformes; Turgot. Necker. Fin de l'ancien régime.

L'indépendance des États-Unis.

CHAPITRE I

LA GAULE ET LA DOMINATION ROMAINE

I

LA GAULE ANCIENNE — PEUPLES — RELIGION — MOEURS

LE PAYS GAULOIS

La Gaule était le pays limité à l'est par le Rhin et les Alpes; au sud par la Méditerranée et les Pyrénées; à l'ouest par l'Atlantique et la Manche; au nord par la mer du Nord. Elle correspondait à la France actuelle, la Belgique, une partie des Pays-Bas, la Prusse rhénane, le Luxembourg et la moitié de la Suisse.

De majestueuses forêts, où dominaient le chêne et le hêtre, couvraient la plaine et les montagnes. Les forêts qui entourent aujourd'hui Paris, comme celles qui couronnent l'Argonne ou s'accrochent aux Cévennes, ne sont que des vestiges de l'antique forêt gauloise. Elle était coupée de clairières particulièrement nombreuses et vastes au sud de la Loire. La forêt cessait encore au voisinage des rivières et des fleuves dont l'homme ne savait pas alors régler le cours. Aussi de vastes marais bordaient-ils leurs rives, et des régions entières, comme la Sologne ou les Dombes, étaient couvertes de mares et d'étangs. Avec une végétation moins luxuriante, des essences autres et moins variées, des fleuves moins démesurés, un climat tempéré, la Gaule, dix siècles avant notre ère, devait ressembler à certaines régions forestières du Soudan actuel.

Des animaux aujourd'hui disparus ou presque inconnus dans nos régions se rencontraient alors communément en Gaule. On y trouvait le mammouth, énorme éléphant aux défenses recour-

bées, l'ours, l'aurochs, sorte de taureau sauvage analogue au bison et doué d'une force prodigieuse; le renne et l'élan, réfugiés maintenant dans les parties les plus septentrionales de l'Europe. Le castor bâtissait ses barrages dans les étangs de la Bièvre, là où s'élève un quartier de Paris. Nos animaux domestiques étaient tous connus; les porcs, de très forte taille, se trouvaient en grand nombre dans les forêts de chênes.

LES POPULATIONS DE LA GAULE

Les premiers habitants de la Gaule dont le nom nous soit connu furent les *Ibères* et les *Ligures*. Les uns et les autres reculèrent devant les *Celtes*.

Les Celtes — c'est le nom qu'ils se donnaient eux-mêmes — étaient également appelés *Galates* par les Grecs. Les Romains les appelaient *Galli*, d'où nous avons fait *Gaulois*. Aujourd'hui certains auteurs pensent qu'il faut distinguer Celtes et Gaulois et qu'ils appartenaient à deux races différentes. Ils fondent leur opinion sur ce fait que la description du type gaulois donnée par les anciens ne correspond en rien au type actuel des populations de la Bretagne et de l'Auvergne, qui passent pour représenter le mieux la race celtique.



TYPE BASQUE. — Phot. Lévy.

Les Basques de nos Basses-Pyrénées passent pour descendre des Ibères. Ils sont généralement de taille moyenne, bruns, alertes, avec une physionomie vive, fine et hardie.

Les anciens disent que les Gaulois avaient la tête allongée, qu'ils étaient grands, blonds, avec les yeux bleus et la peau très blanche; ils ressemblaient aux Germains. Les Celtes auraient eu la tête ronde, ils auraient été de taille moyenne et de formes trapues, châtains, avec les yeux bruns et le teint généralement coloré. Ils ressemblaient aux Slaves et l'on a même proposé de les appeler *Celto-Slaves*.

Ce fut probablement au VIe siècle avant Jésus-Christ que les Celtes, qui habitaient d'abord les montagnes de l'Europe centrale, s'établirent entre l'Atlantique, le Rhin et les Pyrénées. C'est là et dans le nord de l'Italie, sur les rives du Pô, qu'ils créèrent leurs établissements les plus solides et les plus durables. Aussi leur nom passa-t-il aux territoires occupés.

Notre France était par excellence leur pays, la *Celtique* ou la *Gaule*, et le nord de l'Italie fut appelé par les Romains la *Gaule cisalpine*.

Les Celtes ne réussirent pas à refouler complètement les Ibères qui se maintinrent au sud de la Garonne. Eux-mêmes, dans le cours du IIe siècle, furent repoussés au sud de la Marne et de la Seine par un peuple proche parent des Germains, les *Belges*.

PHÉNICIENS ET GRECS

Bien avant l'arrivée des Celtes, des peuples civilisés, les Phéniciens et les Grecs, avaient pris pied sur les côtes méditerranéennes de la Gaule. Les marins de Tyr et de Sidon avaient créé des comptoirs dans les anses bien abritées des Pyrénées-Orientales et des Alpes de Provence, au Cap Creux, à Port-Vendres (port de Vénus), dans la rade de Villefranche, à Monaco. Ils faisaient là surtout le commerce des métaux.

Quand vint la décadence des Phéniciens, les Grecs prirent leur place. Vers l'an 600 avant Jésus-Chist, une bande de Phocéens, venus d'Asie Mineure, fonda dans le pays des Ligures, non loin du delta du Rhône, *Massilia*, Marseille. Marseille devint dans la suite une grande république marchande, et, quand les Romains eurent détruit Carthage, elle jalonna de ses comptoirs la côte de la Méditerranée, depuis Nice (*Niké*, port de la Victoire) jusqu'à Malaga en Espagne.

L'influence exercée par les Phéniciens et les Grecs fut peu profonde, et il ne semble pas que les habitants de la Gaule leur aient emprunté autre chose que l'alphabet grec, l'écriture, et l'usage de la monnaie. C'est de Rome, non point de la Grèce, que la Gaule devait tenir sa civilisation.

DIVISIONS POLITIQUES

La Gaule ne formait pas *un État*; il n'y eut jamais d'*unité gauloise*. César, au milieu du Ier siècle avant Jésus-Christ, distinguait en Gaule trois groupes de peuples :

1° Les Aquitains au sud de la Garonne;

2° Les Celtes ou Gaulois, entre la Garonne, la Seine, la Marne, le Rhin, les Alpes et l'Océan;

3° Les Belges, au nord de la Seine et de la Marne.

Chacun de ces peuples se subdivisait en un certain nombre d'États indépendants. On en comptait neuf en Aquitaine,

bées, l'ours, l'aurochs, sorte de taureau sauvage analogue au bison et doué d'une force prodigieuse; le renne et l'élan, réfugiés maintenant dans les parties les plus septentrionales de l'Europe. Le castor bâtissait ses barrages dans les étangs de la Bièvre, là où s'élève un quartier de Paris. Nos animaux domestiques étaient tous connus; les porcs, de très forte taille, se trouvaient en grand nombre dans les forêts de chênes.

LES POPULATIONS DE LA GAULE

Les premiers habitants de la Gaule dont le nom nous soit connu furent les *Ibères* et les *Ligures*. Les uns et les autres reculèrent devant les *Celtes*.

Les Celtes — c'est le nom qu'ils se donnaient eux-mêmes — étaient également appelés *Galates* par les Grecs. Les Romains les appelaient *Galli*, d'où nous avons fait *Gaulois*. Aujourd'hui certains auteurs pensent qu'il faut distinguer Celtes et Gaulois et qu'ils appartenaient à deux races différentes. Ils fondent leur opinion sur ce fait que la description du type gaulois donnée par les anciens ne correspond en rien au type actuel des populations de la Bretagne et de l'Auvergne, qui passent pour représenter le mieux la race celtique.



TYPE BASQUE. — Phot. Lévy.
Les Basques de nos Basses-Pyrénées passent pour descendre des Ibères. Ils sont généralement de taille moyenne, bruns, alertes, avec une physionomie vive, fine et hardie.

Les anciens disent que les Gaulois avaient la tête allongée, qu'ils étaient grands, blonds, avec les yeux bleus et la peau très blanche; ils ressemblaient aux Germains. Les Celtes auraient eu la tête ronde, ils auraient été de taille moyenne et de formes trapues, châtains, avec les yeux bruns et le teint généralement coloré. Ils ressemblaient aux Slaves et l'on a même proposé de les appeler *Celto-Slaves*.

Ce fut probablement au VIᵉ siècle avant Jésus-Christ que les Celtes, qui habitaient d'abord les montagnes de l'Europe centrale, s'établirent entre l'Atlantique, le Rhin et les Pyrénées. C'est là et dans le nord de l'Italie, sur les rives du Pô, qu'ils créèrent leurs établissements les plus solides et les plus durables. Aussi leur nom passa-t-il aux territoires occupés.

Notre France était par excellence leur pays, la *Celtique* ou la *Gaule*, et le nord de l'Italie fut appelé par les Romains la *Gaule cisalpine*.

Les Celtes ne réussirent pas à refouler complètement les Ibères qui se maintinrent au sud de la Garonne. Eux-mêmes, dans le cours du IIᵉ siècle, furent repoussés au sud de la Marne et de la Seine par un peuple proche parent des Germains, les *Belges*.

PHÉNICIENS ET GRECS

Bien avant l'arrivée des Celtes, des peuples civilisés, les Phéniciens et les Grecs, avaient pris pied sur les côtes méditerranéennes de la Gaule. Les marins de Tyr et de Sidon avaient créé des comptoirs dans les anses bien abritées des Pyrénées-Orientales et des Alpes de Provence, au Cap Creux, à Port-Vendres (port de Vénus), dans la rade de Villefranche, à Monaco. Ils faisaient là surtout le commerce des métaux.

Quand vint la décadence des Phéniciens, les Grecs prirent leur place. Vers l'an 600 avant Jésus-Chist, une bande de Phocéens, venus d'Asie Mineure, fonda dans le pays des Ligures, non loin du delta du Rhône, *Massilia*, Marseille. Marseille devint dans la suite une grande république marchande, et, quand les Romains eurent détruit Carthage, elle jalonna de ses comptoirs la côte de la Méditerranée, depuis Nice (*Niké*, port de la Victoire) jusqu'à Malaga en Espagne.

L'influence exercée par les Phéniciens et les Grecs fut peu profonde, et il ne semble pas que les habitants de la Gaule leur aient emprunté autre chose que l'alphabet grec, l'écriture, et l'usage de la monnaie. C'est de Rome, non point de la Grèce, que la Gaule devait tenir sa civilisation.

DIVISIONS POLITIQUES

La Gaule ne formait pas *un État*; il n'y eut jamais d'*unité gauloise*. César, au milieu du Iᵉʳ siècle avant Jésus-Christ, distinguait en Gaule trois groupes de peuples :

1° Les Aquitains au sud de la Garonne;

2° Les Celtes ou Gaulois, entre la Garonne, la Seine, la Marne, le Rhin, les Alpes et l'Océan;

3° Les Belges, au nord de la Seine et de la Marne.

Chacun de ces peuples se subdivisait en un certain nombre d'États indépendants. On en comptait neuf en Aquitaine,

trente-six chez les Celtes, quinze chez les Belges, soit au total soixante. Certains peuples étaient particulièrement puissants; on citait, dans la Celtique, les *Arvernes*, qui occupaient l'Auvergne actuelle, et les *Eduens*, établis dans la région du Morvan. Dans la Belgique le peuple le plus important était le peuple des *Trévires* (Trèves), cantonné sur les bords de la Moselle.

On trouvait en Gaule des formes de gouvernement très variées : royauté, républiques aristocratiques, fédération. La royauté toutefois avait presque disparu. Dans la plupart des cités le gouvernement était aux mains d'un *sénat*, souvent très nombreux.

ORGANISATION DE LA SOCIÉTÉ

Si la forme du gouvernement différait d'un peuple à l'autre, par contre l'organisation de la société, les croyances religieuses, les mœurs étaient à peu près semblables chez tous les Celtes et chez les Belges. On trouvait partout trois classes d'hommes : le *clergé*, la *noblesse*, le *peuple*. Les deux premières étaient de véritables classes privilégiées et seules avaient une importance politique.

Chez les Gaulois, comme aujourd'hui chez les peuples chrétiens, les prêtres formaient une classe d'hommes préparés par de longues études à remplir les fonctions sacerdotales et uniquement occupés de ces fonctions. On les appelait les *Druides*. Ils avaient un chef élu qui exerçait sur eux une autorité absolue. Ils se réunissaient chaque année en un véritable concile, dans le pays des Carnutes, aujourd'hui le pays de Chartres. Ils étaient exempts du service militaire et des impôts « Ils président aux choses divines, dit César, font les sacrifices publics et particuliers et interprètent les doctrines religieuses. » Leur autorité morale en avait fait également des juges : ils jugeaient les affaires criminelles et civiles, les meurtres et les questions d'héritage. Enfin ils instruisaient les jeunes gens, leur apprenaient ce qu'ils savaient d'astronomie, de médecine et de philosophie. De sorte que les Druides étaient à la fois prêtres, juges, savants et professeurs.

César appelle les nobles gaulois *chevaliers*. Les nobles étaient donc en Gaule comme à Rome les hommes riches, ceux qui possédaient des chevaux : en temps de guerre ils formaient les corps de cavalerie. Le gouvernement de la cité leur appartenait presque partout, parce qu'ils étaient les plus riches et disposaient d'un grand nombre d'hommes, compagnons d'armes, clients et esclaves.

Au-dessous des nobles la masse des hommes libres constituait le *peuple*. La plupart vivaient aux champs. On peut se les représenter comme aujourd'hui les paysans des tribus montagnardes au Maroc ou des tribus albanaises en Turquie, un peu agriculteurs, un peu pasteurs, grands chasseurs, tous armés.



HABITATION GAULOISE.
Photographie d'un bas-relief du Louvre.
Derrière le guerrier gaulois l'épée à la main on aperçoit, en avant d'un chêne, la hutte ronde, couverte de roseaux, avec une fenêtre que ferme un volet. On trouve aujourd'hui dans les Balkans, comme le montre la photographie ci-jointe, des villages entiers ainsi construits.

LA CIVILISATION GAULOISE

Les Gaulois habitaient des huttes circulaires, en terre sèche ou en claies de bois. Elles étaient couvertes d'un toit conique, fait de paille ou de branchages, et n'avaient d'autre ouverture que la porte. Le foyer était établi au milieu de la hutte : un trou dans la toiture servait à la sortie de la fumée.



VILLAGE PRÈS DE NICH (SERBIE).
Photographie de M. Albert Malet.

Les villes ou *oppida* n'étaient qu'un assemblage de huttes. Elles étaient établies dans des lieux naturellement forts, dans une île ou sur une hauteur : ainsi *Lutèce*, aujourd'hui Paris, était construite dans une île; Gergovie, près de Clermont-Ferrand, s'élevait sur un haut plateau quadrangulaire. L'*oppidum* était entouré d'une simple muraille, grossièrement construite en blocs mal équarris, assemblés sans ciment En

trente-six chez les Celtes, quinze chez les Belges, soit au total soixante. Certains peuples étaient particulièrement puissants; on citait, dans la Celtique, les *Arvernes*, qui occupaient l'Auvergne actuelle, et les *Éduens*, établis dans la région du Morvan. Dans la Belgique le peuple le plus important était le peuple des *Trévires* (Trèves), cantonné sur les bords de la Moselle.

On trouvait en Gaule des formes de gouvernement très variées : royauté, républiques aristocratiques, fédération. La royauté toutefois avait presque disparu. Dans la plupart des cités le gouvernement était aux mains d'un *sénat*, souvent très nombreux.

ORGANISATION DE LA SOCIÉTÉ

Si la forme du gouvernement différait d'un peuple à l'autre, par contre l'organisation de la société, les croyances religieuses, les mœurs étaient à peu près semblables chez tous les Celtes et chez les Belges. On trouvait partout trois classes d'hommes : le *clergé*, la *noblesse*, le *peuple*. Les deux premières étaient de véritables classes privilégiées et seules avaient une importance politique.

Chez les Gaulois, comme aujourd'hui chez les peuples chrétiens, les prêtres formaient une classe d'hommes préparés par de longues études à remplir les fonctions sacerdotales et uniquement occupés de ces fonctions. On les appelait les *Druides*. Ils avaient un chef élu qui exerçait sur eux une autorité absolue. Ils se réunissaient chaque année en un véritable concile, dans le pays des Carnutes, aujourd'hui le pays de Chartres. Ils étaient exempts du service militaire et des impôts « Ils président aux choses divines, dit César, font les sacrifices publics et particuliers et interprètent les doctrines religieuses. » Leur autorité morale en avait fait également des juges : ils jugeaient les affaires criminelles et civiles, les meurtres et les questions d'héritage. Enfin ils instruisaient les jeunes gens, leur apprenaient ce qu'ils savaient d'astronomie, de médecine et de philosophie. De sorte que les Druides étaient à la fois prêtres, juges, savants et professeurs.

César appelle les nobles gaulois *chevaliers*. Les nobles étaient donc en Gaule comme à Rome les hommes riches, ceux qui possédaient des chevaux : en temps de guerre ils formaient les corps de cavalerie. Le gouvernement de la cité leur appartenait presque partout, parce qu'ils étaient les plus riches et dispo-

saient d'un grand nombre d'hommes, compagnons d'armes, clients et esclaves.

Au-dessous des nobles la masse des hommes libres constituait le *peuple*. La plupart vivaient aux champs. On peut se les représenter comme aujourd'hui les paysans des tribus montagnardes au Maroc ou des tribus albanaises en Turquie, un peu agriculteurs, un peu pasteurs, grands chasseurs, tous armés.



Habitation gauloise.
Photographie d'un bas-relief du Louvre.
Derrière le guerrier gaulois l'épée à la main on aperçoit, en avant d'un chêne, la hutte ronde, couverte de roseaux, avec une fenêtre que ferme un volet. On trouve aujourd'hui dans les Balkans, comme le montre la photographie ci-jointe, des villages entiers ainsi construits.

LA CIVILISATION GAULOISE

Les Gaulois habitaient des huttes circulaires, en terre sèche ou en claies de bois. Elles étaient couvertes d'un toit conique, fait de paille ou de branchages, et n'avaient d'autre ouverture que la porte. Le foyer était établi au milieu de la hutte : un trou dans la toiture servait à la sortie de la fumée.

Les villes ou *oppida* n'étaient qu'un assemblage de huttes. Elles étaient établies dans des lieux naturellement forts, dans une île ou sur une hauteur : ainsi *Lutèce*, aujourd'hui Paris, était construite dans une île; Gergovie, près de Clermont-Ferrand, s'élevait sur un haut plateau quadrangulaire. L'*oppidum* était entouré d'une simple muraille, grossièrement construite en blocs mal équarris, assemblés sans ciment En



Village près de Nich (Serbie).
Photographie de M. Albert Malet.

même temps qu'une ville, c'était un camp retranché où les paysans d'alentour se retiraient en cas de guerre, à côté de la population sédentaire.

Le costume ne manquait pas d'un certain éclat barbare. Les Gaulois se vêtaient d'étoffes teintes de couleurs vives et souvent brochées de fils de métal, or, argent ou cuivre. Les principales pièces du vêtement étaient les *braies*, pantalons descendant jusqu'aux chevilles: la blouse serrée à la taille par une ceinture; la *saie*, sorte de châle ou de plaid qui servait de manteau; la chaussure, si spéciale qu'on l'appelait la *gauloise*, *gallica* (d'où, selon certains étymologistes, notre mot *galoche*), était analogue aux sabots.



COSTUME GAULOIS.
Photographie d'une statuette en bronze du Musée de Saint-Germain.

La statuette représente un dieu habillé à la gauloise : il porte la saie, *manteau sans manches, agrafé sur l'épaule; la* blouse, *ou tunique à manches, serrée à la taille par une ceinture; les* braies *ou pantalons collants descendant à la cheville.*

Les Gaulois, par mépris de la mort, dédaignaient les armes défensives. On n'a pas retrouvé de cuirasse gauloise. Ils portaient seulement un casque de métal et un bouclier très long, d'abord fait d'osier, puis de bois, garni d'ornements de bronze et peint de couleurs vives. Leurs armes offensives étaient une hache, un épieu au fer très large, et long d'un mètre environ, qu'ils employaient aussi comme javelot, une épée en fer sans garde, à longue et large lame à deux tranchants, faite pour tailler et pointer : elle était si mal trempée qu'elle pliait souvent dans le combat et qu'il fallait la redresser avec le pied.

LE CARACTÈRE

Les portraits tracés par les écrivains de l'antiquité, les anecdotes rapportées par eux montrent les Gaulois braves, avec un peu de forfanterie : « Nous ne craignons qu'une chose, disaient quelques-uns d'entre eux à Alexandre, c'est que le ciel ne tombe sur nos têtes. Encore, ajoutaient-ils, le soutiendrions-nous de nos lances. » Ils étaient curieux de s'instruire et hospitaliers; ils arrêtaient les voyageurs et les commerçants, et les retenaient en de longs festins à la façon des Grecs de l'Odyssée, pour leur faire conter leurs aventures. Ouverts et généreux, sensibles à l'éloquence, éloquents eux-mêmes, faciles à conduire avec de beaux discours, avides de nouveautés, difficiles à discipliner, prompts à l'enthousiasme, ils l'étaient aussi au découragement, et leur mobilité, leur manque d'esprit de suite et de persévérance gâtaient l'ensemble de leurs qualités. On a souvent noté la ressemblance entre les Français d'aujourd'hui et les Gaulois.



CHEF GAULOIS (Musée d'Artillerie).

Le guerrier est vêtu de la saie retenue sous le cou par une énorme agrafe. Dans le reste du costume, il y a beaucoup de fantaisie, en particulier dans la tunique de cuir à dessins qui recouvre la tunique d'étoffe. Seuls les armes (casque du type du Louvre, épée, petit couteau pendu à gauche à la ceinture) et les ornements (ceinture de métal, bracelets de bronze en forme de tonneaux) sont la reproduction de documents authentiques.

LA RELIGION

La facilité avec laquelle les Gaulois exposaient leur vie s'explique par la croyance à l'immortalité de l'âme et leur foi dans une vie future. Les

même temps qu'une ville, c'était un camp retranché où les paysans d'alentour se retiraient en cas de guerre, à côté de la population sédentaire.

Le costume ne manquait pas d'un certain éclat barbare. Les Gaulois se vêtaient d'étoffes teintes de couleurs vives et souvent brochées de fils de métal, or, argent ou cuivre. Les principales pièces du vêtement étaient les *braies*, pantalons descendant jusqu'aux chevilles: la blouse serrée à la taille par une ceinture; la *saie*, sorte de châle ou de plaid qui servait de manteau; la chaussure, si spéciale qu'on l'appelait la *gauloise*, *gallica* (d'où, selon certains étymologistes, notre mot *galoche*), était analogue aux sabots.



COSTUME GAULOIS.
Photographie d'une statuette en bronze du Musée de Saint-Germain.

La statuette représente un dieu habillé à la gauloise : il porte la saie, *manteau sans manches, agrafé sur l'épaule; la* blouse, *ou tunique à manches, serrée à la taille par une ceinture; les* braies *ou* pantalons *collants descendant à la cheville.*

Les Gaulois, par mépris de la mort, dédaignaient les armes défensives. On n'a pas retrouvé de cuirasse gauloise. Ils portaient seulement un casque de métal et un bouclier très long, d'abord fait d'osier, puis de bois, garni d'ornements de bronze et peint de couleurs vives. Leurs armes offensives étaient une hache, un épieu au fer très large, et long d'un mètre environ, qu'ils employaient aussi comme javelot, une épée en fer sans garde, à longue et large lame à deux tranchants, faite pour tailler et pointer : elle était si mal trempée qu'elle pliait souvent dans le combat et qu'il fallait la redresser avec le pied.

LE CARACTÈRE

Les portraits tracés par les écrivains de l'antiquité, les anecdotes rapportées par eux montrent les Gaulois braves, avec un peu de forfanterie : « Nous ne craignons qu'une chose, disaient quelques-uns d'entre eux à Alexandre, c'est que le ciel ne tombe sur nos têtes. Encore, ajoutaient-ils, le soutiendrions-nous de nos lances. » Ils étaient curieux de s'instruire et hospitaliers; ils arrêtaient les voyageurs et les commerçants, et les retenaient en de longs festins à la façon des Grecs de l'Odyssée, pour leur faire conter leurs aventures. Ouverts et généreux, sensibles à l'éloquence, éloquents eux-mêmes, faciles à conduire avec de beaux discours, avides de nouveautés, difficiles à discipliner, prompts à l'enthousiasme, ils l'étaient aussi au découragement, et leur mobilité, leur manque d'esprit de suite et de persévérance gâtaient l'ensemble de leurs qualités. On a souvent noté la ressemblance entre les Français d'aujourd'hui et les Gaulois.



CHEF GAULOIS (Musée d'Artillerie).

Le guerrier est vêtu de la saie retenue sous le cou par une énorme agrafe. Dans le reste du costume, il y a beaucoup de fantaisie, en particulier dans la tunique de cuir à dessins qui recouvre la tunique d'étoffe. Seuls les armes (casque du type du Louvre, épée, petit couteau pendu à gauche à la ceinture) et les ornements (ceinture de métal, bracelets de bronze en forme de tonneaux) sont la reproduction de documents authentiques.

LA RELIGION

La facilité avec laquelle les Gaulois exposaient leur vie s'explique par la croyance à l'immortalité de l'âme et leur foi dans une vie future. Les

Druides leur enseignaient que l'homme en mourant renaissait ailleurs : aussi n'était-il pas rare de voir des Gaulois prêter de l'argent remboursable dans l'autre monde.

Comme les Grecs et les Romains, ils adoraient les forces et les phénomènes naturels divinisés, les eaux, les forêts, le tonnerre, la lumière. Mais jusqu'à la conquête romaine, ils ne se représentèrent pas leurs dieux par des images, sous la figure humaine.



TÊTE EN BRONZE DU DIEU CORNU.

Trouvée à Lezoux (Puy-de-Dôme).

Photographie prise au Musée de Saint-Germain.

Cette admirable tête est une œuvre gallo-romaine : elle représente probablement Cernunnos, *dieu de la Nuit et de la Mort.*

Aux sources et aux lacs présidait le dieu *Borvo*; son nom se retrouve dans celui de beaucoup de sources thermales, la *Bourboule*, *Bourbonne-les-Bains*, *Bourbon-Lancy*, etc.

Au culte des forêts se rattachait la cueillette du *gui*, plante parasite qui pousse exceptionnellement sur le chêne. Le gui, coupé par les Druides en grande solennité avec une faucille d'or, recueilli sur une toile de lin blanc, passait pour posséder de merveilleuses vertus médicinales.

Le dieu de la foudre *Tarann* était armé d'un maillet. Il était aussi le dieu de la chaleur, la puissance bienfaisante qui mûrit les moissons : on le représentait alors avec une roue, symbole du soleil, et l'on célébrait en son honneur, au solstice d'été au mois de juin, de grandes fêtes dont le souvenir subsiste encore dans les *feux de la Saint-Jean*.

D'autres dieux symbolisaient l'idée de la mort et de la vie. *Cernunnos*, dieu au front orné de cornes, représentait à la fois la nuit où brillent les cornes de la lune, la mort, le mal, les richesses souterraines. Il était combattu par *Lug*, dieu du jour naissant, de la lumière et de la vie : les Romains l'identifièrent avec Mercure. Il paraît avoir été le dieu le plus révéré des Gaulois, si l'on en juge par le grand nombre de points où s'élevèrent ses sanctuaires et où son nom a subsisté, comme à *Mercœur*, *Mirecourt*, etc. *Montmartre* à Paris fut d'abord le Mont Mercure. Le plus grand et le plus riche des temples de la Gaule romaine, édifié au sommet du Puy de Dôme, était consacré au Mercure Arverne.

LE CULTE LES SACRIFICES HUMAINS

Le culte rendu à ces divers dieux consistait en offrandes jetées au fond des lacs, suspendues aux branches des chênes, ou bien en victimes immolées. Souvent les victimes étaient des hommes, tantôt égorgés, tantôt brûlés, particulièrement en l'honneur du Dieu soleil, dans d'immenses mannequins d'osier.

On sacrifiait ainsi les criminels; à leur défaut on sacrifiait des prisonniers de guerre. Ces coutumes subsistaient encore au Ier siècle avant Jésus-Christ, quand César arriva en Gaule

II

LA GAULE ROMAINE

LA CONQUÊTE ROMAINE

Les Romains avaient pénétré en Gaule dès la fin du second siècle avant Jésus-Christ, appelés par les Marseillais que menaçaient leurs voisins Gaulois. De 123 à 118, ils avaient occupé le pays compris entre le Rhône, les Alpes et les Cévennes; ils en formèrent la province de *Gaule Transalpine* ou la *Province*, tout court. Pompée en 76 étendit ses limites jusqu'aux Pyrénées Orientales. Dix-huit ans plus tard, César entreprenait la conquête de la Gaule entière. Il y employa huit années, cinq campagnes et dix légions, c'est-à-dire soixante à quatre-vingt mille hommes (58 à 50 av. J.-C.).

Cette conquête relativement facile s'explique par le génie de César, par la supériorité de l'armée romaine formée de soldats de métier, disciplinés et bien armés, sur les bandes gauloises composées de guerriers mal équipés et nullement exercés. Elle

Druides leur enseignaient que l'homme en mourant renaissait ailleurs : aussi n'était-il pas rare de voir des Gaulois prêter de l'argent remboursable dans l'autre monde.

Comme les Grecs et les Romains, ils adoraient les forces et les phénomènes naturels divinisés, les eaux, les forêts, le tonnerre, la lumière. Mais jusqu'à la conquête romaine, ils ne se représentèrent pas leurs dieux par des images, sous la figure humaine.



Tête en bronze du dieu Cornu.

Trouvée à Lezoux (Puy-de-Dôme).

Photographie prise au Musée de Saint-Germain.

Cette admirable tête est une œuvre gallo-romaine : elle représente probablement Cernunnos, *dieu de la Nuit et de la Mort.*

Aux sources et aux lacs présidait le dieu *Borvo*; son nom se retrouve dans celui de beaucoup de sources thermales, la *Bourboule*, *Bourbonne-les-Bains*, *Bourbon-Lancy*, etc.

Au culte des forêts se rattachait la cueillette du *gui*, plante parasite qui pousse exceptionnellement sur le chêne. Le gui, coupé par les Druides en grande solennité avec une faucille d'or, recueilli sur une toile de lin blanc, passait pour posséder de merveilleuses vertus médicinales.

Le dieu de la foudre *Tarann* était armé d'un maillet. Il était aussi le dieu de la chaleur, la puissance bienfaisante qui mûrit les moissons : on le représentait alors avec une roue, symbole du soleil, et l'on célébrait en son honneur, au solstice d'été au mois de juin, de grandes fêtes dont le souvenir subsiste encore dans les *feux de la Saint-Jean*.

D'autres dieux symbolisaient l'idée de la mort et de la vie. *Cernunnos*, dieu au front orné de cornes, représentait à la fois la nuit où brillent les cornes de la lune, la mort, le mal, les richesses souterraines. Il était combattu par *Lug*, dieu du jour naissant, de la lumière et de la vie : les Romains l'identifièrent avec Mercure. Il paraît avoir été le dieu le plus révéré des Gaulois, si l'on en juge par le grand nombre de points où s'élevèrent ses sanctuaires et où son nom a subsisté, comme à *Mercœur*, *Mirecourt*, etc. *Montmartre* à Paris fut d'abord le Mont Mercure. Le plus grand et le plus riche des temples de la Gaule romaine, édifié au sommet du Puy de Dôme, était consacré au Mercure Arverne.

LE CULTE LES SACRIFICES HUMAINS

Le culte rendu à ces divers dieux consistait en offrandes jetées au fond des lacs, suspendues aux branches des chênes, ou bien en victimes immolées. Souvent les victimes étaient des hommes, tantôt égorgés, tantôt brûlés, particulièrement en l'honneur du Dieu soleil, dans d'immenses mannequins d'osier.

On sacrifiait ainsi les criminels; à leur défaut on sacrifiait des prisonniers de guerre. Ces coutumes subsistaient encore au Ier siècle avant Jésus-Christ, quand César arriva en Gaule

II

LA GAULE ROMAINE

LA CONQUÊTE ROMAINE

Les Romains avaient pénétré en Gaule dès la fin du second siècle avant Jésus-Christ, appelés par les Marseillais que menaçaient leurs voisins Gaulois. De 123 à 118, ils avaient occupé le pays compris entre le Rhône, les Alpes et les Cévennes; ils en formèrent la province de *Gaule Transalpine* ou la *Province*, tout court. Pompée en 76 étendit ses limites jusqu'aux Pyrénées Orientales. Dix-huit ans plus tard, César entreprenait la conquête de la Gaule entière. Il y employa huit années, cinq campagnes et dix légions, c'est-à-dire soixante à quatre-vingt mille hommes (58 à 50 av. J.-C.).

Cette conquête relativement facile s'explique par le génie de César, par la supériorité de l'armée romaine formée de soldats de métier, disciplinés et bien armés, sur les bandes gauloises composées de guerriers mal équipés et nullement exercés. Elle

s'explique encore parce que, si le pays était immense, il était morcelé en nombreux petits États, souvent rivaux et paralysés en outre par des divisions intestines dont César sut profiter.

CÉSAR APPELÉ PAR LES ÉDUENS

La conquête des Gaules par César n'est qu'un épisode des guerres civiles de Rome.

C'était le temps où, dans la République romaine, déchirée par les factions, les ambitieux se disputaient le pouvoir suprême. César, déjà célèbre comme chef de parti,



CARTE DE LA GAULE A L'ÉPOQUE DE LA CONQUÊTE ROMAINE.

voulut, pour assurer sa fortune, acquérir une grande gloire militaire.

Il pensa qu'une guerre contre les Gaulois serait populaire à Rome où l'on avait si souvent tremblé devant eux, et il se

fit donner en 58 av. J.-C. le gouvernement des Gaules Cisalpine et Transalpine; il espérait bien trouver parmi ces populations remuantes l'occasion de la guerre qu'il cherchait. Elle se présenta tout de suite : les Gaulois, dans leurs incessantes querelles, n'hésitaient pas à faire appel à l'étranger; les *Séquanes* en lutte contre les *Éduens* ayant demandé du secours aux Germains, les Éduens appelèrent les Romains. César remonta la vallée du Rhône et de la Saône et anéantit l'armée du chef germain Arioviste au nord de Besançon (58).

CONQUÊTE DE LA GAULE

Une fois entré en Gaule, César songea à la soumettre. Il eut cette bonne fortune que les Gaulois ne s'aperçurent pas tous en même temps du danger et que, sauf une fois, en 52, avec Vercingétorix, il n'eut jamais à combattre que des coalitions partielles. La guerre fut cependant très dure et la victoire chèrement disputée.



CAVALIER GAULOIS. — Restitution de Frémiet au Musée de Saint-Germain.

Le cavalier porte un casque, un bouclier et une cuirasse de métal. Il est armé d'une lance, d'un long sabre et d'une hache, pendue à côté du sabre. Il a attaché à la queue de son cheval en signe de mépris un écusson aux initiales du Sénat et du peuple romains : S. P. Q. R.

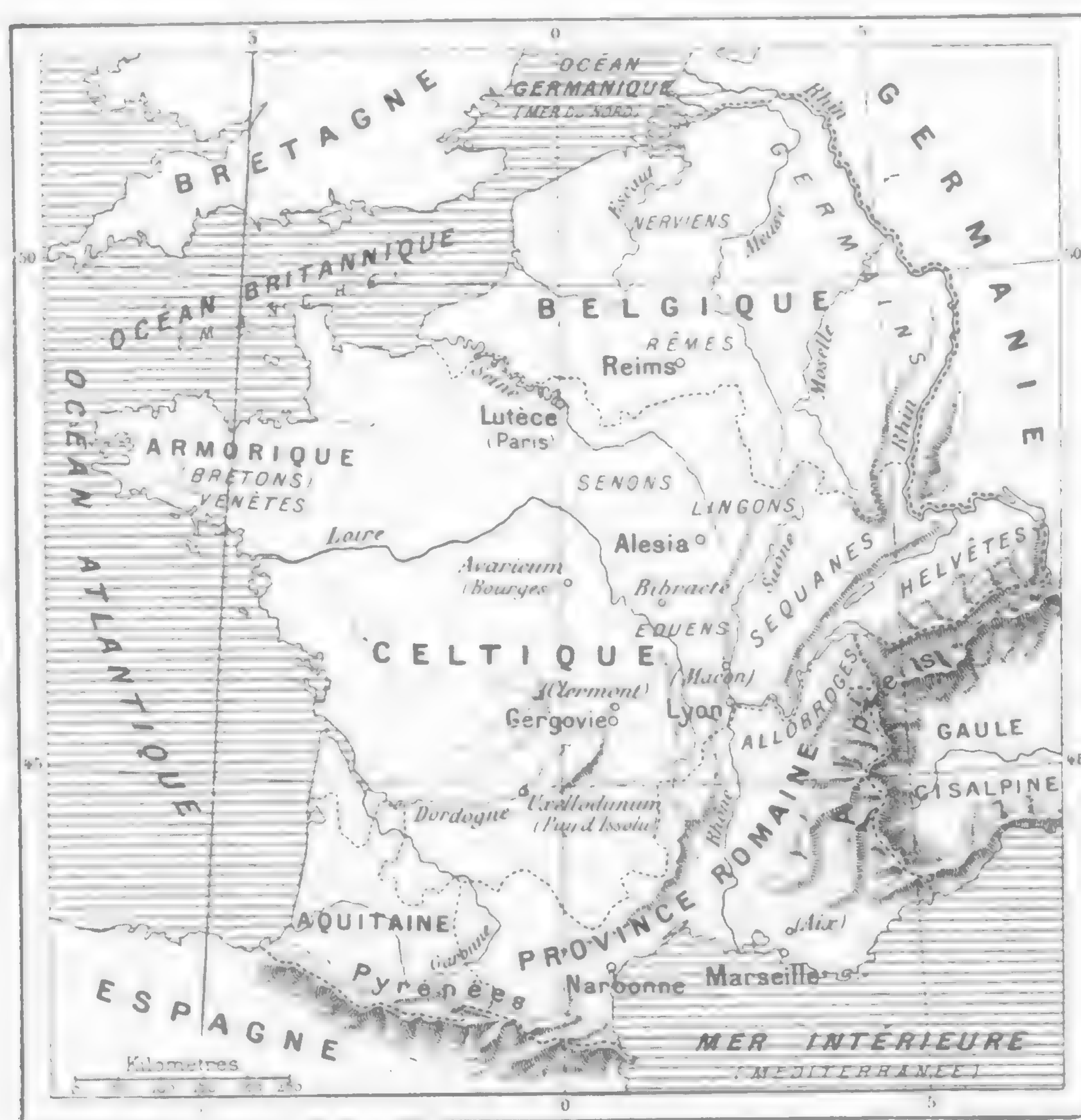
César vainquit d'abord les peuples de la Belgique, puis une coalition des peuples de l'Ouest, pendant que son lieutenant Crassus domptait l'Aquitaine. Dès l'année 56 il semblait que presque toute la Gaule acceptait la domination romaine, et pendant deux ans la tranquillité fut complète. Mais le parti populaire, excité par deux chefs patriotes, *Induciomare* et *Ambiorix*, organisa un vaste complot, et une fois encore tous les peuples du Nord prirent les armes en même temps. Une légion romaine fut massacrée; une autre fut bloquée. Cependant les autres peuples Gaulois commirent la faute de ne pas s'armer aussi. César put rassembler ses troupes, débloquer la

s'explique encore parce que, si le pays était immense, il était morcelé en nombreux petits États, souvent rivaux et paralysés en outre par des divisions intestines dont César sut profiter.

CÉSAR APPELÉ PAR LES ÉDUENS

La conquête des Gaules par César n'est qu'un épisode des guerres civiles de Rome.

C'était le temps où, dans la République romaine, déchirée par les factions, les ambitieux se disputaient le pouvoir suprême. César, déjà célèbre comme chef de parti,



CARTE DE LA GAULE A L'ÉPOQUE DE LA CONQUÊTE ROMAINE.

voulut, pour assurer sa fortune, acquérir une grande gloire militaire.

Il pensa qu'une guerre contre les Gaulois serait populaire à Rome où l'on avait si souvent tremblé devant eux, et il se

fit donner en 58 av. J.-C. le gouvernement des Gaules Cisalpine et Transalpine; il espérait bien trouver parmi ces populations remuantes l'occasion de la guerre qu'il cherchait. Elle se présenta tout de suite : les Gaulois, dans leurs incessantes querelles, n'hésitaient pas à faire appel à l'étranger; les *Séquanes* en lutte contre les *Éduens* ayant demandé du secours aux Germains, les Éduens appelèrent les Romains. César remonta la vallée du Rhône et de la Saône et anéantit l'armée du chef germain Arioviste au nord de Besançon (58).

CONQUÊTE DE LA GAULE

Une fois entré en Gaule, César songea à la soumettre. Il eut cette bonne fortune que les Gaulois ne s'aperçurent pas tous en même temps du danger et que, sauf une fois, en 52, avec Vercingétorix, il n'eut jamais à combattre que des coalitions partielles. La guerre fut cependant très dure et la victoire chèrement disputée.

César vainquit d'abord les peuples de la Belgique, puis une coalition des peuples de l'Ouest, pendant que son lieutenant Crassus domptait l'Aquitaine. Dès l'année 56 il semblait que presque toute la Gaule acceptait la domination romaine, et pendant deux ans la tranquillité fut complète. Mais le parti populaire, excité par deux chefs patriotes, *Induciomare* et *Ambiorix*, organisa un vaste complot, et une fois encore tous les peuples du Nord prirent les armes en même temps. Une légion romaine fut massacrée; une autre fut bloquée. Cependant les autres peuples Gaulois commirent la faute de ne pas s'armer aussi. César put rassembler ses troupes, débloquer la



CAVALIER GAULOIS. — Restitution de Frémiet au Musée de Saint-Germain.

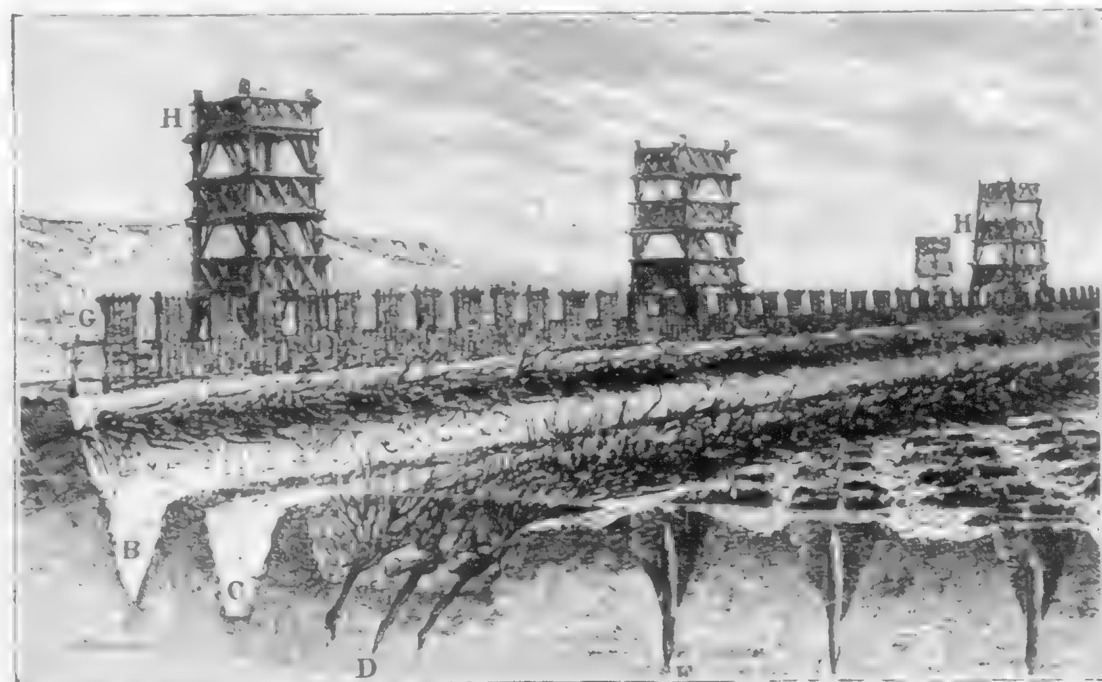
Le cavalier porte un casque, un bouclier et une cuirasse de métal. Il est armé d'une lance, d'un long sabre et d'une hache, pendue à côté du sabre. Il a attaché à la queue de son cheval en signe de mépris un écusson aux initiales du Sénat et du peuple romains : S. P. Q. R.

légion en péril et écraser les uns après les autres les peuples soulevés. Induciomare fut tué et Ambiorix seul échappa. La répression fut sans pitié; tous les insurgés furent tués ou vendus comme esclaves (53).

VERCINGÉTORIX LA GUERRE NATIONALE

Le soulèvement du Nord était à peine dompté qu'une insurrection nouvelle éclata. Cette fois la Gaule entière se levait. Le désir de s'affranchir fit taire toutes les querelles et César fut frappé « du merveilleux accord des volontés pour ressaisir la liberté ».

Le héros de l'indépendance fut **Vercingétorix**. C'était un



UNE CIRCUMVALLATION. — Reconstitution au musée de Saint-Germain des travaux d'investissement faits par César autour d'Alésia.

Un rempart palissadé et garni de tours en bois H ; *deux fossés* B, C ; *trois lignes de chevaux de frise, branches d'arbres aiguisées* D ; *plusieurs lignes de pieux pointus dans des chausse-trapes* E. *Il y eut trente-sept kilomètres de travaux faits en cinq semaines.*

Arverne (Auvergne), chef du parti populaire, patriote ardent, qui eut le sentiment de la Patrie Gauloise et qui, au dire même de César : « ne s'arma jamais pour son intérêt personnel, mais pour la liberté de tous ». Il comprit que pour vaincre il fallait l'effort de tous et contraignit par la terreur tous les hésitants à le suivre.

Vercingétorix voulait affamer l'armée romaine en faisant le vide devant elle et en détruisant toutes les villes où elle pouvait s'approvisionner. Il eut le tort de céder aux prières des habitants d'*Avaricum* (Bourges) et d'épargner leur ville. Elle tomba

aux mains de César qui y trouva de quoi faire vivre son armée. Mais il échoua complètement quand il mit le siège devant *Gergovie*, capitale des Arvernes et centre de la résistance. César était donc dans une position très critique et commençait à se replier vers la Transalpine, quand près de Dijon Vercingétorix essaya de lui barrer la route. Les cavaliers Germains que César avait enrôlés en grand nombre lui donnèrent la victoire.

Vercingétorix fut contraint à se retirer à *Alésia* (Alise-Sainte-Reine, Côte-d'Or), où César le suivit et le bloqua. Alors commença ce siège mémorable qui mit fin à la guerre des Gaules. César entoura la ville d'un retranchement de quinze kilomètres. Toutes les ressources de l'art des sièges, terrassements, tours et machines, furent employées. « Tout cela, dit l'historien Michelet, fut accompli en moins de cinq semaines par moins de soixante mille hommes. La Gaule entière s'y brisa. Les efforts désespérés des assiégés, réduits à une horrible famine, ceux de deux cent cinquante mille Gaulois qui attaquèrent les Romains par l'extérieur, échouèrent également. Les assiégés virent avec désespoir leurs alliés, tournés par la cavalerie de César, s'enfuir et se disperser. Vercingétorix, conservant seul une âme ferme au milieu du désespoir des siens, se désigna et se livra comme l'auteur de la guerre. Il monta sur son cheval de bataille, revêtit sa plus riche armure, et, après avoir tourné en cercle autour du tribunal de César, il jeta son épée, son javelot et son casque aux pieds des Romains, sans dire un mot » (52).

César garda son prisonnier pendant cinq ans et le fit tuer le jour de son triomphe. La prise d'Alésia marqua la fin de la guerre. Les révoltés se soumirent les uns après les autres. Seule la ville d'*Uxellodunum* (le Puy d'Issolu) résista quelques mois : elle fut prise à son tour et ses défenseurs eurent les mains coupées (51). La Gaule était définitivement conquise.

LA DOMINATION ROMAINE : SES CONSÉQUENCES

Les Gaulois vaincus acceptèrent aisément la domination romaine. Ils ne firent jamais aucune tentative sérieuse pour reconquérir leur indépendance. Moins de cent ans après la conquête, la soumission était si complète que les Romains avaient pu réduire leurs garnisons pour toute la Gaule à trois mille hommes, l'effectif d'un de nos régiments d'infanterie.

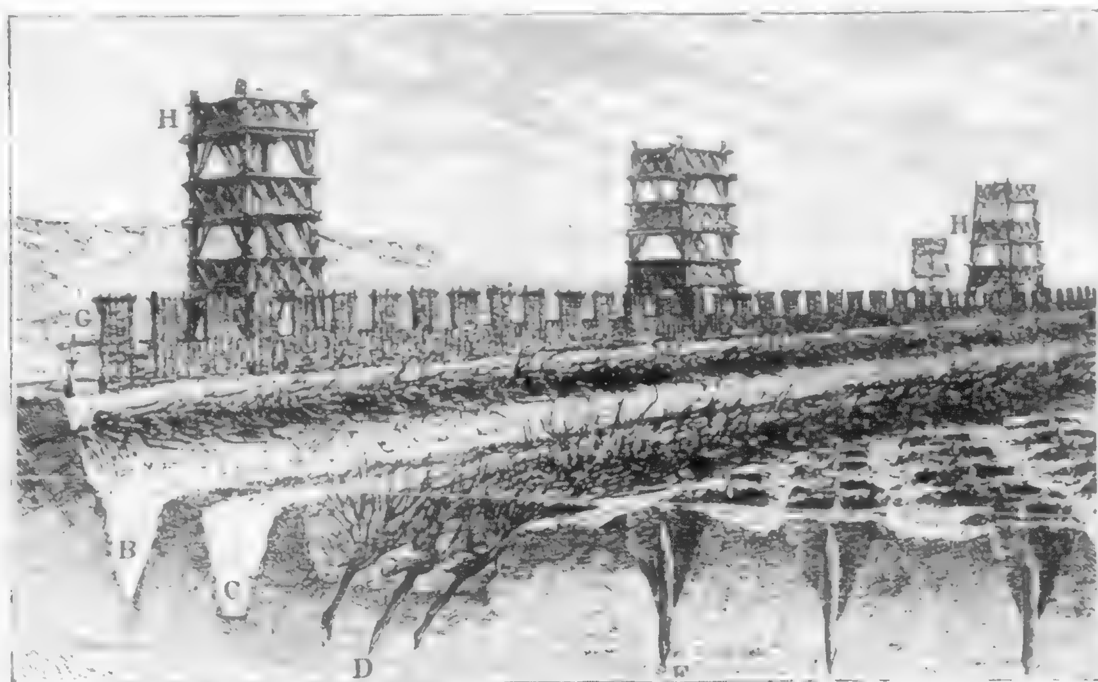
C'est que les Romains pratiquèrent une politique infiniment sage et qui doit servir de modèle à tout peuple qui conquiert et

légion en péril et écraser les uns après les autres les peuples soulevés. Induciomare fut tué et Ambiorix seul échappa. La répression fut sans pitié; tous les insurgés furent tués ou vendus comme esclaves (53).

VERCINGÉTORIX LA GUERRE NATIONALE

Le soulèvement du Nord était à peine dompté qu'une insurrection nouvelle éclata. Cette fois la Gaule entière se levait. Le désir de s'affranchir fit taire toutes les querelles et César fut frappé « du merveilleux accord des volontés pour ressaisir la liberté ».

Le héros de l'indépendance fut **Vercingétorix**. C'était un



UNE CIRCUMVALLATION. — Reconstitution au musée de Saint-Germain des travaux d'investissement faits par César autour d'Alésia.

Un rempart palissadé et garni de tours en bois H ; *deux fossés* B, C ; *trois lignes de chevaux de frise, branches d'arbres aiguisées* D ; *plusieurs lignes de pieux pointus dans des chausse-trapes* E. *Il y eut trente-sept kilomètres de travaux faits en cinq semaines.*

Arverne (Auvergne), chef du parti populaire, patriote ardent, qui eut le sentiment de la Patrie Gauloise et qui, au dire même de César : « ne s'arma jamais pour son intérêt personnel, mais pour la liberté de tous ». Il comprit que pour vaincre il fallait l'effort de tous et contraignit par la terreur tous les hésitants à le suivre.

Vercingétorix voulait affamer l'armée romaine en faisant le vide devant elle et en détruisant toutes les villes où elle pouvait s'approvisionner. Il eut le tort de céder aux prières des habitants d'*Avaricum* (Bourges) et d'épargner leur ville. Elle tomba

aux mains de César qui y trouva de quoi faire vivre son armée. Mais il échoua complètement quand il mit le siège devant *Gergovie*, capitale des Arvernes et centre de la résistance. César était donc dans une position très critique et commençait à se replier vers la Transalpine, quand près de Dijon Vercingétorix essaya de lui barrer la route. Les cavaliers Germains que César avait enrôlés en grand nombre lui donnèrent la victoire.

Vercingétorix fut contraint à se retirer à *Alésia* (Alise-Sainte-Reine, Côte-d'Or), où César le suivit et le bloqua. Alors commença ce siège mémorable qui mit fin à la guerre des Gaules. César entoura la ville d'un retranchement de quinze kilomètres. Toutes les ressources de l'art des sièges, terrassements, tours et machines, furent employées. « Tout cela, dit l'historien Michelet, fut accompli en moins de cinq semaines par moins de soixante mille hommes. La Gaule entière s'y brisa. Les efforts désespérés des assiégés, réduits à une horrible famine, ceux de deux cent cinquante mille Gaulois qui attaquèrent les Romains par l'extérieur, échouèrent également. Les assiégés virent avec désespoir leurs alliés, tournés par la cavalerie de César, s'enfuir et se disperser. Vercingétorix, conservant seul une âme ferme au milieu du désespoir des siens, se désigna et se livra comme l'auteur de la guerre. Il monta sur son cheval de bataille, revêtit sa plus riche armure, et, après avoir tourné en cercle autour du tribunal de César, il jeta son épée, son javelot et son casque aux pieds des Romains, sans dire un mot » (52).

César garda son prisonnier pendant cinq ans et le fit tuer le jour de son triomphe. La prise d'Alésia marqua la fin de la guerre. Les révoltés se soumirent les uns après les autres. Seule la ville d'*Uxellodunum* (le Puy d'Issolu) résista quelques mois : elle fut prise à son tour et ses défenseurs eurent les mains coupées (51). La Gaule était définitivement conquise.

LA DOMINATION ROMAINE : SES CONSÉQUENCES

Les Gaulois vaincus acceptèrent aisément la domination romaine. Ils ne firent jamais aucune tentative sérieuse pour reconquérir leur indépendance. Moins de cent ans après la conquête, la soumission était si complète que les Romains avaient pu réduire leurs garnisons pour toute la Gaule à trois mille hommes, l'effectif d'un de nos régiments d'infanterie.

C'est que les Romains pratiquèrent une politique infiniment sage et qui doit servir de modèle à tout peuple qui conquiert et

colonise. Ils laissèrent subsister les diverses nations gauloises; ils respectèrent les mœurs et les usages des vaincus; ils donnèrent satisfaction à la plus vive de leurs passions, à leur instinct guerrier, en leur ouvrant les rangs de l'armée romaine; ils accordèrent des privilèges aux peuples qui les servaient le mieux, inspirant de la sorte aux autres le désir de bien servir pour mériter les mêmes avantages; enfin ils assurèrent à tous la paix. Dès le temps de César, des Gaulois avaient été admis au nombre des citoyens romains; on en trouvait jusque dans le Sénat. L'historien romain Tacite disait aux Gaulois à la fin du premier siècle : « Vous partagez l'empire avec nous; c'est souvent vous qui commandez nos légions, vous qui administrez nos provinces; entre vous et nous il n'y a aucune distance, aucune barrière. » A partir du troisième siècle tous furent citoyens romains, c'est-à-dire les égaux du vainqueur. D'autre part, « les Gaulois, comme l'a dit Fustel de Coulanges, eurent assez d'intelligence pour comprendre que la civilisation valait mieux que la barbarie ».



LE MAUSOLÉE DE SAINT-REMY. — Photographie Neurdein.

Ce mausolée, avec un arc de triomphe qui est tout proche, est tout ce qui reste d'une ville voisine d'Arles et qui fut détruite en 480 par les Wisigoths. Il est haut de 18 mètres. Sur le pourtour, des bas-reliefs représentent un combat entre cavaliers romains et fantassins gaulois. Ce monument, l'un des plus charmants de l'art romain, date du premier siècle.

Ils surent reconnaître les bienfaits de la domination romaine. Cette domination, *qui dura plus de cinq siècles*, transforma complètement la Gaule.

TRANSFORMATIONS MATÉRIELLES LES ROUTES

Pour tenir la Gaule, il fallait pouvoir y faire circuler rapidement des troupes : les Romains éventrèrent les forêts, desséchèrent et comblèrent les marais, jetèrent des ponts, construisirent des routes. Ces routes jouaient alors le rôle de nos chemins de fer. Lyon fut le nœud des grandes routes. De là partaient cinq chaussées, solidement maçonnées, et jalonnées de mille en mille de bornes monumentales; elles aboutissaient à Mayence sur le Rhin; à Boulogne sur la Manche; à Brest et à Bordeaux sur l'Atlantique; à Marseille sur la Méditerranée. Des voies secondaires s'embranchaient sur ces grandes chaussées; toute ville importante eut son réseau de routes, et il n'est guère de vieille ville de France aux alentours de laquelle on ne signale encore quelques vestiges de *voie romaine*.

VILLES ET MONUMENTS

Comme l'établissement des routes facilitait les échanges, des commerçants, des colons romains vinrent s'établir en Gaule. Ils apportèrent avec eux les habitudes et les façons de vivre de l'Italie. Sous leur influence et parce que le pays s'enrichissait, la Gaule, où la population vivait auparavant surtout aux champs, commença à se couvrir de villes. Les misérables bourgades, composées de masures et de huttes et où l'on ne trouvait pas un seul monument, firent place à des villes à la romaine, bien alignées, construites en pierre, avec des maisons décorées de mosaïques, de colonnes, d'objets d'art, avec de beaux édifices publics, qui n'ont pas tous entièrement disparu. C'est sous l'influence romaine, mais par les Gaulois et à leurs frais, que furent construits les *aqueducs*, comme le pont du Gard; les *arènes*, comme celles de Nîmes, d'Arles, de Paris; les *temples*, comme la Maison Carrée de Nîmes, le temple de Vienne, le temple de Mercure au Puy-de-Dôme; des *théâtres*, comme ceux d'Arles et d'Orange; des *thermes*, comme ceux de Paris; des *arcs de triomphe*, comme ceux d'Orange, de Reims, de Saint-Remy.

En même temps que se transformèrent les anciennes villes, de nouvelles se créèrent. Ainsi, dans le Midi, *Auch*; dans le Centre, *Limoges*, *Autun*, *Clermont*, qui remplaça Gergovie comme ville des Arvernes; sur la Loire, *Tours*; dans le Nord et l'Est, *Troyes*, *Senlis*, *Beauvais*, *Soissons*, *Saint-Quentin*. La plus importante de ces fondations fut, en 41 avant J.-C., celle de *Lyon*, qui devint une sorte de capitale de la Gaule.

colonise. Ils laissèrent subsister les diverses nations gauloises; ils respectèrent les mœurs et les usages des vaincus; ils donnèrent satisfaction à la plus vive de leurs passions, à leur instinct guerrier, en leur ouvrant les rangs de l'armée romaine; ils accordèrent des privilèges aux peuples qui les servaient le mieux, inspirant de la sorte aux autres le désir de bien servir pour mériter les mêmes avantages; enfin ils assurèrent à tous la paix. Dès le temps de César, des Gaulois avaient été admis au nombre des citoyens romains; on en trouvait jusque dans le Sénat. L'historien romain Tacite disait aux Gaulois à la fin du premier siècle : « Vous partagez l'empire avec nous; c'est souvent vous qui commandez nos légions, vous qui administrez nos provinces; entre vous et nous il n'y a aucune distance, aucune barrière. » A partir du troisième siècle tous furent citoyens romains, c'est-à-dire les égaux du vainqueur. D'autre part, « les Gaulois, comme l'a dit Fustel de Coulanges, eurent assez d'intelligence pour comprendre que la civilisation valait mieux que la barbarie ».



LE MAUSOLÉE DE SAINT-REMY. — Photographie Neurdein.

Ce mausolée, avec un arc de triomphe qui est tout proche, est tout ce qui reste d'une ville voisine d'Arles et qui fut détruite en 480 par les Wisigoths. Il est haut de 18 mètres. Sur le pourtour, des bas-reliefs représentent un combat entre cavaliers romains et fantassins gaulois. Ce monument, l'un des plus charmants de l'art romain, date du premier siècle.

Ils surent reconnaître les bienfaits de la domination romaine. Cette domination, *qui dura plus de cinq siècles*, transforma complètement la Gaule.

TRANSFORMATIONS MATÉRIELLES LES ROUTES

Pour tenir la Gaule, il fallait pouvoir y faire circuler rapidement des troupes : les Romains éventrèrent les forêts, desséchèrent et comblèrent les marais, jetèrent des ponts, construisirent des routes. Ces routes jouaient alors le rôle de nos chemins de fer. Lyon fut le nœud des grandes routes. De là partaient cinq chaussées, solidement maçonnées, et jalonnées de mille en mille de bornes monumentales; elles aboutissaient à Mayence sur le Rhin; à Boulogne sur la Manche; à Brest et à Bordeaux sur l'Atlantique; à Marseille sur la Méditerranée. Des voies secondaires s'embranchaient sur ces grandes chaussées; toute ville importante eut son réseau de routes, et il n'est guère de vieille ville de France aux alentours de laquelle on ne signale encore quelques vestiges de *voie romaine*.

VILLES ET MONUMENTS

Comme l'établissement des routes facilitait les échanges, des commerçants, des colons romains vinrent s'établir en Gaule. Ils apportèrent avec eux les habitudes et les façons de vivre de l'Italie. Sous leur influence et parce que le pays s'enrichissait, la Gaule, où la population vivait auparavant surtout aux champs, commença à se couvrir de villes. Les misérables bourgades, composées de masures et de huttes et où l'on ne trouvait pas un seul monument, firent place à des villes à la romaine, bien alignées, construites en pierre, avec des maisons décorées de mosaïques, de colonnes, d'objets d'art, avec de beaux édifices publics, qui n'ont pas tous entièrement disparu. C'est sous l'influence romaine, mais par les Gaulois et à leurs frais, que furent construits les *aqueducs*, comme le pont du Gard; les *arènes*, comme celles de Nîmes, d'Arles, de Paris; les *temples*, comme la Maison Carrée de Nîmes, le temple de Vienne, le temple de Mercure au Puy-de-Dôme; des *théâtres*, comme ceux d'Arles et d'Orange; des *thermes*, comme ceux de Paris; des *arcs de triomphe*, comme ceux d'Orange, de Reims, de Saint-Remy.

En même temps que se transformèrent les anciennes villes, de nouvelles se créèrent. Ainsi, dans le Midi, *Auch*; dans le Centre, *Limoges*, *Autun*, *Clermont*, qui remplaça Gergovie comme ville des Arvernes; sur la Loire, *Tours*; dans le Nord et l'Est, *Troyes*, *Senlis*, *Beauvais*, *Soissons*, *Saint-Quentin*. La plus importante de ces fondations fut, en 41 avant J.-C., celle de *Lyon*, qui devint une sorte de capitale de la Gaule.

TRANSFORMATION INTELLECTUELLE DIFFUSION DU LATIN

La plus importante des transformations fut la substitution de la langue latine à la langue gauloise. La substitution se fit sans violence de la part des Romains, sans qu'ils aient aucunement imposé l'étude et l'usage de leur langue. Le latin fut d'abord adopté par les nobles, qui étaient en relations suivies avec les magistrats et les officiers romains et aspiraient à obtenir eux-mêmes le titre de citoyens romains. Puis par la force des choses



ARLES . LE THÉATRE. — Photographie Neurdein.

Le théâtre d'Arles fut commencé sous Auguste; il était aussi grand que le théâtre d'Orange; il fut détruit au cinquième siècle. On aperçoit au fond les restes des gradins. La scène était décorée d'un portique dont il reste deux colonnes.

le latin se répandit dans le peuple qui l'apprit des soldats, des colons et des commerçants. Mais cette diffusion de la langue latine ne s'opéra que lentement, et c'est seulement à la fin du cinquième siècle que l'usage du gaulois eut à peu près complètement disparu. D'autre part, il se passa en Gaule pour le latin ce qui se passe pour le français dans celles de nos colonies où les indigènes commencent à l'apprendre de nos soldats et de nos immigrants; ce ne fut pas la langue classique qui se répandit, mais le latin populaire, une sorte d'*argot* très éloigné de la



REIMS : LA PORTE DE MARS. — Photographie Gontier.

La porte de Mars est un arc de triomphe mutilé, le fronton manque; l'arc fut construit au quatrième siècle après Jésus-Christ.



VIENNE : TEMPLE DE LIVIE. — Photographie Neurdein.

Le temple, d'ordre corinthien, ressemble à la Maison Carrée de Nîmes; mais il est plus grand et les colonnes latérales ne sont pas engagées dans le mur.

TRANSFORMATION INTELLECTUELLE. DIFFUSION DU LATIN

La plus importante des transformations fut la substitution de la langue latine à la langue gauloise. La substitution se fit sans violence de la part des Romains, sans qu'ils aient aucunement imposé l'étude et l'usage de leur langue. Le latin fut d'abord adopté par les nobles, qui étaient en relations suivies avec les magistrats et les officiers romains et aspiraient à obtenir eux-mêmes le titre de citoyens romains. Puis par la force des choses



ARLES . LE THÉATRE. — Photographie Neurdein.

Le théâtre d'Arles fut commencé sous Auguste; il était aussi grand que le théâtre d'Orange; il fut détruit au cinquième siècle. On aperçoit au fond les restes des gradins. La scène était décorée d'un portique dont il reste deux colonnes.

le latin se répandit dans le peuple qui l'apprit des soldats, des colons et des commerçants. Mais cette diffusion de la langue latine ne s'opéra que lentement, et c'est seulement à la fin du cinquième siècle que l'usage du gaulois eut à peu près complètement disparu. D'autre part, il se passa en Gaule pour le latin ce qui se passe pour le français dans celles de nos colonies où les indigènes commencent à l'apprendre de nos soldats et de nos immigrants ; ce ne fut pas la langue classique qui se répandit, mais le latin populaire, une sorte d'*argot* très éloigné de la



REIMS : LA PORTE DE MARS. — Photographie Gontier.

La porte de Mars est un arc de triomphe mutilé, le fronton manque ; l'arc fut construit au quatrième siècle après Jésus-Christ.



VIENNE : TEMPLE DE LIVIE. — Photographie Neurdein.

Le temple, d'ordre corinthien, ressemble à la Maison Carrée de Nîmes ; mais il est plus grand et les colonnes latérales ne sont pas engagées dans le mur.

langue littéraire. De là devait sortir la *langue romane*, première étape vers le français.

La Gaule devint vite d'ailleurs un pays de culture littéraire. Les écoles de Marseille, de Bordeaux, de Lyon, de Toulouse, d'Autun, étaient célèbres dans l'Empire. Le dernier poète qui compta dans l'histoire de la littérature latine, Ausone, était né à Bordeaux et chanta dans ses vers les paysages de la Gaule.

LE ISTIANISME N GAULE

Les croyances religieuses des Gaulois furent tout d'abord peu modifiées par la conquête. Les Romains ne faisaient pas la guerre aux dieux des vaincus. Ils trouvaient plus politique de les admettre dans leur Panthéon et de chercher à les confondre avec leurs propres dieux. Ils restèrent fidèles à cette politique en Gaule : c'est ainsi qu'ils reconnurent dans *Tarann*, Jupiter, et dans *Lug*, Mercure. Les autres dieux romains envahirent peu à peu les villes gauloises, et, quand les cultes orientaux d'Isis ou de Mithra se furent établis à Rome, ils gagnèrent également notre pays.

Le christianisme y fut apporté dès le premier siècle. Au second siècle, une Église importante existait à Lyon. Elle avait été créée par l'évêque *Pothin*, qui venait de Smyrne. En 177, la communauté chrétienne de Lyon fut décimée; quarante-sept de ses membres furent torturés, puis mis à mort dans le cirque [illegible] ments de cruauté; Pothin, âgé de [illegible]

[illegible] cours du troisième siècle qu'un [illegible] géliser la Gaule entière. En 250, [illegible] ome. Les villes de Narbonne, [illegible], Toulouse, Limoges, Tours, Clermont, Paris, furent les centres de leurs prédications. Deux d'entre eux, saint Saturnin à Toulouse, saint Denis à Paris, subirent le martyre.

Les persécutions eurent en Gaule le même résultat que dans le reste de l'Empire : elles exaltèrent la foi et les conversions se multiplièrent. Les chrétiens étaient assez nombreux en Gaule au commencement du quatrième siècle, pour qu'en 312 Constantin, candidat à l'Empire, estimât qu'il y aurait profit pour lui à s'assurer leur concours et fit alors placer la croix au-dessus de son étendard.

ORGANISATION DE L'ÉGLISE

La victoire de Constantin assura aux chrétiens la liberté de leur culte et la protection officielle. L'Église put dès lors s'organiser. Les chrétiens adoptèrent les cadres de l'administration romaine, la division en *provinces* et les subdivisions en *cités*. Chaque province devint une *métropole* et l'on plaça à sa tête un *métropolitain*, plus tard l'*archevêque*. Chaque cité forma un *diocèse*, administré par un *évêque*. Les évêques étaient subordonnés au métropolitain. Il y eut en Gaule dix-sept métropoles et cent vingt et un évêchés. Ces divisions ecclésiastiques ont subsisté en France jusqu'à la Révolution.

L'évêque — son nom grec *épiscopos* signifie le surveillant — devint bientôt le personnage le plus important de la cité. Il était élu par le clergé, c'est-à-dire par l'ensemble des personnes consacrées au culte, par la curie et par le peuple. Parce qu'il était l'*élu*, c'est-à-dire celui que tous avaient librement choisi pour les diriger, il avait une grande autorité morale à laquelle s'ajoutait l'autorité de ses vertus ou de son savoir.

D'autre part les empereurs travaillaient eux-mêmes à grandir l'influence et l'autorité des évêques en leur conférant de nombreux privilèges ou *immunités*. Les évêques, puis leurs subordonnés les prêtres, furent exemptés du service militaire et des impôts. Ils reçurent aussi d'importants *privilèges judiciaires*. D'abord ils pouvaient seuls juger les membres du clergé quand il s'agissait de fautes contre la foi ou contre les mœurs. Puis, dans le cas où un procès civil s'élevait entre deux clercs, l'évêque était encore seul compétent. Les fidèles furent naturellement amenés à considérer l'évêque comme le plus prudent et le plus sage des arbitres dans toutes les questions qui se rattachaient aux actes importants de la vie et où l'Église intervenait, affaires de mariages ou de testaments. « L'évêque, a-t-on dit, fut pour la société chrétienne un juge de paix dans le sens propre du mot. »

IMPORTANCE DU ROLE ES ÉVÊQUES

A la fin du quatrième siècle et au cinquième, les évêques jouèrent en Gaule un rôle considérable. Gouverné par des Empereurs incapables à l'heure où les barbares lui donnaient l'assaut, l'Empire romain se disloquait. Les impôts n'étaient plus payés parce que les contribuables étaient ruinés. Il n'y avait plus d'armée. A partir de 395 et du partage de l'Empire, l'autorité de l'Empereur dans

l'empire d'Occident n'existe plus que de nom. L'Empereur est aussi incapable de gouverner ses sujets qu'il est incapable de les défendre. Ses fonctionnaires n'ont aucune autorité, parce qu'ils ne représentent aucune force, parce qu'ils n'ont ni argent, ni soldats. Beaucoup d'entre eux fuient devant les Barbares. D'autres pensent à se rendre indépendants dans leurs gouvernements et à se créer des royaumes.

Il y eut là un siècle d'anarchie véritable, pendant lequel les évêques devinrent les chefs réels des cités. Ce sont eux qui rendent la justice; eux qui, en cas de disette, assurent le ravitaillement de la ville; eux qui négocient avec les Barbares; eux, quand il est nécessaire, qui organisent la défense et mènent les fidèles à la bataille. Ainsi saint Loup, évêque de Troyes, saint Aignan, évêque d'Orléans, sauvèrent leurs villes lors de l'invasion des Huns. Grâce aux évêques, l'œuvre civilisatrice accomplie par les Romains en Gaule ne fut pas entièrement détruite par les Germains, et la Gaule ne retourna pas à la barbarie. Ce sont les évêques qui, en soutenant Clovis et ses Francs, leur assurèrent le succès, bien qu'ils fussent les plus faibles des envahisseurs.

CHAPITRE II

LES BARBARES
CLOVIS ET LA MONARCHIE FRANQUE

I

LES INVASIONS BARBARES

IMPORTANCE DES INVASIONS

L'Empire romain en Europe était enveloppé depuis la mer du Nord jusqu'à la mer Noire par les Barbares. Pour se protéger contre leurs incursions, les Romains avaient fortifié les frontières, élevé des retranchements, établi des légions nombreuses dans des camps permanents. Ces mesures de défense furent efficaces jusqu'à la fin du quatrième siècle. Mais à partir de 378, et pendant tout le cinquième siècle, les Barbares forcent la frontière et pénètrent dans l'Empire. Pendant près de cent ans ils le parcourent en tous sens et ravagent les provinces tout en cherchant à se fixer : c'est la période des invasions.

Les invasions sont un des faits importants de l'histoire. En effet elles ont arrêté le développement de la civilisation romaine; elles ont même pendant un certain temps mis en péril la civilisation. Elles ont provoqué la dislocation et le morcellement de l'Empire et, détruisant son unité, elles ont préparé l'Europe moderne. D'autre part, les Barbares qui se sont établis dans les anciennes limites de l'Empire ont à leur tour été gagnés peu à peu par la civilisation.

LES PRINCIPALES INVASIONS

En 378 les **Wisigoths** franchissent le Danube et s'établissent dans l'Empire d'Orient. Puis, sous le commandement d'Alaric, plus tard d'Astaulf, ils parcourent et ravagent successivement la Macédoine, la Grèce, les côtes de l'Adriatique, l'Italie. Ils finissent par pénétrer en Gaule et par se fixer dans l'*Aquitaine*, c'est-à-dire dans le pays compris entre la Loire et les Pyrénées (412).

En 405 commence la *grande invasion*. Une première horde de Barbares, les *Suèves*, conduits par Radagaise, pénètre en Italie;

elle est exterminée près de Florence. Alors le gros des envahisseur, *Alains*, *Vandales*, *Burgondes*, se détourne sur la Gaule (407) et la ravage pendant quatre ans. Les **Burgondes** se fixent dans la vallée de la Saône et du Rhône, dans la *Savoie*, puis dans la *Bourgogne* et la *Franche-Comté* actuelles. Les Alains et les Vandales s'enfoncèrent en Espagne. Les Vandales gagnèrent ensuite l'Afrique et poursuivirent leurs dévastations dans ce qui est aujourd'hui l'Algérie et la Tunisie.

En 450, les **Huns** avec *Attila* envahissent la Gaule. Battus aux *Champs Catalauniques*, ils se jettent sur l'Italie et ravagent toute la plaine du Pô.

En 475, les *Hérules*, avec Odoacre s'emparent pour un temps de l'Italie. Elle leur est enlevée en 493 par *Théodoric* et les *Ostrogoths* d'abord établis en Pannonie, c'est-à-dire dans la partie de la Hongrie située sur la rive droite du Danube.

La création du royaume ostrogoth d'Italie peut être considérée comme marquant la fin des grandes invasions.

LES ENVAHISSEURS LES GERMAINS

Les Huns exceptés, les envahisseurs sont tous ***Germains***.

Les Germains, de race indo-européenne, comme les Gaulois, les Latins et les Grecs, occupaient le pays compris entre le Rhin et le Danube à l'ouest et au sud, la Vistule et la Baltique à l'est et au nord, soit aujourd'hui l'Allemagne, le Danemark, l'Autriche et une partie de la Hongrie. On les trouvait aussi dans la péninsule scandinave, dans la Suède et la Norvège actuelles.

Les Germains ressemblaient beaucoup à leurs voisins et parents de Gaule et particulièrement aux Belges : ils étaient grands et blonds; ils avaient la peau blanche et les yeux bleus.

Pas plus que les Gaulois avant la conquête romaine ils ne formaient un État; ils étaient divisés en une multitude de peuples beaucoup moins civilisés que ne l'étaient les Gaulois avant l'arrivée de César. Dans leur pays couvert de forêts, coupé de marécages, ils n'étaient encore qu'à demi fixés au sol. Chez eux l'on ne trouvait point de villes, mais seulement des villages composés de maisons en forme de huttes rondes, longuement espacées, chacune étant perdue pour ainsi dire au milieu de ses champs, comme sont encore aujourd'hui les maisons des villages en Hongrie.

LA RELIGION DES GERMAINS

Comme tous les peuples primitifs, ils adoraient les forces de la nature divinisées : le tonnerre, *Donar*; le soleil, *Sunna*; la lune, *Mani*; la terre, *Hertha*.

Le Dieu suprême était *Wotan*, que l'on appelait encore *Odin* : d'où le nom d'*Odinisme* donné à la religion germaine. Très belliqueux, les Germains imaginaient leurs dieux à leur ressemblance : Wotan ne recevait en son paradis, le *Walhalla*, que les braves, c'est-à-dire ceux qui étaient tombés sur le champ de bataille. Là, éternellement jeunes ils chassaient et combattaient tout le jour; la nuit, ils buvaient de l'hydromel céleste dans les crânes de leurs ennemis. Ceux qui n'avaient pas péri de mort violente étaient tenus pour des lâches et condamnés à l'enfer.

On ne trouvait point chez les Germains, comme chez les Gaulois, un clergé organisé; rien ne rappelait parmi eux le corps sacerdotal des Druides. Mais l'on rencontrait fréquemment des sorcières qui prédisaient l'avenir soit en observant le galop d'un troupeau de chevaux, soit en examinant les entrailles de victimes humaines.

LA SOCIÉTÉ GERMANIQUE

La famille, au sens le plus large du mot, était la base de toute l'organisation sociale et politique. Le père était le souverain maître, à la fois juge et roi.

Il achetait sa femme : cependant la femme n'était point considérée comme une esclave; on lui témoignait au contraire un grand respect, parce que, disaient les Germains, « il y a en la femme quelque chose de divin ». Autour du père et sous son autorité absolue se groupaient les enfants, les parents, les affranchis et les esclaves.

Comme récemment encore chez nos Corses, ou chez les Monténégrins, comme aujourd'hui même chez les Albanais, le lien de famille était si étroit que l'injure faite à l'un de ses membres atteignait la famille entière : tous devaient poursuivre la vengeance de chacun; c'est l'usage de la *vendetta*. Le meurtre n'était considéré cependant que comme un fait de guerre, et le meurtrier pouvait, comme cela se pratique encore en Tunisie, se racheter en payant à la famille du mort le *prix du sang*, « un certain nombre de bœufs et de moutons », dit Tacite. L'usage subsista au moyen âge sous le nom de *wehrgeld* ou de *composition*.

Le groupement d'un certain nombre de familles constituait la

tribu. Les intérêts de la tribu étaient discutés entre tous les chefs de famille et les hommes libres réunis en armes. Leur assemblée était appelée le *mall*. Leurs chefs ou rois étaient chez certains peuples, chez les Francs en particulier, soumis à une sorte d'élection : les guerriers les élevaient sur un bouclier et les promenaient ainsi autour du camp. Le roi se distinguait par sa longue chevelure flottante

L'organisation de la propriété était très particulière. Les terres étaient en commun : on les partageait chaque année entre les diverses familles. C'est à peu près le système actuel du *Mir*, la commune rurale, en Russie. Le Germain ne pouvait posséder en propre que sa maison et le champ qui l'entourait.

LA BANDE DE GUERRE

Ce système de propriété, joint au caractère belliqueux des Germains, eut d'importantes conséquences.

Le partage annuel des terres rendait impossible tout accroissement de fortune. Les hommes énergiques devaient donc aller chercher fortune hors de leur pays. Comme le métier des armes était le seul que les Germains trouvassent vraiment digne d'eux, ils s'expatrièrent pour faire la guerre. *La guerre fut pour eux l'industrie nationale.* Pour l'exercer ils se choisissaient un chef autour de qui ils se groupaient et auquel ils promettaient fidélité et obéissance absolue. Ils constituaient ainsi une *bande de guerre* qui, selon les circonstances, travaillait pour son propre compte ou bien se mettait au service d'autrui. Les bandes guerroyaient soit en Germanie même, soit sur les frontières de l'Empire. Les Romains les combattirent d'abord. Puis ils finirent par les prendre à leur solde; ils leur donnèrent des terres, les cantonnèrent sur la frontière et leur confièrent la mission de la défendre contre de nouvelles bandes. Nous avons procédé de même au Tonkin avec les bandes de pirates de la frontière de Chine. C'est ainsi que Constantin, dès le début du quatrième siècle, installa les *Francs* sur le Rhin.

L'INVASION PACIFIQUE

Cet établissement des bandes germaines en territoire romain fut l'une des formes d'une *invasion pacifique* et lente qui précéda et prépara les *invasions violentes* et en masse.

Les Romains n'avaient d'abord employé les Barbares que

comme des auxiliaires, des *fédérés*, établis à côté des légions de l'armée régulière. Mais le recrutement de cette armée devenait très difficile : les hommes manquaient et le métier de soldat était décrié; les Romains ouvrirent alors aux Barbares les rangs des légions elles-mêmes. On appela *lètes* les Barbares ainsi enrégimentés.

En même temps que l'Empire manquait de soldats, il manquait de laboureurs. On en chercha chez les Barbares et l'on importa des ouvriers agricoles recrutés parmi les Germains, comme aujourd'hui l'on importe dans certains pays où la main-d'œuvre fait défaut des *coolies*, c'est-à-dire des ouvriers chinois ou hindous. Ces ouvriers furent installés comme *colons*; ils étaient attachés à la terre, et la terre ne pouvait être vendue sans eux.

Lètes et colons furent introduits en nombre considérable dans l'Empire, d'autant plus aisément que les Barbares ne ressentaient aucune haine pour le monde romain; ils l'admiraient au contraire et se sentaient attirés vers lui. Plus d'un chef barbare envoyait ses fils à Rome pour les y faire élever; plus d'un roi barbare sollicita des Empereurs un grade dans l'armée romaine. L'Empire se trouva donc insensiblement comme *imbibé* de Barbares bien avant les grandes invasions. « Les Barbares sont tout, disait un écrivain du IVe siècle. Il n'y a pas une seule de nos familles où quelque Goth ne soit homme de service! Dans nos villes, le maçon, le porteur d'eau, le portefaix, sont des Goths! » Les Barbares se trouvaient même à la cour, parmi les plus hauts personnages qui entouraient l'Empereur. Quand, en 395, Théodose mourant partagea l'Empire entre ses deux fils Arcadius et Honorius, il leur laissait pour les diriger en qualité de premier ministre un Vandale, *Stilicon*, auquel il avait fait épouser une de ses nièces.

LES INVASIONS VIOLENTES : LEUR CARACTÈRE

Les invasions violentes, celle des Huns exceptée, ne furent pas des expéditions militaires ayant pour objet la destruction d'un ennemi, le butin et la conquête. Ce furent des migrations de peuples, *des déménagements de nations entières*, hommes, femmes, enfants, troupeaux, quittant sans esprit de retour la première patrie et partant à la recherche d'une patrie nouvelle. De notre temps, les migrations des Boers s'enfonçant, pour fuir la domination des Anglais, dans l'intérieur de l'Afrique, transportant sur des chariots famille et mobilier, poussant devant eux leurs troupeaux,

peuvent donner une idée de ce qu'étaient les invasions. Les Barbares en général n'étaient pas animés de sentiments hostiles à l'égard des pays qu'ils traversaient. Seulement, cette masse énorme d'individus ravageait tout pour vivre, et leur passage était la pire des catastrophes.

Au temps de la République romaine, la Gaule avait subi déjà l'invasion des *Cimbres* et des *Teutons*; elle n'avait échappé à l'invasion des *Helvètes* que grâce à l'intervention de César. Au cinquième siècle, les Barbares trouvèrent la route à peu près libre en Gaule comme dans le reste de l'Empire. Ils n'eurent aucune peine à franchir la frontière, qui n'était plus gardée que par d'autres Barbares, fédérés ou lètes. Ils purent parcourir librement les provinces, parce que les armées qu'on leur opposait n'avaient plus aucune supériorité sur eux.

CAUSE DES INVASIONS : LES HUNS

L'invasion des Barbares germains fut provoquée par les mouvements d'autres Barbares plus sauvages encore, les *Huns*. Ce fut pour les fuir que les Germains abandonnèrent leur pays et se jetèrent sur l'Empire, dans l'espoir d'y trouver asile et protection.

Les Huns étaient de race jaune, proches parents des Mongols et des Turcs. Ils étaient petits, bruns, trapus. Ils avaient la tête très grosse, les cheveux raides, le nez aplati, les pommettes saillantes, les yeux obliques et tirés vers les tempes, les oreilles grandes et très écartées. Leurs tribus étaient à demi nomades comme le sont aujourd'hui les tribus de la Mongolie. Ils étaient pasteurs, chasseurs et pillards; ils vivaient de leurs troupeaux, de leur gibier et de leurs brigandages. Ils épouvantèrent tous ceux qui les approchèrent, et cette épouvante se retrouve dans les portraits qu'en ont laissés deux historiens contemporains des invasions, Ammien Marcellin et Jornandès.

« Les Huns, dit Ammien, dépassent en férocité et en barbarie tout ce qu'on peut imaginer de barbare et de féroce. Sous une forme humaine ils vivent à l'état d'animaux. Ils se nourrissent de racines de plantes sauvages et de viande à moitié crue, mortifiée entre leurs cuisses et le dos de leurs chevaux. Leur habillement consiste en une tunique de lin et une casaque de peaux de rats sauvages. La tunique est de couleur sombre et leur pourrit sur le corps. Ils se coiffent d'un bonnet et s'entourent les jambes de peaux de boucs. On les dirait cloués sur leurs petits chevaux, laids, mais infatigables et rapides comme l'éclair.

Ils passent leur vie à cheval; à cheval ils tiennent leurs assemblées, achètent, vendent, boivent, mangent : ils y dorment même. Rien n'égale l'adresse avec laquelle ils lancent à des distances prodigieuses leurs flèches armées d'os pointus, aussi durs et aussi meurtriers que le fer. »



TYPE DE LA RACE JAUNE. UN MONGOL.
D'après une photographie.
Les Mongols ont la peau jaune, les pommettes saillantes, les yeux bridés et tirés vers les tempes, la moustache rare et tombante. L'homme est ici coiffé d'un bonnet de fourrure.

Dès le second siècle de l'ère chrétienne, les Huns étaient établis sur l'Oural, au nord de la mer Caspienne, le long du Volga et jusqu'au pied du Caucase. Au quatrième siècle, ils poussèrent vers l'Ouest, ils passèrent sur le corps aux Barbares slaves qui, eux, restèrent attachés au sol. Vers 374, ils atteignirent les premiers Germains, les Goths, et tout aussitôt commencèrent, parmi les Germains épouvantés, l'exode général, la fuite vers l'Empire romain, et les invasions.

ATTILA

Poursuivant les Wisigoths qui fuyaient devant eux, les Huns franchirent les Karpathes, pénétrèrent et s'établirent dans une grande plaine où coule le Danube, et qui s'est appelée plus tard la Hongrie, du nom d'un autre peuple jaune, les Hongrois. Les invasions des Huns furent dès lors tout à fait différentes des invasions germaines; ce furent non pas des migrations du peuple entier, mais des expéditions de conquêtes, des campagnes faites par les guerriers seuls. Sous le règne d'*Attila* ils furent sur le point de constituer un grand empire barbare en face de l'Empire romain.

Jornandès dépeint Attila court de taille, large de poitrine, la tête grosse, les yeux petits, la barbe rare, le nez épaté, le teint presque noir. C'est le type du Kalmouk d'aujourd'hui. Jornandès ajoute qu'il fut « un homme né pour le pillage du monde et la terreur de la terre ». Attila aimait lui-même à se faire appeler « le fléau de Dieu » et il se vantait, dit-on, que « là où son cheval avait posé le pied, l'herbe ne repoussait jamais ».

Pendant un certain temps Attila, auquel l'Empereur avait donné le titre de général, *maître des milices*, toucha de l'Empire, sous le nom de solde, un véritable tribut. En 450, ce tribut lui fut

peuvent donner une idée de ce qu'étaient les invasions. Les Barbares en général n'étaient pas animés de sentiments hostiles à l'égard des pays qu'ils traversaient. Seulement, cette masse énorme d'individus ravageait tout pour vivre, et leur passage était la pire des catastrophes.

Au temps de la République romaine, la Gaule avait subi déjà l'invasion des *Cimbres* et des *Teutons*; elle n'avait échappé à l'invasion des *Helvètes* que grâce à l'intervention de César. Au cinquième siècle, les Barbares trouvèrent la route à peu près libre en Gaule comme dans le reste de l'Empire. Ils n'eurent aucune peine à franchir la frontière, qui n'était plus gardée que par d'autres Barbares, fédérés ou lètes. Ils purent parcourir librement les provinces, parce que les armées qu'on leur opposait n'avaient plus aucune supériorité sur eux.

CAUSE DES INVASIONS : LES HUNS

L'invasion des Barbares germains fut provoquée par les mouvements d'autres Barbares plus sauvages encore, les *Huns*. Ce fut pour les fuir que les Germains abandonnèrent leur pays et se jetèrent sur l'Empire, dans l'espoir d'y trouver asile et protection.

Les Huns étaient de race jaune, proches parents des Mongols et des Turcs. Ils étaient petits, bruns, trapus. Ils avaient la tête très grosse, les cheveux raides, le nez aplati, les pommettes saillantes, les yeux obliques et tirés vers les tempes, les oreilles grandes et très écartées. Leurs tribus étaient à demi nomades comme le sont aujourd'hui les tribus de la Mongolie. Ils étaient pasteurs, chasseurs et pillards : ils vivaient de leurs troupeaux, de leur gibier et de leurs brigandages. Ils épouvantèrent tous ceux qui les approchèrent, et cette épouvante se retrouve dans les portraits qu'en ont laissés deux historiens contemporains des invasions, Ammien Marcellin et Jornandès.

« Les Huns, dit Ammien, dépassent en férocité et en barbarie tout ce qu'on peut imaginer de barbare et de féroce. Sous une forme humaine ils vivent à l'état d'animaux. Ils se nourrissent de racines de plantes sauvages et de viande à moitié crue, mortifiée entre leurs cuisses et le dos de leurs chevaux. Leur habillement consiste en une tunique de lin et une casaque de peaux de rats sauvages. La tunique est de couleur sombre et leur pourrit sur le corps. Ils se coiffent d'un bonnet et s'entourent les jambes de peaux de boucs. On les dirait cloués sur leurs petits chevaux, laids, mais infatigables et rapides comme l'éclair.

Ils passent leur vie à cheval ; à cheval ils tiennent leurs assemblées, achètent, vendent, boivent, mangent : ils y dorment même. Rien n'égale l'adresse avec laquelle ils lancent à des distances prodigieuses leurs flèches armées d'os pointus, aussi durs et aussi meurtriers que le fer. »



TYPE DE LA RACE JAUNE. UN MONGOL.
D'après une photographie.
Les Mongols ont la peau jaune, les pommettes saillantes, les yeux bridés et tirés vers les tempes, la moustache rare et tombante. L'homme est ici coiffé d'un bonnet de fourrure.

Dès le second siècle de l'ère chrétienne, les Huns étaient établis sur l'Oural, au nord de la mer Caspienne, le long du Volga et jusqu'au pied du Caucase. Au quatrième siècle, ils poussèrent vers l'Ouest, ils passèrent sur le corps aux Barbares slaves qui, eux, restèrent attachés au sol. Vers 374, ils atteignirent les premiers Germains, les Goths, et tout aussitôt commencèrent, parmi les Germains épouvantés, l'exode général, la fuite vers l'Empire romain, et les invasions.

ATTILA

Poursuivant les Wisigoths qui fuyaient devant eux, les Huns franchirent les Karpathes, pénétrèrent et s'établirent dans une grande plaine où coule le Danube, et qui s'est appelée plus tard la Hongrie, du nom d'un autre peuple jaune, les Hongrois. Les invasions des Huns furent dès lors tout à fait différentes des invasions germaines ; ce furent non pas des migrations du peuple entier, mais des expéditions de conquêtes, des campagnes faites par les guerriers seuls. Sous le règne d'*Attila* ils furent sur le point de constituer un grand empire barbare en face de l'Empire romain.

Jornandès dépeint Attila court de taille, large de poitrine, la tête grosse, les yeux petits, la barbe rare, le nez épaté, le teint presque noir. C'est le type du Kalmouk d'aujourd'hui. Jornandès ajoute qu'il fut « un homme né pour le pillage du monde et la terreur de la terre ». Attila aimait lui-même à se faire appeler « le fléau de Dieu » et il se vantait, dit-on, que « là où son cheval avait posé le pied, l'herbe ne repoussait jamais ».

Pendant un certain temps Attila, auquel l'Empereur avait donné le titre de général, *maître des milices*, toucha de l'Empire, sous le nom de solde, un véritable tribut. En 450, ce tribut lui fut

refusé. « J'ai de l'or pour mes amis, du fer pour mes ennemis, » avait répondu l'Empereur Marcien. Attila se jeta sur la Gaule. En 451 il franchit le Rhin avec 500 000 hommes, dit-on. Il traversa d'abord la Belgique et la dévasta totalement. L'épouvante répandue par son armée était telle que tout prit la fuite devant lui, et qu'il ne rencontra d'abord aucune résistance : seuls les habitants de Paris, sous l'inspiration d'une jeune fille, *sainte Geneviève*, fermèrent leurs portes. Attila put arriver sans combattre jusqu'à Orléans.

A Orléans, l'évêque saint Aignan organisa la résistance. La ville tint assez longtemps pour que le général romain *Aétius* eût le temps de réunir une armée qui comprenait, outre les légions gallo-romaines, les contingents de tous les Barbares établis en Gaule, Wisigoths, Burgondes, Francs. L'armée de secours arriva sous les murs d'Orléans juste comme la ville, réduite par la famine, venait d'ouvrir ses portes et comme le pillage commençait.

Attila battit vivement en retraite vers la Champagne, où le pays plat était particulièrement favorable aux évolutions de sa nombreuse cavalerie. La bataille décisive eut lieu probablement entre Sens et Troyes aux *Champs Catalauniques* (451). Attila vaincu s'enferma derrière un retranchement fait de chariots, que ses adversaires, épuisés par leur victoire, n'essayèrent pas de forcer Aussi put-il se retirer au delà du Rhin, emportant le butin fait dans le nord de la Gaule.

Attila mourut en 453. Son empire s'écroula presque aussitôt au milieu des guerres dans lesquelles ses cinquante fils se disputèrent sa succession. Rien ne resta des invasions des Huns qu'un souvenir d'épouvante et des ruines accumulées dans le nord de la Gaule et sur tous les pays où le cyclone s'était abattu.

II

CLOVIS — FORMATION DU ROYAUME FRANC

LA GAULE EN 480

Trente ans après l'invasion des Huns, vers 480, l'état politique et religieux de la Gaule était le suivant :

Nominalement la Gaule faisait toujours partie de l'Empire romain. En fait, il n'y avait plus en Gaule de fonctionnaires impériaux gouvernant au nom de l'Empereur et pour l'Empereur. Un général romain *Egidius*, ancien lieutenant d'Aétius dans la campagne contre Attila, avait créé une sorte de royaume gallo-romain entre la Somme et la Loire. Son fils *Syagrius* lui avait succédé en 464.


TYPE DIT FRANC.
D'après une photographie.
Le type franc passe pour avoir subsisté dans une partie du Nord de la France et en Belgique. Il est caractérisé par les cheveux blond roux, les yeux bleus, la hardiesse du regard, le nez busqué et le menton saillant.

Dans le reste de la Gaule trois groupes de Barbares, les Wisigoths, les Burgondes, les Francs, étaient établis :

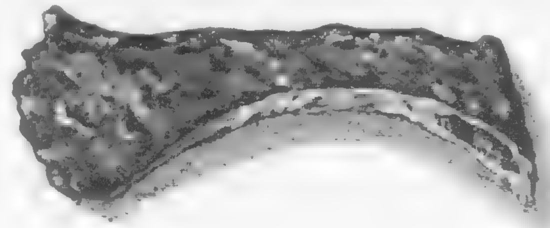
Les *Wisigoths*, des Pyrénées à la Loire ;

Les *Burgondes*, de la Loire au Rhin et dans la vallée du Rhône ;

Les *Francs*, au nord de la Somme, dans ce qui est aujourd'hui la Belgique et la Prusse rhénane.

Il est important de remarquer que ces Barbares étaient tous, au moins en apparence, établis en Gaule du consentement de l'Empereur, et que tous étaient nominalement au service de l'Empire et de l'Empereur. Les Wisigoths, par exemple, avaient promis, quand on leur abandonna par traité la vallée de la Garonne, « de servir fidèlement l'Empereur et d'employer leurs forces à la défense de l'Etat romain ».

En second lieu, dans les régions où les Barbares étaient établis, les Gallo-Romains n'étaient pas leurs sujets. Gallo-Romains et Barbares étaient égaux.


FRANCISQUE. — Cabinet des Médailles.
Hache de fer de 20 centimètres de long, pareille à une cognée de bûcheron, trouvée en 1663 à Tournai (Belgique), dans le tombeau de Childéric, père de Clovis. La francisque aux mains des guerriers francs était une redoutable arme de jet.

Enfin, dans quelque partie de la Gaule que ce fût, tout Gallo-Romain se regardait toujours comme sujet de l'Empereur. Il ne considérait comme souverain légitime que l'Empereur, il ne reconnaissait d'autorité légitime que celle qui émanait de l'Empereur. A ses yeux, les rois barbares, wisigoths, burgondes, francs, n'avaient d'autorité que parce qu'ils avaient des titres d'officiers impériaux. Ces sentiments de fidélité à l'Empire étaient entretenus

refusé. « J'ai de l'or pour mes amis, du fer pour mes ennemis, » avait répondu l'Empereur Marcien. Attila se jeta sur la Gaule. En 451 il franchit le Rhin avec 500 000 hommes, dit-on. Il traversa d'abord la Belgique et la dévasta totalement. L'épouvante répandue par son armée était telle que tout prit la fuite devant lui, et qu'il ne rencontra d'abord aucune résistance : seuls les habitants de Paris, sous l'inspiration d'une jeune fille, *sainte Geneviève*, fermèrent leurs portes. Attila put arriver sans combattre jusqu'à Orléans.

A Orléans, l'évêque saint Aignan organisa la résistance. La ville tint assez longtemps pour que le général romain *Aétius* eût le temps de réunir une armée qui comprenait, outre les légions gallo-romaines, les contingents de tous les Barbares établis en Gaule, Wisigoths, Burgondes, Francs. L'armée de secours arriva sous les murs d'Orléans juste comme la ville, réduite par la famine, venait d'ouvrir ses portes et comme le pillage commençait.

Attila battit vivement en retraite vers la Champagne, où le pays plat était particulièrement favorable aux évolutions de sa nombreuse cavalerie. La bataille décisive eut lieu probablement entre Sens et Troyes aux *Champs Catalauniques* (451). Attila vaincu s'enferma derrière un retranchement fait de chariots, que ses adversaires, épuisés par leur victoire, n'essayèrent pas de forcer. Aussi put-il se retirer au delà du Rhin, emportant le butin fait dans le nord de la Gaule.

Attila mourut en 453. Son empire s'écroula presque aussitôt au milieu des guerres dans lesquelles ses cinquante fils se disputèrent sa succession. Rien ne resta des invasions des Huns qu'un souvenir d'épouvante et des ruines accumulées dans le nord de la Gaule et sur tous les pays où le cyclone s'était abattu.

II

CLOVIS — FORMATION DU ROYAUME FRANC

LA GAULE EN 480

Trente ans après l'invasion des Huns, vers 480, l'état politique et religieux de la Gaule était le suivant :

Nominalement la Gaule faisait toujours partie de l'Empire romain. En fait, il n'y avait plus en Gaule de fonctionnaires impériaux gouvernant au nom de l'Empereur et pour l'Empereur. Un général romain *Egidius*, ancien lieutenant d'Aétius dans la campagne contre Attila, avait créé une sorte de royaume gallo-romain entre la Somme et la Loire. Son fils *Syagrius* lui avait succédé en 464.



TYPE DIT FRANC.
D'après une photographie.

Le type franc passe pour avoir subsisté dans une partie du Nord de la France et en Belgique. Il est caractérisé par les cheveux blond roux, les yeux bleus, la hardiesse du regard, le nez busqué et le menton saillant.

Dans le reste de la Gaule trois groupes de Barbares, les Wisigoths, les Burgondes, les Francs, étaient établis :

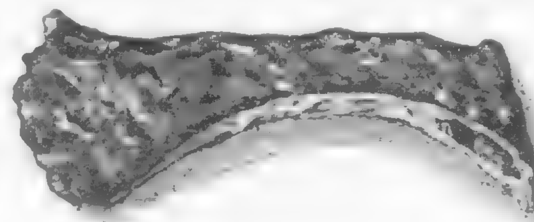
Les *Wisigoths*, des Pyrénées à la Loire ;

Les *Burgondes*, de la Loire au Rhin et dans la vallée du Rhône ;

Les *Francs*, au nord de la Somme, dans ce qui est aujourd'hui la Belgique et la Prusse rhénane.

Il est important de remarquer que ces Barbares étaient tous, au moins en apparence, établis en Gaule du consentement de l'Empereur, et que tous étaient nominalement au service de l'Empire et de l'Empereur. Les Wisigoths, par exemple, avaient promis, quand on leur abandonna par traité la vallée de la Garonne, « de servir fidèlement l'Empereur et d'employer leurs forces à la défense de l'Etat romain ».

En second lieu, dans les régions où les Barbares étaient établis, les Gallo-Romains n'étaient pas leurs sujets. Gallo-Romains et Barbares étaient égaux.

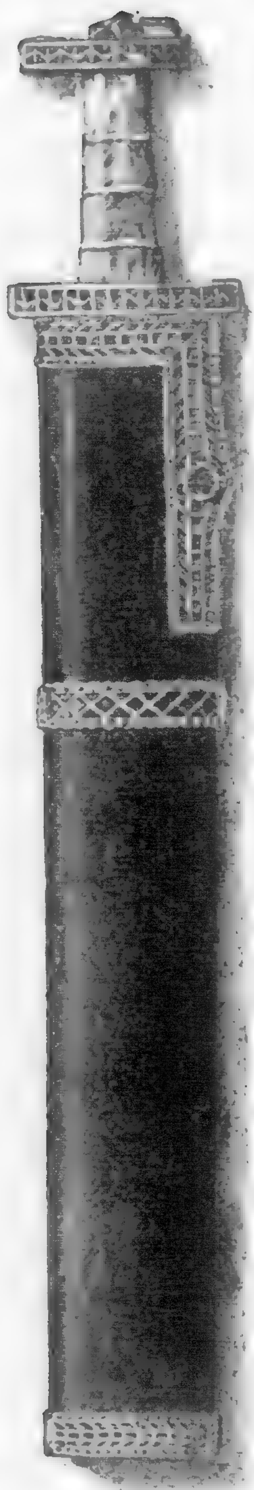


FRANCISQUE. — Cabinet des Médailles.

Hache de fer de 20 centimètres de long, pareille à une cognée de bûcheron, trouvée en 1663 à Tournai (Belgique), dans le tombeau de Childéric, *père de Clovis. La francisque aux mains des guerriers francs était une redoutable arme de jet.*

Enfin, dans quelque partie de la Gaule que ce fût, tout Gallo-Romain se regardait toujours comme sujet de l'Empereur. Il ne considérait comme souverain légitime que l'Empereur, il ne reconnaissait d'autorité légitime que celle qui émanait de l'Empereur. A ses yeux, les rois barbares, wisigoths, burgondes, francs, n'avaient d'autorité que parce qu'ils avaient des titres d'officiers impériaux. Ces sentiments de fidélité à l'Empire étaient entretenus

par le clergé catholique. Au point de vue religieux, les Gallo-Romains étaient catholiques. Les Wisigoths et les Burgondes étaient hérétiques ariens. Les Francs étaient encore païens.



Épée franque. — Photographie prise au Cabinet des Médailles.

L'épée provient du tombeau de Childéric. Elle mesure de bout en bout 66 centimètres; le fourreau est large de 7 centimètres. Les ornements sont en émail rouge cloisonné d'or. La poignée est faite d'une feuille d'or. La lame a été détruite par la rouille.

LES FRANCS

Les Francs étaient les moins nombreux des Barbares établis en Gaule. Ils devaient seuls cependant créer une œuvre durable : en effet la France et l'Allemagne sont en partie sorties d'eux.

Sidoine Apollinaire, évêque de Clermont au cinquième siècle, les a dépeints grands, roux, ramenant leurs cheveux du sommet de la tête vers le front, laissant ainsi la nuque à découvert; les yeux verdâtres et humides; « sur leur visage rasé, dit-il, le peigne ne rencontre que de maigres moustaches ». Ils portaient des vêtements collants; une culotte laissant nu le jarret; une tunique qu'une large ceinture « serrait sur leur ventre étroit ».

De nombreuses sépultures découvertes en Belgique ont confirmé l'exactitude de la description et livré quantité d'armes. C'étaient : l'épée que le guerrier portait à droite, suspendue à un baudrier; le coutelas, porté au ceinturon auquel étaient accrochés des objets de toilette, ciseaux, peigne, poinçon, des clefs, une bourse. L'arme par excellence était la *francisque*, une hache à manche court, arme de jet autant qu'arme de main, et qui rarement manquait le but où l'avait dirigé l'œil exercé du guerrier franc. A la francisque s'ajoutait la *framée*, lance à large fer plat, et le *hang* ou *angon*, un javelot muni d'une corde, qui servait comme de harpon. Ni casque, ni cuirasse, seulement un petit bouclier rond.

Les Francs ne formaient pas un peuple. Ils se divisaient en deux groupes : *Francs Saliens*, d'abord établis dans la Hollande actuelle, et *Francs Ripuaires*, sur le Rhin.

Chacun de ces groupes se subdivisait

lui-même en tribus, et chacune de ces tribus avait son roi. Une des tribus des Francs Saliens, celle des *Sicambres*, qui probablement ne comptait pas plus de cinq à six mille guerriers, était établie à Tournai, en Belgique. En 481, elle avait pour roi un petit-fils de Mérovée, ***Clovis***.

HISTOIRE DE CLOVIS

En 486, Clovis attaqua Syagrius et le vainquit à *Soissons*. Cette victoire lui permit d'étendre peu à peu jusqu'à la Loire les cantonnements des Francs. En 493, il épousa, quoique païen, une princesse catholique, *Clotilde*, nièce du roi des Burgondes, Gondebaud. Trois ans plus tard, les Alamans, peuple germain, franchissaient le Rhin et envahissaient la Gaule. Clovis les battit et les soumit : il commençait ainsi la conquête de la Germanie.

Pendant la bataille, comme ses guerriers pliaient, Clovis avait invoqué l'aide du Christ : « Dieu de Clotilde, si tu me donnes la victoire, je croirai en toi et je me ferai baptiser en ton nom. »

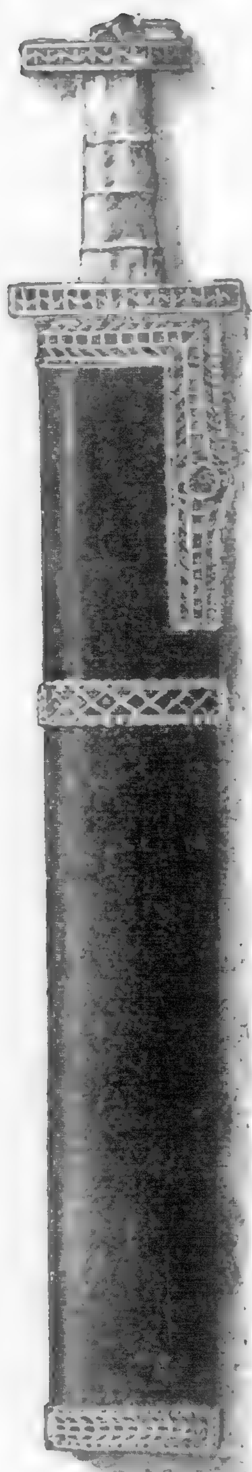
Vainqueur, Clovis tint sa promesse. Il se fit instruire par saint Remy qui le baptisa à Reims ainsi que trois mille de ses guerriers : « Courbe la tête, Sicambre adouci, dit l'évêque en versant l'eau sur le front du roi, brûle ce que tu as adoré, et adore ce que tu as brûlé. »



Chef franc. — Restitution du Musée d'Artillerie.

Il est casqué, vêtu d'un manteau et d'une veste de fourrure par-dessus la tunique. Le pantalon est serré aux jambes par des bandelettes qui partent de la chaussure. Il tient à la main gauche une framée, à la main droite la francisque. Un bouclier et une épée sont suspendus à deux baudriers croisés sur la poitrine.

par le clergé catholique. Au point de vue religieux, les Gallo-Romains étaient catholiques. Les Wisigoths et les Burgondes étaient hérétiques ariens. Les Francs étaient encore païens.



ÉPÉE FRANQUE. — Photographie prise au Cabinet des Médailles.

L'épée provient du tombeau de Childéric. Elle mesure de bout en bout 66 centimètres; le fourreau est large de 7 centimètres. Les ornements sont en émail rouge cloisonné d'or. La poignée est faite d'une feuille d'or. La lame a été détruite par la rouille.

LES FRANCS Les Francs étaient les moins nombreux des Barbares établis en Gaule. Ils devaient seuls cependant créer une œuvre durable : en effet la France et l'Allemagne sont en partie sorties d'eux.

Sidoine Apollinaire, évêque de Clermont au cinquième siècle, les a dépeints grands, roux, ramenant leurs cheveux du sommet de la tête vers le front, laissant ainsi la nuque à découvert; les yeux verdâtres et humides; « sur leur visage rasé, dit-il, le peigne ne rencontre que de maigres moustaches ». Ils portaient des vêtements collants; une culotte laissant nu le jarret; une tunique qu'une large ceinture « serrait sur leur ventre étroit ».

De nombreuses sépultures découvertes en Belgique ont confirmé l'exactitude de la description et livré quantité d'armes. C'étaient : l'épée que le guerrier portait à droite, suspendue à un baudrier; le coutelas, porté au ceinturon auquel étaient accrochés des objets de toilette, ciseaux, peigne, poinçon, des clefs, une bourse. L'arme par excellence était la *francisque*, une hache à manche court, arme de jet autant qu'arme de main, et qui rarement manquait le but où l'avait dirigé l'œil exercé du guerrier franc. A la francisque s'ajoutait la *framée*, lance à large fer plat, et le *hang* ou *angon*, un javelot muni d'une corde, qui servait comme de harpon. Ni casque, ni cuirasse, seulement un petit bouclier rond.

Les Francs ne formaient pas un peuple. Ils se divisaient en deux groupes : *Francs Saliens*, d'abord établis dans la Hollande actuelle, et *Francs Ripuaires*, sur le Rhin.

Chacun de ces groupes se subdivisait

lui-même en tribus, et chacune de ces tribus avait son roi. Une des tribus des Francs Saliens, celle des *Sicambres*, qui probablement ne comptait pas plus de cinq à six mille guerriers, était établie à Tournai, en Belgique. En 481, elle avait pour roi un petit-fils de Mérovée, ***Clovis***.

HISTOIRE DE CLOVIS En 486, Clovis attaqua Syagrius et le vainquit à *Soissons*. Cette victoire lui permit d'étendre peu à peu jusqu'à la Loire les cantonnements des Francs. En 493, il épousa, quoique païen, une princesse catholique, *Clotilde*, nièce du roi des Burgondes, Gondebaud. Trois ans plus tard, les Alamans, peuple germain, franchissaient le Rhin et envahissaient la Gaule. Clovis les battit et les soumit : il commençait ainsi la conquête de la Germanie.

Pendant la bataille, comme ses guerriers pliaient, Clovis avait invoqué l'aide du Christ : « Dieu de Clotilde, si tu me donnes la victoire, je croirai en toi et je me ferai baptiser en ton nom. »

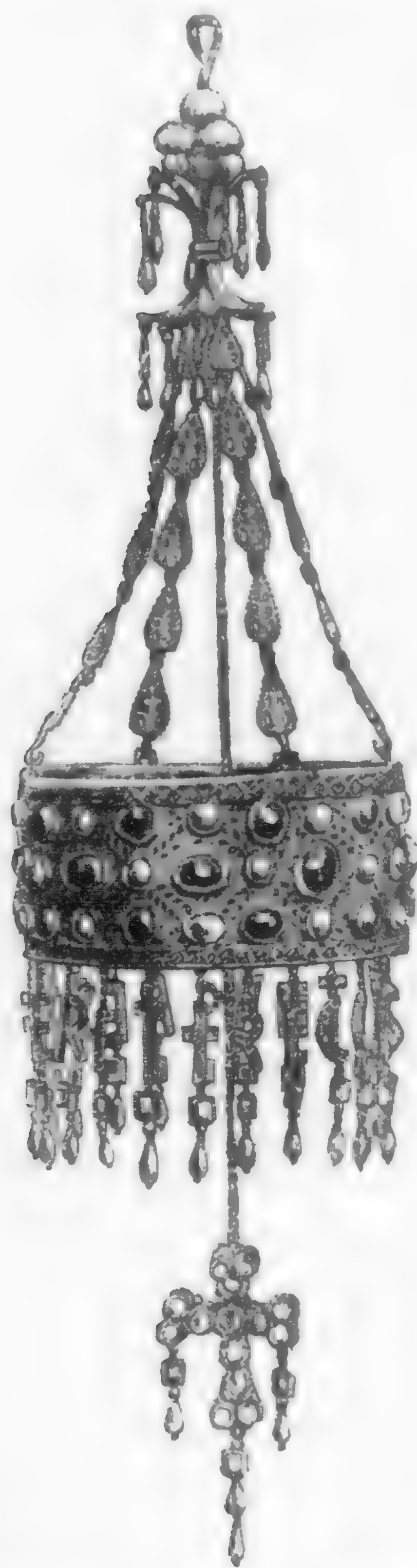
Vainqueur, Clovis tint sa promesse. Il se fit instruire par saint Remy qui le baptisa à Reims ainsi que trois mille de ses guerriers : « Courbe la tête, Sicambre adouci, dit l'évêque en versant l'eau sur le front du roi, brûle ce que tu as adoré, et adore ce que tu as brûlé. »



CHEF FRANC. — Restitution du Musée d'Artillerie.

Il est casqué, vêtu d'un manteau et d'une veste de fourrure par-dessus la tunique. Le pantalon est serré aux jambes par des bandelettes qui partent de la chaussure. Il tient à la main gauche une framée, à la main droite la francisque. Un bouclier et une épée sont suspendus à deux baudriers croisés sur la poitrine.

En 500, Clovis attaqua et vainquit le roi des Burgondes qui s'engagea à payer tribut. En 507, il entreprenait une expédition contre le roi des Wisigoths, Alaric II. Celui-ci fut vaincu et tué à *Vouillé* près de Poitiers. Clovis s'empara de la plus grande partie de l'Aquitaine, c'est-à-dire du pays depuis la Loire jusqu'aux Pyrénées. Comme il venait d'achever sa conquête, il reçut de l'empereur Anastase le grade de *patrice* et de *consul*. Clovis mourut en 511, après avoir fait disparaître par une série de meurtres les rois des diverses tribus franques. Son autorité était établie sur la Gaule entière, moins la vallée de la Saône et du Rhône.



COURONNE DU ROI WISIGOTH RECCESVINTHUS (649-672). — (Musée de Cluny.)

Trouvée en 1859 près de Tolède (Espagne), elle est en or, ornée de perles et de saphirs. Elle date du septième siècle; elle est donc postérieure à Clovis. Elle dut être suspendue dans une église, de là les chaînettes, les pendeloques et la croix, ajoutées en haut et en bas

Cette conquête commencée avec de très faibles ressources, cinq à six mille guerriers au plus, n'a été possible que grâce à un concours de circonstances favorables et à une politique habile qu'il est curieux d'étudier.

CLOVIS ROI FRANC

Il y avait dans Clovis un double personnage : il était roi d'une tribu franque; il était officier de l'armée romaine.

Dans sa tribu les guerriers l'avaient élu roi en le hissant sur un bouclier et en le promenant ainsi autour du camp. Ils ne le considéraient du reste que comme le premier d'entre eux; dans le partage du butin de guerre sa part ne lui était pas attribuée autrement qu'à un guerrier ordinaire; elle était déterminée pour lui comme

pour les autres, par le sort. Au lendemain de la bataille de Soissons, l'évêque de Reims, saint Remi, sollicitait de Clovis la restitution d'un vase précieux pris dans une église. Comme on allait partager le butin, Clovis demanda à ses guerriers de lui donner le vase hors part : « Tu n'auras que ce que le sort t'accordera », répondit l'un d'eux, en frappant le vase de sa francisque. Clovis dut dévorer l'affront.

L'année suivante, passant la revue des guerriers, Clovis avisa celui qui l'avait outragé. Il lui reprocha le mauvais état de ses armes, et, les lui arrachant, les jeta à terre. Tandis que le Franc se baissait pour les ramasser, Clovis lui fendit la tête d'un coup de hache en disant : « Ainsi as-tu fait au vase l'an dernier à Soissons. » Grégoire de Tours, qui a laissé ce récit, ajoute : « Il parvint de la sorte à inspirer à tous une grande crainte ».

Cette anecdote montre combien était faible, au moins au début, l'autorité du roi franc sur les Francs eux-mêmes : elle avait juste pour mesure la vigueur de son bras. Ce n'est pas de là qu'il a pu tirer la force nécessaire pour soumettre la Gaule entière.

CLOVIS OFFICIER ROMAIN

Mais les Francs formant un corps auxiliaire de l'armée romaine, leurs rois étaient officiers impériaux et portaient un titre romain. Clovis était *vir illuster*. Ce titre lui donnait une autorité légale aux yeux des Gallo-Romains qui, on l'a vu, reconnaissaient toujours l'Empereur pour souverain. Syagrius prenant le titre de roi n'était pour beaucoup qu'un usurpateur et un rebelle à l'Empereur. Clovis marchant contre lui et le battant était comme le défenseur et le vengeur de l'autorité impériale.

Quand les Alamans essayèrent de pénétrer en Gaule, Clovis courant au-devant d'eux était dans son rôle d'officier impérial et de chef d'auxiliaires chargés de la défense des frontières. Il réunit donc sous ses ordres, avec ses guerriers francs, les débris des légions et les contingents des villes gallo-romaines. En sauvant la Gaule d'une invasion nouvelle, lorsqu'il battit les Alamans, il mérita la reconnaissance de la population.

Enfin, en 509, il reçut à Tours de l'empereur Anastase le grade de *patrice* et de *consul*. Il se hâta de se revêtir des insignes de sa nouvelle dignité et de se montrer au peuple dans son uniforme romain. « Dès lors, dit Grégoire de Tours, on lui parla comme à un consul et à l'empereur. » Clovis s'établit à Paris dans l'ancien palais de l'empereur Julien. Il n'est pas douteux

que la Gaule, acceptant l'autorité de Clovis, obéissait non pas au roi franc, mais au dignitaire romain.

CLOVIS ET LE CLERGÉ

La principale cause du succès de Clovis est dans l'appui que lui prêta le clergé catholique.

Clovis barbare avait du barbare la finesse, la dissimulation, l'habileté à tendre des pièges. Il avait aussi un sens politique très éveillé. Il sut comprendre combien était grande l'influence du clergé catholique sur la population gallo-romaine, et, bien avant qu'il pensât à se convertir, il s'appliquait à gagner la bienveillance du clergé. L'épisode du vase de Soissons est, à cet égard, très significatif.

De son côté, le clergé ne ménagea pas son concours à Clovis : au début, parce qu'il était païen. Il s'agissait de le gagner et de l'amener à se convertir. Les évêques poursuivaient sa conversion avec d'autant plus de zèle qu'ils avaient besoin d'un protecteur contre les persécutions des rois barbares, Burgondes et surtout Wisigoths, chrétiens, mais hérétiques. Ce fut prodablement saint Remy qui prépara le mariage de Clovis avec Clotilde, princesse catholique. L'un des premiers résultats de ce mariage fut que les habitants de Paris ouvrirent à Clovis la ville qu'ils lui avaient jusqu'alors obstinément fermée.

Après son baptême, Clovis, seul roi catholique, se trouva naturellement le chef des catholiques et leur protecteur officiel. Un évêque du pays des Burgondes lui écrivait : « Lorsque tu combats, c'est nous qui triomphons ». Les guerres contre les Burgondes, et surtout contre les Wisigoths persécuteurs des évêques, furent de véritables expéditions religieuses, presque des croisades. Avant de marcher contre les Wisigoths, Clovis réunit ses guerriers et leur dit : « Il me déplaît que des hérétiques possèdent la plus grande partie de la Gaule. Marchons contre eux, et avec l'aide de Dieu nous prendrons leur terre qui est bonne. »

Ce fut sa conversion, au moins autant que ses titres impériaux, qui permit à Clovis d'être, dans les dernières années de sa vie, le chef de la plus grande partie de la Gaule. *Le chef, mais non pas le roi* : rien n'est plus contraire à la réalité historique que d'imaginer Clovis roi à la façon des souverains modernes, c'est-à-dire souverain d'une Gaule unifiée, gouvernant, administrant et promulguant des lois que des fonctionnaires nommés par lui auraient fait appliquer partout.

III

DÉMEMBREMENT DU ROYAUME FRANC INSTITUTIONS ET MOEURS DE L'ÉPOQUE MÉROVINGIENNE

LES DESCENDANTS DE CLOVIS

Les descendants de Clovis, que l'on a l'habitude d'appeler les ***Mérovingiens***, du nom de Mérovée, grand-père de Clovis, régnèrent jusqu'à 752, soit deux cent quarante ans environ. Dans leur histoire, on peut distinguer deux périodes. Dans la première période, pendant un peu plus d'un siècle, jusqu'en 638, date de la mort de Dagobert, les rois Mérovingiens furent des personnages actifs. Mais, à partir de 638, ils ne furent plus rois que de nom; le pouvoir fut exercé par les *Maires du Palais* : c'est la période des *rois fainéants* pendant laquelle se prépara l'avènement d'une dynastie nouvelle, la *dynastie carolingienne*.

Les fils de Clovis : Thierry, Clodomir, Childebert, Clotaire, se partagèrent la succession paternelle. En 558, par suite de la mort de ses frères, ***Clotaire*** se trouva seul roi. Sous ses fils et ses petits-fils, pendant cinquante ans, de 561 à 613, les guerres civiles remplacèrent les guerres de conquête et de pillage.

Ces guerres eurent pour cause première un drame de famille. Sigebert et Chilpéric, deux des fils de Clotaire, avaient épousé le premier ***Brunehaud***, le second ***Galsuinde***, filles du roi des Wisigoths d'Espagne. Sous l'influence d'une femme franque, ***Frédégonde***, Chilpéric fit étrangler Galsuinde. Brunehaud voulut venger sa sœur et poussa Sigebert à la guerre. Sigebert s'était déjà rendu maître de la plus grande partie des États de Chilpéric quand deux émissaires de Frédégonde le poignardèrent dans son camp. La lutte se poursuivit entre Frédégonde et Brunehaud. Les fils et les petits-fils de celle-ci périrent presque tous de mort violente. Brunehaud elle-même, en 613, fut livrée au fils de Frédégonde, ***Clotaire II***, qui fit attacher cette femme de soixante-dix ans à la queue d'un cheval indompté. Clotaire II se trouva comme son grand-père seul roi de tous les États francs.

Le règne de son fils **Dagobert** (628-638) ne fut pas sans éclat, et son nom est resté populaire. C'est que Dagobert essaya de maintenir l'ordre et de faire rendre justice à tous; c'est aussi qu'il mérita la bienveillance du clergé en s'entourant d'évêques comme *saint Éloi* et *saint Ouen*, et en se montrant généreux envers les églises. Il fonda, près de Paris, l'abbaye de Saint-Denis, qui devint le lieu de sépulture des rois de France. Après lui commence la série des rois Fainéants.



SCEAU DE DAGOBERT (Archives nationales).

Le sceau est le cachet apposé au bas d'un acte en mode de signature. Dagobert est représenté une palme à la main, casqué comme le guerrier reproduit page 31. On lit : Dei (en abrégé) gracia Dagobertus Rex : Dagobert roi par la grâce de Dieu. En haut les différentes lettres du nom du roi, disposées en croix, constituent la signature.

DÉMEMBREMENT DU ROYAUME FRANC

Le fait le plus intéressant de la première période de l'histoire mérovingienne est le démembrement du royaume franc et la division de l'ancienne Gaule en un certain nombre de régions à caractères bien tranchés. Cette division ne s'est pas faite d'un coup et les frontières de ces régions ont plus d'une fois varié. Pourtant, à dater du partage qui suivit la mort de Clotaire Ier (561), on distingue une *Austrasie* ou royaume de l'Est, une *Neustrie* (Gaule du Nord-Ouest), une *Burgondie* (pays de la Saône et du Rhône); chacune de ces régions forme un royaume. On distingue également une *Aquitaine*, limitée au Nord par la Loire, à l'Est par les Cévennes. Mais l'Aquitaine est encore partagée entre les rois des trois royaumes d'Austrasie, de Neustrie et de Burgondie. C'est seulement à dater de Dagobert qu'elle forme à son tour un État indépendant.

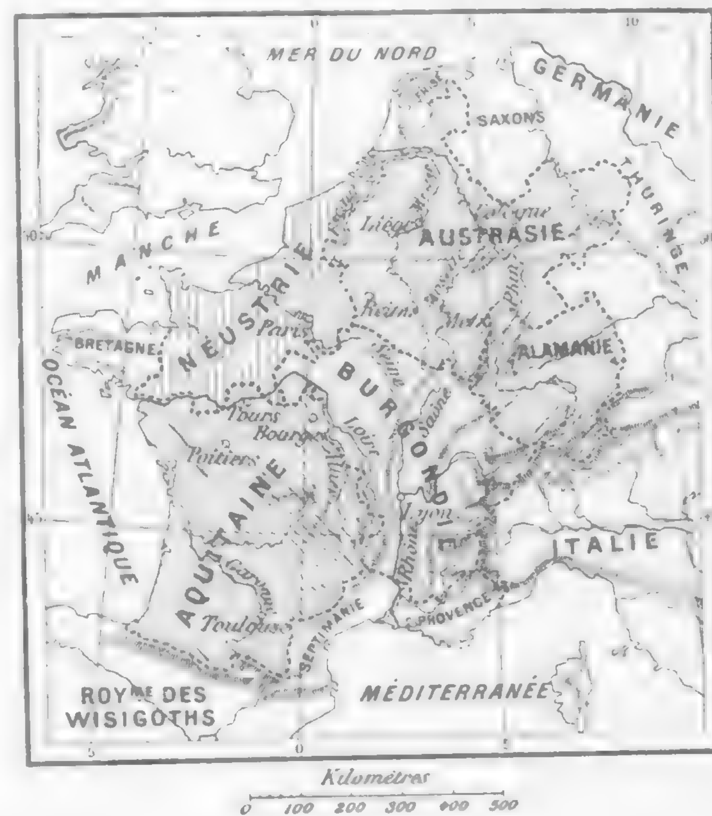
Tandis qu'en Austrasie le pays appartenait presque en entier aux guerriers francs, en Neustrie il y avait encore à côté des Francs un assez grand nombre de propriétaires gallo-romains : on appelait l'Austrasie la *Francie germanique*, la Neustrie la *Francie romaine*. Mais la persistance de la civilisation romaine était plus marquée encore en Burgondie et surtout en Aquitaine. L'Aquitaine avait été le plus riche et le plus prospère de tous les pays gaulois. Les Francs ne s'y étaient pas établis, ils n'y paraissaient que pour piller et ravager. Ces

violences avaient mis au cœur des Aquitains, outre un mépris profond pour la barbarie grossière des hommes du Nord, une haine des Francs qui devait persister pendant plusieurs siècles.

CARACTÈRES DE LA ROYAUTÉ MÉROVINGIENNE

Les rois mérovingiens ont eu un double caractère : ils ont été rois des Francs et rois des Gallo-Romains.

Rois des Francs, les successeurs de Clovis ne sont pas mieux obéis que Clovis lui-même. Les guerriers qui les entourent, ceux que l'on appelait leurs *leudes*, c'est-à-dire leurs *gens*, ne les servent que pour le butin. En 532, Thierry, fils de Clovis, n'ayant pas voulu marcher avec ses frères contre les Burgondes, ses leudes viennent le trouver : « Si tu ne veux pas aller avec tes frères, nous te quitterons et nous les suivrons au lieu de toi. » Thierry, pour les retenir, dut les conduire au pillage de sa part d'Aquitaine, l'Auvergne.



DÉMEMBREMENT DU ROYAUME FRANC.

A défaut de pays à piller, les rois donnent à leurs leudes pour se les attacher quelques portions de leurs domaines; les terres ainsi données sont ce que l'on appelle des *bénéfices*. Les rois pouvaient d'abord reprendre les bénéfices quand le leude manquait à son service. Mais en 587, par le *traité d'Andelot*, les leudes firent proclamer que les bénéfices seraient viagers, c'est-à-dire donnés pour la vie. Les rois mérovingiens ont ainsi donné peu à peu aux leudes toute leur fortune; quand ils n'eurent plus rien à distribuer, ils n'eurent plus personne pour les servir, et les Carolingiens les remplacèrent.

Rois des Gallo-Romains, entourés de riches Gallo-Romains, les Mérovingiens ont connu l'organisation impériale et ont cherché à l'imiter. Ils se sont parés de titres pompeux; ils ont pris

Le règne de son fils ***Dagobert*** (628-638) ne fut pas sans éclat, et son nom est resté populaire. C'est que Dagobert essaya de maintenir l'ordre et de faire rendre justice à tous; c'est aussi qu'il mérita la bienveillance du clergé en s'entourant d'évêques comme *saint Éloi* et *saint Ouen*, et en se montrant généreux envers les églises. Il fonda, près de Paris, l'abbaye de Saint-Denis, qui devint le lieu de sépulture des rois de France. Après lui commence la série des rois Fainéants.



SCEAU DE DAGOBERT (Archives nationales).

Le sceau est le cachet apposé au bas d'un acte en mode de signature. Dagobert est représenté une palme à la main, casqué comme le guerrier reproduit page 31. On lit : Dei *(en abrégé)* gracia Dagobertus Rex : *Dagobert roi par la grâce de Dieu. En haut les différentes lettres du nom du roi, disposées en croix, constituent la signature.*

DÉMEMBREMENT DU ROYAUME FRANC

Le fait le plus intéressant de la première période de l'histoire mérovingienne est le démembrement du royaume franc et la division de l'ancienne Gaule en un certain nombre de régions à caractères bien tranchés. Cette division ne s'est pas faite d'un coup et les frontières de ces régions ont plus d'une fois varié. Pourtant, à dater du partage qui suivit la mort de Clotaire Ier (561), on distingue une *Austrasie* ou royaume de l'Est, une *Neustrie* (Gaule du Nord-Ouest), une *Burgondie* (pays de la Saône et du Rhône); chacune de ces régions forme un royaume. On distingue également une *Aquitaine*, limitée au Nord par la Loire, à l'Est par les Cévennes. Mais l'Aquitaine est encore partagée entre les rois des trois royaumes d'Austrasie, de Neustrie et de Burgondie. C'est seulement à dater de Dagobert qu'elle forme à son tour un État indépendant.

Tandis qu'en Austrasie le pays appartenait presque en entier aux guerriers francs, en Neustrie il y avait encore à côté des Francs un assez grand nombre de propriétaires gallo-romains : on appelait l'Austrasie la *Francie germanique*, la Neustrie la *Francie romaine*. Mais la persistance de la civilisation romaine était plus marquée encore en Burgondie et surtout en Aquitaine. L'Aquitaine avait été le plus riche et le plus prospère de tous les pays gaulois. Les Francs ne s'y étaient pas établis, ils n'y paraissaient que pour piller et ravager. Ces

violences avaient mis au cœur des Aquitains, outre un mépris profond pour la barbarie grossière des hommes du Nord, une haine des Francs qui devait persister pendant plusieurs siècles.

CARACTÈRES DE LA ROYAUTÉ MÉROVINGIENNE

Les rois mérovingiens ont eu un double caractère : ils ont été rois des Francs et rois des Gallo-Romains.

Rois des Francs, les successeurs de Clovis ne sont pas mieux obéis que Clovis lui-même. Les guerriers qui les entourent, ceux que l'on appelait leurs *leudes*, c'est-à-dire leurs *gens*, ne les servent que pour le butin. En 532, Thierry, fils de Clovis, n'ayant pas voulu marcher avec ses frères contre les Burgondes, ses leudes viennent le trouver : « Si tu ne veux pas aller avec tes frères, nous te quitterons et nous les suivrons au lieu de toi. » Thierry, pour les retenir, dut les conduire au pillage de sa part d'Aquitaine, l'Auvergne.



DÉMEMBREMENT DU ROYAUME FRANC.

A défaut de pays à piller, les rois donnent à leurs leudes pour se les attacher quelques portions de leurs domaines; les terres ainsi données sont ce que l'on appelle des *bénéfices*. Les rois pouvaient d'abord reprendre les bénéfices quand le leude manquait à son service. Mais en 587, par le *traité d'Andelot*, les leudes firent proclamer que les bénéfices seraient viagers, c'est-à-dire donnés pour la vie. Les rois mérovingiens ont ainsi donné peu à peu aux leudes toute leur fortune; quand ils n'eurent plus rien à distribuer, ils n'eurent plus personne pour les servir, et les Carolingiens les remplacèrent.

Rois des Gallo-Romains, entourés de riches Gallo-Romains, les Mérovingiens ont connu l'organisation impériale et ont cherché à l'imiter. Ils se sont parés de titres pompeux; ils ont pris

le titre d'*Auguste*[1]; ils ont eu comme les Empereurs un *Palais*, c'est-à-dire un ensemble de personnes qui les servaient et qui étaient censées administrer l'État : trésoriers, camériers, référendaires, comtes du Palais. Un de ces personnages, le *majordome* ou *maire du Palais*, d'abord simple chef des domestiques et administrateur de la fortune royale, devait finir par être le véritable roi. Les Mérovingiens, en tête de leurs actes, emploient les formules impériales : « Nous voulons, nous ordonnons. » En réalité, la puissance des rois est presque nulle. Ils ne peuvent pas se faire payer les impôts jadis établis par les Empereurs. Leurs royaumes sont divisés en *cités* comme jadis l'Empire, et des *comtes* administrent en leur nom. Mais sous le règne de Clotaire II, en 614, les leudes et les évêques, par la *Constitution perpétuelle*, imposent aux rois l'obligation de ne choisir le comte que parmi les grands propriétaires de la cité; le comte y devint rapidement beaucoup plus roi que le roi lui-même.

LES LOIS BARBARES : LE WEHRGELD

L'une des originalités de l'époque mérovingienne et qui montre bien la faiblesse des rois, c'est que, dans aucun des royaumes, il n'existe une loi commune à tous les habitants. De nos jours, à quelque nationalité qu'on appartienne, on est soumis à la loi du pays où l'on habite : un Allemand vivant en France est soumis à la loi française. On dit que les lois sont *territoriales*. Aux temps mérovingiens, elles étaient *personnelles*. Chaque individu devait être jugé d'après la loi de la nation à laquelle il appartenait, le Gallo-Romain, d'après la loi romaine; le Franc-Salien, d'après la loi salique; et de même pour le Ripuaire, le Burgonde, l'Alaman, le Bavarois, le Wisigoth, etc.

Les lois barbares n'étaient guère que des lois pénales, ou mieux un tarif des sommes dues pour la réparation du dommage causé à autrui. Ce tarif, le *wehrgeld* ou *composition*, variait selon les lois, la qualité des victimes et les circonstances du délit. Pour le meurtre d'un évêque, un Ripuaire devait payer 900 sous d'or (le sou d'or vaudrait 100 francs), un Alaman 960. Le meurtre d'un esclave coûtait 30 sous d'or à un Ripuaire, 20 à un Bavarois. On devait 100 sous d'or pour une main coupée, 45 seulement si elle pendait encore, 62 si elle était tordue. Chez les Saliens un pouce valait 45 sous; le second doigt « qui sert à tendre l'arc » en valait 35, et le petit 15. Il existait même un

1. Titre porté par les empereurs romains.

tarif pour les injures : il en coûtait 6 sous d'or d'avoir traité quelqu'un de *Lièvre*, c'est-à-dire de lâche.

LES ORDALIES

Pour démontrer la culpabilité ou l'innocence d'un accusé, l'on recourait aux *épreuves* ou *ordalies*, ou bien au *duel judiciaire*. Les épreuves se faisaient par l'eau ou par le feu. Dans l'épreuve par le feu, l'accusé devait porter pendant quelques pas un fer rouge. Si trois jours après ses mains ne présentaient aucune trace de brûlures ou si les brûlures avaient un certain aspect, il était déclaré innocent.

Dans le duel judiciaire, l'on mettait aux prises l'accusateur et l'accusé, ou à leur défaut, des *champions* qui les représentaient. Le vainqueur était réputé avoir dit vrai, parce que, pensait-on, Dieu ne pouvait permettre que l'innocent succombât. Aussi appelait-on le duel judiciaire, le *jugement de Dieu*.

LES MŒURS

Les récits de Grégoire de Tours, contemporain des événements, suffiraient à faire juger les âmes et les mœurs des temps mérovingiens.

On y voit Clotaire, fils de Clovis, tuer à coups de couteau ses neveux, des enfants de dix et sept ans; le même Clotaire, plus tard, mettre de sa propre main le feu à une chaumière où il avait fait enfermer son fils Chram, sa femme et ses enfants. On ne peut compter les assassinats commis par ordre de Brunehaut et de Frédégonde : celle-ci fait poignarder son mari et essaie d'étrangler elle-même sa fille.

Par les rois on peut deviner ce que furent les sujets. Grégoire de Tours écrit à propos du passage des leudes de Thierry : « Rien ne fut laissé aux habitants, si ce n'est la terre que les Barbares ne pouvaient emporter. » L'histoire des sixième et septième siècles est toute remplie de violences, de pillages, de brigandages et de sang. L'établissement de la puissance franque en Gaule a été marqué par un véritable retour à la sauvagerie. Les fils et les petits-fils de Clovis font invinciblement penser aux grands chefs noirs, Samory, Rabah, dont nous avons détruit la puissance sanglante au Soudan et sur le lac Tchad.

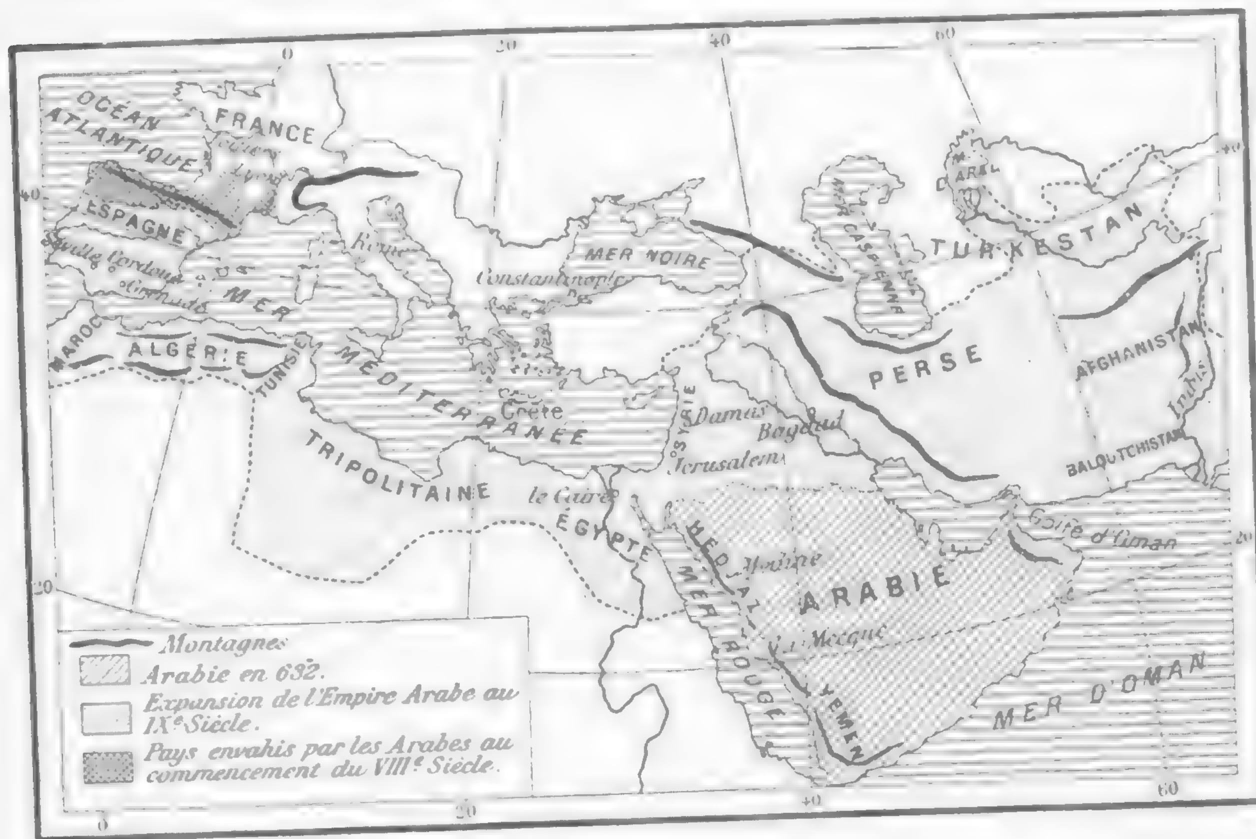
CHAPITRE III

LES ARABES, MAHOMET L'ISLAMISME, LE MONDE MUSULMAN

IMPORTANCE DE L'HISTOIRE DE L'ISLAMISME

Au commencement du septième siècle, dans cette Asie qui mériterait le nom de *mère des religions*, puisque toutes les grandes doctrines religieuses en sont sorties, est née une religion nouvelle, l'***Islamisme***, ou *religion musulmane*.

L'Islamisme a conquis une grande partie de l'Afrique et de l'Asie ; il a pénétré jusqu'en Europe. Il a été la cause première



L'Arabie et les pays conquis par les Arabes.

des plus grandes et des plus longues guerres du Moyen Age : les *Croisades*. Ses progrès ont été continus. Aujourd'hui même aucune religion ne gagne autant de nouveaux fidèles, particulièrement en Chine, dans l'Inde et au Soudan, et l'on estime à plus de deux cent soixante millions le nombre des musulmans.

En outre la diffusion de l'Islamisme au Moyen Age fut accom-

pagnée d'une brillante civilisation et en particulier d'une merveilleuse floraison d'art.

L'ARABIE ET LES ARABES

L'Islamisme est né en Arabie. Dans cette massive presqu'île, grande six fois comme la France, les cinq sixièmes du territoire sont des déserts inhabitables.

La plus grande partie de la population est groupée sur la côte, plus fertile, dans l'*Yemen* et l'*Hedjaz* : c'est là que se trouvent les villes, comme la *Mecque* et *Médine*.

Les Arabes étaient de race blanche. Ils appartenaient à la *branche sémitique* et étaient parents des Hébreux. Il y avait chez eux un singulier mélange de sauvagerie et d'instincts chevaleresques. Il était permis d'enterrer vives les petites filles à leur naissance, parce que la naissance d'une fille était et est encore considérée chez eux comme un malheur. Dans le combat on voyait des Arabes tendre une lance à leur adversaire désarmé. Ils respectaient religieusement les lois de l'hospitalité et la parole donnée. Ils étaient braves, avides de guerre et de pillages et sensibles au charme de la poésie, au point qu'ils avaient, comme les Grecs à Olympie, des concours poétiques annuels pendant lesquels toute guerre était suspendue.



Type Arabe.
Photographie Neurdein.
L'Arabe est ici enveloppé d'un grand manteau sans manches, le burnous, dont un pan est ramené sur la tête. Par-dessus est posé le turban. Mahomet et ses contemporains étaient ainsi coiffés et vêtus.

Chez eux, comme chez tous les peuples primitifs, les liens de famille étaient très puissants : l'injure de chacun devait être vengée par tous, et l'on pratiquait la *Vendetta* comme chez les Germains.

LA KAABA

Les Arabes ne formaient pas un État. Ils étaient divisés en tribus indépendantes, les unes sédentaires, les autres nomades. Entre ces tribus il existait cependant un lien : elles avaient un sanctuaire commun, la *Kaaba*.

La Kaaba s'élève dans une gorge de l'Hedjaz, à environ quatre-vingt-dix kilomètres de la mer Rouge. C'est un temple cubique, haut de 9 mètres, large de 12, recouvert aujourd'hui

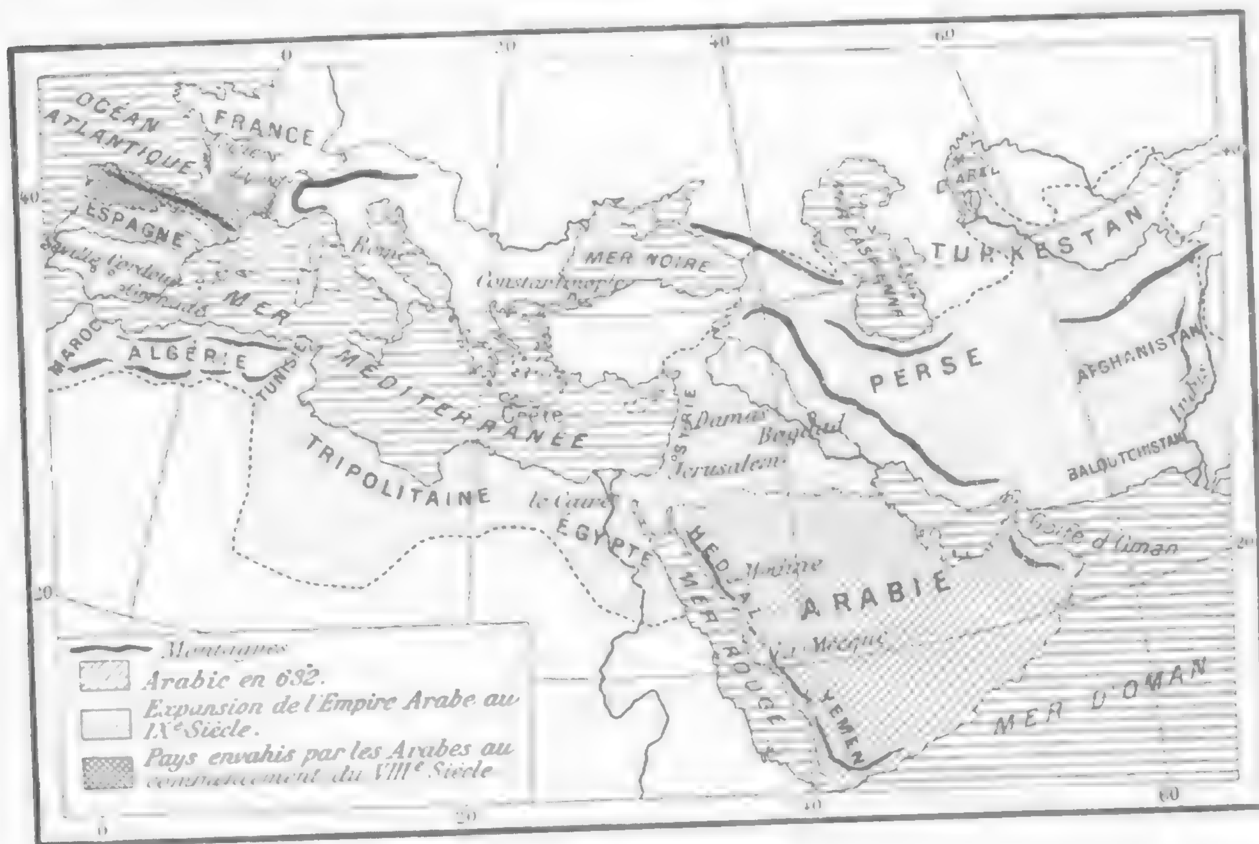
CHAPITRE III

LES ARABES, MAHOMET
L'ISLAMISME, LE MONDE MUSULMAN

IMPORTANCE DE L'HISTOIRE DE L'ISLAMISME

Au commencement du septième siècle, dans cette Asie qui mériterait le nom de *mère des religions*, puisque toutes les grandes doctrines religieuses en sont sorties, est née une religion nouvelle, l'***Islamisme***, ou *religion musulmane*.

L'Islamisme a conquis une grande partie de l'Afrique et de l'Asie; il a pénétré jusqu'en Europe. Il a été la cause première



L'ARABIE ET LES PAYS CONQUIS PAR LES ARABES.

des plus grandes et des plus longues guerres du Moyen Age : les *Croisades*. Ses progrès ont été continus. Aujourd'hui même aucune religion ne gagne autant de nouveaux fidèles, particulièrement en Chine, dans l'Inde et au Soudan, et l'on estime à plus de deux cent soixante millions le nombre des musulmans.

En outre la diffusion de l'Islamisme au Moyen Age fut accom-

pagnée d'une brillante civilisation et en particulier d'une merveilleuse floraison d'art.

L'ARABIE ET LES ARABES

L'Islamisme est né en Arabie. Dans cette massive presqu'île, grande six fois comme la France, les cinq sixièmes du territoire sont des déserts inhabitables.

La plus grande partie de la population est groupée sur la côte, plus fertile, dans l'*Yemen* et l'*Hedjaz* : c'est là que se trouvent les villes, comme la *Mecque* et *Médine*.

Les Arabes étaient de race blanche. Ils appartenaient à la *branche sémitique* et étaient parents des Hébreux. Il y avait chez eux un singulier mélange de sauvagerie et d'instincts chevaleresques. Il était permis d'enterrer vives les petites filles à leur naissance, parce que la naissance d'une fille était et est encore considérée chez eux comme un malheur. Dans le combat on voyait des Arabes tendre une lance à leur adversaire désarmé. Ils respectaient religieusement les lois de l'hospitalité et la parole donnée. Ils étaient braves, avides de guerre et de pillages et sensibles au charme de la poésie, au point qu'ils avaient, comme les Grecs à Olympie, des concours poétiques annuels pendant lesquels toute guerre était suspendue.



TYPE ARABE.
Photographie Neurdein.
L'Arabe est ici enveloppé d'un grand manteau sans manches, le burnous, dont un pan est ramené sur la tête. Par-dessus est posé le turban. Mahomet et ses contemporains étaient ainsi coiffés et vêtus.

Chez eux, comme chez tous les peuples primitifs, les liens de famille étaient très puissants : l'injure de chacun devait être vengée par tous, et l'on pratiquait la *Vendetta* comme chez les Germains.

LA KAABA

Les Arabes ne formaient pas un État. Ils étaient divisés en tribus indépendantes, les unes sédentaires, les autres nomades. Entre ces tribus il existait cependant un lien : elles avaient un sanctuaire commun, la *Kaaba*.

La Kaaba s'élève dans une gorge de l'Hedjaz, à environ quatre-vingt-dix kilomètres de la mer Rouge. C'est un temple cubique, haut de 9 mètres, large de 12, recouvert aujourd'hui

d'une housse de soie noire, et qui se dresse au milieu d'une grande place entourée de portiques. Elle renferme une source et une pierre noire actuellement enchâssée dans un disque d'argent à l'intérieur près de la porte.

D'après la tradition l'ange Gabriel avait fait jaillir la source pour désaltérer Ismaël et Agar perdus dans le désert. Il avait



ARABE NOMADE DES ENVIRONS DE LA MECQUE. — Photographie G. Courtellemont.

Une grande partie de la population arabe était et est encore nomade. Les nomades sont pasteurs et pillards, extrêmement sobres et durs à la fatigue. Montés sur leurs chameaux de course, les meharis, *ils peuvent, comme les Touaregs de notre Sahara, parcourir de longues étapes dans le désert, donnant la chasse aux caravanes, qu'ils rançonnent.*

apporté la pierre pour qu'ils pussent reposer leurs têtes : elle était blanche alors; depuis les péchés des hommes l'ont noircie.

Dans la Kaaba on adorait le Dieu d'Abraham. Mais elle renfermait en outre les idoles particulières à chaque tribu : on en comptait trois cent soixante. Chaque année les Arabes venaient en pèlerinage au temple. Vers le milieu du cinquième siècle après Jésus-Christ, la famille des *Koraïchites*, qui avait la garde de la Kaaba, commença à l'entour la construction d'une ville, *la Mecque*.

De nombreuses tribus étaient venues de la Palestine toute proche s'établir dans le Hedjaz, et nombre d'Arabes s'étaient

convertis au judaïsme. La religion chrétienne, apportée de Syrie et d'Abyssinie, avait aussi ses adeptes : un parent de Mahomet était chrétien.

MAHOMET

Mahomet — le nom arabe est ***Mohammed*** — naquit à la Mecque en 571. Il appartenait à la famille des Koraïchites. Orphelin et pauvre, il dut dans son enfance se faire berger pour vivre. Puis il entra au service



LA KAABA ET LA MECQUE. — Photographie G. Courtellemont.

La Kaaba est le cube noir qu'on aperçoit au centre de la place qu'entourent des portiques soutenus par 240 colonnes de marbre et de bronze. C'est le sanctuaire de la religion musulmane : des dizaines de milliers de pèlerins y viennent chaque année d'Afrique, d'Asie, d'Europe. Elle renferme un puits miraculeux et une pierre noire. Elle est enveloppée d'une housse de soie noire, renouvelée tous les ans. Les maisons ont en mode de toiture des terrasses. A l'horizon les montagnes de la côte.

d'une de ses parentes. *Khadidja*, qui avait une entreprise de transports : il conduisit pour elle des caravanes. Elle était veuve : il l'épousa. Devenu riche par ce mariage, il put se donner tout entier à son goût de la retraite et de la méditation.

Il avait quarante ans quand il eut une vision. Il vit un être fantastique qui lui dit « Prêche »; il le prit pour un démon. Un de ses parents, chrétien, lui expliqua que ce devait être l'ange Gabriel et que Mahomet serait le prophète des Arabes. Mahomet commença à prêcher.

Il prêcha la croyance au Dieu unique et l'*Islam*, c'est-à-dire l'*abandon*, la soumission à la volonté de Dieu. Onze ans de pré-

d'une housse de soie noire, et qui se dresse au milieu d'une grande place entourée de portiques. Elle renferme une source et une pierre noire actuellement enchâssée dans un disque d'argent à l'intérieur près de la porte.

D'après la tradition l'ange Gabriel avait fait jaillir la source pour désaltérer Ismaël et Agar perdus dans le désert. Il avait



ARABE NOMADE DES ENVIRONS DE LA MECQUE. — Photographie G. Courtellemont.

Une grande partie de la population arabe était et est encore nomade. Les nomades sont pasteurs et pillards, extrêmement sobres et durs à la fatigue. Montés sur leurs chameaux de course, les meharis, ils peuvent, comme les Touaregs de notre Sahara, parcourir de longues étapes dans le désert, donnant la chasse aux caravanes, qu'ils rançonnent.

apporté la pierre pour qu'ils pussent reposer leurs têtes : elle était blanche alors; depuis les péchés des hommes l'ont noircie.

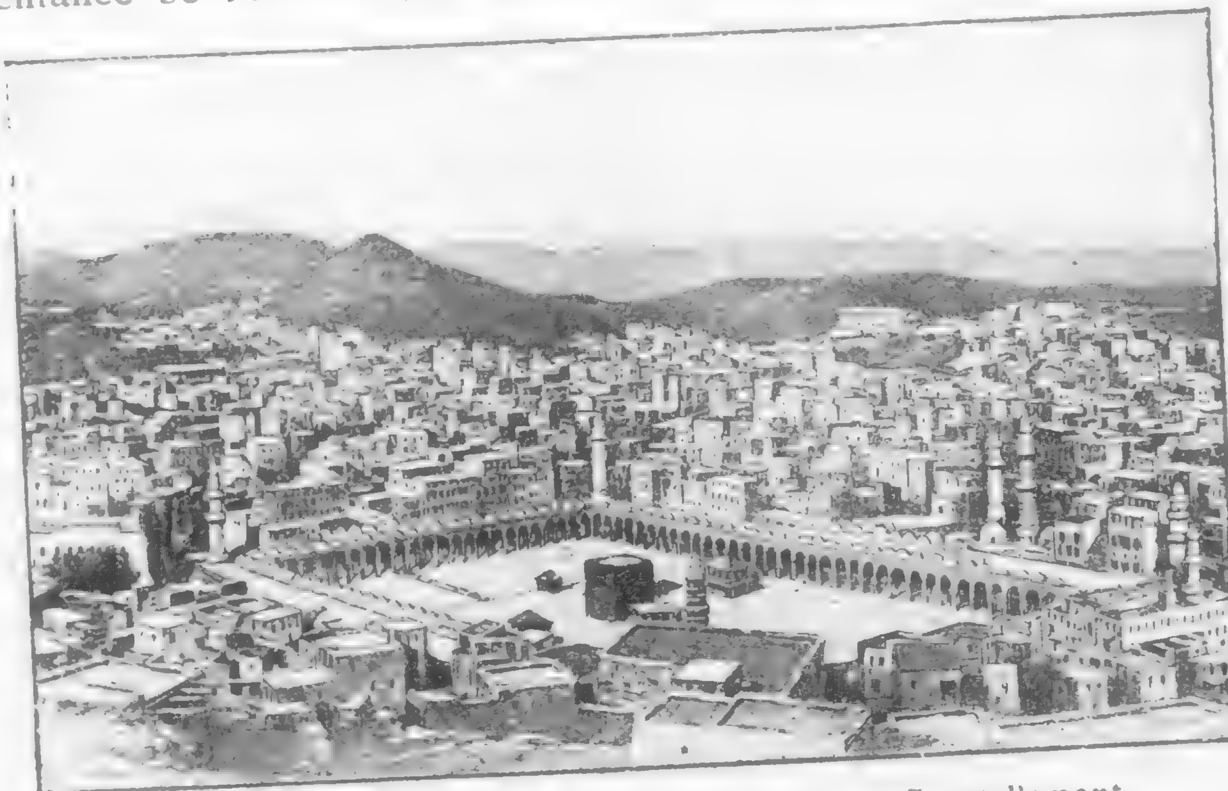
Dans la Kaaba on adorait le Dieu d'Abraham. Mais elle renfermait en outre les idoles particulières à chaque tribu : on en comptait trois cent soixante. Chaque année les Arabes venaient en pèlerinage au temple. Vers le milieu du cinquième siècle après Jésus-Christ, la famille des *Koraïchites*, qui avait la garde de la Kaaba, commença à l'entour la construction d'une ville, *la Mecque*.

De nombreuses tribus étaient venues de la Palestine toute proche s'établir dans le Hedjaz, et nombre d'Arabes s'étaient

convertis au judaïsme. La religion chrétienne, apportée de Syrie et d'Abyssinie, avait aussi ses adeptes : un parent de Mahomet était chrétien.

MAHOMET

Mahomet — le nom arabe est ***Mohammed*** — naquit à la Mecque en 571. Il appartenait à la famille des Koraïchites. Orphelin et pauvre, il dut dans son enfance se faire berger pour vivre. Puis il entra au service



LA KAABA ET LA MECQUE. — Photographie G. Courtellemont.

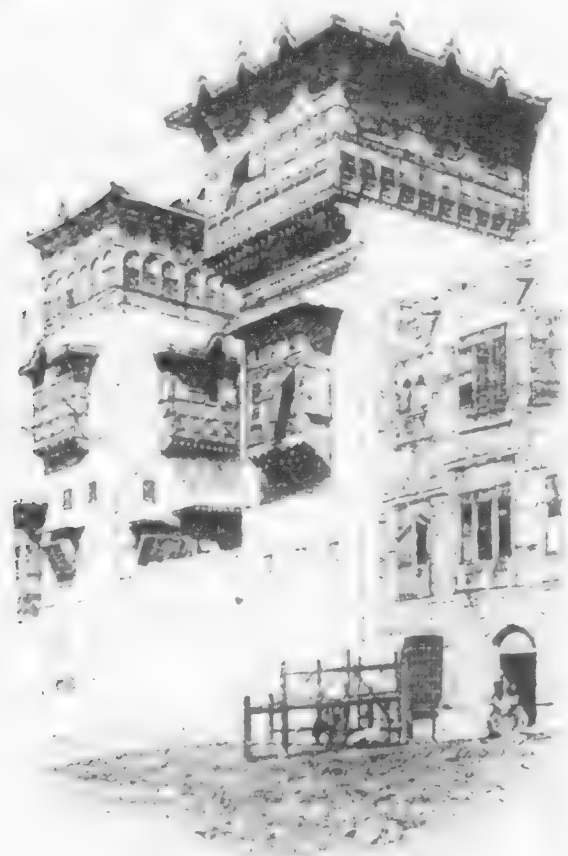
La Kaaba est le cube noir qu'on aperçoit au centre de la place qu'entourent des portiques soutenus par 240 colonnes de marbre et de bronze. C'est le sanctuaire de la religion musulmane : des dizaines de milliers de pèlerins y viennent chaque année d'Afrique, d'Asie, d'Europe. Elle renferme un puits miraculeux et une pierre noire. Elle est enveloppée d'une housse de soie noire, renouvelée tous les ans. Les maisons ont en mode de toiture des terrasses. A l'horizon les montagnes de la côte.

d'une de ses parentes. *Khadidja*, qui avait une entreprise de transports : il conduisit pour elle des caravanes. Elle était veuve : il l'épousa. Devenu riche par ce mariage, il put se donner tout entier à son goût de la retraite et de la méditation.

Il avait quarante ans quand il eut une vision. Il vit un être fantastique qui lui dit « Prêche »; il le prit pour un démon. Un de ses parents, chrétien, lui expliqua que ce devait être l'ange Gabriel et que Mahomet serait le prophète des Arabes. Mahomet commença à prêcher.

Il prêcha la croyance au Dieu unique et l'*Islam*, c'est-à-dire l'*abandon*, la soumission à la volonté de Dieu. Onze ans de pré-

dication n'amenèrent que peu de conversions. Pourtant la nouvelle doctrine devant entraîner la destruction des idoles, excita la colère des Koraïchites. Injurié, menacé de mort, Mahomet dut quitter la Mecque, le 24 septembre 622. C'est de ce jour de la fuite, l'***hégire***, que date l'ère des musulmans et qu'ils comptent les années.



MAISONS ARABES A DJEDDAH.
Photographie G. Courtellemont.
Djeddah, à 90 kilomètres environ de la Mecque, est le port où débarquent la plupart des pèlerins. Les maisons sont des types élégants de l'architecture arabe, avec leurs balcons fermés, ou moucharabiehs, et leurs toits retroussés à la façon chinoise.

MAHOMET A MÉDINE

Mahomet se réfugia à *Yatreb*, appelée depuis *Médine*, c'est-à-dire la ville du prophète. Ce qui avait déterminé son choix, c'est qu'autour de Médine les judaïsants étaient nombreux : par suite le terrain était préparé à la doctrine du Dieu unique. Il gagna sans peine plusieurs tribus. Dès lors sa prédication changea de caractère. Il avait d'abord prêché la résignation, la douceur, le respect des croyances d'autrui. Il prêcha désormais la *guerre sainte* contre les *infidèles* de la Mecque. La passion de la guerre, l'espoir du pillage lui amenèrent de nombreuses recrues. Après huit années de luttes, en 630, Mahomet rentra victorieux dans la Mecque et put renverser les idoles de la Kaaba. Il mourut deux ans plus tard à Médine, ayant réussi à imposer sa doctrine dans toute l'Arabie. *Il avait fait par la religion l'unité du peuple Arabe.*

LE KORAN

La doctrine de Mahomet est contenue dans le ***Koran***. Koran veut dire *récitation.* Lorsque Mahomet prêchait, ses fidèles notaient en hâte ses paroles sur des feuilles de palmier, des omoplates de mouton, des pierres. Après la mort de Mahomet l'on réunit et l'on transcrivit tous ces fragments qui constituent le Koran.

Le Koran pour les musulmans n'est pas seulement ce que sont la Bible pour les juifs, l'Évangile pour les chrétiens, c'est-à-dire le livre de la loi et de l'histoire religieuses. Il est le livre par excellence, il remplace tous les autres livres, contient toute science. En particulier il renferme la loi civile aussi bien que la loi religieuse. Aujourd'hui même, dans tous les pays musulmans, c'est le livre du juge aussi bien que celui du prêtre, quelque chose comme un évangile qui serait en même temps un code.

LA DOCTRINE MUSULMANE

« Dieu seul est Dieu », dit le Koran. Dieu, *Allah*, est le créateur de tout être et de toutes choses, le souverain juge. Il détermine à l'avance la destinée de chacun, et rien ne peut modifier sa volonté : c'est la doctrine du *fatalisme*. Dieu est entouré d'anges, ses serviteurs dociles, au-dessous desquels s'agite Satan, *Iblis*, le *lapidé*, chef des Démons, un ange déchu perdu par l'orgueil.

Dieu communique avec les hommes par des prophètes. Abraham, Moïse, Jésus « né d'une manière surnaturelle », sont des prophètes qui ont révélé des parties de la vérité religieuse. Mahomet est le dernier et le plus grand des prophètes.

Après leur mort les hommes sont jugés par Dieu. Ils ressusciteront au jour du jugement dernier « quand la terre tremblera d'un violent tremblement, quand les montagnes voleront comme des flocons de laine teinte. » Les méchants et les impies seront poussés à la *Gehenne*, l'enfer : le feu y sera leur demeure et ils seront abreuvés d'eau bouillante. Les croyants entreront au Paradis. « Ils habiteront le jardin des délices, ils se reposeront sur des sièges ornés d'or et de pierreries. Ils auront à souhait les fruits qu'ils désireront et la chair des oiseaux les plus rares. Les plus favorisés de Dieu seront ceux qui verront sa face soir et matin, félicité qui surpassera tous les plaisirs des sens autant que l'Océan l'emporte sur une perle de rosée. »

Pour mériter le Paradis il faut croire au dogme du Dieu unique, accomplir les pratiques du culte, c'est-à-dire : faire cinq prières par jour ; chaque année observer pendant le mois du Ramadan le jeûne ; venir s'il est possible une fois en sa vie en pèlerinage à la Kaaba ; donner aux pauvres d'abondantes aumônes.

Les musulmans doivent être humains et justes entre eux, parce qu'ils sont tous frères. Le Paradis est promis à tous ceux d'entre eux qui meurent en combattant pour la foi.

CARACTÈRES DE L'ISLAMISME

La religion de Mahomet n'a rien d'original : elle est faite d'un mélange des doctrines juive et chrétienne. Mais le dogme est simple, les pratiques du culte sont peu nombreuses et faciles à observer : cela convient aux esprits simples tels que sont généralement les barbares. Ce qui leur convient mieux encore, c'est que l'Islamisme est une *religion de guerre*, qui promet à ses fidèles du butin sur la terre et des récompenses matérielles dans le Ciel. Là est la cause principale de la diffusion rapide de la religion de Mahomet et du progrès qu'elle fait encore de nos jours parmi les peuplades d'Afrique.

LA GUERRE SAINTE. LES CONQUÊTES MUSULMANES

Mahomet avait dit : « Faites la guerre à ceux qui ne croient pas en Dieu, ni en son prophète. Faites-leur la guerre jusqu'à ce qu'ils paient le tribut et qu'ils soient humiliés. » Aussitôt après sa mort les Arabes commencèrent la *Guerre Sainte*. Tandis que vers l'Est ils conquéraient la Perse, le Turkestan, et pénétraient jusque dans l'Inde, ils attaquaient à l'Ouest et au Nord l'Empire grec et lui enlevaient la Syrie, la Palestine et l'Egypte. Poursuivant leur marche, ils soumirent tous les pays du Nord de l'Afrique, Tripoli, la Tunisie, l'Algérie, le Maroc. Cinquante ans après la mort de Mahomet les Arabes étaient arrivés à l'Atlantique (681).

LES ARABES EN GAULE. BATAILLE DE POITIERS

Au début du huitième siècle, en 711, ils attaquèrent l'Europe ; ils franchirent le détroit de Gibraltar et pénétrèrent en Espagne. La victoire de *Xérès*, gagnée sur les Wisigoths, leur livra le pays ; ils devaient y rester huit cents ans. En 719 ils entraient en Gaule. Ils ravagèrent la vallée du Rhône jusqu'à Lyon, puis ils conquirent la vallée de la Garonne malgré les efforts des Aquitains.

Ceux-ci appelèrent à l'aide les Francs d'Austrasie et de Neustrie. L'armée arabe pénétrait déjà dans la région de la Loire quand les Francs commandés par *Charles Martel* vinrent l'arrêter et la battre à ***Poitiers*** (732).

La bataille de Poitiers est l'une des plus importantes de l'histoire. Elle a mis fin aux progrès des Musulmans en Europe. On y vit en présence deux religions et deux civilisations, la chrétienne et la musulmane, celle-ci beaucoup plus brillante alors. Les barbares à Poitiers n'étaient pas les Arabes. Pourtant la victoire de Charles Martel fut heureuse pour l'Europe, car elle la sauva de l'Islamisme. Or, partout où il s'est établi, l'Islamisme après avoir jeté un rapide éclat, a toujours dans la suite empêché le développement des peuples.

CAUSES DES VICTOIRES ARABES

Les conquêtes des Arabes paraissent surprenantes quand on considère que l'Arabie ne renfermait pas plus de quatre millions d'habitants. Mais les guerriers arabes étaient fanatisés, et surtout ils ne rencontrèrent que des adversaires déjà affaiblis. Par exemple les Grecs et les Perses se combattaient depuis de longues années. Les Grecs, au moment où commença la conquête arabe, venaient de brûler la capitale de la Perse ; mais la guerre leur avait coûté 200.000 hommes. Les sujets des Grecs en Palestine, en Syrie, en Egypte étaient accablés d'impôts, et prêts à la révolte. Les Arabes, qui les traitèrent avec modération, leur apparurent comme des libérateurs. Enfin parmi les vaincus, surtout chez les Berbères, dans notre Algérie, beaucoup se convertirent à l'Islamisme et fournirent aux armées arabes d'excellents soldats. L'armée qui commença la conquête de l'Espagne se composait de 300 Arabes et de 12.000 Berbères ; son chef *Tarik* était un Berbère.

ÉMEMBREMENT DE L'EMPIRE ARABE

Allant de l'Inde à l'Océan Atlantique, l'Empire arabe était trop étendu ; il comprenait trop de peuples divers pour subsister longtemps.

Tout d'abord son centre se déplaça ; la Mecque resta la capitale religieuse ; mais la capitale politique fut transportée à *Damas* d'abord, ensuite à *Bagdad*. Puis l'Empire se démembra.

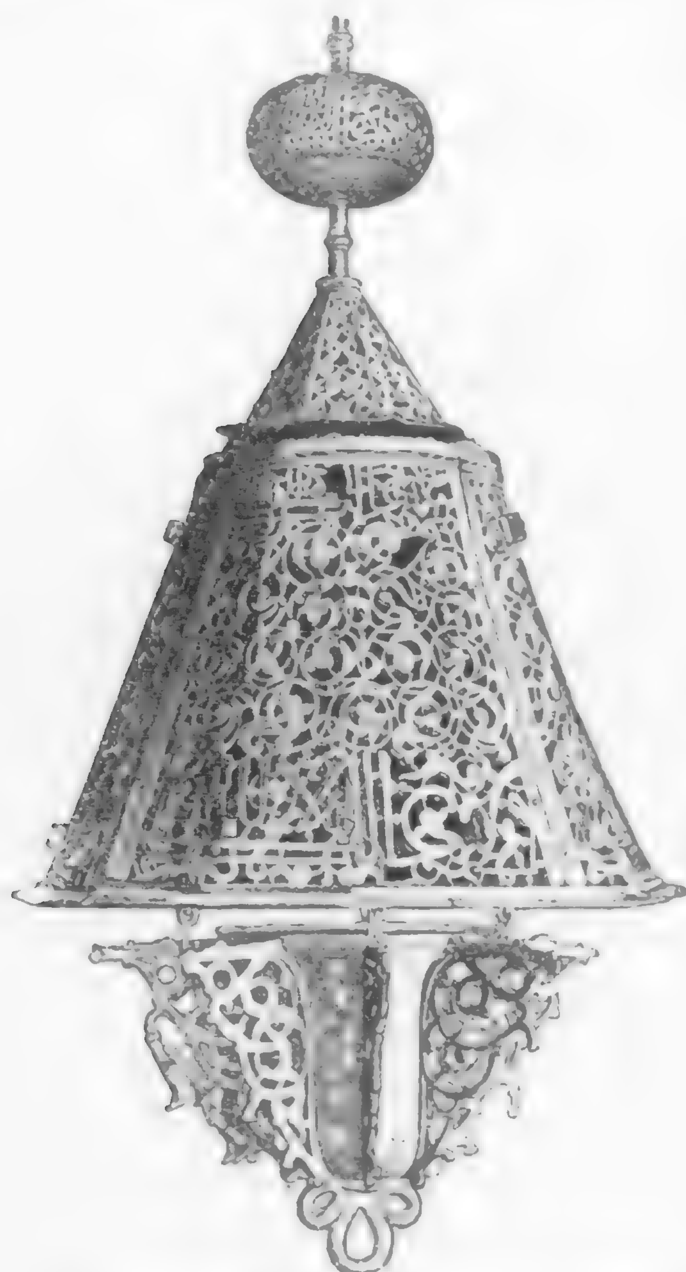
Dès 750 il y eut trois Empires ayant pour capitales *Bagdad* en Asie, *le Caire* en Egypte, *Cordoue* en Espagne. Dans chacun de ces Empires qui durèrent plusieurs siècles, la civilisation arabe brilla d'un vif éclat.

LA CIVILISATION ARABE

La civilisation des Arabes, comme la religion musulmane, est faite d'emprunts aux civilisations voisines. Barbares tant qu'ils étaient demeurés confinés dans l'Arabie, ils se transformèrent au contact de ceux qu'ils vainquirent, surtout au contact des Persans et des Grecs Byzantins, comme s'étaient transformés les Romains après la conquête de la Grèce.

AGRICULTURE INDUSTRIE

Ils apprirent en Égypte l'agriculture et la science des irrigations. C'est par eux que furent introduits en Europe nombre d'arbres et de plantes qui y étaient encore inconnus : riz, canne à sucre, abricotier, mûrier, asperge, artichaut, haricot, chanvre, safran. Ils développèrent et perfectionnèrent les industries anciennes de l'Orient, par exemple celle des faïences empruntée à la Perse. Ils excellèrent dans le travail des métaux ; leurs aciers de Damas et de Tolède, lames d'épée et pièces d'armures, leurs objets de cuivre, lampes, tables, plateaux, ciselés, damasquinés, ajourés comme de la dentelle, sont encore justement célèbres. Leurs bois sculptés, incrustés d'ivoire, de nacre, d'argent, étaient des modèles d'élégance et de goût. Damas fabriquait des tapis, tissait et brodait des velours et des soieries. A Cordoue et au Maroc l'on travaillait les cuirs, gaufrés et dorés.



Lampe arabe. — Musée archéologique de Madrid. — D'après une photographie.

Cette lampe est en cuivre découpé à jour : les dessins ont la finesse de la dentelle. En bas le godet à huile de la lampe suspendu par trois anneaux. Les Arabes ont excellé dans le travail des métaux.

COMMERCE

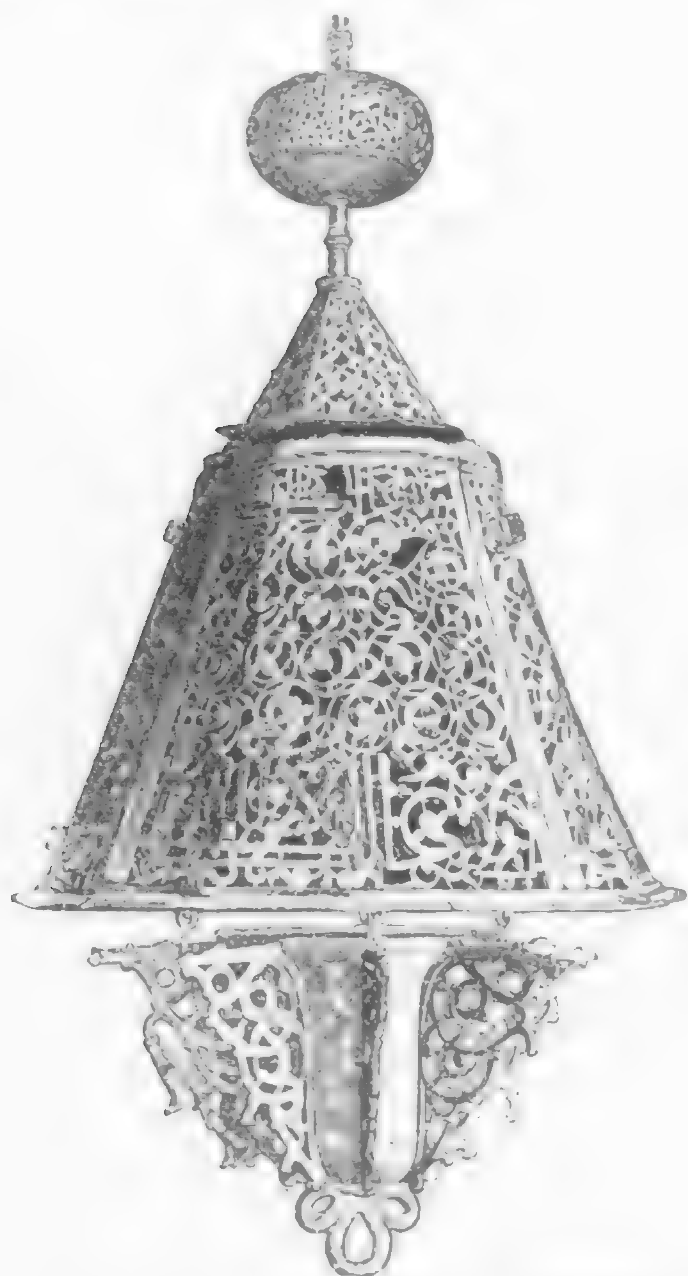
Ces industries très variées et très prospères donnèrent naissance à un commerce très actif. Par mer, il s'étendait sur toute la côte orientale d'Afrique, et au sud de l'Asie jusque dans l'Indo-Chine et les îles de la Sonde. Par terre, les caravanes s'enfonçaient dans l'intérieur de l'Afrique, et en Asie poussaient jusqu'à la Chine. Les relations avec ce dernier pays furent par-



Un coin de la Mosquée de Cordoue. — Photographie Laurent.

Commencée en 785, elle est longue de 163 mètres et large de 36 (longueur de Notre-Dame de Paris : 110 m., largeur 46) et comportait 36 rangées de colonnes dans un sens et 18 dans l'autre. C'est aujourd'hui la cathédrale de Cordoue. Ces arcades sont parmi les plus originales et les plus caractéristiques de l'art arabe.

AGRICULTURE INDUSTRIE Ils apprirent en Égypte l'agriculture et la science des irrigations. C'est par eux que furent introduits en Europe nombre d'arbres et de plantes qui y étaient encore inconnus : riz, canne à sucre, abricotier, mûrier, asperge, artichaut, haricot, chanvre, safran. Ils développèrent et perfectionnèrent les industries anciennes de l'Orient, par exemple celle des faïences empruntée à la Perse. Ils excellèrent dans le travail des métaux ; leurs aciers de Damas et de Tolède, lames d'épée et pièces d'armures, leurs objets de cuivre, lampes, tables, plateaux, ciselés, damasquinés, ajourés comme de la dentelle, sont encore justement célèbres. Leurs bois sculptés, incrustés d'ivoire, de nacre, d'argent, étaient des modèles d'élégance et de goût. Damas fabriquait des tapis, tissait et brodait des velours et des soieries. A Cordoue et au Maroc l'on travaillait les cuirs, gaufrés et dorés.



LAMPE ARABE. — Musée archéologique de Madrid. — D'après une photographie.

Cette lampe est en cuivre découpé à jour : les dessins ont la finesse de la dentelle. En bas le godet à huile de la lampe suspendu par trois anneaux. Les Arabes ont excellé dans le travail des métaux.

COMMERCE Ces industries très variées et très prospères donnèrent naissance à un commerce très actif. Par mer, il s'étendait sur toute la côte orientale d'Afrique, et au sud de l'Asie jusque dans l'Indo-Chine et les îles de la Sonde. Par terre, les caravanes s'enfonçaient dans l'intérieur de l'Afrique, et en Asie poussaient jusqu'à la Chine. Les relations avec ce dernier pays furent par-



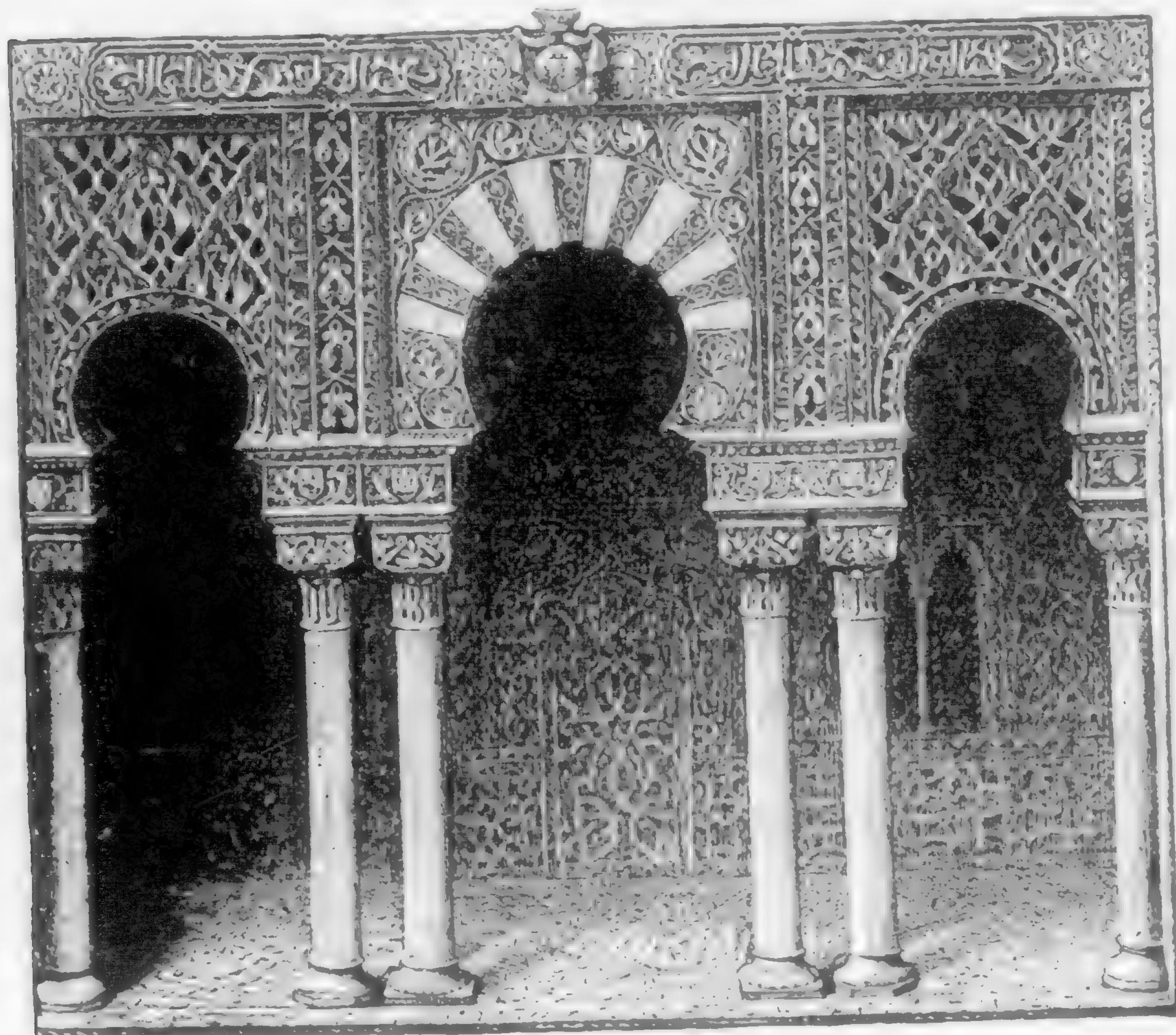
UN COIN DE LA MOSQUÉE DE CORDOUE. — Photographie Laurent.

Commencée en 785, elle est longue de 163 mètres et large de 36 (longueur de Notre-Dame de Paris : 110 m., largeur 46) et comportait 36 rangées de colonnes dans un sens et 18 dans l'autre. C'est aujourd'hui la cathédrale de Cordoue. Ces arcades sont parmi les plus originales et les plus caractéristiques de l'art arabe.

ticulièrement importantes pour l'avenir de la civilisation : c'est en effet par la Chine que les Arabes connurent et transmirent à l'Europe trois inventions capitales : la *boussole*, le *papier*, la *poudre*

LES SCIENCES

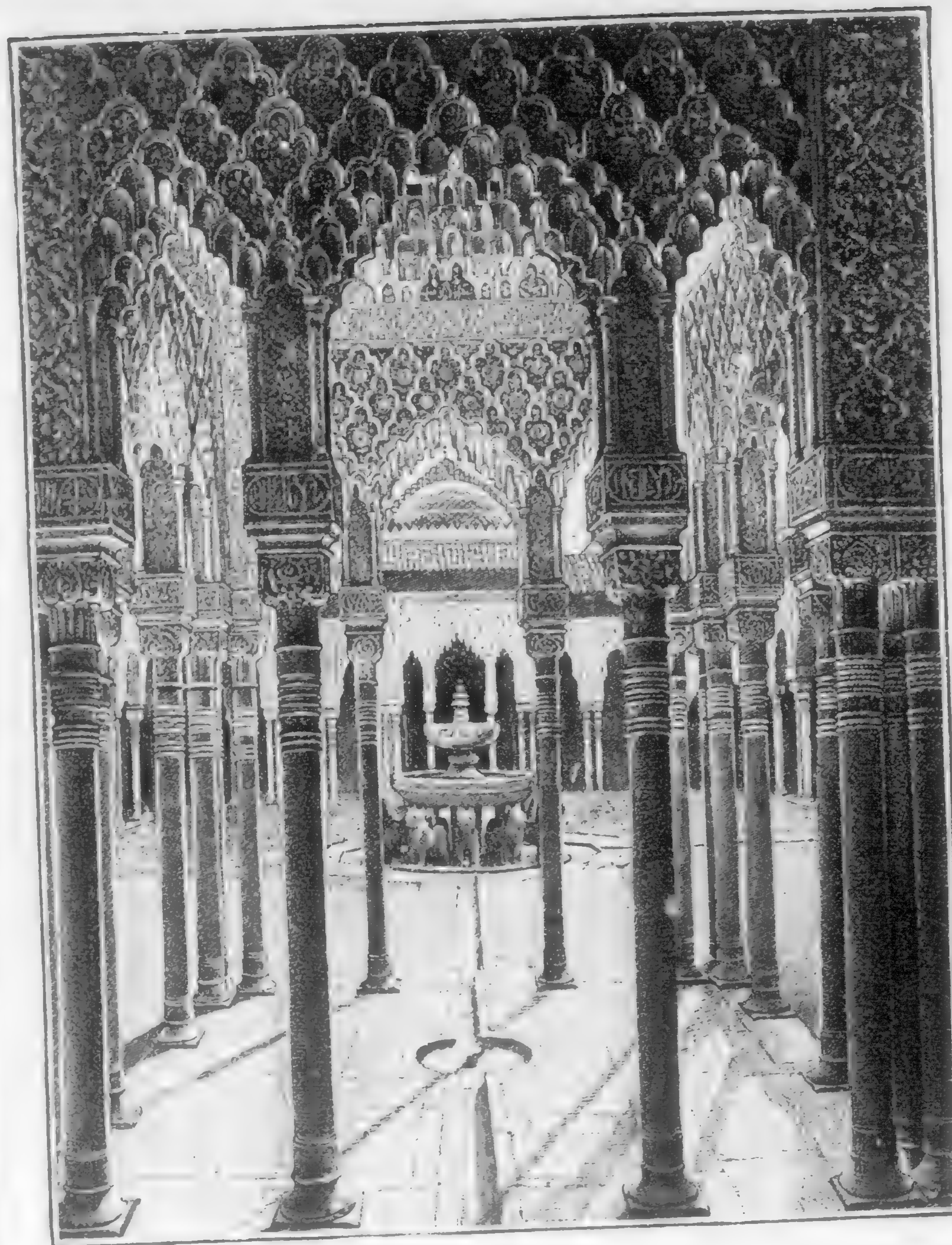
Dans les sciences, les Arabes furent les héritiers et les continuateurs des Grecs. Les mathématiques, la géométrie, l'algèbre, l'astronomie, la géographie, leur durent beaucoup. En médecine, ils acquirent une grande répu-



FRAGMENT DE PORTE A LA MOSQUÉE DE TOLÈDE, AUJOURD'HUI LA CATHÉDRALE.
D'après une photographie.

Cette porte, construite au XIII*e siècle, est du type en fer à cheval. Au bandeau supérieur deux inscriptions en lettres arabes, probablement des versets du Coran. Les panneaux au-dessus des petites arcades sont découpés à jour. Le mur de la galerie au fond est décoré de faïences en couleurs, ornées d'arabesques.*

tation, et les ouvrages de l'Arabe *Avicenne* (980-1036) étaient encore étudiés à l'École de Médecine de Montpellier, il y a deux cents ans, au temps de Louis XIV. Les *alchimistes* arabes furent aussi les précurseurs des chimistes modernes. En cherchant la



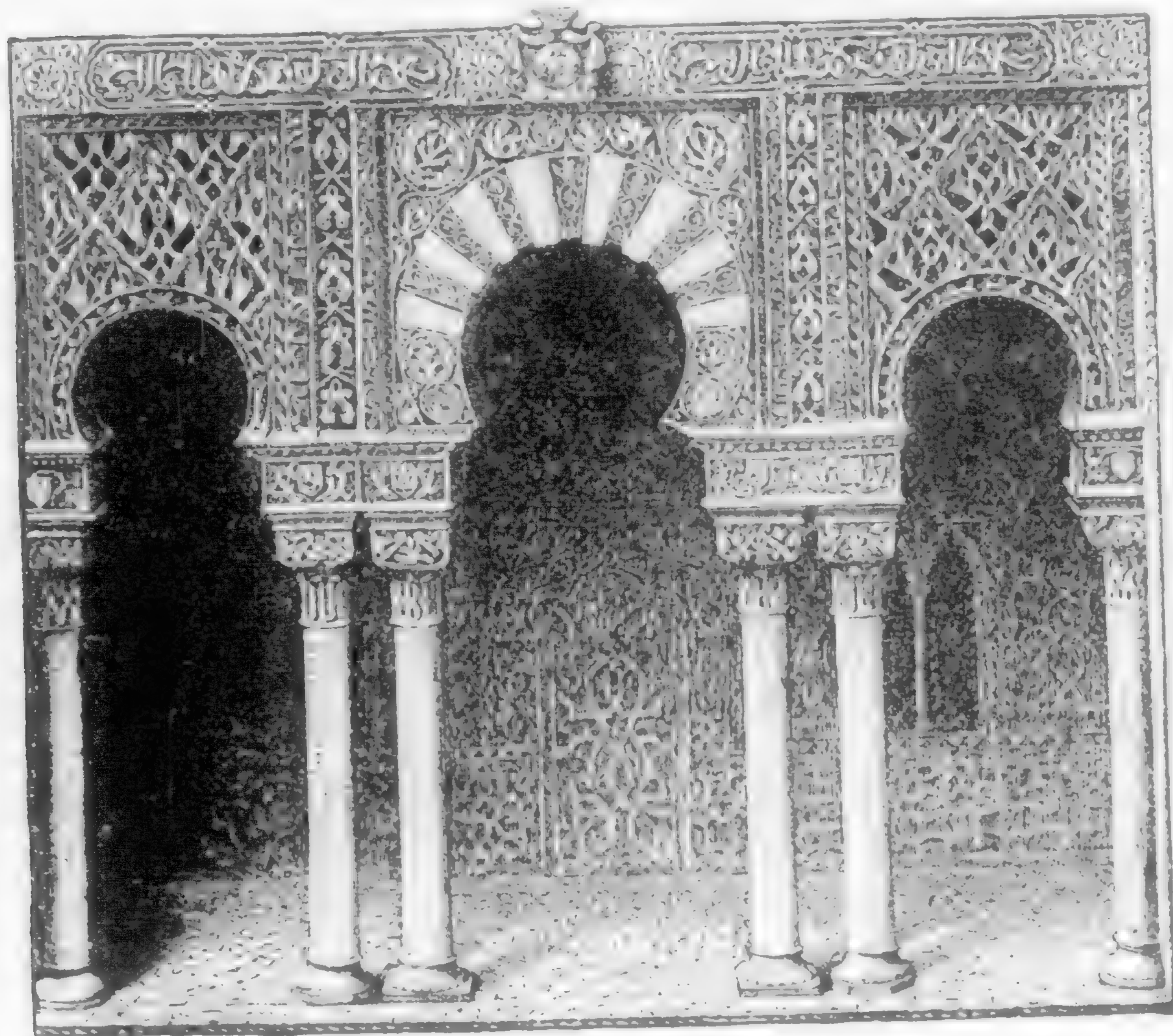
LA COUR DES LIONS A L'ALHAMBRA DE GRENADE.
Photographie Laurent.

L'Alhambra est un palais du XIII*e siècle. La cour des Lions, ainsi nommée des lions de marbre noir très grossièrement sculptés qui supportent la vasque d'albâtre de la fontaine centrale, est une des merveilles de l'art arabe. Elle a 28 mètres de long sur 15 mètres de large. Elle est entourée de portiques supportés par 128 colonnes en marbre; les voûtes sont admirablement sculptées et par places découpées à jour comme de la dentelle. Elle offre un type achevé des cours intérieures sur lesquelles ouvrent les appartements. On aperçoit au milieu une des quatre rigoles creusées dans le pavé de marbre qui partent de la fontaine et distribuent partout l'eau et la fraîcheur.*

ticulièrement importantes pour l'avenir de la civilisation : c'est en effet par la Chine que les Arabes connurent et transmirent à l'Europe trois inventions capitales : la *boussole*, le *papier*, la *poudre*

LES SCIENCES

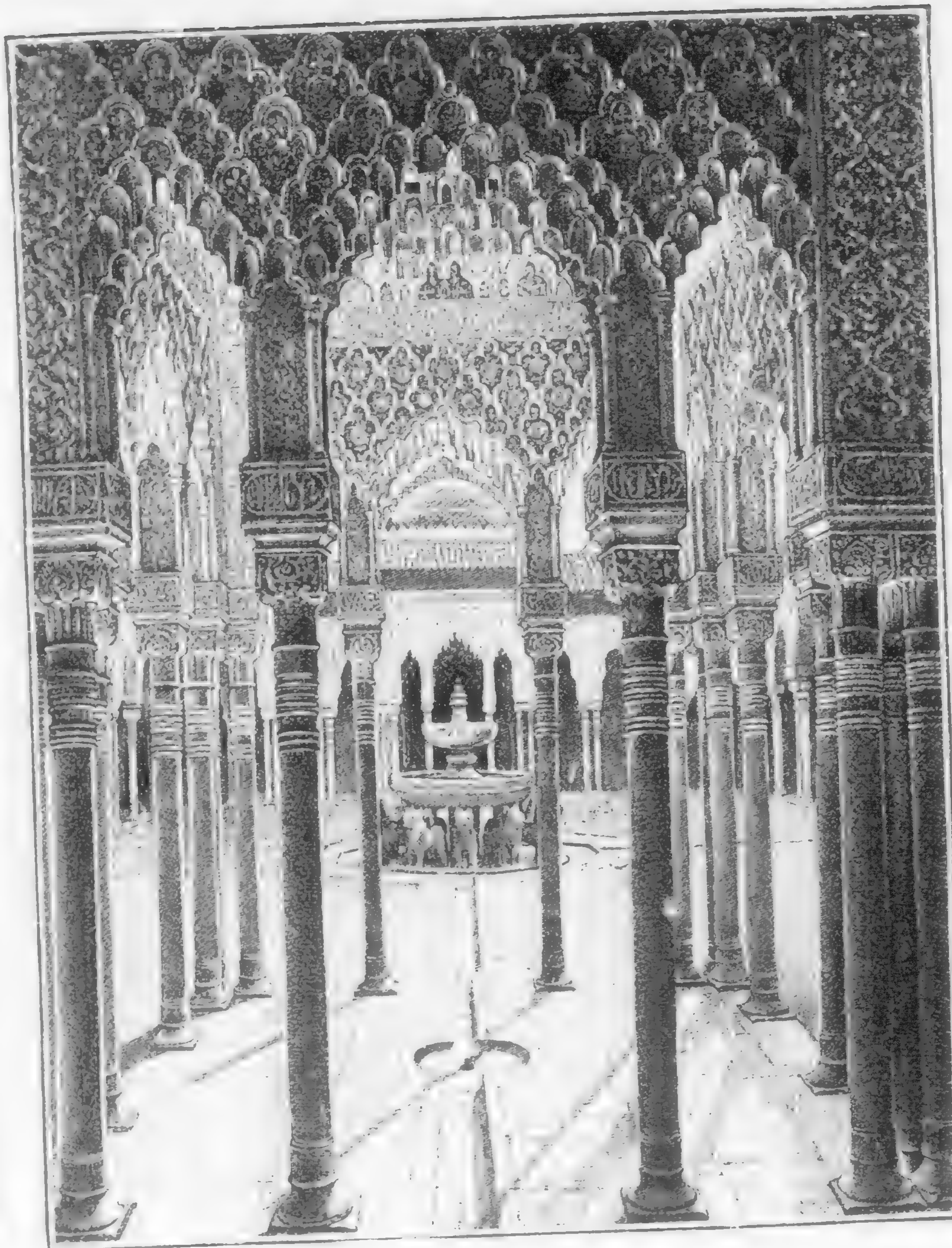
Dans les sciences, les Arabes furent les héritiers et les continuateurs des Grecs. Les mathématiques, la géométrie, l'algèbre, l'astronomie, la géographie, leur durent beaucoup. En médecine, ils acquirent une grande répu-



FRAGMENT DE PORTE A LA MOSQUÉE DE TOLÈDE, AUJOURD'HUI LA CATHÉDRALE.
D'après une photographie.

Cette porte, construite au XIII*e siècle, est du type en* fer à cheval. *Au bandeau supérieur deux inscriptions en lettres arabes, probablement des versets du Coran. Les panneaux au-dessus des petites arcades sont découpés à jour. Le mur de la galerie au fond est décoré de faïences en couleurs, ornées d'arabesques.*

tation, et les ouvrages de l'Arabe *Avicenne* (980-1036) étaient encore étudiés à l'Ecole de Médecine de Montpellier, il y a deux cents ans, au temps de Louis XIV. Les *alchimistes* arabes furent aussi les précurseurs des chimistes modernes. En cherchant la



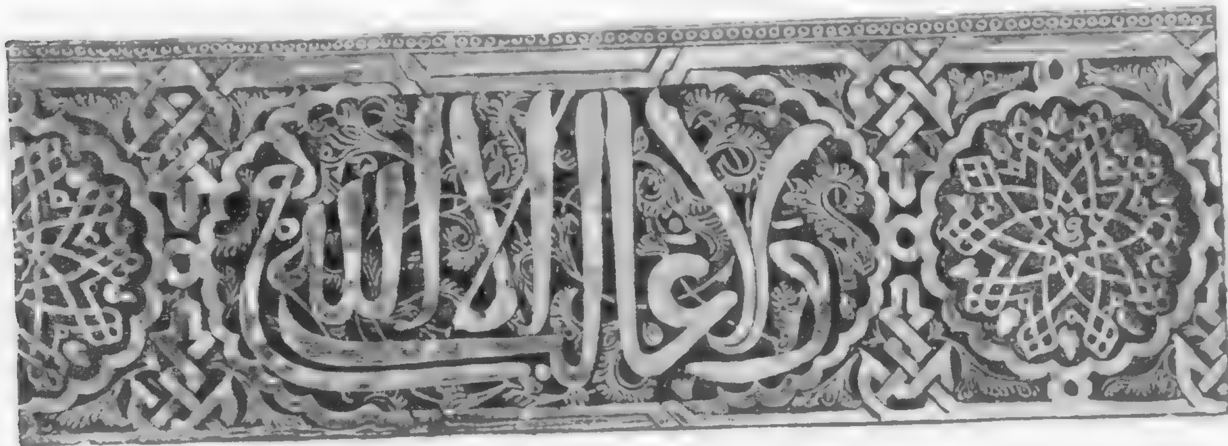
LA COUR DES LIONS A L'ALHAMBRA DE GRENADE.
Photographie Laurent.

L'Alhambra est un palais du XIIIe *siècle. La cour des Lions, ainsi nommée des lions de marbre noir très grossièrement sculptés qui supportent la vasque d'albâtre de la fontaine centrale, est une des merveilles de l'art arabe. Elle a 28 mètres de long sur 15 mètres de large. Elle est entourée de portiques supportés par 128 colonnes en marbre; les voûtes sont admirablement sculptées et par places découpées à jour comme de la dentelle. Elle offre un type achevé des cours intérieures sur lesquelles ouvrent les appartements. On aperçoit au milieu une des quatre rigoles creusées dans le pavé de marbre qui partent de la fontaine et distribuent partout l'eau et la fraîcheur.*

pierre philosophale, c'est-à-dire le moyen de changer tous les métaux en or, et l'*élixir* qui donnerait longue vie et perpétuelle jeunesse, ils trouvèrent l'alcool, plusieurs acides et divers sels.

L'ART ARABE ARCHITECTURE

Le Coran interdit la représentation de la figure humaine, et cette interdiction rend impossible tout développement de la peinture et de la statuaire. Aussi l'art arabe se résume-t-il tout entier dans l'architecture : elle dérive directement de l'architecture *persane* et *byzantine*. Elle est caractérisée par ses colonnes fines et très élancées, empruntées à la Perse; les arcs aux formes très variées, *en fer à cheval*, en *ogive*, en *pointe*; les coupoles empruntées à l'art byzantin. Les monuments arabes n'ont ni la simplicité des monuments grecs, ni l'imposante solidité des monuments romains. Ils donnent une impression d'extrême légèreté et de rêve. Leur charme et leur originalité sont dans la décoration faite de faïences aux couleurs vives, de stucs, de plâtres finement ajourés et découpés, avec mille figures géométriques entrelacées, des caractères d'écriture, des guirlandes de feuillages imaginaires, tout ce que nous appelons les *arabesques*.



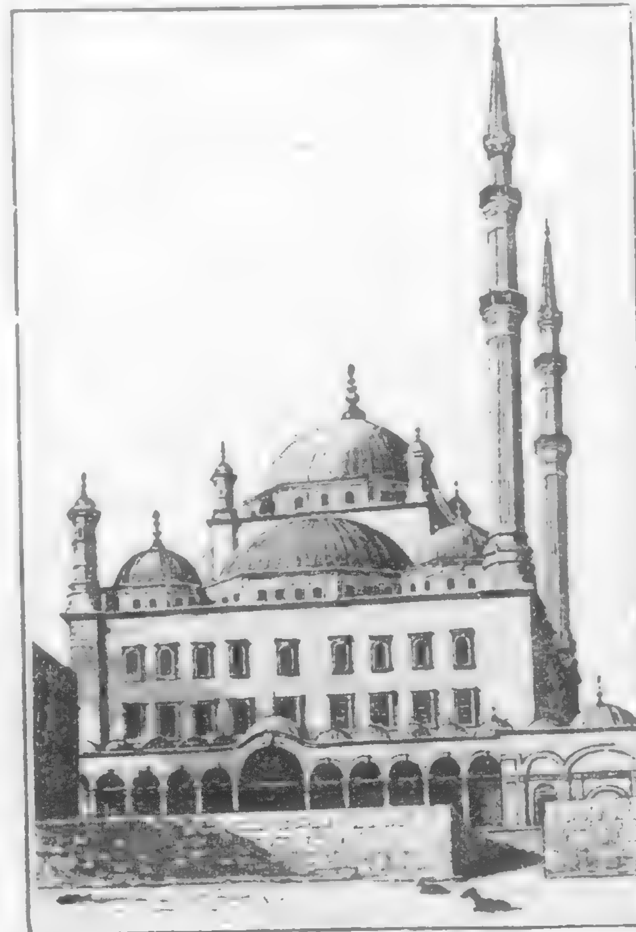
ARABESQUES. — Photographie d'un fragment de frise à l'Alhambra.

Le Coran interdisant la reproduction de la figure humaine, les Arabes ont décoré leurs monuments à l'aide d'inscriptions et de lignes géométriques capricieusement entrelacées. Au centre, ici, entre les deux rosaces, l'inscription sculptée en relief signifie : « Il n'y a d'autre vainqueur qu'Allah. »

Les Arabes ont élevé bien des palais et des mosquées. Mais soit que les constructions fussent faites en matériaux peu solides, soit manque d'entretien, la plupart ont aujourd'hui disparu. En Espagne subsistent quelques-uns des monuments les plus célèbres, la *Grande Mosquée* à Cordoue, la *Mosquée* de Tolède, et deux palais, le *Généralife* et l'*Alhambra* à Grenade.

Les palais arabes, comme jadis les palais assyriens et les maisons grecques et romaines, comme aujourd'hui encore les maisons au Maroc ou en Algérie, n'offraient au dehors que des murs nus et sans ouvertures. Ils se composaient d'une série de pièces ouvrant sur des portiques à colonnes, qui entouraient des jardins intérieurs ornés de fontaines aux eaux jaillissantes.

Les mosquées sont les édifices religieux. La mosquée comprend généralement une grande salle où l'on ne trouve rien qu'une chaire pour le prêtre; une cour avec un portique et un bassin, où les fidèles peuvent faire leurs ablutions avant la prière; enfin une ou plusieurs tours, les *minarets*, qui sont comme les clochers de nos églises. C'est du haut des minarets que le crieur, le *muezzin*, appelle les fidèles à la prière.



MOSQUÉE DE LA CITADELLE AU CAIRE.
D'après une photographie.

La mosquée est l'église des musulmans. La mosquée est ici couverte par une coupole *centrale et plusieurs petites. Les* coupoles *qui recouvrent beaucoup de mosquées sont empruntées à l'art romano-byzantin. A droite deux* minarets, *avec deux balcons, du haut desquels le* muezzin *appelle à la prière. En bas un portique.*

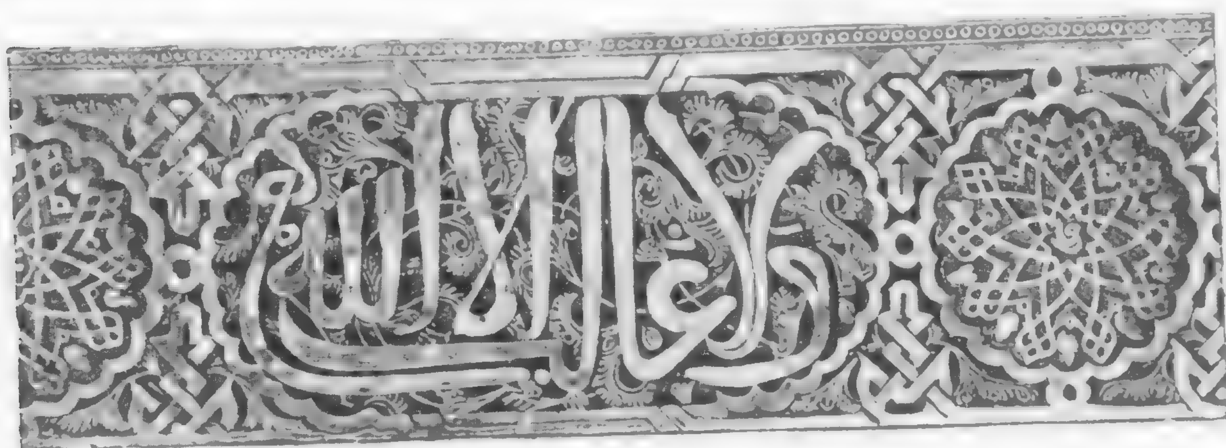
CONCLUSION

Il est important de remarquer qu'il en fut pour la civilisation comme pour la conquête arabe, et qu'elle n'est pas l'œuvre des seuls Arabes. Les *Arabes de sang furent aidés par les nouveaux convertis*. Nombre d'architectes, de savants, d'industriels, de commerçants dits Arabes, étaient en réalité des Persans, des Grecs, des Syriens, des Espagnols. L'importance historique de l'empire arabe consiste précisément en ce qu'il a réuni des peuples très différents, rapproché et fondu ensemble plusieurs civilisations, et qu'il a été l'*intermédiaire* entre l'Europe occidentale et le monde asiatique.

pierre philosophale, c'est-à-dire le moyen de changer tous les métaux en or, et l'*élixir* qui donnerait longue vie et perpétuelle jeunesse, ils trouvèrent l'alcool, plusieurs acides et divers sels.

L'ART ARABE ARCHITECTURE

Le Coran interdit la représentation de la figure humaine, et cette interdiction rend impossible tout développement de la peinture et de la statuaire. Aussi l'art arabe se résume-t-il tout entier dans l'architecture : elle dérive directement de l'architecture *persane* et *byzantine*. Elle est caractérisée par ses colonnes fines et très élancées, empruntées à la Perse; les arcs aux formes très variées, *en fer à cheval*, en *ogive*, en *pointe*; les coupoles empruntées à l'art



Arabesques. — Photographie d'un fragment de frise à l'Alhambra.

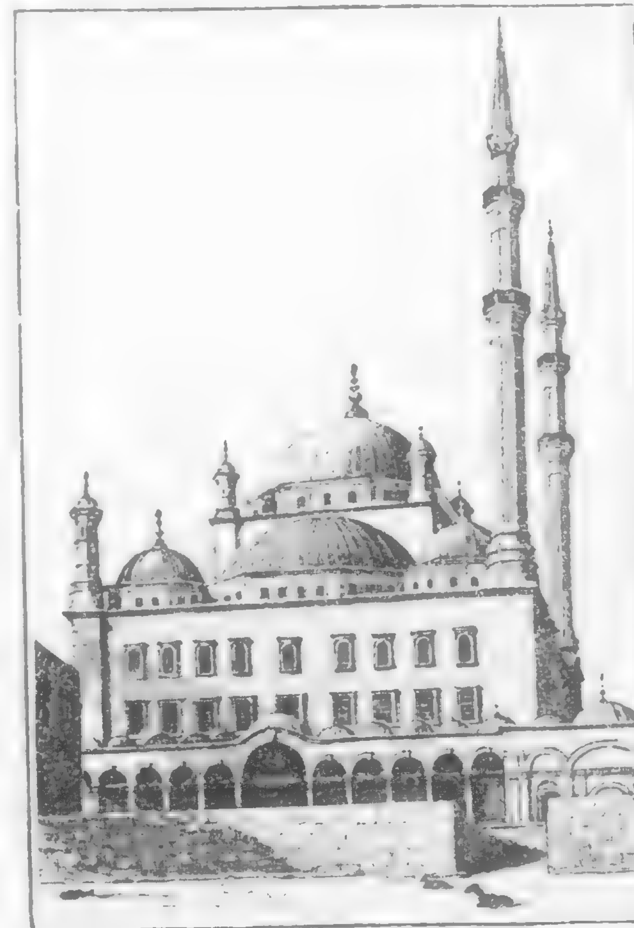
Le Coran interdisant la reproduction de la figure humaine, les Arabes ont décoré leurs monuments à l'aide d'inscriptions et de lignes géométriques capricieusement entrelacées. Au centre, ici, entre les deux rosaces, l'inscription sculptée en relief signifie : « Il n'y a d'autre vainqueur qu'Allah. »

byzantin. Les monuments arabes n'ont ni la simplicité des monuments grecs, ni l'imposante solidité des monuments romains. Ils donnent une impression d'extrême légèreté et de rêve. Leur charme et leur originalité sont dans la décoration faite de faïences aux couleurs vives, de stucs, de plâtres finement ajourés et découpés, avec mille figures géométriques entrelacées, des caractères d'écriture, des guirlandes de feuillages imaginaires, tout ce que nous appelons les *arabesques*.

Les Arabes ont élevé bien des palais et des mosquées. Mais soit que les constructions fussent faites en matériaux peu solides, soit manque d'entretien, la plupart ont aujourd'hui disparu. En Espagne subsistent quelques-uns des monuments les plus célèbres, la *Grande Mosquée* à Cordoue, la *Mosquée* de Tolède, et deux palais, le *Généralife* et l'*Alhambra* à Grenade.

Les palais arabes, comme jadis les palais assyriens et les maisons grecques et romaines, comme aujourd'hui encore les maisons au Maroc ou en Algérie, n'offraient au dehors que des murs nus et sans ouvertures. Ils se composaient d'une série de pièces ouvrant sur des portiques à colonnes, qui entouraient des jardins intérieurs ornés de fontaines aux eaux jaillissantes.

Les mosquées sont les édifices religieux. La mosquée comprend généralement une grande salle où l'on ne trouve rien qu'une chaire pour le prêtre; une cour avec un portique et un bassin, où les fidèles peuvent faire leurs ablutions avant la prière; enfin une ou plusieurs tours, les *minarets*, qui sont comme les clochers de nos églises. C'est du haut des minarets que le crieur, le *muezzin*, appelle les fidèles à la prière.



Mosquée de la Citadelle au Caire. D'après une photographie.

La mosquée est l'église des musulmans. La mosquée est ici couverte par une coupole centrale et plusieurs petites. Les coupoles qui recouvrent beaucoup de mosquées sont empruntées à l'art romano-byzantin. A droite deux minarets, avec deux balcons, du haut desquels le muezzin appelle à la prière. En bas un portique.

CONCLUSION

Il est important de remarquer qu'il en fut pour la civilisation comme pour la conquête arabe, et qu'elle n'est pas l'œuvre des seuls Arabes. Les *Arabes de sang furent aidés par les nouveaux convertis*. Nombre d'architectes, de savants, d'industriels, de commerçants dits Arabes, étaient en réalité des Persans, des Grecs, des Syriens, des Espagnols. L'importance historique de l'empire arabe consiste précisément en ce qu'il a réuni des peuples très différents, rapproché et fondu ensemble plusieurs civilisations, et qu'il a été l'*intermédiaire* entre l'Europe occidentale et le monde asiatique.

CHAPITRE IV

CHARLEMAGNE ET L'EMPIRE FRANC

I

L'AVÈNEMENT DES CAROLINGIENS CHARLEMAGNE, LES GUERRES

LES ROIS FAINÉANTS

A partir de la mort de Dagobert, les rois Mérovingiens ne furent plus rois que de nom. Leur existence a été décrite comme il suit par Eginhard, qui vivait au temps de Charlemagne :

« La famille des Mérovingiens ne faisait, depuis longtemps, preuve d'aucune vertu. Le prince était réduit à se contenter de porter le nom de roi, d'avoir les cheveux flottants et la barbe longue, de s'asseoir sur le trône et de jouer le personnage du monarque. Il donnait audience aux ambassadeurs et leur faisait les réponses qui lui étaient dictées. A l'exception d'une pension alimentaire mal assurée, et que lui payait le Maire du Palais selon son bon plaisir, il n'avait en propre qu'une unique propriété d'un très petit revenu ; c'est dans cette propriété qu'il vivait avec un très petit nombre de domestiques. S'il fallait que le roi allât quelque part, il voyageait sur un chariot traîné, à la manière des paysans, par des bœufs, qu'un bouvier conduisait ; quant à l'administration du royaume et à toutes les mesures de gouvernement, les Maires du Palais en étaient seuls chargés. »

LES MAIRES DU PALAIS

A l'origine, le *Maire du Palais* était simplement le chef des serviteurs du roi, un intendant de grande maison qui transmet les ordres du maître, et auquel les domestiques rendent leurs comptes. Il devint peu à peu un personnage important, choisi parmi les premiers des

leudes ; il était le chef de l'administration du royaume, une sorte de premier ministre ou de vice-roi. Sous les rois incapables ou mineurs, il fut le véritable roi.

En Austrasie, la charge devint même héréditaire et l'on eut à côté de la dynastie royale des Mérovingiens la dynastie des Héristal, Maires du Palais : la seconde devait finir par remplacer la première.

LES HÉRISTAL LA BATAILLE DE POITIERS

Les domaines des Héristal se trouvaient sur les bords de la Meuse, aux environs de la ville actuelle de Liège, en Belgique. Le premier personnage de la famille dont on sache le nom, *Pépin de Landen*, était Maire du Palais d'Austrasie dès le temps de Dagobert. Son petit-fils *Pépin d'Héristal* (687-714) ajouta à la Mairie d'Austrasie celle de la Neustrie, après de longues luttes contre les Neustriens. *Charles Martel* (715-741), fils de Pépin d'Héristal, eut la gloire de vaincre les Arabes à ***Poitiers*** (732).

Cette victoire dont on sait les conséquences capitales pour l'Europe, n'eut pas des conséquences moindres pour la famille des Héristal. Charles Martel, triomphant des Musulmans, apparut comme le soldat du Christ et le défenseur de la chrétienté. Le pape, menacé dans Rome par les Grecs et par les Lombards, songea à l'appeler à son aide et lui dépêcha une ambassade. Ainsi se nouèrent des relations qui devaient avoir pour les descendants de Charles Martel, les *Carolingiens*, plus d'importance encore que n'avait eu pour Clovis et les Mérovingiens la bonne entente avec saint Remy et les évêques de la Gaule. Les Carolingiens, depuis longtemps *rois de fait*, devaient devenir par l'aide des papes *rois de droit*.

AVÈNEMENT DE LA DYNASTIE CAROLINGIENNE

L'événement se produisit sous le fils de Charles Martel, ***Pépin***, surnommé ***le Bref*** à cause de sa petite taille. Pépin s'était acquis des titres particuliers à la reconnaissance des papes. Il protégeait les missionnaires qui s'efforçaient au delà du Rhin d'évangéliser les tribus germaniques encore païennes. Suivant les conseils de *saint Boniface*, l'apôtre et le premier archevêque de la Germanie, il avait fait procéder à la réforme du clergé de la Gaule, en chassant de leurs sièges tous les évêques indignes.

En 751, Pépin écrivait au pape Zacharie : « Lequel mérite d'être roi, de celui qui demeure sans inquiétude et sans péril en son

logis, ou de celui qui supporte le poids de tout le royaume? » Le pape répondit : « Il vaut mieux appeler roi celui qui a la sagesse et la puissance, que celui qui n'est roi que de nom sans aucune autorité royale. »

Alors Pépin, dans une assemblée tenue à Soissons en 752, fit couper les cheveux, insigne de la royauté, à Childéric III ; puis le dernier Mérovingien fut enfermé dans un couvent.

CARACTÈRE DE LA MONARCHIE NOUVELLE

Après que Childéric eut été tonsuré, saint Boniface, représentant du pape, renouvela en faveur de Pépin un usage religieux des Juifs. Il le *sacra*, comme le prophète Samuel avait sacré Saül, au nom de Dieu, en versant sur son front l'huile sainte. Deux ans plus tard, le pape Étienne II lui-même, venu pour demander secours à Pépin contre les Lombards, le sacra une seconde fois dans la basilique de Saint-Denis, près de Paris.

Ainsi Pépin et les Carolingiens eurent un caractère religieux que n'avaient eu ni Clovis ni les Mérovingiens. Les Mérovingiens n'étaient que les élus des hommes, rois par la volonté des Francs ; les Carolingiens furent les élus, les *oints* du seigneur, rois par la volonté de Dieu. *Le sacre de Pépin marque le commencement de la monarchie de droit divin* : elle dura en France jusqu'à la Révolution.

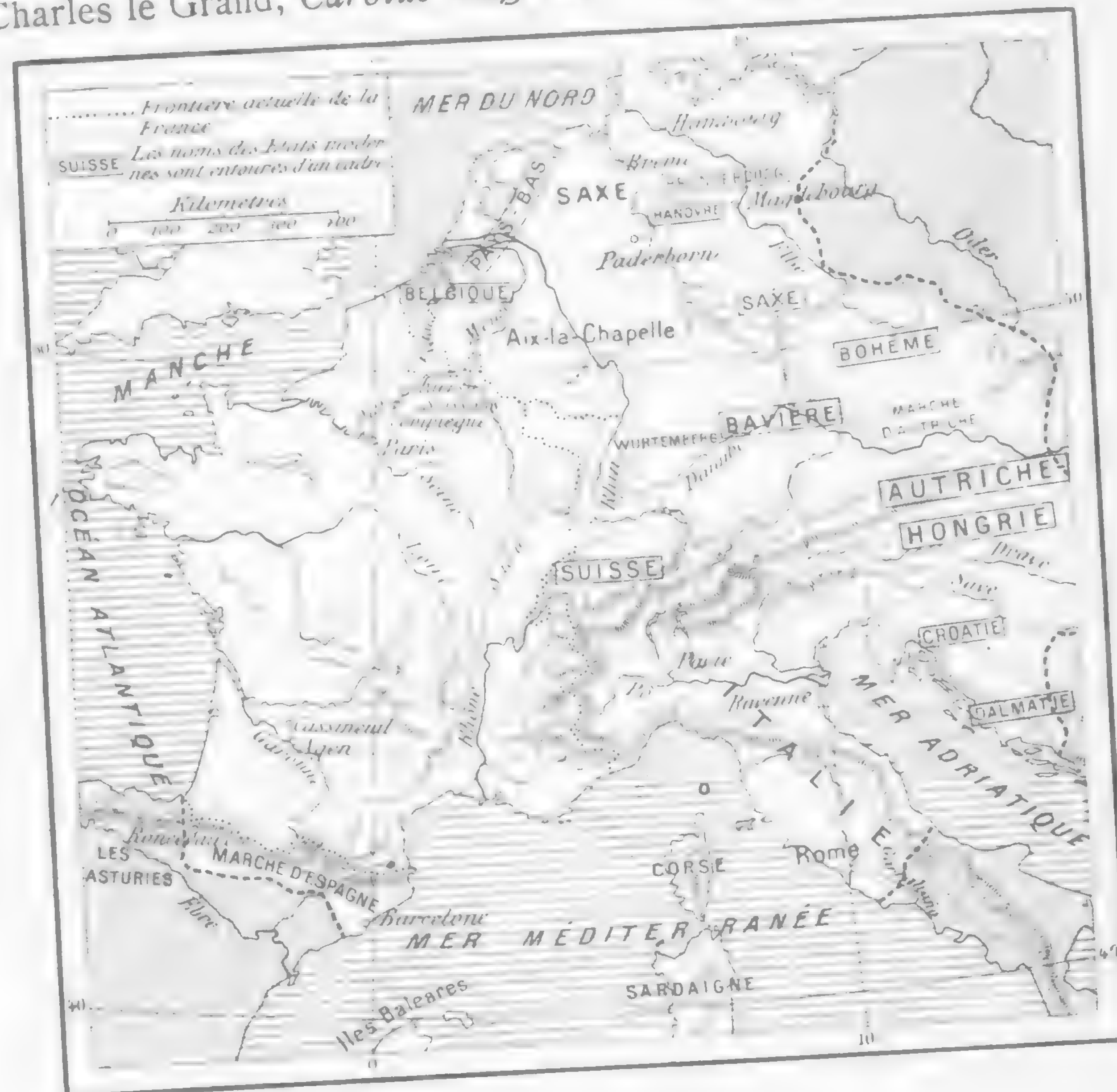
LES GUERRES DE PÉPIN LE BREF

Pour payer sa dette de reconnaissance, Pépin franchit les Alpes et attaqua les Lombards. C'était un peuple germanique, qui s'était établi dans la vallée du Pô, vers 580, et y avait créé un royaume. Pépin enleva aux Lombards le territoire qu'on appelait l'*exarchat de Ravenne* et en fit don au pape. Ce fut le premier noyau de ce qu'on appela plus tard les *États de l'Église*, disparus seulement en 1870. Par là, le pape, qui n'avait eu jusqu'alors qu'une autorité sur les âmes, devint un *souverain temporel* ayant des terres et des sujets comme les autres rois ; par là encore, se trouva resserrée l'alliance de la papauté et de la famille carolingienne.

En Gaule, Pépin, déjà maître de l'Austrasie et de la Neustrie, chassa les Arabes ou *Sarrasins* demeurés en Septimanie, le long de la Méditerranée ; puis il soumit à grand'peine les Aquitains devenus indépendants depuis Dagobert. Quand Pépin mourut, en 768, la Gaule entière reconnaissait son autorité.

Elle fut partagée une fois encore à la mort de Pépin entre ses

deux fils Carloman et Charles. Mais Carloman mourut en 771 et Charles se trouva seul maître. Celui-là s'appelle dans l'histoire Charles le Grand, *Carolus Magnus*, **Charlemagne.** (771-814)



L'Empire de Charlemagne.

LES GUERRES DE CHARLEMAGNE

Charlemagne est le plus grand guerrier et le plus grand conquérant du Moyen Age. Dans les quarante-six années de son règne, on ne compte pas moins de cinquante-cinq expéditions. Il réunit dans un vaste empire tout ou partie des pays qui s'appellent aujourd'hui l'Espagne, la France, la Belgique, les Pays-Bas, l'Allemagne, la Suisse, l'Autriche, la Hongrie, l'Italie.

De toutes les guerres de Charlemagne, les plus importantes eurent pour théâtre l'Italie, l'Espagne, la Saxe. Ces guerres ont comporté chacune plusieurs expéditions ; elles ont été souvent simultanées, et l'ordre où elles sont énumérées n'indique pas qu'elles se sont succédé.

logis, ou de celui qui supporte le poids de tout le royaume? » Le pape répondit : « Il vaut mieux appeler roi celui qui a la sagesse et la puissance, que celui qui n'est roi que de nom sans aucune autorité royale. »

Alors Pépin, dans une assemblée tenue à Soissons en 752, fit couper les cheveux, insigne de la royauté, à Childéric III; puis le dernier Mérovingien fut enfermé dans un couvent.

CARACTÈRE DE LA MONARCHIE NOUVELLE

Après que Childéric eut été tonsuré, saint Boniface, représentant du pape, renouvela en faveur de Pépin un usage religieux des Juifs. Il le *sacra*, comme le prophète Samuel avait sacré Saül, au nom de Dieu, en versant sur son front l'huile sainte. Deux ans plus tard, le pape Étienne II lui-même, venu pour demander secours à Pépin contre les Lombards, le sacra une seconde fois dans la basilique de Saint-Denis, près de Paris.

Ainsi Pépin et les Carolingiens eurent un caractère religieux que n'avaient eu ni Clovis ni les Mérovingiens. Les Mérovingiens n'étaient que les élus des hommes, rois par la volonté des Francs; les Carolingiens furent les élus, les *oints* du seigneur, rois par la volonté de Dieu. ***Le sacre de Pépin marque le commencement de la monarchie de droit divin*** : elle dura en France jusqu'à la Révolution.

LES GUERRES DE PÉPIN LE BREF

Pour payer sa dette de reconnaissance, Pépin franchit les Alpes et attaqua les Lombards. C'était un peuple germanique, qui s'était établi dans la vallée du Pô, vers 580, et y avait créé un royaume. Pépin enleva aux Lombards le territoire qu'on appelait l'*exarchat de Ravenne* et en fit don au pape. Ce fut le premier noyau de ce qu'on appela plus tard les *États de l'Église*, disparus seulement en 1870. Par là, le pape, qui n'avait eu jusqu'alors qu'une autorité sur les âmes, devint un *souverain temporel* ayant des terres et des sujets comme les autres rois; par là encore, se trouva resserrée l'alliance de la papauté et de la famille carolingienne.

En Gaule, Pépin, déjà maître de l'Austrasie et de la Neustrie, chassa les Arabes ou *Sarrasins* demeurés en Septimanie, le long de la Méditerranée: puis il soumit à grand'peine les Aquitains devenus indépendants depuis Dagobert. Quand Pépin mourut, en 768, la Gaule entière reconnaissait son autorité.

Elle fut partagée une fois encore à la mort de Pépin entre ses

deux fils Carloman et Charles. Mais Carloman mourut en 771 et Charles se trouva seul maître. Celui-là s'appelle dans l'histoire Charles le Grand, *Carolus Magnus*, **Charlemagne.** (771-814)



L'EMPIRE DE CHARLEMAGNE.

LES GUERRES DE CHARLEMAGNE

Charlemagne est le plus grand guerrier et le plus grand conquérant du Moyen Age. Dans les quarante-six années de son règne, on ne compte pas moins de cinquante-cinq expéditions. Il réunit dans un vaste empire tout ou partie des pays qui s'appellent aujourd'hui l'Espagne, la France, la Belgique, les Pays-Bas, l'Allemagne, la Suisse, l'Autriche, la Hongrie, l'Italie.

De toutes les guerres de Charlemagne, les plus importantes eurent pour théâtre l'Italie, l'Espagne, la Saxe. Ces guerres ont comporté chacune plusieurs expéditions; elles ont été souvent simultanées, et l'ordre où elles sont énumérées n'indique pas qu'elles se sont succédé.

GUERRES D'ITALIE

En Italie, la première guerre fut dirigée contre le roi des Lombards *Didier*, à la fois ennemi de Charlemagne et du pape. Didier fut vaincu et détrôné, et Charlemagne, ceignant la *couronne de fer*, prit le titre de roi des Lombards. Dans la suite il conquit la péninsule jusqu'au Garigliano et créa le *royaume d'Italie*, dont il confia le gouvernement à l'un de ses fils. Rome et les territoires donnés au pape par Pépin étaient compris dans le royaume d'Italie et soumis à l'autorité de Charlemagne.



LA COURONNE DE FER.

C'est l'ancienne couronne des rois lombards. Elle est ainsi nommée d'un cercle en fer que l'on aperçoit à l'intérieur et qui passe pour avoir été forgé avec un des clous qui servirent à fixer le Christ à la croix. Sur un fond d'émail vert se détachent des fleurs d'or et des pierreries montées en cabochons. Cette couronne est conservée à Monza, en Italie.

GUERRES EN ESPAGNE

Charlemagne poursuivit contre les Sarrasins en Espagne la guerre commencée en Septimanie par Pépin. Sept expéditions, en vingt ans, aboutirent à la conquête du versant méridional des Pyrénées et à la formation d'une province frontière ou *marche d'Espagne*, dont Barcelone fut la principale ville.

Au retour de la première expédition, l'arrière-garde commandée par *Roland*, neveu de Charlemagne, fut surprise et écrasée par les montagnards Basques dans le défilé de *Roncevaux*. Cet incident de guerre sans importance devint par la suite le sujet d'un poème épique, *la Chanson de Roland*, qui fut pour les hommes du Moyen Age ce que *l'Iliade* avait été pour les Grecs.

GUERRES EN SAXE

La conquête de la Saxe fut le dernier épisode de la conquête de la Germanie par les Francs. Commencée depuis trois siècles par Clovis, après la défaite des Alamans, elle avait été poursuivie par ses fils, puis par les ancêtres de Charlemagne, les Héristal.

La Saxe était la partie de l'Allemagne actuelle comprise entre le Rhin et le royaume des Pays-Bas à l'ouest, l'Elbe à l'est, la mer au nord. Elle correspondait au Hanovre et à la Westphalie,

et non pas au royaume de Saxe d'aujourd'hui. Le pays, couvert de forêts, coupé de marais, était d'accès difficile. On n'y trouvait point de villes, mais seulement des villages composés de huttes presque invisibles dans l'épaisseur des bois. Les Saxons étaient divisés en nombreuses tribus, entre lesquelles il n'existait d'autre lien que la communauté de culte. Restés païens malgré les efforts des missionnaires, ils adoraient une idole appelée *Irmensul*, qui représentait un guerrier en armes.

Combattant à la fois pour leur indépendance et pour leur religion, aidés par la nature du pays qui ne permettait de les atteindre qu'en détail, les ***Saxons*** furent de tous les adversaires de Charlemagne les plus difficiles à vaincre. Ils tinrent plus de trente années (772-804) et il ne fallut pas moins de dix-huit expéditions pour triompher de leur résistance. Le héros de l'indépendance saxonne fut *Witikind*. Plusieurs fois soumis, il reprit plusieurs fois les armes. A la fin il se fit baptiser et renonça à la lutte.



COURONNE IMPÉRIALE DITE DE CHARLEMAGNE. — Trésor impérial de Vienne.

D'après les uns, elle date de Charles le Chauve; d'après d'autres, elle fut faite deux cents ans plus tard. Elle est formée de huit plaques d'or dont quatre ornées de personnages sur émail, quatre de perles, de saphirs et d'émeraudes. La plaque que l'ont voit ici représente le Christ entre deux Anges. Au-dessus, on lit en lettres rouges : Per me reges regnant. *Par moi les rois règnent. — La croix et le couronnement en forme d'arc ont été ajoutés au* XIIIe *siècle.*

La guerre eut de part et d'autre un caractère sauvage. Les Saxons massacraient les corps de troupes isolés, les missionnaires, les commerçants qui s'aventuraient chez eux. Charlemagne pensa les amener à se soumettre en les épouvantant : il fit en un seul jour égorger 4500 prisonniers; puis il fit enlever des tribus entières que l'on déporta en Gaule, à l'embouchure de la Loire, et jusqu'en Italie.

IMPORTANCE DE LA CONQUÊTE DE LA SAXE

Mais, en même temps qu'il prenait des mesures de rigueur, Charlemagne faisait ouvrir des routes, établissait des garnisons, fondait des villes destinées à un grand avenir, telles que Brême, Magdebourg, Hambourg; les missionnaires, protégés par lui, entreprenaient

GUERRES D'ITALIE

En Italie, la première guerre fut dirigée contre le roi des Lombards *Didier*, à la fois ennemi de Charlemagne et du pape. Didier fut vaincu et détrôné, et Charlemagne, ceignant la *couronne de fer*, prit le titre de roi des Lombards. Dans la suite il conquit la péninsule jusqu'au Garigliano et créa le *royaume d'Italie*, dont il confia le gouvernement à l'un de ses fils. Rome et les territoires donnés au pape par Pépin étaient compris dans le royaume d'Italie et soumis à l'autorité de Charlemagne.



La couronne de fer.

C'est l'ancienne couronne des rois lombards. Elle est ainsi nommée d'un cercle en fer que l'on aperçoit à l'intérieur et qui passe pour avoir été forgé avec un des clous qui servirent à fixer le Christ à la croix. Sur un fond d'émail vert se détachent des fleurs d'or et des pierreries montées en cabochons. Cette couronne est conservée à Monza, en Italie.

GUERRES EN ESPAGNE

Charlemagne poursuivit contre les Sarrasins en Espagne la guerre commencée en Septimanie par Pépin. Sept expéditions, en vingt ans, aboutirent à la conquête du versant méridional des Pyrénées et à la formation d'une province frontière ou *marche d'Espagne*, dont Barcelone fut la principale ville.

Au retour de la première expédition, l'arrière-garde commandée par *Roland*, neveu de Charlemagne, fut surprise et écrasée par les montagnards Basques dans le défilé de *Roncevaux*. Cet incident de guerre sans importance devint par la suite le sujet d'un poème épique, *la Chanson de Roland*, qui fut pour les hommes du Moyen Age ce que *l'Iliade* avait été pour les Grecs.

GUERRES EN SAXE

La conquête de la Saxe fut le dernier épisode de la conquête de la Germanie par les Francs. Commencée depuis trois siècles par Clovis, après la défaite des Alamans, elle avait été poursuivie par ses fils, puis par les ancêtres de Charlemagne, les Héristal.

La Saxe était la partie de l'Allemagne actuelle comprise entre le Rhin et le royaume des Pays-Bas à l'ouest, l'Elbe à l'est, la mer au nord. Elle correspondait au Hanovre et à la Westphalie,

et non pas au royaume de Saxe d'aujourd'hui. Le pays, couvert de forêts, coupé de marais, était d'accès difficile. On n'y trouvait point de villes, mais seulement des villages composés de huttes presque invisibles dans l'épaisseur des bois. Les Saxons étaient divisés en nombreuses tribus, entre lesquelles il n'existait d'autre lien que la communauté de culte. Restés païens malgré les efforts des missionnaires, ils adoraient une idole appelée *Irmensul*, qui représentait un guerrier en armes.

Combattant à la fois pour leur indépendance et pour leur religion, aidés par la nature du pays qui ne permettait de les atteindre qu'en détail, les ***Saxons*** furent de tous les adversaires de Charlemagne les plus difficiles à vaincre. Ils tinrent plus de trente années (772-804) et il ne fallut pas moins de dix-huit expéditions pour triompher de leur résistance. Le héros de l'indépendance saxonne fut *Witikind*. Plusieurs fois soumis, il reprit plusieurs fois les armes. A la fin il se fit baptiser et renonça à la lutte.



Couronne impériale dite de Charlemagne. — Trésor impérial de Vienne.

D'après les uns, elle date de Charles le Chauve; d'après d'autres, elle fut faite deux cents ans plus tard. Elle est formée de huit plaques d'or dont quatre ornées de personnages sur émail, quatre de perles, de saphirs et d'émeraudes. La plaque que l'ont voit ici représente le Christ entre deux Anges. Au-dessus, on lit en lettres rouges : Per me reges regnant. *Par moi les rois règnent. — La croix et le couronnement en forme d'arc ont été ajoutés au* XIII*e siècle.*

La guerre eut de part et d'autre un caractère sauvage. Les Saxons massacraient les corps de troupes isolés, les missionnaires, les commerçants qui s'aventuraient chez eux. Charlemagne pensa les amener à se soumettre en les épouvantant : il fit en un seul jour égorger 4500 prisonniers; puis il fit enlever des tribus entières que l'on déporta en Gaule, à l'embouchure de la Loire, et jusqu'en Italie.

IMPORTANCE DE LA CONQUÊTE DE LA SAXE

Mais, en même temps qu'il prenait des mesures de rigueur, Charlemagne faisait ouvrir des routes, établissait des garnisons, fondait des villes destinées à un grand avenir, telles que Brême, Magdebourg, Hambourg; les missionnaires, protégés par lui, entreprenaient

la conversion et la conquête morale des vaincus. En sorte que, conquérant la Saxe, Charlemagne travaillait du même coup à la civiliser. Son œuvre en Saxe, et, d'une façon générale, l'œuvre des Francs en Germanie, fut analogue à l'œuvre des Romains en Gaule. Elle eut pour l'avenir de l'Europe la même importance si l'on peut dire que la France est sortie de la conquête romaine, on pourrait dire aussi que de la conquête franque est sortie l'Allemagne.



Un Ring avar.
Restauration par Ch. Garnier et Ammann.

Le ring était un camp retranché composé de plusieurs enceintes concentriques — on en voit quatre dans le dessin — entre lesquelles étaient placées les habitations, tentes, huttes, ou maisons de bois des Avars. Au centre, on a représenté la demeure d'un chef.

GUERRES CONTRE LES SLAVES ET LES AVARS

Maître de la Germanie, Charlemagne se trouva en contact avec de nouveaux barbares, les *Slaves*, établis au delà de l'Elbe, et les *Avars*, débris des Huns, campés dans la plaine actuelle de Hongrie. Pour arrêter les Slaves, il organisa sur l'Elbe différentes marches, entre autres la *Vieille Marche*, qui contribua plus tard à former le Brandebourg, premier élément de l'État prussien. Contre les Avars, il créa sur le Danube, à l'entrée de la Hongrie, la *Marche de l'Est*, *Osterreich*, qui devint l'Autriche. Puis il les fit attaquer chez eux. On prit et l'on détruisit leurs camps retranchés ou *rings* faits de plusieurs enceintes rondes et concentriques.

CHARLEMAGNE EMPEREUR

A la Noël de l'an 800, Charlemagne se trouvait à Rome. Pendant l'office de minuit, dans la basilique de Saint-Pierre, il priait, agenouillé devant l'autel, quand tout à coup le pape Léon III lui plaça sur la tête une couronne d'or ; le peuple l'acclama en criant : « A Charles Auguste, couronné de Dieu, grand et pacifique empereur des

Romains, vie et victoire ! » Après quoi, dit Eginhard, l'historien de Charlemagne, le pape se prosterna devant lui et l'adora « suivant la coutume établie du temps des anciens empereurs ».

Il faut remarquer l'expression *du temps des anciens empereurs.* En effet, ce ne fut pas un titre impérial nouveau qui fut créé en faveur de Charlemagne. L'Empire romain n'avait pas cessé d'exister. Seulement la capitale avait été transportée en Orient, à Constantinople (330), par Constantin, et depuis lors les empereurs étaient ceux qui régnaient à Constantinople. En 800, Charlemagne ayant réuni sous son autorité à peu près tous les peuples qui, dans l'Europe occidentale, avaient fait partie de l'Empire romain, et d'autre part, la couronne étant alors portée à Constantinople par une femme, le centre de l'Empire romain est ramené à Rome. Charlemagne est *empereur des Romains*; il est l'*héritier des Césars* et porte comme eux le nom d'*Auguste*.



Statuette dite de Charlemagne (Musée Carnavalet). — D'après une photographie.

Elle fut longtemps conservée à la cathédrale de Metz. Elle est de l'époque carolingienne et représente un personnage couronné, l'épée dans la main droite, le globe, symbole de l'empire du monde, dans la main gauche. Il est enveloppé du grand manteau des Francs.

Le titre d'empereur eut pour Charlemagne, dans l'Europe occidentale, la même importance qu'avait eue pour Clovis en Gaule le titre de patrice et de consul. L'Empereur était le roi des rois, et les rois considéraient qu'ils devaient lui rendre hom-

la conversion et la conquête morale des vaincus. En sorte que, conquérant la Saxe, Charlemagne travaillait du même coup à la civiliser. Son œuvre en Saxe, et, d'une façon générale, l'œuvre des Francs en Germanie, fut analogue à l'œuvre des Romains en Gaule. Elle eut pour l'avenir de l'Europe la même importance : si l'on peut dire que la France est sortie de la conquête romaine, on pourrait dire aussi que de la conquête franque est sortie l'Allemagne.



Un Ring avar.
Restauration par Ch. Garnier et Ammann.

Le ring était un camp retranché composé de plusieurs enceintes concentriques — on en voit quatre dans le dessin — entre lesquelles étaient placées les habitations, tentes, huttes, ou maisons de bois des Avars. Au centre, on a représenté la demeure d'un chef.

GUERRES CONTRE LES SLAVES ET LES AVARS

Maître de la Germanie, Charlemagne se trouva en contact avec de nouveaux barbares, les *Slaves*, établis au delà de l'Elbe, et les *Avars*, débris des Huns, campés dans la plaine actuelle de Hongrie. Pour arrêter les Slaves, il organisa sur l'Elbe différentes marches, entre autres la *Vieille Marche*, qui contribua plus tard à former le Brandebourg, premier élément de l'État prussien. Contre les Avars, il créa sur le Danube, à l'entrée de la Hongrie, la *Marche de l'Est*, *Osterreich*, qui devint l'Autriche. Puis il les fit attaquer chez eux. On prit et l'on détruisit leurs camps retranchés ou *rings* faits de plusieurs enceintes rondes et concentriques.

CHARLEMAGNE EMPEREUR

A la Noël de l'an 800, Charlemagne se trouvait à Rome. Pendant l'office de minuit, dans la basilique de Saint-Pierre, il priait, agenouillé devant l'autel, quand tout à coup le pape Léon III lui plaça sur la tête une couronne d'or ; le peuple l'acclama en criant : « A Charles Auguste, couronné de Dieu, grand et pacifique empereur des Romains, vie et victoire ! » Après quoi, dit Eginhard, l'historien de Charlemagne, le pape se prosterna devant lui et l'adora « suivant la coutume établie du temps des anciens empereurs ».

Il faut remarquer l'expression *du temps des anciens empereurs*. En effet, ce ne fut pas un titre impérial nouveau qui fut créé en faveur de Charlemagne. L'Empire romain n'avait pas cessé d'exister. Seulement la capitale avait été transportée en Orient, à Constantinople (330), par Constantin, et depuis lors les empereurs étaient ceux qui régnaient à Constantinople. En 800, Charlemagne ayant réuni sous son autorité à peu près tous les peuples qui, dans l'Europe occidentale, avaient fait partie de l'Empire romain, et d'autre part, la couronne étant alors portée à Constantinople par une femme, le centre de l'Empire romain est ramené à Rome. Charlemagne est *empereur des Romains*; il est l'*héritier des Césars* et porte comme eux le nom d'*Auguste*.



Statuette dite de Charlemagne (Musée Carnavalet). — D'après une photographie.

Elle fut longtemps conservée à la cathédrale de Metz. Elle est de l'époque carolingienne et représente un personnage couronné, l'épée dans la main droite, le globe, symbole de l'empire du monde, dans la main gauche. Il est enveloppé du grand manteau des Francs.

Le titre d'empereur eut pour Charlemagne, dans l'Europe occidentale, la même importance qu'avait eue pour Clovis en Gaule le titre de patrice et de consul. L'Empereur était le roi des rois, et les rois considéraient qu'ils devaient lui rendre hom-

mage. Deux rois d'Angleterre vinrent le saluer dans sa résidence d'Aix-la-Chapelle; le roi d'Écosse, le roi des Asturies, en Espagne, se déclaraient ses *fidèles*. Les habitants de la Corse, de la Sardaigne, des îles Baléares, se mettaient sous sa protection. Le renom de Charlemagne s'étendait jusqu'en Asie. L'un des plus puissants empereurs arabes, le kalife de Bagdad, Haroun-al-Raschid, entrait en relations avec lui et lui envoyait, avec de riches présents, les clefs du tombeau du Christ, comme au chef du monde chrétien.

II

LA VIE DE L'EMPEREUR, LA COUR, L'ARMÉE, LES ÉCOLES



CHARLEMAGNE. — D'après la mosaïque de Saint-Jean-de-Latran, à Rome.

Charlemagne agenouillé s'appuie sur la hampe d'un étendard. L'inscription Dn Carvlo Regi *signifie « Au seigneur Charles Roi ». Charlemagne est coiffé d'un chaperon, vêtu d'un manteau brun à bordure verte, relevé par le fourreau de l'épée et le bras gauche. Le pantalon est serré par des bandelettes vertes. L'empereur a une grosse moustache et non pas la longue barbe que lui donnent les poètes des* chansons de gestes. *Cette mosaïque, exacte copie d'une mosaïque faite sous Charlemagne, passe pour être un portrait vrai.*

Charlemagne ne fut pas seulement un grand guerrier; il sut encore organiser les pays qu'il avait conquis et leur donner une administration régulière. Sous son influence, après des siècles de barbarie et d'ignorance, il y eut dans les pays occupés par les Francs comme un premier réveil de la civilisation.

L'activité de Charlemagne provoque encore aujourd'hui notre admiration. Elle avait vivement frappé les imaginations de ses contemporains; l'œuvre et la vie de l'Empereur parurent alors presque surhumaines, et autour de son nom une légende se forma. Cette légende inspira les *chansons de geste*, toute la poésie épique du moyen âge.

EMPEREUR

Eginhard, qui fut le secrétaire de Charlemagne, le dépeint gros et robuste, de taille élevée, le ventre proéminent, le cou court, la tête ronde, les yeux grands et vifs, le nez un peu long, la physionomie riante et agréable. « Il y avait, dit-il, dans toute sa personne un air de grandeur et de dignité. »

Le puissant Empereur était fort simple dans son costume et dans sa manière de vivre. Il ne voulut jamais porter pour sa part que le costume franc : une chemise et une culotte de toile; une tunique serrée à la taille, des bas maintenus par des bandelettes entre-croisées; des brodequins lacés montant jusqu'au mollet. En hiver, une veste de fourrure, souvent une simple peau de mouton. En toutes saisons, un manteau bleu, sorte de grande pèlerine, s'agrafant sur l'épaule droite, relevé devant sur le bras gauche, tombant derrière jusqu'au talon.



COSTUME FRANC.
D'après une miniature de la « Bible de Charles le Chauve ».

Le costume est dessiné d'apres le personnage placé à droite de l'empereur dans la miniature reproduite page 71. L'homme est vêtu d'une longue pèlerine marron attachée sur l'épaule droite; elle est relevée sur le bras gauche. En dessous, une tunique rouge ornée d'une bordure d'or, fendue jusqu'à la taille, où elle est serrée par une ceinture. Le pantalon violet, serré sous le genou par une jarretière d'or, est pris dans des chaussures pourpres tenues par des bandelettes entrelacées; elles laissent sortir les doigts de pied.

mage. Deux rois d'Angleterre vinrent le saluer dans sa résidence d'Aix-la-Chapelle; le roi d'Écosse, le roi des Asturies, en Espagne, se déclaraient ses *fidèles*. Les habitants de la Corse, de la Sardaigne, des îles Baléares, se mettaient sous sa protection. Le renom de Charlemagne s'étendait jusqu'en Asie. L'un des plus puissants empereurs arabes, le kalife de Bagdad, Haroun-al-Raschid, entrait en relations avec lui et lui envoyait, avec de riches présents, les clefs du tombeau du Christ, comme au chef du monde chrétien.

II

LA VIE DE L'EMPEREUR, LA COUR, L'ARMÉE, LES ÉCOLES



CHARLEMAGNE. — D'après la mosaïque de Saint-Jean-de-Latran, à Rome.

Charlemagne agenouillé s'appuie sur la hampe d'un étendard. L'inscription Dn Carvlo Regi *signifie « Au seigneur Charles Roi ». Charlemagne est coiffé d'un chaperon, vêtu d'un manteau brun à bordure verte, relevé par le fourreau de l'épée et le bras gauche. Le pantalon est serré par des bandelettes vertes. L'empereur a une grosse moustache et non pas la longue barbe que lui donnent les poètes des chansons de gestes. Cette mosaïque, exacte copie d'une mosaïque faite sous Charlemagne, passe pour être un portrait vrai.*

Charlemagne ne fut pas seulement un grand guerrier; il sut encore organiser les pays qu'il avait conquis et leur donner une administration régulière. Sous son influence, après des siècles de barbarie et d'ignorance, il y eut dans les pays occupés par les Francs comme un premier réveil de la civilisation.

L'activité de Charlemagne provoque encore aujourd'hui notre admiration. Elle avait vivement frappé les imaginations de ses contemporains; l'œuvre et la vie de l'Empereur parurent alors presque surhumaines, et autour de son nom une légende se forma. Cette légende inspira les *chansons de geste*, toute la poésie épique du moyen âge.

EMPEREUR

Eginhard, qui fut le secrétaire de Charlemagne, le dépeint gros et robuste, de taille élevée, le ventre proéminent, le cou court, la tête ronde, les yeux grands et vifs, le nez un peu long, la physionomie riante et agréable. « Il y avait, dit-il, dans toute sa personne un air de grandeur et de dignité. »

Le puissant Empereur était fort simple dans son costume et dans sa manière de vivre. Il ne voulut jamais porter pour sa part que le costume franc : une chemise et une culotte de toile; une tunique serrée à la taille, des bas maintenus par des bandelettes entre-croisées; des brodequins lacés montant jusqu'au mollet. En hiver, une veste de fourrure, souvent une simple peau de mouton. En toutes saisons, un manteau bleu, sorte de grande pèlerine, s'agrafant sur l'épaule droite, relevé devant sur le bras gauche, tombant derrière jusqu'au talon.



COSTUME FRANC.
D'après une miniature de la « Bible de Charles le Chauve ».

Le costume est dessiné d'après le personnage placé à droite de l'empereur dans la miniature reproduite page 71. L'homme est vêtu d'une longue pèlerine marron attachée sur l'épaule droite; elle est relevée sur le bras gauche. En dessous, une tunique rouge ornée d'une bordure d'or, fendue jusqu'à la taille, où elle est serrée par une ceinture. Le pantalon violet, serré sous le genou par une jarretière d'or, est pris dans des chaussures pourpres tenues par des bandelettes entrelacées; elles laissent sortir les doigts de pied.

Son esprit, sans cesse en éveil, ne pouvait souffrir l'oisiveté. Il avait appris le latin qu'il parlait comme sa langue maternelle, le grec qu'il comprenait : il avait étudié le calcul et l'astronomie. A la tête de son lit, il avait toujours des tablettes et des plumes pour noter ses pensées. S'il s'éveillait la nuit, il lui arrivait de faire appeler ses officiers pour travailler. Pendant ses repas, il se faisait lire des récits historiques ou quelque passage des Livres Saints.

LES VILLAS DE CHARLEMAGNE

Au Moyen Age, les souverains vivaient de leurs *revenus personnels*, comme de riches propriétaires, et particulièrement du produit de leurs terres, vin de leurs vignes, blé de leurs champs, animaux de leurs basses-cours et de leurs étables, gibier de leurs forêts. Comme les produits étaient difficilement transportables, ils allaient les consommer sur place, passant d'une propriété à l'autre à mesure que les provisions étaient épuisées. Ils n'avaient donc guère de résidence fixe. C'est seulement à la fin de sa vie que Charlemagne demeura à peu près constamment à Aix-la-Chapelle, et que cette ville devint comme la capitale de l'Empire. Auparavant, il allait de propriété en propriété, ou, comme on disait alors, de *villas* en villas.



RESTAURATION D'UNE VILLA, par Ch. Garnier et Ammann.

Au premier plan, une cour entourée de portiques, supportés par des poteaux en bois ; à gauche, les bâtiments d'habitation dominés au centre par une sorte de tour carrée destinée à la défense : c'est la première ébauche du donjon des châteaux forts. Au fond, les bâtiments d'exploitation, greniers et étables. Les villas de Charlemagne ne devaient guère différer des villas mérovingiennes.

Charlemagne surveillait avec soin l'exploitation et l'entretien de ses propriétés ; il avait fait lui-même à ce sujet un règlement — un *capitulaire* — où il entrait dans les plus petits détails.

Il voulait qu'il y eût toujours en réserve dans la villa des lits, des couvertures, des draps, des oreillers, des matelas, des

nappes, afin qu'il ne fût pas nécessaire d'en chercher ou d'en emprunter ailleurs. Il entendait que, depuis le lard jusqu'à la farine, en passant par les viandes fumées, la moutarde et le beurre, tout fût préparé avec une extrême propreté et que « personne ne foulât la vendange avec les pieds ». Il fixait le nombre de poules et d'oies qu'il devait y avoir dans chaque ferme, cent poules et trente oies au moins. Il donnait la liste des plantes à cultiver dans ses jardins, depuis les lis et les roses jusqu'aux citrouilles, aux choux, à l'ail, aux fèves, au cerfeuil. Il ordonnait de vendre les poules et les œufs qu'il y aurait en trop. Enfin, chaque année, on devait de chaque villa lui adresser « un compte exact, bien ordonné et bien divisé, afin qu'il sût ce qu'il avait et combien il en avait ». L'Empereur invitait ses régisseurs « à ne pas se formaliser s'il leur demandait toutes ces choses. Mais il voulait que ses villas lui profitassent à lui-même et non pas à d'autres. »

L'ADMINISTRATION DE L'EMPEREUR LE PALAIS

Charlemagne sut appliquer dans le gouvernement de l'Empire les mêmes principes d'ordre qu'il appliquait dans l'administration de ses domaines.

Le *Palais* correspondait à ce que nous appelons le gouvernement ou l'administration centrale. Les trois personnages principaux étaient : l'*archichapelain*, le *comte du Palais*, l'*archichancelier*. L'archichapelain, qu'on appelait aussi l'*apocrisiaire*, s'occupait de tout ce qui concernait la religion et les affaires de l'Église. Le comte du Palais était une sorte de juge suprême en même temps que le chef de l'administration civile. Le chancelier était comme le secrétaire de l'Empire.

A côté d'eux, le *camérier* dirigeait les services des appartements, le *sénéchal* ceux de la cuisine, le *bouteiller* ceux de la cave, le *connétable* ceux des écuries, le *maréchal des logis* ceux des voyages. Ces charges domestiques étaient recherchées et occupées par les premiers personnages de l'Empire.

L'ADMINISTRATION PROVINCIALE LES COMTES

L'Empire était divisé en *comtes*, correspondant aux anciennes cités : il y en avait trois cents environ. Chacun d'eux était administré par un *comte* nommé par l'Empereur, révocable à sa volonté. Le comte, comme l'ancien gouverneur romain, réunissait tous les pouvoirs : il était à la fois chef civil, chef militaire, chef

Son esprit, sans cesse en éveil, ne pouvait souffrir l'oisiveté. Il avait appris le latin qu'il parlait comme sa langue maternelle, le grec qu'il comprenait; il avait étudié le calcul et l'astronomie. A la tête de son lit, il avait toujours des tablettes et des plumes pour noter ses pensées. S'il s'éveillait la nuit, il lui arrivait de faire appeler ses officiers pour travailler. Pendant ses repas, il se faisait lire des récits historiques ou quelque passage des Livres Saints.

LES VILLAS DE CHARLEMAGNE

Au Moyen Age, les souverains vivaient de leurs *revenus personnels*, comme de riches propriétaires, et particulièrement du produit de leurs terres, vin de leurs vignes, blé de leurs champs, animaux de leurs basses-cours et de leurs étables, gibier de leurs forêts. Comme les produits étaient difficilement transportables, ils allaient les consommer sur place, passant d'une propriété à l'autre à mesure que les provisions étaient épuisées. Ils n'avaient donc guère de résidence fixe. C'est seulement à la fin de sa vie que Charlemagne demeura à peu près constamment à Aix-la-Chapelle, et que cette ville devint comme la capitale de l'Empire. Auparavant, il allait de propriété en propriété, ou, comme on disait alors, de *villas* en villas.



RESTAURATION D'UNE VILLA, par Ch. Garnier et Ammann.

Au premier plan, une cour entourée de portiques, supportés par des poteaux en bois; à gauche, les bâtiments d'habitation dominés au centre par une sorte de tour carrée destinée à la défense : c'est la première ébauche du donjon *des châteaux forts. Au fond, les bâtiments d'exploitation, greniers et étables. Les villas de Charlemagne ne devaient guère différer des villas mérovingiennes.*

Charlemagne surveillait avec soin l'exploitation et l'entretien de ses propriétés; il avait fait lui-même à ce sujet un règlement — un *capitulaire* — où il entrait dans les plus petits détails.

Il voulait qu'il y eût toujours en réserve dans la villa des lits, des couvertures, des draps, des oreillers, des matelas, des nappes, afin qu'il ne fût pas nécessaire d'en chercher ou d'en emprunter ailleurs. Il entendait que, depuis le lard jusqu'à la farine, en passant par les viandes fumées, la moutarde et le beurre, tout fût préparé avec une extrême propreté et que « personne ne foulât la vendange avec les pieds ». Il fixait le nombre de poules et d'oies qu'il devait y avoir dans chaque ferme, cent poules et trente oies au moins. Il donnait la liste des plantes à cultiver dans ses jardins, depuis les lis et les roses jusqu'aux citrouilles, aux choux, à l'ail, aux fèves, au cerfeuil. Il ordonnait de vendre les poules et les œufs qu'il y aurait en trop. Enfin, chaque année, on devait de chaque villa lui adresser « un compte exact, bien ordonné et bien divisé, afin qu'il sût ce qu'il avait et combien il en avait ». L'Empereur invitait ses régisseurs « à ne pas se formaliser s'il leur demandait toutes ces choses. Mais il voulait que ses villas lui profitassent à lui-même et non pas à d'autres. »

L'ADMINISTRATION DE L'EMPEREUR LE PALAIS

Charlemagne sut appliquer dans le gouvernement de l'Empire les mêmes principes d'ordre qu'il appliquait dans l'administration de ses domaines.

Le *Palais* correspondait à ce que nous appelons le gouvernement ou l'administration centrale. Les trois personnages principaux étaient : l'*archichapelain*, le *comte du Palais*, l'*archichancelier*. L'archichapelain, qu'on appelait aussi l'*apocrisiaire*, s'occupait de tout ce qui concernait la religion et les affaires de l'Église. Le comte du Palais était une sorte de juge suprême en même temps que le chef de l'administration civile. Le chancelier était comme le secrétaire de l'Empire.

A côté d'eux, le *camérier* dirigeait les services des appartements, le *sénéchal* ceux de la cuisine, le *bouteiller* ceux de la cave, le *connétable* ceux des écuries, le *maréchal des logis* ceux des voyages. Ces charges domestiques étaient recherchées et occupées par les premiers personnages de l'Empire.

L'ADMINISTRATION PROVINCIALE LES COMTES

L'Empire était divisé en *comtes*, correspondant aux anciennes cités : il y en avait trois cents environ. Chacun d'eux était administré par un *comte* nommé par l'Empereur, révocable à sa volonté. Le comte, comme l'ancien gouverneur romain, réunissait tous les pouvoirs : il était à la fois chef civil, chef militaire, chef

de la justice, préfet, général, président de tribunal, trésorier général. Il existait aussi, et généralement sur les frontières, des circonscriptions militaires, où l'autorité appartenait à un général, le *duc*. On les appelait les *duchés*.

LES MISSI DOMINICI

Les comtes et les ducs étaient étroitement surveillés par des *inspecteurs généraux*, les *Missi Dominici*, c'est-à-dire les envoyés du souverain. Ces inspecteurs étaient choisis par l'Empereur parmi les plus hauts personnages et les plus riches de l'Empire. Ils allaient deux par deux, un ecclésiastique, un laïc, et faisaient quatre tournées par an.

Avant de se mettre en route, ils recevaient de Charlemagne ses instructions; à leur retour, ils devaient lui rendre compte de leur mission, pendant laquelle ils avaient pleine et entière autorité, comme l'Empereur lui-même, sur ceux qu'ils étaient chargés d'inspecter.

L'ARMÉE

Les inspecteurs généraux avaient surtout mission de s'assurer que la justice était exactement rendue, et de rapporter la liste

Cavalier Carolingien.
Musée d'Artillerie.

Restitution d'après des miniatures du temps de Charles le Chauve. Le cavalier a la tête enveloppée d'un capuchon de cuir qui ne laisse voir que les yeux, le nez, la bouche et le menton. Par-dessus, le casque de métal à haut cimier de forme étrange (voir page 71 deux guerriers à droite et à gauche de Charles le Chauve). Sur la tunique à manches, la brogne, *cuirasse d'écailles de métal, prolongée par une sorte de jupon de cuir tombant aux genoux. Les jambes sont serrées dans des bandelettes. A gauche, un bouclier rond pendant à un baudrier; une longue épée attachée à un double ceinturon. Dans la main droite, une lance avec une barre d'arrêt, et un fanion.*

des hommes qui devaient le service militaire. L'organisation de l'armée était naturellement l'une des grandes préoccupations d'un souverain toujours en guerre.

Le service militaire était dû par tous les hommes libres; mais l'Empereur ne les appelait pas tous à la fois. Quand il publiait son *heriban*, c'est-à-dire l'*ordre de mobilisation*, chacun de ceux qui étaient obligés au service devait partir pour le point de concentration le lendemain matin si l'ordre arrivait le soir, le soir même s'il arrivait le matin. Il devait avoir un bouclier, une épée ou une lance, un arc, deux cordes, douze flèches et trois mois de vivres. Celui qui possédait douze *manses*, c'est-à-dire douze fermes, servait à cheval et devait avoir une *brogne*, sorte de cuirasse faite d'écailles de métal.

Les membres du clergé étaient dispensés du service personnel, parce que la religion leur défend de verser le sang; mais ils devaient fournir des remplaçants.

Celui qui ne se rendait pas à l'appel, le *réfractaire*, devait payer une énorme amende, soixante sous d'or; enfin le déserteur était, « suivant l'ancien usage », puni de la peine de mort.

LA CIVILISATION CAROLINGIENNE LES ÉCOLES

Les siècles pendant lesquels avait régné la dynastie mérovingienne furent pour la Gaule et les pays occupés par les Francs des temps de profonde ignorance. De la mort de Clotaire Ier (561) à l'avènement de Charlemagne (771) à peine trouve-t-on deux écrivains à mentionner : *Grégoire de Tours* (mort en 593) et *Frédégaire* (mort en 660). Encore la *chronique* de ce dernier est-elle écrite dans le latin le plus barbare. Nombre de membres du clergé savaient à peine lire et ne savaient pas écrire, et le clergé cependant était seul instruit. Les manuscrits copiés à cette époque sont pleins de fautes et très difficiles à lire. « L'indolence de nos ancêtres, écrivait Charlemagne, avait presque réduit à rien l'étude des lettres. »

Il s'efforça de la restaurer, parce que des prêtres ignorants ne pouvaient pas enseigner bien les vérités de la foi. Il voulut que chaque monastère eût son école où les moines et les clercs apprendraient la grammaire, le chant, l'histoire et la calligraphie, c'est-à-dire l'art d'écrire en beaux caractères. D'admirables manuscrits presque aussi faciles à lire que nos livres imprimés, avec de belles lettres dorées et des dessins en couleurs, sortirent dès lors des monastères. Charlemagne voulut aussi que le

de la justice, préfet, général, président de tribunal, trésorier général. Il existait aussi, et généralement sur les frontières, des circonscriptions militaires, où l'autorité appartenait à un général, le *duc*. On les appelait les *duchés*.

LES MISSI DOMINICI

Les comtes et les ducs étaient étroitement surveillés par des *inspecteurs généraux*, les *Missi Dominici*, c'est-à-dire les envoyés du souverain. Ces inspecteurs étaient choisis par l'Empereur parmi les plus hauts personnages et les plus riches de l'Empire. Ils allaient deux par deux, un ecclésiastique, un laïc, et faisaient quatre tournées par an.

Avant de se mettre en route, ils recevaient de Charlemagne ses instructions; à leur retour, ils devaient lui rendre compte de leur mission, pendant laquelle ils avaient pleine et entière autorité, comme l'Empereur lui-même, sur ceux qu'ils étaient chargés d'inspecter.

L'ARMÉE

Les inspecteurs généraux avaient surtout mission de s'assurer que la justice était exactement rendue, et de rapporter la liste



CAVALIER CAROLINGIEN.
Musée d'Artillerie.

Restitution d'après des miniatures du temps de Charles le Chauve. Le cavalier a la tête enveloppée d'un capuchon de cuir qui ne laisse voir que les yeux, le nez, la bouche et le menton. Par-dessus, le casque de métal à haut cimier de forme étrange (voir page 71 deux guerriers à droite et à gauche de Charles le Chauve). Sur la tunique à manches, la brogne, cuirasse d'écailles de métal, prolongée par une sorte de jupon de cuir tombant aux genoux. Les jambes sont serrées dans des bandelettes. A gauche, un bouclier rond pendant à un baudrier; une longue épée attachée à un double ceinturon. Dans la main droite, une lance avec une barre d'arrêt, et un fanion.

des hommes qui devaient le service militaire. L'organisation de l'armée était naturellement l'une des grandes préoccupations d'un souverain toujours en guerre.

Le service militaire était dû par tous les hommes libres; mais l'Empereur ne les appelait pas tous à la fois. Quand il publiait son *heriban*, c'est-à-dire l'*ordre de mobilisation*, chacun de ceux qui étaient obligés au service devait partir pour le point de concentration le lendemain matin si l'ordre arrivait le soir, le soir même s'il arrivait le matin. Il devait avoir un bouclier, une épée ou une lance, un arc, deux cordes, douze flèches et trois mois de vivres. Celui qui possédait douze *manses*, c'est-à-dire douze fermes, servait à cheval et devait avoir une *brogne*, sorte de cuirasse faite d'écailles de métal.

Les membres du clergé étaient dispensés du service personnel, parce que la religion leur défend de verser le sang; mais ils devaient fournir des remplaçants.

Celui qui ne se rendait pas à l'appel, le *réfractaire*, devait payer une énorme amende, soixante sous d'or; enfin le déserteur était, « suivant l'ancien usage », puni de la peine de mort.

LA CIVILISATION CAROLINGIENNE LES ÉCOLES

Les siècles pendant lesquels avait régné la dynastie mérovingienne furent pour la Gaule et les pays occupés par les Francs des temps de profonde ignorance. De la mort de Clotaire Ier (561) à l'avènement de Charlemagne (771) à peine trouve-t-on deux écrivains à mentionner : *Grégoire de Tours* (mort en 593) et *Frédégaire* (mort en 660). Encore la *chronique* de ce dernier est-elle écrite dans le latin le plus barbare. Nombre de membres du clergé savaient à peine lire et ne savaient pas écrire, et le clergé cependant était seul instruit. Les manuscrits copiés à cette époque sont pleins de fautes et très difficiles à lire. « L'indolence de nos ancêtres, écrivait Charlemagne, avait presque réduit à rien l'étude des lettres. »

Il s'efforça de la restaurer, parce que des prêtres ignorants ne pouvaient pas enseigner bien les vérités de la foi. Il voulut que chaque monastère eût son école où les moines et les clercs apprendraient la grammaire, le chant, l'histoire et la calligraphie, c'est-à-dire l'art d'écrire en beaux caractères. D'admirables manuscrits presque aussi faciles à lire que nos livres imprimés, avec de belles lettres dorées et des dessins en couleurs, sortirent dès lors des monastères. Charlemagne voulut aussi que le

peuple pût s'instruire et qu'il y eût près de chaque église dans les bourgs et les villages une école gratuite, tenue par le prêtre. Il fit ouvrir dans son Palais même une école où les enfants pauvres étaient reçus à côté des fils des nobles.

Bien des lettres adressées par l'Empereur aux évêques, bien

ÉCRITURE MÉROVINGIENNE.

Premiers mots et signature d'un jugement de 658, rendu au nom de Clotaire III. Il faut lire : remendum vel justo judisio termenandum resede remus, ibique venientis.

La signature :

Theoberctus recogn.

ÉCRITURE CAROLINGIENNE. — D'après Prou.

*Fragment d'un manuscrit de la vie de saint Martin, recopié probablement par un élève d'*Alcuin. *Ce fragment donne divers types d'écriture. La première ligne est en* capitales, *la seconde en* onciales, *les deux sont à l'encre rouge. Les deux dernières lignes sont en* minuscules. *On lit facilement :* « Expliciunt capitula. Plerique mortalium studio et gloria saeculari inanit (er) dediti ex inde perennem„ ut putabant. »

SPÉCIMENS D'ÉCRITURES MÉROVINGIENNE ET CAROLINGIENNE.

des anecdotes témoignent de l'importance que Charlemagne attachait à l'instruction. Un jour, inspectant l'école du Palais, il se fit montrer les compositions des élèves. Celles des enfants du peuple étaient bonnes; celles des fils des nobles « étaient gâtées par toutes sortes de sottises ». « Alors, raconte le chroniqueur, le très sage Charles, imitant la justice du juge éternel, fit passer



ART CAROLINGIEN.

Reliure d'un recueil d'Évangiles ayant appartenu à Charlemagne. (Bibliothèque Nationale.) — Photographie Giraudon.

Au centre, une plaque d'ivoire sculpté. En haut, les quatre évangélistes. Le Christ en croix représenté plus grand que les autres personnages, comme les dieux et les rois dans les bas-reliefs égyptiens et assyriens. A gauche, la Vierge et saint Jean et un bourreau armé de la lance. A droite, un second bourreau tenant l'éponge imbibée de fiel.

L'ivoire est entouré de magnifiques émaux cloisonnés, probablement byzantins, et de nombreuses pierres précieuses. Cette reliure, d'une grande richesse, est en même temps d'un art délicat : les quatre évangélistes sont représentés dans des attitudes d'une grande vérité et très exactement rendues.

peuple pût s'instruire et qu'il y eût près de chaque église dans les bourgs et les villages une école gratuite, tenue par le prêtre. Il fit ouvrir dans son Palais même une école où les enfants pauvres étaient reçus à côté des fils des nobles.

Bien des lettres adressées par l'Empereur aux évêques, bien

ÉCRITURE MÉROVINGIENNE.

Premiers mots et signature d'un jugement de 658, rendu au nom de Clotaire III. Il faut lire : remendum vel justo judisio termenandum resede remus, ibique venientis.

La signature : Theoberctus recogn.

ÉCRITURE CAROLINGIENNE. — D'après Prou.

Fragment d'un manuscrit de la vie de saint Martin, recopié probablement par un élève d'Alcuin. Ce fragment donne divers types d'écriture. La première ligne est en capitales, *la seconde en* onciales, *les deux sont à l'encre rouge. Les deux dernières lignes sont en* minuscules. *On lit facilement :* « Expliciunt capitula. Plerique mortalium studio et gloria saeculari inanit (er) dediti ex inde perennem,, ut putabant. »

SPÉCIMENS D'ÉCRITURES MÉROVINGIENNE ET CAROLINGIENNE.

des anecdotes témoignent de l'importance que Charlemagne attachait à l'instruction. Un jour, inspectant l'école du Palais, il se fit montrer les compositions des élèves. Celles des enfants du peuple étaient bonnes; celles des fils des nobles « étaient gâtées par toutes sortes de sottises ». « Alors, raconte le chroniqueur, le très sage Charles, imitant la justice du juge éternel, fit passer



ART CAROLINGIEN.
Reliure d'un recueil d'Évangiles ayant appartenu à Charlemagne.
(Bibliothèque Nationale.) — Photographie Giraudon.

Au centre, une plaque d'ivoire sculpté. En haut, les quatre évangélistes. Le Christ en croix représenté plus grand que les autres personnages, comme les dieux et les rois dans les bas-reliefs égyptiens et assyriens. A gauche, la Vierge et saint Jean et un bourreau armé de la lance. A droite, un second bourreau tenant l'éponge imbibée de fiel.

L'ivoire est entouré de magnifiques émaux cloisonnés, probablement byzantins, et de nombreuses pierres précieuses. Cette reliure, d'une grande richesse, est en même temps d'un art délicat : les quatre évangélistes sont représentés dans des attitudes d'une grande vérité et très exactement rendues.

à sa droite ceux qui avaient bien travaillé : « Grâces vous soient rendues, mes fils, leur dit-il. Appliquez-vous à atteindre la perfection; je vous donnerai des évêchés et des monastères magnifiques, et vous serez toujours dignes d'honneur à mes yeux. » Tournant ensuite vers ceux qui étaient à gauche son visage irrité, il leur adressa d'une voix de tonnerre ces terribles paroles : « Par le Roi des Cieux, je ne fais pas grand cas de votre noblesse et de votre beauté : que d'autres vous admirent! Tenez-vous-le pour dit : si vous ne réparez pas votre négligence passée par un travail assidu, vous n'obtiendrez jamais rien de Charles. »

Cette restauration des études ne fut possible que grâce au concours d'hommes instruits que Charlemagne attira auprès de lui de tous les pays : des Italiens, comme *Paul Diacre*, des Irlandais, comme *Clément*, directeur de l'École du Palais, des Bretons, comme *Alcuin*. Celui-ci, né à York en Angleterre et mort abbé de Saint-Martin, fut le principal collaborateur littéraire de Charlemagne.

LA LÉGENDE DE CHARLEMAGNE

Charlemagne mourut en 814 d'une pleurésie, à l'âge de soixante-douze ans. Il fut enseveli à Aix-la-Chapelle.

La légende transforma bien vite la physionomie réelle de Charlemagne. On se le représenta comme un beau vieillard à longue barbe, *l'empereur à la barbe fleurie*, guerrier jamais las, dont la seule vue frappe les ennemis d'épouvante, courant le monde avec ses compagnons les *paladins*, les *douze pairs de France*, allant de la Saxe à l'Espagne, et de Jérusalem à Constantinople.



DENIER D'OR DE CHARLEMAGNE (valant 5f,16).

C'est une copie assez habile de monnaie romaine. L'empereur est couronné de laurier. On lit facilement Karolus Imp. Aug. (*Imperator Augustus*) *Charles Empereur Auguste.*

« Je suis émerveillé de Charlemagne, dit le roi des Sarrasins dans *la Chanson de Roland*. A mon compte, il doit avoir au moins deux cents ans! Il a couru par tant de pays! Il a reçu tant de coups de lance et d'épée! Il a réduit tant de rois puissants à mendicité! Quand donc cessera-t-il la guerre? — Jamais, » répond Ganelon, l'ambassadeur de Charlemagne.

Les compagnons de Charlemagne, *Roland* son neveu, *Olivier*,



MINIATURE CAROLINGIENNE.

Extraite de la « Bible de Charles le Chauve ». (Bibliothèque Nationale.)

Charles le Chauve est assis sur un trône d'argent et d'or, avec dossier tendu d'étoffe rouge brodée d'or. Il a la couronne en tête, et un bâton en mode de sceptre à la main; il est enveloppé d'un grand manteau franc tissé d'or. A gauche et à droite, un personnage de la cour (voir page 63) et un soldat, l'un appuyé sur une lance et un bouclier, l'autre tenant une épée au fourreau. En bas, tournant le dos, les bras levés, Vivian, abbé de Saint-Martin de Tours, vêtu d'une soutane bleue et d'une dalmatique pourpre à bordure d'or, entouré de prêtres, fait hommage à Charles d'un manuscrit de la Bible, que trois clercs à gauche portent sur une étoffe blanche. Cette miniature, d'un coloris éclatant, est précieuse pour les détails des costumes. Le dessinateur, ignorant la perspective, a placé les personnages les uns au-dessus des autres pour les représenter formant un cercle autour de Charles.

à sa droite ceux qui avaient bien travaillé : « Grâces vous soient rendues, mes fils, leur dit-il. Appliquez-vous à atteindre la perfection ; je vous donnerai des évêchés et des monastères magnifiques, et vous serez toujours dignes d'honneur à mes yeux. » Tournant ensuite vers ceux qui étaient à gauche son visage irrité, il leur adressa d'une voix de tonnerre ces terribles paroles : « Par le Roi des Cieux, je ne fais pas grand cas de votre noblesse et de votre beauté : que d'autres vous admirent ! Tenez-vous-le pour dit : si vous ne réparez pas votre négligence passée par un travail assidu, vous n'obtiendrez jamais rien de Charles. »

Cette restauration des études ne fut possible que grâce au concours d'hommes instruits que Charlemagne attira auprès de lui de tous les pays : des Italiens, comme *Paul Diacre*, des Irlandais, comme *Clément*, directeur de l'École du Palais, des Bretons, comme *Alcuin*. Celui-ci, né à York en Angleterre et mort abbé de Saint-Martin, fut le principal collaborateur littéraire de Charlemagne.

LA LÉGENDE DE CHARLEMAGNE

Charlemagne mourut en 814 d'une pleurésie, à l'âge de soixante-douze ans. Il fut enseveli à Aix-la-Chapelle.

La légende transforma bien vite la physionomie réelle de Charlemagne. On se le représenta comme un beau vieillard à longue barbe, *l'empereur à la barbe fleurie*, guerrier jamais las, dont la seule vue frappe les ennemis d'épouvante, courant le monde avec ses compagnons les *paladins*, les *douze pairs de France*, allant de la Saxe à l'Espagne, et de Jérusalem à Constantinople.



DENIER D'OR DE CHARLEMAGNE (valant 5f,16).

C'est une copie assez habile de monnaie romaine. L'empereur est couronné de laurier. On lit facilement Karolus Imp. Aug. (*Imperator Augustus*) *Charles Empereur Auguste.*

« Je suis émerveillé de Charlemagne, dit le roi des Sarrasins dans *la Chanson de Roland*. A mon compte, il doit avoir au moins deux cents ans ! Il a couru par tant de pays ! Il a reçu tant de coups de lance et d'épée ! Il a réduit tant de rois puissants à mendicité ! Quand donc cessera-t-il la guerre ? — Jamais, » répond Ganelon, l'ambassadeur de Charlemagne.

Les compagnons de Charlemagne, *Roland* son neveu, *Olivier*,



MINIATURE CAROLINGIENNE.

Extraite de la « Bible de Charles le Chauve ». (Bibliothèque Nationale.)

Charles le Chauve est assis sur un trône d'argent et d'or, avec dossier tendu d'étoffe rouge brodée d'or. Il a la couronne en tête, et un bâton en mode de sceptre à la main ; il est enveloppé d'un grand manteau franc lissé d'or. A gauche et à droite, un personnage de la cour (*voir page* 63) *et un soldat, l'un appuyé sur une lance et un bouclier, l'autre tenant une épée au fourreau. En bas, tournant le dos, les bras levés, Vivian, abbé de Saint-Martin de Tours, vêtu d'une soutane bleue et d'une dalmatique pourpre à bordure d'or, entouré de prêtres, fait hommage à Charles d'un manuscrit de la Bible, que trois clercs à gauche portent sur une étoffe blanche. Cette miniature, d'un coloris éclatant, est précieuse pour les détails des costumes. Le dessinateur, ignorant la perspective, a placé les personnages les uns au-dessus des autres pour les représenter formant un cercle autour de Charles.*

l'archevêque *Turpin*, deviennent eux-mêmes des personnages surhumains. Dans le val de Roncevaux où cent mille Sarrasins sont venus surprendre l'arrière-garde franque, Roland, d'un coup de sa bonne épée *Durandal*, fend de haut en bas un cavalier et son cheval! Sur les cent mille Sarrasins, deux seulement réussissent à s'échapper. Il faut une nouvelle armée de deux cent mille hommes pour accabler Roland et ses compagnons. Encore cette armée a-t-elle déjà pris la fuite lorsque Charlemagne accourt, appelé enfin par le cor de Roland près de mourir.

III

DÉMEMBREMENT DE L'EMPIRE

L'empire créé par Charlemagne ne fut pas de longue durée. Moins de trente ans après la mort de son fondateur — 814-843 — il était divisé en trois royaumes. Dans la suite, ces trois royaumes se morcelèrent à leur tour en une infinité de principautés, et de l'empire carolingien sortit l'*Europe féodale*.

LOUIS LE PIEUX

Charlemagne eut pour successeur son fils *Louis* : ses contemporains l'avaient surnommé *le Pieux*. Plus tard, les historiens l'ont appelé *le Débonnaire*. C'était un homme juste, bon, généreux, un brave soldat; mais sa faiblesse de caractère gâtait toutes ses qualités.

En 817, il partagea l'Empire en trois royaumes et mit à la tête de chacun d'eux l'un de ses fils, Lothaire, Louis et Pépin. En théorie, l'Empire subsistait. Les royaumes n'étaient que des divisions administratives, les rois n'étaient que les premiers des fonctionnaires. Ils restaient soumis à l'empereur; ils devaient se conformer en tout à ses instructions; ils ne pouvaient même se marier sans son consentement. Lothaire était désigné pour succéder à l'empereur et son père se l'associait.

Louis le Pieux, en 823, eut un quatrième fils, *Charles*, surnommé plus tard *le Chauve*. Louis trouva juste de lui constituer un royaume comme à ses aînés. Pour cela, il voulut prendre à chacun d'eux une part des terres qu'il leur avait données. Ils se révoltèrent. En 832, Louis le Pieux fut fait prisonnier, et dut faire

amende honorable à Soissons, dans l'église de Saint-Médard, en présence de ses fils, des évêques et des grands. Agenouillé devant l'autel, il dut lire à haute voix une confession où il reconnaissait avoir été « la cause de tous les parjures, pillages, homicides, commis dans l'Empire ». Il déposa la couronne et l'épée, puis il fut enfermé dans un couvent.

L'injuste humiliation infligée par ses fils à l'empereur lui ramena l'opinion. D'autre part, Louis et Pépin ne voulurent pas reconnaître l'autorité de Lothaire. Louis le Pieux fut rétabli en 834. Pépin étant mort peu après, l'empereur donna sa succession à Charles le Chauve. De là un soulèvement nouveau au milieu duquel Louis le Pieux mourut en 840.

PARTAGE DE L'EMPIRE A VERDUN

Louis et Charles le Chauve s'entendirent alors pour demander à Lothaire un nouveau partage. Lothaire s'y refusa : il fut battu à *Fontanet*, près d'Auxerre (841); quatre-vingt mille hommes restèrent sur le champ de bataille, au dire des chroniqueurs. Peu après, Louis et

SERMENT DE STRASBOURG.

Fac-similé d'un manuscrit du dixième siècle (Bibliothèque Nationale).

Ce manuscrit est presque contemporain du Serment, le premier document en langue vulgaire de notre histoire. Il est très lisible malgré quelques abréviations marquées par des signes au-dessus des mots : Pro Deo amur et pro christian poblo et nostro commun salvament, dist di en avant inquant Deus savir et podir me dunat, si salvarai eo cist meon fradre Karlo, et in adiudha et in cadnuna cosa sicum om per dreit son fradre salvar dist.

Charles resserrèrent leur alliance. A Strasbourg, en présence de leurs troupes, ils se jurèrent « pour l'amour de Dieu et pour le salut commun du peuple chrétien et le leur, de se soutenir en toutes choses, comme on se doit justement soutenir entre frères, et de ne prendre aucun arrangement avec Lothaire qui

puisse être dommageable à l'un des deux. » Pour se faire comprendre des deux armées, ils prêtèrent le serment, non pas en latin, mais en langue tudesque et en langue romane. Le *Serment de Strasbourg* est le premier document en langue vulgaire de notre histoire.

En 843, Lothaire demanda la paix. Pour que le partage fût fait avec équité, cent dix commissaires dressèrent un véritable inventaire de l'Empire. Le ***traité de Verdun*** donna à Louis tout le pays sur la rive droite du Rhin, avec Mayence sur la rive gauche « pour sa provision de vin ». Ce fut le *royaume de Germanie*. Lothaire eut pour sa part l'Italie, la vallée du Rhône et de la Saône, et la vallée de la Meuse. Il avait ainsi les deux capitales de l'Empire, Aix-la-Chapelle et Rome, et gardait le titre d'empereur, mais sans avoir aucune autorité sur ses frères. Charles se vit attribuer tout le pays le long de la mer, les bassins de l'Escaut, de la Seine, de la Loire et de la Garonne. Ce fut le *royaume de France*.

CAUSES DU DÉMEMBREMENT DE L'EMPIRE

Le démembrement de l'Empire a eu pour causes, d'abord son immensité. Mesurant près de seize cents kilomètres en tout sens, de la Hongrie actuelle à l'Atlantique, de l'Oder en Allemagne à l'Èbre en Espagne, de la Baltique à la Méditerranée, il était, par suite de la difficulté des communications, plus grand que ne serait aujourd'hui un empire comprenant l'Europe entière. Un seul homme — à moins qu'il n'eût le génie de Charlemagne — ne pouvait suffire au gouvernement d'un si grand État.

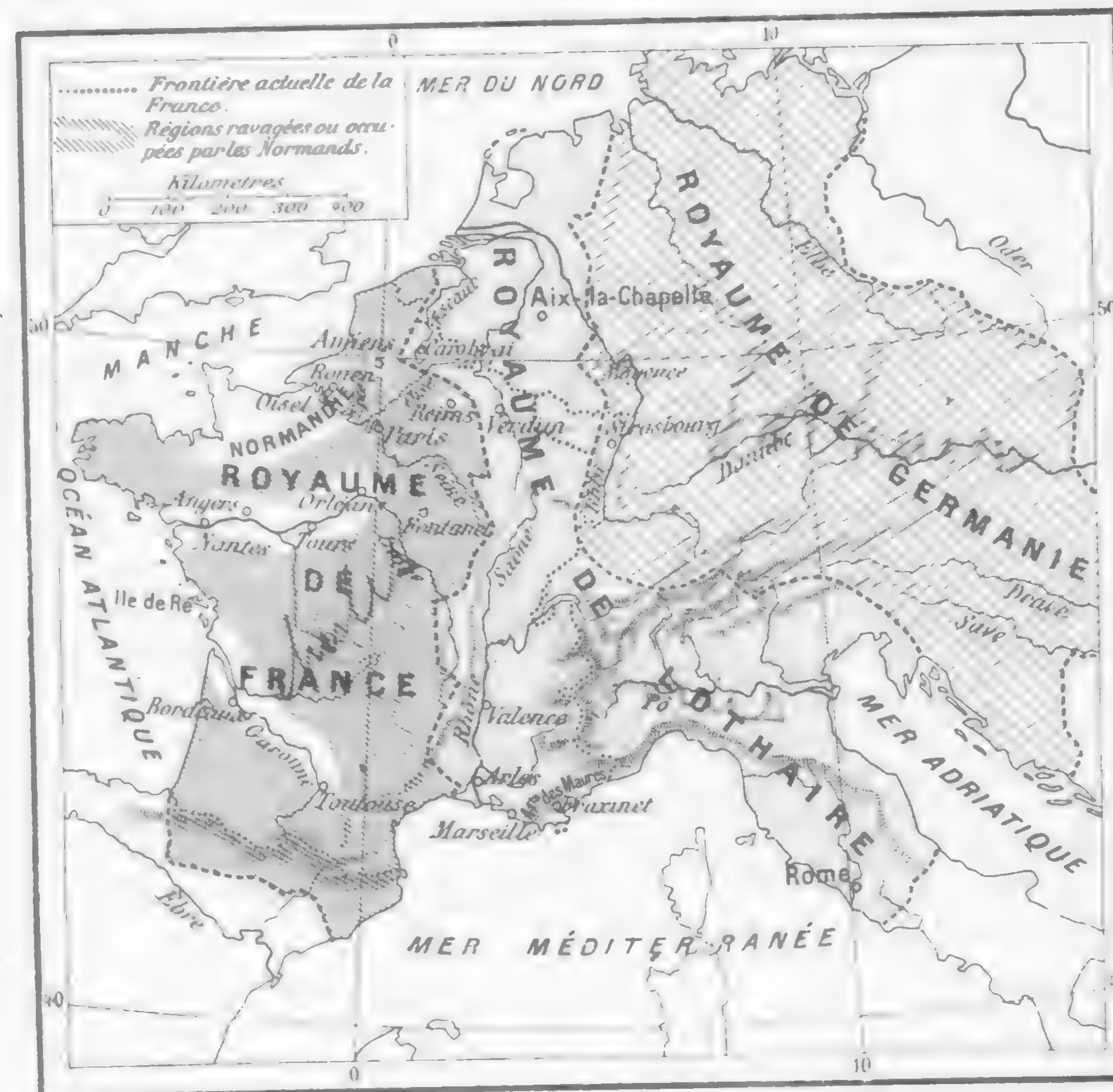
D'autre part, les peuples réunis dans cet État n'avaient entre eux rien de commun. Saxons, Espagnols, Francs, Italiens, Avars, Aquitains, Gallo-Francs n'étaient pas de même race; ils étaient à des degrés très différents de civilisation; ils ne parlaient pas la même langue.

L'ambition des fils de Louis le Pieux, leur volonté d'être chacun souverain dans un État pleinement indépendant et de n'avoir personne au-dessus d'eux, furent les dernières causes du partage de l'Empire.

ORTANCE PARTAGE VERDUN

Le partage de Verdun a définitivement séparé les deux extrémités de l'ancien Empire franc, la *Francie orientale* et la *Francie occidentale*. La première est devenue le *royaume de Germanie*, aujourd'hui l'***Allemagne***. La seconde est devenue la ***France***.

Entre les deux le royaume de Lothaire se disloqua en moins de cinquante ans : il se divisa en royaume d'*Italie* au delà des Alpes, en royaume de *Bourgogne*, plus tard royaume d'*Arles*



Le partage de Verdun.

dans la vallée de la Saône et du Rhône, en *Lotharingie* dans la vallée de la Meuse. La Lotharingie dans la suite s'est appelée la ***Lorraine***. Elle est depuis dix siècles le champ de bataille de l'Allemagne et de la France, qui commencèrent à se la disputer au lendemain même du traité de Verdun.

REGRETS CAUSÉS PAR LE PARTAGE

Le partage de l'Empire causa de vifs regrets parmi les membres du clergé. Pour eux, l'ancienne unité romaine était l'idéal politique. De même qu'il n'y avait qu'un chef spirituel de la chrétienté, le *Pape*, il ne devait y avoir qu'un souverain temporel, l'*Empereur*. Florus, diacre de l'église de Lyon, traduisit leurs regrets en des vers pittoresques et pleins d'ingénieuses comparaisons : « Un bel

puisse être dommageable à l'un des deux. » Pour se faire comprendre des deux armées, ils prêtèrent le serment, non pas en latin, mais en langue tudesque et en langue romane. Le *Serment de Strasbourg* est le premier document en langue vulgaire de notre histoire.

En 843, Lothaire demanda la paix. Pour que le partage fût fait avec équité, cent dix commissaires dressèrent un véritable inventaire de l'Empire. Le **traité de Verdun** donna à Louis tout le pays sur la rive droite du Rhin, avec Mayence sur la rive gauche « pour sa provision de vin ». Ce fut le *royaume de Germanie*. Lothaire eut pour sa part l'Italie, la vallée du Rhône et de la Saône, et la vallée de la Meuse. Il avait ainsi les deux capitales de l'Empire, Aix-la-Chapelle et Rome, et gardait le titre d'empereur, mais sans avoir aucune autorité sur ses frères. Charles se vit attribuer tout le pays le long de la mer, les bassins de l'Escaut, de la Seine, de la Loire et de la Garonne. Ce fut le *royaume de France*.

CAUSES DU DÉMEMBREMENT DE L'EMPIRE

Le démembrement de l'Empire a eu pour causes, d'abord son immensité. Mesurant près de seize cents kilomètres en tout sens, de la Hongrie actuelle à l'Atlantique, de l'Oder en Allemagne à l'Èbre en Espagne, de la Baltique à la Méditerranée, il était, par suite de la difficulté des communications, plus grand que ne serait aujourd'hui un empire comprenant l'Europe entière. Un seul homme — à moins qu'il n'eût le génie de Charlemagne — ne pouvait suffire au gouvernement d'un si grand État.

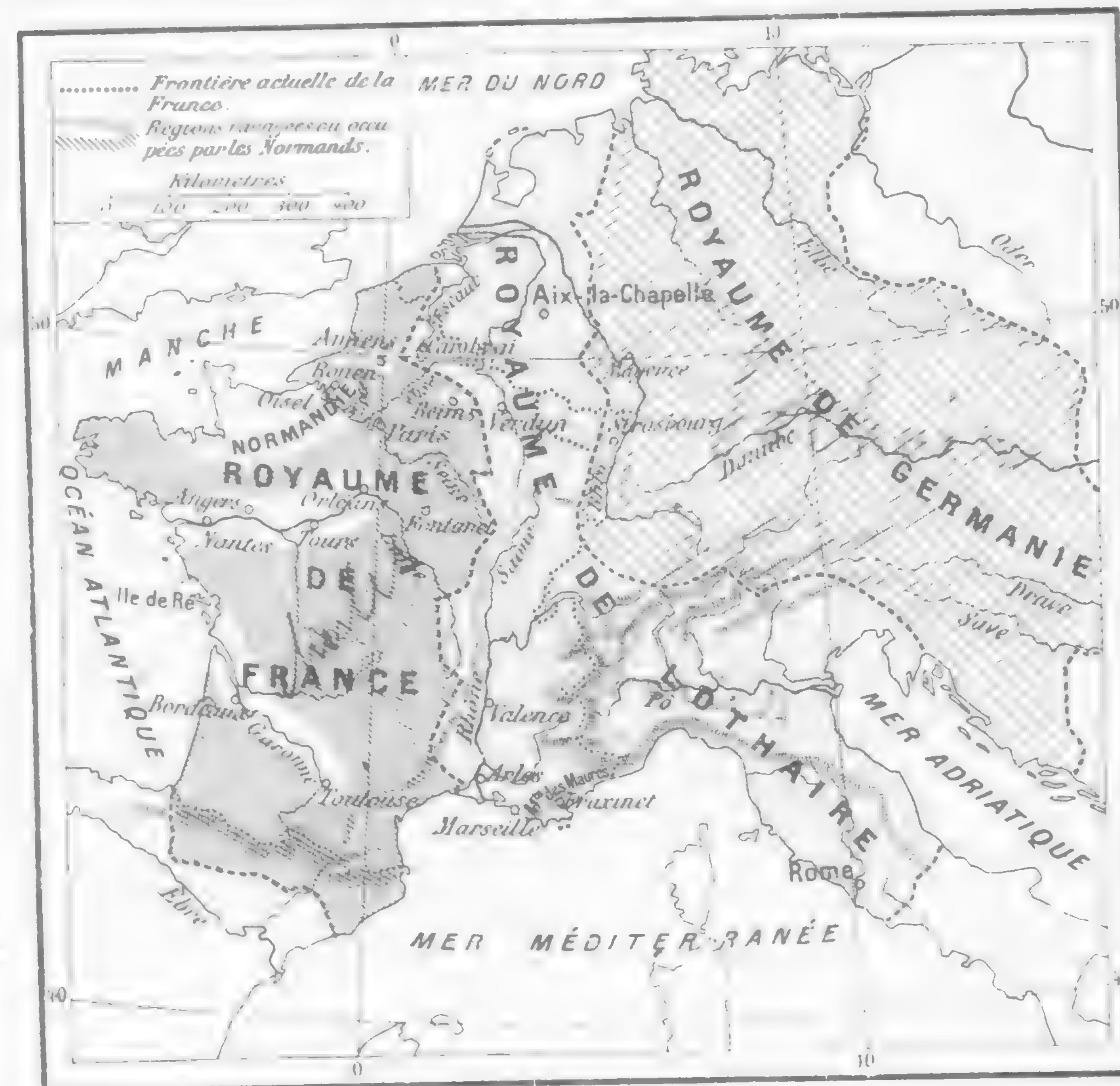
D'autre part, les peuples réunis dans cet État n'avaient entre eux rien de commun. Saxons, Espagnols, Francs, Italiens, Avars, Aquitains, Gallo-Francs n'étaient pas de même race; ils étaient à des degrés très différents de civilisation; ils ne parlaient pas la même langue.

L'ambition des fils de Louis le Pieux, leur volonté d'être chacun souverain dans un État pleinement indépendant et de n'avoir personne au-dessus d'eux, furent les dernières causes du partage de l'Empire.

ORTANCE PARTAGE VERDUN

Le partage de Verdun a définitivement séparé les deux extrémités de l'ancien Empire franc, la *Francie orientale* et la *Francie occidentale*. La première est devenue le *royaume de Germanie*, aujourd'hui l'**Allemagne**. La seconde est devenue la **France**.

Entre les deux le royaume de Lothaire se disloqua en moins de cinquante ans : il se divisa en royaume d'*Italie* au delà des Alpes, en royaume de *Bourgogne*, plus tard royaume d'*Arles*



Le partage de Verdun.

dans la vallée de la Saône et du Rhône, en *Lotharingie* dans la vallée de la Meuse. La Lotharingie dans la suite s'est appelée la **Lorraine**. Elle est depuis dix siècles le champ de bataille de l'Allemagne et de la France, qui commencèrent à se la disputer au lendemain même du traité de Verdun.

REGRETS CAUSÉS PAR LE PARTAGE

Le partage de l'Empire causa de vifs regrets parmi les membres du clergé. Pour eux, l'ancienne unité romaine était l'idéal politique. De même qu'il n'y avait qu'un chef spirituel de la chrétienté, le *Pape*, il ne devait y avoir qu'un souverain temporel, l'*Empereur*. Florus, diacre de l'église de Lyon, traduisit leurs regrets en des vers pittoresques et pleins d'ingénieuses comparaisons : « Un bel

Empire florissait sous un brillant diadème; il n'y avait qu'un prince et qu'un peuple. Déchue maintenant, cette grande puissance a perdu à la fois son éclat et le nom d'Empire. Ce royaume naguère si bien uni est divisé en trois lots; au lieu de roi on voit des roitelets, et au lieu de royaume des lambeaux de royaume. Le bien général est oublié, chacun s'occupe de ses intérêts. L'État est comme une muraille; tout penche, le ciment est tombé, toutes les parties sont ébranlées. »



CATHÉDRALE D'AIX-LA-CHAPELLE.

La partie ombrée, à droite du clocher, est l'église construite du temps de Charlemagne, l'ancienne chapelle de son Palais. C'est une chapelle ronde de style roman, couverte d'une coupole; on l'appelle le Dôme. *Le clocher et l'autre partie de l'église sont de style ogival et ont été construits beaucoup plus tard.*

CHAPITRE V

LE RÉGIME FÉODAL

I

ÉTABLISSEMENT DU RÉGIME FÉODAL

Au cours du neuvième et du dixième siècle, les trois royaumes issus de l'Empire de Charlemagne, France, Germanie, Lotharingie, se démembrent à leur tour en de nombreuses principautés. C'est alors que se constitue, dans l'Europe morcelée à l'infini, ce qu'on a appelé le *régime féodal*.

Ces démembrements, particulièrement en France, s'opérèrent comme s'était opéré le démembrement de l'Empire romain, sous l'action des Barbares et de ***nouvelles invasions***.

LES INVASIONS BARBARES

A l'est, la Germanie fut attaquée par des peuples slaves, entre autres les ***Tchèques*** en Bohême, puis par un peuple de race jaune, les ***Hongrois***, parents des Huns et des Avars établis dans la grande plaine du Danube.

Au sud, les ***Sarrasins*** Musulmans, venant d'Afrique, ravagèrent les pays riverains de la Méditerranée, les côtes d'Italie, la Provence : là, ils s'établirent à demeure dans les montagnes qui s'appellent encore aujourd'hui les *Monts des Maures*. Ils y bâtirent la citadelle de *Fraxinet*, aujourd'hui la Garde-Freinet.

A l'ouest, par la Manche et l'océan Atlantique, s'abattaient sur la France les plus redoutables de tous les envahisseurs, les ***Normands***.

LES NORMANDS Les Normands venaient du Danemark et de la presqu'île Scandinave. Ils étaient de race germanique : ce qui a été dit précédemment du type, du costume et de l'armement des Germains doit leur être appliqué. La *bande de guerre* existait chez eux comme chez les Germains : seulement, les guerriers opéraient par mer.

Ils furent d'intrépides marins. Montés sur des barques non pontées et longues de vingt-cinq mètres au plus, ils affrontaient la mer du Nord, l'une des plus mauvaises de l'Europe. L'avant de ces grandes chaloupes se terminait par une pointe



NAVIRE NORMAND. — Photographie de la tapisserie de Bayeux.

Le navire aborde. En avant à droite un homme, jambes nues, s'est mis à l'eau pour jeter l'ancre. A gauche, en arrière, le gouvernail, tenu par un autre homme. L'avant et l'arrière sont terminés par des têtes de dragons : d'où le nom de « dragons » donné aux bateaux normands.

aiguë ou par une tête d'animal fantastique ; elles portaient un mât, se manœuvraient à la voile ou à la rame et pouvaient embarquer de soixante à soixante-quinze hommes dont trente rameurs.

A terre, ils devenaient d'excellents soldats. Cachés pendant le jour dans quelque repli du rivage, ils surprenaient à la nuit tombante le plus prochain village. Avec les chevaux qu'ils y trouvaient, ils improvisaient une cavalerie. Ils pouvaient ainsi exécuter des coups de main à longue distance, de véritables *raids*. La soudaineté de leur apparition épouvantait les populations et paralysait la défense. Ils passaient, pillant et incendiant, puis revenaient à leurs bateaux et s'en allaient plus loin à la recherche de nouveaux pillages.

Au début, l'expédition ou, comme ils disaient, « la moisson d'été » terminée, les bateaux chargés de butin, les Normands

regagnaient leur pays, comme font aujourd'hui nos marins de Bretagne ou de Normandie, quand ils ont achevé leurs pêches sur les bancs de Terre-Neuve ou en Islande. Dans la suite ils occupèrent des îles ou quelque point facile à fortifier et à défendre aux embouchures des fleuves ; ils y créèrent des camps retranchés et s'établirent ainsi d'une façon permanente dans les pays qu'ils ravageaient.

LES NORMANDS EN FRANCE Les pillards Normands paraissent avoir eu une préférence pour la terre de France. L'un d'eux, *Regnard Lodbrog*, la proclamait « bonne et fertile, et remplie de toutes sortes de biens que les habitants craintifs ne savaient pas défendre ». Nos fleuves, Seine, Loire, Gironde, furent pour eux comme des boulevards qui leur donnaient accès fort loin dans l'intérieur. Ils débutèrent en 841 par le pillage de Rouen. Dès lors et jusqu'à 912, date à laquelle une partie du territoire français leur fut cédé, ils ne cessèrent pas d'assaillir le pays.

En 885, ils vinrent mettre le siège devant Paris, défendu par l'évêque *Goslin* et le comte *Eudes*. Ils restèrent plus d'un an sous les murs de la place, mais tous leurs assauts furent repoussés. Charles le Gros, roi de Germanie et empereur, venu au secours de Paris, acheta la retraite des Normands en leur donnant sept cents livres d'argent et la Bourgogne à piller.

ÉTABLISSEMENT DES NORMANDS EN FRANCE Vingt-cinq ans plus tard, plus de vingt mille Normands étaient établis à l'embouchure de la Seine. Leur chef *Rollon* s'était emparé de Rouen et se trouvait en fait maître du cours inférieur de la Seine et de la plus grande partie du pays, depuis la presqu'île du Cotentin jusque vers la Somme. Le roi *Charles le Simple*, petit-fils de Charles le Chauve, offrit à Rollon de lui donner tout ce territoire, le titre de duc, sa fille en mariage, à condition qu'il se convertît au christianisme et qu'il reconnût le roi de France pour son souverain. Rollon accepta dans une entrevue qui eut lieu à Saint-Clair sur les bords de la petite rivière de l'Epte.

Le traité de *Saint-Clair-sur-Epte* mit fin aux invasions normandes. Les Normands vinrent désormais s'établir pacifiquement dans le pays cédé à Rollon et qui s'appela du nom de ses conquérants la ***Normandie***. Ce fut bientôt l'une des régions les plus prospères de la France. Rollon se montra un chef habile, fit

régner l'ordre et rendit à tous une exacte justice. Les Normands se convertirent au christianisme et ne tardèrent pas à oublier la langue de leur première patrie. Devenus Français, ils gardèrent pourtant un caractère original, l'esprit entreprenant, le goût des aventures et des expéditions lointaines. Ils devaient dans la suite conquérir l'Angleterre, la Sicile, le sud de l'Italie, et dans les Croisades ils jouèrent en Orient un rôle très important.

CONSÉQUENCES DES INVASIONS NORMANDES

Les invasions n'eurent pas seulement pour conséquence l'établissement des Normands en France. Les princes de la famille carolingienne, dans la lutte contre les envahisseurs, se montrèrent faibles, incapables, et parfois même firent preuve de lâcheté.

Au lieu de combattre, Charles le Chauve acheta moyennant sept mille livres d'argent la retraite des Normands, quand en 845 ils se présentèrent pour la première fois devant Paris. On a vu que Charles le Gros, fils de Louis le Germanique, agit de même en 886.

Cette faiblesse et cette lâcheté des rois contribuèrent à modifier l'organisation de la société, provoquèrent des transformations politiques et aboutirent à un changement de dynastie.

DISPARITION DES CAROLINGIENS

Tout ce que les Carolingiens perdirent de popularité pendant les invasions, une famille nouvelle le gagna par l'énergie qu'elle mit à combattre les envahisseurs. Le premier personnage connu de cette famille, *Robert le Fort*, était un riche propriétaire des bords de la Loire. Charles le Chauve le nomma duc et le chargea en cette qualité de la défense du pays entre les cours inférieurs de la Seine et de la Loire.

Son fils ***Eudes*** était comte de Paris quand les Normands vinrent assiéger la ville en 885. Son rôle fut héroïque : il traversa les lignes des assiégeants pour aller chercher des secours ; puis, sa mission remplie, il traversa de nouveau l'armée normande [illegible] reprendre sa place au danger dans Paris. Aussi la [illegible] de France se trouvant vacante, en 887, Eudes fut [illegible], bien qu'il y eût encore des princes de la famille car[illegible].

Depuis l[illegible] Eudes (898) jusqu'à 987 la couronne passa et repassa [illegible]astie à l'autre. Eudes eut ainsi pour successeur un Carolingien, Charles le Simple. C'est que les Carolingiens avaient conservé des partisans. C'est aussi que les comtes trouvaient profitables ces changements de dynastie qui achevaient de ruiner l'autorité royale. Le dernier des Carolingiens, Louis V, disait qu'il ne lui restait plus même une pierre où reposer sa tête. Il mourut sans enfant en 987.

Alors les évêques et les comtes se réunirent à *Noyon* pour nommer son successeur. Il y avait encore un prince carolingien, Charles de Lorraine, oncle de Louis V. Mais, comme les Carolingiens étaient ruinés et qu'on ne pouvait plus rien espérer d'eux, on écarta Charles et l'on élut un fils de Hugues le Grand, ***Hugues Capet***. Ce fut le vrai fondateur de la dynastie Capétienne.

LES CHÂTEAUX FORTS, LES SEIGNEURS

Cependant les rois n'étant plus assez puissants pour s'occuper de la défense, les grands propriétaires s'étaient mis en devoir de se défendre eux-mêmes. Chacun organisa une troupe de soldats et se construisit un ou plusieurs camps retranchés, *castella*, dont les fortifications étaient encore très simples, mais constituaient un asile suffisant pour le maître, sa famille, ses serviteurs et ses richesses. Le pays commença ainsi à se couvrir de *châteaux forts*.

Les petits propriétaires, trop faibles pour se défendre seuls, et les paysans, qui en certaines régions, dans la peur du pillage, n'osaient même plus cultiver la terre, vinrent naturellement se grouper dans le voisinage des châteaux forts et demandèrent aux grands propriétaires de les protéger. Cela s'appelait se *recommander*. La protection était accordée moyennant certains engagements. Le protégé promettait au protecteur de lui obéir, de le servir soit par les armes, soit en travaillant la terre, et de lui être fidèle. Le protégé devenait ainsi un véritable sujet du protecteur que l'on appelait le ***seigneur***. *On obéissait au seigneur* à qui l'on avait prêté serment de fidélité *avant d'obéir au roi* auquel on n'avait prêté aucun serment, *et on n'obéit plus au roi que par l'intermédiaire du seigneur*.

L'autorité directe du roi sur ses sujets se trouva ainsi supprimée. Il est à remarquer que Charles le Chauve, ne pouvant empêcher cette transformation, autorisa, puis *obligea* tous ceux de ses sujets qui ne l'avaient pas encore fait à se choisir un seigneur.

DÉMEMBREMENT DU ROYAUME LES FIEFS, LE RÉGIME FÉODAL

Dans le même temps, les fonctionnaires royaux, comtes et ducs, s'efforçaient d'échapper le plus possible à l'autorité du roi, et de transformer les comtés et les duchés dont ils étaient gouverneurs en de véritables petits royaumes dont ils seraient les rois. Dès le règne de Charles le Chauve, leurs fonctions étaient en fait devenues héréditaires : l'usage était que le fils succédât au père. Dès lors, le roi n'eut plus d'autorité réelle sur des fonctionnaires qu'il n'avait pas le pouvoir de révoquer.

Le roi resta cependant de nom maître des comtés et des duchés; il était censé en avoir seulement abandonné la *jouissance*, comme fait un propriétaire qui nous loue sa maison. Les territoires ainsi cédés étaient appelés ***bénéfices*** ou ***fiefs***. Celui qui donnait le fief s'appelait le ***suzerain***, celui qui le recevait le ***vassal***.

En échange de la jouissance du fief, le comte ou le duc devait, comme celui qui s'était choisi un seigneur, rendre *hommage* au roi, lui jurer fidélité et s'engager à le servir : à l'*armée* comme soldat, dans les *procès* comme juge. Ces services n'étaient pas dus en tout temps, ni selon le bon plaisir du *roi*, comme les aurait dus un *sujet*. Ils étaient dus seulement dans des conditions fixées à l'avance par un véritable *contrat* passé entre le *suzerain* et le *vassal*. Par exemple, le roi était en droit d'exiger chaque année du comte de Champagne le service à l'armée ou *service d'ost* pendant un nombre de jours déterminé, trente ou quarante jours : son temps de service accompli, le comte avait le droit absolu de se retirer et de rentrer chez lui, fût-ce au milieu d'une expédition.

Dans son fief, le comte commandait l'armée, rendait la justice, percevait les redevances; il était roi. Comme le roi il avait le droit de guerre, le droit de battre monnaie. A son tour, il avait au-dessous de lui des gens auxquels il concédait des parties du fief ou bien qui lui avaient demandé protection. Ils lui étaient liés et il leur était lié par un contrat; ils lui devaient l'hommage; ils étaient ses vassaux.

On aboutit de la sorte et à la longue à une nouvelle organisation de la société, dans laquelle tous les hommes étaient subordonnés les uns aux autres et formaient comme une échelle. Leurs droits et leurs devoirs réciproques étaient définis et fixés par des contrats. Cette organisation est connue dans l'histoire sous le nom de ***Féodalité*** ou ***Régime féodal***. *Ce régime ne fut pas particulier à la France : il a existé dans toute l'Europe.* Les derniers restes ne disparurent chez nous qu'à la Révolution, en 1789.

LES GRANDS FIEFS

Vers la fin du dixième siècle, les principaux fiefs étaient au nord de la Loire, dans *la France proprement dite* :

Le Comté de Flandre;
Le Duché de Normandie;
Le Comté, plus tard Duché de Bretagne;
Le Comté d'Anjou;
Le Comté de Blois;
Le Comté de Champagne;
Le Duché de Bourgogne.

Au sud de la Loire, dans l'*ancienne Aquitaine*, on trouvait :

Le Comté de Poitiers, dit encore Duché d'Aquitaine ou de Guyenne;
Le Duché de Gascogne;
Le Comté de Toulouse;
Le Comté de Barcelone.

Il y avait, en outre, un certain nombre de *fiefs ecclésiastiques*, c'est-à-dire dont les possesseurs étaient des évêques. Les plus importants étaient les évêchés-comtés de Tournai, de Beauvais, de Noyon, de Laon de Châlons, de Langres, de Reims.

II

LA SOCIÉTÉ FÉODALE

Au temps de Robert le Pieux, fils de Hugues Capet, l'évêque de Laon Adalberon divisait les hommes en deux catégories et définissait ainsi la condition de chacun de ces groupes d'hommes. Dans le premier groupe il plaçait les *clercs* qui prient, les *seigneurs* ou *nobles* qui combattent. L'autre groupe est celui des *travailleurs* ou la *classe servile*. « Fournir à tous l'or, la nourriture et le vêtement, telle est l'obligation de la classe servile. »

LES SEIGNEURS

On vient de voir comment s'était constituée la puissance des seigneurs. C'étaient soit de riches propriétaires dont les faibles avaient dû rechercher la protection, soit d'anciens fonctionnaires royaux qui avaient

réussi à transformer en domaines personnels les territoires dont les rois leur avaient confié l'administration. Le pays sur lequel s'exerçait l'autorité du seigneur s'appelait la *seigneurie*. Quelle que fût l'étendue de la seigneurie, qu'elle comprit une province entière ou seulement un groupe de villages, le seigneur percevait les redevances, rendait la justice, avait le droit de guerre, était en un mot un véritable souverain, presque un roi. Comme le roi il avait sa capitale : le *Château*, à la fois son habitation et sa citadelle.

LE CHÂTEAU

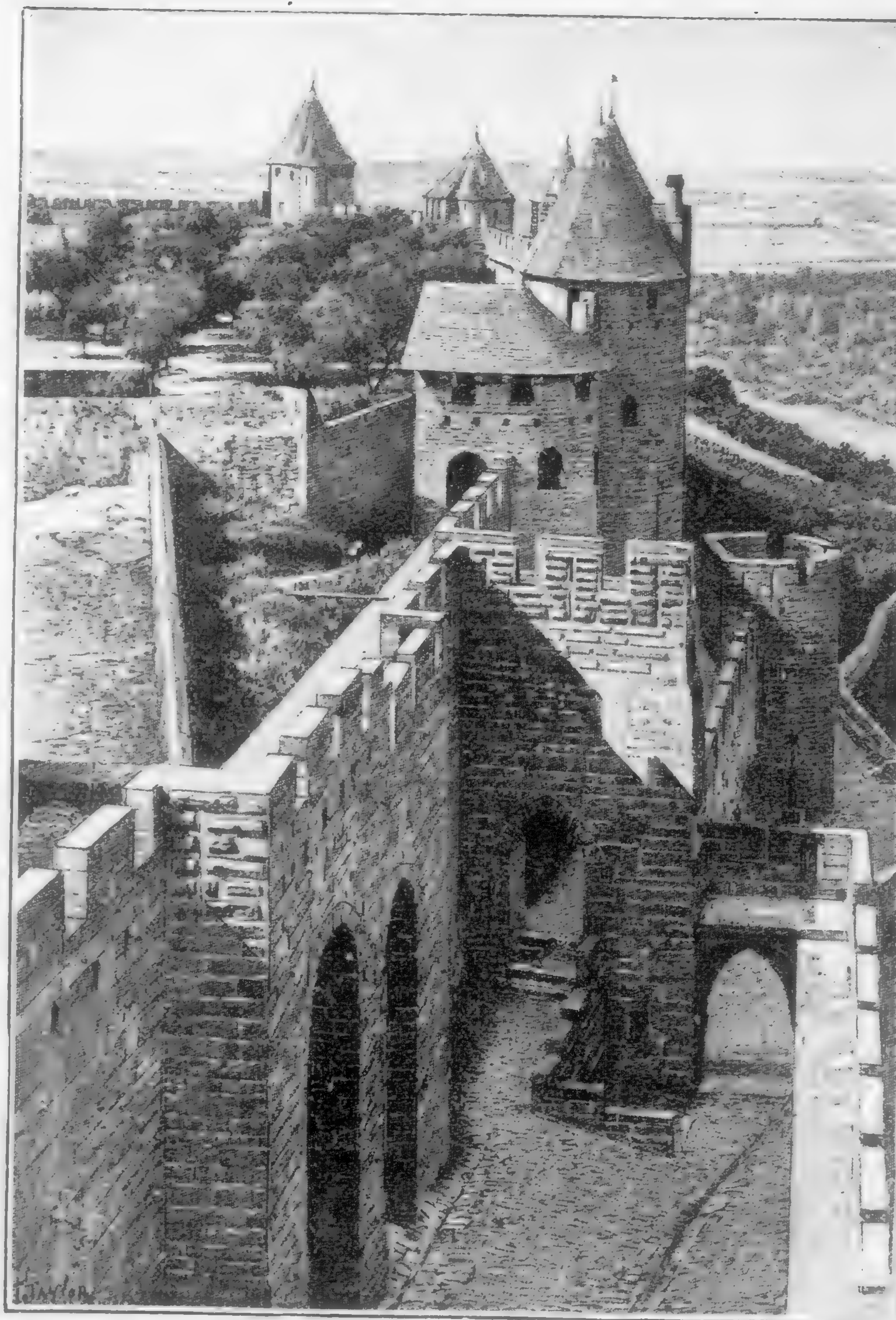
LE CHÂTEAU PRIMITIF

Le château fut à l'origine d'une grande simplicité. C'était un camp retranché à la romaine, pouvant donner asile en cas de danger aux paysans d'alentour et à leurs troupeaux. Il était défendu par un *fossé* et par un *parapet* formé des déblais du fossé et couronné d'une *palissade* faite de poutrelles, de pieux, de troncs d'arbres solidement reliés entre eux. Ce retranchement était tracé sur une hauteur dont les escarpements difficiles à gravir formaient déjà une défense naturelle. On avait en outre l'avantage de découvrir l'ennemi au loin.

Au point culminant on construisait le château proprement dit ou *donjon*, une simple tour de bois de forme carrée. A défaut d'éminence naturelle où placer le donjon, l'on élevait avec des déblais une butte artificielle que l'on appelait la *motte*.

LE CHÂTEAU DE PIERRE

Au onzième siècle, on substitua la pierre à la terre et au bois. Dès lors les fortifications se complétèrent et se perfectionnèrent de siècle en siècle jusqu'au quinzième siècle. Le parapet et la palissade firent place à une haute et épaisse *muraille* ou *courtine*. Le sommet de la muraille fut assez large pour que des hommes pussent y circuler et combattre : ce fut le *chemin de ronde*. Sur la crête du mur, des boucliers de pierre de la hauteur d'un homme, ou *merlons*, furent établis à intervalles réguliers pour couvrir les combattants. Ces merlons étaient souvent percés d'une étroite et longue ouverture par où les archers pouvaient tirer à couvert : c'était la *meurtrière* ou l'*archère*. L'espace compris entre deux merlons formait le *créneau*.



FRAGMENT D'ENCEINTE FORTIFIÉE DES DOUZIÈME ET TREIZIÈME SIÈCLES.

La porte de l'Aude à Carcassonne. — Photographie Neurdein.

A gauche et à droite de la gravure le chemin de ronde, *établi sur le mur ou* courtine *bordé de* merlons; *au-dessus de la porte, les merlons sont percés de* meurtrières. *Les ouvertures entre les merlons sont les* créneaux. *Au-dessous des créneaux à gauche et sur la tour au bout de la courtine on voit les trous où l'on engageait les poutres qui supportaient le plancher des* hourds.

réussi à transformer en domaines personnels les territoires dont les rois leur avaient confié l'administration. Le pays sur lequel s'exerçait l'autorité du seigneur s'appelait la *seigneurie*. Quelle que fût l'étendue de la seigneurie, qu'elle comprit une province entière ou seulement un groupe de villages, le seigneur percevait les redevances, rendait la justice, avait le droit de guerre, était en un mot un véritable souverain, presque un roi. Comme le roi il avait sa capitale : le *Château*, à la fois son habitation et sa citadelle.

LE CHÂTEAU

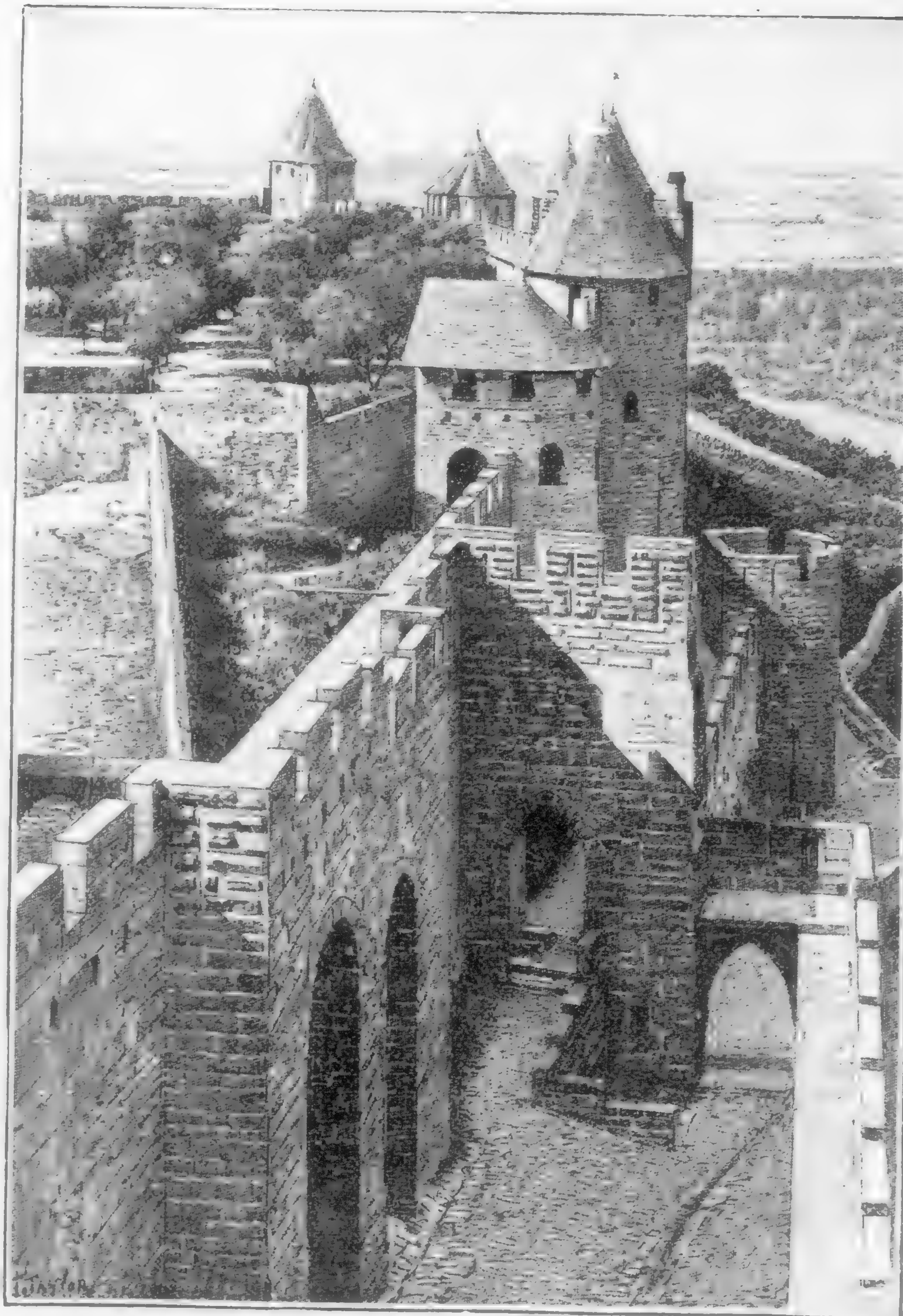
LE CHÂTEAU PRIMITIF

Le château fut à l'origine d'une grande simplicité. C'était un camp retranché à la romaine, pouvant donner asile en cas de danger aux paysans d'alentour et à leurs troupeaux. Il était défendu par un *fossé* et par un *parapet* formé des déblais du fossé et couronné d'une *palissade* faite de poutrelles, de pieux, de troncs d'arbres solidement reliés entre eux. Ce retranchement était tracé sur une hauteur dont les escarpements difficiles à gravir formaient déjà une défense naturelle. On avait en outre l'avantage de découvrir l'ennemi au loin.

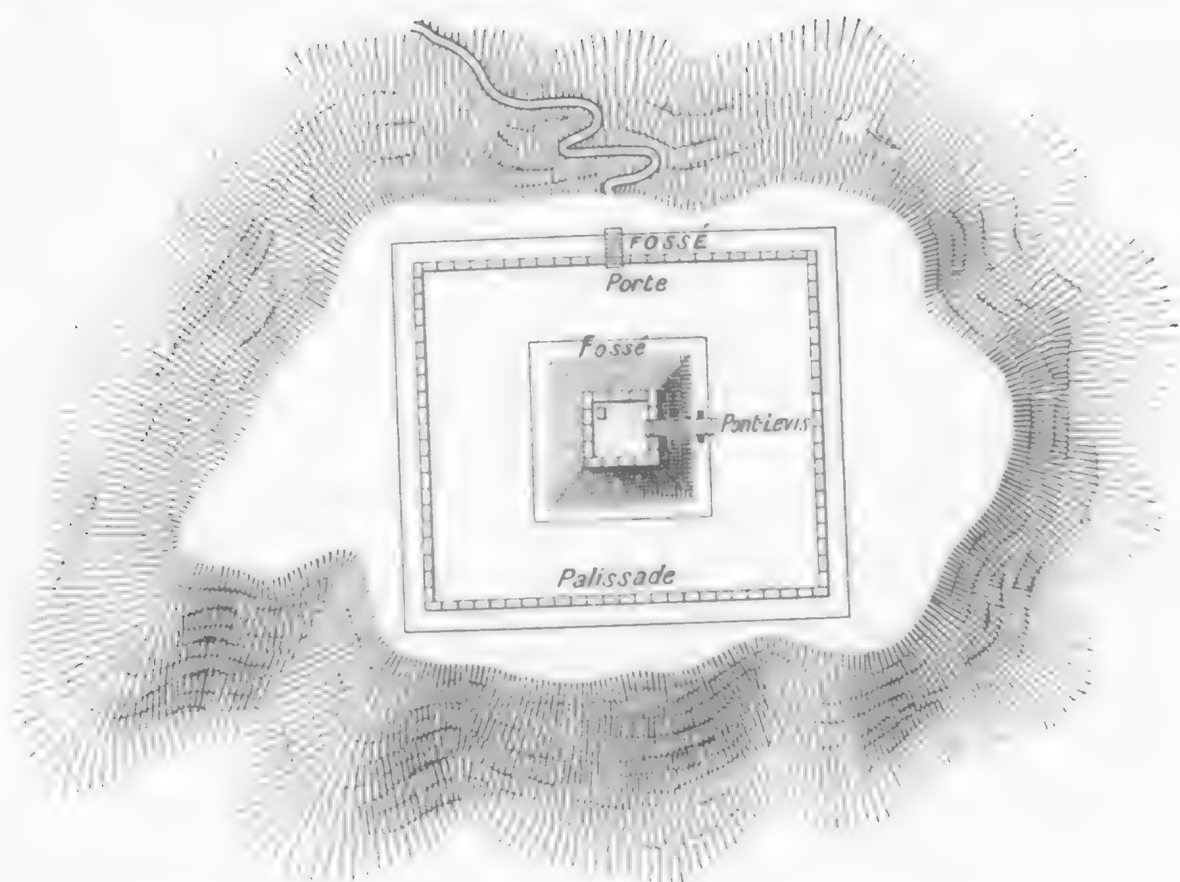
Au point culminant on construisait le château proprement dit ou *donjon*, une simple tour de bois de forme carrée. A défaut d'éminence naturelle où placer le donjon, l'on élevait avec des déblais une butte artificielle que l'on appelait la *motte*.

LE CHÂTEAU DE PIERRE

Au onzième siècle, on substitua la pierre à la terre et au bois. Dès lors les fortifications se complétèrent et se perfectionnèrent de siècle en siècle jusqu'au quinzième siècle. Le parapet et la palissade firent place à une haute et épaisse *muraille* ou *courtine*. Le sommet de la muraille fut assez large pour que des hommes pussent y circuler et combattre : ce fut le *chemin de ronde*. Sur la crête du mur, des boucliers de pierre de la hauteur d'un homme, ou *merlons*, furent établis à intervalles réguliers pour couvrir les combattants. Ces merlons étaient souvent percés d'une étroite et longue ouverture par où les archers pouvaient tirer à couvert : c'était la *meurtrière* ou l'*archère*. L'espace compris entre deux merlons formait le *créneau*.



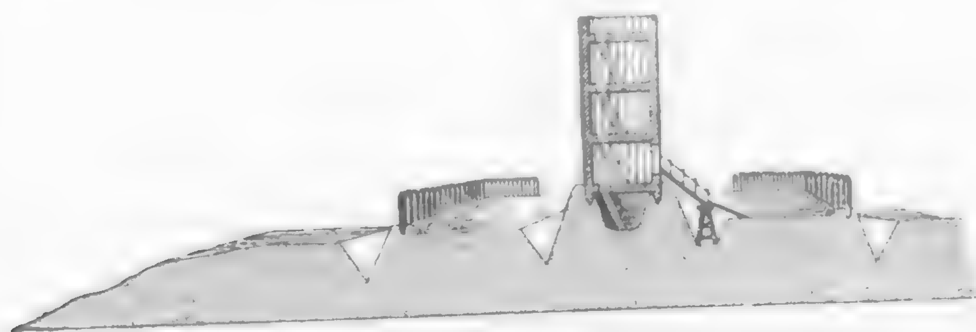
FRAGMENT D'ENCEINTE FORTIFIÉE DES DOUZIÈME ET TREIZIÈME SIÈCLES.
La porte de l'Aude à Carcassonne. — Photographie Neurdein.
A gauche et à droite de la gravure le chemin de ronde, *établi sur le* mur ou courtine *bordé de* merlons; *au-dessus de la porte, les merlons sont percés de* meurtrières. *Les ouvertures entre les merlons sont les* créneaux. *Au-dessous des créneaux à gauche et sur la tour au bout de la courtine on voit les trous où l'on engageait les poutres qui supportaient le plancher des* hourds.



Plan théorique d'un chateau primitif.

Une colline dont les pentes rapides constituent une première défense. Le sommet de la colline forme plateau. On y accède par un chemin sinueux. Au centre du plateau un carré, fermé par un fossé, *bordé intérieurement d'une* palissade; *c'est un retranchement pareil à celui des camps romains. La palissade n'a qu'une ouverture en face du chemin. Un pont de planches est jeté sur le fossé.*

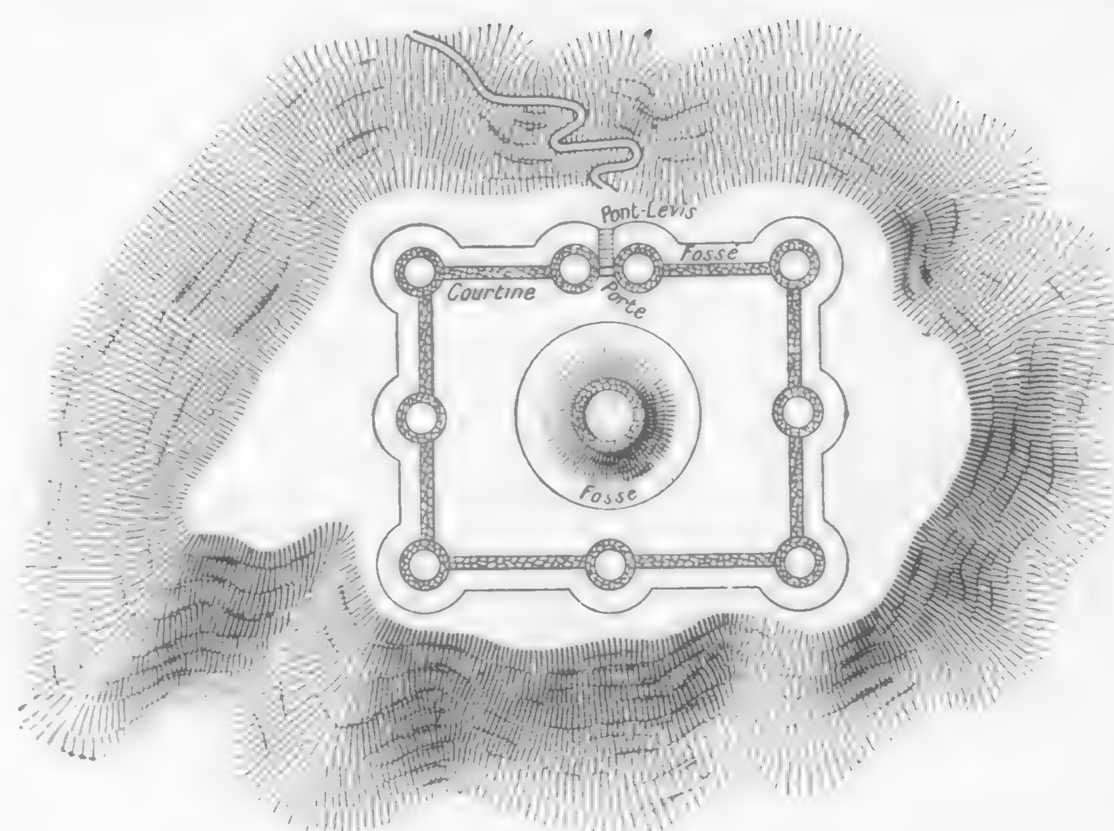
Au centre du carré un autre fossé entourant une butte, la motte. *Au sommet de la motte une tour carrée en bois, le* donjon. *A droite le plancher mobile jeté par-dessus le fossé et qui permet d'arriver à la porte du donjon*



Coupe théorique d'un chateau primitif.

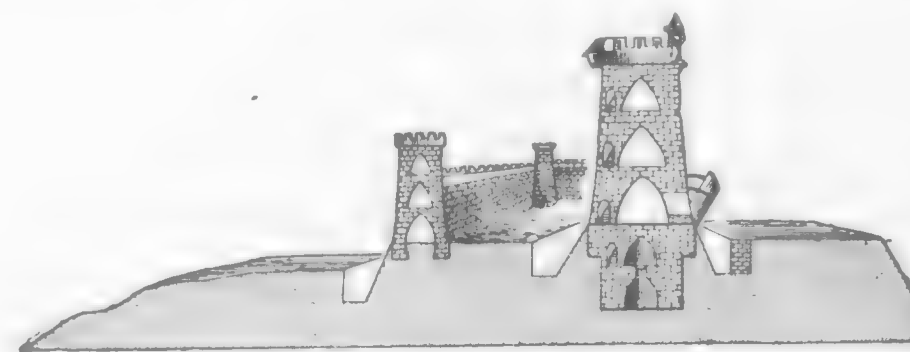
A gauche la pente de la colline, puis un fossé *creusé en* V, *dominé par le* parapet *fait des déblais du fossé et couronné d'une* palissade. *En arrière le terrain du camp, formant cour; un nouveau fossé en* V; *la* motte, *surmontée du* donjon *en bois. Ce donjon a trois étages, plus en dessous une* cave, *creusée dans la motte, et en haut une* plate-forme. *Des échelles relient les étages. A droite la porte percée au-dessus du niveau du sol et le pont mobile reposant sur un chevalet placé au milieu du fossé.*

Ce château n'est qu'un camp *romain avec une tour au milieu. Les paysans en cas de guerre trouvaient asile dans le camp. — Le seigneur en tout temps habitait le donjon.*



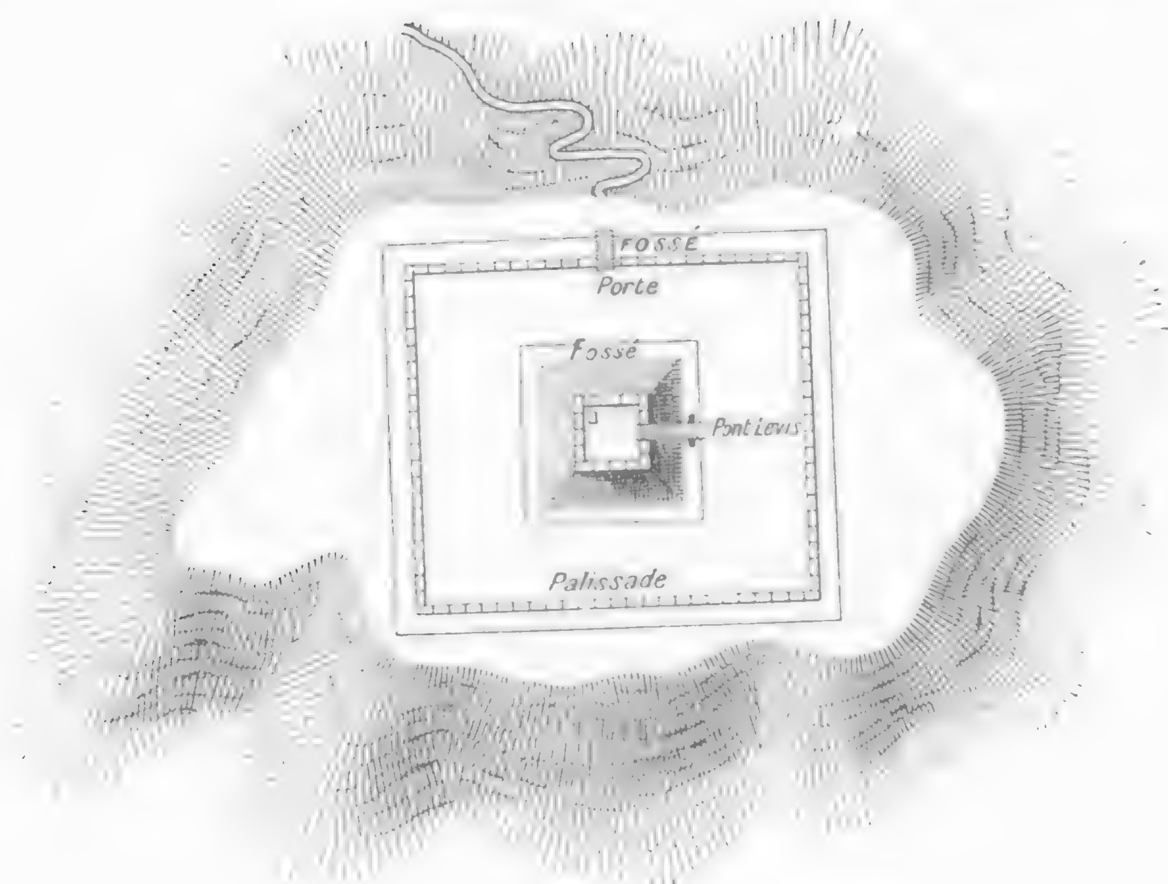
Plan théorique du même chateau transformé aux XI[e] et XII[e] siècles.

La même colline. Le fossé de l'enceinte est plus large. La palissade est remplacée par un mur de pierre ou courtine. *Aux angles du carré primitif, et au milieu de chaque face, on a ajouté des* tours *rondes en pierre, formant* saillant *ou* flanquement : *elles font saillie sur la muraille et permettent d'enfiler le fossé, c'est-à-dire de prendre l'assaillant de flanc. La porte est gardée par deux tours. — Au centre, sur la butte, une grosse tour ronde, le* donjon *commande, c'est-à-dire domine le tout.*



Coupe théorique du même chateau transformé aux XI[e] et XII[e] siècles.

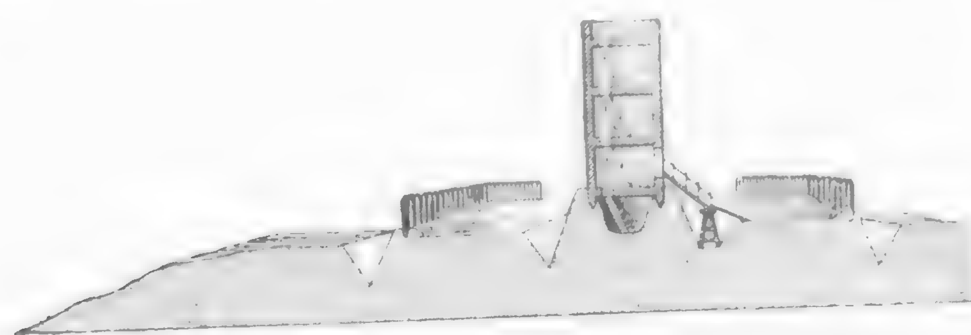
A gauche le fossé creusé à fond de cuve; *une* tour crénelée *à trois étages voûtés, et à plate-forme. La tour est rejointe à une autre tour par la* courtine *avec le* chemin de ronde *au sommet derrière les créneaux. — La cour. — Un nouveau fossé à fond de cuve. Au centre le* donjon *devenu une énorme tour ronde en maçonnerie. Les salles communiquent par des escaliers ménagés dans l'épaisseur du mur. En bas deux étages de caves; la plus profonde est la prison, l'*oubliette. *On y descend par un trou. — Au sommet de la tour une plate-forme crénelée: les* merlons *sont percés de* meurtrières. *A droite une petite guérite, la guette; à gauche le* hourd *en bois, dominant le pied de la tour, et permettant d'atteindre l'assiégeant. En bas à droite, le* pont-levis *à moitié relevé par ses chaines.*



Plan théorique d'un chateau primitif.

Une colline dont les pentes rapides constituent une première défense. Le sommet de la colline forme plateau. On y accède par un chemin sinueux. Au centre du plateau un carré, fermé par un fossé, bordé intérieurement d'une palissade; *c'est un retranchement pareil à celui des camps romains. La palissade n'a qu'une ouverture en face du chemin. Un pont de planches est jeté sur le fossé.*

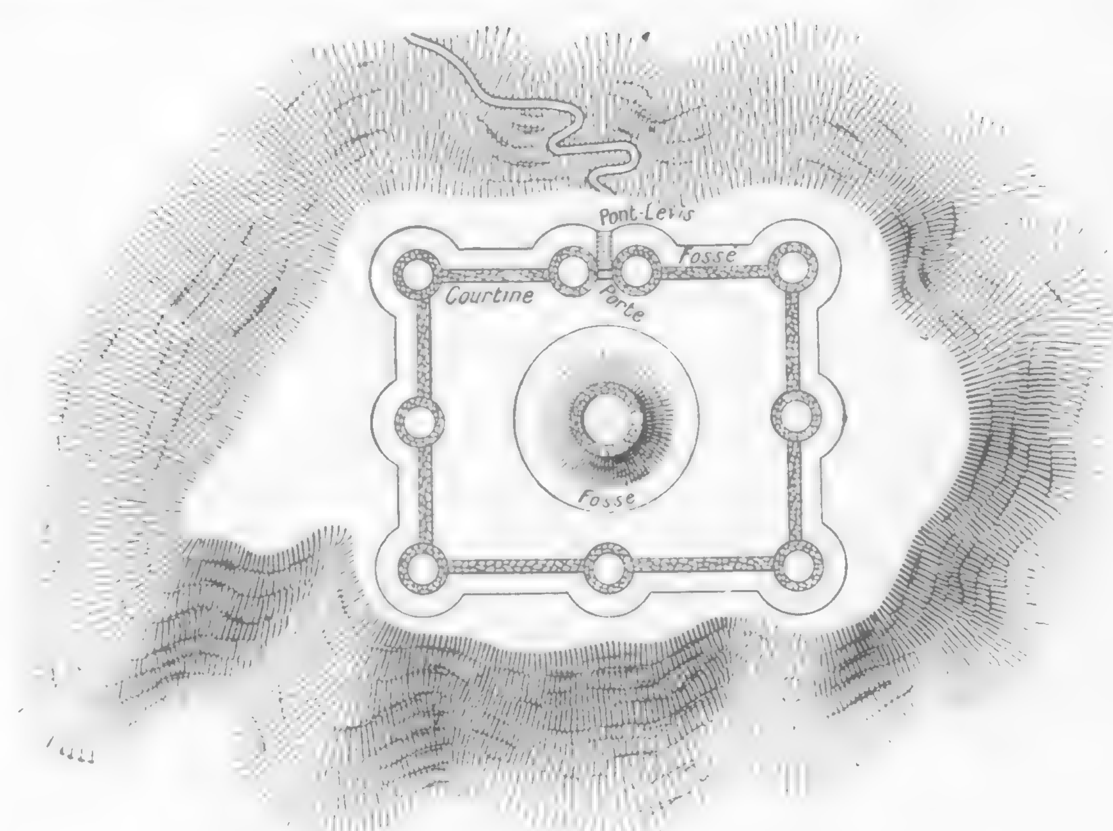
Au centre du carré un autre fossé entourant une butte, la motte. *Au sommet de la motte une tour carrée en bois, le* donjon. *A droite le plancher mobile jeté par-dessus le fossé et qui permet d'arriver à la porte du donjon*



Coupe théorique d'un chateau primitif.

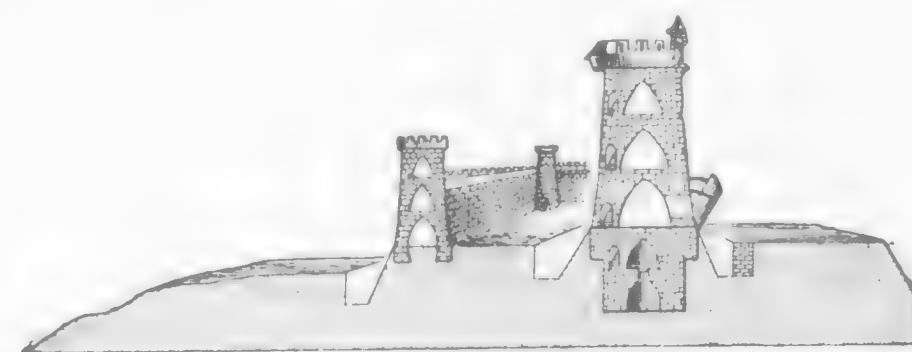
A gauche la pente de la colline, puis un fossé *creusé en* V, *dominé par le* parapet *fait des déblais du fossé et couronné d'une* palissade. *En arrière le terrain du camp, formant cour ; un nouveau fossé en* V; *la* motte, *surmontée du* donjon *en bois. Ce donjon a trois étages, plus en dessous une cave, creusée dans la motte, et en haut une* plate-forme. *Des échelles relient les étages. A droite la porte percée au-dessus du niveau du sol et le pont mobile reposant sur un chevalet placé au milieu du fossé.*

Ce château n'est qu'un camp romain *avec une tour au milieu. Les paysans en cas de guerre trouvaient asile dans le camp. — Le seigneur en tout temps habitait le donjon.*



Plan théorique du même chateau transformé aux XI[e] et XII[e] siècles.

La même colline. Le fossé de l'enceinte est plus large. La palissade est remplacée par un mur de pierre ou courtine. *Aux angles du carré primitif, et au milieu de chaque face, on a ajouté des* tours *rondes en pierre, formant* saillant *ou* flanquement : *elles font saillie sur la muraille et permettent d'enfiler le fossé, c'est-à-dire de prendre l'assaillant de flanc. La porte est gardée par deux tours. — Au centre, sur la butte, une grosse tour ronde, le* donjon commande, *c'est-à-dire domine le tout.*



Coupe théorique du même chateau transformé aux XI[e] et XII[e] siècles.

A gauche le fossé creusé à fond de cuve; *une* tour crénelée *à trois étages voûtés, et à plate-forme. La tour est rejointe à une autre tour par la* courtine *avec le* chemin de ronde *au sommet derrière les créneaux. — La* cour. *— Un nouveau fossé à fond de cuve. Au centre le* donjon *devenu une énorme tour ronde en maçonnerie. Les salles communiquent par des escaliers ménagés dans l'épaisseur du mur. En bas deux étages de caves; la plus profonde est la prison, l'*oubliette. *On y descend par un trou. — Au sommet de la tour une plate-forme crénelée :* les merlons *sont percés de* meurtrières. *A droite une petite guérite, la* guette; *à gauche le* hourd *en bois, dominant le pied de la tour, et permettant d'atteindre l'assiégeant. En bas à droite, le* pont-levis *à moitié relevé par ses chaînes.*

Pour renforcer la muraille on la flanqua de *tours*, d'abord aux angles, puis sur les faces; elles faisaient saillie comme nos bastions et permettaient de prendre l'ennemi en enfilade. Elles furent d'abord carrées, puis rondes, parce qu'elles étaient ainsi plus faciles à défendre. Primitivement elles étaient droites, sans une saillie, comme les tours de Carcassonne et d'Aigues-Mortes.



FORTIFICATION DU TREIZIÈME SIÈCLE.
Front Sud de l'enceinte d'Aigues-Mortes. — Photographie Neurdein.

L'enceinte d'Aigues-Mortes présente des dispositions très simples. Elle forme un carré long. Les murs crénelés, hauts de 8 à 10 mètres, présentent alternativement, et d'une façon régulière, deux tours rondes et une tour carrée flanquée à ses angles de petites tourelles. A chaque tour une porte. Le fossé qui bordait le rempart a été comblé. Aigues-Mortes fut fondée et fortifiée par saint Louis, qui s'y embarqua pour ses croisades d'Egypte et de Tunis.

En cas de siège, on entourait leur sommet d'un balcon en bois établi sur des poutres fixées en potence dans la muraille au-dessous des créneaux. On appelait ce balcon : le *hourd*. Des ouvertures pratiquées dans le plancher du hourd permettaient de faire tomber sur l'adversaire, s'il avait réussi à se loger au pied de la tour, des projectiles de toute sorte, flèches, pierres, huile bouillante, plomb ou poix fondus. Au treizième siècle on commença à remplacer le hourd provisoire en bois, par une galerie permanente en pierre, comme on le voit au château de Vitré. Cette galerie, supportée par des consoles et peut-être empruntée aux musulmans pendant les croisades, fut nommée *mâchicoulis*.

L'enceinte ne comportait généralement qu'une seule porte. Elle était gardée par deux tours, qui formaient souvent, par exemple à Vitré, une sorte de petit château, le *Châtelet*. La porte était alors un passage voûté. Un fossé en défendait l'accès. Ce fossé ne pouvait être franchi que sur un pont mobile ou *pont-levis*, ainsi nommé

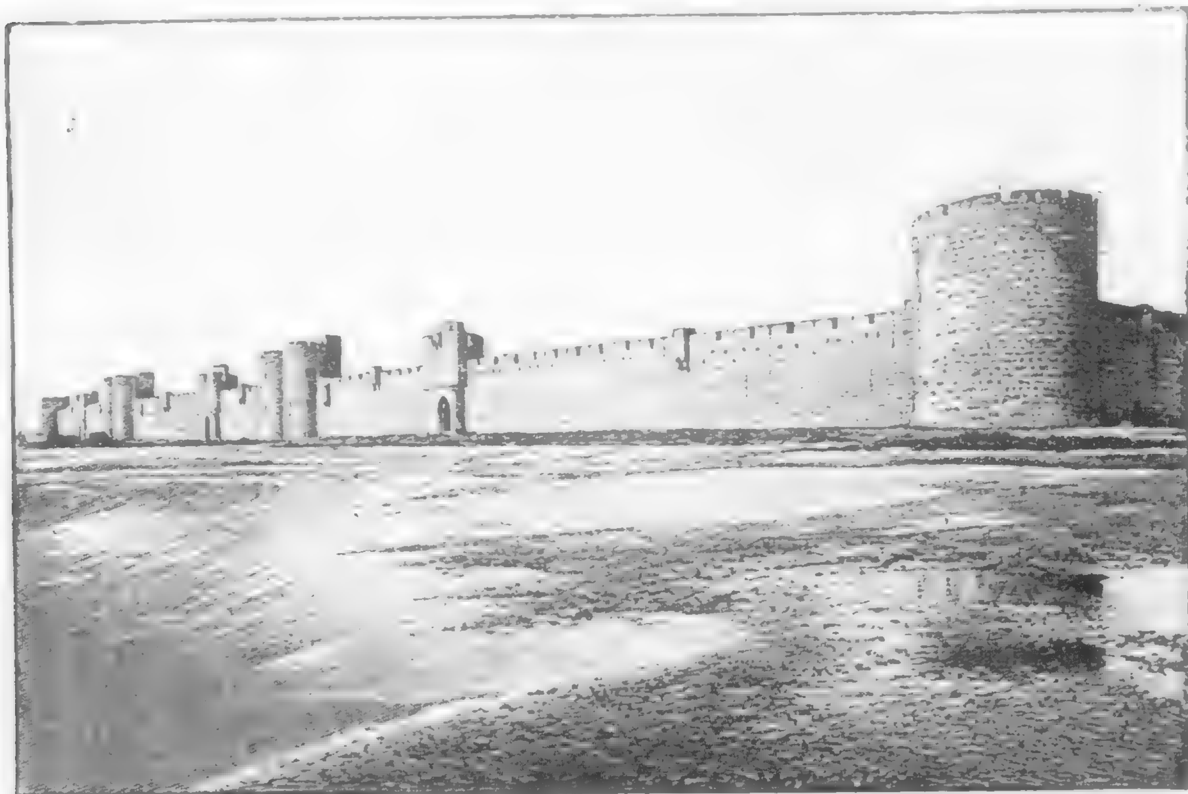


PORTE FORTIFIÉE AU TREIZIÈME SIÈCLE.
La porte de la Gardette à Aigues-Mortes. — Photographie Neurdein.

A gauche et à droite fragments du mur ou courtine. La porte s'ouvre entre deux tours crénelées. Elle était précédée d'un fossé aujourd'hui comblé. Un pont-levis servait à le franchir : on aperçoit dans les pierres à droite de la porte les rainures où passaient les poutres auxquelles il était suspendu. La disposition des tours faisant saillie de chaque côté de la porte permettait de la défendre de côté, du haut des plates-formes où les soldats n'étaient protégés par aucune toiture.

parce qu'à l'aide d'un système de chaînes et de poutres on pouvait le relever de l'intérieur. Il venait alors fermer complètement l'entrée de la voûte. Le passage était encore barré en son milieu par une grille de fer ou *herse* qui descendait de l'étage supérieur dans des glissières creusées dans les murailles latérales.

Pour renforcer la muraille on la flanqua de *tours*, d'abord aux angles, puis sur les faces; elles faisaient saillie comme nos bastions et permettaient de prendre l'ennemi en enfilade. Elles furent d'abord carrées, puis rondes, parce qu'elles étaient ainsi plus faciles à défendre. Primitivement elles étaient droites, sans une saillie, comme les tours de Carcassonne et d'Aigues-Mortes.



FORTIFICATION DU TREIZIÈME SIÈCLE.
Front Sud de l'enceinte d'Aigues-Mortes. — Photographie Neurdein.

L'enceinte d'Aigues-Mortes présente des dispositions très simples. Elle forme un carré long. Les murs crénelés, hauts de 8 à 10 mètres, présentent alternativement, et d'une façon régulière, deux tours rondes et une tour carrée flanquée à ses angles de petites tourelles. A chaque tour une porte. Le fossé qui bordait le rempart a été comblé. Aigues-Mortes fut fondée et fortifiée par saint Louis, qui s'y embarqua pour ses croisades d'Egypte et de Tunis.

En cas de siège, on entourait leur sommet d'un balcon en bois établi sur des poutres fixées en potence dans la muraille au-dessous des créneaux. On appelait ce balcon : le *hourd*. Des ouvertures pratiquées dans le plancher du hourd permettaient de faire tomber sur l'adversaire, s'il avait réussi à se loger au pied de la tour, des projectiles de toute sorte, flèches, pierres, huile bouillante, plomb ou poix fondus. Au treizième siècle on commença à remplacer le hourd provisoire en bois, par une galerie permanente en pierre, comme on le voit au château de Vitré. Cette galerie, supportée par des consoles et peut-être empruntée aux musulmans pendant les croisades, fut nommée *mâchicoulis*.

L'enceinte ne comportait généralement qu'une seule porte. Elle était gardée par deux tours, qui formaient souvent, par exemple à Vitré, une sorte de petit château, le *Châtelet*. La porte était alors un passage voûté. Un fossé en défendait l'accès. Ce fossé ne pouvait être franchi que sur un pont mobile ou *pont-levis*; ainsi nommé



PORTE FORTIFIÉE AU TREIZIÈME SIÈCLE.
La porte de la Gardette à Aigues-Mortes. — Photographie Neurdein.

A gauche et à droite fragments du mur ou courtine. La porte s'ouvre entre deux tours crénelées. Elle était précédée d'un fossé aujourd'hui comblé. Un pont-levis servait à le franchir : on aperçoit dans les pierres à droite de la porte les rainures où passaient les poutres auxquelles il était suspendu. La disposition des tours faisant saillie de chaque côté de la porte permettait de la défendre de côté, du haut des plates-formes où les soldats n'étaient protégés par aucune toiture.

parce qu'à l'aide d'un système de chaînes et de poutres on pouvait le relever de l'intérieur. Il venait alors fermer complètement l'entrée de la voûte. Le passage était encore barré en son milieu par une grille de fer ou *herse* qui descendait de l'étage supérieur dans des glissières creusées dans les murailles latérales.

Une porte, bardée de plaques de fer et d'énormes clous, for-



PORTE FORTIFIÉE AU QUATORZIÈME ET AU QUINZIÈME SIÈCLE.
Le Châtelet au Château de Vitré. — Photographie Neurdein.

Les défenses d'une porte formaient souvent un véritable petit château, le Châtelet. *Au premier plan le fossé, avec un pont. L'extrémité du pont près de la porte est mobile ; le tablier de ce pont est suspendu par des chaînes à deux poutres qui se logent, quand on les fait basculer, dans les rainures creusées au-dessus de la porte. L'entrée est beaucoup mieux défendue qu'à Aigues-Mortes. Elle est dominée par un hourd en pierre, ou* machicoulis, *qui fait balcon. Par les trous percés entre les consoles on pouvait lancer des projectiles sur les assaillants arrivés devant la porte. La galerie et la plate-forme des tours sont protégées contre les projectiles lancés en tir plongeant, par des toitures à pentes rapides que les pierres ne pouvaient écraser.*

nait un dernier obstacle du côté de l'intérieur du château.

Les grands châteaux, par exemple Château-Gaillard, Coucy,

le Louvre de Philippe Auguste, le Krak des Chevaliers[1], avaient deux enceintes. La cour comprise entre la première et la seconde enceinte s'appelait la *baille* ou *basse-cour*. Elle renfermait les écuries et les magasins, les logements des gens de service, presque un petit village. Dans la seconde cour s'élevaient la *chapelle*, l'*habitation* du seigneur et le *donjon*.

Le donjon s'était également transformé en une tour ronde, où la pierre remplaçait le bois. A Coucy, le donjon, construit au temps de la minorité de saint Louis (1225-1230), mesurait 64 mètres de haut, presque la hauteur des tours de notre-Dame (63 m.). Il avait trente et un mètres de diamètre et ses murailles ne mesuraient pas moins de sept mètres d'épaisseur. Un fossé large de vingt mètres enveloppait cet énorme cylindre de maçonnerie. Les murs actuels des fortifications de Paris ont dix mètres de haut avec un fossé de quinze mètres de large.

En haut le donjon supportait une tourelle, une sorte de guérite, appelée *échauguette* ou *guette*, d'où une sentinelle ou guetteur surveillait constamment les alentours. En bas étaient creusés deux étages de caves ou de prisons. Ces prisons, où la lumière ni l'air ne pénétraient, étaient appelées *oubliettes*.

LA VIE DU SEIGNEUR

L'ÉDUCATION

Les seigneurs vivaient surtout dehors, et dès leur enfance ils étaient préparés à être des hommes d'action. A quinze ans un enfant noble dont l'éducation avait été soignée savait monter à cheval, tirer de l'arc ou de l'arbalète et tout ce qui concerne la chasse, élevage et dressage des faucons, des éperviers et des chiens. L'enfant quittait alors la maison paternelle pour aller compléter et parfaire son éducation chez un seigneur plus riche. Il *servait* pendant trois ou quatre ans à titre de *damoiseau*, de *valet* ou d'*écuyer*. A ces divers titres, il remplissait près du seigneur les fonctions d'un valet de chambre ou d'une ordonnance. Il le servait à table, découpait les viandes devant lui ; il l'aidait à s'habiller et à se déshabiller ; il entretenait ses armes et pansait ses chevaux. Entre

1. Voir pages 110, 127 et 175.

Une porte, bardée de plaques de fer et d'énormes clous, for-



PORTE FORTIFIÉE AU QUATORZIÈME ET AU QUINZIÈME SIÈCLE.
Le Châtelet au Château de Vitré. — Photographie Neurdein.

Les défenses d'une porte formaient souvent un véritable petit château, le Châtelet. *Au premier plan le fossé, avec un pont. L'extrémité du pont près de la porte est mobile; le tablier de ce pont est suspendu par des chaînes à deux poutres qui se logent, quand on les fait basculer, dans les rainures creusées au-dessus de la porte. L'entrée est beaucoup mieux défendue qu'à Aigues-Mortes. Elle est dominée par un hourd en pierre, ou* machicoulis, *qui fait balcon. Par les trous percés entre les consoles on pouvait lancer des projectiles sur les assaillants arrivés devant la porte. La galerie et la plate-forme des tours sont protégées contre les projectiles lancés en tir plongeant, par des toitures à pentes rapides que les pierres ne pouvaient écraser.*

nait un dernier obstacle du côté de l'intérieur du château.

Les grands châteaux, par exemple Château-Gaillard, Coucy,

le Louvre de Philippe Auguste, le Krak des Chevaliers[1], avaient deux enceintes. La cour comprise entre la première et la seconde enceinte s'appelait la *baille* ou *basse-cour*. Elle renfermait les écuries et les magasins, les logements des gens de service, presque un petit village. Dans la seconde cour s'élevaient la *chapelle*, l'*habitation* du seigneur et le *donjon*.

Le donjon s'était également transformé en une tour ronde, où la pierre remplaçait le bois. A Coucy, le donjon, construit au temps de la minorité de saint Louis (1225-1230), mesurait 64 mètres de haut, presque la hauteur des tours de notre-Dame (68 m.). Il avait trente et un mètres de diamètre et ses murailles ne mesuraient pas moins de sept mètres d'épaisseur. Un fossé large de vingt mètres enveloppait cet énorme cylindre de maçonnerie. Les murs actuels des fortifications de Paris ont dix mètres de haut avec un fossé de quinze mètres de large.

En haut le donjon supportait une tourelle, une sorte de guérite, appelée *échauguette* ou *guette*, d'où une sentinelle ou guetteur surveillait constamment les alentours. En bas étaient creusés deux étages de caves ou de prisons. Ces prisons, où la lumière ni l'air ne pénétraient, étaient appelées *oubliettes*.

LA VIE DU SEIGNEUR

L'ÉDUCATION

Les seigneurs vivaient surtout dehors, et dès leur enfance ils étaient préparés à être des hommes d'action. A quinze ans un enfant noble dont l'éducation avait été soignée savait monter à cheval, tirer de l'arc ou de l'arbalète et tout ce qui concerne la chasse, élevage et dressage des faucons, des éperviers et des chiens. L'enfant quittait alors la maison paternelle pour aller compléter et parfaire son éducation chez un seigneur plus riche. Il *servait* pendant trois ou quatre ans à titre de *damoiseau*, de *valet* ou d'*écuyer*. A ces divers titres, il remplissait près du seigneur les fonctions d'un valet de chambre ou d'une ordonnance. Il le servait à table, découpait les viandes devant lui; il l'aidait à s'habiller et à se déshabiller; il entretenait ses armes et pansait ses chevaux. Entre

1. Voir pages 110, 127 et 175.

temps il apprenait le maniement des armes dans la cour du château et s'escrimait contre des mannequins. Quand le seigneur partait en expédition, le jeune homme suivait à cheval, portant le bouclier du maître. Vers l'âge de dix-huit ou vingt ans, l'apprentissage militaire était terminé; dès lors le jeune homme était jugé suffisamment instruit de tout ce que devaient savoir les hommes de guerre, pour pouvoir prendre rang parmi eux. On lui remettait ses armes dans une cérémonie solennelle. Son parrain lui chaussait l'éperon droit, lui donnait l'épée et la lui attachait au côté gauche. Après quoi il le frappait du plat de la main sur le cou, derrière la tête : c'est ce qu'on appelait la *colée*, ou l'*accolade*. Dès lors le jeune homme était *chevalier*.

LES OCCUPATIONS LA GUERRE

Les principales occupations des seigneurs étaient la *guerre*, les *tournois* et la *chasse*. La guerre était l'occupation favorite de ces gens violents, naturellement braves et qui se lamentaient de mourir de maladie dans leur lit, parce que c'était mourir « comme une bête ». On faisait la guerre à ses voisins, pour des prétextes plus ou moins sérieux. On la commençait généralement au printemps; on n'essayait pas de savantes manœuvres; il y avait seulement des coups de main; on détruisait les récoltes de l'adversaire; on affamait ses paysans pour l'affamer lui-même Quand il y avait rencontre, les adversaires cherchaient moins à tuer qu'à faire des prisonniers, parce que les prisonniers étaient une source de profit. On ne leur rendait en effet la liberté que contre le paiement d'une somme d'argent, la *rançon*.

LES TOURNOIS

A défaut de la guerre, le seigneur avait les *tournois*. Les tournois, qui devinrent plus tard, comme nos assauts d'escrime, des simulacres de combat en champ clos entre deux hommes, furent à l'origine de véritables batailles entre deux troupes. Au temps de Philippe Auguste, un tournoi à Lagny-sur-Marne réunit trois mille chevaliers de tous pays. Les adversaires se rencontraient en rase campagne, et se chargeaient avec fureur. Quand l'un des deux partis vient à plier, « alors, dit un témoin du tournoi de Lagny, commence la poursuite acharnée dans les vignobles, les fossés, à travers la forêt des ceps; on voit les chevaux s'abattre et les hommes qui tombent, foulés aux pieds, blessés, assommés ». Il y avait toujours des blessés, souvent des morts. Les tournois étaient pour les chevaliers l'image et l'école de la guerre. Ils avaient encore une autre utilité : on faisait des prisonniers dans les tournois comme à la guerre, et comme les prisonniers de guerre, les prisonniers de tournoi devaient acheter leur liberté et payer rançon. En outre, leurs chevaux et leurs armures appartenaient au vainqueur. Il y avait donc possibilité de gros profits. Beaucoup de seigneurs vivaient de leurs victoires aux tournois, comme d'autres aujourd'hui vivent de leurs victoires en courses, des championnats qu'ils gagnent et des *records* qu'ils battent.

LA CHASSE

La chasse était moins un plaisir qu'une nécessité. Le seigneur chassait pour se nourrir et pour nourrir ses hommes. La France n'était pas cultivée alors comme elle l'est aujourd'hui. Une grande partie du sol était improductive parce que le sol était couvert de forêts ou de marécages. Aussi les animaux de boucherie, bœufs et veaux, étaient en petite quantité. On observe aujourd'hui le même fait dans les parties de l'Europe encore à demi sauvages, comme la Macédoine et l'Albanie, ou récemment venues à la civilisation, comme la Serbie et la Bulgarie. On se nourrissait surtout de porcs qui pâturaient en grand nombre dans les forêts de chênes. Pour remplacer la viande de boucherie, la chasse fournissait le sanglier, l'ours, le cerf, le chevreuil, que l'on servait par énormes quartiers.

LES FESTINS LES FÊTES

Dans les festins qui accompagnaient les fêtes, tournois, mariages, etc., l'on servait aussi, outre les oiseaux de basse-cour, des perdrix, des outardes, des cygnes, des paons. Les viandes étaient fortement relevées d'épices. Les festins duraient longtemps. Ils étaient coupés de représentations, ce que l'on appelait des *entremets*. Par exemple on apportait de grands pâtés. Quand on les ouvrait, il s'en échappait de petits oiseaux vivants. On lâchait aussitôt des faucons qui leur donnaient la chasse dans la salle même.

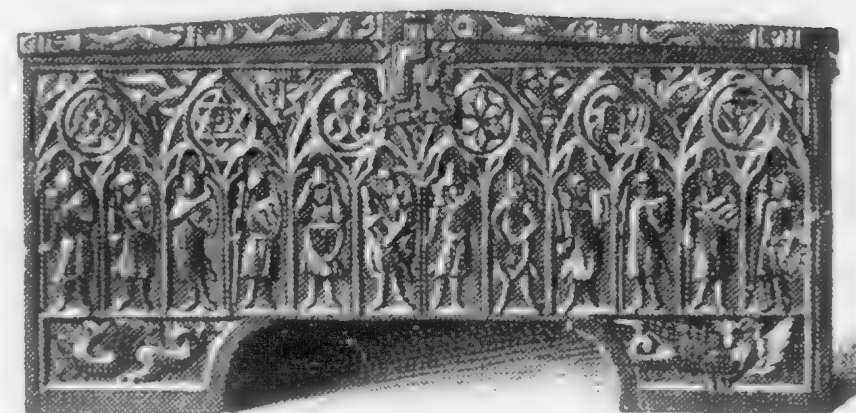
On se lavait les mains avant de se mettre à table et de nouveau quand on avait desservi : usage indispensable, car l'on mangeait avec les doigts; les fourchettes étaient encore une rareté au quatorzième siècle et le roi de France Charles V en possédait à peine six. En mode de café et de liqueurs on faisait passer du vin, rafraîchi dans la glace, aromatisé avec de la cannelle, des clous de girofle, de l'encens et du miel. C'était le moment où paraissaient les *jongleurs*, musiciens, acrobates, jouant de la harpe, de la vielle, de la cornemuse, faisant des



UNE TAPISSERIE.

Tapisserie dite à la *Licorne*, provenant du château de Boussac, travail français du quinzième siècle, d'après une photographie de Robert.
Musée de Cluny.

Au quinzième siècle les habitations des seigneurs deviennent luxueuses : on couvre les murs de tapisseries, *c'est-à-dire de panneaux d'étoffes brodées, qui tiennent la place de nos papiers peints. La tapisserie dite à la Licorne, à cause de l'animal fantastique — un cheval avec une longue corne au milieu du front — représenté à droite, est sur fond rouge. Elle est restée d'une extraordinaire fraîcheur. Les personnages sont de grandeur naturelle. Le fragment reproduit ici représente une dame et sa suivante au milieu d'un jardin planté de houx; le sol est couvert de fleurs. Un singe joue sur le banc. De chaque côté de la dame la licorne et le lion soutiennent une lance. La dame porte un gracieux costume, une robe, la* cotte, *et par-dessus une grande tunique, la* surcotte, *fendue sur le côté, et dont les pans sont relevés dans la ceinture.*



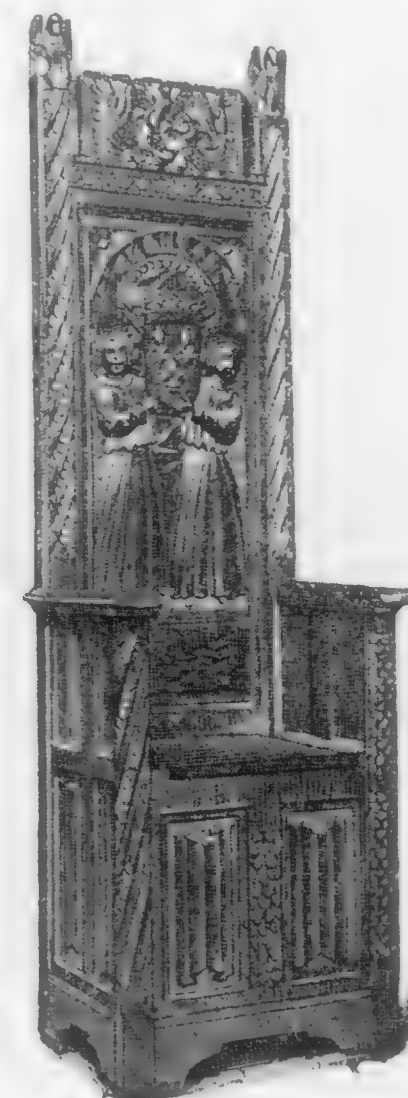
COFFRE OU BAHUT DU QUATORZIÈME SIÈCLE.

Un grand coffre en bois dont les quatre faces sont soigneusement sculptées : on y voit dans une série d'arcades ogivales des chevaliers en armes. Jusqu'au quinzième siècle les bahuts ont tenu dans le mobilier la place de nos armoires; on y enfermait le linge, les vêtements. Aujourd'hui encore, chez tous les paysans de l'Europe orientale, en Russie, dans les Balkans, le coffre est la pièce essentielle du mobilier.



CRÉDENCE DU QUINZIÈME SIÈCLE.

La crédence est un petit buffet servant à enfermer les objets précieux, spécialement les pièces d'orfèvrerie.



CHAIRE OU CHAISE DE LA FIN DU QUINZIÈME SIÈCLE.

Deux anges soutiennent un écu aux armes de France.

MEUBLES DU QUATORZIÈME ET DU QUINZIÈME SIÈCLE.

Musée de Cluny. — D'après des photographies de Robert.



UNE TAPISSERIE.

Tapisserie dite à la *Licorne*, provenant du château de Boussac, travail français du quinzième siècle, d'après une photographie de Robert.
Musée de Cluny.

Au quinzième siècle les habitations des seigneurs deviennent luxueuses : on couvre les murs de tapisseries, *c'est-à-dire de panneaux d'étoffes brodées, qui tiennent la place de nos papiers peints. La tapisserie dite à la Licorne, à cause de l'animal fantastique — un cheval avec une longue corne au milieu du front — représenté à droite, est sur fond rouge. Elle est restée d'une extraordinaire fraîcheur. Les personnages sont de grandeur naturelle. Le fragment reproduit ici représente une dame et sa suivante au milieu d'un jardin planté de houx; le sol est couvert de fleurs. Un singe joue sur le banc. De chaque côté de la dame la licorne et le lion soutiennent une lance. La dame porte un gracieux costume, une robe,* la cotte, *et par-dessus une grande tunique,* la surcotte, *fendue sur le côté, et dont les pans sont relevés dans la ceinture.*



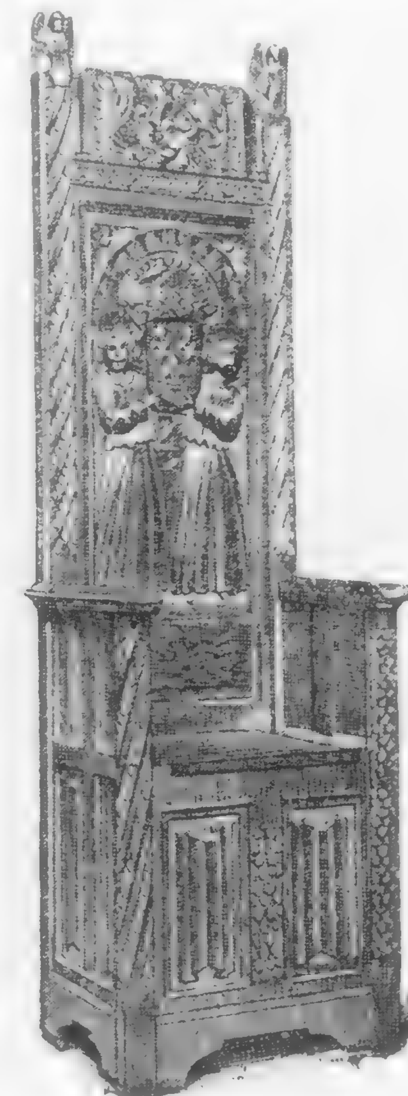
COFFRE OU BAHUT DU QUATORZIÈME SIÈCLE.

Un grand coffre en bois dont les quatre faces sont soigneusement sculptées : on y voit dans une série d'arcades ogivales des chevaliers en armes. Jusqu'au quinzième siècle les bahuts ont tenu dans le mobilier la place de nos armoires; on y enfermait le linge, les vêtements. Aujourd'hui encore, chez tous les paysans de l'Europe orientale, en Russie, dans les Balkans, le coffre est la pièce essentielle du mobilier.



CRÉDENCE DU QUINZIÈME SIÈCLE.

La crédence est un petit buffet servant à enfermer les objets précieux, spécialement les pièces d'orfèvrerie.



CHAIRE OU CHAISE DE LA FIN DU QUINZIÈME SIÈCLE.

Deux anges soutiennent un écu aux armes de France.

MEUBLES DU QUATORZIÈME ET DU QUINZIÈME SIÈCLE.

Musée de Cluny. — D'après des photographies de Robert.

tours de force, montrant des marionnettes ou des animaux savants. Puis venaient les conteurs, *trouvères* dans le Nord, *troubadours* au Midi; ils récitaient des fragments des *Chansons de geste*, les aventures romanesques et les exploits de Charlemagne, de Roland et de leurs compagnons. Un bal terminait la fête.

Les fêtes coûtaient fort cher à ceux qui les donnaient, d'abord parce qu'elles duraient longtemps, huit et quinze jours, et que les invités y étaient fort nombreux; ensuite parce que l'usage était d'offrir aux assistants de riches présents, coupes d'or ou d'argent, vêtements de soie et de fourrure, armures, chevaux, oiseaux de chasse, etc. Les invités ne se montraient pas moins généreux avec les gens de leurs hôtes. En sorte que les seigneurs même les plus puissants voyaient passer le plus clair de leurs revenus dans les fêtes et se trouvaient souvent courts d'argent.

BRIGANDAGES SEIGNEURIAUX

Pour s'en procurer, beaucoup empruntaient; tous pressuraient leurs paysans; un grand nombre se livraient au brigandage. Ils détroussaient les voyageurs, pillaient et rançonnaient les commerçants passant près de leur château. Le document suivant, réquisitoire dressé par des moines du Roussillon contre un seigneur de leur voisinage, fera bien connaître ce qu'étaient les mœurs de certains chevaliers au temps de Philippe Auguste; ce sont celles des bandits albanais ou marocains aujourd'hui :

« Il a fracturé notre enclos et s'est emparé de onze vaches. Une nuit, il a pénétré dans notre propriété et a coupé nos arbres fruitiers. Le lendemain, il a saisi et attaché dans un bois deux de nos serviteurs et leur a enlevé trois sous et deux deniers. Le même jour, il a pris une tunique, des pantalons et ses souliers à un fermier. Une autre fois, il a tué deux vaches et en a blessé quatre dans la ferme du Col-de-Jou et il en a enlevé tous les fromages qu'il a trouvés. Un autre jour, il a pris cent cinquante moutons, un âne et trois enfants qu'il n'a voulu lâcher que moyennant cent sous. Il a saisi ensuite deux hommes dont il a fixé la rançon à quinze sous et l'un d'eux est encore captif.... »

Parfois, en même temps qu'un bandit le seigneur était une bête de proie : tel ce seigneur du Périgord, lui aussi contemporain de Philippe Auguste, qui dans un couvent, à Sarlat, faisait couper les pieds ou les mains, ou crever les yeux à cent cinquante personnes, tandis que sa femme faisait arracher les seins et les ongles à de pauvres paysannes.

LA CHEVALERIE

L'Église essaya, vers le douzième siècle, d'agir sur la sauvagerie naturelle des seigneurs en intervenant dans la cérémonie de la remise des armes qui faisait du jeune homme un chevalier, et en donnant à cette cérémonie un caractère moral et religieux. Le futur chevalier se préparait par un jeûne de vingt-quatre heures, par une nuit de prières à l'église, la *veillée d'armes*, par la confession et la communion. A la messe, il entendait un sermon sur ses devoirs : pureté, probité, protection des clercs, des femmes, des vieillards, des orphelins. Les pièces de l'armure déposées sur l'autel étaient ensuite bénies. Avant qu'on les lui remît, celui qui allait devenir chevalier jurait entre les mains de son parrain de remplir fidèlement tous les devoirs que le prêtre venait de lui rappeler. Puis le parrain, au lieu de donner la *colée* avec la main, tirait l'épée et frappait du plat sur l'épaule le nouveau soldat en disant : « Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, je te fais chevalier. »

La chevalerie contribua à rendre les mœurs moins rudes; elle développa le sentiment de l'honneur; elle créa, avec le respect et le culte de la femme, ce que l'on appela au temps de Philippe Auguste la *courtoisie*. Mais cette courtoisie n'existait que chez une élite; elle s'alliait encore à une terrible brutalité, et le sentiment de l'honneur était souvent compris d'étrange manière. Richard Cœur de Lion, modèle du parfait chevalier au jugement de ses contemporains, était en guerre avec Philippe Auguste. Pour venger la défaite et le massacre d'une partie de ses troupes, il fit crever les yeux à quinze chevaliers français et les renvoya à Philippe, conduits par un seizième auquel il avait laissé un œil. Philippe se hâta d'infliger le même supplice à quinze chevaliers anglais, « afin, dit un témoin, que nul ne pût le croire inférieur à Richard en force et en courage. »

LES PAYSANS

LES SERFS

Autour du château vivaient les paysans à qui incombait tout le travail, chargés de « fournir à tous l'or, la nourriture et le vêtement ». On distinguait parmi eux les *serfs* et les *libres*.

Les *serfs*, au dixième et au onzième siècle, étaient de beaucoup les plus nombreux. Ils étaient sans doute les descendants des anciens esclaves ou des *colons* de la fin de l'Empire romain. Leur condition n'était pas très différente de celle de leurs ancêtres. Le serf n'était pas libre de sa personne : il était *attaché* à la terre, à la *glèbe*, c'est-à-dire qu'il ne pouvait la quitter sans le consentement du seigneur. S'il s'enfuyait, le seigneur pouvait le poursuivre et le reprendre partout où il se trouvait. Il lui fallait l'autorisation du seigneur pour se marier. Il ne pouvait transmettre le peu qu'il possédait à ses enfants qu'à condition de payer une taxe au seigneur. Encore était-ce le seigneur qui héritait si les enfants n'habitaient pas avec leur père. Le serf pouvait être vendu, engagé, donné, avec la terre sur laquelle il vivait. Si cette terre appartenait à plusieurs propriétaires, ceux-ci pouvaient se partager les enfants du serf. « Le sixième jour de juin, dit un acte daté de 1087, nous avons procédé au partage d'enfants mâles et femelles appartenant à plusieurs parents. Fut exceptée du partage une toute petite fille qui resta dans son berceau. Si elle vit, elle sera notre propriété commune jusqu'à conclusion d'un accord qui l'attribuera à l'un ou à l'autre seigneur. »

Le seul avantage du serf était que la terre ne pouvait lui être enlevée. Il en était comme le fermier à perpétuité. Pour prix de la jouissance du champ, il payait un fermage, le *cens*, invariable. Il devait encore payer une taxe personnelle, la *taille*, que le caprice du seigneur faisait plus ou moins élevée. Enfin, il devait cultiver pour rien les terres que le seigneur gardait pour son usage, ce que nous appellerions sa *réserve* : c'était la *corvée*; le caprice du seigneur en réglait seul la durée. Aussi disait-on que le serf était *taillable et corvéable à merci*. « Hélas! disait l'evêque Adalberon au roi Robert, il n'y a aucun terme aux larmes et aux gémissements de ces malheureux. »

LES PAYSANS LIBRES

Les paysans libres ne se distinguaient des serfs que parce qu'ils avaient la faculté de se déplacer, de se marier, de transmettre leurs biens à leurs enfants comme bon leur semblait. Mais ils devaient le service militaire; ils devaient des redevances en argent ou en nature, ils étaient soumis aux tailles et à des corvees, comme de faucher les prés du seigneur, de voiturer son vin, de curer les fossés de son château. En outre ils ne pouvaient récolter, vendre, acheter, que lorsque le seigneur le permettait, c'est-à-dire lorsqu'il avait lui-même vendu ses récoltes et acheté ses provisions. Il leur était interdit de moudre leur blé, de presser leur vendange, de cuire leur pain, ailleurs qu'au moulin, au pressoir, au four du seigneur. Naturellement celui-ci exigeait des redevances. On les appelait les *banalités*.

LA VIE DU PAYSAN

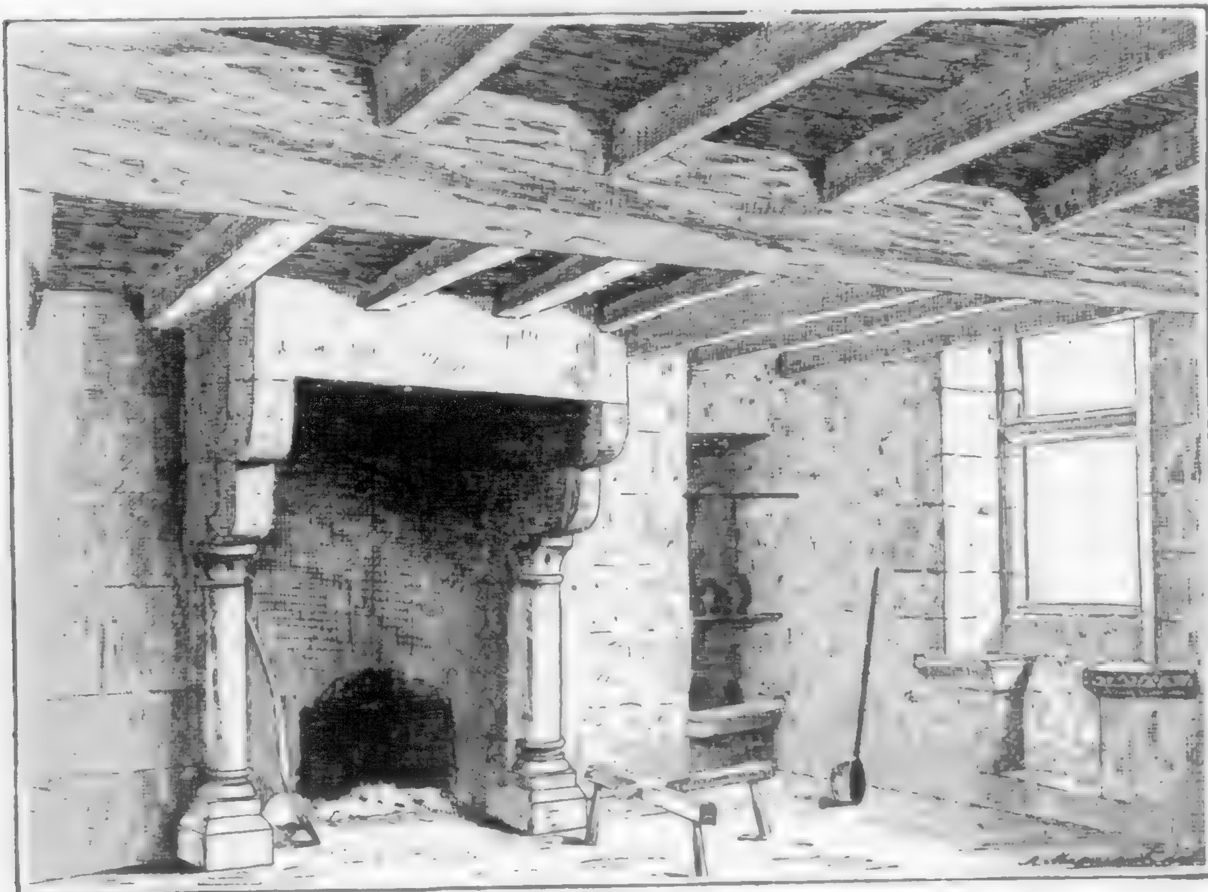
Les paysans habitaient des maisons basses, le plus souvent construites en *torchis*, sorte de mortier fait d'argile et de paille hachee. La toiture était habituellement en chaume, c'est-à-dire en paille : d'où le nom de *chaumière* ou de *chaumine*. La maison ne comprenait guère qu'une seule pièce, avec une large cheminée, dans laquelle on pouvait s'asseoir de chaque côté du foyer, comme on le fait encore chez beaucoup de nos paysans. Les fenêtres, quand il y en avait et que le jour n'entrait pas simplement par la porte, étaient fermées par des volets pleins, en bois, parce que le verre de vitre coûtait très cher. Pour tout mobilier une *huche* ou coffre servant à la fois à pétrir le pain et à serrer les vêtements; un lit, c'est-à-dire une planche sur des tréteaux, avec un sac rempli de menue paille pour matelas; des bottes de paille servaient de sièges; la vaisselle se composait de plats et d'écuelles de bois. Les jours de fête on jonchait d'herbe fraîche le sol en terre battue qui tenait lieu de plancher.

Beaucoup de paysans travaillaient la terre à la bêche et à la pioche, parce qu'ils étaient trop pauvres pour avoir des bêtes de labour. Les charrues étaient le plus souvent en bois. Elles écorchaient à peine la terre et, par suite, la terre produisait infiniment moins qu'aujourd'hui.

LES FAMINES

Aussi les famines étaient-elles fréquentes au Moyen Age. Au onzième siècle il y eut quarante-huit années de disette sur soixante-treize ans. On compte onze famines sous le règne de Philippe Auguste à la fin du douzième et au commencement du treizième siècle. L'une d'elles, dura quatre années; les gens, dit un chroniqueur, « mouraient par milliers de milliers ». (1195-1199.)

« En ce temps-là, dit Raoul Glaber, qui vivait au onzième siècle, les riches maigrirent et pâlirent, les pauvres rongèrent les racines des forêts. Sur les chemins les forts saisissaient les faibles, les déchiraient, les rôtissaient et les mangeaient. Il y en eut un qui osa étaler de la chair humaine à vendre dans le marché de Tournus. Il ne nia point et fut brûlé. Un autre, pendant la nuit, alla déterrer cette même chair, la mangea et fut brûlé de même. »



CHAMBRE DE PAYSAN AU TREIZIÈME SIÈCLE
Chambre de la léproserie de Périgueux. — Dessin communiqué par M. A. Picard.

Une haute cheminée avec plaque de fonte protégeant le mur du feu. Dans un renfoncement, l'évier avec différents vases. A droite la fenêtre avec deux bancs de pierre pris dans l'épaisseur du mur. La grosse poutre et les solives du plafond sont apparentes comme aujourd'hui encore dans la plupart des chambres de nos paysans. La lèpre, fréquente au Moyen Age, est contagieuse; on isolait ceux qui en étaient atteints, dans des maisons spéciales dont ils ne devaient pas sortir.

Il ne faut pas imaginer que toutes les famines étaient générales; beaucoup n'atteignaient qu'une région. Ce qui les rendait particulièrement graves, c'est que la rareté des routes et leur mauvais entretien empêchaient de tirer rapidement du blé des régions où la production était supérieure aux besoins des habitants.

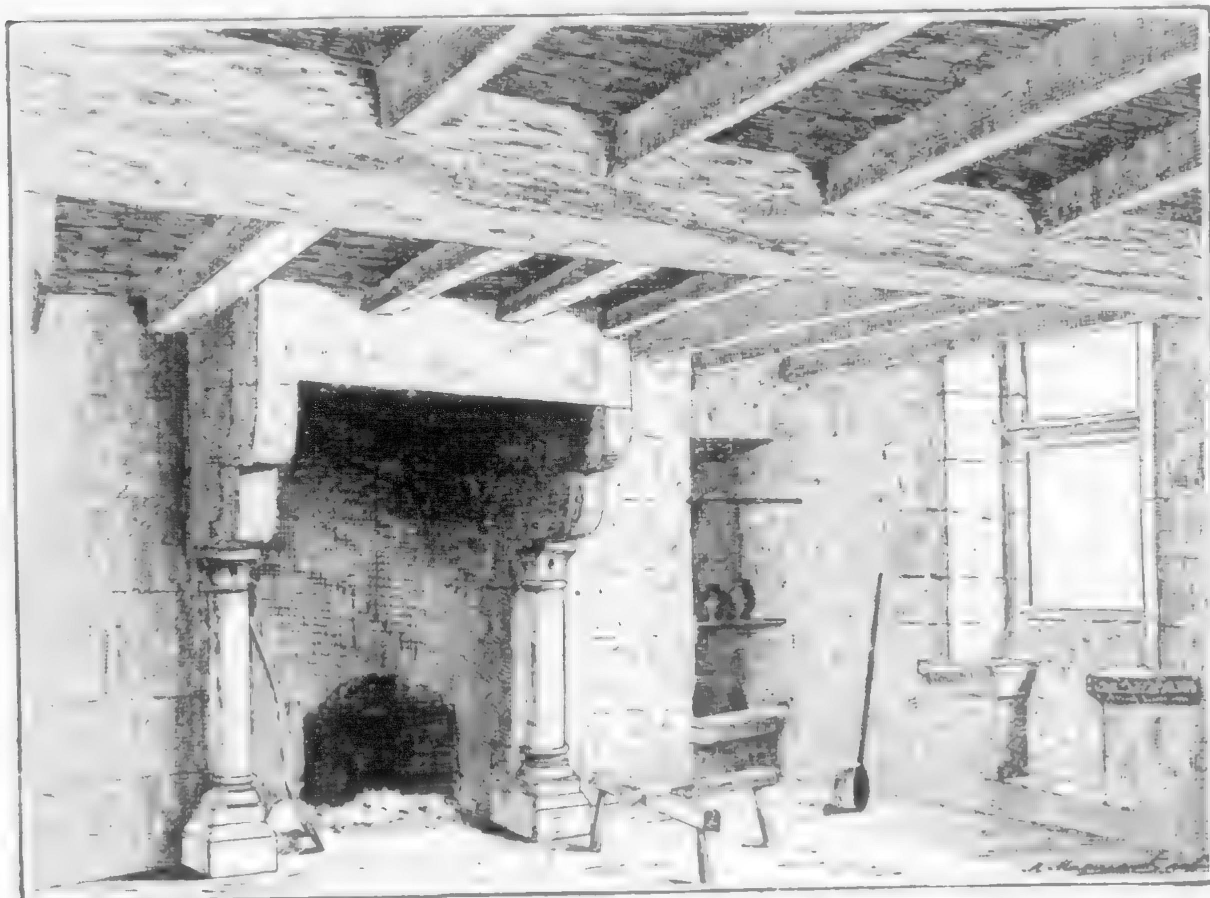
LES BRIGANDS Un autre fléau, qui souvent dérivait de la famine, était le brigandage. On pillait pour vivre. Des bandes qui comptaient parfois jusqu'à trois mille individus — on en cite une de dix mille — mettaient le pays à sac. On appelait ces brigands *routiers* ou *cotereaux*. En temps de guerre ils se mettaient à la solde des seigneurs : Philippe Auguste et Richard Cœur de Lion en employèrent. En temps de paix ils s'attaquaient aux églises et aux monastères, à cause de leurs richesses; mais ils n'épargnaient pas les paysans. Au temps de Philippe Auguste ils avaient à peu près changé le centre de la France en désert. De même au quatorzième siècle, pendant la guerre de Cent Ans, sous le règne de Charles V (1364-1380), la France fut ravagée par les bandes de mercenaires sans ouvrage, les *Grandes Compagnies*.



UN PAYSAN AU TREIZIÈME SIÈCLE.
Médaillon du portail de la cathédrale d'Amiens
Photographie Giraudon.

Le paysan fauche un pré. Il a le buste, les jambes et les pieds nus. Son pantalon est fait d'une pièce d'étoffe attachée à la taille et ramenée par devant entre les jambes, à peu près comme les couches-culottes *des tout petits enfants aujourd'hui. Il est coiffé d'une calotte. Il porte les cheveux longs.*

« En ce temps-là, dit Raoul Glaber, qui vivait au onzième siècle, les riches maigrirent et pâlirent, les pauvres rongèrent les racines des forêts. Sur les chemins les forts saisissaient les faibles, les déchiraient, les rôtissaient et les mangeaient. Il y en eut un qui osa étaler de la chair humaine à vendre dans le marché de Tournus. Il ne nia point et fut brûlé. Un autre, pen-



Chambre de paysan au treizième siècle
Chambre de la léproserie de Périgueux. — Dessin communiqué par M. A. Picard.

Une haute cheminée avec plaque de fonte protégeant le mur du feu. Dans un renfoncement, l'évier avec différents vases. A droite la fenêtre avec deux bancs de pierre pris dans l'épaisseur du mur. La grosse poutre et les solives du plafond sont apparentes comme aujourd'hui encore dans la plupart des chambres de nos paysans. La lèpre, fréquente au Moyen Age, est contagieuse; on isolait ceux qui en étaient atteints, dans des maisons spéciales dont ils ne devaient pas sortir.

dant la nuit, alla déterrer cette même chair, la mangea et fut brûlé de même. »

Il ne faut pas imaginer que toutes les famines étaient générales; beaucoup n'atteignaient qu'une région. Ce qui les rendait particulièrement graves, c'est que la rareté des routes et leur mauvais entretien empêchaient de tirer rapidement du blé des régions où la production était supérieure aux besoins des habitants.

LES BRIGANDS

Un autre fléau, qui souvent dérivait de la famine, était le brigandage. On pillait pour vivre. Des bandes qui comptaient parfois jusqu'à trois mille individus — on en cite une de dix mille — mettaient le pays à sac. On appelait ces brigands *routiers* ou *cotereaux*. En temps de guerre ils se mettaient à la solde des seigneurs : Philippe Auguste et Richard Cœur de Lion en employèrent. En temps de paix ils s'atta-



Un paysan au treizième siècle.
Médaillon du portail de la cathédrale d'Amiens
Photographie Giraudon.

Le paysan fauche un pré. Il a le buste, les jambes et les pieds nus. Son pantalon est fait d'une pièce d'étoffe attachée à la taille et ramenée par devant entre les jambes, à peu près comme les couches-culottes *des tout petits enfants aujourd'hui. Il est coiffé d'une calotte. Il porte les cheveux longs.*

quaient aux églises et aux monastères, à cause de leurs richesses; mais ils n'épargnaient pas les paysans. Au temps de Philippe Auguste ils avaient à peu près changé le centre de la France en désert. De même au quatorzième siècle, pendant la guerre de Cent Ans, sous le règne de Charles V (1364-1380), la France fut ravagée par les bandes de mercenaires sans ouvrage, les *Grandes Compagnies*.

AMÉLIORATION DU SORT DES PAYSANS

Pourtant à cette époque la condition des paysans était déjà notablement améliorée ; elle était devenue au douzième siècle beaucoup moins dure qu'au dixième et qu'au onzième siècle.

La misère avait provoqué au onzième siècle de nombreux soulèvements. Les seigneurs les avaient réprimés de façon féroce. En 1087 les paysans de Normandie avaient décidé de s'entendre pour demander au duc de nouvelles lois. Ils nommèrent des délégués : ceux-ci furent saisis par ordre du duc, qui leur fit couper les pieds et les mains.

Mais, dans le cours du douzième siècle, le besoin d'argent et une meilleure entente de leur intérêt, qui était de laisser le paysan travailler en paix et de bon cœur, amenèrent les seigneurs à vendre ou à accorder des libertés à leurs serfs. Ceux-ci en grand nombre achetèrent leur *affranchissement* ; tout au moins le droit de se marier où et comme il leur plairait. Ils obtinrent aussi que la taille cessât d'être arbitraire et que le chiffre en fût fixé invariablement comme l'était déjà le chiffre du cens. Les paysans libres obtinrent des concessions semblables, des réductions de corvées et de redevances, enfin des exemptions partielles de service militaire.

CHAPITRE VI

LA FRANCE — LES CAPÉTIENS
EXTENSION DU DOMAINE ROYAL DE 987 A 1328
PHILIPPE AUGUSTE

De 987 à 1328, la couronne de France a appartenu à la *dynastie capétienne*. Cette dynastie a compté quatorze rois : Hugues Capet, Robert le Pieux, Henri Ier, Philippe Ier, Louis VI le Gros, Louis VII le Jeune, ***Philippe Auguste*** (1180-1223), Louis VIII, ***Louis IX*** (1226-1270), Philippe III le Hardi, ***Philippe IV le Bel*** (1285-1314), Louis X le Hutin, Philippe V le Long, Charles IV le Bel.

Trois de ces rois, Philippe Auguste, Louis IX, Philippe le Bel, eurent une importance exceptionnelle. Mais tous les rois capétiens travaillèrent d'un effort persévérant à une même œuvre qui fut considérable, l'***unification de la France***, morcelée en grands fiefs depuis la fin de la dynastie carolingienne.

LE ROYAUME A L'AVÈNEMENT DES CAPÉTIENS

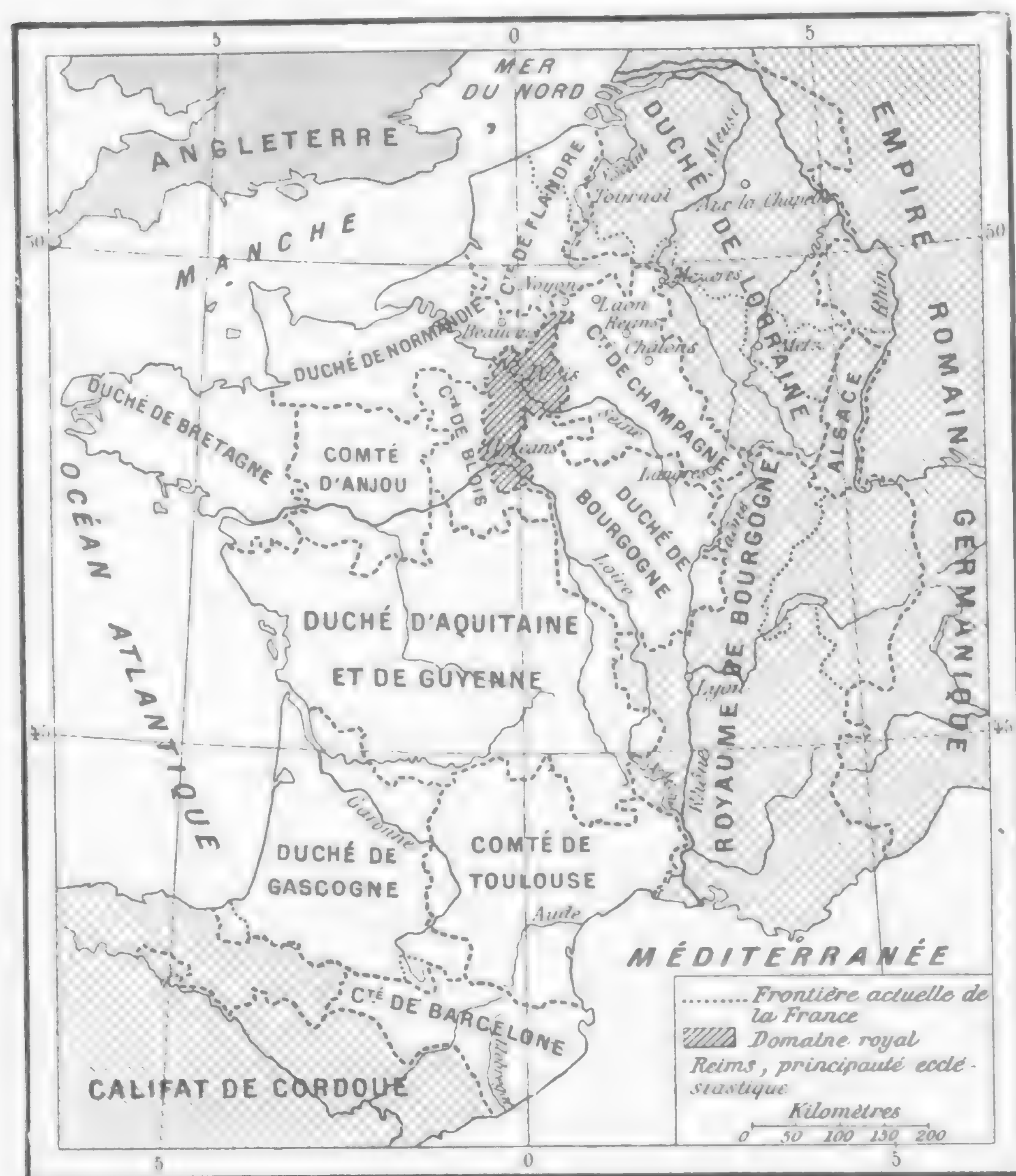
En 987, le royaume de France avait pour limites : au Nord, la mer du Nord et les embouchures de l'Escaut ; au Sud, le Llobregat en territoire espagnol et les Pyrénées ; à l'Est, la frontière suivait à peu près l'Escaut, la Meuse depuis Mézières jusqu'à sa source, la Saône, les Cévennes, l'Ardèche et la branche occidentale du delta du Rhône.

C'était, avec un quart de la Belgique actuelle et un fragment de l'Espagne, toute la France de l'Atlantique et le Languedoc, environ soixante-trois de nos départements.

Le royaume était composé de principautés héréditaires, duchés et comtés, les *grands fiefs* dont on a vu la liste précédemment. Les principautés étaient indépendantes les unes des autres. Dans chacune d'elles le duc ou le comte était souverain Ducs et comtes étaient les *vassaux* et non les *sujets* du roi.

LE DOMAINE ROYAL

Le roi était un seigneur élu par d'autres seigneurs. Comme eux il possédait des terres, des châteaux, des villes qu'il avait hérités de ses ancêtres; c'est ce qu'on appelait le ***domaine royal***. Ce domaine consistait en une étroite bande de terre, une sorte de cou-



LE ROYAUME ET LE DOMAINE ROYAL A L'AVÈNEMENT DES CAPÉTIENS.

loir resserré entre le duché de Normandie et le comté de Blois, le comté de Champagne et le duché de Bourgogne. Il allait de Compiègne à Orléans, et comprenait un fragment de l'Ile de France et de l'Orléanais. On y trouvait deux villes importantes : Paris, Orléans. Le domaine royal équivalait à peine

à *deux* de nos départements. Encore y avait-il, enclavées au milieu du domaine, des seigneuries dont les possesseurs, vulgaires brigands, empêchaient le roi de circuler librement sur ses terres. Le domaine royal était *le plus petit* des grands fiefs. *Le roi était le moins riche et le moins puissant des grands seigneurs.*

Il n'y avait ni gouvernement ni administration du royaume. Il n'y avait pas de fonctionnaires comme au temps de Charlemagne. Personne ne représentait le roi dans les grands fiefs; les ordres qu'il donnait n'étaient exécutoires que sur ses terres personnelles. *Le roi ne gouvernait et n'administrait que son domaine.*

LES PREMIERS CAPÉTIENS LE SACRE

Hugues Capet (987-996) et ses trois premiers successeurs, Robert le Pieux, Henri Ier et Philippe Ier, furent donc des souverains sans grande puissance, et leur histoire qui occupe cependant un siècle (987-1108) ne renferme aucun fait important. Ce qui ajoutait à leur faiblesse, c'est que la couronne était *élective*. Ceux qui avaient élu Hugues Capet à Noyon pouvaient être tentés à sa mort d'élire un autre que son fils.

Pour échapper à ce danger, Hugues Capet eut l'idée de faire *élire et sacrer* son fils, lui vivant. On sait quelle était l'importance du *sacre*. Celui qui avait été sacré était considéré comme l'*élu de Dieu* et les hommes ne pouvaient désormais refuser la couronne à « l'Oint du Seigneur ». Pendant deux siècles la précaution prise par Hugues Capet le fut aussi par tous ses descendants, jusqu'à Philippe Auguste. Avec celui-ci la dynastie capétienne devint assez puissante pour que personne ne pût penser à lui enlever la couronne et pour que toute précaution devînt inutile.

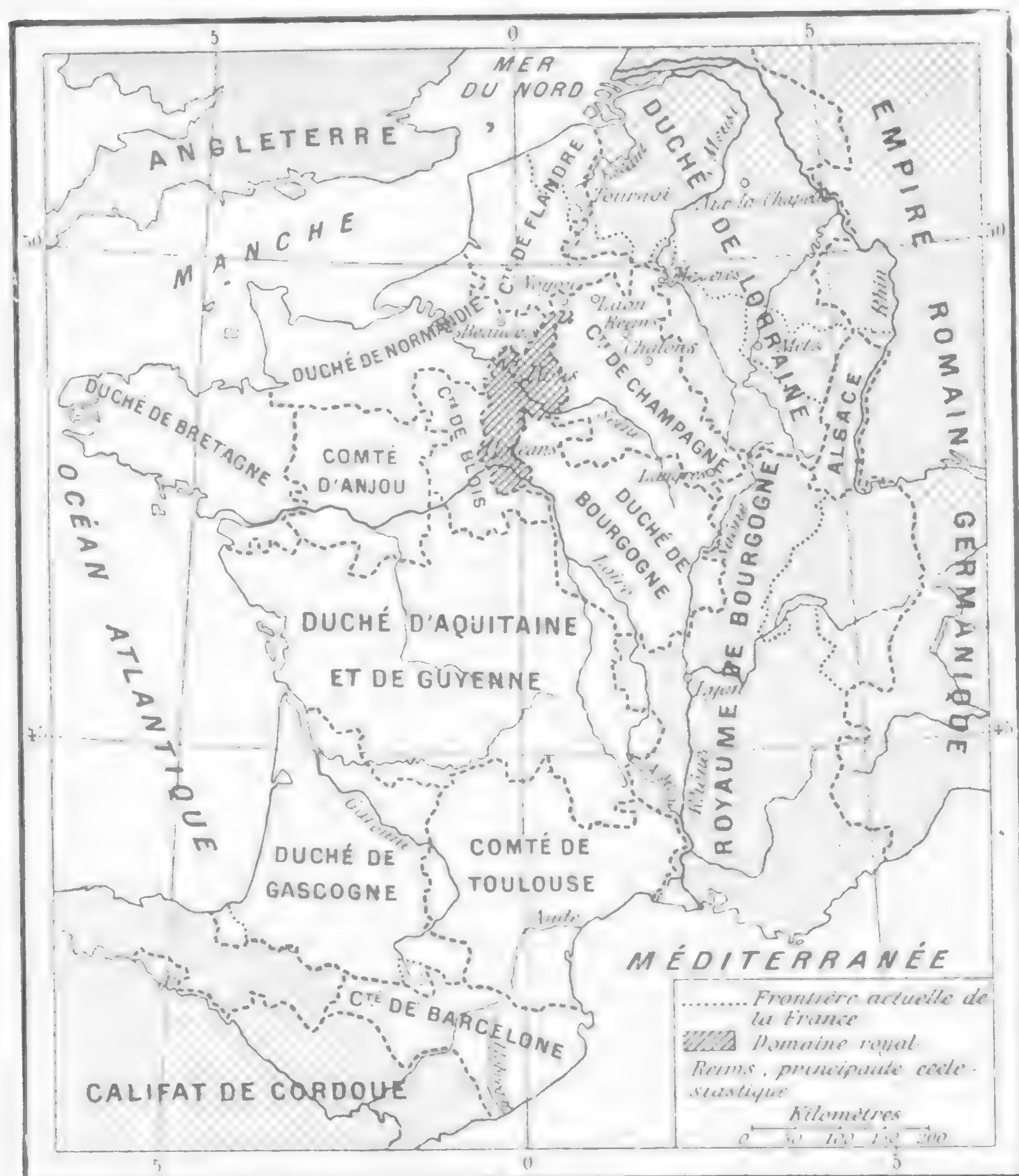
Pendant le règne de Philippe Ier, deux grands événements se produisirent. En 1066 le duc de Normandie, Guillaume le Bâtard, fit la *conquête de l'Angleterre*. En 1095, la *première croisade* fut prêchée à Clermont, en Auvergne. Philippe Ier n'y prit aucune part.

CONQUÊTE DE L'ANGLETERRE PAR LES NORMANDS

La conquête de l'Angleterre par les Normands devait avoir pour la France et pour les Capétiens d'importantes conséquences. Du duc de Normandie, vassal et voisin du roi de France, elle fit un roi trop puissant pour ne pas être un vassal peu fidèle et un voisin peu

LE DOMAINE ROYAL

Le roi était un seigneur élu par d'autres seigneurs. Comme eux il possédait des terres, des châteaux, des villes qu'il avait hérités de ses ancêtres; c'est ce qu'on appelait le ***domaine royal***. Ce domaine consistait en une étroite bande de terre, une sorte de cou-



LE ROYAUME ET LE DOMAINE ROYAL A L'AVÈNEMENT DES CAPÉTIENS.

loir resserré entre le duché de Normandie et le comté de Blois, le comté de Champagne et le duché de Bourgogne. Il allait de Compiègne à Orléans, et comprenait un fragment de l'Ile de France et de l'Orléanais. On y trouvait deux villes importantes : Paris, Orléans. Le domaine royal équivalait à peine

à *deux* de nos départements. Encore y avait-il, enclavées au milieu du domaine, des seigneuries dont les possesseurs, vulgaires brigands, empêchaient le roi de circuler librement sur ses terres. Le domaine royal était *le plus petit* des grands fiefs. *Le roi était le moins riche et le moins puissant des grands seigneurs.*

Il n'y avait ni gouvernement ni administration du royaume. Il n'y avait pas de fonctionnaires comme au temps de Charlemagne. Personne ne représentait le roi dans les grands fiefs; les ordres qu'il donnait n'étaient exécutoires que sur ses terres personnelles. *Le roi ne gouvernait et n'administrait que son domaine.*

LES PREMIERS CAPÉTIENS LE SACRE

Hugues Capet (987-996) et ses trois premiers successeurs, Robert le Pieux, Henri Ier et Philippe Ier, furent donc des souverains sans grande puissance, et leur histoire qui occupe cependant un siècle (987-1108) ne renferme aucun fait important. Ce qui ajoutait à leur faiblesse, c'est que la couronne était *élective*. Ceux qui avaient élu Hugues Capet à Noyon pouvaient être tentés à sa mort d'élire un autre que son fils.

Pour échapper à ce danger, Hugues Capet eut l'idée de faire *élire et sacrer* son fils, lui vivant. On sait quelle était l'importance du *sacre*. Celui qui avait été sacré était considéré comme l'*élu de Dieu* et les hommes ne pouvaient désormais refuser la couronne à « l'Oint du Seigneur ». Pendant deux siècles la précaution prise par Hugues Capet le fut aussi par tous ses descendants, jusqu'à Philippe Auguste. Avec celui-ci la dynastie capétienne devint assez puissante pour que personne ne pût penser à lui enlever la couronne et pour que toute précaution devînt inutile.

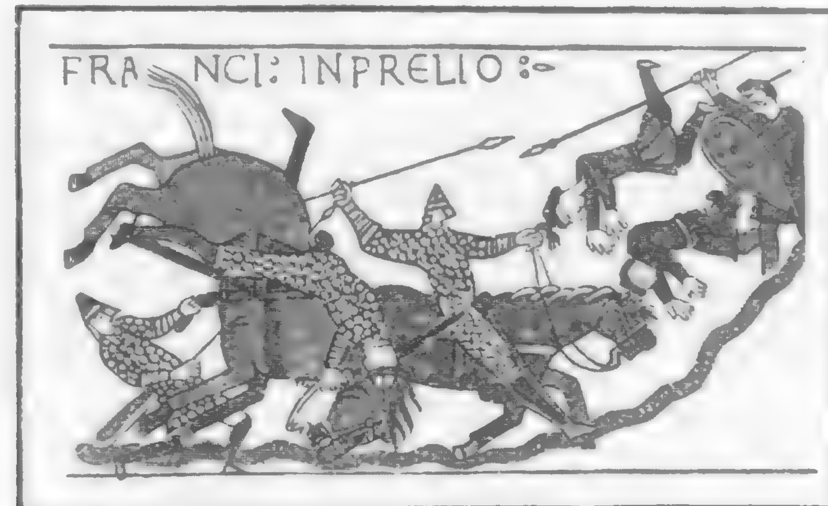
Pendant le règne de Philippe Ier, deux grands événements se produisirent. En 1066 le duc de Normandie, Guillaume le Bâtard, fit la *conquête de l'Angleterre*. En 1095, la *première croisade* fut prêchée à Clermont, en Auvergne. Philippe Ier n'y prit aucune part.

CONQUÊTE DE L'ANGLETERRE PAR LES NORMANDS

La conquête de l'Angleterre par les Normands devait avoir pour la France et pour les Capétiens d'importantes conséquences. Du duc de Normandie, vassal et voisin du roi de France, elle fit un roi trop puissant pour ne pas être un vassal peu fidèle et un voisin peu

sûr. Elle engendra ainsi entre les deux maisons une rivalité qui devait durer plusieurs siècles.

L'Angleterre avait été conquise au VI[e] siècle par des bandes germaniques, les *Angles*, — qui lui donnèrent leur nom, — et les *Saxons*. Entre les rois saxons et les ducs normands, des relations s'étaient établies : c'est ainsi qu'*Edouard le Confesseur*, qui régnait en Angleterre depuis 1035, était Normand par sa mère et avait été élevé en Normandie. En 1066 Edouard étant mort sans laisser d'enfants, son beau-frère *Harold* fut reconnu comme roi par les Saxons; mais alors le duc de Normandie, Guillaume, qui était cousin d'Edouard, réclama la couronne.



HASTINGS. — L'ASSAUT DE LA COLLINE.
Photographie de la tapisserie de Bayeux.

Deux cavaliers normands portant l'armure complète. Sur le flanc de la colline trois Saxons, dont deux tombent morts. Ils n'ont pas d'armure, mais seulement le bouclier et la lance. La légende dit : les Français au combat.

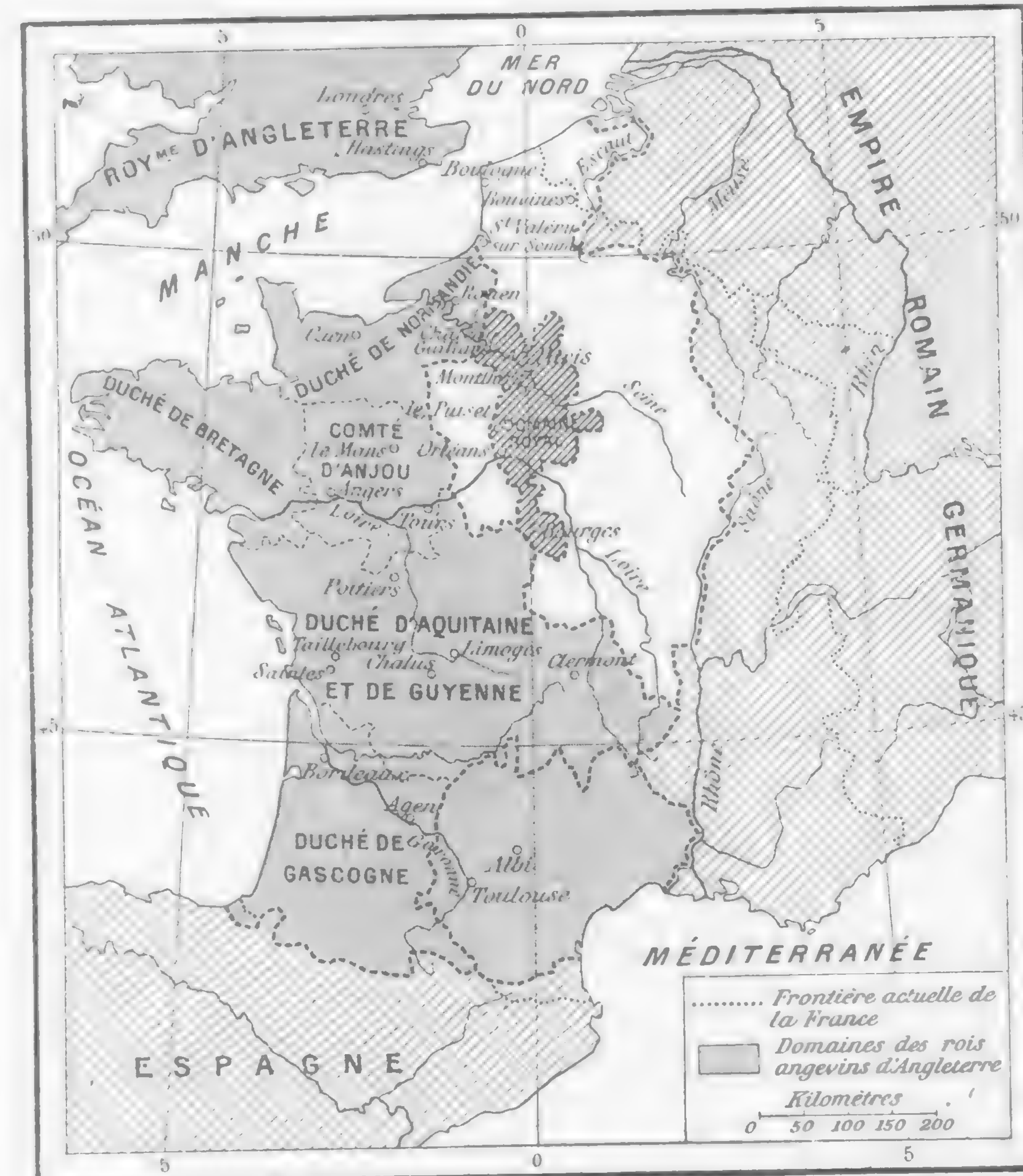
Guillaume rassembla une forte armée de 14 000 cavaliers et 45 000 fantassins, Normands et aventuriers de tous les pays. Il débarqua en Angleterre le 28 septembre 1066. Quinze jours après, à la grande bataille d'***Hastings***, Harold était tué, l'armée saxonne écrasée; et Guillaume se trouvait maître de tout le royaume anglo-saxon.

Il procéda ensuite au partage de cet extraordinaire butin. Mais il eut soin de s'attribuer la meilleure part, les villes, quinze cents *manoirs* ou grands domaines et la plupart des forêts. Le reste des terres confisquées sur les Saxons fut réparti en plus de soixante mille fiefs et distribué aux soldats de l'expédition, qui formèrent ainsi la nouvelle noblesse anglaise.

LOUIS LE GROS
LOUIS LE JEUNE

Dans le même temps, le suzerain de Guillaume, Philippe I[er], ne possédait guère que ses deux villes de Paris et d'Orléans entre lesquelles le petit seigneur de Montlhéry ne le laissait pas circuler librement. Son fils,

Louis VI (1108-1137), surnommé l'*Éveillé*, puis dans la suite le *Gros*, voulut mettre fin à cette situation humiliée. C'était un vrai soldat, intrépide et tenace, payant partout de sa personne. Il passa trente quatre ans à détruire les brigands



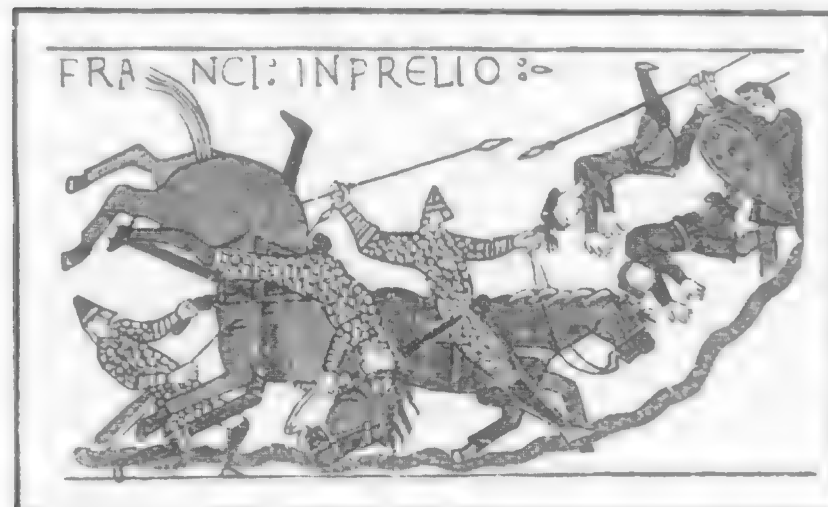
LE DOMAINE ROYAL ET LES POSSESSIONS DES PLANTAGENETS.

installés dans le domaine, notamment les seigneurs de Montlhéry et du Puiset. A sa mort le domaine royal était unifié et l'autorité du roi y était partout incontestée.

Avec *Louis VII le Jeune* (1137-1180) la puissance des rois capétiens grandit tout d'un coup. Louis avait épousé Éléonore d'Aquitaine, héritière de la plus grande partie du pays compris

sûr. Elle engendra ainsi entre les deux maisons une rivalité qui devait durer plusieurs siècles.

L'Angleterre avait été conquise au VIe siècle par des bandes germaniques, les *Angles*, — qui lui donnèrent leur nom, — et les *Saxons*. Entre les rois saxons et les ducs normands, des relations s'étaient établies : c'est ainsi qu'*Edouard le Confesseur*, qui régnait en Angleterre depuis 1035, était Normand par sa mère et avait été élevé en Normandie. En 1066 Edouard étant mort sans laisser d'enfants, son beau-frère *Harold* fut reconnu comme roi par les Saxons ; mais alors le duc de Normandie, Guillaume, qui était cousin d'Edouard, réclama la couronne.



HASTINGS. — L'ASSAUT DE LA COLLINE.
Photographie de la tapisserie de Bayeux.

Deux cavaliers normands portant l'armure complète. Sur le flanc de la colline trois Saxons, dont deux tombent morts. Ils n'ont pas d'armure, mais seulement le bouclier et la lance. La légende dit : les Français au combat.

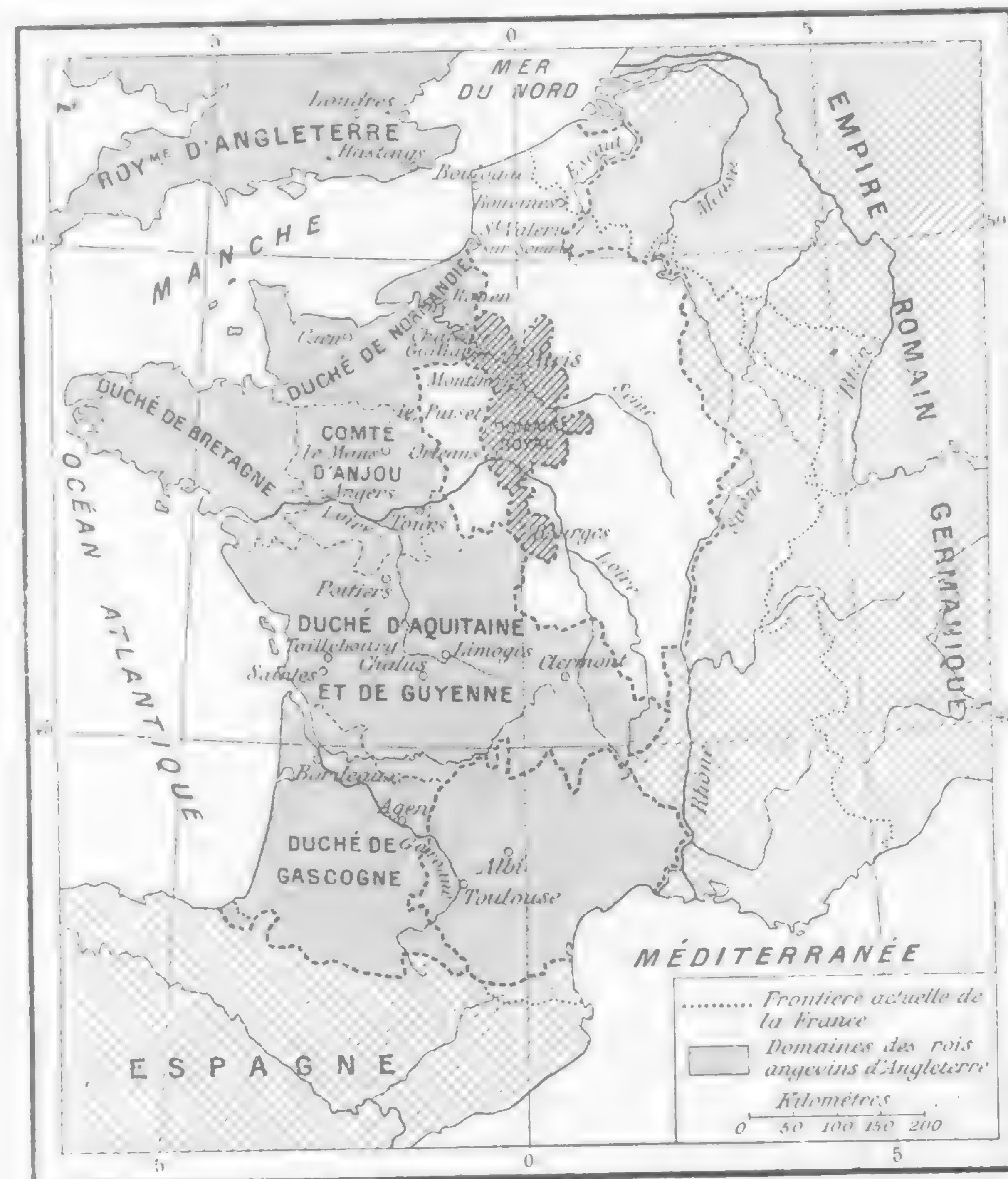
Guillaume rassembla une forte armée de 14 000 cavaliers et 45 000 fantassins, Normands et aventuriers de tous les pays. Il débarqua en Angleterre le 28 septembre 1066. Quinze jours après, à la grande bataille d'***Hastings***, Harold était tué, l'armée saxonne écrasée; et Guillaume se trouvait maître de tout le royaume anglo-saxon.

Il procéda ensuite au partage de cet extraordinaire butin. Mais il eut soin de s'attribuer la meilleure part, les villes, quinze cents *manoirs* ou grands domaines et la plupart des forêts. Le reste des terres confisquées sur les Saxons fut réparti en plus de soixante mille fiefs et distribué aux soldats de l'expédition, qui formèrent ainsi la nouvelle noblesse anglaise.

LOUIS LE GROS
LOUIS LE JEUNE

Dans le même temps, le suzerain de Guillaume, Philippe Ier, ne possédait guère que ses deux villes de Paris et d'Orléans entre lesquelles le petit seigneur de Montlhéry ne le laissait pas circuler librement. Son fils,

Louis VI (1108-1137), surnommé l'*Éveillé*, puis dans la suite le *Gros*, voulut mettre fin à cette situation humiliée. C'était un vrai soldat, intrépide et tenace, payant partout de sa personne. Il passa trente quatre ans à détruire les brigands



LE DOMAINE ROYAL ET LES POSSESSIONS DES PLANTAGENETS.

installés dans le domaine, notamment les seigneurs de Montlhéry et du Puiset. A sa mort le domaine royal était unifié et l'autorité du roi y était partout incontestée.

Avec *Louis VII le Jeune* (1137-1180) la puissance des rois capétiens grandit tout d'un coup. Louis avait épousé Éléonore d'Aquitaine, héritière de la plus grande partie du pays compris

entre la Loire et les Pyrénées. Par ce mariage le roi était devenu le plus grand et le plus riche propriétaire du royaume. Malheureusement, au retour de la seconde croisade, il répudia Éléonore. Celle-ci reprit ses biens et épousa un vassal du roi de France, *Henri Plantagenet.*

RIVALITÉ DES CAPÉTIENS ET DES PLANTAGENETS

Or, Henri Plantagenet possédait déjà l'*Anjou*, le *Maine*, la *Touraine* et la *Normandie*. En y ajoutant les biens de sa femme il se trouvait maître de toute la France maritime, du cours inférieur de la Seine, de la Loire et de la Gironde : environ trente-cinq de nos départements, *sept ou huit fois le domaine royal.* Deux ans après son mariage, Henri Plantagenet devenait roi d'Angleterre (1154) sous le nom d'*Henri II*.

Un vassal aussi puissant était dangereux pour les rois de France. Il fallait l'abaisser : sinon la famille Capétienne courait le risque d'être écrasée quelque jour par la famille des Plantagenets. La rivalité entre Capétiens et Plantagenets donna lieu à une guerre qui, commencée sous Louis VII en 1154, ne se termina que sous Louis IX en 1242. Ce fut une *première guerre de Cent Ans.* C'est de cette guerre que sortit en grande partie la puissance des Capétiens. Les épisodes les plus importants se sont déroulés pendant le règne de Philippe Auguste, fils de Louis VII.

PHILIPPE AUGUSTE

Philippe Auguste (1180-1223) fut roi à quinze ans. Les historiens de son temps l'ont appelé *prudens* et *sapiens*, avisé et sage. Sa sagesse était souvent ruse et dissimulation. C'était un diplomate raffiné, un politique peu scrupuleux, qui jugeait bon tout acte qui lui paraissait profitable. Il était actif, patient et tenace, très habile à profiter des événements et même à les faire naître. Ses contemporains ont dit *qu'il aimait la paix plus qu'un moine.* En réalité, il était très brave : mais à la différence de ses contemporains, il n'aimait pas la guerre pour elle-même, pour les beaux coups d'épée qu'on y pouvait frapper, pour la réputation de preux chevalier qu'on y pouvait acquérir. Il ne la faisait que par nécessité et pour le profit. Il la fit presque constamment aux Plantagenets. Pendant les quarante-trois années de son règne il ne laissa jamais passer deux printemps sans guerroyer contre eux.

PHILIPPE AUGUSTE ET RICHARD CŒUR DE LION

Philippe Auguste eut d'abord pour auxiliaires les fils mêmes d'Henri II, notamment *Richard Cœur de Lion*. Celui-ci réclamait de son père, qui s'y refusait, la cession immédiate d'une partie de ses possessions de France. Il prit les armes et se réfugia auprès de Philippe Auguste. Celui-ci l'accueillit et le traita en ami intime : suivant l'usage du temps ils couchaient dans le même lit et mangeaient dans la même assiette. Henri II fut vaincu par les deux amis (1189). Il mourut de l'humiliation de sa défaite et de la douleur qu'il éprouva en apprenant que son dernier fils, « son cœur, son bien-aimé », Jean sans Terre, était secrètement d'accord avec Philippe Auguste et Richard.

Richard, devenu roi d'Angleterre, et Philippe Auguste partirent ensemble l'année suivante pour la troisième Croisade. Mais en 1191, Philippe Auguste abandonna l'expédition pour rentrer en France. Avant de partir il jura à Richard de protéger ses terres et ses hommes « avec le même soin qu'il mettrait à défendre sa propre ville de Paris ». Richard, revenant à son tour de la Croisade, tomba aux mains de son ennemi, le duc d'Autriche, qui le livra à l'empereur Henri IV. Philippe Auguste offrit à l'empereur de grosses sommes pour qu'il gardât Richard prisonnier. En même temps il négociait avec Jean sans Terre; il le reconnaissait roi d'Angleterre, moyennant cession de la Normandie.

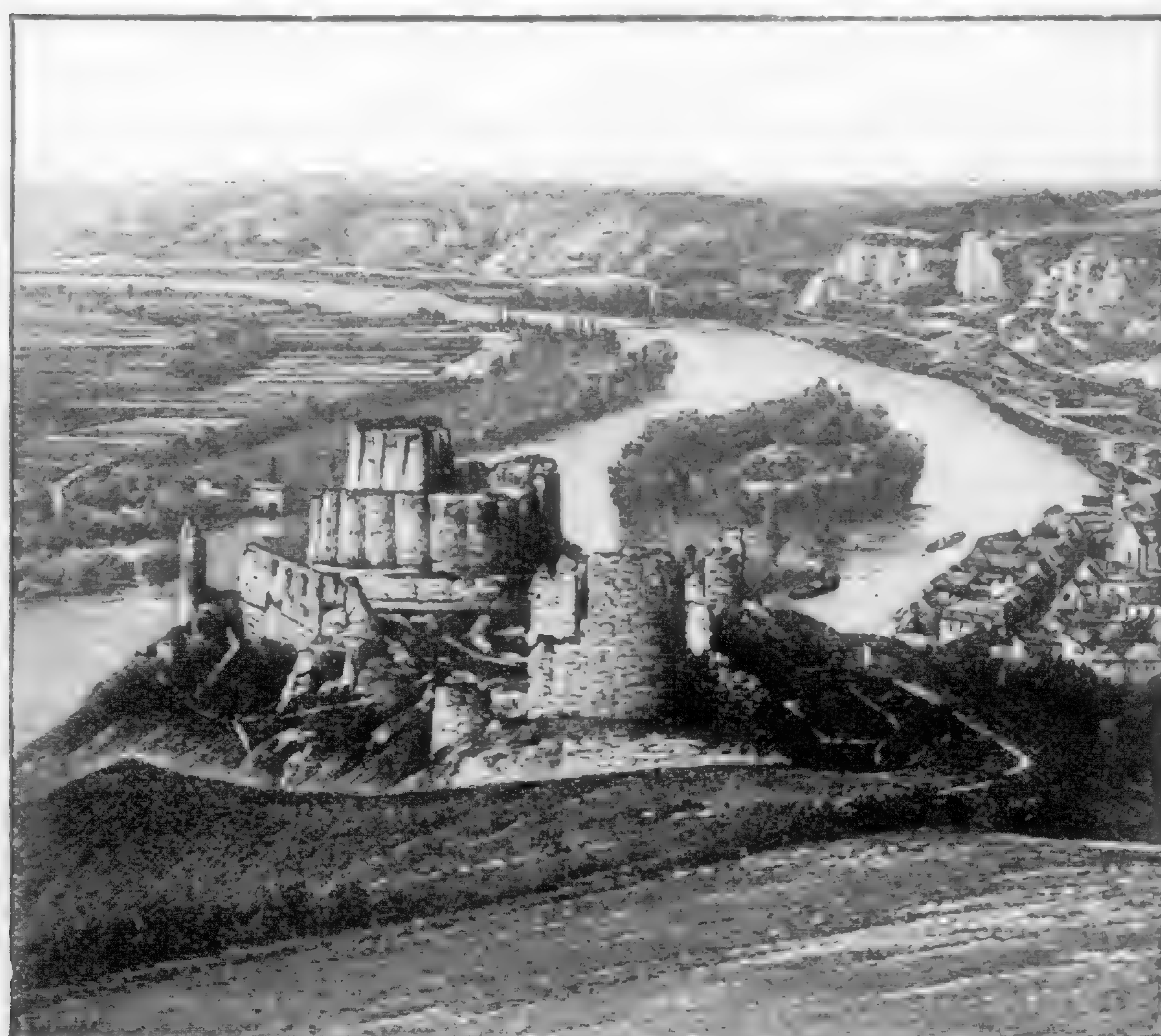
Brusquement Richard, remis en liberté contre rançon, reparut. « Le diable était lâché » : Jean abandonna Philippe. Une guerre de cinq années fut malheureuse pour le roi de France. L'intervention du pape amena une trêve (1199). Quelques semaines après, Richard allait se faire tuer en Limousin devant le château de Chalus, pour la conquête d'un trésor qu'on y disait caché.

CONQUÊTE DE LA NORMANDIE

Jean sans Terre lui succéda. Mais Philippe Auguste déclara que les fiefs des Plantagenets en France devaient revenir à Arthur de Bretagne, fils d'un frère aîné de Jean. Jean s'empara d'Arthur par trahison et le fit disparaître. La rumeur publique l'accusa de l'avoir poignardé lui-même la nuit à Rouen sur un bateau, au milieu de la Seine. Philippe, souverain justicier de ses vassaux, cita Jean à comparaître à jour fixe devant les juges royaux de Paris. Jean ne se présenta pas. Les juges le déclarèrent pour ce seul fait

félon, c'est-à-dire coupable de trahison et de révolte, et conformément à l'usage prononcèrent contre lui la peine de mort et la confiscation de ses fiefs (1203).

Philippe Auguste envahit vivement la ***Normandie***. Il enleva, après six mois de siège, la formidable place de *Château-Gaillard*



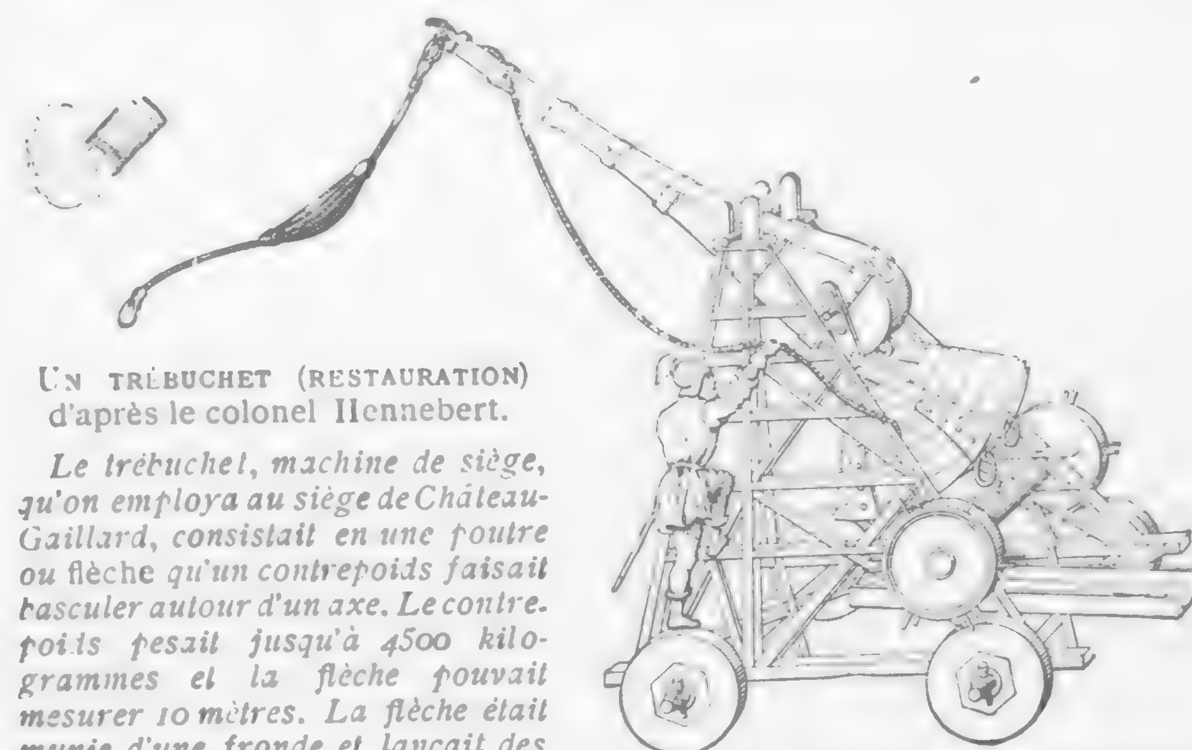
LES RUINES DU CHATEAU-GAILLARD. — Photographie Neurdein.

A droite, les maisons de Petit-Andely et les falaises crayeuses qui bordent la Seine. Au premier plan, le plateau où campa Philippe Auguste, le fossé et la première tour de l'ouvrage avancé. De la première enceinte, il ne reste qu'un pan de mur à gauche, du côté où était la chapelle. La seconde enceinte, qui semble faite de tours juxtaposées, est mieux conservée : elle se dresse sur le rocher au-dessus du fossé. Les ruines du donjon dominent le tout. Le démantèlement date de 1613.

sur la Seine, près des Andelys; il occupa les principales villes et finalement bloqua Rouen. Jean avait fui en Angleterre. Les Rouennais lui demandèrent secours : leurs envoyés le trouvèrent jouant aux échecs; il leur répondit sans même interrompre sa partie : « Impossible de vous secourir dans le délai voulu; faites pour le mieux ». Les Rouennais se rendirent (1204) : Philippe se les attacha par la douceur. Il agit de même dans l'***Anjou***, la ***Touraine***, le ***Maine*** et le ***Poitou*** (1205) où il paya largement les seigneurs et les villes qui se soumettaient. Jean demanda la paix (1208).

COALITION CONTRE PHILIPPE AUGUSTE BOUVINES

Six années plus tard Jean essayait de prendre sa revanche. Il organisa contre Philippe Auguste une coalition où entrèrent avec lui des vassaux du roi de France, le comte de Flandre et le comte de Boulogne; la plupart des seigneurs des régions flamande, belge, lorraine; enfin l'empereur Otton IV : c'était une véritable *coalition européenne, la première*. Elle trahissait les inquiétudes que Philippe Auguste causait à ses voisins et par



UN TRÉBUCHET (RESTAURATION) d'après le colonel Hennebert.

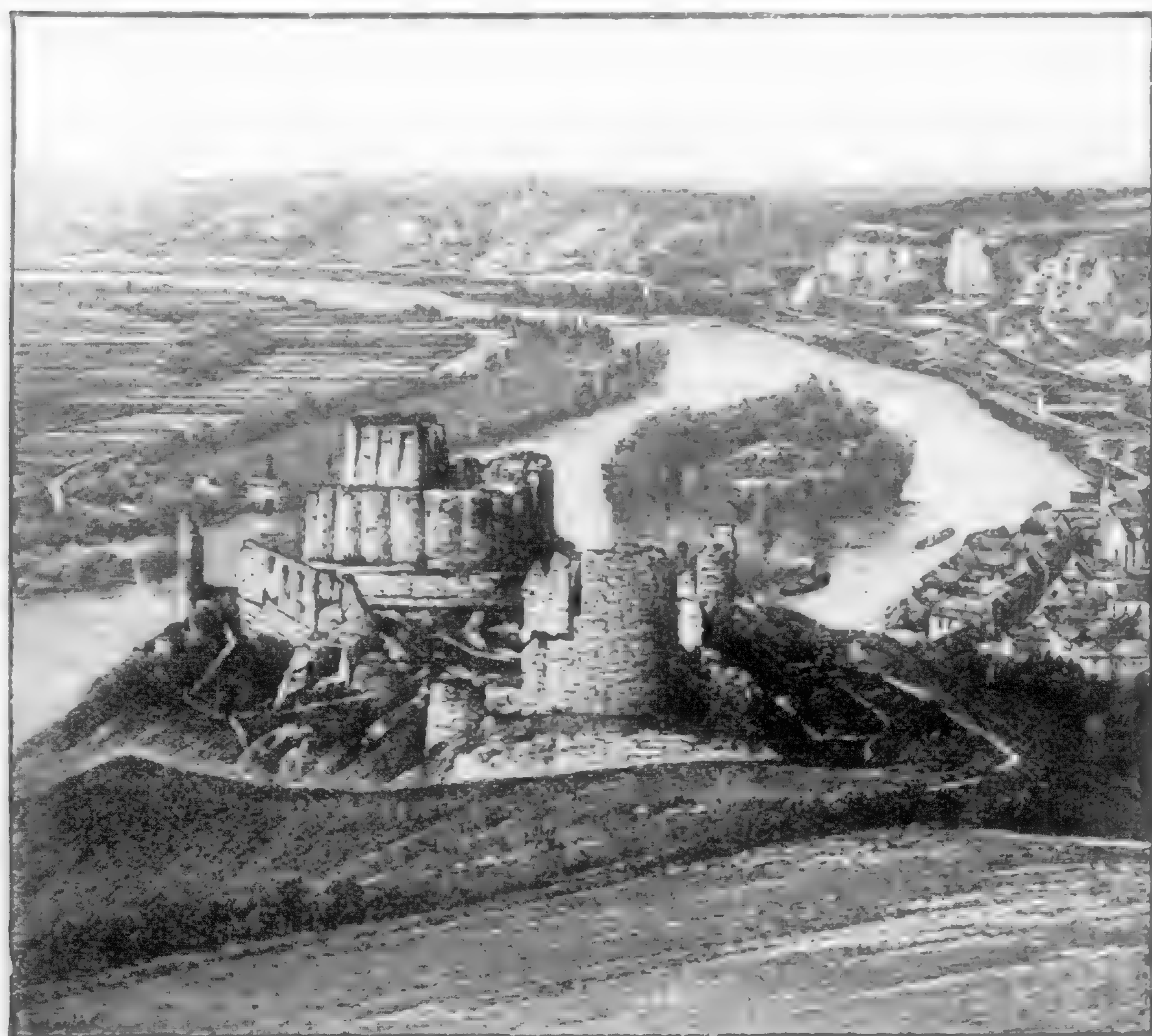
Le trébuchet, machine de siège, qu'on employa au siège de Château-Gaillard, consistait en une poutre ou flèche qu'un contrepoids faisait basculer autour d'un axe. Le contrepoids pesait jusqu'à 4500 kilogrammes et la flèche pouvait mesurer 10 mètres. La flèche était munie d'une fronde et lançait des pierres ou des tonneaux remplis de matières incendiaires. La portée pouvait aller jusqu'à 175 mètres. On employait encore les trébuchets au XVe siècle pendant la guerre de Cent Ans, au siège d'Orléans.

conséquent témoignait avec éclat de la puissance acquise par la maison capétienne.

Jean attaqua le premier par l'Anjou. Il fut mis en déroute à la *Roche-aux-Moines*, près d'Angers (2 juillet 1214). Les coalisés du Nord eurent le même sort. Le 27 juillet 1214, non loin de Tournai, ils pensaient surprendre l'armée française très inférieure en nombre, pendant qu'elle passait le *pont de Bouvines*. Les Français prirent cependant l'offensive. Philippe, engagé au plus fort de l'action, fut un moment en danger de mort. L'empereur de son côté faillit être pris. La victoire fut brillamment gagnée par les Français. La nouvelle de ce succès souleva l'en-

félon, c'est-à-dire coupable de trahison et de révolte, et conformément à l'usage prononcèrent contre lui la peine de mort et la confiscation de ses fiefs (1203).

Philippe Auguste envahit vivement la ***Normandie***. Il enleva, après six mois de siège, la formidable place de *Château-Gaillard*



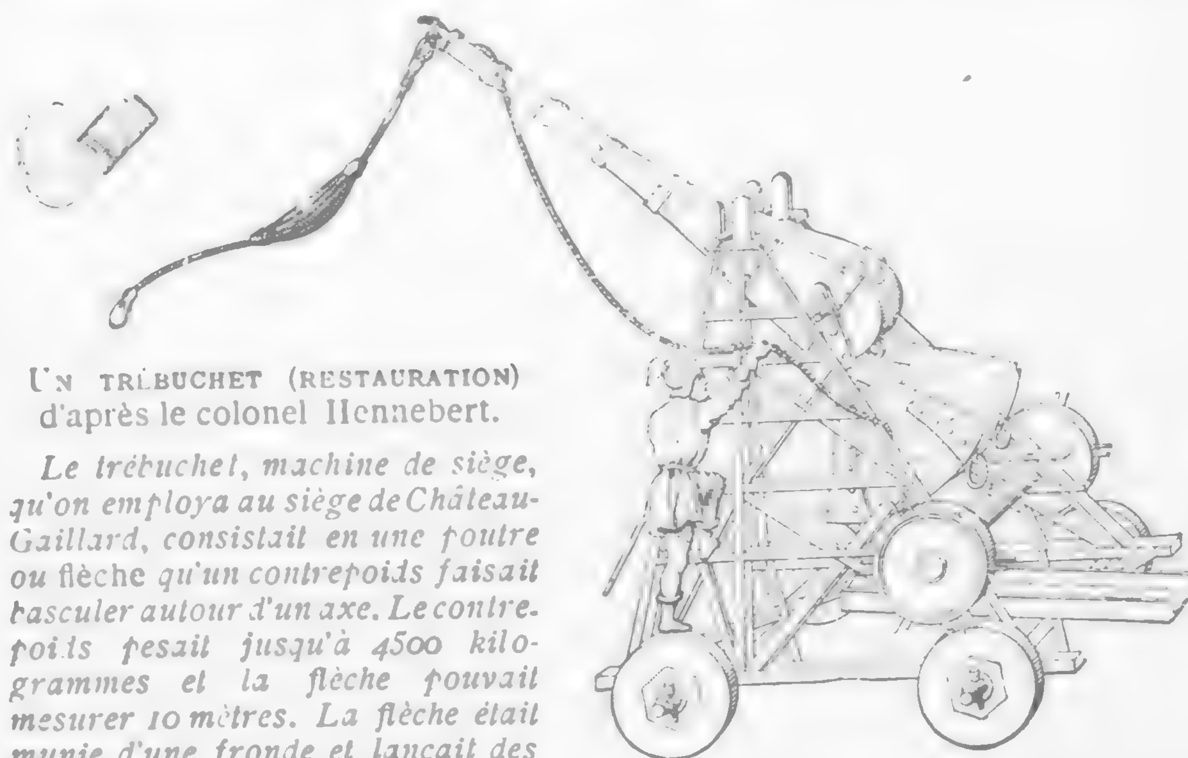
LES RUINES DU CHATEAU-GAILLARD. — Photographie Neurdein.

A droite, les maisons de Petit-Andely et les falaises crayeuses qui bordent la Seine. Au premier plan, le plateau où campa Philippe Auguste, le fossé et la première tour de l'ouvrage avancé. De la premiere enceinte, il ne reste qu'un pan de mur à gauche, du côté où était la chapelle. La seconde enceinte, qui semble faite de tours juxtaposées, est mieux conservée : elle se dresse sur le rocher au-dessus du fossé. Les ruines du donjon dominent le tout. Le démantèlement date de 1613.

sur la Seine, près des Andelys; il occupa les principales villes et finalement bloqua Rouen. Jean avait fui en Angleterre. Les Rouennais lui demandèrent secours : leurs envoyés le trouvèrent jouant aux échecs; il leur répondit sans même interrompre sa partie : « Impossible de vous secourir dans le délai voulu; faites pour le mieux ». Les Rouennais se rendirent (1204) : Philippe se les attacha par la douceur. Il agit de même dans l'***Anjou***, la ***Touraine***, le ***Maine*** et le ***Poitou*** (1205) où il paya largement les seigneurs et les villes qui se soumettaient. Jean demanda la paix (1208).

COALITION CONTRE PHILIPPE AUGUSTE BOUVINES

Six années plus tard Jean essayait de prendre sa revanche. Il organisa contre Philippe Auguste une coalition où entrèrent avec lui des vassaux du roi de France, le comte de Flandre et le comte de Boulogne; la plupart des seigneurs des régions flamande, belge, lorraine; enfin l'empereur Otton IV : c'était une véritable *coalition européenne, la première*. Elle trahissait les inquiétudes que Philippe Auguste causait à ses voisins et par conséquent témoignait avec éclat de la puissance acquise par la maison capétienne.



UN TRÉBUCHET (RESTAURATION) d'après le colonel Hennebert.

Le trébuchet, machine de siège, qu'on employa au siège de Château-Gaillard, consistait en une poutre ou flèche qu'un contrepoids faisait basculer autour d'un axe. Le contrepoids pesait jusqu'à 4500 kilogrammes et la flèche pouvait mesurer 10 mètres. La flèche était munie d'une fronde et lançait des pierres ou des tonneaux remplis de matières incendiaires. La portée pouvait aller jusqu'à 175 mètres. On employait encore les trébuchets au XVe siècle pendant la guerre de Cent Ans, au siège d'Orléans.

Jean attaqua le premier par l'Anjou. Il fut mis en déroute à la *Roche-aux-Moines*, près d'Angers (2 juillet 1214). Les coalisés du Nord eurent le même sort. Le 27 juillet 1214, non loin de Tournai, ils pensaient surprendre l'armée française très inférieure en nombre, pendant qu'elle passait le *pont de Bouvines*. Les Français prirent cependant l'offensive. Philippe, engagé au plus fort de l'action, fut un moment en danger de mort. L'empereur de son côté faillit être pris. La victoire fut brillamment gagnée par les Français. La nouvelle de ce succès souleva l'en-

thousiasme dans tout le royaume. Bouvines fut comme une *première victoire nationale*.

Elle eut, d'autre part, d'importantes conséquences. En Allemagne, elle entraina la chute de l'empereur Otton. En Angleterre, elle amena une révolte contre Jean sans Terre. En France, elle assura la paix jusqu'à la mort de Philippe Auguste en 1223.

SAINT LOUIS, LA PAIX AVEC L'ANGLETERRE

Louis VIII (1223-1226), fils et successeur de Philippe Auguste, fut aussitôt après son avènement attaqué par Henri III, fils de Jean sans Terre. Louis VIII le battit et lui enleva l'*Aunis*, la *Saintonge*, le *Limousin* et le *Périgord*. Henri ne fut pas plus heureux contre Louis IX ou saint Louis. Saint Louis, en 1242, le battit à *Saintes*. Henri III demanda une trêve.

En 1258, saint Louis, revenu de la croisade d'Égypte, voulut transformer la trêve en paix définitive et « mettre amour entre ses enfants et ceux du roi d'Angleterre ». Un traité fut signé à Paris. Henri III renonçait à jamais à tous les territoires conquis par Philippe Auguste. En revanche saint Louis rendait les conquêtes de son père Louis VIII. *Il les rendait quoique victorieux, spontanément, pour le seul amour de la justice et de la paix. Le fait est unique dans l'histoire.* Aussi le pape Innocent IV donna-t-il à saint Louis le surnom mérité d'Ange de la paix.

Le traité de Paris marquait la fin de la première guerre de Cent ans et de la rivalité des Capétiens et des Plantagenets. Ceux-ci ne gardaient plus en France que l'ancienne dot d'Éléonore d'Aquitaine : les pays rendus par saint Louis et le duché de Guyenne au sud de la Garonne. Les Capétiens leur avaient enlevé leurs possessions de l'ouest de la Seine et du nord de la Loire, les deux berceaux de leur puissance, la Normandie et l'Anjou, avec la Touraine, le Maine et le Poitou. Le domaine royal, jadis complètement isolé de la mer, s'ouvrait désormais largement sur la Manche et sur l'Atlantique.

CAUSES DE LA VICTOIRE DES CAPÉTIENS

La victoire des Capétiens s'explique d'abord par la valeur des rois qui luttèrent contre les Plantagenets et notamment par l'habileté et l'énergie de Philippe Auguste. Mais elle leur a été facilitée par diverses circonstances. D'abord la puissance des Plantagenets était en réalité moins grande qu'elle ne paraissait. En effet leur empire se composait d'éléments disparates ; ils avaient un État anglais et des États français. Entre ces États il n'y avait aucun lien. Ils avaient trois capitales, Rouen, Bordeaux, Londres, et leurs différents peuples se jalousaient et se détestaient.

Puis les Plantagenets étaient généralement violents ; ils voulaient tout faire plier devant eux. Ils soulevèrent contre eux bien des colères, détachèrent d'eux bien des gens, provoquèrent même, particulièrement en Angleterre, des résistances et des révoltes qui les paralysèrent sur le continent.

Enfin la famille des Plantagenets fut constamment divisée. « C'est l'usage chez nous, disait Richard Cœur de Lion, que les fils haïssent le père. » Les haines des frères entre eux étaient aussi de tradition. On a vu comment les Capétiens exploitèrent et entretinrent ces haines de famille, comment Philippe Auguste soutint Richard Cœur de Lion contre Henri II ; Jean sans Terre contre Richard ; Arthur de Bretagne contre Jean.

EXTENSION DU DOMAINE AU MIDI, CROISADE DES ALBIGEOIS

Le domaine royal, agrandi au Nord et à l'Ouest par la lutte contre les Plantagenets, s'étendit au Sud par la *croisade des Albigeois*. Cette croisade avait été prêchée en France, sous le règne de Philippe Auguste, par ordre du pape Innocent III, contre les hérétiques sujets du comte de Toulouse, l'un des plus puissants seigneurs du royaume (1208). Philippe Auguste, occupé à combattre Jean sans Terre, refusa d'y prendre part. Les habitants du Midi, très civilisés, détestaient les Français du Nord qu'ils jugeaient brutaux et pillards : ils leur opposèrent une résistance acharnée pendant près de dix-huit ans.

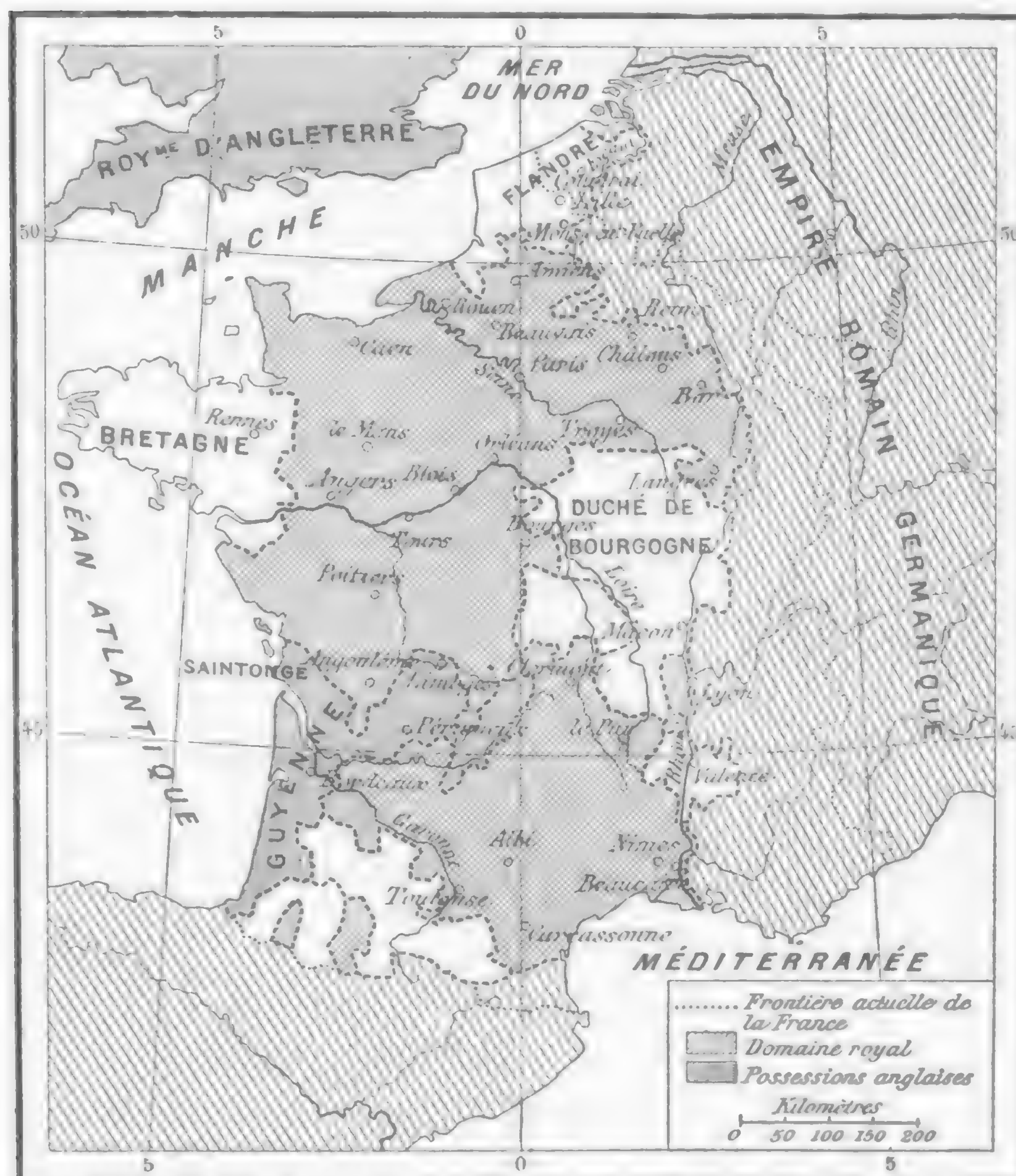
Une grande partie des possessions du comte de Toulouse fut néanmoins conquise par *Simon de Montfort*. En 1226 son fils Amaury, incapable de garder ces conquêtes, vendit ses droits à Louis VIII. Le Midi était à bout de forces. Le roi prit sans difficulté possession du pays qui s'est appelé depuis le ***Languedoc*** et dont Beaucaire et Carcassonne furent alors les capitales. Le domaine royal touchait désormais à la Méditerranée.

DERNIERS ACCROISSEMENTS DU DOMAINE

Les agrandissements ultérieurs du domaine royal résultèrent non plus de la guerre, mais de mariages ou d'achats.

Philippe Auguste avait acquis déjà l'***Artois*** et le ***Verman-***

dois en épousant Isabelle de Hainaut. Blanche de Castille, mère de saint Louis, acheta le ***comté de Blois***. Elle fit épouser à son second fils, Alphonse de Poitiers, l'héritière du ***comté de Toulouse***; Alphonse mourut sans enfants et le



LE DOMAINE ROYAL A LA FIN DE LA DYNASTIE CAPÉTIENNE

comté revint à la couronne sous Philippe III, fils de saint Louis (1271).

Le mariage de Philippe le Bel, petit-fils de saint Louis, avec la fille du comte de Champagne fit entrer le ***comté de Champagne*** dans le domaine. Philippe acquit encore ***Lille*** et ***Lyon***. Avec lui le royaume de France commença à déborder

sur l'ancienne Lotharingie, c'est-à-dire sur la vallée de la Saône et du Rhône et les pays entre Meuse et Rhin qu'il eût été alors facile de conquérir. Par malheur cette politique ne fut pas suivie par les *Valois*, successeurs des Capétiens.

En résumé, les terres directement soumises aux Capétiens à



COSTUMES MILITAIRES DU TREIZIÈME SIÈCLE.
Photographie de la reliure en argent de l'Évangéliaire de Saint Louis.
(Bibliothèque nationale.)

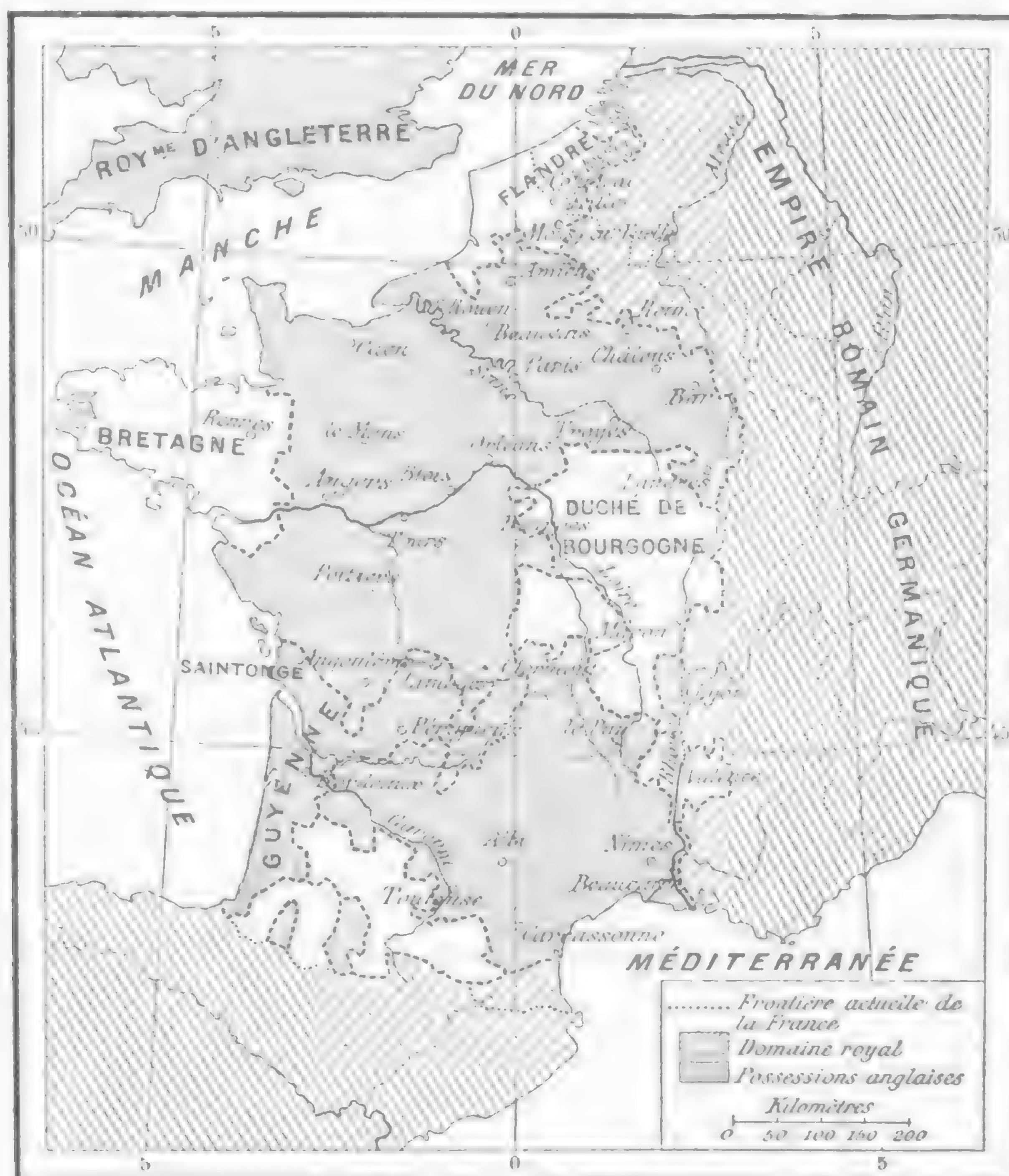
Les chevaliers portent la tunique par-dessus la cotte de mailles qui les enveloppe de la tête aux pieds. Le visage seul est découvert. Le chevalier à gauche dort appuyé sur son bouclier, l'écu, *sa lance entre les bras. Il a devant lui son épée à garde en forme de croix; le baudrier est enroulé autour du fourreau. Le chevalier au milieu a son bouclier suspendu sur le dos par une courroie.*

Ce bas-relief d'argent est une des œuvres les plus parfaites de l'orfèvrerie française au Moyen Age. C'est la partie inférieure d'une plaque dont le haut représente le Christ ressuscité sortant du tombeau.

l'avènement de Hugues Capet en 917, représentaient à peine *deux départements* : elles en représentaient *cinquante-neuf* en 1328 à la mort de Charles IV, dernier roi capétien.

A cette date il ne restait plus dans le royaume que quatre grands fiefs, isolés les uns des autres : comté de *Flandre*, duché de *Bretagne*, duché de *Bourgogne*, duché de *Guyenne*, ce dernier au roi d'Angleterre. Le domaine royal embrassait *la plus grande partie du royaume.*

dois en épousant Isabelle de Hainaut. Blanche de Castille, mère de saint Louis, acheta le ***comté de Blois***. Elle fit épouser à son second fils, Alphonse de Poitiers, l'héritière du ***comté de Toulouse***; Alphonse mourut sans enfants et le



LE DOMAINE ROYAL A LA FIN DE LA DYNASTIE CAPÉTIENNE

comté revint à la couronne sous Philippe III, fils de saint Louis (1271).

Le mariage de Philippe le Bel, petit-fils de saint Louis, avec la fille du comte de Champagne fit entrer le ***comté de Champagne*** dans le domaine. Philippe acquit encore ***Lille*** et ***Lyon***. Avec lui le royaume de France commença à déborder

sur l'ancienne Lotharingie, c'est-à-dire sur la vallée de la Saône et du Rhône et les pays entre Meuse et Rhin qu'il eût été alors facile de conquérir. Par malheur cette politique ne fut pas suivie par les *Valois*, successeurs des Capétiens.

En résumé, les terres directement soumises aux Capétiens à



COSTUMES MILITAIRES DU TREIZIÈME SIÈCLE.
Photographie de la reliure en argent de l'Évangéliaire de Saint Louis.
(Bibliothèque nationale.)

Les chevaliers portent la tunique par-dessus la cotte de mailles qui les enveloppe de la tête aux pieds. Le visage seul est découvert. Le chevalier à gauche dort appuyé sur son bouclier, l'écu, sa lance entre les bras. Il a devant lui son épée à garde en forme de croix; le baudrier est enroulé autour du fourreau. Le chevalier au milieu a son bouclier suspendu sur le dos par une courroie.

Ce bas-relief d'argent est une des œuvres les plus parfaites de l'orfèvrerie française au Moyen Age. C'est la partie inférieure d'une plaque dont le haut représente le Christ ressuscité sortant du tombeau.

l'avènement de Hugues Capet en 917, représentaient à peine *deux départements* : elles en représentaient *cinquante-neuf* en 1328 à la mort de Charles IV, dernier roi capétien.

A cette date il ne restait plus dans le royaume que quatre grands fiefs, isolés les uns des autres : comté de *Flandre*, duché de *Bretagne*, duché de *Bourgogne*, duché de *Guyenne*, ce dernier au roi d'Angleterre. Le domaine royal embrassait *la plus grande partie du royaume.*

CHAPITRE VII

EXTENSION DU POUVOIR ROYAL DE 987 A 1328

SAINT LOUIS — PHILIPPE LE BEL

En même temps qu'ils agrandissaient leur domaine par la conquête, les rois Capétiens en organisaient l'administration. D'autre part l'agrandissement du domaine augmentant leurs ressources et les rendant plus forts, ils purent exercer plus énergiquement le pouvoir royal et imposer peu à peu à tous les seigneurs le respect de leur autorité. Cette autorité, ils parvinrent en plusieurs circonstances à l'exercer *directement* sur tout le royaume.

Les progrès de la puissance royale ont été particulièrement marqués sous saint Louis et sous Philippe le Bel.

RÈGNE DE SAINT LOUIS

Saint Louis avait onze ans quand il succéda à son père Louis VIII : sa mère, *Blanche de Castille*, gouverna en son nom jusqu'à ce qu'il fût majeur. Les seigneurs féodaux étaient inquiets du rapide développement de la puissance des Capétiens sous Philippe Auguste et Louis VIII. Ils pensèrent que le gouvernement d'une femme offrait une circonstance favorable pour ruiner cette puissance récente. Ils organisèrent une coalition qui fut vaincue grâce à l'habileté et à l'énergie de Blanche.

Pendant son règne personnel, saint Louis, on l'a vu, triompha du roi d'Angleterre à Saintes (1242). Au cours d'une maladie qui le mit à la mort, il fit vœu, s'il guérissait, d'entreprendre une croisade. Il s'embarqua pour l'Égypte en 1248. L'expédition échoua et saint Louis fut même pris par les Musulmans. Délivré moyennant rançon, il ne revint en France qu'en 1252. Il signa alors à Paris une paix définitive avec le roi d'Angleterre, et pendant dix-huit ans il s'efforça d'assurer une bonne administration, une exacte justice et la paix intérieure du royaume. C'est ainsi qu'il essaya d'abolir les guerres privées

et déclara que la monnaie du roi devrait être acceptée dans toutes les parties du royaume. En 1270 il entreprit une nouvelle croisade et mourut de la peste sous les murs de Tunis.

SAINT LOUIS

Saint Louis est un des personnages que nous connaissons le mieux, grâce en particulier aux récits de Joinville, qui fut son compagnon en Égypte et que le roi honora de son amitié. Il était, dit son biographe, grand, beau *à face d'ange*, avec une physionomie ouverte, l'air à la fois affable et sérieux. Sous les armes, c'était un superbe soldat dont la bravoure tranquille faisait l'admiration de tous ceux qui combattaient à ses côtés.



TÊTE PRÉSUMÉE DE SAINT LOUIS.

Sculpture de la Chapelle du Château de Saint-Germain. Cette sculpture a été faite entre 1235 et 1240. Saint Louis avait alors de vingt à vingt-cinq ans.

Saint Louis fut un chrétien qui s'efforça de pratiquer strictement les enseignements du Christ, et de mettre les actes de sa vie politique aussi bien que de sa vie privée d'accord avec ses croyances. Il se mortifiait comme un anachorète. En mémoire des souffrances du Christ, il portait constamment sur la peau une rude ceinture de crin, le *cilice*, et le vendredi, jour de la Passion, il se faisait fouetter les épaules avec des chaînettes de fer. Par humilité, il se contraignait à des besognes répugnantes, comme de laver les pieds à des mendiants. Il y avait dans une abbaye voisine de Paris un moine lépreux, objet d'horreur pour tous. La lèpre avait rongé les yeux, détruit le nez, fendu les lèvres. Le roi allait souvent visiter ce malheureux, qu'il appelait « son malade », et ne se mettait pas à table avant de l'avoir servi et de l'avoir lui-même fait boire et manger.

SAINT LOUIS ET LES SEIGNEURS

Saint Louis était profondément respectueux des droits d'autrui ; mais il exigeait de tous, sans exception, le même respect de ses droits et de la justice. Le comte d'Anjou, frère du roi, avait fait jeter en prison un de ses chevaliers qui, comme il en avait le droit, avait appelé au

CHAPITRE VII

EXTENSION DU POUVOIR ROYAL DE 987 A 1328

SAINT LOUIS — PHILIPPE LE BEL

En même temps qu'ils agrandissaient leur domaine par la conquête, les rois Capétiens en organisaient l'administration. D'autre part l'agrandissement du domaine augmentant leurs ressources et les rendant plus forts, ils purent exercer plus énergiquement le pouvoir royal et imposer peu à peu à tous les seigneurs le respect de leur autorité. Cette autorité, ils parvinrent en plusieurs circonstances à l'exercer *directement* sur tout le royaume.

Les progrès de la puissance royale ont été particulièrement marqués sous saint Louis et sous Philippe le Bel.

RÈGNE DE SAINT LOUIS

Saint Louis avait onze ans quand il succéda à son père Louis VIII : sa mère, *Blanche de Castille*, gouverna en son nom jusqu'à ce qu'il fût majeur. Les seigneurs féodaux étaient inquiets du rapide développement de la puissance des Capétiens sous Philippe Auguste et Louis VIII. Ils pensèrent que le gouvernement d'une femme offrait une circonstance favorable pour ruiner cette puissance récente. Ils organisèrent une coalition qui fut vaincue grâce à l'habileté et à l'énergie de Blanche.

Pendant son règne personnel, saint Louis, on l'a vu, triompha du roi d'Angleterre à Saintes (1242). Au cours d'une maladie qui le mit à la mort, il fit vœu, s'il guérissait, d'entreprendre une croisade. Il s'embarqua pour l'Égypte en 1248. L'expédition échoua et saint Louis fut même pris par les Musulmans. Délivré moyennant rançon, il ne revint en France qu'en 1252. Il signa alors à Paris une paix définitive avec le roi d'Angleterre, et pendant dix-huit ans il s'efforça d'assurer une bonne administration, une exacte justice et la paix intérieure du royaume. C'est ainsi qu'il essaya d'abolir les guerres privées

et déclara que la monnaie du roi devrait être acceptée dans toutes les parties du royaume. En 1270 il entreprit une nouvelle croisade et mourut de la peste sous les murs de Tunis.

SAINT LOUIS

Saint Louis est un des personnages que nous connaissons le mieux, grâce en particulier aux récits de Joinville, qui fut son compagnon en Égypte et que le roi honora de son amitié. Il était, dit son biographe, grand, beau *à face d'ange*, avec une physionomie ouverte, l'air à la fois affable et sérieux. Sous les armes, c'était un superbe soldat dont la bravoure tranquille faisait l'admiration de tous ceux qui combattaient à ses côtés.



TÊTE PRÉSUMÉE DE SAINT LOUIS.

Sculpture de la Chapelle du Château de Saint-Germain. Cette sculpture a été faite entre 1235 et 1240. Saint Louis avait alors de vingt à vingt-cinq ans.

Saint Louis fut un chrétien qui s'efforça de pratiquer strictement les enseignements du Christ, et de mettre les actes de sa vie politique aussi bien que de sa vie privée d'accord avec ses croyances. Il se mortifiait comme un anachorète. En mémoire des souffrances du Christ, il portait constamment sur la peau une rude ceinture de crin, le *cilice*, et le vendredi, jour de la Passion, il se faisait fouetter les épaules avec des chaînettes de fer. Par humilité, il se contraignait à des besognes répugnantes, comme de laver les pieds à des mendiants. Il y avait dans une abbaye voisine de Paris un moine lépreux, objet d'horreur pour tous. La lèpre avait rongé les yeux, détruit le nez, fendu les lèvres. Le roi allait souvent visiter ce malheureux, qu'il appelait « son malade », et ne se mettait pas à table avant de l'avoir servi et de l'avoir lui-même fait boire et manger.

SAINT LOUIS ET LES SEIGNEURS

Saint Louis était profondément respectueux des droits d'autrui ; mais il exigeait de tous, sans exception, le même respect de ses droits et de la justice. Le comte d'Anjou, frère du roi, avait fait jeter en prison un de ses chevaliers qui, comme il en avait le droit, avait appelé au

roi d'un jugement rendu par le comte. Le roi contraignit le comte à remettre le chevalier en liberté. « Il ne doit y avoir qu'un roi en France, lui dit-il; ne croyez pas, parce que vous êtes mon frère, que je vous épargnerai contre droite justice. »



TÊTE PRÉSUMÉE DE BLANCHE DE CASTILLE.

Chapelle du Château de Saint-Germain.

La chapelle renferme six autres bustes où l'on croit retrouver les portraits de la femme et des frères de saint Louis.

Le seigneur de Coucy avait fait pendre sans jugement trois enfants dont le crime était d'avoir tué dans ses bois quelques lapins. Le roi fit arrêter le meurtrier. Il voulait l'envoyer à la potence. L'intercession de tous les nobles finit par sauver le seigneur de Coucy. Comme l'un de ces nobles disait sur un ton ironique : « Si j'étais le roi, j'aurais fait pendre tous les barons; car le premier pas fait, le second ne coûte plus guère. — Vous dites que je devrais faire pendre tous mes barons, reprit le roi; certainement je ne les ferai pas pendre, mais je les châtierai s'ils méfont. »

LA QUARANTAINE LE ROI

Dans ses instructions à son fils il lui recommandait « de se garder de tout son pouvoir de provoquer la guerre et de n'y recourir, si on lui faisait tort, qu'après avoir épuisé tous les autres moyens d'obtenir justice ». Saint Louis fut comme le lointain et glorieux prédécesseur de ceux qui, de nos jours, s'efforcent de faire régler par l'arbitrage les différends entre les nations et ont créé le tribunal international de la Haye. Serviteur du Dieu de paix, il voulait la paix parmi les hommes. Aussi travailla-t-il à restreindre l'un des privilèges auxquels tenaient le plus les seigneurs féodaux, le droit de guerre privée. Il institua la *Quarantaine le Roi* et l'*Asseurement*. Dans les quarante jours qui suivaient une offense, il était interdit d'en poursuivre la réparation par les armes. Ce délai devait permettre au roi de travailler à régler le différend et à réconcilier les adversaires. Ils étaient pendant ce temps placés sous l'*Asseurement*, c'est-à-dire sous la protection royale : si l'un d'eux violait la trêve, il se déclarait du même coup ennemi du roi, qui pouvait le faire arrêter et le châtier.

PRESTIGE DE LA ROYAUTÉ FRANÇAISE

La bonté du roi, l'inépuisable charité de son cœur « transpercé de pitié pour les misérables », selon le mot de son confesseur, son renom de justice, la séduction de ses vertus, l'éclat de sa sainteté contribuèrent plus que des actes politiques à grandir l'autorité royale. L'homme inspirait un respect universel. Henri III se disait fier d'être son vassal « à cause de sa prééminence en chevalerie ». Un historien anglais, Mathieu Paris, l'appelait « le roi des rois de la terre ». Tous, grands et humbles, avaient foi dans son équité, hors de France comme dans son royaume. L'empereur Frédéric II, le roi d'Angleterre le prenaient comme arbitre dans leurs luttes, l'un contre le pape, l'autre contre ses barons. L'on voyait, dit Joinville, des Bourguignons et des Lorrains venir plaider devant lui pour des procès qu'ils avaient entre eux. « Le trône de France resplendissait au regard de tous les autres comme le soleil qui répand ses rayons. »

Quand le roi fut mort, les sentiments des humbles furent ainsi traduits par un poète anonyme :

Je dis que Droit est mort et Loyauté éteinte,
Quand le bon roi est mort, la créature sainte.
Vers qui pourront dès lors les pauvres gens crier
Quand le bon roi est mort, qui tant les sut aimer?

Vingt-sept ans après sa mort, en 1297, l'Église plaçait au rang des saints ce roi dont Voltaire a dit : « Il n'est pas donné à l'homme de porter plus loin la vertu ».

RÈGNE DE PHILIPPE LE BEL

Dans les quinze années du règne de Philippe III le Hardi (1270-1285) le seul fait important fut l'annexion du comté de Toulouse au domaine royal, par héritage.

Le règne de *Philippe IV*, surnommé *le beau* ou *le Bel* (1285-1314), fut au contraire extrêmement rempli. Pour achever l'unité du royaume, Philippe essaya d'enlever aux rois anglais leurs dernières possessions de France, et de soumettre les villes du comté de Flandre. Il enleva la Guyenne à Edouard Ier puis la lui rendit (1293-1305). Les Flamands furent un moment soumis. Mais opprimés par les représentants du roi, ils se révoltèrent

roi d'un jugement rendu par le comte. Le roi contraignit le comte à remettre le chevalier en liberté. « Il ne doit y avoir qu'un roi en France, lui dit-il; ne croyez pas, parce que vous êtes mon frère, que je vous épargnerai contre droite justice. »



TÊTE PRÉSUMÉE DE BLANCHE DE CASTILLE.
Chapelle du Château de Saint-Germain.

La chapelle renferme six autres bustes où l'on croit retrouver les portraits de la femme et des frères de saint Louis.

Le seigneur de Coucy avait fait pendre sans jugement trois enfants dont le crime était d'avoir tué dans ses bois quelques lapins. Le roi fit arrêter le meurtrier. Il voulait l'envoyer à la potence. L'intercession de tous les nobles finit par sauver le seigneur de Coucy. Comme l'un de ces nobles disait sur un ton ironique : « Si j'étais le roi, j'aurais fait pendre tous les barons; car le premier pas fait, le second ne coûte plus guère. — Vous dites que je devrais faire pendre tous mes barons, reprit le roi; certainement je ne les ferai pas pendre, mais je les châtierai s'ils méfont. »

LA QUARANTAINE LE ROI

Dans ses instructions à son fils il lui recommandait « de se garder de tout son pouvoir de provoquer la guerre et de n'y recourir, si on lui faisait tort, qu'après avoir épuisé tous les autres moyens d'obtenir justice ». Saint Louis fut comme le lointain et glorieux prédécesseur de ceux qui, de nos jours, s'efforcent de faire régler par l'arbitrage les différends entre les nations et ont créé le tribunal international de la Haye. Serviteur du Dieu de paix, il voulait la paix parmi les hommes. Aussi travailla-t-il à restreindre l'un des privilèges auxquels tenaient le plus les seigneurs féodaux, le droit de guerre privée. Il institua la *Quarantaine le Roi* et l'*Asseurement*. Dans les quarante jours qui suivaient une offense, il était interdit d'en poursuivre la réparation par les armes. Ce délai devait permettre au roi de travailler à régler le différend et à réconcilier les adversaires. Ils étaient pendant ce temps placés sous l'*Asseurement*, c'est-à-dire sous la protection royale : si l'un d'eux violait la trêve, il se déclarait du même coup ennemi du roi, qui pouvait le faire arrêter et le châtier.

PRESTIGE DE LA ROYAUTÉ FRANÇAISE

La bonté du roi, l'inépuisable charité de son cœur « transpercé de pitié pour les misérables », selon le mot de son confesseur, son renom de justice, la séduction de ses vertus, l'éclat de sa sainteté contribuèrent plus que des actes politiques à grandir l'autorité royale. L'homme inspirait un respect universel. Henri III se disait fier d'être son vassal « à cause de sa prééminence en chevalerie ». Un historien anglais, Mathieu Paris, l'appelait « le roi des rois de la terre ». Tous, grands et humbles, avaient foi dans son équité, hors de France comme dans son royaume. L'empereur Frédéric II, le roi d'Angleterre le prenaient comme arbitre dans leurs luttes, l'un contre le pape, l'autre contre ses barons. L'on voyait, dit Joinville, des Bourguignons et des Lorrains venir plaider devant lui pour des procès qu'ils avaient entre eux. « Le trône de France resplendissait au regard de tous les autres comme le soleil qui répand ses rayons. »

Quand le roi fut mort, les sentiments des humbles furent ainsi traduits par un poète anonyme :

> Je dis que Droit est mort et Loyauté éteinte,
> Quand le bon roi est mort, la créature sainte.
> Vers qui pourront dès lors les pauvres gens crier
> Quand le bon roi est mort, qui tant les sut aimer?

Vingt-sept ans après sa mort, en 1297, l'Église plaçait au rang des saints ce roi dont Voltaire a dit : « Il n'est pas donné à l'homme de porter plus loin la vertu ».

RÈGNE DE PHILIPPE LE BEL

Dans les quinze années du règne de Philippe III le Hardi (1270-1285) le seul fait important fut l'annexion du comté de Toulouse au domaine royal, par héritage.

Le règne de *Philippe IV*, surnommé *le beau* ou *le Bel* (1285-1314), fut au contraire extrêmement rempli. Pour achever l'unité du royaume, Philippe essaya d'enlever aux rois anglais leurs dernières possessions de France, et de soumettre les villes du comté de Flandre. Il enleva la Guyenne à Edouard Ier puis la lui rendit (1293-1305). Les Flamands furent un moment soumis. Mais opprimés par les représentants du roi, ils se révoltèrent

et écrasèrent les Français à Courtrai (1302). Philippe prit sa revanche à Mons-en-Puelle (1304) et garda *Lille*, *Douai* et *Valenciennes*. Le reste de la Flandre fut seulement vassal du roi.

Pendant ces guerres Philippe était en lutte avec le pape Boniface VIII. Le conflit, commencé en 1296, devint aigu à partir de 1301 quand, à propos de l'arrestation d'un évêque, le pape prétendit intervenir dans l'administration intérieure du royaume. Le pape excommunia le roi; le roi fit arrêter le pape à Anagni (1303). Le pape fut presque aussitôt délivré, mais mourut quelques jours après l'attentat. Deux ans plus tard Philippe le Bel faisait élire pape l'archevêque de Bordeaux, Clément V qui finit par s'installer à Avignon (1309). Philippe arracha à Clément V l'abolition de l'ordre des Templiers (1312) dont il convoitait les richesses et qu'il avait fait accuser de toutes sortes de crimes imaginaires

L'administration royale acheva de s'organiser sous ce règne. Le roi interdit aux nobles les guerres privées; il commença à percevoir de véritables impôts dans tout le royaume. Mais de nombreuses exactions, des emprunts forcés, les variations dans la valeur des monnaies mécontentèrent la nation et amenèrent à la veille de la mort de Philippe (1314) la constitution entre nobles, clercs et gens des villes, de ligues destinées à obtenir du roi le respect des anciennes coutumes. Des tentatives analogues en Angleterre, sous Jean sans Terre et Henri III, avaient eu des conséquences de grande importance et durables : en face du roi, s'était constitué le Parlement qui représentait la nation. En France les ligues n'aboutirent à rien.

LES LÉGISTES

Sur Philippe le Bel lui-même, on n'a que des renseignements peu nombreux et contradictoires. Ainsi on l'a dit d'une grande piété comme son grand-père saint Louis; et cependant sa politique fut le plus souvent malhonnête, hypocrite et il a commis ou laissé commettre des crimes comme le procès et le supplice des Templiers. Il est certain que, sous son règne, un rôle considérable a été joué par des personnages nouveaux, les ***légistes***. Mais il est impossible de dire si les légistes furent simplement les instruments de la volonté royale, ou si ce ne furent pas les légistes qui gouvernèrent et firent agir le roi.

Le légiste, c'est l'homme qui a étudié et qui connaît les lois.

Cette connaissance des lois était fort difficile au moyen âge. Il n'y avait pas alors, comme il y avait eu dans l'Empire romain, comme il y a aujourd'hui en France, une loi unique et générale, un *code* s'appliquant à tous les habitants du royaume. Chaque grand fief, on pourrait presque dire chaque pays, avait ses lois particulières ou *coutumes*. Les juges, qui étaient les évêques et les seigneurs, étaient en général assez ignorants; les légistes furent leurs auxiliaires et comme leurs *souffleurs*. Dans les procès les légistes, assis sur un tabouret au pied des juges, leur disaient, le moment venu, la sentence à prononcer. Un temps vint où les évêques et les seigneurs se lassèrent d'un rôle de parade; ils cédèrent la place aux légistes, qui devinrent ainsi les juges, à peu près dans le temps de saint Louis.

Les légistes ne tardèrent pas à jouer un rôle politique. En même temps que les mille coutumes du pays de France, ils étudiaient la loi Romaine. Cette loi, en face des coutumes qui souvent se contredisaient, leur apparaissait comme un modèle d'ordre et de logique dont il fallait s'inspirer et se rapprocher : ils l'appelaient la *raison écrite*. Or la loi romaine, rédigée sous les Empereurs souverains absolus, proclamait que *la volonté du souverain est la loi*, qu'il est lui-même *la loi vivante*.

Dans le régime féodal, au contraire, la volonté du souverain était limitée strictement par les contrats entre suzerain et vassaux. Les légistes, pénétrés des idées romaines, essayèrent de les faire prévaloir sur les idées féodales, et déjà sous saint Louis un légiste, Philippe de Beaumanoir, posait en principe que « *ce qui plaît à faire au roi doit être tenu pour la loi* ». C'est le principe de la monarchie absolue qui devait triompher en France trois cents ans plus tard et durer jusqu'à la Révolution.

Les hommes qui soutenaient de pareilles théories ne pouvaient qu'être bien accueillis de rois ambitieux. On trouve des légistes dans toutes les grandes affaires du règne de Philippe le Bel, particulièrement dans sa lutte contre le pape Boniface VIII.

LES CAPÉTIENS ET L'ÉGLISE

Il y avait toujours eu une étroite entente entre l'Église et les rois Capétiens. Les papes leur donnèrent le titre de *rois très chrétiens*. Les rois protégeaient le clergé de France. Le clergé mettait à la disposition des rois une bonne partie de ses ressources en hommes et en argent : elles étaient considérables, car les terres appartenant au clergé représentaient environ le tiers du royaume.

Mais les rois protecteurs de l'Église ne se laissèrent jamais dominer par elle. En particulier ils n'admirent jamais que les papes intervinssent dans les affaires intérieures du royaume. Le pape Innocent III ayant voulu lever des impôts sur le clergé de France, saint Louis interdit aux évêques de rien envoyer au pape.

Les papes au Moyen Age avaient de très grandes ambitions : ils se proclamaient supérieurs à tous les rois et prétendaient les juger et les déposer. C'est pour faire triompher ces prétentions que, depuis le onzième siècle, ils avaient soutenu contre les empereurs germaniques de terribles luttes, connues sous le nom de *Querelle du Sacerdoce et de l'Empire*. Ce sont ces mêmes prétentions qui mirent aux prises la papauté et la royauté françaises : le conflit entre **Boniface VIII** et Philippe le Bel n'est que le dernier épisode de la querelle du Sacerdoce et de l'Empire.

BONIFACE VIII ET PHILIPPE LE BEL

En 1294, Philippe, ayant besoin d'argent, leva un impôt sur le clergé. Le pape, l'ayant su, interdit à tous les rois de lever des impôts sur le clergé et au clergé de les payer sans son autorisation. Philippe riposta en prohibant toute exportation d'or et d'argent hors de France. D'autre part les évêques écrivirent au pape pour le prier de les autoriser d'urgence à verser au roi l'argent dont il avait besoin. Le pape céda.

Mais en 1301 le pape, sans demander le consentement du roi, créa un nouvel évêché dans le royaume de France, à Pamiers, et y établit un de ses protégés, Bernard de Saisset. Le roi fit arrêter l'évêque sous prétexte de haute trahison. L'accusation formulée par un légiste, *Guillaume de Nogaret*, était fausse.

Le pape intima à Philippe l'ordre de remettre l'évêque en liberté. En même temps il annonçait la volonté d'examiner la façon dont Philippe gouvernait son royaume, et convoquait à Rome les évêques français, « afin de traiter, faire et ordonner ce qui conviendra à la réformation du royaume et à la correction du roi. » Philippe, pour résister, sentit que l'appui de la nation lui était indispensable et, pour soulever la nation, publia une *bulle* ou lettre du pape, falsifiée de façon à paraître violemment injurieuse.

Indigné de la falsification de sa lettre, le pape déclara « qu'il aurait le chagrin de déposer le roi, comme un mauvais garçon, s'il ne se repentait pas ». Au mois d'avril 1303, il l'excommu-

niait, et le 15 août, il déliait ses sujets du serment de fidélité. A cette date, Boniface VIII était à la veille d'une catastrophe.

Philippe le Bel sous l'influence de Nogaret et d'un autre légiste, Guillaume de Plaisians, préparait depuis plusieurs mois un coup de force. Guillaume de Nogaret avait imaginé d'accuser Boniface VIII, qu'il appelait « maître de mensonges, blasphémateur, pestiféré, loup dévorant », de toutes sortes de crimes imaginaires. Le pape, disait-il, ne croyait pas à l'immortalité de l'âme ; il se faisait élever des statues pour se faire adorer ; il avait un diable pour conseiller, il avait fait tuer son prédécesseur ; il avait dit qu'il aimerait mieux être chien que Français, et que, pour abaisser le roi et les Français, il ruinerait, s'il le fallait, le monde, l'église et lui-même. Nogaret demandait donc, dans l'intérêt de l'Église, que le pape fût mis en jugement devant un concile et que le roi, par précaution, le fît arrêter. L'acte d'accusation, rédigé par les légistes, fut lu dans une assemblée d'évêques et de seigneurs, puis dans une réunion publique, tenue en présence du roi dans le jardin de son palais à Paris (13-24 juin 1303). On invita les auditeurs à donner leur adhésion à la demande de mise en jugement : ceux qui la refusèrent furent emprisonnés.

L'ATTENTAT D'ANAGNI

Nogaret avait déjà gagné l'Italie. Là, il s'était entendu avec les ennemis du pape, en particulier la famille des Colonna. Il avait réuni une bande de seize cents aventuriers. Le pape était à Anagni, sa ville natale, où il était venu passer l'été. Le 7 septembre, à l'aube, Nogaret entrait par trahison dans la ville. La populace se joignit aux envahisseurs qui commencèrent par piller les maisons des amis du pape. Celui-ci, abandonné de tous, attendit l'ennemi dans son palais, assis sur le trône pontifical, revêtu de la chasuble, la tiare en tête, les clefs de saint Pierre et la croix en mains. Sous les injures de la soldatesque, ce vieillard de quatre-vingt-six ans demeura impassible. A Sciarra Colonna qui voulait le tuer, il répondait : Voici mon cou, voici ma tête ». A Nogaret, qui le sommait d'abdiquer : « S'il me faut mourir, je mourrai pape ». Alors Nogaret lui déclara qu'il l'arrêtait « en vertu des règles du droit public, pour la défense de la foi et l'intérêt de notre Sainte Mère l'Église ». Deux jours après, le peuple d'Anagni, brusquement changé, se soulevait aux cris de : « Vive le pape ! mort aux étrangers ! » Nogaret était contraint de s'enfuir ; le pape, délivré, rentrait à Rome pour y mourir un mois

plus tard presque fou d'humiliation. La mort de Boniface donnait la victoire à Philippe le Bel. Le nouveau pape Benoît IX, doux et pacifique, leva l'excommunication lancée contre Philippe, mais refusa d'absoudre Nogaret. Nogaret le fit empoisonner. Philippe réussit alors à faire élire l'archevêque de Bordeaux, Bertrand de Goth, qui prit le nom de Clément V (1305) et s'établit à Avignon (1309). Il y fut aux ordres du roi de France. Il eut la lâcheté d'absoudre Nogaret et de déclarer que dans toute cette affaire, Philippe n'avait agi que « par un zèle bon et juste ».

L'attentat d'Anagni et l'établissement des papes à Avignon doivent être rangés parmi les faits les plus importants du Moyen Age : ils n'intéressent pas seulement la France, mais l'Europe entière. Par là ont été ruinés au début du XIV[e] siècle les ambitions politiques des papes, leurs rêves de domination sur tous les souverains et sur tous les peuples. Par là l'indépendance des princes et des États s'est trouvée assurée. Mais aussi toute puissance morale, capable de servir d'arbitre et de modérateur, a disparu ; toute force capable de refréner les ambitions et les violences a été détruite.

L'ADMINISTRATION DU DOMAINE ROYAL

A l'avènement de Philippe le Bel l'administration du domaine royal était à peu près complètement organisée, et ce roi n'y a apporté aucune modification importante. En revanche, c'est sous son règne que les organes du gouvernement du royaume achèvent de se constituer.

Sous les premiers Capétiens l'administration du domaine était extrêmement simple. Elle avait avant tout pour objet de fournir au roi le moyen de vivre : c'était l'administration du propriétaire qui tire de ses biens sa subsistance et celle des siens. Pour administrer ses propriétés, surveiller l'exploitation, percevoir les redevances des paysans, le roi capétien avait des régisseurs, comme Charlemagne avait des intendants pour ses villas. Ces régisseurs s'appelaient les *prévôts*. Mais en même temps qu'ils géraient les propriétés, les prévôts étaient chargés d'y faire exécuter les ordonnances du roi, d'y assurer le maintien de l'ordre, d'y rendre la justice, d'y organiser et d'y diriger en cas de besoin la défense. Ces régisseurs étaient donc à la fois des serviteurs privés et des administrateurs politiques, des gérants de propriétés et des fonctionnaires, chefs de la police, juges, généraux, trésoriers.

Quand le domaine royal s'agrandit, en particulier sous Philippe Auguste, l'importance des prévôts augmenta ainsi que leur nombre. En même temps le roi ne peut plus les surveiller directement lui-même. Philippe Auguste plaça donc au-dessus d'eux de nouveaux fonctionnaires, les *baillis*. Ceux-ci centralisaient les recettes des prévôts, rendaient la justice en appel et venaient quatre fois par an rendre compte au roi de leur administration.

Après l'acquisition des provinces du Midi, par Louis VIII et saint Louis, les deux rois y établirent des *bailes*, analogues aux prévôts, des *sénéchaux* analogues aux baillis. Enfin il fallut surveiller à leur tour sénéchaux et baillis, et saint Louis et Philippe le Bel créèrent des inspecteurs généraux, les *enquêteurs*, nommés « pour corriger tout ce qui est à corriger », véritables *missi*, chargés de protéger les administrés contre les administrateurs.

Il y avait donc au temps de Philippe le Bel une véritable hiérarchie de fonctionnaires dans le domaine royal, c'est-à-dire dans la plus grande partie du royaume ; en bas *bailes* et *prévôts* administraient les divisions territoriales les plus petites ; au-dessus *baillis* et *sénéchaux* avaient chacun sous leur autorité un certain nombre de prévôtés ; enfin les *enquêteurs* surveillaient les uns et les autres.

L'ADMINISTRATION CENTRALE

Dès le début, les rois capétiens, comme avant eux les Mérovingiens et les Carolingiens, eurent leur *Palais*, on dit aujourd'hui leur *maison*, c'est-à-dire un certain nombre de personnes dirigeant les différents groupes de serviteurs du roi. Les principaux de ces chefs de service ou *officiers* étaient le bouteiller, le chambrier, le connétable, le sénéchal, le chancelier. Celui-ci, véritable secrétaire du roi, confident de ses pensées, était le plus important des officiers. Les officiers réunis formaient le **Conseil du roi** : c'était devant eux que les prévôts devaient rendre compte de leur administration. Ils n'avaient à l'origine d'autorité *que dans le domaine du roi* et pour les affaires du domaine.

Quant aux affaires *du royaume*, elles ne pouvaient être examinées que par ceux dont les États réunis constituaient le royaume, ceux qui avaient élu Hugues Capet, c'est-à-dire les possesseurs des grands fiefs, comtes, ducs et évêques. Réunis, ils formaient la **Cour du roi**.

Quand la puissance des rois capétiens commença à se développer, les possesseurs de grands fiefs tinrent à honneur d'entrer dans le service d'un roi puissant et de devenir ses officiers. Dès l'avènement de Philippe Auguste, les fonctions de sénéchal

étaient remplies par le comte de Champagne, et celles de chancelier par l'archevêque de Reims. Dès lors, les mêmes personnes siégèrent dans le Conseil du roi et dans la Cour du roi, et les *deux assemblées se confondirent*. La Cour du roi devint un instrument docile des volontés du roi, qui put faire appliquer dans tout le royaume, c'est-à-dire même dans les grands fiefs, les ordonnances qui n'étaient d'abord applicables que dans le domaine.

Après les grandes annexions, les membres de la Cour se trouvèrent chargés de tant d'affaires qu'ils furent obligés de procéder à ce que nous appelons *la division du travail* : ils se partagèrent la besogne d'une façon permanente d'après leurs aptitudes. Sous le règne de saint Louis, en 1250, une partie des membres de la Cour fut ainsi chargée de tout ce qui regardait la justice. Ils formèrent le *Parlement*. Le Parlement accompagnait d'abord le roi dans tous ses déplacements. Philippe le Bel l'établit à demeure à Paris dans le Palais royal, construit par saint Louis, aujourd'hui le Palais de Justice.

Sous Philippe le Bel, les affaires de finances furent confiées à une commission spéciale, la *Chambre des Comptes*, chargée de contrôler toutes les recettes et toutes les dépenses. Les affaires administratives et politiques, le choix des fonctionnaires, furent confiés au *Grand Conseil*.

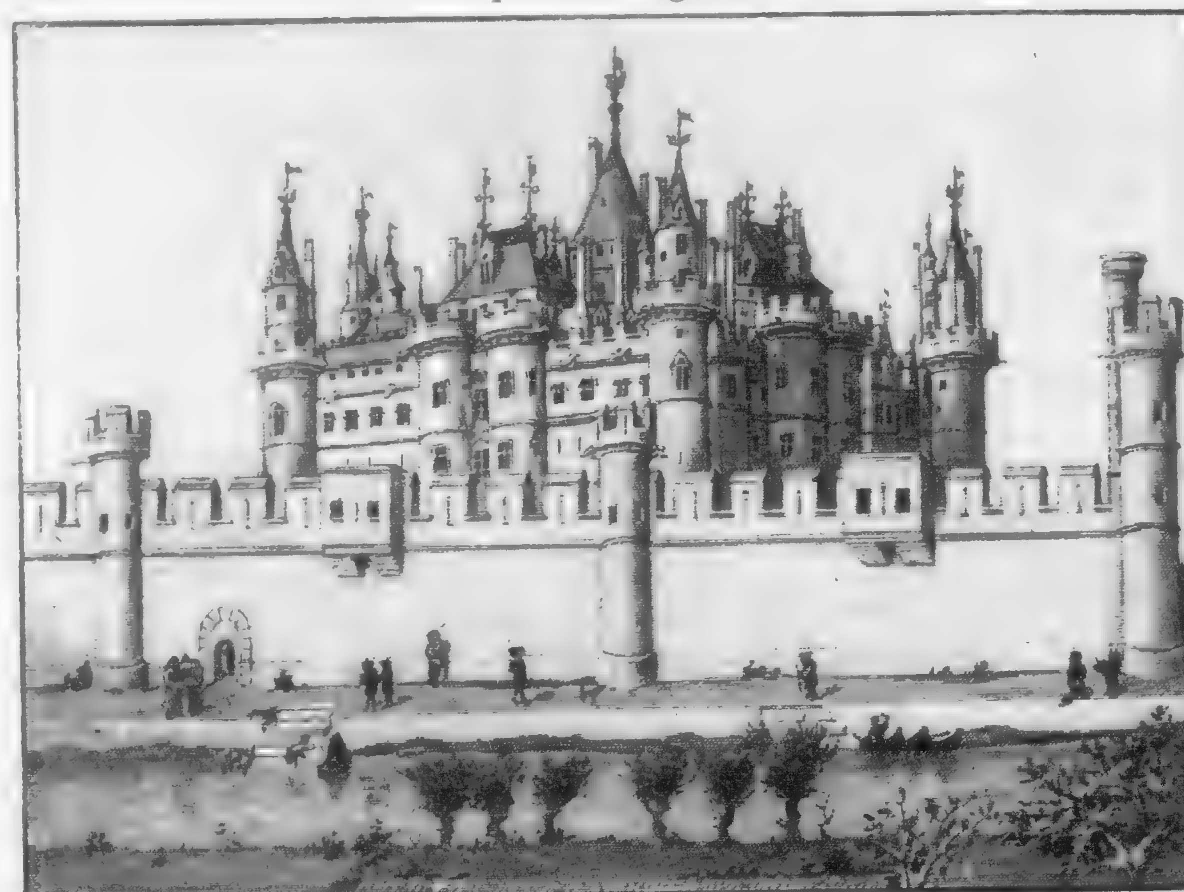
Ainsi la Cour du roi, qui était à l'origine une assemblée unique à compétence universelle, se trouva, au temps de Philippe le Bel, démembrée et remplacée par trois cours spéciales : ***Grand Conseil***, ***Cour des Comptes***, ***Parlement***, dont l'autorité s'étendait non plus seulement sur le domaine, mais sur le royaume entier. C'étaient les trois rouages essentiels du gouvernement : ils subsistèrent jusqu'à la Révolution.

LES PREMIERS IMPOTS

Deux sortes de faits montrent bien les progrès de l'autorité du roi dans le royaume : ils se rapportent tous deux au règne de Philippe le Bel. Ces faits sont : l'établissement et la perception d'*impôts*; la réunion des *grandes assemblées* de 1302, 1308 et 1314.

Jusqu'à Philippe le Bel, les rois avaient payé de leur bourse, sur leur argent et leurs revenus personnels, toutes leurs dépenses, leurs serviteurs, leurs soldats, leurs juges, etc. Mais le domaine agrandi nécessitait plus de fonctionnaires et coûtait plus cher à administrer; la politique plus active nécessitait plus d'argent. Les revenus du roi ne furent plus suffisants et le roi

dut chercher des ressources nouvelles : on les trouva dans les impôts. On les appela des *aides*. Philippe le Bel, à plusieurs reprises, pour entretenir ses armées, leva *les aides de l'ost*, ou impôts pour l'armée. Ces impôts étaient perçus non seulement dans le domaine, mais aussi dans tous les fiefs. Partout ils étaient levés directement par des agents du roi. C'est là le commencement d'une nouveauté fort importante : *les finances d'État*. Désormais dans le royaume de France comme jadis dans l'Empire romain, la charge des dépenses politiques et administratives devait retomber sur les sujets.



LE LOUVRE. — Photographie d'une miniature de Pol de Limbourg (vers 1411) dans les « Très Riches Heures » du duc de Berri (au château de Chantilly).

Le Louvre sous Charles VII. C'est le Louvre de Philippe Auguste mais surélevé d'un étage par Charles V. C'était une forteresse plus qu'un palais. Au centre le toit en forme d'eteignoir de la grosse tour qui servait de trésor et de dépôt d'archives. Cette citadelle fut rasée au XVI*e siècle pour la construction du palais actuel. On a retrouvé dans le sous-sol plusieurs des salles basses.*

LES GRANDES ASSEMBLÉES

A trois reprises, dans la lutte contre Boniface VIII en 1302, dans l'affaire des Templiers en 1308, enfin lors d'une guerre contre les Flamands en 1314, le roi voulut paraître soutenu par la France entière.

Il réunit donc des assemblées où siégèrent des représentants du clergé, de la noblesse et des villes. Ces représentants étaient réunis « pour délibérer sur certaines affaires qui intéressent au

étaient remplies par le comte de Champagne, et celles de chancelier par l'archevêque de Reims. Dès lors, les mêmes personnes siégèrent dans le Conseil du roi et dans la Cour du roi, et les *deux assemblées se confondirent*. La Cour du roi devint un instrument docile des volontés du roi, qui put faire appliquer dans tout le royaume, c'est-à-dire même dans les grands fiefs, les ordonnances qui n'étaient d'abord applicables que dans le domaine.

Après les grandes annexions, les membres de la Cour se trouvèrent chargés de tant d'affaires qu'ils furent obligés de procéder à ce que nous appelons *la division du travail* : ils se partagèrent la besogne d'une façon permanente d'après leurs aptitudes. Sous le règne de saint Louis, en 1250, une partie des membres de la Cour fut ainsi chargée de tout ce qui regardait la justice. Ils formèrent le *Parlement*. Le Parlement accompagnait d'abord le roi dans tous ses déplacements. Philippe le Bel l'établit à demeure à Paris dans le Palais royal, construit par saint Louis, aujourd'hui le Palais de Justice.

Sous Philippe le Bel, les affaires de finances furent confiées à une commission spéciale, la *Chambre des Comptes*, chargée de contrôler toutes les recettes et toutes les dépenses. Les affaires administratives et politiques, le choix des fonctionnaires, furent confiés au *Grand Conseil*.

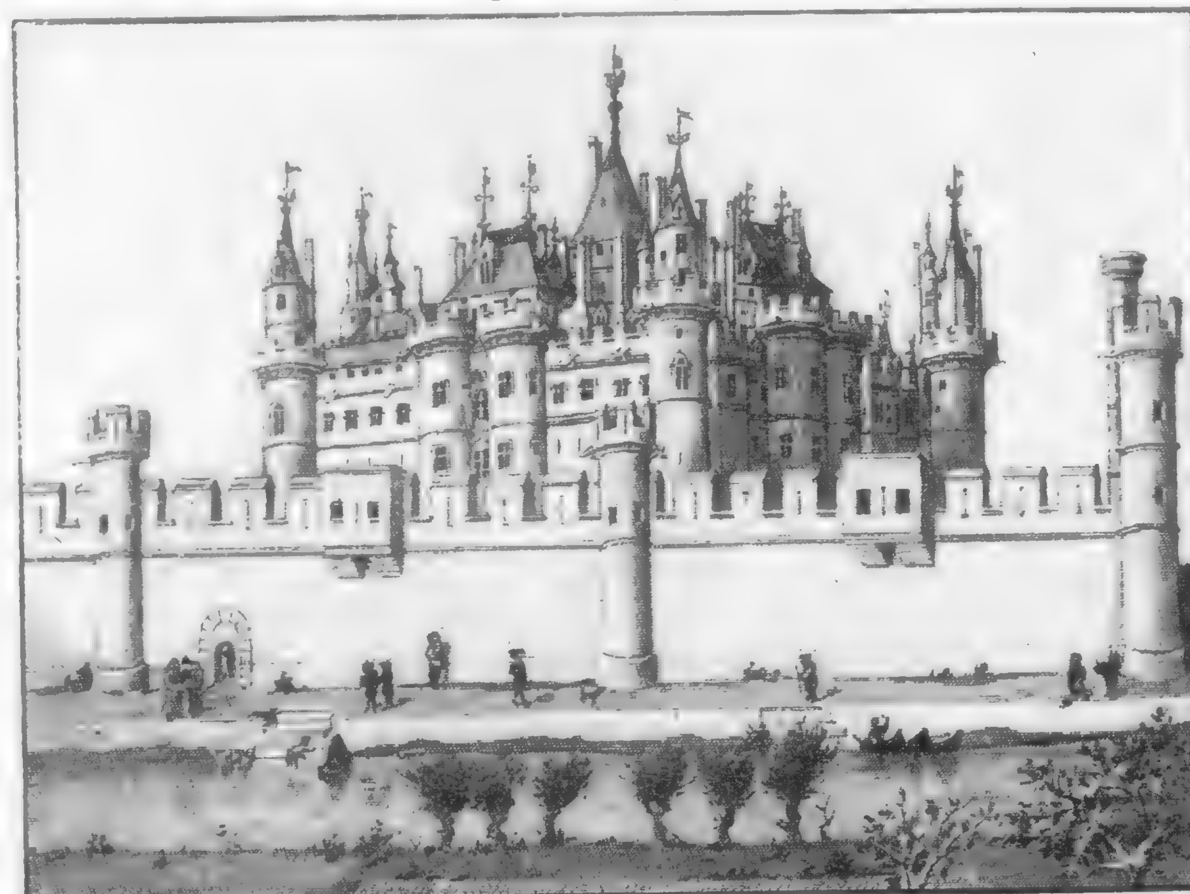
Ainsi la Cour du roi, qui était à l'origine une assemblée unique à compétence universelle, se trouva, au temps de Philippe le Bel, démembrée et remplacée par trois cours spéciales : ***Grand Conseil***, ***Cour des Comptes***, ***Parlement***, dont l'autorité s'étendait non plus seulement sur le domaine, mais sur le royaume entier. C'étaient les trois rouages essentiels du gouvernement : ils subsistèrent jusqu'à la Révolution.

LES PREMIERS IMPOTS

Deux sortes de faits montrent bien les progrès de l'autorité du roi dans le royaume : ils se rapportent tous deux au règne de Philippe le Bel. Ces faits sont : l'établissement et la perception d'*impôts*; la réunion des *grandes assemblées* de 1302, 1308 et 1314.

Jusqu'à Philippe le Bel, les rois avaient payé de leur bourse, sur leur argent et leurs revenus personnels, toutes leurs dépenses, leurs serviteurs, leurs soldats, leurs juges, etc. Mais le domaine agrandi nécessitait plus de fonctionnaires et coûtait plus cher à administrer; la politique plus active nécessitait plus d'argent. Les revenus du roi ne furent plus suffisants et le roi

dut chercher des ressources nouvelles : on les trouva dans les impôts. On les appela des *aides*. Philippe le Bel, à plusieurs reprises, pour entretenir ses armées, leva *les aides de l'ost*, ou impôts pour l'armée. Ces impôts étaient perçus non seulement dans le domaine, mais aussi dans tous les fiefs. Partout ils étaient levés directement par des agents du roi. C'est là le com-



LE LOUVRE. — Photographie d'une miniature de Pol de Limbourg (vers 1411) dans les « Très Riches Heures » du duc de Berri (au château de Chantilly).

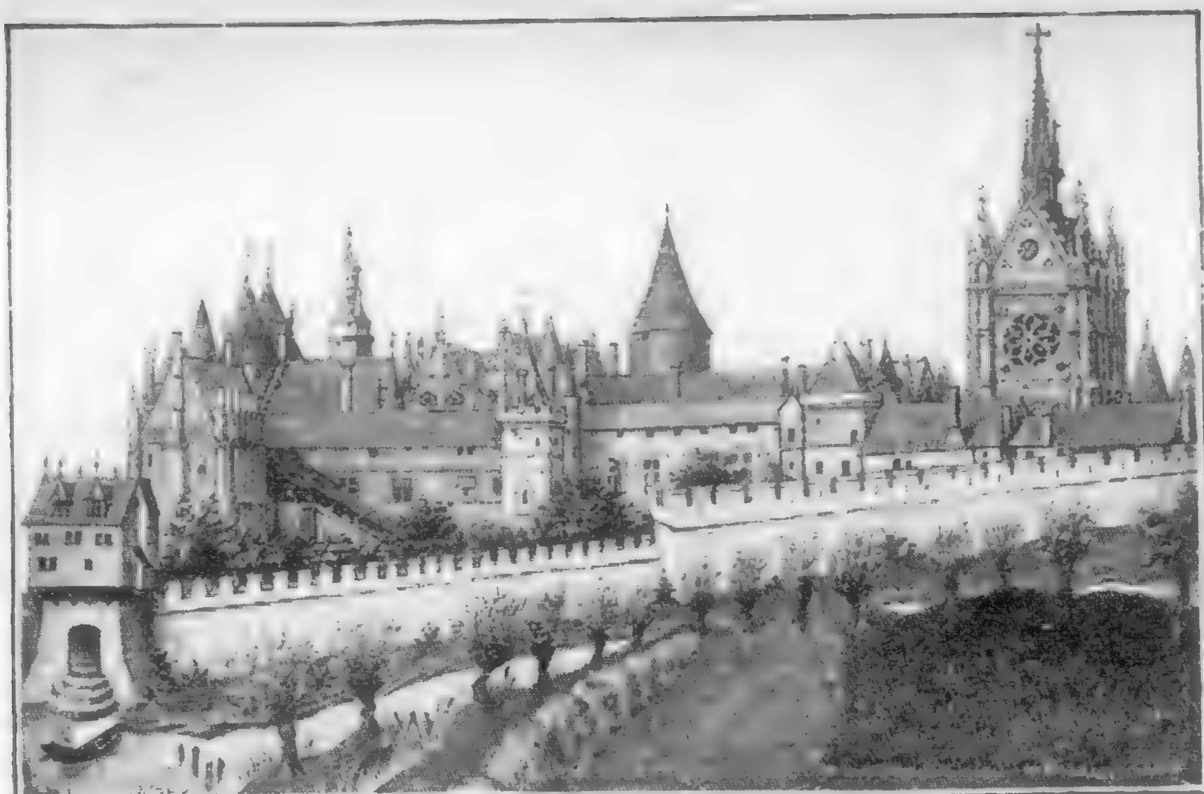
Le Louvre sous Charles VII. C'est le Louvre de Philippe Auguste mais surélevé d'un étage par Charles V. C'était une forteresse plus qu'un palais. Au centre le toit en forme d'eteignoir de la grosse tour qui servait de trésor et de dépôt d'archives. Cette citadelle fut rasée au XVIe *siècle pour la construction du palais actuel. On a retrouvé dans le sous-sol plusieurs des salles basses.*

mencement d'une nouveauté fort importante : *les finances d'État*. Désormais dans le royaume de France comme jadis dans l'Empire romain, la charge des dépenses politiques et administratives devait retomber sur les sujets.

LES GRANDES ASSEMBLÉES

A trois reprises, dans la lutte contre Boniface VIII en 1302, dans l'affaire des Templiers en 1308, enfin lors d'une guerre contre les Flamands en 1314, le roi voulut paraître soutenu par la France entière.

Il réunit donc des assemblées où siégèrent des représentants du clergé, de la noblesse et des villes. Ces représentants étaient réunis « pour délibérer sur certaines affaires qui intéressent au



LE PALAIS DE SAINT LOUIS, vu de l'ouest. — Miniature de Pol de Limbourg.

Vue prise de l'extrémité ouest de l'île de la Cité, alors un jardin, aujourd'hui la place Dauphine. A droite, la Sainte-Chapelle; à gauche, les toits des tours dites de la Conciergerie, *qui sont au bord de la Seine, et le bâtiment où est aujourd'hui la Cour de Cassation. La tour la plus élevée est la* tour de l'Horloge, *à l'angle du pont au Change. La tour du milieu n'existe plus. Le Parlement fut installé au Palais par Philippe le Bel.*



LE PALAIS DE SAINT LOUIS, vu du nord. — Photographie Neurdein.

Façade le long de la Seine: on en voit le profil et les toits, à gauche dans la miniature. A droite les tours de la Conciergerie, *à gauche la* tour de l'Horloge.

plus haut point le roi, le royaume, tous et chacun ». Mais il ne faut pas se les représenter comme des députés *élus* par la nation, ayant mission et pouvoir de discuter avec le roi. Ils se réunissaient *par ordre*; ils étaient avertis qu'on les faisait venir « pour entendre les ordres du seigneur roi, pour ouïr et rapporter ses volontés ». Leur réunion prouve que dans les fiefs comme dans le domaine tout le monde commençait à reconnaître le principe romain de l'autorité absolue du roi, préconisé par les légistes.

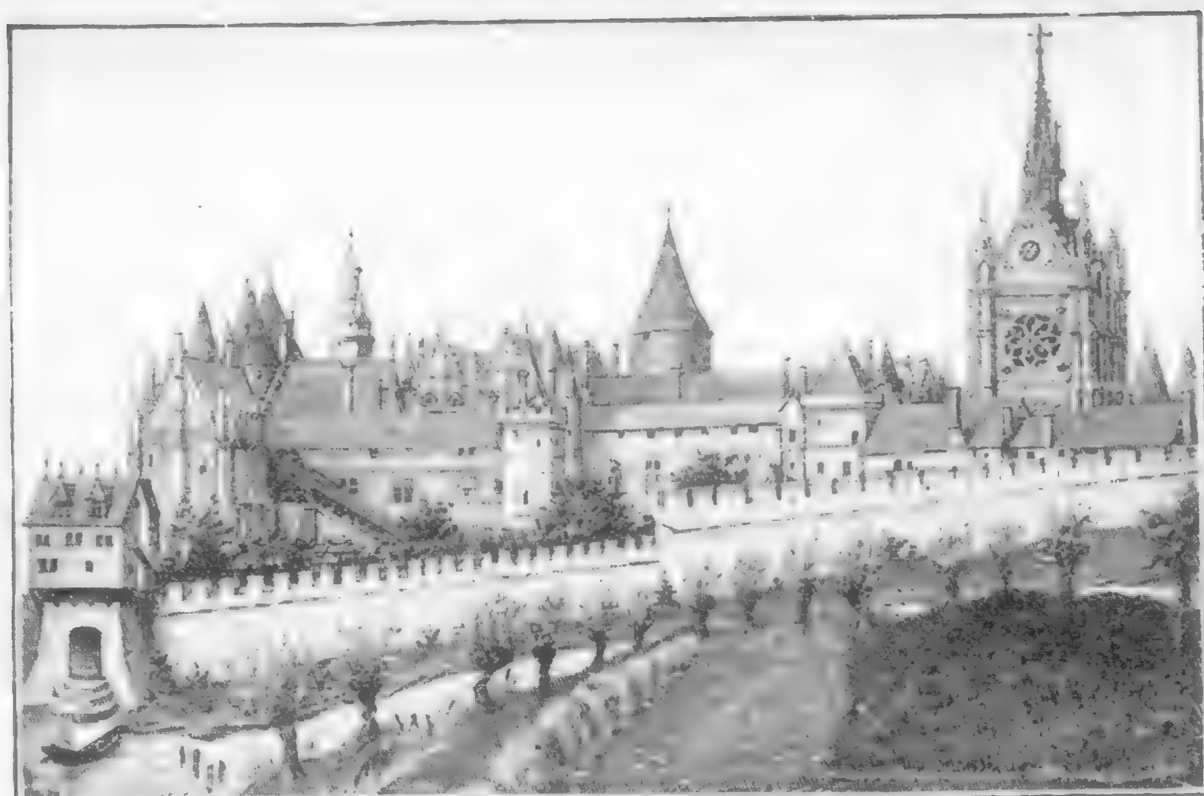
L'ŒUVRE DES CAPÉTIENS

Les rois capétiens ont droit à une place à part dans notre histoire. Ils ont, en effet, accompli une œuvre considérable que l'on peut ainsi résumer :

A leur avènement, la France était morcelée en États indépendants, les grands fiefs, qui avaient chacun leur gouvernement. Les rois ont refait l'*unité politique* de la France en occupant un à un la plupart de ces grands fiefs.

Ils ont préparé son *unité administrative* en créant les organes d'un gouvernement général commun à tous. La France, *État féodal* en 987, était en voie, en 1321, de devenir *un État à la romaine.*

Les deux dynasties précédentes, mérovingienne et carolingienne, après des débuts éclatants, avaient fini misérablement. Tout autre fut la destinée des Capétiens, modestes à l'origine, très puissants à la fin. C'est qu'ils avaient eu une idée, *unifier le royaume*, qu'ils avaient tous travaillé à la réaliser, qu'ils eurent de l'esprit de suite, avec la sagesse de mesurer leurs ambitions à leurs moyens. Les ambitions grandirent avec les moyens; mais ils surent toujours ce qu'ils voulaient, et ils ne voulurent jamais que ce qu'ils pouvaient.



LE PALAIS DE SAINT LOUIS, vu de l'ouest. — Miniature de Pol de Limbourg.
Vue prise de l'extrémité ouest de l'île de la Cité, alors un jardin, aujourd'hui la place Dauphine. A droite, la Sainte-Chapelle; à gauche, les toits des tours dites de la Conciergerie, *qui sont au bord de la Seine, et le bâtiment où est aujourd'hui la Cour de Cassation. La tour la plus élevée est la* tour de l'Horloge, *à l'angle du pont au Change. La tour du milieu n'existe plus. Le Parlement fut installé au Palais par Philippe le Bel.*



LE PALAIS DE SAINT LOUIS, vu du nord. — Photographie Neurdein.
Façade le long de la Seine: on en voit le profil et les toits, à gauche dans la miniature. A droite les tours de la Conciergerie, *à gauche la* tour de l'Horloge.

plus haut point le roi, le royaume, tous et chacun ». Mais il ne faut pas se les représenter comme des députés *élus* par la nation, ayant mission et pouvoir de discuter avec le roi. Ils se réunissaient *par ordre*; ils étaient avertis qu'on les faisait venir « pour entendre les ordres du seigneur roi, pour ouïr et rapporter ses volontés ». Leur réunion prouve que dans les fiefs comme dans le domaine tout le monde commençait à reconnaître le principe romain de l'autorité absolue du roi, préconisé par les légistes.

L'ŒUVRE DES CAPÉTIENS

Les rois capétiens ont droit à une place à part dans notre histoire. Ils ont, en effet, accompli une œuvre considérable que l'on peut ainsi résumer :

A leur avènement, la France était morcelée en États indépendants, les grands fiefs, qui avaient chacun leur gouvernement. Les rois ont refait l'*unité politique* de la France en occupant un à un la plupart de ces grands fiefs.

Ils ont préparé son *unité administrative* en créant les organes d'un gouvernement général commun à tous. La France, *État féodal* en 987, était en voie, en 1321, de devenir *un État à la romaine.*

Les deux dynasties précédentes, mérovingienne et carolingienne, après des débuts éclatants, avaient fini misérablement. Tout autre fut la destinée des Capétiens, modestes à l'origine, très puissants à la fin. C'est qu'ils avaient eu une idée, *unifier le royaume*, qu'ils avaient tous travaillé à la réaliser, qu'ils eurent de l'esprit de suite, avec la sagesse de mesurer leurs ambitions à leurs moyens. Les ambitions grandirent avec les moyens; mais ils surent toujours ce qu'ils voulaient, et ils ne voulurent jamais que ce qu'ils pouvaient.

CHAPITRE VIII

LES VILLES AU MOYEN AGE

I

LE MOUVEMENT COMMUNAL

LES VILLES ET LES SEIGNEURS

Au temps de l'Empire romain, les villes en Gaule étaient assez nombreuses et riches. Les grandes invasions du cinquième siècle avaient ruiné la plupart d'entre elles. La période de paix du règne de Charlemagne avait amené une renaissance. Mais presque aussitôt étaient survenus les Normands, les Sarrasins, les Hongrois. Les villes retombèrent presque à rien et se ramassèrent pour ainsi dire sur elles-mêmes. D'autre part, quelques gros villages s'entourèrent de murailles; on les appela *bourgs*. Villes et bourgs furent comme de grands châteaux forts.

Comme les châteaux forts, les villes avaient leur seigneur : les habitants, les *bourgeois*, étaient soumis comme les habitants du village, à des redevances, à des tailles, à des corvées; la justice leur était rendue par le seigneur, et c'est à lui qu'étaient payées les amendes qu'il fixait arbitrairement.

LA CONJURATION LA CHARTE

Le mouvement commercial déterminé par les Croisades profita à la population des villes. Gens de métier et marchands s'enrichirent en fabriquant et en fournissant aux seigneurs les nombreux objets qui leur étaient nécessaires pour les expéditions. Or, le premier besoin de l'homme qui par son travail est parvenu à une certaine aisance est de jouir en toute sécurité des biens péniblement

acquis. Dès la fin du onzième siècle, mais surtout au douzième siècle, au temps de Louis le Gros et de Louis le Jeune, les bourgeois, pour pouvoir conserver ce qu'ils avaient gagné et pour se mettre à même de gagner davantage, se préoccupèrent de limiter l'arbitraire du seigneur. Pour atteindre ce résultat, tous les bourgeois d'une même ville, commerçants et artisans se réunissaient; ils juraient de se soutenir les uns les autres, ils se prêtaient, dit un contemporain de Louis le Gros, Guibert de Nogent, « un serment de secours mutuel ». Ils formaient ainsi ce que nous appellerions un syndicat, ce qu'on appelait alors une *conjuration*.

L'association étant constituée, les bourgeois cherchaient à obtenir du seigneur qu'il fixât d'accord avec eux, une fois pour toutes, les obligations qui leur incombaient, les redevances qu'ils auraient à payer, la date à laquelle ils devraient les payer, et qu'il établît un tarif des amendes. Ils cherchaient à obtenir ensuite que les conventions arrêtées en commun fussent mises par écrit.

L'acte ainsi rédigé, signé par le seigneur, muni de son *sceau*, c'est-à-dire de l'empreinte de son cachet sur la cire, s'appelait une ***Charte***.

LES VILLES DE BOURGEOISIE

A la longue, la plupart des villes et des bourgs obtinrent de leurs seigneurs ce que l'on appela des *libertés* et des *franchises*. Libertés et franchises leur furent assez souvent accordées par un acte gracieux des seigneurs.

Ainsi Louis VII, en 1155, donnait aux habitants de Lorris, en Gâtinais, une charte qui fut ensuite concédée à près de trois cents villes et bourgs de l'Ile-de-France, de l'Orléanais, de la Touraine. Les habitants ne devaient qu'un cens fixe de six deniers — quelques francs — par maison et par arpent de terre. Ils étaient exempts de tout droit prélevé sur leurs moissons et leurs vendanges; exempts de toute taille extraordinaire; exempts de toute corvée, sauf deux fois par an, pour conduire à Orléans le vin du roi et le bois de sa cuisine; exempts enfin du service militaire à plus d'une journée de marche de Lorris.

En Normandie, Henri Plantagenet octroya, en 1170, une charte aux habitants de Rouen. Il leur abandonnait le droit de justice, sauf en ce qui concernait les affaires criminelles; il leur concé-

dait le droit de lui présenter une liste de trois candidats entre lesquels il choisirait le *maire* chargé de les gouverner. Des concessions semblables furent ensuite accordées par les successeurs d'Henri Plantagenet à de nombreuses villes de l'Ouest, dans le Poitou et dans la Guyenne.

La concession de libertés et de franchises devint même un moyen de créer des villes nouvelles. Dans le onzième siècle et le douzième, le roi et les seigneurs se préoccupèrent de tirer un meilleur parti de leurs domaines, de les mettre en valeur, et pour cela ils cherchèrent à y attirer des *immigrants*, comme nous faisons aujourd'hui dans nos colonies.

Ils créèrent donc des *villes neuves*, des *villes franches*, des *bourgs neufs*, des *bastides*, des *sauvetés*. Ces noms se retrouvent encore portés par des villes — Villeneuve-Saint-Georges, Villeneuve-sur-Lot, Villefranche, Bourganeuf, La Bastide-Murat, Sauveterre-de-Guyenne — dans toutes les parties de la France. Pour attirer les habitants dans les villes neuves, les fondateurs garantissaient par une charte, à quiconque s'y établirait, des privilèges analogues à ceux de la Charte de Lorris.

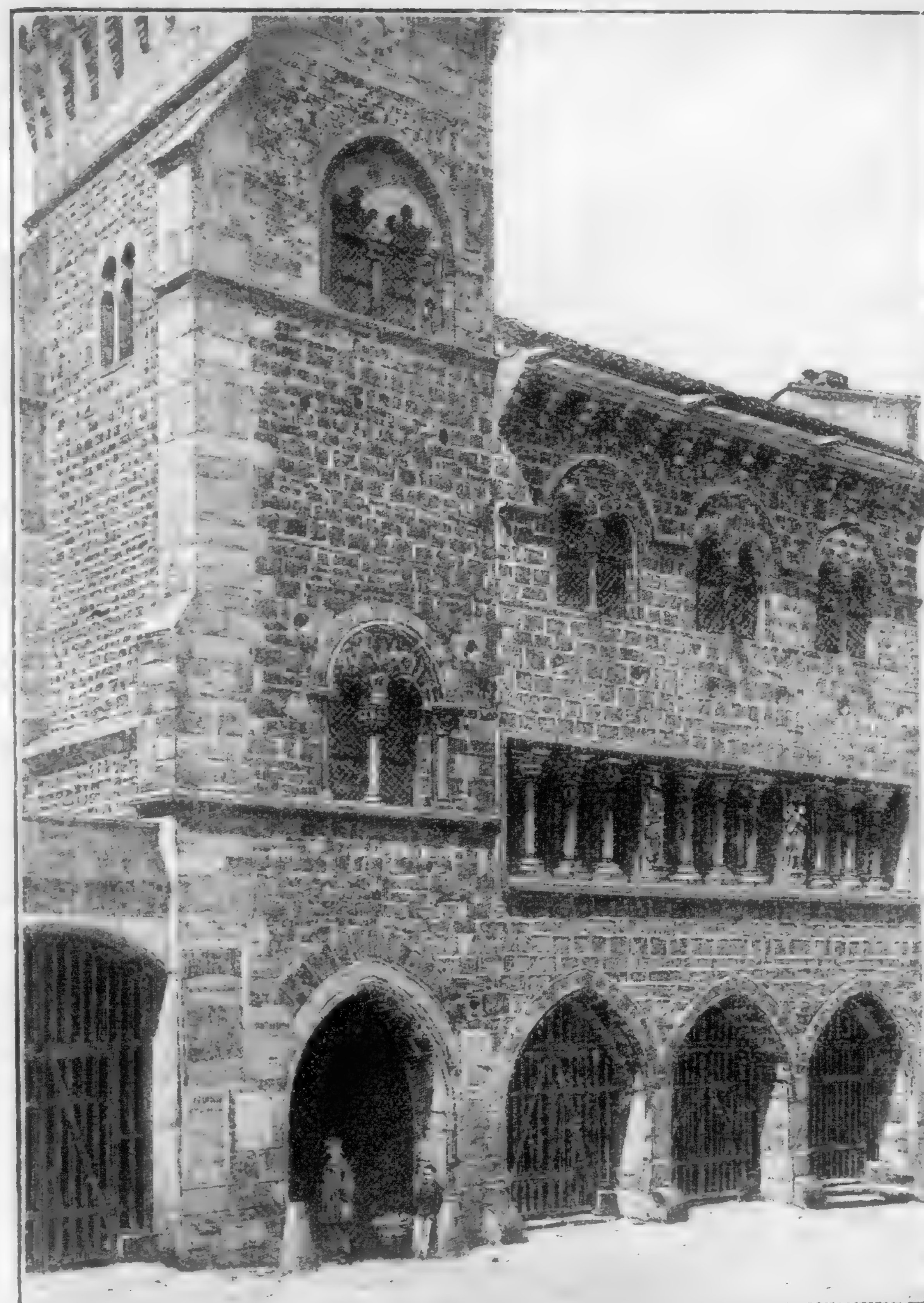
On désigne habituellement, par l'expression *Villes de Bourgeoisie*, les villes qui obtinrent des libertés et des franchises du genre de celles que l'on vient d'énumérer.

LES RÉPUBLIQUES COMMUNALES

Dans certaines régions, en France dans le Languedoc, la Provence et l'ancienne Aquitaine au Midi, dans la Picardie, l'Artois et la Flandre au Nord, là précisément où le commerce était le plus actif et la prospérité la plus grande, les bourgeois obtinrent plus que des garanties contre l'arbitraire seigneurial. Le plus souvent à prix d'argent, quelquefois par de violentes insurrections, ils obtinrent le droit de se gouverner eux-mêmes comme se gouvernaient jadis les citoyens d'Athènes et de Rome; ils constituèrent de véritables républiques, comme firent à peu près à la même époque et à la faveur des luttes entre les papes et les empereurs, les villes du nord de l'Italie.

Ces républiques, on les appela dans le Nord les *communes*; dans le Midi des *municipalités*. En Allemagne ce furent les *villes libres*.

Les bourgeois formaient une assemblée qui élisait les magistrats chargés d'administrer la ville. Dans le Midi, à Marseille, à Arles, à Montpellier, à Toulouse, à Périgueux, etc., ces magis-



UN HÔTEL DE VILLE.

Architecture romane. — L'Hôtel de ville de Saint-Antonin (Tarn-et-Garonne).
Photographie des monuments historiques.

L'hôtel de ville, que l'on appelait encore la maison commune, était l'édifice où se réunissaient les magistrats chargés par les bourgeois d'administrer la ville. Les bourgeois des villes du Midi obtinrent de bonne heure de leurs seigneurs la liberté de s'administrer eux-mêmes. La petite ville de Saint-Antonin eut son hôtel de ville dès le douzième siècle. Il fut construit en style roman, caractérisé ici par les courtes colonnes du premier étage et les arcs en plein cintre du second. A gauche, une tour massive et peu élevée, un modeste beffroi.

dait le droit de lui présenter une liste de trois candidats entre lesquels il choisirait le *maire* chargé de les gouverner. Des concessions semblables furent ensuite accordées par les successeurs d'Henri Plantagenet à de nombreuses villes de l'Ouest, dans le Poitou et dans la Guyenne.

La concession de libertés et de franchises devint même un moyen de créer des villes nouvelles. Dans le onzième siècle et le douzième, le roi et les seigneurs se préoccupèrent de tirer un meilleur parti de leurs domaines, de les mettre en valeur, et pour cela ils cherchèrent à y attirer des *immigrants*, comme nous faisons aujourd'hui dans nos colonies.

Ils créèrent donc des *villes neuves*, des *villes franches*, des *bourgs neufs*, des *bastides*, des *sauvetés*. Ces noms se retrouvent encore portés par des villes — Villeneuve-Saint-Georges, Villeneuve-sur-Lot, Villefranche, Bourganeuf, La Bastide-Murat, Sauveterre-de-Guyenne — dans toutes les parties de la France. Pour attirer les habitants dans les villes neuves, les fondateurs garantissaient par une charte, à quiconque s'y établirait, des privilèges analogues à ceux de la Charte de Lorris.

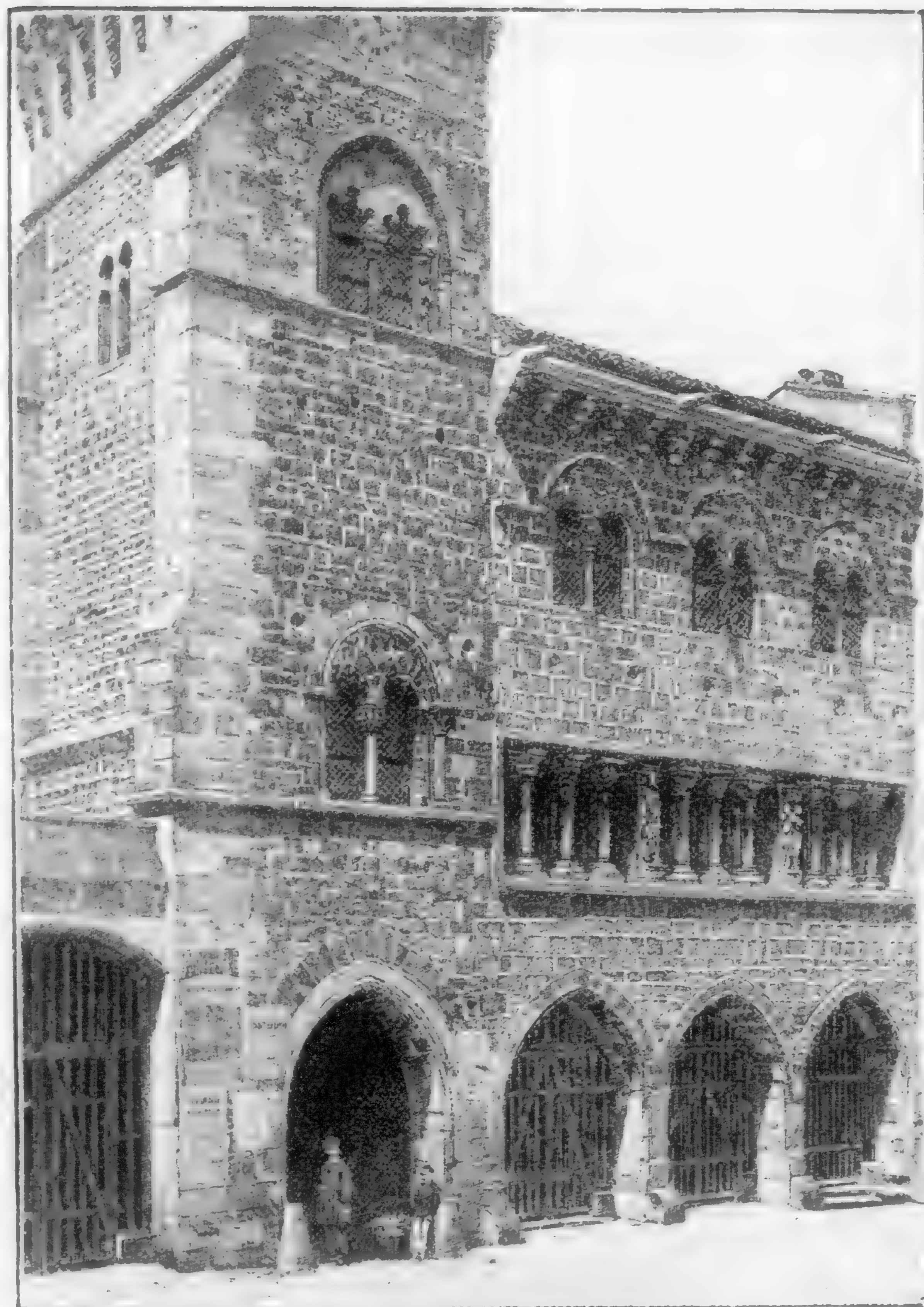
On désigne habituellement, par l'expression *Villes de Bourgeoisie*, les villes qui obtinrent des libertés et des franchises du genre de celles que l'on vient d'énumérer.

LES RÉPUBLIQUES COMMUNALES

Dans certaines régions, en France dans le Languedoc, la Provence et l'ancienne Aquitaine au Midi, dans la Picardie, l'Artois et la Flandre au Nord, là précisément où le commerce était le plus actif et la prospérité la plus grande, les bourgeois obtinrent plus que des garanties contre l'arbitraire seigneurial. Le plus souvent à prix d'argent, quelquefois par de violentes insurrections, ils obtinrent le droit de se gouverner eux-mêmes comme se gouvernaient jadis les citoyens d'Athènes et de Rome; ils constituèrent de véritables républiques, comme firent à peu près à la même époque et à la faveur des luttes entre les papes et les empereurs, les villes du nord de l'Italie.

Ces républiques, on les appela dans le Nord les *communes*; dans le Midi des *municipalités*. En Allemagne ce furent les *villes libres*.

Les bourgeois formaient une assemblée qui élisait les magistrats chargés d'administrer la ville. Dans le Midi, à Marseille, à Arles, à Montpellier, à Toulouse, à Périgueux, etc., ces magis-



UN HÔTEL DE VILLE.

Architecture romane. — L'Hôtel de ville de Saint-Antonin (Tarn-et-Garonne).
Photographie des monuments historiques.

L'hôtel de ville, que l'on appelait encore la maison commune, *était l'édifice où se réunissaient les magistrats chargés par les bourgeois d'administrer la ville. Les bourgeois des villes du Midi obtinrent de bonne heure de leurs seigneurs la liberté de s'administrer eux-mêmes. La petite ville de Saint-Antonin eut son hôtel de ville dès le douzième siècle. Il fut construit en style roman, caractérisé ici par les courtes colonnes du premier étage et les arcs en plein cintre du second. A gauche, une tour massive et peu élevée, un modeste* beffroi.

trats s'appelaient les *consuls*, en souvenir des antiques institutions romaines.

Au Nord, à Saint-Quentin, à Beauvais, à Arras, à Amiens, à Valenciennes, à Lille, à Bruges, à Gand, à Liège, etc., on les appelait les *échevins*. Ils formaient un conseil municipal, présidé par un *maire*.

Consuls et échevins rendaient la justice, percevaient les amendes, levaient les impôts, payaient la redevance fixe due au seigneur, commandaient la milice. Ils se réunissaient et délibéraient dans une maison qui appartenait à tous, la *Maison commune*, ou l'*Hôtel de ville*; les deux expressions ont survécu pour désigner la mairie. Une haute tour fortifiée, véritable donjon de la commune, le *beffroi*, surmontait en général l'Hôtel de ville. Du haut de la plate-forme supérieure un guetteur surveillait les environs et la ville elle-même. Une cloche suspendue dans le beffroi servait à convoquer les bourgeois à l'assemblée ou à les appeler en cas de danger.

La commune avait le droit de guerre et de paix; elle avait son armée, sa *milice*, sa bannière, ses armoiries, son sceau. Il arriva même qu'elle eut des vassaux. Elle était en somme un véritable seigneur féodal, et ses bourgeois formaient, pour ainsi dire, un *noble collectif*.

LES CAPÉTIENS ET LES COMMUNES

Pendant longtemps on a cru que les Capétiens s'étaient montrés particulièrement favorables au mouvement communal et qu'ils avaient soutenu les bourgeois contre les seigneurs. On avait même surnommé Louis le Gros le *Père des Communes*. C'est une opinion tout à fait inexacte. A Laon, par exemple, Louis le Gros, moyennant finances, garantit la charte; moyennant finances, il la laissa abolir.

Sur leurs domaines les Capétiens ont toujours sévèrement réprimé toute tentative pour leur arracher une charte. En 1177, comme Louis le Jeune traversait Orléans, quelques bourgeois crièrent *Commune*! sur son passage. Louis les fit saisir et mettre à mort. Le seul des rois capétiens qui ait réellement protégé les communes fut Philippe Auguste. Il les protégea parce qu'il les trouva déjà solidement établies dans les pays nouvellement conquis par lui, au Nord dans l'Artois et le Vermandois, où les communes avec leurs milices lui fournirent des troupes d'infanterie; à l'Ouest en Normandie,



BEFFROI ET HÔTEL DE VILLE.
Architecture ogivale. — Beffroi de Bruges. — D'après une photographie.

Au nord de la France, et particulièrement dans la Flandre, aujourd'hui belge mais alors française, les bourgeois enrichis par le commerce réussirent au douzième et au treizième siècle à faire de leurs villes de véritables républiques. L'importance des monuments qu'ils construisirent, spécialement les hôtels de ville et les beffrois, suffit à prouver leur richesse. Bruges fut l'une des cités les plus commerçantes de la Flandre pendant tout le Moyen Age. Son beffroi, magnifique tour de 107 mètres de hauteur, est de style ogival ou français caractérisé par les arcades pointues des fenêtres. Le beffroi était comme le donjon des communes : il a des créneaux et des mâchicoulis comme une citadelle. Il renfermait la cloche qui appelait les citoyens à l'assemblée ou aux armes.

trats s'appelaient les *consuls*, en souvenir des antiques institutions romaines.

Au Nord, à Saint-Quentin, à Beauvais, à Arras, à Amiens, à Valenciennes, à Lille, à Bruges, à Gand, à Liège, etc., on les appelait les *échevins*. Ils formaient un conseil municipal, présidé par un *maire*.

Consuls et échevins rendaient la justice, percevaient les amendes, levaient les impôts, payaient la redevance fixe due au seigneur, commandaient la milice. Ils se réunissaient et délibéraient dans une maison qui appartenait à tous, la *Maison commune*, ou l'*Hôtel de ville*; les deux expressions ont survécu pour désigner la mairie. Une haute tour fortifiée, véritable donjon de la commune, le *beffroi*, surmontait en général l'Hôtel de ville. Du haut de la plate-forme supérieure un guetteur surveillait les environs et la ville elle-même. Une cloche suspendue dans le beffroi servait à convoquer les bourgeois à l'assemblée ou à les appeler en cas de danger.

La commune avait le droit de guerre et de paix; elle avait son armée, sa *milice*, sa bannière, ses armoiries, son sceau. Il arriva même qu'elle eut des vassaux. Elle était en somme un véritable seigneur féodal, et ses bourgeois formaient, pour ainsi dire, un *noble collectif*.

LES CAPÉTIENS ET LES COMMUNES

Pendant longtemps on a cru que les Capétiens s'étaient montrés particulièrement favorables au mouvement communal et qu'ils avaient soutenu les bourgeois contre les seigneurs. On avait même surnommé Louis le Gros le *Père des Communes*. C'est une opinion tout à fait inexacte. A Laon, par exemple, Louis le Gros, moyennant finances, garantit la charte; moyennant finances, il la laissa abolir.

Sur leurs domaines les Capétiens ont toujours sévèrement réprimé toute tentative pour leur arracher une charte. En 1177, comme Louis le Jeune traversait Orléans, quelques bourgeois crièrent *Commune*! sur son passage. Louis les fit saisir et mettre à mort. Le seul des rois capétiens qui ait réellement protégé les communes fut Philippe Auguste. Il les protégea parce qu'il les trouva déjà solidement établies dans les pays nouvellement conquis par lui, au Nord dans l'Artois et le Vermandois, où les communes avec leurs milices lui fournirent des troupes d'infanterie; à l'Ouest en Normandie,



BEFFROI ET HÔTEL DE VILLE.

Architecture ogivale. — Beffroi de Bruges. — D'après une photographie.

Au nord de la France, et particulièrement dans la Flandre, aujourd'hui belge mais alors française, les bourgeois enrichis par le commerce réussirent au douzième et au treizième siècle à faire de leurs villes de véritables républiques. L'importance des monuments qu'ils construisirent, spécialement les hôtels de ville et les beffrois, suffit à prouver leur richesse. Bruges fut l'une des cités les plus commerçantes de la Flandre pendant tout le Moyen Age. Son beffroi, magnifique tour de 107 mètres de hauteur, est de style ogival ou français caractérisé par les arcades pointues des fenêtres. Le beffroi était comme le donjon des communes : il a des créneaux et des mâchicoulis comme une citadelle. Il renfermait la cloche qui appelait les citoyens à l'assemblée ou aux armes.

où, pour s'attacher ses nouveaux sujets, il continua la politique des Plantagenets.

Mais les Capétiens s'appliquèrent à se soumettre les communes et les villes libres comme ils s'appliquaient à se soumettre les seigneurs. Dès le temps de Philippe Auguste, il était posé en principe que toutes les communes, même celles qui avaient un seigneur, relevaient directement du roi. Saint Louis exerça un contrôle rigoureux sur leur administration financière. Cette administration était souvent médiocre : cela servit de prétexte aux rois, en particulier à Philippe le Bel, pour s'introduire dans le gouvernement des communes et leur enlever leurs libertés politiques. A la fin de la dynastie capétienne, il ne restait plus de communes pleinement indépendantes, sauf en Flandre.

II

LA VIE URBAINE

L'INDUSTRIE AU MOYEN AGE

La sécurité qu'assuraient aux habitants des villes les franchises garanties par les chartes eut pour résultat au douzième, et surtout au treizième et au quatorzième siècle, un redoublement d'activité et profita à l'industrie et au commerce.

L'industrie au Moyen Age n'était pas libre, comme de nos jours. Dans chaque ville, tous les artisans de même métier ou de même industrie étaient groupés et formaient un corps de métier ou ***corporation***. La corporation était une sorte de *syndicat*, mais avec cette différence que l'ouvrier aujourd'hui est libre de s'affilier ou non au syndicat, tandis que l'artisan du Moyen Age ne pouvait exercer son métier s'il n'appartenait pas à la corporation.

La corporation formait une société de *secours mutuels* qui venait en aide aux orphelins et aux vieux ouvriers de la corporation. Elle avait une *caisse* alimentée par les cotisations de ses membres. Elle avait une *bannière* qu'on portait déployée dans les cérémonies publiques, les fêtes, les processions et aussi quand on s'en allait en guerre. La corporation formait une association religieuse, une *confrérie*; elle avait son *patron* ou sa patronne, c'est-à-dire son protecteur au ciel, choisi parmi les saints ou les

saintes qui, d'après la tradition, avaient exercé le métier : saint Crépin pour les cordonniers, saint Joseph pour les charpentiers, saint Pierre pour les boulangers, etc. L'image du patron figurait sur la bannière, et la corporation entretenait sa chapelle à l'église. La corporation avait ses chefs élus, les *jurés*, ou *syndics*, ou *prud'hommes*. Elle avait enfin ses règlements ou *coutumes* qui déterminaient les conditions du travail. Les jurés condamnaient à l'amende ceux qui avaient violé les règlements, par exemple le cordier qui avait mis du lin dans une corde de chanvre, ou le coutelier qui avait mis des ornements d'argent à des manches de couteaux en os.

Pour entrer dans le métier, il fallait d'abord être *apprenti*. La durée de l'apprentissage était fixée par les règlements. L'apprenti était logé et nourri chez le *maître*, c'est-à-dire chez son patron. D'apprenti on devenait *compagnon*, c'est-à-dire ouvrier. A partir du quatorzième siècle, l'usage s'établit que le compagnon fit son « tour de France » et s'en fût de ville en ville pour se perfectionner dans le métier. Le compagnon habitait souvent chez le patron et mangeait à sa table. Il pouvait devenir *maître* et avoir à son tour un atelier à lui et des ouvriers, quand il avait passé un examen devant les jurés et fabriqué ce que l'on appelait le *chef-d'œuvre*, c'est-à-dire quelque pièce du métier.

LE COMMERCE

Le commerce, c'est-à-dire l'échange des produits de ville à ville, de pays à pays, était fait par les *marchands*. Les principaux éléments du commerce furent d'abord les produits rares, ceux qu'il fallait tirer du dehors, de l'Orient en particulier, et qu'apportaient par la Méditerranée les navires des Italiens, Vénitiens ou Génois. C'étaient les étoffes précieuses, comme les soies; puis les épices, le poivre en particulier, dont on faisait une grande consommation — on en mettait jusque dans le vin — ; les parfums, les fourrures. Ces marchandises, sous un petit volume, représentaient un très gros prix et permettaient des bénéfices assez grands pour que l'on courût tous les risques du métier.

Car le métier de marchand fut périlleux entre tous pendant la plus grande partie du Moyen Age. Il y avait à redouter les brigands et les seigneurs, à craindre de voir piller ses marchandises et d'être soi-même mis à rançon. Les seigneurs vendaient bien des *sauf-conduits*, c'est-à-dire la permission de traverser leurs terres en toute sécurité, mais on n'était jamais certain que

l'engagement pris serait respecté. Aussi les marchands voyageaient-ils par troupes et armés, en véritables *caravanes*, comme on fait aujourd'hui dans les régions sauvages de l'Afrique.

Le commerce était en outre entravé par les innombrables droits que les marchandises devaient acquitter en route, droits pour entrer, droits pour sortir, droits à chaque seigneurie, à chaque ville, à chaque pont, souvent à chaque gué. Des marchandises envoyées de Roanne sur la Loire à Nantes payaient entre ces deux villes soixante-quatorze fois des droits.

LES FOIRES

En raison de la difficulté des communications, il était nécessaire de pouvoir s'approvisionner pour une longue période : de là les *foires*. Disparues aujourd'hui partout où les chemins de fer se sont multipliés, elles subsistent dans les pays où les transports sont longs et difficiles, à la frontière de l'Asie et de la Russie par exemple, à Nijni-Novogorod. Les marchands, venus un peu de tous les pays, se réunissaient à des dates fixes à certains endroits, et y apportaient leurs marchandises en grande quantité. Les foires les plus importantes en France se tenaient en Champagne. La Champagne était en effet dans le voisinage immédiat de la grande route de commerce que le Rhône et le Rhin formaient entre les pays du Nord et ceux de la Méditerranée. Italiens, Provençaux, même des *mécréants*, c'est-à-dire des musulmans, apportant les produits de l'Orient, Flamands apportant les draps qu'ils excellaient à fabriquer, se rencontraient six fois par an, soit à *Provins*, soit surtout à *Troyes*. La guerre de Cent ans amena la ruine des foires champenoises, et les Italiens allèrent chercher les draps directement en Flandre, par mer à *Bruges*.



SCEAU DES MARCHANDS DE L'EAU DE PARIS.

Pour mieux se défendre les marchands formaient des associations ou hanses. En France, la plus puissante fut celle des marchands de l'eau de Paris, qui avait le monopole des transports sur la Seine de Montereau à Mantes. Les armes de la hanse, un vaisseau, sont encore aujourd'hui les armes de la ville de Paris.

Ces grands rendez-vous du commerce duraient plusieurs semaines; les acheteurs y venaient par milliers. On n'y venait pas seulement pour ses affaires, on pouvait aussi s'y divertir : jongleurs et acrobates dressaient leurs tréteaux près des boutiques des marchands. Avec leurs foules grouillantes, de tous costumes et de tous pays, avec l'abondance et la variété des produits mis en vente, ces foires étaient comme les expositions universelles du Moyen Age.

L'ASPECT DES VILLES

Les villes au Moyen Age étaient closes de murailles. Le terrain enfermé entre les remparts était de petite étendue; mais tout le monde tenait à s'y loger pour être à l'abri des coups de main. On était donc obligé de ne pas perdre un centimètre du sol et l'on construisait les maisons les unes sur les autres; on en construisait jusque sur les ponts dans les villes traversées par une rivière, comme Paris. On ne laissait pour les rues que l'espace le plus restreint possible.



ASPECT D'UNE VILLE AU QUINZIÈME SIÈCLE.
D'après une miniature à la Bibliothèque nationale.

Les villes du Moyen Age étaient de loin très pittoresques avec leur enceinte crénelée, leurs nombreuses tours, les pointes de leurs clochers et leurs toitures aux formes aiguës. Cette miniature, qui est un charmant petit tableau, finement dessiné et d'un coloris harmonieux, montre un roi de France recevant une reine d'Angleterre. Elle fait connaître les costumes du quinzième siècle.

l'engagement pris serait respecté. Aussi les marchands voyageaient-ils par troupes et armés, en véritables *caravanes*, comme on fait aujourd'hui dans les régions sauvages de l'Afrique.

Le commerce était en outre entravé par les innombrables droits que les marchandises devaient acquitter en route, droits pour entrer, droits pour sortir, droits à chaque seigneurie, à chaque ville, à chaque pont, souvent à chaque gué. Des marchandises envoyées de Roanne sur la Loire à Nantes payaient entre ces deux villes soixante-quatorze fois des droits.

LES FOIRES

En raison de la difficulté des communications, il était nécessaire de pouvoir s'approvisionner pour une longue période : de là les *foires*. Disparues aujourd'hui partout où les chemins de fer se sont multipliés, elles subsistent dans les pays où les transports sont longs et difficiles, à la frontière de l'Asie et de la Russie par exemple, à Nijni-Novogorod. Les marchands, venus un peu de tous les pays, se réunissaient à des dates fixes à certains endroits, et y apportaient leurs marchandises en grande quantité. Les foires les plus importantes en France se tenaient en Champagne. La Champagne était en effet dans le voisinage immédiat de la grande route de commerce que le Rhône et le Rhin formaient entre les pays du Nord et ceux de la Méditerranée. Italiens, Provençaux, même des *mécréants*, c'est-à-dire des musulmans, apportant les produits de l'Orient, Flamands apportant les draps qu'ils excellaient à fabriquer, se rencontraient six fois par an, soit à *Provins*, soit surtout à *Troyes*. La guerre de Cent ans amena la ruine des foires champenoises, et les Italiens allèrent chercher les draps directement en Flandre, par mer à *Bruges*.



SCEAU DES MARCHANDS DE L'EAU DE PARIS.

Pour mieux se défendre les marchands formaient des associations ou hanses. En France, la plus puissante fut celle des marchands de l'eau de Paris, qui avait le monopole des transports sur la Seine de Montereau à Mantes. Les armes de la hanse, un vaisseau, sont encore aujourd'hui les armes de la ville de Paris.

Ces grands rendez-vous du commerce duraient plusieurs semaines; les acheteurs y venaient par milliers. On n'y venait pas seulement pour ses affaires, on pouvait aussi s'y divertir : jongleurs et acrobates dressaient leurs tréteaux près des boutiques des marchands. Avec leurs foules grouillantes, de tous costumes et de tous pays, avec l'abondance et la variété des produits mis en vente, ces foires étaient comme les expositions universelles du Moyen Age.

L'ASPECT DES VILLES

Les villes au Moyen Age étaient closes de murailles. Le terrain enfermé entre les remparts était de petite étendue; mais tout le monde tenait à s'y loger pour être à l'abri des coups de main. On était donc obligé de ne pas perdre un centimètre du sol et l'on construisait les maisons les unes sur les autres; on en construisait jusque sur les ponts dans les villes traversées par une rivière, comme Paris. On ne laissait pour les rues que l'espace le plus restreint possible.



ASPECT D'UNE VILLE AU QUINZIEME SIÈCLE.
D'après une miniature à la Bibliothèque nationale.

Les villes du Moyen Age étaient de loin très pittoresques avec leur enceinte crénelée, leurs nombreuses tours, les pointes de leurs clochers et leurs toitures aux formes aiguës. Cette miniature, qui est un charmant petit tableau, finement dessiné et d'un coloris harmonieux, montre un roi de France recevant une reine d'Angleterre. Elle fait connaître les costumes du quinzième siècle.

Aussi n'étaient-elles presque toutes que des ruelles obscures, tortueuses et sales.



UNE MAISON DU MOYEN AGE.
Dans la Grande Rue, à Lisieux. — Photographie Neurdein.

La charpente est visible du haut en bas de la maison. Le premier fait saillie sur le rez-de-chaussée. Le toit déborde sur la façade qu'il abrite comme les bords d'un chapeau. La partie triangulaire, à droite, est le pignon. Le haut de la maison est couvert d'ardoises, comme le toit, pour protéger le mur contre la pluie. La maison grecque ou romaine, construite dans des pays où la pluie est rare et la neige inconnue, se terminait par une terrasse. Sous nos climats il faut des toits très inclinés pour permettre l'écoulement rapide de l'eau et de la neige qui, accumulées, pourraient écraser la toiture. Le rez-de-chaussee est occupé par un magasin comme au Moyen Age. A gauche, sous une fenêtre, l'entrée de la cave.

Elles étaient obscures parce que, au contraire des nôtres, les maisons allaient s'élargissant du rez-de-chaussée au grenier.

Chaque étage faisait saillie au-dessus de l'étage inférieur; le toit très pointu et très en pente, pour permettre le rapide écoulement de la pluie et de la neige, débordait à son tour sur la façade, comme les bords d'un large chapeau; en sorte que les maisons des deux côtés d'une rue se rejoignaient par la toiture.



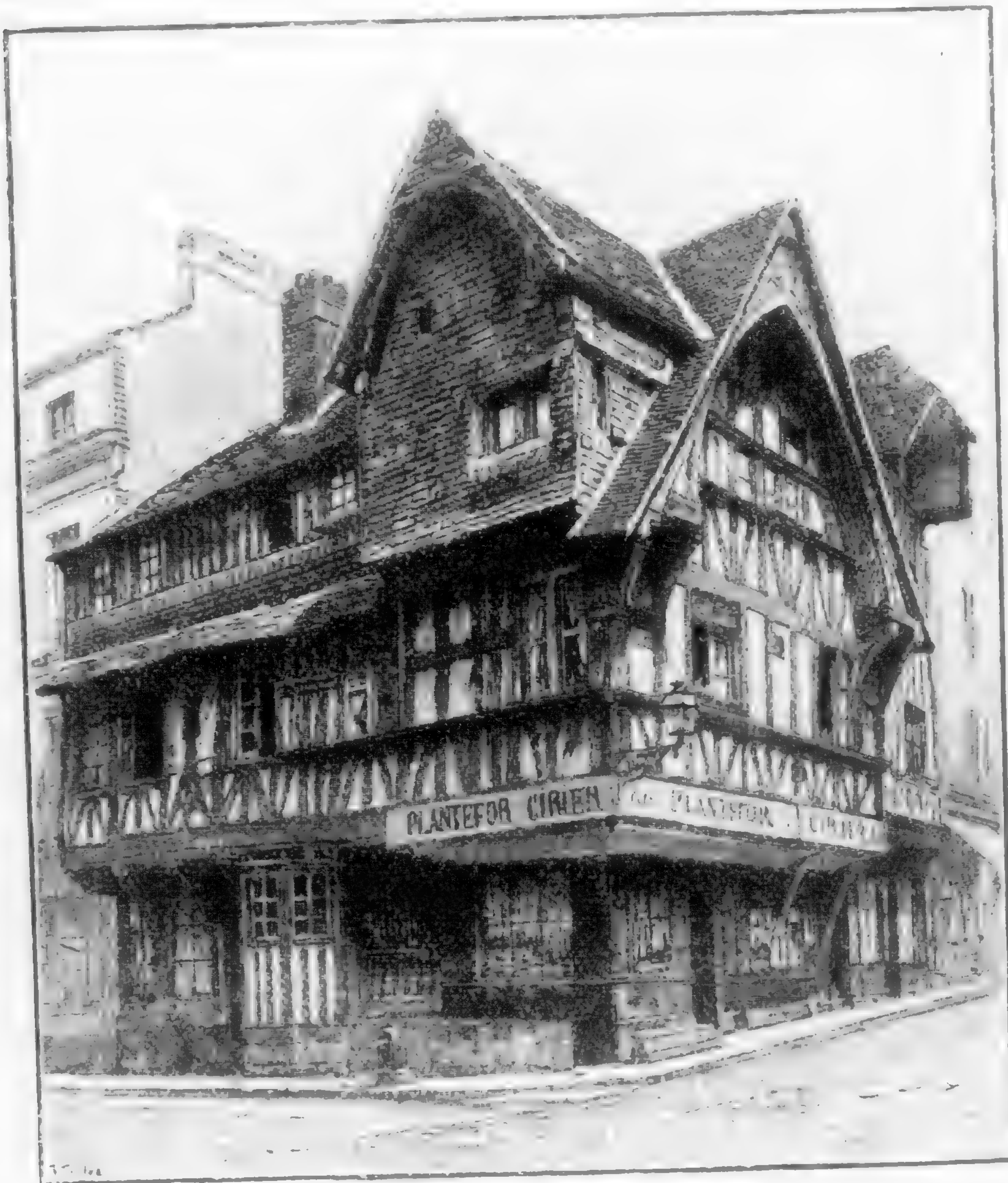
UN PALAIS DU QUINZIÈME SIÈCLE. — ARCHITECTURE OGIVALE.
Façade de l'hôtel Jacques Cœur, à Bourges. — Photographie Neurdein.

A partir du treizième siècle, les villes s'embellissent. On appela hôtels *les belles maisons construites en pierre. Elles étaient de style ogival, avec des fenêtres à arc brisé. Au quinzième siècle, apparaissent les fenêtres carrées divisées en quatre parties par des croisillons de pierre ou* meneaux. *L'hôtel Jacques Cœur, aujourd'hui le Palais de Justice de Bourges, fut construit sous le règne de Charles VII.*

Elles étaient tortueuses, parce que l'on n'avait aucun souci de ce que nous appelons l'alignement et que chacun construisait sa maison comme il lui plaisait.

Elles étaient sales, parce qu'il n'y avait d'autre égout que le ruisseau du milieu de la rue; on y laissait couler le sang des animaux tués par les bouchers, et l'on y déversait toutes les ordures. Nul ne s'occupait de les enlever, si ce n'est les porcs qui s'y vautraient en liberté et assuraient le service de la voirie, comme aujourd'hui les chiens dans les villes turques. Point de pavé, pas de trottoir, aucun éclairage. Quand on voulait sortir

Aussi n'étaient-elles presque toutes que des ruelles obscures, tortueuses et sales.



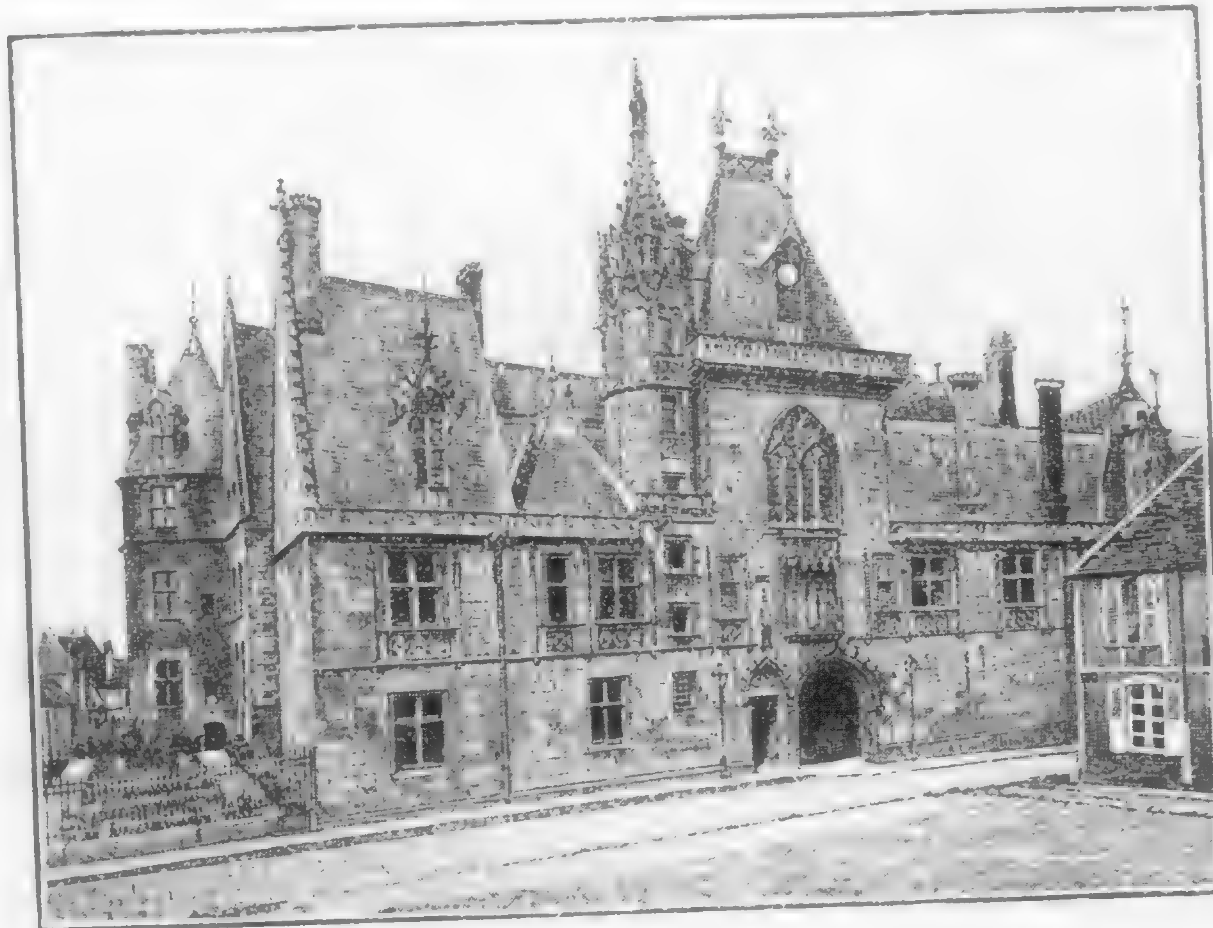
UNE MAISON DU MOYEN AGE.

Dans la Grande Rue, à Lisieux. — Photographie Neurdein.

La charpente est visible du haut en bas de la maison. Le premier fait saillie sur le rez-de-chaussée. Le toit déborde sur la façade qu'il abrite comme les bords d'un chapeau. La partie triangulaire, à droite, est le pignon. Le haut de la maison est couvert d'ardoises, comme le toit, pour protéger le mur contre la pluie. La maison grecque ou romaine, construite dans des pays où la pluie est rare et la neige inconnue, se terminait par une terrasse. Sous nos climats il faut des toits très inclinés pour permettre l'écoulement rapide de l'eau et de la neige qui, accumulées, pourraient écraser la toiture. Le rez-de-chaussée est occupé par un magasin comme au Moyen Age. A gauche, sous une fenêtre, l'entrée de la cave.

Elles étaient obscures parce que, au contraire des nôtres, les maisons allaient s'élargissant du rez-de-chaussée au grenier.

Chaque étage faisait saillie au-dessus de l'étage inférieur; le toit très pointu et très en pente, pour permettre le rapide écoulement de la pluie et de la neige, débordait à son tour sur la façade, comme les bords d'un large chapeau; en sorte que les maisons des deux côtés d'une rue se rejoignaient par la toiture.



UN PALAIS DU QUINZIÈME SIÈCLE. — ARCHITECTURE OGIVALE.

Façade de l'hôtel Jacques Cœur, à Bourges. — Photographie Neurdein.

A partir du treizième siècle, les villes s'embellissent. On appela hôtels *les belles maisons construites en pierre. Elles étaient de style ogival, avec des fenêtres à arc brisé. Au quinzième siècle, apparaissent les fenêtres carrées divisées en quatre parties par des croisillons de pierre ou* meneaux. *L'hôtel Jacques Cœur, aujourd'hui le Palais de Justice de Bourges, fut construit sous le règne de Charles VII.*

Elles étaient tortueuses, parce que l'on n'avait aucun souci de ce que nous appelons l'alignement et que chacun construisait sa maison comme il lui plaisait.

Elles étaient sales, parce qu'il n'y avait d'autre égout que le ruisseau du milieu de la rue; on y laissait couler le sang des animaux tués par les bouchers, et l'on y déversait toutes les ordures. Nul ne s'occupait de les enlever, si ce n'est les porcs qui s'y vautraient en liberté et assuraient le service de la voirie, comme aujourd'hui les chiens dans les villes turques. Point de pavé, pas de trottoir, aucun éclairage. Quand on voulait sortir

le soir, il fallait prendre torche ou lanterne; encore n'était-il pas facile de circuler; car dès la nuit tombante l'on tendait de lourdes chaînes en travers des rues.

LES INCENDIES LA PESTE

Deux fléaux terribles menaçaient les villes : les incendies et la peste.

La plupart des maisons étaient en bois; souvent les toitures même, ainsi que cela se pratique encore dans les châlets suisses, étaient faites de planchettes disposées comme des ardoises. Serrées comme l'étaient les maisons, quand le feu prenait dans l'une d'elles, le quartier tout entier, parfois la ville entière étaient perdus. Il n'y avait alors ni pompiers, ni pompes, et le plus souvent il fallait puiser l'eau seau par seau dans des puits. Aussi prenait-on des mesures rigoureuses pour restreindre les dangers d'incendie. Il était interdit aux ouvriers de travailler à la lumière. A huit ou neuf heures le soir, la cloche du beffroi ou des églises sonnait le *couvre-feu*. Il fallait aussitôt éteindre toute lumière; à peine pouvait-on conserver quelques braises enterrées sous la cendre, précaution nécessaire pour avoir du feu le lendemain; car on ne connaissait pas les allumettes. Malgré ces mesures de prudence, les catastrophes étaient fréquentes. En vingt-cinq ans, de 1200 à 1225, la ville de Rouen brûla six fois.

La malpropreté des rues favorisait le développement rapide des épidémies. Dès les premières chaleurs la puanteur devenait intolérable. Philippe Auguste, prenant le frais à une fenêtre de son palais, faillit s'évanouir, tant étaient horribles les exhalaisons des flaques de fange qu'une voiture en passant venait de troubler.

A l'infection des ruisseaux s'ajoutait l'infection des cimetières. Ils étaient établis en pleine ville, sans muraille pour les enclore, même à Paris, que l'on disait pourtant dès le douzième siècle « la plus belle ville du monde ». On circulait à travers comme sur des places publiques; on tenait même des marchés parmi les tombes.

Quand la *peste* ou *feu sacré* s'abattait sur une ville, elle tuait les habitants par milliers. La *peste noire* de 1348, pendant la guerre de Cent ans, enleva, au dire des contemporains, un tiers de la population. Une autre épidémie, en 1418, en trois mois, de fin septembre à la Noël, tua, dit-on, à Paris seulement plus de cent mille personnes.

Cependant, à partir du treizième siècle, l'aménagement des

villes commença à s'améliorer. A Paris, par exemple, Philippe Auguste fit clore de murs les cimetières, paver les rues et construire des fontaines qui distribuaient de l'eau de source amenée des collines voisines. Les maisons de bois firent place peu à peu aux maisons de pierre.

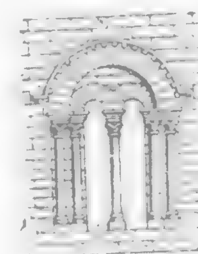
III

LES MONUMENTS

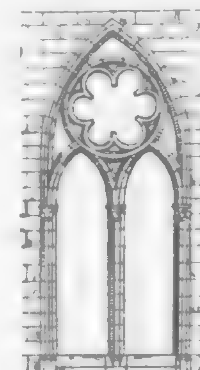
LES ÉGLISES

Les villes malpropres et obscures eurent cependant pour la plupart d'importants et d'admirables monuments : leurs monuments religieux, leurs *églises*.

Pour comprendre, au milieu de la misère des maisons du Moyen Age, la splendeur des églises, il faut se rappeler qu'elles furent l'œuvre d'hommes de foi ardente, profondément convaincus que dans l'église, au fond du Tabernacle, Dieu lui-même habite invisible mais toujours présent, qu'ils construisent littéralement la *maison de Dieu* : cette maison, on ne saurait jamais la faire assez belle. Tous les arts doivent contribuer à sa splendeur. Chaque église devient de la sorte à elle seule un *musée complet*. Architectes, sculpteurs, peintres, orfèvres collaborent à l'œuvre, chacun s'efforçant de se surpasser lui-même et de donner le meilleur de son talent comme un hommage à Dieu, au Père, au Créateur, au Rédempteur. Michelet a justement appelé nos cathédrales du Moyen Age de *splendides actes de foi*. Elles sont ce que l'art de ces temps-là a produit de plus beau, et elles le résument tout entier.



ARC EN PLEIN CINTRE.



ARC BRISÉ.

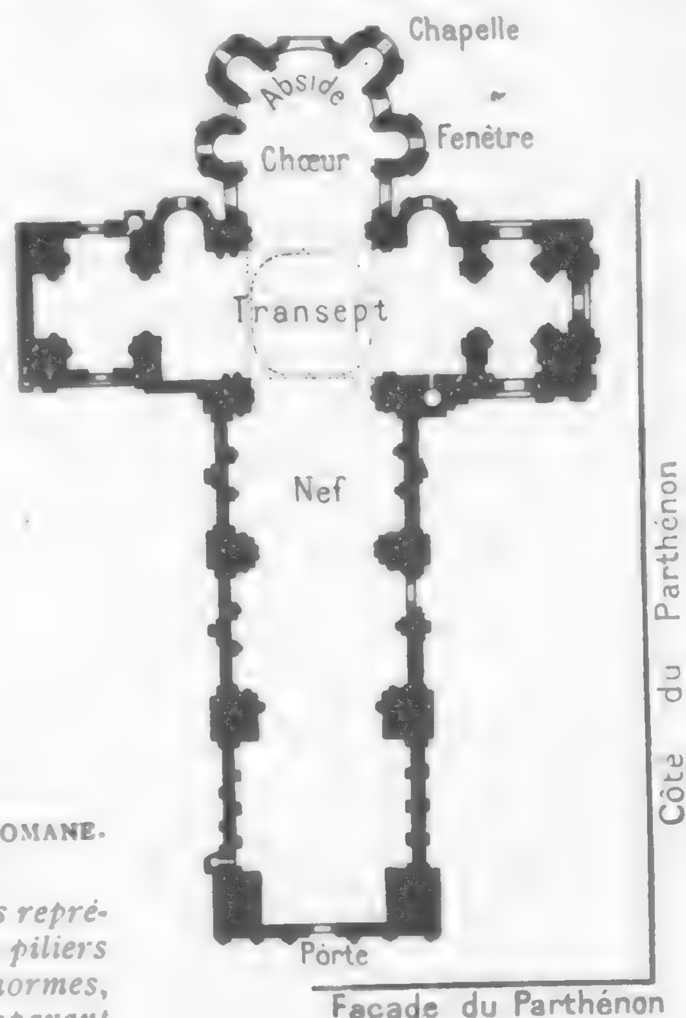
L'arc en plein cintre ayant la forme d'un demi-cercle est caractéristique du style roman. — *L'arc brisé, ou arc* ogif, *est caractéristique du style* français, *ou style* ogival, *improprement appelé gothique. Les fenêtres ont la forme d'un fer de lance.*

LE PLAN D'UNE ÉGLISE

Primitivement les églises chrétiennes furent construites sur le modèle des *basiliques*, c'est-à-dire des grandes halles qui servaient aux Romains de palais de justice ou de bourse de commerce. Elles avaient donc la forme d'une longue galerie dont une extrémité se terminait en demi-cercle et dont la toiture était soutenue par des colonnes. La partie en demi-cercle s'appelait l'*abside* : elle était réservée au clergé; en avant, dans une partie appelée *chœur*, était placé l'*autel* en forme de tombeau. Il n'y en avait qu'un seul dans toute l'église. Les Grecs ont gardé cet usage.



COUPE D'UNE TRAVÉE D'ÉGLISE ROMANE.
Cathédrale d'Angoulême.

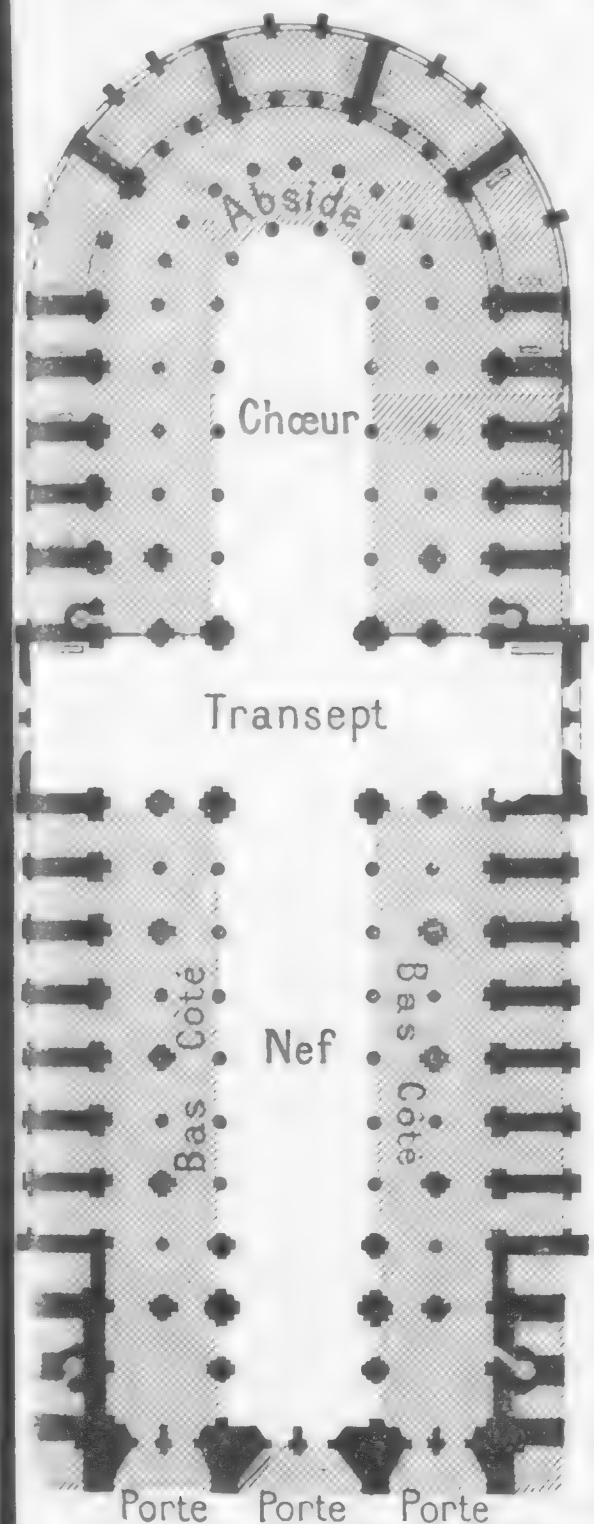


PLAN D'UNE ÉGLISE ROMANE.
Cathédrale d'Angoulême.

Sur le plan, les parties noires représentent les murs et les piliers. Les piliers dans l'architecture romane sont énormes, on s'en rendra compte en comparant avec les points noirs qui à la page suivante, dans le plan de Notre-Dame de Paris, — architecture ogivale, — représentent aussi les piliers. A droite du plan on a représenté par deux traits deux côtés du Parthénon, sa largeur et sa longueur, à la même échelle que l'église d'Angoulême et que Notre-Dame de Paris. La coupe est faite sur le côté gauche, du 2e au 3e pilier. Elle est à la même échelle que la coupe de Notre-Dame de Paris, donnée à la page suivante. Les arcs des fenêtres et de voûtes sont en plein cintre.

Le reste de la galerie s'appelait le *vaisseau* ou la *nef*, en raison de la similitude que présentait la toiture avec la quille d'un navire renversé. La nef était elle-même divisée en trois parties par les rangées de colonnes : au centre la nef proprement dite; à droite et à gauche les *bas côtés*. C'était dans la nef que se plaçaient les fidèles. Dans le cours du Moyen Age, peut être avant le règne de Charlemagne, on ajouta à la galerie primitive, entre le chœur et la nef, une galerie transversale ou *transept*. Les églises eurent dès lors la *forme d'une croix*.

L'entrée de l'église fut placée au bas de la nef, directement en face du maître-autel. On la fit très haute et très ornementée; ce fut le *portail*, souvent encadré de deux *tours* et précédé d'un petit abri ou *porche*. Quand on eut construit le transept, on ouvrait des portes ou des *portails latéraux* à chaque extrémité des bras de la croix. Les cloches furent suspendues dans une tour que l'on appela *clocher* ou *campanile*, qui d'abord complètement isolé de l'église, comme on le voit à Saint-Marc à Venise, fut ensuite rattaché au monument lui-même. Enfin l'on réserva devant le portail de l'église une place appelée le *parvis*.



PLAN D'UNE ÉGLISE OGIVALE.
Norte-Dame de Paris.

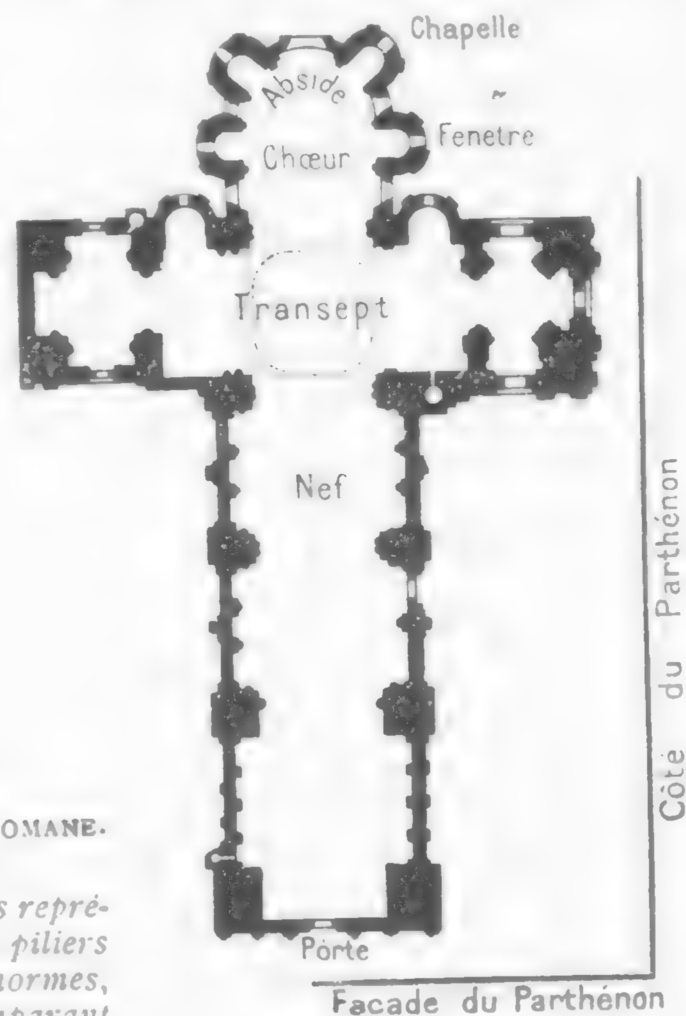


COUPE D'UNE ÉGLISE OGIVALE.
Notre-Dame de Paris.

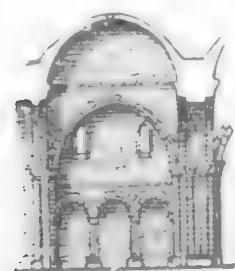
On a laissé en blanc la nef *et le* transept, *qui forment une croix. On a couvert de hachures les* bas côtés. *Les points noirs sont les piliers; les barres noires, les contreforts. Notre-Dame mesure 130 mètres de long et 48 mètres de large. Le Parthénon 70 et 30. La nef a 34 mètres de haut. Le fronton du Parthénon monte à 17 mètres. — Dans la coupe, faite à la hauteur du transept, exactement à l'échelle du plan, on a grisé tout ce qui est l'intérieur de l'Eglise. Comparer la coupe de Notre-Dame et celle de la cathédrale d'Angoulême : elles sont à la même échelle.*

LE PLAN D'UNE ÉGLISE

Primitivement les églises chrétiennes furent construites sur le modèle des *basiliques*, c'est-à-dire des grandes halles qui servaient aux Romains de palais de justice ou de bourse de commerce. Elles avaient donc la forme d'une longue galerie dont une extrémité se terminait en demi-cercle et dont la toiture était soutenue par des colonnes. La partie en demi-cercle s'appelait l'*abside* : elle était réservée au clergé; en avant, dans une partie appelée *chœur*, était placé l'*autel* en forme de tombeau. Il n'y en avait qu'un seul dans toute l'église. Les Grecs ont gardé cet usage.



PLAN D'UNE ÉGLISE ROMANE.
Cathédrale d'Angoulême.

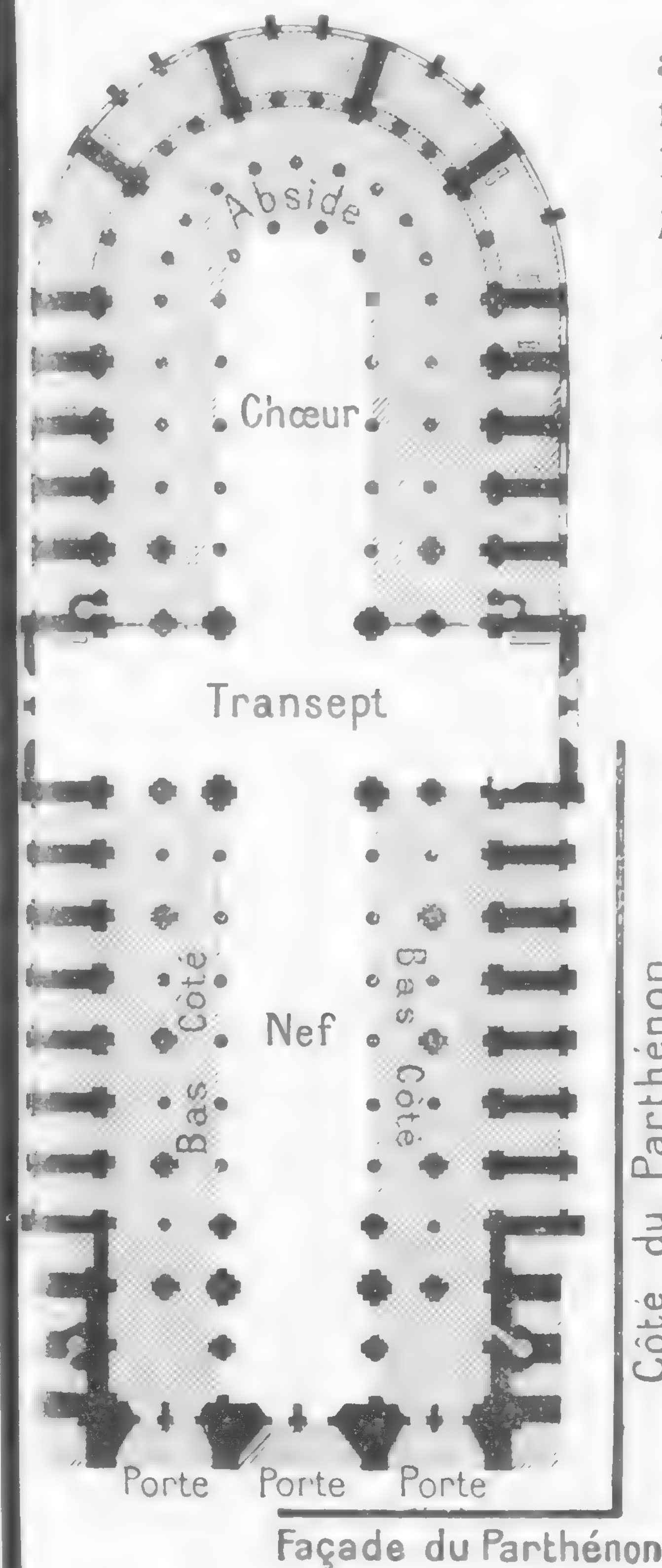


COUPE D'UNE TRAVÉE D'ÉGLISE ROMANE.
Cathédrale d'Angoulême.

Sur le plan, les parties noires représentent les murs et les piliers. Les piliers dans l'architecture romane sont énormes, on s'en rendra compte en comparant avec les points noirs qui à la page suivante, dans le plan de Notre-Dame de Paris, — architecture ogivale, — représentent aussi les piliers. A droite du plan on a représenté par deux traits deux côtés du Parthénon, sa largeur et sa longueur, à la même échelle que l'église d'Angoulême et que Notre-Dame de Paris. La coupe est faite sur le côté gauche, du 2e au 3e pilier. Elle est à la même échelle que la coupe de Notre-Dame de Paris, donnée à la page suivante. Les arcs des fenêtres et de voûtes sont en plein cintre.

Le reste de la galerie s'appelait le *vaisseau* ou la *nef*, en raison de la similitude que présentait la toiture avec la quille d'un navire renversé. La nef était elle-même divisée en trois parties par les rangées de colonnes : au centre la nef proprement dite; à droite et à gauche les *bas côtés*. C'était dans la nef que se plaçaient les fidèles. Dans le cours du Moyen Age, peut être avant le règne de Charlemagne, on ajouta à la galerie primitive, entre le chœur et la nef, une galerie transversale ou *transept*. Les églises eurent dès lors la *forme d'une croix*.

L'entrée de l'église fut placée au bas de la nef, directement en face du maître-autel. On la fit très haute et très ornementée; ce fut le *portail*, souvent encadré de deux *tours* et précédé d'un petit abri ou *porche*. Quand on eut construit le transept, on ouvrait des portes ou des *portails latéraux* à chaque extrémité des bras de la croix. Les cloches furent suspendues dans une tour que l'on appela *clocher* ou *campanile*, qui d'abord complètement isolé de l'église, comme on le voit à Saint-Marc à Venise, fut ensuite rattaché au monument lui-même. Enfin l'on réserva devant le portail de l'église une place appelée le *parvis*.



PLAN D'UNE ÉGLISE OGIVALE.
Norte-Dame de Paris.



COUPE D'UNE ÉGLISE OGIVALE.
Notre-Dame de Paris.

On a laissé en blanc la nef *et le* transept, *qui forment une croix. On a couvert de hachures les* bas côtés. *Les points noirs sont les piliers; les barres noires, les contreforts. Notre-Dame mesure 130 mètres de long et 48 mètres de large. Le Parthénon 70 et 30. La nef a 34 mètres de haut. Le fronton du Parthénon monte à 17 mètres. — Dans la coupe, faite à la hauteur du transept, exactement à l'échelle du plan, on a grisé tout ce qui est l'intérieur de l'Eglise. Comparer la coupe de Notre-Dame et celle de la cathédrale d'Angoulême : elles sont à la même échelle.*

L'ART ROMAN ET L'ART FRANÇAIS

Tel était le plan général des églises. Mais la façon de réaliser ce plan, c'est-à-dire les formes de la construction, varièrent. Il y eut au Moyen Age deux styles, le *style roman* et le *style français* ou *style ogival*, dit improprement le *style gothique*.



ÉGLISE ROMANE. — VUE EXTÉRIEURE. — FAÇADE ET VUE LATÉRALE.

La Cathédrale Saint-Pierre à Angoulême. — Photographie Neurdein.

La cathédrale d'Angoulême est un type d'église romane. Elle date du douzième siècle. La façade présente quatre étages d'arcades en plein cintre et cinq arcades par étage. Une seule fenêtre au milieu, au-dessus de la porte, donne du jour à la nef. En arrière des tours de la façade on aperçoit le clocher à six étages d'arcades : la photographie en montre trois. Puis une coupole *s'élevant à la* croisée *du transept et de la nef. Les coupoles ne se trouvent pas dans toutes les églises romanes. Elles sont fréquentes dans les églises du centre de la France, et dans ce que l'on a appelé le* roman-auvergnat.

Le ***style roman*** atteignit sa perfection dans la seconde moitié du onzième siècle et la première moitié du douzième. Il est caractérisé par l'emploi de voûtes ou d'arcs en *plein cintre*, c'est-à-dire ayant la forme d'une demi-circonférence. Ces arcs reposent soit sur des colonnes généralement courtes et grosses terminées par de larges chapiteaux aux formes trapues, soit sur

de massifs piliers. Les murs au dehors sont soutenus par d'autres piliers : les *contreforts* qui s'élèvent jusqu'au bord de la toiture. Saint-Trophime à Arles, Saint-Sernin à Toulouse,



ÉGLISE OGIVALE. — VUE EXTERIEURE. — FAÇADE ET VUE LATERALE.

Notre-Dame de Paris. — Photographie Neurdein.

La façade de Notre-Dame, œuvre de Maurice de Sulli, haute de 68 mètres, date du commencement du treizième siècle et du règne de Philippe Auguste. Autrefois elle n'était pas de plain-pied, mais s'élevait au-dessus d'un perron de treize marches. En bas, le portail formé de trois portes dont les voûtes sont ornées de nombreuses statues. Au-dessus, une galerie avec vingt-huit statues, dite galerie des rois. *Puis une magnifique* rosace *de 13 mètres de diamètre, éclairant la nef. Enfin une troisième galerie d'une grande légèreté et les* tours *dont les fenêtres sont, à elles seules, plus hautes que des maisons de sept étages à gauche sur la place. En arrière, la flèche qui s'élève à la croisée du transept et de la nef, comme la coupole de la cathédrale d'Angoulême.*

Saint-Pierre à Angoulême sont parmi les plus célèbres églises romanes.

Du style roman est sorti au douzième siècle le ***style français*** ou ***ogival***, français parce qu'il est né dans l'Ile-de-France.

L'ART ROMAN ET L'ART FRANÇAIS

Tel était le plan général des églises. Mais la façon de réaliser ce plan, c'est-à-dire les formes de la construction, varièrent. Il y eut au Moyen Age deux styles, le *style roman* et le *style français* ou *style ogival*, dit improprement le *style gothique*.



Église romane. — Vue extérieure. — Façade et vue latérale.

La Cathédrale Saint-Pierre à Angoulême. — Photographie Neurdein.

La cathédrale d'Angoulême est un type d'église romane. Elle date du douzième siècle. La façade présente quatre étages d'arcades en plein cintre et cinq arcades par étage. Une seule fenêtre au milieu, au-dessus de la porte, donne du jour à la nef. En arrière des tours de la façade on aperçoit le clocher à six étages d'arcades : la photographie en montre trois. Puis une coupole s'élevant à la croisée du transept et de la nef. Les coupoles ne se trouvent pas dans toutes les églises romanes. Elles sont fréquentes dans les églises du centre de la France, et dans ce que l'on a appelé le roman-auvergnat.

Le ***style roman*** atteignit sa perfection dans la seconde moitié du onzième siècle et la première moitié du douzième. Il est caractérisé par l'emploi de voûtes ou d'arcs en *plein cintre*, c'est-à-dire ayant la forme d'une demi-circonférence. Ces arcs reposent soit sur des colonnes généralement courtes et grosses terminées par de larges chapiteaux aux formes trapues, soit sur

de massifs piliers. Les murs au dehors sont soutenus par d'autres piliers : les *contreforts* qui s'élèvent jusqu'au bord de la toiture. Saint-Trophime à Arles, Saint-Sernin à Toulouse,



Église ogivale. — Vue extérieure. — Façade et vue latérale.

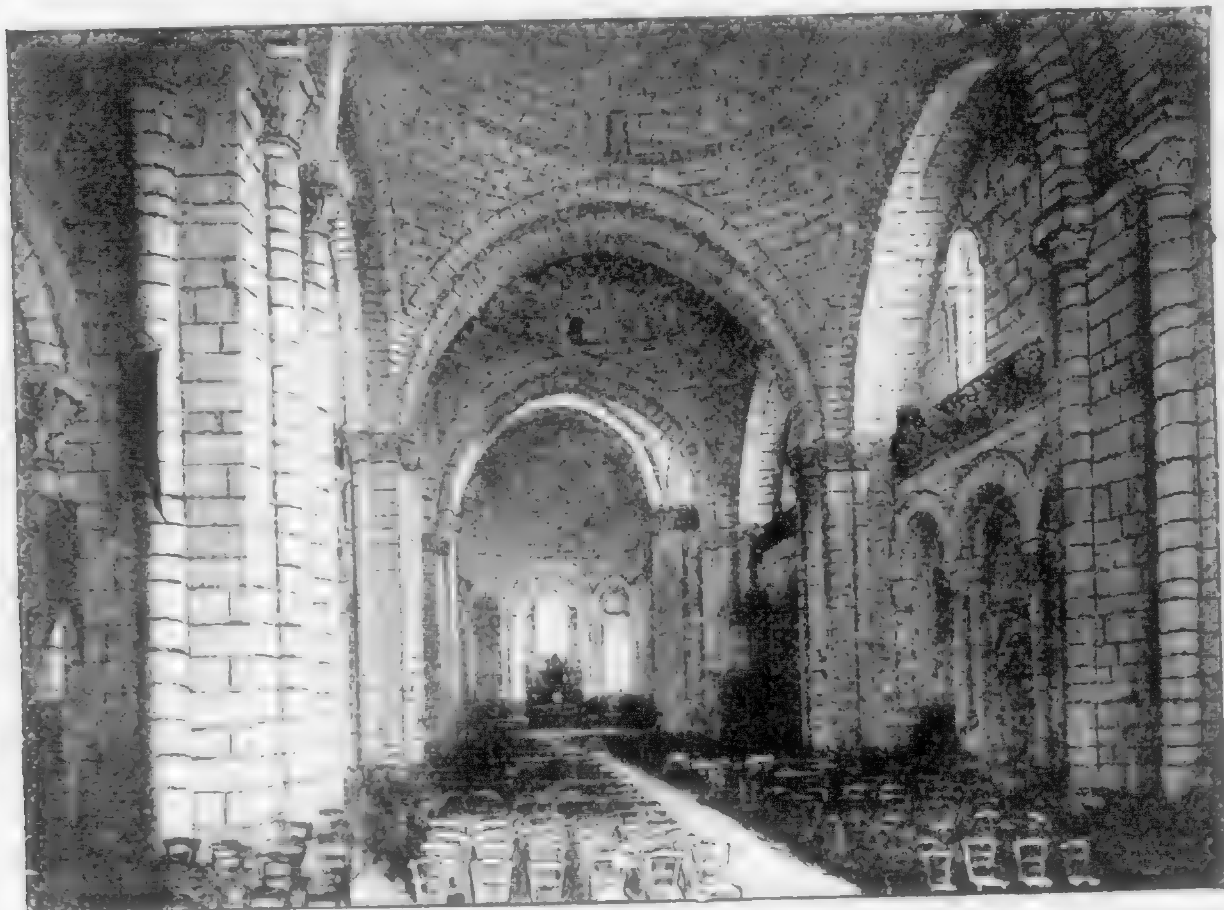
Notre-Dame de Paris. — Photographie Neurdein.

La façade de Notre-Dame, œuvre de Maurice de Sulli, haute de 68 mètres, date du commencement du treizième siècle et du règne de Philippe Auguste. Autrefois elle n'était pas de plain-pied, mais s'élevait au-dessus d'un perron de treize marches. En bas, le portail formé de trois portes dont les voûtes sont ornées de nombreuses statues. Au-dessus, une galerie avec vingt-huit statues, dite galerie des rois. Puis une magnifique rosace de 13 mètres de diamètre, éclairant la nef. Enfin une troisième galerie d'une grande légèreté et les tours dont les fenêtres sont, à elles seules, plus hautes que des maisons de sept étages à gauche sur la place. En arrière, la flèche qui s'élève à la croisée du transept et de la nef, comme la coupole de la cathédrale d'Angoulême.

Saint-Pierre à Angoulême sont parmi les plus célèbres églises romanes.

Du style roman est sorti au douzième siècle le ***style français*** ou ***ogival***, français parce qu'il est né dans l'Ile-de-France.

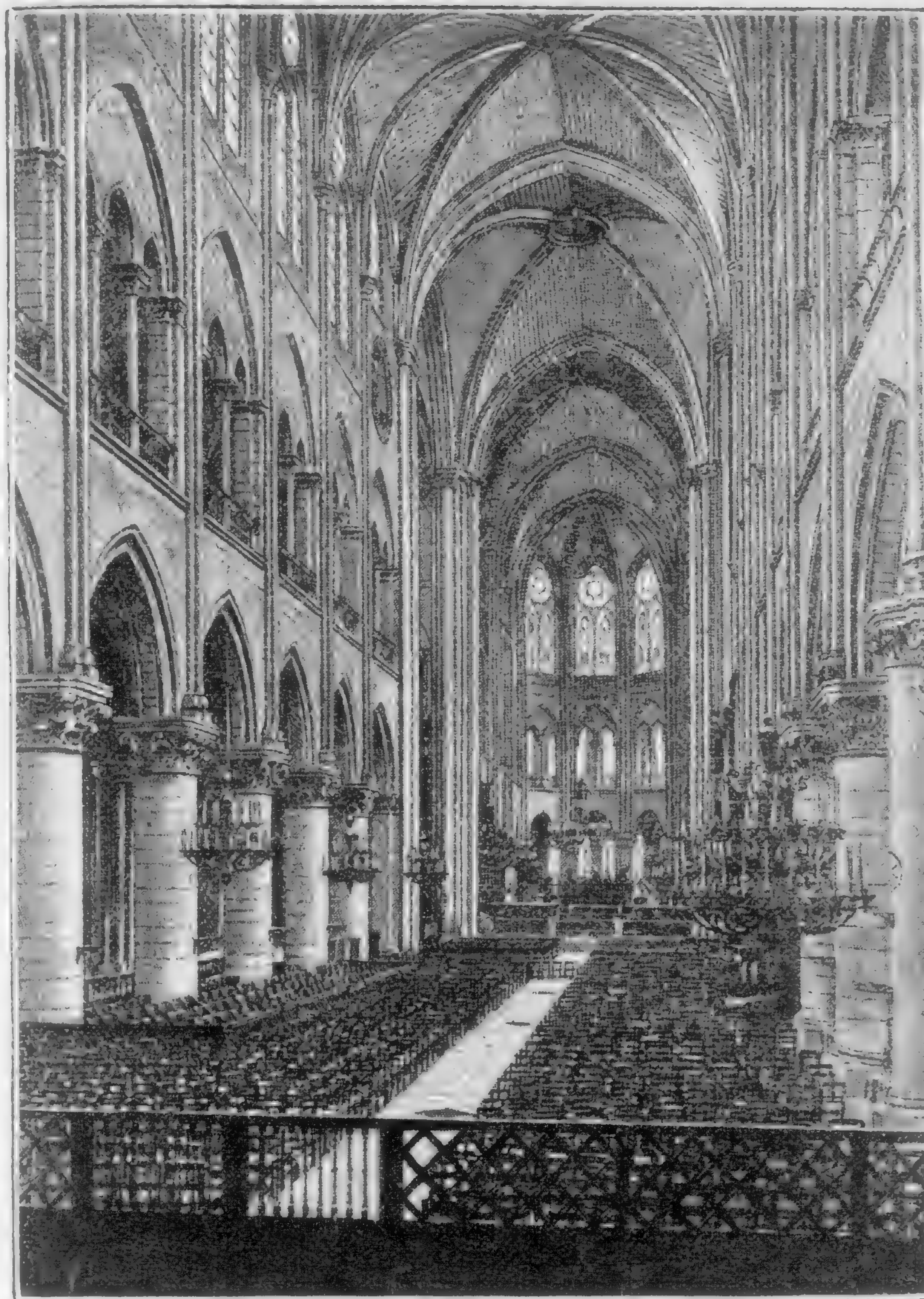
ogival parce qu'il est caractérisé par l'emploi des voûtes et des arcs brisés ou *arcs ogifs*. Tandis que les églises de style roman donnent surtout une impression de force un peu lourde et de solidité, les églises ogivales donnent au contraire une impression d'audace et d'étonnante légèreté. Les nefs prennent dans le style français d'énormes proportions ; en même temps les



ÉGLISE ROMANE. — VUE INTÉRIEURE. — LA NEF ET LE CHŒUR.
Cathédrale Saint-Pierre à Angoulême. — Photographie Robert.

Au fond le chœur. A droite et à gauche, les lourds et énormes piliers supportant les arcades. Les fenêtres sont rares et l'église est sombre. La voûte est remplacée par des coupoles, comme à Notre-Dame du Puy, à Saint-Front de Périgueux, à Saint-Marc de Venise et dans les églises byzantines. De là le nom d'églises romano-byzantines, donné souvent à ces édifices.

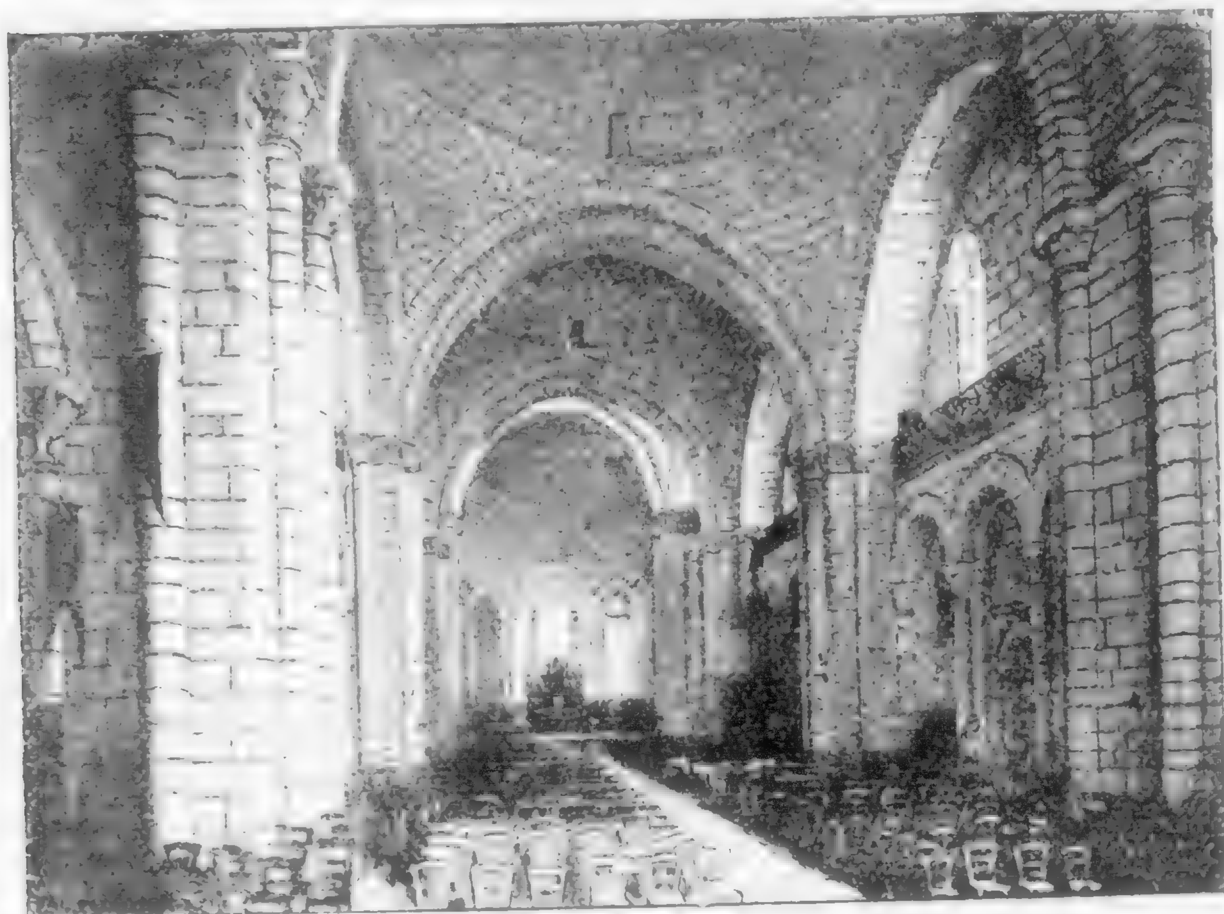
piliers qui les supportent s'allègent et s'allongent. Ils sont formés de groupes de colonnettes qui montent jusqu'au faîte de l'église comme de minces troncs d'arbre, et qui s'épanouissent sous la voûte en une série de nervures pareilles à des faisceaux de branches. Les murs sont découpés par d'immenses baies garnies de vitraux aux riches couleurs. Au dehors les contreforts se sont amincis et on les a éloignés du mur : ils lui sont reliés par des arches légères, les *arcs-boutants*, qui semblent plutôt être là comme un ornement que comme un étai. Au-dessus du chœur s'élance un clocher à pointe aiguë, la *flèche*.



ÉGLISE OGIVALE. — VUE INTÉRIEURE. — LA NEF ET LE CHŒUR.
Notre-Dame de Paris. — Photographie Neurdein.

On ne voit ici que la nef et le chœur. Les bas-côtés manquent. La nef a 34 mètres de haut. Au fond, le chœur éclairé par de hautes fenêtres garnies de vitraux. L'église est divisée en trois étages : le rez-de-chaussée à colonnes supportant les arcs brisés en forme de fer de lance; la tribune ou triforium *élevée sur les bas-côtés; un troisième étage tout en fenêtres. Les piliers se prolongent jusqu'à la voûte et s'y ramifient comme des branches d'arbres. Ces ramifications, ou* arceaux, *forment, en se rejoignant, ce qu'on appelle les* croisées d'ogive. *Cet intérieur est très lumineux comparé à l'intérieur de la cathédrale d'Angoulême.*

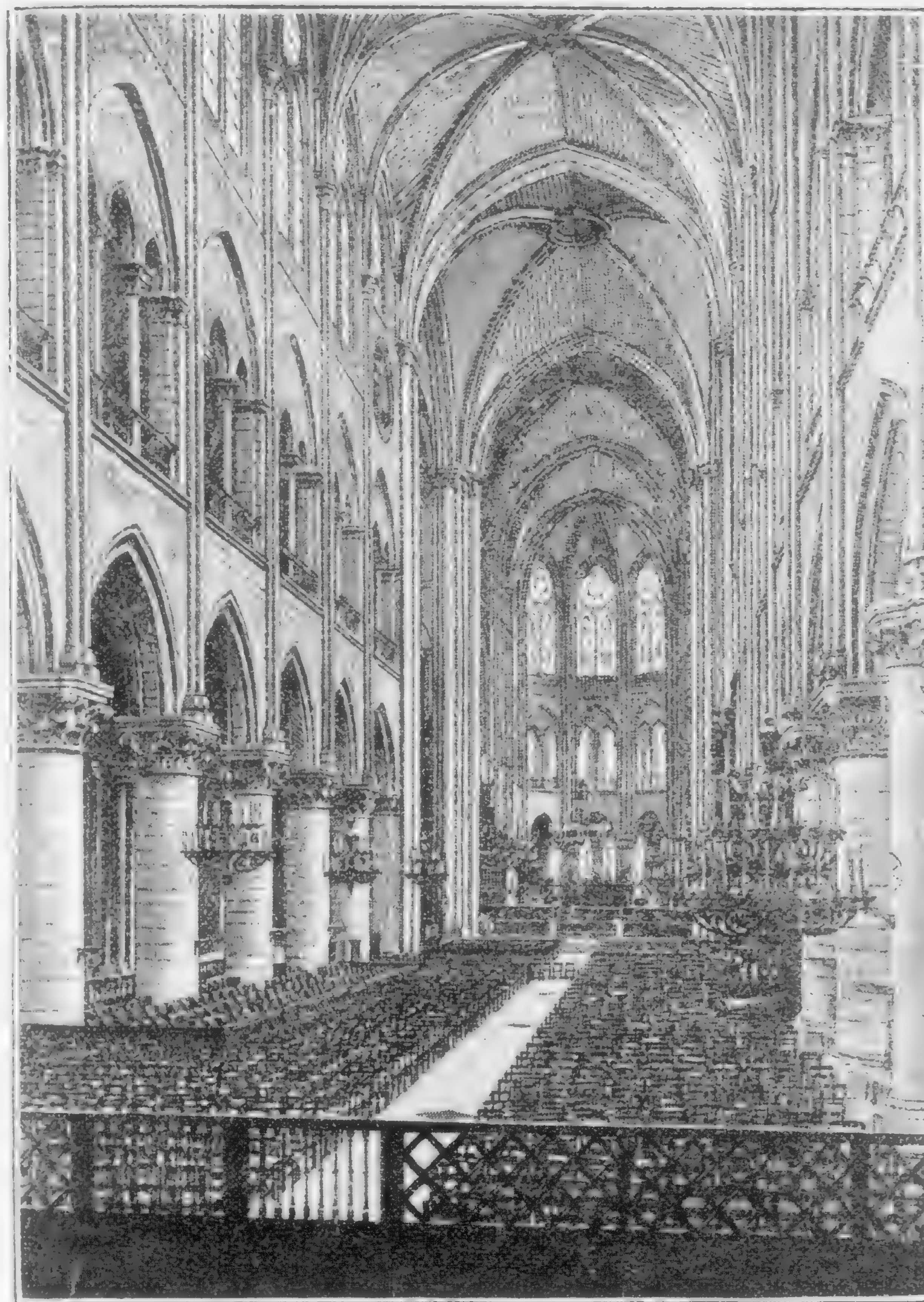
ogival parce qu'il est caractérisé par l'emploi des voûtes et des arcs brisés ou *arcs ogifs*. Tandis que les églises de style roman donnent surtout une impression de force un peu lourde et de solidité, les églises ogivales donnent au contraire une impression d'audace et d'étonnante légèreté. Les nefs prennent dans le style français d'énormes proportions ; en même temps les



Église romane. — Vue intérieure. — La nef et le chœur.
Cathédrale Saint-Pierre à Angoulême. — Photographie Robert.

Au fond le chœur. A droite et à gauche, les lourds et énormes piliers supportant les arcades. Les fenêtres sont rares et l'église est sombre. La voûte est remplacée par des coupoles, comme à Notre-Dame du Puy, à Saint-Front de Périgueux, à Saint-Marc de Venise et dans les églises byzantines. De là le nom d'églises romano-byzantines, donné souvent à ces édifices.

piliers qui les supportent s'allègent et s'allongent. Ils sont formés de groupes de colonnettes qui montent jusqu'au faîte de l'église comme de minces troncs d'arbre, et qui s'épanouissent sous la voûte en une série de nervures pareilles à des faisceaux de branches. Les murs sont découpés par d'immenses baies garnies de vitraux aux riches couleurs. Au dehors les contreforts se sont amincis et on les a éloignés du mur : ils lui sont reliés par des arches légères, les *arcs-boutants*, qui semblent plutôt être là comme un ornement que comme un étai. Au-dessus du chœur s'élance un clocher à pointe aiguë, la *flèche*.



Église ogivale. — Vue intérieure. — La nef et le chœur.
Notre-Dame de Paris. — Photographie Neurdein.

On ne voit ici que la nef et le chœur. Les bas-côtés manquent. La nef a 34 mètres de haut. Au fond, le chœur éclairé par de hautes fenêtres garnies de vitraux. L'église est divisée en trois étages : le rez-de-chaussée à colonnes supportant les arcs brisés en forme de fer de lance; la tribune ou triforium élevée sur les bas-côtés ; un troisième étage tout en fenêtres. Les piliers se prolongent jusqu'à la voûte et s'y ramifient comme des branches d'arbres. Ces ramifications, ou arceaux, forment, en se rejoignant, ce qu'on appelle les croisées d'ogive. Cet intérieur est très lumineux comparé à l'intérieur de la cathédrale d'Angoulême.

L'ornementation, déjà très brillante dans certaines églises romanes, devient dans le style français d'une extraordinaire



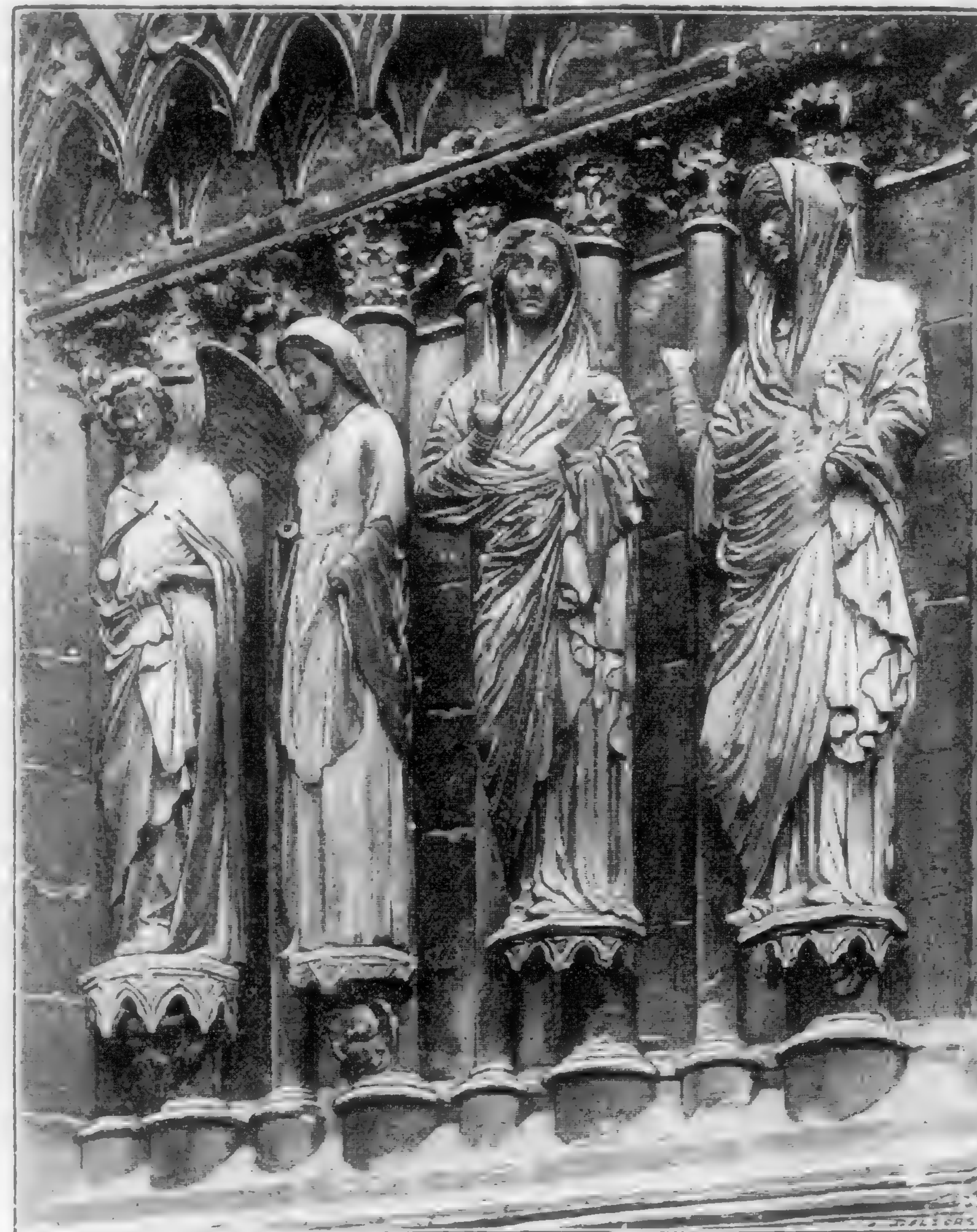
Église ogivale. — Vue extérieure. — L'abside ou chevet.

Notre-Dame de Paris. — D'après une photographie.

L'abside ou chevet est la partie de l'église qui forme le fond; elle est généralement arrondie. On aperçoit les arcs-boutants qui, allongés comme des bras, soutiennent les murs du chœur. A gauche et à droite, la toiture du transept surmonté de la flèche. En arrière, le sommet des deux tours de la façade. Le pourtour de l'abside est ici presque entièrement fait de fenêtres garnies de vitraux Cette partie est postérieure au reste de l'église et date de Philippe le Bel.

richesse. Chaque vitrail est un tableau lumineux, souvent admirable. Partout des bas-reliefs et des statues : on en compte

deux mille à la cathédrale de Reims dont la façade semble une immense dentelle de pierre.



Statues du treizième siècle.

Cathédrale de Reims. — Photographie Giraudon.

Ces quatre statues decorent le côté droit du portail central de la cathédrale de Reims. Les deux premières représentent en avant sainte Anne, puis la Vierge. Les draperies sont admirablement traitées et les sculpteurs grecs n'ont pas fait mieux. Les proportions des corps sont parfaites. Les mains sont brisées. — Les deux statues du fond, un ange et une femme, représentent l'Annonciation. — Au-dessus des statues, une série d'arcades ogivales forment une sorte de toiture.

Le style français se répandit dans toute l'Europe et jusqu'en Orient. En France il régna sans partage jusqu'au seizième siècle :

L'ornementation, déjà très brillante dans certaines églises romanes, devient dans le style français d'une extraordinaire



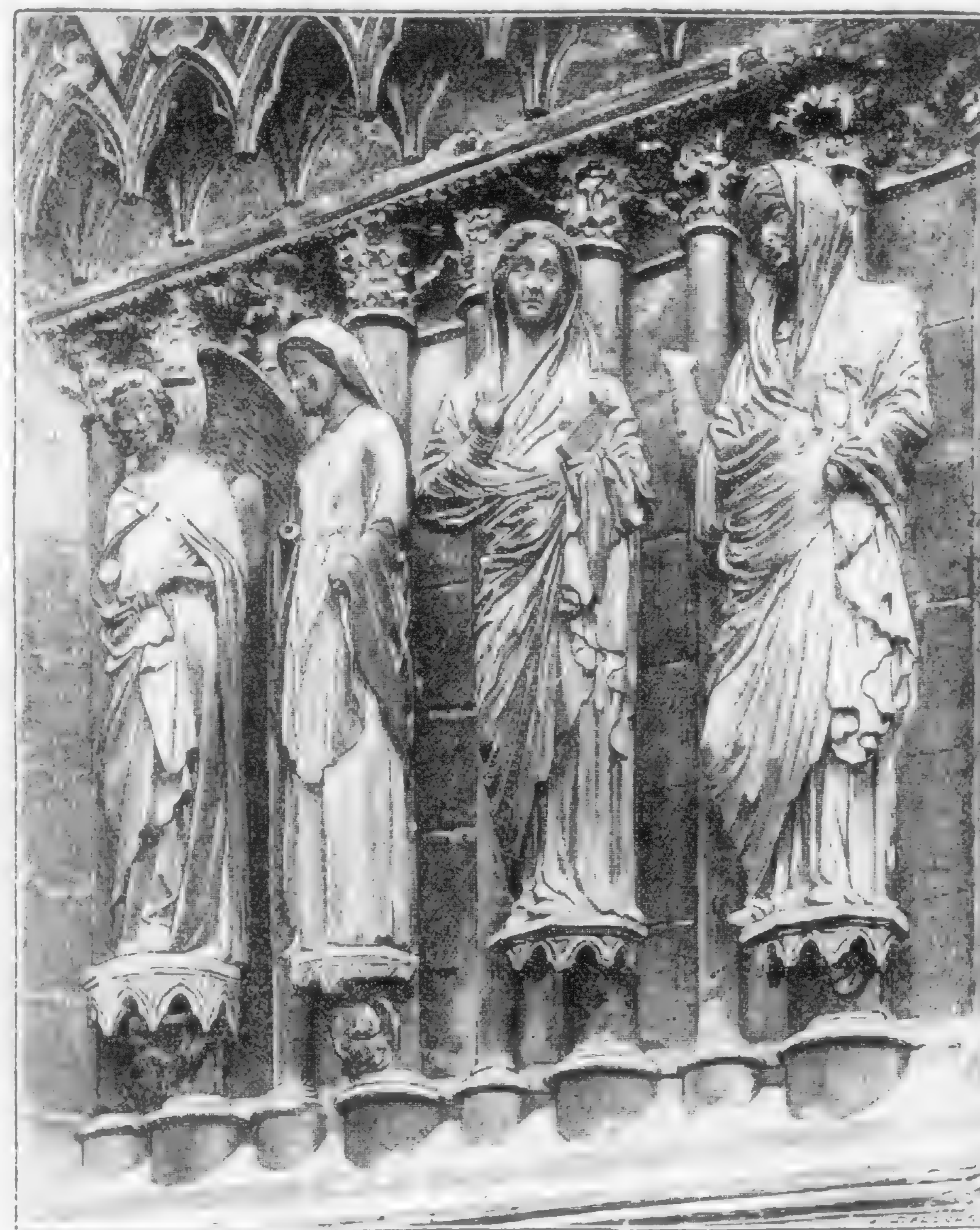
ÉGLISE OGIVALE. — VUE EXTÉRIEURE. — L'ABSIDE OU CHEVET.

Notre-Dame de Paris. — D'après une photographie.

L'abside ou chevet est la partie de l'église qui forme le fond ; elle est généralement arrondie. On aperçoit les arcs-boutants qui, allongés comme des bras, soutiennent les murs du chœur. A gauche et à droite, la toiture du transept surmonté de la flèche. En arrière, le sommet des deux tours de la façade. Le pourtour de l'abside est ici presque entièrement fait de fenêtres garnies de vitraux. Celte partie est postérieure au reste de l'église et date de Philippe le Bel.

richesse. Chaque vitrail est un tableau lumineux, souvent admirable. Partout des bas-reliefs et des statues : on en compte

deux mille à la cathédrale de Reims dont la façade semble une immense dentelle de pierre.



STATUES DU TREIZIÈME SIÈCLE.

Cathédrale de Reims. — Photographie Giraudon.

Ces quatre statues decorent le côté droit du portail central de la cathédrale de Reims. Les deux premières représentent en avant sainte Anne, puis la Vierge. Les draperies sont admirablement traitées et les sculpteurs grecs n'ont pas fait mieux. Les proportions des corps sont parfaites. Les mains sont brisées. — Les deux statues du fond, un ange et une femme, représentent l'Annonciation. — Au-dessus des statues, une série d'arcades ogivales forment une sorte de toiture.

Le style français se répandit dans toute l'Europe et jusqu'en Orient. En France il régna sans partage jusqu'au seizième siècle : V

c'est au treizième siècle et particulièrement au temps de Philippe Auguste qu'il fut le plus simple, le plus élégant et atteignit réellement à sa perfection. Alors furent construites les plus



STATUE DU TREIZIÈME SIECLE.
Tête de la Vierge au portail de la cathédrale de Reims.
Photographie Giraudon.

*C'est la tête vue de trois quarts de l'avant-dernière statue à droite dans la page précédente. La physionomie donnée à la Vierge est à la fois pleine de douceur et de finesse. Elle est traitée avec une grande simplicité. A la différence des sculpteurs grecs et romains qui ne s'occupent que de reproduire la forme, pourvu qu'elle soit belle, les sculpteurs du Moyen Age cherchent à traduire les sentiments et à donner de l'*expression *aux visages de leurs personnages.*

célèbres de nos cathédrales, celles d'Amiens, de Chartres, de Rouen, celle de Reims, œuvre des architectes *Jean d'Orbais* et *Robert de Couci*, de Bourges et Notre-Dame de Paris, création de l'évêque *Maurice de Sulli*.

CHAPITRE IX

LA PAPAUTÉ AU MOYEN AGE

GRÉGOIRE VII — INNOCENT III — BONIFACE VIII

La papauté, c'est-à-dire le *gouvernement de l'Église*, s'est organisée pendant le Moyen Age. C'est l'un des faits les plus considérables de l'histoire et dont les conséquences se font encore sentir.

Les papes ont d'abord réussi à rendre le gouvernement de l'Église absolument *indépendant* de tout souverain.

Puis ils ont prétendu transformer leur autorité religieuse en une *autorité politique universelle*. Ils ont pour ainsi dire voulu régner sur les Empereurs et les rois, comme les Empereurs et les rois régnaient sur leurs peuples.

Naturellement, ces prétentions ont été combattues par les souverains, en particulier par les empereurs. De là, pendant trois siècles, en Allemagne et en Italie, les longues luttes connues sous le nom de *Querelle du Sacerdoce et de l'Empire*. Le dernier épisode a eu pour théâtre la France, pour acteur principal Philippe le Bel et s'est terminé par la ruine des prétentions pontificales.

LE PAPE

Le pape, c'est l'*évêque de Rome*. L'évêque de Rome, dès les commencements de l'Église, a été considéré comme le premier des évêques. Cette prééminence s'explique d'abord parce que Rome était la ville par excellence, la capitale de l'Empire romain. Puis l'Église de Rome avait eu pour fondateur **Saint Pierre**, le *prince*, c'est-à-dire le premier, des Apôtres. D'après l'évangéliste saint Mathieu, le Christ avait placé lui-même saint Pierre à la tête de ses disciples en lui disant : « Tu es Pierre, et sur cette Pierre j'édifierai mon Église ». L'évêque de Rome, successeur de saint Pierre, était

c'est au treizième siècle et particulièrement au temps de Philippe Auguste qu'il fut le plus simple, le plus élégant et atteignit réellement à sa perfection. Alors furent construites les plus



STATUE DU TREIZIÈME SIÈCLE.
Tête de la Vierge au portail de la cathédrale de Reims.
Photographie Giraudon.

C'est la tête vue de trois quarts de l'avant-dernière statue à droite dans la page précédente. La physionomie donnée à la Vierge est à la fois pleine de douceur et de finesse. Elle est traitée avec une grande simplicité. A la différence des sculpteurs grecs et romains qui ne s'occupent que de reproduire la forme, pourvu qu'elle soit belle, les sculpteurs du Moyen Age cherchent à traduire les sentiments et à donner de l'expression aux visages de leurs personnages.

célèbres de nos cathédrales, celles d'Amiens, de Chartres, de Rouen, celle de Reims, œuvre des architectes *Jean d'Orbais* et *Robert de Couci*, de Bourges et Notre-Dame de Paris, création de l'évêque *Maurice de Sulli*.

CHAPITRE IX

LA PAPAUTÉ AU MOYEN AGE

GRÉGOIRE VII — INNOCENT III — BONIFACE VIII

La papauté, c'est-à-dire le *gouvernement de l'Église*, s'est organisée pendant le Moyen Age. C'est l'un des faits les plus considérables de l'histoire et dont les conséquences se font encore sentir.

Les papes ont d'abord réussi à rendre le gouvernement de l'Église absolument *indépendant* de tout souverain.

Puis ils ont prétendu transformer leur autorité religieuse en une *autorité politique universelle.* Ils ont pour ainsi dire voulu régner sur les Empereurs et les rois, comme les Empereurs et les rois régnaient sur leurs peuples.

Naturellement, ces prétentions ont été combattues par les souverains, en particulier par les empereurs. De là, pendant trois siècles, en Allemagne et en Italie, les longues luttes connues sous le nom de *Querelle du Sacerdoce et de l'Empire*. Le dernier épisode a eu pour théâtre la France, pour acteur principal Philippe le Bel et s'est terminé par la ruine des prétentions pontificales.

.E PAPE Le pape, c'est l'*évêque de Rome*. L'évêque de Rome, dès les commencements de l'Église, a été considéré comme le premier des évêques. Cette prééminence s'explique d'abord parce que Rome était la ville par excellence, la capitale de l'Empire romain. Puis l'Église de Rome avait eu pour fondateur ***Saint Pierre***, le *prince*, c'est-à-dire le premier, des Apôtres. D'après l'évangéliste saint Mathieu, le Christ avait placé lui-même saint Pierre à la tête de ses disciples en lui disant : « Tu es Pierre, et sur cette Pierre j'édifierai mon Église ». L'évêque de Rome, successeur de saint Pierre, était

l'héritier de sa primauté. On attachait parmi les chrétiens une importance particulière à son opinion, et quand un différend s'élevait entre évêques, on le prenait volontiers pour arbitre.

Néanmoins l'évêque de Rome n'était pas élu autrement que les autres évêques : il était choisi par les prêtres et les fidèles de la ville, et non pas par l'universalité des chrétiens.

LES PAPES ET LES EMPEREURS DE CONSTANTINOPLE

Tant que les Empereurs de Constantinople restèrent en possession de Rome, le pape ne fut considéré par eux que comme un fonctionnaire religieux : pour prendre possession de son siège, il fallait au pape l'autorisation impériale. A côté de lui, un préfet nommé par l'Empereur administrait la ville.

Cette situation présentait de graves inconvénients. Les Empereurs prétendaient intervenir dans les questions de foi, où ils n'avaient rien à voir, et dicter les croyances des chrétiens. Les papes résistaient et aspiraient à se rendre indépendants dans Rome, pour assurer leur indépendance spirituelle.

Le premier qui approcha du but fut *Grégoire Ier*, surnommé *le Grand* : il fut pape au temps où se poursuivait en France la lutte de Brunehaud et de Clotaire II (590-604) ; il acheva la conversion au christianisme de tous les peuples de l'Occident, depuis les Wisigoths d'Espagne jusqu'aux Anglo-Saxons de Grande-Bretagne. Grâce aux richesses dont il disposait, grâce à l'affaiblissement de la puissance des Empereurs de Constantinople, il devint en fait le véritable maître de Rome, parce que seul il subvint aux divers besoins des habitants.

LES PAPES ROIS

Toutefois, ses successeurs restèrent, pendant plus d'un siècle encore, les sujets apparents des Empereurs. Ils durent l'indépendance à l'intervention des Francs et de Pépin le Bref. Celui-ci, on l'a vu précédemment[1], enleva aux Lombards, en 756, les territoires italiens qu'ils avaient eux-mêmes pris aux Grecs : il les donna au pape Étienne II. Les papes furent désormais des souverains temporels, vrais rois du *patrimoine de saint Pierre*, appelé plus tard les *États de l'Église*.

1. Page 56.

LES PAPES ET LES EMPEREURS GERMANIQUES

Mais bientôt l'indépendance des papes fut de nouveau menacée, et la papauté parut n'avoir échappé à l'autorité des Empereurs byzantins que pour tomber sous la tutelle des Empereurs germaniques.

En 962, le roi de Germanie, *Otton le Grand*, devenu maître de l'ancien royaume lombard, avait pris, à l'exemple de Charlemagne, le titre d'Empereur. C'est à cette date que commence le ***Saint Empire romain germanique*** qui devait durer jusqu'en 1805. Les désordres et l'anarchie qui régnèrent à Rome au dixième et au onzième siècle fournirent aux Empereurs germaniques l'occasion d'intervenir en maîtres.

Depuis que le trône pontifical était devenu en même temps trône royal, il tentait bien des ambitieux. Les seigneurs féodaux de Rome et des environs se le disputaient, l'achetaient, le vendaient. Des femmes même en disposèrent. En 1033, un seigneur de la campagne romaine, le comte de Tusculum, établit pape son fils Benoît : Benoît avait douze ans. Le désordre était au comble dans Rome qui, disait un écrivain ecclésiastique, n'était plus qu'un « cimetière abandonné, visité par des hyènes ».

Les Empereurs, à partir d'Otton le Grand, intervinrent à diverses reprises pour chasser les papes indignes. Et cette intervention aboutit régulièrement à l'installation d'un nouveau pape désigné par l'Empereur lui-même.

LA CORRUPTION ECCLÉSIASTIQUE LA SIMONIE

Les désordres dont Rome était le théâtre se reproduisaient dans la plupart des Églises d'Occident. En effet les Empereurs, les rois, les seigneurs féodaux disposaient des dignités ecclésiastiques, comme les seigneurs de Rome disposaient du trône pontifical. Les inconvénients étaient les mêmes. Les évêchés étaient souvent donnés à des personnages indignes. En 928, le roi de France Raoul donnait l'archevêché de Reims à un enfant de douze ans.

Plus souvent encore ils étaient mis en vente. Les acquéreurs, parfois des laïcs, pour rentrer dans leurs déboursés, vendaient à leur tour les cures et même les sacrements. Le commerce des dignités ecclésiastiques et des choses saintes constituait le crime de *simonie*, ainsi nommé de Simon le Magicien qui avait voulu acheter aux Apôtres le pouvoir de faire des miracles. Enfin beaucoup de prêtres étaient mariés et s'occupaient plus de leurs affaires de famille que de la direction spirituelle des fidèles. On en vit qui donnaient leur cure en dot à leur fille.

NÉCESSITÉ D'UNE RÉFORME

Cette corruption de l'Église affligeait les hommes sincèrement chrétiens. Tous estimaient qu'une *réforme* était absolument indispensable, qu'elle devait être générale et uniforme, par conséquent qu'elle devait partir du pape. Il était donc nécessaire de réformer d'abord la papauté elle-même. Pour cela il fallait modifier le mode d'élection des papes. Il fallait établir des règles telles qu'aucune personne étrangère à l'Église, aucun souverain, aucun seigneur, ne pût participer à la nomination du Souverain pontife.

Les promoteurs les plus énergiques de la réforme étaient les moines de Cluny. L'ordre de Cluny avait été créé en France, près de Mâcon, en 910. Il était célèbre par la sévérité de sa règle et par la vie irréprochable de ses moines. Ce fut par l'un d'eux, *Hildebrand*, plus tard pape sous le nom de ***Grégoire VII***, que la réforme fut opérée.

HILDEBRAND

Hildebrand était fils d'un paysan de Toscane. Un frère de sa mère, qui était abbé d'un grand monastère à Rome, l'y fit élever. Plus tard, Hildebrand vint en France, à l'abbaye de Cluny. Il était très brun, petit, avec un gros ventre. C'était un homme intrépide, d'une indomptable énergie, d'esprit net, et prompt à agir. Il se faisait la plus haute idée du rôle que le pape devait jouer dans la chrétienté; il estimait qu'il y devait tenir la première place, y exercer une véritable souveraineté, être selon son mot *l'évêque universel*.

L'ÉLECTION DES PAPES PAR LES CARDINAUX

Pendant près de vingt ans, Hildebrand fut à Rome le conseiller des papes. Il fit condamner par Étienne IX la simonie et le mariage des prêtres. Au pape Nicolas II il inspira la célèbre bulle de 1059 qui règle le mode d'élection des papes. Désormais le pape devait être élu par les *cardinaux seuls*. Les cardinaux étaient les personnages les plus importants du clergé romain, généralement les curés des principales paroisses de Rome. Leur nom signifiait étymologiquement les *Pivots*. En cas de troubles, les cardinaux pouvaient procéder à l'élection hors de Rome. A défaut de candidat romain « digne et capable », les cardinaux pouvaient choisir dans le personnel de l'Église tout entière.

Deux cents ans plus tard (1271), l'usage s'établit d'enfermer les cardinaux pendant tout le temps que durait l'élection : on appela dès lors *conclave* la réunion des cardinaux en corps électoral.

Nulle décision ne fut plus importante pour l'avenir de l'Église. La bulle de Nicolas II, en donnant uniquement à des dignitaires ecclésiastiques le droit de nommer le pape, assurait l'indépendance des élections. D'autre part elle devait dans la suite permettre de faire du pape *l'élu de la chrétienté* et non plus seulement l'élu du clergé romain, puisque la dignité de cardinal fut conférée à des prélats de tous les pays.

GRÉGOIRE VII

En 1073 le trône pontifical étant vacant, le peuple cria dans les rues « Hildebrand pape! » Les cardinaux ratifièrent sur l'heure l'élection populaire. Hildebrand prit le nom de Grégoire VII.

Il avait soixante ans environ. Son élection l'effraya et l'attrista parce qu'il prévoyait les difficultés qu'il rencontrerait dans l'accomplissement de ses desseins. C'est ce qu'il expliquait lui-même ainsi dans une lettre : « Une douleur profonde et une tristesse universelle m'étreignent. C'est à peine si je vois quelques évêques dont l'élévation à l'épiscopat et la vie soient conformes aux lois de l'Église. Parmi les Princes je n'en vois pas qui préfèrent l'honneur de Dieu au leur et la justice au lucre. »

LA RÉFORME DU CLERGÉ

Il entreprit immédiatement la réforme du clergé. Il renouvela les condamnations qu'il avait fait prononcer par Etienne IX contre la simonie et les évêques et les prêtres mariés. Il déclara exclus de l'Église ceux qui avaient acheté leur charge, exclus de l'Église ceux qui ne se sépareraient pas de leur femme. Il interdit à tout chrétien d'entendre la messe et de recevoir les sacrements d'un prêtre marié. La résistance fut vive parmi les exclus. Mais presque partout les gens du peuple prirent parti contre eux, et chassèrent ceux qu'un réformateur appelait dans un discours « des bœufs gras et des veaux en révolte », et dont il traitait les femmes de « louves et de sangsues insatiables ».

LA QUESTION DES INVESTITURES

Il ne suffisait pas de chasser les simoniaques; il fallait rendre impossible la simonie. Pour cela il fallait enlever aux princes la possibilité de nommer aux évêchés, comme Nicolas II avait enlevé aux féodaux romains la possibilité de prendre part à l'élection du pape. Il fallait remettre en vigueur l'usage de l'élection des évêques par le clergé et le peuple.

En 1075 Grégoire VII déclara exclu de l'Église tout prêtre qui recevrait d'un laïc un évêché ou une abbaye. Il excommuniait « tout empereur, roi, duc, marquis, comte, toute puissance ou personne laïque qui aurait la présomption de donner l'investiture des évêchés et d'une dignité ecclésiastique ».

IMPORTANCE POLITIQUE DES INVESTITURES

Il était impossible que les souverains consentissent à accepter cette interdiction d'intervenir en quoi que ce fût dans la nomination des évêques. Chaque évêché comportait en effet des territoires étendus sur lesquels l'évêque n'avait pas seulement le pouvoir spirituel, mais exerçait aussi l'autorité temporelle. Ces territoires n'en faisaient pas moins partie de l'État où ils se trouvaient, et comme les autres parties de l'État ils devaient être soumis à l'autorité suprême du souverain, empereur ou roi. Par exemple l'évêque de Laon en France, chef spirituel des habitants de Laon, était en même temps leur comte; il donnait les sacrements; en même temps il rendait aussi la justice, prélevait des redevances, avait des soldats comme un souverain. Mais l'évêché faisait partie du royaume de France et l'évêque était le vassal du roi.

Les souverains ne pouvaient pas consentir de bonne grâce à se désintéresser absolument du choix des hommes qui disposeraient d'une partie de leurs États. Ils ne pouvaient se soumettre sans résistance à une décision dont le résultat final serait de soustraire à leur influence toutes les terres qui dans leurs royaumes constituaient les biens des évêchés et des abbayes. Il devait donc y avoir des conflits entre les souverains et le pape. On a appelé *querelle des investitures* le conflit qui s'éleva entre l'Empereur Henri IV et Grégoire VII, et dura de 1076 à 1122.

LE CONFLIT AVEC L'EMPEREUR

Henri IV ne tint pas compte des prohibitions de Grégoire VII. Il nomma un nouvel évêque à Milan, un autre à Spolète non loin de Rome, et il mit en vente la dignité d'abbé de Fulda. Le pape lui écrivit pour le sommer de respecter les décisions pontificales.

L'Empereur répandit alors faussement le bruit que le pape l'avait cité à comparaître à Rome sous peine d'excommunication. Puis au mois de janvier 1076 il réunit à Worms un concile composé surtout d'évêques simoniaques et dont plusieurs étaient excommuniés. Le concile déclara Grégoire VII indigne du pontificat. L'Empereur écrivit alors au pape : « Henri, roi non par usurpation mais par la volonté de Dieu, à Hildebrand, désormais faux moine et non pape. Condamné par le jugement de nos évêques et par le nôtre, descends, quitte la place que tu as usurpée. Que le siège de saint Pierre soit occupé par un autre. Descends ! Descends ! »

La lettre de l'Empereur fut remise au pape au milieu d'un concile réuni dans l'Eglise de Saint-Jean de Latran. Dès que la lecture fut achevée, Grégoire se leva invoquant saint Pierre : « Bienheureux Pierre, dit-il, comme ton représentant j'ai reçu de Dieu le pouvoir de lier et de délier dans le ciel et sur la terre. Pour l'honneur et la défense de ton Église, au nom du Dieu Tout-puissant, Père, Fils et Saint-Esprit, par ton pouvoir et ton autorité, je défends au roi Henri, qui s'est insurgé avec un orgueil inouï contre ton Eglise, de gouverner l'Allemagne et l'Italie. Je délie tous les chrétiens du serment de fidélité qu'ils lui ont prêté ou lui prêteront; je défends que personne ne le serve comme on sert un roi. Je le charge d'anathèmes, afin que les peuples apprennent, ô Prince des Apôtres, que tu es Pierre, et que sur cette Pierre le fils du Dieu vivant a édifié son église et que les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre elle. »

La question des investitures se trouvait donc singulièrement dépassée. Il ne s'agissait plus de savoir si l'Empereur aurait ou non le droit de nommer les évêques dans ses États. L'Empereur prétendait être supérieur au pape et s'arrogeait le droit de déposer le chef de l'Eglise. A cette prétention insoutenable, le pape opposait des prétentions semblables et tout aussi insoutenables. Déposé par l'Empereur, il ripostait en déposant l'Empereur, comme s'il avait le droit de disposer des couronnes.

CANOSSA

Dès que la sentence pontificale fut connue en Allemagne, la plupart des ducs et des seigneurs, heureux de toute circonstance qui permettait d'affaiblir la puissance impériale, se déclarèrent contre Henri IV. Ils lui signifièrent que si, dans le délai d'un an, il n'était pas réconcilié avec le pape, ils lui nommeraient un successeur : Henri IV se résigna à venir demander l'absolution au pape en Italie.

Au cours de l'hiver, au mois de janvier 1077, emmenant sa femme et son petit enfant, l'Empereur entreprit le passage des Alpes au col du Mont-Cenis. Il n'y avait pas de chemin tracé. La descente fut terrible parmi les neiges et les glaciers. L'impé-

ratrice et son fils furent transportés dans un traîneau fait de peaux de bœufs, que l'on retenait à force de bras avec des cordes. Henri pendant une bonne partie de la descente dut ramper sur les mains et les genoux.

Le pape qui s'était mis en route pour l'Allemagne, s'arrêta en apprenant l'arrivée d'Henri IV. Par crainte de quelque surprise il vint l'attendre dans une solide forteresse à triple enceinte, dressée sur un éperon de l'Apennin, le château de *Canossa*.

Le dimanche 25 janvier, Henri IV, en costume de pénitent,



RUINES DU CHATEAU DE CANOSSA. — D'après une photographie.

Le château de Canossa, où, en 1077, l'Empereur Henri IV dut s'humilier devant le pape Grégoire VII, est aujourd'hui en ruines. Il est situé au nord de l'Apennin au bord de la plaine du Pô, sur un rocher fait de gros blocs calcaires et haut de 50 mètres environ. L'accès n'était possible que par le côté gauche, comme le montre la photographie. Le château était assez grand; l'enceinte mesurait 80 mètres de long sur 30 de large.

tête nue, pieds nus dans la neige, se présenta devant la seconde enceinte. Il resta là à jeun, tout le jour, implorant miséricorde le pape ne parut pas connaître sa présence. Il revint le lendemain et le surlendemain; le pape demeurait inflexible. Enfin, dans la nuit du mardi au mercredi, Grégoire VII, cédant aux instances de son entourage, consentit à pardonner et à admettre le lendemain Henri IV à la pénitence. Mais l'Empereur dut auparavant jurer

de se soumettre au jugement d'un tribunal formé des princes allemands, de ne porter aucun insigne royal et de ne faire aucun acte de gouvernement jusqu'au jugement, enfin d'être en toutes circonstances le défenseur du pape.

CONCORDAT DE WORMS

Le triomphe de Canossa ne fut pas définitif. Huit ans plus tard (1084), Henri IV chassait de Rome Grégoire et installait à sa place un *antipape*. La lutte continua après la mort de Grégoire VII sous le pontificat d'Urbain II, et après la mort d'Henri IV sous son fils Henri V.

En 1122 le pape et l'Empereur firent la paix. Le *Concordat de Worms* stipula qu'à l'avenir les évêques, en Allemagne et en Italie, seraient élus par le clergé et le peuple sans intervention de l'Empereur. Mais les évêques n'entreraient en possession des terres de leurs évêchés qu'avec le consentement de l'Empereur, qui leur en donnerait l'investiture.

Le Concordat de Worms terminait la querelle des investitures, mais ne supprimait pas la cause essentielle du conflit entre les papes et les Empereurs : à savoir leurs prétentions rivales, celle des Empereurs de dominer les papes, celle des papes d'être au-dessus des Empereurs, d'être les souverains absolus du monde chrétien, ayant pour lieutenants révocables les empereurs et les rois. De nouveau, dans la seconde moitié du douzième siècle, de violents conflits éclatèrent entre le pape Alexandre III et l'empereur *Frédéric Barberousse*.

INNOCENT III

Innocent III (1198-1216) parut pour un temps réaliser le rêve de domination universelle des papes.

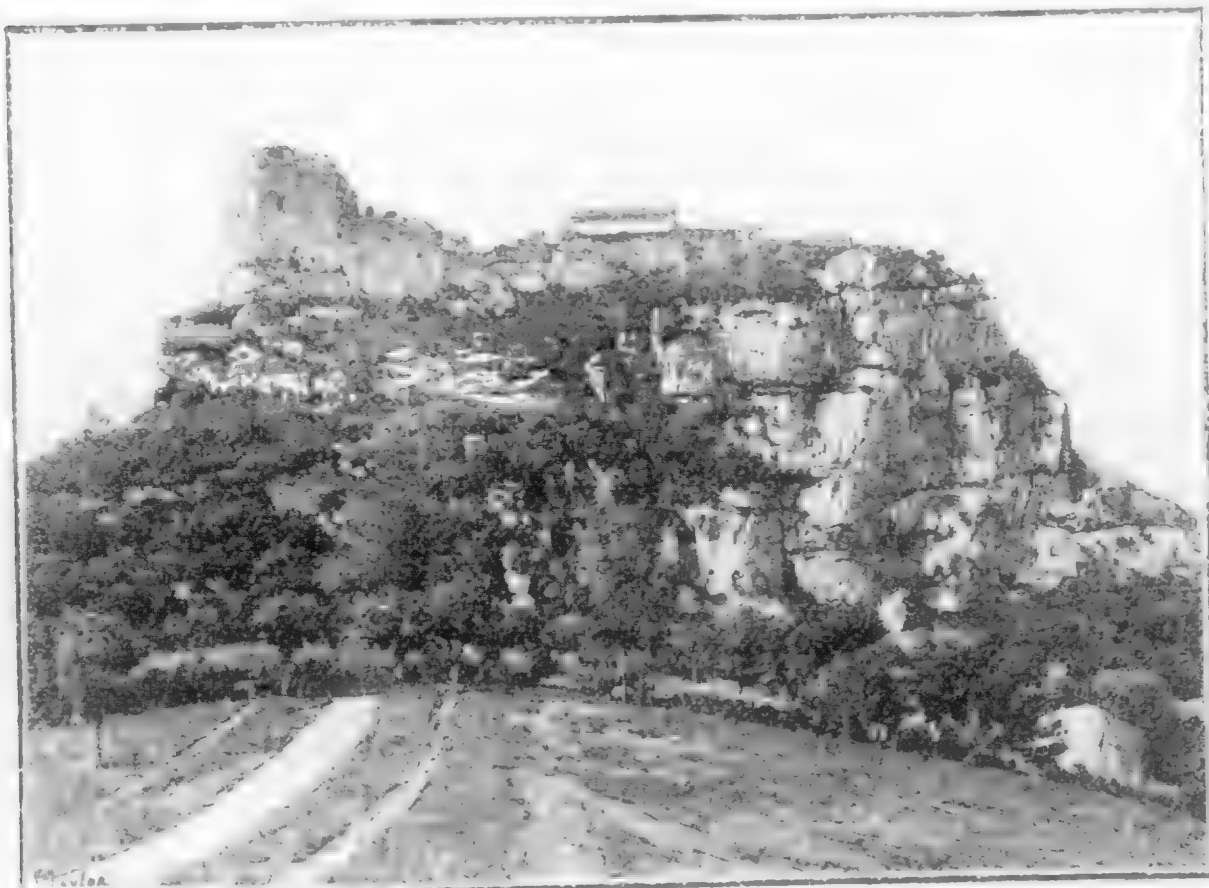
Il était de noble famille romaine. Il avait fait une partie de ses études à l'Université de Paris, et son savoir et son esprit de justice lui valurent le surnom de Salomon de son temps. Il avait trente-sept ans quand il fut élu.

Peu après son élection il écrivait : « La main du Seigneur nous a élevé sur le trône, non seulement pour que nous jugions les peuples, d'accord avec les princes, mais aussi pour que nous jugions les princes eux-mêmes à la face des peuples ». Il définissait le pape « l'oint du Seigneur, plus petit que Dieu, plus grand que l'homme, juge de tous, jugé par Dieu seul ».

ratrice et son fils furent transportés dans un traîneau fait de peaux de bœufs, que l'on retenait à force de bras avec des cordes. Henri pendant une bonne partie de la descente dut ramper sur les mains et les genoux.

Le pape qui s'était mis en route pour l'Allemagne, s'arrêta en apprenant l'arrivée d'Henri IV. Par crainte de quelque surprise il vint l'attendre dans une solide forteresse à triple enceinte, dressée sur un éperon de l'Apennin, le château de *Canossa*.

Le dimanche 25 janvier, Henri IV, en costume de pénitent,



RUINES DU CHATEAU DE CANOSSA. — D'après une photographie.

Le château de Canossa, où, en 1077, l'Empereur Henri IV dut s'humilier devan le pape Gregoire VII, est aujourd'hui en ruines. Il est situé au nord de l'Apennin au bord de la plaine du Pô, sur un rocher fait de gros blocs calcaires et haut d 50 mètres environ. L'accès n'était possible que par le côté gauche, comme l montre la photographie. Le château était assez grand; l'enceinte mesurai 80 mètres de long sur 30 de large.

tête nue, pieds nus dans la neige, se présenta devant la second enceinte. Il resta là à jeun, tout le jour, implorant miséricorde le pape ne parut pas connaître sa présence. Il revint le lendemai et le surlendemain; le pape demeurait inflexible. Enfin, dans l nuit du mardi au mercredi, Grégoire VII, cédant aux instances d son entourage, consentit à pardonner et à admettre le lendeman Henri IV à la pénitence. Mais l'Empereur dut auparavant jure

de se soumettre au jugement d'un tribunal formé des princes allemands, de ne porter aucun insigne royal et de ne faire aucun acte de gouvernement jusqu'au jugement, enfin d'être en toutes circonstances le défenseur du pape.

CONCORDAT DE WORMS

Le triomphe de Canossa ne fut pas définitif. Huit ans plus tard (1084), Henri IV chassait de Rome Grégoire et installait à sa place un *antipape*. La lutte continua après la mort de Grégoire VII sous le pontificat d'Urbain II, et après la mort d'Henri IV sous son fils Henri V.

En 1122 le pape et l'Empereur firent la paix. Le *Concordat de Worms* stipula qu'à l'avenir les évêques, en Allemagne et en Italie, seraient élus par le clergé et le peuple sans intervention de l'Empereur. Mais les évêques n'entreraient en possession des terres de leurs évêchés qu'avec le consentement de l'Empereur, qui leur en donnerait l'investiture.

Le Concordat de Worms terminait la querelle des investitures, mais ne supprimait pas la cause essentielle du conflit entre les papes et les Empereurs : à savoir leurs prétentions rivales, celle des Empereurs de dominer les papes, celle des papes d'être au-dessus des Empereurs, d'être les souverains absolus du monde chrétien, ayant pour lieutenants révocables les empereurs et les rois. De nouveau, dans la seconde moitié du douzième siècle, de violents conflits éclatèrent entre le pape Alexandre III et l'empereur *Frédéric Barberousse*.

INNOCENT III

Innocent III (1198-1216) parut pour un temps réaliser le rêve de domination universelle des papes. Il était de noble famille romaine. Il avait fait une partie de ses études à l'Université de Paris, et son savoir et son esprit de justice lui valurent le surnom de Salomon de son temps. Il avait trente-sept ans quand il fut élu.

Peu après son élection il écrivait : « La main du Seigneur nous a élevé sur le trône, non seulement pour que nous jugions les peuples, d'accord avec les princes, mais aussi pour que nous jugions les princes eux-mêmes à la face des peuples ». Il définissait le pape « l'oint du Seigneur, plus petit que Dieu, plus grand que l'homme, juge de tous, jugé par Dieu seul ».



LE CHATEAU SAINT-ANGE, A ROME. — Photographie Brogi.

Le château Saint-Ange, qui sert de citadelle à Rome et où Grégoire VII se réfugia, en 1084, quand l'empereur Henri IV s'empara de Rome, est l'ancien tombeau, ou mausolée, de l'empereur Adrien. Il est placé sur la rive droite du Tibre. C'est une énorme tour ronde haute de 50 mètres environ et ne mesurant pas moins de 64 mètres de diamètre ; là-dessus, au onzième siècle, on construisit un donjon, une véritable citadelle. La partie romaine est celle qui est au-dessous de la galerie formée par les mâchicoulis. Le château est surmonté d'une statue de saint Michel, d'où le nom de château Saint-Ange. Les constructions actuelles datent du quinzième siècle.

INNOCENT III ET LES ROIS

Il fit sentir son autorité à tous les rois. En France, Philippe Auguste avait sans raisons avouables répudié sa femme Ingeburge pour épouser Agnès de Méranie ; il le força à renvoyer celle-ci.

En Allemagne, il disposa de la couronne impériale en faveur d'Otton IV ; puis il la lui enleva pour la donner à Frédéric II.

En Angleterre il déposa Jean sans Terre, donna son royaume

à Philippe Auguste et ne le rendit à Jean que lorsque celui-ci se fut reconnu le vassal du pape et se fut engagé à lui payer tous les ans une redevance.

Il disposa de même de la couronne de Hongrie, de celles de Danemark, de Castille, d'Aragon. Il organisa deux croisades : la quatrième croisade, qui aboutit à la prise de Constantinople, et en France la croisade des Albigeois.

INNOCENT III ET LE CLERGÉ

Son activité était prodigieuse ; il voulait tout voir et tout décider par lui-même. Il ne nous reste pas moins de quatre mille lettres de lui. Dans cette énorme correspondance on trouve traitées aussi bien les plus graves questions politiques, celles qui se rattachaient aux affaires d'Allemagne, de France et d'Angleterre, à la lutte de Philippe Auguste et de Jean sans Terre, que des questions relatives au costume des moines ou aux réparations d'une cathédrale. Toutes les affaires de la chrétienté venaient aboutir à lui. Les évêques faisaient approuver par lui leur élection et lui soumettaient le jugement de toutes les questions difficiles.

Des *légats*, véritables inspecteurs généraux du pape, revêtus de ses pleins pouvoirs comme jadis les *missi* de Charlemagne, parcouraient sans cesse les États de l'Europe, portant au clergé et faisant exécuter partout les décisions et les volontés du souverain pontife. Innocent III, le premier entre les papes, réalisa pleinement l'idéal de Grégoire VII et put s'appeler à bon droit l'*évêque universel*.

Son œuvre politique n'eut pas de durée et les royaumes ne furent jamais réellement soumis au pape. Mais son œuvre ecclésiastique subsiste encore, et c'est à lui



COSTUME PONTIFICAL AU TREIZIÈME SIÈCLE.

Statue du portail sud de la cathédrale de Chartres. — Phot. Giraudon.

Cette statue, qui passe pour représenter Grégoire le Grand (590-604), donne le costume des papes du treizième siècle. Le pape est vêtu de la chasuble ; *il a les épaules ceintes du* pallium, *bande de laine blanche ornée de croix, qui retombe sur le devant du costume. La coiffure, la* tiare, *est pointue et non pas ronde comme aujourd'hui ; elle n'est ornée que d'une couronne au lieu de trois.*



LE CHATEAU SAINT-ANGE, A ROME. — Photographie Brogi.

Le château Saint-Ange, qui sert de citadelle à Rome et où Grégoire VII se réfugia, en 1084, quand l'empereur Henri IV s'empara de Rome, est l'ancien tombeau, ou mausolée, de l'empereur Adrien. Il est placé sur la rive droite du Tibre. C'est une énorme tour ronde haute de 50 mètres environ et ne mesurant pas moins de 64 mètres de diamètre ; là-dessus, au onzième siècle, on construisit un donjon, une véritable citadelle. La partie romaine est celle qui est au-dessous de la galerie formée par les mâchicoulis. Le château est surmonté d'une statue de saint Michel, d'où le nom de château Saint-Ange. Les constructions actuelles datent du quinzième siècle.

INNOCENT III ET LES ROIS

Il fit sentir son autorité à tous les rois. En France, Philippe Auguste avait sans raisons avouables répudié sa femme Ingeburge pour épouser Agnès de Méranie ; il le força à renvoyer celle-ci.

En Allemagne, il disposa de la couronne impériale en faveur d'Otton IV ; puis il la lui enleva pour la donner à Frédéric II.

En Angleterre il déposa Jean sans Terre, donna son royaume

à Philippe Auguste et ne le rendit à Jean que lorsque celui-ci se fut reconnu le vassal du pape et se fut engagé à lui payer tous les ans une redevance.

Il disposa de même de la couronne de Hongrie, de celles de Danemark, de Castille, d'Aragon. Il organisa deux croisades : la quatrième croisade, qui aboutit à la prise de Constantinople, et en France la croisade des Albigeois.



COSTUME PONTIFICAL AU TREIZIÈME SIÈCLE.
Statue du portail sud de la cathédrale de Chartres. — Phot. Giraudon.

Cette statue, qui passe pour représenter Grégoire le Grand (590-604), donne le costume des papes du treizième siècle. Le pape est vêtu de la chasuble ; il a les épaules ceintes du pallium, bande de laine blanche ornée de croix, qui retombe sur le devant du costume. La coiffure, la tiare, est pointue et non pas ronde comme aujourd'hui : elle n'est ornée que d'une couronne au lieu de trois.

INNOCENT III ET LE CLERGÉ

Son activité était prodigieuse ; il voulait tout voir et tout décider par lui-même. Il ne nous reste pas moins de quatre mille lettres de lui. Dans cette énorme correspondance on trouve traitées aussi bien les plus graves questions politiques, celles qui se rattachaient aux affaires d'Allemagne, de France et d'Angleterre, à la lutte de Philippe Auguste et de Jean sans Terre, que des questions relatives au costume des moines ou aux réparations d'une cathédrale. Toutes les affaires de la chrétienté venaient aboutir à lui. Les évêques faisaient approuver par lui leur élection et lui soumettaient le jugement de toutes les questions difficiles.

Des *légats*, véritables inspecteurs généraux du pape, revêtus de ses pleins pouvoirs comme jadis les *missi* de Charlemagne, parcouraient sans cesse les États de l'Europe, portant au clergé et faisant exécuter partout les décisions et les volontés du souverain pontife. Innocent III, le premier entre les papes, réalisa pleinement l'idéal de Grégoire VII et put s'appeler à bon droit l'*évêque universel*.

Son œuvre politique n'eut pas de durée et les royaumes ne furent jamais réellement soumis au pape. Mais son œuvre ecclésiastique subsiste encore, et c'est à lui

qu'il faut faire remonter la soumission du clergé catholique tout entier au pape et l'organisation de ce que l'on a appelé la *monarchie pontificale*.

BONIFACE VIII ET PHILIPPE LE BEL

Les successeurs d'Innocent III purent encore triompher des Empereurs, dépouiller la famille des Hohenstaufen de la couronne impériale et de la couronne des Deux-Siciles. Mais la papauté fut moins heureuse quand, sous *Boniface VIII* (1294-1303), elle prétendit s'attaquer au roi de France.

Vieillard de près de quatre-vingts ans, Boniface fut néanmoins le plus intransigeant des papes, celui dont les prétentions furent les plus démesurées. Il exagéra encore les doctrines de Grégoire VII et d'Innocent III. Il alla jusqu'à vouloir les ériger en dogme auquel tout chrétien devait croire, sous peine de damnation éternelle. « Il y a deux glaives, disait-il, le spirituel et le temporel. Tous les deux appartiennent à l'Église. L'un est dans la main du pape, l'autre est dans la main des rois; mais les rois ne peuvent s'en servir que pour l'Église, selon l'ordre et avec la permission du pape. Si la puissance temporelle dévie, elle doit être redressée par la puissance spirituelle.... Donc nous déclarons, nous disons, nous décidons, nous prononçons que, pour toute créature humaine, être soumise au pontife romain est absolument de nécessité de salut. » Comme Grégoire VII avait déposé Henri IV, le 15 août 1303, Boniface VIII déposa Philippe le Bel.

On a vu comment quelques jours plus tard (7 septembre 1303) l'attentat d'Anagni brisait Boniface VIII et faisait éclater la faiblesse réelle de cette papauté si forte en apparence. Les prétentions des papes à la suprématie temporelle furent dès lors à jamais ruinées.

CHAPITRE X

LES CROISADES

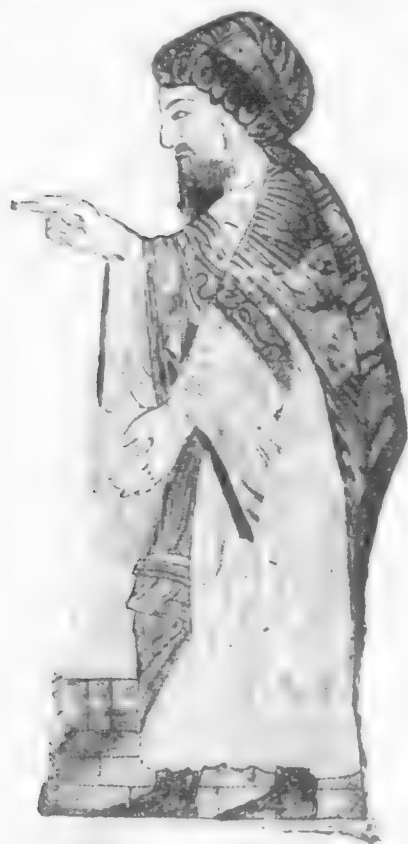
On appelle ***Croisades*** les expéditions qui, pendant les onzième, douzième et treizième siècles, furent entreprises par les chrétiens de l'Europe occidentale pour la délivrance de Jérusalem et du tombeau du Christ, tombés au pouvoir des musulmans. Le nom de croisade vient de ce que quiconque prenait part aux expéditions faisait coudre à son vêtement sur l'épaule une croix de drap rouge. Dans ces expéditions, du moins au début, les distinctions de races, de nations, d'états, de royaumes furent pour ainsi dire effacées. Français, Allemands, Italiens formaient comme un seul peuple : *le peuple chrétien*. Aussi a-t-on dit des croisades qu'elles furent les *guerres extérieures de la chrétienté*. Dans toutes ces guerres, la sixième exceptée, les Français ont tenu la première place; c'est de France que sortit de beaucoup le plus grand nombre de croisés. Aussi un contemporain a-t-il appelé ces guerres entreprises au nom de Dieu : *Gesta Dei per Francos : les actes de Dieu par les Français*

CAUSES GÉNÉRALES DES CROISADES LES TURCS

La cause première de toutes les croisades est, en Orient, l'apparition, dans le cours du onzième siècle, d'un nouveau peuple musulman, les *Turcs Seldjoucides*. Originaires du Turkestan, au nord de la Perse, les Turcs, qui appartenaient à la race jaune, détruisirent l'empire arabe de Bagdad. Ils attaquèrent ensuite l'empire byzantin, ils lui enlevèrent l'Asie Mineure et s'emparèrent même de *Nicée*, non loin de la mer de Marmara. Dès lors, ils menaçaient Constantinople et par conséquent l'Europe. Aussi l'empereur de Constantinople Alexis Comnène demanda-t-il secours au pape Urbain II en 1076.

Deux ans plus tard, les Turcs s'emparèrent de Jérusalem (1078). Jérusalem était aux mains des musulmans arabes depuis plus de quatre siècles (636). Mais les Arabes, pour qui Jérusalem est

une ville sainte, avaient respecté les lieux chers à la piété des chrétiens : le tombeau du Christ, ou Saint Sépulcre, et l'église que les empereurs grecs avaient fait édifier pour l'abriter. Ils s'étaient toujours montrés tolérants et n'avaient jamais mis obstacle aux pèlerinages, devenus, on le sait, extrêmement fréquents au onzième siècle. Au contraire les Turcs fanatiques persécutèrent les pèlerins, leur infligèrent mille avanies, les torturèrent même. En sorte que l'accès de la Terre Sainte se trouva interdit aux chrétiens et qu'il leur devint impossible d'approcher le tombeau de leur Dieu.



Costume turc.
D'après une miniature d'un très ancien manuscrit arabe.
Le costume donné par la miniature est encore aujourd'hui le costume des Syriens musulmans et rappelle celui de nos indigènes algériens. Il consiste en une ample tunique blanche, la gandoura, *et dans un grand manteau sans manches, le* burnous, *dont un pan ramené sur la tête forme le* turban.

LA FOI

Il est facile d'imaginer l'émotion provoquée par une semblable situation chez des hommes pénétrés de cette croyance qu'en visitant le tombeau du Christ ou qu'en souffrant pour le Christ ils obtenaient le pardon de leurs fautes et s'assuraient le bonheur éternel après la mort. Leur fermer Jérusalem, c'était leur fermer la porte du ciel. Mourir pour le Christ, c'était gagner une place en paradis. L'ardeur de la foi en Jésus-Christ fut la seconde cause des croisades. La foi fit partir pour les croisades même des gens qui se savaient incapables de combattre : « Les enfants, les vieilles femmes, les vieillards se préparaient au départ, raconte un contemporain de la première croisade, Guibert de Nogent; *ils savaient bien qu'ils ne combattraient pas, mais ils espéraient être martyrs.* Ils disaient aux guerriers : « Vous, vous êtes vaillants et forts, vous combattrez; nous, nous souffrirons avec le Christ et nous ferons la conquête du ciel. »

CAUSES SECONDAIRES DES CROISADES

La présence des Turcs à Jérusalem, l'ardeur de la foi chez les chrétiens furent les causes déterminantes des Croisades. Mais d'autres causes intervinrent encore. D'abord, l'attrait du voyage en des contrées inconnues, le goût des aventures; puis, la passion des combats chez les chevaliers; enfin, chez beaucoup, l'espérance de faire fortune dans cet Orient qui passait à juste titre alors pour le pays de toutes les richesses. Un grand nombre d'hommes partirent pour la Terre Sainte comme partent aujourd'hui pour les États-Unis, le Brésil ou la République Argentine, les émigrants d'Allemagne, d'Italie ou d'Angleterre. Leur pays est trop peuplé, ils y gagnent difficilement leur vie. Ils s'en vont vers des pays neufs où les terres vacantes sont en grand nombre; ils partent avec l'espoir de devenir propriétaires et de vivre à l'aise. Il en fut de même dans notre France au temps des Croisades. Les seigneurs se mettaient en route avec l'espérance de conquérir quelque principauté; les paysans, avec l'espérance de trouver un coin de terre où ils seraient libres; tous, avec la conviction qu'ils préparaient leur salut dans l'autre monde.

LES HUIT CROISADES

Il est d'usage de compter huit croisades. Deux croisades, la première et la quatrième, furent faites et dirigées seulement par des seigneurs : aucun roi n'y prit part. Les six autres furent des expéditions royales.

La *première croisade* (1096-1099), prêchée à Clermont par le pape Urbain II, marquée par la bataille de Dorylée, le siège d'Antioche, aboutit à la conquête de Jérusalem et à la création d'un royaume français en Palestine.

La *seconde croisade* (1147-1149), entreprise pour venir en aide aux Français de Palestine menacés dans Jérusalem, eut pour initiateur le roi de France Louis VII le Jeune. L'empereur d'Allemagne Conrad III fut le compagnon du roi de France. L'expédition aboutit à un désastre en Asie Mineure (1149).

La *troisième croisade* (1189-1192), provoquée par la prise de Jérusalem par Saladin, sultan d'Égypte, fut faite par l'empereur Frédéric Barberousse, le roi de France Philippe Auguste, le roi d'Angleterre Richard Cœur de Lion. Frédéric Barberousse périt pendant l'expédition. Philippe Auguste et Richard prirent Saint-Jean-d'Acre, mais Jérusalem resta à Saladin.

La *quatrième croisade* (1202-1204), entreprise par les seigneurs français et les Vénitiens, fut détournée de son véritable but, l'Égypte et la Palestine; elle aboutit à la prise de Constantinople, à la destruction de l'empire grec et à la création d'un empire latin d'Orient, qui dura environ un demi-siècle.

une ville sainte, avaient respecté les lieux chers à la piété des chrétiens : le tombeau du Christ, ou Saint Sépulcre, et l'église que les empereurs grecs avaient fait édifier pour l'abriter. Ils s'étaient toujours montrés tolérants et n'avaient jamais mis obstacle aux pèlerinages, devenus, on le sait, extrêmement fréquents au onzième siècle. Au contraire les Turcs fanatiques persécutèrent les pèlerins, leur infligèrent mille avanies, les torturèrent même. En sorte que l'accès de la Terre Sainte se trouva interdit aux chrétiens et qu'il leur devint impossible d'approcher le tombeau de leur Dieu.



COSTUME TURC.
D'après une miniature d'un très ancien manuscrit arabe.
Le costume donné par la miniature est encore aujourd'hui le costume des Syriens musulmans et rappelle celui de nos indigènes algériens. Il consiste en une ample tunique blanche, la gandoura, *et dans un grand manteau sans manches, le* burnous, *dont un pan ramené sur la tête forme le* turban.

LA FOI

Il est facile d'imaginer l'émotion provoquée par une semblable situation chez des hommes pénétrés de cette croyance qu'en visitant le tombeau du Christ ou qu'en souffrant pour le Christ ils obtenaient le pardon de leurs fautes et s'assuraient le bonheur éternel après la mort. Leur fermer Jérusalem, c'était leur fermer la porte du ciel. Mourir pour le Christ, c'était gagner une place en paradis. L'ardeur de la foi en Jésus-Christ fut la seconde cause des croisades. La foi fit partir pour les croisades même des gens qui se savaient incapables de combattre : « Les enfants, les vieilles femmes, les vieillards se préparaient au départ, raconte un contemporain de la première croisade, Guibert de Nogent; *ils savaient bien qu'ils ne combattraient pas, mais ils espéraient être martyrs.* Ils disaient aux guerriers : « Vous, vous êtes vaillants et forts, vous combattrez; nous, nous souffrirons avec le Christ et nous ferons la conquête du ciel. »

CAUSES SECONDAIRES DES CROISADES

La présence des Turcs à Jérusalem, l'ardeur de la foi chez les chrétiens furent les causes déterminantes des Croisades. Mais d'autres causes intervinrent encore. D'abord, l'attrait du voyage en des contrées inconnues, le goût des aventures; puis, la passion des combats chez les chevaliers; enfin, chez beaucoup, l'espérance de faire fortune dans cet Orient qui passait à juste titre alors pour le pays de toutes les richesses. Un grand nombre d'hommes partirent pour la Terre Sainte comme partent aujourd'hui pour les États-Unis, le Brésil ou la République Argentine, les émigrants d'Allemagne, d'Italie ou d'Angleterre. Leur pays est trop peuplé, ils y gagnent difficilement leur vie. Ils s'en vont vers des pays neufs où les terres vacantes sont en grand nombre; ils partent avec l'espoir de devenir propriétaires et de vivre à l'aise. Il en fut de même dans notre France au temps des Croisades. Les seigneurs se mettaient en route avec l'espérance de conquérir quelque principauté; les paysans, avec l'espérance de trouver un coin de terre où ils seraient libres; tous, avec la conviction qu'ils préparaient leur salut dans l'autre monde.

LES HUIT CROISADES

Il est d'usage de compter huit croisades. Deux croisades, la première et la quatrième, furent faites et dirigées seulement par des seigneurs : aucun roi n'y prit part. Les six autres furent des expéditions royales.

La *première croisade* (1096-1099), prêchée à Clermont par le pape Urbain II, marquée par la bataille de Dorylée, le siège d'Antioche, aboutit à la conquête de Jérusalem et à la création d'un royaume français en Palestine.

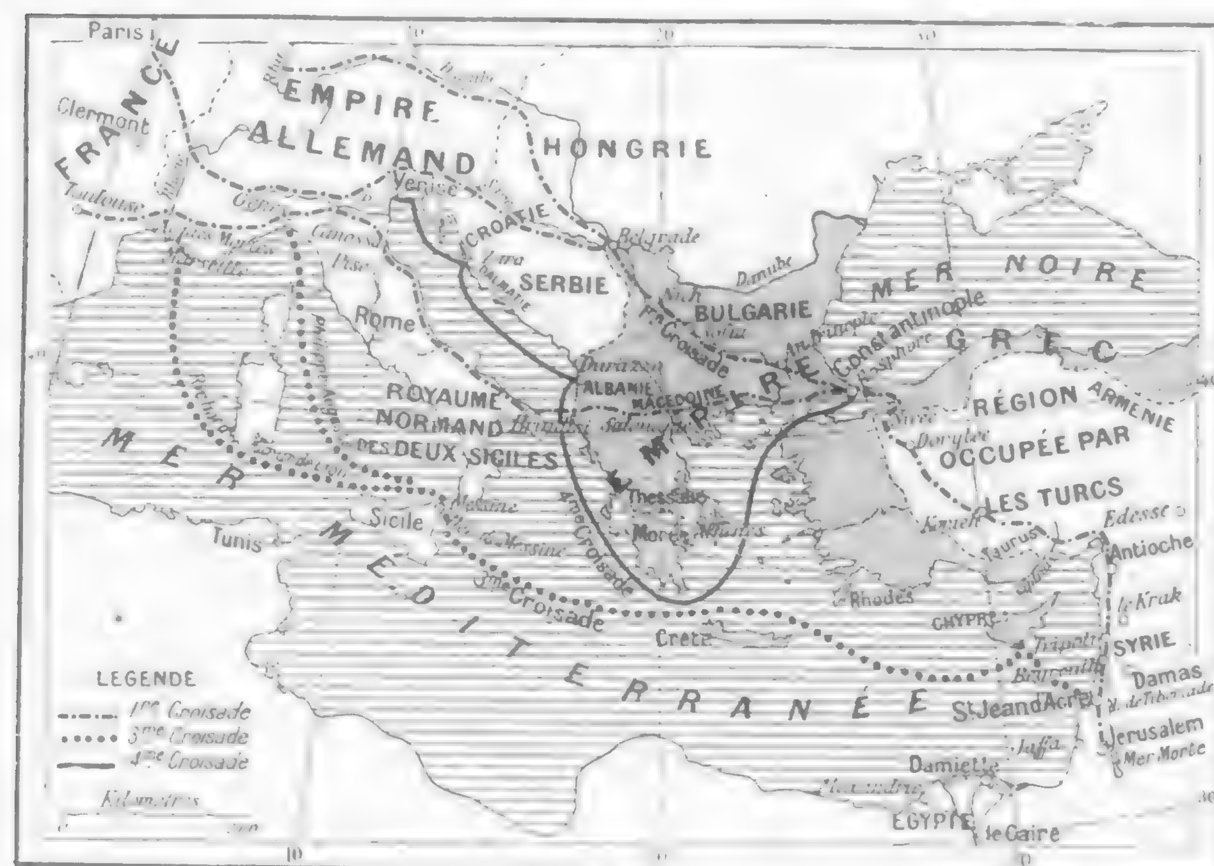
La *seconde croisade* (1147-1149), entreprise pour venir en aide aux Français de Palestine menacés dans Jérusalem, eut pour initiateur le roi de France Louis VII le Jeune. L'empereur d'Allemagne Conrad III fut le compagnon du roi de France. L'expédition aboutit à un désastre en Asie Mineure (1149).

La *troisième croisade* (1189-1192), provoquée par la prise de Jérusalem par Saladin, sultan d'Égypte, fut faite par l'empereur Frédéric Barberousse, le roi de France Philippe Auguste, le roi d'Angleterre Richard Cœur de Lion. Frédéric Barberousse périt pendant l'expédition. Philippe Auguste et Richard prirent Saint-Jean-d'Acre, mais Jérusalem resta à Saladin.

La *quatrième croisade* (1202-1204), entreprise par les seigneurs français et les Vénitiens, fut détournée de son véritable but, l'Égypte et la Palestine; elle aboutit à la prise de Constantinople, à la destruction de l'empire grec et à la création d'un empire latin d'Orient, qui dura environ un demi-siècle.

La *cinquième croisade* (1217-1221), dirigée contre l'Égypte par un seigneur français Jean de Brienne et le roi de Hongrie, ne donna aucun résultat.

La *sixième croisade* (1228-1229), ou croisade de l'empereur Frédéric II, offre cette particularité que le chef de la croisade était excommunié et que, au lieu de combattre les musulmans



ITINÉRAIRES DES PREMIÈRE, TROISIÈME ET QUATRIEME CROISADES.

Frédéric négocia avec eux; il obtint pour les pèlerins chrétiens la liberté de se rendre à Jérusalem.

La *septième* (1248-1254) et la *huitième croisade* (1270) furent les croisades de saint Louis. La septième croisade, qui avait pour objectif l'Égypte, centre d'un puissant État musulman, débuta brillamment par la prise de Damiette. Mais les croisés furent surpris par le débordement du Nil, atteints par une épidémie mortelle, enveloppés par les musulmans, et contraints de se rendre. Saint Louis n'obtint la liberté de ses chevaliers qu'au prix d'une énorme rançon, et sa propre liberté qu'en rendant Damiette.

La huitième croisade, ou croisade de Tunis (1270), se termina par la mort de saint Louis, atteint de la peste sous les murs de la place. Ce fut la dernière croisade.

De toutes ces croisades, la plus intéressante et la plus importante est la première, en raison de l'enthousiasme qu'elle provoqua, du grand nombre d'hommes qui y prirent part, et parce que seule elle atteignit le but poursuivi, la *conquête de Jérusalem*.

LA PREMIÈRE CROISADE

PRÉDICATION DE LA PREMIÈRE CROISADE

Le pape ***Urbain II***, qui était Français, avait réuni un concile à Clermont, en Auvergne, pour s'occuper de la réforme du clergé de France. Le dernier jour du concile, le 28 novembre 1095, en présence d'une foule de prélats, de prêtres, de chevaliers venus du centre et du midi, Urbain II raconta les souffrances endurées par les pèlerins en Palestine et termina en appelant les chrétiens aux armes pour la délivrance du Saint Sépulcre. A la fin de son discours il avait rappelé cette parole du Christ : « Renonce-toi toi-même, prends ta croix et suis moi ». Aussitôt tous ceux qui étaient présents firent avec des morceaux d'étoffes des croix qu'ils s'attachèrent sur l'épaule en criant : « Dieu le veut ! » C'est ce qu'on appela *prendre la croix* ou *se croiser*.

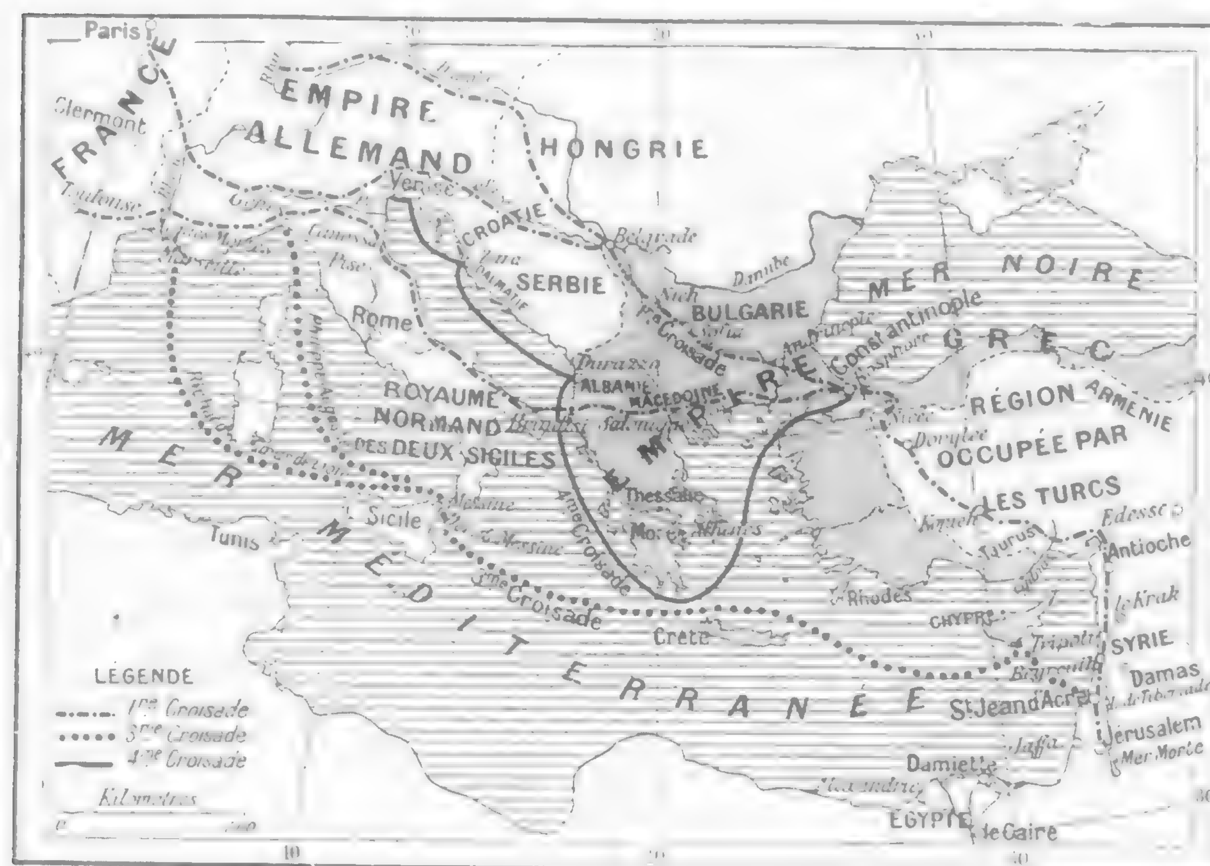
Après le concile de Clermont, le pape fit une tournée de prédication dans le centre et le midi de la France. En même temps il adressait à tous les évêques une circulaire les invitant à prêcher et à faire prêcher la croisade. Il promettait à quiconque prendrait part à l'expédition la rémission de ses péchés et une amnistie, même pour les crimes. Les femmes, les enfants, les biens des croisés étaient déclarés inviolables et placés sous la protection de l'Église tant que durerait l'expédition.

IERRE L'ERMITE

L'un des plus puissants auxiliaires du pape, dans le nord de la France, fut un moine originaire des environs d'Amiens, ***Pierre***, surnommé l'***Ermite***. Contrairement à la légende, il n'assista pas au concile de Clermont et ne fut pas l'initiateur de la première croisade, dont l'honneur doit revenir tout entier à Urbain II. Il fut seulement le plus éloquent des nombreux moines qui prêchèrent la croisade selon les instructions du pape. Partout où il passa il souleva un extraordinaire enthousiasme. C'était un petit homme maigre, brun, avec une longue barbe et des yeux très vifs. « Il allait nu-pieds, dit Gui-

La *cinquième croisade* (1217-1221), dirigée contre l'Égypte par un seigneur français Jean de Brienne et le roi de Hongrie, ne donna aucun résultat.

La *sixième croisade* (1228-1229), ou croisade de l'empereur Frédéric II, offre cette particularité que le chef de la croisade était excommunié et que, au lieu de combattre les musulmans



ITINÉRAIRES DES PREMIÈRE, TROISIÈME ET QUATRIÈME CROISADES.

Frédéric négocia avec eux ; il obtint pour les pèlerins chrétiens la liberté de se rendre à Jérusalem.

La *septième* (1248-1254) et la *huitième croisade* (1270) furent les croisades de saint Louis. La septième croisade, qui avait pour objectif l'Égypte, centre d'un puissant État musulman, débuta brillamment par la prise de Damiette. Mais les croisés furent surpris par le débordement du Nil, atteints par une épidémie mortelle, enveloppés par les musulmans, et contraints de se rendre. Saint Louis n'obtint la liberté de ses chevaliers qu'au prix d'une énorme rançon, et sa propre liberté qu'en rendant Damiette.

La huitième croisade, ou croisade de Tunis (1270), se termina par la mort de saint Louis, atteint de la peste sous les murs de la place. Ce fut la dernière croisade.

De toutes ces croisades, la plus intéressante et la plus importante est la première, en raison de l'enthousiasme qu'elle provoqua, du grand nombre d'hommes qui y prirent part, et parce que seule elle atteignit le but poursuivi, la *conquête de Jérusalem*.

LA PREMIÈRE CROISADE

PRÉDICATION DE LA PREMIÈRE CROISADE

Le pape **Urbain II**, qui était Français, avait réuni un concile à Clermont, en Auvergne, pour s'occuper de la réforme du clergé de France. Le dernier jour du concile, le 28 novembre 1095, en présence d'une foule de prélats, de prêtres, de chevaliers venus du centre et du midi, Urbain II raconta les souffrances endurées par les pèlerins en Palestine et termina en appelant les chrétiens aux armes pour la délivrance du Saint Sépulcre. A la fin de son discours il avait rappelé cette parole du Christ : « Renonce-toi toi-même, prends ta croix et suis moi ». Aussitôt tous ceux qui étaient présents firent avec des morceaux d'étoffes des croix qu'ils s'attachèrent sur l'épaule en criant : « Dieu le veut ! » C'est ce qu'on appela *prendre la croix* ou *se croiser*.

Après le concile de Clermont, le pape fit une tournée de prédication dans le centre et le midi de la France. En même temps il adressait à tous les évêques une circulaire les invitant à prêcher et à faire prêcher la croisade. Il promettait à quiconque prendrait part à l'expédition la rémission de ses péchés et une amnistie, même pour les crimes. Les femmes, les enfants, les biens des croisés étaient déclarés inviolables et placés sous la protection de l'Église tant que durerait l'expédition.

PIERRE L'ERMITE

L'un des plus puissants auxiliaires du pape, dans le nord de la France, fut un moine originaire des environs d'Amiens, ***Pierre***, surnommé l'***Ermite***. Contrairement à la légende, il n'assista pas au concile de Clermont et ne fut pas l'initiateur de la première croisade, dont l'honneur doit revenir tout entier à Urbain II. Il fut seulement le plus éloquent des nombreux moines qui prêchèrent la croisade selon les instructions du pape. Partout où il passa il souleva un extraordinaire enthousiasme. C'était un petit homme maigre, brun, avec une longue barbe et des yeux très vifs. « Il allait nu-pieds, dit Gui-

bert de Nogent qui l'avait vu ; il portait sur la peau une tunique de laine, sur les épaules une longue robe à capuchon. Le pain était sa seule nourriture ; jamais il ne buvait de vin. Quelque chose de divin se sentait dans ses moindres mouvements, dans toutes ses paroles ; c'était au point que le peuple arrachait, comme si c'eût été des reliques, les poils du mulet qu'il montait. »

LA CROISADE POPULAIRE

« Les Comtes et les Chevaliers commençaient à peine leurs préparatifs, dit encore Guibert de Nogent, que déjà les pauvres faisaient les leurs avec une ardeur que rien ne pouvait arrêter. Chacun délaissait sa maison, sa vigne, son patrimoine, les vendait à bas prix. On se hâtait de convertir en argent tout ce qui ne pouvait pas servir au voyage. Des pauvres ferraient leurs bœufs comme des chevaux et les attelaient à des chariots sur lesquels ils mettaient quelques provisions et leurs petits enfants. »

Trois mois à peine après la prédication d'Urbain II à Clermont une horde de quarante ou cinquante mille personnes de tout âge et de tout sexe se mettait en route sous la direction de Pierre l'Ermite et d'un pauvre chevalier, *Gauthier sans Avoir*. Elle passa le Rhin : elle fut alors rejointe par une armée toute pareille de pèlerins allemands. Pillant pour vivre, elle souleva les fureurs de tous les peuples chez qui elle passa, Hongrois, Serbes, Bulgares, Grecs. Quand ces pauvres gens, qui depuis leur départ demandaient à chaque ville si ce n'était pas là Jérusalem, furent arrivés à Constantinople, l'Empereur se hâta de les faire transporter sur la rive d'Asie. Ils furent presque immédiatement exterminés par les Turcs dans le voisinage de Nicée.

LA CROISADE SEIGNEURIALE

Pendant ce lamentable épisode, l'armée des Croisés s'organisait. La mise en route avait été fixée par le pape au 15 août 1096. Le pape avait également réglé l'itinéraire des quatre corps de l'armée chrétienne : leur concentration devait se faire sous les murs de Constantinople.

Les Français du Midi, conduits par le comte Raymond de Toulouse, passèrent par le nord de l'Italie, la Dalmatie, la Croatie, la Serbie et la Bulgarie.

Les Français du Nord, conduits par Godefroy de Bouillon et Baudouin de Flandre, traversèrent l'Allemagne et la Hongrie.

Les Normands d'Italie, commandés par Tancrède et Bohémond, embarqués à Brindisi, traversèrent l'Albanie et la Macédoine.

Les Français de l'Ile de France gagnèrent l'Italie et suivirent le même itinéraire que les Normands.

Aucun roi ne prenait part à l'expédition : le roi de France Philippe et l'empereur Henri IV étaient excommuniés. Le pape était le chef suprême de la croisade. Il avait délégué ses pouvoirs avec le titre de légat à l'évêque du Puy, Adhémar de Monteil.

L'ARMÉE DES CROISÉS

L'arrivée des Croisés devant Constantinople y jeta l'épouvante, tant ils étaient nombreux. Un témoin, la fille de l'Empereur Alexis, Anne Comnène, a écrit : « On eût dit l'Europe entière arrachée de ses fondements. » Peut-être étaient-ils un million ; mais dans ce nombre il n'y avait probablement pas plus de trois cent mille combattants. L'armée croisée était en réalité *un peuple en marche*, quelque chose d'analogue aux colonnes de barbares envahissant l'Empire romain. Bien des chevaliers emmenaient avec eux femmes, enfants, serviteurs, même leurs chiens et leurs oiseaux de chasse. Beaucoup de pèlerins incapables de combattre s'étaient joints aux guerriers, comptant ainsi être en sûreté. Cette prodigieuse masse d'hommes devait être plus nuisible qu'utile ; il y avait de grandes difficultés pour la nourrir. Elle encombrait l'expédition et faillit plus d'une fois la perdre.

MARCHE A TRAVERS L'ASIE MINEURE

L'Empereur Alexis désirait se débarrasser le plus vite possible des Croisés, il leur fournit les moyens nécessaires pour passer en Asie. Les Croisés s'enfoncèrent sur le plateau d'Asie Mineure dont ils s'ouvrirent l'accès en battant les Turcs à *Dorylée* (1er juillet 1097). Sur le plateau, en été, sous un ciel sans nuage, avec un soleil de feu, la chaleur est insupportable ; la terre est brûlée et sans un brin d'herbe ; l'eau manque complètement. Les Croisés souffrirent atrocement. La chaleur leur était rendue plus intolérable encore par leur mauvais équipement, les lourdes chemises de mailles d'acier, les casques qui emprisonnaient la tête. La soif tuait les gens par centaines. « Les hommes les plus robustes, a dit un témoin, se couchaient sur le sable, fouillaient la surface brûlante pour trouver en dessous le sol frais et y coller leur bouche desséchée. Les animaux eux-mêmes ne résistaient pas. » Les chevaux surtout périssaient en grand nombre. « Faute de bêtes de somme, a raconté un Croisé, nous chargions nos bagages sur des mou

tons, des chèvres, des porcs et des chiens. On vit maint chevalier réduit à monter un bœuf en guise de cheval de bataille. » En outre, les Turcs, accoutumés au climat, vêtus convenablement, montés sur des chevaux légers et rapides, harcelaient sans cesse l'armée, couraient sur ses flancs, la lardaient de flèches.

LES CROISÉS EN SYRIE ANTIOCHE

Après avoir traversé au prix de fatigues inouïes la chaîne du Taurus, aussi haute que les Pyrénées, les Croisés débouchèrent sur la côte de Syrie. Ils furent arrêtés par la ville d'*Antioche*, une place forte établie au flanc d'une montagne et défendue par une enceinte garnie de quatre cents tours. Ils l'assiégèrent pendant huit mois. Ils étaient sur le point de périr eux-mêmes, pris entre la place et une armée turque, quand le Normand Bohémond se fit livrer par un traître une tour de l'enceinte.

Les Croisés purent se réfugier dans la place. Ils y furent aussitôt assiégés par les Turcs, et bientôt en proie à une effroyable famine : quand on eut mangé tous les animaux, on mangea du cuir, de l'herbe et jusqu'à de la chair humaine, les corps des Turcs tués dans les escarmouches. Le découragement s'était emparé des chefs; beaucoup songeaient à s'enfuir. Mais chez les soldats et les pèlerins, la foi au succès final restait ardente, et la volonté d'arriver à Jérusalem inébranlable. La découverte dans une église d'une lance qu'on dit être celle dont avait été percé le flanc du Christ sur la croix, exalta les courages au plus haut point et, dans une sortie, les Croisés exténués cependant par la faim mirent les Turcs en pleine déroute. La marche en avant put être reprise.

LA PRISE DE JÉRUSALEM

Le 1er juillet 1099, trois ans après leur départ, les Croisés aperçurent enfin Jérusalem : il y en eut qui moururent de joie. L'armée chrétienne était extraordinairement réduite. Elle ne comprenait pas plus de 40000 hommes à bout de force. De Nicée à Jérusalem les Croisés avaient laissé 600000 cadavres sur les routes d'Asie. Les deux sièges d'Antioche leur avaient à eux seuls coûté 200000 hommes.

On commença les préparatifs d'un siège; mais Jérusalem était bien fortifiée, elle avait une nombreuse garnison, et les Musulmans avaient détruit tous les puits autour de la ville. Une fois encore les Croisés étaient en péril de mourir de soif. Ils tentèrent alors une héroïque folie. Le vendredi 15 juillet 1099,

à trois heures, jour et heure de la mort du Christ, ils donnèrent l'assaut. Ils avaient construit une tour de bois, un beffroi, qu'ils parvinrent à pousser sur des rouleaux contre le rempart. Un pont volant fut jeté du beffroi sur la muraille, dont les Croisés purent occuper une partie; ils s'emparèrent ensuite d'une porte,



JÉRUSALEM. — Photographie prise du mont des Oliviers.

Au premier plan, semées de quelques arbres, les pentes du mont des Oliviers; puis une partie de la vallée de Josaphat. Le terrain remonte jusqu'au pied des murailles. On aperçoit la coupole de la Mosquée d'Omar, *élevée par Omar, le conquérant arabe de Jérusalem* (636), *sur l'emplacement de l'ancien Temple. C'est là qu'eut lieu un effroyable massacre des Musulmans après la prise de la ville par les Croisés. Ceux-ci avaient donné l'assaut du côté opposé, vers le nord-ouest. Au lointain, on aperçoit les collines hautes de* 800 *mètres qui dominent le petit plateau sur lequel s'élève Jérusalem.*

et pénétrèrent en masse dans la place. Ils y firent un carnage effroyable : « Dans le portique de Salomon et dans le Temple, écrivit Godefroy de Bouillon au pape, les nôtres chevauchaient dans le sang immonde des Sarrasins, et leurs montures en avaient jusqu'aux genoux. »

LE ROYAUME LATIN DE JÉRUSALEM

La conquête faite, il fallait l'organiser pour la garder et pour mettre le tombeau du Christ à l'abri de tout retour offensif des Musulmans. De là, la création du royaume latin de Jérusalem. Les Croisés offrirent la couronne à ***Godefroy de Bouillon***. C'était l'homme

tons, des chèvres, des porcs et des chiens. On vit maint chevalier réduit à monter un bœuf en guise de cheval de bataille. » En outre, les Turcs, accoutumés au climat, vêtus convenablement, montés sur des chevaux légers et rapides, harcelaient sans cesse l'armée, couraient sur ses flancs, la lardaient de flèches.

LES CROISÉS EN SYRIE ANTIOCHE

Après avoir traversé au prix de fatigues inouïes la chaîne du Taurus, aussi haute que les Pyrénées, les Croisés débouchèrent sur la côte de Syrie. Ils furent arrêtés par la ville d'*Antioche*, une place forte établie au flanc d'une montagne et défendue par une enceinte garnie de quatre cents tours. Ils l'assiégèrent pendant huit mois. Ils étaient sur le point de périr eux-mêmes, pris entre la place et une armée turque, quand le Normand Bohémond se fit livrer par un traitre une tour de l'enceinte.

Les Croisés purent se réfugier dans la place. Ils y furent aussitôt assiégés par les Turcs, et bientôt en proie à une effroyable famine : quand on eut mangé tous les animaux, on mangea du cuir, de l'herbe et jusqu'à de la chair humaine, les corps des Turcs tués dans les escarmouches. Le découragement s'était emparé des chefs; beaucoup songeaient à s'enfuir. Mais chez les soldats et les pèlerins, la foi au succès final restait ardente, et la volonté d'arriver à Jérusalem inébranlable. La découverte dans une église d'une lance qu'on dit être celle dont avait été percé le flanc du Christ sur la croix, exalta les courages au plus haut point et, dans une sortie, les Croisés exténués cependant par la faim mirent les Turcs en pleine déroute. La marche en avant put être reprise.

LA PRISE DE JÉRUSALEM

Le 1er juillet 1099, trois ans après leur départ, les Croisés aperçurent enfin Jérusalem : il y en eut qui moururent de joie. L'armée chrétienne était extraordinairement réduite. Elle ne comprenait pas plus de 40000 hommes à bout de force. De Nicée à Jérusalem les Croisés avaient laissé 600000 cadavres sur les routes d'Asie. Les deux sièges d'Antioche leur avaient à eux seuls coûté 200000 hommes.

On commença les préparatifs d'un siège; mais Jérusalem était bien fortifiée, elle avait une nombreuse garnison, et les Musulmans avaient détruit tous les puits autour de la ville. Une fois encore les Croisés étaient en péril de mourir de soif. Ils tentèrent alors une héroïque folie. Le vendredi 15 juillet 1099,

à trois heures, jour et heure de la mort du Christ, ils donnèrent l'assaut. Ils avaient construit une tour de bois, un beffroi, qu'ils parvinrent à pousser sur des rouleaux contre le rempart. Un pont volant fut jeté du beffroi sur la muraille, dont les Croisés purent occuper une partie; ils s'emparèrent ensuite d'une porte,



JÉRUSALEM. — Photographie prise du mont des Oliviers.

Au premier plan, semées de quelques arbres, les pentes du mont des Oliviers; puis une partie de la vallée de Josaphat. Le terrain remonte jusqu'au pied des murailles. On aperçoit la coupole de la Mosquée d'Omar, *élevée par Omar, le conquérant arabe de Jérusalem* (636), *sur l'emplacement de l'ancien Temple. C'est là qu'eut lieu un effroyable massacre des Musulmans après la prise de la ville par les Croisés. Ceux-ci avaient donné l'assaut du côté opposé, vers le nord-ouest. Au lointain, on aperçoit les collines hautes de* 800 *mètres qui dominent le petit plateau sur lequel s'élève Jérusalem.*

et pénétrèrent en masse dans la place. Ils y firent un carnage effroyable : « Dans le portique de Salomon et dans le Temple, écrivit Godefroy de Bouillon au pape, les nôtres chevauchaient dans le sang immonde des Sarrasins, et leurs montures en avaient jusqu'aux genoux. »

LE ROYAUME LATIN DE JÉRUSALEM

La conquête faite, il fallait l'organiser pour la garder et pour mettre le tombeau du Christ à l'abri de tout retour offensif des Musulmans. De là, la création du royaume latin de Jérusalem. Les Croisés offrirent la couronne à ***Godefroy de Bouillon***. C'était l'homme

le plus populaire de l'armée pour sa bravoure, la simplicité de ses manières, sa bonne grâce et sa modération. Par humilité, il refusa le titre de roi et, dans la ville où le Christ avait été couronné d'épines, il ne voulut être appelé qu'*avoué*, c'est-à-dire défenseur du Saint Sépulcre.

Au royaume de Jérusalem, qui comprenait la Palestine, on rattacha les principautés que plusieurs des chefs de la Croisade avaient conquises au cours même de l'expédition : la principauté d'*Edesse*, occupée par Baudouin de Flandre; celle d'*Antioche*, qui appartenait à Bohémond; celle de *Tripoli*, à Raymond de Toulouse. Après quoi la plupart des survivants rentrèrent en Europe : il ne resta pas cinq cents chevaliers en Palestine.

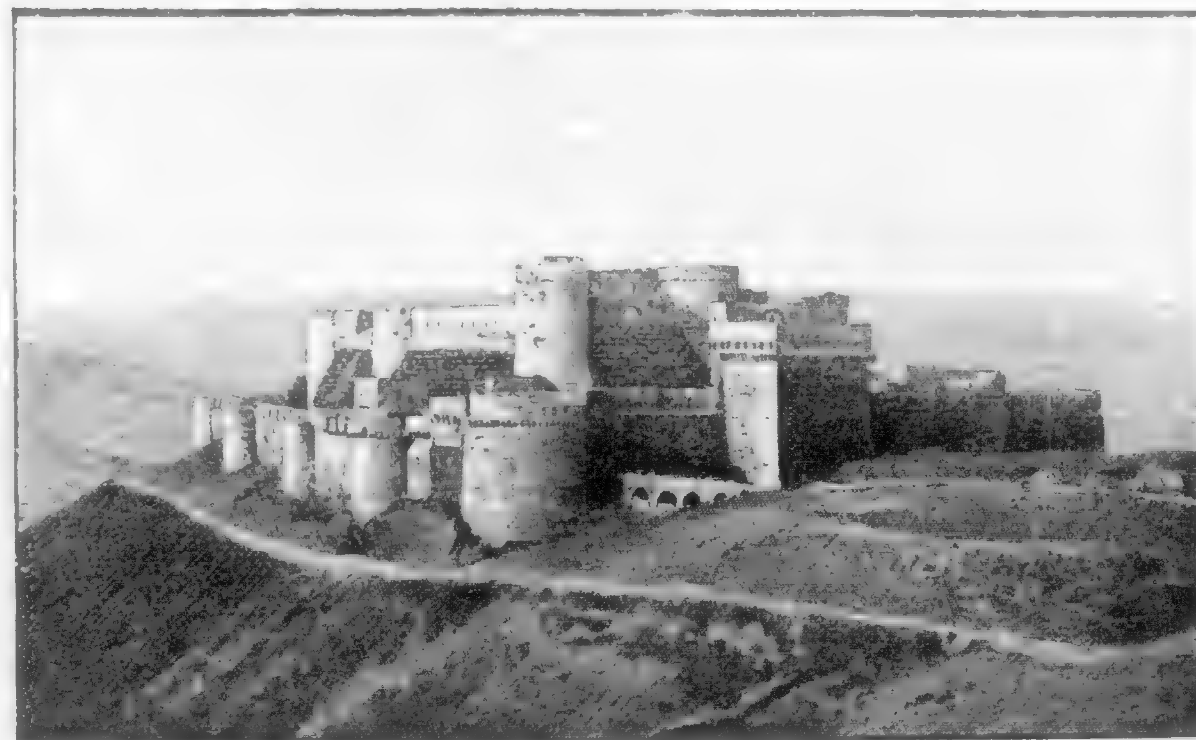
Ceux-là, avec Godefroy de Bouillon et ses successeurs, s'accommodèrent très vite à leur nouvelle patrie : ils en adoptèrent les usages, la façon de vivre, le costume. La violence de leurs passions religieuses s'adoucit; ils surent se concilier les Syriens; ils ménagèrent les Musulmans et les employèrent souvent. Aidés par les commerçants de Marseille, de Gênes, de Venise, qui y trouvaient leur profit, ils firent la conquête de toutes les villes maritimes de la Syrie, Jaffa, Saint-Jean-d'Acre, Beyrouth. Du côté de la terre, ils soumirent le pays au delà du Jourdain et jusqu'à la mer Rouge; ils construisirent, pour couvrir la Palestine, de puissantes citadelles dont il subsiste encore aujourd'hui des ruines imposantes.

LES ORDRES RELIGIEUX MILITAIRES

Pour concourir à la défense de la Palestine, on organisa des ordres de *moines soldats*. Ces ordres furent au nombre de trois : les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, ou *Hospitaliers*; les chevaliers du Temple, ou *Templiers*; les chevaliers *Teutoniques*. Ils étaient soumis à toutes les obligations religieuses des moines de l'Occident; ils faisaient comme eux vœu d'obéissance et de pauvreté; ils étaient, en outre, voués au métier des armes. La règle était sur ce point très rigoureuse. Le Templier, par exemple, devait toujours accepter le combat, fût-ce seul contre trois, et ne devait jamais consentir à se rendre.

Le costume de ces moines-soldats révélait leur double caractère. Ils portaient l'armure du chevalier, et par-dessus, la robe du moine. Elle était noire avec une croix blanche sur la poitrine pour les *Hospitaliers*; blanche avec une croix rouge pour les

Templiers. Ces moines formèrent pour ainsi dire l'armée permanente de la Palestine. Les Hospitaliers avaient été institués l'année même de la prise de Jérusalem, pour donner asile aux pèlerins, les soigner et les escorter. Les Templiers furent



LE KRAK DES CHEVALIERS.

État actuel. — D'après une photographie de M. Raymond Kœchlin.

Les Croisés établis en Palestine et en Syrie y construisirent de puissantes citadelles. L'une des plus célèbres est le Krak des Chevaliers, *ainsi nommé parce que les Hospitaliers le possédèrent de 1145 à 1271 et le reconstruisirent en 1202. Il servait à couvrir le comté de Tripoli. Comme le Château-Gaillard, il est construit sur un promontoire et domine de 300 mètres le fond des vallées qui l'entourent. Du côté de la terre, à droite de la photographie, il était défendu par des tours formidables. L'ensemble comprend deux enceintes concentriques garnies de tours rondes ou carrées. La seconde enceinte, élevée sur un talus intérieur, domine la première et comprend un énorme donjon, dressé au-dessus de la tour carrée de la première enceinte et du pont conduisant à l'unique porte. Le château a 200 mètres de long sur 140 de large. Sa garnison était de 2000 hommes. Comparer, page 110, le Château-Gaillard, construit à peu près à la même époque.*

créés en 1119. Les fondateurs des deux ordres étaient Français. Ces ordres acquirent rapidement une grande puissance. Ils eurent des maisons ou *commanderies* en grand nombre dans tous les États de l'Europe chrétienne. Les Templiers, à Paris même, possédaient une véritable citadelle. Quant au troisième ordre, celui des *Chevaliers Teutoniques*, c'est-à-dire Allemands, il fut créé seulement à la fin du douzième siècle, en 1197.

le plus populaire de l'armée pour sa bravoure, la simplicité de ses manières, sa bonne grâce et sa modération. Par humilité, il refusa le titre de roi et, dans la ville où le Christ avait été couronné d'épines, il ne voulut être appelé qu'*avoué*, c'est-à-dire défenseur du Saint Sépulcre.

Au royaume de Jérusalem, qui comprenait la Palestine, on rattacha les principautés que plusieurs des chefs de la Croisade avaient conquises au cours même de l'expédition : la principauté d'*Edesse*, occupée par Baudouin de Flandre; celle d'*Antioche*, qui appartenait à Bohémond; celle de *Tripoli*, à Raymond de Toulouse. Après quoi la plupart des survivants rentrèrent en Europe : il ne resta pas cinq cents chevaliers en Palestine.

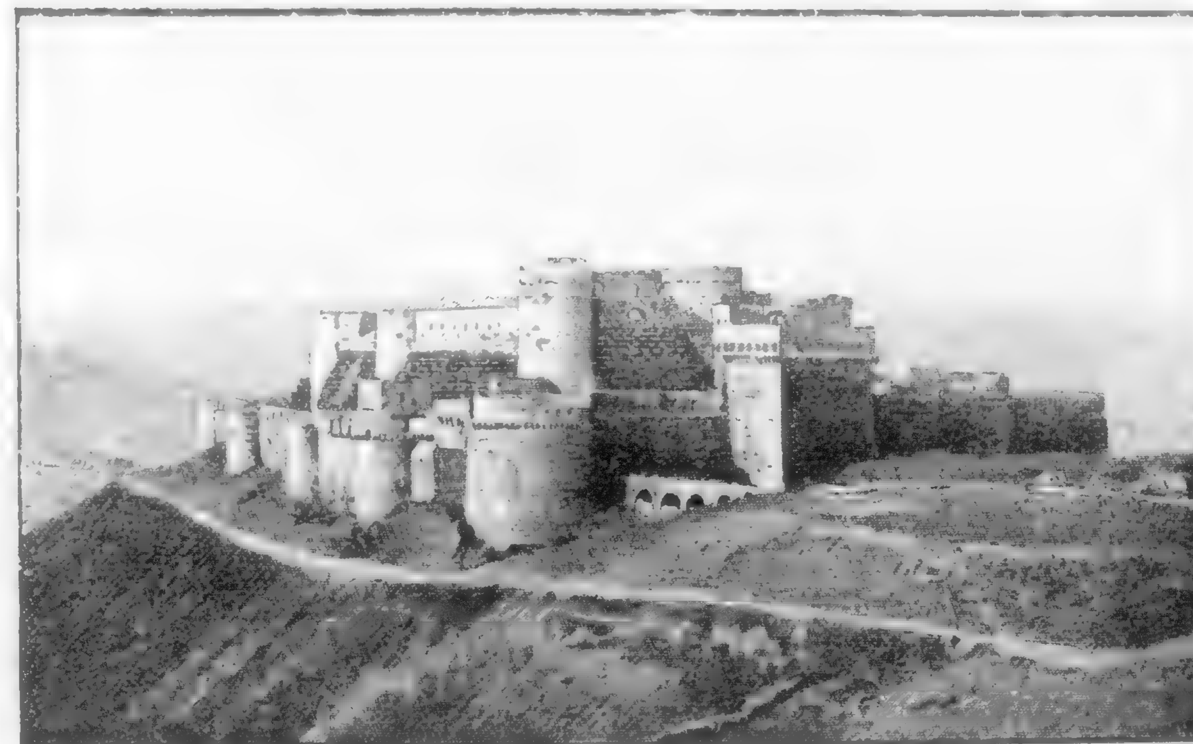
Ceux-là, avec Godefroy de Bouillon et ses successeurs, s'accommodèrent très vite à leur nouvelle patrie : ils en adoptèrent les usages, la façon de vivre, le costume. La violence de leurs passions religieuses s'adoucit; ils surent se concilier les Syriens; ils ménagèrent les Musulmans et les employèrent souvent. Aidés par les commerçants de Marseille, de Gênes, de Venise, qui y trouvaient leur profit, ils firent la conquête de toutes les villes maritimes de la Syrie, Jaffa, Saint-Jean-d'Acre, Beyrouth. Du côté de la terre, ils soumirent le pays au delà du Jourdain et jusqu'à la mer Rouge; ils construisirent, pour couvrir la Palestine, de puissantes citadelles dont il subsiste encore aujourd'hui des ruines imposantes.

LES ORDRES RELIGIEUX MILITAIRES

Pour concourir à la défense de la Palestine, on organisa des ordres de *moines soldats*. Ces ordres furent au nombre de trois : les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, ou *Hospitaliers*; les chevaliers du Temple, ou *Templiers*; les chevaliers *Teutoniques*. Ils étaient soumis à toutes les obligations religieuses des moines de l'Occident; ils faisaient comme eux vœu d'obéissance et de pauvreté; ils étaient, en outre, voués au métier des armes. La règle était sur ce point très rigoureuse. Le Templier, par exemple, devait toujours accepter le combat, fût-ce seul contre trois, et ne devait jamais consentir à se rendre.

Le costume de ces moines-soldats révélait leur double caractère. Ils portaient l'armure du chevalier, et par-dessus, la robe du moine. Elle était noire avec une croix blanche sur la poitrine pour les *Hospitaliers*; blanche avec une croix rouge pour les

Templiers. Ces moines formèrent pour ainsi dire l'armée permanente de la Palestine. Les Hospitaliers avaient été institués l'année même de la prise de Jérusalem, pour donner asile aux pèlerins, les soigner et les escorter. Les Templiers furent



LE KRAK DES CHEVALIERS.

État actuel. — D'après une photographie de M. Raymond Kœchlin.

Les Croisés établis en Palestine et en Syrie y construisirent de puissantes citadelles. L'une des plus célèbres est le Krak des Chevaliers, *ainsi nommé parce que les Hospitaliers le possédèrent de 1145 à 1271 et le reconstruisirent en 1202. Il servait à couvrir le comté de Tripoli. Comme le Château-Gaillard, il est construit sur un promontoire et domine de 300 mètres le fond des vallées qui l'entourent. Du côté de la terre, à droite de la photographie, il était défendu par des tours formidables. L'ensemble comprend deux enceintes concentriques garnies de tours rondes ou carrées. La seconde enceinte, élevée sur un talus intérieur, domine la première et comprend un énorme donjon, dressé au-dessus de la tour carrée de la première enceinte et du pont conduisant à l'unique porte. Le château a 200 mètres de long sur 140 de large. Sa garnison était de 2000 hommes. Comparer, page 110, le Château-Gaillard, construit à peu près à la même époque.*

créés en 1119. Les fondateurs des deux ordres étaient Français. Ces ordres acquirent rapidement une grande puissance. Ils eurent des maisons ou *commanderies* en grand nombre dans tous les Etats de l'Europe chrétienne. Les Templiers, à Paris même, possédaient une véritable citadelle. Quant au troisième ordre, celui des *Chevaliers Teutoniques*, c'est-à-dire Allemands, il fut créé seulement à la fin du douzième siècle, en 1197.

RÉSULTATS DES CROISADES

Les Croisades n'eurent pas seulement pour résultat la création en Orient de deux États de courte existence, le royaume chrétien de Jérusalem et l'Empire latin de Constantinople. Elles eurent en Occident même, et particulièrement dans les pays d'où les expéditions étaient parties, des conséquences plus durables et importantes, les unes économiques, les autres politiques.

RÉSULTATS ÉCONOMIQUES

Les Croisades profitèrent au commerce; elles multiplièrent les relations maritimes entre les villes d'Occident et d'Orient. Le transport des Croisés et des pèlerins enrichit les marins de Marseille, de Gênes, Pise et surtout de Venise. De ces divers ports, deux fois par an, de véritables flottes partaient régulièrement pour la Terre Sainte. Tant que les chrétiens furent maitres des ports de la Syrie, les négociants de France, d'Italie, etc., purent y venir acheter les riches produits de l'industrie orientale. Les pays d'Orient, pays arabes ou pays grecs, avaient alors une civilisation beaucoup plus avancée que les nôtres. La vue du luxe éveilla chez les Croisés le goût du luxe. L'usage des tapis, des beaux meubles, des armes finement décorées, des étoffes précieuses, des soies, des *damas*, ainsi nommés de la ville où on les fabriquait, des mousselines, etc., s'introduisit en Occident grâce aux Croisades.

RÉSULTATS POLITIQUES

Les Croisades contribuèrent à affaiblir la puissance des seigneurs, d'abord parce qu'elles coûtèrent la vie à des milliers d'entre eux. Elles contribuèrent à appauvrir les survivants.

Les Croisés voyageaient à leurs frais; il leur fallait s'équiper, se nourrir, eux, leurs gens et leurs bêtes. Il leur fallait donc avant de se mettre en route beaucoup d'argent. Pour s'en procurer, ils étaient obligés de vendre une partie de leurs propriétés ou d'emprunter, et par conséquent de donner en gage ces propriétés.

Tous partaient avec l'espoir de s'enrichir. Ceux qui revinrent, revinrent ruinés et furent contraints de vendre ou d'emprunter de nouveau. Cet affaiblissement et cet appauvrissement des seigneurs profitèrent aux rois, aux vassaux des seigneurs, et

particulièrement aux habitants des villes qui trouvèrent leurs maitres disposés à leur vendre des libertés.

Enfin les Français durent aux Croisades une influence politique et commerciale qui fut prépondérante en Orient pendant de longs siècles, et un prestige qui n'a pas disparu. Ils vinrent si nombreux que, pour les Orientaux, jusqu'à nos jours, tous les hommes de l'Occident furent des *Francs*, c'est-à-dire des Français. La langue française se répandit en Syrie, à Chypre, en Arménie, en Morée. Aujourd'hui même en Syrie, et malgré les efforts des autres peuples, Anglais, Allemands, Italiens, Russes, elle est toujours la plus employée des langues européennes et comme la seconde langue des indigènes.

Les centaines d'écoles que les Français ont créées et entretiennent dans le Levant ne font que continuer et perpétuer une tradition dont l'origine remonte aux Croisades, et qu'il est du plus haut intérêt de maintenir pour le profit de nos industriels et de nos commerçants et la grandeur extérieure de notre patrie.

CHAPITRE XI

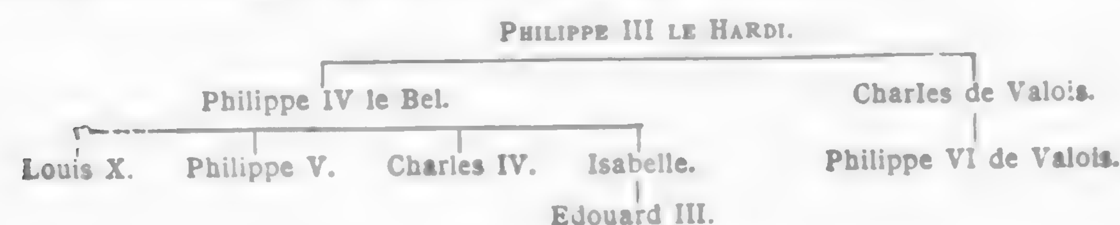
LES VALOIS ET LA GUERRE DE CENT ANS

LES CAUSES DE LA GUERRE DE CENT ANS — LA GUERRE

AVÈNEMENT DES VALOIS

En 1328, quatorze ans à peine après la mort de Philippe le Bel, la descendance mâle de la branche aînée des Capétiens était éteinte. Philippe le Bel avait cependant laissé trois fils; mais ces fils n'eurent pas de postérité masculine. Quand l'aîné, *Louis X le Hutin* — c'est-à-dire l'Entêté, — mourut, après deux ans de règne, il ne laissait qu'une fille. Son frère *Philippe V le Long*, se hâta de se faire couronner à Reims; après quoi il réunit une assemblée de nobles, d'évêques et de bourgeois qui approuvèrent le fait accompli. A son tour *Charles IV le Bel*, en 1322, succéda à son frère Philippe qui ne laissait aussi que des filles.

A la mort de Charles le Bel une assemblée de nobles, s'appuyant sur ces deux précédents, déclara « qu'aucune femme, ni par conséquent son fils, ne pouvait, en vertu de la coutume, succéder au royaume de France ». C'est ce qu'on appela beaucoup plus tard la *loi salique*. Cette décision écartait du trône un petit-fils de Philippe le Bel, un neveu des rois défunts, le fils de leur sœur Isabelle, le roi d'Angleterre *Édouard III*. Elle y appelait au contraire un neveu de Philippe le Bel, fils d'un de ses frères, *Philippe de Valois*, qui prit le nom de Philippe VI.



La couronne passa ainsi à une branche cadette des Capétiens, la branche des **Valois**.

La famille des Valois a régné de 1328 à 1498, soit un peu plus d'un siècle et demi. Elle a donné sept rois à la France : *Philippe VI de Valois* (1328-1350), *Jean le Bon* (1350-1364), **Charles V** (1364-1380), *Charles VI* (1380-1422), *Charles VII* (1422-1461), **Louis XI** (1461-1483), *Charles VIII* (1483-1498). D'une façon générale les Valois ont été très inférieurs aux Capétiens. Ils n'ont eu ni leur patience, ni leur sens politique, ni même simplement leur bon sens. Deux furent remarquables, Charles V et Louis XI; mais ils ne sauraient être égalés à Philippe Auguste ou à saint Louis.

Sous les Valois, la France traversa deux crises redoutables : au temps des cinq premiers Valois la *guerre de Cent Ans* (1337-1453); sous Louis XI la *lutte contre la maison de Bourgogne*. Dans les deux crises, l'unité du royaume, patiemment et lentement réalisée par les Capétiens, fut mise en grand péril.

LA GUERRE DE CENT ANS SES CAUSES

La guerre de Cent Ans a eu pour cause immédiate les prétentions d'**Édouard III**, fils et petits-fils de princesses Capétiennes, à la succession Capétienne. Par ses possessions de Guyenne Édouard était *vassal* du roi de France. Quand l'assemblée des nobles eut écarté ses prétentions, Édouard hésita un assez long temps à prêter hommage à celui qui lui était préféré, Philippe de Valois. Il ne le prêta qu'après de laborieuses négociations et presque sur des menaces de guerre (1331). Six ans plus tard il renia l'hommage et réclama de nouveau l'héritage de Philippe le Bel.

Ce changement d'attitude fut en grande partie déterminé par les intrigues de *Robert d'Artois*; puis par des intérêts commerciaux importants et la question de la *Flandre*.

Robert d'Artois était le beau-frère du roi de France. Coupable de faux, accusé de complot contre la vie de Philippe de Valois, il s'était enfui en Angleterre pour échapper au châtiment. Là il ne cessait d'exciter Édouard à faire valoir ses prétentions.

La Flandre, c'est-à-dire la plus grande partie de notre département du Nord et toute la partie occidentale de la Belgique actuelle jusqu'à l'Escaut et à ses embouchures, formait un comté et faisait partie du royaume de France. Les Flamands, laborieux, tenaces, énergiques, s'étaient enrichis par la fabrication et le commerce des draps. De bonne heure ils avaient arraché à leur comte des libertés et des franchises qui faisaient de leurs villes de véritables républiques. Les *Communes flamandes*, Bruges,

Gand, Ypres, etc., étaient les plus fortement organisées de toute la France et les plus jalouses de leurs franchises. Elles ne voulaient supporter aucune intervention du comte et admettaient difficilement l'intervention du roi.

En 1325, les habitants de Bruges avaient arrêté le comte de Flandre, Louis de Nevers, et l'avaient enfermé à la halle aux épices. Aussitôt après son couronnement, Philippe VI était accouru pour venger l'injure faite au comte et il avait battu les révoltés à *Cassel*. De là une vive irritation contre Philippe.

Cette irritation s'accrut quand Edouard III interdit l'exportation des laines anglaises, indispensables aux drapiers flamands, et entreprit de créer en Angleterre l'industrie des draps (1336-1337). Ces mesures devaient ruiner la Flandre. Un bourgeois de Gand, *Jacques Artevelde*, se rendit auprès d'Édouard, obtint qu'il rapportât son interdiction, et lui promit que les Flamands le reconnaîtraient pour souverain légitime s'il prenait le titre de roi de France.

A ces causes immédiates et particulières s'ajoutèrent des causes lointaines et générales : d'abord la tradition de rivalité créée par la première guerre de Cent Ans entre Capétiens et Plantagenets; puis les besoins des Anglais, qui tiraient de leurs possessions de France les produits qui leur manquaient, les vins en particulier. La Guyenne leur fut au Moyen Age aussi nécessaire que leurs colonies aujourd'hui.

LES PÉRIODES DE LA GUERRE

La guerre commença en 1337 par un défi solennel d'Édouard III à Philippe VI. Elle se termina en 1453, cent seize années plus tard. Toutefois Anglais et Français ne se sont pas battus pendant cent seize ans sans interruption. Il y eut, surtout au début, bien des trêves. En fait il y eut cinquante-cinq années de guerre et soixante et une années de paix apparente ou réelle entre Anglais et Français.

La guerre s'est déroulée sous les règnes de Philippe VI, de Jean le Bon, de Charles V, de Charles VI et de Charles VII.

Sous Philippe VI et Jean le Bon, de 1337 à 1360 les Anglais conquirent presque tout l'Ouest de la France. Charles V de 1360 à 1378 leur reprit, aidé de Du Guesclin, les territoires perdus.

Sous Charles VI et au début du règne de Charles VII, de 1413 à 1429, les Anglais conquirent toute la France au Nord de la Loire. L'apparition de Jeanne d'Arc (1429) mit fin à leurs victoires. De 1429 à 1453 ils furent expulsés du royaume.

PHILIPPE VI ET JEAN LE BON

Sous les règnes de Philippe VI et de Jean le Bon, la guerre fut marquée par de terribles désastres pour la France. Sous Philippe VI ce fut d'abord la destruction de la flotte française surprise dans le port de *l'Écluse* (1340), défaite importante; car la destruction de sa flotte mit le roi de France dans l'impossibilité de prendre



UN NAVIRE AU TEMPS DE LA GUERRE DE CENT ANS.
D'après une miniature du quinzième siècle.

Le miniaturiste du quinzième siècle, plus habile cependant que son confrère du neuvième siècle (voir page 71), a, comme lui et pour les mêmes raisons, grossi les personnages principaux. Les navires n'étaient pontés, c'est-à-dire couverts, qu'à leurs extrémités. On appelait châteaux *les constructions élevées à l'avant et à l'arrière et sur lesquelles sont ici à l'arrière deux trompettes, à l'avant un matelot carguant une voile. Les bateaux de guerre ne différaient pas des bateaux de transport : ceux qui figurèrent à la bataille de l'Écluse, étaient du modèle de celui-ci.*

Gand, Ypres, etc., étaient les plus fortement organisées de toute la France et les plus jalouses de leurs franchises. Elles ne voulaient supporter aucune intervention du comte et admettaient difficilement l'intervention du roi.

En 1325, les habitants de Bruges avaient arrêté le comte de Flandre, Louis de Nevers, et l'avaient enfermé à la halle aux épices. Aussitôt après son couronnement, Philippe VI était accouru pour venger l'injure faite au comte et il avait battu les révoltés à *Cassel*. De là une vive irritation contre Philippe.

Cette irritation s'accrut quand Edouard III interdit l'exportation des laines anglaises, indispensables aux drapiers flamands, et entreprit de créer en Angleterre l'industrie des draps (1336-1337). Ces mesures devaient ruiner la Flandre. Un bourgeois de Gand, *Jacques Artevelde*, se rendit auprès d'Édouard, obtint qu'il rapportât son interdiction, et lui promit que les Flamands le reconnaîtraient pour souverain légitime s'il prenait le titre de roi de France.

A ces causes immédiates et particulières s'ajoutèrent des causes lointaines et générales : d'abord la tradition de rivalité créée par la première guerre de Cent Ans entre Capétiens et Plantagenets; puis les besoins des Anglais, qui tiraient de leurs possessions de France les produits qui leur manquaient, les vins en particulier. La Guyenne leur fut au Moyen Age aussi nécessaire que leurs colonies aujourd'hui.

LES PÉRIODES DE LA GUERRE

La guerre commença en 1337 par un défi solennel d'Édouard III à Philippe VI. Elle se termina en 1453, cent seize années plus tard. Toutefois Anglais et Français ne se sont pas battus pendant cent seize ans sans interruption. Il y eut, surtout au début, bien des trêves. En fait il y eut cinquante-cinq années de guerre et soixante et une années de paix apparente ou réelle entre Anglais et Français.

La guerre s'est déroulée sous les règnes de Philippe VI, de Jean le Bon, de Charles V, de Charles VI et de Charles VII.

Sous Philippe VI et Jean le Bon, de 1337 à 1360 les Anglais conquirent presque tout l'Ouest de la France. Charles V de 1360 à 1378 leur reprit, aidé de Du Guesclin, les territoires perdus.

Sous Charles VI et au début du règne de Charles VII, de 1413 à 1429, les Anglais conquirent toute la France au Nord de la Loire. L'apparition de Jeanne d'Arc (1429) mit fin à leurs victoires. De 1429 à 1453 ils furent expulsés du royaume.

PHILIPPE VI ET JEAN LE BON

Sous les règnes de Philippe VI et de Jean le Bon, la guerre fut marquée par de terribles désastres pour la France. Sous Philippe VI ce fut d'abord la destruction de la flotte française surprise dans le port de *l'Écluse* (1340), défaite importante; car la destruction de sa flotte mit le roi de France dans l'impossibilité de prendre



UN NAVIRE AU TEMPS DE LA GUERRE DE CENT ANS.
D'après une miniature du quinzième siècle.

Le miniaturiste du quinzième siècle, plus habile cependant que son confrère du neuvième siècle (voir page 71), a, comme lui et pour les mêmes raisons, grossi les personnages principaux. Les navires n'étaient pontés, c'est-à-dire couverts, qu'à leurs extrémités. On appelait châteaux *les constructions élevées à l'avant et à l'arrière et sur lesquelles sont ici à l'arrière deux trompettes, à l'avant un matelot carguant une voile. Les bateaux de guerre ne différaient pas des bateaux de transport : ceux qui figurèrent à la bataille de l'Écluse, étaient du modèle de celui-ci.*

l'offensive et de porter la guerre en Angleterre. Puis en 1346 Édouard III envahit la France à la tête d'une puissante armée. Il ravagea la Normandie, s'approcha de Paris jusqu'à Saint-Germain. Obligé de se retirer devant les forces supérieures de Philippe VI, il remporta à ***Crécy*** (26 août 1346) une éclatante victoire.

Cette victoire lui permit de mettre le siège devant Calais qui, après une héroïque résistance, fut obligé de se rendre (1347). Les Anglais eurent désormais sur les côtes françaises de la Manche un port qui les mit à même de débarquer leurs armées quand et comme ils le voulurent.

La guerre, interrompue grâce à l'intervention du pape, reprit en 1355 sous Jean le Bon. Celui-ci atteignit l'armée du Prince de Galles non loin de ***Poitiers***, à *Maupertuis*. Mais la bataille fut engagée et livrée par lui avec une telle maladresse, que l'armée française, supérieure en nombre à l'armée anglaise, fut totalement défaite : le roi Jean lui-même fut fait prisonnier (19 septembre 1356).

Ce désastre eut pour résultat le traité de *Brétigny* (1360) par lequel Jean cédait à Édouard III le Poitou, la Saintonge, le Limousin et le Périgord.

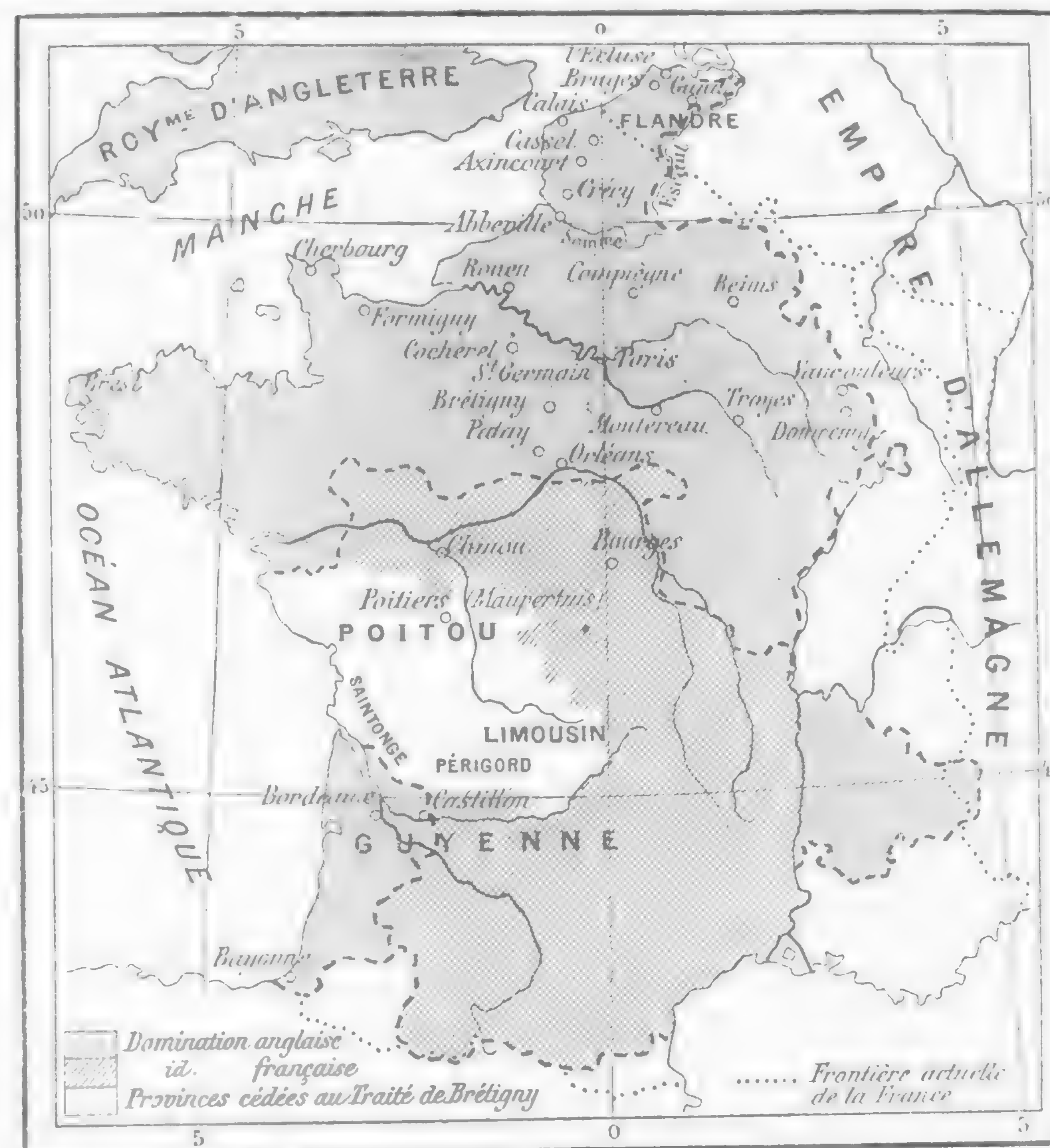
CHARLES V

La paix de Brétigny ne donna pas le repos à la France. Délivrée des Anglais, elle fut ravagée par des bandes de soldats sans travail, qui formèrent les ***Grandes Compagnies***. Charles V parvint à délivrer son royaume de ces bandes avec l'aide de *Du Guesclin*, qui les entraîna partout où l'on se battait encore : en Bretagne, où deux prétendants, l'un soutenu par les Anglais, l'autre soutenu par le roi de France, se disputaient la couronne ducale; en Espagne où, dans les mêmes conditions, deux frères se disputaient la couronne de Castille.

En même temps, Charles V faisait fortifier toutes les villes et tous les bourgs. Quand, en 1369, la guerre anglaise recommença, les armées de Charles V eurent ordre de ne jamais livrer de grande bataille; elles épuisèrent les armées ennemies en les harcelant sans trêve. Dirigées par Du Guesclin, elles reprirent une à une les villes cédées à la paix de Brétigny. En 1380, à la mort de Charles V, les Anglais ne possédaient plus en France que Bayonne, Bordeaux, Brest, Cherbourg et Calais.

CHARLES VI

Il y eut alors, sans qu'aucun traité eût été signé et par suite de révolutions dynastiques en Angleterre, une période de trente-cinq années de paix. La guerre recommença en 1413, sous le règne de Charles VI. Elle devait



La France en 1429.

La carte indique les pays occupés par les Anglais au moment de l'apparition de Jeanne d'Arc.

durer sans interruption jusqu'à 1444, c'est-à-dire pendant trente et un ans. C'est le plus long épisode de la guerre de Cent Ans.

La France était alors en proie à la guerre civile. Charles VI était fou. Le duc de Bourgogne, Jean sans Peur, son cousin germain, avait fait assassiner le duc d'Orléans, Louis, frère de Charles VI (1407). De là des luttes sanglantes entre les partisans de Jean sans Peur, appelés les *Bourguignons*, et les par-

l'offensive et de porter la guerre en Angleterre. Puis en 1346 Édouard III envahit la France à la tête d'une puissante armée. Il ravagea la Normandie, s'approcha de Paris jusqu'à Saint-Germain. Obligé de se retirer devant les forces supérieures de Philippe VI, il remporta à **Crécy** (26 août 1346) une éclatante victoire.

Cette victoire lui permit de mettre le siège devant Calais qui, après une héroïque résistance, fut obligé de se rendre (1347). Les Anglais eurent désormais sur les côtes françaises de la Manche un port qui les mit à même de débarquer leurs armées quand et comme ils le voulurent.

La guerre, interrompue grâce à l'intervention du pape, reprit en 1355 sous Jean le Bon. Celui-ci atteignit l'armée du Prince de Galles non loin de **Poitiers**, à *Maupertuis*. Mais la bataille fut engagée et livrée par lui avec une telle maladresse, que l'armée française, supérieure en nombre à l'armée anglaise, fut totalement défaite : le roi Jean lui-même fut fait prisonnier (19 septembre 1356).

Ce désastre eut pour résultat le traité de *Brétigny* (1360) par lequel Jean cédait à Édouard III le Poitou, la Saintonge, le Limousin et le Périgord.

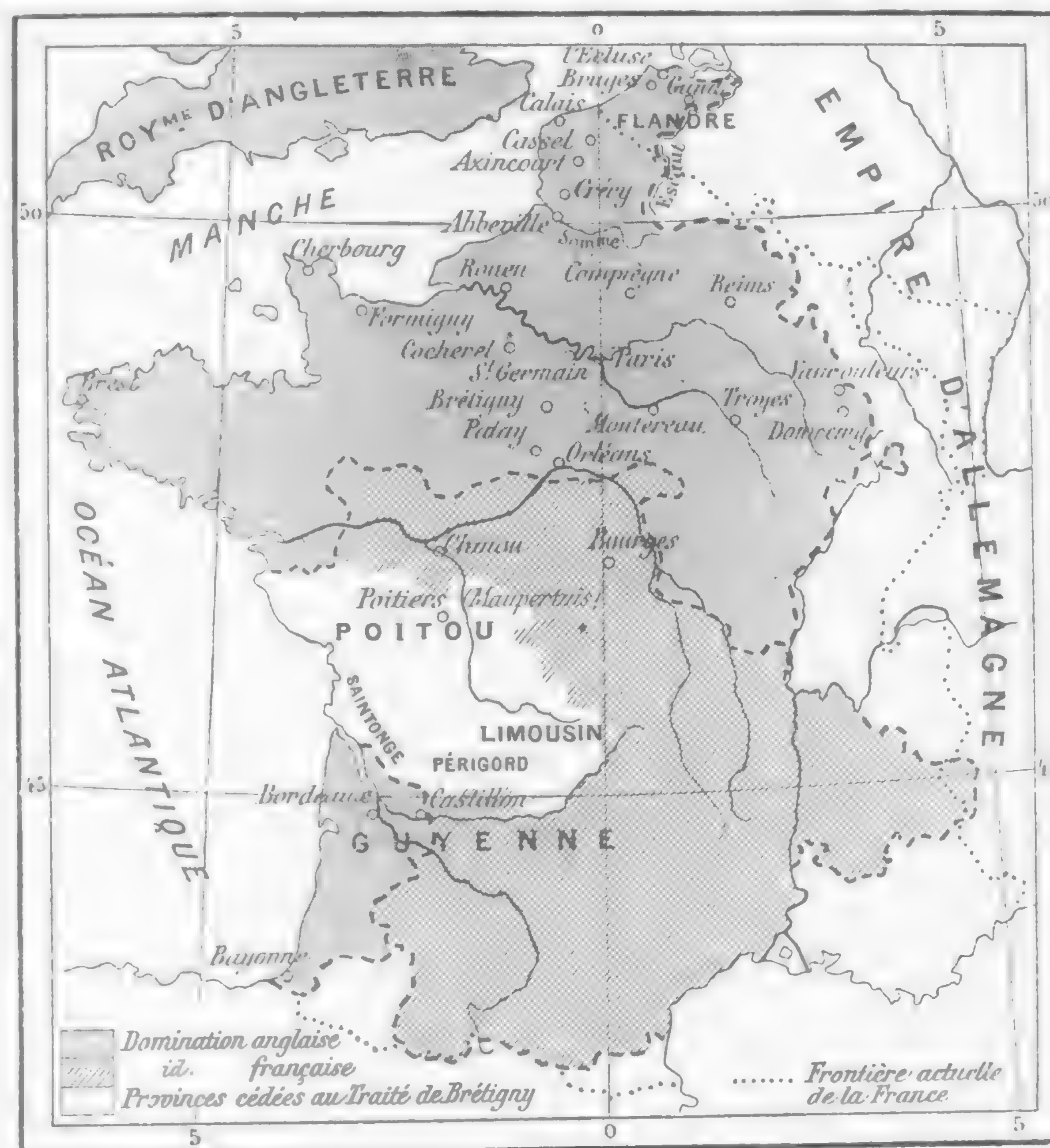
CHARLES V

La paix de Brétigny ne donna pas le repos à la France. Délivrée des Anglais, elle fut ravagée par des bandes de soldats sans travail, qui formèrent les **Grandes Compagnies**. Charles V parvint à délivrer son royaume de ces bandes avec l'aide de *Du Guesclin*, qui les entraîna partout où l'on se battait encore : en Bretagne, où deux prétendants, l'un soutenu par les Anglais, l'autre soutenu par le roi de France, se disputaient la couronne ducale; en Espagne où, dans les mêmes conditions, deux frères se disputaient la couronne de Castille.

En même temps, Charles V faisait fortifier toutes les villes et tous les bourgs. Quand, en 1369, la guerre anglaise recommença, les armées de Charles V eurent ordre de ne jamais livrer de grande bataille; elles épuisèrent les armées ennemies en les harcelant sans trêve. Dirigées par Du Guesclin, elles reprirent une à une les villes cédées à la paix de Brétigny. En 1380, à la mort de Charles V, les Anglais ne possédaient plus en France que Bayonne, Bordeaux, Brest, Cherbourg et Calais.

CHARLES VI

Il y eut alors, sans qu'aucun traité eût été signé et par suite de révolutions dynastiques en Angleterre, une période de trente-cinq années de paix. La guerre recommença en 1413, sous le règne de Charles VI. Elle devait



LA FRANCE EN 1429.

La carte indique les pays occupés par les Anglais au moment de l'apparition de Jeanne d'Arc.

durer sans interruption jusqu'à 1444, c'est-à-dire pendant trente et un ans. C'est le plus long épisode de la guerre de Cent Ans.

La France était alors en proie à la guerre civile. Charles VI était fou. Le duc de Bourgogne, Jean sans Peur, son cousin germain, avait fait assassiner le duc d'Orléans, Louis, frère de Charles VI (1407). De là des luttes sanglantes entre les partisans de Jean sans Peur, appelés les *Bourguignons*, et les par-

tisans du fils du duc d'Orléans, Charles, appelés les *Armagnacs*. Ils se disputaient la possession de Paris et du roi pour pouvoir gouverner sous son nom. Les Armagnacs tenaient l'un et l'autre quand le roi d'Angleterre Henri V recommença la guerre. Il écrasa les Armagnacs à ***Azincourt*** (14 octobre 1415).

A la suite de cette défaite, les Bourguignons redevinrent les maîtres de Paris. Mais le duc de Bourgogne, se sentant trop faible pour résister seul aux Anglais, essaya de se réconcilier avec les Armagnacs, qui avaient avec eux l'héritier du trône, le fils de Charles VI, le *dauphin Charles*. Dans une entrevue à Montereau (septembre 1419), Jean fut assassiné.

Son fils, Philippe le Bon, ne songea plus qu'à le venger. Par le traité de ***Troyes*** (1420), il s'allia au roi d'Angleterre Henri V. Par ce traité il reconnut Henri, marié à Catherine, fille de Charles VI, pour héritier de la couronne de France, au détriment du dauphin Charles que son père déshéritait. Les couronnes de France et d'Angleterre seraient désormais réunies. Henri et Charles VI moururent en 1422. Aussitôt, avec l'appui du duc de Bourgogne, Henri VI, fils d'Henri V et de Catherine, fut proclamé à Paris roi de France et d'Angleterre. De son côté le dauphin Charles alors à Bourges se proclama roi.

CHARLES VII

Grâce à l'alliance avec le duc de Bourgogne, les Anglais étaient alors maîtres, outre la Guyenne, de tout le Nord de la France. La Loire formait à peu près la frontière septentrionale des pays encore soumis à Charles VII, appelé par ironie le *roi de Bourges*.

La cause de Charles VII paraissait tout à fait compromise. Charles, entouré de favoris, dépensait en fêtes le peu d'argent qu'il avait et *perdait gaiement son royaume*. En 1428, les Anglais venaient assiéger Orléans, la clef de la Loire. La ville allait succomber quand apparut ***Jeanne d'Arc***.

Jeanne, le 8 mai 1429, débloqua Orléans. Le 18 juin, elle remportait la victoire de Patay. Le 17 juillet, elle faisait sacrer Charles VII à Reims. Après une tentative malheureuse sur Paris (8 septembre), on la tint inactive pendant tout l'hiver. Elle fut prise par les Bourguignons le 14 mai 1430, sous les murs de Compiègne. Les Bourguignons la vendirent aux Anglais. Ceux-ci lui firent faire son procès à Rouen comme hérétique. Elle fut brûlée vive sur la place du Vieux-Marché, le 30 mai 1431.

Jeanne avait fait commencer des négociations pour réconcilier

le duc de Bourgogne et Charles VII. Ces négociations aboutirent en 1435, au traité d'*Arras*. Par suite les Anglais se trouvèrent considérablement affaiblis. Partout les habitants se soule-



UNE BATAILLE PENDANT LA GUERRE DE CENT ANS.

Bataille de Crécy, d'après une miniature d'un manuscrit de Froissart.

*A gauche des chevaliers français se battent avec leurs propres soldats, les arbalétriers génois. D'autres fuient; l'un d'eux porte l'*oriflamme *rouge avec le nom de* Saint-Denis *: c'était le drapeau des rois de France en campagne; il était pendant la paix déposé à l'abbaye de Saint-Denis. A côté la* bannière *royale, carrée, bleue à trois fleurs de lis d'or. Au fond, le roi Philippe cherchant asile dans un château. — A droite les archers et les chevaliers anglais avec un drapeau pareil à l'oriflamme, portant le nom de Saint-Georges, patron des soldats anglais. — La miniature montre bien comment s'armait et se tirait l'arbalète, ainsi que la façon dont les Anglais maniaient leurs arcs et plaçaient leurs flèches à terre.*

vaient contre eux. En 1436, Charles VII rentrait dans Paris. En 1444, les Anglais demandaient une trêve. Charles l'employa à s'organiser une armée. Il créa les *Compagnies d'ordonnance*. Ces compagnies lui assurèrent la victoire quand la guerre reprit, d'abord à ***Formigny*** (1450), puis à ***Castillon*** (1453). Les Anglais étaient chassés de France. Ils conservaient bien

tisans du fils du duc d'Orléans, Charles, appelés les *Armagnacs*. Ils se disputaient la possession de Paris et du roi pour pouvoir gouverner sous son nom. Les Armagnacs tenaient l'un et l'autre quand le roi d'Angleterre Henri V recommença la guerre. Il écrasa les Armagnacs à **Azincourt** (14 octobre 1415).

A la suite de cette défaite, les Bourguignons redevinrent les maîtres de Paris. Mais le duc de Bourgogne, se sentant trop faible pour résister seul aux Anglais, essaya de se réconcilier avec les Armagnacs, qui avaient avec eux l'héritier du trône, le fils de Charles VI, le *dauphin Charles*. Dans une entrevue à Montereau (septembre 1419), Jean fut assassiné.

Son fils, Philippe le Bon, ne songea plus qu'à le venger. Par le traité de **Troyes** (1420), il s'allia au roi d'Angleterre Henri V. Par ce traité il reconnut Henri, marié à Catherine, fille de Charles VI, pour héritier de la couronne de France, au détriment du dauphin Charles que son père déshéritait. Les couronnes de France et d'Angleterre seraient désormais réunies. Henri et Charles VI moururent en 1422. Aussitôt, avec l'appui du duc de Bourgogne, Henri VI, fils d'Henri V et de Catherine, fut proclamé à Paris roi de France et d'Angleterre. De son côté le dauphin Charles alors à Bourges se proclama roi.

CHARLES VII

Grâce à l'alliance avec le duc de Bourgogne, les Anglais étaient alors maîtres, outre la Guyenne, de tout le Nord de la France. La Loire formait à peu près la frontière septentrionale des pays encore soumis à Charles VII, appelé par ironie le *roi de Bourges*.

La cause de Charles VII paraissait tout à fait compromise. Charles, entouré de favoris, dépensait en fêtes le peu d'argent qu'il avait et *perdait gaiement son royaume*. En 1428, les Anglais venaient assiéger Orléans, la clef de la Loire. La ville allait succomber quand apparut **Jeanne d'Arc**.

Jeanne, le 8 mai 1429, débloqua Orléans. Le 18 juin, elle remportait la victoire de Patay. Le 17 juillet, elle faisait sacrer Charles VII à Reims. Après une tentative malheureuse sur Paris (8 septembre), on la tint inactive pendant tout l'hiver. Elle fut prise par les Bourguignons le 14 mai 1430, sous les murs de Compiègne. Les Bourguignons la vendirent aux Anglais. Ceux-ci lui firent faire son procès à Rouen comme hérétique. Elle fut brûlée vive sur la place du Vieux-Marché, le 30 mai 1431.

Jeanne avait fait commencer des négociations pour réconcilier

le duc de Bourgogne et Charles VII. Ces négociations aboutirent en 1435, au traité d'*Arras*. Par suite les Anglais se trouvèrent considérablement affaiblis. Partout les habitants se soule-



UNE BATAILLE PENDANT LA GUERRE DE CENT ANS.

Bataille de Crécy, d'après une miniature d'un manuscrit de Froissart.

*A gauche des chevaliers français se battent avec leurs propres soldats, les arbalétriers génois. D'autres fuient; l'un d'eux porte l'*oriflamme *rouge avec le nom de* Saint-Denis *: c'était le drapeau des rois de France en campagne; il était pendant la paix déposé à l'abbaye de Saint-Denis. A côté la* bannière *royale, carrée, bleue à trois fleurs de lis d'or. Au fond, le roi Philippe cherchant asile dans un château. — A droite les archers et les chevaliers anglais avec un drapeau pareil à l'oriflamme, portant le nom de Saint-Georges, patron des soldats anglais. — La miniature montre bien comment s'armait et se tirait l'arbalète, ainsi que la façon dont les Anglais maniaient leurs arcs et plaçaient leurs flèches à terre.*

vaient contre eux. En 1436, Charles VII rentrait dans Paris. En 1444, les Anglais demandaient une trêve. Charles l'employa à s'organiser une armée. Il créa les *Compagnies d'ordonnance*. Ces compagnies lui assurèrent la victoire quand la guerre reprit, d'abord à **Formigny** (1450), puis à **Castillon** (1453). Les Anglais étaient chassés de France. Ils conservaient bien

encore Calais; mais en revanche ils avaient perdu Bordeaux et la Guyenne qu'ils possédaient avant la guerre.

LES ARMÉES — CRÉCY
LES GRANDES COMPAGNIES — DU GUESCLIN

L'ARMÉE ANGLAISE

Dans toutes les grandes batailles, jusqu'au règne de Charles VII, les Anglais ont été victorieux. Ils ont dû ces succès répétés à l'organisation de leur armée.

Édouard III avait établi ce que nous appelons le service militaire obligatoire et universel. Tout Anglais était soumis au service de seize à soixante ans. Chacun devait s'équiper selon sa fortune. Par exemple quiconque, noble ou simple bourgeois, possédait un revenu d'au moins vingt livres — 20 000 francs — devait avoir un cheval et l'équipement complet du chevalier.

La cavalerie n'était que la partie secondaire de l'armée anglaise. L'élément principal était l'infanterie. Cette infanterie était recrutée avec soin parmi les hommes les plus vigoureux et les meilleurs tireurs. Elle se composait de *coutilliers* et d'*archers*. Les coutilliers devaient leur nom à leur arme, un long couteau, ou mieux une sorte de baïonnette emmanchée à l'extrémité d'un long bâton. La lame très effilée pouvait glisser aisément par le moindre défaut d'une armure. Les archers portaient un arc en bois d'if, long de près de deux mètres, mais très léger. A la ceinture ils avaient une *trousse* garnie de flèches. En bataille, l'archer anglais vidait le contenu de sa trousse à terre et plaçait le pied gauche sur les flèches : il n'avait qu'à se baisser pour les prendre. Le jeu de l'arc était le seul permis en Angleterre aux jours de fête. Aussi les archers anglais étaient-ils de remarquables tireurs. Ils ne manquaient guère le but à 200 mètres et l'arc portait à 360 mètres, plus loin que les fusils à la veille des campagnes de Napoléon Ier.

D'autre part, l'arc se maniait avec une extrême facilité et permettait de lancer de dix à douze flèches par minute. Dans le même temps, avec la lourde arbalète employée par les Français, on ne lançait pas plus de trois à quatre traits ou *carreaux*. L'arc anglais était donc une véritable arme *à tir rapide*.

Mais la principale supériorité de l'armée anglaise était sa discipline. Les hommes savaient obéir et combattre au rang que leur assignait la volonté du chef, fût-ce le dernier. Le fait était surtout frappant pour la cavalerie. C'est que la fortune seule et

non plus la naissance déterminait l'arme dans laquelle on servait : on trouvait côte à côte parmi les *hommes d'armes* — c'est-à-dire parmi les chevaliers — d'Edouard III, des bourgeois et des nobles. Ses cavaliers n'avaient point l'orgueil féodal des chevaliers français. En fait, les rois d'Angleterre eurent une *cavalerie*, les rois de France, pendant plus d'un siècle, n'eurent qu'une *chevalerie*.

L'ARMÉE FRANÇAISE

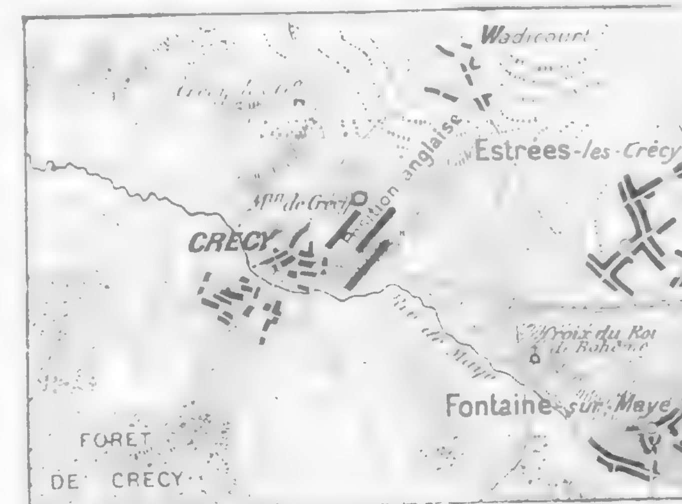
Les chevaliers français n'admettaient guère qu'on leur commandât; ils n'admettaient pas davantage de n'être pas tous placés sur le même rang, le premier, quand il fallait charger. Ils avaient le plus profond mépris pour quiconque n'était pas noble et spécialement pour les fantassins.

Ceux-ci, contrairement à ce qui avait lieu chez les Anglais, ne formaient que la moindre partie de l'armée. Le plus souvent, ils n'étaient même pas Français : c'étaient des mercenaires, en général des Génois, armés de l'incommode arbalète.

LA BATAILLE DE CRÉCY

La bataille de Crécy permet de saisir sur le vif la différence de caractère des deux armées et les causes de la supériorité des Anglais.

Édouard III battait en retraite en hâte avec ses trente mille hommes, poursuivi depuis Saint-Germain par les soixante mille hommes du roi de France. Un moment il put se croire perdu : il était pris entre les Français et la Somme dont tous les ponts étaient coupés ou gardés. Heureusement pour lui on lui révéla l'existence d'un gué, la *Blanche Taque*. Il put s'échapper et prendre deux jours d'avance sur le roi de France. Il profita de cette avance pour choisir une bonne position de combat sur un coteau en pente douce, au nord de Crécy. Il divisa son armée en trois corps, disposés en éche-



CHAMP DE BATAILLE DE CRÉCY.

Le plan représente le pays tel qu'il est actuellement. La ville de Crécy, en 1346, n'était pas aussi étendue qu'aujourd'hui. Les colonnes françaises venaient de l'est, c'est-à-dire de la droite de la carte. Les traits noirs au-dessous du moulin de Crécy représentent les trois corps de l'armée anglaise.

lons au flanc du coteau. Le premier corps était commandé par son fils, le prince de Galles ; lui-même, à la tête du troisième, formant réserve générale, s'établit en haut de la pente au pied d'un moulin. L'armée anglaise se reposa dans cet ordre pendant toute la journée du vendredi 25 août.

Le samedi 26, dans la matinée, Philippe était parti d'Abbeville à la recherche de l'armee anglaise. Il avait fait passer devant les fantassins génois au nombre de quinze mille. Le reste de l'armée, trente-cinq à quarante mille cavaliers, s'avançait sans aucun ordre, encombrant les routes, débordant sur les champs. Quatre chevaliers envoyés en éclaireurs ayant découvert l'armée anglaise en bel ordre, immobile sur ses positions, revinrent en hâte avertir Philippe. Il fallait, disaient-ils, arrêter immédiatement l'armée, de façon à pouvoir rassembler tous les corps, et leur permettre de se reposer. On attaquerait le lendemain, après avoir reconnu la position de l'ennemi.

Philippe, trouvant l'avis des plus sages, ordonna immédiatement de faire halte. Les têtes de colonne obéirent. Mais les chevaliers qui se trouvaient à l'arrière refusèrent de s'arrêter, déclarant qu'ils voulaient être aussi près de l'ennemi que les premiers. Ceux-ci à leur tour, pour ne pas se laisser dépasser, reprirent la marche en avant, et brusquement les chevaliers français, dans un extraordinaire désordre, se trouvèrent en face de l'ennemi. Ils l'aperçurent de l'autre côté d'un vallon, les hommes assis, les casques posés devant eux, attendant au repos, en ordre de bataille : « les archers tout devant placés en manière de herse » ; derrière eux. les coutilliers, puis, en troisième ligne, les hommes d'armes, pied à terre.

Quand les premiers cavaliers français apparurent, les Anglais se levèrent comme un seul homme. A ce spectacle, Philippe perdit tout sang-froid : « le sang lui bouillait dans les veines ». Bien que la plus grande partie de son monde lui manquât, bien qu'hommes et chevaux fussent accablés par une marche de six heures sous un ciel orageux, sans arrêt, sans nourriture, il donna l'ordre d'attaquer et de porter les Génois en avant.

Il était trois heures. Juste à ce moment un gros orage éclata avec une pluie « si grosse et si serrée, que c'était merveille ». Cette pluie détrempa le sol où les Anglais avaient ouvert plusieurs fossés, et le rendit plus difficile encore pour les chevaux. Quand le soleil réapparut, il frappait les Français en plein visage, les aveuglant.

Les Génois déployés en ligne descendirent la pente du vallon en criant « pour troubler les Anglais ». Ils poussèrent ainsi trois clameurs, s'arrêtant chaque fois, puis reprenant leur marche. Les Anglais ne bougèrent pas. Mais quand les Génois, à portée d'arbalète, commencèrent à tirer, les archers anglais « avançant un petit » ripostèrent. Leurs arcs à tir rapide firent pleuvoir les flèches « si drues qu'il semblait que ce fût de la neige ». Sous cette averse de projectiles les Génois se débandèrent.

Mais alors ils vinrent se heurter à la chevalerie française à qui cette retraite parut une trahison. « Tuez toute cette ribaudaille, cria-t-on ; ils nous embarrassent et tiennent la voie sans raison ! » Les chevaliers commencèrent à charger les Génois. Ceux-ci se défendirent : il y eut alors, dans le creux du vallon, un véritable combat entre les quinze mille Génois et les chevaliers, sous les yeux des archers anglais qui, tirant à outrance sur cette cohue, augmentèrent effroyablement le désordre.

Après cette échauffourée il n'y eut pas réellement de bataille, mais seulement une série de charges — quinze en tout — menées par les escadrons de chevaliers au fur et à mesure qu'ils débouchaient sur le champ de bataille. Le soleil était couché que les chevaliers chargeaient encore. Un moment, sous leur masse, le premier corps anglais avait paru plier : la seconde ligne était alors accourue à la rescousse, et son intervention avait suffi pour rétablir le combat. Quand tout fut fini, quand les derniers chevaliers français eurent abandonné le champ de bataille, alors seulement le roi Édouard, faisant allumer falots et torches, quitta sa position de réserve et, descendant dans le vallon à la tête de sa division, vint embrasser son fils devant toute l'armée.

Par prudence, on passa encore la nuit sous les armes. Le lendemain matin seulement, on rompit les formations de combat et l'on compta les morts. Les Anglais n'avaient perdu qu'une centaine d'hommes ; les Français laissaient près de quatre mille des leurs sur le terrain, dont douze à quinze cents chevaliers. Parmi ceux-ci le vieux roi de Bohême, *Jean de Luxembourg*, beau-père de Philippe VI. Il était aveugle, mais il avait exigé de son escorte qu'elle le conduisît assez avant pour qu'il pût frapper au moins un coup d'épée. Quant à Philippe VI, après avoir eu deux chevaux tués sous lui, il avait été entraîné de force par les siens loin du champ de bataille à la nuit tombante. Il s'en vint demander asile dans un château voisin, dont on ne lui ouvrit pas la porte sans hésitation.

LES GRANDES COMPAGNIES

Les armées du roi de France ne se composaient pas seulement de seigneurs. Ceux-ci, on le sait, ne devaient, en vertu des coutumes féodales, qu'un certain nombre de jours de service par an; leur service fait, ils pouvaient se retirer. Pour des guerres prolongées et des opérations plus compliquées que les coups de main des temps féodaux, il fallait aux rois des hommes qui fussent constamment à leur disposition. Ils en eurent pour de l'argent, en payant une *solde*. Philippe Auguste avait eu déjà des *bandes* ou *routes* de soldats. Philippe le Bel en eut de même.

Au commencement de la guerre de Cent ans la solde était assez élevée : elle était de dix francs par jour environ pour un chevalier complètement équipé, un *homme d'armes*. Outre la solde, il y avait le butin que l'on pouvait faire sur le pays, les prisonniers que l'on pouvait rançonner. Le métier était bon. Aussi, un grand nombre de gens de tous pays, même d'Italie, d'Espagne, d'Allemagne, venaient-ils prendre du service en France. Le roi d'Angleterre, outre ses troupes anglaises, eut aussi des bandes soldées. Si les grandes batailles furent livrées et perdues surtout avec la chevalerie féodale, les opérations de détail furent faites avec les bandes composées de soldats de métier. Mais, en 1360, le traité de Brétigny ayant ramené la paix, c'était le chômage, par conséquent la ruine, pour les soldats. Alors ils se mirent à faire la guerre pour leur propre compte. Pour cela, ils se groupèrent et s'organisèrent, et formèrent ce que l'on appela les ***Grandes Compagnies***.

Ces compagnies se recrutaient sans préoccupation de nationalité ni de rang, parmi les Français, les Gascons, les Espagnols, les Anglais, les Bretons, les Flamands, parmi les nobles, les bourgeois et les paysans. Le butin fait dans chaque opération était versé à une caisse commune, puis partagé entre les associés. Ils formaient de vrais petits États; ils avaient avec eux non seulement femmes et enfants, mais maréchaux ferrants, selliers, bouchers, couturières et lessiveuses, médecins et chirurgiens, des clercs pour tenir leurs comptes, servir de secrétaires, rédiger les sauf-conduits vendus aux marchands et les sommations adressées aux villages, aux châteaux, aux villes même, pour qu'ils eussent à se racheter s'ils ne voulaient être pillés ou incendiés.

On les appelait les *brigands* ou les *routiers*, plus tard encore les *tardvenus*. Froissart, qui fut leur contemporain, et qui a

laissé dans sa *Chronique* un récit très vivant des événements du quatorzième siècle, a mis dans la bouche d'un chef de Compagnie un discours qui résume bien leur manière de vivre :

« Il n'est ébattement et joie en ce monde que de gens d'armes et de guerroyer, dit Aimerigot Marchès, un brigand qui a pris sa retraite et le regrette. Comme nous étions réjouis quand nous chevauchions à l'aventure et pouvions trouver sur les champs un riche abbé, un marchand, une caravane de mules chargées de drap, ou de fourrures, ou d'épices, ou de draps de soie! Tout était nôtre ou rançonné à notre volonté! Tous les jours nous avions nouvel argent. Les vilains d'Auvergne et de Limousin nous pourvoyaient en abondance et nous amenaient poliment blé, farine, pain tout cuit, l'avoine, la litière, les bons vins, les bœufs, les brebis, les moutons tout gras, la poulaille et la volaille. Nous étions vêtus comme rois, et quand nous chevauchions, tout le pays tremblait devant nous. Par ma foi, cette vie était bonne et belle! »

Aimerigot Marchès ne parle pas des traitements infligés aux prisonniers traînés en laisse derrière les chevaux, fouettés, tenaillés, brûlés, enfermés dans des sacs, écrasés sous des enclumes quand ils ne pouvaient payer rançon, ou ne voulaient pas indiquer la cachette de leur argent. Une des distractions favorites était de briser les dents aux paysans une à une à coups de pierre, ou de leur couper les pieds et les poings. La terreur causée par les bandes était telle qu'en Picardie les paysans en étaient arrivés à déserter les villages pour vivre dans des souterrains au milieu des bois; sur les bords de la Loire, les paysans, chaque soir, s'embarquaient eux et leurs bêtes sur des radeaux et passaient la nuit au milieu du fleuve. Dans la seule région d'Auxerre et de Tonnerre, les brigands possédaient plus de cinquante forteresses. Pas une partie de la France ne fut épargnée par ce fléau.

DU GUESCLIN

Ce fut ***Bertrand du Guesclin*** qui délivra la France des Grandes Compagnies en les emmenant, les unes en Bretagne, les autres en Espagne.

Il était né en Bretagne près de Rennes (1320). Il était de famille noble, l'aîné de dix enfants « camus, noir, maussade, le plus laid qu'il y eût de Rennes à Dinan ». Sa laideur et sa brutalité l'avaient rendu antipathique à tous, même à ses parents. A dix-sept ans il se présenta à l'insu de tous dans un tournoi,

vêtu d'une armure qu'on lui avait prêtée : il renversa successivement quinze adversaires. Quand son père se présenta pour combattre, il leva la visière de son casque et se fit reconnaître. Cet exploit lui mérita l'affection des siens.

Il entra de bonne heure au service du roi de France. Ce fut un chevalier d'une espèce nouvelle, à vrai dire un homme de guerre bien plus qu'un chevalier. Il chercha moins à frapper de beaux coups d'épée selon toutes les règles de la courtoisie, qu'à obtenir des résultats. Jean le Bon trouvait indigne d'un chevalier de prendre son ennemi par la famine. Pareil procédé était excellent aux yeux de Du Guesclin, qui usa sans scrupule chaque fois qu'il le put des ruses de guerre. Cela ne l'empêchait pas d'être d'une extrême bravoure et d'une loyauté à toute épreuve. Il remporta son premier succès important à *Cocherel* (1364), la veille du sacre de Charles V. Il y détruisit les bandes de Charles le Mauvais, comte d'Évreux et roi de Navarre, qui avait pris les armes contre le roi.

Pour combattre les Anglais, qui, en 1369, recommencèrent la guerre, Du Guesclin, nommé *connétable*, c'est-à-dire général en chef, imagina une tactique nouvelle. Point de grandes batailles. Devant l'ennemi, on faisait le vide. Les villes et les bourgs bien fortifiés étaient occupés par de solides garnisons. L'armée anglaise ne pouvait ainsi trouver ni endroit pour se reposer, ni centre de ravitaillement. Les Français la suivaient à distance, faisant une guerre d'escarmouches, harcelant son arrière-garde et ses flancs, l'épuisant par d'innombrables petits combats où elle laissait chaque jour un peu de ses hommes.

Trois armées anglaises débarquées à Calais furent ainsi détruites l'une après l'autre. La dernière (1373), forte de trente mille hommes quand elle débarqua, fondit littéralement dans la traversée de la France; les cinq ou six mille hommes qui survécurent mouraient de faim quand ils arrivèrent à Bordeaux.

Pendant ce temps les Français faisaient le siège des places cédées à Brétigny. En 1370, ils en reprenaient plus de quarante; cinquante en 1374; cent vingt-trois en 1377. Les territoires perdus étaient presque entièrement reconquis quand Du Guesclin mourut (1380) au siège d'une petite place, occupée par une bande anglaise dans les montagnes d'Auvergne, *Châteauneuf-de-Randon*.

CHARLES V

La prudence de Du Guesclin allait bien au caractère du roi Charles V (1364-1380). Son père Jean le Bon et son grand-père Philippe de Valois avaient été deux modèles achevés de rois chevaliers, beaux et vigoureux cavaliers, violents, généreux, passionnés de fêtes luxueuses, de tournois, et de brillants faits d'armes, au demeurant deux personnages de très médiocre intelligence.

Charles V ne leur ressemblait en rien. A Crécy, à voir seulement les Anglais Philippe sentait bouillir son sang. Charles V, des fenêtres de son palais, à Paris, regardait impassible monter vers le ciel les flammes des villages incendiés sous les murs de la ville par les Anglais : « Avec toutes ces fumées, disait-il, ils ne me chasseront pas de mon royaume. »

Il était de santé débile, maigre et souffreteux. Mais son intelligence était vigoureuse, son esprit ferme et réfléchi. Par sa piété sincère et par la haute idée qu'il se faisait de ses devoirs de roi, il rappelait son ancêtre saint Louis, qu'il avait pris pour modèle : « Sa vie, disait-il, doit être notre enseignement. » L'originalité de Charles V, c'est qu'il aima passionnément l'étude, le travail et la société des gens instruits : souvent il mandait près de lui les savants clercs de l'Université de Paris « pour ouïr la doctrine de leur science »; il lisait ou se faisait lire des ouvrages de morale, de droit ou d'histoire, comme Tite-Live et Aristote qui fut par ses soins traduit en français.

L'argent qu'il dépensa fut, non pas dissipé en fêtes chevaleresques, mais employé à donner à la royauté un cadre digne d'elle. Ainsi il fit reconstruire le *Louvre* où il établit sa *librairie*, c'est-à-dire sa bibliothèque — un millier de manuscrits environ. — Il créa à l'est de Paris un palais nouveau, l'hôtel Saint-Paul, tout riant de jardins. Mais en même temps il donnait des armées à Du Guesclin; il faisait fabriquer des canons, construire des vaisseaux qui allaient ravager les côtes de l'Angleterre; il faisait relever les fortifications des villes; il fournissait l'argent nécessaire au payement régulier de ses troupes; il assurait à ses sujets une bonne administration. Sa prudence et son esprit de mesure relevèrent le royaume que son père et son grand-père avaient si brillamment et si bravement conduit à la ruine. La postérité ne fit que lui rendre justice lorsqu'elle lui décerna le beau surnom de *Charles le Sage*.

JEANNE D'ARC

L'ÉVEIL DU PATRIOTISME FRANÇAIS

Le sage Charles V eut malheureusement pour successeur Charles VI. Fou à vingt-quatre ans, douze ans après son avènement, il régna trente années encore (1380-1422). Sa folie, les haines entre ses parents, son frère le duc d'Orléans et son cousin le duc de Bourgogne, les meurtres et les guerres civiles qui en résultèrent, permirent au roi d'Angleterre Henri V de reprendre l'offensive. Après la victoire d'Azincourt (1415) et le traité de Troyes (1420), Henri V put réellement croire qu'il allait être maître de la France et qu'elle serait bientôt réduite à la condition de simple colonie de l'Angleterre.

Mais dans cet excès de misère, le patriotisme français s'éveillait. Les paysans, les bourgeois, les nobles des diverses provinces du royaume commençaient à sentir qu'ils étaient autres que leurs vainqueurs et que tous, hommes du Nord ou du Midi, des pays de l'Est ou du Centre, ils étaient les membres d'un même corps, les enfants d'une même mère, d'une commune patrie, la France.

Dès 1360, quand fut signé le traité de Brétigny, les habitants de la plupart des villes cédées à Édouard III, apprirent avec douleur le sort qui leur était fait. Ceux de La Rochelle, par exemple, déclarèrent qu'ils aimeraient mieux payer tous les impôts que l'on voudrait que de devenir sujets du roi d'Angleterre, qu'ils reconnaîtraient son autorité « des lèvres, mais que le cœur n'y serait jamais ». Les Anglais durent employer la force pour entrer. Les Rochellois prouvèrent quelques années après qu'ils étaient demeurés bons Français en aidant de leur mieux Du Guesclin à réoccuper la ville (1372).

JEANNE D'ARC

Le patriotisme français devait trouver sa plus sublime expression dans une jeune fille, ***Jeanne d'Arc***.

Au moment où Jeanne d'Arc apparut (1429), les Anglais assiégeaient *Orléans*, la dernière place que Charles VII possédât au

nord de la Loire. Ici, comme à Rouen dix années plus tôt, les habitants résistaient obstinément avec leurs seules ressources, par haine de la domination anglaise.

Jeanne était née, le 6 janvier 1412, à *Domremy*, un petit village sur la rive gauche de la Meuse, à la lisière de la Lorraine et de la Champagne. Elle appartenait à une famille aisée, pieuse et très charitable. Son père était une sorte de chef du village. Un de ses oncles était prêtre. Les habitants de Domremy, comme



TÊTE PRÉSUMÉE DE JEANNE D'ARC. — FACE ET PROFIL.

Musée d'Orléans. — D'après une photographie.

On n'a pas de portrait authentique de Jeanne d'Arc. Mais on a trouvé à Orléans une tête de femme casquée provenant d'un monument élevé à la fin du quinzième siècle, dans laquelle certains critiques d'art pensent — et ils donnent des raisons sérieuses de leur opinion — que l'on peut voir un portrait de Jeanne d'Arc. D'autres y voient un Saint Maurice.

ceux de la petite ville voisine de Vaucouleurs, étaient demeurés, au milieu d'un pays occupé par les Anglais et les Bourguignons, profondément attachés et fidèles à Charles VII.

Jeanne, à treize ans, entendit une voix qui lui disait : « Sois bonne et sage, et va souvent à l'église. » Puis elle eut des visions. Elle vit, au milieu d'une grande lumière, d'abord l'archange saint Michel; plus tard sainte Marguerite, sainte Catherine. L'archange lui parla « de la grande pitié qui était au royaume de France ». et lui donna l'ordre d'aller en France. Les visions devinrent de plus en plus fréquentes et les ordres de plus en plus pressants. Dans le temps où Orléans était assiégé,

JEANNE D'ARC

L'ÉVEIL DU PATRIOTISME FRANÇAIS

Le sage Charles V eut malheureusement pour successeur Charles VI. Fou à vingt-quatre ans, douze ans après son avènement, il régna trente années encore (1380-1422). Sa folie, les haines entre ses parents, son frère le duc d'Orléans et son cousin le duc de Bourgogne, les meurtres et les guerres civiles qui en résultèrent, permirent au roi d'Angleterre Henri V de reprendre l'offensive. Après la victoire d'Azincourt (1415) et le traité de Troyes (1420), Henri V put réellement croire qu'il allait être maître de la France et qu'elle serait bientôt réduite à la condition de simple colonie de l'Angleterre.

Mais dans cet excès de misère, le patriotisme français s'éveillait. Les paysans, les bourgeois, les nobles des diverses provinces du royaume commençaient à sentir qu'ils étaient autres que leurs vainqueurs et que tous, hommes du Nord ou du Midi, des pays de l'Est ou du Centre, ils étaient les membres d'un même corps, les enfants d'une même mère, d'une commune patrie, la France.

Dès 1360, quand fut signé le traité de Brétigny, les habitants de la plupart des villes cédées à Édouard III, apprirent avec douleur le sort qui leur était fait. Ceux de La Rochelle, par exemple, déclarèrent qu'ils aimeraient mieux payer tous les impôts que l'on voudrait que de devenir sujets du roi d'Angleterre, qu'ils reconnaîtraient son autorité « des lèvres, mais que le cœur n'y serait jamais ». Les Anglais durent employer la force pour entrer. Les Rochellois prouvèrent quelques années après qu'ils étaient demeurés bons Français en aidant de leur mieux Du Guesclin à réoccuper la ville (1372).

JEANNE D'ARC

Le patriotisme français devait trouver sa plus sublime expression dans une jeune fille, ***Jeanne d'Arc***.

Au moment où Jeanne d'Arc apparût (1429), les Anglais assiégeaient *Orléans*, la dernière place que Charles VII possédât au nord de la Loire. Ici, comme à Rouen dix années plus tôt, les habitants résistaient obstinément avec leurs seules ressources, par haine de la domination anglaise.

Jeanne était née, le 6 janvier 1412, à *Domremy*, un petit village sur la rive gauche de la Meuse, à la lisière de la Lorraine et de la Champagne. Elle appartenait à une famille aisée, pieuse et très charitable. Son père était une sorte de chef du village. Un de ses oncles était prêtre. Les habitants de Domremy, comme ceux de la petite ville voisine de Vaucouleurs, étaient demeurés, au milieu d'un pays occupé par les Anglais et les Bourguignons, profondément attachés et fidèles à Charles VII.



TÊTE PRÉSUMÉE DE JEANNE D'ARC. — FACE ET PROFIL.
Musée d'Orléans. — D'après une photographie.

On n'a pas de portrait authentique de Jeanne d'Arc. Mais on a trouvé à Orléans une tête de femme casquée provenant d'un monument élevé à la fin du quinzième siècle, dans laquelle certains critiques d'art pensent — et ils donnent des raisons sérieuses de leur opinion — que l'on peut voir un portrait de Jeanne d'Arc. D'autres y voient un Saint Maurice.

Jeanne, à treize ans, entendit une voix qui lui disait : « Sois bonne et sage, et va souvent à l'église. » Puis elle eut des visions. Elle vit, au milieu d'une grande lumière, d'abord l'archange saint Michel; plus tard sainte Marguerite, sainte Catherine. L'archange lui parla « de la grande pitié qui était au royaume de France », et lui donna l'ordre d'aller en France. Les visions devinrent de plus en plus fréquentes et les ordres de plus en plus pressants. Dans le temps où Orléans était assiégé,

l'archange et les saintes lui ordonnèrent de partir pour qu'elle délivrât la place et « boutât les Anglais hors de France ». Elle avait alors seize ans. Elle était brune, belle, grande, vigoureuse; elle avait une physionomie gracieuse et enjouée, la voix douce, un maintien modeste. Quand, après beaucoup d'hésitations, elle parla à son père de son départ, celui-ci lui déclara qu'il aimerait mieux la noyer que la laisser aller parmi les gens de guerre.

Elle s'adressa alors à Baudricourt, le capitaine qui commandait à Vaucouleurs la petite garnison royale. « Il faut la ramener à son père, bien souffletée », répondit-il. Elle insista. « Avant la mi-carême il faut que je sois devers le roi, dussé-je pour m'y rendre user mes jambes jusqu'aux genoux. » Tant d'énergie finit par émouvoir Baudricourt. Il lui donna une épée, et pour la conduire auprès de Charles VII à Chinon, une escorte de six hommes d'armes. C'était assez pour qu'elle ne pût passer inaperçue; trop peu pour qu'elle pût se défendre. Les habitants de Vaucouleurs lui avaient, à frais communs, acheté un cheval et une armure (23 février 1429).

Il fallait traverser cent cinquante lieues de pays, parcouru en tous sens par les bandes ennemies. Le trajet fut fait en onze jours, sans à-coup, avec un bonheur qui tient du miracle.

A Chinon on se méfiait d'elle. Le roi consentit à la recevoir; mais il se cacha parmi les gens de sa suite. Jeanne, introduite, alla droit à lui, comme si elle l'avait déjà connu. Elle lui dit qu'elle était envoyée par Dieu pour le mener sacrer à Reims et pour chasser les Anglais. Plus tard, elle lui parla en secret et lui donna un signe de sa mission qui le frappa beaucoup : elle lui répéta — plusieurs témoignages contemporains l'affirment — une prière qu'il avait faite mentalement quelques mois auparavant. Néanmoins il la fit longuement interroger à Poitiers par des théologiens et des prélats, pour s'assurer qu'elle n'était pas sorcière et envoyée du diable. Tous la reconnurent et la proclamèrent bonne chrétienne.

Alors on lui confia une petite armée pour aller au secours d'Orléans. Avant d'entrer en campagne, elle dicta pour les chefs de l'armée anglaise une lettre où elle les sommait d'évacuer la France : « Vous, archers, compagnons de guerre qui êtes devant la bonne ville d'Orléans, allez-vous-en, de par Dieu, en vos pays, et si vous ne le faites, attendez des nouvelles de la Pucelle — c'était son surnom populaire — qui vous ira voir avant peu, à votre bien grand dommage. »

DÉLIVRANCE D'ORLÉANS

Cette enfant de dix-sept ans avait un extraordinaire instinct de la guerre, et d'autre part elle sut faire passer dans l'âme des chefs et des soldats la foi qui l'animait elle-même, la confiance en la divinité de sa mission et la certitude de la victoire. Dès le 29 avril, elle se jetait dans Orléans où les bourgeois manifestèrent une aussi grande joie « que s'ils avaient vu Dieu descendre parmi eux ». Le gros de ses forces ne la rejoignit que le 4 mai. Aussitôt elle commença à attaquer les *bastilles*, c'est-à-dire les redoutes que les Anglais pour bloquer Orléans avaient construites au nombre de treize, au débouché de chacune des routes. La bastille Saint-Loup était enlevée le 4 au soir; le 6, une nouvelle bastille était prise; le 7, Jeanne faisait donner l'assaut au plus puissant des ouvrages, la bastille des Tournelles ou des Tourelles. Comme l'attaque commençait, une flèche lui traversa l'épaule. Déjà l'on parlait de retraite, mais elle tint à revenir à la charge et, se portant au plus fort de l'action, elle entraina tout son monde. Les Tournelles furent occupées. Le lendemain, 8 mai, un dimanche, les Anglais, sans attendre de nouvelles attaques, évacuaient leurs derniers ouvrages, abandonnant en grande partie artillerie et provisions.

La délivrance d'Orléans eut un extraordinaire retentissement dans toute la France. Le peuple voyait dans Jeanne une envoyée du ciel; on lui prêtait le don des miracles; on frappait des médailles, on dessinait des portraits où elle était représentée avec une auréole autour du front, comme les saintes. Mais surtout elle *exalta le patriotisme*, et de toutes parts on vit accourir des gens qui voulaient combattre sous ses ordres.

LE SACRE A REIMS

Aussitôt après la délivrance d'Orléans, Jeanne voulut conduire Charles à Reims pour le faire sacrer. Charles, mal conseillé, hésita près de deux mois. Ce fut seulement lorsque Jeanne eut remporté à *Patay* (18 juin), une brillante victoire sur Talbot, l'un des plus célèbres chefs anglais, que Charles se décida à tenter le voyage. Le pays, entre la Loire et Reims, était aux mains des Anglais ou des Bourguignons. Cependant, après avoir pris Troyes au passage, Charles, le 16 juillet, entrait à Reims. Le dimanche 17 juillet il était sacré dans la cathédrale. On sait quelle était l'importance religieuse et politique du sacre. Désormais, Charles était sans conteste, comme le lui disait Jeanne, « vrai roi et celui auquel devait appartenir le royaume de France ».

L'ATTAQUE DE PARIS

Il aurait fallu marcher immédiatement sur Paris, profiter du désarroi dans lequel la merveilleuse audace de Jeanne avait jeté les Anglais et leurs partisans. L'on traîna encore, malgré Jeanne, et l'attaque de Paris n'eut lieu que le 8 septembre. Jeanne fut blessée devant la porte Saint-Honoré, dont elle avait enlevé les ouvrages avancés. On l'entraîna de force hors du combat et, malgré ses supplications, on ne lui permit pas le lendemain de reprendre une tentative dont le succès était certain. Ce fut encore l'œuvre des favoris de Charles VII qui redoutaient l'influence que Jeanne et ses compagnons de victoire pouvaient prendre sur le roi, et qui jalousaient sa gloire.

JEANNE PRISONNIÈRE

On ramena Jeanne sur la Loire, on la retint à la cour comblée d'honneurs, mais inactive pendant tout l'hiver. Au printemps de 1430, ayant appris que les Bourguignons assiégeaient *Compiègne*, elle s'échappa et vint se jeter dans la place.

Le soir même de son arrivée, le 23 mai, dans une sortie, alors qu'elle couvrait la retraite des siens, elle fut jetée à bas de cheval et prise. Captive de Jean de Luxembourg, elle fut vendue par lui aux Anglais pour 10000 francs d'or — 135000 francs. Charles VII n'avait pas fait même une tentative pour la sauver en la rachetant. Ses favoris étaient au fond ravis de l'aventure. Aussi pendant toute la durée du procès la cour ne fit-elle pas une démarche en faveur de la prisonnière. En revanche, dans bien des villes, le peuple pleura quand il connut sa captivité, et jusque dans les provinces les plus éloignées du théâtre de la guerre, comme le Dauphiné, les pauvres gens faisaient des prières publiques pour que Dieu permît la délivrance de Jeanne.

LE PROCÈS DE JEANNE

Jeanne fut conduite à Rouen (18 décembre 1430). Là, les Anglais se mirent en devoir de lui faire faire son procès. C'était peu pour eux de la tenir prisonnière, il fallait détruire son prestige. Elle avait annoncé que Dieu voulait bouter les Anglais hors de France. Il fallait prouver qu'elle n'était pas envoyée de Dieu, démontrer que sa mission était une imposture, ses voix, ses visions, œuvres diaboliques. Du même coup on ébranlerait la confiance que les Français avaient en la victoire finale, et l'on déshonorerait le roi Charles qui s'était associé une fille de Satan.

Les Angais trouvèrent un complice dans l'évêque de Beauvais Pierre Cauchon, l'une des plus hideuses figures de l'histoire. Le procès fut une scandaleuse parodie de la justice : « Vous écrivez tout ce qui est contre moi, disait un jour Jeanne à ses juges, et vous ne voulez pas écrire ce qui est pour moi. » Le procès dura quatre mois et fut une longue *passion*. Jeanne était tenue en un cachot, les fers aux pieds tout le jour, la nuit, attachée par une chaîne reliée à une grosse poutre. Ses juges l'interrogeaient pendant de longues heures, parfois trois heures le matin et trois heures le soir. Ils lui posaient mille questions captieuses, lui tendaient des pièges, auxquels son robuste bon sens et la simplicité de son âme et de sa foi lui permirent toujours d'échapper. « Êtes-vous en état de grâce? » lui demande Cauchon. Si elle répond oui, c'est la preuve de l'orgueil diabolique. Si elle répond non, c'est l'aveu qu'elle ne vient pas de Dieu. Dans un cas comme dans l'autre elle est coupable et condamnée. « Si je n'y suis, répond Jeanne, Dieu veuille m'y mettre; si j'y suis, Dieu veuille m'y tenir. »



TOUR DITE DE JEANNE D'ARC A ROUEN.
Photographie Neurdein.

Cette tour est le donjon du château de Rouen où Jeanne d'Arc fut prisonnière pendant tout son procès. Mais elle ne fut pas en réalité enfermée dans ce donjon. Celle des tours qui lui servit de prison fut rasée en 1809. La chambre de Jeanne subsistait encore en partie en 1798.

On ne put la convaincre de sorcellerie. On l'accusa d'hérésie et on la poursuivit pour avoir porté des habits d'homme. Comme on ne pouvait obtenir d'elle aucun aveu, on eut recours à la

L'ATTAQUE DE PARIS

Il aurait fallu marcher immédiatement sur Paris, profiter du désarroi dans lequel la merveilleuse audace de Jeanne avait jeté les Anglais et leurs partisans. L'on traîna encore, malgré Jeanne, et l'attaque de Paris n'eut lieu que le 8 septembre. Jeanne fut blessée devant la porte Saint-Honoré, dont elle avait enlevé les ouvrages avancés. On l'entraîna de force hors du combat et, malgré ses supplications, on ne lui permit pas le lendemain de reprendre une tentative dont le succès était certain. Ce fut encore l'œuvre des favoris de Charles VII qui redoutaient l'influence que Jeanne et ses compagnons de victoire pouvaient prendre sur le roi, et qui jalousaient sa gloire.

JEANNE PRISONNIÈRE

On ramena Jeanne sur la Loire, on la retint à la cour comblée d'honneurs, mais inactive pendant tout l'hiver. Au printemps de 1430, ayant appris que les Bourguignons assiégeaient *Compiègne*, elle s'échappa et vint se jeter dans la place.

Le soir même de son arrivée, le 23 mai, dans une sortie, alors qu'elle couvrait la retraite des siens, elle fut jetée à bas de cheval et prise. Captive de Jean de Luxembourg, elle fut vendue par lui aux Anglais pour 10000 francs d'or — 135000 francs. Charles VII n'avait pas fait même une tentative pour la sauver en la rachetant. Ses favoris étaient au fond ravis de l'aventure. Aussi pendant toute la durée du procès la cour ne fit-elle pas une démarche en faveur de la prisonnière. En revanche, dans bien des villes, le peuple pleura quand il connut sa captivité, et jusque dans les provinces les plus éloignées du théâtre de la guerre, comme le Dauphiné, les pauvres gens faisaient des prières publiques pour que Dieu permît la délivrance de Jeanne.

LE PROCÈS DE JEANNE

Jeanne fut conduite à Rouen (18 décembre 1430). Là, les Anglais se mirent en devoir de lui faire faire son procès. C'était peu pour eux de la tenir prisonnière, il fallait détruire son prestige. Elle avait annoncé que Dieu voulait bouter les Anglais hors de France. Il fallait prouver qu'elle n'était pas envoyée de Dieu, démontrer que sa mission était une imposture, ses voix, ses visions, œuvres diaboliques. Du même coup on ébranlerait la confiance que les Français avaient en la victoire finale, et l'on déshonorerait le roi Charles qui s'était associé une fille de Satan.

Les Angais trouvèrent un complice dans l'évêque de Beauvais Pierre Cauchon, l'une des plus hideuses figures de l'histoire. Le procès fut une scandaleuse parodie de la justice : « Vous écrivez tout ce qui est contre moi, disait un jour Jeanne à ses juges, et vous ne voulez pas écrire ce qui est pour moi. » Le procès dura quatre mois et fut une longue *passion*. Jeanne était tenue en un cachot, les fers aux pieds tout le jour, la nuit, attachée par une chaîne reliée à une grosse poutre. Ses juges l'interrogeaient pendant de longues heures, parfois trois heures le matin et trois heures le soir. Ils lui posaient mille questions captieuses, lui tendaient des pièges, auxquels son robuste bon sens et la simplicité de son âme et de sa foi lui permirent toujours d'échapper. « Êtes-vous en état de grâce ? » lui demande Cauchon. Si elle répond oui, c'est la preuve de l'orgueil diabolique. Si elle répond non, c'est l'aveu qu'elle ne vient pas de Dieu. Dans un cas comme dans l'autre elle est coupable et condamnée. « Si je n'y suis, répond Jeanne, Dieu veuille m'y mettre; si j'y suis, Dieu veuille m'y tenir. »



TOUR DITE DE JEANNE D'ARC A ROUEN.
Photographie Neurdein.

Cette tour est le donjon du château de Rouen où Jeanne d'Arc fut prisonnière pendant tout son procès. Mais elle ne fut pas en réalité enfermée dans ce donjon. Celle des tours qui lui servit de prison fut rasée en 1809. La chambre de Jeanne subsistait encore en partie en 1798.

On ne put la convaincre de sorcellerie. On l'accusa d'hérésie et on la poursuivit pour avoir porté des habits d'homme. Comme on ne pouvait obtenir d'elle aucun aveu, on eut recours à la

ruse. On la conduisit au cimetière de Saint-Ouen, sur une estrade : le bourreau était là avec une charrette, prêt à l'emmener au supplice. On lui donna lecture d'une liste assez courte de fautes qu'on l'accusait d'avoir commises et on termina en lui disant : « Tu abjureras immédiatement ou tu seras brûlée aujourd'hui même ». D'autre part on lui promettait presque la liberté, on lui promettait au moins de la tirer des mains des Anglais, si elle abjurait. Épuisée par un an de captivité et quatre mois de lutte, épouvantée par l'idée du bûcher, trompée par les promesses, elle dit : « Je me soumets à l'Église ». On lui fit aussitôt signer, sans qu'elle la lut elle-même, une abjuration qui n'était pas celle dont on lui avait donné lecture, et par laquelle elle se reconnaissait hérétique, idolâtre, schismatique, invocatrice des démons, etc.

Après quoi Cauchon la condamna à la prison perpétuelle « au pain de douleur et à l'eau d'angoisse » et la remit aux Anglais. Ceux-ci étaient furieux parce qu'ils voulaient sa mort. Le prétexte pour la faire périr fut bientôt trouvé.

Jeanne, en abjurant, s'était engagée à ne plus porter que des habits de femme. Pendant qu'elle était couchée, on les lui enleva et on mit à la place des habits d'homme. Elle ne put, malgré ses prières, en obtenir d'autres. Dès lors elle était retombée dans sa faute, c'était une *relapse*, condamnée par ce seul fait au bûcher.

MORT DE JEANNE D'ARC

Le mercredi 30 mai 1431, à neuf heures du matin, elle fut conduite sur la place du Marché entourée d'un millier de soldats. Quand on lui avait annoncé que l'heure de mourir était venue, et qu'elle allait mourir par le feu, cette enfant de dix-neuf ans avait eu un instant de désespoir. Elle s'était mise « à crier douloureusement et à s'arracher les cheveux ». Mais devant le bûcher elle retrouva tout son sang-froid et tout son héroïsme. Elle proclama de nouveau, à la face des Anglais exaspérés, que ses voix et ses visions étaient de Dieu. Elle pria que l'on tînt levée devant ses yeux la croix qu'elle avait demandée et qu'on était allé chercher à l'église voisine. Quand les flammes commencèrent à monter, elle invoqua de nouveau ses saintes, et saint Michel : elle expira en prononçant doucement le nom de Jésus. Les Anglais firent jeter ses cendres à la Seine.

Jeanne d'Arc est un personnage unique dans l'histoire : « Ce qui étonne la raison et l'imagination, a écrit M. Lavisse, c'est

la hauteur morale où s'éleva cette jeune paysanne, en un siècle grossier et violent. La pureté de son âme, la douceur exquise de son cœur, la netteté admirable de sa fine intelligence, l'élan de sa volonté vers le « plaisir de Dieu », voilà ce qui la place sur les sommets de l'humanité, et pourquoi Jeanne d'Arc, avec saint Louis, est le charme et l'honneur de notre ancienne histoire. »

LES RÉSULTATS DE LA GUERRE DE CENT ANS

La France sortit de la guerre de Cent Ans effroyablement ravagée et dépeuplée. Dans certaines régions, aux environs de Senlis par exemple, on ne trouvait plus un seul habitant dans les villages totalement abandonnés. Des villes avaient presque disparu. De cette épouvantable misère la France se remit assez rapidement.

Elle gagna à la guerre de Cent Ans d'avoir définitivement chassé les Anglais de son sol, en leur enlevant la *Guyenne*, qui leur appartenait depuis trois cents ans, depuis le douzième siècle et le mariage d'Éléonore d'Aquitaine et d'Henri Plantagenet.

Mais surtout la France gagna à la guerre de Cent Ans de prendre conscience d'elle-même. Avant la guerre il y avait des *provinces françaises*, mais point de *peuple français*. C'est au milieu des souffrances de l'invasion que les Français se sont tous sentis frères ; c'est dans la douleur de la défaite que s'est formé le fondement même de notre unité le **patriotisme français.**



LE ROI CHARLES VII.

D'après le portrait peint par ***Jean Fouquet***, l'un des premiers peintres français, et contemporain de Charles VII. — Musée du Louvre.

ruse. On la conduisit au cimetière de Saint-Ouen, sur une estrade : le bourreau était là avec une charrette, prêt à l'emmener au supplice. On lui donna lecture d'une liste assez courte de fautes qu'on l'accusait d'avoir commises et on termina en lui disant : « Tu abjureras immédiatement ou tu seras brûlée aujourd'hui même ». D'autre part on lui promettait presque la liberté, on lui promettait au moins de la tirer des mains des Anglais, si elle abjurait. Épuisée par un an de captivité et quatre mois de lutte, épouvantée par l'idée du bûcher, trompée par les promesses, elle dit : « Je me soumets à l'Église ». On lui fit aussitôt signer, sans qu'elle la lut elle-même, une abjuration qui n'était pas celle dont on lui avait donné lecture, et par laquelle elle se reconnaissait hérétique, idolâtre, schismatique, invocatrice des démons, etc.

Après quoi Cauchon la condamna à la prison perpétuelle « au pain de douleur et à l'eau d'angoisse » et la remit aux Anglais. Ceux-ci étaient furieux parce qu'ils voulaient sa mort. Le prétexte pour la faire périr fut bientôt trouvé.

Jeanne, en abjurant, s'était engagée à ne plus porter que des habits de femme. Pendant qu'elle était couchée, on les lui enleva et on mit à la place des habits d'homme. Elle ne put, malgré ses prières, en obtenir d'autres. Dès lors elle était retombée dans sa faute, c'était une *relapse*, condamnée par ce seul fait au bûcher.

MORT DE JEANNE D'ARC

Le mercredi 30 mai 1431, à neuf heures du matin, elle fut conduite sur la place du Marché entourée d'un millier de soldats. Quand on lui avait annoncé que l'heure de mourir était venue, et qu'elle allait mourir par le feu, cette enfant de dix-neuf ans avait eu un instant de désespoir. Elle s'était mise « à crier douloureusement et à s'arracher les cheveux ». Mais devant le bûcher elle retrouva tout son sang-froid et tout son héroïsme. Elle proclama de nouveau, à la face des Anglais exaspérés, que ses voix et ses visions étaient de Dieu. Elle pria que l'on tînt levée devant ses yeux la croix qu'elle avait demandée et qu'on était allé chercher à l'église voisine. Quand les flammes commencèrent à monter, elle invoqua de nouveau ses saintes, et saint Michel : elle expira en prononçant doucement le nom de Jésus. Les Anglais firent jeter ses cendres à la Seine.

Jeanne d'Arc est un personnage unique dans l'histoire : « Ce qui étonne la raison et l'imagination, a écrit M. Lavisse, c'est

la hauteur morale où s'éleva cette jeune paysanne, en un siècle grossier et violent. La pureté de son âme, la douceur exquise de son cœur, la netteté admirable de sa fine intelligence, l'élan de sa volonté vers le « plaisir de Dieu », voilà ce qui la place sur les sommets de l'humanité, et pourquoi Jeanne d'Arc, avec saint Louis, est le charme et l'honneur de notre ancienne histoire. »

LES RÉSULTATS DE LA GUERRE DE CENT ANS

La France sortit de la guerre de Cent Ans effroyablement ravagée et dépeuplée. Dans certaines régions, aux environs de Senlis par exemple, on ne trouvait plus un seul habitant dans les villages totalement abandonnés. Des villes avaient presque disparu. De cette épouvantable misère la France se remit assez rapidement.

Elle gagna à la guerre de Cent Ans d'avoir définitivement chassé les Anglais de son sol, en leur enlevant la *Guyenne*, qui leur appartenait depuis trois cents ans, depuis le douzième siècle et le mariage d'Éléonore d'Aquitaine et d'Henri Plantagenet.

Mais surtout la France gagna à la guerre de Cent Ans de prendre conscience d'elle-même. Avant la guerre il y avait des *provinces françaises*, mais point de *peuple français*. C'est au milieu des souffrances de l'invasion que les Français se sont tous sentis frères ; c'est dans la douleur de la défaite que s'est formé le fondement même de notre unité le **patriotisme français.**



Le roi Charles VII.

D'après le portrait peint par *Jean Fouquet*, l'un des premiers peintres français, et contemporain de Charles VII. — Musée du Louvre.

CHAPITRE XII

LA FRANCE AU XIV[e] ET AU XV[e] SIÈCLE

LES ÉTATS GÉNÉRAUX — LES AIDES ET LES TAILLES
LES COMPAGNIES D'ORDONNANCE

Au quatorzième et au quinzième siècle, pendant que se déroulait la guerre de Cent ans, l'histoire intérieure de la France est marquée par de graves événements qui furent pour la plupart le contre-coup de la guerre et de ses malheurs. Parmi ces événements, les plus curieux, bien qu'ils n'aient pas eu de conséquences durables, furent les tentatives faites sous le règne de Jean le Bon pour *diminuer* et *limiter* le pouvoir du roi. Ces tentatives furent faites à la faveur de la guerre par les ***Etats généraux***.

Ce fut encore la guerre qui amena l'établissement des ***impôts permanents***, *aides* et *tailles*, et d'une ***armée permanente***, les *Compagnies d'ordonnance*.

LES ÉTATS GÉNÉRAUX

On peut dire que les États Généraux furent une création de Philippe le Bel. Ils sortirent, en effet, des grandes assemblées qu'il convoqua lors de ses luttes avec Boniface VIII et du procès des Templiers[1]. Ces assemblées, on l'a vu[2], étaient composées non pas de députés élus par les Français, mais de personnages *notables*, c'est-à-dire importants, choisis et désignés par le roi lui-même parmi les nobles, les ecclésiastiques, les bourgeois. La noblesse, le clergé, la bourgeoisie formant les trois *ordres* ou *États* du royaume, on donna, dans la suite, à ces assemblées le nom d'*assemblées des trois ordres* ou d'***Etats généraux***.

1. Voir pages 120 et 122.
2. Page 127.

Les députés, à l'origine, se réunissaient non pas en vertu d'un droit, mais par devoir, par obéissance à un ordre du roi. Philippe le Bel avait convoqué les États généraux surtout pour avoir en face de ses ennemis l'appui moral de la nation. Après lui, quand les rois réunirent les États, ce fut le plus souvent pour leur demander une *aide*, c'est-à-dire un secours en argent. C'est ainsi qu'en 1355, Jean le Bon, à court d'argent, s'adressa aux États. Mais il réunit deux assemblées au lieu d'une, la première dans le Languedoc, la seconde à Paris. L'assemblée du Languedoc vota l'établissement d'un impôt sur chaque maison ou *feu*; d'où le nom de *fouage*. L'assemblée de Paris accorda au roi, pour l'entretien de trente mille hommes, *une aide* consistant en un impôt sur le sel ou *gabelle* et en un impôt sur *les ventes*.

LES ÉTATS DE 1356-1357

Avec l'argent ainsi obtenu, Jean alla se faire battre et prendre à Poitiers (1356). Dans ces circonstances tragiques, pour gouverner le royaume et continuer la guerre, il ne restait que le *dauphin*, c'est-à-dire le fils aîné de Jean, le futur Charles V, un tout jeune homme de dix-neuf ans. En outre le dauphin n'avait personne pour le guider, tous les conseillers du roi ayant été tués ou pris avec Jean. Les États Généraux furent donc convoqués, et naturellement, en face d'un régent aussi jeune, ils se montrèrent très hardis. Dans ces États siégèrent très peu de nobles, parce que beaucoup avaient péri à Poitiers. Par suite, les bourgeois y furent les plus nombreux, et jouèrent le principal rôle, particulièrement les bourgeois de Paris, dirigés par *Étienne Marcel*, prévôt des marchands de la ville.

Après de longues délibérations, les États firent arrêter les personnes qui entouraient le dauphin et qui, disaient-ils, le conseillaient mal. Puis ils lui firent promulguer en 1357 la *Grande Ordonnance*.

LA GRANDE ORDONNANCE

La *Grande Ordonnance* établissait que les États généraux auraient le droit de se réunir chaque année quand ils voudraient, sans convocation du roi. Aucun impôt ne pourrait être établi, si ce n'est par eux, et ne pourrrait être perçu que sous leur surveillance. Neuf réformateurs généraux nommés par les États seraient charges de réformer toute l'administration et révoqueraient les mauvais fonctionnaires.

La Grande Ordonnance, si elle avait été appliquée, eût été pour la France ce qu'était pour l'Angleterre depuis le treizième siècle la *Grande Charte*. La puissance royale qui, depuis les légistes et Philippe le Bel[1], tendait à devenir *absolue*, eût été *limitée* par les Etats généraux, représentant en face du roi la nation française comme le Parlement représentait la nation anglaise. Mais ce qui avait pu se faire en Angleterre, parce que toutes les classes de la nation, noblesse, clergé, bourgeoisie, étaient d'accord en face du roi, ne put pas se faire en France, parce qu'en 1357 il n'y eut réellement que la bourgeoisie et même la bourgeoisie parisienne à vouloir limiter la puissance royale.

Étienne Marcel essaya d'imposer à Charles le respect de l'Ordonnance. Pour l'effrayer il envahit un jour (en février 1358) le palais royal et, sous les yeux du dauphin, il fit tuer à coups de hache deux des conseillers du jeune prince. Ces violences allèrent contre le but que poursuivait Étienne Marcel. Elles inquiétèrent les bourgeois qui l'abandonnèrent, et il fut lui-même assassiné comme il se disposait à livrer Paris à Charles le Mauvais, comte d'Evreux, qui était alors en pleine insurrection contre le roi de France.

LES IMPOTS PERMANENTS

La Grande Ordonnance demeura lettre morte, et il ne resta de l'œuvre des États généraux de 1356-57 que les *impôts* et les *percepteurs d'impôts*.

Les *élus*, chargés de percevoir les impôts, et au-dessus d'eux les *surintendants* des finances ne furent plus nommés par les États comme il avait été décidé en 1355-56; ils furent des fonctionnaires du roi, ses agents financiers, opérant à côté des baillis et des prévôts, ses agents politiques.

Quant aux impôts, fouage, gabelle, taxe sur les ventes, bien qu'ils fussent établis pour les besoins du royaume et avec une destination précise, *l'entretien des troupes*, le roi en fit verser le revenu dans sa caisse et il en disposa comme de ses revenus personnels pour tel usage qui lui plut. En théorie les impôts n'étaient établis qu'à titre provisoire et ne devaient être perçus que pendant la durée de la guerre. En fait Charles V les fit payer pendant tout son règne.

Le peuple voulait l'abolition des impôts. Il y eut dans les deux

1. Voir page 121.

premières années du règne de Charles VI des révoltes dans toutes les parties de la France, et spécialement dans les grandes villes. A Paris, il y eut la révolte des *Maillotins* : ce nom fut donné aux révoltés parce qu'ils étaient armés de maillets de plomb. Tous les soulèvements, après un court succès, furent cruellement réprimés (1382). Gabelles et aides furent maintenues, et le fouage fut perçu non plus seulement dans le Languedoc, mais dans tout le royaume.

Sous Charles VII, à partir de 1430, le nom de fouage fut remplacé par celui de ***taille***. Comme la taille était levée pour l'entretien d'une armée permanente, il fut désormais établi que l'impôt serait permanent. Presque dès le début l'usage s'établit que les nobles et le clergé étaient exempts de la taille, et que seuls les bourgeois et les paysans la payaient.

LES COMPAGNIES D'ORDONNANCE

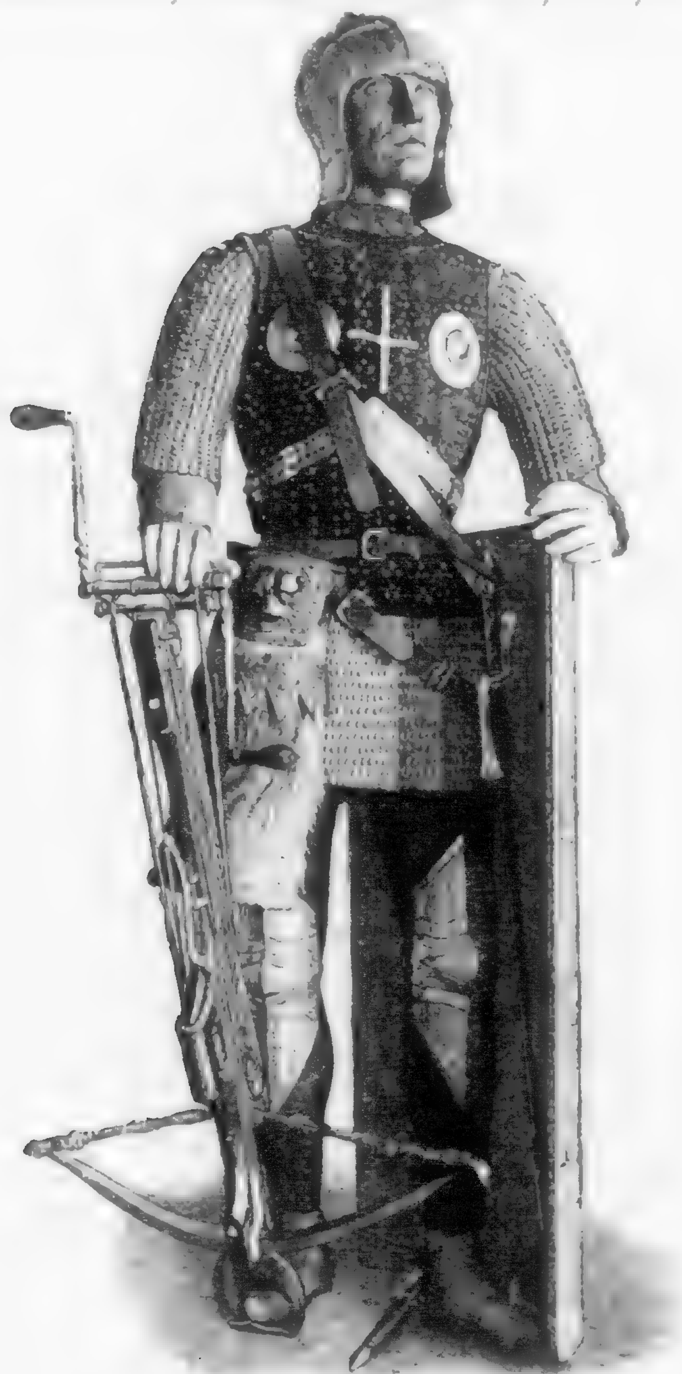
Après la mort de Jeanne d'Arc, le caractère de Charles VII se transforma. Jusque-là, sous l'influence de favoris et de conseillers indignes, il s'était montré indolent, surtout occupé de ses plaisirs, presque indifférent aux affaires de son royaume Les anciens compagnons de guerre de Jeanne, et en particulier le connétable de *Richemond*, arrachèrent le roi à son néfaste entourage. L'un des favoris, Giac, fut, par ordre de Richemond, cousu dans un sac et jeté à l'eau; un autre eut la tête fendue d'un coup de hache sous les yeux mêmes du roi.

Charles fit dès lors son métier de roi. Il chercha à la fois à remédier aux maux du royaume et à achever de jeter les Anglais hors de France. De là sortit l'organisation des ***Compagnies d'ordonnance*** et la première *armée permanente* et *régulière* en France (1445).

Chaque compagnie devait se composer de cent *lances garnies*. Chaque lance garnie comprenait six hommes : un *homme d'armes* ou *gendarme* portant l'armure complète, montant un cheval bardé de fer; trois archers; un coutillier; un page servant d'ordonnance au groupe. Tous étaient à cheval; les archers formèrent une sorte de cavalerie légère. L'effectif de la compagnie devait être de six cents hommes.

Chaque compagnie était commandée par un capitaine, nommé par le roi, responsable des actes de ses hommes, et révocable. Elle était en garnison dans une ville ou casernée dans un château du roi, c'est-à-dire dans un fort. Les hommes touchaient

une solde, d'abord en nature, vin, viande, pain, puis payée en argent. La solde étant versée régulièrement, les hommes recevant de quoi vivre, il n'y avait plus d'excuses aux pilleries; elles furent dès lors rigoureusement punies.



Franc archer de Charles VII.
Musée d'Artillerie.

Charles VII essaya de créer une infanterie nationale, *celle des* Francs Archers. *Le franc archer est armé de l'arbalète — son pied est engagé dans l'étrier, — et d'une épée ou* rapière. *Il porte sur la hanche droite un sac ou* trousse *pour ses flèches ou* carreaux *: on en voit une près de son pied gauche. Il a les genoux protégés par des* genouillères, *le buste et le ventre couverts du* haubergeon *; il est casqué de la* salade *sans visière. Il s'appuie sur un bouclier carré.*

Charles VII eut dans les compagnies d'ordonnance une *cavalerie* bien entraînée, composée de gens rompus au métier des armes, nobles pour la plupart, mais auxquels on put imposer cependant une stricte discipline. Cette cavalerie régulière et permanente remplaça définitivement la chevalerie. Elle triompha des Anglais à Formigny et à Castillon, et assura le succès final de la France dans la guerre de Cent ans. Elle resta pendant plus de cent ans, jusqu'à la fin du seizième siècle, sous le nom de *gendarmerie*, la principale force des armées françaises.

L'INFANTERIE ET L'ARTILLERIE A côté de cette cavalerie permanente, Charles essaya d'organiser, à l'exemple des Anglais, une *infanterie nationale.* En vertu d'une ordonnance de



Gendarme des compagnies d'ordonnance.

Musée d'Artillerie.

Cette armure authentique est celle d'un homme d'armes ou gendarme *des compagnies de Charles VII, les premières* troupes permanentes *qu'ait eues la France. Le cheval est lui-même cuirassé de bout en bout. Il a sur la tête le* chanfrein, *sur l'encolure une cotte de mailles. L'armure de l'homme et du cheval pèsent à elles seules plus de 88 kilogrammes. Aujourd'hui, le chargement de guerre complet d'un cheval de cuirassier (armes, selle, vivres, etc.) est de 30 kilogrammes.*

une solde, d'abord en nature, vin, viande, pain, puis payée en argent. La solde étant versée régulièrement, les hommes recevant de quoi vivre, il n'y avait plus d'excuses aux pilleries; elles furent dès lors rigoureusement punies.



Franc archer de Charles VII.
Musée d'Artillerie.

Charles VII essaya de créer une infanterie nationale, *celle des* Francs Archers. *Le franc archer est armé de l'arbalète — son pied est engagé dans l'étrier, — et d'une épée ou* rapière. *Il porte sur la hanche droite un sac ou* trousse *pour ses flèches ou* carreaux : *on en voit une près de son pied gauche. Il a les genoux protégés par des* genouillères, *le buste et le ventre couverts du* haubergeon; *il est casqué de la* salade *sans visière. Il s'appuie sur un bouclier carré.*

Charles VII eut dans les compagnies d'ordonnance une *cavalerie* bien entraînée, composée de gens rompus au métier des armes, nobles pour la plupart, mais auxquels on put imposer cependant une stricte discipline. Cette cavalerie régulière et permanente remplaça définitivement la chevalerie. Elle triompha des Anglais à Formigny et à Castillon, et assura le succès final de la France dans la guerre de Cent ans. Elle resta pendant plus de cent ans, jusqu'à la fin du seizième siècle, sous le nom de *gendarmerie*, la principale force des armées françaises.

L'INFANTERIE ET L'ARTILLERIE

A côté de cette cavalerie permanente, Charles essaya d'organiser, à l'exemple des Anglais, une *infanterie nationale*. En vertu d'une ordonnance de



Gendarme des compagnies d'ordonnance.

Musée d'Artillerie.

Cette armure authentique est celle d'un homme d'armes ou gendarme des compagnies de Charles VII, les premières troupes permanentes *qu'ait eues la France. Le cheval est lui-même cuirassé de bout en bout. Il a sur la tête le* chanfrein, *sur l'encolure une cotte de mailles. L'armure de l'homme et du cheval pèsent à elles seules plus de 83 kilogrammes. Aujourd'hui, le chargement de guerre complet d'un cheval de cuirassier (armes, selle, vivres, etc.) est de 30 kilogrammes.*

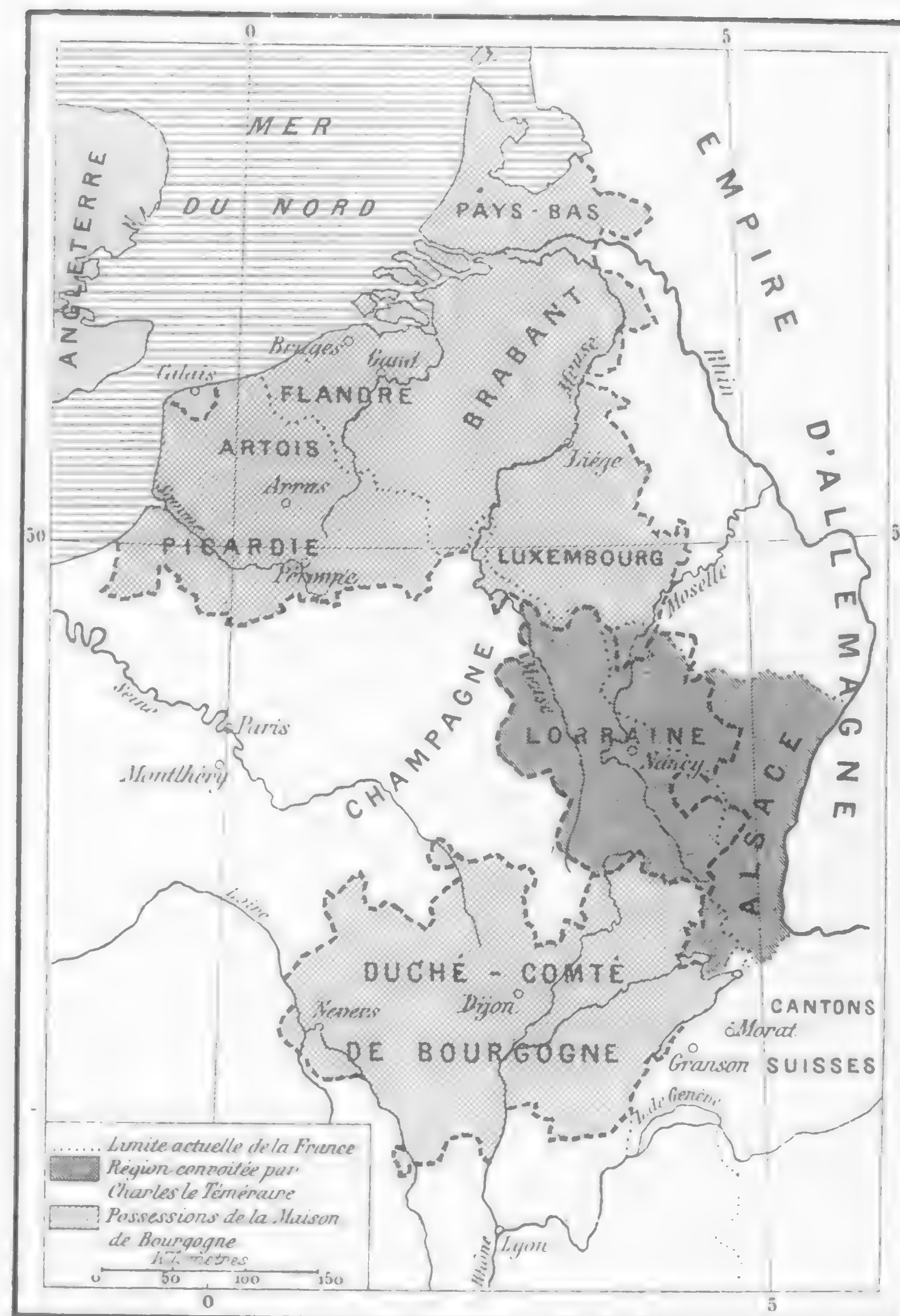
1448, chaque groupe de cinquante maisons dut fournir au roi un archer ou un arbalétrier. L'homme devait être exempt de la taille : de là son nom de *franc archer*. On devait le choisir vigoureux et adroit; il devait s'exercer au tir tous les jours fériés, et rejoindre l'armée royale au premier appel. Charles VII eut ainsi de huit à dix mille fantassins qui jouèrent un rôle utile dans la dernière partie de la lutte contre les Anglais, parce qu'en raison de l'état de guerre perpétuel, les habitants des villes et des villages avaient pris des habitudes militaires. Mais quand la paix fut rétablie, les francs archers qui vivaient isolés, chacun chez eux, perdirent toute qualité guerrière et Louis XI les supprima en 1480. Il préféra employer des mercenaires étrangers. C'est aussi à partir de Charles VII que les rois de France disposèrent d'une bonne artillerie. L'organisation de l'artillerie royale fut l'œuvre des frères Gaspard et Jean *Bureau*; ils amassèrent les canons, bombardes et couleuvrines; avec l'aide d'inventeurs étrangers, ils perfectionnèrent le matériel. L'artillerie française fut la meilleure de l'Europe

LOUIS XI ET LA MAISON DE BOURGOGNE

LA FÉODALITÉ APANAGÉE

Quand les Anglais eurent été chassés de France, le royaume ne connut pas encore la paix. Le roi Louis XI (1461-1483), successeur de Charles VII, eut en effet à lutter contre une nouvelle féodalité que ses prédécesseurs avaient imprudemment constituée eux-mêmes.

Les Capétiens avaient l'habitude de donner à leurs fils cadets des parties du domaine royal : c'est ce que l'on appelait des *apanages*. C'était une sorte de ressouvenir des temps mérovingiens où les fils du roi, à la mort de leur père, se partageaient le royaume. Les apanages continuaient à faire partie du royaume; mais celui qui possédait l'apanage y était souverain, sous la réserve qu'il devait prêter hommage au roi. Au milieu du quinzième siècle il y avait ainsi en France, à côté de quelques restes de l'ancienne féodalité, comme le duché de Bretagne, quatre grandes *Maisons* d'origine royale : la maison d'*Anjou* qui remontait à Louis VIII, la maison de *Bourbon* qui remontait à saint Louis, la maison d'*Orléans* qui remontait à Charles V. Mais la plus redoutable de toutes était la maison de *Bourgogne*.



LES POSSESSIONS DE LA MAISON DE BOURGOGNE.

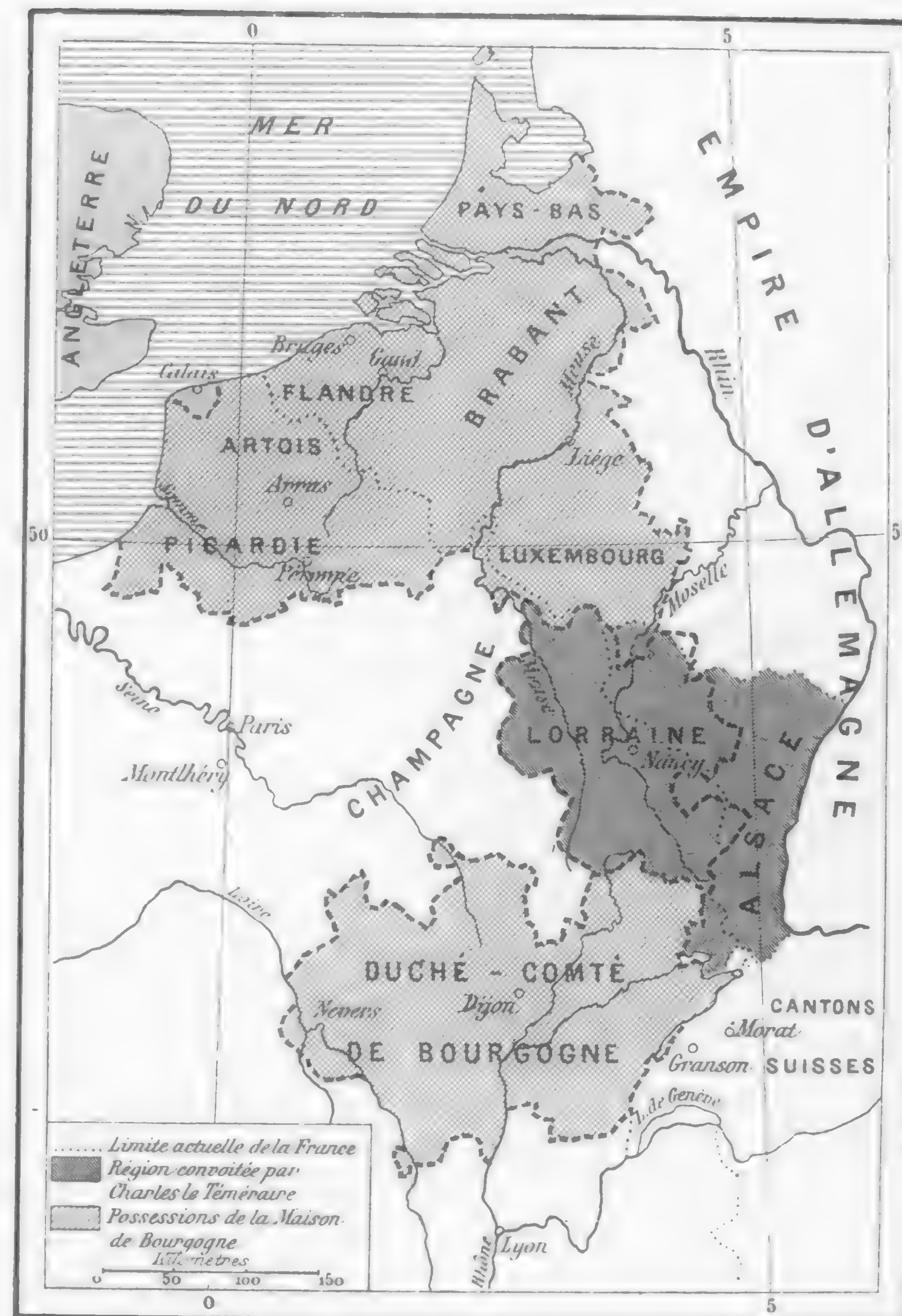
1448, chaque groupe de cinquante maisons dut fournir au roi un archer ou un arbalétrier. L'homme devait être exempt de la taille : de là son nom de *franc archer*. On devait le choisir vigoureux et adroit ; il devait s'exercer au tir tous les jours fériés, et rejoindre l'armée royale au premier appel. Charles VII eut ainsi de huit à dix mille fantassins qui jouèrent un rôle utile dans la dernière partie de la lutte contre les Anglais, parce qu'en raison de l'état de guerre perpétuel, les habitants des villes et des villages avaient pris des habitudes militaires. Mais quand la paix fut rétablie, les francs archers qui vivaient isolés, chacun chez eux, perdirent toute qualité guerrière et Louis XI les supprima en 1480. Il préféra employer des mercenaires étrangers. C'est aussi à partir de Charles VII que les rois de France disposèrent d'une bonne artillerie. L'organisation de l'artillerie royale fut l'œuvre des frères Gaspard et Jean *Bureau* ; ils amassèrent les canons, bombardes et couleuvrines ; avec l'aide d'inventeurs étrangers, ils perfectionnèrent le matériel. L'artillerie française fut la meilleure de l'Europe

LOUIS XI ET LA MAISON DE BOURGOGNE

LA FÉODALITÉ APANAGÉE

Quand les Anglais eurent été chassés de France, le royaume ne connut pas encore la paix. Le roi Louis XI (1461-1483), successeur de Charles VII, eut en effet à lutter contre une nouvelle féodalité que ses prédécesseurs avaient imprudemment constituée eux-mêmes.

Les Capétiens avaient l'habitude de donner à leurs fils cadets des parties du domaine royal : c'est ce que l'on appelait des *apanages*. C'était une sorte de ressouvenir des temps mérovingiens où les fils du roi, à la mort de leur père, se partageaient le royaume. Les apanages continuaient à faire partie du royaume ; mais celui qui possédait l'apanage y était souverain, sous la réserve qu'il devait prêter hommage au roi. Au milieu du quinzième siècle il y avait ainsi en France, à côté de quelques restes de l'ancienne féodalité, comme le duché de Bretagne, quatre grandes *Maisons* d'origine royale : la maison d'*Anjou* qui remontait à Louis VIII, la maison de **Bourbon** qui remontait à saint Louis, la maison d'*Orléans* qui remontait à Charles V. Mais la plus redoutable de toutes était la maison de *Bourgogne*.



LES POSSESSIONS DE LA MAISON DE BOURGOGNE.

LA MAISON DE BOURGOGNE

Elle remontait à Jean le Bon. Pour récompenser Philippe le Hardi, son fils cadet, de sa belle conduite sur le champ de bataille de Poitiers, Jean lui avait donné le duché de Bourgogne. C'était le pays compris entre la Loire et la Saône, avec Dijon pour capitale. Depuis, les ducs de Bourgogne avaient acquis d'autres territoires, les uns dans le royaume de France, les autres hors de France dans l'Empire. Philippe le Hardi avait épousé la fille et unique héritière du comte de *Flandre*. Son petit-fils, Philippe le Bon, avait hérité du *Brabant*, pays compris entre l'Escaut et la Meuse, et des *Pays-Bas*, au nord des embouchures du Rhin. Il avait acheté le *Luxembourg*. Quand il s'était réconcilié avec Charles VII au traité d'Arras (1435), il s'était fait donner, comme indemnité pour l'assassinat de son père Jean sans Peur, l'*Artois* et la *Picardie*. Au total ses possessions correspondaient aux Pays-Bas, à la Belgique et au Luxembourg actuels, et à neuf de nos départements, trois au nord — Nord, Pas-de-Calais, Somme, — six à l'est, — Nièvre, Côte-d'Or, Haute-Saône, Doubs, Jura, Saône-et-Loire. Toutefois, l'importance de l'État bourguignon était diminuée par ce fait qu'il *n'était pas d'un seul tenant*. Il était en réalité formé de deux États : un *État proprement bourguignon* sur la Saône, un *État flamand* sur l'Escaut et la Meuse. Entre les deux il n'y avait pas de lien; pour passer de l'un à l'autre, il fallait traverser des pays étrangers.

Comme, au traité d'Arras, Philippe le Bon avait obtenu d'être dispensé de tout hommage envers le roi de France suzerain de la Bourgogne et de la Flandre, il était un véritable roi : le titre seul lui manquait. Mais il était plus célèbre et plus riche que bien des rois. Quand on disait **le duc**, tout le monde en Europe savait que l'on voulait parler du duc de Bourgogne. Son alliance avec les Anglais avait valu à ses possessions quinze années de paix et par suite de prospérité. La Bourgogne avec ses vins, la Flandre avec ses tissages de drap et de toile, ses fabriques de tapisseries, ses terres bien cultivées, lui fournissaient d'énormes ressources. Nulle cour n'était plus somptueuse ni plus élégante que la sienne. Il s'y donnait des fêtes extraordinaires : tel le fameux dîner du *vœu du faisan*, ainsi nommé parce que le duc et ses invités firent vœu sur un faisan de partir pour la croisade; ce dîner coûta des millions, la valeur, assure-t-on, d'une année des revenus du roi de France.

LOUIS XI

La splendeur de la cour de Bourgogne était rendue plus frappante encore par la simplicité affectée du roi de France, ***Louis XI***. Le jour où il fit son entrée dans Abbeville, à cheval, les gens du peuple accourus dans l'espoir d'un brillant spectacle disaient sur son passage : « Seigneur Dieu ! Est-ce un roi de France ! Tout ne vaut pas vingt francs, cheval et habillement. »



Louis XI.

Portrait au crayon conservé à la bibliothèque d'Arras.

Ce portrait représente Louis XI encore jeune. Le nez est busqué et très fort. La physionomie est triste et maladive. — On lit au-dessous du portrait, à gauche, Louis XIe roy de France.

Il était vêtu non pas d'étoffes précieuses, mais de gros drap gris « en manière de pèlerin », et portait un simple chapeau de feutre. Il détestait les cérémonies et les réceptions solennelles. Il voyageait fréquemment, mais sans apparat, sans autre suite que cinq ou six personnes, non pas des seigneurs illustres, mais de petites gens dont il faisait sa société habituelle, comme son barbier, son médecin. Il arrivait presque en cachette dans les villes où il se rendait, et se logeait simplement dans la maison d'un bourgeois.

Il était laid, avec un grand nez, des jambes grêles et tordues, une physionomie inquiète et maladive qu'animait cependant le regard perçant de ses yeux. Il était brave et fut blessé sur le champ de bataille; mais il n'aimait pas la guerre à cause de ses hasards, et parce que les ravages qui l'accompagnaient en faisaient

« un fléau pour la chose publique ». Ce souci des misères de la guerre est à cette époque un sentiment exceptionnel chez les rois Comme Philippe Auguste, il préférait aux batailles les négociations. La corruption fut son moyen de combat par excellence; il pensait qu'on peut tout acheter à prix d'argent, même la protection de Dieu et de ses saints, fût-ce pour des entreprises malhonnêtes. Il était passé maître en dissimulation, en tromperie et en intrigues. Les Anglais comparaient Philippe Auguste au renard; Charles le Téméraire — une sorte de Richard Cœur de Lion violent et entêté, — appelait Louis XI l'*universelle aragne*, le rapprochant avec raison de l'araignée qui sans bruit tend partout ses fils et ses pièges.

CHARLES LE TÉMÉRAIRE

Charles le Téméraire, fils de Philippe le Bon, fut le plus redoutable des adversaires de Louis XI, le jour où, par la mort de son père, il devint duc et disposa des immenses ressources de la maison de Bourgogne. Charles le Téméraire poursuivit un double but : réduire, détruire presque la puissance du roi de France; agrandir ses propres États, et acquérir la couronne royale.

LES LIGUES DU BIEN PUBLIC

« J'aime tant le royaume, disait un jour Charles le Téméraire en parlant de la France, qu'au lieu d'un roi j'y en voudrais voir six. » Cela revenait à dire qu'il souhaitait le démembrement du royaume. Dans les tentatives qu'il fit pour réaliser ses projets, il eut pour auxiliaires d'abord le roi d'Angleterre, puis un grand nombre de seigneurs, en particulier le duc de Bretagne et le frère même de Louis XI, le duc de Berri. A trois reprises (1465-1467-1472) il organisa contre Louis XI de véritables coalitions, qui s'intitulèrent *Ligues du bien public*, parce que les coalisés prétendaient prendre les armes pour défendre les intérêts du royaume mal gouverné par le roi, et en particulier « pour soulager le pauvre peuple si misérable ».

De ces ligues Louis XI triompha par la diplomatie plus que par les armes. Pourtant au cours de la seconde ligue Louis XI faillit être victime de ses habiletés. Pour paralyser Charles le Téméraire, il avait secrètement poussé les habitants de Liège à se soulever. En même temps il voulait négocier directement avec Charles le Téméraire et il était venu le trouver à *Péronne*. A peine était-il dans la ville que la nouvelle du soulèvement des

Liégeois y parvenait. Charles pensa un moment à jeter le roi de France en prison. Il ne le laissa partir qu'après lui avoir fait promettre de donner la Champagne à son allié le duc de Berri.

Louis XI n'eut garde de tenir sa promesse, parce que le duché



PHILIPPE LE BON ET CHARLES LE TÉMÉRAIRE.
Portraits au crayon conservés à la bibliothèque d'Arras.

Deux remarquables dessins du quinzième siècle. A gauche, Philippe le Bon, le nez long et tombant, la lèvre inférieure épaisse, la physionomie froide et un peu dédaigneuse. Il porte sur la poitrine le mouton *qui pend à l'extrémité du collier de la* Toison d'Or, *ordre de chevalerie — aujourd'hui Autrichien et Espagnol — créé par Philippe le Bon. A droite, Charles le Téméraire jeune homme; la physionomie est têtue et volontaire.*

de Champagne établissait une communication directe entre la Bourgogne et la Flandre, les deux parties de la puissance bourguignonne. Au lieu de la Champagne, il donna donc au duc de Berry, sous prétexte que le climat convenait mieux à sa santé ébranlée, la lointaine Guyenne. Le duc de Berry y mourut peu après son arrivée, au moment où s'organisait la troisième ligue dont l'objet était de lui donner la couronne de France.

Cette ligue n'aboutit pas plus que les précédentes. Louis XI battit le duc de Bretagne, et Charles le Téméraire, qui avait échoué dans une tentative pour s'emparer de Beauvais, signa une trêve (1472).

Louis XI, tranquille de ce côté, frappa un certain nombre de rebelles, comme le duc d'Alençon, qui fut condamné à la prison perpétuelle, le duc de Nemours et le comte de Saint-Pol, qui furent décapités. Ces exécutions de grands seigneurs méritent d'être notées, parce qu'elles témoignent de la puissance acquise par la royauté, et de la volonté du roi d'imposer à tous sans distinction le respect de son autorité.

RUINE DE LA MAISON DE BOURGOGNE

Charles le Téméraire avait signé une trêve avec le roi de France pour pouvoir se donner tout entier à son autre projet, l'acquisition du titre de roi.

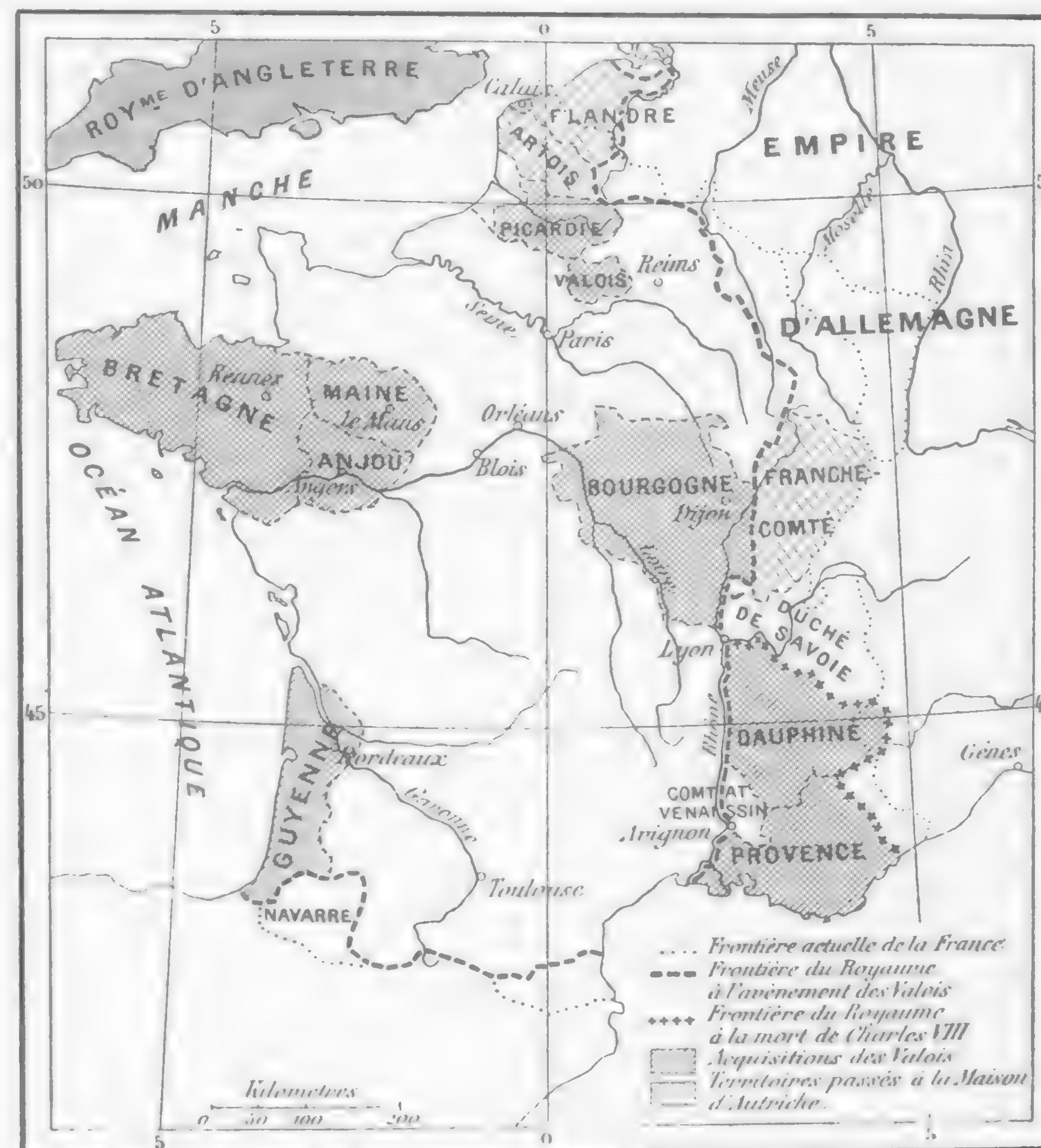
Il rêvait de reconstituer entre la France et l'Allemagne l'ancien royaume de Lotharingie. D'abord il s'était occupé de relier les deux tronçons de ses États, la Bourgogne et la Flandre. Pour cela il s'était fait donner l'*Alsace* par l'archiduc Sigismond en garantie d'un prêt. Il avait chassé de Nancy le jeune duc René et occupé son duché de *Lorraine*. En 1473, Il négociait avec l'Empereur Frédéric III, son suzerain, pour que celui-ci le reconnût comme roi. Les négociations semblaient sur le point d'aboutir : le duc et l'Empereur étaient réunis à Trèves où le couronnement devait avoir lieu.

Deux jours avant la cérémonie Frédéric III, secrètement conseillé et payé par Louis XI, s'enfuit de Trèves. Peu après Sigismond offrait à Charles de lui rembourser les sommes prêtées et réclamait la restitution de l'Alsace. Là aussi Louis XI était intervenu en fournissant à Sigismond l'argent qui lui manquait. Enfin, grâce encore aux intrigues de Louis XI, les Suisses déclarèrent la guerre à Charles le Téméraire, tandis que les Lorrains se soulevaient et que le duc René rentrait dans Nancy.

Charles le Téméraire alla attaquer les Suisses. Ceux-ci le battirent à *Granson*, puis peu après à *Morat* (1476). Charles essaya alors de reprendre Nancy. Une bataille furieuse s'engagea sous les murs de la ville. Les Bourguignons furent repoussés. Le surlendemain, au bord d'un étang, on retrouva Charles le Téméraire percé de coups de lance, nu, le corps à moitié pris dans la glace, le visage à demi dévoré par les loups (6 janvier 1477).

LES ACQUISITIONS DE LOUIS XI

Louis XI pensait s'emparer de toute la succession de Charles le Téméraire, qui laissait pour héritière, une jeune fille de vingt ans, Marie de Bourgogne. Mais Marie épousa le fils de l'Empereur, l'archiduc Maximilien d'Autriche, plus tard empereur lui-même. Louis XI ne recueillit de la succession et ne put rattacher au domaine



LES ACQUISITIONS DE LA MAISON DE VALOIS.

royal que la *Bourgogne* et la *Picardie*. La Flandre, l'Artois et la Franche-Comté, revinrent aux enfants de Marie de Bourgogne et de Maximilien. Dans la suite, un mariage fit passer ces provinces françaises sous la domination des rois d'Espagne. Elles ne devaient revenir à la France que près de deux cents ans plus tard, au dix-septième siècle, sous le règne de Louis XIV.

Cette ligue n'aboutit pas plus que les précédentes. Louis XI battit le duc de Bretagne, et Charles le Téméraire, qui avait échoué dans une tentative pour s'emparer de Beauvais, signa une trêve (1472).

Louis XI, tranquille de ce côté, frappa un certain nombre de rebelles, comme le duc d'Alençon, qui fut condamné à la prison perpétuelle, le duc de Nemours et le comte de Saint-Pol, qui furent décapités. Ces exécutions de grands seigneurs méritent d'être notées, parce qu'elles témoignent de la puissance acquise par la royauté, et de la volonté du roi d'imposer à tous sans distinction le respect de son autorité.

RUINE DE LA MAISON DE BOURGOGNE

Charles le Téméraire avait signé une trêve avec le roi de France pour pouvoir se donner tout entier à son autre projet, l'acquisition du titre de roi.

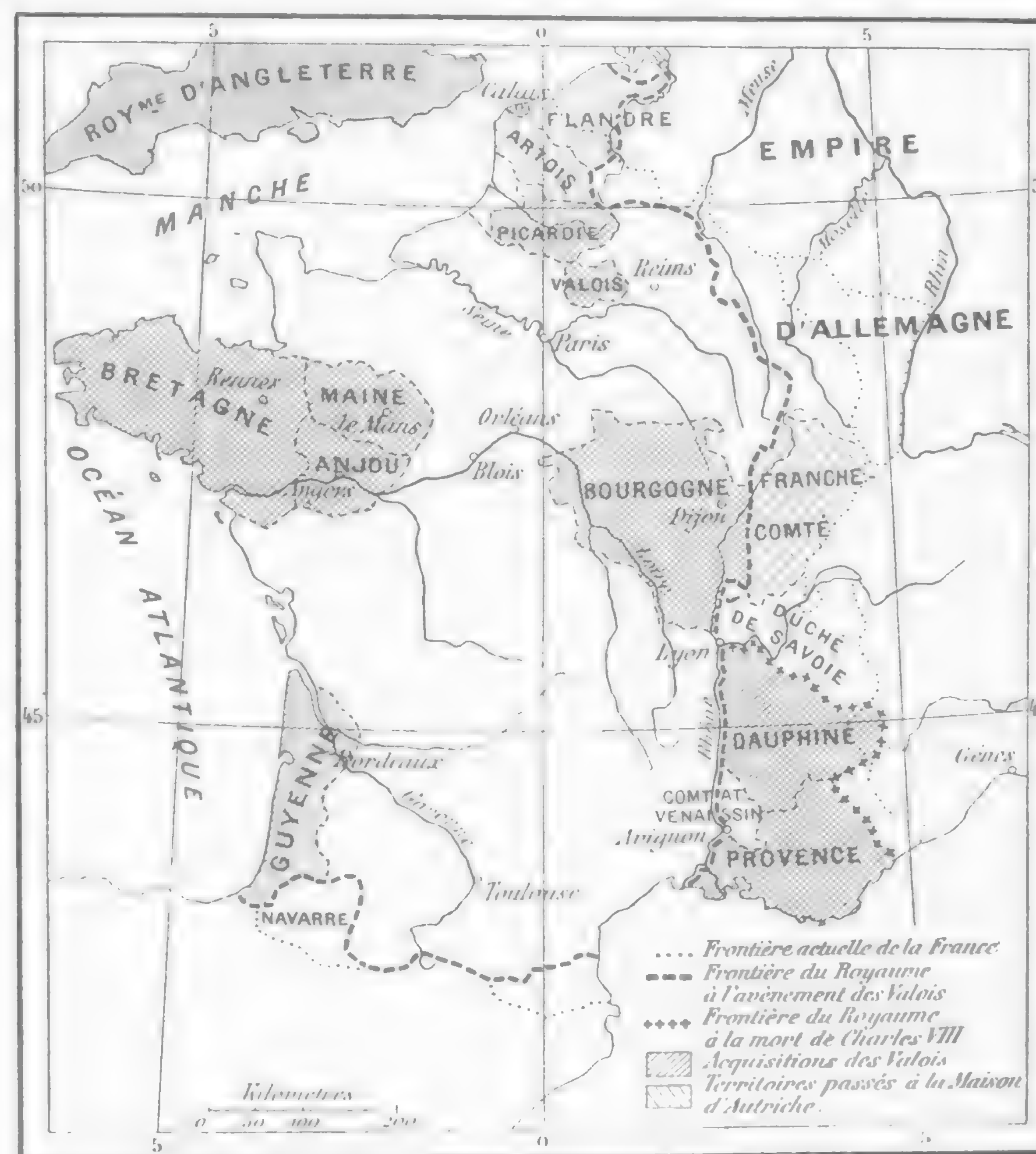
Il rêvait de reconstituer entre la France et l'Allemagne l'ancien royaume de Lotharingie. D'abord il s'était occupé de relier les deux tronçons de ses États, la Bourgogne et la Flandre. Pour cela il s'était fait donner l'*Alsace* par l'archiduc Sigismond en garantie d'un prêt. Il avait chassé de Nancy le jeune duc René et occupé son duché de *Lorraine*. En 1473, Il négociait avec l'Empereur Frédéric III, son suzerain, pour que celui-ci le reconnût comme roi. Les négociations semblaient sur le point d'aboutir : le duc et l'Empereur étaient réunis à Trèves où le couronnement devait avoir lieu.

Deux jours avant la cérémonie Frédéric III, secrètement conseillé et payé par Louis XI, s'enfuit de Trèves. Peu après Sigismond offrait à Charles de lui rembourser les sommes prêtées et réclamait la restitution de l'Alsace. Là aussi Louis XI était intervenu en fournissant à Sigismond l'argent qui lui manquait. Enfin, grâce encore aux intrigues de Louis XI, les Suisses déclarèrent la guerre à Charles le Téméraire, tandis que les Lorrains se soulevaient et que le duc René rentrait dans Nancy.

Charles le Téméraire alla attaquer les Suisses. Ceux-ci le battirent à *Granson*, puis peu après à *Morat* (1476). Charles essaya alors de reprendre Nancy. Une bataille furieuse s'engagea sous les murs de la ville. Les Bourguignons furent repoussés. Le surlendemain, au bord d'un étang, on retrouva Charles le Téméraire percé de coups de lance, nu, le corps à moitié pris dans la glace, le visage à demi dévoré par les loups (6 janvier 1477).

LES ACQUISITIONS DE LOUIS XI

Louis XI pensait s'emparer de toute la succession de Charles le Téméraire, qui laissait pour héritière, une jeune fille de vingt ans, Marie de Bourgogne. Mais Marie épousa le fils de l'Empereur, l'archiduc Maximilien d'Autriche, plus tard empereur lui-même. Louis XI ne recueillit de la succession et ne put rattacher au domaine



LES ACQUISITIONS DE LA MAISON DE VALOIS.

royal que la *Bourgogne* et la *Picardie*. La Flandre, l'Artois et la Franche-Comté, revinrent aux enfants de Marie de Bourgogne et de Maximilien. Dans la suite, un mariage fit passer ces provinces françaises sous la domination des rois d'Espagne. Elles ne devaient revenir à la France que près de deux cents ans plus tard, au dix-septième siècle, sous le règne de Louis XIV.

Louis XI fut plus heureux avec la maison d'Anjou qu'avec la maison de Bourgogne. Il recueillit tous les biens que lui avait laissés par testament René d'Anjou, c'est-à-dire l'*Anjou*, le *Maine* et la *Provence*. La succession comportait en outre des droits sur le royaume de Naples, que le fils de Louis XI, Charles VIII, devait essayer de faire valoir et qui furent le point de départ de guerres néfastes en Italie.

CHARLES VIII ET LA BRETAGNE

Une dernière et importante acquisition fut faite pendant la minorité de Charles VIII. Sa sœur, Anne de Beaujeu, qui était régente, lui fit épouser l'héritière du duché de *Bretagne*, Anne (1491). Le dernier grand fief qui fût encore indépendant se trouva de la sorte rattaché à la couronne. Charles VIII mourut sans enfants en 1498 : la branche des Valois directs finit avec lui.

LA FRANCE A LA FIN DU QUINZIÈME SIÈCLE

Malgré la terrible crise de la guerre de Cent Ans, les Valois laissaient la France plus forte et plus grande qu'ils ne l'avaient reçue. Ils avaient complété l'œuvre d'unification commencée par les Capétiens.

Les Valois avaient rattaché au domaine royal, avec Charles VII, la ***Guyenne***; avec Louis XI, le duché de ***Bourgogne***, le ***Maine*** et l'***Anjou***; avec Charles VIII, la ***Bretagne***. Ils avaient de plus élargi le royaume, poussé ses frontières plus loin vers l'Est. De ce côté Philippe VI avait acheté le ***Dauphiné*** : ce fut dès lors l'apanage du fils aîné du roi, de l'héritier du trône désormais appelé le *Dauphin*. Louis XI avait hérité de la ***Provence***. Ainsi le royaume qui, avant 1328, s'arrêtait au Rhône, avait débordé par delà le fleuve et atteignait la limite naturelle des Alpes.

En même temps que le royaume s'était agrandi, il était devenu plus *cohérent* : les provinces qui le composaient s'étaient comme soudées. Le lien du patriotisme les enchaînait étroitement l'une à l'autre. L'autorité royale était bien établie et personne n'était plus en état de la contre-balancer : *Maîtres dans le royaume*, les rois de France pouvaient désormais ***regarder hors du royaume***. La *taille*, les *aides*, les *compagnies d'ordonnance* assuraient l'argent et les hommes nécessaires aux grandes entreprises : les rois de France pouvaient désormais AGIR ***hors du royaume***. Jusqu'au seizième siècle l'histoire des rois de France s'était déroulée en France; à partir du seizième siècle elle se déroula en Europe.

CHAPITRE XIII

LES GRANDES INVENTIONS ET LES DÉCOUVERTES MARITIMES

Il n'y a pas une date précise qui marque la fin du Moyen Age et le commencement des ***Temps modernes***. Mais au quinzième et au seizième siècle, par transitions insensibles, la civilisation se transforme; l'Europe occidentale entre dans une ère nouvelle.

Un grand nombre de causes ont concouru à produire ces transformations. Il faut ranger parmi les principales les *grandes inventions* comme celles de l'imprimerie, et les grandes *découvertes géographiques* qui ont été extraordinairement nombreuses à la fin du quinzième siècle et au commencement du seizième. Ces inventions et ces découvertes peuvent être comparées, pour leur importance historique, aux grandes découvertes scientifiques du dix-neuvième siècle, qui ont engendré la civilisation contemporaine.

I

LES GRANDES INVENTIONS

On range parmi les grandes inventions la ***Boussole***, la ***Poudre à canon***, le ***Papier de chiffons***, l'***Imprimerie***. En réalité l'imprimerie seule est une invention européenne du quinzième siècle. Les trois autres sont venues d'Orient et elles sont antérieures au quatorzième siècle : mais elles se sont répandues en Europe et se sont perfectionnées au quatorzième et surtout au quinzième siècle.

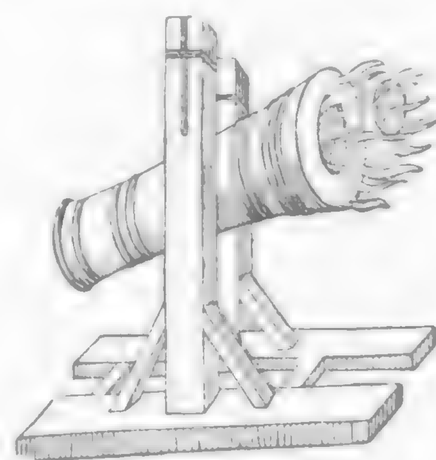
LA BOUSSOLE

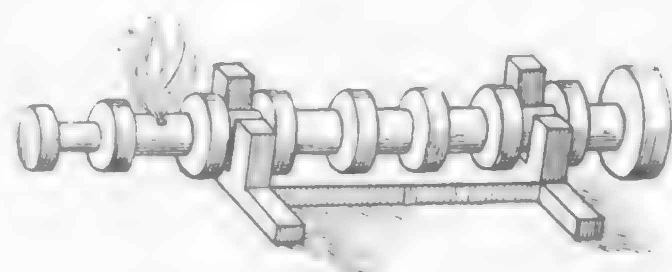
La boussole est essentiellement une aiguille frottée sur une pierre d'*aimant* et disposée de telle sorte qu'elle puisse se mouvoir librement. Elle a la propriété, encore mal expliquée, de diriger toujours sa pointe vers un point que l'on appelle le pôle magnétique et qui est placé

au nord-ouest par rapport à l'Europe et à l'océan Atlantique. Elle permet donc de savoir toujours où se trouve le nord et par suite de s'*orienter* et de se diriger.

Les Chinois connaissaient la propriété de l'aiguille aimantée et construisirent de primitives boussoles. Les Arabes leur empruntèrent cette invention qui, vers le treizième siècle, arriva par leur intermédiaire aux marins de la Méditerranée. La boussole consistait alors en une aiguille placée sur un morceau de liège ou un fétu de paille flottant sur un peu d'huile ou d'eau. L'instrument était tout à fait imparfait. Un Italien, Flavio Gioja, eut l'idée de placer l'aiguille en équilibre sur un pivot et de l'enfermer dans une boîte — *bossolo* en italien — couverte d'un verre. On eut ainsi la boussole que nous connaissons.

La boussole changea les conditions de la navigation, permit de s'éloigner des côtes, et de se lancer en haute mer sans inquiétude, puisque les marins avaient le moyen de savoir toujours dans quelle direction marchait leur navire. La découverte de l'Amérique était en germe dans cette invention.





Bombardes au quinzième siècle.
D'après des miniatures.

La bombarde, un grossier tube de métal, était tantôt suspendue entre deux chevalets, tantôt établie au ras du sol dans un bâti de poutres. On mettait le feu à la poudre à l'aide d'un fil de fer chauffé à blanc que l'on introduisait dans la charge par un trou appelé lumière, *représenté ici avec une flamme.*

La poudre à canon

Les Chinois paraissent être les inventeurs de la poudre, mélange de charbon, de salpêtre et de soufre. Mais ils ne l'utilisaient que pour des *feux d'artifice*, pour la fabrication des *fusées*. Les Arabes la perfectionnèrent en lui donnant plus de force explosive, et furent probablement les premiers à essayer d'utiliser cette force pour lancer un projectile. Dès le treizième siècle les musulmans d'Espagne eurent des canons. Au commencement

du quatorzième siècle, en 1325, il y en avait en Italie à Florence. On en trouve presque immédiatement après en France et en Angleterre. Mais il est à peu près certain que, contrairement à la tradition, il n'y eut pas de canons employés à la bataille de Crécy.

Les premiers canons ou *bombardes* furent naturellement de grossières machines, aussi dangereuses pour celui qui les servait que pour l'ennemi, tant elles éclataient facilement. Ces canons étaient faits d'un tube de fer forgé ou coulé. Ils n'étaient pas, comme de nos jours, montés sur un affût et sur des roues. Pour tirer, on les suspendait près de terre entre deux poutres, ou bien on les plaçait dans un bâti de bois en forme de caisse allongée. On ne pouvait donc les transporter aisément; aussi, au quatorzième siècle, ne les employait-on pas dans les batailles; on s'en servait uniquement pour l'attaque ou la défense des places. Les boulets de pierre ou de plomb étaient le plus souvent de calibre plus petit que le canon, et la poudre était encore mal préparée. Par suite, la portée des pièces était très faible, inférieure même à celles des vieilles machines de jet héritées des Romains, trébuchets, balistes, catapultes. Aussi, au commencement même du quinzième siècle, au siège d'Orléans par exem-



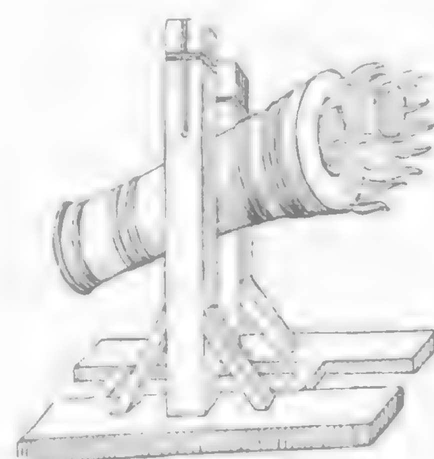
Canon et boulet de la seconde moitié du XIVe siècle.
Musée d'Artillerie

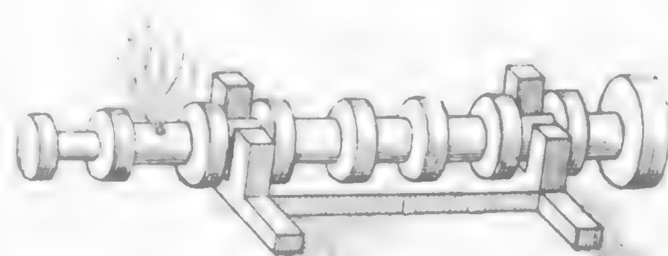
Cette pièce est en fer ; elle est longue de 85 centimètres. — Nos derniers canons à tir rapide mesurent 2 m. 50. — Elle est montée sur une fourche qui permettait de la fixer en terre. Elle est en deux morceaux : un tube, puis une boîte munie d'une poignée se raccordant au tube. On mettait la charge dans la boîte préalablement retirée de l'étrier de fer que l'on voit en arrière du tube. Puis on replaçait la boîte dans l'axe du tube contre lequel on la serrait fortement à l'aide d'un coin, dont on voit sortir les bouts de chaque côté de l'etrier. La portée d'une pareille pièce était très inférieure à celle des vieilles machines de jet, comme le trébuchet (*page* 111). *La tige de fer qui termine l'étrier servait pour le pointage, comme la crosse des canons à tir rapide aujourd'hui.*

au nord-ouest par rapport à l'Europe et à l'océan Atlantique. Elle permet donc de savoir toujours où se trouve le nord et par suite de s'*orienter* et de se diriger.

Les Chinois connaissaient la propriété de l'aiguille aimantée et construisirent de primitives boussoles. Les Arabes leur empruntèrent cette invention qui, vers le treizième siècle, arriva par leur intermédiaire aux marins de la Méditerranée. La boussole consistait alors en une aiguille placée sur un morceau de liège ou un fétu de paille flottant sur un peu d'huile ou d'eau. L'instrument était tout à fait imparfait. Un Italien, Flavio Gioja, eut l'idée de placer l'aiguille en équilibre sur un pivot et de l'enfermer dans une boîte — *bossolo* en italien — couverte d'un verre. On eut ainsi la boussole que nous connaissons.

La boussole changea les conditions de la navigation, permit de s'éloigner des côtes, et de se lancer en haute mer sans inquiétude, puisque les marins avaient le moyen de savoir toujours dans quelle direction marchait leur navire. La découverte de l'Amérique était en germe dans cette invention.





BOMBARDES AU QUINZIÈME SIÈCLE.

D'après des miniatures.

La bombarde, un grossier tube de métal, était tantôt suspendue entre deux chevalets, tantôt établie au ras du sol dans un bâti de poutres. On mettait le feu à la poudre à l'aide d'un fil de fer chauffé à blanc que l'on introduisait dans la charge par un trou appelé lumière, *représenté ici avec une flamme.*

LA POUDRE A CANON

Les Chinois paraissent être les inventeurs de la poudre, mélange de charbon, de salpêtre et de soufre. Mais ils ne l'utilisaient que pour des *feux d'artifice*, pour la fabrication des *fusées*. Les Arabes la perfectionnèrent en lui donnant plus de force explosive, et furent probablement les premiers à essayer d'utiliser cette force pour lancer un projectile. Dès le treizième siècle les musulmans d'Espagne eurent des canons. Au commencement

du quatorzième siècle, en 1325, il y en avait en Italie à Florence. On en trouve presque immédiatement après en France et en Angleterre. Mais il est à peu près certain que, contrairement à la tradition, il n'y eut pas de canons employés à la bataille de Crécy.

Les premiers canons ou *bombardes* furent naturellement de grossières machines, aussi dangereuses pour celui qui les servait que pour l'ennemi, tant elles éclataient facilement. Ces canons étaient faits d'un tube de fer forgé ou coulé. Ils n'étaient pas, comme de nos jours, montés sur un affût et sur des roues. Pour tirer, on les suspendait près de terre entre deux poutres, ou bien on les plaçait dans un bâti de bois en forme de caisse allongée. On ne pouvait donc les transporter aisément; aussi, au quatorzième siècle, ne les employait-on pas dans les batailles; on s'en servait uniquement pour l'attaque ou la défense des places. Les boulets de pierre ou de plomb étaient le plus souvent de calibre plus petit que le canon, et la poudre était encore mal préparée. Par suite, la portée des pièces était très faible, inférieure même à celles des vieilles machines de jet héritées des Romains, trébuchets, balistes, catapultes. Aussi, au commencement même du quinzième siècle, au siège d'Orléans par exem-



CANON ET BOULET DE LA SECONDE MOITIÉ DU XIVe SIÈCLE.

Musée d'Artillerie

Cette pièce est en fer ; elle est longue de 85 centimètres. — Nos derniers canons à tir rapide mesurent 2 m. 50. — Elle est montée sur une fourche qui permettait de la fixer en terre. Elle est en deux morceaux : un tube, puis une boîte munie d'une poignée se raccordant au tube. On mettait la charge dans la boîte préalablement retirée de l'étrier de fer que l'on voit en arrière du tube. Puis on replaçait la boîte dans l'axe du tube contre lequel on la serrait fortement à l'aide d'un coin, dont on voit sortir les bouts de chaque côté de l'etrier. La portée d'une pareille pièce était très inférieure à celle des vieilles machines de jet, comme le trébuchet (*page* 111). *La tige de fer qui termine l'étrier servait pour le pointage, comme la crosse des canons à tir rapide aujourd'hui.*

ple, en 1429, employait-on côte à côte l'ancienne artillerie et la nouvelle, la bombarde et le trébuchet.

Sous Charles VII les frères *Bureau* perfectionnèrent l'artillerie. Ils l'allégèrent, fabriquèrent des canons très longs appelés *couleuvrines* et les placèrent sur des chariots, en sorte qu'on put les amener sur les champs de bataille. C'est ce qu'on appela les *engins volants*, la première *artillerie de campagne* : elle donna une supériorité marquée aux armées du roi de France et leur assura en partie la victoire finale dans la guerre de Cent Ans.

Vers 1404 environ apparurent les *couleuvrines à main*, assez légères pour qu'un homme pût les porter : ce fut la première arme à feu portative, une très lointaine ébauche du fusil.

L'importance de la découverte des armes à feu échappa tout à fait aux contemporains. Au point de vue politique, la création de l'artillerie contribua assez peu, quoi qu'on en ait dit, à l'affermissement de l'autorité royale en France et à la ruine des forteresses féodales. Des villes, des seigneurs, eurent des canons aussi bien que le roi, et les châteaux forts subsistaient encore en grand nombre dans la première moitié du dix-septième siècle au temps de Richelieu. Au point de vue militaire, les armes à feu ne se perfectionnèrent qu'avec une extrême lenteur. Encore dans la seconde moitié du seizième siècle on leur préférait presque l'arc et les vieilles armes de main : « Les armes à feu sont de si peu d'effet, écrivait Montaigne vers 1580, sauf l'étonnement des oreilles, qu'on en quittera l'usage. » C'est seulement assez tard dans le dix-septième siècle que leur emploi transforma réellement la *tactique*, c'est-à-dire la manière de combattre.

LE PAPIER

Au Moyen Age comme dans l'Antiquité, on écrivait soit sur du *papyrus* ou papier d'Égypte fait des pellicules intérieures d'un roseau du Nil; soit surtout sur du *parchemin*, c'est-à-dire sur des peaux d'animaux préparées pour cet usage. Le parchemin était cher, au point que vers le huitième siècle on se mit à effacer les textes des anciens manuscrits pour en copier de nouveaux : de là la perte de nombreux ouvrages de l'Antiquité.

Les Chinois savaient depuis des siècles fabriquer du papier avec des déchets de soie, de chanvre ou de coton. Ce *papier de coton* leur fut emprunté par les Arabes, qui l'introduisirent en Espagne et en Sicile vers la fin du dixième siècle. Au douzième siècle on commença en France à fabriquer du papier avec des

débris d'étoffes de lin. Puis on employa les débris de vieille toile, ou *chiffes*, d'où notre mot *chiffons*. Cela donna le *papier de chiffe* ou de chiffon. A partir du quatorzième siècle, l'usage général de la chemise permettant d'avoir en abondance le vieux linge, on put fabriquer le papier à bon marché. C'est cette production à bon marché du papier, matière première du livre, qui donna toute son importance à la découverte de l'imprimerie.

L'IMPRIMERIE

Les livres au Moyen Age étaient *manuscrits*, c'est-à-dire copiés à la main. Il fallait longtemps pour les copier; on ne les avait qu'en petit nombre et ils coûtaient très cher. A la fin du treizième siècle, une Bible copiée avec soin valait de quatre à cinq cents francs. On comprend que dans les bibliothèques de certains couvents on ait pris la précaution d'attacher les livres à leur rayon avec des chaînes de fer.

A la fin du quatorzième siècle, la création des universités fit chercher le moyen d'obtenir des livres plus rapidement; l'on imagina d'en graver le texte sur du bois : cela s'appela la *xylographie* (écriture sur bois). On dessinait les lettres sur un bloc de bois; puis on creusait autour de chaque lettre, en sorte que le texte apparaissait en relief et formait une page de bois. Il suffisait d'encrer cette page et d'y appliquer une feuille de papier pour avoir une page de livre.

Le procédé était encore cher et demandait toujours beaucoup de temps. Les lettres ou *caractères* étaient immobiles et ne pouvaient servir pour un autre livre. Au commencement du quinzième siècle, un habitant de Harlem, ville des Pays-Bas, *Laurent Coster*, imagina de séparer les caractères, de les rendre mobiles, ce qui permettait, quand un livre était achevé, d'en composer un autre avec le même jeu de caractères.

Mais les caractères de bois s'usaient vite. Un peu après 1440, un Allemand de Mayence, établi à Strasbourg, ***Jean Gutenberg***, instruit du procédé de Coster, imagina de graver les caractères en *creux*. Il obtint ainsi des *moules* ou *matrices* dans lesquels il suffisait de couler un alliage d'antimoine et de plomb pour obtenir des caractères mobiles. On en eut ainsi autant que l'on voulut. Le premier livre qu'*imprima* Gutenberg fut une Bible, en 1457. Comme le papier était d'autre part à bon marché, il fut facile de multiplier les livres.

L'imprimerie se répandit très rapidement. En 1500 on trouvait

des imprimeurs dans toute l'Europe. La première imprimerie en France fut établie en 1470 à Paris, par le recteur de l'Université, *Guillaume Fichet*, qui installa à la Sorbonne trois imprimeurs allemands, Ulrich Gering, Michel Friburger et Martin Krantz et leur fit imprimer en deux ans, vingt et un ouvrages, classiques latins ou traité de grammaire et d'éloquence.

Aucune invention, dans toute l'histoire, n'a été plus importante que celle de l'imprimerie. Les contemporains comprirent

Item apres lenterremēt dudit
corps eut grosse altercation entre
ledit grant escuier et les aultres
escuiers descuirie dudit roy et les
religieulx dudit saint denys pour

FRAGMENT DU PREMIER LIVRE FRANÇAIS IMPRIMÉ EN FRANCE.

L'imprimerie, inventée vers 1440 par Jean Gutenberg, fut introduite à Paris, à la Sorbonne, par le recteur de l'Université, Guillaume Fichet. Le premier livre français imprimé à Paris, fut le recueil des Grandes Chroniques de France. *Le fragment qui est reproduit ici se rapporte aux funérailles de Charles VII. On lit aisément : « Item après l'enterrement dudit corps eut grosse altercation entre ledit grant escuier et les aultres escuiers d'escuirie dudit roi et les religieulx dudit saint Denys pour.... »*

Rapprocher ces lignes imprimées des lignes manuscrites du neuvième et du dixième siècle reproduites pages 68 *et* 73.

immédiatement que l'on en tirerait « *proufit et utilité pour l'augmentation de la science* ». Dès l'an 1500, on pouvait se procurer, pour une somme équivalant à 2 fr. 50 de notre monnaie, les livres qui, cinquante années auparavant, valaient trois cents francs. L'imprimerie a mis les livres, et par conséquent l'*instruction*, à la portée de tous. Elle a été pour les idées ce que le chemin de fer est pour nos corps, le moyen rapide de communication : elle a rendu possible leur diffusion universelle. Par là, elle a provoqué les découvertes nouvelles, les transformations politiques. Du jour de la découverte de l'imprimerie, l'humanité a fait plus de progrès, en quatre cent cinquante ans qu'elle n'en avait fait dans les trois ou quatre mille ans qui précédèrent. L'imprimerie a été et est encore l'instrument indispensable de tout progrès et de toute liberté.

II

LES DÉCOUVERTES MARITIMES ET LES ÉTABLISSEMENTS COLONIAUX

Dans les dernières années du quinzième siècle et au commencement du seizième, le monde s'agrandit pour les Européens. Ils découvrirent au sud dans l'océan Atlantique l'***Afrique méridionale***, à l'est les parties de l'***Asie riveraines de l'océan Indien***, à l'ouest enfin un continent nouveau, l'***Amérique***. Ces découvertes furent surtout l'œuvre des Portugais et des Espagnols, et la gloire en revint principalement à ***Vasco de Gama*** pour l'Afrique et l'Asie, à ***Christophe Colomb*** pour l'Amérique. Elles eurent pour cause première le désir de trouver une route nouvelle vers les *Indes*, pays des marchandises précieuses. Elles furent rendues possibles par la connaissance de la boussole, les progrès de l'art de la navigation, l'éveil de la curiosité scientifique et géographique. Elles eurent pour premier résultat d'assurer au Portugal avec ***Albuquerque***, et à l'Espagne avec ***Fernand Cortez*** et ***Pizarre***, la possession d'immenses empires coloniaux, de faire de ces deux royaumes les plus riches de l'Europe au seizième siècle, et par contre-coup d'enrichir également les États voisins.

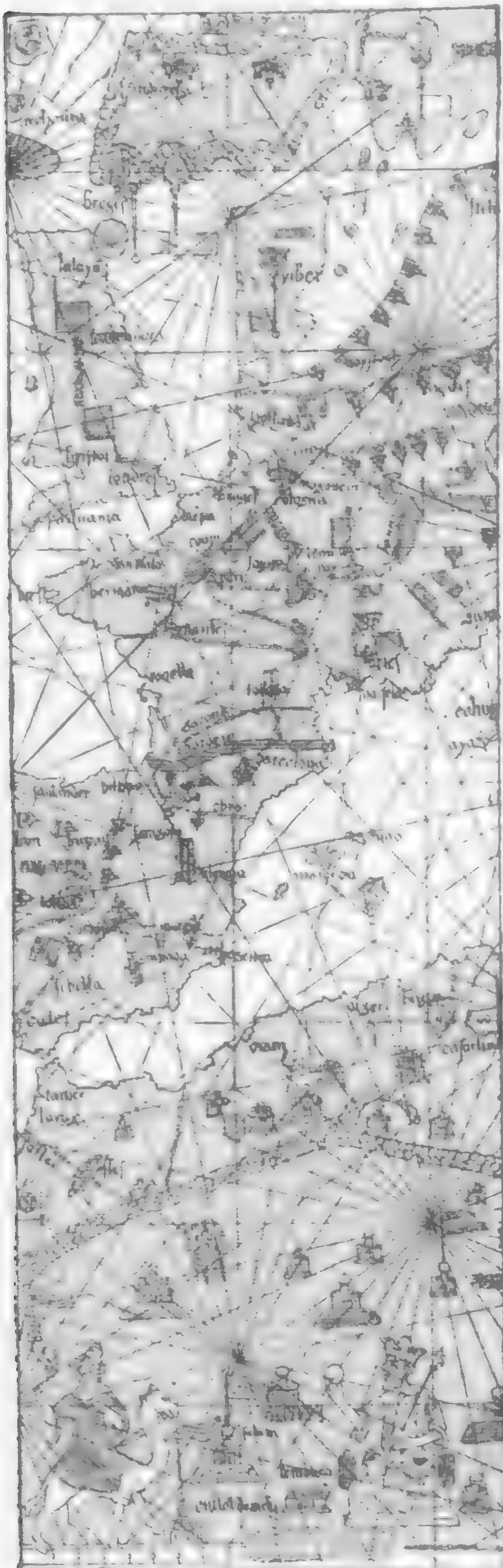
LE COMMERCE DE L'ORIENT

La cause première des grandes découvertes fut l'appât du gain, le désir de s'enrichir.

Au Moyen Age certaines marchandises procuraient à ceux qui en faisaient le commerce d'énormes bénéfices parce qu'elles étaient rares. C'étaient la soie, le velours, les pierreries, les perles, les porcelaines, les parfums, l'encens, la myrrhe, l'aloès, et surtout les *épices*, clou de girofle, cannelle, muscade, poivre, gingembre, que l'on consommait alors en quantités extraordinaires. Tous ces produits venaient de l'Asie, et l'on désignait sous un même nom, ***les Indes,*** les diverses contrées d'où on les tirait.

Ces marchandises arrivaient en Europe par l'intermédiaire des trafiquants arabes et par deux routes seulement, l'une, celle de l'Asie centrale, qui aboutissait à la mer Noire, l'autre,

celle de l'océan Indien et de la mer Rouge qui aboutissait à l'Égypte, au port d'Alexandrie. Là elles étaient embarquées sur les navires génois et vénitiens. Comme les deux républiques italiennes gardaient jalousement les débouchés des seules routes connues, les autres peuples maritimes devaient avoir la pensée de chercher et le désir de trouver quelque chemin nouveau vers les Indes, sources de tant de richesses.



PROGRÈS DE LA GÉOGRAPHIE Mais pour que l'entreprise pût être tentée, il fallait d'abord que les idées sur la forme de la terre se fussent modifiées, et les connaissances géographi-

UNE CARTE AU MOYEN AGE.

Fragment de la Carte Catalane *dressée en 1375, peut-être pour Charles V, et conservée à Paris à la Bibliothèque nationale. Cette carte, l'une des plus anciennes que nous ayons, se compose de huit feuilles hautes de 63 centimètres, larges de 20 centimètres. Elle donne la figure du monde tel qu'on se le représentait après le voyage de Marco Polo et va de l'Atlantique à la Chine. Le fragment reproduit ici — très simplifié — correspond à la seconde feuille. Il représente, avec une surprenante exactitude, les côtes du Maroc, de l'Algérie — on lit Oran, Alger — d'Espagne, de France — on lit Marsel pour Marseille — d'Angleterre. Le Danemark, l'Allemagne, la Norvège sont plus difficiles à reconnaître. Les parties grisées représentent les montagnes — Atlas, Pyrénées, Alpes. Les villes sont représentées par de petits châteaux, avec des drapeaux indiquant à qui elles appartiennent. A gauche un homme sur un chameau, vêtu comme le sont aujourd'hui les Touaregs, indique le Sahara. Toutes les cartes du Moyen Age sont ainsi illustrées. Les lignes qui rayonnent en étoiles servaient à la construction de la carte, comme aujourd'hui les degrés de latitude et de longitude.*

ques un peu étendues et précisées. Les Européens du Moyen Age étaient en géographie beaucoup moins instruits que ne l'avaient été les Grecs et les Romains. En dehors de leur propre pays ils ne connaissaient guère que le pourtour de la Méditerranée. Quant à la terre elle-même, on n'admettait pas qu'elle pût

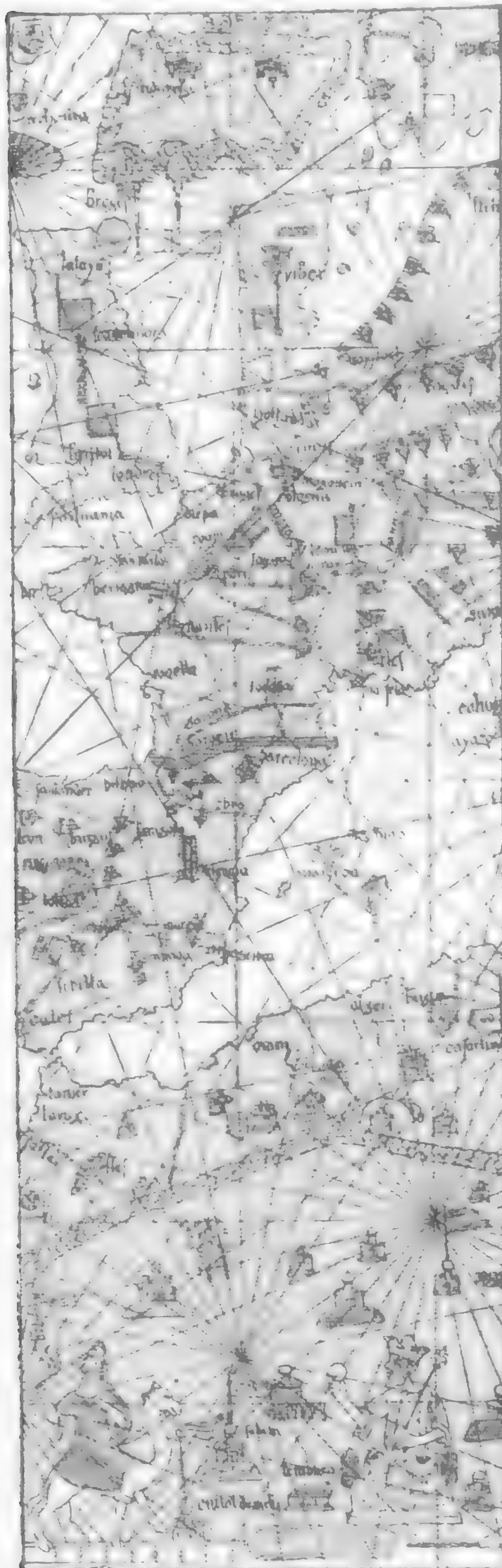


MAPPEMONDE DE 1417.

D'après la photographie d'une miniature de la Bibliothèque de Reims.

Cette mappemonde, dressée en 1417 par l'archevêque de Reims, Guillaume Fillastre, sert d'O majuscule au mot Orbis *— cercle — dans un manuscrit du géographe latin Pomponius Mela. Les trois continents, Europe, Asie, Afrique, sont peints en vert ; leurs noms sont en rouge ; ceux des pays — Galia, la France — et des villes — Paris, Roma — sont en blanc ; les montagnes en rose, les fleuves en bleu. — L'est est placé là où nous mettons le nord, c'est-à-dire tourné vers le haut de la page ; en sorte que la France paraît placée au sud, et que pour reconnaître les pays il faut retourner la carte. On retrouve bien la Méditerranée et la mer Rouge. Jérusalem, représentée par une sorte de tour, est au centre du globe selon les croyances du Moyen Age. L'Inde est prolongée au delà du Gange et touche le* Cathay *— la Chine — de Marco Polo. Au nord de l'Europe et au sud de l'Afrique on lit :* terra incognita, *terre inconnue. Mais la mer permet de passer au sud de l'Afrique. Au nord de l'Europe on place des montagnes de glace* montes hyperborei *: ces mots sont en abrégé. — Une fleur de lys sur la France.*

celle de l'océan Indien et de la mer Rouge qui aboutissait à l'Égypte, au port d'Alexandrie. Là elles étaient embarquées sur les navires génois et vénitiens. Comme les deux républiques italiennes gardaient jalousement les débouchés des seules routes connues, les autres peuples maritimes devaient avoir la pensée de chercher et le désir de trouver quelque chemin nouveau vers les Indes, sources de tant de richesses.



PROGRÈS DE LA GÉOGRAPHIE

Mais pour que l'entreprise pût être tentée, il fallait d'abord que les idées sur la forme de la terre se fussent modifiées, et les connaissances géographi-

UNE CARTE AU MOYEN AGE.

Fragment de la Carte Catalane *dressée en 1375, peut-être pour Charles V, et conservée à Paris à la Bibliothèque nationale. Cette carte, l'une des plus anciennes que nous ayons, se compose de huit feuilles hautes de 63 centimètres, larges de 20 centimètres. Elle donne la figure du monde tel qu'on se le représentait après le voyage de Marco Polo et va de l'Atlantique à la Chine. Le fragment reproduit ici — très simplifié — correspond à la seconde feuille. Il représente, avec une surprenante exactitude, les côtes du Maroc, de l'Algérie — on lit Oran, Alger — d'Espagne, de France — on lit Marsel pour Marseille — d'Angleterre. Le Danemark, l'Allemagne, la Norvège sont plus difficiles à reconnaître. Les parties grisées représentent les montagnes — Atlas, Pyrénées, Alpes. Les villes sont représentées par de petits châteaux, avec des drapeaux indiquant à qui elles appartiennent. A gauche un homme sur un chameau, vêtu comme le sont aujourd'hui les Touaregs, indique le Sahara. Toutes les cartes du Moyen Age sont ainsi illustrées. Les lignes qui rayonnent en étoiles servaient à la construction de la carte, comme aujourd'hui les degrés de latitude et de longitude.*

ques un peu étendues et précisées. Les Européens du Moyen Age étaient en géographie beaucoup moins instruits que ne l'avaient été les Grecs et les Romains. En dehors de leur propre pays ils ne connaissaient guère que le pourtour de la Méditerranée. Quant à la terre elle-même, on n'admettait pas qu'elle pût



MAPPEMONDE DE 1417.

D'après la photographie d'une miniature de la Bibliothèque de Reims.

Cette mappemonde, dressée en 1417 par l'archevêque de Reims, Guillaume Fillastre, sert d'O majuscule au mot Orbis *— cercle — dans un manuscrit du géographe latin Pomponius Mela. Les trois continents, Europe, Asie, Afrique, sont peints en vert; leurs noms sont en rouge; ceux des pays — Galia, la France — et des villes — Paris, Roma — sont en blanc; les montagnes en rose, les fleuves en bleu. — L'est est placé là où nous mettons le nord, c'est-à-dire tourné vers le haut de la page; en sorte que la France paraît placée au sud, et que pour reconnaître les pays il faut retourner la carte. On retrouve bien la Méditerranée et la mer Rouge. Jérusalem, représentée par une sorte de tour, est au centre du globe selon les croyances du Moyen Age. L'Inde est prolongée au delà du Gange et touche le* Cathay *— la Chine — de Marco Polo. Au nord de l'Europe et au sud de l'Afrique on lit :* terra incognita, *terre inconnue. Mais la mer permet de passer au sud de l'Afrique. Au nord de l'Europe on place des montagnes de glace* montes hyperborei : *ces mots sont en abrégé. — Une fleur de lys sur la France.*

avoir la forme d'une sphère, parce qu'en ce cas les hommes de l'hémisphère opposé au nôtre marcheraient la tête en bas, ce qui, disait-on, était absurde et impossible.

Cependant à partir du treizième siècle les connaissances géographiques s'accrurent. Les Européens connurent les pays d'Extrême-Orient par les descriptions enthousiastes du Vénitien *Marco Polo* qui séjourna dix-sept ans au *Cathay*, c'est-à-dire en Chine.

En même temps les idées sur la forme de la terre se modifiaient. Ce fut un des résultats des Croisades qui avaient multiplié les relations avec les Arabes. Les Arabes, grands voyageurs, avaient en outre hérité d'une partie de la science antique. Par leur intermédiaire les Européens commencèrent à connaître les travaux des géographes grecs.

Or, les Grecs admettaient que la terre était sphérique. Il était donc possible d'en faire le tour, et en marchant toujours droit vers l'ouest on devait, partant de l'Europe, arriver à l'Asie. A la fin du quatorzième siècle, un Français, le cardinal *Pierre d'Ailly*, chancelier de l'Université de Paris, dans son *Image du monde*, livre qui fut plus tard familier à Christophe Colomb, émettait cette idée que l'extrémité de l'Espagne ne devait pas être séparée des Indes par une distance bien considérable.

Les Grecs admettaient également qu'un même océan enveloppait l'Europe, l'Afrique et l'Asie. Dès lors, en contournant l'Afrique il devait être possible d'aborder aux Indes. Ce fut cette dernière idée qui, au début du quinzième siècle, inspira les premiers voyages d'exploration des Portugais, et amena les premières découvertes.

LES PORTUGAIS

LES ÉTAPES DES PORTUGAIS

Les Portugais commencèrent leurs recherches en 1419 tandis que chez nous s'achevait le règne de Charles VI. Ils atteignirent successivement le *Cap Bojador* (1433), le *Cap Blanc* et le *Cap Vert* (1441). Ils franchirent l'*Equateur* en 1471 et découvrirent l'embouchure du *Congo* en 1485. En 1487, les tempêtes entraînèrent **Barthélemy Diaz** dans le sud, puis le poussèrent sans qu'il s'en doutât dans l'Océan Indien jusqu'à l'emplacement actuel de *Natal*. Au retour il aperçut la montagne de la Table et la pointe extrême de



UNE CARAVELLE.
Musée de Cluny. — Photographie Leroy.

Les découvertes maritimes furent rendues possibles par les progrès réalisés dans l'art de la navigation. Les marins du Moyen Age qui ne sortaient guère de la Méditerranée, se servaient de deux types de navires, la galère très basse sur l'eau, et la nef, de haut bord, mais lourde et lente avec son mât unique. Au quatorzième siècle, on imagina un nouveau type de navire, la caravelle, bateau gréé de trois mâts, léger, haut sur l'eau, ce qui lui permettait d'affronter l'Océan. La caravelle était longue de trente mètres au plus et filait dix kilomètres à l'heure. Le modèle ici représenté est une remarquable pièce d'orfèvrerie du seizième siècle

avoir la forme d'une sphère, parce qu'en ce cas les hommes de l'hémisphère opposé au nôtre marcheraient la tête en bas, ce qui, disait-on, était absurde et impossible.

Cependant à partir du treizième siècle les connaissances géographiques s'accrurent. Les Européens connurent les pays d'Extrême-Orient par les descriptions enthousiastes du Vénitien *Marco Polo* qui séjourna dix-sept ans au *Cathay*, c'est-à-dire en Chine.

En même temps les idées sur la forme de la terre se modifiaient. Ce fut un des résultats des Croisades qui avaient multiplié les relations avec les Arabes. Les Arabes, grands voyageurs, avaient en outre hérité d'une partie de la science antique. Par leur intermédiaire les Européens commencèrent à connaître les travaux des géographes grecs.

Or, les Grecs admettaient que la terre était sphérique. Il était donc possible d'en faire le tour, et en marchant toujours droit vers l'ouest on devait, partant de l'Europe, arriver à l'Asie. A la fin du quatorzième siècle, un Français, le cardinal *Pierre d'Ailly*, chancelier de l'Université de Paris, dans son *Image du monde*, livre qui fut plus tard familier à Christophe Colomb, émettait cette idée que l'extrémité de l'Espagne ne devait pas être séparée des Indes par une distance bien considérable.

Les Grecs admettaient également qu'un même océan enveloppait l'Europe, l'Afrique et l'Asie. Dès lors, en contournant l'Afrique il devait être possible d'aborder aux Indes. Ce fut cette dernière idée qui, au début du quinzième siècle, inspira les premiers voyages d'exploration des Portugais, et amena les premières découvertes.

LES PORTUGAIS

LES ÉTAPES DES PORTUGAIS

Les Portugais commencèrent leurs recherches en 1419 tandis que chez nous s'achevait le règne de Charles VI. Ils atteignirent successivement le *Cap Bojador* (1433), le *Cap Blanc* et le *Cap Vert* (1441). Ils franchirent l'*Equateur* en 1471 et découvrirent l'embouchure du *Congo* en 1485. En 1487, les tempêtes entraînèrent **Barthélemy Diaz** dans le sud, puis le poussèrent sans qu'il s'en doutât dans l'Océan Indien jusqu'à l'emplacement actuel de *Natal*. Au retour il aperçut la montagne de la Table et la pointe extrême de



UNE CARAVELLE.
Musée de Cluny. — Photographie Leroy.

Les découvertes maritimes furent rendues possibles par les progrès réalisés dans l'art de la navigation. Les marins du Moyen Age qui ne sortaient guère de la Méditerrannée, se servaient de deux types de navires, la galère *très basse sur l'eau, et la* nef, *de haut bord, mais lourde et lente avec son mât unique. Au quatorzième siècle, on imagina un nouveau type de navire, la* caravelle, *bateau gréé de trois mâts, léger, haut sur l'eau, ce qui lui permettait d'affronter l'Océan. La caravelle était longue de trente mètres au plus et filait dix kilomètres à l'heure. Le modèle ici représenté est une remarquable pièce d'orfèvrerie du seizième siècle*

l'Afrique : il l'appela le *Cap de Bonne-Espérance*. Enfin, en 1498, **Vasco de Gama** reprit la route parcourue par Barthélemy Diaz, remonta le long de la rive orientale de l'Afrique, toucha à l'embouchure du *Zambèze*, à *Mozambique*, à la côte de *Zanzibar* et de là, guidé par un pilote arabe, aborda enfin à *Calicut*, sur la côte de l'Inde.

Les progrès, on le voit, furent lents et pénibles, et à plusieurs reprises parurent complètement arrêtés. Au total *soixante-dix neuf années* s'écoulèrent entre la première tentative des Portugais et le succès final.

C'est que l'on eut grand'peine à triompher de l'esprit superstitieux et des terreurs des équipages, en face de l'inconnu de l'Océan. Les matelots croyaient à l'existence au fond des eaux de *pierres d'aimant* qui attiraient les navires et les faisaient s'engloutir; ils croyaient à la présence d'une zone d'eaux bouillantes à l'équateur. Les terreurs redoublèrent quand on s'approcha du cap de Bonne-Espérance : c'est au large de ce cap que l'on observe les lames les plus puissantes; elles atteignent jusqu'à quinze mètres de haut, la hauteur d'une maison de quatre ou cinq étages. On conçoit le souvenir d'épouvante qu'avaient dû rapporter les matelots de Barthélemy Diaz. Aussi quand on arma les navires de Vasco de Gama, fallut-il pour compléter les équipages prendre dix condamnés à mort auxquels on promit la vie sauve; et cependant l'effectif total était à peine de cent soixante hommes. Enfin arrivés au delà de l'équateur, les marins portugais furent dans l'impossibilité de se guider. Ils ne pouvaient plus, en effet, apercevoir l'étoile polaire, indispensable cependant pour calculer la latitude du point où ils se trouvaient. Il fallait découvrir un nouveau procédé qui ne fut indiqué que vers 1482 par un Allemand de Nüremberg, *Martin Behaim*.

FORMATION DE L'EMPIRE PORTUGAIS

La route de l'Inde trouvée, les Portugais voulurent être seuls à l'utiliser et mirent tout en œuvre pour s'assurer le monopole du commerce dans l'océan Indien. Pour cela ils s'emparèrent des ports les plus importants, et, par le système de la terreur ils voulurent écarter tous les concurrents : aucun navire, s'il n'était Portugais ou autorisé par les Portugais, ne devait naviguer dans les parages de l'Inde. Vasco de Gama, à la tête de vingt vaisseaux en 1502, rencontra devant Calicut une flotte arabe chargée de riz. Il fit couper le nez, les oreilles et les mains à

tous les équipages — huit cents hommes. Les mutilés furent ensuite réintégrés à bord de leurs navires auxquels les Portugais mirent le feu. Un des successeurs de Vasco de Gama, **Albuquerque**, s'empara de Socotora et d'*Aden* (1513) à l'entrée de la mer Rouge, d'*Ormuz* (1515) à l'entrée du golfe Persique; il était ainsi maître des débouchés des deux seules routes par où les marchandises de l'Orient arrivaient à la Méditerranée.

Albuquerque fut le vrai fondateur de l'Empire colonial Portugais. Avant même de s'être assuré vers l'ouest les routes de l'Inde à l'Europe, il s'était assuré vers l'est le débouché des routes de l'Inde à la Chine en occupant *Malacca* (1511), sur le détroit qui joint le golfe du Bengale à la mer de Chine. Ses officiers poussant au delà, abordèrent aux îles même des Épices, *Java*, *Banda*, l'île de la Muscade, dans les *Moluques*. Ils atteignirent ensuite Canton sur la côte de Chine (1517), enfin une ambassade Portugaise fut reçue à Pékin en 1520.

Ainsi se trouva constitué, à peu près en vingt-cinq années, le premier grand empire colonial de l'Europe moderne. Les Espagnols ne possédaient guère que les Antilles, et n'avaient même pas commencé à s'établir sur le continent américain alors que l'empire portugais se développait sur plus de cinq mille lieues de côtes, de l'Atlantique au Pacifique, depuis le cap Bojador, en Afrique, jusqu'aux Moluques, plus loin que l'Asie. Il comprenait, en outre, une partie de l'Amérique du Sud, le *Brésil*, où *Alvarez Cabral*, chargé de la première expédition dans l'Inde après le retour de Vasco de Gama, avait abordé par hasard en 1500.

CARACTÈRE DE L'EMPIRE PORTUGAIS

Les Portugais, comme jadis les Phéniciens et les Carthaginois, occupèrent seulement un certain nombre de points sur les côtes, sans essayer de pénétrer à l'intérieur. Ils eurent les colonies d'un peuple de marchands, c'est-à-dire des stations maritimes et des *comptoirs*. Dans ces comptoirs, ils se bornaient à accumuler les marchandises à destination de Lisbonne; ils y passaient juste le temps nécessaire pour s'enrichir, trois ou quatre ans en moyenne; puis, leur fortune faite, ils rentraient dans leur pays. D'autre part, ils étaient un trop petit peuple et disposaient de trop peu d'hommes pour pouvoir défendre un empire aussi démesurément étendu. Aussi leur puissance coloniale dura-t-elle fort peu, à peine

soixante-quinze ans, une vie d'homme. Dès la fin du seizième siècle, les Hollandais leur avaient enlevé les plus précieux de leurs établissements, Sumatra, Java et les îles aux Épices.

LES ESPAGNOLS

Tandis que les Portugais cherchaient la route de l'Inde par le Sud et faisaient le tour de l'Afrique, ***Christophe Colomb***, la cherchant par l'Ouest, pour le compte des Espagnols, découvrait, sans le soupçonner, un nouveau continent, l'***Amérique***.

CHRISTOPHE COLOMB

Christophe Colomb était né au pays de Savone, dans le territoire de la république de Gênes, entre 1436 et 1446, la date est incertaine. Il était fils d'un tisserand de petite fortune. Il fut marin, embarqué dès l'âge de quatorze ans; d'après une de ses lettres, il passa vingt-trois ans sur mer : « *Tout ce que l'on a navigué jusqu'ici*, écrivait-il à Isabelle et à Ferdinand d'Espagne, *je l'ai navigué aussi.* » En 1470, il était venu s'établir à Lisbonne, où il poursuivit ses études de géographie et d'astronomie et vécut en dessinant et en vendant des cartes marines.

C'est pendant son séjour en Portugal qu'il paraît avoir mûri son projet, ainsi formulé par lui-même : « *Chercher l'Orient par l'Occident et passer par la voie de l'Ouest à la terre où naissent les épiceries.* » Ce projet lui fut inspiré par le livre de Pierre d'Ailly et ses réflexions personnelles sur la sphéricité de la terre. L'idée était, du reste, familière à tous les gens instruits d'alors. Un savant florentin, *Toscanelli*, avec qui Christophe Colomb fut en correspondance, l'avait développée, dès 1474, au roi de Portugal. Elle paraissait d'autant plus réalisable que les géographes estimaient l'Asie beaucoup plus étendue qu'elle n'est et plaçaient, comme en fait foi le globe de Martin Behaim reproduit plus loin, à une assez faible distance des côtes de l'Europe, le Cathay et le Zipangu, la Chine et le Japon, de Marco Polo.

CHRISTOPHE COLOMB EN ESPAGNE

N'ayant pu faire agréer ses projets d'expédition au roi de Portugal, Christophe Colomb vint les présenter à *Ferdinand* et à *Isabelle*, roi et reine d'Aragon et de Castille (1486). Après cinq ans de démarches, à la fin de 1491, Ferdinand et Isabelle se décidèrent à entendre

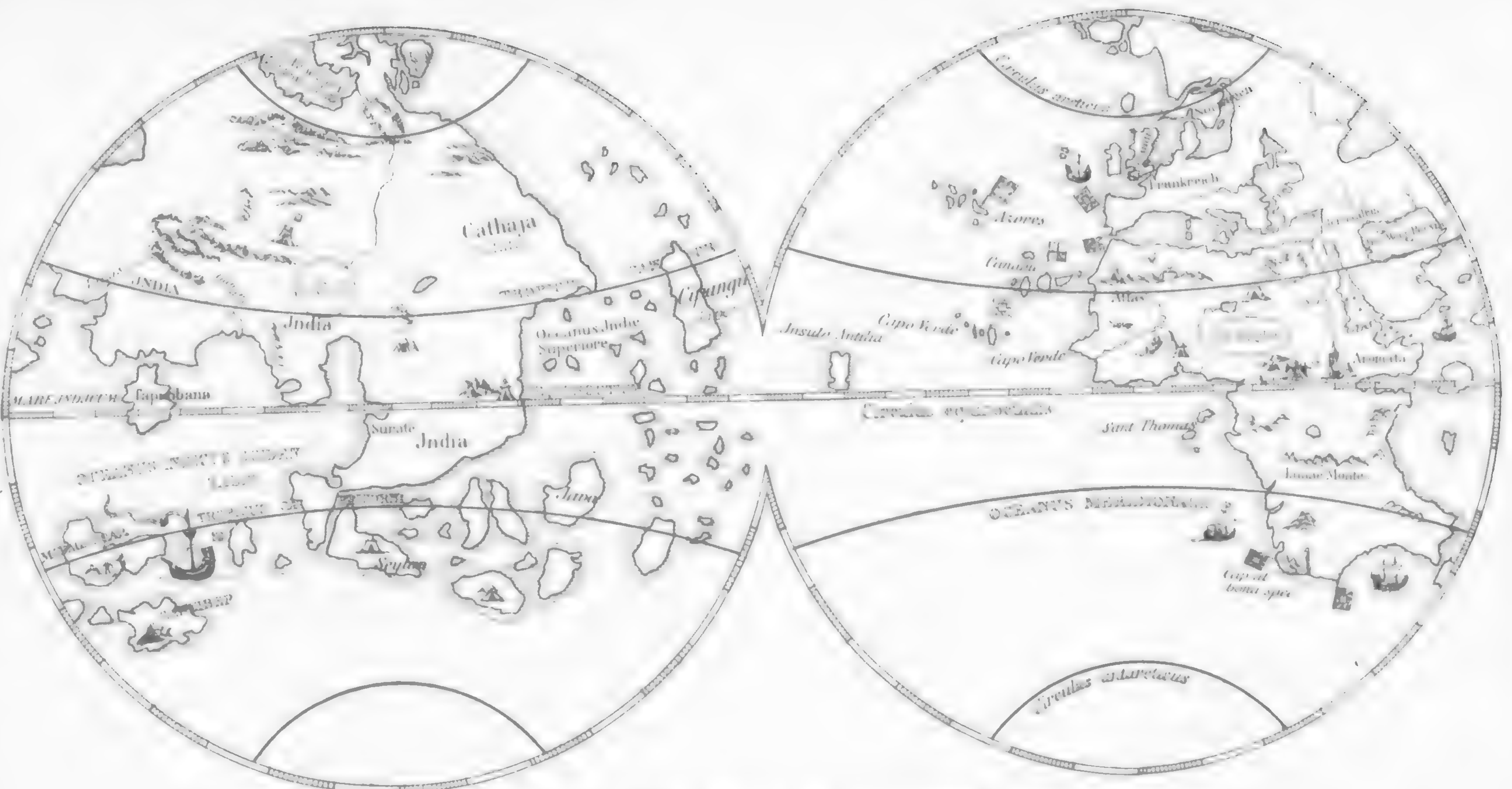
les propositions de Christophe Colomb et passèrent avec lui, à Santa-Fé, un véritable traité (1492). On lui assurait le titre héréditaire de Grand-Amiral, la vice-royauté des îles à découvrir, le monopole du commerce, etc. On lui fournissait des vaisseaux et une subvention, 350 000 francs environ. Le reste des fonds, à peu près 700 000 francs, fut fourni par un armateur de Palos, Martin Pinzon, et pour une faible partie par Christophe Colomb lui-même

LE PREMIER VOYAGE

Christophe Colomb partit de Palos avec trois caravelles et cent vingt hommes d'équipage le 3 août 1492. Il fit escale aux Canaries, d'où il repartit le 9 septembre. Pendant les trente-trois jours que dura la traversée, les matelots s'effrayèrent à plusieurs reprises de la longueur du chemin et manifestèrent la crainte qu'il fût impossible de revenir en Espagne. Mais, contrairement à la légende, il n'y eut jamais de mutinerie.

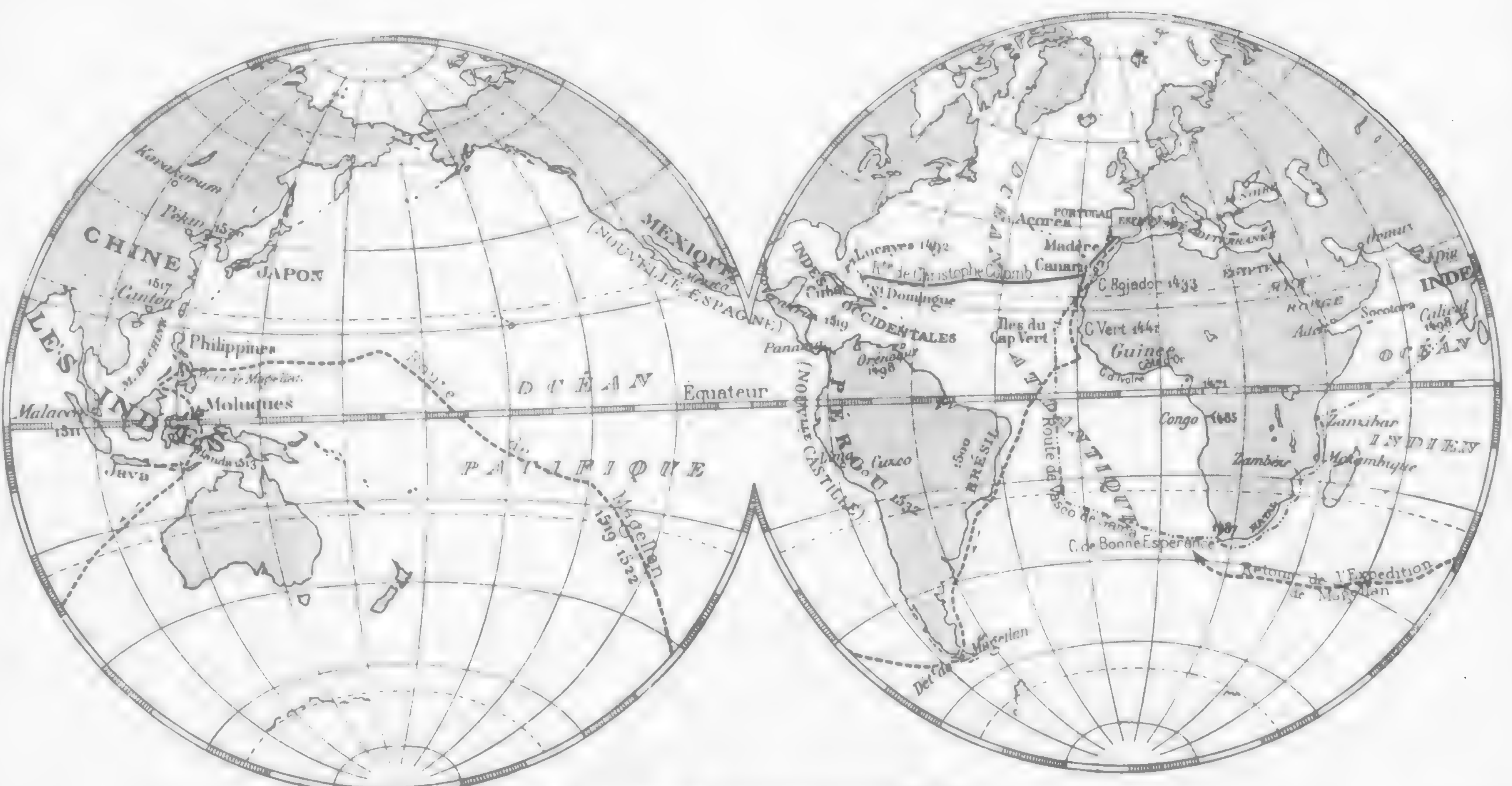
Le mercredi 10 octobre, les matelots avaient dit qu'ils ne voulaient pas aller plus loin. Christophe Colomb avait répondu que, parti pour se rendre aux Indes, il continuerait sa route jusqu'à ce qu'il y arrivât. Le lendemain, jeudi 11, raconte le journal de Colomb, vers dix heures du soir, Colomb, à l'avant de son navire, aperçut au loin une lumière : il la fit remarquer à l'un de ses compagnons : « Elle faisait l'effet d'une bougie que l'on élève et que l'on abaisse tour à tour ». Les équipages furent avertis et invités à veiller. Quelques heures plus tard, le vendredi 12 octobre, vers deux heures du matin, la terre apparaissait distinctement à moins de deux lieues. Christophe Colomb tomba à genoux et, pleurant à chaudes larmes, il entonna le *Te Deum*.

L'île où il allait aborder, Guanahani — Colomb l'appela San Salvador, Saint-Sauveur — était une des *Lucayes* proche de l'Amérique du Nord, à l'entrée du détroit de Floride : Colomb était fermement convaincu qu'il allait atterrir à l'Inde et qu'il pourrait bientôt remettre au souverain de Zipangu et à l'empereur du Cathay, les lettres de créance que le roi d'Espagne lui avait données pour eux. Il chercha pays et souverain pendant trois mois, toucha à *Cuba* et à *Saint-Domingue*. Puis ayant perdu l'une de ses caravelles, et ses équipages étant épuisés, il remit à plus tard l'achèvement de sa mission et revint en Espagne pour annoncer ses découvertes. Il rentra à Palos le 15 mars 1493, sept mois après son départ et fut reçu triomphalement.



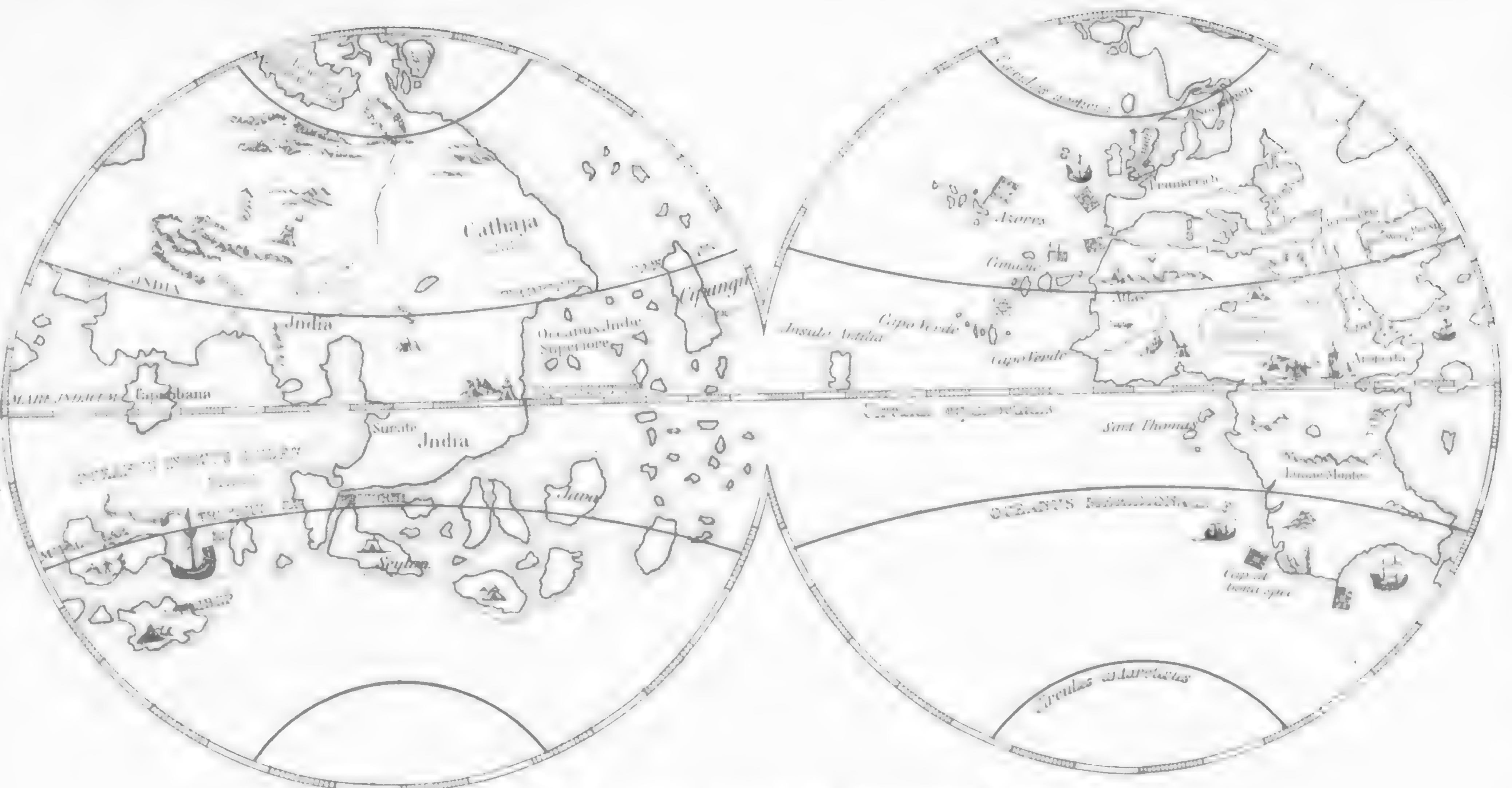
Globe de Martin Behaim, de Nuremberg, 1492.
D'après une photographie; reproduction très simplifiée.

Le plus ancien globe connu. Dressé l'année de la découverte de l'Amérique, il montre combien on ***étendait*** *l'Asie vers l'Est et comment on put penser l'atteindre facilement en la cherchant par l'Ouest. Noter la nomenclature mi-allemande, mi-latine, les drapeaux indiquant les possessions portugaises, les petites images, navires, tentes, etc., qui illustrent certaines parties de ce globe.*



Les étapes des grandes découvertes.

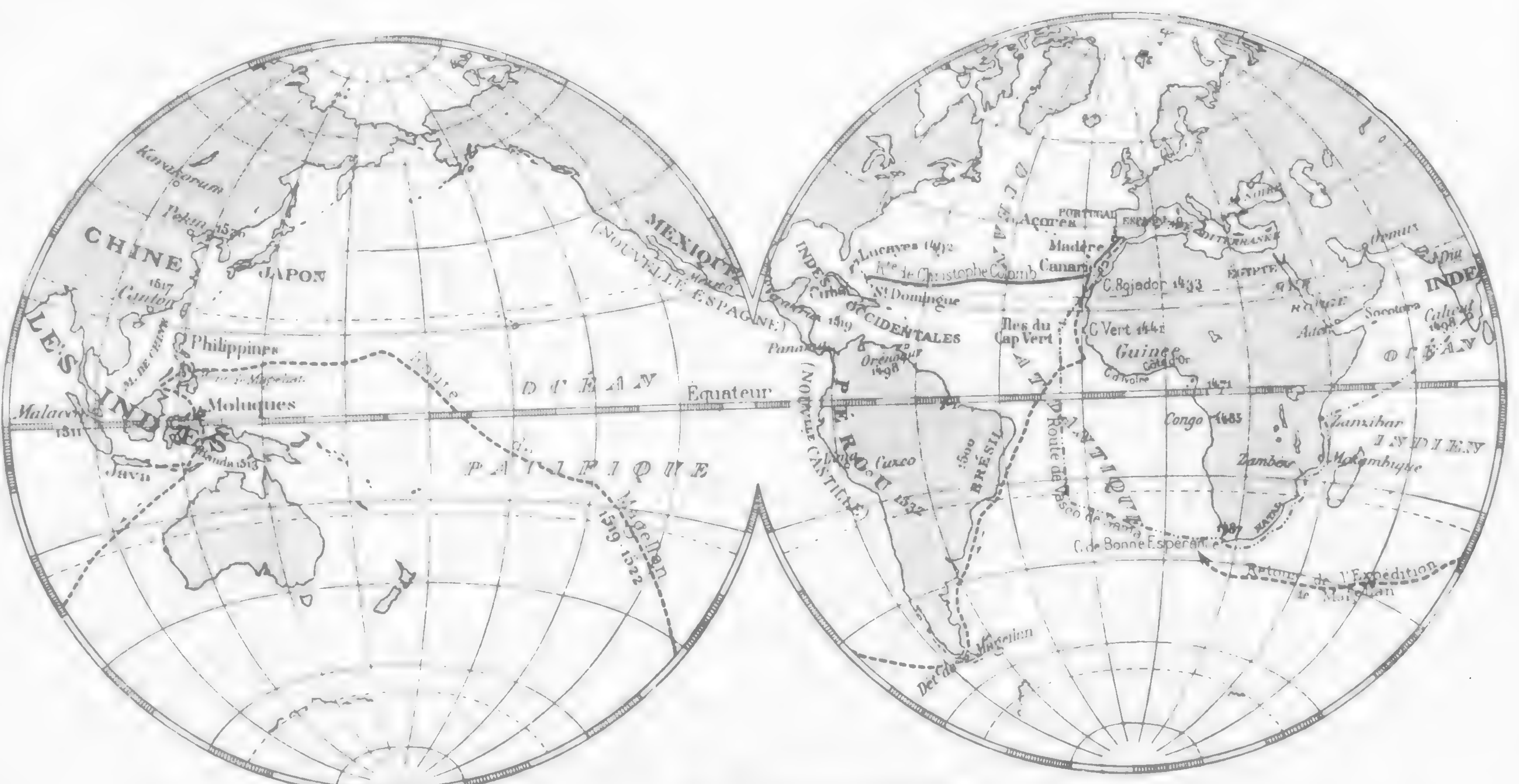
Cette mappemonde a été dessinée en y donnant à l'Espagne et à la France, la place même qu'elles occupent dans la mappemonde ci-jointe de Martin Behaim. On voit en les rapprochant combien l'on exagérait au quinzième siècle les dimensions de l'Asie puisque la Californie, dans l'Amérique du Nord, occupe juste la place que Martin Behaim assignait au Japon.



GLOBE DE MARTIN BEHAIM, DE NUREMBERG, 1492.

D'après une photographie; reproduction très simplifiée.

Le plus ancien globe connu. Dressé l'année de la découverte de l'Amérique, il montre combien on étendait l'Asie vers l'Est et comment on put penser l'atteindre facilement en la cherchant par l'Ouest. Noter la nomenclature mi-allemande, mi-latine, les drapeaux indiquant les possessions portugaises, les petites images, navires, tentes, etc., qui illustrent certaines parties de ce globe.



LES ÉTAPES DES GRANDES DÉCOUVERTES.

Cette mappemonde a été dessinée en y donnant à l'Espagne et à la France, la place même qu'elles occupent dans la mappemonde ci-jointe de Martin Behaim. On voit en les rapprochant combien l'on exagérait au quinzième siècle les dimensions de l'Asie puisque la Californie, dans l'Amérique du Nord, occupe juste la place que Martin Behaim assignait au Japon.

LES DERNIERS VOYAGES DE COLOMB

Christophe Colomb entreprit trois autres voyages (1493-1498-1502). Il acheva de découvrir les *Antilles*, c'est-à-dire les archipels qui précèdent le continent. Au troisième voyage il toucha le continent lui-même, la rive nord de l'Amérique du Sud à l'embouchure de l'Orénoque. Dans le quatrième voyage il longea en partie la côte de l'Amérique Centrale et parvint à l'isthme de Panama. Il mourut peu après son retour en Espagne (1506).

Depuis son second voyage Christophe Colomb avait beaucoup perdu de sa popularité. Ses découvertes, en effet, n'avaient pas donné ce qu'on en attendait d'après les récits de Marco Polo et ce qu'avait promis Colomb lui-même : des épices et surtout de l'or. Les essais de colonisation à Saint-Domingue avaient été malheureux. Colomb fut rendu responsable. Ferdinand et Isabelle décidèrent de le remplacer dans la vice-royauté des pays découverts. Son successeur désigné le fit arrêter, sans en avoir reçu l'ordre, et l'envoya enchaîné en Espagne. Isabelle et Ferdinand réparèrent cet affront dès qu'ils le connurent. Mais on ne rendit pas à Colomb ses pouvoirs, et s'il n'est pas vrai qu'il mourut dans le dénuement, du moins il est certain que, peu avant sa mort, Ferdinand lui contestait une partie des avantages garantis par le traité de Santa-Fé.

Colomb mourut avec la conviction qu'il avait atteint l'Asie et que les îles découvertes par lui étaient proches de l'Inde. De là le nom d'*Indes occidentales* donné aux îles, le nom d'*Indiens* donné aux indigènes et qui leur a été conservé.

MAGELLAN LE TOUR DU MONDE

On commençait cependant à soupçonner que l'on se trouvait en présence d'une terre autre que l'Asie. On fut confirmé dans cette idée quand, en 1513, *Balboa*, ayant abordé à l'isthme de Panama et franchi les montagnes, découvrit un Océan sans limites. Aucun doute ne fut plus possible après le voyage de **Magellan** (1519-1522).

Cherchant un passage qui permît d'arriver réellement aux pays des épices, Magellan descendit le long de l'Amérique du Sud, découvrit le détroit long de 600 kilomètres qui porte son nom, traversa l'Océan de l'ouest et lui donna le nom de *Pacifique* parce qu'il y fut constamment favorisé par le temps. Il aborda aux Philippines : là il périt dans un combat contre les indigènes. Le voyage de circumnavigation fut cependant achevé grâce à l'énergie d'un pilote de Magellan, *Del Cano*, qui regagna l'Europe par le cap de Bonne-Espérance.

Au départ d'Espagne l'expédition comptait cinq navires et deux cent trente-neuf hommes. Il ne revint que vingt et un hommes et un navire, la *Victoire*. Mais le navire, ayant touché aux Moluques, y avait pris une cargaison d'épices dont la vente suffit à couvrir tous les frais de cette expédition de trois ans, *la première faite autour du monde*.

FORMATION DE L'EMPIRE ESPAGNOL

Les Espagnols n'occupèrent d'abord que les Antilles, en particulier Cuba et Saint-Domingue. Mais leurs colons ne trouvèrent là qu'en faible quantité ce qu'ils cherchaient avant tout : l'or. Les récits des indigènes leur apprirent que les métaux précieux abondaient sur le continent : ils entreprirent la conquête du continent quinze ans après la mort de Christophe Colomb.

Des aventuriers hardis s'emparèrent d'immenses territoires dans les deux Amériques : **Fernand Cortez** conquit le *Mexique* (1519-1522), et **François Pizarre** le *Pérou* (1532-1535). Dans ces deux pays les conquérants espagnols avaient trouvé de véritables États, de grandes villes, des peuples savamment organisés et parvenus, surtout au Mexique, à un degré de civilisation assez avancé. Fernand Cortez décrivait avec admiration à l'empereur Charles-Quint la capitale du Mexique, Mexico, dressée au milieu de son lac, ses grandes et belles maisons ornées de jolis parterres de fleurs, ses palais, ses temples surmontés de pyramides « aussi élevées que la tour de la cathédrale de Séville, toutes solidement bâties en pierre de taille, avec des charpentes bien assemblées et peintes ». « Nous voyons tous les jours des choses si surprenantes, écrivait-il, qu'à peine pouvons-nous en croire nos propres yeux. La ville est aussi grande que Séville et Cordoue; les rues principales sont très larges et très droites. Il y a plusieurs grandes places qui servent de marché. Il y en a une entre autres plus grande que la ville de Salamanque, entourée de portiques, où plus de 60000 âmes achètent et vendent continuellement en quantité de tous les comestibles et de toutes les marchandises qu'on trouve dans le reste de l'Univers.... Il y a des herboristes chez qui l'on vend toutes sortes de plantes et d'herbes médicinales; il y a des pharmaciens chez qui l'on se procure des médecines toutes prêtes à prendre; il y a des barbiers chez lesquels on rase la barbe et les cheveux; il

y a des restaurateurs qui donnent à boire et à manger. »

L'arrivée des Européens fut pour ces peuples une véritable catastrophe ; les États indigènes furent détruits, les villes ruinées. D'abominables sauvageries furent commises : à Quito, un lieutenant de Pizarre fit égorger d'abord toute la population mâle, puis, après avoir mis le feu à la ville, il fit égorger les femmes et les enfants. Un lieutenant de Cortez fit brûler vifs d'un seul coup quatre cent soixante Mexicains.



BAS-RELIEF MEXICAIN.
D'après un moulage du musée du Trocadéro.

Au Mexique les Espagnols trouvèrent des populations déjà parvenues à un degré avancé de civilisation, comme en témoignent les ruines de leurs monuments. Ce bas-relief, taillé sur des pierres mal jointes, ornait la salle d'un jeu de paume à Chichen-itza. Il donne d'intéressants renseignements sur le costume des guerriers. Ils sont armés de lances à pointes très larges et dont la hampe est ornée dans le haut d'une grosse houppe. Le premier, à gauche, porte au bras gauche un bouclier. Le second est vêtu d'un manteau richement brodé et bordé de franges, qui pend derrière l'épaule. Les coiffures, faites de plumes disposées en éventail, sont presque semblables à celles des Peaux-Rouges demeurés sauvages aujourd'hui, aux Etats-Unis.

DESTRUCTION DES INDIENS

Même quand les Indiens furent partout soumis, les Espagnols restèrent des maîtres impitoyables. Les Indiens furent « *répartis* » entre les colons, contraints de travailler gratuitement pour eux, et, malgré les interdictions répétées des rois d'Espagne, réduits en fait à l'esclavage. On les employa surtout à la recherche des métaux précieux, l'or et l'argent, au travail des mines, le plus dur de tous. Ils y succombèrent par *millions*.

Dans la seule île de Saint-Domingue, il y avait, dit-on, plus d'un million d'habitants quand Christophe Colomb la découvrit (1492). On est certain que dix-sept ans plus tard (1509) il en restait à peine quarante mille, et cinq ans après, *treize mille*. Le reste avait péri

LA TRAITE DES NOIRS

Quelques prêtres prirent la défense des indigènes. L'un d'eux, *Las Casas*, passa sa vie à dénoncer courageusement les atrocités commises et à réclamer sans trêve justice pour les opprimés. Il finit par émouvoir l'empereur Charles-Quint.

Le résultat fut un nouveau malheur. Les Espagnols cherchèrent des travailleurs ailleurs. Ils achetèrent des noirs en Afrique et les transportèrent en Amérique. Ce fut le point de départ d'un horrible commerce, renouvelé de l'Antiquité, la *traite* ou commerce des esclaves. Il dura jusqu'au dix-neuvième siècle ; pendant quatre cents ans il provoqua de perpétuelles guerres entre les noirs qui cherchaient à faire des prisonniers pour les vendre aux Européens et coûta la vie à des millions d'êtres humains en Afrique.

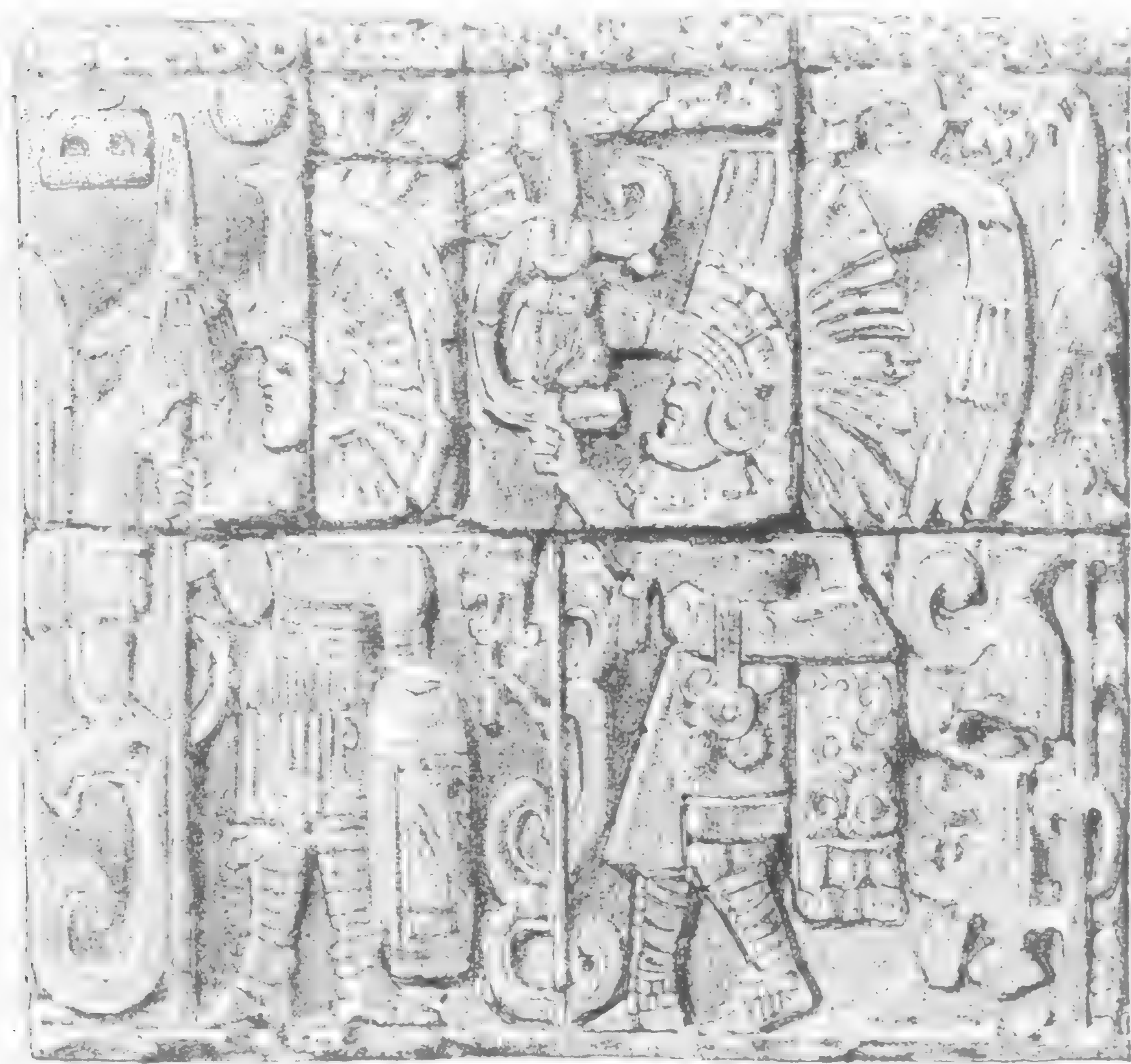
CARACTÈRES DE L'EMPIRE ESPAGNOL

L'empire colonial espagnol fut tout à fait différent de l'empire portugais. Les Portugais étaient des *commerçants*, les Espagnols furent des *conquérants*. Ils ne se bornèrent pas à occuper les points essentiels sur les côtes ; ils soumirent l'arrière-pays. — Le Mexique, le Pérou, devinrent comme un *prolongement de l'Espagne* au delà de l'Atlantique : on les appela la *Nouvelle Espagne*, la *Nouvelle Castille*.

Les colons, dans la circonstance les plus aventureux et les plus hardis des Espagnols, vinrent s'y établir à demeure, sans espoir de retour ; ils fondèrent des villes, ils firent souche d'un nouveau peuple. Ainsi les Espagnols, à la différence

y a des restaurateurs qui donnent à boire et à manger. »

L'arrivée des Européens fut pour ces peuples une véritable catastrophe ; les États indigènes furent détruits, les villes ruinées. D'abominables sauvageries furent commises : à Quito, un lieutenant de Pizarre fit égorger d'abord toute la population mâle, puis, après avoir mis le feu à la ville, il fit égorger les femmes et les enfants. Un lieutenant de Cortez fit brûler vifs d'un seul coup quatre cent soixante Mexicains.



BAS-RELIEF MEXICAIN.
D'après un moulage du musée du Trocadéro.

Au Mexique les Espagnols trouvèrent des populations déjà parvenues à un degré avancé de civilisation, comme en témoignent les ruines de leurs monuments. Ce bas-relief, taillé sur des pierres mal jointes, ornait la salle d'un jeu de paume à Chichen-itza. Il donne d'intéressants renseignements sur le costume des guerriers. Ils sont armés de lances à pointes très larges et dont la hampe est ornée dans le haut d'une grosse houppe. Le premier, à gauche, porte au bras gauche un bouclier. Le second est vêtu d'un manteau richement brodé et bordé de franges, qui pend derrière l'épaule. Les coiffures, faites de plumes disposées en éventail, sont presque semblables à celles des Peaux-Rouges demeurés sauvages aujourd'hui, aux Etats-Unis.

DESTRUCTION DES INDIENS

Même quand les Indiens furent partout soumis, les Espagnols restèrent des maîtres impitoyables. Les Indiens furent « *répartis* » entre les colons, contraints de travailler gratuitement pour eux, et, malgré les interdictions répétées des rois d'Espagne, réduits en fait à l'esclavage. On les employa surtout à la recherche des métaux précieux, l'or et l'argent, au travail des mines, le plus dur de tous. Ils y succombèrent par *millions*.

Dans la seule île de Saint-Domingue, il y avait, dit-on, plus d'un million d'habitants quand Christophe Colomb la découvrit (1492). On est certain que dix-sept ans plus tard (1509) il en restait à peine quarante mille, et cinq ans après, *treize mille*. Le reste avait péri

LA TRAITE DES NOIRS

Quelques prêtres prirent la défense des indigènes. L'un d'eux, *Las Casas*, passa sa vie à dénoncer courageusement les atrocités commises et à réclamer sans trêve justice pour les opprimés. Il finit par émouvoir l'empereur Charles-Quint.

Le résultat fut un nouveau malheur. Les Espagnols cherchèrent des travailleurs ailleurs. Ils achetèrent des noirs en Afrique et les transportèrent en Amérique. Ce fut le point de départ d'un horrible commerce, renouvelé de l'Antiquité, la *traite* ou commerce des esclaves. Il dura jusqu'au dix-neuvième siècle : pendant quatre cents ans il provoqua de perpétuelles guerres entre les noirs qui cherchaient à faire des prisonniers pour les vendre aux Européens et coûta la vie à des millions d'êtres humains en Afrique.

CARACTÈRES DE L'EMPIRE ESPAGNOL

L'empire colonial espagnol fut tout à fait différent de l'empire portugais. Les Portugais étaient des *commerçants*, les Espagnols furent des *conquérants*. Ils ne se bornèrent pas à occuper les points essentiels sur les côtes ; ils soumirent l'arrière-pays. — Le Mexique, le Pérou, devinrent comme un *prolongement de l'Espagne* au delà de l'Atlantique : on les appela la *Nouvelle Espagne*, la *Nouvelle Castille*.

Les colons, dans la circonstance les plus aventureux et les plus hardis des Espagnols, vinrent s'y établir à demeure, sans espoir de retour ; ils fondèrent des villes, ils firent souche d'un nouveau peuple. Ainsi les Espagnols, à la différence

des Portugais, créèrent une œuvre durable; malgré bien des fautes, leur empire colonial subsista jusqu'au siècle dernier. Il est détruit aujourd'hui, mais dans l'Amérique centrale et l'Amérique du sud, devenues indépendantes, ce sont la race, la langue et la civilisation espagnoles qui dominent.

CONSÉQUENCES DES GRANDES DÉCOUVERTES

Les grandes découvertes ne sont pas simplement des épisodes de l'histoire d'Espagne et de Portugal. Par leurs conséquences de tous ordres, — économiques, politiques, scientifiques, religieuses, — elles appartiennent à l'histoire universelle. De ces conséquences, les unes furent immédiates, les autres apparurent plus tard; peut-être toutes ne se sont-elles pas encore déroulées. Les plus importantes, outre le soudain développement de la puissance du Portugal et de l'Espagne, furent les suivantes.

Les grandes routes du commerce furent immédiatement déplacées : les marchandises qui passaient par l'Égypte passèrent désormais par le cap de Bonne-Espérance. Par suite, la *Méditerranée qui, depuis l'Antiquité, était le centre de l'activité commerciale, perdit son importance au profit de l'Océan.* Alexandrie, Gênes, Venise, Marseille ne furent plus que des ports secondaires : il a fallu de nos jours, le percement du canal de Suez pour leur rendre leur prospérité passée. En revanche les ports atlantiques du Portugal, de l'Espagne, de la France, de la Hollande, et plus tard de l'Angleterre, gagnèrent tout ce que perdirent les ports méditerranéens.

D'énormes quantités d'or et d'argent furent tirées d'Amérique et déversées sur l'Europe. On estime qu'au milieu du seizième siècle il y avait en Europe douze fois plus de numéraire, c'est-à-dire de pièces d'or et d'argent, que soixante ans auparavant, à la veille du premier voyage de Colomb. Le Mexique et le Pérou ont fourni, depuis Cortez et Pizarre jusqu'à nos jours, *neuf milliards d'or et vingt-quatre milliards d'argent.* Ces masses de métaux précieux ne profitèrent guère aux Espagnols et aux Portugais; elles coulèrent pour ainsi dire entre leurs doigts, parce que se croyant riches en présence de tant d'or et de tant d'argent, ils cessèrent peu à peu de travailler. Ils durent dès lors acheter aux peuples voisins ce qu'ils ne fabriquaient plus eux-mêmes. *Or et argent passèrent aux industriels et aux commerçants, c'est-à-dire à la bourgeoisie.* Jusqu'alors la principale richesse avait été la *terre*, possédée toute au Moyen Age par la noblesse. A partir du seizième siècle, l'or et l'argent tendirent à faire les bourgeois aussi riches que les nobles : *l'importance sociale et l'influence politique de la bourgeoisie ne cessèrent dès lors de grandir.*

Le savoir se trouva prodigieusement accru. On découvrit, avec de nouvelles terres, de nouvelles races humaines, de nouvelles civilisations, de nouveaux animaux, de nouvelles plantes, de nouveaux astres. Tant de nouveautés inattendues éveillèrent l'admiration, excitèrent les curiosités, ébranlèrent les esprits, bouleversèrent les vieilles théories scientifiques et les croyances.

Et tandis que d'un côté les grandes découvertes ouvraient au Christianisme un nouveau champ d'action, et assuraient sa diffusion en Amérique; d'autre part elles ruinaient aux yeux de beaucoup la confiance dans le clergé, le respect pour ses enseignements. Nombre d'ecclésiastiques, en effet, avaient, à la légère, proclamé absurde, impossible, contraire à la science et à la foi, par conséquent condamnable, ce qui s'était trouvé être la vérité du lendemain, par exemple la sphéricité de la terre. Par là, les grandes découvertes ont, *dans une certaine mesure,* préparé la crise religieuse de la *Réforme*, le grand mouvement d'idées de la *Renaissance.*

FAC-SIMILÉ DE LA SIGNATURE DE VASCO DE GAMA.

FAC-SIMILÉ DE LA SIGNATURE DE CHRISTOPHE COLOMB.

La signature est précédée d'un groupe de sept lettres dont la signification précise est mal connue; les trois dernières sont peut-être J M J (Jésus, Marie, Joseph). Le commencement du prénom Christoferens (*Christophe, Porte-Christ*). *Christo est écrit en abrégé et en lettres grecques.*

CHAPITRE XIV

LA RENAISSANCE — LES ARTISTES LES MONUMENTS

Note importante. — *Dans toute ville possédant des monuments, un musée, on doit visiter ces monuments, et aller voir les œuvres d'art se rattachant à la Renaissance. A Paris on doit aller voir : au* Musée du Louvre, *celles des œuvres originales étrangères et françaises que possède le Musée ;*
Au Musée du Trocadéro *les moulages des œuvres françaises les plus importantes dont les originaux sont en province ;*
Au Musée de l'Ecole des Beaux-Arts *les copies et les moulages des principaux chefs-d'œuvre de la peinture et de la sculpture italienne, notamment tous ceux qui sont mentionnés dans ce chapitre.*

I

LES CAUSES DE LA RENAISSANCE

DÉFINITION DE LA RENAISSANCE

A la fin du quinzième siècle et dans la première moitié du seizième il y eut un merveilleux épanouissement des arts et des lettres : c'est ce que l'on est convenu d'appeler, très improprement du reste, la ***Renaissance***.

La Renaissance commença en Italie ; elle s'étendit ensuite à la France et à l'Allemagne, plus tard à l'Espagne et à la Hollande. C'est un des épisodes les plus brillants et les plus importants de l'histoire : les plus brillants parce que les artistes ont alors créé des chefs-d'œuvre qui n'ont jamais été surpassés ; les plus importants parce que, de même que les découvertes maritimes agrandirent le champ de l'activité matérielle, la Renaissance étendit le champ de la pensée et de l'activité intellectuelle.

LES CAUSES

L'épanouissement des arts et des lettres au seizième siècle eut des causes multiples. Voici les principales :

D'abord le haut degré de perfection auquel les arts avaient été portés déjà dans les siècles précédents, surtout au

quatorzième et au quinzième siècle par ceux qu'on a appelés les *précurseurs de la Renaissance*.

Puis la découverte au quinzième siècle *d'œuvres de l'antiquité*, spécialement de l'antiquité grecque, inconnues au Moyen Age, et qui ouvrirent aux écrivains et aux artistes de nouvelles sources d'inspiration ; l'invention de l'imprimerie, qui permit la diffusion rapide et presque universelle des idées et des connaissances.

Enfin le développement général de la richesse, la protection et les encouragements donnés en tous pays aux arts et aux lettres par ceux qu'on a appelés, par analogie avec l'ami d'Auguste, protecteur de Virgile et d'Horace, les *Mécènes*, de puissants personnages, souvent les chefs mêmes des États, princes, papes, rois.

LES PRÉCURSEURS

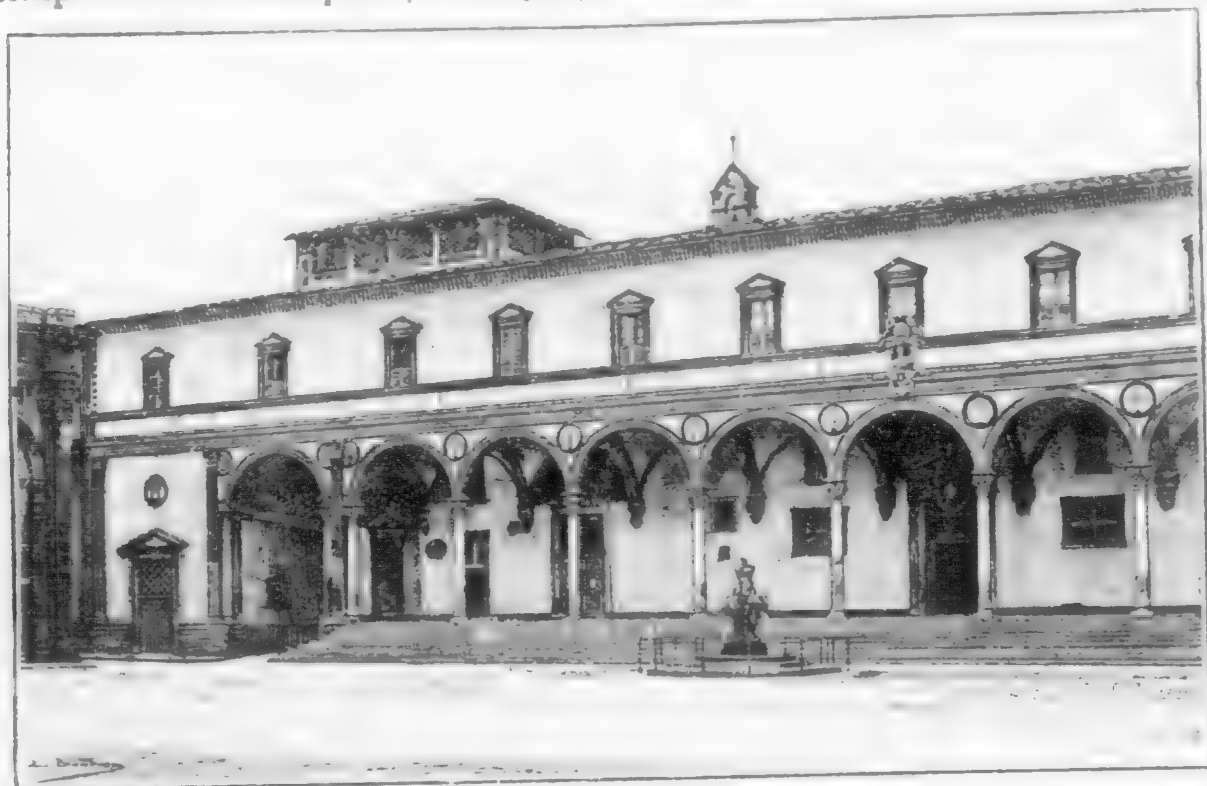
Il ne faut pas se laisser tromper par le mot *renaissance* et s'imaginer qu'avant le seizième siècle, pendant le moyen âge, les arts, les lettres étant comme morts, il y eut, à la fin du quinzième siècle une brusque résurrection. En réalité, on l'a dit très justement, *la Renaissance n'a pas improvisé, elle a perfectionné.* Le Moyen Age avait eu son art, original et personnel, l'*art ogival*. On avait construit au treizième et au quatorzième siècle d'incomparables monuments, nos cathédrales françaises que l'Europe entière avait imitées et que la Renaissance ne devait pas surpasser.

De grands écrivains comme ***Dante*** et ***Pétrarque***, d'admirables artistes avaient ouvert les voies où s'engagèrent à leur tour écrivains et artistes du seizième siècle. On peut même dire qu'en Italie c'est le quinzième siècle qui est le véritable siècle de la Renaissance. Les grands artistes italiens du quinzième siècle, sculpteurs comme ***Ghiberti*** et ***Donatello***, ou peintres comme ***Botticelli***, ***Mantegna***, le ***Pérugin***, ne sont pas seulement des précurseurs, ne sont pas du tout des primitifs, comme on disait autrefois, mais sont des maîtres complets, sûrs d'eux-mêmes, d'une technique sans défaillances, comparables aux plus grands.

L'INFLUENCE ANTIQUE DANS LES ARTS

Les ruines des monuments romains étaient innombrables en Italie. Elles fournissaient des modèles qu'il devait être naturel pour des Italiens de préférer aux modèles venus de France, puisque ceux-ci étaient étrangers, — Raphaël devait les appeler barbares et *gothiques*,

— alors que les premiers étaient comme des modèles nationaux. De là dès la première moitié du quinzième siècle l'abandon des arcs brisés, caractéristiques de l'architecture française, la disparition de l'ogive, et le retour aux arcs en demi-cercle, au plein cintre romain; de là la substitution des colonnes aux piliers faits de faisceaux de colonnettes, la réapparition des pilastres et des chapiteaux classiques, dorique, ionien, corinthien; de là l'emploi



L'HOSPICE DES ENFANTS TROUVÉS, A FLORENCE.
D'après une photographie.

Ce cloître, dont le dessin fut donné par Brunellesco (1375-1444), *peut être pris comme type de l'architecture italienne inspirée de l'art Romain. Les arcades en plein cintre reposent sur des colonnes à chapiteaux gréco-romains. Les fenêtres sont terminées par un fronton triangulaire. L'ensemble est nu et laisse une impression de simplicité élégante et froide.*

des frontons triangulaires, des décorations gréco-romaines, oves, volutes, feuilles d'acanthe, au lieu des feuillages nationaux, lierre, chêne, chou, chardon, etc., qu'employait l'art ogival. Ce sont tous ces détails qui caractérisent l'architecture de la Renaissance en Italie.

Les ruines romaines ne donnèrent pas seulement des modèles aux architectes. Les bas-reliefs des arcs de triomphe, par exemple ceux de l'arc de Titus, ceux de la colonne Trajane à Rome, fournirent des modèles aux sculpteurs et aux peintres. En outre des fouilles heureuses ramenèrent au jour des statues comme l'*Apollon* dit du Belvédère, le groupe de *Laocoon* (1516), qui furent étudiées avec passion, Donatello, plus tard Michel-Ange dessinèrent tous les modèles antiques qu'ils trouvèrent à Rome. Or, les anciens connaissaient admirablement les proportions du corps : ils s'appliquaient à le représenter parfait, nu, sans autre souci que celui de la forme et de la beauté. Il en était tout autrement au Moyen Age : les artistes par modestie chrétienne voilaient le corps sous le vêtement. Préoccupés de traduire des sentiments et de rendre avec fidélité ce qu'ils voyaient, ils représentaient la laideur aussi bien que la beauté. Les Italiens du seizième siècle rompirent avec la tradition du Moyen Age; ils se mirent à l'école des anciens; la nudité païenne et le culte passionné de la forme firent leur apparition dans l'art.

L'INFLUENCE LITTÉRAIRE ANTIQUE

Mais, bien plus que par les œuvres d'art et les restes des monuments, l'influence de l'Antiquité s'exerça par les *écrits* de tout genre, littéraires, historiques, philosophiques, latins et grecs qui furent retrouvés au quatorzième et au quinzième siècle. Les œuvres latines, par exemple les Discours et les Lettres de Cicéron, une partie des œuvres de Tacite, furent retrouvées principalement au quatorzième siècle dans les bibliothèques des couvents. Souvent dans ces bibliothèques on ne prenait pas la peine de protéger les manuscrits contre les rats; souvent encore, en raison du très haut prix du parchemin, on effaçait en les grattant les textes anciens, pour copier à la place des prières et fabriquer des livres d'heures que les moines vendaient aux fidèles[1]. De là la perte de tant d'auteurs anciens. Pétrarque et Boccace furent parmi les chercheurs les plus assidus et les plus heureux de manuscrits anciens.

Quant aux auteurs grecs, Platon en particulier, à peu près ignorés de l'Europe Occidentale où dans beaucoup d'Universités on ne savait même pas lire les caractères grecs, ils furent révélés au quinzième siècle. Ce fut d'abord grâce au Cardinal *Bessarion* (1393-1472), un Grec fixé en Italie, qui dépensa plus d'un million et demi de francs à réunir une bibliothèque de six cents manuscrits grecs. Puis après la prise de Constantinople par les Turcs (1453), nombre de savants byzantins cherchèrent un refuge en Italie et contribuèrent à y développer le goût des études

1. On appelle *palimpsestes* les parchemins où les textes furent ainsi effacés. De nos jours, un jésuite, le cardinal Maï, découvrit le moyen de faire réapparaître l'écriture imparfaitement effacée et retrouva de la sorte de nombreux fragments des auteurs anciens.

— alors que les premiers étaient comme des modèles nationaux. De là dès la première moitié du quinzième siècle l'abandon des arcs brisés, caractéristiques de l'architecture française, la disparition de l'ogive, et le retour aux arcs en demi-cercle, au plein cintre romain; de là la substitution des colonnes aux piliers faits de faisceaux de colonnettes, la réapparition des pilastres et des chapiteaux classiques, dorique, ionien, corinthien; de là l'emploi



L'HOSPICE DES ENFANTS TROUVÉS, A FLORENCE.
D'après une photographie.

Ce cloître, dont le dessin fut donné par Brunellesco (1375-1444), *peut être pris comme type de l'architecture italienne inspirée de l'art Romain. Les arcades en plein cintre reposent sur des colonnes à chapiteaux gréco-romains. Les fenêtres sont terminées par un fronton triangulaire. L'ensemble est nu et laisse une impression de simplicité élégante et froide.*

des frontons triangulaires, des décorations gréco-romaines, oves, volutes, feuilles d'acanthe, au lieu des feuillages nationaux, lierre, chêne, chou, chardon, etc., qu'employait l'art ogival. Ce sont tous ces détails qui caractérisent l'architecture de la Renaissance en Italie.

Les ruines romaines ne donnèrent pas seulement des modèles aux architectes. Les bas-reliefs des arcs de triomphe, par exemple ceux de l'arc de Titus, ceux de la colonne Trajane à Rome, fournirent des modèles aux sculpteurs et aux peintres. En outre des fouilles heureuses ramenèrent au jour des statues comme l'*Apollon* dit du Belvédère, le groupe de *Laocoon* (1516), qui furent étudiées avec passion, Donatello, plus tard Michel-Ange dessinèrent tous les modèles antiques qu'ils trouvèrent à Rome. Or, les anciens connaissaient admirablement les proportions du corps : ils s'appliquaient à le représenter parfait, nu, sans autre souci que celui de la forme et de la beauté. Il en était tout autrement au Moyen Age : les artistes par modestie chrétienne voilaient le corps sous le vêtement. Préoccupés de traduire des sentiments et de rendre avec fidélité ce qu'ils voyaient, ils représentaient la laideur aussi bien que la beauté. Les Italiens du seizième siècle rompirent avec la tradition du Moyen Age; ils se mirent à l'école des anciens; la nudité païenne et le culte passionné de la forme firent leur apparition dans l'art.

L'INFLUENCE LITTÉRAIRE ANTIQUE

Mais, bien plus que par les œuvres d'art et les restes des monuments, l'influence de l'Antiquité s'exerça par les *écrits* de tout genre, littéraires, historiques, philosophiques, latins et grecs qui furent retrouvés au quatorzième et au quinzième siècle. Les œuvres latines, par exemple les Discours et les Lettres de Cicéron, une partie des œuvres de Tacite, furent retrouvées principalement au quatorzième siècle dans les bibliothèques des couvents. Souvent dans ces bibliothèques on ne prenait pas la peine de protéger les manuscrits contre les rats; souvent encore, en raison du très haut prix du parchemin, on effaçait en les grattant les textes anciens, pour copier à la place des prières et fabriquer des livres d'heures que les moines vendaient aux fidèles[1]. De là la perte de tant d'auteurs anciens. Pétrarque et Boccace furent parmi les chercheurs les plus assidus et les plus heureux de manuscrits anciens.

Quant aux auteurs grecs, Platon en particulier, à peu près ignorés de l'Europe Occidentale où dans beaucoup d'Universités on ne savait même pas lire les caractères grecs, ils furent révélés au quinzième siècle. Ce fut d'abord grâce au Cardinal *Bessarion* (1393-1472), un Grec fixé en Italie, qui dépensa plus d'un million et demi de francs à réunir une bibliothèque de six cents manuscrits grecs. Puis après la prise de Constantinople par les Turcs (1453), nombre de savants byzantins cherchèrent un refuge en Italie et contribuèrent à y développer le goût des études

1. On appelle *palimpsestes* les parchemins où les textes furent ainsi effacés. De nos jours, un jésuite, le cardinal Maï, découvrit le moyen de faire réapparaître l'écriture imparfaitement effacée et retrouva de la sorte de nombreux fragments des auteurs anciens.

grecques. Dans le même temps (1457) l'invention de l'imprimerie permit de multiplier les livres et mit à la portée de tous les œuvres nouvellement découvertes. On a appelé ***humanistes*** ceux qui les étudièrent et qui par leurs travaux rendirent familières à leurs contemporains les idées des plus grands écrivains de l'antiquité grecque et latine. On s'en pénétra, on s'en inspira, on s'efforça de les imiter : il y eut ainsi une véritable *résurrection de l'esprit antique*, et c'est là proprement ce qui est la *Renaissance*

LES MÉCÈNES L'une des causes principales de la Renaissance a été l'intérêt porté aux lettres et aux arts, la protection accordée aux écrivains et aux artistes par ceux qu'on a appelés les *Mécènes*, riches seigneurs et chefs d'États. Ils faisaient construire des monuments, palais, châteaux, églises; ils commandaient des statues, des tableaux et payaient largement les auteurs; ils créaient des bibliothèques, pensionnaient les érudits, accordaient à tous argent et honneurs; ils appelaient artistes et humanistes à vivre auprès d'eux, et les traitaient à l'égal des plus grands personnages, parfois même comme des êtres d'exception à qui tout était permis. Laurent de Médicis faisait de Michel-Ange, jeune sculpteur, le compagnon de ses fils et de ses neveux. Le pape Léon X voulait élever le peintre Raphaël aux plus hautes dignités de l'Église et le faire cardinal. Un ciseleur célèbre, Benvenuto Cellini, s'était rendu coupable d'un assassinat; on le poursuivait devant le pape Paul III : « Des hommes uniques dans leur art comme Cellini ne doivent pas être soumis aux lois », répondit le pape.

En Italie, les plus généreux des Mécènes furent à Florence les Médicis, à Rome la plupart des papes.

A Florence, ***Laurent*** de Médicis, surnommé ***le Magnifique*** (1448-1492), s'entoura d'une véritable cour de savants, d'écrivains, d'artistes. Il poussa le culte de l'antiquité grecque au point qu'il célébrait dans son palais des fêtes en mémoire de Platon, auquel il élevait une statue dans ses jardins.

A Rome, ***Jules II*** (1503-1513) proclamait que les belles-lettres étaient de « l'argent pour les roturiers, de l'or pour les nobles, des diamants pour les princes ». Il entreprenait la reconstruction de la fameuse basilique de Saint-Pierre projetée déjà par le pape Nicolas V; il appelait à y travailler Bramante, Michel Ange, Raphaël. Son successeur ***Léon X*** (1513-1523), un Médicis, poursuivait l'œuvre commencée.

En France, le Mécène par excellence fut le roi ***François Ier***. Protecteur des savants, il créa le *Collège de France* où furent enseignés d'abord le latin, le grec, l'hébreu et les mathématiques, plus tard la géographie et la médecine. Protecteur des arts, il fit commencer la construction du Louvre, commencer ou poursuivre la construction des châteaux de Chambord, d'Amboise, de Fontainebleau. Il acheta et commanda des tableaux aux grands peintres Italiens, à Raphaël, à Léonard de Vinci qu'il appela en France avec des artistes de moindre valeur, comme le Primatice et Benvenuto Cellini.

II

LA RENAISSANCE EN ITALIE

LES ARTISTES Entre tous les artistes presque innombrables, les plus grands furent, par ordre de naissance, *Léonard de Vinci*, *Michel-Ange* et *Raphaël*.

Michel-Ange (1475-1564), était Florentin d'origine. Protégé d'abord par Laurent de Médicis, puis employé à Rome par tous les papes, à partir de Jules II et de Léon X, il fut le génie le plus puissant et le plus complet de la Renaissance, l'un des plus complets qu'ait connus le monde. Il se qualifiait lui-même de sculpteur, mais il fut aussi peintre, architecte, ingénieur, poète et il excella en tout. En sculpture, ses œuvres les plus célèbres sont : à Rome, le groupe du Christ mort et de la Vierge, connu sous le nom de la *Pieta*; le *Moïse* colossal exécuté pour le tombeau du pape Jules II; à Paris, au musée du Louvre, deux *Esclaves* destinés primitivement au même tombeau; à Florence, les *tombeaux des Médicis* avec six statues : les statues assises de Laurent et de Julien de Médicis, les statues couchées de l'*Aurore*, du *Jour*, du *Crépuscule* et de la *Nuit*[1]. Architecte, il donna les plans de la prodigieuse *coupole de Saint-Pierre* de Rome, large de 42 mètres, haute de 123, près de deux fois la hauteur des tours de Notre-Dame à Paris.

1. Moulages de toutes les statues de Michel-Ange à l'École des Beaux-Arts.

Peintre, à la demande de Jules II, il exécuta à la Chapelle Sixtine au Vatican, la série des *Prophètes* et des *Sibylles*, plusieurs



MICHEL-ANGE (1475-1564). — LA PIETA.
Église Saint-Pierre de Rome. — Photographie Alinari.

Le Christ mort est étendu sur les genoux de sa mère. Dans ce marbre, que Michel-Ange sculpta à vingt-quatre ans, à la demande d'un Français, le cardinal Jean de Villiers, il y a une grâce qui ne se trouve pas dans ses œuvres postérieures, dont le caractère dominant est la puissance et la force.

tableaux empruntés à la Bible et la fresque immense et terrible du *Jugement dernier*[1]. Le jour où cette fresque fut découverte

1. Copie à l'École des Beaux-Arts.

au public, Rome entière accourut et demeura « stupéfaite et émerveillée ».

Ce qui caractérise le génie de Michel-Ange, c'est la *force* et la *gravité*. De toute son œuvre se dégage une impression de puissance et bien des fois de tristesse. Tous ces personnages sont de proportions plus qu'humaines, avec des muscles saillants souvent jusqu'à l'excès. Tous ont la physionomie sérieuse, souvent même douloureuse. C'est que Michel-Ange lui-même était de nature mélancolique et que sa tristesse native était encore accrue par le spectacle de sa patrie, Florence, réduite en servitude, et de l'Italie foulée aux pieds des envahisseurs, Français, Allemands, Espagnols.

Léonard de Vinci (1452-1519) était Florentin comme Michel-Ange et comme lui fut un esprit et un artiste presque universel : sculpteur, architecte, physicien, ingénieur, mathématicien, peintre. Ingénieur, il accomplit une partie des travaux d'irrigation de la plaine de Lombardie. Nul esprit ne fut plus curieux; il avait voulu tout apprendre, il avait tout étudié. Il a laissé de volumineux manuscrits, illustrés de nombreux dessins, qui le montrent déjà préoccupé des problèmes dont on vient à peine de trouver la solution, par exemple le problème de l'*aviation*, c'est-à-dire du vol à la façon des oiseaux. Proclamant en matière scientifique la nécessité de l'*observation* et de l'*expérience*, il fut un des précurseurs des savants modernes.

Mais il doit surtout sa gloire à ses tableaux. Son œuvre la plus puissante, la *Cène*, à Milan, est aujourd'hui en grande partie détruite. Le musée du Louvre possède quelques-unes de ses toiles les plus belles, la *Vierge aux Rochers*, et un portrait de femme au sourire mystérieux et ironique, universellement connu sous le nom de la *Joconde*.

A la différence des autres artistes de la Renaissance, il ne fut que peu goûté à Rome. François Ier réussit à l'attirer à sa cour; il y mourut peu après son arrivée.

Raphaël (1483-1520) était fils d'un peintre de la petite ville d'Urbin. La vie lui fut aussi douce qu'elle fut rude à Michel-Ange; elle lui fut un perpétuel triomphe. Il avait vingt-cinq ans quand il vint à Rome où son compatriote Bramante le patronna chaudement auprès de Jules II. Presque aussitôt (1508-1513) il produisit ses œuvres les plus achevées, les premières fresques des *stanze* ou chambres du Vatican, l'*École d'Athènes* qui résume

Peintre, à la demande de Jules II, il exécuta à la Chapelle Sixtine au Vatican, la série des *Prophètes* et des *Sibylles*, plusieurs



Michel-Ange (1475-1564). — **La Pieta.**
Église Saint-Pierre de Rome. — Photographie Alinari.

Le Christ mort est étendu sur les genoux de sa mère. Dans ce marbre, que Michel-Ange sculpta à vingt-quatre ans, à la demande d'un Français, le cardinal Jean de Villiers, il y a une grâce qui ne se trouve pas dans ses œuvres postérieures, dont le caractère dominant est la puissance et la force.

tableaux empruntés à la Bible et la fresque immense et terrible du *Jugement dernier*[1]. Le jour où cette fresque fut découverte

1. Copie à l'École des Beaux-Arts.

au public, Rome entière accourut et demeura « stupéfaite et émerveillée ».

Ce qui caractérise le génie de Michel-Ange, c'est la *force* et la *gravité*. De toute son œuvre se dégage une impression de puissance et bien des fois de tristesse. Tous ces personnages sont de proportions plus qu'humaines, avec des muscles saillants souvent jusqu'à l'excès. Tous ont la physionomie sérieuse, souvent même douloureuse. C'est que Michel-Ange lui-même était de nature mélancolique et que sa tristesse native était encore accrue par le spectacle de sa patrie, Florence, réduite en servitude, et de l'Italie foulée aux pieds des envahisseurs, Français, Allemands, Espagnols.

Léonard de Vinci (1452-1519) était Florentin comme Michel-Ange et comme lui fut un esprit et un artiste presque universel : sculpteur, architecte, physicien, ingénieur, mathématicien, peintre. Ingénieur, il accomplit une partie des travaux d'irrigation de la plaine de Lombardie. Nul esprit ne fut plus curieux; il avait voulu tout apprendre, il avait tout étudié. Il a laissé de volumineux manuscrits, illustrés de nombreux dessins, qui le montrent déjà préoccupé des problèmes dont on vient à peine de trouver la solution, par exemple le problème de l'*aviation*, c'est-à-dire du vol à la façon des oiseaux. Proclamant en matière scientifique la nécessité de l'*observation* et de l'*expérience*, il fut un des précurseurs des savants modernes.

Mais il doit surtout sa gloire à ses tableaux. Son œuvre la plus puissante, la *Cène*, à Milan, est aujourd'hui en grande partie détruite. Le musée du Louvre possède quelques-unes de ses toiles les plus belles, la *Vierge aux Rochers*, et un portrait de femme au sourire mystérieux et ironique, universellement connu sous le nom de la *Joconde*.

A la différence des autres artistes de la Renaissance, il ne fut que peu goûté à Rome. François Iᵉʳ réussit à l'attirer à sa cour; il y mourut peu après son arrivée.

Raphaël (1483-1520) était fils d'un peintre de la petite ville d'Urbin. La vie lui fut aussi douce qu'elle fut rude à Michel-Ange : elle lui fut un perpétuel triomphe. Il avait vingt-cinq ans quand il vint à Rome où son compatriote Bramante le patronna chaudement auprès de Jules II. Presque aussitôt (1508-1513) il produisit ses œuvres les plus achevées, les premières fresques des *stanze* ou chambres du Vatican, l'*École d'Athènes* qui résume



LÉONARD DE VINCI (1452-1519). — LA VIERGE AUX ROCHERS.

Musée du Louvre. — Photographie Neurdein.

A gauche, poussé par la Vierge, un petit enfant — saint Jean — s'agenouille en joignant les mains devant l'enfant Jésus qui, soutenu par un ange, lève la main pour le bénir. Vinci est le premier grand peintre de la Renaissance.



RAPHAËL. — LA VIERGE OU MADONE DE SAINT-SIXTE.

Musée de Dresde. — D'après une photographie.

A gauche le pape saint Sixte; sa tiare est dans l'angle du tableau. A droite sainte Barbe. Au centre la Vierge — la Madone — sur le globe, portant l'enfant Jésus. La Madone, d'une idéale beauté, est de celles que Raphaël peignit d'imagination. Ce tableau, rapproché de la Dispute du Saint Sacrement (p. 251), *montre bien la variété du génie de Raphaël et combien, à côté de la science profonde de la composition, il y eut en lui de grâce exquise.*



LÉONARD DE VINCI (1452-1519). — LA VIERGE AUX ROCHERS.

Musée du Louvre. — Photographie Neurdein.

A gauche, poussé par la Vierge, un petit enfant — saint Jean — s'agenouille en joignant les mains devant l'enfant Jésus qui, soutenu par un ange, lève la main pour le bénir. Vinci est le premier grand peintre de la Renaissance.



RAPHAËL. — LA VIERGE OU MADONE DE SAINT-SIXTE.

Musée de Dresde. — D'après une photographie.

A gauche le pape saint Sixte; sa tiare est dans l'angle du tableau. A droite sainte Barbe. Au centre la Vierge — la Madone — sur le globe, portant l'enfant Jésus. La Madone, d'une idéale beauté, est de celles que Raphaël peignit d'imagination. Ce tableau, rapproché de la Dispute du Saint Sacrement *(p. 251), montre bien la variété du génie de Raphaël et combien, à côté de la science profonde de la composition, il y eut en lui de grâce exquise.*

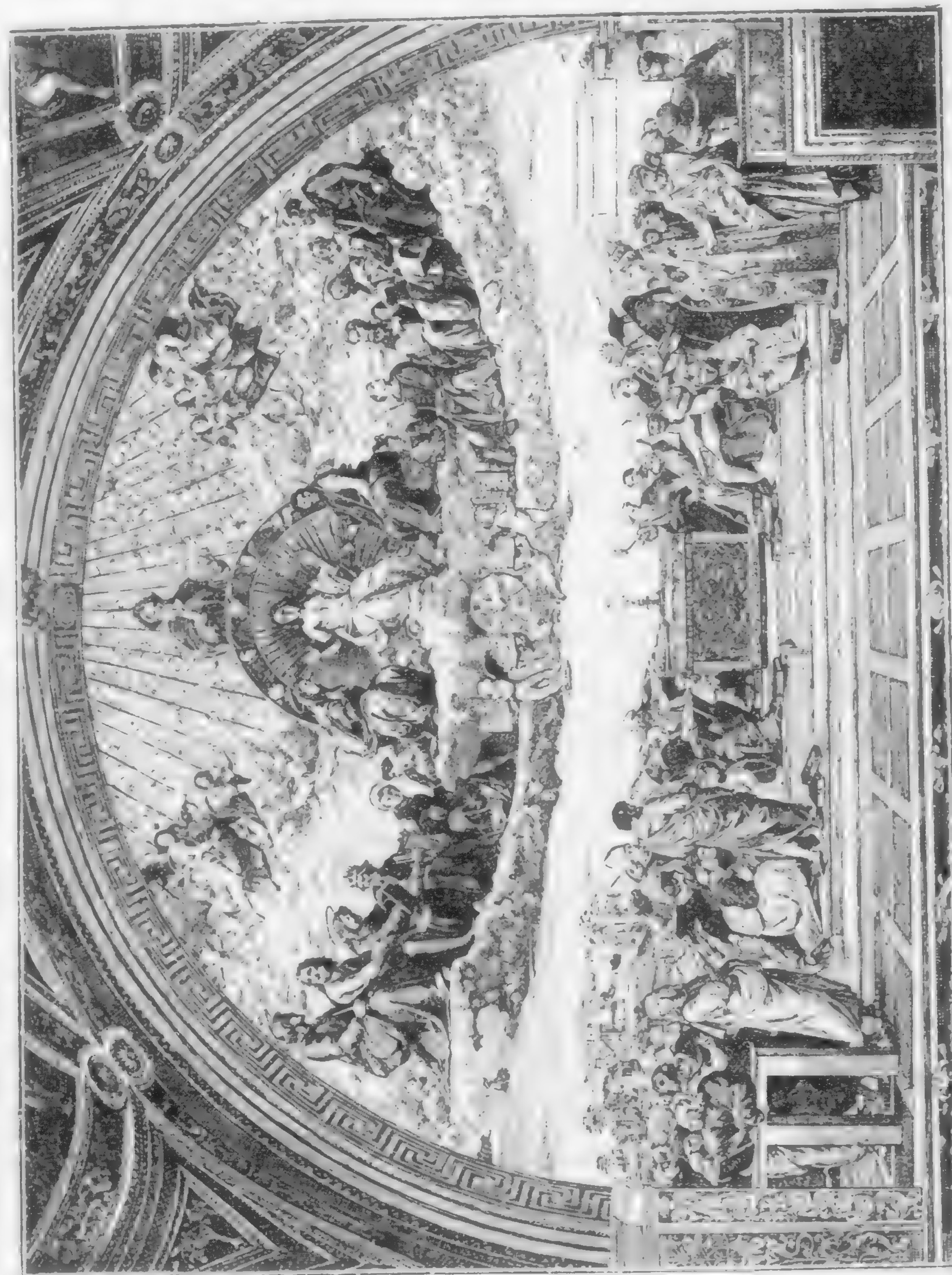
l'histoire de la philosophie, le *Parnasse* qui résume l'histoire de la poésie et surtout la *Dispute du Saint Sacrement* qui résume l'histoire de l'Église et dont on a dit[1] « qu'elle est la plus haute expression de la peinture chrétienne, plus qu'un chef-d'œuvre, une date dans le développement de l'esprit humain »[2].

Dès lors, Raphaël, comblé d'honneurs et qu'on n'appelait plus que le *Divin*, fut, en particulier, sous Léon X, comme le ministre et l'ordonnateur suprême des Beaux-Arts à la cour pontificale. Chargé de diriger les constructions de Saint-Pierre et du Vatican il n'en continuait pas moins ses travaux de peintre. Son œuvre est immense. En même temps que ses fresques, c'est-à-dire les grands tableaux peints à même les murs des stanze, il donnait les dessins de grandes tapisseries, il peignait d'innombrables tableaux de chevalet, c'est-à-dire des tableaux sur toile, facilement transportables. Les sujets sont tantôt religieux comme la *Sainte Famille* du Louvre que Léon X donna à François Ier, la *Vierge à la chaise* de Florence, la *Madone de Saint-Sixte* à Dresde; tantôt mythologiques comme le *Triomphe de Galatée* à Rome. Il était affaibli par l'excès du travail, quand une fièvre pernicieuse le tua en quelques jours à trente-sept ans.

Les œuvres de Raphaël sont caractérisées par la *beauté*, la *grâce*, la *science de la composition* : elles laissent une impression de calme, de douceur et de vie heureuse. Très différent des artistes du Moyen Age, qui étaient des *réalistes*, c'est-à-dire s'appliquaient à reproduire avec exactitude les types qu'ils trouvaient autour d'eux, Raphaël ne peignait que de beaux visages : quand les beaux modèles lui faisaient défaut, il imaginait les figures. Comme il disait lui-même, « il travaillait d'après une certaine idée qu'il avait dans l'esprit ». Il fut le plus grand des peintres *idéalistes*. C'est seulement dans son imagination qu'ont existé la plupart de ses *madones*, ses vierges, d'une si parfaite et si suave beauté. D'autre part, nul n'a poussé plus loin l'art de la composition, c'est-à-dire l'art de disposer les personnages et de les grouper en des ensembles logiques et harmonieux. On peut dire de lui que si quelques peintres l'ont peut-être égalé, aucun du moins ne l'a jamais surpassé.

Léonard de Vinci, Michel-Ange, Raphaël sont les plus grands noms de la Renaissance italienne : ils ne sont pas toute cette

1. Müntz, *Raphaël*.
2. Copies de ces fresques à l'École des Beaux-Arts.



RAPHAEL (1483-1520). — LA DISPUTE DU SAINT SACREMENT (FRESQUE PEINTE EN 1510).
Au Vatican, à Rome. — Photographie Anderson.

« Plus qu'un chef-d'œuvre », a-t-on dit; à coup sûr le chef-d'œuvre de Raphaël, un merveilleux modèle de composition. En haut, Dieu le Père tenant le globe dans la main gauche, la droite levée pour bénir. Au-dessous et au milieu d'une gloire le Christ ayant à droite la Vierge, à gauche saint Jean-Baptiste. Les Évangélistes, les Prophètes avec Moïse et David, entourent le Christ. Au-dessous du Christ la colombe symbolique du Saint-Esprit. Sur terre un autel avec le Saint Sacrement dans un ostensoir; alentour les papes, les évêques, les chrétiens illustres : entre autres Dante couronné de laurier est représenté à droite derrière un pape. Cette fresque, improprement appelée la Dispute du Saint Sacrement, symbolise la Religion.

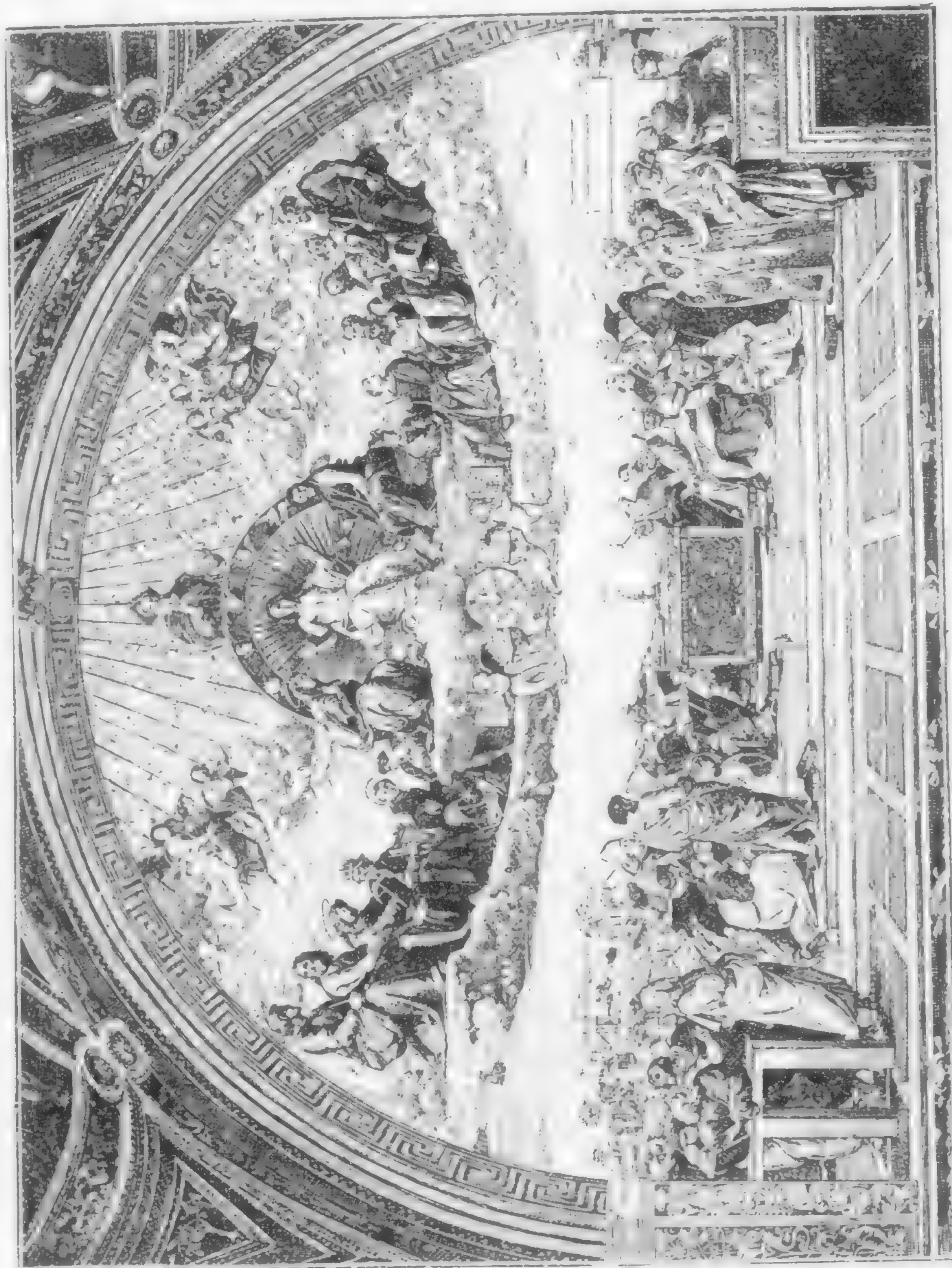
l'histoire de la philosophie, le *Parnasse* qui résume l'histoire de la poésie et surtout la *Dispute du Saint Sacrement* qui résume l'histoire de l'Église et dont on a dit[1] « qu'elle est la plus haute expression de la peinture chrétienne, plus qu'un chef-d'œuvre, une date dans le développement de l'esprit humain »[2].

Dès lors, Raphaël, comblé d'honneurs et qu'on n'appelait plus que le *Divin*, fut, en particulier, sous Léon X, comme le ministre et l'ordonnateur suprême des Beaux-Arts à la cour pontificale. Chargé de diriger les constructions de Saint-Pierre et du Vatican il n'en continuait pas moins ses travaux de peintre. Son œuvre est immense. En même temps que ses fresques, c'est-à-dire les grands tableaux peints à même les murs des stanze, il donnait les dessins de grandes tapisseries, il peignait d'innombrables tableaux de chevalet, c'est-à-dire des tableaux sur toile, facilement transportables. Les sujets sont tantôt religieux comme la *Sainte Famille* du Louvre que Léon X donna à François Ier, la *Vierge à la chaise* de Florence, la *Madone de Saint-Sixte* à Dresde; tantôt mythologiques comme le *Triomphe de Galatée* à Rome. Il était affaibli par l'excès du travail, quand une fièvre pernicieuse le tua en quelques jours à trente-sept ans.

Les œuvres de Raphaël sont caractérisées par la *beauté*, la *grâce*, la *science de la composition* : elles laissent une impression de calme, de douceur et de vie heureuse. Très différent des artistes du Moyen Age, qui étaient des *réalistes*, c'est-à-dire s'appliquaient à reproduire avec exactitude les types qu'ils trouvaient autour d'eux, Raphaël ne peignait que de beaux visages : quand les beaux modèles lui faisaient défaut, il imaginait les figures. Comme il disait lui-même, « il travaillait d'après une certaine idée qu'il avait dans l'esprit ». Il fut le plus grand des peintres *idéalistes*. C'est seulement dans son imagination qu'ont existé la plupart de ses *madones*, ses vierges, d'une si parfaite et si suave beauté. D'autre part, nul n'a poussé plus loin l'art de la composition, c'est-à-dire l'art de disposer les personnages et de les grouper en des ensembles logiques et harmonieux. On peut dire de lui que si quelques peintres l'ont peut-être égalé, aucun du moins ne l'a jamais surpassé.

Léonard de Vinci, Michel-Ange, Raphaël sont les plus grands noms de la Renaissance italienne : ils ne sont pas toute cette

1. Müntz, *Raphaël*.
2. Copies de ces fresques à l'École des Beaux-Arts.



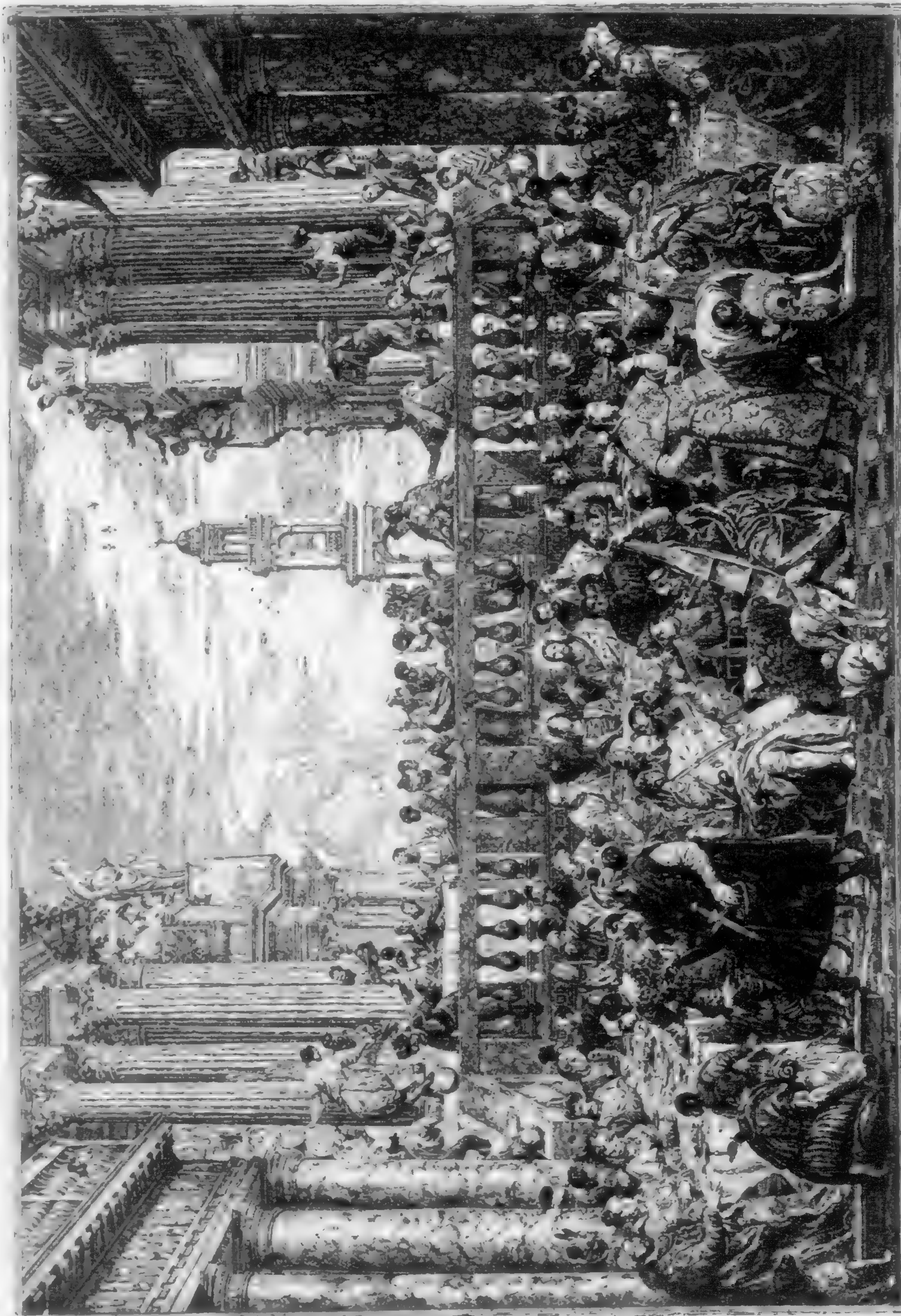
RAPHAEL (1483-1520). — LA DISPUTE DU SAINT SACREMENT (FRESQUE PEINTE EN 1510). Au Vatican, à Rome. — Photographie Anderson.

« Plus qu'un chef-d'œuvre », a-t-on dit; à coup sur le chef-d'œuvre de Raphaël, un merveilleux modèle de composition. En haut, Dieu le Père tenant le globe dans la main gauche, la droite levée pour bénir. Au-dessous et au milieu d'une gloire le Christ ayant à droite la Vierge, à gauche saint Jean-Baptiste. Les Évangélistes, les Prophètes avec Moïse et David, entourent le Christ. Au-dessous du Christ la colombe symbolique du Saint-Esprit. Sur terre un autel avec le Saint Sacrement dans un ostensoir; alentour les papes, les évêques, les chrétiens illustres : entre autres Dante couronné de laurier est représenté à droite derrière un pape. Cette fresque, improprement appelée la Dispute du Saint Sacrement, symbolise la Religion.

Renaissance. A la même époque, ont travaillé d'autres grands artistes comme le ***Corrège*** et les peintres de Venise, ***Titien***, ***Tintoret***, ***Véronèse***, d'autres encore, qui suffiraient à assurer la gloire artistique de l'Italie et sa primauté, du moins en peinture, sur les autres pays.

LES MŒURS AU TEMPS DE LA RENAISSANCE

Cette civilisation si brillante et raffinée s'accompagnait d'une profonde immoralité et des pires violences. « Le Christianisme, a-t-on dit, était aboli dans les âmes italiennes. » Il y eut dans les mœurs comme dans les arts un véritable *retour au paganisme*. Partout c'était la soif des jouissances, l'absence de tout scrupule, la perfidie, la cruauté, le mépris de la vie d'autrui. Tout moyen était bon qui assurait le succès. Le poison, le poignard, l'arquebuse étaient d'usage commun. ***César Borgia***, l'un des fils du pape Alexandre VI, a résumé en lui toutes les élégances, tous les vices, tous les crimes de cette époque. Les assassinats commis de sa main ou par son ordre ne peuvent se compter. Il faisait empoisonner, poignarder, décapiter, étrangler, jeter à l'eau, tous ceux qui lui portaient ombrage, où dont la mort devait lui assurer un profit. Il tuait et pour se délivrer de ses ennemis et pour hériter. Il était constamment escorté d'un *spadassin*, c'est-à-dire d'un assassin de profession à ses gages. Il n'épargnait même pas les siens. Il fit étrangler sous ses yeux dans son lit en plein palais pontifical son beau-frère, déjà blessé quelques jours auparavant par son spadassin. Un soir, sortant de dîner avec son frère, il le fit poignarder. Le corps fut jeté au Tibre. On chercha longtemps le disparu. Enfin un pêcheur qui avait assisté à la scène, caché dans son bateau, raconta ce qu'il avait vu. Comme on lui demandait pourquoi il n'avait pas parlé plus tôt, il répondit qu'il avait déjà vu jeter, au même endroit, plus de cent cadavres sans que jamais personne s'en fût inquiété.



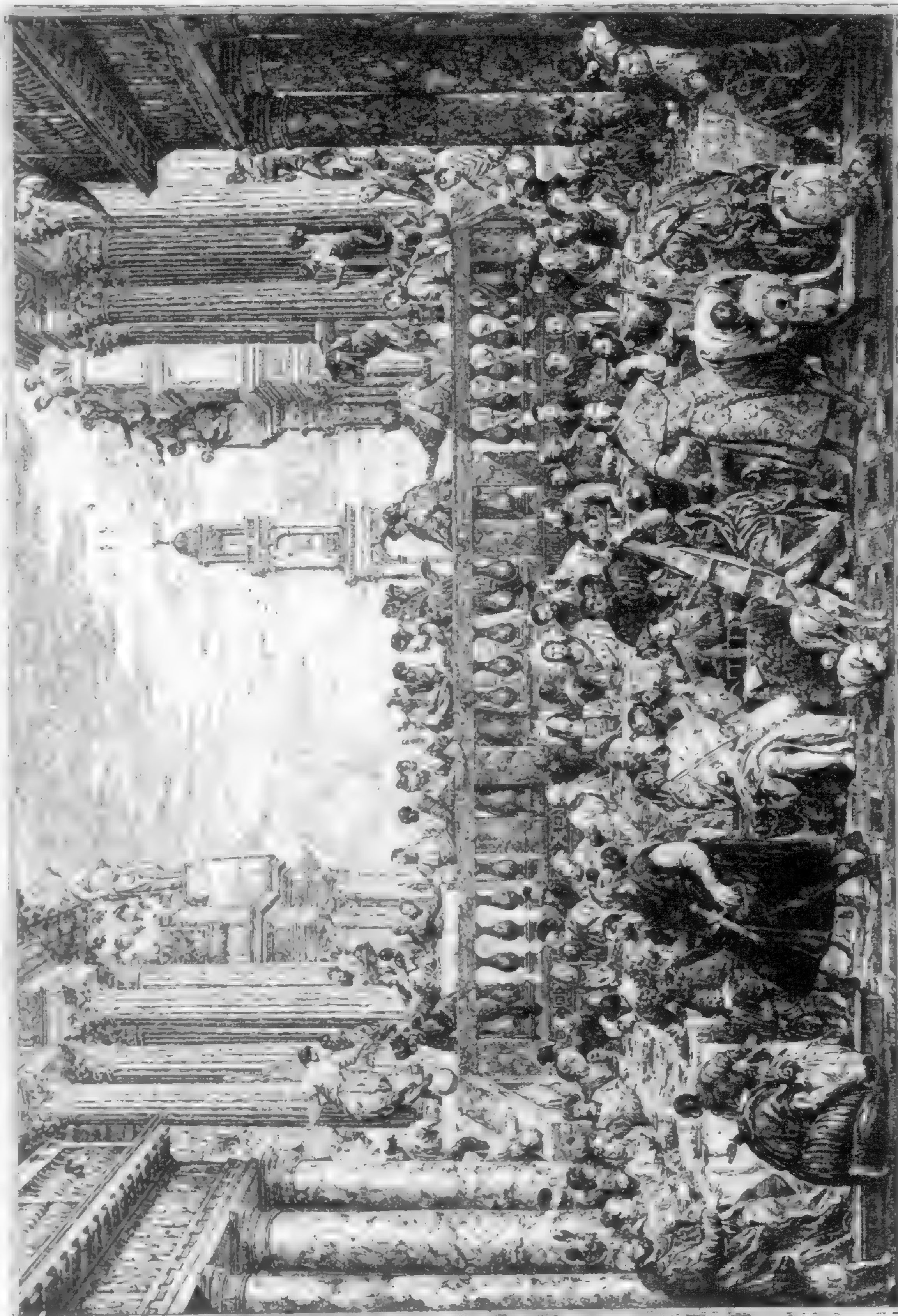
PAUL VÉRONÈSE (1528-1588). — LES NOCES DE CANA.
Musée du Louvre.

Au centre le Christ et sa mère. A droite du tableau, des serviteurs versent dans de grands vases l'eau changée en vin. Au centre un groupe de musiciens : chacun d'eux est un portrait; la contre-basse est Titien; Véronèse s'est représenté lui-même jouant de la viole. A gauche, à l'angle de la table, Charles-Quint, à qui un petit noir tend une coupe; à gauche de Charles-Quint Élisabeth, reine de France et François Ier. Derrière la balustrade des serviteurs découpent ou portent des plats. Les personnages sont vêtus de riches costumes vénitiens du seizième siècle. Les peintres n'avaient pas alors le souci de l'exactitude des costumes et du décor. Cette toile est pleine d'imagination, mais la composition n'a ni la clarté, ni la simplicité de la dispute du Saint Sacrement.

Renaissance. A la même époque, ont travaillé d'autres grands artistes comme le **Corrège** et les peintres de Venise, ***Titien***, ***Tintoret***, ***Véronèse***, d'autres encore, qui suffiraient à assurer la gloire artistique de l'Italie et sa primauté, du moins en peinture, sur les autres pays.

LES MŒURS AU TEMPS DE LA RENAISSANCE

Cette civilisation si brillante et raffinée s'accompagnait d'une profonde immoralité et des pires violences. « Le Christianisme, a-t-on dit, était aboli dans les âmes italiennes. » Il y eut dans les mœurs comme dans les arts un véritable *retour au paganisme*. Partout c'était la soif des jouissances, l'absence de tout scrupule, la perfidie, la cruauté, le mépris de la vie d'autrui. Tout moyen était bon qui assurait le succès. Le poison, le poignard, l'arquebuse étaient d'usage commun. **César Borgia**, l'un des fils du pape Alexandre VI, a résumé en lui toutes les élégances, tous les vices, tous les crimes de cette époque. Les assassinats commis de sa main ou par son ordre ne peuvent se compter. Il faisait empoisonner, poignarder, décapiter, étrangler, jeter à l'eau, tous ceux qui lui portaient ombrage, où dont la mort devait lui assurer un profit. Il tuait et pour se délivrer de ses ennemis et pour hériter. Il était constamment escorté d'un *spadassin*, c'est-à-dire d'un assassin de profession à ses gages. Il n'épargnait même pas les siens. Il fit étrangler sous ses yeux dans son lit en plein palais pontifical son beau-frère, déjà blessé quelques jours auparavant par son spadassin. Un soir, sortant de dîner avec son frère, il le fit poignarder. Le corps fut jeté au Tibre. On chercha longtemps le disparu. Enfin un pêcheur qui avait assisté à la scène, caché dans son bateau, raconta ce qu'il avait vu. Comme on lui demandait pourquoi il n'avait pas parlé plus tôt, il répondit qu'il avait déjà vu jeter, au même endroit, plus de cent cadavres sans que jamais personne s'en fût inquiété.



PAUL VÉRONÈSE (1528-1588). — LES NOCES DE CANA.
Musée du Louvre.

Au centre le Christ et sa mère. A droite du tableau, des serviteurs versent dans de grands vases l'eau changée en vin. Au centre un groupe de musiciens : chacun d'eux est un portrait; la contre-basse est Titien; Véronèse s'est représenté lui-même jouant de la viole. A gauche, à l'angle de la table, Charles-Quint, à qui un petit noir tend une coupe; à gauche de Charles-Quint Elisabeth, reine de France et François Ier. Derrière la balustrade des serviteurs découpent ou portent des plats. Les personnages sont vêtus de riches costumes vénitiens du seizième siècle. Les peintres n'avaient pas alors le souci de l'exactitude des costumes ci du décor. Cette toile est pleine d'imagination, mais la composition n'a ni la clarté, ni la simplicité de la dispute du Saint Sacrement.

III

LA RENAISSANCE EN FRANCE

L'INFLUENCE ITALIENNE

Les restes de monuments romains étaient en France en très petit nombre, et d'autre part il y avait un art national d'une magnifique beauté. Aussi est-ce seulement par l'intermédiaire de l'Italie que l'influence antique a pénétré chez nous. C'est là *un des résultats des guerres d'Italie*. Quand Charles VIII, Louis XII, François Ier et leurs chevaliers pénétrèrent en Italie, ils furent éblouis par le ciel et charmés par des monuments qui avaient surtout pour eux l'*attrait de la nouveauté*. Rentrés en France, ils voulurent les imiter. Les rois appelèrent des artistes italiens; François Ier en établit toute une colonie à Fontainebleau. Les sujets suivirent l'exemple de leurs rois : ce fut une *mode* comme nous en voyons de nos jours; l'art italien fut pour les Français le *modern style* du seizième siècle. Des artistes de second ordre, comme Benvenuto Cellini, parce qu'ils étaient Italiens et vantards, passèrent pour des hommes de génie. Néanmoins, si les formes de l'art national disparurent, et firent place aux formes dérivées de l'art gréco-romain, le génie français garda ses qualités propres de *clarté*, de *simplicité* et d'*élégance*.

CARACTÈRE DE LA RENAISSANCE FRANÇAISE

Comme la première place appartient aux peintres dans la renaissance italienne, elle appartient aux architectes dans l'art français du seizième siècle : la renaissance française fut *surtout architecturale*.

Les édifices construits sont surtout des *monuments civils*, des *châteaux* : mais ce ne sont plus des châteaux forts comme au Moyen Age; ce sont d'élégantes habitations de plaisance, parfois des palais somptueux.

Ces constructions ne sont pas toutes du même style. Les artistes — les sculpteurs aussi bien que les architectes — ont subi deux influences et appartiennent pour ainsi dire à *deux*

écoles. Les uns sont les continuateurs des architectes et des sculpteurs du *Moyen Age*; les autres ont subi l'influence de l'*antiquité* et de l'*art italien*. De là une grande *variété de formes* et de profondes différences d'aspect dans des monuments qui sont cependant tous du seizième siècle, mais qui sont les uns du



PIERRE NEPVEU. CHÂTEAU DE CHAMBORD.

D'après une photographie.

Le plus célèbre des châteaux de la Loire commencé pour François Ier en 1519. La façade mesure 156 mètres. La largeur est de 117 mètres. Le château renferme 440 pièces. Chambord est un type achevé de la Renaissance française avec influence italienne. Les tours rappellent l'ancien château féodal français, et de même les toitures en poivrière et les hautes cheminées (comparer, page 90 le château de Vitré). Les arcades en plein cintre du rez-de-chaussée marquent l'influence italienne ainsi que les lanternes, *c'est-à-dire les petits édicules qui s'élèvent au sommet du toit des tours.*

commencement, les autres du milieu du siècle, qui se rattachent les uns à la tradition française, les autres à l'art italien.

LES ŒUVRES

Il ne saurait être question d'énumérer tous les monuments célèbres construits en France au seizième siècle. On mentionne seulement ici ceux qui subsistent et les plus caractéristiques.

On peut réunir dans un premier groupe les *châteaux* dits de *la Loire*, construits dans cette Touraine si riante qu'on l'a surnommée le Jardin de la France : *Chambord* construit par **Pierre Nepveu**; *Blois*, auquel firent travailler Louis XII et

III

LA RENAISSANCE EN FRANCE

L'INFLUENCE ITALIENNE

Les restes de monuments romains étaient en France en très petit nombre, et d'autre part il y avait un art national d'une magnifique beauté. Aussi est-ce seulement par l'intermédiaire de l'Italie que l'influence antique a pénétré chez nous. C'est là *un des résultats des guerres d'Italie*. Quand Charles VIII, Louis XII, François Ier et leurs chevaliers pénétrèrent en Italie, ils furent éblouis par le ciel et charmés par des monuments qui avaient surtout pour eux l'*attrait de la nouveauté*. Rentrés en France, ils voulurent les imiter. Les rois appelèrent des artistes italiens; François Ier en établit toute une colonie à Fontainebleau. Les sujets suivirent l'exemple de leurs rois : ce fut une *mode* comme nous en voyons de nos jours; l'art italien fut pour les Français le *modern style* du seizième siècle. Des artistes de second ordre, comme Benvenuto Cellini, parce qu'ils étaient Italiens et vantards, passèrent pour des hommes de génie. Néanmoins, si les formes de l'art national disparurent, et firent place aux formes dérivées de l'art gréco-romain, le génie français garda ses qualités propres de *clarté*, de *simplicité* et d'*élégance*.

CARACTÈRE DE LA RENAISSANCE FRANÇAISE

Comme la première place appartient aux peintres dans la renaissance italienne, elle appartient aux architectes dans l'art français du seizième siècle : la renaissance française fut *surtout architecturale*.

Les édifices construits sont surtout des *monuments civils*, des *châteaux* : mais ce ne sont plus des châteaux forts comme au Moyen Age; ce sont d'élégantes habitations de plaisance, parfois des palais somptueux.

Ces constructions ne sont pas toutes du même style. Les artistes — les sculpteurs aussi bien que les architectes — ont subi deux influences et appartiennent pour ainsi dire à *deux*

écoles. Les uns sont les continuateurs des architectes et des sculpteurs du *Moyen Age*; les autres ont subi l'influence de l'*antiquité* et de l'*art italien*. De là une grande *variété de formes* et de profondes différences d'aspect dans des monuments qui sont cependant tous du seizième siècle, mais qui sont les uns du



PIERRE NEPVEU. CHÂTEAU DE CHAMBORD.

D'après une photographie.

Le plus célèbre des châteaux de la Loire commencé pour François Ier en 1519. La façade mesure 156 mètres. La largeur est de 117 mètres. Le château renferme 440 pièces. Chambord est un type achevé de la Renaissance française avec influence italienne. Les tours rappellent l'ancien château féodal français, et de même les toitures en poivrière et les hautes cheminées (comparer, page 90, le château de Vitré). Les arcades en plein cintre du rez-de-chaussée marquent l'influence italienne ainsi que les lanternes, *c'est-à-dire les petits édicules qui s'élèvent au sommet du toit des tours.*

commencement, les autres du milieu du siècle, qui se rattachent les uns à la tradition française, les autres à l'art italien.

LES ŒUVRES

Il ne saurait être question d'énumérer tous les monuments célèbres construits en France au seizième siècle. On mentionne seulement ici ceux qui subsistent et les plus caractéristiques.

On peut réunir dans un premier groupe les *châteaux* dits de *la Loire*, construits dans cette Touraine si riante qu'on l'a surnommée le Jardin de la France : *Chambord* construit par ***Pierre Nepveu***; *Blois*, auquel firent travailler Louis XII et

François Ier; *Amboise*, le château de Charles VIII; *Chenonceaux*, construit sur un pont du Cher; *Azay-le-Rideau*. On trouve ensuite autour de Paris le château d'*Anet*, la seule des grandes œuvres de **Philibert de l'Orme**, dont il subsiste quelque chose depuis l'incendie du château des Tuileries à Paris en 1871; le château de *Saint-Germain*, celui d'*Écouen*, œuvre de **Jean Bullant**, le collaborateur de Philibert de l'Orme dans la construction des Tuileries, une partie du château de *Fontainebleau*, résidence favorite de François Ier. A Rouen ce sont l'*hôtel de Bourgtheroulde* et le magnifique *Palais de Justice*, une dentelle de pierre; à Paris l'église *Saint-Étienne-du-Mont*, l'église *Saint-Eustache*, la *Tour Saint-Jacques*, l'admirable *Louvre* de **Pierre Lescot**, c'est-à-dire les bâtiments, commencés sur l'ordre de François Ier, qui forment l'angle sud-ouest de la cour carrée; enfin le long de la Seine la gracieuse et somptueuse *Galerie du bord de l'eau*, commencée par ordre de Catherine de Médicis.

Le premier en date des sculpteurs de la Renais-



GERMAIN PILON (1535-1590). — LES VERTUS THÉOLOGALES. — Musée du Louvre.

Ce groupe de marbre supportant une urne fut sculpté par ordre de Catherine de Médicis. L'urne devait renfermer le cœur d'Henri II. Le groupe est inexactement appelé le groupe des Trois Grâces. *Les statues sont de grandeur naturelle. Dans les draperies si souples, on retrouve les formes du vêtement grec; rien ne rappelle le seizième siècle français : les têtes mêmes avec le nez descendant droit du front sont inspirées du type grec.*



MICHEL COLOMBE (1430-1512).
LA FORCE.
Statue du tombeau de François II, duc de Bretagne. Cathédrale de Nantes.

Le tombeau est orné aux angles de quatre grandes statues qui symbolisent les vertus du défunt. La Force est représentée par une jeune femme casquée, cuirassée, qui arrache une hydre d'une tour fortifiée. Michel Colombe reste fidèle à la tradition réaliste française : la statue porte le costume du seizième siècle.



JEAN GOUJON (1515?-1567?).
UNE NYMPHE DE LA FONTAINE DES INNOCENTS, à Paris.

La fontaine est ornée de huit bas-reliefs analogues à celui-ci, représentant les nymphes des eaux. La Nymphe ici porte sur l'épaule une urne d'où l'eau s'échappe en mince filet. Ces nymphes sont considérées comme le chef-d'œuvre du bas-relief on a dit que « le marbre lui-même semblait couler ». Les draperies sont inspirées de l'art antique.

François Ier; *Amboise*, le château de Charles VIII; *Chenonceaux*, construit sur un pont du Cher; *Azay-le-Rideau*. On trouve ensuite autour de Paris le château d'*Anet*, la seule des grandes œuvres de **Philibert de l'Orme**, dont il subsiste quelque chose depuis l'incendie du château des Tuileries à Paris en 1871; le château de *Saint-Germain*, celui d'*Écouen*, œuvre de **Jean Bullant**, le collaborateur de Philibert de l'Orme dans la construction des Tuileries, une partie du château de *Fontainebleau*, résidence favorite de François Ier. A Rouen ce sont l'*hôtel de Bourgtheroulde* et le magnifique *Palais de Justice*, une dentelle de pierre; à Paris l'église *Saint-Étienne-du-Mont*, l'église *Saint-Eustache*, la *Tour Saint-Jacques*, l'admirable *Louvre* de **Pierre Lescot**, c'est-à-dire les bâtiments, commencés sur l'ordre de François Ier, qui forment l'angle sud-ouest de la cour carrée; enfin le long de la Seine la gracieuse et somptueuse *Galerie du bord de l'eau*, commencée par ordre de Catherine de Médicis.

Le premier en date des sculpteurs de la Renais-



GERMAIN PILON (1535-1590). — LES VERTUS THÉOLOGALES. — Musée du Louvre.

Ce groupe de marbre supportant une urne fut sculpté par ordre de Catherine de Médicis. L'urne devait renfermer le cœur d'Henri II. Le groupe est inexactement appelé le groupe des Trois Grâces. *Les statues sont de grandeur naturelle. Dans les draperies si souples, on retrouve les formes du vêtement grec; rien ne rappelle le seizième siècle français : les têtes mêmes avec le nez descendant droit du front sont inspirées du type grec.*



MICHEL COLOMBE (1430-1512).
LA FORCE.
Statue du tombeau de François II, duc de Bretagne. Cathédrale de Nantes.

Le tombeau est orné aux angles de quatre grandes statues qui symbolisent les vertus du défunt. La Force est représentée par une jeune femme casquée, cuirassée, qui arrache une hydre d'une tour fortifiée. Michel Colombe reste fidèle à la tradition réaliste française: la statue porte le costume du seizième siècle.



JEAN GOUJON (1515?-1567?).
UNE NYMPHE DE LA FONTA[INE] DES INNOCENTS, à Paris.

La fontaine est ornée de huit bas-reliefs analogues à celui-ci, représentant les nymphes des eaux. La Nymphe ici porte sur l'épaule une urne d'où l'eau s'échappe en mince filet. Ces nymphes sont considérées comme le chef-d'œuvre du bas-relief on a dit que « le marbre lui-même semblait couler ». Les draperies sont inspirées de l'art antique.

sance française fut ***Michel Colombe***, un Breton, établi à Tours. Contemporain de Louis XI et de Charles VIII, il sculpta à Nantes l'admirable *tombeau du duc de Bretagne* François II [1]



LIGIER RICHIER (1500-1567). LA MISE AU TOMBEAU.

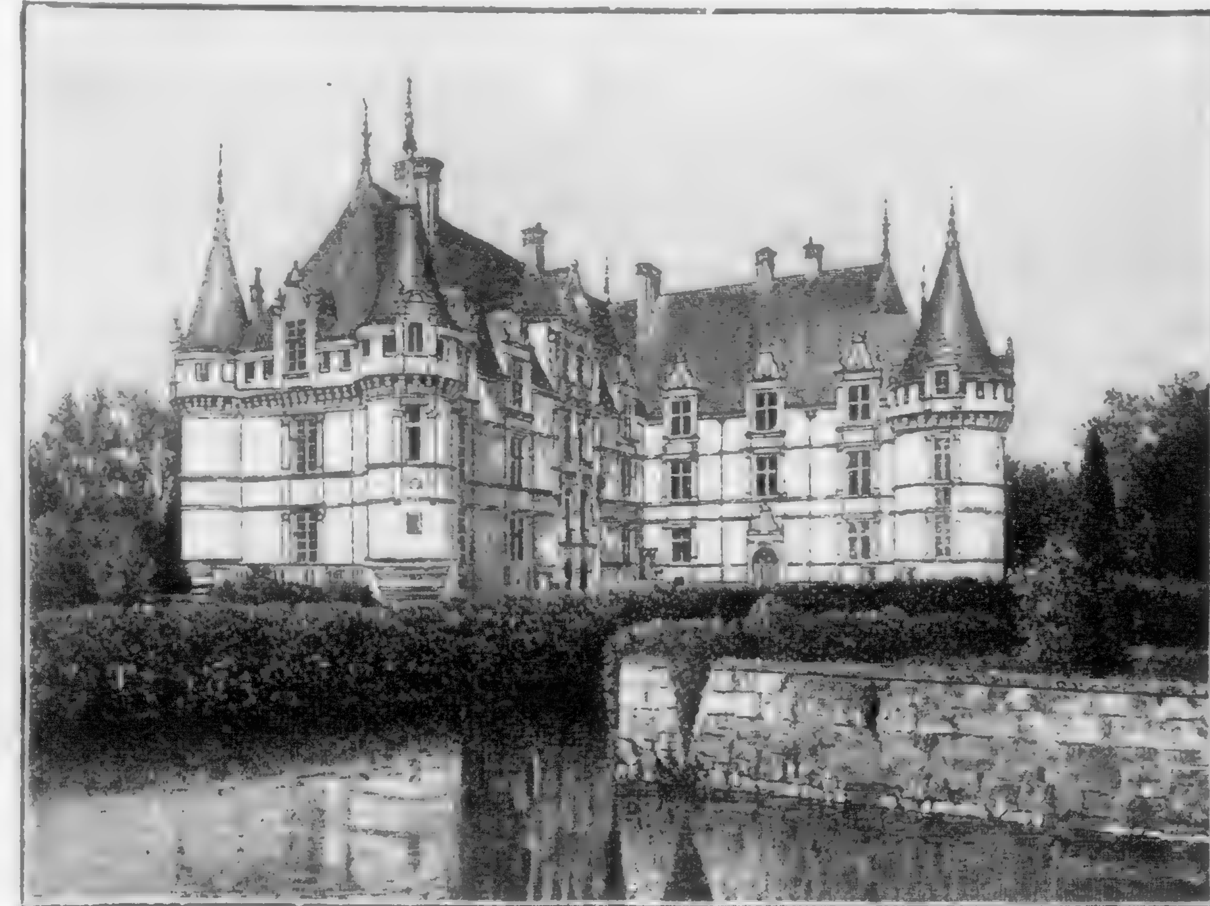
Eglise Saint-Étienne à Saint-Mihiel.

Photographie des monuments historiques.

On ne donne ici que la partie centrale du monument, l'un des plus beaux et le plus considérable de la Renaissance française. Les statues du premier plan mesurent plus de deux mètres. Au fond la Vierge à demi évanouie soutenue par saint Jean à droite et une femme à gauche. L'ange au pied de la croix passe pour être le portrait de Ligier Richier. A gauche sainte Madeleine agenouillée : le costume avec les manches à crevés est le costume du seizième siècle; de même le costume de l'homme agenouillé qui soutient les jambes du Christ. — Moulage au Trocadéro.

1. Moulage au Trocadéro.

Jean Goujon, dont les plus belles œuvres sont de près de quarante ans postérieures à celles de Michel Colombe, fut le plus fécond de nos sculpteurs du seizième siècle. Outre la décoration extérieure du Louvre de Pierre Lescot, à laquelle il travailla



AZAY-LE-RIDEAU, sur l'Indre, près de Tours.
Photographie Neurdein.

Azay-le-Rideau, construit de 1516 à 1524 par Étienne Rousseau *est un type parfait de la Renaissance purement française. Il a conservé l'extérieur et les détails essentiels du château fort, fossés ou douves remplis d'eau, tours d'angles terminées par les hourds crénelés, et entre les consoles il y a la place des mâchicoulis. Mais ce ne sont plus que des ornements : les créneaux servent de lucarnes. Dans les murs, au lieu de meurtrières, s'ouvrent de hautes fenêtres encadrées d'élégants pilastres.*

dix ans (1550-1560), on a de lui, au Louvre même, les *Cariatides* de la salle des Gardes, la *Diane à la biche* sculptée pour le château d'Anet; on a surtout les *Nymphes* de la *fontaine des Innocents*, dont on a dit qu'elles étaient le chef-d'œuvre du bas-relief. On lui attribue le magnifique tombeau de *Louis de Brézé* à la cathédrale de Rouen.

De toutes les œuvres de ***Germain Pilon*** les plus célèbres sont les huit statues de bronze du *tombeau d'Henri II* dans la basilique de Saint-Denis; au Louvre la statue du *chancelier de Birague* et le groupe des *Vertus Théologales* improprement appelé le groupe des *Trois Grâces*.

sance française fut ***Michel Colombe***, un Breton, établi à Tours. Contemporain de Louis XI et de Charles VIII, il sculpta à Nantes l'admirable *tombeau du duc de Bretagne* François II [1]



Ligier Richier (1500-1567). La mise au tombeau.

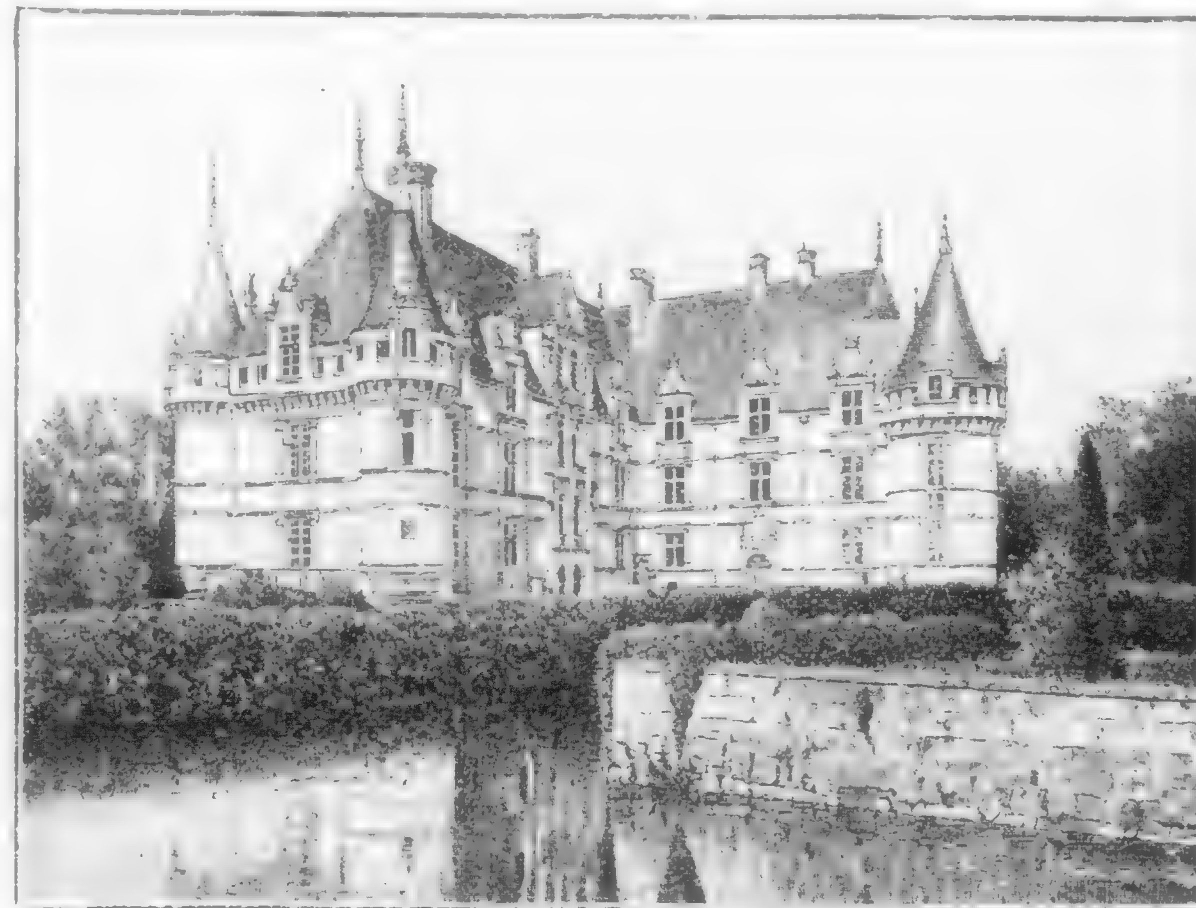
Eglise Saint-Etienne à Saint-Mihiel.

Photographie des monuments historiques.

On ne donne ici que la partie centrale du monument, l'un des plus beaux et le plus considérable de la Renaissance française. Les statues du premier plan mesurent plus de deux mètres. Au fond la Vierge à demi évanouie soutenue par saint Jean à droite et une femme à gauche. L'ange au pied de la croix passe pour être le portrait de Ligier Richier. A gauche sainte Madeleine agenouillée : le costume avec les manches à crevés est le costume du seizième siècle; de même le costume de l'homme agenouillé qui soutient les jambes du Christ. — Moulage au Trocadero.

1. Moulage au Trocadero.

Jean Goujon, dont les plus belles œuvres sont de près de quarante ans postérieures à celles de Michel Colombe, fut le plus fécond de nos sculpteurs du seizième siècle. Outre la décoration extérieure du Louvre de Pierre Lescot, à laquelle il travailla

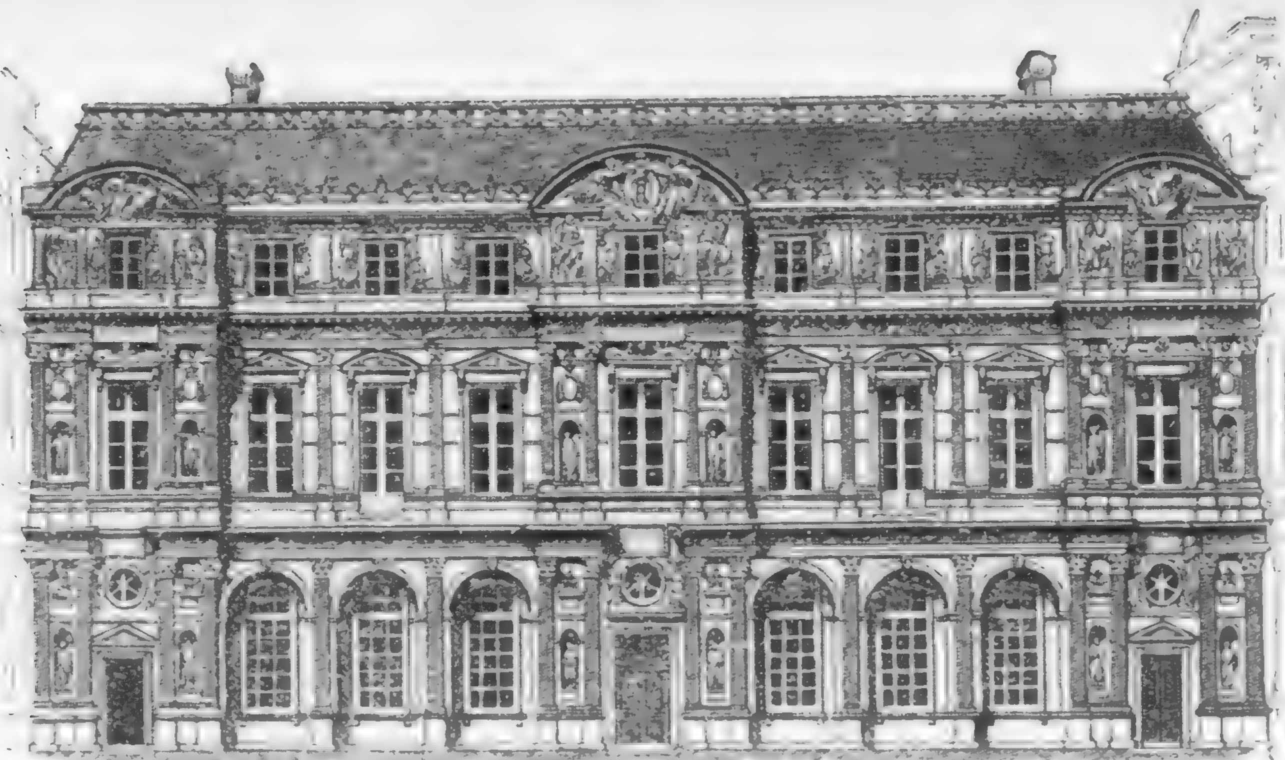


Azay-le-Rideau, sur l'Indre, près de Tours.
Photographie Neurdein.

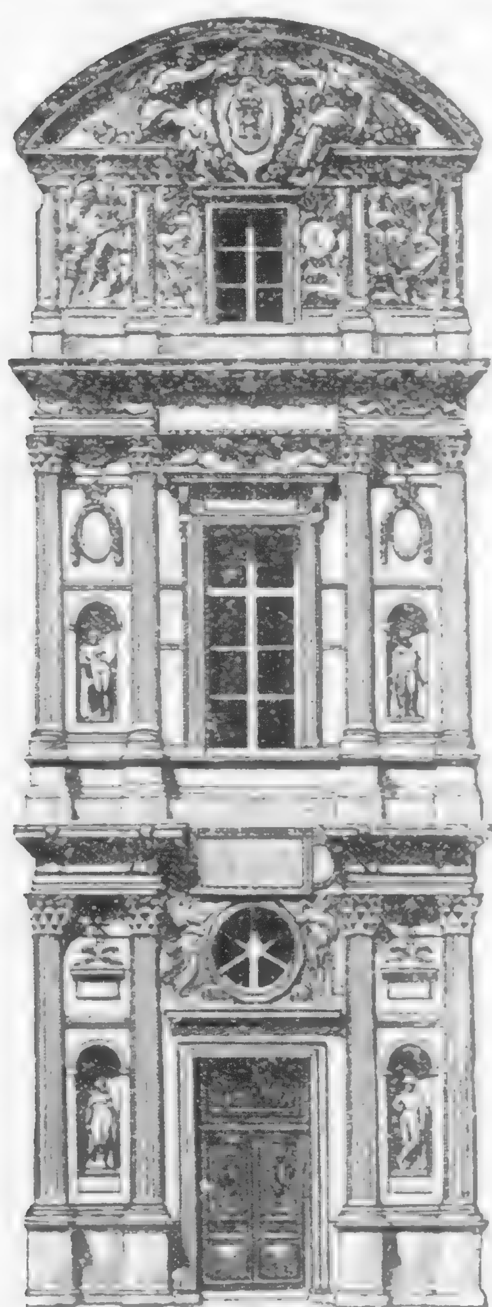
Azay-le-Rideau, construit de 1516 à 1524 par Étienne Rousseau *est un type parfait de la Renaissance purement française. Il a conservé l'extérieur et les détails essentiels du château fort, fossés ou* douves *remplis d'eau, tours d'angles terminées par les hourds crénelés, et entre les consoles il y a la place des mâchicoulis. Mais ce ne sont plus que des ornements : les créneaux servent de lucarnes. Dans les murs, au lieu de meurtrières, s'ouvrent de hautes fenêtres encadrées d'élégants pilastres.*

dix ans (1550-1560), on a de lui, au Louvre même, les *Cariatides* de la salle des Gardes, la *Diane à la biche* sculptée pour le château d'Anet; on a surtout les *Nymphes* de la *fontaine des Innocents*, dont on a dit qu'elles étaient le chef-d'œuvre du bas-relief. On lui attribue le magnifique tombeau de *Louis de Brézé* à la cathédrale de Rouen.

De toutes les œuvres de ***Germain Pilon*** les plus célèbres sont les huit statues de bronze du *tombeau d'Henri II* dans la basilique de Saint-Denis; au Louvre la statue du *chancelier de Birague* et le groupe des *Vertus Théologales* improprement appelé le groupe des *Trois Grâces*.



Pierre Lescot (1510-1578). — Le Louvre.
D'après une photographie.



Pavillon central du Louvre de Pierre Lescot.

La partie du Louvre reproduite ici est celle qui a été construite par Pierre Lescot. Elle se trouve dans la grande cour carrée, à gauche du pavillon de l'Horloge, dont l'amorce est indiquée au trait, et qui date seulement de Louis XIII.

Le Louvre est le type de la Renaissance française avec influence antique.

Le rapprochement avec le château d'Azay-le-Rideau fait bien saisir les différences entre les deux écoles de notre Renaissance.

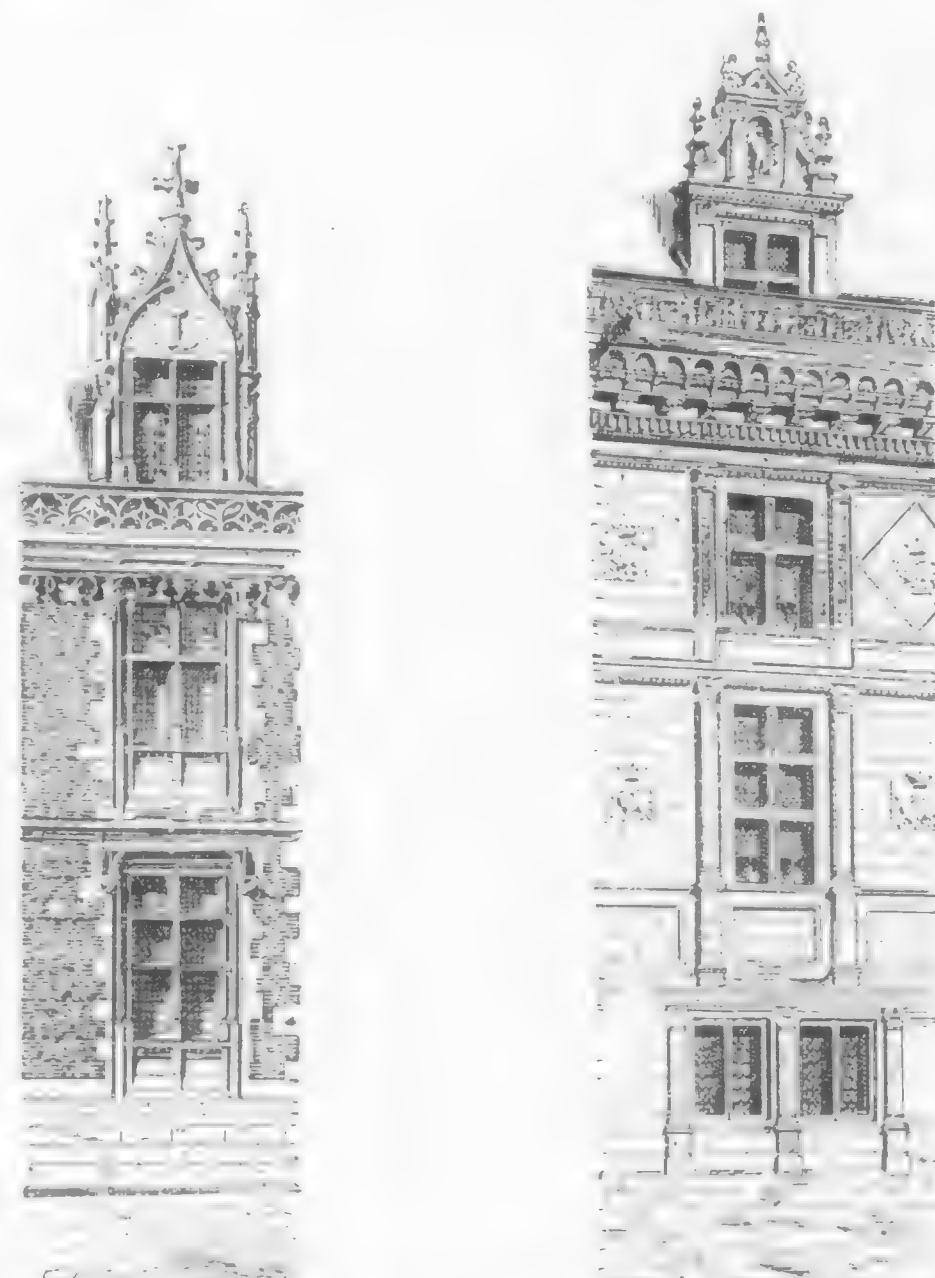
La construction et la décoration sont ici symétriques : de chaque côté du pavillon central, il y a même nombre de fenêtres; au premier étage même alternance de frontons triangulaires et de frontons arrondis.

Les ornements sont grecs ou romains : les colonnes et les pilastres sont de style corinthien; les niches, ornées de statues, sont romaines; les Renommées et les Victoires en bas-reliefs qui encadrent la lucarne ronde au-dessus de la porte et sur le fronton, l'écusson orné d'un H, sont de style grec. L'H est l'initiale d'Henri II, le roi sous qui fut construit le Louvre.

Les sculptures sont de **Jean Goujon**.

Rapprocher la décoration du pavillon Central, de la décoration du palais de Jacques Cœur, *page* 141.

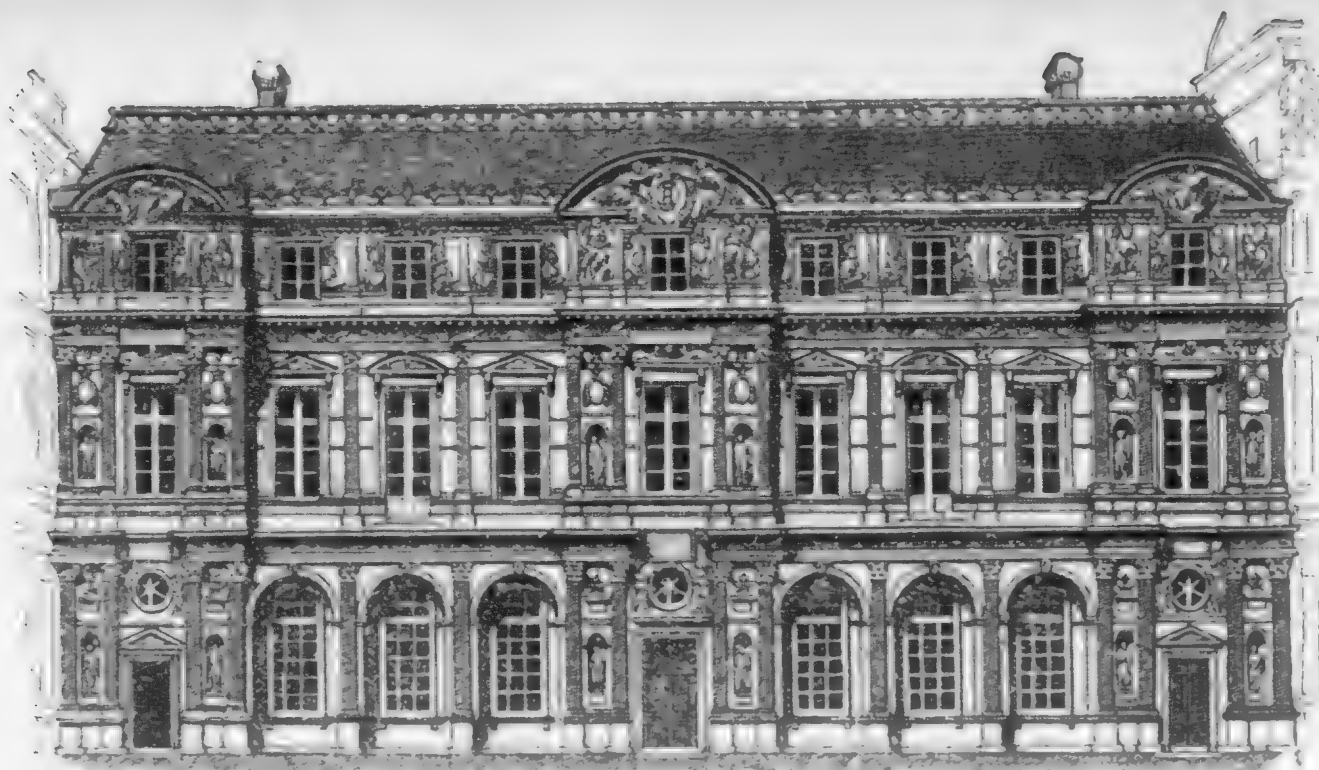
Pierre Bontemps, pour le tombeau de François Ier dont le dessin général fut donné par Philibert de l'Orme, sculpta les bas-reliefs des *batailles de Marignan et de Cérisolles*[1], qui peuvent être rapprochés des bas-reliefs de Ghiberti à Florence. L'œuvre la plus belle du Lorrain ***Ligier Richier*** est l'émouvante *Mise au tombeau* de l'église de Saint-Mihiel.



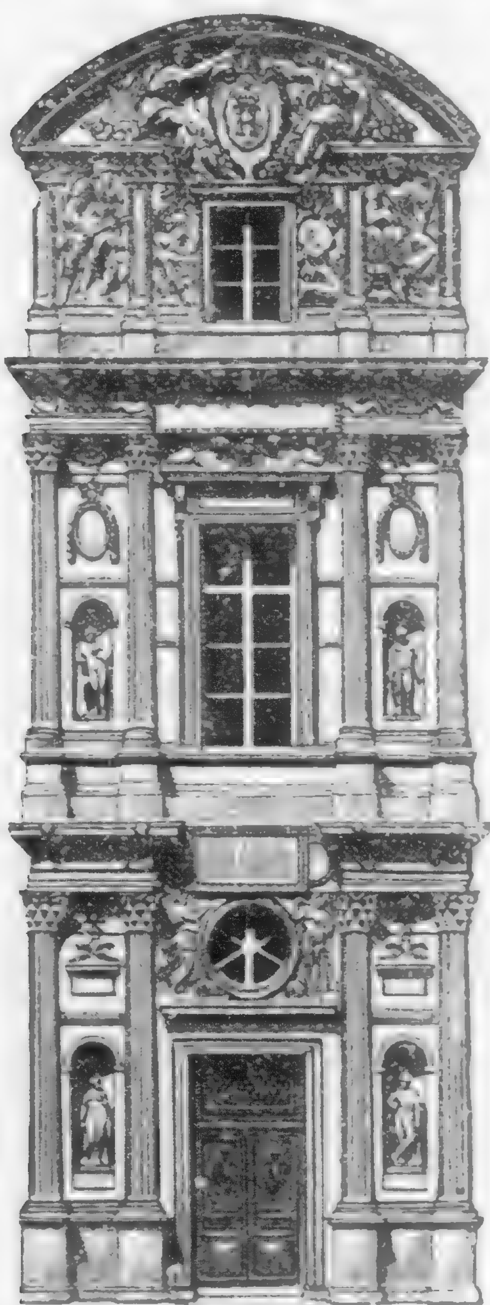
Une travée du Chateau de Blois. Regne de Louis XII. — Une travée du Chateau de Blois Règne de François Ier.

Le rapprochement de ces deux fragments d'un même château permet de bien saisir les deux aspects essentiels de l'architecture française au seizième siècle. Dans la partie Louis XII tout dérive de l'art ogival : les fenêtres encadrées de légers piliers faits de deux colonnettes et coupées de meneaux à fines nervures; la galerie découpée à jour; la lucarne terminée par un arc brisé et surmontée de clochetons ou pinacles ornés de crochets en feuilles de chou. — Dans la partie François Ier tout dérive de l'architecture grecque ou romaine : les encadrements des fenêtres faits de pilastres à chapiteaux ioniens et corinthiens; la galerie pleine avec ses petites arcades en plein cintre; la lucarne terminée par un fronton triangulaire, au-dessous duquel une niche abrite une statue. A droite et à gauche sur le mur, au-dessous de la couronne royale, la Salamandre qui figurait dans les armoiries de François Ier.

1. Voir ci-dessous, page 273.



Pierre Lescot (1510-1578). — Le Louvre.
D'après une photographie.



Pavillon central du Louvre de Pierre Lescot.

La partie du Louvre reproduite ici est celle qui a été construite par Pierre Lescot. Elle se trouve dans la grande cour carrée, à gauche du pavillon de l'Horloge, dont l'amorce est indiquée au trait, et qui date seulement de Louis XIII.

Le Louvre est le type de la Renaissance française avec influence antique.

Le rapprochement avec le château d'Azay-le-Rideau fait bien saisir les différences entre les deux écoles de notre Renaissance.

La construction et la décoration sont ici symétriques : de chaque côté du pavillon central, il y a même nombre de fenêtres; au premier étage même alternance de frontons triangulaires et de frontons arrondis.

Les ornements sont grecs ou romains : les colonnes et les pilastres sont de style corinthien; les niches, ornées de statues, sont romaines; les Renommées et les Victoires en bas-reliefs qui encadrent la lucarne ronde au-dessus de la porte et sur le fronton, l'écusson orné d'un H, sont de style grec. L'H est l'initiale d'Henri II, le roi sous qui fut construit le Louvre.

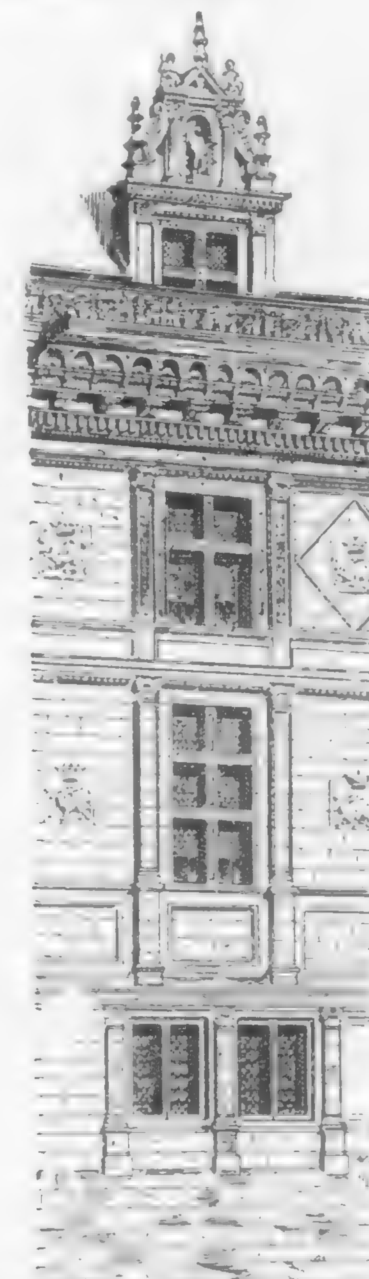
Les sculptures sont de **Jean Goujon**.

Rapprocher la décoration du pavillon Central, de la décoration du palais de Jacques Cœur, *page 141.*

Pierre Bontemps, pour le tombeau de François Ier dont le dessin général fut donné par Philibert de l'Orme, sculpta les bas-reliefs des *batailles de Marignan et de Cérisolles*[1], qui peuvent être rapprochés des bas-reliefs de Ghiberti à Florence. L'œuvre la plus belle du Lorrain ***Ligier Richier*** est l'émouvante *Mise au tombeau* de l'église de Saint-Mihiel.



Une travée du Chateau de Blois. Regne de Louis XII.



Une travée du Chateau de Blois Règne de François Ier.

Le rapprochement de ces deux fragments d'un même château permet de bien saisir les deux aspects essentiels de l'architecture française au seizième siècle. Dans la partie Louis XII tout dérive de l'art ogival : les fenêtres encadrées de légers piliers faits de deux colonnettes et coupées de meneaux à fines nervures; la galerie découpée à jour; la lucarne terminée par un arc brisé et surmontée de clochetons ou pinacles ornés de crochets en feuilles de chou. — Dans la partie François Ier tout dérive de l'architecture grecque ou romaine : les encadrements des fenêtres faits de pilastres à chapiteaux ioniens et corinthiens; la galerie pleine avec ses petites arcades en plein cintre; la lucarne terminée par un fronton triangulaire, au-dessous duquel une niche abrite une statue. A droite et à gauche sur le mur, au-dessous de la couronne royale, la Salamandre qui figurait dans les armoiries de François Ier.

1. Voir ci-dessous, page 273.

CHAPITRE XV

LA LUTTE ENTRE LES MAISONS DE FRANCE ET D'AUTRICHE — L'EMPIRE DE CHARLES-QUINT

De 1494 à 1559, pendant soixante-cinq ans, les États de l'Europe Occidentale ont été constamment sous les armes. Ce n'est pas que pendant ces soixante-cinq ans les États se soient constamment battus; la paix et la guerre ont alterné par périodes presque d'égale durée, en sorte que le total des années de paix équivaut à peu près au total des années de guerre. Mais la paix ne fut jamais qu'une trêve, un repos employé par chacun à refaire ses forces, à chercher des alliés, à préparer la reprise des guerres.

Ces guerres répétées — on en compte douze — ont eu pour cause première les prétentions des rois de France sur deux États italiens, *Naples*, puis *le Milanais*. Elles ont eu longtemps pour théâtre principal l'Italie. Aussi les appelle-t-on souvent *les guerres d'Italie*. Mais à partir de 1519, si l'Italie continue d'être un champ de bataille, du moins cesse-t-elle d'être la cause vraie des guerres. On se battit non plus pour Naples et le Milanais, mais parce qu'il s'était formé dans l'Europe centrale et occidentale, par les hasards des mariages et des successions, un État si puissant qu'il mettait en péril l'indépendance des autres États: c'est l'*État de Charles-Quint*, le chef de la maison d'Autriche. Dans la lutte contre cet État, comme dans les guerres d'Italie, les rois de France ont tenu la première place. La *Maison de France* s'est efforcée de réduire la puissance excessive de la *Maison d'Autriche*.

Ainsi deux divisions dans les guerres de 1494 à 1559 :

De 1494 à 1519, guerres d'Italie proprement dites;

De 1519 à 1559, lutte entre les maisons de France et d'Autriche.

Cette longue période de guerre correspond en France aux règnes de Charles VIII, de Louis XII, de François Ier et d'Henri II.

I

LES GUERRES D'ITALIE

CAUSES DES GUERRES D'ITALIE

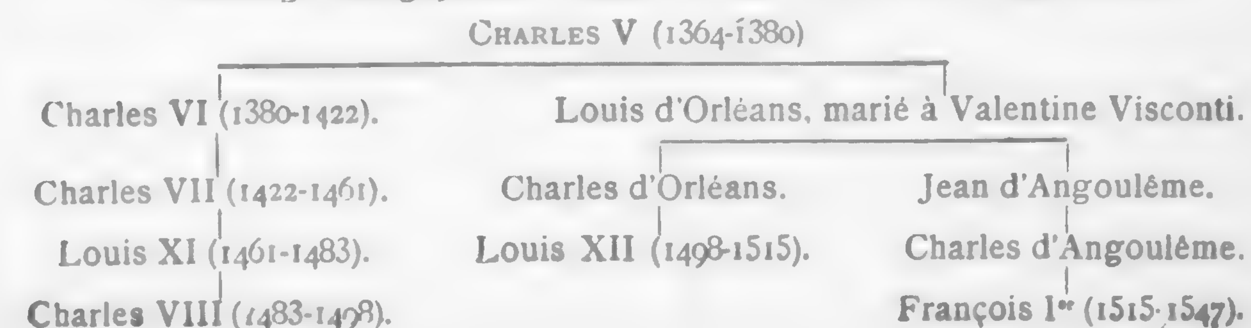
La cause première des guerres d'Italie fut le testament par lequel René d'Anjou en 1480 instituait pour héritier le roi de France Louis XI et lui léguait outre la Provence, le Maine et l'Anjou, ses droits sur la couronne de Naples.

Ces droits, Louis XI ne songea jamais à les faire valoir, parce qu'il était un souverain réfléchi, de grand sens pratique et que l'âge avait encore mûri. Il comprenait trop bien que la possession de Naples placé à plus de huit cents kilomètres de la frontière de France, ne pouvait rien ajouter à la force du royaume et coûterait inutilement très cher à acquérir.

Par malheur, Charles VIII au rebours de Louis XI, son père, était de caractère aventureux, d'imagination vive, et il n'avait guère plus de vingt ans. Il était tout nourri des romans de chevalerie; les exploits légendaires de Charlemagne et de ses preux hantaient son esprit. Il rêvait de croisade, de guerre sainte contre les Turcs, de conquête de Constantinople. Après quoi il ceindrait la couronne impériale, restaurerait l'Empire d'Orient et arracherait Jérusalem aux mains des Infidèles. Pour l'exécution de ces grands projets rien ne pouvait être plus utile que la possession de Naples. C'était en effet une étape, un point de ravitaillement sur la route de l'Orient. De là l'idée de faire valoir les droits qu'il tenait du testament de René d'Anjou. Le caractère de Charles VIII fut donc la seconde cause des guerres d'Italie.

Une cause nouvelle apparut encore aussitôt après l'avènement de Louis XII (1498). Son grand-père le duc d'Orléans, frère de Charles VI, avait épousé Valentine Visconti, fille de Jean Galéas, premier duc de Milan[1]. A ce titre il se croyait des droits sur le duché

1. *Tableau généalogique des* Valois Orléans *et des* Valois Angoulême.



de Milan occupé par Ludovic le Maure de la famille des Sforza. Le jour même de son avènement, Louis XII prenait le titre de duc de Milan. Les prétentions sur le Milanais s'ajoutèrent donc aux prétentions sur le royaume de Naples.

L'ITALIE A LA FIN DU QUINZIÈME SIÈCLE

L'Italie à la fin du quinzième siècle était divisée en un grand nombre d'États, indépendants les uns des autres. Les principaux étaient les duchés de *Savoie* et de *Milan*, les *États du Pape*, le royaume de *Naples* et les riches républiques de *Gênes*, *Florence* et *Venise*.

Les États italiens se jalousaient et se surveillaient étroitement. Ils étaient toujours disposés à se nuire, à former des coalitions contre l'un d'eux et fréquemment en guerre.

Cependant tout esprit guerrier était mort chez les Italiens; ils méprisaient le métier des armes; les États n'avaient pas d'armées nationales, pas même de milices : ils s'en remettaient du soin de combattre pour eux et de les défendre à des *condottieri*. Les condottieri étaient des entrepreneurs de guerre; ils avaient leurs bandes d'hommes d'armes et de fantassins et leur matériel de combat, comme aujourd'hui les entrepreneurs de travaux publics ont leurs terrassiers, leurs maçons et leur matériel de construction. Hommes et matériel étaient au service de qui les payait le mieux.

Dans ces conditions l'Italie riche, attirante pour les hommes du Nord par la beauté de son climat et l'éclat de son ciel, divisée contre elle-même, incapable de se défendre, devait être une proie tentante et les invasions devaient y être faciles.

L'ambition française allait s'y heurter à l'ambition espagnole et autrichienne. Les rois de France eurent pour rivaux le puissant roi d'Espagne **Ferdinand le Catholique**, déjà maître de la Sicile, et l'empereur *Maximilien*, suzerain du duc de Milan.

PREMIÈRE EXPÉDITION DE NAPLES

En septembre 1494, ***Charles VIII*** descendit en Italie. Depuis les Alpes jusqu'à la frontière du royaume de Naples l'expédition ne fut qu'une promenade militaire. A Milan, à Florence, à Rome le roi était reçu en ami. A peine y eut-il une escarmouche à la frontière du royaume de Naples; l'armée napolitaine déserta, et son roi dut s'enfuir en Sicile. Cinq mois après le début de la campagne, Charles VIII était à Naples (22 février 1495). Il fit une entrée solennelle sur un

char traîné de quatre chevaux blancs, la couronne impériale en tête, le sceptre et le globe en mains, tandis que les soldats et le peuple l'acclamaient *Empereur de Constantinople* et *roi de Jérusalem*.

Au bout de trois mois, Charles VIII dut quitter la ville pour



Louis XII (1498-1515).
Photographie d'un médaillon en cire du seizième siècle.
Musée de Cluny.

Au seizième siècle, des artistes inconnus ont modelé en cire et en relief des portraits en forme de médaillon. Les musées de Cluny et du Louvre en possedent plusieurs séries. La cire est colorée et ces portraits donnent une saisissante impression de vie. — Louis XII est coiffé d'un bonnet, sur lequel est placée la couronne royale; celle-ci est cachée pour moitié par la partie postérieure du bonnet qui peut se rabattre sur les oreilles. Un manteau bordé d'hermine couvre les épaules. Le profil avec le grand nez au bout tombant est laid, mais la physionomie est pleine de bonhomie et de douceur.

ne pas y être bloqué (20 mai 1495). En effet les Vénitiens, Ludovic Sforza, le pape Alexandre Borgia, l'empereur Maximilien, et le roi Ferdinand s'étaient ligués contre lui. L'armée des coalisés essaya de couper la retraite à Charles VIII au débouché des défilés de l'Apennin, à *Fornoue*. Mais les charges terri-

de Milan occupé par Ludovic le Maure de la famille des Sforza. Le jour même de son avènement, Louis XII prenait le titre de duc de Milan. Les prétentions sur le Milanais s'ajoutèrent donc aux prétentions sur le royaume de Naples.

L'ITALIE A LA FIN DU QUINZIÈME SIÈCLE

L'Italie à la fin du quinzième siècle était divisée en un grand nombre d'États, indépendants les uns des autres. Les principaux étaient les duchés de *Savoie* et de *Milan*, les *États du Pape*, le royaume de *Naples* et les riches républiques de *Gênes*, *Florence* et *Venise*.

Les États italiens se jalousaient et se surveillaient étroitement. Ils étaient toujours disposés à se nuire, à former des coalitions contre l'un d'eux et fréquemment en guerre.

Cependant tout esprit guerrier était mort chez les Italiens; ils méprisaient le métier des armes; les États n'avaient pas d'armées nationales, pas même de milices : ils s'en remettaient du soin de combattre pour eux et de les défendre à des *condottieri*. Les condottieri étaient des entrepreneurs de guerre; ils avaient leurs bandes d'hommes d'armes et de fantassins et leur matériel de combat, comme aujourd'hui les entrepreneurs de travaux publics ont leurs terrassiers, leurs maçons et leur matériel de construction. Hommes et matériel étaient au service de qui les payait le mieux.

Dans ces conditions l'Italie riche, attirante pour les hommes du Nord par la beauté de son climat et l'éclat de son ciel, divisée contre elle-même, incapable de se défendre, devait être une proie tentante et les invasions devaient y être faciles.

L'ambition française allait s'y heurter à l'ambition espagnole et autrichienne. Les rois de France eurent pour rivaux le puissant roi d'Espagne ***Ferdinand le Catholique***, déjà maître de la Sicile, et l'empereur *Maximilien*, suzerain du duc de Milan.

PREMIÈRE EXPÉDITION DE NAPLES

En septembre 1494, ***Charles VIII*** descendit en Italie. Depuis les Alpes jusqu'à la frontière du royaume de Naples l'expédition ne fut qu'une promenade militaire. A Milan, à Florence, à Rome le roi était reçu en ami. A peine y eut-il une escarmouche à la frontière du royaume de Naples; l'armée napolitaine déserta, et son roi dut s'enfuir en Sicile. Cinq mois après le début de la campagne, Charles VIII était à Naples (22 février 1495). Il fit une entrée solennelle sur un

char traîné de quatre chevaux blancs, la couronne impériale en tête, le sceptre et le globe en mains, tandis que les soldats et le peuple l'acclamaient *Empereur de Constantinople* et *roi de Jérusalem*.

Au bout de trois mois, Charles VIII dut quitter la ville pour



Louis XII (1498-1515).
Photographie d'un médaillon en cire du seizième siècle.
Musée de Cluny.

Au seizième siècle, des artistes inconnus ont modelé en cire et en relief des portraits en forme de médaillon. Les musées de Cluny et du Louvre en possèdent plusieurs séries. La cire est colorée et ces portraits donnent une saisissante impression de vie. — Louis XII est coiffé d'un bonnet, sur lequel est placée la couronne royale; celle-ci est cachée pour moitié par la partie postérieure du bonnet qui peut se rabattre sur les oreilles. Un manteau bordé d'hermine couvre les épaules. Le profil avec le grand nez au bout tombant est laid, mais la physionomie est pleine de bonhomie et de douceur.

ne pas y être bloqué (20 mai 1495). En effet les Vénitiens, Ludovic Sforza, le pape Alexandre Borgia, l'empereur Maximilien, et le roi Ferdinand s'étaient ligués contre lui. L'armée des coalisés essaya de couper la retraite à Charles VIII au débouché des défilés de l'Apennin, à *Fornoue*. Mais les charges terri-

bles de la gendarmerie — la *furie française*, disaient les Italiens — ouvrirent le passage au Roi (5 juillet) qui rentra en France un an après en être parti.

Les troupes laissées dans le royaume de Naples s'y maintinrent un peu plus d'un an, jusqu'au commencement de 1497. A cette date, il ne restait plus rien à Charles VIII en Italie. Il mourut en 1498. Son cousin le duc d'Orléans, Louis XII, lui succéda.

PREMIÈRE CONQUÊTE DU MILANAIS

En 1499, ***Louis XII*** commençait la conquête du Milanais : elle fut achevée en sept mois. Ludovic Sforza, livré par ses mercenaires suisses, mourut prisonnier en France. Louis XII devait rester maître du Milanais pendant quatorze ans.

SECONDE EXPÉDITION DE NAPLES

Louis XII voulut ensuite reprendre le royaume de Naples. Craignant que Ferdinand d'Aragon n'essayât de l'arrêter et ne portât secours au roi de Naples, Frédéric III, son cousin, Louis XII lui proposa de partager. Ferdinand, le prince le plus perfide de son temps, accepta et fit entrer ses troupes dans Naples sous prétexte de venir en aide à Frédéric III. En 1500, la conquête était faite et Louis XII prenait le titre de roi de Naples.

Mais alors, Ferdinand d'Aragon se mit en devoir de chasser les Français et de conquérir le royaume pour lui seul. En 1504, il était arrivé à ses fins, et Louis XII, par une trêve, lui abandonnait Naples.

JULES II LIGUE CONTRE VENISE

Les guerres d'Italie pouvaient finir là. Elles furent rallumées par le pape ***Jules II***. Élu en 1503, Jules II rêvait d'établir la suprématie temporelle du pape sur les États italiens. Pour cela, il fallait d'abord ruiner la puissance de Venise; puis il fallait chasser d'Italie les étrangers — Jules II disait les *Barbares* — Français et Espagnols, en commençant par les Français.

Contre Venise, une ligue fut organisée sans peine dès 1508 à *Cambrai*; tout le monde jalousait les Vénitiens « lions affamés, dit un contemporain, insatiables de seigneuries et de richesses ». Louis XII, Maximilien, Ferdinand, Florence se joignirent au pape. L'armée française, prête la première, battit les Vénitiens à *Agnadel* (mai 1509).

LIGUE CONTRE LOUIS XII

Les Vénitiens se hâtèrent de demander la paix à Jules II. Dès lors le pape s'employa à retourner contre le roi de France la coalition formée contre Venise. Il atteignit le but en 1511; la ligue de Cambrai devint la *Sainte-Ligue*, à laquelle adhérèrent les Suisses, puis le roi d'Angleterre Henri VIII, qui voulait reprendre la Guyenne.

La guerre fut d'abord favorable à Louis XII. Son neveu *Gaston de Foix*, un général de vingt-deux ans, surprit les coalisés par la rapidité de ses manœuvres et battit successivement leurs armées à *Bologne*, à *Brescia* et à *Ravenne* (5 février, 11 avril 1512). Il fut malheureusement tué à la fin de la dernière bataille. Dès lors tout tourna mal pour Louis XII. Les Suisses écrasèrent son armée à *Novare* (1513); le Milanais était perdu. La France même fut envahie, au nord par les Anglais débarqués à Calais, à l'est par les Suisses qui pénétrèrent jusqu'à Dijon. Louis XII parvint cependant à prix d'argent à arrêter les envahisseurs; puis il signa des trêves avec le pape Léon X, qui venait de succéder à Jules II, avec l'Empereur et avec Ferdinand d'Aragon. Presque immédiatement après, Louis XII mourait (1er janvier 1515).

FRANÇOIS Ier SECONDE CONQUÊTE DU MILANAIS

Louis XII n'ayant pas de fils, la couronne passa au comte d'Angoulême, ***François Ier***, son cousin et son gendre. A peine roi, François Ier, qui comme Louis XII descendait de Valentine Visconti, entreprit, après alliance avec les Vénitiens, la conquête du Milanais. La victoire de *Marignan*, gagnée après deux jours de lutte (13-14 septembre 1515), le rendit maître du duché.

Cette victoire détermina, en outre, les adversaires du roi de France à signer non plus des trêves, mais la paix. Le pape Léon X signa le premier : ce fut le *Concordat* de 1516. Puis les Suisses signèrent la *Paix Perpétuelle* (1516) scrupuleusement respectée jusqu'à la Révolution de 1789. Enfin l'Empereur et le roi d'Espagne reconnurent à François Ier la possession du Milanais. En revanche François Ier abandonnait le royaume de Naples au roi d'Espagne.

Les guerres d'Italie étant terminées, en 1518 toute l'Europe occidentale était en paix.

LES ARMÉES

Les guerres d'Italie présentent un grand intérêt militaire. Elles font en effet la transition entre les méthodes de guerre du Moyen Age et les méthodes de guerre modernes. On y emploie simultanément les vieilles ar-

mures d'acier enveloppant homme et cheval de la tête aux pieds[1], et les armes nouvelles, canons et arquebuses, destinées à rendre inutiles ces armures, parce que les projectiles perceront sans peine brassards, cuissards, casques et cuirasses. De même si la cavalerie, la force principale des armées du Moyen Age, joue encore un rôle brillant en Italie, on voit à côté d'elle grandir l'importance de l'infanterie, la force principale des armées modernes, « *la reine des batailles* », dira Napoléon.

Pour les armes à feu, les canons seuls commencent à être redoutables. On les a beaucoup perfectionnés : le danger d'éclatement a disparu parce qu'on les coule en bronze; ils sont munis de *tourillons* qui permettent de les faire basculer et facilitent le pointage : ils sont placés sur des affûts à roues analogues aux affûts modernes. Mais les dimensions sont énormes, plus de trois mètres de long pour la *grande coulevrine*, qui pèse 3200 kilogrammes — plus que certains de nos canons de siège — et qu'il faut atteler à dix-sept chevaux disposés en file. Aussi l'artillerie n'a-t-elle aucune mobilité : elle reste pendant toute la bataille là où on l'a placée au début de l'action; elle est inévitablement perdue si l'on est vaincu. Quant aux armes à main, les *arquebuses*, il faut trois minutes pour les charger, deux minutes pour tirer, soit un coup de feu par cinq minutes, et la portée n'est pas de cent cinquante mètres. L'arc et l'arbalète ont une portée supérieure : aussi continue-t-on de les employer comme au Moyen Age et, comme au Moyen Age, c'est toujours le corps à corps qui décide de la victoire.

Les cavaliers, les *gendarmes*, dont les escadrons — on dit alors les *compagnies* — sont en France réguliers, permanents et nationaux, ont conservé l'équipement des chevaliers, l'armure de 88 kilogrammes, la longue et lourde lance, l'épée, la hache et la masse d'armes.

Les fantassins groupés par *bandes* sont des mercenaires. On les recrute en partie en France, parmi les Bretons, les Gascons et les Picards. Mais les plus gros contingents viennent d'Allemagne et de Suisse. Allemands et Suisses sont confondus sous le nom de *lansquenets*. Les Suisses ont allégé l'armement du fantassin. Ils ont encore la tunique de mailles ou haubergeon et la demi-cuirasse. Mais ils n'ont plus ni genouillères, ni bouclier, et le casque est remplacé par une calotte de cuir doublée de fer sur

1. Voir page 207, un gendarme des compagnies d'Ordonnance.



ARTILLERIE FRANÇAISE DU SEIZIÈME SIÈCLE.

Photographie prise au Musée d'Artillerie.

Les deux grandes pieces sont du règne d'Henri II, qui donna à l'artillerie française une organisation rationnelle : il y eut six types de canons, six calibres. *Le fantassin dessiné à l'échelle des pièces permet de se rendre compte de leurs dimensions.*

De gauche à droite : 1° Fauconneau, *de François Ier ;* 2° Couleuvrine bâtarde, *s'attelant à onze chevaux, pièce de siège longue de* 3m,15; *elle pèse* 1200 k., 2200 *avec l'affût; elle lançait un projectile d'environ quatre kilogrammes à cinq ou six cents mètres. Aujourd'hui nos pièces de siège de même poids lancent à plus de* 6 400 *mètres, un obus de* 43 *k.* — 3° Faucon *pesant* 700 *k., long de* 2m,15, *projectile de* 500 *grammes. Les pièces en bronze vert portent l'initiale* H *du nom d'Henri II et les croissants de Diane de Poitiers. Elles sont taillées à huit pans et non pas rondes; vers leur milieu les* tourillons.

mures d'acier enveloppant homme et cheval de la tête aux pieds[1], et les armes nouvelles, canons et arquebuses, destinées à rendre inutiles ces armures, parce que les projectiles perceront sans peine brassards, cuissards, casques et cuirasses. De même si la cavalerie, la force principale des armées du Moyen Age, joue encore un rôle brillant en Italie, on voit à côté d'elle grandir l'importance de l'infanterie, la force principale des armées modernes, « *la reine des batailles* », dira Napoléon.

Pour les armes à feu, les canons seuls commencent à être redoutables. On les a beaucoup perfectionnés : le danger d'éclatement a disparu parce qu'on les coule en bronze; ils sont munis de *tourillons* qui permettent de les faire basculer et facilitent le pointage : ils sont placés sur des affûts à roues analogues aux affûts modernes. Mais les dimensions sont énormes, plus de trois mètres de long pour la *grande coulevrine*, qui pèse 3200 kilogrammes — plus que certains de nos canons de siège — et qu'il faut atteler à dix-sept chevaux disposés en file. Aussi l'artillerie n'a-t-elle aucune mobilité : elle reste pendant toute la bataille là où on l'a placée au début de l'action; elle est inévitablement perdue si l'on est vaincu. Quant aux armes à main, les *arquebuses*, il faut trois minutes pour les charger, deux minutes pour tirer, soit un coup de feu par cinq minutes, et la portée n'est pas de cent cinquante mètres. L'arc et l'arbalète ont une portée supérieure : aussi continue-t-on de les employer comme au Moyen Age et, comme au Moyen Age, c'est toujours le corps à corps qui décide de la victoire.

Les cavaliers, les *gendarmes*, dont les escadrons — on dit alors les *compagnies* — sont en France réguliers, permanents et nationaux, ont conservé l'équipement des chevaliers, l'armure de 88 kilogrammes, la longue et lourde lance, l'épée, la hache et la masse d'armes.

Les fantassins groupés par *bandes* sont des mercenaires. On les recrute en partie en France, parmi les Bretons, les Gascons et les Picards. Mais les plus gros contingents viennent d'Allemagne et de Suisse. Allemands et Suisses sont confondus sous le nom de *lansquenets*. Les Suisses ont allégé l'armement du fantassin. Ils ont encore la tunique de mailles ou haubergeon et la demi-cuirasse. Mais ils n'ont plus ni genouillères, ni bouclier, et le casque est remplacé par une calotte de cuir doublée de fer sur

1. Voir page 207, un gendarme des compagnies d'Ordonnance.



ARTILLERIE FRANÇAISE DU SEIZIEME SIECLE.

Photographie prise au Musée d'Artillerie.

Les deux grandes pieces sont du règne d'Henri II, qui donna à l'artillerie française une organisation rationnelle : il y eut six types de canons, six calibres. *Le fantassin dessiné à l'échelle des pièces permet de se rendre compte de leurs dimensions.*

De gauche à droite : 1° Fauconneau, *de François Ier;* 2° Couleuvrine bâtarde, *s'attelant à onze chevaux, pièce de siège longue de* 3m,15; *elle pèse* 1200 k., 2200 *avec l'affût; elle lançait un projectile d'environ quatre kilogrammes à cinq ou six cents mètres. Aujourd'hui nos pièces de siège de même poids lancent à plus de* 6 400 *mètres, un obus de* 43 *k.* — 3° Faucon *pesant* 700 *k., long de* 2m,15, *projectile de* 500 *grammes. Les pièces en bronze vert portent l'initiale* H *du nom d'Henri II et les croissants de Diane de Poitiers. Elles sont taillées à huit pans et non pas rondes; vers leur milieu les* tourillons.

laquelle on place un large béret. Les armes offensives sont outre l'épée ordinaire, tantôt l'*épée à deux mains*, tantôt la *hallebarde*.



SOLDAT SUISSE. — ÉPÉE A DEUX MAINS
Musée d'Artillerie.

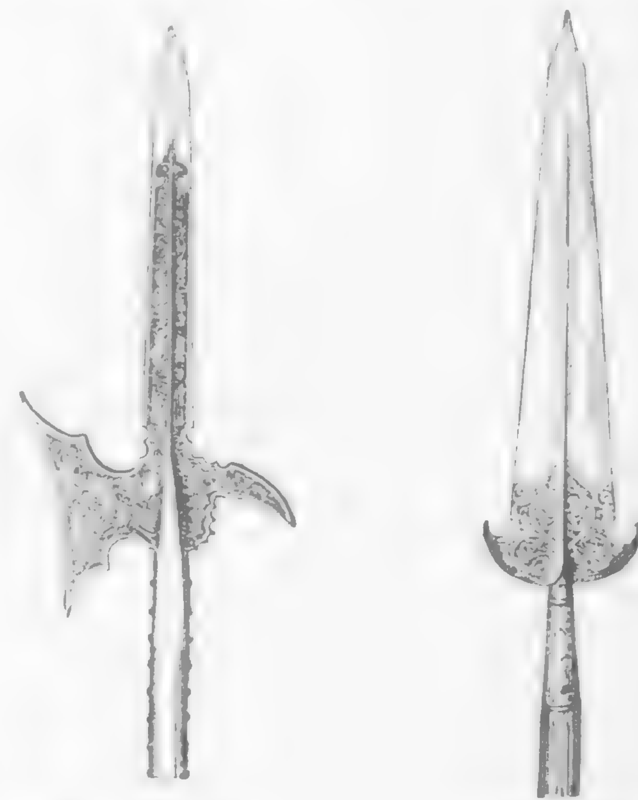
Les Suisses, considérés au seizième siècle comme les meilleurs des fantassins, jouèrent un rôle prépondérant sur les champs de bataille d'Italie. Ils avaient allégé l'équipement du fantassin du Moyen Age en supprimant genouillères, bouclier, casque. Mais ils gardaient sous la cuirasse. prolongée *par les* tassettes *et sous les manches tailladées le* haubergeon *de mailles. Sous les bords du* berret *on voit le* bonnet *de cuir. — Le soldat porte suspendue dans le dos une* épée à deux mains *analogue à l'épée dessinée à droite qui mesure environ 1m50 et qui est dessinée à l'échelle du soldat. — Sur le ventre une épée large et courte. Le pantalon collant est* mi-partie, *à bandes rouges et jaunes.*

la *pertuisane,* ou la *pique* longue de près de six mètres.

LES HOMMES DE GUERRE BAYARD

Deux hommes personnifient pour ainsi dire les deux aspects des guerres d'Italie : ***Bayard*** et ***Gaston de Foix***. Bayard fut le dernier des chevaliers; Gaston de Foix fut le premier des généraux modernes.

Bayard était né près de Grenoble en 1476. Il est peint tout entier dans son surnom « *le chevalier sans peur et sans reproche* » et par ces deux phrases de son secrétaire : « il avait le cœur net comme la perle »; « il désirait être toujours près des coups ». Bon, généreux, pitoyable au vaincu, il était d'une bravoure épique. Il assista à toutes les grandes rencontres des guerres d'Italie, depuis Fornoue jusqu'à Marignan, où François Ier voulut être armé chevalier de sa main. Pendant les guerres contre Charles-Quint il défendit et sauva Mézières. Il mourut en 1524 à Romagnano, les reins brisés par une balle, tandis qu'il couvrait la retraite le dernier à l'arrière-garde. Il était coutumier de semblables exploits; pendant la seconde expédition de Naples, un jour, au bord du Garigliano, il défendit seul pendant toute une demi-heure l'entrée d'un pont que deux cents Espagnols voulaient forcer.



HALLEBARDE. PERTUISANE.
Musée d'Artillerie.

Hallebarde et pertuisane sont les armes blanches caractéristiques du seizième siècle. Leur fer était, comme celui de la pique, fixé à l'extrémité d'un long manche. La hallebarde était une hache prolongée par une lame étroite; la pertuisane, une sorte de large épée courte. Ces deux armes, finement damasquinées, montrent le souci d'art qu'il y avait chez les hommes de la Renaissance.

Bayard, qui commanda à plusieurs reprises des corps d'armée, ne songeait jamais qu'étant chef il devait ménager sa vie pour ses hommes : comme l'eût pu faire un chevalier de Philippe Auguste, il acceptait des défis de chefs ennemis. Il se battit trois fois en duel avec un officier espagnol; il prit part au *com-*

laquelle on place un large béret. Les armes offensives sont outre l'épée ordinaire, tantôt l'*épée à deux mains*, tantôt la *hallebarde*.



SOLDAT SUISSE. — ÉPÉE A DEUX MAINS
Musée d'Artillerie.

Les Suisses, considérés au seizième siècle comme les meilleurs des fantassins, jouèrent un rôle prépondérant sur les champs de bataille d'Italie. Ils avaient allégé l'équipement du fantassin du Moyen Age en supprimant genouillères, bouclier, casque. Mais ils gardaient sous la cuirasse, prolongée par les tassettes et sous les manches tailladées le haubergeon de mailles. Sous les bords du berret on voit le bonnet de cuir. — Le soldat porte suspendue dans le dos une épée à deux mains analogue à l'épée dessinée à droite qui mesure environ 1m50 et qui est dessinée à l'échelle du soldat. — Sur le ventre une épée large et courte. Le pantalon collant est mi-partie, à bandes rouges et jaunes.

la *pertuisane*, ou la *pique* longue de près de six mètres.

LES HOMMES DE GUERRE BAYARD

Deux hommes personnifient pour ainsi dire les deux aspects des guerres d'Italie : ***Bayard*** et ***Gaston de Foix***. Bayard fut le dernier des chevaliers; Gaston de Foix fut le premier des généraux modernes.

Bayard était né près de Grenoble en 1476. Il est peint tout entier dans son surnom « *le chevalier sans peur et sans reproche* » et par ces deux phrases de son secrétaire : « il avait le cœur net comme la perle »; « il désirait être toujours près des coups ». Bon, généreux, pitoyable au vaincu, il était d'une bravoure épique. Il assista à toutes les grandes rencontres des guerres d'Italie, depuis Fornoue jusqu'à Marignan, où François Ier voulut être armé chevalier de sa main. Pendant les guerres contre Charles-Quint il défendit et sauva Mézières. Il mourut en 1524 à Romagnano, les reins brisés par une balle, tandis qu'il couvrait la retraite le dernier à l'arrière-garde. Il était coutumier de semblables exploits; pendant la seconde expédition de Naples, un jour, au bord du Garigliano, il défendit seul pendant toute une demi-heure l'entrée d'un pont que deux cents Espagnols voulaient forcer.



HALLEBARDE. PERTUISANE.
Musée d'Artillerie.

Hallebarde et pertuisane sont les armes blanches caractéristiques du seizième siècle. Leur fer était, comme celui de la pique, fixé à l'extrémité d'un long manche. La hallebarde était une hache prolongée par une lame étroite; la pertuisane, une sorte de large épée courte. Ces deux armes, finement damasquinées, montrent le souci d'art qu'il y avait chez les hommes de la Renaissance.

Bayard, qui commanda à plusieurs reprises des corps d'armée, ne songeait jamais qu'étant chef il devait ménager sa vie pour ses hommes : comme l'eût pu faire un chevalier de Philippe Auguste, il acceptait des défis de chefs ennemis. Il se battit trois fois en duel avec un officier espagnol; il prit part au *com-*



GASTON DE FOIX (1489-1512).
Statue de son tombeau.
Photographie du Musée de Milan.

Gaston de Foix fut à vingt-deux ans un grand homme de guerre. Cette statue, œuvre remarquable du sculpteur italien Bambaja, *représente Gaston mort, étendu sur un linceul que le poids du corps plie en tous sens. La tête, couronnée de laurier, repose sur un coussin : la physionomie est juvénile et douce. Sur la longue tunique qui cache la cuirasse, le collier de l'ordre de Saint-Michel, la Légion d'honneur du seizième siècle, créé par Louis XI. L'épée et un pied ont été brisés. Cette statue donne le costume de guerre des cavaliers au début du seizième siècle.*

bat des onze, vrai tournoi où onze chevaliers français et onze chevaliers espagnols se rencontrèrent à jour fixe, en champ clos devant dix mille spectateurs. Ces inutiles aventures, par lesquelles il est un homme du Moyen Age, lui avaient valu une réputation européenne. Le pape Jules II, l'empereur Maximilien, le roi d'Angleterre Henri VIII cherchèrent à se l'attacher et lui firent les offres les plus brillantes. Mais Bayard avait la religion du devoir, et, raconte son biographe, « toujours disait qu'il mourrait pour soutenir le bien public de son pays ».

GASTON DE FOIX

Gaston de Foix fut un grand homme de guerre à vingt-deux ans. Son oncle, Louis XII, lui avait confié la défense du Milanais en 1511 à l'heure du plus grand péril, à un moment où Jules II le menaçait avec les Espagnols et les Vénitiens. Sa carrière militaire ne dura pas trois mois; mais dans ce court espace de temps il se révéla un incomparable manœuvrier en avance de plus

d'un siècle sur son temps, le précurseur des plus grands stratégistes, Turenne et Napoléon. A une époque où les armées ne se mouvaient qu'avec une extrême lenteur, où Charles VIII mettait cinq mois pour se rendre sans combat des Alpes à la frontière de Naples et François Ier un mois pour faire les deux cent vingt kilomètres de l'Argentière à Marignan, Gaston stupéfia ses adversaires par la rapidité de ses marches et l'audace de son offensive. Seul en face de trois adversaires, il sut faire front partout. Au mois de février 1512, en quatorze jours il fit faire à ses



BATAILLE DE MARIGNAN (1515). — Bas-relief de PIERRE BONTEMPS au tombeau de François Ier. — Photographie.

Au premier plan, à gauche, les gendarmes français conduits par François Ier, le casque surmonté d'un haut panache, la lance en arrêt. Au fond, fantassins accourant piques baissées, arbalétriers et batterie de canon. — Un fossé, rempli d'hommes qui se battent, sépare les Français des Suisses. Les Suisses chargent sur quatre rangs; — en arrière quatre canons servis par un seul canonnier qui pointe la première pièce, le boute-feu à la main; près des canons un tonneau de poudre, des boulets et par terre le refouloir qui sert à introduire la charge de poudre et le boulet dans la pièce. En arrière les hallebardiers gardant la batterie. Au second plan un bataillon de piquiers suisses, hérissé de piques. — La bataille de Marignan, malgré l'emploi du canon, ne diffère en rien des grandes batailles du Moyen Age. Comme trois siècles plus tôt à Bouvines, c'est le choc de front sans manœuvre aucune, le combat homme à homme sans direction générale.



GASTON DE FOIX (1489-1512).
Statue de son tombeau.
Photographie du Musée de Milan.

Gaston de Foix fut à vingt-deux ans un grand homme de guerre. Cette statue, œuvre remarquable du sculpteur italien Bambaja, représente Gaston mort, étendu sur un linceul que le poids du corps plie en tous sens. La tête, couronnée de laurier, repose sur un coussin : la physionomie est juvénile et douce. Sur la longue tunique qui cache la cuirasse, le collier de l'ordre de Saint-Michel, la Légion d'honneur du seizième siècle, créé par Louis XI. L'épée et un pied ont été brisés. Cette statue donne le costume de guerre des cavaliers au début du seizième siècle.

bat des onze, vrai tournoi où onze chevaliers français et onze chevaliers espagnols se rencontrèrent à jour fixe, en champ clos devant dix mille spectateurs. Ces inutiles aventures, par lesquelles il est un homme du Moyen Age, lui avaient valu une réputation européenne. Le pape Jules II, l'empereur Maximilien, le roi d'Angleterre Henri VIII cherchèrent à se l'attacher et lui firent les offres les plus brillantes. Mais Bayard avait la religion du devoir, et, raconte son biographe, « toujours disait qu'il mourrait pour soutenir le bien public de son pays ».

GASTON DE FOIX

Gaston de Foix fut un grand homme de guerre à vingt-deux ans. Son oncle, Louis XII, lui avait confié la défense du Milanais en 1511 à l'heure du plus grand péril, à un moment où Jules II le menaçait avec les Espagnols et les Vénitiens. Sa carrière militaire ne dura pas trois mois; mais dans ce court espace de temps il se révéla un incomparable manœuvrier en avance de plus

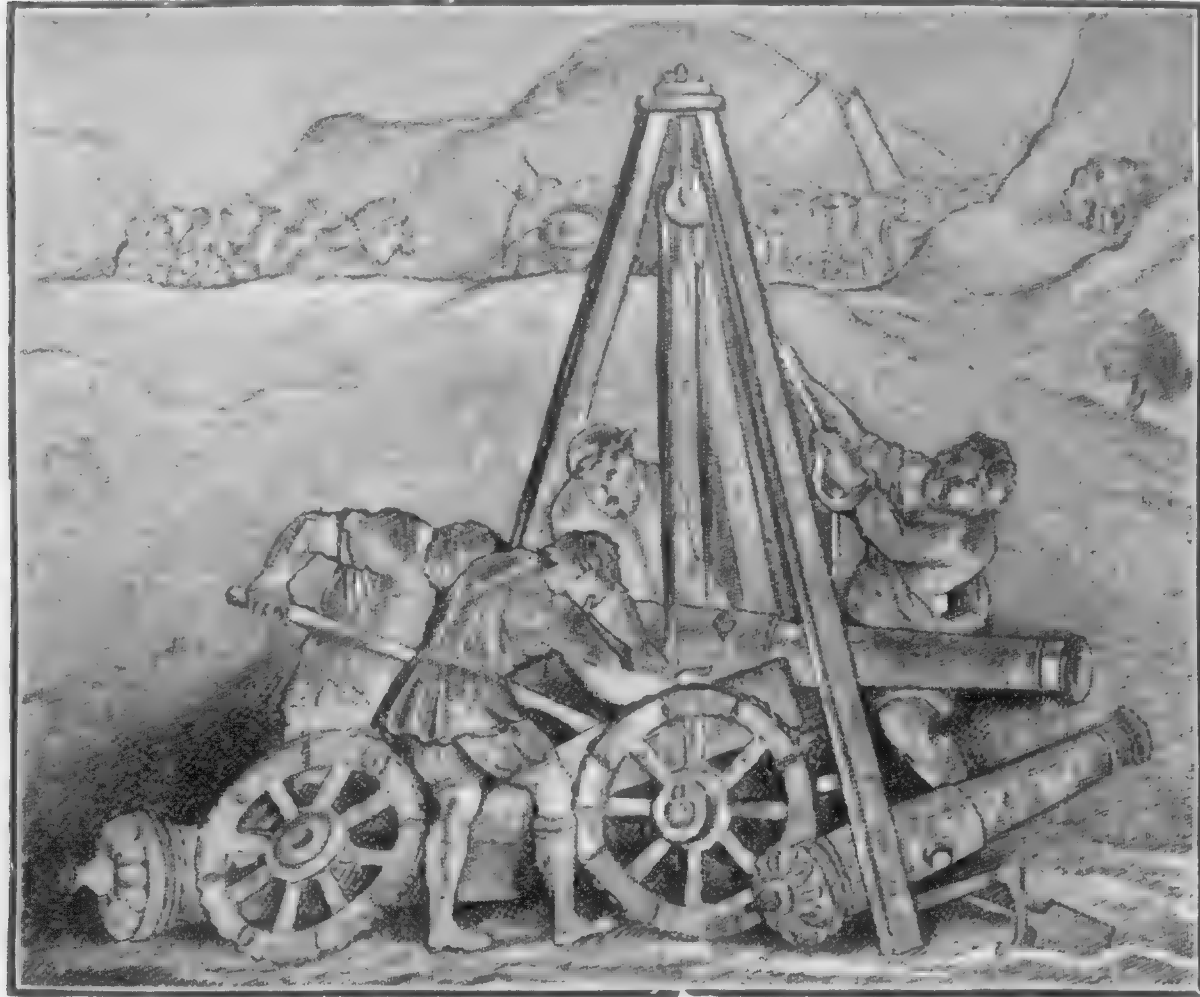
d'un siècle sur son temps, le précurseur des plus grands stratégistes, Turenne et Napoléon. A une époque où les armées ne se mouvaient qu'avec une extrême lenteur, où Charles VIII mettait cinq mois pour se rendre sans combat des Alpes à la frontière de Naples et François Ier un mois pour faire les deux cent vingt kilomètres de l'Argentière à Marignan, Gaston stupéfia ses adversaires par la rapidité de ses marches et l'audace de son offensive. Seul en face de trois adversaires, il sut faire front partout. Au mois de février 1512, en quatorze jours il fit faire à ses



BATAILLE DE MARIGNAN (1515). — Bas-relief de PIERRE BONTEMPS au tombeau de François Ier. — Photographie.

Au premier plan, à gauche, les gendarmes français conduits par François Ier, le casque surmonté d'un haut panache, la lance en arrêt. Au fond, fantassins accourant piques baissées, arbalétriers et batterie de canon. — Un fossé, rempli d'hommes qui se battent, sépare les Français des Suisses. Les Suisses chargent sur quatre rangs; — en arrière quatre canons servis par un seul canonnier qui pointe la première pièce, le boute-feu à la main; près des canons un tonneau de poudre, des boulets et par terre le refouloir qui sert à introduire la charge de poudre et le boulet dans la pièce. En arrière les hallebardiers gardant la batterie. Au second plan un bataillon de piquiers suisses, hérissé de piques. — La bataille de Marignan, malgré l'emploi du canon, ne diffère en rien des grandes batailles du Moyen Age. Comme trois siècles plus tôt à Bouvines, c'est le choc de front sans manœuvre aucune, le combat homme à homme sans direction générale.

troupes plus de deux cents kilomètres par la neige et des chemins défoncés, et gagna trois victoires : le 5, il débloquait Bologne qu'assiégeait le pape; le 16, il battait les Vénitiens au nord de Mantoue; le 19, il enlevait Brescia d'assaut. Il fut tué deux mois plus tard, le 11 avril, jour de Pâques, devant Ravenne, au



PIERRE BONTEMPS. — PASSAGE DES ALPES
Bas-relief du tombeau de François Ier à Saint-Denis.
Photographie.

Ce bas-relief représente, dans un paysage de montagnes, quatre hommes enlevant, à l'aide d'une chèvre et d'un levier, un canon qu'ils placent sur son affût. Une roue détachée à gauche semble indiquer que l'on vient de réparer l'affût. Les jantes des roues sont garnies de clous à grosse tête et renforcées de bandes de fer entre les rayons. Au fond des troupes défilent drapeaux déployés. — Les bas-reliefs de Pierre Bontemps comptent parmi les œuvres les plus remarquables de la sculpture française de la Renaissance; ils reproduisent fidèlement costumes et armement, et sont ainsi de précieux documents historiques.

moment de son plus éclatant triomphe, à la fin d'une bataille furieuse. « Jamais gens, dit un témoin, ne firent plus de défense que les Espagnols qui, n'ayant plus ni bras ni jambe entière, mordaient leurs ennemis. » Seize mille hommes étaient tués. Gaston avait reçu dix-huit blessures : « depuis le menton jusque au front en avait quatorze ou quinze, dit le chroniqueur, et par là montrait bien le gentil prince qu'il n'avait pas tourné le dos ».

II

LA LUTTE ENTRE LES MAISONS DE FRANCE ET D'AUTRICHE

La paix péniblement acquise en 1518 ne dura pas deux ans. En 1520, la France recommençait la guerre. Cette fois il ne s'agissait plus de l'Italie et de la possession de Naples ou du Milanais. La reprise des hostilités eut pour cause la puissance excessive de Charles d'Autriche, empereur sous le nom de **Charles-Quint**, puissance telle qu'elle mettait en péril l'existence même de la France.

LES ÉTATS DE CHARLES-QUINT

La constitution de la puissance de Charles d'Autriche fut le résultat d'une série de mariages et de successions. Quatre maisons, maison de *Bourgogne*, maison d'*Autriche*, maison d'*Aragon*, maison de *Castille*; quatre héritages, l'héritage de *Charles le Téméraire*, celui de *Maximilien*, celui de *Ferdinand*, celui d'*Isabelle*, se trouvaient réunis en lui et par lui au début de 1519. Charles était en effet par son père le petit-fils de Marie de Bourgogne et de Maximilien d'Autriche, par sa mère le petit-fils de Ferdinand d'Aragon et d'Isabelle de Castille.

De ses grands-parents paternels il avait hérité :

Les Pays-Bas, l'Artois, la Flandre, la Franche-Comté, débris des États de Charles le Téméraire.

L'Archiduché d'Autriche, la Styrie, la Carinthie, la Carniole et le Tyrol, possessions de la maison de Habsbourg.

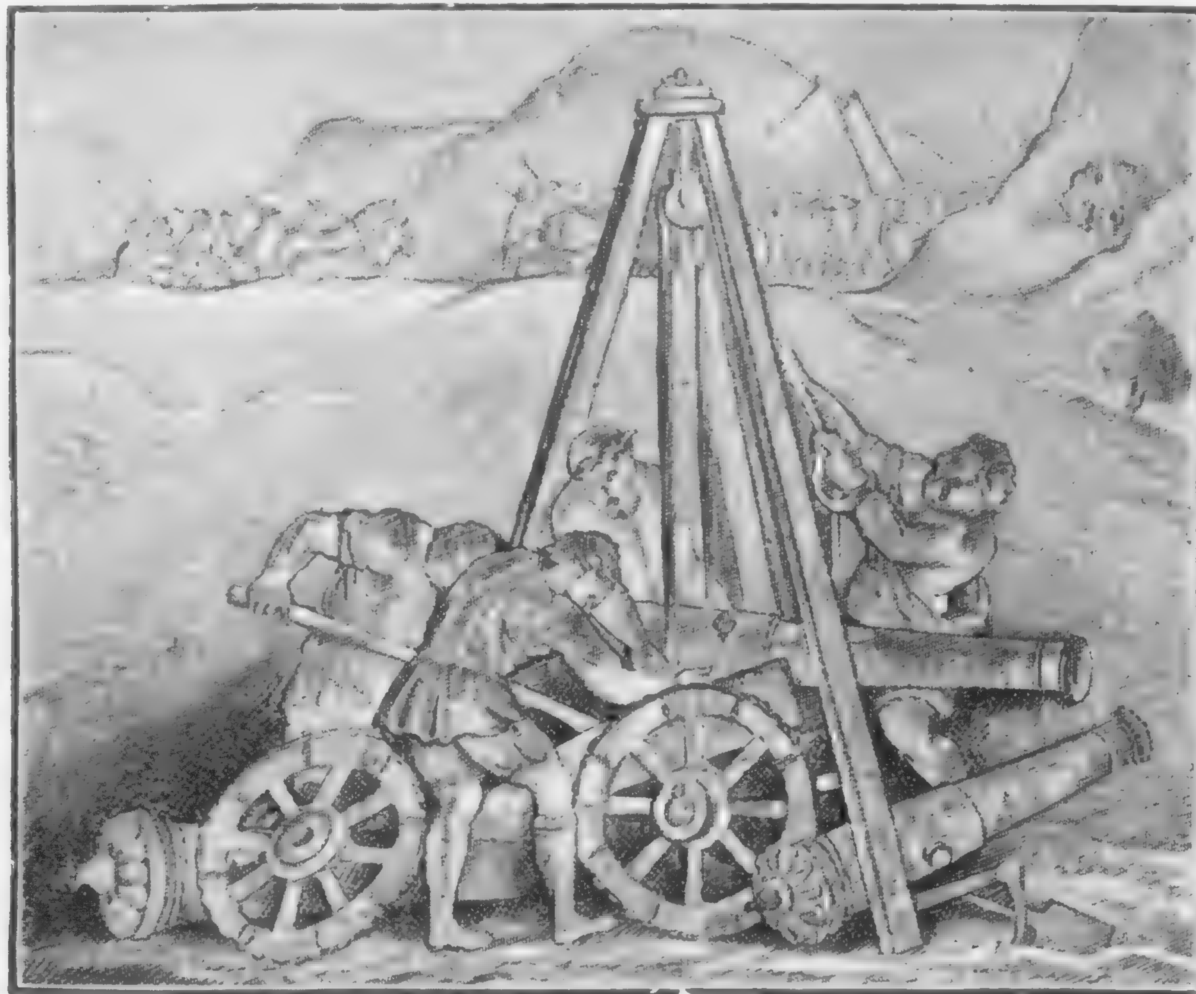
De ses grands-parents maternels il avait hérité :

Le royaume d'Aragon, la Sardaigne, les royaumes de Sicile et de Naples.

Le royaume de Castille, et l'Amérique, récemment découverte et où Fernand Cortez et Pizarre allaient lui conquérir des Empires.

Jamais homme n'avait réuni autant de couronnes sur sa tête Charles d'Autriche *était à lui seul une coalition*, et comme on le disait orgueilleusement autour de lui, « le soleil ne

troupes plus de deux cents kilomètres par la neige et des chemins défoncés, et gagna trois victoires : le 5, il débloquait Bologne qu'assiégeait le pape; le 16, il battait les Vénitiens au nord de Mantoue; le 19, il enlevait Brescia d'assaut. Il fut tué deux mois plus tard, le 11 avril, jour de Pâques, devant Ravenne, au



Pierre Bontemps. — Passage des Alpes
Bas-relief du tombeau de François Ier à Saint-Denis.
Photographie.

Ce bas-relief représente, dans un paysage de montagnes, quatre hommes enlevant, à l'aide d'une chèvre et d'un levier, un canon qu'ils placent sur son affût. Une roue détachée à gauche semble indiquer que l'on vient de réparer l'affût. Les jantes des roues sont garnies de clous à grosse tête et renforcées de bandes de fer entre les rayons. Au fond des troupes défilent drapeaux déployés. — Les bas-reliefs de Pierre Bontemps comptent parmi les œuvres les plus remarquables de la sculpture française de la Renaissance; ils reproduisent fidèlement costumes et armement, et sont ainsi de précieux documents historiques.

moment de son plus éclatant triomphe, à la fin d'une bataille furieuse. « Jamais gens, dit un témoin, ne firent plus de défense que les Espagnols qui, n'ayant plus ni bras ni jambe entière, mordaient leurs ennemis. » Seize mille hommes étaient tués. Gaston avait reçu dix-huit blessures : « depuis le menton jusque au front en avait quatorze ou quinze, dit le chroniqueur, et par là montrait bien le gentil prince qu'il n'avait pas tourné le dos ».

II

LA LUTTE ENTRE LES MAISONS DE FRANCE ET D'AUTRICHE

La paix péniblement acquise en 1518 ne dura pas deux ans. En 1520, la France recommençait la guerre. Cette fois il ne s'agissait plus de l'Italie et de la possession de Naples ou du Milanais. La reprise des hostilités eut pour cause la puissance excessive de Charles d'Autriche, empereur sous le nom de **Charles-Quint**, puissance telle qu'elle mettait en péril l'existence même de la France.

LES ÉTATS DE CHARLES-QUINT

La constitution de la puissance de Charles d'Autriche fut le résultat d'une série de mariages et de successions. Quatre maisons, maison de *Bourgogne*, maison d'*Autriche*, maison d'*Aragon*, maison de *Castille*; quatre héritages, l'héritage de *Charles le Téméraire*, celui de *Maximilien*, celui de *Ferdinand*, celui d'*Isabelle*, se trouvaient réunis en lui et par lui au début de 1519. Charles était en effet par son père le petit-fils de Marie de Bourgogne et de Maximilien d'Autriche, par sa mère le petit-fils de Ferdinand d'Aragon et d'Isabelle de Castille.

De ses grands-parents paternels il avait hérité :

Les Pays-Bas, l'Artois, la Flandre, la Franche-Comté, débris des États de Charles le Téméraire.

L'Archiduché d'Autriche, la Styrie, la Carinthie, la Carniole et le Tyrol, possessions de la maison de Habsbourg.

De ses grands-parents maternels il avait hérité :

Le royaume d'Aragon, la Sardaigne, les royaumes de Sicile et de Naples.

Le royaume de Castille, et l'Amérique, récemment découverte et où Fernand Cortez et Pizarre allaient lui conquérir des Empires.

Jamais homme n'avait réuni autant de couronnes sur sa tête Charles d'Autriche *était à lui seul une coalition*, et comme on le disait orgueilleusement autour de lui, « le soleil ne

se couchait jamais sur les terres du roi d'Espagne [1]. »



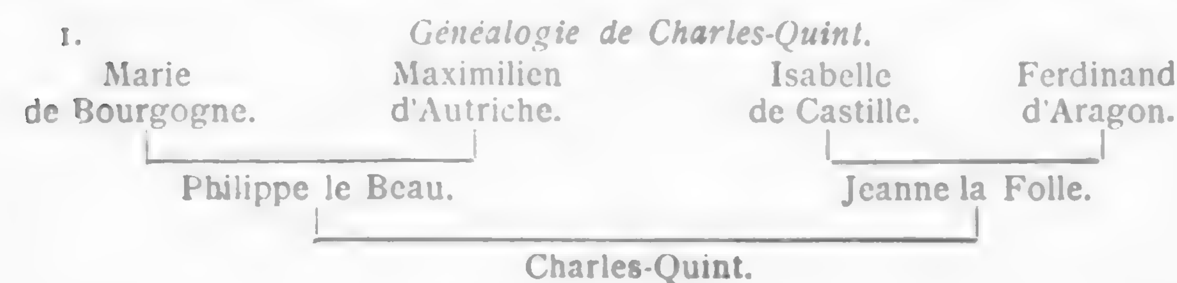
CHARLES-QUINT (1519-1556).
Photographie d'un médaillon en cire du seizième siècle.
Musée de Cluny.

En rapprochant ce portrait de Charles-Quint de celui de François Ier, on saisit aussitôt la différence de caractère des deux hommes. Charles-Quint était de volonté tenace, réfléchi, profond calculateur. Sa physionomie est grave, sèche, dure, avec une expression de ténacité rendue plus frappante par le menton très proéminent. La mâchoire inférieure avance de telle sorte que la lèvre forme comme un bénitier; c'est un des traits caractéristiques des Habsbourg. Il a la barbe et les cheveux gris. Il porte une armure noire; le gorgerin laisse passer le col de la chemise. Il est couronné de laurier.

A toutes ces couronnes héréditaires, vint s'ajouter, au mois de juin 1519, la couronne impériale d'Allemagne. Depuis la constitution de la Bulle d'Or (1356), l'Empereur devait être élu par sept princes, dits les Électeurs. Maximilien étant mort, les sept Électeurs eurent à choisir entre deux candidats: François Ier, roi de France, et Charles d'Autriche. Ils élurent Charles d'Autriche qui dès lors s'appela Charles-Quint, c'est-à-dire Charles V. Charles-Quint avait dix-neuf ans.

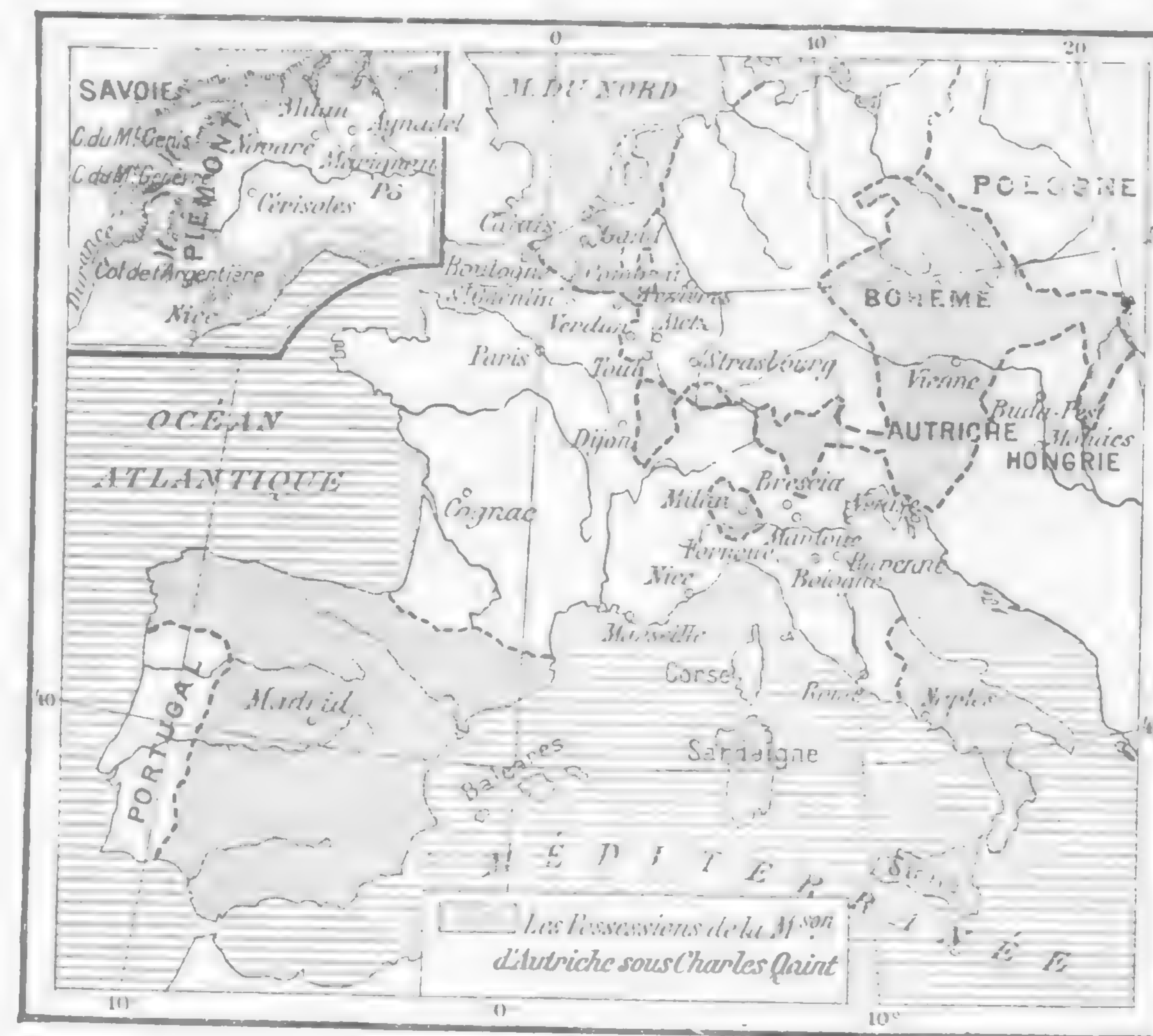
CHARLES-QUINT ET LA FRANCE La puissance de Charles-Quint, redoutable pour tous, était plus particulièrement redoutable

1. *Généalogie de Charles-Quint.*



Marie de Bourgogne. — Maximilien d'Autriche. → Philippe le Beau.
Isabelle de Castille. — Ferdinand d'Aragon. → Jeanne la Folle.
Philippe le Beau. — Jeanne la Folle. → Charles-Quint.

pour la France. Celle-ci était, en face des États de Charles-Quint, comme une citadelle investie de toutes parts, car les États de l'Empereur touchaient à toutes ses frontières. Le péril était surtout pressant au Nord et à l'Est où la France était beaucoup moins étendue qu'elle ne l'est aujourd'hui. L'Artois, la Flandre, la Franche-Comté appartenaient à Charles-Quint. La



LES ÉTATS DE LA MAISON D'AUTRICHE SOUS CHARLES-QUINT.

Picardie, la Champagne, la Bourgogne étaient alors à la frontière. Paris, la capitale, n'était pas à cent cinquante kilomètres de l'ennemi et nul obstacle naturel, haute montagne ou fleuve puissant, ne la protège au nord contre une invasion soudaine.

A ce danger résultant du tracé des frontières, s'ajoutait le danger provenant des ambitions précises de Charles-Quint. Arrière-petit-fils de Charles le Téméraire, il prétendait se faire restituer les parties de l'héritage de son aïeul, rattachées par Louis XI au domaine royal, la *Picardie* et la *Bourgogne*. Chef du Saint-Empire Romain germanique, il prétendait faire rentrer sous sa suzeraineté tous les pays qui avaient antérieurement

se couchait jamais sur les terres du roi d'Espagne [1]. »



Charles-Quint (1519-1556).
Photographie d'un médaillon en cire du seizième siècle. Musée de Cluny.

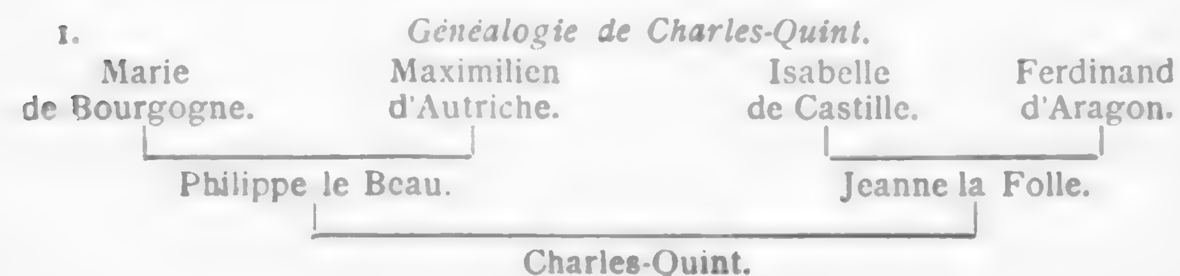
En rapprochant ce portrait de Charles-Quint de celui de François Ier, on saisit aussitôt la différence de caractère des deux hommes. Charles-Quint était de volonté tenace, réfléchi, profond calculateur. Sa physionomie est grave, sèche, dure, avec une expression de ténacité rendue plus frappante par le menton très proéminent. La mâchoire inférieure avance de telle sorte que la lèvre forme comme un bénitier; c'est un des traits caractéristiques des Habsbourg. Il a la barbe et les cheveux gris. Il porte une armure noire; le gorgerin laisse passer le col de la chemise. Il est couronné de laurier.

A toutes ces couronnes héréditaires, vint s'ajouter, au mois de juin 1519, la couronne impériale d'Allemagne. Depuis la constitution de la Bulle d'Or (1356), l'Empereur devait être élu par sept princes, dits les Électeurs. Maximilien étant mort, les sept Électeurs eurent à choisir entre deux candidats: François Ier, roi de France, et Charles d'Autriche. Ils élurent Charles d'Autriche qui dès lors s'appela Charles-Quint, c'est-à-dire Charles V. Charles-Quint avait dix-neuf ans.

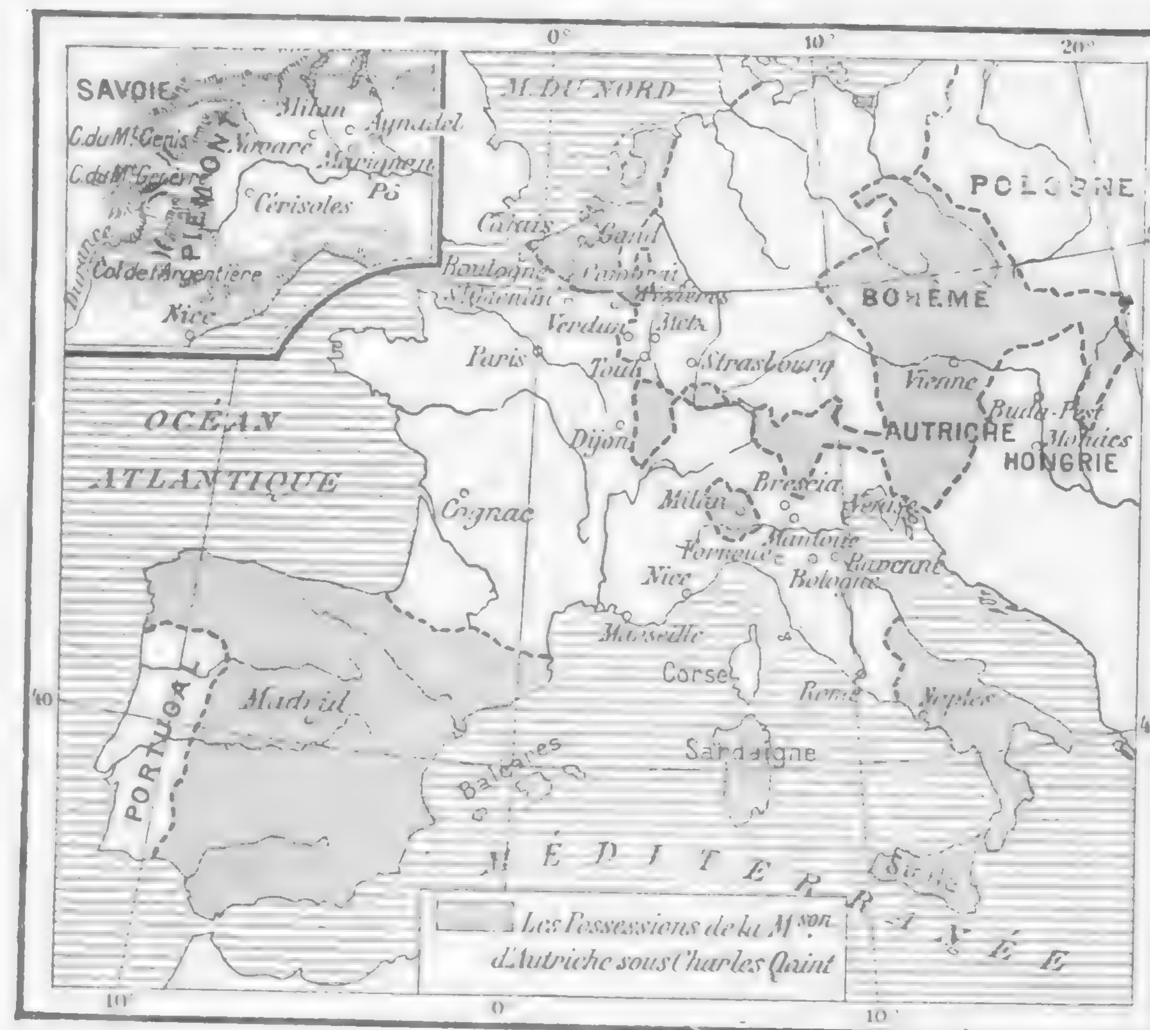
CHARLES-QUINT ET LA FRANCE

La puissance de Charles-Quint, redoutable pour tous, était plus particulièrement redoutable

1. *Généalogie de Charles-Quint.*



pour la France. Celle-ci était, en face des États de Charles-Quint, comme une citadelle investie de toutes parts, car les États de l'Empereur touchaient à toutes ses frontières. Le péril était surtout pressant au Nord et à l'Est où la France était beaucoup moins étendue qu'elle ne l'est aujourd'hui. L'Artois, la Flandre, la Franche-Comté appartenaient à Charles-Quint. La



Les États de la Maison d'Autriche sous Charles-Quint.

Picardie, la Champagne, la Bourgogne étaient alors à la frontière. Paris, la capitale, n'était pas à cent cinquante kilomètres de l'ennemi et nul obstacle naturel, haute montagne ou fleuve puissant, ne la protège au nord contre une invasion soudaine.

A ce danger résultant du tracé des frontières, s'ajoutait le danger provenant des ambitions précises de Charles-Quint. Arrière-petit-fils de Charles le Téméraire, il prétendait se faire restituer les parties de l'héritage de son aïeul, rattachées par Louis XI au domaine royal, la *Picardie* et la *Bourgogne*. Chef du Saint-Empire Romain germanique, il prétendait faire rentrer sous sa suzeraineté tous les pays qui avaient antérieurement

relevé de l'Empire, l'Italie surtout et par conséquent le *Milanais*, possession de François Ier, peut-être même l'ancien royaume d'Arles, c'est-à-dire le *Dauphiné* et la *Provence*, deux provinces du royaume de France.

La lutte contre Charles-Quint était donc une nécessité pour la France. A partir de 1520 les guerres qu'entreprirent François Ier, puis Henri II, ne furent plus comme celles de Charles VIII et de Louis XII guerres d'ambition et de conquête : ce furent des *guerres de salut national*; l'intégrité même de la France était en jeu.

LA LUTTE CARACTÈRES GÉNÉRAUX

La lutte, commencée en 1520, dura trente-neuf ans, jusqu'à 1559. *Charles-Quint* et *François Ier* qui la commencèrent n'en virent pas la fin. Elle se poursuivit et se termina sous leurs fils, *Philippe II* d'Espagne et *Henri II*. On y distingue six épisodes, six *guerres*, quatre sous le règne de François Ier, deux sous le règne d'Henri II. Ces guerres eurent pour théâtre à la fois l'Italie et la France du Nord et de l'Est. Elles ne furent point un simple duel entre deux souverains comme avait été la guerre de Cent ans : Charles-Quint et Philippe II, François Ier et Henri II cherchèrent et trouvèrent des alliés. En sorte que l'on vit, mêlés à la lutte des maisons de France et d'Autriche, le roi d'Angleterre, les princes allemands, les États italiens, un roi de Suède, les papes et jusqu'aux Turcs : *ces guerres françaises furent en même temps des guerres européennes*.

LA PREMIÈRE GUERRE

Le premier épisode, de 1520 à 1526, fut aussi le plus dramatique et celui qui détermina toutes les guerres ultérieures, parce qu'il aboutit à un désastre et à un traité ruineux pour la France. Dès le début des hostilités, le royaume avait été envahi au nord; *Mézières* fut assiégée; Bayard la sauva (1521). Peu après, le Milanais était perdu et la France envahie au midi. *Marseille* fut assiégée comme Mézières et comme Mézières repoussa l'ennemi (1524). François Ier, prenant alors l'offensive, passa en Italie et reconquit le Milanais.

Malheureusement, sa bravoure imprudente amena à **Pavie** une irréparable défaite (24 février 1525). Blessé et fait prisonnier comme jadis Jean le Bon à Poitiers, il fut emmené à Madrid et tenu étroitement captif, pendant plus de six mois. Charles-Quint

ne le relâcha qu'après lui avoir arraché le *traité de Madrid* par lequel François Ier renonçait à toute prétention sur Naples et le Milanais, à toute suzeraineté sur l'*Artois* et la *Flandre* et rendait la *Bourgogne* au roi d'Espagne. L'Artois ainsi détaché complètement du royaume de France y revint cent ans après; la Flandre n'est pas redevenue entièrement française.



FRANÇOIS Ier (1515-1547).
Photographie d'un médaillon en cire du seizième siècle. Musée de Cluny.

Ce médaillon appartient à la même série que celui de Louis XII et celui de Charles-Quint. François Ier est représenté déjà âgé, le cou très gros, la figure empâtée, le teint très coloré; l'œil est encore vif et ironique. La physionomie est celle d'un homme qui aime rire et s'amuser, la gaîté, la vie facile et le plaisir. C'était là en effet, le caractère de François Ier : brave et généreux, mais prodigue, léger et inconstant. Le roi est représenté en costume d'empereur romain, portant la cuirasse et la tête ceinte d'une couronne de laurier.

Un pareil traité ne pouvait pas être même une trêve parce qu'il était par trop désastreux pour le vaincu. Aussi François Ier, à peine libre, protesta-t-il qu'il n'exécuterait pas des clauses imposées par la violence et refusa de livrer la Bourgogne. Tout le reste de sa vie devait être employé à tenter de réparer le désastre de Pavie.

Seulement, il se sentait trop faible pour lutter seul contre Charles-Quint, il chercha des alliés, et il en trouva parce que la puissance de l'Empereur inquiétait toutes les puissances. Ces alliés furent, dès le lendemain de Pavie, le sultan *Soliman le Magnifique*, puis, après le traité de Madrid, le roi d'Angleterre *Henri VIII* et le *pape*; plus tard les *princes protestants* d'Allemagne.

relevé de l'Empire, l'Italie surtout et par conséquent le *Milanais*, possession de François Ier, peut-être même l'ancien royaume d'Arles, c'est-à-dire le *Dauphiné* et la *Provence*, deux provinces du royaume de France.

La lutte contre Charles-Quint était donc une nécessité pour la France. A partir de 1520 les guerres qu'entreprirent François Ier, puis Henri II, ne furent plus comme celles de Charles VIII et de Louis XII guerres d'ambition et de conquête : ce furent des *guerres de salut national*; l'intégrité même de la France était en jeu.

LA LUTTE ARACTÈRES GÉNÉRAUX

La lutte, commencée en 1520, dura trente-neuf ans, jusqu'à 1559. *Charles-Quint* et *François Ier* qui la commencèrent n'en virent pas la fin. Elle se poursuivit et se termina sous leurs fils, *Philippe II* d'Espagne et *Henri II*. On y distingue six épisodes, six *guerres*, quatre sous le règne de François Ier, deux sous le règne d'Henri II. Ces guerres eurent pour théâtre à la fois l'Italie et la France du Nord et de l'Est. Elles ne furent point un simple duel entre deux souverains comme avait été la guerre de Cent ans : Charles-Quint et Philippe II, François Ier et Henri II cherchèrent et trouvèrent des alliés. En sorte que l'on vit, mêlés à la lutte des maisons de France et d'Autriche, le roi d'Angleterre, les princes allemands, les États italiens, un roi de Suède, les papes et jusqu'aux Turcs : *ces guerres françaises furent en même temps des guerres européennes.*

LA PREMIÈRE GUERRE

Le premier épisode, de 1520 à 1526, fut aussi le plus dramatique et celui qui détermina toutes les guerres ultérieures, parce qu'il aboutit à un désastre et à un traité ruineux pour la France. Dès le début des hostilités, le royaume avait été envahi au nord; *Mézières* fut assiégée; Bayard la sauva (1521). Peu après, le Milanais était perdu et la France envahie au midi. *Marseille* fut assiégée comme Mézières et comme Mézières repoussa l'ennemi (1524). François Ier, prenant alors l'offensive, passa en Italie et reconquit le Milanais.

Malheureusement, sa bravoure imprudente amena à **Pavie** une irréparable défaite (24 février 1525). Blessé et fait prisonnier comme jadis Jean le Bon à Poitiers, il fut emmené à Madrid et tenu étroitement captif, pendant plus de six mois. Charles-Quint

ne le relâcha qu'après lui avoir arraché le *traité de Madrid* par lequel François Ier renonçait à toute prétention sur Naples et le Milanais, à toute suzeraineté sur l'*Artois* et la *Flandre* et rendait la *Bourgogne* au roi d'Espagne. L'Artois ainsi détaché complètement du royaume de France y revint cent ans après; la Flandre n'est pas redevenue entièrement française.



FRANÇOIS Ier (1515-1547).
Photographie d'un médaillon en cire du seizième siècle Musée de Cluny.

Ce médaillon appartient à la même série que celui de Louis XII et celui de Charles-Quint. François Ier est représenté déjà âgé, le cou très gros, la figure empâtée, le teint très coloré; l'œil est encore vif et ironique. La physionomie est celle d'un homme qui aime rire et s'amuser, la gaîté, la vie facile et le plaisir. C'était là en effet, le caractère de François Ier : brave et généreux, mais prodigue, léger et inconstant. Le roi est représenté en costume d'empereur romain, portant la cuirasse et la tête ceinte d'une couronne de laurier.

Un pareil traité ne pouvait pas être même une trêve parce qu'il était par trop désastreux pour le vaincu. Aussi François Ier, à peine libre, protesta-t-il qu'il n'exécuterait pas des clauses imposées par la violence et refusa de livrer la Bourgogne. Tout le reste de sa vie devait être employé à tenter de réparer le désastre de Pavie.

Seulement, il se sentait trop faible pour lutter seul contre Charles-Quint, il chercha des alliés, et il en trouva parce que la puissance de l'Empereur inquiétait toutes les puissances. Ces alliés furent, dès le lendemain de Pavie, le sultan *Soliman le Magnifique*, puis, après le traité de Madrid, le roi d'Angleterre *Henri VIII* et le *pape*; plus tard les *princes protestants* d'Allemagne.

SECONDE TROISIÈME QUATRIÈME GUERRES

Le *sac de Rome* par l'armée impériale (1527) mit le pape hors de combat; mais, grâce au concours des Turcs qui, en 1529, vinrent assiéger Vienne, François Ier obtenait, au *traité de Cambrai* (1529), que Charles-Quint renonçât à réclamer la Bourgogne. Sur ce point, le désastreux traité de Madrid était annulé. Mais l'on ne devait pas obtenir davantage dans la suite.

La troisième guerre (1536-1538) et la quatrième (1543-1544) furent bien marquées par quelques succès : en 1536, la *Savoie* et le *Piémont* furent conquis et restèrent occupés pendant vingt-trois ans (1536-1559). En 1544, une brillante victoire fut remportée à *Cerisoles*. Mais les échecs furent aussi nombreux que les victoires. En 1536, la Provence avait été envahie pour la seconde fois; en 1544, Charles-Quint avait pénétré en Champagne jusqu'à *Meaux*, à moins de cinquante kilomètres de Paris, tandis que le roi d'Angleterre, passé du côté de Charles-Quint, s'emparait de *Boulogne*. Si bien que la paix signée à *Crépy*, près de Laon, ne fit que confirmer la perte de l'Artois et de la Flandre. François Ier mourut peu après (1547).

HENRI II CINQUIÈME GUERRE

Quand sous Henri II la guerre reprit pour la cinquième fois (1552), les Français abandonnèrent presque l'Italie : l'effort principal porta à la frontière du Nord, et à l'Est vers la Moselle et le Rhin. L'alliance essentielle fut alors non plus l'alliance turque, mais l'alliance avec les princes protestants allemands. Ceux-ci, en lutte avec Charles-Quint depuis plusieurs années, demandèrent à Henri II un secours en argent et lui reconnurent le droit d'occuper trois villes de l'Empire, mais françaises de langue et de population, *Metz, Toul, Verdun*. Ces villes, célèbres sous le nom des *Trois-Évêchés*, furent occupées en 1552. Vainement Charles-Quint essaya de reprendre Metz. La ville, défendue par le duc François de Guise, repoussa tous les assauts, et l'armée de l'Empereur fut presque entièrement détruite (1553).

ABDICATION DE CHARLES-QUINT

Cet échec avait gravement affecté Charles-Quint. D'autre part il était épuisé par les maladies et par l'extraordinaire activité qu'il lui avait fallu déployer pendant plus de trente années pour gouverner et défendre son prodigieux empire. Aussi prit-il la résolution d'abdiquer. Il céda à son fils ***Philippe II*** *Naples*, les *Pays-Bas*

(octobre 1555), puis la *Franche-Comté*, les couronnes d'*Espagne* et d'*Italie* et l'*Amérique* (janvier 1556). Il renonça ensuite en faveur de son frère **Ferdinand**, déjà roi de Bohême et de Hongrie, aux *possessions héréditaires* des Habsbourg, en Allemagne, et à la *couronne impériale* (septembre 1556). S'étant ainsi dépouillé de toutes ses dignités, il se retira en Espagne et y mourut deux ans plus tard (1558).

L'abdication de Charles-Quint et le partage de son Empire étaient pour la France une véritable victoire. La maison d'Autriche était désormais coupée en deux : les **Habsbourg d'Autriche**, les **Habsbourg d'Espagne**. Ils étaient les uns et les autres hostiles à la France et leurs ressources étaient au total les mêmes que celles de Charles-Quint : *mais du moins ces ressources n'étaient plus désormais à la disposition d'une seule volonté.*

SIXIÈME GUERRE

La guerre recommença sur l'initiative imprudente d'Henri II (1556). Philippe II était en effet rendu très redoutable par son mariage avec la fille d'Henri VIII, *Marie Tudor*, reine d'Angleterre, car les armées anglaises se trouvaient ainsi à sa disposition. La victoire et la prise de *Saint-Quentin* (août 1557) ouvraient à Philippe II la route de Paris. Mais il ne sut pas poursuivre son succès. Le duc de Guise vengea cet échec : il enleva d'assaut **Calais** (janvier 1558) où les Anglais étaient établis depuis deux siècles, et occupa le Luxembourg.

PAIX DE CATEAU-CAMBRÉSIS

Des négociations furent alors entamées : elles aboutirent à la signature du traité du ***Cateau-Cambrésis*** (3 avril 1559). Par ce traité auquel participèrent les souverains de France, d'Espagne, d'Angleterre et l'Empereur, le roi de France renonçait à toute prétention en Italie où il ne gardait que quelques places fortes au pied des Alpes. Mais l'Empereur lui abandonnait *Toul, Metz* et *Verdun*; l'Angleterre lui abandonnait *Calais*. En revanche, en Italie, le roi d'Espagne triomphait; il gardait le royaume de Naples et le Milanais. Ses successeurs devaient les posséder cent cinquante ans.

Le traité de Cateau-Cambrésis stipulait en outre, comme gage de réconciliation définitive, le mariage de Philippe II avec la fille d'Henri II. A l'occasion de ce mariage de grandes fêtes furent célébrées à Paris. Au cours d'un tournoi auquel Henri II prenait

part lui-même, la lance de son partenaire se brisa et un éclat de bois l'atteignit à l'œil : Henri mourut quelques jours après de sa blessure.

CAUSES DE L'ÉCHEC DE CHARLES-QUINT

« En peu de temps ou je serai un bien pauvre Empereur ou il sera un pauvre roi », avait dit Charles-Quint quand, en 1520, commença la lutte avec François Ier. Trente années de combats et toutes ses forces ne lui donnèrent cependant pas la victoire qu'il estimait si facile au début. C'est que la puissance de Charles-Quint, formidable si l'on ne considérait que l'étendue des territoires, était dans la réalité beaucoup moindre. D'abord Charles-Quint avait non pas ***un Etat***, mais ***des Etats***. Entre eux aucun lien : ils étaient séparés les uns des autres, dispersés aux quatre coins de la France. Les habitants n'étaient pas de même race; ils n'avaient même pas une langue commune; pour pouvoir s'entretenir sans le secours d'aucun interprète avec n'importe lequel de ses sujets, Charles-Quint devait savoir au moins cinq langues : le français, le flamand, l'espagnol, l'italien, l'allemand.

Dans aucun de ses États, Charles-Quint n'était le maître absolu. Partout la puissance du souverain était limitée par des coutumes, des privilèges, des constitutions qui l'empêchaient de lever des hommes et de l'argent à sa guise et auxquels les habitants étaient passionnément attachés. On le vit bien au début de son règne en Espagne où ses sujets se soulevèrent pour la défense de leurs *fueros* (1519-1520) et plus tard (1539) en Flandre où les habitants de Gand s'insurgèrent pour la même cause.

Le royaume de France quatre ou cinq fois moins étendu avait la supériorité de l'unité; toutes ses parties étroitement liées formaient comme un bloc. Rien ne faisait obstacle à la volonté du Roi à qui les nobles donnaient sans compter leur sang, les bourgeois leur argent. Le sentiment national était très vif. Quand le traité de Madrid fut connu, les députés de la Bourgogne vinrent à Cognac protester devant le Roi, que nul n'avait le pouvoir de les céder à un souverain étranger, qu'ils étaient Français et qu'ils avaient la volonté de demeurer Français. — Peu avant Pavie, en 1523, de même que cent ans plus tôt (1420) le duc de Bourgogne avait traité à Troyes avec le roi d'Angleterre contre la France, de même le dernier possesseur de grands fiefs, le *connétable de Bourbon*, l'un des héros de Marignan, trahit son pays et traita avec Charles-Quint. Mais en 1420 les vassaux du duc

de Bourgogne avaient suivi le duc et combattu contre Charles VII. En 1523, personne ne bougea sur les terres du connétable, dans le duché de Bourbon, dans le duché d'Auvergne; en sorte que si cette trahison fut un épisode dramatique de la lutte des maisons de France et d'Autriche, elle fut un épisode sans grave conséquence et Charles-Quint n'y gagna rien. Le patriotisme de la nation permit à François Ier et à Henri II de retrouver des forces nouvelles après chaque défaite : ce n'est pas la moindre cause de l'échec final de Charles-Quint.

LES NÉGOCIATIONS ET LES ALLIANCES

Ce qui fait l'intérêt de cette période de guerre, ce sont les négociations et les alliances. Jamais encore l'on n'avait autant négocié et rarement, depuis, la diplomatie a été plus active. Ces négociations avaient le plus souvent pour objet non pas la paix, mais la préparation d'une reprise de la guerre par la conclusion d'alliances et la formation de coalitions. Les rois de France négocièrent surtout avec le roi d'Angleterre, Henri VIII, avec le sultan des Turcs, Soliman, et les princes protestants d'Allemagne.

Henri VIII fut un allié intermittent, qui pratiqua tout le long de son règne (1509-1547) ce qu'on a appelé depuis la *politique de bascule*, se portant tantôt du côté de Charles-Quint, tantôt du côté de François Ier, selon que l'un ou l'autre lui paraissait devenir plus puissant.

L'alliance turque et l'alliance des princes protestants d'Allemagne, furent plus utiles à la France : elles eurent l'une et l'autre d'importantes conséquences, les unes immédiates, les autres plus lointaines et durables.

L'ALLIANCE TURQUE

Les Turcs, après avoir conquis morceau par morceau presque tout l'Empire grec, s'étaient emparés de Constantinople en 1453. Il y eut désormais en Europe, en face des États chrétiens, un État musulman, l'Empire turc. Au seizième siècle, sous *Soliman le Magnifique* (1520-1566), cet Empire était à son apogée. Le Grand Seigneur disposait d'armées de plus de 200 000 hommes, s'emparait de Buda-Pest, menaçait Vienne à plusieurs reprises, lançait ses cavaliers jusqu'à Ratisbonne au cœur de l'Allemagne.

L'alliance de François Ier, *roi très chrétien, fils aîné de l'Eglise*, avec les Musulmans ennemis de la Chrétienté, scandalisa l'Eu-

rope entière. François Ier en rougissait lui-même et essayait de s'en cacher. Cependant elle contribua à coup sûr au salut de la France. Elle est aussi un des faits les plus significatifs de l'histoire du seizième siècle. Elle montre que les préoccupations religieuses commençaient à passer à l'arrière-plan. C'est de la France, pays qui avait pris l'initiative des croisades, que vint le premier exemple de l'*indifférence religieuse en matière de politique extérieure.* L'alliance turque eut pour la France de très importantes conséquences. Un traité de commerce signé en 1535, les *Capitulations*, assura aux navires français, et à eux seuls, la liberté de commercer sur toutes les côtes de l'Empire turc : pendant plus d'un siècle les navires des autres pays ne purent pénétrer dans les ports ottomans qu'en arborant le pavillon français. Les Capitulations nous donnaient d'autre part le protectorat des Lieux Saints à Jérusalem, et par là le protectorat de tous les catholiques établis en Turquie quelle que fût leur nationalité. Ce privilège, qu'aujourd'hui nos rivaux, spécialement les Allemands, s'efforcent de nous enlever, a été et est toujours le plus puissant de nos moyens d'influence dans toute la Méditerranée orientale, aussi bien dans la Turquie d'Europe, qu'en Égypte et dans la Turquie d'Asie. *La prééminence politique et commerciale de la France dans le Levant est un résultat inattendu, mais direct de la lutte de François Ier et de Charles-Quint.*

L'ALLIANCE PROTESTANTE ALLEMANDE

L'alliance de François Ier avec les princes protestants allemands n'était ni moins surprenante ni moins significative que l'alliance avec le sultan, puisque les princes étaient hérétiques, ennemis déclarés de la papauté et du catholicisme. Elle fut conclue à peu près dans le même temps, en 1532. Mais elle ne devint réellement utile à la France que vingt ans plus tard, en 1552, au temps d'Henri II. Les princes protestants vaincus par l'empereur Charles-Quint défenseur du catholicisme, menacés dans leur liberté religieuse et leur indépendance politique, craignant un complet écrasement, avaient sollicité le secours du roi de France. Un traité fut signé à *Friedwald* en Hesse (1552). Henri II s'engageait à fournir chaque mois une grosse somme d'argent aux protestants pour les frais de la guerre qu'ils allaient entreprendre contre l'Empereur. En échange de ce subside « il a été trouvé équitable, disait le traité, que le roi de France, le plus promptement possible, prenne possession des villes qui de tout temps ont appar-

tenu à l'Empereur, *bien que la langue allemande n'y soit pas en usage*, c'est-à-dire de *Toul* en Lorraine, de *Metz* et de *Verdun* ».

Cet article du traité de Friedwald, vieux de plus de trois cent cinquante ans est aujourd'hui plus que jamais du plus haut intérêt pour nous. Ce sont les Allemands eux-mêmes qui ont proclamé en 1552 que Metz, comme Toul et Verdun, était non pas ville allemande mais *ville française*. C'est du libre consentement des Allemands, sans contrainte aucune que Metz, déjà française par la langue, devint en outre politiquement française. Les Allemands ont ainsi condamné par avance l'odieux abus de la force que leurs descendants ont commis en 1871 en arrachant, malgré sa volonté, Metz, ville française, à la France; ils ont également condamné toutes les tentatives vainement faites depuis trente ans pour effacer au cœur des Lorrains le souvenir de la patrie perdue.

IMPORTANCE DU TRAITÉ DE CATEAU-CAMBRÉSIS

Le traité de Cateau-Cambrésis est l'un des plus intéressants de notre histoire; il est en effet le *premier acte d'une politique extérieure nouvelle*, poursuivie pendant plus de deux siècles par tous nos rois et par les hommes de la Révolution.

Conclu à la fin de guerres entreprises vers le sud-est pour la conquête par delà les Alpes du Milanais et du royaume de Naples sur la Méditerranée, le traité de Cateau-Cambrésis stipulait la restitution de Calais sur la mer du Nord. D'autre part la France s'annexait Metz, Toul et Verdun, trois places du nord-est, trois villes des rives de la Moselle et de la frontière allemande.

Pareil résultat était, en apparence, illogique : en fait, la conquête et l'annexion des Trois Évêchés était la conclusion naturelle des leçons de la guerre.

Pendant que les Français couraient les aventures en Italie, la frontière du Nord avait été forcée à trois reprises : Charles-Quint était arrivé à Mézières, plus tard à Meaux; Philippe II avait pris Saint-Quentin. Dès lors, il était clairement apparu que Paris, la tête et le cœur du royaume, était, tant la frontière était proche, à la merci d'une bataille perdue et d'une marche audacieuse de l'ennemi. Il fallait donc éloigner la frontière en agrandissant le royaume. De là l'occupation de Metz, de Toul et de Verdun : « Emparez-vous doucement des susdites villes, disait à Henri II en 1552 le maréchal de Vieilleville, qui seront un *inexpugnable rempart pour la Champagne et la*

Picardie. « Ce sera, ajoutait-il, un beau chemin et tout ouvert pour enfoncer le duché de Luxembourg et les pays jusqu'à Bruxelles; plus, vous faire maître à la longue de tant de belles et grandes villes que l'on a arrachées des fleurons de votre couronne et de recouvrer pareillement la *souveraineté des Flandres* que l'on vous a si frauduleusement ravie, qui *appartient aux rois de France* il y a plus de mille ans et de *toute immémoriale ancienneté.* »

Le maréchal de Vieilleville traçait ainsi en 1552 le programme d'une politique dont Henri IV, Richelieu, Louis XIV, le Comité de Salut public devaient tour à tour poursuivre la réalisation. Cette politique consistait à faire rentrer dans la France tous les pays qui avaient autrefois fait partie de la Francie, Francie occidentale, Francie orientale, et, plus haut dans le passé, tous les territoires enfermés par le Rhin, frontière naturelle de la Gaule. Le *traité de Cateau-Cambrésis est le premier acte de la politique des limites naturelles*; il n'est qu'une trêve dans la lutte de la maison de France contre la maison d'Autriche. Celle-ci restait maîtresse de la Franche-Comté, de l'Artois, de la Flandre, des Pays-Bas et de nombreux territoires en Alsace. Aussi la France, au dix-septième et au dix-huitième siècle, combattra-t-elle avec acharnement les deux branches de la maison de Habsbourg, branche espagnole et branche autrichienne, pour leur arracher ces morceaux de France.

FAC-SIMILÉ DE LA SIGNATURE DE BAYARD.
Bibliothèque Nationale.
Cette signature de Bayard est un remarquable échantillon d'écriture de soldat hardie, droite et ferme et comme hérissée de lames de sabres.

CHAPITRE XVI

LA RÉFORME

La première moitié du seizième siècle a été marquée par l'un des plus importants mouvements religieux de l'histoire : la ***Réforme***. Ce mouvement religieux dont les principaux promoteurs ont été en Allemagne ***Luther***, en France ***Calvin***, a eu les conséquences suivantes :

D'abord la *rupture de l'unité chrétienne* dans l'Europe occidentale et la création à côté de l'Église *catholique* romaine, d'autres Églises chrétiennes telles que l'Église *luthérienne*, l'Église *calviniste*, l'Église *anglicane*.

L'Église catholique, à son tour, a procédé à une réforme et a précisé au grand ***concile de Trente***, ses dogmes et sa discipline.

A ces conséquences *religieuses* s'ajoutèrent des conséquences *politiques*. Ce furent, entre autres, les *guerres civiles*, d'abord en Allemagne, plus tard en France dans la seconde moitié du seizième siècle; puis la création d'États nouveaux comme le *duché de Prusse*, la *Suède* et la *République des Provinces Unies*.

CAUSES DE LA RÉFORME

La Réforme eut des causes nombreuses. Deux sont particulièrement importantes : d'abord l'*état même de l'Église* au début du seizième siècle; ensuite, grâce à l'imprimerie, *la diffusion de la Bible*.

Le clergé catholique a proclamé le premier comme cause essentielle de la Réforme l'*état de l'Église* au début du seizième siècle.

Les mêmes vices qui cinq cents ans auparavant, au onzième siècle, avaient rendu nécessaire la réforme du pape Grégoire VII, la simonie, l'avarice, la corruption des mœurs, s'étaient de nouveau glissés dans le clergé. Toutefois la situation était plus grave au seizième siècle qu'au onzième. Au temps de Grégoire VII, la corruption avait atteint les *membres*, c'est-à-dire le clergé des divers pays; mais du moins à Rome la *tête*, c'est-à-dire la

papauté, était saine. Au seizième siècle, au contraire, la source du mal était à Rome même. La vie d'Alexandre VI Borgia avait été un long scandale; on avait vu Jules II le casque en tête, commandant des armées; Léon X n'était occupé que de beaux-arts et de belles-lettres. Tous cherchaient à accroître le plus possible leurs revenus, soit pour enrichir leurs familles, soit pour satisfaire leurs instincts de magnificence, leurs goûts de Mécènes protecteurs des artistes et des écrivains.

De toutes les sources de revenu dont disposaient les papes, l'une des plus importantes était le droit de nommer aux charges ecclésiastiques vacantes en *Allemagne*. Ces charges étaient attribuées soit à des favoris des papes, soit à qui en offrait le plus gros prix, quelle que fût l'origine de l'acheteur. « On nommait à des cures importantes des étrangers qui ne savaient pas un mot d'allemand, des cuisiniers qui ne connaissaient pas leurs lettres. » Un pareil clergé était méprisé pour ses mœurs, jalousé parce qu'il était étranger, haï parce qu'il pressurait les fidèles pour rentrer dans ses déboursés. Selon le mot d'un contemporain, « le troupeau était las d'un pasteur qui ne songeait qu'à tondre ses brebis ».

L'autre cause du mouvement de la Réforme ce fut, par suite de la découverte de l'imprimerie, la *diffusion de la Bible*, et la mise à la portée de tous des Évangiles, source même de la doctrine chrétienne. Depuis 1457 jusqu'à 1518 il avait été publié plus de *quatre cents* éditions de la Bible. C'était *la parole même du Christ qui était rendue aux chrétiens*.

Or, cette parole prêchait le renoncement aux biens de ce monde, la pauvreté, l'humilité; elle faisait donc paraître plus scandaleux encore l'orgueil et le luxe des princes ecclésiastiques; elle devait rendre plus vif encore le désir d'une réforme qui, selon le langage du temps, ramènerait l'Église à la *simplicité primitive*. A l'origine de la grande révolution religieuse du seizième siècle, il y eut, en face de l'indignité d'une partie du clergé, la *vivacité de la foi et la sincère piété du grand nombre*.

La connaissance des Évangiles eut, chez certains, une autre conséquence, la plus grave de toutes. Pour la comprendre, il faut se rappeler que l'organisation de l'Église catholique, ses *dogmes*, c'est-à-dire l'ensemble des croyances professées par ses fidèles, reposent avant tout sur les Évangiles, puis sur les traditions, les interprétations, et les décisions des papes et des conciles. Certains au seizième siècle, par respect étroit des Livres Saints,

pensèrent que, puisqu'on avait dans les Évangiles la parole même de Dieu, il fallait s'en tenir à cette parole : les traditions et les interprétations, œuvres des hommes seuls à leurs yeux, étaient sans valeur. Tout au moins les interprétations des papes et des conciles n'avaient pas plus de valeur que l'interprétation d'un fidèle quelconque, et *chacun pouvait interpréter l'Écriture Sainte selon sa conscience*. Ce fut la théorie de Luther, puis de Calvin, et ce fut cette théorie qui entraîna la rupture de l'unité chrétienne.

LES PRÉCURSEURS DE LA RÉFORME

La Réforme eut, comme la Renaissance, ses précurseurs. La grande révolution du seizième siècle n'est pas un fait nouveau, sans précédents; elle est une conclusion, le terme d'une longue histoire.

Les scandales du *Grand Schisme*, au quatorzième siècle, avaient profondément troublé les âmes pieuses. Pendant cinquante ans, de 1378 à 1429, l'Europe s'était trouvée partagée, disputée entre deux papes; par moment il y en eut jusqu'à trois. Alors parurent des réformateurs comme *Wyclif* (1324-1384) en Angleterre, et *Jean Huss* (1369-1415) en Bohême. Tous deux voulaient ce qu'ont voulu les réformateurs du seizième siècle, ramener l'Église à la simplicité primitive, s'en tenir étroitement à la parole de Dieu telle qu'elle est donnée par les Évangiles. Mais les disciples de Wyclif furent exterminés, et Jean Huss, mort sur le bûcher, n'eut de partisans qu'en Bohême.

Dans l'Église même il y eut, au début du quinzième siècle, un puissant mouvement de réforme dirigé par les docteurs de l'*Université de Paris*, qui était alors la plus grande école de théologie du monde. L'impuissance où se trouvait la papauté leur inspira l'idée de la subordonner à l'autorité des Conciles, c'est-à-dire de transformer l'Église, monarchie absolue, en une sorte de monarchie constitutionnelle; les conciles devaient forcer ensuite les papes à réformer les abus. C'est cette doctrine que les docteurs parisiens essayèrent de faire triompher dans deux conciles œcuméniques, le *concile de Constance* (1414-1417) et le *concile de Bâle* (1431-1443). Ils ne réussirent pas. Les papes parvinrent à se débarrasser des conciles, à rester maîtres de l'Église, et à ne pas faire la réforme. Mais cette longue crise avait cependant affaibli leur autorité, ébranlé l'Église et la Chrétienté, et par là avait préparé les voies à la révolution du seizième siècle.

I.

LUTHER ET CALVIN — L'ANGLICANISME

LUTHER

Luther naquit à *Eisleben* en Saxe, en 1483. Il était fils d'un ouvrier mineur. Quand il commença ses études, il dut, pour vivre, chanter et mendier de porte en porte, comme beaucoup d'étudiants de son temps. Puis une personne charitable lui donna une bourse à l'université d'Erfurth. Il y étudia la philosophie, le droit, la littérature, la musique.



MARTIN LUTHER (1483-1546).

D'après le portrait gravé sur bois par LUCAS CRANACH (1472-1553).

Ce portrait représente Luther aux environs de la quarantième année, peu après la rupture avec Rome. Le regard est extrêmement vif. Les traits sont d'un dessin ferme et net. La physionomie, avec la bouche aux lèvres minces et serrées, les rides du front, est volontaire, presque têtue. Cranach est un des peintres célèbres de la Renaissance Allemande; il était l'ami et le disciple de Luther.

Il avait vingt-deux ans quand au cours d'une promenade il fut surpris par un orage ; la foudre tomba à ses côtés. Dans son épouvante, Luther fit vœu de se faire moine s'il échappait. Peu après (17 juillet 1505) il entrait au couvent des Augustins à *Wittemberg*. Il étudia avec ardeur, et quand il eut été ordonné prêtre, sa science et son éloquence lui valurent d'être nommé professeur de théologie à l'Université de Wittemberg. C'était un homme d'une vive sensibilité, d'une imagination ardente, un esprit inquiet, sans cesse poursuivi par la crainte du péché, la peur du diable, — toute sa vie il le sentit rôdant autour de

lui, — la terreur de la justice de Dieu. Son confesseur avait essayé de calmer les troubles de sa conscience en lui prêchant la confiance en Jésus « qui n'épouvante pas, mais console ». Il ne fut pleinement rassuré que par ce passage de saint Paul : « Le juste est sauvé par sa foi ». Ayant la foi en Jésus, il se crut désormais certain de son salut.

AFFAIRE DES INDULGENCES

En 1511, il fut envoyé à Rome ; le luxe de la cour pontificale, le relâchement des mœurs du clergé italien le troublèrent profondément. Quelques années après, le pape Léon X, manquant d'argent pour poursuivre les travaux de la basilique de Saint-Pierre, imagina de s'en procurer en faisant vendre des *indulgences* par toute la Chrétienté. On appelait *indulgence* la faculté donnée aux fidèles de se racheter, moyennant une aumône, des pénitences temporelles qu'ils avaient encourues pour leurs péchés. Dans la circonstance on pouvait se racheter en donnant pour la construction de Saint-Pierre ; l'effet des indulgences devait même s'étendre aux âmes des défunts châtiées temporairement par Dieu au Purgatoire. La vente des indulgences en Allemagne fut confiée aux Dominicains.

En 1517, Luther s'éleva contre l'abus des indulgences et la façon dont on les vendait. L'attaque fut d'autant plus vive que les Dominicains étaient les rivaux des Augustins. Le pape, averti, ne vit là tout d'abord qu'une « querelle de moines ». Au reste Luther protestait de sa soumission au pape et de sa volonté de lui obéir. Mais en même temps il poursuivait ses critiques contre l'organisation de l'Église, et allant plus loin, il s'attaquait aux dogmes. Il proclamait que l'Évangile doit être la seule loi, qu'il suffit pour être sauvé d'avoir foi en Jésus-Christ, que les *œuvres*, c'est-à-dire les jeûnes, les mortifications ne servaient à rien pour le salut éternel ; enfin il n'admettait plus que trois sacrements, le Baptême, la Communion et la Pénitence. Alors le pape l'excommunia. Le jour où la bulle d'excommunication lui parvint, Luther réunit tous les étudiants sur la place de l'église à Wittemberg et devant eux jeta la bulle dans un bûcher. La rupture avec le pape était définitive (20 décembre 1520).

CONDAMNATION DE LUTHER

C'était le moment où Charles-Quint venait d'être nommé Empereur. La querelle l'inquiétait, d'abord parce qu'il était catholique fervent, ensuite parce qu'elle avait un immense retentissement dans toute l'Allemagne et qu'elle risquait de devenir dans cette Allemagne, déjà si

I.

LUTHER ET CALVIN — L'ANGLICANISME

LUTHER

Luther naquit à *Eisleben* en Saxe, en 1483. Il était fils d'un ouvrier mineur. Quand il commença ses études, il dut, pour vivre, chanter et mendier de porte en porte, comme beaucoup d'étudiants de son temps. Puis une personne charitable lui donna une bourse à l'université d'Erfurth. Il y étudia la philosophie, le droit, la littérature, la musique.



MARTIN LUTHER (1483-1546).
D'après le portrait gravé sur bois par LUCAS CRANACH (1472-1553).

Ce portrait représente Luther aux environs de la quarantième année, peu après la rupture avec Rome. Le regard est extrêmement vif. Les traits sont d'un dessin ferme et net. La physionomie, avec la bouche aux lèvres minces et serrées, les rides du front, est volontaire, presque têtue. Cranach est un des peintres célèbres de la Renaissance Allemande; il était l'ami et le disciple de Luther.

Il avait vingt-deux ans quand au cours d'une promenade il fut surpris par un orage ; la foudre tomba à ses côtés. Dans son épouvante, Luther fit vœu de se faire moine s'il échappait. Peu après (17 juillet 1505) il entrait au couvent des Augustins à *Wittemberg*. Il étudia avec ardeur, et quand il eut été ordonné prêtre, sa science et son éloquence lui valurent d'être nommé professeur de théologie à l'Université de Wittemberg. C'était un homme d'une vive sensibilité, d'une imagination ardente, un esprit inquiet, sans cesse poursuivi par la crainte du péché, la peur du diable, — toute sa vie il le sentit rôdant autour de lui, — la terreur de la justice de Dieu. Son confesseur avait essayé de calmer les troubles de sa conscience en lui prêchant la confiance en Jésus « qui n'épouvante pas, mais console ». Il ne fut pleinement rassuré que par ce passage de saint Paul : « Le juste est sauvé par sa foi ». Ayant la foi en Jésus, il se crut désormais certain de son salut.

AFFAIRE DES INDULGENCES

En 1511, il fut envoyé à Rome ; le luxe de la cour pontificale, le relâchement des mœurs du clergé italien le troublèrent profondément. Quelques années après, le pape Léon X, manquant d'argent pour poursuivre les travaux de la basilique de Saint-Pierre, imagina de s'en procurer en faisant vendre des *indulgences* par toute la Chrétienté. On appelait *indulgence* la faculté donnée aux fidèles de se racheter, moyennant une aumône, des pénitences temporelles qu'ils avaient encourues pour leurs péchés. Dans la circonstance on pouvait se racheter en donnant pour la construction de Saint-Pierre ; l'effet des indulgences devait même s'étendre aux âmes des défunts châtiées temporairement par Dieu au Purgatoire. La vente des indulgences en Allemagne fut confiée aux Dominicains.

En 1517, Luther s'éleva contre l'abus des indulgences et la façon dont on les vendait. L'attaque fut d'autant plus vive que les Dominicains étaient les rivaux des Augustins. Le pape, averti, ne vit là tout d'abord qu'une « querelle de moines ». Au reste Luther protestait de sa soumission au pape et de sa volonté de lui obéir. Mais en même temps il poursuivait ses critiques contre l'organisation de l'Église, et allant plus loin, il s'attaquait aux dogmes. Il proclamait que l'Évangile doit être la seule loi, qu'il suffit pour être sauvé d'avoir foi en Jésus-Christ, que les *œuvres*, c'est-à-dire les jeûnes, les mortifications ne servaient à rien pour le salut éternel ; enfin il n'admettait plus que trois sacrements, le Baptême, la Communion et la Pénitence. Alors le pape l'excommunia. Le jour où la bulle d'excommunication lui parvint, Luther réunit tous les étudiants sur la place de l'église à Wittemberg et devant eux jeta la bulle dans un bûcher. La rupture avec le pape était définitive (20 décembre 1520).

CONDAMNATION DE LUTHER

C'était le moment où Charles-Quint venait d'être nommé Empereur. La querelle l'inquiétait, d'abord parce qu'il était catholique fervent, ensuite parce qu'elle avait un immense retentissement dans toute l'Allemagne et qu'elle risquait de devenir dans cette Allemagne, déjà si

divisée, une nouvelle cause de division et de ruine pour l'autorité de l'Empereur. Aussi cita-t-il Luther à comparaître devant la réunion des représentants de l'Empire, la *diète*, convoquée à Worms. Luther s'y rendit, assuré contre toute arrestation par un sauf-conduit de Charles-Quint. Sommé de se rétracter, il s'y refusa avec une grande fermeté, « car, dit-il, il n'est pas bon pour le chrétien de parler contre sa conscience ». La diète le condamna (mai 1521).

Condamné comme hérétique, Luther pouvait être arrêté et conduit au bûcher aussitôt après l'expiration de son sauf-conduit. Aussi, comme il quittait Worms, un de ses protecteurs, l'électeur de Saxe le fit enlever par des cavaliers qui le transportèrent en secret au château de la *Wartbourg*. Il y demeura caché un an environ; pendant ce temps il traduisit la Bible en allemand. Cette traduction eut une grande popularité, parce qu'à la différence des traductions antérieures, elle était écrite en allemand populaire, par suite claire et intelligible pour tous; elle fut comme le premier modèle de l'allemand moderne.

LA CONFESSION D'AUGSBOURG

Quand Luther sortit de la Wartbourg, le nombre de ses partisans était devenu tel qu'il ne pouvait plus être question d'exécuter la sentence portée contre lui; quantité de seigneurs, et des plus puissants, comme les électeurs de Saxe et de Brandebourg, avaient adopté ses doctrines. D'autre part la guerre contre François I[er] ne laissait pas à Charles-Quint la liberté d'agir. Cependant peu avant la signature de la paix de Cambrai, il réunit la diète à Spire. Là il fut décidé que l'on tolérerait la doctrine nouvelle, appelée le *luthéranisme* du nom de son fondateur, partout où elle était établie déjà, mais qu'on ne la laisserait pas s'établir ailleurs (1529).

Contre cette décision cinq princes et quatorze villes *protestèrent*: de là le nom de ***protestants*** donné depuis lors aux partisans des doctrines nouvelles, séparés de l'Église catholique.

L'année suivante, Charles-Quint essaya de ramener par conciliation les protestants au catholicisme. La diète fut réunie à *Augsbourg* (1530) pour chercher les moyens d'entente. La tentative échoua, mais elle eut deux résultats fort importants.

D'abord en vue des discussions qui devaient avoir lieu à la diète, les Luthériens furent amenés à préciser et à définir exactement leur doctrine. Luther laissa à ***Mélanchton***, le plus modéré de ses disciples, partisan déterminé de la conciliation, le

soin de rédiger la profession de foi luthérienne. Cette profession de foi en vingt-huit articles est la ***Confession d'Augsbourg***, le *Credo* de la première église réformée.

LA LIGUE DE SMALKALDE

D'autre part, comme la diète d'Augsbourg renouvela les condamnations portées à Worms contre Luther, ses doctrines et ses adhérents, les protestants furent amenés pour se défendre à *se constituer en un parti politique*. Ils se liguèrent à ***Smalkalde*** (1531) et ils entrèrent en négociations avec le roi de France. La *formation de la ligue de Smalkalde coupa l'Empire en deux partis* : ce fut le premier des grands résultats politiques de la Réforme luthérienne.

LUTTE DE CHARLES-QUINT ET DES PROTESTANTS

Le second résultat fut, seize ans après la formation de la ligue de Smalkalde, une guerre civile et religieuse. Occupé par la reprise de la guerre contre François I[er] et contre les Turcs, Charles-Quint avait dû remettre à plus tard l'exécution des sentences prononcées à la diète d'Augsbourg. Aussitôt après la paix de Crépy[1], il attaqua les coalisés de Smalkalde (1546); Luther venait de mourir. L'armée protestante fut écrasée à *Mühlberg* (1547) et les principaux chefs réformés furent faits prisonniers. Leur défaite avait été due principalement à la défection de Maurice de Saxe, à qui Charles-Quint donna en récompense l'électorat de Saxe. Mais alors Maurice de Saxe pensa à se retourner contre l'Empereur. La ligue protestante se reconstitua, s'allia avec le roi de France Henri II[2] et recommença la lutte. Charles-Quint faillit être pris à *Innsbrück* (1552). Quand trois ans plus tard l'Empereur songea à abdiquer, il essaya auparavant de donner la paix religieuse à l'Allemagne. En 1555, à la diète d'Augsbourg, il accorda *aux princes luthériens la liberté du culte*: il leur reconnaissait en outre la *propriété définitive* des terres qu'ils avaient *sécularisées*, c'est-à-dire pris sans droit à l'Église. Mais les sécularisations étaient formellement interdites pour l'avenir.

LES SÉCULARISATIONS

La Réforme de Luther eut encore pour résultats d'enrichir un certain nombre de princes allemands et de mettre entre leurs mains un nouveau moyen d'opprimer leurs sujets en leur donnant sur eux l'autorité religieuse. Le roi de Prusse Frédéric le Grand a écrit : « Si

1. Voir ci-dessus, page 280.
2. Voir ci-dessus, pages 280 et 284.

l'on veut réduire les causes du progrès de la Réforme à des principes simples, on verra qu'en Allemagne ce fut l'ouvrage de l'intérêt. » Luther, au début de sa lutte contre le pape, cherchait des alliés. Il avait publié un « Appel à la noblesse chrétienne de la nation allemande ». Il y indiquait que pour réformer l'Église et la ramener à sa pureté primitive, il fallait la dépouiller de ses richesses, s'emparer des domaines ecclésiastiques et les *séculariser*, c'est-à-dire les appliquer à des usages laïques.

Cet appel au pillage fut entendu dès 1522, d'abord par les plus pauvres des nobles, les *chevaliers*, une classe besogneuse, haineuse et turbulente qui, comme on l'a dit d'un de ses chefs, vit surtout dans la Réforme un moyen de satisfaire ses haines et de conquérir quelques territoires. Les chevaliers se jetèrent sur les terres de l'archevêque électeur de Trèves. Ils furent écrasés par la haute noblesse (1523).

L'agitation gagna ensuite les *paysans* (1525). Ceux-ci, profondément malheureux, accablés par les corvées, par les dîmes, par les amendes, se soulevèrent à la fois contre le clergé et contre la noblesse, rêvant « d'un empire du Christ dans lequel il n'y aurait plus ni rois ni prêtres, où les impies seraient exterminés par le glaive, où tous les biens deviendraient communs ». Luther prêcha contre les révoltés, « des chiens enragés », une guerre sans pitié, parce que, disait-il « les sujets ne doivent jamais se soulever quand même les supérieurs sont méchants et injustes ». On égorgea dix-huit mille paysans en Alsace, dix mille en Souabe.

Ce qui avait été interdit par la force aux chevaliers et aux paysans, les *grands seigneurs* eurent loisir de le faire. Les électeurs de Saxe, de Brandebourg, du Palatinat, sécularisèrent les biens de l'Église enclavés dans leurs domaines. La plus célèbre des sécularisations fut opérée hors d'Allemagne par *Albert de Brandebourg*, grand maître de l'Ordre Teutonique : il s'empara de l'Ordre dont il était le chef élu et les transforma à son profit en un duché héréditaire, le **duché de Prusse,** premier noyau du royaume de Prusse.

LUTHER ET LA LIBERTÉ RELIGIEUSE

Luther, rejetant l'autorité du pape, avait d'abord proclamé le droit de chaque homme d'interpréter les Évangiles selon sa conscience. Mais il ne tarda pas à revenir aux idées autoritaires. « Si nous en avons le pouvoir, écrivait-il peu après son séjour à la Wartbourg, il ne faut pas tolérer dans le même état des doctrines contraires, et pour éviter les plus grands maux, ceux même qui ne croient pas doivent être contraints d'aller au sermon et d'obéir au moins extérieurement. »

En vertu de cette doctrine, les princes protestants allemands considérèrent, comme les catholiques, qu'ils avaient le droit et le devoir d'imposer leur religion à leurs sujets. Ce fut un principe du droit allemand, — principe inséré dans la paix d'Augsbourg de 1555, appliqué à la lettre et qualifié plus tard de « diabolique » par le cardinal de Richelieu — que *telle était la religion du prince, telle devait être la religion des sujets*. La Réforme luthérienne n'apporta pas la liberté religieuse là où elle s'établit. Selon l'expression de M. Lavisse « le roi d'un pays protestant fut en même temps l'évêque suprême de ce pays, un pape localisé ».

L'ALLEMAGNE CATHOLIQUE ET PROTESTANTE

La conséquence capitale de la Réforme en Allemagne ce fut la *division des Allemands en deux partis* : un parti catholique, un parti protestant. Les empereurs catholiques devaient, dans la suite, chercher à détruire le parti protestant. Celui-ci, trop faible pour se défendre, chercha des secours au dehors. *Les étrangers furent ainsi amenés à intervenir dans les affaires intérieures de l'Allemagne.* L'Empire divisé, épuisé par les guerres civiles, ne devait plus de longtemps jouer un grand rôle en Europe. Il devint, au début du dix-septième siècle ce qu'avait été l'Italie au début du seizième siècle, *un champ de bataille pour l'Europe.*

CALVIN

Tandis qu'une partie de l'Allemagne et les royaumes scandinaves adoptaient la réforme religieuse proposée par Luther, une réforme plus radicale était prêchée par un Français, **Calvin**, et appliquée pour la première fois en Suisse, à *Genève*.

Calvin — son vrai nom était Cauvin — était né à Noyon, en Picardie, en 1509. Il était de vingt-six ans plus jeune que Luther. Fils de l'homme d'affaires de l'évêque de Noyon, il était destiné à l'Église, et il avait à peine douze ans que déjà, grâce à la protection de l'évêque, il était pourvu de bénéfices ecclésiastiques. Au cours de ses études à l'université d'Orléans et à l'université de Bourges, il connut les doctrines de Luther et y adhéra. Aussi ne se fit-il pas ordonner prêtre. En 1533, comme

François Ier commençait à persécuter les réformés, Calvin s'enfuit de Paris.

Il se réfugia à Bâle. Ce fut là qu'il résuma sa doctrine dans



JEAN CALVIN (1509-1564).
D'après le portrait gravé par KONING.

On lit en hollandais dans la bordure ovale : « Jean Calvin né à Noyon en Picardie le 10 juillet 1509, mort à Genève le 27 mai 1564 ». Calvin est vêtu d'une pelisse bordée de fourrure ; il est coiffé d'un bonnet qui cache les oreilles ; par-dessus est posé un chaperon. Le visage est maigre et osseux, les pommettes sont saillantes, les joues creuses et sillonnées de rides profondes ; le nez est long, mince et comme coupant ; les moustaches tombantes encadrent la bouche dédaigneuse ; la longue barbiche blanche fait paraître le menton encore plus saillant et volontaire. L'œil est froid. Cette tête desséchée, enfoncée entre les épaules étroites, laisse une impression de dureté impitoyable et de volonté réfléchie que rien ne peut faire plier. Koning fut un peintre hollandais du dix-septième siècle.

un livre dédié à François Ier et intitulé l'*Institution chrétienne*. Comme Luther, Calvin ne reconnaissait d'autre autorité que celle de l'Écriture Sainte. Comme Luther, il enseignait que l'homme ne peut être sauvé que par la foi ; mais il ajoutait que

la foi est un don de Dieu. Dieu a choisi de toute éternité, « avant la création du monde », ceux auxquels il donnerait la foi et par conséquent le salut : rien, ni péchés répétés, ni efforts héroïques vers la vertu, ne peut jamais modifier la volonté divine. C'est la triste et désespérante doctrine de la *Prédestination*, destructive de toute liberté de l'homme, déjà professée par Mahomet et contenue dans le Coran. Calvin n'admettait que deux sacrements, le Baptême et la Communion ; il supprimait toutes les cérémonies du culte, l'autel, les crucifix et toute hiérarchie parmi les prêtres — il disait les *pasteurs* ou les *ministres* — élus par les fidèles et chargés de dire les prières et de prêcher.

CALVIN A GENÈVE

De Bâle, Calvin fut appelé à Genève pour y enseigner la théologie. Il avait vingt-six ans, l'esprit autoritaire, âpre et inflexible : il entreprit d'imposer ses croyances aux Genevois et de réformer les mœurs aussi bien que le culte. Les Genevois le chassèrent au bout de deux ans. Mais les partisans de sa doctrine obtinrent qu'on le rappelât en 1541. Dès lors, il fut le maître de Genève et il y régna en tyran. Dur pour lui-même, il fut dur aux autres. « Il faut, écrivait-il à propos des Genevois, procurer leur bien malgré qu'ils en aient », c'est-à-dire il faut faire leur salut malgré eux. Il surveillait la vie privée de chacun, réglementait les costumes, les coiffures, condamnait à l'amende ceux qui priaient en latin, jouaient aux dés, riaient au sermon. Il envoyait à la mort quiconque le combattait ou ne partageait pas ses croyances. *Jacques Gruet*, pour avoir dit que Calvin était un grand hypocrite qui voulait se faire adorer, fut décapité. Le médecin espagnol *Michel Servet*, qui avait publié un livre où il niait la divinité du Christ, fut, par suite de secrètes manœuvres de Calvin, amené à quitter Vienne, où il vivait, et à se réfugier à Genève. Calvin le fit arrêter et brûler vif (1553), « afin qu'il n'infestât plus le monde de ses blasphèmes d'hérésies ». Calvin n'admettait pas plus que Luther et les catholiques la liberté de conscience. Selon lui les hérétiques devaient être réprimés « par le glaive ». « Quiconque écrivait-il, soutiendra qu'on fait tort aux hérétiques et aux blasphémateurs en les punissant se rend coupable et complice du crime. » Dieu veut « qu'on mette en oubli toute humanité quand il est question de combattre pour sa gloire ».

Sous la direction de Calvin, Genève, où de nombreux émigrés français venaient chercher asile, devint comme la Rome du protes-

François Ier commençait à persécuter les réformés, Calvin s'enfuit de Paris.

Il se réfugia à Bâle. Ce fut là qu'il résuma sa doctrine dans



JEAN CALVIN (1509-1564).
D'après le portrait gravé par KONING.

On lit en hollandais dans la bordure ovale : « Jean Calvin né à Noyon en Picardie le 10 juillet 1509, mort à Genève le 27 mai 1564 ». Calvin est vêtu d'une pelisse bordée de fourrure ; il est coiffé d'un bonnet qui cache les oreilles ; par-dessus est posé un chaperon. Le visage est maigre et osseux, les pommettes sont saillantes, les joues creuses et sillonnées de rides profondes ; le nez est long, mince et comme coupant ; les moustaches tombantes encadrent la bouche dédaigneuse ; la longue barbiche blanche fait paraître le menton encore plus saillant et volontaire. L'œil est froid. Cette tête desséchée, enfoncée entre les épaules étroites, laisse une impression de dureté impitoyable et de volonté réfléchie que rien ne peut faire plier. Koning fut un peintre hollandais du dix-septième siècle.

un livre dédié à François Ier et intitulé l'*Institution chrétienne*. Comme Luther, Calvin ne reconnaissait d'autre autorité que celle de l'Écriture Sainte. Comme Luther, il enseignait que l'homme ne peut être sauvé que par la foi ; mais il ajoutait que

la foi est un don de Dieu. Dieu a choisi de toute éternité, « avant la création du monde », ceux auxquels il donnerait la foi et par conséquent le salut : rien, ni péchés répétés, ni efforts héroïques vers la vertu, ne peut jamais modifier la volonté divine. C'est la triste et désespérante doctrine de la *Prédestination*, destructive de toute liberté de l'homme, déjà professée par Mahomet et contenue dans le Coran. Calvin n'admettait que deux sacrements, le Baptême et la Communion ; il supprimait toutes les cérémonies du culte, l'autel, les crucifix et toute hiérarchie parmi les prêtres — il disait les *pasteurs* ou les *ministres* — élus par les fidèles et chargés de dire les prières et de prêcher.

CALVIN A GENÈVE

De Bâle, Calvin fut appelé à Genève pour y enseigner la théologie. Il avait vingt-six ans, l'esprit autoritaire, âpre et inflexible : il entreprit d'imposer ses croyances aux Genevois et de réformer les mœurs aussi bien que le culte. Les Genevois le chassèrent au bout de deux ans. Mais les partisans de sa doctrine obtinrent qu'on le rappelât en 1541. Dès lors, il fut le maître de Genève et il y régna en tyran. Dur pour lui-même, il fut dur aux autres. « Il faut, écrivait-il à propos des Genevois, procurer leur bien malgré qu'ils en aient », c'est-à-dire il faut faire leur salut malgré eux. Il surveillait la vie privée de chacun, réglementait les costumes, les coiffures, condamnait à l'amende ceux qui priaient en latin, jouaient aux dés, riaient au sermon. Il envoyait à la mort quiconque le combattait ou ne partageait pas ses croyances. *Jacques Gruet*, pour avoir dit que Calvin était un grand hypocrite qui voulait se faire adorer, fut décapité. Le médecin espagnol *Michel Servet*, qui avait publié un livre où il niait la divinité du Christ, fut, par suite de secrètes manœuvres de Calvin, amené à quitter Vienne, où il vivait, et à se réfugier à Genève. Calvin le fit arrêter et brûler vif (1553), « afin qu'il n'infestât plus le monde de ses blasphèmes d'hérésies ». Calvin n'admettait pas plus que Luther et les catholiques la liberté de conscience. Selon lui les hérétiques devaient être réprimés « par le glaive ». « Quiconque écrivait-il, soutiendra qu'on fait tort aux hérétiques et aux blasphémateurs en les punissant se rend coupable et complice du crime. » Dieu veut « qu'on mette en oubli toute humanité quand il est question de combattre pour sa gloire ».

Sous la direction de Calvin, Genève, où de nombreux émigrés français venaient chercher asile, devint comme la Rome du protes-

tantisme. L'*Académie* que Calvin y créa, fut le grand séminaire d'où partirent des missionnaires de la religion nouvelle, animés de la foi la plus ardente. *Ce fut de Genève*, bien plus que d'Allemagne, *que le protestantisme se répandit en France*, puis dans les Pays-Bas et en Écosse. Lorsque Calvin mourut en 1564, ses disciples avaient déjà constitué en France plus de deux mille églises.

LA RÉFORME EN ANGLETERRE

La Réforme, qui fut en Allemagne et en France l'œuvre des particuliers, fut en Angleterre l'œuvre du souverain. C'est la volonté ou plutôt le caprice du roi ***Henri VIII*** (1509-1547) qui détermina la rupture avec la papauté.

En 1533, Henri VIII, marié depuis dix-huit ans à Catherine d'Aragon, voulut divorcer pour épouser une demoiselle d'honneur de la reine, Anne Boleyn. Le pape ayant refusé d'annuler le premier mariage, Henri VIII fit voter par le Parlement l'*Acte de suprématie* (1534) qui proclamait le roi « unique et suprême chef de l'église d'Angleterre ». Telle fut l'origine, peu honorable, du schisme anglican.

Henri VIII ne reconnaissait plus l'autorité du pape, mais il prétendait conserver la doctrine catholique : aussi il faisait brûler les protestants comme hérétiques et pendre les vrais catholiques comme traîtres. Après sa mort, sa réforme subit de singulières vicissitudes. Il laissait trois enfants qui régnèrent successivement tous les trois et qui eurent chacun une politique religieuse différente. L'Angleterre fut calviniste sous *Édouard VI* (1547-1553), puis redevint catholique sous *Marie Tudor* (1553-1558). Enfin ***Élisabeth*** (1558-1603) organisa définitivement l'*Anglicanisme*, c'est-à-dire l'Église anglaise (1562).

L'ANGLICANISME

L'organisation de l'Église anglicane fut un mélange de Catholicisme et de Calvinisme. Du Catholicisme, Élisabeth qui aimait la pompe, garda l'extérieur, les cérémonies du culte, la liturgie, c'est-à-dire les prières, mais traduites en anglais, le costume des prêtres et la hiérarchie des évêques. Mais le dogme fut calviniste et ramené à deux sacrements, le Baptême et la Communion. D'autre part Élisabeth ne prit pas pour elle-même le titre de chef suprême de l'Église qu'avait pris son père, mais elle garda néanmoins le gouvernement de l'Église, et elle imposa par des supplices aux vrais catholiques et aux vrais calvinistes l'adhésion à « l'Église établie par la loi ».

RÉSULTATS POLITIQUES DE LA RÉFORME

Les résultats politiques essentiels de la Réforme protestante en Allemagne, dans les États scandinaves, en Angleterre ont été les suivants. D'abord *une translation en grand de la propriété*, à la suite de l'usurpation des biens de l'Église, opérée par les souverains et à leur profit. Puis l'*accroissement de la puissance des souverains*, qui ajoutèrent à l'autorité temporelle, l'autorité spirituelle, qui déjà chefs politiques devinrent chefs religieux, et furent désormais *rois et papes* en même temps. La Réforme protestante au seizième siècle profita non pas à la liberté, mais à l'absolutisme.

II

LA RÉFORME CATHOLIQUE
LE CONCILE DE TRENTE — LA COMPAGNIE DE JÉSUS

La crise provoquée par Luther eut pour l'Église catholique un double résultat : d'abord elle détermina la réunion à ***Trente*** d'un *concile œcuménique*, c'est-à-dire universel, qui confirma tous les dogmes antérieurement établis et procéda à la réforme des abus. En même temps elle amena la réorganisation des anciens ordres monastiques et la création d'ordres nouveaux spécialement constitués pour la lutte contre l'hérésie. Le plus remarquable de ces ordres nouveaux fut l'ordre des Jésuites ou ***Compagnie de Jésus***.

LE CONCILE DE TRENTE

Dans les premiers temps du conflit avec le pape, Luther avait réclamé la convocation d'un concile. L'idée fut reprise par les Catholiques allemands et par l'Empereur Charles-Quint, et dès 1522 le pape Adrien VI s'occupait de préparer la réunion du concile. Il devait avoir la double tâche de détruire l'hérésie et de réformer les mœurs. Diverses circonstances, en particulier la guerre entre Charles-Quint et François I[er], retardèrent de vingt-trois ans, jusqu'à 1545, l'ouverture des séances.

Le concile au reste subit encore à deux reprises le contre-coup des guerres; ses travaux furent interrompus une première fois de 1549 à 1551, puis de nouveau de 1552 à 1560. En sorte que, si dix-huit années s'écoulèrent entre la première et la dernière

séance, la durée réelle du concile fut seulement de huit années. Le nombre des assistants fut de deux cent cinquante environ. Tous les pays catholiques étaient représentés dans cette assemblée qui fut comme les États Généraux de la Catholicité. Mais les plus nombreux étaient les prélats d'Italie et d'Allemagne en raison de la position de Trente, placée à la limite des deux pays.

Les protestants plusieurs fois convoqués ne se rendirent jamais au concile, et les tentatives de conciliation provoquées en particulier par les représentants de la France, puis par le frère de Charles-Quint, l'Empereur *Ferdinand*, échouèrent toutes.

ŒUVRE DU CONCILE DE TRENTE

Ce fut dans la dernière session (1560-1563) que furent prises les décisions les plus importantes. Ces décisions furent de deux sortes. Les unes concernaient les *dogmes* : elles furent acceptées par tous les États catholiques. Les autres touchaient à la *discipline*, c'est-à-dire à l'organisation de l'Église, aux conditions de vie du clergé et à ses rapports avec le pape : celles-là ne furent pas appliquées partout; elles rencontrèrent même longtemps une vive opposition en France.

Le concile détermina d'abord le texte de la Bible qui devrait être désormais tenu invariablement pour authentique par les Catholiques : c'est le texte dit de la *Vulgate*, c'est-à-dire la traduction latine du texte grec, faite par saint Jérôme au quatrième siècle. Le concile maintint les sept sacrements antérieurement établis et que les Protestants voulaient ramener à deux. Il affirma la présence réelle du Christ dans l'Eucharistie, niée par les Calvinistes, admise incomplètement par les Luthériens. Il proclama que les croyances de l'Église reposent sur les Saintes Écritures complétées par la tradition; que l'Église de Rome est supérieure aux autres et que tout Catholique doit l'obéissance spirituelle au pape successeur de saint Pierre et vicaire de Jésus-Christ. Ce fut là l'essentiel des décrets dogmatiques qui furent publiés sous le nom de *Profession de foi du concile de Trente*.

En matière de discipline, le concile maintint pour les prières l'emploi de la langue latine, considérée comme universelle. Il se refusa à admettre le mariage des prêtres réclamé par les protestants et condamné depuis Grégoire VII[1]. Il interdit le cumul des bénéfices, c'est-à-dire la possession par un seul prêtre de plusieurs charges ecclésiastiques, dont il ne remplissait pas réellement les fonctions. Il décida que les prêtres et les évêques devaient résider dans leurs paroisses et leurs évêchés, et prêcher pour l'instruction des fidèles au moins une fois par semaine. Nul ne put être évêque s'il n'avait trente ans, prêtre s'il n'avait vingt-cinq ans. Le concile recommanda que l'on s'occupât, plus qu'on ne l'avait fait jusqu'alors, d'avoir un clergé instruit et que l'on créât pour la formation des futurs prêtres des écoles spéciales où ils seraient préparés à leur mission : de là la fondation des *séminaires*, ce qui veut dire les *pépinières*.

1. Voir page 57.

L'œuvre du Concile de Trente fut complétée par différentes mesures prises par les papes. Ils établirent une commission chargée de dresser le catalogue ou *index* des livres dont la lecture devait être interdite, parce qu'ils pouvaient mettre en péril la foi des fidèles : ce fut la *Congrégation de l'Index*. Ils réorganisèrent l'Inquisition ou *Saint-Office*, chargée spécialement de surveiller le clergé, de poursuivre et de punir même par le feu les auteurs de doctrines contraires aux dogmes catholiques. Enfin les papes donnèrent les premiers l'exemple de mœurs sévères. Le luxe disparut de la cour pontificale; on vit des papes comme Pie V (1566-1572) vivre de la vie rigoureuse des moines et suivre pieds nus les processions dans les rues de Rome. L'exemple venu de si haut fut généralement imité, et l'heureuse transformation qui s'opéra dans le clergé catholique contribua grandement à arrêter les progrès de la réforme protestante.

CARACTÈRES DE LA RÉFORME CATHOLIQUE

En face de la réforme protestante qui aboutissait à la constitution d'une série d'églises particulières, et à un nouveau morcellement de l'Europe, la réforme catholique eut pour objet, au contraire, de *maintenir un principe d'union*, de rendre plus étroits les liens que la communauté des croyances pouvait encore établir entre les peuples. De là le refus d'autoriser l'emploi des langues nationales à la messe et dans les divers offices, et le maintien d'une langue commune, le *latin*. De là aussi l'affirmation de la *suprématie du pape sur toute l'Église* : l'Église devant être un seul corps, devait avoir une seule tête. Aussi le concile proclama-t-il le pape « pasteur universel de l'Église ayant plein pouvoir de régir l'Église universelle », chef suprême de tout le clergé, seul interprète des Écritures, et supérieur aux conciles. Tout, dans l'Église, devait partir du pape et aboutir au pape. C'est ce

qu'on a appelé en France, où on y fut longtemps opposé, la doctrine *ultramontaine*, c'est-à-dire la doctrine de ceux qui sont au delà des Monts, les Alpes, en Italie.

IGNACE DE LOYOLA

Pour répandre la doctrine ultramontaine et en même temps pour combattre les doctrines protestantes, les papes du seizième siècle trouvèrent de précieux auxiliaires dans les ordres religieux. De tous ces ordres, celui qui tient la plus grande place dans l'histoire est la *Compagnie de Jésus*, créée par ***Ignace de Loyola***.

Ignace de Recalde (1491-1556), appelé de Loyola du nom du château où il naquit, était de grande famille basque. Il fut élevé à la cour de Ferdinand le Catholique. Officier brillant, il eut les jambes brisées dans un combat contre les Français (1521). Ses blessures étaient si graves que le métier des armes lui était désormais impossible : il avait trente ans. Pendant sa convalescence, il lut les vies de saint François d'Assise et de saint Dominique, les fondateurs des grands ordres religieux du treizième siècle. Son âme ardente se prit d'admiration pour les deux saints; il résolut de les imiter et d'être le soldat du Christ, comme il avait rêvé d'abord d'être le soldat du roi d'Espagne.

Dès qu'il put marcher, il alla consacrer ses armes à l'autel de la Vierge; il revêtit la robe du pèlerin et partit pour Jérusalem. Revenu en Europe, décidé à prêcher comme avait fait saint Dominique, il voulut auparavant s'instruire. Il alla d'abord à l'Université espagnole de Salamanque; puis il vint à l'Université de Paris (1528). Il y resta six ans et se fit recevoir docteur (1534). Le 15 août 1534, avec six amis, parmi lesquels un Navarrais, *François-Xavier*, trois Espagnols, un Portugais et un Savoyard, il se rendit dans une chapelle dont la petite église de Saint-Pierre de Montmartre occupe aujourd'hui l'emplacement. Là tous les sept jurèrent sur le Saint Sacrement de se consacrer au service de Dieu, d'aller en Palestine pour y travailler à la conversion des musulmans et servir les pauvres, enfin d'obéir en tout aux directions du pape.

ORGANISATION DE LA COMPAGNIE

La *Compagnie de Jésus* sortit de cette réunion à Montmartre. Le pape en approuva six ans plus tard la formation (1540). Les *Constitutions*, c'est-à-dire les règlements furent ensuite rédigés par Ignace.

La Compagnie — le mot l'indique — est créée pour le combat, et son organisation, par bien des points, a un caractère militaire

La règle essentielle est, comme dans une armée, l'*obéissance passive*. Quiconque veut devenir soldat de Jésus, ou Jésuite, doit renoncer à avoir d'autre volonté que celle de ses chefs. Il doit, disent les Constitutions, « obéir comme le bâton dans la main », être entre les mains de ses supérieurs *comme un cadavre — perinde ac cadaver*.

Un *Général*, élu à vie par l'assemblée générale et disposant d'une autorité absolue, est placé à la tête de la Compagnie. Elle est divisée en *Provinces*; chacune des Provinces est dirigée par un *Provincial* nommé par le Général et responsable devant lui. C'est un nouveau trait de ressemblance avec l'organisation militaire. Au reste Loyola disait « qu'il ne croyait pas avoir quitté le service militaire, qu'il était seulement passé aux ordres de Dieu ».



IGNACE DE LOYOLA (1491-1556).
D'après un tableau de *Rubens*.

Le tableau — on ne donne ici que la tête — représente Ignace de Loyola en méditation devant un crucifix. La tête de ce fondateur d'ordre religieux, qui fut d'abord un soldat, est puissante et forte. Le front est haut et large, sillonné de rides profondes. Le regard fixe est comme tourné vers la contemplation intérieure de quelque tableau évoqué par l'imagination. Ignace de Loyola recommandait en effet dans les exercices spirituels, c'est-à-dire dans la méditation, de s'efforcer de se représenter par l'imagination le sujet sur lequel on médite, par exemple les détails du supplice du Christ sur le Calvaire, si l'on médite sur la Passion. — Rubens, né en 1577, n'a pas connu Ignace de Loyola.

L'ŒUVRE DES JÉSUITES

Malgré la rigueur de la règle, la Compagnie de Jésus se recruta rapidement et devint vite une petite armée. A la mort d'Ignace de Loyola (1556), seize ans après sa constitution définitive, la Compagnie comprenait déjà un millier d'hommes, divisés en quatorze provinces et dispersés dans plus de cent maisons. Créée spécialement pour défendre la papauté et combattre l'hérésie, cette armée fit porter son principal effort là où la victoire de l'hérésie était la plus complète : en Allemagne. Ses moyens de combat furent la

qu'on a appelé en France, où on y fut longtemps opposé, la doctrine *ultramontaine*, c'est-à-dire la doctrine de ceux qui sont au delà des Monts, les Alpes, en Italie.

IGNACE DE LOYOLA

Pour répandre la doctrine ultramontaine et en même temps pour combattre les doctrines protestantes, les papes du seizième siècle trouvèrent de précieux auxiliaires dans les ordres religieux. De tous ces ordres, celui qui tient la plus grande place dans l'histoire est la *Compagnie de Jésus*, créée par ***Ignace de Loyola***.

Ignace de Recalde (1491-1556), appelé de Loyola du nom du château où il naquit, était de grande famille basque. Il fut élevé à la cour de Ferdinand le Catholique. Officier brillant, il eut les jambes brisées dans un combat contre les Français (1521). Ses blessures étaient si graves que le métier des armes lui était désormais impossible : il avait trente ans. Pendant sa convalescence, il lut les vies de saint François d'Assise et de saint Dominique, les fondateurs des grands ordres religieux du treizième siècle. Son âme ardente se prit d'admiration pour les deux saints; il résolut de les imiter et d'être le soldat du Christ, comme il avait rêvé d'abord d'être le soldat du roi d'Espagne.

Dès qu'il put marcher, il alla consacrer ses armes à l'autel de la Vierge; il revêtit la robe du pèlerin et partit pour Jérusalem. Revenu en Europe, décidé à prêcher comme avait fait saint Dominique, il voulut auparavant s'instruire. Il alla d'abord à l'Université espagnole de Salamanque; puis il vint à l'Université de Paris (1528). Il y resta six ans et se fit recevoir docteur (1534). Le 15 août 1534, avec six amis, parmi lesquels un Navarrais, *François-Xavier*, trois Espagnols, un Portugais et un Savoyard, il se rendit dans une chapelle dont la petite église de Saint-Pierre de Montmartre occupe aujourd'hui l'emplacement. Là tous les sept jurèrent sur le Saint Sacrement de se consacrer au service de Dieu, d'aller en Palestine pour y travailler à la conversion des musulmans et servir les pauvres, enfin d'obéir en tout aux directions du pape.

ORGANISATION DE LA COMPAGNIE

La *Compagnie de Jésus* sortit de cette réunion à Montmartre. Le pape en approuva six ans plus tard la formation (1540). Les *Constitutions*, c'est-à-dire les règlements furent ensuite rédigés par Ignace.

La Compagnie — le mot l'indique — est créée pour le combat, et son organisation, par bien des points, a un caractère militaire

La règle essentielle est, comme dans une armée, l'*obéissance passive*. Quiconque veut devenir soldat de Jésus, ou Jésuite, doit renoncer à avoir d'autre volonté que celle de ses chefs. Il doit, disent les Constitutions, « obéir comme le bâton dans la main », être entre les mains de ses supérieurs *comme un cadavre — perinde ac cadaver*.



IGNACE DE LOYOLA (1491-1556).
D'après un tableau de *Rubens*.

Le tableau — on ne donne ici que la tête — représente Ignace de Loyola en méditation devant un crucifix. La tête de ce fondateur d'ordre religieux, qui fut d'abord un soldat, est puissante et forte. Le front est haut et large, sillonné de rides profondes. Le regard fixe est comme tourné vers la contemplation intérieure de quelque tableau évoqué par l'imagination. Ignace de Loyola recommandait en effet dans les exercices spirituels, *c'est-à-dire dans la méditation, de s'efforcer de se* représenter *par l'imagination le sujet sur lequel on médite, par exemple les détails du supplice du Christ sur le Calvaire, si l'on médite sur la Passion. — Rubens, né en 1577, n'a pas connu Ignace de Loyola.*

Un *Général*, élu à vie par l'assemblée générale et disposant d'une autorité absolue, est placé à la tête de la Compagnie. Elle est divisée en *Provinces*; chacune des Provinces est dirigée par un *Provincial* nommé par le Général et responsable devant lui. C'est un nouveau trait de ressemblance avec l'organisation militaire. Au reste Loyola disait « qu'il ne croyait pas avoir quitté le service militaire, qu'il était seulement passé aux ordres de Dieu ».

L'ŒUVRE DES JÉSUITES

Malgré la rigueur de la règle, la Compagnie de Jésus se recruta rapidement et devint vite une petite armée. A la mort d'Ignace de Loyola (1556), seize ans après sa constitution définitive, la Compagnie comprenait déjà un millier d'hommes, divisés en quatorze provinces et dispersés dans plus de cent maisons. Créée spécialement pour défendre la papauté et combattre l'hérésie, cette armée fit porter son principal effort là où la victoire de l'hérésie était la plus complète : en Allemagne. Ses moyens de combat furent la

prédication et surtout l'*instruction*. Les Jésuites créèrent ce que l'on appelle l'*enseignement secondaire*. Dans leurs *collèges*, ils surent attirer les fils des nobles, même les fils des princes souverains. Ils les gagnèrent ainsi au catholicisme. Ce fut par les Jésuites que l'Allemagne du Sud, spécialement la Bavière, et l'Autriche furent reconquises sur le protestantisme. Ils eurent le même succès dans la partie des Pays-Bas qui forme aujourd'hui la Belgique. Leur action fut moindre en France. Ils y créèrent en 1564, à Paris, le *collège de Clermont*, aujourd'hui le lycée Louis-le-Grand

Partout où ils agirent, les Jésuites eurent en vue l'*intérêt général du catholicisme*, et non l'intérêt particulier d'un souverain ou d'un État. Ils furent uniquement les soldats du Christ, c'est-à-dire les soldats du pape, son vicaire. Ils combattirent suivant leur devise *ad majorem Dei gloriam* « pour la plus grande gloire de Dieu » et pour l'*Église Universelle*. Ils furent en cela des *internationalistes*. C'est ce qui éveilla très vite les méfiances et l'hostilité de tant de gouvernements à leur égard.

CHAPITRE XVII

LES GUERRES RELIGIEUSES

LE CALVINISME EN FRANCE — LA SAINT-BARTHÉLEMY
LA LIGUE — L'ÉDIT DE NANTES
ROLE DE L'ESPAGNE SOUS PHILIPPE II

En 1563, quatre ans à peine après la paix de Cateau-Cambrésis (1559) et la fin de la lutte contre la maison d'Autriche, la France entrait dans une nouvelle période de guerres, les plus atroces de toutes, des *guerres civiles*. Ces guerres se déroulèrent sous les règnes de deux fils de Henri II, *Charles IX* (1560-1574), *Henri III* (1574-1589), et pendant les quatre premières années du règne de *Henri IV*. Elles durèrent jusqu'en 1593.

Elles eurent pour cause première les *questions religieuses* : aussi les a-t-on appelées les *guerres de religion*. La grande majorité des Français, profondément catholique, s'acharna à détruire une minorité de compatriotes qui avaient adopté la réforme de Calvin et qu'on appelait les *Huguenots*.

Ces guerres de religion eurent en outre un caractère *politique*. Au milieu des désordres qui les accompagnaient, comme jadis au milieu de la guerre de Cent Ans, l'autorité royale fut mise en péril d'abord par les Protestants, puis par la partie la plus ardente des Catholiques. Si bien qu'un moment l'unité même du royaume fut en péril, et l'on put craindre un démembrement analogue au démembrement féodal du neuvième siècle.

I

LE CALVINISME ET LES GUERRES DE RELIGION EN FRANCE

DÉBUTS DU PROTESTANTISME EN FRANCE LES LUTHÉRIENS

La France, « fille aînée de l'Église », était, au début du seizième siècle, l'un des pays où la foi était la plus sincère et le clergé le plus digne. Ce clergé, au jugement d'un historien protestant, « représentait la classe la plus cultivée, la plus tolérante en religion ». Néanmoins, il y avait des abus graves, et beaucoup de gens inclinaient aux

idées de réforme[1]. Six ans avant Luther, un mathématicien célèbre, *Lefèvre d'Etaples*, prêchait déjà la nécessité de lire les livres saints, « de ramener la religion à sa pureté primitive », et, presque au moment où Luther publiait sa traduction allemande de la Bible, il faisait imprimer une traduction française des Évangiles.

Les doctrines luthériennes se repandirent donc assez facilement en France, surtout parmi les humbles, ceux qu'on appelait *les gens mécaniques*, « savetiers, cordonniers, menuisiers, cordiers, peigneurs de laine, merciers et porte-paniers, gens qui allaient rôdant de ville en ville et de province à autre et dont quelques-uns avaient demeuré en Allemagne ». A ces humbles de foi ardente, s'ajoutèrent un certain nombre de membres du clergé.

Tout d'abord on ne les poursuivit pas. Jusqu'à 1534, François Ier se montra presque favorable aux Luthériens. Il correspondait avec Mélanchton, qu'il voulait mettre à la tête du *Collège de France*. A plusieurs reprises, il empêcha les juges de poursuivre les hérétiques. Mais ceux-ci brisaient les statues de la Vierge et des saints, dans les rues, aux portes des églises. Ces actes de vandalisme exaspéraient les Catholiques comme des sacrilèges.

D'autre part, en 1534, de grossières et violentes attaques contre l'Église furent affichées le même jour dans plusieurs grandes villes et jusqu'à la porte de la chambre du roi au château d'Amboise. Le roi vit là l'effet d'un complot, et se décida à sévir : une quarantaine de malheureux furent condamnés à mort et brûlés vifs à Paris. Dans le Midi, les *Vaudois*, qui n'avaient jamais été inquiétés depuis le treizième siècle, étaient traqués par le président du parlement d'Aix, *d'Oppède*. Celui-ci faisait brûler trois villes et vingt-deux villages, égorger trois mille personnes, des centaines étaient envoyées aux galères; des enfants même furent en grand nombre vendus aux Turcs comme esclaves (1545).

LES CALVINISTES LES PERSÉCUTIONS

Henri II, un prince froid et brutal, n'eut jamais les hésitations de son père en face des doctrines des réformés : aussitôt roi, il organisa la lutte contre eux avec d'autant plus de vigueur qu'il les considérait comme des ennemis de l'autorité royale, presque des rebelles. C'était précisément le moment où la doctrine calviniste commençait à pénétrer de toutes parts en France et se substituait au

1. Voir ci-dessous, page 355, les abus résultant du Concordat.

luthéranisme. De 1547 à 1550, en moins de trois ans, une Chambre du Parlement de Paris, dite la *Chambre ardente*, prononça près de cinq cents condamnations.

Les peines prononcées variaient. C'était tantôt l'*amende honorable*, c'est-à-dire un aveu de repentir fait publiquement, un cierge en main, à genoux devant la porte d'une église et suivi du paiement d'une amende et d'un certain temps de prison; tantôt l'*emmurement*, c'est-à-dire la prison perpétuelle dans un étroit cachot qu'une grille fermait à jamais; tantôt enfin la *mort par le feu*. En ce cas, le condamné était suspendu par une chaîne à une potence au-dessus d'un bûcher. Par faveur spéciale, s'il s'engageait à ne pas essayer de parler au peuple, il pouvait être d'abord étranglé. S'il se refusait à prendre cet engagement, le bourreau lui coupait la langue, puis le brûlait vif.

CONSTITUTION DU PARTI CALVINISTE

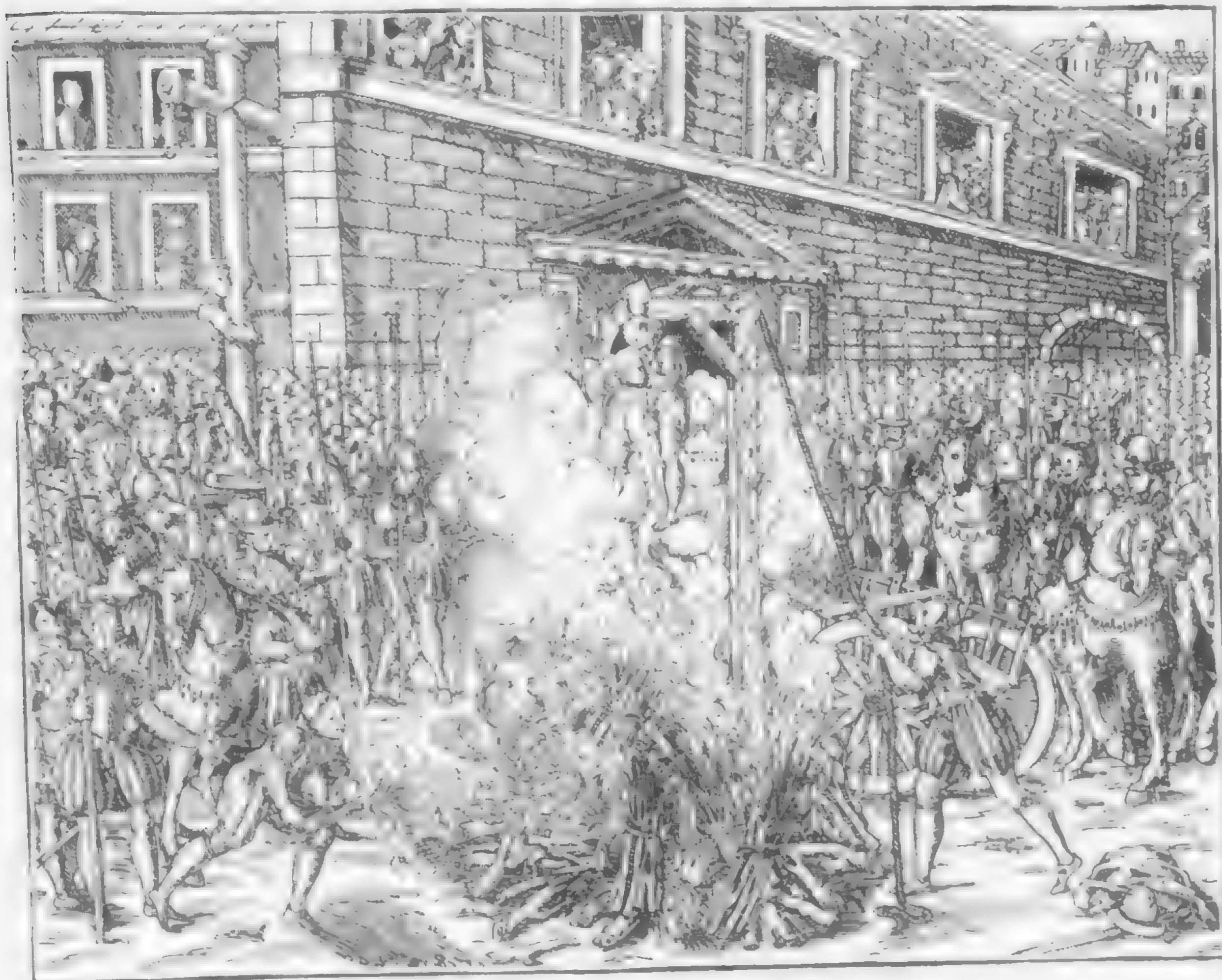
Ces abominations eurent le résultat qu'ont toujours les persécutions : *elles affermirent les persécutés dans leurs croyances*, et déterminèrent de nouvelles conversions aux doctrines condamnées. « Poursuivis sans pitié, a dit un écrivain ecclésiastique, les Calvinistes endurèrent avec une invincible constance d'horribles supplices tout semblables à ceux que le paganisme avait fait subir aux disciples du Crucifié; leur sang donna de nouveaux enfants à la Réforme; le bûcher fut la séduction qui retint ou attira les âmes les plus hautes et les consciences les plus généreuses. »

En 1555, les Calvinistes étaient assez nombreux pour se grouper et s'organiser en églises sur le modèle de l'église de Genève et d'après les instructions de Calvin qui, le plus souvent, fournit les pasteurs à chaque groupe. En 1559, ces diverses églises, jusqu'alors isolées, songèrent à se lier les unes aux autres, et, dans ce dessein, un *synode*, véritable concile calviniste, fut tenu à Paris. Il y avait alors en France soixante-douze églises réformées. Deux ans plus tard on en comptait plus de deux mille.

En même temps, un grand nombre de gentilshommes et de grands seigneurs, surtout dans le Midi et l'Ouest, adhéraient aux doctrines nouvelles. Avant la mort de Henri II, deux *princes du sang*, c'est-à-dire deux princes de la famille royale, deux descendants de saint Louis, *Antoine de Bourbon*, devenu roi de Navarre par son mariage avec Jeanne d'Albret, et son frère, le *prince de Condé*, étaient déjà Huguenots. Il en était de même de quelques-uns des membres des plus grandes familles, en particulier de

l'amiral *de Coligny*, neveu du duc de Montmorency, le premier baron de la Chrétienté.

Cette adhésion des nobles à la Réforme fut d'importance capi-



SUPPLICE D'UN RÉFORMÉ.
Fac-similé d'une gravure du seizième siècle.

*Le condamné est suspendu à une potence au-dessus du bûcher fait de branches d'arbres et de fagots. A droite le bourreau tire la corde; à côté de lui la charrette dans laquelle le condamné a été conduit au supplice. A gauche, un valet tenant une torche attise le feu. Des dames aux fenêtres contemplent ce hideux spectacle. La gravure représente le supplice d'*Anne du Bourg*, un prêtre favorable au Calvinisme conseiller au Parlement de Paris qui, en présence de Henri II, dans une séance solennelle du Parlement, avait eu le courage de blâmer les persécutions et les exécutions des protestants : il fut arrêté sur l'heure, mis en jugement, condamné et brûlé peu après la mort de Henri II. La gravure donne d'intéressants détails sur le costume et l'armement au milieu du seizième siècle.*

tale et changea le caractère du Calvinisme français. Jusqu'alors, les Calvinistes de la première heure, les gens mécaniques, humbles artisans, sans ressources et sans appuis, n'avaient pu opposer à la persécution que leur admirable résignation. Les nobles, soldats de naissance, devaient opposer leur épée. *Les nobles firent du parti calviniste un parti politique et militaire*, déterminé à la lutte armée pour sa foi. De là les guerres de religion.

CONJURATION D'AMBOISE

Cette volonté de se défendre se manifesta pour la première fois pendant le règne de *François II*, fils et successeur de Henri II. François II avait épousé *Marie Stuart*, reine d'Écosse, nièce du duc François de Guise, le défenseur de Metz et le vainqueur de Calais[1]. Le duc de Guise exerçait, par Marie Stuart, une grande influence sur François II qui n'avait que seize ans. Le jeune roi lui abandonna « la charge entière de tout » et le gouvernement du royaume. Le duc, catholique fougueux, redoubla de sévérité dans les poursuites contre les Protestants. Ceux-ci complotèrent alors d'enlever le roi au château d'Amboise, pour le soustraire à l'influence de Guise. Le projet fut découvert, et les conjurés furent cruellement châtiés (1560). Cette conspiration, dite *Conjuration d'Amboise*, montra, quoique elle eût échoué, quelle force le parti calviniste avait acquis en France.

CATHERINE DE MÉDICIS ET LA TOLÉRANCE

Aussi, quand François II fut mort après un an de règne (décembre 1560), une politique nouvelle fut-elle essayée par sa mère, *Catherine de Médicis*, régente au nom de *Charles IX*, second fils de Henri II, un enfant de dix ans. Catherine, nièce du pape Léon X, appartenait à la grande famille des Médicis. Elle avait quarante et un ans. Tenue loin des affaires par son mari Henri II, elle avait la passion du pouvoir, une absence totale de scrupules, une habileté tout italienne dans les intrigues, un sens politique clair, et le sentiment que la puissance du roi pouvait être mise en péril à la fois par les passions calvinistes et les passions catholiques. Elle-même était indifférente en matière de religion. « Son premier sentiment, a-t-on dit, fut d'élever la royauté au-dessus des partis comme un pouvoir modérateur. » Elle essaya, dans l'intérêt du roi et du royaume, d'amener la paix entre Calvinistes et Catholiques et d'établir le régime de la *tolérance*.

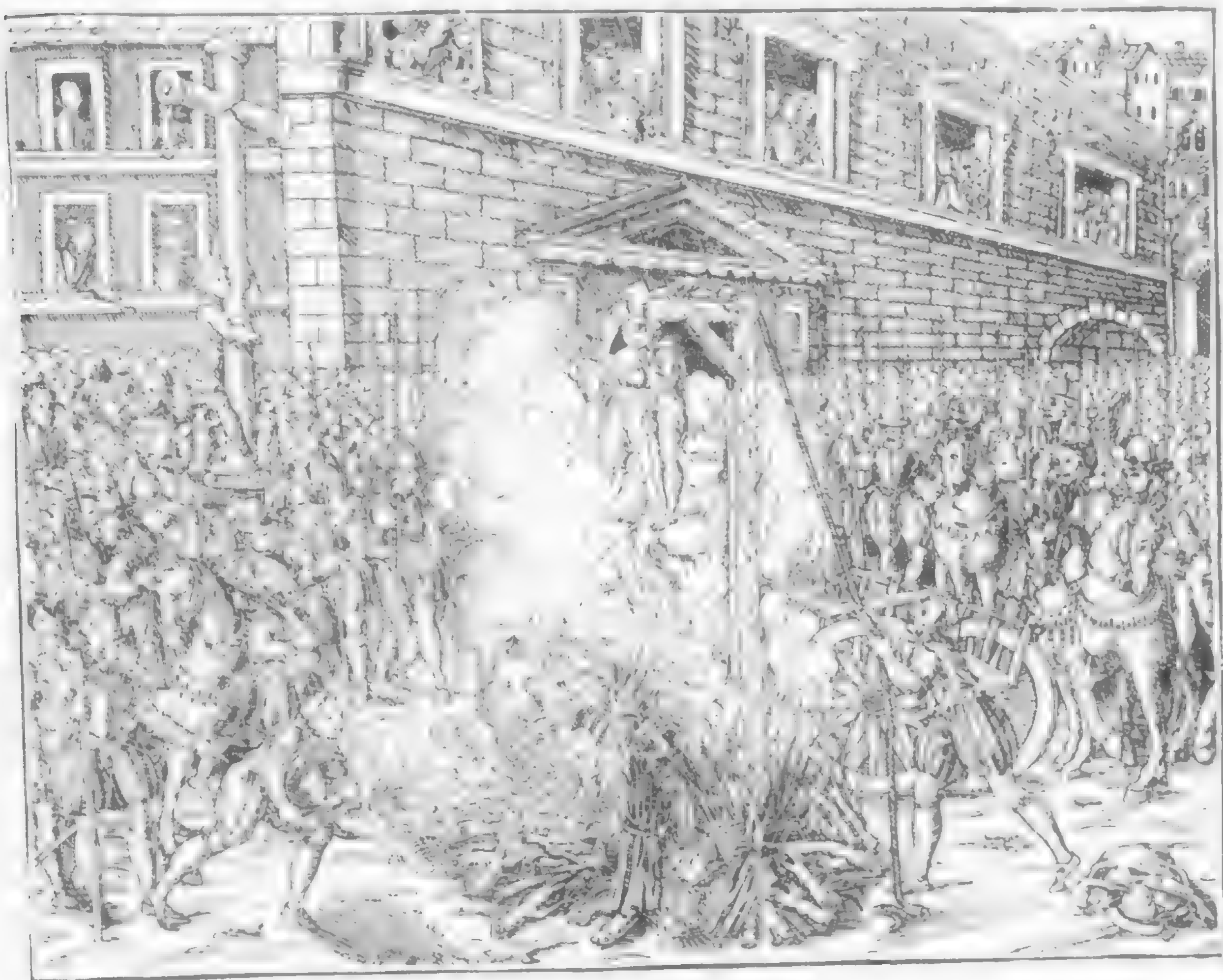
MICHEL DE L'HOPITAL

Elle eut pour auxiliaire dans cette politique nouvelle le chancelier *Michel de l'Hôpital*. Esprit sage et modéré, encore mûri par l'âge, il condamnait les mesures violentes : « Le couteau, disait-il, vaut peu contre l'esprit. » Il voulait qu'on combattît les Réformés « avec les armes de charité ». « Otons, écrivait-il, ces mots diaboliques, noms de partis, factions et séditions, luthériens, huguenots, papistes : ne changeons pas le nom de chrétiens. »

1. Voir pages 280 et 281.

l'amiral *de Coligny*, neveu du duc de Montmorency, le premier baron de la Chrétienté.

Cette adhésion des nobles à la Réforme fut d'importance capi-



Supplice d'un Réformé.
Fac-similé d'une gravure du seizième siècle.

*Le condamné est suspendu à une potence au-dessus du bûcher fait de branches d'arbres et de fagots. A droite le bourreau tire la corde; à côté de lui la charrette dans laquelle le condamné a été conduit au supplice. A gauche, un valet tenant une torche attise le feu. Des dames aux fenêtres contemplent ce hideux spectacle. La gravure représente le supplice d'*Anne du Bourg, *un prêtre favorable au Calvinisme conseiller au Parlement de Paris qui, en présence de Henri II, dans une séance solennelle du Parlement, avait eu le courage de blâmer les persécutions et les exécutions des protestants : il fut arrêté sur l'heure, mis en jugement, condamné et brûlé peu après la mort de Henri II. La gravure donne d'intéressants détails sur le costume et l'armement au milieu du seizième siècle.*

tale et changea le caractère du Calvinisme français. Jusqu'alors, les Calvinistes de la première heure, les gens mécaniques, humbles artisans, sans ressources et sans appuis, n'avaient pu opposer à la persécution que leur admirable résignation. Les nobles, soldats de naissance, devaient opposer leur épée. *Les nobles firent du parti calviniste un parti politique et militaire*, déterminé à la lutte armée pour sa foi. De là les guerres de religion.

CONJURATION D'AMBOISE

Cette volonté de se défendre se manifesta pour la première fois pendant le règne de *François II*, fils et successeur de Henri II. François II avait épousé *Marie Stuart*, reine d'Écosse, nièce du duc François de Guise, le défenseur de Metz et le vainqueur de Calais[1]. Le duc de Guise exerçait, par Marie Stuart, une grande influence sur François II qui n'avait que seize ans. Le jeune roi lui abandonna « la charge entière de tout » et le gouvernement du royaume. Le duc, catholique fougueux, redoubla de sévérité dans les poursuites contre les Protestants. Ceux-ci complotèrent alors d'enlever le roi au château d'Amboise, pour le soustraire à l'influence de Guise. Le projet fut découvert, et les conjurés furent cruellement châtiés (1560). Cette conspiration, dite *Conjuration d'Amboise*, montra, quoique elle eût échoué, quelle force le parti calviniste avait acquis en France.

CATHERINE DE MÉDICIS ET LA TOLÉRANCE

Aussi, quand François II fut mort après un an de règne (décembre 1560), une politique nouvelle fut-elle essayée par sa mère, *Catherine de Médicis*, régente au nom de *Charles IX*, second fils de Henri II, un enfant de dix ans. Catherine, nièce du pape Léon X, appartenait à la grande famille des Médicis. Elle avait quarante et un ans. Tenue loin des affaires par son mari Henri II, elle avait la passion du pouvoir, une absence totale de scrupules, une habileté tout italienne dans les intrigues, un sens politique clair, et le sentiment que la puissance du roi pouvait être mise en péril à la fois par les passions calvinistes et les passions catholiques. Elle-même était indifférente en matière de religion. « Son premier sentiment, a-t-on dit, fut d'élever la royauté au-dessus des partis comme un pouvoir modérateur. » Elle essaya, dans l'intérêt du roi et du royaume, d'amener la paix entre Calvinistes et Catholiques et d'établir le régime de la *tolérance*.

MICHEL DE L'HOPITAL

Elle eut pour auxiliaire dans cette politique nouvelle le chancelier *Michel de l'Hôpital*. Esprit sage et modéré, encore mûri par l'âge, il condamnait les mesures violentes : « Le couteau, disait-il, vaut peu contre l'esprit. » Il voulait qu'on combattît les Réformés « avec les armes de charité ». « Otons, écrivait-il, ces mots diaboliques, noms de partis, factions et séditions, luthériens, huguenots, papistes : ne changeons pas le nom de chrétiens. »

1. Voir pages 280 et 281.

COLLOQUE DE POISSY ÉDIT DE JANVIER

Catherine de Médicis et Michel de l'Hôpital, comme Charles-Quint en Allemagne à la diète d'Augsbourg[1], essayèrent d'abord d'amener la réconciliation religieuse. Ils réunirent une assemblée d'évêques et de pasteurs. Ce fut le *colloque de Poissy* : les Calvinistes et les Catholiques ne purent se mettre d'accord (septembre 1561). La régente promulgua alors l'*édit de Janvier* (17 janvier 1562), par lequel elle accordait aux protestants le droit de se réunir pour *célébrer publiquement leur culte* dans les faubourgs des villes et dans les campagnes.



CATHERINE DE MÉDICIS (1519-1589).
Photographie d'un médaillon en cire du seizième siècle Musée de Cluny.

Catherine est représentée en costume de veuve avec une sorte de chapeau recouvert d'un voile noir qui descend jusque sur le front, tombe derrière sur les épaules et ressemble à la cape de nos paysannes. La tête est comme emprisonnée dans une collerette blanche, raide et à gros plis; c'est la fraise, *caractéristique du costume féminin et masculin dans la seconde moitié du seizième siècle. Les cheveux sont noirs, les yeux bleus; deux rides profondes sous les yeux et aux ailes du nez. La figure de cette italienne, mère de trois rois, ambitieuse, passionnée du pouvoir et sans scrupules, apparait avec son gros nez et ses yeux à fleur de tête, lourde et commune.*

MASSACRE DE VASSY

L'édit de Janvier qui établissait le régime de la tolérance aurait dû assurer la paix. Mais l'idée de tolérance était étrangère, hostile même à presque tous, Calvinistes et Catholiques. Dans le Midi, là où les Calvinistes étaient en majorité, ils essayaient de contraindre les Catholiques à se convertir à leurs doctrines. Peu après le colloque de Poissy, à Montauban ils avaient, à coups de fouet et de bâtons, forcé les Catholiques à se rendre au *prêche*, c'est-à-dire au sermon fait par le pasteur. A Montpellier ils avaient fermé la cathédrale et de nombreux Catholiques avaient été tués. Un mois après la promulgation de l'édit de Janvier, le 1er mars 1562, le duc de Guise passait à *Vassy*. C'était un dimanche. Les Calvinistes, au nombre d'environ cinq cents, célébraient le culte dans une grange. A la porte, une querelle éclata entre l'escorte du duc et les Calvinistes. Ceux-ci, se jugeant en péril, se mirent à lancer des pierres; les Catholiques ripostèrent à coups d'arquebuse. La bagarre finit en massacre; pour quelques Catholiques blessés, il y eut vingt-trois Calvinistes tués et plus de cent blessés.

1. Voir page 292

Cette lamentable échauffourée fut le signal de la guerre civile.

LES GUERRES DE RELIGION

On compte huit guerres de religion : quatre sous Charles IX (de 1562 à 1574), — quatre sous Henri III (1574-1589) et sous Henri IV (1589-1593).

PREMIÈRE GUERRE

La première guerre, provoquée par le massacre de Vassy, dura un an environ. Les deux partis firent appel à l'étranger. Ce funeste exemple devait être imité au cours des guerres suivantes; en sorte que la France se trouva, à la fin, transformée en un champ de bataille européen, comme l'avait été l'Italie au début du quinzième siècle, comme devait l'être l'Allemagne au siècle suivant. Catherine demanda des secours au roi d'Espagne, Philippe II. Le prince de Condé et l'amiral de Coligny, chefs des Calvinistes, en demandèrent à la reine d'Angleterre, Elisabeth. Celle-ci fournit de l'argent et des troupes; mais elle se fit livrer en échange le port du *Havre*, récemment créé par François Ier.

La guerre fut marquée par la bataille indécise de *Dreux* et par le siège d'*Orléans*. Sous les murs de cette ville le duc François de Guise fut assassiné d'un coup de pistolet par un fanatique protestant, Poltrot de Méré. Son fils, Henri de Guise, fit remonter la responsabilité du crime jusqu'à Coligny qui, dans une lettre, avait commis la faute de se féliciter de la mort du duc.

La guerre se termina par l'*édit d'Amboise*, moins libéral que l'édit de Janvier, mais qui valut cependant à la France quatre années de paix. Les Protestants et les Catholiques réconciliés allèrent reprendre le Havre aux Anglais.

COLLOQUE DE POISSY ÉDIT DE JANVIER

Catherine de Médicis et Michel de l'Hôpital, comme Charles-Quint en Allemagne à la diète d'Augsbourg[1], essayèrent d'abord d'amener la réconciliation religieuse. Ils réunirent une assemblée d'évêques et de pasteurs. Ce fut le *colloque de Poissy* : les Calvinistes et les Catholiques ne purent se mettre d'accord (septembre 1561). La régente promulgua alors l'*édit de Janvier* (17 janvier 1562), par lequel elle accordait aux protestants le droit de se réunir pour *célébrer publiquement leur culte* dans les faubourgs des villes et dans les campagnes.



Catherine de Médicis (1519-1589).
Photographie d'un médaillon en cire du seizième siècle Musée de Cluny.

Catherine est représentée en costume de veuve avec une sorte de chapeau recouvert d'un voile noir qui descend jusque sur le front, tombe derrière sur les épaules et ressemble à la cape de nos paysannes. La tête est comme emprisonnée dans une collerette blanche, raide et à gros plis; c'est la fraise, *caractéristique du costume féminin et masculin dans la seconde moitié du seizième siècle. Les cheveux sont noirs, les yeux bleus; deux rides profondes sous les yeux et aux ailes du nez. La figure de cette italienne, mère de trois rois, ambitieuse, passionnée du pouvoir et sans scrupules, apparaît avec son gros nez et ses yeux à fleur de tête, lourde et commune.*

MASSACRE DE VASSY

L'édit de Janvier qui établissait le régime de la tolérance aurait dû assurer la paix. Mais l'idée de tolérance était étrangère, hostile même à presque tous, Calvinistes et Catholiques. Dans le Midi, là où les Calvinistes étaient en majorité, ils essayaient de contraindre les Catholiques à se convertir à leurs

1. Voir page 292

doctrines. Peu après le colloque de Poissy, à Montauban ils avaient, à coups de fouet et de bâtons, forcé les Catholiques à se rendre au *prêche*, c'est-à-dire au sermon fait par le pasteur. A Montpellier ils avaient fermé la cathédrale et de nombreux Catholiques avaient été tués. Un mois après la promulgation de l'édit de Janvier, le 1er mars 1562, le duc de Guise passait à *Vassy*. C'était un dimanche. Les Calvinistes, au nombre d'environ cinq cents, célébraient le culte dans une grange. A la porte, une querelle éclata entre l'escorte du duc et les Calvinistes. Ceux-ci, se jugeant en péril, se mirent à lancer des pierres; les Catholiques ripostèrent à coups d'arquebuse. La bagarre finit en massacre; pour quelques Catholiques blessés, il y eut vingt-trois Calvinistes tués et plus de cent blessés.

Cette lamentable échauffourée fut le signal de la guerre civile.

LES GUERRES DE RELIGION

On compte huit guerres de religion : quatre sous Charles IX (de 1562 à 1574), — quatre sous Henri III (1574-1589) et sous Henri IV (1589-1593).

PREMIÈRE GUERRE

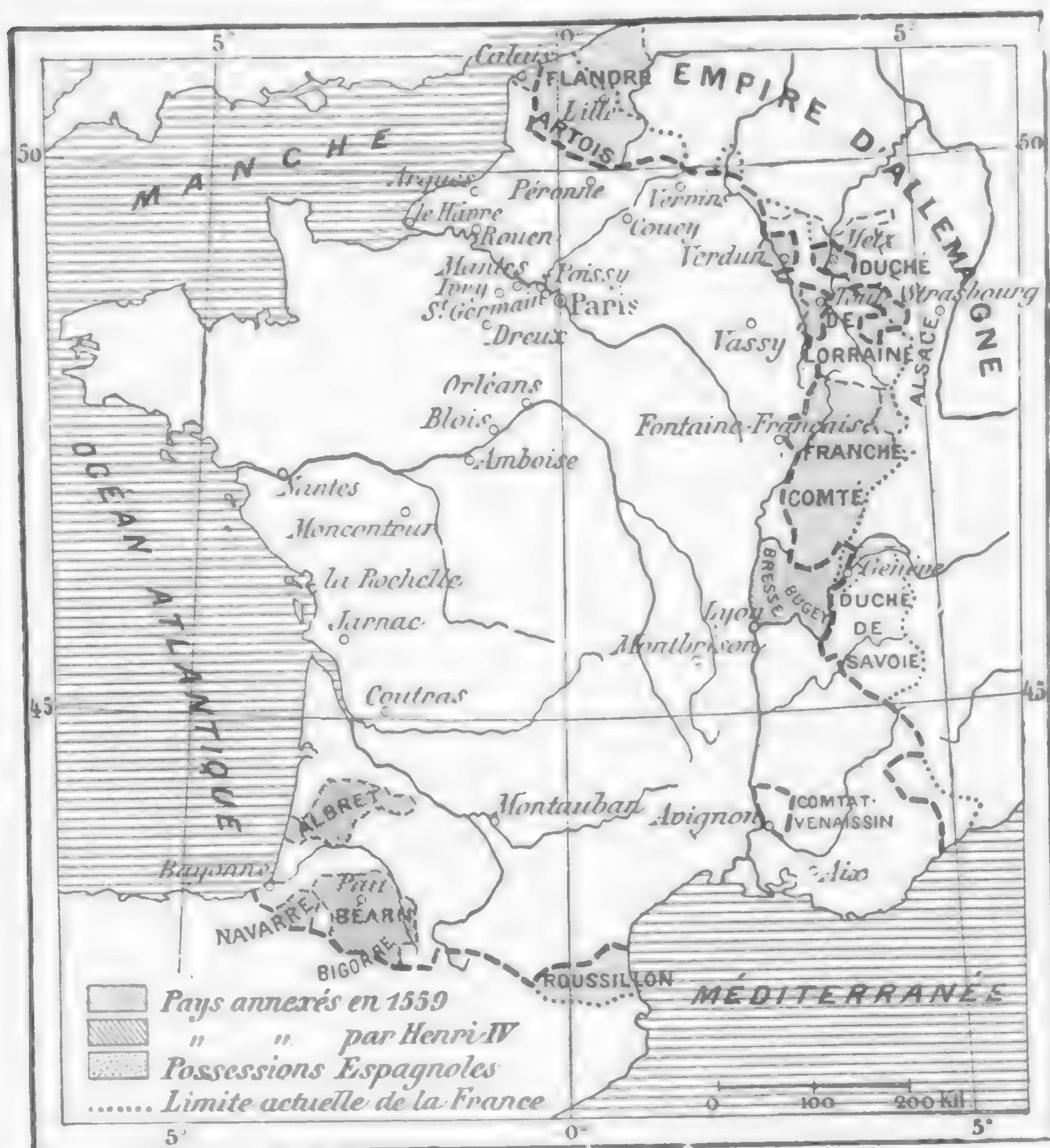
La première guerre, provoquée par le massacre de Vassy, dura un an environ. Les deux partis firent appel à l'étranger. Ce funeste exemple devait être imité au cours des guerres suivantes; en sorte que la France se trouva, à la fin, transformée en un champ de bataille européen, comme l'avait été l'Italie au début du quinzième siècle, comme devait l'être l'Allemagne au siècle suivant. Catherine demanda des secours au roi d'Espagne, Philippe II. Le prince de Condé et l'amiral de Coligny, chefs des Calvinistes, en demandèrent à la reine d'Angleterre, Elisabeth. Celle-ci fournit de l'argent et des troupes; mais elle se fit livrer en échange le port du *Havre*, récemment créé par François Ier.

La guerre fut marquée par la bataille indécise de *Dreux* et par le siège d'*Orléans*. Sous les murs de cette ville le duc François de Guise fut assassiné d'un coup de pistolet par un fanatique protestant, Poltrot de Méré. Son fils, Henri de Guise, fit remonter la responsabilité du crime jusqu'à Coligny qui, dans une lettre, avait commis la faute de se féliciter de la mort du duc.

La guerre se termina par l'*édit d'Amboise*, moins libéral que l'édit de Janvier, mais qui valut cependant à la France quatre années de paix. Les Protestants et les Catholiques réconciliés allèrent reprendre le Havre aux Anglais.

SECONDE ET TROISIÈME GUERRES

La seconde guerre (1567-1568) et la troisième (1568-1570) n'en furent qu'une en réalité, longue de trois ans. Les Protestants furent défaits par le frère de Charles IX, *Henri*, duc d'Anjou, à *Jarnac*, puis à *Moncontour*. A Jarnac, le prince de Condé, blessé, fut assassiné comme il



LA FRANCE DES GUERRES DE RELIGION.

venait de se rendre. Malgré leurs défaites, les Protestants obtinrent à St-Germain le renouvellement de l'édit d'Amboise (1570).

QUATRIÈME GUERRE

La paix de St-Germain dura deux ans. La réconciliation entre Protestants et Catholiques semblait complète. Coligny avait été nommé membre du Conseil du Roi; il avait pris une grande influence sur l'esprit de Charles IX. Catherine, jalouse de cette influence, essaya

de le faire assassiner; la tentative ayant échoué, elle provoqua un massacre général des Calvinistes, à Paris, le 24 août 1572, jour de la *St-Barthélemy*. Privés de leurs chefs, mais nullement découragés, les Calvinistes dans les provinces prirent les armes. Ils formèrent l'*Union protestante*, et se défendirent si bien dans *La Rochelle*, devenue leur grande place forte et comme leur capitale, que Charles IX dut leur accorder la paix et la liberté de conscience (1573).

LES GUERRES SOUS HENRI III

Charles IX mourut en 1574 ne laissant qu'une fille : la couronne revint à son frère *Henri III*, l'ancien duc d'Anjou. Un an auparavant Henri avait été élu roi de Pologne et il était allé prendre possession de son royaume. Aussitôt qu'il connut la mort de son frère, il s'enfuit pour rentrer en France.

Sous Henri III, la situation de la France



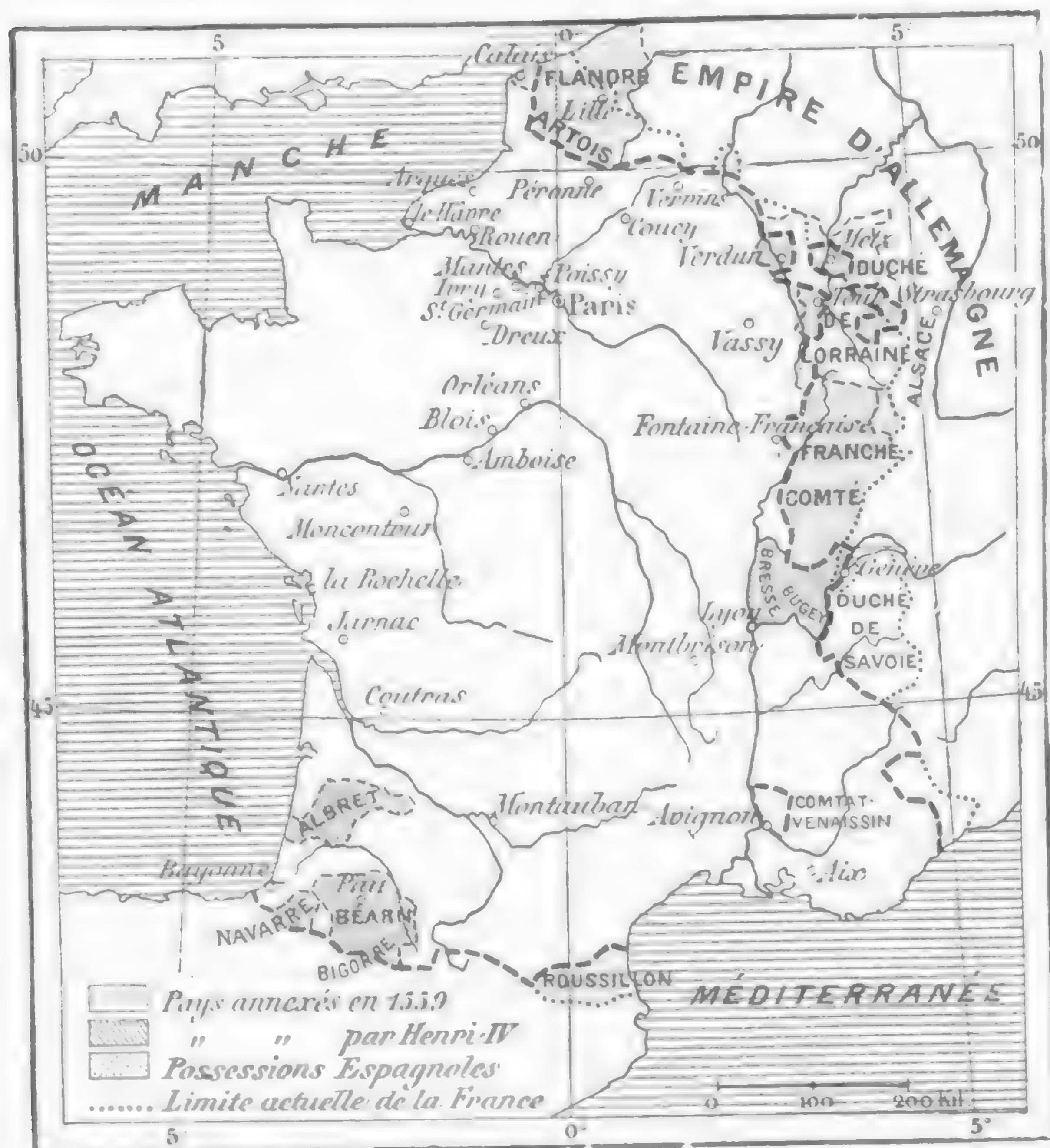
CAVALIER DES GUERRES DE RELIGION

Cavalier du temps de Charles IX.
Musée d'artillerie.

Cette restitution montre l'influence exercée par les armes à feu sur l'armement défensif. On simplifie l'armure qui résiste mal aux balles. Le cavalier porte encore le haubergeon, couvrant les bras; mais il n'a plus que la cuirasse et les tassettes. Les gantelets de fer sont remplacés par des gants de cuir, les jambières de métal par des bottes de cuir, analogues à nos bottes à l'écuyère. Le casque, un morion, n'a plus de visière. — Rapprocher de l'armure de Gaston de Foix, ci-dessus, page 272, et du cavalier des compagnies d'ordonnance, page 207. — La culotte bouffante est le haut-de-chausses. Les manches de la veste ou pourpoint se boutonnaient de haut en bas, au lieu d'être cousues. Elles sont déboutonnées et forment comme des ailes.

SECONDE ET TROISIÈME GUERRES

La seconde guerre (1567-1568) et la troisième (1568-1570) n'en furent qu'une en réalité, longue de trois ans. Les Protestants furent défaits par le frère de Charles IX, *Henri*, duc d'Anjou, à *Jarnac*, puis à *Moncontour*. A Jarnac, le prince de Condé, blessé, fut assassiné comme il



La France des guerres de Religion.

venait de se rendre. Malgré leurs défaites, les Protestants obtinrent à St-Germain le renouvellement de l'édit d'Amboise (1570).

QUATRIÈME GUERRE

La paix de St-Germain dura deux ans. La réconciliation entre Protestants et Catholiques semblait complète. Coligny avait été nommé membre du Conseil du Roi; il avait pris une grande influence sur l'esprit de Charles IX. Catherine, jalouse de cette influence, essaya

de le faire assassiner; la tentative ayant échoué, elle provoqua un massacre général des Calvinistes, à Paris, le 24 août 1572, jour de la *St-Barthélemy*. Privés de leurs chefs, mais nullement découragés, les Calvinistes dans les provinces prirent les armes. Ils formèrent l'*Union protestante*, et se défendirent si bien dans *La Rochelle*, devenue leur grande place forte et comme leur capitale, que Charles IX dut leur accorder la paix et la liberté de conscience (1573).

LES GUERRES SOUS HENRI III

Charles IX mourut en 1574 ne laissant qu'une fille : la couronne revint à son frère *Henri III*, l'ancien duc d'Anjou. Un an auparavant Henri avait été élu roi de Pologne et il était allé prendre possession de son royaume. Aussitôt qu'il connut la mort de son frère, il s'enfuit pour rentrer en France.

Sous Henri III, la situation de la France



Cavalier des guerres de Religion

Cavalier du temps de Charles IX.
Musée d'artillerie.

Cette restitution montre l'influence exercée par les armes à feu sur l'armement défensif. On simplifie l'armure qui résiste mal aux balles. Le cavalier porte encore le haubergeon, couvrant les bras; mais il n'a plus que la cuirasse et les tassettes. Les gantelets de fer sont remplacés par des gants de cuir, les jambières de métal par des bottes de cuir, analogues à nos bottes à l'écuyère. Le casque, un morion, n'a plus de visière. — Rapprocher de l'armure de Gaston de Foix, ci-dessus, page 272, et du cavalier des compagnies d'ordonnance, page 207. — La culotte bouffante est le haut-de-chausses. Les manches de la veste ou pourpoint se boutonnaient de haut en bas, au lieu d'être cousues. Elles sont déboutonnées et forment comme des ailes.



FANTASSIN DES GUERRES DE RELIGION.
Arquebusier du temps de Henri III.
Musée d'artillerie.

L'arquebusier porte la cuirasse *et les* tassettes *comme le soldat suisse — page 270 — Mais il n'a plus le haubergeon de mailles. Sur la cuirasse un* baudrier *auquel sont suspendus six tubes, en forme de petites bouteilles : chacun renfermait une charge de poudre que l'on vidait dans le canon de l'arquebuse. A la main droite* l'arquebuse *— voir ci-dessous, page 342, un modèle d'arquebuse. — A la main gauche le bâton terminé par une fourche sur laquelle pour tirer on appuyait l'arquebuse beaucoup trop lourde pour pouvoir être tenue à la main. L'arquebusier est armé, en outre, d'une épée et d'un poignard.*

et les guerres devinrent plus compliquées encore que sous Charles IX. Cette complexité des événements tient aux causes suivantes :

D'abord les Calvinistes avaient achevé de se grouper et de s'organiser pour faire face au péril : l'*Union calviniste* constituait au milieu du royaume une ***véritable république***, ayant ses finances, son armée, son gouvernement et dont le chef fut le jeune roi de Navarre *Henri de Bourbon*, successeur d'Antoine de Bourbon, mort en 1562.

En second lieu, les Catholiques se *divisèrent en deux partis*. Les uns, révoltés par les massacres, effrayés des ruines dont les guerres civiles couvraient le royaume, voulaient le retour à la politique de Michel de l'Hôpital, un régime de tolérance et de liberté religieuse : ils formèrent le parti des *Malcontents* ou des *Politiques* à la tête duquel se plaça le dernier frère de Henri III, *François duc d'Alençon*. — Les autres, effrayés des progrès des Calvinistes, et Catholiques fanatiques, voulurent au contraire une guerre d'extermination et formèrent, sur le modèle de l'Union calviniste, une puis-

sante association, la *Sainte-Ligue*, qui agit en ***dehors du roi*** et qui eut pour chef le duc *Henri de Guise*.

La France se trouva ainsi ***divisée en trois partis, Calvinistes, Politiques, Ligueurs, au milieu desquels le roi fut sans pouvoir.*** La dernière cause de complication fut la mort du duc d'Alençon : par suite de cette mort, Henri de Navarre, chef des Calvinistes, se trouva être l'héritier légitime du royaume de France. La lutte devint alors acharnée entre les deux partis extrêmes, Calvinistes de l'Union et Ligueurs de la Sainte-Ligue.

CINQUIÈME, SIXIÈME, SEPTIÈME GUERRES

Aussitôt après l'avènement de Henri III éclata la cinquième guerre : elle dura deux ans (1574-1576). Pris au dépourvu par une coalition des Malcontents et des Huguenots qui marchèrent sur Paris avec trente mille hommes, Henri III signa à Etigny, près Sens, l'acte improprement appelé *l'édit de Beaulieu* (1576). Les Protestants obtenaient la liberté de culte *dans toute la France*, sauf à Paris, huit places fortes où ils tiendraient seuls garnison, dites *places de sûreté*, enfin des tribunaux particuliers. Le roi de Navarre et son cousin le prince de Condé recevaient en outre chacun le gouvernement d'une province Jamais pareils avantages n'avaient été concédés aux Protestants.

La majorité des Catholiques considéra que le roi trahissait les intérêts du royaume et de la religion et forma pour la défense de l'un et de l'autre la *Sainte-Ligue*. D'autre part, les États Généraux, convoqués à Blois (1576), proclamèrent qu'il ne devait y avoir qu'une seule religion dans le royaume et demandèrent que le roi « ôtât tout exercice public et privé ». Ce vote amena les Protestants à reprendre les armes. Ce fut la sixième guerre (1576-1577) qui, avec la septième (1577-1580), aboutit à une restriction des avantages concédés à Beaulieu.

HUITIÈME GUERRE

La France eut alors quatre années de paix. Mais en 1584 la mort du duc d'Alençon ralluma toutes les passions, celles des Calvinistes, qui pensaient être sur le point de triompher puisque la couronne était destinée à leur chef Henri de Navarre ; celles des Catholiques, qui ne voulaient à aucun prix d'un roi non seulement hérétique, mais relaps, puisque Henri IV avait, après la Saint-Barthélemy, pratiqué le catholicisme pendant quelque temps. Ce fut alors que la Ligue, sous l'impulsion du duc de Guise, prit toute son importance. Elle



FANTASSIN DES GUERRES DE RELIGION.
Arquebusier du temps de Henri III.
Musée d'artillerie.

L'arquebusier porte la cuirasse *et les* tassettes *comme le soldat suisse — page* 270 — *Mais il n'a plus le haubergeon de mailles. Sur la cuirasse un* baudrier *auquel sont suspendus six tubes, en forme de petites bouteilles : chacun renfermait une charge de poudre que l'on vidait dans le canon de l'arquebuse. A la main droite* l'arquebuse — *voir ci-dessous, page* 342, *un modèle d'arquebuse. — A la main* gauche *le bâton terminé par une fourche sur laquelle pour tirer on appuyait l'arquebuse beaucoup trop lourde pour pouvoir être tenue à la main. L'arquebusier est armé, en outre, d'une épée et d'un poignard.*

et les guerres devinrent plus compliquées encore que sous Charles IX. Cette complexité des événements tient aux causes suivantes :

D'abord les Calvinistes avaient achevé de se grouper et de s'organiser pour faire face au péril : l'*Union calviniste* constituait au milieu du royaume une *véritable république*, ayant ses finances, son armée, son gouvernement et dont le chef fut le jeune roi de Navarre *Henri de Bourbon*, successeur d'Antoine de Bourbon, mort en 1562.

En second lieu, les Catholiques se *divisèrent en deux partis*. Les uns, révoltés par les massacres, effrayés des ruines dont les guerres civiles couvraient le royaume, voulaient le retour à la politique de Michel de l'Hôpital, un régime de tolérance et de liberté religieuse : ils formèrent le parti des *Malcontents* ou des *Politiques* à la tête duquel se plaça le dernier frère de Henri III, *François duc d'Alençon*. — Les autres, effrayés des progrès des Calvinistes, et Catholiques fanatiques, voulurent au contraire une guerre d'extermination et formèrent, sur le modèle de l'Union calviniste, une puissante association, la *Sainte-Ligue*, qui agit en *dehors du roi* et qui eut pour chef le duc *Henri de Guise*.

La France se trouva ainsi *divisée en trois partis, Calvinistes, Politiques, Ligueurs, au milieu desquels le roi fut sans pouvoir*. La dernière cause de complication fut la mort du duc d'Alençon : par suite de cette mort, Henri de Navarre, chef des Calvinistes, se trouva être l'héritier légitime du royaume de France. La lutte devint alors acharnée entre les deux partis extrêmes, Calvinistes de l'Union et Ligueurs de la Sainte-Ligue.

CINQUIÈME, SIXIÈME, SEPTIÈME GUERRES

Aussitôt après l'avènement de Henri III éclata la cinquième guerre : elle dura deux ans (1574-1576). Pris au dépourvu par une coalition des Malcontents et des Huguenots qui marchèrent sur Paris avec trente mille hommes, Henri III signa à Etigny, près Sens, l'acte improprement appelé *l'édit de Beaulieu* (1576). Les Protestants obtenaient la liberté de culte *dans toute la France*, sauf à Paris, huit places fortes où ils tiendraient seuls garnison, dites *places de sûreté*, enfin des tribunaux particuliers. Le roi de Navarre et son cousin le prince de Condé recevaient en outre chacun le gouvernement d'une province. Jamais pareils avantages n'avaient été concédés aux Protestants.

La majorité des Catholiques considéra que le roi trahissait les intérêts du royaume et de la religion et forma pour la défense de l'un et de l'autre la *Sainte-Ligue*. D'autre part, les États Généraux, convoqués à Blois (1576), proclamèrent qu'il ne devait y avoir qu'une seule religion dans le royaume et demandèrent que le roi « ôtât tout exercice public et privé ». Ce vote amena les Protestants à reprendre les armes. Ce fut la sixième guerre (1576-1577) qui, avec la septième (1577-1580), aboutit à une restriction des avantages concédés à Beaulieu.

HUITIÈME GUERRE

La France eut alors quatre années de paix. Mais en 1584 la mort du duc d'Alençon ralluma toutes les passions, celles des Calvinistes, qui pensaient être sur le point de triompher puisque la couronne était destinée à leur chef Henri de Navarre ; celles des Catholiques, qui ne voulaient à aucun prix d'un roi non seulement hérétique, mais relaps, puisque Henri IV avait, après la Saint-Barthélemy, pratiqué le catholicisme pendant quelque temps. Ce fut alors que la Ligue, sous l'impulsion du duc de Guise, prit toute son importance. Elle

contraignit le roi à prononcer (juillet 1585) l'interdiction du culte calviniste et l'expulsion des pasteurs.

Ce fut le signal de la huitième et dernière guerre : elle devait durer huit ans.

Dans cette guerre, l'intervention de l'étranger se fit de plus en plus active. Le roi d'Espagne Philippe II fournit de l'argent, puis des troupes aux Ligueurs. Elisabeth d'Angleterre, le roi de Danemark, l'électeur Palatin secoururent Henri de Navarre et les Calvinistes.

RÔLE DU DUC DE GUISE

Le personnage principal fut d'abord Henri de Guise, surnommé le *Balafré*, à la suite d'une blessure au visage reçue dans un combat contre les Protestants. Il fut le héros des Catholiques intransigeants, l'espérance des Ligueurs et spécialement des Ligueurs de Paris, qui soupçonnaient Henri III de pactiser secrètement avec les Calvinistes. Tandis qu'un favori du roi se faisait écraser à *Coutras* (1576) par le roi de Navarre, le duc de Guise remporta deux légers succès en Champagne. Ces succès, transformés en grandes victoires, ajoutèrent encore à sa popularité qui devint immense. Les Ligueurs et le duc de Guise lui-même pensèrent à déposer Henri III. A la journée dite des *Barricades*, le roi fut bloqué dans le Louvre par la population révoltée. Il parvint à s'échapper, mais il dut reconnaître au duc de Guise le titre de *lieutenant général du royaume*, qui en faisait un vice-roi. Aux États généraux réunis à *Blois* parce que le roi avait besoin d'argent, le duc apparut comme le vrai souverain. Le roi ayant osé dire aux États qu'il ne pouvait plus permettre l'existence de Ligues formées et agissant en dehors de lui, le duc de Guise le força à supprimer ce passage quand le discours fut imprimé. Le roi se jugea perdu. L'avant-veille de la Noël vers huit heures du matin, il fit mander le duc de Guise dans son cabinet. Comme le duc traversait la chambre de Henri III, huit gentilshommes de la garde des *Quarante-Cinq* le poignardèrent (23 décembre 1583).

MORT DE HENRI III

« A présent je suis roi », écrivait Henri III aussitôt après l'assassinat. Le 24 Décembre au soir, Paris était en pleine insurrection. Les chefs de la Ligue parisienne, les *Seize*, jurèrent de venger le duc de Guise; ils proclamèrent la déchéance de Henri III et nommèrent le *duc de Mayenne*, frère du Balafré, lieutenant général du royaume. La plus grande partie de la France adhéra à ces décisions.

Il ne restait d'autre parti à Henri III que de se réconcilier avec Henri de Navarre. La réconciliation faite, les deux rois marchèrent sur Paris. A la fin de juillet 1589, la place était bloquée. Le 1er août au matin, un jeune moine fanatique, Jacques Clément, venu de Paris, obtenait d'être introduit auprès de Henri III, sous prétexte de lui apporter des nouvelles de la ville assiégée, et lui plantait un couteau dans le ventre. Avant de mourir Henri III reconnut Henri de Bourbon, roi de Navarre, pour son légitime héritier. Celui-ci prit le nom de ***Henri IV***.

HENRI IV

Henri IV avait à conquérir la plus grande partie de son royaume. Or, il fut immédiatement abandonné par une partie des seigneurs catholiques, qui préféraient « mourir de mille morts plutôt que de souffrir un roi huguenot ». Il fut abandonné également par une partie des Calvinistes parce qu'il avait solennellement déclaré vouloir maintenir et conserver la religion catholique, et confier à des Catholiques le gouvernement des villes qu'il prendrait.

Son armée était réduite de moitié; il dut lever le siège de Paris. Mais, au lieu de se retirer vers le sud où se trouvaient les principales forces des Calvinistes, il voulut rester dans la région de la Seine à portée de Paris. Toutes ses opérations, pendant près de quatre ans, eurent pour objet de s'emparer de cette ville dont la possession lui paraissait essentielle, parce qu'elle était la capitale du royaume et la citadelle principale de ses adversaires. Poursuivi par le duc de Mayenne en Normandie, il le battit à *Arques* (1589) et tenta aussitôt sur Paris un coup de main qui échoua. L'année suivante, après la brillante victoire d'*Ivry*, près d'Évreux, il put venir assiéger Paris. Mais les habitants tinrent quatre mois et une armée espagnole eut ainsi le temps de venir les délivrer.

Les événements traînèrent ensuite jusqu'à 1593. A cette date, Mayenne et les Ligueurs convoquèrent les États généraux à Paris pour élire un roi. Le roi d'Espagne, Philippe II, qui avait réussi à faire entrer une garnison espagnole dans Paris, essaya de faire proclamer reine de France, sa fille Isabelle, petite-fille de Henri II par sa mère. Mais le sentiment national se réveilla chez une partie des Ligueurs à la pensée que la France pourrait passer par le mariage d'Isabelle sous la domination d'un prince étranger. Les États remirent à plus tard l'élection d'un roi. Au même moment



Officier général des guerres de religion.

Colonel général de l'Infanterie sous Henri IV. — Musée d'artillerie.

L'armure du Moyen Age, abandonnée par les simples cavaliers, s'était conservée pour les officiers généraux. Elle était encore en théorie obligatoire pour eux à la fin du dix-septième siècle sous Louis XIV. Elle était cependant un peu simplifiée : les bottes remplaçaient le soleret et les jambières; les cuissards ne recouvraient plus que le devant des cuisses. Sur la cuirasse l'écharpe blanche, insigne du commandement. A la main droite une canne.

Henri IV abjurait solennellement entre les mains de l'archevêque de Bourges dans la basilique de Saint-Denis (23 juillet 1593). L'abjuration de Henri IV ruina toutes les espérances de Philippe II et amena la désorganisation de la Ligue. Une grande partie du royaume reconnut le roi converti, et Henri IV acheta la soumission du reste. Il lui en coûta plus de vingt millions de livres, environ soixante millions de francs. Le gouverneur de Paris, moyennant le titre de maréchal et deux cent mille écus, environ dix-huit cent mille francs, lui livra la ville (22 mars 1594).

GUERRE AVEC L'ESPAGNE

Tandis que Henri IV achetait son royaume, Philippe II, qui jusqu'alors n'avait paru combattre en France que comme l'auxiliaire des Ligueurs, poursuivit la lutte pour son propre compte. Henri IV lui déclara la guerre, en sorte que les *guerres de religion aboutirent à une reprise de la lutte des maisons de France et d'Autriche.* Cette guerre, qui dura trois ans, eut pour théâtres principaux la Bourgogne, que les Espagnols attaquaient par la Franche-Comté, puis la Picardie. L'épisode le plus célèbre est le combat de *Fontaine-Française*, où la bravoure folle de Henri IV, qui chargea un contre cinq, décida de la victoire. La guerre se termina en 1598 par la paix de *Vervins* (2 mai), simple réédition du traité de Cateau-Cambrésis [1].

L'ÉDIT DE NANTES

En même temps qu'il signait la paix avec l'étranger, Henri IV voulut assurer définitivement la paix intérieure du royaume en réglant enfin la question religieuse. Moins d'un mois avant la signature de la paix de Vervins, le 13 avril, il avait promulgué à *Nantes* un édit qui garantissait aux Protestants la *liberté de conscience* dans tout le royaume; la *liberté de culte* presque partout; l'égalité absolue avec les Catholiques et l'*accès à tous les emplois.* L'édit leur laissait en outre le droit de tenir des assemblées générales pour délibérer sur leurs intérêts. Enfin les Protestants devaient pendant plusieurs années conserver une centaine de places fortes comme places de sûreté.

II

LA SAINT-BARTHÉLEMY — LA LIGUE — L'ÉDIT DE NANTES

CARACTÈRES DES GUERRES DE RELIGION

Les guerres de religion, plus particulièrement les premières, eurent un caractère de sauvagerie atroce. Cette sauvagerie ne tint pas seulement à la violence des passions religieuses : elle était dans le tempérament des hommes du seizième siècle, et leurs descendants au dix-septième siècle ne devaient guère être plus doux. On n'attachait alors pas plus d'importance à la vie d'un homme que n'en attachent aujourd'hui les rôdeurs des boulevards extérieurs d'une grande ville. En 1595, les Espagnols ayant occupé Doullens sans combat y égorgèrent plus de quatre mille personnes : « Qu'y faire? disait un de leurs officiers; s'il y en avait moins eu, on en aurait moins tué ».

Calvinistes et Catholiques étaient sans pitié. Un chef calviniste, le *baron des Adrets*, que Coligny appelait « la bête furieuse », terrorisa le Dauphiné. S'étant emparé de Montbrison, il força les hommes de la garnison à se jeter du haut d'une tour sur les piques de ses soldats. En 1569, Coligny lui-même fit égorger de

1. Voir pages 281 et 285.



OFFICIER GENERAL DES GUERRES DE RELIGION.

Colonel général de l'Infanterie sous Henri IV. — Musée d'artillerie.

L'armure du Moyen Age, abandonnée par les simples cavaliers, s'était conservée pour les officiers généraux. Elle était encore en théorie obligatoire pour eux à la fin du dix-septième siècle sous Louis XIV. Elle était cependant un peu simplifiée : les bottes remplaçaient le soleret et les jambières; les cuissards ne recouvraient plus que le devant des cuisses. Sur la cuirasse l'écharpe blanche, insigne du commandement. A la main droite une canne.

Henri IV abjurait solennellement entre les mains de l'archevêque de Bourges dans la basilique de Saint-Denis (23 juillet 1593). L'abjuration de Henri IV ruina toutes les espérances de Philippe II et amena la désorganisation de la Ligue. Une grande partie du royaume reconnut le roi converti, et Henri IV acheta la soumission du reste. Il lui en coûta plus de vingt millions de livres, environ soixante millions de francs. Le gouverneur de Paris, moyennant le titre de maréchal et deux cent mille écus, environ dix-huit cent mille francs, lui livra la ville (22 mars 1594).

GUERRE AVEC L'ESPAGNE

Tandis que Henri IV achetait son royaume, Philippe II, qui jusqu'alors n'avait paru combattre en France que comme l'auxiliaire des Ligueurs, poursuivit la lutte pour son propre compte. Henri IV lui déclara la guerre, en sorte que les *guerres de religion aboutirent à une reprise de la lutte des maisons de France et d'Autriche.* Cette guerre, qui dura trois ans, eut pour théâtres principaux la Bourgogne, que les Espagnols attaquaient par la Franche-Comté, puis la Picardie. L'épisode le plus célèbre est le combat de *Fontaine-Française*, où la bravoure folle de Henri IV, qui chargea un contre cinq, décida de la victoire. La guerre se termina en 1598 par la paix de *Vervins* (2 mai), simple réédition du traité de Cateau-Cambrésis[1].

L'ÉDIT DE NANTES

En même temps qu'il signait la paix avec l'étranger, Henri IV voulut assurer définitivement la paix intérieure du royaume en réglant enfin la question religieuse. Moins d'un mois avant la signature de la paix de Vervins, le 13 avril, il avait promulgué à *Nantes* un édit qui garantissait aux Protestants la *liberté de conscience* dans tout le royaume; la *liberté de culte* presque partout; l'égalité absolue avec les Catholiques et l'*accès à tous les emplois*. L'édit leur laissait en outre le droit de tenir des assemblées générales pour délibérer sur leurs intérêts. Enfin les Protestants devaient pendant plusieurs années conserver une centaine de places fortes comme places de sûreté.

II

LA SAINT-BARTHÉLEMY — LA LIGUE — L'ÉDIT DE NANTES

CARACTÈRES DES GUERRES DE RELIGION

Les guerres de religion, plus particulièrement les premières, eurent un caractère de sauvagerie atroce. Cette sauvagerie ne tint pas seulement à la violence des passions religieuses : elle était dans le tempérament des hommes du seizième siècle, et leurs descendants au dix-septième siècle ne devaient guère être plus doux. On n'attachait alors pas plus d'importance à la vie d'un homme que n'en attachent aujourd'hui les rôdeurs des boulevards extérieurs d'une grande ville. En 1595, les Espagnols ayant occupé Doullens sans combat y égorgèrent plus de quatre mille personnes : « Qu'y faire? disait un de leurs officiers; s'il y en avait moins eu, on en aurait moins tué ».

Calvinistes et Catholiques étaient sans pitié. Un chef calviniste, le *baron des Adrets*, que Coligny appelait « la bête furieuse », terrorisa le Dauphiné. S'étant emparé de Montbrison, il força les hommes de la garnison à se jeter du haut d'une tour sur les piques de ses soldats. En 1569, Coligny lui-même fit égorger de

1. Voir pages 281 et 285.

sang-froid deux cent soixante paysans catholiques dans une salle du château de la Chapelle-Faucher en Périgord. A Nîmes, en 1567, quatre-vingts catholiques étaient massacrés dans la cour de l'évêché; morts et mourants furent précipités dans un puits qu'on acheva de combler avec de la terre. La fureur des Calvinistes s'exerçait particulièrement sur les prêtres, dont beaucoup furent atrocement torturés.

Les Protestants s'en prenaient aux monuments plus encore qu'aux hommes. Ils saccageaient les églises, profanaient les tombes, brisaient les crucifix, les statues; la plupart des mutilations qu'ont subies nos cathédrales et qu'on attribue en général à la Révolution datent des guerres de religion. Ces actes de vandalisme exaspéraient les Catholiques plus encore que les attentats contre les personnes.

Les Catholiques ne se montraient pas moins féroces. *Montluc*, un vaillant soldat des guerres d'Italie, fut dans la Guyenne un autre baron des Adrets. Il marchait toujours accompagné d'un bourreau et déclarait lui-même qu'on pouvait connaître aux pendus accrochés aux arbres le chemin par où il avait passé. Un jour il fit jeter des Calvinistes dans un puits jusqu'à ce qu'il fût plein jusqu'au bord.

LA SAINT-BARTHÉLEMY 1572

Mais toutes les horreurs furent surpassées par le massacre de la Saint-Barthélemy, peut-être le plus hideux épisode de notre histoire. Ce fut du reste le crime de l'ambition d'une femme, Catherine de Médicis, bien plus que le crime du fanatisme religieux.

L'édit de Saint-Germain (1570) venait de donner près de deux années de paix à la France. La réconciliation paraissait se faire entre les deux partis : comme pour l'achever, on préparait le mariage de Henri de Navarre, le jeune chef des Calvinistes, avec Marguerite de Valois, sœur de Charles IX. Les seigneurs protestants étaient en grand nombre à la cour. Charles IX avait appelé l'amiral de Coligny à son conseil et nul n'était plus écouté du jeune roi, qui le nommait *son père*.

L'un des projets dont Coligny l'entretenait le plus souvent était la reprise de la lutte contre la maison d'Autriche. Comme le maréchal de Vieilleville[1] sous Henri II, il conseillait de se jeter sur l'Artois et les Pays-Bas, possessions du roi d'Espagne. Le moment semblait d'autant plus favorable que depuis 1566 les

1. Voir page 285.

Pays-Bas étaient en pleine insurrection contre Philippe II. Le projet plaisait à Charles IX qui avait vingt-deux ans et ne manquait pas d'intelligence, et dont le caractère faible et emporté subissait aisément l'influence d'une volonté ferme. En revanche, ce projet de guerre effrayait Catherine de Médicis. Il n'était pas sans péril en effet, car la reine d'Angleterre, sur qui Coligny croyait pouvoir compter, avait au contraire formellement déclaré qu'elle ne tolérerait pas l'établissement des Français dans les Pays-Bas. Mais ce qui effrayait surtout Catherine, c'était de constater qu'elle perdait toute influence sur son fils et que le pouvoir, auquel elle tenait par-dessus tout et qu'elle avait jusqu'alors réellement exercé, allait lui échapper. Son ambition exaspérée, les conseils de son entourage, ceux des Guises en particulier, la déterminèrent à tenter de supprimer Coligny par un crime.

Le vendredi 22 août 1572, quatre jours après le mariage solennel de Henri de Navarre et de Marguerite, Coligny revenait du Louvre chez lui entre dix et onze heures du matin. Il lisait en marchant : un coup de feu parti d'une fenêtre lui enleva un doigt de la main droite et lui brisa le bras gauche. La nouvelle de l'attentat exaspéra Charles IX. Il se rendit en hâte chez Coligny : « Vous êtes blessé, lui dit-il, mais je sens la douleur de votre plaie. Par la mort-Dieu, je vengerai cet outrage si rudement qu'il en sera mémoire à jamais! »

Le roi fit aussitôt commencer une enquête, qui révéla un premier coupable, le duc de Guise : il aurait été arrêté s'il n'avait pris la précaution de se tenir caché. Catherine commença à craindre pour elle-même, si l'enquête se poursuivait. Un massacre général lui parut le seul moyen de se tirer d'embarras : l'idée fut communiquée par elle à son fils, le duc d'Anjou, et au duc de Guise, le samedi. Le soir après souper, elle avoua, dit-on, à Charles IX, affolé par cette déclaration, que la tentative d'assassinat venait d'elle. Elle ajouta que les Huguenots s'armaient, que la paix du royaume et la vie du roi étaient en péril, qu'il y allait du salut public si l'on ne faisait périr les chefs protestants. Après une longue résistance, le roi finit par s'écrier : « Tuez-les, mais tuez-les tous pour qu'il n'en reste pas un pour me le reprocher! » Le duc de Guise prit aussitôt les mesures nécessaires et expédia tous les ordres, d'accord avec la municipalité de Paris. Il était minuit passé; le massacre devait avoir lieu au grand jour, dans la matinée du dimanche 24 août, jour de la Saint-Barthélemy.

Un peu avant l'aube, les Suisses de la garde venaient prendre position devant le Louvre. Quelques huguenots, attirés par le bruit, s'étant approchés et ayant questionné les hommes, on tira sur eux : ce fut le signal prématuré de l'égorgement.

Guise courut au logis de Coligny. Un de ses domestiques, un Allemand nommé Besme, et trois Suisses entrèrent dans la chambre du blessé : « Es-tu bien l'amiral? demanda Besme. — C'est moi. » Besme lui plongea une épée dans le ventre. En bas, le duc de Guise, qui pensait venger l'assassinat de son père, criait : « Besme, as-tu achevé? — C'est fait. » Et, par la fenêtre, le corps de Coligny était jeté sur le pavé. Le jour se levait. Le duc se pencha sur le cadavre, examina la face, puis il le poussa du pied et partit poursuivre les assassinats.

Au Louvre, Henri de Navarre, beau-frère du roi, était amené dans la chambre de Charles IX et sommé de choisir entre la mort ou la messe. On poursuivit un seigneur protestant jusque dans la ruelle du lit de Marguerite de Valois.

On ne devait tuer que les chefs; mais bientôt la populace se joignit aux soldats et le massacre devint général. On n'épargnait pas même les enfants. Avant midi il y avait deux mille morts; on pillait et l'on volait en même temps qu'on égorgeait. Vainement le roi et la municipalité épouvantés voulurent essayer d'arrêter ces horreurs. Le massacre dura jusqu'au mardi 26.

L'exemple de Paris fut imité dans un certain nombre de grandes villes. Dans plusieurs provinces, les gouverneurs royaux refusèrent d'exécuter les ordres venus de Paris et sauvèrent les Protestants des fureurs des fanatiques.

Le massacre de la Saint-Barthélemy fut, par un audacieux mensonge, présenté dans une circulaire aux Français et dans des lettres aux souverains étrangers comme une mesure de défense prise « non pour cause aucune de religion, mais pour obvier et prévenir l'exécution d'une malheureuse et détestable conspiration faite par l'amiral ». Philippe II et le pape, contrairement à ce qu'on a dit souvent, n'avaient ni conseillé le massacre ni connu à l'avance l'abominable dessein de Catherine de Médicis.

L'UNION CALVINISTE

Le crime de la Saint-Barthélemy eut ce résultat immédiat que les Calvinistes, pour se défendre, achevèrent de se grouper et de s'organiser. Ce fut l'*Union calviniste*. L'Union était composée d'un certain nombre de *gouvernements*. Chacun des gouvernements était administré

par un *chef de guerre* et par un *conseil élu*. Celui-ci avait en particulier le maniement des finances et faisait lever les impôts sur tous les habitants, sans distinction de religion, Catholiques aussi bien que Calvinistes. Ces impôts servaient aux frais de la guerre, et les Calvinistes purent mettre sur pied vingt mille hommes dans la seule province du Languedoc. Des assemblées générales servaient de lien entre les divers gouvernements. Ainsi les Protestants constituaient au milieu du royaume une sorte de *république fédérative*, et comme devait dire plus tard le cardinal de Richelieu, *un État dans l'État*. C'est cette organisation, menaçante pour l'unité du royaume, qui permit aux Protestants de surprendre Henri III au début de son règne et de lui imposer la paix de Beaulieu.

LA LIGUE

La paix de Beaulieu fut le prétexte, l'Union calviniste fut le modèle de la formation et de l'organisation de la *Sainte-Ligue*. Les conditions accordées aux réformés étaient si avantageuses que les Catholiques y virent une trahison et se mirent en devoir de défendre eux-mêmes la cause abandonnée par le roi.

L'une des clauses de la paix de Beaulieu accordait au prince de Condé, le fils du vaincu de Jarnac, le gouvernement de la Picardie, et la ville de *Péronne* comme place de sûreté. Or, les habitants de Peronne, profondément attachés au Catholicisme, ne voulaient pas admettre un gouverneur calviniste. Ils formèrent entre eux, puis avec le reste des habitants de la Picardie, une ligue pour empêcher Condé de prendre possession de son gouvernement. En même temps ils adressaient un appel à tous les Catholiques de France pour les inviter à former « une sainte et chrétienne union pour restaurer le saint service de Dieu et l'obéissance à Sa Majesté ». L'appel fut entendu. Des associations se formèrent un peu partout dans le Nord, l'Est et le Centre sur le modèle de celle de Péronne; puis ces diverses associations se groupèrent. Le duc de Guise, qui avait fait une active propagande, semblait devoir être bientôt le chef de l'association générale. Henri III essaya de se substituer à lui; il reconnut l'organisation nouvelle et s'en proclama lui-même le chef (1577).

Cependant la formation de la Ligue était un *péril pour la royauté*. Les Ligueurs juraient bien de garder au roi l'obéissance qui lui était due. Mais ils juraient aussi « de restituer aux pro-

vinces du royaume les droits, franchises et libertés anciennes telles qu'elles étaient du temps du roi Clovis Ier ». Or, ce que les Ligueurs entendaient par là c'était un régime — qui n'avait du reste pas existé en France — dans lequel le roi était seulement le mandataire du peuple, lequel se gouvernait lui-même par ses députés réunis en États Généraux. Les Ligueurs formaient donc un *parti politique* autant qu'un parti religieux. Ils avaient leur organisation militaire, leurs chefs nommés par eux et auxquels ils juraient l'obéissance la plus absolue. Comme les Calvinistes, ils tendaient à constituer un État dans l'État.

La Ligue devint particulièrement puissante et dangereuse pour la royauté à partir du jour où la mort du duc d'Alençon fit du roi de Navarre l'héritier de Henri III. Les Ligueurs signèrent alors un traité avec le roi d'Espagne Philippe II « pour la défense et conservation de la religion catholique et l'extirpation de toutes hérésies ». Philippe II devait fournir cinquante mille écus par mois; plus tard il fournit des armées. Les Ligueurs obtinrent du pape Sixte-Quint qu'il déclarât Henri de Navarre incapable de succéder à la couronne de France. Enfin ils traitèrent de puissance à puissance avec Henri III; ils le sommèrent de ne plus admettre en France que la religion catholique, de chasser les pasteurs hors du royaume et d'exclure les hérétiques de toutes les charges publiques. Le roi dut acquiescer à leurs demandes et signer un traité avec eux, comme il en avait signé un antérieurement avec les Calvinistes; il leur céda neuf places de sûreté en garantie de l'exécution de ses promesses. C'était comme un retour de cent ans en arrière, au temps des luttes des derniers grands féodaux contre Louis XI et des *ligues du Bien Public*[1].

LA LIGUE A PARIS

Le duc de Guise, tant qu'il vécut, fut le maître de la Ligue. Après qu'il eut été assassiné, la direction passa au comité de la Ligue parisienne. Le comité était composé des représentants élus des seize quartiers de la ville, d'où son nom de *Conseil des Seize*. Le Conseil des Seize s'organisa en gouvernement révolutionnaire; il prononça la déchéance de Henri III « parjure, assassin, meurtrier, sacrilège, fauteur d'hérésie, simoniaque, magicien, dissipateur du trésor public, ennemi de la patrie, » et nomma, sous le nom de

1. Voir page 212.

lieutenant général, un véritable régent du royaume, le duc de Mayenne, frère de Guise. Le comité parisien donna à la Ligue un caractère nouveau. Jusqu'alors elle avait été surtout une association de nobles et de riches bourgeois : *elle fut à Paris une association démocratique*. Ce furent les gens du peuple, fanatisés par les prédications des moines et de quelques curés, qui voulurent la lutte à mort contre Henri III et plus tard contre Henri IV. Ce furent eux qui empêchèrent toutes négociations avec Henri IV lorsque celui-ci assiégeait Paris. Les femmes elles-mêmes s'en mêlaient et protestaient que « plutôt de se rendre par famine elles voudraient manger tous leurs enfants ». On avait un mois de vivres, on résista quatre mois, au milieu des pires souffrances. Sur deux cent mille habitants, treize mille moururent de faim pendant le siège, trente mille moururent des suites des misères endurées.

Ce furent aussi les Seize qui réclamèrent une garnison espagnole dans Paris, et qui acceptèrent même un moment l'idée de proclamer Philippe II protecteur du royaume de France. Leurs violences détachèrent d'eux la majorité des Ligueurs chez qui le sentiment patriotique était aussi fort que le sentiment religieux. L'abjuration de Henri IV acheva la ruine des Seize et de la Ligue.

L'ÉDIT DE NANTES

L'abjuration de Henri IV, qui lui avait ramené les Catholiques français, avait par contre éloigné de lui une partie de ses anciens coreligionnaires et causé de vives alarmes à la plupart des Calvinistes.

Pour calmer les méfiances et prévenir tout retour de la guerre civile, Henri IV, le 13 août 1598, promulgua l'*Édit de Nantes*.

L'édit garantissait aux Protestants le libre et public exercice du culte dans toutes les habitations, dans les villes et les villages où il était établi avant 1597 et dans deux localités par bailliage. Les Protestants étaient admissibles à tous les emplois, au même titre que les Catholiques, avec lesquels ils jouissaient d'une complète égalité de droits. Pour leur assurer une justice en qui ils pussent avoir pleine confiance, on créait des chambres *mi-parties*, c'est-à-dire composées de juges catholiques et calvinistes.

L'édit leur concédait en outre le droit de se réunir en *synodes* provinciaux et nationaux, et pour huit ans une centaine de places de sûreté. Ces dernières clauses constituaient de véritables privilèges qui devaient permettre aux Calvinistes de continuer à

former un parti organisé au cœur du royaume : moins de trente ans après, sous le règne de Louis XIII, fils de Henri IV, le danger de pareilles concessions devait apparaître.

L'Édit de Nantes, si juste et si heureux dans ses parties essentielles, mécontenta beaucoup de Catholiques, et le Parlement de Paris essaya d'y faire opposition. Henri IV fit appeler le Parlement dans son cabinet au Louvre et lui adressa un discours à la fois ferme et plein de bonhomie qui fait bien connaître le caractère du roi. « Vous me voyez en mon cabinet, leur dit-il, où je viens parler à vous, non point en habit royal comme mes prédécesseurs, ni avec l'épée et la cape, mais vêtu comme un père de famille, en pourpoint, pour parler franchement à ses enfants. Ce que j'ai à vous dire, c'est que je vous prie de vérifier l'édit que j'ai accordé à ceux de la Religion. Ce que j'en ai fait est pour le bien de la paix : je l'ai faite au dehors, je la veux au dedans.... Je sais bien qu'on a fait des brigues au Parlement, qu'on a suscité des prédicateurs séditieux. C'est le chemin qu'on prit pour faire des barricades.... Je couperai la racine à toute faction. J'ai sauté sur des murailles de villes : je sauterai bien sur des barricades qui sont moins hautes.... Ceux qui ne voudraient pas que mon édit passe veulent la guerre : je la déclarerai, mais je ne la ferai pas. Vous irez la faire, vous, avec vos robes : il vous fera bon voir!... Donnez à mes prières ce que vous ne voudriez donner aux menaces. Vous n'en aurez point de moi. Faites seulement ce que je vous commande, ou plutôt ce dont je vous prie. Vous ne le ferez pas seulement pour moi, mais aussi pour vous et pour le bien de la paix. »

IMPORTANCE DE L'ÉDIT DE NANTES

Un récent historien a dit de l'Édit de Nantes « qu'il méritait de faire date dans l'histoire du monde » parce qu'il inaugurait l'ère de la tolérance. Pour bien en comprendre la valeur, il faut se rappeler quelle était la situation religieuse dans tous les autres États de l'Europe à la date même où l'Édit était promulgué. Partout, en Allemagne, en Angleterre, en Espagne, les sujets étaient contraints, sous peine de bannissement, quand ce n'était pas sous peine de mort, de pratiquer la religion de leur souverain. *La France la première adopta le régime de la liberté religieuse.*

III

ROLE DE L'ESPAGNE SOUS PHILIPPE II

LA MONARCHIE ESPAGNOLE

Tandis que les guerres de Religion mettaient pendant plus de trente années la France dans l'impossibilité d'agir au dehors, l'Espagne, sous le règne du fils de Charles-Quint ***Philippe II*** (1556-1598), jouait un rôle prépondérant dans l'Europe Occidentale.



PHILIPPE II (1527-1542).
D'après le tableau de TITIEN, à la Galerie Corsini, à Rome.
Ce portrait, l'un des meilleurs du Titien, représente Philippe II peu après son avènement, alors qu'il avait de vingt-cinq à trente ans. Il était blond avec des yeux bleus. Cette figure longue, avec le front très élevé, l'œil dur, la bouche épaisse et dédaigneuse, encadrée par la moustache tombante, laisse une impression de gravité, de froideur et de ténacité. Nul souverain ne fut plus laborieux. Nul aussi ne fut plus obstiné dans ses idées.

Nul souverain ne disposait alors de forces comparables à celles de Philippe II. Outre l'Espagne, il possédait en Europe la plus grande partie de l'Italie, avec la Sardaigne, la Sicile, le royaume de Naples, le Milanais; il possédait encore la Franche-Comté, l'Artois, la Flandre et les Pays-Bas. Hors d'Europe il était maître d'un immense empire colonial, toute l'Amérique Centrale, la plus grande partie de l'Amérique du Sud : il en tirait chaque année les millions des mines d'or et d'argent du Mexique et du Pérou que les *galions* transportaient à travers l'Atlantique.

A toutes ces couronnes, Philippe II, en 1580, ajouta la couronne de Portugal devenue vacante par l'extinction de la dynastie nationale. Du même coup il devint maître de l'empire colonial portugais : Brésil, comptoirs de l'Afrique et de l'Inde et les fameuses îles aux Épices. Un dicton traduisait ainsi l'effet produit par une pareille puissance sur les imaginations populaires. « Quand l'Espagne remue, disait-on, la terre tremble. »

former un parti organisé au cœur du royaume : moins de trente ans après, sous le règne de Louis XIII, fils de Henri IV, le danger de pareilles concessions devait apparaître.

L'Édit de Nantes, si juste et si heureux dans ses parties essentielles, mécontenta beaucoup de Catholiques, et le Parlement de Paris essaya d'y faire opposition. Henri IV fit appeler le Parlement dans son cabinet au Louvre et lui adressa un discours à la fois ferme et plein de bonhomie qui fait bien connaître le caractère du roi. « Vous me voyez en mon cabinet, leur dit-il, où je viens parler à vous, non point en habit royal comme mes prédécesseurs, ni avec l'épée et la cape, mais vêtu comme un père de famille, en pourpoint, pour parler franchement à ses enfants. Ce que j'ai à vous dire, c'est que je vous prie de vérifier l'édit que j'ai accordé à ceux de la Religion. Ce que j'en ai fait est pour le bien de la paix : je l'ai faite au dehors, je la veux au dedans.... Je sais bien qu'on a fait des brigues au Parlement, qu'on a suscité des prédicateurs séditieux. C'est le chemin qu'on prit pour faire des barricades.... Je couperai la racine à toute faction. J'ai sauté sur des murailles de villes : je sauterai bien sur des barricades qui sont moins hautes.... Ceux qui ne voudraient pas que mon édit passe veulent la guerre : je la déclarerai, mais je ne la ferai pas. Vous irez la faire, vous, avec vos robes : il vous fera bon voir!... Donnez à mes prières ce que vous ne voudriez donner aux menaces. Vous n'en aurez point de moi. Faites seulement ce que je vous commande, ou plutôt ce dont je vous prie. Vous ne le ferez pas seulement pour moi, mais aussi pour vous et pour le bien de la paix. »

IMPORTANCE DE L'ÉDIT DE NANTES

Un récent historien a dit de l'Édit de Nantes « qu'il méritait de faire date dans l'histoire du monde » parce qu'il inaugurait l'ère de la tolérance. Pour bien en comprendre la valeur, il faut se rappeler quelle était la situation religieuse dans tous les autres États de l'Europe à la date même où l'Édit était promulgué. Partout, en Allemagne, en Angleterre, en Espagne, les sujets étaient contraints, sous peine de bannissement, quand ce n'était pas sous peine de mort, de pratiquer la religion de leur souverain. *La France la première adopta le régime de la liberté religieuse.*

III

ROLE DE L'ESPAGNE SOUS PHILIPPE II

LA MONARCHIE ESPAGNOLE

Tandis que les guerres de Religion mettaient pendant plus de trente années la France dans l'impossibilité d'agir au dehors, l'Espagne, sous le règne du fils de Charles-Quint ***Philippe II*** (1556-1598), jouait un rôle prépondérant dans l'Europe Occidentale.



PHILIPPE II (1527-1542).
D'après le tableau de TITIEN, à la Galerie Corsini, à Rome.

Ce portrait, l'un des meilleurs du Titien, représente Philippe II peu après son avènement, alors qu'il avait de vingt-cinq à trente ans. Il était blond avec des yeux bleus. Cette figure longue, avec le front très élevé, l'œil dur, la bouche épaisse et dédaigneuse, encadrée par la moustache tombante, laisse une impression de gravité, de froideur et de ténacité. Nul souverain ne fut plus laborieux. Nul aussi ne fut plus obstiné dans ses idées.

Nul souverain ne disposait alors de forces comparables à celles de Philippe II. Outre l'Espagne, il possédait en Europe la plus grande partie de l'Italie, avec la Sardaigne, la Sicile, le royaume de Naples, le Milanais; il possédait encore la Franche-Comté, l'Artois, la Flandre et les Pays-Bas. Hors d'Europe il était maître d'un immense empire colonial, toute l'Amérique Centrale, la plus grande partie de l'Amérique du Sud : il en tirait chaque année les millions des mines d'or et d'argent du Mexique et du Pérou que les *galions* transportaient à travers l'Atlantique.

A toutes ces couronnes, Philippe II, en 1580, ajouta la couronne de Portugal devenue vacante par l'extinction de la dynastie nationale. Du même coup il devint maître de l'empire colonial portugais : Brésil, comptoirs de l'Afrique et de l'Inde et les fameuses îles aux Épices. Un dicton traduisait ainsi l'effet produit par une pareille puissance sur les imaginations populaires. « Quand l'Espagne remue, disait-on, la terre tremble. »

PHILIPPE II

Lorsqu'en 1556 Charles-Quint remit ses couronnes à son fils, alors âgé de vingt-cinq ans, il lui recommanda de « *chérir par-dessus tout les intérêts de la religion* ». Cette recommandation, Philippe II ne l'oublia jamais. La lutte pour le catholicisme fut la pensée dominante de sa vie. Il apporta à la guerre contre l'hérésie une froide et redoutable passion. « Si mon propre sang se corrompait dans mon fils, disait-il un jour, je serais le premier à le jeter au feu. » C'est à cette guerre qu'il consacra toutes les ressources de tant d'États. Il la soutint à la fois dans ses propres possessions et dans les pays étrangers

LES PERSÉCUTIONS EN ESPAGNE

En Espagne, il dispersa à travers le pays les Musulmans (1567-1571), les *Maures*, restés dans l'ancien royaume de Grenade, et qui, agriculteurs incomparables, faisaient la fortune des provinces méridionales du royaume. Les réformés furent traqués à peu près à la même époque. L'Inquisition les fit arrêter en masse et huit cents furent brûlés en une seule fois à Séville. Cette politique intolérante appauvrit l'Espagne. Mais du moins le but poursuivi fut atteint: l'hérésie fut extirpée et l'unité de foi maintenue. Aux Pays-Bas, au contraire, elle devait échouer, coûter à Philippe II la perte d'une bonne partie de ses possessions et aboutir à la création d'un nouvel État, la ***République des Provinces-Unies***

SOULÈVEMENT DES PAYS-BAS

Les Pays-Bas étaient la plus riche portion de l'héritage de Charles le Téméraire. Ils comprenaient la Belgique et le royaume des Pays-Bas actuels. Ils étaient divisés en dix-sept provinces. Celles du sud, les anciennes cités flamandes, rattachées autrefois au royaume de France et en grande partie peuplées de Français, étaient depuis des siècles célèbres par leurs richesses, leurs fabriques de drap et l'activité de leur commerce. Les provinces du nord, au delà de la Meuse et du Rhin, étaient moins prospères, et la population, d'origine germanique, se composait surtout de pêcheurs. Mais au nord comme au sud le même trait de caractère se retrouvait chez tous les habitants: *ils étaient passionnément attachés à leurs libertés.*

Par suite du voisinage de l'Allemagne, la réforme luthérienne avait pénétré de bonne heure dans les Pays-Bas. Pour en entraver les progrès, Charles-Quint avait établi l'Inquisition et promulgué des édits tellement sévères qu'on les disait écrits avec du sang plutôt qu'avec de l'encre.

Philippe II entreprit de faire appliquer à la lettre les édits de son père. A ce moment le nombre des réformés s'était beaucoup accru et comme en France le Calvinisme avait remplacé le Luthé-



LA REDDITION DE BRÉDA (1625).

Tableau de VELASQUEZ (1599-1660). — Musée du Prado. (Madrid).

Ce tableau, l'un des plus célèbres du très grand peintre Espagnol Velasquez, est également connu sous le nom des Lances. *Il représente un épisode de la longue lutte de l'Espagne contre les Provinces Unies, lutte reprise en 1621, à l'expiration de la trêve de douze ans. Bréda résista neuf mois aux Espagnols. Au centre, Justin de Nassau, défenseur de la place, remet les clefs au Marquis de Spinola, l'un des meilleurs généraux de l'Espagne au dix-septième siècle. Spinola félicite le vaincu sur sa belle résistance. A droite, l'état-major de Spinola, des mousquetaires et des piquiers Espagnols. A gauche, des fantassins Hollandais. Spinola et ses officiers portent des armures analogues à celle donnée page* 318, *mais sans le casque. Les Hollandais ont d'amples vêtements, de grosses bottes et point d'armes défensives. Au fond, on aperçoit les lances d'autres bataillons de piquiers et Bréda qui brûle.*

ranisme. Les nobles, puis les bourgeois, ayant demandé l'abolition de l'Inquisition et s'étant confédérés pour obtenir l'adoucissement de la législation religieuse, d'autre part les Protestants s'étant mis à briser les statués et à saccager les églises (1566),

PHILIPPE II

Lorsqu'en 1556 Charles-Quint remit ses couronnes à son fils, alors âgé de vingt-cinq ans, il lui recommanda de « *chérir par-dessus tout les intérêts de la religion* ». Cette recommandation, Philippe II ne l'oublia jamais. La lutte pour le catholicisme fut la pensée dominante de sa vie. Il apporta à la guerre contre l'hérésie une froide et redoutable passion. « Si mon propre sang se corrompait dans mon fils, disait-il un jour, je serais le premier à le jeter au feu. » C'est à cette guerre qu'il consacra toutes les ressources de tant d'États. Il la soutint à la fois dans ses propres possessions et dans les pays étrangers

LES PERSÉCUTIONS EN ESPAGNE

En Espagne, il dispersa à travers le pays les Musulmans (1567-1571), les *Maures*, restés dans l'ancien royaume de Grenade, et qui, agriculteurs incomparables, faisaient la fortune des provinces méridionales du royaume. Les réformés furent traqués à peu près à la même époque. L'Inquisition les fit arrêter en masse et huit cents furent brûlés en une seule fois à Séville. Cette politique intolérante appauvrit l'Espagne. Mais du moins le but poursuivi fut atteint: l'hérésie fut extirpée et l'unité de foi maintenue. Aux Pays-Bas, au contraire, elle devait échouer, coûter à Philippe II la perte d'une bonne partie de ses possessions et aboutir à la création d'un nouvel État, **la *République des Provinces-Unies***

SOULÈVEMENT DES PAYS-BAS

Les Pays-Bas étaient la plus riche portion de l'héritage de Charles le Téméraire. Ils comprenaient la Belgique et le royaume des Pays-Bas actuels. Ils étaient divisés en dix-sept provinces. Celles du sud, les anciennes cités flamandes, rattachées autrefois au royaume de France et en grande partie peuplées de Français, étaient depuis des siècles célèbres par leurs richesses, leurs fabriques de drap et l'activité de leur commerce. Les provinces du nord, au delà de la Meuse et du Rhin, étaient moins prospères, et la population, d'origine germanique, se composait surtout de pêcheurs. Mais au nord comme au sud le même trait de caractère se retrouvait chez tous les habitants: ***ils étaient passionnément attachés à leurs libertés.***

Par suite du voisinage de l'Allemagne, la réforme luthérienne avait pénétré de bonne heure dans les Pays-Bas. Pour en entraver les progrès, Charles-Quint avait établi l'Inquisition et promulgué des édits tellement sévères qu'on les disait écrits avec du sang plutôt qu'avec de l'encre.

Philippe II entreprit de faire appliquer à la lettre les édits de son père. A ce moment le nombre des réformés s'était beaucoup accru et comme en France le Calvinisme avait remplacé le Luthé-



LA REDDITION DE BRÉDA (1625).

Tableau de VELASQUEZ (1599-1660). — Musée du Prado. (Madrid).

Ce tableau, l'un des plus célèbres du très grand peintre Espagnol Velasquez, est également connu sous le nom des Lances. *Il représente un épisode de la longue lutte de l'Espagne contre les Provinces Unies, lutte reprise en 1621, à l'expiration de la trêve de douze ans. Bréda résista neuf mois aux Espagnols. Au centre, Justin de Nassau, défenseur de la place, remet les clefs au Marquis de Spinola, l'un des meilleurs généraux de l'Espagne au dix-septième siècle. Spinola félicite le vaincu sur sa belle résistance. A droite, l'état-major de Spinola, des mousquetaires et des piquiers Espagnols. A gauche, des fantassins Hollandais. Spinola et ses officiers portent des armures analogues à celle donnée page* 318, *mais sans le casque. Les Hollandais ont d'amples vêtements, de grosses bottes et point d'armes défensives. Au fond, on aperçoit les lances d'autres bataillons de piquiers et Bréda qui brûle.*

ranisme. Les nobles, puis les bourgeois, ayant demandé l'abolition de l'Inquisition et s'étant confédérés pour obtenir l'adoucissement de la législation religieuse, d'autre part les Protestants s'étant mis à briser les statués et à saccager les églises (1566),

Philippe envoya aux Pays-Bas une armée espagnole commandée par le *duc d'Albe*. Celui-ci institua aussitôt un tribunal dit *Conseil des Troubles* et surnommé le *Tribunal du sang*, pour rechercher les hérétiques et leurs amis. Dix-huit cents personnes furent exécutées en trois mois. Ces cruautés et l'établissement illégal d'impôts très lourds finirent par provoquer un soulèvement général. Les insurgés, que les Espagnols appelaient les *Gueux*, furent dirigés par *Guillaume de Nassau, prince d'Orange*, surnommé le *Taciturne* (1572).

LA RÉPUBLIQUE DES PROVINCES-UNIES

Tout d'abord les dix-sept provinces marchèrent d'accord et en 1576 elles proclamèrent, à *Gand*, leur union et leur indépendance. Mais cette union ne dura pas trois ans. Dans les provinces du sud — la Belgique actuelle — les Catholiques dominaient. L'un des successeurs du duc d'Albe, *Alexandre Farnèse*, entreprit de les ramener : la tâche lui fut encore facilitée par les différences de race et de langue qui existaient entre les provinces du sud et du nord. En 1579, l'Union de Gand était rompue. Les provinces du sud rentrèrent sous l'autorité de Philippe II et formèrent les *Pays-Bas espagnols*.

Les sept provinces du nord signèrent entre elles la *pacification d'Utrecht* et constituèrent un état fédéral, la ***république des Provinces-Unies***. Chaque province conservait son autonomie. Les intérêts communs à toutes étaient débattus dans une assemblée composée de députés des provinces, les *États Généraux*. Les Provinces-Unies élurent un chef de guerre général, le *stathouder*, qui fut Guillaume le Taciturne.

Philippe II s'obstina à vouloir soumettre les rebelles. La lutte se poursuivit pendant trente ans, menée férocement par les Espagnols, qui firent assassiner Guillaume d'Orange (1584) et qui, dans certaines villes, à Harlem par exemple, égorgèrent la population tout entière. Les insurgés, que l'on appelait déjà les *Hollandais* parce que la province de Hollande était la plus importante, furent sauvés par leur indomptable énergie, par les coups que leurs navires de course portèrent au commerce espagnol, et par les secours que leur fournirent Élisabeth et Henri IV. En 1609, Philippe III, fils de Philippe II, fut obligé de signer avec eux une trêve, dite la *trêve de douze ans*, ce qui équivalait à reconnaître leur indépendance. Toutefois la reconnaissance définitive eut lieu seulement aux traités de Westphalie en 1648, après une nouvelle lutte de vingt-sept ans (1621-1648).

Ainsi la politique religieuse de Philippe II, dans l'intérieur de ses États, aboutit à un amoindrissement de sa puissance territoriale. Il ne fut pas plus heureux au dehors, en France et contre l'Angleterre.

PHILIPPE II ET LA FRANCE

En France, Philippe II signa d'abord un traité d'alliance avec le duc de Guise et les Ligueurs et leur fournit au début un subside de cinquante mille écus par mois. Après l'assassinat de Henri III, quand Henri IV se trouva, de droit, roi de France, Philippe intervint d'une façon plus énergique. Il agit d'abord auprès du pape pour obtenir la sentence d'excommunication et d'exclusion contre Henri IV. Puis, à trois reprises (1590-1591-1592), les troupes espagnoles, venues des Pays-Bas, pénétrèrent en France. Elles furent battues avec le duc de Mayenne à Ivry. Mais peu après Alexandre Farnèse sauva Paris, réduit à la dernière extrémité par Henri IV. Au reste, Philippe II n'agissait pas alors seulement dans un intérêt religieux : il espérait, on l'a vu, faire de sa fille une reine de France. On sait comment toutes ses espérances furent déçues.

PHILIPPE II ET L'ANGLETERRE

De toutes ses entreprises, celle pour laquelle il fit l'effort le plus formidable fut son expédition contre l'Angleterre : aucune n'échoua plus piteusement.

L'expédition contre l'Angleterre eut d'abord pour cause le fanatisme religieux de Philippe II. Elisabeth était le plus puissant des souverains protestants. Philippe, le plus puissant des souverains catholiques, voulait la détrôner. Peut-être pensait-il à la remplacer par la reine d'Écosse, la catholique Marie Stuart, la veuve de François II, que sa cousine Elisabeth tenait prisonnière depuis près de dix-neuf ans. En 1587, Elisabeth, sous prétexte que Marie Stuart complotait contre elle, la faisait décapiter. Le supplice de Marie Stuart, considérée par les Catholiques comme une martyre du fanatisme protestant, fut un nouveau prétexte de guerre pour Philippe II.

Mais la guerre eut en outre des causes politiques et économiques. Elisabeth fournissait ouvertement des secours aux insurgés des Pays-Bas. Enfin la marine anglaise commençait à se développer. Comme les Espagnols ne permettaient pas aux navires étrangers de venir commercer dans leurs colonies, les marins anglais se livraient à la piraterie. Ils don-

naient la chasse aux convois de navires de commerce, pillaient les côtes de l'Amérique et s'attaquaient même aux ports espagnols.

L'INVINCIBLE ARMADA

En 1588, Philippe, pour en finir avec l'Angleterre, prépara la plus colossale expédition que l'on eût vue depuis les Croisades. Une armée de trente mille hommes était réunie dans les Pays-Bas, prête à passer en Angleterre dès qu'arriverait la flotte d'Espagne. Cette flotte, composée de cent trente-cinq navires, armée de plus de deux mille canons, montée par dix mille marins, transportait une seconde armée de dix-neuf mille hommes. Il semblait que rien ne pût résister à de pareilles forces. Aussi appelait-on l'expédition l'*Invincible Armada*, c'est-à-dire la flotte invincible.

A peine en mer, l'Invincible Armada fut assaillie par les mauvais temps. Dans la mer de la Manche, les lourds navires qui la composaient furent harcelés par les légers navires des Anglais. Des *brûlots*, c'est-à-dire des bateaux chargés de matières enflammées, lancés par l'ennemi au milieu de la flotte, y jetèrent l'épouvante et provoquèrent une véritable déroute. Les vents poussèrent les fugitifs dans la mer du Nord. Ils essayèrent de faire le tour de l'Angleterre. Beaucoup se perdirent sur les côtes d'Écosse. Des cent trente-cinq navires de l'Invincible Armada, cinquante seulement revinrent en Espagne. Plus de vingt mille hommes avaient péri. Pas un soldat espagnol n'avait mis le pied sur le sol de l'Angleterre (juillet 1588).

RÉSULTATS DU RÈGNE DE PHILIPPE II

Philippe II mourut en septembre 1598, cinq mois après la signature de la paix de Vervins, qui avait consacré l'échec de sa politique en France. Il laissait l'Espagne appauvrie et endettée. Alors cependant que l'Amérique lui fournissait en abondance l'or et l'argent, en 1596, il avait été réduit à faire banqueroute, c'est-à-dire à cesser, faute d'argent, de payer ses dettes. Les efforts continus et démesurés qu'il avait imposés à son royaume l'avaient épuisé d'hommes. L'agriculture était presque ruinée, l'industrie n'existait plus. Pour avoir voulu faire de l'Espagne la première puissance du monde, Philippe II avait ouvert pour elle l'ère de la décadence. Le dix-septième siècle devait voir reculer sans cesse et presque disparaître au profit de la France la puissance espagnole.

CHAPITRE XVIII

LA GUERRE DE TRENTE ANS
CARACTÈRES GÉNÉRAUX ET RÉSULTATS
LES ARMÉES — LES TRAITÉS DE WESTPHALIE ET DES PYRÉNÉES

De 1618 à 1648, l'Allemagne, comme la France un demi-siècle plus tôt, fut le théâtre d'une longue guerre. On l'appela, en raison de sa durée, la ***guerre de Trente ans***.

Elle eut pour prétexte les *affaires religieuses*, un soulèvement des Tchèques réformés contre leur souverain catholique; pour cause réelle l'*ambition d'un prince de la maison d'Autriche* qui rêva de transformer l'empire électif et fédéral Allemand en un état héréditaire et centralisé à la façon du royaume de France.

Elle fut d'abord une simple *guerre civile* des États de la maison d'Autriche; elle devint ensuite une *guerre allemande*, enfin elle se transforma en une *guerre générale européenne* où l'on vit aux prises, outre les États allemands et la maison d'Autriche, le Danemark, la Suède, les Provinces-Unies, l'Espagne et la France, acteur principal de ce grand drame à partir de 1635.

Dès lors, la guerre de Trente ans fut surtout un *nouvel épisode de la lutte des maisons de France et d'Autriche*. Cet épisode se termina par deux traités : d'abord, en 1648, les ***traités de Westphalie*** qui marquèrent la fin de la guerre de Trente ans proprement dite, consacrèrent la ruine des projets autrichiens en Allemagne, la victoire de la France sur les Habsbourg d'Autriche et nous donnèrent l'***Alsace***. Puis, en 1659, le traité ***des Pyrénées*** qui consacra la victoire de la France sur les Habsbourg d'Espagne et nous donna l'***Artois*** et le ***Roussillon***.

ORIGINES DE LA GUERRE

La paix d'Augsbourg de 1555, malgré quelques incidents, avait assuré plus d'un demi-siècle de tranquillité à l'Allemagne. Cependant comme elle n'accordait la liberté du culte qu'aux princes luthériens et la refusait aux Calvinistes, ceux-ci, devenus nombreux dans l'Allemagne de l'ouest et dans la région rhénane, constituèrent, en 1608, une ligue dite l'*Union évangélique* à la tête de laquelle fut placé l'électeur Palatin *Frédéric V*. Les princes catholiques ripostèrent l'année suivante par la formation de la *Sainte-Ligue*, dirigée par le duc de Bavière *Maximilien*. Les Luthériens ne s'organisèrent pas; ils se refusèrent même formellement à toute entente avec les Calvinistes, qu'ils tenaient pour des blasphémateurs plus haïssables que les Catholiques. L'existence des deux ligues catholique et calviniste, qui préparaient chacune une armée, constituait un danger de guerre. Les ligues devaient fournir les premiers matériaux à l'incendie; ce ne furent cependant pas elles qui le provoquèrent.

La guerre fut une conséquence du caractère de **Ferdinand**, d'abord *duc de Styrie*, puis plus tard héritier de tous les domaines de la branche Autrichienne des Habsbourg et enfin empereur en 1619 sous le nom de Ferdinand II.

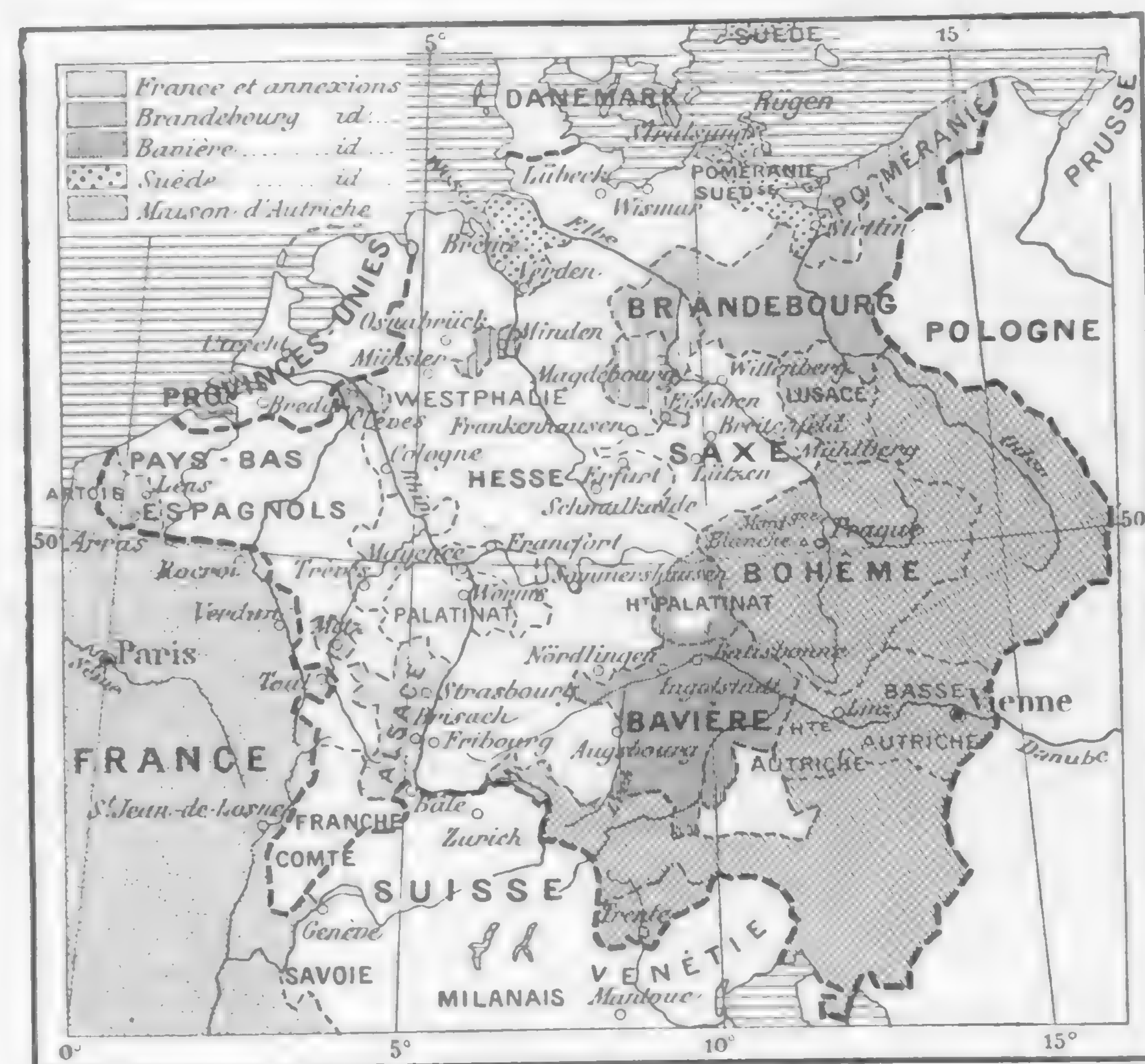
FERDINAND II

Ferdinand de Styrie était le petit-fils de Ferdinand Ier, frère de Charles-Quint. Il avait été élevé en Bavière par les Jésuites à leur grand collège d'Ingolstadt. Son catholicisme intransigeant rappelait celui de son cousin Philippe II. Lui aussi considérait que « protestantisme et rébellion étaient choses inséparables. On ne se réclame de la liberté de conscience, écrivait-il, que pour attenter à la puissance souveraine. » Or Ferdinand entendait faire respecter la puissance souveraine.

D'autre part, l'établissement d'une seule et même religion dans ses États lui était plus indispensable qu'à aucun autre souverain. Il possédait l'archiduché d'Autriche, les duchés de Styrie, de Carinthie, de Carniole, le comté de Tyrol, le royaume de Bohême, enfin le royaume de Hongrie. *Ces États ne formaient pas un tout*; ils n'étaient pas habités par un seul et même peuple; on n'y parlait pas une même langue. Ses sujets étaient, les uns des Allemands comme dans l'archiduché d'Autriche, les autres des Slaves comme les Tchèques du royaume de Bohême, d'autres encore des jaunes comme les Magyars du royaume de Hongrie.

Chacun de ces peuples formait un État distinct. La pensée secrète de Ferdinand était d'unifier ces divers États. A défaut de communauté de race et de communauté de langue, il fallait que *la religion fournît le premier principe d'unité.*

Ferdinand, alors qu'il avait à peine vingt ans, avait donné une preuve de la vigueur de sa volonté dans son duché de Styrie.



L'Europe centrale a la fin de la Guerre de Trente ans et les Annexions de la France, de la Suède, du Brandebourg et de la Bavière.

Au jour de Pâques de 1596, il avait été à peu près seul à communier à la cathédrale catholique de Gratz; la ville était entièrement protestante. Cinq ans plus tard, pour la même solennité, toute la population de Gratz assistait aux offices catholiques. Pour ramener les Protestants, Ferdinand avait fait fermer les temples et les écoles; il avait expulsé les pasteurs; après quoi il avait invité ses sujets à se convertir dans un délai donné, ou bien à sortir du duché, sans rien emporter de leurs biens.

ORIGINES DE LA GUERRE

La paix d'Augsbourg de 1555, malgré quelques incidents, avait assuré plus d'un demi-siècle de tranquillité à l'Allemagne. Cependant comme elle n'accordait la liberté du culte qu'aux princes luthériens et la refusait aux Calvinistes, ceux-ci, devenus nombreux dans l'Allemagne de l'ouest et dans la région rhénane, constituèrent, en 1608, une ligue dite l'*Union évangélique* à la tête de laquelle fut placé l'électeur Palatin *Frédéric V*. Les princes catholiques ripostèrent l'année suivante par la formation de la *Sainte-Ligue*, dirigée par le duc de Bavière *Maximilien*. Les Luthériens ne s'organisèrent pas; ils se refusèrent même formellement à toute entente avec les Calvinistes, qu'ils tenaient pour des blasphémateurs plus haïssables que les Catholiques. L'existence des deux ligues catholique et calviniste, qui préparaient chacune une armée, constituait un danger de guerre. Les ligues devaient fournir les premiers matériaux à l'incendie; ce ne furent cependant pas elles qui le provoquèrent.

La guerre fut une conséquence du caractère de **Ferdinand**, d'abord *duc de Styrie*, puis plus tard héritier de tous les domaines de la branche Autrichienne des Habsbourg et enfin empereur en 1619 sous le nom de Ferdinand II.

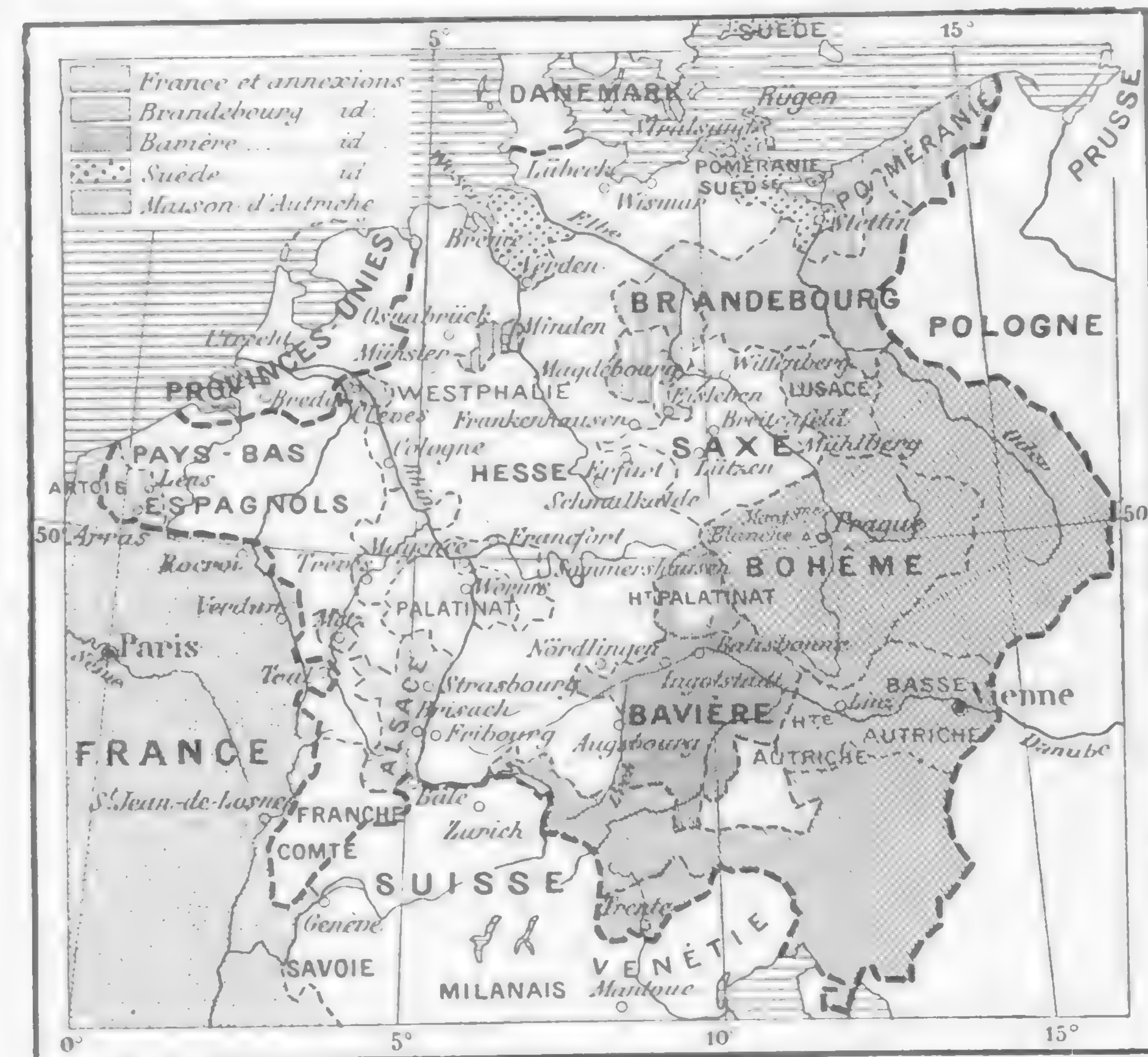
FERDINAND II

Ferdinand de Styrie était le petit-fils de Ferdinand Ier, frère de Charles-Quint. Il avait été élevé en Bavière par les Jésuites à leur grand collège d'Ingolstadt. Son catholicisme intransigeant rappelait celui de son cousin Philippe II. Lui aussi considérait que « protestantisme et rébellion étaient choses inséparables. On ne se réclame de la liberté de conscience, écrivait-il, que pour attenter à la puissance souveraine. » Or Ferdinand entendait faire respecter la puissance souveraine.

D'autre part, l'établissement d'une seule et même religion dans ses États lui était plus indispensable qu'à aucun autre souverain. Il possédait l'archiduché d'Autriche, les duchés de Styrie, de Carinthie, de Carniole, le comté de Tyrol, le royaume de Bohême, enfin le royaume de Hongrie. *Ces États ne formaient pas un tout*; ils n'étaient pas habités par un seul et même peuple; on n'y parlait pas une même langue. Ses sujets étaient, les uns des Allemands comme dans l'archiduché d'Autriche, les autres des Slaves comme les Tchèques du royaume de Bohême, d'autres encore des jaunes comme les Magyars du royaume de Hongrie.

Chacun de ces peuples formait un État distinct. La pensée secrète de Ferdinand était d'unifier ces divers États. A défaut de communauté de race et de communauté de langue, il fallait que *la religion fournît le premier principe d'unité*.

Ferdinand, alors qu'il avait à peine vingt ans, avait donné une preuve de la vigueur de sa volonté dans son duché de Styrie.



L'EUROPE CENTRALE A LA FIN DE LA GUERRE DE TRENTE ANS ET LES ANNEXIONS DE LA FRANCE, DE LA SUÈDE, DU BRANDEBOURG ET DE LA BAVIÈRE.

Au jour de Pâques de 1596, il avait été à peu près seul à communier à la cathédrale catholique de Gratz; la ville était entièrement protestante. Cinq ans plus tard, pour la même solennité, toute la population de Gratz assistait aux offices catholiques. Pour ramener les Protestants, Ferdinand avait fait fermer les temples et les écoles; il avait expulsé les pasteurs; après quoi il avait invité ses sujets à se convertir dans un délai donné, ou bien à sortir du duché, sans rien emporter de leurs biens.

LE ROYAUME DE BOHÊME

Ferdinand, vingt ans plus tard, voulut appliquer la même méthode dans toutes les possessions de la maison d'Autriche et tout d'abord dans le royaume de *Bohême*.

La situation religieuse en Bohême était tout à fait particulière. Les Tchèques, qui la peuplaient, Slaves perdus au milieu des Allemands, tenaient par-dessus tout à sauvegarder leur nationalité et à ne pas se laisser absorber par leurs voisins. La religion était pour eux, comme elle l'est aujourd'hui pour les jeunes États slaves des Balkans, un moyen de se distinguer nettement des peuples qui les entouraient. Aussi la Bohême était-elle une terre classique des hérésies. Au commencement du quinzième siècle, les Tchèques avaient adopté les doctrines de *Jean Huss*, qui se séparait de l'église romaine, et ils avaient soutenu contre les Allemands catholiques une guerre sans merci, jusqu'à ce qu'on leur eût concédé le droit de célébrer le culte d'une façon particulière. Au seizième siècle une bonne partie des Tchèques s'était convertie au Luthéranisme.

En 1609, ils avaient obtenu de leur roi, l'empereur Mathias de Habsbourg, la *Lettre de Majesté* qui leur garantissait la liberté du culte. Des *Défenseurs de la foi* élus par eux devaient veiller à la stricte application de la Lettre de Majesté par les lieutenants-gouverneurs qui représentaient le roi à Prague, capitale du royaume.

DÉFÉNESTRATION DE PRAGUE

En 1618, Ferdinand, devenu roi de Bohême, ordonna de fermer plusieurs temples. Aussitôt les Défenseurs de la foi convoquèrent à Prague une assemblée des Luthériens. Les lieutenants-gouverneurs ordonnèrent à l'assemblée de se dissoudre. Le 23 mai, la salle du Hradschin, — le Palais Royal, — où se trouvaient quatre Lieutenants et un secrétaire, fut envahie par les Défenseurs de la foi et les députés en armes. Après une scène violente où les Lieutenants furent traités de « canailles jésuitiques », deux d'entre eux et le secrétaire furent poussés vers une fenêtre et jetés dans les fossés du château. Ils tombèrent sur des tas d'ordures et se sauvèrent. C'est ce qu'on appelle la *Défénestration de Prague*, le premier épisode de la guerre de Trente Ans.

Après cette exécution, les Défenseurs de la foi organisèrent un gouvernement provisoire. Puis, le 26 Août 1619, le jour même où Ferdinand était élu empereur d'Allemagne, les Tchèques le déclaraient déchu de la couronne de Bohême et élisaient à sa place l'électeur Palatin *Frédéric V*, le chef de l'Union Évangélique. Poussé par sa femme, fille du roi d'Angleterre Jacques Ier, une ambitieuse « qui, disait-elle, aimait mieux manger de la choucroute avec un roi, que du rôti avec un électeur », Frédéric accepta (1619).

LA GUERRE BOHÉMIENNE

Jusque-là il ne s'était agi que d'une insurrection des Tchèques contre leur roi et d'une guerre civile dans les États de Habsbourg. Frédéric, *en acceptant la couronne de Bohême*, amena la *transformation de la guerre civile en guerre allemande.*

L'élection de Frédéric comme roi de Bohême inquiéta tous les princes allemands et particulièrement les électeurs. En effet, Frédéric, qui disposait déjà d'une voix dans le collège électoral, en acquérait une seconde comme roi de Bohême. Comme il était calviniste, cet accroissement de puissance inquiéta les Luthériens et les Catholiques. L'inquiétude des Catholiques fut d'autant plus vive que désormais il n'y avait plus dans le collège électoral que trois électeurs catholiques[1] contre quatre protestants[2]. Par conséquent, la couronne impériale, à la prochaine élection, risquait d'être donnée à un protestant.

Aussi l'Empereur, qui n'avait pas d'armée pour combattre Frédéric, trouva-t-il sans peine du secours parmi les catholiques et parmi les luthériens. Son cousin, le duc Maximilien de Bavière, chef de la Sainte Ligue, et l'électeur luthérien de Saxe lui fournirent des troupes. L'armée bavaroise écrasa les Tchèques près de Prague, à la *Montagne Blanche* (1620); Frédéric s'enfuit si vite qu'il abandonna sur une place de Prague la couronne, le sceptre et le manteau royal.

ÉCRASEMENT DE LA BOHÊME

Ferdinand, maître de la Bohême, procéda à une répression terrible. Toutes les libertés du royaume furent abolies. La couronne, jusqu'alors élective, fut déclarée héréditaire dans la famille de Habsbourg. La religion protestante fut proscrite. La noblesse tchèque, décimée et ruinée, fut remplacée par des aventuriers allemands, pillards transformés en grands seigneurs. Les villes furent

1. Les archevêques de Trêves, Cologne, Mayence.
2. Les électeurs de Saxe, de Brandebourg, de Bohême, le Palatin.

dépeuplées; la langue allemande y remplaça la langue tchèque, qui ne fut plus parlée que par les paysans, à peu près réduits en servage. Ce fut une première et odieuse tentative pour détruire une nation et *germaniser* un peuple. C'est le souvenir de l'impitoyable répression de 1621 qui exaspère aujourd'hui même la haine des Tchèques contre les Allemands; le coup de force de Ferdinand II est la cause première d'une des plus graves questions qui agitent aujourd'hui l'Empire d'Autriche, celle de l'*autonomie du royaume de Bohême*, que les Tchèques, d'un effort acharné, travaillent aujourd'hui à reconquérir.

RUINE DU PALATIN

La Bohême reconquise, la guerre semblait finie. Mais, Maximilien de Bavière n'avait pas mis gratuitement son armée à la disposition de Ferdinand. Il s'était fait promettre une indemnité et avait même exigé que l'Empereur lui abandonnât immédiatement en garantie une portion de ses États, *l'archiduché de Haute-Autriche*. Ferdinand voulait rentrer en possession de la Haute-Autriche et faire payer à Frédéric les frais de la guerre. Il envahit donc le Palatinat. Frédéric fut chassé de son électorat.

Alors, l'Empereur, de son autorité privée et contrairement à la Bulle d'Or, déclara Frédéric déchu de tous ses titres et de tous ses biens et, malgré les protestations des princes allemands, il transféra le titre, les privilèges et les possessions de Frédéric à Maximilien. Celui-ci fut dès lors, en même temps que duc de Bavière, électeur Palatin; dans la suite, l'usage s'établit de l'appeler *l'électeur de Bavière*. Cette mesure effraya les protestants, Luthériens aussi bien que Calvinistes : elle avait, en effet, pour résultat de réduire à deux le nombre des électeurs Protestants[1], et de porter à cinq le nombre des électeurs catholiques[2]. Elle était comme le prélude d'un prochain écrasement des réformés.

LA GUERRE EUROPÉENNE; INTERVENTION DU DANEMARK

Ceux-ci appelèrent à l'aide un prince qui était à la fois membre de l'Empire par quelques-unes de ses possessions, et souverain d'un royaume indépendant, le *roi de Danemark*, Christian IV. *L'intervention du roi de Danemark transforma la guerre allemande en guerre Européenne* (1625).

1. Électeurs de Saxe et de Brandebourg.
2. Électeurs de Trèves, de Cologne, de Mayence, de Bohême, du Palatinat (Bavière).

Christian IV ne fut pas plus heureux que Frédéric V. Il fut attaqué par deux armées, l'armée catholique de Maximilien de Bavière, et *une armée nouvelle qu'un aventurier, Wallenstein, venait de constituer pour le compte de l'Empereur*. Vaincu à *Lütter* et à *Dessau*, il fut obligé de signer la paix de *Lübeck* (1629), et de s'engager à ne plus intervenir en Allemagne.



Wallenstein (1583-1634).
D'après le portrait peint par Van Dyck (1599-1641).
A la Pinacothèque, à Munich.

Wallenstein fut le dernier et le plus grand des condottieri, *chefs de bandes d'aventuriers sans patrie, opérant pour qui les payait ou leur donnait le droit de piller. Cet aventurier, enrichi des dépouilles de la noblesse tchèque, rêva peut-être de s'emparer de la Bohême pour lui-même. Dans ce portrait, peint par le grand peintre flamand* Van Dyck, *Wallenstein est représenté sur un fond de rochers. Le regard est dur et impérieux, la physionomie froide; les rides qui sillonnent en tous sens les joues, le front, le tour des yeux, disent les passions violentes et mal contenues.*

LES AMBITIONS DE FERDINAND II

Alors se révélèrent toutes les ambitions de l'Empereur Ferdinand. Disposant de l'armée de Wallenstein, il était en état d'imposer ses volontés à l'Allemagne.

D'abord, il voulut achever l'écrasement des protestants. Pour cela, un peu avant la signature de la paix de Lübeck, il avait promulgué l'*édit de restitution*. En vertu de cet édit, toutes les terres de l'Église sécularisées depuis 1552 devaient être rendues à l'Empereur; il allait disposer ainsi d'immenses territoires dans toutes les parties de l'Allemagne. Wallenstein avec son armée, dite *armée d'exécution*, devait veiller à l'application de l'édit.

En même temps, l'Empereur projetait de transformer la Constitution de l'Empire. « Il devait être maître en Allemagne, disait Wallenstein, *comme le sont chez eux les rois de France et*

dépeuplées; la langue allemande y remplaça la langue tchèque, qui ne fut plus parlée que par les paysans, à peu près réduits en servage. Ce fut une première et odieuse tentative pour détruire une nation et *germaniser* un peuple. C'est le souvenir de l'impitoyable répression de 1621 qui exaspère aujourd'hui même la haine des Tchèques contre les Allemands; le coup de force de Ferdinand II est la cause première d'une des plus graves questions qui agitent aujourd'hui l'Empire d'Autriche, celle de l'*autonomie du royaume de Bohême,* que les Tchèques, d'un effort acharné, travaillent aujourd'hui à reconquérir.

RUINE DU PALATIN

La Bohême reconquise, la guerre semblait finie. Mais, Maximilien de Bavière n'avait pas mis gratuitement son armée à la disposition de Ferdinand. Il s'était fait promettre une indemnité et avait même exigé que l'Empereur lui abandonnât immédiatement en garantie une portion de ses États, *l'archiduché de Haute-Autriche.* Ferdinand voulait rentrer en possession de la Haute-Autriche et faire payer à Frédéric les frais de la guerre. Il envahit donc le Palatinat. Frédéric fut chassé de son électorat.

Alors, l'Empereur, de son autorité privée et contrairement à la Bulle d'Or, déclara Frédéric déchu de tous ses titres et de tous ses biens et, malgré les protestations des princes allemands, il transféra le titre, les privilèges et les possessions de Frédéric à Maximilien. Celui-ci fut dès lors, en même temps que duc de Bavière, électeur Palatin; dans la suite, l'usage s'établit de l'appeler *l'électeur de Bavière*. Cette mesure effraya les protestants, Luthériens aussi bien que Calvinistes : elle avait, en effet, pour résultat de réduire à deux le nombre des électeurs Protestants[1], et de porter à cinq le nombre des électeurs catholiques[2]. Elle était comme le prélude d'un prochain écrasement des réformés.

LA GUERRE EUROPÉENNE; INTERVENTION DU DANEMARK

Ceux-ci appelèrent à l'aide un prince qui était à la fois membre de l'Empire par quelques-unes de ses possessions, et souverain d'un royaume indépendant, le *roi de Danemark*, Christian IV. *L'intervention du roi de Danemark transforma la guerre allemande en guerre Européenne* (1625).

1. Électeurs de Saxe et de Brandebourg.
2. Électeurs de Trèves, de Cologne, de Mayence, de Bohême, du Palatinat (Bavière).

Christian IV ne fut pas plus heureux que Frédéric V. Il fut attaqué par deux armées, l'armée catholique de Maximilien de Bavière, et *une armée nouvelle qu'un aventurier, Wallenstein, venait de constituer pour le compte de l'Empereur*. Vaincu à *Lütter* et à *Dessau*, il fut obligé de signer la paix de *Lübeck* (1629), et de s'engager à ne plus intervenir en Allemagne.



Wallenstein (1583-1634).
D'après le portrait peint par **Van Dyck** (1599-1641).
A la Pinacothèque, à Munich.

Wallenstein fut le dernier et le plus grand des condottieri,*chefs de bandes d'aventuriers sans patrie, opérant pour qui les payait ou leur donnait le droit de piller. Cet aventurier, enrichi des dépouilles de la noblesse tchèque, rêva peut-être de s'emparer de la Bohême pour lui-même. Dans ce portrait, peint par le grand peintre flamand* Van Dyck, *Wallenstein est représenté sur un fond de rochers. Le regard est dur et impérieux, la physionomie froide; les rides qui sillonnent en tous sens les joues, le front, le tour des yeux, disent les passions violentes et mal contenues.*

LES AMBITIONS DE FERDINAND II

Alors se révélèrent toutes les ambitions de l'Empereur Ferdinand. Disposant de l'armée de Wallenstein, il était en état d'imposer ses volontés à l'Allemagne.

D'abord, il voulut achever l'écrasement des protestants. Pour cela, un peu avant la signature de la paix de Lübeck, il avait promulgué l'*édit de restitution*. En vertu de cet édit, toutes les terres de l'Église sécularisées depuis 1552 devaient être rendues à l'Empereur; il allait disposer ainsi d'immenses territoires dans toutes les parties de l'Allemagne. Wallenstein avec son armée, dite *armée d'exécution*, devait veiller à l'application de l'édit.

En même temps, l'Empereur projetait de transformer la Constitution de l'Empire. « Il devait être maître en Allemagne, disait Wallenstein, *comme le sont chez eux les rois de France et*

d'Espagne. » « L'on n'a ni besoin d'électeurs, ni besoin de princes, disait-il encore, l'élection de l'Empereur est une cérémonie inutile : *le fils de l'Empereur doit légitimement lui succéder par voie d'hérédité.* »

Ainsi l'Empire électif devait être transformé en Empire héréditaire, et les princes allemands jusqu'alors aussi indépendants que l'étaient les grands possesseurs de fiefs en France, au temps des premiers Capétiens, seraient réduits au rôle de simples nobles de cour, serviteurs dociles du souverain, comme l'étaient au même moment les nobles français, par le Cardinal de Richelieu[1]. A la place d'un empire morcelé en près de quatre cents États et que ses divisions empêchaient d'être redoutable à ses voisins, Ferdinand rêvait d'organiser un Empire uni, obéissant à une seule volonté et que l'étendue de ses territoires, le grand nombre de ses habitants auraient fait formidable à l'Europe.

INTERVENTION DE LA SUÈDE ET DE LA FRANCE

La transformation de l'Empire au profit des Habsbourg d'Autriche eût été particulièrement dangereuse pour la *France* et pour la *Suède*.

Elle eût été d'autant plus dangereuse pour la France que d'autres Habsbourg régnaient en Espagne, et que par leurs possessions d'Italie, par le Milanais, ils pouvaient opérer la jonction de leurs forces avec celles des Habsbourg d'Autriche. *L'Empire de Charles-Quint pourrait être ainsi reconstitué*, et la France se trouverait dans le même péril où elle avait été un siècle plus tôt, au temps de François Ier. Il était donc nécessaire qu'elle intervînt. Seulement des difficultés intérieures, des intrigues de cour, des complots de la noblesse[2] ne laissaient pas à Richelieu, le ministre de Louis XIII, la liberté d'agir énergiquement au dehors. Ce fut une autre puissance, la Suède, qui intervint la première, et la France se borna d'abord à lui faciliter son intervention.

La Suède était directement menacée par Ferdinand. L'Empereur rêvait de se créer une puissance maritime sur la Baltique : il avait nommé Wallenstein amiral des mers Baltiques et Océaniques. Or, les Suédois avaient, eux aussi, des projets sur la Baltique; leur roi, Gustave-Adolphe, prétendait en faire *un lac Suédois*, et, d'autre part, il déclarait que la Baltique était le fossé

1. Voir ci-dessous, chapitre XIX.
2. Voir ci-dessous, chapitre XIX.

de la citadelle Suédoise et qu'il ne pouvait, sans péril, laisser l'Empereur s'établir sur le revers de ce fossé.

Seulement, Gustave-Adolphe était déjà en guerre avec la Pologne. Richelieu lui ménagea la paix de ce côté. Le roi de Suède put alors intervenir en Allemagne. Au même moment, l'Empereur se trouvait partiellement désarmé. Les princes catholiques et à leur tête Maximilien de Bavière, justement inquiets des ambitions de Ferdinand et secrètement poussés par Richelieu, avaient menacé de s'allier avec les protestants si l'Empereur ne renvoyait pas Wallenstein et ne licenciait pas son armée. L'Empereur venait de céder au moment où Gustave-Adolphe débarquait en Allemagne (juin 1630). Richelieu signa avec le roi de Suède un traité de subsides.



GUSTAVE-ADOLPHE (1597-1632).
D'après le portrait peint par VAN DYCK.

Gustave-Adolphe, roi de Suède, bouleversa la tactique au dix-septième siècle en adoptant l'ordre mince. Il compte parmi les plus célèbres hommes de guerre. Les Suédois l'ont surnommé le Grand; *il fut en effet le plus glorieux de leurs rois. Il était de haute taille, si fort qu'il trouvait difficilement des chevaux pour le porter. Il était simple, juste, bon : on l'appelait* le bon géant. *Fait exceptionnel alors, il interdisait le pillage à ses soldats. C'était aussi un homme très instruit, il parlait et écrivait six langues. — Avec le front très découvert, le grand nez aquilin, les yeux doux, la tête, encadrée par le large col rabattu sur la cuirasse, frappe par son expression de noblesse et de bonté calme.*

LA GUERRE SUÉDOISE

Gustave-Adolphe trouva devant lui l'armée de la Sainte Ligue. Il la battit à *Breitenfeld* en Saxe, près de Leipzig (septembre 1631). Puis, contrairement aux habitudes de son temps, il poursuivit les opérations pendant l'hiver, remonta la vallée du Rhin, passa dans la vallée du Danube et envahit la Bavière. Il força le passage du *Lech* (avril 1632) et occupa Munich, la capitale de Maximilien. De là il comptait marcher sur Vienne.

d'Espagne. » « L'on n'a ni besoin d'électeurs, ni besoin de princes, disait-il encore, l'élection de l'Empereur est une cérémonie inutile : *le fils de l'Empereur doit légitimement lui succéder par voie d'hérédité.* »

Ainsi l'Empire électif devait être transformé en Empire héréditaire, et les princes allemands jusqu'alors aussi indépendants que l'étaient les grands possesseurs de fiefs en France, au temps des premiers Capétiens, seraient réduits au rôle de simples nobles de cour, serviteurs dociles du souverain, comme l'étaient au même moment les nobles français, par le Cardinal de Richelieu[1]. A la place d'un empire morcelé en près de quatre cents États et que ses divisions empêchaient d'être redoutable à ses voisins, Ferdinand rêvait d'organiser un Empire uni, obéissant à une seule volonté et que l'étendue de ses territoires, le grand nombre de ses habitants auraient fait formidable à l'Europe.

INTERVENTION DE LA SUÈDE ET DE LA FRANCE

La transformation de l'Empire au profit des Habsbourg d'Autriche eût été particulièrement dangereuse pour la *France* et pour la *Suède.*

Elle eût été d'autant plus dangereuse pour la France que d'autres Habsbourg régnaient en Espagne, et que par leurs possessions d'Italie, par le Milanais, ils pouvaient opérer la jonction de leurs forces avec celles des Habsbourg d'Autriche. *L'Empire de Charles-Quint pourrait être ainsi reconstitué,* et la France se trouverait dans le même péril où elle avait été un siècle plus tôt, au temps de François Ier. Il était donc nécessaire qu'elle intervînt. Seulement des difficultés intérieures, des intrigues de cour, des complots de la noblesse[2] ne laissaient pas à Richelieu, le ministre de Louis XIII, la liberté d'agir énergiquement au dehors. Ce fut une autre puissance, la Suède, qui intervint la première, et la France se borna d'abord à lui faciliter son intervention.

La Suède était directement menacée par Ferdinand. L'Empereur rêvait de se créer une puissance maritime sur la Baltique : il avait nommé Wallenstein amiral des mers Baltiques et Océaniques. Or, les Suédois avaient, eux aussi, des projets sur la Baltique; leur roi, Gustave-Adolphe, prétendait en faire *un lac Suédois,* et, d'autre part, il déclarait que la Baltique était le fossé

1. Voir ci-dessous, chapitre XIX.
2. Voir ci-dessous, chapitre XIX.

de la citadelle Suédoise et qu'il ne pouvait, sans péril, laisser l'Empereur s'établir sur le revers de ce fossé.

Seulement, Gustave-Adolphe était déjà en guerre avec la Pologne. Richelieu lui ménagea la paix de ce côté. Le roi de Suède put alors intervenir en Allemagne. Au même moment, l'Empereur se trouvait partiellement désarmé. Les princes catholiques et à leur tête Maximilien de Bavière, justement inquiets des ambitions de Ferdinand et secrètement poussés par Richelieu, avaient menacé de s'allier avec les protestants si l'Empereur ne renvoyait pas Wallenstein et ne licenciait pas son armée. L'Empereur venait de céder au moment où Gustave-Adolphe débarquait en Allemagne (juin 1630). Richelieu signa avec le roi de Suède un traité de subsides.



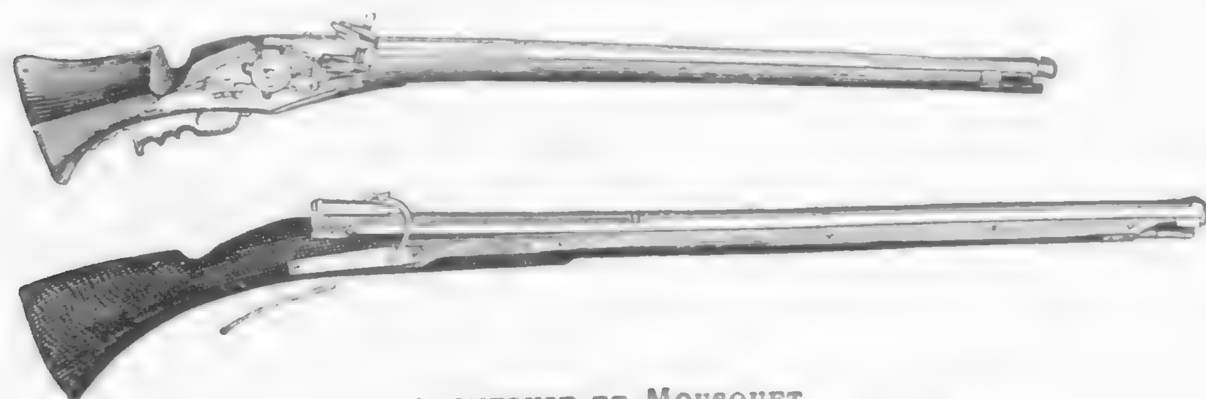
Gustave-Adolphe (1597-1632).
D'après le portrait peint par Van Dyck.

Gustave-Adolphe, roi de Suède, bouleversa la tactique au dix-septième siècle en adoptant l'ordre mince. Il compte parmi les plus célèbres hommes de guerre. Les Suédois l'ont surnommé le Grand; *il fut en effet le plus glorieux de leurs rois. Il était de haute taille, si fort qu'il trouvait difficilement des chevaux pour le porter. Il était simple, juste, bon : on l'appelait* le bon géant. *Fait exceptionnel alors, il interdisait le pillage à ses soldats. C'était aussi un homme très instruit, il parlait et écrivait six langues. — Avec le front très découvert, le grand nez aquilin, les yeux doux, la tête, encadrée par le large col rabattu sur la cuirasse, frappe par son expression de noblesse et de bonté calme.*

LA GUERRE SUÉDOISE

Gustave-Adolphe trouva devant lui l'armée de la Sainte Ligue. Il la battit à *Breitenfeld* en Saxe, près de Leipzig (septembre 1631). Puis, contrairement aux habitudes de son temps, il poursuivit les opérations pendant l'hiver, remonta la vallée du Rhin, passa dans la vallée du Danube et envahit la Bavière. Il força le passage du *Lech* (avril 1632) et occupa Munich, la capitale de Maximilien. De là il comptait marcher sur Vienne.

Mais alors l'Empereur rappela Wallenstein. Celui-ci forma une nouvelle armée et se jeta sur les terres de l'électeur de Saxe, allié de Gustave-Adolphe. Le roi de Suède accourut. La rencontre eut lieu à *Lützen* (16 novembre 1632). Au milieu de l'action, Gustave-Adolphe, qui avait la vue basse, chargeant à la tête de



ARQUEBUSE ET MOUSQUET.

Début du dix-septième siècle. — Musée d'Artillerie.

L'arme la plus longue est une arquebuse à mèche, *c'est-à-dire une arme dans laquelle le feu était mis à la poudre à l'aide d'une mèche. — Voir, page 344, le mousquetaire tirant. — Au moment de tirer, la mèche était fixée, à l'aide d'une vis, sur le* serpentin *que l'on voit sur le côté de l'arme et qui se rabattait d'avant en arrière et non d'arrière en avant.*

L'arme la plus courte est un mousquet à rouet, *arme plus perfectionnée. La mise à feu était provoquée par un* silex, *qui venait heurter une roue dentée ou* rouet. *Ce silex était tenu entre les mâchoires d'un* chien, *que l'on voit sur le dessin dépassant le canon. Le mousquet permettait de tirer un peu plus vite que l'arquebuse, un coup de feu par cinq minutes.*

L'arquebuse mesure 1^{m},60, pèse 6^{kg},800, son calibre est de 18 millimètres.

Le mousquet mesure 1^{m},40, pèse 5^{kg},800, son calibre est de 16 millimètres.

Notre Lebel mesure 1^{m},30, pèse 3^{kg},200, son calibre est de 8 millimètres, c'est-à-dire que sa balle est moitié moins grosse que celle de l'arquebuse ou du mousquet. Elle porte à 4500 mètres. Celle du mousquet portait à 200 mètres.

sa cavalerie, alla se jeter dans les rangs de l'ennemi. Il fut tué de deux coups de feu. Les Suédois mirent l'armée de Wallenstein en pleine déroute.

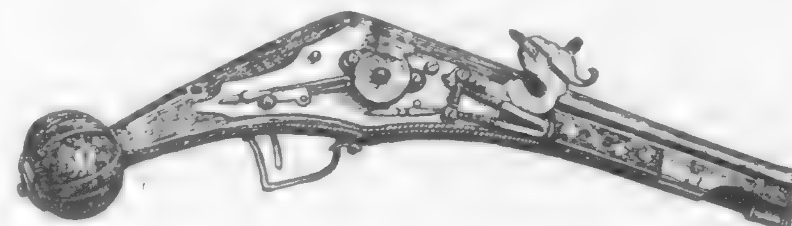
Malgré la mort de Gustave-Adolphe, les Suédois continuèrent la guerre, d'accord avec les protestants d'Allemagne. Mais, en 1634, ils éprouvèrent un désastre complet à *Nordlingen*. Les protestants allemands se hâtèrent de signer la paix avec l'Empereur qui, pour la seconde fois, parut maître de l'Allemagne.

LA GUERRE FRANÇAISE

Ce fut alors que la France intervint elle-même et que le conflit s'étendit à toute l'Europe occidentale. Richelieu signa une série de traités d'alliance avec la Suède, les Provinces-Unies, les princes protestants allemands,

Bernard de Saxe-Weimar, un lieutenant de Gustave-Adolphe, qui s'était constitué une armée à lui, enfin avec plusieurs princes italiens et les Suisses. En même temps Richelieu mettait sur pied cinq armées et *déclarait la guerre à l'Espagne.*

Dès lors il ne s'agissait plus simplement de la liberté de l'Allemagne : *c'était la lutte des maisons de France et d'Autriche qui recommençait.* Les Français combattaient pour acquérir celles de leurs provinces qu'occupait encore l'Espagne, pour atteindre les *frontières naturelles*, et, selon l'expression de Richelieu, pour « *mettre la France partout où fut l'ancienne Gaule* ».



PISTOLET ALLEMAND.

Début du dix-septième siècle. Musée d'artillerie.

Le pistolet, inventé au seizième siècle, fut d'abord l'arme à feu des cavaliers, spécialement des reîtres, *c'est-à-dire des cavaliers allemands* — reiters. — *C'était une arme fort lourde, que l'on portait sur le devant de la selle, l'arçon, — d'où le nom pistolet d'arçon — dans des étuis appelés* fontes. *Le pistolet donné ici est à rouet. Le dessin montre bien le silex ou* pierre à fusil, *serré dans les deux mâchoires du chien. Au milieu, au-dessous de l'angle formé par le canon et la crosse, on voit la roue d'acier ou* rouet, *qu'un ressort mis en mouvement par la détente faisait tourner et qui donnait les étincelles par le frottement contre le silex.*

La guerre dura treize années (1635-1648). Elle eut des théâtres multiples : la frontière des Pyrénées, la Franche-Comté, la frontière de la France et des Pays-Bas, l'Alsace, l'Allemagne.

Au début, la France fut envahie sur deux points : en Bourgogne où *Saint-Jean-de-Losne* résista victorieusement à toutes les attaques ; en Picardie où les Espagnols occupèrent quelque temps *Corbie* (1636). Mais, dès 1637, la France prit partout l'offensive. De 1637 à 1642, elle enleva à l'Espagne au sud le ***Roussillon***, au nord l'***Artois***.

Les Espagnols essayèrent vainement, à plusieurs reprises, de reprendre l'Artois. Au lendemain de la mort de Louis XIII, ils furent battus par le ***duc d'Enghien***, cousin du roi, à ***Rocroi*** (1643). En 1648, à la veille de la paix de Westphalie, ils subirent une nouvelle défaite à *Lens*.

Du côté de l'Allemagne, en 1638, Bernard de Saxe-Weimar occupa les possessions de l'Empereur en Alsace. Il mourut pres-

que aussitôt après. Richelieu acheta son armée et du coup la France se trouva maîtresse de l'***Alsace***.

Pour contraindre l'Empereur à signer la paix, les généraux



MOUSQUETAIRE TIRANT
D'après une gravure du dix-septième siècle.

Ce dessin est emprunté, comme le piquier, page 347, à une suite de gravures intitulée le maniement d'armes *et publiée en 1608 par le dessinateur flamand Gheyn* (1565-1615). *Ce mousquet était si lourd qu'on ne pouvait tirer qu'en l'appliquant sur une fourche. On voit la longue mèche tenue de la main gauche par une extrémité et fixée d'autre part au* serpentin, *on voit aussi le baudrier avec la série des étuis à poudre contenant chacun une charge. A l'extrémité du baudrier sur la hanche droite le sac à balles et au-dessous sur la cuirasse la* flasque *ou poire à poudre, contenant la réserve de poudre pour les étuis. Le canon de l'arquebuse a été coupé pour la commodité de la mise en pages*

français et les généraux suédois projetèrent une marche combinée sur Vienne, capitale des États autrichiens. Les Français venant de l'Ouest devaient arriver par le Danube ; les Suédois venant du Nord devaient arriver par la Bohême. Ce plan fut conçu en 1639, quatre tentatives échouèrent. Enfin, en 1648, ***Turenne*** put opérer sa jonction avec le Suédois ***Wrangel***. Tous les deux gagnèrent la victoire de *Zusmarshausen* (17 mai 1648). Menacé dans sa capitale, l'Empereur se décida à signer la paix.

LA PAIX DE WESTPHALIE

La paix fut établie par deux traités signés l'un à *Osnabrück*, l'autre à *Münster*, deux villes de la Westphalie. De là le nom de ***traités de Westphalie***. Ces traités complétaient la constitution de l'Empire, et garantissaient contre l'Empereur l'indépendance des électeurs et de tous les États souverains de l'Allemagne. Ils modifiaient dans un sens plus libéral les dispositions de la paix religieuse d'Augsbourg (1555). Ils stipulaient la cession de l'Alsace à la France et de différents territoires à la Suède, et à deux princes allemands, Maximilien de Bavière et l'électeur de Brandebourg. L'Espagne, par un traité particulier avec les Provinces-Unies, reconnaissait définitivement leur indépendance.

LA FRANCE ET L'ESPAGNE

L'Espagne refusa de signer la paix avec la France. Des troubles graves, *la Fronde*, venaient d'éclater à Paris (1648). Les Espagnols espérèrent, à la faveur de ces désordres, recouvrer ce qu'ils avaient perdu. La guerre fut ainsi prolongée de douze années. Les Espagnols trouvèrent un allié dans le vainqueur de Rocroi, le duc d'Enghien devenu prince de Condé, et révolté contre le roi Louis XIV. Le Nord et l'Est de la France furent cruellement ravagés. La lutte se prolongeait sans qu'aucun des deux adversaires parvînt à prendre un avantage marqué sur l'autre. Enfin, en 1658, Mazarin, ministre de Louis XIV, signa un traité d'alliance avec les Anglais et obtint un secours de six mille hommes. Ce contingent joint aux troupes françaises permit à Turenne de gagner sur les Espagnols, près de Dunkerque, la victoire des ***Dunes***. L'Espagne n'ayant plus de troupes signa la paix (1659).

LE TRAITÉ DES PYRÉNÉES

Le traité fut négocié et signé dans une petite île de la Bidassoa, à la frontière de la France et de l'Espagne. On l'appela le ***traité des Pyrénées***. Il stipulait la cession à la France de l'***Artois*** et du ***Roussillon*** et le mariage de Louis XIV avec Marie-Thérèse, fille du roi d'Espagne Philippe IV. La paix des Pyrénées marquait le triomphe de la maison de France sur les Habsbourg d'Espagne, comme la paix de Westphalie avait consacré son triomphe sur les Habsbourg d'Autriche.

que aussitôt après. Richelieu acheta son armée et du coup la France se trouva maîtresse de l'***Alsace***.

Pour contraindre l'Empereur à signer la paix, les généraux



MOUSQUETAIRE TIRANT
D'après une gravure du dix-septième siècle.

Ce dessin est emprunté, comme le piquier, page 347, à une suite de gravures intitulée le maniement d'armes *et publiée en 1608 par le dessinateur flamand Gheyn* (1565-1615). *Ce mousquet était si lourd qu'on ne pouvait tirer qu'en l'appliquant sur une fourche. On voit la longue mèche tenue de la main gauche par une extrémité et fixée d'autre part au* serpentin, *on voit aussi le baudrier avec la série des étuis à poudre contenant chacun une charge. A l'extrémité du baudrier sur la hanche droite le sac à balles et au-dessous sur la cuirasse la* flasque *ou poire à poudre, contenant la réserve de poudre pour les étuis. Le canon de l'arquebuse a été coupé pour la commodité de la mise en pages*

français et les généraux suédois projetèrent une marche combinée sur Vienne, capitale des États autrichiens. Les Français venant de l'Ouest devaient arriver par le Danube; les Suédois venant du Nord devaient arriver par la Bohême. Ce plan fut conçu en 1639, quatre tentatives échouèrent. Enfin, en 1648, ***Turenne*** put opérer sa jonction avec le Suédois *Wrangel*. Tous les deux gagnèrent la victoire de *Zusmarshausen* (17 mai 1648). Menacé dans sa capitale, l'Empereur se décida à signer la paix.

LA PAIX DE WESTPHALIE

La paix fut établie par deux traités signés l'un à *Osnabrück*, l'autre à *Münster*, deux villes de la Westphalie. De là le nom de ***traités de Westphalie***. Ces traités complétaient la constitution de l'Empire, et garantissaient contre l'Empereur l'indépendance des électeurs et de tous les États souverains de l'Allemagne. Ils modifiaient dans un sens plus libéral les dispositions de la paix religieuse d'Augsbourg (1555). Ils stipulaient la cession de l'Alsace à la France et de différents territoires à la Suède, et à deux princes allemands, Maximilien de Bavière et l'électeur de Brandebourg. L'Espagne, par un traité particulier avec les Provinces-Unies, reconnaissait définitivement leur indépendance.

LA FRANCE ET L'ESPAGNE

L'Espagne refusa de signer la paix avec la France. Des troubles graves, *la Fronde*, venaient d'éclater à Paris (1648). Les Espagnols espérèrent, à la faveur de ces désordres, recouvrer ce qu'ils avaient perdu. La guerre fut ainsi prolongée de douze années. Les Espagnols trouvèrent un allié dans le vainqueur de Rocroi, le duc d'Enghien devenu prince de Condé, et révolté contre le roi Louis XIV. Le Nord et l'Est de la France furent cruellement ravagés. La lutte se prolongeait sans qu'aucun des deux adversaires parvînt à prendre un avantage marqué sur l'autre. Enfin, en 1658, Mazarin, ministre de Louis XIV, signa un traité d'alliance avec les Anglais et obtint un secours de six mille hommes. Ce contingent joint aux troupes françaises permit à Turenne de gagner sur les Espagnols, près de Dunkerque, la victoire des ***Dunes***. L'Espagne n'ayant plus de troupes signa la paix (1659).

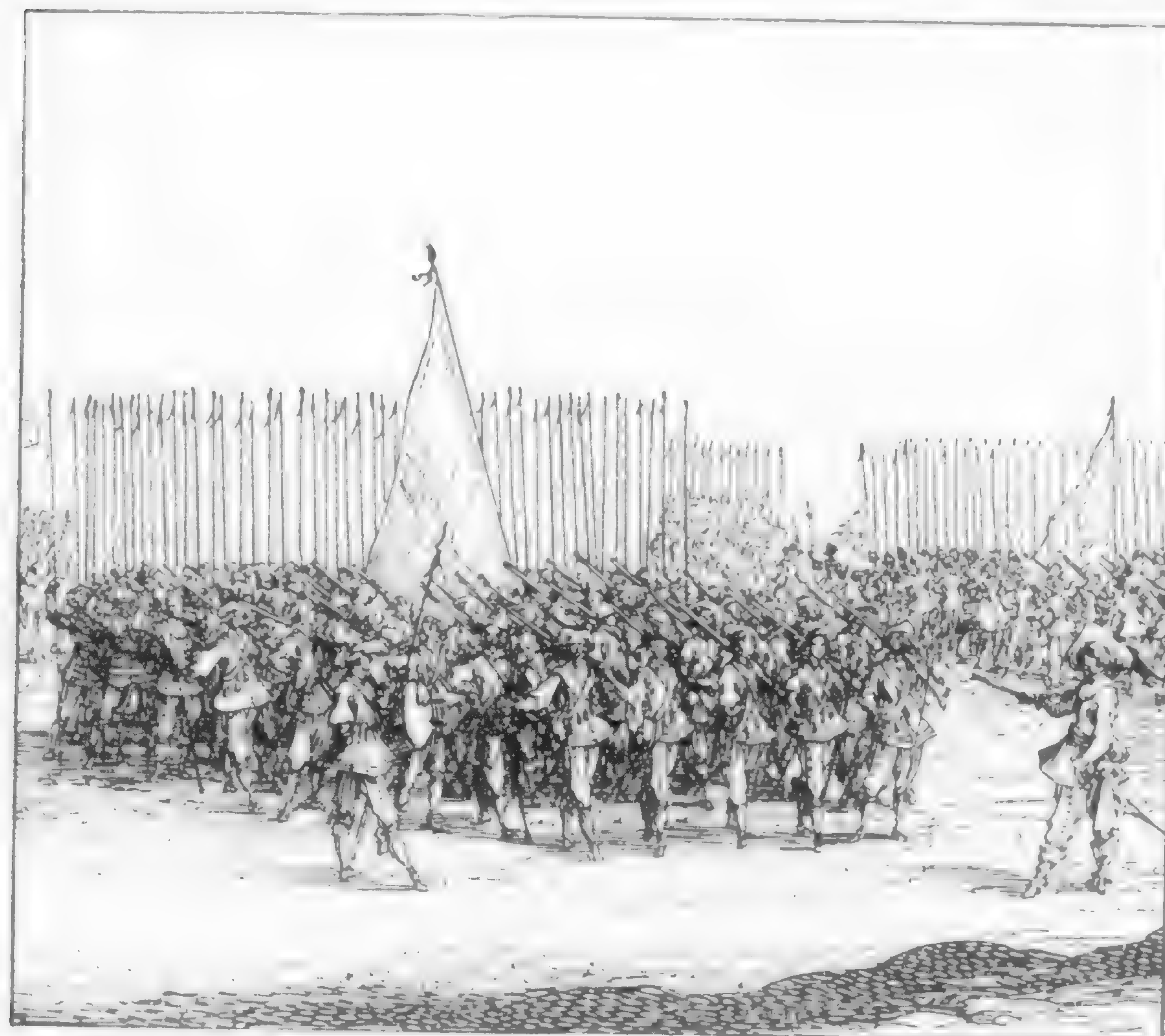
LE TRAITÉ DES PYRÉNÉES

Le traité fut négocié et signé dans une petite île de la Bidassoa, à la frontière de la France et de l'Espagne. On l'appela le ***traité des Pyrénées***. Il stipulait la cession à la France de l'***Artois*** et du ***Roussillon*** et le mariage de Louis XIV avec Marie-Thérèse, fille du roi d'Espagne Philippe IV. La paix des Pyrénées marquait le triomphe de la maison de France sur les Habsbourg d'Espagne, comme la paix de Westphalie avait consacré son triomphe sur les Habsbourg d'Autriche.

II

LES ARMÉES. — LES TRAITÉS DE WESTPHALIE

La guerre de Trente Ans présente, au point de vue militaire, un double intérêt. D'abord on y vit opérer pour la dernière fois



Compagnies de Piquiers et de Mousquetaires.
Fac-similé d'une gravure à l'eau-forte de Callot (1593-1635).

A droite, l'officier commandant la compagnie. Au centre, des mousquetaires par rangs de cinq, le mousquet sur l'épaule gauche, la fourche à la main droite. A la hauteur du second rang, un tambour. Au centre, le drapeau de la compagnie. En arrière, les piquiers.

Callot est un dessinateur célèbre, né à Nancy. Il a laissé une série de croquis gravés à l'eau-forte, intitulée les Misères de la guerre *et qui présentent, pour la période de la guerre de Trente ans, le même intérêt que les croquis ou les* instantanés *des correspondants de guerre de nos journaux illustrés.*

les *condottieri*, les entrepreneurs d'armées du Moyen Age et leurs bandes de mercenaires sans patrie. Puis il y eut une transformation dans la tactique, c'est-à-dire dans l'art de disposer et d'employer les troupes sur le champ de bataille : l'*ordre mince* remplaça l'*ordre profond*.

RÉFORMES DE GUSTAVE-ADOLPHE

Gustave-Adolphe transforma l'art de la guerre et fut le premier des grands tacticiens modernes. Il transforma d'abord l'armement de ses troupes. Pour l'infanterie il allégea le mousquet en le raccourcissant et supprima la fourche sur laquelle on appuyait l'arme pour tirer; il simplifia le chargement en adoptant la *cartouche* qui permet d'introduire d'un seul coup la poudre et la balle dans le mousquet. Aussi les mousquetaires suédois tiraient-ils trois fois plus vite que les mousquetaires allemands.



Piquier attendant une charge.
D'après une gravure du dix-septième siècle.

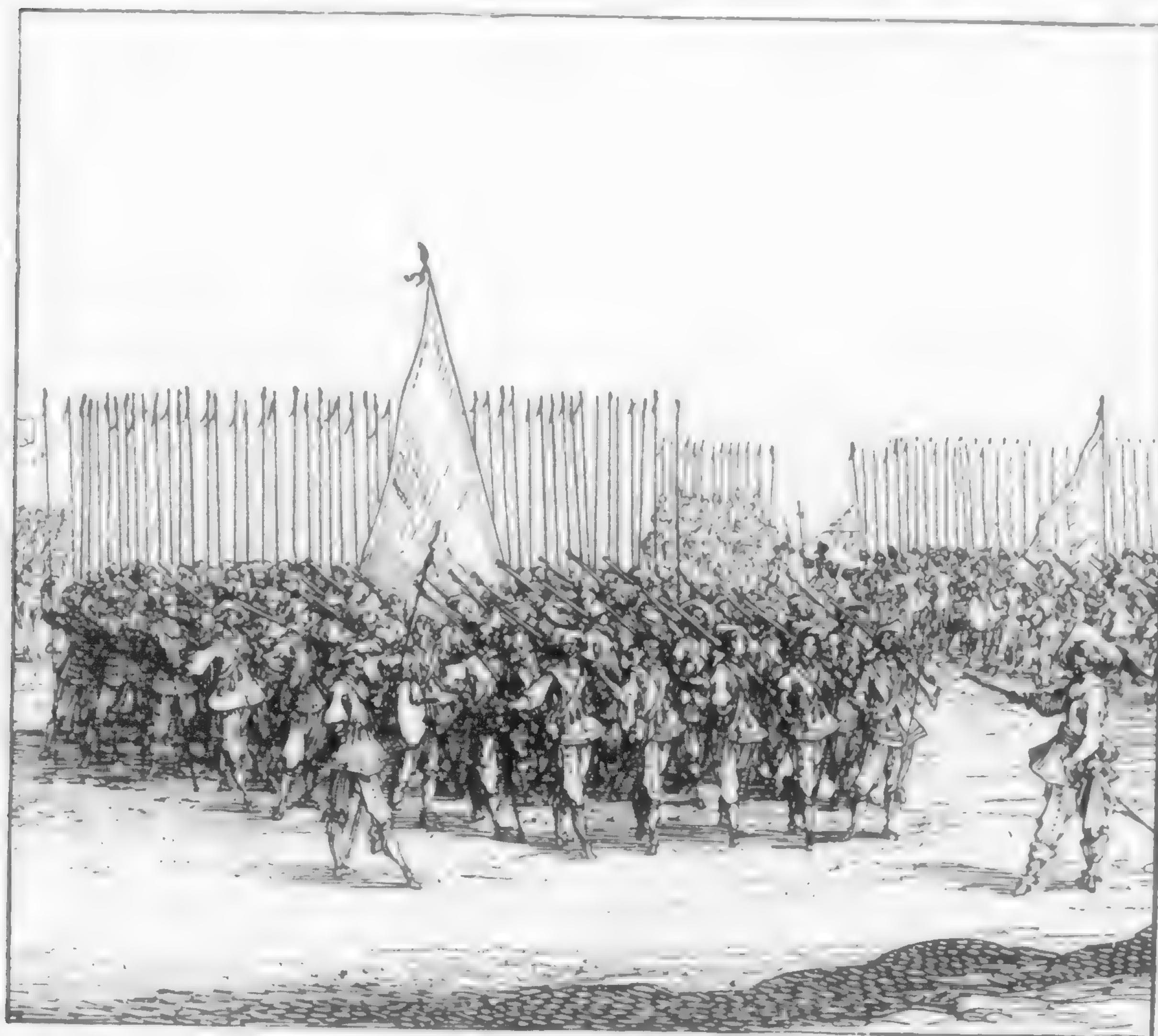
Le piquier, dernier représentant des fantassins du Moyen Age, porte encore, comme le Suisse de la page 270, cuirasse *et* tassettes, *plus le* morion. *La pique, longue de cinq à six mètres, est renversée en avant. La pointe inférieure est fixée dans le sol et calée par le pied droit pour mieux résister au choc des chevaux. Le piquier, de la main droite, dégaine sa rapière.*

Il en fut de même pour l'artillerie. Jusqu'alors les pièces étaient extrêmement lourdes — il fallait de dix à vingt-quatre chevaux pour les traîner, et très peu mobiles — elles n'étaient sur affût que pendant le combat; en marche elles étaient placées sur des charrettes à quatre roues. Gustave-Adolphe eut des canons[1] faits d'un mince tube de cuivre, entouré de douves de bois fortement ficelées et recouvertes d'une enveloppe de cuir. Les pièces pesaient à peine soixante kilogrammes. Placées sur des affûts à grandes roues, attelées de deux chevaux, elles pouvaient passer n'importe où, aller n'importe où. En même temps, l'adoption de *la gargousse*, qui est pour le canon ce qu'est la

1. Voir, au Musée d'Artillerie, deux de ces canons pris à Lutzen.

II
LES ARMÉES. — LES TRAITÉS DE WESTPHALIE

La guerre de Trente Ans présente, au point de vue militaire, un double intérêt. D'abord on y vit opérer pour la dernière fois



COMPAGNIES DE PIQUIERS ET DE MOUSQUETAIRES.
Fac-similé d'une gravure à l'eau-forte de CALLOT (1593-1635).

A droite, l'officier commandant la compagnie. Au centre, des mousquetaires par rangs de cinq, le mousquet sur l'épaule gauche, la fourche à la main droite. A la hauteur du second rang, un tambour. Au centre, le drapeau de la compagnie. En arrière, les piquiers.

Callot est un dessinateur célèbre, né à Nancy. Il a laissé une série de croquis gravés à l'eau-forte, intitulée les Misères de la guerre *et qui présentent, pour la période de la guerre de Trente ans, le même intérêt que les croquis ou les* instantanés *des correspondants de guerre de nos journaux illustrés.*

les *condottieri*, les entrepreneurs d'armées du Moyen Age et leurs bandes de mercenaires sans patrie. Puis il y eut une transformation dans la tactique, c'est-à-dire dans l'art de disposer et d'employer les troupes sur le champ de bataille : l'*ordre mince* remplaça l'*ordre profond*.

RÉFORMES DE GUSTAVE-ADOLPHE

Gustave-Adolphe transforma l'art de la guerre et fut le premier des grands tacticiens modernes. Il transforma d'abord l'armement de ses troupes. Pour l'infanterie il allégea le mousquet en le raccourcissant et supprima la fourche sur laquelle on appuyait l'arme pour tirer; il simplifia le chargement en adoptant la *cartouche* qui permet d'introduire d'un seul coup la poudre et la balle dans le mousquet. Aussi les mousquetaires suédois tiraient-ils trois fois plus vite que les mousquetaires allemands.



PIQUIER ATTENDANT UNE CHARGE.
D'après une gravure du dix-septième siècle.

Le piquier, dernier représentant des fantassins du Moyen Age, porte encore, comme le Suisse de la page 270, cuirasse *et* tassettes, *plus le* morion. *La pique, longue de cinq à six mètres, est renversée en avant. La pointe inférieure est fixée dans le sol et calée par le pied droit pour mieux résister au choc des chevaux. Le piquier, de la main droite, dégaine sa rapière.*

Il en fut de même pour l'artillerie. Jusqu'alors les pièces étaient extrêmement lourdes — il fallait de dix à vingt-quatre chevaux pour les traîner, et très peu mobiles — elles n'étaient sur affût que pendant le combat; en marche elles étaient placées sur des charrettes à quatre roues. Gustave-Adolphe eut des canons[1] faits d'un mince tube de cuivre, entouré de douves de bois fortement ficelées et recouvertes d'une enveloppe de cuir. Les pièces pesaient à peine soixante kilogrammes. Placées sur des affûts à grandes roues, attelées de deux chevaux, elles pouvaient passer n'importe où, aller n'importe où. En même temps, l'adoption de *la gargousse*, qui est pour le canon ce qu'est la

1. Voir, au Musée d'Artillerie, deux de ces canons pris à Lutzen.



Mousquetaire au temps de Louis XIII
Musée d'Artillerie.

*C'est le mousquetaire après la transformation de l'armement par Gustave-Adolphe. Rapprocher de l'*arquebusier, *page* 314, *et du* mousquetaire, *page* 344. *Le mousquetaire, ici, n'a plus ni cuirasse ni tassettes, mais seulement un* gorgerin. *Il n'a plus ni la* fourche, *devenue inutile par suite de l'allégement du mousquet, ni les* étuis à poudre, *remplacés par les* cartouches. *Le mousquet est à* rouet, *non plus à mèche. Le mousquetaire est armé de l'épée. Au côté droit pend une petite poire à poudre recourbée, servant à amorcer le mousquet.*

cartouche pour le mousquet, rendait la charge des pièces très rapide, plus rapide même que celle du mousquet. Les Suédois, quand ils entrèrent en ligne, eurent sur leurs adversaires l'énorme avantage d'un *armement complet à tir rapide*. Ce ne fut pas la moindre des causes de leurs victoires.

En même temps Gustave-Adolphe transforma la tactique. Il supprima les gros bataillons, entremêla piquiers et mousquetaires, le piquier devenant comme la baïonnette vivante du mousquetaire. Au lieu de ranger ses troupes sur dix et douze rangs de profondeur, disposition qui rendait le feu de l'ennemi terriblement meurtrier, il les disposa en longues files sur trois et quatre hommes de profondeur. C'était l'*ordre mince*, renouvelé de la légion romaine, disposition souple qui permettait d'utiliser toutes les forces dont on disposait et d'étendre les lignes de feu. Avec moins de troupes que ses adversaires, Gustave-Adolphe occupait le même front de combat, et son armée moins nombreuse était plus mobile et plus facile à nourrir. Ce fut encore l'une des causes des victoires

suédoises. Alors que les autres armées, à la fin de l'automne, et pour vivre, prenaient ce que l'on appelait les *quartiers d'hiver*, les Suédois poursuivaient leurs opérations et déroutaient ainsi leurs adversaires.

Les transformations opérées par Gustave-Adolphe furent rapidement imitées par tous les belligérants allemands, espagnols, français. Tous les grands hommes de guerre du dix-septième siècle furent ses disciples; il a été le créateur de la tactique moderne.

LE RECRUTEMENT DES ARMÉES

Les armées suédoises durent encore leur supériorité à la façon dont elles étaient recrutées. Elles étaient composées de paysans suédois, soldats non par intérêt — du moins au début — mais parce que le devoir l'exigeait, parce que la patrie et le roi avaient besoin de leurs services. C'étaient de *véritables armées nationales*, fortement disciplinées.

Rien de pareil n'existait en Allemagne. Ni l'électeur Palatin, ni l'Empereur n'avaient d'armée quand la guerre éclata. Le roi de Danemark n'en avait pas davantage un peu plus tard. Les uns et les autres, pour se procurer des troupes, s'adressèrent à des entrepreneurs de guerre, véritables héritiers des condottieri. Ces aventuriers avaient des armées qui dépendaient d'eux seuls, qu'ils avaient levées eux-mêmes, qui n'existaient que par eux, qui n'avaient pas de nationalité et servaient quiconque leur offrait du travail.

Le plus remarquable de ces aventuriers fut *Wallenstein*, le fournisseur de l'Empereur Ferdinand. D'origine tchèque, il avait fait fortune en Bohême après la bataille de la Montagne Blanche, en achetant à bon compte d'immenses domaines, dépouilles de la noblesse tchèque. En 1625, il vint offrir à l'Empereur de lui fournir une armée qu'il lèverait à ses frais. Le 9 juin 1625, l'Empereur le nomma général en chef d'une armée dont on n'avait pas le premier soldat. Trois mois plus tard (3 septembre), Wallenstein entrait en campagne avec vingt-deux mille hommes.

Les gens qui composaient cette armée impériale venaient de partout, des Pays-Bas, d'Espagne, d'Italie, de Hongrie, de France. Il y avait des hommes de toute religion, des catholiques, des luthériens, des calvinistes; de toutes conditions : dans l'infanterie, des paysans que la guerre avait déjà réduits



MOUSQUETAIRE AU TEMPS DE LOUIS XIII
Musée d'Artillerie.

*C'est le mousquetaire après la transformation de l'armement par Gustave-Adolphe. Rapprocher de l'*arquebusier, *page 314, et du* mousquetaire, *page 344. Le mousquetaire, ici, n'a plus ni cuirasse ni tassettes, mais seulement un* gorgerin. *Il n'a plus ni la* fourche, *devenue inutile par suite de l'allégement du mousquet, ni les* étuis à poudre, *remplacés par les* cartouches. *Le mousquet est à* rouet, *non plus à mèche. Le mousquetaire est armé de l'épée. Au côté droit pend une petite poire à poudre recourbée, servant à amorcer le mousquet.*

cartouche pour le mousquet, rendait la charge des pièces très rapide, plus rapide même que celle du mousquet. Les Suédois, quand ils entrèrent en ligne, eurent sur leurs adversaires l'énorme avantage d'un *armement complet à tir rapide*. Ce ne fut pas la moindre des causes de leurs victoires.

En même temps Gustave-Adolphe transforma la tactique. Il supprima les gros bataillons, entremêla piquiers et mousquetaires, le piquier devenant comme la baïonnette vivante du mousquetaire. Au lieu de ranger ses troupes sur dix et douze rangs de profondeur, disposition qui rendait le feu de l'ennemi terriblement meurtrier, il les disposa en longues files sur trois et quatre hommes de profondeur. C'était l'*ordre mince*, renouvelé de la légion romaine, disposition souple qui permettait d'utiliser toutes les forces dont on disposait et d'étendre les lignes de feu. Avec moins de troupes que ses adversaires, Gustave-Adolphe occupait le même front de combat, et son armée moins nombreuse était plus mobile et plus facile à nourrir. Ce fut encore l'une des causes des victoires

suédoises. Alors que les autres armées, à la fin de l'automne, et pour vivre, prenaient ce que l'on appelait les *quartiers d'hiver*, les Suédois poursuivaient leurs opérations et déroutaient ainsi leurs adversaires.

Les transformations opérées par Gustave-Adolphe furent rapidement imitées par tous les belligérants allemands, espagnols, français. Tous les grands hommes de guerre du dix-septième siècle furent ses disciples; il a été le créateur de la tactique moderne.

LE RECRUTEMENT DES ARMÉES

Les armées suédoises durent encore leur supériorité à la façon dont elles étaient recrutées. Elles étaient composées de paysans suédois, soldats non par intérêt — du moins au début — mais parce que le devoir l'exigeait, parce que la patrie et le roi avaient besoin de leurs services. C'étaient de *véritables armées nationales*, fortement disciplinées.

Rien de pareil n'existait en Allemagne. Ni l'électeur Palatin, ni l'Empereur n'avaient d'armée quand la guerre éclata. Le roi de Danemark n'en avait pas davantage un peu plus tard. Les uns et les autres, pour se procurer des troupes, s'adressèrent à des entrepreneurs de guerre, véritables héritiers des condottieri. Ces aventuriers avaient des armées qui dépendaient d'eux seuls, qu'ils avaient levées eux-mêmes, qui n'existaient que par eux, qui n'avaient pas de nationalité et servaient quiconque leur offrait du travail.

Le plus remarquable de ces aventuriers fut *Wallenstein*, le fournisseur de l'Empereur Ferdinand. D'origine tchèque, il avait fait fortune en Bohême après la bataille de la Montagne Blanche, en achetant à bon compte d'immenses domaines, dépouilles de la noblesse tchèque. En 1625, il vint offrir à l'Empereur de lui fournir une armée qu'il lèverait à ses frais. Le 9 juin 1625, l'Empereur le nomma général en chef d'une armée dont on n'avait pas le premier soldat. Trois mois plus tard (3 septembre), Wallenstein entrait en campagne avec vingt-deux mille hommes.

Les gens qui composaient cette armée impériale venaient de partout, des Pays-Bas, d'Espagne, d'Italie, de Hongrie, de France. Il y avait des hommes de toute religion, des catholiques, des luthériens, des calvinistes; de toutes conditions : dans l'infanterie, des paysans que la guerre avait déjà réduits

à la misère; dans la cavalerie, de petits gentilshommes dont toute la fortune consistait dans leur armure et dans leur cheval de bataille et qui espéraient quelque brillante fortune. Il y avait aussi des soldats de métier qui avaient fait la guerre quelques années plus tôt aux Pays-Bas; il y avait enfin ceux que l'on avait enrégimentés par force. Dans les grandes villes on avait saisi les gens sans aveux; dans les villages, les recruteurs entraient dans les maisons, montrant de l'or et une corde : « Ou soldat, ou pendu. » On enrégimentait tous ceux que l'on trouvait, sans se préoccuper de leur état physique : les premières marches et les premières fatigues faisaient la sélection et remplaçaient l'examen médical de nos conseils de revision. Les travailleurs apportaient leurs outils, qui sa pique, qui son mousquet, qui sa rapière. Ils apportaient aussi leurs vêtements, et c'était une armée étrangement bigarrée. Ces soldats ne savaient ni pour qui, ni pour quoi ils se battaient. C'était au drapeau et non pas au général qu'ils prêtaient serment. Si le drapeau était pris, il n'était pas rare de voir les soldats passer à l'ennemi avec le drapeau.

LA GUERRE

Comme il n'y avait pas de service d'intendance, les soldats pillaient pour vivre : *la guerre nourrissait la guerre*. Le pillage était d'autant plus effroyable que ces soldats sans patrie avaient cependant une famille et que cette famille, femme et enfants, accompagnait le soldat en campagne. Un régiment de trois mille hommes traînait après lui quatre à cinq cents voitures. Une armée de quarante mille combattants était suivie de cent mille personnes, femmes, traînards, pillards, maraudeurs, « corbeaux de champ de bataille ».

Le passage d'une armée était un terrible désastre pour les paysans. Les soldats détruisaient pour le plaisir, installaient les chevaux dans les chambres, égorgeaient tous les animaux de la basse-cour, jetaient au feu les bois de lit, les tables, les chaises, prenaient tout ce qui pouvait s'emporter. « Il faut bien, disait un général, que le soldat se repose un peu de ses dangers et de ses fatigues. » Quand les soldats soupçonnaient les paysans de posséder quelque argent, ils les mettaient à la torture pour se faire indiquer la cachette. On pendait les uns au-dessus d'un feu de paille; à d'autres on nouait une corde autour de la tête, puis on la tordait avec un bâton et l'on serrait jusqu'à ce que le sang jaillit par le nez, par la bouche, par les oreilles. A d'autres encore on ecrasait les pouces sous le chien des pistolets, ou bien on leur brûlait la plante des pieds. « Le diable emporte quiconque se laisse aller à la pitié, dit un soldat dans un roman contemporain de la guerre de Trente ans, quiconque ne tue pas impitoyablement le paysan, quiconque *cherche dans la guerre autre chose que son profit personnel*. »

Il est aisé d'imaginer quel pouvait être l'état des campagnes allemandes après trente années d'une pareille guerre. L'Allemagne devait mettre près d'un siècle à se relever des épouvantables épreuves de la guerre de Trente ans.

LES TRAITÉS DE WESTPHALIE

Les traités de Westphalie furent le résultat de longues négociations. Elles durèrent quatre années. Elles furent menées dans deux villes à la fois, parce que les Suédois voulaient être placés sur un pied d'égalité absolue avec les Français. Pour éviter les difficultés de *préséance*, les Suédois négocièrent à *Osnabrück*, les Français à *Münster*. Outre les ambassadeurs de France, de Suède et de l'Empereur il y avait les ambassadeurs du roi d'Espagne, des Provinces-Unies, du roi de Danemark, de tous les princes allemands et ceux de la République de Venise qui servait de médiatrice. On eut ainsi ce que l'on appelle *un Congrès*.

Les traités de Westphalie réglèrent trois sortes de questions : la *question religieuse* allemande, l'*organisation politique* allemande, la *paix européenne*.

Au point de vue religieux, la paix de Westphalie maintint aux princes le droit d'imposer leur religion à leurs sujets. Ceux-ci, toutefois, eurent la liberté d'émigrer sans perdre leurs biens. L'Allemagne n'admit donc point la liberté religieuse; elle resta en retard sur la France et le principe de l'intolérance y triompha.

La constitution presque anarchique de l'Allemagne fut maintenue : la puissance impériale fut même encore affaiblie. La couronne impériale resta *élective*. Le duc de Bavière garda le titre d'Électeur Palatin : un *huitième électorat fut créé* en faveur du fils de Frédéric V, l'électeur Palatin dépossédé. Les électeurs se firent de nouveau garantir leur *indépendance absolue* dans leurs électorats. L'Empereur n'y put intervenir sous aucun prétexte. Les électeurs eurent même le droit de conclure des alliances avec qui bon leur semblerait, pourvu que ce ne fût pas contre l'Empereur. La Diète fut proclamée souveraine en ma-

tière de paix, de guerre, d'impôts, d'armée. *L'Empereur n'eut plus absolument qu'un vain titre.*

Des modifications territoriales importantes furent opérées en faveur de l'*électeur de Bavière* qui conserva le *Haut Palatinat* et de l'*électeur de Brandebourg* qui reçut la *Poméranie orientale*, sur l'Oder, l'*archevêché de Magdebourg*, sur l'Elbe, plusieurs évêchés sur le Weser : *ces accroissements territoriaux furent le point de départ de la puissance prussienne.*

Pour achever la ruine de l'autorité impériale et rendre impossible toute tentative pour modifier cette organisation anarchique, la constitution allemande était placée *sous la garantie de toutes les puissances signataires*. Dès lors, la *France et la Suède eurent le droit d'intervenir dans les affaires intérieures de l'Empire.*

Enfin les traités de Westphalie réglaient ce que l'on appela les *satisfactions des couronnes*, nous dirions aujourd'hui les *indemnités de guerre*, réclamées par la France et la Suède.

La *Suède* obtint les *embouchures du Weser*, la *Poméranie occidentale*, les *embouchures de l'Oder*, c'est-à-dire la rive allemande de la Baltique.

La *France* se fit une fois de plus reconnaître la possession des *Trois-Évêchés* : elle se fit céder les possessions des Habsbourg en *Alsace* et les *dix villes impériales*. La situation de *Strasbourg*, ville libre, était mal définie par les traités et devait donner lieu plus tard à des conflits entre la France et l'Empire.

Tels furent les traités de Westphalie, les premiers des grands traités européens. Ils établirent ce que l'on appela l'*équilibre européen*, c'est-à-dire une répartition des forces telle qu'aucun État ne menaçât l'indépendance de ses voisins. Le maintien de ces traités, considérés comme le chef-d'œuvre de la diplomatie, fut, jusqu'à la Révolution, la préoccupation principale de tous les hommes politiques et *spécialement des politiques français*. La partie essentielle était celle qui réglait l'*organisation intérieure de l'Allemagne*. Elle rendait impossible toute tentative d'unification de l'Empire; elle assurait sa faiblesse, elle le *réduisit pendant près de deux siècles à l'impuissance, pour le plus grand profit de la France.*

CHAPITRE XIX

ÉTABLISSEMENT DE LA MONARCHIE ABSOLUE EN FRANCE — FRANÇOIS Ier — HENRI IV RICHELIEU — MAZARIN

Les années comprises entre 1498 et 1661, c'est-à-dire le seizième siècle et la première moitié du dix-septième siècle, furent remplies par les règnes de Louis XII (1498-1515), ***François Ier*** (1515-1547), Henri II (1547-1559), François II (1559-1560), Charles IX (1560-1574), Henri III (1574-1589), ***Henri IV*** (1589-1610). ***Louis XIII*** (1610-1643) et la première partie du règne de ***Louis XIV*** (1643-1661). Ce fut pendant cette période de plus de cent soixante ans que s'établit en France la ***monarchie absolue.***

La monarchie absolue est celle où le roi, comme jadis les empereurs romains, est *seul maître*; où, selon la formule du droit romain, *tout ce qui plait au prince est la loi*; où les sujets n'ont nul moyen de limiter la volonté du souverain, ni de contrôler son gouvernement.

La monarchie absolue ne s'établit pas sans luttes. François Ier et Henri II furent déjà des rois absolus. Mais pendant la crise des guerres de religion, sous Henri III, l'autorité royale fut à peu près ruinée. Restaurée par Henri IV, elle ne fut plus sérieusement mise en péril; il y eut cependant encore des troubles graves pendant la minorité de Louis XIII et pendant celle de Louis XIV. Ceux-ci furent les derniers.

En même temps que s'établissait la monarchie absolue, l'*administration* du royaume devint *plus compliquée*; le *nombre des agents du roi*, nous disons les fonctionnaires, *s'augmenta*. Les *dépenses devinrent plus fortes*, les besoins d'argent plus pressants, par suite les *questions et les difficultés financières* prirent une *importance de plus en plus grande*.

Enfin des transformations s'opérèrent dans la société. *Le caractère de la* ***noblesse*** *se modifia* : les nobles perdirent leur esprit

d'indépendance; ils quittèrent leurs terres pour venir vivre **à la cour** autour du roi, et de l'argent du roi. *Ils cessèrent d'être de seigneurs et devinrent des courtisans.* De son côté, **la bourgeoisie** *grandit en influence.* Elle fournit aux rois la plupart de leurs fonctionnaires : *la royauté gouverna par des bourgeois* Ceux d'entre eux qui occupèrent les fonctions les plus importantes furent anoblis. Il se créa ainsi une noblesse d'origine bourgeoise et royale qui dans la suite devait se confondre avec la noblesse ancienne.

I

LA MONARCHIE AU SEIZIÈME SIÈCLE

ACHÈVEMENT DE L'UNITÉ TERRITORIALE

Le seizième siècle vit s'achever l'unité territoriale intérieure de la France par l'annexion au domaine royal des derniers grands apanages. L'avènement de Louis XII entraîna l'annexion du *duché d'Orléans* (1498); l'avènement de François Ier, l'annexion du *duché d'Angoulême* (1515); l'avènement de Henri IV, l'annexion des terres de la maison d'*Albret*, du *Béarn* et de la *Navarre* (1589)[1].

L'acquisition la plus importante fut sous François Ier celle des *fiefs de la maison de Bourbon.* Le duc Charles de Bourbon, prince de sang royal, descendant des Capétiens, marié à une petite-fille de Louis XI, possédait à peu près toute la France centrale, *le Bourbonnais, l'Auvergne, la Marche, le Beaujolais* . François Ier l'avait fait connétable, c'est-à-dire commandant en chef des armées françaises. En 1521, une partie de ses possessions lui fut contestée par Louise de Savoie, mère de François Ier. Le Parlement chargé de trancher le différend se prononça contre le connétable. On a vu[2] comment il trahit alors sa patrie et son roi en préparant avec Charles-Quint et Henri VIII un démembrement du royaume. Quand il se fut enfui en Italie, ses biens furent confisqués, puis annexés au domaine royal.

1. Voir ci-dessus la carte, page 312.
2. Page 282.

TRANSFORMATION DE LA NOBLESSE

Le connétable de Bourbon fut le dernier des féodaux. Lui disparu, il ne resta plus personne parmi les seigneurs français — on commence à les appeler *gentilshommes* — qui pût essayer de résister au roi. Du reste, loin de songer à lui résister, à s'enfermer sur leurs terres, à y vivre en souverains comme avaient fait leurs ancêtres, les plus puissants ne pensaient plus qu'à se rapprocher du roi, à vivre dans son entourage immédiat, à lui faire cortège, à composer sa cour. Cette transformation tint à trois causes principales.

D'abord il n'était plus possible aux seigneurs de jouer aux souverains sur leurs terres. Partout autour d'eux ils trouvaient des fonctionnaires du roi, prévôts, baillis, sénéchaux, qui les surveillaient, qui intervenaient entre eux et leurs vassaux, qui rendaient la justice au-dessus d'eux.

D'autre part la valeur des terres et l'importance des revenus diminuaient. Les seigneurs devenaient moins riches précisément alors que leurs besoins d'argent devenaient plus grands.

En effet au cours des expéditions en Italie, pays plus civilisé que la France, les seigneurs avaient pris le goût du luxe et de la vie brillante. La cour les attira parce que nulle part en France le luxe n'était plus éclatant, ni la vie plus facile. Elle les attira parce que là seulement ils pouvaient trouver, dans la générosité du roi, dans les cadeaux et les *pensions* accordées par lui à ses serviteurs, l'argent que la terre ne rapportait plus et qui leur était plus que jamais indispensable. Les seigneurs s'efforcèrent d'être de la cour, et pour cela d'entrer au service du roi, de *devenir ses domestiques.*

LE CLERGÉ

Maître de la noblesse, François Ier l'était aussi du clergé, depuis le *Concordat,* c'est-à-dire le traité signé avec le pape en 1516[1]. Le Concordat avait bouleversé au profit de la puissance royale l'organisation traditionnelle de l'église de France, l'*Église Gallicane* comme on l'appelait. Jusqu'alors les évêques y étaient élus par les chanoines des cathédrales, comme le pape était à Rome élu par les cardinaux. Le Concordat *supprima les élections.* Les évêques furent nommés par le roi, et institués par le pape. Les évêchés ne furent plus dès lors que l'une des monnaies dont le roi payait les services des courtisans. Il *donnait un évêché comme une pension.* Les

1. Voir ci-dessus page 267.

évêques furent ses créatures et ses agents dévoués. Mais les conséquences morales du Concordat furent désastreuses. Un favori d'Henri III recevait de Sa Majesté, en récompense de ses services, les évêchés de Grenoble et d'Amiens; il vendait l'un trente mille livres à une fille de la cour, l'autre quarante mille au fils d'un seigneur; l'évêché de Cornouailles (Quimper) était remis en dot à une jeune fille; d'autres étaient confiés à des enfants de quinze ans. La plupart des évêques ne s'occupaient ni de prêcher, ni de faire prêcher la parole sainte aux fidèles.

LE GOUVERNEMENT DE FRANÇOIS Ier

Nul obstacle ne pouvait plus entraver l'action de la royauté et François I[er] gouverna en roi absolu. Les lois, on disait alors les *Ordonnances*, émanaient de lui seul et leur texte se terminait invariablement par cette formule : « *Car tel est notre bon plaisir.* » C'était la traduction fidèle du principe de l'absolutisme impérial romain que les *légistes* dès le temps de saint Louis voulaient appliquer au gouvernement de la France : « Tout ce qui plaît au souverain a force de loi. Le souverain est la loi vivante. »

Aussi François I[er] n'admettait même pas qu'une observation pût lui être présentée, fût-ce dans l'intérêt du royaume, à propos d'une de ses décisions. Ce qui se passa entre lui et le Parlement de Paris à propos du Concordat de 1516 est une preuve frappante.

Les rois avaient l'habitude de faire transcrire leurs Ordonnances et les actes essentiels du gouvernement, comme les traités, sur les registres du Parlement de Paris : c'est ce que l'on appelait *l'enregistrement*. Cet enregistrement équivalait à peu près à la publication au *Journal officiel* qui aujourd'hui rend les lois exécutoires.

L'usage était aussi que le Parlement pût présenter au roi des observations au sujet des actes qui étaient envoyés à l'enregistrement: c'est ce que l'on appelait les *remontrances*.

Quand le Concordat fut envoyé au Parlement pour y être enregistré, plusieurs membres présentèrent des observations : le roi les traita de « fous ». Néanmoins des délégués lui furent envoyés au château d'Amboise pour lui soumettre des remontrances. Le roi les fit attendre deux mois sans les recevoir. Quand enfin il leur donna audience, il ne les laissa même pas parler. Il leur signifia qu'il était le maître et entendait être obéi. Puis il leur intima rudement l'ordre de partir sans faute le lendemain, sous peine de se voir jeter au cachot.

LES FINANCES

Les guerres, la cour, les pensions aux favoris et aux favorites, les constructions des châteaux, exigeaient chaque année des sommes considérables.

Les revenus du roi étaient de trois sortes : les *revenus ordinaires*, c'est-à-dire les produits du domaine royal; les *revenus extraordinaires*, taille, gabelle et aides; enfin les *affaires extraordinaires*, c'est-à-dire le produit des ventes d'offices ou de portions du domaine. Ces divers revenus jusqu'à François I[er] allaient à des caisses différentes. François I[er] créa une caisse commune, le *Trésor de l'Épargne*, et il donna la haute main sur l'administration des finances à une section du Conseil du Roi, dite *Conseil des finances*.

Malgré ces efforts pour améliorer l'administration des finances la situation financière resta déplorable et le trésor fut presque toujours en déficit. Les rois dépensaient sans compter, « avec la plus extrême profusion et sans règle aucune », disait un ambassadeur vénitien sous François I[er]. Des fêtes comme celles qui marquèrent l'entrevue de François I[er] et de Henri VIII au camp du Drap d'or ruinaient les finances pour dix ans. En 1583, au milieu des guerres de religion, « en un temps fâcheux et dur pour le peuple *mangé et rongé jusqu'aux os* par gens de guerre et nouveaux impôts », Henri III pour le mariage de son favori Joyeuse dépensait dix-huit millions.

EMPRUNTS ET VENTES D'OFFICES

Pour faire face au déficit, les rois recoururent à ce que l'on appelait les *affaires extraordinaires*, c'est-à-dire à des expédients. Les plus importantes furent les *emprunts* et les *ventes d'offices*. C'est en 1522, sous François I[er], que pour la première fois le roi demanda à ses sujets de lui prêter de l'argent, en s'engageant à payer pour les sommes prêtées une *rente annuelle* — nous disons un *intérêt* — de huit pour cent. Ce fut le premier modèle des emprunts d'État, le commencement de ce qu'on appelle la *dette publique*.

La vente des *offices*, c'est-à-dire des fonctions publiques, fut un autre moyen commode de se procurer de l'argent. Comme des avantages étaient attachés à la possession de ces offices, avantages pécuniaires sous forme d'exemptions d'impôts, avantages honorifiques et même anoblissement, ils trouvaient toujours acheteurs parmi les bourgeois riches ou aisés. On les multiplia donc, au point que pour une même fonction il y eut

parfois deux titulaires. Ainsi Henri II décida que chaque juge au Parlement de Paris ne siégerait que six mois par an : il doubla donc le nombre des juges. On créa même des offices ridicules, tels, sous Henri III, les offices de *chauffe-cire de chancellerie* et de *contrôleurs de foin*; au dix-septième siècle, sous Louis XIV, ce seront les *jurés-goûteurs de beurre salé* et les *contrôleurs de perruques*.

IMPORTANCE DE LA VÉNALITÉ DES OFFICES

La mise en vente des fonctions publiques, la ***vénalité des offices***, *est un des faits les plus importants de notre histoire*. Elle eut des conséquences politiques et économiques fort graves. Elle permit aux bourgeois de s'élever et fit passer peu à peu le gouvernement en leurs mains. Mais elle les porta à dédaigner les carrières productrices, agriculture, industrie, commerce, et créa le préjugé toujours vivace en faveur des professions dites *libérales*. La vénalité dura jusqu'à la Révolution, parce que les finances furent constamment en mauvais état et que les rois ne purent jamais rembourser les acheteurs. Elle fut étendue à presque toutes les fonctions, même aux fonctions militaires, et l'on vendit les grades de capitaine et de colonel, les compagnies et les régiments, comme on vendait les offices de juges.

La vénalité des offices de juges fut du reste celle qui eut les conséquences les plus graves. Les juges ou conseillers du Parlement, propriétaires de leur office, purent sans trop de péril se montrer indépendants en face des rois. Ils osèrent à diverses reprises leur tenir tête, et l'on verra que pendant la minorité de Louis XIV[1], ils furent les derniers à essayer de résister à l'absolutisme royal.

D'autre part, propriétaires de leur office payé argent comptant, ils s'efforcèrent de le transmettre comme une partie de leur succession à leurs enfants : de la vénalité des charges l'on passa à l'***hérédité des charges***. La transformation se fit au temps de Henri IV[2]. Comme l'exercice de certaines charges comportait l'anoblissement, la charge devenant héréditaire, la noblesse le devint aussi. En sorte que de la *vénalité des offices sortit par la suite une noblesse nouvelle*, d'origine bourgeoise, et qu'on appela la *noblesse de robe*, pour la distinguer de la noblesse ancienne d'origine guerrière, la *noblesse d'épée*.

1. Voir ci-dessous, page 376
2. Voir ci-dessous, page 362.

II

HENRI IV

LA FRANCE A L'AVÈNEMENT D'HENRI IV

Les guerres de Religion couvrirent la France de ruines, ruines politiques, ruines matérielles. De l'autorité absolue de François Ier et de Henri II, il ne restait à peu près rien, et l'unité même de la France était mise en péril. « Une grande partie de la noblesse ne veut plus de roi, écrivait un contemporain; le peuple ne veut ni souverain, ni noblesse et ne reconnaît ni prince, ni gentilshommes. Il n'y a pas jusqu'aux moindres habitants des campagnes qui ne veulent se soustraire à leur domination. » Dans leurs provinces, les gouverneurs se comportaient en souverains, levaient des troupes, établissaient et percevaient des impôts, rendaient la justice et prétendaient transformer leurs charges révocables en charges héréditaires.

Le pays était horriblement dévasté. Au dire d'Henri IV, « les fermes et quasi tous les villages étaient inhabités et déserts ». Les paysans cessaient même de labourer : affamés, ils se soulevaient. Les routes étaient effondrées, les ponts coupés. Dans les villes toute industrie et tout commerce avaient péri. La dette du royaume était immense; les ressources fournies par les impôts suffisaient à peine pour payer les créanciers : il ne restait rien pour les dépenses indispensables du gouvernement. Selon le mot d'Henri IV, la France « avait *besoin de reprendre haleine* ».

HENRI IV

Dès que l'édit de Nantes et le traité de Vervins (1598) eurent assuré la paix au dedans et au dehors, Henri IV entreprit l'œuvre de *réorganisation de la France* et de *restauration de l'autorité royale*.

Il était alors dans toute la vigueur de l'âge et la maturité de l'esprit : il avait quarante-cinq ans. Il était réputé pour son éclatante bravoure, ses réels talents d'homme de guerre, ses allures familières et simples, sa bonhomie un peu moqueuse. Il avait l'esprit fin, jugeait vite et bien les hommes. Tout à fait incapable de rancune, il employait volontiers ses ennemis de la veille, s'il leur reconnaissait des capacités et pensait qu'ils le serviraient bien. Nul ne s'entendait mieux à commander; on a dit que « jamais souverain n'a marqué d'autant de bonne grâce ses volontés absolues ». Il savait donner à ses ordres des apparences de prière et toujours remerciait qui lui obéis-

sait. Mais il avait la ferme volonté d'être obéi : « Venez me trouver bien résolu de suivre mes volontés, écrivait-il à un gouverneur de province : car le serviteur qui veut être aimé de son maître lui témoigne toute obéissance. Votre lettre est d'homme en colère, ajoutait-il, je n'y suis pas encore, je vous prie de ne m'y mettre pas. » Ce billet et le discours déjà cité (p. 324) au Parlement à propos de l'Edit de Nantes peignent tout Henri IV. Sous des apparences de bonhomie « il voulait, au maniement de ses affaires d'État, être craint



HENRI IV (1553-1610).
D'après RUBENS (1577-1640). — Musée du Louvre.
Photographie Neurdein.

Vers 1625, Marie de Médicis, seconde femme d'Henri IV, fit exécuter pour son palais, le Luxembourg, *par le grand peintre flamand Rubens, une serie de très beaux tableaux, aujourd'hui au Louvre, et qui retracent son histoire. Dans le tableau d'où est tiré le portrait, Henri IV contemple le portrait de Marie, qu'il épousa en* 1600. *Le roi est en costume de général — voir page* 318. — *Le nez d'aigle, caractéristique des Bourbons, la grande barbe, les gros sourcils, donnent au visage une expression de hardiesse, mêlée de bonhomie souriante et moqueuse. Tout le caractère de l'homme se peint sur sa figure.*

absolument et un peu plus que ses prédécesseurs n'avaient fait ».

Il sut vite imposer le respect de son autorité. Un exemple terrible montra aux plus grands que le temps des désordres était passé. Le maréchal de *Biron*, gouverneur de Bourgogne, longtemps l'ami d'Henri IV, se laissa entraîner par ambition à comploter d'abord avec le duc de Savoie, puis avec le roi d'Espagne. Henri IV pardonna le premier complot. « Moyennant qu'il ne me cache rien, disait-il encore au second complot, je lui pardonne de bon cœur. » Biron ne voulut rien avouer. Il fut condamné à mort et décapité.

SULLY

Henri IV eut de nombreux collaborateurs. Le plus précieux fut Maximilien de Béthune, célèbre sous le nom de duc de ***Sully***.

Sully, de sept ans plus jeune qu'Henri IV, lui avait été attaché dès l'âge de onze ans, à la veille de la Saint-Barthélemy. Il était devenu très vite le plus intime de ses amis. Né dans l'Ile de France, à Rosny, près de Mantes, Sully avait cependant beaucoup du caractère gascon. Il était un peu hâbleur, et il faut beaucoup se méfier de ses récits ; il avait, avec une extrême bravoure, de l'entrain et de la belle humeur, beaucoup de sens pratique et une grande habileté à se pousser et à bien conduire ses affaires. Les guerres de religion avaient été pour lui l'occasion d'opérations profitables, et Henri IV, souvent à court d'argent, admirait son compagnon « bon ménager » qui n'en manquait jamais. Aussi, en 1598, Henri IV lui remit-il le soin des finances. Il le fit d'abord *surintendant* ; puis successivement il le nomma *grand voyer* de France, *superintendant des fortifications et des bâtiments, grand maître de l'artillerie* ; Sully fut à la fois ministre des finances, des travaux publics et de la guerre.

LES FINANCES

Sa tâche principale fut l'administration des finances. Il les géra avec la plus scrupuleuse honnêteté et la plus sévère économie. Il fermait obstinément sa caisse aux quémandeurs et au roi lui-même quand il trouvait ses dépenses injustifiées ou exagérées. Il exigeait que les comptes fussent rigoureusement tenus et empêchait tous les vols des employés de finances. Dans ses mémoires intitulés les *Economies royales*, il a exagéré l'importance de la dette publique et du déficit en 1598, et de même le chiffre des sommes qu'il a remboursées et de celles qu'il a économisées. Mais il est certain

sait. Mais il avait la ferme volonté d'être obéi : « Venez me trouver bien résolu de suivre mes volontés, écrivait-il à un gouverneur de province · car le serviteur qui veut être aimé de son maître lui témoigne toute obéissance. Votre lettre est d'homme en colère, ajoutait-il, je n'y suis pas encore, je vous prie de ne m'y mettre pas. » Ce billet et le discours déjà cité (p. 324) au Parlement à propos de l'Edit de Nantes peignent tout Henri IV. Sous des apparences de bonhomie « il voulait, au maniement de ses affaires d'État, être craint



Henri IV (1553-1610).
D'après Rubens (1577-1640). — Musée du Louvre.
Photographie Neurdein.

Vers 1625, Marie de Médicis, seconde femme d'Henri IV, fit exécuter pour son palais, le Luxembourg, *par le grand peintre flamand Rubens, une serie de très beaux tableaux, aujourd'hui au Louvre, et qui retracent son histoire. Dans le tableau d'où est tiré le portrait, Henri IV contemple le portrait de Marie, qu'il épousa en 1600. Le roi est en costume de général — voir page 318. — Le nez d'aigle, caractéristique des Bourbons, la grande barbe, les gros sourcils, donnent au visage une expression de hardiesse, mêlée de bonhomie souriante et moqueuse. Tout le caractère de l'homme se peint sur sa figure.*

absolument et un peu plus que ses prédécesseurs n'avaient fait ».

Il sut vite imposer le respect de son autorité. Un exemple terrible montra aux plus grands que le temps des désordres était passé. Le maréchal de *Biron*, gouverneur de Bourgogne, longtemps l'ami d'Henri IV, se laissa entraîner par ambition à comploter d'abord avec le duc de Savoie, puis avec le roi d'Espagne. Henri IV pardonna le premier complot. « Moyennant qu'il ne me cache rien, disait-il encore au second complot, je lui pardonne de bon cœur. » Biron ne voulut rien avouer. Il fut condamné à mort et décapité.

SULLY

Henri IV eut de nombreux collaborateurs. Le plus précieux fut Maximilien de Béthune, célèbre sous le nom de duc de ***Sully***.

Sully, de sept ans plus jeune qu'Henri IV, lui avait été attaché dès l'âge de onze ans, à la veille de la Saint-Barthélemy. Il était devenu très vite le plus intime de ses amis. Né dans l'Ile de France, à Rosny, près de Mantes, Sully avait cependant beaucoup du caractère gascon. Il était un peu hâbleur, et il faut beaucoup se méfier de ses récits ; il avait, avec une extrême bravoure, de l'entrain et de la belle humeur, beaucoup de sens pratique et une grande habileté à se pousser et à bien conduire ses affaires. Les guerres de religion avaient été pour lui l'occasion d'opérations profitables, et Henri IV, souvent à court d'argent, admirait son compagnon « bon ménager » qui n'en manquait jamais. Aussi, en 1598, Henri IV lui remit-il le soin des finances. Il le fit d'abord *surintendant* ; puis successivement il le nomma *grand voyer* de France, *superintendant des fortifications et des bâtiments*, *grand maître de l'artillerie* ; Sully fut à la fois ministre des finances, des travaux publics et de la guerre.

LES FINANCES

Sa tâche principale fut l'administration des finances. Il les géra avec la plus scrupuleuse honnêteté et la plus sévère économie. Il fermait obstinément sa caisse aux quémandeurs et au roi lui-même quand il trouvait ses dépenses injustifiées ou exagérées. Il exigeait que les comptes fussent rigoureusement tenus et empêchait tous les vols des employés de finances. Dans ses mémoires intitulés les *Economies royales*, il a exagéré l'importance de la dette publique et du déficit en 1598, et de même le chiffre des sommes qu'il a remboursées et de celles qu'il a économisées. Mais il est certain

qu'il remboursa de grosses sommes, que sous son administration il n'y eut jamais de déficit, qu'il fit régulièrement face à toutes les dépenses, et qu'en même temps il sut mettre de côté chaque année, dans les caves de la Bastille, à peu près un million de livres qui feraient aujourd'hui six millions.

Cependant il avait allégé les charges des paysans, en leur faisant remise des impôts arriérés et en diminuant la taille. En revanche, il avait augmenté l'impôt sur le sel, la gabelle. Il avait fait rentrer parmi les contribuables plus de quarante mille personnes qui, à la faveur des troubles avaient obtenu ou usurpé des exemptions d'impôt. Il trouva, en 1604, de nouvelles ressources dans le *droit annuel*, sorte d'impôt prélevé sur les officiers de justice et de finances. En compensation, ces officiers eurent le droit de transmettre à leurs enfants la charge dont ils étaient propriétaires. Le droit annuel n'était établi qu'à *titre provisoire* pour une période de neuf ans. Mais dans la suite il fut renouvelé à l'expiration de chaque période : *l'hérédité des charges en découla*. La perception du droit annuel ayant été confiée à un certain Paulet, l'impôt nouveau fut appelé la **Paulette**; il conserva ce nom jusqu'à la Révolution.

L'AGRICULTURE

Pour s'assurer de bonnes finances, Henri IV et Sully s'efforcèrent de développer et d'accroître les ressources du royaume et de favoriser l'enrichissement de tous, paysans et gens des villes, agriculteurs, industriels et commerçants.

Henri IV s'intéressait aux paysans, peut-être parce que enfant il avait beaucoup vécu parmi les paysans des environs de Pau, mais aussi parce qu'il les considérait comme la principale force de l'Etat, parce qu'il voyait en eux ceux « *qui le nourrissaient* » et fournissaient les meilleurs soldats. Sully pensait de même : « Pâturage et labourage, disait-il, sont les deux mamelles dont la France est alimentée, les vrais mines et trésors du Pérou. » Aussi de nombreuses mesures furent prises en faveur des paysans. Les plus utiles furent celles qui eurent pour objet de protéger leur travail : l'interdiction faite aux seigneurs de chasser dans les blés et dans les vignes, la répression rigoureuse de toute pillerie commise par les soldats, la défense de saisir les animaux et les outils de labour pour non-paiement des impôts. Grâce à la vigilance royale le paysan eut douze années de paix : cela fit plus qu'aucune mesure pour l'amélioration de son sort.

L'INDUSTRIE

Henri IV travailla à restaurer les industries françaises tombées en décadence, comme la *draperie* et la *tapisserie* et à introduire des industries nouvelles, spécialement la fabrication des *soieries* et des *velours* à Tours et à Lyon. Il espérait par là empêcher l'argent de sortir de France au profit des Italiens. Sully voyait d'un mauvais œil ces tentatives : ses instincts d'économie lui faisaient détester « les babioles, superfluités et excès en habits ». Mais surtout il craignait que le travail des manufactures n'attirât les paysans vers les villes et ne dépeuplât les campagnes. Ici l'auxiliaire d'Henri IV fut *Laffemas*, son ancien valet de chambre, dont il fit en 1602 son *contrôleur général du commerce*. Son œuvre fut du reste assez éphémère, et les industries de luxe disparurent presque toutes après la mort d'Henri IV.

LE COMMERCE

Pour le commerce, Sully, grand voyer de France, fit restaurer les routes, reconstruire les ponts. On commença de creuser un canal, *le canal de Briare*, pour rejoindre la Seine à la Loire par le Loing. Des traités de commerce furent signés avec l'Angleterre et avec la Turquie. Différentes tentatives furent faites pour créer dans l'Amérique du Nord, sur les rives du Saint-Laurent au Canada, une *Nouvelle France* et **Samuel Champlain**, un capitaine de la marine royale, fonda *Québec* en 1608.

Il est à remarquer que dans toutes les entreprises qui exigeaient des avances d'argent et semblaient présenter quelques risques, Sully ne s'engagea qu'avec une extrême prudence et comme à regret. Aussi a-t-on pu dire à bon droit que « la meilleure part de la rénovation de la France revint à la France elle même. Le mérite d'Henri IV fut d'avoir assuré l'ordre au dedans, la paix au dehors. L'énergie de la nation fit le reste ».

POLITIQUE EXTÉRIEURE D'HENRI IV

Depuis le traité de Vervins, et sauf en 1602 une courte guerre contre le duc de Savoie qui dut céder au roi de France la *Bresse* et le *Bugey* [1], Henri IV avait suivi constamment au dehors une politique pacifique et prudente. En 1609, son attitude se modifia : il voulut intervenir en Allemagne dans le règlement de la succession de Clèves et de Juliers, et au début de 1610 il faisait de grands préparatifs de guerre contre l'Empereur et le roi d'Espagne.

1. Voir ci-dessus la carte, page 312.

Sully a raconté que l'objet de cette guerre était la réalisation d'un *Grand Dessein* arrêté avec plusieurs puissances et qui n'allait à rien moins qu'à détruire la maison d'Autriche, rejeter les Turcs en Asie, procéder à un remaniement général des États, destinés à former à l'avenir de véritables *États-Unis d'Europe*. Ce Grand Dessein, y compris la destruction de la maison d'Autriche, n'a jamais existé que dans l'imagination de Sully, et jamais aucune négociation ne fut entreprise avec qui que ce soit pour la réalisation d'un pareil projet. La guerre qu'Henri IV préparait en 1610 était une aventure « hasardeuse et téméraire », entreprise dans un coup de passion, et à laquelle le roi d'Angleterre, les Hollandais, les Vénitiens, avaient expressément refusé de s'associer. Elle était très impopulaire en France parce que les préparatifs avaient nécessité l'établissement de nouveaux impôts, et parce qu'on la disait faite en faveur des Protestants d'Allemagne, quelques-uns même disaient contre le pape.



MASQUE D'HENRI IV MORT.

D'après le moulage de la bibliothèque Sainte-Geneviève.

A la Révolution, quand la patrie assaillie par l'Europe fut déclarée en danger, on ouvrit les tombes royales à Saint-Denis pour prendre le plomb des cercueils afin d'en faire des balles. Le corps d'Henri IV, enseveli depuis près de deux siècles, fut retrouvé intact. On prit un moulage du visage; ce moulage est aujourd'hui à la bibliothèque Sainte-Geneviève. Même dans la mort, le visage a conservé l'expression de bonhomie fine et ironique qui caractérisait Henri IV.

ASSASSINAT D'HENRI IV

Ces bruits achevèrent de déranger l'esprit d'un halluciné nommé *Ravaillac*, qui habitait Angoulême. Il vint à Paris pour tuer le roi. En route il vola un couteau dans une auberge. Henri IV devait partir le 16 mai pour aller prendre le commandement de ses troupes. Le vendredi 14 mai vers quatre heures après-midi, le roi sortit en carrosse pour rendre visite à Sully. Rue de la Ferronnerie, une charrette de foin barrant le passage, le carrosse s'arrêta devant la boutique d'un quincaillier « à l'enseigne du *Cœur couronné percé d'une flèche* ». Ravaillac, qui suivait depuis le Louvre, s'approcha et frappa le roi de deux coups de

couteau. Le second coup atteignit le cœur. Le roi murmura : « Ce n'est rien »; le sang lui emplit la bouche; il était mort.

Ce fut une immense douleur par tout le royaume. La guerre impopulaire fut oubliée : l'on ne voulut plus se rappeler que les bienfaits de douze années de paix, l'ordre rétabli en tous lieux et la France relevée de ses ruines.

III

LOUIS XIII ET RICHELIEU

La mort d'Henri IV fut le point de départ d'une nouvelle période de troubles qui dura près de quinze années (1614-1629). Ces troubles, rendus possibles au début par la faiblesse des gouvernants, *Marie de Médicis*, *Concini*, de *Luynes*, furent provoqués par les *Nobles* et par les *Protestants*. Le cardinal de **Richelieu**, ministre à partir de 1624, y *mit fin* à force d'énergie et sut imposer à tous le respect de l'autorité absolue du roi.

LA RÉGENCE

Le fils aîné d'Henri IV, Louis XIII, n'avait pas neuf ans : il était mineur, il fallait donc organiser une régence. Pour cela la veuve d'Henri IV, Marie de Médicis, s'adressa en hâte au Parlement, suprême autorité judiciaire du royaume. A six heures du soir, deux heures après la mort du roi, le Parlement déclara la reine-mère régente « avec toute puissance et autorité ». Contrairement à une légende généralement admise, aucune menace ne fut adressée au Parlement pour hâter ou fixer sa décision; si le duc d'Epernon, commandant de la garnison de Paris, se présenta l'épée à la main dans la salle des séances où son titre de duc lui donnait le droit de siéger, ce fut en priant le Parlement « d'excuser son incivilité ».

LE GOUVERNEMENT DE CONCINI

La régente Marie de Médicis était d'intelligence bornée. Deux intrigants italiens, sa sœur de lait *Leonora Galigai* et le mari de celle-ci, *Concini*, exerçaient sur la régente une influence absolue. Concini obtint successivement le titre de marquis, puis le bâton de maréchal, sans avoir jamais vu le feu. Enfin il fut fait ministre, et sous le nom de Marie de Médicis ce fut lui qui gouverna la France.

Ce gouvernement d'un étranger de petite extraction irrita les parents du roi, en particulier le prince de *Condé*, premier prince

du sang. D'autre part les grands seigneurs, les Guise, les Mayenne, etc., pensaient que le gouvernement d'une femme offrait une excellente occasion de reprendre un peu de l'indépendance perdue sous Henri IV. « Le temps des rois est passé, disaient-ils, et celui des grands et des princes est venu. »

D'abord ils se firent payer de grosses pensions et le trésor constitué à la Bastille par les économies de Sully fut en bonne partie gaspillé par eux. Puis, quand Marie de Médicis commença à se montrer moins généreuse, en 1614, ils prirent les armes, dirigés par Condé : ils reprochèrent entre autres choses à la Régente « les profusions et prodigalités qui se faisaient des finances du roi ». En même temps ils réclamaient la convocation des États-Généraux.

Au lieu de marcher sur les rebelles Concini traita avec eux, leur versa des sommes importantes et leur donna des gouvernements. Les États-Généraux réunis peu après n'aboutirent à rien, par suite des querelles des députés de la Noblesse qui demandaient l'abolition de la Paulette, et des députés du Tiers qui réclamaient la suppression des pensions payées aux nobles. Un matin la reine-mère fit fermer la salle des séances et l'on renvoya les députés chez eux. Les États-Généraux ne devaient plus être convoqués jusqu'à 1789.

Avant la réunion des Etats, Louis XIII avait été déclaré majeur. Mais il laissa le gouvernement à sa mère et par conséquent à Concini. Celui-ci garda le pouvoir jusqu'en 1617. Il eut à faire face à une nouvelle prise d'armes de Condé et des Grands, auxquels se joignirent les Protestants du Midi, inquiets du mariage de Louis XIII avec *Anne d'Autriche*, fille aînée du roi d'Espagne, Philippe III. Condé et ses complices obtinrent encore de l'argent, Condé quinze cent mille livres — six ou sept millions d'aujourd'hui, et ses complices six millions, — vingt-cinq à trente millions de francs. Condé continuant à intriguer, Concini le fit arrêter. Tout se calma et Concini parut dès lors tout-puissant.

Louis XIII était tenu éloigné des affaires et presque isolé de tout et de tous. Les ministres, au dire d'un contemporain, « n'osaient le voir, regarder, ni parler à lui sans courir hasard d'être chassés ». Le roi, qui avait seize ans, souffrait de cette situation. Poussé par un de ses rares compagnons, de *Luynes*, son dresseur d'oiseaux de chasse, il résolut de se défaire de Concini. On s'entendit avec un capitaine des gardes nommé Vitry et quelques soldats. Le 24 Août 1617, vers dix heures du matin comme Concini avec une suite brillante arrivait à la grande porte du Louvre en face de Saint-Germain-l'Auxerrois, Vitry s'approchant lui mit la main sur le bras en disant : « Le roi m'a commandé de me saisir de votre personne. » Concini cria : « A moi ! » Trois coups de pistolet l'abattirent.

GOUVERNEMENT DE LUYNES

Luynes fut fait duc et maréchal, et devint ministre à la place de Concini. Les troubles recommencèrent, provoqués d'abord par la reine-mère qui avait été écartée des affaires, puis par les Protestants. La paix fut rapidement faite avec Marie de Médicis. Mais la révolte des Protestants fut plus sérieuse. Depuis 1611 ils avaient, sous la direction du duc de Rohan, reconstitué leur organisation du temps des guerres de religion. Le rétablissement du culte catholique dans le Béarn fut le prétexte du soulèvement. Une assemblée générale des Protestants tenue à la Rochelle décréta la division de la France en huit *départements militaires*, ordonna des levées, et la saisie de l'argent contenu dans les caisses de l'Etat. Les Protestants dans le Nord refusèrent très patriotiquement de s'associer à l'insurrection. Luynes prit Saint-Jean d'Angely, mais il échoua devant Montauban ; quelques semaines plus tard il mourait (Décembre 1621).

RICHELIEU MINISTRE

A la suite de la mort de Luynes, Marie de Médicis reprit une certaine influence sur Louis XIII. En 1624, elle réussit à faire entrer au conseil du roi le cardinal de **Richelieu** : trois mois après il était *chef du Conseil*, c'est-à-dire le ministre dirigeant ; il devait l'être jusqu'à sa mort, soit pendant dix-huit ans (1642).

Armand du Plessis de Richelieu était né à Paris en 1585. Destiné d'abord à la carrière militaire, élevé en futur soldat, il entra cependant dans les ordres en 1606. A vingt-deux ans il fut nommé évêque de Luçon, en Vendée. Son évêché était, à son dire, « le plus pauvre et le plus crotté de France ». Il y resta jusqu'en 1614. Député cette année-là aux États-Généraux, il y joua un rôle important. Marie de Médicis le prit alors pour aumônier et Concini, en 1616, le fit secrétaire d'État de la guerre. Après la mort de Concini, Richelieu suivit la reine-mère dans son exil et contribua à la réconcilier avec Louis XIII : il reçut

en récompense, en 1622, le chapeau de cardinal. Il avait trente-neuf ans quand il devint ministre.



Le cardinal de Richelieu (1585-1642).

D'après le tableau de Philippe de Champagne (1602-1674). — Musée du Louvre. Photographie.

Philippe de Champagne, un des grands portraitistes du dix-septième siècle, peignit ce portrait entre 1635 *et* 1640. *Richelieu avait alors de cinquante à cinquante-cinq ans. La physionomie est froide et hautaine. Le front, bien découvert sous les cheveux longs et rejetés en arrière, a une magnifique ampleur. Les yeux sont grands, presqu'à fleur de tête. Le nez est long, fort, carré du bout, ce qui passe pour un indice d'audace et de volonté puissante. La moustache retroussée découvrant la bouche, la courte barbiche, le regard hardi et ferme font plus penser à un soldat qu'à un prêtre.*

Bien qu'il eût jusqu'à lors fait preuve de beaucoup de souplesse et d'habileté, Richelieu était de caractère violent, brutal, autoritaire, dur de cœur et incapable de pitié. Il avait la plus haute idée de la nature de la puissance royale. Pour lui les rois étaient « *la vivante image de la Divinité;* la Majesté royale était la seconde après la divine ». Aussi, considérait-il que, dans le royaume, tous, sans exception, devaient l'obéissance au roi. « Les fils, frères et autres parents du Roi sont sujets aux lois comme les autres, écrivait-il, et principalement quand il est question du crime de lèse-majesté. » En revanche, il avait également la plus haute idée des devoirs de la royauté : « Les intérêts publics, écrivait-il encore, doivent être l'unique fin du prince et de ses conseillers. »

PROGRAMME DE RICHELIEU

Richelieu avait en outre l'intelligence claire et la vue très nette de l'état intérieur du royaume et de sa situation au dehors au moment où il prenait le pouvoir. Il les résumait plus tard en ces termes : « Les Huguenots partageaient l'État avec le Roi; les Grands se conduisaient comme s'ils n'eussent pas été ses sujets, et les plus puissants gouverneurs de province, comme s'ils eussent été

souverains en leurs charges. Les alliances étrangères étaient méprisées, les intérêts particuliers préférés aux publics; en un mot, la dignité de la majesté royale était tellement ravalée et si différente de ce qu'elle devait être, qu'il était presque impossible de la reconnaître. »

Cette situation constatée, Richelieu présenta au roi le programme suivant : « Ruiner le parti huguenot; rabaisser l'orgueil des Grands ; réduire tous les sujets en leur devoir et relever le nom du roi dans les nations étrangères au point où il devait être. » Les trois points de ce programme : *ruine du parti protestant, — abaissement et soumission de la noblesse, — rétablissement de la puissance extérieure de la France*[1], furent successivement réalisés.

RUINE DU PARTI PROTESTANT

Richelieu s'attaqua en premier lieu aux Protestants, d'abord parce qu'ils prirent eux-mêmes l'initiative de la lutte en 1625; ensuite parce qu'il les considérait comme les plus dangereux en raison de leur solide organisation. Le centre des rebelles était la Rochelle. Richelieu bloqua la place une première fois en 1625; mais, ne se sentant pas assez fort pour en finir, il signa une trêve. En 1627, la lutte recommença. Les Rochellois avaient cette fois des alliés, les Anglais. La place était forte et la défense était dirigée par un homme d'une farouche énergie, le maire *Guiton*. « Pourvu qu'il reste un homme pour fermer les portes, c'est assez », disait-il, et il avait juré de poignarder quiconque parlerait de se rendre. Le siège dura un an. Richelieu dirigeait lui-même les opérations, casque en tête et cuirasse au dos, en qualité de *lieutenant général*. Du côté de la terre, il enveloppa la ville d'un retranchement de douze kilomètres. Du côté de la mer, pour fermer le port et empêcher l'entrée de tout secours anglais, il fit construire en six mois une digue de pierres, longue de quinze cents mètres et large de huit mètres au sommet. Deux flottes anglaises qui tentèrent de troubler les travaux et de ravitailler la place, furent repoussées. La faim contraignit les défenseurs à se rendre : quinze mille avaient péri; il en restait cent cinquante-quatre valides. Quand le roi entra dans la ville, « les rues, dit Richelieu, étaient encombrées de cadavres si atténués de jeûnes qu'ils achevaient de se dessécher plutôt

1. Pour la politique extérieure de Richelieu, voir ci-dessus, pages 340 et suivantes.

en récompense, en 1622, le chapeau de cardinal. Il avait trente-neuf ans quand il devint ministre.



Le cardinal de Richelieu (1585-1642).
D'après le tableau de Philippe de Champagne (1602-1674). — Musée du Louvre. Photographie.

Philippe de Champagne, un des grands portraitistes du dix-septième siècle, peignit ce portrait entre 1635 et 1640. Richelieu avait alors de cinquante à cinquante-cinq ans. La physionomie est froide et hautaine. Le front, bien découvert sous les cheveux longs et rejetés en arrière, a une magnifique ampleur. Les yeux sont grands, presqu'à fleur de tête. Le nez est long, fort, carré du bout, ce qui passe pour un indice d'audace et de volonté puissante. La moustache retroussée découvrant la bouche, la courte barbiche, le regard hardi et ferme font plus penser à un soldat qu'à un prêtre.

Bien qu'il eût jusqu'à lors fait preuve de beaucoup de souplesse et d'habileté, Richelieu était de caractère violent, brutal, autoritaire, dur de cœur et incapable de pitié. Il avait la plus haute idée de la nature de la puissance royale. Pour lui les rois étaient « *la vivante image de la Divinité;* la Majesté royale était la seconde après la divine ». Aussi, considérait-il que, dans le royaume, tous, sans exception, devaient l'obéissance au roi. « Les fils, frères et autres parents du Roi sont sujets aux lois comme les autres, écrivait-il, et principalement quand il est question du crime de lèse-majesté. » En revanche, il avait également la plus haute idée des devoirs de la royauté : « Les intérêts publics, écrivait-il encore, doivent être l'unique fin du prince et de ses conseillers. »

PROGRAMME DE RICHELIEU

Richelieu avait en outre l'intelligence claire et la vue très nette de l'état intérieur du royaume et de sa situation au dehors au moment où il prenait le pouvoir. Il les résumait plus tard en ces termes : « Les Huguenots partageaient l'État avec le Roi; les Grands se conduisaient comme s'ils n'eussent pas été ses sujets, et les plus puissants gouverneurs de province, comme s'ils eussent été souverains en leurs charges. Les alliances étrangères étaient méprisées, les intérêts particuliers préférés aux publics : en un mot, la dignité de la majesté royale était tellement ravalée et si différente de ce qu'elle devait être, qu'il était presque impossible de la reconnaître. »

Cette situation constatée, Richelieu présenta au roi le programme suivant : « Ruiner le parti huguenot; rabaisser l'orgueil des Grands ; réduire tous les sujets en leur devoir et relever le nom du roi dans les nations étrangères au point où il devait être. » Les trois points de ce programme : *ruine du parti protestant, — abaissement et soumission de la noblesse, — rétablissement de la puissance extérieure de la France*[1], furent successivement réalisés.

RUINE DU PARTI PROTESTANT

Richelieu s'attaqua en premier lieu aux Protestants, d'abord parce qu'ils prirent eux-mêmes l'initiative de la lutte en 1625; ensuite parce qu'il les considérait comme les plus dangereux en raison de leur solide organisation. Le centre des rebelles était la Rochelle. Richelieu bloqua la place une première fois en 1625; mais, ne se sentant pas assez fort pour en finir, il signa une trêve. En 1627, la lutte recommença. Les Rochellois avaient cette fois des alliés, les Anglais. La place était forte et la défense était dirigée par un homme d'une farouche énergie, le maire *Guiton*. « Pourvu qu'il reste un homme pour fermer les portes, c'est assez », disait-il, et il avait juré de poignarder quiconque parlerait de se rendre. Le siège dura un an. Richelieu dirigeait lui-même les opérations, casque en tête et cuirasse au dos, en qualité de *lieutenant général*. Du côté de la terre, il enveloppa la ville d'un retranchement de douze kilomètres. Du côté de la mer, pour fermer le port et empêcher l'entrée de tout secours anglais, il fit construire en six mois une digue de pierres, longue de quinze cents mètres et large de huit mètres au sommet. Deux flottes anglaises qui tentèrent de troubler les travaux et de ravitailler la place, furent repoussées. La faim contraignit les défenseurs à se rendre : quinze mille avaient péri ; il en restait cent cinquante-quatre valides. Quand le roi entra dans la ville, « les rues, dit Richelieu, étaient encombrées de cadavres si atténués de jeûnes qu'ils achevaient de se dessécher plutôt

1. Pour la politique extérieure de Richelieu, voir ci-dessus, pages 340 et suivantes.

qu'ils ne pourrissaient ». Il n'y eut point de représailles : Richelieu imposa aux soldats la plus stricte discipline, et se borna à faire raser les fortifications de La Rochelle (29 octobre 1628).

Il restait des insurgés dans le Languedoc. Bloqués dans les Cévennes, ils durent se soumettre à leur tour. Alors Richelieu publia la *Grâce d'Alais*. Le titre était significatif; il ne s'agissait pas de traité comme on en avait fait précédemment et de négociation de puissance à puissance. Un roi ne peut pas traiter avec des sujets rebelles; il leur impose ses conditions et leur accorde des grâces. La Grâce d'Alais faisait rentrer les Protestants dans le droit commun; elle leur enlevait tous ceux des privilèges concédés par l'Édit de Nantes qui leur avaient permis de constituer un parti politique, places de sureté, droit de tenir des assemblées générales, etc... En revanche, la liberté du culte et l'égalité absolue avec les Catholiques leur était garantie. Richelieu observa scrupuleusement la Grâce d'Alais. Comme son conseiller, un capucin, le père Joseph il pensait « que la religion ne se sème pas avec le sang » et tenait « pour entièrement condamnable la contrainte religieuse ». Aussi s'opposa-t-il à toute violence et força-t-il les Catholiques intolérants à respecter la liberté de conscience de leurs compatriotes protestants.

LUTTE CONTRE LES GRANDS

La lutte contre les Grands fut plus longue : elle dura jusqu'à 1642, c'est-à-dire jusqu'à la veille de la mort de Richelieu. Il eut à faire face à des complots dirigés contre lui et à des révoltes à main armée. Le centre de toutes les intrigues fut le duc *Gaston d'Orléans*, frère du roi. Ce personnage, par sa lâcheté l'un des plus méprisables du dix-septième siècle, dut son importance à ce qu'il fut, jusqu'à 1638, l'*héritier présomptif* de la couronne : Louis XIII en effet n'eut pas d'enfant jusqu'à cette date. Aussi tous les mécontents, tous les adversaires de Richelieu et de sa politique se groupaient-ils autour de Gaston. A côté de lui, la reine Anne d'Autriche, et la reine-mère Marie de Médicis, brouillée avec Richelieu parce qu'il ne voulait pas être le serviteur de ses caprices, furent aussi des ennemies du cardinal.

Complots et révoltes furent réprimés sans pitié. En 1626, un complot pour empêcher le mariage de Gaston avec Mlle de Montpensier, mariage voulu par Richelieu, aboutit à l'arrestation des frères naturels du roi, les deux Vendôme, à la condamnation à mort et à l'exécution du *Comte de Chalais*.

En 1630, le 10 novembre, Marie de Médicis essaya d'arracher à Louis XIII le renvoi de Richelieu : elle crut avoir réussi. Mais le soir même Louis XIII appelait le cardinal auprès de lui. Ce fut ce que l'on appela la *Journée des Dupes*. Le lendemain les amis de Marie de Médicis étaient en prison ou exilés. Elle-même fut exilée quelques mois après. Elle s'enfuit à l'étranger : elle y mourut dans la gêne, douze ans plus tard.

En 1632, le *duc de Montmorency*, gouverneur du Languedoc, essaya de soulever sa province, de concert avec Gaston d'Orléans, allié aux Espagnols. Fait prisonnier au combat de Castelnaudary, le duc de Montmorency « premier chrétien et premier baron du royaume », filleul d'Henri IV, mari d'une cousine du roi fut condamné à mort et décapité à Toulouse. Ce terrible exemple valut à Richelieu à peu près dix années de paix.

Enfin en 1642, quelques mois avant la mort de Richelieu, tandis que l'armée française assiégeait Perpignan, alors place espagnole, le favori de Louis XIII, *Cinq-Mars*, un ambitieux de vingt-deux ans, complota de renverser le cardinal, songea même à le faire assassiner et signa un traité secret avec l'Espagne, c'est-à-dire avec l'ennemi. Richelieu eut copie de ce traité. Cinq-Mars et son ami *de Thou* qui avait été initié au complot, l'avait blâmé mais ne l'avait pas révélé, furent décapités à Lyon.

Richelieu poursuivit avec la même rigueur impitoyable les désobéissances à la volonté royale et toute velléité d'opposition. En 1626, il fit décapiter le comte de *Montmorency-Boutteville* et un de ses amis, coupables d'avoir pris part à un duel en plein midi, au lendemain d'un édit qui interdisait le duel sous peine de mort. Le maréchal de *Marillac* fut décapité sous prétexte de concussions, en réalité parce qu'il était du parti de la reine-mère. Trois autres maréchaux furent mis à la Bastille ; l'un d'eux y mourut, les autres n'en sortirent qu'à la mort de Richelieu. Beaucoup étaient emprisonnés sans jugement. D'autres étaient enlevés aux tribunaux réguliers, livrés à des *Commissions extraordinaires* composées de créatures du cardinal et parfois même siégeant sous ses yeux, dans sa maison. C'était le règne du bon plaisir et du despotisme, au nom du *salut de l'Etat*, et l'on comprend qu'un contemporain, le cardinal de Retz, ait pu dire que « l'âpre et redoutable Richelieu avait *foudroyé* plutôt que gouverné les hommes ».

L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE LES INTENDANTS

Richelieu fut un combattant bien plus qu'un organisateur. Tout occupé par la lutte contre les Protestants et les Grands, par la guerre contre la maison d'Autriche et l'Espagne, il créa les instruments de combat qui manquaient, il leva des armées et construisit des flottes; mais il n'eut pas le temps de toucher à l'organisation administrative du royaume.

Les agents les plus importants de Richelieu furent les *Intendants*. Il ne les a ni créés, ni établis à poste fixe dans chacune des provinces, et contrairement à une opinion généralement admise, ce fut seulement sous Louis XIV que les intendants devinrent des fonctionnaires réguliers et permanents, comme le sont nos préfets. Depuis François Ier les rois employaient à des tournées d'inspection — on disait des *chevauchées* — les *maîtres des requêtes de l'hôtel*, c'est-à-dire les secrétaires du Conseil d'État. Quand ils remplissaient ces fonctions d'inspecteurs géné raux, on les appelait *commissaires départis* ou bien *intendants*. Ce dernier nom prévalut au dix-septième siècle. Richelieu employa les intendants plus qu'on ne l'avait fait avant lui et leur donna les pouvoirs les plus étendus. Ils ne furent pas seulement des agents d'information et de surveillance comme le sont nos inspecteurs généraux, ils furent des *agents d'exécution* autorisés à décider, ordonner et exécuter « *tout ce qu'ils verront bon être* », spécialement en matière de police, de justice et de finances. De là, plus tard, leur titre d'*intendants de police, justice et finances*. Leurs pouvoirs allaient jusqu'à pouvoir juger et condamner eux-mêmes, *sans aucune intervention des tribunaux réguliers*, ceux qu'ils estimaient coupables. Ces pouvoirs dictatoriaux parurent intolérables et soulevèrent de vives protestations, en particulier de la part des Parlements, qui, dans plusieurs circonstances, allèrent jusqu'à ordonner l'arrestation d'un intendant.

LA MISÈRE PUBLIQUE

Ce qui fut plus dur au peuple que l'autorité absolue des intendants, ce fut la charge des impôts. Elle devint écrasante à partir de 1635, quand on eut déclaré la guerre à l'Empereur et à l'Espagne : la taille seule avait plus que doublé. Réduits à une extrême misère, les paysans se soulevèrent sur différents points. Dans la Marche, le Périgord et une partie du Midi il y eut, en 1634, le soulèvement des *Croquants*; en Normandie, en 1639, celui des *Va nu-pieds*. L'un et l'autre furent impitoyablement réprimés. La misère et la détresse financière allèrent s'aggravant jusqu'à la fin du ministère : aussi Richelieu mourut-il détesté. Plus tard seulement on comprit que la misère intérieure avait été comme la rançon des victoires au dehors et, en considérant que Richelieu avait donné à la France le *Roussillon*, l'*Artois* et l'*Alsace*, on admira sa politique et on l'appela le *Grand Cardinal*.

RICHELIEU ET LOUIS XIII

A côté de Richelieu, son roi, Louis XIII, qu'il fit « un des plus grands monarques du monde », paraît quelque peu effacé, comme de nos jours en Allemagne l'empereur Guillaume Ier à côté de son ministre Bismarck. Louis XIII fut cependant vraiment roi. Il était intelligent et brave. Dans son enfance il avait été gai et ouvert : la mort tragique de son père, l'abandon où sa mère le laissa, modifièrent son caractère, le rendirent triste, renfermé, rancuneux et méfiant. Il était très jaloux de son autorité. « Les quatre pieds carrés du cabinet du roi, disait parfois Richelieu, me sont plus difficiles à conquérir que tous les champs de bataille de l'Europe. » Rien ne se faisait qu'avec son consentement, et Richelieu lui présentait sur chaque affaire de longs rapports, où il exposait clairement et en détail les raisons de chaque chose, les avantages et les inconvénients de chaque décision. Ce fut ainsi que Richelieu réussit à calmer les méfiances premières de Louis XIII à son égard et à gagner sa confiance. Pourtant Louis XIII ne l'aima jamais. Mais il le jugea à sa valeur, et, l'ayant trouvé seul capable de mener à bien les affaires, il le maintint envers et contre tous.

Richelieu mourut le 7 décembre 1642. Sept mois après, le 14 mai 1643, Louis XIII mourait au château de Saint-Germain. Il laissait pour lui succéder un enfant de moins de cinq ans, ***Louis XIV***.

IV

MAZARIN

La minorité de Louis XIV fut, comme celle de Louis XIII, marquée par des troubles. Ces troubles, les *deux* ***Frondes***, durèrent quatre années environ (1648-1652). Ils furent la conséquence directe du règne de Louis XIII. Ils furent provoqués, les premiers par le *Parlement de Paris* et la *misère du peuple*; les

autres par l'*ambition des princes du sang* conduits par Condé, lequel alla jusqu'à trahir son roi et son pays, en s'alliant avec le roi d'Espagne. *Fronde parlementaire* et *Fronde des Princes* eurent pour résultat la *destruction des derniers obstacles* à la *monarchie absolue* et un *redoublement de misère* pour les parties de la France qui furent le théâtre des troubles.

LA RÉGENCE

Louis XIII par testament avait donné la régence à sa femme Anne d'Autriche. Mais comme il se méfiait de sa capacité, il lui avait adjoint un conseil dont elle devait prendre et suivre les avis en toutes circonstances.

Deux jours après la mort de Louis XIII, le 16 mai 1643, le testament, à la demande d'Anne d'Autriche, était cassé par le Parlement. Elle était déclarée régente « avec pleine et entière autorité ». Le soir même, Anne d'Autriche, l'ancienne ennemie de Richelieu, désignait comme chef du Conseil, le confident de Richelieu, le cardinal Mazarin. Ce fut une stupeur universelle et une amère désillusion pour beaucoup.

MAZARIN

Mazarin était Italien. Ses ennemis l'appelaient le *Gredin de Sicile*, mais il était né dans les Abruzzes. Son père était l'homme d'affaires d'une grande famille romaine.

D'abord officier dans l'armée du pape, Mazarin était ensuite entré dans la diplomatie; il prit à ce moment le costume ecclésiastique, bien qu'il ne fût pas prêtre. Le pape l'envoya comme *nonce*, c'est-à-dire comme ambassadeur, auprès de Louis XIII (1634). Deux ans après Mazarin passait du service du pape à celui du roi de France, et en 1642, Richelieu pour le récompenser des services rendus lui faisait obtenir la dignité de cardinal. Il avait alors quarante ans.

Mazarin différait profondément de Richelieu. Il était très simple d'allures. Alors que Richelieu menait un train royal, entretenait une véritable maison militaire, plusieurs centaines de gardes, gendarmes, mousquetaires, chevau-légers, et ne sortait jamais qu'au milieu d'une nombreuse escorte, Mazarin s'en allait par les rues seul « avec deux petits laquais derrière son carrosse ». Qui le voulait pouvait l'aborder. Il était « doux, bénin » et tirait à chacun son chapeau. Il n'était ni vindicatif, ni violent et jamais ne songea à faire mettre à mort ses adversaires. Il manquait de courage physique, mais il avait une grande énergie

morale : « Malgré toutes les traverses que j'ai eues, écrivait-il un jour, je n'ai jamais perdu courage. » C'était un *remarquable diplomate*, connaissant parfaitement la politique européenne, un négociateur très fin et plein de ressources : c'est par là qu'il avait plu à Richelieu. Par contre *ce n'était pas un homme d'État;* il n'entendait rien au gouvernement intérieur, rien aux finances, les siennes exceptées ; il était avare, âpre au gain, et ce fut un effronté voleur.



LE CARDINAL MAZARIN (1602-1661).
Médaille en or, d'un auteur inconnu.
Cabinet des médailles. Bibliothèque nationale.

Mazarin est représenté vers l'âge de cinquante ans; le profil est d'une grande régularité. Mazarin était beau et séduisant au point que la régente Anne d'Autriche l'épousa, dit-on, secrètement. Le bas du visage est alourdi par la graisse qui forme un double menton sur le rabat carré. On lit autour de la médaille en latin et en abrégé : Jules, de la Sainte Église romaine cardinal, Mazarin. On ignore le sens des six lettres gravées au-dessous du buste. L'art de la gravure en médaille donnant des reliefs comme nos monnaies, mais beaucoup plus marqués, fut très en honneur au dix-septième siècle et produisit de nombreux chefs-d'œuvre.

ÉTAT DU ROYAUME

La succession de Louis XIII et de Richelieu était des plus lourdes et pleine de difficultés. Les Grands, bridés par Richelieu, étaient d'autant plus avides d'indépendance qu'ils avaient été plus étroitement tenus. Le peuple était épuisé. Dans certaines provinces, comme en Normandie, les paysans, pour le paiement des impôts, étaient contraints de vendre jusqu'à leur dernière chemise. « Ces malheureux, disait un contemporain, ne possèdent aucun bien en propriété que *leurs âmes, parce qu'elles n'ont pu être vendues à l'encan.* » L'état des finances était lamentable : les dépenses étaient en moyenne supérieures aux recettes de cinquante-six millions de livres qui feraient aujourd'hui deux cent quatre-vingt millions

autres par l'*ambition des princes du sang* conduits par Condé, lequel alla jusqu'à trahir son roi et son pays, en s'alliant avec le roi d'Espagne. *Fronde parlementaire* et *Fronde des Princes* eurent pour résultat la *destruction des derniers obstacles* à la *monarchie absolue* et un *redoublement de misère* pour les parties de la France qui furent le théâtre des troubles.

LA RÉGENCE

Louis XIII par testament avait donné la régence à sa femme Anne d'Autriche. Mais comme il se méfiait de sa capacité, il lui avait adjoint un conseil dont elle devait prendre et suivre les avis en toutes circonstances.

Deux jours après la mort de Louis XIII, le 16 mai 1643, le testament, à la demande d'Anne d'Autriche, était cassé par le Parlement. Elle était déclarée régente « avec pleine et entière autorité ». Le soir même, Anne d'Autriche, l'ancienne ennemie de Richelieu, désignait comme chef du Conseil, le confident de Richelieu, le cardinal Mazarin. Ce fut une stupeur universelle et une amère désillusion pour beaucoup.

MAZARIN

Mazarin était Italien. Ses ennemis l'appelaient le *Gredin de Sicile*, mais il était né dans les Abruzzes. Son père était l'homme d'affaires d'une grande famille romaine.

D'abord officier dans l'armée du pape, Mazarin était ensuite entré dans la diplomatie; il prit à ce moment le costume ecclésiastique, bien qu'il ne fût pas prêtre. Le pape l'envoya comme *nonce*, c'est-à-dire comme ambassadeur, auprès de Louis XIII (1634). Deux ans après Mazarin passait du service du pape à celui du roi de France, et en 1642, Richelieu pour le récompenser des services rendus lui faisait obtenir la dignité de cardinal. Il avait alors quarante ans.

Mazarin différait profondément de Richelieu. Il était très simple d'allures. Alors que Richelieu menait un train royal, entretenait une véritable maison militaire, plusieurs centaines de gardes, gendarmes, mousquetaires, chevau-légers, et ne sortait jamais qu'au milieu d'une nombreuse escorte, Mazarin s'en allait par les rues seul « avec deux petits laquais derrière son carrosse ». Qui le voulait pouvait l'aborder. Il était « doux, bénin » et tirait à chacun son chapeau. Il n'était ni vindicatif, ni violent et jamais ne songea à faire mettre à mort ses adversaires. Il manquait de courage physique, mais il avait une grande énergie

morale : « Malgré toutes les traverses que j'ai eues, écrivait-il un jour, je n'ai jamais perdu courage. » C'était un *remarquable diplomate*, connaissant parfaitement la politique européenne, un négociateur très fin et plein de ressources : c'est par là qu'il avait plu à Richelieu. Par contre *ce n'était pas un homme d'État;* il n'entendait rien au gouvernement intérieur, rien aux finances, les siennes exceptées; il était avare, âpre au gain, et ce fut un effronté voleur.



Le cardinal Mazarin (1602-1661).
Médaille en or, d'un auteur inconnu.
Cabinet des médailles. Bibliothèque nationale.
Mazarin est représenté vers l'âge de cinquante ans; le profil est d'une grande régularité. Mazarin était beau et séduisant au point que la régente Anne d'Autriche l'épousa, dit-on, secrètement. Le bas du visage est alourdi par la graisse qui forme un double menton sur le rabat carré. On lit autour de la médaille en latin et en abrégé : Jules, de la Sainte Église romaine cardinal, Mazarin. On ignore le sens des six lettres gravées au-dessous du buste. L'art de la gravure en médaille donnant des reliefs comme nos monnaies, mais beaucoup plus marqués, fut très en honneur au dix-septième siècle et produisit de nombreux chefs-d'œuvre

ÉTAT DU ROYAUME

La succession de Louis XIII et de Richelieu était des plus lourdes et pleine de difficultés. Les Grands, bridés par Richelieu, étaient d'autant plus avides d'indépendance qu'ils avaient été plus étroitement tenus. Le peuple était épuisé. Dans certaines provinces, comme en Normandie, les paysans, pour le paiement des impôts, étaient contraints de vendre jusqu'à leur dernière chemise. « Ces malheureux, disait un contemporain, ne possèdent aucun bien en propriété que *leurs âmes, parce qu'elles n'ont pu être vendues à l'encan.* » L'état des finances était lamentable : les dépenses étaient en moyenne supérieures aux recettes de cinquante-six millions de livres qui feraient aujourd'hui deux cent quatre-vingt millions

de francs. Cependant on avait à continuer la guerre contre l'Empereur et le roi d'Espagne, à entretenir les armées et à fournir en outre des subsides à la Suède et aux autres alliés de la France.

LES DIFFICULTÉS FINANCIÈRES

Il fallait donc se procurer de l'argent à tout prix. Mazarin recourut à la vente d'offices nouveaux, dont beaucoup ridicules, à des emprunts forcés et à l'établissement de diverses taxes qui frappèrent surtout les Parisiens et les exaspérèrent. Cela dura six ans environ. En 1648, le mécontentement était à son comble et Paris en vint à la révolte contre la régente et Mazarin.

La révolte fut provoquée et dirigée par les officiers même du roi, les juges du Parlement de Paris. Depuis 1643, ils avaient systématiquement résisté à l'enregistrement des taxes nouvelles, et ne s'étaient jamais soumis à la volonté de la régente qu'après avoir obtenu pour eux et les leurs l'exemption de ces taxes.

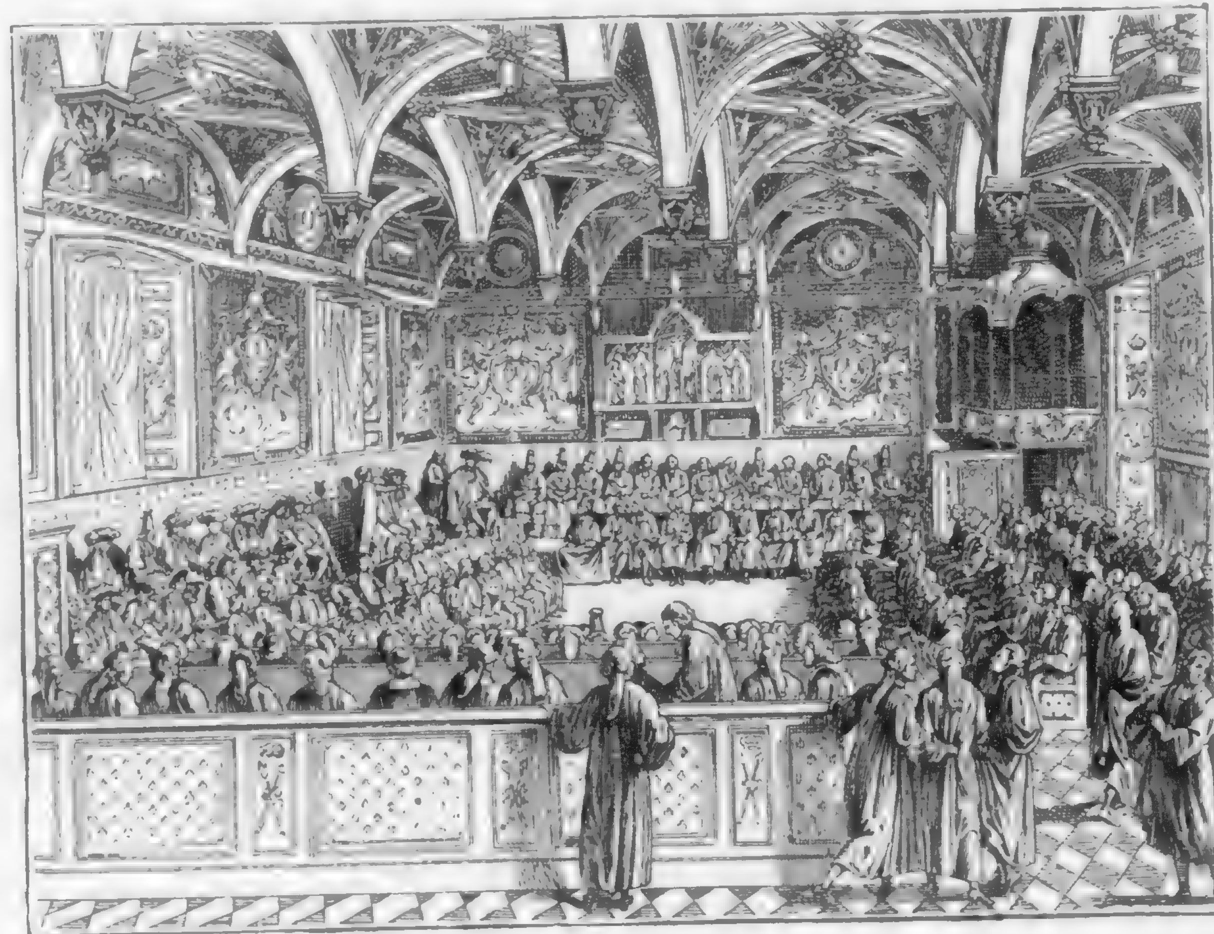
PREMIÈRE REBELLION DU PARLEMENT

En avril 1648, Mazarin, à bout de ressources, annonça que la *Paulette*, et par suite l'hérédité des charges seraient maintenues pour une nouvelle période de neuf ans. En compensation de cette faveur le roi, pendant quatre ans, ne paierait pas de traitement aux officiers des *Cours Souveraines*, Cour des Comptes, Cour des Aides, Grand-Conseil. Cette dernière mesure ne s'appliquait pas aux membres du Parlement. Mais ils se déclarèrent solidaires des Cours Souveraines et, par un Arrêt dit *Arrêt d'Union*, ils les invitèrent à venir délibérer en commun dans la salle dite *Chambre de Saint-Louis* sur la ***réforme du royaume***.

DÉCLARATION DE LA CHAMBRE DE SAINT-LOUIS

La régente interdit la réunion; elle eut lieu quand même et les parlementaires y rédigèrent une *déclaration* en vingt-sept articles (juin 1648). Ils demandaient que les intendants et tous les agents à pouvoirs extraordinaires, fussent supprimés; qu'aucun impôt ne fût établi « à peine de la vie », qu'après délibération et assentiment du Parlement; qu'aucun sujet du roi « de quelque qualité qu'il soit » ne pût être retenu prisonnier plus de vingt-quatre heures sans avoir été interrogé et remis à ses juges naturels.

Cette déclaration n'allait à rien moins qu'à *limiter l'absolutisme royal*, comme l'avait fait en Angleterre en 1215 la Grande Charte, imposée à Jean sans Terre. Elle excita à Paris l'enthousiasme « du pauvre peuple fort oppressé ». La régente, qui n'avait pas de troupes, fit semblant d'écouter le Parlement et promit de s'inspirer de la déclaration. Il y eut même un commencement d'exécution : les intendants furent rappelés.



UNE SÉANCE DU PARLEMENT.

Fac-similé d'une gravure de Meunier et Girardet (1787).

La gravure représente la plus belle salle du Palais de Justice, la chambre dorée, ainsi nommée parce que le plafond, azur, orné de magnifiques pendentifs, avait été en partie doré sous Louis XII. On voit au fond un triptyque, c'est-à-dire un tableau en trois parties ayant au centre le Christ en croix. Ce triptyque, chef-d'œuvre de la peinture française au quinzième siècle, est aujourd'hui au Louvre. La salle, occupée sous la Révolution par le Tribunal Révolutionnaire, puis dans la suite par la Cour de Cassation, fut incendiée en 1871 par la Commune.

La gravure représente une séance présidée par le roi, ce qui s'appelait un lit de justice. Le roi — dans la circonstance Louis XVI — est assis dans un angle de la salle, et non comme on le ferait aujourd'hui, au milieu d'un des côtés. — La disposition restait la même pour les séances ordinaires, le président étant assis au-dessous de l'estrade royale. Cette gravure, quoique se rapportant à la fin du dix-huitième siècle, donne une représentation exacte des seances du Parlement au dix-septième siècle. Usages et costumes étaient restés les mêmes; seules les perruques avaient changé de forme. Les personnages assis en haut à la droite du roi et coiffés de grands chapeaux sont les pairs, c'est-à-dire de grands seigneurs, tous ducs, nommés par le roi et qui avaient droit de siéger au Parlement. En fait ils n'y siégeaient que dans les séances solennelles quand le roi était présent et qu'il s'agissait d'affaires politiques et non de procès.

de francs. Cependant on avait à continuer la guerre contre l'Empereur et le roi d'Espagne, à entretenir les armées et à fournir en outre des subsides à la Suède et aux autres alliés de la France.

LES DIFFICULTÉS FINANCIÈRES

Il fallait donc se procurer de l'argent à tout prix. Mazarin recourut à la vente d'offices nouveaux, dont beaucoup ridicules, à des emprunts forcés et à l'établissement de diverses taxes qui frappèrent surtout les Parisiens et les exaspérèrent. Cela dura six ans environ. En 1648, le mécontentement était à son comble et Paris en vint à la révolte contre la régente et Mazarin.

La révolte fut provoquée et dirigée par les officiers même du roi, les juges du Parlement de Paris. Depuis 1643, ils avaient systématiquement résisté à l'enregistrement des taxes nouvelles, et ne s'étaient jamais soumis à la volonté de la régente qu'après avoir obtenu pour eux et les leurs l'exemption de ces taxes.

PREMIÈRE REBELLION DU PARLEMENT

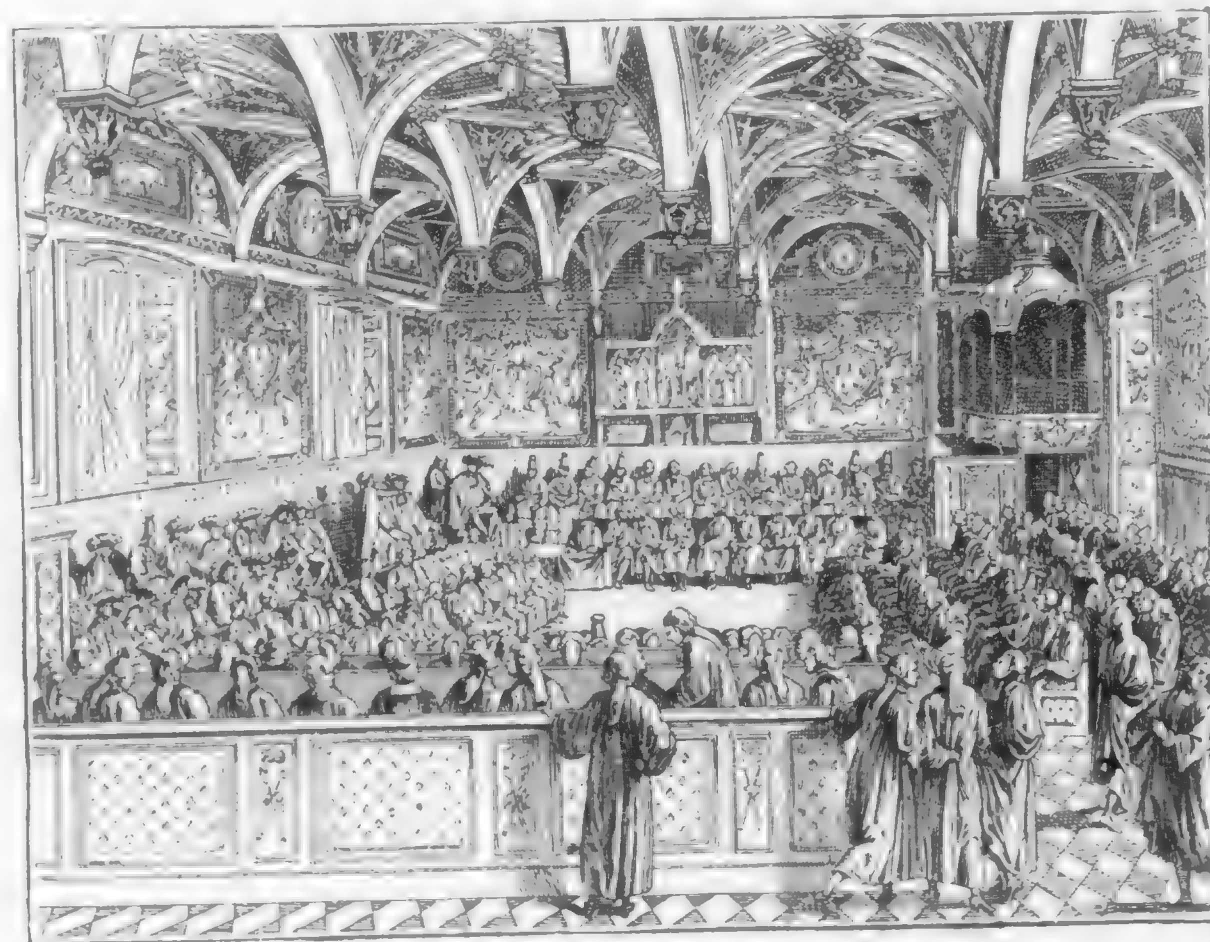
En avril 1648, Mazarin, à bout de ressources, annonça que la *Paulette*, et par suite l'hérédité des charges seraient maintenues pour une nouvelle période de neuf ans. En compensation de cette faveur le roi, pendant quatre ans, ne paierait pas de traitement aux officiers des *Cours Souveraines*, Cour des Comptes, Cour des Aides, Grand-Conseil. Cette dernière mesure ne s'appliquait pas aux membres du Parlement. Mais ils se déclarèrent solidaires des Cours Souveraines et, par un Arrêt dit *Arrêt d'Union*, ils les invitèrent à venir délibérer en commun dans la salle dite *Chambre de Saint-Louis* sur la ***réforme du royaume***.

DÉCLARATION DE LA CHAMBRE DE SAINT-LOUIS

La régente interdit la réunion; elle eut lieu quand même et les parlementaires y rédigèrent une *déclaration* en vingt-sept articles (juin 1648). Ils demandaient que les intendants et tous les agents à pouvoirs extraordinaires, fussent supprimés; qu'aucun impôt ne fût établi « à peine de la vie », qu'après délibération et assentiment du Parlement; qu'aucun sujet du roi « de quelque qualité qu'il soit » ne pût être retenu prisonnier plus de vingt-quatre heures sans avoir été interrogé et remis à ses juges naturels.

Cette déclaration n'allait à rien moins qu'à *limiter l'absolu-*

tisme royal, comme l'avait fait en Angleterre en 1215 la Grande Charte, imposée à Jean sans Terre. Elle excita à Paris l'enthousiasme « du pauvre peuple fort oppressé ». La régente, qui n'avait pas de troupes, fit semblant d'écouter le Parlement et promit de s'inspirer de la déclaration. Il y eut même un commencement d'exécution : les intendants furent rappelés.



UNE SÉANCE DU PARLEMENT.

Fac-similé d'une gravure de Meunier et Girardet (1787).

La gravure représente la plus belle salle du Palais de Justice, la chambre dorée, *ainsi nommée parce que le plafond, azur, orné de magnifiques pendentifs, avait été en partie doré sous Louis XII. On voit au fond un* triptyque, *c'est-à-dire un tableau en trois parties ayant au centre le Christ en croix. Ce triptyque, chef-d'œuvre de la peinture française au quinzième siècle, est aujourd'hui au Louvre. La salle, occupée sous la Révolution par le Tribunal Révolutionnaire, puis dans la suite par la Cour de Cassation, fut incendiée en 1871 par la Commune.*

La gravure représente une séance présidée par le roi, ce qui s'appelait un lit de justice. *Le roi — dans la circonstance Louis XVI — est assis dans un angle de la salle, et non comme on le ferait aujourd'hui, au milieu d'un des côtés. — La disposition restait la même pour les séances ordinaires, le président étant assis au-dessous de l'estrade royale. Cette gravure, quoique se rapportant à la fin du dix-huitième siècle, donne une représentation exacte des séances du Parlement au dix-septième siècle. Usages et costumes étaient restés les mêmes, seules les perruques avaient changé de forme. Les personnages assis en haut à la droite du roi et coiffés de grands chapeaux sont les pairs, c'est-à-dire de grands seigneurs, tous ducs, nommés par le roi et qui avaient droit de siéger au Parlement. En fait ils n'y siégeaient que dans les séances solennelles quand le roi était présent et qu'il s'agissait d'affaires politiques et non de procès.*

LA JOURNÉE DES BARRICADES

Mais quand elle connut la victoire de *Lens*[1], Anne d'Autriche se croyant forte, fit arrêter plusieurs parlementaires, entre autres un vieux conseiller nommé *Broussel*, très populaire parce qu'il était un des opposants les plus énergiques. Une formidable émeute éclata (26 août). Des centaines de barricades, faites de tonneaux, de charrettes et de pavés, s'élevèrent en quelques heures, empêchant tout mouvement de troupes. Le Palais-Royal fut bloqué pendant deux jours et Anne d'Autriche dut, par prudence, faire remettre Broussel en liberté (28 août 1648).

LA FRONDE PARLEMENTAIRE

Peu après, la paix ayant été signée en Westphalie (24 octobre 1648), la régente put appeler des troupes commandées par le prince de Condé, le vainqueur de Rocroi et de Lens. Dès qu'elles approchèrent, Anne d'Autriche s'échappa de nuit (6 janvier 1649), avec Mazarin et le jeune roi, et vint s'établir au château de Saint-Germain. Condé bloqua Paris avec quinze mille hommes. Le Parlement, aidé de Paul de Gondi, coadjuteur de l'archevêque de Paris, un ambitieux célèbre plus tard sous le nom de *Cardinal de Retz*, et appuyé par les Parisiens, organisa la résistance : la guerre civile commença. On l'appela la *Fronde*, du nom d'un jeu dangereux que les enfants pratiquaient dans les fossés de la ville et qui consistait à se lancer des pierres avec des frondes. La Fronde parlementaire ne fut du reste pas de longue durée. Moins de trois mois après le début du blocus, le Parlement demandait la paix, qui fut signée à *Rueil*, près de Paris (mars 1649). La Fronde parlementaire avait échoué.

CAUSES DE L'ÉCHEC DU PARLEMENT

Cette rapide soumission avait eu deux causes principales. D'abord les Parisiens supportaient mal les privations qu'entraînait le blocus; ils regrettaient en particulier le bon pain blanc que l'on fabriquait à Gonesse, près de Paris. Puis un bon nombre de nobles, même des princes du sang, entre autres le prince de Conti, frère de Condé, avaient abandonné Anne d'Autriche par haine de Mazarin et goût du désordre, et étaient rentrés dans Paris pour se joindre aux Frondeurs. Ils proposèrent d'appeler à l'aide les Espagnols comme on l'avait fait au temps de la Ligue. L'idée d'une pareille trahison révolta le patriotisme des Parle-

1. Voir ci-dessus, page 343.



UN PRÉSIDENT DU PARLEMENT SOUS LOUIS XIV
Fac-similé d'une gravure de SÉBASTIEN LECLERC (1639-1714).

Le Parlement avait un Premier président *et plusieurs présidents dits à* mortier. *Le nom venait de leur coiffure,* le mortier, *bonnet de velours bordé de galons d'or, que le personnage tient ici à la main droite; le graveur dans une intention de moquerie en a exagéré la dimension et l'on dirait un coussin de pied. Le président est vêtu d'une robe rouge à manches tombantes et d'un ample manteau à pélerine* d'hermine *et à doublure de fourrure; robe et manteau sont si longs qu'il faut un groom — on disait un page — pour les porter. Le costume de nos conseillers à la Cour de cassation dérive de celui-ci. Remarquer la perruque et les manchettes qui font comme un soleil autour du poignet. — Sébastien Leclerc fut un graveur réputé du règne de Louis XIV.*

LA JOURNÉE DES BARRICADES

Mais quand elle connut la victoire de *Lens*[1], Anne d'Autriche se croyant forte, fit arrêter plusieurs parlementaires, entre autres un vieux conseiller nommé *Broussel*, très populaire parce qu'il était un des opposants les plus énergiques. Une formidable émeute éclata (26 août). Des centaines de barricades, faites de tonneaux, de charrettes et de pavés, s'élevèrent en quelques heures, empêchant tout mouvement de troupes. Le Palais-Royal fut bloqué pendant deux jours et Anne d'Autriche dut, par prudence, faire remettre Broussel en liberté (28 août 1648).

LA FRONDE PARLEMENTAIRE

Peu après, la paix ayant été signée en Westphalie (24 octobre 1648), la régente put appeler des troupes commandées par le prince de Condé, le vainqueur de Rocroi et de Lens. Dès qu'elles approchèrent, Anne d'Autriche s'échappa de nuit (6 janvier 1649), avec Mazarin et le jeune roi, et vint s'établir au château de Saint-Germain. Condé bloqua Paris avec quinze mille hommes. Le Parlement, aidé de Paul de Gondi, coadjuteur de l'archevêque de Paris, un ambitieux célèbre plus tard sous le nom de *Cardinal de Retz*, et appuyé par les Parisiens, organisa la résistance : la guerre civile commença. On l'appela la *Fronde*, du nom d'un jeu dangereux que les enfants pratiquaient dans les fossés de la ville et qui consistait à se lancer des pierres avec des frondes. La Fronde parlementaire ne fut du reste pas de longue durée. Moins de trois mois après le début du blocus, le Parlement demandait la paix, qui fut signée à *Rueil*, près de Paris (mars 1649). La Fronde parlementaire avait échoué.

CAUSES DE L'ÉCHEC DU PARLEMENT

Cette rapide soumission avait eu deux causes principales. D'abord les Parisiens supportaient mal les privations qu'entraînait le blocus; ils regrettaient en particulier le bon pain blanc que l'on fabriquait à Gonesse, près de Paris. Puis un bon nombre de nobles, même des princes du sang, entre autres le prince de Conti, frère de Condé, avaient abandonné Anne d'Autriche par haine de Mazarin et goût du désordre, et étaient rentrés dans Paris pour se joindre aux Frondeurs. Ils proposèrent d'appeler à l'aide les Espagnols comme on l'avait fait au temps de la Ligue. L'idée d'une pareille trahison révolta le patriotisme des Parle-

1. Voir ci-dessus, page 343.



UN PRÉSIDENT DU PARLEMENT SOUS LOUIS XIV
Fac-similé d'une gravure de SÉBASTIEN LECLERC (1639-1714).

Le Parlement avait un Premier président *et plusieurs présidents dits à* mortier. *Le nom venait de leur coiffure,* le mortier, *bonnet de velours bordé de galons d'or, que le personnage tient ici à la main droite; le graveur dans une intention de moquerie en a exagéré la dimension et l'on dirait un coussin de pied. Le président est vêtu d'une robe rouge à manches tombantes et d'un ample manteau à pèlerine d'*hermine *et à doublure de fourrure; robe et manteau sont si longs qu'il faut un groom — on disait un page — pour les porter. Le costume de nos conseillers à la Cour de cassation dérive de celui-ci. Remarquer la perruque et les manchettes qui font comme un soleil autour du poignet. — Sébastien Leclerc fut un graveur réputé du règne de Louis XIV.*

mentaires qui préférèrent traiter avec la Régente plutôt qu'avec l'étranger.

Mais l'échec de la tentative du Parlement eut surtout pour cause *l'illégalité de la tentative* et *l'indifférence du reste de la France*. La déclaration de la Chambre de Saint-Louis qui limitait la puissance royale en matière d'impôts et garantissait la liberté individuelle contre l'arbitraire royal, n'aurait été valable que si elle avait été faite par des *représentants du peuple français*. Le Parlement de Paris semblait vouloir imiter le Parlement d'Angleterre qui au même moment brisait la royauté à Londres[1].

Mais entre les deux Parlements *il n'y avait qu'une similitude de noms*. Le Parlement Anglais était composé des ***députés de la nation***. Le Parlement de Paris n'était qu'un ***tribunal***. Il usurpait le rôle des États-Généraux. Ses membres n'étaient pas des députés de la France, mais *seulement des fonctionnaires du roi* ayant vis-à-vis de lui le devoir strict d'obéissance. Les délibérations de la Chambre de Saint-Louis étaient un acte de rébellion : la France ne suivit pas les rebelles de Paris et resta fidèle au roi.

FRONDE DES PRINCES

La Fronde parlementaire était à peine terminée que des difficultés nouvelles surgirent du fait du prince de Condé, de sa famille, et de ses amis, ceux qu'on appelait les *petits maîtres*.

Condé, aussi orgueilleux et arrogant qu'il était brave, ne jugeait aucune récompense assez grande pour ses services. Il s'était fait donner le gouvernement de la Bourgogne et de la Guyenne; il voulait plus encore et visait à remplacer Mazarin. Ses exigences et ses insolences exaspérèrent Anne d'Autriche; elle le fit arrêter et mettre en prison (janvier 1650). La sœur et la femme de Condé soulevèrent aussitôt les provinces dont il était gouverneur et commencèrent ainsi la *Fronde des Princes* ou *Nouvelle Fronde*. Mazarin mena vivement la campagne contre les rebelles, et la victoire était à peu près assurée quand, à Paris, Paul de Gondi mécontent de ne pas recevoir la dignité de cardinal que Mazarin lui avait promise, provoqua une reprise de la Fronde parlementaire. Les Parisiens s'armèrent et le Parlement réclama le bannissement de Mazarin (février 1651).

1. Voir ci-dessous, page 449 et suivantes.

Devant la coalition des deux Frondes, Mazarin céda : il remit Condé en liberté et se réfugia en Allemagne auprès de l'électeur de Cologne. L'arrogance de Condé le rendit bientôt odieux aux Parisiens. D'autre part Anne d'Autriche ne lui donnait pas, comme il le voulait, la succession de Mazarin. Condé quitta brusquement Paris, gagna son gouvernement de Guyenne et recommença la guerre civile, mais cette fois après avoir signé un traité d'alliance avec le roi d'Espagne.



LE GRAND CONDÉ (1621-1686).

D'après le buste de COYSEVOX (1640-1720). Musée du Louvre. — Phot. Giraudon.

Le buste en bronze reproduit ici est une des meilleures œuvres de Coysevox, un grand sculpteur du dix-septième siècle. Cette tête maigre, laide d'une laideur épique, est d'une extraordinaire puissance avec le grand nez busqué en bec d'aigle, les larges narines, les yeux surtout, dont Bossuet disait qu'ils lançaient des éclairs. Condé est représenté cuirassé à la romaine, avec le manteau de guerre, le paludamentum, *boutonné sur l'épaule. Grand homme de guerre par instinct, improvisateur de génie sur le champ de bataille, illustre à vingt-deux ans sous le nom de* duc d'Enghien *pour sa victoire de Rocroy, devenu prince de Condé par la mort de son père, Condé trahit son roi pendant la Fronde. Rentré en grâce en 1660, il joua encore un rôle éclatant dans les guerres de Louis XIV. On l'appelait alors le* Grand Condé.

La France fut alors dans une étrange confusion. Les Parisiens étaient brouillés avec Condé; mais en même temps ils tenaient leurs portes fermées au jeune roi Louis XIV, par haine de Mazarin. Celui-ci, en effet, venait de rentrer en France et le Parlement avait mis sa tête à prix.

L'épisode principal de la guerre civile se déroula devant Paris. Turenne, à la tête de l'armée royale, attaqua Condé dans le faubourg Saint-Antoine. Pris entre Turenne et les murs de la ville, Condé était perdu quand le canon de la Bastille, la citadelle de Paris du côté de l'est, se mit à tonner contre l'armée du roi. En même temps la porte Saint-Antoine était ouverte et Condé pouvait se réfugier dans la ville. Ce coup de théâtre était l'œuvre de la cousine germaine

mentaires qui préférèrent traiter avec la Régente plutôt qu'avec l'étranger.

Mais l'échec de la tentative du Parlement eut surtout pour cause *l'illégalité de la tentative* et *l'indifférence du reste de la France*. La déclaration de la Chambre de Saint-Louis qui limitait la puissance royale en matière d'impôts et garantissait la liberté individuelle contre l'arbitraire royal, n'aurait été valable que si elle avait été faite par des *représentants du peuple français*. Le Parlement de Paris semblait vouloir imiter le Parlement d'Angleterre qui au même moment brisait la royauté à Londres[1].

Mais entre les deux Parlements *il n'y avait qu'une similitude de noms*. Le Parlement Anglais était composé des ***députés de la nation***. Le Parlement de Paris n'était qu'un ***tribunal***. Il usurpait le rôle des États-Généraux. Ses membres n'étaient pas des députés de la France, mais *seulement des fonctionnaires du roi* ayant vis-à-vis de lui le devoir strict d'obéissance. Les délibérations de la Chambre de Saint-Louis étaient un acte de rébellion : la France ne suivit pas les rebelles de Paris et resta fidèle au roi.

FRONDE DES PRINCES

La Fronde parlementaire était à peine terminée que des difficultés nouvelles surgirent du fait du prince de Condé, de sa famille, et de ses amis, ceux qu'on appelait les *petits maîtres*.

Condé, aussi orgueilleux et arrogant qu'il était brave, ne jugeait aucune récompense assez grande pour ses services. Il s'était fait donner le gouvernement de la Bourgogne et de la Guyenne ; il voulait plus encore et visait à remplacer Mazarin. Ses exigences et ses insolences exaspérèrent Anne d'Autriche ; elle le fit arrêter et mettre en prison (janvier 1650). La sœur et la femme de Condé soulevèrent aussitôt les provinces dont il était gouverneur et commencèrent ainsi la *Fronde des Princes* ou *Nouvelle Fronde*. Mazarin mena vivement la campagne contre les rebelles, et la victoire était à peu près assurée quand, à Paris, Paul de Gondi mécontent de ne pas recevoir la dignité de cardinal que Mazarin lui avait promise, provoqua une reprise de la Fronde parlementaire. Les Parisiens s'armèrent et le Parlement réclama le bannissement de Mazarin (février 1651).

1. Voir ci-dessous, page 449 et suivantes.

Devant la coalition des deux Frondes, Mazarin céda : il remit Condé en liberté et se réfugia en Allemagne auprès de l'électeur de Cologne. L'arrogance de Condé le rendit bientôt odieux aux Parisiens. D'autre part Anne d'Autriche ne lui donnait pas, comme il le voulait, la succession de Mazarin. Condé quitta brusquement Paris, gagna son gouvernement de Guyenne et recommença la guerre civile, mais cette fois après avoir signé un traité d'alliance avec le roi d'Espagne.



LE GRAND CONDÉ (1621-1686).

D'après le buste de COYSEVOX (1640-1720). Musée du Louvre. — Phot. Giraudon.

Le buste en bronze reproduit ici est une des meilleures œuvres de Coysevox, un grand sculpteur du dix-septième siècle. Cette tête maigre, laide d'une laideur épique, est d'une extraordinaire puissance avec le grand nez busqué en bec d'aigle, les larges narines, les yeux surtout, dont Bossuet disait qu'ils lançaient des éclairs. Condé est représenté cuirassé à la romaine, avec le manteau de guerre, le paludamentum, *boutonné sur l'épaule. Grand homme de guerre par instinct, improvisateur de génie sur le champ de bataille, illustre à vingt-deux ans sous le nom de* duc d'Enghien *pour sa victoire de Rocroy, devenu prince de Condé par la mort de son père, Condé trahit son roi pendant la Fronde. Rentré en grâce en 1660, il joua encore un rôle éclatant dans les guerres de Louis XIV. On l'appelait alors le* Grand Condé.

La France fut alors dans une étrange confusion. Les Parisiens étaient brouillés avec Condé ; mais en même temps ils tenaient leurs portes fermées au jeune roi Louis XIV, par haine de Mazarin. Celui-ci, en effet, venait de rentrer en France et le Parlement avait mis sa tête à prix.

L'épisode principal de la guerre civile se déroula devant Paris. Turenne, à la tête de l'armée royale, attaqua Condé dans le faubourg Saint-Antoine. Pris entre Turenne et les murs de la ville, Condé était perdu quand le canon de la Bastille, la citadelle de Paris du côté de l'est, se mit à tonner contre l'armée du roi. En même temps la porte Saint-Antoine était ouverte et Condé pouvait se réfugier dans la ville. Ce coup de théâtre était l'œuvre de la cousine germaine

du roi, Mlle de Montpensier, la *Grande Mademoiselle*, fille de Gaston d'Orléans, une personne romanesque de vingt-cinq ans qui pensait se préparer ainsi un grand rôle dans le royaume (1er juillet 1652).

Condé resta trois mois dans Paris. Il fut obligé d'en sortir parce que les Parisiens, las du désordre, lui refusèrent des vivres pour ses troupes. Condé, abandonné de tous, s'enfuit aux Pays-Bas rejoindre les Espagnols. Il devait rester dans leurs rangs jusqu'à la paix des Pyrénées. Il obtint alors, mais non pas sans peine, le pardon du roi, et la permission de rentrer en France.

La fuite de Condé mit fin à la guerre civile. A la demande du Parlement le jeune roi, majeur depuis un an déjà, rentra avec sa mère dans sa capitale au milieu de l'enthousiasme général (21 octobre 1652). Mazarin, pour donner aux colères qu'il inspirait le temps de s'apaiser, ne revint que quelques mois plus tard (2 février 1653) : il fut alors reçu triomphalement.

DERNIÈRES ANNÉES DE MAZARIN

Rien ne devait plus troubler les huit dernières années de son ministère et de sa vie. Louis XIV lui laissa le soin entier des affaires. Mazarin travailla principalement à terminer la guerre avec l'Espagne et à préparer la paix des Pyrénées. Au dedans son seul acte important fut le rétablissement des intendants : ceux-ci devinrent dès lors les agents ***réguliers et permanents*** du roi dans les provinces.

Mazarin s'occupa surtout de refaire sa fortune personnelle, compromise par la Fronde, et de faire la fortune de sa famille. Par les plus scandaleux trafics, les ventes de fonctions publiques, les détournements de deniers de l'État, il se constitua en huit ans une fortune énorme. Quand il mourut, le 8 mars 1661, le trésor royal était à peu près vide, mais Mazarin laissait à ses héritiers une cinquantaine de millions qui feraient aujourd'hui plus de deux cents millions. Jamais on ne vit plus éhonté brigandage.

CONSÉQUENCES DES FRONDES

Les troubles de la minorité de Louis XIV eurent de cruelles conséquences *matérielles* et les plus graves conséquences *politiques*.

Les deux Frondes, la Fronde des Princes surtout, couvrirent la France de ruines. Le début des troubles avait coïncidé

avec la fin de la guerre de Trente ans. Les aventuriers que la paix de Westphalie condamnait au chômage, tous les sans-travail de la guerre s'abattirent sur la France, à la première émeute. Les provinces du Nord et de l'Est, particulièrement la Picardie et la Champagne, eurent à subir pendant quatre ans les mêmes horreurs que venait de subir l'Allemagne, pilleries, massacres, destruction des récoltes, famine. Un curé de Picardie racontait que ses paroissiens n'avaient pour se nourrir que de la paille hachée mêlée à de la terre, et qu'un vieillard était entré un jour dans son presbytère « pour faire rôtir un morceau de chair d'un cheval mort de la gale depuis quinze jours, infecté de vers et jeté dans un bourbier puant ».

Ces misères émurent quelques cœurs et provoquèrent à Paris un bel élan de charité. Un modeste prêtre, un vieillard de près de quatre-vingts ans, ***Saint-Vincent de Paul***, organisa un véritable service d'assistance publique. Déjà, bien avant la Fronde, il avait créé, pour soigner les pauvres malades, l'ordre des *Filles de la Charité*, aujourd'hui les Sœurs de Saint-Vincent de-Paul. Pour recueillir et élever les enfants, que les parents, par excès de misère, abandonnaient par centaines, il avait fondé l'*hospice des Enfants Trouvés*. Pour abriter les vieillards indigents, il avait fondé l'*hospice de la Salpêtrière*. Il se fit le ministre de la Charité. Il quêta pour les paysans de Champagne et de Picardie; il réunit et leur distribua en quelques années plusieurs millions. Mais si admirable que fût l'initiative de saint Vincent de Paul, justement appelé le *père de la patrie*, elle n'apporta et ne pouvait apporter qu'un adoucissement partiel à des souffrances presque universelles.

CONSÉQUENCES POLITIQUES

Ces souffrances eurent des conséquences politiques : elles *achevèrent d'amener la France à la monarchie absolue*.

Tant de désordres avaient lassé le clergé, les bourgeois, les paysans, même les nobles, qui achevaient de se ruiner dans la guerre civile. Toute idée d'opposition au roi fut abandonnée. Au dire d'un témoin « *on ne voulait plus entendre parler d'aucun remuement* ». Il y avait un désir général de repos, d'ordre, et de sécurité; la France aspirait ardemment à la paix intérieure : elle attendait le maître qui la lui donnerait.

CHAPITRE XX

LOUIS XIV

LA COUR — LE GOUVERNEMENT
COLBERT : INDUSTRIE — COMMERCE — MARINE — LES IMPOTS
LA POLITIQUE RELIGIEUSE

I

LA COUR — LE GOUVERNEMENT

LE RÈGNE PERSONNEL DE LOUIS XIV

Au lendemain de la mort de Mazarin, Louis XIV réunit les secrétaires d'État. « Jusqu'à présent, leur dit-il, j'ai bien voulu laisser gouverner mes affaires ; *je serai, à l'avenir, mon premier ministre*. Vous m'aiderez de vos conseils, *quand je vous les demanderai*. Je vous prie et je vous ordonne de ne rien sceller que par mes ordres, de ne rien signer sans mon consentement. » Louis XIV manifestait ainsi, en termes nets et fermes, sa volonté d'être réellement le *roi*, c'est-à-dire *celui qui gouverne*. Il avait alors vingt-deux ans ; il devait mourir à soixante-dix-sept ans. Dans cet espace de cinquante-cinq ans (8 mars 1661 — 1er septembre 1715), la volonté qu'il avait manifestée au premier jour ne se démentit pas un instant ; il n'eut jamais de premier ministre ; il fut constamment le Roi.

PORTRAIT DE LOUIS XIV

Louis XIV était de taille moyenne ; mais il en imposait à tous par un air de noblesse et de majesté sans fierté, qui se retrouvait dans ses moindres gestes, et qui, au dire du duc de Saint-Simon, son contemporain, « en robe de chambre comme dans les fêtes », au billard comme à la tête de ses troupes, le faisait paraître « le maître du monde ». Il n'avait point de brillantes qualités d'esprit et son intelligence était ordinaire. Mais il avait un solide bon sens ; il était réfléchi et tenait à ne rien décider qu'après s'être bien renseigné auprès de ceux qui savaient.

Il était naturellement porté à la droiture, « il aimait la vérité, l'équité, l'ordre, la raison ». Il avait beaucoup de courage moral et une fermeté de cœur qui parut surtout dans les dernières années de sa vie. Les pires catastrophes le frappèrent alors : il vit ses armées vaincues, la France envahie, la mort de son fils, puis celle de son petit-fils, de sa petite-fille, de son arrière petit-fils enlevés tous trois en quelques jours d'une mort soudaine et mystérieuse. Tant de malheurs, cruellement ressentis, ne purent l'abattre ; pas un instant il n'abandonna la direction des affaires, il espéra contre toute espérance, « il se montra inaltérable et supérieur à tout, sans la plus petite affectation », et cette fermeté si noble lui gagna jusqu'à l'admiration de ses ennemis.



LOUIS XIV JEUNE.
D'après la médaille commémorative de son mariage.
Musée de la Monnaie.

C'est Louis XIV à vingt et un ans avec une légère pointe de moustache au-dessus de la lèvre. La physionomie toute juvénile est gracieuse avec un air de noblesse et de majesté. On disait alors du roi qu'il était le plus bel homme de son royaume. Le nez bien dessiné, un peu recourbé, est caractéristique de la famille des Bourbons. La lèvre inférieure proéminente rappelle la lèvre de Charles-Quint — voir page 276 — dont Louis XIV était l'arrière-petit-fils par sa mère, Anne d'Autriche. On lit autour de la médaille, dans l'exergue : Louis XIV roi très chrétien.

LES IDÉES DE LOUIS XIV

Louis XIV avait peu d'idées personnelles. Il en était une fortement enracinée dans son esprit et qui domina toute sa vie. On lui avait dit dans son enfance qu'il était une *divinité visible*, un « *vice-Dieu* ». Le premier modèle d'écriture qu'il eut à copier était ainsi conçu : « L'hommage est dû aux rois : *ils font ce qui leur plaît*. » Il

CHAPITRE XX

LOUIS XIV

LA COUR — LE GOUVERNEMENT
COLBERT : INDUSTRIE — COMMERCE — MARINE — LES IMPOTS
LA POLITIQUE RELIGIEUSE

I

LA COUR — LE GOUVERNEMENT

LE RÈGNE PERSONNEL DE LOUIS XIV

Au lendemain de la mort de Mazarin, Louis XIV réunit les secrétaires d'État. « Jusqu'à présent, leur dit-il, j'ai bien voulu laisser gouverner mes affaires; *je serai, à l'avenir, mon premier ministre.* Vous m'aiderez de vos conseils, *quand je vous les demanderai.* Je vous prie et je vous ordonne de ne rien sceller que par mes ordres, de ne rien signer sans mon consentement. » Louis XIV manifestait ainsi, en termes nets et fermes, sa volonté d'être réellement le *roi*, c'est-à-dire *celui qui gouverne.* Il avait alors vingt-deux ans; il devait mourir à soixante-dix-sept ans. Dans cet espace de cinquante-cinq ans (8 mars 1661 — 1er septembre 1715), la volonté qu'il avait manifestée au premier jour ne se démentit pas un instant; il n'eut jamais de premier ministre; il fut constamment le Roi.

PORTRAIT DE LOUIS XIV

Louis XIV était de taille moyenne; mais il en imposait à tous par un air de noblesse et de majesté sans fierté, qui se retrouvait dans ses moindres gestes, et qui, au dire du duc de Saint-Simon, son contemporain, « en robe de chambre comme dans les fêtes », au billard comme à la tête de ses troupes, le faisait paraître « le maître du monde ». Il n'avait point de brillantes qualités d'esprit et son intelligence était ordinaire. Mais il avait un solide bon sens; il était réfléchi et tenait à ne rien décider qu'après s'être bien renseigné auprès de ceux qui savaient.

Il était naturellement porté à la droiture, « il aimait la vérité, l'équité, l'ordre, la raison ». Il avait beaucoup de courage moral et une fermeté de cœur qui parut surtout dans les dernières années de sa vie. Les pires catastrophes le frappèrent alors : il vit ses armées vaincues, la France envahie, la mort de son fils, puis celle de son petit-fils, de sa petite-fille, de son arrière petit-fils enlevés tous trois en quelques jours d'une mort soudaine et mystérieuse. Tant de malheurs, cruellement ressentis, ne purent l'abattre; pas un instant il n'abandonna la direction des affaires, il espéra contre toute espérance, « il se montra inaltérable et supérieur à tout, sans la plus petite affectation », et cette fermeté si noble lui gagna jusqu'à l'admiration de ses ennemis.



LOUIS XIV JEUNE.
D'après la médaille commémorative de son mariage.
Musée de la Monnaie.

C'est Louis XIV à vingt et un ans avec une légère pointe de moustache au-dessus de la lèvre. La physionomie toute juvénile est gracieuse avec un air de noblesse et de majesté. On disait alors du roi qu'il était le plus bel homme de son royaume. Le nez bien dessiné, un peu recourbé, est caractéristique de la famille des Bourbons. La lèvre inférieure proéminente rappelle la lèvre de Charles-Quint — voir page 276 — dont Louis XIV était l'arrière-petit-fils par sa mère, Anne d'Autriche. On lit autour de la médaille, dans l'exergue : Louis XIV roi très chrétien.

LES IDÉES DE LOUIS XIV

Louis XIV avait peu d'idées personnelles. Il en était une fortement enracinée dans son esprit et qui domina toute sa vie. On lui avait dit dans son enfance qu'il était une *divinité visible*, un « *vice-Dieu* ». Le premier modèle d'écriture qu'il eut à copier était ainsi conçu : « L'hommage est dû aux rois : *ils font ce qui leur plaît.* » Il

s'était donc pénétré de cette idée qu'il était un être à part, tenant sa couronne de la volonté divine, roi par la grâce de Dieu, *son lieutenant* sur terre. A Dieu, mais à Dieu seul, il aurait un jour à rendre des comptes.



Louis XIV vieux (1706).
Portrait en relief en cire colorée, par Antoine Benoit.

Palais de Versailles. — Photographie Guillot.

Ce portrait, de grandeur naturelle, représente le roi à soixante-huit ans. Il donne une troublante impression de vie, avec la teinte un peu jaune de la peau, l'ombre de la barbe mal rasée sur le menton et la lèvre, les fines rides, — la patte d'oie, — *marquées au coin de l'œil, l'œil lui-même au globe si blanc et à la prunelle jaune, le relief de la joue, le double menton, et la grande perruque blond cendré, en vrais cheveux. La ressemblance avec le médaillon précédent est frappante. Mais la courbe du nez est devenue plus forte, la pointe s'est affaissée, la physionomie est devenue plus froide et plus imposante. Le roi porte un manteau rouge qui laisse voir le ruban bleu de l'ordre du* Saint-Esprit *et la garniture de dentelle de la chemise.*

De cette idée, que presque tout le monde admettait alors, Louis XIV tirait deux conséquences. D'abord, lieutenant de Dieu, il devait être le maître absolu, libre de disposer des biens, de la personne, de la vie même de ses sujets, lesquels avaient le devoir de lui obéir « sans discernement ». En second lieu, il avait l'obligation de remplir en conscience « *son métier de roi* », — le mot est de lui. Il devait « *travailler* » et « *tout rapporter au bien de l'Etat* ».

LA VIE DU ROI

L'idée qu'il était le lieutenant de Dieu avait inspiré à Louis XIV le plus prodigieux orgueil. Il prit pour emblème un Soleil resplendissant : d'où son surnom de *Roi Soleil*. Sans la crainte du diable, prétend Saint-Simon, il se serait fait adorer. S'il l'eût

essayé, il aurait trouvé des adorateurs : les courtisans se découvraient pour traverser sa chambre vide et, devant le lit royal ou devant le coffret qui renfermait les serviettes du roi, ils faisaient une révérence profonde, comme à l'église devant le tabernacle. Il organisa *le culte de la majesté royale*, et chacun des actes ordinaires de sa vie quotidienne, lever, dîner, promenade, chasse, souper, coucher, devint un épisode du culte, une cérémonie publique dont tous les détails étaient minutieusement réglés : c'est ce qu'on appelait l'*étiquette*.

Il se levait à huit heures. Aussitôt les courtisans étaient introduits dans sa chambre par séries, que l'on appelait les *entrées*. Pour le lever, il y avait six entrées, et c'était, après la dernière entrée, une centaine de personnes qui se trouvaient dans la chambre. Les plus favorisés étaient admis dès le moment où le roi sortait du lit et mettait sa robe de chambre ; les moins favorisés n'entraient que lorsqu'il s'était frotté les mains à une serviette imbibée d'alcool, — ce qui était à peu près tout son débarbouillage, — et achevait de s'habiller. L'étiquette indiquait quelles personnes devaient présenter les diverses pièces de l'habillement. Par exemple, la chemise de jour, apportée dans une enveloppe de soie blanche, devait être présentée par un fils du roi, ou un prince du sang, et seulement, à leur défaut, par le grand chambellan. La manche droite devait être tenue par le premier valet de chambre, la gauche par le premier valet de garde-robe. Le maître de la garde-robe aidait le roi à passer et à attacher sa culotte.

Habillé, le roi entrait dans son cabinet, donnait des ordres pour la journée, puis se rendait à la messe. Au sortir de la chapelle, il tenait conseil avec ses ministres jusqu'à une heure, quelquefois plus tard. A une heure il dînait, seul, dans sa chambre. L'étiquette était aussi minutieuse que pour le lever. Chaque plat était apporté par un gentilhomme, précédé d'un huissier et d'un maître d'hôtel, escorté de trois gardes du corps, carabine à l'épaule. Cinq gentilshommes étaient en permanence debout derrière le roi. Quand il demandait à boire, il fallait trois gentilshommes pour lui servir un verre d'eau et de vin. C'était là l'étiquette des dîners ordinaires. Les jours de gala et de *grand couvert*, généralement le dimanche, le roi, toujours seul à table, avait autour de lui une trentaine de personnes, parmi lesquelles seize gardes en armes et un aumônier. Ces jours-là, comme aujourd'hui dans certains grands banquets officiels en Angle-

s'était donc pénétré de cette idée qu'il était un être à part, tenant sa couronne de la volonté divine, roi par la grâce de Dieu, *son lieutenant* sur terre. A Dieu, mais à Dieu seul, il aurait un jour à rendre des comptes.



Louis XIV vieux (1706).
Portrait en relief en cire colorée, par Antoine Benoit.

Palais de Versailles. — Photographie Guillot.
Ce portrait, de grandeur naturelle, représente le roi à soixante-huit ans. Il donne une troublante impression de vie, avec la teinte un peu jaune de la peau, l'ombre de la barbe mal rasée sur le menton et la lèvre, les fines rides, — la patte d'oie, — *marquées au coin de l'œil, l'œil lui-même au globe si blanc et à la prunelle jaune, le relief de la joue, le double menton, et la grande perruque blond cendré, en vrais cheveux. La ressemblance avec le médaillon précédent est frappante. Mais la courbe du nez est devenue plus forte, la pointe s'est affaissée, la physionomie est devenue plus froide et plus imposante. Le roi porte un manteau rouge qui laisse voir le ruban bleu de* l'ordre du Saint-Esprit *et la garniture de dentelle de la chemise.*

De cette idée, que presque tout le monde admettait alors, Louis XIV tirait deux conséquences. D'abord, lieutenant de Dieu, il devait être le maître absolu, libre de disposer des biens, de la personne, de la vie même de ses sujets, lesquels avaient le devoir de lui obéir « sans discernement ». En second lieu, il avait l'obligation de remplir en conscience « *son métier de roi* », — le mot est de lui. Il devait « *travailler* » et « *tout rapporter au bien de l'Etat* ».

LA VIE DU ROI

L'idée qu'il était le lieutenant de Dieu avait inspiré à Louis XIV le plus prodigieux orgueil. Il prit pour emblème un Soleil resplendissant : d'où son surnom de *Roi Soleil*. Sans la crainte du diable, prétend Saint-Simon, il se serait fait adorer. S'il l'eût

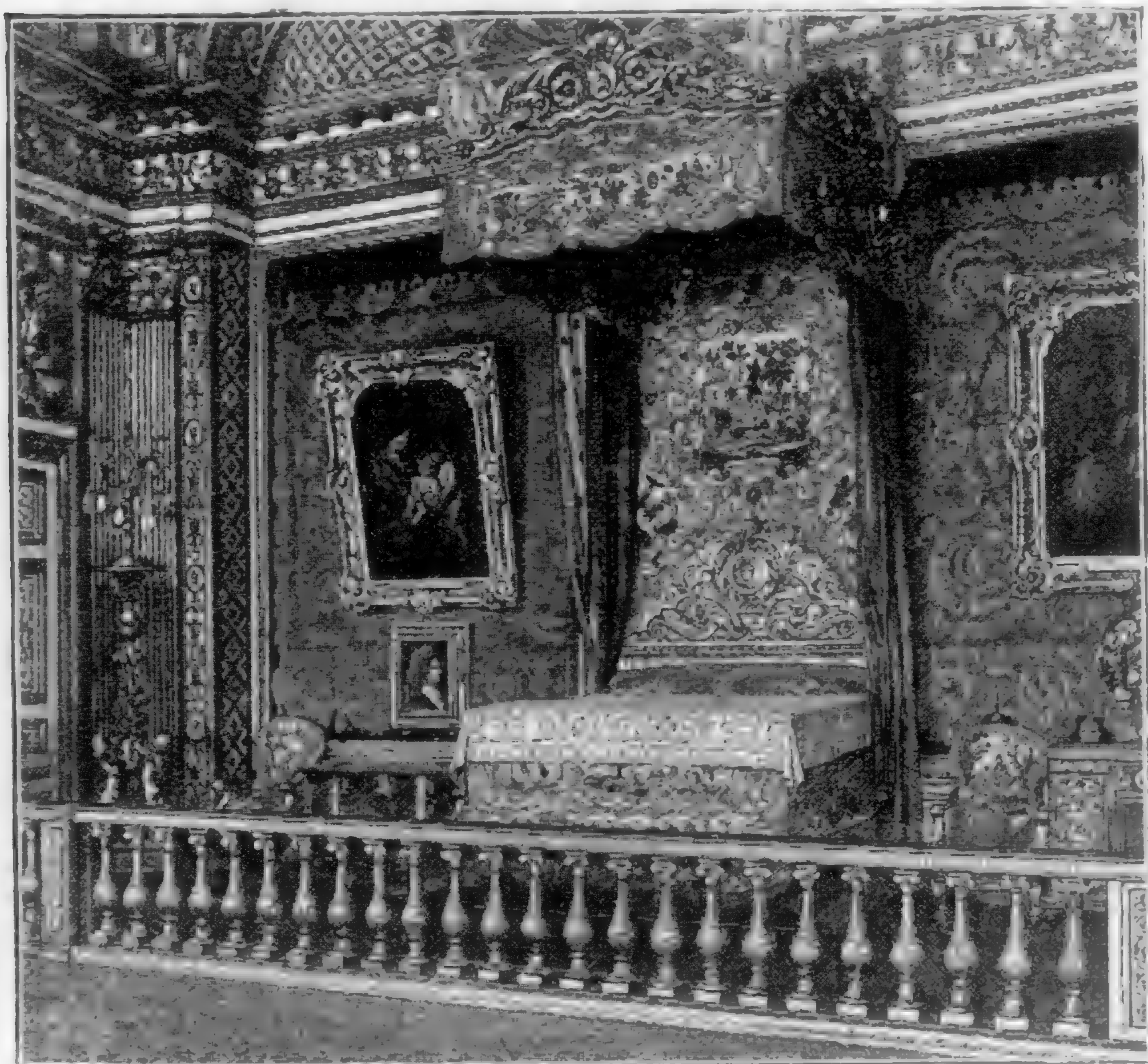
essayé, il aurait trouvé des adorateurs : les courtisans se découvraient pour traverser sa chambre vide et, devant le lit royal ou devant le coffret qui renfermait les serviettes du roi, ils faisaient une révérence profonde, comme à l'église devant le tabernacle. Il organisa *le culte de la majesté royale*, et chacun des actes ordinaires de sa vie quotidienne, lever, dîner, promenade, chasse, souper, coucher, devint un épisode du culte, une cérémonie publique dont tous les détails étaient minutieusement réglés : c'est ce qu'on appelait *l'étiquette*.

Il se levait à huit heures. Aussitôt les courtisans étaient introduits dans sa chambre par séries, que l'on appelait les *entrées*. Pour le lever, il y avait six entrées, et c'était, après la dernière entrée, une centaine de personnes qui se trouvaient dans la chambre. Les plus favorisés étaient admis dès le moment où le roi sortait du lit et mettait sa robe de chambre; les moins favorisés n'entraient que lorsqu'il s'était frotté les mains à une serviette imbibée d'alcool, — ce qui était à peu près tout son débarbouillage, — et achevait de s'habiller. L'étiquette indiquait quelles personnes devaient présenter les diverses pièces de l'habillement. Par exemple, la chemise de jour, apportée dans une enveloppe de soie blanche, devait être présentée par un fils du roi, ou un prince du sang, et seulement, à leur défaut, par le grand chambellan. La manche droite devait être tenue par le premier valet de chambre, la gauche par le premier valet de garde-robe. Le maître de la garde-robe aidait le roi à passer et à attacher sa culotte.

Habillé, le roi entrait dans son cabinet, donnait des ordres pour la journée, puis se rendait à la messe. Au sortir de la chapelle, il tenait conseil avec ses ministres jusqu'à une heure, quelquefois plus tard. A une heure il dînait, seul, dans sa chambre. L'étiquette était aussi minutieuse que pour le lever. Chaque plat était apporté par un gentilhomme, précédé d'un huissier et d'un maître d'hôtel, escorté de trois gardes du corps, carabine à l'épaule. Cinq gentilshommes étaient en permanence debout derrière le roi. Quand il demandait à boire, il fallait trois gentilshommes pour lui servir un verre d'eau et de vin. C'était là l'étiquette des dîners ordinaires. Les jours de gala et de *grand couvert*, généralement le dimanche, le roi, toujours seul à table, avait autour de lui une trentaine de personnes, parmi lesquelles seize gardes en armes et un aumônier. Ces jours-là, comme aujourd'hui dans certains grands banquets officiels en Angle-

terre, le public était admis à contempler Sa Majesté mangeant.

Après le dîner le roi sortait, soit pour se promener, parfois à



CHAMBRE ET LIT DE LOUIS XIV.
Palais de Versailles. — Photographie Neurdein.

La chambre de Louis XIV a été restaurée en 1838 à peu près telle qu'elle était aux derniers jours du roi. Le lit original était à colonnes; les tentures sont authentiques. La chambre est une grande pièce à trois fenêtres, avec un plafond très élevé dont tous les ornements et les moulures sont blanc et or. Elle est coupée en deux parties par une balustrade en bois doré, derrière laquelle se dresse le lit, comme à l'église l'autel derrière la balustrade du chœur. C'est le sanctuaire du roi « vice-Dieu ». *On ne pouvait franchir la balustrade sans sa permission. Le lit est élevé sur une estrade; la tête est faite d'un panneau de bois sculpté et doré, au centre duquel est un soleil, l'emblème de Louis XIV. Une tapisserie de soie, avec un paysage au milieu, descend du baldaquin doré et orné de panaches de plumes blanches. Le mur est tendu de soie rose à broderies d'argent. A gauche du lit, sous un tableau, le portrait en cire reproduit page 386.*

pied, le plus souvent en carrosse, soit pour chasser. Une véritable foule suivait ses pas. Au retour, il changeait de vêtements, avec le même cérémonial que pour le lever. Puis il s'enfermait

dans son cabinet pour lire les rapports des secrétaires d'État, ou pour écrire ses lettres. Il travaillait ainsi une ou deux heures. A dix heures, il soupait avec sa famille en grand cérémonial Après le souper venait le jeu de cartes; puis enfin le coucher, aussi public et compliqué que le lever.

LA COUR

La cour, déjà brillante sous François Ier, mais désorganisée pendant les guerres de religion, et redevenue très simple, presque militaire avec Henri IV, prit, sous Louis XIV, une étonnante extension. Elle comprenait la *maison militaire*, dix mille hommes aux uniformes resplendissants, et la *maison civile*, quatre mille personnes environ. Le seul service de la *bouche du roi*, c'est-à-dire l'ensemble des gens employés pour la table du roi, et du roi seul, comptait quatre cent quatre-vingt-dix-huit personnes.

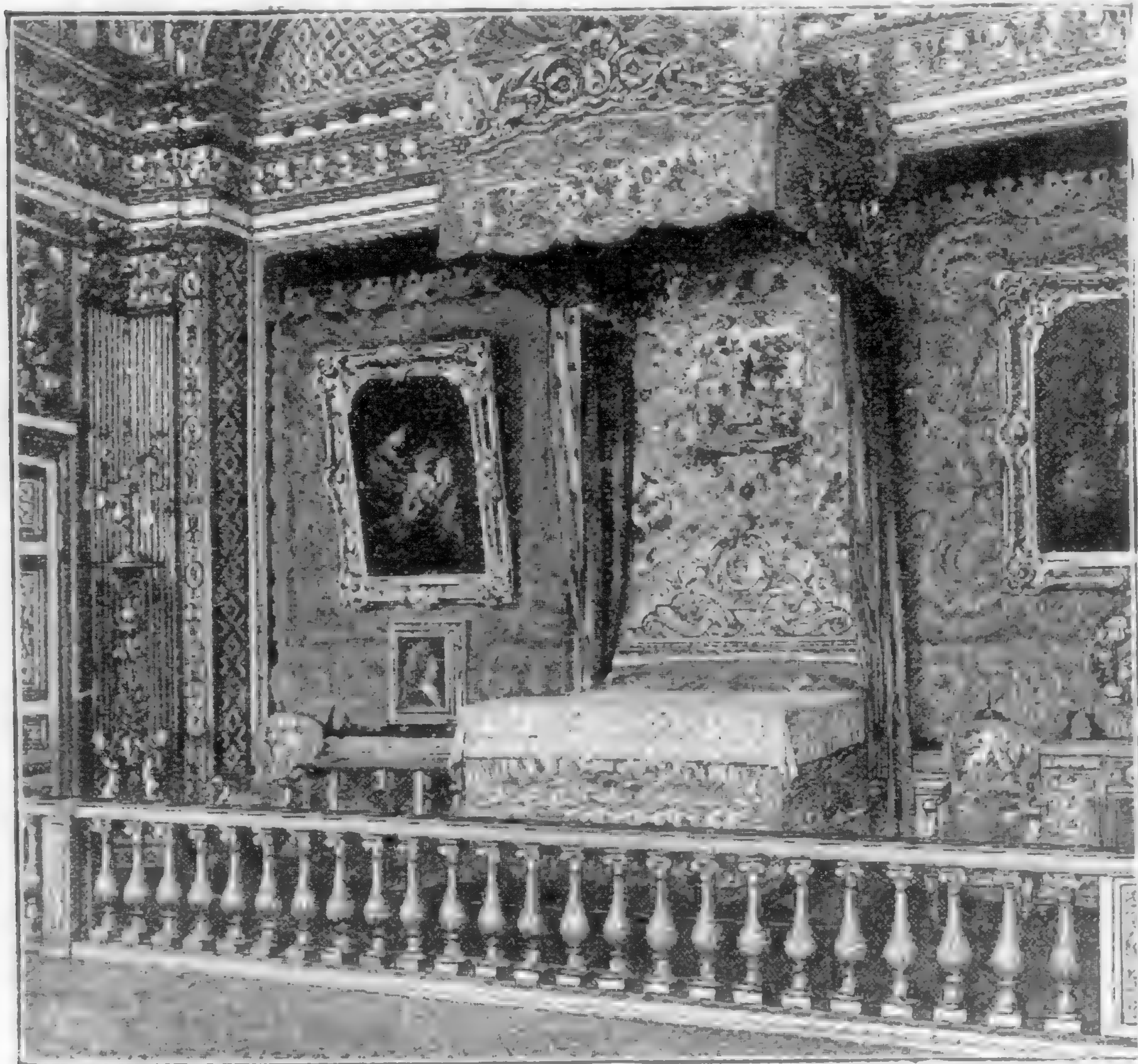
A la maison du roi s'ajoutaient les maisons particulières de la reine, du dauphin, de la dauphine, de leurs enfants. Une fille du dauphin, à deux ans, avait une maison de vingt-deux personnes dont trois gouvernantes et huit femmes de chambre.

Les chefs des services étaient de la plus haute noblesse; le *grand maître de France*, chef des services de la bouche, était le premier prince du sang, le prince de Condé. La plupart remplissaient réellement leurs fonctions, servaient à table, donnaient la chemise. C'étaient encore des nobles qui remplissaient les charges secondaires, gentilshommes panetiers, gentilshommes échansons, gentilshommes écuyers tranchants, etc. Ceux qui n'appartenaient pas à la maison, les *courtisans*, rêvaient de servir : on attendait comme la plus rare faveur, le soir, après le jeu de cartes, d'être désigné par le roi pour lui porter son bougeoir quand il se rendait à sa chambre à l'heure du coucher.

Le roi domestiquait ainsi la noblesse : il voulait la voir tout entière autour de lui dans l'immense château qu'il s'était fait construire à Versailles. Chaque jour il passait en revue ses courtisans dans les galeries, ou dans les allées du parc. Quiconque ne venait pas à la cour n'avait nulle faveur à espérer : « C'est un homme qu'on ne voit jamais, répondait Louis XIV, quand on sollicitait pour un absent; je ne le connais pas. » Aussi tout ce qu'il y avait de noblesse riche en France accourut auprès du roi. Cette noblesse, pour se loger, fit bâtir ses hôtels autour du château royal et créa de la sorte une ville : Versailles.

terre, le public était admis à contempler Sa Majesté mangeant.

Après le dîner le roi sortait, soit pour se promener, parfois à



CHAMBRE ET LIT DE LOUIS XIV.
Palais de Versailles. — Photographie Neurdein.

La chambre de Louis XIV a été restaurée en 1838 à peu près telle qu'elle était aux derniers jours du roi. Le lit original était à colonnes; les tentures sont authentiques. La chambre est une grande pièce à trois fenêtres, avec un plafond très élevé dont tous les ornements et les moulures sont blanc et or. Elle est coupée en deux parties par une balustrade en bois doré, derrière laquelle se dresse le lit, comme à l'église l'autel derrière la balustrade du chœur. C'est le sanctuaire du roi « vice-Dieu ». *On ne pouvait franchir la balustrade sans sa permission. Le lit est élevé sur une estrade; la tête est faite d'un panneau de bois sculpté et doré, au centre duquel est un soleil, l'emblème de Louis XIV. Une tapisserie de soie, avec un paysage au milieu, descend du baldaquin doré et orné de panaches de plumes blanches. Le mur est tendu de soie rose à broderies d'argent. A gauche du lit, sous un tableau, le portrait en cire reproduit page 386.*

pied, le plus souvent en carrosse, soit pour chasser. Une véritable foule suivait ses pas. Au retour, il changeait de vêtements, avec le même cérémonial que pour le lever. Puis il s'enfermait

dans son cabinet pour lire les rapports des secrétaires d'État, ou pour écrire ses lettres. Il travaillait ainsi une ou deux heures. A dix heures, il soupait avec sa famille en grand cérémonial Après le souper venait le jeu de cartes; puis enfin le coucher, aussi public et compliqué que le lever.

LA COUR

La cour, déjà brillante sous François Ier, mais désorganisée pendant les guerres de religion, et redevenue très simple, presque militaire avec Henri IV, prit, sous Louis XIV, une étonnante extension. Elle comprenait la *maison militaire*, dix mille hommes aux uniformes resplendissants, et la *maison civile*, quatre mille personnes environ. Le seul service de la *bouche du roi*, c'est-à-dire l'ensemble des gens employés pour la table du roi, et du roi seul, comptait quatre cent quatre-vingt-dix-huit personnes.

A la maison du roi s'ajoutaient les maisons particulières de la reine, du dauphin, de la dauphine, de leurs enfants. Une fille du dauphin, à deux ans, avait une maison de vingt-deux personnes dont trois gouvernantes et huit femmes de chambre.

Les chefs des services étaient de la plus haute noblesse; le *grand maître de France*, chef des services de la bouche, était le premier prince du sang, le prince de Condé. La plupart remplissaient réellement leurs fonctions, servaient à table, donnaient la chemise. C'étaient encore des nobles qui remplissaient les charges secondaires, gentilshommes panetiers, gentilshommes échansons, gentilshommes écuyers tranchants, etc. Ceux qui n'appartenaient pas à la maison, les *courtisans*, rêvaient de servir : on attendait comme la plus rare faveur, le soir, après le jeu de cartes, d'être désigné par le roi pour lui porter son bougeoir quand il se rendait à sa chambre à l'heure du coucher.

Le roi domestiquait ainsi la noblesse : il voulait la voir tout entière autour de lui dans l'immense château qu'il s'était fait construire à Versailles. Chaque jour il passait en revue ses courtisans dans les galeries, ou dans les allées du parc. Quiconque ne venait pas à la cour n'avait nulle faveur à espérer : « C'est un homme qu'on ne voit jamais, répondait Louis XIV, quand on sollicitait pour un absent; je ne le connais pas. » Aussi tout ce qu'il y avait de noblesse riche en France accourut auprès du roi. Cette noblesse, pour se loger, fit bâtir ses hôtels autour du château royal et créa de la sorte une ville : Versailles.

LE GOUVERNEMENT PAR LES BOURGEOIS

Pour la noblesse, qui devint ainsi réellement *sa noblesse*, Louis XIV n'admit que trois façons de vivre : à son service personnel dans sa maison civile ou militaire; à ses armées ou sur ses vaisseaux; à la cour dans l'oisiveté. Il n'employa jamais les nobles ni dans le gouvernement, ni dans l'administration du royaume. Il *gouverna, il administra avec des bourgeois.* « Il n'était pas de mon intérêt de choisir des hommes de dignité plus éminente, a-t-il écrit à propos de ses ministres. Il était important que le public connût par le rang de ceux dont je me servais que *je n'étais pas en dessein de partager avec eux mon autorité.* »

LE GOUVERNEMENT CENTRAL

Les agents essentiels du gouvernement central furent le Chancelier, le Contrôleur général des finances, les quatre secrétaires d'État, les ministres d'État, les conseillers d'État. Ces agents existaient déjà pour la plupart sous les règnes précédents.

Le Chancelier, le Contrôleur général des finances, les secrétaires d'État formaient ce que nous appellerions aujourd'hui le Conseil des ministres. Le *Chancelier* était le chef de la justice; il était en même temps le président de tous les Conseils en l'absence du roi. Le *Contrôleur général* était le ministre des finances. Les quatre secrétaires d'État, secrétaire de la *maison du Roi*, secrétaire des *Affaires étrangères*, secrétaire de la *Guerre*, secrétaire de la *Marine*, conservaient chacun, outre la direction de leurs ministères spéciaux, la haute main sur l'administration générale d'une portion de France. En théorie, ces secrétaires d'État ne décidaient rien par eux-mêmes : ils n'étaient que des « *commis* » chargés de préparer le travail, de présenter les affaires au roi, d'entendre ses décisions, et d'en assurer l'exécution « sans réplique ».

LES CONSEILS

Les ministres d'État, qui malgré leur titre de ministre n'étaient que des conseillers, et les conseillers d'État composaient les *Conseils*. Il y avait quatre conseils : le *Conseil d'État* ou *Conseil d'en haut*, le *Conseil des finances*, le *Conseil des dépêches*, le *Conseil des parties*. Les ministres d'État siégeaient dans les trois premiers, que le roi présidait généralement lui-même.

Le *Conseil d'en haut* se réunissait sept fois par quinzaine : le roi y examinait toutes les grandes affaires, mais surtout

celles du dehors, paix, guerre, négociations. Le *Conseil des finances* se tenait deux fois par semaine; le *Conseil des dépêches* une fois par quinzaine : le roi y prenait connaissance de la correspondance des intendants, et par suite examinait tout ce qui concernait l'administration intérieure du royaume.

Le *Conseil des parties* était à la fois notre Conseil d'État et notre Cour de Cassation, c'est-à-dire le tribunal suprême en matière civile, et en matière administrative. Au Conseil des parties étaient attachés des *maîtres des requêtes*, parmi lesquels le roi choisissait ses principaux agents de gouvernement dans les provinces, les *intendants*.

LE GOUVERNEMENT PROVINCIAL

Les agents du roi dans les provinces étaient les *gouverneurs* et les *intendants*. Les gouverneurs étaient choisis dans la plus haute noblesse. Mais le roi les gardait le plus souvent auprès de lui à Versailles, et leur titre était presque purement honorifique. La réalité des pouvoirs était aux mains de l'*intendant*, placé à la tête de la *généralité*, division administrative plus petite que la province. L'intendant levait les troupes, les cantonnait, les payait. Il présidait s'il le voulait les tribunaux, et pouvait au besoin juger lui-même. Il avait la haute main sur les finances, sur l'administration des villes grandes ou petites, sur tous les travaux publics. Un même homme réunissant aujourd'hui les pouvoirs du préfet, du procureur général, du président de la cour d'appel, du commandant de corps d'armée, du trésorier payeur général, de l'ingénieur en chef, n'aurait pas encore la puissance d'un intendant de Louis XIV. « L'intendant, a-t-on dit, c'était *le roi présent en la province* »; il resta tel jusqu'à la Révolution de 1789.

II

COLBERT

COLBERT

Le plus important des ministres de Louis XIV fut ***Colbert***. Il fut à la fois contrôleur général des finances, secrétaire d'État de la marine, secrétaire d'État de la maison du roi.

Jean-Baptiste Colbert était le fils d'un marchand drapier de Reims : la boutique paternelle était à l'enseigne du *Long Vêtu*. Colbert vint assez jeune à Paris; il y entra au service de Mazarin en qualité d'intendant. Il géra avec habileté et honnêtement la malhonnête fortune du cardinal. Aussi Mazarin dans son testament recommanda-t-il à Louis XIV de l'employer « étant fort fidèle ». Il avait à ce moment quarante-deux ans.



COLBERT (1619-1683).
Buste attribué à Michel Anguier (1612-1686).
Musée du Louvre. — Photographie Giraudon.

Le plus remarquable des ministres de Louis XIV et peut-être de tous les ministres de la monarchie, Colbert fut un travailleur acharné. Sa vie fut un perpétuel effort. Le sculpteur a admirablement rendu son personnage. Dans ce visage aux traits réguliers, les sourcils relevés, les plis du front au-dessus du nez, disent l'esprit continuellement tendu, préoccupé, soucieux. L'expression est presque douloureuse. Colbert se désespérait des goûts dépensiers de Louis XIV, et du désordre financier et économique du royaume.

Il aimait le travail avec passion et il aurait voulu que tout le monde travaillât dans le royaume. Quant à lui il déclarait qu'il ne vivrait pas six ans s'il avait le malheur d'être condamné à l'oisiveté. En entrant dans son cabinet le matin à cinq heures et demie, s'il apercevait son bureau surchargé de dossiers, il se frottait les mains de plaisir, comme un gourmet devant une table bien servie : il ne travaillait guère moins de seize heures par jour. Aussi faisait-il grise mine aux solliciteurs qui venaient le troubler dans son labeur. On l'avait surnommé *le Nord*, tant son accueil était glacial. Un jour une dame s'étant mise à genoux pour le supplier d'écouter sa requête, Colbert se mit à son tour à genoux en face d'elle et lui dit : « Je vous conjure de me laisser en repos. »

C'était un esprit clair et qui savait admirablement « débrouiller » les affaires. La tâche qu'il accomplit fut immense. Il suffit seul, jusqu'à sa mort (1683), pendant vingt-deux ans, à *neuf de nos ministères actuels* : finances, intérieur, commerce et industrie, agriculture, travaux publics, marine, colonies, beaux-arts, et pour partie la justice. Michelet a justement dit de lui qu'il fut le *bœuf de labour* de Louis XIV. Du reste il ne travailla pas seulement par goût personnel, mais surtout par patriotisme, par passion de la grandeur publique, par dévouement à son roi et à la France; il travailla parce qu'il *les voulait le premier roi et le premier royaume de l'Europe*.

L'ŒUVRE DE COLBERT

L'idée qui inspira tous les actes de Colbert fut la suivante : *faire la France plus riche*, « lui assurer l'abondance d'argent » en empêchant le numéraire de sortir de France et en attirant le numéraire étranger : cela pour *augmenter les ressources applicables à la politique*, appauvrir les États voisins et par suite *porter la France au plus haut degré de puissance dans le monde*.

Pour atteindre ce résultat, il travailla à *réorganiser les finances*, à *développer l'industrie*, à *accroître le commerce*.

LES FINANCES

En matière de finances Colbert commença par poursuivre ceux qui, à l'exemple de Mazarin, avaient volé l'État. Quelques centaines de financiers furent condamnés par un tribunal spécial, la *Chambre ardente*, à restituer 110 millions de livres, 440 millions d'aujourd'hui.

En même temps, il s'efforçait de mettre de la clarté et de l'ordre dans l'administration financière, où l'on n'avait presque jamais vu que la plus extrême confusion. Les finances furent de tout temps le point faible de la monarchie, et ce furent les difficultés financières qui amenèrent en fin de compte la Révolution et la ruine de la royauté. Ces difficultés tenaient pour une bonne part à ce que les rois dépensaient au jour le jour sans compter, sans songer au lendemain, sans même s'assurer que les recettes suffiraient pour payer les dépenses. De là le déficit, les emprunts et les dettes. Colbert fit tenir des comptes exacts, quotidiens, distincts, des recettes et des dépenses. Ces comptes, arrêtés chaque année, devaient servir de guide pour l'année suivante. Ils devaient permettre d'établir ce que Colbert appelait l'*état de prévoyance*, quelque chose comme notre budget, c'est-à-dire de régler les dépenses de telle sorte qu'elles ne fussent pas

Jean-Baptiste Colbert était le fils d'un marchand drapier de Reims : la boutique paternelle était à l'enseigne du *Long Vêtu*. Colbert vint assez jeune à Paris; il y entra au service de Mazarin en qualité d'intendant. Il géra avec habileté et honnêtement la malhonnête fortune du cardinal. Aussi Mazarin dans son testament recommanda-t-il à Louis XIV de l'employer « étant fort fidèle ». Il avait à ce moment quarante-deux ans.



COLBERT (1619-1683).
Buste attribué à Michel Anguier (1612-1685). Musée du Louvre. — Photographie Giraudon.

Le plus remarquable des ministres de Louis XIV et peut-être de tous les ministres de la monarchie, Colbert fut un travailleur acharné. Sa vie fut un perpétuel effort. Le sculpteur a admirablement rendu son personnage. Dans ce visage aux traits réguliers, les sourcils relevés, les plis du front au-dessus du nez, disent l'esprit continuellement tendu, préoccupé, soucieux. L'expression est presque douloureuse. Colbert se désespérait des goûts dépensiers de Louis XIV, et du désordre financier et économique du royaume.

Il aimait le travail avec passion et il aurait voulu que tout le monde travaillât dans le royaume. Quant à lui il déclarait qu'il ne vivrait pas six ans s'il avait le malheur d'être condamné à l'oisiveté. En entrant dans son cabinet le matin à cinq heures et demie, s'il apercevait son bureau surchargé de dossiers, il se frottait les mains de plaisir, comme un gourmet devant une table bien servie : il ne travaillait guère moins de seize heures par jour. Aussi faisait-il grise mine aux solliciteurs qui venaient le troubler dans son labeur. On l'avait surnommé *le Nord*, tant son accueil était glacial. Un jour une dame s'étant mise à genoux pour le supplier d'écouter sa requête, Colbert se mit à son tour à genoux en face d'elle et lui dit : « Je vous conjure de me laisser en repos. »

C'était un esprit clair et qui savait admirablement « débrouiller » les affaires. La tâche qu'il accomplit fut immense. Il suffit seul, jusqu'à sa mort (1683), pendant vingt-deux ans, à *neuf de nos ministères actuels* : finances, intérieur, commerce et industrie, agriculture, travaux publics, marine, colonies, beaux-arts, et pour partie la justice. Michelet a justement dit de lui qu'il fut le *bœuf de labour* de Louis XIV. Du reste il ne travailla pas seulement par goût personnel, mais surtout par patriotisme, par passion de la grandeur publique, par dévouement à son roi et à la France; il travailla parce qu'il *les voulait le premier roi et le premier royaume de l'Europe*.

L'ŒUVRE DE COLBERT

L'idée qui inspira tous les actes de Colbert fut la suivante : *faire la France plus riche*, « lui assurer l'abondance d'argent » en empêchant le numéraire de sortir de France et en attirant le numéraire étranger : cela pour *augmenter les ressources applicables à la politique*, appauvrir les États voisins et par suite *porter la France au plus haut degré de puissance dans le monde*.

Pour atteindre ce résultat, il travailla à *réorganiser les finances*, à *développer l'industrie*, à *accroître le commerce*.

LES FINANCES

En matière de finances Colbert commença par poursuivre ceux qui, à l'exemple de Mazarin, avaient volé l'État. Quelques centaines de financiers furent condamnés par un tribunal spécial, la *Chambre ardente*, à restituer 110 millions de livres, 440 millions d'aujourd'hui.

En même temps, il s'efforçait de mettre de la clarté et de l'ordre dans l'administration financière, où l'on n'avait presque jamais vu que la plus extrême confusion. Les finances furent de tout temps le point faible de la monarchie, et ce furent les difficultés financières qui amenèrent en fin de compte la Révolution et la ruine de la royauté. Ces difficultés tenaient pour une bonne part à ce que les rois dépensaient au jour le jour sans compter, sans songer au lendemain, sans même s'assurer que les recettes suffiraient pour payer les dépenses. De là le déficit, les emprunts et les dettes. Colbert fit tenir des comptes exacts, quotidiens, distincts, des recettes et des dépenses. Ces comptes, arrêtés chaque année, devaient servir de guide pour l'année suivante. Ils devaient permettre d'établir ce que Colbert appelait l'*état de prévoyance*, quelque chose comme notre budget, c'est-à-dire de régler les dépenses de telle sorte qu'elles ne fussent pas

supérieures aux recettes et qu'on ne fût pas obligé de s'endetter. Ce système très prudent fut appliqué pendant une dizaine d'années. Mais à partir de 1672 les guerres perpétuelles, la construction du château de Versailles, firent croître démesurément les dépenses; les recettes furent insuffisantes et bientôt plus rien ne resta de la bonne organisation ébauchée par Colbert.

L'INDUSTRIE

Ses efforts pour développer l'industrie furent plus heureux, et c'est vraiment à Colbert que la France doit d'être devenue une grande puissance industrielle. Il reprit et compléta l'œuvre commencée par Henri IV. Il développa les industries déjà existantes, draps, tapisseries, soieries; il créa les industries qui manquaient à la France, glaces, porcelaines, dentelles, acier, en attirant, à prix d'argent et par des concessions de privilèges, des industriels et des ouvriers étrangers: Avec eux, il créa l'*industrie moderne*, en élevant en face des ateliers de famille, les seuls jusqu'alors connus, l'*usine* avec ses centaines de travailleurs, 6500 dans une draperie d'Abbeville. Elbeuf, Louviers, Abbeville, Sedan, Carcassonne devinrent les plus grands centres de tissage des draps; les Gobelins à Paris, Aubusson, Beauvais, fabriquèrent d'admirables tapisseries; Lyon, des tissus de soie, des étoffes d'or incomparables. Sèvres fabriqua les porcelaines que l'on achetait auparavant en Saxe; Saint-Gobain, en Picardie, les glaces que l'on tirait de Venise; Alençon, Chantilly, le Havre, les dentelles qu'on faisait venir d'Angleterre et de Venise; Saint-Étienne, l'acier de Suède, etc.

LES RÉGLEMENTS DE COLBERT

Colbert ne voulait pas seulement que la France ne fût plus en rien la cliente de l'étranger; il voulait que l'étranger devînt en tout le client de la France. Pour gagner cette clientèle, il voulut que les produits de l'industrie française fussent excellents, les plus solides et les plus élégants du monde. Aussi intervint-il pour régler et pour surveiller la fabrication. Il n'a pas publié moins de trente-deux règlements et de cent cinquante édits à ce sujet. Par exemple, il régla minutieusement la longueur, la largeur des pièces de drap, le nombre des fils de la trame et de la chaîne, la façon d'appliquer la teinture, « âme de l'étoffe ». Il obligea chaque ouvrier et chaque fabricant à signer son travail, en y apposant *une marque*. Toute pièce défectueuse découverte par

les *contrôleurs des manufactures* devait être saisie, exposée en public sur un poteau avec le nom du fabricant et du marchand, après quoi elle était lacérée et brûlée. En cas de récidive, fabricant et marchand étaient eux-mêmes, deux heures durant, exposés au poteau avec des échantillons de leurs marchandises. « J'ai toujours trouvé les manufacturiers opiniâtres à demeurer en leurs erreurs », disait Colbert pour expliquer ces rigueurs.

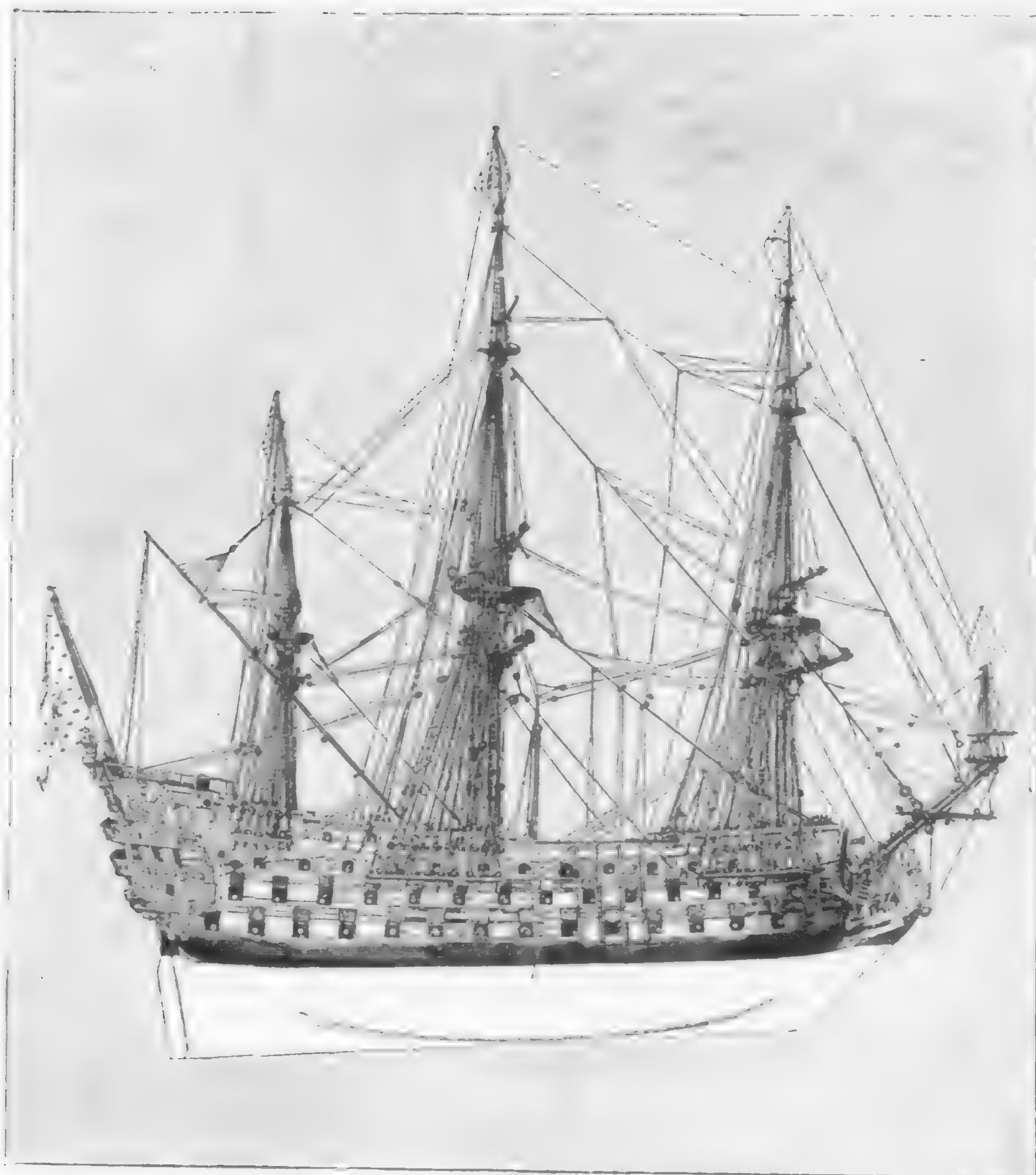
Il obtint du reste le résultat qu'il poursuivait. « Ce qu'il y a de mieux dans toutes les parties du monde se fabrique à présent en France, écrivait un ambassadeur vénitien; et telle est la vogue de ces produits que de toutes parts affluent les commandes pour s'en fournir. » C'est vraiment à Colbert que l'industrie française doit ses habitudes de travail élégant et fini et sa légitime réputation de probité.

LE COMMERCE

Pour faciliter la vente des produits de l'industrie française, Colbert ne fit pas un effort moindre que pour la création de cette industrie. Il travailla de son mieux, mais parfois inutilement, à améliorer les conditions du *commerce intérieur*, et à donner un grand essor au *commerce extérieur*, spécialement au *commerce par mer*.

Le commerce intérieur était entravé par de nombreux obstacles. La France présentait alors en petit le spectacle que présente aujourd'hui l'Europe. Aujourd'hui les États sont séparés par des lignes de douanes; beaucoup ont encore leurs mesures et leurs poids particuliers. Les marchandises étrangères payent pour entrer en France; les Anglais, les Russes n'emploient ni le mètre ni le kilogramme. De même en France au dix-septième siècle les provinces avaient chacune leurs douanes, leurs poids, leurs mesures : *elles formaient comme autant d'États*. Les marchandises d'Auvergne payaient pour entrer en Languedoc, celles de Champagne pour entrer en Bourgogne, etc. C'était un souvenir du temps où la Féodalité avait morcelé la France en duchés et comtés, indépendants les uns des autres. En outre les routes étaient rares et en mauvais état.

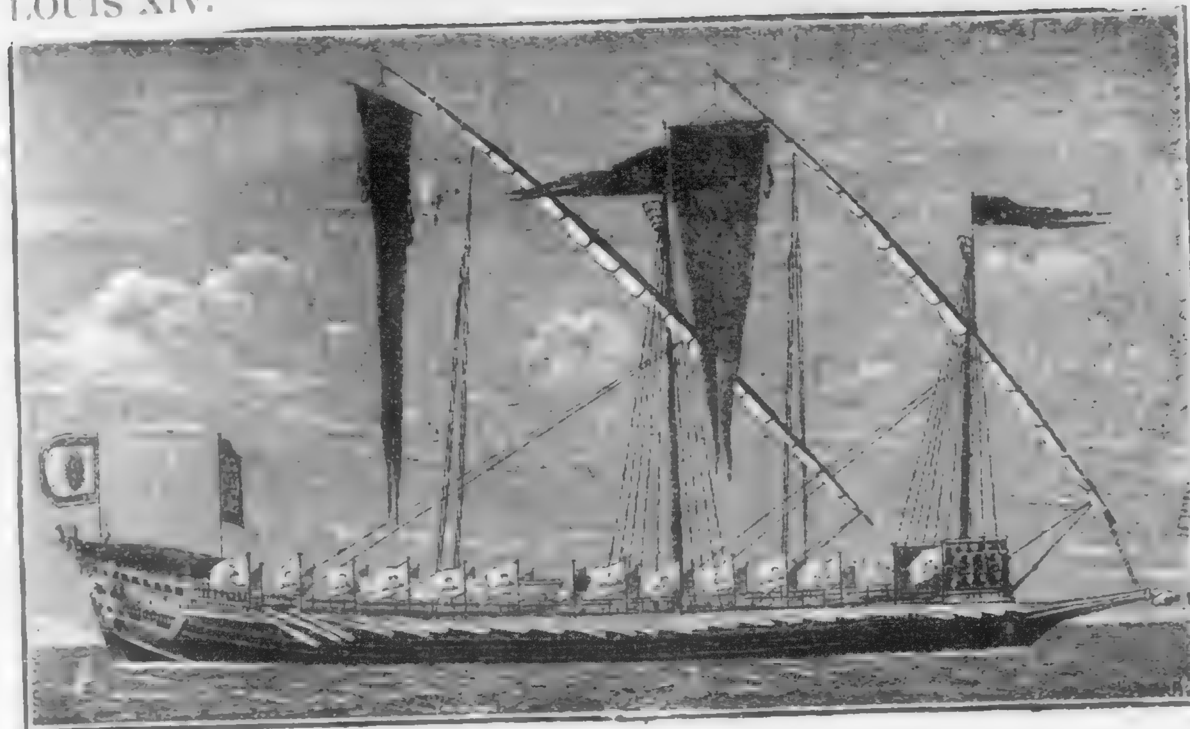
Colbert ne put ni unifier les poids et mesures, ni faire disparaître toutes les douanes intérieures : elles subsistèrent jusqu'à 1789. Mais il put améliorer les voies de communication. Il fit réparer les routes, et s'efforça surtout de développer les voies navigables qui permettaient le transport des marchandises à moindres frais. Il fit achever la canal d'Orléans commencé par



UN VAISSEAU DE LIGNE AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE. — *Le Royal-Louis.*
Photographie du modèle du musée de la Marine, au Louvre.

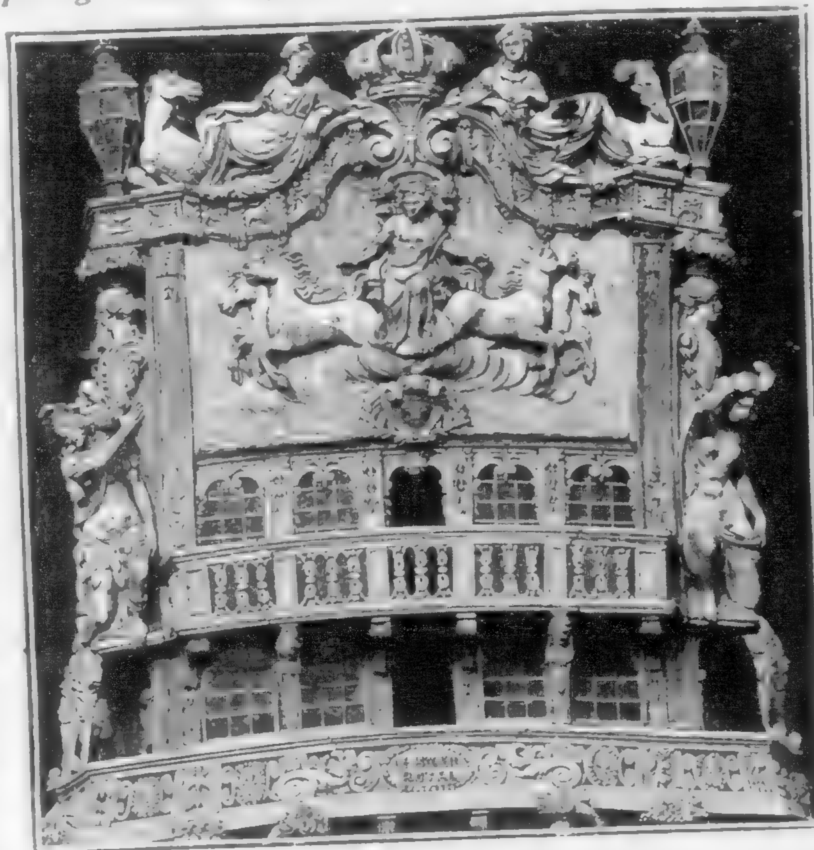
Colbert, le vrai créateur de notre marine de guerre, fit construire de nombreuses escadres de vaisseaux de ligne. Le vaisseau de ligne *correspondait à nos* cuirassés. *Le* Royal-Louis *construit à Brest en 1692, mesurait 56 mètres de long, 15m,60 de large; le tirant d'eau, c'est-à-dire son enfoncement sous le niveau de la mer était de 6m,50, presque celui de nos croiseurs. C'est que le vaisseau de ligne était fort lourd; par suite, malgré ses quatre mâts et une énorme voilure, sa marche était très lente — moins de dix kilomètres à l'heure. Il portait 110 canons en trois étages de batteries, avec un équipage de 600 hommes. Un vaisseau pareil coûtait en moyenne 350 000 livres, — moins d'un million, le prix d'un torpilleur de haute mer, — et se construisait en six mois.*

Le cuirassé Patrie *mesure 134 mètres de long, 24 de large; son tirant d'eau est de 8m38, sa vitesse de plus de 33 kilomètres à l'heure. Il a 793 hommes d'équipage et porte 5 tubes lance-torpilles et 50 canons qui valent plus d'un millier de canons du* Royal-Louis. *Sa construction a duré cinq ans. Il a coûté 35 millions: le prix de quarante* Royal-Louis.



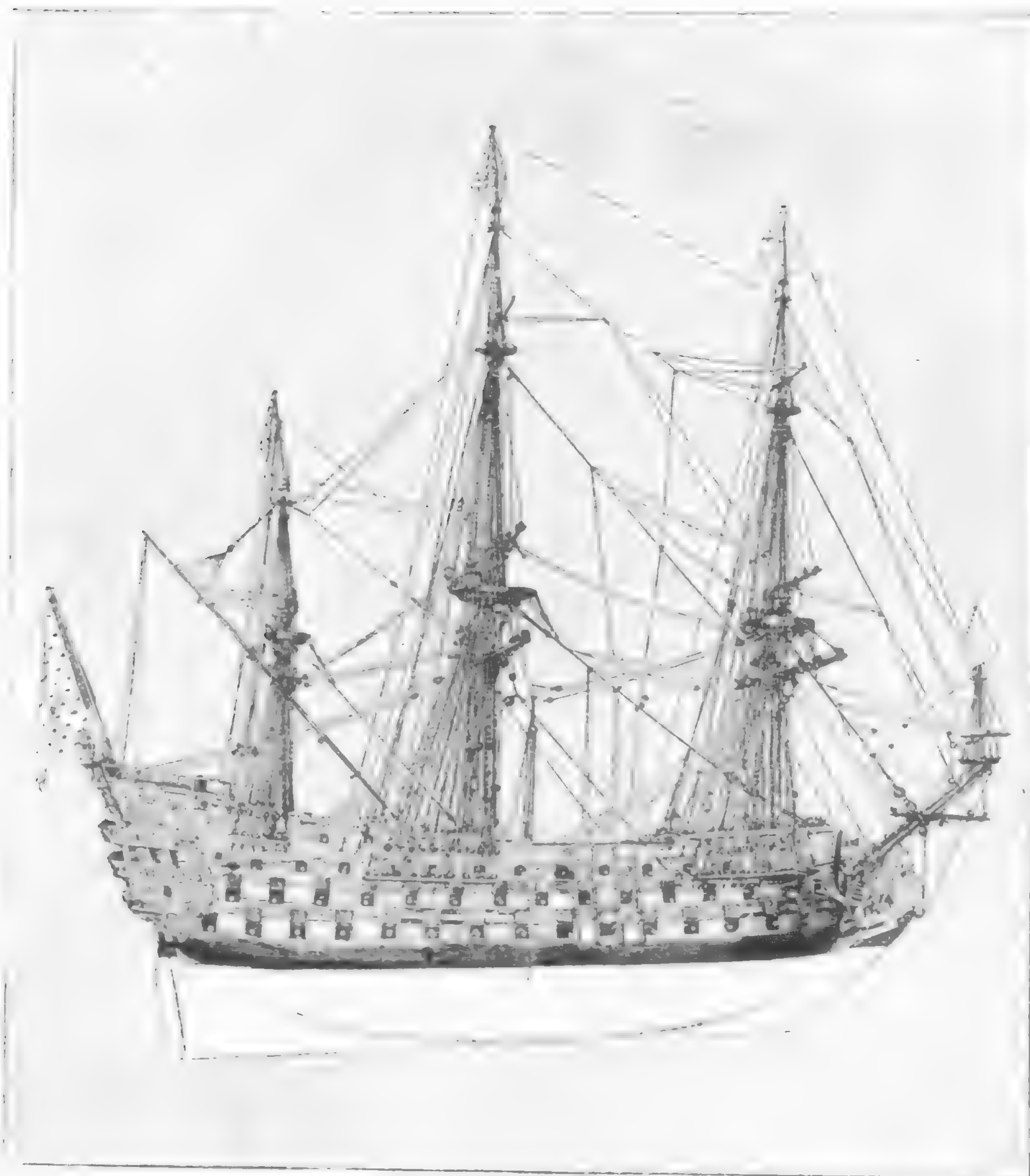
UNE GALÈRE AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE. — *La Réale*
D'après le modèle du musée de la Marine, au Louvre.

La Réale, *ou la* Royale, *la plus grande des galères, très basse sur l'eau, mesurait 57m de long, 8 de large, avec un tirant d'eau de 2m,54. Ses deux mâts portaient deux voiles triangulaires comme en ont encore les bateaux de la Méditerranée. Elle marchait surtout à la rame Elle avait 64 rames. Chaque rame, longue de 12 mètres, était tirée par 5 hommes, soit 320 galériens formant la* chiourme. *La galère filait 10 kilomètres à l'heure, moins qu'une trirème des guerres médiques. Elle portait à l'avant 5 canons en* chasse, *pour tirer sur l'ennemi fuyant, et 12 petites pièces ou* pierriers, *6 par bord. La* Réale *porte le* grand pavois *des fêtes, elle a tous ses pavillons sortis. Ils sont rouges, ornés d'L en or, entrelacés.*



PARTIE SUPÉRIEURE DE L'ARRIÈRE DU VAISSEAU LE « *Soleil-Royal* ».
D'après un dessin conservé au musée de la Marine.

Vaisseaux et galères étaient au dehors magnifiquement peints et sculptés. L'arrière de la Réale, *conservé au Musée de la Marine était tout doré et sculpté. Celui du* Soleil-Royal, *le vaisseau de Tourville à la Hague, comme celui du* Royal-Louis, *formait trois étages avec balcons, bas-reliefs, statues en bois doré, œuvres des plus grands artistes d'alors, du peintre Lebrun, des sculpteurs Puget et Girardon.*

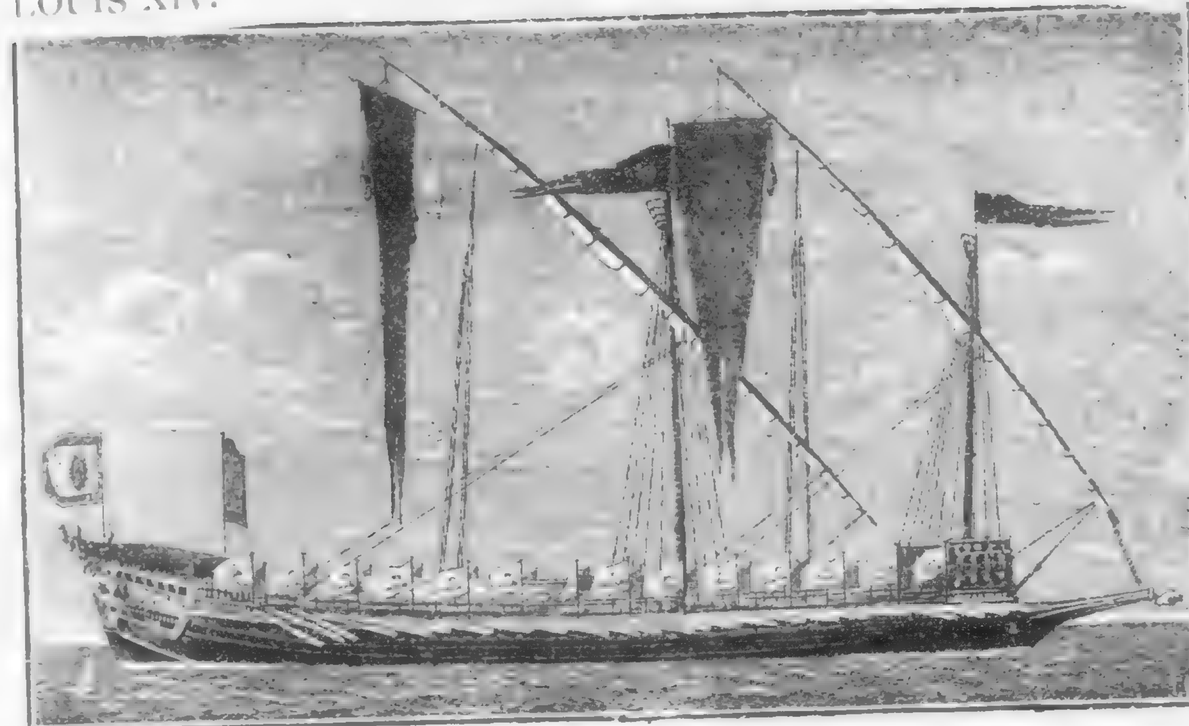


UN VAISSEAU DE LIGNE AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE. — *Le Royal-Louis.*

Photographie du modèle du musée de la Marine, au Louvre.

Colbert, le vrai créateur de notre marine de guerre, fit construire de nombreuses escadres de vaisseaux de ligne. Le vaisseau de ligne *correspondait à nos* cuirassés. *Le* Royal-Louis *construit à Brest en 1692, mesurait 56 mètres de long, 15m,60 de large; le tirant d'eau, c'est-à-dire son enfoncement sous le niveau de la mer était de 6m,50, presque celui de nos croiseurs. C'est que le vaisseau de ligne était fort lourd: par suite, malgré ses quatre mâts et une énorme voilure, sa marche était très lente — moins de dix kilomètres à l'heure. Il portait 110 canons en trois étages de batteries, avec un équipage de 600 hommes. Un vaisseau pareil coûtait en moyenne 350 000 livres, — moins d'un million, le prix d'un torpilleur de haute mer, — et se construisait en six mois.*

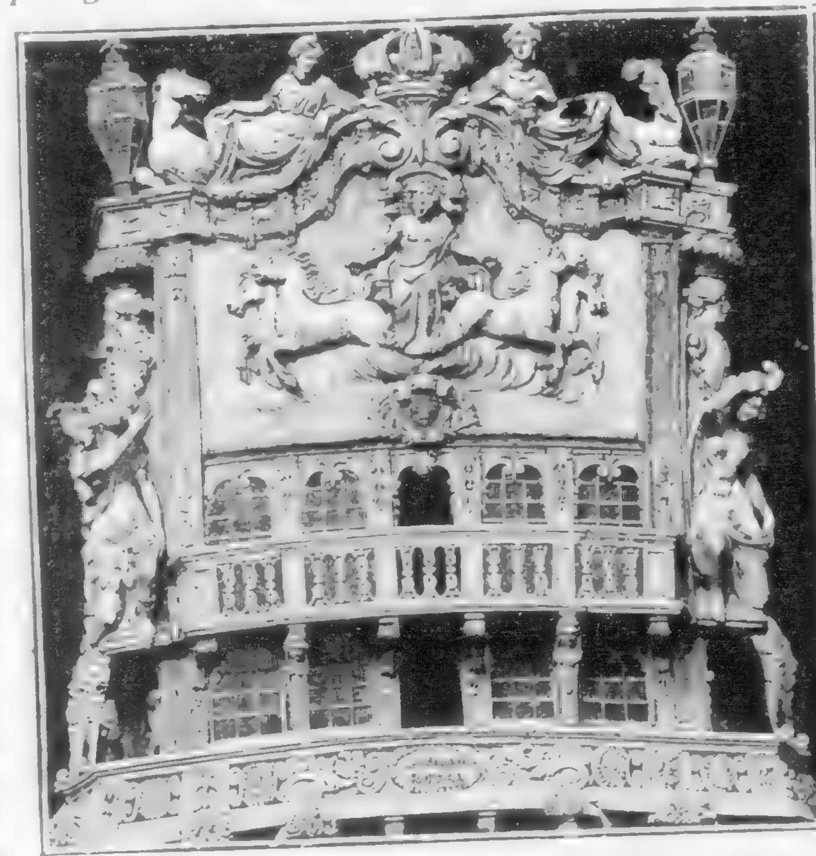
Le cuirassé Patrie *mesure 134 mètres de long, 24 de large; son tirant d'eau est de 8m38, sa vitesse de plus de 33 kilomètres à l'heure. Il a 793 hommes d'équipage et porte 5 tubes lance-torpilles et 50 canons qui valent plus d'un millier de canons du* Royal-Louis. *Sa construction a duré cinq ans. Il a coûté 35 millions: le prix de quarante* Royal-Louis.



UNE GALÈRE AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE. — *La Réale*

D'après le modèle du musée de la Marine, au Louvre.

La Réale, *ou la* Royale, *la plus grande des galères, très basse sur l'eau, mesurait 57m de long, 8 de large, avec un tirant d'eau de 2m,54. Ses deux mâts portaient deux voiles triangulaires comme en ont encore les bateaux de la Méditerranée. Elle marchait surtout à la rame Elle avait 64 rames. Chaque rame, longue de 12 mètres, était tirée par 5 hommes, soit 320 galériens formant la* chiourme. *La galère filait 10 kilomètres à l'heure, moins qu'une trirème des guerres médiques. Elle portait à l'avant 5 canons en* chasse, *pour tirer sur l'ennemi fuyant, et 12 petites pièces ou* pierriers, *6 par bord. La* Réale *porte le* grand pavois *des fêtes, elle a tous ses pavillons sortis. Ils sont rouges, ornés d'*L *en or, entrelacés.*



PARTIE SUPÉRIEURE DE L'ARRIÈRE DU VAISSEAU LE « *Soleil-Royal* ».

D'après un dessin conservé au musée de la Marine.

Vaisseaux et galères étaient au dehors magnifiquement peints et sculptés. L'arrière de la Réale, *conservé au Musée de la Marine était tout doré et sculpté. Celui du* Soleil-Royal, *le vaisseau de Tourville à la Hague, comme celui du* Royal-Louis, *formait trois étages avec balcons, bas-reliefs, statues en bois doré, œuvres des plus grands artistes d'alors, du peintre Lebrun, des sculpteurs Puget et Girardon.*

Henri IV; il décida la construction du *Canal du Midi*, proposé par *Riquet* et destiné à joindre l'Atlantique à la Méditerranée. Il aurait voulu que ce canal fût dès lors ce que beaucoup voudraient le voir devenir aujourd'hui, un canal accessible aux navires de mer, bateaux marchands ou vaisseaux de guerre.

Le commerce de mer était aux yeux de Colbert le plus fructueux, donc le plus important. Il voulait que la France ajoutât au commerce de ses propres marchandises, le commerce des produits rares de l'Asie et de l'Amérique, en particulier le commerce des « épiceries », qui jadis avait fait la fortune des Vénitiens, et faisait alors celle des Hollandais. Il créa successivement, à l'imitation de ce qui existait en Hollande, cinq *compagnies de commerce maritime*, véritables sociétés par actions. Les plus importantes furent la *Compagnie des Indes Orientales*, et celle des *Indes Occidentales* : toutes échouèrent.

LA MARINE

Colbert réussit cependant à créer une importante flotte marchande. Pour cela il maintint les droits d'entrée établis avant lui sur les navires étrangers, spécialement sur les navires hollandais, qui venaient commercer en France. En même temps il avançait de l'argent, il payait des *primes*, comme nous le faisons aujourd'hui, aux constructeurs de bateaux et aux armateurs qui achetaient des navires à l'étranger.

Pour protéger la flotte de commerce, assurer les relations avec les colonies, spécialement le Canada auquel Colbert s'intéressait vivement, il fallut organiser une *flotte de guerre*. Mazarin avait laissé tomber en ruine celle qu'avait créée Richelieu. En 1660, la flotte se composait de dix-huit mauvais navires. A la mort de Colbert la flotte comptait deux cent soixante-seize vaisseaux : *galères* employées seulement sur la Méditerranée, *vaisseaux de ligne* portant jusqu'à cent vingt canons, et *frégates* légères analogues à nos croiseurs rapides.

A bord des galères les équipages des rameurs, la *chiourme*, étaient formés en partie d'esclaves achetés en Turquie, mais surtout de criminels envoyés là par les tribunaux. Colbert recommandait aux juges de condamner très peu à mort, beaucoup aux galères. Rien n'était plus misérable que la condition de ces galériens, enchaînés nuit et jour à leur banc, à peine nourris, à peu près nus, exposés à toutes les intempéries, accablés de coups, obligés à tirer sans trêve pendant des journées entières

les lourdes rames de douze mètres de long. La chiourme fut une des hontes du dix-septième siècle.

Pour se procurer des matelots, Colbert renonça à la *presse*. Avant lui, quand le roi avait besoin de matelots, il faisait arrêter et embarquer de gré ou de force tous les hommes trouvés sur les ports : c'était la presse. Colbert organisa le recrutement régulier parmi les habitants des côtes, « les gens de mer ». Divisés *en classes* d'après leur état civil et leurs charges de famille, ils furent tous obligés de servir une année sur quatre, de vingt à soixante ans, à bord des vaisseaux de guerre : en compensation le roi leur assurait une petite pension dans leur vieillesse. C'est le système de l'*Inscription maritime* et de la *Caisse des Invalides de la marine* encore en vigueur aujourd'hui. Le roi disposa ainsi de soixante mille matelots. L'activité et l'énergie de Colbert assurèrent à la France la suprématie sur mer pendant les vingt-cinq premières années du règne de Louis XIV.

IMPORTANCE DU RÔLE DE COLBERT

Finances, industrie, commerce, marine, tout cela ne représente qu'une portion du domaine immense où s'exerça l'activité de Colbert. Son esprit, qui ne pouvait « soutenir l'oisiveté », toujours en éveil, s'appliqua à mille matières, conçut de vastes et d'audacieux desseins dont les circonstances, surtout la politique belliqueuse et les goûts de magnificence de Louis XIV, empêchèrent la parfaite réussite ou ne permirent pas de tenter l'application. Il n'en reste pas moins que Colbert fut *de tous les ministres de la monarchie* celui dont le génie fut *le plus original et le plus complet*, celui dont l'action eut les *conséquences les plus durables*. Plus qu'aucun autre il fut l'artisan de la gloire de Louis XIV.

Cependant à la fin de sa vie il avait perdu son influence sur le roi. Celui-ci, gonflé d'orgueil par ses victoires et comme enivré de gloire, ne voulait plus entendre aucun conseil de modération ni de prudence. Colbert, épuisé de travail, attristé par le désordre grandissant des finances, par les tendances nouvelles du roi, par la faveur croissante de Louvois, le secrétaire d'État de la guerre, mourut désespéré (6 septembre 1683).

LES IMPÔTS LA TAILLE

Colbert, par l'industrie et par le commerce, « source de la finance », s'était flatté d'enrichir assez le royaume pour que la charge des impôts y devînt moins lourde aux contribuables. Ici encore la politique de Louis XIV déjoua

les calculs de Colbert, et les contribuables furent très rapidement accablés par les impôts.

Les impôts, dont l'établissement remontait, on le sait, à la guerre de Cent Ans, étaient comme aujourd'hui les uns *directs*, frappant la terre, les maisons, les personnes; les autres *indirects*, frappant les objets de consommation. L'impôt direct s'appelait la *taille*. Les principaux impôts indirects étaient la *gabelle* et les *aides*.

La taille était due par les paysans, les ouvriers, les bourgeois. En étaient exempts les nobles, le clergé qui payait un impôt spécial sous le nom de « *don gratuit* », et les officiers, c'est-à-dire les propriétaires de fonctions publiques. Tous ceux-là étaient les *privilégiés*; les autres étaient les *taillables*.

En outre, la taille était établie, et perçue de façon différente dans les *pays d'États* où l'impôt était voté et réparti par les *États*, c'est-à-dire par les députés de la province, et dans les *pays d'Élection* où l'impôt était réparti et perçu directement par des fonctionnaires du roi, les *Élus*. Naturellement les impôts étaient moins lourds dans les pays d'États : en 1661, ceux-ci payaient *deux millions* de livres quand les autres payaient *quarante-deux* millions.

LA GABELLE

Les impôts indirects n'étaient pas perçus par l'État lui-même. Le roi, comme le sultan récemment encore en Turquie, les donnait *à ferme*, c'est-à-dire qu'il vendait à des financiers, au prix d'une somme fixe payée à l'avance, le droit de lever l'impôt à sa place. Le marché était très avantageux pour les fermiers ou *traitants*, parce que les sommes qu'ils encaissaient étaient de beaucoup supérieures aux sommes payées par eux au roi; ils faisaient de prodigieuses et d'insolentes fortunes. Par contre, le système était détestable pour les contribuables; car les fermiers, « *sangsues d'État* », disait Vauban, avaient intérêt à ne rien laisser échapper; ils usaient et abusaient de leur droit, et leurs « *mangeries* » allaient jusqu'à la « *friponnerie punissable* ».

Le plus lourd des impôts indirects était la *gabelle*, l'impôt sur le sel. A vrai dire c'était un *monopole* plutôt qu'un impôt : le sel, comme aujourd'hui le tabac et les allumettes, ne pouvait être vendu que pour le compte de l'État, qui cédait son droit aux fermiers. Seulement, tandis que nul aujourd'hui n'est obligé d'acheter du tabac, chaque famille au temps de Louis XIV

et jusqu'à la Révolution, était contrainte d'acheter chaque année une quantité déterminée de sel. Ce sel devait être employé uniquement pour la table : cela s'appelait le *sel de devoir*. Il n'était pas vendu partout au même prix.

Ceux qui transportaient du sel en cachette des fermiers couraient le risque d'être condamnés aux galères. Les agents des fermiers, les *gabelous*, avaient le droit de pénétrer dans les maisons et de les visiter de fond en comble pour s'assurer qu'on n'employait pas de sel autre que celui de la ferme. Cette inquisition achevait de rendre odieux un impôt déjà très lourd, puisque dans les provinces, au nord de la Loire, dites *pays de grande gabelle*, le sel aujourd'hui payé vingt-cinq centimes le kilogramme était vendu de quatre à six francs par les fermiers.

LES AIDES

Les *aides*, prélevées surtout sur les boissons, les *traites*, c'est-à-dire les droits de douane prélevés sur la plupart des marchandises au passage d'une province à l'autre, n'étaient pas moins insupportables que la gabelle. Cependant tous ces impôts indirects présentaient cet avantage qu'ils atteignaient *tous les sujets indistinctement*, les privilégiés comme les non-privilégiés. Aussi Colbert essaya-t-il d'augmenter les impôts indirects pour pouvoir diminuer d'autant la taille et alléger la charge des paysans. La taille, qui en 1661 était de quarante-quatre millions de livres, était ramenée à trente-cinq millions quand Colbert mourut. En revanche la gabelle et les aides avaient été portées de cinq millions de livres à vingt-deux millions.

LA CAPITATION

Le revenu des tailles, de la gabelle et des aides suffirent jusque vers 1672 au paiement des dépenses annuelles. Mais à partir de 1672 et de la *guerre de Hollande*, il fallut chercher des ressources supplémentaires. Le roi *emprunta*. Après la mort de Colbert, quand vint la *guerre de la ligue d'Augsbourg*, le roi, de plus en plus pressé d'argent, se résolut à établir un *nouvel impôt direct*, dont personne, sauf lui, ne serait exempt. Ce fut la *capitation*. Les sujets étaient partagés en vingt-deux classes d'après leur condition et payaient une somme proportionnelle à leur rang. Le dauphin figurait en tête de la première classe et payait deux mille livres. L'impôt, supprimé à la paix, fut presque immédiatement rétabli dès le début de la *guerre de succession d'Espagne* (1701).

LE DIXIÈME

Au cours de cette guerre un *troisième impôt direct* fut appliqué, l'impôt du *dixième*, prélevé sur le revenu des propriétés, terres et maisons, quelque fût le propriétaire, noble, prêtre, bourgeois, paysan. C'était, de même que la capitation, un impôt général.

Cette multiplication des impôts fit *doubler les recettes* : mais les *dépenses avaient triplé*. Dans les dernières années du règne de Louis XIV les recettes étaient chaque année inférieures aux dépenses de soixante-dix à quatre-vingt millions de livres. Pour combler ce déficit on eut recours, comme sous Mazarin, aux *affaires extraordinaires*, c'est-à-dire aux ventes d'offices inutiles et ridicules, et surtout aux emprunts. Quand Louis XIV mourut en 1715, la situation financière était plus lamentable encore qu'à son avènement. La dette montait à près de trois milliards, environ douze milliards de nos jours; les caisses de l'État étaient vides; le pays était épuisé, la France était acculée à la banqueroute.

III

LA POLITIQUE RELIGIEUSE

L'INTOLÉRANCE UNIVERSELLE

Au dix-septième siècle comme au seizième, il était presque universellement admis qu'en matière religieuse les sujets avaient le *devoir de suivre* la religion du souverain, le souverain le *droit d'imposer* sa religion aux sujets. En Allemagne, même après la guerre de Trente Ans, les traités de Westphalie, on l'a vu[1], consacraient ce droit monstrueux. L'Angleterre protestante traquait les Catholiques; l'Empereur catholique traquait les Protestants.

Cette intolérance ne tenait pas seulement à la passion religieuse; elle tenait encore à des *idées politiques*. Partout en effet l'on considérait que l'unité de religion était la condition indispensable de l'unité politique et l'on jugeait, selon le mot d'un protestant, que « *la différence de religion défigurait un État* ».

Henri IV ne pensait pas ainsi. Grâce à lui la France était au début du dix-septième siècle le seul État où chacun pût prier selon sa conscience. Mais Henri IV donnant l'édit de Nantes. Louis XIII, Richelieu, Mazarin, le maintenant et l'appliquant d'une façon scrupuleuse, étaient de rares exceptions.

1. Page 351.

Louis XIV par malheur ne suivit pas leur exemple. Persuadé qu'il tenait « pour ainsi dire la place de Dieu », qu'il était « *participant de sa connaissance* » et comme illuminé de l'Esprit Saint, il ne pouvait admettre que certains de ses sujets eussent d'autres croyances que les siennes. Il poursuivit donc les dissidents, *Protestants* et *Jansénistes*. Il *révoqua l'Édit de Nantes*; il *détruisit Port-Royal*.

LOUIS XIV ET LES PROTESTANTS

Depuis la Grâce d'Alais[1] les Protestants s'étaient constamment conduits en loyaux sujets. Ils n'avaient pris aucune part aux troubles de la Fronde, et Louis XIV rendait publiquement justice à leur fidélité. Cependant dès le début de son règne, il avait la ferme volonté d'extirper l'hérésie et de faire rentrer dans l'Église catholique les douze cent mille Protestants du royaume. Il pensait y parvenir par la méthode suivante. Point de « rigueurs »; application stricte de l'édit de Nantes, mais « rien au delà »; « en renfermer même l'exécution dans les plus étroites limites que la justice et la bienséance pouvaient permettre ». Ce sont les paroles mêmes de Louis XIV. Quant aux grâces, aux faveurs « qui dépendaient du roi seul », aucune.

LA PERSÉCUTION

L'application de cette méthode aboutit à une persécution de vingt-cinq ans. Sous prétexte de renfermer l'exécution de l'édit « dans les plus étroites limites que la justice pouvait permettre », on interdit aux Protestants tout ce que l'édit ne leur garantissait pas en termes exprès. L'édit de Nantes ne disait pas que les Protestants pourraient enterrer leurs morts quand et comme ils le voudraient; assister aux mariages et aux baptêmes en tel nombre qui leur plairait; entrer comme apprentis dans toute corporation, etc. Des ordonnances royales défendirent donc qu'aucun enterrement protestant eût lieu après six heures du matin ou bien avant six heures du soir, que le cortège comptât plus de trente personnes; que pour un baptême ou un mariage plus de douze Protestants fussent réunis. On démolit les temples élevés postérieurement à la publication de l'édit; on ne dut enseigner dans les écoles protestantes que la lecture et l'écriture.

Puis vinrent des mesures plus graves. Les enfants protestants

1. Voir ci-dessus, page 370.

furent autorisés à se convertir au Catholicisme, malgré leurs parents, dès l'âge de *sept* ans, « âge auquel *ils sont capables de raison et de choix* », disait l'édit. Ces nouveaux convertis étaient libres de quitter leur famille s'ils le voulaient, en exigeant de leurs parents une pension. Successivement on interdit aux Protestants toutes les fonctions publiques, puis toutes les professions libérales; ils ne purent acheter aucun office; ils ne purent être ni avocats, ni médecins. A peine leur laissait-on l'industrie et le commerce; ils s'y jetèrent en foule et prospérèrent.

A côté des mesures de rigueur on essaya de la corruption. On créa une *caisse de conversions* : quelques centaines de misérables abjurèrent pour six francs par tête. On accorda exemption d'impôts aux nouveaux convertis; le succès fut un peu plus grand. Mais toujours la masse des Protestants restait fermement attachée à ses croyances.

LES DRAGONNADES

Pour hâter les conversions, en 1680, un intendant du Poitou imagina de recourir aux « *missionnaires bottés* » : il appela les *dragons* et les logea chez les Protestants. L'armée se recrutait alors en majeure partie dans la lie de la population. Les dragons se conduisirent comme en pays conquis, saccageant les maisons, torturant les habitants qui pour échapper à leurs bourreaux se hâtèrent d'abjurer. Le système des *dragonnades* fut alors appliqué par ordre de Louvois, secrétaire d'État de la guerre, à toutes les provinces protestantes. La terreur inspirée par les troupes était telle que, à la seule nouvelle de leur mise en route, les villages, les villes mêmes se convertissaient en masse et presque sur l'heure. En Guyenne, en deux semaines, il y eut soixante mille abjurations.

LA RÉVOCATION DE L'ÉDIT DE NANTES

En août et en septembre 1685 chaque jour apportait à Versailles d'interminables listes de conversions. Louis XIV, le fait est certain, ignorait par quelles violences elles étaient obtenues. Au commencement d'octobre, il crut sincèrement qu'il ne restait plus en France que quelques centaines « *d'obstinés* ». Dès lors, l'édit de Nantes n'avait plus de raison d'être. Le 18 octobre 1685 le roi signait *l'édit de révocation*. Tous les temples devaient être démolis. Les pasteurs devaient quitter le royaume sous quinze jours, à peine des galères. Les Protestants non encore convertis ne seraient inquiétés en aucune façon; mais ils encourraient la peine des galères s'ils essayaient d'émigrer, et leurs enfants seraient élevés dans la religion catholique.

La révocation fut accueillie avec enthousiasme par la presque unanimité de la nation; par le clergé qui depuis longtemps s'élevait contre « la malheureuse liberté de conscience » ; par les esprits les plus élevés, par Bossuet, Racine, La Bruyère, La Fontaine. Une grande dame de la Cour, célèbre par ses lettres, Mme de Sévigné, devant cette odieuse et lamentable histoire écrivait : « C'est la plus grande et la plus belle chose qui ait jamais été imaginée et exécutée. » Deux hommes seuls, *Vauban* et *Saint-Simon*, blâmèrent ce crime contre la conscience et comprirent quelles en seraient les néfastes conséquences : « Les rois sont bien maîtres des vies et des biens de leurs sujets, écrivit Vauban, mais jamais de leurs opinions, parce que les sentiments intérieurs sont hors de leur puissance. » Louis XIV put s'en apercevoir dès le lendemain de la révocation.

LES CONSÉQUENCES L'ÉMIGRATION PROTESTANTE

La plupart des Protestants n'avaient abjuré que pour échapper aux dragons, avec le secret espoir que l'orage passerait et que le temps reviendrait de la liberté religieuse. Quand la révocation eut ruiné cette espérance, un grand nombre retrouvèrent leur courage, qui fut admirable. Ils renièrent leur conversion. Alors la persécution devint sauvage. « Sa Majesté voulut qu'on fît sentir les dernières rigueurs à ceux qui ne voudraient pas se faire de sa religion. » Les dragonnades reprirent. Les Protestants qui, malades, refusaient les sacrements, étaient après guérison envoyés aux galères. La mort attendait les pasteurs qui rentraient en France, et les fidèles qui prenaient part à des assemblées.

La vie était intolérable; il ne restait d'autre ressource que la fuite à l'étranger.

Mais tenter de passer à l'étranger était un crime puni d'abord des galères, puis à partir de 1687 puni de mort. Rien n'arrêta les Protestants; malgré la surveillance étroite aux frontières et sur les côtes ils partirent par milliers. Deux cent mille probablement, peut-être davantage, renoncèrent à tout, fortune, foyer, patrie, risquèrent leur liberté, leur vie pour sauver leur foi. Des hommes capables de pareils sacrifices et de pareille énergie étaient une élite dont la disparition affaiblit singulièrement la

France. Ils furent un élément de force et de prospérité pour les pays qui leur donnèrent asile, l'*Angleterre*, la *Hollande*, le *Brandebourg* surtout, où plus de vingt mille vinrent s'établir : **Berlin** sa capitale, la future capitale du royaume de Prusse, fut comme recréée par les réfugiés français; leurs descendants se comptent encore aujourd'hui en nombre parmi les officiers de l'armée prussienne.

En revanche, certaines régions de la France, la Touraine, le Lyonnais, le Poitou, furent *momentanément ruinées* et beaucoup d'industries furent gravement atteintes. Aux conséquences économiques s'ajoutèrent des conséquences politiques non moins désastreuses. La révocation excita en Europe la *haine de tous les États protestants* contre la France. Elle fut pour beaucoup dans la formation de la plus redoutable coalition qu'eut à combattre Louis XIV, la *Ligue d'Augsbourg*. Elle devait avoir des conséquences bien plus lointaines et toutes les colères qu'elle a provoquées ne sont pas encore éteintes aujourd'hui.

LES CAMISARDS

Malgré toutes les persécutions, le Protestantisme ne disparut pas du royaume. Il subsista dans les Alpes et surtout dans les Cévennes. Là, en 1703, au début de la guerre de *succession d'Espagne*, les paysans calvinistes se soulevèrent. On les appela les *Camisards*, parce que pour se reconnaître ils portaient une chemise blanche par-dessus leurs vêtements. L'insurrection dura deux ans : elle immobilisa de nombreuses troupes et le maréchal de Villars, un des rares bons généraux qu'eût alors Louis XIV. Elle rendit ainsi de grands services aux ennemis de la France.

LES JANSÉNISTES

Aux premiers temps de la minorité de Louis XIV, des hommes, pour la plupart avocats ou anciens conseillers au Parlement, éminents par leur savoir et leurs qualités morales, s'étaient réunis pour vivre en commun dans un couvent de la vallée de Chevreuse, près de Paris, à *Port-Royal des Champs*. Ces *Solitaires*, comme on les appelait, vivaient dans la prière et le travail, labourant, écrivant, enseignant; ils eurent parmi leurs élèves le grand poète **Racine**. La dignité et la pureté de leur existence leur avaient gagné de nombreuses sympathies, en particulier parmi les Parlementaires, et devaient forcer jusqu'à l'admiration de leurs ennemis.

On les appelait *Jansénistes* parce qu'ils suivaient les doctrines

exposées, dans un livre sur saint Augustin, par un évêque d'Ypres *Jansen* — Jansenius en latin. Jansen disait que l'homme ne peut pas se perdre si Dieu lui a donné sa grâce; qu'il ne peut pas se sauver si Dieu la lui refuse; que la grâce est donnée par Dieu comme il lui plaît, sans que rien puisse influer sur sa volonté; qu'enfin Jésus-Christ n'était pas mort pour le salut de tous les hommes, mais seulement pour le salut de ceux qui de toute éternité ont été *élus*, c'est-à-dire prédestinés au bonheur éternel. C'était presque la doctrine de Calvin[1], et un Jésuite qualifiait justement la doctrine janséniste de « *calvinisme rebouilli* ».

D'autre part, les Jansénistes étaient *Gallicans*, c'est-à-dire que d'après eux les clergés des divers pays et spécialement le clergé de France, l'*Église Gallicane*, devaient garder une large autonomie en face du pape. Tout en protestant de leur respect pour « la dignité suprême du siège apostolique », c'est-à-dire du pape, ils professaient que ses jugements, en matière de foi, n'étaient pas sans appel et que les conciles universels lui étaient supérieurs. C'était la doctrine traditionnelle du clergé français qui en partie la professait encore. Mais elle avait été condamnée par le Concile de Trente[2].

Aussi les Jansénistes eurent-ils pour adversaires implacables les Jésuites, défenseurs nés de la suprématie pontificale. Ceux-ci dénoncèrent au pape la doctrine janséniste sur la grâce : le pape la condamna en 1653. Une violente polémique éclata alors : les Jansénistes eurent pour défenseurs l'un des esprits les plus puissants du dix-septième siècle, **Blaise Pascal**. Ses *Petites lettres à un Provincial*, plus connues sous le nom de *Provinciales*, merveilleux pamphlets et premiers modèles achevés de notre prose, tournèrent l'opinion contre les Jésuites (1656-1657).

Mais sur ces entrefaites, les Jansénistes commirent la faute d'entrer en relation avec quelques-uns des anciens Frondeurs, en particulier avec le cardinal de Retz, exilé à Rome. Dès lors les Jansénistes furent suspects au roi. En 1660, les *Provinciales* étaient, après jugement, brûlées par la main du bourreau. Les solitaires durent se disperser. Dans la suite, plusieurs furent emprisonnés ou contraints de s'exiler, entre autres le plus célèbre des Jansénistes, *Arnauld*, surnommé le grand Arnauld.

Malgré la persécution, le Jansénisme subsista, et en 1702 les

1. Voir ci-dessus, page 306.
2. Voir ci-dessus, page 300.

Jésuites recommencèrent la lutte. Une nouvelle condamnation fut prononcée par le pape. Vingt-deux vieilles religieuses — la plus jeune avait plus de soixante-cinq ans — établies à Port-Royal des Champs, en furent expulsées par le lieutenant général de police, assisté de trois cents soldats (1709). L'année suivante, le couvent lui-même fut rasé et l'on alla jusqu'à détruire le cimetière devenu un lieu de pèlerinage pour les Jansénistes. En 1713, le pape Clément IV ayant, par la *Bulle Unigenitus*, condamné une fois de plus le Jansénisme, Louis XIV, qui avait un Jésuite pour confesseur, mit un véritable acharnement à imposer la décision du pape à tous ses sujets : plus de deux mille personnes étaient emprisonnées quand le roi mourut (1715). Le roi par ce zèle orthodoxe pensait racheter aux yeux de Dieu les péchés de sa jeunesse. En persécutant les Jansénistes, comme en pourchassant les Protestants, il faisait selon le mot de Saint-Simon, « *pénitence sur le dos d'autrui* ».

IMPORTANCE DU JANSÉNISME

Le Jansénisme eut pendant le règne de Louis XIV d'importantes *conséquences morales*. L'exemple des solitaires influa sur nombre de chrétiens : le *catholicisme français* leur dut un caractère particulier de sévérité triste. Le Jansénisme n'eut pas alors de conséquences politiques, et on ne peut pas comparer à ce point de vue la destruction de Port-Royal et la révocation de l'édit de Nantes. En revanche, au dix-huitième siècle, le Jansénisme, subsistant malgré tout, devint un *puissant parti d'opposition à la royauté*. Le combat entre Jansénistes et Jésuites devait reprendre sous Louis XV et se terminer cette fois par l'écrasement des Jésuites et l'abolition de leur ordre en France[1] (1764). Le Jansénisme devait même jouer un rôle au début de la Révolution et inspirer à l'Assemblée Constituante sa tentative d'organisation de l'Eglise de France.

LOUIS XIV ET LA PAPAUTÉ

Louis XIV, si prompt dans ses dernières années à imposer à ses sujets la soumission aux décrets du pape, était cependant à diverses reprises entré en conflit avec la papauté. Le plus important de ces conflits se produisit entre 1677 et 1682 à propos du *droit de régale*. Il fut provoqué par la volonté du roi d'établir également son autorité sur toutes les parties du royaume.

[1] Voir ci-dessous, page 476.

Lorsqu'un diocèse devenait vacant par la mort du titulaire, le roi, dans la plupart des évêchés du Nord et du Centre, touchait les revenus jusqu'à l'installation du nouvel évêque. C'est ce qu'on appelait le droit de *régale temporelle*. En outre, pendant le temps de la vacance, le roi nommait aux fonctions ecclésiastiques, c'est-à-dire désignait les archiprêtres, les curés, etc. ; c'était la *régale spirituelle*.

Le droit de régale n'existait pas dans les évêchés du Midi. En 1673, Louis XIV voulut faire disparaître cette exception et décida qu'il exercerait à l'avenir le droit de régale dans tous les diocèses du royaume.

Le pape Innocent XI ayant blâmé cette décision parce qu'il n'était pas admissible que le roi, dépourvu de tout pouvoir spirituel, pût nommer *seul* à des fonctions spirituelles, comme le sont celles des curés, il s'ensuivit un long conflit entre Louis XIV et le Saint-Siège (1678).

LA DÉCLARATION DES QUATRE ARTICLES

En 1682, le pape persistant dans son opposition, Louis XIV essaya de se faire soutenir par le clergé de France et l'invita à affirmer les « libertés de l'Église gallicane ». L'assemblée du Clergé, où *Bossuet* joua le principal rôle, rédigea, non sans beaucoup d'hésitations, un exposé de principes devenu célèbre sous le nom de *Déclaration des Quatre Articles* (1682).

Le premier article disait que les papes « n'ont reçu puissance de Dieu que sur les choses *spirituelles* et qui concernent le salut », et que les rois « ne leur sont soumis en rien dans les choses *temporelles* ».

Le second article portait qu'en matière spirituelle les conciles universels étaient supérieurs aux papes ; le troisième « qu'on doit observer les règles, coutumes et constitutions admises dans l'Église gallicane ».

Enfin le quatrième article déclarait qu'en matière de foi les décrets du pape, valables pour toutes les Églises, ne sont cependant « indéformables » qu'avec le consentement de toutes ces Églises.

Sous prétexte d'affirmer les libertés de l'Eglise gallicane, l'assemblée du clergé de France usurpait des droits qui ne lui appartenaient pas : elle tranchait, en effet, dans le second et le quatrième article, des questions qu'un *concile universel pouvait seul décider*.

Il y eut du reste immédiatement une partie du clergé français

qui protesta contre la Déclaration. Louis XIV n'en ordonna pas moins que les Quatre Articles fussent publiés dans tout le royaume et enseignés obligatoirement à tous les futurs prêtres. Le pape de son côté déclara les Quatre Articles « entièrement destitués de force et de valeur ».

LA FIN DU CONFLIT

Le conflit se prolongea pendant onze ans. Quand il eut à nommer des évêques, Louis XIV les choisit toujours parmi les prêtres qui avaient acquiescé à la Déclaration. Le pape refusa toujours de les *instituer*, c'est-à-dire de leur donner les pouvoirs spirituels sans lesquels ils n'étaient religieusement rien. Par suite, trente-cinq évêchés étaient sans titulaires quand le pape Innocent XI mourut (1689). En 1693, Louis XIV céda. Il informa le pape Innocent XII que la Déclaration ne serait plus enseignée. Mais le pape n'accorda l'investiture aux évêques que lorsqu'ils eurent signé une rétractation formelle. Par contre, le pape reconnut l'extension du droit de régale temporelle à tout le royaume.

CHAPITRE XXI

LOUIS XIV — LA POLITIQUE EXTÉRIEURE L'ARMÉE ROYALE

I

LES GUERRES

La France, pendant tout le règne de Louis XIV, a tenu la première place entre tous les États de l'Europe. Elle fut le plus puissant des royaumes et le centre de la politique générale. Quand, à l'étranger, quelqu'un disait : « *le Roi* », tout le monde entendait qu'il s'agissait du roi de France, le roi par excellence.

LES GUERRES DE LOUIS XIV

Près des deux tiers du règne de Louis XIV, quarante-six années sur soixante-douze, furent employées à des guerres. Les premières, la guerre de *Trente Ans* et la *guerre contre l'Espagne*, pendant sa minorité et le ministère de Mazarin, lui avaient été *léguées par son père*; elles durèrent un peu plus de seize ans, de 1643 à 1659, date de la paix des Pyrénées, et valurent à la France l'*Alsace*, l'*Artois*, le *Roussillon*. Les autres, qui furent *ses guerres*, durèrent trente ans environ. Elles furent au nombre de quatre :

La guerre *de Dévolution*, de 1667 à 1668 ;
La guerre *de Hollande*, de 1672 à 1678 ;
La guerre *de la ligue d'Augsbourg*, de 1688 à 1697 ;
La guerre *de succession d'Espagne*, de 1701 à 1714.

LE DESSEIN DE LOUIS XIV

Ces guerres — la guerre de Succession d'Espagne exceptée — furent toutes inspirées par la même pensée, familière déjà aux négociateurs de Cateau-Cambrésis[1] et résumée par le cardinal de Richelieu en cette formule saisissante : « *Mettre la France en tous lieux où fut la Gaule* ». Louis XIV se proposa de faire rentrer dans le royaume de France toutes les provinces qui en avaient autrefois

1. Voir ci-dessus, page 285.

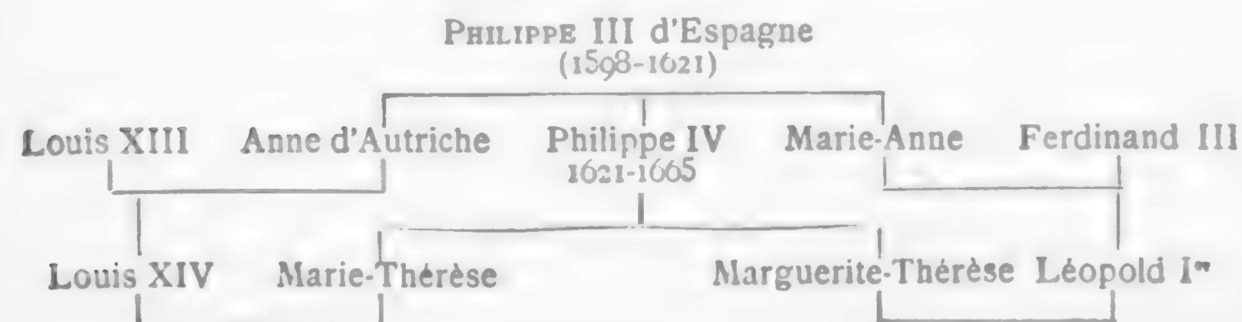
fait partie et en avaient été détachées, tous les pays de race et de langue française qui appartenaient à des princes étrangers, *d'achever l'unité de la France en lui conquérant ses frontières naturelles*.

La réalisation de ce projet nécessitait l'annexion des *Pays-Bas*, c'est-à-dire de la Belgique actuelle et du Luxembourg; de la *Franche-Comté*; de la *Lorraine*; de la *Savoie*. Les Pays-Bas et la Franche-Comté appartenaient au *roi d'Espagne*. Louis XIV prétendait les obtenir, non pas du droit du plus fort, mais du droit naturel de sa femme *Marie-Thérèse*, fille aînée de Philippe IV et *légitime héritière du roi d'Espagne*. Quant à la Lorraine et à la Savoie, il pensait les obtenir par *voie d'échange*, en abandonnant à leurs propriétaires quelques riches morceaux de la prodigieuse succession espagnole.

LES RÉSULTATS

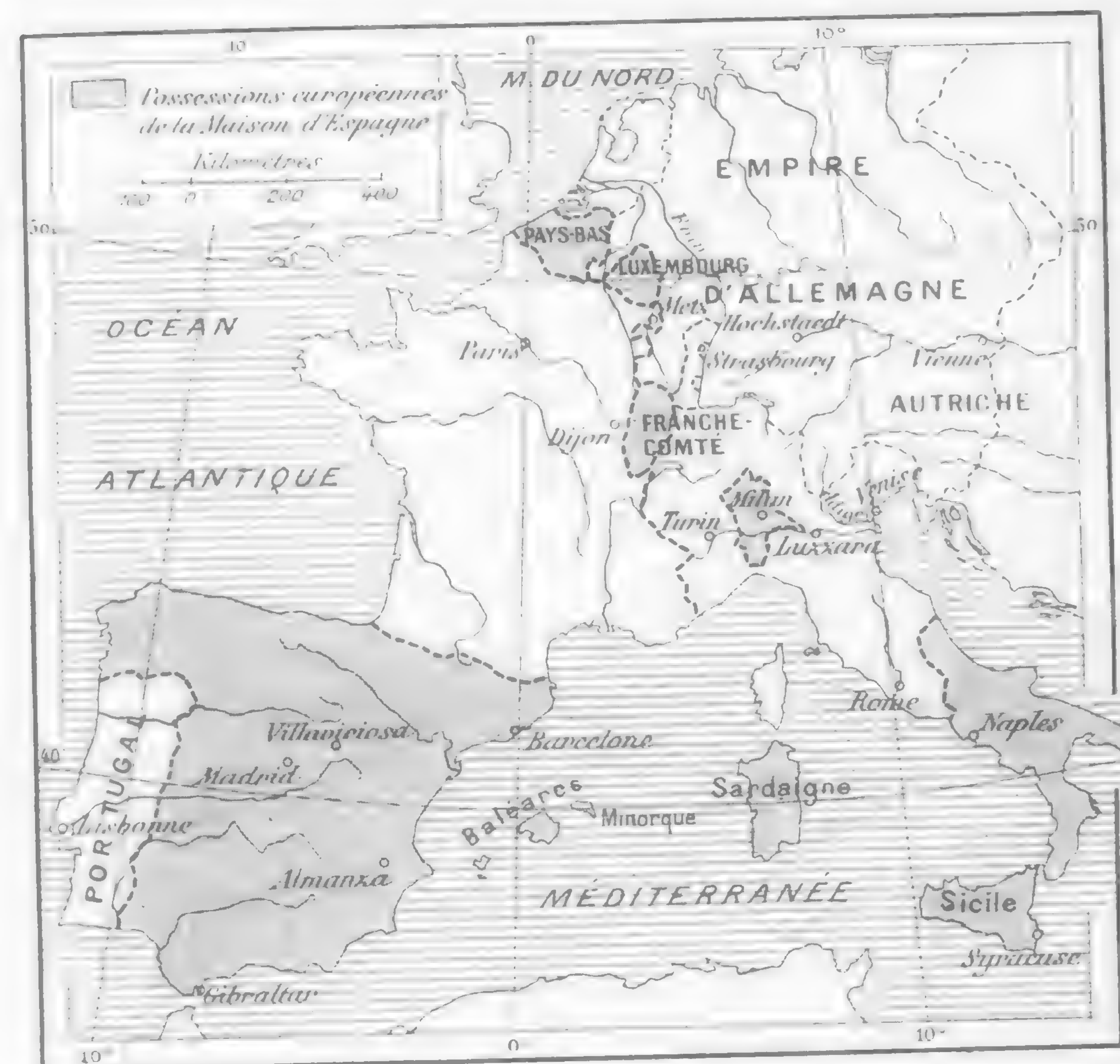
Louis XIV ne réalisa qu'imparfaitement son dessein. Il se heurta aux *prétentions rivales* de son beau-frère *Léopold*, empereur d'Allemagne, mari d'une seconde fille de Philippe IV[1]. Il se heurta surtout à l'opposition de ses voisins les *Hollandais* et les *Anglais*, inquiets pour eux-mêmes de la puissance que donnerait à la France la possession des Pays-Bas. De là des *coalitions*, la guerre de Hollande et la guerre de la Ligue d'Augsbourg. Louis XIV, après trois guerres contre l'Espagne, n'annexa en fin de compte qu'une *partie de la Flandre* — notre département du Nord — et la *Franche-Comté*. En revanche, renonçant, à la fin de son règne, à tout autre agrandissement pour la France, et combattant désormais pour l'Espagne qu'il avait sans cesse combattue, il plaça et maintint sur le trône d'Espagne, par une guerre de treize ans, où il épuisa toutes les ressources de son royaume, *l'un de ses petits-fils*, le duc Philippe d'Anjou devenu *Philippe V* d'Espagne.

1. *Tableau montrant la parenté de Louis XIV et de Léopold et expliquant leurs prétentions à la succession d'Espagne.*



LA SUCCESSION D'ESPAGNE

Au moment où Louis XIV commençait à régner par lui-même, en 1661, tous les hommes politiques en Europe s'attendaient à la fin prochaine de la descendance masculine de Charles-Quint. *Charles II*, le fils que Philippe IV



LES POSSESSIONS ESPAGNOLES EN EUROPE EN 1661.

venait d'avoir d'un second mariage, était si malingre qu'on ne pensait pas qu'il pût vivre : en fait il mit quarante ans à mourir.

Deux héritiers pouvaient prétendre à sa succession : le roi de France Louis XIV, et l'Empereur d'Allemagne Léopold, tous les deux fils et maris de princesses espagnoles, à la fois cousins germains et beaux-frères. Mais Anne d'Autriche et Marie-Thérèse, mère et femme de Louis XIV, étaient l'une et l'autre filles *aînées* des rois d'Espagne : la mère et la femme de Léopold étaient des filles *cadettes*. Les droits de Louis XIV étaient donc supérieurs à ceux de Léopold. Il est vrai qu'en 1659, au moment de son mariage, Marie-Thérèse s'était vu imposer une *renon-*

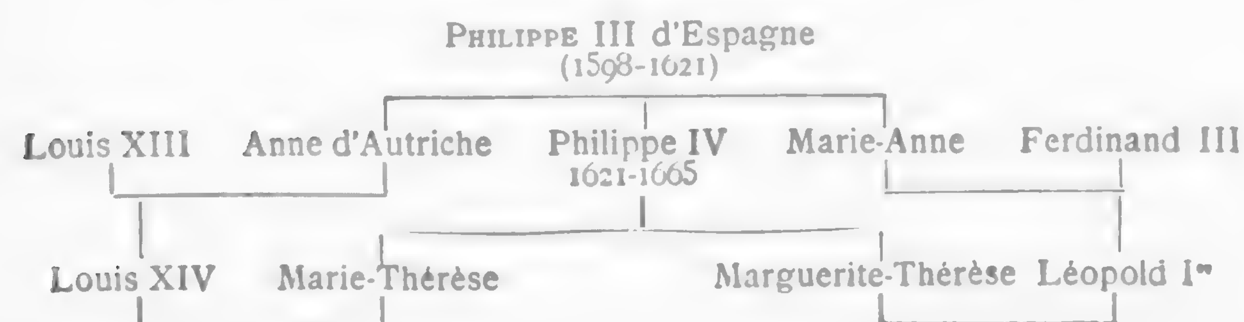
fait partie et en avaient été détachées, tous les pays de race et de langue française qui appartenaient à des princes étrangers, *d'achever l'unité de la France en lui conquérant ses frontières naturelles.*

La réalisation de ce projet nécessitait l'annexion des *Pays-Bas*, c'est-à-dire de la Belgique actuelle et du Luxembourg; de la *Franche-Comté*; de la *Lorraine*; de la *Savoie*. Les Pays-Bas et la Franche-Comté appartenaient au *roi d'Espagne*. Louis XIV prétendait les obtenir, non pas du droit du plus fort, mais du droit naturel de sa femme *Marie-Thérèse*, fille ainée de Philippe IV et *légitime héritière du roi d'Espagne*. Quant à la Lorraine et à la Savoie, il pensait les obtenir par *voie d'échange*, en abandonnant à leurs propriétaires quelques riches morceaux de la prodigieuse succession espagnole.

LES RÉSULTATS

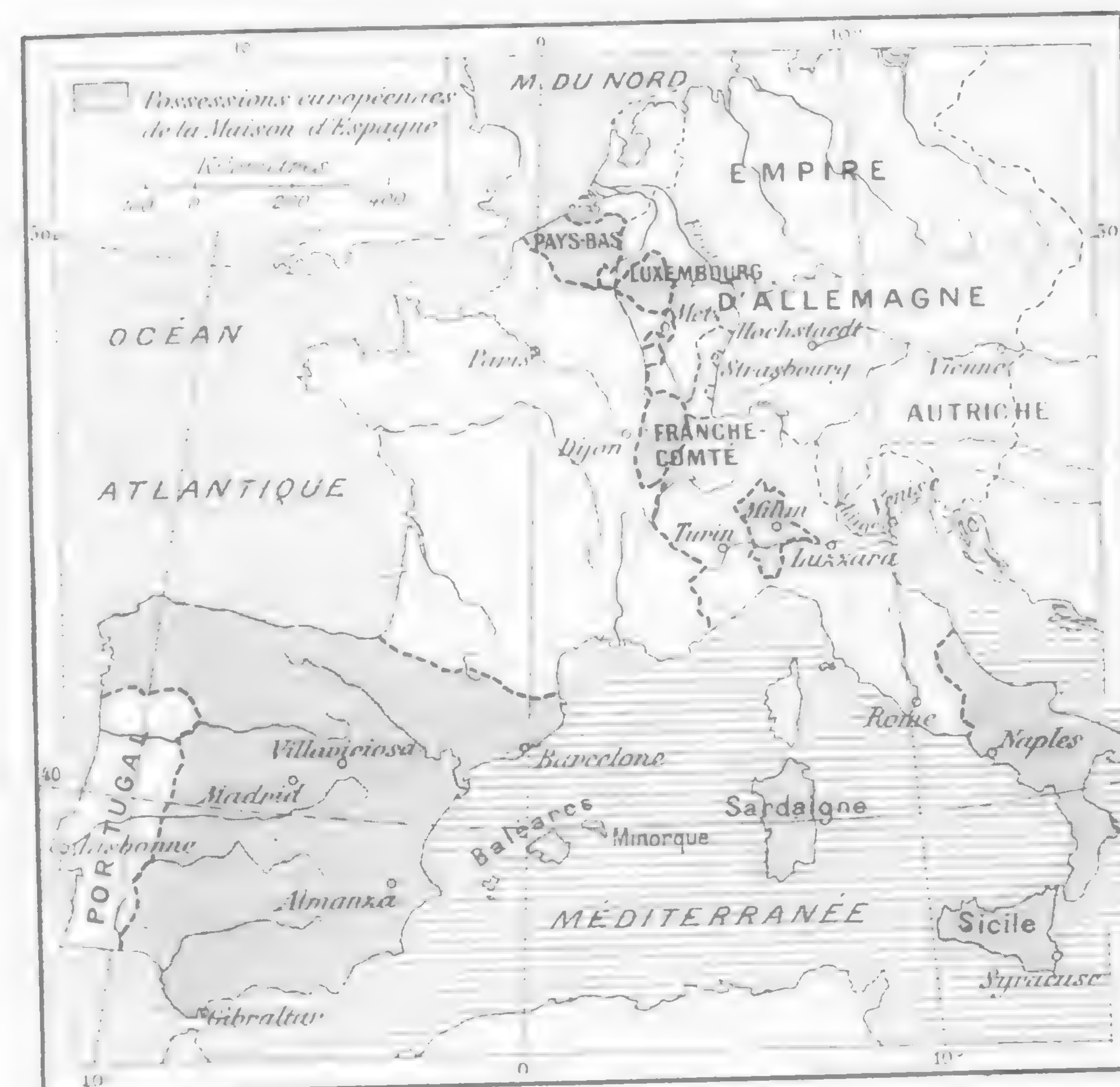
Louis XIV ne réalisa qu'imparfaitement son dessein. Il se heurta aux *prétentions rivales* de son beau-frère *Léopold*, empereur d'Allemagne, mari d'une seconde fille de Philippe IV [1]. Il se heurta surtout à l'opposition de ses voisins les *Hollandais* et les *Anglais*, inquiets pour eux-mêmes de la puissance que donnerait à la France la possession des Pays-Bas. De là des *coalitions*, la guerre de Hollande et la guerre de la Ligue d'Augsbourg. Louis XIV, après trois guerres contre l'Espagne, n'annexa en fin de compte qu'une *partie de la Flandre* — notre département du Nord — et la *Franche-Comté*. En revanche, renonçant, à la fin de son règne, à tout autre agrandissement pour la France, et combattant désormais pour l'Espagne qu'il avait sans cesse combattue, il plaça et maintint sur le trône d'Espagne, par une guerre de treize ans, où il épuisa toutes les ressources de son royaume, *l'un de ses petits-fils*, le duc Philippe d'Anjou devenu *Philippe V* d'Espagne.

1. *Tableau montrant la parenté de Louis XIV et de Léopold et expliquant leurs prétentions à la succession d'Espagne.*



LA SUCCESSION D'ESPAGNE

Au moment où Louis XIV commençait à régner par lui-même, en 1661, tous les hommes politiques en Europe s'attendaient à la fin prochaine de la descendance masculine de Charles-Quint. *Charles II*, le fils que Philippe IV



LES POSSESSIONS ESPAGNOLES EN EUROPE EN 1661.

venait d'avoir d'un second mariage, était si malingre qu'on ne pensait pas qu'il pût vivre : en fait il mit quarante ans à mourir.

Deux héritiers pouvaient prétendre à sa succession : le roi de France Louis XIV, et l'Empereur d'Allemagne Léopold, tous les deux fils et maris de princesses espagnoles, à la fois cousins germains et beaux-frères. Mais Anne d'Autriche et Marie-Thérèse, mère et femme de Louis XIV, étaient l'une et l'autre filles *aînées* des rois d'Espagne : la mère et la femme de Léopold étaient des filles *cadettes*. Les droits de Louis XIV étaient donc supérieurs à ceux de Léopold. Il est vrai qu'en 1659, au moment de son mariage, Marie-Thérèse s'était vu imposer une *renon-*

ciation à ses droits d'héritière. Mais cette renonciation, de l'aveu même de Philippe IV qui l'avait exigée, était *nulle* parce qu'elle était contraire aux lois successorales de l'Espagne.

La succession d'Espagne était immense : elle comprenait *vingt-deux* couronnes; en Europe, l'Espagne, les Baléares, la Sardaigne, la Sicile, le royaume de Naples, le Milanais, la Franche-Comté et les Pays-Bas; — hors d'Europe, la moitié de l'Amérique avec les mines du Pérou et du Mexique; une bonne partie de l'Océanie et des établissements en Afrique.

Louis XIV, que les Hollandais devaient représenter comme un « engloutisseur de pays et d'États à tort et à travers », ne songea jamais à recueillir pour lui la totalité de la succession d'Espagne. Il voulait seulement prendre de cette succession les *provinces françaises* qui en faisaient partie, et en Italie des territoires qui lui serviraient de monnaie d'échange pour acquérir la Lorraine et la Savoie et pour achever ainsi la France. Il était prêt à abandonner le reste, l'Espagne et l'Amérique, à son beau-frère Léopold. Il lui proposa la signature d'un traité rédigé dans ce sens, dès 1665, aussitôt après la mort de leur beau-père Philippe IV. Après beaucoup d'hésitations, de négociations entamées, abandonnées, reprises, Léopold, le plus indécis des hommes, finit par adhérer aux propositions de Louis XIV et signa à Vienne le *traité de partage* de la future succession, au mois de janvier 1668.

LA GUERRE DE DÉVOLUTION

A cette date, Louis XIV avait déjà commencé à se mettre en possession d'une partie de l'héritage, la *Flandre*, au nom du *droit de dévolution*. Le droit de dévolution était une coutume du Brabant en vertu de laquelle les enfants nés d'un premier mariage, en la circonstance Marie-Thérèse, étaient seuls héritiers de leurs parents, à l'exclusion des enfants nés d'un second mariage, en la circonstance Charles II. En juin 1667, soixante mille hommes commandés par *Turenne* avaient, sans déclaration de guerre, pénétré en Flandre. En août, toutes les places étaient occupées. *Lille*, qui résista le mieux, avait tenu neuf jours.

Maître de la Flandre, Louis XIV s'arrêta et invita la reine-mère d'Espagne, régente pendant la minorité de Charles II, à reconnaître le fait accompli. La régente ne répondit pas. Pour la contraindre à céder, une armée commandée par *Condé* envahit la *Franche-Comté* et l'occupa en quatorze jours (février 1668).

L'ALLIANCE DE LA HAYE

La rapide conquête de la Flandre avait effrayé la *Hollande* et l'*Angleterre*. Les Hollandais toujours inquiets pour leur indépendance si chèrement acquise[1], ne voulaient pas que par la conquête des Pays-Bas, *qu'ils convoitaient du reste pour eux-mêmes*, le puissant royaume de France pût devenir leur voisin. Quant aux Anglais, ils n'admettaient pas plus en 1668 qu'ils ne l'avaient admis au temps de la guerre de Cent ans, qu'ils ne devaient l'admettre sous la Révolution et sous Napoléon Ier, l'établissement de la France à l'embouchure de l'Escaut.

Les Hollandais et les Anglais se rapprochèrent. Puis avec la Suède dont ils achetèrent le concours, ils formèrent la *triple alliance de la Haye* (janvier 1668). Cette triple alliance était quelque chose de nouveau : *elle était le commencement des coalitions dirigées contre la France*. Elle prouvait que la France était désormais considérée par ses voisins comme le plus puissant des États, celui contre lequel il fallait se garder. Elle prouvait aussi que la Hollande, qui n'avait pas cent ans d'existence, était devenue, comme autrefois Venise, grâce à l'activité de son commerce et malgré la petitesse de son territoire, une des grandes puissances de l'Europe.

Le but apparent des alliés était d'offrir leur médiation à la France et à l'Espagne. Mais leur but secret était d'imposer à Louis XIV le renouvellement des renonciations à la succession d'Espagne et de l'*empêcher d'occuper les Pays-Bas*.

PAIX D'AIX-LA-CHAPELLE

La paix fut cependant conclue en dehors des médiateurs, et à *Aix-la-Chapelle* (mai 1668), ils n'eurent qu'à enregistrer le traité préparé directement par les ambassadeurs de la France et de l'Espagne. Louis XIV rendait la Franche-Comté. L'Espagne lui cédait onze places de la Flandre parmi lesquelles *Douai* et *Lille*, et une partie du pays qui forme aujourd'hui le *département du Nord*.

LA GUERRE DE HOLLANDE LES CAUSES

L'intervention des Hollandais avait irrité Louis XIV au point qu'il songea à les attaquer sur l'heure. L'irritation se changea en exaspération quand il connut les dispositions secrètes de l'alliance de la Haye. La ruine de la puissance hollandaise lui apparut désor-

1. Voir page 328.

mais comme le préliminaire indispensable de l'occupation des Pays-Bas. L'idée de cette guerre était du reste populaire dans le royaume parce qu'on en voulait aux Hollandais d'avoir, vingt ans plus tôt, pendant les négociations des traités de Westphalie, trahi leurs engagements en signant seuls et à l'insu de la France la paix avec l'Espagne. Enfin Colbert lui-même désirait l'abaissement de la Hollande, parce qu'elle venait de mettre des entraves au commerce français, en établissant de gros droits de douanes sur nos marchandises.

LES ALLIANCES DE LOUIS XIV

Avant d'entrer en campagne Louis XIV voulut *isoler* la Hollande, détacher d'elle ses alliés, lui trouver partout des adversaires. Cette campagne de négociations dura trois ans. Louis XIV acheta l'alliance de l'Angleterre par le traité de *Douvres*; celle de la Suède, celle de l'électeur de Cologne et des princes allemands des bords du Rhin; il acheta aussi la neutralité de l'empereur Léopold, qui, disait un de ses ministres, manquait d'argent « pour faire bouillir sa marmite ».

ÉTAT DE LA HOLLANDE

Pendant que Louis XIV préparait ainsi la guerre, les Hollandais ne songeaient même pas à organiser la défense. Uniquement occupés de leurs intérêts commerciaux, ils jugeaient qu'entretenir une armée permanente c'était gaspiller de l'argent. Aussi l'armée avait-elle été réduite à rien. Le commandement avait été désorganisé; les fonctions de général en chef, de *stathouder*, avaient été abolies, par jalousie à l'égard des princes d'Orange et soupçons contre leur loyauté. Malgré les avertissements du *Grand Pensionnaire*, Jean de Witt, qui était comme le président de la république et qui sentait le danger, les *États Généraux*[1] se refusaient à ordonner des levées. L'aveuglement et la passion du négoce étaient tels qu'à la veille de la déclaration de guerre les poudres qui se trouvaient dans les Provinces Unies furent vendues à des agents de Louis XIV. La guerre éclata pour les Hollandais « comme un coup de foudre dans un ciel serein ».

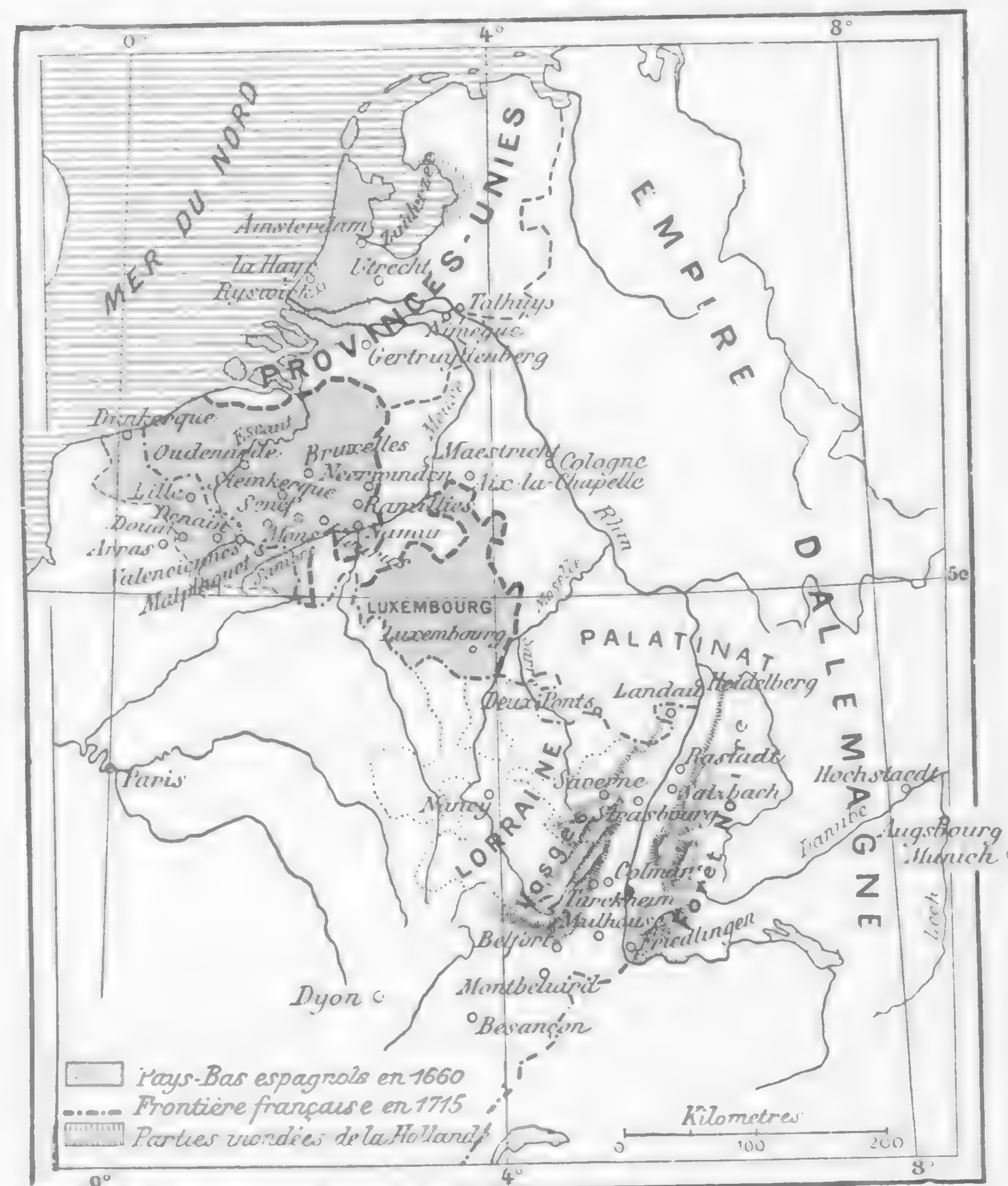
INVASION DE LA HOLLANDE

Au mois de mai 1672, Louis XIV entra en campagne avec cent vingt mille hommes commandés par *Turenne* et *Condé*. Le 12 juin, il forçait le passage du Rhin au gué de *Tolhuys*. Il se crut maître de la Hollande,

1. Voir ci-dessus, page 329, la définition des États Généraux.

et pendant trois jours il put l'être. Mais une résolution d'un sublime héroïsme et que Louis XIV admira tout le premier, arrêta sa marche.

Une grande partie de la Hollande, placée *au-dessous du niveau*



Les Champs de Bataille du règne de Louis XIV.

de la mer, n'est protégée de l'inondation que par des digues et un système d'écluses. Dès le 15 juin, les Hollandais ouvraient les écluses, perçaient les digues, et pour sauver leur indépendance livraient à l'Océan la terre qu'ils lui avaient arrachée pied à pied par des siècles de travail. En quatre jours la Hollande était

mais comme le préliminaire indispensable de l'occupation des Pays-Bas. L'idée de cette guerre était du reste populaire dans le royaume parce qu'on en voulait aux Hollandais d'avoir, vingt ans plus tôt, pendant les négociations des traités de Westphalie, trahi leurs engagements en signant seuls et à l'insu de la France la paix avec l'Espagne. Enfin Colbert lui-même désirait l'abaissement de la Hollande, parce qu'elle venait de mettre des entraves au commerce français, en établissant de gros droits de douanes sur nos marchandises.

LES ALLIANCES DE LOUIS XIV

Avant d'entrer en campagne Louis XIV voulut *isoler* la Hollande, détacher d'elle ses alliés, lui trouver partout des adversaires. Cette campagne de négociations dura trois ans. Louis XIV acheta l'alliance de l'Angleterre par le traité de *Douvres*; celle de la Suède, celle de l'électeur de Cologne et des princes allemands des bords du Rhin; il acheta aussi la neutralité de l'empereur Léopold, qui, disait un de ses ministres, manquait d'argent « pour faire bouillir sa marmite ».

ÉTAT DE LA HOLLANDE

Pendant que Louis XIV préparait ainsi la guerre, les Hollandais ne songeaient même pas à organiser la défense. Uniquement occupés de leurs intérêts commerciaux, ils jugeaient qu'entretenir une armée permanente c'était gaspiller de l'argent. Aussi l'armée avait-elle été réduite à rien. Le commandement avait été désorganisé; les fonctions de général en chef, de *stathouder*, avaient été abolies, par jalousie à l'égard des princes d'Orange et soupçons contre leur loyauté. Malgré les avertissements du *Grand Pensionnaire*, Jean de Witt, qui était comme le président de la république et qui sentait le danger, les *États Généraux*[1] se refusaient à ordonner des levées. L'aveuglement et la passion du négoce étaient tels qu'à la veille de la déclaration de guerre les poudres qui se trouvaient dans les Provinces Unies furent vendues à des agents de Louis XIV. La guerre éclata pour les Hollandais « comme un coup de foudre dans un ciel serein ».

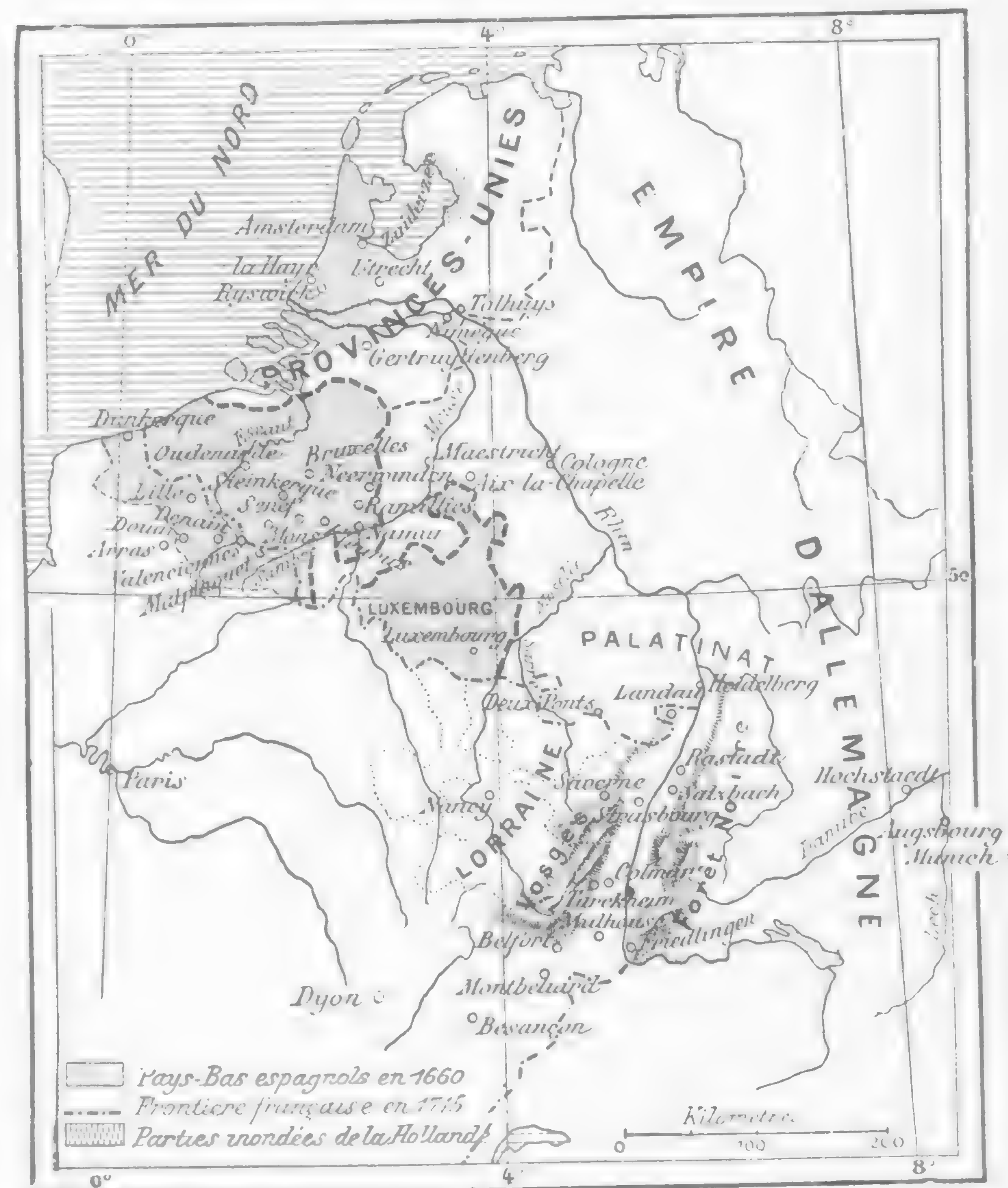
INVASION DE LA HOLLANDE

Au mois de mai 1672, Louis XIV entra en campagne avec cent vingt mille hommes commandés par *Turenne* et *Condé*. Le 12 juin, il forçait le passage du Rhin au gué de *Tolhuys*. Il se crut maître de la Hollande,

1. Voir ci-dessus, page 329, la définition des États Généraux.

et pendant trois jours il put l'être. Mais une résolution d'un sublime héroïsme et que Louis XIV admira tout le premier, arrêta sa marche.

Une grande partie de la Hollande, placée *au-dessous du niveau*



LES CHAMPS DE BATAILLE DU RÈGNE DE LOUIS XIV.

de la mer, n'est protégée de l'inondation que par des digues et un système d'écluses. Dès le 15 juin, les Hollandais ouvraient les écluses, perçaient les digues, et pour sauver leur indépendance livraient à l'Océan la terre qu'ils lui avaient arrachée pied à pied par des siècles de travail. En quatre jours la Hollande était

inondée; les villes étaient transformées en îles inabordables autrement qu'en bateaux. Le 20 juin, les Français s'arrêtaient au bord des pays noyés. *L'offensive avait duré huit jours.*

Néanmoins, les Hollandais sollicitèrent la paix. Louis XIV, mal conseillé par son orgueil et par Louvois, repoussa les propositions très avantageuses qui lui étaient faites (29 juin). Dès lors les Hollandais ne pensèrent plus qu'à une lutte à outrance. Ils assassinèrent Jean de Witt, injustement rendu responsable des désastres (août 1672), et la défense fut tout entière remise à **Guillaume d'Orange**, nommé *stathouder* au début de juillet. Ce général en chef avait vingt et un ans, l'intelligence vive, une indomptable ténacité et un rare talent de diplomate. Il devait être jusqu'à la fin de sa vie l'adversaire infatigable de Louis XIV, le chef de toutes les résistances à ses projets.

LA GUERRE EUROPÉENNE

Le brusque arrêt de l'armée française provoqua un *revirement total des alliances.* Ceux qui avaient promis leur concours à Louis XIV l'abandonnèrent. Dès le mois de juillet, l'électeur de *Brandebourg* et l'*Empereur* prirent le parti de la Hollande; l'*Espagne*, puis l'*Empire*, les imitèrent ensuite. Une vaste coalition se noua à la Haye, en 1673, et la guerre de Hollande se transforma ainsi en *guerre européenne.*

Alors Louis XIV, renonçant à détruire la Hollande, se tourna tout entier *contre l'Espagne* et lui fit une vigoureuse *guerre offensive.* Il lui enleva pour la seconde fois la Franche-Comté (1674). Il entreprit la conquête des Pays-Bas place à place, et chaque année de 1674 à 1678 fut marquée par quelque grand siège, victorieusement conduit par *Vauban.*

Contre l'Empereur et les Allemands, on disait alors les *Impériaux*, Louis XIV se borna à une *guerre défensive.* En 1674, les Allemands surprirent l'Alsace et s'y établirent. Turenne, par une admirable campagne de deux semaines (janvier 1675), les rejeta au delà du Rhin. L'été suivant il franchit le fleuve à son tour. A *Sasbach*, la veille d'une grande bataille, un boulet lui broya la poitrine (27 juillet 1675). Une nouvelle invasion suivit cette mort. Cette fois l'Alsace fut sauvée par Condé.

La guerre s'était aussi poursuivie sur mer; *Duquesne* à trois reprises avait battu dans les eaux de la Sicile les Hollandais. Leur chef, un grand marin, *Ruyter*, fut tué dans la seconde rencontre, au large de *Syracuse* (1676)

PAIX DE NIMÈGUE

En 1678, malgré cinq ans d'efforts, les coalisés n'avaient pris aucun avantage sur Louis XIV. Ils étaient épuisés. Les Hollandais les premiers signèrent la paix à *Nimègue*; les autres coalisés les imitèrent peu après. La Hollande, contre qui la guerre avait été entreprise, non seulement ne perdait rien à la paix, mais obtenait un traité de commerce avec la France. *Ce fut l'Espagne qui paya.* Elle dut céder à Louis XIV la *Franche-Comté*, et douze places de la *Flandre*, entre autres *Valenciennes*, *Maubeuge* et *Cambrai.* Ces places formèrent à la France une frontière régulière au nord, à peu près notre frontière actuelle. Soigneusement fortifiées par Vauban elles furent désormais comme un bouclier couvrant Paris.

LES CHAMBRES DE RÉUNION

La paix de Nimègue marqua l'*apogée de la puissance* de Louis XIV. La ville de Paris l'appela *Louis le Grand*, et pendant dix ans, de 1678 à 1688, il fut réellement le maître de l'Europe occidentale. Alors son orgueil ne connut plus de mesure et lui inspira les actes les plus audacieux.

Les traités de Westphalie et de Nimègue portaient que les territoires cédés à la France l'étaient *avec leurs dépendances.* Il s'agissait uniquement de leurs dépendances à la *date de la signature* des traités. Louis XIV l'entendit autrement et chargea des tribunaux français, les *Chambres de réunion*, de rechercher quels pays avaient, à *une date quelconque*, relevé des territoires nouvellement acquis. Les chambres de réunion remontèrent jusqu'aux Mérovingiens et au roi Dagobert! Elles attribuèrent à Louis XIV un grand nombre de territoires, entres autres Montbéliard, les villes de la Sarre, Deux-Ponts, la plus grande partie du Luxembourg. Ces territoires appartenaient les uns à des alliés de Louis XIV comme le roi de Suède, les autres au roi d'Espagne. Tous furent également occupés et annexés en pleine paix.

ANNEXION DE STRASBOURG

L'annexion qui eut le plus de retentissement fut celle de **Strasbourg** (28 septembre 1681). Strasbourg avait une grande valeur militaire parce qu'elle gardait l'un des *rares ponts* qu'il y eût alors sur le Rhin, fleuve difficile à franchir. Depuis le traité de Westphalie sa situation internationale était mal définie. On pouvait discuter si elle était de l'Empire ou du royaume de France. Louis XIV, jusqu'à 1680, l'avait traitée en *ville neutre* et en *ville libre* :

Strasbourg s'administrait elle-même et formait une république.

Mais pendant la guerre de Hollande, tandis que Louis XIV respectait scrupuleusement la neutralité de Strasbourg, cette ville, à deux reprises (1674-1677), livra le pont du Rhin aux armées allemandes, qui purent ainsi pénétrer en Alsace. Ces actes d'hostilité répétés justifiaient l'occupation. Comme le disait la légende d'une médaille, frappée pour commémorer l'événement, il fallait « *fermer l'entrée de la France aux Allemands* ».

Ces annexions indignaient et effrayaient les puissances. Elles ne bougèrent pas cependant, parce qu'elles savaient Louis XIV plus fort qu'elles. L'Empereur, comme autrefois Charles-Quint, était paralysé par une invasion turque arrivée jusqu'à Vienne (1683). Il fut contraint, ainsi que le roi d'Espagne, de reconnaître, au moins provisoirement, à *Ratisbonne* (1684), les dernières conquêtes de Louis XIV. Mais d'autre part ceux qui se sentaient menacés commençaient à se rapprocher et à conclure des alliances particulières.

LA LIGUE D'AUGSBOURG

La *révocation de l'édit de Nantes* (1684) tourna contre Louis XIV tous les États protestants et ajouta aux colères politiques les *haines religieuses*. Guillaume d'Orange n'eut pas de peine à réunir dans une nouvelle coalition les divers groupes d'alliés déjà formés. En 1686, les rois d'Espagne et de Suède, l'Empereur, plusieurs Électeurs, le duc de Savoie, formèrent la *Ligue d'Augsbourg* en vue de se garantir réciproquement contre les violences possibles de Louis XIV. La ligue n'avait encore qu'un caractère défensif. On y vit bientôt adhérer le *pape*, outragé dans Rome par l'ambassadeur de France. Louis XIV semblait se croire tout permis et multipliait les provocations. En 1688, l'*électorat de Cologne* étant vacant, il y installa par la force le candidat de son choix, au détriment du candidat légalement élu. En même temps, sous prétexte de défendre les droits de sa belle-sœur, la duchesse d'Orléans, dans la *succession palatine* récemment ouverte, il lançait son armée sur le Palatinat. Ce fut le signal de la guerre générale.

LA RÉVOLUTION D'ANGLETERRE

La guerre eût été une seconde guerre de Hollande si au moment même où elle commençait, une révolution n'avait fait *Guillaume d'Orange* roi d'Angleterre[1]. Jusqu'alors, grâce à l'habile diplomatie de Louis XIV, l'Angleterre avait toujours été neutre ou même alliée de la France, et son rôle en Europe avait été à peu près nul. A partir de 1688, dirigée par Guillaume d'Orange, elle employa toutes *ses forces à lutter contre la France*. Grâce à son concours, les coalisés purent dès lors contre-balancer la puissance de Louis XIV.

1. Voir page 458.

LA GUERRE

Louis XIV, *sans un allié*, eut à faire tête à l'Europe entière. La guerre dura neuf ans soutenue sur toutes les frontières : aux *Pyrénées* contre les *Espagnols* à qui l'on prit la Catalogne ; aux *Alpes* contre le duc de *Savoie* à qui l'on prit son duché ; sur le *Rhin* et aux *Pays-Bas* contre les *Allemands*, les *Hollandais*, les *Anglais*.

Louis XIV ne se battit pas pour s'agrandir, mais pour conserver ce qu'il avait précédemment acquis, et pour rétablir le roi détrôné d'Angleterre *Jacques II* qui s'était réfugié en France. Aussi les principaux théâtres de la guerre furent-ils les *Pays-Bas* et l'*Irlande*. Du côté du Rhin, pour couvrir la France, Louvois recourut à un atroce moyen : ce fut de créer *un désert* au nord de l'Alsace. Par son ordre le *Palatinat* fut totalement dévasté ; les villes et les villages furent rasés, les arbres arrachés, les habitants expulsés (1688-1689). Le souvenir de ces dévastations vit encore aujourd'hui en Allemagne, et plus de deux siècles écoulés n'ont pas apaisé les haines qu'elles soulevèrent contre la France.

Pour rétablir Jacques II, un corps d'armée fut, dès 1689, jeté en Irlande où le roi détrôné avait des partisans. Jacques, maître de l'île pendant un an, se fit battre à *Drogheda* par Guillaume d'Orange et repassa en France (1690).

Une nouvelle et plus importante expédition fut aussitôt préparée à Cherbourg. *Tourville*, qui devait la convoyer, reçut l'ordre d'attaquer avec quarante-quatre vaisseaux une flotte anglo-hollandaise de quatre-vingt-dix-neuf navires. Il fut vainqueur dans une bataille de quatorze heures en face de la passe de la Hougue (29 mai 1692). Pareil effort ne pouvant être renouvelé le lendemain, il dut se retirer. Le port de Cherbourg n'était pas alors fortifié ; trente et un navires gagnèrent Saint-Malo. Les treize autres, la marée manquant, allèrent s'échouer à *la Hougue* où ils furent brûlés. Cet échec, succédant à une victoire, fut démesurément grossi à Paris par les ennemis de la marine et transformé en immense catastrophe : il devint le *désastre de la Hougue*. La légende vit encore aujourd'hui. Il est cependant faux que la marine française fut ruinée

à la Hougue : elle comptait trois cents navires l'année suivante et de très importants succès furent encore remportés par Tourville lui-même. Mais l'on renonça à l'expédition d'Angleterre.

Aux Pays-Bas l'on fit comme toujours une guerre de sièges,



GUILLAUME D'ORANGE (1650-1702).
D'après le portrait peint par Kneller (1648-1723).

L'implacable adversaire de Louis XIV, Guillaume d'Orange, était l'arrière-petit-fils du héros de l'indépendance des Provinces-Unies, Guillaume le Taciturne. *Il fut stathouder des Provinces-Unies à vingt-deux ans, roi d'Angleterre à trente-huit ans. Il avait le caractère froid et tenace, une indomptable énergie, malgré une santé débile. Il n'avait qu'une passion, mais atroce, dit Michelet, la haine de la France. Kneller, peintre allemand, illustre à la fin du dix-septième siècle et peu connu aujourd'hui, a représenté Guillaume en roi d'Angleterre, avec le manteau royal doublé d'hermine et le collier de l'*Ordre de la Jarretière, *la Légion d'honneur anglaise, au bas duquel est accroché un saint Georges, patron de l'Angleterre, à cheval, terrassant le Dragon. Sous la lourde perruque la tête est petite. Les traits sont tirés. Les gros yeux ont une expression de froide obstination.*

au cours de laquelle le maréchal de *Luxembourg* remporta de brillantes victoires à *Fleurus* sur les Allemands (1690), à *Steinkerque* (1692) et à *Neerwinden* (1693) sur Guillaume d'Orange.

PAIX DE RYSWICK

La lassitude et l'épuisement des combattants amenèrent la paix. Les corsaires français, *Jean-Bart*, *Duguay-Trouin*, ruinaient le commerce maritime des Hollandais et des Anglais. L'Empereur était de nouveau aux prises avec les Turcs. Les adversaires traitèrent au château de *Ryswick*, près de la Haye (1697). Louis XIV vainqueur fit preuve d'une modération qui surprit ses adversaires Il reconnut Guillaume d'Orange comme roi d'Angleterre; il rendit la plupart des territoires annexés depuis la paix de Nimègue. Il exigea seulement que l'Empereur et l'Allemagne lui reconnussent la possession définitive de Strasbourg.

TRAITÉ DE PARTAGE DE LA SUCCESSION D'ESPAGNE

Si Louis XIV s'était montré très modéré à Ryswick, c'est qu'il *avait besoin de la paix pour refaire ses armées et ses finances*, avant l'heure jugée prochaine par tous, où la mort de Charles II ouvrirait enfin la succession d'Espagne. Il voulait aussi rompre la ligue d'Augsbourg, en détacher l'Angleterre et la Hollande, essayer de *régler avec elles à l'avance le partage* de la succession, comme il avait essayé déjà, en 1668, de la régler avec son cohéritier l'empereur Léopold.

Guillaume d'Orange et le Grand Pensionnaire Heinsius, entrèrent volontiers dans les idées de Louis XIV. Un traité signé à *Londres* (mars 1700) attribuait au second fils de l'empereur, l'*archiduc Charles*, la succession d'Espagne, exception faite du royaume de Naples, de la Sicile et du Milanais. Ces territoires étaient réservés à Louis XIV qui les échangerait contre la Savoie et la Lorraine. C'était le projet même du début de son règne : de la succession d'Espagne Louis XIV tirerait l'achèvement de la France et rien de plus.

TESTAMENT DE CHARLES II

Invité à adhérer à ce traité si avantageux pour lui, l'Empereur refusa. Il comptait qu'un testament de Charles II lui donnerait la totalité de la succession. Il fut cruellement déçu.

Charles II ne voulait pas qu'à sa mort sa monarchie fût démembrée; il connaissait les projets de partage. Il jugea que seul un prince français soutenu par toutes les forces de Louis XIV serait capable de maintenir l'intégrité de l'empire espagnol. Il fit son testament en faveur de *Philippe, duc d'Anjou*, le second petit-fils de Louis XIV. Un mois après Charles II mourait (1er novembre 1700).

à la Hougue : elle comptait trois cents navires l'année suivante et de très importants succès furent encore remportés par Tourville lui-même. Mais l'on renonça à l'expédition d'Angleterre.

Aux Pays-Bas l'on fit comme toujours une guerre de sièges,



GUILLAUME D'ORANGE (1650-1702).
D'après le portrait peint par Kneller (1648-1723).

L'implacable adversaire de Louis XIV, Guillaume d'Orange, était l'arrière-petit-fils du héros de l'indépendance des Provinces-Unies, Guillaume le Taciturne. *Il fut stathouder des Provinces-Unies à vingt-deux ans, roi d'Angleterre à trente-huit ans. Il avait le caractère froid et tenace, une indomptable énergie, malgré une santé débile. Il n'avait qu'une passion, mais atroce, dit Michelet, la haine de la France. Kneller, peintre allemand, illustre à la fin du dix-septième siècle et peu connu aujourd'hui, a représenté Guillaume en roi d'Angleterre, avec le manteau royal doublé d'hermine et le collier de l'*Ordre de la Jarretière, *la Légion d'honneur anglaise, au bas duquel est accroché un saint Georges, patron de l'Angleterre, à cheval, terrassant le Dragon. Sous la lourde perruque la tête est petite. Les traits sont tirés. Les gros yeux ont une expression de froide obstination.*

au cours de laquelle le maréchal de *Luxembourg* remporta de brillantes victoires à *Fleurus* sur les Allemands (1690), à *Steinkerque* (1692) et à *Neerwinden* (1693) sur Guillaume d'Orange.

DE PAIX RYSWICK

La lassitude et l'épuisement des combattants amenèrent la paix. Les corsaires français, *Jean-Bart*, *Duguay-Trouin*, ruinaient le commerce maritime des Hollandais et des Anglais. L'Empereur était de nouveau aux prises avec les Turcs. Les adversaires traitèrent au château de *Ryswick*, près de la Haye (1697). Louis XIV vainqueur fit preuve d'une modération qui surprit ses adversaires Il reconnut Guillaume d'Orange comme roi d'Angleterre; il rendit la plupart des territoires annexés depuis la paix de Nimègue. Il exigea seulement que l'Empereur et l'Allemagne lui reconnussent la possession définitive de Strasbourg.

TRAITÉ DE PARTAGE DE LA SUCCESSION D'ESPAGNE

Si Louis XIV s'était montré très modéré à Ryswick, c'est qu'il *avait besoin de la paix pour refaire ses armées et ses finances*, avant l'heure jugée prochaine par tous, où la mort de Charles II ouvrirait enfin la succession d'Espagne. Il voulait aussi rompre la ligue d'Augsbourg, en détacher l'Angleterre et la Hollande, essayer de *régler avec elles à l'avance le partage* de la succession, comme il avait essayé déjà, en 1668, de la régler avec son cohéritier l'empereur Léopold.

Guillaume d'Orange et le Grand Pensionnaire Heinsius, entrèrent volontiers dans les idées de Louis XIV. Un traité signé à *Londres* (mars 1700) attribuait au second fils de l'empereur, l'*archiduc Charles*, la succession d'Espagne, exception faite du royaume de Naples, de la Sicile et du Milanais. Ces territoires étaient réservés à Louis XIV qui les échangerait contre la Savoie et la Lorraine. C'était le projet même du début de son règne : de la succession d'Espagne Louis XIV tirerait l'achèvement de la France et rien de plus.

TESTAMENT DE CHARLES II

Invité à adhérer à ce traité si avantageux pour lui, l'Empereur refusa. Il comptait qu'un testament de Charles II lui donnerait la totalité de la succession. Il fut cruellement déçu.

Charles II ne voulait pas qu'à sa mort sa monarchie fût démembrée; il connaissait les projets de partage. Il jugea que seul un prince français soutenu par toutes les forces de Louis XIV serait capable de maintenir l'intégrité de l'empire espagnol. Il fit son testament en faveur de *Philippe, duc d'Anjou*, le second petit-fils de Louis XIV. Un mois après Charles II mourait (1er novembre 1700).

LE DUC D'ANJOU ROI D'ESPAGNE

Le testament fut communiqué à Louis XIV le 9 novembre au château de Fontainebleau. Le roi hésita cinq jours s'il l'accepterait ou s'il s'en tiendrait au traité de Londres. L'*intérêt national* lui commandait de s'en tenir au traité puisqu'il assurait l'achèvement de la France. L'*intérêt dynastique* lui conseillait d'accepter le testament puisqu'il mettait à la tête de la plus vaste monarchie du monde un de ses petits-fils. Le 15 novembre au château de Versailles, Louis XIV disait aux courtisans, en leur montrant le duc d'Anjou : « Messieurs, voilà le roi d'Espagne. »

Il avait accepté le testament, non pas seulement par intérêt dynastique, mais aussi par *désir sincère de la paix* : c'était de sa part, disait-il, une preuve de modération que de renoncer aux agrandissements que le traité de Londres assurait à la France. Les Anglais et les Hollandais en jugèrent ainsi, et dans un délai de quelques mois le duc d'Anjou, sous le nom de *Philippe V*, fut reconnu comme roi d'Espagne par tous les souverains, l'Empereur excepté.

LA GUERRE, SES CAUSES

Dix mois plus tard la situation était entièrement retournée. Le 7 septembre 1701, l'Angleterre, la Hollande, la plupart des princes allemands, formaient avec l'Empereur, à la Haye, la *Grande Alliance* et s'engageaient à le soutenir dans la guerre qu'il avait commencée contre Philippe V. Ce revirement fut l'*œuvre de Guillaume d'Orange*, aidé par le Grand Pensionnaire Heinsius et par Louis XIV lui-même.

Guillaume d'Orange considérait comme une injure personnelle que Louis XIV, au lieu de s'en tenir au traité de Londres, eût accepté le testament de Charles II. Il voulut se venger. Dès la première heure il voulut la guerre et pas un instant il ne cessa de la vouloir. Il amena facilement Heinsius à son idée. Mais si les gouvernants voulaient la guerre, *les peuples voulaient la paix*. Cela n'empêcha pas Guillaume d'entrer en négociations avec l'Empereur et de commencer d'importants préparatifs militaires. En même temps, par tous les moyens, même les fausses nouvelles et les documents fabriqués, il s'efforçait de retourner l'opinion anglaise et hollandaise.

Diverses mesures prises par Louis XIV, les unes imprudentes, les autres justifiées, toutes habilement exploitées par ses ennemis, servirent les desseins de Guillaume. Une imprudente déclaration solennelle de Louis XIV garantit à Philippe V ses *droits éventuels à la couronne de France* (décembre-janvier 1701). Il y avait ainsi, pour un avenir incertain, *possibilité* de réunion de la France et de l'Espagne en un même et formidable empire. Ce n'était qu'une *possibilité*, elle suffit cependant à causer de très vives alarmes à beaucoup de gens.

Peu après (6 février 1701) Louis XIV, à la demande de Philippe V, fit occuper par ses troupes les places des Pays-Bas espagnols dites places de la *Barrière*. On appelait ainsi les citadelles disposées le long de la frontière française où les Hollandais, après la paix de Ryswick, s'étaient fait autoriser par Charles II à tenir garnison. Les troupes hollandaises furent renvoyées dans leur pays. La mesure était *naturelle et légitime*. Les Hollandais en effet n'avaient pas encore reconnu Philippe V et devaient être considérés dès lors comme des ennemis; d'autre part Louis XIV savait les dispositions hostiles et les intrigues de leur gouvernement. Néanmoins les Hollandais virent là une provocation et une menace pour leur indépendance.

Enfin le 16 septembre 1701, Jacques II, l'ex-roi d'Angleterre étant mort au château de Saint-Germain, Louis XIV, qui, cependant, au traité de Ryswick, avait reconnu comme roi d'Angleterre Guillaume d'Orange, salua du titre de roi le fils de Jacques II, Jacques III. C'était une *riposte* à la conclusion de la *Grande Alliance*, signée neuf jours avant, et dont Louis XIV connaissait le texte depuis la veille. Néanmoins Guillaume, là encore, sut faire passer Louis XIV pour le provocateur. Il exploita l'incident qui souleva une violente émotion en Angleterre, et dès lors il obtint facilement du Parlement les troupes et l'argent dont il avait besoin. Il mourut cependant (19 mars 1702) avant d'avoir pu déclarer officiellement la guerre à Louis XIV (14 mai 1702).

LA GUERRE

En fait, bien qu'elle n'eût pas été déclarée, la guerre était engagée depuis près d'un an (juillet 1701). Ce fut la plus longue et la plus terrible du règne de Louis XIV; elle dura près de treize ans et ne se termina que le 6 mars 1714. Elle eut pour théâtres à la fois l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne, les Pays-Bas, l'est et le nord de la France. Elle fut conduite du côté des Alliés par deux grands hommes de guerre, l'anglais *Malborough* et le *prince Eugène de Savoie*, un Français passé au service de l'Autriche. Du côté des Français, il

n'y eut guère que deux généraux de valeur, le maréchal de *Villars* et le duc de *Vendôme*.

L'OFFENSIVE

Au début, Louis XIV et Philippe V avaient trois alliés, le roi de *Portugal*, le duc de *Savoie* et l'électeur de *Bavière*. Ces dernières alliances permirent à Louis XIV de prendre l'*offensive* en *Italie* et en *Allemagne*

On conçut le hardi projet de concentrer en Bavière deux armées, l'une venant d'Italie par le Tyrol, l'autre venant de France par la vallée du Danube. Les deux armées, leur jonction faite, marcheraient sur Vienne et y dicteraient la paix à l'Empereur. Le projet eut un commencement d'exécution. Vendôme battit à *Luzzara* les Autrichiens du prince Eugène (15 août 1702). Villars, sur la rive droite du Rhin, fut vainqueur à *Friedlingen* (14 octobre 1702). Mais l'hiver, puis la trahison du duc de Savoie qui se vendit à l'Empereur (juin 1703) firent tout échouer. Villars parvenu seul en Bavière gagna la brillante victoire de *Hochstaedt* (20 septembre 1703). Ne pouvant s'entendre avec l'électeur de Bavière, il demanda son rappel.

L'année suivante les coalisés reprirent à leur compte le projet de concentration dans la vallée du Danube. Le prince Eugène avec l'armée autrichienne d'Italie, rejoignit Malborough venu des Pays-Bas avec l'armée anglo-hollandaise. Tous deux sur le même champ de bataille d'*Hochstaedt* accablèrent les successeurs de Villars (13 août 1704). Les Français étaient ramenés sur le *Rhin* du côté de l'Allemagne, au pied des *Alpes* du côté de l'Italie. *La période d'offensive avait à peine duré deux ans.*

LA DÉFENSIVE

Dès lors, pendant onze ans la guerre, *devenue défensive*, eut pour théâtres essentiels, au sud l'*Espagne*, au nord les *Pays-Bas espagnols* et la *Flandre française*.

Dans la péninsule espagnole, le roi de Portugal avait abandonné Philippe V et fait alliance avec les Anglais, au moment où en Italie le duc de Savoie passait aux Autrichiens (16 mai 1702). Les Anglais purent ainsi débarquer dans la péninsule des troupes que rejoignit bientôt le second fils de l'Empereur, l'*archiduc Charles*, auquel les coalisés destinaient la couronne d'Espagne. Plusieurs provinces, notamment la *Catalogne* avec Barcelone, prirent parti pour lui. Philippe V fut deux fois chassé de Madrid (1706-1710). Mais à la fin de 1710 (10 décembre) Vendôme écrasa à *Villaviciosa* l'armée anglo-autrichienne. Philippe V coucha le soir sur un matelas fait des drapeaux pris à l'ennemi. Il était désormais maître de l'Espagne.

Au Nord, les Français luttèrent d'abord pour garder les Pays-Bas espagnols. Malborough et le prince Eugène, pour les conquérir, y concentrèrent à plusieurs reprises leurs armées, comme ils avaient fait en 1704 à Hochstaedt. Les Pays-Bas furent perdus dès 1706 après la bataille de *Ramillies*.

Diverses tentatives furent faites pour les reprendre. La première aboutit en 1708 à la défaite d'*Oudenarde* (12 juillet) causée par l'impéritie du duc de Bourgogne, petit-fils de Louis XIV.

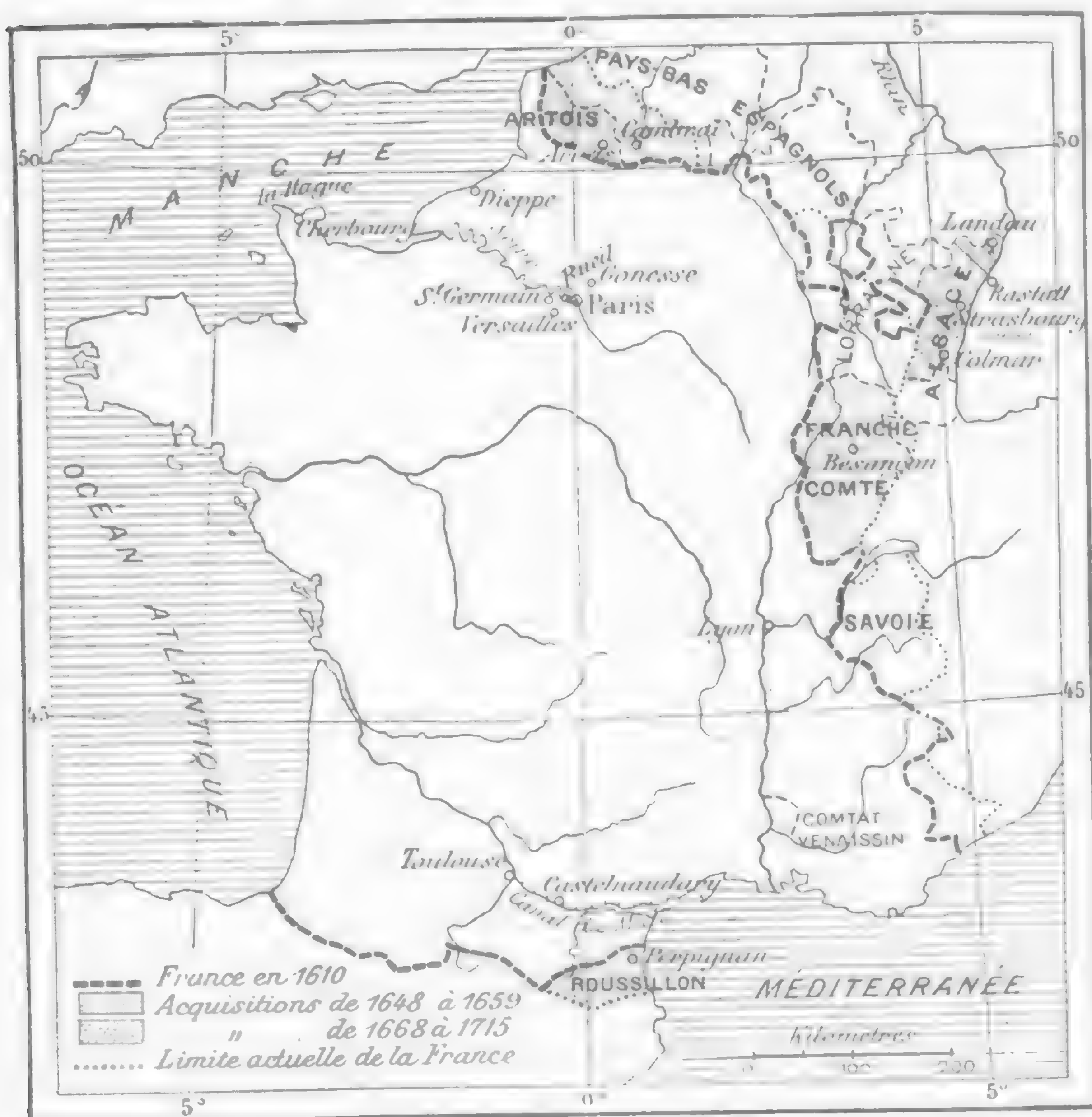
La seconde tentative aboutit à la terrible bataille de *Malplaquet* (11 septembre 1709), un village de notre département du Nord. Villars, grièvement blessé, dut céder le champ de bataille au prince Eugène et à Malborough : mais il leur avait tué deux fois plus de monde qu'il n'en avait perdu.

A partir de 1710 il fallut faire face à l'*invasion* et se battre pour le sol même de la patrie, en *Flandre*. La triple ligne de citadelles construite par Vauban pour couvrir Paris arrêta pendant deux ans les coalisés. En 1712, après de nombreux sièges, le prince Eugène, maître de plusieurs places, avait presqu'achevé de percer l'obstacle. Il se vantait d'être bientôt à Paris, quand par une belle manœuvre que suggéra un magistrat de Lille, *Lefebvre d'Orval*, Villars surprit l'ennemi à ***Denain***, un peu à l'ouest de Valenciennes, le 24 juillet. Cette victoire contraignit le prince Eugène à la retraite et *assura le salut de la France*. Elle eut une influence décisive sur la conclusion de la paix.

LA PAIX D'UTRECHT

Les négociations pour la paix étaient ouvertes depuis plusieurs mois à *Utrecht* sur l'initiative de l'Angleterre. Antérieurement, à la suite de l'effrayant hiver de 1709 qui avait tout détruit en France et réduit le pays entier à la famine, Louis XIV avait par deux fois sollicité la paix. Les coalisés, grisés par la victoire, lui avaient fait à *la Haye* (1709) et surtout à *Gertruydemberg* (1710) les plus outrageantes conditions. On exigeait — et il y consentait — qu'il abandonnât l'Alsace et la Flandre; on exigeait en outre qu'il *détrônât lui-même son petit-fils* le roi d'Espagne. « Puisqu'il faut faire la guerre, répondit Louis XIV, mieux vaut la faire à mes ennemis qu'à mes enfants » (juillet 1710).

Cependant les Anglais étaient las de la guerre, effrayés des sommes énormes qu'elle coûtait. La majorité de la nation voulait la paix : l'échec des négociations de Gertruydemberg causa un vif mécontentement qui retomba sur Malborough. Au même moment l'*archiduc Charles devenait empereur* par suite de la



CARTE DES ACQUISITIONS DE LOUIS XIV.

mort de son frère Joseph Ier (17 avril 1711). Les Anglais, qui faisaient la guerre pour empêcher une *hypothétique* réunion des couronnes de France et d'Espagne, ne pouvaient raisonnablement la faire pour assurer l'*immédiate* réunion des couronnes d'Autriche et d'Espagne. Dès lors ils se résolurent à se retirer de la coalition. Malborough fut rappelé et le ministre de Louis XIV, *Torcy*, vit un matin entrer dans son cabinet un agent des Anglais qui, dès la porte, lui disait : « Voulez-vous la paix, Monseigneur? je viens vous apporter les moyens de la conclure » (septem-

bre 1711). De là sortirent les *préliminaires de Londres*, puis les négociations d'Utrecht, dont la victoire de Denain assura le succès en déterminant les Hollandais à se retirer à leur tour de la coalition (1713). L'Empereur resta seul : une campagne victorieuse sur le Rhin le contraignit à signer à son tour la paix à Rastadt (1714).

Les traités d'***Utrecht*** et de ***Rastadt*** réglèrent ainsi la succession d'Espagne :

Philippe V gardait l'*Espagne et ses colonies*; il renonçait solennellement à tous ses droits à la couronne de France.

L'Empereur recevait les *Pays-Bas*, et en Italie, le *Milanais*, la *Sardaigne*, le royaume de *Naples*.

Le duc de Savoie recevait la *Sicile* et prenait le titre de ***roi***.

L'*Angleterre* se faisait concéder par l'*Espagne* d'importants *privilèges commerciaux* dans les colonies; plus *Minorque* et ***Gibraltar***, c'est-à-dire la porte de la Méditerranée. Elle se faisait céder par la France *Terre-Neuve* et l'*Acadie*, c'est-à-dire l'entrée du Saint-Laurent et de notre colonie du Canada.

Ces traités *ne réglaient pas définitivement la succession* d'Espagne. L'Empereur et Philippe V avaient refusé de signer la paix ; l'Empereur ne reconnaissait pas Philippe V, et Philippe V n'acceptait pas la perte des Pays-Bas et surtout de l'Italie. De là sortirent de nouveaux conflits au début du règne de Louis XV[1].

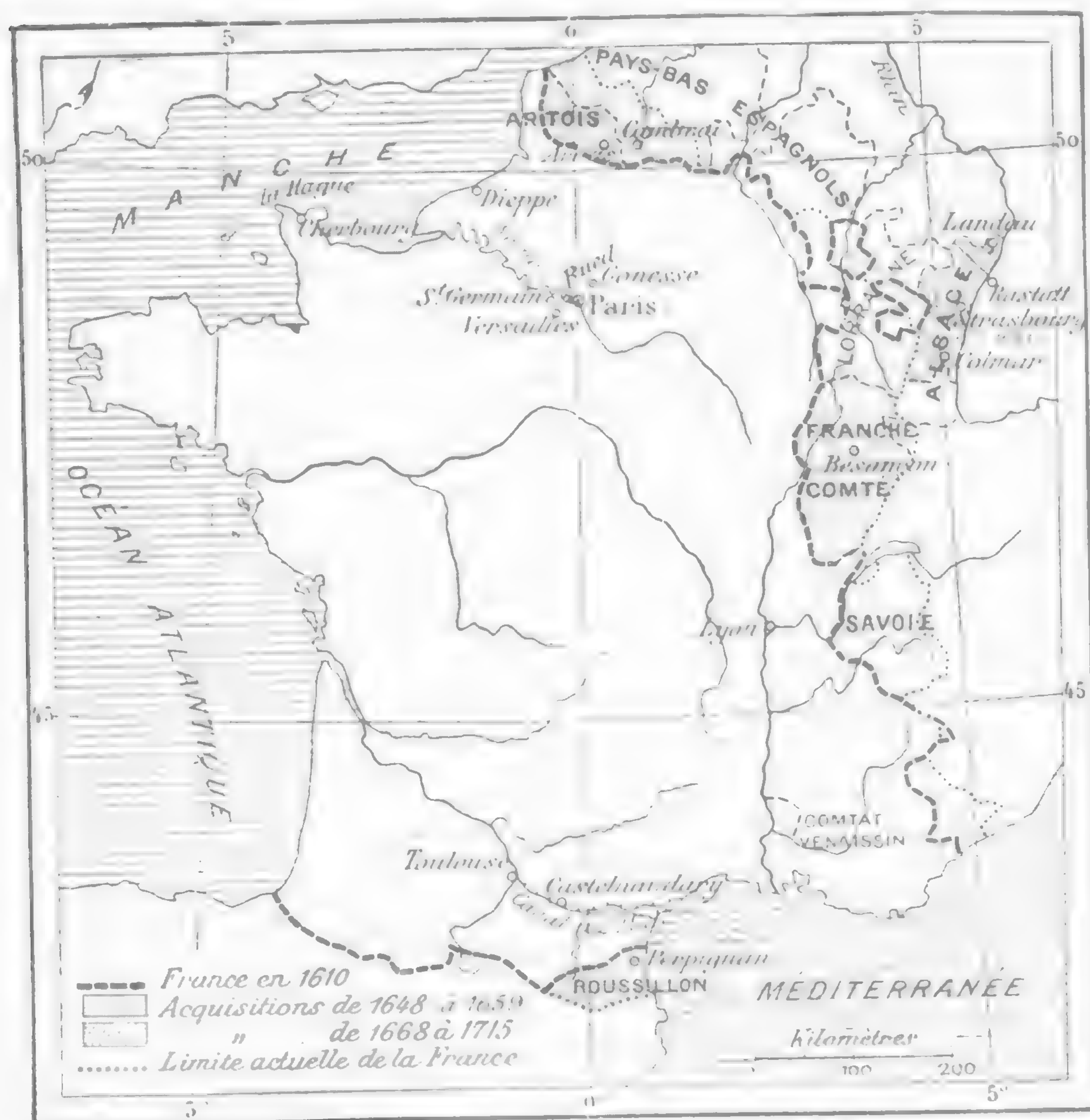
LES RÉSULTATS DE LA GUERRE

La guerre se terminait par le *triomphe de l'Angleterre*; elle était devenue l'*arbitre* de l'Europe occidentale; elle s'était assuré à elle-même les premiers éléments de la *suprématie sur mer*.

La *France était la vaincue*. Elle gardait bien toutes les conquêtes du règne de Louis XIV. Mais elle était épuisée de sang et d'argent. Ses forces avaient été dépensées pendant treize ans sans *aucun profit pour elle-même*, pour la vaine gloire de donner un roi à l'Espagne : encore n'avait-elle pas pu sauvegarder l'intégrité de la monarchie espagnole. Et tandis que *tous s'agrandissaient* autour d'elle, *elle demeurait la même*; alors qu'elle le pouvait, elle n'avait pas achevé son unité. En renonçant au bénéfice du traité de partage, Louis XIV avait fait banqueroute à sa politique. L'*acceptation du testament de Charles II fut une des catastrophes de notre histoire*.

1 Voir ci-dessous, page 520.

Cependant les Anglais étaient las de la guerre, effrayés des sommes énormes qu'elle coûtait. La majorité de la nation voulait la paix: l'échec des négociations de Gertruydemberg causa un vif mécontentement qui retomba sur Malborough. Au même moment l'*archiduc Charles devenait empereur* par suite de la



CARTE DES ACQUISITIONS DE LOUIS XIV.

mort de son frère Joseph I[er] (17 avril 1711). Les Anglais, qui faisaient la guerre pour empêcher une *hypothétique* réunion des couronnes de France et d'Espagne, ne pouvaient raisonnablement la faire pour assurer l'*immédiate* réunion des couronnes d'Autriche et d'Espagne. Dès lors ils se résolurent à se retirer de la coalition. Malborough fut rappelé et le ministre de Louis XIV, *Torcy*, vit un matin entrer dans son cabinet un agent des Anglais qui, dès la porte, lui disait : « Voulez-vous la paix, Monseigneur? je viens vous apporter les moyens de la conclure » (septem-

bre 1711). De là sortirent les *préliminaires de Londres*, puis les négociations d'Utrecht, dont la victoire de Denain assura le succès en déterminant les Hollandais à se retirer à leur tour de la coalition (1713). L'Empereur resta seul : une campagne victorieuse sur le Rhin le contraignit à signer à son tour la paix à Rastadt (1714).

Les traités d'***Utrecht*** et de **Rastadt** réglèrent ainsi la succession d'Espagne :

Philippe V gardait l'*Espagne et ses colonies*; il renonçait solennellement à tous ses droits à la couronne de France.

L'Empereur recevait les *Pays-Bas*, et en Italie, le *Milanais*, la *Sardaigne*, le royaume de *Naples*.

Le duc de Savoie recevait la *Sicile* et prenait le titre de ***roi***.

L'*Angleterre* se faisait concéder par l'*Espagne* d'importants *privilèges commerciaux* dans les colonies; plus *Minorque* et ***Gibraltar***, c'est-à-dire la porte de la Méditerranée. Elle se faisait céder par la France *Terre-Neuve* et l'*Acadie*, c'est-à-dire l'entrée du Saint-Laurent et de notre colonie du Canada.

Ces traités *ne réglaient pas définitivement la succession* d'Espagne. L'Empereur et Philippe V avaient refusé de signer la paix; l'Empereur ne reconnaissait pas Philippe V, et Philippe V n'acceptait pas la perte des Pays-Bas et surtout de l'Italie. De là sortirent de nouveaux conflits au début du règne de Louis XV[1].

LES RÉSULTATS DE LA GUERRE La guerre se terminait par le *triomphe de l'Angleterre*; elle était devenue l'*arbitre* de l'Europe occidentale; elle s'était assuré à elle-même les premiers éléments de la *suprématie sur mer*.

La *France était la vaincue*. Elle gardait bien toutes les conquêtes du règne de Louis XIV. Mais elle était épuisée de sang et d'argent. Ses forces avaient été dépensées pendant treize ans sans *aucun profit pour elle-même*, pour la vaine gloire de donner un roi à l'Espagne : encore n'avait-elle pas pu sauvegarder l'intégrité de la monarchie espagnole. Et tandis que *tous s'agrandissaient* autour d'elle, *elle demeurait la même*; alors qu'elle le pouvait, elle n'avait pas achevé son unité. En renonçant au bénéfice du traité de partage, Louis XIV avait fait banqueroute à sa politique. *L'acceptation du testament de Charles II fut une des catastrophes de notre histoire.*

1 Voir ci-dessous, page 520.

II

L'ARMÉE ROYALE

Les perpétuelles guerres de Louis XIV entraînèrent de profondes *transformations du système militaire*, en France d'abord, puis par contre-coup dans la plupart des grands États. De ces transformations d'où sortirent nos armées modernes, la plus importante fut la substitution des **armées permanentes et régulières** aux armées *improvisées* employées jusqu'alors. La majeure partie des réformes fut en France l'œuvre de *Louvois*.

LOUVOIS

Louvois était fils de Michel le Tellier, secrétaire d'État de la guerre sous Mazarin. Aussi la vie lui fut-elle facile : à vingt-cinq ans, en 1666, il succédait à son père devenu chancelier. De vingt ans plus jeune que Colbert, il avait beaucoup de son caractère froid, de sa passion du travail, de son amour de l'ordre. Mais il n'avait pas le même souci du bien public, et tandis que Colbert, au risque de se perdre dans l'esprit du roi, luttait contre son goût du faste et les ruineuses fantaisies des châteaux de Versailles et de Marly, Louvois pour s'assurer la faveur royale, flattait les passions de Louis XIV et le poussait aux dépenses immodérées. Son influence finit par l'emporter, au grand désespoir de Colbert, qui en mourut. Habile courtisan, il était brutal, violent, autoritaire et dur : l'idée des dragonnades, celle de la dévastation du Palatinat lui appartiennent; elles suffisent à faire juger l'homme.

L'ARMÉE PERMANENTE

Pour suivre la politique belliqueuse de Louis XIV, il fallait avoir des troupes nombreuses *en permanence*, sous la main. Il fallait aussi des soldats instruits et entraînés, parce que, depuis Gustave-Adolphe et la tactique savante, il ne suffisait plus pour vaincre d'être brave et de mépriser la mort, il fallait savoir manœuvrer. L'instruction, *la préparation à la guerre* devait être faite pendant la paix. Louis XIV voulut avoir une armée *permanente*.

Il y avait déjà du reste en 1660 un noyau de troupes permanentes : c'était la *gendarmerie* de la maison du roi qui dérivait des *Compagnies d'ordonnance* de Charles VII, et douze *régiments* d'infanterie sortis des *Légions provinciales* de François Ier. Ce premier noyau s'accrut rapidement. Dès la guerre de Hollande, Louis XIV eut soixante régiments d'infanterie; il en

eut quatre-vingt-dix-huit lors de la guerre de la ligue d'Augsbourg; plus de deux cents pour la guerre de succession d'Espagne. L'effectif moyen sur le pied de paix fut de 125 000 fantassins et 47 000 cavaliers. Pour loger, nourrir, vêtir les troupes il fallut construire des *casernes*, organiser des *magasins*, créer ce que nous appelons le service d'*intendance*.



UN RACOLEUR.
D'après un dessin du cabinet des Estampes Bibliothèque nationale.
Chargé de racoler des jeunes gens pour son régiment, le sous-officier recruteur est revêtu d'un bel uniforme pour mieux séduire les naïfs qui se laissent prendre aux brillants dehors. Son casque, orné de peau de tigre, est surmonté d'un haut panache, et une large crinière descend du cimier. Sur la poitrine à droite, le sergent porte des aiguillettes, comme en portent nos gendarmes. L'uniforme est du dix-huitième siècle et du règne de Louis XV. Mais les racoleurs existaient aussi dans l'armée de Louis XIV.

L'ARMÉE RÉGULIÈRE

L'armée permanente fut en même temps une armée *régulière* : elle fut tout entière soumise à la même discipline, aux mêmes règlements de manœuvre. La même hiérarchie d'officiers et de sous-officiers fut établie partout. Les troupes reçurent l'*uniforme*, c'est-à-dire des vêtements de même coupe et de mêmes couleurs pour tous les hommes d'un même régiment. Elles reçurent aussi les mêmes armes de même poids, de même dimension, de même calibre, pour tous les corps.

II

L'ARMÉE ROYALE

Les perpétuelles guerres de Louis XIV entraînèrent de profondes *transformations du système militaire*, en France d'abord, puis par contre-coup dans la plupart des grands États. De ces transformations d'où sortirent nos armées modernes, la plus importante fut la substitution des ***armées permanentes et régulières*** aux armées *improvisées* employées jusqu'alors. La majeure partie des réformes fut en France l'œuvre de *Louvois*.

LOUVOIS

Louvois était fils de Michel le Tellier, secrétaire d'État de la guerre sous Mazarin. Aussi la vie lui fut-elle facile : à vingt-cinq ans, en 1666, il succédait à son père devenu chancelier. De vingt ans plus jeune que Colbert, il avait beaucoup de son caractère froid, de sa passion du travail, de son amour de l'ordre. Mais il n'avait pas le même souci du bien public, et tandis que Colbert, au risque de se perdre dans l'esprit du roi, luttait contre son goût du faste et les ruineuses fantaisies des châteaux de Versailles et de Marly, Louvois pour s'assurer la faveur royale, flattait les passions de Louis XIV et le poussait aux dépenses immodérées. Son influence finit par l'emporter, au grand désespoir de Colbert, qui en mourut. Habile courtisan, il était brutal, violent, autoritaire et dur l'idée des dragonnades, celle de la dévastation du Palatinat lui appartiennent; elles suffisent à faire juger l'homme.

L'ARMÉE PERMANENTE

Pour suivre la politique belliqueuse de Louis XIV, il fallait avoir des troupes nombreuses *en permanence*, sous la main. Il fallait aussi des soldats instruits et entraînés, parce que, depuis Gustave-Adolphe et la tactique savante, il ne suffisait plus pour vaincre d'être brave et de mépriser la mort, il fallait savoir manœuvrer. L'instruction, *la préparation à la guerre* devait être faite pendant la paix. Louis XIV voulut avoir une armée *permanente*.

Il y avait déjà du reste en 1660 un noyau de troupes permanentes : c'était la *gendarmerie* de la maison du roi qui dérivait des *Compagnies d'ordonnance* de Charles VII, et douze *régiments* d'infanterie sortis des *Légions provinciales* de François Ier. Ce premier noyau s'accrut rapidement. Dès la guerre de Hollande, Louis XIV eut soixante régiments d'infanterie; il en

eut quatre-vingt-dix-huit lors de la guerre de la ligue d'Augsbourg; plus de deux cents pour la guerre de succession d'Espagne. L'effectif moyen sur le pied de paix fut de 125 000 fantassins et 47 000 cavaliers. Pour loger, nourrir, vêtir les troupes il fallut construire des *casernes*, organiser des *magasins*, créer ce que nous appelons le service d'*intendance*.



UN RACOLEUR.
D'après un dessin du cabinet des Estampes Bibliothèque nationale.

Chargé de racoler des jeunes gens pour son régiment, le sous-officier recruteur est revêtu d'un bel uniforme pour mieux séduire les naïfs qui se laissent prendre aux brillants dehors. Son casque, orné de peau de tigre, est surmonté d'un haut panache, et une large crinière descend du cimier. Sur la poitrine à droite, le sergent porte des aiguillettes, comme en portent nos gendarmes. L'uniforme est du dix-huitième siècle et du règne de Louis XV. Mais les racoleurs existaient aussi dans l'armée de Louis XIV.

L'ARMÉE RÉGULIÈRE

L'armée permanente fut en même temps une armée *régulière* : elle fut tout entière soumise à la même discipline, aux mêmes règlements de manœuvre. La même hiérarchie d'officiers et de sous-officiers fut établie partout. Les troupes reçurent l'*uniforme*, c'est-à-dire des vêtements de même coupe et de mêmes couleurs pour tous les hommes d'un même régiment. Elles reçurent aussi les mêmes armes de même poids, de même dimension, de même calibre, pour tous les corps.



OFFICIER DE CUIRASSIERS.
Règne de Louis XIV. — Musée d'Artillerie.

Le cuirassier est le dernier représentant de la cavalerie bardée de fer du moyen âge. Il n'a gardé de l'armure que la cuirasse, pareille à celle de nos cuirassiers. Il n'a même pas de casque; mais le chapeau à plume rouge est, comme sous Louis XIII, doublé d'une calotte d'acier, la secrète. L'épée est suspendue à un baudrier chamois, porté en sautoir. Remarquer l'ampleur de la tunique bleue galonnée d'or, les manches courtes à retroussis rouges, laissant voir les poignets de dentelle de la chemise, le gilet chamois — on dit alors la veste — presque aussi long que la tunique, descendant jusqu'aux bottes, lourdes, rigides comme les jambières d'acier, et terminées en entonnoirs.

LE RECRUTEMENT L'armée se recrutait par *engagements volontaires.* Des sous-officiers appelés *racoleurs* ou *sergents recruteurs*, étaient chargés de provoquer les engagements. Ils allaient dans les faubourgs et dans les villages, vêtus de brillants uniformes, faisant sonner l'argent dans leurs poches, promettant une bonne somme, une *prime*, à qui voudrait s'enrôler, traçant devant les meurt-de-faim éblouis et les paysans naïfs un tableau enchanteur de la vie à la caserne : « Mes amis, disait l'un d'eux, l'entrée, la soupe, le rôti, la salade, voilà l'ordinaire du régiment; rien de plus, je ne vous trompe pas. » En fait, les soldats trouvaient au régiment un lit pour trois, du mauvais pain et cinq sous par jour pour se nourrir. Ce régime de recrutement par engagements volontaires et par le moyen de sergents recruteurs existe encore en Angleterre.

LA DISCIPLINE La discipline était rigoureuse. Louvois voulait chez l'officier noble, comme chez le simple soldat, « l'*obéissance sans réplique* ». Les châtiments corporels, les coups comme aujourd'hui encore dans l'armée allemande, servaient à l'assurer chez les soldats, la prison et le cachot chez l'officier. Ce fut une grande nouveauté et un scandale chez les nobles, « gens nés pour commander aux autres », que Louvois « *voulût accoutumer les seigneurs à l'égalité* » et leur « apprendre à obéir avant de commander ». Mais ceux qui résistèrent furent brisés.



GRENADIER. RÈGNE DE LOUIS XIV.
D'après un dessin de la théorie militaire de MANESSON, 1715.

Le grenadier, fantassin d'élite armé du fusil et de l'épée, était en outre chargé de lancer à la main de petits projectiles creux remplis de poudre, les grenades. Ce moyen de combat, abandonné depuis la fin du dix-huitième siècle, a été repris en 1904 par les Russes et les Japonais. Le fantassin porte une ample tunique bleue; les manches ont de larges revers ou retroussis rouges, avec des ornements blancs, les pattes. Sur les épaules des flots de ruban rouge, premier essai de l'épaulette. A la main gauche la mèche servant à allumer la grenade qui fuse déjà dans la main droite. Au bout d'un large baudrier en cuir jaune, le sac à grenades ou grenadière; à côté la poire à poudre, pendant à une cordelette. La culotte est cachée par la tunique. Les jambes ne sont protégées que par les bas de couleur rouge. Il n'y a plus aucune pièce d'armure défensive.



OFFICIER DE CUIRASSIERS.
Règne de Louis XIV. — Musée d'Artillerie.

Le cuirassier est le dernier représentant de la cavalerie bardée de fer du moyen âge. Il n'a gardé de l'armure que la cuirasse, pareille à celle de nos cuirassiers. Il n'a même pas de casque; mais le chapeau à plume rouge est, comme sous Louis XIII, doublé d'une calotte d'acier, la secrète. *L'épée est suspendue à un baudrier chamois, porté en sautoir. Remarquer l'ampleur de la tunique bleue galonnée d'or, les manches courtes à retroussis rouges, laissant voir les poignets de dentelle de la chemise, le gilet chamois — on dit alors la veste — presque aussi long que la tunique, descendant jusqu'aux bottes, lourdes, rigides comme les jambières d'acier, et terminées en entonnoirs.*

LE RECRUTEMENT L'armée se recrutait par *engagements volontaires*. Des sous-officiers appelés *racoleurs* ou *sergents recruteurs*, étaient chargés de provoquer les engagements. Ils allaient dans les faubourgs et dans les villages, vêtus de brillants uniformes, faisant sonner l'argent dans leurs poches, promettant une bonne somme, une *prime*, à qui voudrait s'enrôler, traçant devant les meurt-de-faim éblouis et les paysans naïfs un tableau enchanteur de la vie à la caserne : « Mes amis, disait l'un d'eux, l'entrée, la soupe, le rôti, la salade, voilà l'ordinaire du régiment; rien de plus, je ne vous trompe pas. » En fait, les soldats trouvaient au régiment un lit pour trois, du mauvais pain et cinq sous par jour pour se nourrir. Ce régime de recrutement par engagements volontaires et par le moyen de sergents recruteurs existe encore en Angleterre.

LA DISCIPLINE La discipline était rigoureuse. Louvois voulait chez l'officier noble, comme chez le simple soldat, « l'*obéissance sans réplique* ». Les châtiments corporels, les coups comme aujourd'hui encore dans l'armée allemande, servaient à l'assurer chez les soldats, la prison et le cachot chez l'officier. Ce fut une grande nouveauté et un scandale chez les nobles, « gens nés pour commander aux autres », que Louvois « *voulût accoutumer les seigneurs à l'égalité* » et leur « apprendre à obéir avant de commander ». Mais ceux qui résistèrent furent brisés.



GRENADIER. RÈGNE DE LOUIS XIV.
D'après un dessin de la théorie militaire de MANESSON, 1715.

Le grenadier, fantassin d'élite armé du fusil et de l'épée, était en outre chargé de lancer à la main de petits projectiles creux remplis de poudre, les grenades. *Ce moyen de combat, abandonné depuis la fin du dix-huitième siècle, a été repris en 1904 par les Russes et les Japonais. Le fantassin porte une ample tunique bleue; les manches ont de larges revers ou* retroussis *rouges, avec des ornements blancs, les* pattes. *Sur les épaules des flots de ruban rouge, premier essai de l'épaulette. A la main gauche la mèche servant à allumer la grenade qui fuse déjà dans la main droite. Au bout d'un large baudrier en cuir jaune, le sac à grenades ou* grenadière; *à côté la poire à poudre, pendant à une cordelette. La culotte est cachée par la tunique. Les jambes ne sont protégées que par les bas de couleur rouge. Il n'y a plus aucune pièce d'armure défensive.*

COMPOSITION DE L'ARMÉE

L'infanterie, trois fois plus nombreuse que la cavalerie, représentait la force essentielle de l'armée. Elle fut armée d'abord comme pendant la guerre de Trente Ans, du *mousquet à mèche* et de la *pique*, mousquetaires et piquiers étant en nombre égal. A la fin de la guerre de la ligue d'Augsbourg le mousquet fut remplacé par le *fusil à pierre* qu'employaient les Anglo-Hollandais et qui permettait un tir plus rapide : c'était un perfectionnement de



FUSIL DIT DE VAUBAN ET PREMIÈRE BAIONNETTE (1701).
Musée d'artillerie.

Le fusil est un perfectionnement du mousquet à rouet — page 342. La mise à feu est produite par le choc du silex, tenu dans les mâchoires du chien, contre une plaque d'acier appelée batterie. *On l'aperçoit à droite en avant du chien. Ce système permettait de tirer plus vite qu'avec le mousquet à mèche et à serpentin, — page 342. Les Anglais employèrent le fusil dès 1688. En France on gardait le mousquet parce qu'on se méfiait du fonctionnement de la batterie. En 1701, Vauban, connaissant la supériorité du fusil, imagina, pour le faire adopter, de monter sur la même arme, comme le montre le dessin, en arrière le chien et la batterie, en avant le serpentin : on pouvait employer l'un ou l'autre. Le fusil de Vauban plus long, mais plus léger que l'ancienne arquebuse, mesure 1m,63, pèse 4k,750; le calibre est de 18 millimètres: on augmentait la grosseur de la balle pour lui donner plus de force que de pénétration.*

Au-dessous du fusil la première baïonnette; le dessin la représente un peu plus grande qu'elle n'était réellement par rapport au fusil. C'était un couteau à forte lame, très courte, longue à peine de 13 centimètres, montée sur un manche de bois qu'on enfonçait dans le canon. La lame est ajourée dans le bas. La longueur totale, bois et lame, est de 22 centimètres.

l'ancien mousquet à rouet. En même temps on inventait la *baïonnette*. Ce fut d'abord une lame très courte montée sur une tige de bois que l'on enfonçait dans le canon du fusil. Dès qu'elle était placée il était impossible de tirer. L'inconvénient disparut quand, en 1701, on eut imaginé de monter la baïonnette sur un cylindre creux ou *douille* qui enveloppait l'extrémité du canon, sans en masquer l'ouverture. L'arme *blanche* et l'arme *à feu* se trouvèrent ainsi *réunies en une seule arme*, le piquier et le mousquetaire en un seul soldat. Cette transformation de l'armement entraîna des modifications de tactique et assura la supériorité du fantassin sur le cavalier.

Les troupes d'artillerie furent une création de Louvois. Avant lui il y avait un matériel d'artillerie et des officiers, mais point

de soldats spécialement chargés d'utiliser le matériel : au moment de l'action, pour servir les pièces, on empruntait des hommes aux régiments d'infanterie. Louvois organisa des compagnies de *canonniers*, puis de *bombardiers*, qui, groupés ensuite en régiments, formèrent le corps de *Royal Artillerie*. C'était au reste un corps fort modeste : il comptait à peine 5000 soldats, l'effectif de trois de nos régiments d'artillerie aujourd'hui, alors que l'effectif total de l'armée dépassa à plusieurs reprises 300 000 hommes. Cette faiblesse du corps d'artillerie tenait à ce que les canons étaient encore très lourds et peu mobiles; on n'en employait qu'un très petit nombre en bataille. L'artillerie servait surtout à l'attaque et à la défense des places fortes.



PREMIÈRE BAÏONNETTE A DOUILLE (1703)
Musée d'artillerie.

En bas on aperçoit le cylindre creux ou douille *dans lequel s'enfonce le canon du fusil. La lame coudée permet de tirer avec la baïonnette au canon. La baïonnette a douille fut adoptée presque en même temps que le fusil, en 1703. Les piquiers disparurent alors. Le modèle reproduit ici mesure 50 centimètres. La baïonnette du Lebel mesure 65 centimètres.*

Enfin, avec l'aide de Vauban, Louvois créa, pour la construction, l'attaque et la défense des places, le *génie*. Mais le génie, comme auparavant l'artillerie, n'eut qu'un état-major, *des officiers ingénieurs* et point de soldats.

L'ARMÉE EN CAMPAGNE

Les soldats de Louis XIV eurent de remarquables qualités d'entrain, d'endurance et de bravoure. A la bataille de *Neerwinden*, livrée par le maréchal de Luxembourg à Guillaume d'Orange, la cavalerie resta pendant quatre heures sous le feu de l'artillerie anglo-hollandaise, ne faisant d'autre mouvement que de serrer les rangs, à mesure que les boulets emportaient les hommes. A cette même bataille l'infanterie prit, perdit, reprit, reperdit et reprit encore le village de Neerwinden. Devant tant de ténacité et de vaillance, Guillaume d'Orange laissait échapper ce cri de colère et d'admiration : « Oh ! l'insolente nation ! »

Mais ce fut surtout dans la guerre de Succession d'Espagne, aux heures les plus tristes du règne, au moment des grands revers, en 1709, qu'apparut toute la valeur morale du soldat français. Après l'échec des négociations de la Haye, Louis XIV en avait appelé à la France. Par une lettre qu'il fit lire dans

toutes les paroisses, il expliquait quelles conditions « contraires à la justice et à l'honneur du nom français » les alliés prétendaient lui imposer. Son peuple lui répondit en lui fournissant des milliers de volontaires, paysans pour la plupart.

Ce furent ces paysans qui formèrent l'armée de *Malplaquet*. Ils étaient à peine vêtus; le pain manquait souvent pendant deux jours, et l'on était réduit à le réserver pour ceux dont c'était le tour de marcher. Malgré tant de misère, on trouvait chez tous, écrivait leur chef Villars, « une fermeté héroïque », « le zèle et l'ardeur qu'ils doivent à leur maître et à leur patrie ». Le matin de Malplaquet, les hommes, bien qu'ils n'eussent pas mangé la veille, jetaient le pain qu'ils venaient de recevoir, pour aller plus vite à l'ennemi. Ils étaient 90 000 contre 120 000 : ils tinrent sept heures, de huit heures du matin à trois heures du soir. Pendant les deux dernières heures, la cavalerie fournit des charges presque continuelles. Quand les Français se retirèrent, laissant 11 000 morts ou blessés sur le terrain, emmenant tous leurs canons, ayant pris plus de drapeaux qu'ils n'en avaient perdu, ils avaient écrasé la gauche de l'ennemi et lui avaient mis 23 000 hommes hors de combat. Le lendemain, à dix kilomètres en arrière de Malplaquet, l'armée française en bataille attendait de nouveau l'ennemi, qui n'osa pas l'attaquer.

LES GÉNÉRAUX

Louis XIV eut, pour commander ses armées, plusieurs générations de grands hommes de guerre. Ce furent pendant la guerre de Dévolution et la guerre de Hollande, les plus grands de tous, les héros de la guerre de Trente Ans, ***Condé*** et ***Turenne***; pendant la guerre de la ligue d'Augsbourg, le maréchal *de Luxembourg*, fils du comte de Montmorency-Boutteville, le duelliste décapité par ordre de Richelieu[1], et le maréchal *Catinat*; le premier, un improvisateur du champ de bataille, comme Condé, un homme aux « illuminations soudaines », glorieusement surnommé le *Tapissier de Notre-Dame*, tant il avait envoyé à la cathédrale de Paris de drapeaux pris à l'ennemi; Catinat, un bourgeois parvenu à force de bravoure et de mérite à la plus haute des dignités militaires, un méditatif, avare du sang de ses soldats, qui l'appelaient le *Père la pensée*. Ce furent enfin, pendant la guerre de Succession d'Espagne, le duc de *Vendôme* et le maréchal de *Villars*, celui qui

1. Voir ci-dessus, page 371.

par ses conceptions stratégiques se rapprochait le plus de Turenne.

TURENNE

Turenne compte parmi les plus illustres généraux de tous les siècles. Il exécutait avec une magnifique audace des desseins longuement médités. De son temps les généraux n'opéraient qu'avec la plus extrême lenteur; on n'avançait point qu'on n'eût assiégé et pris une à une toutes les citadelles rencontrées sur la route, ce que Villars appelait se « *panader devant des bicoques* ». Turenne, lui, eut le génie de la vraie guerre, celle que pratiquèrent plus tard les généraux de la Révolution et Napoléon, celle où des marches rapides, de soudaines attaques déconcertent l'adversaire, ruinent ses armées, par suite rendent ses citadelles inutiles et le contraignent en quelques semaines à la paix.



TURENNE (1611-1675).
Esquisse peinte par LEBRUN (1619-1690).
Musée de Versailles. — Photographie Guillot

Cette esquisse, où la tête seule est achevée, est peut-être dans sa simplicité l'œuvre la plus vivante de Lebrun, célèbre peintre français du règne de Louis XIV. Elle fut faite après 1660, Turenne ayant plus de cinquante ans. La moustache et la barbiche sont grises. Les traits sont réguliers et d'un dessin ferme; mais l'âge les a tirés. Le teint est coloré et bronzé, celui du soldat toujours au grand air. Les joues sont amaigries, les pommettes saillantes. Les paupières sont légèrement rouges, comme enflammées. L'œil bleu, sous les gros sourcils très saillants, regarde loin et avec attention. La physionomie est calme, modeste et douce, réfléchie surtout : Turenne, le plus actif des hommes de guerre, méditait longuement ses plans. Comparer ce portrait et celui de Condé, page 381.

LA CAMPAGNE D'ALSACE

Son chef-d'œuvre fut, pendant la guerre de Hollande, la *campagne d'Alsace* dans l'hiver de 1674-1675[1].

1. Voir ci-dessus la carte, page 417.

toutes les paroisses, il expliquait quelles conditions « contraires à la justice et à l'honneur du nom français » les alliés prétendaient lui imposer. Son peuple lui répondit en lui fournissant des milliers de volontaires, paysans pour la plupart.

Ce furent ces paysans qui formèrent l'armée de *Malplaquet*. Ils étaient à peine vêtus; le pain manquait souvent pendant deux jours, et l'on était réduit à le réserver pour ceux dont c'était le tour de marcher. Malgré tant de misère, on trouvait chez tous, écrivait leur chef Villars, « une fermeté héroïque », « le zèle et l'ardeur qu'ils doivent à leur maître et à leur patrie ». Le matin de Malplaquet, les hommes, bien qu'ils n'eussent pas mangé la veille, jetaient le pain qu'ils venaient de recevoir, pour aller plus vite à l'ennemi. Ils étaient 90 000 contre 120 000 : ils tinrent sept heures, de huit heures du matin à trois heures du soir. Pendant les deux dernières heures, la cavalerie fournit des charges presque continuelles. Quand les Français se retirèrent, laissant 11 000 morts ou blessés sur le terrain, emmenant tous leurs canons, ayant pris plus de drapeaux qu'ils n'en avaient perdu, ils avaient écrasé la gauche de l'ennemi et lui avaient mis 23 000 hommes hors de combat. Le lendemain, à dix kilomètres en arrière de Malplaquet, l'armée française en bataille attendait de nouveau l'ennemi, qui n'osa pas l'attaquer.

LES GÉNÉRAUX

Louis XIV eut, pour commander ses armées, plusieurs générations de grands hommes de guerre. Ce furent pendant la guerre de Dévolution et la guerre de Hollande, les plus grands de tous, les héros de la guerre de Trente Ans, ***Condé*** et ***Turenne***; pendant la guerre de la ligue d'Augsbourg, le maréchal *de Luxembourg*, fils du comte de Montmorency-Boutteville, le duelliste décapité par ordre de Richelieu[1], et le maréchal *Catinat*; le premier, un improvisateur du champ de bataille, comme Condé, un homme aux « illuminations soudaines », glorieusement surnommé le *Tapissier de Notre-Dame*, tant il avait envoyé à la cathédrale de Paris de drapeaux pris à l'ennemi; Catinat, un bourgeois parvenu à force de bravoure et de mérite à la plus haute des dignités militaires, un méditatif, avare du sang de ses soldats, qui l'appelaient le *Père la pensée*. Ce furent enfin, pendant la guerre de Succession d'Espagne, le duc de *Vendôme* et le maréchal de *Villars*, celui qui

1. Voir ci-dessus, page 371.

par ses conceptions stratégiques se rapprochait le plus de Turenne.

TURENNE

Turenne compte parmi les plus illustres généraux de tous les siècles. Il exécutait avec une magnifique audace des desseins longuement médités. De son temps les généraux n'opéraient qu'avec la plus extrême lenteur; on n'avançait point qu'on n'eût assiégé et pris une à une toutes les citadelles rencontrées sur la route, ce que Villars appelait se « *panader devant des bicoques* ». Turenne, lui, eut le génie de la vraie guerre, celle que pratiquèrent plus tard les généraux de la Révolution et Napoléon, celle où des marches rapides, de soudaines attaques déconcertent l'adversaire, ruinent ses armées, par suite rendent ses citadelles inutiles et le contraignent en quelques semaines à la paix.



TURENNE (1611-1675).
Esquisse peinte par LEBRUN (1619-1690).
Musée de Versailles. — Photographie Guillot

Cette esquisse, où la tête seule est achevée, est peut-être dans sa simplicité l'œuvre la plus vivante de Lebrun, célèbre peintre français du règne de Louis XIV. Elle fut faite après 1660, Turenne ayant plus de cinquante ans. La moustache et la barbiche sont grises. Les traits sont réguliers et d'un dessin ferme; mais l'âge les a tirés. Le teint est coloré et bronzé, celui du soldat toujours au grand air. Les joues sont amaigries, les pommettes saillantes. Les paupières sont légèrement rouges, comme enflammées. L'œil bleu, sous les gros sourcils très saillants, regarde loin et avec attention. La physionomie est calme, modeste et douce, réfléchie surtout : Turenne, le plus actif des hommes de guerre, méditait longuement ses plans. Comparer ce portrait et celui de Condé, page 381.

LA CAMPAGNE D'ALSACE

Son chef-d'œuvre fut, pendant la guerre de Hollande, la *campagne d'Alsace* dans l'hiver de 1674-1675[1].

1. Voir ci-dessus la carte, page 417.

A la fin de septembre 1674 les Allemands, débouchant par le pont de Strasbourg grâce à la complicité de cette ville, avaient surpris et envahi l'Alsace. Après un mois de manœuvres dans la région au nord de Strasbourg, Turenne, trop inférieur en nombre, parut renoncer à la lutte et abandonner l'Alsace : vers la mi-novembre, il franchit les Vosges un peu au-dessus de Saverne comme pour se cantonner en Lorraine. La neige commençait à tomber; les Allemands jugèrent la campagne finie pour cette année, et selon l'usage du temps ils prirent leurs quartiers d'hiver.

Mais, disait Turenne, « *il ne faut pas qu'il y ait un homme de guerre en repos en France, tant qu'il y aura un Allemand en deçà du Rhin en Alsace* ». Et, tandis que les ennemis se jugeaient à l'abri de toute attaque jusqu'au printemps, dès le début de décembre, sur le plateau de Lorraine, Turenne, aussi actif à soixante-quatre ans que le plus jeune de ses officiers, faisait filer ses troupes vers le sud, le long des Vosges, par des chemins défoncés, dans la neige et le froid.

Le 27 décembre, ses têtes de colonnes apparaissaient tout à coup au sud de l'Alsace, à Belfort. Le 29, il était à *Mulhouse*. Les Allemands, surpris en plein repos, essayaient vainement de se rallier. Battus le 5 janvier à *Turckheim*, près de Colmar, ils repassaient en hâte le Rhin à Strasbourg. Le 14 janvier, il n'y avait plus un Allemand en Alsace : la campagne avait duré dix-sept jours.

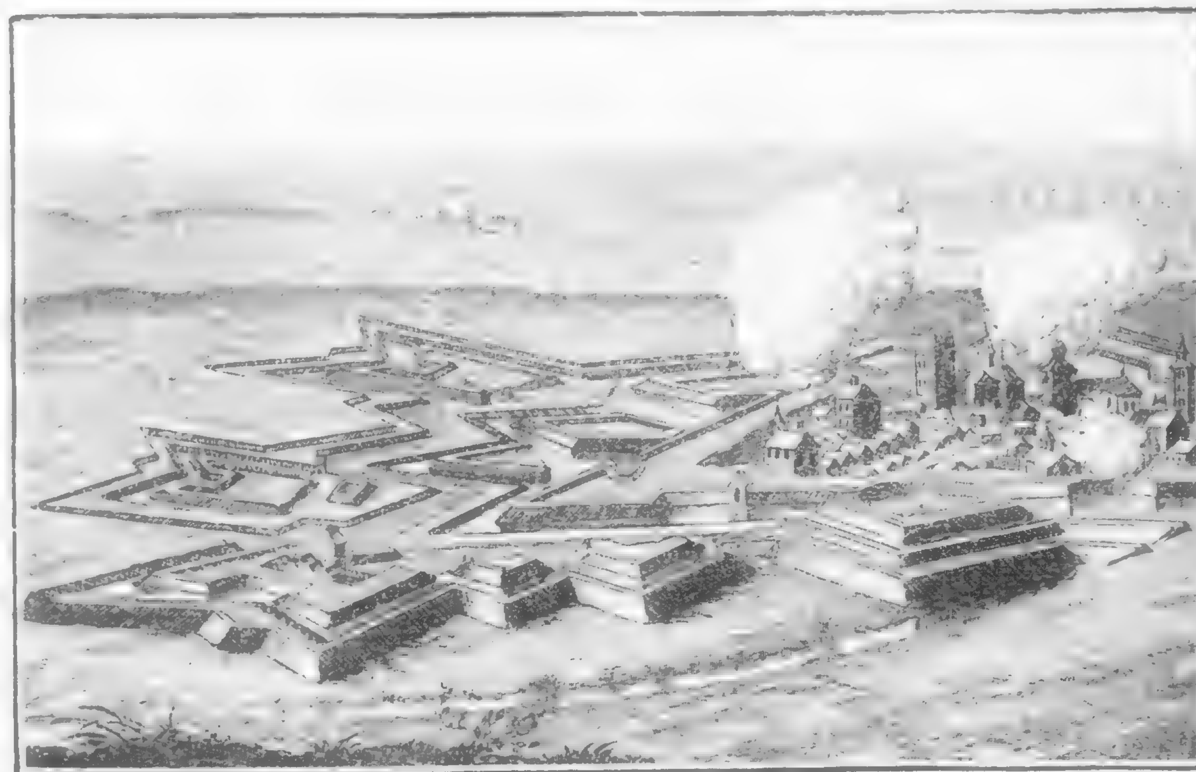
LA GUERRE DE SIÈGES VAUBAN

Turenne ne fit pas école, et pour ses contemporains la vraie guerre resta la *guerre de sièges*. Les sièges se comptent presque par centaines dans les campagnes de Louis XIV, et c'est ce qui explique pour une bonne part la longue durée des guerres à cette époque.

La guerre de siège eut son Turenne, ***Vauban***. Engagé à dix-sept ans, il était simple capitaine d'infanterie à quarante ans. Son talent d'ingénieur lui valut la protection de Louvois et la bienveillance de Louis XIV; il était maréchal de France quand il mourut (1707). Il dirigea personnellement plus de cinquante sièges sans subir un seul échec, et l'on disait que toute citadelle assiégée par lui était citadelle prise. Pour l'attaque des places, il inventa le *tir à ricochet* qui permettait d'atteindre indirectement celle des défenses ennemies dont la vue était masquée. Il inventa surtout les *parallèles*, grands retranchements dont la

direction était pareille à celle des remparts assiégés. Ces parallèles servaient à relier les tranchées; armées de batteries, elles formaient comme une autre citadelle, une citadelle mouvante en face de la citadelle assiégée.

Mais plus qu'un preneur de citadelles, il fut un constructeur



FORTIFICATIONS AVANT VAUBAN.
Fragment d'une gravure de SÉBASTIEN LECLERC
représentant le siège d'AIRE (1676).

A droite une partie de la ville où des incendies sont allumés. Autour de la ville l'enceinte proprement dite, avec un bastion *en forme de V à l'angle gauche de l'enceinte. A l'entour un fossé rempli d'eau ; puis les ouvrages avancés : à droite et au milieu, au premier plan, trois* demi-lunes *ou* redans *de plus en plus petits de droite à gauche. A gauche* un ouvrage à cornes, *au milieu duquel on aperçoit des constructions. Deux autres ouvrages à cornes en arrière du premier. Tous ces ouvrages sont précédés de fossés remplis d'eau. Ces retranchements ont encore un relief assez fort au-dessus du terrain. Ils sont cependant beaucoup plus bas qu'au Moyen Age. Comparer — p. 88 — la vue de l'enceinte* d'Aigues-Mortes. *Vauban fit disparaître tout relief et enterra les fortifications.*

de citadelles. Nommé *commissaire général des fortifications* après 1678, il dirigea les travaux de près de trois cents places fortes. Son œuvre principale fut la construction des places du Nord, la création, là où nul obstacle naturel ne défend la France, de ce qu'on a appelé « *la frontière de fer* ». Il imagina alors tout un système nouveau de fortifications.

Au lieu d'élever les murs au-dessus du sol, il les *enterra*. Le mur, l'*escarpe*, très élevé, précédé d'un fossé très large, n'était plus visible du dehors. Il était surmonté d'un *parapet*, talus de terre gazonnée, très épais, où les boulets s'enfonçaient sans

A la fin de septembre 1674 les Allemands, débouchant par le pont de Strasbourg grâce à la complicité de cette ville, avaient surpris et envahi l'Alsace. Après un mois de manœuvres dans la région au nord de Strasbourg, Turenne, trop inférieur en nombre, parut renoncer à la lutte et abandonner l'Alsace : vers la mi-novembre, il franchit les Vosges un peu au-dessus de Saverne comme pour se cantonner en Lorraine. La neige commençait à tomber; les Allemands jugèrent la campagne finie pour cette année, et selon l'usage du temps ils prirent leurs quartiers d'hiver.

Mais, disait Turenne, « *il ne faut pas qu'il y ait un homme de guerre en repos en France, tant qu'il y aura un Allemand en deçà du Rhin en Alsace* ». Et, tandis que les ennemis se jugeaient à l'abri de toute attaque jusqu'au printemps, dès le début de décembre, sur le plateau de Lorraine, Turenne, aussi actif à soixante-quatre ans que le plus jeune de ses officiers, faisait filer ses troupes vers le sud, le long des Vosges, par des chemins défoncés, dans la neige et le froid.

Le 27 décembre, ses têtes de colonnes apparaissaient tout à coup au sud de l'Alsace, à Belfort. Le 29, il était à *Mulhouse*. Les Allemands, surpris en plein repos, essayaient vainement de se rallier. Battus le 5 janvier à *Turckheim*, près de Colmar, ils repassaient en hâte le Rhin à Strasbourg. Le 14 janvier, il n'y avait plus un Allemand en Alsace : la campagne avait duré dix-sept jours.

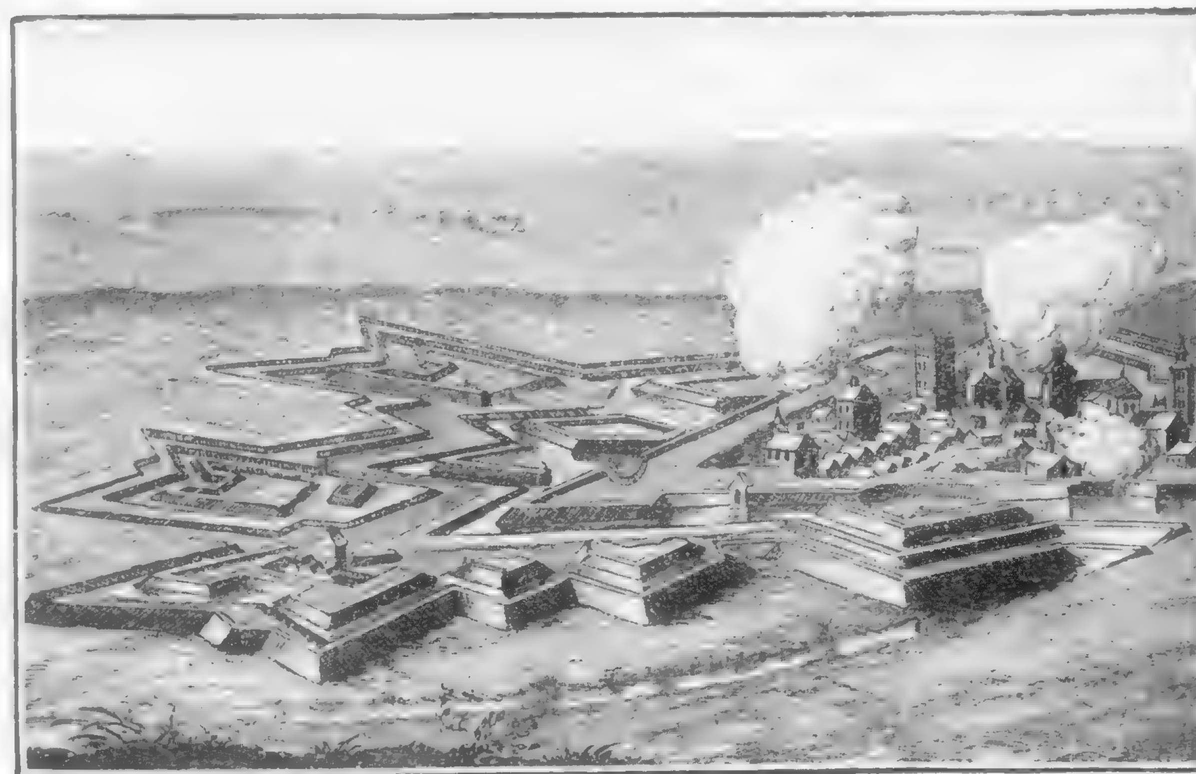
LA GUERRE DE SIÈGES VAUBAN

Turenne ne fit pas école, et pour ses contemporains la vraie guerre resta la *guerre de sièges*. Les sièges se comptent presque par centaines dans les campagnes de Louis XIV, et c'est ce qui explique pour une bonne part la longue durée des guerres à cette époque.

La guerre de siège eut son Turenne, ***Vauban***. Engagé à dix-sept ans, il était simple capitaine d'infanterie à quarante ans. Son talent d'ingénieur lui valut la protection de Louvois et la bienveillance de Louis XIV; il était maréchal de France quand il mourut (1707). Il dirigea personnellement plus de cinquante sièges sans subir un seul échec, et l'on disait que toute citadelle assiégée par lui était citadelle prise. Pour l'attaque des places, il inventa le *tir à ricochet* qui permettait d'atteindre indirectement celle des défenses ennemies dont la vue était masquée. Il inventa surtout les *parallèles*, grands retranchements dont la

direction était pareille à celle des remparts assiégés. Ces parallèles servaient à relier les tranchées; armées de batteries, elles formaient comme une autre citadelle, une citadelle mouvante en face de la citadelle assiégée.

Mais plus qu'un preneur de citadelles, il fut un constructeur



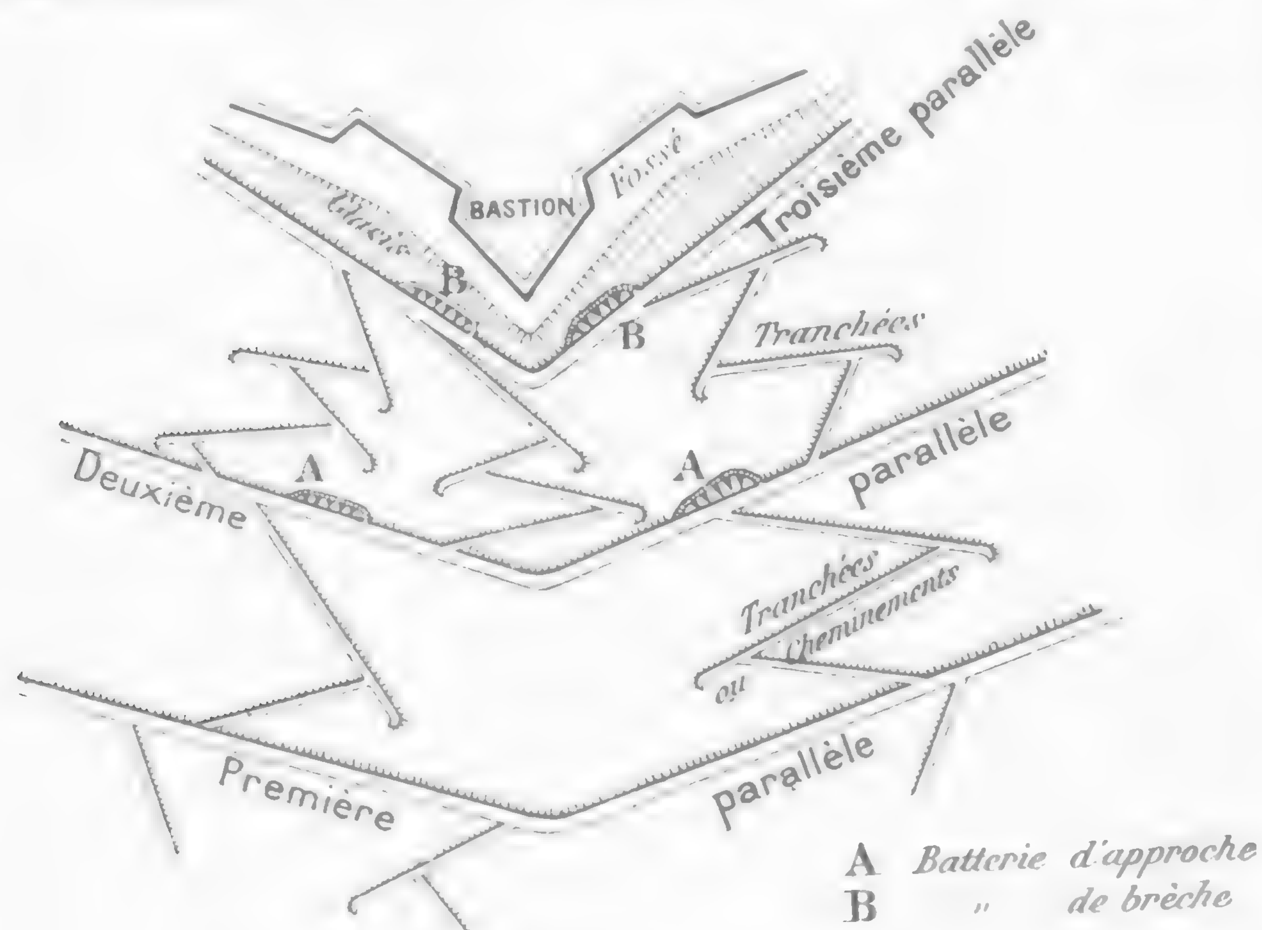
FORTIFICATIONS AVANT VAUBAN.
Fragment d'une gravure de SÉBASTIEN LECLERC représentant le siège d'AIRE (1676).

A droite une partie de la ville où des incendies sont allumés. Autour de la ville l'enceinte proprement dite, avec un bastion *en forme de V à l'angle gauche de l'enceinte. A l'entour un fossé rempli d'eau; puis les ouvrages avancés : à droite et au milieu, au premier plan, trois* demi-lunes *ou* redans *de plus en plus petits de droite à gauche. A gauche* un ouvrage à cornes, *au milieu duquel on aperçoit des constructions. Deux autres ouvrages à cornes en arrière du premier. Tous ces ouvrages sont précédés de fossés remplis d'eau. Ces retranchements ont encore un relief assez fort au-dessus du terrain. Ils sont cependant beaucoup plus bas qu'au Moyen Age. Comparer — p. 88 — la vue de l'enceinte* d'Aigues-Mortes. *Vauban fit disparaître tout relief et enterra les fortifications.*

de citadelles. Nommé *commissaire général des fortifications* après 1678, il dirigea les travaux de près de trois cents places fortes. Son œuvre principale fut la construction des places du Nord, la création, là où nul obstacle naturel ne défend la France, de ce qu'on a appelé « *la frontière de fer* ». Il imagina alors tout un système nouveau de fortifications.

Au lieu d'élever les murs au-dessus du sol, il les *enterra*. Le mur, l'*escarpe*, très élevé, précédé d'un fossé très large, n'était plus visible du dehors. Il était surmonté d'un *parapet*, talus de terre gazonnée, très épais, où les boulets s'enfonçaient sans

produire de dégâts sérieux. Il était couvert en avant de l'autre côté du fossé par un second mur, la *contrescarpe*, et de nouvelles masses de terre formant le *glacis* dont les pentes doucement allongées allaient se confondre au loin avec la campagne

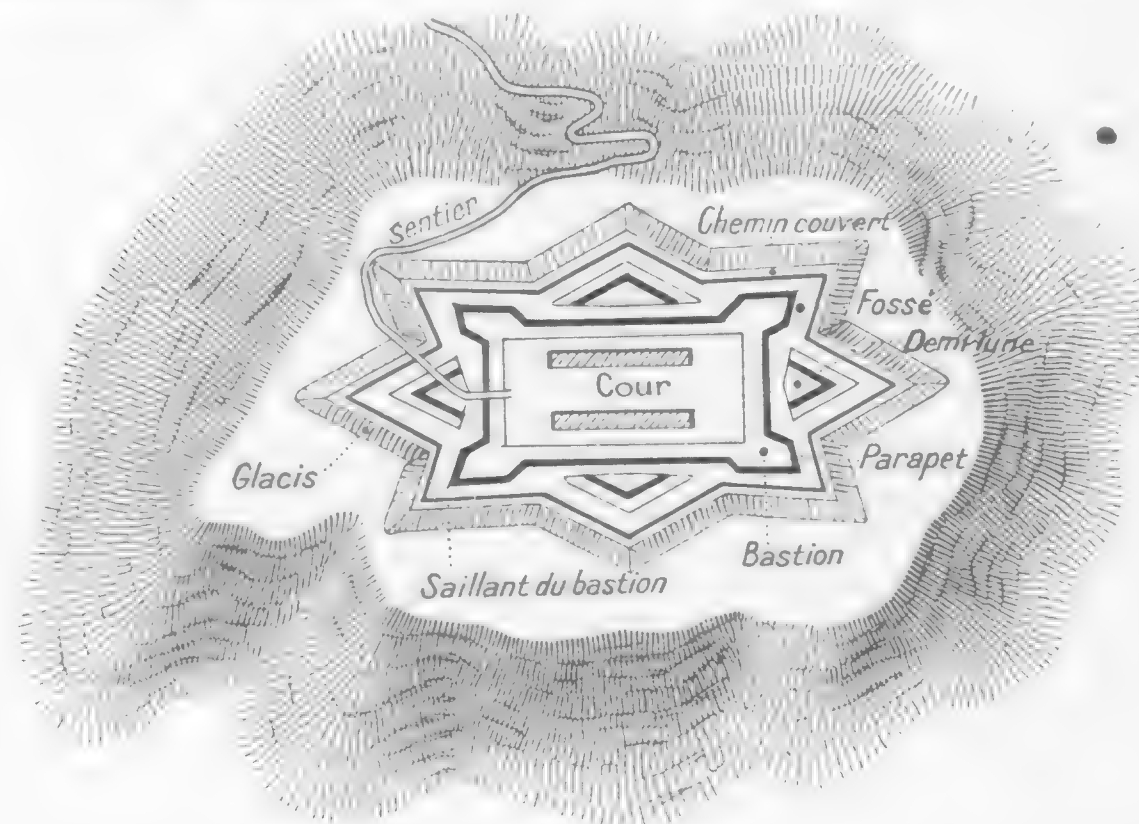


Plan théorique d'un siège et des travaux d'approche.
D'après le système de Vauban.

En haut, le bastion attaqué où l'on donnera l'assaut final. A droite et à gauche, les tranchées en zig-zag, chemins creusés dans le sol pour approcher en s'abritant du feu de l'ennemi. Vauban imagina de relier les tranchées, appelées aussi cheminements, approches *ou* attaques, *par un grand retranchement, la* parallèle. *La première parallèle était ouverte à 500 mètres environ du bastion attaqué; c'était l'extrême portée utile des canons de siège au dix-septième siècle. La seconde parallèle était ouverte à 250 mètres; ses batteries, dites* batteries d'approche, *devaient balayer le rempart ennemi. La troisième parallèle était ouverte au pied du glacis, presque sur le fossé, et armée des* batteries de brèche *qui devaient faire effondrer le* saillant, *c'est-à-dire l'angle extrême du bastion. Les petites hachures représentent le parapet en terre qui bordait la tranchée du côté de l'ennemi et servait de bouclier aux assaillants.*

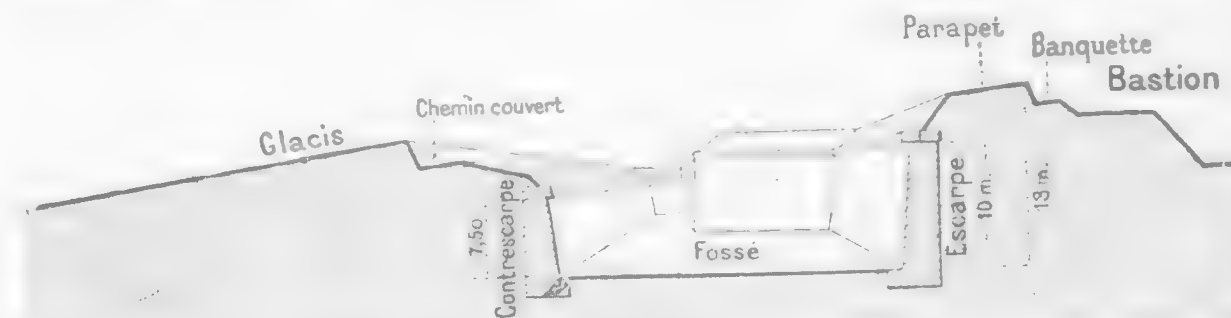
environnante. De sorte que ces fortifications, dites *fortifications rasantes*, sans relief au-dessus du sol, n'offraient presque aucune prise aux coups de l'ennemi. En même temps Vauban donnait à ses citadelles des formes géométriques. Les *saillants* et les *rentrants* des bastions, établis de façon à se défendre les uns les autres, dessinaient des polygones réguliers et présentaient un aspect *étoilé*.

Le système de Vauban fut bientôt imité par toute l'Europe; on l'employa pendant deux siècles jusqu'à nos jours, jusqu'à la



Plan théorique d'un fort système Vauban.

Au centre, une cour avec deux casernes. *Une enceinte carrée : à chaque angle un* bastion; *la partie de l'enceinte reliant deux bastions s'appelle toujours la courtine. Autour, un très large fossé. Au milieu du fossé, en avant de chacune des faces de la courtine, des ouvrages avancés en forme d'angles, les* demi-lunes. — *Le fossé est dominé par le* chemin couvert *qui fait le tour du fossé, abrité par le glacis. Le* glacis, *masse de terre dont les pentes vont se confondre doucement avec le terrain environnant. L'ensemble a la forme d'une étoile allongée. Ces lignes brisées se* flanquent *et se* commandent *les unes les autres.*



Coupe du glacis, du fossé et du bastion.

Cette coupe montre bien comment le mur d'enceinte, l'escarpe, *est enterré par Vauban. A droite, le commencement de la cour ; puis, au-dessus de l'escarpe, le* parapet, *masse de terre gazonnée, avec des gradins ou* banquettes *pour les tireurs. A gauche du fossé, vu en perspective, un second mur, la* contrescarpe, *enterré sous la masse du glacis, qui descend insensiblement vers l'extérieur en continuant la pente du parapet du bastion. De loin on ne peut deviner l'existence du fossé. Comparer avec le plan et la coupe d'un château-fort, pages 86 et 87.*

récente invention des armes à longue portée et des explosifs à grande puissance. L'enceinte de Paris, construite il y a soixante ans, appartient encore à ce système.

CHAPITRE XXII

L'ANGLETERRE AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE

LES RÉVOLUTIONS DE 1648 ET 1688

L'Angleterre, activement mêlée aux affaires du continent pendant le seizième siècle, sous la dynastie des *Tudors*, ne joua presque aucun rôle en Europe pendant la plus grande partie du dix-septième siècle, sous la dynastie des ***Stuarts***, jusqu'à 1688. Cet effacement fut le résultat de la situation intérieure et de longs conflits, à la fois politiques et religieux, entre les rois qui voulaient accroître leur autorité et tendaient vers la monarchie absolue, et le peuple qui voulait sauvegarder ses libertés traditionnelles et limiter de plus en plus la puissance royale.

Commencée sous *Jacques Ier* (1603-1625), tournant à la guerre civile sous Charles Ier (1625-1649), la lutte entre le peuple et ses rois aboutit à une première révolution, ***la Révolution de 1648.*** Charles Ier fut exécuté, la royauté abolie et remplacée par un gouvernement républicain, bientôt transformé en dictature militaire au profit de *Cromwell* (1653-1658). Les vices du régime militaire ramenèrent les Anglais à la monarchie et deux ans à peine après la mort de Cromwell les Stuarts étaient rétablis (1660). Mais comme leurs tendances absolutistes ne s'étaient pas modifiées dans l'exil, le conflit reprit aussitôt après l'avènement de *Charles II* (1660-1685). Il se termina sous *Jacques II* (1685-1688) par une seconde révolution, ***la Révolution de 1688***. Les Stuarts furent définitivement expulsés; la nation anglaise disposant de la couronne *élut* un roi nouveau, *Guillaume d'Orange*, après lui avoir imposé l'engagement solennel de respecter les libertés anglaises, définies dans la ***Déclaration des Droits***. Ainsi le dix-septième siècle, qui vit en France le triomphe de la monarchie absolue, vit en Angleterre l'établissement définitif de la monarchie limitée et le triomphe de la *souveraineté du peuple*.

Ce fut également au dix-septième siècle que se prépara et s'acheva l'***unification de l'Angleterre***, partagée jusqu'alors

en deux royaumes fréquemment en guerre, le *royaume d'Angleterre* et le *royaume d'Écosse*.

ORGANISATION POLITIQUE DE L'ANGLETERRE

Pour comprendre l'histoire de l'Angleterre au dix-septième siècle, il faut se rappeler son organisation politique et sa situation religieuse.

L'Angleterre était une monarchie héréditaire. Le ***roi*** avait le droit de guerre et de paix; il nommait et révoquait les fonctionnaires, les *sherifs* à la fois juges et administrateurs des *comtés* — les départements anglais. Mais le roi d'Angleterre n'était pas comme le roi de France le maître unique et absolu . sa seule volonté ne suffisait pas à faire la loi. La nation anglaise depuis près de trois cent cinquante ans, depuis le treizième siècle et la *Grande Charte* imposée à Jean sans Terre, *collaborait avec le roi* et participait au gouvernement de ses affaires *par le moyen de ses représentants*. Ceux-ci formaient le ***Parlement***, composé de deux assemblées : la *Chambre des lords* ou *Chambre haute* où siégeaient les plus grands seigneurs et les prélats; la *Chambre des communes* ou *Chambre basse*, formée des députés élus par les gentilshommes des *comtés* et les propriétaires des *bourgs*, c'est-à-dire des villes.

Le concours du Parlement était indispensable au roi dans deux cas : en matière de *législation*, en matière d'*impôts* Aucun *bill*, c'est-à-dire aucune loi, n'était valable, aucun impôt n'était exigible, s'il n'y avait eu discussion, vote et approbation par les deux Chambres.

LA SITUATION RELIGIEUSE

La situation religieuse était la plus compliquée qu'il y eût en Europe. Cette complexité venait de ce qu'au seizième siècle il y avait eu en Angletere un *double mouvement de réforme* : d'abord une réforme officielle imposée par les gouvernants, Henri VIII et Élisabeth, la *réforme anglicane*[1]; — puis une réforme spontanée, opérée sous l'influence et à l'exemple des Écossais, convertis au Calvinisme, la *réforme presbytérienne* ou *puritaine*. Les deux réformes n'avaient point cependant fait disparaître complètement le *Catholicisme*; d'autre part, elles n'avaient ni l'une ni l'autre satisfait certains esprits, les *Indépendants*, qui voulaient une transformation plus radicale. En sorte qu'il y avait en Angleterre quatre

1. Voir ci-dessus, pages 298 et suivantes.

groupes religieux : *catholiques, anglicans, puritains, indépendants.*

Les ***Anglicans*** et les Puritains comprenaient la grande majorité de la nation anglaise. Entre eux il n'y avait aucune différence de croyances : les uns et les autres étaient Calvinistes. Mais l'église anglicane, on l'a vu[1], avait conservé du Catholicisme l'extérieur, la pompe du culte, le costume spécial du prêtre, le *surplis*, surtout la *hiérarchie* des prêtres, des évêques, des archevêques, tous nommés par le souverain et par conséquent ses agents.

Les ***Puritains*** n'admettaient rien qui pût rappeler le Catholicisme, — ils disaient le *papisme*. Ils condamnaient l'usage du surplis « haillon papiste, livrée de la Bête », c'est-à-dire costume du Diable. Ils voulaient l'église sans ornement aucun, n'ayant rien qu'une chaire pour prêcher et, au milieu de la nef, une vraie table, pour rompre le pain de la communion. Ils condamnaient surtout la hiérarchie, les évêques et les archevêques, « loups dévorants, serviteurs de Lucifer ». Au lieu de prêtres nommés par le roi, ils voulaient des *ministres* ou *pasteurs* élus par les fidèles, comme à Genève. Ils voulaient que, comme à Genève, le gouvernement se mît au service des ministres pour surveiller la vie privée de chacun, poursuivre et châtier les pécheurs, réaliser « *le royaume visible de Dieu sur terre* », et faire du peuple anglais « *le peuple de Dieu* », un peuple de « *saints* ».

Les ***Indépendants***, très peu nombreux à l'origine, plus tard très puissants, ne voulaient pas plus du pasteur puritain que du prêtre catholique : ils considéraient que chacun devait être à soi-même son propre pasteur et chercher directement dans la Bible les règles de sa conduite.

De tous les groupes religieux, le groupe anglican avait seul une existence légale. L'Église anglicane était l'*Église d'État*, c'est-à-dire que tous les Anglais avaient le devoir de reconnaître son autorité. Ceux qui la repoussaient, les *récusants* ou *dissidents*, Catholiques, Puritains, Indépendants, étaient tenus pour rebelles, étroitement surveillés et persécutés. Par exemple, les Catholiques qui étaient surpris célébrant le culte selon leur foi, encouraient soit une amende mensuelle de cinq cents francs, — quinze cents à deux mille francs d'aujourd'hui, — soit la confiscation des deux tiers des biens.

1. Voir ci-dessus, page 298.

LES PROJETS DES STUARTS

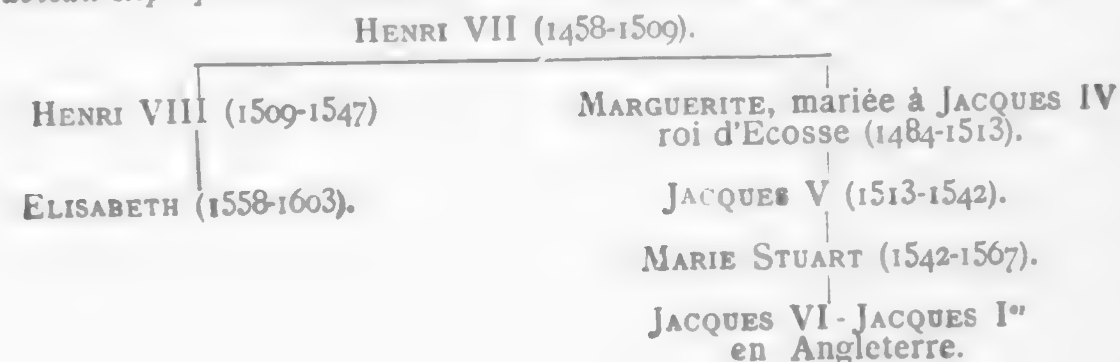
Cette organisation politique et cette situation religieuse étant données, les Stuarts, souverains de l'Angleterre au dix-septième siècle, poursuivirent un double but. *En politique*, ils voulurent arriver à *gouverner sans le concours du Parlement*; en particulier ils voulurent établir et lever des impôts de leur seule autorité et diriger la politique extérieure à leur fantaisie, sans nul souci du sentiment national anglais. *En religion*, ils voulurent *étendre l'organisation anglicane*, et spécialement maintenir la hiérarchie du clergé qui, nommé par eux, leur permettait d'exercer sur leurs sujets l'autorité spirituelle et les faisait papes autant que rois. De là les conflits et les révolutions.

JACQUES I[er]

En 1603, à la mort d'Élisabeth, la dernière des descendants directs des Tudors, la couronne revint à son cousin *Jacques I[er] [1] Stuart*. Jacques était fils de Marie Stuart, la victime d'Élisabeth. Il était déjà roi d'Écosse. L'Angleterre et l'Écosse restèrent cependant deux États distincts : il n'y eut entre eux d'autre lien que la communauté de roi.

Jacques I[er] était un roi sans prestige, grotesque, bavant lorsqu'il parlait, lâche au point de se trouver mal devant une épée nue. Mais il était imbu de cette idée que les rois tenaient leur pouvoir de Dieu seul et devaient être les maîtres absolus. Il avait écrit un livre pour le démontrer, car il était pédant. Pendant tout son règne il fut en conflit avec le Parlement; il persécuta les Catholiques et les Puritains. La politique de paix à tout prix et d'effacement qu'il suivit au dehors acheva d'irriter les Anglais. Quand Jacques I[er] mourut, en 1625, son impopularité était à son comble et ses prétentions absolutistes, loin d'intimider ses sujets, n'avaient servi qu'à leur donner l'alarme, et à leur faire paraître plus précieuses les libertés menacées.

1. *Tableau expliquant les droits des Stuarts à la couronne d'Angleterre :*



CHARLES Ier Charles Ier, fils de Jacques Ier, fut accueilli avec enthousiasme à son avènement. C'est qu'il avait un air de dignité et de noblesse, qu'il était jeune — il avait vingt-cinq ans — beau, brave, de vie irréprochable, et surtout que son père était mort : on lui supposait toutes les qualités dont Jacques Ier avait manqué. Par malheur, il était dissimulé, tout pénétré des théories absolutistes de Jacques, et par suite il ne se tenait nullement pour lié par les engagements qu'il pouvait prendre envers son peuple et le Parlement. Cromwell résuma plus tard très exactement le caractère de Charles Ier : « Le roi est intelligent, disait-il, il a de grandes facultés; mais on ne peut se fier à lui : c'est le plus déterminé des menteurs. »



CHARLES Ier (1600-1649).
Fragment du tableau de VAN DYCK au Louvre.
Photographie.

Ce portrait, l'une des œuvres les plus justement célèbres de Van Dyck, représente Charles Ier vers l'âge de trente ans, beau cavalier, ayant un grand air de dignité et de distinction, l'œil bleu et hardi, de longs cheveux bouclés et blonds comme la moustache et la barbe. Le tableau donne en même temps un type du très simple et très élégant costume du début du dix-septième siècle; veste courte en satin blanc, culotte rouge à large jarretière bleue, bottes souples de couleur chamois comme les gants à crispins l'épée pend à un baudrier de cuir jaune. Au fond, des bois et la mer.

La popularité de Charles Ier fut de courte durée. Son mariage avec Henriette de France, sœur de Louis XIII, princesse catholique, avait été une première cause de mécontentement. Puis sa politique intérieure était en tout pareille à celle de Jacques Ier : les Puritains étaient pourchassés; le Parlement avait été dissous deux fois en trois ans; le roi procédait à des emprunts forcés. Pour regagner l'opinion, Charles Ier déclara la guerre à la France et envoya des secours aux Protestants révoltés à la Rochelle[1] (1627). Mais la flotte anglaise fut battue. Il fallut appeler un troisième Parlement pour lui demander l'argent nécessaire à la continuation de la lutte. Les députés ne consentirent à accorder des subsides qu'après avoir présenté au roi la ***Pétition des Droits***. Ils y rappelaient toutes les libertés reconnues depuis la grande Charte à la nation anglaise, et demandaient au roi de les respecter à l'avenir. Le roi promit (1628). Mais, dès l'année suivante, la Chambre des Communes ayant voulu protester contre la perception illégale de taxes qu'elle n'avait pas encore votées, le roi prononça la dissolution. « Nous regarderons comme une atteinte à notre puissance, disait-il, toute prétention de fixer d'avance une date pour la réouverture du Parlement. » Charles Ier allait tenter de régner en *monarque absolu*.

LE RÉGIME ABSOLUTISTE La tentative dura onze ans. Pendant onze ans le Parlement ne fut pas une fois convoqué. Les ministres de Charles Ier, lord *Strafford*, un ancien opposant passé au roi, *Laud*, archevêque de Cantorbéry, s'efforcèrent, le premier, de trouver de l'argent au moyen de taxes arbitraires, de monopoles innombrables allant de la vente des dentelles à la vente des harengs-saurs, et par le rétablissement d'anciens impôts tombés en désuétude; Laud, d'écraser le Puritanisme et de ramener tous les Anglais à l'Église anglicane qui faisait un devoir religieux de l'obéissance passive au souverain.

1. Voir ci dessus, page 369.

CHARLES Ier Charles Ier, fils de Jacques Ier, fut accueilli avec enthousiasme à son avènement. C'est qu'il avait un air de dignité et de noblesse, qu'il était jeune — il avait vingt-cinq ans — beau, brave, de vie irréprochable, et surtout que son père était mort : on lui supposait toutes les qualités dont Jacques Ier avait manqué. Par malheur, il était dissimulé, tout pénétré des théories absolu-



CHARLES Ier (1600-1649).
Fragment du tableau de VAN DYCK au Louvre.
Photographie.

Ce portrait, l'une des œuvres les plus justement célèbres de Van Dyck, représente Charles Ier vers l'âge de trente ans, beau cavalier, ayant un grand air de dignité et de distinction, l'œil bleu et hardi, de longs cheveux bouclés et blonds comme la moustache et la barbe. Le tableau donne en même temps un type du très simple et très élégant costume du début du dix-septième siècle : veste courte en satin blanc, culotte rouge à large jarretière bleue, bottes souples de couleur chamois comme les gants à crispins l'épée pend à un baudrier de cuir jaune. Au fond, des bois et la mer.

tistes de Jacques, et par suite il ne se tenait nullement pour lié par les engagements qu'il pouvait prendre envers son peuple et le Parlement. Cromwell résuma plus tard très exactement le caractère de Charles Ier : « Le roi est intelligent, disait-il, il a de grandes facultés; mais on ne peut se fier à lui : c'est le plus déterminé des menteurs. »

La popularité de Charles Ier fut de courte durée. Son mariage avec Henriette de France, sœur de Louis XIII, princesse catholique, avait été une première cause de mécontentement. Puis sa politique intérieure était en tout pareille à celle de Jacques Ier : les Puritains étaient pourchassés; le Parlement avait été dissous deux fois en trois ans; le roi procédait à des emprunts forcés. Pour regagner l'opinion, Charles Ier déclara la guerre à la France et envoya des secours aux Protestants révoltés à la Rochelle[1] (1627). Mais la flotte anglaise fut battue. Il fallut appeler un troisième Parlement pour lui demander l'argent nécessaire à la continuation de la lutte. Les députés ne consentirent à accorder des subsides qu'après avoir présenté au roi la ***Pétition des Droits***. Ils y rappelaient toutes les libertés reconnues depuis la grande Charte à la nation anglaise, et demandaient au roi de les respecter à l'avenir. Le roi promit (1628). Mais, dès l'année suivante, la Chambre des Communes ayant voulu protester contre la perception illégale de taxes qu'elle n'avait pas encore votées, le roi prononça la dissolution. « Nous regarderons comme une atteinte à notre puissance, disait-il, toute prétention de fixer d'avance une date pour la réouverture du Parlement. » Charles Ier allait tenter de régner en *monarque absolu*.

LE RÉGIME ABSOLUTISTE La tentative dura onze ans. Pendant onze ans le Parlement ne fut pas une fois convoqué. Les ministres de Charles Ier, lord *Strafford*, un ancien opposant passé au roi, *Laud*, archevêque de Cantorbéry, s'efforcèrent, le premier, de trouver de l'argent au moyen de taxes arbitraires, de monopoles innombrables allant de la vente des dentelles à la vente des harengs-saurs, et par le rétablissement d'anciens impôts tombés en désuétude; Laud, d'écraser le Puritanisme et de ramener tous les Anglais à l'Église anglicane qui faisait un devoir religieux de l'obéissance passive au souverain.

1. Voir ci dessus, page 369.

Beaucoup d'Anglais, pour se soustraire à cette tyrannie, émigrèrent au delà de l'Atlantique : ils allèrent fonder sur la côte orientale de l'Amérique du Nord plusieurs colonies. Mais la masse de la nation pliait devant la menace de lourdes amendes et de la prison. Seul, en 1636, un gentilhomme, *Hampden*, osa résister à l'arbitraire. Strafford venait de ressusciter un vieil impôt, le *Ship-Money*, *l'argent des vaisseaux*. C'était un impôt que l'on avait levé au seizième siècle dans les ports, en temps de guerre, pour l'entretien de la flotte. Strafford le rétablit en pleine paix, en l'étendant à tout le royaume, et avec l'intention de le percevoir d'une façon permanente. Hampden, rappelant qu'en vertu de la Grande Charte et de la Pétition des Droits, aucun impôt ne pouvait être levé sans le consentement du Parlement, refusa de payer le Ship-Money. Il fut poursuivi devant les tribunaux, condamné, emprisonné et ses biens furent confisqués. Les Anglais suivirent avec passion son procès. Mais personne ne l'imita.

L'ÉCOSSE ET LE COVENANT

La fin du régime absolutiste résulta d'une crise étrangère à l'Angleterre, d'un *soulèvement du royaume d'Écosse*. Bien que l'Écosse fût complètement distincte de l'Angleterre, les mêmes ministres gouvernaient les deux pays. Laud voulut imposer à l'Écosse entièrement et profondément presbytérienne, les usages de l'Église anglicane. Le 23 juillet 1637, dans la cathédrale d'Édimbourg, le pasteur monta en chaire revêtu du surplis et commença à réciter les prières anglicanes, traduction des prières catholiques. Les femmes venues pour assister à l'office s'écrièrent que le Diable était dans le temple et lancèrent des chaises au pasteur. La cathédrale fut mise à sac. Ce fut le signal d'un grand mouvement de résistance dans toute l'Écosse. Une ligue se forma, dont les membres s'engagèrent par un pacte solennel, — *Covenant* en anglais, — « à résister aux erreurs et aux hérésies, selon leurs moyens et pendant tous les jours de leur vie ». Après quoi les Écossais formèrent une armée et, en 1638, ils envahirent le nord de l'Angleterre.

Surpris par cette révolte et cette attaque, n'ayant que de mauvaises troupes qui se débandèrent en face des Écossais, sans argent pour en lever de nouvelles, sentant l'Angleterre à bout de patience et prête elle aussi à la résistance, Charles Ier dut se résigner à convoquer le Parlement.

LE LONG PARLEMENT

Le Parlement qui se réunit le 7 novembre 1640 a été surnommé le ***Long Parlement*** parce qu'il siégea pendant treize ans, jusqu'à 1653. Les députés étaient déterminés à mettre fin au régime de l'arbitraire et à en rendre le retour impossible; ils étaient déterminés aussi à assurer la transformation de l'église anglicane dans le sens puritain. Leur premier acte fut de faire arrêter Strafford. Strafford, pour toutes les illégalités commises, fut accusé de haute trahison, mis hors la loi et exécuté sans que Charles Ier eût essayé de le sauver (12 mai 1641). Laud arrêté peu après Strafford, eut le même sort quatre ans plus tard.

Les ministres arrêtés, le Parlement voulut se garder contre le roi. La Chambre des Communes décida qu'elle ne pourrait être dissoute que de son propre aveu. Sur ces entrefaites les Catholiques Irlandais opprimés par les Anglais se soulevèrent et massacrèrent des milliers de Protestants (22 octobre 1641). Ce soulèvement fut attribué à des ordres secrets du roi. Le Parlement adressa alors à Charles Ier une *solennelle Remontrance*, véritable acte d'accusation où étaient rappelées toutes les illégalités commises pendant dix ans (22 novembre 1641). En même temps le Parlement décrétait qu'une armée ne pourrait être levée sans son consentement, et qu'il devrait être consulté pour la nomination des officiers (7 décembre 1641).

Alors Charles Ier, qui depuis un an s'inclinait en toutes circonstances devant les volontés du Parlement, essaya de l'intimider. Il se rendit lui-même à la Chambre des Communes pour y arrêter, sous prétexte de trahison et bien que les députés fussent inviolables, cinq des chefs de l'opposition (4 janvier 1642). Mais avertis « les oiseaux, selon le mot de Charles Ier, s'étaient envolés ». Cette tentative de coup d'État souleva l'opinion, et comme devait faire en 1789 le peuple de Paris pour l'Assemblée Nationale, le peuple de Londres se disposa à défendre par les armes la liberté de ses représentants. En présence de ce mouvement populaire, Charles Ier quitta Londres six jours plus tard (10 janvier 1642).

LA GUERRE CIVILE

Dès lors tout se prépara pour une guerre civile. Le roi et le Parlement se cherchèrent des alliés, le roi du côté des Irlandais catholiques, le Parlement du côté des Écossais presbytériens. Ici les négociations aboutirent

en 1643; l'Angleterre adhéra au Covenant Écossais. Les deux peuples se jurèrent « de vivre en frères, unis par l'amour et par la foi, afin que le Seigneur se plaise à être au milieu d'eux;



L'ANGLETERRE AU XVII° SIÈCLE.

d'extirper le papisme, l'épiscopat, la superstition, le schisme et l'impiété; de défendre les droits et privilèges du Parlement et les libertés nationales et d'unir les deux royaumes par une étroite alliance » (24 septembre 1643).

Quand fut signé ce traité politique et religieux, la guerre civile était commencée depuis un an (août 1642) : elle dura plus

de trois ans. Au début Charles Ier, ayant sous ses ordres de nombreux gentilshommes habitués au maniement des armes et bons cavaliers, eut l'avantage sur les milices du Parlement, formées, disait Cromwell, « d'une masse indisciplinée de mauvais garçons d'auberge et de pauvres apprentis ». Les *Cavaliers* — c'était le surnom des partisans du roi — remportèrent plusieurs succès sur les *Têtes Rondes* : c'était le surnom qu'avait valu aux soldats du Parlement l'usage puritain de porter les cheveux courts. Le succès des royalistes était encore facilité par ce fait que les généraux du Parlement et le Parlement lui-même conservaient un sentiment de respect pour le roi et le ménageaient. Tous tenaient à rendre la monarchie absolue impossible, mais tous tenaient à la monarchie : selon le mot de Cromwell « ils avaient peur de vaincre ».

CROMWELL LA NOUVELLE ARMÉE

Ce fut ce même Cromwell, qui à partir de 1644 changea les conditions de la lutte. Gentilhomme campagnard de médiocre fortune, obscur député à la Chambre des Communes, Olivier Cromwell se révéla à quarante-trois ans, véritable homme de guerre. Il comprit que le fanatisme religieux était une force qui, bien employée, pouvait suppléer au manque d'instruction des soldats. Il avait recruté à ses frais, parmi les fermiers de son comté, un régiment de cavaliers, tous des « hommes pieux » de la secte des Indépendants. La plus stricte discipline régnait dans leurs rangs; l'on n'y tolérait ni ivrognerie, ni blasphèmes, et l'on n'y entendait d'autres chants que les psaumes. La guerre était pour ces hommes une *guerre sainte*, où soldats de Dieu, comme jadis les Hébreux de la Bible, ils combattaient avec Dieu pour exterminer ses ennemis. En outre, contrairement au préjugé qui voulait que nul ne pût être officier s'il n'était gentilhomme, les grades dans ce régiment, comme aujourd'hui dans les nôtres, étaient donnés au mérite, au savoir et à la bravoure, sans nulle préoccupation de naissance. Un corps animé d'un pareil esprit et commandé de la sorte ne pouvait être qu'un corps d'élite. Quant à son chef, Cromwell, il jugeait que puisqu'on était en guerre avec Charles Ier, il ne pouvait être question de le ménager : il fallait le vaincre si on le pouvait. « Si je rencontre le roi dans la mêlée, disait-il, je le viserai avec mon pistolet comme le premier venu. »

A la première journée où le régiment donna, à *Marston Moor*

(2 juillet 1644), ses cavaliers conquirent le surnom de *Côtes de fer* et décidèrent la victoire. Le Parlement, à la suite de ce succès, ordonna la réorganisation de l'armée sur le modèle du régiment de Cromwell. On voulut avoir « des chefs pieux et vingt mille honnêtes soldats »; on les trouva parmi les Indépendants. Moins d'un an après Marston-Moor, Cromwell, avec la nouvelle armée, infligeait à Charles Ier une irréparable défaite à *Naseby* (14 juin 1645).



Olivier Cromwell (1599-1658).
Photographie du portrait gravé par Faithorne (1616-1691).

Le portrait est dédié à « l'Illustrissime, Excellentissime Commandant en chef des armées d'Angleterre, Écosse, Irlande ». Cromwell n'était pas encore Protecteur. Le dessinateur lui a donné une physionomie froide et dure qui correspond bien au caractère de l'homme. Il a l'air vulgaire et négligé avec ses traits lourds, ses cheveux en désordre et la barbe rare sur la levre et le menton. Les yeux très gros ont une expression complexe de ténacité impitoyable et de tristesse. Tout l'intérêt de la gravure est dans les médaillons qui entourent le portrait : David et Salomon, Alexandre le Grand et Caïus Julius César. Cromwell les égale tous les quatre, au jugement de ses admirateurs du dix-septième siècle. La postérité ne l'a point placé si haut, tout en le mettant au premier rang des hommes d'état Anglais. — Faithorne fut à la fois peintre et graveur.

Pendant toute une année, le roi essaya vainement de se refaire une armée. A la fin il se rendit au camp de l'armée d'Écosse, espérant qu'il lui serait plus facile de s'entendre avec ses sujets Écossais qu'avec ses sujets Anglais (mai 1646). Les Écossais lui demandèrent d'adhérer au Covenant comme y avaient adhéré les Anglais. Sur son refus les Écossais le livrèrent à leurs alliés moyennant quatre cent mille livres, dix millions de francs (30 janvier 1647). La guerre civile était terminée.

CONFLIT DU PARLEMENT ET DE L'ARMÉE

Le roi prisonnier se trouva tout à coup à même d'être de nouveau le maître, si seulement il eût voulu prendre loyalement un parti et s'entendre sans arrière-pensée soit avec le Parlement, soit avec l'armée. En effet, la guerre civile une fois terminée, un conflit d'origine religieuse qui devait durer près de deux ans, éclata entre le Parlement et l'armée. Le Parlement était en majorité puritain; l'armée était composée d'Indépendants. Or, les Puritains détestaient les Indépendants et voulaient les contraindre, fût-ce par les supplices et la prison, à rentrer dans l'Église puritaine : pour cela il fallait d'abord licencier l'armée. Les Indépendants voulaient au contraire la tolérance, même pour les papistes, et que le Parlement leur garantît la liberté de culte. Les deux partis cherchèrent chacun à s'assurer l'appui du roi. Charles Ier pensa pouvoir les ruiner l'un par l'autre, et négociant avec tout le monde ne songea qu'à tromper tout le monde. Sous main il préparait une reprise de la guerre civile, des soulèvements dans les grandes villes, une invasion de l'Angleterre par les Écossais qui, après l'avoir livré, se prononçaient en sa faveur. Ce fut une *seconde guerre civile.* Mais soulèvements et invasion furent promptement réprimés et repoussés par Cromwell. Dès lors l'armée, certaine de la duplicité de Charles, résolut de le châtier; elle demanda au Parlement que « le grand et principal auteur des troubles fût cité à comparaître en justice, pour être puni de sa trahison et du sang versé par son ordre ».

MORT DU ROI

Le Parlement répondit en signant un traité de paix avec le roi.

Alors les officiers firent un *coup d'État* : ils procédèrent à *l'épuration* du Parlement en expulsant cent quarante députés favorables à Charles Ier (6 décembre 1648). Les autres, une minorité, votèrent la mise en jugement du roi. Traduit devant une commission extraordinaire composée de ses ennemis, Charles refusa de répondre à un tribunal illégalement constitué. Au milieu des cris de haine des soldats et des marques d'intérêt du peuple qui murmurait : « Dieu sauve votre Majesté », le roi fut condamné à être décapité comme « tyran, traître,

(2 juillet 1644), ses cavaliers conquirent le surnom de *Côtes de fer* et décidèrent la victoire. Le Parlement, à la suite de ce succès, ordonna la réorganisation de l'armée sur le modèle du régiment de Cromwell. On voulut avoir « des chefs pieux et vingt mille honnêtes soldats »; on les trouva parmi les Indépendants. Moins d'un an après Marston-Moor, Cromwell, avec la nouvelle armée, infligeait à Charles Ier une irréparable défaite à *Naseby* (14 juin 1645).



OLIVIER CROMWELL (1599-1658).
Photographie du portrait gravé par FAITHORNE (1616-1691).

Le portrait est dédié à « l'Illustrissime, Excellentissime Commandant en chef des armées d'Angleterre, Écosse, Irlande ». Cromwell n'était pas encore Protecteur. Le dessinateur lui a donné une physionomie froide et dure qui correspond bien au caractère de l'homme. Il a l'air vulgaire et négligé avec ses traits lourds, ses cheveux en désordre et la barbe rare sur la levre et le menton. Les yeux très gros ont une expression complexe de ténacité impitoyable et de tristesse. Tout l'intérêt de la gravure est dans les médaillons qui entourent le portrait : David et Salomon, Alexandre le Grand et Caïus Julius César. Cromwell les égale tous les quatre, au jugement de ses admirateurs du dix-septième siècle. La postérité ne l'a point placé si haut, tout en le mettant au premier rang des hommes d'état Anglais. — Faithorne fut à la fois peintre et graveur.

Pendant toute une année, le roi essaya vainement de se refaire une armée. A la fin il se rendit au camp de l'armée d'Écosse, espérant qu'il lui serait plus facile de s'entendre avec ses sujets Écossais qu'avec ses sujets Anglais (mai 1646). Les Écossais lui demandèrent d'adhérer au Covenant comme y avaient adhéré les Anglais. Sur son refus les Écossais le livrèrent à leurs alliés moyennant quatre cent mille livres, dix millions de francs (30 janvier 1647). La guerre civile était terminée.

CONFLIT DU PARLEMENT ET DE L'ARMÉE

Le roi prisonnier se trouva tout à coup à même d'être de nouveau le maître, si seulement il eût voulu prendre loyalement un parti et s'entendre sans arrière-pensée soit avec le Parlement, soit avec l'armée. En effet, la guerre civile une fois terminée, un conflit d'origine religieuse qui devait durer près de deux ans, éclata entre le Parlement et l'armée. Le Parlement était en majorité puritain; l'armée était composée d'Indépendants. Or, les Puritains détestaient les Indépendants et voulaient les contraindre, fût-ce par les supplices et la prison, à rentrer dans l'Église puritaine : pour cela il fallait d'abord licencier l'armée. Les Indépendants voulaient au contraire la tolérance, même pour les papistes, et que le Parlement leur garantît la liberté de culte. Les deux partis cherchèrent chacun à s'assurer l'appui du roi. Charles Ier pensa pouvoir les ruiner l'un par l'autre, et négociant avec tout le monde ne songea qu'à tromper tout le monde. Sous main il préparait une reprise de la guerre civile, des soulèvements dans les grandes villes, une invasion de l'Angleterre par les Écossais qui, après l'avoir livré, se prononçaient en sa faveur. Ce fut une *seconde guerre civile.* Mais soulèvements et invasion furent promptement réprimés et repoussés par Cromwell. Dès lors l'armée, certaine de la duplicité de Charles, résolut de le châtier; elle demanda au Parlement que « le grand et principal auteur des troubles fût cité à comparaître en justice, pour être puni de sa trahison et du sang versé par son ordre ».

MORT DU ROI

Le Parlement répondit en signant un traité de paix avec le roi.

Alors les officiers firent un *coup d'État* : ils procédèrent à *l'épuration* du Parlement en expulsant cent quarante députés favorables à Charles Ier (6 décembre 1648). Les autres, une minorité, votèrent la mise en jugement du roi. Traduit devant une commission extraordinaire composée de ses ennemis, Charles refusa de répondre à un tribunal illégalement constitué. Au milieu des cris de haine des soldats et des marques d'intérêt du peuple qui murmurait : « Dieu sauve votre Majesté », le roi fut condamné à être décapité comme « tyran, traître,

meurtrier et ennemi du pays ». L'exécution eut lieu devant le palais royal : Charles mourut intrépidement (9 février 1649).

LA RÉPUBLIQUE

Après l'exécution du roi le Long Parlement, appelé depuis l'épuration le *Parlement-Croupion*, c'est-à-dire le Parlement démembré, proclama « la nation souveraine », abolit la royauté et établit la République. La Chambre des Lords fut supprimée et le gouvernement se composa de la Chambre des Communes et d'un Conseil d'État de quarante et un membres élus par les Communes et disposant du pouvoir exécutif. Cromwell fit partie du Conseil d'État. Le régime dura quatre ans. Il fut marqué par une *expédition en Irlande*, une *guerre contre les Écossais*, l'*Acte de Navigation* et une *guerre contre la Hollande*.

L'*expédition d'Irlande* eut pour prétexte le soulèvement et les massacres de 1641. Cromwell, qui la dirigea, traita les Irlandais catholiques comme les Hébreux traitaient jadis les Chananéens. « Aucune nation moderne, a dit un historien anglais, n'eut à subir d'aussi horribles traitements. » Il y eut de hideuses tueries en particulier à *Drogheda*. Des femmes et des filles par centaines furent enlevées et vendues comme esclaves en Amérique. Dépossédés de leurs terres que des colons anglais vinrent occuper, parqués dans l'ouest, dans le *Connaught*, la région la plus malsaine et la plus inféconde de l'île, les Irlandais, auxquels on ne laissait pas même un sixième du pays, furent réduits sur leur propre sol à la condition de *tenanciers*, c'est-à-dire de fermiers travaillant pour de riches propriétaires anglais. Cette iniquité qui n'est pas encore réparée de nos jours, est le point de départ de la *question d'Irlande*, la honte de l'Angleterre contemporaine.

La *guerre en Écosse* suivit immédiatement l'expédition d'Irlande. La guerre avait pour objet de chasser d'Écosse le fils aîné de Charles Ier, *Charles II*, que les Écossais venaient de reconnaître pour roi, et de contraindre ceux-ci à s'organiser en république et à former une confédération avec la république anglaise. Cromwell prit Édimbourg et en deux batailles détruisit les armées de Charles II qui eut grand'peine à s'échapper et à gagner le continent (septembre 1651). Les Écossais durent accepter l'union avec l'Angleterre.

Au lendemain des victoires anglaises en Écosse, le Parlement Croupion vota l'***Acte de Navigation*** (9 octobre 1651). L'Acte

de Navigation stipulait que tout navire européen venant en Angleterre n'y pourrait apporter que les produits de son pays ; les marchandises d'Asie, d'Afrique, d'Amérique ne pourraient être importées qu'à bord de vaisseaux anglais. Peu de décisions ont eu des conséquences aussi considérables dans l'histoire de l'Angleterre. L'Acte de Navigation, maintenu en vigueur jusqu'au milieu du dernier siècle, jusqu'au 1er janvier 1850, contraignit les Anglais d'aller chercher eux-mêmes au dehors les produits indispensables à leur existence. Il fallut créer une flotte sans cesse grandissante comme les besoins mêmes du pays. La *puissance navale de l'Angleterre est sortie de l'Acte de Navigation*.

L'Acte de Navigation entraîna la guerre avec les Hollandais parce qu'il menaçait de ruine leur principale industrie, les transports par mer ; les Hollandais en effet s'en étaient fait une sorte de monopole, et on les avait surnommés les « rouliers des mers ». La guerre dura deux ans (1652-1654) et se termina à l'avantage de l'Angleterre.

DISSOLUTION DU LONG PARLEMENT

Quand la paix fut signée (5 avril 1654) il y avait un an que le Long Parlement n'existait plus. En effet, aussitôt après la guerre d'Écosse (1651), le Parlement et l'armée étaient entrés en conflit comme quatre ans plus tôt au lendemain de la capture de Charles Ier. Cromwell et l'armée désiraient la dissolution de la Chambre des Communes parce que cette Chambre siégeant depuis plus de onze ans, réduite par le temps, la guerre civile et l'*épuration* de 1648 à moins de cent membres, n'était plus la représentation réelle de l'Angleterre et avait perdu toute autorité. La Chambre, au contraire, voulait conserver le pouvoir le plus longtemps possible, et de son côté projetait de licencier l'armée qu'elle trouvait inutile, la guerre étant finie.

Au bout de deux ans d'hésitations, Cromwell, d'accord avec les officiers, décida de « faire taire les bavards ». S'étant rendu au Parlement où il siégeait en qualité de député, il s'emporta en une scène violente. Il traita une partie de ses collègues d'ivrognes, de corrompus, de gens scandaleux « qui font honte à l'Évangile ». — « Et vous seriez un parlement du peuple de Dieu ! criait-il en frappant du pied. Allez, partez, qu'on n'entende plus parler de vous ! » Trente mousquetaires entrèrent ; les députés quittèrent la salle que Cromwell ferma à clef. On écri-

vit sur la porte : « Maison à louer, non meublée. » Le Conseil d'État fut également dissous (30 avril 1653).

DICTATURE DE CROMWELL

Ce coup d'État mettait l'Angleterre aux mains de l'armée. Celle-ci offrit à Cromwell le pouvoir suprême avec le titre de *lord Protecteur de la République*. Cromwell accepta (26 décembre 1653). Pendant cinq ans jusqu'à sa mort (13 septembre 1658) il exerça une véritable dictature; il fut, grâce à l'appui de l'armée, souverain plus absolu, que ne l'avait été Charles Ier au temps même de Strafford et de Laud. Il ne souffrit aucune opposition, et quatre parlements convoqués par lui furent renvoyés à la première velléité d'indépendance. L'Angleterre ne bougea pas, parce qu'elle avait été soumise à un gouvernement militaire, et partagée en dix régions, commandées chacune par un *major*, — un général. En 1657, le Parlement offrit même à Cromwell le titre de roi : il le refusa par crainte de mécontenter l'armée. Mais il accepta le droit de désigner son successeur, en sorte que la monarchie héréditaire se trouva rétablie en fait.

L'éclat de la politique extérieure de Cromwell, flattant l'amour-propre des Anglais, contribua pour une large part à leur faire supporter la dictature militaire. L'épisode le plus important de cette politique fut l'alliance conclue avec la France contre l'Espagne. Cette alliance qui, on l'a vu[1], assura à la France la victoire des Dunes, donna aux Anglais *Dunkerque* et en Amérique, dans les Antilles, la *Jamaïque*. Cromwell voulait reprendre la tradition d'Élisabeth, faire de l'Angleterre le champion de la cause protestante. « Je rendrai, disait-il, le nom Anglais aussi grand que l'a jamais été le nom romain. »

Quand il mourut (1658), les principaux souverains, le roi de France lui-même, neveu de Charles Ier, firent prendre le deuil à leur cour comme pour la mort d'un roi. Son fils *Richard*, qu'il avait désigné pour lui succéder, prit le pouvoir sans aucune opposition.

RESTAURATION DES STUARTS

Mais Richard Cromwell était faible et timide; il n'était ni un soldat ni un fanatique, et n'avait rien de ce qu'il fallait pour gouverner un pays où s'agitaient tous les partis. Il dut abdiquer au bout de huit mois. On eut alors, pendant près d'un an, de nouveaux conflits entre

1. Voir ci-dessus, page 345.

l'armée et le Parlement-Croupion que les officiers avaient rappelé. Le commandant de l'armée d'Écosse, *Georges Monk*, mit fin à cette situation anarchique, d'accord avec un nouveau Parlement, dit *Parlement Convention*, élu pour réorganiser le gouvernement. Les Anglais, en haine de la domination de l'armée, n'avaient nommé que des royalistes. Le Parlement rappela sans conditions le fils de Charles Ier, *Charles II*, alors réfugié en Hollande. Le roi fut reçu avec enthousiasme (mai 1660).

CHARLES II

Charles II était comme son père Charles Ier un élégant et brave gentilhomme. Comme lui aussi, il était tout pénétré d'idées absolutistes. Mais c'était avant tout un homme de plaisir, qui tenait à mener joyeuse vie. Il avait connu les privations de l'exil et ne voulait point les connaître de nouveau. Aussi dans tous les conflits qu'il soutint avec le Parlement et l'opinion, sut-il toujours céder à temps.

Ces conflits furent bientôt aussi violents et aussi fréquents que dans la période qui avait précédé la Révolution. Ils furent provoqués surtout par la politique religieuse du roi. La haine du Catholicisme était devenue en Angleterre un sentiment national. Or, Charles II, par inclination personnelle et par politique, se rapprocha des Catholiques : il essaya de suspendre l'application des lois portées contre eux; en 1670, par le traité de *Douvres*, et moyennant finances, il s'allia à Louis XIV qui était comme le champion du Catholicisme en Europe, et s'engagea à se convertir au Catholicisme dès qu'il croirait possible de le faire. La conversion du *duc d'York*, frère du roi et son héritier, accrut encore les alarmes des Anglais (1671).

Le Parlement s'opposa énergiquement à la politique royale : par le *Bill du Test* — de l'*épreuve* — il obligea tout fonctionnaire à prêter serment qu'il ne croyait pas à la présence réelle du Christ dans l'Eucharistie. Tous les fonctionnaires catholiques, le duc d'York lui-même, grand amiral, durent démissionner. La haine contre les Catholiques redoubla après qu'un certain *Titus Oates*, un ex-pasteur, eut inventé de toutes pièces et dénoncé un prétendu complot formé par les Jésuites pour incendier Londres, renverser Charles II, faire roi le duc d'York et rétablir le Catholicisme (1678). Sur ce faux témoignage, deux mille personnes furent emprisonnées; plusieurs furent pendues, et la peine de mort fut prononcée contre tout prêtre catholique qui demeurerait ou débarquerait en Angleterre.

TORYS ET WHIGS

Alors Charles II se décida à dissoudre le Parlement (1679). Mais la nouvelle Chambre des Communes se montra plus violente encore : elle vota un *Bill d'exclusion* qui écartait le duc d'York de la succession à la couronne parce qu'il était catholique. Cette question de l'exclusion partagea le pays en deux partis qui se donnèrent l'un à l'autre des noms injurieux. Par fidélité aux principes de la monarchie, beaucoup n'admettaient pas l'exclusion : leurs adversaires les appelaient *Torys*, du nom que l'on donnait alors à des brigands irlandais catholiques. Les Torys ripostèrent en appelant *Whigs*, du nom donné à des brigands écossais presbytériens, les partisans de l'exclusion. Ces noms sont demeurés et sont encore employés aujourd'hui. A la fin du dix-septième siècle et au dix-huitième, les *torys* furent les partisans de l'intervention prépondérante du roi dans le gouvernement ; les *whigs*, les partisans de la supériorité du Parlement sur le roi.

Les Whigs auraient probablement fini par imposer l'exclusion du duc d'York si un complot, formé par quelques-uns d'entre eux contre Charles II, n'avait, retourné l'opinion. Charles II profita de la circonstance pour se constituer une petite armée permanente (1683). En même temps, de nouvelles conventions secrètes avec Louis XIV lui assuraient de l'argent. Il renvoya donc le Parlement et gouverna en souverain absolu jusqu'à sa mort (16 février 1685). Le duc d'York lui succéda sans nulle difficulté, sous le nom de Jacques II.

JACQUES II

Jacques II avait cinquante-deux ans. Il était brave, borné, têtu, et passait pour loyal et franc. Catholique, il avait la volonté absolue de *ramener l'Angleterre au Catholicisme*. Le surlendemain de son avènement, il faisait en grande pompe célébrer la messe dans son palais, sans souci des colères qu'il pourrait éveiller ainsi chez ses sujets. La manifestation était d'autant plus imprudente que les persécutions exercées au même moment contre les Protestants en France et la révocation de l'édit de Nantes[1] rendaient plus violente en Angleterre la haine du catholicisme. Une tentative de soulèvement, provoquée par un fils naturel de Charles II, le duc de Monmouth, fournit à Jacques II le prétexte de porter à vingt mille hommes l'armée permanente et d'essayer de terroriser l'Angleterre par une impitoyable répression. Il fit exécuter le duc de Monmouth, son neveu, et la tournée des *Assises sanglantes* coûta la vie à des centaines de personnes, la liberté à des milliers. Après quoi il autorisa les Jésuites à rentrer en Angleterre ; il envoya une ambassade au pape et reçut à son tour un ambassadeur du pape, solennellement, avec des marques de respect qui allèrent, à la grande indignation des Anglais, jusqu'à s'agenouiller devant lui. L'indignation redoubla quand il publia une *Déclaration d'indulgence* qui établissait la liberté de tous les cultes.

1. Voir ci-dessus, page 404.

LA RÉVOLUTION DE 1688

Cependant les Anglais ne songeaient pas encore à un soulèvement. D'abord l'Église anglicane enseignait que toute insurrection contre l'autorité royale, quel qu'en fût le prétexte, était un péché. Ensuite Jacques était d'un certain âge : ses héritières, ses deux filles, Marie et Anne, la première mariée à ***Guillaume d'Orange***, étaient toutes deux protestantes. A la mort de Jacques, l'Angleterre n'aurait donc plus à redouter le Catholicisme. Cette considération et les conseils de Guillaume d'Orange lui-même, auquel des personnages importants avaient déjà fait des avances, portaient les Anglais à la patience.

Mais, en 1688, la seconde femme de Jacques II mit au monde un fils (21 juin 1688). Dès lors toute espérance de succession protestante était détruite. Les principaux lords, anglicans, puritains, torys, whigs, dix jours après la naissance du prince de Galles, adressèrent à Guillaume d'Orange l'*invitation* d'intervenir pour rétablir la liberté et protéger la religion protestante. Vainement Louis XIV et les Catholiques anglais avertirent Jacques II du péril. Il repoussa les offres de secours du roi de France. Il ne voulut pas faire de concessions et ne sut pas prendre de précautions.

Le 5 novembre 1688, Guillaume d'Orange, avec quatorze mille hommes, débarquait à *Torbay*. Le 27, il était à Londres. Jacques II, surpris, n'avait même pas essayé de combattre. Il s'enfuit de Londres, fut arrêté un moment par des pêcheurs qui le prirent pour un jésuite, et parvint enfin en France, où Louis XIV le reçut en roi et lui donna pour résidence le château de Saint-Germain (décembre 1688).

La fuite de Jacques II, faisant place nette, rendit la révolution très facile. Le Parlement déclara qu'en partant Jacques avait abdiqué, et que le trône était vacant. Quelques-uns auraient

voulu qu'on le donnât seulement à Marie, fille aînée de Jacques et femme de Guillaume d'Orange. Celui-ci eût été simplement régent. Mais Guillaume repoussa l'idée d'être « lié aux cordons du tablier » de sa femme. Les députés élurent donc roi et reine conjointement Guillaume et Marie.

LA DÉCLARATION DES DROITS

Mais ne voulant pas retomber dans la faute commise en 1660 quand on avait rappelé Charles II sans conditions, le Parlement prit la précaution de préciser les droits du peuple et d'obtenir des futurs souverains l'engagement formel de les respecter. Il rédigea donc la ***Déclaration des droits***, sorte de tableau des libertés déjà reconnues soit dans la Grande Charte, soit dans la Pétition des Droits. Au début, la Déclaration énumérait tous les actes commis par Jacques II en violation des lois et des libertés anglaises. Puis la Déclaration affirmait les principes suivants :

Le roi ne peut suspendre l'application des lois, percevoir un impôt, lever et entretenir une armée permanente en temps de paix, sans le consentement du Parlement. Les élections, les discussions au Parlement doivent être libres. Le Parlement doit être réuni fréquemment. Nul ne doit être inquiété pour les pétitions qu'il adresse au roi. La justice doit être pure et clémente. Tous les cultes protestants doivent être libres.

La Déclaration des droits fut lue solennellement le 13 février 1689 en présence de tout le Parlement à Guillaume d'Orange et à Marie. Guillaume déclara au nom de sa femme et au sien qu'ils acceptaient et maintiendraient les principes exposés dans la Déclaration. Le prince et la princesse d'Orange furent aussitôt proclamés sous le nom de *Guillaume III* et de *Marie II*.

CARACTÈRES CONSÉQUENCES DE LA RÉVOLUTION DE 1688

La révolution de 1688 fut pacifique et pas une goutte de sang ne fut versée. Elle marqua la fin du duel engagé depuis près d'un siècle entre la royauté qui prétendait être absolue et gouverner du droit tenu de Dieu, et la nation qui prétendait être maîtresse de ses destinées et se gouverner par ses délégués. Le principe de la ***souveraineté du peuple*** *triomphait en 1688*.

La révolution de 1688 mettait donc fin aux *querelles politiques*. Elle mettait fin en même temps aux *querelles religieuses* en faisant triompher le principe de la liberté de culte non point pour tous — le Catholicisme demeurait proscrit — mais pour tous les groupes réformés : anglicans, puritains, indépendants, etc. L'Angleterre se trouva dès lors à peu près *pacifiée*.

Cette pacification intérieure eut de graves conséquences extérieures. L'Angleterre put regarder au dehors et reprendre dans la politique européenne à la fin du dix-septième siècle la place éminente qu'elle avait occupée à la fin du seizième siècle. Elle prit avec Guillaume III (1688-1702) la direction de toutes les coalitions formées contre Louis XIV. On a vu comment, sous la reine *Anne* (1702-1713), héritière de sa sœur Marie et de Guillaume, l'Angleterre devint l'arbitre de l'Europe et régla en 1713, à la paix d'Utrecht, le partage de la succession d'Espagne[1].

UNION DE L'ANGLETERRE ET DE L'ÉCOSSE

Ce fut sous la reine Anne que l'unité territoriale de l'île fut enfin réalisée, et que le royaume britannique se constitua tel qu'il est aujourd'hui par la fusion des deux royaumes d'Angleterre et d'Écosse. A l'union personnelle, résultant de ce que les deux pays avaient le même souverain, fut substituée en 1707, du libre consentement des peuples, l'*union réelle* des peuples. Comme il n'y avait qu'un roi, il n'y eut plus qu'un seul Parlement où siégèrent côte à côte les députés de l'Angleterre et de l'Écosse, devenues dès lors le ***royaume de Grande Bretagne***.

1. Voir ci-dessus, page 429.

CHAPITRE XXIII

LA FRANCE SOUS LOUIS XV

LA MONARCHIE ABSOLUE — LES PARLEMENTS

Le règne de Louis XV est, après le règne de Louis XIV, le plus long de l'histoire de France : il a duré cinquante-neuf ans, du 1er septembre 1715 au 10 mai 1774. Il se divise en deux parties : d'abord, de 1715 à 1723, la minorité de Louis XV et la *Régence* du duc d'Orléans ; — puis, à partir de 1723, le *règne personnel*. En fait, pendant son règne personnel Louis XV abandonna le gouvernement d'abord au *cardinal de Fleury*, puis à des *favorites* dont les caprices élevèrent et renversèrent les ministres. Le mauvais usage que le roi fit de la puissance absolue héritée de Louis XIV provoqua à plusieurs reprises une sérieuse opposition de la part des *Parlements*, et rendit évidents, aux yeux de tous, les vices du régime absolutiste. Désastreux pour la France à qui il coûta la perte du plus bel empire colonial du monde, le règne de Louis XV fut plus désastreux encore pour la royauté dont il prépara la ruine en hâtant l'heure de la Révolution.

LE RÉGENT

Louis XV, arrière-petit-fils de Louis XIV, avait cinq ans quand il devint roi. Il était orphelin. Louis XIV avait confié la régence à son plus proche parent, son neveu le duc *Philippe d'Orléans*. Le Régent — il est resté célèbre sous ce nom — avait quarante-deux ans. Il était réputé pour son brillant courage, maintes fois prouvé pendant les guerres de la Ligue d'Augsbourg et de la Succession d'Espagne, par sa générosité, sa courtoisie, la vivacité de son intelligence, les grâces de son esprit. Mais il était paresseux, insouciant et corrompu. Aussi vit-on à la cour sous son influence une violente réaction contre les mœurs du règne précédent. Pendant les trente-cinq dernières années du règne de Louis XIV, grâce à Mme de Maintenon, la vie à Versailles avait été sérieuse et digne ; le roi avait été dévot, et les courtisans, à l'exemple du maître, s'étaient, en

apparence au moins, jetés dans la dévotion. Sous la Régence, au lieu des dévots on eut les *roués*, fanfarons d'incrédulité et de vice, passionnés de plaisirs, même les plus grossiers, à l'exemple de Philippe d'Orléans, qui se plaisait chaque soir à de *petits soupers* d'où ses compagnons et lui sortaient rarement sans être complètement ivres.

LES DIFFICULTÉS FINANCIÈRES

Le Régent eut à faire face aux plus graves difficultés financières, héritées du règne précédent et résultats de ses trente années de guerres. Dans une déclaration adressée au Parlement, Philippe d'Orléans résumait ainsi la situation : « Il n'y a pas le moindre fonds ni dans notre Trésor ni dans nos recettes pour satisfaire aux dépenses les plus urgentes, et nous avons trouvé le domaine de notre couronne aliéné, les revenus de l'État presque anéantis, les impositions ordinaires consommées par avance, une multitude de billets de tant de natures différentes et qui montent à des sommes si considérables qu'à peine en peut-on faire la supputation. » Le tableau n'était en rien exagéré. *La dette était de près de 3 milliards de livres* et les intérêts annuels dus aux créanciers montaient à 86 millions. Les recettes nettes de l'État se montaient à 75 millions de livres et les dépenses à 140 millions[1]. *Le déficit annuel atteignait 65 millions.*

Les divers moyens par lesquels on essaya de remédier au mal ne donnèrent que des résultats insuffisants. En 1716, un banquier écossais, ***Law***, vint proposer un système qui devait permettre de restaurer les finances. On l'essaya.

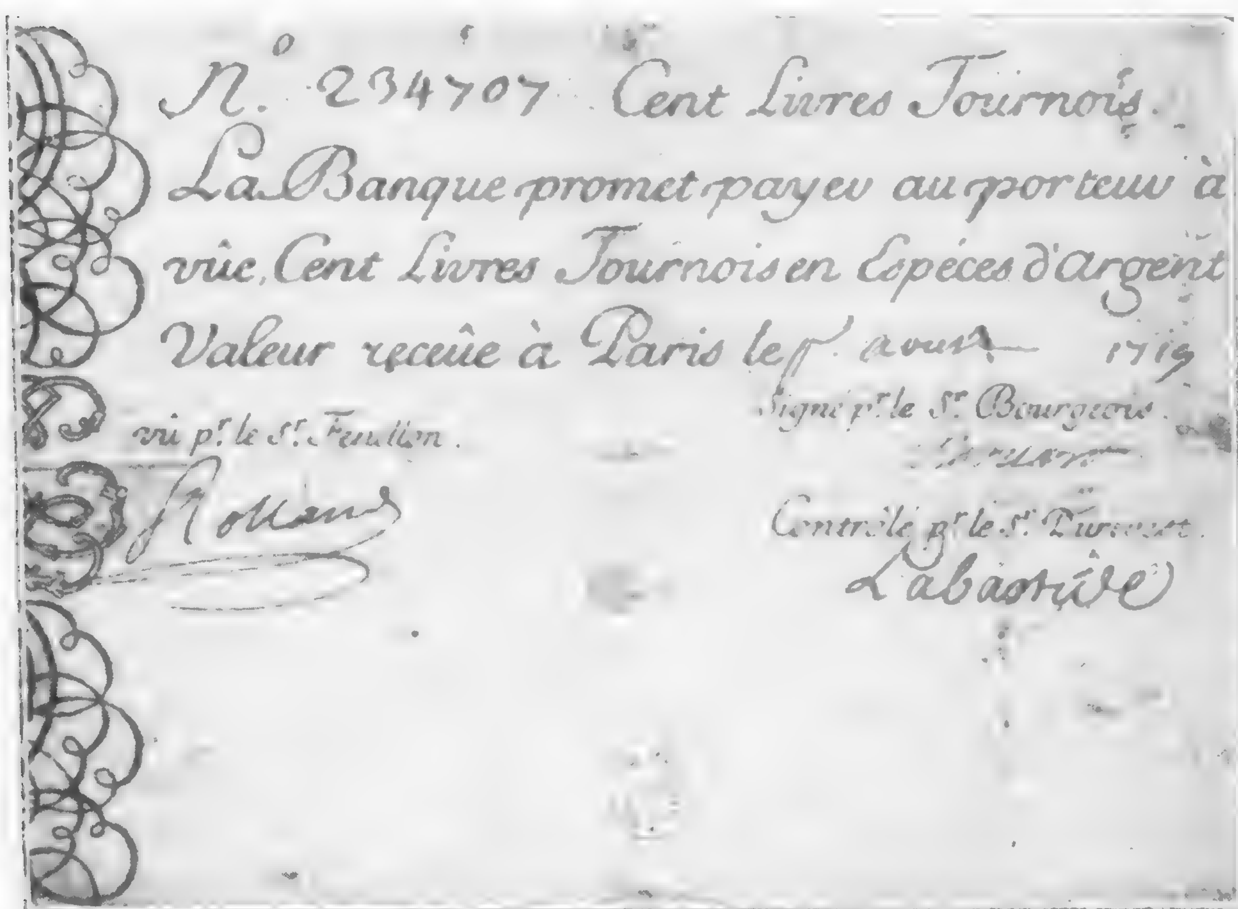
LE SYSTÈME DE LAW

Law voulait transformer en un usage universel un usage que pratiquaient et que pratiquent encore les commerçants. Ceux-ci ne payent pas toujours *comptant*, c'est-à-dire au moment même de l'acquisition, les marchandises qu'ils achètent. Le plus souvent, lorsque l'acheteur est honorablement connu et réputé *solvable*, c'est-à-dire capable de payer, le paiement est remis à une date ultérieure, à *terme*, par exemple à trois mois. En pareil cas, l'acheteur remet

1. Ces différents chiffres représenteraient aujourd'hui en francs :

Dette	12 000 000 000	environ.
Intérêts de la dette	350 000 000	—
Recettes nettes annuelles	300 000 000	—
Dépenses annuelles	560 000 000	—
Déficit annuel	260 000 000	—

au vendeur, c'est-à-dire à la personne à qui il achète, une reconnaissance écrite de sa dette et un engagement de payer à la date convenue. Cette reconnaissance et cet engagement sont ce que l'on appelle un *billet*. Il arrive que le vendeur, ayant lui-même des achats à faire, donne ce billet en paiement à un autre commer-


N.° 234707 Cent Livres Tournois.
La Banque promet payer au porteur à vüe Cent Livres Tournois en Especes d'argent
Valeur receüe à Paris le 1.er aoust 1719
Signé p.r le S.r Bourgeois
vû p.r le S.r Fenellon
Controllé p.r le S.r
Labastide

UN BILLET DE LA BANQUE ROYALE.
Photographie d'un billet conservé à la Bibliothèque Nationale.
On remarquera que sur ce billet de cent livres tournois, à la différence de nos billets actuels qui sont entièrement imprimés, la date d'emission, 1er août 1719, est manuscrite. La livre tournois équivalait nominalement à notre franc. Les arabesques à gauche servaient à empêcher la contrefaçon des billets : elles se raccordaient avec d'autres arabesques dessinées sur le talon ou la souche du carnet dont le billet était détaché avec des ciseaux. C'est le système employé à la poste aujourd'hui pour les mandats.

çant, lequel peut à son tour l'employer de même façon. Le billet peut ainsi circuler jusqu'au terme fixé pour le paiement, comme une véritable somme d'argent. La confiance inspirée par celui qui l'a signé transforme momentanément le billet en une *vraie monnaie*.

Seulement, ce système n'est praticable qu'entre gens qui se connaissent. Pour que le billet fût accepté par n'importe qui, il faudrait qu'il fût signé d'un nom *universellement connu* et inspirant une confiance universelle. Law imagina de créer, avec le

concours d'un certain nombre de gens riches, un grand établissement financier, une *Banque* qui, disposant au su de tout le monde de grosses sommes d'argent, pourrait inspirer confiance à tout le monde. Cette banque accepterait, moyennant un léger intérêt, l'*escompte*, les billets des commerçants, et les garderait jusqu'au jour du paiement. En échange, elle leur remettrait d'autres billets signés par elle et qu'ils pourraient aisément faire circuler comme de l'argent. Pour augmenter la confiance du public, ces *billets de banque*, à la différence des billets de commerce, seraient payables *à vue* : quiconque le voudrait pourrait se les faire payer *séance tenante* en monnaie d'argent ou d'or. C'est le système actuel des billets de la Banque de France.

Lorsque, par suite de la confiance générale, les billets de la Banque seraient transformés en une vraie monnaie acceptée partout et par tous au même titre que le numéraire, Law comptait, *à l'aide de cette monnaie de papier, rembourser les créanciers de l'État.*

La Banque fut fondée en 1716. C'était à l'origine une entreprise privée où l'État n'avait aucun intérêt. Le public trouva immédiatement la légère monnaie de papier plus commode pour les paiements, pour les transports et les envois d'argent, que la lourde et encombrante monnaie de métal. On en arriva à ne plus vouloir que des billets; la banque prospéra. Alors, à la fin de 1718, deux ans après sa création, elle fut transformée en *Banque Royale*, appartenant à l'État.

LES COMPAGNIES DE COMMERCE

Mais la Banque n'était qu'un des éléments du système imaginé par Law pour la réfection des finances. Il projetait encore de relever le commerce, de ranimer l'industrie, et d'éteindre la dette au moyen de compagnies, auxquelles le roi accorderait divers monopoles, en particulier le monopole de l'exploitation des colonies. En 1717, Law créa la *Compagnie des Indes Occidentales*, qui reçut le monopole de l'exploitation d'une colonie récemment acquise sous Louis XIV dans l'Amérique du Nord, la *Louisiane*, et la propriété de toutes les terres découvertes ou à découvrir dans le domaine du grand fleuve qui la traversait, le Mississipi. Puis il racheta (1719) le monopole commercial de la *Compagnie des Indes Orientales* et de la *Chine*; il obtint le monopole de la frappe des monnaies, celui de la vente du tabac et la perception des impôts indirects.

Le capital nécessaire au fonctionnement des diverses compa-

gnies était divisé en parts égales ou *actions*, que pouvait acheter qui voulait et dont la possession donnait droit à une part des bénéfices. Law mettait les actions en vente au prix de cinq cents livres, payables en partie avec les titres de la Dette de l'État. Comme on prévoyait de gros bénéfices, comme on parlait de mines d'or, de rochers entiers de pierres précieuses découverts en Louisiane, tout le monde voulut avoir des actions : on accourait à Paris de toutes les provinces, même de l'étranger, d'Allemagne, de Hollande, d'Angleterre. Les actions haussèrent donc très vite. Les spéculateurs aidant, — on disait les *agioteurs*, — elles montèrent à la fin de 1719 jusqu'à vingt mille livres, *quarante fois leur valeur primitive*.

Pour ceux qui achetèrent les actions à ce prix, les bénéfices, lorsqu'on les partagea (30 décembre 1719), se trouvèrent ramenés au chiffre ridicule de une livre pour cent livres. On se mit aussitôt à vendre les actions avec la même fièvre qu'on avait mise à les acheter. Elles baissèrent, et l'on commença de n'avoir plus confiance dans la Compagnie; puis, par contre-coup, dans la Banque elle-même. Certains spéculateurs jugèrent donc prudent de *réaliser*, c'est-à-dire qu'ayant vendu leurs actions, et en ayant touché le prix en billets, ils allèrent aux guichets de la Banque se faire rembourser leurs billets en numéraire. Un prince du sang, le duc de Bourbon, emmena d'un seul coup soixante millions d'or dans trois voitures. Tout le monde prit peur et voulut se faire rembourser. Or, la Banque avait mis en circulation pour *trois milliards* de billets, alors que tout le numéraire existant en France, d'après les calculs faits quinze ans plus tôt par Vauban, ne montait pas à *un demi-milliard*. On était donc dans l'impossibilité de rembourser. Alors, malgré tous les efforts du gouvernement, personne ne voulut plus de billets. La tentative de Law se termina par une banqueroute. Law dut s'enfuir de Paris (décembre 1720). Il y était venu très riche, il partit complètement ruiné et mourut dans la misère à Venise.

CONSÉQUENCES DU SYSTÈME DE LAW

Malgré la banqueroute finale, la tentative de Law eut par certains côtés d'heureux résultats. D'abord une partie de la dette fut réellement remboursée. Law avait racheté et supprimé un certain nombre de charges inutiles. Mais surtout la création des compagnies *ranima l'industrie* et donna une *activité nouvelle au commerce*. On commença à mettre en valeur la Louisiane, et nos ports de l'Atlan-



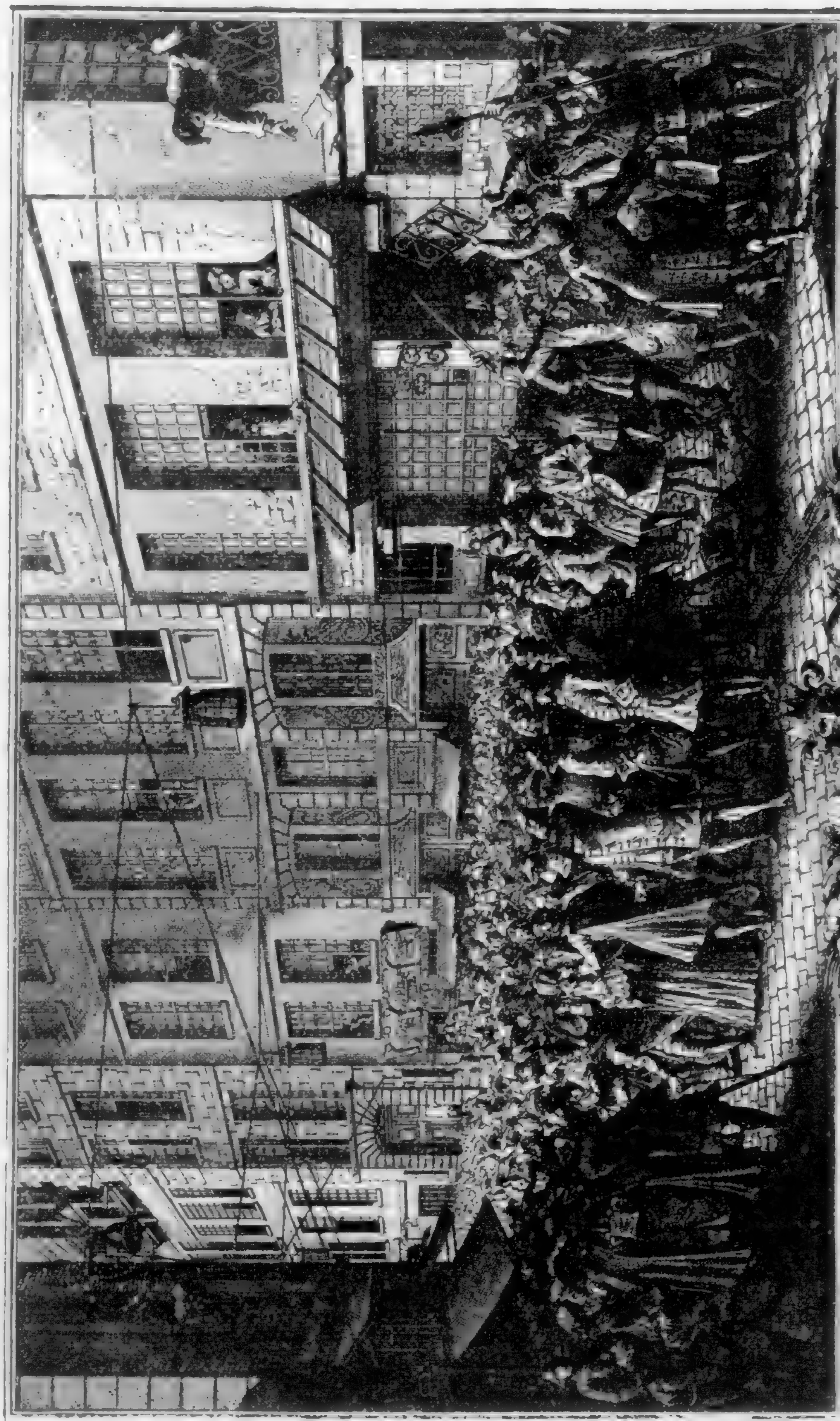
Ce fac-similé d'une gravure de Humblot, contemporain de Law, donne un intéressant type de rue au dix-huitième siècle. Les façades étroites sont percées de hautes fenêtres à petites vitres. Des auvents en planches font saillie au-dessus des boutiques. A des cordes, tendues en travers de la rue, pendent deux de ces lanternes garnies de chandelles qui, depuis 1667, servaient à éclairer Paris, mais pendant les mois d'hiver seulement.

gnies était divisé en parts égales ou *actions*, que pouvait acheter qui voulait et dont la possession donnait droit à une part des bénéfices. Law mettait les actions en vente au prix de cinq cents livres, payables en partie avec les titres de la Dette de l'État. Comme on prévoyait de gros bénéfices, comme on parlait de mines d'or, de rochers entiers de pierres précieuses découverts en Louisiane, tout le monde voulut avoir des actions : on accourait à Paris de toutes les provinces, même de l'étranger, d'Allemagne, de Hollande, d'Angleterre. Les actions haussèrent donc très vite. Les spéculateurs aidant, — on disait les *agioteurs*, — elles montèrent à la fin de 1719 jusqu'à vingt mille livres, *quarante fois leur valeur primitive*.

Pour ceux qui achetèrent les actions à ce prix, les bénéfices, lorsqu'on les partagea (30 décembre 1719), se trouvèrent ramenés au chiffre ridicule de une livre pour cent livres. On se mit aussitôt à vendre les actions avec la même fièvre qu'on avait mise à les acheter. Elles baissèrent, et l'on commença de n'avoir plus confiance dans la Compagnie; puis, par contre-coup, dans la Banque elle-même. Certains spéculateurs jugèrent donc prudent de *réaliser*, c'est-à-dire qu'ayant vendu leurs actions, et en ayant touché le prix en billets, ils allèrent aux guichets de la Banque se faire rembourser leurs billets en numéraire. Un prince du sang, le duc de Bourbon, emmena d'un seul coup soixante millions d'or dans trois voitures. Tout le monde prit peur et voulut se faire rembourser. Or, la Banque avait mis en circulation pour *trois milliards* de billets, alors que tout le numéraire existant en France, d'après les calculs faits quinze ans plus tôt par Vauban, ne montait pas à *un demi-milliard*. On était donc dans l'impossibilité de rembourser. Alors, malgré tous les efforts du gouvernement, personne ne voulut plus de billets. La tentative de Law se termina par une banqueroute. Law dut s'enfuir de Paris (décembre 1720). Il y était venu très riche, il partit complètement ruiné et mourut dans la misère à Venise.

CONSÉQUENCES DU SYSTÈME DE LAW

Malgré la banqueroute finale, la tentative de Law eut par certains côtés d'heureux résultats. D'abord une partie de la dette fut réellement remboursée. Law avait racheté et supprimé un certain nombre de charges inutiles. Mais surtout la création des compagnies *ranima l'industrie* et donna une *activité nouvelle au commerce*. On commença à mettre en valeur la Louisiane, et nos ports de l'Atlan-



Ce fac-similé d'une gravure de Humblot, contemporain de Law, donne un intéressant type de rue au dix-huitième siècle. Les façades étroites sont percées de hautes fenêtres à petites vitres. Des auvents en planches font saillie au-dessus des boutiques. A des cordes, tendues en travers de la rue, pendent deux de ces lanternes garnies de chandelles qui, depuis 1667, servaient à éclairer Paris, mais pendant les mois d'hiver seulement.

tique, Bordeaux, Nantes, le Havre, connurent une prospérité plus grande qu'aux jours les meilleurs de l'administration de Colbert.

En revanche, la crise de jeu effréné qu'avaient provoquée les émissions d'actions entraîna un extraordinaire déplacement des fortunes privées; selon le mot de Saint-Simon, elle fit passer « le bien de Pierre dans la poche de Jean ». De prodigieuses fortunes furent faites ou défaites en quelques jours dans la *rue Quincampoix*, où la Banque était établie et qui tenait lieu de *Bourse* avec ses maisons envahies par les agioteurs depuis les caves jusqu'aux toits. On citait un balayeur, un garçon de cabaret, une brocanteuse, un laquais, qui avaient gagné, les premiers, des millions en quelques semaines, le laquais dix millions en huit jours. Le spectacle de ces richesses si rapidement et si facilement acquises eut sur nombre de gens, surtout à Paris, la même influence démoralisatrice qu'ont aujourd'hui sur tant de travailleurs modestes les courses et le pari mutuel. On voulut devenir riche, non point par le travail, mais par le jeu : l'honnêteté générale en souffrit. D'autre part, les nouveaux enrichis ne pensaient qu'à jouir de leur fortune soudaine et, jetant l'argent à pleines mains pour satisfaire leurs passions, devinrent de néfastes agents de corruption.

MAJORITÉ ET MARIAGE DE LOUIS XV

La régence dura sept ans. Après que Louis XV eut été proclamé majeur, à treize ans (22 février 1723) le duc d'Orléans conserva la direction des affaires quelques mois encore, avec le titre de *premier ministre*. Quand il mourut (2 décembre 1723), tué par une attaque d'apoplexie, Louis XV guidé par son précepteur l'évêque de Fréjus, *Fleury*, désigna pour le remplacer un autre de ses parents, le premier prince du sang, le *duc de Bourbon*, arrière petit-fils du Grand Condé. Celui-ci resta au pouvoir pendant trois ans environ. Pour assurer le plus promptement possible la succession au trône, il maria Louis XV à quinze ans, avec une princesse de sept ans plus âgée que lui, *Marie Leczinska*, fille de Stanislas, roi de Pologne détrôné.

FLEURY

En 1726, le duc de Bourbon fut remplacé par Fleury, devenu cardinal presque en même temps que ministre. Par sa douceur et sa bonhomie, Fleury avait su prendre une grande influence sur son élève; il fut une des rares personnes pour qui Louis XV éprouva une sincère affection.



LOUIS XV (1710-1774).
Photographie du portrait peint vers 1725 par J.-B. VANLOO (1684-1745).
Musée de Versailles.

Louis XV à quinze ans en costume de général. Habit *de velours bleu avec manches à grands revers galonnés d'or. Sur la cuirasse le cordon bleu de l'ordre du Saint-Esprit. A la taille et nouée sur la hanche, l'écharpe blanche, insigne des généraux. Sous la cuirasse les basques de la veste, de couleur chamois descendant au genou. Hautes guêtres de drap noir, boutonnées sur le côté et tenues par une jarretière. Perruque plus petite que sous Louis XIV, poudrée et serrée derrière par un nœud de ruban. A la main le bâton des maréchaux. Sur la table, le chapeau à trois cornes ou* lampion. *Les traits sont réguliers mais trop gras, la physionomie est orgueilleuse et ingrate. — J.-B. Vanloo est un des portraitistes célèbres du dix-huitième siècle.*

tique, Bordeaux, Nantes, le Havre, connurent une prospérité plus grande qu'aux jours les meilleurs de l'administration de Colbert.

En revanche, la crise de jeu effréné qu'avaient provoquée les émissions d'actions entraîna un extraordinaire déplacement des fortunes privées; selon le mot de Saint-Simon, elle fit passer « le bien de Pierre dans la poche de Jean ». De prodigieuses fortunes furent faites ou défaites en quelques jours dans la *rue Quincampoix*, où la Banque était établie et qui tenait lieu de *Bourse* avec ses maisons envahies par les agioteurs depuis les caves jusqu'aux toits. On citait un balayeur, un garçon de cabaret, une brocanteuse, un laquais, qui avaient gagné, les premiers, des millions en quelques semaines, le laquais dix millions en huit jours. Le spectacle de ces richesses si rapidement et si facilement acquises eut sur nombre de gens, surtout à Paris, la même influence démoralisatrice qu'ont aujourd'hui sur tant de travailleurs modestes les courses et le pari mutuel. On voulut devenir riche, non point par le travail, mais par le jeu : l'honnêteté générale en souffrit. D'autre part, les nouveaux enrichis ne pensaient qu'à jouir de leur fortune soudaine et, jetant l'argent à pleines mains pour satisfaire leurs passions, devinrent de néfastes agents de corruption.

MAJORITÉ ET MARIAGE DE LOUIS XV

La régence dura sept ans. Après que Louis XV eut été proclamé majeur, à treize ans (22 février 1723) le duc d'Orléans conserva la direction des affaires quelques mois encore, avec le titre de *premier ministre*. Quand il mourut (2 décembre 1723), tué par une attaque d'apoplexie, Louis XV guidé par son précepteur l'évêque de Fréjus, *Fleury*, désigna pour le remplacer un autre de ses parents, le premier prince du sang, le *duc de Bourbon*, arrière petit-fils du Grand Condé. Celui-ci resta au pouvoir pendant trois ans environ. Pour assurer le plus promptement possible la succession au trône, il maria Louis XV à quinze ans, avec une princesse de sept ans plus âgée que lui, *Marie Leczinska*, fille de Stanislas, roi de Pologne détrôné.

FLEURY

En 1726, le duc de Bourbon fut remplacé par Fleury, devenu cardinal presque en même temps que ministre.

Par sa douceur et sa bonhomie, Fleury avait su prendre une grande influence sur son élève; il fut une des rares personnes pour qui Louis XV éprouva une sincère affection.



LOUIS XV (1710-1774).
Photographie du portrait peint vers 1725 par J.-B. VANLOO (1684-1745).
Musée de Versailles.

Louis XV à quinze ans en costume de général. Habit *de velours bleu avec manches à grands revers galonnés d'or. Sur la cuirasse le cordon bleu de l'ordre du Saint-Esprit. A la taille et nouée sur la hanche, l'écharpe blanche, insigne des généraux. Sous la cuirasse les basques de la* veste, *de couleur chamois descendant au genou. Hautes guêtres de drap noir, boutonnées sur le côté et tenues par une jarretière. Perruque plus petite que sous Louis XIV, poudrée et serrée derrière par un nœud de ruban. A la main le bâton des maréchaux. Sur la table, le chapeau à trois cornes ou* lampion. *Les traits sont réguliers mais trop gras, la physionomie est orgueilleuse et ingrate. — J.-B. Vanloo est un des portraitistes célèbres du dix-huitième siècle.*

Aussi demeura-t-il ministre jusqu'à sa mort (1743) et fut-il pendant dix-sept ans, le vrai souverain, bien que Louis XV, récitant la leçon soufflée par son maître, eût solennellement déclaré sa volonté de gouverner par lui-même selon l'exemple de son bisaïeul. Fleury, prudent et pacifique par nature, rendu par ses soixante-treize ans plus prudent et plus pacifique encore, ne voulait pas, « que son ministère fût un ministère historique ». Il pratiqua une politique d'économies, et avec le concours du financier *Orry*, il travailla à remettre l'ordre dans les finances. Il y parvint un moment, en 1738. Cette année-là on vit le budget en équilibre, fait qui ne s'était point produit depuis 1672 et Colbert, et qui ne devait plus se reproduire jusqu'au dix-neuvième siècle et à Napoléon Ier. Pendant le ministère de Fleury et quoi qu'elle ait été engagée dans la guerre de succession de Pologne, la France put reprendre haleine et refaire en partie ses forces.

LOUIS XV

Lorsque Fleury mourut en 1743, à quatre-vingt-dix ans, beaucoup pensaient que Louis XV allait enfin gouverner lui-même. Il avait trente-trois ans. Il était beau; au dire d'un de ses ministres, d'Argenson, « lors de son sacre il ressemblait à l'Amour ». Ses sujets lui étaient passionnément attachés. En 1744, la nouvelle s'étant répandue qu'il était tombé malade à Metz, hommes et femmes par toute la France se précipitèrent dans les églises. A Paris, à la seule sacristie de Notre-Dame six mille messes furent demandées par des gens du peuple pour sa guérison. Ce fut alors qu'on le surnomma Louis le *Bien-Aimé*.

Jamais souverain ne fut plus indigne d'un pareil dévouement. Louis XV avait été élevé de façon déplorable. Il avait eu le malheur, étant orphelin, d'être roi à cinq ans. Autour de lui il n'avait vu que des courtisans empressés déjà à lui plaire, et dont l'attitude et les propos ne pouvaient développer que son orgueil et ses instincts égoïstes. « Sire, tout ce peuple est à vous », lui avait dit un jour son gouverneur le maréchal de Villeroy, en lui montrant, du haut d'un balcon, les Parisiens accourus par milliers pour le voir. Personne n'avait eu l'autorité nécessaire pour tenter de redresser ses mauvais instincts. Il était naturellement méchant. A douze ans il essayait de tuer pour le plaisir une biche apprivoisée; la pauvre bête blessée vint lui lécher la main : il l'acheva. Il resta toute sa vie dur et sarcastique, et l'un de ses ministres, Choiseul, le définissait peu d'années avant sa mort, « un homme s ns âme et sans esprit, aimant le mal comme les enfants aiment à faire souffrir les animaux, ayant tous les défauts de l'âme la plus vile et la moins éclairée. »



La marquise de Pompadour (1721-1764).
Photographie du pastel de Maurice Quentin de la Tour (1704-1788).
Musée de Saint-Quentin.

La marquise de Pompadour fut pendant près de vingt ans la vraie souveraine de la France. Le pastel reproduit ici est une des études *que La Tour, un des plus grands artistes, à coup sûr le premier des portraitistes du dix-huitième siècle, dessina pour le célèbre portrait conservé aujourd'hui au Louvre. Les contemporains ont vanté l'éclat des yeux, la vivacité spirituelle de la physionomie de Mme de Pompadour. Tout cela se retrouve ici. — La majeure partie des œuvres de La Tour est au musée de Saint-Quentin, sa ville natale.*

Il était intelligent, mais paresseux. Louis le Bien Aimé eût été plus justement nommé Louis *le Fainéant*, et ce fut le malheur de la France d'avoir un souverain de cette sorte dans le temps même où par toute l'Europe, tous les souverains, en Prusse Frédéric II, en Autriche Marie-Thérèse et Joseph II, en Russie Catherine II, se montraient le plus actifs et le plus soucieux du bien de leurs Etats. Il fut d'autant plus coupable qu'il voyait clairement la gravité de la situation du royaume et sentait une catastrophe prochaine. « La machine, la bonne machine, disait-il, durera bien autant que nous! » et satisfait de n'avoir rien à craindre pour lui-même, il abandonnait le soin du gouvernement à ses ministres. Ceux-ci, d'après d'Argenson, arrivaient à peine à le voir une demi-heure par semaine pour les affaires. Rarement il présidait le Conseil d'État. Ses occupations, c'étaient la chasse, ses favorites, la confection du café dans l'appartement de ses filles, la tapisserie, la lecture des rapports de basse police et des correspondances privées qu'il

Aussi demeura-t-il ministre jusqu'à sa mort (1743) et fut-il pendant dix-sept ans, le vrai souverain, bien que Louis XV, récitant la leçon soufflée par son maître, eût solennellement déclaré sa volonté de gouverner par lui-même selon l'exemple de son bisaïeul. Fleury, prudent et pacifique par nature, rendu par ses soixante-treize ans plus prudent et plus pacifique encore, ne voulait pas, « que son ministère fût un ministère historique ». Il pratiqua une politique d'économies, et avec le concours du financier *Orry*, il travailla à remettre l'ordre dans les finances. Il y parvint un moment, en 1738. Cette année-là on vit le budget en équilibre, fait qui ne s'était point produit depuis 1672 et Colbert, et qui ne devait plus se reproduire jusqu'au dix-neuvième siècle et à Napoléon Ier. Pendant le ministère de Fleury et quoi qu'elle ait été engagée dans la guerre de succession de Pologne, la France put reprendre haleine et refaire en partie ses forces.

LOUIS XV

Lorsque Fleury mourut en 1743, à quatre-vingt-dix ans, beaucoup pensaient que Louis XV allait enfin gouverner lui-même. Il avait trente-trois ans. Il était beau; au dire d'un de ses ministres, d'Argenson, « lors de son sacre il ressemblait à l'Amour ». Ses sujets lui étaient passionnément attachés. En 1744, la nouvelle s'étant répandue qu'il était tombé malade à Metz, hommes et femmes par toute la France se précipitèrent dans les églises. A Paris, à la seule sacristie de Notre-Dame six mille messes furent demandées par des gens du peuple pour sa guérison. Ce fut alors qu'on le surnomma Louis le *Bien-Aimé*.

Jamais souverain ne fut plus indigne d'un pareil dévouement. Louis XV avait été élevé de façon déplorable. Il avait eu le malheur, étant orphelin, d'être roi à cinq ans. Autour de lui il n'avait vu que des courtisans empressés déjà à lui plaire, et dont l'attitude et les propos ne pouvaient développer que son orgueil et ses instincts égoïstes. « Sire, tout ce peuple est à vous », lui avait dit un jour son gouverneur le maréchal de Villeroy, en lui montrant, du haut d'un balcon, les Parisiens accourus par milliers pour le voir. Personne n'avait eu l'autorité nécessaire pour tenter de redresser ses mauvais instincts. Il était naturellement méchant. A douze ans il essayait de tuer pour le plaisir une biche apprivoisée; la pauvre bête blessée vint lui lécher la main : il l'acheva. Il resta toute sa vie dur et sarcas-

tique, et l'un de ses ministres, Choiseul, le définissait peu d'années avant sa mort, « un homme s ns âme et sans esprit, aimant le mal comme les enfants aiment à faire souffrir les animaux, ayant tous les défauts de l'âme la plus vile et la moins éclairée. »

Il était intelligent, mais paresseux. Louis le Bien Aimé eût été plus justement nommé Louis *le Fainéant*, et ce fut le malheur de la France d'avoir un souverain de cette sorte dans le temps même où par toute l'Europe, tous les souverains, en Prusse Frédéric II, en Autriche Marie-Thérèse et Joseph II, en Russie Catherine II, se montraient le plus actifs et le plus soucieux du bien de leurs États. Il fut d'autant plus coupable qu'il voyait clairement la gravité de la situation du royaume et sentait une catastrophe prochaine. « La machine, la bonne machine, disait-il, durera bien autant que nous ! » et satisfait de n'avoir rien à craindre pour lui-même, il abandonnait le soin du gouvernement à ses ministres. Ceux-ci, d'après d'Argenson, arrivaient à peine à le voir une demi-heure par semaine pour les affaires. Rarement il présidait le Conseil d'État. Ses occupations, c'étaient la chasse, ses favorites, la confection du café dans l'appartement de ses filles, la tapisserie, la lecture des rapports de basse police et des correspondances privées qu'il



LA MARQUISE DE POMPADOUR (1721-1764).
Photographie du pastel de Maurice Quentin DE LA TOUR (1704-1788).
Musée de Saint-Quentin.

La marquise de Pompadour fut pendant près de vingt ans la vraie souveraine de la France. Le pastel reproduit ici est une des études que La Tour, un des plus grands artistes, à coup sûr le premier des portraitistes du dix-huitième siècle, dessina pour le célèbre portrait conservé aujourd'hui au Louvre. Les contemporains ont vanté l'éclat des yeux, la vivacité spirituelle de la physionomie de Mme de Pompadour. Tout cela se retrouve ici. — La majeure partie des œuvres de La Tour est au musée de Saint-Quentin, sa ville natale.

faisait intercepter : ce roi de France eut des habitudes de laquais malhonnête. A partir de 1750 il glissa à la boue. Dès lors son peuple n'eut pour lui que mépris et que haine. Au mois de mai 1750, au cours d'émeutes qui durèrent quatre jours, si violentes que la police fut impuissante à les réprimer et qu'il fallut faire donner la troupe, les Parisiens parlaient de marcher sur Versailles et d'aller brûler le château. Depuis, la haine ne cessa pas de grandir et le roi n'osait plus venir à Paris. On n'osa même pas y faire passer son cercueil quand on le transporta à Saint-Denis. On l'emmena de nuit, et tandis que le corbillard traversait au grand trot le Bois de Boulogne, sur les côtés de la route des spectateurs criaient : *Taïaut! Taïaut!* — le cri du chasseur poussant les chiens à la curée.

LA MARQUISE DE POMPADOUR

Parmi les favorites, il en est une qui compte dans l'histoire parce qu'elle joua un rôle politique et influa sur les destinées de la France : Jeanne Poisson, une bourgeoise intelligente et jolie, artiste et lettrée, à qui Louis XV donna le titre de *marquise de Pompadour*. Officiellement présentée à la cour, ayant son appartement au château de Versailles, elle fut jusqu'à sa mort, pendant près de vingt ans, de 1745 à 1764, la vraie souveraine. Elle fit et défit les ministres, qui venaient prendre ses ordres; elle donna et retira les commandements d'armées. Elle décida entre autres mesures importantes, à l'intérieur, l'abolition de la Compagnie de Jésus en France[1]. Au dehors elle poussa le roi à s'allier avec l'Autriche[2] et par là engagea la France dans la néfaste guerre de Sept Ans. Elle s'intéressa aux lettres et aux arts : Voltaire et les Encyclopédistes[3] furent pendant un temps ses protégés. Elle acquit de la sorte une certaine popularité parmi les écrivains. Mais le peuple lui imputait non sans raison les conséquences désastreuses de la politique extérieure et la détestait.

LES MINISTRES

Quelques-uns des ministres furent des hommes de valeur : ainsi le comte d'Argenson, Machault, le duc de Choiseul, Maupeou.

Le comte d'*Argenson*, secrétaire d'État de la guerre pendant quatorze ans (1743-1757), sut pourvoir aux besoins des armées dans la guerre de Succession d'Autriche, et procé-

1. Voir ci-dessous, page 476.
2. Voir ci-dessous, page 529.
3. Voir ci-dessous, pages 566, 567.

der à d'utiles réformes militaires avant la guerre de Sept Ans[1].

Machault d'Arnouville, successivement contrôleur général des finances, garde des sceaux, secrétaire d'État de la marine, le tout en onze ans (1745-1757), eut en matière de finances des idées originales et sages. Il essaya d'assurer l'*amortissement*, c'est-à-dire le remboursement de la dette à l'aide d'un impôt spécial, le *vingtième*, qui devait en principe être payé par tous les sujets du roi sans exception; mais, en raison de l'opposition acharnée des privilégiés, cet impôt finit par retomber sur le Tiers-Etat seul. Machault fut disgracié de même que d'Argenson, pour avoir essayé de faire renvoyer la marquise de Pompadour (1757).

Par la suite, le principal ministre fut le duc de *Choiseul*, un protégé de la marquise. D'abord secrétaire d'État des Affaires étrangères (1758) il eut le malheur de signer à la fin de la guerre de Sept Ans, le désastreux traité de Paris (1763). Il ne songea plus dès lors qu'à préparer la revanche, et tour à tour il se fit donner les ministères de la marine et de la guerre. Il reconstitua l'armée et reconstruisit la flotte en vue d'une prochaine lutte contre l'Angleterre. Ce fut précisément ce projet de guerre auquel Louis XV était fort opposé, qui amena le renvoi de Choiseul, après douze ans de ministère (1770).

Toute l'influence passa à *Maupeou*, chancelier depuis 1768. Entre tous les ministres de Louis XV, nul n'eut l'esprit plus hardi, plus de volonté, plus d'énergie. Il tenta en 1771, une révolution dans l'organisation judiciaire en abolissant les Parlements et la vénalité des charges de judicature[2]. Mais la mort de Louis XV entraîna sa chute et l'échec de sa réforme.

LE GOUVERNEMENT

Les instruments de gouvernement demeurèrent sous Louis XV les mêmes que sous Louis XIV : ministres, conseils, gouverneurs, intendants. De même la conception que le roi se faisait de la nature de son pouvoir ne varia pas. Comme Louis XIV, Louis XV entendait être le maître unique et absolu du royaume : « Nous ne tenons notre couronne que de Dieu, disait-il au Parlement de Paris. Le droit de faire des lois nous appartient à nous seuls, sans dépendance et sans partage » (1771). De son souverain pouvoir il entendait user et il usa selon son caprice et pour la satisfaction de ses caprices.

1. Voir ci-dessous, page 530.
2. Voir ci-dessous, page 475.

LES FINANCES

Cette politique de bon plaisir et d'égoïsme, les favorites, les constructions, les fêtes, les pensions aux courtisans, s'ajoutant à trois grandes guerres, amenèrent la prompte et totale *désorganisation des finances*. Jamais le trésor ne fut plus misérablement gaspillé. Comme aujourd'hui le *sérail*, la maison du sultan en Turquie, la maison du roi absorbait chaque année la meilleure part des revenus de l'Etat, de 68 à 70 millions, alors que les revenus nets montaient à peine à 147 millions. « Quand on parle à Sa Majesté d'économie et de retranchement des dépenses de cour, écrivait d'Argenson, il tourne le dos au ministre qui lui en parle. — *La cour*, ajoutait-il, *est le tombeau de la nation.* » Mme de Pompadour reçut trente-six millions en dix-neuf ans; une autre favorite dix-huit millions en trois ans. Tel prince du sang touchait cinq cent mille livres de pension par an, et d'un coup quinze cent mille livres pour ses dettes. On dépensait deux millions pour un feu d'artifice en 1751.

En revanche, en pleine paix, l'on n'avait pas d'argent pour payer les troupes : comme aujourd'hui en Turquie, officiers, soldats, marins, attendaient leur solde pendant des mois. Même les domestiques du roi attendaient parfois leurs gages depuis trois ans. Le déficit était constant. Cependant on « *anticipait* », on « *mangeait* » par avance les recettes futures : en novembre 1753, l'on mangeait les impôts à percevoir deux ans plus tard, en janvier 1755. A la fin du règne l'abbé *Terray*, chargé des finances en 1770 et bientôt surnommé *Vide-Gousset*, faisait main-basse jusque sur l'argent déposé par des particuliers dans les caisses de l'État. Comme on lui reprochait ces procédés qui frisaient le vol : « Le roi est le maître, répondait-il. La nécessité justifie tout. » Au roi lui-même il résumait cyniquement la situation financière en ces mots : « *Le seul moyen de payer les dettes est de faire banqueroute.* »

L'OPPOSITION LES PARLEMENTS

Le détestable gouvernement de Louis XV, provoqua ce que l'on n'avait jamais vu sous Louis XIV, une sérieuse opposition et même à partir de 1750 d'énergiques tentatives de résistance à la volonté royale. L'opposition, comme un siècle plus tôt au temps de Mazarin, eut pour centre le monde des Parlementaires. Mais tandis qu'au milieu du dix-septième siècle le Parlement de Paris avait été à peu près seul à agir, au milieu du dix-huitième siècle les douze Parlements provinciaux intervinrent, lièrent leur action à son action et prétendirent n'être « qu'un seul et unique corps animé du même esprit, nourri des mêmes principes, occupé du *même objet* ». Cet objet, c'était, d'après le Parlement de Paris, « de faire observer toutes les lois et maximes du royaume et y conformer la police générale ». Les Parlements *institués pour juger* prétendaient donc se transformer en corps politique, ayant mission de *surveiller les actes du gouvernement*. En vertu de cette théorie, le Parlement de Rouen, puis celui de Paris osèrent réclamer du roi, en 1763, la communication du tableau des dépenses et des recettes de l'État.

Les Parlementaires employèrent d'abord les procédés d'opposition traditionnels : ils refusèrent d'*enregistrer* les édits royaux et présentèrent des *remontrances*[1]. Le roi passa outre en tenant, selon l'usage, des *lits de justice* où il faisait en sa présence transcrire les édits sur les registres du Parlement.

Mais alors les Parlementaires imaginèrent un nouveau procédé de combat. Pour protester contre les lits de justice, qu'ils considéraient comme des coups d'État portant atteinte à leurs droits, *ils firent grève* : ils refusèrent de rendre la justice, ou bien démissionnèrent en masse. Le fait se produisit à cinq reprises de 1750 à 1770, à Paris, à Rouen, à Rennes. Le roi riposta d'abord en exilant les démissionnaires. Puis au bout d'un certain temps, cédant au mécontentement public, il rappela les exilés.

Mais en 1771 le conflit eut une tout autre solution. A la suite d'un édit lui interdisant de suspendre aucunement le cours de la justice, le Parlement fit grève. Le chancelier Maupeou l'exila, puis le remplaça par des *Conseils supérieurs*, dont les membres nommés par le roi n'étaient pas propriétaires de leurs charges. La réforme était bonne. Elle fut étendue aux Parlements de province qui s'étaient élevés contre les mesures prises par Maupeou envers le Parlement de Paris. Cette heureuse transformation faite par le ministre d'un souverain détesté parut détestable, et l'opinion prit parti pour les Parlementaires qui avaient eu le courage de tenir tête au roi.

LES AFFAIRES RELIGIEUSES

Les prétextes d'opposition furent, avec le gaspillage des finances, les affaires religieuses et la continuation de la lutte commencée sous Louis XIV entre les Jansénistes et les Jésuites[2].

1. Voir ci-dessus, page 356.
2. Voir ci-dessus, page 407.

Les Jansénistes n'avaient pas accepté la condamnation prononcée dans la *Bulle Unigenitus* et en avaient appelé du pape à un futur concile. Une bonne partie de la nation, les Parlements en particulier, se prononçaient pour les Jansénistes non seulement par conviction religieuse, mais aussi, « *sans savoir la matière* », par attachement à l'indépendance de l'église gallicane, par hostilité contre les doctrines ultramontaines[1] et ceux qui les représentaient, les Jésuites.

L'épisode principal de la lutte se déroula de 1749 à 1756. En 1749, l'archevêque de Paris, Christophe de Beaumont ordonna aux prêtres de refuser les sacrements à quiconque, fût-ce un mourant, ne présenterait pas un *billet de confession*, certifiant la soumission pleine et entière à la Bulle Unigenitus. Or, c'était alors l'usage que quiconque mourait sans avoir par sa faute reçu les sacrements, ne pouvait être enseveli en *terre chrétienne*, c'est-à-dire au cimetière. Cette circonstance fournit au Parlement un prétexte pour intervenir abusivement dans cette question qui, d'ordre spirituel, n'était en rien de sa compétence. Il ordonna l'arrestation de tout prêtre qui refuserait les sacrements à un fidèle. Le roi cassa l'arrêt du Parlement, et dès lors le Parlement eut pour lui la majorité des Parisiens, qui virent surtout dans l'affaire un moyen d'opposition au roi. Le conflit dura six ans, marqué de mille incidents. Le roi exila tour à tour le Parlement et l'archevêque. En 1756, tout s'apaisa grâce à la modération du pape. Mais cette crise avait grandement accru dans les Parlements les sentiments d'hostilité contre les Jésuites, considérés comme les inspirateurs de l'archevêque de Paris.

ABOLITION DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Ces sentiments d'hostilité trouvèrent quatre ans plus tard l'occasion de se satisfaire. En 1759, un premier exemple de mesures de rigueur contre la Compagnie de Jésus venait d'être donné par le gouvernement portugais. Sur ces entrefaites un jésuite français, le père La Valette qui, en dépit des défenses pontificales, avait créé une maison de commerce aux Antilles, fut ruiné par la guerre et fit une banqueroute de plusieurs millions.

Cette banqueroute atteignait des négociants de Marseille, qui se retournèrent contre la Compagnie de Jésus et la poursuivirent comme responsable des dettes d'un de ses membres. La Compagnie de Jésus, condamnée à Marseille, en appela au Parlement de Paris, et pour prouver qu'elle était étrangère aux actes commerciaux du père La Valette, elle présenta ses *constitutions*. Malgré tout, le Parlement la condamna à payer; puis, retenant les constitutions, il les examina et les déclara contraires aux lois du royaume, puisqu'elles obligeaient les Jésuites à ne reconnaître d'autre autorité que celle du pape[1]. Les Parlements provinciaux procédant au même examen, conclurent de même manière. Le roi fit demander à Rome des modifications aux constitutions. Le général des Jésuites répondit : « *Sint ut sunt, aut non sint.* » — « Elles seront ce qu'elles sont, ou ne seront pas. » Alors la plupart des Parlements ordonnèrent la suppression de la Compagnie en France, ses membres pouvant rester à titre individuel, comme prêtres ordinaires. Louis XV après deux ans d'hésitation, rendit en 1764, peut-être sous l'influence de Mme de Pompadour et de Choiseul, un édit conforme aux arrêts des Parlements.

1. Voir ci-dessus, pages 301 et 302

L'abolition de la Compagnie de Jésus en France amena par contre-coup son abolition en Espagne, et dans les États italiens où régnaient des Bourbons. Les Jésuites, chassés de partout, ne trouvèrent asile qu'en Prusse, pays protestant, en Russie, pays schismatique. Le pape, en 1773, abolit la Compagnie : elle devait se reconstituer trente ans plus tard au début du dix-neuvième siècle.

LA POLITIQUE EXTÉRIEURE

Pendant le règne de Louis XV la France fut mêlée à trois grandes guerres : la guerre de *Succession de Pologne*, la guerre de *Succession d'Autriche*, enfin la guerre de *Sept ans*[2]. Celle-ci, soutenue à la fois en Europe, en Amérique, en Asie, coûta à la France son empire colonial.

Cependant à la fin du règne, pendant que Choiseul était le principal ministre, la France s'agrandit de la **Lorraine** et de la **Corse**. La Lorraine fut annexée en 1766 en vertu des conventions qui avaient terminé vingt-huit ans plus tôt la guerre de succession de Pologne. Quant à la Corse elle fut achetée en 1768 à la République de Gênes qui ne pouvait parvenir à la soumettre Elle devint française au moment où allait naître, à Ajaccio, Napoléon Bonaparte.

1. Voir ci-dessus, pages 302 et 303.
2. Voir ci-dessous, pages 521, 523, 530

CHAPITRE XXIV

L'ANGLETERRE AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE

LE RÉGIME PARLEMENTAIRE

Le dix-huitième siècle fut le grand siècle de l'histoire de l'Angleterre. Il est marqué par trois faits essentiels :

Au dehors, les Anglais firent la conquête des éléments les plus précieux de leur *empire colonial*, l'Inde et le Canada.

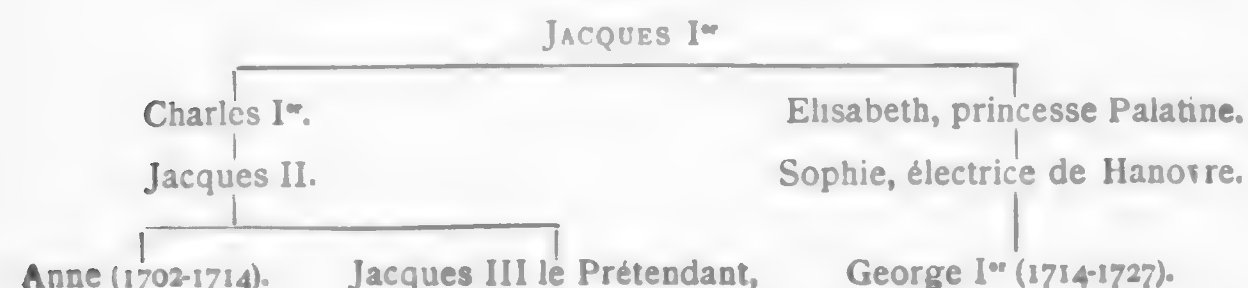
Au dedans, ils établirent le *régime parlementaire*, c'est-à-dire le gouvernement de la nation par ses représentants. Cet établissement du régime parlementaire fut la conséquence logique de la Révolution de 1688, où avait triomphé le principe de la souveraineté du peuple, et de l'avènement d'une dynastie nouvelle, la *dynastie de Hanovre*, dont les deux premiers souverains furent presque des étrangers dans leur royaume.

Enfin ce fut au dix-huitième siècle que commença *le mouvement industriel* qui a fait de l'Angleterre au dix-neuvième siècle la première puissance économique du monde.

AVÈNEMENT DE LA DYNASTIE DE HANOVRE

Après la mort de la reine Marie (1695), comme Guillaume III n'avait pas d'enfants, le Parlement pourvut à la succession au trône par l'*Acte d'établissement* (1701). En vertu de cet acte, à la mort de Guillaume, la couronne devait passer à sa belle-sœur, *Anne Stuart*, seconde fille de Jacques II. Si Anne ne laissait pas de descendance, la couronne reviendrait à une petite-fille de Jacques Ier, une cousine germaine de Jacques II, une princesse allemande, l'électrice *Sophie de Hanovre*, ou à son défaut à ses enfants[1]. Le Parlement l'avait choisie parce qu'elle était pro-

1. *Tableau expliquant les droits reconnus par le Parlement à la famille de Hanovre :*



testante. Par haine du Catholicisme il avait définitivement écarté du trône le frère de la reine Anne, ce prince de Galles dont la naissance en 1688 avait été le signal de la révolution, et qui devint célèbre sous le nom du *Prétendant Jacques III*.

En dépit de l'Acte d'établissement, Anne devenue reine aurait voulu assurer sa succession à son frère. Au lendemain de la paix d'Utrecht, si glorieuse pour l'Angleterre, elle commença de préparer, d'accord avec quelques-uns de ses ministres, un nouvel ordre de succession. Mais une attaque d'apoplexie la tua soudain (10 août 1714) et, en vertu du règlement de 1701, l'électeur de Hanovre, fils de l'électrice Sophie, devint roi d'Angleterre sous le nom de *George Ier*. En Ecosse il y eut bien une tentative de soulèvement en faveur du Prétendant : mais elle échoua misérablement (1715). Trente ans plus tard, pendant la guerre de Succession d'Autriche à laquelle l'Angleterre était mêlée, une insurrection plus sérieuse, dirigée par *Charles Édouard*, le fils du Prétendant, aboutit à l'écrasement des Écossais à *Culloden*[1] et à la ruine définitive des prétentions des Stuarts (1745).

LES PREMIERS GEORGE

Les rois de la dynastie de Hanovre portèrent tous le nom de George. Il y en eut trois au dix-huitième siècle. Ils régnèrent : George Ier de 1714 à 1727, George II de 1727 à 1760, George III de 1760 à 1820.

George Ier, devenu roi à cinquante-quatre ans, était un pur Allemand. Il n'entendait pas un mot d'anglais, et quand il voulait s'entretenir avec ses ministres il lui fallait employer le latin. Son fils George II comprenait l'anglais mais ne le parlait pas. L'un et l'autre, restés électeurs de Hanovre en devenant rois d'Angleterre, pensaient plus à leur électorat qu'à leur royaume. L'Angleterre n'était pour eux, prétendait Pitt, plus tard ministre de George II, « *qu'une dépendance d'un électorat mendiant* ». Par nécessité parce qu'ils ne comprenaient pas ou ne pouvaient se faire comprendre, par goût parce qu'ils s'intéressaient peu à l'Angleterre, George Ier et George II n'assistaient pas aux délibérations des ministres et laissaient les ministres gouverner seuls. Grâce à trente-six ans d'abstention royale, l'usage s'établit qu'en Angleterre *le roi règne mais ne gouverne pas*.

1. Voir la carte, page 450.

LES PARTIS

Le gouvernement passa donc aux chefs du parti le plus puissant dans le pays, à celui qui disposait de la majorité dans le Parlement. Il s'était formé sous Charles II, on l'a vu, deux grands partis : le parti whig et le parti tory.

Le parti ***whig*** avait fait la Révolution de 1688 avec Guillaume d'Orange. Il comprenait quelques familles de la haute aristocratie, les habitants des villes et des ports, ceux qu'on appelait les *moneyed men*, c'est-à-dire les capitalistes, banquiers, industriels et commerçants; enfin tous les dissidents, puritains, indépendants, réfugiés français calvinistes, unis dans une même haine du Catholicisme, une même hostilité contre l'Anglicanisme. Par dispositions naturelles, par intérêt aussi, parce que les premières conditions de la prospérité industrielle et commerciale sont la sécurité et la paix intérieure, les membres du parti whig désiraient le plus de liberté possible et de sûres garanties contre l'arbitraire et les caprices des souverains. Les whigs voulaient la *limitation de l'autorité royale au nom et au profit de la souveraineté du peuple.*

Le parti ***tory*** se composait surtout de l'aristocratie terrienne, des *landed men*, propriétaires du sol, grande noblesse et gentilshommes campagnards, puis des Anglicans. Les torys étaient partisans d'un pouvoir royal fort et jouant un rôle prépondérant dans l'État.

Logiquement les rois auraient dû chercher à s'appuyer sur les torys. Mais beaucoup parmi ceux-ci étaient suspects d'attachement secret au Stuart déchu : ils le tenaient au fond pour l'héritier légitime et l'auraient volontiers acclamé, s'il eût abjuré le Catholicisme. Les George durent donc appeler aux affaires les whigs : ils payèrent de la ruine de la puissance royale la tranquille possession de la couronne.

LES MINISTÈRES WHIGS. WALPOLE

Les whigs gardèrent le pouvoir pendant près d'un demi-siècle sans interruption, de 1714 à 1760, jusqu'à l'avènement de George III. Leurs ministres les plus remarquables furent *Robert Walpole* et *William Pitt.*

Robert Walpole resta ministre pendant vingt et un ans (1721-1742). Riche propriétaire, il suivit une politique de propriétaire et s'efforça de mettre les Anglais à même de gagner beaucoup d'argent et de s'enrichir. Pour cela il fut résolument pacifique au dehors, pratiqua l'entente cordiale avec Fleury et la France,

en même temps qu'il favorisait de son mieux au dedans le développement des industries naissantes. Bristol, Liverpool, Manchester, Birmingham, les capitales actuelles de l'industrie et du



UNE COUR D'HOTELLERIE ANGLAISE AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE.
Fac-similé d'une gravure de HOGARTH (1697-1764).

Hogarth, peintre et graveur, fut l'un des rares artistes éminents de l'Angleterre au dix-huitième siècle. En des toiles célèbres, spécialement les six tableaux du Mariage à la mode, *il a retracé les mœurs de la société anglaise à l'époque de sa plus grande corruption entre 1740 et 1750. Hogarth était un satirique, observateur attentif de la nature. Ici des voyageurs s'embarquent dans une voiture publique, ce qu'on appelait alors en France un* coche, *première ébauche des* diligences *que les chemins de fer ont fait disparaître. La gravure donne d'intéressants détails de costume et des types amusants. A droite, sur la plate-forme arrière du coche, parmi les bagages, une vieille femme fume sa pipe. En avant le postillon, un petit bossu botté, fouet dans une main, chapeau dans l'autre, sollicite avant même le départ, un pourboire d'un gros voyageur qui fait la sourde oreille. A droite un autre voyageur fouille dans sa bourse pour payer à l'hôtelier une note qu'il trouve évidemment exagérée. L'hôtelier, « la main sur la conscience », proteste de son honnêteté. Sur le toit du coche deux voyageurs* d'impériale. *Tous les types, finement observés, sont rendus avec une amusante bonne humeur satirique.*

commerce anglais lui durent leur prospérité. Entre le début et la fin de son ministère le chiffre des exportations doubla, et la valeur des propriétés tripla.

Mais, en même temps qu'il enrichissait les Anglais, il contribuait à les démoraliser en pratiquant systématiquement la corruption, en achetant à prix d'argent les votes des députés dans

LES PARTIS

Le gouvernement passa donc aux chefs du parti le plus puissant dans le pays, à celui qui disposait de la majorité dans le Parlement. Il s'était formé sous Charles II, on l'a vu, deux grands partis : le parti whig et le parti tory.

Le parti ***whig*** avait fait la Révolution de 1688 avec Guillaume d'Orange. Il comprenait quelques familles de la haute aristocratie, les habitants des villes et des ports, ceux qu'on appelait les *moneyed men*, c'est-à-dire les capitalistes, banquiers, industriels et commerçants; enfin tous les dissidents, puritains, indépendants, réfugiés français calvinistes, unis dans une même haine du Catholicisme, une même hostilité contre l'Anglicanisme. Par dispositions naturelles, par intérêt aussi, parce que les premières conditions de la prospérité industrielle et commerciale sont la sécurité et la paix intérieure, les membres du parti whig désiraient le plus de liberté possible et de sûres garanties contre l'arbitraire et les caprices des souverains. Les whigs voulaient la *limitation de l'autorité royale au nom et au profit de la souveraineté du peuple.*

Le parti ***tory*** se composait surtout de l'aristocratie terrienne, des *landed men*, propriétaires du sol, grande noblesse et gentilshommes campagnards, puis des Anglicans. Les torys étaient partisans d'un pouvoir royal fort et jouant un rôle prépondérant dans l'État.

Logiquement les rois auraient dû chercher à s'appuyer sur les torys. Mais beaucoup parmi ceux-ci étaient suspects d'attachement secret au Stuart déchu : ils le tenaient au fond pour l'héritier légitime et l'auraient volontiers acclamé, s'il eût abjuré le Catholicisme. Les George durent donc appeler aux affaires les whigs : ils payèrent de la ruine de la puissance royale la tranquille possession de la couronne.

LES MINISTÈRES WHIGS. WALPOLE

Les whigs gardèrent le pouvoir pendant près d'un demi-siècle sans interruption, de 1714 à 1760, jusqu'à l'avènement de George III. Leurs ministres les plus remarquables furent *Robert Walpole* et *William Pitt*.

Robert Walpole resta ministre pendant vingt et un ans (1721-1742). Riche propriétaire, il suivit une politique de propriétaire et s'efforça de mettre les Anglais à même de gagner beaucoup d'argent et de s'enrichir. Pour cela il fut résolument pacifique au dehors, pratiqua l'entente cordiale avec Fleury et la France,

en même temps qu'il favorisait de son mieux au dedans le développement des industries naissantes. Bristol, Liverpool, Manchester, Birmingham, les capitales actuelles de l'industrie et du



UNE COUR D'HOTELLERIE ANGLAISE AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE.
Fac-similé d'une gravure de HOGARTH (1697-1764).

Hogarth, peintre et graveur, fut l'un des rares artistes éminents de l'Angleterre au dix-huitième siècle. En des toiles célèbres, spécialement les six tableaux du Mariage à la mode, *il a retracé les mœurs de la société anglaise à l'époque de sa plus grande corruption entre 1740 et 1750. Hogarth était un satirique, observateur attentif de la nature. Ici des voyageurs s'embarquent dans une voiture publique, ce qu'on appelait alors en France un* coche, *première ébauche des* diligences *que les chemins de fer ont fait disparaître. La gravure donne d'intéressants détails de costume et des types amusants. A droite, sur la plate-forme arrière du coche, parmi les bagages, une vieille femme fume sa pipe. En avant le postillon, un petit bossu botté, fouet dans une main, chapeau dans l'autre, sollicite avant même le départ, un pourboire d'un gros voyageur qui fait la sourde oreille. A droite un autre voyageur fouille dans sa bourse pour payer à l'hôtelier une note qu'il trouve évidemment exagérée. L'hôtelier, « la main sur la conscience », proteste de son honnêteté. Sur le toit du coche deux voyageurs* d'impériale. *Tous les types, finement observés, sont rendus avec une amusante bonne humeur satirique.*

commerce anglais lui durent leur prospérité. Entre le début et la fin de son ministère le chiffre des exportations doubla, et la valeur des propriétés tripla.

Mais, en même temps qu'il enrichissait les Anglais, il contribuait à les démoraliser en pratiquant systématiquement la corruption, en achetant à prix d'argent les votes des députés dans

les circonstances difficiles. Il prétendait qu'il n'était point de conscience qu'on ne pût acheter si l'on y voulait mettre le prix, et il se vantait de savoir le prix de toutes les consciences dans le Parlement.

A la longue, la politique de Walpole finit par paraître dangereuse à une partie de ceux qu'elle avait enrichis. La paix en effet profitait aux rivaux de l'Angleterre, aux Français et aux Espagnols autant qu'aux Anglais eux-mêmes. Walpole succomba sous les attaques de ceux qu'on appelait les *Patriotes* et qui, au nom des intérêts commerciaux de l'Angleterre, réclamaient et finirent par imposer la guerre, contre l'Espagne d'abord (1739), puis contre la France (1742)

WILLIAM PITT

Au moment où Walpole tomba, l'Angleterre traversait une crise d'irréligion et d'immoralité analogue à la crise de la Régence en France. « Point de religion, écrivait Montesquieu pendant un séjour à Londres; si quelqu'un parle de religion, tout le monde se met à rire. » L'ivrognerie était devenue un vice national; l'aristocratie s'enivrait de vins chers, achetés en Portugal; la plèbe s'enivrait de *gin*, une mauvaise eau-de-vie de grains. Dans ce peuple, gangrené par le jeu et la débauche, le patriotisme même semblait mort. « Si les Français arrivent, disait un Anglais devant lequel on parlait de la possibilité d'une invasion, je veux bien payer; mais quant à me battre que le diable m'emporte! » Un homme d'état Anglais écrivait avec douleur : « Ce n'est plus une nation. » Avec un souverain autre que Louis XV en France, l'Angleterre au milieu du dix-huitième siècle eût couru le risque des pires désastres.

Au lieu de désastres, elle connut dans la guerre de Sept Ans d'éclatants triomphes; elle les dut à ***William Pitt***, devenu chef du ministère en 1757. Pitt avait été député à vingt-six ans (1734). D'une parfaite honnêteté, il avait combattu sans trêve Walpole et son système de corruption. Son éloquence l'avait rendu populaire. Il était animé du plus ardent et du plus étroit patriotisme. Il ne lui suffisait pas que sa patrie fût victorieuse, il eût voulu l'anéantissement de ses adversaires et spécialement de la France. Orgueilleux autant que patriote : « Je sais, disait-il, que je puis sauver le pays, et je sais qu'aucun autre homme ne peut le faire. » Énergique au point de se faire transporter presque mourant à la Chambre des Lords, pour y combattre un projet qu'il jugeait néfaste à l'Angleterre, il sut réveiller les énergies anglaises. « Soyez un peuple, disait-il, oubliez toutes choses, excepté l'intérêt public. » On l'entendit, et quand il démissionna (1761) après quatre ans de ministère, les Anglais avaient enlevé à la France, le Canada, l'Inde et la presque totalité de ses colonies.

GEORGE III

Lorsque Pitt se retira, il y avait un an que la couronne était passée à George III. *George III* était le petit-fils de George II. Né en Angleterre, élevé en Angleterre, il était un véritable Anglais. Sa mère l'avait pénétré de cette idée qu'il devait être « le roi », c'est-à-dire que, contrairement à l'exemple donné par les premiers George, il devait se mêler activement aux affaires; selon l'expression d'un historien Anglais, il devait, au-dessus des partis et des ministres, « être lui-même le premier ministre du royaume ».

Dans la réalisation de ce plan de gouvernement personnel, George III fut soutenu par le parti tory. Cependant, ce fut seulement près de dix ans après son avènement, en 1770, qu'il parvint à avoir un ministère à lui, mené par lui, instrument docile de ses volontés. Ce ministère, présidé par lord *North*, dura douze ans (1770-1782).

Les résultats de la politique personnelle et autoritaire furent au dehors le soulèvement et la perte des colonies de l'Amérique du Nord, devenues, grâce à l'appui de la France, les ***États-Unis***[1]. Au dedans, ce fut le *développement de la presse* et la création de nombreux journaux politiques et quotidiens qui existent encore aujourd'hui, tel le *Times*. Ces journaux furent les instruments de l'opposition. Ils devinrent redoutables et leur influence fut des plus grandes quand ils eurent obtenu, en 1771, le droit jusqu'alors refusé, de *publier les comptes rendus des séances du Parlement* Le peuple anglais fut ainsi mis à même de suivre les affaires au jour le jour, de juger presque sur l'heure les décisions prises, de manifester son sentiment en connaissance de cause et par là d'agir sur le Parlement.

SECOND PITT

La perte des colonies d'Amérique amena la chute du ministère North (1782). George III appela au gouvernement le fils de William Pitt, le ***Second Pitt***, un jeune homme de vingt-quatre ans. Son ministère devait

1. Voir ci-dessous, page 556 et suivantes.

durer vingt années pendant lesquelles, ayant à la fois la confiance du roi et celle du pays, il fut à peu près le maître absolu de l'Angleterre, engagée par lui dans une lutte à mort contre la Révolution française.

LE GOUVERNEMENT ANGLAIS

Dans le cours du dix-huitième siècle, sans qu'aucun texte législatif eût été ajouté à la *Grande Charte* de Jean-sans-Terre (1215), à la *Pétition des Droits* de Charles Ier (1628) et à la *Déclaration des Droits* de 1688, simplement en vertu d'une série de traditions, par le jeu des *précédents*, transformés en usages toujours respectés, l'organisation du gouvernement Anglais, se trouvait être la suivante. Le pouvoir était partagé entre le *Roi*, les *Ministres*, le *Parlement*.

LE ROI

Le roi choisissait et nommait les ministres. Il nommait les principaux fonctionnaires, les officiers généraux, etc., sur désignation faite par les ministres. Il donnait aux bills votés par le Parlement la force légale en les sanctionnant par la formule française, conservée du temps des rois Normands et toujours en usage aujourd'hui même : « *Le roy le veult.* » L'approbation royale ayant été donnée à tous les bills sans exception depuis 1707, il était, par l'usage, devenu obligatoire de ne pas la refuser. Le roi était tenu pour incapable d'erreur. Les fautes, s'il en commettait, ne pouvaient venir que des ministres; le roi était donc *irresponsable*.

LE CABINET

Les ministres étaient choisis par le roi parmi les députés, parce que seuls les députés pouvaient entrer dans le Parlement et que la présence des ministres y était indispensable pour le vote des impôts et des lois. Naturellement ils étaient choisis dans la majorité. Ils formaient un *Conseil* ou *Cabinet*. Les deux premiers George n'ayant jamais assisté aux délibérations du Conseil, les ministres en vertu de ce précédent siégeaient hors la présence du roi. L'un d'eux, le *premier ministre*, lui rendait compte au nom de tous des décisions prises. Tous étaient *solidaires*, c'est-à-dire que tous étaient *responsables* des actes de chacun. Les ministres pouvaient, pour leurs actes, être mis en accusation par le Parlement et jugés par la Chambre des Lords. En revanche les ministres avaient le *droit de dissolution*, et pouvaient faire

procéder à des élections nouvelles. Au cas où les électeurs nommaient des députés hostiles aux ministres, ceux-ci devaient se retirer. Ce gouvernement par des ministres pris dans la majorité du Parlement est ce que l'on appelle le ***régime parlementaire*** C'est *le gouvernement du pays par les chefs de la majorité du pays.*

PARLEMENT

Le Parlement siégeait à Londres, au palais de *Westminster*. Les débats, d'abord secrets, étaient devenus publics. Le Parlement se composait, on l'a vu[1], de la Chambre des Lords et de la Chambre des Communes. Les Lords étaient nommés par le roi : leur dignité était héréditaire. La Chambre des Communes ne représentait que d'une façon très infidèle le peuple Anglais. D'abord les propriétaires à la campagne et les bourgeois des corporations dans les bourgs étaient seuls électeurs. En outre la liste des *bourgs* appelés à nommer des députés avait été établie au Moyen Age, presqu'au temps de la Grande Charte et les dernières adjonctions qui y avaient été faites remontaient à 1673. Par suite, les grandes villes industrielles du dix-huitième siècle ne nommaient pas de députés. En revanche, tel bourg riche et peuplé au Moyen Age, tombé au dix-huitième siècle à cinq maisons, avec un électeur, continuait de nommer deux représentants : ainsi, le bourg d'*Old Sarum* dont le premier Pitt était député. Ces bourgs dépeuplés étaient appelés les *bourgs pourris*. Ils appartenaient pour la plupart à de grands seigneurs qui trafiquaient des sièges de députés et les vendaient aux plus offrants. Au temps du second Pitt, trente bourgs comptant au total trois cent soixante-quinze électeurs, élisaient soixante députés. La réforme de ce système, projetée par Pitt dès 1785, ne devait être réalisée qu'en 1832.

LA LIBERTÉ ANGLAISE

Malgré l'imperfection du système électoral, l'Angleterre n'en était pas moins au dix-huitième siècle le seul des grands États Européens où le caprice du roi ne fût pas la loi, où les citoyens eussent part prépondérante à l'administration de leurs affaires et fussent protégés par la loi dans leurs biens et dans leur personne contre l'arbitraire des gouvernants. En 1763, un journaliste ayant publié une vive critique d'un discours du roi, fut emprisonné par ordre des ministres dans des conditions illégales. Le juge devant lequel

1 Voir ci-dessus, page 443.

il comparut ne se borna pas à le faire remettre en liberté : il condamna à une forte amende les ministres qui l'avaient fait arrêter et les agents qui avaient exécuté leurs ordres. En France Voltaire, qu'un noble faisait bâtonner par ses laquais, était emprisonné quand il réclamait réparation par les armes ou justice. Les étrangers, les Français en particulier, qui séjournaient en Angleterre admiraient et enviaient les institutions de ce pays où, selon le mot de Montesquieu, « chacun se regardait comme un monarque ». Le spectacle de la liberté d'Outre-Manche rendait plus insupportable le despotisme de Versailles. « *Il nous souffle d'Angleterre*, écrivait d'Argenson en 1751, *un vent philosophique de gouvernement libre et antimonarchique.* »

LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Le régime de la liberté favorisa le développement général de l'Angleterre. Ce fut au dix-huitième siècle, surtout à partir de 1760, que se prépara son extraordinaire fortune économique des temps contemporains. Un premier élément de force lui vint de l'*accroissement de sa population* qui fit plus que doubler de 1700 à 1780. La découverte d'un procédé permettant de traiter au charbon les minerais de fer jusque-là traités au bois, fut pour l'Angleterre, si riche en houille et en fer, l'origine d'une *industrie métallurgique* longtemps sans rivale. Presque dans le même temps, plusieurs machines à tisser le coton étaient inventées (1764-1776) et **Watt** leur donnait le mouvement en perfectionnant la *machine à vapeur* (1769-1779). Grâce à lui, ce qui était un simple jouet de laboratoire, devenait un infatigable et docile générateur de force. C'était comme s'il eût ajouté des millions de bras au peuple Anglais, dont la puissance productrice infiniment accrue allait faire le premier peuple industriel du monde.

CHAPITRE XXV

LA PRUSSE — FRÉDÉRIC II

Au dix-huitième siècle, des transformations capitales se sont opérées dans la carte politique de l'Europe du nord. Deux États qui avaient joué un rôle éminent dans les siècles précédents, la ***Suède*** et la ***Pologne***, perdirent, la Suède son rang de grande puissance, la Pologne son existence même. Par contre, deux États nouveaux apparurent, appelés l'un et l'autre aux plus hautes destinées, la ***Prusse*** et la ***Russie***.

La Prusse n'est pas un État dont la nature ait tracé le cadre : c'est *une idée réalisée par une famille et une armée*. La Prusse est l'œuvre de la famille de ***Hohenzollern*** dont les chefs, animés d'un merveilleux esprit de suite ont, comme les Capétiens en France au Moyen Age, tendu tous et sans trêve d'un même effort vers un même but. Ce but était la réunion en *un État unique* de *fragments d'États*, duché de Clèves, électorat de Brandebourg, duché de Prusse, etc., dispersés aux quatre coins de l'Allemagne, des bords du Rhin aux bords de la Vistule, des montagnes du sud aux côtes de la Baltique et de la mer du Nord. Achevée de nos jours seulement, en 1866, l'œuvre d'unification fut commencée au dix-septième siècle par *Frédéric-Guillaume le Grand Électeur* (1640-1688), poursuivie au dix-huitième par *Frédéric-Guillaume Ier, le roi Sergent* (1713-1740) et par *Frédéric II* (1740-1786).

Ce fut celui-ci, appelé par les Allemands ***Frédéric l'unique***, qui, par ses conquêtes en Silésie et en Pologne, détermina la destinée de la Prusse et la fit monter du rang d'État secondaire au rang des puissances de premier ordre. *L'instrument* de ce progrès fut l'*armée* « principe et fin de toutes choses » pour les Hohenzollern; le *moyen* fut la *guerre* « l'industrie nationale prussienne ».

LES ÉLÉMENTS DE L'ÉTAT PRUSSIEN

Les éléments primordiaux de l'État prussien furent, dans l'ordre où ils entrèrent en la possession des Hohenzollern: l'électorat de *Brandebourg*, le duché de *Prusse*, le duché de *Clèves*.

Le *Brandebourg* eut pour première origine un territoire militaire, une *marche*, organisée sur la rive gauche de l'Elbe au neuvième siècle peut être dès Charlemagne, pour arrêter les invasions slaves[1]. Au dixième siècle, la marche s'étendit au delà de l'Elbe, jusqu'à l'Oder; au douzième siècle elle déborda sur la rive droite de l'Oder. En 1356, quand l'empereur Charles IV fixa par la *Bulle d'Or* la constitution de l'Empire, la marche de Brandebourg fut érigée en *Electorat*. Le Brandebourg était l'une des parties les plus pauvres de la plaine allemande, « la sablière de l'Allemagne », disait Frédéric II, une triste lande de bruyères et d'ajoncs, coupée de marais, d'étangs aux eaux traînantes et de maigres bouquets d'arbres. Mais le Brandebourg occupe une *place exceptionnellement favorable* entre l'Elbe et l'Oder, les deux grandes voies naturelles de l'Allemagne du Nord; il est, au centre même de cette Allemagne, *le lieu où se croisent toutes les routes* qui joignent le Rhin à la Vistule, et la montagne à la mer.

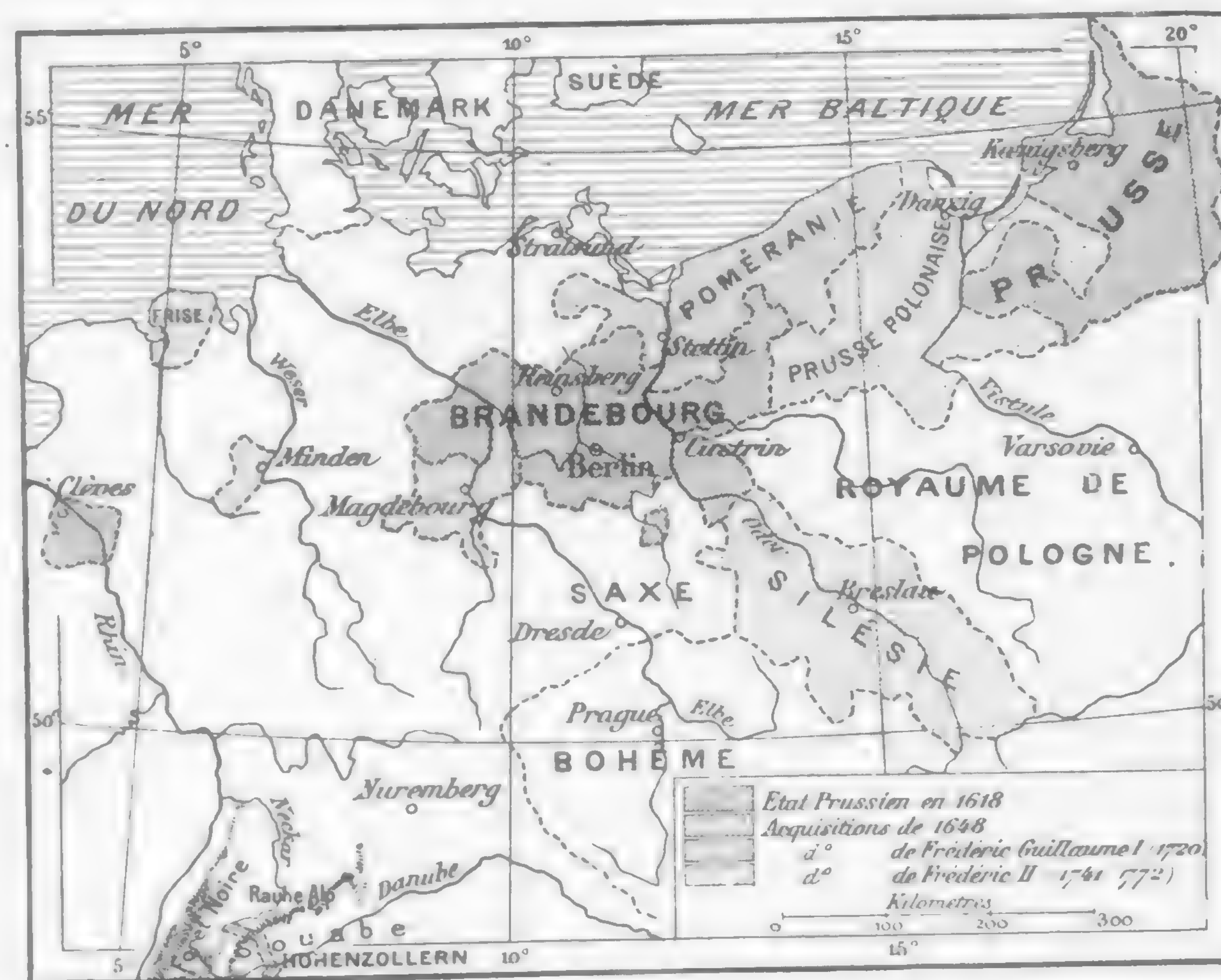
Le *duché de Prusse* avait pour origine, comme le Brandebourg, une marche organisée contre les Slaves. Cette marche avait été constituée à partir du treizième siècle, *hors d'Allemagne*, au delà du royaume de Pologne, par deux ordres religieux militaires, les *chevaliers Porte-glaives* et les *chevaliers Teutoniques*, ceux-ci revenus de Terre Sainte au temps de l'Empereur Frédéric II. Au seizième siècle, on l'a vu[2], le chef des ordres, Albert de Brandebourg, un Hohenzollern, passa au luthéranisme, sécularisa les biens des chevaliers et en forma à son profit le duché de Prusse. Le duché de Prusse était *vassal du royaume de Pologne* (1525).

Le *duché de Clèves* appartenait à l'Allemagne occidentale. A cheval sur le Rhin, voisin de l'archevêché de Cologne et de la république des Provinces Unies, il était de très faible étendue mais prospère et civilisé, à la différence du Brandebourg et de la Prusse.

1. Voir page 60.
2. Voir page 294.

LES ACQUISITIONS DES HOHENZOLLERN

Ces divers pays passèrent aux mains des **Hohenzollern** du quinzième au dix-septième siècle. Les Hohenzollern, aujourd'hui souverains de tout l'Empire allemand, étaient à l'origine de très petits seigneurs de l'Allemagne du Sud. Leur château primitif, restauré de nos jours, se dressait sur un contrefort du *Rauhe Alp*



FORMATION DE L'ÉTAT PRUSSIEN.

en Souabe, au sud du Neckar. Au treizième siècle, l'un d'eux reçut de l'empereur Rodolphe de Habsbourg, pour l'avoir bien servi, le *landgraviat de Nuremberg*. Souverains économes d'une riche principauté, les Hohenzollern thésaurisèrent, prêtèrent de l'argent à un empereur besogneux et reçurent en échange, au début du quinzième siècle, l'électorat de Brandebourg (1415). On vient de voir comment cent ans plus tard, au seizième siècle, un Hohenzollern créait à son profit le duché de Prusse. Au début du dix-septième siècle, en 1609, le duché de Clèves revenait par mariage et par héritage aux Hohenzollern de Brandebourg qui, moins de dix ans après, recueillaient également par

LES ÉLÉMENTS DE L'ÉTAT PRUSSIEN

Les éléments primordiaux de l'État prussien furent, dans l'ordre où ils entrèrent en la possession des Hohenzollern: l'électorat de *Brandebourg*, le duché de *Prusse*, le duché de *Clèves*.

Le *Brandebourg* eut pour première origine un territoire militaire, une *marche*, organisée sur la rive gauche de l'Elbe au neuvième siècle peut être dès Charlemagne, pour arrêter les invasions slaves[1]. Au dixième siècle, la marche s'étendit au delà de l'Elbe, jusqu'à l'Oder; au douzième siècle elle déborda sur la rive droite de l'Oder. En 1356, quand l'empereur Charles IV fixa par la *Bulle d'Or* la constitution de l'Empire, la marche de Brandebourg fut érigée en *Electorat*. Le Brandebourg était l'une des parties les plus pauvres de la plaine allemande, « la sablière de l'Allemagne », disait Frédéric II, une triste lande de bruyères et d'ajoncs, coupée de marais, d'étangs aux eaux traînantes et de maigres bouquets d'arbres. Mais le Brandebourg occupe une *place exceptionnellement favorable* entre l'Elbe et l'Oder, les deux grandes voies naturelles de l'Allemagne du Nord; il est, au centre même de cette Allemagne, *le lieu où se croisent toutes les routes* qui joignent le Rhin à la Vistule, et la montagne à la mer.

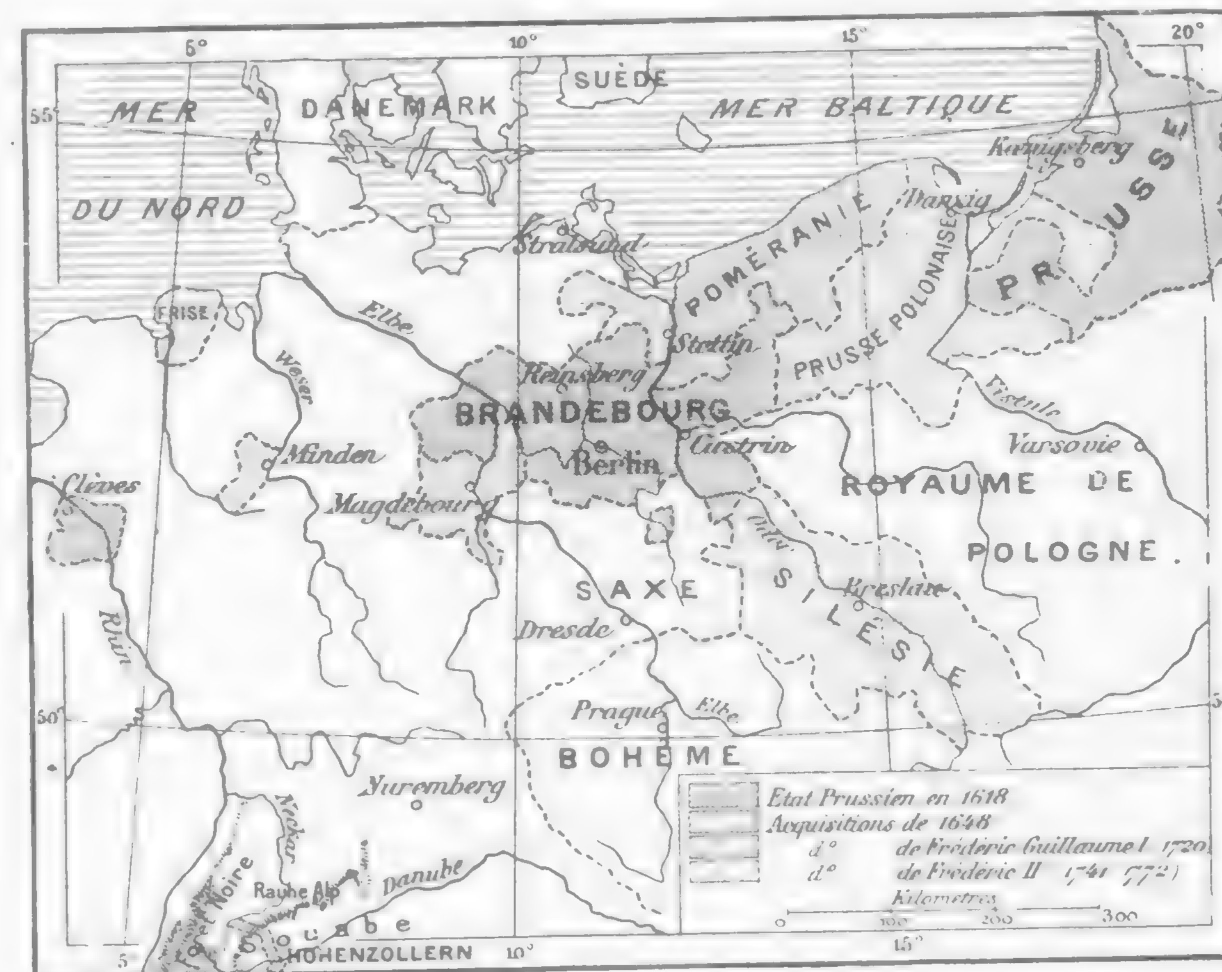
Le *duché de Prusse* avait pour origine, comme le Brandebourg, une marche organisée contre les Slaves. Cette marche avait été constituée à partir du treizième siècle, *hors d'Allemagne*, au delà du royaume de Pologne, par deux ordres religieux militaires, les *chevaliers Porte-glaives* et les *chevaliers Teutoniques*, ceux-ci revenus de Terre Sainte au temps de l'Empereur Frédéric II. Au seizième siècle, on l'a vu[2], le chef des ordres, Albert de Brandebourg, un Hohenzollern, passa au luthéranisme, sécularisa les biens des chevaliers et en forma à son profit le duché de Prusse. Le duché de Prusse était *vassal du royaume de Pologne* (1525).

Le *duché de Clèves* appartenait à l'Allemagne occidentale. A cheval sur le Rhin, voisin de l'archevêché de Cologne et de la république des Provinces Unies, il était de très faible étendue mais prospère et civilisé, à la différence du Brandebourg et de la Prusse.

1. Voir page 60.
2. Voir page 294.

LES ACQUISITIONS DES HOHENZOLLERN

Ces divers pays passèrent aux mains des ***Hohenzollern*** du quinzième au dix-septième siècle. Les Hohenzollern, aujourd'hui souverains de tout l'Empire allemand, étaient à l'origine de très petits seigneurs de l'Allemagne du Sud. Leur château primitif, restauré de nos jours, se dressait sur un contrefort du *Rauhe Alp*



FORMATION DE L'ÉTAT PRUSSIEN.

en Souabe, au sud du Neckar. Au treizième siècle, l'un d'eux reçut de l'empereur Rodolphe de Habsbourg, pour l'avoir bien servi, le *landgraviat de Nuremberg*. Souverains économes d'une riche principauté, les Hohenzollern thésaurisèrent, prêtèrent de l'argent à un empereur besogneux et reçurent en échange, au début du quinzième siècle, l'électorat de Brandebourg (1415). On vient de voir comment cent ans plus tard, au seizième siècle, un Hohenzollern créait à son profit le duché de Prusse. Au début du dix-septième siècle, en 1609, le duché de Clèves revenait par mariage et par héritage aux Hohenzollern de Brandebourg qui, moins de dix ans après, recueillaient également par

héritage le duché de Prusse. *En 1618, Brandebourg, Prusse et Clèves se trouvaient pour la première fois appartenir au même souverain.*

A ce moment précis, commençait la guerre de Trente Ans. Elle fut atroce pour le Brandebourg et lui coûta presque la moitié de sa population. Aux traités de Westphalie l'électeur *Frédéric-Guillaume* fut indemnisé de ces pertes. A titre de *satisfaction* il reçut, on l'a vu[1], la *Poméranie Orientale*, sur la rive droite de l'Oder, *l'archevêché de Magdebourg* sur l'Elbe, *l'évêché de Minden* sur le Weser. Ces accroissements à la fois à l'Est et à l'Ouest, furent d'une importance capitale pour la destinée des Hohenzollern. C'étaient autant de postes avancés, de gîtes d'étape, jetés entre l'État central, le Brandebourg, et les États extrêmes, Clèves et Prusse; ils facilitaient le passage de l'un à l'autre, les rapprochaient et en préparaient la jonction.

CARACTÈRES DES ÉTATS DES HOHENZOLLERN

En attendant l'unification, Brandebourg, Prusse, Clèves, Poméranie, etc., au milieu du dix-septième siècle étaient absolument distincts. *Ils ne formaient pas un État, mais des États* qui n'appartenaient même pas au même corps politique : le Brandebourg et Clèves faisaient partie de l'Empire d'Allemagne; la Prusse relevait du royaume de Pologne. Il n'y avait entre eux d'autre lien que le souverain commun, et par là la situation des Hohenzollern rappelait la situation des Habsbourg d'Autriche.

Ces États présentaient un certain nombre de similitudes. Indépendants les uns des autres, ayant chacun leur administration, ils étaient passionnément attachés à cette indépendance et *ne voulaient pas admettre une administration commune*. Ils voulaient s'ignorer et demeurer étrangers les uns aux autres. Le duché de Clèves, menacé d'invasion en 1648, déclarait aimer mieux appeler à l'aide les Hollandais que recevoir des secours du Brandebourg. En 1673, le Brandebourg et Clèves refusaient de fournir des troupes pour la défense de la Poméranie envahie.

Dans chacun des États le souverain se heurtait à des représentants de ses sujets, à une *Diète*, souveraine en matière de finances. Les impôts étaient répartis, perçus et dépensés par ordre de la Diète, sous son contrôle et pour les seuls besoins

1. Voir ci-dessus, page 352.

de l'État. Le souverain devait vivre du seul revenu de ses propriétés comme un seigneur du Moyen Age.

Aucun de ces États *n'avait de frontières naturelles*. États de plaine, ils n'étaient protégés par aucun obstacle contre les entreprises des voisins; mais aussi nul obstacle ne défendait les voisins contre leurs entreprises. Ils étaient extensibles ou compressibles à volonté selon qu'ils auraient ou n'auraient pas une forte armée.

Le duché de Clèves excepté, ces États étaient tous *pauvres et insuffisamment peuplés*. On y trouvait de nombreuses régions inhabitées, des « *Wüste Stellen* », disait un de leurs souverains, c'est-à-dire de vastes places désertiques.

Enfin pas un de ces états n'était pleinement indépendant : *pas un n'était un État souverain*; chacun d'eux dépendait d'un État plus grand. L'électeur de Brandebourg et le duc de Clèves avaient au-dessus d'eux l'Empereur et lui devaient fidélité. Le duc de Prusse était vassal du roi de Pologne et lui devait l'hommage. Dans aucun de leurs États, les Hohenzollern ne pouvaient se dire « les premiers après Dieu ».

LE PROGRAMME DES HOHENZOLLERN

De cet ensemble de considérations, les Hohenzollern tirèrent un programme logique d'action. Ils voulurent que leurs États fussent à l'abri des invasions et pussent être agrandis : d'où la *création de l'armée*. Ils voulurent que cette armée fût nombreuse : d'où les efforts pour peupler les « places désertiques » et l'*organisation de la colonisation*. Ils voulurent que cette armée fût une : d'où les efforts pour faire des États un État, et l'*établissement de l'unité administrative*, préface de l'unité territoriale. Le tout pour être un jour pleinement souverains et, comme les empereurs et les rois, n'avoir plus au-dessus d'eux que Dieu.

La réalisation des diverses parties de ce programme, où *tout partait de l'armée et aboutissait à l'armée*, fut poursuivie sans trêve de 1648 à 1786 par Frédéric-Guillaume, le Grand Electeur (1640-1688), Frédéric Ier (1688-1713), Frédéric-Guillaume Ier, le Roi Sergent (1713-1740) et Frédéric II, le Grand (1740-1786).

LE GRAND ÉLECTEUR

Frédéric-Guillaume, contemporain de Louis XIV, fut le premier ouvrier de la puissance prussienne. Il toucha à tout, et partout fit œuvre utile : de là son surnom : le *Grand Électeur*. Il réalisa *l'unité administrative*, soumit à force d'énergie tenace tous ses États à une

direction unique et parvint à « leur mettre dans l'esprit qu'ils etaient tous les membres d'un même corps ». Il leur arracha en outre l'établissement des *premiers impôts permanents*, pour subvenir à l'entretien d'une *armée permanente.* Son père lui avait laissé 230 soldats. Il en laissa 24000, une armée telle qu'aucun autre prince en Allemagne n'en possédait. Il fut surtout un *colonisateur* tout occupé de peupler les régions inhabitées, attirant les étrangers, comme on l'a fait de nos jours dans les colonies africaines, par des concessions de terre, des exemptions de charges, même des avances d'argent. Il ouvrit le Brandebourg comme une terre d'asile aux persécutés de tous pays. La révocation de Nantes l'enrichit de *vingt mille réfugiés français* qui transformèrent sa capitale, Berlin, remplirent les cadres de cinq régiments, construisirent les premières fabriques et apportèrent au Brandebourg les premiers éléments d'industrie. Enfin par une politique de duplicité, manœuvrant entre la Pologne et la Suède qui se combattaient, s'alliant à l'une, s'alliant à l'autre, se faisant payer chaque fois son concours, il obtint d'être délivré de tout lien de vassalité envers le royaume de Pologne et d'être reconnu duc *souverain de Prusse* (1657-1660). Les Hohenzollern étaient désormais pleinement indépendants sur une partie de leurs domaines; ils s'acheminaient vers la royauté.

L'ACQUISITION DE LA ROYAUTÉ

Ils y atteignirent au début même du dix-huitième siècle, en 1701. Ce fut *Frédéric Ier*, le fils du Grand Electeur, qui, selon l'expression de Frédéric II, « plaça la Prusse sur le trône des rois ». La guerre de succession d'Espagne allait commencer. L'empereur Léopold, pour combattre Louis XIV, avait besoin d'alliés et d'argent. Frédéric lui offrit des soldats et des écus ; en échange il demandait qu'on l'autorisât à prendre le titre de roi en Prusse. L'Empereur y consentit et le 18 janvier 1701 à Kœnigsberg, au milieu d'un extraordinaire déploiement de luxe, vêtu de pourpre, couvert de diamants, Frédéric plaça lui-même sur sa tête la couronne royale. En 1713, aux traités d'Utrecht, les grandes puissances reconnaissaient cette royauté nouvelle, et bien que les Hohenzollern aient conservé pour capitale Berlin, capitale de l'électorat de Brandebourg, on n'employa plus désormais pour désigner leur État que l'expression de ***royaume de Prusse.***

LE ROI SERGENT

Frédéric Ier mourut un peu avant la signature de la paix d'Utrecht. Son fils et son successeur, *Frédéric-Guillaume Ier*, fut le type achevé du Hohenzollern, soldat dans l'âme, dur à lui-même autant qu'aux autres, autoritaire, voulant être, selon son expression, « *Herr Despotique* », le maître absolu devant qui, lorsqu'il ordonne, il est interdit de raisonner, « *nicht raisonniren* ». Avec cela d'esprit pratique, « n'aimant que le réel », ménager de son argent jusqu'à l'avarice, âpre au gain, toujours soucieux d'accroître son bien et comme il disait de « réaliser un plus », « *ein Plus machen* ». Par l'idée très haute qu'il se faisait de son devoir de souverain, ce roi vulgaire dans ses allures et dans ses goûts, rappelait cependant Louis XIV : « Les rois sont faits pour le travail, écrivait-il, et s'ils veulent régner avec honneur, ils doivent diriger eux-mêmes leurs affaires. » Il était pénétré de cette idée, dont à son exemple la plupart de ses descendants se sont pénétrés, qu'il était « le général en chef et le ministre des finances, *le premier serviteur du roi de Prusse* ».



FRÉDÉRIC-GUILLAUME Ier, LE ROI SERGENT (1688-1740).

D'après le portrait peint par Pesne (1683-1757).

Pesne, peintre parisien, appelé à Berlin par Frédéric Ier, y passa la plus grande partie de sa vie et fut des familiers de Frédéric II au château de Reinsberg. Dans ce portrait, où le Roi Sergent a naturellement tenu à être peint cuirasse au dos, Pesne a fidèlement rendu le caractère de Frédéric-Guillaume, rude, volontaire, méfiant, prompt à la colère. La physionomie est brusque, l'œil dur; le roi semble être sur la défensive et prêt à quelque brutalité. Le bas du visage est extrêmement gras. Frédéric-Guillaume fut de bonne heure énorme. A la fin de sa vie, on dut faire une entaille à la table où il dinait pour qu'il pût placer son ventre.

Ce roi idéal, il avait le devoir de le servir « avec zèle et fidé

direction unique et parvint à « leur mettre dans l'esprit qu'ils étaient tous les membres d'un même corps ». Il leur arracha en outre l'établissement des *premiers impôts permanents*, pour subvenir à l'entretien d'une *armée permanente*. Son père lui avait laissé 230 soldats. Il en laissa 24000, une armée telle qu'aucun autre prince en Allemagne n'en possédait. Il fut surtout un *colonisateur* tout occupé de peupler les régions inhabitées, attirant les étrangers, comme on l'a fait de nos jours dans les colonies africaines, par des concessions de terre, des exemptions de charges, même des avances d'argent. Il ouvrit le Brandebourg comme une terre d'asile aux persécutés de tous pays. La révocation de Nantes l'enrichit de *vingt mille réfugiés français* qui transformèrent sa capitale, Berlin, remplirent les cadres de cinq régiments, construisirent les premières fabriques et apportèrent au Brandebourg les premiers éléments d'industrie. Enfin par une politique de duplicité, manœuvrant entre la Pologne et la Suède qui se combattaient, s'alliant à l'une, s'alliant à l'autre, se faisant payer chaque fois son concours, il obtint d'être délivré de tout lien de vassalité envers le royaume de Pologne et d'être reconnu duc *souverain de Prusse* (1657-1660). Les Hohenzollern étaient désormais pleinement indépendants sur une partie de leurs domaines; ils s'acheminaient vers la royauté.

L'ACQUISITION DE LA ROYAUTÉ

Ils y atteignirent au début même du dix-huitième siècle, en 1701. Ce fut *Frédéric Ier*, le fils du Grand Electeur, qui, selon l'expression de Frédéric II, « plaça la Prusse sur le trône des rois ». La guerre de succession d'Espagne allait commencer. L'empereur Léopold, pour combattre Louis XIV, avait besoin d'alliés et d'argent. Frédéric lui offrit des soldats et des écus ; en échange il demandait qu'on l'autorisât à prendre le titre de roi en Prusse. L'Empereur y consentit et le 18 janvier 1701 à Kœnigsberg, au milieu d'un extraordinaire déploiement de luxe, vêtu de pourpre, couvert de diamants, Frédéric plaça lui-même sur sa tête la couronne royale. En 1713, aux traités d'Utrecht, les grandes puissances reconnaissaient cette royauté nouvelle, et bien que les Hohenzollern aient conservé pour capitale Berlin, capitale de l'électorat de Brandebourg, on n'employa plus désormais pour désigner leur État que l'expression de ***royaume de Prusse.***

LE ROI SERGENT

Frédéric Ier mourut un peu avant la signature de la paix d'Utrecht. Son fils et son successeur, *Frédéric-Guillaume Ier*, fut le type achevé du Hohenzollern, soldat dans l'âme, dur à lui-même autant qu'aux autres, autoritaire, voulant être, selon son expression, « *Herr Despotique* », le maître absolu devant qui, lorsqu'il ordonne, il est interdit de raisonner, « *nicht raisonniren* ». Avec cela d'esprit pratique, « n'aimant que le réel », ménager de son argent jusqu'à l'avarice, âpre au gain, toujours soucieux d'accroître son bien et comme il disait de « réaliser un plus », « *ein Plus machen* ». Par l'idée très haute qu'il se faisait de son devoir de souverain, ce roi vulgaire dans ses allures et dans ses goûts, rappelait cependant Louis XIV : « Les rois sont faits pour le travail, écrivait-il, et s'ils veulent régner avec honneur, ils doivent diriger eux-mêmes leurs affaires. » Il était pénétré de cette idée, dont à son exemple la plupart de ses descendants se sont pénétrés, qu'il était « le général en chef et le ministre des finances, *le premier serviteur du roi de Prusse* ».



Frédéric-Guillaume Ier, le Roi Sergent (1688-1740).

D'après le portrait peint par Pesne (1683-1757).

Pesne, peintre parisien, appelé à Berlin par Frédéric Ier, y passa la plus grande partie de sa vie et fut des familiers de Frédéric II au château de Reinsberg. Dans ce portrait, où le Roi Sergent a naturellement tenu à être peint cuirasse au dos, Pesne a fidèlement rendu le caractère de Frédéric-Guillaume, rude, volontaire, méfiant, prompt à la colère. La physionomie est brusque, l'œil dur; le roi semble être sur la défensive et prêt à quelque brutalité. Le bas du visage est extrêmement gras. Frédéric-Guillaume fut de bonne heure énorme. A la fin de sa vie, on dut faire une entaille à la table où il dinait pour qu'il pût placer son ventre.

Ce roi idéal, il avait le devoir de le servir « avec zèle et fidé

direction unique et parvint à « leur mettre dans l'esprit qu'ils etaient tous les membres d'un même corps ». Il leur arracha en outre l'établissement des *premiers impôts permanents*, pour subvenir à l'entretien d'une *armée permanente*. Son père lui avait laissé 230 soldats. Il en laissa 24000, une armée telle qu'aucun autre prince en Allemagne n'en possédait. Il fut surtout un *colonisateur* tout occupé de peupler les régions inhabitées, attirant les étrangers, comme on l'a fait de nos jours dans les colonies africaines, par des concessions de terre, des exemptions de charges, même des avances d'argent. Il ouvrit le Brandebourg comme une terre d'asile aux persécutés de tous pays. La révocation de Nantes l'enrichit de *vingt mille réfugiés français* qui transformèrent sa capitale, Berlin, remplirent les cadres de cinq régiments, construisirent les premières fabriques et apportèrent au Brandebourg les premiers éléments d'industrie. Enfin par une politique de duplicité, manœuvrant entre la Pologne et la Suède qui se combattaient, s'alliant à l'une, s'alliant à l'autre, se faisant payer chaque fois son concours, il obtint d'être délivré de tout lien de vassalité envers le royaume de Pologne et d'être reconnu duc *souverain de Prusse* (1657-1660). Les Hohenzollern étaient désormais pleinement indépendants sur une partie de leurs domaines; ils s'acheminaient vers la royauté.

L'ACQUISITION DE LA ROYAUTÉ

Ils y atteignirent au début même du dix-huitième siècle, en 1701. Ce fut *Frédéric Ier*, le fils du Grand Electeur, qui, selon l'expression de Frédéric II, « plaça la Prusse sur le trône des rois ». La guerre de succession d'Espagne allait commencer. L'empereur Léopold, pour combattre Louis XIV, avait besoin d'alliés et d'argent. Frédéric lui offrit des soldats et des écus ; en échange il demandait qu'on l'autorisât à prendre le titre de roi en Prusse. L'Empereur y consentit et le 18 janvier 1701 à Kœnigsberg, au milieu d'un extraordinaire déploiement de luxe, vêtu de pourpre, couvert de diamants, Frédéric plaça lui-même sur sa tête la couronne royale. En 1713, aux traités d'Utrecht, les grandes puissances reconnaissaient cette royauté nouvelle, et bien que les Hohenzollern aient conservé pour capitale Berlin, capitale de l'électorat de Brandebourg, on n'employa plus désormais pour désigner leur État que l'expression de ***royaume de Prusse***.

LE ROI SERGENT

Frédéric Ier mourut un peu avant la signature de la paix d'Utrecht. Son fils et son successeur, *Frédéric-Guillaume Ier*, fut le type achevé du Hohenzollern, soldat dans l'âme, dur à lui-même autant qu'aux autres, autoritaire, voulant être, selon son expression, « *Herr Despotique* », le maître absolu devant qui, lorsqu'il ordonne, il est interdit de raisonner, « *nicht raisonniren* ». Avec cela d'esprit pratique, « n'aimant que le réel », ménager de son argent jusqu'à l'avarice, âpre au gain, toujours soucieux d'accroître son bien et comme il disait de « réaliser un plus », « *ein Plus machen* ». Par l'idée très haute qu'il se faisait de son devoir de souverain, ce roi vulgaire dans ses allures et dans ses goûts, rappelait cependant Louis XIV : « Les rois sont faits pour le travail, écrivait-il, et s'ils veulent régner avec honneur, ils doivent diriger eux-mêmes leurs affaires. » Il était pénétré de cette idée, dont à son exemple la plupart de ses descendants se sont pénétrés, qu'il était « le général en chef et le ministre des finances, *le premier serviteur du roi de Prusse* ».



FRÉDÉRIC-GUILLAUME Ier, LE ROI SERGENT (1688-1740).

D'après le portrait peint par Pesne (1683-1757).

Pesne, peintre parisien, appelé à Berlin par Frédéric Ier, y passa la plus grande partie de sa vie et fut des familiers de Frédéric II au château de Reinsberg. Dans ce portrait, où le Roi Sergent a naturellement tenu à être peint cuirassé au dos, Pesne a fidèlement rendu le caractère de Frédéric-Guillaume, rude, volontaire, méfiant, prompt à la colère. La physionomie est brusque, l'œil dur; le roi semble être sur la défensive et prêt à quelque brutalité. Le bas du visage est extrêmement gras. Frédéric-Guillaume fut de bonne heure énorme. A la fin de sa vie, on dut faire une entaille à la table où il dînait pour qu'il pût placer son ventre.

Ce roi idéal, il avait le devoir de le servir « avec zèle et fidé

lité », comme il entendait être servi lui-même. Ses ministres et ses conseillers devaient être au travail dès sept heures du matin et ne pas quitter leur bureau avant que fût achevée la tâche quotidienne. Arriver en retard d'une heure entraînait une amende: manquer une séance du conseil entraînait une retenue de six mois de traitement; en cas de récidive c'était la révocation.

Comme ses prédécesseurs, Frédéric-Guillaume ne négligea rien de ce qui pouvait accroître la force de la Prusse. Il réorganisa l'administration en la concentrant toute dans le *Directoire supérieur des finances, de la guerre et des domaines.* Il colonisa en recueillant les persécutés de tous pays et en une seule fois vingt-cinq mille réfugiés « une bénédiction de Dieu! » venus de l'archevêché de Salzbourg. Il créa des centaines de villages, trois cent trente-deux villages et onze villes dans la Prusse seule. Il développa les manufactures, en particulier les manufactures de draps; il accrut grandement ses revenus et sut épargner des millions. Mais son œuvre de prédilection fut l'armée, et son surnom de *Roi Sergent* résume exactement l'essentiel de sa vie.

L'ARMÉE PRUSSIENNE

Frédéric-Guillaume Ier voulut l'armée très forte, parce que l'armée lui paraissait la condition même de toute sécurité pour la Prusse : « Qu'on en fasse un soldat, ordonnait-il dans le règlement pour l'éducation de son fils. Lui imprimer qu'il n'y a rien qui donne la gloire dans le monde que l'épée et qu'il ne sera que méprisé dans le monde s'il n'aime pas que son épée. » Il voulait aussi l'armée très forte parce qu'il voulait la Prusse plus grande et que, disait-il, « on ne conquiert pas avec la plume, mais avec l'épée ». Ayant environ deux millions et demi de sujets, il porta progressivement son armée à quatre-vingt-trois mille hommes, dans un temps où la maison d'Autriche, avec vingt-quatre millions de sujets, ne disposait pas de cent mille soldats.

Cette armée fut recrutée d'abord, comme toutes les armées du temps, à l'aide de racoleurs qui parcouraient l'Allemagne et les pays voisins pour y engager des volontaires. Puis, comme le recrutement à l'étranger coûtait cher et produisait peu, Frédéric-Guillaume imagina de recruter en Prusse même; il posa le principe que « *tous les habitants du pays sont nés pour les armes* ». C'était quelque chose de tout nouveau au dix-huitième siècle, le

principe même des armées nationales actuelles et de notre propre organisation militaire. Dans la pratique tous les Prussiens ne servirent pas; mais le pays était divisé en un certain nombre de districts qui devaient assurer chacun le recrutement d'un régiment. Cette armée nationale fut cependant une armée aristocratique. Frédéric-Guillaume n'eut comme officiers que des nobles; il n'admit pas qu'un simple soldat, quelle que fût sa valeur, pût devenir autre chose qu'un sous-officier, système rigoureusement maintenu aujourd'hui même en Allemagne. Mais il voulut que ses officiers fussent instruits et il organisa pour les préparer à leur métier des *écoles de Cadets.*

Par des exercices mille fois répétés, Frédéric-Guillaume transforma ses soldats en *machines*, en automates vivants, exécutant les mouvements commandés avec un tel ensemble qu'une compa-



GRENADIER DE LA GARDE PRUSSIENNE. Règne de Frédéric II.

D'après KNÖTEL : *Uniformenkunde*, tome III.

Habit bleu à retroussis et collet rouges et pattes en galons d'argent formant brandebourgs. Gilet et culotte chamois; guêtres blanches, ceinturon et baudrier de cartouchière blancs. La coiffure, la mitre, *spéciale aux grenadiers de la garde est faite, devant d'une plaque d'argent aux armes de Prusse, derrière d'une étoffe rouge. Cet uniforme est porté aujourd'hui même par le Ier grenadiers de la garde prussienne. Le régiment des grenadiers avait été créé par le Roi Sergent : il l'avait composé de colosses achetés à très gros prix. Le recrutement et l'entretien de ce régiment, sa seule dépense de luxe, lui avait coûté douze millions de thalers, plus de quarante millions aujourd'hui. Rapprocher cet habit qui dégage l'homme et ne gêne en rien ses mouvements, de l'habit des soldats de Louis XIV, page* 433, *et de l'uniforme des gardes françaises sous Louis XV, page* 526. *C'est l'uniforme « ficelé » ou « à la Prussienne » inventé par le Roi Sergent.*

lité », comme il entendait être servi lui-même. Ses ministres et ses conseillers devaient être au travail dès sept heures du matin et ne pas quitter leur bureau avant que fût achevée la tâche quotidienne. Arriver en retard d'une heure entraînait une amende: manquer une séance du conseil entraînait une retenue de six mois de traitement; en cas de récidive c'était la révocation.

Comme ses prédécesseurs, Frédéric-Guillaume ne négligea rien de ce qui pouvait accroître la force de la Prusse. Il réorganisa l'administration en la concentrant toute dans le *Directoire supérieur des finances, de la guerre et des domaines*. Il colonisa en recueillant les persécutés de tous pays et en une seule fois vingt-cinq mille réfugiés « une bénédiction de Dieu! » venus de l'archevêché de Salzbourg. Il créa des centaines de villages, trois cent trente-deux villages et onze villes dans la Prusse seule. Il développa les manufactures, en particulier les manufactures de draps; il accrut grandement ses revenus et sut épargner des millions. Mais son œuvre de prédilection fut l'armée, et son surnom de *Roi Sergent* résume exactement l'essentiel de sa vie.

L'ARMÉE PRUSSIENNE

Frédéric-Guillaume Ier voulut l'armée très forte, parce que l'armée lui paraissait la condition même de toute sécurité pour la Prusse : « Qu'on en fasse un soldat, ordonnait-il dans le règlement pour l'éducation de son fils. Lui imprimer qu'il n'y a rien qui donne la gloire dans le monde que l'épée et qu'il ne sera que méprisé dans le monde s'il n'aime pas que son épée. » Il voulait aussi l'armée très forte parce qu'il voulait la Prusse plus grande et que, disait-il, « on ne conquiert pas avec la plume, mais avec l'épée ». Ayant environ deux millions et demi de sujets, il porta progressivement son armée à quatre-vingt-trois mille hommes, dans un temps où la maison d'Autriche, avec vingt-quatre millions de sujets, ne disposait pas de cent mille soldats.

Cette armée fut recrutée d'abord, comme toutes les armées du temps, à l'aide de racoleurs qui parcouraient l'Allemagne et les pays voisins pour y engager des volontaires. Puis, comme le recrutement à l'étranger coûtait cher et produisait peu, Frédéric-Guillaume imagina de recruter en Prusse même; il posa le principe que « *tous les habitants du pays sont nés pour les armes* ». C'était quelque chose de tout nouveau au dix-huitième siècle, le

principe même des armées nationales actuelles et de notre propre organisation militaire. Dans la pratique tous les Prussiens ne servirent pas; mais le pays était divisé en un certain nombre de districts qui devaient assurer chacun le recrutement d'un régiment. Cette armée nationale fut cependant une armée aristocratique. Frédéric-Guillaume n'eut comme officiers que des nobles; il n'admit pas qu'un simple soldat, quelle que fût sa valeur, pût devenir autre chose qu'un sous-officier, système rigoureusement maintenu aujourd'hui même en Allemagne. Mais il voulut que ses officiers fussent instruits et il organisa pour les préparer à leur métier des *écoles de Cadets*.

Par des exercices mille fois répétés, Frédéric-Guillaume transforma ses soldats en *machines*, en automates vivants, exécutant les mouvements commandés avec un tel ensemble qu'une compa-



GRENADIER DE LA GARDE PRUSSIENNE.
Règne de Frédéric II.

D'après KNÖTEL : *Uniformenkunde*, tome III.

Habit bleu à retroussis et collet rouges et pattes en galons d'argent formant brandebourgs. Gilet et culotte chamois; guêtres blanches, ceinturon et baudrier de cartouchière blancs. La coiffure, la mitre, spéciale aux grenadiers de la garde est faite, devant d'une plaque d'argent aux armes de Prusse, derrière d'une étoffe rouge. Cet uniforme est porté aujourd'hui même par le Ier grenadiers de la garde prussienne. Le régiment des grenadiers avait été créé par le Roi Sergent : il l'avait composé de colosses achetés à très gros prix. Le recrutement et l'entretien de ce régiment, sa seule dépense de luxe, lui avait coûté douze millions de thalers, plus de quarante millions aujourd'hui. Rapprocher cet habit qui dégage l'homme et ne gêne en rien ses mouvements, de l'habit des soldats de Louis XIV, page 433, *et de l'uniforme des gardes françaises sous Louis XV, page* 526. *C'est l'uniforme « ficelé » ou « à la Prussienne » inventé par le Roi Sergent.*

gnie semblait ne former plus qu'un seul homme. Il obtint ainsi une souplesse et une sûreté dans les évolutions, surtout une précision dans les déploiements et une rapidité dans le chargement et le tir que la tradition a beaucoup exagérées, mais qui n'avaient jamais été atteintes auparavant, et qui dans les guerres du milieu du dix-huitième siècle assurèrent la supériorité des armées prussiennes. Par suite, on adopta dans toute l'Europe le système d'exercice et de manœuvres *à la Prussienne.*

Cette armée préparée avec amour pendant près de trente ans de règne, Frédéric-Guillaume la ménagea et ne la risqua dans aucun conflit sérieux. Comme on l'a dit « il aimait passionnément l'image de la guerre, mais il en redoutait la réalité. » Il se borna à forger l'instrument de la puissance prussienne et laissa le soin de l'employer à son fils Frédéric II.

LA JEUNESSE DE FRÉDÉRIC II

Frédéric II (1740-1786), contemporain de Louis XV et de Louis XVI, régna quarante-six ans. *Il est un de ceux par qui la face de l'Europe a été changée.* Il a fait du petit royaume de Prusse une des grandes puissances.

Son enfance et sa jeunesse avaient été rudes, parce que son caractère, ses goûts, la tournure de son intelligence étaient autres que ne les voulait son père. Frédéric-Guillaume n'admettait pas que son fils pût aimer ce que lui-même n'aimait pas et pût ne pas aimer ce qu'il aimait. Il dédaignait ce qui était élégant et délicat, les choses de l'esprit, les sciences, les lettres, la philosophie, « du vent », disait-il. Rien au contraire ne plaisait tant au *Prince Royal*, qui lisait avec passion, surtout des livres français, par goût inné d'abord, puis parce que sa gouvernante et son précepteur étaient français. Il détestait le tabac, les longs repas, les grands coups de vin, la chasse; il n'était pas avare; il n'avait pas la passion du militaire. Autant de crimes aux yeux de son père qui l'appelait « le petit marquis » suprême injure dans sa bouche. Il l'accusait de devoir « gâter toute la besogne », c'est-à-dire mal administrer le royaume, et pour lui faire perdre « les manières françaises », il le battait en public à coups de canne et à coups de poing.

Révolté de ces mauvais traitements, à dix-huit ans Frédéric voulut fuir en Angleterre avec un ami, le lieutenant Katt (août 1730). Tous deux furent arrêtés. Frédéric, traité en déserteur, traduit devant un conseil de guerre, exclu de l'armée, fut emprisonné à la citadelle de Custrin et devant ses yeux,

par ordre exprès du roi, Katt fut décapité (novembre 1730).

L'emprisonnement à la citadelle fut ensuite transformé en internement dans la ville. Frédéric pendant une année environ y remplit les fonctions d'un commis de finances, d'intendant des domaines paternels; il recevait et vérifiait les comptes, étudiait les procédés d'exploitation des fermes; il apprenait à connaître par la pratique même tout le mécanisme de l'administration prussienne. Réintégré dans l'armée, nommé colonel, il alla commander un régiment et pendant quatre ans tint garnison dans une petite ville. Il vecut ainsi la vie d'officier chef de corps, obligé d'entrer dans le détail, de toucher aux réalités, de veiller lui-même au recrutement, à l'équipement, à l'armement, à la nourriture des hommes aussi bien qu'à leur instruction et aux manœuvres. Cette éducation pratique, si différente de l'éducation de cabinet donnée aux Dauphins de France, est l'un des secrets du génie de Frédéric. Ce fut seulement quand elle fut achevée qu'il eut permission de vivre un peu selon ses goûts à son château de Reinsberg, loin de Berlin et de son père.



FRÉDÉRIC II (1712-1786).
Portrait peint par A. GRAFF (1736-1813).
Gravé par J.-F. BAUSSE (1738-1814).

Frédéric à soixante ans environ. Les traits sont tirés, les joues sillonnées de rides. Le front est d'une superbe ampleur, le menton ferme et volontaire. Mais on est surtout frappé par les yeux bleus, perçants, qui disent l'audace et la vivacité de l'intelligence, puis par la bouche aux lèvres serrées qui trahit la sécheresse du cœur, l'esprit incisif et mordant jusqu'à la cruauté. Le roi est voûté; il l'était déjà tout jeune, à la grande colère de son père qui s'irritait aussi de sa petite taille. Il porte la tête en avant. Il est par économie vêtu d'un habit fripé : à la fin de sa vie l'économie était devenue chez lui de l'avarice sordide. Sur le côté, la plaque de l'Aigle Noir, l'ordre royal Prussien. Graff est un peintre suisse. Bausse un graveur allemand.

Alors, tout en continuant de surveiller son régiment, dont il

gnie semblait ne former plus qu'un seul homme. Il obtint ainsi une souplesse et une sûreté dans les évolutions, surtout une précision dans les déploiements et une rapidité dans le chargement et le tir que la tradition a beaucoup exagérées, mais qui n'avaient jamais été atteintes auparavant, et qui dans les guerres du milieu du dix-huitième siècle assurèrent la supériorité des armées prussiennes. Par suite, on adopta dans toute l'Europe le système d'exercice et de manœuvres *à la Prussienne*.

Cette armée préparée avec amour pendant près de trente ans de règne, Frédéric-Guillaume la ménagea et ne la risqua dans aucun conflit sérieux. Comme on l'a dit « il aimait passionnément l'image de la guerre, mais il en redoutait la réalité. » Il se borna à forger l'instrument de la puissance prussienne et laissa le soin de l'employer à son fils Frédéric II.

LA JEUNESSE DE FRÉDÉRIC II

Frédéric II (1740-1786), contemporain de Louis XV et de Louis XVI, régna quarante-six ans. *Il est un de ceux par qui la face de l'Europe a été changée.* Il a fait du petit royaume de Prusse une des grandes puissances.

Son enfance et sa jeunesse avaient été rudes, parce que son caractère, ses goûts, la tournure de son intelligence étaient autres que ne les voulait son père. Frédéric-Guillaume n'admettait pas que son fils pût aimer ce que lui-même n'aimait pas et pût ne pas aimer ce qu'il aimait. Il dédaignait ce qui était élégant et délicat, les choses de l'esprit, les sciences, les lettres, la philosophie, « du vent », disait-il. Rien au contraire ne plaisait tant au *Prince Royal*, qui lisait avec passion, surtout des livres français, par goût inné d'abord, puis parce que sa gouvernante et son précepteur étaient français. Il détestait le tabac, les longs repas, les grands coups de vin, la chasse; il n'était pas avare; il n'avait pas la passion du militaire. Autant de crimes aux yeux de son père qui l'appelait « le petit marquis » suprême injure dans sa bouche. Il l'accusait de devoir « gâter toute la besogne », c'est-à-dire mal administrer le royaume, et pour lui faire perdre « les manières françaises », il le battait en public à coups de canne et à coups de poing.

Révolté de ces mauvais traitements, à dix-huit ans Frédéric voulut fuir en Angleterre avec un ami, le lieutenant Katt (août 1730). Tous deux furent arrêtés. Frédéric, traité en déserteur, traduit devant un conseil de guerre, exclu de l'armée, fut emprisonné à la citadelle de Custrin et devant ses yeux,

par ordre exprès du roi, Katt fut décapité (novembre (1730).

L'emprisonnement à la citadelle fut ensuite transformé en internement dans la ville. Frédéric pendant une année environ y remplit les fonctions d'un commis de finances, d'intendant des domaines paternels; il recevait et vérifiait les comptes, étudiait les procédés d'exploitation des fermes; il apprenait à connaître par la pratique même tout le mécanisme de l'administration prussienne. Réintégré dans l'armée, nommé colonel, il alla commander un régiment et pendant quatre ans tint garnison dans une petite ville. Il vecut ainsi la vie d'officier chef de corps, obligé d'entrer dans le détail, de toucher aux réalités, de veiller lui-même au recrutement, à l'équipement, à l'armement, à la nourriture des hommes aussi bien qu'à leur instruction et aux manœuvres. Cette éducation pratique, si différente de l'éducation de cabinet donnée aux Dauphins de France, est l'un des secrets du génie de Frédéric. Ce fut seulement quand elle fut achevée qu'il eut permission de vivre un peu selon ses goûts à son château de Reinsberg, loin de Berlin et de son père.



FRÉDÉRIC II (1712-1786).
Portrait peint par A. GRAFF (1736-1813).
Gravé par J.-F. BAUSSE (1738-1814).

Frédéric à soixante ans environ. Les traits sont tirés, les joues sillonnées de rides. Le front est d'une superbe ampleur, le menton ferme et volontaire. Mais on est surtout frappé par les yeux bleus, perçants, qui disent l'audace et la vivacité de l'intelligence, puis par la bouche aux lèvres serrées qui trahit la sécheresse du cœur, l'esprit incisif et mordant jusqu'à la cruauté. Le roi est voûté; il l'était déjà tout jeune, à la grande colère de son père qui s'irritait aussi de sa petite taille. Il porte la tête en avant. Il est par économie vêtu d'un habit fripé : à la fin de sa vie l'économie était devenue chez lui de l'avarice sordide. Sur le côté, la plaque de l'Aigle Noir, l'ordre royal Prussien. Graff est un peintre suisse. Bausse un graveur allemand.

Alors, tout en continuant de surveiller son régiment, dont il

avait fait un régiment modèle, il s'occupa de sciences, de philosophie, de beaux-arts, de littérature. Il acheva de se perfectionner dans la connaissance du français, qui fut dès lors comme sa langue maternelle, et qu'il employait jusque dans les ordres du gouvernement. Il écrivit des vers, composa de la musique; il entra en correspondance réglée avec Voltaire. Mais ces distractions ne l'empêchaient pas de songer à la politique; il étudiait attentivement l'état des puissances, se renseignait sur leurs ressources, essayait de pénétrer leurs desseins, et par ces longues méditations il se préparait à l'action pour le jour où la mort de son père le ferait roi et maître d'agir.

FRÉDÉRIC II ROI

Frédéric II à son avènement était âgé de vingt-huit ans. Il avait l'intelligence d'une netteté toute française, prompte à concevoir, à décider et à agir; l'esprit mordant et sarcastique; point de cœur. En politique, il ne s'embarrassait d'aucun scrupule d'honnêteté et professait l'immorale doctrine du succès légitimant les violations du droit. « En fait de royaumes, écrivait-il, on prend quand on peut, et l'on n'a jamais tort quand on n'est pas obligé de rendre. » Il était fourbe et ne se tenait pour lié par sa parole que dans la mesure où il y trouvait profit. Devenu aussi strictement économe que son père, il aimait autant que lui « les réalités »; autant que lui il se considérait comme le premier serviteur du roi de Prusse. Aussi fut-il un travailleur acharné, levé dès trois heures en été, dès quatre heures en hiver, fatiguant quatre secrétaires « qui travaillaient comme des nègres », voyant tout, décidant tout lui-même, ministre unique et universel de sa monarchie. Cette activité ne se relâcha pas un jour jusqu'à la fin de sa vie.

LES CONQUÊTES

Frédéric II fit la grandeur de la Prusse en annexant la *Silésie* prise à l'Autriche et la *Prusse polonaise* enlevée à la Pologne.

La question de Silésie (1740-1763) occupa les vingt-trois premières années du règne et provoqua trois guerres. De ces *trois guerres de Silésie*, les deux premières correspondirent à la guerre de succession d'Autriche; la troisième fut la guerre de Sept ans, où la Prusse dut faire face à une coalition de l'Autriche, de la France et de la Russie; elle sortit de la lutte épuisée mais triomphante[1].

1. Pour le récit des guerres, voir ci-dessous, page 523 et suivantes.

L'occupation de la Prusse polonaise (1772) coûta moins de mal. Elle nécessita de longues négociations, mais point de batailles, et joignant le royaume de Prusse au Brandebourg elle commença de réaliser l'unité territoriale de la monarchie[1].

L'ŒUVRE INTÉRIEURE

Les vingt-trois dernières années du règne furent employées à réparer les maux de la guerre de Sept Ans et à poursuivre la mise en valeur du royaume agrandi. Tout d'abord Frédéric II refit son trésor de guerre et son armée, reconstitua ses arsenaux et ses « magasins d'abondance ». Puis, comme ses ancêtres, il colonisa; deux agences permanentes établies par lui à Hambourg et à Francfort-sur-le-Mein lui recrutaient des immigrants. Il parvint à en attirer trois cent mille et créa plus de huit cents villages. Il travaillait à améliorer les cultures; il faisait dessécher d'immenses marais, en particulier ceux de Custrin; il encourageait l'industrie et par l'accroissement de la richesse publique doublait les revenus de l'État. En même temps il prenait souci de l'intelligence de son peuple, fait rare à cette époque; il ouvrait des écoles et rendait l'instruction obligatoire. Enfin pour parachever l'œuvre d'unification, il promulguait un code applicable dans toute la monarchie et qui fit disparaître toutes les législations particulières.

LES RÉSULTATS DU RÈGNE DE FRÉDÉRIC II

Tant d'efforts aboutirent aux résultats suivants. L'État prussien mesurait 120000 kilomètres carrés à l'avènement de Frédéric et près de 200000 à sa mort. Le nombre des habitants était passé de deux millions et demi à six millions. L'armée, montée de quatre-vingt mille hommes à cent soixante mille, était considérée, après sa résistance victorieuse aux forces coalisées de l'Autriche, de la France et de la Russie, comme la meilleure de l'Europe. Dans le règlement des grandes questions internationales le roi de Prusse prenait rang à côté des souverains de France, d'Angleterre, d'Autriche et de Russie. Cet extraordinaire accroissement de la puissance prussienne n'avait même pas demandé un demi-siècle, et ses sujets pouvaient, à bon droit, donner à Frédéric II le nom de Frédéric l'*Unique*.

1. Voir ci-dessous, page 539.

CHAPITRE XXVI

L'EMPIRE RUSSE

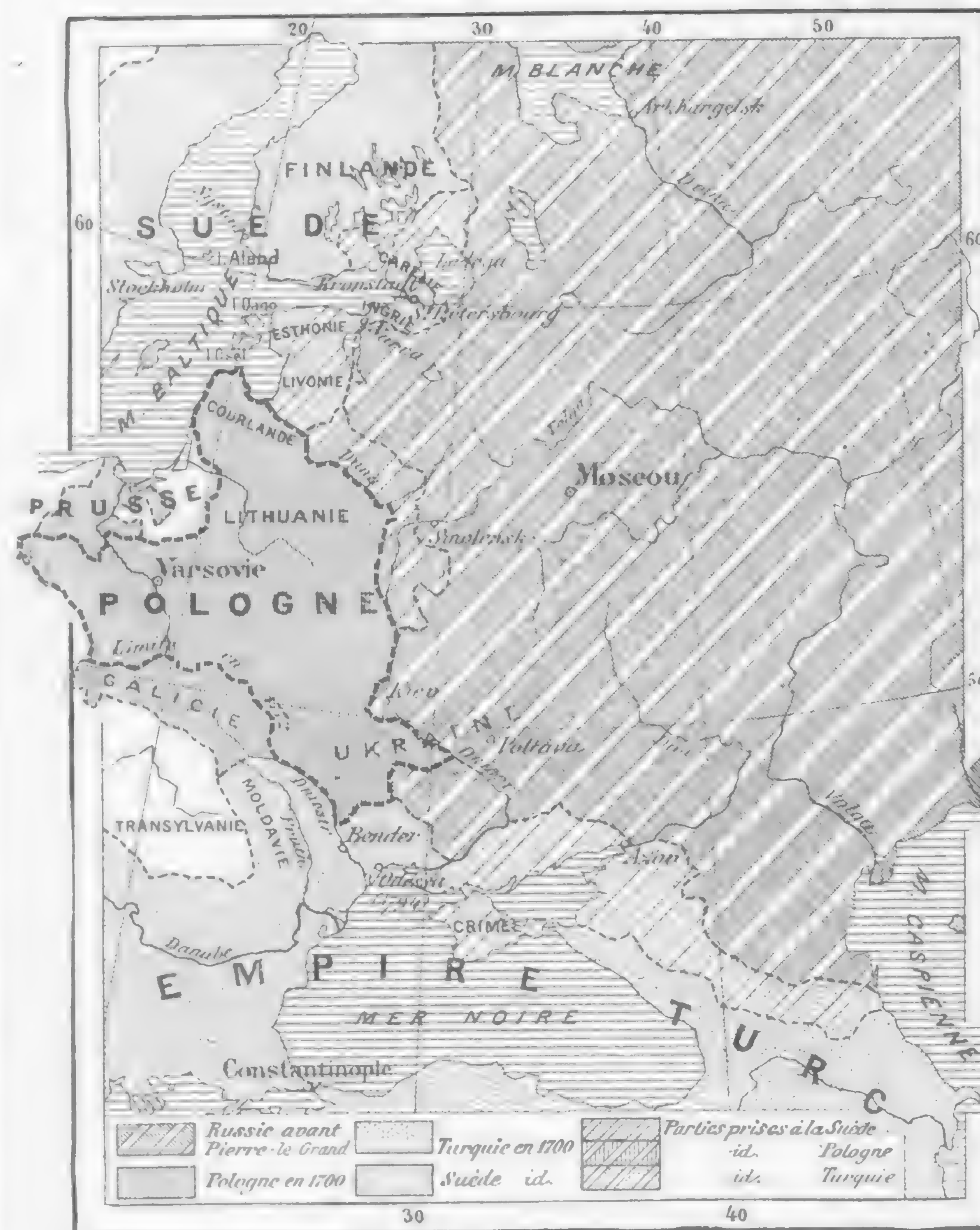
PIERRE LE GRAND — CATHERINE II

Après la formation de la puissance prussienne, le fait capital de l'histoire de l'Europe du Nord au dix-huitième siècle fut ***l'apparition de la puissance russe***. La Russie, jusque-là presque asiatique, vint alors prendre rang parmi les grandes puissances européennes. Elle le fit en deux étapes, d'abord avec ***Pierre le Grand***, en ruinant la domination de la *Suède* sur la Baltique; puis avec ***Catherine II*** en supprimant le royaume de *Pologne*. En même temps que Pierre travaillait à rendre la Russie politiquement européenne, il entreprenait de modifier les mœurs du peuple russe et de lui imposer la civilisation européenne.

LA RUSSIE AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE

Au dix-septième siècle la Russie s'appelait la ***Moscovie***, du nom de la capitale *Moscou*, et les géographes ne savaient trop s'ils devaient la placer en Europe ou en Asie. La Moscovie était limitée à l'ouest par la *Suède*, maîtresse des rives de la Baltique, et par la *Pologne* dont la frontière débordait au delà du Dniepr et de la Duna jusqu'au centre de la plaine russe, tout près de Smolensk; elle était limitée au sud par la *Turquie*, maîtresse des bords de la mer Noire. Au nord elle touchait à l'Océan Glacial et à la mer Blanche gelée pendant huit mois de l'année. C'était par là seulement que la Moscovie pouvait communiquer directement et librement avec l'Europe dont la Suède, la Pologne et la Turquie l'isolaient.

La Moscovie était beaucoup *plus asiatique qu'européenne* parce que pendant des siècles elle avait été en contact immédiat et en conflit permanent avec les peuples jaunes de l'Asie, spécialement avec les *Tatars-Mongols* auxquels ses souverains



LA RUSSIE ET SES ACCROISSEMENTS AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

avaient longtemps payé tribut. Elle se rattachait à l'Europe seulement par la race de ses habitants, qui sont *Slaves*, parents des Polonais, des Tchèques et des Serbes, et par la religion, l'*orthodoxie grecque* : des moines de Constantinople l'avaient apportée au dixième siècle, en même temps que les premiers éléments de civilisation.

CHAPITRE XXVI

L'EMPIRE RUSSE

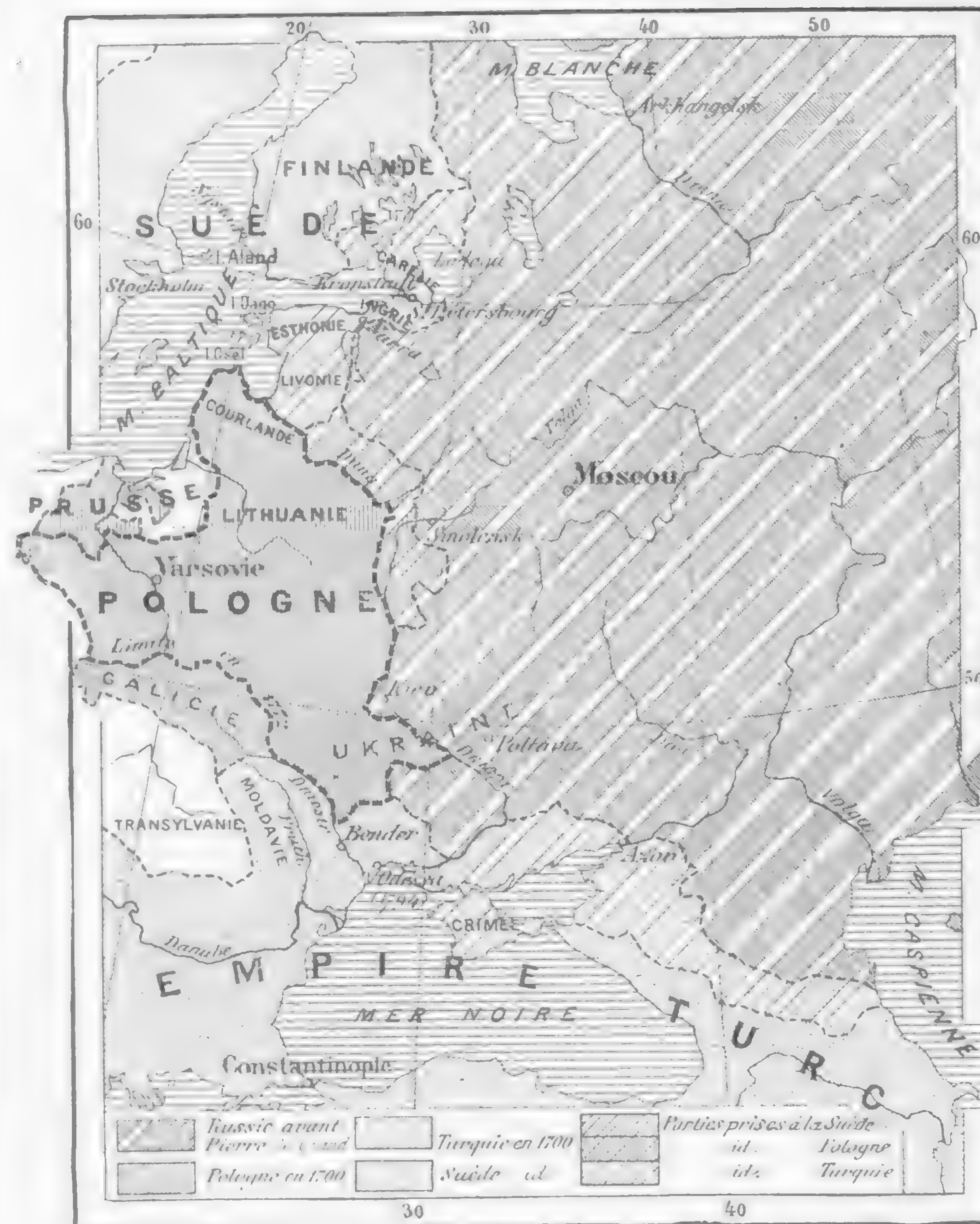
PIERRE LE GRAND — CATHERINE II

Après la formation de la puissance prussienne, le fait capital de l'histoire de l'Europe du Nord au dix-huitième siècle fut ***l'apparition de la puissance russe***. La Russie, jusque-là presque asiatique, vint alors prendre rang parmi les grandes puissances européennes. Elle le fit en deux étapes, d'abord avec ***Pierre le Grand***, en ruinant la domination de la *Suède* sur la Baltique ; puis avec **Catherine II** en supprimant le royaume de *Pologne*. En même temps que Pierre travaillait à rendre la Russie politiquement européenne, il entreprenait de modifier les mœurs du peuple russe et de lui imposer la civilisation européenne.

LA RUSSIE AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE

Au dix-septième siècle la Russie s'appelait la ***Moscovie***, du nom de la capitale *Moscou*, et les géographes ne savaient trop s'ils devaient la placer en Europe ou en Asie. La Moscovie était limitée à l'ouest par la *Suède*, maîtresse des rives de la Baltique, et par la *Pologne* dont la frontière débordait au delà du Dniepr et de la Duna jusqu'au centre de la plaine russe, tout près de Smolensk; elle était limitée au sud par la *Turquie*, maîtresse des bords de la mer Noire. Au nord elle touchait à l'Océan Glacial et à la mer Blanche gelée pendant huit mois de l'année. C'était par là seulement que la Moscovie pouvait communiquer directement et librement avec l'Europe dont la Suède, la Pologne et la Turquie l'isolaient.

La Moscovie était beaucoup *plus asiatique qu'européenne* parce que pendant des siècles elle avait été en contact immédiat et en conflit permanent avec les peuples jaunes de l'Asie, spécialement avec les *Tatars-Mongols* auxquels ses souverains



LA RUSSIE ET SES ACCROISSEMENTS AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

avaient longtemps payé tribut. Elle se rattachait à l'Europe seulement par la race de ses habitants, qui sont *Slaves*, parents des Polonais, des Tchèques et des Serbes, et par la religion, l'*orthodoxie grecque* : des moines de Constantinople l'avaient apportée au dixième siècle, en même temps que les premiers éléments de civilisation.

ORGANISATION DE LA RUSSIE

L'organisation politique de la Russie rappelait en certains points l'organisation de l'empire chinois. Le souverain, appelé le *tsar*, était considéré de même que l'empereur de Chine, comme le *père* de ses sujets. Par suite, de même que le père dans la famille antique, il avait une autorité sans limites. « A Dieu et à toi, Tsar, disaient les Russes, tout est permis dans votre patrimoine. » De cette permission le tsar usait pour faire tomber toute tête qui ne pliait pas devant lui. Les têtes étaient tombées par *milliers* au seizième siècle sous Ivan le Terrible. On ne parlait au tsar que prosterné, le front contre terre. Il manifestait sa volonté par des décrets, les *oukases*. Il vivait à Moscou, au *Kremlin*, une ville dans la ville, comme l'empereur de Chine vit aujourd'hui dans la Ville Impériale, au centre de la ville de Pékin.



UN TSAR AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.
Musée de l'Ermitage. Saint-Pétersbourg. Photographie.

L'intérêt de ce portrait, représentant Ivan V, frère de Pierre le Grand, est qu'il montre le costume traditionnel des souverains russes avant Pierre le Grand. Le manteau, la dalmatique, *surchargé de pierreries et de perles, est la copie du manteau des empereurs byzantins. La coiffure, un bonnet bordé de fourrure et lourd de pierreries comme le manteau, se termine par une petite couronne surmontée de la croix. Le tsar porte la barbe et les cheveux longs. — Ce portrait est comme une évocation du Moyen Age au milieu du dix-septième siècle.*

Depuis le seizième siècle il y avait en Russie des troupes permanentes les *Streltsi*, c'est-à-dire les *Chasseurs*. Ces streltsi rappelaient les janissaires de la Turquie. Ils étaient soldats à vie, pouvaient se marier et vivaient soit des terres que leur donnait le tsar, soit d'un métier quelconque qu'ils étaient libres d'exercer en dehors du service.

La société comprenait deux classes de personnes : les nobles ou *boïards*, les paysans ou *moujiks*. Les nobles étaient propriétaires du sol. Durs, grossiers et paresseux, ils vivaient du travail des paysans. Ceux-ci étaient *serfs* comme l'avaient été les paysans de France au moyen âge. Mais en Russie *le servage était de date récente* : il avait été établi à la fin du seizième siècle, en 1597.

Le clergé ne formait pas une classe à part. Ses membres, les *popes*, étaient en général des fanatiques à peu près aussi ignorants que le peuple qu'ils étaient chargés d'instruire. Il n'y avait pas de classe bourgeoise.

L'industrie n'existait pas ; le commerce était presque entièrement aux mains des *Juifs*, fort nombreux et groupés dans les villes — de gros villages. Enfin il se trouvait à Moscou une *colonie d'Européens*, commerçants, ouvriers, gens d'esprit aventureux, comme il s'en trouve actuellement dans certaines villes du Maroc, venus pour chercher fortune dans un pays neuf. Ils étaient parqués dans un quartier spécial, comme le sont aujourd'hui même les Européens dans les villes chinoises ouvertes aux étrangers.

LES MŒURS

Les mœurs étaient celles de l'Orient. Les Moscovites portaient la chevelure et la barbe longues. Ils étaient chaussés de babouches, vêtus de robes traînantes à larges manches pendantes : le costume de la paresse. Les femmes étaient tenues enfermées dans un appartement spécial, le *terem*, l'équivalent du *harem* turc. Elles y vivaient à peu près oisives. Comme les femmes turques, elles ne pouvaient sortir que le visage caché sous un voile, la *fata*. Elles étaient traitées rudement. Selon le proverbe russe, le mari devait « aimer sa femme comme son âme et la battre comme sa pelisse ». La jeune fille ne connaissait le mari à qui elle était destinée que le jour même de son mariage. La masse du peuple était grossière et brutale, et l'ivrognerie, à peu près universelle, était comme le vice national moscovite.

LES ROMANOF

Au début du dix-septième siècle, en 1613, la couronne de Moscovie avait été donnée à *Michel Romanof*. Il fut le fondateur de la dynastie qui règne aujourd'hui encore sur la Russie. Son fils et son petit-fils commencèrent à regarder du côté de l'Europe et cherchèrent à nouer des relations commerciales avec les principales puissances. Ils appelèrent des étrangers à Moscou, et envoyèrent au dehors

ORGANISATION DE LA RUSSIE

L'organisation politique de la Russie rappelait en certains points l'organisation de l'empire chinois. Le souverain, appelé le *tsar*, était considéré de même que l'empereur de Chine, comme le *père* de ses sujets. Par suite, de même que le père dans la famille antique, il avait une autorité sans limites. « A Dieu et à toi, Tsar, disaient les Russes, tout est permis dans votre patrimoine. » De cette permission le tsar usait pour faire tomber toute tête qui ne pliait pas devant lui. Les têtes étaient tombées par *milliers* au seizième siècle sous Ivan le Terrible. On ne parlait au tsar que prosterné, le front contre terre. Il manifestait sa volonté par des décrets, les *oukases*. Il vivait à Moscou, au *Kremlin*, une ville dans la ville, comme l'empereur de Chine vit aujourd'hui dans la Ville Impériale, au centre de la ville de Pékin.



UN TSAR AU DIX-SEPTIÈME SIECLE.
Musée de l'Ermitage. Saint-Pétersbourg.
Photographie.

L'intérêt de ce portrait, représentant Ivan V, frère de Pierre le Grand, est qu'il montre le costume traditionnel des souverains russes avant Pierre le Grand. Le manteau, la dalmatique, *surchargé de pierreries et de perles, est la copie du manteau des empereurs byzantins. La coiffure, un bonnet bordé de fourrure et lourd de pierreries comme le manteau, se termine par une petite couronne surmontée de la croix. Le tsar porte la barbe et les cheveux longs. — Ce portrait est comme une évocation du Moyen Age au milieu du dix-septième siècle.*

Depuis le seizième siècle il y avait en Russie des troupes permanentes les *Streltsi*, c'est-à-dire les *Chasseurs*. Ces streltsi rappelaient les janissaires de la Turquie. Ils étaient soldats à vie, pouvaient se marier, et vivaient soit des terres que leur donnait le tsar, soit d'un métier quelconque qu'ils étaient libres d'exercer en dehors du service.

La société comprenait deux classes de personnes : les nobles ou *boïards*, les paysans ou *moujiks*. Les nobles étaient propriétaires du sol. Durs, grossiers et paresseux, ils vivaient du travail des paysans. Ceux-ci étaient *serfs* comme l'avaient été les paysans de France au moyen âge. Mais en Russie *le servage était de date récente* : il avait été établi à la fin du seizième siècle, en 1597.

Le clergé ne formait pas une classe à part. Ses membres, les *popes*, étaient en général des fanatiques à peu près aussi ignorants que le peuple qu'ils étaient chargés d'instruire. Il n'y avait pas de classe bourgeoise.

L'industrie n'existait pas ; le commerce était presque entièrement aux mains des *Juifs*, fort nombreux et groupés dans les villes — de gros villages. Enfin il se trouvait à Moscou une *colonie d'Européens*, commerçants, ouvriers, gens d'esprit aventureux, comme il s'en trouve actuellement dans certaines villes du Maroc, venus pour chercher fortune dans un pays neuf. Ils étaient parqués dans un quartier spécial, comme le sont aujourd'hui même les Européens dans les villes chinoises ouvertes aux étrangers.

LES MŒURS

Les mœurs étaient celles de l'Orient. Les Moscovites portaient la chevelure et la barbe longues. Ils étaient chaussés de babouches, vêtus de robes traînantes à larges manches pendantes : le costume de la paresse. Les femmes étaient tenues enfermées dans un appartement spécial, le *terem*, l'équivalent du *harem* turc. Elles y vivaient à peu près oisives. Comme les femmes turques, elles ne pouvaient sortir que le visage caché sous un voile, la *fata*. Elles étaient traitées rudement. Selon le proverbe russe, le mari devait « aimer sa femme comme son âme et la battre comme sa pelisse ». La jeune fille ne connaissait le mari à qui elle était destinée que le jour même de son mariage. La masse du peuple était grossière et brutale, et l'ivrognerie, à peu près universelle, était comme le vice national moscovite.

LES ROMANOF

Au début du dix-septième siècle, en 1613, la couronne de Moscovie avait été donnée à *Michel Romanof*. Il fut le fondateur de la dynastie qui règne aujourd'hui encore sur la Russie. Son fils et son petit-fils commencèrent à regarder du côté de l'Europe et cherchèrent à nouer des relations commerciales avec les principales puissances. Ils appelèrent des étrangers à Moscou, et envoyèrent au dehors

des ambassades. L'une d'elles vint à Paris pendant le ministère de Mazarin (1654). Elle laissa un souvenir lamentable. Dans l'hôtel où elle avait été logée, le tapage devint un jour si formidable que les soldats du piquet d'honneur crurent nécessaire d'entrer. Ils trouvèrent l'ambassadeur et son secrétaire en train de se battre. Ils les séparèrent et les réconcilièrent. Pour sceller la paix, ambassadeur et secrétaire se grisèrent avec les soldats.

ENFANCE DE PIERRE LE GRAND

En 1682, la couronne revint à un petit-fils de Michel Romanof, un enfant de dix ans, ***Pierre Ier***, qui devait s'appeler plus tard Pierre le Grand. En attendant sa majorité, la régence fut exercée par sa sœur aînée *Sophie*.

Les fils des tsars étaient habituellement élevés dans l'intérieur du Kremlin. Ils y recevaient une éducation abêtissante. Pierre eut cette bonne fortune que sa sœur, très ambitieuse et toute à la joie de gouverner, ne songea pas à s'occuper de lui. Elle l'exila aux portes de Moscou dans un village tout proche du quartier Européen. Pierre connut ainsi un certain nombre d'aventuriers : un Genevois, *Lefort*, un Écossais, *Gordon*, des Hollandais, *Timmerman*, *Brandt*, etc. Les étrangers cherchèrent naturellement à plaire au futur maître de la Moscovie, et s'efforcèrent de s'assurer sa bienveillance à venir. Ils devinrent ses compagnons et ses amis. Passionné pour les choses militaires, il organisa avec des enfants de son âge et ses palefreniers un *bataillon des Amuseurs*, armé, exercé et discipliné, à l'Européenne. « L'enfant s'amuse », disait Sophie.

Un jour vint où l'enfant fut averti que la régente, qui déjà s'était proclamé souveraine, projetait de prendre le pouvoir pour elle seule. Alors les Amuseurs servirent à Pierre pour se défendre. Sophie fut enfermée dans un couvent et Pierre prit le gouvernement. Il avait à ce moment dix-sept ans (septembre 1689). Dans l'Europe occidentale, Guillaume d'Orange venait d'opérer la révolution d'Angleterre, et Louis XIV de commencer la guerre de la Ligue d'Augsbourg.

LES PROJETS DE PIERRE

La liaison de Pierre avec les Européens de Moscou fut l'événement essentiel de sa jeunesse, le ***fait déterminant de sa vie***. Les Européens en effet ne s'étaient pas bornés à lui organiser le bataillon des



Art russe au seizième siècle.

Église de Vassili le Bienheureux sur la Place Rouge à Moscou.
Photographie Bureau.

Les églises russes ont été imitées des églises byzantines. Elles furent comme celles-ci surmontées de coupoles et leurs murs à l'intérieur furent ornés de mosaïques et de peintures à fond d'or. Cependant l'imitation n'a pas été servile. En particulier les Russes ont donné aux coupoles une forme bulbeuse, *c'est-à-dire une forme d'oignon, qui leur est propre. L'église de Vassili a été construite à partir de 1554 sur l'ordre d'Ivan le Terrible, par un architecte italien, qui s'inspira des traditions artistiques russes. C'est le chef-d'œuvre étrange de la dissymétrie. Chacune des tours et des coupoles a une forme et une décoration particulière. L'église est de haut en bas enluminée de couleurs voyantes. L'ensemble produit un effet de stupeur.*

des ambassades. L'une d'elles vint à Paris pendant le ministère de Mazarin (1654). Elle laissa un souvenir lamentable. Dans l'hôtel où elle avait été logée, le tapage devint un jour si formidable que les soldats du piquet d'honneur crurent nécessaire d'entrer. Ils trouvèrent l'ambassadeur et son secrétaire en train de se battre. Ils les séparèrent et les réconcilièrent. Pour sceller la paix, ambassadeur et secrétaire se grisèrent avec les soldats.

ENFANCE DE PIERRE LE GRAND

En 1682, la couronne revint à un petit-fils de Michel Romanof, un enfant de dix ans, ***Pierre Ier***, qui devait s'appeler plus tard Pierre le Grand. En attendant sa majorité, la régence fut exercée par sa sœur aînée *Sophie*.

Les fils des tsars étaient habituellement élevés dans l'intérieur du Kremlin. Ils y recevaient une éducation abêtissante. Pierre eut cette bonne fortune que sa sœur, très ambitieuse et toute à la joie de gouverner, ne songea pas à s'occuper de lui. Elle l'exila aux portes de Moscou dans un village tout proche du quartier Européen. Pierre connut ainsi un certain nombre d'aventuriers : un Genevois, *Lefort*, un Écossais, *Gordon*, des Hollandais, *Timmerman*, *Brandt*, etc. Les étrangers cherchèrent naturellement à plaire au futur maître de la Moscovie, et s'efforcèrent de s'assurer sa bienveillance à venir. Ils devinrent ses compagnons et ses amis. Passionné pour les choses militaires, il organisa avec des enfants de son âge et ses palefreniers un *bataillon des Amuseurs*, armé, exercé et discipliné, à l'Européenne. « L'enfant s'amuse », disait Sophie.

Un jour vint où l'enfant fut averti que la régente, qui déjà s'était proclamé souveraine, projetait de prendre le pouvoir pour elle seule. Alors les Amuseurs servirent à Pierre pour se défendre. Sophie fut enfermée dans un couvent et Pierre prit le gouvernement. Il avait à ce moment dix-sept ans (septembre 1689). Dans l'Europe occidentale, Guillaume d'Orange venait d'opérer la révolution d'Angleterre, et Louis XIV de commencer la guerre de la Ligue d'Augsbourg.

LES PROJETS DE PIERRE

La liaison de Pierre avec les Européens de Moscou fut l'événement essentiel de sa jeunesse, le ***fait déterminant de sa vie***. Les Européens en effet ne s'étaient pas bornés à lui organiser le bataillon des



Art russe au seizième siècle.

Église de Vassili le Bienheureux sur la Place Rouge à Moscou.
Photographie Bureau.

Les églises russes ont été imitées des églises byzantines. Elles furent comme celles-ci surmontées de coupoles et leurs murs à l'intérieur furent ornés de mosaïques et de peintures à fond d'or. Cependant l'imitation n'a pas été servile. En particulier les Russes ont donné aux coupoles une forme bulbeuse, *c'est-à-dire une forme d'oignon, qui leur est propre. L'église de Vassili a été construite à partir de 1554 sur l'ordre d'Ivan le Terrible, par un architecte italien, qui s'inspira des traditions artistiques russes. C'est le chef-d'œuvre étrange de la dissymétrie. Chacune des tours et des coupoles a une forme et une décoration particulière. L'église est de haut en bas enluminée de couleurs voyantes. L'ensemble produit un effet de stupeur.*

Amuseurs. Ils lui avaient appris l'allemand et le hollandais, quelques éléments des sciences, l'arithmétique, la géométrie; ils lui avaient révélé un peu de la civilisation occidentale. Ce



PIERRE LE GRAND (1672-1725).

Fac-similé du portrait gravé par SAINT-AUBIN (1736-1807).

Saint-Simon, qui vit Pierre à Paris en 1717, le dépeint à quarante-cinq ans « fort grand — il mesurait plus de 2 mètres — très bien fait, assez maigre, un grand front, le teint rougeâtre et brun, de beaux yeux noirs, grands, vifs, perçants; avec un tic qui ne revenait pas souvent, mais qui lui démontait les yeux et toute la physionomie » et le rendait effrayant. Une perruque brune non poudrée; un costume très simple, brun uni, à boutons d'or; un air de grandeur naturelle qui le faisait reconnaître pour un roi. — Saint-Aubin, artiste français du dix-huitième siècle, a reproduit par la gravure un certain nombre de portraits de souverains russes. Il a gratifié ici Pierre le Grand d'une cuirasse d'apparat que le tsar n'a jamais portée.

qu'il en avait vu avait séduit sa vive intelligence et lui avait inspiré, avec le désir de la connaître mieux, la volonté d'imposer cette civilisation à son empire semi-asiatique. Mais pour cela il fallait que la Russie pût communiquer aisément et librement avec l'Occident. A travers le mur suédois, polonais, turc, qui

lui fermait la vue de l'Europe, il fallait selon le mot de Pierre : « *percer une fenêtre* ».

Il y avait donc une double tâche à accomplir : *transformer intérieurement la Russie, — modifier sa situation extérieure.* A l'accomplissement de cette double tâche, Pierre Ier se consacra tout entier pendant les trente-six années de son règne personnel (1689-1725).

LA GUERRE AUX TURCS

Le premier souci de Pierre fut de chercher à établir la libre communication avec l'Europe. Il lui fallait pour cela posséder un port sur une mer européenne. Il ne pouvait l'acquérir qu'en s'attaquant à la Suède, qui lui fermait la Baltique, ou à la Turquie, qui lui fermait la mer Noire.

Il s'attaqua d'abord aux Turcs parce qu'il les jugeait les plus faibles, étant aux prises au même moment avec l'Autriche et Venise, puis parce qu'ils étaient musulmans. La haine du musulman, maître de Constantinople, ville sainte de l'Orthodoxie, était et demeure pour les Russes orthodoxes le plus profond des sentiments nationaux. Par suite la guerre à la Turquie devait être très populaire; elle devait être une *croisade* autant qu'une expédition *politique*.

PRISE D'AZOF

Pierre tenta d'enlever *Azof* à l'embouchure du Don. Repoussé dans une première expédition (1695) entreprise uniquement par terre, le tsar fit construire une flottille et l'année suivante bloqua la place qui dut capituler (juillet 1696). La prise d'Azof eut un immense retentissement dans l'Europe entière. L'expédition avait été dirigée par Lefort et Gordon. Pierre servait comme simple « bombardier » dans un des quatre régiments « européens » qu'il avait alors.

LA LUTTE CONTRE LA SUÈDE

Si importante que fût la possession d'Azof, Pierre n'avait cependant par là qu'un médiocre passage vers l'Europe; le port était au fond d'un double cul-de-sac, la mer d'Azof et la mer Noire, dont les Turcs à Constantinople tenaient le débouché. En outre la mer Noire était turque par toutes ses côtes. Au contraire, la Baltique était une mer internationale où il devait être beaucoup plus avantageux d'atteindre. Aussi quatre ans après avoir fait brèche dans le mur turc, Pierre entreprit de faire brèche vers la Bal-

Amuseurs. Ils lui avaient appris l'allemand et le hollandais, quelques éléments des sciences, l'arithmétique, la géométrie; ils lui avaient révélé un peu de la civilisation occidentale. Ce



PIERRE LE GRAND (1672-1725).

Fac-similé du portrait gravé par SAINT-AUBIN (1736-1807).

Saint-Simon, qui vit Pierre à Paris en 1717, le dépeint à quarante-cinq ans « fort grand — il mesurait plus de 2 mètres — très bien fait, assez maigre, un grand front, le teint rougeâtre et brun, de beaux yeux noirs, grands, vifs, perçants; avec un tic qui ne revenait pas souvent, mais qui lui démontait les yeux et toute la physionomie » et le rendait effrayant. Une perruque brune non poudrée; un costume très simple, brun uni, à boutons d'or; un air de grandeur naturelle qui le faisait reconnaître pour un roi. — Saint-Aubin, artiste français du dix-huitième siècle, a reproduit par la gravure un certain nombre de portraits de souverains russes. Il a gratifié ici Pierre le Grand d'une cuirasse d'apparat que le tsar n'a jamais portée.

qu'il en avait vu avait séduit sa vive intelligence et lui avait inspiré, avec le désir de la connaître mieux, la volonté d'imposer cette civilisation à son empire semi-asiatique. Mais pour cela il fallait que la Russie pût communiquer aisément et librement avec l'Occident. A travers le mur suédois, polonais, turc, qui

lui fermait la vue de l'Europe, il fallait selon le mot de Pierre : « *percer une fenêtre* ».

Il y avait donc une double tâche à accomplir : *transformer intérieurement la Russie, — modifier sa situation extérieure.* A l'accomplissement de cette double tâche, Pierre I[er] se consacra tout entier pendant les trente-six années de son règne personnel (1689-1725).

LA GUERRE AUX TURCS

Le premier souci de Pierre fut de chercher à établir la libre communication avec l'Europe. Il lui fallait pour cela posséder un port sur une mer européenne. Il ne pouvait l'acquérir qu'en s'attaquant à la Suède, qui lui fermait la Baltique, ou à la Turquie, qui lui fermait la mer Noire.

Il s'attaqua d'abord aux Turcs parce qu'il les jugeait les plus faibles, étant aux prises au même moment avec l'Autriche et Venise, puis parce qu'ils étaient musulmans. La haine du musulman, maître de Constantinople, ville sainte de l'Orthodoxie, était et demeure pour les Russes orthodoxes le plus profond des sentiments nationaux. Par suite la guerre à la Turquie devait être très populaire; elle devait être une *croisade* autant qu'une expédition *politique*.

PRISE D'AZOF

Pierre tenta d'enlever *Azof* à l'embouchure du Don. Repoussé dans une première expédition (1695) entreprise uniquement par terre, le tsar fit construire une flottille et l'année suivante bloqua la place qui dut capituler (juillet 1696). La prise d'Azof eut un immense retentissement dans l'Europe entière. L'expédition avait été dirigée par Lefort et Gordon. Pierre servait comme simple « bombardier » dans un des quatre régiments « européens » qu'il avait alors.

LA LUTTE CONTRE LA SUÈDE

Si importante que fût la possession d'Azof, Pierre n'avait cependant par là qu'un médiocre passage vers l'Europe; le port était au fond d'un double cul-de-sac, la mer d'Azof et la mer Noire, dont les Turcs à Constantinople tenaient le débouché. En outre la mer Noire était turque par toutes ses côtes. Au contraire, la Baltique était une mer internationale où il devait être beaucoup plus avantageux d'atteindre. Aussi quatre ans après avoir fait brèche dans le mur turc, Pierre entreprit de faire brèche vers la Bal-

tique dans le mur suédois. La lutte devait de ce côté durer vingt et un ans (1700-1721).

L'EMPIRE SUÉDOIS

La Suède, au milieu du dix-septième siècle, avait presque réalisé le rêve de Gustave-Adolphe et fait de la Baltique un lac suédois [1]. Elle possédait sur la rive orientale la *Finlande*, puis l'*Ingrie* et la *Carélie* enlevées à la Moscovie; la *Livonie* et l'*Esthonie* enlevées à la Pologne. Au sud sur la rive allemande elle possédait l'*embouchure de l'Oder* avec *Stralsund* et la *Poméranie occidentale*. Enfin elle avait enlevé au Danemark l'extrémité méridionale de la péninsule scandinave, au débouché des détroits qui mènent à l'Atlantique, et un certain nombre d'îles.

COALITION CONTRE LA SUÈDE

Les royaumes au détriment de qui cet empire avait été constitué étaient les ennemis naturels de la Suède et guettaient l'occasion d'une revanche. L'occasion parut se présenter à la fin du dix-septième siècle. Le roi de Suède *Charles XII* était alors presque un enfant; en 1699, il avait dix-sept ans. Le tsar Pierre I[er], le roi de Pologne Auguste II, en même temps Électeur de Saxe, et le roi de Danemark pensèrent venir aisément à bout d'un si jeune homme. Ils se coalisèrent et, en 1700, ouvrirent les hostilités. Pierre pénétrant en Livonie, vint assiéger *Narva*.

NARVA

Il se trouva que le roi de dix-sept ans était un esprit prompt, et d'instinct un remarquable homme de guerre. Il déconcerta ses adversaires par la rapidité de ses ripostes. En août 1700, il contraignait le roi de Danemark à la paix. En novembre, il accourait au secours de *Narva*. Quarante mille Russes mal armés, et dont une partie n'était pas exercée à l'européenne, furent mis en déroute par moins de neuf mille Suédois.

PREMIÈRES CONQUÊTES RUSSES

Pierre se fût trouvé en grand péril si Charles XII, après sa victoire, avait envahi la Russie. Mais le roi de Suède se tourna contre le roi de Pologne. Il passa six années (1701-1706) à le chasser de son royaume où il installa à sa place *Stanislas Leczinski* (1704), puis à le poursuivre jusque dans son électorat de Saxe. Ce répit fut

1. Voir ci-dessus, page 341.

bien employé par Pierre que la défaite de Narva n'avait pas découragé. « Je sais bien que les Suédois nous battront longtemps, disait-il, mais à la fin ils nous apprendront eux-mêmes à les vaincre. » En fait, tandis que Charles XII perdait son temps à détrôner Auguste II, Pierre occupait successivement l'Ingrie, la Livonie, l'Esthonie (1701-1704). En 1703, sur le territoire arraché la veille à l'ennemi, Pierre jetait au bord de la Néva, au fond du golfe de Finlande, les fondations de sa nouvelle capitale **Saint-Pétersbourg** et de sa citadelle, *Cronstadt*. En même temps il hâtait la transformation de son armée; avec le bronze des cloches il fondait des canons; il fortifiait ses places et préparait tout pour le prochain jour où Charles XII l'attaquerait.

L'INVASION DE LA RUSSIE POLTAVA

L'attaque se produisit en 1708. Charles XII envahit la Russie avec trente-neuf mille hommes. Au début de la campagne Pierre lui avait fait offrir la paix. « Nous traiterons à Moscou » répondit Charles XII. Pierre employa la tactique qu'imitèrent ses descendants en 1812 contre Napoléon. Il s'enfonça dans l'intérieur, fuyant le combat, faisant le vide devant l'ennemi. Les Suédois avaient grand peine à trouver des vivres et s'épuisaient en marches interminables. Puis au lieu d'avancer droit sur Moscou, Charles XII, comptant un soulèvement des populations du Sud, descendit vers l'Ukraine où un chef de cosaques, *Mazeppa*, qui l'avait appelé, ne put lui amener trois mille cavaliers. Survint l'hiver de 1709 encore plus terrible en Russie qu'en France [1]. Les corbeaux tombaient du ciel, tués en plein vol par le froid. L'armée suédoise perdit des milliers d'hommes, tous ses chevaux; elle dut abandonner tous ses canons, sauf quatre. Elle était presque à bout de forces, réduite à dix-neuf mille hommes, quand elle entreprit le siège de la petite place de **Poltava** (mai 1709). Pierre accourut avec cinquante-quatre mille hommes et soixante-douze canons. Le 8 juillet 1709, après une bataille furieuse où il paya héroïquement de sa personne, le tsar écrasait l'armée suédoise qui tombait toute entre ses mains. Charles XII pour ne pas être pris lui-même, était obligé de gagner la frontière la plus proche et de se réfugier en Turquie à *Bender*. Il devait y rester « enlizé » pendant cinq ans (1709-1714).

Peu de batailles ont eu des conséquences aussi considérables.

1. Voir ci-dessus, page 427.

La puissance suédoise se trouvait d'un coup à jamais abattue. La *Russie devenait le premier des États du Nord*, un état redoutable à l'Europe entière. On n'a rien exagéré quand on a dit que « *Poltava marque une ère nouvelle dans l'histoire universelle* ».

FIN DE LA GUERRE SUÉDOISE

Il s'en fallut de peu cependant que le fruit de cette victoire fût perdu en un jour. Les Turcs, poussés par Charles XII, ayant déclaré la guerre à la Russie, Pierre prit l'offensive. Il s'avança jusqu'au *Pruth*. Là il fut bloqué par des forces supérieures. Il se jugeait lui-même perdu, quand sa femme *Catherine* le sauva. Elle envoya ses diamants et tout l'or qu'on trouva dans le camp russe au grand vizir, commandant en chef de l'armée turque. Ce pourboire décida le grand vizir à négocier et à laisser Pierre se retirer librement avec ses troupes, moyennant la restitution d'Azof au Sultan (23 juillet 1711).

Pierre reporta tout son effort du côté de la Baltique. Il prit les îles d'*Aland*, acheva d'occuper la Livonie et entama la conquête de la Finlande, tandis qu'Auguste de Saxe rentrait en Pologne, et chassait Stanislas Leczinski; que le roi de Danemark préparait une invasion en Suède; que le roi de Prusse occupait la Poméranie Occidentale et bloquait *Stralsund*, la dernière place suédoise en deçà de la Baltique. Quand, en 1714, Charles XII se décida à quitter la Turquie pour rentrer en Suède, rien ne subsistait de l'empire Suédois.

Charles XII n'essaya pas de reprendre les provinces conquises par Pierre Ier. Il rêva d'enlever la Norvège au Danemark et se fit tuer dès le début de la campagne au siège de *Friedrikshall*. Cependant ce fut seulement en 1721, et après un débarquement de troupes russes aux environs de Stockholm, que les Suédois, au traité de ***Nystadt***, consentirent à reconnaître à Pierre Ier la possession de la Livonie, de l'Esthonie, de l'Ingrie, de la Carélie et d'une partie de la Finlande.

Pierre avait voulu une fenêtre sur la Baltique. Sa lutte de vingt années contre la Suède lui avait donné une façade de plusieurs centaines de kilomètres.

LES VOYAGES DE PIERRE

Parallèlement à l'œuvre de conquête, Pierre poursuivit l'œuvre de transformation intérieure de la Russie. Pour se rendre plus exactement compte de la civilisation occidentale et de ce qui manquait à son pays, le tsar, quelques mois après la prise d'Azof, avait entrepris un voyage d'étude en Europe (avril 1697). Sous le pseudonyme de Pierre Mikailovitch, il parcourut, *incognito* une partie de l'Allemagne, séjourna quatre mois en Hollande, trois mois en Angleterre, fut poliment écarté de France par Louis XIV, poussa jusqu'à Vienne. Partout il apporta, comme l'écrivait Saint-Simon après le voyage de 1717 à Paris, une curiosité « qui atteignait à tout et ne dédaignait rien » et révélait un remarquable sens du pratique et de l'utile. Avec l'ardeur inlassable de ses vingt-cinq ans il visitait sans trêve les chantiers de constructions navales, les manufactures, les musées, les collections scientifiques. Il se faisait embaucher comme charpentier, travaillait dans une papeterie, achetait des recueils de lois, du matériel d'industrie, des modèles de navires et de machines. Il engageait des ingénieurs, des architectes, des officiers, des marins, des imprimeurs, des contremaîtres, des ouvriers de tout genre; il recrutait, comme on le fait de nos jours pour les pays neufs, une *mission* universelle, dont les membres devaient être les instructeurs du peuple russe.

Un second voyage fait vingt ans plus tard en France (1717) fut surtout un voyage diplomatique. Pierre, devenu un souverain illustre, voyageait cette fois officiellement. Il espérait obtenir du Régent la conclusion d'une alliance offensive et défensive entre la Russie et la France. Il n'obtint qu'un traité de commerce. Tout en négociant, il montra cette fois encore une perpétuelle curiosité qui tendait toujours, dit Saint-Simon, « à ses vues de gouvernement, de commerce, d'instruction et de police », c'est-à-dire d'organisation de l'État.

LA TRANSFORMATION DE LA RUSSIE

La transformation de la Russie — l'expression est de Pierre lui-même — résulta de très nombreuses mesures prises sans plan méthodique, mais que l'on peut, pour la commodité de l'exposition et d'après le but auquel elles tendaient, grouper sous trois titres généraux.

Un certain nombre de mesures eurent pour objet de *modifier les mœurs*. Le tsar tenait, disait-il, « à habiller en hommes son troupeau de bêtes ». Des impôts furent mis sur les longues barbes, les longs cheveux et les robes traînantes; puis des barbiers et des tailleurs installés aux portes des villes rasèrent d'office les barbes et coupèrent les robes à la longueur des habits Européens. Le tsar interdit le voile, la réclusion des femmes dans le Terem et les obligea à paraître à côté des

hommes dans les « assemblées », c'est-à-dire des réunions mondaines où des prisonniers suédois enseignaient à leurs vainqueurs les « manières européennes ».

D'autres mesures *d'ordre économique*, encouragements à l'agriculture, à la recherche et à l'exploitation des mines, à la fondation d'usines, creusement de canaux, etc., permirent de mettre en valeur la Russie, d'accroître son commerce et d'augmenter les ressources que le tsar pourrait appliquer à l'action extérieure.

Mais les mesures les plus importantes furent d'*ordre politique, administratif et religieux*. Elles eurent pour objet, soit de donner à l'État russe une organisation gouvernementale sensiblement analogue à celle des principaux États européens, soit d'accroître encore l'omnipotence du tsar. *Une bonne part des institutions créées à l'une et l'autre de ces fins a subsisté jusqu'au temps présent*. Les plus importantes furent les suivantes.

LES INSTITUTIONS POLITIQUES ET ADMINISTRATIVES

Pierre organisa le *gouvernement central* et le *gouvernement provincial*. Le gouvernement central se composa d'un *Sénat*, véritable conseil d'État, chargé d'étudier les affaires, de présenter au tsar des projets de décisions et de gouverner en son absence. Au-dessous du Sénat, dix *Collèges*, nous dirions dix comités, tinrent lieu de ministères. Le gouvernement provincial fut confié à des *gouverneurs*. Il y eut douze *gouvernements*, subdivisés en *provinces*, et tous les fonctionnaires furent étroitement rattachés au gouvernement central.

Pour se procurer des fonctionnaires, Pierre décréta que tout noble était tenu à servir le tsar depuis l'âge de treize ans jusqu'à sa mort. Par contre quiconque entrait au service du tsar devenait noble. Les nobles d'origine et les nobles de service furent confondus dans une hiérarchie à quatorze rangs ou *tchine*, qui subsiste toujours en Russie et ne tient compte que de l'importance des fonctions.

Pour accroître son autorité et rendre son gouvernement plus fort, Pierre créa une puissante police et modifia l'organisation traditionnelle de l'Église russe. La police eut pour rouage principal la *Chancellerie secrète*, véritable Inquisition d'État. Cette police, placée au-dessus des lois, fut et demeura jusqu'à nos jours l'organe essentiel de l'*autocratie*, c'est-à-dire de l'absolutisme russe.

L'église avait à sa tête un *patriarche* élu par le clergé. Pierre supprima le Patriarchat et le remplaça par un collège d'évêques.

le Saint-Synode, dans lequel le souverain est représenté par un *procureur général*. Le tsar eut ainsi le clergé dans sa main et par suite un moyen d'action de plus sur ses sujets. Mais quoique cela se dise et s'imprime sans cesse, *il n'est pas vrai que le tsar s'attribua le pouvoir spirituel*, comme avait fait Henri VIII en Angleterre au seizième siècle ; *le tsar ne devint pas « le chef de la religion en Russie »*.

L'armée fut entièrement et progressivement transformée, organisée et exercée à l'Allemande et portée à près de cent mille hommes. Une flotte fut construite : elle comptait à la fin du règne onze vaisseaux de haut bord et environ deux cents navires de petit tonnage

FONDATION DE SAINT-PÉTERSBOURG

Une œuvre résume admirablement toute l'œuvre de Pierre le Grand : *la fondation de* ***Saint-Pétersbourg***, la capitale nouvelle de la Russie nouvelle. L'emplacement choisi par le tsar était en territoire pris de la veille à l'ennemi, à la lisière de la Baltique, route de l'Europe, un groupe d'îles basses, le delta de la Neva débouchant dans la mer. Il n'y avait là que des marécages, quelques bois et des landes maussades. Tout était à créer et l'on n'avait même pas d'outils. Les premiers ouvriers, quarante mille paysans amenés de force, creusaient avec des bâtons, fouillaient le sol avec leurs mains, transportaient les déblais dans un pan de leur manteau. Ils couchaient en plein air, manquaient de vivres, mouraient par milliers, sans cesse remplacés. Les travaux commencèrent en 1703 : ils ne furent plus interrompus jusqu'à la mort de Pierre. La ville s'éleva « à coups d'oukases ». Il fut interdit sous peine d'exil de bâtir en pierre ailleurs qu'à Saint-Pétersbourg. Tout propriétaire riche dut y faire construire une maison de deux étages. Aucun navire ne put aborder s'il n'apportait un certain nombre de moellons. La volonté du tsar qui surveillait et dirigeait les travaux, payant souvent de sa personne, surmonta tous les obstacles. N'y eût-il dans son règne que la fondation de Saint-Pétersbourg, Pierre mériterait son surnom de *Grand* que lui décerna son peuple après la signature de la paix avec la Suède.

LES RÉSISTANCES

Pierre le Grand fut aussi Pierre l'Impitoyable en face des résistances que la vieille Russie tenta à diverses reprises d'opposer à la « transformation ». Les ordonnances de réforme scandalisaient les Russes troublés



SOLDAT DU CORPS DES STRELTSI.
Photographie d'un dessin de LEPRINCE (1733-1781).

Les streltsi *formaient le corps principal de l'armée russe avant que Pierre le Grand n'organisât cette armée à l'européenne. Ils furent supprimés en* 1705. *L'uniforme représenté ici a donc été dessiné non pas d'après nature, mais d'après des documents recueillis par Leprince, peintre et graveur français du dix-huitième siècle, qui séjourna en Russie entre* 1758 *et* 1764. *Le soldat est armé d'une hache, d'un sabre et d'un mousquet. Il est coiffé d'un bonnet de peau. Le baudrier, garni des étuis à poudre, rappelle le baudrier des mousquetaires — voir ci-dessus, page* 344 *— avant l'adoption de la cartouche par Gustave-Adolphe.*

dans leurs habitudes séculaires, leur routine et leur paresse.

On se demandait avec angoisse quel était ce tsar pour lequel « rien n'était sacré de ce qui avait fait pendant des siècles la foi et la vie de la sainte Russie », ce tsar qui fumait, qui vivait entouré d'étrangers, qui se risquait sur la mer et « se faisait servir des grenouilles » ! — Un Turc? un Allemand? peut-être l'Antechrist!

En 1697, tandis que Pierre voyageait en Europe, les streltsi, mécontents de la création des régiments européens et de la discipline nouvelle, tentèrent un soulèvement. A son retour, bien que la rébellion fût depuis longtemps réprimée, Pierre fit une boucherie des streltsi : un millier furent exécutés en sept jours, sur la place Rouge, à Moscou, le tsar coupant lui-même des têtes. Les cadavres restèrent accrochés pendant cinq mois aux créneaux du Kremlin.

Alors, la résistance aux réformes se fit secrète. En 1718, Pierre découvrit que le centre de cette résistance était son propre fils, le prince héritier, le tsarevitch Alexis. Ignorant et paresseux, hostile aux idées de Pierre, il fut accusé, d'ailleurs sans preuves bien certaines, d'avoir intrigué avec l'étranger, d'avoir désiré la mort de son père pour tout détruire de l'œuvre commencée, abandonner Saint-Pétersbourg et restituer les pays conquis sur la Suède. Pierre le fit juger par une Haute-Cour; elle prononça la peine de mort. Alexis mourut sous le *knout*, un fouet garni de balles de plomb.

LES RÉSULTATS

Le knout, la hache, la potence, la roue, le pal furent aux mains de Pierre les instruments du progrès de la Russie. Frédéric II a dit justement qu'il avait agi sur son peuple « comme l'eau-forte sur le fer ». L'action fut politiquement très profonde; la Russie, à la mort de Pierre, comptait parmi les grandes puissances européennes. Mais l'action civilisatrice fut au contraire toute superficielle. L'extérieur était modifié, mais l'esprit, les sentiments, le caractère de la nation étaient demeurés les mêmes. La robe traînante avait disparu devant l'habit court, mais le Russe était resté le Russe.

LES SUCCESSEURS DE PIERRE

Pierre mourut à cinquante-trois ans des suites d'une pneumonie prise en se jetant à la Néva en plein hiver pour aider au sauvetage d'un bateau. Ses successeurs, pendant près de quarante ans (1725-1762), furent tous des personnages médiocres. La plupart arrivèrent au pouvoir par coup de force, Pierre, en 1721, ayant aboli les anciennes règles de succession pour écarter du trône un fils d'Alexis. Les moins insignifiants de ses héritiers furent *Catherine Ire* (1725-1727), sa seconde femme, celle qui l'avait sauvé de la ruine dans la guerre turque, fille de paysans, jadis bonne d'enfants chez un pasteur suédois; puis sa fille cadette, *Elisabeth* (1741-1762), que Catherine avait rêvé de marier à Louis XV. Sous Élisabeth, l'influence française se substitua à l'influence allemande et le français devint la langue de toute la société polie à Saint-Pétersbourg et à Moscou. La Russie fut activement mêlée aux grandes affaires européennes et ses armées, alliées aux armées autrichiennes, jouèrent un rôle des plus importants dans la guerre de Sept Ans[1].

1. Voir ci-dessous, page 530.



SOLDAT DU CORPS DES STRELTSI.
Photographie d'un dessin de LEPRINCE (1733-1781).

dans leurs habitudes séculaires, leur routine et leur paresse.

On se demandait avec angoisse quel était ce tsar pour lequel « rien n'était sacré de ce qui avait fait pendant des siècles la foi et la vie de la sainte Russie », ce tsar qui fumait, qui vivait entouré d'étrangers, qui se risquait sur la mer et « se faisait servir des grenouilles » ! — Un Turc? un Allemand? peut-être l'Antechrist !

En 1697, tandis que Pierre voyageait en Europe, les streltsi, mécontents de la création des régiments européens et de la discipline nouvelle, tentèrent un soulèvement. A son retour, bien que la rébellion fût depuis longtemps réprimée, Pierre fit une boucherie des streltsi : un millier furent exécutés en sept jours, sur la place Rouge, à Moscou, le tsar coupant lui-même des têtes. Les cadavres restèrent accrochés pendant cinq mois aux créneaux du Kremlin.

Les streltsi *formaient le corps principal de l'armée russe avant que Pierre le Grand n'organisât cette armée à l'européenne. Ils furent supprimés en 1705. L'uniforme représenté ici a donc été dessiné non pas d'après nature, mais d'après des documents recueillis par Leprince, peintre et graveur français du dix-huitième siècle, qui séjourna en Russie entre 1758 et 1764. Le soldat est armé d'une hache, d'un sabre et d'un mousquet. Il est coiffé d'un bonnet de peau. Le baudrier, garni des étuis à poudre, rappelle le baudrier des mousquetaires — voir ci-dessus, page 344 — avant l'adoption de la cartouche par Gustave-Adolphe.*

Alors, la résistance aux réformes se fit secrète. En 1718, Pierre découvrit que le centre de cette résistance était son propre fils, le prince héritier, le tsarevitch Alexis. Ignorant et paresseux, hostile aux idées de Pierre, il fut accusé, d'ailleurs sans preuves bien certaines, d'avoir intrigué avec l'étranger, d'avoir désiré la mort de son père pour tout détruire de l'œuvre commencée, abandonner Saint-Pétersbourg et restituer les pays conquis sur la Suède. Pierre le fit juger par une Haute-Cour; elle prononça la peine de mort. Alexis mourut sous le ***knout***, un fouet garni de balles de plomb.

LES RÉSULTATS

Le knout, la hache, la potence, la roue, le pal furent aux mains de Pierre les instruments du progrès de la Russie. Frédéric II a dit justement qu'il avait agi sur son peuple « comme l'eau-forte sur le fer ». L'action fut politiquement très profonde; la Russie, à la mort de Pierre, comptait parmi les grandes puissances européennes. Mais l'action civilisatrice fut au contraire toute superficielle. L'extérieur était modifié, mais l'esprit, les sentiments, le caractère de la nation étaient demeurés les mêmes. La robe traînante avait disparu devant l'habit court, mais le Russe était resté le Russe.

LES SUCCESSEURS DE PIERRE

Pierre mourut à cinquante-trois ans des suites d'une pneumonie prise en se jetant à la Néva en plein hiver pour aider au sauvetage d'un bateau. Ses successeurs, pendant près de quarante ans (1725-1762), furent tous des personnages médiocres. La plupart arrivèrent au pouvoir par coup de force, Pierre, en 1721, ayant aboli les anciennes règles de succession pour écarter du trône un fils d'Alexis. Les moins insignifiants de ses héritiers furent *Catherine Ire* (1725-1727), sa seconde femme, celle qui l'avait sauvé de la ruine dans la guerre turque, fille de paysans, jadis bonne d'enfants chez un pasteur suédois; puis sa fille cadette, *Élisabeth* (1741-1762), que Catherine avait rêvé de marier à Louis XV. Sous Élisabeth, l'influence française se substitua à l'influence allemande et le français devint la langue de toute la société polie à Saint-Pétersbourg et à Moscou. La Russie fut activement mêlée aux grandes affaires européennes et ses armées, alliées aux armées autrichiennes, jouèrent un rôle des plus importants dans la guerre de Sept Ans[1].

1. Voir ci-dessous, page 530.

Élisabeth désigna pour lui succéder le fils de sa sœur aînée, *Pierre III*. Ce petit-fils de Pierre le Grand, ivrogne, inintelligent, admirateur passionné de Frédéric II, affectait de mépriser les Russes. Son règne dura six mois. Sa femme, *Catherine* d'Anhalt-Zerbst, qu'il traitait publiquement d'imbécile et qu'il projetait de répudier, se fit proclamer impératrice par la garnison de Saint-Pétersbourg. Pierre abdiqua, « comme un enfant qu'on envoie se coucher », disait Frédéric II (juillet 1763). Quatre jours après on annonçait qu'il était mort « d'une colique hémorroïdale compliquée d'un transport au cerveau ». Les complices de Catherine l'avaient étranglé.



CATHERINE II (1729-1796).
Photographie d'une gravure de SAINT-AUBIN.

Catherine II couronnée de laurier et coiffée de la couronne impériale. La physionomie est sans grâce et toute virile : en cachant une partie de la coiffure on a l'impression d'un profil d'homme. Cette physionomie s'accorde bien avec le caractère énergique de Catherine II. Le prince de Ligne, un Belge célèbre par son esprit et qui fut à son service, l'appelait Catherine le Grand. *Au-dessous du portrait sont gravés les quatre vers suivants qui font allusion au fameux* code, *jamais rédigé, et montrent combien cette habile comédie avait ébloui l'opinion à Paris :*

Redoutée à la guerre, adorée à la Cour
Sur le plus vaste empire elle règne en grand homme.
Son Code et ses exploits rappellent tour à tour
Les Solons de la Grèce et les Césars de Rome.

CATHERINE II

Catherine II avait trente-trois ans quand elle devint impératrice ; elle régna trente-trois ans (1763-1796). Elle était remarquablement intelligente, énergique et ambitieuse. Alors qu'elle était seulement la femme du prince héritier, pendant que vivait encore Élisabeth, elle rêvait déjà du pouvoir et disait à un ambassadeur : « Je suis résolue à régner ou à périr. » Aussi s'appliquait-elle à faire oublier son origine allemande et à gagner l'affection du peuple. Elle y

parvint et cette Allemande fut la plus russe des impératrices. Elle était instruite, nourrie des œuvres des grands écrivains français, active, laborieuse, autant que ses contemporains Frédéric, Marie-Thérèse et Joseph II. Elle fut aussi une admirable comédienne et pratiqua avec une incomparable habileté l'art de la réclame. En correspondance régulière avec Voltaire, venant délicatement en aide à Diderot qu'elle savait gêné, offrant à d'Alembert le préceptorat de ses petits-fils elle sut gagner les philosophes français, alors les dispensateurs de toute renommée. Dans les premières années de son règne, elle convoqua à grand fracas une commission de plus de six cents députés, représentant toutes les classes et tous les corps de la Russie. Cette commission devait rédiger un code inspiré des idées de liberté, de tolérance, même d'égalité, prêchées par les philosophes français. La commission siégea deux ans, tint deux cents séances, discuta tout et ne décida rien. Les ambassadeurs de France et d'Angleterre qualifièrent la réunion de cette assemblée de « comédie » et de « simple plaisanterie ». Mais à Paris, les philosophes, s'en tenant aux apparences, célébraient la souveraine libérale, dans le même temps où Catherine rendait plus dur encore le servage du moujik.

Il n'y eut de vraiment important, dans le gouvernement intérieur de Catherine II, que ses efforts pour coloniser selon le procédé prussien[1], en y attirant des étrangers, les provinces méridionales de la Russie, les régions de l'Ukraine et de la Volga admirablement fertiles, mais à peu près vides d'habitants.

LA POLITIQUE EXTÉRIEURE

Catherine II ne tiendrait pas dans l'histoire de Russie une place plus grande qu'Élisabeth, sans sa politique extérieure. Fidèle à la pensée de Pierre le Grand, Catherine II s'efforça de faire de plus en plus entrer la Russie dans l'Europe, d'abattre la muraille turque et la muraille polonaise, d'amener la Russie sur la Méditerranée au sud, à la frontière allemande et autrichienne à l'ouest. Ses efforts eurent un plein succès du côté de l'Ouest : le *démembrement de la Pologne*, détruite avec la complicité de la Prusse et de l'Autriche (1772-1795), lui fit acquérir une façade sur l'Europe centrale, comme la défaite de la Suède sous Pierre le Grand lui avait valu une façade sur la mer Baltique. En

1. Voir ci-dessus, page 492.

Élisabeth désigna pour lui succéder le fils de sa sœur aînée, *Pierre III*. Ce petit-fils de Pierre le Grand, ivrogne, inintelligent, admirateur passionné de Frédéric II, affectait de mépriser les Russes. Son règne dura six mois. Sa femme, *Catherine d'Anhalt-Zerbst*, qu'il traitait publiquement d'imbécile et qu'il projetait de répudier, se fit proclamer impératrice par la garnison de Saint-Pétersbourg. Pierre abdiqua, « comme un enfant qu'on envoie se coucher », disait Frédéric II (juillet 1763). Quatre jours après on annonçait qu'il était mort « d'une colique hémorroïdale compliquée d'un transport au cerveau ». Les complices de Catherine l'avaient étranglé.



CATHERINE II (1729-1796).
Photographie d'une gravure de SAINT-AUBIN.

Catherine II couronnée de laurier et coiffée de la couronne impériale. La physionomie est sans grâce et toute virile : en cachant une partie de la coiffure on a l'impression d'un profil d'homme. Cette physionomie s'accorde bien avec le caractère énergique de Catherine II. Le prince de Ligne, un Belge célèbre par son esprit et qui fut à son service, l'appelait Catherine le Grand. *Au-dessous du portrait sont gravés les quatre vers suivants qui font allusion au fameux* code, *jamais rédigé, et montrent combien cette habile comédie avait ébloui l'opinion à Paris :*

Redoutée à la guerre, adorée à la Cour
Sur le plus vaste empire elle règne en grand homme.
Son Code et ses exploits rappellent tour à tour
Les Solons de la Grèce et les Césars de Rome.

CATHERINE II

Catherine II avait trente-trois ans quand elle devint impératrice ; elle régna trente-trois ans (1763-1796). Elle était remarquablement intelligente, énergique et ambitieuse. Alors qu'elle était seulement la femme du prince héritier, pendant que vivait encore Élisabeth, elle rêvait déjà du pouvoir et disait à un ambassadeur : « Je suis résolue à régner ou à périr. » Aussi s'appliquait-elle à faire oublier son origine allemande et à gagner l'affection du peuple. Elle y parvint et cette Allemande fut la plus russe des impératrices. Elle était instruite, nourrie des œuvres des grands écrivains français, active, laborieuse, autant que ses contemporains Frédéric, Marie-Thérèse et Joseph II. Elle fut aussi une admirable comédienne et pratiqua avec une incomparable habileté l'art de la réclame. En correspondance régulière avec Voltaire, venant délicatement en aide à Diderot qu'elle savait gêné, offrant à d'Alembert le préceptorat de ses petits-fils elle sut gagner les philosophes français, alors les dispensateurs de toute renommée. Dans les premières années de son règne, elle convoqua à grand fracas une commission de plus de six cents députés, représentant toutes les classes et tous les corps de la Russie. Cette commission devait rédiger un code inspiré des idées de liberté, de tolérance, même d'égalité, prêchées par les philosophes français. La commission siégea deux ans, tint deux cents séances, discuta tout et ne décida rien. Les ambassadeurs de France et d'Angleterre qualifièrent la réunion de cette assemblée de « comédie » et de « simple plaisanterie ». Mais à Paris, les philosophes, s'en tenant aux apparences, célébraient la souveraine libérale, dans le même temps où Catherine rendait plus dur encore le servage du moujik.

Il n'y eut de vraiment important, dans le gouvernement intérieur de Catherine II, que ses efforts pour coloniser selon le procédé prussien[1], en y attirant des étrangers, les provinces méridionales de la Russie, les régions de l'Ukraine et de la Volga admirablement fertiles, mais à peu près vides d'habitants.

LA POLITIQUE EXTÉRIEURE

Catherine II ne tiendrait pas dans l'histoire de Russie une place plus grande qu'Élisabeth, sans sa politique extérieure. Fidèle à la pensée de Pierre le Grand, Catherine II s'efforça de faire de plus en plus entrer la Russie dans l'Europe, d'abattre la muraille turque et la muraille polonaise, d'amener la Russie sur la Méditerranée au sud, à la frontière allemande et autrichienne à l'ouest. Ses efforts eurent un plein succès du côté de l'Ouest : le *démembrement de la Pologne*, détruite avec la complicité de la Prusse et de l'Autriche (1772-1795), lui fit acquérir une façade sur l'Europe centrale, comme la défaite de la Suède sous Pierre le Grand lui avait valu une façade sur la mer Baltique. En

1. Voir ci-dessus, page 492.

revanche elle ne réussit qu'imparfaitement du côté du sud Elle ne put démembrer la Turquie comme la Pologne, parce que les grandes puissances, inquiètes de la rapide expansion de la Russie, s'entendirent pour l'arrêter. Deux guerres (1768-1774), (1787-1792), lui donnèrent, au lieu de l'accès sur la Méditerranée, la *Crimée* et les *rives septentrionales de la Mer Noire* du Caucase au Dniester.

Quand Catherine mourut en novembre 1796, âgée de soixante-sept ans, elle laissait la Russie agrandie à l'ouest et au sud de territoires dont la superficie égalait à peu près la superficie de la France, et dont la population ne montait pas à moins de sept millions d'hommes.



LE KREMLIN. L'ENCEINTE FORTIFIÉE ET LES ÉGLISES
Photographie Thiébaut.

Le Kremlin est non pas un palais, mais un ensemble de palais et d'églises groupés autour de quatre places, une ville fortifiée dont l'enceinte, percée de cinq portes seulement, n'a pas moins de deux kilomètres de tour, au centre même de Moscou. Les tsars avant Pierre le Grand, y vivaient presque constamment enfermés. Au bas de l'enceinte passe la rivière de la Moskowa.

CHAPITRE XXVII

LA POLITIQUE EXTÉRIEURE AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE

Le dix-huitième siècle est un des siècles les plus chargés de guerres. Les principales furent, en dehors de la guerre de succession d'Espagne qui ouvrit le siècle (1701-1714), et des guerres de la Révolution française qui le terminèrent (1792-1802) : la guerre de succession de Pologne (1733-1738), la guerre de succession d'Autriche (1741-1748), la guerre de Sept Ans (1756-1763), les guerres de Pologne et de Turquie (1768-1772), (1787-1792).

COMPLEXITÉ DES GUERRES DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE

L'histoire de ces guerres est beaucoup plus compliquée que l'histoire des guerres du dix-septième siècle. La complication tient aux causes suivantes.

D'abord *il n'y a pas au dix-huitième siècle une puissance prépondérante.* Au dix-septième siècle, au temps de Louis XIV, la France dominait la politique européenne; elle en était le centre et lui imposait une sorte d'unité. Au dix-huitième siècle, au temps de Louis XV, les forces de la France, de l'Angleterre, de l'Autriche, de la Russie, étaient à peu près égales. Chacune des puissances pouvait agir dans son sens particulier : il y eut quatre centres politiques au lieu d'un.

En second lieu, *le nombre des belligérants s'est accru.* Au dix-septième siècle, les acteurs principaux des drames européens étaient la France, l'Autriche, l'Espagne, l'Angleterre, la Hollande. A ceux-là s'ajoutèrent au dix-huitième siècle la Russie et la Prusse.

Puis *le champ de la politique extérieure s'est considérablement étendu.* Au dix-septième siècle les conflits les plus importants s'étaient déroulés dans l'*Europe Centrale* et l'*Europe Occidentale.* A ces régions s'ajoutèrent, au dix-huitième siècle, l'*Europe Orientale*, puis le monde même, en particulier l'*Amérique du Nord* et l'*Asie Méridionale.*

revanche elle ne réussit qu'imparfaitement du côté du sud. Elle ne put démembrer la Turquie comme la Pologne, parce que les grandes puissances, inquiètes de la rapide expansion de la Russie, s'entendirent pour l'arrêter. Deux guerres (1768-1774), (1787-1792), lui donnèrent, au lieu de l'accès sur la Méditerranée, la *Crimée* et les *rives septentrionales de la Mer Noire* du Caucase au Dniester.

Quand Catherine mourut en novembre 1796, âgée de soixante-sept ans, elle laissait la Russie agrandie à l'ouest et au sud de territoires dont la superficie égalait à peu près la superficie de la France, et dont la population ne montait pas à moins de sept millions d'hommes.



LE KREMLIN. L'ENCEINTE FORTIFIÉE ET LES ÉGLISES
Photographie Thiébaut.

Le Kremlin est non pas un palais, mais un ensemble de palais et d'églises groupés autour de quatre places, une ville fortifiée dont l'enceinte, percée de cinq portes seulement, n'a pas moins de deux kilomètres de tour, au centre même de Moscou. Les tsars avant Pierre le Grand, y vivaient presque constamment enfermés. Au bas de l'enceinte passe la rivière de la Moskowa.

CHAPITRE XXVII

LA POLITIQUE EXTÉRIEURE AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE

Le dix-huitième siècle est un des siècles les plus chargés de guerres. Les principales furent, en dehors de la guerre de succession d'Espagne qui ouvrit le siècle (1701-1714), et des guerres de la Révolution française qui le terminèrent (1792-1802) : la guerre de succession de Pologne (1733-1738), la guerre de succession d'Autriche (1741-1748), la guerre de Sept Ans (1756-1763), les guerres de Pologne et de Turquie (1768-1772), (1787-1792).

COMPLEXITÉ DES GUERRES DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE

L'histoire de ces guerres est beaucoup plus compliquée que l'histoire des guerres du dix-septième siècle. La complication tient aux causes suivantes.

D'abord *il n'y a pas au dix-huitième siècle une puissance prépondérante*. Au dix-septième siècle, au temps de Louis XIV, la France dominait la politique européenne; elle en était le centre et lui imposait une sorte d'unité. Au dix-huitième siècle, au temps de Louis XV, les forces de la France, de l'Angleterre, de l'Autriche, de la Russie, étaient à peu près égales. Chacune des puissances pouvait agir dans son sens particulier : il y eut quatre centres politiques au lieu d'un.

En second lieu, *le nombre des belligérants s'est accru*. Au dix-septième siècle, les acteurs principaux des drames européens étaient la France, l'Autriche, l'Espagne, l'Angleterre, la Hollande. A ceux-là s'ajoutèrent au dix-huitième siècle la Russie et la Prusse.

Puis *le champ de la politique extérieure s'est considérablement étendu*. Au dix-septième siècle les conflits les plus importants s'étaient déroulés dans l'*Europe Centrale* et l'*Europe Occidentale*. A ces régions s'ajoutèrent, au dix-huitième siècle, l'*Europe Orientale*, puis le monde même, en particulier l'*Amérique du Nord* et l'*Asie Méridionale*.

En troisième lieu, des rivalités antérieures au dix-huitième siècle, rivalité *de la France et de l'Angleterre*, rivalité *de la France et de l'Autriche* se sont poursuivies au dix-huitième siècle. La rivalité franco-anglaise se poursuit au dix-huitième siècle hors d'Europe et devient un *conflit colonial*. A côté des *rivalités anciennes*, des *rivalités et des questions nouvelles* ont surgi : *rivalité de la Prusse et de l'Autriche, question de Pologne et de Turquie* posée par la *Russie*.

La complication principale résulte de ce fait que *la France et l'Angleterre*, aux prises hors d'Europe à propos de leurs colonies, *ne se sont point désintéressées des affaires de l'Europe*. Elles sont intervenues dans les conflits continentaux, en particulier dans le conflit austro-prussien. De la sorte, les *affaires coloniales et les affaires continentales se sont trouvées étroitement enchevêtrées*, et la guerre de succession d'Autriche, puis la guerre de Sept Ans ont été à la fois des épisodes de la rivalité de la France et de l'Angleterre, de la rivalité de la France et de l'Autriche, de la rivalité de l'Autriche et de la Prusse. Pour ajouter à la confusion, l'Espagne, la Russie, les princes Allemands, la Hollande, la maison de Savoie qui commence à vouloir jouer dans l'Italie du Nord le même rôle que la Prusse dans l'Allemagne du Nord, sont intervenus à titre d'alliés de l'un ou l'autre des combattants.

I

RÉGLEMENT DÉFINITIF DE LA SUCCESSION D'ESPAGNE; LA SUCCESSION DE POLOGNE

RÉGLEMENT DE LA SUCCESSION D'ESPAGNE

Les dix années qui suivirent la mort de Louis XIV (1715-1725) furent marquées dans l'Europe occidentale par des changements d'alliances, plusieurs conflits, de nombreuses négociations, conséquences de la succession d'Espagne. En effet, les traités d'Utrecht et de Rastadt, on l'a vu[1], ne réglaient pas définitivement la succession. Les deux principaux intéressés, l'empereur Charles VI, le roi d'Espagne Philippe V, avaient refusé de signer la paix. L'Empereur continuait à prétendre à la couronne d'Espagne. Philippe V ne

1. Voir ci-dessus, page 429.

voulait pas se résigner à l'abandon des possessions italiennes de l'Espagne à l'Empereur.

Un nouvel élément de conflit résultait du second mariage de Philippe V. De son premier mariage il avait deux fils, héritiers légitimes de la couronne d'Espagne. Sa seconde femme, *Élisabeth Farnèse*, une Italienne dévorée d'ambition pour ses enfants, voulait que ceux-ci eussent des couronnes comme leurs aînés. Elle pensait les trouver en Italie, au prix d'une guerre générale qu'elle préparait avec le ministre *Alberoni* et dans laquelle les Turcs, le roi de Suède Charles XII, les Écossais devaient jouer un rôle contre l'Empereur et le roi d'Angleterre.

De leur côté, la France et l'Angleterre, épuisées par la guerre de succession d'Espagne, tenaient à la paix. Ce commun besoin de repos amena un rapprochement entre les adversaires de la veille, et la signature à *Hanovre* (octobre 1716) d'une *alliance franco-anglaise*, qui subsista pendant près d'un quart de siècle, jusqu'à 1740. Le but immédiat de cette alliance était d'assurer l'observation des traités d'Utrecht, puis, selon le dire d'un des négociateurs, « de travailler à procurer une paix fixe et permanente entre l'Empereur et le roi d'Espagne ». On devait trouver dans un remaniement de la carte de l'Italie le moyen de les réconcilier.

Philippe V refusa d'abord d'entendre les propositions des alliés de Hanovre. Il fut cependant contraint de les accepter après une guerre malheureuse et d'interminables négociations (1717-1725). Philippe V renonça à revendiquer Naples, la Sicile, la Sardaigne, le Milanais. Par contre Charles VI consentit à ce que l'expectative des duchés de Parme et de Toscane, sur lesquels il avait des prétentions, fussent attribués à *Don Carlos*, fils d'Élisabeth Farnèse et de Philippe V. D'autre part l'Empereur prit la riche Sicile au roi-duc de Savoie qui dut en échange se contenter de la maigre Sardaigne. Ces conditions de paix furent enregistrées définitivement au traité de *Vienne* (30 avril 1725) par qui fut achevé le règlement de la Succession d'Espagne.

GUERRE DE SUCCESSION DE POLOGNE

Après 1725, la paix, maintes fois menacée, fut maintenue grâce à l'entente franco-anglaise et à la sagesse de ministres pacifiques entre tous, Walpole et le cardinal Fleury[1]. Pourtant, en 1733, la France fut entraînée à la guerre, à propos de la *succession de Pologne*.

La couronne élective de Pologne étant devenue vacante par la

1. Voir ci-dessus, pages 480 et 468.

mort d'Auguste II, deux candidats se présentèrent : le fils d'Auguste II, l'*électeur de Saxe Auguste III*, neveu par alliance de l'empereur Charles VI ; puis *Stanislas Leczinski*, beau-père de Louis XV, celui-là même que Charles XII, trente ans plus tôt avait fait élire à la place d'Auguste II et qui avait été détrôné après la bataille de Poltava[1]. Stanislas fut élu par soixante mille voix contre quatre mille données à Auguste III.

Mais Auguste III était soutenu par les Russes et par l'empereur Charles VI. Les Russes en effet avaient déjà des vues sur la Pologne et ne se souciaient pas d'y laisser établir un roi qui aurait derrière lui les forces de la France. Quant à Charles VI, il avait dû garantir la succession de Pologne à Auguste III pour obtenir sa renonciation à ses droits éventuels à la succession d'Autriche et son adhésion à la Pragmatique Sanction[2]. Les armées austro-russes entrèrent en Pologne. Stanislas Leczinski, bloqué dans *Danzig*, ne s'échappa qu'à grand'peine.

Louis XV prit parti pour son beau-père. Ne pouvant envoyer par mer une armée en Pologne, il déclara la guerre à l'Empereur. Mais entre la France et les États de l'Empereur il n'y avait de frontière commune qu'aux Pays-Bas. En envahissant les Pays-Bas, Louis XV risquait d'alarmer les Anglais ses alliés. Il n'y avait donc de champ de bataille possible qu'en Italie. Pour y atteindre plus aisément, Louis XV s'allia avec le roi d'Espagne et avec Don Carlos, maître de Parme depuis 1731. L'alliance fut signée à l'*Escurial* (1733). Le traité de l'Escurial fut le prélude d'*une étroite union entre les Bourbons de France et d'Espagne*, union qui se prolongea jusqu'à la Révolution et qui en plusieurs circonstances fut *néfaste aux intérêts français*. L'alliance avec l'Espagne fut complétée par une alliance avec le duc de Savoie, roi de Sardaigne, qui voulait se venger de la perte de la Sicile, et surtout qui voulait obtenir le Milanais.

Les principaux épisodes de la guerre se déroulèrent en Italie, autour de Parme, dans le royaume de Naples et en Sicile. La guerre se termina au bout de cinq ans, en 1738, par un nouveau traité de *Vienne*. Stanislas Leczinski gardait le titre de roi, mais renonçait à la Pologne. En échange il recevait Nancy et le *duché de Lorraine*, enlevés au duc François, récemment marié à Marie-Thérèse, fille de Charles VI. A la mort de Stanislas, le duché serait annexé à la France. Don Carlos prenait Naples et la Sicile

1. Voir ci-dessus, pages 509-510.
2. Voir ci-dessous, page 523 et le tableau généalogique.

avec le titre de *roi des Deux-Siciles*. Il abandonnait Parme et Plaisance que François de Lorraine recevait en compensation de la perte de son duché.

Ainsi tous les frais de la guerre furent payés par l'empereur Charles VI, qui perdait en Italie le meilleur de sa part de succession d'Espagne, et la guerre de succession de Pologne aboutit à des résultats inattendus : d'abord l'*établissement d'une troisième maison royale de Bourbons*, les Bourbons de Naples ; puis l'*achèvement de l'unité française* par l'annexion de la Lorraine. La guerre de succession de Pologne fut la seule des guerres du règne de Louis XV qui fut profitable pour la France.

II

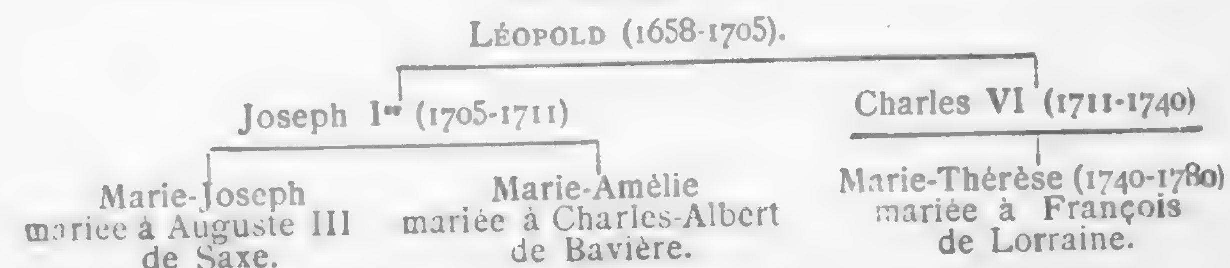
LUTTE ENTRE LA PRUSSE ET L'AUTRICHE

LA SUCCESSION D'AUTRICHE

L'Empereur *Charles VI* (1711-1740) était un prince médiocre, et que dominait tout entier sa tendresse passionnée pour sa fille *Marie-Thérèse*. Sa préoccupation constante, l'idée fixe à laquelle il subordonna toute sa politique, fut de lui assurer sa succession. Or, légalement la succession devait passer à d'autres. En effet, une disposition prise par l'empereur Léopold et que ses fils Joseph et Charles avaient juré d'observer, établissait qu'au cas où Joseph mourrait sans héritier mâle, la succession passerait à Charles. Dans le cas où celui-ci à son tour ne laisserait pas de fils, la succession reviendrait aux filles de Joseph par ordre de primogéniture et seulement à leur défaut aux filles de Charles. La *Disposition Léopoldine* avait été appliquée en 1711 et Charles avait hérité à l'exclusion des filles de Joseph Ier.

Cependant dès 1713, Charles VI violait son serment, rédigeait la *Pragmatique Sanction* qui renversait les termes de la Disposition Léopoldine et attribuait la succession d'abord à sa fille, puis, à son défaut, aux filles de Joseph[1]. Il employa toute son

1. *Tableau expliquant la Disposition Léopoldine et la Pragmatique Sanction de Charles VI.*



activité à essayer d'assurer le respect ultérieur de cet acte injuste. Il obtint successivement, on a vu au prix de quelles concessions, l'adhésion de tous les États à la Pragmatique. Quand il mourut, en 1740, Charles laissait à Marie-Thérèse des liasses de traités de garantie. Mais pour imposer aux signa-



La Monarchie autrichienne au dix-huitième siècle.

taires la fidélité à leurs engagements, il n'y avait pas quatre-vingt mille soldats dans toute l'étendue de la monarchie, il n'y avait pas trois cent mille francs dans le trésor.

Aussi Marie-Thérèse eut-elle presque immédiatement à se défendre contre une formidable coalition, et la *succession d'Autriche* donna lieu à une guerre de près de huit années (1741-1748).

CAUSES DE LA GUERRE

Marie-Thérèse fut attaquée par l'électeur de Bavière Charles-Albert, et par le roi d'Espagne Philippe V, parce que l'un et l'autre prétendaient avoir des droits à la succession d'Autriche, en vertu de conventions antérieures et supérieures à la Pragmatique. La France soutint ces prétendants pour rester fidèle à une tradition qui remontait au seizième siècle, au temps de Charles-Quint et de François Ier, et qui faisait de l'écrasement de la maison d'Autriche le but essentiel de la politique française. Quant à Frédéric II, il attaqua parce qu'il était fort et que Marie-Thérèse était faible. Il a lui-même cyniquement résumé en ces termes les causes de son intervention : en Autriche « les finances étaient dérangées, l'armée était délabrée; avec cela, à la tête du gouvernement une jeune princesse sans expérience ». En Prusse « des troupes toujours prêtes à agir, une épargne bien garnie et la vivacité de mon caractère, c'étaient là les raisons que j'avais de faire la guerre à Marie-Thérèse ».

Bien qu'alliés, les adversaires de Marie-Thérèse poursuivaient chacun un intérêt particulier. Frédéric voulait la Silésie; les Bourbons d'Espagne voulaient de nouvelles acquisitions en Italie; la France attaquait aux Pays-Bas l'Angleterre autant que l'Autriche. En sorte que, dans la guerre de succession d'Autriche, il y eut réellement trois guerres distinctes : une guerre *austro-prussienne*, une guerre *austro-anglo-française*, une guerre *austro-espagnole*. De ces trois guerres, la plus importante fut la guerre austro-prussienne parce que son résultat essentiel, la *conquête de la Silésie par la Prusse*, fit de la Prusse une grande puissance, modifia l'équilibre des États allemands et prépara une nouvelle grande guerre, la guerre de Sept Ans.

LA GUERRE

Les débuts de la guerre furent lamentables pour Marie-Thérèse. A la fin de 1741 sa ruine paraissait certaine. Frédéric II était maître de la Silésie qu'il avait envahie et occupée sans déclaration de guerre, et il avait battu à *Molwitz* (avril 1741), la première armée envoyée pour le déloger. D'autre part, Charles-Albert de Bavière avec le concours de quarante mille Français avait pris la Bohême et Prague (décembre 1741).

Marie-Thérèse se sauva par son énergie et son habileté. D'abord elle obtint de ses sujets hongrois, après d'assez longues négociations (juillet-septembre 1741), un secours de cent mille

activité à essayer d'assurer le respect ultérieur de cet acte injuste. Il obtint successivement, on a vu au prix de quelles concessions, l'adhésion de tous les États à la Pragmatique. Quand il mourut, en 1740, Charles laissait à Marie-Thérèse des liasses de traités de garantie. Mais pour imposer aux signa-



La Monarchie autrichienne au dix-huitième siècle.

taires la fidélité à leurs engagements, il n'y avait pas quatre-vingt mille soldats dans toute l'étendue de la monarchie, il n'y avait pas trois cent mille francs dans le trésor.

Aussi Marie-Thérèse eut-elle presque immédiatement à se défendre contre une formidable coalition, et la *succession d'Autriche* donna lieu à une guerre de près de huit années (1741-1748).

CAUSES DE LA GUERRE

Marie-Thérèse fut attaquée par l'électeur de Bavière Charles-Albert, et par le roi d'Espagne Philippe V, parce que l'un et l'autre prétendaient avoir des droits à la succession d'Autriche, en vertu de conventions antérieures et supérieures à la Pragmatique. La France soutint ces prétendants pour rester fidèle à une tradition qui remontait au seizième siècle, au temps de Charles-Quint et de François Ier, et qui faisait de l'écrasement de la maison d'Autriche le but essentiel de la politique française. Quant à Frédéric II, il attaqua parce qu'il était fort et que Marie-Thérèse était faible. Il a lui-même cyniquement résumé en ces termes les causes de son intervention : en Autriche « les finances étaient dérangées, l'armée était délabrée; avec cela, à la tête du gouvernement une jeune princesse sans expérience ». En Prusse « des troupes toujours prêtes à agir, une épargne bien garnie et la vivacité de mon caractère, c'étaient là les raisons que j'avais de faire la guerre à Marie-Thérèse ».

Bien qu'alliés, les adversaires de Marie-Thérèse poursuivaient chacun un intérêt particulier. Frédéric voulait la Silésie; les Bourbons d'Espagne voulaient de nouvelles acquisitions en Italie; la France attaquait aux Pays-Bas l'Angleterre autant que l'Autriche. En sorte que, dans la guerre de succession d'Autriche, il y eut réellement trois guerres distinctes : une guerre *austro-prussienne*, une guerre *austro-anglo-française*, une guerre *austro-espagnole*. De ces trois guerres, la plus importante fut la guerre austro-prussienne parce que son résultat essentiel, la *conquête de la Silésie par la Prusse*, fit de la Prusse une grande puissance, modifia l'équilibre des États allemands et prépara une nouvelle grande guerre, la guerre de Sept Ans.

LA GUERRE

Les débuts de la guerre furent lamentables pour Marie-Thérèse. A la fin de 1741 sa ruine paraissait certaine. Frédéric II était maître de la Silésie qu'il avait envahie et occupée sans déclaration de guerre, et il avait battu à *Molwitz* (avril 1741), la première armée envoyée pour le déloger. D'autre part, Charles-Albert de Bavière avec le concours de quarante mille Français avait pris la Bohême et Prague (décembre 1741).

Marie-Thérèse se sauva par son énergie et son habileté. D'abord elle obtint de ses sujets hongrois, après d'assez longues négociations (juillet-septembre 1741), un secours de cent mille

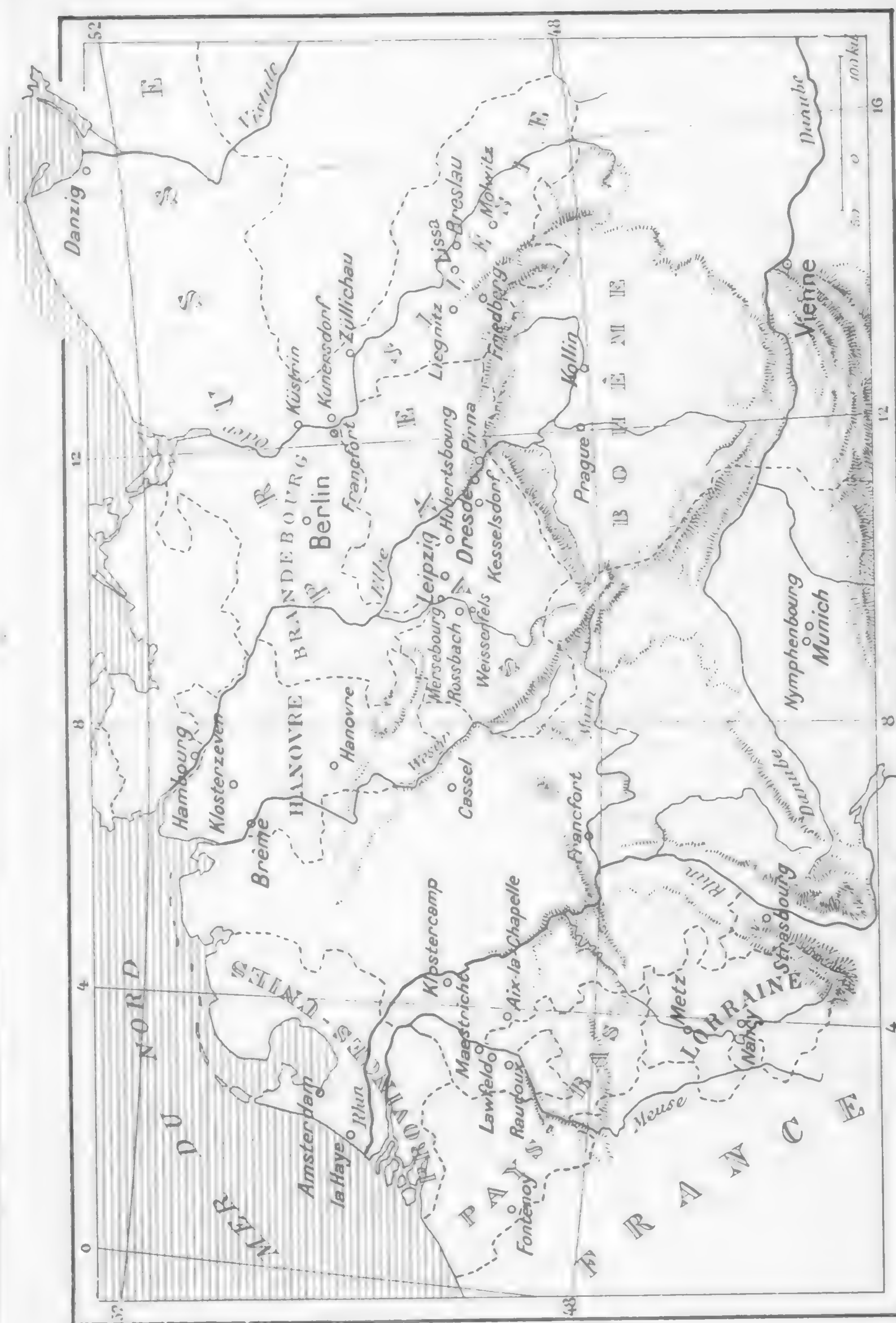


GARDE FRANÇAISE SOUS LOUIS XV.
Fac-similé d'un dessin de GRAVELOT (1699-1773).

hommes. Puis elle désarma Frédéric II en lui abandonnant la Silésie par le traité de *Breslau* (juillet 1742). Elle put alors tourner toutes ses forces contre Charles-Albert. Successivement ses armées reprirent la Bohême (décembre 1742), envahirent la Bavière et occupèrent Munich (juin 1743). Elles avancèrent jusqu'au Rhin et menacèrent l'Alsace. En même temps Marie-Thérèse obtenait l'alliance de l'Angleterre et de la Hollande.

Ces rapides succès amenèrent Frédéric II à signer avec Louis XV une nouvelle alliance à *Paris* (juin 1744). Louis XV, qui jusqu'alors avait agi seulement comme auxiliaire de Charles-Albert, déclara la guerre pour son propre compte à Marie-Thérèse, à l'Angleterre et à la Hollande (mars-avril 1744). La mort de Charles-Albert, quelques mois plus tard, mit fin à la guerre de succession proprement dite et l'on ne se battit plus que pour la *Silésie*, les *Pays-Bas autrichiens* et l'*Italie*.

Les gardes françaises formaient une partie de l'infanterie de la Maison du Roi. La création du corps remontait à Charles IX. C'était une troupe d'élite qui joua un rôle glorieux dans toutes les guerres sous Louis XIV et sous Louis XV, spécialement à Fontenoy. Habit bleu doublé de rouge, gilet rouge, soutaches et boutons blancs. Culotte bleue, guêtres rouges. Chapeau noir galonné d'argent. Ceinturon et baudrier chamois. Épée et baïonnette. Comparer avec le grenadier prussien, page 495. Gravelot, dessinateur et graveur français du dix-huitième siècle, est réputé pour l'exactitude et l'élégance de ses dessins.



LES PRINCIPAUX CHAMPS DE BATAILLE DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

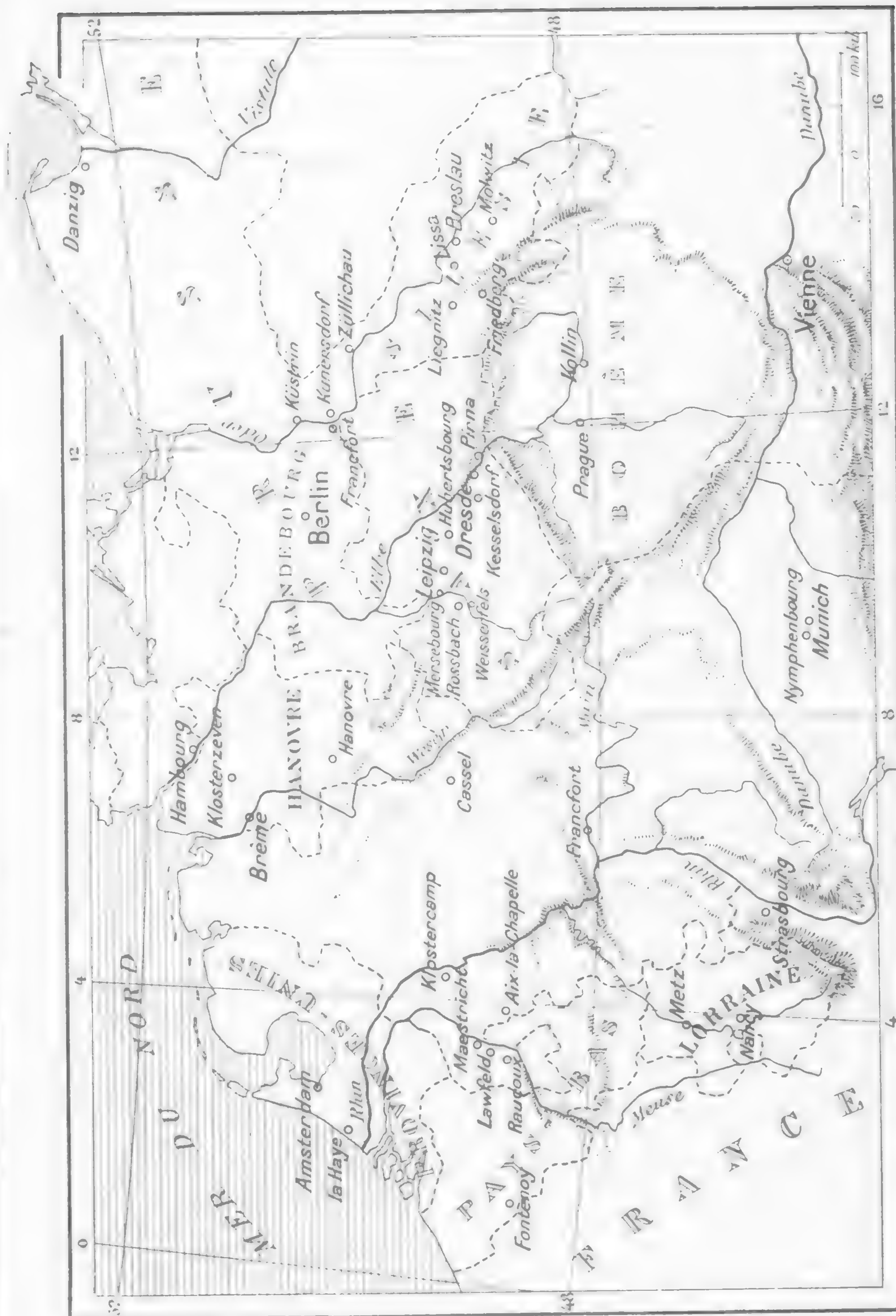


GARDE FRANÇAISE SOUS LOUIS XV.
Fac-similé d'un dessin de GRAVELOT (1699-1773).

hommes. Puis elle désarma Frédéric II en lui abandonnant la Silésie par le traité de *Breslau* (juillet 1742). Elle put alors tourner toutes ses forces contre Charles-Albert. Successivement ses armées reprirent la Bohême (décembre 1742), envahirent la Bavière et occupèrent Munich (juin 1743). Elles avancèrent jusqu'au Rhin et menacèrent l'Alsace. En même temps Marie-Thérèse obtenait l'alliance de l'Angleterre et de la Hollande.

Ces rapides succès amenèrent Frédéric II à signer avec Louis XV une nouvelle alliance à *Paris* (juin 1744). Louis XV, qui jusqu'alors avait agi seulement comme auxiliaire de Charles-Albert, déclara la guerre pour son propre compte à Marie-Thérèse, à l'Angleterre et à la Hollande (mars-avril 1744). La mort de Charles-Albert, quelques mois plus tard, mit fin à la guerre de succession proprement dite et l'on ne se battit plus que pour la *Silésie*, les *Pays-Bas autrichiens* et l'*Italie*.

Les gardes françaises *formaient une partie de l'infanterie de la* Maison du Roi. *La création du corps remontait à Charles IX. C'était une troupe d'élite qui joua un rôle glorieux dans toutes les guerres sous Louis XIV et sous Louis XV, spécialement à Fontenoy. Habit bleu doublé de rouge, gilet rouge, soutaches et boutons blancs. Culotte bleue, guêtres rouges. Chapeau noir galonné d'argent. Ceinturon et baudrier chamois. Épée et baïonnette. Comparer avec le grenadier prussien,* *page 495**. Gravelot, dessinateur et graveur français du dix-huitième siècle, est réputé pour l'exactitude et l'élégance de ses dessins.*



LES PRINCIPAUX CHAMPS DE BATAILLE DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

La question de Silésie fut réglée la première. Vainqueur à *Friedberg* (juin 1745) et à *Kesseldorf* (décembre 1745). Frédéric II imposa à Marie-Thérèse, au traité de *Dresde*, le renouvellement du traité de Breslau (25 décembre 1745). Aux Pays-Bas Louis XV eut à combattre non pas des armées autrichiennes, mais les armées de leurs alliés, les Anglo-hollandais. Les Français conquirent les Pays-Bas en trois ans et en trois étapes, après trois grandes batailles livrées et gagnées par le *maréchal de Saxe*, à *Fontenoy* (11 mai 1745), à *Rocoux* (11 octobre 1746), à *Lawfeld* (2 juillet 1747). L'invasion de la Hollande à la suite de cette dernière victoire, puis la prise de *Maestricht* (mai 1748), déterminèrent Marie-Thérèse et ses alliés à demander la paix.



DRAGON RÈGNE DE LOUIS XV.
Musée d'artillerie.

Les dragons *étaient un des éléments principaux de la cavalerie française, qui en comptait vingt-quatre régiments sous Louis XV. Le corps était de création française et datait de* 1558. *Les aragons combattaient à pied comme à cheval : de là le fusil d'infanterie avec la baïonnette dont le cavalier est armé en même temps que du sabre. — Casque à crinière noire, cimier de cuivre de même forme que le cimier actuel des dragons et turban en peau de tigre. Habit olive, à revers rouges et pattes en laine jaune. Gilet couleur chair; culotte en peau jaune; guêtres en cuir noir. Ceinturon et baudrier blancs, giberne en cuir jaune. Le fusil est du* modèle 1754, *date à laquelle toutes les troupes françaises furent armées pour la première fois du même fusil. Ce fusil à pierre mesurait* 1m,58, *pesait* 5k,150; *son calibre était de* 18 *millimètres. Voir ci-dessus, pages* 432 *et* 434.

PAIX D'AIX-LA-CHAPELLE

La paix conclue par Louis XV à *Aix-la-Chapelle* (18 octobre 1748) fut l'une des plus humiliantes et la plus stupide que la France ait jamais signée. Louis XV rendait toutes ses conquêtes et jusqu'au matériel de guerre pris dans les places conquises. Il s'engageait à expulser de France, à la demande des Anglais, le prétendant Charles-Édouard[1]. Par contre, la possession de la Silésie était garantie à Frédéric II. *Parme* était cédé par Marie-Thérèse à Don Philippe, le second fils d'Élisabeth Farnèse. Les intérêts et le sang de la France étaient sacrifiés aux intérêts des Bourbons d'Espagne. Il y eut une violente explosion de colère à Paris quand on connut les clauses du traité. On s'indigna de ce qu'on eût uniquement « *travaillé pour le roi de Prusse* » et les femmes de la Halle se jetaient à la tête comme suprême injure : « Tu es bête comme la paix! »

LE RENVERSEMENT DES ALLIANCES

En 1748, au moment de la signature de la paix d'Aix-la-Chapelle, les puissances étaient groupées de la manière suivante. D'un côté, la France et la Prusse; de l'autre, l'Autriche, l'Angleterre et la Russie. Huit ans plus tard, en 1756, au début de la guerre de Sept Ans, elles étaient groupées ainsi : d'un côté, l'Angleterre et la Prusse; de l'autre, l'Autriche, la France et la Russie. Ce « *renversement des alliances* », et spécialement l'union intime entre la France et l'Autriche substituée à une politique de lutte constante vieille de deux siècles, fut l'un des événements qui frappa le plus les contemporains. Ce fut, en grande partie, l'œuvre de Marie-Thérèse.

Marie-Thérèse, au fond de sa conscience, considérait comme nuls les traités par lesquels, à trois reprises, à Breslau, à Dresde, à Aix-la-Chapelle, elle avait cédé la Silésie à Frédéric II. On racontait qu'elle ne pouvait voir un Silésien sans pleurer. Au moment même où elle signait la paix d'Aix-la-Chapelle, elle songeait aux moyens de reprendre au roi de Prusse la province qu'un odieux abus de la force lui avait ravie. Pour cela il fallait avant tout isoler Frédéric II et détacher de lui Louis XV. Il fallait ensuite, si on le pouvait, obtenir pour l'Autriche elle-même l'alliance de la France. Les premières ouvertures furent favorablement accueillies à Versailles où quelques ministres,

1. Voir ci-dessus, p. 479.

La question de Silésie fut réglée la première. Vainqueur à *Friedberg* (juin 1745) et à *Kesseldorf* (décembre 1745). Frédéric II imposa à Marie-Thérèse, au traité de *Dresde*, le renouvellement du traité de Breslau (25 décembre 1745). Aux Pays-Bas Louis XV eut à combattre non pas des armées autrichiennes, mais les armées de leurs alliés, les Anglo-hollandais. Les Français conquirent les Pays-Bas en trois ans et en trois étapes, après trois grandes batailles livrées et gagnées par le *maréchal de Saxe*, à *Fontenoy* (11 mai 1745), à *Rocoux* (11 octobre 1746), à *Lawfeld* (2 juillet 1747). L'invasion de la Hollande à la suite de cette dernière victoire, puis la prise de *Maestricht* (mai 1748), déterminèrent Marie-Thérèse et ses alliés à demander la paix.



DRAGON RÈGNE DE LOUIS XV.
Musée d'artillerie.

Les dragons étaient un des éléments principaux de la cavalerie française, qui en comptait vingt-quatre régiments sous Louis XV. Le corps était de création française et datait de 1558. Les dragons combattaient à pied comme à cheval : de là le fusil d'infanterie avec la baïonnette dont le cavalier est armé en même temps que du sabre. — Casque à crinière noire, cimier de cuivre de même forme que le cimier actuel des dragons et turban en peau de tigre. Habit olive, à revers rouges et pattes en laine jaune. Gilet couleur chair ; culotte en peau jaune ; guêtres en cuir noir. Ceinturon et baudrier blancs, giberne en cuir jaune. Le fusil est du modèle 1754, date à laquelle toutes les troupes françaises furent armées pour la première fois du même fusil. Ce fusil à pierre mesurait 1m,58, pesait 5k,150 ; son calibre était de 18 millimètres. Voir ci-dessus, pages 432 et 434.

PAIX D'AIX-LA-CHAPELLE

La paix conclue par Louis XV à *Aix-la-Chapelle* (18 octobre 1748) fut l'une des plus humiliantes et la plus stupide que la France ait jamais signée. Louis XV rendait toutes ses conquêtes et jusqu'au matériel de guerre pris dans les places conquises. Il s'engageait à expulser de France, à la demande des Anglais, le prétendant Charles-Édouard[1]. Par contre, la possession de la Silésie était garantie à Frédéric II. *Parme* était cédé par Marie-Thérèse à Don Philippe, le second fils d'Élisabeth Farnèse. Les intérêts et le sang de la France étaient sacrifiés aux intérêts des Bourbons d'Espagne. Il y eut une violente explosion de colère à Paris quand on connut les clauses du traité. On s'indigna de ce qu'on eût uniquement « *travaillé pour le roi de Prusse* » et les femmes de la Halle se jetaient à la tête comme suprême injure : « Tu es bête comme la paix ! »

LE RENVERSEMENT DES ALLIANCES

En 1748, au moment de la signature de la paix d'Aix-la-Chapelle, les puissances étaient groupées de la manière suivante. D'un côté, la France et la Prusse ; de l'autre, l'Autriche, l'Angleterre et la Russie. Huit ans plus tard, en 1756, au début de la guerre de Sept Ans, elles étaient groupées ainsi : d'un côté, l'Angleterre et la Prusse ; de l'autre, l'Autriche, la France et la Russie. Ce « *renversement des alliances* », et spécialement l'union intime entre la France et l'Autriche substituée à une politique de lutte constante vieille de deux siècles, fut l'un des événements qui frappa le plus les contemporains. Ce fut, en grande partie, l'œuvre de Marie-Thérèse.

Marie-Thérèse, au fond de sa conscience, considérait comme nuls les traités par lesquels, à trois reprises, à Breslau, à Dresde, à Aix-la-Chapelle, elle avait cédé la Silésie à Frédéric II. On racontait qu'elle ne pouvait voir un Silésien sans pleurer. Au moment même où elle signait la paix d'Aix-la-Chapelle, elle songeait aux moyens de reprendre au roi de Prusse la province qu'un odieux abus de la force lui avait ravie. Pour cela il fallait avant tout isoler Frédéric II et détacher de lui Louis XV. Il fallait ensuite, si on le pouvait, obtenir pour l'Autriche elle-même l'alliance de la France. Les premières ouvertures furent favorablement accueillies à Versailles où quelques ministres,

1. Voir ci-dessus, p. 479.

prévoyant une prochaine guerre coloniale, se préoccupaient d'isoler l'Angleterre et de la mettre hors d'état d'agir sur le continent, en lui enlevant l'alliance de l'Autriche. Mais Louis XV prétendait en même temps demeurer l'allié de la Prusse.

Cette prétention eût rendu impossible le rapprochement de la France et de l'Autriche, si de son côté Frédéric II n'avait songé à se rapprocher de l'Angleterre. En février 1756, on apprit à Versailles que le roi de Prusse venait de signer avec l'Angleterre le traité de *Whitehall*, par lequel il s'engageait à défendre l'électorat de Hanovre, possession personnelle du roi d'Angleterre. Louis XV eut peur d'être isolé. Il se hâta de signer à *Versailles*, le 1er mai 1756, une alliance avec l'Autriche. L'alliance autrichienne devait être néfaste à la France, qui se laissa par là entraîner à une guerre continentale où elle sacrifia en pure perte les forces qu'elle aurait dû réserver à la guerre coloniale contre l'Angleterre.

LA GUERRE DE SEPT ANS

Marie-Thérèse s'était, d'autre part, assuré l'alliance d'Élisabeth de Russie, d'Auguste III, électeur de Saxe et roi de Pologne, du roi de Suède et de la plupart des princes allemands : tout çela en vue d'une prochaine guerre de revanche contre Frédéric. Elle fut devancée par lui. Frédéric, soupçonnant le péril, grâce à la trahison d'un secrétaire de l'ambassade d'Autriche à Berlin, jugeant qu'il était perdu s'il laissait à ses adversaires le temps d'achever leurs préparatifs, prit l'offensive (août 1756). Sans déclaration de guerre, il entra en Saxe, occupa Dresde, bloqua l'armée saxonne dans le camp de *Pirna*, la contraignit à capituler au bout d'un mois (15 octobre 1756) et, par un attentat sans exemple au droit des gens, incorpora de force les soldats vaincus dans l'armée prussienne.

THÉATRES DE LA GUERRE

La guerre ainsi commencée eut de multiples théâtres. Dans l'Allemagne de l'Ouest ce furent les pays compris entre le *Rhin* et l'*Elbe*; dans l'Allemagne du Centre, la *Bohême*, la *Saxe*, la *Silésie*, le *Brandebourg*, la *Poméranie*; à l'Est, la *Prusse*.

Les opérations dans l'Allemagne de l'Ouest n'intéressèrent qu'indirectement Frédéric. Elles furent surtout des *épisodes de la guerre franco-anglaise* et eurent pour objet la conquête de l'électorat de Hanovre. L'épisode le plus important fut la capitulation de l'armée anglaise cernée par le duc de Richelieu à

Closterzeven, à l'extrémité septentrionale du Hanovre, que les Français avaient entièrement occupé en une campagne (septembre 1757). Cette capitulation fut du reste violée par les Anglais. Leur armée, qui s'était engagée à ne plus servir jusqu'à la paix, entra de nouveau en campagne. Les Français surpris durent évacuer le Hanovre, et, tout en se maintenant constamment entre



INFANTERIE FRANÇAISE EN BATAILLE. — LE TIR SUR DEUX RANGS
Fac-similé d'un dessin de GRAVELOT.

Pour le tir, le premier rang mettait genou à terre. L'infanterie française tirait l'arme à l'épaule comme on fait aujourd'hui, mais sans viser : on tirait au juger, *à cinquante mètres environ. L'infanterie prussienne tirait le plus souvent la crosse à la hanche. Cela s'appelait tirer « en seringue ». On gagnait ainsi quelques secondes et l'on évitait le choc douloureux du recul à l'épaule. — L'infanterie française portait l'habit bleu à revers rouges, le gilet bleu, la culotte et les guêtres blanches, le tricorne noir. Elle était armée, outre le fusil, d'un petit sabre courbe, le* briquet.

le Rhin et le Weser, ils ne purent parvenir dans toute la durée de la guerre à se rendre de nouveau maîtres de l'électorat.

LA GUERRE DANS L'ALLEMAGNE CENTRALE

Le théâtre essentiel de la guerre fut l'Allemagne du Centre. Au début, Frédéric, poursuivant son offensive, était arrivé en Bohême jusqu'à Prague. Mais il fut battu à *Kollin* (juin 1757), et obligé d'évacuer la Bohême, d'autant plus rapidement qu'il était menacé sur ses deux flancs, par une armée franco-allemande en Saxe, et une armée autrichienne en Silésie. Se portant vivement

prévoyant une prochaine guerre coloniale, se préoccupaient d'isoler l'Angleterre et de la mettre hors d'état d'agir sur le continent, en lui enlevant l'alliance de l'Autriche. Mais Louis XV prétendait en même temps demeurer l'allié de la Prusse.

Cette prétention eût rendu impossible le rapprochement de la France et de l'Autriche, si de son côté Frédéric II n'avait songé à se rapprocher de l'Angleterre. En février 1756, on apprit à Versailles que le roi de Prusse venait de signer avec l'Angleterre le traité de *Whitehall*, par lequel il s'engageait à défendre l'électorat de Hanovre, possession personnelle du roi d'Angleterre. Louis XV eut peur d'être isolé. Il se hâta de signer à *Versailles*, le 1er mai 1756, une alliance avec l'Autriche. L'alliance autrichienne devait être néfaste à la France, qui se laissa par là entraîner à une guerre continentale où elle sacrifia en pure perte les forces qu'elle aurait dû réserver à la guerre coloniale contre l'Angleterre.

LA GUERRE DE SEPT ANS

Marie-Thérèse s'était, d'autre part, assuré l'alliance d'Élisabeth de Russie, d'Auguste III, électeur de Saxe et roi de Pologne, du roi de Suède et de la plupart des princes allemands : tout cela en vue d'une prochaine guerre de revanche contre Frédéric. Elle fut devancée par lui. Frédéric, soupçonnant le péril, grâce à la trahison d'un secrétaire de l'ambassade d'Autriche à Berlin, jugeant qu'il était perdu s'il laissait à ses adversaires le temps d'achever leurs préparatifs, prit l'offensive (août 1756). Sans déclaration de guerre, il entra en Saxe, occupa Dresde, bloqua l'armée saxonne dans le camp de *Pirna*, la contraignit à capituler au bout d'un mois (15 octobre 1756) et, par un attentat sans exemple au droit des gens, incorpora de force les soldats vaincus dans l'armée prussienne.

THÉATRES DE LA GUERRE

La guerre ainsi commencée eut de multiples théâtres. Dans l'Allemagne de l'Ouest ce furent les pays compris entre le *Rhin* et l'*Elbe*; dans l'Allemagne du Centre, la *Bohême*, la *Saxe*, la *Silésie*, le *Brandebourg*, la *Poméranie*; à l'Est, la *Prusse*.

Les opérations dans l'Allemagne de l'Ouest n'intéressèrent qu'indirectement Frédéric. Elles furent surtout des *épisodes de la guerre franco-anglaise* et eurent pour objet la conquête de l'électorat de Hanovre. L'épisode le plus important fut la capitulation de l'armée anglaise cernée par le duc de Richelieu à

Closterzeven, à l'extrémité septentrionale du Hanovre, que les Français avaient entièrement occupé en une campagne (septembre 1757). Cette capitulation fut du reste violée par les Anglais. Leur armée, qui s'était engagée à ne plus servir jusqu'à la paix, entra de nouveau en campagne. Les Français surpris durent évacuer le Hanovre, et, tout en se maintenant constamment entre



INFANTERIE FRANÇAISE EN BATAILLE. — LE TIR SUR DEUX RANGS
Fac-similé d'un dessin de GRAVELOT.

Pour le tir, le premier rang mettait genou à terre. L'infanterie française tirait l'arme à l'épaule comme on fait aujourd'hui, mais sans viser : on tirait au juger, *à cinquante mètres environ. L'infanterie prussienne tirait le plus souvent la crosse à la hanche. Cela s'appelait tirer « en seringue ». On gagnait ainsi quelques secondes et l'on évitait le choc douloureux du recul à l'épaule. — L'infanterie française portait l'habit bleu à revers rouges, le gilet bleu, la culotte et les guêtres blanches, le tricorne noir. Elle était armée, outre le fusil, d'un petit sabre courbe, le* briquet.

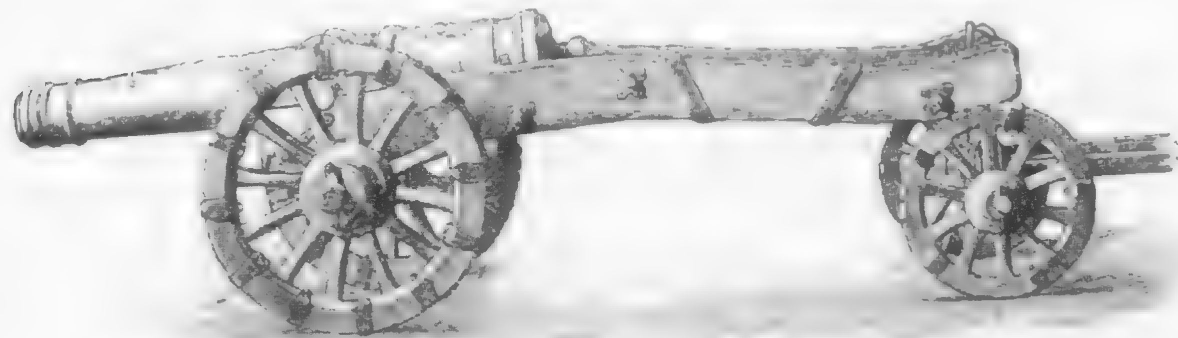
le Rhin et le Weser, ils ne purent parvenir dans toute la durée de la guerre à se rendre de nouveau maîtres de l'électorat.

LA GUERRE DANS L'ALLEMAGNE CENTRALE

Le théâtre essentiel de la guerre fut l'Allemagne du Centre. Au début, Frédéric, poursuivant son offensive, était arrivé en Bohême jusqu'à Prague. Mais il fut battu à *Kollin* (juin 1757), et obligé d'évacuer la Bohême, d'autant plus rapidement qu'il était menacé sur ses deux flancs, par une armée franco-allemande en Saxe, et une armée autrichienne en Silésie. Se portant vivement

de l'une à l'autre, Frédéric battit l'armée franco-allemande à *Rossbach* (5 novembre 1757), et un mois plus tard l'armée autrichienne à *Lissa-Leuthen* (5 décembre 1757).

Pendant toute la suite de la guerre, Frédéric, assailli au sud par les Autrichiens, à l'est par les Russes, dut se borner à la défensive. Contraint d'aller sans cesse de la Saxe à la Silésie, de la Silésie au Brandebourg, il dut son salut à la rapidité de



Canon et affut français sous Louis XV. — Système Valliere.
Photographie d'un modèle du Musée d'artillerie.

Vallière (1667-1759), qui fut le premier inspecteur général de l'artillerie, refondit le matériel en 1732. Il réduisit le nombre des calibres des pièces, perfectionna et allégea les affûts. La pièce représentée ici est du calibre 12 : c'est-à-dire qu'elle lançait un boulet pesant 12 livres, environ 6 kilogrammes. La portée utile maxima était de 600 mètres ; la plus grande vitesse de tir, trois coups par minute. C'était le gros canon de bataille, encore très lourd et peu maniable. Notre canon léger de 75 millimètres lance à 8500 mètres un projectile de plus de 7 kilogrammes et peut tirer jusqu'à vingt-quatre coups à la minute. — La crosse de l'affût repose sur un avant-train que l'on détachait pour la mise en batterie. L'avant-train était muni de deux brancards dont on voit l'amorce. Les chevaux étaient encore attelés en file comme au moyen âge et non pas deux par deux comme aujourd'hui. — Voir ci-dessus, page 269.

ses manœuvres, et peut-être plus encore à la lenteur de ses adversaires, à l'absence de toute coordination dans leurs mouvements. En 1759, Frédéric fut ainsi sauvé alors qu'il se croyait perdu. Les Russes, après avoir vaincu un de ses lieutenants à *Zullichau* (juillet 1759), avaient opéré leur jonction avec les Autrichiens, et les deux armées lui avaient infligé à *Kunersdorf*, près de Francfort, la plus terrible défaite qu'il ait subie (12 août 1759). De quarante-huit mille hommes engagés, il lui en resta à peine dix mille à la fin de la journée. Dix-neuf mille étaient tués ou blessés ; le reste avait fui en abandonnant cent soixante-dix canons. Les coureurs russes arrivèrent jusqu'à Berlin. Mais le gros des forces ne suivit pas, et bientôt même Autrichiens et Russes se séparèrent. Ce fut ce que Frédéric II, stupéfait d'une pareille fortune, appela « le miracle de la maison

de Brandebourg ». Il put refaire son armée, et, l'année suivante, l'éparpillement des forces des Autrichiens lui permit de les arrêter de nouveau en Silésie à *Liegnitz* (15 août 1760), en Saxe à *Torgau* (2 novembre 1760).

Mais les victoires même l'épuisaient. En 1761, il lui restait à peine soixante mille hommes, des paysans mal exercés, mal disciplinés, avec lesquels, a-t-il dit lui-même, « il osait à peine paraître devant l'ennemi ». Il fut sauvé cette fois par la mort de la tsarine Élisabeth et par l'avènement de Pierre III. Celui-ci, tout dévoué à Frédéric, mit à sa disposition les troupes russes chargées la veille encore de le combattre. La défection de la Russie, d'autre part la lassitude de la France qui se préparait à signer la paix avec l'Angleterre, déterminèrent Marie-Thérèse à traiter. La paix fut signée à *Hubertsbourg* (15 février 1763). Frédéric gardait la Silésie.

III

LA POLOGNE
LE PREMIER PARTAGE

A RÉPUBLIQUE DE POLOGNE LES LIMITES

Frédéric II et Marie-Thérèse, aux prises en 1762, se trouvaient d'accord dix ans plus tard, en 1772, pour procéder avec Catherine II à un brigandage, le démembrement de la Pologne.

La Pologne, comme l'indique son nom même, tiré du mot slave *polié* — la plaine — était un fragment de la plaine du nord de l'Europe. Bien qu'elle eût à sa tête un roi, sa dénomination officielle était la *République de Pologne*. Au milieu du dix-huitième siècle elle touchait au nord de la Baltique, au sud aux Karpates et au Dniester qui la séparaient de la Hongrie et de l'empire turc. A l'est elle s'étendait très loin dans l'intérieur de la Russie actuelle et débordait au delà de la Duna et du Dniepr presque jusqu'à Smolensk. A l'ouest, du côté de l'Allemagne sa frontière, une ligne conventionnelle parallèle à l'Oder, touchait à la Silésie, au Brandebourg et à la Poméranie. Dans sa partie nord se trouvait enclavé le royaume de Prusse.

L'État polonais se composait de deux éléments : à l'ouest, le *royaume de Pologne* proprement dit ou *pays de la couronne* qui comprenait le domaine de la Vistule ; à l'est le *grand-duché de Lithuanie*, beaucoup plus étendu. Royaume et Grand-Duché avaient été réunis au quatorzième siècle (1386) sous l'autorité d'un même prince, Vladislas Jagellon. La distinction entre les deux territoires subsistait cependant encore au dix-huitième siècle.

Cet État sans frontières naturelles était comme un carrefour de peuples. On y trouvait au centre des Polonais, à l'ouest dans la Prusse polonaise des Allemands, à l'est des Lithuaniens et des Russes, partout des Juifs. Chacun de ces groupes avait sa religion : les Allemands étaient protestants ; les Russes orthodoxes ; les Polonais et les Lithuaniens, qui formaient la majorité de la nation, étaient catholiques. Les Catholiques seuls comptaient dans l'État : les *dissidents*, c'est-à-dire les Orthodoxes et les Protestants, avaient été, par une série de mesures prises de 1719 à 1733, exclus de toutes les fonctions publiques, privés de tous droits politiques.

LA SOCIÉTÉ POLONAISE

La société polonaise, comme la société russe, se divisait en deux classes : une *noblesse*, des *paysans*. Les paysans étaient serfs. Entièrement soumis au bon plaisir des nobles, payant seuls les impôts, n'ayant aucun droit, ne pouvant échapper à leur condition, habitant des huttes de boue séchée, mal vêtus, chaussés d'écorce de bouleau, ils étaient les plus misérables de l'Europe. Leur misère était passée en proverbe : un intendant du Berry, dans un rapport à Louis XIV, voulant peindre la pauvreté des habitants de sa généralité, les déclarait « plus malheureux que les esclaves en Turquie ou les paysans en Pologne ».

La noblesse était propriétaire du sol. Parmi les nobles on pouvait distinguer trois catégories de personnes. D'abord les *magnats*, deux ou trois cents chefs de famille parmi lesquels trois ou quatre, les Czartorysky, les Radziwill, etc., propriétaires de provinces entières, étaient de véritables souverains ayant leur capitale, leur gouvernement, leur armée. Au-dessous des magnats venait la *noblesse moyenne*, vingt ou trente mille familles possédant chacune un village ou deux. Enfin il existait une *plèbe nobiliaire*, près d'un million et demi de gentilshommes dont la fortune se réduisait à un sabre, un cheval et quelque parcelle de terre, qu'ils labouraient eux-mêmes pour vivre. On disait de ces nobles-là que quand leur chien s'asseyait au milieu de leur domaine, la queue traînait sur le champ du voisin.

Le clergé ne formait pas une classe : les évêques étaient pris parmi les membres des grandes familles. Il n'y avait pas de bourgeoisie. Les Juifs détenaient tout le commerce.

ORGANISATION POLITIQUE

La république de Pologne avait à sa tête un *roi*. La couronne était primitivement héréditaire. Au seizième siècle, à la mort du dernier des Jagellons (1572), les nobles avaient rendu la monarchie élective.

L'élection était faite par tous les nobles réunis à cheval et en armes, dans une plaine voisine de Varsovie. Naturellement les électeurs dictaient leurs conditions aux candidats. Ces conditions, qui avaient toujours pour objet de limiter la puissance royale, étaient enregistrées dans un contrat, les *pacta conventa*, que le roi jurait solennellement d'observer. La puissance royale avait été de la sorte au cours des siècles graduellement réduite à rien. Non seulement le roi ne pouvait faire la loi, déclarer la guerre, signer la paix, lever des soldats et des impôts, sans le concours de la diète, mais encore il n'avait aucune autorité sur les ministres, aucun pouvoir sur les fonctionnaires, les uns et les autres nommés à vie. En sorte que le roi n'était qu'un personnage décoratif et, comme on l'a dit « un roi en peinture ».

A côté du roi, il y avait un *Sénat* composé des principaux magnats ; puis une *Chambre des Nonces* ou députés de la moyenne et de la petite noblesse. Le Sénat et les Nonces se réunissaient tous les deux ans pour délibérer en commun sur les affaires de l'État. Ainsi réunis, ils formaient la *Diète*. Les séances étaient publiques et les spectateurs siégeaient parmi les Nonces et les Sénateurs. Au dix-septième siècle l'usage s'était établi que toute décision devait être prise à l'unanimité des votants. L'opposition d'un seul suffisait à tout arrêter et à tout annuler ; cela s'appelait le *liberum veto*. Quand un député usait de son *veto*, la Diète se séparait sans poursuivre ses travaux et l'on disait qu'elle était *déchirée*. De 1652 à 1764, sur cinquante-cinq diètes, quarante-huit furent déchirées ; sept seulement aboutirent. Dans de pareilles conditions tout gouvernement était impossible. On avait donc imaginé, au cas où la Diète était déchirée, de réunir les nobles en *confédération*. Dans la confédé-

ration le *liberum veto* était supprimé et les décisions étaient prises à la simple majorité.

L'ARMÉE

En théorie, il y avait une armée. Mais par crainte que le roi, grâce à une armée forte, ne pût reconquérir quelque autorité, la Diète en 1717 avait réduit l'effectif à dix-huit mille hommes dans le royaume de Pologne, à six mille dans le Grand-Duché. En outre les commandants en chef des deux armées, les deux *hetmanns*, étaient nommés à vie et ne relevaient que de la Diète. Les nobles ne voulaient être qu'officiers; dans certains régiments il y avait un officier pour trois soldats ou sous-officiers. Le corps de l'artillerie comptait cent hommes; le grand maître avait quinze ans. Dans l'arsenal de Varsovie il restait seulement quelques vieux canons mangés de rouille, et dont les affûts avaient servi de bois de chauffage aux employés. Les Polonais comptaient naïvement, pour triompher de l'ennemi en cas de guerre, sur la *pospolite*, la *levée en masse* de tous les nobles.

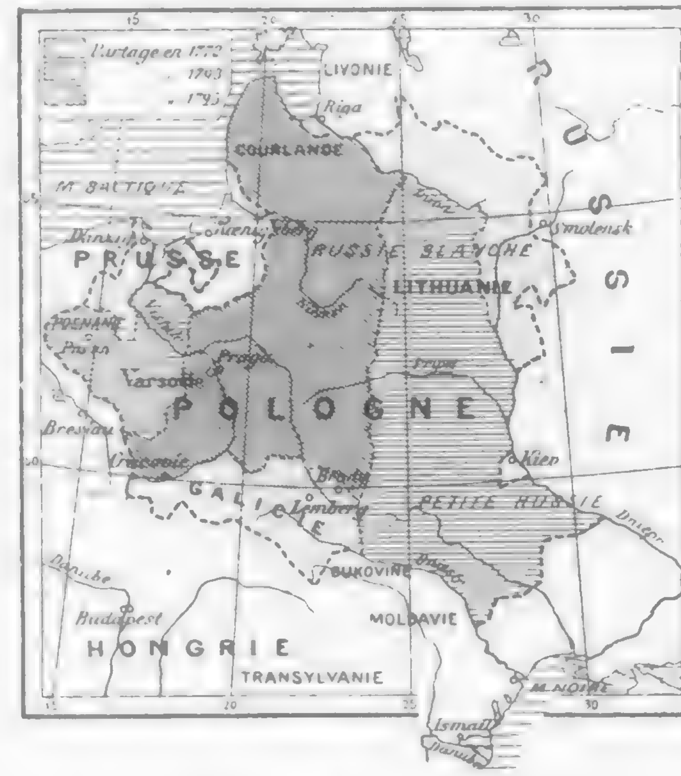
LA POLOGNE ET SES VOISINS

Ainsi organisée la Pologne était immanquablement destinée à disparaître. Déjà au dix-septième siècle et à quatre reprises au début du dix-huitième siècle, ses voisins, Suédois, Prussiens, Autrichiens, Russes, avaient songé à profiter de sa faiblesse pour la démembrer. Les plus intéressés au démembrement étaient les *Russes* et les *Prussiens*; les Russes parce qu'ils se rapprochaient ainsi de l'Europe; les Prussiens parce que le démembrement achèverait l'unité de la monarchie, en permettant, selon le mot de Frédéric II à son père, de « *recoudre* » au Brandebourg et à la Prusse royale, la Prusse polonaise qui les séparait.

Mais pour que le démembrement fût possible, il fallait que la Pologne demeurât dans le même état d'anarchie et qu'aucun effort ne fût tenté pour l'en tirer. Or, précisément un certain nombre de magnats, les Czartoryski en tête, sentant le péril, songeaient pour sauver leur patrie à réformer la constitution. Catherine et Frédéric avertis signèrent après la mort d'Auguste III un traité d'alliance, puis une convention par laquelle ils s'engageaient à ne pas permettre la réforme (août 1764). Ils s'entendirent en même temps pour faire élire roi un jeune noble polonais, un favori de Catherine, *Stanislas Poniatowski*.

LES RUSSES EN POLOGNE

Stanislas Poniatowski était neveu des Czartoryski. Ceux-ci poursuivirent leurs tentatives de réorganisation. Il s'agissait d'abord d'abolir le *liberum veto* et de rendre les fonctionnaires responsables devant le roi. Ces réformes avaient été adoptées par une confédération. Catherine et Frédéric II intervinrent alors, sous le prétexte honorable de défendre la cause des *dissidents*. Ils demandèrent le retrait des mesures qui enlevaient tous droits politiques aux



LA POLOGNE ET LES PARTAGES.

Orthodoxes et aux Protestants. Des troupes russes entrèrent en Pologne, parvinrent jusqu'à Varsovie, enlevèrent quelques députés qui proposaient à la Diète de repousser les demandes de Catherine et de Frédéric et imposèrent à l'assemblée terrorisée le retrait des lois contre les dissidents et le rétablissement du *liberum veto* (1768).

LA CONFÉDÉRATION DE BAR

L'abolition des lois contre les Dissidents sous la pression de l'étranger provoqua un réveil du sentiment national et la formation à *Bar* d'une confédération. Cette confédération avait pour programme le rétablissement des mesures contre les Dissidents et le renversement de Stanislas Poniatowski. Mais les paysans orthodoxes de l'Ukraine ou Petite-Russie se soulevèrent : ils égorgèrent de cinquante mille à deux cent mille personnes. D'autre part, Catherine fit

entrer ses armées en Pologne sous prétexte de défendre le roi et la constitution contre les rebelles.

Au cours des opérations dans le sud, un groupe de Polonais fuyant devant les Russes passa la frontière et se réfugia dans une petite ville en territoire turc. Les Russes les y poursuivirent et massacrèrent une partie de la population musulmane (octobre 1768). Le Sultan, poussé par la France qui voyait là un moyen de sauver la Pologne, déclara la guerre à la Russie.

LA GUERRE TURQUE

L'armée et la marine turques, malgré les efforts d'un sultan intelligent, Mustafa III, étaient complètement désorganisées. Catherine, tout en faisant continuer les opérations en Pologne, attaqua hardiment par terre et par mer.

Sur terre les Russes reprirent *Azof*, occupèrent *Ienikalé*, pénétrèrent dans les provinces roumaines jusqu'à Bukarest et franchirent même le Danube après la prise d'*Ismaïl* (18 juillet 1770). Sur mer la flotte russe, partie de la Baltique, gagna la Méditerranée et vint croiser le long des côtes de Grèce. Les Russes provoquèrent dans le Péloponnèse un soulèvement des Grecs, premier symptôme de ces réveils des peuples chrétiens esclaves des Turcs qui, au dix-neuvième siècle, ont amené le démembrement de l'empire ottoman. L'insurrection échoua et fut férocement réprimée. Mais la flotte russe atteignit la flotte turque sur la côte d'Asie Mineure dans la baie de *Tchesmé* près de Smyrne et, dans la nuit du 7 au 8 juillet 1770, la détruisit presque entièrement : sur cinquante navires turcs, il n'en resta que dix; il y eut huit ou neuf mille morts. Après cette éclatante victoire, la flotte russe aurait pu pousser jusqu'à Constantinople. Ses chefs n'eurent pas l'audace de tenter l'aventure.

NÉGOCIATIONS POUR LE PARTAGE DE LA POLOGNE

Les défaites des Turcs à Tchesmé et à Ismaïl, à dix jours d'intervalle, furent la cause déterminante du partage de la Pologne.

Les victoires des Russes, leur établissement dans les provinces roumaines, — la Moldavie et la Valachie, — causaient les plus vives alarmes à Marie-Thérèse et surtout à son fils Joseph II. Celui-ci rêvait en effet de faire du Danube un fleuve entièrement autrichien et de porter les frontières de l'empire jusqu'à la mer Noire. Les Russes occupant la Roumanie menaçaient de lui barrer le passage. Aussi Marie-Thérèse et Joseph II se rapprochèrent des Turcs et préparèrent avec eux une alliance dont l'objet serait de contraindre les Russes, même par les armes, à évacuer leurs conquêtes (juillet 1771).

Le rapprochement des Autrichiens et des Turcs inquiétait Frédéric qui, allié de Catherine II depuis 1764, craignait de se voir ainsi entraîné à une nouvelle grande guerre alors qu'il désirait vivement la paix.

Il eut bientôt une autre inquiétude : ce fut qu'Autrichiens et Russes, au lieu de se battre, ne s'entendissent pour prendre chacun un morceau de l'empire Turc. En ce cas les voisins de Frédéric verraient leurs forces s'accroître, alors que les siennes resteraient les mêmes : il y aurait « rupture d'équilibre » à ses dépens. Cet inconvénient serait écarté si la Russie et l'Autriche prélevaient leur indemnité de guerre en *territoire Polonais*, parce qu'alors Frédéric, voisin de la Pologne, pourrait également prendre une part.

Ce fut la proposition qu'il présenta à Catherine II d'abord, puis qu'il s'efforça de faire agréer à Marie-Thérèse. Aux premiers mots l'honnêteté de Marie-Thérèse se révolta. Elle ne voulait pas être la complice des « *deux monstres* ». « Je ne comprends pas, écrivait-elle, la politique qui permet qu'en cas que deux se servent de leur supériorité pour opprimer un innocent, le troisième peut et doit, à titre de pure précaution pour l'avenir et de convenance pour le présent, imiter et faire la même injustice. Passons plutôt pour faibles que pour malhonnêtes. »

Mais Frédéric eut pour avocat Joseph II, moins scrupuleux que sa mère. Marie-Thérèse se laissa insensiblement entraîner à consentir au partage par cette idée qu'il y avait peut-être là un moyen de recouvrer la Silésie : Frédéric la restituerait contre une compensation en Pologne où Marie-Thérèse ne prendrait rien elle même. Mais le roi de Prusse rejeta bien loin le projet : « J'ai la goutte aux pieds, répondit-il, et ce serait une proposition à me faire si je l'avais dans la tête ».

Le 19 février 1772, après de longues hésitations et beaucoup de « *Jérémiades* », Marie-Thérèse se résigna : « Il faut savoir s'exécuter, écrivait-elle, et pour un profit mince ne pas perdre sa réputation ni droiture devant Dieu et devant les hommes ». Elle entendait par là qu'il fallait obtenir un gros profit.

Elle était cependant en proie aux remords : « Dans aucune autre époque de ma vie, disait-elle, je n'ai éprouvé autant d'anxiété. Il ne me reste aucun repos ». Frédéric II ne connut point ces angoisses : « Cela réunira les trois religions grecque, catholique et calviniste, écrivait-il. Car nous communierons d'un même corps eucharistique qui est la Pologne, et si ce n'est pas pour le bien de nos âmes, cela sera sûrement un grand objet pour le bien de nos états ».

LE PREMIER PARTAGE

Le traité de partage fut signé à Saint-Pétersbourg, le 25 juillet 1772. « Au nom de la Très Sainte Trinité ..., *par crainte de la décomposition totale de l'État Polonais* », Marie-Thérèse prenait la *Galicie* avec 2600000 habitants; Frédéric la *Prusse Polonaise* moins Danzig, avec 700000 habitants; Catherine II la *partie de la Lithuanie*, placée au delà de la Duna et du Dniepr avec 1 600 000 habitants.

Les alliés sommèrent la Diète polonaise de ratifier le traité de partage : elle résista pendant un an. A la fin les troupes russes, prussiennes et autrichiennes occupant à peu près tout le pays, et bloquant la Diète elle-même dans Varsovie, les députés et le roi acquiescèrent au démembrement. Ils s'engageaient en outre à ne pas modifier la constitution polonaise.

SECOND ET TROISIÈME PARTAGES

Cette dernière clause devait, vingt ans plus tard, fournir aux complices de 1772 le moyen de parachever leur crime et de détruire totalement la Pologne. Instruits par le démembrement de 1772, la majorité des nobles polonais entreprirent, en 1788, de réorganiser le pays. En 1791, ils promulguèrent une constitution nouvelle qui transformait la Pologne en monarchie héréditaire, centralisée, et disposant d'une forte armée. Catherine et Frédéric-Guillaume II, le successeur de Frédéric II, envahirent la Pologne au nom du traité de 1772 et procédèrent à un *second partage* (1793). Les *patriotes* se soulevèrent. Après une lutte héroïque où les paysans marchant avec les nobles n'avaient pour armes que leurs faux, les Polonais furent écrasés. La résistance cessa lorsque les Russes eurent enlevé d'assaut le faubourg de *Praga*, à Varsovie, et y eurent égorgé douze mille personnes. Un *troisième* et total démembrement fut alors opéré entre la Russie, la Prusse et l'Autriche (1795).

CONSÉQUENCES DU PARTAGE DE LA POLOGNE

Les affaires de Pologne, on le verra plus tard[1], eurent une grande importance pour la France. En occupant les trois puissances du Nord, en détournant en partie leur attention, elles contribuèrent à la victoire finale de la Révolution sur l'Europe. D'autre part, la communauté du crime créa un lien étroit et durable entre la Russie, la Prusse et l'Autriche. Elles formèrent une *triple alliance*, qui, ennemie acharnée de la France pendant l'Empire, prétendit après 1815 commander à l'Europe, et qui, rompue à diverses reprises, mais toujours rétablie, ne s'est définitivement disloquée que de nos jours, après 1878.

LA PAIX DE KAINARDJI

Après le premier démembrement de la Pologne en 1772, il restait à terminer la guerre turque. L'Autriche offrit sa médiation. Les Turcs et les Russes signèrent la paix à ***Kaïnardji***, une petite ville proche de Silistrie dans la Bulgarie actuelle (21 juillet 1774). La Russie rendait toutes ses conquêtes, Azof excepté. La Crimée était détachée de l'empire Turc et déclarée indépendante. Catherine devait s'en emparer quelques années plus tard (1784). Enfin le sultan s'engageait « à protéger constamment la religion chrétienne et ses églises », à prendre en considération en toutes circonstances les représentations qui pourraient être faites par la Russie soit en faveur de l'Église grecque, soit en faveur des populations orthodoxes *des provinces roumaines*. Ces dernières clauses devaient être d'*une importance capitale* dans l'histoire de l'Europe orientale. Elles ont fait apparaître la Russie comme la protectrice naturelle, la libératrice prochaine, aux peuples chrétiens de l'empire Turc, esclaves des Musulmans depuis le quinzième siècle. C'est vers elle que tous ont dès lors tourné les yeux, en elle que tous ont mis leur espérance. Le traité de Kaïnardji a donné aux Russes le moyen, maintes fois employé, d'intervenir dans les affaires ottomanes. Il a été l'origine de *l'influence immense que la Russie a exercée dans les Balkans au dix-neuvième siècle et qu'elle y exerce encore aujourd'hui.*

Quant à l'Autriche, elle se fit payer sa médiation, en exigeant du sultan, peu après la paix de Kaïnardji, la cession de la *Bukovine*, un fragment des provinces roumaines au sud de la Galicie. Sans avoir tiré un coup de canon, elle se trouva avoir acquis plus de territoires qu'aucune autre puissance.

1. Dans l'*Histoire contemporaine*, page 144.

CHAPITRE XXVIII

LA POLITIQUE COLONIALE AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE

I

LUTTE ENTRE LA FRANCE ET L'ANGLETERRE LES INDES ET LE CANADA

Parallèlement au conflit austro-prussien dans l'Europe centrale, un conflit entre la France et l'Angleterre se déroula de 1742 à 1763, à la fois en Europe et hors d'Europe. Ce conflit eut pour causes une rivalité économique et coloniale, le développement, inquiétant pour le commerce maritime et l'empire colonial anglais, du commerce maritime et de l'empire colonial français. *En Europe*, on l'a vu[1], les principaux théâtres de la lutte furent successivement les Pays-Bas autrichiens pendant la guerre de Succession d'Autriche; le Hanovre et l'Allemagne rhénane pendant la guerre de Sept Ans. *Hors d'Europe*, on se battit dans l'Amérique du Nord, au *Canada*; en Asie, dans l'*Inde*. Par la faute du gouvernement de Louis XV qui ne soutint pas les efforts héroïques de *Montcalm* au Canada, de *Dupleix* dans l'Inde, le conflit aboutit à la destruction de l'Empire colonial français, cédé tout entier à l'Angleterre par le néfaste *traité de Paris* (1763).

ENTREPRISES COMMERCIALES CONQUÊTES COLONIALES

Malgré les tentatives faites vers l'Amérique du Nord par les Anglais sous Henri VII (1497), par les Français sous François I[er] (1524), les Portugais et les Espagnols, pendant la première partie du seizième siècle, avaient été à peu près seuls à pratiquer le grand commerce par mer, et à posséder des colonies. Les Portugais avaient surtout pratiqué le *commerce* et porté leurs efforts en Asie, spécialement dans l'Inde et l'Insulinde. Les Espagnols s'étaient surtout appliqués à *conquérir des territoires*, à se créer en Amérique un empire colonial, prolongement de la mère patrie.

A la fin du seizième siècle les Anglais, et tout au début du

1. Voir ci-dessus, pages 526 et 530.

dix-septième les Français, voulurent suivre à la fois l'exemple des Portugais et l'exemple des Espagnols. Ils tentèrent en même temps le commerce dans l'Inde comme les Portugais, et comme les Espagnols la conquête en Amérique. Les deux entreprises furent poursuivies dans des conditions assez différentes. L'effort commercial vers l'Inde fut l'œuvre de l'*initiative privée*; il fut fait par des particuliers groupés en *Compagnies*. Ce furent au contraire les *gouvernements* qui intervinrent dans l'œuvre de conquête des territoires en Amérique.

ORGANISATION DES COMPAGNIES DE COMMERCE

Les Compagnies de commerce étaient constituées par *actions*. Un certain nombre de particuliers, généralement des commerçants des ports, des banquiers, de riches bourgeois, parfois les municipalités des villes, par exemple en France les municipalités de Lyon, de Rouen, de Bordeaux, de Nantes, de Grenoble, etc., mettaient en commun des capitaux. Ces capitaux servaient à faire construire et à équiper des navires; à payer des employés, les uns restant en Europe, les autres, les *agents*, envoyés sur les lieux de commerce; enfin à acheter les marchandises. La Compagnie se faisait donner en Europe par le gouvernement le *monopole* du commerce avec le pays qu'elle voulait exploiter, le droit de recruter et d'entretenir des troupes pour la police et la défense des comptoirs qu'elle y fonderait. Dans ce pays, elle obtenait du souverain indigène, généralement à prix d'argent, moyennant le paiement d'un tribut annuel et en se reconnaissant vassale, *une concession*, c'est-à-dire une certaine étendue de territoire où elle établissait un *comptoir*. Ce comptoir consistait en magasins pour les marchandises qu'achetaient les agents, et en quelques maisons d'habitation, le tout entouré d'une enceinte fortifiée pour se garder d'un coup de main. A la tête des agents, et dirigeant l'ensemble des comptoirs, était placé un *gouverneur*, délégué supérieur de la Compagnie.

La Compagnie faisait surtout le commerce d'*importation* : elle vendait peu à l'étranger, elle lui achetait beaucoup, pour revendre dans ses magasins d'Europe. Les principales marchandises ainsi tirées de l'Inde étaient les toiles de coton, qu'on appelait *Indiennes*, les soieries, le thé, le riz, quelques épices. Les bénéfices résultant de la différence entre le prix d'achat dans l'Inde et le prix de vente en Europe étaient chaque année partagés aux actionnaires sous le nom de *dividende*, proportion-

nellement à l'apport de chacun. Les bénéfices étaient en général elevés. Pour certaines compagnies, la compagnie Hollandaise des îles de la Sonde, par exemple, le dividende annuel fut à plusieurs reprises supérieur à la moitié du capital engagé par les actionnaires : il atteignit jusqu'à 75 pour 100.

LES DÉBUTS DES COMPAGNIES

Les premiers efforts commerciaux des Anglais et des Français furent presque simultanés. La première compagnie anglaise pour le commerce des *Indes Orientales* fut créée en 1599 à la fin du règne d'Élisabeth. La première compagnie française fut créée en 1604 sous Henri IV par des marchands de Saint-Malo.

En 1639, la Compagnie anglaise avait fondé sur le golfe du Bengale le comptoir de *Madras*, qui devint bientôt une ville importante et le centre de toutes les opérations de la Compagnie dans l'Inde.

La Compagnie française visa d'abord les îles de l'océan Indien, *Madagascar*, où l'on prit pied sous Richelieu, et les terres voisines baptisées l'île *Bourbon* et l'île de *France*, aujourd'hui l'île Maurice. Colbert reconstitua la Compagnie (1665). Il essaya d'en faire une entreprise nationale, d'y intéresser la France entière et non plus seulement les gens des ports; il y intéressa le roi lui-même et la famille royale. La Compagnie créa alors en Bretagne une ville à elle, *Lorient* — un de nos ports de guerre actuels — dont le nom même indiquait la destination (1666). Elle eut là ses chantiers de construction, son arsenal, le port d'attache de sa flotte, ses magasins généraux. S'attaquant enfin à l'Inde, elle y fonda *Pondichéry* (1676), qui fut bientôt le Madras français. Peu après (1688) elle créait *Chandernagor* sur l'une des embouchures du Gange.

La Compagnie des Indes Orientales fut réorganisée une fois encore par Law (1719). Alors commença pour elle une période de grande prospérité. Elle dut cette prospérité à deux circonstances.

D'abord l'alliance entre la France et l'Angleterre[1] donnait la sécurité sur mer; d'autre part la situation politique dans l'Inde était exceptionnellement favorable à la pénétration des étrangers et au développement de leur influence même politique.

1. Voir ci-dessus, page 521.

L'INDE AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE

L'Inde, grande sept fois comme la France, comprend un haut plateau péninsulaire, le *Decan*, deux grandes vallées continentales, *la vallée du Gange* et celle de l'Indus. Elle avait été tout entière soumise au seizième et au dix-septième siècle à une dynastie musulmane d'origine Mongole : de là le nom de *Grand Mogol* donné au souverain de l'empire indien. La capitale, *Delhi*, sur un affluent du Gange, émerveillait les voyageurs avec son enceinte énorme, ses mosquées d'architecture étrange, ses palais prodigieux - on comptait dans l'un d'eux mille colonnes de marbre — et le fourmillement de ses deux millions d'habitants.

La puissance des Grands Mogols avait atteint son apogée à la fin du dix-septième siècle, avec *Aureng Zeb* (1658-1707). Ce contemporain de Louis XIV, aussi orgueilleux que le Roi Soleil, se qualifiait de « seigneur du monde sous l'ombre de qui tous les hommes doivent reposer comme sous un parasol ». A sa mort l'empire commença de se démembrer, comme au Moyen Age, après Charlemagne s'était démembré l'empire franc. Les fonctionnaires de l'empereur, ses vassaux — *radjas*, *nababs*, etc., — s'efforcèrent de se rendre indépendants et entrèrent en lutte les uns contre les autres.

PROGRÈS DE LA COMPAGNIE FRANÇAISE

Cette situation inspira à quelques agents de la Compagnie française l'idée de transformer son rôle. D'abord on dégagerait la Compagnie de ses liens de vassalité et on la rendrait indépendante dans ses comptoirs. Ensuite elle se mêlerait aux querelles des princes indigènes; elle leur vendrait son appui, le concours de ses soldats, moyennant de grosses sommes d'argent ou des cessions de territoires. La Compagnie se transformerait ainsi peu à peu en un véritable souverain indien, dont la fortune ne serait plus assurée seulement par les revenus aléatoires du commerce, mais par la perception régulière des impôts sur les indigènes.

Cette politique nouvelle commença à être pratiquée de 1735 à 1741 par le gouverneur *Dumas*. Celui-ci créa à la Compagnie une petite armée composée d'indigènes ou *cipayes* exercés à l'Européenne; il la prêta et se fit céder en échange *Karikal*. Il reçut en outre le titre de *Nabab* qui faisait de lui et par conséquent de la Compagnie française un grand personnage indien.



DELHI. — FRAGMENT DE L'ENCEINTE ET PORTE PRINCIPALE DU PALAIS DU GRAND MOGOL.

D'après une photographie.

Le Palais est entouré d'une enceinte de grès rose. Chaque porte est flanquée de tourelles et couronnée de kiosques à dômes de marbre. La décoration intérieure était d'une richesse de féerie. Un orfèvre parisien, Tavernier (1605-1689), *qui visita le Palais, estimait vingt-sept millions la tenture tissée d'or et d'argent qui couvrait le plafond de la salle du trône. Le trône était en or massif. Le dossier représentait une queue de paon ornée d'émaux et de pierreries. Le trône était placé sous un dôme soutenu par douze colonnes, le tout en or massif. Le dôme avait une frange de perles. Cet ensemble, estimé cent cinquante millions, était l'œuvre d'un orfèvre de Bordeaux,* Austin, *qui fut aussi un grand architecte.*

D'autre part la Compagnie s'emparait peu à peu du *commerce d'Inde en Inde*, c'est-à-dire du cabotage sur les côtes.

Au même moment la Compagnie anglaise était réduite à deux comptoirs sur le golfe du Bengale : Madras, à moins de cent

cinquante kilomètres de Pondichéry; Calcutta, à vingt-cinq kilomètres de Chandernagor. La proximité de leurs établissements avivait les jalousies entre les Compagnies et aurait suffi à elle seule à provoquer un conflit.

LES COLONIES

Les premières entreprises coloniales de l'Angleterre et de la France furent à peu près contemporaines de leurs premières entreprises commerciales. Les Anglais créèrent leur première colonie, *la Virginie*, au centre de la côte de l'Amérique du Nord, en 1584. Les Français, en 1604, s'établirent plus au nord sur l'estuaire du Saint-Laurent, dans la presqu'île d'*Acadie*[1].

LES COLONIES ANGLAISES

Les troubles intérieurs de l'Angleterre au dix-septième siècle, favorisèrent, on l'a vu[2], l'expansion coloniale anglaise sur la côte orientale de l'Amérique du Nord. Au temps de Jacques Ier et de Charles Ier, et plus tard sous Charles II, les Puritains, fuyant les persécutions anglicanes, émigrèrent en grand nombre et formèrent au sud de l'Acadie française cinq colonies dont quatre, les plus septentrionales, étaient désignées sous le nom général de *Nouvelle Angleterre*. La population était surtout composée de cultivateurs menant une vie rude, laborieux, de mœurs sévères et passionnés d'égalité. Au sud, à côté de la Virginie, trois autres colonies furent fondées par des gentilshommes anglicans ou catholiques, émigrés pour la plupart après la défaite de Charles Ier. Ils vivaient en grands propriétaires au milieu de leurs plantations de tabac ou de riz que cultivaient ces esclaves noirs amenés d'Afrique. Entre des colonies du sud et la Nouvelle Angleterre, trois colonies d'origine hollandaise furent conquises sous Charles II (1667). Une nouvelle colonie ayant encore été créée sous Georges II, les Anglais, vers 1740, se trouvaient posséder entre les monts Alléghanys et l'Atlantique *treize colonies* ayant plus d'un million d'habitants actifs et énergiques. Ces colonies qui se touchaient étaient cependant distinctes : chacune d'elles formait un véritable État, avait son *gouverneur* nommé par le roi d'Angleterre et son *assemblée* composée des députés des colons. Il commençait à y avoir d'importantes villes de commerce : *Boston*, *New-York*, *Philadelphie*.

1. Voir ci-dessous la carte, page 552.
2. Voir ci-dessus page 448.



DELHI. — FRAGMENT DE L'ENCEINTE ET PORTE PRINCIPALE DU PALAIS DU GRAND MOGOL.
D'après une photographie.

Le Palais est entouré d'une enceinte de grès rose. Chaque porte est flanquée de tourelles et couronnée de kiosques à dômes de marbre. La décoration intérieure était d'une richesse de féerie. Un orfèvre parisien, Tavernier (1605-1689), *qui visita le Palais, estimait vingt-sept millions la tenture tissée d'or et d'argent qui couvrait le plafond de la salle du trône. Le trône était en or massif. Le dossier représentait une queue de paon ornée d'émaux et de pierreries. Le trône était placé sous un dôme soutenu par douze colonnes, le tout en or massif. Le dôme avait une frange de perles. Cet ensemble, estimé cent cinquante millions, était l'œuvre d'un orfèvre de Bordeaux,* Austin, *qui fut aussi un grand architecte.*

D'autre part la Compagnie s'emparait peu à peu du *commerce d'Inde en Inde*, c'est-à-dire du cabotage sur les côtes.

Au même moment la Compagnie anglaise était réduite à deux comptoirs sur le golfe du Bengale : Madras, à moins de cent cinquante kilomètres de Pondichéry; Calcutta, à vingt-cinq kilomètres de Chandernagor. La proximité de leurs établissements avivait les jalousies entre les Compagnies et aurait suffi à elle seule à provoquer un conflit.

LES COLONIES

Les premières entreprises coloniales de l'Angleterre et de la France furent à peu près contemporaines de leurs premières entreprises commerciales. Les Anglais créèrent leur première colonie, *la Virginie*, au centre de la côte de l'Amérique du Nord, en 1584. Les Français, en 1604, s'établirent plus au nord sur l'estuaire du Saint-Laurent, dans la presqu'île d'*Acadie*[1].

LES COLONIES ANGLAISES

Les troubles intérieurs de l'Angleterre au dix-septième siècle, favorisèrent, on l'a vu[2], l'expansion coloniale anglaise sur la côte orientale de l'Amérique du Nord. Au temps de Jacques Ier et de Charles Ier, et plus tard sous Charles II, les Puritains, fuyant les persécutions anglicanes, émigrèrent en grand nombre et formèrent au sud de l'Acadie française cinq colonies dont quatre, les plus septentrionales, étaient désignées sous le nom général de *Nouvelle Angleterre*. La population était surtout composée de cultivateurs menant une vie rude, laborieux, de mœurs sévères et passionnés d'égalité. Au sud, à côté de la Virginie, trois autres colonies furent fondées par des gentilshommes anglicans ou catholiques, émigrés pour la plupart après la défaite de Charles Ier. Ils vivaient en grands propriétaires au milieu de leurs plantations de tabac ou de riz que cultivaient ces esclaves noirs amenés d'Afrique. Entre des colonies du sud et la Nouvelle Angleterre, trois colonies d'origine hollandaise furent conquises sous Charles II (1667). Une nouvelle colonie ayant encore été créée sous Georges II, les Anglais, vers 1740, se trouvaient posséder entre les monts Alléghanys et l'Atlantique *treize colonies* ayant plus d'un million d'habitants actifs et énergiques. Ces colonies qui se touchaient étaient cependant distinctes : chacune d'elles formait un véritable État, avait son *gouverneur* nommé par le roi d'Angleterre et son *assemblée* composée des députés des colons. Il commençait à y avoir d'importantes villes de commerce : *Boston, New-York, Philadelphie.*

1. Voir ci-dessous la carte, page 552.
2. Voir ci-dessus page 448.

Les Anglais possédaient en outre *Terre-Neuve* et l'*Acadie* que la France avait dû leur céder à la fin de la guerre de succession d'Espagne au traité d'Utrecht (1713). La cession de ces territoires leur avait livré l'entrée du Saint-Laurent, la porte du Canada.

LES COLONIES FRANÇAISES; LE CANADA

Presque aussitôt après s'être établis en Acadie sous Henri IV, les Français entreprirent de pénétrer dans l'intérieur, vers le Canada, en remontant le Saint-Laurent, exploré déjà en 1535 pour le compte de François Ier par *Jacques Cartier*. En 1608, sur un plateau rocheux qui domine le fleuve et le rétrécit au point où commence son estuaire, *Samuel Champlain* établit une « habitation », c'est-à-dire un fort abritant un magasin : il lui donna le nom indien de *Québec*, qui veut dire le rétrécissement. On appela *Nouvelle France* les pays dont on prenait possession. Ils étaient couverts de forêts, avec de vastes prairies que parcouraient des troupeaux de bisons, avec des rivières aux eaux abondantes, riches en castors et en loutres. Il n'y eut guère d'abord que des pêcheurs, des chasseurs ou trappeurs, des commerçants en fourrures et des missionnaires.

La vraie colonisation commença avec Colbert qui fit du Canada non plus une colonie, mais une *province française*, administrée comme les provinces de la métropole, par un gouverneur et un intendant. Environ quatre mille paysans, laboureurs de Normandie, de Bretagne et d'Anjou, furent, par les soins du ministre, transportés dans la Nouvelle France de 1667 à 1672. En même temps on pratiquait envers les indigènes, les *Peaux-Rouges*, une politique toute différente de la politique d'extermination pratiquée, on l'a vu[1], par les Espagnols dans l'Amérique du Sud. On essayait de les convertir au christianisme et de s'en faire des amis. On donna même la qualité de Français à ceux qui se convertissaient. Cette politique réussit auprès des grandes tribus des *Algonquins* et des *Hurons*, campées sur les deux rives des grands lacs.

LA LOUISIANE

D'autre part, de hardis explorateurs s'enfonçaient dans l'intérieur, et parcouraient les grands lacs. En 1681, un Rouennais, **Cavelier de la Salle**, glorieux prédécesseur des plus illustres et des plus hardis explorateurs du dix-neuvième siècle, entreprenait avec vingt-trois Français de descendre le *Mississipi*. Après deux ans de voyage il aboutit au golfe du Mexique. Prenant possession de tous les pays découverts il leur donnait, en honneur du roi de France, le nom de *Louisiane*. La mise en valeur de ces terres nouvelles ne fut cependant entreprise qu'au temps de Law qui, en 1717, fit jeter à l'embouchure du Mississipi les premières fondations de la *Nouvelle-Orléans*.

1. Voir ci-dessus, pages 236 et 237.

Vers 1740 la population française du Canada et de la Louisiane ne se montait pas à quatre-vingt mille habitants, cultivateurs pour la plupart. Il y avait deux villes bien fortifiées, *Québec* et *Montréal*; en outre à l'embouchure du Saint-Laurent dans l'île du Cap-Breton, il existait un puissant arsenal maritime, *Louisbourg*, créé à grands frais pour couvrir le Canada du côté de la mer et servir de point d'appui à la flotte française.

Si peu peuplées que fussent les colonies françaises, elles mettaient en péril le développement ultérieur des colonies anglaises parce qu'*elles les enveloppaient* et leur fermaient l'accès de l'intérieur[1]. Les colons anglais avaient le sentiment très net de cette situation et du péril qu'elle présentait pour eux : dans l'Amérique du Nord comme dans l'Inde un conflit était inévitable entre la France et l'Angleterre.

LE CONFLIT DE 1743 A 1748

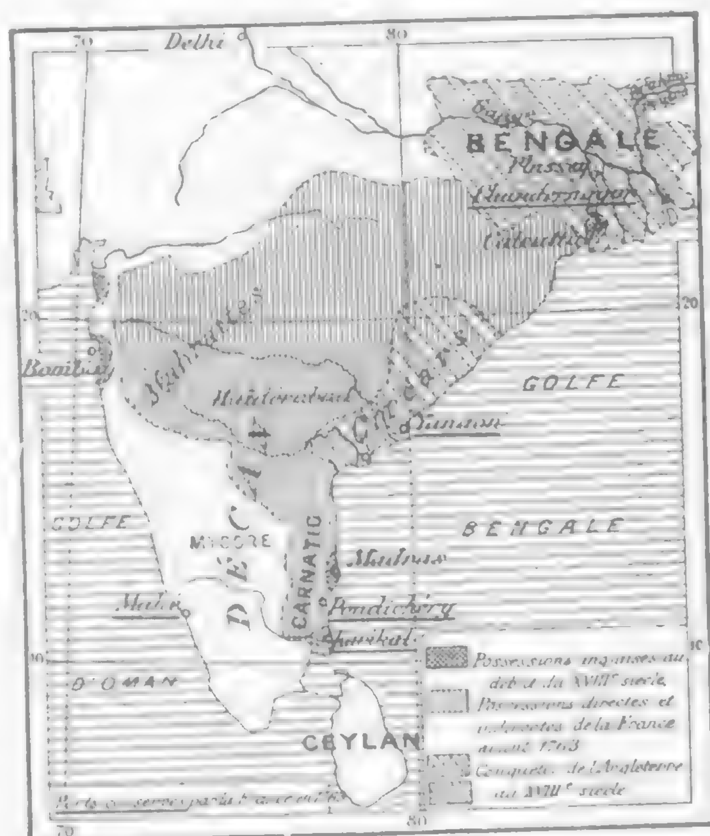
La lutte s'engagea indirectement; elle débuta par une guerre anglo-espagnole, que les commerçants anglais imposèrent à Walpole[2], parce que les Espagnols prétendaient empêcher leur contrebande dans les colonies espagnoles de l'Amérique du Sud. D'autre part l'Angleterre soutenait Marie-Thérèse sur le continent. La France, alliée de l'Espagne et adversaire de Marie-Thérèse, se trouva entrainée à la guerre contre l'Angleterre. Louis XV la déclara en 1744[3].

Il n'y eut dans l'Amérique du Nord qu'un épisode important, la prise de Louisbourg par les Anglais (1745). Les coups les plus retentissants furent frappés dans l'Inde par **Dupleix** et *La Bourdonnais*.

Dupleix et La Bourdonnais, l'un et l'autre au service de la Compagnie, étaient des hommes de la plus haute valeur. La Bourdonnais, gouverneur de l'Ile-de-France, en avait fait une des plus

1. Voir ci-dessous la carte, page 552.
2. Voir ci-dessus, page 480.
3. Voir ci-dessus, page 520.

riches possessions de la Compagnie; d'autre part, avec ses seules ressources, il y avait construit et armé une flotte de guerre. Dupleix venait de succéder à Dumas dans le gouvernement général de l'Inde française (1741). Il voulut, avec le concours de vaisseaux de La Bourdonnais, détruire Madras. La Bourdonnais s'empara de la ville; mais au lieu de la détruire comme Dupleix lui en avait donné l'ordre, il la laissa se racheter, moyennant dix millions La ville ainsi sauvée fut rendue aux Anglais à la paix d'*Aix-la-Chapelle* en échange de Louisbourg (1748).



L'INDE FRANÇAISE VERS 1750.

LES CONQUÊTES DE DUPLEIX

Aussitôt la paix signée, Dupleix reprit la politique qu'avait inaugurée Dumas et pendant six ans environ, de 1748 à 1754, il en poursuivit l'application avec une inlassable activité. Deux successions, celle du *Carnatic* et celle du *Décan*, le plus puissant des États de la péninsule, disputées par plusieurs prétendants, donnèrent à Dupleix l'occasion d'agir. Les deux prétendants qu'il soutint triomphèrent. En reconnaissance de ce concours, le souverain du Carnatic reconnut la suzeraineté de la Compagnie; le souverain du Décan se plaça sous son protectorat et lui céda le pays des *Circars* (1749-1751). Les tribus des *Mahrattes* se déclarèrent à leur tour vassales de la Compagnie.

En 1754, les pays appartenant directement à la Compagnie ou placés sous son influence, occupaient toute la largeur de l'Inde péninsulaire, du golfe de Bengale au golfe d'Oman, et couvraient une superficie *deux fois égale à celle de la France*; on y comptait trente millions d'habitants. Ces résultats extraordinaires avaient été obtenus avec de faibles moyens, moins de deux mille Européens et trois ou quatre mille cipayes. Le principal lieutenant de Dupleix, *Bussy*, un admirable soldat, avait à diverses reprises, à la tête de quelques centaines d'hommes, mis en déroute des dizaines de milliers d'indigènes. Mais la véritable force de Dupleix avait été sa parfaite connaissance des Hindous et ses talents diplomatiques. Les efforts de la Compagnie anglaise pour entraver son action avaient presque partout échoué.

LA PERTE DE L'INDE

Par malheur la politique de Dupleix coûtait cher. Aussi elle mécontenta les actionnaires français qui entendaient faire du commerce, non pas la guerre, toucher des dividendes, non pas conquérir des provinces. D'autre part les Anglais se plaignaient aigrement à Versailles et déclaraient que Dupleix amènerait inévitablement la reprise des hostilités. Louis XV et ses ministres voulaient la paix. Dupleix fut donc rappelé et remplacé par un gouverneur ignorant, *Godeheu*. Celui-ci, à peine arrivé dans l'Inde, signa avec le gouverneur anglais un traité par lequel les deux Compagnies s'engageaient à renoncer à tous leurs protectorats et droits de suzeraineté sur les princes indigènes. Ce traité, en apparence équitable, était la pire duperie pour la Compagnie française. D'un trait de plume elle renonçait à l'Inde péninsulaire. La Compagnie anglaise renonçant à tout, ne perdait rien, parce qu'elle ne possédait rien, hors ses comptoirs (26 décembre 1754).

Ce terrible sacrifice fait à la paix n'empêcha pas la guerre d'éclater l'année suivante. Les Anglais la commencèrent sans la déclarer, par un coup de brigandage; ils saisirent tous les navires français qui se trouvaient dans leurs ports et tous ceux que l'amiral *Boscawen*, avec la flotte de guerre, rencontra en haute mer.

Après beaucoup d'hésitations le gouvernement français envoya dans l'Inde au secours de la Compagnie trois mille hommes et un général, *Lally Tollendal* (1758). Il était brave, mais brutal, inintelligent, plein de mépris pour les croyances et les sentiments traditionnels des Hindous, qu'il traitait de « misérables noirs ». Ses violences lui aliénèrent les mêmes populations que Dupleix avait su gagner à la cause française. D'autre part, Lally Tollendal ne reçut pas de renforts. Il finit par être bloqué dans Pondichéry, et, après une défense héroïque de cinq mois, il dut capituler (18 janvier 1761). La capitulation de Pondichéry marquait la fin de la domination française dans l'Inde péninsulaire. Les Anglais avaient déjà commencé à s'étendre dans l'Inde

continentale, et avant même la capitulation de Pondichéry, le gouverneur **Clive**, reprenant pour le compte de la Compagnie anglaise la politique de Dupleix, avait entamé la conquête de l'intérieur par la victoire de *Plassey* gagnée sur le souverain du *Bengale*.

LES COLONIES FRANÇAISES ET ANGLAISES DE L'AMÉRIQUE DU NORD.

LA PERTE DU CANADA

Dans l'Amérique du Nord la paix d'Aix-la-Chapelle était apparue à tous comme une simple trêve : en effet, elle ne réglait même pas la question des frontières contestées entre le Canada et les colonies anglaises. Cette question avait une gravité particulière dans la *vallée de l'Ohio*. Cette vallée était la route directe du Canada à la Louisiane. Les Français tenaient donc à en rester les maîtres, et à partir de 1748 ils la jalonnèrent de forts. C'était dans cette même

vallée que les Anglais voulaient percer la ligne d'investissement que les colonies françaises traçaient autour d'eux. Pour s'assurer un débouché vers l'Ohio, ils élevèrent un fort qu'ils appelèrent le fort *Nécessité*; en 1754. Les Français en demandèrent l'évacuation.

Leur parlementaire fut assassiné : ce fut le début des hostilités, alors que les gouvernements de France et d'Angleterre se croyaient toujours en paix.

Les Anglais firent pour s'emparer du Canada un puissant effort auquel concoururent les colons et la métropole. Ils mirent en ligne pendant plusieurs années 60000 hommes. Au Canada, les Français avaient à couvrir une frontière de plusieurs centaines de lieues, à armer vingt forts, avec 5300 hommes de troupes de ligne, 2000 hommes des compagnies de la marine et 3000 miliciens ou paysans mobilisés. Point de chaussures, à peine de vivres, de rares munitions. Mais pour mettre en œuvre ces faibles ressources, il y avait un grand homme de guerre, le marquis de **Montcalm**, un précurseur des hardis généraux de la Révolution. Attaqué simultanément sur trois points, aux deux extrémités de sa ligne de défense, sur l'Ohio et à l'estuaire de Saint-Laurent, puis au centre sur le lac Champlain, il fit victorieusement front partout, jusqu'à 1758. Il remporta d'éclatants succès, par exemple au fort *Carillon* (8 juillet 1758) : là avec trois mille huit cents hommes il arrêta vingt-cinq mille Anglais et leur mit hors de combat quatre mille hommes, plus que son effectif. Mais les Anglais s'emparèrent de Louisbourg (25 juillet 1758) et envoyèrent sans cesse de nouvelles troupes. Une armée, que commandait un général audacieux *Wolfe*, fut amenée par bateaux jusque sous les murs de *Québec*. Le 13 septembre 1759, dans une suprême bataille où Montcalm et Wolfe furent tués, les miliciens français succombèrent devant les réguliers Anglais. Un lieutenant de Montcalm, le chevalier de *Levis*, se défendit encore avec habileté dans Montréal jusqu'en 1760. Mais il fallut finalement mettre bas les armes et livrer le pays à l'Angleterre.

LE …ITÉ DE PARIS

La guerre se prolongea après la perte du Canada et de l'Inde par suite de l'intervention de l'Espagne. Le duc de Choiseul, en effet, avait amené les Bourbons d'Espagne et de Naples à s'allier avec Louis XV (15 août 1761) : ce fut ce qu'on appela le *pacte de famille*. Cette

continentale, et avant même la capitulation de Pondichéry, le gouverneur **Clive**, reprenant pour le compte de la Compagnie anglaise la politique de Dupleix, avait entamé la conquête de l'intérieur par la victoire de *Plassey* gagnée sur le souverain du *Bengale*.



LES COLONIES FRANÇAISES ET ANGLAISES DE L'AMÉRIQUE DU NORD.

LA PERTE DU CANADA

Dans l'Amérique du Nord la paix d'Aix-la-Chapelle était apparue à tous comme une simple trêve : en effet, elle ne réglait même pas la question des frontières contestées entre le Canada et les colonies anglaises. Cette question avait une gravité particulière dans la *vallée de l'Ohio*. Cette vallée était la route directe du Canada à la Louisiane. Les Français tenaient donc à en rester les maîtres, et à partir de 1748 ils la jalonnèrent de forts. C'était dans cette même

vallée que les Anglais voulaient percer la ligne d'investissement que les colonies françaises traçaient autour d'eux. Pour s'assurer un débouché vers l'Ohio, ils élevèrent un fort qu'ils appelèrent le fort *Nécessité*; en 1754. Les Français en demandèrent l'évacuation.

Leur parlementaire fut assassiné : ce fut le début des hostilités, alors que les gouvernements de France et d'Angleterre se croyaient toujours en paix.

Les Anglais firent pour s'emparer du Canada un puissant effort auquel concoururent les colons et la métropole. Ils mirent en ligne pendant plusieurs années 60 000 hommes. Au Canada, les Français avaient à couvrir une frontière de plusieurs centaines de lieues, à armer vingt forts, avec 5300 hommes de troupes de ligne, 2000 hommes des compagnies de la marine et 3000 miliciens ou paysans mobilisés. Point de chaussures, à peine de vivres, de rares munitions. Mais pour mettre en œuvre ces faibles ressources, il y avait un grand homme de guerre, le marquis de **Montcalm**, un précurseur des hardis généraux de la Révolution. Attaqué simultanément sur trois points, aux deux extrémités de sa ligne de défense, sur l'Ohio et à l'estuaire de Saint-Laurent, puis au centre sur le lac Champlain, il fit victorieusement front partout, jusqu'à 1758. Il remporta d'éclatants succès, par exemple au fort *Carillon* (8 juillet 1758) : là avec trois mille huit cents hommes il arrêta vingt-cinq mille Anglais et leur mit hors de combat quatre mille hommes, plus que son effectif. Mais les Anglais s'emparèrent de Louisbourg (25 juillet 1758) et envoyèrent sans cesse de nouvelles troupes. Une armée, que commandait un général audacieux *Wolfe*, fut amenée par bateaux jusque sous les murs de *Québec*. Le 13 septembre 1759, dans une suprême bataille où Montcalm et Wolfe furent tués, les miliciens français succombèrent devant les réguliers Anglais. Un lieutenant de Montcalm, le chevalier de *Levis*, se défendit encore avec habileté dans Montréal jusqu'en 1760. Mais il fallut finalement mettre bas les armes et livrer le pays à l'Angleterre.

LE [TR]AITÉ DE PARIS

La guerre se prolongea après la perte du Canada et de l'Inde par suite de l'intervention de l'Espagne. Le duc de Choiseul, en effet, avait amené les Bourbons d'Espagne et de Naples à s'allier avec Louis XV (15 août 1761) : ce fut ce qu'on appela le *pacte de famille*. Cette

alliance n'eut d'autre résultat que de rendre complète la ruine de l'empire colonial français. Car les Espagnols s'étant vu enlever *la Floride* par l'Angleterre, Louis XV leur céda en dédommagement le dernier lambeau de l'Amérique française, la *Louisiane*. Dans l'alliance franco-espagnole au dix-huitième siècle, les profits furent invariablement pour l'Espagne, les pertes pour la France.

La paix fut signée à *Paris* en 1763. Louis XV abandonnait aux Anglais le Canada et tous les territoires de la rive gauche du Mississipi. Il renonçait à toute prétention politique sur l'Inde. Cinq villes, celles-là mêmes que nous possédons aujourd'hui, — Pondichéry, Chandernagor, Karikal, etc., — étaient rendues à la Compagnie, à condition qu'elles resteraient à perpétuité démantelées et que la France n'y entretiendrait jamais de garnison. Les Anglais se faisaient en outre céder une partie des îles possédées par la France aux *Antilles*, de même que les établissements créés jadis par Richelieu et Colbert sur la côte du *Sénégal* en Afrique.

CAUSES DES DÉSASTRES DE LA FRANCE

Ainsi la France qui, en 1753, était en voie d'acquérir le plus bel empire du monde, se voyait dix ans plus tard fermer le monde et rejeter dans l'étroite Europe. Le traité de Paris du 10 février 1763 est *le plus désastreux que la France ait jamais subi*. Il marque une date dans l'histoire universelle; il est l'acte de naissance de la puissance « mondiale » de l'Angleterre.

Les désastres de la France furent dus d'abord à la nullité de ses gouvernants. « On ne pense à rien, écrivait un courtisan en 1756, on désapprouve même ceux qui se donnent la peine de penser à quelque chose. » — « Il n'y a ni gouvernement, ni administration, ni armée », disait un ministre, Bernis. Parce que Louis XV et son entourage étaient pacifiques et croyaient naïvement qu'il suffit de vouloir la paix pour n'avoir pas la guerre, on n'avait fait que des préparatifs insuffisants. Quand les pirateries de l'amiral Boscawen jetèrent le roi malgré lui dans la lutte, les navires français étaient en trop petit nombre, et pour armer certains d'entre eux, on dut réquisitionner l'artillerie de la Compagnie des Indes.

La masse de la nation était aussi indifférente que le gouvernement pour les affaires coloniales. On ne s'attachait qu'aux guerres et aux conquêtes en Europe. Les commerçants exceptés, nul ne comprenait qu'il pût y avoir intérêt à s'établir dans l'Inde ou l'Amérique du Nord. Les hommes les plus cultivés étaient le plus profondément persuadés de l'inutilité des colonies. Un ministre, d'Argenson, déclarait qu'il les donnerait toutes pour « *une tête d'épingle* ». Voltaire s'étonnait que l'on pût disputer à l'Angleterre « *quelques arpents de neige* ». Il appelait ainsi cette vallée de l'Ohio que les Canadiens, séduits par sa richesse et le charme de ses sites, avaient surnommée la *Belle Rivière*, et qui est aujourd'hui l'un des plus prodigieux centres usiniers du monde. A ce même Voltaire, Choiseul écrivait, en badinant, après la capitulation de Montréal : « Si vous comptiez sur nous pour les fourrures de cet hiver, je vous avertis que c'est en Angleterre qu'il vous faut adresser. » Le néfaste traité de Paris qu'il venait de signer était, disait-il, « un bon tour joué aux Anglais ».

Aussi abandonna-t-on à peu près les colonies à leur destin. Pendant toute la durée de la guerre, Lally Tollendal reçut *dix-sept* hommes de renfort, et on envoya *trois cent vingt-six* recrues à Montcalm : « Quand le feu est à la maison, on ne s'occupe pas de l'écurie », disait un ministre. Le feu à la maison, c'était la guerre d'Allemagne où l'on engloutissait inutilement les écus par centaines de millions, les hommes par centaines de mille.

En Angleterre, au contraire, on suivait avec passion les luttes d'outre-mer. Pitt ne cessait d'expédier des troupes en Amérique, vingt-cinq mille hommes d'un seul coup, en 1757, et le secours fut renouvelé en 1759. Aux troupes régulières venues de la métropole s'ajoutaient les miliciens fournis par les colons. Ceux-ci étaient plus acharnés que les Anglais eux-mêmes, parce qu'ils sentaient qu'ils combattaient pour l'existence. L'un d'eux, *Franklin*, au début même du conflit, résumait ainsi le sentiment de tous : « Point de repos pour nos treize colonies tant que les Français seront en Amérique. » Ils avaient pour eux le nombre : ils étaient quinze cent mille contre quatre-vingt mille. L'héroïque Montcalm n'eut jamais devant lui moins de cinquante mille Anglais : il y eut toujours dans ce nombre vingt mille colons.

V

L'INDÉPENDANCE DES ÉTATS-UNIS

Ces mêmes colons d'Amérique, douze ans plus tard, s'insurgeaient contre l'Angleterre, et les treize colonies s'unissaient contre la métropole. Cette insurrection, conséquence indirecte de la guerre de Sept Ans, se termina, grâce à l'appui de la France qui vit là l'occasion d'une revanche, par la victoire des Américains. L'Angleterre, au traité de *Versailles* du 3 septembre 1763, reconnut l'indépendance des treize colonies constituées en un état nouveau, les ***États-Unis***, le premier état libre du Nouveau Monde.

ORIGINES DE L'INSURRECTION

L'insurrection des colonies fut pour une bonne part la conséquence de la guerre de Sept Ans. La guerre avait coûté des sommes énormes à l'Angleterre : la dette montait à trois milliards cinq cents millions qui feraient aujourd'hui près de huit milliards. Les impôts avaient été portés à un taux si élevé qu'il paraissait impossible de les accroître encore. Georges III et ses ministres jugèrent que, pour se payer de tant de sacrifices, les Anglais devaient chercher à tirer de leurs colonies les plus larges profits commerciaux. Ils jugèrent aussi que les colonies devaient supporter leur part des charges communes, et contribuer en particulier à l'entretien des garnisons maintenues en Amérique pour leur défense. Les ministres ordonnèrent donc d'appliquer rigoureusement les lois qui assuraient aux navires anglais le monopole du commerce de mer dans les colonies. Puis le Parlement décida que tout acte juridique devrait, aux colonies comme en Angleterre, être transcrit sur du papier marqué du sceau ou *Timbre* de l'État et vendu au profit de l'État. Ce fut ce qu'on appela l'*impôt du Timbre* (1765). L'établissement de cet impôt fut l'origine d'un long conflit qui, pendant huit ans, resta d'ordre juridique, puis s'aggrava et aboutit enfin au soulèvement des colonies en 1774.

LE TIMBRE ET LE THÉ

Les décisions relatives au monopole commercial n'avaient pas ému les Américains parce qu'ils étaient sûrs, en raison du grand développement des côtes, de pouvoir malgré tout pratiquer librement la contrebande. En revanche ils s'élevèrent contre l'impôt du Timbre et des députés des diverses colonies se réunirent à Philadelphie pour protester en commun au nom des libertés anglaises. En quittant l'Angleterre, disaient-ils, les colons n'avaient pas cessé d'être Anglais ; ils avaient conservé aux colonies tous leurs droits de citoyens. Or, le plus essentiel des droits du citoyen Anglais était de ne payer aucun impôt, s'il ne l'avait consenti par lui-même ou par ses représentants à la Chambre des Communes. Les colons n'ayant pas de représentants au Parlement, ne pouvaient avoir à payer des impôts.

Cette théorie fut approuvée et soutenue en Angleterre dans le Parlement même par les Whigs et en particulier par Pitt. Le Timbre fut supprimé (1766) ; mais on le remplaça par des droits de douane sur certaines marchandises apportées d'Angleterre, fer, papier, verre, couleurs, thé. Les Américains s'entendirent pour ne pas acheter les marchandises frappées de droits et le commerce anglais d'importation baissa d'un tiers. Après trois ans de lutte, le gouvernement supprima les taxes douanières sauf pour le thé (1770). Les Américains décidèrent de ne plus laisser débarquer de thé. En 1773, trois navires chargés de caisses de thé étant entrés dans le port de Boston, des Américains déguisés en Peaux Rouges les envahirent et jetèrent la cargaison à la mer. Le gouvernement anglais, en représailles, déclara que le port de Boston serait fermé jusqu'à ce que le prix des marchandises détruites eût été remboursé.

LA LIGUE DE NON IMPORTATION

Boston demanda alors l'appui des autres colonies. Les députés, réunis à Philadelphie, y formèrent un *Congrès* qui, après avoir de nouveau et solennellement exposé dans une *Déclaration des Droits*, la théorie constitutionnelle des Américains, organisa *officiellement* la mise à l'index des marchandises anglaises, une ligue légale de non-importation. Des comités durent être élus dans chaque colonie pour surveiller les commerçants et les habitants ; on décida la formation de compagnies de milice pour aider les comités de surveillance, et de petits dépôts d'armes furent constitués sur différents points.

Le 19 avril 1775, un détachement de troupes anglaises envoyé pour saisir un de ces dépôts près de Boston, se heurta à des miliciens. Il y eut des morts des deux côtés. La guerre sortit de cette échauffourée. Elle devait durer huit ans (1775-1783).

LA DÉCLARATION D'INDÉPENDANCE

Cependant, tout en levant une armée, les Américains protestaient encore qu'ils n'avaient pas « l'intention de se soulever contre l'Angleterre et d'établir un État indépendant ». Ce fut seulement un an plus tard, après beaucoup d'hésitations, le 4 juillet 1776, à Philadelphie, que le Congrès, suivant l'exemple donné par la colonie de Virginie, lança la ***Déclaration d'indépendance***. Cette déclaration était précédée d'un préambule, sorte d'exposé philosophique ***des droits de l'homme*** et des principes universels sur lesquels doit reposer la constitution des États. On y proclamait en particulier que tous les hommes sont créés égaux et libres, et qu'aucun gouvernement n'existe que du consentement des gouvernés et par leur seule volonté.

LA GUERRE

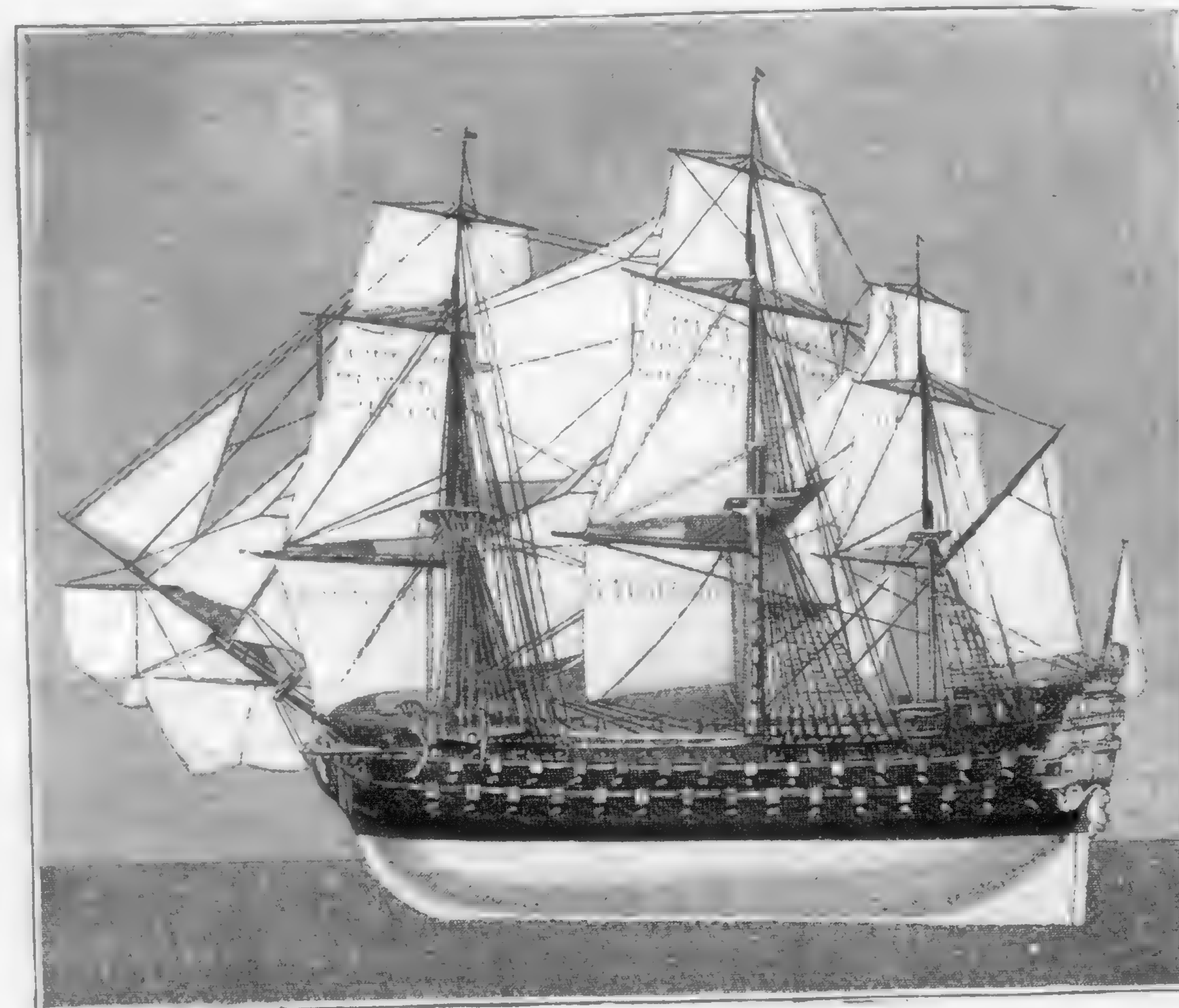
La guerre fut longue et très difficile. D'abord les Américains n'avaient pas de *gouvernement central* : le Congrès était le lien entre les États, mais il n'avait pas le pouvoir de donner des ordres aux gouvernements autonomes des treize États. Puis tous les Américains n'approuvaient pas la proclamation de l'indépendance. Dans les États du centre en particulier, les commerçants, les grands propriétaires étaient *loyalistes*, c'est-à-dire partisans de la fidélité à l'Angleterre. En outre on n'avait pas d'armes, pas de munitions, pas de chaussures, pas de vêtements, pas d'argent. Il fallut émettre du papier-monnaie, mais il ne pouvait servir qu'en Amérique même. Enfin on avait les plus grandes difficultés à former une armée. Les miliciens qui la composaient étaient des engagés volontaires. Les engagements étaient à court terme, six mois en général, en sorte que les soldats disparaissaient au moment où, commençant à être entraînés, ils auraient pu rendre de réels services.

Mais les Américains eurent pour eux ***Washington***, le *pays lui-même*, enfin l'*alliance de la France*.

Georges Washington était un riche planteur de Virginie. Il était dans la force de l'âge, il avait quarante-trois ans. Il s'était distingué pendant la guerre du Canada comme officier de la milice. Aussi le Congrès lui donna-t-il le commandement de l'armée. Il était énergique, prudent, désintéressé; mais surtout il était tenace et incapable de découragement. Il sut après chaque échec refaire une armée et finit par constituer un noyau de troupes solides. Il ne fut pas seulement un homme de guerre,

il eut aussi les qualités de l'homme d'État, et le Congrès à maintes reprises se trouva bien d'écouter ses conseils.

Les Américains eurent encore pour eux le pays, l'immensité



UN VAISSEAU DE LIGNE A LA FIN DU DIX-HUITIÈME SIECLE. — Le *Sans-Pareil*.
Photographie du modèle du musée de la Marine au Louvre.

Grâce à Choiseul, la France qui, pendant le règne de Louis XV, avait pour ainsi dire cessé d'être une puissance maritime, se trouva, lors de la guerre d'Amérique, en état de faire victorieusement campagne sur mer, comme au temps de Colbert. Le Sans-Pareil *est le type du vaisseau de ligne de cette période. Construit à Brest en 1760, armé de 108 canons, long de 50 mètres, il était à peu près de même force que le* Royal-Louis *de Louis XIV, — voir ci-dessus, page 396 — Les formes étaient sensiblement différentes : le château d'arrière était moins élevé; il y avait moins d'ornements inutiles. La science des constructions navales avait fait en France de considérables progrès dans le temps même où le gouvernement se désintéressait de la marine. On avait adopté l'usage anglais de doubler de cuivre la coque des navires, pour faciliter le glissement dans l'eau.*

d'un théâtre d'opérations qui s'étendait sur près de 800 kilomètres, — presque la distance de Paris à Berlin, — avec des routes rares et mauvaises, de nombreuses rivières, pas de ponts, des forêts, de vastes espaces en friche, où l'ennemi n'avançait qu'à grand'peine et ne trouvait pas à se ravitailler.

CAPITULATION DE SARATOGA

Ce furent ces difficultés naturelles, cette complicité du sol qui donnèrent aux Américains, après deux années de combats le plus souvent défavorables, leur premier grand succès. Au mois d'octobre 1777, une armée anglaise descendue du Canada par le lac Champlain, ayant épuisé ses convois dans d'interminables marches à travers les forêts, se trouva arrêtée par des pluies diluviennes et bloquée, n'ayant plus que trois jours de vivres, près de *Saratoga*. Prise par la famine, elle dut capituler sans combat (17 octobre 1777).



OFFICIER DE MARINE ET MATELOT.
D'après DE NOIRMONT et MARBOT : *Costumes militaires français.*

L'uniforme de l'officier date de 1772; c'est l'uniforme de la guerre d'Amérique. Il est à peu près pareil à l'uniforme des officiers de l'armée de terre d'alors, à ce détail près que dans l'armée de terre on portait la demi-botte au lieu du soulier à boucle. Le costume du marin, un peu postérieur (1786), était à rayures blanches et rouges. Ce fut le premier uniforme donné aux équipages français, l'uniforme des marins pendant les guerres de la Révolution.

INTERVENTION DE LA FRANCE

La capitulation de Saratoga assura le salut des insurgés, parce qu'elle détermina le gouvernement français à s'allier avec eux. Le conflit entre l'Angleterre et ses colonies avait été dès le premier jour suivi avec attention en France. Après le traité de Paris, Choiseul, on l'a vu[1], avait activement travaillé à refaire l'armée et surtout la flotte, dans la pensée que le conflit anglo-américain fournirait l'occasion d'une revanche. Pourtant le successeur de Louis XV, le jeune roi Louis XVI hésita pendant trois ans encore après la proclamation de l'indépendance à se déclarer ouvertement pour les « Insurgents » : c'était le nom que l'on donnait à Paris aux révoltés. Parmi les ministres, les uns avec

1. Voir ci-dessus, page 473.

Turgot, considérant le mauvais état des finances, combattaient toute idée de guerre. Les autres avec le comte de *Vergennes*, le ministre des affaires étrangères, pensaient au contraire avec raison qu'il fallait à tout prix relever la France de la situation humiliée où l'avait placée le traité de Paris, et aussi son inaction lors du partage de la Pologne. Cependant on se borna d'abord à fournir secrètement de l'argent, des armes et des équipements aux Américains. De jeunes officiers nobles, des courtisans, parmi lesquels le marquis de *Lafayette*, allèrent comme volontaires se mettre aux ordres de Washington.

Mais après la capitulation de Saratoga le parti de la guerre l'emporta à Versailles. On négocia avec l'envoyé des Insurgents, *Franklin*, et l'on signa avec lui un traité de commerce et un traité d'alliance le 6 février 1778. La guerre anglo-américaine devint aussitôt une guerre *anglo-française*. L'habileté de Vergennes la transforma rapidement en une guerre *anglo-européenne*. Vergennes obtint d'abord l'alliance de l'Espagne; puis, il isola complètement l'Angleterre en groupant toutes les puissances maritimes, par l'intermédiaire de Catherine II, en une *ligue de neutralité armée*, destinée à limiter l'autorité arbitraire que les Anglais prétendaient exercer sur toutes les mers (1780).

La guerre se poursuivit à la fois aux États-Unis, aux Antilles, dans les mers européennes et dans l'Océan indien.

CAPITULATION DE YORKTOWN

En Amérique, un corps d'armée français commandé par *Rochambeau* et une flotte française commandée par l'amiral *de Grasse* aidèrent Washington à bloquer dans *Yorktown*, petite place de l'état de Virginie, la principale armée anglaise et la forcèrent à mettre bas les armes (19 octobre 1781). Cette victoire décida de l'indépendance des États-Unis.

Hors d'Amérique, la guerre se fit uniquement sur mer. Il y eut alors comme une résurrection de la marine française. Toute-puissante au temps de Colbert, elle avait pour ainsi dire disparu pendant le dix-huitième siècle, sacrifiée d'abord à l'alliance anglaise, puis aux guerres continentales. Entre 1777 et 1783, de nombreuses escadres rapidement construites, bien armées, commandées par des officiers d'élite, se montrèrent de nouveau capables de tenir victorieusement tête à la flotte anglaise, la première du monde. Les succès les plus brillants furent remportés sur les côtes de l'Inde, par le *bailli de Suffren*.

CAPITULATION DE SARATOGA

Ce furent ces difficultés naturelles, cette complicité du sol qui donnèrent aux Américains, après deux années de combats le plus souvent défavorables, leur premier grand succès. Au mois d'octobre 1777, une armée anglaise descendue du Canada par le lac Champlain, ayant épuisé ses convois dans d'interminables marches à travers les forêts, se trouva arrêtée par des pluies diluviennes et bloquée, n'ayant plus que trois jours de vivres, près de *Saratoga*. Prise par la famine, elle dut capituler sans combat (17 octobre 1777).



OFFICIER DE MARINE ET MATELOT.
D'après DE NOIRMONT et MARBOT : *Costumes militaires français*.

L'uniforme de l'officier date de 1772; c'est l'uniforme de la guerre d'Amérique. Il est à peu près pareil à l'uniforme des officiers de l'armée de terre d'alors, à ce détail près que dans l'armée de terre on portait la demi-botte au lieu du soulier à boucle. Le costume du marin, un peu postérieur (1786), était à rayures blanches et rouges. Ce fut le premier uniforme donné aux équipages français, l'uniforme des marins pendant les guerres de la Révolution.

INTERVENTION DE LA FRANCE

La capitulation de Saratoga assura le salut des insurgés, parce qu'elle détermina le gouvernement français à s'allier avec eux. Le conflit entre l'Angleterre et ses colonies avait été dès le premier jour suivi avec attention en France. Après le traité de Paris, Choiseul, on l'a vu[1], avait activement travaillé à refaire l'armée et surtout la flotte, dans la pensée que le conflit anglo-américain fournirait l'occasion d'une revanche. Pourtant le successeur de Louis XV, le jeune roi Louis XVI hésita pendant trois ans encore après la proclamation de l'indépendance à se déclarer ouvertement pour les « Insurgents » : c'était le nom que l'on donnait à Paris aux révoltés. Parmi les ministres, les uns avec

1. Voir ci-dessus, page 473.

Turgot, considérant le mauvais état des finances, combattaient toute idée de guerre. Les autres avec le comte de *Vergennes*, le ministre des affaires étrangères, pensaient au contraire avec raison qu'il fallait à tout prix relever la France de la situation humiliée où l'avait placée le traité de Paris, et aussi son inaction lors du partage de la Pologne. Cependant on se borna d'abord à fournir secrètement de l'argent, des armes et des équipements aux Américains. De jeunes officiers nobles, des courtisans, parmi lesquels le marquis de *Lafayette*, allèrent comme volontaires se mettre aux ordres de Washington.

Mais après la capitulation de Saratoga le parti de la guerre l'emporta à Versailles. On négocia avec l'envoyé des Insurgents, *Franklin*, et l'on signa avec lui un traité de commerce et un traité d'alliance le 6 février 1778. La guerre anglo-américaine devint aussitôt une guerre *anglo-française*. L'habileté de Vergennes la transforma rapidement en une guerre *anglo-européenne*. Vergennes obtint d'abord l'alliance de l'Espagne; puis, il isola complètement l'Angleterre en groupant toutes les puissances maritimes, par l'intermédiaire de Catherine II, en une *ligue de neutralité armée*, destinée à limiter l'autorité arbitraire que les Anglais prétendaient exercer sur toutes les mers (1780).

La guerre se poursuivit à la fois aux États-Unis, aux Antilles, dans les mers européennes et dans l'Océan indien.

CAPITULATION DE YORKTOWN

En Amérique, un corps d'armée français commandé par *Rochambeau* et une flotte française commandée par l'amiral *de Grasse* aidèrent Washington à bloquer dans *Yorktown*, petite place de l'état de Virginie, la principale armée anglaise et la forcèrent à mettre bas les armes (19 octobre 1781). Cette victoire décida de l'indépendance des États-Unis.

Hors d'Amérique, la guerre se fit uniquement sur mer. Il y eut alors comme une résurrection de la marine française. Toute-puissante au temps de Colbert, elle avait pour ainsi dire disparu pendant le dix-huitième siècle, sacrifiée d'abord à l'alliance anglaise, puis aux guerres continentales. Entre 1777 et 1783, de nombreuses escadres rapidement construites, bien armées, commandées par des officiers d'élite, se montrèrent de nouveau capables de tenir victorieusement tête à la flotte anglaise, la première du monde. Les succès les plus brillants furent remportés sur les côtes de l'Inde, par le *bailli de Suffren*.

PAIX DE VERSAILLES

A la fin de 1782, les Anglais firent des propositions de paix qu'on entendit volontiers en France parce qu'on était à court d'argent. Les négociations aboutirent à la signature de la paix à *Versailles* (3 septembre 1783). Les Anglais reconnaissaient l'indépendance des États-Unis et leur abandonnaient l'arrière-pays jusqu'au Mississipi. Ils rendaient à la France quelques îles aux Antilles et le Sénégal. Ils rendaient à l'Espagne la Floride; par suite, la France recouvrait la Louisiane.

CONSÉQUENCES DE LA GUERRE D'AMÉRIQUE

La guerre d'Amérique n'eut pas seulement pour résultats la création d'un état nouveau, les États-Unis, l'affaiblissement de l'Angleterre et la restitution de quelques colonies à la France. Elle eut en France même les conséquences politiques les plus graves : *elle fut un exemple, elle contribua à hâter la Révolution*. Ceux des Français qui avaient combattu aux États-Unis en revinrent pénétrés des idées de liberté et d'égalité. La *Déclaration des droits de l'homme* fut répandue dans le public, qui l'entendit d'autant mieux qu'elle condensait simplement en brèves formules des idées françaises, celles des grands écrivains du dix-huitième siècle, Montesquieu, Voltaire, Rousseau. On raisonna communément parmi les bourgeois sur les droits des citoyens et la souveraineté du peuple.

D'autre part, la guerre coûta beaucoup d'argent, plus d'un milliard et demi ; elle accrut le déficit, nécessita des emprunts, acheva de désorganiser les finances, et rendit ainsi plus inévitable et plus urgent l'appel du roi de France à la nation, la *Convocation des États Généraux*.

CHAPITRE XXIX

LES IDÉES NOUVELLES PHILOSOPHES ET ÉCONOMISTES

Ce qui donne au dix-huitième siècle toute son importance, ce qui fait principalement son originalité, c'est sa hardiesse intellectuelle. Une transformation profonde se fit alors dans les façons de penser. Des idées nouvelles, idées de liberté, de tolérance, d'égalité, furent répandues dans le public par les *Philosophes* et les *Économistes*, au premier rang par ***Montesquieu***, ***Voltaire*** et ***Rousseau***. Ils démontrèrent *théoriquement* les vices de la monarchie absolue et de l'organisation sociale, en même temps que les faits les démontraient *pratiquement*. Leurs écrits préparèrent, autant que la mauvaise administration royale, la *Révolution française* de 1789. Lus et admirés dans toute l'Europe, ils provoquèrent dans plusieurs États un mouvement de réformes : c'est ce qu'on a appelé le *despotisme éclairé*.

I

LES PHILOSOPHES ET LES ÉCONOMISTES

LES IDÉES ANCIENNES

On avait admis jusqu'alors comme vérités démontrées et indiscutables que le souverain tenait son autorité de Dieu, dont il était le lieutenant sur la terre; que, par suite, cette autorité devait être absolue et pouvait aller jusqu'à disposer des biens, de la liberté, de la vie même des sujets. On admettait que les hommes eussent des droits différents, qu'il y eût entre eux inégalité, que les uns fussent privilégiés, les autres soumis à toutes les charges selon qu'ils naissaient nobles ou roturiers. On admettait encore que tous les

sujets devaient penser de même manière sur toutes les questions essentielles, et que cette manière de penser, plus particulièrement en matière de religion, devait être celle du souverain : il ne devait y avoir qu'une religion dans l'État. On croyait qu'en matière d'industrie il était nécessaire de surveiller le travail et de guider les ouvriers et les fabricants par des règlements minutieux; qu'en matière de commerce on appauvrissait le pays lorsqu'on achetait des marchandises au dehors, et qu'il fallait, par des droits de douane, gêner ou rendre impossible l'entrée des produits étrangers.

Ainsi en politique, régime de *l'absolutisme de droit divin*; dans la société, régime de *l'inégalité* des droits et des devoirs; en matière religieuse, régime de *l'intolérance*; en matière économique, régime de la *réglementation* et système *prohibitif*, tels étaient les traits essentiels de l'organisation de la France.

ORIGINES DES IDÉES NOUVELLES

La misère générale en France dans la dernière partie du règne de Louis XIV, la situation politique en Angleterre sous les derniers Stuarts, éveillèrent l'esprit critique. En France, **Vauban**, dans la ***Dime royale***, s'attaqua aux privilèges et à l'inégalité en matière d'impôts; il proclama l'obligation pour tous les sujets de contribuer également aux dépenses de l'État « à proportion de leur revenu ou industrie », et déclara « injuste et abusive » toute exemption. **Fénelon**, archevêque de Cambrai, précepteur d'un petit-fils de Louis XIV, déclarait l'absolutisme « un attentat sur les droits de la fraternité humaine », et réclamait un système d'assemblées représentant la nation et délibérant en pleine liberté sur toutes les affaires publiques.

Mais c'est en Angleterre surtout qu'il faut chercher l'origine de la philosophie nouvelle : là, dès le dix-septième siècle, l'ancien régime politique et religieux, le régime de la monarchie absolue et de l'intolérance, avait été détruit par deux révolutions successives. Pour justifier leurs actes et mettre d'accord la théorie et la pratique, les Anglais furent amenés à formuler des principes nouveaux. Un médecin philosophe, **Locke**, rechercha dans l'*Essai sur le gouvernement civil* (1690) les origines des gouvernements; il établit que l'homme avait des *droits naturels*, que ces droits primordiaux étaient la liberté et la propriété; que tout gouvernement était issu d'un *contrat social*, c'est-à-dire d'une convention que les citoyens d'un État ont conclue entre

eux dans leur intérêt commun et surtout pour protéger leurs droits; que par conséquent les gouvernements n'étaient que les délégués du peuple, et que le principe fondamental était le principe de la *souveraineté du peuple*. — Dans ses *Lettres sur la tolérance* (1690), Locke étudia le rôle social de la religion et de l'Église; il montra que la religion devait être considérée comme matière privée; que l'État, ayant pour fonction de garantir à tous ses membres l'égalité des droits, ne devait pas intervenir pour imposer une religion, mais devait les *tolérer* toutes. En bon citoyen anglais, Locke exceptait d'ailleurs le Catholicisme.

PHILOSOPHES ET ÉCONOMISTES

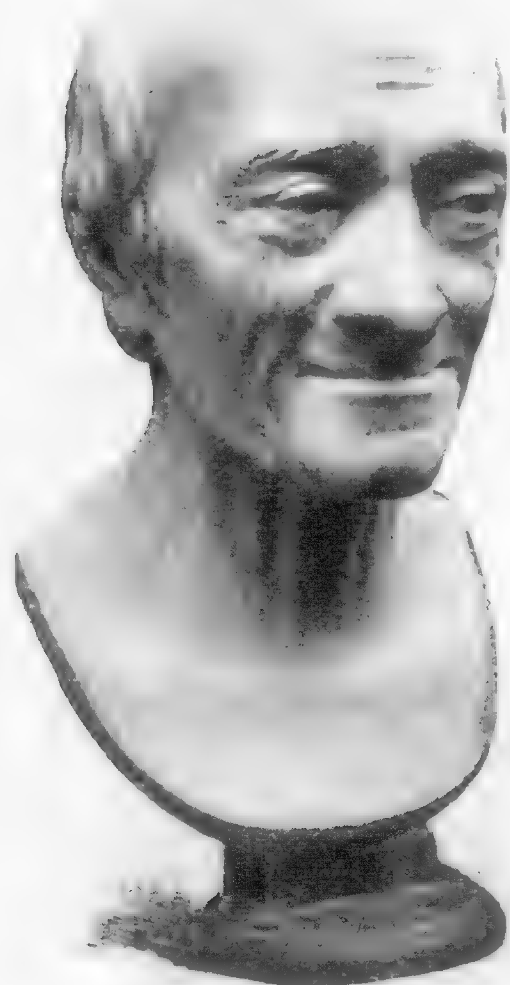
Vauban, Fénelon et Locke eurent pour continuateurs deux groupes de penseurs et d'écrivains, les *Philosophes* et les *Économistes*. Les Philosophes s'occupèrent surtout des institutions politiques et des croyances religieuses. Parmi eux trois sont de grands écrivains français et exercèrent l'action la plus profonde. Ce furent ***Montesquieu***, ***Voltaire***, ***Rousseau***. Les Économistes étudièrent les origines de la richesse, les conditions du travail, de l'industrie et du commerce, et les systèmes d'impôts. Les plus célèbres furent *Quesnay* et *Gournay* et l'Écossais *Adam Smith*.

MONTESQUIEU

Montesquieu (1689-1755), baron de la Brède, était né près de Bordeaux; il était de noblesse de robe et fut lui-même président au Parlement de Bordeaux. Il se fit d'abord connaître par les *Lettres Persanes* (1721). Sous la forme d'une correspondance échangée entre deux Persans qui visitaient Paris et leurs amis, il présentait une vive satire de la société française, des mœurs, des institutions. Après un voyage en Europe, un séjour de deux ans en Angleterre et vingt ans de travail continu, il publia son grand ouvrage ***l'Esprit des lois*** (1748). C'était un ouvrage de philosophie politique, une analyse systématique et détaillée de toutes les formes de gouvernement, des conditions dans lesquelles ils se créent, des principes sur lesquels ils reposent. Montesquieu présentait comme l'organisation idéale l'organisation de la *Monarchie anglaise* qui garantissait à tous les citoyens la « liberté politique ». Il établissait qu'il doit y avoir dans un État bien réglé trois pouvoirs distincts et indépendants les uns des autres, le *législatif*, l'*exécutif*, le *judiciaire*, et que cette distinction est l'indispen-

sable garantie de la liberté. Il faisait ainsi la critique de la monarchie française, où tous les pouvoirs étaient confondus; il mettait en circulation l'idée que la royauté devait être *limitée* et *contrôlée* par les *représentants de la nation*.

L'Esprit des lois eut un énorme succès : il en fut fait vingt-deux éditions en dix-huit mois. On a dit justement qu'il fut « plus qu'un livre, un *grand acte historique* ». Les idées qu'il renfermait inspirèrent en effet, quarante ans plus tard, les premières assemblées de la Révolution, et la célèbre théorie de la séparation des trois pouvoirs a dominé la rédaction de toutes nos constitutions depuis 1789.



Voltaire (1694-1778).
Par Houdon (1741-1828).
Musée d'Angers. — Photographie.

C'est Voltaire à la fin de sa vie, à quatre-vingt-quatre ans; le buste est de 1778. Houdon a merveilleusement rendu dans ce buste, comme dans l'admirable Voltaire assis de la Comédie-Française, la physionomie railleuse et sèche, la lèvre méchante et coupante du plus terrible railleur de tous les temps. Aucun sculpteur n'a produit d'œuvre plus vivante.

VOLTAIRE

Voltaire (1694-1778), — son vrai nom était *Arouet*, — était fils d'un notaire de Paris. Une satire contre le régent le fit enfermer à vingt-trois ans, pendant onze mois à la Bastille (1717-1718). Huit ans plus tard, il fut une seconde fois emprisonné pendant six mois, parce qu'ayant été bâtonné par un gentilhomme il avait osé réclamer justice ou réparation par les armes. Au sortir de la Bastille, il dut s'exiler en Angleterre : il y passa quatre années. Comme Montesquieu, il admira la liberté dont jouissaient les Anglais. Rentré en France, il publia ses *Lettres philosophiques* ou *Lettres sur les Anglais*, dans lesquelles il vantait l'organisation d'un pays, où, disait-il, « *le prince tout-puissant pour faire du bien a les mains liées pour faire le mal* ». Il exposait en même temps les théories de Locke; il attaquait l'arbitraire, l'intolérance religieuse, l'autorité du clergé. Le livre parut subversif; il fut, par jugement du Parlement, brûlé de la main du bourreau, et Voltaire n'échappa à un troisième emprisonnement que par la fuite.

Après vingt années, au cours desquelles il s'occupa surtout de sciences, de théâtre, d'histoire, et fut tour à tour attaché comme historiographe à Louis XV, et comme chambellan à Frédéric II[1], Voltaire, possesseur d'une très grosse fortune, s'établit à *Ferney* dans une grande propriété à cheval sur la frontière de France et de Suisse (1755). De la sorte il lui était facile d'échapper à toute tentative d'arrestation. Il avait soixante ans passés; jamais cependant son activité ne fut plus prodigieuse, et il exerça alors en Europe une sorte de souveraineté intellectuelle qui le fit appeler *le roi Voltaire*. Pendant vingt-trois ans, il mena une perpétuelle campagne contre l'arbitraire, les abus et les iniquités judiciaires, la torture, les crimes de l'intolérance, et contre la religion chrétienne. Dans cette période de sa vie il publia peu d'œuvres de longue haleine, mais il écrivit d'innombrables brochures inspirées par les événements du moment : son rôle fut celui d'un journaliste, le plus brillant et le plus mordant qui ait jamais été. Il ne construisit pas de système politique. Son esprit fut tout entier employé à combattre : son œuvre fut surtout de destruction. En politique, il enseigna à ne plus respecter l'autorité; en religion, il enseigna le mépris de toutes les croyances.

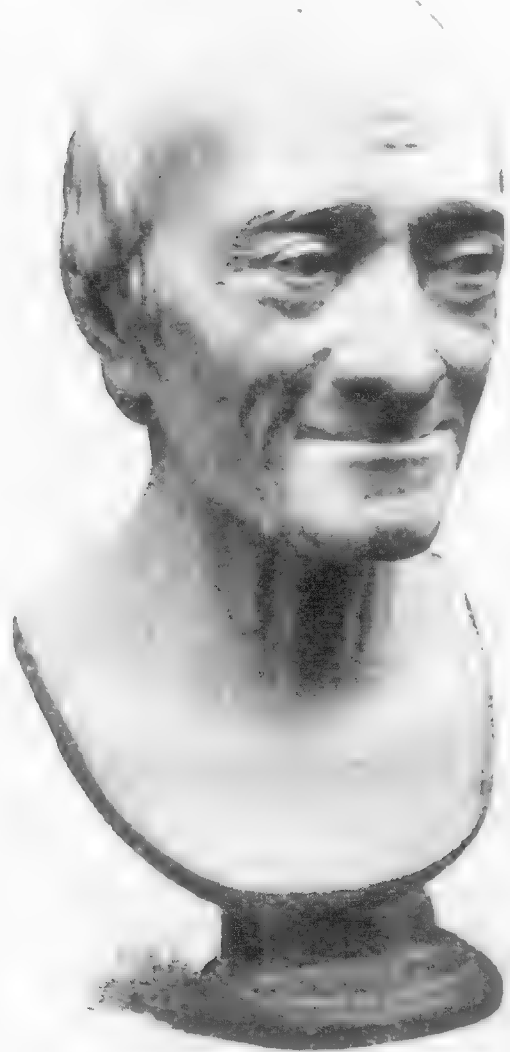
ROUSSEAU

Le rôle de Rousseau (1712-1778) fut tout différent; il fut un créateur de système politique, le théoricien d'une organisation nouvelle de la société. Tandis que Montesquieu et Voltaire, tous les deux membres des classes privilégiées, se bornaient à désirer des modifications politiques et la limitation de l'arbitraire, Rousseau, fils d'un horloger de Genève, plébéien dont la jeunesse fut dure, conclut de ses souffrances à la nécessité d'une refonte totale de l'État et de la société. Il exposa successivement ses idées dans un discours sur l'*Origine de l'inégalité* parmi les hommes (1755) et dans son œuvre

1. Voir ci-dessus, page 498.

sable garantie de la liberté. Il faisait ainsi la critique de la monarchie française, où tous les pouvoirs étaient confondus; il mettait en circulation l'idée que la royauté devait être *limitée* et *contrôlée* par les *représentants de la nation*.

L'Esprit des lois eut un énorme succès : il en fut fait vingt-deux éditions en dix-huit mois. On a dit justement qu'il fut « plus qu'un livre, un *grand acte historique* ». Les idées qu'il renfermait inspirèrent en effet, quarante ans plus tard, les premières assemblées de la Révolution, et la célèbre théorie de la séparation des trois pouvoirs a dominé la rédaction de toutes nos constitutions depuis 1789.



VOLTAIRE (1694-1778).
Par HOUDON (1741-1828).
Musée d'Angers. — Photographie.

C'est Voltaire à la fin de sa vie, à quatre-vingt-quatre ans; le buste est de 1778. Houdon a merveilleusement rendu dans ce buste, comme dans l'admirable Voltaire assis de la Comédie-Française, la physionomie railleuse et sèche, la lèvre méchante et coupante du plus terrible railleur de tous les temps. Aucun sculpteur n'a produit d'œuvre plus vivante.

VOLTAIRE Voltaire (1694-1778), — son vrai nom était *Arouet*, — était fils d'un notaire de Paris. Une satire contre le régent le fit enfermer à vingt-trois ans, pendant onze mois à la Bastille (1717-1718). Huit ans plus tard, il fut une seconde fois emprisonné pendant six mois, parce qu'ayant été bâtonné par un gentilhomme il avait osé réclamer justice ou réparation par les armes. Au sortir de la Bastille, il dut s'exiler en Angleterre : il y passa quatre années. Comme Montesquieu, il admira la liberté dont jouissaient les Anglais. Rentré en France, il publia ses

Lettres philosophiques ou *Lettres sur les Anglais*, dans lesquelles il vantait l'organisation d'un pays, où, disait-il, « *le prince tout-puissant pour faire du bien a les mains liées pour faire le mal* ». Il exposait en même temps les théories de Locke; il attaquait l'arbitraire, l'intolérance religieuse, l'autorité du clergé. Le livre parut subversif; il fut, par jugement du Parlement, brûlé de la main du bourreau, et Voltaire n'échappa à un troisième emprisonnement que par la fuite.

Après vingt années, au cours desquelles il s'occupa surtout de sciences, de théâtre, d'histoire, et fut tour à tour attaché comme historiographe à Louis XV, et comme chambellan à Frédéric II[1], Voltaire, possesseur d'une très grosse fortune, s'établit à *Ferney* dans une grande propriété à cheval sur la frontière de France et de Suisse (1755). De la sorte il lui était facile d'échapper à toute tentative d'arrestation. Il avait soixante ans passés; jamais cependant son activité ne fut plus prodigieuse, et il exerça alors en Europe une sorte de souveraineté intellectuelle qui le fit appeler *le roi Voltaire*. Pendant vingt-trois ans, il mena une perpétuelle campagne contre l'arbitraire, les abus et les iniquités judiciaires, la torture, les crimes de l'intolérance, et contre la religion chrétienne. Dans cette période de sa vie il publia peu d'œuvres de longue haleine, mais il écrivit d'innombrables brochures inspirées par les événements du moment : son rôle fut celui d'un journaliste, le plus brillant et le plus mordant qui ait jamais été. Il ne construisit pas de système politique. Son esprit fut tout entier employé à combattre : son œuvre fut surtout de destruction. En politique, il enseigna à ne plus respecter l'autorité; en religion, il enseigna le mépris de toutes les croyances.

ROUSSEAU Le rôle de Rousseau (1712-1778) fut tout différent; il fut un créateur de système politique, le théoricien d'une organisation nouvelle de la société. Tandis que Montesquieu et Voltaire, tous les deux membres des classes privilégiées, se bornaient à désirer des modifications politiques et la limitation de l'arbitraire, Rousseau, fils d'un horloger de Genève, plébéien dont la jeunesse fut dure, conclut de ses souffrances à la nécessité d'une refonte totale de l'État et de la société. Il exposa successivement ses idées dans un discours sur l'*Origine de l'inégalité* parmi les hommes (1755) et dans son œuvre

1. Voir ci-dessus, page 498.

capitale le **Contrat social** (1762). Il établissait, comme Locke, mais d'une manière plus rigoureuse et plus absolue, que tous les hommes sont égaux et libres; que toute organisation sociale et politique ne peut avoir pour objet que de sauvegarder les droits de chacun; que cependant chacun doit se soumettre à l'intérêt et à la volonté du plus grand nombre; que *le peuple est seul souverain*. Ces idées de Rousseau conduisaient à l'établissement de la République; elles devaient trouver leur application pendant la Révolution; elles sont aujourd'hui même au fond de toutes les doctrines socialistes.

LES ÉCONOMISTES

Comme les philosophes, les Économistes furent amenés par leurs études à condamner l'organisation existante.

Ayant passé sa jeunesse à la campagne, *Quesnay* (1694-1774), premier médecin de Louis XV, estimait que l'agriculture était la seule source de la richesse. *Gournay* (1712-1759), un commerçant, la faisait dériver de l'industrie. L'un et l'autre avaient constaté que les douanes multipliées, les tarifs protecteurs, les règlements des corporations entravaient l'activité de l'agriculteur et de l'industriel. Ils résumaient leurs observations dans deux formules analogues : « *Ne pas trop gouverner, ne point réglementer* », disait Quesnay. — « *Laisser faire, laisser passer* », disait Gournay. L'un et l'autre concluaient en matière économique à un régime de liberté.

Quesnay et Gournay eurent de nombreux disciples; deux furent des esprits supérieurs qui dépassèrent leurs maîtres, en France *Turgot*, en Angleterre *Adam Smith*. Turgot est un théoricien original et profond, mais son principal mérite est d'avoir appliqué les idées nouvelles, d'abord pendant quinze ans dans son intendance du Limousin, puis d'une façon plus éclatante quand il fut ministre de Louis XVI. Adam Smith, professeur à Glasgow, donna dans son traité célèbre, la *Richesse des Nations* (1776), l'exposé le plus complet, le plus clair et le plus savant des nouvelles doctrines économiques. Élargissant les doctrines antérieures, il établit que la vraie source de toute richesse, c'était le travail sous toutes ses formes; mais comme les économistes français, il concluait pratiquement que le meilleur moyen d'accroître le bien-être général était de laisser à l'agriculture, à l'industrie et au commerce la plus large liberté.

LA PROPAGANDE PHILOSOPHIQUE L'ENCYCLOPÉDIE

Les philosophes et les économistes eurent une influence énorme, non pas sans doute sur le peuple, trop ignorant et généralement illettré, mais sur les classes instruites, en particulier sur la bourgeoisie.

Pour répandre les idées nouvelles, comme il n'y avait pas encore de grands journaux politiques, ils se servirent du théâtre, des livres et des brochures anonymes, dont le succès était d'autant plus grand que le Parlement les poursuivait ou que la police les saisissait. Voltaire surtout excella à ce jeu : En sûreté à Ferney, il lança une multitude de libelles satiriques, tantôt signés de noms connus, tantôt signés de noms imaginaires, tous dirigés contre le despotisme ou contre l'Église.

A la même époque, la publication de l'***Encyclopédie*** servait puissamment la propagande des philosophes et des économistes. L'Encyclopédie fut, d'après les termes mêmes du prospectus qui l'annonçait, « un tableau général des efforts de l'esprit humain dans tous les genres et dans tous les siècles », un *dictionnaire universel*, où l'on trouvait des renseignements sur la fabrication du fard, aussi bien que des études sur les organisations politiques, les religions, etc. La publication fut entreprise par *Diderot*, un philosophe (1713-1784), aidé de *D'Alembert*, un mathématicien (1717-1783); ils eurent pour collaborateurs à peu près tous les écrivains, les savants connus et les hommes les plus compétents en toutes matières. Voltaire, Montesquieu, Turgot, leur donnèrent des articles. L'Encyclopédie ne parut pas sans difficultés. Elle fut interdite à deux reprises, et pendant huit ans Diderot ne put rien publier. Commencée en 1751, la publication était achevée en 1772 : elle comprenait vingt-huit volumes. Les idées qui avaient présidé à sa composition et qu'elle vulgarisa pouvaient ainsi se résumer : les encyclopédistes voulaient la liberté individuelle, la liberté de penser, d'écrire et d'imprimer; la liberté commerciale et industrielle; ils voulaient la guerre aux idées religieuses, considérées comme un obstacle à la liberté.

LES SALONS

Les idées nouvelles se répandirent aussi par les *salons* où à jour fixe, chez quelques femmes d'élite, les écrivains, les gens du monde se trouvaient réunis, et où l'on avait l'équivalent de nos conférences. C'est dans les salons que se forma une puissance nouvelle, qui n'existait pas au dix-septième siècle, l'opinion publique

Les salons philosophiques les plus importants furent ceux de Mme Geoffrin, de Mme du Deffand, et de Mlle de Lespinasse.

Mme Geoffrin était une riche bourgeoise; elle donnait deux dîners par semaine, le lundi pour les artistes et le mercredi pour les hommes de lettres : on y voyait Diderot, d'Alembert, Marmontel, d'Holbach. C'était le salon des Encyclopédistes. Mme Geoffrin était une femme sensée et hospitalière; on l'appelait « la bonne Mme Geoffrin ». Elle présidait aux réunions avec dignité et aussi avec une sage prudence, arrêtant les conversations trop libres et trop audacieuses.

Le salon rival de *Mme du Deffand* était plus aristocratique on y recevait avec les écrivains quelques grands seigneurs. Mme du Deffand était une femme d'esprit; devenue aveugle à l'âge de quarante ans, elle cherchait à se distraire dans la société des hommes de talent. On l'appelait « la femme Voltaire » à cause de son esprit, ou encore « l'aveugle clairvoyante ». Tout en aimant la compagnie des philosophes elle les jugeait avec beaucoup de sévérité : elle disait du livre de Montesquieu, l'*Esprit des lois* : « C'est de l'esprit sur les lois ».

Mlle de Lespinasse était une jeune fille pauvre, d'abord lectrice de Mme du Deffand. Comme sa maîtresse était devenue jalouse d'elle, elle dut la quitter et ouvrit un nouveau salon qui fut bientôt très fréquenté et devint comme l'antichambre de l'Académie. Chaque jour, de cinq heures à neuf heures du soir, elle recevait les écrivains célèbres et les laissait causer fort librement.

Les philosophes trouvèrent aussi chez de riches financiers asile et protection. *Mme d'Épinay*, femme d'un fermier général, amie de Grimm, de Diderot, de Voltaire, logea Jean-Jacques Rousseau dans une de ses maisons de campagne, l'Ermitage. Les Encyclopédistes fréquentaient les salons de deux financiers écrivains, le baron allemand d'*Holbach* surnommé « le maître d'hôtel de la Philosophie », et *Helvétius* dont les livres firent scandale et furent condamnés. C'est dans le salon de *Mme Necker*, la femme du célèbre banquier genevois, qu'en 1770 on ouvrit une souscription pour élever une statue à Voltaire vivant.

LE GOUVERNEMENT ET L'OPINION

Tandis que Philosophes, Économistes, Encyclopédistes, concluaient uniformément à la nécessité de réformes, le désordre des finances, les humiliations de la politique extérieure, les caprices de l'arbitraire faisaient éclater aux yeux de tous les vices de la monarchie. Ils irritaient l'opinion contre un gouvernement étroitement attaché aux vieux errements de l'absolutisme, et creusaient un profond abîme entre le peuple et le roi et son entourage. « Le gouvernement n'est plus estimé ni respecté, écrivait d'Argenson, dès 1751, et qui pis est, il fait tout ce qu'il faut pour se perdre. Le clergé, le militaire, les parlements, le peuple haut et bas, tout murmure, se détache du gouvernement et a raison. » — « La cour et la nation, écrivait-il encore en 1753, sont trop loin de compte pour qu'elles se raccommodent; chaque jour, chaque démarche augmente l'aliénation de ces deux ennemis. » — « Un miracle seul peut nous tirer du bourbier où nous barbotons, écrivait un ministre, Bernis, à un autre ministre, Choiseul. Notre système se découd par tous les bouts. »

Le sentiment de l'iniquité des privilèges se répandait dans toutes les classes. « Pourquoi conserver si bien la noblesse, disait d'Argenson, qui n'est que la rouille du gouvernement, les frelons de la ruche qui mangent tout le miel sans l'avoir fabriqué? » Dans le peuple, chez les paysans, on commençait à se demander « Pourquoi est-ce que ce sont les riches qui payent le moins, et les pauvres qui payent le plus? Est-ce que chacun ne doit pas payer selon son pouvoir? » Le peuple d'autre part prenait conscience de sa force. « Si l'on ne diminue pas le prix du pain, disait-on dans les rues de Paris en 1770, et si l'on ne met ordre aux affaires de l'État, nous saurons bien prendre un parti, nous sommes vingt contre une baïonnette. » Beaucoup, surtout parmi les gens éclairés, prévoyaient une prochaine catastrophe. « L'opinion chemine, monte, grandit, ce qui pourrait commencer une *Révolution Nationale* », disait d'Argenson; et Voltaire écrivait : « Tout ce que je vois, jette les semences d'une révolution qui arrivera immanquablement. Elle éclatera à la première occasion, et alors ce sera un beau tapage! »

II

LE DESPOTISME ÉCLAIRÉ

L'INFLUENCE FRANÇAISE EN EUROPE

Ce n'était pas seulement la France, mais toute l'Europe qui était travaillée par l'esprit nouveau. Car le goût, les mœurs et les idées françaises ont exercé au dix-huitième siècle une influence incomparable, et séduit l'Europe entière.

Dans tous les pays, la bonne société parle français. L'Académie de Berlin, en 1784, proposa comme sujet de concours cette question : « Qu'est-ce qui a rendu la langue française universelle? » Le roi de Prusse, Frédéric II, spirituel correspondant de Voltaire, peut être même considéré comme un des bons écrivains français du siècle. La tsarine Catherine II correspond aussi en français avec Diderot et Voltaire, et écrit des comédies en français. On pourrait nommer à leur suite presque tous les souverains, le roi de Pologne Stanislas Poniatowski, le roi de Suède Gustave III, d'autres encore.

Tous les étrangers notables étaient attirés à Paris par l'éclat de la vie mondaine et des réputations littéraires et artistiques. Eux aussi fréquentaient chez Mme Geoffrin, Mme du Deffand et Mlle de Lespinasse. Loin de Paris, ils s'efforçaient de participer encore à la vie parisienne. Ils restaient en correspondance avec leurs amis français qui leur envoyaient des nouvelles diverses de Paris, ou bien encore ils les faisaient venir chez eux. On vit ainsi les philosophes et les artistes français voyager dans toute l'Europe, allant d'une cour à l'autre : Voltaire allait à Potsdam chez le roi de Prusse et Diderot à Pétersbourg chez Catherine II. Mme Geoffrin elle-même rendait visite en Pologne à l'un de ses habitués, le roi Stanislas Poniatowski, celui qui l'appelait « maman »: et passant à Vienne, cette bourgeoise était reçue en grande cérémonie par les princes et les ministres.

LE DESPOTISME ÉCLAIRÉ

Parmi ces hommes d'État, admirateurs de la philosophie française, il y en eut qui voulurent mettre en action le programme des Philosophes, et qui s'efforcèrent de gouverner d'après la *raison* et en vue du *bien public*. Leur intention était d'établir le règne des « lumières » : mais, comme en même temps ils prétendaient l'imposer à leurs peuples bon gré mal gré, sans admettre de résistances, on a donné au régime qu'ils ont institué le nom de *despotisme éclairé*.

En Portugal *Pombal*, ministre tout puissant pendant plus de vingt-cinq ans, de 1750 à 1777, est célèbre surtout par la lutte qu'il soutint contre les Jésuites qui jusqu'alors étaient les vrais maîtres du pays. Il finit par confisquer leurs biens et les embarqua tous de force sur des navires qui les conduisirent à Civita Vecchia, dans les États du Pape. Puis il remplaça les écoles des Jésuites par des écoles laïques, primaires et secondaires; et il s'efforça de développer l'enseignement, surtout l'enseignement des sciences.

En Espagne, les ministres de Charles III (1758-1788), *d'Aranda*, Campomanès, Florida Blanca luttèrent aussi contre les Jésuites et contre l'Inquisition. Pour relever le commerce ruiné, ils adoptèrent le programme des économistes, le libre-échange. Les monopoles commerciaux furent supprimés : tous les Espagnols purent faire librement le commerce avec les colonies.

En Toscane, l'archiduc *Léopold* d'Autriche supprima toutes les dépenses de cour, abolit la torture et l'Inquisition. On a vu que les deux grands souverains du dix-huitième siècle, *Catherine II* et *Frédéric II*, ont pratiqué aussi, dans une certaine mesure, le despotisme éclairé. Catherine II, il est vrai, ne s'est guère servie de la philosophie que comme d'une réclame pour gagner les éloges des écrivains français; elle était peu convaincue : « Avec vos grands principes, écrivait-elle à Diderot dans un moment de sincérité, on ferait de beaux livres et de mauvaise besogne ». Du moins elle établit la tolérance religieuse ; elle s'amusait à réunir dans un banquet annuel les ministres des différents cultes. Quant à Frédéric II, lui aussi n'usait de la philosophie qu'avec modération : il fut plutôt comme souverain le disciple du Roi-sergent et du Grand-Électeur que de Voltaire ou Diderot. Cependant il toléra toutes les religions, il essaya de développer l'instruction, il abolit la torture, et tout en exigeant l'obéissance aveugle à ses ordres, il accorda à ses sujets la plus entière liberté de parole et de presse : « Mon peuple et moi, disait-il, nous avons fait un arrangement; il peut dire tout ce qui lui plaît, et je peux faire tout ce qui me plaît. »

JOSEPH II

Mais le type le plus parfait du despote éclairé, c'est l'empereur ***Joseph II*** (1780-1790), le fils et le successeur de Marie-Thérèse.

C'était un prince parfaitement consciencieux, simple, laborieux et intègre, pénétré de ses devoirs envers son peuple. Il avait transformé la cour luxueuse de sa mère en quartier général et remplacé les douze cents chambellans par quelques aides de camp. « Sa toilette, écrivait un ambassadeur, est celle d'un soldat; sa garde-robe, celle d'un sous-lieutenant; sa récréation, le travail; sa vie, le mouvement perpétuel. » Dans ses incessants

voyages à travers ses États, il s'en allait à cheval sans autre escorte qu'un aide de camp; il arrivait à l'improviste dans les villes ou les villages, et s'installait à l'hôtel ou à l'auberge comme un simple particulier. Les dix années de son règne furent entièrement consacrées à des tentatives de réformes qui lui étaient dictées par « la raison », un mot que Joseph avait sans cesse à la bouche. Autoritaire et absolu, il voulut imposer ces réformes aux peuples divers de la monarchie autrichienne, sans tenir compte de leurs sentiments, de leurs traditions, de leurs habitudes séculaires. Aussi se heurta-t-il à une résistance invincible.

Joseph II tenta une triple réforme, sociale, politique, religieuse. « Au nom de la raison et de l'humanité », il *abolit le servage* « contraire à la dignité et à la liberté humaines ». Il proclama l'égalité de tous ses sujets devant la loi et devant l'impôt : « Cela, disait Frédéric II, arrangeait sa philosophie et son trésor ». Ses réformes politiques eurent pour objet de faire l'unité de la monarchie autrichienne, composée d'États différents de langues, de races et d'institutions, et d'assurer partout l'autorité absolue du souverain comme en France. Comme il était empereur d'Allemagne, comme les habitants des États héréditaires étaient en majorité allemands, il voulut faire de ses États un *État allemand*. L'allemand devint la langue officielle imposée aux Hongrois, aux Tchèques, aux Croates, aux Italiens. Les Hongrois ayant protesté, Joseph II répondait : « Toute représentation doit s'appuyer sur des arguments irréfutables tirés de la raison. Si le royaume de Hongrie était la plus importante de mes possessions, je n'hésiterais pas à imposer sa langue aux autres pays. » Il abolit toutes les anciennes autorités locales et imposa à toutes les parties de la monarchie un même régime administratif et des fonctionnaires nommés par lui.

Souverain catholique et sincèrement croyant, il publia un *édit de tolérance* qui garantissait la liberté de culte aux non-catholiques et leur donnait accès à tous les emplois. Cette tolérance n'était cependant pas universelle. Joseph II y apportait des restrictions tirées de sa raison. Comme il existait en Bohème parmi les paysans une secte de *Déistes*, l'empereur envoyait à leur sujet l'instruction suivante : « Si un homme ou une femme vient se faire inscrire comme déiste au sécrétariat du cercle, il faut lui administrer immédiatement vingt-quatre coups de bâton, non parce qu'il est déiste, mais parce qu'il prétend être quelque chose qu'il ne comprend pas. »

Les plus importantes parmi les réformes religieuses eurent pour objet d'accroître l'autorité du souverain sur l'Église et de placer le clergé sous sa main. Comme il y avait en France une Église gallicane, Joseph II essaya de faire une *Église autrichienne* qui serait soumise au pape pour le dogme, mais dont le personnel dépendrait entièrement de lui : c'est ce qu'on appela le *Joséphisme*. Il obligea donc les évêques nouvellement institués à lui prêter serment avant de prêter serment au pape. Il interdit qu'aucune bulle pontificale fût publiée dans ses États sans son assentiment préalable. En outre deux mille couvents furent fermés, et leurs biens confisqués furent employés à la fondation de séminaires pour le recrutement du clergé, et à la création de plus de quinze cents cures dans les campagnes.

Ces réformes hâtives et radicales provoquèrent de violentes protestations dans toute la monarchie et finalement un vif mouvement de résistance en *Hongrie*, et un soulèvement des Belges dans les *Pays-Bas*. Joseph II dut révoquer dans ces deux pays toutes ses ordonnances de réformes (1790), mais il ne put maîtriser la révolution belge. Il mourut découragé peu de temps après, au moment même où, en France, l'Assemblée Constituante entreprenait, au nom de la souveraineté nationale, une œuvre analogue à la sienne

CHAPITRE XXX

LOUIS XVI. LA CRISE FINANCIÈRE. LA CONVOCATION DES ÉTATS-GÉNÉRAUX

Louis XV eut pour successeur son petit-fils *Louis XVI*. Celui-ci devait être le dernier roi de l'ancien régime. Son règne dura dix-huit ans (10 mai 1774-10 août 1792), coupé en deux périodes par la Révolution de 1789. Dans la première période, la plus longue, Louis XVI, encore monarque absolu, essaya d'abord avec *Turgot* une politique de *réformes*. L'opposition que firent à cette politique la famille même du roi et tous les privilégiés, amena Louis XVI à l'abandonner au bout de deux ans (1774-1776). On revint alors pour douze années aux procédés traditionnels de gouvernement. La guerre d'Amérique, les dépenses immodérées, le gaspillage de la cour, ajoutant de nouvelles dettes à la lourde dette héritée de Louis XV, provoquèrent une *crise financière* qui rendit inévitable l'appel à la nation et la *convocation des Etats-Généraux* en 1789. La Révolution sortit de là.

LOUIS XVI Louis XVI à son avènement avait vingt ans. Sa femme *Marie-Antoinette* en avait dix-neuf. Tous les deux eurent le même cri quand ils apprirent la mort de Louis XV: « Quel malheur! Nous régnons trop jeunes. » Louis XVI était en effet tout à fait ignorant du gouvernement, et on ne s'était pas occupé de lui apprendre son métier de roi. C'était un gros garçon, lourd, robuste, ayant fort appétit, passionné pour les exercices physiques, la chasse ou le travail du serrurier ou du forgeron.

Il était honnête et bon, il avait le désir du bien. Mais il était de caractère faible : sa femme le qualifiait elle-même de « pauvre homme ». Il était peu intelligent et timide parce que, au témoignage d'un de ses ministres, Malesherbes, il avait le sentiment de son insuffisance et de la grandeur de sa responsabilité. Il s'effrayait à la pensée que « chacune de ses actions influait sur le sort de vingt-cinq millions d'hommes ». Par suite il se décida rarement par lui-même et il subit toute sa vie l'influence des uns et des

autres. Au début ce fut l'influence bienfaisante de Turgot, plus tard ce fut l'influence néfaste de Marie-Antoinette.

MARIE-ANTOINETTE La reine Marie-Antoinette était fille de l'impératrice Marie-Thérèse. Son mariage avec Louis XVI, en 1770, avait eu pour objet de rendre plus étroite l'entente établie depuis 1756 entre les cours de France et d'Autriche. Elle était aussi vive que son mari était lourd. Mais elle manquait de qualités sérieuses et ne rappelait en rien sa mère. Elle était ignorante, frivole, impatiente de toute contrainte. Très honnête, elle se laissa entraîner par sa passion du plaisir à des imprudences compromettantes; on la reconnut dans la foule mêlée des danseurs, un soir de bal masqué à l'Opéra. Elle aussi subissait aisément l'influence de ceux à qui elle avait donné son affection. Comme elle se laissa gagner par une bande de gens de cour rapaces et qui profitaient de tous les abus, elle fut avec eux l'ennemie de toutes les réformes, et inconsciemment elle contribua à aggraver la situation financière et à hâter l'heure de la Révolution.



TURGOT (1727-1781).
Photographie du portrait gravé par COCHIN (1715-1781).

Dans ce beau portrait, Cochin, l'un des graveurs les plus délicats du dix-huitième siècle, a bien rendu tout ce qu'il y eut d'intelligence réfléchie, de ferme volonté, de droiture dans Turgot. Le front est fortement bombé, très haut, bien découvert; le menton est ferme. Il y a une certaine expression d'amertume dans la bouche. Turgot vit le bien, commença de le faire, échoua par la faiblesse du roi et s'en désespéra.

TURGOT Au début de son règne Louis XVI prit pour principal ministre un vieux courtisan, *Maurepas*. Celui-ci fit renvoyer l'abbé Terray et Maupeou. Puis pour donner satisfaction à l'opinion publique, il fit rétablir les

CHAPITRE XXX

LOUIS XVI. LA CRISE FINANCIÈRE. LA CONVOCATION DES ÉTATS-GÉNÉRAUX

Louis XV eut pour successeur son petit-fils *Louis XVI*. Celui ci devait être le dernier roi de l'ancien régime. Son règne dura dix-huit ans (10 mai 1774-10 août 1792), coupé en deux périodes par la Révolution de 1789. Dans la première période, la plus longue, Louis XVI, encore monarque absolu, essaya d'abord avec *Turgot* une politique de *réformes*. L'opposition que firent à cette politique la famille même du roi et tous les privilégiés, amena Louis XVI à l'abandonner au bout de deux ans (1774-1776). On revint alors pour douze années aux procédés traditionnels de gouvernement. La guerre d'Amérique, les dépenses immodérées, le gaspillage de la cour, ajoutant de nouvelles dettes à la lourde dette héritée de Louis XV, provoquèrent une *crise financière* qui rendit inévitable l'appel à la nation et la *convocation des Etats-Généraux* en 1789. La Révolution sortit de là.

LOUIS XVI Louis XVI à son avènement avait vingt ans. Sa femme *Marie-Antoinette* en avait dix-neuf. Tous les deux eurent le même cri quand ils apprirent la mort de Louis XV: « Quel malheur! Nous régnons trop jeunes. » Louis XVI était en effet tout à fait ignorant du gouvernement, et on ne s'était pas occupé de lui apprendre son métier de roi. C'était un gros garçon, lourd, robuste, ayant fort appétit, passionné pour les exercices physiques, la chasse ou le travail du serrurier ou du forgeron.

Il était honnête et bon, il avait le désir du bien. Mais il était de caractère faible : sa femme le qualifiait elle-même de « pauvre homme ». Il était peu intelligent et timide parce que, au témoignage d'un de ses ministres, Malesherbes, il avait le sentiment de son insuffisance et de la grandeur de sa responsabilité. Il s'effrayait à la pensée que « chacune de ses actions influait sur le sort de vingt-cinq millions d'hommes ». Par suite il se décida rarement par lui-même et il subit toute sa vie l'influence des uns et des

autres. Au début ce fut l'influence bienfaisante de Turgot, plus tard ce fut l'influence néfaste de Marie-Antoinette.

MARIE-ANTOINETTE La reine Marie-Antoinette était fille de l'impératrice Marie-Thérèse. Son mariage avec Louis XVI, en 1770, avait eu pour objet de rendre plus étroite l'entente établie depuis 1756 entre les cours de France et d'Autriche. Elle était aussi vive que son mari était lourd. Mais elle manquait de qualités sérieuses et ne rappelait en rien sa mère. Elle était ignorante, frivole, impatiente de toute contrainte. Très honnête, elle se laissa entraîner par sa passion du plaisir à des imprudences compromettantes; on la reconnut dans la foule mêlée des danseurs, un soir de bal masqué à l'Opéra. Elle aussi subissait aisément l'influence de ceux à qui elle avait donné son affection. Comme elle se laissa gagner par une bande de gens de cour rapaces et qui profitaient de tous les abus, elle fut avec eux l'ennemie de toutes les réformes, et inconsciemment elle contribua à aggraver la situation financière et à hâter l'heure de la Révolution.



TURGOT (1727-1781).
Photographie du portrait gravé par COCHIN (1715-1781).

Dans ce beau portrait, Cochin, l'un des graveurs les plus délicats du dix-huitième siècle, a bien rendu tout ce qu'il y eut d'intelligence réfléchie, de ferme volonté, de droiture dans Turgot. Le front est fortement bombé, très haut, bien découvert; le menton est ferme. Il y a une certaine expression d'amertume dans la bouche. Turgot vit le bien, commença de le faire, échoua par la faiblesse du roi et s'en désespéra.

TURGOT Au début de son règne Louis XVI prit pour principal ministre un vieux courtisan, *Maurepas*. Celui-ci fit renvoyer l'abbé Terray et Maupeou. Puis pour donner satisfaction à l'opinion publique, il fit rétablir les

Parlements[1]. En même temps il désignait à Louis XVI pour occuper les divers ministères des hommes de valeur et généralement estimés. Le roi « se barricada d'honnêtes gens ». L'un des nouveaux ministres, ***Turgot***, était un esprit supérieur.

Turgot était fils d'un prévôt des marchands de Paris. Il avait été tout d'abord destiné à l'Église. Puis il était devenu conseiller au Parlement; il avait été maître des requêtes au Conseil d'État et, en 1761, Louis XV l'avait nommé intendant du Limousin. Il conserva ses fonctions jusqu'à l'avènement de Louis XVI. Il fut appelé alors au ministère de la marine, et presque immédiatement après, le roi le nomma contrôleur général, c'est-à-dire ministre des finances. Turgot, on l'a vu, avait fait de longues études d'économie politique; il avait collaboré à l'Encyclopédie et publié un important ouvrage: les *Réflexions sur la formation et la distribution des richesses.* Il avait appliqué en Limousin une partie de ses idées de réformes, et d'une province misérable il avait fait en treize années une province prospère.

Turgot voulait faire en grand dans le royaume ce qu'il avait fait en petit dans le Limousin. Il voulait y opérer les réformes dont les études des économistes avaient établi l'utilité, appliquer les principes de Quesnay et de Gournay[2]: il voulait tenter l'expérience de la liberté. Le résultat devait être, dans sa pensée, le rétablissement des finances.

L'ÉTAT DES FINANCES

La situation financière héritée de Louis XV était des plus difficiles. Les dépenses normales dépassaient les recettes de vingt deux millions. Ce déficit était encore accru par ce fait que soixante-dix-huit millions des recettes futures avaient été dépensés par anticipation. En outre il était dû deux cent trente-cinq millions immédiatement exigibles. C'était au total trois cent trente-cinq millions, environ un milliard aujourd'hui, qui manquaient à l'Etat. L'abbé Terray, on l'a vu[3], ne trouvait pas d'autre solution que la banqueroute.

PROGRAMME DE TURGOT

« Point de banqueroute, point d'augmentation d'impôts, point d'emprunts », tel fut le programme que Turgot présenta au roi. Il espérait tirer le royaume de ses embarras financiers par deux moyens. D'abord en « réduisant la dépense au-dessous de la recette », c'est-à-dire en *pratiquant des économies*; ensuite en augmentant le rendement des anciens impôts par le développement de la richesse publique. Le développement de la richesse résulterait de la liberté donnée à l'agriculture, à l'industrie, au commerce, c'est-à-dire de l'*application des réformes.*

1. Voir ci-dessus, page 474.
2. Voir ci-dessus, page 568.
3. Voir ci-dessus, page 474.

LES ÉCONOMIES

La politique d'économie permit de réduire très rapidement les dépenses de vingt-quatre millions, c'est-à-dire d'une somme supérieure au déficit ordinaire. Sur ces vingt-quatre millions, dix environ provenaient de suppressions opérées dans la *maison du roi*, spécialement dans la maison militaire qui n'était plus qu'un corps de parade.

LES RÉFORMES

La première réforme fut, en faveur de l'agriculture, un édit du 13 septembre 1774 relatif au commerce des grains. La crainte de la disette avait fait prendre depuis des siècles des mesures qui, selon l'expression de M. Foncin, aboutissaient à « l'emprisonnement du blé ». Les commerçants en blé étaient surveillés par la police; sous peine d'amende ils ne pouvaient vendre ou acheter qu'à des jours, à des heures fixes, sur des marchés expressément désignés. D'autre part des droits de douane empêchaient le blé de passer d'une province à l'autre. Le résultat de cette réglementation était qu'en certaines années, le blé pourrissait dans les greniers des provinces où la récolte avait été abondante, tandis qu'on mourait de faim dans les provinces voisines. D'autre part les paysans n'avaient pas intérêt à accroître leur production, puisqu'ils n'étaient pas certains de pouvoir vendre. L'édit du 13 septembre 1774 abolit toute réglementation, proclama *libre le commerce des grains*, et libre leur circulation.

Deux autres réformes capitales furent opérées au mois de février 1776. Un édit *abolit les corporations* et leurs règlements. L'existence des corporations, on l'a vu, limitait le nombre des ateliers. D'autre part leurs règlements qui remontaient au Moyen Age[1], fixant d'une façon stricte les conditions de la fabrication, ordonnant la destruction de tout objet qui n'était pas conforme au modèle traditionnel, paralysaient tout esprit d'initiative. L'édit qui abolissait les corporations devait être pour

1. Voir page 136.

l'industrie ce qu'avait été pour l'agriculture l'édit sur la libre circulation des grains.

Enfin un édit *abolit la corvée royale*, c'est-à-dire l'obligation pour les paysans de venir travailler gratuitement à l'entretien et à la construction des routes. Tout travail de ce genre devait être désormais payé, et il serait fait face à la dépense au moyen d'un impôt qu'on appellerait la *subvention territoriale*, et qui serait perçu indistinctement sur tous les propriétaires, privilégiés et non privilégiés. Turgot posait ainsi le principe de l'égalité de tous devant l'impôt.

CHUTE DE TURGOT

Les économies avaient irrité la cour. L'édit sur les grains exaspéra les spéculateurs, qui organisèrent des émeutes rapidement réprimées. L'édit sur les corporations mécontenta les *Maîtres* et tous les gens de routine. L'édit sur la corvée et la subvention territoriale souleva tous les privilégiés. Le Parlement au mois de mars 1776, résuma, dans de solennelles remontrances, leur protestation et établit la théorie de leur égoïsme : « Tout système, y était-il dit, qui sous une apparence d'humanité et de bienfaisance, tendrait, dans une monarchie bien ordonnée, à établir entre les hommes une égalité de devoirs et à détruire les distinctions nécessaires, amènerait bientôt le désordre et produirait le renversement de la société. »

« Le service personnel du Clergé est de remplir toutes les fonctions relatives à l'instruction, au culte religieux et de contribuer au soulagement des malheureux par ses aumônes. »

« Le Noble consacre son sang à la défense de l'État et assiste de ses conseils le souverain. »

« La dernière classe de la nation *qui ne peut rendre à l'État des services aussi distingués*, s'acquitte envers lui par les tributs, l'industrie et les travaux corporels. »

L'attaque contre Turgot fut conduite par Marie-Antoinette. Elle travailla avec acharnement à sa chute. Le roi, qui voyait le bien, mais n'avait pas la force de le vouloir, résista quelque temps : « Il n'y a que M. Turgot et moi qui aimions le peuple, » disait-il. Il finit par céder aux instances de sa femme et demanda brutalement à Turgot sa démission (31 mai 1776). Celui-ci lui avait écrit quelques jours auparavant : « N'oubliez jamais, sire, que c'est la faiblesse qui a mis la tête de Charles Ier sur un billot. »

NECKER

Toutes les mesures prises par Turgot furent rapportées. La direction des finances fut confiée à un banquier originaire de Genève, *Necker*. C'était un homme honnête, et un financier habile, à qui sa femme, dont le salon était un des plus célèbres de Paris, avait fait une réputation très supérieure à son mérite réel. Necker était, comme Turgot, partisan des économies. Mais la guerre d'Amérique qui éclata en 1778[1] entraîna de lourdes dépenses, et pour y subvenir il fallut emprunter. En 1781, le total des emprunts montait à quatre cent cinquante millions, environ treize cents millions d'aujourd'hui.

Comme les adversaires de Necker essayaient de détruire son crédit, le ministre, pour donner confiance au public, imagina de publier un *compte rendu* des finances, c'est-à-dire un tableau des recettes et des dépenses. Il y montrait, inexactement du reste, que les recettes étaient supérieures aux dépenses. C'était une mesure audacieuse, et la cour se scandalisa que l'on dévoilât aux sujets le mystère des finances. L'indignation était d'autant plus vive que Necker avait fait figurer dans son compte rendu la liste des pensions — plus de quatre-vingt millions d'aujourd'hui — payées aux courtisans, à ceux que d'Argenson appelait les *frelons*[2], sans qu'aucun service rendu par eux justifiât de pareilles largesses. Marie-Antoinette et les frelons obtinrent le renvoi de Necker (19 mai 1781).

CALONNE

Alors commença le pillage des finances. La reine fit nommer contrôleur général *Calonne* (1783), ancien intendant comme Turgot. Jamais les courtisans ne connurent plus délicieux ministre ; leurs désirs étaient satisfaits aussitôt qu'exprimés. « Un homme qui veut emprunter a besoin de paraître riche, disait Calonne, et pour paraître riche il faut éblouir par ses dépenses. » L'argent coulait à flot. En trois ans, en pleine paix, il emprunta quatre cent quatre-vingt-sept millions — près de quatorze cent millions d'aujourd'hui — plus que n'avait fait Necker pendant toute la guerre d'Amérique.

LA CRISE FINANCIÈRE

Au mois d'août 1786 le trésor était vide ; tout emprunt nouveau se trouvait impossible. Calonne prit un parti héroïque : comme Turgot, il en vint à l'idée d'un impôt général frappant les nobles aussi bien que les roturiers et qu'il appela la *subvention territoriale*. « Mais,

1. Voir ci-dessus, page 561.
2. Voir ci-dessus, page 571.

c'est du Necker tout pur, s'écria Louis XVI lorsque le ministre lui exposa son projet. — Sire, répondit Calonne, en l'état des choses, c'est ce qu'on peut offrir de mieux à votre Majesté. »

LES NOTABLES

Certain que son projet rencontrerait au Parlement la même opposition qu'avait rencontrée dix ans plus tôt le projet de Turgot, Calonne imagina de le faire approuver par une *assemblée de Notables*. Ceux-ci, soigneusement choisis par lui, ne devaient pas manquer, pensait-il, de se montrer complaisants.

Les Notables se réunirent à Versailles, le 22 février 1787. A l'extrême surprise du ministre et du public ils refusèrent d'examiner les projets d'impôts tant qu'ils ne connaîtraient pas l'origine et l'importance du déficit. Plusieurs, entre autres le marquis de La Fayette, demandèrent même la *convocation des États-Généraux*. Calonne dut donner sa démission.

BRIENNE L'OPPOSITION DU PARLEMENT

L'archevêque de Toulouse, *Loménie de Brienne* le remplaça sur la désignation de Marie-Antoinette. Il ne fut pas plus heureux auprès des Notables et les renvoya. Il se décida alors à présenter le projet d'impôt à l'enregistrement du Parlement. Le Parlement déclara que le roi n'avait pas droit de créer seul des impôts nouveaux et conclut également à la convocation des États-Généraux (30 juillet 1787). Brienne l'exila à Troyes. Le Parlement y fut reçu en triomphe. A Paris des émeutes éclataient; le peuple insultait la reine qu'on n'appelait plus que *Madame Déficit* ou l'*Autrichienne*, et traînait dans le ruisseau des mannequins qui représentaient ses amies. « On mettrait les gens en prison par milliers, écrivait l'ambassadeur d'Autriche, on n'aurait point raison du mal. Le prestige du roi est profondément ébranlé et ne pourra être relevé sans beaucoup de peine et de temps. » Les projets d'impôts furent abandonnés et l'on rappela le Parlement.

Brienne en vint alors à l'idée d'un grand emprunt réparti sur cinq années, à la fin desquelles les États-Généraux seraient convoqués. Le 19 novembre (1787) le roi et Brienne se rendirent au Parlement pour y porter les édits nécessaires. La séance dura neuf heures. Le roi ayant répondu aux Parlementaires qui le suppliaient de convoquer les États, par l'ordre sec d'enregistrer l'édit, son cousin le duc d'Orléans dit : « C'est illégal. — Cela m'est égal, reprit le roi. Si ! *c'est légal, parce que je le veux.* » Après le départ du roi le Parlement déclara que l'enregistrement était nul. Brienne fit aussitôt arrêter deux des Conseillers, et le duc d'Orléans fut exilé. Brienne espérait ainsi intimider les opposants.

L'ARRÊT DU 3 MAI 1788

L'opposition n'en devint que plus énergique : Brienne se prépara à supprimer le Parlement comme avait fait Maupeou[1] dix-sept ans plus tôt. Averti, le Parlement, le 3 mai 1788, rendit un arrêt qui était une véritable déclaration de guerre à la monarchie absolue et une sorte de *déclaration des droits* de la nation :

« La France, disait l'arrêt, est une monarchie gouvernée par le roi *suivant les lois*. De ces lois, plusieurs qui sont fondamentales, embrassent et consacrent : le droit de la nation d'accorder librement les subsides par l'organe des États-Généraux régulièrement convoqués ;.... le droit sans lequel tous les autres sont inutiles, de n'être arrêté par quelque ordre que ce soit, que pour être remis sans délai entre les mains des juges compétents.... »

Cet arrêt fut accueilli avec enthousiasme à Paris, où le Parlement apparut comme le défenseur de la liberté. En même temps l'opposition s'organisait en province, et tous les Parlements y suivaient l'exemple du Parlement de Paris. Dans le *Dauphiné*, on alla plus loin. Le 21 juillet 1788, six cents députés, de la Noblesse, du Clergé, du Tiers-État, se réunirent au château de *Vizille* et y rédigèrent un appel à toutes les provinces, les invitant à s'unir pour *résister au despotisme* et *refuser le payement des impôts* tant que les États-Généraux n'auraient pas été convoqués.

CONVOCATION DES ÉTATS-GÉNÉRAUX

Il restait alors quatre cent mille francs dans les caisses de l'État. Il fallait céder ou faire banqueroute. Brienne le 8 août annonça la convocation des États-Généraux pour le 1er mai 1789. Comme d'ici là il fallait trouver de l'argent et que Brienne était universellement déconsidéré, on le renvoya en le faisant nommer cardinal, et on rappela Necker. Les banquiers consentirent immédiatement à avancer de l'argent à l'État.

La convocation des États-Généraux était une première satisfaction accordée au peuple. Il se passionna aussitôt pour deux questions : *combien de députés* aurait le Tiers-État ; *comment voterait-on* aux États-Généraux ?

1. Voir ci-dessus, page 475.

Le Parlement consulté demanda que les États-Généraux fussent organisés comme en 1614. Or, en 1614, les trois ordres avaient délibéré et voté séparément. Dans ces conditions, le Tiers-État qui representait les quatre-vingt-dix-huit centièmes de la nation n'aurait qu'une voix contre les deux voix de la noblesse et du clergé. Aucune réforme ne serait donc possible. Il fallait, pour que les États-Généraux ne fussent pas une vaine comédie que le Tiers-État eût une *double représentation*, c'est-à-dire autant de députés à lui seul que les deux autres ordres réunis. Il fallait ensuite que les délibérations eussent lieu *en commun* et que les votes fussent comptés *par tête* et non par ordre. Necker n'osa pas trancher toutes ces questions; il se borna à faire décider par le roi, le 27 décembre 1788, que le Tiers-État aurait une double représentation. Du jour de cette décision, la ruine de l'ancien régime était certaine, la Révolution était commencée.



LOUIS XVI ET MARIE-ANTOINETTE.
Photographie d'une Médaille de la Monnaie.

La médaille représente Louis XVI et Marie-Antoinette peu après leur avènement, Louis XVI ayant de vingt à vingt-cinq ans, Marie-Antoinette de dix-neuf à vingt-quatre. On lit dans l'exergue : Louis XVI, roi de France et de Navarre, Marie-Antoinette d'Autriche, reine.

TABLE DES GRAVURES ET DES CARTES

Les cartes sont indiquées en caractères italiques.

Le Parlement consulté demanda que les États-Généraux fussent organisés comme en 1614. Or, en 1614, les trois ordres avaient délibéré et voté séparement. Dans ces conditions, le Tiers-État qui representait les quatre-vingt-dix-huit centièmes de la nation n'aurait qu'une voix contre les deux voix de la noblesse et du clergé. Aucune réforme ne serait donc possible. Il fallait, pour que les États-Généraux ne fussent pas une vaine comédie que le Tiers-État eût une *double représentation*, c'est-à-dire autant de deputés à lui seul que les deux autres ordres réunis. Il fallait ensuite que les délibérations eussent lieu *en commun* et que les votes fussent comptes *par tête* et non par ordre. Necker n'osa pas trancher toutes ces questions; il se borna à faire décider par le roi, le 27 décembre 1788, que le Tiers-État aurait une double représentation. Du jour de cette décision, la ruine de l'ancien régime était certaine, la Révolution était commencée.



LOUIS XVI ET MARIE-ANTOINETTE.
Photographie d'une Médaille de la Monnaie.

La médaille représente Louis XVI et Marie-Antoinette peu après leur avènement, Louis XVI ayant de vingt à vingt-cinq ans, Marie-Antoinette de dix-neuf à vingt-quatre. On lit dans l'exergue : Louis XVI, roi de France et de Navarre, Marie-Antoinette d'Autriche, reine.

TABLE DES GRAVURES
ET DES CARTES

Les cartes sont indiquées en caractères italiques.

Chapitre VI

LA FRANCE — LES CAPÉTIENS
EXTENSION DU DOMAINE
ROYAL DE 987 à 1328
PHILIPPE-AUGUSTE

Chapitre VII

EXTENSION DU POUVOIR
ROYAL DE 987 à 1328
SAINT LOUIS — PHILIPPE LE BEL

Chapitre VIII

LES VILLES AU MOYEN AGE

Chapitre IX

LA PAPAUTÉ AU MOYEN AGE

Chapitre X

LES CROISADES

Chapitre XI

LES VALOIS
ET LA GUERRE DE CENT ANS

Chapitre XII

LA FRANCE
AU XIVe ET AU XVe SIÈCLE

Chapitre XIII

LES GRANDES INVENTIONS
ET LES DÉCOUVERTES
MARITIMES

Chapitre XIV

LA RENAISSANCE — LES
ARTISTES — LES MONUMENTS

Chapitre XV

LA LUTTE ENTRE
LES MAISONS DE FRANCE
ET D'AUTRICHE
L'EMPIRE DE CHARLES-QUINT

CHAPITRE XVI

LA RÉFORME

CHAPITRE XVII

LES GUERRES RELIGIEUSES

CHAPITRE XVIII

LA GUERRE DE TRENTE ANS — CARACTÈRES GÉNÉRAUX ET RÉSULTATS — LES ARMÉES — LES TRAITÉS DE WESTPHALIE ET DES PYRÉNÉES

CHAPITRE XIX

ÉTABLISSEMENT DE LA MONARCHIE ABSOLUE EN FRANCE
FRANÇOIS Ier — HENRI IV
RICHELIEU — MAZARIN

CHAPITRE XX

LOUIS XIV

CHAPITRE XXI

LOUIS XIV
LA POLITIQUE EXTÉRIEURE
L'ARMÉE ROYALE

CHAPITRE XXII

L'ANGLETERRE AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE

CHAPITRE XXIII

LA FRANCE SOUS LOUIS XV

CHAPITRE XXIV

L'ANGLETERRE AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE

CHAPITRE XXV

LA PRUSSE — FRÉDÉRIC II

CHAPITRE XXVI

L'EMPIRE RUSSE

CHAPITRE XXVII

LA POLITIQUE EXTÉRIEURE AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE

CHAPITRE XXVIII

LA POLITIQUE COLONIALE AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE

CHAPITRE XXIX

LES IDÉES NOUVELLES PHILOSOPHES ET ÉCONOMISTES

CHAPITRE XXX

LOUIS XVI
LA CRISE FINANCIÈRE
LA CONVOCATION DES ÉTATS-GÉNÉRAUX

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES

Imprimerie Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris. — 11-1912

(Voir à la page 4 la Table de l'ouvrage.)

A NOS LECTEURS

Depuis qu'ont été écrites les dernières grandes Histoires de France, depuis Henri Martin et Michelet, sur nos provinces et sur nos villes, sur les règnes et les institutions, sur les personnes et sur les événements, un immense travail a été accompli.

Le moment était venu d'établir le résumé de ce demi-siècle d'études et de coordonner dans une œuvre d'ensemble les résultats de cette incomparable enquête.

Une pareille tâche ne pouvait être entreprise que sous la direction d'un historien qui fût en même temps un lettré. Nous nous sommes adressés à M. E. Lavisse, qui a choisi ses collaborateurs parmi les maîtres de nos jeunes Universités.

D'accord sur les principes d'une même méthode, ils ont décrit les transformations politiques et sociales de la France, l'évolution des mœurs et des idées et les relations de notre peuple avec l'étranger, en s'attachant aux grands faits de conséquence longue et aux personnages dont l'action a été considérable et persistante.

Ils n'ont eu ni passions ni préjugés.

Le temps n'est pas encore lointain où l'histoire de l'ancienne France était un sujet de polémique entre les amis et les ennemis de la Révolution.

A présent tous les hommes libres d'esprit pensent qu'il est puéril de reprocher aux ancêtres d'avoir cru à des idées et de s'être passionnés pour des sentiments qui ne sont pas les nôtres. L'historien, sachant que, de tout temps, les hommes ont cherché de leur mieux les meilleures conditions de vie, essaie de ne les pas juger d'un esprit préconçu.

Pourtant l'historien n'est pas — il n'est pas d'ailleurs souhaitable qu'il soit — un être impersonnel, émancipé de toute influence, sans date et sans patrie. L'esprit de son temps et de son pays est en lui; il a soin de décrire aussi exactement que possible la vie de nos ancêtres comme ils l'ont vécue; mais à mesure qu'il se rapproche de nos jours il s'intéresse de préférence aux questions qui préoccupent ses contemporains.

S'il étudie le règne de Louis XIV, il s'arrête plus longtemps à l'effort tenté par Colbert pour réformer la société française et faire de la France le grand atelier et le grand marché du monde, qu'à l'histoire diplomatique et militaire de la guerre de Hollande, affaire depuis longtemps close. On ne s'étonnera donc pas si Colbert — et ceci n'est qu'un exemple choisi entre beaucoup — occupe dans notre récit une place plus grande que de Lionne ou Louvois.

Ainsi, à mesure que la vie générale se transforme et que varie l'importance relative des phénomènes historiques, la curiosité de l'historien, emportée par le courant de la civilisation, se déplace et répond à des sentiments nouveaux.

Les éditeurs de l'Histoire de France ont voulu donner à la génération présente la plus sincère image qui puisse lui être offerte de notre passé, glorieux de toutes les gloires, traversé d'heures sombres, parfois désespérées, mais d'où la France toujours est sortie plus forte, en quête de destinées nouvelles et entraînant les peuples vers une civilisation meilleure.

Ils souhaitent avoir réussi.

Table de l'Histoire de France

TOME I.

I. — ***Tableau géographique de la France***, par M. *P. Vidal de La Blache*, professeur à l'Université de Paris.

II. — ***Les origines; la Gaule indépendante et la Gaule romaine***, par M. *G. Bloch*, professeur à l'Université de Paris.

TOME II.

I. — ***Le Christianisme, les Barbares. — Mérovingiens et Carolingiens***, par MM. *E. Bayet*, directeur de l'Enseignement supérieur, ancien professeur à l'Université de Lyon, *Pfister*, professeur à l'Université de Nancy, et *Kleinclausz*, professeur à l'Université de Lyon.

II. — ***Les premiers Capétiens (987-1137)***, par M. *A. Luchaire*, de l'Académie des Sciences morales et politiques, professeur à l'Université de Paris.

TOME III.

I. — ***Louis VII, Philippe Auguste et Louis VIII (1137-1226)***, par M. *A. Luchaire*, de l'Académie des Sciences morales et politiques.

II. — ***Saint Louis, Philippe le Bel, les derniers Capétiens directs (1226-1328)***, par M. *Ch.-V. Langlois*, professeur à l'Université de Paris.

TOME IV.

I. — ***Les premiers Valois et la Guerre de Cent Ans (1328-1422)***, par M. *A. Coville*, recteur de l'Académie de Clermont-Ferrand, professeur honoraire à l'Université de Lyon.

II. — ***Charles VII, Louis XI et les premières années de Charles VIII (1422-1492)***, par M. *Ch. Petit-Dutaillis*, recteur de l'Académie de Grenoble, professeur honoraire à l'Université de Lille.

TOME V.

I. — ***Les guerres d'Italie. — La France sous Charles VIII, Louis XII et François Ier (1492-1547)***, par M. *H. Lemonnier*, professeur à l'Université de Paris.

II. — ***La lutte contre la Maison d'Autriche. — La France sous Henri II (1519-1559)***, par M. *H. Lemonnier*.

TOME VI.

I. — ***La Réforme et la Ligue. — L'Édit de Nantes (1559-1598)***, par M. *Mariéjol*, professeur à l'Université de Lyon.

II. — ***Henri IV et Louis XIII (1598-1643)***, par M. *Mariéjol*.

TOME VII.

I. — ***Louis XIV. La Fronde. Le Roi. Colbert (1643-1685)***, par M. *E. Lavisse* de l'Académie française, professeur à l'Université de Paris.

II. — ***Louis XIV. La Religion. Les Lettres et les Arts. La Guerre (1643-1685)***, par M. *E. Lavisse*.

TOME VIII.

I. — ***Louis XIV. La fin du règne (1685-1715)***, par MM. *E. Lavisse*, *A. Rébelliau*, bibliothécaire de l'Institut, et *P. Sagnac*, professeur à l'Université de Lille.

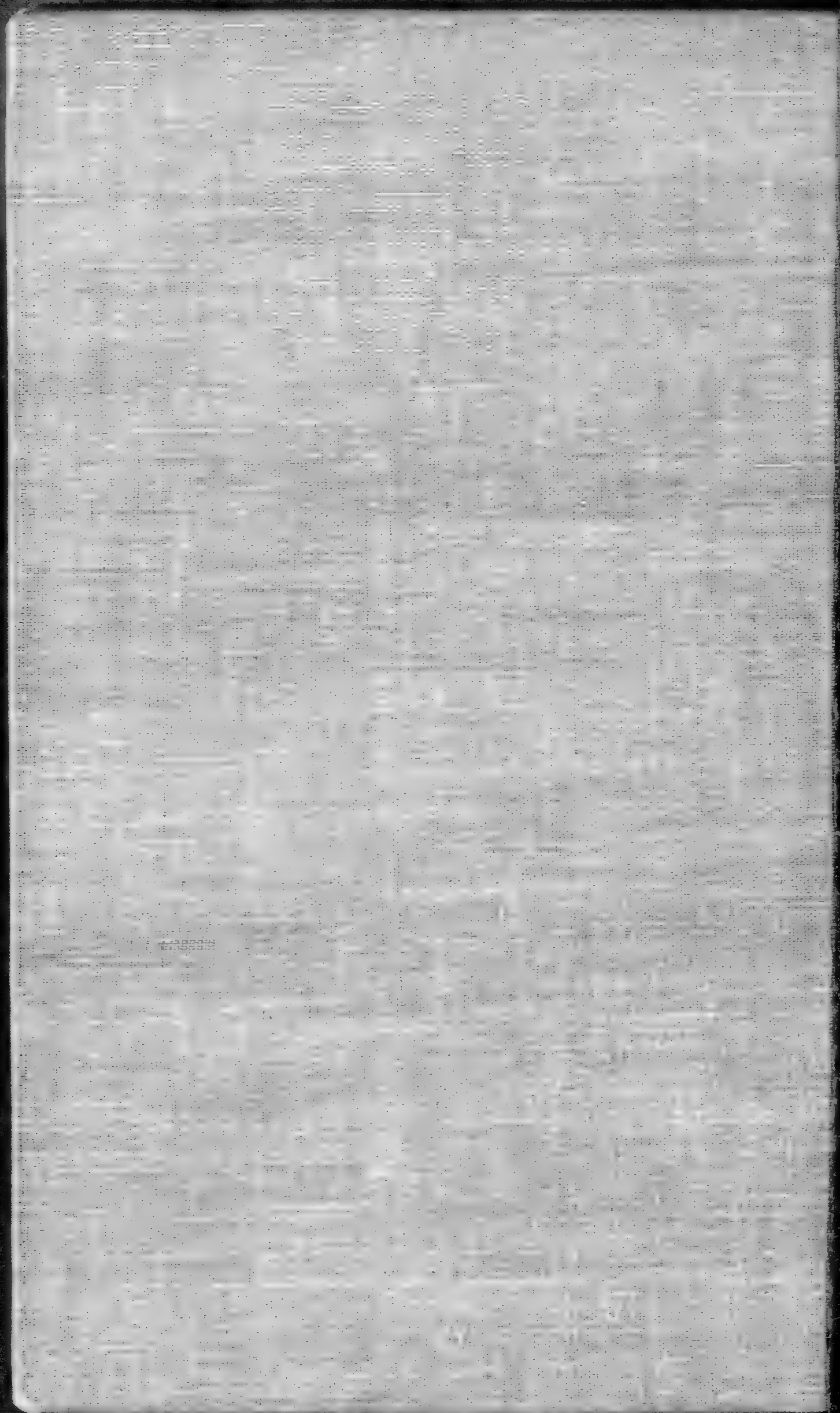
II. — ***Louis XV (1715-1774)***, par M. *H. Carré*, professeur à l'Université de Poitiers.

TOME IX.

I. — ***Louis XVI (1774-1789)***, par MM. *H. Carré*, *Sagnac* et *Lavisse*.

II. — Tables analytiques.


UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 02511 2692



VOLUME 2

Albert MALET

HISTOIRE DE FRANCE

ET NOTIONS SOMMAIRES D'HISTOIRE GÉNÉRALE

II

DEPUIS LA RÉVOLUTION

LIBRAIRIE HACHETTE

William O. F. Morrison
Princeton N. J.
October 7th 1927.

Histoire de France

ET

NOTIONS SOMMAIRES D'HISTOIRE GÉNÉRALE

DU MÊME AUTEUR
A LA MÊME LIBRAIRIE

HISTOIRE DE L'ANTIQUITÉ. *L'Orient. La Grèce. Rome*, avec la collaboration de M. Ch. MAQUET. Un volume in-16, illustré, cartonné.

NOUVELLE HISTOIRE DE FRANCE ILLUSTRÉE, *des origines à la paix de 1919.* Un volume grand in-4° (31 × 23,5) contenant 550 pages de texte, 1000 illustrations photographiques et cartes et 11 planches en couleurs tirées hors texte.
Broché, ou relié rouge ou vert et or, dos peau, tête dorée.

NOUVELLE HISTOIRE UNIVERSELLE ILLUSTRÉE, *depuis l'antiquité jusqu'à nos jours.*
Quatre vol. grand in-4° (31 × 23,5) contenant 1800 pages, 2000 illustrations, 32 planches en couleurs tirées hors texte, 100 cartes.
Brochés, ou reliés rouge ou vert et or, dos peau, tête dorée.

93911. — Imprimerie LAHURE, 9, rue de Fleurus, à Paris — 12-1926

Albert MALET
Professeur agrégé d'histoire

Histoire de France

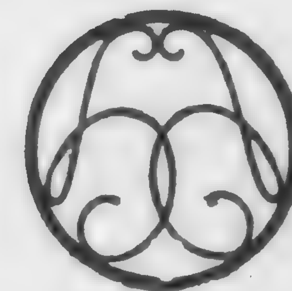
ET

NOTIONS SOMMAIRES D'HISTOIRE GÉNÉRALE

OUVRAGE ILLUSTRÉ DE 167 GRAVURES D'APRÈS LES DOCUMENTS
ET DE 57 CARTES ET PLANS

TOME DEUXIÈME

Depuis la Révolution française jusqu'à nos jours



LIBRAIRIE HACHETTE
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, PARIS

L'ÉPOQUE CONTEMPORAINE

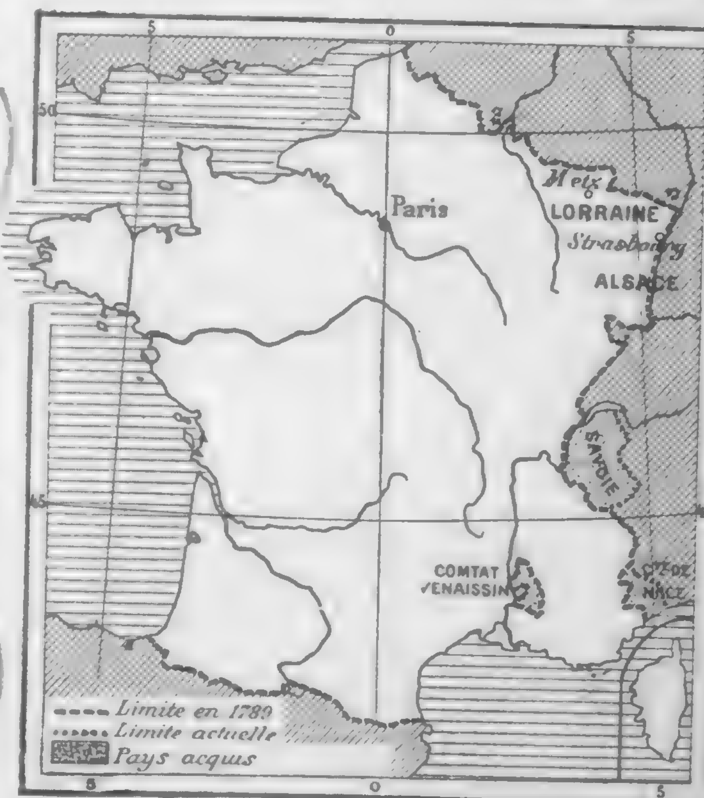
CHAPITRE I

L'ANCIEN RÉGIME EN FRANCE

LA COUR, LE GOUVERNEMENT

Pour bien comprendre la Révolution et l'importance de son œuvre, il faut se rappeler exactement ce qu'était la France en 1789, son organisation politique et son état social.

Territorialement, la France était à peu près telle qu'aujourd'hui : elle comprenait en plus un certain nombre de places fortes au nord : mais elle était plus petite de la Savoie, du comté de Nice, d'Avignon et du comtat Venaissin.



LA FRANCE DE 1789 ET LA FRANCE CONTEMPORAINE.

Politiquement, elle était une monarchie *absolue* et *centralisée*. Tout pouvoir était dans le roi, tout partait du roi, tout aboutissait au roi. L'*organisation administrative* n'en était pas moins *la plus confuse* que l'on pût imaginer, et la France *n'était pas unifiée*.

La *société* avait pour fondement l'*inégalité* : on distinguait trois classes dans la nation, le Clergé, la Noblesse, le Tiers État. De ces trois classes, les deux premières étaient *privilégiées*; la

troisième, *non privilégiée*, supportait à peu près seule toute la charge de l'État. La France était en somme, en 1789, telle que soixante-quinze ans plus tôt, à la mort de Louis XIV.

LE ROI SA PUISSANCE

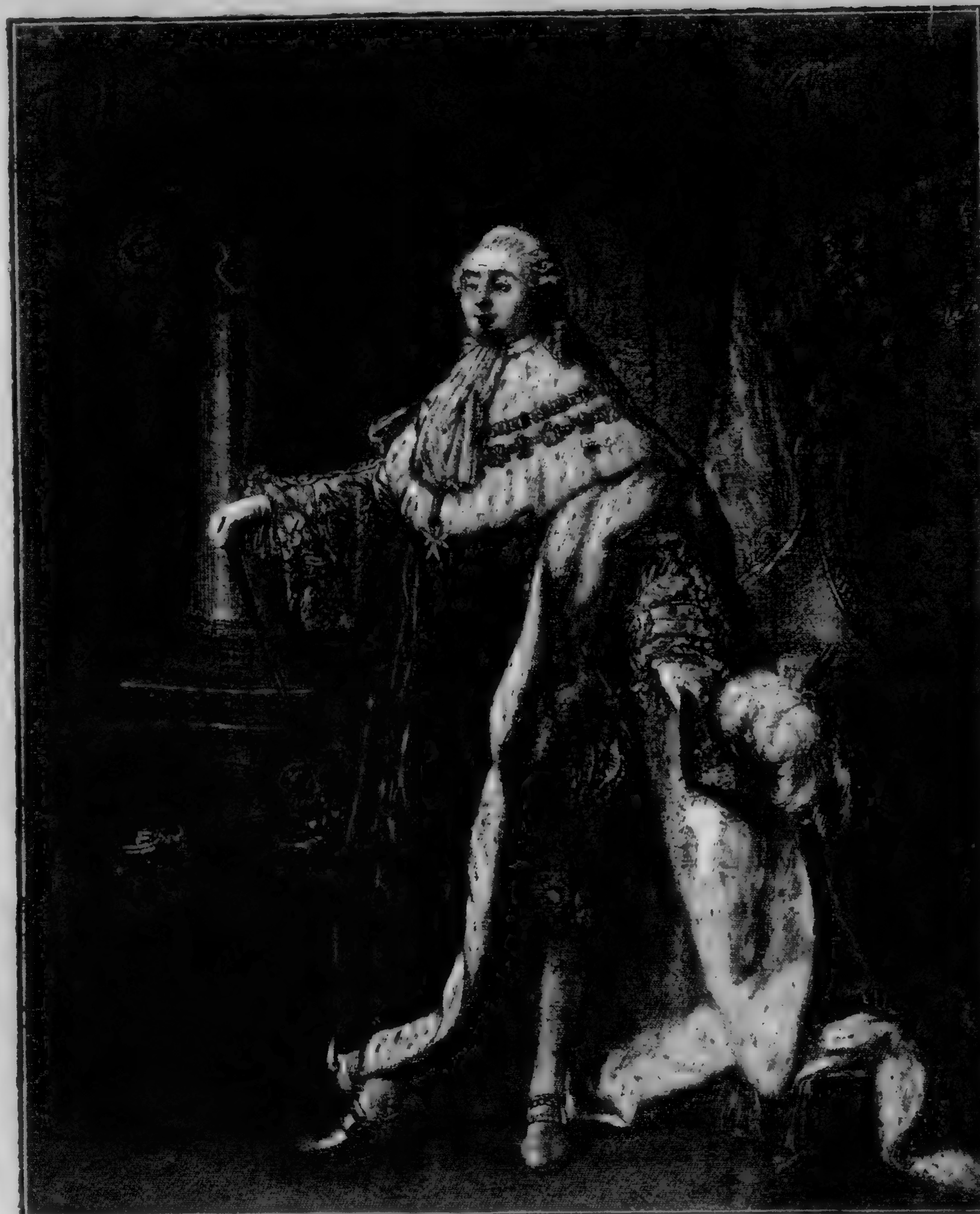
La France était gouvernée par un *roi*. La couronne était *héréditaire* de mâle en mâle, par ordre de primogéniture. Les femmes, depuis le quatorzième siècle et la fin des Capétiens directs, étaient, en vertu d'une coutume improprement appelée la *loi salique*, exclues de la succession au trône[1].

Le roi prétendait ne tenir sa couronne que de Dieu : la monarchie était, disait-on, de *droit divin*. Par suite, l'autorité du roi ne pouvait être ni contrôlée, ni limitée par personne sur la terre. Le roi, selon la déclaration faite par Louis XVI au Parlement de Paris (octobre 1787), « n'était comptable qu'à Dieu de l'exercice du pouvoir suprême ». Aussi, les États Généraux représentants de la nation n'avaient-ils pas été convoqués depuis cent soixante-quinze ans (1614) et l'on n'admettait pas qu'ils pussent être autre chose qu'une assemblée consultative.

La monarchie était donc *absolue* : la volonté du roi, et cette volonté seule, était la loi ; comme jadis les empereurs romains, il était la loi vivante. Selon le mot de Louis XIV « tout l'Etat était en lui, la volonté de tout le peuple était renfermée dans la sienne ». Louis XVI, disant au duc d'Orléans : « C'est légal, parce que je le veux »[2], résumait fidèlement la doctrine de la monarchie française. Par suite, le roi dépensait comme il le voulait les revenus de l'État, déclarait la guerre, faisait la paix, contractait des alliances quand et comme il lui plaisait.

Cette monarchie absolue était *arbitraire*. Le roi prétendait commander jusqu'à la pensée de ses sujets ; il pouvait à son gré disposer de leurs biens et de leur liberté. Nul livre, nul journal ne devait paraître sans l'autorisation de la *censure*. Le roi pouvait s'emparer des biens par la *confiscation*. Par un ordre appelé *lettre de cachet*, sans qu'il y ait eu jugement rendu, sans autre motif que son bon plaisir, il pouvait faire emprisonner dans un de ses « châteaux » — à Paris, la Bastille; à Lyon, Pierre-Ancise; dans les Alpes, Pignerol — qui bon lui semblait, aussi longtemps qu'il le voulait. Louis XIV avait ainsi tenu un de ses courtisans, le duc de Lauzun, enfermé dans une salle basse du château de

1. Voir 1er volume, page 178.
2. Voir 1er volume, page 582.



LE ROI.
Photographie du portrait de Louis XVI peint par A.-F. Callet (1741-1823). Musée de Versailles.

Ce costume d'apparat symbolise pour ainsi dire la splendeur et la majesté de la puissance royale. C'est le costume traditionnel des rois de France, le jour de leur sacre à la cathédrale de Reims. Le roi porte une culotte de satin blanc, des souliers à boucles d'or et à talons rouges. Les manches de l'habit sont garnies de dentelles blanches. Il est enveloppé du grand manteau de velours violet à fleurs de lys d'or, à pèlerine et doublure d'hermine. Sur la pèlerine les colliers des ordres de Saint-Louis et du Saint-Esprit. Le roi s'appuie sur le sceptre d'or massif terminé par une fleur de lys. Sur un coussin de velours vert la couronne d'or garnie d'une coiffe de satin cramoisi et la main de justice. Au côté l'épée, à la main gauche le chapeau avec un panache de plumes blanches et une aigrette noire. — Callet fut un peintre d'histoire d'une certaine valeur.

troisième, *non privilégiée*, supportait à peu près seule toute la charge de l'État. La France était en somme, en 1789, telle que soixante-quinze ans plus tôt, à la mort de Louis XIV.

LE ROI SA PUISSANCE

La France était gouvernée par un *roi*. La couronne était *héréditaire* de mâle en mâle, par ordre de primogéniture. Les femmes, depuis le quatorzième siècle et la fin des Capétiens directs, étaient, en vertu d'une coutume improprement appelée la *loi salique*, exclues de la succession au trône[1].

Le roi prétendait ne tenir sa couronne que de Dieu : la monarchie était, disait-on, de *droit divin*. Par suite, l'autorité du roi ne pouvait être ni contrôlée, ni limitée par personne sur la terre. Le roi, selon la déclaration faite par Louis XVI au Parlement de Paris (octobre 1787), « n'était comptable qu'à Dieu de l'exercice du pouvoir suprême ». Aussi, les États Généraux représentants de la nation n'avaient-ils pas été convoqués depuis cent soixante-quinze ans (1614) et l'on n'admettait pas qu'ils pussent être autre chose qu'une assemblée consultative.

La monarchie était donc *absolue* : la volonté du roi, et cette volonté seule, était la loi : comme jadis les empereurs romains, il était la loi vivante. Selon le mot de Louis XIV « tout l'État était en lui, la volonté de tout le peuple était renfermée dans la sienne ». Louis XVI, disant au duc d'Orléans : « C'est légal, parce que je le veux »[2], résumait fidèlement la doctrine de la monarchie française. Par suite, le roi dépensait comme il le voulait les revenus de l'État, déclarait la guerre, faisait la paix, contractait des alliances quand et comme il lui plaisait.

Cette monarchie absolue était *arbitraire*. Le roi prétendait commander jusqu'à la pensée de ses sujets ; il pouvait à son gré disposer de leurs biens et de leur liberté. Nul livre, nul journal ne devait paraître sans l'autorisation de la *censure*. Le roi pouvait s'emparer des biens par la *confiscation*. Par un ordre appelé *lettre de cachet*, sans qu'il y ait eu jugement rendu, sans autre motif que son bon plaisir, il pouvait faire emprisonner dans un de ses « châteaux » — à Paris, la Bastille ; à Lyon, Pierre-Ancise ; dans les Alpes, Pignerol — qui bon lui semblait, aussi longtemps qu'il le voulait. Louis XIV avait ainsi tenu un de ses courtisans, le duc de Lauzun, enfermé dans une salle basse du chateau de

1. Voir 1er volume, page 178.
2. Voir 1er volume, page 382.

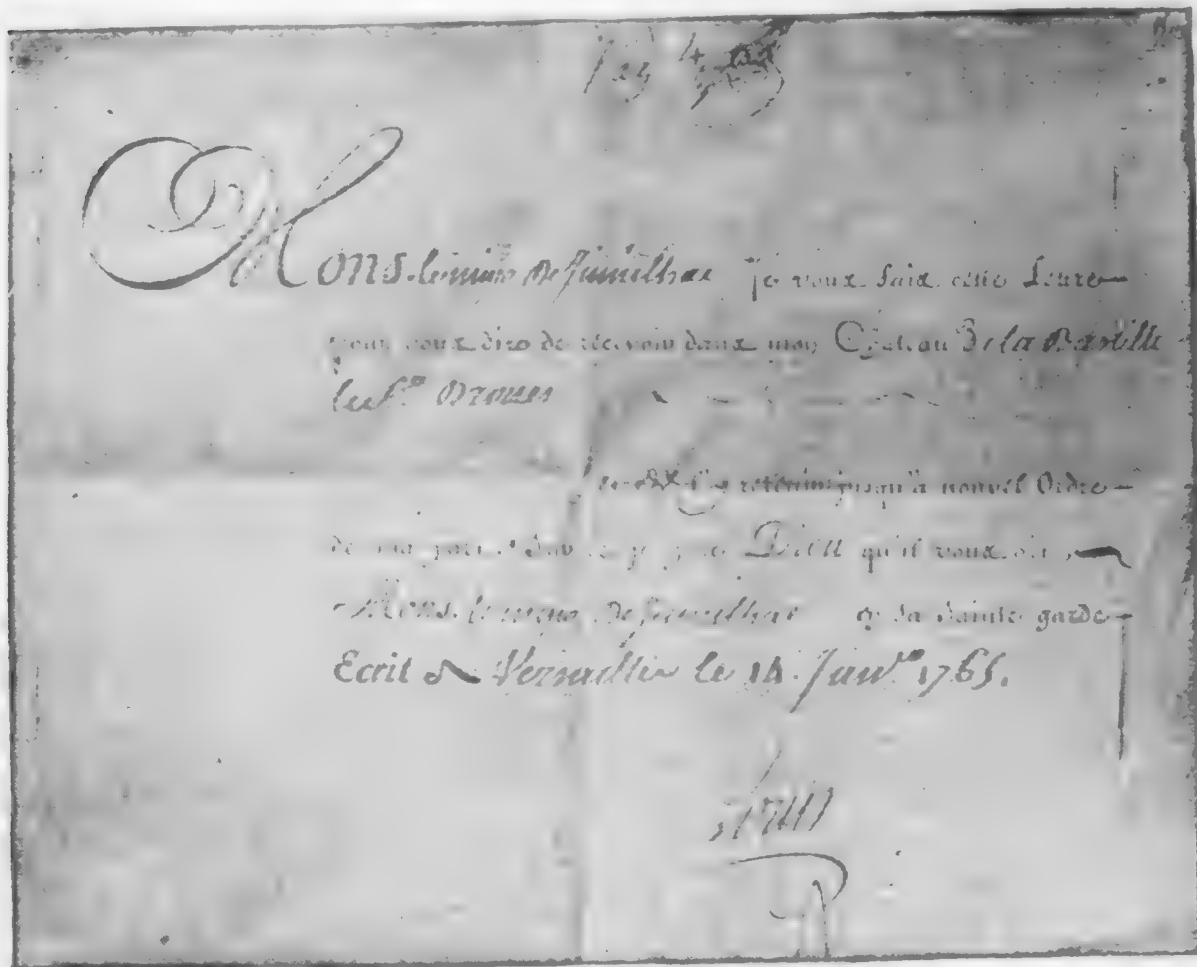


LE ROI.

Photographie du portrait de Louis XVI peint par A.-F. CALLET (1741-1823). Musée de Versailles.

Ce costume d'apparat symbolise pour ainsi dire la splendeur et la majesté de la puissance royale. C'est le costume traditionnel des rois de France, le jour de leur sacre à la cathédrale de Reims. Le roi porte une culotte de satin blanc, des souliers à boucles d'or et à talons rouges. Les manches de l'habit sont garnies de dentelles blanches. Il est enveloppé du grand manteau de velours violet à fleurs de lys d'or, à pèlerine et doublure d'hermine. Sur la pèlerine les colliers des ordres de Saint-Louis et du Saint-Esprit. Le roi s'appuie sur le sceptre d'or massif terminé par une fleur de lys. Sur un coussin de velours vert la couronne d'or garnie d'une coiffe de satin cramoisi et la main de justice. Au côté l'épée, à la main gauche le chapeau avec un panache de plumes blanches et une aigrette noire. — Callet fut un peintre d'histoire d'une certaine valeur.

Pignerol, sans communication aucune avec le dehors, pendant dix ans. L'on ne vit point sous Louis XVI, d'emprisonnement



Mons. [illegible] de Jumilhac je vous fais cette Lettre
pour vous dire de [illegible] dans mon Château de la Bastille
le Sr Drouet
[illegible] jusqu'à nouvel Ordre
de [illegible] Dieu qu'il vous [illegible]
Mons. [illegible] de Jumilhac [illegible] sa sainte garde
Ecrit à Versailles le 14. Janv. 1765.

Une Lettre de Cachet.

Photographie d'une Lettre de Cachet conservée au Musée Carnavalet

Cette lettre est du règne de Louis XV. La formule de la lettre était imprimée; des blancs y étaient ménagés pour inscrire le nom du destinataire, — ici M. de Jumilhac, — le nom du Château, — ici la Bastille, — celui du prisonnier — le sieur Drouet — et la date. Il n'était donné aucune indication relative aux causes et à la durée de l'emprisonnement. Le bon plaisir royal disposait ainsi, souvent pour de longues années, de la liberté des sujets.

arbitraire aussi prolongé, mais les lettres de cachet subsistaient, et il n'en fut pas signé moins d'un millier de 1774 à 1788.

LA COUR Bien que la capitale du royaume fût Paris, le roi vivait au palais de Versailles. Il y était entouré d'une cour brillante et nombreuse, dix-sept ou dix-huit mille personnes, dont seize mille environ attachées au service personnel du roi ou au service de sa famille, et mille à deux mille courtisans sans fonctions définies, attendant charges ou pensions de la faveur royale.

Le roi avait une *maison militaire* et une *maison civile*. La maison militaire, récemment simplifiée, comptait encore neuf mille hommes : une cavalerie — gardes du corps, gendarmes, chevau-légers, tous nobles; — une infanterie — gardes françaises et gardes suisses.

La maison civile ne comprenait pas moins de quatre mille personnes. La reine, les enfants du roi, ses frères, ses sœurs, ses belles-sœurs, ses tantes, son cousin, avaient chacun leurs maisons particulières, soit trois mille personnes environ, dont cinq cents au service de la reine.

Le luxe de cette cour était désordonné. Les écuries du roi contenaient près de dix neuf cents chevaux avec plus de deux cents voitures, et les dépenses de ce seul service montaient chaque année à sept millions sept cent mille livres, environ soixante millions d'aujourd'hui: c'était plus que ne coûtaient les neuf mille hommes de la maison militaire. Le service de la table royale — la *Bouche du Roi* — après que Louis XVI eut ordonné des « retranchements », c'est-à-dire des économies, coûtait annuellement deux millions neuf cent mille livres, plus de vingt millions de francs.

Le gaspillage était formidable et les domestiques volaient effrontément. Les premières femmes de chambre se faisaient chacune annuellement cinquante mille livres de revenu — près de quatre cent mille francs par an — uniquement en revendant les bouts des bougies allumées dans la journée au palais. On comptait à Marie-Antoinette quatre paires de chaussures par semaine. Grâce à ce désordre, le total des dépenses des maisons civile et militaire atteignait en 1789 trente-trois millions de livres — près de deux cent cinquante millions de francs.

Encore n'était-ce pas là tout ce que la cour coûtait réellement au royaume. Il y avait en outre les cadeaux faits par le roi, les pensions accordées aux courtisans, aux amis de la reine, à des familles de proie comme celle des Polignac, dont les membres se partageaient sept cent mille livres, près de six millions par an, et dont les « rapines » révoltaient jusqu'aux ambassadeurs étrangers. Necker calculait que de 1774 à 1789 le roi avait donné à sa famille ou à ses courtisans deux cent vingt-huit millions, un milliard sept cents millions d'aujourd'hui. Sous Louis XVI autant que sous Louis XV, la terrible phrase de d'Argenson restait vraie : « ***la cour était le tombeau de la Nation*** ».

LE GOUVERNEMENT CENTRAL

L'organisation du gouvernement était la même qu'au temps de Louis XIV [1]. Au centre le roi était assisté de six ministres et de quatre Conseils.

Les ministres étaient : le *chancelier*, chef de la justice et président des divers Conseils, en l'absence du roi ; le *contrôleur général des finances*, et les quatre secrétaires d'État de la *Maison du Roi*, des *Affaires Étrangères*, de la *Guerre* et de la *Marine*. Au temps de Louis XIV les six ministres étaient égaux. La paresse de Louis XV avait rétabli, et la timidité de Louis XVI avait maintenu l'usage du *ministre* dirigeant ou *premier ministre* : l'un des ministres, ayant plus que les autres la confiance du roi, exerçait une sorte de suprématie sur ses collègues et jouait à peu près le rôle du président du conseil des ministres aujourd'hui. Le principal ministre, en 1789, était Necker. Chacun des secrétaires d'État touchait un traitement de 226000 livres — environ 1 700 000 francs, plus que le traitement de dix ministres aujourd'hui.

Les quatre Conseils étaient : le *Conseil d'État* ou *Conseil d'en haut*, où l'on examinait toutes les grandes affaires, particulièrement les affaires du dehors ; le *Conseil des finances* ; le *Conseil des dépêches* où l'on prenait connaissance des rapports des intendants ; enfin le *Conseil des parties*, à la fois notre Conseil d'État et notre cour de Cassation, c'est-à-dire le tribunal suprême en matière administrative et en matière de justice civile.

Les ministres et les Conseils formaient le *gouvernement central*. C'était d'eux que tout partait, à eux que tout aboutissait : ils étaient pour ainsi dire le cerveau du royaume.

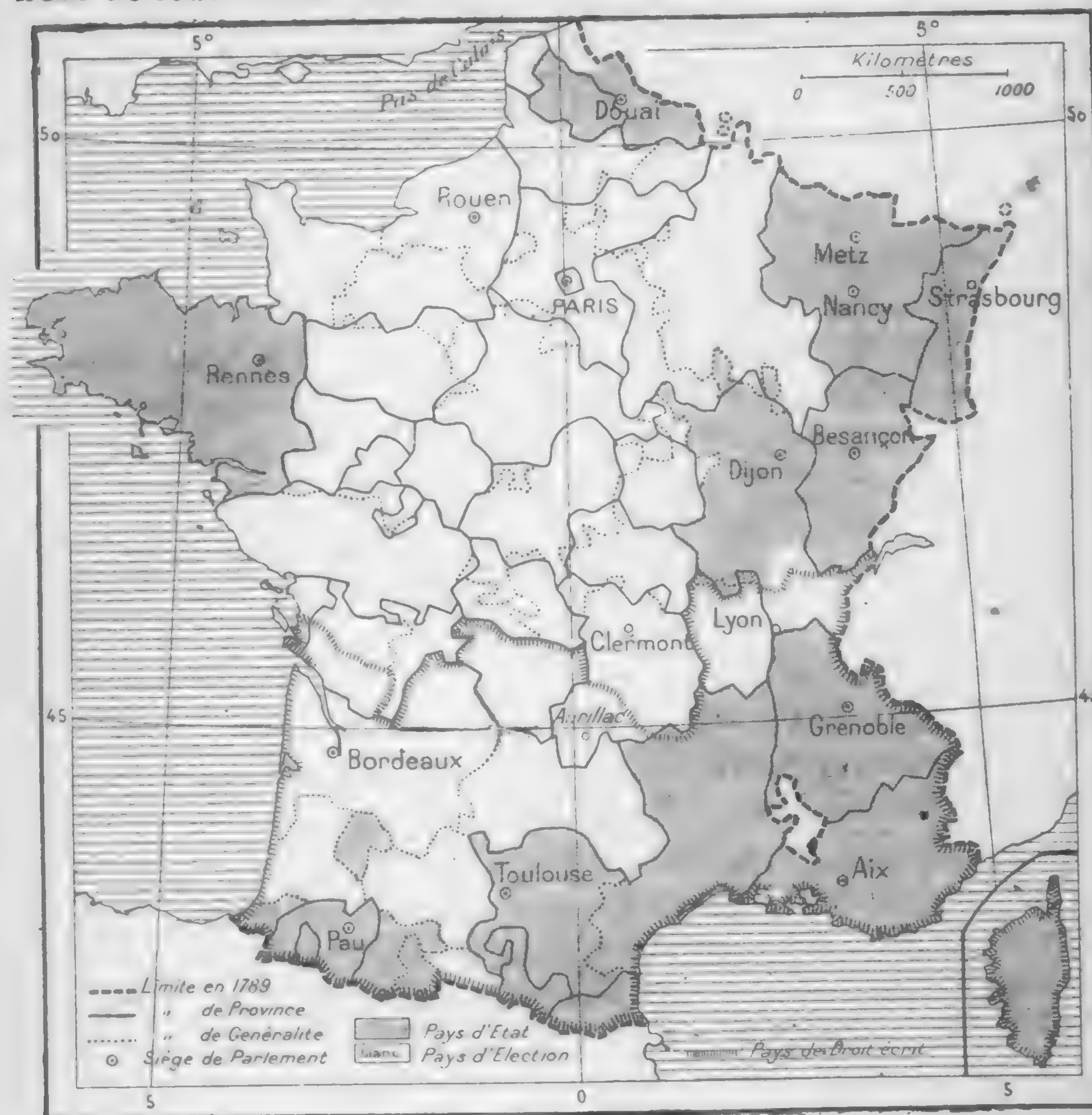
LE GOUVERNEMENT PROVINCIAL

L'organisation provinciale était fort compliquée. Tandis qu'il n'existe aujourd'hui qu'une division administrative, la division en départements, il y avait avant 1789 une double division, d'abord en *gouvernements*, puis en *généralités*, ou *intendances*.

Il y avait *quarante gouvernements*. Trente-deux correspondaient assez exactement aux anciennes provinces, c'est-à-dire aux vieilles divisions féodales et en portaient le nom. Huit étaient à peu près réduits à l'enceinte d'une place forte. Les *gouverneurs*, choisis dans la plus haute noblesse, n'avaient depuis Louis XIV qu'une autorité nominale, un rôle de représentation et de magnificence, et la plupart résidaient à Versailles.

1. Voir 1er volume, page 390.

On comptait *trente-six généralités*, la plupart désignées par le nom de leur chef-lieu. Chacune avait à sa tête un *intendant*. Les



LES DIVISIONS ADMINISTRATIVES DE LA FRANCE EN 1789.

On n'a tracé sur cette carte qu'une partie seulement des divisions administratives de la France en 1789, les provinces et les généralités. Cependant l'enchevêtrement des lignes pleines et pointillées suffit à faire comprendre la confusion de l'organisation administrative. Il faut imaginer par surcroît les divisions des gabelles, des aides, des douanes, des Parlements, des évêchés. On a indiqué par des hachures la limite des pays de droit écrit. Remarquer comment la province d'Auvergne par exemple est partagée entre deux législations : les habitants d'Aurillac étaient régis par d'autres lois que ceux de Clermont.

intendants qui, pris dans la bourgeoisie, avaient à attendre leur fortune de la seule bienveillance du roi, étaient les agents dociles de son autorité. C'est par eux que sa volonté se faisait dans tout le royaume et que la France était une *monarchie centralisée*.

Leur compétence, on l'a vu[1], était universelle et leur puissance presque absolue : « L'intendant, a dit M. Lavisse, était le roi présent en la province » et c'était de l'intendant, selon le mot de Law, que dépendait « le malheur ou le bonheur des provinces ». Plusieurs, à l'exemple de Turgot en Limousin, avaient fait œuvre utile ; mais beaucoup s'étaient rendus haïssables. « La preuve la moins équivoque de votre tendresse pour vos peuples, disaient au roi en 1789 des députés aux États Généraux, sera de les soustraire à l'influence des intendants. »

Les généralités étaient subdivisées comme le sont aujourd'hui nos départements. Mais tandis que nos départements sont d'une manière uniforme partagés en arrondissements, les subdivisions des généralités variaient de nature et de nom selon les régions. Elles s'appelaient ici *élections*, là *diocèses*, ailleurs *bailliages*, etc. Chacune comprenait un certain nombre de *paroisses*, l'équivalent de nos communes actuelles. Quelle que fût le nom de la division, élection ou bailliage, il s'y trouvait un *subdélégué*, agent de l'intendant, nommé par lui, révoqué par lui. Qu'on imagine aujourd'hui les sous-préfets nommés et révoqués par les préfets ; ce simple fait suffit pour faire comprendre combien grande était la puissance des intendants.

En maints endroits les limites des subdivisions étaient tracées de telle sorte qu'un village se trouvait partagé entre deux, parfois trois élections. Ailleurs, les limites étaient imprécises ; on ne savait exactement à quelle circonscription appartenait telle partie du pays, de quelle autorité relevaient les habitants, de quel tribunal ils étaient justiciables, à quel régime d'impôts ils étaient soumis.

ABSENCE D'UNITÉ

La France, en effet, si elle était une monarchie centralisée, *n'était pas une monarchie unifiée*. Aujourd'hui les marchandises circulent librement à travers toute la France ; les lois qui règlent les rapports entre particuliers ; les impôts, la façon de les répartir et de les percevoir ; les poids, les mesures, sont les mêmes pour tous les départements.

Il en était tout autrement en 1789. Les poids et les mesures variaient de noms et de valeurs d'une province à l'autre, parfois d'un canton à l'autre. Par exemple la *perche* équivalait à 34 mètres carrés dans Paris ; à 51 mètres ailleurs ; à 42 mètres ailleurs

1. Voir 1er volume, page 391.

encore. Le souvenir de ces mesures particulières, — perche, journal, héminée, setérée, vergée, acre, arpent, boisseau, minot, setier, muid, etc., etc., — subsiste encore chez nos paysans.

Dans les provinces dites *Pays d'Etats*, la répartition de l'impôt était faite par les députés de la province. Dans les provinces dites *Pays d'élection*, l'impôt était réparti directement par les agents du roi[1]. Il y avait sept tarifs différents et sept groupes différents de territoires pour la *gabelle*, l'impôt du sel. Par exemple, le tarif n'était pas le même dans le nord et le sud de la province d'Auvergne, à Clermont et à Aurillac.

Au sud d'une ligne partant de Genève et aboutissant à l'embouchure de la Charente, c'est-à-dire dans les régions du Rhône, de la Dordogne et de la Garonne, tous les Français étaient soumis aux mêmes lois civiles inspirées de l'ancien droit romain : on était en pays de *droit écrit*. Au contraire, au nord de la même ligne, dans les régions de la Loire, de la Saône, de la Seine, « on changeait de lois, disait Voltaire, en changeant de chevaux de poste » : on était en pays de *droit coutumier* et l'on comptait deux cent quatre-vingt-cinq coutumes, c'est-à-dire deux cent quatre-vingt-cinq codes différents. Dans la même province d'Auvergne, on était en pays de droit écrit à Aurillac, en pays de droit coutumier à Clermont, et cependant les deux villes étaient justiciables du même parlement, le parlement de Paris[2].

Enfin, tandis que treize provinces qui, dans la région de la Seine et de la Loire, formaient ce qu'on appelait les *cinq grosses fermes*, laissaient circuler les marchandises librement entre elles, dix-neuf autres provinces, dites *provinces étrangères*, avaient chacune leurs lignes de douanes, où l'on percevait des droits d'entrée sur tout produit venu de la province voisine, comme on les perçoit aujourd'hui aux frontières sur les produits venus de l'étranger.

Ces douanes intérieures, ces différences de législation, cette diversité des régimes d'impôts, cette variété des systèmes de poids et de mesures étaient des restes du Moyen Age, une survivance des temps féodaux. Les Capétiens et leurs successeurs avaient partout substitué leur autorité à l'autorité des ducs et des comtes. Mais ils avaient en grande partie respecté les institutions particulières des duchés et des comtés. En sorte que, par bien des points, la France de la monarchie était pareille

1. Voir 1er volume, page 390.
2. Voir ci-dessus la carte, page 7.

à une Europe en miniature : les provinces y formaient comme autant d'États distincts. Selon le mot d'un de ceux qui allaient jouer le rôle le plus éminent dans la Révolution, *Mirabeau*, la France n'était encore en 1789 « *qu'une agrégation inconstituée de peuples désunis* ».

Chez beaucoup de ces peuples, l'esprit particulariste demeurait très puissant. Fortement attachés à leurs coutumes et à leurs privilèges locaux, beaucoup tenaient à conserver leur autonomie, à former un petit État dans le grand. Par exemple, tout en se proclamant Français, les habitants de l'Artois demandaient dans leurs *cahiers* aux États Généraux à n'être gouvernés que par des gens de l'Artois; les Provençaux déclaraient que « le roi de France ne serait reconnu en Provence que sous la qualité de comte de Provence »; les habitants du Dauphiné proclamaient que leur province était « dans le royaume et non pas du royaume ». L'achèvement de l'unité française devait être l'œuvre de la Révolution.

LA JUSTICE

L'organisation judiciaire n'était pas moins compliquée que l'organisation administrative. Là encore on trouvait des restes du Moyen Age et des temps féodaux dans les *justices seigneuriales*, dans les tribunaux de *bailliage* et de *sénéchaussée*. Les justices seigneuriales, dans beaucoup de villages, jouaient le rôle de nos tribunaux de simple police : le juge du seigneur réprimait les petits délits, injures, coups, ivresse, tapage, etc. Les tribunaux de bailliage et de sénéchaussée jugeaient toutes les questions de droits féodaux Pour les procès relatifs aux impôts il y avait une juridiction spéciale : les *Cours des Aides*.

La hiérarchie ordinaire des tribunaux, celle qui dans ses grandes lignes correspondait à la hiérarchie actuelle, comprenait les *Présidiaux* et les *Parlements*.

Les Présidiaux, au nombre de cent environ, équivalaient à nos tribunaux de première instance qui sont au nombre de trois cent soixante-deux. Le rapprochement de ces deux chiffres suffit à faire sentir quelles difficultés et quelles lenteurs rencontraient les justiciables, quelles complications entraînait le moindre procès.

Les Parlements, au nombre de treize, étaient à la fois tribunaux de première instance et tribunaux d'appel. Leurs *ressorts*, c'est-à-dire l'étendue de leur juridiction, étaient de superficies étrangement inégales. Le ressort du Parlement de Paris allait du Pas-de-Calais au Lot, de notre département du Nord au dépar-

tement du Cantal : il comprenait quinze provinces, ou gouvernements, environ un tiers de la France. La juridiction du Parlement de Rouen était limitée à une province : la Normandie; celle du parlement de Metz, à la ville de Metz et à sa banlieue.

Les magistrats qui siégeaient dans ces divers tribunaux étaient tous *propriétaires de leurs charges*, soit qu'ils les eussent achetées du roi, soit qu'ils les eussent héritées de leurs pères. Cette *vénalité des charges* n'était du reste pas particulière aux tribunaux : elle était de règle dans toutes les parties de l'administration et jusque dans l'armée.

Il existait au profit des magistrats un certain nombre de coutumes singulières. Par exemple il était d'usage que les plaideurs vinssent solliciter leurs juges,; pour les intéresser à leur cause, ils leur apportaient un cadeau : c'est ce que l'on appelait les *épices*.

En matière criminelle les lois étaient demeurées féroces. Nombre de faits, à peine considérés comme des délits aujourd'hui et que l'on punit d'une amende de quelques francs, étaient châtiés comme des crimes. Un délit de chasse qui coûte aujourd'hui vingt-cinq francs, conduisait le coupable aux galères à perpétuité, et l'on n'hésitait pas, selon l'expression d'un cahier des États Généraux, « à mettre en compensation la vie d'un lapin et celle d'un homme ». Un accusé était toujours supposé coupable. La *question préparatoire*, c'est-à-dire la torture appliquée à l'accusé pour lui arracher des aveux, avait été abolie en 1780; mais la *question préalable*, c'est-à-dire la torture avant l'exécution de la sentence, continuait à être appliquée malgré la défense que le roi venait de prononcer (1788).

LES FINANCES

A la veille de l'ouverture des États-Généraux, la situation financière était la suivante. Les dépenses prévues pour l'année montaient à 530 000 000 de livres; les recettes à 475 000 000, le déficit était de 55 000 000 : beaucoup pensaient qu'il monterait en réalité à 90 000 000 de livres. Le paiement des intérêts de la dette absorbait à lui seul 206 000 000 de livres[1], près de la moitié des recettes.

1. Ces différents chiffres représenteraient aujourd'hui en francs approximativement :

Dépenses	3 975 000 000	environ.
Recettes	3 560 000 000	—
Déficit prévu	410 000 000	—
Déficit probable	675 000 000	—
Intérêts de la dette	1 545 000 000	—
Accroissement de la dette sous Louis XVI	8 550 000 000	—

à une Europe en miniature : les provinces y formaient comme autant d'États distincts. Selon le mot d'un de ceux qui allaient jouer le rôle le plus éminent dans la Révolution, *Mirabeau*, la France n'était encore en 1789 « *qu'une agrégation inconstituée de peuples désunis* ».

Chez beaucoup de ces peuples, l'esprit particulariste demeurait très puissant. Fortement attachés à leurs coutumes et à leurs privilèges locaux, beaucoup tenaient à conserver leur autonomie, à former un petit État dans le grand. Par exemple, tout en se proclamant Français, les habitants de l'Artois demandaient dans leurs *cahiers* aux États Généraux à n'être gouvernés que par des gens de l'Artois ; les Provençaux déclaraient que « le roi de France ne serait reconnu en Provence que sous la qualité de comte de Provence » ; les habitants du Dauphiné proclamaient que leur province était « dans le royaume et non pas du royaume ». L'achèvement de l'unité française devait être l'œuvre de la Révolution.

LA JUSTICE

L'organisation judiciaire n'était pas moins compliquée que l'organisation administrative. Là encore on trouvait des restes du Moyen Age et des temps féodaux dans les *justices seigneuriales*, dans les tribunaux de *bailliage* et de *sénéchaussée*. Les justices seigneuriales, dans beaucoup de villages, jouaient le rôle de nos tribunaux de simple police : le juge du seigneur réprimait les petits délits, injures, coups, ivresse, tapage, etc. Les tribunaux de bailliage et de sénéchaussée jugeaient toutes les questions de droits féodaux Pour les procès relatifs aux impôts il y avait une juridiction spéciale : les *Cours des Aides*.

La hiérarchie ordinaire des tribunaux, celle qui dans ses grandes lignes correspondait à la hiérarchie actuelle, comprenait les *Présidiaux* et les *Parlements*.

Les Présidiaux, au nombre de cent environ, équivalaient à nos tribunaux de première instance qui sont au nombre de trois cent soixante-deux. Le rapprochement de ces deux chiffres suffit à faire sentir quelles difficultés et quelles lenteurs rencontraient les justiciables, quelles complications entraînait le moindre procès.

Les Parlements, au nombre de treize, étaient à la fois tribunaux de première instance et tribunaux d'appel. Leurs *ressorts*, c'est-à-dire l'étendue de leur juridiction, étaient de superficies étrangement inégales. Le ressort du Parlement de Paris allait du Pas-de-Calais au Lot, de notre département du Nord au département du Cantal : il comprenait quinze provinces, ou gouvernements, environ un tiers de la France. La juridiction du Parlement de Rouen était limitée à une province : la Normandie ; celle du parlement de Metz, à la ville de Metz et à sa banlieue.

Les magistrats qui siégeaient dans ces divers tribunaux étaient tous *propriétaires de leurs charges*, soit qu'ils les eussent achetées du roi, soit qu'ils les eussent héritées de leurs pères. Cette *vénalité des charges* n'était du reste pas particulière aux tribunaux : elle était de règle dans toutes les parties de l'administration et jusque dans l'armée.

Il existait au profit des magistrats un certain nombre de coutumes singulières. Par exemple il était d'usage que les plaideurs vinssent solliciter leurs juges ; pour les intéresser à leur cause, ils leur apportaient un cadeau : c'est ce que l'on appelait les *épices*.

En matière criminelle les lois étaient demeurées féroces. Nombre de faits, à peine considérés comme des délits aujourd'hui et que l'on punit d'une amende de quelques francs, étaient châtiés comme des crimes. Un délit de chasse qui coûte aujourd'hui vingt-cinq francs, conduisait le coupable aux galères à perpétuité, et l'on n'hésitait pas, selon l'expression d'un cahier des États Généraux, « à mettre en compensation la vie d'un lapin et celle d'un homme ». Un accusé était toujours supposé coupable. La *question préparatoire*, c'est-à-dire la torture appliquée à l'accusé pour lui arracher des aveux, avait été abolie en 1780 ; mais la *question préalable*, c'est-à-dire la torture avant l'exécution de la sentence, continuait à être appliquée malgré la défense que le roi venait de prononcer (1788).

LES FINANCES

A la veille de l'ouverture des États-Généraux, la situation financière était la suivante. Les dépenses prévues pour l'année montaient à 530 000 000 de livres ; les recettes à 475 000 000, le déficit était de 55 000 000 : beaucoup pensaient qu'il monterait en réalité à 90 000 000 de livres. Le paiement des intérêts de la dette absorbait à lui seul 206 000 000 de livres[1], près de la moitié des recettes.

1. Ces différents chiffres représenteraient aujourd'hui en francs approximativement :

Dépenses	3 975 000 000	environ.
Recettes	3 560 000 000	—
Déficit prévu	410 000 000	—
Déficit probable	675 000 000	—
Intérêts de la dette	1 545 000 000	—
Accroissement de la dette sous Louis XVI	8 550 000 000	—

Cette déplorable situation n'était pas imputable à Louis XVI seul : elle était la conséquence logique de la politique financière suivie depuis François Ier par tous les rois, Henri IV excepté, et que le comte d'Artois, frère de Louis XVI, résumait ainsi en 1788 : « *Les dépenses du roi ne peuvent être réglées sur ses recettes, mais ses recettes sur ses dépenses.* »

Le résultat, c'était les dépenses toujours supérieures aux recettes ordinaires, le déficit constant; pour le combler, le recours à *l'extraordinaire*, c'est-à-dire aux ventes d'offices, aux emprunts, par suite l'accroissement perpétuel de la dette. En douze années du règne de Louis XVI, de 1776 à 1788, la dette avait été accrue d'un milliard cent quarante millions de livres, *huit milliards cinq cent cinquante millions* d'aujourd'hui. Personne ne voulait plus prêter au roi, et l'on ne pouvait songer à augmenter les impôts.

LES IMPOTS DIRECTS

Les impôts étaient de deux sortes : les uns directs, les autres indirects. Les impôts directs étaient *la taille*, dont l'institution remontait à la guerre de Cent Ans, la *capitation* et le *vingtième*, ces deux derniers imaginés sous Louis XIV.

La taille n'était pas partout de même nature. Dans les provinces du Midi elle était prélevée sur les terres et les maisons, comme aujourd'hui l'impôt foncier : c'était la *taille réelle*, relativement équitable parce qu'elle était établie sur une base certaine et visible. Partout ailleurs la taille était *personnelle*. La *taille personnelle* était établie d'après la fortune *présumée*; elle était par suite arbitraire au premier chef. Des plumes de poulet aperçues sur le pas des portes, le visage un peu plus plein des paysans suffisaient, on l'a vu, à faire augmenter leurs impositions.

La taille était l'impôt roturier : seuls les bourgeois, les ouvriers et les paysans la payaient. Les terres de la Noblesse et de l'Église, les nobles et les clercs en étaient exempts. Il n'en était pas de même, du moins en théorie, de la capitation et du vingtième, qui étaient des impôts universels.

La capitation était un impôt de classe, comme il en existe aujourd'hui même en Prusse. Tous les Français étaient, selon leur fortune, rangés dans vingt-trois classes et payaient annuellement une taxe proportionnée à l'importance de leur fortune. L'héritier de la couronne, le Dauphin, était inscrit en tête de la première classe et devait payer deux mille livres. Les sujets de la vingt-troisième classe ne payaient rien.

Le vingtième était un impôt sur le revenu. C'était l'ancien impôt du *dixième* proposé par Vauban au temps de Louis XIV. Mais il avait été doublé et montait nominalement à vingt pour cent, un cinquième du revenu.

Dans la réalité, capitation et vingtième, impôts théoriquement universels, frappaient surtout les roturiers. Le clergé s'était « *racheté* » de la capitation en payant une fois pour toutes, en 1710, une somme égale à sa contribution de six années; les pays d'États s'étaient « *abonnés* », c'est-à-dire payaient une somme invariable très inférieure à celle qu'ils auraient dû verser. Capitation et vingtième n'étaient pas calculés de même façon pour le noble et pour le roturier. Le premier était dégrevé, le second surchargé. Les princes du sang, qui auraient dû payer 2 400 000 livres pour leurs vingtièmes, en payaient 188 000. Le vingtième était en Champagne un impôt de dix pour cent pour le noble, de soixante pour cent pour le roturier. Dans l'Ile-de-France, un marquis, pour sa capitation, payait 400 livres quand il en aurait dû payer 2500; un bourgeois payait plus de 760 livres, quand il en aurait dû payer 70.

Au total, les trois impôts directs, taille, capitation et vingtième, enlevaient en moyenne aux non-privilégiés de cinquante à cinquante-sept francs par cent francs de revenu. *La moitié au moins de ce que gagnait le bourgeois, l'ouvrier, le paysan, s'en allait aux caisses de l'État.* Encore n'était-ce pas là tout ce que prenait l'État.

LES IMPOTS INDIRECTS

En effet aux impôts directs s'ajoutaient les *impôts indirects*, et spécialement la *gabelle* et les *aides*. Ces impôts, on l'a vu[1], étaient levés non pas directement par l'État, mais par des *fermiers* à qui le roi, comme le sultan récemment encore en Turquie, vendait le droit de les percevoir. La perception n'en était que plus rigoureuse, les fermiers cherchant à en tirer les plus gros revenus possibles.

La *gabelle*, le monopole de la vente du sel, donnait lieu à

1. Voir 1er volume, page 400.

d'odieux abus. Toute personne au-dessus de sept ans était tenue d'acheter annuellement au moins sept livres de sel. C'était le *sel du devoir*. Ne pas l'acheter était un délit, fût-on dans la misère, et le délinquant était rigoureusement poursuivi : « En Normandie, disait le Parlement de Rouen à la veille de la Révolution, chaque jour on voit saisir, vendre, exécuter, pour n'avoir pas acheté du sel, des malheureux qui n'ont pas de pain. »

Ce sel du devoir, dit sel « pour pot et salière » devait être exclusivement employé à la table. Si l'on s'avisait de s'en servir pour les salaisons, les viandes ainsi préparées étaient confisquées et le délinquant était frappé d'une amende de 300 livres — 2250 francs.

Les agents des fermiers, les *gabelous*, avaient le droit de pénétrer dans les maisons et de les visiter de fond en comble, pour s'assurer qu'on n'employait pas de sel autre que celui de la ferme, reconnaissable à sa mauvaise qualité. Le *faux-saunage*, c'est-à-dire la contrebande, était sévèrement réprimé : Calonne avouait aux Notables en 1787 que chaque année plus de *trente mille* personnes étaient emprisonnées et plus de cinq cents condamnées à la peine capitale ou aux galères pour contrebande du sel.

L'*aide* sur le vin était aussi intolérable que la gabelle. Le vin était taxé au moment de la fabrication, taxé au moment de la vente chez le producteur, taxé sur les routes, — de trente-cinq à quarante fois entre le Languedoc et Paris, — taxé à l'entrée en ville, taxé chez le détaillant. Une pièce de vin estimée cent cinquante francs au moment de la fabrication à Montpellier, avait payé cent vingt-deux francs de droits quand on la buvait à Paris. Plus odieux encore était le contrôle exercé sur la consommation. A chaque famille, quel que fût le nombre de ses membres, on reconnaissait le droit de consommer quatre pièces de vin par an. Pour toute pièce consommée en surplus — ce que l'on appelait « le trop bu » — le père de famille était frappé d'une imposition spéciale, comme suspect de se livrer à la vente clandestine du vin.

Il en était du reste pour l'aide du vin comme pour la gabelle : elle n'était pas établie dans les mêmes conditions par tout le royaume, et dans certaines paroisses que traversait une rivière, sur l'Yonne par exemple, les habitants de la rive gauche étaient soumis à l'aide, ceux de la rive droite en étaient exempts.

MÉCONTENTEMENT UNIVERSEL.

Ces indications sommaires suffisent à faire sentir tout ce qu'il y avait d'oppressif dans l'organisation politique, administrative et financière de l'ancienne France, tout ce qui s'y trouvait d'arbitraire, d'inégalité et de confusion. Le mal était devenu si violent que ceux-là même à qui le régime d'inégalité profitait, les privilégiés, ceux des provinces du moins, vivant près du peuple, dénonçaient la souffrance publique, et y demandaient remède. « Il est de la plus cruelle, mais de la plus constante vérité, disait la Noblesse d'Albret dans son cahier aux États Généraux, que la dégradation du pays, la misère des cultivateurs, la ruine des propriétaires, sont le produit du régime fiscal.... Tout est parmi nous livré à l'arbitraire le plus révoltant, à l'injustice la plus criante, à l'oppression la plus scandaleuse. »



L'ÉGALITÉ DEVANT L'IMPÔT.
Fac-similé d'une estampe de 1789.
Bibliothèque nationale.

Cette estampe, d'auteur inconnu, traduit de la façon la plus claire le sentiment de la nation en matière d'impôts. La Noblesse — représentée par un officier — et le Clergé doivent supporter les charges de l'Etat aussi bien que le Tiers — représenté par un paysan dont la veste et le pantalon sont rapiécés aux coudes et aux genoux. Pour payer la dette nationale il faut un impôt pesant également sur tous — l'impôt territorial. « Le Temps présent veut que chacun supporte le grand fardeau, » dit la légende. Au fond un champ de blé et une charrue.

II

ÉTAT SOCIAL
CLERGÉ — NOBLESSE — VILLES — PAYSANS

L'organisation de la société était, en 1789, la même que cinq cents ans plutôt, au treizième siècle, sous Philippe le Bel : elle avait toujours pour principe l'*inégalité*. Elle comprenait trois classes ou *ordres* : le *Clergé*, la *Noblesse*, le *Tiers État*. Les deux premiers ordres étaient *privilégiés*. Leurs privilèges étaient *honorifiques*, comme le droit d'être admis à la cour, ou *réels*, comme l'exemption de la taille, le droit pour le Clergé de percevoir la dîme, pour la Noblesse de toucher des redevances féodales. Dans le Tiers État qui comprenait les bourgeois, les ouvriers et les paysans, beaucoup de bourgeois étaient eux-mêmes privilégiés. La plus lourde part des charges publiques retombait sur la masse pauvre et laborieuse des ouvriers et des paysans.

On ne sait pas avec précision, parce qu'on ne faisait pas alors de recensements, quel était le chiffre de la population : on admet en général qu'il y avait vingt-cinq millions d'habitants. L'ordre du Clergé et celui de la Noblesse comptaient chacun de cent trente à cent quarante mille personnes : soit environ deux cent soixante-dix mille privilégiés, auxquels il faut ajouter un nombre à peu près égal de bourgeois pourvus d'offices et jouissant par suite d'importantes exemptions. Au total la population française comprenait moins de six cent mille privilégiés et plus de vingt-quatre millions de non-privilégiés.

LE CLERGÉ

Le Clergé, premier ordre de l'État en raison de ses fonctions sacrées, se divisait en clergé *régulier* et en clergé *séculier*. Les réguliers, religieux et religieuses, étaient environ soixante mille. Le clergé séculier ou clergé des paroisses, comptait environ soixante-dix mille personnes.

Le Clergé formait seul réellement un ordre, parce que seul il avait une organisation établissant des liens assez étroits entre ses membres. Il avait en effet des assemblées de députés qui se réunissaient tous les cinq ans, pour délibérer sur les intérêts de l'ordre, pour voter et répartir les subsides réclamés par le roi. Il avait également conservé ses tribunaux particuliers, les *officialités*, dont les jugements toutefois pouvaient toujours être frappés d'appel devant la justice civile.

FORTUNE DU CLERGÉ

Le Clergé disposait d'une fortune considérable. Ses propriétés, estimées à quatre milliards environ, occupaient un cinquième du territoire français : dans certaines provinces, l'Artois par exemple, le Clergé possédait les trois quarts du sol. Au revenu de ces terres, qui n'était pas inférieur à soixante-dix millions par an, s'ajoutait le revenu de la *dîme* prélevée sur tous les produits agricoles, de cent à cent vingt millions ; puis les *droits féodaux* prélevés sur les habitants des terres d'Église, peut-être une cinquantaine de millions. Le revenu total dépassait annuellement deux cents millions, environ quinze cents millions aujourd'hui.

CHARGES DU CLERGÉ

De ce revenu une partie était consacrée à l'entretien des édifices religieux, des hôpitaux, des services d'assistance publique, de nombreux établissements d'enseignement, et aux aumônes très abondantes. En outre le Clergé, sous le nom de *décimes* et de *don gratuit*, payait au roi des impôts spéciaux qui, joints à la capitation et au vingtième, représentaient douze millions de livres environ, quatre-vingt-dix millions par an.

HAUT ET BAS CLERGÉ

Mais la plus grosse part des revenus allait au *haut clergé*, archevêques, évêques, dont un bon nombre vivait à la cour, aux abbés, aux chanoines, etc., en tout cinq ou six mille personnes. Ces évêques avaient en moyenne cent mille livres de revenus. Quelques-uns jouissaient de revenus princiers. L'évêque de Strasbourg par exemple disposait de 600 000 livres, plus de quatre millions et demi de francs par an : il pouvait recevoir et loger en son palais de Saverne deux cents invités à la fois ; il avait cent quatre-vingts chevaux dans ses écuries. L'abbé de Clairvaux, l'abbé de Saint-Waast, près d'Arras, touchaient plus de 390 000 livres par an. Le haut clergé, à la veille de la révolution, était presque exclusivement recruté dans la Noblesse, et les évêchés étaient devenus de vraies propriétés de famille, des apanages de cadets, transmis régulièrement d'oncle à neveu.

Le *bas clergé* au contraire, *soixante mille curés ou vicaires*, se recrutait dans le Tiers État, et il était fréquemment misé-

rable. On a vu comment au temps de Louis XIV les revenus des cures allaient à des personnes qui ne remplissaient pas réellement les fonctions ecclésiastiques et se faisaient remplacer par des *desservants*, auxquels ils abandonnaient une faible part de revenus, *la portion congrue*. La situation était la même en 1789. La portion congrue, fixée à sept cents livres — 5250 francs — pour les curés; à trois cent cinquante livres — 2625 francs — pour les vicaires, n'était jamais entièrement payée. Cependant c'était sur ces prêtres misérables et « dont le sort, écrivait l'un d'eux, faisait crier jusqu'aux pierres et aux chevrons du presbytère », que l'on prélevait le plus gros des sommes nécessaires au paiement du don gratuit et des décimes. Par exemple, on prenait de soixante à cent vingt livres sur sept cents à un curé de la province d'Auvergne. Aussi dans beaucoup de régions le bas clergé, en 1789, ressentait une vive irritation contre ses supérieurs « qui nagent dans l'opulence et qui l'ont vu toujours souffrir avec tranquillité ». D'autre part, sortis du peuple, vivant près du peuple, connaissant sa misère, souvent la partageant, curés et vicaires étaient prêts à lier leur cause à sa cause, et les députés du bas clergé devaient puissamment aider à la destruction de la monarchie absolue.

LA NOBLESSE

La Noblesse, second ordre de la nation, était divisée en *noblesse d'épée*, et *noblesse de robe*. La première était la noblesse de sang, composée de *gentilshommes* généralement titrés, ducs, marquis, comtes, etc. La seconde, d'origine royale, était une noblesse de fonctions et se composait d'*anoblis*. La noblesse d'épée se divisait elle-même en *grande noblesse*, ou *noblesse de cour*, et *petite noblesse*, ou *noblesse de province*.

La Noblesse était comme le Clergé un ordre privilégié. Exempts de la taille personnelle, les nobles avaient en outre conservé des temps lointains de la féodalité le droit de percevoir sur les pay sans certaines taxes justifiées à l'origine par les services rendus. De ces droits féodaux les plus importants étaient : le *champart*, un droit de prélèvement sur les récoltes que le seigneur jadis se chargeait de garder contre les pillards; les *péages* et les *banalités*, c'est-à-dire une taxe perçue pour l'usage du pont et de la route, du moulin, du four et du pressoir que le seigneur autrefois était seul assez riche pour construire et entretenir. C'étaient là les *privilèges réels* auxquels s'ajoutaient les *privilèges honorifiques*, charges de cour, commandements aux armées, ambassades, gouvernements. Les privilèges réels étaient communs à toute la Noblesse; les privilèges honorifiques étaient en fait le monopole de la grande noblesse, une minorité.

LA GRANDE NOBLESSE

La grande noblesse ne comptait guère plus d'un millier de personnes. Depuis plus de deux siècles, mais surtout depuis Louis XIV, elle avait déserté ses terres pour vivre à Versailles autour du roi, dans un luxe ruineux et l'oisiveté. Elle était devenue noblesse de cour. Quelques grands seigneurs à la fin de Louis XV et sous Louis XVI, étaient bien revenus à leurs domaines et en dirigeaient eux-mêmes l'exploitation. Mais leur exemple n'avait pas été suivi. Ayant d'immenses propriétés, la grande noblesse était en apparence fort riche. Seulement ses propriétés demeuraient incultes, et les voyageurs étrangers s'étonnaient de n'y trouver rien que « des bruyères, des landes, des déserts, des fougeraies ». Par suite la grande noblesse était dans la gêne et lourdement endettée : tel prince du sang dont la fortune était estimée cent quatorze millions avait soixante-quatorze millions de dettes. De là pour tenir son rang, l'obligation de solliciter âprement les largesses royales, les sinécures à gros traitements et les pensions. De là aussi l'attachement de la grande noblesse à l'ancien régime et à ses abus, dont elle profitait.

Elle avait suscité contre elle bien des jalousies, des rancunes et des colères; jalousies des nobles de province qui lui reprochaient d'accaparer les faveurs, de leur « fermer tout accès à toute espèce de récompenses »; rancunes de la noblesse de robe et de la riche bourgeoisie qu'elle affectait de dédaigner; colères des paysans, qu'irritait la vue de tant de terres laissées en friche quand tous vivaient dans la perpétuelle crainte de la disette, colères accrues par la perception des redevances féodales. Le besoin d'argent contraignait en effet les nobles de cour à en réclamer exactement le paiement. Le plus souvent ils donnaient à ferme la perception, comme faisait l'État pour les impôts indirects. Les fermiers, afin de rentrer dans leurs avances et d'assurer leur bénéfice, poursuivaient impitoyablement les débiteurs, et leurs rigueurs rendaient odieux les nobles au nom de qui on les exerçait.

Pourtant dans la grande noblesse les esprits éclairés ne manquaient pas. Beaucoup étaient pénétrés des doctrines des Philo-

sophes et des Économistes. Quelques-uns, tel le marquis de Lafayette, avaient été, dix ans auparavant, combattre en Amérique pour l'indépendance des États-Unis. De cette expédition ils étaient revenus conquis aux idées de liberté et d'égalité, et partisans déterminés d'une transformation profonde du gouvernement et de la société.

LA NOBLESSE DE PROVINCE

Les cent mille nobles de province étaient en général peu fortunés, et souvent leur gêne était extrême. Beaucoup n'avaient pas plus de trois ou quatre mille francs de revenus. Leurs familles étaient le plus souvent fort nombreuses. Les fils allaient à l'armée; ils y végétaient, officiers sans avenir, arrêtés au grade de capitaine ou de major, parce que les grades supérieurs étaient réservés aux nobles de cour. Les pères résidaient en général sur leurs domaines. Il était rare qu'ils fussent systématiquement hautains et durs, et sauf dans les régions où à l'exemple des nobles de cour ils donnaient à ferme la perception de leurs droits féodaux, il n'y avait chez les paysans nulle hostilité contre eux. Il y avait même du respect et un sincère attachement pour les nobles dans l'Ouest, dans certaines parties de la Bretagne, en Anjou, en Poitou, en Vendée, dans le Midi en Provence, parce que là, les nobles vivaient familièrement avec leurs paysans, s'intéressaient à leur existence et leur étaient secourables. Religieusement dévoués au roi, mais voyant de près les néfastes conséquences de la monarchie absolue et en subissant le contre-coup, les nobles de province en majorité, s'ils ne songeaient pas à une transformation sociale complète, jugeaient indispensables, eux aussi, des réformes politiques.

LA NOBLESSE DE ROBE

Il y avait en France d'après le calcul de Necker quatre mille charges, toutes vénales, qui donnaient la noblesse à leurs titulaires : cela représentait au moins quarante mille anoblis dont l'ensemble formait la *noblesse de robe*. Dans cette noblesse, sortie de la bourgeoisie riche, existaient des distinctions comme dans la noblesse d'épée; il y avait pour ainsi dire une grande et une petite noblesse de robe, la noblesse des Parlements et des Cours Souveraines, la noblesse des offices secondaires de justice et de finances.

En raison de l'hérédité des charges et par conséquent de l'hérédité de l'anoblissement, les anoblis des Parlements et des Cours Souveraines, Grand Conseil, Cour des Comptes, Cours des Aides, avaient, depuis le dix-septième siècle, fait souche de

gentilshommes. Il n'y avait guère de distinction entre les descendants des grandes familles parlementaires et les gentilshommes titrés : comme ceux-ci ils fréquentaient la cour, et dans



LES ÉLÉGANTS DE 1789.
Fragment d'une gravure en couleur de DEBUCOURT (1755-1832). Bibliothèque nationale. — Photographie.

La gravure représente un coin du jardin du Palais Royal; le rendez-vous des oisifs à la veille de la Révolution. Au fond le haut des maisons à galeries, telles qu'elles sont encore aujourd'hui. En avant, le Café Chinois, *une rotonde en treillages peints en vert, avec une tente circulaire. Des tables pour les consommateurs. Elégantes à chapeaux extravagants avec couronnes de plumes surmontées de panaches noirs en points d'interrogation. A gauche, au premier plan, une dame en robe blanche, habit bleu à boutons d'or, grande canne à la main. Derrière elle un élégant, chapeau sous le bras, en habit à rayures roses et bleues. Debucourt, d'abord peintre de genre, est surtout connu comme graveur en couleur.*

sophes et des Économistes. Quelques-uns, tel le marquis de Lafayette, avaient été, dix ans auparavant, combattre en Amérique pour l'indépendance des États-Unis. De cette expédition ils étaient revenus conquis aux idées de liberté et d'égalité, et partisans déterminés d'une transformation profonde du gouvernement et de la société.

LA NOBLESSE DE PROVINCE

Les cent mille nobles de province étaient en général peu fortunés, et souvent leur gêne était extrême. Beaucoup n'avaient pas plus de trois ou quatre mille francs de revenus. Leurs familles étaient le plus souvent fort nombreuses. Les fils allaient à l'armée; ils y végétaient, officiers sans avenir, arrêtés au grade de capitaine ou de major, parce que les grades supérieurs étaient réservés aux nobles de cour. Les pères résidaient en général sur leurs domaines. Il était rare qu'ils fussent systématiquement hautains et durs, et sauf dans les régions où à l'exemple des nobles de cour ils donnaient à ferme la perception de leurs droits féodaux, il n'y avait chez les paysans nulle hostilité contre eux. Il y avait même du respect et un sincère attachement pour les nobles dans l'Ouest, dans certaines parties de la Bretagne, en Anjou, en Poitou, en Vendée, dans le Midi en Provence, parce que là, les nobles vivaient familièrement avec leurs paysans, s'intéressaient à leur existence et leur étaient secourables. Religieusement dévoués au roi, mais voyant de près les néfastes conséquences de la monarchie absolue et en subissant le contre-coup, les nobles de province en majorité, s'ils ne songeaient pas à une transformation sociale complète, jugeaient indispensables, eux aussi, des réformes politiques.

LA NOBLESSE DE ROBE

Il y avait en France d'après le calcul de Necker quatre mille charges, toutes vénales, qui donnaient la noblesse à leurs titulaires : cela représentait au moins quarante mille anoblis dont l'ensemble formait la *noblesse de robe*. Dans cette noblesse, sortie de la bourgeoisie riche, existaient des distinctions comme dans la noblesse d'épée; il y avait pour ainsi dire une grande et une petite noblesse de robe, la noblesse des Parlements et des Cours Souveraines, la noblesse des offices secondaires de justice et de finances.

En raison de l'hérédité des charges et par conséquent de l'hérédité de l'anoblissement, les anoblis des Parlements et des Cours Souveraines, Grand Conseil, Cour des Comptes, Cours des Aides, avaient, depuis le dix-septième siècle, fait souche de

gentilshommes. Il n'y avait guère de distinction entre les descendants des grandes familles parlementaires et les gentilshommes titrés : comme ceux-ci ils fréquentaient la cour, et dans



LES ÉLÉGANTS DE 1789.
Fragment d'une gravure en couleur de DEBUCOURT (1755-1832). Bibliothèque nationale. — Photographie.

La gravure représente un coin du jardin du Palais Royal; le rendez-vous des oisifs à la veille de la Révolution. Au fond le haut des maisons à galeries, telles qu'elles sont encore aujourd'hui. En avant, le Café Chinois, *une rotonde en treillages peints en vert, avec une tente circulaire. Des tables pour les consommateurs. Elégantes à chapeaux extravagants avec couronnes de plumes surmontées de panaches noirs en points d'interrogation. A gauche, au premier plan, une dame en robe blanche, habit bleu à boutons d'or, grande canne à la main. Derrière elle un élégant, chapeau sous le bras, en habit à rayures roses et bleues. Debucourt, d'abord peintre de genre, est surtout connu comme graveur en couleur.*

l'armée il ne manquait pas d'officiers dont les pères avaient été « de robe ». Au cours des dernières années, pendant le ministère de Loménie de Brienne, la noblesse parlementaire, opposée aux emprunts et aux impôts nouveaux, était apparue comme l'ennemie du despotisme et l'adversaire de la monarchie absolue[1]. Mais ses véritables sentiments s'étaient manifestés dans son opposition aux réformes de Turgot[2]. Privilégiés, les nobles de robe tenaient énergiquement au maintien de leurs privilèges. Ils furent aux États Généraux les plus acharnés adversaires du Tiers État. Les sentiments des anoblis de second ordre n'étaient pas différents. Les uns et les autres devaient en grand nombre faire cause commune avec les moins libéraux des nobles de cour.

LE TIERS ÉTAT

Le Tiers État, l'ordre non privilégié, comprenait la masse de la nation. On trouvait entre ses membres les mêmes inégalités qu'entre les membres du Clergé et de la Noblesse. On distinguait les bourgeois, les artisans et ouvriers, les paysans : en fait trois classes bien séparées.

La Bourgeoisie comprenait tous ceux qui ne travaillaient pas de leurs mains, tous les hommes de professions libérales, professeurs, médecins, avocats; puis la foule des « gens de loi », les « *robins* », notaires, greffiers, procureurs, — les avoués d'aujourd'hui, — peut-être deux cent mille personnes; les gens de finances depuis le banquier jusqu'au collecteur d'impôt; enfin les grands commerçants.

LA BOURGEOISIE

La Bourgeoisie s'était beaucoup enrichie au cours du dix-huitième siècle. Malgré les guerres, le commerce n'avait pas cessé de croître et le chiffre des exportations avait plus que triplé en soixante ans. Ce développement économique avait presque exclusivement profité à la Bourgeoisie. Aussi était-ce elle qui avait fourni au roi la majeure partie des sommes empruntées; c'était elle aussi qui s'était chargée des grands travaux, comme les constructions de routes. Elle était donc directement atteinte par le désordre financier, le déficit, les paiements irréguliers, les menaces de banqueroute. De là chez les bourgeois le désir d'une *transformation politique* qui leur permît de surveiller l'administration des deniers de l'État, de participer même à cette administration.

1. Voir 1er volume, page 582.
2. Voir 1er volume, page 580.

Ces bourgeois étaient en outre généralement cultivés. Ils avaient lu les œuvres des Économistes et des Philosophes, Montesquieu, Voltaire, Rousseau surtout, le théoricien de la souveraineté du peuple, l'apôtre de *l'égalité*. Ils avaient à juste titre le sentiment de valoir, par leur culture et par leur force de travail, les nobles que certains d'entre eux fréquentaient. De là, en même temps que le désir d'une réforme politique, le désir d'une *réforme sociale* qui fît du bourgeois l'égal du noble. Une brochure publiée au mois de janvier 1789 par l'abbé *Siéyès*, et qui eut un énorme retentissement, résumait ainsi dans son titre la situation et les aspirations de la Bourgeoisie : « Qu'est-ce que le Tiers État? Tout. — Qu'a-t-il été jusqu'à présent dans l'ordre politique? Rien. — Que demande-t-il? A y devenir quelque chose. »

LES ARTISANS

Au-dessous de la Bourgeoisie on plaçait les artisans, c'est-à-dire tous ceux, patrons ou ouvriers, qui vivaient d'un métier manuel. Ils n'étaient guère plus de deux millions à deux millions et demi, établis la plupart dans les villes. Ils représentaient environ un dixième de la population de la France. Cette faible proportion de la population ouvrière résultait du faible développement de l'industrie. Les artisans étaient en majorité groupés encore dans les antiques cadres des corporations qui, un moment abolies par Turgot en 1776, avaient été rétablies aussitôt après sa chute[1]. Cependant on tombait généralement d'accord que les corporations, avec leurs règlements étroits et tracassiers, étouffaient l'esprit d'initiative, entravaient l'accroissement de l'industrie, portaient atteinte, selon les expressions de Turgot, « au premier et au plus imprescriptible des droits, le droit au travail ». Les ouvriers libres étaient toutefois assez nombreux à Paris dans les deux faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau.

LES PAYSANS

Les Français en 1789 étaient un peuple de paysans. Près des neuf dixièmes des habitants, plus de vingt et un millions, vivaient aux champs, du travail de la terre. Un million environ étaient encore serfs, surtout en Franche-Comté et en Bretagne. Les paysans en majorité étaient *colons*, *journaliers* ou *métayers*. Le colon et le journalier étaient les ouvriers agricoles. Le *colon* était engagé à l'année, pour le

1. Voir 1er volume, pages 579 et suivantes.

vêtement, le logis et la nourriture; sa nourriture dans le Poitou montait à trente-six livres, environ deux cent soixante-dix francs par an; à vingt-cinq livres, moins de deux cents francs dans le Berri. Le *journalier*, payé au jour le jour, ne gagnait pas dix sous, trois francs soixante-quinze par jour. Le *métayer* partageait avec le propriétaire les produits de la culture; mais il partageait également les charges, et les charges étaient énormes. Beaucoup de paysans étaient déjà propriétaires : mais on n'en comptait guère plus de cinq cent mille qui fussent pleinement maîtres du sol. Les autres le possédaient soit moyennant le paiement d'une rente perpétuelle, soit moyennant le paiement des redevances féodales : ceux-ci, les plus nombreux, étaient les *censitaires*. Ils étaient les plus malheureux.

LES CHARGES DES PAYSANS

Selon l'expression du cardinal de Richelieu, aussi juste en 1789 qu'en 1630, le paysan était le *mulet de l'État*. Toutes les charges pesaient sur lui. Propriétaire ou métayer, il avait à payer au roi pour tous les impôts directs, plus de cinquante-cinq pour cent de son revenu, au dire de Turgot. Il avait en outre à payer au curé la dîme. A ces deux charges s'ajoutaient, quand le paysan était censitaire, les droits féodaux. De ces droits innombrables les plus onéreux, et en même temps ceux qui étaient perçus de la façon la plus tyrannique, étaient le *champart* et les *banalités*.

Le *champart* perçu sur les récoltes était à peu près l'équivalent de la dîme. Le paysan ne pouvait rentrer sa moisson tant que le seigneur n'avait pas fait compter les gerbes; qu'un orage survînt, la moisson était perdue. Les *banalités* étaient les taxes perçues pour l'usage du moulin, du four, du pressoir seigneurial. L'usage était obligatoire : le censitaire ne pouvait ni moudre son grain, ni cuire son pain chez lui. Or, dans certains cantons de la Provence les moulins étaient à quatre et cinq heures du village, et les paysans devaient traverser à gué seize rivières ou ruisseaux pour y parvenir. En été, quand faute d'eau le moulin ne tournait pas, il fallait néanmoins y présenter le grain à moudre, attendre trois jours et payer une redevance pour être autorisé à faire moudre ailleurs. Les droits féodaux coûtaient au paysan aussi cher que la dîme.

Au total, sur cent francs de revenu net, le paysan censitaire se voyait prendre par le roi, le curé et le seigneur soixante quinze francs, *les trois quarts de son revenu*. Il lui restait en outre à payer les impôts indirects, le sel du devoir et les aides. Pour vivre et faire vivre les siens, *on lui laissait à peine le cinquième du produit de son travail*.

LA MISÈRE PUBLIQUE

Aussi le paysan n'avait-il point de réserves; la moindre intempérie compromettant la récolte, le réduisait à la disette. Au moment où allaient s'ouvrir les États Généraux, la France traversait précisément une redoutable crise de misère. La récolte avait été mauvaise en 1788. Par surcroît, l'hiver de 1789 fut des plus rigoureux. A Paris, en janvier, d'après un ambassadeur « il gelait pour ainsi dire devant les cheminées ». Les rivières étaient prises. Les paysans, disait l'archevêque de Paris « étaient réduits aux dernières extrémités de l'indigence ». On payait le pain sept sous les deux livres, ce qui ferait aujourd'hui, près de trois francs le kilogramme. Il y avait par la France des centaines de milliers de mendiants, rôdeurs affamés, à moitié brigands. A Paris, sur 650000 habitants on comptait environ 120000 indigents, une armée toute prête pour l'émeute. Les cahiers qu'apportaient les députés aux États Généraux, étaient remplis d'une plainte universelle. « Nous sommes véritablement serfs, esclaves des seigneurs, disaient plusieurs cahiers de Bretagne, de vrais esclaves par les droits qu'il nous faut payer; la féodalité est notre plus grand fléau, la nécessité de l'abolir est urgente. » — « Si vous voyiez les pauvres chaumières que nous habitons, écrivaient des paysans de Champagne, la pauvre nourriture que nous prenons, vous en seriez touché; cela vous dirait mieux que nos paroles que nous n'en pouvons plus et qu'il faut nous diminuer. » Abolition des charges féodales, adoucissement des charges d'État : tels étaient les vœux essentiels des paysans.

Du haut de la chaire, dans l'église Saint-Louis, à Versailles, l'évêque de Nancy, prononçant le sermon à la messe d'ouverture des États, le 4 mai 1789, disait, s'adressant à Louis XVI qui somnolait sur son trône : « Sire, le peuple sur lequel vous régnez a donné des preuves non équivoques de sa patience. C'est un peuple martyr à qui la vie semble n'avoir été laissée que pour le faire souffrir plus longtemps ».

CHAPITRE II

LA CHUTE DE LA MONARCHIE ABSOLUE
LES ÉTATS GÉNÉRAUX
L'ASSEMBLÉE CONSTITUANTE

Les *États Généraux* réunis le 4 mai 1789, transformés le 17 juin suivant en *Assemblée Nationale*, prirent le 9 juillet le titre d'*Assemblée Constituante*. La Constituante siégea jusqu'au 14 septembre 1791. Dans une période d'un peu plus de deux ans, les États Généraux et la Constituante accomplirent une double révolution, politique et sociale. La *révolution politique* consista dans la *destruction de la monarchie absolue*, et l'établissement d'une monarchie constitutionnelle où les pouvoirs du roi étaient rigoureusement limités. La *révolution sociale* consista dans l'abolition des ordres et des privilèges, et l'*établissement de l'égalité* entre tous les Français. La révolution politique s'accomplit dans les journées du 17 et du 23 juin 1789 où les députés du Tiers, après s'être constitués en Assemblée Nationale, se déclarèrent inviolables et opposèrent la souveraineté du peuple à la souveraineté du roi. La révolution sociale s'accomplit dans la nuit du 4 août où tous les privilèges furent abolis. Le détail de l'organisation nouvelle, résultat de la révolution, fut réglé par un ensemble de décrets qui formèrent la *Constitution de* 1791, la première constitution écrite qu'ait eue la France.

La révolution ne s'accomplit pas sans luttes. Le succès n'en fut possible que grâce au *peuple de Paris* qui, intervenant à deux reprises, formant une *garde nationale* le 14 juillet 1789, ramenant *Louis XVI prisonnier dans Paris* le 6 octobre de la même année, déjoua les projets du roi contre l'Assemblée.

En même temps que se transformait l'organisation politique et sociale, se transformèrent les conditions même d'existence de la France. Les rois l'avaient créée par la conquête en occupant ses provinces une à une au cours des siècles. Les provinces la *reconstituèrent par un acte d'association volontaire*, à la cérémonie de la *Fédération*, le 14 juillet 1790.

LES ÉLECTIONS Les élections des députés aux États Généraux commencèrent au mois de février 1789. Mais elles ne furent faites ni partout en même temps, ni partout dans les mêmes conditions. A Paris elles n'eurent lieu qu'au



COSTUMES DE CÉRÉMONIE DES DÉPUTÉS DES TROIS ORDRES.
D'après un dessin conservé à la Bibliothèque nationale.

Un règlement royal fixa minutieusement le costume que porteraient les députés des trois ordres dans les grandes cérémonies et notamment à la séance d'ouverture et aux séances royales. A gauche, un cardinal, en soutane — la robe — manteau et chapeau rouges, en rochet — le surplis — de dentelle. Les évêques étaient en violet, les abbés et les curés en noir, tous avec le manteau long de la couleur de la soutane. — Au milieu, un député de la Noblesse, habit, manteau, culotte de satin noir; gilet et parements d'habit d'étoffe d'or, boutons d'or; cravate de dentelle, bas blancs; chapeau « retroussé à la Henri IV » garni de plumes blanches. A droite, un député du Tiers, habit, gilet, culotte de drap noir, manteau de soie « tel que les personnes de robe — les magistrats — sont dans l'usage de le porter à la cour »; cravate de mousseline; chapeau tricorne, sans ganses ni boutons, pareil à celui des ecclésiastiques. On avait tenu à ce que le costume même, sombre et très simple, marquât quelle distance il y avait entre le Tiers et les autres ordres.

mois de mai, les États Généraux étant déjà réunis. Les tableaux de circonscriptions électorales dressés à Versailles témoignaient du désordre de l'administration royale : on y avait inscrit des circonscriptions disparues ou qui n'avaient jamais existé; par

CHAPITRE II

LA CHUTE DE LA MONARCHIE ABSOLUE
LES ÉTATS GÉNÉRAUX
L'ASSEMBLÉE CONSTITUANTE

Les *États Généraux* réunis le 4 mai 1789, transformés le 17 juin suivant en *Assemblée Nationale*, prirent le 9 juillet le titre d'*Assemblée Constituante*. La Constituante siégea jusqu'au 14 septembre 1791. Dans une période d'un peu plus de deux ans, les États Généraux et la Constituante accomplirent une double révolution, politique et sociale. La *révolution politique* consista dans la *destruction de la monarchie absolue*, et l'établissement d'une monarchie constitutionnelle où les pouvoirs du roi étaient rigoureusement limités. La *révolution sociale* consista dans l'abolition des ordres et des privilèges, et l'*établissement de l'égalité* entre tous les Français. La révolution politique s'accomplit dans les journées du 17 et du 23 juin 1789 où les députés du Tiers, après s'être constitués en Assemblée Nationale, se déclarèrent inviolables et opposèrent la souveraineté du peuple à la souveraineté du roi. La révolution sociale s'accomplit dans la nuit du 4 août où tous les privilèges furent abolis. Le détail de l'organisation nouvelle, résultat de la révolution, fut réglé par un ensemble de décrets qui formèrent la *Constitution de* 1791, la première constitution écrite qu'ait eue la France.

La révolution ne s'accomplit pas sans luttes. Le succès n'en fut possible que grâce au *peuple de Paris* qui, intervenant à deux reprises, formant une *garde nationale* le 14 juillet 1789, ramenant *Louis XVI prisonnier dans Paris* le 6 octobre de la même année, déjoua les projets du roi contre l'Assemblée.

En même temps que se transformait l'organisation politique et sociale, se transformèrent les conditions même d'existence de la France. Les rois l'avaient créée par la conquête en occupant ses provinces une à une au cours des siècles. Les provinces la *reconstituèrent par un acte d'association volontaire*, à la cérémonie de la *Fédération*, le 14 juillet 1790.

LES ÉLECTIONS Les élections des députés aux États Généraux commencèrent au mois de février 1789. Mais elles ne furent faites ni partout en même temps, ni partout dans les mêmes conditions. A Paris elles n'eurent lieu qu'au mois de mai, les États Généraux étant déjà réunis. Les tableaux de circonscriptions électorales dressés à Versailles témoignaient du désordre de l'administration royale : on y avait inscrit des circonscriptions disparues ou qui n'avaient jamais existé; par



COSTUMES DE CÉRÉMONIE DES DÉPUTÉS DES TROIS ORDRES.
D'après un dessin conservé à la Bibliothèque nationale.

Un règlement royal fixa minutieusement le costume que porteraient les députés des trois ordres dans les grandes cérémonies et notamment à la séance d'ouverture et aux séances royales. A gauche, un cardinal, en soutane — la robe — manteau et chapeau rouges, en rochet — le surplis — de dentelle. Les évêques étaient en violet, les abbés et les curés en noir, tous avec le manteau long de la couleur de la soutane. — Au milieu, un député de la Noblesse, habit, manteau, culotte de satin noir; gilet et parements d'habit d'étoffe d'or, boutons d'or; cravate de dentelle, bas blancs; chapeau « retroussé à la Henri IV » garni de plumes blanches. A droite, un député du Tiers, habit, gilet, culotte de drap noir, manteau de soie « tel que les personnes de robe — les magistrats — sont dans l'usage de le porter à la cour »; cravate de mousseline; chapeau tricorne, sans ganses ni boutons, pareil à celui des ecclésiastiques. On avait tenu à ce que le costume même, sombre et très simple, marquât quelle distance il y avait entre le Tiers et les autres ordres.

contre on y avait omis des circonscriptions existantes. Le Clergé et la Noblesse élurent en général directement leurs députés. Le Tiers État nomma les siens à deux degrés, et tous ses membres ne furent pas appelés à voter. Ceux-là seulement votèrent qui payaient un impôt direct et étaient âgés d'au moins vingt-cinq ans. Ils élurent dans chaque paroisse des *délégués* qui à leur tour, réunis au bailliage, élurent les députés. Ils les élurent en nombre double des députés du clergé et de la noblesse, en vertu de la décision royale du 27 décembre 1788 qui attribuait au Tiers une double représentation[1]. Il y eut en tout douze cents députés environ (1196) dont près de six cents (598) du Tiers. Sa représentation était en réalité beaucoup plus forte, parce que sur les trois cents (308) députés du Clergé il y avait plus de deux cents (205) curés ou moines, tous roturiers d'origine et très disposés à s'entendre avec le Tiers contre les privilégiés.

LES CAHIERS

En même temps qu'on procédait aux élections, les électeurs de chaque ordre, dans chaque paroisse ou dans chaque bailliage, rédigeaient conformément à la tradition constante des États Généraux les *cahiers*, c'est-à-dire l'exposé de leurs doléances et de leurs vœux. Ces cahiers, au nombre de cinquante mille environ, résumaient les volontés des trois ordres. Dans plusieurs bailliages les trois ordres s'étaient réunis pour rédiger un seul et commun cahier.

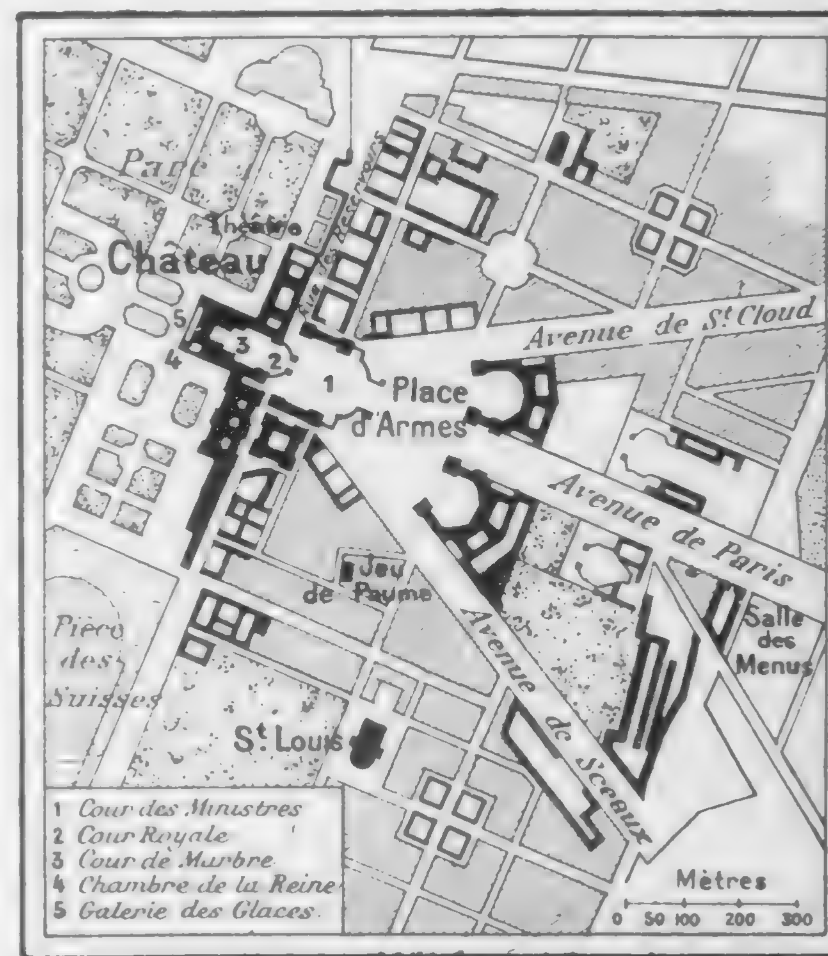
Les trois ordres étaient à peu près unanimes sur les points suivants :

Ils attribuaient tous les maux de la Nation — nous disons aujourd'hui le Pays — « au pouvoir arbitraire » du roi. Ils concluaient donc à la nécessité de « le resserrer dans de justes bornes » en établissant une ***Constitution*** qui définirait « les droits du roi et de la Nation » et serait désormais « la règle invariable de toutes les parties de l'administration et de l'ordre public ». Sur ce point la volonté générale était si formelle que la plupart des électeurs, nobles, prêtres ou roturiers, interdisaient à leurs députés d'accorder un subside quelconque au roi, jusqu'à ce que les principes de la Constitution fussent établis et promulgués.

Cette constitution devrait garantir à tous les Français *la liberté individuelle, la liberté de penser et d'écrire* : il n'y aurait plus ni lettres de cachet ni censure.

1. Voir 1er volume, page 584.

Les États Généraux seraient désormais *régulièrement convoqués*. Ils participeraient à la *confection des lois*. Ils *voteraient les impôts* que le roi ne pourrait lever sans leur consentement. Ces impôts seraient *payés par tous*; le Clergé et la Noblesse presque unanimement renonçaient à toute exemption et demandaient que les impôts fussent répartis proportionnellement aux facultés de chacun. Par contre le Tiers État admettait le maintien de la noblesse avec ses « droits, honneurs, prééminences ».



FRAGMENT DU PLAN DE VERSAILLES EN 1789.
Le Château. — La salle des Menus. — Le jeu de Paume.

Toutes ces volontés étaient exprimées avec une grande modération. Les électeurs recommandaient l'étroite union des trois ordres; ils demandaient que l'on agît « avec une extrême prudence, par des mouvements très continus, mais très lents, et des formes très régulières. » *Il n'y avait pas la moindre pensée de révolution violente.* Le Tiers État qui demandait la suppression des droits féodaux, admettait même que cette réforme ne fût pas immédiate.

Toute la France ressentait et exprimait un amour profond pour Louis XVI, une reconnaissance ardente pour la convocation des États : « Il ne craint pas, étant notre roi, disait le Tiers du Pas-de-Calais, de se baisser jusqu'au point de nous servir de père ». On avait l'espérance que tous les maux allaient finir, que le bonheur universel était proche : « Le naufrage est passé, disaient les cahiers d'Auxerre, *et nous arrivons dans une terre qui présente l'image du Paradis* ».

contre on y avait omis des circonscriptions existantes. Le Clergé et la Noblesse élurent en général directement leurs députés. Le Tiers État nomma les siens à deux degrés, et tous ses membres ne furent pas appelés à voter. Ceux-là seulement votèrent qui payaient un impôt direct et étaient âgés d'au moins vingt-cinq ans. Ils élurent dans chaque paroisse des *délégués* qui à leur tour, réunis au bailliage, élurent les députés. Ils les élurent en nombre double des députés du clergé et de la noblesse, en vertu de la décision royale du 27 décembre 1788 qui attribuait au Tiers une double représentation[1]. Il y eut en tout douze cents députés environ (1196) dont près de six cents (598) du Tiers. Sa représentation était en réalité beaucoup plus forte, parce que sur les trois cents (308) députés du Clergé il y avait plus de deux cents (205) curés ou moines, tous roturiers d'origine et très disposés à s'entendre avec le Tiers contre les privilégiés.

LES CAHIERS

En même temps qu'on procédait aux élections, les électeurs de chaque ordre, dans chaque paroisse ou dans chaque bailliage, rédigeaient conformément à la tradition constante des États Généraux les *cahiers*, c'est-à-dire l'exposé de leurs doléances et de leurs vœux. Ces cahiers, au nombre de cinquante mille environ, résumaient les volontés des trois ordres. Dans plusieurs bailliages les trois ordres s'étaient réunis pour rédiger un seul et commun cahier.

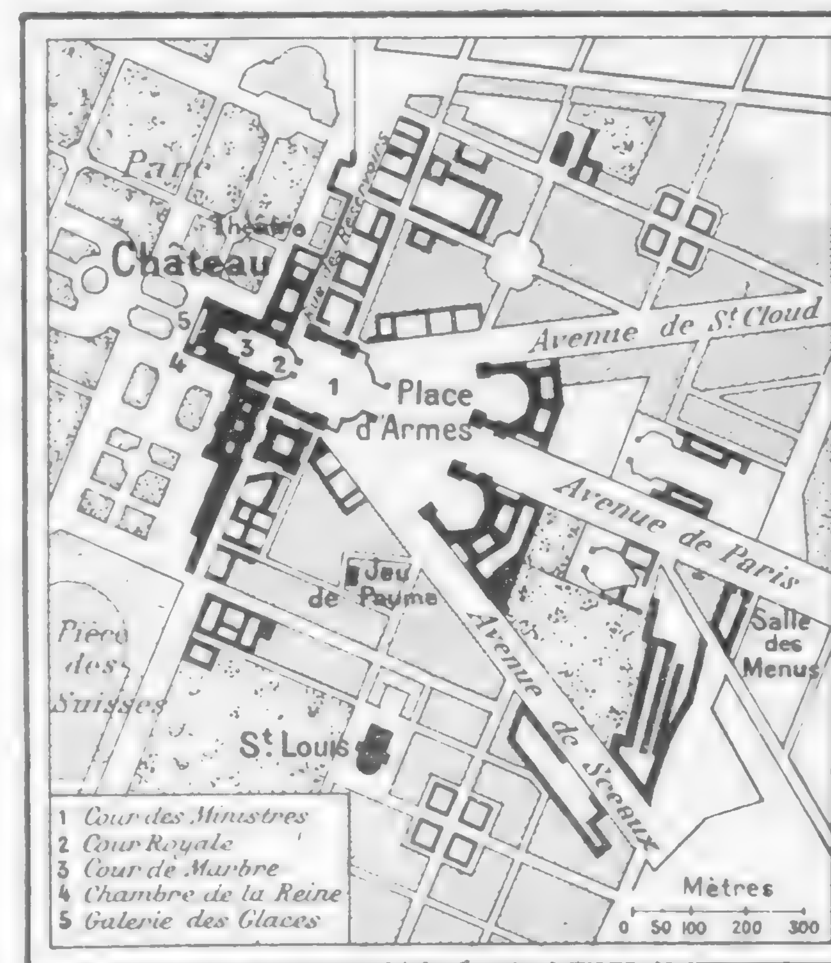
Les trois ordres étaient à peu près unanimes sur les points suivants :

Ils attribuaient tous les maux de la Nation — nous disons aujourd'hui le Pays — « au pouvoir arbitraire » du roi. Ils concluaient donc à la nécessité de « le resserrer dans de justes bornes » en établissant une ***Constitution*** qui définirait « les droits du roi et de la Nation » et serait désormais « la règle invariable de toutes les parties de l'administration et de l'ordre public ». Sur ce point la volonté générale était si formelle que la plupart des électeurs, nobles, prêtres ou roturiers, interdisaient à leurs députés d'accorder un subside quelconque au roi, jusqu'à ce que les principes de la Constitution fussent établis et promulgués.

Cette constitution devrait garantir à tous les Français *la liberté individuelle, la liberté de penser et d'écrire* : il n'y aurait plus ni lettres de cachet ni censure.

1. Voir 1er volume, page 584.

Les États Généraux seraient désormais ***régulièrement convoqués***. Ils participeraient à la *confection des lois*. Ils ***voteraient les impôts*** que le roi ne pourrait lever sans leur consentement. Ces impôts seraient *payés par tous*; le Clergé et la Noblesse presque unanimement renonçaient à toute exemption et demandaient que les impôts fussent répartis proportionnellement aux facultés de chacun. Par contre le Tiers État admettait le maintien de la noblesse avec ses « droits, honneurs, prééminences ».



FRAGMENT DU PLAN DE VERSAILLES EN 1789.
Le Château. — La salle des Menus. — Le jeu de Paume.

Toutes ces volontés étaient exprimées avec une grande modération. Les électeurs recommandaient l'étroite union des trois ordres; ils demandaient que l'on agît « avec une extrême prudence, par des mouvements très continus, mais très lents, et des formes très régulières. » *Il n'y avait pas la moindre pensée de révolution violente*. Le Tiers État qui demandait la suppression des droits féodaux, admettait même que cette réforme ne fût pas immédiate.

Toute la France ressentait et exprimait un amour profond pour Louis XVI, une reconnaissance ardente pour la convocation des États : « Il ne craint pas, étant notre roi, disait le Tiers du Pas-de-Calais, de se baisser jusqu'au point de nous servir de père ». On avait l'espérance que tous les maux allaient finir, que le bonheur universel était proche : « Le naufrage est passé, disaient les cahiers d'Auxerre, *et nous arrivons dans une terre qui présente l'image du Paradis* ».

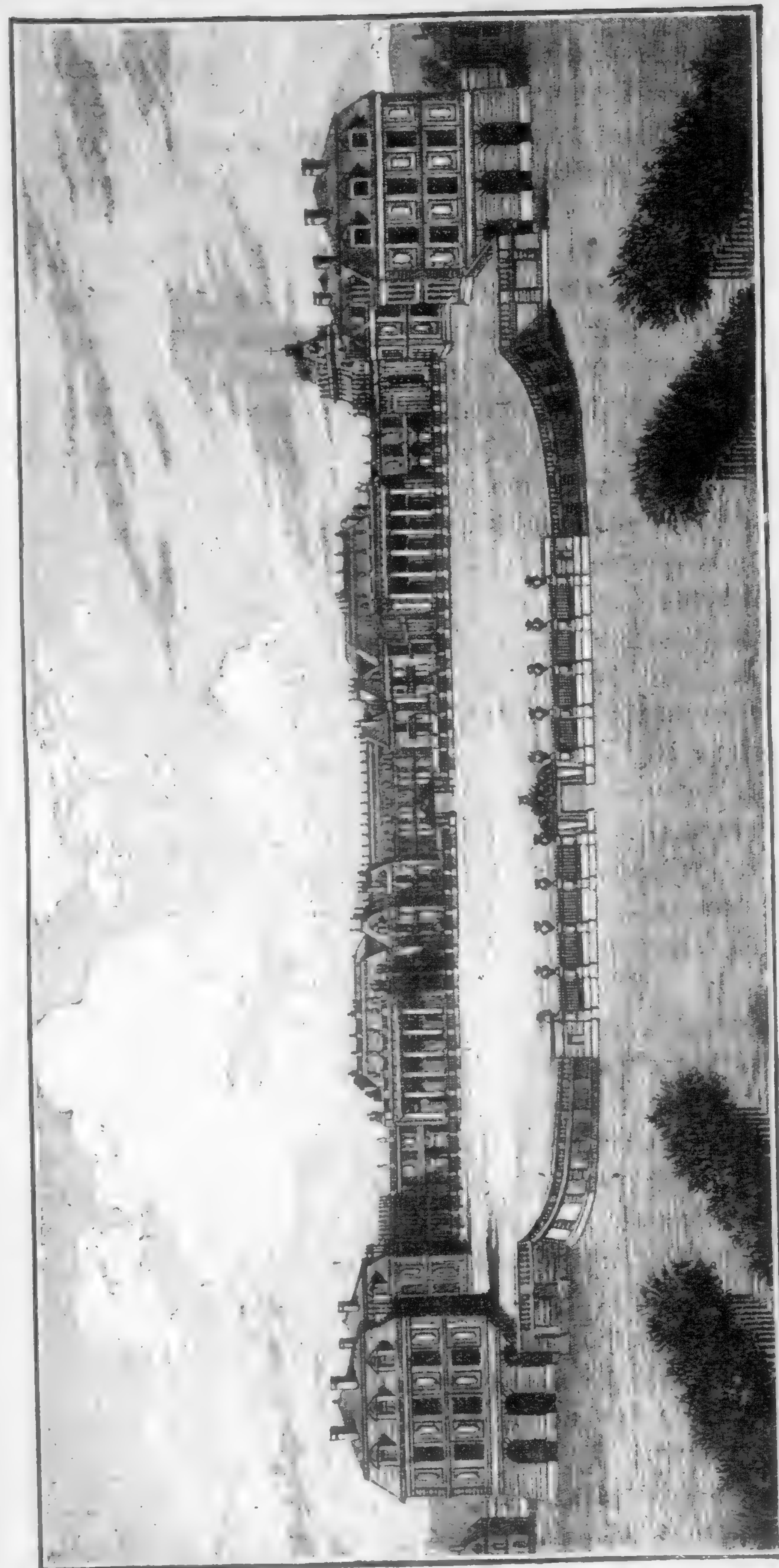
LE ROI

Cet amour pour le roi, ces espérances en l'avenir provenaient de ce que Necker avait fait publier avant les élections un compte rendu des décisions prises au Conseil d'État le 27 décembre 1788, dans cette même séance où la double représentation avait été accordée au Tiers. D'après ce compte rendu, le roi acceptait la réunion périodique des États Généraux, le vote par ces États des dépenses et des impôts rendus égaux pour tous, une réforme de l'administration, des garanties de la liberté individuelle, etc. C'était là précisément l'essentiel des vœux de la nation, et puisqu'il y avait ainsi accord entre le roi et son peuple, tout faisait prévoir une révolution facile et pacifique.

Elle eût pu être telle avec un roi d'un autre caractère. Louis XVI avait trente-cinq ans. Au moral il était resté tel qu'à son avènement, honnête, bon, ayant le désir du bien. Mais l'intelligence médiocre ne s'était pas développée. Les excès de table au retour de la chasse, — son unique passion, — les repas « si immodérés, écrivait l'ambassadeur d'Autriche, qu'ils occasionnent des absences de raison », avaient épaissi le corps et l'esprit. La volonté, dont il avait toujours manqué, était devenu de plus en plus incertaine. « Pour vous faire une idée de son caractère, disait le comte d'Artois, son frère, imaginez des boules d'ivoire huilées, que vous vous efforceriez vainement de retenir ensemble. » Il subissait toutes les influences, changeait d'avis en changeant d'interlocuteur; libéral et partisan des réformes sous l'influence de Necker, il était autoritaire et adversaire déterminé de tout changement sous l'influence de la reine Marie-Antoinette, qui, élevée dans les doctrines absolutistes, devait naturellement considérer les réformateurs comme des factieux ; sous l'influence du comte d'Artois, une nullité brouillonne, et de la majorité des gens de cour à qui profitaient les abus

Ce fut de cette faiblesse de caractère que vint tout le mal. Cette impuissance à choisir un parti et à s'y tenir, qui faisait dire à un député du Tiers : « Le roi a passé sa vie à dire le soir qu'il avait eu tort le matin », ces perpétuelles oscillations de la volonté, éveillèrent les méfiances, firent prendre Louis XVI pour un hypocrite et un perfide, détachèrent de lui la masse de la nation et finirent, selon la terrible prédiction de Turgot en 1776, par placer sa tête, comme celle de Charles Ier, sur un billot[1].

1. Voir 1er volume, page 580.



PALAIS DE VERSAILLES. — FAÇADE SUR LA VILLE.

D'après la photographie d'une gravure anonyme du dix-septième siècle. — Bibliothèque nationale.

La façade actuelle du Palais de Versailles, très différente de celle-ci, date de Louis-Philippe (1830-1848). *Cette gravure,* ***bien que faite sous Louis XIV****, donne une représentation à peu près exacte du Palais au début de la Révolution : il n'existe pas de* ***dessin du temps de Louis XVI****. Au centre, derrière la seconde grille aujourd'hui détruite,* la Cour de Marbre *où donnait la* ***chambre de Louis XIV. Le peuple envahit les deux cours*** *le 23 juin, les 5 et 6 octobre.*

LE ROI

Cet amour pour le roi, ces espérances en l'avenir provenaient de ce que Necker avait fait publier avant les élections un compte rendu des décisions prises au Conseil d'État le 27 décembre 1788, dans cette même séance où la double représentation avait été accordée au Tiers. D'après ce compte rendu, le roi acceptait la réunion périodique des États Généraux, le vote par ces États des dépenses et des impôts rendus égaux pour tous, une réforme de l'administration, des garanties de la liberté individuelle, etc. C'était là précisément l'essentiel des vœux de la nation, et puisqu'il y avait ainsi accord entre le roi et son peuple, tout faisait prévoir une révolution facile et pacifique.

Elle eût pu être telle avec un roi d'un autre caractère. Louis XVI avait trente-cinq ans. Au moral il était resté tel qu'à son avènement, honnête, bon, ayant le désir du bien. Mais l'intelligence médiocre ne s'était pas développée. Les excès de table au retour de la chasse, — son unique passion, — les repas « si immodérés, écrivait l'ambassadeur d'Autriche, qu'ils occasionnent des absences de raison », avaient épaissi le corps et l'esprit. La volonté, dont il avait toujours manqué, était devenu de plus en plus incertaine. « Pour vous faire une idée de son caractère, disait le comte d'Artois, son frère, imaginez des boules d'ivoire huilées, que vous vous efforceriez vainement de retenir ensemble. » Il subissait toutes les influences, changeait d'avis en changeant d'interlocuteur; libéral et partisan des réformes sous l'influence de Necker, il était autoritaire et adversaire déterminé de tout changement sous l'influence de la reine Marie-Antoinette, qui, élevée dans les doctrines absolutistes, devait naturellement considérer les réformateurs comme des factieux; sous l'influence du comte d'Artois, une nullité brouillonne, et de la majorité des gens de cour à qui profitaient les abus

Ce fut de cette faiblesse de caractère que vint tout le mal. Cette impuissance à choisir un parti et à s'y tenir, qui faisait dire à un député du Tiers : « Le roi a passé sa vie à dire le soir qu'il avait eu tort le matin », ces perpétuelles oscillations de la volonté, éveillèrent les méfiances, firent prendre Louis XVI pour un hypocrite et un perfide, détachèrent de lui la masse de la nation et finirent, selon la terrible prédiction de Turgot en 1776, par placer sa tête, comme celle de Charles Ier, sur un billot[1].

1. Voir 1er volume, page 580.



PALAIS DE VERSAILLES. — FAÇADE SUR LA VILLE.

D'après la photographie d'une gravure anonyme du dix-septième siècle. — Bibliothèque nationale.

La façade actuelle du ***Palais de Versailles****, très différente de celle-ci, date de* ***Louis-Philippe*** (1830-1848). *Cette gravure, bien que faite sous* ***Louis XIV****, donne une représentation à peu près exacte du Palais au début de la Révolution : il n'existe pas de dessin du temps de* ***Louis XVI****. Au centre, derrière la seconde grille aujourd'hui détruite, la* Cour de Marbre *où donnait la chambre de* ***Louis XIV****. Le peuple envahit les deux cours le 23 juin, les 5 et 6 octobre.*

L'OUVERTURE DES ÉTATS GÉNÉRAUX

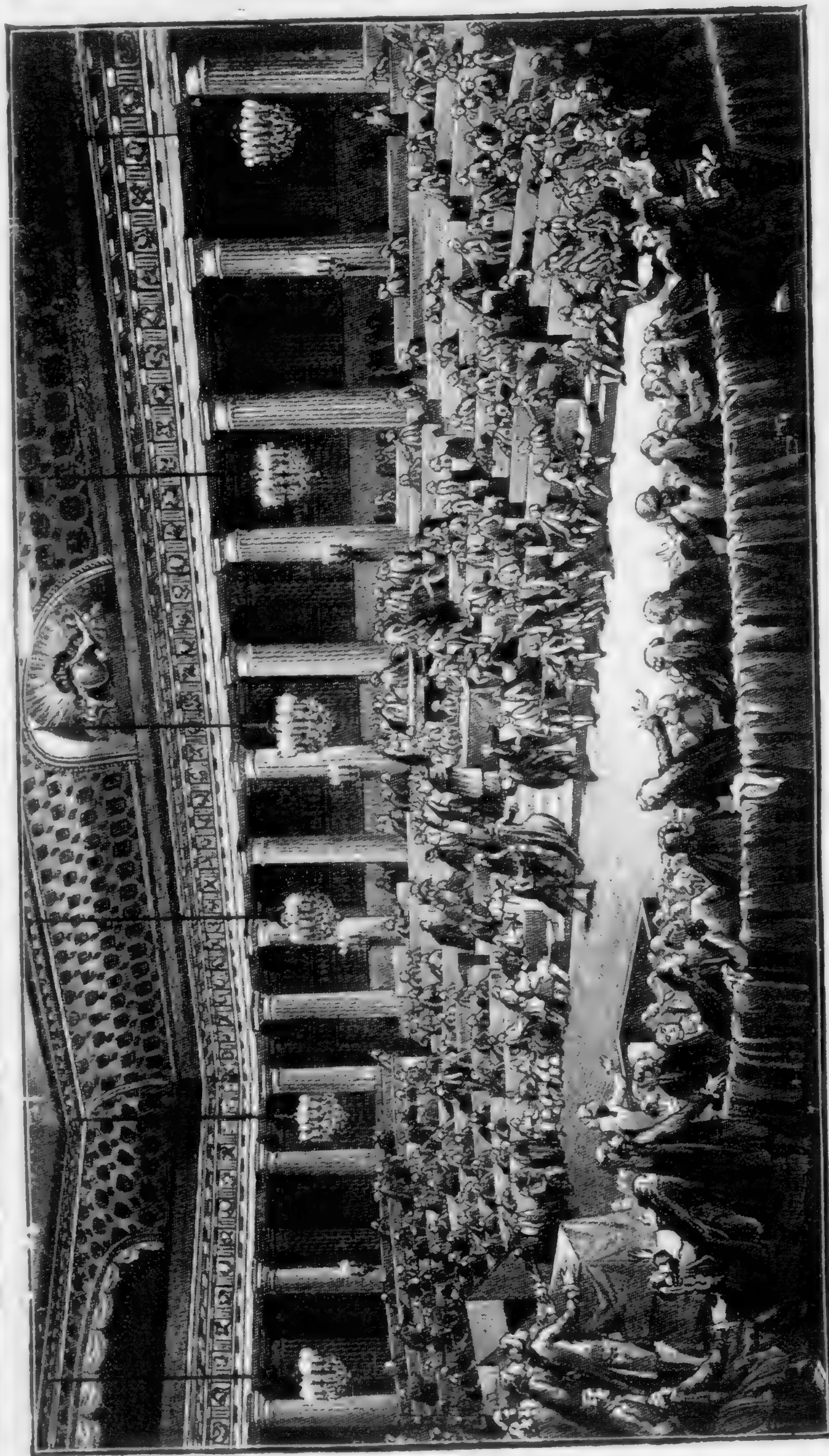
Au moment où allaient se réunir les États Généraux, Louis XVI était retombé sous l'influence de Marie-Antoinette et du comte d'Artois. Quand le 3 mai on lui présenta les députés du Tiers, il ne trouva pas un mot à leur adresser.

Le mardi 5 mai 1789, dans la grande salle de l'hôtel des Menus, il procéda solennellement à l'ouverture des États. Dans un discours bref et qu'il prononça d'une voix dure et brusque, il annonça que les Etats étaient réunis pour rétablir l'ordre dans les finances. Il ajouta qu'il connaissait son autorité et qu'il la maintiendrait; il engagea les députés à se défendre du goût des nouveautés. *Il ne dit pas un mot de ce qui était le souci de tous, la rédaction de la Constitution.* Par ordre, Necker n'en parla pas davantage et se borna pendant trois heures à exposer la question financière. Ce fut une immense déception parmi les députés, le commencement de la rupture entre le Tiers et le roi. D'autre part la cour affectait des airs impertinents avec les députés du Tiers, qui se répétaient des mots comme celui-ci, attribué à tort au duc de Liancourt, grand-maître de la garde robe : « Allons voir quelle figure font ces animaux dont nous allons être si longtemps infestés. » Ce fut le commencement de la rupture entre le Tiers et la Noblesse. « *Voilà la bataille engagée*, écrivait le soir même un député. Tout annonce que les États seront orageux, soit du Tiers aux deux ordres, soit avec la cour. »

L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le conflit entre les ordres commença dès le lendemain, 6 mai, à propos de la vérification des pouvoirs, c'est-à-dire à propos de l'examen des conditions dans lesquelles chaque député avait été élu. Les députés du Tiers proposèrent que la vérification se fît en commun, et invitèrent les députés de la Noblesse et du Clergé qui siégeaient en des salles séparées, à venir les joindre dans la grande salle des Menus. Les députés de la Noblesse, à la majorité, déclinèrent l'invitation; ceux du Clergé ne firent pas de réponse nette et s'offrirent comme conciliateurs.

L'adoption ou le rejet de la vérification en commun avait une grande importance. La vérification en commun entraînait, en effet, l'abandon du système des classes, le vote par tête et non par ordre, par suite la prépondérance du Tiers dans les débats, puisqu'il avait à lui seul autant de députés que les deux autres ordres réunis. Ce ne fut cependant pas la crainte



LA SALLE DES MENUS-PLAISIRS. — Photographie d'un dessin de MONNET (1732-1795?), gravé par HELMAN (1743-1809). *Cette salle, où la Constituante siégea jusqu'au 10 octobre 1789, avait été édifiée en 1787 pour l'Assemblée des Notables, dans la cour de l'hôtel des Menus-Plaisirs — le magasin du matériel des fêtes royales —. Elle mesurait 51 mètres sur 26 et fut détruite en 1790. Les tribunes du public étaient derrière la colonnade. La gravure représente la séance de la nuit du 4 août. Les privilégiés montent au bureau du président pour faire abandon de leurs privilèges. A gauche, en face du bureau, la tribune. Monnet, peintre du roi, dessina. Helman grava une suite célèbre des* Principales journées de la Révolution.

L'OUVERTURE DES ÉTATS GÉNÉRAUX

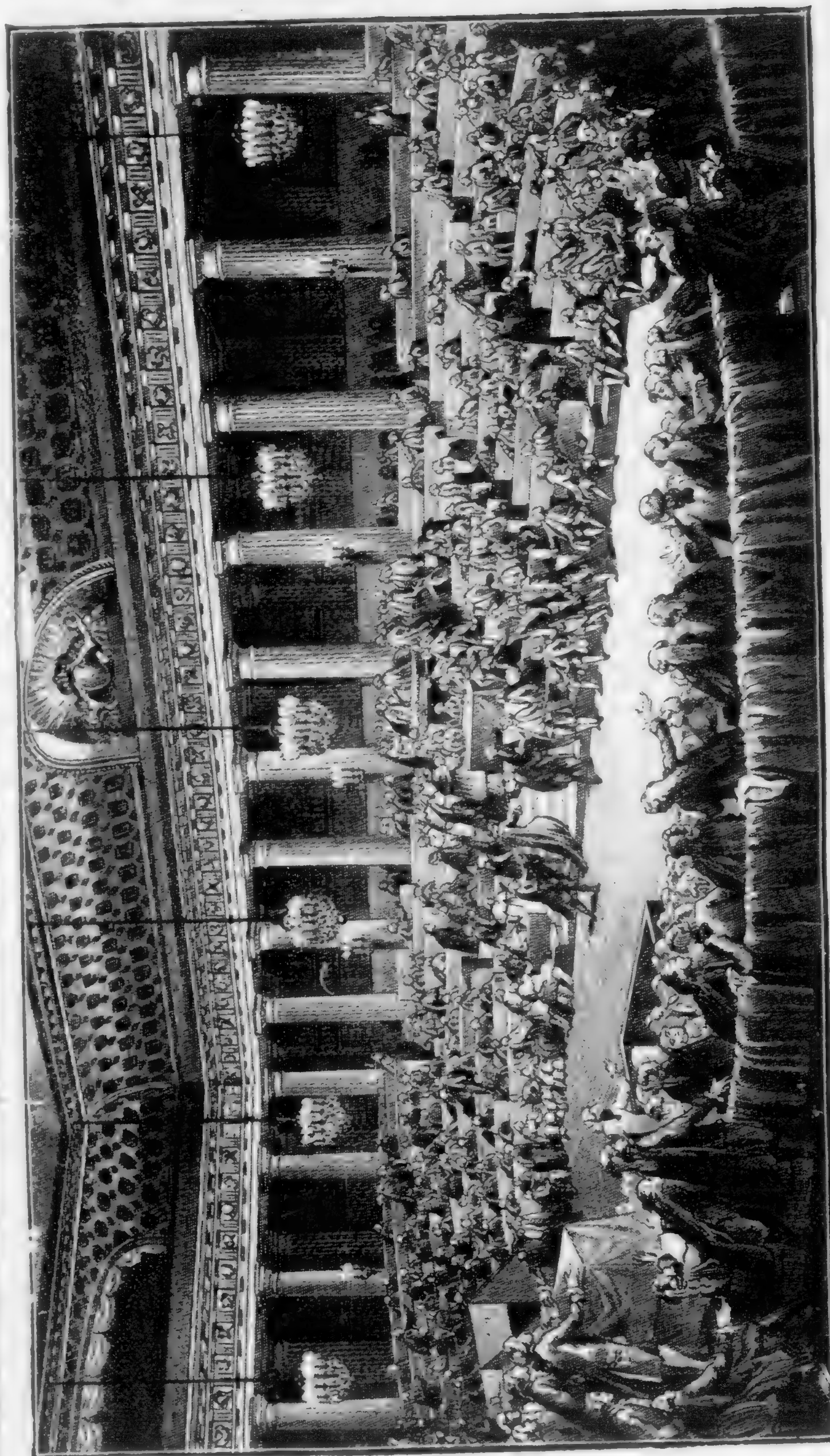
Au moment où allaient se réunir les États Généraux, Louis XVI était retombé sous l'influence de Marie-Antoinette et du comte d'Artois. Quand le 3 mai on lui présenta les députés du Tiers, il ne trouva pas un mot à leur adresser.

Le mardi 5 mai 1789, dans la grande salle de l'hôtel des Menus, il procéda solennellement à l'ouverture des États. Dans un discours bref et qu'il prononça d'une voix dure et brusque, il annonça que les Etats étaient réunis pour rétablir l'ordre dans les finances. Il ajouta qu'il connaissait son autorité et qu'il la maintiendrait; il engagea les députés à se défendre du goût des nouveautés. *Il ne dit pas un mot de ce qui était le souci de tous, la rédaction de la Constitution.* Par ordre, Necker n'en parla pas davantage et se borna pendant trois heures à exposer la question financière. Ce fut une immense déception parmi les députés, le commencement de la rupture entre le Tiers et le roi. D'autre part la cour affectait des airs impertinents avec les députés du Tiers, qui se répétaient des mots comme celui-ci, attribué à tort au duc de Liancourt, grand-maître de la garde robe : « Allons voir quelle figure font ces animaux dont nous allons être si longtemps infestés. » Ce fut le commencement de la rupture entre le Tiers et la Noblesse. « *Voilà la bataille engagée*, écrivait le soir même un député. Tout annonce que les États seront orageux, soit du Tiers aux deux ordres, soit avec la cour. »

L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le conflit entre les ordres commença dès le lendemain, 6 mai, à propos de la vérification des pouvoirs, c'est-à-dire à propos de l'examen des conditions dans lesquelles chaque député avait été élu. Les députés du Tiers proposèrent que la vérification se fît en commun, et invitèrent les députés de la Noblesse et du Clergé qui siégeaient en des salles séparées, à venir les joindre dans la grande salle des Menus. Les députés de la Noblesse, à la majorité, déclinèrent l'invitation; ceux du Clergé ne firent pas de réponse nette et s'offrirent comme conciliateurs.

L'adoption ou le rejet de la vérification en commun avait une grande importance. La vérification en commun entraînait, en effet, l'abandon du système des classes, le vote par tête et non par ordre, par suite la prépondérance du Tiers dans les débats, puisqu'il avait à lui seul autant de députés que les deux autres ordres réunis. Ce ne fut cependant pas la crainte



LA SALLE DES MENUS-PLAISIRS. — Photographie d'un dessin de MONNET (1732-1795?), gravé par HELMAN (1743-1800).
Cette salle, où la Constituante siégea jusqu'au 10 octobre 1789, avait été édifiée en 1787 pour l'Assemblée des Notables, dans la cour de l'hôtel des Menus-Plaisirs — le magasin du matériel des fêtes royales —. Elle mesurait 51 mètres sur 26 et fut détruite en 1790. Les tribunes du public étaient derrière la colonnade. La gravure représente la séance de la nuit du 4 août. Les privilégiés montent au bureau du président pour faire abandon de leurs privilèges. A gauche, en face du bureau, la tribune. Monnet, peintre du roi, dessina. Helman grava une suite célèbre des Principales journées de la Révolution.

de la prépondérance du Tiers qui dicta le refus de la Noblesse ; ses cahiers même lui imposaient la délibération en commun et le vote par tête dans toutes les affaires graves et spécialement en matière de finances. Mais elle se refusa à la vérification des pouvoirs en commun par vanité.

Une commission de conciliation travailla vainement pendant plus d'un mois. A partir du 10 juin, le Tiers, estimant que les affaires de l'État ne pouvaient demeurer plus longtemps en souffrance et qu'il était temps de travailler, procéda seul aux vérifications. Quelques députés du Clergé vinrent se joindre à lui. Le mercredi 17 juin, sur la proposition de l'abbé *Sieyès*, les députés du Tiers, considérant qu'ils représentaient les quatre-vingt-seize centièmes de la nation, se déclarèrent constitués en *Assemblée Nationale*.

Faisant aussitôt acte d'autorité, l'Assemblée déclara qu'elle autorisait la perception provisoire des impôts existants jusqu'à sa séparation. Toute perception ultérieure était à l'avance interdite à défaut d'un vote exprès de l'Assemblée. ***Le premier acte révolutionnaire était accompli***; c'était le premier échec à la toute-puissance royale. Cette toute-puissance était désormais abolie en un point essentiel, les finances, où plus rien ne pourrait être fait à l'avenir sans le consentement de la Nation.

CONFLIT DU ROI ET DE L'ASSEMBLÉE

A ce qu'il considérait comme un attentat sur ses droits, Louis XVI, poussé par la cour et contre l'avis de Necker, décida de riposter par un coup d'autorité. Trois jours après la constitution de l'Assemblée Nationale, le samedi 20 juin, les députés trouvèrent la salle des Menus gardée par la troupe et fermée sous prétexte d'aménagements nécessités par une prochaine séance royale. Les députés se réunirent aussitôt dans une salle de jeu de paume, proche du palais[1]. Là, sous la présidence de Bailly, ils prêtèrent le serment solennel « de ne jamais se séparer et de se rassembler partout où les circonstances l'exigeraient, jusqu'à ce que la constitution du royaume fût établie ». Le surlendemain la majorité des députés du Clergé vint siéger à l'Assemblée Nationale.

Le mardi 23, à la séance royale, Louis XVI annonça d'une voix altérée qu'il annulait les décisions prises par les députés le 17 et leur ordonna de se retirer aussitôt la séance terminée : ils

1. Voir le plan de Versailles, ci-dessus, page 29.



LE SERMENT DU JEU DE PAUME A VERSAILLES. — Photographie du tableau de DAVID (1748-1825) au LOUVRE.
David, un de nos peintres, qui fut député de la Convention, exposa l'esquisse de ce tableau au Salon de 1791. Le tableau lui fut alors commandé par l'État. David ne peignit que des têtes qui sont des portraits. La Salle du Jeu de Paume est aujourd'hui un musée.

de la prépondérance du Tiers qui dicta le refus de la Noblesse; ses cahiers même lui imposaient la délibération en commun et le vote par tête dans toutes les affaires graves et spécialement en matière de finances. Mais elle se refusa à la vérification des pouvoirs en commun par vanité.

Une commission de conciliation travailla vainement pendant plus d'un mois. A partir du 10 juin, le Tiers, estimant que les affaires de l'État ne pouvaient demeurer plus longtemps en souffrance et qu'il était temps de travailler, procéda seul aux vérifications. Quelques députés du Clergé vinrent se joindre à lui. Le mercredi 17 juin, sur la proposition de l'abbé *Sieyès*, les députés du Tiers, considérant qu'ils représentaient les quatre-vingt-seize centièmes de la nation, se déclarèrent constitués en *Assemblée Nationale*.

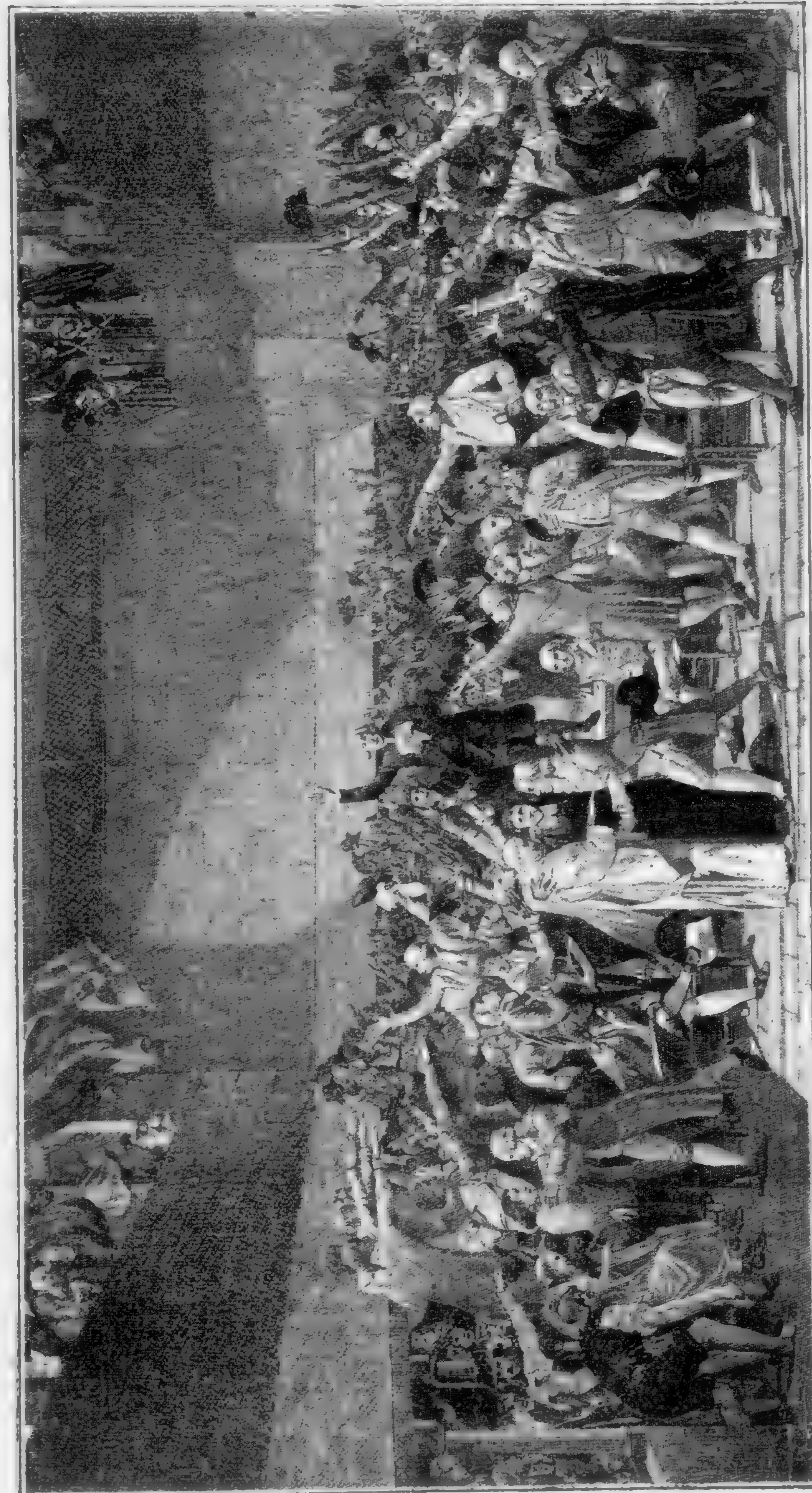
Faisant aussitôt acte d'autorité, l'Assemblée déclara qu'elle autorisait la perception provisoire des impôts existants jusqu'à sa séparation. Toute perception ultérieure était à l'avance interdite à défaut d'un vote exprès de l'Assemblée. ***Le premier acte révolutionnaire était accompli***; c'était le premier échec à la toute-puissance royale. Cette toute-puissance était désormais abolie en un point essentiel, les finances, où plus rien ne pourrait être fait à l'avenir sans le consentement de la Nation.

CONFLIT DU ROI ET DE L'ASSEMBLÉE

A ce qu'il considérait comme un attentat sur ses droits, Louis XVI, poussé par la cour et contre l'avis de Necker, décida de riposter par un coup d'autorité. Trois jours après la constitution de l'Assemblée Nationale, le samedi 20 juin, les députés trouvèrent la salle des Menus gardée par la troupe et fermée sous prétexte d'aménagements nécessités par une prochaine séance royale. Les députés se réunirent aussitôt dans une salle de jeu de paume, proche du palais[1]. Là, sous la présidence de Bailly, ils prêtèrent le serment solennel « de ne jamais se séparer et de se rassembler partout où les circonstances l'exigeraient, jusqu'à ce que la constitution du royaume fût établie ». Le surlendemain la majorité des députés du Clergé vint siéger à l'Assemblée Nationale.

Le mardi 23, à la séance royale, Louis XVI annonça d'une voix altérée qu'il annulait les décisions prises par les députés le 17 et leur ordonna de se retirer aussitôt la séance terminée : ils

1. Voir le plan de Versailles, ci-dessus, page 29.



LE SERMENT DU JEU DE PAUME A VERSAILLES. — Photographie du tableau de DAVID (1748-1825) au Louvre.

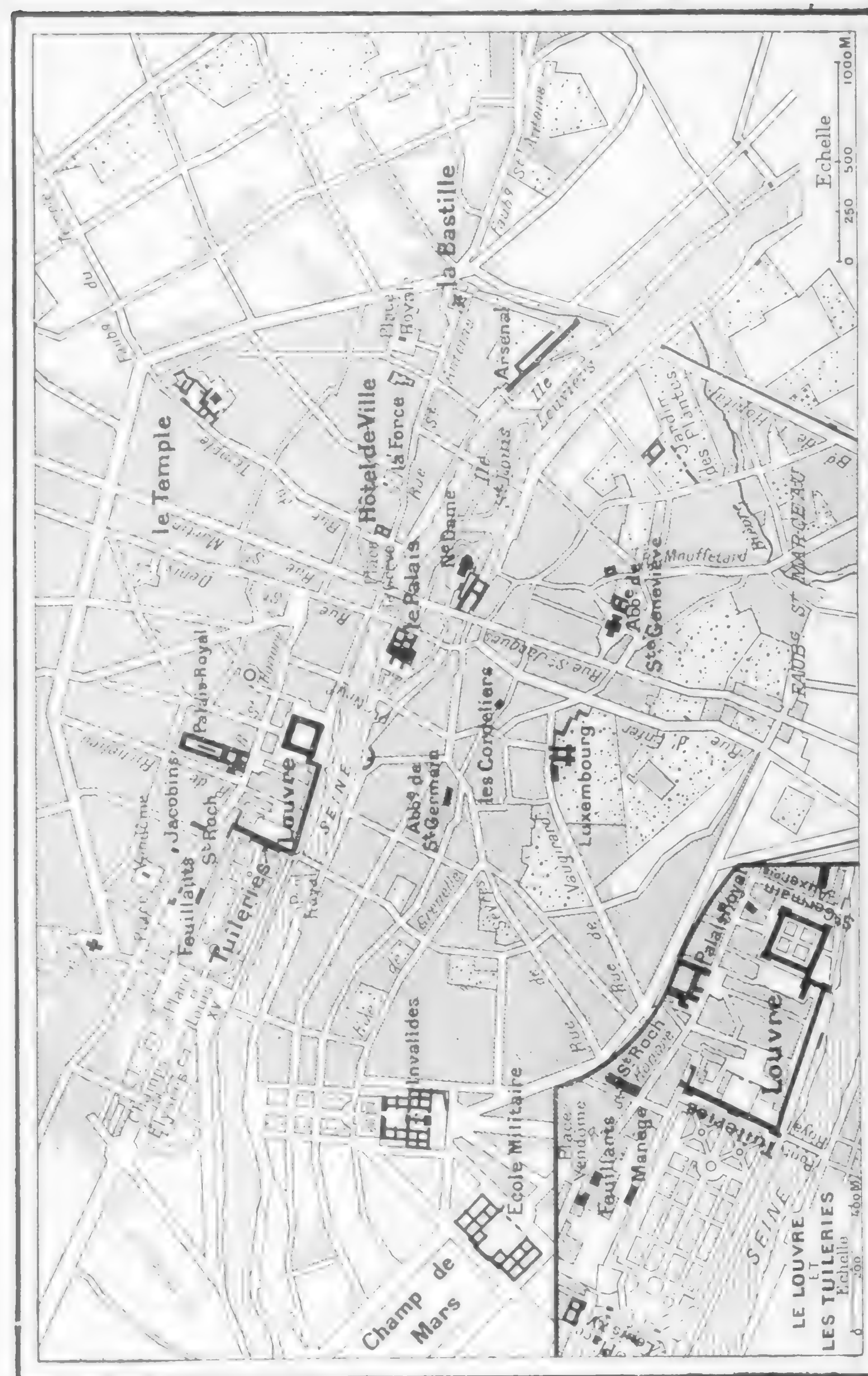
David, un de nos peintres, qui fut député de la Convention, exposa l'esquisse de ce tableau au Salon de 1791. Le tableau lui fut alors commandé par l'État. David ne peignit que des têtes qui sont des portraits. La Salle du Jeu de Paume est aujourd'hui un musée.



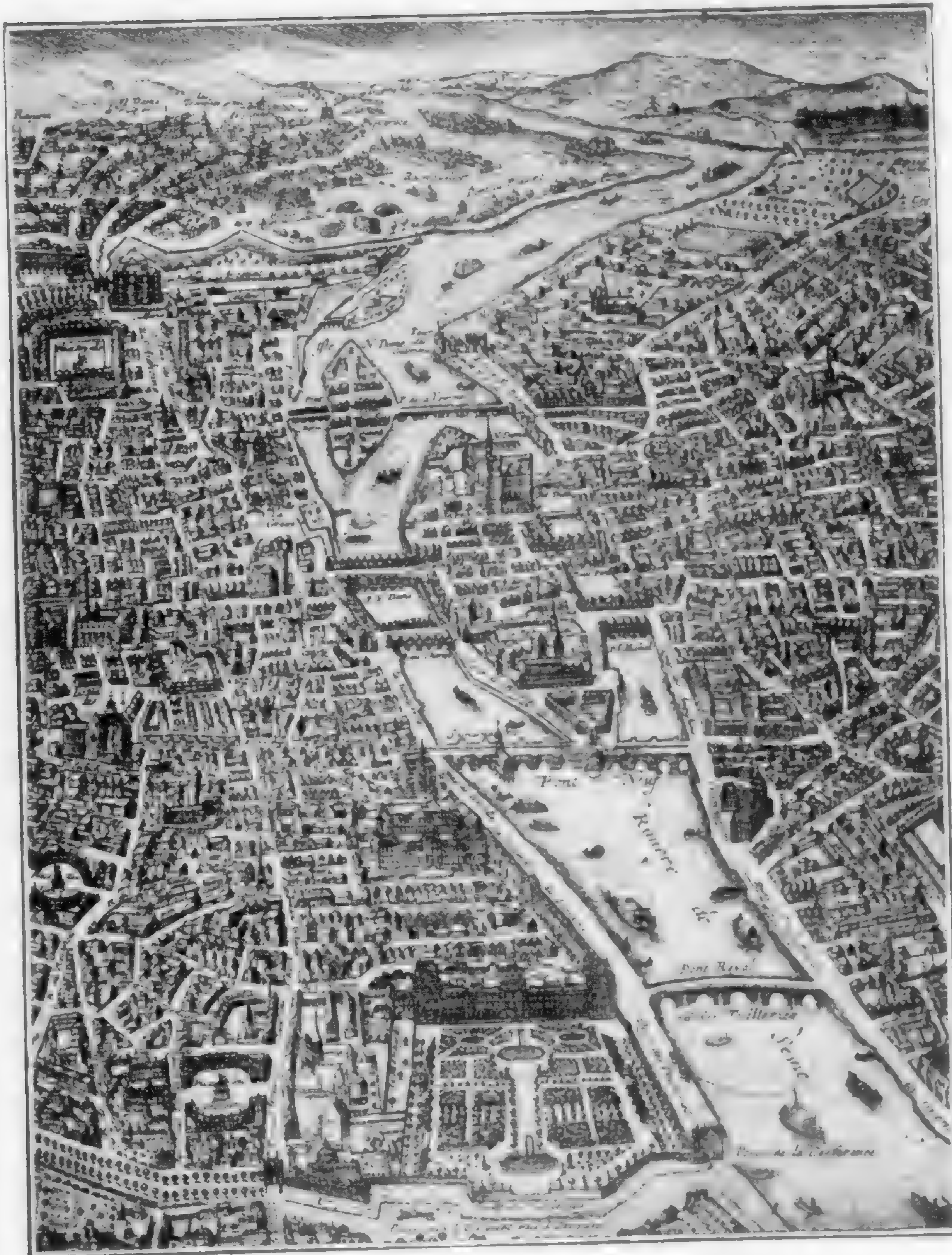
LE CENTRE DE PARIS AU DIX-HUITIEME SIECLE.

Photographie d'un plan conservé au Musée Carnavalet.

Ce plan date du règne de Louis XV, et fut dressé avant l'établissement de la place Louis XV — la place de la Concorde — qui occuperait le bas de la gravure en avant du jardin des Tuileries. La vue est prise de l'ouest. la Seine venant de l'est — le haut de la gravure — comme dans le plan topographique de la page suivante. A gauche du pont Royal, les Tuileries. *alors séparées du* Louvre *par un quartier et quatre rues. Dans l'île, dite* la Cité. *en avant* le Palais de justice. *puis en arrière* Notre-Dame. *A hauteur de Notre-Dame, à gauche sur la rive, la* place de Grève *et* l'Hôtel de ville. *Plus haut, au bout de la* rue Saint-Antoine *près des fortifications,* la Bastille. *Au delà le faubourg Saint-Antoine.*



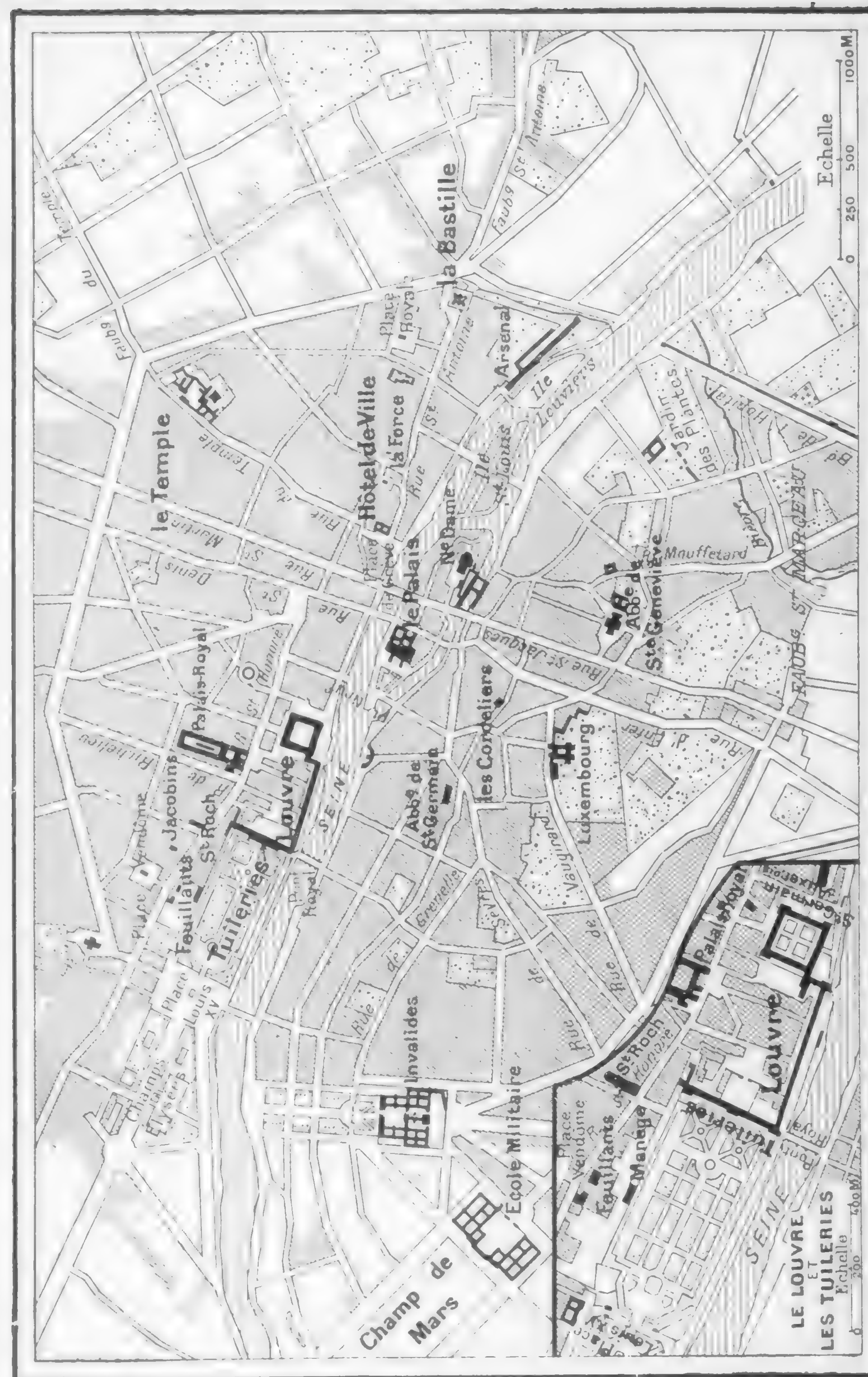
PARIS EN 1789



LE CENTRE DE PARIS AU DIX-HUITIEME SIECLE.

Photographie d'un plan conservé au Musée Carnavalet.

Ce plan date du règne de Louis XV, et fut dressé avant l'établissement de la place Louis XV — la place de la Concorde — qui occuperait le bas de la gravure en avant du jardin des Tuileries. La vue est prise de l'ouest. la Seine venant de l'est — le haut de la gravure — comme dans le plan topographique de la page suivante. A gauche du pont Royal, les Tuileries. *alors séparées du* Louvre *par un quartier et quatre rues. Dans l'île, dite* la Cité. *en avant* le Palais de justice. *puis en arrière* Notre-Dame. *A hauteur de Notre-Dame, à gauche sur la rive, la* place de Grève *et* l'Hôtel de ville. *Plus haut, au bout de la* rue Saint-Antoine *près des fortifications,* la Bastille. *Au delà le faubourg Saint-Antoine.*



PARIS EN 1789.

devraient, à partir du lendemain, siéger en trois chambres distinctes.

Le roi pensait intimider : il ne fit qu'irriter : « Jamais le despotisme ne s'expliqua en termes plus audacieux, disait un député; jamais esclaves ne s'entendirent donner des ordres plus impérieux. »

Le roi parti, les députés du Tiers et une partie des députés du Clergé demeurèrent à leur place. Le grand maître des cérémonies, le marquis de Dreux-Brezé, s'approcha : « Vous avez entendu, Messieurs, l'ordre du roi », dit-il en s'adressant à Bailly, président de l'Assemblée. « Il me semble que la Nation assemblée ne peut pas recevoir d'ordres », répondit Bailly. Un noble, que son ordre avait repoussé et que le Tiers d'Aix avait élu député, le comte de Mirabeau, intervenant à son tour : « Allez dire à votre maître que nous sommes ici par la volonté du peuple et qu'on ne nous en arrachera que par la force des baïonnettes. » Quelques instants après, sur la proposition du même Mirabeau, l'Assemblée proclamait ses membres inviolables et déclarait, « infâme et traître à la Nation » quiconque, pendant ou après la session, essaierait d'agir contre les députés.

Le roi n'essaya pas d'agir. C'est que le peuple de Versailles, sitôt le détail de la séance connu, avait envahi les cours du Palais et que la garde, les gardes-françaises en particulier, n'avait rien fait pour l'arrêter. Quelques soldats disaient même tout haut : « Vive le Tiers! Nous sommes la troupe de la Nation! » On ne pouvait donc compter sur eux. Aussi quand on rapporta à Louis XVI le refus des députés de se retirer. « Eh bien! répondit-il, s'ils ne veulent pas s'en aller, qu'ils restent! »

LA CONSTITUANTE

Quatre jours plus tard, le samedi 27 juin, les députés de la Noblesse et les dissidents du Clergé venaient, sur l'expresse invitation du roi, se joindre à l'Assemblée Nationale. Dès lors, *la révolution politique était accomplie.* Le roi lui-même reconnaissait l'existence d'un second pouvoir, l'Assemblée, représentant le peuple : il n'y avait plus en France de monarchie absolue.

Il restait à régler l'organisation de la monarchie nouvelle. Le 8 juillet, l'Assemblée se mettant à l'œuvre, nommait un Comité de Constitution chargé de préparer la loi future. Le 9, elle prenait le nom ***d'Assemblée constituante***.

L'INTERVENTION DU PEUPLE DE PARIS

A cette date l'Assemblée était de nouveau en péril et le savait. Le comte d'Artois, la reine, son entourage, tous ceux que l'ambassadeur d'Autriche appelait « la cabale infernale » avaient déterminé Louis XVI à tenter un coup d'état militaire. Depuis le 30 juin, les troupes — surtout des régiments étrangers, les régiments français ne paraissant pas sûrs, — ne cessaient d'affluer et vingt-cinq mille hommes se concentraient autour de Versailles. On parlait de



LE PALAIS-ROYAL AU TEMPS DE LA RÉVOLUTION.

D'après une gravure de LESPINASSE (1734-1803). — Musée Carnavalet.

De la gravure de Lespinasse, datée de 1791, on n'a reproduit ici que la partie architecturale. Le jardin du Palais-Royal, ouvert au public, appartenait au duc d'Orléans. Il le fit entourer sur trois côtés de bâtiments, ayant au rez-de-chaussée des galeries, qui servaient de promenoir, et formaient comme un immense cloître. La galerie d'Orléans, qui ferme aujourd'hui le quatrième côté, n'existait pas encore : on voit la construction amorcée à droite. Au centre, une salle de fêtes. Le jardin du Palais-Royal, long de plus de 200 mètres, large de près de 100 mètres, fut pendant toute la Révolution un vrai club en plein air, le foyer principal de l'agitation parisienne. C'est là que commencèrent la plupart des grandes manifestations et qu'en particulier, un jeune avocat, Camille Desmoulins, *le 12 juillet 1789, monté sur une table, appela le peuple aux armes, à la nouvelle du renvoi de Necker. Le peintre Lespinasse est surtout connu par des* Vues de Paris.

l'arrestation de soixante députés et de la dissolution de l'Assemblée. Celle-ci ayant demandé, le 8 juillet, le retrait des troupes, le roi répondit, le 10, par un refus hautain. Le lendemain il renvoyait Necker et nommait ministre de la guerre le maréchal de Broglie, réputé « l'un des hommes les plus durs et les plus esclaves », prêt à « donner et à faire exécuter les ordres les plus sanguinaires ».

devraient, à partir du lendemain, siéger en trois chambres distinctes.

Le roi pensait intimider : il ne fit qu'irriter : « Jamais le despotisme ne s'expliqua en termes plus audacieux, disait un député; jamais esclaves ne s'entendirent donner des ordres plus impérieux. »

Le roi parti, les députés du Tiers et une partie des députés du Clergé demeurèrent à leur place. Le grand maître des cérémonies, le marquis de Dreux-Brezé, s'approcha : « Vous avez entendu, Messieurs, l'ordre du roi », dit-il en s'adressant à Bailly, président de l'Assemblée. « Il me semble que la Nation assemblée ne peut pas recevoir d'ordres », répondit Bailly. Un noble, que son ordre avait repoussé et que le Tiers d'Aix avait élu député, le comte de Mirabeau, intervenant à son tour : « Allez dire à votre maître que nous sommes ici par la volonté du peuple et qu'on ne nous en arrachera que par la force des baïonnettes. » Quelques instants après, sur la proposition du même Mirabeau, l'Assemblée proclamait ses membres inviolables et déclarait, « infâme et traître à la Nation » quiconque, pendant ou après la session, essaierait d'agir contre les députés.

Le roi n'essaya pas d'agir. C'est que le peuple de Versailles, sitôt le détail de la séance connu, avait envahi les cours du Palais et que la garde, les gardes-françaises en particulier, n'avait rien fait pour l'arrêter. Quelques soldats disaient même tout haut : « Vive le Tiers! Nous sommes la troupe de la Nation! » On ne pouvait donc compter sur eux. Aussi quand on rapporta à Louis XVI le refus des députés de se retirer. « Eh bien! répondit-il, s'ils ne veulent pas s'en aller, qu'ils restent! »

LA CONSTITUANTE

Quatre jours plus tard, le samedi 27 juin, les députés de la Noblesse et les dissidents du Clergé venaient, sur l'expresse invitation du roi, se joindre à l'Assemblée Nationale. Dès lors, *la révolution politique était accomplie.* Le roi lui-même reconnaissait l'existence d'un second pouvoir, l'Assemblée, représentant le peuple : il n'y avait plus en France de monarchie absolue.

Il restait à régler l'organisation de la monarchie nouvelle. Le 8 juillet, l'Assemblée se mettant à l'œuvre, nommait un Comité de Constitution chargé de préparer la loi future. Le 9, elle prenait le nom ***d'Assemblée constituante***.

L'INTERVENTION DU PEUPLE DE PARIS

A cette date l'Assemblée était de nouveau en péril et le savait. Le comte d'Artois, la reine, son entourage, tous ceux que l'ambassadeur d'Autriche appelait « la cabale infernale » avaient déterminé Louis XVI à tenter un coup d'état militaire. Depuis le 30 juin, les troupes — surtout des régiments étrangers, les régiments français ne paraissant pas sûrs, — ne cessaient d'affluer et vingt-cinq mille hommes se concentraient autour de Versailles. On parlait de l'arrestation de soixante députés et de la dissolution de l'Assemblée. Celle-ci ayant demandé, le 8 juillet, le retrait des troupes, le roi répondit, le 10, par un refus hautain. Le lendemain il renvoyait Necker et nommait ministre de la guerre le maréchal de Broglie, réputé « l'un des hommes les plus durs et les plus esclaves », prêt à « donner et à faire exécuter les ordres les plus sanguinaires ».



LE PALAIS-ROYAL AU TEMPS DE LA RÉVOLUTION.
D'après une gravure de LESPINASSE (1734-1803). — Musée Carnavalet.

De la gravure de Lespinasse, datée de 1791, on n'a reproduit ici que la partie architecturale. Le jardin du Palais-Royal, ouvert au public, appartenait au duc d'Orléans. Il le fit entourer sur trois côtés de bâtiments, ayant au rez-de-chaussée des galeries, qui servaient de promenoir, et formaient comme un immense cloître. La galerie d'Orléans, qui ferme aujourd'hui le quatrième côté, n'existait pas encore : on voit la construction amorcée à droite. Au centre, une salle de fêtes. Le jardin du Palais-Royal, long de plus de 200 mètres, large de près de 100 mètres, fut pendant toute la Révolution un vrai club en plein air, le foyer principal de l'agitation parisienne. C'est là que commencèrent la plupart des grandes manifestations et qu'en particulier, un jeune avocat, Camille Desmoulins, *le 12 juillet 1789, monté sur une table, appela le peuple aux armes, à la nouvelle du renvoi de Necker. Le peintre Lespinasse est surtout connu par des* Vues de Paris.

L'intervention du peuple de Paris sauva l'Assemblée et assura le triomphe de la Révolution.

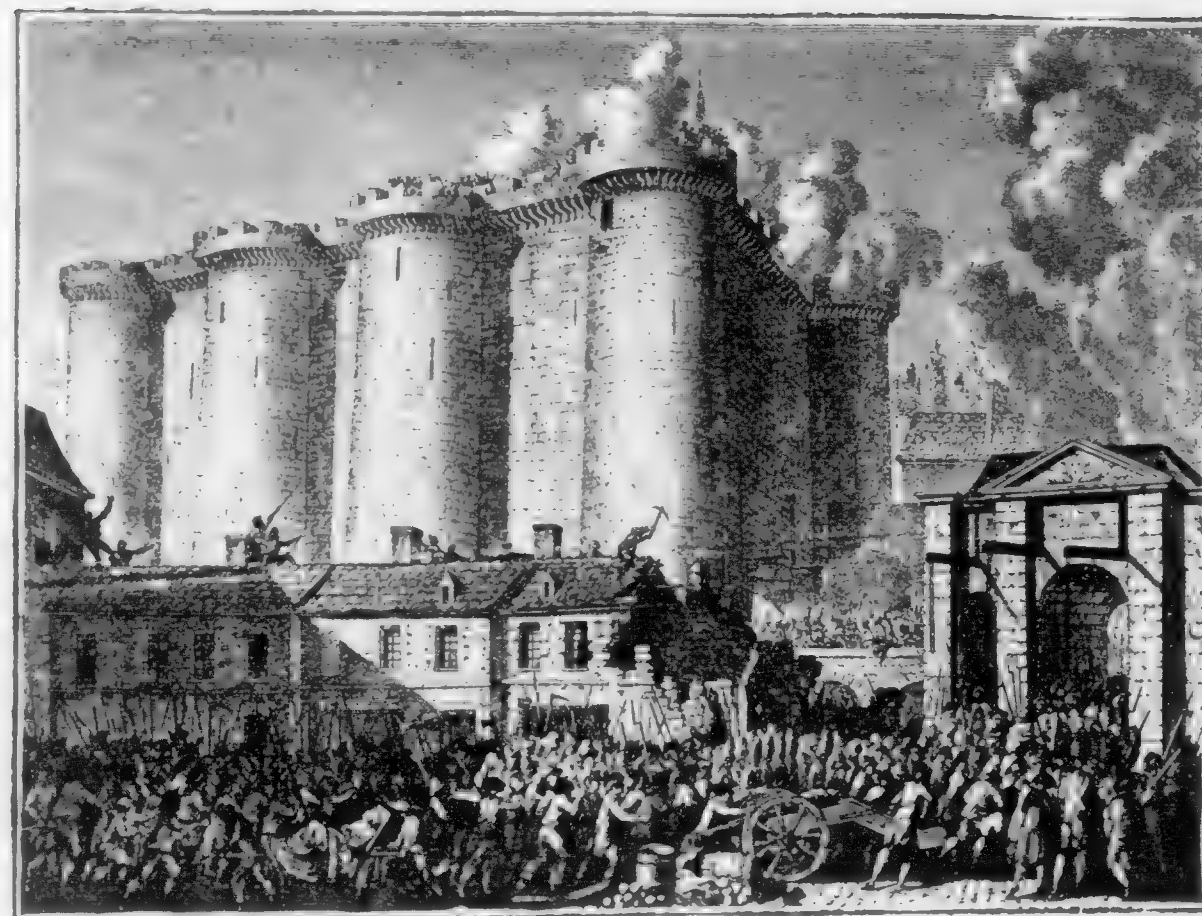
A Paris, où la population était déjà agitée par la crainte de la disette, la nouvelle du renvoi de Necker, connue dans la soirée du 11, causa la plus violente émotion. Le peuple fit immédiatement fermer les théâtres. Le Palais-Royal qui avec ses jardins, ses galeries, ses cafés était, comme aujourd'hui les boulevards, le rendez-vous de tout Paris, se transforma en un immense club. Les bruits les plus fantastiques y trouvaient créance : on racontait que la reine avait fait passer plusieurs centaines de millions en Autriche et qu'elle avait demandé à son frère, l'Empereur, le secours d'une armée impériale. Des gens montés sur des chaises haranguaient la foule, l'appelaient à la défense de la liberté. On commença à piller les boutiques des armuriers.

Le dimanche 12, dans l'après-midi, l'agitation tourna à l'émeute. Une charge d'un régiment de cavalerie allemande au jardin des Tuileries, où les promeneurs étaient nombreux, exaspéra la population et l'émeute devint insurrection. Le 13, tandis que le tocsin sonnait à toutes les églises, tandis que des bandes armées d'épées, de hallebardes, de pistolets, de broches, de marteaux, etc., parcouraient les rues, réclamant des fusils, ceux des Parisiens qui étaient électeurs se réunissaient à l'Hôtel de Ville. Ils y constituaient une *Commission permanente*, véritable gouvernement municipal, chargé d'assurer l'approvisionnement de la ville et d'organiser pour le maintien de l'ordre et la défense de Paris une milice civique. Cette milice en quelques heures comptait douze mille hommes « des meilleurs citoyens de la ville », nobles, bourgeois, financiers, prêtres même : c'étaient les premiers éléments de la *garde nationale*.

PRISE DE LA BASTILLE

Le mardi 14, dans la matinée, une bande découvrit, à l'Hôtel des Invalides, 28 000 fusils qu'elle enleva ainsi que des canons. Une seconde bande se porta à l'autre extrémité de Paris sur la Bastille où elle pensait se faire également remettre des armes[1]. Elle aperçut les canons de la vieille citadelle braqués sur la ville. Vers midi, dans des conditions mal connues, la fusillade fut ouverte de la Bastille sur la foule qui aussitôt se rua à l'attaque. Au bout de quatre heures d'un combat où les assaillants eurent environ deux cents hommes tués ou blessés, la faible garnison de la Bastille près d'être forcée capitula.

1. Voir, ci-dessus, les plans de Paris, pages 36 et 37.



LA BASTILLE.
Fac-similé d'une gravure de PRIEUR représentant l'attaque de la Bastille.
Bibliothèque nationale.

La Bastille avait été construite à la fin du Moyen Age, sous Charles V, pendant la guerre de Cent Ans, de 1370 à 1382, pour être la citadelle de Paris à l'est — voir le plan, page 37. — A partir de la Fronde et du règne de Louis XIV la citadelle fut transformée en prison d'État. On n'y enfermait guère que les prisonniers de marque, internés sans jugement en vertu de lettres de cachet. Aussi apparaissait-elle au peuple comme le symbole de l'arbitraire. Le 14 juillet 1789, on y trouva sept prisonniers dont un idiot, un détenu sur la demande de sa famille, quatre accusés de faux. Les cachots remplis d'instruments de torture, représentés dans certaines gravures devenues populaires, n'existaient que dans l'imagination des dessinateurs. Les huit cachots souterrains ne servaient plus depuis 1772. La Bastille comprenait huit tours à peu près disposées en carré, hautes de 23 mètres environ — la hauteur de nos maisons à sept étages. L'épaisseur des murs variait de 1 m. 60 à 2 m. 30. On entrait par la rue Saint-Antoine. La gravure représente les assaillants, parmi lesquels beaucoup de grenadiers des gardes-françaises, passant le premier pont-levis. On démolit une maison qui gêne pour l'attaque. Le peuple commença à démolir la Bastille elle-même, aussitôt qu'il l'eut occupée. La destruction fut achevée pour le 14 juillet 1790 et l'on dansa ce jour-là sur l'emplacement de la citadelle.

La capitulation de la Bastille fut aussitôt suivie de la capitulation du roi. Elle fut complète. Le 15, il venait lui-même annoncer la dislocation des troupes, aux députés qui siégeaient

L'intervention du peuple de Paris sauva l'Assemblée et assura le triomphe de la Révolution.

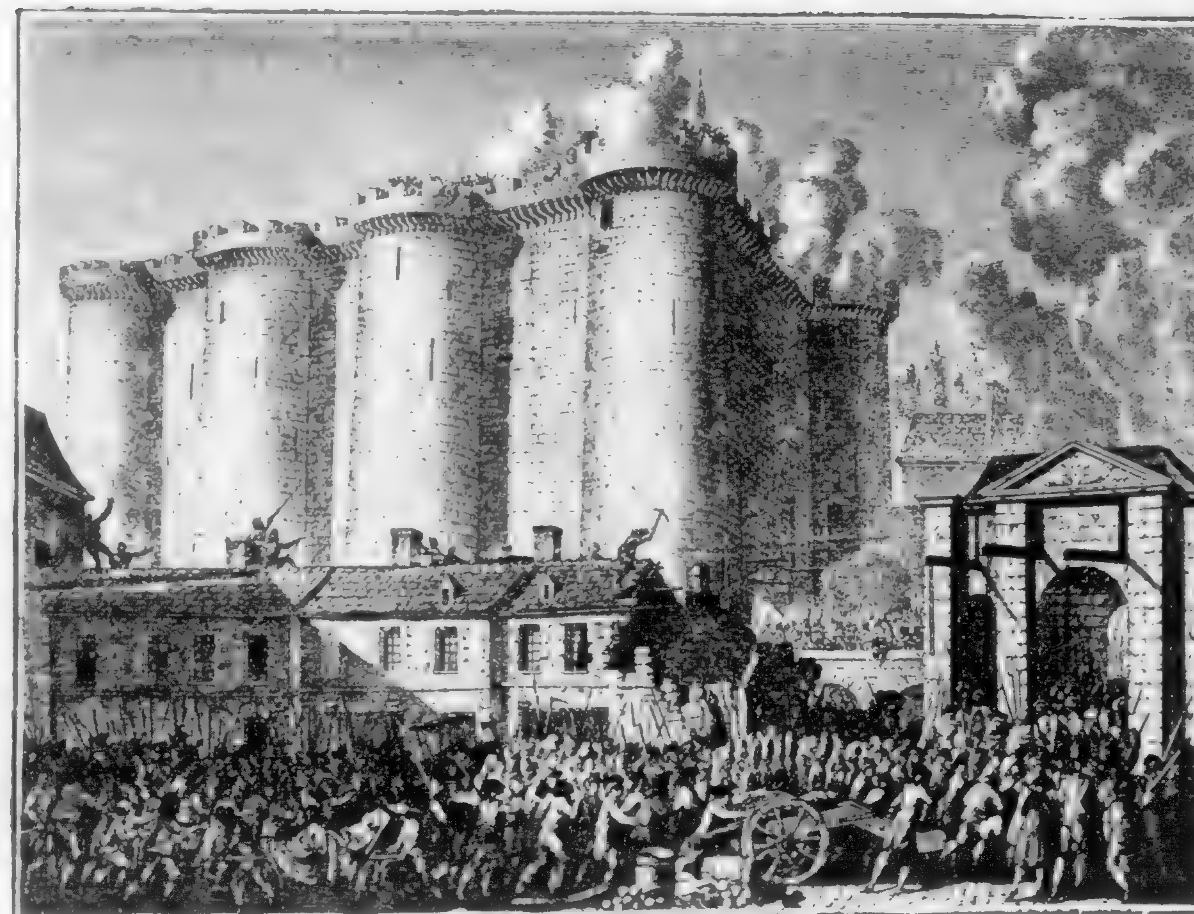
A Paris, où la population était déjà agitée par la crainte de la disette, la nouvelle du renvoi de Necker, connue dans la soirée du 11, causa la plus violente émotion. Le peuple fit immédiatement fermer les théâtres. Le Palais-Royal qui avec ses jardins, ses galeries, ses cafés était, comme aujourd'hui les boulevards, le rendez-vous de tout Paris, se transforma en un immense club. Les bruits les plus fantastiques y trouvaient créance : on racontait que la reine avait fait passer plusieurs centaines de millions en Autriche et qu'elle avait demandé à son frère, l'Empereur, le secours d'une armée impériale. Des gens montés sur des chaises haranguaient la foule, l'appelaient à la défense de la liberté. On commença à piller les boutiques des armuriers.

Le dimanche 12, dans l'après-midi, l'agitation tourna à l'émeute. Une charge d'un régiment de cavalerie allemande au jardin des Tuileries, où les promeneurs étaient nombreux, exaspéra la population et l'émeute devint insurrection. Le 13, tandis que le tocsin sonnait à toutes les églises, tandis que des bandes armées d'épées, de hallebardes, de pistolets, de broches, de marteaux, etc., parcouraient les rues, réclamant des fusils, ceux des Parisiens qui étaient électeurs se réunissaient à l'Hôtel de Ville. Ils y constituaient une *Commission permanente*, véritable gouvernement municipal, chargé d'assurer l'approvisionnement de la ville et d'organiser pour le maintien de l'ordre et la défense de Paris une milice civique. Cette milice en quelques heures comptait douze mille hommes « des meilleurs citoyens de la ville », nobles, bourgeois, financiers, prêtres même : c'étaient les premiers éléments de la *garde nationale*.

PRISE DE LA BASTILLE

Le mardi 14, dans la matinée, une bande découvrit, à l'Hôtel des Invalides, 28 000 fusils qu'elle enleva ainsi que des canons. Une seconde bande se porta à l'autre extrémité de Paris sur la Bastille où elle pensait se faire également remettre des armes[1]. Elle aperçut les canons de la vieille citadelle braqués sur la ville. Vers midi, dans des conditions mal connues, la fusillade fut ouverte de la Bastille sur la foule qui aussitôt se rua à l'attaque. Au bout de quatre heures d'un combat où les assaillants eurent environ deux cents hommes

1. Voir, ci-dessus, les plans de Paris, pages 36 et 37.



LA BASTILLE.
Fac-similé d'une gravure de PRIEUR représentant l'attaque de la Bastille.
Bibliothèque nationale.

La Bastille avait été construite à la fin du Moyen Age, sous Charles V, pendant la guerre de Cent Ans, de 1370 à 1382, pour être la citadelle de Paris à l'est — voir le plan, page 37. — A partir de la Fronde et du règne de Louis XIV la citadelle fut transformée en prison d'État. On n'y enfermait guère que les prisonniers de marque, internés sans jugement en vertu de lettres de cachet. Aussi apparaissait-elle au peuple comme le symbole de l'arbitraire. Le 14 juillet 1789, on y trouva sept prisonniers dont un idiot, un détenu sur la demande de sa famille, quatre accusés de faux. Les cachots remplis d'instruments de torture, représentés dans certaines gravures devenues populaires, n'existaient que dans l'imagination des dessinateurs. Les huit cachots souterrains ne servaient plus depuis 1772. La Bastille comprenait huit tours à peu près disposées en carré, hautes de 23 mètres environ — la hauteur de nos maisons à sept étages. L'épaisseur des murs variait de 1 m. 60 à 2 m. 30. On entrait par la rue Saint-Antoine. La gravure représente les assaillants, parmi lesquels beaucoup de grenadiers des gardes-françaises, passant le premier pont-levis. On démolit une maison qui gêne pour l'attaque. Le peuple commença à démolir la Bastille elle-même, aussitôt qu'il l'eut occupée. La destruction fut achevée pour le 14 juillet 1790 et l'on dansa ce jour-là sur l'emplacement de la citadelle.

tués ou blessés, la faible garnison de la Bastille près d'être forcée capitula.

La capitulation de la Bastille fut aussitôt suivie de la capitulation du roi. Elle fut complète. Le 15, il venait lui-même annoncer la dislocation des troupes, aux députés qui siégeaient

en permanence depuis le 13, dormant la nuit sur leurs bancs ou sur le plancher. Le 16, il rappelait Necker. Le 17, il se rendait à Paris à l'Hôtel de Ville : il sanctionnait par sa présence les faits accomplis. Reçu par Bailly, chef de la municipalité révolutionnaire, il recevait des mains de La Fayette, commandant en chef de la garde nationale, une cocarde nouvelle, bleue, blanche et rouge, faite des couleurs de Paris et du Roi, symbole de la France transformée.

CONSÉQUENCES DES 13 ET 14 JUILLET

Les événements des 13 et 14 juillet eurent les plus importantes conséquences. D'abord ils firent surgir à côté des deux pouvoirs légaux, le Roi et l'Assemblée, une *troisième puissance, le peuple de Paris*. Le peuple, armé pour sauver l'Assemblée, *demeura armé après la victoire*, et ce fut là *le fait capital* : Paris put ainsi quelques mois plus tard dominer le Roi et l'Assemblée.

D'autre part la chute de la Bastille ébranla la France entière : ce fut comme le signe visible de l'effondrement du régime absolu. Aussitôt nombre de villes imitèrent Paris, organisèrent des comités permanents, des municipalités qui substituèrent leur autorité à celle des intendants ou de leurs sub-délégués, organisèrent des gardes nationales, et ressuscitèrent le gouvernement communal du Moyen Age.

En même temps une terreur panique dont les origines sont encore mystérieuses, « la *Grande Peur* » entre le 20 juillet et le 1er août, secoua la plus grande partie du pays, les campagnes et les villes. La nouvelle volait de villes à villages, de bourgs à hameaux que les « Brigands » — quatre mille Brigands, disait-on à Soissons — accouraient saccageant tout sur leur passage. Paysans et bourgeois s'armèrent en hâte. La peur passée, ils restèrent en armes comme le peuple de Paris. Les paysans en profitèrent pour se jeter sur les châteaux, *sans haine contre les propriétaires*, uniquement pour se faire livrer et pour brûler les documents qui établissaient les droits des seigneurs aux redevances féodales. Il y eut alors une jacquerie analogue aux jacqueries récentes de la Russie : les paysans brûlaient les châteaux, persuadés sur beaucoup de points qu'ils travaillaient ainsi pour le bien du roi, comme le paysan russe brûlant les usines croit travailler pour le bien du tsar. *Tout cela se produisit en quelques jours*, dans la dernière semaine de juillet.

LA NUIT DU 4 AOUT

Les désordres des provinces réagirent à leur tour sur l'Assemblée et précipitèrent l'achèvement de la révolution légale. Le mardi 4 août, le soir, l'Assemblée examinait les moyens de mettre un terme aux troubles signalés de partout : un député noble, le vicomte de Noailles, déclara que la crise ayant pour cause unique les droits seigneuriaux, « restes odieux de la féodalité », le remède certain était de supprimer les uns et de déclarer les autres rachetables. La proposition fut accueillie avec enthousiasme. Jusqu'à deux heures du matin, au milieu des larmes, des embrassements, des applaudissements, les députés, dans une sorte de délire de désintéressement, votèrent la suppression des droits féodaux, des justices seigneuriales, du droit de chasse, le rachat des dîmes et des banalités, l'abolition des jurandes et des maîtrises, des privilèges des provinces, des privilèges des individus, de la vénalité des offices, l'établissement d'une justice gratuite, l'admissibilité de tous les Français à tous les emplois. *On avait en six heures complété la révolution politique par une révolution sociale*, en libérant le paysan des charges qui grevaient sa propriété, en abolissant les distinctions de classe, en proclamant l'égalité entre tous les Français.

LES JOURNÉES D'OCTOBRE

Le rappel de Necker, la révolution du 4 août avaient valu à Louis XVI un renouveau de popularité : l'Assemblée lui avait décerné le titre de « *rénovateur de la liberté française* ». Il ne sut pas profiter de cette popularité. Bien plus, de nouvelles fautes, commises sous les mêmes influences, la ruinèrent et provoquèrent, au début d'octobre 1789, une dernière crise où furent anéantis définitivement les restes de la puissance royale.

Les résolutions prises par l'Assemblée dans la nuit du 4 août devaient, pour avoir force légale, être ratifiées et promulguées par le roi. A la fin de septembre le roi, circonvenu par son entourage, n'avait rien ratifié, rien promulgué. Cette attente de deux mois avait énervé l'Assemblée et Paris. L'énervement était accru par la discussion des articles de la Constitution que l'Assemblée achevait de rédiger ; par l'arrivée de deux régiments à Versailles ; par la situation financière, la crainte de la banqueroute ; par les excitations de meneurs dont le rôle est certain, mais encore mal connu, et qui agissaient soit pour le compte de l'Angleterre, se vengeant ainsi du secours fourni dix ans plus tôt aux Insurgents

d'Amérique[1]; soit pour le duc d'Orléans, cousin du roi, dont l'ambition aurait été de renverser Louis XVI et de substituer à la dynastie de Bourbon la dynastie d'Orléans. Mais la principale cause d'excitation était la rareté des vivres et une terreur de la disette qui, au témoignage de l'ambassadeur d'Autriche, « approchait du désespoir ». « On ne rencontre, disait un autre diplomate, que des visages pâlis et des mines allongées. — On se bat aux portes des boulangeries », écrivait-il le dimanche 4 octobre.

Ce jour-là on commença de connaître à Paris les détails d'un banquet offert au palais de Versailles dans la salle du théâtre, le 1er octobre, par les gardes du corps aux régiments nouvellement arrivés. On racontait que la cocarde tricolore avait été foulée aux pieds, que des menaces avaient été proférées contre l'Assemblée, que la reine avait encouragé de sa présence ces manifestations injurieuses pour la Nation.

Le lundi 5, dans la matinée, une bande de sept ou huit mille femmes en armes et traînant des canons se mettait en route pour Versailles. Elles allaient, disaient-elles, chercher du pain. Elles furent suivies par des milliers d'hommes, ouvriers sans travail, pour la plupart, mêlés d'individus sans aveu, puis par la garde nationale. A six heures l'Assemblée était envahie et les abords du palais bloqués. La foule bivouaqua la nuit sur la place d'armes et dans les larges avenues qui y conduisent. Au matin les grilles du palais furent forcées, des gardes du corps furent tués, et des émeutiers pénétrèrent jusqu'à la porte de la chambre de la reine qui dut s'enfuir dans l'appartement du roi[2]. Le 6 au matin, le roi, pour apaiser les troubles, décida de se rendre à Paris. A deux heures il quitta le château de Versailles avec toute la famille royale, huit personnes enfermées dans une seule voiture qui s'en allait au pas, enveloppée de la foule où des bandits portaient au bout de leurs piques les têtes des gardes du corps tués dans la nuit. A onze heures Louis XVI était aux Tuileries.

Deux semaines plus tard, le lundi 19 octobre, l'Assemblée venait rejoindre le roi à Paris et s'établissait dans la salle du *Manège* sur une des terrasses du jardin des Tuileries, proche de l'emplacement actuel de la rue de Rivoli[3].

1. Voir 1er volume, page 561.
2. Voir, ci-dessus, le plan de Versailles et la vue du Palais, pages 29 et 31
3. Voir, ci-dessus, le plan du Louvre et des Tuileries, page 37.



La Marche des femmes sur Versailles, le 5 octobre 1789.
Photographie d'une eau-forte anonyme grossièrement coloriée. Bibliothèque nationale.

Cette eau-forte très vivante, dont on ne reproduit que la partie centrale, donne d'intéressants renseignements sur le costume féminin populaire en 1789: il était à peu près le même qu'aujourd'hui. Rapprocher les costumes élégants, page 10. — Les femmes, en robes jaunes, roses, vertes, rouges, que la disette met en route et qui vont chercher à Versailles « le boulanger, la boulangère et le petit mitron » — le roi, la reine et le dauphin, — ont un amusant armement : canon tiré à la bricole, fusils, épées, sabres, lances, haches, tridents, massues. Une légende manuscrite au bas de la gravure indique ainsi le sujet : « Femes parisienes de la hale et autres qui se rencontrent à leur départ du lundi pour ramener avec eux du pain et le roy. »

LE PEUPLE ET L'ASSEMBLÉE

***A** la suite des journées d'octobre, le roi et l'Assemblée, les deux pouvoirs légaux, se trouvèrent les prisonniers du peuple de Paris.* Ce fut ce peuple qui désormais dirigea la révolution; il imposa aux représentants de la France ses volontés particulières, ou mieux les volontés que lui suggérèrent un certain nombre de meneurs.

d'Amérique[1]; soit pour le duc d'Orléans, cousin du roi, dont l'ambition aurait été de renverser Louis XVI et de substituer à la dynastie de Bourbon la dynastie d'Orléans. Mais la principale cause d'excitation était la rareté des vivres et une terreur de la disette qui, au témoignage de l'ambassadeur d'Autriche, « approchait du désespoir ». « On ne rencontre, disait un autre diplomate, que des visages pâlis et des mines allongées. — On se bat aux portes des boulangeries », écrivait-il le dimanche 4 octobre.

Ce jour-là on commença de connaître à Paris les détails d'un banquet offert au palais de Versailles dans la salle du théâtre, le 1er octobre, par les gardes du corps aux régiments nouvellement arrivés. On racontait que la cocarde tricolore avait été foulée aux pieds, que des menaces avaient été proférées contre l'Assemblée, que la reine avait encouragé de sa présence ces manifestations injurieuses pour la Nation.

Le lundi 5, dans la matinée, une bande de sept ou huit mille femmes en armes et traînant des canons se mettait en route pour Versailles. Elles allaient, disaient-elles, chercher du pain. Elles furent suivies par des milliers d'hommes, ouvriers sans travail, pour la plupart, mêlés d'individus sans aveu, puis par la garde nationale. A six heures l'Assemblée était envahie et les abords du palais bloqués. La foule bivouaqua la nuit sur la place d'armes et dans les larges avenues qui y conduisent. Au matin les grilles du palais furent forcées, des gardes du corps furent tués, et des émeutiers pénétrèrent jusqu'à la porte de la chambre de la reine qui dut s'enfuir dans l'appartement du roi[2]. Le 6 au matin, le roi, pour apaiser les troubles, décida de se rendre à Paris. A deux heures il quitta le château de Versailles avec toute la famille royale, huit personnes enfermées dans une seule voiture qui s'en allait au pas, enveloppée de la foule où des bandits portaient au bout de leurs piques les têtes des gardes du corps tués dans la nuit. A onze heures Louis XVI était aux Tuileries.

Deux semaines plus tard, le lundi 19 octobre, l'Assemblée venait rejoindre le roi à Paris et s'établissait dans la salle du *Manège* sur une des terrasses du jardin des Tuileries, proche de l'emplacement actuel de la rue de Rivoli[3].

1. Voir 1er volume, page 561.
2. Voir, ci-dessus, le plan de Versailles et la vue du Palais, pages 29 et 31
3. Voir, ci-dessus, le plan du Louvre et des Tuileries, page 37.



LA MARCHE DES FEMMES SUR VERSAILLES, LE 5 OCTOBRE 1789.
Photographie d'une eau-forte anonyme grossièrement coloriée.
Bibliothèque nationale.

Cette eau-forte très vivante, dont on ne reproduit que la partie centrale, donne d'intéressants renseignements sur le costume féminin populaire en 1789: il était à peu près le même qu'aujourd'hui. Rapprocher les costumes élégants, page 10. — Les femmes, en robes jaunes, roses, vertes, rouges, que la disette met en route et qui vont chercher à Versailles « le boulanger, la boulangère et le petit mitron » — le roi, la reine et le dauphin, — ont un amusant armement : canon tiré à la bricole, fusils, épées, sabres, lances, haches, tridents, massues. Une légende manuscrite au bas de la gravure indique ainsi le sujet : « Femes parisienes de la hale et autres qui se rencontrent à leur départ du lundi pour ramener avec eux du pain et le roy. »

LE PEUPLE ET L'ASSEMBLÉE

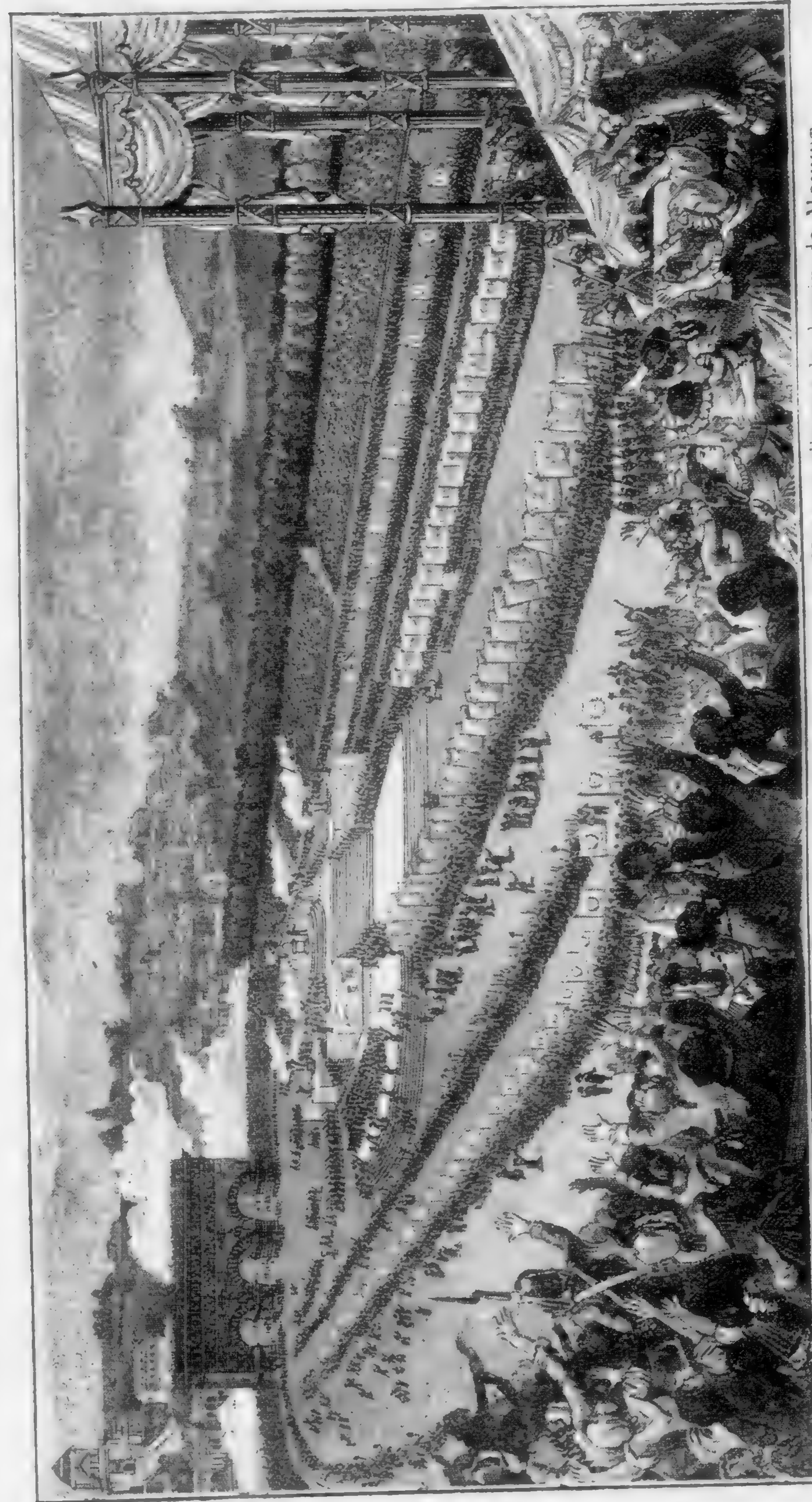
A la suite des journées d'octobre, le roi et l'Assemblée, les deux pouvoirs légaux, se trouvèrent les prisonniers du peuple de Paris. Ce fut ce peuple qui désormais dirigea la révolution; il imposa aux représentants de la France ses volontés particulières, ou mieux les volontés que lui suggérèrent un certain nombre de meneurs.

Son action s'exerça directement sur l'Assemblée au cours même des séances. Déjà à Versailles les débats étaient suivis avec passion : une foule en général élégante et où les femmes dominaient, comme aujourd'hui aux grandes séances de nos Chambres, remplissait constamment les mille ou douze cents places des tribunes. Il n'était pas rare qu'elle intervînt dans les discussions. Ainsi le 16 juin, quand Sieyès proposait au Tiers de se proclamer Assemblée Nationale, certains députés demandant l'ajournement au lendemain, le public des tribunes les hua, les appela traîtres et mauvais citoyens et leur cria de quitter la salle. A Paris le peuple suivit avec plus de passion encore les travaux de la Constituante. Les milliers d'oisifs volontaires ou forcés, qui ne pouvaient trouver place dans les tribunes du Manège, se pressaient autour de la salle, discutaient au dehors la question que les députés discutaient au dedans. Un diplomate étranger, en mai 1790, décrivait ainsi l'attitude de la foule pendant la discussion sur l'attribution du droit de paix et de guerre au roi ou à l'Assemblée : « Des gens qui avaient les yeux hagards, des mines allongées et bleuies par la colère et qui bavaient de rage, couraient de cercle en cercle en s'écriant : « Ah ! que vous « êtes des poules mouillées ! Si l'Assemblée favorise le roi, il faut « crier tout de suite aux armes.... Que l'Assemblée prenne garde à « elle, nous mettrons tout Paris à feu et à sang plutôt que de souf- « frir que la Nation soit privée de ses droits.... » D'autres, apostés aux fenêtres de la salle, réglaient pour ainsi dire les mouvements de la multitude sur les incidents de la séance, et commandaient selon les besoins les applaudissements ou les huées. La voix du peuple retentissait ainsi jusque dans l'Assemblée. Plus tard, au temps de l'Assemblée Législative et de la Convention, sous prétexte de pétitions à présenter, le peuple entra dans l'Assemblée même en longs cortèges, et quand l'Assemblée fit mine de résister, le peuple dicta ses ordres les armes à la main.

LA FÉDÉRATION

Tandis que l'Assemblée poursuivait à Paris la rédaction de la Constitution, en province et par l'initiative des provinces se préparait l'un des événements capitaux de la Révolution, la ***Fédération***.

La Fédération fut une conséquence de la formation des municipalités, des gardes nationales et de la Grande Peur. Après s'être donné, comme la plupart des villes et des villages, un gouvernement particulier et s'être armés pour résister aux attaques de bri-



LA FÉDÉRATION, 14 JUILLET 1790. — Photographie de la gravure de HELMAN d'après le dessin de MONNET.

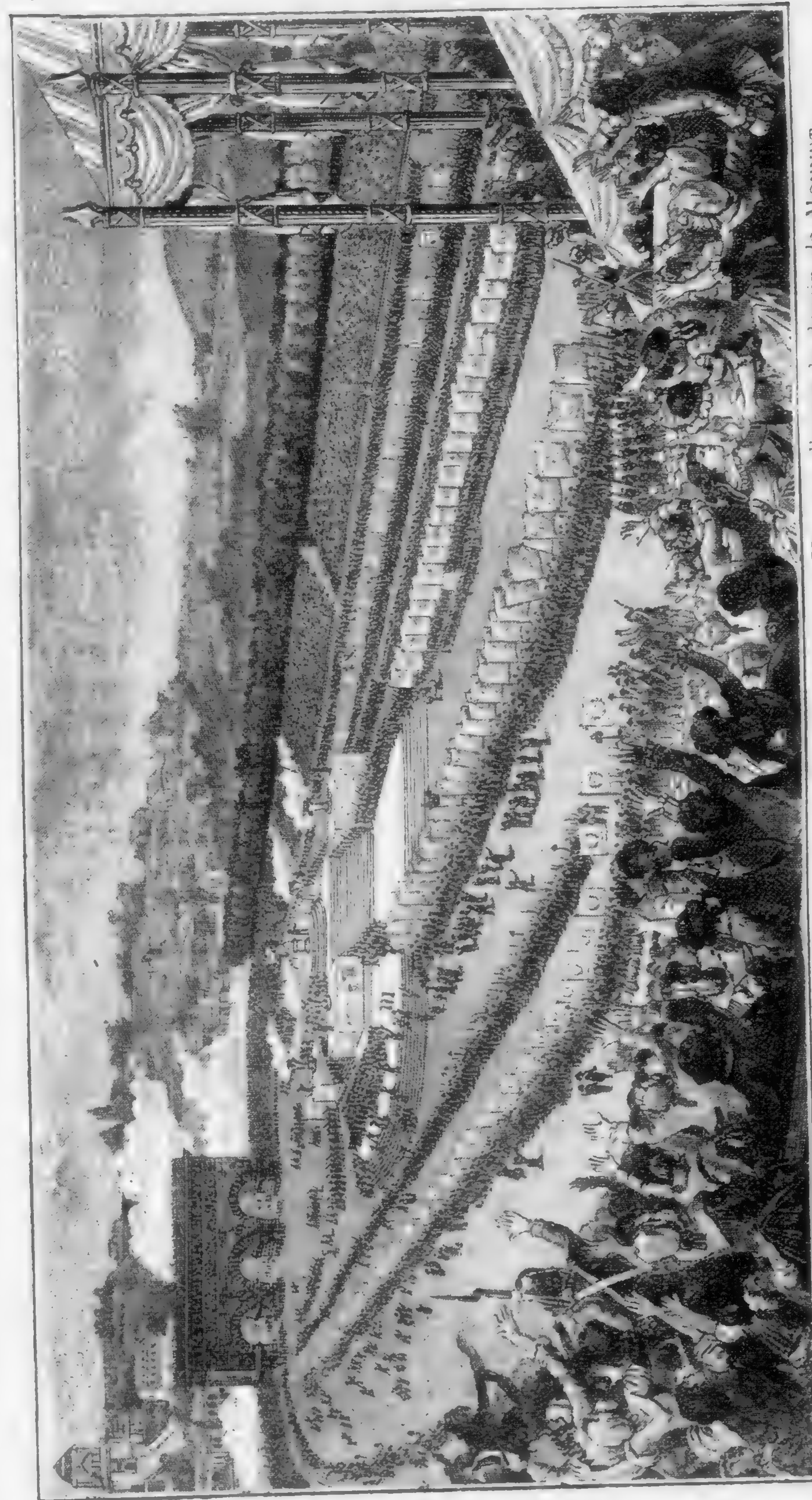
Le 14 juillet 1790, à la fête de la Fédération, l'unité de la France a été reconstituée par la volonté libre des habitants. — Le Champ de Mars, et ses tribunes où se tenaient 200 000 personnes. A droite la tribune royale ornée de draperies tricolores. Au centre l'autel de la patrie où la messe vient d'être célébrée. La Fayette prête le serment répété par les gardes nationaux et les spectateurs. Au fond un arc de triomphe; la fumée des canons qui tirent au bord de la Seine. Sur la hauteur qu'occupe actuellement le Trocadéro, une église.

Son action s'exerça directement sur l'Assemblée au cours même des séances. Déjà à Versailles les débats étaient suivis avec passion : une foule en général élégante et où les femmes dominaient, comme aujourd'hui aux grandes séances de nos Chambres, remplissait constamment les mille ou douze cents places des tribunes. Il n'était pas rare qu'elle intervînt dans les discussions. Ainsi le 16 juin, quand Sieyès proposait au Tiers de se proclamer Assemblée Nationale, certains députés demandant l'ajournement au lendemain, le public des tribunes les hua, les appela traîtres et mauvais citoyens et leur cria de quitter la salle. A Paris le peuple suivit avec plus de passion encore les travaux de la Constituante. Les milliers d'oisifs volontaires ou forcés, qui ne pouvaient trouver place dans les tribunes du Manège, se pressaient autour de la salle, discutaient au dehors la question que les députés discutaient au dedans. Un diplomate étranger, en mai 1790, décrivait ainsi l'attitude de la foule pendant la discussion sur l'attribution du droit de paix et de guerre au roi ou à l'Assemblée : « Des gens qui avaient les yeux hagards, des mines allongées et bleuies par la colère et qui bavaient de rage, couraient de cercle en cercle en s'écriant : « Ah ! que vous « êtes des poules mouillées ! Si l'Assemblée favorise le roi, il faut « crier tout de suite aux armes.... Que l'Assemblée prenne garde à « elle, nous mettrons tout Paris à feu et à sang plutôt que de souf- « frir que la Nation soit privée de ses droits.... » D'autres, apostés aux fenêtres de la salle, réglaient pour ainsi dire les mouvements de la multitude sur les incidents de la séance, et commandaient selon les besoins les applaudissements ou les huées. La voix du peuple retentissait ainsi jusque dans l'Assemblée. Plus tard, au temps de l'Assemblée Législative et de la Convention, sous prétexte de pétitions à présenter, le peuple entra dans l'Assemblée même en longs cortèges, et quand l'Assemblée fit mine de résister, le peuple dicta ses ordres les armes à la main.

LA FÉDÉRATION

Tandis que l'Assemblée poursuivait à Paris la rédaction de la Constitution, en province et par l'initiative des provinces se préparait l'un des événements capitaux de la Révolution, la ***Fédération***.

La Fédération fut une conséquence de la formation des municipalités, des gardes nationales et de la Grande Peur. Après s'être donné, comme la plupart des villes et des villages, un gouvernement particulier et s'être armés pour résister aux attaques de bri-



LA FÉDÉRATION, 14 JUILLET 1790. — Photographie de la gravure de HELMAN d'après le dessin de MONNET.

Le 14 juillet 1790, à la fête de la Fédération, l'unité de la France a été reconstituée par la volonté libre des habitants. — Le Champ de Mars, et ses tribunes où se tenaient 200 000 personnes. A droite la tribune royale ornée de draperies tricolores. Au centre l'autel de la patrie où la messe vient d'être célébrée. La Fayette prête le serment répété par les gardes nationaux et les spectateurs. Au fond un arc de triomphe; la fumée des canons qui tirent au bord de la Seine. Sur la hauteur qu'occupe actuellement le Trocadéro, une église.

gands imaginaires, plusieurs villes et villages du Dauphiné songèrent à s'entendre pour s'assurer un mutuel secours au cas où la liberté commune serait mise en péril. Les *patriotes* — c'était le nom que l'on donnait aux partisans de la Révolution — se réunirent à *Étoile* près de Valence, le 29 novembre 1789. Ils « fraternisèrent » et se jurèrent « de rester à jamais unis, de protéger la circulation des subsistances et de soutenir les lois émanées de l'Assemblée Constituante ». Ce fut la première *Fédération*.

L'exemple des patriotes dauphinois fut imité de proche en proche, et bientôt par toute la France il se forma des fédérations dans les provinces et entre provinces. Ce fut un mouvement analogue à celui qui, au seizième siècle, sous Henri III, pendant les guerres de religion, aboutit à la formation de la Ligue[1]. Toutes les fédérations locales vinrent se fondre en une fédération nationale à Paris, le 14 juillet 1790. La cérémonie eut lieu au *Champ de Mars*, transformé en sept jours, par le travail de la population parisienne tout entière, en un colossal amphithéâtre où deux cent mille personnes trouvèrent place. Toutes les parties de la France envoyèrent des députés élus parmi les gardes nationaux. Il en vint quatorze mille. Ils assistèrent en armes à une messe solennelle célébrée sur l'autel de la Patrie, élevé au centre du Champ de Mars. Puis La Fayette, choisi par eux pour les représenter, prêta en leur nom à l'autel le serment d'être à jamais fidèle à la Nation, à la Loi et au Roi, et de maintenir la constitution décrétée par l'Assemblée Nationale.

Dans cette cérémonie les fédérés n'avaient pas seulement, en prêtant serment à la Constitution, ratifié au nom de la France l'œuvre révolutionnaire de l'Assemblée Nationale. En jurant fidélité éternelle à la Nation *ils avaient reconstitué la France*. Avant le 14 juillet 1790, c'était la politique des rois, les mariages, des successions, des achats, la conquête, des traités qui au cours des siècles avaient constitué le royaume. Metz, l'Alsace, Strasbourg, la Lorraine, comme la Normandie, la Champagne, le Languedoc, la Corse, etc., étaient françaises par la volonté et les efforts des rois Capétiens, des Valois, des Bourbons qui les avaient acquises. A dater du 14 juillet 1790, Metz, l'Alsace, Strasbourg, la Lorraine, toutes les villes, toutes les provinces du royaume *furent françaises par un acte de leur volonté libre, librement exprimée*. La France fut constituée par l'adhésion spontanée de

1. Voir 1er volume, page 323.

ses habitants et les serments réciproques qu'ils se prêtèrent. Dès lors, tout démembrement de la France auquel les démembrés ne donnaient pas leur assentiment ne pouvait être qu'un attentat à la liberté humaine. Tout traité qui le stipulait violait le droit et n'était qu'un acte provisoire, dont l'avenir devait assurer la revision. C'est parce que Metz, Strasbourg, l'Alsace et la Lorraine participèrent à la Fédération du 14 juillet 1790, y jurèrent qu'elles voulaient être françaises, et n'ont jamais rétracté leur serment, qu'il y eut, de 1871 à 1918 — du traité de Francfort au traité de Versailles — une question d'Alsace-Lorraine

LA FUITE DU ROI

Après que La Fayette eut prononcé le serment des fédérés, le roi avait juré qu'il « maintiendrait de tout son pouvoir la constitution décrétée par l'Assemblée et acceptée par lui ». Le serment était probablement sincère, et Louis XVI se fût sans doute à la longue résigné au rôle de roi constitutionnel. Mais ses dispositions furent une fois de plus entièrement modifiées, cette fois, par une malheureuse intervention de l'Assemblée dans le domaine religieux et le vote d'une *constitution civile du Clergé* (12 juillet 1790). A cette constitution, on le verra[1], les Catholiques ne pouvaient se soumettre. Elle fut condamnée par le pape, repoussée par la majorité des prêtres qu'on appela des *réfractaires*, acceptée seulement par une minorité, les *constitutionnels*. Louis XVI, sincèrement catholique, se fût opposé tout net à la constitution s'il n'eût suivi que son sentiment. Mais sa faiblesse de caractère lui fit écouter ceux qui, par crainte d'un soulèvement, lui conseillèrent des concessions apparentes, une politique d'hypocrisie. Le roi ratifia la constitution. Mais pour ses devoirs religieux il ne voulut avoir aucun rapport avec les prêtres constitutionnels, les seuls auxquels, d'après une loi ultérieure, il fût permis d'officier. Cette attitude contradictoire surexcita la méfiance populaire. Le lundi 18 avril 1791, pour la fête de Pâques, comme Louis XVI se disposait à se rendre au château de Saint-Cloud afin d'y recevoir la communion des mains d'un prêtre réfractaire, le peuple envahit les cours des Tuileries, tint sa voiture bloquée pendant deux heures, le força à descendre et à renoncer à son voyage.

A dater de ce jour Louis XVI, blessé jusque dans sa conscience, considérant qu'il n'était plus libre, ne songea plus qu'à s'échap-

1. Voir ci-dessous, page 62.

per de sa prison et fut de nouveau tout entier sous l'influence de ceux qui lui conseillaient de tenter un recours à la force pour reconquérir son autorité. Déjà, depuis le mois de novembre, il négociait avec son beau-frère l'Empereur, afin que celui-ci amenât aux frontières des troupes dont les mouvements intimideraient, pensait-il, les révolutionnaires. D'autre part, une armée française sous le commandement du marquis de Bouillé était concentrée dans l'Est à Montmédy et à Metz.

Dans la nuit du lundi 20 au mardi 21 juin, Louis XVI déguisé en valet de chambre, s'échappait des Tuileries avec la famille royale. La lourde berline qui l'emportait parvint sans encombre jusqu'à Varennes, un petit bourg de l'Argonne, où elle entrait vers minuit. Là, en vertu d'ordres lancés de Paris et que venait d'apporter le fils du maître de poste de Sainte-Menehould, Drouet, la voiture fut arrêtée. Le roi, ramené à Paris comme un prisonnier, fut tenu sous bonne garde aux Tuileries et suspendu de ses pouvoirs par l'Assemblée qui décida d'assumer seule tout le gouvernement jusqu'à l'achèvement de ses travaux.

CONSÉQUENCES DE LA FUITE DU ROI

Peu d'événements eurent dans la Révolution des conséquences aussi graves que cette tentative de fuite. Par là les sentiments de fidélité à Louis XVI, restés jusqu'alors très vivaces, se trouvèrent à peu près ruinés : on ne put en effet conserver aucune illusion sur les dispositions réelles du roi, et sur la sincérité de ses serments. « Il faut être au milieu des Français, écrivait un diplomate étranger, pour concevoir leur indignation. En parlant de leur roi ils ne se servent que des mots de lâche, bête, etc. Le titre de roi n'est plus pour eux un titre sacré. La reine est traitée de même et pis encore, puisqu'on la regarde comme l'auteur de ce complot. »

Bien plus, l'attachement à ce qu'un député appelait « la sainte, la vénérable antiquité de la monarchie », la foi en la nécessité de la royauté, se trouvèrent ébranlés. Cette foi était cependant profonde, et personne en effet dans tout le dix-huitième siècle n'admettait qu'un grand pays comme la France pût avoir un autre gouvernement que la monarchie. La République ne semblait possible que dans un petit état, semblable aux états de la Grèce antique. Ceux même qui devaient être les plus violents adversaires de la royauté, Robespierre, Danton, Marat, étaient monarchistes avant l'aventure de Varennes. Mais pendant

l'absence du roi, le gouvernement continua de fonctionner sans encombre. L'Assemblée sut assurer seule tous les services. Elle les assura encore quand elle eut suspendu le roi. Dès lors il parut évident qu'un roi n'était pas l'être indispensable qu'on imaginait. *La fuite à Varennes créa le parti républicain.*

LA FUSILLADE DU CHAMP DE MARS

Le parti républicain fut d'abord peu nombreux et ne se composa guère que de Parisiens. Mais il se montra dès le début énergique et prompt à l'action. Le 16 juillet 1791, une société politique, le *Club des Cordeliers*[1], invita par une pétition l'Assemblée à « convoquer un nouveau pouvoir constituant, pour procéder d'une manière vraiment nationale au jugement du coupable — Louis XVI — et surtout au remplacement et à l'organisation d'un nouveau pouvoir exécutif ». La pétition, le dimanche 17 juillet au matin, fut déposée au Champ de Mars sur l'autel de la Patrie pour y recevoir les signatures. Elle fut bientôt signée de plus de six mille noms

Dans le cours de la matinée il y eut une bagarre où deux hommes furent massacrés : l'Assemblée, vers midi, invita Bailly, maire de Paris, à rétablir l'ordre. Bailly, après des pourparlers, se rendit le soir au Champ de Mars avec un bataillon de garde nationale commandé par La Fayette, et somma, dans les formes légales, les pétitionnaires de se disperser. Ceux-ci ripostèrent par des volées de pierres. La garde nationale tira d'abord en l'air. Les manifestants continuant à lancer des pierres, une seconde décharge en coucha par terre une cinquantaine.

A la suite de cette fusillade, le parti républicain se trouva pour un temps désorganisé. D'autre part la manifestation, faite surtout par des ouvriers, prit aux yeux de l'Assemblée, où la bourgeoisie dominait, un caractère démagogique qui l'effraya. Par là, l'affaire du Champ de Mars raffermit la plupart des députés dans cette idée que le gouvernement monarchique était indispensable à la France et fortifia les sentiments royalistes de la majorité.

LA FIN DE LA CONSTITUANTE

Deux mois plus tard, l'Assemblée achevait ses travaux. La constitution, terminée le 3 septmbre, était acceptée le 13 par le roi, auquel l'Assemblée rendit ses pouvoirs. Le mercredi 14 septembre Louis XVI vint au Manège dont les tribunes étaient envahies par le public dès

1. Voir ci-dessous, page 68.

la veille, et jura solennellement devant l'Assemblée » d'employer tout le pouvoir qui lui était délégué pour faire exécuter et maintenir la constitution ». — « Puisse cette grande et mémorable époque, ajouta-t-il, être le gage de la réunion de tous les Français, l'aurore de la paix et du bonheur de la France. »



UNE COIFFURE PATRIOTE.
Photographie d'une gravure de la Bibliothèque nationale.

Cette amusante gravure, qui date des tout premiers temps de la Révolution, — elle est antérieure au mois d'août 1789 — montre que les commerçants, pour annoncer leurs marchandises, avaient tout autant l'esprit d'à-propos qu'aujourd'hui. Ce modèle de « coiffure aux charmes de la liberté » donne une idée des extravagances du goût féminin à la fin du dix-huitième siècle. Les charmes de la liberté ne devaient point manquer de lourdeur.

On était loin de l'union. Un diplomate présent à la séance remarquait que l'Assemblée n'était même pas complète, qu'il y manquait tous les députés dits « aristocrates », et qu'au milieu des acclamations en l'honneur du roi, « des bruits sourds, des cris à demi étouffés faisaient dans l'air un bourdonnement désagréable et qui marquait clairement que la défiance régnait toujours dans le cœur des Parisiens. »

Le vendredi 30 septembre, comme cinq heures sonnaient, l'Assemblée Nationale Constituante déclara « que sa mission était remplie et que ses séances étaient terminées ».

II

LA CONSTITUTION DE 1791

L'Assemblée Constituante eut une double tâche à remplir. Elle eut à *liquider le passé financier* de l'ancien régime, et à assurer l'*organisation de la France nouvelle.* La liquidation financière fut opérée au moyen des *biens du Clergé* mis à la disposition de la nation par décret du 2 novembre 1789, et servant de garantie à une émission de papier-monnaie, les *assignats*. L'organisation de la France nouvelle fut assurée par la *constitution de* 1791.

REPRISE DES BIENS DU CLERGÉ

Le règlement des affaires financières devait être, dans la pensée du roi, la tâche principale, sinon la tâche unique, de l'Assemblée. L'Assemblée ne s'en occupa cependant qu'après avoir voté les articles fondamentaux de la constitution. Différentes solutions furent essayées, emprunts nouveaux, contribution générale et exceptionnelle du quart du revenu : elles ne donnèrent que de mauvais résultats. Alors, la banqueroute devenant imminente, des députés proposèrent la vente au profit de l'État des biens du Clergé. Ils exposèrent cette thèse, déjà soutenue dans les États Généraux du seizième siècle, que le clergé avait seulement l'*usufruit* et non pas la propriété de ses biens ; que ceux-ci lui avaient été légués dans un intérêt général, pour assurer le service du culte, l'entretien des églises, des hôpitaux, des écoles, etc. Par conséquent, l'intérêt général l'exigeant, et sous la condition d'assurer lui-même tous les services assurés jusqu'alors par le Clergé, l'État pouvait légitimement disposer de ces biens. Cette thèse, à laquelle une partie des députés ecclésiastiques se rallia, fut adoptée par la majorité de l'Assemblée. Le 2 novembre 1789 elle rendit le décret suivant :

« Tous les biens ecclésiatiques sont à la disposition de la nation, à la charge de pourvoir d'une manière convenable aux frais du culte, à l'entretien de ses ministres, au soulagement des pauvres, sous la surveillance et d'après les instructions des provinces. »

la veille, et jura solennellement devant l'Assemblée » d'employer tout le pouvoir qui lui était délégué pour faire exécuter et maintenir la constitution ». — « Puisse cette grande et mémorable époque, ajouta-t-il, être le gage de la réunion de tous les Français, l'aurore de la paix et du bonheur de la France. »

On était loin de l'union. Un diplomate présent à la séance remarquait que l'Assemblée n'était même pas complète, qu'il y manquait tous les députés dits « aristocrates », et qu'au milieu des acclamations en l'honneur du roi, « des bruits sourds, des cris à demi étouffés faisaient dans l'air un bourdonnement désagréable et qui marquait clairement que la défiance régnait toujours dans le cœur des Parisiens. »

Le vendredi 30 septembre, comme cinq heures sonnaient, l'Assemblée Nationale Constituante déclara « que sa mission était remplie et que ses séances étaient terminées ».



UNE COIFFURE PATRIOTE.

Photographie d'une gravure de la Bibliothèque nationale.

Cette amusante gravure, qui date des tout premiers temps de la Révolution, — elle est antérieure au mois d'août 1789 — montre que les commerçants, pour annoncer leurs marchandises, avaient tout autant l'esprit d'à-propos qu'aujourd'hui. Ce modèle de « coiffure aux charmes de la liberté » donne une idée des extravagances du goût féminin à la fin du dix-huitième siècle. Les charmes de la liberté ne devaient point manquer de lourdeur.

II

LA CONSTITUTION DE 1791

L'Assemblée Constituante eut une double tâche à remplir. Elle eut à *liquider le passé financier* de l'ancien régime, et à assurer l'*organisation de la France nouvelle*. La liquidation financière fut opérée au moyen des *biens du Clergé* mis à la disposition de la nation par décret du 2 novembre 1789, et servant de garantie à une émission de papier-monnaie, les *assignats*. L'organisation de la France nouvelle fut assurée par la *constitution de* 1791.

REPRISE DES BIENS DU CLERGÉ

Le règlement des affaires financières devait être, dans la pensée du roi, la tâche principale, sinon la tâche unique, de l'Assemblée. L'Assemblée ne s'en occupa cependant qu'après avoir voté les articles fondamentaux de la constitution. Différentes solutions furent essayées, emprunts nouveaux, contribution générale et exceptionnelle du quart du revenu : elles ne donnèrent que de mauvais résultats. Alors, la banqueroute devenant imminente, des députés proposèrent la vente au profit de l'État des biens du Clergé. Ils exposèrent cette thèse, déjà soutenue dans les États Généraux du seizième siècle, que le clergé avait seulement l'*usufruit* et non pas la propriété de ses biens ; que ceux-ci lui avaient été légués dans un intérêt général, pour assurer le service du culte, l'entretien des églises, des hôpitaux, des écoles, etc. Par conséquent, l'intérêt général l'exigeant, et sous la condition d'assurer lui-même tous les services assurés jusqu'alors par le Clergé, l'État pouvait légitimement disposer de ces biens. Cette thèse, à laquelle une partie des députés ecclésiastiques se rallia, fut adoptée par la majorité de l'Assemblée. Le 2 novembre 1789 elle rendit le décret suivant :

« Tous les biens ecclésiastiques sont à la disposition de la nation, à la charge de pourvoir d'une manière convenable aux frais du culte, à l'entretien de ses ministres, au soulagement des pauvres, sous la surveillance et d'après les instructions des provinces. »

L'Assemblée contractait ainsi au nom de la France l'engagement solennel d'organiser l'assistance publique, et d'assurer, par le paiement d'un traitement convenable aux prêtres des paroisses, le service du culte catholique par toute la France.

LES ASSIGNATS

La vente de l'immense étendue de terres — un quart du territoire français — que représentaient les biens du Clergé, ne pouvait s'opérer qu'en de longues années. Comme on avait un besoin immédiat d'argent, on imagina



PHOTOGRAPHIE D'UN ASSIGNAT. — Bibliothèque nationale.

L'assignat était un papier-monnaie *analogue aux billets de la Banque de Law ou à nos billets de banque. Mais sa valeur, au lieu d'être garantie par de l'or ou de l'argent, était garantie par les biens du Clergé repris par l'État, qualifiés* domaines nationaux *et vendus pour le règlement de la dette créée par la royauté. L'assignat devait être remboursé en terres.*

L'assignat reproduit ici appartient à la période monarchique et à l'émission faite en janvier 1792 en vertu d'une loi de l'Assemblée Législative. Remarquer à droite en haut l'inscription « L'An quatrième de la Liberté ». L'inscription latérale à gauche indique quelles mesures terribles étaient prises pour empêcher l'émission de fausse monnaie. Aujourd'hui les travaux forcés à perpétuité ont remplacé la peine de mort. On aperçoit à droite et à gauche de la signature Saussay *deux médaillons en filigrane, c'est-à-dire imprimés dans l'épaisseur du papier, comme il y en a dans nos billets de banque. L'un de ces médaillons représentait le roi. — Par suite des émissions incessantes, les assignats perdirent toute valeur. En 1796, cet assignat de cinquante sous valait* sept millièmes de franc, *moins d'un centime.*

de faire de ces biens, qualifiés désormais « *domaines nationaux* », la garantie d'un papier-monnaie. Ceux qui recevraient ce papier en paiement pourraient, s'ils le voulaient, l'échanger contre de la terre, comme en 1718 on pouvait échanger les billets de la banque de Law contre du numéraire[1]. On donna au nouveau papier-monnaie le nom d'assignats. La première émission d'assignats fut faite au mois de décembre 1789; elle était de quatre cents millions.

Au début le public accepta volontiers les assignats. Mais par la suite, les troubles politiques amenant une désorganisation presque complète des finances, puis les guerres nécessitant d'énormes dépenses, l'État toujours à court d'argent, surtout sous la Convention et le Directoire, multiplia outre mesure les émissions : ce fut le recommencement des fautes de Law et de la Banque d'Escompte, et il en résulta la pire crise financière que la France ait connue. En 1789, les biens du Clergé étaient estimés *quatre milliards.* De 1789 à 1796, en sept ans, il fut mis en circulation *quarante-cinq milliards et demi* d'assignats. Aussi la valeur de l'assignat ne cessa pas de baisser : l'assignat de 100 livres accepté pour 100 livres de numéraire en 1789, pour 91 livres en 1791, valait six sous en 1796.

LA CONSTITUTION DE 1791

Le *Comité de Constitution* nommé par l'Assemblée Nationale, le 8 juillet 1789, présenta un projet le 20 août. Les articles furent discutés et votés en moins d'un mois et demi, du 20 août au 1er octobre 1789. Ce premier texte de la Constitution fut complété dans la suite par de nombreuses lois. Aussi au mois de septembre 1790 l'Assemblée décidait-elle de refondre en un texte unique les articles primitifs et les lois nouvelles. Le travail fut achevé l'année suivante : de là le nom de *Constitution de* 1791.

LA DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME

Les députés de la Constituante étaient en majorité pénétrés des idées des Philosophes, Montesquieu, Voltaire, Rousseau, et des Encyclopédistes. Or, Philosophes et Encyclopédistes avaient enseigné qu'on doit toujours agir conformément à des principes vérifiés par la raison, reconnus justes par elle, par suite, d'une application universelle, vrais en tous pays et en tous temps. D'autre part, les Insurgents américains avaient récemment donné l'exemple

1. Voir 1er volume, page 464.

L'Assemblée contractait ainsi au nom de la France l'engagement solennel d'organiser l'assistance publique, et d'assurer, par le paiement d'un traitement convenable aux prêtres des paroisses, le service du culte catholique par toute la France.

LES ASSIGNATS La vente de l'immense étendue de terres — un quart du territoire français — que représentaient les biens du Clergé, ne pouvait s'opérer qu'en de longues années. Comme on avait un besoin immédiat d'argent, on imagina



Photographie d'un Assignat. — Bibliothèque nationale.

L'assignat était un papier-monnaie *analogue aux billets de la Banque de Law ou à nos billets de banque. Mais sa valeur, au lieu d'être garantie par de l'or ou de l'argent, était garantie par les biens du Clergé repris par l'État, qualifiés* domaines nationaux *et vendus pour le règlement de la dette créée par la royauté. L'assignat devait être remboursé en terres.*

L'assignat reproduit ici appartient à la période monarchique et à l'émission faite en janvier 1792 en vertu d'une loi de l'Assemblée Législative. Remarquer à droite en haut l'inscription « L'An quatrième de la Liberté ». L'inscription latérale à gauche indique quelles mesures terribles étaient prises pour empêcher l'émission de fausse monnaie. Aujourd'hui les travaux forcés à perpétuité ont remplacé la peine de mort. On aperçoit à droite et à gauche de la signature Saussay *deux médaillons en filigrane, c'est-à-dire imprimés dans l'épaisseur du papier, comme il y en a dans nos billets de banque. L'un de ces médaillons représentait le roi. — Par suite des émissions incessantes, les assignats perdirent toute valeur. En 1796, cet assignat de cinquante sous valait* **sept millièmes de** franc, *moins d'un centime.*

de faire de ces biens, qualifiés désormais « *domaines nationaux* », la garantie d'un papier-monnaie. Ceux qui recevraient ce papier en paiement pourraient, s'ils le voulaient, l'échanger contre de la terre, comme en 1718 on pouvait échanger les billets de la banque de Law contre du numéraire[1]. On donna au nouveau papier-monnaie le nom d'*assignats*. La première émission d'assignats fut faite au mois de décembre 1789; elle était de quatre cents millions.

Au début le public accepta volontiers les assignats. Mais par la suite, les troubles politiques amenant une désorganisation presque complète des finances, puis les guerres nécessitant d'énormes dépenses, l'État toujours à court d'argent, surtout sous la Convention et le Directoire, multiplia outre mesure les émissions : ce fut le recommencement des fautes de Law et de la Banque d'Escompte, et il en résulta la pire crise financière que la France ait connue. En 1789, les biens du Clergé étaient estimés *quatre milliards*. De 1789 à 1796, en sept ans, il fut mis en circulation *quarante-cinq milliards et demi* d'assignats. Aussi la valeur de l'assignat ne cessa pas de baisser : l'assignat de 100 livres accepté pour 100 livres de numéraire en 1789, pour 91 livres en 1791, valait six sous en 1796.

LA CONSTITUTION DE 1791 Le *Comité de Constitution* nommé par l'Assemblée Nationale, le 8 juillet 1789, présenta un projet le 20 août. Les articles furent discutés et votés en moins d'un mois et demi, du 20 août au 1er octobre 1789. Ce premier texte de la Constitution fut complété dans la suite par de nombreuses lois. Aussi au mois de septembre 1790 l'Assemblée décidait-elle de refondre en un texte unique les articles primitifs et les lois nouvelles. Le travail fut achevé l'année suivante : de là le nom de *Constitution de* 1791.

LA DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME Les députés de la Constituante étaient en majorité pénétrés des idées des Philosophes, Montesquieu, Voltaire, Rousseau, et des Encyclopédistes. Or, Philosophes et Encyclopédistes avaient enseigné qu'on doit toujours agir conformément à des principes vérifiés par la raison, reconnus justes par elle, par suite, d'une application universelle, vrais en tous pays et en tous temps. D'autre part, les Insurgents américains avaient récemment donné l'exemple

1. Voir 1er volume, page 464.

de publier sous le nom de *Déclaration des Droits* un exposé des principes qui justifiaient leur conduite [1]. Cette déclaration, on l'a vu [2], était connue en France et certains cahiers, en particulier des cahiers de la Noblesse, réclamaient la rédaction d'une déclaration analogue. Aussi l'Assemblée décida-t-elle de placer en tête de la constitution un exposé des principes généraux d'où seraient déduits les articles de la constitution. De là la ***Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen*** votée le 27 août 1789.

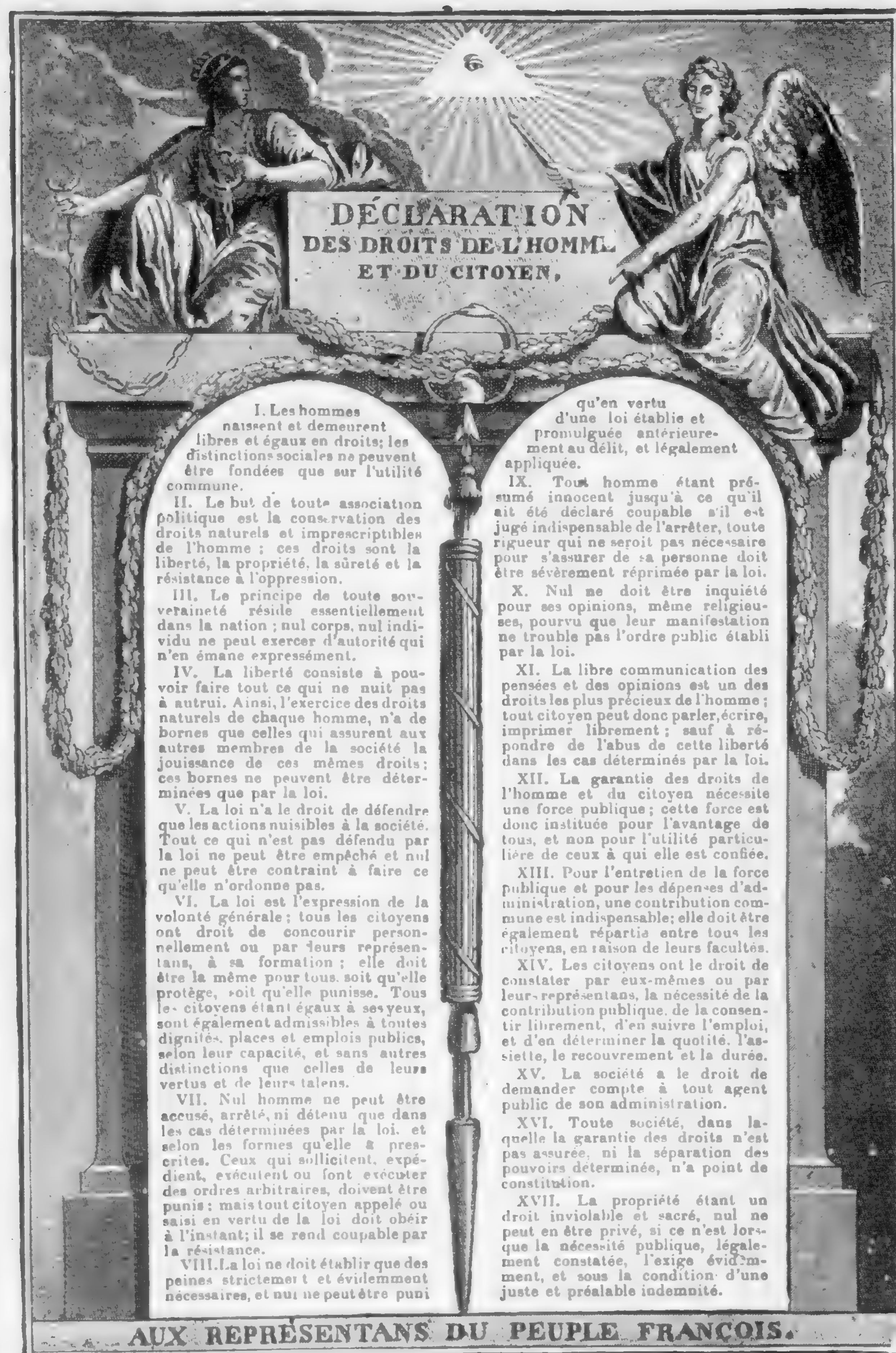
La déclaration, en dix-sept articles, est précédée d'un préambule où sont expliquées les raisons qui l'ont inspirée et l'utilité dont elle doit être. Voici le texte du préambule et les articles de cette Déclaration qu'un historien célèbre, Edgard Quinet, a appelée « l'*Évangile des Temps Nouveaux* » et dont on peut dire qu'un pays n'est pas vraiment libre s'il n'en applique exactement tous les principes.

PRÉAMBULE

Les représentants du Peuple Français, constitués en Assemblée Nationale, considérant que l'ignorance, l'oubli ou le mépris des droits de l'homme sont les seules causes des malheurs publics et de la corruption des gouvernements, ont résolu d'exposer, dans une Déclaration solennelle, les droits naturels, inaliénables et sacrés de l'homme, afin que cette Déclaration, constamment présente à tous les membres du corps social, leur rappelle sans cesse leurs droits et leurs devoirs; afin que les actes du pouvoir législatif et ceux du pouvoir exécutif, pouvant être à chaque instant comparés avec le but de chaque institution politique, en soient plus respectés; afin que les réclamations des citoyens, fondées désormais sur des principes simples et incontestables, tournent toujours au maintien de la constitution et au bonheur de tous.

En conséquence, l'Assemblée Nationale reconnait et déclare, en présence et sous les auspices de l'Être Suprême, les droits suivants de l'homme et du citoyen :

1. Voir 1er volume, page 558.
2. Voir 1er volume, page 502.



DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN.

I. Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits; les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune.

II. Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'homme ; ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté et la résistance à l'oppression.

III. Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la nation ; nul corps, nul individu ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément.

IV. La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui. Ainsi, l'exercice des droits naturels de chaque homme, n'a de bornes que celles qui assurent aux autres membres de la société la jouissance de ces mêmes droits; ces bornes ne peuvent être déterminées que par la loi.

V. La loi n'a le droit de défendre que les actions nuisibles à la société. Tout ce qui n'est pas défendu par la loi ne peut être empêché et nul ne peut être contraint à faire ce qu'elle n'ordonne pas.

VI. La loi est l'expression de la volonté générale; tous les citoyens ont droit de concourir personnellement ou par leurs représentans, à sa formation ; elle doit être la même pour tous, soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse. Tous les citoyens étant égaux à ses yeux, sont également admissibles à toutes dignités, places et emplois publics, selon leur capacité, et sans autres distinctions que celles de leurs vertus et de leurs talens.

VII. Nul homme ne peut être accusé, arrêté, ni détenu que dans les cas déterminées par la loi, et selon les formes qu'elle a prescrites. Ceux qui sollicitent, expédient, exécutent ou font exécuter des ordres arbitraires, doivent être punis : mais tout citoyen appelé ou saisi en vertu de la loi doit obéir à l'instant; il se rend coupable par la résistance.

VIII. La loi ne doit établir que des peines strictement et évidemment nécessaires, et nul ne peut être puni qu'en vertu d'une loi établie et promulguée antérieurement au délit, et légalement appliquée.

IX. Tout homme étant présumé innocent jusqu'à ce qu'il ait été déclaré coupable s'il est jugé indispensable de l'arrêter, toute rigueur qui ne seroit pas nécessaire pour s'assurer de sa personne doit être sévèrement réprimée par la loi.

X. Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi.

XI. La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme ; tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement ; sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi.

XII. La garantie des droits de l'homme et du citoyen nécessite une force publique ; cette force est donc instituée pour l'avantage de tous, et non pour l'utilité particulière de ceux à qui elle est confiée.

XIII. Pour l'entretien de la force publique et pour les dépenses d'administration, une contribution commune est indispensable; elle doit être également répartie entre tous les citoyens, en raison de leurs facultés.

XIV. Les citoyens ont le droit de constater par eux-mêmes ou par leurs représentans, la nécessité de la contribution publique, de la consentir librement, d'en suivre l'emploi, et d'en déterminer la quotité, l'assiette, le recouvrement et la durée.

XV. La société a le droit de demander compte à tout agent public de son administration.

XVI. Toute société, dans laquelle la garantie des droits n'est pas assurée, ni la séparation des pouvoirs déterminée, n'a point de constitution.

XVII. La propriété étant un droit inviolable et sacré, nul ne peut en être privé, si ce n'est lorsque la nécessité publique, légalement constatée, l'exige évidemment, et sous la condition d'une juste et préalable indemnité.

AUX REPRÉSENTANS DU PEUPLE FRANÇOIS.

LA DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME.

Cet encadrement, photographie d'un encadrement de 1790, est accompagné de cette légende : « D'un côté la France ayant brisé ses fers; de l'autre la Loi indiquant du doigt les Droits de l'homme et montrant avec son sceptre l'œil suprême de la raison qui vient dissiper les nuages de l'erreur. La lance, le faisceau, le bonnet, le serpent, la guirlande de chêne représentent tout à la fois l'union des départements, la liberté, le civisme, la prudence et la sagesse du gouvernement. »

de publier sous le nom de *Déclaration des Droits* un exposé des principes qui justifiaient leur conduite[1]. Cette déclaration, on l'a vu[2], était connue en France et certains cahiers, en particulier des cahiers de la Noblesse, réclamaient la rédaction d'une déclaration analogue. Aussi l'Assemblée décida-t-elle de placer en tête de la constitution un exposé des principes généraux d'où seraient déduits les articles de la constitution. De là la ***Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen*** votée le 27 août 1789.

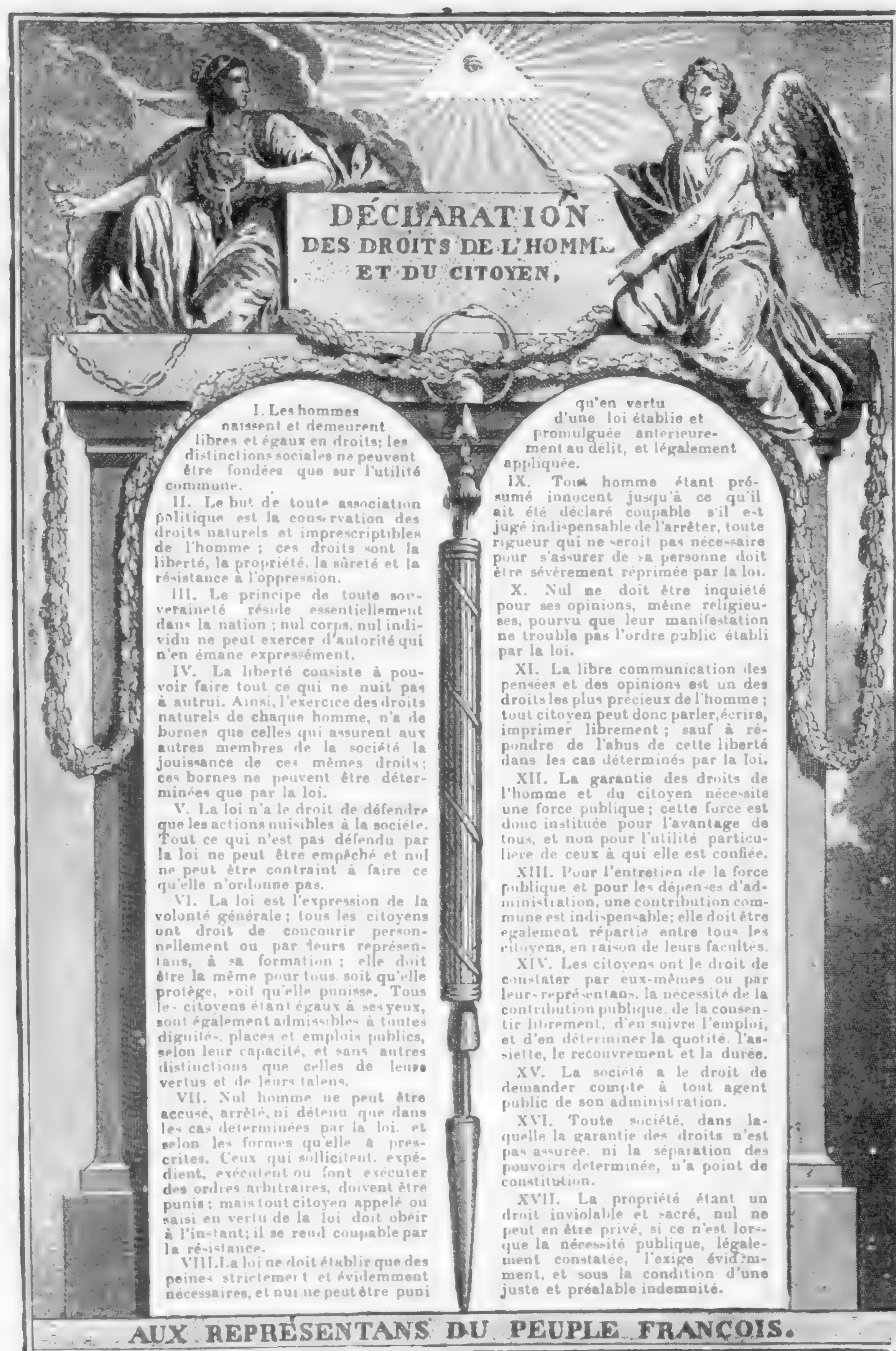
La déclaration, en dix-sept articles, est précédée d'un préambule où sont expliquées les raisons qui l'ont inspirée et l'utilité dont elle doit être. Voici le texte du préambule et les articles de cette Déclaration qu'un historien célèbre, Edgard Quinet, a appelée « l'*Evangile des Temps Nouveaux* » et dont on peut dire qu'un pays n'est pas vraiment libre s'il n'en applique exactement tous les principes.

PRÉAMBULE

Les représentants du Peuple Français, constitués en Assemblée Nationale, considérant que l'ignorance, l'oubli ou le mépris des droits de l'homme sont les seules causes des malheurs publics et de la corruption des gouvernements, ont résolu d'exposer, dans une Déclaration solennelle, les droits naturels, inaliénables et sacrés de l'homme, afin que cette Déclaration, constamment présente à tous les membres du corps social, leur rappelle sans cesse leurs droits et leurs devoirs; afin que les actes du pouvoir législatif et ceux du pouvoir exécutif, pouvant être à chaque instant comparés avec le but de chaque institution politique, en soient plus respectés; afin que les réclamations des citoyens, fondées désormais sur des principes simples et incontestables, tournent toujours au maintien de la constitution et au bonheur de tous.

En conséquence, l'Assemblée Nationale reconnait et déclare, en présence et sous les auspices de l'Etre Suprême, les droits suivants de l'homme et du citoyen :

1. Voir 1er volume, page 558.
2. Voir 1er volume, page 502.



DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN,

I. Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits; les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune.

II. Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'homme ; ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté et la résistance à l'oppression.

III. Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la nation ; nul corps, nul individu ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément.

IV. La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui. Ainsi, l'exercice des droits naturels de chaque homme, n'a de bornes que celles qui assurent aux autres membres de la société la jouissance de ces mêmes droits; ces bornes ne peuvent être déterminées que par la loi.

V. La loi n'a le droit de défendre que les actions nuisibles à la société. Tout ce qui n'est pas défendu par la loi ne peut être empêché et nul ne peut être contraint à faire ce qu'elle n'ordonne pas.

VI. La loi est l'expression de la volonté générale ; tous les citoyens ont droit de concourir personnellement ou par leurs représentans, à sa formation ; elle doit être la même pour tous, soit qu'elle protége, soit qu'elle punisse. Tous les citoyens étant égaux à ses yeux, sont également admissibles à toutes dignités, places et emplois publics, selon leur capacité, et sans autres distinctions que celles de leurs vertus et de leurs talens.

VII. Nul homme ne peut être accusé, arrêté, ni détenu que dans les cas determinées par la loi, et selon les formes qu'elle a prescrites. Ceux qui sollicitent, expédient, exécutent ou font exécuter des ordres arbitraires, doivent être punis : mais tout citoyen appelé ou saisi en vertu de la loi doit obéir à l'instant; il se rend coupable par la résistance.

VIII. La loi ne doit établir que des peines strictement et évidemment nécessaires, et nul ne peut être puni qu'en vertu d'une loi établie et promulguée anterieurement au délit, et légalement appliquée.

IX. Tout homme étant présumé innocent jusqu'à ce qu'il ait été déclaré coupable s'il est jugé indispensable de l'arrêter, toute rigueur qui ne seroit pas nécessaire pour s'assurer de sa personne doit être sévèrement réprimée par la loi.

X. Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi.

XI. La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme ; tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement ; sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi.

XII. La garantie des droits de l'homme et du citoyen nécessite une force publique ; cette force est donc instituée pour l'avantage de tous, et non pour l'utilité particuliere de ceux à qui elle est confiée.

XIII. Pour l'entretien de la force publique et pour les dépenses d'administration, une contribution commune est indispensable; elle doit être egalement répartie entre tous les citoyens, en raison de leurs facultés.

XIV. Les citoyens ont le droit de constater par eux-mêmes ou par leurs représentans, la nécessité de la contribution publique, de la consentir librement, d'en suivre l'emploi, et d'en déterminer la quotité, l'assiette, le recouvrement et la durée.

XV. La société a le droit de demander compte à tout agent public de son administration.

XVI. Toute société, dans laquelle la garantie des droits n'est pas assurée, ni la séparation des pouvoirs determinée, n'a point de constitution.

XVII. La propriété étant un droit inviolable et sacré, nul ne peut en être privé, si ce n'est lorsque la nécessité publique, légalement constatée, l'exige évidemment, et sous la condition d'une juste et préalable indemnité.

AUX REPRÉSENTANS DU PEUPLE FRANÇOIS.

LA DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME.

Cet encadrement, photographie d'un encadrement de 1790, est accompagné de cette légende : « D'un côté la France ayant brisé ses fers; de l'autre la Loi indiquant du doigt les Droits de l'homme et montrant avec son sceptre l'œil suprême de la raison qui vient dissiper les nuages de l'erreur. La lance, le faisceau, le bonnet, le serpent, la guirlande de chêne représentent tout à la fois l'union des départements, la liberté, le civisme, la prudence et la sagesse du gouvernement. »

Des principes ainsi exposés, deux eurent une importance toute particulière dans la constitution de 1791 : le principe de la *souveraineté du peuple* exposé à l'article III ; le principe de la *séparation des pouvoirs* exposé dans l'article XVI et emprunté à Montesquieu. Ces principes, sauf des variations dans la façon de les appliquer, ont été reconnus depuis lors dans toutes nos constitutions, la Charte de 1814 exceptée.

LE GOUVERNEMENT REPRÉSENTATIF

Comme dans un pays aussi étendu que la France la nation ne peut exercer elle-même directement la souveraineté, elle *délègue ses pouvoirs* : son gouvernement est *représentatif*. Elle délègue le pouvoir législatif à des députés élus; le pouvoir exécutif au roi; le pouvoir judiciaire à des juges élus.

LE SYSTÈME ÉLECTORAL

La nation ne concourait ni tout entière, ni directement comme aujourd'hui à l'élection de ses délégués, députés et juges. Les élections se faisaient non pas au suffrage universel, mais au *suffrage restreint* et à *deux degrés*.

La constitution distinguait en effet parmi les citoyens, les *citoyens actifs* et les *citoyens passifs*. Les premiers seuls avaient puissance de déléguer les pouvoirs de la nation. Cette distinction reposait sur des conditions de fortune déterminées par la loi. Pour être citoyen actif, il fallait être âgé de vingt-cinq ans et payer une contribution directe égale à la valeur de trois journées de travail. Il y eut ainsi 4 298 000 citoyens actifs contre 3 000 000 de citoyens passifs.

Mais tous les citoyens actifs ne participaient pas directement aux élections. Réunis en *assemblées primaires* dans chaque canton, ils désignaient les *électeurs* à raison d'un électeur par cent citoyens actifs. Les électeurs devaient eux-mêmes remplir certaines conditions de fortune, posséder un revenu foncier ce qu'on appela le *cens*, équivalent à la valeur de 150 à 200 journées de travail. Ces électeurs au nombre de 42 900 nommaient, réunis aux chefs-lieux de départements, les *députés* et les *juges*.

LE POUVOIR LÉGISLATIF

La puissance de faire les lois était déléguée à 745 députés élus pour deux ans, formant une assemblée unique, l'*Assemblée législative*, indissoluble et siégeant en permanence. L'Assemblée avait l'initiative et le vote des lois, fixait le chiffre des contributions, les répartissait entre les départements, ordonnait et surveillait l'emploi des fonds publics, décidait de concert avec le roi la guerre et la paix.

LE POUVOIR EXÉCUTIF

Le pouvoir exécutif était confié au roi qui, hier maître unique et absolu, roi par la grâce de Dieu, n'était plus d'après la constitution, que le délégué héréditaire de la nation à l'exécutif. Il portait le titre de *roi des Français* au lieu du titre de roi de France. Il était inviolable et irresponsable. Lui qui disposait jadis souverainement de toutes les ressources de l'État, il recevait sous le nom de *liste civile* un traitement de vingt-cinq millions. Il nommait et révoquait les ministres, qu'il ne pouvait choisir parmi les membres de l'Assemblée. Il dirigeait la politique étrangère, nommait les ambassadeurs et une partie des officiers de terre et de mer. Les lois votées par l'Assemblée législative devaient être sanctionnées par lui. Il pouvait refuser cette sanction pendant deux législatures consécutives. Mais la loi était applicable même sans la sanction royale, si une troisième Assemblée la votait. On appelait *veto suspensif* ce droit d'opposition temporaire accordé au roi.

LE POUVOIR JUDICIAIRE

La nation déléguait le pouvoir de juger à des juges élus par les citoyens actifs, les uns pour deux ans, les autres pour six ans. Une nouvelle hiérarchie judiciaire était créée en concordance avec une nouvelle division administrative. Elle comprenait à la base les *tribunaux de paix*, tribunaux d'arbitrage et de conciliation établis dans chaque canton; au-dessus les *tribunaux de districts*; enfin au sommet un *tribunal de cassation* siégeant à Paris. Il y eut pour la justice pénale trois degrés : les *tribunaux de simple police* pour les *contraventions*; les *tribunaux correctionnels* pour les *délits*; les *tribunaux criminels* pour les *crimes*. Ici la nation exerçait presque directement la puissance judiciaire. En effet la culpabilité ou l'innocence des accusés était proclamée non point par les juges, mais par les *jurés*, c'est-à-dire par un certain nombre de citoyens actifs que désignait le sort.

ORGANISATION ADMINISTRATIVE

La Constituante donna à la France une nouvelle organisation administrative, uniforme et simplifiée. Dans cette organisation, par application du principe de la souveraineté du peuple, l'autorité administrative était confiée, non point comme sous l'ancien régime à des intendants, ou comme aujourd'hui à des préfets, c'est-à-dire à des

fonctionnaires nommés par le gouvernement central et qui le représentent, mais à des délégués élus, de même que les députés et les juges, par les électeurs désignés.

La France était divisée en quatre-vingt-trois *départements*. Le département était subdivisé en *districts* — l'arrondissement d'aujourd'hui, — le district en *cantons*, le canton en *communes*. A la tête de chacune de ces divisions il y avait un pouvoir exécutif : le *Directoire*, siégeant en permanence ; et une sorte de pouvoir législatif : le *Conseil*, reuni à dates fixes. Dans les communes le Directoire était remplacé par le *Maire*. Ces corps administratifs avaient pour attributions essentielles de répartir et percevoir l'impôt, d'ordonner les dépenses et de surveiller l'emploi des fonds assignés pour ces dépenses.

LES CONTRIBUTIONS

« Pour l'entretien de la force publique et pour les dépenses d'administration, dit l'article XIII de la Déclaration, une contribution commune est indispensable ; elle doit être également répartie entre tous les citoyens, en raison de leurs facultés. » La Déclaration parlait de *contribution* et non pas *d'impôts* : le mot contribution indiquait le paiement *librement consenti* par les délégués de la nation, substitué au paiement *imposé* par la seule volonté du souverain.

Tous les anciens impôts étant abolis, la Constituante établit trois *contributions directes* encore en vigueur aujourd'hui : la *contribution foncière*, perçue sur les terres et les maisons, la *contribution personnelle et mobilière*, calculée sur la fortune du citoyen, présumée d'après son loyer ; les *patentes*, payées par quiconque exerce un commerce ou une industrie.

A ces contributions directes qui correspondaient à l'ancienne taille réelle et personnelle et à la capitation, s'ajoutèrent les *contributions indirectes* réduites aux droits d'*enregistrement*, perçus sur la valeur des actes dont les particuliers font constater l'existence par l'État ; au *timbre* et aux *douanes*, toutes contributions encore perçues aujourd'hui.

LES VICES DE LA CONSTITUTION DE 1791

Tels étaient les traits essentiels de l'organisation politique nouvelle donnée par la Constituante à la France. La constitution de 1791 n'était du reste — on le verra plus loin[1] — qu'une partie de l'œuvre immense de la Constituante, la partie la moins durable et la plus médiocre. En

1. Voir ci-dessous, Chapitre IV.

bien des points la Constitution était mauvaise et préparait les conflits entre le roi et la nation et les catastrophes ultérieures. Par exemple la séparation entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif était trop absolue : l'interdiction faite au roi de prendre ses ministres parmi les députés, empêchait toute communication directe entre les deux pouvoirs et devait contribuer à créer un régime de méfiance réciproque.

D'autre part, l'Assemblée ne pouvant être dissoute, il n'y avait aux conflits possibles entre le roi et l'Assemblée d'autre solution que les coups de force, coups de force du roi contre l'Assemblée, ou de l'Assemblée contre le roi. Le *veto suspensif* était insuffisant aux yeux du roi, hier encore monarque absolu, excessif aux yeux de la nation, désormais souveraine : il ne pouvait servir qu'à exciter les impatiences et à éveiller les colères populaires. Il devait être, deux mois à peine après la mise en vigueur de la constitution, l'occasion entre le roi, l'Assemblée et le peuple de Paris, d'un conflit qui s'aggravant de jour en jour, aboutit moins d'un an plus tard à l'insurrection du 10 août et au renversement de Louis XVI et de la royauté[1].

Mais la constitution était surtout vicieuse en deux points : le *système électoral* et l'*organisation administrative*. La distinction des citoyens actifs et passifs, vainement combattue par un député d'Arras, l'avocat *Robespierre*, violait le principe de l'égalité, le premier des principes de la Déclaration. Aux anciennes classes privilégiées abolies la constitution substituait ainsi de nouveaux privilégiés, les privilégiés de la fortune. Il y avait là un néfaste principe de jalousie et de division jeté entre la bourgeoisie et le peuple.

Avec le système des administrateurs élus, il n'y avait plus dans les départements un seul représentant du pouvoir central. Chacun des départements était comme un *royaume en miniature*, et la France était *démembrée en quatre-vingt-trois tronçons*, dont personne ne pouvait coordonner les mouvements. Il en pouvait résulter et il en résulta aux heures de crise extérieure les pires dangers. Il en résulta très vite une complète désorganisation financière. Cet état d'anarchie légale rendit indispensable deux ans plus tard, en 1793, l'organisation d'un gouvernement tout contraire, centralisé à outrance et dictatorial, le *gouvernement révolutionnaire*[2].

1. Voir ci-dessous, page 76.
2. Voir ci-dessous, page 91.

LA CONSTITUTION CIVILE DU CLERGÉ

Plus dangereuse encore fut la tentative de l'Assemblée, usurpant les attributions d'un concile, pour donner à l'Eglise de France, par la *constitution civile du Clergé*, une organisation calquée sur l'organisation générale du royaume.

La constitution civile du clergé, votée le 12 juillet 1790, remaniait les circonscriptions ecclésiastiques qui dataient de l'Empire romain. Le nombre des évêchés était ramené de cent trente-quatre à quatre-vingt-trois, à raison d'un évêché par département. Ces évêchés étaient groupés en dix *métropoles*. Métropolitains, évêques et curés devaient être élus par les mêmes électeurs qui nommaient les membres des assemblées départementales. Les élus demanderaient l'investiture spirituelle, sans laquelle ils n'étaient religieusement rien, non pas au pape, mais au métropolitain dont ils dépendaient. Au cas où le métropolitain la refuserait, l'élu s'adresserait au tribunal civil. Celui-ci, s'il le jugeait bon, désignerait un évêque qui serait alors contraint d'accorder l'investiture. Le pape serait simplement informé des élections par les élus et n'aurait ni à les approuver ni à les improuver.

La constitution civile était l'œuvre des Jansénistes et des anciens Parlementaires : elle était la conclusion de la lutte qu'ils soutenaient depuis près deux siècles contre la suprématie du pape. Ils prenaient leur revanche des persécutions subies à propos de la Bulle *Unigenitus* pendant la première moitié du dix-huitième siècle, en organisant une Église française presque indépendante de Rome[1].

Cette constitution était inacceptable pour les Catholiques sincères. Ils ne pouvaient admettre par exemple l'intervention des Protestants, là où ceux-ci étaient électeurs, dans l'élection du prêtre ou de l'évêque. Ils ne pouvaient admettre l'intervention des juges laïcs, peut-être incrédules, dans l'attribution des pouvoirs spirituels. L'Assemblée voulut cependant contraindre le Clergé à prêter serment de fidélité à la constitution civile. Quiconque refuserait le serment serait considéré comme démissionnaire et passible de poursuites s'il continuait à exercer ses fonctions (27 novembre 1791). Tous les évêques, sauf quatre, trente-cinq mille prêtres, — la moitié du clergé des paroisses, — refusèrent le serment. On les appela les *insermentés* ou les *réfractaires*. Ceux qui se soumirent furent les *jureurs*, ou *constitutionnels*, ou *assermentés*.

1. Voir 1er volume, pages 408 et 477.

La constitution civile eut les plus funestes conséquences. On a vu plus haut comment elle fut pour Louis XVI une cause de sa tentative de fuite. Elle transforma en adversaires de la Révolution un grand nombre de prêtres qui avaient contribué à la faire. Elle provoqua immédiatement des troubles sanglants dans le Midi, en Vendée, en Poitou, en Bretagne, quand on voulut installer les prêtres jureurs à la place des insermentés. Dans la suite elle amena des persécutions religieuses, et par contre-coup l'une des plus terribles guerres civiles qu'ait subies la France, la guerre de Vendée[1].



MIRABEAU (1749-1791).
Photographie d'un pastel de Michel-Honoré BOUNIEU.

Gabriel Honoré de Riquetti, comte de Mirabeau, député du Tiers d'Aix en Provence, fut le plus grand orateur de la Constituante, le défenseur enflammé des droits de la Nation. De taille moyenne, de formes athlétiques, il était remarquablement laid et défiguré par la petite vérole : « On ne connaît pas la toute-puissance de ma laideur, disait-il lui-même. Quand je secoue ma terrible hure, il n'y a personne qui osât m'interrompre. » Il parlait à la tribune presque sans gestes, d'un ton calme et grave, appuyant sur les mots d'une voix pleine et sonore, gardant un sang-froid imperturbable. Les Mirabeau descendaient d'une famille florentine fixée à Marseille au treizième siècle. Il étaient célèbres par leurs originalités.

LES PARTIS

Lors des premières séances de l'Assemblée, les députés étaient groupés soit par ordres, soit par provinces. Très rapidement ils en vinrent à se grouper d'après la communauté d'opinions. Il se forma ainsi des sortes de partis qui n'étaient point cependant des corps organisés ayant un président, des secrétaires, des réunions hors de l'Assemblée, etc., comme sont aujourd'hui les partis politiques. Les partisans des réformes et de la toute-puissance de la nation, appelés par suite

1. Voir ci-dessous, page 141.

LA CONSTITUTION CIVILE DU CLERGÉ

Plus dangereuse encore fut la tentative de l'Assemblée, usurpant les attributions d'un concile, pour donner à l'Eglise de France, par la *constitution civile du Clergé*, une organisation calquée sur l'organisation générale du royaume.

La constitution civile du clergé, votée le 12 juillet 1790, remaniait les circonscriptions ecclésiastiques qui dataient de l'Empire romain. Le nombre des évêchés était ramené de cent trente-quatre à quatre-vingt-trois, à raison d'un évêché par département. Ces évêchés étaient groupés en dix *métropoles*. Métropolitains, évêques et curés devaient être élus par les mêmes électeurs qui nommaient les membres des assemblées départementales. Les élus demanderaient l'investiture spirituelle, sans laquelle ils n'étaient religieusement rien, non pas au pape, mais au métropolitain dont ils dépendaient. Au cas où le métropolitain la refuserait, l'élu s'adresserait au tribunal civil. Celui-ci, s'il le jugeait bon, désignerait un évêque qui serait alors contraint d'accorder l'investiture. Le pape serait simplement informé des élections par les élus et n'aurait ni à les approuver ni à les improuver.

La constitution civile était l'œuvre des Jansénistes et des anciens Parlementaires : elle était la conclusion de la lutte qu'ils soutenaient depuis près deux siècles contre la suprématie du pape. Ils prenaient leur revanche des persécutions subies à propos de la Bulle *Unigenitus* pendant la première moitié du dix-huitième siècle, en organisant une Église française presque indépendante de Rome[1].

Cette constitution était inacceptable pour les Catholiques sincères. Ils ne pouvaient admettre par exemple l'intervention des Protestants, là où ceux-ci étaient électeurs, dans l'élection du prêtre ou de l'évêque. Ils ne pouvaient admettre l'intervention des juges laïcs, peut-être incrédules, dans l'attribution des pouvoirs spirituels. L'Assemblée voulut cependant contraindre le Clergé à prêter serment de fidélité à la constitution civile. Quiconque refuserait le serment serait considéré comme démissionnaire et passible de poursuites s'il continuait à exercer ses fonctions (27 novembre 1791). Tous les évêques, sauf quatre, trente-cinq mille prêtres, — la moitié du clergé des paroisses, — refusèrent le serment. On les appela les ***insermentés*** ou les *réfractaires*. Ceux qui se soumirent furent les ***jureurs***, ou *constitutionnels*, ou *assermentés*.

1. Voir 1er volume, pages 408 et 477.

La constitution civile eut les plus funestes conséquences. On a vu plus haut comment elle fut pour Louis XVI une cause de sa tentative de fuite. Elle transforma en adversaires de la Révolution un grand nombre de prêtres qui avaient contribué à la faire. Elle provoqua immédiatement des troubles sanglants dans le Midi, en Vendée, en Poitou, en Bretagne, quand on voulut installer les prêtres jureurs à la place des insermentés. Dans la suite elle amena des persécutions religieuses, et par contre-coup l'une des plus terribles guerres civiles qu'ait subies la France, la guerre de Vendée[1].



MIRABEAU (1749-1791).
Photographie d'un pastel de Michel-Honoré BOUNIEU.

Gabriel Honoré de Riquetti, comte de Mirabeau, député du Tiers d'Aix en Provence, fut le plus grand orateur de la Constituante, le défenseur enflammé des droits de la Nation. De taille moyenne, de formes athlétiques, il était remarquablement laid et défiguré par la petite vérole : « On ne connaît pas la toute-puissance de ma laideur, disait-il lui-même. Quand je secoue ma terrible hure, il n'y a personne qui osât m'interrompre. » Il parlait à la tribune presque sans gestes, d'un ton calme et grave, appuyant sur les mots d'une voix pleine et sonore, gardant un sang-froid imperturbable. Les Mirabeau descendaient d'une famille florentine fixée à Marseille au treizième siècle. Ils étaient célèbres par leurs originalités.

LES PARTIS

Lors des premières séances de l'Assemblée, les députés étaient groupés soit par ordres, soit par provinces. Très rapidement ils en vinrent à se grouper d'après la communauté d'opinions. Il se forma ainsi des sortes de partis qui n'étaient point cependant des corps organisés ayant un président, des secrétaires, des réunions hors de l'Assemblée, etc., comme sont aujourd'hui les partis politiques. Les partisans des réformes et de la toute-puissance de la nation, appelés par suite

1. Voir ci-dessous, page 141.

les *amis du peuple* ou les *Patriotes*, se groupèrent *à gauche* du Président : ce fut le *côté du Palais-Royal*. Les partisans de l'ancien état de choses appelés bientôt les *Aristocrates*, se placèrent *à droite* : ce fut le *côté de la Reine*. Entre les deux, formant ce que nous appelons aujourd'hui le *Centre* et ce que l'on appelait alors la *Plaine*, se placèrent les *Impartiaux*. Les Impartiaux étaient les disciples de Montesquieu et les partisans d'une monarchie calquée sur la monarchie anglaise, comportant deux chambres, une chambre haute équivalant à la Chambre des Lords, une chambre basse équivalant à la Chambre des Communes. On les appela les *Constitutionnels anglais* ou les *Monarchiens*. Dans la rédaction de la constitution, ce fut le groupe des *Patriotes* qui fit triompher ses opinions et rejeter le système des deux chambres comme contraire au principe d'égalité.

MIRABEAU

Chacun des partis a ses orateurs célèbres. Mais de tons les orateurs de la Constituante aucun n'égala **Mirabeau**. Noble, repoussé par les nobles en raison des scandales de sa vie, le comte de Mirabeau s'était fait élire député par le Tiers d'Aix, en Provence. Le mépris presque universel qu'il s'était attiré l'empêcha longtemps d'exercer sur l'Assemblée l'influence que sa puissante intelligence devait légitimement lui assurer. Il fut d'abord l'orateur de la nation contre la cour et s'acquit ainsi une immense popularité. Mais dès le début de 1790, il jugea que l'Assemblée limitait l'autorité du roi plus qu'il n'était utile pour le bien de l'État : il devint le défenseur de la puissance royale. Il se rapprocha secrètement de Louis XVI, dont il reçut une pension mensuelle. Il lui donna des conseils qui ne furent point entendus. Il ne fut guère mieux écouté de l'Assemblée lorsque, pendant la revision de la constitution, il essaya de faire attribuer au roi des pouvoirs plus étendus. Sa mort au mois d'avril 1791 fut un deuil public.

CHAPITRE III

LA CHUTE DE LA ROYAUTÉ
L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

La monarchie constitutionnelle établie par la constitution de 1791 ne dura pas tout à fait un an. L'Assemblée Législative, élue en vertu de cette constitution, et dont le mandat légal était de deux ans siégea moins d'une année, du 1er octobre 1791 au 20 septembre 1792. Son histoire fut marquée par deux faits essentiels :

La déclaration de la guerre à l'Autriche, le 20 avril 1792, point de départ d'une guerre qui, devenue européenne, devait se prolonger pendant dix ans (1792-1802);

La suspension de Louis XVI, imposée par l'*insurrection parisienne du 10 août* 1792, et prélude de l'abolition de la royauté.

Ces deux grands événements eurent pour causes principales : *à l'intérieur*, les troubles provoqués par l'application de la constitution civile du Clergé; *au dehors*, les intrigues des *émigrés*, les menaces d'intervention des souverains étrangers, secrètement sollicitées par Louis XVI et Marie-Antoinette, l'invasion de la France et les échecs militaires du début de la campagne, attribués à la trahison du roi et de la reine.

Louis XVI suspendu, l'Assemblée Législative considéra son mandat comme insuffisant, et décida de céder la place à une *Convention*, chargée de donner une constitution nouvelle à la France.

L'ASSEMBLÉE
LES PARTIS

L'Assemblée Législative commença de siéger le 1er octobre, le lendemain même de la séparation de la Constituante. Les députés étaient tous des hommes nouveaux. Les Constituants, dans un fâcheux élan de désintéressement, avaient en effet décidé qu'aucun d'eux ne pourrait faire partie de la Législative et ne pourrait non plus être ministre : l'expérience qu'ils avaient acquise devenait ainsi inu-

tile à la France. Les députés étaient presque unanimement royalistes : presque unanimement aussi, ils se méfiaient de Louis XVI, comme faisait toute la France depuis la tentative de Varennes. Mais tous n'étaient pas d'accord sur l'attitude à tenir en face de ce roi suspect : de là la formation de plusieurs partis.

Les uns voulaient que l'on s'en tînt à l'application stricte de la constitution, et que l'on n'essayât pas d'empiéter sur les pouvoirs laissés au roi. Ceux-ci siégèrent *à droite* : on les appela les *Constitutionnels* ou les *Feuillants*, du nom d'un club auquel ils appartenaient tous. Au contraire, d'autres, en plus petit nombre, républicains de tendances, voulaient réduire la puissance royale au point que le roi fût simplement un président de république héréditaire. S'il tentait de violer la Constitution, on le déposerait, bien qu'il fût irresponsable et inviolable. Ces députés siégèrent *à gauche* : ils appartenaient au club des *Jacobins*; de là leur nom primitif. Plus tard, des divergences d'opinions s'étant produites entre les députés et les autres membres de la société des Jacobins, les députés formèrent le groupe des *Girondins*, du nom du département que représentaient les plus éloquents ou les plus influents d'entre eux, l'avocat *Vergniaud*, le journaliste *Brissot*, etc.

Entre les Constitutionnels et les Girondins siégèrent, au centre, les *Indépendants*, qui, incapables d'avoir un programme par eux-mêmes, appuyèrent tour à tour les deux partis extrêmes de droite et de gauche.

LES CLUBS

Les partis se retrouvaient, hors de l'Assemblée, dans les *Clubs*. Les clubs ou sociétés politiques, imités de l'Angleterre, s'étaient formés au temps de l'Assemblée constituante. Ils étaient, en 1791, au nombre de trois, tirant leurs noms des couvents désaffectés où se tenaient leurs séances : club des *Jacobins*, club des *Feuillants*, club des *Cordeliers*[1].

LES JACOBINS

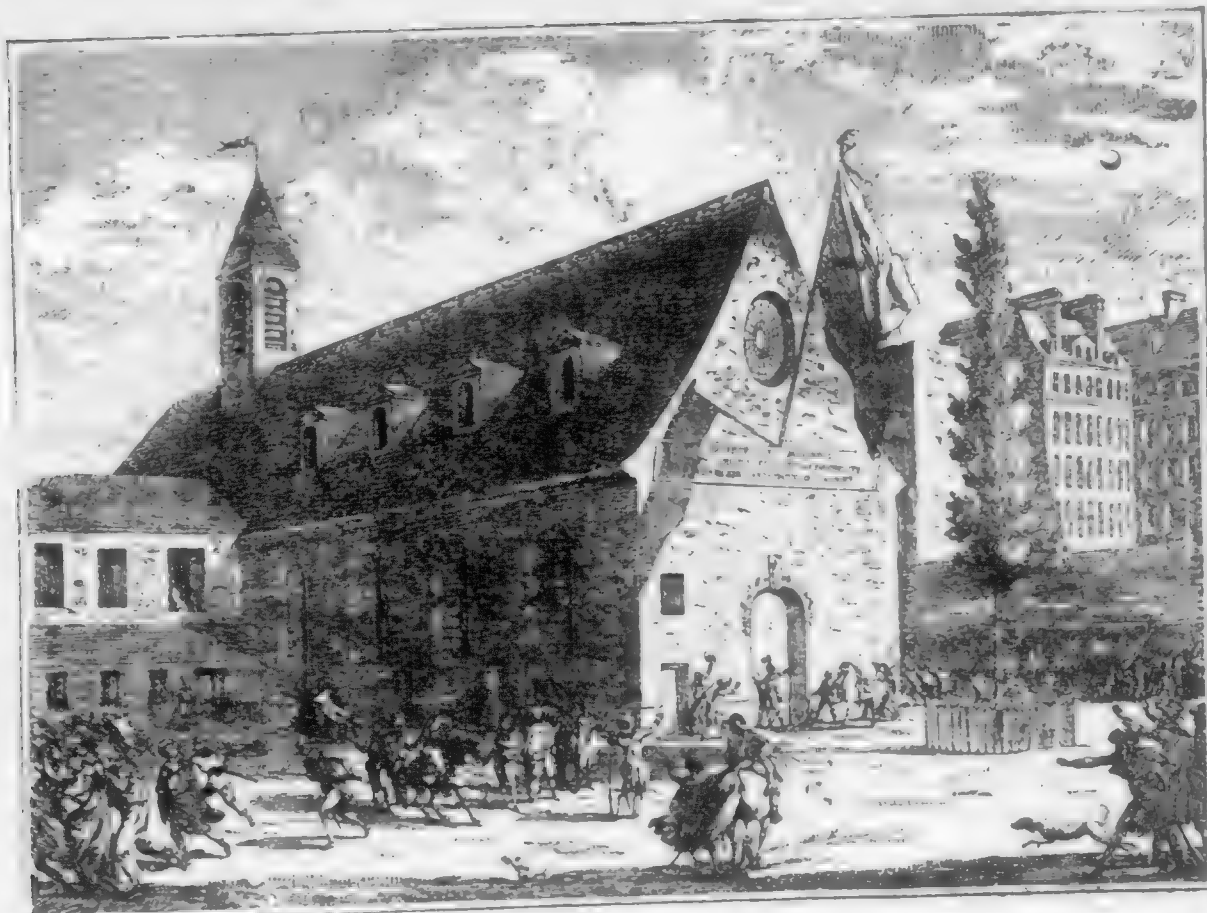
Le club des Jacobins avait été créé le premier, au début même de la Constituante. Ce fut, à l'origine, un groupe composé uniquement de députés qui, avant les séances de l'Assemblée, se réunissaient pour se concerter. Après les journées d'octobre 1789, quand l'Assemblée eut suivi le roi à Paris, le groupe comprit tous les députés *patriotes*, se

1. Voir ci-dessus, l'emplacement de ces clubs dans le plan de Paris, page 37.

transforma en *Société des Amis de la Constitution*, admit des gens de lettres, des avocats, de riches bourgeois, et s'établit dans la chapelle de l'ancien couvent des *Jacobins*, rue Saint-Honoré. On discutait dans les séances de la société toutes les questions qu'avait à examiner ou que venait de trancher la Constituante. Au lendemain de la fuite du roi, une partie des Jacobins ayant demandé, non pas l'abolition de la royauté, mais la déchéance de Louis XVI, de nombreux députés trouvèrent la pétition trop révolutionnaire. Ils se retirèrent du club et formèrent une société nouvelle qui siégea au couvent des *Feuillants*. Après cette scission, le club des Jacobins demeura cependant monarchiste. Au moment de la réunion de l'Assemblée Législative, l'orateur le plus écouté de la société était *Robespierre*, partisan du suffrage universel, mais adversaire déterminé de quiconque osait songer à l'établissement d'un gouvernement républicain en France. Les Jacobins se bornaient alors à désirer qu'on surveillât étroitement le roi et que l'on modifiât le système électoral.

Les Jacobins étaient déjà une puissance dans le royaume. En effet, dès 1790, sur le modèle de la société de Paris, des sociétés s'étaient formées par toute la France, dans les villes et jusque dans les villages. Il finit par y avoir plus de deux mille sociétés dans les départements. Elles établirent entre elles des relations régulières, afin de former, disait le président d'un petit club de village, « une confédération de lumières qui éclairera le peuple de ses droits ». Mais surtout elles demandèrent, aussitôt que créées, l'*affiliation* à la société de Paris, considérée dès lors comme la *société mère*. Elles sollicitaient ses conseils, la renseignaient sur leur région et conformaient leur conduite aux instructions reçues. Les Jacobins eurent ainsi, dans la plupart des départements, des agents volontaires, prêts à agir tous dans le même sens, avec une parfaite discipline, sur un mot d'ordre venu de Paris. Ils formèrent un État dans l'État, un *État centralisé* dans l'État décentralisé où la Constitution avait supprimé tout moyen d'action du gouvernement sur les départements, c'est-à-dire où tout gouvernement était aboli.

Cette situation assura aux Jacobins une influence prépondérante, lorsque l'insurrection du 10 août eut achevé de désorganiser le gouvernement. Ils demeurèrent dans la suite, sous la Convention, les meilleurs auxiliaires du gouvernement révolutionnaire.

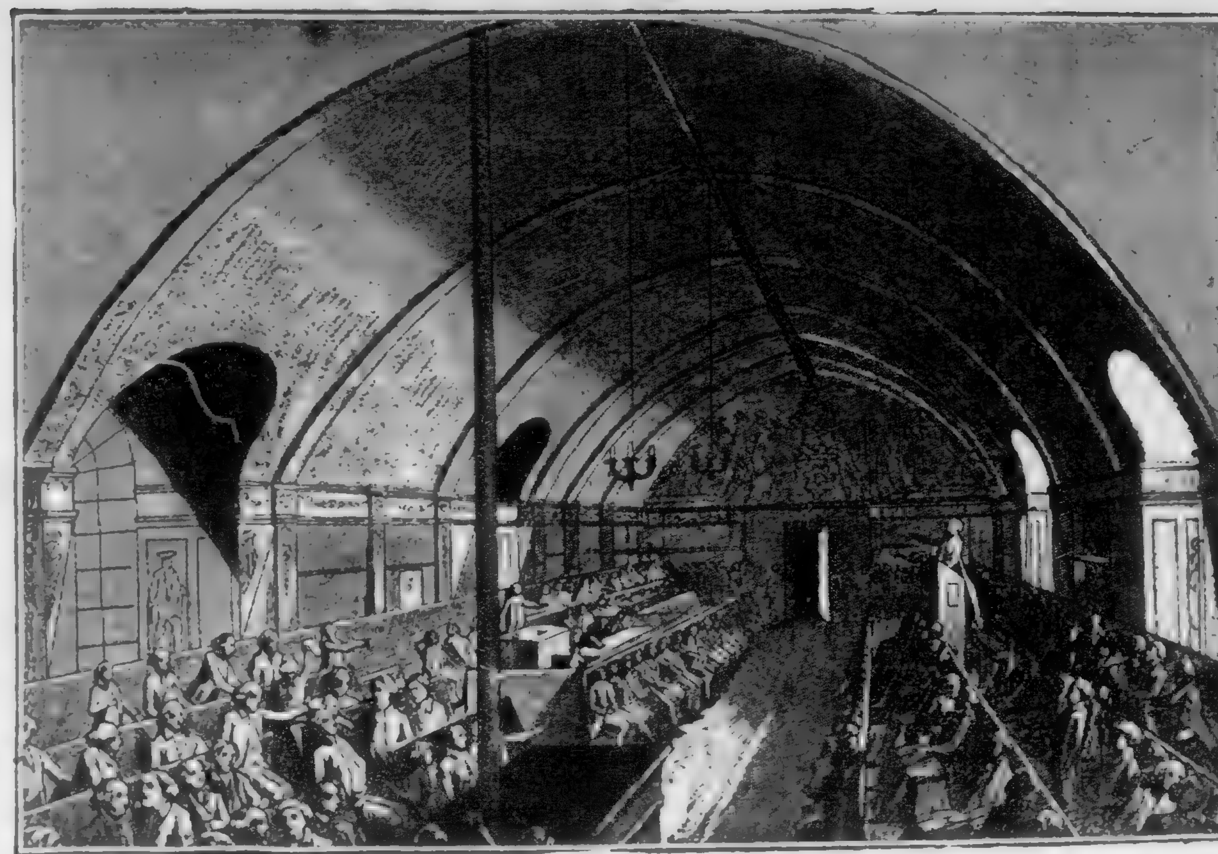


LE CLUB DES JACOBINS.
Fac-simile d'un dessin de DUPLESSIS-BERTAUX (1747-1813).

La Société des Amis de la Constitution *s'installa à Paris, rue Saint-Honoré, non loin des Tuileries, dans l'ancien couvent des Jacobins, un ordre religieux aboli comme tous les ordres religieux par la Constituante. Le club des Jacobins joua un rôle considérable sous la Législative et la Convention : il dirigea la France à certaines heures, grâce aux deux mille sociétés affiliées qui existaient dans les départements. La gravure de Duplessis-Bertaux représente la force armée fermant le Club, par ordre de la Convention, en novembre 1794. Certains détails particuliers à la Révolution sont intéressants. A droite un* arbre de la liberté ; *on en avait planté dans toutes les villes et dans tous les villages. Au-dessus de la porte de la chapelle un drapeau tricolore, surmonté d'un bonnet rouge dit* bonnet phrygien, *signe distinctif dans l'antiquité des esclaves affranchis et rendus à la liberté. Les symboles antiques furent très à la mode pendant la Révolution. L'inscription au-dessous du drapeau est comme le programme résumé des Jacobins : « Liberté, égalité, indivisibilité de la République, fraternité, ou la mort ». Duplessis-Bertaux, graveur et peintre, a laissé une intéressante série de gravures relatives aux événements principaux de la Révolution.*

LES CORDELIERS

Tandis que le club des Jacobins fut au début et resta pendant longtemps un club de riches bourgeois, le club des Cordeliers eut dès l'origine un caractère populaire et démocratique. Il avait été créé, sous le nom de *Société des droits de l'homme et du citoyen*, par un avocat, *Danton*, afin de protester contre la distinction des citoyens en citoyens actifs et passifs et de réclamer, au nom du principe d'égalité, l'établissement du suffrage universel. Le club réunit de nombreux petits bourgeois, des boutiquiers, des ouvriers.

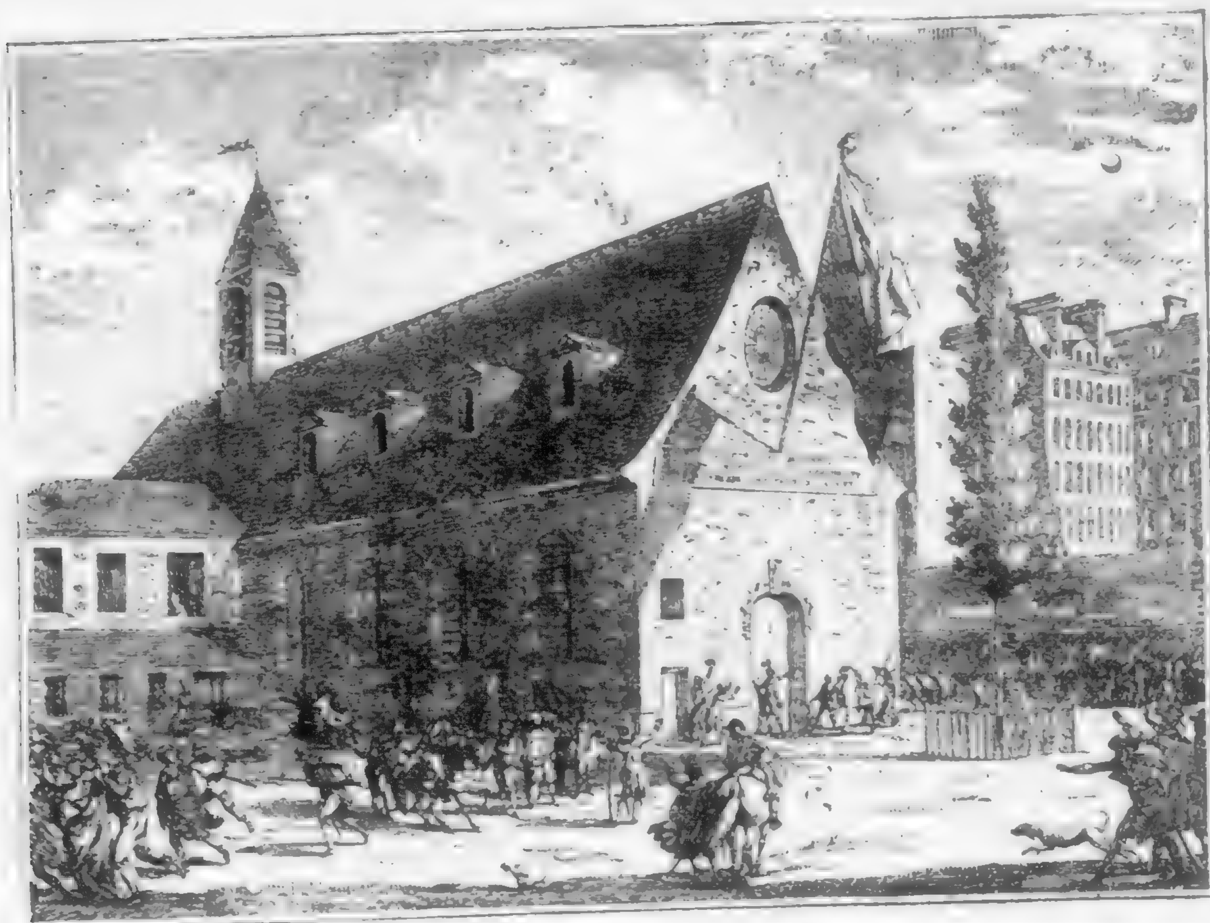


UNE SÉANCE DU CLUB DES JACOBINS EN 1791.
Photographie d'une gravure anonyme.

Les Jacobins siégeaient dans la salle de la bibliothèque, un long rectangle : les membres du club étaient assis sur des banquettes disposées le long des deux grands côtés. La tribune, *comme dans la salle des Menus à Versailles — page 33 — était placée en face du* bureau *du président et non pas au-dessous et en avant comme aujourd'hui dans nos salles d'assemblées, et comme cela fut pratiqué en 1793 pour la salle de la Convention aux Tuileries — page 91. — La salle du Manège où siégea la Législative et où la Convention jugea Louis XVI était disposée comme cette salle des Jacobins. Les Jacobins discutaient toutes les questions qu'étudiaient la Constituante, la Législative, la Convention. C'était comme une seconde assemblée dépourvue de tout caractère légal, mais qui cependant préparait, critiquait, contrôlait et souvent dictait les décisions de l'Assemblée légale.*

Depuis la fuite du roi, les Cordeliers étaient franchement républicains : c'étaient eux, on l'a vu[1], qui avaient pris l'initiative de la pétition du Champ de Mars. Leur force était à peu près tout entière à Paris, parce que la population ouvrière était peu nombreuse dans les départements. Mais cette force était considérable : c'étaient les ouvriers des *faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau*, les deux grands faubourgs de la rive droite et de la rive gauche[2], des milliers d'hommes rudes, énergiques, enthousiastes de la Révolution qui leur avait donné la liberté et les avait faits des citoyens, par suite prêts pour défendre son œuvre, s'ils la croyaient en péril, à la bataille et à la mort.

1. Voir ci-dessus, page 51.
2. Voir ci-dessus, le plan de Paris, page 37.

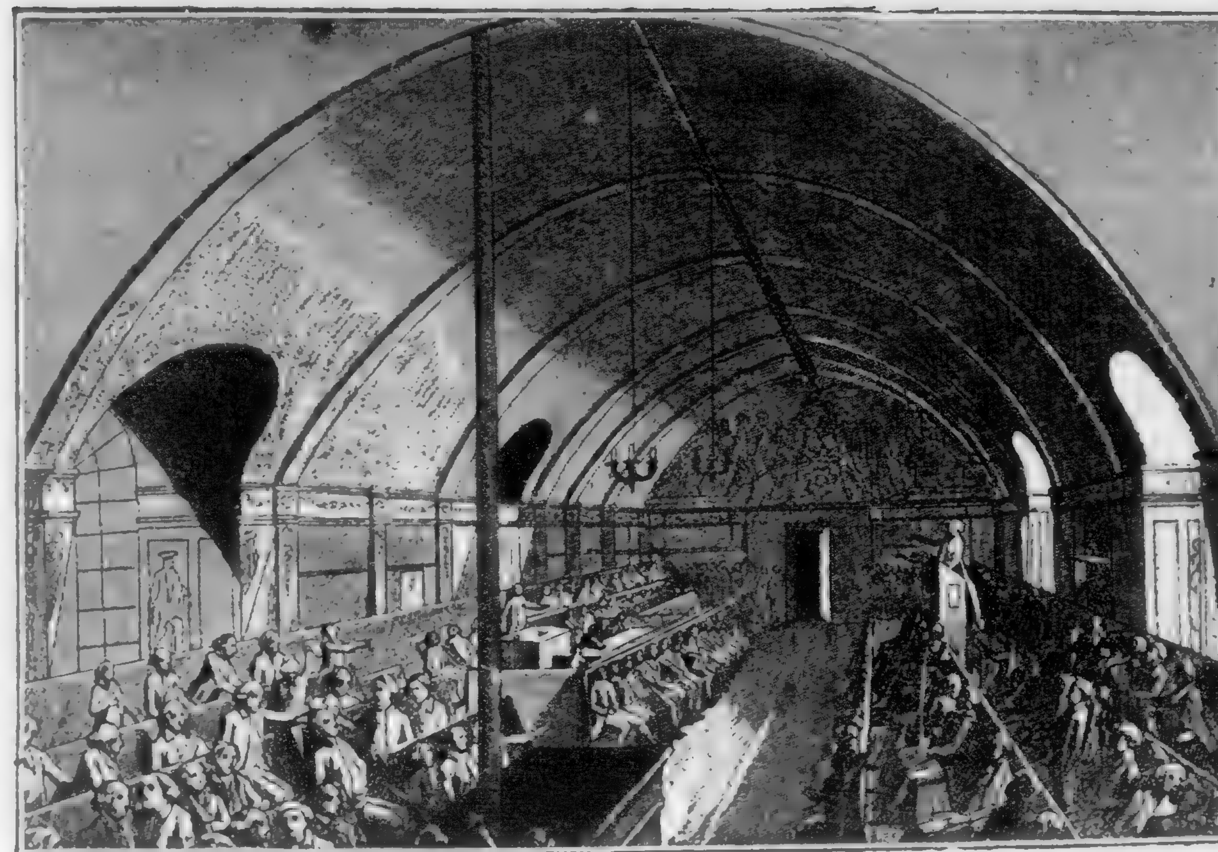


LE CLUB DES JACOBINS.
Fac-simile d'un dessin de DUPLESSIS-BERTAUX (1747-1813).

La Société des Amis de la Constitution *s'installa à Paris, rue Saint-Honoré, non loin des Tuileries, dans l'ancien couvent des Jacobins, un ordre religieux aboli comme tous les ordres religieux par la Constituante. Le club des Jacobins joua un rôle considérable sous la Législative et la Convention : il dirigea la France à certaines heures, grâce aux deux mille sociétés affiliées qui existaient dans les départements. La gravure de Duplessis-Bertaux représente la force armée fermant le Club, par ordre de la Convention, en novembre 1794. Certains détails particuliers à la Révolution sont intéressants. A droite un* arbre de la liberté; *on en avait planté dans toutes les villes et dans tous les villages. Au-dessus de la porte de la chapelle un drapeau tricolore, surmonté d'un bonnet rouge dit* bonnet phrygien, *signe distinctif dans l'antiquité des esclaves affranchis et rendus à la liberté. Les symboles antiques furent très à la mode pendant la Révolution. L'inscription au-dessous du drapeau est comme le programme résumé des Jacobins : « Liberté, égalité, indivisibilité de la République, fraternité, ou la mort ». Duplessis-Bertaux, graveur et peintre, a laissé une intéressante série de gravures relatives aux événements principaux de la Révolution.*

LES CORDELIERS

Tandis que le club des Jacobins fut au début et resta pendant longtemps un club de riches bourgeois, le club des Cordeliers eut dès l'origine un caractère populaire et démocratique. Il avait été créé, sous le nom de *Société des droits de l'homme et du citoyen*, par un avocat, *Danton*, afin de protester contre la distinction des citoyens en citoyens actifs et passifs et de réclamer, au nom du principe d'égalité, l'établissement du suffrage universel. Le club réunit de nombreux petits bourgeois, des boutiquiers, des ouvriers.



UNE SÉANCE DU CLUB DES JACOBINS EN 1791.
Photographie d'une gravure anonyme.

Les Jacobins siégeaient dans la salle de la bibliothèque, un long rectangle : les membres du club étaient assis sur des banquettes disposées le long des deux grands côtés. La tribune, *comme dans la salle des Menus à Versailles — page 33 — était placée en face du* bureau *du président et non pas au-dessous et en avant comme aujourd'hui dans nos salles d'assemblées, et comme cela fut pratiqué en 1793 pour la salle de la Convention aux Tuileries — page 91. — La salle du Manège où siégea la Législative et où la Convention jugea Louis XVI était disposée comme cette salle des Jacobins. Les Jacobins discutaient toutes les questions qu'étudiaient la Constituante, la Législative, la Convention. C'était comme une seconde assemblée dépourvue de tout caractère légal, mais qui cependant préparait, critiquait, contrôlait et souvent dictait les décisions de l'Assemblée légale.*

Depuis la fuite du roi, les Cordeliers étaient franchement républicains : c'étaient eux, on l'a vu[1], qui avaient pris l'initiative de la pétition du Champ de Mars. Leur force était à peu près tout entière à Paris, parce que la population ouvrière était peu nombreuse dans les départements. Mais cette force était considérable : c'étaient les ouvriers des *faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau*, les deux grands faubourgs de la rive droite et de la rive gauche[2], des milliers d'hommes rudes, énergiques, enthousiastes de la Révolution qui leur avait donné la liberté et les avait faits des citoyens, par suite prêts pour défendre son œuvre, s'ils la croyaient en péril, à la bataille et à la mort.

1. Voir ci-dessus, page 51.
2. Voir ci-dessus, le plan de Paris, page 37.

Les Cordeliers furent sinon toujours les organisateurs principaux, du moins toujours les acteurs essentiels de ce qu'on appelle les *journées révolutionnaires*, c'est-à-dire des coups de force de Paris contre le roi, et plus tard contre la Convention.

CAUSES DU CONFLIT ENTRE LE ROI ET LA NATION

Les travaux de l'Assemblée Législative commençaient au milieu de circonstances fâcheuses, d'où devaient logiquement résulter un conflit entre la nation et le roi, et la chute de la royauté. Dans l'Ouest, en Anjou et en Vendée, l'application de la constitution civile du Clergé provoquait un commencement de guerre religieuse. Des bandes en armes, fortes de plusieurs milliers de paysans et poussées par les prêtres réfractaires, donnaient la chasse aux prêtres *jureurs* et tenaient tête aux gardes nationaux envoyées contre elles. A Paris, le roi et la reine conspiraient contre la constitution. Au dehors, les émigrés s'armaient et s'efforçaient de provoquer une intervention militaire de l'étranger.

LES INTRIGUES DU ROI ET DE LA REINE

L'adhésion du roi à la constitution, si solennellement donnée, n'était cependant pas sincère. Louis XVI expliquait lui-même à son frère le comte de Provence qu'il avait adhéré uniquement par crainte « d'un orage incalculable », mais avec la conviction et l'espérance que le peuple, vite dégoûté de la constitution, le laisserait bientôt la supprimer. « Il faut, écrivait-il, qu'ils en fassent eux-mêmes l'expérience ; alors ils reconnaîtront promptement leur erreur. » Feuillants et Jacobins lui inspiraient ainsi qu'à Marie-Antoinette la même antipathie violente. L'idée d'user rapidement la constitution les amena à pratiquer la plus malfaisante et la plus maladroite des politiques, celle qui consiste à soutenir les partis extrêmes contre les modérés afin de provoquer une crise : de l'excès du mal sortirait le bien, c'est-à-dire le rétablissement de la toute-puissance royale. C'est ainsi que Bailly, maire de Paris, ayant démissionné et La Fayette, royaliste constitutionnel, briguant sa succession, les intrigues de Marie-Antoinette amenèrent l'élection de *Pétion*, un Jacobin, auquel fut adjoint Danton, le chef des Cordeliers républicains. Les adversaires du roi se trouvèrent ainsi légalement les maîtres de Paris.

Le roi songeait du reste à rétablir son autorité par un moyen moins détourné et d'effet plus prompt : l'intervention armée des souverains étrangers. Déjà il négociait avec l'Empereur et le roi de Prusse auquel il écrivait, le 3 décembre 1790, « qu'un congrès

appuyé d'une force armée serait la meilleure manière pour arrêter les factieux et donner les moyens de rétablir un ordre de choses plus désirable ». Rien ne transpirait de ces négociations dont on n'a eu les preuves que de nos jours ; cependant beaucoup les soupçonnèrent, et bientôt l'on parla couramment parmi les députés, puis dans le peuple exaspéré, d'un « *comité autrichien* » qui, siégeant aux Tuileries et dirigé par Marie-Antoinette, complotait avec l'étranger contre la nation.



MARIE-ANTOINETTE EN 1792, par KUCHARSKY (1741-1819).

Collection du duc des Cars. — Photographie de Braun.

Marie-Antoinette (1755-1793) *fut très naturellement l'adversaire constante de la Révolution parce que, fille de l'impératrice Marie-Thérèse, fiancée au dauphin de France, elle avait été élevée dans cette idée que les rois, représentants de Dieu, tiennent de Dieu une autorité absolue et ne doivent de comptes qu'à Dieu seul. Elle poussa sans cesse Louis XVI à résister et à tenter de reconquérir son ancienne toute-puissance par la force. Ce portrait est le dernier qui ait été fait de Marie-Antoinette reine de France. Kucharsky était Polonais. Son travail fut interrompu par l'insurrection du 10 Août. Le visage, d'expression grave et triste, est seul achevé : la coiffure, la chevelure blonde, le buste sont seulement ébauchés ou à peine indiqués en rapides coups de crayon.*

LES ÉMIGRÉS

Ces soupçons étaient du reste confirmés par l'attitude des *émigrés*. On appelait ainsi les Français, des privilégiés pour la plupart, qui, à l'exemple des Protestants cent ans auparavant, lors de la révocation de l'édit de Nantes, avaient quitté le royaume plutôt que de se soumettre aux lois nouvelles. Du reste ils pensaient que leur exil serait de courte durée, comme le succès même de la Révolution.

L'émigration commença le lendemain même de la prise de la Bastille. L'exemple fut donné par le second frère du roi, le comte d'Artois, dont la tête avait été mise à prix au Palais

Les Cordeliers furent sinon toujours les organisateurs principaux, du moins toujours les acteurs essentiels de ce qu'on appelle les *journées révolutionnaires*, c'est-à-dire des coups de force de Paris contre le roi, et plus tard contre la Convention.

CAUSES DU CONFLIT ENTRE LE ROI ET LA NATION

Les travaux de l'Assemblée Législative commençaient au milieu de circonstances fâcheuses, d'où devaient logiquement résulter un conflit entre la nation et le roi, et la chute de la royauté. Dans l'Ouest, en Anjou et en Vendée, l'application de la constitution civile du Clergé provoquait un commencement de guerre religieuse. Des bandes en armes, fortes de plusieurs milliers de paysans et poussées par les prêtres réfractaires, donnaient la chasse aux prêtres *jureurs* et tenaient tête aux gardes nationaux envoyées contre elles. A Paris, le roi et la reine conspiraient contre la constitution. Au dehors, les émigrés s'armaient et s'efforçaient de provoquer une intervention militaire de l'étranger.

LES INTRIGUES DU ROI ET DE LA REINE

L'adhésion du roi à la constitution, si solennellement donnée, n'était cependant pas sincère. Louis XVI expliquait lui-même à son frère le comte de Provence qu'il avait adhéré uniquement par crainte « d'un orage incalculable », mais avec la conviction et l'espérance que le peuple, vite dégoûté de la constitution, le laisserait bientôt la supprimer. « Il faut, écrivait-il, qu'ils en fassent eux-mêmes l'expérience ; alors ils reconnaîtront promptement leur erreur. » Feuillants et Jacobins lui inspiraient ainsi qu'à Marie-Antoinette la même antipathie violente. L'idée d'user rapidement la constitution les amena à pratiquer la plus malfaisante et la plus maladroite des politiques, celle qui consiste à soutenir les partis extrêmes contre les modérés afin de provoquer une crise : de l'excès du mal sortirait le bien, c'est-à-dire le rétablissement de la toute-puissance royale. C'est ainsi que Bailly, maire de Paris, ayant démissionné et La Fayette, royaliste constitutionnel, briguant sa succession, les intrigues de Marie-Antoinette amenèrent l'élection de *Pétion*, un jacobin, auquel fut adjoint Danton, le chef des Cordeliers républicains. Les adversaires du roi se trouvèrent ainsi légalement les maîtres de Paris.

Le roi songeait du reste à rétablir son autorité par un moyen moins détourné et d'effet plus prompt : l'intervention armée des souverains étrangers. Déjà il négociait avec l'Empereur et le roi de Prusse auquel il écrivait, le 3 décembre 1790, « qu'un congrès

appuyé d'une force armée serait la meilleure manière pour arrêter les factieux et donner les moyens de rétablir un ordre de choses plus désirable ». Rien ne transpirait de ces négociations dont on n'a eu les preuves que de nos jours; cependant beaucoup les soupçonnèrent, et bientôt l'on parla couramment parmi les députés, puis dans le peuple exaspéré, d'un « *comité autrichien* » qui, siégeant aux Tuileries et dirigé par Marie-Antoinette, complotait avec l'étranger contre la nation.



MARIE-ANTOINETTE EN 1792, par KUCHARSKY (1741-1819).
Collection du duc des Cars. — Photographie de Braun.

Marie-Antoinette (1755-1793) *fut très naturellement l'adversaire constante de la Révolution parce que, fille de l'impératrice Marie-Thérèse, fiancée au dauphin de France, elle avait été élevée dans cette idée que les rois, représentants de Dieu, tiennent de Dieu une autorité absolue et ne doivent de comptes qu'à Dieu seul. Elle poussa sans cesse Louis XVI à résister et à tenter de reconquérir son ancienne toute-puissance par la force. Ce portrait est le dernier qui ait été fait de Marie-Antoinette reine de France. Kucharsky était Polonais. Son travail fut interrompu par l'insurrection du 10 Août. Le visage, d'expression grave et triste, est seul achevé : la coiffure, la chevelure blonde, le buste sont seulement ébauchés ou à peine indiqués en rapides coups de crayon.*

LES ÉMIGRÉS

Ces soupçons étaient du reste confirmés par l'attitude des *émigrés*. On appelait ainsi les Français, des privilégiés pour la plupart, qui, à l'exemple des Protestants cent ans auparavant, lors de la révocation de l'édit de Nantes, avaient quitté le royaume plutôt que de se soumettre aux lois nouvelles. Du reste ils pensaient que leur exil serait de courte durée, comme le succès même de la Révolution.

L'émigration commença le lendemain même de la prise de la Bastille. L'exemple fut donné par le second frère du roi, le comte d'Artois, dont la tête avait été mise à prix au Palais

Royal, et par les princes de Condé; ils partirent le 15 juillet 1789. Beaucoup de nobles les imitèrent, lorsque les paysans commencèrent la guerre aux archives féodales[1]. Mais l'émigration ne devint importante qu'en 1790 et en 1791; en 1790, après un décret de l'Assemblée qui abolissait les titres nobiliaires et blessa profondément l'amour-propre des nobles; en 1791, après Varennes et la suspension du roi. Les nobles considérèrent alors que Louis XVI, étant prisonnier, n'était plus rien. Ils partirent donc en masse pour rejoindre à *Coblentz* le comte de Provence, qui avait réussi à gagner l'Allemagne et s'était proclamé régent pendant la captivité de son frère. La plupart des officiers, plaçant la fidélité à la royauté au-dessus de la fidélité à la Patrie, émigrèrent alors, et désorganisèrent par leur départ l'armée et la flotte. Au moment où l'Assemblée Législative commençait de siéger, les routes qui menaient vers la Belgique et l'Allemagne étaient, au témoignage d'un diplomate, encombrées d'émigrants. « On fait le compte, écrivait-il, que plus de vingt mille hommes en armes entourent les Princes français émigrés et qu'il en arrivera autant en moins d'un mois[2]. »

LA DÉCLARATION DE PILNITZ

Les émigrés, sous le commandement du prince de Condé, avaient en effet constitué autour de Trèves une petite armée. Ils se vantaient de venir bientôt rétablir le roi dans sa toute-puissance, avec l'appui des troupes de l'Empereur et du roi de Prusse. Ceux-ci avaient longtemps résisté aux instances du comte de Provence et du comte d'Artois. Pourtant, au mois d'août 1791, s'étant réunis au château de *Pilnitz*, en Saxe, l'empereur Léopold II, frère de Marie-Antoinette, et le roi de Prusse Frédéric-Guillaume II, se laissèrent entraîner à publier une déclaration relative aux affaires de France. Ils annonçaient l'intention d'agir en faveur de Louis XVI, *à condition toutefois que tous les souverains d'Europe fussent disposés à agir avec eux*. Par cette restriction la déclaration de Pilnitz était réduite à rien. Mais les émigrés et leurs amis demeurés en France et qui, au dire d'un diplomate, « ne remuaient et ne respiraient que par vengeance », s'emparèrent

1. Voir ci-dessus, page 42.
2. L'armée des émigrés ne monta jamais à vingt-cinq mille hommes. Mais le total des émigrés monta pour l'ensemble de la Révolution à près de cent cinquante mille personnes, quand se fut ajoutée, à l'émigration des nobles l'émigration des prêtres insermentés et des bourgeois catholiques, fuyant la guillotine, sous la Convention.

de la déclaration. Quand elle parvint à Paris, à la fin de septembre, à la veille de la réunion de la Législative, elle fut présentée comme la préface d'une intervention très prochaine. Les « aristocrates » pensaient intimider ainsi la France; ils ne réussirent qu'à exalter le sentiment national, à soulever contre eux des colères violentes, et à rendre le roi plus suspect.

LES DÉCRETS

Les divers faits qui viennent d'être exposés expliquent toute l'histoire de l'Assemblée Législative. Pour répondre aux menaces des émigrés, pour arrêter les troubles de l'Ouest, l'Assemblée rendit, du 31 octobre au 29 novembre, trois décrets concernant le comte de Provence, les émigrés, les prêtres réfractaires. Le comte de Provence, s'il n'était pas rentré sous deux mois en France, serait déchu de tous ses droits éventuels à la couronne. Les émigrés, déclarés « suspects de conjuration contre la patrie » seraient poursuivis comme tels et passibles soit de la confiscation, soit des peines portées contre les déserteurs, si leurs rassemblements n'étaient pas dissous au 1er janvier 1792. Enfin les prêtres réfractaires seraient tenus de prêter serment sous huit jours à la constitution civile, faute de quoi ils seraient considérés comme suspects et toute pension leur serait supprimée.

A ces trois décrets le roi opposa son *veto*. Il donna bien à ses frères, qui du reste refusèrent d'obéir, l'ordre de rentrer en France. Il vint bien à l'Assemblée déclarer qu'il était prêt à faire la guerre aux princes allemands qui favoriseraient la formation des rassemblements d'émigrés. Mais la nation vit seulement ceci: que le roi refusait de sanctionner les décrets portés contre les ennemis déclarés de la constitution, et nul ne douta plus qu'il fût leur complice.

LA GUERRE

Dans le même temps les relations avec le gouvernement autrichien devinrent telles que la guerre parut inévitable à brève échéance. Cette guerre, dont on verra plus loin les causes[1], était désirée du reste par tous les partis. Les Feuillants y voyaient un moyen de refaire par la victoire une popularité au roi; les Girondins et les Jacobins y voyaient un moyen d'assurer le triomphe définitif de la Révolution à l'intérieur, et de répandre au dehors dans les pays de monarchie absolue et de société féodale, les idées de liberté et d'égalité.

1. Voir ci-dessous, page 127.

Trouvant même que les événements traînaient en longueur, les Girondins et les Jacobins forcèrent Louis XVI à prendre un ministère composé de leurs amis, et dans lequel les affaires étrangères étaient confiées à un adversaire déterminé de l'Autriche, le général *Dumouriez*. Le 20 avril 1792, ce ministère, connu dans l'histoire sous le nom de ministère Girondin et que les contemporains appelèrent le ministère *sans-culotte*, faisait voter par l'Assemblée la guerre au roi de Hongrie et de Bohême.

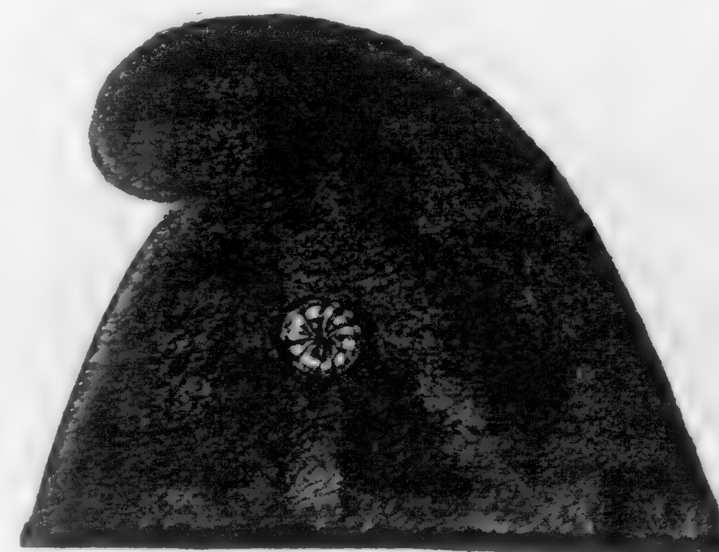
La guerre débuta mal. A la frontière de la Belgique que l'on pensait enlever facilement à l'Autriche, l'armée française subit plusieurs échecs. Outre que l'armée était en partie désorganisée par l'émigration et l'agitation politique, les Autrichiens étaient informés par la trahison de Louis XVI et de Marie-Antoinette du plan de campagne arrêté en conseil des ministres. En même temps les troubles religieux s'aggravaient dans l'Ouest et le Midi. L'Assemblée voulut par des mesures énergiques parer au double danger extérieur et intérieur. Elle décréta (27 mai 1792) que tous les prêtres insermentés seraient déportés, c'est-à-dire emprisonnés dans une colonie. Elle ordonna la formation sous Paris d'un camp de vingt mille *fédérés*, c'est-à-dire de gardes nationaux volontaires (8 juin). Le roi refusa de sanctionner les décrets, et le 12 juin renvoya le ministère Girondin.

JOURNÉE DU 20 JUIN

Les Jacobins tentèrent alors d'intimider le roi et de l'amener, par la crainte, à sanctionner les décrets et à renoncer à ses intrigues secrètes. Sous prétexte de célébrer l'anniversaire du Serment du Jeu de Paume, le mercredi 20 juin, ils poussèrent la population des faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau à une grande manifestation. Deux colonnes, fortes chacune de plusieurs milliers de personnes, hommes armés de piques et coiffés du bonnet rouge, femmes endimanchées, enfants portant des bouquets se présentèrent à la Salle du Manège. Les manifestants remirent à l'Assemblée une pétition où ils déclaraient que la volonté de vingt-cinq millions d'hommes ne pouvait être entravée par la volonté d'un seul. « Si, par égard, nous le maintenons dans son poste, disaient-ils à propos du roi, c'est à condition qu'il le remplira constitutionnellement; s'il s'en écarte, il n'est plus rien pour le peuple français. » Après que les manifestants eurent défilé devant l'Assemblée, ils forcèrent les portes des

Tuileries vers quatre heures, pénétrèrent jusqu'aux appartements du roi et défilèrent devant lui, réclamant la sanction et le rappel des ministres patriotes. « Monsieur, dit au roi un des chefs de la manifestation, un boucher nommé Legendre, vous êtes un perfide, vous nous avez toujours trompés, vous nous trompez encore. Mais prenez garde, la mesure est comble! »

Le défilé ne prit fin qu'à la nuit. Pendant les trois heures qu'il avait duré, le roi était demeuré impassible dans l'embrasure d'une fenêtre. Par hasard, sa volonté ne fléchit pas : il maintint le veto opposé aux décrets.





BONNET ROUGE ET PIQUE DE LA RÉVOLUTION.
Musée Carnavalet. — Photographies.

Le bonnet est en feutre rouge avec une cocarde tricolore. Sa forme était imitée de celle de l'antique bonnet phrygien, symbole de l'affranchissement de l'esclave. Le bonnet rouge était la coiffure des patriotes. *Louis XVI s'en coiffa dans la journée du 20 juin. Le patriote se distinguait en outre parce qu'il portait le* pantalon *au lieu de la culotte : de là son nom de* sans-culotte. *Il portait aussi une veste courte, la* carmagnole, *et des sabots de bois, quand on eut réquisitionné les chaussures de cuir pour l'armée.*

Les piques, longues d'environ deux mètres, furent distribuées aux gardes nationaux *pour remplacer les fusils indispensables aux armées.*

LA PATRIE EN DANGER

Dans un grand nombre de départements, quand on connut la journée du 20 juin, on protesta en faveur du roi. Si bien que la tentative des Jacobins eût peut-être servi Louis XVI, si deux événements n'avaient retourné l'opinion : ce furent, au début de juillet, l'entrée en ligne de nouveaux ennemis, les Prussiens; puis quelques semaines plus tard, la publication par leur commandant en chef, le duc de Brunswick, d'un manifeste outrageant pour la France.

Quand elle apprit la prochaine arrivée de l'armée prussienne à la frontière de Lorraine, l'Assemblée, le 11 juillet, proclama la

Patrie en danger. Elle ordonna une levée générale de volontaires, la réquisition des armes et des munitions, la mise « en état d'activité permanente » de tous les gardes nationaux. Ces décrets, appliqués par toute la France, apprirent à la population, qui l'ignorait en majorité, la grandeur du péril ; ils firent comprendre la nécessité des mesures exceptionnelles et le danger des résistances du roi.

LE MANIFESTE DE BRUNSWICK

Le 28 juillet, on connut à Paris le manifeste qu'avait publié quelques jours plus tôt, au moment de franchir la frontière, le duc de Brunswick, généralissime des armées prussienne et autrichienne. Dans ce document, rédigé par un émigré, il était dit que tout garde national pris les armes à la main, tout habitant « qui oserait se défendre » contre les envahisseurs, serait puni « comme rebelle au roi ». Au cas où le roi serait outragé de nouveau aux Tuileries, Paris serait livré « à une exécution militaire et à une subversion totale ». Ce texte aussitôt connu était commenté en ces termes par un journal royaliste : « Le voilà donc publié, ce manifeste que nous attendions avec tant d'impatience! C'est l'éclair qui précède la foudre. Il est temps que la gendarmerie vienne dire son mot. »

De pareilles menaces ne pouvaient que soulever Paris et la France entière, dans un élan de colère patriotique, contre l'étranger et contre le roi, évidemment complice.

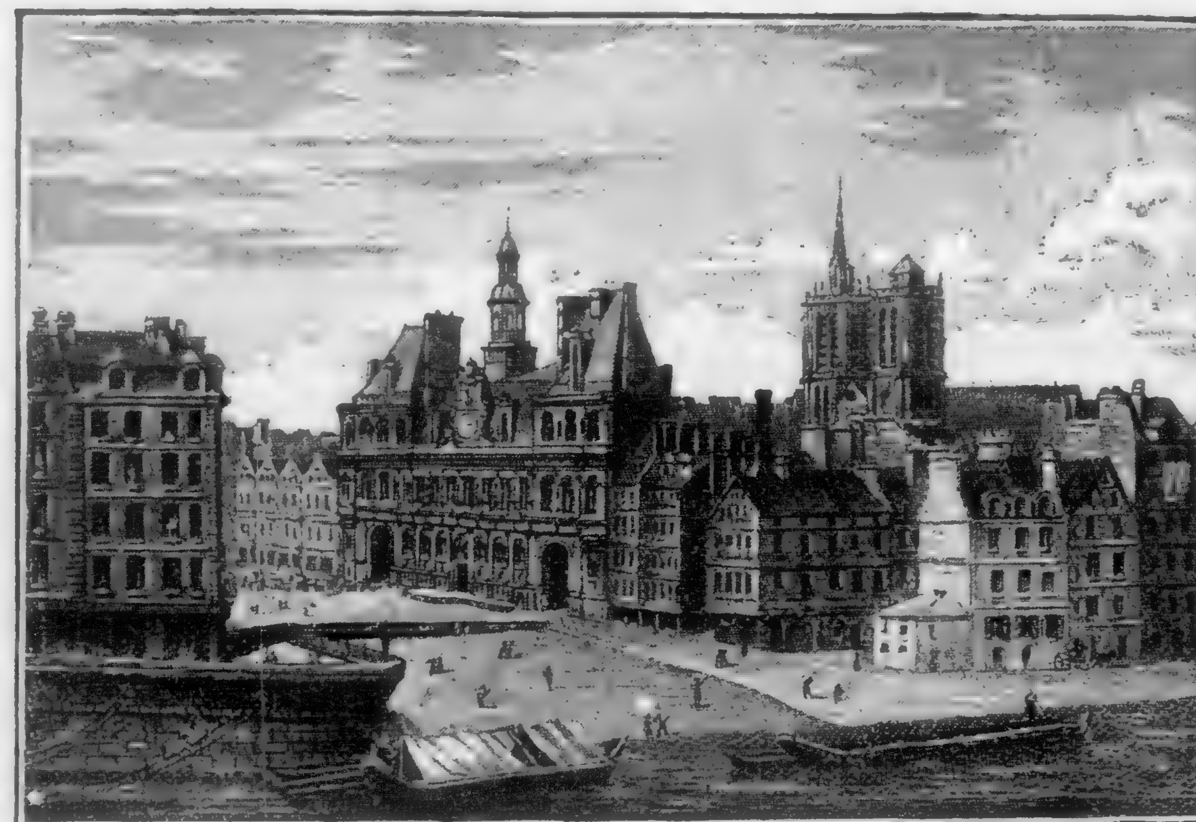
LE 10 AOUT

La présence à Paris des délégués venus de tous les départements pour l'anniversaire de la Fédération, donna à l'insurrection un caractère national. Parmi ces fédérés un corps de huit cents Marseillais joua un rôle particulièrement actif. Ils étaient entrés à Paris en chantant l'hymne guerrier que venait de composer pour l'armée, à Strasbourg, un jeune officier du génie, *Rouget de l'Isle*. Cet hymne qui devait conduire les armées françaises à la victoire et devenir l'hymne national, s'appela dès lors la *Marseillaise*.

L'insurrection fut préparée à l'Hôtel de Ville par les chefs de la municipalité — on disait alors la *Commune*. Dès le 3 août, le maire Piéton venait au nom de Paris demander à l'Assemblée la déchéance du roi. L'Assemblée hésita parce qu'elle restait, malgré tout, en majorité monarchiste.

Alors dans la nuit du jeudi 9 au vendredi 10 août, les délé-

gués des *sections* — une division administrative particulière à Paris — installèrent à l'Hôtel de Ville une *Commune insurrectionnelle*, véritable gouvernement provisoire dont le personnage le plus actif fut Danton. Cette commune fit arrêter le comman-



L'HÔTEL DE VILLE DE PARIS AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE.
Photographie d'un tableau de François RAGUENET, daté de 1753.
Musée Carnavalet.

L'Hôtel de Ville où siégeait la Commune, *c'est-à-dire la Municipalité parisienne, a été le centre d'organisation des grandes* journées révolutionnaires. *Au premier plan la Seine, puis un plan incliné servant de port et formant la* place de Grève : *c'était, sous l'ancien régime, le centre des réjouissances populaires, feux de la Saint-Jean, feux d'artifices, le lieu de rassemblement des ouvriers en quête de travail, et des exécutions. Les maisons à droite et à gauche de l'Hôtel de Ville étaient demeurées les mêmes qu'au Moyen Age : elles formaient au rez-de-chaussée une galerie, des piliers soutenant les étages qui faisaient saillie. L'Hôtel de Ville, qui avait été lui-même autrefois une* maison aux piliers, *datait du seizième siècle, il avait été commencé sous François Ier en 1533, sur les plans de* Dominique de Cortone *et terminé sous Henri IV. C'était une des œuvres les plus charmantes de la Renaissance. Agrandi sous Louis-Philippe, de 1837 à 1842, l'Hôtel de Ville fut brûlé en 1871 à la fin de l'insurrection de la* Commune ; *l'édifice actuel en est une reproduction agrandie. Derrière, les tours de l'église St-Gervais.*

dant de la garde nationale dévoué au roi, et « suspendit » la Commune légale. Par son ordre le tocsin sonnait à tous les clochers ; l'armée insurrectionnelle, Marseillais, gardes nationaux des départements et de Paris, ouvriers, se formait dans les faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau. A neuf heures du matin l'avant

Patrie en danger. Elle ordonna une levée générale de volontaires, la réquisition des armes et des munitions, la mise « en état d'activité permanente » de tous les gardes nationaux. Ces décrets, appliqués par toute la France, apprirent à la population, qui l'ignorait en majorité, la grandeur du péril ; ils firent comprendre la nécessité des mesures exceptionnelles et le danger des résistances du roi.

LE MANIFESTE DE BRUNSWICK

Le 28 juillet, on connut à Paris le manifeste qu'avait publié quelques jours plus tôt, au moment de franchir la frontière, le duc de Brunswick, généralissime des armées prussienne et autrichienne. Dans ce document, rédigé par un émigré, il était dit que tout garde national pris les armes à la main, tout habitant « qui oserait se défendre » contre les envahisseurs, serait puni « comme rebelle au roi ». Au cas où le roi serait outragé de nouveau aux Tuileries, Paris serait livré « à une exécution militaire et à une subversion totale ». Ce texte aussitôt connu était commenté en ces termes par un journal royaliste : « Le voilà donc publié, ce manifeste que nous attendions avec tant d'impatience ! C'est l'éclair qui précède la foudre. Il est temps que la gendarmerie vienne dire son mot. »

De pareilles menaces ne pouvaient que soulever Paris et la France entière, dans un élan de colère patriotique, contre l'étranger et contre le roi, évidemment complice.

LE 10 AOUT

La présence à Paris des délégués venus de tous les départements pour l'anniversaire de la Fédération, donna à l'insurrection un caractère national. Parmi ces fédérés un corps de huit cents Marseillais joua un rôle particulièrement actif. Ils étaient entrés à Paris en chantant l'hymne guerrier que venait de composer pour l'armée, à Strasbourg, un jeune officier du génie, *Rouget de l'Isle*. Cet hymne qui devait conduire les armées françaises à la victoire et devenir l'hymne national, s'appela dès lors la *Marseillaise*.

L'insurrection fut préparée à l'Hôtel de Ville par les chefs de la municipalité — on disait alors la *Commune*. Dès le 3 août, le maire Piéton venait au nom de Paris demander à l'Assemblée la déchéance du roi. L'Assemblée hésita parce qu'elle restait, malgré tout, en majorité monarchiste.

Alors dans la nuit du jeudi 9 au vendredi 10 août, les délé-

gués des *sections* — une division administrative particulière à Paris — installèrent à l'Hôtel de Ville une *Commune insurrectionnelle*, véritable gouvernement provisoire dont le personnage le plus actif fut Danton. Cette commune fit arrêter le comman-



L'HÔTEL DE VILLE DE PARIS AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE.
Photographie d'un tableau de François RAGUENET, daté de 1753.
Musée Carnavalet.

L'Hôtel de Ville où siégeait la Commune, *c'est-à-dire la Municipalité parisienne, a été le centre d'organisation des grandes* journées révolutionnaires. *Au premier plan la Seine, puis un plan incliné servant de port et formant la* place de Grève : *c'était, sous l'ancien régime, le centre des réjouissances populaires, feux de la Saint-Jean, feux d'artifices, le lieu de rassemblement des ouvriers en quête de travail, et des exécutions. Les maisons à droite et à gauche de l'Hôtel de Ville étaient demeurées les mêmes qu'au Moyen Age : elles formaient au rez-de-chaussée une galerie, des piliers soutenant les étages qui faisaient saillie. L'Hôtel de Ville, qui avait été lui-même autrefois une* maison aux piliers, *datait du seizième siècle, il avait été commencé sous François Ier en 1533, sur les plans de* Dominique de Cortone *et terminé sous Henri IV. C'était une des œuvres les plus charmantes de la Renaissance. Agrandi sous Louis-Philippe, de 1837 à 1842, l'Hôtel de Ville fut brûlé en 1871 à la fin de l'insurrection de la* Commune ; *l'édifice actuel en est une reproduction agrandie. Derrière, les tours de l'église St-Gervais.*

dant de la garde nationale dévoué au roi, et « suspendit » la Commune légale. Par son ordre le tocsin sonnait à tous les clochers ; l'armée insurrectionnelle, Marseillais, gardes nationaux des départements et de Paris, ouvriers, se formait dans les faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau. A neuf heures du matin l'avant

garde arrivait par la cour du Carrousel au Palais des Tuileries. Vers dix heures le roi avec la famille royale quittaient le Palais par les jardins et venaient demander asile à l'Assemblée.

Presque aussitôt le combat commençait entre les insurgés et les défenseurs du Palais, 2500 hommes environ dont 900 gardes suisses. Ce furent ces derniers qui soutinrent tout l'effort d'une lutte qui dura près de deux heures et qui avait déjà tourné en faveur des insurgés quand un ordre de Louis XVI, enjoignant aux Suisses de cesser le feu, y mit fin. Les Tuileries furent saccagées : mais les insurgés ne laissèrent rien voler. La bataille avait fait 1200 victimes environ.

SUSPENSION DU ROI

L'Assemblée, quand la victoire des insurgés fut certaine, considéra que sa mission était terminée, l'un des pouvoirs établis par la Constitution, l'exécutif, se trouvant renversé par le peuple. Elle considéra qu'il était dès lors nécessaire « de recourir à la souveraineté nationale » et décréta que le peuple français, *sans distinction de citoyens actifs ou passifs*, serait invité à former une *Convention* — c'était le nom qu'on donnait alors aux assemblées constituantes. Puis elle décréta la suspension du roi, laissant à la Convention future le soin de prononcer « sur les mesures qu'elle croira devoir adopter pour assurer la souveraineté du peuple et le règne de la liberté et de l'égalité ». Jusque-là la famille royale serait internée au Palais du Luxembourg. L'Assemblée nommait en même temps un *Conseil exécutif provisoire* dont le principal personnage fut Danton.

LE GOUVERNEMENT DE LA COMMUNE

En fait, après le 10 août et jusqu'à la réunion de la Convention un mois et demi plus tard, il n'y eut d'autre gouvernement que les Jacobins et la Commune insurrectionnelle. Les Jacobins par les sociétés affiliées gouvernèrent les départements; la Commune insurrectionnelle gouverna Paris et domina l'Assemblée. C'est ainsi que malgré l'Assemblée, elle transforma l'internement de Louis XVI et de la famille royale au Palais du Luxembourg, en emprisonnement dans la vieille tour du Temple. Au 10 août, Paris prit donc une fois de plus la direction du mouvement révolutionnaire. Il continua de le diriger *même sous la Convention*; pendant deux ans jusqu'au 27 juillet (9 thermidor 1794), la Commune demeura l'un des pouvoirs essentiels de l'État.



Le Palais des Tuileries vu de la cour du Carrousel.

D'après un dessin de Monnet, représentant le combat du 10 août 1792, et des photographies prises en 1868.

Le Palais des Tuileries, construit au seizième siècle par Philibert de l'Orme *pour* Catherine de Médicis, *plusieurs fois transformé et agrandi d'une série de pavillons, servit de résidence à Louis XVI du 6 octobre 1789 au 10 août 1792. En 1793, la Convention y tint ses séances. Habité par tous les souverains de la France au dix-neuvième siècle, à partir de Napoléon Ier, il fut brûlé, comme l'Hôtel de Ville, en 1871, par les insurgés de la Commune. La cour actuelle du* Carrousel, *par où le peuple attaqua le 10 août, était alors divisée en trois cours et entourée complètement de murs. On voit l'un de ces murs à gauche devant l'amorce de la galerie du Louvre, dite du* bord de l'eau. *L'Arc de triomphe actuel ne fut construit que sous Napoléon Ier. La partie du Louvre qui borde la rue de Rivoli et la rue de Rivoli elle-même n'existaient pas.*

garde arrivait par la cour du Carrousel au Palais des Tuileries. Vers dix heures le roi avec la famille royale quittaient le Palais par les jardins et venaient demander asile à l'Assemblée.

Presque aussitôt le combat commençait entre les insurgés et les défenseurs du Palais, 2500 hommes environ dont 900 gardes suisses. Ce furent ces derniers qui soutinrent tout l'effort d'une lutte qui dura près de deux heures et qui avait déjà tourné en faveur des insurgés quand un ordre de Louis XVI, enjoignant aux Suisses de cesser le feu, y mit fin. Les Tuileries furent saccagées : mais les insurgés ne laissèrent rien voler. La bataille avait fait 1200 victimes environ.

SUSPENSION DU ROI

L'Assemblée, quand la victoire des insurgés fut certaine, considéra que sa mission était terminée, l'un des pouvoirs établis par la Constitution, l'exécutif, se trouvant renversé par le peuple. Elle considéra qu'il était dès lors nécessaire « de recourir à la souveraineté nationale » et décréta que le peuple français, *sans distinction de citoyens actifs ou passifs*, serait invité à former une *Convention* — c'était le nom qu'on donnait alors aux assemblées constituantes. Puis elle décréta la suspension du roi, laissant à la Convention future le soin de prononcer « sur les mesures qu'elle croira devoir adopter pour assurer la souveraineté du peuple et le règne de la liberté et de l'égalité ». Jusque-là la famille royale serait internée au Palais du Luxembourg. L'Assemblée nommait en même temps un *Conseil exécutif provisoire* dont le principal personnage fut Danton.

LE GOUVERNEMENT DE LA COMMUNE

En fait, après le 10 août et jusqu'à la réunion de la Convention un mois et demi plus tard, il n'y eut d'autre gouvernement que les Jacobins et la Commune insurrectionnelle. Les Jacobins par les sociétés affiliées gouvernèrent les départements; la Commune insurrectionnelle gouverna Paris et domina l'Assemblée. C'est ainsi que malgré l'Assemblée, elle transforma l'internement de Louis XVI et de la famille royale au Palais du Luxembourg, en emprisonnement dans la vieille tour du Temple. Au 10 août, Paris prit donc une fois de plus la direction du mouvement révolutionnaire. Il continua de le diriger *même sous la Convention*; pendant deux ans jusqu'au 27 juillet (9 thermidor 1794), la Commune demeura l'un des pouvoirs essentiels de l'État.



LE PALAIS DES TUILERIES VU DE LA COUR DU CARROUSEL.

D'après un dessin de MONNET, représentant le combat du 10 août 1792, et des photographies prises en 1868.

Le Palais des Tuileries, construit au seizième siècle par Philibert de l'Orme *pour Catherine de Médicis, plusieurs fois transformé et agrandi d'une série de pavillons, servit de résidence à Louis XVI du 6 octobre 1789 au 10 août 1792. En 1793, la Convention y tint ses séances. Habité par tous les souverains de la France au dix-neuvième siècle, à partir de Napoléon Ier, il fut brûlé, comme l'Hôtel de Ville, en 1871, par les insurgés de la Commune. La cour actuelle du* Carrousel, *par où le peuple attaqua le 10 août, était alors divisée en trois cours et entourée complètement de murs. On voit l'un de ces murs à gauche devant l'amorce de la galerie du Louvre, dite du* bord de l'eau. *L'Arc de triomphe actuel ne fut construit que sous Napoléon Ier. La partie du Louvre qui borde la rue de Rivoli et la rue de Rivoli elle-même n'existaient pas.*

LES MASSACRES DE SEPTEMBRE

C'est en partie à cette Commune qu'incombe la responsabilité des massacres de Septembre, trois semaines après le 10 Août.

Pendant la mise à sac des Tuileries, on avait trouvé des papiers établissant que le roi fournissait de l'argent sur sa liste civile aux chefs de l'émigration et à leur armée. Le peuple vit dès lors, dans tous les défenseurs de Louis XVI, des complices de Brunswick. Il réclama leur châtiment. La Commune fit procéder à de multiples arrestations, et dès le 15 août les prisons étaient pleines de « suspects ».

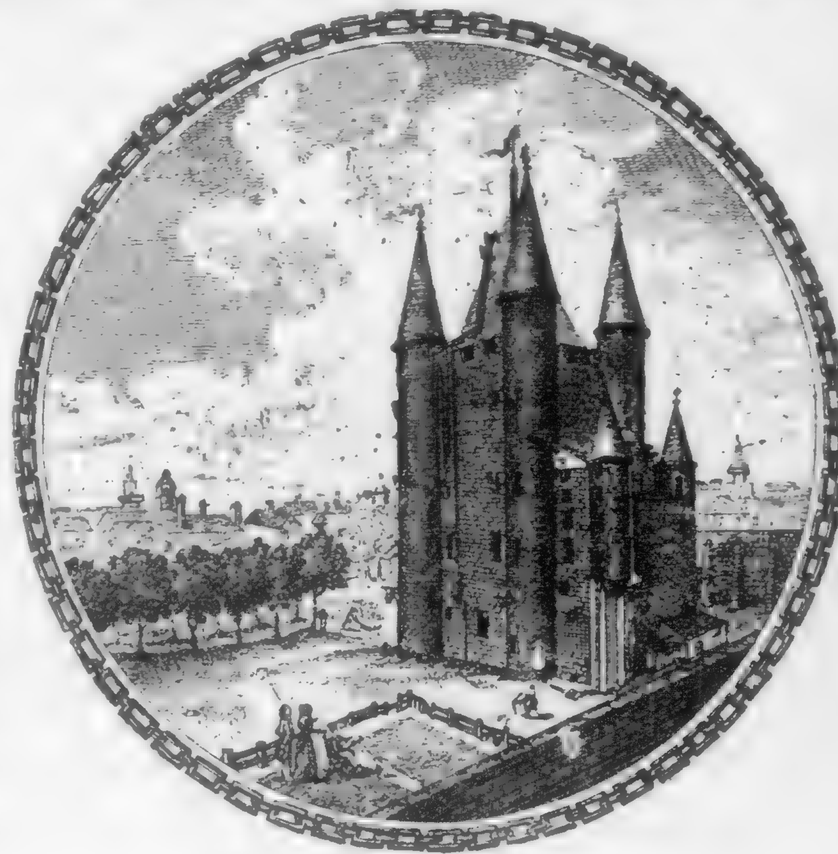
Coup sur coup on apprit que La Fayette, commandant à Sedan, essayait d'entraîner son armée sur Paris (14 août), puis désertait (19 août); on apprit l'entrée des Prussiens en Lorraine (19 août), la prise de Longwy (23 août) et l'investissement de Verdun (30 août). Cette place, la dernière qui couvrît Paris, ne pouvait, on le savait, tenir plus de deux jours.

Aussi quand la nouvelle de l'investissement parvint à Paris, le dimanche 2 septembre au matin, la population perdit tout sang-froid. Les mesures prises aussitôt par la Commune accrurent encore l'affolement. Elle faisait sonner le tocsin, tirer le canon d'alarme, battre la générale; elle déployait sur la façade de l'Hôtel de Ville un immense drapeau avec cette inscription : *La patrie est en danger*. Elle invitait les Parisiens à former une armée de 60 000 hommes. Devant cette mise en scène tragique, dans le bourdonnement des cloches et du canon, les nerfs achevaient de se détraquer et personne ne restait plus maître de soi. Alors un ancien médecin du comte d'Artois, journaliste haineux et sanguinaire, *Marat*, fit afficher des placards invitant le peuple à exécuter lui-même, avant de partir pour la frontière, les ennemis du dedans, c'est-à-dire les prisonniers royalistes, sinon les femmes et les enfants, qu'on allait laisser seuls à Paris, seraient à la merci de ces scélérats et périraient poignardés par eux.

Ces fables absurdes trouvèrent créance. Le massacre des prisonniers commença vers deux heures après-midi, au couvent des *Carmes*. Pendant quatre jours et quatre nuits, jusqu'au 6 septembre, sous la direction de quelques membres de la Commune parmi lesquels Marat s'était glissé, des bandes d'égorgeurs, poursuivirent méthodiquement la hideuse besogne dans toutes les prisons, à *l'Abbaye*, à la *Force*, etc.[1]. La Commune elle-même ne fit

[1] Voir ci-dessus, le plan de Paris, p. 37.

rien pour les empêcher. L'Assemblée ne s'émut que le 3 au soir : elle blâma les massacres, mais, ne disposant d'aucune force, elle ne put en empêcher la continuation. Ces abominations ne prirent fin que quand les prisons furent vides. Un millier de personnes, des vieillards, des prêtres, des femmes, avaient péri.



La Tour du Temple.

D'après une aquarelle de la période révolutionnaire. Musée Carnavalet.

La Législative avait ordonné que le roi et la famille royale fussent internés au Palais du Luxembourg. La Commune, qui en fait fut le vrai gouvernement jusqu'à la réunion de la Convention, transféra, le 13 août, de sa seule autorité, le roi et les siens à la Tour du Temple, une vraie prison.

La Tour était l'ancien donjon et le dernier reste du puissant château que les Templiers possédèrent dans Paris jusqu'à la destruction de leur ordre par Philippe le Bel et le pape Clément V en 1312. Louis XVI y fut emprisonné avec sa femme Marie-Antoinette, sa sœur Mme Élisabeth, guillotinées l'une en 1793, l'autre en 1794, avec sa fille Mme Royale, remise à l'Autriche en 1795 et plus tard duchesse d'Angoulême, enfin avec son fils le jeune dauphin Louis XVII qui — il ne semble plus possible aujourd'hui de mettre en doute le fait — mourut au Temple en juin 1795.

Les massacres de Septembre eurent une conséquence politique fort importante : ***ils détachèrent définitivement les Girondins du parti Jacobin.*** Les Girondins s'élevèrent contre cette boucherie et dans la suite demandèrent le châtiment de son instigateur Marat. Les Jacobins, dont quelques-uns, entre autres Danton, auraient voulu empêcher les massacres, affectèrent en général de paraître indifférents. Quinze jours plus tard, le mercredi 20 septembre, l'Assemblée Législative se séparait, cédant la place à la Convention. Le jour même, l'armée de Dumouriez et de Kellerman arrêtait les Prussiens à **Valmy** et sauvait la France.

LES MASSACRES DE SEPTEMBRE

C'est en partie à cette Commune qu'incombe la responsabilité des massacres de Septembre, trois semaines après le 10 Août.

Pendant la mise à sac des Tuileries, on avait trouvé des papiers établissant que le roi fournissait de l'argent sur sa liste civile aux chefs de l'émigration et à leur armée. Le peuple vit dès lors, dans tous les défenseurs de Louis XVI, des complices de Brunswick. Il réclama leur châtiment. La Commune fit procéder à de multiples arrestations, et dès le 15 août les prisons étaient pleines de « suspects ».

Coup sur coup on apprit que La Fayette, commandant à Sedan, essayait d'entraîner son armée sur Paris (14 août), puis désertait (19 août); on apprit l'entrée des Prussiens en Lorraine (19 août), la prise de Longwy (23 août) et l'investissement de Verdun (30 août). Cette place, la dernière qui couvrît Paris, ne pouvait, on le savait, tenir plus de deux jours.

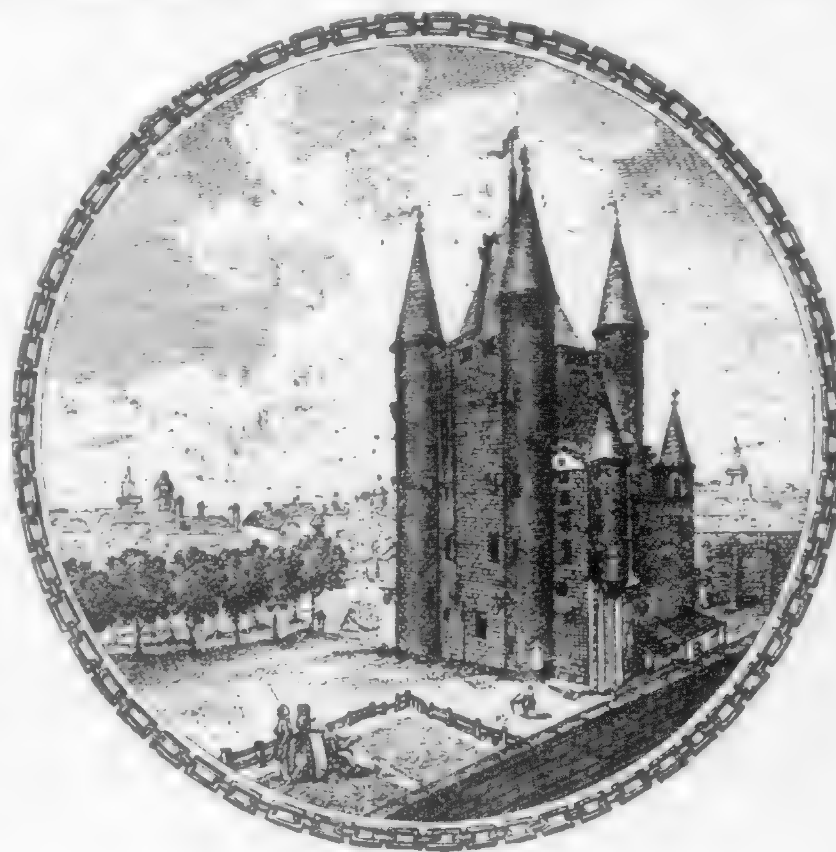
Aussi quand la nouvelle de l'investissement parvint à Paris, le dimanche 2 septembre au matin, la population perdit tout sang-froid. Les mesures prises aussitôt par la Commune accrurent encore l'affolement. Elle faisait sonner le tocsin, tirer le canon d'alarme, battre la générale; elle déployait sur la façade de l'Hôtel de Ville un immense drapeau avec cette inscription : *La patrie est en danger*. Elle invitait les Parisiens à former une armée de 60000 hommes. Devant cette mise en scène tragique, dans le bourdonnement des cloches et du canon, les nerfs achevaient de se détraquer et personne ne restait plus maître de soi. Alors un ancien médecin du comte d'Artois, journaliste haineux et sanguinaire, *Marat*, fit afficher des placards invitant le peuple à exécuter lui-même, avant de partir pour la frontière, les ennemis du dedans, c'est-à-dire les prisonniers royalistes, sinon les femmes et les enfants, qu'on allait laisser seuls à Paris, seraient à la merci de ces scélérats et périraient poignardés par eux.

Ces fables absurdes trouvèrent créance. Le massacre des prisonniers commença vers deux heures après-midi, au couvent des *Carmes*. Pendant quatre jours et quatre nuits, jusqu'au 6 septembre, sous la direction de quelques membres de la Commune parmi lesquels Marat s'était glissé, des bandes d'égorgeurs, poursuivirent méthodiquement la hideuse besogne dans toutes les prisons, à *l'Abbaye*, à la *Force*, etc.[1]. La Commune elle-même ne fit

1. Voir ci-dessus, le plan de Paris, p. 37.

rien pour les empêcher. L'Assemblée ne s'émut que le 3 au soir : elle blâma les massacres, mais, ne disposant d'aucune force, elle ne put en empêcher la continuation. Ces abominations ne prirent fin que quand les prisons furent vides. Un millier de personnes, des vieillards, des prêtres, des femmes, avaient péri.

Les massacres de Septembre eurent une conséquence politique fort importante : *ils détachèrent définitivement les Girondins du parti Jacobin*. Les Girondins s'élevèrent contre cette boucherie et dans la suite demandèrent le châtiment de son instigateur Marat. Les Jacobins, dont quelques-uns, entre autres Danton, auraient voulu empêcher les massacres, affectèrent en général de paraître indifférents. Quinze jours plus tard, le mercredi 20 septembre, l'Assemblée Législative se séparait, cédant la place à la Convention. Le jour même, l'armée de Dumouriez et de Kellerman arrêtait les Prussiens à **Valmy** et sauvait la France.



LA TOUR DU TEMPLE.
D'après une aquarelle de la période révolutionnaire.
Musée Carnavalet.

La Législative avait ordonné que le roi et la famille royale fussent internés au Palais du Luxembourg. La Commune, qui en fait fut le vrai gouvernement jusqu'à la réunion de la Convention, transféra, le 13 août, de sa seule autorité, le roi et les siens à la Tour du Temple, une vraie prison.

La Tour était l'ancien donjon et le dernier reste du puissant château que les Templiers possédèrent dans Paris jusqu'à la destruction de leur ordre par Philippe le Bel et le pape Clément V en 1312. Louis XVI y fut emprisonné avec sa femme Marie-Antoinette, sa sœur Mme Élisabeth, guillotinées l'une en 1793, l'autre en 1794, avec sa fille Mme Royale, remise à l'Autriche en 1795 et plus tard duchesse d'Angoulême, enfin avec son fils le jeune dauphin Louis XVII qui — il ne semble plus possible aujourd'hui de mettre en doute le fait — mourut au Temple en juin 1795.

CHAPITRE IV

LA RÉPUBLIQUE

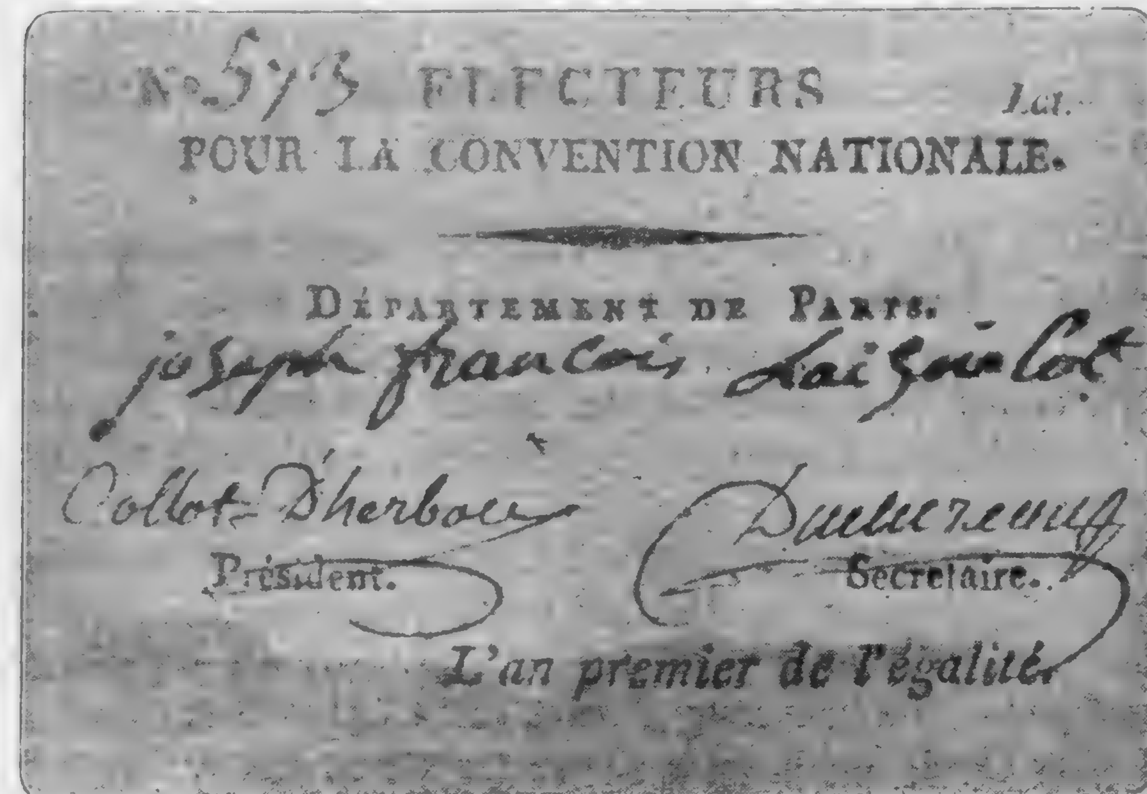
I

LA CONVENTION — LE GOUVERNEMENT RÉVOLUTIONNAIRE

La ***Convention nationale*** a siégé pendant trois ans, du 21 septembre 1792 au 26 octobre 1795. Réunie pour donner à la France une constitution nouvelle, elle abolit la royauté (21 septembre 1792) *établit la République*, jugea et condamna à mort Louis XVI (janvier 1793) et rédigea la constitution de 1793 ou *constitution de l'an I* (juin 1793). Ayant à faire face à l'Europe entière, à défendre la Patrie envahie et la République menacée par de redoutables insurrections, elle renvoya à la paix la mise en vigueur de la constitution et organisa un gouvernement de dictature, le *gouvernement révolutionnaire*, dont le rouage essentiel fut le *Comité de Salut public*. Afin de briser toute résistance intérieure et de tendre toutes les forces de la France contre l'étranger, le gouvernement révolutionnaire établit le *régime de la Terreur* (septembre 1793). Ce régime dura dix mois, maintenu par les rancunes et les ambitions de Robespierre, alors que tout péril extérieur et intérieur était conjuré. Après la chute de Robespierre (27 juillet 1794-9 thermidor), la Convention détruisit peu à peu le gouvernement révolutionnaire, vota une troisième constitution, la *constitution de l'An III* (17 août 1795), et se sépara pour céder la place au nouveau gouvernement créé par elle, le *Directoire*.

L'histoire de la Convention comporte en outre un certain nombre d'épisodes tragiques, résultats des luttes des partis qui composaient l'Assemblée et des rivalités des hommes qui la dirigeaient. On eut d'abord *la lutte des Montagnards et des Girondins*: ceux-ci succombèrent le 2 juin 1793. Puis les Montagnards se divisèrent et Robespierre abattit successivement les

Hébertistes (24 mars 1794) et les *Dantonistes* (5 avril 1794). Robespierre à son tour, après avoir exercé une véritable dictature, *fut renversé le 27 juillet* 1794 (9 thermidor). La dernière partie de l'existence de la Convention fut marquée par des *ten-*


N° 573 ÉLECTEURS POUR LA CONVENTION NATIONALE.

DÉPARTEMENT DE PARIS.

joseph françois Laignelot

Collot-D'herbois Président.

Dufourny Secrétaire.

L'an premier de l'égalité.

CARTE D'ÉLECTEUR POUR LA CONVENTION.
Photographie d'un original conservé à la Bibliothèque nationale.

Les élections à la Convention furent les premières faites au suffrage universel, les conditions d'électorat établies par la Constitution de 1791 ayant été supprimées par la Législative le soir du 10 août. La carte électorale était beaucoup plus simple qu'aujourd'hui; elle ne donnait ni l'âge, ni la profession, ni le domicile, mais simplement le nom de l'électeur. La présente carte est signée de Collot d'Herbois qui fut plus tard membre du Comité de Salut public et l'un des plus impitoyables parmi les Terroristes.

tatives de coups de force populaires (1er avril et 20 mai 1795, 12 germinal, 1er prairial) *ou royalistes* (5 octobre 1795-13 vendémiaire) provoquées soit par la famine, soit par la préparation de la constitution de l'an III.

LA CONVENTION Élue en vertu d'un décret de l'Assemblée législative, rendu le 10 août au soir, la Convention comptait sept cent quarante-neuf députés. Les élections s'étaient faites à deux degrés, mais la distinction des citoyens actifs et passifs avait été supprimée, le *cens* aboli, l'âge de l'électorat abaissé à vingt et un ans, en sorte que l'on eut à peu près le

suffrage universel. Toutefois le nombre des électeurs qui votèrent fut singulièrement restreint. *Les Jacobins, seuls organisés, furent les maîtres des élections.* En maints endroits ils intimidèrent les modérés et éloignèrent du scrutin par la violence ceux qu'ils jugeaient leurs adversaires. D'après certains calculs, sur sept millions d'électeurs qui devaient composer les assemblées primaires, plus de six millions trois cent mille se seraient abstenus. La Convention en ce cas représentait à peine un dixième des électeurs.

LES PARTIS

Bien qu'une partie des députés fussent d'anciens constituants, la Convention était de tendances beaucoup plus démocratiques que la Législative. D'abord il ne s'y trouvait plus de monarchistes constitutionnels ou Feuillants. En revanche, les Cordeliers démocrates y avaient de nombreux représentants.

Les *Girondins*, nettement distingués des Jacobins, siégèrent à droite. A gauche se placèrent les Jacobins et les Cordeliers : ils formèrent ensemble le parti des *Montagnards*. Ce nom leur fut donné parce que beaucoup d'entre eux siégeaient sur les bancs les plus élevés de la salle. Entre les Girondins et les Montagnards, au centre, la masse des députés, gens hésitants, prêts à céder à l'influence des plus énergiques, forma la *Plaine*, également appelée avec une intention méprisante le *Marais*.

Entre les Girondins et les Montagnards il n'existait de différences d'opinion très tranchées qu'en un point : *le rôle de Paris dans l'État*. Les Girondins étaient pour la plupart députés des départements et provinciaux; ils représentaient la Provence, la Guyenne, le Limousin, la Bretagne, la Normandie, la Picardie. Provinciaux, ils se méfiaient de Paris, qui depuis les journées d'octobre 1789 avait mené la Révolution et dominé la Constituante et la Législative; ils ne voulaient pas lui laisser dominer la Convention, *ils ne voulaient pas de la dictature de la Commune*. Selon les paroles prononcées par l'un d'eux, dans une des premières séances, ils entendaient que « Paris fût réduit à un quatre-vingt troisième d'influence comme chacun des autres départements ».

Les Montagnards, au contraire, appuyés par la Commune et les clubs, voulaient faire de Paris le cerveau et le cœur de la France; *le pays tout entier devrait subir et servir l'action de sa capitale.*

En outre, entre les chefs des deux partis il existait de pro-

fondes dissemblances de caractères que certains mots résument de façon saisissante : « Plutôt la mort que le crime », dira le Girondin Vergniaud. Danton le Montagnard répondra : « Dussent nos noms être flétris, nous sauverons la liberté. — Soyez comme la nature, dira-t-il encore : elle voit la conservation de l'espèce; ne regardez pas les individus. » Les Girondins avaient *le souci de la légalité*, et le respect des formes légales. Pour les Montagnards le *salut public*, forme républicaine *de la raison d'État*, devait tout primer; nulle mesure d'exception ne devait leur paraître excessive s'ils la jugeaient nécessaire pour sauver la République et la France.



DANTON (1759-1794).
Photographie d'un dessin de DAVID. — Collection Jubinal de Saint-Albin.

Jacques Danton, né à Arcis-sur-Aube, était avocat au Parlement de Paris quand éclata la Révolution. De tendances démocratiques, il fonda le club des Cordeliers ; après Varennes il fut l'un des auteurs de la pétition du Champ de Mars et fut un moment poursuivi à ce sujet; une amnistie, votée par la Constituante avant de se séparer, arrêta les poursuites. En 1792, élu substitut du procureur de la Commune, — *une sorte d'adjoint au maire — il fut le principal organisateur du 10 août. Ministre de la justice dans le comité exécutif provisoire, il fut en fait le ministre principal et dirigea habilement la politique étrangère. Député à la Convention, il essaya de réunir tous les partis en face de l'étranger. Il dirigea le Comité de Salut public jusqu'en juillet 1793, et demanda l'abolition du régime de la Terreur dès que la France lui parut hors de péril. Il succomba sous la jalousie haineuse de Robespierre qui le fit envoyer à l'échafaud (avril 1794) ; il avait trente-cinq ans. Il fut avec Mirabeau, qu'il rappelait par sa puissante laideur, le plus remarquable des orateurs de la Révolution. Incapable de haine, ni même de rancune, patriote ardent, il fut de tous ses contemporains celui qui eut le plus des qualités qui font les grands hommes d'État.*

De ces oppositions de caractères devaient résulter de redoutables haines; haines des Girondins contre les trois personnages principaux de la Montagne, Marat, Robes-

suffrage universel. Toutefois le nombre des électeurs qui votèrent fut singulièrement restreint. *Les Jacobins, seuls organisés, furent les maîtres des élections.* En maints endroits ils intimidèrent les modérés et éloignèrent du scrutin par la violence ceux qu'ils jugeaient leurs adversaires. D'après certains calculs, sur sept millions d'électeurs qui devaient composer les assemblées primaires, plus de six millions trois cent mille se seraient abstenus. La Convention en ce cas représentait à peine un dixième des électeurs.

LES PARTIS

Bien qu'une partie des députés fussent d'anciens constituants, la Convention était de tendances beaucoup plus démocratiques que la Législative. D'abord il ne s'y trouvait plus de monarchistes constitutionnels ou Feuillants. En revanche, les Cordeliers démocrates y avaient de nombreux représentants.

Les *Girondins*, nettement distingués des Jacobins, siégèrent à droite. A gauche se placèrent les Jacobins et les Cordeliers : ils formèrent ensemble le parti des *Montagnards*. Ce nom leur fut donné parce que beaucoup d'entre eux siégeaient sur les bancs les plus élevés de la salle. Entre les Girondins et les Montagnards, au centre, la masse des députés, gens hésitants, prêts à céder à l'influence des plus énergiques, forma la *Plaine*, également appelée avec une intention méprisante le *Marais*.

Entre les Girondins et les Montagnards il n'existait de différences d'opinion très tranchées qu'en un point : *le rôle de Paris dans l'État*. Les Girondins étaient pour la plupart députés des départements et provinciaux; ils représentaient la Provence, la Guyenne, le Limousin, la Bretagne, la Normandie, la Picardie. Provinciaux, ils se méfiaient de Paris, qui depuis les journées d'octobre 1789 avait mené la Révolution et dominé la Constituante et la Législative; ils ne voulaient pas lui laisser dominer la Convention, *ils ne voulaient pas de la dictature de la Commune*. Selon les paroles prononcées par l'un d'eux, dans une des premières séances, ils entendaient que « Paris fût réduit à un quatre-vingt troisième d'influence comme chacun des autres départements ».

Les Montagnards, au contraire, appuyés par la Commune et les clubs, voulaient faire de Paris le cerveau et le cœur de la France; *le pays tout entier devrait subir et servir l'action de sa capitale*.

En outre, entre les chefs des deux partis il existait de pro-

fondes dissemblances de caractères que certains mots résument de façon saisissante : « Plutôt la mort que le crime », dira le Girondin Vergniaud. Danton le Montagnard répondra : « Dussent nos noms être flétris, nous sauverons la liberté. — Soyez comme la nature, dira-t-il encore : elle voit la conservation de l'espèce; ne regardez pas les individus. » Les Girondins avaient *le souci de la légalité*, et le respect des formes légales. Pour les Montagnards le *salut public*, forme républicaine *de la raison d'État*, devait tout primer; nulle mesure d'exception ne devait leur paraître excessive s'ils la jugeaient nécessaire pour sauver la République et la France.

De ces oppositions de caractères devaient résulter de redoutables haines; haines des Girondins contre les trois personnages principaux de la Montagne, Marat, Robes-



DANTON (1759-1794).
Photographie d'un dessin de DAVID. — Collection Jubinal de Saint-Albin.

Jacques Danton, né à Arcis-sur-Aube, était avocat au Parlement de Paris quand éclata la Révolution. De tendances démocratiques, il fonda le club des Cordeliers ; après Varennes il fut l'un des auteurs de la pétition du Champ de Mars et fut un moment poursuivi à ce sujet; une amnistie, votée par la Constituante avant de se séparer, arrêta les poursuites. En 1792, élu substitut du procureur de la Commune, — *une sorte d'adjoint au maire — il fut le principal organisateur du 10 août. Ministre de la justice dans le comité exécutif provisoire, il fut en fait le ministre principal et dirigea habilement la politique étrangère. Député à la Convention, il essaya de réunir tous les partis en face de l'étranger. Il dirigea le Comité de Salut public jusqu'en juillet 1793, et demanda l'abolition du régime de la Terreur dès que la France lui parut hors de péril. Il succomba sous la jalousie haineuse de Robespierre qui le fit envoyer à l'échafaud (avril 1794); il avait trente-cinq ans. Il fut avec Mirabeau, qu'il rappelait par sa puissante laideur, le plus remarquable des orateurs de la Révolution. Incapable de haine, ni même de rancune, patriote ardent, il fut de tous ses contemporains celui qui eut le plus des qualités qui font les grands hommes d'État.*

pierre et Danton, qu'ils accusaient d'aspirer à la dictature; haines, impossibles à apaiser, de Marat et de Robespierre contre les Girondins. Quant à Danton, en face du péril extérieur, il aurait voulu réconcilier les deux partis et les réunir dans un même dévouement passionné à la chose publique. Ses efforts devaient être vains et les Girondins devaient obstinément repousser toutes ses avances.

LA RÉPUBLIQUE

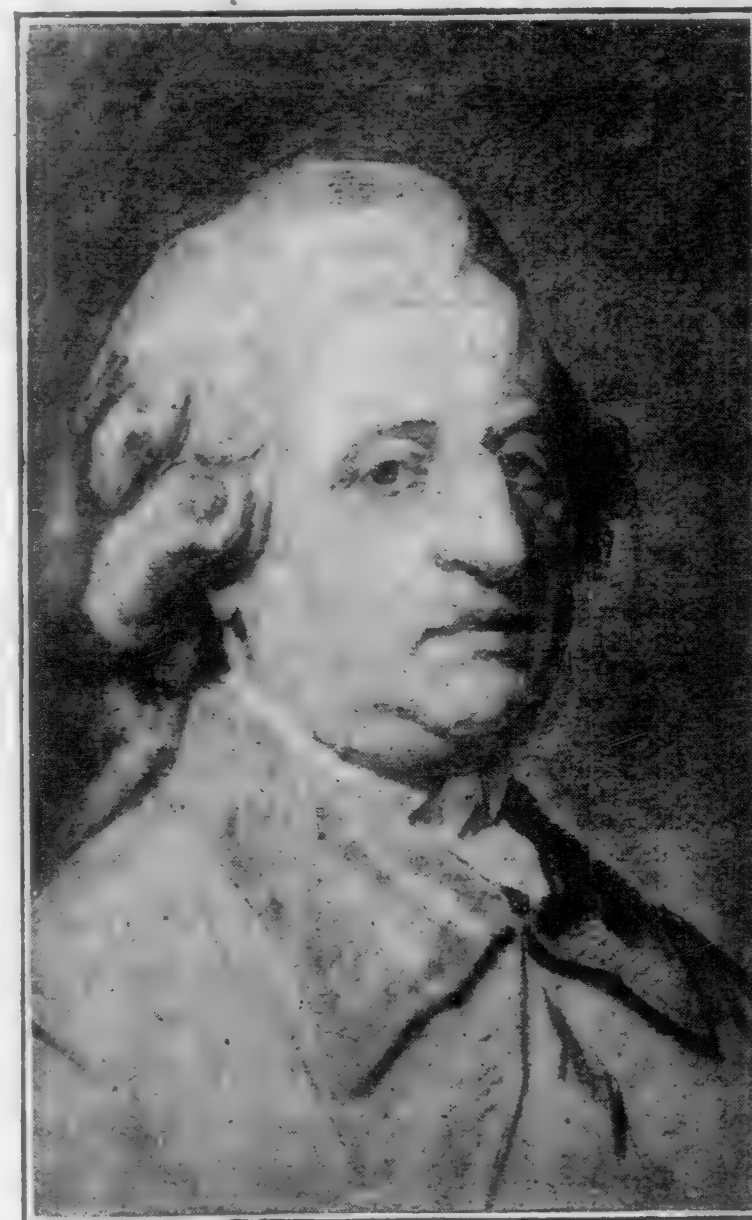
Aussitôt réunie la Convention, le jeudi 21 septembre, abolit la royauté. Le décret fut rendu à l'unanimité. Le soir Paris fut illuminé, et le peuple donna son nom au nouveau régime en criant : « Vive la République! » L'acclamation populaire fut ratifiée le lendemain par la Convention; elle décréta que les actes publics seraient dorénavant datés de l'*an premier de la République*. Le 25 septembre, un nouveau décret proclamait la République française « *une et indivisible* ».

PROCÈS ET MORT DU ROI

La royauté abolie, il restait à régler le sort du roi. Dès le début d'octobre des pétitions envoyées des départements réclamaient sa mise en jugement pour crime de trahison. On objecta qu'en vertu de la Constitution de 1791, le roi était inviolable et irresponsable. Les partisans du procès déclarèrent qu'il n'y avait pas à se préoccuper de la loi : « Il n'y a pas ici de procès à faire, dit Robespierre... Vous n'avez pas une sentence à rendre pour ou contre un homme, mais une mesure de salut public à prendre, un acte de providence nationale à exercer. » A la fin de novembre sur les indications d'un serrurier, on découvrit aux Tuileries une armoire à porte de fer, où se trouvèrent de nouvelles et abondantes preuves des relations de Louis XVI avec les émigrés. Le procès fut dès lors inévitable. Il commença le 11 décembre et se termina le 20 janvier. Malgré l'éloquent plaidoyer de l'avocat *de Sèze*, la Convention déclara « *Louis Capet* » coupable de conspiration contre la liberté de la Nation et d'attentat contre la sûreté de l'État. Comme tel elle le condamna à mort. Le 20 janvier, à trois heures du matin, elle décida que la sentence serait exécutée dans les vingt-quatre heures.

Le dimanche 21 janvier, sur la place Louis XV devenue la place de la Révolution, aujourd'hui la place de la Concorde, au milieu d'un carré de troupes et de gardes nationaux, la

guillotine était dressée face aux Tuileries. Louis XVI monta à l'échafaud à dix heures. Il essaya de parler au peuple qui se pressait derrière les soldats. Un roulement de tambour couvrit sa voix. Il mourut avec le tranquille courage d'un chrétien.



DERNIER PORTRAIT DE LOUIS XVI (18 JANVIER 1793).

Photographie d'un crayon de DUCREUX. Musée Carnavalet.

Ce portrait fut dessiné trois jours avant l'exécution de Louis XVI, par l'un des commissaires chargés de surveiller le prisonnier. La reproduction photographique a atténué les rides profondes qui sillonnent ce visage grave, empreint d'un air de dignité un peu hautaine et d'une fermeté qui manqua au roi pendant tout son règne, mais ne lui fit défaut ni pendant son procès ni sur l'échafaud. Il avait trente-neuf ans quand il mourut; il avait régné dix-huit ans.

CONSÉQUENCES DE L'EXÉCUTION DU ROI

L'exécution de Louis XVI accrut redoutablement les périls où la France était engagée. *Toutes les grandes puissances adhérèrent à une coalition* qui comprit l'Autriche, la Prusse, la Russie, l'Angleterre, l'Espagne, la Hollande, les états de l'Empire et de l'Italie (février-mars). En France même *cent mille paysans vendéens se soulevèrent*. Aux armées, Dumouriez se déclara contre la Convention et prépara un coup d'état dont le patriotisme des troupes empêcha heureusement l'exécution (25 mars-1er avril).

Pour parer à tant de dangers, la Convention ordonna une levée de 300 000 hommes, créa un *Comité de Sûreté générale* chargé de rechercher les suspects; un *Tribunal révolutionnaire* chargé

pierre et Danton, qu'ils accusaient d'aspirer à la dictature; haines, impossibles à apaiser, de Marat et de Robespierre contre les Girondins. Quant à Danton, en face du péril extérieur, il aurait voulu réconcilier les deux partis et les réunir dans un même dévouement passionné à la chose publique. Ses efforts devaient être vains et les Girondins devaient obstinément repousser toutes ses avances.

LA RÉPUBLIQUE

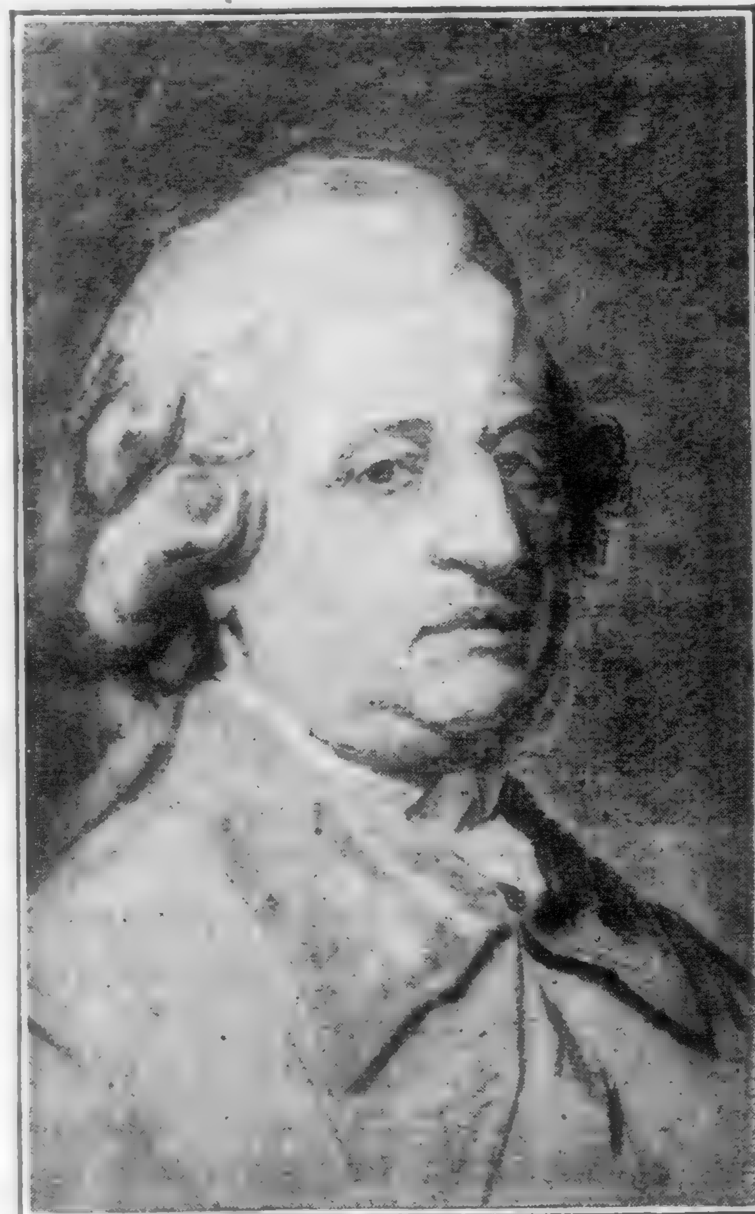
Aussitôt réunie la Convention, le jeudi 21 septembre, abolit la royauté. Le décret fut rendu à l'unanimité. Le soir Paris fut illuminé, et le peuple donna son nom au nouveau régime en criant : « Vive la République! » L'acclamation populaire fut ratifiée le lendemain par la Convention; elle décréta que les actes publics seraient dorénavant datés de l'*an premier de la République*. Le 25 septembre, un nouveau décret proclamait la République française « *une et indivisible* ».

PROCÈS ET MORT DU ROI

La royauté abolie, il restait à régler le sort du roi. Dès le début d'octobre des pétitions envoyées des départements réclamaient sa mise en jugement pour crime de trahison. On objecta qu'en vertu de la Constitution de 1791, le roi était inviolable et irresponsable. Les partisans du procès déclarèrent qu'il n'y avait pas à se préoccuper de la loi : « Il n'y a pas ici de procès à faire, dit Robespierre... Vous n'avez pas une sentence à rendre pour ou contre un homme, mais une mesure de salut public à prendre, un acte de providence nationale à exercer. » A la fin de novembre sur les indications d'un serrurier, on découvrit aux Tuileries une armoire à porte de fer, où se trouvèrent de nouvelles et abondantes preuves des relations de Louis XVI avec les émigrés. Le procès fut dès lors inévitable. Il commença le 11 décembre et se termina le 20 janvier. Malgré l'éloquent plaidoyer de l'avocat *de Sèze*, la Convention déclara « *Louis Capet* » coupable de conspiration contre la liberté de la Nation et d'attentat contre la sûreté de l'État. Comme tel elle le condamna à mort. Le 20 janvier, à trois heures du matin, elle décida que la sentence serait exécutée dans les vingt-quatre heures.

Le dimanche 21 janvier, sur la place Louis XV devenue la place de la Révolution, aujourd'hui la place de la Concorde, au milieu d'un carré de troupes et de gardes nationaux, la

guillotine était dressée face aux Tuileries. Louis XVI monta à l'échafaud à dix heures. Il essaya de parler au peuple qui se pressait derrière les soldats. Un roulement de tambour couvrit sa voix. Il mourut avec le tranquille courage d'un chrétien.



DERNIER PORTRAIT DE LOUIS XVI (18 JANVIER 1793).

Photographie d'un crayon de DUCREUX. Musée Carnavalet.

Ce portrait fut dessiné trois jours avant l'exécution de Louis XVI, par l'un des commissaires chargés de surveiller le prisonnier. La reproduction photographique a atténué les rides profondes qui sillonnent ce visage grave, empreint d'un air de dignité un peu hautaine et d'une fermeté qui manqua au roi pendant tout son règne, mais ne lui fit défaut ni pendant son procès ni sur l'échafaud. Il avait trente-neuf ans quand il mourut; il avait régné dix-huit ans.

CONSÉQUENCES DE L'EXÉCUTION DU ROI

L'exécution de Louis XVI accrut redoutablement les périls où la France était engagée. *Toutes les grandes puissances adhérèrent à une coalition* qui comprit l'Autriche, la Prusse, la Russie, l'Angleterre, l'Espagne, la Hollande, les états de l'Empire et de l'Italie (février - mars). En France même *cent mille paysans vendéens se soulevèrent*. Aux armées, Dumouriez se déclara contre la Convention et prépara un coup d'état dont le patriotisme des troupes empêcha heureusement l'exécution (25 mars-1er avril).

Pour parer à tant de dangers, la Convention ordonna une levée de 300000 hommes, créa un *Comité de Sûreté générale* chargé de rechercher les suspects; un *Tribunal révolutionnaire* chargé

de les juger (10 mars 1793); enfin, le 6 avril, un *Comité de Salut public* qui disposa souverainement des moyens de défense intérieure et extérieure et dont Danton fut le véritable chef. Elle décrétait en même temps la peine de mort contre les émigrés et les prêtres réfractaires.

LUTTE DE LA COMMUNE ET DES GIRONDINS

Ces mesures furent prises au milieu des plus violentes discussions entre Montagnards et Girondins. La lutte devint passionnée à la fin d'Avril, et sous l'impulsion de Marat et de Robespierre, la Commune engagea un combat sans merci contre les Girondins. A une série de mesures illégales prises par elle, les Girondins ripostèrent au milieu de Mai en faisant instituer un Comité de Douze membres, chargé de faire une enquête sur les actes de la Commune. Ce *Comité des Douze* fit arrêter l'un des membres de la Commune, *Hébert*, rédacteur en chef du *Père Duchêne*, un journal de démagogie violente et platement grossier. La Commune, le 25 Mai, réclama sur un ton menaçant la mise en liberté d'Hébert. *Isnard*, député girondin, alors président de la Convention, refusa en termes plus menaçants encore : « Si par ces insurrections toujours renaissantes, dit-il, il arrivait qu'on portât atteinte à la représentation nationale, je vous le déclare au nom de la France entière, bientôt on chercherait, sur les rives de la Seine, si Paris a existé ». C'était comme un manifeste de Brunswick girondin. La Commune répondit aux Girondins, comme elle avait répondu à Brunswick.

CHUTE DES GIRONDINS

Le vendredi 31 Mai la Commune se proclamait en insurrection. Elle nommait sans en avoir le droit un commandant en chef de l'armée de Paris, *Hanriot*, un aventurier tout dévoué à Robespierre; elle se faisait prêter serment par les gendarmes comme si elle était le gouvernement, et elle attribuait une solde de quarante sous par jour aux ouvriers qui se tiendraient réunis en armes dans les sections. L'armée de l'émeute ainsi organisée envahit la Convention et imposa la suppression du Comité des Douze.

Toutefois les députés girondins siégeaient toujours dans l'Assemblée, et pouvaient en appeler aux départements des violences de la Commune insurgée. Deux jours plus tard, le dimanche 2 juin, la Commune fit cerner la Convention par quatre-vingt mille hommes avec soixante canons, et réclama l'arres-

tation de vingt et un députés girondins. L'Assemblée essaya de résister; sortant en corps des Tuileries où elle siégeait, elle tenta de forcer le cordon d'investissement. Aussitôt Hanriot commanda : « Canonniers, à vos pièces! » La Convention céda : elle décréta l'exclusion de vingt-sept de ses membres qui seraient tenus en surveillance à leurs domiciles. Les Montagnards étaient désormais maîtres de l'Assemblée.



Place Louis XV — Place de la Révolution.
Photographie d'un dessin de 1778, gravé par Née en 1781. — Bibliothèque Nationale.

La place Louis XV, aujourd'hui place de la Concorde, était ainsi nommée parce qu'elle avait été créée sous Louis XV, dont on aperçoit la statue équestre au centre du dessin; cette statue est aujourd'hui remplacée par un obélisque apporté d'Égypte sous Louis-Philippe (1830-1848). *A droite la Seine; au premier plan l'entrée de l'avenue des Champs-Élysées; à gauche les deux hôtels à colonnades, construits par Gabriel de chaque côté de l'entrée de la rue Royale. Le second au fond est aujourd'hui le ministère de la marine. Au fond, le jardin des Tuileries avec son grand jet d'eau, et la silhouette très noire du palais lui-même, aujourd'hui disparu. La place était alors entourée de fossés, aujourd'hui comblés et dans lesquels, en 1770, plusieurs centaines de personnes avaient péri écrasées à la suite d'une panique, pendant un feu d'artifice tiré à l'occasion du mariage de Louis XVI et de Marie-Antoinette. L'échafaud où tous les deux montèrent était dressé face aux Tuileries, un peu à gauche de la statue de Louis XV qu'on avait renversée.*

LA CONSTITUTION DE 1793

Ils ne l'étaient pas de la France. Le coup d'État du 2 juin provoqua dans plusieurs grandes villes, à Marseille, à Lyon, à Bordeaux, à Caen, dans la Normandie, la Provence et le Languedoc, des insurrections contre la dictature de la Commune. En comptant les départements Vendéens, *soixante départements*, les trois quarts de la France, *étaient en armes contre Paris*.

Pour désarmer les insurgés et calmer les méfiances des départements à l'égard de Paris, les Montagnards procédèrent

de les juger (10 mars 1793); enfin, le 6 avril, un *Comité de Salut public* qui disposa souverainement des moyens de défense intérieure et extérieure et dont Danton fut le véritable chef. Elle décrétait en même temps la peine de mort contre les émigrés et les prêtres réfractaires.

LUTTE DE LA COMMUNE ET DES GIRONDINS

Ces mesures furent prises au milieu des plus violentes discussions entre Montagnards et Girondins. La lutte devint passionnée à la fin d'Avril, et sous l'impulsion de Marat et de Robespierre, la Commune engagea un combat sans merci contre les Girondins. A une série de mesures illégales prises par elle, les Girondins ripostèrent au milieu de Mai en faisant instituer un Comité de Douze membres, chargé de faire une enquête sur les actes de la Commune. Ce *Comité des Douze* fit arrêter l'un des membres de la Commune, *Hébert*, rédacteur en chef du *Père Duchêne*, un journal de démagogie violente et platement grossier. La Commune, le 25 Mai, réclama sur un ton menaçant la mise en liberté d'Hébert. *Isnard*, député girondin, alors président de la Convention, refusa en termes plus menaçants encore : « Si par ces insurrections toujours renaissantes, dit-il, il arrivait qu'on portât atteinte à la représentation nationale, je vous le déclare au nom de la France entière, bientôt on chercherait, sur les rives de la Seine, si Paris a existé ». C'était comme un manifeste de Brunswick girondin. La Commune répondit aux Girondins, comme elle avait répondu à Brunswick.

CHUTE DES GIRONDINS

Le vendredi 31 Mai la Commune se proclamait en insurrection. Elle nommait sans en avoir le droit un commandant en chef de l'armée de Paris, *Hanriot*, un aventurier tout dévoué à Robespierre; elle se faisait prêter serment par les gendarmes comme si elle était le gouvernement, et elle attribuait une solde de quarante sous par jour aux ouvriers qui se tiendraient réunis en armes dans les sections. L'armée de l'émeute ainsi organisée envahit la Convention et imposa la suppression du Comité des Douze.

Toutefois les députés girondins siégeaient toujours dans l'Assemblée, et pouvaient en appeler aux départements des violences de la Commune insurgée. Deux jours plus tard, le dimanche 2 juin, la Commune fit cerner la Convention par quatre-vingt mille hommes avec soixante canons, et réclama l'arres-

tation de vingt et un députés girondins. L'Assemblée essaya de résister; sortant en corps des Tuileries où elle siégeait, elle tenta de forcer le cordon d'investissement. Aussitôt Hanriot commanda : « Canonniers, à vos pièces! » La Convention céda : elle décréta l'exclusion de vingt-sept de ses membres qui seraient tenus en surveillance à leurs domiciles. Les Montagnards étaient désormais maîtres de l'Assemblée.



PLACE LOUIS XV — PLACE DE LA RÉVOLUTION.
Photographie d'un dessin de 1778, gravé par NÉE en 1781. — Bibliothèque Nationale.

La place Louis XV, aujourd'hui place de la Concorde, était ainsi nommée parce qu'elle avait été créée sous Louis XV, dont on aperçoit la statue équestre au centre du dessin; cette statue est aujourd'hui remplacée par un obélisque apporté d'Égypte sous Louis-Philippe (1830-1848). *A droite la Seine; au premier plan l'entrée de l'avenue des Champs-Élysées; à gauche les deux hôtels à colonnades, construits par Gabriel de chaque côté de l'entrée de la rue Royale. Le second au fond est aujourd'hui le ministère de la marine. Au fond, le jardin des Tuileries avec son grand jet d'eau, et la silhouette très noire du palais lui-même, aujourd'hui disparu. La place était alors entourée de fossés, aujourd'hui comblés et dans lesquels, en* 1770, *plusieurs centaines de personnes avaient péri écrasées à la suite d'une panique, pendant un feu d'artifice tiré à l'occasion du mariage de Louis XVI et de Marie-Antoinette. L'échafaud où tous les deux montèrent était dressé face aux Tuileries, un peu à gauche de la statue de Louis XV qu'on avait renversée.*

LA CONSTITUTION DE 1793

Ils ne l'étaient pas de la France. Le coup d'État du 2 juin provoqua dans plusieurs grandes villes, à Marseille, à Lyon, à Bordeaux, à Caen, dans la Normandie, la Provence et le Languedoc, des insurrections contre la dictature de la Commune. En comptant les départements Vendéens, *soixante départements*, les trois quarts de la France, *étaient en armes contre Paris*.

Pour désarmer les insurgés et calmer les méfiances des départements à l'égard de Paris, les Montagnards procédèrent

en treize jours — du 11 au 24 juin — au vote d'une nouvelle constitution. Cette constitution, dont le seul mérite était d'établir le suffrage universel, exagérait encore la décentralisation néfaste établie par la constitution de 1791. Elle détruisait tout pouvoir exécutif et soumettait jusqu'aux votes de l'Assemblée Législative à la ratification directe du peuple : c'était le système du *referendum*.

Précisément parce qu'elle détruisait tout moyen d'action de Paris sur les départements, la constitution de 1793 ou *constitution de l'An I*, fut accueillie avec enthousiasme dans les départements, et le péril de l'insurrection girondine se trouva conjuré.

LA DICTATURE DE LA CONVENTION

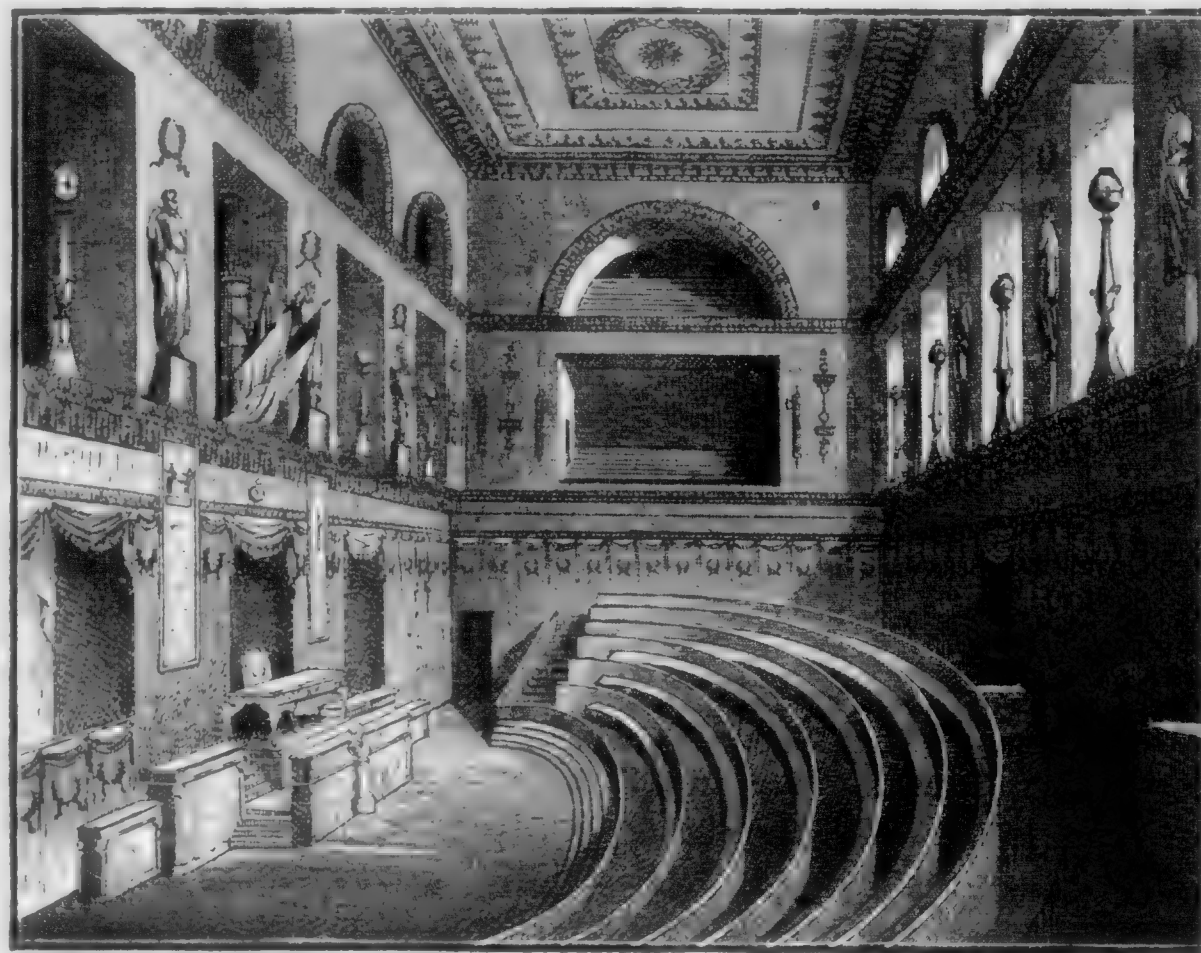
Mais au moment où la constitution était votée, sans parler des départements insurgés, la frontière était forcée sur tous les points. Les Espagnols étaient dans les Pyrénées orientales; les Anglais occupaient Toulon au Sud et assiégeaient Dunkerque au Nord; les Autrichiens avaient pris Condé et Valenciennes; les Prussiens repoussaient nos armées en Alsace. Comme le disait un Conventionnel, « la République n'était plus qu'une grande ville assiégée : il fallait que la France ne fût qu'un vaste camp retranché ». Dans de telles circonstances l'application de la Constitution anarchique de l'an I eût entraîné la ruine de la Patrie. Le péril fut écarté grâce à Robespierre et aux Jacobins, qui surent persuader aux délégués des départements venus à Paris pour proclamer l'acceptation de la Constitution, de demander eux-mêmes l'ajournement de sa mise en vigueur. Le 10 octobre 1793, la Convention décréta donc que « le *gouvernement provisoire de la France serait révolutionnaire jusqu'à la paix* » et qu'elle serait elle-même « *le centre unique de l'impulsion du gouvernement* ». La dictature de la Convention était désormais établie. L'Assemblée se hâta d'organiser, sous le nom de *gouvernement révolutionnaire*, un régime plus arbitraire, plus absolu, plus centralisé que ne l'avait jamais été le régime monarchique, même sous Richelieu et sous Louis XIV.

LE GOUVERNEMENT RÉVOLUTIONNAIRE

Les organes principaux du gouvernement révolutionnaire furent les Comités dits de gouvernement, c'est-à-dire le *Comité de Salut public* et le *Comité de Sûreté générale*; le *Tribunal révolutionnaire*; les *Représentants en mission*; les *Comités révolutionnaires*. Les deux mille Sociétés affiliées aux Jacobins furent en outre les énergiques auxiliaires du gouvernement.

LE COMITÉ DE SALUT PUBLIC

Le Comité de Salut public, créé au mois d'avril 1793, dirigé depuis lors par Danton, fut réorganisé au mois de juillet après la chute des Girondins et passa alors sous la direction de Robespierre. Danton en fut écarté parce qu'il avait blâmé l'attentat du 2 juin. Au début le Comité était uniquement chargé des affaires extérieures et de la guerre · mais il concentra très vite en lui tous les pouvoirs, et



SALLE DES SÉANCES DE LA CONVENTION AUX TUILLERIES.
D'après un dessin de DUPLESSIS-BERTAUX et un dessin de MONNET.
Bibliothèque nationale.

Les deux dessins qui ont servi à établir cette restitution représentent l'un et l'autre un épisode de la fin de l'histoire de la Convention, l'invasion de la salle par les faubourgs le 20 mai — 1er Prairial — 1795. La Convention siégea d'abord au Manège comme la Législative. La disposition de la salle étant détestable — voir ci-dessus, page 69, la salle des Jacobins — une salle nouvelle fut établie au palais des Tuileries dans l'ancienne salle de spectacle construite par ordre de Louis XV, et où avait eu lieu l'apothéose de Voltaire un peu avant sa mort en 1778. La Convention put prendre possession de la salle le 10 mai 1793. Les loges en deux étages pouvaient recevoir de sept à huit mille auditeurs. Cette salle est la première dont les dispositions intérieures soient semblables à celles de nos salles actuelles. A gauche le bureau du président; en avant et au-dessous la tribune. Au-dessus du bureau, un faisceau de lances symbolisant la République une et indivisible; un trophée de drapeaux tricolores : à gauche et à droite la statue de Lycurgue et de Solon, les grands législateurs grecs. Au-dessous, la Déclaration des droits de l'homme, aujourd'hui conservée à Carnavalet.

en treize jours — du 11 au 24 juin — au vote d'une nouvelle constitution. Cette constitution, dont le seul mérite était d'établir le suffrage universel, exagérait encore la décentralisation néfaste établie par la constitution de 1791. Elle détruisait tout pouvoir exécutif et soumettait jusqu'aux votes de l'Assemblée Législative à la ratification directe du peuple : c'était le système du *referendum*.

Précisément parce qu'elle détruisait tout moyen d'action de Paris sur les départements, la constitution de 1793 ou *constitution de l'An I*, fut accueillie avec enthousiasme dans les départements, et le péril de l'insurrection girondine se trouva conjuré.

LA DICTATURE DE LA CONVENTION

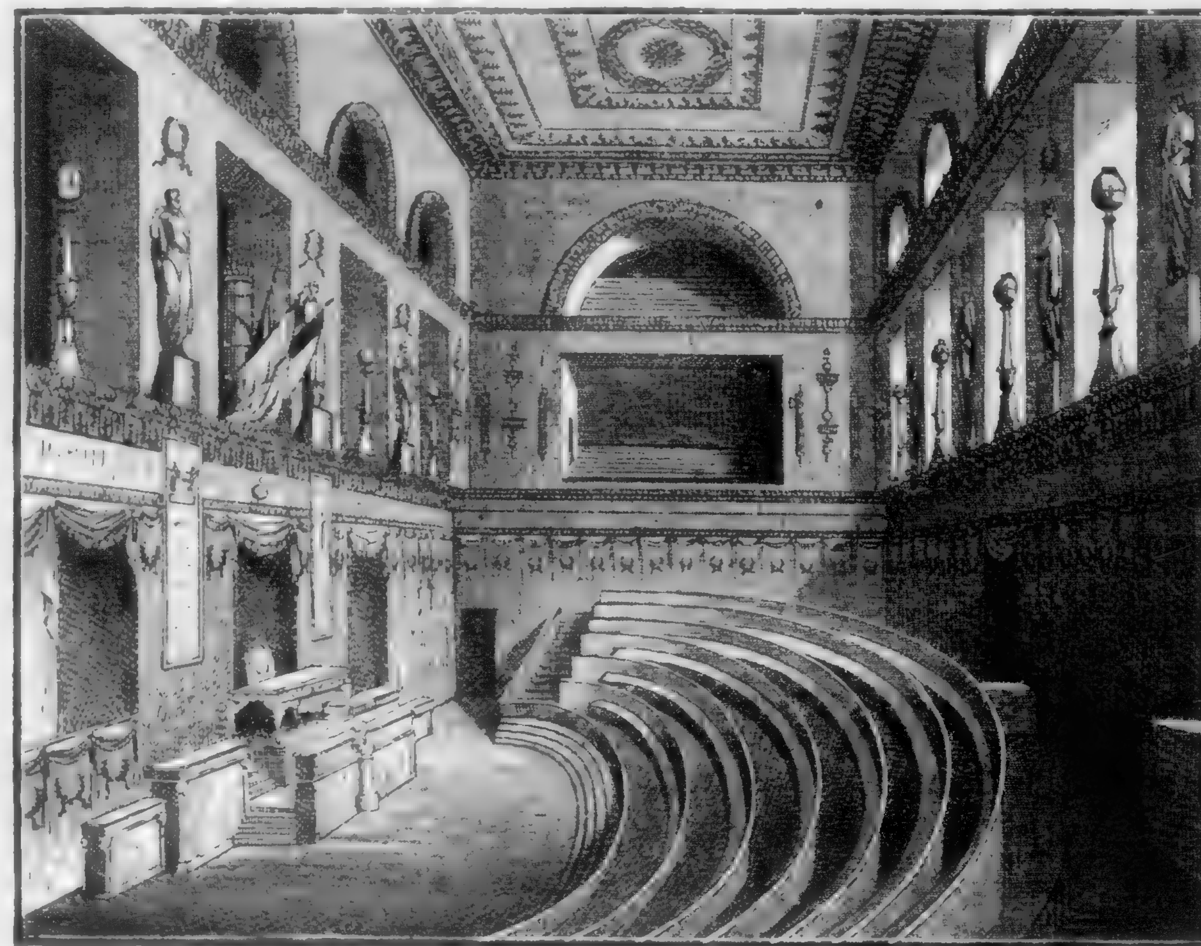
Mais au moment où la constitution était votée, sans parler des départements insurgés, la frontière était forcée sur tous les points. Les Espagnols étaient dans les Pyrénées orientales; les Anglais occupaient Toulon au Sud et assiégeaient Dunkerque au Nord; les Autrichiens avaient pris Condé et Valenciennes; les Prussiens repoussaient nos armées en Alsace. Comme le disait un Conventionnel, « la République n'était plus qu'une grande ville assiégée : il fallait que la France ne fût qu'un vaste camp retranché ». Dans de telles circonstances l'application de la Constitution anarchique de l'an I eût entraîné la ruine de la Patrie. Le péril fut écarté grâce à Robespierre et aux Jacobins, qui surent persuader aux délégués des départements venus à Paris pour proclamer l'acceptation de la Constitution, de demander eux-mêmes l'ajournement de sa mise en vigueur. Le 10 octobre 1793, la Convention décréta donc que « le *gouvernement provisoire de la France serait révolutionnaire jusqu'à la paix* » et qu'elle serait elle-même « *le centre unique de l'impulsion du gouvernement* ». La dictature de la Convention était désormais établie. L'Assemblée se hâta d'organiser, sous le nom de *gouvernement révolutionnaire*, un régime plus arbitraire, plus absolu, plus centralisé que ne l'avait jamais été le régime monarchique, même sous Richelieu et sous Louis XIV

LE GOUVERNEMENT RÉVOLUTIONNAIRE

Les organes principaux du gouvernement révolutionnaire furent les Comités dits de gouvernement, c'est-à-dire le *Comité de Salut public* et le *Comité de Sûreté générale*; le *Tribunal révolutionnaire*; les *Représentants en mission*; les *Comités révolutionnaires*. Les deux mille Sociétés affiliées aux Jacobins furent en outre les énergiques auxiliaires du gouvernement.

LE COMITÉ DE SALUT PUBLIC

Le Comité de Salut public, créé au mois d'avril 1793, dirigé depuis lors par Danton, fut réorganisé au mois de juillet après la chute des Girondins et passa alors sous la direction de Robespierre. Danton en fut écarté parce qu'il avait blâmé l'attentat du 2 juin. Au début le Comité était uniquement chargé des affaires extérieures et de la guerre· mais il concentra très vite en lui tous les pouvoirs, et



SALLE DES SÉANCES DE LA CONVENTION AUX TUILLERIES.
D'après un dessin de DUPLESSIS-BERTAUX et un dessin de MONNET.
Bibliothèque nationale.

Les deux dessins qui ont servi à établir cette restitution représentent l'un et l'autre un épisode de la fin de l'histoire de la Convention, l'invasion de la salle par les faubourgs le 20 mai — 1er Prairial —1795. La Convention siégea d'abord au Manège comme la Législative. La disposition de la salle étant détestable — voir ci-dessus, page 69, la salle des Jacobins — une salle nouvelle fut établie au palais des Tuileries dans l'ancienne salle de spectacle construite par ordre de Louis XV, et où avait eu lieu l'apothéose de Voltaire un peu avant sa mort en 1778. La Convention put prendre possession de la salle le 10 mai 1793. Les loges en deux étages pouvaient recevoir de sept à huit mille auditeurs Cette salle est la première dont les dispositions intérieures soient semblables à celles de nos salles actuelles. A gauche le bureau *du président; en avant et au-dessous la* tribune. *Au-dessus du bureau, un faisceau de lances symbolisant la République une et indivisible; un trophée de drapeaux tricolores : à gauche et à droite la statue de Lycurgue et de Solon, les grands législateurs grecs. Au-dessous, la Déclaration des droits de l'homme, aujourd'hui conservée à Carnavalet.*

devint un dictateur à plusieurs têtes. Il était composé de douze membres élus pour un mois, mais indéfiniment rééligibles. Les mêmes personnes l'ont presque toujours composé. Les plus célèbres de ses membres furent, avec *Robespierre*, Couthon, Saint-Just, Collot d'Herbois, occupés de la politique générale; ***Carnot***, occupé de l'armée et des opérations de guerre; Jean Bon Saint-André, de la marine; ***Cambon***, des finances. *Barère* dirigeait les affaires étrangères et rédigeait les rapports pour la Convention. En 1811, Stein, un ministre du roi de Prusse, résumait en ces mots l'impression que lui laissait l'histoire du Comité de Salut public : « Le Comité de Salut public est odieux; mais il n'en mérite pas moins d'être admiré et pris pour exemple par l'énergie qu'il a mise à organiser et à développer les forces de la nation. »

LE TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE

Le Comité de Sûreté générale à Paris, les Comités révolutionnaires dans chaque commune, étaient spécialement chargés de surveiller les suspects, et d'ordonner leur arrestation. Le Tribunal révolutionnaire siégeant à Paris, au Palais de Justice, était chargé de les juger. Les membres du Tribunal, nommés par le Comité de Salut public, étaient en fait les serviteurs de ses volontés. Leurs jugements étaient sans appel et immédiatement exécutoires. La procédure était des plus expéditives : « L'acte d'accusation, a écrit un contemporain, était signifié à l'accusé à dix heures du matin pour paraître au tribunal à onze heures ou midi; on était jugé à deux heures et le jugement était exécuté avant quatre. »

LES REPRÉSENTANTS EN MISSION

Les auxiliaires les plus précieux du Comité de Salut public furent les Représentants en mission. Choisis parmi les députés de la Convention, ils rappelaient les intendants de Richelieu[1], mais avec des pouvoirs infiniment plus étendus et plus redoutables. Le Comité les envoyait partout, à la frontière, aux armées, dans les départements. Carnot chargeait à la tête de l'infanterie à Wattignies[2]; Barras assistait à la prise de Toulon; Couthon, Fouché, détruisaient Lyon. Lebon à Arras, Carrier à Nantes épouvantaient la France et l'histoire par leurs atrocités.

1. Voir 1er volume, page 372.
2. Voir ci-dessous, pages 140 et 146.

21 Brumaire

TRIBUNAL CRIMINEL

Révolutionnaire établi par la Loi du 10 mars 1793, l'an 2e. de la République.

L'exécuteur des Jugemens criminels ne fera faute de se rendre Demain 21 dudit Brumaire ~~1793~~, à la Maison de Justice pour y mettre à exécution le jugement qui condamne Jean Silvain Bailly ex maire de Paris

à la peine de Mort

l'exécution aura lieu à onze heures du matin sur la place de Lesplanade entre le Champ de Mars et La Rivière de Seine

l'Accusateur public.

Au Tribunal ce 20 ~~1793~~ Brumaire de l'an 2

A. Q. Fouquier

L'on suivra la route ordinaire en allant par la rue St honnoré et le pont de la revolution.

Un ordre d'exécution du Tribunal révolutionnaire.
Fac-simile de l'ordre d'exécution de Bailly, rédigé et signé par Fouquier-Tinville, accusateur public. Ce document est conservé au Musée Grévin.

LES SOCIÉTÉS POPULAIRES

Les sociétés des Jacobins, transformées en *Sociétés populaires* collaboraient, elles aussi, à l'œuvre du Comité de Salut public. Les Représentants en mission se renseignaient auprès d'elles, les traitaient comme si elles étaient l'un des pouvoirs publics. Telle société populaire d'un village d'Auvergne recevait de Couthon le droit de lever à son profit, sur les gens riches de la commune, une imposition de mille livres. Ces sociétés s'arrogeaient le droit de vérifier les congés des soldats revenus dans leurs foyers, dictaient leur conduite aux municipalités, dont elles prétendaient viser les registres et les comptes; elles prenaient même des arrêtés, et ordonnaient par exemple la fermeture des églises ou l'établissement d'une boulangerie unique pour la commune. Par ces Sociétés populaires et par les Comités révolutionnaires, l'action du Comité de Salut public s'exerça jusque dans les moindres villages.

LES MESURES DE SALUT PUBLIC

Pour faire face au péril extérieur et intérieur, le Comité de Salut Public et la Convention décrétèrent *la levée en masse* (16 Août) et un *emprunt forcé d'un milliard sur les riches* (28 Août); la *loi des suspects* (17 septembre), et la *loi du maximum* (27 septembre). La levée en masse donna environ huit cent mille hommes. La loi du maximum, rendue nécessaire par le renchérissement de tous les objets de première nécessité, fixa le prix maximum auquel il était permis de les vendre : elle avait pour objet d'empêcher les émeutes de la faim sans cesse à redouter en raison de perpétuelles menaces de disette. Elle frappait de la peine de mort quiconque tenterait d'accaparer une marchandise quelconque.

LA TERREUR

Mais le grand moyen de combat fut la *Terreur*. Le Comité de Salut Public et la Convention voulurent décourager leurs adversaires par l'épouvante, et forcer par la peur le pays tout entier à s'armer contre l'étranger. La loi des suspects déclara prévenus de haute trahison « tous ceux qui n'ayant rien fait contre la liberté n'ont cependant rien fait pour elle ». On procéda à des arrestations en masse, et le Tribunal révolutionnaire envoya chaque jour des « *fournées* » de condamnés à la guillotine. Parmi les victimes les plus célèbres, furent la reine Marie-Antoinette; Bailly, l'ancien maire de Paris; le duc d'Orléans qui, député à la Convention, avait pris le nom



MARIE-ANTOINETTE CONDUITE A L'ÉCHAFAUD (16 OCTOBRE 1793).

Photographie d'un croquis de DAVID.
Bibliothèque nationale.

Ce croquis poignant fut fait par David, à une fenêtre de la rue Saint-Honoré, tandis que passait sur la charrette qui la conduisait à la guillotine, Marie-Antoinette, les yeux clos, les mains liées derrière le dos, le col du corsage et les cheveux coupés pour que rien ne gêne le passage du couteau.

La reine avait été, le 2 Août, séparée de ses enfants, qui restèrent prisonniers au Temple. Elle fut transférée à la Conciergerie du Palais de Justice; elle y demeura, plus de deux mois, enfermée dans un étroit cachot jusqu'au jour de sa mise en jugement. Elle fut condamnée à mort à la suite d'un immonde procès où les accusateurs, en particulier Hébert, un des membres de la Commune, essayèrent de déshonorer leur victime et ne déshonorèrent qu'eux-mêmes.

de Philippe Égalité et voté la mort de son cousin Louis XVI ; les députés girondins (octobre-novembre 1793). Pour ceux-ci les Jacobins avaient demandé à la Convention « de débarrasser le



UNE CELLULE SOUS LA TERREUR.
Photographie d'un dessin d'HUBERT ROBERT. — Musée Carnavalet.

Hubert Robert (1733-1808), peintre et graveur de talent, fut incarcéré comme suspect en 1793, à la prison de Sainte-Pélagie. Il s'est représenté lui-même dans sa cellule, tandis que la guichetière lui apporte sa nourriture, une tourte de pain et une cruche d'eau. Le peintre avait écrit sur sa table : « Dum spiro spero. — Tant que je respire j'espère ». — Au-dessus de la porte : « Carcer Socratis, domus honoris » — « La prison de Socrate — c'est-à-dire du sage — est la demeure de l'honneur ». — Les prisonniers sous la menace perpétuelle de la mort, conservaient cependant de la gaîté. Réunis chaque jour dans le préau de leur prison, ils faisaient assaut d'esprit et les femmes gardaient le souci de leur toilette.

Tribunal des formes qui étouffent la conscience et empêchent la conviction », c'est-à-dire l'audition des témoins et les plaidoyers. Du 6 avril 1793 au 27 juillet 1794 (9 thermidor) 2596 personnes furent exécutées. L'ensemble des victimes ayant subi un semblant de jugement fut, pour la même période et pour toute la France, d'environ 12 000, dont près de 4000 paysans et de 3000 ouvriers. Mais sur nombre de points on procéda à des exécutions en bloc. Fouché et Collot d'Herbois, à Lyon, faisaient mitrailler les prisonniers. A Nantes, Carrier les faisait noyer en Loire, sans jugement, par milliers, près de cinq mille en sept

mois. Il fit noyer jusqu'à des enfants au maillot. Le nombre des cadavres ramenés par la marée à Nantes était tel que l'eau du fleuve en était empoisonnée, et que la municipalité interdit la consommation du poisson.

**LES NOUVEAUX PARTIS
LES INDULGENTS**

A la fin de 1793, grâce à l'énergie des organisateurs de l'armée et des généraux, le péril extérieur et intérieur était conjuré. Autrichiens et Prussiens, après les journées de *Wattignies* et de *Wissembourg*, étaient repoussés loin de la frontière ; *Lyon* et *Toulon* étaient repris ; les Vendéens étaient écrasés au *Mans* et à *Savenay*. Dès lors il parut à Danton que le régime de la Terreur n'avait plus de raison d'être et qu'il était temps de ramener « le règne des lois et la justice pour tous ». Son ami Camille Desmoulins, dans son éloquent journal le *Vieux Cordelier*, réclamait la création d'un « Comité de Clémence ». Un certain nombre de Montagnards qui partageaient leurs opinions, formèrent avec eux le parti des *Indulgents* ou des *Modérés*.

**LES ENRAGÉS
LA DÉCHRISTIANISATION**

Au contraire un autre parti, *les Enragés*, trouvait insuffisant le nombre des exécutions et réclamait de nouvelles mesures de terreur. Ce parti qui avait pour chef Hébert, comprenait les principaux membres de la Commune et la majorité des Cordeliers. Les Enragés avaient des prétentions philosophiques. Ils voulaient détruire le Catholicisme ; ils faisaient établir un calendrier nouveau d'où étaient bannis les noms des Saints, les dimanches, les fêtes religieuses ; ils réclamaient l'emprisonnement de ceux qui chômaient ces fêtes et demandaient la démolition des clochers « qui par leur domination sur les autres édifices semblent contrarier les principes d'égalité ». Ils se proclamaient athées et voulaient établir le culte de la Raison. Le 10 novembre 1793, ils célébrèrent à Notre-Dame une fête de la Liberté et de la Raison, et installèrent sur l'autel, « aux lieu et place de la ci-devant Sainte-Vierge », la divinité nouvelle représentée par une danseuse de l'Opéra. Quelques jours après, la Commune ordonna la fermeture de toutes les églises et commença à traquer tout prêtre, fût-il jureur, qui se refusait à cesser de célébrer le culte et à se « déprêtriser ». La Convention suivit les Enragés dans la campagne de « déchristianisation » et applaudit à ce que Danton flétrissait du nom de « mascarades anti-religieuses », jusqu'au moment où Robespierre intervint pour y mettre fin.

de Philippe Égalité et voté la mort de son cousin Louis XVI; les députés girondins (octobre-novembre 1793). Pour ceux-ci les Jacobins avaient demandé à la Convention « de débarrasser le



Une cellule sous la Terreur.
Photographie d'un dessin d'Hubert Robert. — Musée Carnavalet.

Hubert Robert (1733-1808), peintre et graveur de talent, fut incarcéré comme suspect en 1793, à la prison de Sainte-Pélagie. Il s'est représenté lui-même dans sa cellule, tandis que la guichetière lui apporte sa nourriture, une tourte de pain et une cruche d'eau. Le peintre avait écrit sur sa table : « Dum spiro spero. — Tant que je respire j'espère ». — Au-dessus de la porte : « Carcer Socratis, domus honoris » — « La prison de Socrate — c'est-à-dire du sage — est la demeure de l'honneur ». — Les prisonniers sous la menace perpétuelle de la mort, conservaient cependant de la gaîté. Réunis chaque jour dans le préau de leur prison, ils faisaient assaut d'esprit et les femmes gardaient le souci de leur toilette.

Tribunal des formes qui étouffent la conscience et empêchent la conviction », c'est-à-dire l'audition des témoins et les plaidoyers. Du 6 avril 1793 au 27 juillet 1794 (9 thermidor) 2596 personnes furent exécutées. L'ensemble des victimes ayant subi un semblant de jugement fut, pour la même période et pour toute la France, d'environ 12 000, dont près de 4000 paysans et de 3000 ouvriers. Mais sur nombre de points on procéda à des exécutions en bloc. Fouché et Collot d'Herbois, à Lyon, faisaient mitrailler les prisonniers. A Nantes, Carrier les faisait noyer en Loire, sans jugement, par milliers, près de cinq mille en sept

mois. Il fit noyer jusqu'à des enfants au maillot. Le nombre des cadavres ramenés par la marée à Nantes était tel que l'eau du fleuve en était empoisonnée, et que la municipalité interdit la consommation du poisson.

LES NOUVEAUX PARTIS — LES INDULGENTS

A la fin de 1793, grâce à l'énergie des organisateurs de l'armée et des généraux, le péril extérieur et intérieur était conjuré. Autrichiens et Prussiens, après les journées de *Wattignies* et de *Wissembourg*, étaient repoussés loin de la frontière; *Lyon* et *Toulon* étaient repris ; les Vendéens étaient écrasés au *Mans* et à *Savenay*. Dès lors il parut à Danton que le régime de la Terreur n'avait plus de raison d'être et qu'il était temps de ramener « le règne des lois et la justice pour tous ». Son ami Camille Desmoulins, dans son éloquent journal le *Vieux Cordelier*, réclamait la création d'un « Comité de Clémence ». Un certain nombre de Montagnards qui partageaient leurs opinions, formèrent avec eux le parti des *Indulgents* ou des *Modérés*.

LES ENRAGÉS — LA DÉCHRISTIANISATION

Au contraire un autre parti, *les Enragés*, trouvait insuffisant le nombre des exécutions et réclamait de nouvelles mesures de terreur. Ce parti qui avait pour chef Hébert, comprenait les principaux membres de la Commune et la majorité des Cordeliers. Les Enragés avaient des prétentions philosophiques. Ils voulaient détruire le Catholicisme; ils faisaient établir un calendrier nouveau d'où étaient bannis les noms des Saints, les dimanches, les fêtes religieuses; ils réclamaient l'emprisonnement de ceux qui chômaient ces fêtes et demandaient la démolition des clochers « qui par leur domination sur les autres édifices semblent contrarier les principes d'égalité ». Ils se proclamaient athées et voulaient établir le culte de la Raison. Le 10 novembre 1793, ils célébrèrent à Notre-Dame une fête de la Liberté et de la Raison, et installèrent sur l'autel, « aux lieu et place de la ci-devant Sainte-Vierge », la divinité nouvelle représentée par une danseuse de l'Opéra. Quelques jours après, la Commune ordonna la fermeture de toutes les églises et commença à traquer tout prêtre, fût-il jureur, qui se refusait à cesser de célébrer le culte et à se « déprêtriser ». La Convention suivit les Enragés dans la campagne de « déchristianisation » et applaudit à ce que Danton flétrissait du nom de « mascarades anti-religieuses », jusqu'au moment où Robespierre intervint pour y mettre fin.

CHUTE DES ENRAGÉS ET DES INDULGENTS

Robespierre fut en effet l'ennemi des Enragés parce que, disciple de Rousseau, il était déiste et considérait les athées comme dangereux pour la société. Il encouragea donc les Indulgents à mener campagne contre eux. Mais il fut aussi l'ennemi des Indulgents parce qu'à diverses reprises Camille Desmoulins avait blessé sa vanité en raillant son ton doctrinal, mais surtout parce qu'il jalousait Danton, parce qu'il redoutait sa popularité et le sentait seul capable de faire obstacle à ses secrètes ambitions. Il était résolu à détruire les deux partis : il y parvint en moins d'un mois, avec le concours de Couthon et de Saint-Just. La disette, devenue telle à la fin de l'hiver de 1794 qu'il avait fallu rationner Paris comme une ville assiégée, et qu'on distribuait une livre de viande par personne pour dix jours, servit de prétexte à l'arrestation des Enragés. On les accusa de complot tendant à affamer Paris et à provoquer le massacre de la Convention. Arrêtés le 14 mars, les Enragés étaient guillotinés dans les dix jours (24 mars). La Commune ainsi détruite fut remplacée par une Commune nouvelle dévouée à Robespierre.

Six jours après (30 mars), les Indulgents, inculpés de comploter le rétablissement de la monarchie, étaient arrêtés à leur tour. Danton, prévenu du danger qu'il courait, mais qui, disait-il, « aimait mieux être guillotiné que guillotineur » avait répondu à ceux qui l'engageaient à fuir : « Bah! est-ce qu'on emporte sa patrie à la semelle de ses souliers! » Six jours plus tard, après un procès qui fut une monstrueuse parodie de la justice, les Indulgents, jugés sans même qu'ils fussent présents, étaient condamnés à mort et guillotinés (5 avril 1794).

DICTATURE DE ROBESPIERRE

Danton mort, il ne resta plus personne pour contrebalancer l'influence de Robespierre. Celui-ci exerça pendant près de quatre mois, du 5 avril au 27 juillet, une dictature de fait qu'il aspirait, tout permet de le penser, à transformer en dictature de droit. Robespierre s'était acquis une très grande popularité et le surnom d'*Incorruptible*, par sa parfaite probité, la dignité et la simplicité de sa vie — il vivait dans la famille d'un menuisier — la correction de sa tenue, son ton dogmatique, et le prestige des mots d'innocence et de vertu qu'il avait constamment à la bouche. Royaliste jusqu'au 10 août, il affectait depuis lors dans ses opinions républicaines une intransigeance caractéristique des ré-

VIVRE LIBRE (N°. 1er.) OU MOURIR.

LE VIEUX CORDELIER;

JOURNAL

RÉDIGÉ par CAMILLE DESMOULINS,
Député à la Convention, et Doyen des Jacobins.

Quintidi [illegible] l'an II de la République, une et indivisible.

Dès que ceux qui gouvernent seront haïs, leurs concurrens ne tarderont pas à être admirés. (MACHIAVEL.)

O PITT! je rends hommage à ton génie! Quels nouveaux débarqués de France en Angleterre t'ont donné de si bons conseils, et des moyens si sûrs de perdre ma patrie? Tu as vu que tu échouerois éternellement contre elle, si tu ne t'attachois à perdre, dans l'opinion publique, ceux qui, depuis cinq ans, ont déjoué tous tes projets. Tu as compris que ce sont ceux qui t'ont toujours vaincu qu'il falloit

N°. 1er. A

UN JOURNAL PENDANT LA RÉVOLUTION.
Première page du *Vieux Cordelier*. — Photographie.
Dans le Vieux Cordelier, *Camille Desmoulins* (1760-1794), *l'ami de Danton, le plus éloquent des journalistes de la Révolution, demandait, au nom des* Indulgents, *la fin du régime de la Terreur, rendu odieux par les victoires des armées. Il en attribuait le maintien aux machinations des ennemis, en particulier à celles du ministre anglais Pitt, desireux de déshonorer la France aux yeux de l'Europe.*

cents convertis. Le plus compétent des historiens de la Révolution, M. Aulard, a dit qu'il fut un politique « astucieux, mystérieux, presque indéchiffrable. Ce que l'on entrevoit de son âme, ajoute-t-il, fait horreur à nos instincts français de franchise et de loyauté. Robespierre fut un hypocrite et il érigea l'hypocrisie en système de gouvernement ». Il avait un orgueil immense, la conviction, comme un inquisiteur du Moyen Age, que toute vérité était en lui. Ses idées, empruntées toutes à Rousseau, avaient à ses yeux la valeur de dogmes intangibles. Ne pas les partager était d'un « mauvais citoyen » dangereux pour « la cité »; les combattre était un sacrilège que seule la mort pouvait expier. Aussi le régime de la Terreur fut maintenu pour préparer le règne de « la vertu », et la guillotine fut employée, selon l'expression de M. Aulard « à l'amélioration des âmes ». Le système présentait pour Robespierre un double avantage : il lui permettait d'abord de se débarrasser de quiconque l'inquiétait; d'autre part, Ropespierre s'assurerait aisément un redoublement de popularité, le jour où il prendrait l'initiative d'abolir un régime odieux à la masse de la nation.

LA GRANDE TERREUR

La Terreur atteignit à son comble au mois de juin 1794, à la suite de la *fête de l'Être suprême* (8 juin) et de la *loi de prairial* (10 juin). La fête de l'Être suprême — c'était l'expression qu'employaient les déistes au dix-huitième siècle pour désigner Dieu — avait été décrétée par la Convention sur l'initiative de Robespierre, ennemi de l'athéisme et du culte de la raison. Il avait présidé lui-même aux cérémonies du nouveau culte officiel, et plusieurs de ses collègues avaient osé le railler pour ses allures de pontife et de dictateur. Pour pouvoir se venger, il faisait voter deux jours plus tard le 10 juin (22 prairial) une loi, justement qualifiée « de code d'assassinat légal ». En vertu de cette loi le Tribunal révolutionnaire jugerait désormais *sur des preuves morales*, sans entendre ni témoins, ni défenseurs : il ne pourrait prononcer d'autre peine que la mort. En outre, le Comité de Salut public où Robespierre était le maître, pourrait traduire les députés eux-mêmes devant le Tribunal, sans demander, comme c'était l'usage, l'assentiment préalable de la Convention.

Alors commença la *Grande Terreur*. En quarante-sept jours du 10 juin au 27 juillet, (22 prairial, 9 thermidor) date de la chute de Robespierre, il y eut à Paris 1376 têtes coupées, plus



MAXIMILIEN DE ROBESPIERRE (1759-1794).

Photographie d'un croquis rehaussé d'aquarelle pris à une séance de la Convention et attribué à *Gérard* (1770-1837). Collection Jubinal de Saint-Albin.

Maximilien de Robespierre, avocat à Arras, fut député à la Constituante ; il scandalisa ses collègues en proposant l'établissement du suffrage universel. Élu le premier député de Paris à la Convention, il domina l'assemblée quand il eut fait guillotiner les Girondins, les Hébertistes et les Dantonistes. Il succomba à son tour pour s'être obstiné à maintenir le régime de la Terreur, qui lui permettait de satisfaire ses vengeances personnelles. Le croquis est accompagné de cette note : « Les yeux verts, le teint pâle, habit nankin rayé vert, gilet blanc rayé bleu, cravate blanche rayée rouge. » Robespierre, toujours soigneusement poudré, se piquait de sobre élégance. — Gérard est un de nos bons peintres d'histoire

cents convertis. Le plus compétent des historiens de la Révolution, M. Aulard, a dit qu'il fut un politique « astucieux, mystérieux, presque indéchiffrable. Ce que l'on entrevoit de son âme, ajoute-t-il, fait horreur à nos instincts français de franchise et de loyauté. Robespierre fut un hypocrite et il érigea l'hypocrisie en système de gouvernement ». Il avait un orgueil immense, la conviction, comme un inquisiteur du Moyen Age, que toute vérité était en lui. Ses idées, empruntées toutes à Rousseau, avaient à ses yeux la valeur de dogmes intangibles. Ne pas les partager était d'un « mauvais citoyen » dangereux pour « la cité »; les combattre était un sacrilège que seule la mort pouvait expier. Aussi le régime de la Terreur fut maintenu pour préparer le règne de « la vertu », et la guillotine fut employée, selon l'expression de M. Aulard « à l'amélioration des âmes ». Le système présentait pour Robespierre un double avantage : il lui permettait d'abord de se débarrasser de quiconque l'inquiétait; d'autre part, Ropespierre s'assurerait aisément un redoublement de popularité, le jour où il prendrait l'initiative d'abolir un régime odieux à la masse de la nation.

LA GRANDE TERREUR

La Terreur atteignit à son comble au mois de juin 1794, à la suite de la *fête de l'Être suprême* (8 juin) et de la *loi de prairial* (10 juin). La fête de l'Être suprême — c'était l'expression qu'employaient les déistes au dix-huitième siècle pour désigner Dieu — avait été décrétée par la Convention sur l'initiative de Robespierre, ennemi de l'athéisme et du culte de la raison. Il avait présidé lui-même aux cérémonies du nouveau culte officiel, et plusieurs de ses collègues avaient osé le railler pour ses allures de pontife et de dictateur. Pour pouvoir se venger, il faisait voter deux jours plus tard le 10 juin (22 prairial) une loi, justement qualifiée « de code d'assassinat légal ». En vertu de cette loi le Tribunal révolutionnaire jugerait désormais *sur des preuves morales*, sans entendre ni témoins, ni défenseurs : il ne pourrait prononcer d'autre peine que la mort. En outre, le Comité de Salut public où Robespierre était le maître, pourrait traduire les députés eux-mêmes devant le Tribunal, sans demander, comme c'était l'usage, l'assentiment préalable de la Convention.

Alors commença la *Grande Terreur*. En quarante-sept jours du 10 juin au 27 juillet, (22 prairial, 9 thermidor) date de la chute de Robespierre, il y eut à Paris 1376 têtes coupées, plus



MAXIMILIEN DE ROBESPIERRE (1759-1794).

Photographie d'un croquis rehaussé d'aquarelle pris à une séance de la Convention et attribué à *Gérard* (1770-1837). Collection Jubinal de Saint-Albin.

Maximilien de Robespierre, avocat à Arras, fut député à la Constituante ; il scandalisa ses collègues en proposant l'établissement du suffrage universel. Élu le premier député de Paris à la Convention, il domina l'assemblée quand il eut fait guillotiner les Girondins, les Hébertistes et les Dantonistes. Il succomba à son tour pour s'être obstiné à maintenir le régime de la Terreur, qui lui permettait de satisfaire ses vengeances personnelles. Le croquis est accompagné de cette note : « Les yeux verts, le teint pâle, habit nankin rayé vert, gilet blanc rayé bleu, cravate blanche rayée rouge. » Robespierre, toujours soigneusement poudré, se piquait de sobre élégance. — Gérard est un de nos bons peintres d'histoire

cents convertis. Le plus compétent des historiens de la Révolution, M. Aulard, a dit qu'il fut un politique « astucieux, mystérieux, presque indéchiffrable. Ce que l'on entrevoit de son âme, ajoute-t-il, fait horreur à nos instincts français de franchise et de loyauté. Robespierre fut un hypocrite et il érigea l'hypocrisie en système de gouvernement ». Il avait un orgueil immense, la conviction, comme un inquisiteur du Moyen Age, que toute vérité était en lui. Ses idées, empruntées toutes à Rousseau, avaient à ses yeux la valeur de dogmes intangibles. Ne pas les partager était d'un « mauvais citoyen » dangereux pour « la cité »; les combattre était un sacrilège que seule la mort pouvait expier. Aussi le régime de la Terreur fut maintenu pour préparer le règne de « la vertu », et la guillotine fut employée, selon l'expression de M. Aulard « à l'amélioration des âmes ». Le système présentait pour Robespierre un double avantage : il lui permettait d'abord de se débarrasser de quiconque l'inquiétait; d'autre part, Ropespierre s'assurerait aisément un redoublement de popularité, le jour où il prendrait l'initiative d'abolir un régime odieux à la masse de la nation.

LA GRANDE TERREUR

La Terreur atteignit à son comble au mois de juin 1794, à la suite de la *fête de l'Être suprême* (8 juin) et de la *loi de prairial* (10 juin). La fête de l'Être suprême — c'était l'expression qu'employaient les déistes au dix-huitième siècle pour désigner Dieu — avait été décrétée par la Convention sur l'initiative de Robespierre, ennemi de l'athéisme et du culte de la raison. Il avait présidé lui-même aux cérémonies du nouveau culte officiel, et plusieurs de ses collègues avaient osé le railler pour ses allures de pontife et de dictateur. Pour pouvoir se venger, il faisait voter deux jours plus tard le 10 juin (22 prairial) une loi, justement qualifiée « de code d'assassinat légal ». En vertu de cette loi le Tribunal révolutionnaire jugerait désormais *sur des preuves morales*, sans entendre ni témoins, ni défenseurs : il ne pourrait prononcer d'autre peine que la mort. En outre, le Comité de Salut public où Robespierre était le maître, pourrait traduire les députés eux-mêmes devant le Tribunal, sans demander, comme c'était l'usage, l'assentiment préalable de la Convention.

Alors commença la *Grande Terreur*. En quarante-sept jours du 10 juin au 27 juillet, (22 prairial, 9 thermidor) date de la chute de Robespierre, il y eut à Paris 1376 têtes coupées, plus



MAXIMILIEN DE ROBESPIERRE (1759-1794).

Photographie d'un croquis rehaussé d'aquarelle pris à une séance de la Convention et attribué à *Gérard* (1770-1837). Collection Jubinal de Saint-Albin.

Maximilien de Robespierre, avocat à Arras, fut député à la Constituante; il scandalisa ses collègues en proposant l'établissement du suffrage universel. Élu le premier député de Paris à la Convention, il domina l'assemblée quand il eut fait guillotiner les Girondins, les Hébertistes et les Dantonistes. Il succomba à son tour pour s'être obstiné à maintenir le régime de la Terreur, qui lui permettait de satisfaire ses vengeances personnelles. Le croquis est accompagné de cette note : « Les yeux verts, le teint pâle, habit nankin rayé vert, gilet blanc rayé bleu, cravate blanche rayée rouge. » Robespierre, toujours soigneusement poudré, se piquait de sobre élégance. — Gérard est un de nos bons peintres d'histoire

qu'on n'en avait vu tomber depuis le 10 avril 1793 en quatorze mois. Dans les seules journées des 7 et 8 juillet cent cinquante personnes furent exécutées.

LA CHUTE DE ROBESPIERRE

Or, douze jours avant, l'armée française, par la brillante victoire de Fleurus (26 juin), avait commencé la seconde conquête de la Belgique. Cette victoire témoignait avec éclat que la patrie n'était plus en danger; elle rendait injustifiables les boucheries de Paris, et le public révolté en attribua la continuation au seul esprit de vengeance et aux haines personnelles de Robespierre.

Ces sentiments du public favorisèrent les projets d'un certain nombre de députés, la plupart membres du Comité de Sûreté générale ou du Comité de Salut public, qui se sentant ou se sachant condamnés par Robespierre, entreprirent de le devancer et de l'abattre. Un véritable complot, où entrèrent les anciens amis d'Hébert et de Danton, s'organisa à la fin de juillet. Pour s'assurer l'appui des députés du *Marais* qui jusqu'alors avaient soutenu Robespierre, mais qui commençaient à désirer la fin de la Terreur, les conjurés, bien que *terroristes* en général, se présentèrent comme des modérés.

La bataille s'engagea le samedi 26 juillet (8 thermidor). Robespierre prit l'offensive en demandant l'épuration des Comités; parmi les hommes qu'il dénonçait comme des « fripons » se trouvaient Carnot et Cambon. La lutte se poursuivit le dimanche 27 (9 *thermidor*) après-midi. Les conjurés pendant la nuit précédente avaient redoublé d'efforts afin de gagner les députés du Marais et s'étaient distribué les rôles pour la journée.

Avant même que Robespierre eût pris la parole, un des conjurés demandait la mise en accusation du « nouveau Cromwell ». Robespierre essaya vainement de se défendre. Le président, qui était du complot, couvrait du bruit de sa sonnette furieusement agitée la voix de l'accusé. Après une tumultueuse séance, aux cris de « à bas le tyran! » l'arrestation fut décrétée à l'unanimité, vers cinq heures et demie. Robespierre le jeune, frère de Maximilien, Saint-Just, Couthon demandèrent à partager le sort de Robespierre. Tous devaient être internés au Luxembourg, en attendant leur comparution devant le Tribunal révolutionnaire.

Robespierre n'était pas encore perdu. Le Tribunal, en effet, lui était tout dévoué et il avait beaucoup de chances d'être acquitté. Une faute de ses amis, les membres de la Commune, le perdit. La

Commune dès qu'elle connut l'arrestation de Robespierre, se déclara en insurrection; vers huit heures du soir elle le fit enlever du Luxembourg, puis amener à l'Hôtel de Ville, tandis qu'elle préparait un coup de force contre la Convention. La Convention riposta sur l'heure par la mise *hors la loi* de Robespierre et de ses amis. Dès lors il n'était plus besoin de jugement pour les exécuter; dès qu'ils seraient arrêtés on les guillotinerait.

Cependant tout semblait se préparer pour une bataille; les Robespierristes se groupaient devant l'Hôtel de Ville, sur la place de Grève; la Convention réunissait aux Tuileries la gendarmerie et une partie de la garde nationale. Mais Robespierre n'osa pas attaquer. Un peu avant minuit, un orage dispersa sous des torrents d'eau ses partisans, qui depuis plusieurs heures attendaient vainement des ordres. A deux heures du matin, le 28 juillet (10 thermidor), les troupes de la Convention bloquaient l'Hôtel de Ville où elles arrêtaient sans résistance Robespierre et les principaux membres de la Commune. Le soir vers sept heures et demie, au milieu « des accents d'allégresse et des applaudissements » Robespierre et vingt et un de ses partisans étaient guillotinés. Il y eut encore quatre-vingt trois exécutions le lendemain et le surlendemain.

LA RÉACTION THERMIDORIENNE

La chute de Robespierre, bien qu'elle eût été préparée par des Terroristes, eut pour conséquence la fin du régime de la Terreur, imposée par la révolte de l'opinion publique et les victoires multipliées des armées; puis des modifications, ou le retrait, de la plupart des mesures révolutionnaires décrétées par la Convention. Ce fut ce qu'on appela la *réaction thermidorienne* : elle s'opéra en six mois (Août-Décembre 1794). Le Comité de Salut public remanié fut placé sous la dépendance de l'Assemblée; les pouvoirs de la Commune furent transférés à des commissaires de la Convention; le Tribunal révolutionnaire, en attendant qu'on le supprimât (31 mai 1795), fut réorganisé, et de sérieuses garanties furent assurées aux accusés; beaucoup de ceux qui avaient été incarcérés avant le 27 juillet furent remis en liberté; la loi des suspects, la loi de prairial, la loi du maximum furent abrogées. On rappela dans la Convention les Dantonistes survivants et ceux des Girondins qui avaient échappé à la proscription. On traduisit devant le Tribunal révolutionnaire qui les condamna à mort, Carrier pour ses atrocités de Nantes, Fouquier-Tinville,



UN MUSCADIN.
Photographie d'une aquarelle de CARL VERNET (1758-1836). — Bibliothèque Nationale.

Après la chute de Robespierre il y eut une violente réaction contre les hommes de la Terreur. Les Jacobins furent pourchassés dans la rue par les Muscadins, *— on disait aussi les* Incroyables, *— jeunes gens d'opinions royalistes, qui, pour se distinguer des* sans-culottes, *portaient de ridicules costumes, renouvelés, croyaient-ils, des élégants costumes de l'ancien régime. — Chapeau noir à cocarde tricolore, cravate et gilet bleu, veste avec grands revers blancs, à fleurettes bleues et roses, redingote orange, culotte jaune paille, bas blancs, escarpins vernis, gants jaunes. A la main gauche, un large monocle; à la main droite, un gros gourdin — le* pouvoir exécutif, *disaient les Muscadins — qui servait à assommer les Jacobins. — Carl Vernet fut un des peintres intéressants de la fin du dix-huitième siècle et du commencement du dix-neuvième.*

l'ex-accusateur public, pour les monstrueuses parodies de la justice qu'avaient été la plupart des procès — tel celui de Danton — devant l'ancien Tribunal révolutionnaire. On frappa enfin la société des Jacobins, dernier appui des Terroristes. La Convention interdit d'abord toute communication entre les sociétés affiliées; puis le 10 novembre elle décréta la fermeture du club.

RÉVEIL DU PARTI ROYALISTE

En même temps un parti royaliste se reconstituait dans Paris. Il se recruta surtout parmi « la jeunesse dorée », c'est-à-dire la jeunesse bourgeoise et élégante. Ses membres les « *muscadins* » ou les « *incroyables* » se dissimulèrent d'abord et se présentèrent comme des républicains modérés. Armés de gourdins, ils donnaient la chasse dans la rue aux Jacobins et aux « patriotes ». Peu à

peu l'influence de ce parti se fit sentir jusque dans l'Assemblée et tous les anciens membres des Comités se trouvèrent menacés.

LES DERNIÈRES JOURNÉES POPULAIRES

Ce mouvement royaliste n'échappait pas aux ouvriers des faubourgs, qui, d'autre part, à la suite de l'abolition du maximum et du renchérissement des vivres provoqué par des spéculateurs, subissaient une terrible crise de misère. Le pain même manquait à la fin de mars et l'on en distribuait à peine deux cent cinquante grammes par personne et par jour. Entre la disette et la réaction politique le peuple établissait un lien : il accusait la Convention d'être gagnée aux idées royalistes et de vouloir faire mourir de faim les patriotes pour détruire la République. Il se persuada que si la constitution de 1793 était mise en vigueur, le péril serait écarté. De là les deux journées du 1er avril et du 20 mai 1795 (12 *germinal,*



UNE MERVEILLEUSE.
Photographie d'une aquarelle de CARL VERNET
Bibliothèque Nationale.

L'élégance des Merveilleuses *valait celle de leurs amis les* Muscadins. *Seulement elles dédaignaient les modes de l'ancien régime et prétendaient emprunter le modèle de leurs toilettes à la Grèce antique! Chapeau gris avec cordelière d'or nouée sur le côté; écharpe — souvenir de la déesse Iris — enveloppant le buste et flottant longuement par derrière, de couleur bleu ciel avec bordure jaune; jupe rose, souliers gris.*



UN MUSCADIN.
Photographie d'une aquarelle de CARL VERNET (1758-1836). — Bibliothèque Nationale.

Après la chute de Robespierre il y eut une violente réaction contre les hommes de la Terreur. Les Jacobins furent pourchassés dans la rue par les Muscadins, — *on disait aussi les* Incroyables, — *jeunes gens d'opinions royalistes, qui, pour se distinguer des sans-culottes, portaient de ridicules costumes, renouvelés, croyaient-ils, des élégants costumes de l'ancien régime. — Chapeau noir à cocarde tricolore, cravate et gilet bleu, veste avec grands revers blancs, à fleurettes bleues et roses, redingote orange, culotte jaune paille, bas blancs, escarpins vernis, gants jaunes. A la main gauche, un large monocle; à la main droite, un gros gourdin — le* pouvoir exécutif, *disaient les Muscadins — qui servait à assommer les Jacobins. — Carl Vernet fut un des peintres intéressants de la fin du dix-huitième siècle et du commencement du dix-neuvième.*

l'ex-accusateur public, pour les monstrueuses parodies de la justice qu'avaient été la plupart des procès — tel celui de Danton — devant l'ancien Tribunal révolutionnaire. On frappa enfin la société des Jacobins, dernier appui des Terroristes. La Convention interdit d'abord toute communication entre les sociétés affiliées; puis le 10 novembre elle décréta la fermeture du club.

RÉVEIL DU PARTI ROYALISTE

En même temps un parti royaliste se reconstituait dans Paris. Il se recruta surtout parmi « la jeunesse dorée », c'est-à-dire la jeunesse bourgeoise et élégante. Ses membres les « *muscadins* » ou les « *incroyables* » se dissimulèrent d'abord et se présentèrent comme des républicains modérés. Armés de gourdins, ils donnaient la chasse dans la rue aux Jacobins et aux « patriotes ». Peu à

peu l'influence de ce parti se fit sentir jusque dans l'Assemblée et tous les anciens membres des Comités se trouvèrent menacés.

LES DERNIÈRES JOURNÉES POPULAIRES

Ce mouvement royaliste n'échappait pas aux ouvriers des faubourgs, qui, d'autre part, à la suite de l'abolition du maximum et du renchérissement des vivres provoqué par des spéculateurs, subissaient une terrible crise de misère. Le pain même manquait à la fin de mars et l'on en distribuait à peine deux cent cinquante grammes par personne et par jour. Entre la disette et la réaction politique le peuple établissait un lien : il accusait la Convention d'être gagnée aux idées royalistes et de vouloir faire mourir de faim les patriotes pour détruire la République. Il se persuada que si la constitution de 1793 était mise en vigueur, le péril serait écarté. De là les deux journées du 1er avril et du 20 mai 1795 (12 *germinal,*



UNE MERVEILLEUSE.
Photographie d'une aquarelle de CARL VERNET
Bibliothèque Nationale.

L'élégance des Merveilleuses *valait celle de leurs amis les* Muscadins. *Seulement elles dédaignaient les modes de l'ancien régime et prétendaient emprunter le modèle de leurs toilettes à la Grèce antique! Chapeau gris avec cordelière d'or nouée sur le côté; écharpe — souvenir de la déesse Iris — enveloppant le buste et flottant longuement par derrière, de couleur bleu ciel avec bordure jaune; jupe rose, souliers gris.*

1er *prairial*), dernières journées populaires de la Révolution.

Le 1er avril (12 *germinal*), il y eut une émeute de femmes : elles envahirent la Convention, réclamant du « *pain et la constitution de* 1793 ». Cette manifestation, faite cependant sans violences, servit de prétexte aux réactionnaires — on disait alors les *réacteurs* — pour obtenir un décret de déportation contre plusieurs anciens membres des Comités.

Un mois et demi plus tard, le 20 mai (1er *prairial*), un coup de force fut tenté, avec la complicité des derniers députés de la Montagne, ceux qu'on appelait les *Crêtois* parce qu'ils siégeaient aux bancs les plus élevés de la salle, à la crête du côté gauche. L'insurrection fut provoquée à la fois par la volonté de rétablir le gouvernement révolutionnaire, et par le redoublement de la disette : la veille, le 19 mai, les habitants des faubourgs avaient reçu chacun environ soixante grammes de pain. Les insurgés envahirent la Convention, tuèrent un député, et avec l'aide des Crêtois firent voter la mise en vigueur de la constitution de 1793. Mais la garde nationale accourut et vers minuit balaya les insurgés. La Convention, séance tenante, décréta d'accusation ceux de ses membres qui avaient pactisé avec l'émeute. L'insurrection cependant se prolongea pendant trois jours. Il fallut pour en finir appeler l'armée à la rescousse : ce fut sa première intervention dans la politique. Les insurgés ne mirent bas les armes que le 23 mai, quand on menaça de bombarder le faubourg Saint-Antoine. Les ouvriers durent rendre piques, fusils et canons. Seuls restèrent armés dans Paris les gardes nationaux du centre de la ville, en majorité royalistes.

LA TERREUR BLANCHE

Dès lors les réacteurs de la Convention, ne craignant plus rien, décrétèrent la mise en accusation de tous les anciens membres des Comités. Carnot seul fut épargné, sur l'observation indignée d'un député qu'il avait « *organisé la victoire* ». La réaction s'étendit à la province : elle y prit un caractère sauvage et aboutit après la Terreur rouge à la *Terreur Blanche*. Elle fut en même temps dans le Midi nettement royaliste. A Lyon, à Tarascon, à Aix, à Marseille, on eut une réédition des massacres de septembre. Les anciens Jacobins furent égorgés par les *Compagnons de Jéhu*, ou les *Compagnies du Soleil*. Dans le même temps, sur la nouvelle de la mort de Louis XVII, le comte de Provence prenait le titre de roi, et sous le nom de Louis XVIII lançait un manifeste aux Français pour annoncer son avènement. Sur la côte de Bretagne à *Quiberon*, le 21 juillet, un corps de plusieurs milliers d'émigrés transporté par une flotte anglaise, tentait un débarquement, qui aboutissait du reste à une catastrophe.

LES DÉCRETS DES DEUX TIERS

Ces manifestations d'un réveil du parti royaliste finirent par inquiéter la Convention et la ramenèrent à une politique de défense républicaine. Elle avait discuté et voté, du 7 juillet au 17 août, une constitution nouvelle, la *constitution de l'an III*, destinée à remplacer la constitution de 1793, définitivement jugée inapplicable. Le système électoral adopté supprimait le suffrage universel, et établissait un cens plus élevé que ne l'avait fait la constitution royaliste de 1791. Par suite les futurs représentants de la France seraient élus par une aristocratie d'argent et le pouvoir devait passer à brève échéance et légalement à une minorité « contre-révolutionnaire » et royaliste.

Pour parer au danger la Convention décida par deux décrets, (22 et 30 août), que les deux tiers des futurs députés devraient être choisis parmi ses membres et par elle-même.

DÉFAITE DES ROYALISTES

Ces décrets, dits des *Deux Tiers*, ruinaient les espérances des royalistes. Ils essayèrent de les faire rapporter par un coup de force. Des affiches étaient placardées sur les murs, où l'on lisait : « Peuple français, reprends ta religion et ton roi, et tu auras la paix et du pain. » Le 5 octobre 1795 (13 *vendémiaire*), une armée insurrectionnelle de plus de vingt mille hommes marchait sur la Convention en deux colonnes, l'une suivant les quais de la rive gauche de la Seine, l'autre la rue Saint-Honoré. Elles furent arrêtées et dispersées au Pont-Neuf et en avant de l'église Saint-Roch, grâce aux habiles dispositions d'un général de vingt-six ans, ***Napoléon Bonaparte***, chargé avec moins de cinq mille hommes de défendre la Convention. Deux cents insurgés furent tués. Dès le lendemain, le général Bonaparte, nommé au commandement de Paris, procéda au désarmement de la population. L'ordre se trouva immédiatement rétabli.

Trois semaines plus tard, le 26 octobre, la Convention déclara sa session terminée et se sépara aux cris de : « Vive la République ! »

L'ŒUVRE DE LA CONVENTION LA DÉFENSE NATIONALE

Les faits qui viennent d'être résumés, faits politiques et épisodes tragiques de l'histoire de la Convention, *ne sont qu'une petite partie de cette histoire*. L'œuvre accomplie en trois ans par cette assemblée, *œuvre de défense nationale, œuvre d'organisation intérieure*, fut prodigieuse.

La Convention avait dû faire face à la guerre civile et à la guerre étrangère : elle avait eu à défendre à la fois l'œuvre émancipatrice de la Révolution et l'existence même de la France. Attaquée en 1793 par soixante départements insurgés, et par les armées de l'Angleterre, de la Hollande, de la Prusse, de l'Autriche, du Piémont, de l'Espagne elle avait, à force d'énergie et d'audace, partout triomphé après deux ans de luttes ininterrompues. Elle avait désarmé la moitié de ses adversaires. A ***Bâle***[1] (avril-juillet 1795), elle avait signé de glorieux traités de paix avec la Prusse, l'Espagne et la Hollande. Elle laissait la France agrandie de la Belgique et de tous les territoires situés sur la rive gauche du Rhin. Elle avait même obtenu contre l'Angleterre l'alliance d'un de ses ennemis de la veille, la Hollande, et elle était sur le point d'obtenir l'alliance de l'Espagne. Au dedans, le général Hoche poursuivait par la douceur et la justice, la pacification de la Vendée.

L'ŒUVRE INTÉRIEURE

L'œuvre intérieure, accomplie en même temps qu'on luttait pour la vie, ne fut pas moins considérable. La Convention fut la plus laborieuse de nos assemblées politiques, avec la Constituante dont elle eut à poursuivre et à compléter les travaux. La Constituante, en effet, après avoir fait table rase de toutes les institutions de l'ancienne France, s'était surtout occupée d'établir les nouvelles institutions politiques : en somme elle avait plus détruit que reconstruit. La Convention partagée en de nombreux *Comités*, — Comité de législation, Comité de finances, Comité d'instruction publique, etc. — toucha à tout, et si elle ne put en bien des cas achever la tâche entreprise, elle a du moins la gloire d'avoir été partout l'initiatrice. C'est d'elle que datent la plupart de nos grandes institutions. En matière de finances, elle créa sur la proposition de Cambon, le *grand livre de la dette publique*, origine de tout notre système d'emprunts. En matière de législation, elle poursuivit la *rédaction d'un code unique*, décrétée mais à peine commencée par la Constituante. Elle donna à la France un système de poids et de mesures scientifiquement établi, le *système métrique*, adopté aujourd'hui par la presque totalité des États civilisés.

1. Voir ci-dessous, page 141.

Elle étudia avec la plus grande attention toutes les questions d'enseignement. Elle proclama le principe de l'*obligation et de la gratuité de l'enseignement primaire*, qu'elle ne put organiser faute d'argent. Pour l'*enseignement secondaire*, elle fit ouvrir les « écoles centrales », d'où sont venus nos lycées et nos collèges. Pour l'*enseignement supérieur*, elle créa, conserva ou réorganisa nos principaux établissements scientifiques ou artistiques ; et la plupart de nos grandes écoles : Collège de France, École des Langues orientales, Bureau des Longitudes, Muséum, où les plus illustres savants enseignèrent les sciences naturelles, Conservatoire des Arts et Métiers, Bibliothèque et Archives Nationales, Musée du Louvre, — Écoles de Droit et de Médecine, École des Mines, École centrale des Travaux Publics, devenue l'École Polytechnique, École Normale, École du Génie de Metz aujourd'hui à Fontainebleau, École de Mars, la première ébauche de Saint-Cyr, École d'aspirants de Marine, etc. Enfin à la veille de se séparer, le 24 octobre 1795, la Convention créa pour remplacer les anciennes académies l'*Institut de France*, destiné à être « l'abrégé du monde savant, le corps représentatif de la république des Lettres ».

Ces indications sommaires suffisent à faire comprendre combien injuste fut l'accusation de « *vandalisme* », c'est-à-dire d'esprit de destruction barbare, longtemps portée contre la Convention. Sans doute elle fit ou laissa verser beaucoup de sang et le gouvernement révolutionnaire fut trop souvent odieux. Mais pour la Convention, comme jadis pour le Sénat de Rome, le salut de la Patrie avait été justement la loi suprême. Quand la Convention se sépara, ses ennemis eux-mêmes sentirent, selon l'expression d'un témoin, « qu'il s'en allait quelque chose de grand et que la scène allait paraître vide ». Trente ans plus tard, en 1825, un illustre orateur royaliste, l'avocat Berryer, devant une Chambre toute enflammée de haine contre la Révolution, portait sur la Convention le jugement de l'histoire : « Je n'oublierai jamais que la Convention a sauvé mon pays. »

II

LE DIRECTOIRE

Le gouvernement du ***Directoire***, institué par la constitution de l'an III, dura quatre années, du 27 octobre 1795 au 19 novembre 1799. Pendant ces quatre années la France fut presque constamment troublée. L'agitation fut provoquée d'abord par les partis extrêmes, débris de l'ancien *parti jacobin*, et nouveau *parti royaliste*, qui cherchèrent soit à s'emparer du pouvoir, soit à détruire le régime existant. Le Directoire se défendit par des coups d'État : coup d'État contre le parti royaliste, le 4 septembre 1797 (18 *fructidor*) ; coup d'État contre le parti jacobin, le 11 mai 1798 (22 *floréal*). Dans le même temps les victoires de Napoléon Bonaparte en Italie contraignirent tous les adversaires de la France, l'Angleterre exceptée, à mettre bas les armes, et le traité de ***Campo-Formio*** (16 octobre 1797) signé par l'Autriche, compléta les traités de Bâle.



UN DIRECTEUR.

Photographie d'un dessin de LE DRU, représentant BARRAS (1755-1829). Bibliothèque nationale.

La Constitution de l'an III confiait le pouvoir exécutif à un conseil de cinq Directeurs, renouvelable par cinquième chaque année. Les Directeurs présidaient le conseil à tour de rôle, chacun pendant trois mois. Barras qui est ici représenté en costume officiel, en habit et manteau de velours brodé d'or, le glaive au côté, la main gauche appuyée sur une carte, fut Directeur pendant toute la durée du régime. Député à la Convention, il avait contribué à la chute de Robespierre et dirigé la défense de la Convention au 13 vendémiaire. Type achevé de ceux qu'on appela les nantis *et dont toute la politique consistait à se maintenir au pouvoir à seule fin de jouir de tous les avantages qu'il peut donner, il fut mêlé à toutes les intrigues et étant Directeur entama des négociations secrètes avec Louis XVIII. Il favorisa le coup d'état de brumaire qui renversa le Directoire*

La situation intérieure toujours troublée s'aggrava en 1799, une ***nouvelle coalition*** s'étant formée contre la France

et les armées républicaines ayant été battues en Italie et en Allemagne. Le péril extérieur, un court retour aux procédés du gouvernement révolutionnaire, et d'autre part la corruption des gouvernants, tournèrent l'opinion tout entière contre le Directoire. Sieyès et Napoléon Bonaparte mirent fin au régime par un coup d'État le 10 novembre (19 ***brumaire*** 1799).

LA CONSTITUTION DE L'AN III

La constitution de l'an III votée par la Convention au mois d'août 1795 confiait le *pouvoir exécutif* à un *Directoire* : de là le nom du régime. Ce Directoire, composé de cinq membres, âgés de quarante ans au moins, était élu par le *Corps législatif* et renouvelable par cinquième chaque année.

Le *pouvoir législatif* était confié à un Corps législatif composé de deux Conseils : le Conseil des *Cinq-Cents*, le Conseil des *Anciens*. Les Cinq-Cents préparaient les lois ; les Anciens les adoptaient ou les rejetaient ; c'était à peu près le système actuel de notre Chambre des députés et du Sénat. Un conventionnel avait défini de la sorte le rôle des deux assemblées : « Le Conseil des Cinq-Cents sera la pensée et pour ainsi dire l'imagination de la République ; le Conseil des Anciens en sera la raison. » Les deux Conseils étaient renouvelables par tiers annuellement.

Les députés étaient élus à deux degrés et au suffrage restreint. Tous les Français âgés de vingt et un ans au moins, sachant lire et écrire, payant une contribution directe, formaient les ***assemblées primaires*** et concouraient à la nomination des ***électeurs*** à raison d'un électeur par deux cents citoyens. Nul ne pouvait être nommé électeur s'il n'était âgé de vingt-cinq ans au moins et s'il ne justifiait d'un revenu foncier, c'est-à-dire provenant de terres ou d'immeubles, égal à la valeur de cent cinquante ou de deux cents journées de travail.

LES CAUSES DE TROUBLES

Le système électoral était donc moins libéral encore que le système établi par la constitution monarchique de 1791. Le nombre des électeurs était réduit de moitié et le chiffre du cens avait été surélevé. Plus encore qu'en 1791 la participation aux affaires publiques était ainsi réservée à une *ploutocratie*, c'est-à-dire à une aristocratie de fortune, et le pouvoir devait légalement passer dans un temps assez court aux mains d'une bourgeoisie riche, à tendances royalistes. De là une première cause de troubles, le Directoire devant natu-

II

LE DIRECTOIRE

Le gouvernement du ***Directoire***, institué par la constitution de l'an III, dura quatre années, du 27 octobre 1795 au 19 novembre 1799. Pendant ces quatre années la France fut presque constamment troublée. L'agitation fut provoquée d'abord par les partis extrêmes, débris de l'ancien *parti jacobin*, et nouveau *parti royaliste*, qui cherchèrent soit à s'emparer du pouvoir, soit à détruire le régime existant. Le Directoire se défendit par des coups d'État : coup d'État contre le parti royaliste, le 4 septembre 1797 (18 *fructidor*); coup d'État contre le parti jacobin, le 11 mai 1798 (22 *floréal*). Dans le même temps les victoires de Napoléon Bonaparte en Italie contraignirent tous les adversaires de la France, l'Angleterre exceptée, à mettre bas les armes, et le traité de ***Campo-Formio*** (16 octobre 1797) signé par l'Autriche, compléta les traités de Bâle.



UN DIRECTEUR.
Photographie d'un dessin de LE DRU, représentant BARRAS (1755-1829). Bibliothèque nationale.

La Constitution de l'an III confiait le pouvoir exécutif à un conseil de cinq Directeurs, renouvelable par cinquième chaque année. Les Directeurs présidaient le conseil à tour de rôle, chacun pendant trois mois. Barras qui est ici représenté en costume officiel, en habit et manteau de velours brodé d'or, le glaive au côté, la main gauche appuyée sur une carte, fut Directeur pendant toute la durée du régime. Député à la Convention, il avait contribué à la chute de Robespierre et dirigé la défense de la Convention au 13 vendémiaire. Type achevé de ceux qu'on appela les nantis et dont toute la politique consistait à se maintenir au pouvoir à seule fin de jouir de tous les avantages qu'il peut donner, il fut mêlé à toutes les intrigues et étant Directeur entama des négociations secrètes avec Louis XVIII. Il favorisa le coup d'état de brumaire qui renversa le Directoire

La situation intérieure toujours troublée s'aggrava en 1799, une *nouvelle coalition* s'étant formée contre la France et les armées républicaines ayant été battues en Italie et en Allemagne. Le péril extérieur, un court retour aux procédés du gouvernement révolutionnaire, et d'autre part la corruption des gouvernants, tournèrent l'opinion tout entière contre le Directoire. Sieyès et Napoléon Bonaparte mirent fin au régime par un coup d'État le 10 novembre (19 *brumaire* 1799).

LA CONSTITUTION DE L'AN III

La constitution de l'an III votée par la Convention au mois d'août 1795 confiait le *pouvoir exécutif* à un *Directoire* : de là le nom du régime. Ce Directoire, composé de cinq membres, âgés de quarante ans au moins, était élu par le *Corps législatif* et renouvelable par cinquième chaque année.

Le *pouvoir législatif* était confié à un Corps législatif composé de deux Conseils : le Conseil des *Cinq-Cents*, le Conseil des *Anciens*. Les Cinq-Cents préparaient les lois ; les Anciens les adoptaient ou les rejetaient ; c'était à peu près le système actuel de notre Chambre des députés et du Sénat. Un conventionnel avait défini de la sorte le rôle des deux assemblées : « Le Conseil des Cinq-Cents sera la pensée et pour ainsi dire l'imagination de la République ; le Conseil des Anciens en sera la raison. » Les deux Conseils étaient renouvelables par tiers annuellement.

Les députés étaient élus à deux degrés et au suffrage restreint. Tous les Français âgés de vingt et un ans au moins, sachant lire et écrire, payant une contribution directe, formaient les *assemblées primaires* et concouraient à la nomination des *électeurs* à raison d'un électeur par deux cents citoyens. Nul ne pouvait être nommé électeur s'il n'était âgé de vingt-cinq ans au moins et s'il ne justifiait d'un revenu foncier, c'est-à-dire provenant de terres ou d'immeubles, égal à la valeur de cent cinquante ou de deux cents journées de travail.

LES CAUSES DE TROUBLES

Le système électoral était donc moins libéral encore que le système établi par la constitution monarchique de 1791. Le nombre des électeurs était réduit de moitié et le chiffre du cens avait été surélevé. Plus encore qu'en 1791 la participation aux affaires publiques était ainsi réservée à une *ploutocratie*, c'est-à-dire à une aristocratie de fortune, et le pouvoir devait légalement passer dans un temps assez court aux mains d'une bourgeoisie riche, à tendances royalistes. De là une première cause de troubles, le Directoire devant natu-

rellement défendre la République contre les tentatives de restauration monarchique.

En second lieu, cette constitution ploutocratique eut pour adversaires les débris du parti montagnard, les anciens Cordeliers et les anciens Jacobins, démocrates et partisans du suffrage universel. Ils travaillèrent à renverser le Directoire et la constitution de l'an III, pour y substituer la constitution de 1793.

D'autre part, la Convention, malgré ses triomphes, laissait au Directoire une lourde succession. Il y avait à poursuivre la guerre contre l'Angleterre, l'Autriche et les princes Italiens. Les finances étaient complètement désorganisées par suite de la ruine du commerce, et de l'arrêt de toute industrie. Les impôts rentraient mal et n'étaient guère payés qu'en assignats. Or, les assignats, émis en quantités prodigieuses, étaient tombés à *moins d'un trois centième* de leur valeur nominale : quand l'État recevait pour cent millions d'assignats, il encaissait trois cent mille francs. Cette détresse financière amena en 1797 une banqueroute partielle, la *banqueroute dite des deux tiers*; puis en 1798, l'établissement d'un nouvel impôt, l'impôt *sur les portes et fenêtres*, encore existant. Ces deux mesures, l'une diminuant les ressources des petits rentiers, l'autre accroissant leurs charges firent de la majorité d'entre eux des mécontents et des adversaires du régime.

Avec cela la France était dans un état moral déplorable, lasse de tout, lasse de six années de révolution, lasse de la guerre, indifférente même aux victoires, n'aspirant plus qu'à la paix, au repos, au pain quotidien. Une profonde misère dans le peuple ; à Paris chez ceux que d'audacieuses spéculations avaient soudainement enrichis, une fureur de plaisir, un luxe insolent, dont l'étalage insultait à la misère publique. Parmi les hommes politiques beaucoup d'égoïsme et de corruption : nombre d'entre eux pensaient avec Fouché qu'il n'y avait plus qu'à « arrêter la marche d'une révolution désormais sans but, depuis qu'on avait obtenu tous les avantages personnels qu'on pouvait prétendre ». Le mal gagna tous les services publics : « Il n'existe aucune partie de l'administration publique, où l'immoralité et la corruption n'aient pénétré, » disait un député dans un rapport aux Cinq-Cents en 1798. Aussi le régime du Directoire laissa-t-il aux contemporains l'impression d'un régime de décomposition générale et, selon le mot de l'un d'eux, « de pourriture des pourritures ».

LUTTE CONTRE LES JACOBINS

Le Directoire eut d'abord à faire face aux anciens Jacobins démocrates. Ils avaient essayé de reconstituer leur Club, sous le nom de Société des Égaux, ou Club du Panthéon. Leur programme, c'était l'application de la constitution de 1793 ; le moyen de le réaliser, c'était le renversement, peut-être le massacre des Directeurs, et l'établissement d'un nouveau Comité de Salut public. Quelques-uns des Égaux, en particulier leur chef, *Gracchus Babeuf*, un journaliste, voulaient compléter la révolution politique par une *révolution sociale*. Ils voulaient supprimer la propriété individuelle, que la Convention avait proclamée inviolable et sacrée. « La terre, disaient-ils, n'est à personne, les fruits sont à tout le monde. » *C'était la première apparition en politique de la doctrine socialiste qu'on appelle le* **communisme** *ou le* **collectivisme**. Le complot contre les Directeurs fut découvert, au commencement de mai 1796, par suite d'une trahison. Gracchus Babeuf et ses principaux complices furent arrêtés. Leur procès, qui dura près d'un an, se termina par la condamnation et l'exécution de Babeuf (mai 1797). Dans l'intervalle, en septembre 1796, une tentative de soulèvement, organisée par les Jacobins et par quelques anciens députés de la Convention, n'avait servi qu'à faire fusiller une vingtaine de personnes.



UN DÉPUTÉ DES CINQ-CENTS.

Photographie d'une aquarelle de DAVID. Bibliothèque nationale.

La simplicité "Spartiate" avait été de mode sous la Convention : les députés n'avaient pas de costume spécial. Sous le Directoire on eut le goût du pompeux, fût-il ridicule. Directeurs, députés, juges, etc., eurent des uniformes. Ceux des Anciens et des Cinq-Cents furent dessinés par David, qui prétendit s'inspirer de l'antiquité. Les députés portèrent des toges *et des* tuniques, *à la romaine, accompagnées de* toques, *pareilles à des casques polonais. Toque rouge à turban bleu, ganses tricolores et bouquet d'épis d'or. Toge bleue, bordée en bas d'une bande rouge entre filets blancs. Tunique marron, serrée par une écharpe tricolore. Culotte collante gris bleu; bottes noires. Inscriptions en lettres d'or sur fond rouge. Les députés portaient ce costume à toutes les séances.*

rellement défendre la République contre les tentatives de restauration monarchique.

En second lieu, cette constitution ploutocratique eut pour adversaires les débris du parti montagnard, les anciens Cordeliers et les anciens Jacobins, démocrates et partisans du suffrage universel. Ils travaillèrent à renverser le Directoire et la constitution de l'an III, pour y substituer la constitution de 1793.

D'autre part, la Convention, malgré ses triomphes, laissait au Directoire une lourde succession. Il y avait à poursuivre la guerre contre l'Angleterre, l'Autriche et les princes Italiens. Les finances étaient complètement désorganisées par suite de la ruine du commerce, et de l'arrêt de toute industrie. Les impôts rentraient mal et n'étaient guère payés qu'en assignats. Or, les assignats, émis en quantités prodigieuses, étaient tombés à *moins d'un trois centième* de leur valeur nominale : quand l'État recevait pour cent millions d'assignats, il encaissait trois cent mille francs. Cette détresse financière amena en 1797 une banqueroute partielle, la *banqueroute dite des deux tiers*; puis en 1798, l'établissement d'un nouvel impôt, l'impôt *sur les portes et fenêtres*, encore existant. Ces deux mesures, l'une diminuant les ressources des petits rentiers, l'autre accroissant leurs charges firent de la majorité d'entre eux des mécontents et des adversaires du régime.

Avec cela la France était dans un état moral déplorable, lasse de tout, lasse de six années de révolution, lasse de la guerre, indifférente même aux victoires, n'aspirant plus qu'à la paix, au repos, au pain quotidien. Une profonde misère dans le peuple ; à Paris chez ceux que d'audacieuses spéculations avaient soudainement enrichis, une fureur de plaisir, un luxe insolent, dont l'étalage insultait à la misère publique. Parmi les hommes politiques beaucoup d'égoïsme et de corruption : nombre d'entre eux pensaient avec Fouché qu'il n'y avait plus qu'à « arrêter la marche d'une révolution désormais sans but, depuis qu'on avait obtenu tous les avantages personnels qu'on pouvait prétendre ». Le mal gagna tous les services publics : « Il n'existe aucune partie de l'administration publique, où l'immoralité et la corruption n'aient pénétré, » disait un député dans un rapport aux Cinq-Cents en 1798. Aussi le régime du Directoire laissa-t-il aux contemporains l'impression d'un régime de décomposition générale et, selon le mot de l'un d'eux, « de pourriture des pourritures ».

LUTTE CONTRE LES JACOBINS

Le Directoire eut d'abord à faire face aux anciens Jacobins démocrates. Ils avaient essayé de reconstituer leur Club, sous le nom de Société des Égaux, ou Club du Panthéon. Leur programme, c'était l'application de la constitution de 1793 ; le moyen de le réaliser, c'était le renversement, peut-être le massacre des Directeurs, et l'établissement d'un nouveau Comité de Salut public. Quelques-uns des Égaux, en particulier leur chef, *Gracchus Babeuf*, un journaliste, voulaient compléter la révolution politique par une *révolution sociale*. Ils voulaient supprimer la propriété individuelle, que la Convention avait proclamée inviolable et sacrée. « La terre, disaient-ils, n'est à personne, les fruits sont à tout le monde. » *C'était la première apparition en politique de la doctrine socialiste qu'on appelle le* **communisme** *ou le* **collectivisme**. Le complot contre les Directeurs fut découvert, au commencement de mai 1796, par suite d'une trahison. Gracchus Babeuf et ses principaux complices furent arrêtés. Leur procès, qui dura près d'un an, se termina par la condamnation et l'exécution de Babeuf (mai 1797). Dans l'intervalle, en septembre 1796, une tentative de soulèvement, organisée par les Jacobins et par quelques anciens députés de la Convention, n'avait servi qu'à faire fusiller une vingtaine de personnes.



UN DÉPUTÉ DES CINQ-CENTS.
Photographie d'une aquarelle de DAVID. Bibliothèque nationale.

La simplicité "Spartiate" avait été de mode sous la Convention : les députés n'avaient pas de costume spécial. Sous le Directoire on eut le goût du pompeux, fût-il ridicule. Directeurs, députés, juges, etc., eurent des uniformes. Ceux des Anciens et des Cinq-Cents furent dessinés par David, qui prétendit s'inspirer de l'antiquité. Les députés portèrent des toges et des tuniques, à la romaine, accompagnées de toques, pareilles à des casques polonais. Toque rouge à turban bleu, ganses tricolores et bouquet d'épis d'or. Toge bleue, bordée en bas d'une bande rouge entre filets blancs. Tunique marron, serrée par une écharpe tricolore. Culotte collante gris bleu; bottes noires. Inscriptions en lettres d'or sur fond rouge. Les députés portaient ce costume à toutes les séances.

LUTTE CONTRE LES ROYALISTES

Le complot de Babeuf profita aux royalistes. Ses projets communistes effrayèrent les propriétaires fonciers, hantés par des souvenirs d'histoire romaine et le spectre des « *lois agraires* », alors inexactement connues. Le corps électoral étant en énorme majorité composé de propriétaires, les députés qu'il élut en mai 1797, lors du renouvellement annuel du tiers des Conseils, furent tous des ultra-modérés ou des royalistes. Dans le Directoire lui-même on fit entrer *Barthélemy*, ancien ambassadeur de la République auprès des Cantons Suisses, le négociateur des traités de Bâle, un monarchiste constitutionnel de 1791. Les Conseils rapportèrent les lois votées antérieurement contre les prêtres réfractaires, les émigrés rentrés, etc.; d'autre part ils commencèrent à attaquer le Directoire, dont quatre membres étaient des Conventionnels « régicides », c'est-à-dire ayant voté la mort de Louis XVI, en 1793.

COUP D'ÉTAT DU 18 FRUCTIDOR

L'un des quatre, Carnot, ne croyait pas au péril royaliste, et dans tous les cas, ne voulait pas que l'on se défendit par des moyens illégaux. Mais ses collègues dirigés par *Barras*, le type achevé des corrompus, n'eurent point ces scrupules. Menacés d'un coup d'État, ils ripostèrent par un coup d'État. Bien que la constitution défendît qu'aucun corps de troupes entrât dans Paris, ils appelèrent de l'armée d'Italie une division, commandée par Augereau. Dans la soirée du 3 septembre 1797 (17 fructidor), sous prétexte qu'une conspiration en faveur de Louis XVIII venait d'être découverte, ils firent arrêter leur collègue Barthélemy et la plupart des députés de la majorité royaliste. Carnot, qu'ils voulaient également faire arrêter, avait pu s'échapper. Le lendemain 4 septembre (18 *fructidor*), à la demande des Directeurs, la minorité républicaine des Cinq-Cents et des Anciens annula les élections de quarante-neuf départements et décréta la déportation à la Guyane de nombreux députés et de plusieurs journalistes. La liberté de la presse fut supprimée pour un an; les lois contre les émigrés rentrés et contre les prêtres réfractaires furent remises en vigueur. La persécution religieuse reprit et se prolongea jusqu'à la fin du régime en 1799 : on arrêta et l'on déporta près de huit mille prêtres, dont sept mille pour les départements nouveaux formés de l'ancienne Belgique.

COUP D'ÉTAT DU 22 FLORÉAL

A la suite du 18 fructidor, il y eut un retour d'influence des anciens Montagnards, les Directeurs ayant besoin de leur appui contre les royalistes. Les Jacobins rouvrirent les clubs, et, aux élections de mai 1798, un grand nombre des leurs furent élus. Mais Barras et ses collègues ne voulaient pas plus d'une majorité montagnarde, inclinant à établir le suffrage universel, que d'une majorité royaliste. Aussi le 11 mai 1798 (22 *floréal*), avec l'appui des Cinq-Cents et des Anciens, renouvelèrent-ils l'opération de l'année précédente; ils firent casser l'élection d'une soixantaine de Montagnards. Ce fut un 18 fructidor à rebours.

L'OPINION EN 1799

Ces coups d'Etat contradictoires déroutaient le pays et achevaient de le lasser de la politique. D'autre part certains gouvernants et leur entourage donnaient le spectacle d'une immoralité scandaleuse: l'État, au su de tout le monde, était mis au pillage par ceux mêmes qui avaient la charge de ses intérêts, ou avec leur complicité. A la lassitude de la politique s'ajouta le mépris pour les politiciens. Par surcroît, la politique agressive du Directoire au dehors amena, au début de 1799, la formation d'une nouvelle coalition, et le recommencement de ces guerres, dont la France s'était enfin crue délivrée une année plus tôt, en 1797, quand Bonaparte avait imposé à l'Autriche la paix de ***Campo-Formio***[1] (17 octobre 1797). Non seulement les guerres recommençaient, mais les armées françaises étaient partout défaites; elles étaient repoussées en Allemagne sur le Rhin, en Italie sur les Alpes. On sentait revenir les plus mauvais jours de 1793, le temps de l'invasion et de la Patrie en danger.

Le dégoût causé par la situation intérieure, les angoisses provoquées par le péril extérieur eurent une double conséquence. Au début de 1799, il se forma un groupe d'hommes politiques auxquels une revision de la constitution parut indispensable. Ce groupe eut pour chef *Sieyès*. Parmi ses membres plusieurs, et Sieyès lui-même, pensaient à appeler au pouvoir un protestant allemand, le duc de Brunswick, le signataire du célèbre manifeste de 1792. D'autres songeaient au rétablissement d'une monarchie constitutionnelle en faveur du duc d'Orléans, fils de Philippe-Égalité. D'autre part, en juillet et en août, il y eut un bref retour aux procédés du gouvernement révolutionnaire et une réappari-

1. Voir ci-dessous, chapitre VI.

tion du régime de la Terreur qui, effrayant l'opinion, favorisèrent par la suite l'exécution des projets de révision.

LA POLITIQUE DE SIÉYÈS

Pour pouvoir changer la constitution il fallait deux conditions : ne pas avoir à craindre les Directeurs; avoir à sa disposition un général populaire. Sieyès, nommé Directeur en mai 1799, sut exploiter les colères provoquées dans les Conseils par les défaites des armées en Allemagne et en Italie. Il tourna ces colères contre ceux de ses collègues qu'il savait capables de lui résister. Les Conseils les contraignirent à donner leur démission. C'est ce qu'on appelle, improprement puisque toutes les formes légales furent respectées, le coup d'État du 30 *prairial* (18 juin 1799). Quant au général, Sieyès, après de longues hésitations, finit par choisir Bonaparte, alors en Égypte[1]. En septembre, il lui fit renouveler l'ordre de rentrer en France, que lui avaient adressé dès le mois de mai les Directeurs, désireux alors de lui donner le commandement des armées.

RÉAPPARITION DE LA TERREUR

Dans l'intervalle, les armées subirent de graves défaites en Italie (juin, août 1799), tandis qu'à l'intérieur des soulèvements royalistes se produisaient sur de nombreux points, à Lyon, à Reims, dans le Midi, en Vendée. De là, dans les Conseils et à Paris, un retour d'influence des Montagnards. Le club des Jacobins fut reconstitué sous le nom de *Réunion d'Amis de la liberté et de l'égalité*. La réunion publia un journal intitulé le *Journal des hommes libres*, bientôt surnommé le *Journal des Tigres*, parce qu'on y fit à diverses reprises l'apologie de la Terreur et de Gracchus Babeuf. Les Conseils votèrent (7 juillet) un *emprunt forcé de* cent millions, c'est-à-dire un impôt spécial, sur la « classe aisée »; puis (12 juillet) une loi dite *des otages*, en vertu de laquelle les parents des émigrés ou des royalistes en état d'insurrection étaient rendus responsables des désordres qui se produiraient dans leurs communes, et pourraient être emprisonnés, frappés d'amende, déportés. Ces différentes mesures, les violences de langage des Jacobins, le désordre gagnant jusqu'aux Conseils, où l'on vit à la séance du 13 septembre des députés se battre à coups de poing, achevèrent de disposer le public à bien accueillir un changement de régime.

1. Voir ci-dessous, page 154.

RETOUR DE BONAPARTE

Le 8 octobre, Bonaparte, parti d'Égypte avant d'avoir reçu l'ordre de rappel du Directoire, débarquait à Fréjus. Quand la nouvelle parvint à Paris, le 15, il y eut une universelle explosion de joie. Son voyage fut un triomphe. « La foule était telle, même sur les routes, racontait *le Moniteur*, que les voitures avaient peine à avancer. Tous les endroits par lesquels il est passé étaient illuminés le soir ». Quand il entra à Paris, l'enthousiasme toucha « au délire ». On voyait en lui le garant de la victoire au dehors, un chef possible au dedans. « La France, a dit M. Aulard, s'identifia dès lors dans ce héros qui savait vaincre et parler. »

PRÉPARATION D'UN COUP D'ÉTAT

Sieyès et Bonaparte commencèrent aussitôt à préparer le changement de la constitution. Tout fut organisé en trois semaines. Ils eurent pour complices deux des Directeurs, Barras et Roger-Ducos, les principaux ministres, Talleyrand, ministre des Affaires étrangères, Fouché, ministre de la police, la majorité du Conseil des Anciens et le président du Conseil des Cinq-Cents, Lucien Bonaparte, le frère du général Bonaparte.

Le plan des conjurés était le suivant : obtenir la démission des Directeurs, de telle sorte que le pouvoir exécutif se trouvât vacant; faire nommer par les deux Assemblées pour remplacer les Directeurs, un comité exécutif provisoire, dont les membres seraient chargés de réviser la constitution, c'est-à-dire en fait de préparer une constitution nouvelle

Comme on s'attendait à quelque opposition parmi les Cinq-Cents, et par crainte qu'ils ne parvinssent à organiser un mouvement populaire dans les faubourgs, on décida de faire voter par le Conseil des Anciens le transfert des deux assemblées au château de Saint-Cloud, à quelques kilomètres de Paris.

COUP D'ÉTAT DU 19 BRUMAIRE

Le samedi 9 novembre (18 *Brumaire*), le président des Anciens, qui était du complot, annonçait aux députés, convoqués en séance extraordinaire, la découverte d'une grande conspiration dirigée contre les pouvoirs publics. On n'avait, disait-il, qu'un instant pour sauver l'État. « Si vous ne le saisissez pas, ajouta-t-il, la République aura existé, et son squelette sera entre les mains de vautours, qui s'en disputeront les membres décharnés ».

Les Anciens n'éclatèrent pas de rire : ils décrétèrent le transfert des deux Conseils à Saint-Cloud, et donnèrent au général

Bonaparte le commandement de la division de Paris, avec mission de veiller à la sûreté du Corps législatif.

A Saint-Cloud, le dimanche 10 novembre (***19 Brumaire***), le complot faillit échouer. Les Cinq-Cents et la minorité des Anciens avaient eu le temps de se concerter. Les Anciens, en entrant en séance à deux heures, demandèrent sur la conspiration des renseignements détaillés. De leur côté, les Cinq-Cents prêtèrent immédiatement le serment de maintenir la constitution de l'an III, et demandèrent qu'on s'occupât de nommer un Directeur, en remplacement de Barras démissionnaire. Un peu après quatre heures, Bonaparte se présenta dans la salle des Cinq-Cents, accompagné de quatre grenadiers. Aussitôt les cris : « A bas le dictateur! hors la loi! » éclatèrent de toutes parts. Des députés se précipitèrent sur lui et essayèrent de le frapper à coups de poing. Les grenadiers le couvrirent de leur corps et l'emmenèrent.

Il avait complètement perdu la tête et l'aventure allait tourner pour lui en catastrophe, lorsqu'il fut sauvé par le sang-froid de son frère Lucien. Celui-ci présidait les Cinq-Cents. Quand les députés demandèrent le scrutin sur la proposition de mise hors la loi, Lucien déposa sur le bureau sa toque et sa toge, abandonna la présidence, et retarda ainsi le vote pendant quelques instants. Il sortit, se présenta aux troupes, leur raconta que les députés avaient voulu poignarder leur général, que l'assemblée était terrorisée par une poignée de brigands « payés par l'Angleterre », et, d'accord avec Sieyès, leur donna l'ordre, en qualité de président des Cinq-Cents, d'entrer dans la salle et d'en chasser les députés. Les grenadiers obéirent.

Le soir, à neuf heures, la minorité des Cinq-Cents et le Conseil des Anciens tinrent de nouveau séance. Ils votèrent la suppression du Directoire, et le remplacèrent par une commission de trois *Consuls*, composée de Sieyès, de Roger Ducos et du général Bonaparte. Les Conseils s'ajournèrent ensuite à quatre mois, en confiant à deux commissions de vingt-cinq membres, chargées de les représenter, la mission de préparer, sous la direction des Consuls, le remaniement de la Constitution « dont l'expérience avait fait sentir les vices ».

Le coup d'État ne provoqua pas le moindre trouble dans Paris. Dans le pays il eut, a dit Mignet, « une popularité immense ». Il marqua la fin de la Révolution dont le Consulat allait consolider les résultats.

CHAPITRE V

TRANSFORMATION DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE PAR LA RÉVOLUTION

ÉGALITÉ CIVILE — ÉGALITÉ POLITIQUE

La Révolution a totalement transformé l'organisation politique et sociale de la France. La transformation a été opérée en vertu de principes généraux, définis par l'Assemblée constituante dans la Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen. Le plus important de ces principes, celui qu'on peut appeler le principe primordial, parce que les autres en sont comme de simples conséquences, est le principe de *l'égalité des hommes*, formulé en tête même de la Déclaration, à l'article I, et affirmé de nouveau à l'article VI[1]. Proclamé dix-huit cents ans plus tôt par le Christ, mais demeuré partout lettre morte, ce principe a, depuis 1789, dominé en France le droit *public* et le droit *privé*, c'est-à-dire les lois qui règlent l'organisation de l'État et de la société, et les lois qui règlent les rapports des particuliers entre eux, les lois *politiques et sociales*, et les lois *civiles*.

ÉGALITÉ POLITIQUE ET SOCIALE

Au nom du principe d'égalité ont été abolis tous les corps privilégiés et tous les privilèges : privilèges réels et privilèges honorifiques, privilèges personnels et privilèges collectifs, privilèges politiques et privilèges sociaux. On a *détruit la distinction des ordres*, et la division en Clergé, Noblesse, Tiers État. Les titres de noblesse, les ordres de chevalerie furent même un moment abolis. On a *supprimé les privilèges en matière d'impôts*, exemptions totales ou partielles, facilités de paiement accordées aux membres du Clergé, aux nobles, aux officiers royaux; les privilèges de certaines provinces en la même matière, et la distinction des

1. Voir ci-dessus les textes, page 57.

pays d'États et des pays d'Élections[1]. Tous les Français doivent, également et proportionnellement à leurs facultés, payer les *contributions* établies par leurs représentants pour faire face aux dépenses d'intérêt public. Mais aucune imposition ne peut être prélevée par une catégorie de citoyens sur d'autres citoyens : on a donc *supprimé les dîmes* prélevées par le clergé. Aucun citoyen ne peut exiger un service gratuit d'un autre citoyen : on a donc *aboli les corvées*, accomplies par certains paysans au profit de certains nobles. Aucun citoyen ne peut prétendre au monopole d'un métier ou d'une industrie : on a donc *aboli les corporations*. La mise en vente des fonctions publiques crée un privilège en faveur du riche, au détriment du pauvre : on a donc *aboli la vénalité des offices*. Il est contraire à l'égalité qu'un citoyen, à raison de sa naissance, se voie réserver ou se voie interdire certains emplois, commandements militaires, fonctions diplomatiques, etc. : on a donc proclamé que tous les Français « *sont également admissibles à toutes dignités, places et emplois publics, selon leur capacité, et sans autres distinctions que celles de leurs vertus et de leurs talents* ».

Ainsi, l'application du principe d'égalité a entraîné pour une faible partie de la nation, les privilégiés, un *amoindrissement de condition*. Par contre, il a *relevé la condition de la masse* du peuple, les non privilégiés, en allégeant leurs charges, et en leur conférant les droits qui leur étaient jusqu'alors refusés.

LES PROTESTANTS LES JUIFS

Cette œuvre de justice a été particulièrement favorable à trois groupes de personnes : les *paysans*; les *Protestants*, tenus à peu près hors la loi depuis la révocation de l'édit de Nantes ; les *Juifs*, considérés comme étrangers, et soumis à ce titre à un régime spécial. Les Juifs reçurent de l'Assemblée Constituante le titre et les droits de citoyens en 1791. Pour les Protestants, la Constituante ne se borna pas à leur reconnaître les mêmes droits qu'au reste des Français. Elle essaya de réparer, dans la mesure du possible, les maux causés par la révocation de l'édit de Nantes. Elle ordonna donc la restitution aux Protestants de ceux de leurs biens qui avaient été confisqués et incorporés au domaine de l'État. En outre, elle décida que tout descendant d'émigré protestant recouvrerait sa qualité de Français, à la seule condition de la demander et de rentrer en France.

1. Voir ci-dessus, page 9.

LES PAYSANS

Quant aux paysans, la Révolution fit du plus grand nombre des *propriétaires*. D'abord l'abolition des redevances féodales leur a assuré la pleine propriété des terres déjà possédées par eux. D'autre part, ils achetèrent une bonne partie des terres mises en vente à titre de *biens nationaux*. Ces biens nationaux, c'étaient les propriétés du Clergé, auxquelles furent ajoutées les propriétés des émigrés. En effet, bien que la Déclaration affirmât, à l'article XVII, le caractère « inviolable et sacré » de la propriété, bien que par suite la confiscation, tant de fois pratiquée par la royauté, eût été abolie, l'Assemblée Législative, en juillet 1792, décréta la confiscation des biens des émigrés. C'était le renouvellement des mesures ordonnées par Louis XIV contre les Protestants, lors de la révocation de l'Édit de Nantes. La grande étendue des terres mises en vente, les besoins pressants de l'État firent baisser la valeur du sol et en rendirent l'acquisition facile aux paysans. C'est là un des résultats capitaux de la Révolution ; c'est par là qu'elle a conquis la population rurale, c'est-à-dire la masse essentielle de la France.

LE PRINCIPE D'ÉGALITÉ ET LES CONSTITUTIONS

Le principe d'égalité si solennellement proclamé ne fut cependant pas rigoureusement respecté en matière politique, dans les diverses constitutions émanées des Assemblées révolutionnaires, la constitution de 1793 exceptée. Le principe d'égalité eût exigé que le droit de suffrage fût reconnu à tous les citoyens et qu'on établit le *suffrage universel*. Or la constitution de 1791 et la constitution de l'an III établirent, on l'a vu[1], le *suffrage restreint* et *censitaire* : elles n'attribuèrent le droit de voter qu'aux citoyens qui justifiaient d'une fortune foncière déterminée. Cette dérogation au principe d'égalité fut une conséquence des idées des Philosophes et des Encyclopédistes sur le compte du peuple, qu'ils appelaient volontiers la « populace ». On tenait le peuple pour ignorant, incapable de comprendre ses intérêts et de participer utilement à la gestion de ses propres affaires. « Il faut faire son bonheur, mais il ne faut pas qu'il y travaille », disait, en 1789, un député du Tiers. C'était presque exactement la formule des « despotes éclairés » amis de Voltaire, les souverains réformateurs Frédéric II et Joseph II : « Tout pour le peuple, rien par le peuple ».

1. Voir ci-dessus, pages 64 et 111.

L'ÉGALITÉ CIVILE LE CODE

Le principe d'égalité, appliqué au droit privé, a eu pour conséquence l'abolition des législations diverses, législation de droit écrit, législations coutumières[1], entre lesquelles la France était partagée, et leur remplacement par un ensemble de lois communes à tous. Il est, en effet, contraire à l'égalité que les citoyens d'un même pays ne soient pas soumis aux mêmes lois dans toutes les parties de ce pays. Aussi l'Assemblée constituante décréta, en 1790, qu'il serait rédigé un « code général de lois simples ». A peine commencé par elle, poursuivi activement par le Comité de législation de la Convention, puis par les Cinq-Cents, le travail ne fut mené à bien qu'en 1804, sous le Consulat, grâce à l'énergique impulsion donnée par Napoléon Bonaparte. Ce fut seulement alors que *l'unité de législation se trouva réalisée* en France. Jusque-là, pendant quatorze ans, on appliqua simultanément les lois nouvelles, et, dans les cas où elles n'étaient pas encore remplacées, les lois anciennes particulières à chaque région.

LES LOIS SUCCESSORALES

De ces lois nouvelles, les plus importantes furent les lois relatives au *régime successoral* et au *mariage* : elles sont encore en vigueur dans leurs dispositions principales. En matière de succession et au nom du principe d'égalité, la Constituante *abolit le droit d'aînesse*, c'est-à-dire l'usage encore existant en certains pays européens, en vertu duquel le fils aîné, seul entre tous les enfants, est appelé à la succession des parents et la recueille en totalité. Les enfants, désormais, succèdent tous et par portions égales. La Convention alla jusqu'à abolir presque totalement, pour ceux qui ont des héritiers dits naturels, enfants, frères, sœurs, neveux, cousins, la liberté de tester, c'est-à-dire la faculté de disposer de ses biens à son gré par testament. Ces lois successorales assurèrent la multiplication des partages, par suite un rapide morcellement des propriétés et, selon le mot d'un historien, « l'émiettement » de la terre.

L'ÉTAT CIVIL LE MARIAGE LE DIVORCE

Sous l'ancien régime, les naissances, les mariages, les décès étaient enregistrés par le Clergé. Le mariage, étant un sacrement, ne pouvait être administré qu'à des Catholiques. Les Protestants et les Juifs se trouvaient donc placés dans une situation exceptionnelle. Or le régime nouveau ne pouvait comporter d'exceptions. La Constituante décréta donc que les naissances, les mariages, les décès,

1. Voir ci-dessus, page 9.

seraient enregistrés par les officiers municipaux : elle *laïcisa les registres de l'état civil*. Le mariage ne fut aux yeux de l'État qu'un contrat, dépourvu de tout caractère religieux. L'État détermina par suite les conditions dans lesquelles le mariage pourrait être contracté ; en particulier il fixa à vingt et un ans l'âge de la majorité, c'est-à-dire l'âge auquel l'enfant échappe à l'autorité paternelle.

La loi nouvelle voyant dans le mariage un simple contrat, il peut être dissous comme tout autre contrat, par la volonté des contractants ou dans des cas déterminés par la loi. L'Assemblée législative établit donc le *divorce*.

LA LÉGISLATION PÉNALE

La Révolution a remanié la législation pénale comme la législation civile. En matière pénale, les articles VI, VII et VIII de la Déclaration proclamaient que la loi doit être la même pour tous ; que nul homme ne peut être accusé, arrêté, ni détenu si ce n'est dans les cas déterminés par la loi ; que la loi ne doit établir que des peines strictement et évidemment nécessaires. L'Assemblée constituante abolit donc les peines différentes selon la qualité des personnes ; elle interdit les emprisonnements arbitraires, tels qu'on les pratiquait avec les lettres de cachet ; elle supprima la torture et les supplices inutilement cruels. Elle décréta que les délits étaient personnels et ne peuvent atteindre la famille du délinquant ; par suite, elle *abolit la confiscation*. Elle voulut enfin que les peines fussent proportionnées à l'importance des délits. Pour cela elle établit l'échelle des délits et des peines. Elle distingua les *crimes*, frappés de peines afflictives et infamantes, la mort, les fers, la déportation ; les *délits correctionnels* frappés d'emprisonnement et d'amende ; les *délits municipaux* ou *contraventions*, punis d'une amende légère.

LA RÉVOLUTION ET LA LIBERTÉ

En même temps qu'elle a établi le régime de l'égalité, la Révolution a formulé les principes du régime de la *liberté*. La Déclaration a défini la liberté, le *droit de faire tout ce qui ne nuit pas à autrui*. Elle a proclamé le droit pour tout homme de professer, sans qu'il puisse être inquiété, telles opinions religieuses qui lui plaisent ; elle a reconnu comme « un des droits les plus précieux de l'homme » le droit de communiquer librement ses pensées et ses opinions. Elle a ainsi affirmé la nécessité de la *liberté religieuse*, de la *liberté de pensée*, de la *liberté de la parole*, de la *liberté de la presse*.

Ces diverses libertés, toutes refusées sous l'ancien régime, furent établies et respectées au début de la Révolution, au temps de la Constituante. La liberté de la presse amena une prompte et surprenante multiplication des journaux de toutes opinions. Parmi ces journaux, les journaux démocratiques, comme l'*Ami du Peuple* de Marat, le *Père Duchêne* de Hébert, le *Journal des Hommes libres*, etc., exercèrent à Paris une grande influence sur le peuple des faubourgs et furent de puissants auxiliaires des Jacobins.

Par la suite l'Assemblée législative, la Convention, le Directoire, attentèrent sans scrupule aux diverses libertés. Sous la Législative, la Convention et le Directoire, les Catholiques furent à plusieurs reprises violemment persécutés. Pendant l'hiver de 1793-1794, le culte catholique ne put être célébré à Paris. C'était le temps où Hébert organisait le *culte de la Raison*[1], où Robespierre, qui avait cependant fait décréter la liberté des cultes, préparait l'établissement d'une nouvelle religion d'État, la *religion de l'Être suprême*[2]. Après la chute de Robespierre, en 1794, la Convention huait l'abbé Grégoire qui essayait de prononcer un discours en faveur de la liberté religieuse. Cependant, elle dut décréter, en février 1795, sous la pression de l'opinion publique, « que l'exercice d'aucun culte ne peut être troublé ». Elle établit un régime de *séparation des Églises et de l'État* qui assura réellement la liberté de tous. Les persécutions contre les Catholiques recommencèrent pourtant sous le Directoire[3], et après le 18 fructidor, on interdit, comme au temps de la Terreur, la célébration du Dimanche.

Quant à la liberté de la presse, complète encore au début de la Convention, elle n'exista, durant la Terreur, que pour les journaux Montagnards. Elle fut abolie en fait par le Directoire, qui, au 18 fructidor, supprima d'un coup cinquante-quatre journaux.

Il reste malgré tout à l'honneur de la Révolution, qu'elle a affirmé la nécessité de la liberté. Elle a semé l'idée, et les gouvernements autoritaires, au cours du dix-neuvième siècle, n'ont pu, malgré de constants efforts, en empêcher le développement.

1. Voir ci-dessus, page 97.
2. Voir ci-dessus, page 100.
3. Voir ci-dessus, page 114

CHAPITRE VI

LA LUTTE ENTRE LA RÉVOLUTION ET L'EUROPE

LES CONQUÊTES. — L'ARMÉE RÉPUBLICAINE.

Pendant dix années consécutives, du mois d'avril 1792 au mois de mars 1802, la France lutta contre les principales puissances de l'Europe. Cette longue période de guerres, commençant aux derniers mois du règne de Louis XVI et terminée dans la seconde année du Consulat de Napoléon Bonaparte, correspond au temps de la Convention et du Directoire. Les faits militaires dans ces dix années réagirent constamment, on l'a vu, sur la politique intérieure, et il y eut, surtout sous l'Assemblée législative et la Convention, d'étroits rapports entre les défaites ou les victoires aux frontières et les événements de Paris.

La guerre, déclarée par Louis XVI et l'Assemblée législative à l'*Autriche*, puis à la *Prusse*, eut pour causes premières les réclamations des *princes allemands, seigneurs féodaux en Alsace*, contre l'abolition des droits féodaux, et les *rassemblements armés formés par les émigrés* en territoire allemand. Sous la Convention, une première *occupation de la Belgique* par les armées françaises, l'intention ouvertement proclamée par les Girondins et les Montagnards de *propager dans les monarchies voisines les idées révolutionnaires* de liberté et d'égalité, enfin l'*exécution de Louis XVI*, armèrent en outre contre la France, en 1793, l'*Angleterre*, la *Hollande*, l'*Empire*, la *Russie*, la *Sardaigne*, *Naples* et l'*Espagne*. Le but des puissances, coalisées sous la direction de l'Angleterre, était la destruction du gouvernement républicain et le démembrement de la France.

Les résultats furent : la reconnaissance de la République par l'Europe entière; l'accomplissement du dessein séculaire de

l'ancienne monarchie, c'est-à-dire la *France étendue jusqu'à ses limites naturelles et maîtresse de la rive gauche du Rhin*; la majeure partie de l'Italie, la Suisse et la Hollande, soumises à l'influence française; enfin le remaniement de l'Allemagne occidentale.

En grande partie obtenus avant même la fin de la Convention, dus tout d'abord à l'élan patriotique des armées républicaines et aux événements de Pologne qui, de 1792 à 1795, ne cessèrent d'occuper la Russie, l'Autriche et la Prusse; dus ensuite sous le Directoire et le Consulat, au génie de Napoléon Bonaparte, ces résultats furent sanctionnés successivement par toutes les puissances. Ils le furent notamment par la Prusse et l'Espagne aux *traités de Bâle* en 1795; par l'Autriche une première fois au *traité de Campo-Formio* en 1797, puis après une reprise de la guerre en 1798, une seconde fois au *traité de Lunéville* en 1801. L'Angleterre, qui seule n'avait jamais cessé de combattre, signa la paix la dernière à *Amiens* en 1802. Ces divers traités *n'étaient du reste que des trêves* : les puissances, en effet, et l'Angleterre avant toutes, ne pouvaient sincèrement et sans arrière-pensée de revanche, accepter le formidable accroissement de forces de la France.

I

LES CONQUÊTES

LA FRANCE ET L'EUROPE EN 1789

En 1789, au début de la Révolution, rien ne permettait de prévoir un prochain conflit entre la France et les États voisins. La France semblait toute pacifique; entre elle et ses voisins il n'existait aucun sujet de querelle.

A la suite des grandes guerres du dix-huitième siècle, surtout à la suite de la néfaste guerre de Sept Ans, beaucoup de Français, nobles et bourgeois, nourris des idées des philosophes, étaient devenus, selon le mot d'aujourd'hui, des « pacifistes ». Ils pensaient, avec le plus remarquable d'entre eux, le comte de Vergennes, ministre des Affaires étrangères sous Louis XVI, que la France « devait craindre les agrandissements bien plus que les ambitionner »; ses ambitions devaient se borner à assurer le maintien « de l'ordre et de la justice » en Europe, et à jouer une

sorte de rôle de juge de paix, appliqué à prévenir les conflits ou à les dénouer amiablement. Ces dispositions pacifiques existaient chez la plupart des Constituants en 1790. De là le vote du décret suivant, incorporé dans la Constitution de 1791 :

La nation française renonce à entreprendre aucune guerre dans la vue de faire des conquêtes et n'emploiera jamais ses forces contre la liberté d'aucun peuple.

Tandis que les Constituants « déclaraient ainsi la paix à l'Europe », les souverains étrangers, au début du moins, n'étaient pas hostiles à la Révolution et ne songeaient pas à intervenir contre elle. Georges III et les Anglais voyaient dans les troubles qui l'accompagnaient la revanche du secours donné dix ans plus tôt par Louis XVI aux Insurgents d'Amérique[1]. L'empereur Joseph II, chef de la maison d'Autriche, l'impératrice de Russie Catherine II, le roi de Prusse Frédéric-Guillaume II, étaient tout aux affaires d'Orient. Joseph II et Catherine II, en effet, étaient engagés depuis 1787 dans une guerre difficile, mais heureuse, contre la Turquie. Frédéric-Guillaume II, comme vingt ans plus tôt Frédéric II[2], était jaloux de leurs succès, inquiet de leurs agrandissements possibles, et songeait déjà à des compensations en Pologne, comme en 1772. Les trois souverains jugeaient, avec l'ambassadeur autrichien, au lendemain de la prise de la Bastille, « que la France occupée pour longtemps de son intérieur resterait pendant un laps de temps nulle dans les affaires majeures de l'Europe ». Cet effacement ne pouvait que leur être avantageux. Aussi ne pensèrent-ils nullement tout d'abord à soutenir les émigrés. En octobre 1789, le comte d'Artois ayant demandé à Joseph II, frère de Marie-Antoinette, son concours contre les révolutionnaires, Joseph II lui répondit une lettre sévère où il l'engageait à renoncer à toute idée de guerre civile, à rentrer en France et à se soumettre « à tout ce que le roi avec la nation trouverait bon de statuer ».

LES CAUSES GÉNÉRALES DE LA GUERRE

De l'état d'indifférence du côté des puissances, des sentiments pacifiques du côté des Français, on passa insensiblement, de 1789 à 1791, à des dispositions hostiles et à des sentiments belliqueux. La transformation eut des causes multiples.

Tout d'abord la Prusse, pour qui depuis Voltaire on avait à

1. Voir 1er volume, page 560.
2. Voir 1er volume, page 539.

Paris une inclination marquée, et avec qui beaucoup de Constituants espéraient une alliance, pensa bientôt que la France devait être assez affaiblie par ses divisions intestines pour que sans trop de risques l'on pût tenter de s'agrandir à ses dépens. Dès le mois de septembre 1790, le roi de Prusse proposait à l'Empereur de procéder en commun à la restauration de Louis XVI : pour se payer des frais de la guerre, les deux souverains prendraient une partie de la Flandre et l'Alsace. Un an plus tard, Louis XVI lui-même sollicitait en secret l'intervention de l'Autriche et de la Prusse.

D'autre part, certains faits révélèrent aux souverains, qui paraissaient ne pas y prendre garde, le caractère universel des principes proclamés par la Révolution, et leur montrèrent que ces principes pouvaient être appliqués hors de France. Au mois de juin 1790, les habitants d'Avignon se soulevèrent contre leur souverain, le pape. En vertu du principe révolutionnaire de la souveraineté du peuple, libres de disposer d'eux-mêmes, ils votèrent leur annexion à la France. Dans la vallée du Rhin, sur la rive allemande, les paysans et les bourgeois manifestaient un vif enthousiasme pour la Révolution.

Enfin, beaucoup d'hommes politiques et de journalistes français, surtout à partir de 1791, déclamaient volontiers contre « les tyrans », c'est-à-dire contre les monarques absolus, et prêchaient l'émancipation des « peuples esclaves ». Les souverains se sentirent ainsi menacés eux-mêmes par la Révolution. L'arrestation de Louis XVI à Varennes, un sacrilège à leurs yeux, acheva de les effrayer. Ils songèrent dès lors, selon la métaphore d'un ministre prussien, « à se préserver de la gangrène », en coupant « le membre gangrené ». De là entre l'empereur Léopold, frère et successeur de Joseph II, et Frédéric-Guillaume, l'*entrevue de Pilnitz* en août 1791[1], puis à Berlin, le 7 février 1792, la *signature d'une alliance contre la France.*

Tandis que les souverains d'indifférents devenaient hostiles, les Français de pacifiques devenaient belliqueux. On a vu plus haut[2] les premières causes de ce changement. Ce furent d'abord le soupçon d'intrigues entre Louis XVI, l'Empereur et le roi de Prusse, et l'inquiétude et l'irritation qui en résultèrent dans la nation; puis les rassemblements armés formés par les émigrés dans les électorats du Rhin, en particulier à Trèves, avec l'as-

1. Voir ci-dessus, page 72.
2. Ci-dessus, pages 70 et suivantes.

sentiment des princes électeurs; enfin la déclaration de Pilnitz. Mais ce fut surtout, au moment où se réunit l'Assemblée législative (octobre 1791), la conviction dans chacun des partis, parti feuillant et plus encore parti girondin, qu'une guerre serait favorable à ses intérêts et assurerait le triomphe de ses idées. « Je n'ai qu'une crainte, disait Brissot, le journaliste et le diplomate du parti girondin, c'est que nous n'ayons pas la guerre. » Il raconta plus tard qu'il la voulait ardemment, parce qu'elle lui paraissait le seul moyen d'amener la chute de la royauté et l'établissement de la République.

LES PRÉTEXTES DE LA GUERRE

Deux questions rendirent tout d'abord délicates les relations entre la France et l'Autriche, et permirent ensuite aux partisans de la guerre de provoquer le conflit. Ce furent : la question *des princes possessionnés d'Alsace*; la question des *rassemblements armés d'émigrés* dans les électorats du Rhin.

LES PRINCES POSSESSIONNÉS

Quand, en 1648, à la paix de Westphalie, l'Alsace devint française, quelques princes allemands y possédaient des terres et y étaient seigneurs féodaux. Les traités leur laissèrent leurs seigneuries. Les princes *possessionnés*, comme on les appela plus tard, demeurèrent princes allemands : ils devinrent seulement, eux et leurs héritiers, vassaux du roi de France, à qui ils prêtèrent hommage, pour leurs terres d'Alsace; sur ces terres ils continuèrent à percevoir les redevances féodales. Lorsque, le 4 août 1789, la Constituante eut aboli les droits féodaux, ses décrets furent naturellement appliqués dans les seigneuries allemandes d'Alsace comme sur tout le reste du territoire français. Mais alors les princes possessionnés protestèrent. N'étant pas Français, ils ne pouvaient, disaient-ils, être soumis à des lois qui leur étaient préjudiciables, qu'ils n'avaient pas été appelés à discuter et qui violaient les stipulations des traités de Westphalie. Ils demandèrent et ils obtinrent que l'Empereur, leur souverain, et que la Diète, c'est-à-dire l'assemblée des représentants de l'Empire, prissent leur cause en main. L'affaire fut engagée au début de 1791 et traîna pendant toute l'année. La Constituante, tout en soutenant énergiquement que la France ne devait rien aux princes possessionnés, offrait, par esprit de conciliation, de leur payer des indemnités. La Diète, par esprit d'hostilité, leur inter-

disait de rien accepter et réclamait le rétablissement pur et simple des droits féodaux sur leurs terres.

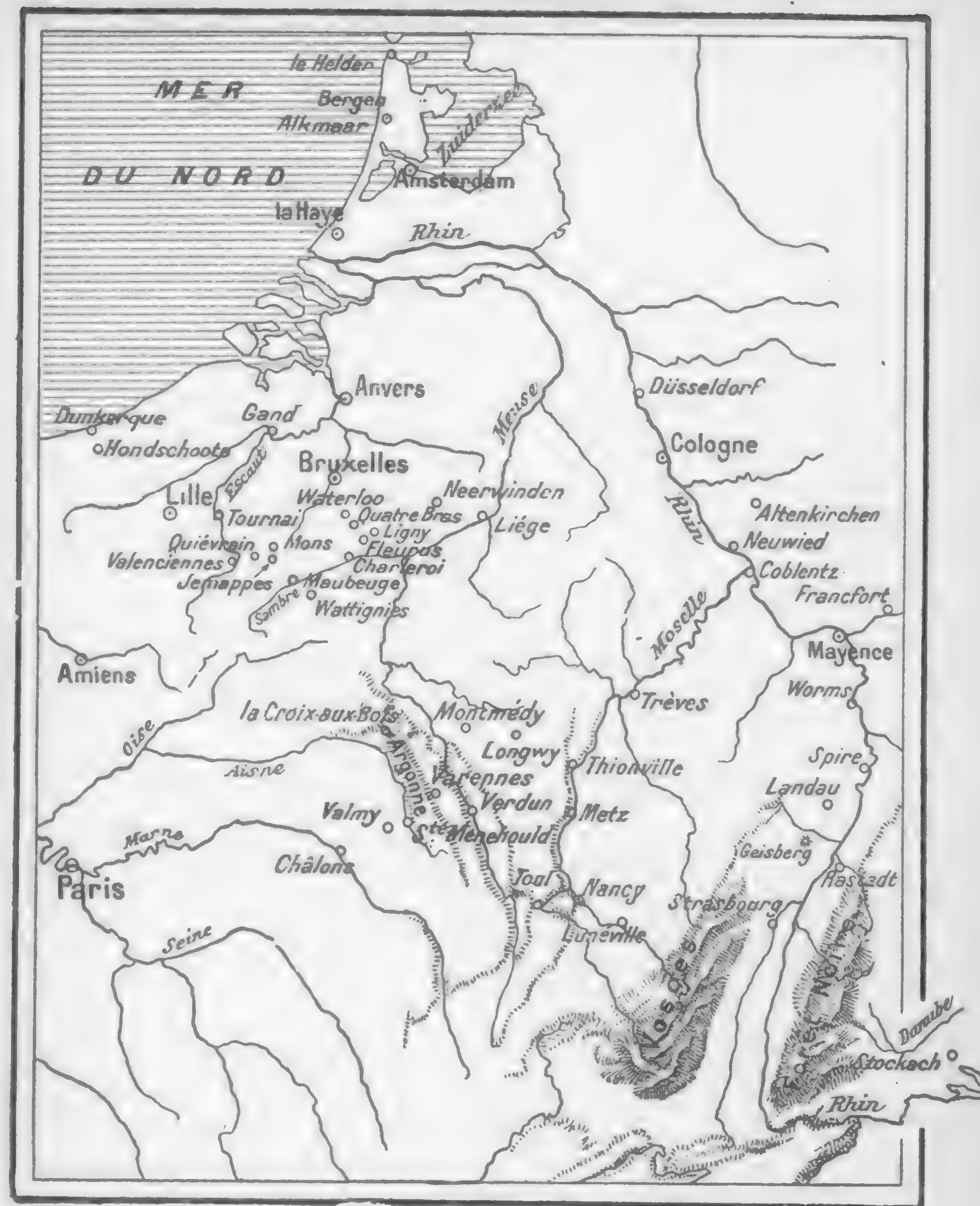
LES ARMEMENTS DES ÉMIGRÉS

De son côté, la Constituante protestait auprès de l'Empereur contre l'attitude de l'électeur de Trèves, qui laissait les émigrés s'assembler en armes dans son électorat et y recruter des troupes en vue d'une campagne contre-révolutionnaire. La protestation devint plus vive dès que la Législative fut réunie. L'Assemblée réclama la dispersion immédiate des émigrés, sinon la guerre immédiate à l'électeur (novembre 1791). Léopold, très pacifique, intervint. Il annonça, à la fin de décembre 1791, au gouvernement français, qu'il venait d'inviter l'électeur de Trèves à disperser les rassemblements d'émigrés. Mais, d'autre part, il prévenait que ses troupes viendraient au secours de l'électeur si celui-ci, ayant déféré à son invitation, — et il y déféra immédiatement — était néanmoins attaqué par la France.

LA DÉCLARATION DE GUERRE

Ce fut de cette communication que les Girondins firent sortir la guerre. Ils s'efforcèrent de faire passer la note impériale pour une provocation, et à la fin de janvier 1792 ils entraînèrent l'Assemblée à adresser à l'Empereur un véritable *ultimatum*. Sur ces entrefaites, Léopold mourut subitement (1er mars). Son fils et successeur, *François II*, était un jeune homme de vingt-quatre ans, « militaire dans l'âme et absolutiste ». A l'ultimatum de la Législative il riposta en sommant le gouvernement français de rétablir les princes possessionnés dans leurs droits, de rendre Avignon au pape et de se mettre en mesure « de réprimer » en France « ce qui pouvait inquiéter les autres États ». La note de François II parvint à Paris le 15 avril 1792.

Le 20 avril, sur la proposition de Louis XVI qui s'était rendu à l'Assemblée, les députés, à dix heures du soir, au milieu d'un immense enthousiasme, après avoir rappelé que la France s'interdisait toute guerre de conquête, décrétèrent, « pour la défense de la liberté et de l'indépendance de la nation française, la guerre contre le roi de Hongrie et de Bohême ». En désignant l'Empereur par ce titre inusité, l'Assemblée législative voulait marquer clairement que la France ne faisait pas la guerre à l'empire d'Allemagne, mais seulement au chef de la maison d'Autriche.



LES CHAMPS DE BATAILLE DU NORD ET DU RHIN.

LA FRANCE ENVAHIE

On a vu [1] ce que furent les débuts de la guerre et leurs conséquences politiques à Paris. Les Girondins comptaient qu'on entrerait en campagne avec 400 000 hommes : on n'en avait pas 90 000. Ils comptaient qu'on envahirait et qu'on occuperait rapidement la Bel-

1. Ci-dessus, pages 74 et suivantes.

gique : une série de paniques, qui commença dès le 28 avril en avant de Tournai, à *Quiévrain*, désorganisa l'armée d'invasion réunie en Flandre, et rendit l'offensive impossible. Ils comptaient n'avoir à combattre que les Autrichiens : en vertu du traité de Berlin, les Prussiens se joignirent aux Autrichiens. Une armée de 80 000 hommes, commandée par le roi de Prusse et le *duc de Brunswick*, entra en Lorraine au mois d'août, bloqua Thionville, et fit successivement capituler Longwy (23 août) et Verdun (2 septembre).

Le 5 septembre, les Prussiens étaient au pied de l'Argonne. C'est une ligne de longues et hautes collines couvertes d'épaisses forêts, que cinq défilés seulement permettaient de franchir, et qui couvrent la plaine de la Champagne comme une muraille. Dumouriez, nommé après le 10 août commandant de l'armée du Nord, espérait arrêter l'ennemi devant ces défilés qu'il appelait « les Thermopyles de la France ». Le 12 septembre, les Prussiens surprenaient le passage de la *Croix-aux-Bois* et pénétraient en Champagne. Ils étaient à moins de deux cents kilomètres, à sept jours de marche de Paris.



DUMOURIEZ (1739-1823).
Photographie d'un portrait peint par ROUILLARD.
Musée de Versailles.

Dumouriez, né à Cambrai, joua un rôle capital dans l'histoire de la Révolution. Ministre des Affaires étrangères sous la Législative, il précipita la rupture entre la France et l'Autriche et fit déclarer la guerre, le 20 *avril* 1792. *Par l'habileté de ses manœuvres, derrière l'Argonne, en septembre, il arrêta l'invasion prussienne et prépara le succès capital de Valmy. Par la victoire de Jemappes il assura la première conquête de la Belgique. Moitié soldat, moitié diplomate, il eut un peu la vie d'un aventurier. Officier pendant la guerre de Sept ans, il avait été vingt-deux fois blessé. Choiseul et Louis XV l'avaient ensuite employé en Pologne. Il déserta après l'exécution de Louis XVI. L'expression de la physionomie est dure et hardie. Les rides profondes qui sillonnent le masque disent la vie agitée. Il avait cinquante ans au début de la Révolution.*

VALMY

Une audacieuse manœuvre de Dumouriez sauva la France. Au lieu de battre en retraite sur Paris, il remonta le long de l'Aisne et vint prendre position sur la route de Paris, à l'ouest de Sainte-Menehould, sur une ligne de petites collines dénudées que dominait le moulin de Valmy. Ainsi placé, il menaçait de couper les communications de l'armée ennemie si elle osait poursuivre sa marche. Les Prussiens, engagés déjà sur la route de Châlons, revinrent en arrière et, le mercredi 20 septembre, ayant à dos Paris, qu'ils semblaient couvrir, ils attaquèrent Dumouriez qui faisait face à la France et semblait être l'envahisseur.

L'action commença à l'aube. Il tombait une pluie fine ; le sol était détrempé et les Prussiens manœuvraient péniblement dans le brouillard, sur les pentes fangeuses. Leur principal effort fut dirigé contre le moulin de Valmy, où commandait *Kellermann*. Après une longue canonnade, vers onze heures, comme la pluie cessait et que le brouillard se dissi-



KELLERMANN (1735-1820).
Photographie du portrait peint par ANSIAUX.
Musée de Versailles.

Kellermann, un Strasbourgeois, fut le véritable vainqueur à cette journée de Valmy, où se jouèrent les destinées de la France. Il sut communiquer son sang-froid à la jeune armée révolutionnaire. Il appartenait à l'ancienne armée, il avait cinquante-sept ans en 1792. *Il avait fait la guerre de Sept ans et, depuis* 1785, *était* maréchal de camp, *c'est-à-dire général de division Napoléon Ier, quand il organisa la noblesse impériale, le créa* duc de Valmy. *Le fils de Kellermann fut un des meilleurs généraux de cavalerie de l'Empire et joua un rôle important à Marengo et à Waterloo. Kellermann, coiffé à la mode de l'ancien régime et poudré, est représenté avec le sévère uniforme des généraux de la Révolution : l'habit bleu à col très haut et larges revers, ornés d'une simple broderie d'or sans épaulettes. Le cou est entouré d'une cravate qui fait deux ou trois tours, comme la cravate actuelle de nos soldats.*

gique : une série de paniques, qui commença dès le 28 avril en avant de Tournai, à *Quiévrain*, désorganisa l'armée d'invasion réunie en Flandre, et rendit l'offensive impossible. Ils comptaient n'avoir à combattre que les Autrichiens : en vertu du traité de Berlin, les Prussiens se joignirent aux Autrichiens. Une armée de 80 000 hommes, commandée par le roi de Prusse et le *duc de Brunswick*, entra en Lorraine au mois d'août, bloqua Thionville, et fit successivement capituler Longwy (23 août) et Verdun (2 septembre).



DUMOURIEZ (1739-1823).
Photographie d'un portrait peint par ROUILLARD.
Musée de Versailles.

Dumouriez, né à Cambrai, joua un rôle capital dans l'histoire de la Révolution. Ministre des Affaires étrangères sous la Législative, il précipita la rupture entre la France et l'Autriche et fit déclarer la guerre, le 20 avril 1792. Par l'habileté de ses manœuvres, derrière l'Argonne, en septembre, il arrêta l'invasion prussienne et prépara le succès capital de Valmy. Par la victoire de Jemappes il assura la première conquête de la Belgique. Moitié soldat, moitié diplomate, il eut un peu la vie d'un aventurier. Officier pendant la guerre de Sept ans, il avait été vingt-deux fois blessé. Choiseul et Louis XV l'avaient ensuite employé en Pologne. Il déserta après l'exécution de Louis XVI. L'expression de la physionomie est dure et hardie. Les rides profondes qui sillonnent le masque disent la vie agitée. Il avait cinquante ans au début de la Révolution.

Le 5 septembre, les Prussiens étaient au pied de l'Argonne. C'est une ligne de longues et hautes collines couvertes d'épaisses forêts, que cinq défilés seulement permettaient de franchir, et qui couvrent la plaine de la Champagne comme une muraille. Dumouriez, nommé après le 10 août commandant de l'armée du Nord, espérait arrêter l'ennemi devant ces défilés qu'il appelait « les Thermopyles de la France ». Le 12 septembre, les Prussiens surprenaient le passage de la *Croix-aux-Bois* et pénétraient en Champagne. Ils étaient à moins de deux cents kilomètres, à sept jours de marche de Paris.

VALMY

Une audacieuse manœuvre de Dumouriez sauva la France. Au lieu de battre en retraite sur Paris, il remonta le long de l'Aisne et vint prendre position sur la route de Paris, à l'ouest de Sainte-Menehould, sur une ligne de petites collines dénudées que dominait le moulin de Valmy. Ainsi placé, il menaçait de couper les communications de l'armée ennemie si elle osait poursuivre sa marche. Les Prussiens, engagés déjà sur la route de Châlons, revinrent en arrière et, le mercredi 20 septembre, ayant à dos Paris, qu'ils semblaient couvrir, ils attaquèrent Dumouriez qui faisait face à la France et semblait être l'envahisseur.



KELLERMANN (1735-1820).
Photographie du portrait peint par ANSIAUX.
Musée de Versailles.

Kellermann, un Strasbourgeois, fut le véritable vainqueur à cette journée de Valmy, où se jouèrent les destinées de la France. Il sut communiquer son sang-froid à la jeune armée révolutionnaire. Il appartenait à l'ancienne armée, il avait cinquante-sept ans en 1792. Il avait fait la guerre de Sept ans et, depuis 1785, était maréchal de camp, *c'est-à-dire général de division Napoléon Ier, quand il organisa la noblesse impériale, le créa* duc de Valmy. *Le fils de Kellermann fut un des meilleurs généraux de cavalerie de l'Empire et joua un rôle important à Marengo et à Waterloo. Kellermann, coiffé à la mode de l'ancien régime et poudré, est représenté avec le sévère uniforme des généraux de la Révolution : l'habit bleu à col très haut et larges revers, ornés d'une simple broderie d'or sans épaulettes. Le cou est entouré d'une cravate qui fait deux ou trois tours, comme la cravate actuelle de nos soldats.*

L'action commença à l'aube. Il tombait une pluie fine ; le sol était détrempé et les Prussiens manœuvraient péniblement dans le brouillard, sur les pentes fangeuses. Leur principal effort fut dirigé contre le moulin de Valmy, où commandait *Kellermann*. Après une longue canonnade, vers onze heures, comme la pluie cessait et que le brouillard se dissi-

pait, l'infanterie prussienne s'ébranla pour enlever le moulin. La vue de cette infanterie, la plus réputée de l'Europe, avançant comme à la parade, déployée en lignes impeccables; l'explosion de quelques caissons d'artillerie atteints par les obus prussiens, troublèrent un moment les Français qui, presque tous volontaires, voyaient le feu pour la première fois. Les rangs flottaient déjà, quand Kellermann, par son sang-froid, raffermit les cœurs et rétablit l'ordre. Tandis que deux batteries vivement amenées devant la ligne de bataille commençaient à mitrailler les Prussiens, Kellermann galopait sur le front, exhortant ses soldats à attendre l'ennemi de pied ferme. Puis, plaçant son chapeau à la pointe de son épée et l'élevant en l'air, il poussa le cri : « Vive la Nation! » L'armée entière, dans un élan d'enthousiasme, répéta le geste et le cri. Étonnée, l'infanterie prussienne s'arrêta à quelques cents mètres, puis recula. La canonnade reprit jusqu'à quatre heures. Les Prussiens parurent alors vouloir tenter un second assaut. Kellermann se disposait à faire charger à la baïonnette. Mais les Prussiens n'avancèrent pas, le feu cessa « et, dit le grand poète Gœthe qui assistait à la rencontre, ce fut comme s'il ne s'était rien passé ».

La pluie avait repris. « La plus grande consternation régnait dans l'armée, raconte Gœthe. Le matin encore on ne parlait que d'embrocher et de manger tous les Français. Maintenant chacun paraissait rêveur; on ne se regardait pas, ou si cela arrivait, c'était pour jurer ou maudire. A la nuit tombante nous avions par hasard formé un cercle au centre duquel on ne put même allumer un feu comme d'ordinaire. La plupart se taisaient, quelques-uns discouraient. On m'interpella pour me demander ce que je pensais de tout cela. Je répondis : « *De ce lieu et de ce jour date une nouvelle époque dans l'histoire du monde, et vous pourrez dire : j'y étais.* »

IMPORTANCE DE LA JOURNÉE DE VALMY

La bataille de Valmy n'était cependant en elle-même qu'une affaire de médiocre importance : il y avait eu une canonnade et non pas même un combat; nulle part les adversaires ne s'étaient abordés. Les forces en ligne montaient à peine à 70 000 hommes, 36 000 Français et 34 000 Prussiens. Les Français avaient 300 tués, les Prussiens moins de 200. Pourtant, *les conséquences morales furent immenses*, et Kellermann et les volontaires, à Valmy, sauvèrent

réellement la patrie et la liberté. Avoir contraint à s'arrêter une armée réputée invincible, exalta le courage de la jeune armée républicaine et la rendit propre aux plus audacieuses entreprises. Quant aux Prussiens, devant la fière attitude des volontaires, leur stupeur fut d'autant plus vive que les émigrés leur avaient présenté l'armée française comme un méprisable ramassis « de savetiers et de tailleurs », prêts à fuir au premier choc, en sorte que la campagne serait à peine une promenade militaire. « La comédie ne durera pas longtemps, disait aux officiers un ministre prussien, au début des hostilités; l'armée des avocats sera bientôt anéantie, et nous serons de retour dans nos foyers vers l'automne. » L'armée des avocats n'avait pas plié. Partout les paysans s'armaient et commençaient à harceler l'envahisseur. D'autre part, la pluie redoublait, tombant sans trêve, jour et nuit, pendant des semaines; la dysenterie décimait les régiments. L'armée, au dire de Gœthe, se transformait en « un hôpital ambulant ». *Sans avoir été vaincus, les Prussiens se comportèrent en vaincus.* Ils battirent en retraite, laissant avec la plus grande partie de leurs équipages, des milliers d'hommes sur les routes, et le 22 octobre, un mois après la canonnade de Valmy, ils avaient repassé la frontière.

L'OFFENSIVE FRANÇAISE

Au lendemain de Valmy, les armées françaises prirent partout l'offensive. En un mois (20 septembre — 21 octobre) elles occupèrent au sud-est, deux possessions du roi de Sardaigne, la *Savoie* dont les habitants votèrent aussitôt leur réunion à la France, et le *Comté de Nice*; au nord-est, les évêchés allemands de la rive gauche du Rhin, *Spire*, *Worms*, et l'électorat de *Mayence*. Au mois de novembre, elles entraient en *Belgique* (6 novembre). Les Autrichiens, commandés par le duc de *Saxe-Teschen*, avaient un moment pénétré en France et bloqué Lille (25 septembre — 7 octobre). Mais après avoir inutilement lancé 60 000 bombes sur la place, désespérant de vaincre l'héroïsme des Lillois, ils s'étaient retirés en Belgique; Dumouriez vint les y chercher dès que la retraite des Prussiens eut rendu libre son armée. Le 6 novembre, les jeunes soldats de Valmy, dans un merveilleux élan, enlevaient au chant de la *Marseillaise* les quatorze redoutes que le duc de Saxe-Teschen avait étagées au flanc des coteaux de **Jemappes**. Trois semaines plus tard les Autrichiens étaient chassés de toute la Belgique (28 novembre).

LE DÉBUT DES CONQUÊTES

Les Belges, qui supportaient malaisément la domination autrichienne et qui, on l'a vu, s'étaient insurgés en 1789 contre Joseph II, avaient accueilli les Français comme des libérateurs. Ils se fiaient en effet à la déclaration de la Législative que la France « n'entreprenait pas la guerre dans le but de faire des conquêtes »; ils se fiaient plus encore à un décret rendu par la Convention quelques jours après Jemmapes, le 19 novembre : « La Convention nationale déclare au nom de la Nation française, qu'elle apportera secours et fraternité à tous les peuples qui voudront recouvrer leur liberté. » Les Belges comptaient donc que les Français, fidèles à leurs déclarations, les laisseraient s'organiser en un état indépendant et se donner telle constitution qui leur plairait.

Mais les Belges étaient foncièrement catholiques, attachés à leurs traditions et au maintien des distinctions sociales. Or, les Montagnards, qui commençaient à dominer la Convention, entendaient que tous les pays fussent organisés sur le modèle de la France : « Si un peuple veut mériter tout à la fois et la liberté et notre amitié, disait l'un d'eux, il faut qu'il fasse ce que nous avons fait, qu'il détruise les privilégiés et qu'il laisse les sans-culottes prendre part au gouvernement. » Sous l'influence des Montagnards, la Convention décréta donc, le 15 décembre 1792, que dans tout pays occupé par les armées françaises, les droits féodaux, la noblesse, tous les privilèges seraient abolis, et que « les propriétés appartenant au prince, à ses satellites, aux communautés laïques et religieuses seraient mises sous la sauvegarde de la République Française ». Pratiquement, cela revenait à la confiscation au profit de la France, et c'était le *commencement de la conquête*.

D'autre part les Conventionnels étaient par leur éducation des hommes de l'ancien régime. La plupart étaient pénétrés de cette idée, principe même de la politique extérieure royale depuis Henri II, que *la France était inachevée*, et que selon le mot de Danton, vrai disciple de Richelieu, les limites où elle devait atteindre étaient « *marquées par la nature*, à l'Océan, au bord du Rhin, aux Alpes, aux Pyrénées. » La Belgique, les évêchés Rhénans, la Savoie, le Comté de Nice, tous pays compris dans les « *limites naturelles* », tous fragments de l'ancienne Gaule, devaient, à ce titre, rentrer dans la France. Ce fut donc à la fois

la *volonté de propager les idées révolutionnaires nouvelles* et la *fidélité aux vieilles traditions politiques royales* qui, à la fin de 1792, firent oublier aux Conventionnels la déclaration solennelle de 1791 et leur propre décret, et leur firent inaugurer *la politique des conquêtes*. Tous les pays occupés furent « révolutionnés » par des agents de la Convention. Puis dans les premiers mois de 1793 (février, mars) la Convention les déclara réunis à la France, après avoir fait voter, pour sauver les apparences, le principe de l'annexion par des Conventions locales composées d'affidés ou tenues par la crainte. Dès lors les Français combattirent moins pour défendre leurs libertés et propager leurs idées que « pour fonder la grandeur française », — l'expression est de Danton, — c'est-à-dire pour conserver leurs conquêtes.

L'ANGLETERRE ET L'OCCUPATION DE LA BELGIQUE

Les conquêtes, les essais de propagande, l'exécution de Louis XVI armèrent contre la France au début de 1793, les puissances jusqu'alors restées neutres, et tout d'abord l'Angleterre.

Les Anglais furent décidés à la guerre du jour où Dumouriez eut occupé la Belgique. C'est en effet depuis le Moyen Age un principe essentiel de la politique extérieure anglaise *qu'il ne faut pas laisser la France s'étendre jusqu'à l'estuaire de l'Escaut* et devenir maîtresse d'Anvers. En effet, outre que l'estuaire et le port constituent une merveilleuse position commerciale, ils ont au point de vue militaire une valeur exceptionnelle, parce que placés précisément en face de l'embouchure de la Tamise, ils la commandent. C'est ce que Napoléon résumait plus tard dans cette pittoresque définition : « *Anvers est un pistolet chargé au cœur de l'Angleterre.* »

La guerre fut déclarée le 31 janvier 1793; **Pitt**, alors premier ministre, annonçait au Parlement que ce serait « *une guerre d'extermination* ». En fait les Anglais ne devaient poser les armes que vingt-deux ans plus tard, en 1815, quand ils eurent arraché la Belgique à la France.

LA PREMIÈRE COALITION

Comme l'Angleterre n'avait point d'armée de terre, elle chercha des alliés sur le continent. Elle en trouva à prix d'argent dans chacune des puissances qui, à la suite de l'exécution de Louis XVI, venaient de rompre avec la France, et à qui la Convention ripostait par des déclarations de guerre : Hollande, Sardaigne, Naples, Portugal,

Espagne, Russie. Elle en trouva enfin dans les Prussiens et les Autrichiens. Elle constitua ainsi une formidable ligue, *la première coalition*, sous laquelle il semblait impossible que la France ne succombât pas.

PROJET DE DÉMEMBREMENT DE LA FRANCE

Dès le 8 avril 1793, les représentants de l'Angleterre, de la Prusse, de l'Autriche, réunis à Anvers, reconquis depuis quelques jours, préparaient le démembrement de la France. Elle devait être la Pologne de l'Europe occidentale. Les Anglais annonçaient qu'ils prendraient Dunkerque et les colonies; les Autrichiens auraient, pour leur part, la Flandre et l'Artois; les Prussiens, l'Alsace et la Lorraine; les autres coalisés garderaient ce qu'ils pourraient conquérir. « Il s'agit, disait le représentant de l'Angleterre, de réduire la France à un véritable néant politique. » En même temps on écraserait la Révolution *par la terreur* « en exterminant, écrivait un ambassadeur autrichien, une grande portion de la partie active et la presque totalité de la partie dirigeante de la nation ».

LA GUERRE

La lutte contre la première coalition dura près de cinq ans (mars 1793, octobre 1797). Dans l'histoire de cette lutte on peut distinguer deux périodes.

Dans la première période, de 1793 à 1795, la France se trouva en face d'une *coalition générale* : elle dut combattre sur toutes ses frontières. Les principaux théâtres des opérations, ceux où se déroulèrent les actions décisives, furent alors : le *nord de la France*, la *Belgique* d'où les Autrichiens furent définitivement chassés, en 1794, et la *région rhénane*.

Dans la seconde période, de 1795 à 1797, la France n'eut plus à combattre qu'une *coalition partielle*. En 1795, la Prusse, l'Espagne, la Hollande demandèrent la paix. La France n'eut plus comme adversaires redoutables que les Anglais et les Autrichiens. Les batailles décisives furent livrées dans la *vallée du Pô* et l'*Italie du nord*, et finalement dans les *vallées alpestres de l'Autriche*.

SECONDE INVASION DE LA FRANCE

Au début de la lutte, il sembla que les coalisés dussent triompher aisément. Du commencement de mars à la mi-octobre 1793, pendant sept mois, la France subit des revers presque continus. Ces revers s'ajoutant aux insurrections intérieures, insurrection vendéenne, insurrection girondine, amenèrent, on l'a vu[1], l'établissement du gouvernement révolutionnaire et le régime de la Terreur.

D'abord la France perdit très vite ses conquêtes au nord. Dès la fin de mars, à la suite d'une défaite de Dumouriez à *Neerwinden* (18 mars 1793), sur le même champ de bataille où Luxembourg avait triomphé en 1691[2], la Belgique fut réoccupée par les Autrichiens. En avril, la rive gauche du Rhin fut reprise par les Prussiens, qui bloquèrent Mayence et s'en emparèrent après quatre mois de siège (avril-juillet).

Ses conquêtes perdues, la France fut envahie par toutes ses frontières. Au sud les Espagnols occupèrent, aux deux extrémités des Pyrénées, *Perpignan* et *Bayonne*. *Toulon* fut livré aux Anglais par les royalistes (27 août). Au nord-est les Autrichiens et les Prussiens mirent le siège devant *Landau* et pénétrèrent en Alsace. Mais les attaques les plus redoutables furent dirigées contre la frontière du nord, la plus rapprochée de Paris. Les Anglais et les Autrichiens entreprirent de percer la triple ligne de citadelles construites cent ans plus tôt par Vauban pour couvrir la capitale[3]. Dunkerque assiégé par les Anglais fut sauvé par la victoire de *Hondschoote* (8 septembre). Mais les Autrichiens prirent *Valenciennes* et les places de l'Escaut (juillet-septembre) et commencèrent le siège de *Maubeuge* (septembre). La France était revenue de quatre-vingts ans en arrière, aux plus tristes jours du règne de Louis XIV et de la guerre de succession d'Espagne, à cette année 1712 où le prince Eugène de Savoie, assiégeant Landrecies, plaçait aux angles de ses tranchées l'inscription : *Chemin de Paris*[4].

L'INVASION REPOUSSÉE

Comme en 1712 la France, à la fin de 1793, se sauva par des prodiges d'énergie. La Convention, par le décret de la *levée en masse*, appela aux armes et mit « en réquisition permanente » tous les Français de dix-huit à quarante ans. Elle jeta aux frontières neuf armées, dont l'effectif total monta à 750 000 hommes, chiffre prodigieux alors. Elle put ainsi arrêter l'invasion. La route de Paris fut fermée aux Autrichiens, et Maubeuge fut débloqué par la victoire de **Wattignies**, gagnée après deux jours d'une lutte achar-

1. Ci-dessus, pages 87, 90, 94, 96.
2. Voir 1er volume, pages 422 et 436.
3. Voir 1er volume, page 441.
4. Voir 1er volume, page 427.

née, où l'on vit le commandant en chef *Jourdan* et le délégué du Comité de Salut public *Carnot* mener, fusil en main, les charges de l'infanterie française (15 et 16 octobre 1793). L'Alsace et Landau furent dégagés par une victoire de *Hoche* au *Geisberg* près de Wissembourg (27 décembre). Dans la même période les insurrections étaient écrasées : Lyon et Toulon étaient repris (9 octobre — 19 décembre) et les Vendéens subissaient d'irréparables désastres (13-23 décembre).



JOURDAN (1762-1833).
Photographie d'un portrait dessiné par LE DRU, Gravé par FORGEUR. Bibliothèque Nationale.

Né à Limoges, Jourdan s'engagea à seize ans et fit la guerre d'Amérique. Rentré en France il s'établit comme mercier à Limoges. Volontaire en 1792 il fut élu lieutenant par ses camarades du bataillon de la Haute-Vienne. Un an plus tard, en juillet 1793, à trente et un ans, il était général de brigade; en octobre, commandant en chef de l'armée du Nord. Il gagna avec Carnot la bataille de Wattignies *et arrêta ainsi la seconde invasion. En 1794 il fut vainqueur à* Fleurus *et conquit la Belgique. Député aux Cinq-Cents il fit voter la loi militaire d'août 1798, dite* de la Conscription, *qui assura le recrutement régulier de l'armée et dont le principe a subsisté jusqu'à 1875. Napoléon en 1804, le fit maréchal, mais ne lui donna aucun commandement important. Jourdan, fougueux jacobin au temps du Directoire, se rallia en 1814 à Louis XVIII qui le fit comte et pair de France.*

SECONDE CONQUÊTE DE LA BELGIQUE

Délivrée de l'invasion, la France prit l'offensive pour reconquérir la Belgique et la rive gauche du Rhin. La double conquête fut achevée dans la campagne de 1794. La Belgique, défendue par les Anglais établis sur l'Escaut et les Autrichiens établis sur la Meuse, fut envahie par deux armées, l'*armée du Nord* commandée par Pichegru, l'armée de *Sambre-et-Meuse* commandée par Jourdan. Après six tentatives inutiles, Jourdan força le passage de la Sambre à Charleroi et battit les Autrichiens à *Fleurus* (26 juin 1794). Il les rejeta ensuite dans la vallée de la Meuse, puis sur le Rhin, où il occupa Cologne et Coblentz. Pichegru rejeta les Anglais sur Anvers, puis en Hollande, où il les suivit. En moins de trois mois la Hollande était occupée à son tour (novembre 1794-janvier 1795) et la flotte hollandaise elle-même, bloquée par les glaces au *Helder*, tombait au pouvoir de quelques escadrons de hussards.

DISLOCATION DE LA COALITION TRAITÉS DE BALE ET DE LA HAYE

Les victoires des armées françaises et les affaires de Pologne amenèrent en 1795 *une première dislocatio de la coalition*. Le roi de Prusse, soucieux de ne pas laisser Catherine II et François II procéder seuls à un troisième partage de la Pologne, le roi d'Espagne, épouvanté par l'entrée des armées françaises dans son royaume, demandèrent la paix et la signèrent à ***Bâle***, le roi de Prusse dès le 5 avril, le roi d'Espagne le 22 juillet.

La Prusse, moyennant promesse d'agrandissements en Allemagne lors de la paix générale, reconnut à la France la possession de la Belgique et des territoires allemands de la rive gauche du Rhin.

Le roi d'Espagne abandonna la partie espagnole de Saint-Domingue aux Antilles. Bien plus il passa de la guerre à la France, à l'alliance de la France et signa avec la République un traité contre l'Angleterre.

Un traité semblable avait été signé deux mois plus tôt (16 mai 1795) par les Hollandais à *La Haye*. Ils s'engageaient à fournir à la France l'appui de leur flotte contre les Anglais. En outre ils lui cédaient leurs provinces de la rive gauche du Rhin : elles formèrent, avec la Belgique, neuf départements nouveaux. D'autre part les Hollandais avaient dû modifier leur vieille constitution. Le stathoudérat avait été aboli; la famille d'Orange avait dû se réfugier en Angleterre; la république fédérative et aristocratique des Provinces Unies était devenue la *République Batave*, une république démocratique, unitaire, et centralisée à la française.

LA GUERRE DE VENDÉE

Pour bien juger la grandeur de l'effort accompli par la France de 1793 à 1795, il faut toujours se rappeler *qu'à la guerre contre l'étranger s'ajoutait la lutte contre les insurrections du dedans*. De ces insurrections, la plus redoutable fut l'insurrection des paysans du Poitou, de l'Anjou et de la Bretagne. Commencée en Vendée, au mois de mars 1793, elle s'étendit à dix départements et se pro-

née, où l'on vit le commandant en chef *Jourdan* et le délégué du Comité de Salut public *Carnot* mener, fusil en main, les charges de l'infanterie française (15 et 16 octobre 1793). L'Alsace et Landau furent dégagés par une victoire de *Hoche* au *Geisberg* près de Wissembourg (27 décembre). Dans la même période les insurrections étaient écrasées : Lyon et Toulon étaient repris (9 octobre — 19 décembre) et les Vendéens subissaient d'irréparables désastres (13-23 décembre).



JOURDAN (1762-1833).

Photographie d'un portrait dessiné par LE DRU, Gravé par FORGEUR. Bibliothèque Nationale.

Né à Limoges, Jourdan s'engagea à seize ans et fit la guerre d'Amérique. Rentré en France il s'établit comme mercier à Limoges. Volontaire en 1792 il fut élu lieutenant par ses camarades du bataillon de la Haute-Vienne. Un an plus tard, en juillet 1793, à trente et un ans, il était général de brigade; en octobre, commandant en chef de l'armée du Nord. Il gagna avec Carnot la bataille de Wattignies *et arrêta ainsi la seconde invasion. En 1794 il fut vainqueur à* Fleurus *et conquit la Belgique. Député aux Cinq-Cents il fit voter la loi militaire d'août 1798, dite* de la Conscription, *qui assura le recrutement régulier de l'armée et dont le principe a subsisté jusqu'à 1875. Napoléon en 1804, le fit maréchal, mais ne lui donna aucun commandement important. Jourdan, fougueux jacobin au temps du Directoire, se rallia en 1814 à Louis XVIII qui le fit comte et pair de France.*

SECONDE CONQUÊTE DE LA BELGIQUE

Délivrée de l'invasion, la France prit l'offensive pour reconquérir la Belgique et la rive gauche du Rhin. La double conquête fut achevée dans la campagne de 1794. La Belgique, défendue par les Anglais établis sur l'Escaut et les Autrichiens établis sur la Meuse, fut envahie par deux armées, l'*armée du Nord* commandée par Pichegru, l'armée de *Sambre-et-Meuse* commandée par Jourdan. Après six tentatives inutiles, Jourdan força le passage de la Sambre à Charleroi et battit les Autrichiens à *Fleurus* (26 juin 1794). Il les rejeta ensuite dans la vallée de la Meuse, puis sur le Rhin,

où il occupa Cologne et Coblentz. Pichegru rejeta les Anglais sur Anvers, puis en Hollande, où il les suivit. En moins de trois mois la Hollande était occupée à son tour (novembre 1794-janvier 1795) et la flotte hollandaise elle-même, bloquée par les glaces au *Helder*, tombait au pouvoir de quelques escadrons de hussards.

DISLOCATION DE LA COALITION TRAITÉS DE BALE ET DE LA HAYE

Les victoires des armées françaises et les affaires de Pologne amenèrent en 1795 *une première dislocatio de la coalition*. Le roi de Prusse, soucieux de ne pas laisser Catherine II et François II procéder seuls à un troisième partage de la Pologne, le roi d'Espagne, épouvanté par l'entrée des armées françaises dans son royaume, demandèrent la paix et la signèrent à ***Bâle***, le roi de Prusse dès le 5 avril, le roi d'Espagne le 22 juillet.

La Prusse, moyennant promesse d'agrandissements en Allemagne lors de la paix générale, reconnut à la France la possession de la Belgique et des territoires allemands de la rive gauche du Rhin.

Le roi d'Espagne abandonna la partie espagnole de Saint-Domingue aux Antilles. Bien plus il passa de la guerre à la France, à l'alliance de la France et signa avec la République un traité contre l'Angleterre.

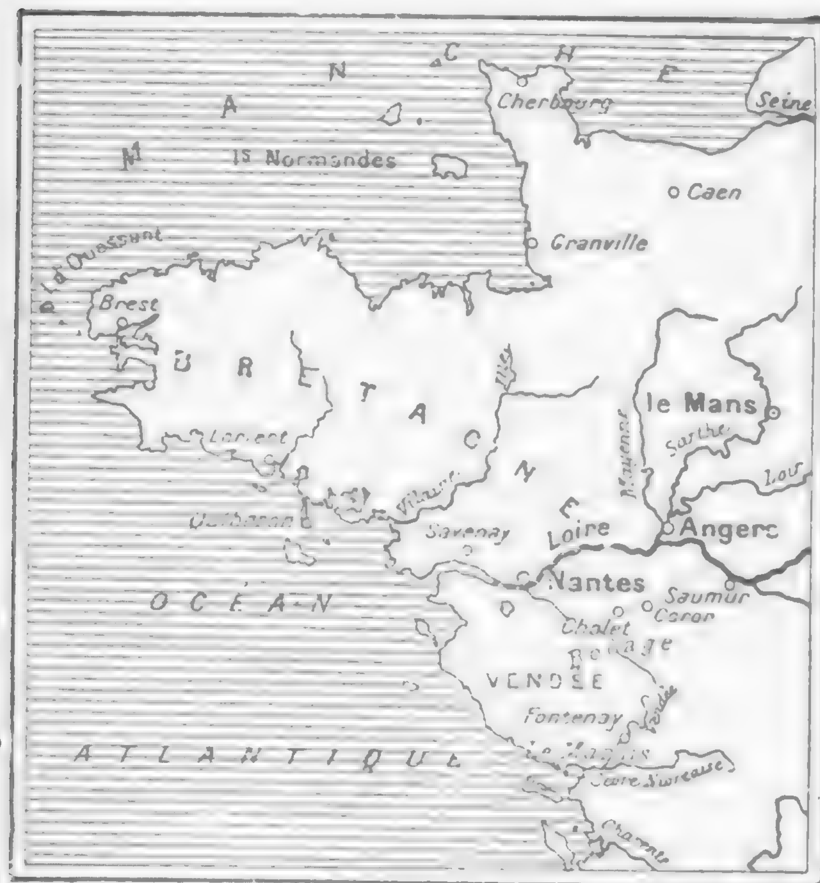
Un traité semblable avait été signé deux mois plus tôt (16 mai 1795) par les Hollandais à *La Haye*. Ils s'engageaient à fournir à la France l'appui de leur flotte contre les Anglais. En outre ils lui cédaient leurs provinces de la rive gauche du Rhin : elles formèrent, avec la Belgique, neuf départements nouveaux. D'autre part les Hollandais avaient dû modifier leur vieille constitution. Le stathoudérat avait été aboli ; la famille d'Orange avait dû se réfugier en Angleterre ; la république fédérative et aristocratique des Provinces Unies était devenue la *République Batave*, une république démocratique, unitaire, et centralisée à la française.

LA GUERRE DE VENDÉE

Pour bien juger la grandeur de l'effort accompli par la France de 1793 à 1795, il faut toujours se rappeler *qu'à la guerre contre l'étranger s'ajoutait la lutte contre les insurrections du dedans*. De ces insurrections, la plus redoutable fut l'insurrection des paysans du Poitou, de l'Anjou et de la Bretagne. Commencée en Vendée, au mois de mars 1793, elle s'étendit à dix départements et se pro-

longea jusqu'au milieu de 1795. Les insurgés, appelés *Vendéens* dans le Poitou et l'Anjou, *Chouans* en Bretagne, mirent un moment sur pied 80 000 hommes.

L'insurrection eut d'abord des *causes religieuses*. Les paysans, on l'a vu[1], après le vote de la Constitution civile du clergé, prirent parti pour les prêtres qui refusèrent le serment; de là les premiers troubles, dès 1791. Toutefois, le soulèvement général éclata seulement plus d'un an après, en mars 1793, quand la Convention, pour faire face à la coalition, eut ordonné une première levée de 300 000 hommes. Les Vendéens, très braves, avaient l'horreur du service militaire. Ils se soulevèrent au cri de « *Pas de milice* ». Le mouvement fut au début dirigé par des hommes du peuple, un garde-chasse *Stofflet*, un charretier *Cathelineau*. On se battait pour sa foi, et les insurgés donnèrent à leurs rassemblements le nom d'*armée catholique*. Puis vinrent des chefs *nobles*, la noblesse ayant su dans l'ouest conserver le respect et l'affection des paysans[2] : les plus célèbres furent *La Rochejacquelein*, *Charette*, etc. L'insurrection prit alors un caractère politique : on se battit pour *la foi et le roi*, c'est-à-dire pour Louis XVII, fils de Louis XVI, prisonnier au Temple. Les rassemblements prirent alors le nom d'*armée catholique et royale*. Les villes restèrent, en général, fidèles à la République.



VENDÉE ET BRETAGNE.

L'absence des troupes régulières, appelées toutes aux frontières, facilita au début les progrès de l'insurrection. Les Vendéens s'emparèrent de plusieurs villes, Cholet, Saumur, etc., et pénétrèrent un moment dans *Nantes* (juin 1793). Ils comptaient en faire le port par où les Anglais, à qui cette diversion était précieuse, les ravitailleraient d'armes et de munitions. Chassés de Nantes, ils franchirent la Loire au nombre de 80 000, et, poussant une pointe audacieuse vers le Cotentin, ils essayèrent d'enlever *Granville*. Repoussés, contraints de revenir au Sud, battus au *Mans* (13 décembre), ils subirent, au second passage de la Loire, à *Savenay* (23 décembre), un épouvantable désastre.

Ce fut la fin de la *grande guerre*. Les insurgés ne formèrent plus que de faibles bandes, mais presque impossibles à détruire dans le *Marais* et dans le *Bocage*, pays propres à la guerre de partisans, l'un coupé de mille cours d'eau,

1. Voir ci-dessus, page 63.
2. Voir ci-dessus, page 20.


HOCHE (1768-1797).
Photographie d'un portrait dessiné par URSULE BOZE, gravé par COQUERET. Bibliothèque Nationale.

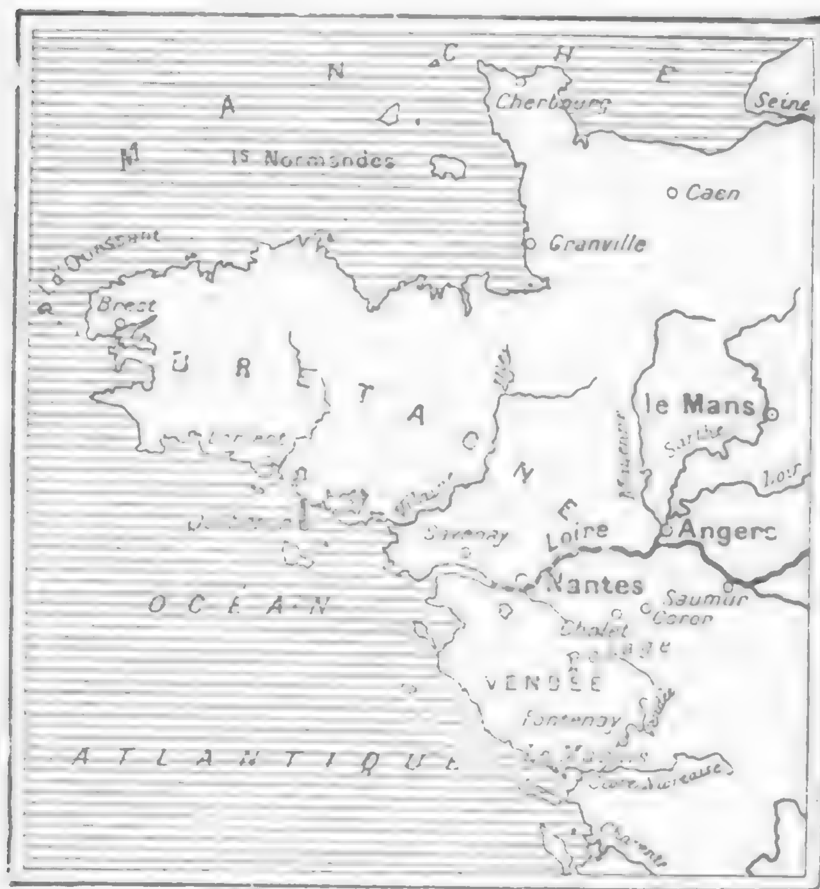
Le portrait est accompagné de ces quatre vers

Hoche n'est plus, et la Patrie en deuil
Inscrit son nom au Temple de Mémoire;
On y lira ses hauts faits et sa gloire,
Les rois avec respect, la France avec orgueil.

Hoche, né à Versailles, était fils d'un palefrenier du roi. Il fut élevé par une tante épicière. Engagé à seize ans aux gardes françaises, il était caporal en 1789, à vingt et un ans. Trois ans après il était lieutenant au 58e d'infanterie. En 1793, il fut nommé général de brigade à vingt-cinq ans pour son activité dans la défense de Dunkerque assiégé par les Anglais. Nommé au commandement de l'armée du Rhin, il sauva l'Alsace par la victoire du Geisberg (décembre 1793). En 1795, il pacifia la Vendée. Son rêve était de pouvoir conduire une armée en Angleterre. Il mourut à vingt-neuf ans d'une maladie de poitrine. Napoléon a dit de Hoche qu'il était « un véritable homme de guerre ». Il fut de ceux qui transformèrent la tactique et la stratégie; mais il n'eut jamais la bonne fortune de diriger des opérations décisives. Il était célèbre parmi les troupes pour sa bravoure, sa beauté mâle et sa droiture. C'est une des plus nobles figures de la Révolution.

longea jusqu'au milieu de 1795. Les insurgés, appelés *Vendéens* dans le Poitou et l'Anjou, *Chouans* en Bretagne, mirent un moment sur pied 80000 hommes.

L'insurrection eut d'abord des *causes religieuses*. Les paysans, on l'a vu[1], après le vote de la Constitution civile du clergé, prirent parti pour les prêtres qui refusèrent le serment; de là les premiers troubles, dès 1791. Toutefois, le soulèvement général éclata seulement plus d'un an après, en mars 1793, quand la Convention, pour faire face à la coalition, eut ordonné une première levée de 300000 hommes. Les Vendéens, très braves, avaient l'horreur du service militaire. Ils se soulevèrent au cri de « *Pas de milice* ». Le mouvement fut au début dirigé par des hommes du peuple, un garde-chasse *Stofflet*, un charretier *Cathelineau*. On se battait pour sa foi, et les insurgés donnèrent à leurs rassemblements le nom d'*armée catholique*. Puis vinrent des chefs *nobles*, la noblesse ayant su dans l'ouest conserver le respect et l'affection des paysans[2] : les plus célèbres furent *La Rochejacquelein*, *Charette*, etc. L'insurrection prit alors un caractère politique : on se battit pour *la foi et le roi*, c'est-à-dire pour Louis XVII, fils de Louis XVI, prisonnier au Temple. Les rassemblements prirent alors le nom d'*armée catholique et royale*. Les villes restèrent, en général, fidèles à la République.



Vendée et Bretagne.

L'absence des troupes régulières, appelées toutes aux frontières, facilita au début les progrès de l'insurrection. Les Vendéens s'emparèrent de plusieurs villes, Cholet, Saumur, etc., et pénétrèrent un moment dans *Nantes* (juin 1793). Ils comptaient en faire le port par où les Anglais, à qui cette diversion était précieuse, les ravitailleraient d'armes et de munitions. Chassés de Nantes, ils franchirent la Loire au nombre de 80000, et, poussant une pointe audacieuse vers le Cotentin, ils essayèrent d'enlever *Granville*. Repoussés, contraints de revenir au Sud, battus au *Mans* (13 décembre), ils subirent, au second passage de la Loire, à *Savenay* (23 décembre), un épouvantable désastre.

Ce fut la fin de la *grande guerre*. Les insurgés ne formèrent plus que de faibles bandes, mais presque impossibles à détruire dans le *Marais* et dans le *Bocage*, pays propres à la guerre de partisans, l'un coupé de mille cours d'eau,

1. Voir ci-dessus, page 63.
2. Voir ci-dessus, page 20.



Hoche (1768-1797).

Photographie d'un portrait dessiné par Ursule Boze, gravé par Coqueret. Bibliothèque Nationale.

Le portrait est accompagné de ces quatre vers

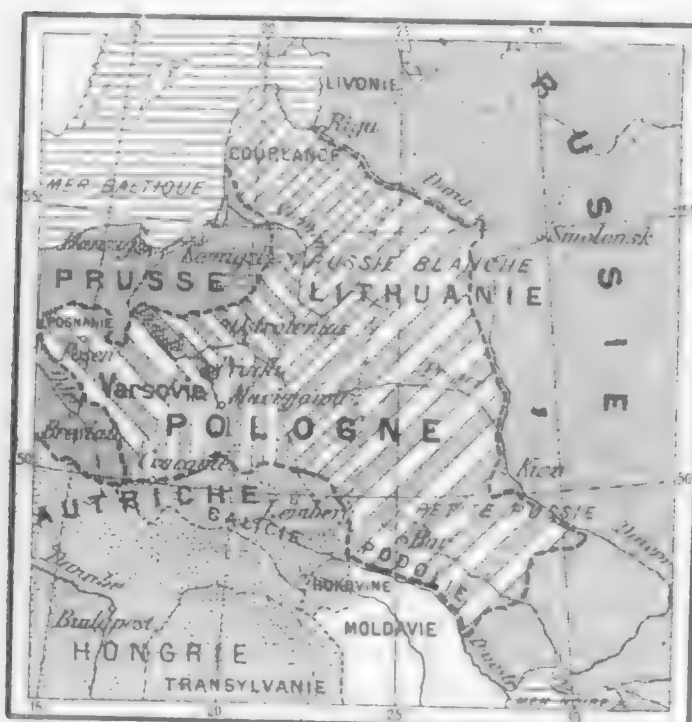
Hoche n'est plus, et la Patrie en deuil
Inscrit son nom au Temple de Mémoire;
On y lira ses hauts faits et sa gloire,
Les rois avec respect, la France avec orgueil.

Hoche, né à Versailles, était fils d'un palefrenier du roi. Il fut élevé par une tante épicière. Engagé à seize ans aux gardes françaises, il était caporal en 1789, à vingt et un ans. Trois ans après il était lieutenant au 58e d'infanterie. En 1793, il fut nommé général de brigade à vingt-cinq ans pour son activité dans la défense de Dunkerque assiégé par les Anglais. Nommé au commandement de l'armée du Rhin, il sauva l'Alsace par la victoire du Geisberg (décembre 1793). En 1795, il pacifia la Vendée. Son rêve était de pouvoir conduire une armée en Angleterre. Il mourut à vingt-neuf ans d'une maladie de poitrine. Napoléon a dit de Hoche qu'il était « un véritable homme de guerre ». Il fut de ceux qui transformèrent la tactique et la stratégie; mais il n'eut jamais la bonne fortune de diriger des opérations décisives. Il était célèbre parmi les troupes pour sa bravoure, sa beauté mâle et sa droiture. C'est une des plus nobles figures de la Révolution.

l'autre hérissé de bois et de haies épaisses bordant d'étroits chemins creux. On ne vint à bout de l'insurrection qu'en 1795. La pacification fut l'œuvre de ***Hoche***, qui l'obtint par la douceur et surtout par d'habiles et justes concessions en matières religieuses. Par contre, un corps d'émigrés ayant été débarqué par les Anglais et vaincu à *Quiberon*, la Convention fit fusiller tous les prisonniers (juillet 1795).

LES PARTAGES DE LA POLOGNE

Gênée dans sa défense par l'insurrection vendéenne, la France fut au contraire *aidée par les événements de Pologne* : elle leur dut pour une bonne part son salut. En effet, de 1790 à 1795, la Pologne ne cessa d'occuper la Russie, la Prusse et l'Autriche, et l'on a vu déjà[1] comment les trois puissances procédèrent en 1793 et en 1795 à un second, puis à un troisième et total démembrement du malheureux royaume. Pendant ces trois années Catherine n'envoya pas un soldat contre la France : elle se borna à des menaces verbales. Elle se chargeait, avait-elle dit, de « combattre et battre la Jacobinière en Pologne » : elle laissait au roi de Prusse et à l'Empereur le soin de battre la Jacobinière en France. Mais le roi de Prusse et l'Empereur se méfiaient de ce que Catherine pourrait tenter derrière eux. *Ces méfiances profitèrent à la France : elles empêchèrent les alliés de s'engager à fond contre elle.* En 1792, Frédéric-Guillaume II marchait sur Paris en regardant Varsovie. Ce fut le souci des affaires de Pologne qui le détermina à s'arrêter, puis à reculer après la simple canonnade de Valmy. Dès le mois de janvier 1793, le roi de Prusse porta le gros de ses troupes sur la Vistule,



SECOND ET TROISIÈME PARTAGES DE LA POLOGNE.

1. Voir 1er volume, page 540.

et ne fournit plus à la coalition qu'un faible contingent. Au début de 1795, la conviction que l'Autriche et la Russie préparaient en dehors de lui un troisième partage de la Pologne le détermina à négocier et à signer la paix de Bâle. De son côté l'empereur François II, en 1794 et en 1795, dut employer une partie de ses soldats à combattre les patriotes polonais et à occuper les territoires que la Russie lui laissait la liberté de prendre. Au milieu des hésitations de ses adversaires, la France eut le temps de s'organiser et de vaincre.

LA GUERRE CONTRE L'AUTRICHE

Après la signature des traités de Bâle et de la Haye, la France n'eut plus sur le continent d'adversaires redoutables que les Autrichiens, autour de qui se groupaient encore la plupart des souverains italiens.

Chassés de la Belgique depuis 1794, les Autrichiens ne pouvaient plus être atteints qu'à travers l'Allemagne et en Italie, où ils possédaient le Milanais. Carnot, devenu Directeur, conçut le projet de lancer trois armées sur Vienne. Commandées respectivement par *Jourdan*, *Moreau* et *Napoléon Bonaparte*, elles devaient avancer par trois routes différentes : en Allemagne par la *vallée du Main* et par la *vallée du Danube* ; en Italie par la *plaine du Pô*, et au delà par les *vallées alpestres autrichiennes*.

Les opérations commencèrent en 1796. Elles échouèrent en Allemagne (juin-octobre 1796). Jourdan, arrivé par la vallée du Mein jusqu'à la frontière de Bohême, fut battu par l'*archiduc Charles*, ramené jusqu'au Rhin et obligé de repasser sur la rive gauche après la défaite d'*Altenkirchen*. Par suite, Moreau, parvenu dans la région du Danube jusqu'à Munich, fut également obligé de rétrograder et de rentrer en Alsace.

Les coups décisifs furent frappés en Italie par ***Napoléon Bonaparte.***

NAPOLÉON BONAPARTE

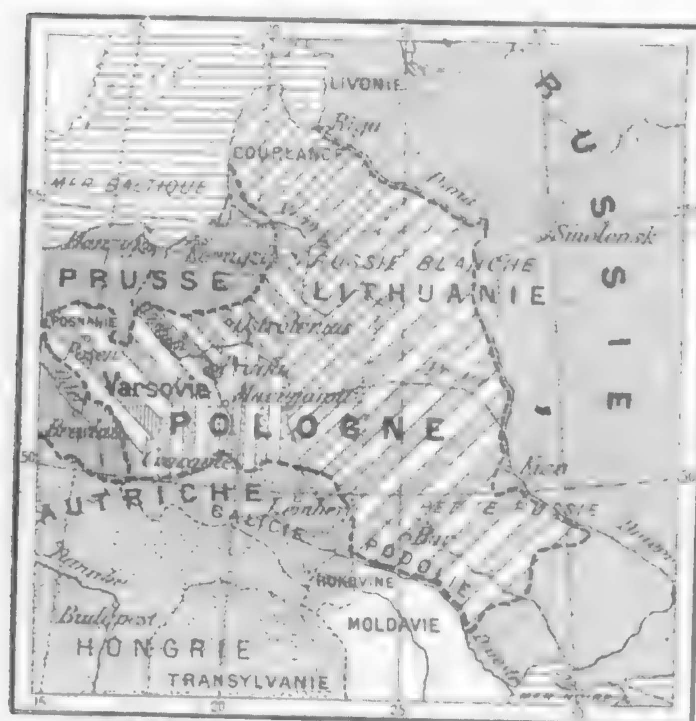
Napoléon Bonaparte était né en Corse, à Ajaccio, en 1769, peu de temps après que l'île eut été vendue par les Génois à Louis XV[1]. Élevé comme boursier du roi à Brienne, puis reçu à l'École militaire à Paris, quand il en sortit en 1785, à seize ans, avec cette note de ses maîtres : « *Ira loin si les circonstances le favorisent* », il fut admis avec le numéro 42 comme sous-lieutenant d'artillerie. Il détestait alors

1. Voir, 1er volume, page 477.

l'autre hérissé de bois et de haies épaisses bordant d'étroits chemins creux. On ne vint à bout de l'insurrection qu'en 1795. La pacification fut l'œuvre de ***Hoche***, qui l'obtint par la douceur et surtout par d'habiles et justes concessions en matières religieuses. Par contre, un corps d'émigrés ayant été débarqué par les Anglais et vaincu à *Quiberon*, la Convention fit fusiller tous les prisonniers (juillet 1795).

LES PARTAGES DE LA POLOGNE

Gênée dans sa défense par l'insurrection vendéenne, la France fut au contraire *aidée par les événements de Pologne* : elle leur dut pour une bonne part son salut. En effet, de 1790 à 1795, la Pologne ne cessa d'occuper la Russie, la Prusse et l'Autriche, et l'on a vu déjà[1] comment les trois puissances procédèrent en 1793 et en 1795 à un second, puis à un troisième et total démembrement du malheureux royaume. Pendant ces trois années Catherine n'envoya pas un soldat contre la France : elle se borna à des menaces verbales. Elle se chargeait, avait-elle dit, de « combattre et battre la Jacobinière en Pologne » : elle laissait au roi de Prusse et à l'Empereur le soin de battre la Jacobinière en France. Mais le roi de Prusse et l'Empereur se méfiaient de ce que Catherine pourrait tenter derrière eux. *Ces méfiances profitèrent à la France : elles empêchèrent les alliés de s'engager à fond contre elle.* En 1792, Frédéric-Guillaume II marchait sur Paris en regardant Varsovie. Ce fut le souci des affaires de Pologne qui le détermina à s'arrêter, puis à reculer après la simple canonnade de Valmy. Dès le mois de janvier 1793, le roi de Prusse porta le gros de ses troupes sur la Vistule,



SECOND ET TROISIÈME PARTAGES DE LA POLOGNE.

1. Voir 1er volume, page 540.

et ne fournit plus à la coalition qu'un faible contingent. Au début de 1795, la conviction que l'Autriche et la Russie préparaient en dehors de lui un troisième partage de la Pologne le détermina à négocier et à signer la paix de Bâle. De son côté l'empereur François II, en 1794 et en 1795, dut employer une partie de ses soldats à combattre les patriotes polonais et à occuper les territoires que la Russie lui laissait la liberté de prendre. Au milieu des hésitations de ses adversaires, la France eut le temps de s'organiser et de vaincre.

LA GUERRE CONTRE L'AUTRICHE

Après la signature des traités de Bâle et de la Haye, la France n'eut plus sur le continent d'adversaires redoutables que les Autrichiens, autour de qui se groupaient encore la plupart des souverains italiens.

Chassés de la Belgique depuis 1794, les Autrichiens ne pouvaient plus être atteints qu'à travers l'Allemagne et en Italie, où ils possédaient le Milanais. Carnot, devenu Directeur, conçut le projet de lancer trois armées sur Vienne. Commandées respectivement par *Jourdan*, *Moreau* et *Napoléon Bonaparte*, elles devaient avancer par trois routes différentes : en Allemagne par la *vallée du Main* et par la *vallée du Danube* ; en Italie par la *plaine du Pô*, et au delà par les *vallées alpestres autrichiennes*.

Les opérations commencèrent en 1796. Elles échouèrent en Allemagne (juin-octobre 1796). Jourdan, arrivé par la vallée du Mein jusqu'à la frontière de Bohême, fut battu par l'*archiduc Charles*, ramené jusqu'au Rhin et obligé de repasser sur la rive gauche après la défaite d'*Altenkirchen*. Par suite, Moreau, parvenu dans la région du Danube jusqu'à Munich, fut également obligé de rétrograder et de rentrer en Alsace.

Les coups décisifs furent frappés en Italie par ***Napoléon Bonaparte***.

NAPOLÉON BONAPARTE

Napoléon Bonaparte était né en Corse, à Ajaccio, en 1769, peu de temps après que l'île eut été vendue par les Génois à Louis XV[1]. Élevé comme boursier du roi à Brienne, puis reçu à l'École militaire à Paris, quand il en sortit en 1785, à seize ans, avec cette note de ses maîtres : « *Ira loin si les circonstances le favorisent* », il fut admis avec le numéro 42 comme sous-lieutenant d'artillerie. Il détestait alors

1. Voir 1er volume, page 477.

la France et rêvait d'assurer un jour l'indépendance de la Corse. La Révolution modifia ses sentiments et il devint passionnément Français, quand la Corse eut été en partie livrée aux Anglais en 1792. Capitaine en 1793, il joua un rôle prépondérant au siège de Toulon et décida de la prise de la ville en enlevant le *petit Gibraltar*, un fort qui commandait l'entrée du port. Cette action d'éclat lui valut le grade de général de brigade à vingt-quatre ans. Il adressa alors au Comité de Salut public un plan de marche concentrique sur Vienne, qui était à peu près le plan adopté en 1796 par Carnot. Destitué en 1795 pour avoir refusé le commandement d'une brigade d'infanterie à l'armée de Vendée, il demandait à être envoyé en mission en Turquie pour y organiser l'artillerie, quand, au début d'octobre 1795, il fut, on l'a vu[1], chargé de défendre la Convention contre les royalistes. Nommé général de division au lendemain du 13 vendémiaire, il reçut peu après ce commandement de l'armée d'Italie qui, selon le mot d'un de ses officiers, « lui ouvrit la porte de l'immortalité ». Il avait vingt-sept ans.

Comme il n'avait jamais exercé de grand commandement devant l'ennemi, sa nomination déplut aux généraux de l'armée d'Italie. Plus âgés que lui, quelques-uns même déjà célèbres, ils s'irritaient à l'idée d'être commandés par un « général de rue ». Pourtant, dès le premier entretien, ce jeune homme maigre, de petite taille, de mine maladive, mais dont on soutenait difficilement le regard « fulgurant », parla d'un tel ton d'autorité, et avec une telle compétence, qu'il força le respect de tous ses subordonnés. « Il m'a fait peur, disait en s'en allant le plus frondeur d'entre eux, Augereau, et je ne puis comprendre l'ascendant dont je me suis senti écrasé au premier coup d'œil. » Ce même ascendant, Napoléon Bonaparte le prit en quelques jours sur toute son armée. A peu près dénuée de tout, à peine nourrie, presque nue, lorsqu'il en prit le commandement, cette armée accomplit sous ses ordres la plus étonnante série d'exploits que l'histoire militaire connaisse, la *campagne d'Italie*.

LA CAMPAGNE D'ITALIE

L'ensemble des opérations auxquelles on a donné le nom de Campagne d'Italie dura un an, du mois d'avril 1796 au mois d'avril 1797. Commencée à l'extrémité méridionale des Alpes, au col de *Cadibone*, entre Nice et Gênes, la campagne se termina à l'extrémité orien-

1. Voir ci-dessus, page 107.



NAPOLÉON BONAPARTE A VINGT-SEPT ANS.
D'après le portrait peint par GROS (1771-1835). Musée du Louvre. Photographie.

La plupart des portraits de Napoléon sont des portraits de convention. Il n'en est qu'un petit nombre, quatre ou cinq, dont celui-ci, pour lesquels Napoléon ait consenti à poser. Ce portrait, fait à la prière de sa femme Joséphine, fut peint par Gros pendant la campagne d'Italie. Il est célèbre sous le nom de Bonaparte à Arcole. *Il représente le général au moment où, un drapeau à la main, il s'élance sur le pont balayé par la mitraille et essaye d'entraîner ses soldats vers qui il tourne la tête. Dans ce long et maigre visage d'une teinte d'ivoire jauni, encadré de cheveux châtains en désordre, on est frappé par le menton saillant, le nez d'une courbe hardie, la bouche d'un dessin net et ferme, tout un masque d'énergie et de volonté, mais surtout par ces yeux bleus, dont le regard « fulgurant » faisait, au dire de tous, courber la tête aux plus hardis. Bonaparte, le cou serré dans une cravate noire, porte l'habit bleu à haut collet rouge, avec de sobres broderies d'or, et la ceinture tricolore, insigne des généraux en chef pendant la Révolution.* Gros, *élève de David, est un des grands peintres d'histoire du début du dix-neuvième siècle. Ses toiles les plus célèbres sont consacrées à l'histoire de Napoléon.* *Rapprocher les portraits du premier Consul et de l'Empereur, pages 177 et 193.*

la France et rêvait d'assurer un jour l'indépendance de la Corse. La Révolution modifia ses sentiments et il devint passionnément Français, quand la Corse eut été en partie livrée aux Anglais en 1792. Capitaine en 1793, il joua un rôle prépondérant au siège de Toulon et décida de la prise de la ville en enlevant le *petit Gibraltar*, un fort qui commandait l'entrée du port. Cette action d'éclat lui valut le grade de général de brigade à vingt-quatre ans. Il adressa alors au Comité de Salut public un plan de marche concentrique sur Vienne, qui était à peu près le plan adopté en 1796 par Carnot. Destitué en 1795 pour avoir refusé le commandement d'une brigade d'infanterie à l'armée de Vendée, il demandait à être envoyé en mission en Turquie pour y organiser l'artillerie, quand, au début d'octobre 1795, il fut, on l'a vu[1], chargé de défendre la Convention contre les royalistes. Nommé général de division au lendemain du 13 vendémiaire, il reçut peu après ce commandement de l'armée d'Italie qui, selon le mot d'un de ses officiers, « lui ouvrit la porte de l'immortalité ». Il avait vingt-sept ans.

Comme il n'avait jamais exercé de grand commandement devant l'ennemi, sa nomination déplut aux généraux de l'armée d'Italie. Plus âgés que lui, quelques-uns même déjà célèbres, ils s'irritaient à l'idée d'être commandés par un « général de rue ». Pourtant, dès le premier entretien, ce jeune homme maigre, de petite taille, de mine maladive, mais dont on soutenait difficilement le regard « fulgurant », parla d'un tel ton d'autorité, et avec une telle compétence, qu'il força le respect de tous ses subordonnés. « Il m'a fait peur, disait en s'en allant le plus frondeur d'entre eux, Augereau, et je ne puis comprendre l'ascendant dont je me suis senti écrasé au premier coup d'œil. » Ce même ascendant, Napoléon Bonaparte le prit en quelques jours sur toute son armée. A peu près dénuée de tout, à peine nourrie, presque nue, lorsqu'il en prit le commandement, cette armée accomplit sous ses ordres la plus étonnante série d'exploits que l'histoire militaire connaisse, la *campagne d'Italie*.

LA CAMPAGNE D'ITALIE

L'ensemble des opérations auxquelles on a donné le nom de Campagne d'Italie dura un an, du mois d'avril 1796 au mois d'avril 1797. Commencée à l'extrémité méridionale des Alpes, au col de *Cadibone*, entre Nice et Gênes, la campagne se termina à l'extrémité orien-

1. Voir ci-dessus, page 107.



NAPOLÉON BONAPARTE A VINGT-SEPT ANS.

D'après le portrait peint par GROS (1771-1835). Musée du Louvre. Photographie.

La plupart des portraits de Napoléon sont des portraits de convention. Il n'en est qu'un petit nombre, quatre ou cinq, dont celui-ci, pour lesquels Napoléon ait consenti à poser. Ce portrait, fait à la prière de sa femme Joséphine, fut peint par Gros pendant la campagne d'Italie. Il est célèbre sous le nom de Bonaparte à Arcole. *Il représente le général au moment où, un drapeau à la main, il s'élance sur le pont balayé par la mitraille et essaye d'entraîner ses soldats vers qui il tourne la tête. Dans ce long et maigre visage d'une teinte d'ivoire jauni, encadré de cheveux châtains en désordre, on est frappé par le menton saillant, le nez d'une courbe hardie, la bouche d'un dessin net et ferme, tout un masque d'énergie et de volonté, mais surtout par ces yeux bleus, dont le regard « fulgurant » faisait, au dire de tous, courber la tête aux plus hardis. Bonaparte, le cou serré dans une cravate noire, porte l'habit bleu à haut collet rouge, avec de sobres broderies d'or, et la ceinture tricolore, insigne des généraux en chef pendant la Révolution.* Gros, *élève de David, est un des grands peintres d'histoire du début du dix-neuvième siècle. Ses toiles les plus célèbres sont consacrées à l'histoire de Napoléon. Rapprocher les portraits du premier Consul et de l'Empereur, pages 177 et 193.*

tale des Alpes à *Léoben*, à cent trente kilomètres de Vienne. Dans sa marche de douze mois l'armée française livra dix-huit grandes batailles et soixante-cinq combats. Forte à peine de 36000 hommes, elle détruisit cinq armées autrichiennes dont la moins nombreuse compta 45000 hommes. Elle opéra successivement dans trois régions :

Le Commandant de l'artill

Buonaparte

SIGNATURE DE NAPOLÉON EN 1793.
Photographie.

Fin d'une lettre écrite pendant le siège de Toulon : Napoléon était « commandant de l'artillerie » de l'armée assiégeante. Son écriture, qui devait devenir presque indéchiffrable, même pour lui, était encore assez nette. Déjà cependant dans le mot artillerie, *les dernières lettres sont remplacées par un trait. Napoléon écrivait encore son nom selon l'orthographe corse :* Buonaparte. *Il le francisa en supprimant l'*u, *qu'il faut prononcer* ou. *La traduction française rigoureuse eût été : Bonnepart. Les caractères ont une belle hardiesse; le* B *du début du nom a l'air de se ruer à l'assaut. Voir page 240, la signature de l'Empereur.*

D'abord, au mois d'avril 1796, dans le *Piémont*, c'est-à-dire la plaine supérieure du Pô.

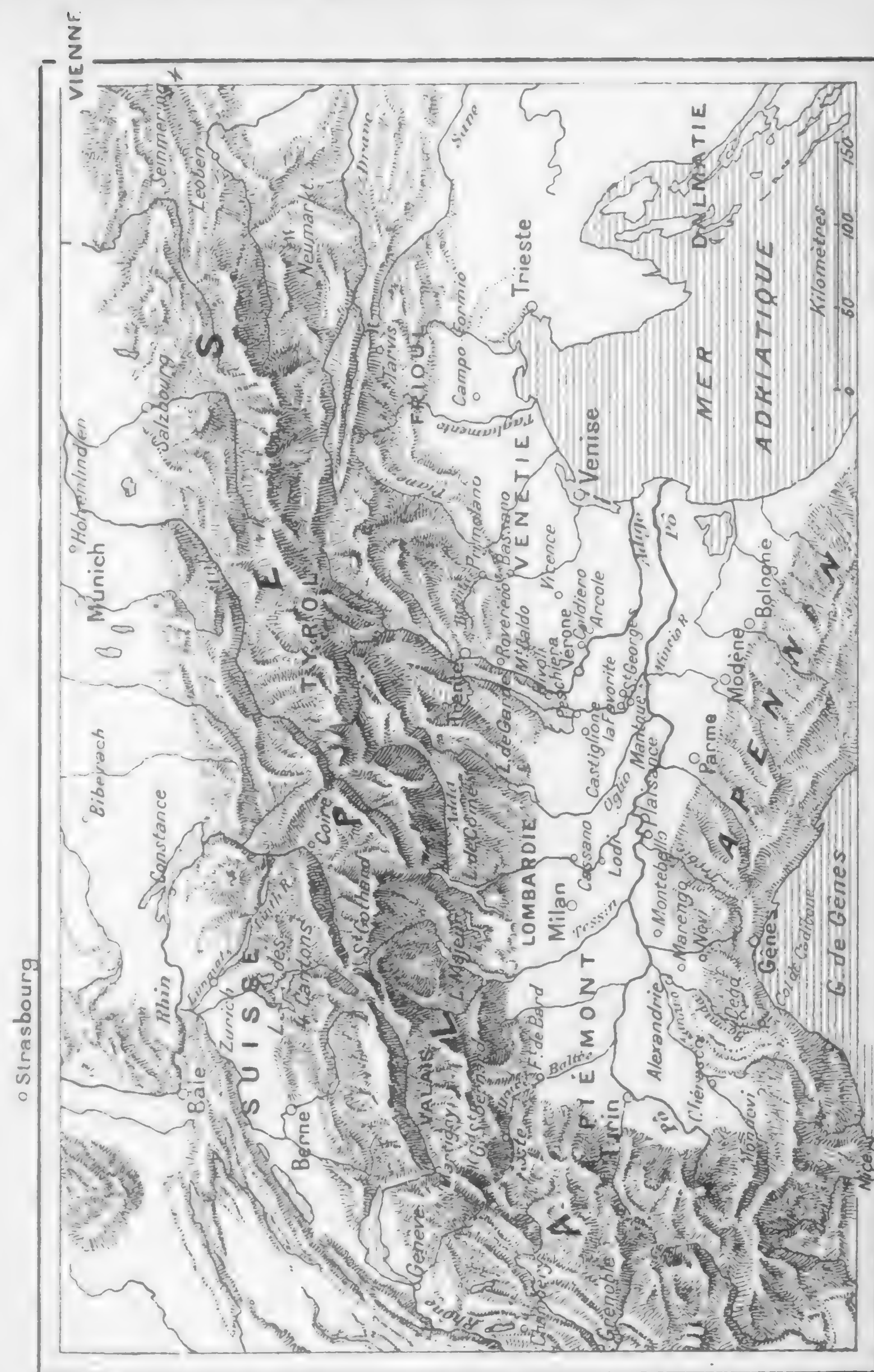
Puis du mois de juillet 1796 au mois de février 1797, en Lombardie, c'est-à-dire au nord du Pô, *autour de Mantoue*, dans la plaine du Mincio et de l'Adige.

Enfin en mars et en avril 1797, marchant sur Vienne, elle opéra dans les *vallées des Alpes autrichiennes*.

OPÉRATIONS EN PIÉMONT

Le Piémont était occupé par une armée autrichienne et une armée sarde, fortes au total de 70000 hommes. Bonaparte pénétra en Piémont par le col de *Cadibone* (11 avril 1796). Il se glissa entre les deux armées ennemies, rejeta à l'est les Autrichiens en leur infligeant deux défaites en trois jours notamment à *Dego* (15 avril). Puis il revint à l'ouest contre les Sardes qui, battus à *Mondovi* (22 avril), sollicitèrent aussitôt un armistice (28 avril). Cet armistice, signé à *Cherasco*, fut suivi de la *paix de Paris* (3 juin) par laquelle le roi de Sardaigne reconnut à la France la possession de la *Savoie* et du *Comté de Nice*.

Reprenant la poursuite des Autrichiens retirés en Lombardie,



LES CHAMPS DE BATAILLE D'ITALIE.

tale des Alpes à *Léoben*, à cent trente kilomètres de Vienne. Dans sa marche de douze mois l'armée française livra dix-huit grandes batailles et soixante-cinq combats. Forte à peine de 36 000 hommes, elle détruisit cinq armées autrichiennes dont la moins nombreuse compta 45 000 hommes. Elle opéra successivement dans trois régions :

SIGNATURE DE NAPOLÉON EN 1793.
Photographie.

Fin d'une lettre écrite pendant le siège de Toulon : Napoléon était « commandant de l'artillerie » de l'armée assiégeante. Son écriture, qui devait devenir presque indéchiffrable, même pour lui, était encore assez nette. Déjà cependant dans le mot artillerie, *les dernières lettres sont remplacées par un trait. Napoléon écrivait encore son nom selon l'orthographe corse :* Buonaparte. *Il le francisa en supprimant l'u, qu'il faut prononcer* ou. *La traduction française rigoureuse eût été : Bonnepart. Les caractères ont une belle hardiesse; le B du début du nom a l'air de se ruer à l'assaut. Voir page 240, la signature de l'Empereur.*

D'abord, au mois d'avril 1796, dans le *Piémont*, c'est-à-dire la plaine supérieure du Pô.

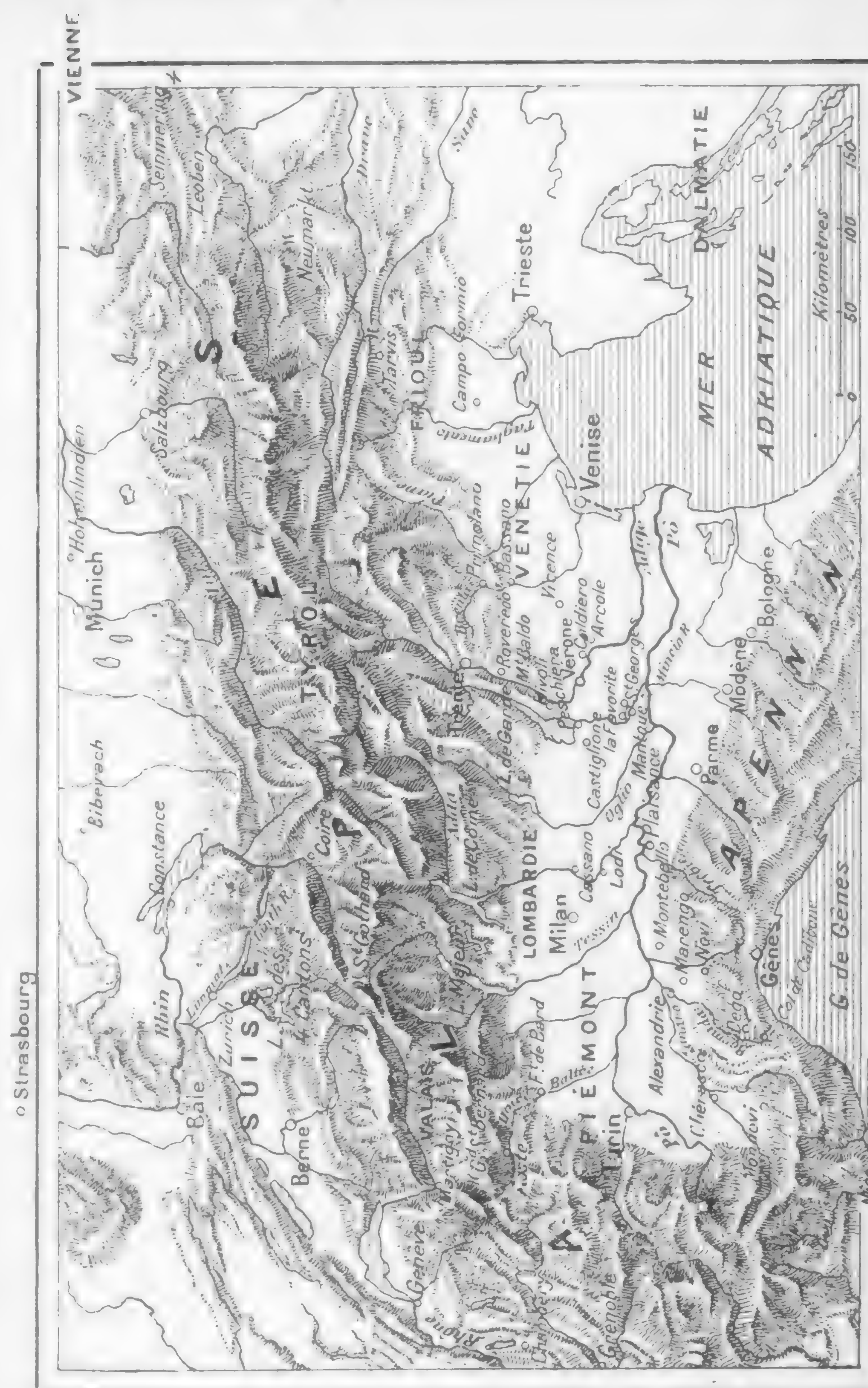
Puis du mois de juillet 1796 au mois de février 1797, en Lombardie, c'est-à-dire au nord du Pô, *autour de Mantoue*, dans la plaine du Mincio et de l'Adige.

Enfin en mars et en avril 1797, marchant sur Vienne, elle opéra dans les *vallées des Alpes autrichiennes*.

OPÉRATIONS EN PIÉMONT

Le Piémont était occupé par une armée autrichienne et une armée sarde, fortes au total de 70 000 hommes. Bonaparte pénétra en Piémont par le col de *Cadibone* (11 avril 1796). Il se glissa entre les deux armées ennemies, rejeta à l'est les Autrichiens en leur infligeant deux défaites en trois jours notamment à *Dego* (15 avril). Puis il revint à l'ouest contre les Sardes qui, battus à *Mondovi* (22 avril), sollicitèrent aussitôt un armistice (28 avril). Cet armistice, signé à *Cherasco*, fut suivi de la *paix de Paris* (3 juin) par laquelle le roi de Sardaigne reconnut à la France la possession de la *Savoie* et du *Comté de Nice*.

Reprenant la poursuite des Autrichiens retirés en Lombardie,



LES CHAMPS DE BATAILLE D'ITALIE.

Bonaparte força le passage du Pô à *Plaisance* et, par la victoire de *Lodi* (10 mai), se rendit maître du Milanais. En un mois il avait soumis tout le pays, depuis les Alpes jusqu'à l'Oglio. Les princes italiens du nord, les ducs de Parme et de Modène, et le Pape, effrayés, se hâtèrent de demander la paix. Bonaparte la leur accorda moyennant le paiement de lourdes contributions de guerre, près de cinquante millions qui, envoyés à Paris, permirent au Directoire de vivre un certain temps.

OPÉRATIONS EN LOMBARDIE

Les opérations ultérieures eurent pour centre *Mantoue*. Mantoue était une forte place qui commandait les débouchés de la vallée de l'Adige, route naturelle par où les armées autrichiennes descendaient en Italie. Bonaparte ne pouvait pousser plus loin tant qu'il ne s'en était pas emparé. Les Autrichiens firent tout pour la sauver. La lutte dura six mois (1er août 1796—2 février 1797). Quatre armées successivement envoyées au secours de Mantoue furent successivement détruites.

Au début d'août une première armée de 70000 hommes, commandée par *Wurmser*, fondit pour ainsi dire dans une campagne de cinq jours, dont l'épisode principal fut la bataille de *Castiglione* (5 août).

Un mois plus tard, en septembre, une seconde armée formée par Wurmser était attaquée dans la vallée de l'Adige, poussée dans la vallée de la Brenta, battue à *Bassano* (8 septembre). Ses débris chassés vers le sud se réfugiaient, après la défaite de *Saint-Georges* (15 septembre), dans Mantoue, dès lors définitivement bloquée.

La troisième armée autrichienne, commandée par *Alvinzi* et forte de 50000 hommes, apparut en novembre. Bonaparte essaya d'abord vainement de déloger les Autrichiens de leurs positions de *Caldiero*. Par un audacieux mouvement tournant il vint les prendre à revers dans les marais d'***Arcole***. Après trois jours de combat (15, 16, 17 novembre), il contraignit Alvinzi à la retraite. Mais la lutte avait été rude; Bonaparte avait dû payer de sa personne, et il avait failli périr en essayant d'entraîner ses hommes sur le pont d'Arcole balayé par la mitraille.

Deux mois après, en janvier 1797, les Autrichiens firent leur quatrième et dernier effort, le plus énergique. Alvinzi disposait de 75000 hommes. L'action décisive se déroula sur le plateau de ***Rivoli*** le 14 janvier 1797. Ce fut la plus brillante des victoires

remportées par l'armée d'Italie. Deux des colonnes autrichiennes furent détruites. Deux jours après, une dernière colonne ennemie était prise aux portes de Mantoue, à *la Favorite* (16 janvier). Wurmser affamé fut obligé de rendre Mantoue (2 février).

MARCHE SUR VIENNE

Désormais complètement maître de l'Italie du Nord, son armée renforcée et portée à 53000 hommes, Bonaparte au mois de mars prit l'offensive et se mit en marche sur Vienne. Bien que les Autrichiens lui eussent opposé leur meilleur général, l'*archiduc Charles*, un véritable homme de guerre, il força le passage de la *Piave*, du *Tagliamento*, puis le col de *Tarvis* et le col de *Neumark*. Son avant-garde était au col du *Semmering*, à moins de cent kilomètres de Vienne, quand le 7 avril un armistice, bientôt transformé en *préliminaires de paix* (18 avril), fut signé à ***Léoben***.

CAUSES DES SUCCÈS DE BONAPARTE SA MÉTHODE

La campagne d'Italie força l'admiration des adversaires mêmes de Bonaparte. Les résultats en effet en furent considérables : il avait ramassé plus de cent mille prisonniers, conquis plus de six cents canons; il avait contraint à la paix les derniers ennemis de la France sur le continent, et cependant il n'avait disposé que de médiocres ressources. « Il n'avait que peu d'hommes, écrivait un des officiers de l'armée d'Italie, presque sans armes, sans pain, sans souliers, sans argent, sans administration; point de secours de personne. Il fallait tout créer : il a tout créé. »

Le succès lui fut facilité par les fautes de ses adversaires; ils ne surent presque jamais utiliser leur supériorité numérique et marchèrent constamment en divisant trop leurs forces. Cela permit à Bonaparte de *suppléer par la rapidité de ses mouvements à sa faiblesse numérique*. Sa méthode consista à manœuvrer entre les colonnes ennemies, à les frapper alternativement, à les accabler une à une, avant qu'elles n'eussent le temps de se joindre. Devant chacune d'elles il déployait un simple rideau de troupes qui, très agissantes, « fixaient » l'ennemi en lui donnant à croire que toute l'armée française était là. Lui-même avec le gros de ses forces tombait à l'improviste sur celle des colonnes qu'il jugeait la plus faible ou la plus menaçante : il devait appliquer de nouveau cette méthode à la fin de sa carrière, en 1814, dans la campagne de France. A Rivoli, il se plaça sur le plateau au point même où devaient se joindre les deux principales colonnes d'Alvinzi. Il

écrasa d'abord les troupes qui montaient de la vallée de l'Adige; il arrêta ensuite les troupes qui descendaient du Mont Baldo.

Il dut enfin ses succès à l'énergie de ses divisionnaires, Augereau, Masséna, etc., à l'entrain et à l'endurance de ses soldats. La division Masséna se battait le 13 janvier à Vérone, parcourait la nuit suivante, par des routes neigeuses, trente-deux kilomètres, arrivait le 14 au matin sur le plateau de Rivoli, y combattait toute la journée. Elle repartait le soir même, marchait toute la journée du 15, franchissait plus de soixante-dix kilomètres en trente heures et le 16 décidait la victoire de la Favorite. Elle avait fait plus de cent dix kilomètres et pris part à trois batailles en quatre jours.

TRAITÉ DE CAMPO-FORMIO

Après d'assez longues négociations où Bonaparte, ainsi qu'il l'avait fait précédemment à Cherasco, ne tint pas compte des instructions du Directoire, les préliminaires de Léoben furent transformés en traité de paix à ***Campo-Formio*** (17 octobre 1797).

François II reconnut à la France la *frontière du Rhin* et renonça à la *Belgique*. Il abandonna également le *Milanais*. Il reconnut aussi les transformations politiques opérées par Bonaparte dans le nord de l'Italie, c'est-à-dire la *République Ligurienne* substituée à l'antique république de Gênes (mai-juin 1797), et la *République Cisalpine* formée du Milanais, de la Lombardie et de quelques autres territoires.

Si François II consentit à de pareils sacrifices, ce ne fut pas seulement parce qu'il était vaincu : ce fut aussi que le traité lui assura des compensations importantes. Bonaparte lui livra *Venise* et ses *États de terre ferme*, c'est-à-dire, sur la côte orientale de l'Adriatique, la Dalmatie, et en Italie tout le pays compris entre la mer, l'Adige et les Alpes. Cette destruction de la plus puissante des républiques méditerranéennes, triste réédition du partage de la Pologne, eut pour prétexte une prise d'armes des Vénitiens pendant la marche de Bonaparte sur Vienne (avril 1797) et dans le même temps un massacre de blessés français à Vérone, ville vénitienne. Prise d'armes et massacre avaient été du reste en partie provoqués par les exactions antérieures de l'armée française

Le traité stipulait encore que pour régler les conditions de la paix entre la France et l'Empire, et pour déterminer les indemnités promises en Allemagne, aux princes dépossédés de la rive gauche du Rhin, un congrès se réunirait à *Rastadt*.

CARACTÈRES DES TRAITÉS DE BALE ET DE CAMPO-FORMIO

Le traité de Campo-Formio confirmait et complétait le traité de Bâle; il marquait la fin de la première coalition. Signés par les représentants de la République, ratifiés par la Convention et par le Directoire, les traités de Bâle et de Campo-Formio étaient tels qu'auraient pu les signer Louis XIII et Louis XIV. Ils ne s'inspiraient en rien des principes de justice, de liberté, de respect du droit des peuples, proclamés au début de la Révolution. Stipulant des annexions, des indemnités territoriales, sans qu'il y ait eu, sauf à Avignon et en Savoie, consultation loyale des annexés, ils s'inspiraient uniquement du droit de la force. Assurant à la France ses frontières naturelles, ils étaient la conclusion de la politique séculaire de la royauté. Les hommes de la Révolution, qui à l'intérieur avaient rompu avec la tradition, lui restaient fidèles au dehors.

LA LUTTE CONTRE L'ANGLETERRE.

Après la paix de Campo-Formio, la France n'avait plus d'autre adversaire que l'Angleterre. Le Directoire reprit contre elle un projet plusieurs fois étudié au dix-huitième siècle, sous Louis XV et sous Louis XVI, celui d'un débarquement.

Mais l'entreprise nécessitait des forces considérables et des préparatifs d'autant plus longs que la marine française était fort affaiblie. Le matériel manquait; les officiers avaient émigré pour la plupart. Les nouveaux états-majors, improvisés à la hâte, étaient en majorité composés d'officiers inexpérimentés et incapables. D'autre part, une tentative avait été faite peu auparavant (décembre 1796), pour jeter en Irlande, un corps d'armée commandé par Hoche; elle avait échoué, et cependant il s'agissait seulement de débarquer 15000 hommes. Que serait-ce lorsqu'il en faudrait transporter une centaine de mille? Enfin les Anglais venaient d'achever de conquérir la maîtrise de la mer en détruisant (février, octobre 1797) les flottes de l'Espagne et de la Hollande, alliées de la France.

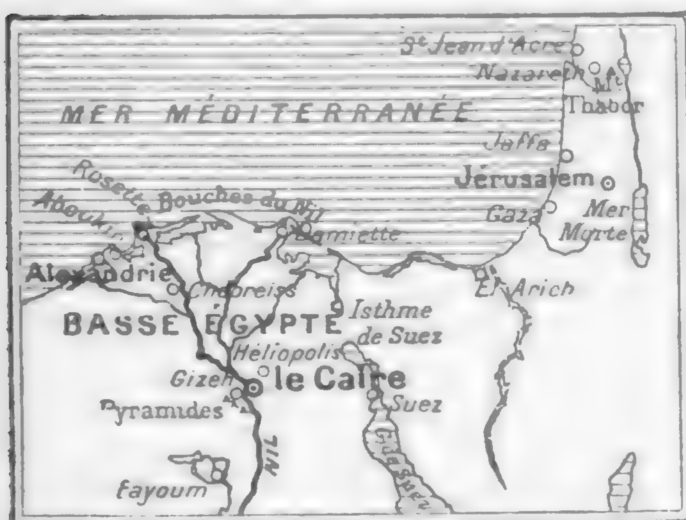
BONAPARTE ET L'ÉGYPTE.

Aussi Bonaparte, nommé à son retour d'Italie commandant en chef de l'*armée d'Angleterre*, songea-t-il à frapper les Anglais ailleurs que dans leur île. L'Inde étant la source principale de la fortune anglaise et l'Egypte commandant une des routes traditionnelles de l'Inde, Bonaparte proposa au Directoire de tenter la conquête de l'Égypte. Une fois prise, outre qu'elle serait une ma-

gnifique colonie, elle servirait de base d'opérations pour une expédition contre l'Inde. *Ce projet, formé dès 1797, avant même la paix de Campo-Formio, devait occuper Napoléon pendant la plus grande partie de sa carrière.* En 1808, Empereur et parvenu à l'apogée de sa puissance, il en préparait encore l'exécution.

L'EXPÉDITION D'ÉGYPTE.

Le projet de Bonaparte ayant été approuvé par le Directoire, les préparatifs furent conduits dans le plus grand secret et très rapidement. Sept mois après la signature du traité de Campo-Formio, le 19 mai 1798, une flotte de près de 300 navires portant 10000 hommes d'équipages, et une armée de 35 000 hommes, quittait Toulon. Quarante jours plus tard, après avoir occupé Malte au passage (10 juin), l'armée française débarquait à Aboukir et enlevait *Alexandrie* (30 juin).



L'ÉGYPTE ET LA SYRIE.

L'Égypte était une province de l'Empire turc. Mais l'autorité du Sultan y était toute nominale et le pays appartenait en fait à la féodalité militaire des *Mamelouks*. Les Mamelouks, cavaliers intrépides, essayèrent d'arrêter l'armée française, quand, après une pénible marche à travers le désert, elle déboucha à *Gizeh* en face du Caire. La bataille eut lieu au pied des grandes Pyramides. Toutes les charges des Mamelouks, vinrent se briser sur les carrés de l'infanterie, qui ne perdit pas trente hommes et tua plus de deux mille cavaliers à l'ennemi (21 juillet). Deux jours après, Bonaparte était maître du Caire.

Mais, le 1er août, l'expédition subissait un grave désastre; la flotte française qui avait jusque-là échappé à la croisière anglaise, fut surprise à son mouillage d'*Aboukir* et presque totalement détruite par l'amiral *Nelson*. Bonaparte était dès lors coupé de la France et prisonnier en Égypte. Il entreprit de remettre le pays en valeur, comme s'il y devait demeurer toujours, et parvint à en tirer tout ce qui pouvait être nécessaire à son armée.

EXPÉDITION DE SYRIE.

La situation s'aggrava quand le Sultan, poussé par les Anglais, déclara la guerre à la France (septembre 1798), et entreprit de reconquérir l'Égypte. Apprenant qu'une armée turque se concentrait en *Syrie*, Bonaparte y courut (février 1799). Il enleva sur la côte, les ports de Gaza et de Jaffa, détruisit l'armée turque, près de Nazareth, *au mont Thabor* (16 août 1799). Mais, il ne put, malgré un long siège et les efforts les plus énergiques, s'emparer de *Saint-Jean-d'Acre*, que défendait un de ses anciens camarades de Brienne, l'émigré Phelipeaux et que ravitaillait par mer la flotte anglaise. Il dut revenir en hâte en Égypte où une seconde armée turque allait être débarquée par les Anglais. A peine à terre, elle fut anéantie par Bonaparte à *Aboukir* (24 juillet 1799).

FIN DE L'EXPÉDITION D'ÉGYPTE.

Un mois plus tard, informé de la situation périlleuse où une *seconde coalition* mettait la République et devançant les ordres du Directoire, Bonaparte s'embarquait secrètement pour la France (22 août 1799). Il laissait le commandement à *Kléber*. Celui-ci, attaqué par 70 000 Anglo-Turcs, les battit à *Héliopolis* (20 mars 1800). Malheureusement, quelques mois après, il fut assassiné au Caire, par un fanatique musulman, le jour même où Bonaparte, devenu Premier Consul, gagnait sur les Autrichiens la bataille de Marengo (14 juin 1800). L'Égypte demeura encore un an aux mains des Français; ne recevant aucun renfort, accablés par les Anglo-Turcs, ils durent signer une capitulation, en vertu de laquelle ils l'évacuèrent en août 1801.

LES RÉSULTATS.

L'expédition d'Égypte ne parut alors qu'une brillante mais inutile aventure. Elle eut, cependant, de grandes conséquences scientifiques et politiques.

Politiquement l'expédition de 1798, fut la première cause d'une crise, qui, on le verra dans la suite[1], aboutit à la renaissance de l'Égypte, devenue au dix-neuvième siècle, la France aidant, l'un des États les plus actifs des bords de la Méditerranée. Au delà de l'Égypte, les exploits de nos soldats frappant l'imagination de tous les Orientaux, rajeunirent pour ainsi dire le prestige qui depuis les croisades s'attache dans le Levant au nom français.

1. Voir ci-dessous, page 515.

Enfin, Bonaparte avait emmené avec lui une mission scientifique, quelques-uns des savants les plus illustres de la fin du dix-huitième siècle, Monge, Berthollet, Geoffroy-Saint-Hilaire, etc. Ces savants, constitués en *Institut d'Égypte*, étudièrent le pays, ses produits, ses monuments. Sur ce dernier point leurs travaux furent l'origine des admirables découvertes qui nous ont rendu de nos jours l'histoire et la vie même de l'ancienne Égypte.

SECONDE COALITION SES CAUSES

Pendant l'expédition d'Egypte l'Angleterre réussit de nouveau à grouper quelques-unes des puissances contre la France. Ce fut la *seconde coalition*. Préparée pendant toute l'année 1798, définitivement constituée à la fin de décembre, elle dura jusqu'à 1801 et comprit avec l'Angleterre, Naples, l'Autriche, la Russie et la Turquie. Elle eut pour cause profonde, *comme toutes les coalitions ultérieures jusqu'à 1813*, la volonté de l'Angleterre et des grandes puissances, de *ne pas souffrir l'extension de la France jusqu'au Rhin*. Elle eut pour causes occasionnelles la politique de propagande que pratiqua le Directoire après la paix de Campo-Formio, et des empiètements qui rappelèrent les empiètements de Louis XIV au lendemain de la paix de Nimègue (1678)[1].

Dès les premiers mois de 1798, le Directoire créa ou transforma deux républiques et annexa à la France trois territoires. En février, prenant pour prétexte le meurtre d'un officier français tué au cours d'une émeute, le Directoire fit occuper Rome, arrêter le pape et transformer les États de l'Église en *République Romaine*. Presque au même moment, il intervint en Suisse, où les cantons étaient en lutte les uns contre les autres; il bouleversa l'ancienne *Confédération* et établit la *République Helvétique*, centralisée sur le modèle français. Chacune de ces opérations fut accompagnée de prélèvement de contributions et de mainmise sur les trésors des États. Le trésor des papes et quarante-trois millions pris en Suisse payèrent les préparatifs de l'expédition d'Égypte.

Dans la même période le Directoire annexa à la France les deux petites républiques de *Mulhouse* et de *Genève* et la principauté de *Montbéliard*. Peu après, des troubles en partie provoqués par des agents français ayant éclaté dans les états du roi de Sardaigne, en Piémont, le Directoire intervint

1. Voir 1er volume, page 420.

sous prétexte d'aider au rétablissement de l'ordre et fit occuper Turin (juillet). Puis quand il eut réduit le roi à abdiquer et à se retirer en Sardaigne, il annexa le Piémont (décembre).

La coalition se forma de la manière suivante. La création de la république Romaine alarma le roi de Naples : il conclut une

Le 9 Floréal de l'an 7, à neuf heures du soir, le Gouvernement Autrichien a fait assassiner par ses troupes les Ministres de la République française, BONNIER, ROBERJOT ET JEAN DEBRY, chargés par le Directoire exécutif, de négocier la paix au congrès de Rastadt. VENGEANCE!!!

FAC-SIMILÉ RÉDUIT DES AFFICHES APPOSÉES DANS PARIS APRÈS L'ATTENTAT DE RASTADT (28 avril 1799).

Alors que la guerre suscitée par la seconde coalition était déjà commencée, le Congrès, réuni à Rastadt *en vertu de la paix de Campo-Formio, pour traiter de la paix entre la France et l'Empire, continuait de siéger. Les Autrichiens contraignirent les négociateurs à se séparer. Le* 28 avril 1799 *(*9 *floréal an VII) les plénipotentiaires français, au moment où ils quittaient Rastadt avec leurs familles, furent arrachés de leurs voitures et sabrés par des hussards. Jean Debry seul survécut à ses blessures. Ce crime, unique dans l'histoire contemporaine, ne servit qu'à exaspérer les colères en France contre l'Autriche.*

alliance avec l'Empereur (mai). Les nouveaux alliés demandèrent le concours du tsar Paul Ier, fils et successeur de Catherine II. Le tsar le donna par haine de la Révolution. L'adhésion de la Turquie fut déterminée par l'occupation de l'Égypte. L'Angleterre servit d'intermédiaire dans la conclusion de toutes les alliances.

LA GUERRE PERTE DE L'ITALIE

Les coalisés mirent en ligne 350000 hommes dont 80000 Russes ; ceux-ci allaient pour la première fois apparaître dans l'Europe occidentale. Le Directoire disposait à peine de 150000 soldats, et il avait à défendre, outre la France agrandie, les ***républiques sœurs***, c'est-à-dire la Hollande, la Suisse et la plus grande partie de l'Italie. Aussi l'infériorité numérique des Français, la dispersion de leurs forces sur des frontières démesurées, leur valurent au début de graves échecs. En Allemagne, ils furent battus à *Stokack* (22 mars 1799) par l'archiduc Charles, qui vint s'établir le long du Rhin, prêt à pénétrer en Alsace. En Italie, ils perdirent au sud le royaume de Naples, un moment occupé et transformé en *République Parthénopéenne*, puis Rome et les États du centre. Dans l'Italie du nord, attaqués par une armée austro-russe que commandait *Souvorof*, le héros russe des guerres de Turquie et de Pologne, les Français perdirent la république Cisalpine après la défaite de *Cassano* (28 avril 1799), et le Piémont après la défaite de *Novi* (15 août 1799). Gênes seul leur restait. En Italie, comme en Allemagne, les Français au milieu de 1799 étaient donc ramenés à leurs frontières. En Hollande, ils n'avaient pu empêcher le débarquement d'une armée anglo-russe. En Suisse seulement, *Masséna* se maintenait sur les positions qu'il occupait derrière la Limmat et la Linth, en face d'une armée austro-russe établie à Zurich. Au total la France était une fois encore menacée d'invasion.

VICTOIRE DE ZURICH

Elle fut sauvée du péril par les dissensions des coalisés et par l'habileté de Masséna. Souvorof, d'accord avec le tsar Paul Ier, prétendait remettre l'Italie délivrée des Français, en l'état où elle se trouvait en 1789, c'est-à-dire restaurer les princes dépossédés et les États détruits. Les Autrichiens, au contraire, entendaient garder pour eux les pays enlevés aux Français et établir ainsi solidement leur domination en Italie. Certains de ne pouvoir triompher de l'opposition de Souvorof aux usurpations qu'ils projetaient, les Autrichiens imaginèrent de se débarrasser de lui en prétextant un meilleur groupement des forces alliées. Ils firent décider que les troupes russes de l'armée d'Italie iraient rejoindre en Suisse le corps russe qui s'y trouvait déjà, et formeraient avec lui une grande armée, commandée par Souvorof. Par contre les troupes autrichiennes alors en Suisse seraient reportées sur le Rhin.

Dans cette sorte de chassé-croisé, il y eut un instant où les Autrichiens étant partis et Souvorof n'étant pas encore arrivé, le corps russe établi à Zurich se trouva isolé. Masséna, saisissant l'à-propos, se jeta sur ***Zurich*** et y écrasa les Russes dans une bataille de deux jours (25-26 septembre 1799). Puis se retournant vivement contre Souvorof qui arrivait d'Italie par le *St-Gothard*, il l'arrêta en avant du lac des Quatre-Cantons, dans la vallée de la Reuss, et le contraignit pour échapper à une capitulation, à se jeter dans les massifs des Alpes. Souvorof, par des efforts prodigieux, réussit à atteindre Coire (8 octobre); mais il avait perdu toute son artillerie, et pour longtemps les débris de son armée étaient hors d'état de faire campagne.

Quelques jours auparavant (19 septembre), en *Hollande*, Brune avait battu les Anglo-Russes ; bloqués, ils durent signer la capitulation d'*Alkmaar* et se rembarquer (18 octobre 1799).



MASSÉNA (1756-1817).

Photographie d'un portrait d'après GROS. Musée de Versailles.

Masséna, né à Nice, fils d'un vigneron, mourut maréchal de France et prince. D'abord mousse, puis engagé en 1775 *dans l'armée royale, il avait quitté le service après être parvenu au grade d'adjudant. Élu en* 1791 *officier dans le bataillon des volontaires du Var, général de division en* 1796, *à trente-huit ans, il fut l'un des plus utiles lieutenants de Napoléon, dans toute la campagne d'Italie, et particulièrement à* Rivoli. *Sous l'Empire, il exerça de grands commandements, surtout pendant la campagne de* 1809 *contre l'Autriche, et en Portugal* (1811). *Napoléon, qui l'avait surnommé « l'enfant chéri de la victoire », le fit maréchal*, duc de Rivoli, prince d'Essling. *Il était au feu un excellent manœuvrier. « Le bruit du canon, disait-on, éclaircissait ses idées. » L'épisode essentiel de sa vie est la campagne de Suisse, avec la victoire de Zurich. Il sauva alors la France de l'invasion : il avait quarante ans et comptait parmi les vieux généraux. — Il porte ici l'uniforme de maréchal, avec le grand cordon et la plaque de la Légion d'honneur.*

LA GUERRE
PERTE
DE L'ITALIE

Les coalisés mirent en ligne 350000 hommes dont 80000 Russes; ceux-ci allaient pour la première fois apparaître dans l'Europe occidentale. Le Directoire disposait à peine de 150000 soldats, et il avait à défendre, outre la France agrandie, les *républiques sœurs*, c'est-à-dire la Hollande, la Suisse et la plus grande partie de l'Italie. Aussi l'infériorité numérique des Français, la dispersion de leurs forces sur des frontières démesurées, leur valurent au début de graves échecs. En Allemagne, ils furent battus à *Stokack* (22 mars 1799) par l'archiduc Charles, qui vint s'établir le long du Rhin, prêt à pénétrer en Alsace. En Italie, ils perdirent au sud le royaume de Naples, un moment occupé et transformé en *République Parthénopéenne*, puis Rome et les États du centre. Dans l'Italie du nord, attaqués par une armée austro-russe que commandait *Souvorof*, le héros russe des guerres de Turquie et de Pologne, les Français perdirent la république Cisalpine après la défaite de *Cassano* (28 avril 1799), et le Piémont après la défaite de *Novi* (15 août 1799). Gênes seul leur restait. En Italie, comme en Allemagne, les Français au milieu de 1799 étaient donc ramenés à leurs frontières. En Hollande, ils n'avaient pu empêcher le débarquement d'une armée anglo-russe. En Suisse seulement, *Masséna* se maintenait sur les positions qu'il occupait derrière la Limmat et la Linth, en face d'une armée austro-russe établie à Zurich. Au total la France était une fois encore menacée d'invasion.

VICTOIRE
DE ZURICH

Elle fut sauvée du péril par les dissensions des coalisés et par l'habileté de Masséna. Souvorof, d'accord avec le tsar Paul Ier, prétendait remettre l'Italie délivrée des Français, en l'état où elle se trouvait en 1789, c'est-à-dire restaurer les princes dépossédés et les États détruits. Les Autrichiens, au contraire, entendaient garder pour eux les pays enlevés aux Français et établir ainsi solidement leur domination en Italie. Certains de ne pouvoir triompher de l'opposition de Souvorof aux usurpations qu'ils projetaient, les Autrichiens imaginèrent de se débarrasser de lui en prétextant un meilleur groupement des forces alliées. Ils firent décider que les troupes russes de l'armée d'Italie iraient rejoindre en Suisse le corps russe qui s'y trouvait déjà, et formeraient avec lui une grande armée, commandée par Souvorof. Par contre les troupes autrichiennes alors en Suisse seraient reportées sur le Rhin.

Dans cette sorte de chassé-croisé, il y eut un instant où les Autrichiens étant partis et Souvorof n'étant pas encore arrivé, le corps russe établi à Zurich se trouva isolé. Masséna, saisissant l'à-propos, se jeta sur ***Zurich*** et y écrasa les Russes dans une bataille de deux jours (25-26 septembre 1799). Puis se retournant vivement contre Souvorof qui arrivait d'Italie par le *St-Gothard*, il l'arrêta en avant du lac des Quatre-Cantons, dans la vallée de la Reuss, et le contraignit pour échapper à une capitulation, à se jeter dans les massifs des Alpes. Souvorof, par des efforts prodigieux, réussit à atteindre Coire (8 octobre); mais il avait perdu toute son artillerie, et pour longtemps les débris de son armée étaient hors d'état de faire campagne.

Quelques jours auparavant (19 septembre), en Hollande, Brune avait battu les Anglo-Russes; bloqués, ils durent signer la capitulation d'*Alkmaar* et se rembarquer (18 octobre 1799).



MASSÉNA (1756-1817).

Photographie d'un portrait d'après GROS.
Musée de Versailles.

Masséna, né à Nice, fils d'un vigneron, mourut maréchal de France et prince. D'abord mousse, puis engagé en 1775 dans l'armée royale, il avait quitté le service après être parvenu au grade d'adjudant. Élu en 1791 officier dans le bataillon des volontaires du Var, général de division en 1796, à trente-huit ans, il fut l'un des plus utiles lieutenants de Napoléon, dans toute la campagne d'Italie, et particulièrement à Rivoli. *Sous l'Empire, il exerça de grands commandements, surtout pendant la campagne de* 1809 *contre l'Autriche, et en Portugal* (1811). *Napoléon, qui l'avait surnommé « l'enfant chéri de la victoire », le fit maréchal,* duc de Rivoli, prince d'Essling. *Il était au feu un excellent manœuvrier. « Le bruit du canon, disait-on, éclaircissait ses idées. » L'épisode essentiel de sa vie est la campagne de Suisse, avec la victoire de Zurich. Il sauva alors la France de l'invasion : il avait quarante ans et comptait parmi les vieux généraux. — Il porte ici l'uniforme de maréchal, avec le grand cordon et la plaque de la Légion d'honneur.*

Les défaites des coalisés en Suisse et en Hollande eurent un double résultat. D'abord elles sauvèrent la France du péril immédiat de l'invasion. *Zurich fut un second Valmy*. Ces défaites amenèrent en outre la dislocation de la coalition. En effet, le tsar Paul Ier fit retomber sur les Autrichiens et les Anglais la responsabilité du désastre de ses armées. Sans signer encore la paix avec la France, il rappela ses troupes, et dès lors, comme au lendemain des traités de Bâle, la France, sur le continent, n'eut plus en face d'elle que l'Autriche.

DÉMARCHES PACIFIQUES DE BONAPARTE

Trois mois après la bataille de Zurich, au lendemain même du coup d'état qui lui avait donné le pouvoir, Bonaparte tenta directement auprès du roi d'Angleterre et de l'Empereur une démarche en faveur de la paix. « La guerre qui depuis huit ans ravage les quatre parties du monde, doit-elle être éternelle? écrivait-il au roi d'Angleterre. N'est-il donc aucun moyen de s'entendre? Comment les deux nations les plus éclairées de l'Europe, puissantes et fortes plus que l'exige leur sûreté et leur indépendance... ne sentent-elles pas que la paix est le premier besoin, comme la première des gloires? »

Les ministres Anglais répondirent qu'ils traiteraient si Louis XVIII, frère de Louis XVI, était rappelé et rétabli en France. L'Empereur répondit qu'il traiterait si les Anglais traitaient. Il fallut donc continuer la guerre.

CAMPAGNE DE 1800 GÊNES, MARENGO

Deux armées autrichiennes menaçaient la France. L'une venant d'Allemagne menaçait la frontière du Rhin; l'autre en Italie menaçait la frontière des Alpes et avait poussé ses avant-gardes jusqu'à Nice. A l'armée d'Allemagne, la plus redoutable, Bonaparte opposa Moreau auquel il donna les meilleures troupes, plus de 100 000 hommes. A l'armée d'Italie, commandée par *Mélas*, il opposa Masséna et les débris des troupes vaincues à Novi, 25 000 hommes. Masséna fut chargé de défendre Gênes, et de retenir Mélas sous les murs de la place assez longtemps pour que Bonaparte pût former une troisième armée et venir prendre les Autrichiens à dos.

Masséna remplit héroïquement sa mission. Bloqué dans Gênes, ayant trente jours de vivres, il tint deux mois (6 avril-4 juin 1800) : pendant le second mois les assiégés

n'eurent d'autre nourriture que de la soupe d'herbes, et en mode de pain, un mélange « d'amandes, de graines de lin, d'amidon, de son, d'avoine sauvage et de cacao ».

Quand Masséna rendit Gênes, Bonaparte était déjà en Italie. Avec 40 000 hommes, surmontant des difficultés énormes, transportant l'artillerie à bras, il avait franchi les Alpes en cinq jours, au col du *Grand-Saint-Bernard* (15-20 mai 1800).

De là, courant à l'est jusqu'à Milan, il déborda l'armée autrichienne, coupa ses lignes de retraite. Puis, revenant vers l'ouest comme s'il arrivait d'Autriche, il vint attaquer Mélas en avant d'Alexandrie. Après un combat heureux à *Montebello* (9 juin), il livra la bataille décisive à *Marengo* (14 juin 1800). Inférieur en nombre, ayant moins de 20 000 hommes contre 40 000, parce que craignant de voir Mélas lui échapper, il avait lancé de divers côtés des détachements, Bonaparte était battu, quand, à cinq



DESAIX (1768-1800).
Photographie d'un portrait dessiné d'après nature, par Jean GUÉRIN, gravé par FIESINGER. Bibliothèque Nationale.

Desaix de Veygoux, originaire du Puy-de-Dôme, de noblesse auvergnate, était sous-lieutenant quand commença la Révolution. Enthousiasmé par les idées de liberté et d'égalité, il se refusa à émigrer comme le faisaient la plupart des officiers nobles. Attaché à l'armée du Rhin en 1792, il était général de division en 1794, à vingt-six ans. Par sa bravoure et ses vertus il força l'admiration et gagna l'affection de tous ceux qui l'approchèrent. Les Allemands l'appelaient « le bon Général »*; les Égyptiens* « le Sultan juste »*. Napoléon le considérait comme le plus remarquable des hommes de guerre de son temps. A Marengo, où il fut tué à trente-deux ans, à l'heure même où Kléber, son ami, était assassiné au Caire, il sauva Napoléon, par une opportune intervention, d'une défaite qui pouvait avoir de graves conséquences en France : elle est par là un des faits décisifs de l'histoire. L'expression de la physionomie est douce, grave et réfléchie. — Jean Guérin* (1760-1836), *né à Strasbourg, fut un portraitiste de talent.*

Les défaites des coalisés en Suisse et en Hollande eurent un double résultat. D'abord elles sauvèrent la France du péril immédiat de l'invasion. *Zurich fut un second Valmy.* Ces défaites amenèrent en outre la dislocation de la coalition. En effet, le tsar Paul Ier fit retomber sur les Autrichiens et les Anglais la responsabilité du désastre de ses armées. Sans signer encore la paix avec la France, il rappela ses troupes, et dès lors, comme au lendemain des traités de Bâle, la France, sur le continent, n'eut plus en face d'elle que l'Autriche.

DÉMARCHES PACIFIQUES DE BONAPARTE

Trois mois après la bataille de Zurich, au lendemain même du coup d'état qui lui avait donné le pouvoir, Bonaparte tenta directement auprès du roi d'Angleterre et de l'Empereur une démarche en faveur de la paix. « La guerre qui depuis huit ans ravage les quatre parties du monde, doit-elle être éternelle? écrivait-il au roi d'Angleterre. N'est-il donc aucun moyen de s'entendre? Comment les deux nations les plus éclairées de l'Europe, puissantes et fortes plus que l'exige leur sûreté et leur indépendance... ne sentent-elles pas que la paix est le premier besoin, comme la première des gloires? »

Les ministres Anglais répondirent qu'ils traiteraient si Louis XVIII, frère de Louis XVI, était rappelé et rétabli en France. L'Empereur répondit qu'il traiterait si les Anglais traitaient. Il fallut donc continuer la guerre.

CAMPAGNE DE 1800 GÊNES. MARENGO

Deux armées autrichiennes menaçaient la France. L'une venant d'Allemagne menaçait la frontière du Rhin; l'autre en Italie menaçait la frontière des Alpes et avait poussé ses avant-gardes jusqu'à Nice. A l'armée d'Allemagne, la plus redoutable, Bonaparte opposa Moreau auquel il donna les meilleures troupes, plus de 100 000 hommes. A l'armée d'Italie, commandée par *Mélas*, il opposa Masséna et les débris des troupes vaincues à Novi, 25 000 hommes. Masséna fut chargé de défendre Gênes, et de retenir Mélas sous les murs de la place assez longtemps pour que Bonaparte pût former une troisième armée et venir prendre les Autrichiens à dos.

Masséna remplit héroïquement sa mission. Bloqué dans Gênes, ayant trente jours de vivres, il tint deux mois (6 avril–4 juin 1800) : pendant le second mois les assiégés

n'eurent d'autre nourriture que de la soupe d'herbes, et en mode de pain, un mélange « d'amandes, de graines de lin, d'amidon, de son, d'avoine sauvage et de cacao ».

Quand Masséna rendit Gênes, Bonaparte était déjà en Italie. Avec 40 000 hommes, surmontant des difficultés énormes, transportant l'artillerie à bras, il avait franchi les Alpes en cinq jours, au col du *Grand-Saint-Bernard* (15-20 mai 1800).

De là, courant à l'est jusqu'à Milan, il déborda l'armée autrichienne, coupa ses lignes de retraite. Puis, revenant vers l'ouest comme s'il arrivait d'Autriche, il vint attaquer Mélas en avant d'Alexandrie. Après un combat heureux à *Montebello* (9 juin), il livra la bataille décisive à *Marengo* (14 juin 1800). Inférieur en nombre, ayant moins de 20 000 hommes contre 40 000, parce que craignant de voir Mélas lui échapper, il avait lancé de divers côtés des détachements, Bonaparte était battu, quand, à cinq



DESAIX (1768-1800).
Photographie d'un portrait dessiné d'après nature, par Jean GUÉRIN, gravé par FIESINGER. Bibliothèque Nationale.

Desaix de Veygoux, originaire du Puy-de-Dôme, de noblesse auvergnate, était sous-lieutenant quand commença la Révolution. Enthousiasmé par les idées de liberté et d'égalité, il se refusa à émigrer comme le faisaient la plupart des officiers nobles. Attaché à l'armée du Rhin en 1792, il était général de division en 1794, à vingt-six ans. Par sa bravoure et ses vertus il força l'admiration et gagna l'affection de tous ceux qui l'approchèrent. Les Allemands l'appelaient « le bon Général »*; les Égyptiens* « le Sultan juste »*. Napoléon le considérait comme le plus remarquable des hommes de guerre de son temps. A Marengo, où il fut tué à trente-deux ans, à l'heure même où Kléber, son ami, était assassiné au Caire, il sauva Napoléon, par une opportune intervention, d'une défaite qui pouvait avoir de graves conséquences en France : elle est par là un des faits décisifs de l'histoire. L'expression de la physionomie est douce, grave et réfléchie. — Jean Guérin (1760-1836), né à Strasbourg, fut un portraitiste de talent.*

heures, le plus gros de ces détachements, la division du général *Desaix*, rappelée par le Premier Consul, déboucha sur le champ de bataille. La lutte reprit sous l'impulsion de Desaix qui tomba mort à la première charge. Les Autrichiens, vaincus alors qu'ils se croyaient pleinement victorieux, signèrent une capitulation, en vertu de laquelle ils évacuèrent le Piémont et la Lombardie.

HOHENLINDEN

La victoire de Marengo n'eut pas d'autres conséquences, et *c'est en Allemagne que la paix fut conquise par Moreau.* Après avoir franchi le Rhin à Bâle, alors que l'ennemi l'attendait en face de Strasbourg, il avait repoussé les Autrichiens en Bavière au delà de Munich.

Le 3 décembre, il les amena à combattre sur un terrain soigneusement reconnu par lui, dans la forêt de ***Hohenlinden***[1]. Les Autrichiens engagés en une interminable colonne, sur une seule route, au milieu des bois, furent assaillis simultanément en tête comme ils essayaient de déboucher en rase campagne, et de flanc dans la forêt même. Sur 70 000 hommes, ils en perdirent 20 000, avec 80 canons et 300 voitures. La route de Vienne était ouverte aux Français. L'Empereur demanda la paix.

PAIX DE LUNÉVILLE

Elle fut signée à ***Lunéville***, le 9 février 1801. Le traité reproduisait simplement le traité de Campo-Formio et stipulait en Italie le rétablissement de la république Cisalpine, bientôt transformée en *République Italienne*, sous la présidence de Napoléon. Le traité comportait en plus la reconnaissance par l'Autriche des transformations que la France avait fait opérer en Suisse et en Hollande, c'est-à-dire la reconnaissance des républiques Helvétique et Batave.

En vertu de conventions particulières, le pape rentra en possession de ses états, et les Français eurent le droit d'occuper les citadelles du royaume de Naples. Le résultat de la seconde coalition fut donc un accroissement nouveau de la puissance française, puisque après la paix de Lunéville, *l'Italie, moins la Vénétie, était placée sous la domination de la France.*

L'ANGLETERRE ET LA PAIX

La paix était rétablie sur le continent. Comme après Campo-Formio, l'Angleterre seule restait en armes. Elle fut bientôt contrainte de traiter à son tour, non parce qu'elle était vaincue, mais parce qu'elle se sentit pour le moment incapable de vaincre la France. Sept années de guerre lui avaient permis de conquérir toutes les colonies de la France, une partie des colonies de l'Espagne et de la Hollande; elle venait de s'emparer de Malte et de contraindre les Français à évacuer l'Égypte. Mais aussi ces succès lui avaient coûté sept milliards et demi, en sorte que sa dette montait à plus de douze milliards. Le peuple, surchargé d'impôts et misérable, se soulevait en différents endroits. D'autre part, l'Angleterre n'avait plus aucun concours à espérer en Europe, où toutes les puissances aspiraient uniquement à la paix. Un moment même (décembre 1800), une *ligue des neutres*, dont l'action ne pouvait être gênante que pour l'Angleterre, avait été constituée sous la direction de la Russie. Enfin Bonaparte réunissait des troupes le long de la Manche et préparait un débarquement. Le gouvernement Anglais négocia.

1. Voir la carte ci-dessous, page 212.



MOREAU (1763-1813).

Photographie d'un portrait peint par BARBIER DE VALBONNE. Musée de l'Armée.

Moreau, né à Morlaix, appartenait à la bourgeoisie parlementaire : il était fils d'un avocat au Parlement de Rennes. Étudiant en droit, élu par ses camarades, en 1792, commandant du bataillon des volontaires d'Ille-et-Vilaine, il était, en 1794, général de division, à trente et un ans. C'était un excellent manœuvrier, d'un sang-froid imperturbable au milieu des pires difficultés. A Hohenlinden, *en 1800, il décida de la paix. Suspect à Napoléon, dont il aurait pu être le rival et contre lequel il intriguait, il fut impliqué dans le complot de Cadoudal* (1804). *Banni, il vécut en Amérique jusqu'à* 1813. *A cette date, il eut le malheur d'écouter les propositions du tsar Alexandre et de rentrer en Europe, pour servir de conseiller aux Alliés dans la guerre contre la France. Il fut tué à la bataille de Dresde* (1813), *dans les rangs russes, par un boulet français. Le visage, aux traits réguliers, est beau ; la physionomie dit à la fois la fermeté et le calme réfléchi. — Barbier de Valbonne* (1769-1840) *était un élève de David.*

PAIX D'AMIENS

Le 1er octobre 1801 furent signés les *préliminaires de Londres*. Ces préliminaires, après cinq mois de laborieuses né-

heures, le plus gros de ces détachements, la division du général *Desaix*, rappelée par le Premier Consul, déboucha sur le champ de bataille. La lutte reprit sous l'impulsion de Desaix qui tomba mort à la première charge. Les Autrichiens, vaincus alors qu'ils se croyaient pleinement victorieux, signèrent une capitulation, en vertu de laquelle ils évacuèrent le Piémont et la Lombardie.

HOHENLINDEN

La victoire de Marengo n'eut pas d'autres conséquences, et *c'est en Allemagne que la paix fut conquise par Moreau*. Après avoir franchi le Rhin à Bâle, alors que l'ennemi l'attendait en face de Strasbourg, il avait repoussé les Autrichiens en Bavière au delà de Munich.

Le 3 décembre, il les amena à combattre sur un terrain soigneusement reconnu par lui, dans la forêt de ***Hohenlinden***[1]. Les Autrichiens engagés en une interminable colonne, sur une seule route, au milieu des bois, furent assaillis simultanément en tête comme ils essayaient de déboucher en rase campagne, et de flanc dans la forêt même. Sur 70 000 hommes, ils en perdirent 20 000, avec 80 canons et 300 voitures. La route de Vienne était ouverte aux Français. L'Empereur demanda la paix.

PAIX DE LUNÉVILLE

Elle fut signée à ***Lunéville***, le 9 février 1801. Le traité reproduisait simplement le traité de Campo-Formio et stipulait en Italie le rétablissement de la république Cisalpine, bientôt transformée en *République Italienne*, sous la présidence de Napoléon. Le traité comportait en plus la reconnaissance par l'Autriche des transformations que la France avait fait opérer en Suisse et en Hollande, c'est-à-dire la reconnaissance des républiques Helvétique et Batave.

En vertu de conventions particulières, le pape rentra en possession de ses états, et les Français eurent le droit d'occuper les citadelles du royaume de Naples. Le résultat de la seconde coalition fut donc un accroissement nouveau de la puissance française, puisque après la paix de Lunéville, *l'Italie, moins la Vénétie, était placée sous la domination de la France.*

L'ANGLETERRE ET LA PAIX

La paix était rétablie sur le continent. Comme après Campo-Formio, l'Angleterre seule restait en armes. Elle fut bientôt contrainte de traiter à son tour, non parce qu'elle était vaincue, mais parce qu'elle se sentit pour le moment incapable de vaincre la France. Sept années de guerre lui avaient permis de conquérir toutes les colonies de la France, une partie des colonies de l'Espagne et de la Hollande; elle venait de s'emparer de Malte et de contraindre les Français à évacuer l'Égypte. Mais aussi ces succès lui avaient coûté sept milliards et demi, en sorte que sa dette montait à plus de douze milliards. Le peuple, surchargé d'impôts et misérable, se soulevait en différents endroits. D'autre part, l'Angleterre n'avait plus aucun concours à espérer en Europe, où toutes les puissances aspiraient uniquement à la paix. Un moment même (décembre 1800), une *ligue des neutres*, dont l'action ne pouvait être gênante que pour l'Angleterre, avait été constituée sous la direction de la Russie. Enfin Bonaparte réunissait des troupes le long de la Manche et préparait un débarquement. Le gouvernement Anglais négocia.

1. Voir la carte ci-dessous, page 212.



MOREAU (1763-1813).

Photographie d'un portrait peint par BARBIER DE VALBONNE. Musée de l'Armée.

Moreau, né à Morlaix, appartenait à la bourgeoisie parlementaire : il était fils d'un avocat au Parlement de Rennes. Étudiant en droit, élu par ses camarades, en 1792, commandant du bataillon des volontaires d'Ille-et-Vilaine, il était, en 1794, général de division, à trente et un ans. C'était un excellent manœuvrier, d'un sang-froid imperturbable au milieu des pires difficultés. A Hohenlinden, *en 1800, il décida de la paix. Suspect à Napoléon, dont il aurait pu être le rival et contre lequel il intriguait, il fut impliqué dans le complot de Cadoudal (1804). Banni, il vécut en Amérique jusqu'à 1813. A cette date, il eut le malheur d'écouter les propositions du tsar Alexandre et de rentrer en Europe, pour servir de conseiller aux Alliés dans la guerre contre la France. Il fut tué à la bataille de Dresde (1813), dans les rangs russes, par un boulet français. Le visage, aux traits réguliers, est beau ; la physionomie dit à la fois la fermeté et le calme réfléchi. — Barbier de Valbonne (1769-1846) était un élève de David.*

PAIX D'AMIENS

Le 1[er] octobre 1801 furent signés les *préliminaires de Londres*. Ces préliminaires, après cinq mois de laborieuses né-

gociations, furent transformés en paix définitive à **Amiens**, le 25 mars 1802. Par le traité d'Amiens l'Angleterre reconnaissait la République Française; elle s'engageait à lui rendre ses colonies et les colonies enlevées à ses alliées l'Espagne et la Hollande, exception faite du *Cap* en Afrique et de l'île de la *Trinité* dans les Antilles. Elle promettait d'évacuer Malte et l'Égypte sous trois mois. Par contre les Français s'engageaient à évacuer les citadelles du royaume de Naples. Il n'était point parlé des conquêtes de la France, de la Belgique et de la rive gauche du Rhin.

La paix fut accueillie avec enthousiasme en Angleterre et en France. A Londres, le peuple en délire détela et traîna lui-même la voiture de l'envoyé français. Cette paix cependant devait à peine durer un an.

II

L'ARMÉE RÉPUBLICAINE

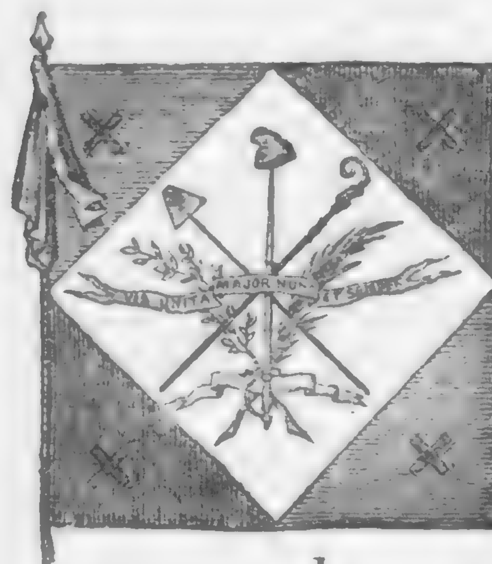
Pendant les guerres de la Révolution d'importantes transformations ont été opérées en France dans le *recrutement* de l'armée. Renforcée tout d'abord sous la Législative au moyen de *bataillons de volontaires*, l'armée sous la Convention fut recrutée par le système révolutionnaire de la *réquisition*, inspiré de ce principe nouveau que: *tout citoyen doit le service militaire à la patrie*. Sous le Directoire le recrutement fut assuré par la *conscription*, système dérivé du même principe.

En même temps que se transformait le mode de recrutement, se transformait l'*organisation* de l'armée, formée dès lors en *demi-brigades*, *brigades* et *divisions*. Enfin on employa de nouvelles méthodes de guerre et sur les champs de bataille une *tactique* nouvelle, l'attaque en masse.

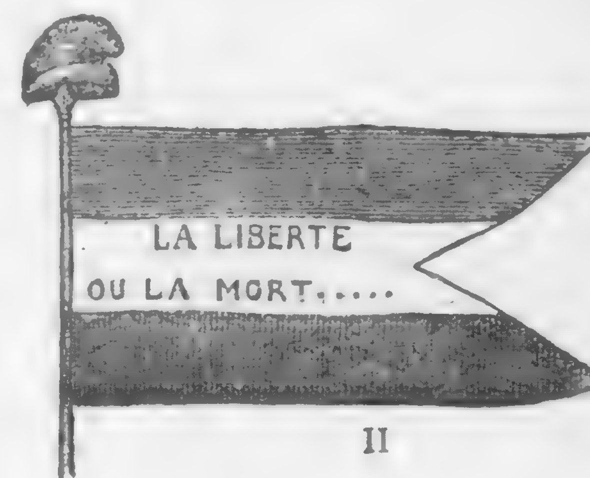
RECRUTEMENT DE L'ARMÉE LES VOLONTAIRES

Au moment où éclata la Révolution l'armée royale comptait sur le pied de paix 228000 hommes, sur le pied de guerre 300000 hommes. Cette armée, à partir de 1790, perdit par l'émigration à peu près les deux tiers de ses cadres, 6000 officiers sur 9000, et par la désertion plus de 30000 soldats. En 1792, au moment où la

guerre fut déclarée à l'Autriche et à la Prusse, la Législative ordonna la constitution, dans chaque département, de *bataillons*



I



II



III

LE DRAPEAU TRICOLORE SOUS LA RÉVOLUTION.

Musée Carnavalet, collection Pernot et archives du Ministère de la Guerre; photographies.

Le drapeau tricolore date du lendemain de la prise de la Bastille, du 15 juillet 1789; il fut formé par l'adjonction aux couleurs de Paris, le bleu et le rouge, de la couleur royale, le blanc. Il n'y eut point tout d'abord de modèle uniforme pour la disposition des couleurs. En haut, à gauche, (I) un des soixante drapeaux, tous différents, des bataillons dela garde nationale parisienne, le bataillon de Saint-Louis-en-l'Ile: au centre un carré blanc portant la crosse, l'épée, la bêche, symboles des trois ordres, clergé, noblesse, tiers état, désormais unis: à la pointe de l'épée le bonnet phrygien, symbole de la liberté. Sur une banderole, une devise latine: « Force plus grande par l'unité, maintenant et toujours ». Le carré blanc est encadré de triangles alternativement bleus et rouges, le bleu en haut, le rouge en bas près de la hampe, le rouge en haut, le bleu en bas à la partie flottante. — Le second drapeau (II), un bonnet phrygien à la hampe, est celui de la Société des Jacobins: les couleurs sont perpendiculaires à la hampe, le bleu en haut. — Le troisième drapeau (III) est le drapeau du 1er Bataillon de la 6e demi-brigade. Il rappelle le drapeau de Saint-Louis-en-l'Ile. Mais ici les couleurs alternent par bandes. Il y avait autant de dispositions que de demi-brigades — 196! Les inscriptions et les numéros en or. — Le drapeau tricolore avait été donné à l'armée par un décret de l'Assemblée Constituante rendu au lendemain de la fuite de Louis XVI (juin 1791). Chaque bataillon avait son drapeau, mais le drapeau du 1er bataillon de chaque régiment était obligatoirement tricolore. *Voir ci-dessous, les drapeaux de l'Empire, page 279.*

de volontaires, pris parmi les gardes nationaux. Ces volontaires s'engageaient à servir un an; ils élisaient eux-mêmes leurs officiers. On eut ainsi deux cents bataillons, tout à fait distincts des

gociations, furent transformés en paix définitive à ***Amiens***, le 25 mars 1802. Par le traité d'Amiens l'Angleterre reconnaissait la République Française; elle s'engageait à lui rendre ses colonies et les colonies enlevées à ses alliées l'Espagne et la Hollande, exception faite du *Cap* en Afrique et de l'île de la *Trinité* dans les Antilles. Elle promettait d'évacuer Malte et l'Égypte sous trois mois. Par contre les Français s'engageaient à évacuer les citadelles du royaume de Naples. Il n'était point parlé des conquêtes de la France, de la Belgique et de la rive gauche du Rhin.

La paix fut accueillie avec enthousiasme en Angleterre et en France A Londres, le peuple en délire dételа et traîna lui-même la voiture de l'envoyé français. Cette paix cependant devait à peine durer un an.

II

L'ARMÉE RÉPUBLICAINE

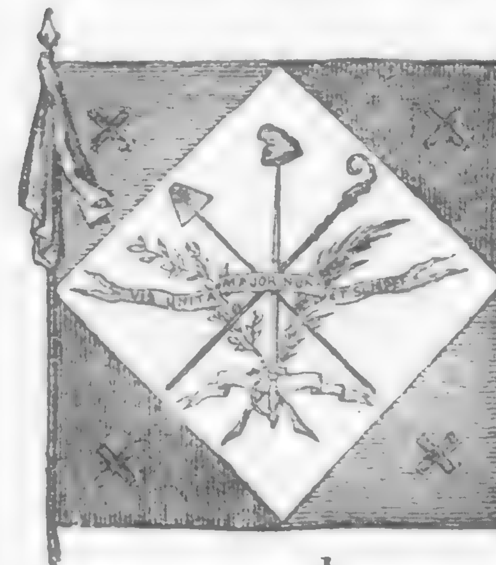
Pendant les guerres de la Révolution d'importantes transformations ont été opérées en France dans le *recrutement* de l'armée. Renforcée tout d'abord sous la Législative au moyen de *bataillons de volontaires*, l'armée sous la Convention fut recrutée par le système révolutionnaire de la *réquisition*, inspiré de ce principe nouveau que: *tout citoyen doit le service militaire à la patrie*. Sous le Directoire le recrutement fut assuré par la *conscription*, système dérivé du même principe.

En même temps que se transformait le mode de recrutement, se transformait l'*organisation* de l'armée, formée dès lors en *demi-brigades*, *brigades* et *divisions*. Enfin on employa de nouvelles méthodes de guerre et sur les champs de bataille une *tactique* nouvelle, l'attaque en masse.

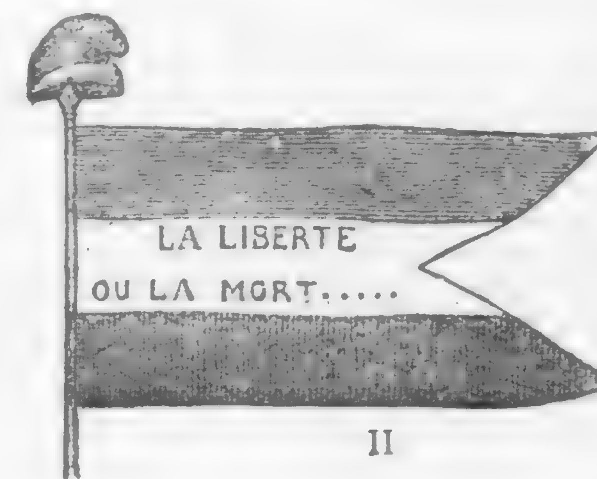
RECRUTEMENT DE L'ARMÉE LES VOLONTAIRES

Au moment où éclata la Révolution l'armée royale comptait sur le pied de paix 228000 hommes, sur le pied de guerre 300000 hommes. Cette armée, à partir de 1790, perdit par l'émigration à peu près les deux tiers de ses cadres, 6000 officiers sur 9000, et par la désertion plus de 30000 soldats. En 1792, au moment où la

guerre fut déclarée à l'Autriche et à la Prusse, la Législative ordonna la constitution, dans chaque département, de *bataillons*



I



II



III

LE DRAPEAU TRICOLORE SOUS LA RÉVOLUTION.

Musée Carnavalet, collection Pernot et archives du Ministère de la Guerre; photographies.

Le drapeau tricolore date du lendemain de la prise de la Bastille, du 15 juillet 1789; il fut formé par l'adjonction aux couleurs de Paris, le bleu et le rouge, de la couleur royale, le blanc. Il n'y eut point tout d'abord de modèle uniforme pour la disposition des couleurs. En haut, à gauche, (I) un des soixante drapeaux, tous différents, des bataillons dela garde nationale parisienne, le bataillon de Saint-Louis-en-l'Ile: au centre un carré blanc portant la crosse, l'épée, la bêche, symboles des trois ordres, clergé, noblesse, tiers état, désormais unis: à la pointe de l'épée le bonnet phrygien, symbole de la liberté. Sur une banderole, une devise latine: « Force plus grande par l'unité, maintenant et toujours ». Le carré blanc est encadré de triangles alternativement bleus et rouges, le bleu en haut, le rouge en bas près de la hampe, le rouge en haut, le bleu en bas à la partie flottante. — Le second drapeau (II), un bonnet phrygien à la hampe, est celui de la Société des Jacobins: les couleurs sont perpendiculaires à la hampe, le bleu en haut. — Le troisième drapeau (III) est le drapeau du 1er Bataillon de la 6e demi-brigade. Il rappelle le drapeau de Saint-Louis-en-l'Ile. Mais ici les couleurs alternent par bandes. Il y avait autant de dispositions que de demi-brigades — 196! Les inscriptions et les numéros en or. — Le drapeau tricolore avait été donné à l'armée par un décret de l'Assemblée Constituante rendu au lendemain de la fuite de Louis XVI (juin 1791). Chaque bataillon avait son drapeau, mais le drapeau du 1er bataillon de chaque régiment était obligatoirement tricolore. Voir ci-dessous, les drapeaux de l'Empire, page 279.

de volontaires, pris parmi les gardes nationaux. Ces volontaires s'engageaient à servir un an; ils élisaient eux-mêmes leurs officiers. On eut ainsi deux cents bataillons, tout à fait distincts des

troupes de ligne et portant un uniforme spécial, l'habit bleu au lieu de l'habit blanc. Les volontaires furent en général d'excellents soldats. Mais ils furent en nombre insuffisant quand, en 1793, il fallut faire face à la première coalition, et défendre à la fois toutes les frontières.

LA RÉQUISITION

Il parut impossible dès lors de s'en remettre simplement pour la défense de la patrie à la bonne volonté d'un certain nombre de citoyens courageux. La Convention inscrivit dans la constitution de 1793 le principe que *tout Français doit le service militaire*; puis elle décréta la *levée en masse* (16 août 1793). L'organisation de la levée en masse fut assurée par le décret héroïque de la *réquisition*, le 23 août 1793 : « Dès ce moment, jusqu'à celui où les ennemis auront été chassés du territoire de la République, disait le décret, tous les Français sont en réquisition pour le service des armées. Les jeunes gens iront au combat; les hommes mariés forgeront les armes et transporteront les subsistances; les femmes feront des tentes, des habits et serviront dans les hôpitaux; les enfants mettront les vieux linges en charpie; les vieillards se feront porter sur les places publiques pour exciter le courage des guerriers, prêcher la haine des rois et l'unité de la République. » Le décret appelait d'abord sous les armes les citoyens non mariés et veufs sans enfants, de dix-huit à vingt-cinq ans. Il les groupait en bataillons par district — l'équivalent de nos arrondissements. La réquisition, on l'a vu, permit de porter les effectifs, en 1796, à près de 800 000 hommes.

LA CONSCRIPTION

Le système de la réquisition fut appliqué jusqu'à la paix de Campo-Formio, puis tomba en désuétude. Quand le Directoire eut à combattre la seconde coalition, il ne disposa que d'un nombre d'hommes beaucoup trop faible. Pour assurer le recrutement régulier les Cinq Cents et les Anciens votèrent la loi dite de la *Conscription* (23 septembre 1798). La loi proclamait de nouveau l'obligation du service militaire pour tous les Français, et en principe les appelait au service de vingt à vingt-cinq ans. En fait tous n'étaient pas appelés. La loi, en effet, divisait les *conscrits* en cinq classes d'après leur âge. La classe la plus jeune était appelée la première. Les autres suivaient en cas de besoin, par rang d'âge. La durée du service était fixée à cinq ans. La conscription permit de lever annuellement 200 000 hommes.

L'ORGANISATION DE L'ARMÉE

Composée des anciens régiments de l'armée royale, des bataillons de volontaires et des bataillons de réquisitionnés, l'armée républicaine n'était pas homogène. Les anciens régiments, formés de vieux soldats bien entraînés comptaient trop peu d'hommes. Les bataillons de volontaires et de réquisitionnés avec beaucoup de bonne volonté manquaient d'instruction. Un conventionnel, ancien officier, ***Dubois-Crancé***, le principal collaborateur de ***Carnot*** dans l'organisation de la défense nationale, imagina de briser les anciens cadres et de fondre ensemble régiments et bataillons. Ce fut ce qu'on appela *l'amalgame*; il fut décrété avant la levée en masse, en février 1793. On associa un bataillon de vieux soldats et deux bataillons de volontaires, et l'on en forma une *demi-brigade* — le mot régiment fut abandonné.



FANTASSIN SOUS LA RÉPUBLIQUE.
Musée de l'Armée. — Photographie.

Uniforme des soldats d'infanterie de ligne en 1800. C'était, à quelques détails près, l'uniforme des soldats de la Convention, quand ils en eurent un. Habit bleu à revers blancs, boutons dorés; col, épaulettes pareilles aux épaulettes actuelles, poignets rouges; chapeau de feutre noir à deux cornes et cocarde tricolore à gauche; gilet à rayures tricolores; culotte de peau blanche; guêtres de toile blanche. Les buffleteries de la giberne, du sabre, de la baïonnette sont blanches; blanches aussi les courroies du sac de même forme que le sac actuel, mais en peau garnie de ses poils.

troupes de ligne et portant un uniforme spécial, l'habit bleu au lieu de l'habit blanc. Les volontaires furent en général d'excellents soldats. Mais ils furent en nombre insuffisant quand, en 1793, il fallut faire face à la première coalition, et défendre à la fois toutes les frontières.

LA RÉQUISITION

Il parut impossible dès lors de s'en remettre simplement pour la défense de la patrie à la bonne volonté d'un certain nombre de citoyens courageux. La Convention inscrivit dans la constitution de 1793 le principe que *tout Français doit le service militaire*; puis elle décréta la *levée en masse* (16 août 1793). L'organisation de la levée en masse fut assurée par le décret héroïque de la *réquisition*, le 23 août 1793 : « Dès ce moment, jusqu'à celui où les ennemis auront été chassés du territoire de la République, disait le décret, tous les Français sont en réquisition pour le service des armées. Les jeunes gens iront au combat; les hommes mariés forgeront les armes et transporteront les subsistances; les femmes feront des tentes, des habits et serviront dans les hôpitaux; les enfants mettront les vieux linges en charpie; les vieillards se feront porter sur les places publiques pour exciter le courage des guerriers, prêcher la haine des rois et l'unité de la République. » Le décret appelait d'abord sous les armes les citoyens non mariés et veufs sans enfants, de dix-huit à vingt-cinq ans. Il les groupait en bataillons par district — l'équivalent de nos arrondissements. La réquisition, on l'a vu, permit de porter les effectifs, en 1796, à près de 800 000 hommes.

LA CONSCRIPTION

Le système de la réquisition fut appliqué jusqu'à la paix de Campo-Formio, puis tomba en désuétude. Quand le Directoire eut à combattre la seconde coalition, il ne disposa que d'un nombre d'hommes beaucoup trop faible. Pour assurer le recrutement régulier les Cinq Cents et les Anciens votèrent la loi dite de la *Conscription* (23 septembre 1798). La loi proclamait de nouveau l'obligation du service militaire pour tous les Français, et en principe les appelait au service de vingt à vingt-cinq ans. En fait tous n'étaient pas appelés. La loi, en effet, divisait les *conscrits* en cinq classes d'après leur âge. La classe la plus jeune était appelée la première. Les autres suivaient en cas de besoin, par rang d'âge. La durée du service était fixée à cinq ans. La conscription permit de lever annuellement 200 000 hommes.

L'ORGANISATION DE L'ARMÉE

Composée des anciens régiments de l'armée royale, des bataillons de volontaires et des bataillons de réquisitionnés, l'armée républicaine n'était pas homogène. Les anciens régiments, formés de vieux soldats bien entraînés comptaient trop peu d'hommes. Les bataillons de volontaires et de réquisitionnés avec beaucoup de bonne volonté manquaient d'instruction. Un conventionnel, ancien officier, **Dubois-Crancé**, le principal collaborateur de **Carnot** dans l'organisation de la défense nationale, imagina de briser les anciens cadres et de fondre ensemble régiments et bataillons. Ce fut ce qu'on appela *l'amalgame*; il fut décrété avant la levée en masse, en février 1793. On associa un bataillon de vieux soldats et deux bataillons de volontaires, et l'on en forma une *demi-brigade* — le mot régiment fut abandonné.



Fantassin sous la République.
Musée de l'Armée. — Photographie.

Uniforme des soldats d'infanterie de ligne en 1800. C'était, à quelques détails près, l'uniforme des soldats de la Convention, quand ils en eurent un. Habit bleu à revers blancs, boutons dorés; col, épaulettes pareilles aux épaulettes actuelles, poignets rouges; chapeau de feutre noir à deux cornes et cocarde tricolore à gauche; gilet à rayures tricolores; culotte de peau blanche; guêtres de toile blanche. Les buffleteries de la giberne, du sabre, de la baïonnette sont blanches; blanches aussi les courroies du sac de même forme que le sac actuel, mais en peau garnie de ses poils.

On eut cent quatre-vingt-seize demi-brigades chacune à l'effectif de 3000 hommes.

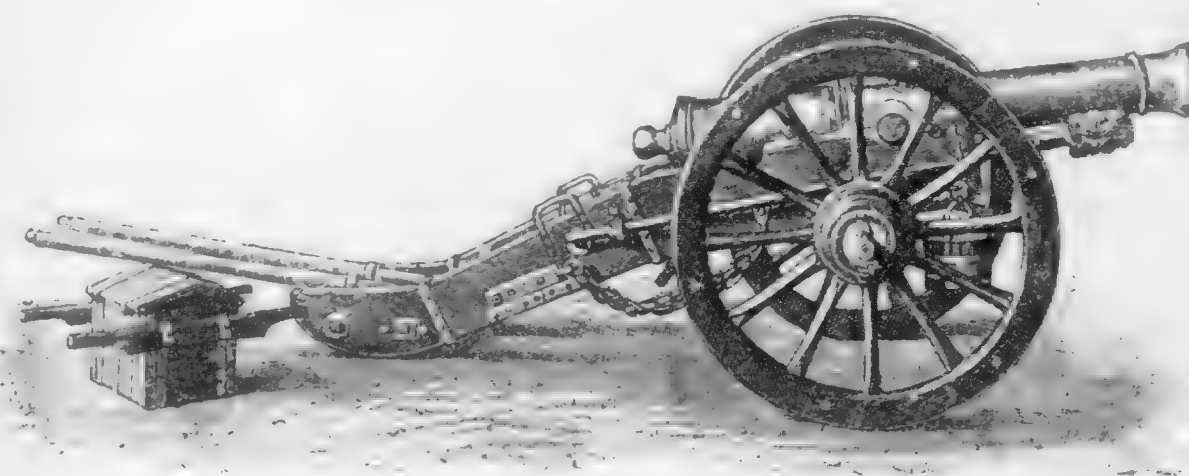
La formation des demi-brigades fut le point de départ d'un groupement nouveau et uniforme des troupes. La réunion de deux demi-brigades forma une *brigade*. Les brigades à leur tour groupées par deux formèrent une *division*. La division fut complétée par l'adjonction d'une brigade de cavalerie et de batteries d'artillerie. Chaque bataillon d'infanterie avait du reste ses canons à lui, et qui l'accompagnaient dans toutes ses évolutions. Réunissant ainsi toutes les armes, disposant de tous les éléments de combat, comme jadis la légion romaine, *la division fut à elle seule une armée*, forte de douze à quinze mille hommes. Elle devint *l'unité tactique* des guerres contemporaines, c'est-à-dire que l'on constitua les armées en groupant un certain nombre de divisions. Cette organisation fut rapidement imitée dans toutes les armées étrangères : elle subsiste partout aujourd'hui même.

LE FUSIL DES ARMÉES RÉPUBLICAINES ET IMPÉRIALES. Modèle 1777. Musée d'artillerie. Photographie.

Le type du fusil dont furent armés les soldats de la Révolution et de l'Empire avait été établi au commencement du règne de Louis XVI, en 1777. Ce fusil, à quelques détails près, resta en service jusqu'en 1840. C'était un fusil à pierre, c'est-à-dire où la mise à feu était produite par les étincelles que donnait le choc d'un fragment de silex, contre la plaque d'acier de la batterie. *C'était une reproduction raccourcie et allégée du fusil de la guerre de Sept ans : voir* Première annee, page 528. — *Il mesurait 1^m50 — vingt centimètres de plus que le Lebel, — pesait $4^{kg},375$, avec la baïonnette, longue de $0^m,45$ — poids du Lebel avec baïonnette $4^{kg}580$. Son calibre était de 17 millimètres et demi. La portée extrême était de 600 mètres — portée du Lebel 4500 mètres. Mais les bonnes portées de combat étaient limitées à 250 mètres. Quand on tirait à plus de 120 mètres on visait par-dessus le pouce de la main gauche, placé en guise de hausse sur le canon du fusil. Le chargement était très lent, l'arme s'encrassait rapidement : on ne pouvait guère tirer plus de quatre balles en trois minutes — douze balles en une minute avec le Lebel. Chaque homme portait cent cartouches. Les batailles d'alors différaient donc profondément de nos batailles modernes : les combattants se voyaient très distinctement. Une ou deux minutes de pas de course suffisaient à jeter l'assaillant sur l'assailli, dont le feu très lent réussissait difficilement à arrêter l'élan d'une charge bien conduite.*

L'ARMEMENT L'ÉQUIPEMENT

Pour mettre les 800000 hommes de la levée en masse en état de combattre, il fallut réunir d'énormes approvisionnements d'armes, de munitions, de vêtements, de vivres, etc. On y pourvut en multipliant les ateliers de construction, en faisant appel aux savants pour la recherche



CANON DE LA RÉVOLUTION ET DE L'EMPIRE. — Système GRIBEAUVAL. Modèle du Musée d'Artillerie. — Photographie.

Gribeauval, *inspecteur général d'artillerie sous Louis XVI, refondit en 1776 l'ancien matériel de Vallière.* (*Voir* Première année, page 532). *Il allégea le matériel, en réduisant la longueur des pièces et le rendit par suite beaucoup plus mobile. Il augmenta la portée, en perfectionnant le forage de l'*âme *et en supprimant presque complètement le* vent, *c'est-à-dire le jeu du boulet dans l'intérieur de la pièce. Il rendit le tir plus précis, en inventant la* hausse de pointage. *Il raccourcit les attelages, en faisant placer les chevaux par deux de front. Il ramena à trois le nombre des calibres : canon de 12, ou* de réserve, *attelé de six chevaux ; canons de 8 et de 4, ou* canons de bataille, *attelés de 4 chevaux ou traînés par huit hommes. Ces canons lançaient des boulets pesant respectivement six, quatre ou deux kilogrammes. La portée extrême dépassait 3500 mètres pour le 12, pièce lourde, — 8500 mètres pour notre canon léger de 75 millimètres. Mais les bonnes portées de combat étaient limitées à 1100 ou 1200 mètres. L'artillerie ouvrait le feu entre 600 et 800 mètres. La vitesse du tir était supérieure à celle du fusil : deux coups par minute en moyenne, jusqu'à quatre pour les pièces légères — vingt-quatre coups pour le 75 millimètres. La pièce est photographiée en batterie, avec les deux* leviers de pointage *placés dans la crosse,* l'écouvillon, *c'est-à-dire la brosse qui sert à laver l'âme de la pièce, placée le long de la* flasque *droite à laquelle est accroché un seau. En arrière, à gauche, le* coffret *de munitions, renfermant quelques gargousses et des boulets. En ordre de route ce coffret était placé entre les flasques, en arrière des poignées qui servaient à soulever l'affût pour placer la crosse sur l'avant-train. Le matériel créé par Gribeauval était le meilleur qu'il y eût en Europe, quand commencèrent les guerres de la Révolution. Il resta en service jusqu'en 1825.*

de procédés plus rapides de fabrication, et par les *réquisitions*. On fondit vingt mille canons en un an. Les ateliers de Paris fabriquèrent à eux seuls, mille fusils par jour. Les réquisitions fournirent les chevaux, les voitures, parfois les vêtements ou les chaussures. En décembre 1794, les représentants en mission à

On eut cent quatre-vingt-seize demi-brigades chacune à l'effectif de 3000 hommes.



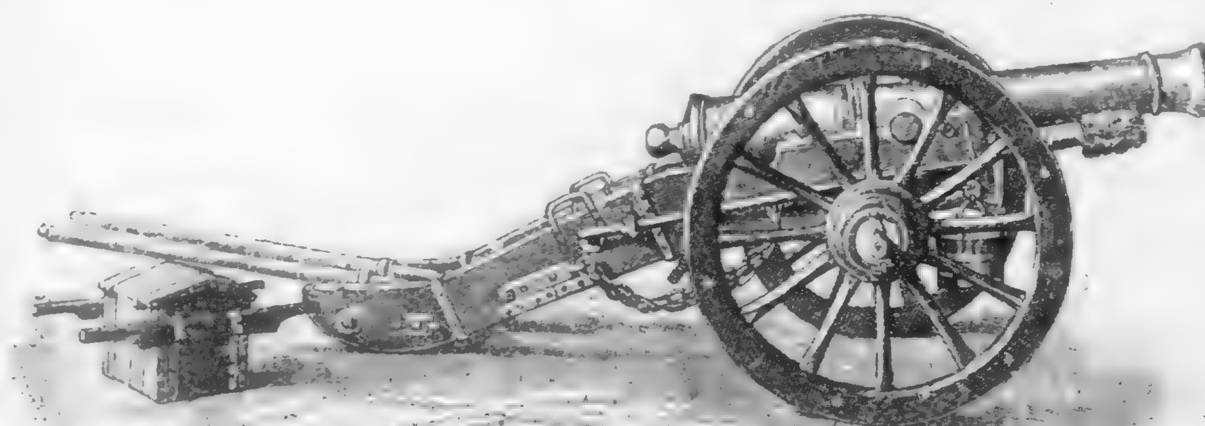
LE FUSIL DES ARMÉES RÉPUBLICAINES ET IMPÉRIALES.
Modèle 1777. Musée d'artillerie. Photographie.

La formation des demi-brigades fut le point de départ d'un groupement nouveau et uniforme des troupes. La réunion de deux demi-brigades forma une *brigade*. Les brigades à leur tour groupées par deux formèrent une *division*. La division fut complétée par l'adjonction d'une brigade de cavalerie et de batteries d'artillerie. Chaque bataillon d'infanterie avait du reste ses canons à lui, et qui l'accompagnaient dans toutes ses évolutions. Réunissant ainsi toutes les armes, disposant de tous les éléments de combat, comme jadis la légion romaine, *la division fut à elle seule une armée*, forte de douze à quinze mille hommes. Elle devint *l'unité tactique* des guerres contemporaines, c'est-à-dire que l'on constitua les armées en groupant un certain nombre de divisions. Cette organisation fut rapidement imitée dans toutes les armées étrangères : elle subsiste partout aujourd'hui même.

Le type du fusil dont furent armés les soldats de la Révolution et de l'Empire avait été établi au commencement du règne de Louis XVI, en 1777. Ce fusil, à quelques détails près, resta en service jusqu'en 1840. C'était un fusil à pierre, c'est-à-dire où la mise à feu était produite par les étincelles que donnait le choc d'un fragment de silex, contre la plaque d'acier de la batterie. *C'était une reproduction raccourcie et allégée du fusil de la guerre de Sept ans : voir* Première annee, page 528. — *Il mesurait 1m50 — vingt centimètres de plus que le Lebel, — pesait 4kg,375, avec la baïonnette, longue de 0m,45 — poids du Lebel avec baïonnette 4kg580. Son calibre était de 17 millimètres et demi. La portée extrême était de 600 mètres — portée du Lebel 4500 mètres. Mais les bonnes portées de combat étaient limitées à 250 mètres. Quand on tirait à plus de 120 mètres on visait par-dessus le pouce de la main gauche, placé en guise de hausse sur le canon du fusil. Le chargement était très lent, l'arme s'encrassait rapidement : on ne pouvait guère tirer plus de quatre balles en trois minutes — douze balles en une minute avec le Lebel. Chaque homme portait cent cartouches. Les batailles d'alors différaient donc profondément de nos batailles modernes : les combattants se voyaient très distinctement. Une ou deux minutes de pas de course suffisaient à jeter l'assaillant sur l'assailli, dont le feu très lent réussissait difficilement à arrêter l'élan d'une charge bien conduite.*

L'ARMEMENT L'ÉQUIPEMENT

Pour mettre les 800 000 hommes de la levée en masse en état de combattre, il fallut réunir d'énormes approvisionnements d'armes, de munitions, de vêtements, de vivres, etc. On y pourvut en multipliant les ateliers de construction, en faisant appel aux savants pour la recherche de procédés plus rapides de fabrication, et par les *réquisitions*. On fondit vingt mille canons en un an. Les ateliers de Paris fabriquèrent à eux seuls, mille fusils par jour. Les réquisitions fournirent les chevaux, les voitures, parfois les vêtements ou les chaussures. En décembre 1794, les représentants en mission à



CANON DE LA RÉVOLUTION ET DE L'EMPIRE. — Système GRIBEAUVAL.
Modèle du Musée d'Artillerie. — Photographie.

Gribeauval, *inspecteur général d'artillerie sous Louis XVI, refondit en 1776 l'ancien matériel de Vallière.* (*Voir* Première année, page 532). *Il allégea le matériel, en réduisant la longueur des pièces et le rendit par suite beaucoup plus mobile. Il augmenta la portée, en perfectionnant le forage de l'âme et en supprimant presque complètement le* vent, *c'est-à-dire le jeu du boulet dans l'intérieur de la pièce. Il rendit le tir plus précis, en inventant la* hausse de pointage. *Il raccourcit les attelages, en faisant placer les chevaux par deux de front. Il ramena à trois le nombre des calibres : canon de 12, ou* de réserve, *attelé de six chevaux ; canons de 8 et de 4, ou* canons de bataille, *attelés de 4 chevaux ou traînés par huit hommes. Ces canons lançaient des boulets pesant respectivement six, quatre ou deux kilogrammes. La portée extrême dépassait 3500 mètres pour le 12, pièce lourde, — 8500 mètres pour notre canon léger de 75 millimètres. Mais les bonnes portées de combat étaient limitées à 1 100 ou 1 200 mètres. L'artillerie ouvrait le feu entre 600 et 800 mètres. La vitesse du tir était supérieure à celle du fusil : deux coups par minute en moyenne, jusqu'à quatre pour les pièces légères — vingt-quatre coups pour le 75 millimètres. La pièce est photographiée en batterie, avec les deux* leviers de pointage *placés dans la crosse,* l'écouvillon, *c'est-à-dire la brosse qui sert à laver l'âme de la pièce, placée le long de la* flasque *droite à laquelle est accroché un seau. En arrière, à gauche, le* coffret *de munitions, renfermant quelques gargousses et des boulets. En ordre de route ce coffret était placé entre les flasques, en arrière des poignées qui servaient à soulever l'affût pour placer la crosse sur l'avant-train. Le matériel créé par Gribeauval était le meilleur qu'il y eût en Europe, quand commencèrent les guerres de la Révolution. Il resta en service jusqu'en 1825.*

l'armée des Pyrénées mettaient en réquisition « pour le service de l'armée tous les souliers à double semelle ». « Ceux qui n'ont qu'une paire de souliers, lisait-on dans l'arrêté, seront tenus de les remettre au district, et prendront des sabots. »

Malgré les réquisitions, la tenue des soldats de la Révolution fut le plus souvent misérable. La plupart des hommes ne touchèrent jamais qu'un uniforme et ce fut à leur ingéniosité de remplacer les vêtements usés. « Voilà dix-huit mois que le même habit couche sur la terre et me sert de couverture », écrivait un soldat à sa mère; il ajoutait qu'il s'était fabriqué un pantalon avec deux tabliers. D'autres, sous le Directoire, durent garder leurs vêtements de paysans, ne reçurent qu'un fusil et un sabre, et faute de giberne, portaient leurs cartouches dans leurs poches.

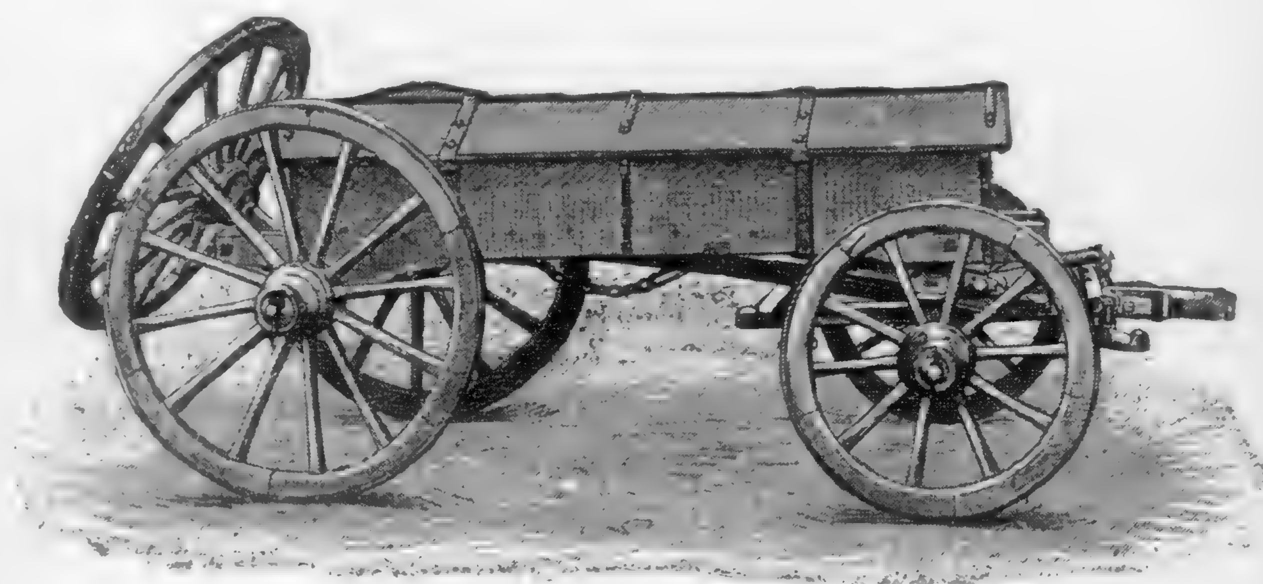
LE SOLDAT

Ces soldats loqueteux furent admirables de bonne humeur, d'endurance, d'abnégation, de générosité. « J'ai reçu un coup de mitraille sur le nez, écrivait l'un d'eux après Wattignies; comme il était un peu bossu, cela m'ôtera ce que j'ai de trop. » Les soldats de l'armée du Nord en 1794 faisaient abandon à la patrie de leurs rations de conserves, les uns pour cinq jours sur dix, les autres « jusqu'au moment où l'on serait en pays ennemi ».

En Belgique, le pays étant ravagé, ils partageaient leurs vivres avec les paysans affamés. En Hollande, au mois de décembre 1794, par la neige, sur la glace, déguenillés, sans souliers, les jambes et les pieds enveloppés de paille ou de foin, dans l'ordre le plus parfait, ils défilaient en chantant devant les populations stupéfaites.

Par-dessus tout, ils furent animés de l'esprit de sacrifice et dévoués à la patrie jusqu'à la mort. « Ma chère maman, écrivait un petit paysan du Jura, le caporal Joliclerc, quand je vous vois chagrinée sur mon sort, cela me fait plus de peine que tous les maux que j'éprouve et vous me tirez des larmes des yeux. Réjouissez-vous au contraire! Ou vous me verrez revenir couvert de gloire, ou vous aurez un fils digne du nom de citoyen français qui saura mourir pour la défense de la patrie.... Quand la patrie nous demande pour sa défense, nous y devons voler comme je courrais à un bon repas. Notre vie, nos biens, nos facultés ne nous appartiennent pas : c'est à la nation, à la patrie. — Nous sommes ici dans un état qui ne tend qu'à la mort, mais je l'attends d'une âme tranquille. »

Ils supportaient sans murmurer la plus rigoureuse discipline. Toute pillerie était châtiée sans pitié. « Le soir à huit heures, écrit le canonnier Bricard, on fusilla au centre de notre brigade, un militaire du 13ᵉ chasseurs à cheval, convaincu d'avoir échangé son mauvais chapeau contre un neuf chez un habitant de la campagne. » Pour une cause analogue on exécuta de même, deux tambours, deux enfants; l'un d'eux avait seize ans. Saint-Just, en Alsace, faisait passer par les armes tout soldat, qui sans per-



CAISSON D'ARTILLERIE. — Système GRIBEAUVAL.
Photographie d'un caisson du Premier Empire conservé au Musée d'artillerie.

Le caisson, très étroit et très long, s'ouvrait par en haut. Il était divisé en nombreux compartiments par des cloisons perpendiculaires au timon. En arrière, une roue de rechange pouvant servir à un affût de canon aussi bien qu'au caisson.

mission quittait le camp pour venir quelques heures à Strasbourg. On fusillait, sur le front de l'armée, les officiers qui n'avaient pas su rallier leurs hommes débandés devant l'ennemi. Ces rigueurs paraissaient légitimes à tous, et « faisaient grand plaisir, dit un soldat, parce que la lâcheté des uns et le brigandage des autres occasionnaient des revers et faisaient perdre le fruit de victoires assurées par la bravoure des vrais soldats. » L'un de ceux qui commandèrent ces héros écrivait plus tard : « Jamais les armées n'ont été plus obéissantes, ni animées de plus d'ardeur. C'est l'époque des guerres où il y a eu le plus de vertu parmi les troupes. »

Sous le Directoire le caractère des armées se modifia. L'habitude du pillage commença de s'introduire par l'armée d'Italie où plus d'un général donna l'exemple des voleries. Le soldat patriote

l'armée des Pyrénées mettaient en réquisition « pour le service de l'armée tous les souliers à double semelle ». « Ceux qui n'ont qu'une paire de souliers, lisait-on dans l'arrêté, seront tenus de les remettre au district, et prendront des sabots. »

Malgré les réquisitions, la tenue des soldats de la Révolution fut le plus souvent misérable. La plupart des hommes ne touchèrent jamais qu'un uniforme et ce fut à leur ingéniosité de remplacer les vêtements usés. « Voilà dix-huit mois que le même habit couche sur la terre et me sert de couverture », écrivait un soldat à sa mère; il ajoutait qu'il s'était fabriqué un pantalon avec deux tabliers. D'autres, sous le Directoire, durent garder leurs vêtements de paysans, ne reçurent qu'un fusil et un sabre, et faute de giberne, portaient leurs cartouches dans leurs poches.

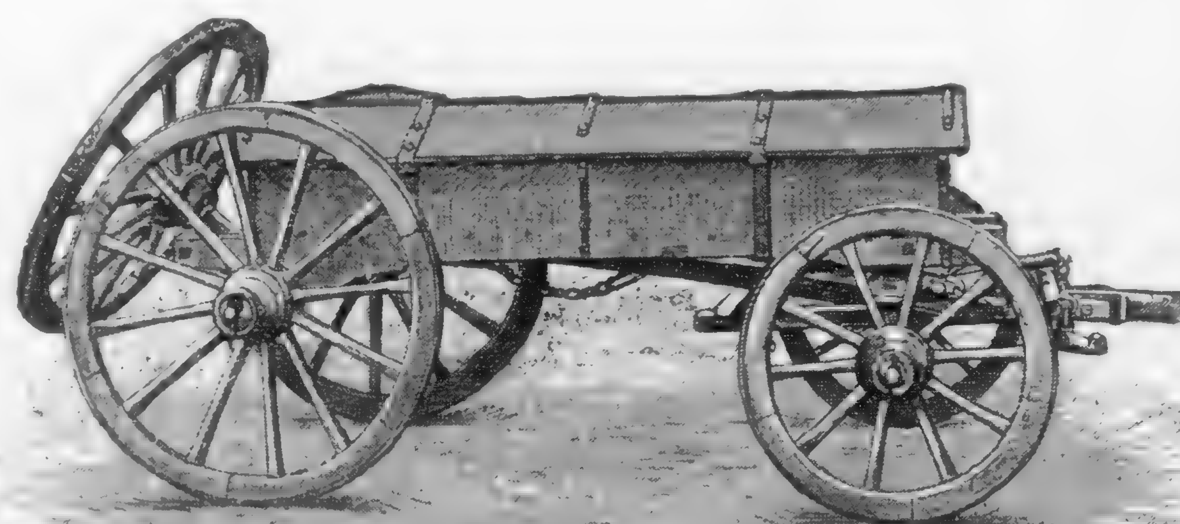
LE SOLDAT

Ces soldats loqueteux furent admirables de bonne humeur, d'endurance, d'abnégation, de générosité. « J'ai reçu un coup de mitraille sur le nez, écrivait l'un d'eux après Wattignies; comme il était un peu bossu, cela m'ôtera ce que j'ai de trop. » Les soldats de l'armée du Nord en 1794 faisaient abandon à la patrie de leurs rations de conserves, les uns pour cinq jours sur dix, les autres « jusqu'au moment où l'on serait en pays ennemi ».

En Belgique, le pays étant ravagé, ils partageaient leurs vivres avec les paysans affamés. En Hollande, au mois de décembre 1794, par la neige, sur la glace, déguenillés, sans souliers, les jambes et les pieds enveloppés de paille ou de foin, dans l'ordre le plus parfait, ils défilaient en chantant devant les populations stupéfaites.

Par-dessus tout, ils furent animés de l'esprit de sacrifice et dévoués à la patrie jusqu'à la mort. « Ma chère maman, écrivait un petit paysan du Jura, le caporal Joliclerc, quand je vous vois chagrinée sur mon sort, cela me fait plus de peine que tous les maux que j'éprouve et vous me tirez des larmes des yeux. Réjouissez-vous au contraire! Ou vous me verrez revenir couvert de gloire, ou vous aurez un fils digne du nom de citoyen français qui saura mourir pour la défense de la patrie.... Quand la patrie nous demande pour sa défense, nous y devons voler comme je courrais à un bon repas. Notre vie, nos biens, nos facultés ne nous appartiennent pas : c'est à la nation, à la patrie. — Nous sommes ici dans un état qui ne tend qu'à la mort, mais je l'attends d'une âme tranquille. »

Ils supportaient sans murmurer la plus rigoureuse discipline. Toute pillerie était châtiée sans pitié. « Le soir à huit heures, écrit le canonnier Bricard, on fusilla au centre de notre brigade, un militaire du 13e chasseurs à cheval, convaincu d'avoir échangé son mauvais chapeau contre un neuf chez un habitant de la campagne. » Pour une cause analogue on exécuta de même, deux tambours, deux enfants; l'un d'eux avait seize ans. Saint-Just, en Alsace, faisait passer par les armes tout soldat, qui sans per-



CAISSON D'ARTILLERIE. — Système GRIBEAUVAL.
Photographie d'un caisson du Premier Empire conservé au Musée d'artillerie.

Le caisson, très étroit et très long, s'ouvrait par en haut. Il était divisé en nombreux compartiments par des cloisons perpendiculaires au timon. En arrière, une roue de rechange pouvant servir à un affût de canon aussi bien qu'au caisson.

mission quittait le camp pour venir quelques heures à Strasbourg. On fusillait, sur le front de l'armée, les officiers qui n'avaient pas su rallier leurs hommes débandés devant l'ennemi. Ces rigueurs paraissaient légitimes à tous, et « faisaient grand plaisir, dit un soldat, parce que la lâcheté des uns et le brigandage des autres occasionnaient des revers et faisaient perdre le fruit de victoires assurées par la bravoure des vrais soldats. » L'un de ceux qui commandèrent ces héros écrivait plus tard : « Jamais les armées n'ont été plus obéissantes, ni animées de plus d'ardeur. C'est l'époque des guerres où il y a eu le plus de vertu parmi les troupes. »

Sous le Directoire le caractère des armées se modifia. L'habitude du pillage commença de s'introduire par l'armée d'Italie où plus d'un général donna l'exemple des voleries. Le soldat patriote

servant par devoir, pour défendre la France et la liberté, se transforma en soldat de métier, servant pour vivre, par goût des aventures ou passion de la gloire, tout prêt à se donner sans retour au chef qui le conduirait à la victoire.

LA TACTIQUE RÉVOLUTIONNAIRE

Les conditions dans lesquelles se recrutèrent et opérèrent les armées de la République eurent pour conséquence des modifications dans les méthodes de guerre et de combat. Il fallut conduire au feu, le plus souvent sans préparation, après quelques jours ou quelques heures d'exercice, les masses d'hommes fournies par la réquisition. On opposait ces soldats inexpérimentés à des soldats de métier, rompus à toutes les manœuvres, aux déploiements compliqués, vrais *soldats-machines*, dressés selon la méthode prussienne[1] que depuis trente années, depuis la guerre de Sept Ans et les victoires de Frédéric II, l'Europe entière imitait servilement. Essayer de combattre l'ennemi en manœuvrant comme lui, c'était courir à la défaite. Les généraux de la Révolution employèrent une *tactique nouvelle*. Ils utilisèrent l'enthousiasme et l'esprit de sacrifice de leurs troupes, puis aussi cette abondance d'hommes qu'assurait la réquisition et qui permettait de remplir le lendemain les vides creusés la veille par la bataille. Sans manœuvres savantes, ils lançaient leurs soldats à la charge en *masses profondes*, à la baïonnette, chantant *la Marseillaise*, et leurs colonnes, comme des boulets humains, trouaient les lignes ennemies. Ce fut la tactique de Dumouriez à Jemappes, de Carnot et de Jourdan à Wattignies.

Cette tactique était rendue possible par la faible portée des armes et la lenteur du tir. Les bonnes portées de combat pour le fusil étaient limitées à 250 mètres, et l'on ne pouvait guère tirer plus d'un coup par minute. L'assaillant en une ou deux minutes de pas de course pouvait tomber sur l'ennemi. Pourtant les pertes d'hommes furent énormes : de 1792 à 1800 l'armée française eut plus du tiers de ses effectifs, 700000 hommes sur deux millions, tué sur les champs de bataille.

LA STRATÉGIE RÉVOLUTIONNAIRE

En même temps que la tactique, et pour des raisons analogues, se modifia la *stratégie*. L'armée improvisée eut pour la conduire des *généraux improvisés*. Jeunes lieutenants de l'armée royale, comme Bonaparte ; anciens sous-officiers, comme Hoche, Jourdan, Pichegru, Masséna ; volontaires, chez qui la vocation militaire se révéla soudain, comme Moreau : tous ceux qui commandèrent en chef franchirent en quelques mois tous les grades. Hoche, caporal en 1789, lieutenant en 1792, était général de division et commandant d'armée en 1793. Ces généraux n'eurent donc pas le temps de se pénétrer des traditions de guerre méthodique, guerre de sièges et de lentes et prudentes manœuvres, auxquelles on demeurait attaché depuis Louis XIV. D'autre part, tous furent de *très jeunes hommes* : le plus âgé d'entre eux, Masséna, avait quarante ans quand il commanda l'armée d'Helvétie. Les autres n'avaient pas ou ne dépassaient guère trente ans : Hoche commanda en chef à vingt-cinq ans. En pleine vigueur de corps et d'âme ils firent la guerre avec la fougue de la jeunesse ; ils eurent au plus haut point *l'esprit d'offensive*, pressant les marches, massant leurs troupes, laissant de côté les places fortes où l'on ne gagne rien qu'un peu de territoire et



LAZARE CARNOT (1752-1823).
Photographie d'un portrait peint par VAN BRÉE en 1814. Collection du capitaine Sadi-Carnot.

Lazare Carnot, originaire de la Côte-d'Or, était à trente-huit ans simple capitaine du génie, quand, en 1791, il fut élu député à la Législative. Député à la Convention, membre du Comité de Salut public, chargé avec Dubois-Crancé du département de la guerre, il contribua plus que tout autre à sauver la Patrie, et fut, selon une légendaire et très juste expression, « l'organisateur de la victoire ». *En 1795, il fut élu au Conseil des Anciens par dix-sept départements. Un moment ministre de la guerre, avec le grade de divisionnaire, sous le Consulat, puis membre du Tribunat, il eut seul le courage, en 1804, de voter contre l'établissement de l'Empire. Napoléon, après l'avoir tenu à l'écart, le rappela à l'activité lors des grands revers en 1814. Il lui confia la défense d'Anvers. En 1815, il le prit pour ministre de l'intérieur. Carnot, exilé sous Louis XVIII, comme conventionnel régicide mourut à Magdebourg. Il avait contribué à fonder l'Institut et l'École polytechnique. Ce portrait fut peint pendant la défense d'Anvers. Carnot avait soixante et un ans. La tête est fine et intelligente, avec des yeux très doux, la bouche et le menton fermes et énergiques.*

1. Voir 1er volume, page 495.

servant par devoir, pour défendre la France et la liberté, se transforma en soldat de métier, servant pour vivre, par goût des aventures ou passion de la gloire, tout prêt à se donner sans retour au chef qui le conduirait à la victoire.

LA TACTIQUE RÉVOLUTIONNAIRE

Les conditions dans lesquelles se recrutèrent et opérèrent les armées de la République eurent pour conséquence des modifications dans les méthodes de guerre et de combat. Il fallut conduire au feu, le plus souvent sans préparation, après quelques jours ou quelques heures d'exercice, les masses d'hommes fournies par la réquisition. On opposait ces soldats inexpérimentés à des soldats de métier, rompus à toutes les manœuvres, aux déploiements compliqués, vrais *soldats-machines*, dressés selon la méthode prussienne[1] que depuis trente années, depuis la guerre de Sept Ans et les victoires de Frédéric II, l'Europe entière imitait servilement. Essayer de combattre l'ennemi en manœuvrant comme lui, c'était courir à la défaite. Les généraux de la Révolution employèrent une *tactique nouvelle*. Ils utilisèrent l'enthousiasme et l'esprit de sacrifice de leurs troupes, puis aussi cette abondance d'hommes qu'assurait la réquisition et qui permettait de remplir le lendemain les vides creusés la veille par la bataille. Sans manœuvres savantes, ils lançaient leurs soldats à la charge en *masses profondes*, à la baïonnette, chantant *la Marseillaise*, et leurs colonnes, comme des boulets humains, trouaient les lignes ennemies. Ce fut la tactique de Dumouriez à Jemappes, de Carnot et de Jourdan à Wattignies.

Cette tactique était rendue possible par la faible portée des armes et la lenteur du tir. Les bonnes portées de combat pour le fusil étaient limitées à 250 mètres, et l'on ne pouvait guère tirer plus d'un coup par minute. L'assaillant en une ou deux minutes de pas de course pouvait tomber sur l'ennemi. Pourtant les pertes d'hommes furent énormes : de 1792 à 1800 l'armée française eut plus du tiers de ses effectifs, 700000 hommes sur deux millions, tué sur les champs de bataille.

LA STRATÉGIE RÉVOLUTIONNAIRE

En même temps que la tactique, et pour des raisons analogues, se modifia la *stratégie*. L'armée improvisée eut pour la conduire des *généraux improvisés*. Jeunes lieutenants de l'armée royale, comme Bonaparte; anciens sous-officiers, comme Hoche, Jourdan, Pichegru, Masséna; volontaires, chez qui la vocation militaire se révéla soudain, comme Moreau : tous ceux qui commandèrent en chef franchirent en quelques mois tous les grades. Hoche, caporal en 1789, lieutenant en 1792, était général de division et commandant d'armée en 1793. Ces généraux n'eurent donc pas le temps de se pénétrer des traditions de guerre méthodique, guerre de sièges et de lentes et prudentes manœuvres, auxquelles on demeurait attaché depuis Louis XIV. D'autre part, tous furent de *très jeunes hommes* : le plus âgé d'entre eux, Masséna, avait quarante ans quand il commanda l'armée d'Helvétie. Les autres n'avaient pas ou ne dépassaient guère trente ans : Hoche commanda en chef à vingt-cinq ans. En pleine vigueur de corps et d'âme ils firent la guerre avec la fougue de la jeunesse; ils eurent au plus haut point *l'esprit d'offensive*, pressant les marches, massant leurs troupes, laissant de côté les places fortes où l'on ne gagne rien qu'un peu de territoire et

1. Voir 1er volume, page 495.



LAZARE CARNOT (1752-1823).
Photographie d'un portrait peint par VAN BRÉE en 1814. Collection du capitaine Sadi-Carnot.

Lazare Carnot, originaire de la Côte-d'Or, était à trente-huit ans simple capitaine du génie, quand, en 1791, il fut élu député à la Législative. Député à la Convention, membre du Comité de Salut public, chargé avec Dubois-Crancé du département de la guerre, il contribua plus que tout autre à sauver la Patrie, et fut, selon une légendaire et très juste expression, « l'organisateur de la victoire ». *En 1795, il fut élu au Conseil des Anciens par dix-sept départements. Un moment ministre de la guerre, avec le grade de divisionnaire, sous le Consulat, puis membre du Tribunat, il eut seul le courage, en 1804, de voter contre l'établissement de l'Empire. Napoléon, après l'avoir tenu à l'écart, le rappela à l'activité lors des grands revers en 1814. Il lui confia la défense d'Anvers. En 1815, il le prit pour ministre de l'intérieur. Carnot, exilé sous Louis XVIII, comme conventionnel régicide mourut à Magdebourg. Il avait contribué à fonder l'Institut et l'École polytechnique. Ce portrait fut peint pendant la défense d'Anvers. Carnot avait soixante et un ans. La tête est fine et intelligente, avec des yeux très doux, la bouche et le menton fermes et énergiques.*

des murs, ***cherchant surtout la bataille*** où l'on peut anéantir la force vive de l'ennemi, ses armées. « Rasons les places fortes que nous ne pouvons défendre sans nous disséminer, écrivait Hoche en 1793. Plaçons-nous hardiment au centre des armées ennemies. Plus forts réunis que chacune d'elles séparées, nous marcherons de celle que nous aurons vaincue à celle que nous irons vaincre. » C'était déjà la méthode de guerre que Bonaparte appliqua trois ans plus tard en Italie.

CARNOT

L'idée première en appartint à ***Carnot***. Ancien officier du génie, député à la Convention, membre du Comité de Salut public, il assuma avec Dubois-Crancé la tâche d'organiser la défense nationale. Avec un état-major composé d'officiers de l'ancienne armée, « âmes de fer, têtes pétries de ressources », selon les expressions d'un émigré, il prépara les plans de campagne, il assura l'unité de direction et d'exécution. Ce fut lui qui fit triompher partout l'esprit d'offensive. « Attaquez l'ennemi tous les jours, matin et soir, écrivait-il aux généraux. Soyez attaquants, sans cesse attaquants. » En 1795, lors de la réaction qui suivit l'insurrection du 1er prairial[1], un royaliste, à la Convention, demanda l'arrestation de Carnot. La Convention l'eût peut-être votée si un député n'eût rappelé l'assemblée au respect d'elle-même en s'écriant : « Carnot a organisé la victoire ». L'histoire a ratifié ce jugement.

1. Voir ci-dessus, p. 106.

CHAPITRE VII

LE CONSULAT

L'ORGANISATION INTÉRIEURE ; LE CONCORDAT

Le ***Consulat***, établi à la suite du coup d'État du 19 Brumaire, a duré du 11 novembre 1799 au 18 mai 1804. Dans cette période de quatre ans et demi, Napoléon Bonaparte, d'abord Consul provisoire, puis *Premier Consul*, donna à la France sa quatrième Constitution, la *Constitution de l'an VIII*, et procéda à une complète *réorganisation administrative, judiciaire et financière*. La Constitution de l'an VIII, modifiée à deux reprises, en 1802 et en 1804, dura jusqu'à la chute de l'Empire, en 1814. L'organisation administrative, judiciaire et financière subsiste aujourd'hui même dans ses traits principaux.

D'autre part, Napoléon Bonaparte consolida les résultats essentiels de la Révolution et les coordonna dans le *Code civil*. Il assura la paix religieuse en concluant avec le pape un *Concordat*, resté en vigueur jusqu'en 1905. Enfin, en rétablissant l'ordre, en assurant la tranquillité intérieure, il provoqua le réveil de l'industrie et du commerce.

ÉTAT DE LA FRANCE EN 1799

La France, au moment du coup d'État de Brumaire, était à peu près tombée à l'anarchie. Dans son ensemble, elle présentait, au dire de tous les voyageurs, l'aspect d'un pays dévasté par une longue guerre ou abandonné depuis de nombreuses années par ses habitants. Dans le Midi, des régions jadis conquises sur les marais étaient de nouveau envahies par les eaux. Dans l'Ouest, le port de Rochefort était ensablé ; dans le Nord, la digue qui, à Ostende, défend contre la mer une partie de la Flandre, menaçait de s'effondrer. Partout les routes, faute d'entretien, étaient presque impraticables. Dépavées aux environs des villes et des villages par les

habitants qui employaient les pierres à réparer leurs murs, elles étaient ailleurs coupées de fondrières, où les voitures s'enlisaient et risquaient parfois de disparaître. Les ponts étaient rompus.

LE BRIGANDAGE

Des bandes de brigands, particulièrement dans l'Ouest, le Centre et le Sud-est, où elles étaient formées de déserteurs, achevaient de rendre la circulation impossible. Elles pillaient les caisses publiques, arrêtaient les diligences : la diligence de Nantes à Angers, arrêtée à maintes reprises, le fut cinq fois en une seule journée, sur un parcours de quarante kilomètres. Elles dévalisaient les voyageurs, enlevaient des paysans, les mettaient à rançon et prenaient d'assaut les maisons isolées. Dans l'Ouest, les brigands — les *chauffeurs* — flambaient les pieds à leurs prisonniers pour les forcer à révéler la cachette de leur argent. Sur certains points, dans l'Aveyron, la Lozère, le Lot, la Dordogne comme récemment encore en Albanie et en Macédoine, on achetait, argent comptant, des sauf-conduits aux chefs de bande. Dans les départements du Var, des Basses-Alpes, des Bouches-du-Rhône, de Vaucluse, le Directoire, comme hier encore le sultan, faisait donner de fortes escortes aux voyageurs dont il tenait à garantir la sûreté.

INDUSTRIE ET COMMERCE

L'industrie et le commerce étaient à peu près ruinés. A Paris, on ne comptait pas dans les ateliers le huitième des ouvriers employés avant 1789. A Lyon, le nombre des tisseurs en soie était descendu de huit mille à quinze cents. A Marseille, le chiffre des échanges en un an n'égalait pas le chiffre des échanges en six semaines avant la Révolution.

ANARCHIE ET INSURRECTIONS

L'action de l'État ne se faisait plus sentir nulle part. Les impôts n'étaient pas payés ou l'étaient mal. Le 19 Brumaire, il y avait dans le Trésor public 137000 francs. On devait aux rentiers et aux pensionnés deux années d'arrérages. Les malades mouraient de faim dans les hôpitaux : à l'hôpital de Toulouse, on avait sept livres de viande par jour pour quatre-vingts malades. Les soldats ne touchaient ni vivres, ni vêtements, ni solde : ils désertaient par milliers, ou se comportaient dans leur propre pays comme en pays conquis. Dans les départements nouveaux de la Belgique et des bords du Rhin, ils traitaient les habitants, selon les expressions

d'un rapport aux Directeurs, « non comme leurs concitoyens, mais comme des ennemis désarmés et même des prisonniers ». Aussi dans ces regions la population appelait-elle de tous ses vœux les *libérateurs*, c'est-à-dire les Autrichiens. Dans un grand nombre de départements, les conscrits refusaient de rejoindre leurs régiments. La Vendée et la Bretagne étaient de nouveau soulevées au nom de Louis XVIII, et, dans la Mayenne, le Maine-et-Loire, la Sarthe, l'Ille-et-Vilaine, le Morbihan, les Chouans, groupés en petites armées, sous des chefs aguerris, étaient à peu près les maitres.



NAPOLÉON BONAPARTE, PREMIER CONSUL.

Photographie d'un dessin d'ISABEY (1767-1855) Collection de M. Germain Bapst.

Quand ce profil d'une puissante beauté fu dessiné, Napoléon avait trente-deux ou trente-trois ans. Le visage est déjà moins maigre que dans le portrait peint par Gros - voir page 147. L'expression d'énergie et de volonté tenace est ici encore plus fortement marquée. On peut considérer ce portrait comme l'un des plus exacts qui aient été faits de Napoléon, d'abord parce qu'il est l'œuvre d'Isabey, dessinateur émérite et qui vécut dans l'intimité du Premier Consul à la Malmaison, puis parce qu'il offre une remarquable ressemblance avec le portrait peint par David dans l'admirable tableau du Sacre. *Ce dessin est une étude — on aperçoit la ligne du front et du nez retouchée — faite probablement pour un dessin célèbre d'Isabey, la* Revue au Carrousel. *L'étude a été mise au* carreau *pour être agrandie (V. page 193.)*

ÉTAT DE L'OPINION

Dans la masse de la population il y avait un universel sentiment de lassitude, le dégoût de la politique et de ses troubles, l'indifférence à tout, même aux nouvelles de la frontière. « Il semble qu'en lisant le récit de nos batailles, on lise l'histoire d'un autre peuple, disait-on dans un rapport aux Directeurs. Les changements de notre situation intérieure n'excitent pas plus d'émotion. » Après

habitants qui employaient les pierres à réparer leurs murs, elles étaient ailleurs coupées de fondrières, où les voitures s'enlisaient et risquaient parfois de disparaître. Les ponts étaient rompus.

LE BRIGANDAGE

Des bandes de brigands, particulièrement dans l'Ouest, le Centre et le Sud-est, où elles étaient formées de déserteurs, achevaient de rendre la circulation impossible. Elles pillaient les caisses publiques, arrêtaient les diligences : la diligence de Nantes à Angers, arrêtée à maintes reprises, le fut cinq fois en une seule journée, sur un parcours de quarante kilomètres. Elles dévalisaient les voyageurs, enlevaient des paysans, les mettaient à rançon et prenaient d'assaut les maisons isolées. Dans l'Ouest, les brigands — les *chauffeurs* — flambaient les pieds à leurs prisonniers pour les forcer à révéler la cachette de leur argent. Sur certains points, dans l'Aveyron, la Lozère, le Lot, la Dordogne comme récemment encore en Albanie et en Macédoine, on achetait, argent comptant, des sauf-conduits aux chefs de bande. Dans les départements du Var, des Basses-Alpes, des Bouches-du-Rhône, de Vaucluse, le Directoire, comme hier encore le sultan, faisait donner de fortes escortes aux voyageurs dont il tenait à garantir la sûreté.

INDUSTRIE ET COMMERCE

L'industrie et le commerce étaient à peu près ruinés. A Paris, on ne comptait pas dans les ateliers le huitième des ouvriers employés avant 1789. A Lyon, le nombre des tisseurs en soie était descendu de huit mille à quinze cents. A Marseille, le chiffre des échanges en un an n'égalait pas le chiffre des échanges en six semaines avant la Révolution.

ANARCHIE ET INSURRECTIONS

L'action de l'État ne se faisait plus sentir nulle part. Les impôts n'étaient pas payés ou l'étaient mal. Le 19 Brumaire, il y avait dans le Trésor public 137000 francs. On devait aux rentiers et aux pensionnés deux années d'arrérages. Les malades mouraient de faim dans les hôpitaux : à l'hôpital de Toulouse, on avait sept livres de viande par jour pour quatre-vingts malades. Les soldats ne touchaient ni vivres, ni vêtements, ni solde : ils désertaient par milliers, ou se comportaient dans leur propre pays comme en pays conquis. Dans les départements nouveaux de la Belgique et des bords du Rhin, ils traitaient les habitants, selon les expressions

d'un rapport aux Directeurs, « non comme leurs concitoyens, mais comme des ennemis désarmés et même des prisonniers ». Aussi dans ces régions la population appelait-elle de tous ses vœux les *libérateurs*, c'est-à-dire les Autrichiens. Dans un grand nombre de départements, les conscrits refusaient de rejoindre leurs régiments. La Vendée et la Bretagne étaient de nouveau soulevées au nom de Louis XVIII, et, dans la Mayenne, le Maine-et-Loire, la Sarthe, l'Ille-et-Vilaine, le Morbihan, les Chouans, groupés en petites armées, sous des chefs aguerris, étaient à peu près les maîtres.



NAPOLÉON BONAPARTE, PREMIER CONSUL.

Photographie d'un dessin d'ISABEY (1767-1855) Collection de M. Germain Bapst.

Quand ce profil d'une puissante beauté fu dessiné, Napoléon avait trente-deux ou trente-trois ans. Le visage est déjà moins maigre que dans le portrait peint par Gros - *voir page* 147. *L'expression d'énergie et de volonté tenace est ici encore plus fortement marquée. On peut considérer ce portrait comme l'un des plus exacts qui aient été faits de Napoléon, d'abord parce qu'il est l'œuvre d'Isabey, dessinateur émérite et qui vécut dans l'intimité du Premier Consul à la Malmaison, puis parce qu'il offre une remarquable ressemblance avec le portrait peint par David dans l'admirable tableau du Sacre. Ce dessin est une étude — on aperçoit la ligne du front et du nez retouchée — faite probablement pour un dessin célèbre d'Isabey, la* Revue au Carrousel. *L'étude a été mise au carreau pour être agrandie* (*V. page* 193.)

ÉTAT DE L'OPINION

Dans la masse de la population il y avait un universel sentiment de lassitude, le dégoût de la politique et de ses troubles, l'indifférence à tout, même aux nouvelles de la frontière. « Il semble qu'en lisant le récit de nos batailles, on lise l'histoire d'un autre peuple, disait-on dans un rapport aux Directeurs. Les changements de notre situation intérieure n'excitent pas plus d'émotion. » Après

dix années de crise, les Français n'éprouvaient plus qu'un immense besoin d'ordre, de sécurité, de repos. Cette disposition de l'esprit public devait rendre plus facile la rude tâche qu'avaient assumée les trois Consuls provisoires, Bonaparte, Siéyès, Roger-Ducos, tâche dans laquelle Bonaparte, homme de guerre de génie, se révéla grand homme d'Etat et puissant organisateur.

RÉDACTION DE LA CONSTITUTION

Les Consuls et la Commission parlementaire institués le 10 novembre (19 Brumaire) au soir, pour préparer une nouvelle Constitution, se mirent à l'œuvre sans délai. Leurs délibérations durèrent un peu plus d'un mois : en fait la Constitution fut l'œuvre personnelle de Bonaparte. Au début on pensait que Siéyès avait un projet tout prêt. Mais il n'apporta que deux ébauches assez confuses où, d'après Bonaparte, « il n'avait mis partout que des ombres, ombre du pouvoir législatif, ombre du pouvoir judiciaire, ombre du gouvernement ». Bonaparte les fit écarter. Il en fut de même de deux projets préparés par la Commission, parce qu'ils lui parurent gênants pour son ambition. En fin de compte il dicta lui-même les principaux articles d'un projet, auquel les commissaires durent acquiescer, et qui devint la *Constitution de l'an VIII*. Cette Constitution fut publiée le 24 décembre 1799 et aussitôt appliquée, sans attendre les résultats du *plébiscite*, c'est-à-dire du vote du peuple, prescrit par la Constitution. Le plébiscite ne fut achevé que le 7 février 1800. Repoussée par moins de seize cents votants, la Constitution fut acceptée par plus de trois millions de suffrages.

LA CONSTITUTION LE POUVOIR EXÉCUTIF

Le pouvoir exécutif était attribué à *trois Consuls*, élus pour dix ans et rééligibles. L'élection devait à l'avenir être faite par le Sénat. Mais pour la première fois la Constitution désignait les trois Consuls : *Bonaparte*, Premier Consul, *Cambacérès* et *Lebrun*, second et troisième Consuls. Le Premier Consul avait seul la réalité du pouvoir; ses collègues n'avaient que voix consultative. Il nommait et révoquait à son gré les ministres, qui n'étaient responsables que devant lui, les conseillers d'État, les ambassadeurs, les officiers, les fonctionnaires de l'ordre administratif. Il nommait aussi mais sans pouvoir les révoquer, les juges, excepté les juges de paix et les juges du tribunal de Cassation. Il décidait de la guerre et de la paix, signait les traités, sous la seule réserve que ces actes seraient soumis à l'approbation du Corps législatif.

LE POUVOIR LÉGISLATIF

Le pouvoir législatif était exercé par le Premier Consul et trois assemblées : le *Conseil d'État*, le *Tribunat*, le *Corps législatif*. Le Premier Consul avait seul l'initiative des lois et les promulguait. Le Conseil d'État rédigeait les projets de loi. Le Tribunat les examinait et émettait un vœu d'adoption ou de rejet. Ce vœu était porté et défendu par trois tribuns devant le Corps législatif. Celui-ci, « assemblée de trois cents muets », après avoir entendu contradictoirement les trois tribuns et trois conseillers d'État, votait sans discussion, au scrutin secret.

LE SÉNAT CONSERVATEUR

La Constitution établissait, sous le nom de *Sénat Conservateur*, une quatrième Assemblée, supérieure aux trois autres. Le Sénat devait, en principe, élire lui-même ses membres; mais les premiers sénateurs furent nommés par les Consuls. Le Sénat était à la fois un corps électoral et le gardien de la Constitution. Corps électoral, il devait élire les Consuls, les membres du Tribunat, du Corps législatif, du tribunal de Cassation. Gardien de la Constitution, il était chargé de prononcer sur les actes qui lui seraient déférés soit par les Consuls, soit par le Tribunat, comme inconstitutionnels, et d'en prononcer l'annulation ou le maintien.

LES LISTES DE NOTABILITÉS

Le Sénat, corps électoral, formait comme le couronnement d'une hiérarchie de corps électoraux, imaginée par Siéyès, et établie sous le nom de *listes de notabilités*. Cette hiérarchie comprenait trois degrés : notabilités *communales*, *départementales*, *nationales*. Au bas de l'échelle se trouvait l'ensemble des *citoyens*, c'est-à-dire tous les Français, âgés de vingt et un ans et domiciliés depuis un an. Les citoyens élisaient un dixième d'entre eux qui constituaient les notabilités communales. Par le même système les notabilités communales désignaient les notabilités départementales, qui désignaient à leur tour les notabilités nationales, celles-ci au nombre d'environ cinq mille. Les notables, à quelque liste qu'ils appartinssent, *n'étaient pas des représentants du peuple*; ils ne disposaient d'aucune autorité, ils ne possédaient aucun pouvoir. *Les listes de notabilités étaient de simples listes de candidats aux fonctions publiques*. Ces candidats étaient présentés au Premier Consul ou au Sénat, libres de choisir. Par exemple, la liste des notabilités nationales n'était que la liste des personnes entre les-

quelles le premier Consul et le Sénat choisissaient : le premier, les ministres et les conseillers d'Etat ; le second, les tribuns, les membres du Corps législatif et les juges du tribunal de Cassation.

CARACTÈRE DE LA CONSTITUTION

La Constitution de l'an VIII assurait au Premier Consul des pouvoirs beaucoup plus étendus que ceux que laissait à Louis XVI la Constitution de 1791. En effet, outre la plénitude du pouvoir exécutif, le Premier Consul détenait réellement le pouvoir législatif, puisqu'aucune loi ne pouvait être préparée que par son ordre, et puisque même votée, une loi ne pouvait être appliquée que s'il la promulguait. Le Tribunat, le Corps législatif, le Sénat lui-même avaient seulement des apparences de pouvoir. Comme l'écrivait aussitôt après la publication de la Constitution la femme d'un ministre, ces trois corps n'étaient que « des jouets inoffensifs, avec lesquels des enfants bien élevés pouvaient s'amuser en laissant à Bonaparte seul le soin de pourvoir aux choses sérieuses. » *La souveraineté du peuple se trouvait en fait abolie*, puisque le peuple n'était admis à manifester sa volonté qu'une fois pour toutes, en votant pour ou contre la Constitution. Avec ses titres empruntés à la Rome républicaine, consuls, sénateurs, tribuns, etc., sous les apparences de la République, *la Constitution de l'an VIII rétablissait en fait la Monarchie*. Entre la République de 1800 et la Monarchie de 1660 les différences étaient plus apparentes que réelles, et la puissance constitutionnelle du Premier Consul n'était pas loin d'égaler l'absolutisme de droit divin de Louis XIV.

ORGANISATION ADMINISTRATIVE

Les différences entre les deux régimes furent à peu près complètement effacées quand le Premier Consul, aussitôt après le plébiscite, eut procédé, par la loi du 17 février 1800, à la réorganisation administrative de la France.

On conserva la division territoriale adoptée par la Constituante, *départements*, *arrondissements*, nom nouveau donné aux districts, *communes*[1]. Mais le système administratif fut tout différent. Tandis que la Constituante avait remis l'administration dans chaque division à des conseils élus, le Consulat la remit à un fonctionnaire unique. Le département fut dirigé par le *préfet*, l'arrondissement par le *sous-préfet*, la commune par le *maire*.

1. Voir ci-dessus page 60

A côté de chacun de ces fonctionnaires fut placé un corps délibérant : *conseil général* auprès du préfet, *conseil d'arrondissement* auprès du sous-préfet, *conseil municipal* auprès du maire. Leurs attributions étaient presque exclusivement financières. Ils étaient chargés de *répartir les contributions directes*, c'est-à-dire de fixer quelle partie des contributions demandées par l'État au département serait à la charge de chaque arrondissement, de chaque commune, de chaque citoyen. Leurs délibérations étaient soumises à la surveillance et à l'approbation des préfets.

L'organisation départementale était complétée par l'institution des *conseils de préfecture*, tribunaux de contentieux administratif, c'est-à-dire chargés de juger les procès entre les citoyens et l'administration.

CARACTÈRE DE L'ADMINISTRATION NOUVELLE

Préfets, sous-préfets, maires ; conseillers généraux, conseillers d'arrondissement, conseillers municipaux, conseillers de préfecture : *tous étaient nommés par le Premier Consul, révocables par lui*. Choisis sur les diverses listes de notabilités, ils n'en furent pas moins tous des délégués du gouvernement ; pas un ne fut le représentant des citoyens. On revint ainsi aux traditions monarchiques et au régime d'avant 1789. Préfets, sous-préfets, maires, durent servir docilement la volonté consulaire, comme sous l'ancien régime les intendants et les subdélégués, *dont ils étaient les héritiers*, avaient servi docilement la volonté royale[1]. Le *Consulat restaura le régime d'omnipotence de l'État et la centralisation*, que les réformateurs de 1789 avaient voulu détruire. Ce régime, dans lequel rien ne se fait qu'avec l'assentiment ou par la volonté du gouvernement, a été maintenu par tous les gouvernements qui se sont succédé depuis le Consulat. Beaucoup amendé depuis 1870 et sous la troisième République, il est cependant encore le nôtre aujourd'hui.

ORGANISATION JUDICIAIRE

La réorganisation judiciaire suivit de près la réorganisation administrative (18 mars 1800). Là aussi le système de l'élection fut aboli, sauf pour les juges de paix. Tous les autres juges furent nommés soit par le Premier Consul, soit par le Sénat. Pour assurer leur indépendance en face du gouvernement, on établit en principe qu'ils

1. Voir 1er volume, page 390.

seraient *inamovibles*, c'est-à-dire qu'ils ne pourraient être révoqués. Le principe toutefois ne fut que tardivement appliqué (1807). La hiérarchie des tribunaux fut la suivante : dans chaque canton *une justice de paix;* dans chaque arrondissement un *tribunal de première instance;* au-dessus, institution nouvelle, les *tribunaux d'appel*, généralement établis dans les anciennes villes de parlements; enfin au sommet le *tribunal de Cassation.*

Pour la justice pénale, le Consulat maintint les trois degrés établis par la Constituante[1] : les *tribunaux de simple police* annexés aux justices de paix, les *tribunaux correctionnels* annexés aux tribunaux de première instance, enfin les *tribunaux criminels* avec le jury. Comme l'organisation administrative, cette organisation judiciaire subsiste toujours.

ORGANISATION FINANCIÈRE

Il en est de même de l'organisation financière et du système de perception des contributions. Bonaparte s'en était occupé dès qu'il avait été maître du pouvoir, avant même que ne fût rédigée la Constitution nouvelle. C'est qu'il savait quelle avait été la misère financière de la Convention et du Directoire, et que cette misère avait eu pour cause non pas seulement les dépenses énormes de la guerre et la dépréciation des assignats, mais aussi le mauvais système de perception des contributions. Le soin de les répartir et de les percevoir, on l'a vu[2], avait été confié par la Constituante aux administrateurs des communes et des départements. Ils s'acquittèrent mal ou ne s'acquittèrent pas de leur tâche. Ici, comme partout, Bonaparte substitua aux corps élus par les citoyens, des agents nommés par lui.

L'*administration des contributions directes*, créée onze jours après le coup d'État (21 novembre 1799), comprit : à la base, dans les communes les *percepteurs*; au-dessus, dans les arrondissements, les *receveurs particuliers*, chargés de centraliser les recettes mensuelles des percepteurs; enfin, dans chaque département, un *receveur général*, centralisant à son tour les recettes des receveurs particuliers. Chacun de ces agents dut déposer à l'avance dans les caisses de l'État un *cautionnement*, c'est-à-dire une somme équivalente à la recette moyenne prévue pour chaque mois.

A côté des agents de perception, un *directeur des contributions directes* dans chaque département, des *contrôleurs* dans les arrondissements, furent chargés de dresser les *rôles*, c'est-à-dire la liste des personnes et des propriétés soumises aux contributions.

1. Voir ci-dessus, page 59.
2. Voir ci-dessus, page 60.

APPLICATION DES NOUVELLES INSTITUTIONS

La Constitution, la réorganisation administrative, judiciaire et financière, furent l'œuvre des quatre premiers mois du Consulat. Elles permirent le prompt rétablissement de l'ordre dans tout le pays, et par suite le relèvement rapide de la France, parce qu'elles furent mises en vigueur, sous la constante et active direction de Bonaparte, avec des fonctionnaires d'élite. Ces fonctionnaires, le Premier Consul les recruta sans s'embarrasser de leurs opinions politiques, présentes ou passées, royalistes ou républicaines, en considérant seulement les services qu'ils étaient capables de rendre à l'État, en se préoccupant seulement, comme il le disait plus tard « de pousser tous les talents au service du pays ». Dans la suite deux autres mesures de grandes conséquences marquèrent l'histoire du Consulat : la conclusion du *Concordat* avec le pape; la rédaction du *Code civil.*

BONAPARTE ET LA QUESTION RELIGIEUSE

Soucieux de rendre à la France la paix intérieure, Bonaparte ne pouvait négliger de mettre fin à la crise religieuse si malheureusement provoquée par la Constitution civile du Clergé[1]. Malgré les persécutions, brutalement renouvelées par le Directoire[2] depuis 1796, le plus grand nombre des fidèles étaient demeurés attachés au clergé réfractaire et au catholicisme romain. Aussi l'un des premiers soins de Bonaparte fut-il de rapporter les décrets de bannissement contre les prêtres et d'assurer l'entière liberté du culte

D'autre part Bonaparte était convaincu que la religion était le plus précieux des éléments d'ordre. « Une société sans religion est comme un vaisseau sans boussole, disait-il. Il n'y a que la religion qui donne à l'État un appui ferme et durable. » Prêchant au nom du Dieu d'éternelle justice, l'amour du bien et la haine du mal, le clergé lui paraissait le plus sûr gardien de la paix publique. Il tenait à pouvoir disposer des prêtres comme il disposait des gendarmes.

Pour cela, la tentative d'organisation d'une Église nationale ayant échoué, il fallait traiter avec le pape. Le pape Pie VII,

1. Voir ci-dessus, p. 42.
2. Voir ci-dessus, p. 114 et 124.

esprit conciliant, se prêta volontiers au rapprochement. Les négociations furent engagées aussitôt après la signature de la paix de Lunéville (février 1801) par l'intermédiaire de l'abbé *Bernier*, un prêtre vendéen qui déjà, au début même du Consulat, avait négocié et procuré la soumission des insurgés de Vendée et de Bretagne (janvier 1800). Poursuivies à Paris, et très laborieuses, les négociations aboutirent enfin le 15 juillet 1801 à la signature d'un traité ou ***Concordat***.

LE CONCORDAT

Par ce traité « le gouvernement de la République reconnaissait que la religion catholique est celle de la grande majorité du peuple français ». Il s'engageait à en assurer le libre et public exercice. Par contre le pape consentait au remaniement des diocèses, que la Constituante avait prétendu opérer de sa seule autorité[1]. Ils furent ramenés à soixante, dont dix archevêchés. Le pape consentait également « pour le bien de la paix » à reconnaître la reprise des biens du Clergé effectuée par l'État en 1789. En retour, le gouvernement français s'engageait, comme l'avait déjà fait solennellement la Constituante[2], à assurer « un traitement convenable aux évêques et aux curés » et à autoriser les fondations en faveur des églises.

Quant à la nomination des évêques, elle serait faite à la fois par le gouvernement français et par le pape. Le gouvernement les désignerait; le pape leur donnerait l'investiture spirituelle, sans laquelle ils n'étaient religieusement rien. Ils seraient tenus de prêter serment de fidélité au chef de l'État. Ils nommeraient les curés de canton avec l'assentiment du gouvernement. La nomination par l'État, le traitement, le serment, transformaient les évêques en fonctionnaires et mettaient à peu près le clergé dans la main du gouvernement.

Voté par le Corps législatif, devenu de la sorte une loi de l'État, en même temps qu'il était loi de l'Église, le Concordat fut mis en vigueur au mois d'avril 1802. Il devait régir les rapports de l'Église et de l'État pendant plus d'un siècle jusqu'en 1905. Il fut accueilli avec une vive satisfaction par la grande majorité des Français; il n'y eut de mécontentement que parmi les anciens hommes politiques de la Révolution et dans une partie de l'armée.

1. Voir ci-dessus, p. 62.
2. Voir ci-dessus, p. 53.

LES ARTICLES ORGANIQUES

Bonaparte ajouta de son chef au Concordat un certain nombre de dispositions, dites *Articles Organiques*. En vertu de ces articles, presque tous inspirés des traditions de l'Église gallicane, la publication des bulles pontificales, la tenue d'un concile même national, étaient interdites en France, s'il n'y avait autorisation préalable du gouvernement. D'autres articles, qui constituaient autant d'usurpations en matière religieuse, réglaient la rédaction du catéchisme, l'organisation intérieure des séminaires et une partie de leur programme d'enseignement.

Le pape protesta vainement contre les Articles Organiques. Bonaparte les maintint parce qu'ils devaient lui servir, pensait-il, à mieux assurer son autorité sur le clergé. Ils furent maintenus en partie par les gouvernements ultérieurs.

LE CODE CIVIL

Aussitôt qu'il eut créé les nouveaux instruments de gouvernement et procédé à la réorganisation de l'Etat, le Premier Consul s'occupa de compléter et d'ordonner l'œuvre sociale de la Révolution, en faisant réunir dans un recueil unique, ou *Code*, l'ensemble des lois qui régissent les rapports des particuliers dans la société nouvelle. La rédaction d'un Code avait été ordonnée dès 1790, par la Constituante; la Convention, les Cinq-Cents avaient préparé plusieurs projets; aucun n'avait abouti.

Au mois d'août 1800, Bonaparte institua une commission de six membres dans laquelle le rôle principal appartint à *Tronchet*, le président du tribunal de Cassation. En quatre mois, la commission établit un projet nouveau. Soumis d'abord à l'examen des tribunaux, ce projet fut ensuite revu par le Conseil d'État, où, à côté de Cambacérès, le Premier Consul prit la part la plus active aux discussions et surprit maintes fois les juristes par son sens juridique et sa connaissance du droit. Les différents *titres*, c'est-à-dire, les différentes parties du Code furent ensuite et successivement soumises au Tribunat et votées par le Corps législatif. Le Code civil, inspiré du droit romain et des ordonnances royales, autant que des lois révolutionnaires, fut achevé le 21 mars 1804. On lui donna plus tard, et d'abord à l'étranger, le nom de *Code Napoléon*. Toujours en vigueur en France, il a été imité ou même littéralement copié dans la majeure partie des États Européens et jusqu'en Amérique et en Asie.

AUTRES CRÉATIONS DU CONSULAT

Les institutions politiques et administratives, le Concordat, le Code, ne sont qu'une partie de l'œuvre accomplie de 1800 à 1804. Aucun gouvernement, en effet, n'a été plus actif que le gouvernement consulaire; aucune période de notre histoire n'a été marquée d'autant de créations durables que les quatre années du Consulat. Pour former les futurs fonctionnaires, le Premier Consul *réorganisa l'enseignement secondaire* et créa les *lycées* en les dotant de nombreuses bourses destinées à l'entretien d'élèves peu fortunés (mai 1802). Pour récompenser les services militaires et civils, il institua la *Légion d'honneur* (mai 1802), organisée militairement, divisée en cohortes, avec une hiérarchie de légionnaires, d'officiers, de commandants, de grands officiers. Pour aider à la renaissance de l'industrie et du commerce, sur l'initiative du Premier Consul, un groupe de banquiers fonda la *Banque de France* (mai 1800), dont les billets ne furent bientôt plus distingués de la monnaie d'or et d'argent, et qui devint par la suite, à côté de la Banque d'Angleterre, le plus puissant établissement financier du monde.

D'importants travaux publics furent entrepris : port de guerre à Cherbourg, canaux comme le canal de Saint-Quentin et le canal de Nantes à Brest, routes comme les grandes routes alpestres du col de Tende, du Mont Genèvre, du Mont Cenis. De multiples encouragements furent donnés à l'industrie, dont l'essor fut si rapide après la signature de la paix d'Amiens qu'il alarma bientôt les Anglais et fut une des causes profondes de la reprise des hostilités en 1804.

TRANSFORMATION DU CONSULAT

Au moment du coup d'État, les royalistes avaient pensé que Bonaparte pourrait travailler pour Louis XVIII et consentirait sans doute à jouer le rôle de Monk, rétablissant Charles II en Angleterre[1]. Louis XVIII, alors réfugié en Pologne, avait même écrit au Premier Consul pour lui demander son concours, et lui offrir telle récompense qu'il lui plairait de fixer lui-même (février 1800). Mais loin de songer à restaurer les Bourbons, Bonaparte pensait déjà à se perpétuer au pouvoir et à créer lui-même une dynastie. Il parvint à son but en deux étapes : au mois d'août 1802, il se fit nommer *Consul à vie*; au mois de mai 1804 il se fit nommer *Empereur des Français*.

1. Voir 1er volume, page 457.

LE CONSULAT A VIE

Le Consulat à vie fut obtenu par surprise. Au lendemain de la paix d'Amiens, les affidés de Bonaparte proposèrent au Sénat qu'une récompense nationale fût donnée au Premier Consul. Le Sénat le réélut à l'avance pour dix ans. Cela ne lui suffit pas. Sous prétexte de demander au peuple la ratification de cette élection, on lui soumit cette question : « Le Premier Consul sera-t-il nommé à vie? » Il y eut près de 3600000 *oui*, contre moins de 9000 *non* (2 août 1802). On donna en outre au Premier Consul le droit de désigner son successeur. Il prit dès lors le nom de *Napoléon Bonaparte*.

La Constitution fut aussitôt modifiée. Aux pouvoirs du Premier Consul on ajouta le droit de signer les traités sans autre approbation que celle d'un *Conseil privé* nommé par lui. Les listes de notabilités furent abolies et remplacées par des *Collèges électoraux* : *assemblées de canton* composées de tous les citoyens, *collèges d'arrondissement*, *collèges de département*. Les électeurs membres de ces collèges étaient nommés à vie par les assemblées de canton. Ils étaient chargés de désigner les candidats aux fonctions publiques, à raison de deux candidats par poste vacant. Le Tribunat, où s'était manifesté à diverses reprises un vif esprit d'opposition, vit réduire de moitié le nombre de ses membres. Au contraire, le nombre des sénateurs et leurs pouvoirs furent accrus. Le Sénat eut désormais le droit d'interpréter la Constitution et de régler par des décrets appelés, d'une vieille expression romaine, *senatus consultes*, « tout ce qui n'avait pas été prévu par la Constitution et qui était nécessaire à sa marche ». Cet accroissement de puissance devait du reste profiter surtout au Premier Consul qui reçut le droit de nommer directement un tiers des membres du Sénat et y disposa de la sorte d'une majorité toute dévouée.

BONAPARTE ET LES ROYALISTES

L'institution du Consulat à vie, achevant de ruiner les espérances des royalistes, les exaspéra. Déjà, après que Napoléon Bonaparte eut refusé d'aider à une restauration, quelques émigrés avaient essayé de tuer « l'*usurpateur*. » Un soir de décembre 1800, alors qu'il se rendait à la Comédie-Française, ils avaient fait sauter au passage de sa voiture un baril de poudre placé sur une charrette (24 décembre 1800). Le souvenir de cet attentat n'avait pas empêché le Premier Consul d'essayer de s'attacher ceux des anciens nobles qui se trouvaient à Paris. Bien plus, il abrogea les dé-

crets révolutionnaires contre les émigrés ; il les autorisa à rentrer en France sous condition de prêter serment de fidélité à la République, et il leur fit restituer ceux de leurs biens qui n'avaient pas encore été vendus (26 avril 1802).

CONSPIRATION DE CADOUDAL

En août 1803 un groupe d'émigrés demeurés en Angleterre autour du comte d'Artois, et parmi lesquels se trouvaient les Polignac, concertèrent avec lui un grand complot : le gouvernement anglais fournit les fonds pour l'exécution. Un ancien chef de chouans, *Georges Cadoudal*, devait, à la tête d'une bande de gens déterminés, attaquer et tuer le premier Consul au milieu de son escorte, en rase campagne. A la faveur du trouble causé par la mort de Napoléon, Pichegru, passé au parti royaliste sous le Directoire, tenterait de restaurer les Bourbons par un coup d'État militaire. Pour cela Pichegru escomptait le concours de Moreau, brouillé avec le premier Consul. Moreau se déclara prêt à aider au renversement de Napoléon ; mais il se refusa à travailler pour Louis XVIII : il voulait le pouvoir pour lui-même.

Le complot fut découvert en janvier 1804. Moreau, Pichegru, puis Cadoudal caché à Paris depuis plusieurs mois, furent successivement arrêtés (15 février, 7 mars 1804). Cadoudal avoua qu'il avait attendu pour exécuter le complot, l'arrivée d'un prince de la famille royale qui devait se trouver à ses côtés quand il attaquerait le Premier Consul.

EXÉCUTION DU DUC D'ENGHIEN

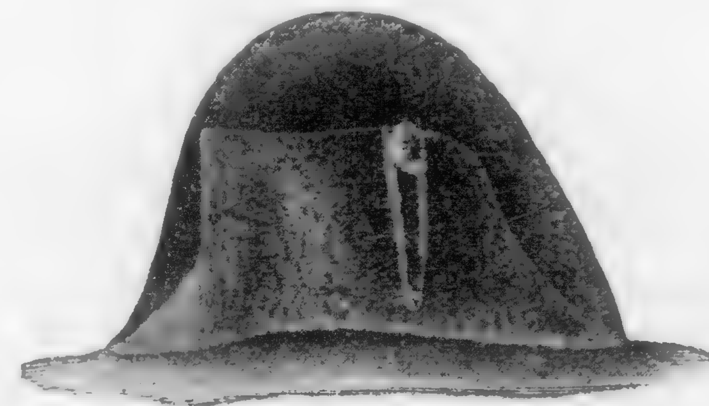
Un fatal concours de circonstances, un rapport de police signalant de mystérieux voyages du duc d'Enghien, et parvenu à Napoléon en même temps que les aveux de Cadoudal, lui donnèrent à penser que le prince attendu était précisément ce duc d'Enghien, fils du prince de Condé, établi non loin du Rhin dans le duché de Bade, à Ettenheim, un peu au Sud-est de Strasbourg. Sa colère fut terrible : « Suis-je donc un chien qu'on puisse assommer dans la rue ! s'écria-t-il. — Je ne me laisserai pas tuer sans me défendre. Je vais faire trembler ces gens-là et leur enseigner à se tenir tranquilles. »

Malgré les instances de Cambacérès et de Lebrun, il fit enlever le duc d'Enghien en territoire badois par un détachement de dragons (15 mars). Le duc, transféré au château de Vincennes le mardi 20 mars au soir, était aussitôt traduit devant un conseil de guerre, pour avoir porté les armes — il s'en fit gloire — contre

la France. Condamné à mort au milieu de la nuit, il fut fusillé sur l'heure, à la clarté d'une lanterne, dans le fossé du donjon. Cet assassinat juridique épouvanta les royalistes et mit fin à tout complot. Peu après Cadoudal était guillotiné ; Pichegru s'était étranglé dans sa prison. Moreau fut banni.

ÉTABLISSEMENT DE L'EMPIRE

Le complot de Cadoudal hâta la transformation du Consulat en monarchie héréditaire. Quelques jours après l'arrestation des conjurés, le Sénat, sur la proposition de l'ancien jacobin terroriste *Fouché*, avait prié « le grand homme d'achever son ouvrage en le rendant immortel comme sa gloire ». Un tribun traduisit cette prière en style clair : il demanda que Napoléon Bonaparte fût proclamé *Empereur des Français* et que la dignité impériale fût déclarée héréditaire dans sa famille. Carnot seul eut le courage de combattre cette motion. Elle fut adoptée par le Sénat, qui, le 18 mai 1804, rendit un sénatus-consulte en vertu duquel « le gouvernement de la République était confié à l'Empereur ***Napoléon*** ». Le titre impérial était héréditaire de mâle en mâle, par ordre de primogéniture, dans la famille Bonaparte. A défaut de descendants directs de l'Empereur, ses frères Joseph et Louis étaient appelés à lui succéder. Soumise au plébiscite, cette nouvelle transformation de la Constitution de l'an VIII fut ratifiée par plus de trois millions et demi de suffrages ; il n'y eut pas trois mille opposants.



CHAPEAU DE NAPOLÉON Ier. — Musée de Chantilly ; photographie.

Le « petit chapeau » légendaire, en feutre noir, dont le bicorne des gendarmes rappelle un peu la forme, n'avait d'autre ornement que, sur le devant, une patte en ganse de soie noire, fixée en bas par un bouton noir, en haut par une cocarde tricolore.

crets révolutionnaires contre les émigrés; il les autorisa à rentrer en France sous condition de prêter serment de fidélité à la République, et il leur fit restituer ceux de leurs biens qui n'avaient pas encore été vendus (26 avril 1802).

CONSPIRATION DE CADOUDAL

En août 1803 un groupe d'émigrés demeurés en Angleterre autour du comte d'Artois, et parmi lesquels se trouvaient les Polignac, concertèrent avec lui un grand complot : le gouvernement anglais fournit les fonds pour l'exécution. Un ancien chef de chouans, *Georges Cadoudal*, devait, à la tête d'une bande de gens déterminés, attaquer et tuer le premier Consul au milieu de son escorte, en rase campagne. A la faveur du trouble causé par la mort de Napoléon, Pichegru, passé au parti royaliste sous le Directoire, tenterait de restaurer les Bourbons par un coup d'État militaire. Pour cela Pichegru escomptait le concours de Moreau, brouillé avec le premier Consul. Moreau se déclara prêt à aider au renversement de Napoléon; mais il se refusa à travailler pour Louis XVIII : il voulait le pouvoir pour lui-même.

Le complot fut découvert en janvier 1804. Moreau, Pichegru, puis Cadoudal caché à Paris depuis plusieurs mois, furent successivement arrêtés (15 février, 7 mars 1804). Cadoudal avoua qu'il avait attendu pour exécuter le complot, l'arrivée d'un prince de la famille royale qui devait se trouver à ses côtés quand il attaquerait le Premier Consul.

EXÉCUTION DU DUC D'ENGHIEN

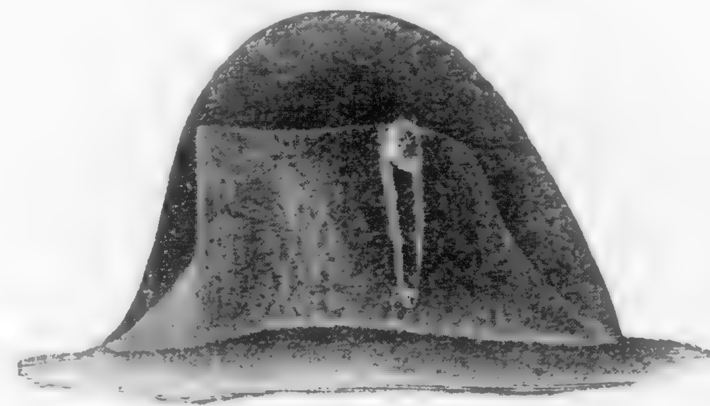
Un fatal concours de circonstances, un rapport de police signalant de mystérieux voyages du duc d'Enghien, et parvenu à Napoléon en même temps que les aveux de Cadoudal, lui donnèrent à penser que le prince attendu était précisément ce duc d'Enghien, fils du prince de Condé, établi non loin du Rhin dans le duché de Bade, à Ettenheim, un peu au Sud-est de Strasbourg. Sa colère fut terrible : « Suis-je donc un chien qu'on puisse assommer dans la rue! s'écria-t-il. — Je ne me laisserai pas tuer sans me défendre. Je vais faire trembler ces gens-là et leur enseigner à se tenir tranquilles. »

Malgré les instances de Cambacérès et de Lebrun, il fit enlever le duc d'Enghien en territoire badois par un détachement de dragons (15 mars). Le duc, transféré au château de Vincennes le mardi 20 mars au soir, était aussitôt traduit devant un conseil de guerre, pour avoir porté les armes — il s'en fit gloire — contre

la France. Condamné à mort au milieu de la nuit, il fut fusillé sur l'heure, à la clarté d'une lanterne, dans le fossé du donjon. Cet assassinat juridique épouvanta les royalistes et mit fin à tout complot. Peu après Cadoudal était guillotiné; Pichegru s'était étranglé dans sa prison. Moreau fut banni.

ÉTABLISSEMENT DE L'EMPIRE

Le complot de Cadoudal hâta la transformation du Consulat en monarchie héréditaire. Quelques jours après l'arrestation des conjurés, le Sénat, sur la proposition de l'ancien jacobin terroriste *Fouché*, avait prié « le grand homme d'achever son ouvrage en le rendant immortel comme sa gloire ». Un tribun traduisit cette prière en style clair : il demanda que Napoléon Bonaparte fût proclamé *Empereur des Français* et que la dignité impériale fût déclarée héréditaire dans sa famille. Carnot seul eut le courage de combattre cette motion. Elle fut adoptée par le Sénat, qui, le 18 mai 1804, rendit un sénatus-consulte en vertu duquel « le gouvernement de la République était confié à l'Empereur ***Napoléon*** ». Le titre impérial était héréditaire de mâle en mâle, par ordre de primogéniture, dans la famille Bonaparte. A défaut de descendants directs de l'Empereur, ses frères Joseph et Louis étaient appelés à lui succéder. Soumise au plébiscite, cette nouvelle transformation de la Constitution de l'an VIII fut ratifiée par plus de trois millions et demi de suffrages; il n'y eut pas trois mille opposants.



CHAPEAU DE NAPOLÉON Ier. — Musée de Chantilly; photographie.

Le « petit chapeau » légendaire, en feutre noir, dont le bicorne des gendarmes rappelle un peu la forme, n'avait d'autre ornement que, sur le devant, une patte en ganse de soie noire, fixée en bas par un bouton noir, en haut par une cocarde tricolore.

CHAPITRE VIII

L'EMPIRE

LE RÉGIME IMPÉRIAL

L'Empire dura dix ans, du 18 mai 1804 au 6 avril 1814. Au dehors, ces dix années furent dix années de guerres ininterrompues : elles conduisirent les armées françaises dans la plupart des capitales européennes, puis aboutirent à l'invasion de la France et à l'abdication de Napoléon vaincu par l'Europe, au château de Fontainebleau. A l'intérieur, Napoléon, servi par les institutions du Consulat, rendit plus forte encore la centralisation et gouverna seul, despotiquement. Il y eut peu d'institutions nouvelles : la plus importante et la plus caractéristique fut l'*Université*, créée en 1808.

La suppression de toute liberté politique et de tout contrôle, le retour à l'arbitraire de l'Ancien Régime, détachèrent de Napoléon la bourgeoisie riche et instruite. Des violences contre le Pape, à propos de politique extérieure, amenèrent au dedans des complications religieuses et détachèrent du régime impérial le clergé et les Catholiques. Les perpétuelles levées de la conscription détachèrent enfin la masse même du peuple, les ouvriers et les paysans demeurés le plus longtemps fidèles, parce que Napoléon maintenait la liberté civile et l'égalité, et leur assurait la tranquille possession de la terre, conquêtes essentielles de la Révolution à leur yeux.

LA CONSTITUTION IMPÉRIALE

La transformation du Consulat à vie en Empire héréditaire nécessita des *modifications* et des *adjonctions* à la Constitution de l'an VIII. Modifications et adjonctions eurent pour but, les unes d'entourer la monarchie nouvelle de toute la pompe extérieure de l'ancienne monarchie; les autres d'accroître encore les pouvoirs du chef de l'État. La Constitution ainsi remaniée prit le nom de *Constitution de l'an XII*.

L'Empereur recevait, comme Louis XVI, une liste civile de vingt-cinq millions. La Constitution créait une famille impériale et donnait aux frères de l'Empereur le titre de *princes français*, celui de *princesses* à ses sœurs. L'Empereur, comme jadis le roi, était entouré d'une hiérarchie de grands personnages, dont les titres furent pour la plupart empruntés à l'ancienne cour: *grands dignitaires*, *maréchaux de France*, *colonels généraux*, *grands officiers de la couronne*. Les grands dignitaires au nombre de six : *grand électeur*, *archichancelier d'Empire*, *archichancelier d'État*, *architrésorier*, *connétable*, *grand amiral*, étaient tous personnages d'apparat. Théoriquement placés à la tête des grands services d'État — corps électoraux, justice, diplomatie, finances, armée, marine — ils étaient dépourvus de toute autorité réelle. Les maréchaux et les colonels généraux furent choisis par l'Empereur parmi les plus illustres généraux de la Révolution. Les grands officiers de la couronne, chefs des services privés, s'appelèrent : le *grand aumônier*, le *grand chambellan*, le *grand veneur*, le *grand écuyer*, le *grand maître des cérémonies*, le *grand maréchal du Palais*. La maison du roi sous Louis XIV n'était ni plus complète, ni plus brillante. Plusieurs des grands officiers furent du reste des hommes de l'ancienne cour : le grand chambellan fut l'ancien évêque d'Autun, le comte de *Talleyrand*, déjà ministre des Affaires étrangères; le grand maître des cérémonies fut le comte de Ségur, ancien ambassadeur de Louis XVI auprès de Catherine II en Russie.

Le Sénat perdit en fait la plus importante de ses prérogatives, le droit de prononcer sur la valeur constitutionnelle des lois. Ses décisions en pareille matière ne furent plus valables qu'après ratification par l'Empereur. Par là l'Empereur eut désormais en fait la plénitude du pouvoir législatif comme il avait la plénitude de l'exécutif.

NAPOLÉON

Napoléon a été la plus puissante figure des temps chrétiens et peut-être, à côté de César, l'homme le plus extraordinaire de l'histoire. « Démesuré en tout, fondu dans un moule à part », selon les expressions de Taine, « il ne peut être défini, comme l'a remarqué une de ses ennemies, Mme de Staël, par les mots dont nous avons coutume de nous servir ». Il n'est pas de personnage dont on puisse dire, avec raison, à la fois plus de bien et plus de mal.

A son avènement il avait trente-cinq ans : son génie et son caractère avaient atteint leur plein développement. Les traits saillants en étaient la grandeur de l'intelligence et de l'imagination, la passion de la gloire et du pouvoir, servies par une extraordinaire puissance de travail.

Son intelligence prodigieuse, la plus prompte et la plus lucide qui pût être, était merveilleusement ordonnée et disciplinée. « Les diverses affaires, disait-il, sont casées dans ma tête comme dans une armoire. Quand je veux interrompre une affaire, je ferme son tiroir et j'ouvre celui d'une autre. Elles ne se mêlent point l'une avec l'autre et jamais ne me gênent ni ne me fatiguent. » Esprit positif par-dessus tout, il ne pouvait souffrir les théoriciens, les constructeurs de systèmes *a priori*, où rien ne repose sur l'expérience, ceux qu'il appelait « les idéologues, *une vermine* ».

Cependant, l'imagination était en lui aussi prodigieuse que l'intelligence. « Je ne vis jamais que dans deux ans, » disait-il. Son règne fut en grande partie consacré, — ses ennemis lui fournissant eux-mêmes les premiers prétextes et l'occasion, — à tâcher de réaliser le plus qu'il put des rêves de son imagination. Ces rêves, révélés par lui-même dans maintes conversations, faisaient de l'Empire français, « la mère patrie des autres souverainetés » ; de Napoléon, l'héritier de Charlemagne, le chef suprême de l'Europe, distribuant les royaumes à ses généraux, « ayant pour officiers les rois », et pour lieutenant spirituel le pape. Paris deviendrait « la ville unique », où les « chefs-d'œuvre des sciences et des arts, tout ce qui avait illustré les siècles passés serait réuni » ; ce serait la capitale des capitales et « chaque roi d'Europe serait forcé d'y bâtir un grand palais » qu'il viendrait habiter au jour du couronnement de l'Empereur des Français.

A cette imagination débordante s'ajoutait la passion de la gloire et du pouvoir, une passion démesurée qui lui faisait trouver l'Europe « une taupinière » où rien de grand n'était possible. Il regrettait « d'être venu trop tard » et de n'avoir pas vécu dans ces temps anciens où « Alexandre, après avoir conquis l'Asie, s'annonçait au peuple comme fils de Jupiter et était cru de tout l'Orient ». Le pouvoir, il le voulait tout entier, sans partage aucun; il n'admettait même pas que quelqu'un auprès de lui pût seulement songer à le convoiter. Cette passion jalouse de la toute-puissance ne cessa de grandir jusqu'à la catastrophe finale.



NAPOLEON Ier.

Photographie du portrait peint par DAVID, après 1810, pour lord DOUGLAS.

Napoléon dans son cabinet de travail. Il porte sa tenue habituelle de colonel des chasseurs de la garde : l'habit vert, à col, passepoils et poignets rouges, épaulettes d'or, culotte et gilet blancs, le grand cordon rouge de la Légion d'honneur sous l'habit. Le visage jadis maigre s'est rempli ; l'Empereur, qui a quarante ans passés, commence à devenir replet. Rapprocher les portraits ci-dessus pages 147 et 177.

A son avènement il avait trente-cinq ans : son génie et son caractère avaient atteint leur plein développement. Les traits saillants en étaient la grandeur de l'intelligence et de l'imagination, la passion de la gloire et du pouvoir, servies par une extraordinaire puissance de travail.

Son intelligence prodigieuse, la plus prompte et la plus lucide qui pût être, était merveilleusement ordonnée et disciplinée. « Les diverses affaires, disait-il, sont casées dans ma tête comme dans une armoire. Quand je veux interrompre une affaire, je ferme son tiroir et j'ouvre celui d'une autre. Elles ne se mêlent point l'une avec l'autre et jamais ne me gênent ni ne me fatiguent. » Esprit positif par-dessus tout, il ne pouvait souffrir les théoriciens, les constructeurs de systèmes *a priori*, où rien ne repose sur l'expérience, ceux qu'il appelait « les idéologues, *une vermine* ».

Cependant, l'imagination était en lui aussi prodigieuse que l'intelligence. « Je ne vis jamais que dans deux ans, » disait-il. Son règne fut en grande partie consacré, — ses ennemis lui fournissant eux-mêmes les premiers prétextes et l'occasion, — à tâcher de réaliser le plus qu'il put des rêves de son imagination. Ces rêves, révélés par lui-même dans maintes conversations, faisaient de l'Empire français, « la mère patrie des autres souverainetés » ; de Napoléon, l'héritier de Charlemagne, le chef suprême de l'Europe, distribuant les royaumes à ses généraux, « ayant pour officiers les rois », et pour lieutenant spirituel le pape. Paris deviendrait « la ville unique », où les « chefs-d'œuvre des sciences et des arts, tout ce qui avait illustré les siècles passés serait réuni » ; ce serait la capitale des capitales et « chaque roi d'Europe serait forcé d'y bâtir un grand palais » qu'il viendrait habiter au jour du couronnement de l'Empereur des Français.

A cette imagination débordante s'ajoutait la passion de la gloire et du pouvoir, une passion démesurée qui lui faisait trouver l'Europe « une taupinière » où rien de grand n'était possible. Il regrettait « d'être venu trop tard » et de n'avoir pas vécu dans ces temps anciens où « Alexandre, après avoir conquis l'Asie, s'annonçait au peuple comme fils de Jupiter et était cru de tout l'Orient ». Le pouvoir, il le voulait tout entier, sans partage aucun ; il n'admettait même pas que quelqu'un auprès de lui pût seulement songer à le convoiter. Cette passion jalouse de la toute-puissance ne cessa de grandir jusqu'à la catastrophe finale.



NAPOLEON Ier.

Photographie du portrait peint par DAVID, après 1810, pour lord DOUGLAS.

Napoléon dans son cabinet de travail. Il porte sa tenue habituelle de colonel des chasseurs de la garde : l'habit vert, à col, passepoils et poignets rouges, épaulettes d'or, culotte et gilet blancs, le grand cordon rouge de la Légion d'honneur sous l'habit. Le visage jadis maigre s'est rempli ; l'Empereur, qui a quarante ans passés, commence à devenir replet. Rapprocher les portraits ci-dessus pages 147 et 177.

Aussi, tandis qu'au début de sa carrière, au temps du Consulat, il avait cherché à s'entourer de tous les hommes de mérite et sollicité leurs avis, à partir de 1808 il n'admit plus de conseillers. Il ne voulut dans toutes les fonctions que des serviteurs soumis, incapables d'initiative, exécuteurs aveugles de ses volontés : en sorte qu'il écarta les vrais talents et que dans la dernière partie de son règne il gouverna réellement seul la moitié de l'Europe.

LE GOUVERNEMENT PAR L'EMPEREUR

Cette tâche colossale, il la remplit grâce à une puissance de travail telle qu'il n'en fut sans doute jamais de pareille chez aucun homme, Colbert excepté[1]. Louis XIV, le roi travailleur, rapproché de Napoléon, semble presque un fantaisiste. « Le travail est mon élément, » disait l'Empereur; il ajoutait qu'il n'avait jamais pu connaître « la limite de son travail ». Il travaillait rarement moins de dix-huit heures par jour, à peu près sans relâche. Il travaillait partout : à table, pendant les quinze minutes qu'il passait à ses repas, à la promenade, au théâtre. La nuit, ayant la faculté singulière de s'endormir ou de s'éveiller à volonté, il interrompait les trois ou quatre heures qu'il donnait au sommeil pour se lever et travailler. L'affaire à laquelle il se consacrait l'absorbait tout entier, au point de lui faire oublier toute autre affaire et de le rendre *pendant des jours* insensible à la fatigue. Comme, d'autre part, il savait merveilleusement distribuer son temps entre les choses qu'il avait à faire, il put seul suffire à tout et, selon le témoignage d'un de ceux qui travaillèrent à ses côtés, il put accomplir ce tour de force de « plus gouverner en trois ans que les rois en cent ans ».

Une fois par semaine, à jour fixe, Napoléon réunissait tous les ministres. Chacun exposait les affaires de son ressort. Aucun ne pouvait prendre de décision de sa seule initiative; la correspondance même des dix ministères était soumise tout entière et quotidiennement à l'Empereur. En sorte que les ministres étaient réduits au rôle de chefs de bureau, simplement chargés de préparer les questions et de transmettre les ordres. Ses ordres, l'Empereur, marchant à pas réguliers dans son cabinet, les dictait d'un ton bref — le ton de sa conversation — sans jamais reprendre un mot, si vite que les secrétaires — il dictait plusieurs ordres en

1. Voir 1er volume, page 392.

même temps — parvenaient difficilement à noter la moitié de ce qu'il dictait. On comprendra bien quel prodigieux labeur accomplit Napoléon si l'on considère qu'on a publié, en trente-deux volumes, *vingt-trois mille* pièces de sa correspondance, et qu'il reste cependant encore, dispersées dans les archives, près de *cinquante mille* lettres dictées par lui.

LE RÉGIME IMPÉRIAL

Le caractère de Napoléon explique ses institutions et l'ensemble des mesures de gouvernement qui constituent le *régime impérial*.

Son imagination grandiose, et d'autre part sa conviction qu'on mène les hommes, surtout les Français, par la vanité, le poussèrent à entourer Sa Majesté Impériale d'une pompe magnifique : il ***reconstitua la cour et créa une noblesse*** nouvelle.

Jaloux du pouvoir et despote, il ne voulut rien supporter dans le présent qui pût lui faire obstacle : il ***supprima le Tribunat, développa prodigieusement la police, rétablit les prisons d'État, abolit la liberté de la presse***. Il voulut pour l'avenir s'emparer des esprits et façonner les intelligences à sa convenance : il ***créa l'Université***.

LA COUR IMPÉRIALE

L'Empereur était personnellement très simple. Il vivait en officier chef de corps, à qui les mille détails de son commandement ne laissent pas le loisir de représenter. Il portait constamment l'uniforme, le plus souvent la tenue très sobre de colonel de chasseurs, habit vert et culotte blanche : les soldats le trouvaient le plus mal habillé de l'armée. Mais, autour de lui, officiers et personnages de cour étaient empanachés, chamarrés d'or et de broderies. Il avait tenu à se faire sacrer comme faisaient les rois, mais plus solennellement encore, par le chef même de l'Église, et sur ses instances le pape Pie VII était venu procéder au sacre à Notre-Dame de Paris, le 2 décembre 1804. Aux Tuileries, sa résidence ordinaire, autour de l'impératrice Joséphine, le cérémonial de Versailles était en grande partie rétabli; le costume de l'ancienne cour, l'habit, la culotte, l'épée, les souliers à boucle, les robes à longue traine étaient de rigueur. Et de même qu'avant 1789 existaient, à côté de la maison du roi, la maison de la reine et les maisons de Messieurs frères du roi, de même après 1804, à côté de la maison de l'Empereur, on trouvait la maison de

l'Impératrice, celle de Madame mère de l'Empereur, celles des princes et princesses frères et sœurs de Napoléon. Toutefois il n'y avait là qu'un retour de *pure apparence* à l'ancien régime. A la différence de la cour royale, la *cour impériale n'avait aucune importance politique*, et jamais ni femmes, ni courtisans n'influèrent, si peu que ce fût, sur le gouvernement.

LA NOBLESSE IMPÉRIALE

Après les triomphes d'Austerlitz, d'Iéna et de Friedland et la défaite des coalitions austro-russe et russo-prussienne (1805-1807), Napoléon en 1807 institua une *noblesse impériale*. Cette noblesse fut une *noblesse de fonctionnaires*. Comme dans le *tchin* établi par Pierre le Grand en Russie[1], il y eut une hiérarchie de titres correspondant à la hiérarchie des fonctions. Les ministres, les sénateurs, les conseillers d'État, les archevêques, plusieurs membres de l'Institut, certains généraux de division reçurent le titre de *comtes*. Les présidents de la cour de Cassation et des cours d'Appel, les évêques, les présidents des collèges électoraux, certains maires furent faits *barons*; les membres de la Légion d'honneur furent *chevaliers*. Les titres de comte et de baron purent être, dans certaines conditions, rendus héréditaires en faveur des fils aînés des titulaires.

Dans la suite l'Empereur donna des titres de *ducs* et de *princes* à la plupart des maréchaux et à quelques-uns des grands dignitaires civils. Les titres donnés aux maréchaux rappelèrent les plus éclatants de leurs exploits sous la République ou sous l'Empire. Kellermann fut duc de *Valmy*, Augereau duc de *Castiglione*, Masséna duc de *Rivoli*, puis prince d'*Essling*, Lannes duc de *Montebello*, Ney duc d'*Elchingen*, puis prince de *la Moskowa*, Davout duc d'*Auerstaedt*, puis prince d'*Eckmühl*, etc. Parmi les civils, Talleyrand, ministre des affaires étrangères, reçut le titre de prince de *Bénévent*, Fouché, ministre de la police, le titre de duc d'*Otrante*. A chacun de ces titres héréditaires l'Empereur ajouta des dotations, souvent considérables; par exemple Davout recevait près d'un million par an. Quelques-unes de ces dotations étaient encore récemment payées par l'État.

1. Voir 1er volume, page 512.

LE RÉGIME DESPOTIQUE

Dans le même temps où il créait une noblesse impériale, l'Empereur *supprimait le Tribunat*, parce qu'on trouvait encore dans cette assemblée, disait Napoléon, « quelque chose de cet esprit inquiet et démocratique qui a longtemps agité la France ». Les cinquante tribuns entrèrent au Corps législatif. Cette dernière assemblée elle-même fut pratiquement annihilée; la durée des sessions était réduite à quelques semaines, et même *certaines années le Corps législatif ne fut pas convoqué*. Illégalement Napoléon demandait alors au Sénat, plus servile, la ratification d'actes tels que les levées de conscrits, l'établissement du budget, etc., pour lesquels, d'après la Constitution, le vote des députés eût été indispensable. L'Empereur en vint même, en 1813, à régler seul le budget et à établir de nouveaux impôts de sa seule autorité, comme l'eût fait Louis XIV. Il ne restait rien ainsi de la plus importante des libertés politiques acquises en 1789 : le droit pour le peuple de fixer lui-même ses dépenses et ses recettes.

La liberté individuelle n'était pas respectée davantage. Une police immense, si nombreuse et si active qu'un ministre spécial fut institué pour la diriger, enveloppait Paris et les départements. Ses agents officiels, les *commissaires*, dans toutes les villes, ses agents occultes partout, surveillaient, espionnaient, dénonçaient, arrêtaient les gens suspects d'hostilité à l'Empire. Pour ceux-là les *prisons d'État étaient rétablies* et des citoyens étaient internés sans jugement régulier, « par mesure de sureté », simplement en vertu d'une décision de l'Empereur, exécutée par la police, comme les sujets du Roi avant 1789 étaient conduits à la Bastille en vertu d'une lettre de cachet. En 1808, Napoléon adressait au ministre de la police Fouché l'ordre de préparer l'envoi, à l'école militaire de Saint-Cyr, d'un certain nombre de jeunes gens que leurs parents, anciens émigrés, « retenaient dans une fâcheuse oisiveté ». « Si l'on fait quelque objection, ajoutait l'Empereur, il n'y a pas d'autre réponse à faire sinon que *cela est mon bon plaisir*. » C'était la formule de Louis XIV et de la monarchie absolue.

Le même bon plaisir *supprima la liberté de la presse*, comme l'avaient supprimée les hommes de la Terreur et du Directoire. Les journaux avaient été frappés dès le début du Consulat. Sur soixante-treize journaux politiques paraissant à Paris au moment du coup d'État de Brumaire, soixante furent immédiatement supprimés. Des treize autres, quatre seulement, en 1811,

furent autorisés à continuer à paraître. Encore leurs rédacteurs en chef étaient-ils nommés par l'Empereur, et nul article ne devait être publié avant d'avoir été soumis à un *censeur* nommé par le ministre de la police. Hors de Paris, il ne pouvait paraître de journal périodique que dans quatre-vingts villes, et un seul par ville. Encore ce journal, publié sous la surveillance du préfet, ne devait-il insérer que des annonces et des nouvelles diverses, accidents, incendies, etc.

Les livres et les imprimeurs ne furent pas mieux traités que les journaux et les journalistes, et là aussi l'Empereur restaura les usages de la monarchie absolue. Il *rétablit la censure* (1810), et l'on vit interdire la publication d'une traduction des *Psaumes de David*, parce que, disaient les censeurs, on pouvait trouver dans certains passages des allusions prophétiques au conflit de Napoléon et du Pape. Quant aux imprimeurs, leur nombre fut limité ; personne ne put être imprimeur sans un *privilège*, c'est-à-dire sans l'autorisation impériale. L'imprimerie, disait Napoléon, est « un arsenal qu'il ne faut pas mettre à la portée de tout le monde, mais de ceux-là seulement qui ont la confiance du gouvernement ».

NAPOLÉON ET L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Napoléon voulait que dans l'avenir le gouvernement pût avoir confiance dans la majorité des Français. Pour cela il fallait que le gouvernement s'emparât de leur esprit, qu'il les façonnât à sa guise sur un modèle uniforme dès leur enfance, en se chargeant lui-même et lui seul de l'instruction. C'était là une idée récente et que Napoléon emprunta aux assemblées de la Révolution. Sous l'Ancien Régime en effet, les rois s'étaient désintéressés de l'instruction de leurs sujets. Il n'y avait pas alors de lycées, de collèges, d'écoles primaires créés et dirigés par l'État, mais seulement ce que nous appelons des *écoles libres*, des collèges privés, le plus souvent dirigés par des ecclésiastiques. Les hommes de la Révolution, les premiers, s'occupèrent de créer un enseignement d'État[1]. Napoléon à leur suite ne cessa d'attacher la plus grande importance au développement de cet enseignement ; il voulait en faire, disait-il, *un des blocs de granit sur lesquels il établirait les assises de la société nouvelle.* Consul il avait organisé les lycées. Empereur il institua l'Université.

1. Voir ci-dessus, page 109.

L'UNIVERSITÉ

L'*Université impériale* fut instituée (17 mars 1808) afin disait le décret « d'assurer l'uniformité de l'instruction, de former pour l'État des citoyens attachés à leur religion, à leur prince, à leur patrie et à leur famille. » Elle devait enseigner « *la fidélité à l'Empereur et à la monarchie impériale, dépositaire du bonheur du peuple.* »

Sous la direction d'un *Grand Maître*, qui prit rang parmi les principaux dignitaires de l'Empire, et qui est devenu le Ministre de l'Instruction publique, l'Université comprenait une hiérarchie de trois enseignements : *primaire*, *secondaire*, *supérieur*. Elle était pour l'administration divisée en *académies*, dirigées chacune par un *recteur*. Hiérarchie des enseignements, et organisation administrative subsistent aujourd'hui telles que les établit Napoléon.

L'*Enseignement primaire* en fait ne fut pas organisé par l'État. L'Empereur s'en remit du soin de le donner aux *Frères de la doctrine chrétienne*. Ils reçurent une subvention annuelle de 4250 francs : c'était tout le budget de l'enseignement primaire.

L'*Enseignement secondaire* fut seul sérieusement organisé, parce qu'il devait former des officiers et les fonctionnaires par qui l'Empereur mènerait la France. Cet enseignement fut donné dans les *collèges* et les *lycées*. On écarta des programmes, ou l'on réduisit à peu près à rien, toutes les études qui pouvaient contribuer à éveiller ou à développer l'esprit critique : la philosophie et l'histoire. Les professeurs et les élèves, ceux-ci tous internes, furent soumis à une discipline militaire et les lycées, régis par un règlement uniforme, et où tous les mouvements s'effectuaient au tambour, eurent l'allure de casernes scolaires.

L'*Enseignement supérieur* fut donné dans les *Facultés* : facultés de théologie, de droit, de médecine, des sciences, des lettres. Dans toutes les facultés l'enseignement avait un caractère purement pratique : on cherchait à former non pas des hommes de science, capables de contribuer aux progrès des connaissances humaines, mais des gens de métier, magistrats, avocats, médecins, professeurs, aptes à remplir convenablement leur profession. Les grands établissements scientifiques réorganisés ou créés par la Révolution, Collège de France, École Polytechnique, etc.[1], rentrèrent dans les cadres de l'enseignement supé-

1. Voir ci-dessus, page 109.

-rieur. On y ajouta l'*École Normale* pour la préparation des professeurs de sciences et de lettres.

L'Enseignement secondaire et supérieur furent le monopole de l'État : ils ne purent être donnés que dans les établissements de l'État, par les professeurs de l'État. Les élèves des écoles libres furent astreints à suivre les cours des lycées. Ce *monopole universitaire* devait être maintenu pendant près d'un demi-siècle, jusqu'à la seconde République et à la *loi Falloux*[1] (1850). Il ne donna pas ce qu'en attendait le despotisme impérial : des Français docilement soumis aux volontés du gouvernement.

NAPOLÉON ET L'ÉGLISE

Napoléon essaya de se servir de l'Église comme de l'Université, pour s'emparer des esprits des jeunes générations. Sur son ordre le clergé dut enseigner que « honorer et servir l'Empereur, c'était honorer et servir Dieu lui-même ». Le catéchisme, à côté des devoirs envers Dieu, énuméra les *devoirs envers l'Empereur*, et c'étaient : « l'amour, le respect, l'obéissance, la fidélité, le service militaire, les tributs ordonnés pour la conservation et la défense de l'Empire », c'est-à-dire les impôts. « Ceux qui manqueraient à leurs devoirs envers notre Empereur, disait le catéchisme qui invoquait l'autorité de l'apôtre saint Paul, résisteraient à l'ordre établi de Dieu même et se rendraient dignes de la damnation éternelle. » Le conscrit qui ne rejoignait pas son régiment, le commerçant qui ne payait pas sa patente, s'exposaient à jamais aux tourments de l'enfer.

CONFLIT AVEC LE PAPE

Ce ne fut pas seulement le clergé français, « son clergé » selon son expression, ce fut le Pape lui-même que l'Empereur prétendit mettre au service de sa politique. De là, entre Pie VII et Napoléon un conflit qui, commencé en 1806, dura jusqu'à la chute de l'Empire et où apparurent avec éclat la violence des instincts despotiques chez l'Empereur et la brutalité de son caractère.

Quand eut recommencé la guerre contre l'Angleterre[2], Napoléon traitant le Pape, souverain indépendant, comme s'il eût été l'un de ses préfets, lui enjoignit d'abord d'expulser les Anglais qui se trouvaient dans les États de l'Église, puis par la suite de fermer ses ports aux marchandises anglaises (janvier-novembre 1806). Pour justifier cette audacieuse démarche, Napoléon se ré-

1. Voir ci-dessous, page 403.
2. Voir ci-dessous, page 208 et 231.

clamait de Charlemagne, « son auguste prédécesseur », donateur du patrimoine de Saint-Pierre, par conséquent maître suprême de Rome. « Votre Sainteté est le pape de Rome, mais, moi, j'en suis l'Empereur », écrivait-il au Pape. Pie VII prétendant rester neutre, Napoléon fit d'abord occuper les États Pontificaux (1807); puis il les annexa à l'Empire (mai 1809). Le Pape excommunia Napoléon; il fut aussitôt arrêté et transporté à Savone. Il y fut traité comme un malfaiteur : on lui enleva tout ce qui pouvait servir à écrire et un officier de gendarmerie dut le surveiller nuit et jour.

Ces événements eurent leur contre-coup en France. Le Pape prisonnier refusa de donner l'investiture spirituelle aux évêques nommés par Napoléon, et vingt-sept diocèses se trouvèrent ainsi vacants. L'Empereur essaya de contraindre les évêques à se passer de l'investiture pontificale. Malgré les menaces, malgré l'emprisonnement de plusieurs d'entre eux au donjon de Vincennes, tous, même les plus dévoués à Napoléon, même ceux qui allèrent le plus loin dans la soumission aux volontés impériales, subordonnèrent en termes exprès cette soumission à l'assentiment du pape (1811).

Cet assentiment, Napoléon tenta de l'enlever lui-même de haute lutte. Il fit transférer à Fontainebleau Pie VII presque mourant (1812). Par surprise, il lui arracha un nouveau Concordat (1813) qui réduisait à rien l'autorité pontificale et faisait du Pape, définitivement installé en France, une sorte de lieutenant spirituel de l'Empereur. Mais Pie VII se ressaisit et désavoua la signature surprise à sa faiblesse — il avait soixante et onze ans — dans une heure de lassitude. Bientôt, du reste, les défaites contraignirent Napoléon à rendre au Pape la liberté (1814). Pie VII, rentré en possession de Rome, devait en 1815 y offrir un asile aux Bonapartes chassés de France, et peu après il intervenait auprès des souverains alliés pour obtenir l'adoucissement de la captivité de Napoléon à Sainte-Hélène.

Ce conflit religieux eut des conséquences politiques. Le clergé et les Catholiques, d'abord favorables à Napoléon restaurateur du culte, devinrent hostiles à Napoléon persécuteur du Pape. La crainte qu'inspirait l'homme empêcha, jusqu'aux derniers jours du règne, que cette hostilité se manifestât par des actes publics. Mais le clergé se trouva gagné par avance aux Bourbons, et la royauté restaurée en 1815 rencontra dans ses rangs ses plus actifs et ses plus dévoués partisans.

LE MÉCONTENTEMENT GÉNÉRAL SES CAUSES

Le gouvernement impérial finit du reste par mécontenter la majeure partie des Français. Vers 1809, cinq ans à peine après l'établissement de l'Empire, on commençait dans toutes les classes de la société à se détacher de Napoléon, si populaire au temps du Consulat. La désaffection était à peu près générale quand il tomba en 1814. La suppression de toute liberté politique, l'inquisition policière, le despotisme prétendant régenter jusqu'à la pensée, mécontentèrent la bourgeoisie instruite. Le Blocus Continental[1] paralysa le grand commerce, et s'il favorisa le développement de l'industrie, il favorisa aussi les spéculations. De là, en 1811, une redoutable crise économique, des ruines multiples, le mécontentement de tout le monde des affaires, industriels, armateurs, negociants.

LES CONTRIBUTIONS INDIRECTES.

D'autre part, l'administration de l'Empire, sans cesse agrandi, finissant par comprendre cent trente départements avec soixante millions d'habitants, par s'étendre de Rome à Hambourg et de Brest à Raguse, coûtait très cher, quelque sagement ordonnées que fussent les dépenses. De même, bien que les frais des guerres aient été supportés pour la plus grosse part par les vaincus, la mise sur pied d'armées de plus en plus nombreuses nécessitait beaucoup d'argent. Le rendement des contributions directes fut promptement insuffisant. Il fallut chercher de nouvelles ressources. D'où l'établissement des *contributions indirectes* : en 1805, sous le nom de *Droits réunis*, impôts sur les boissons, les cartes à jouer, les voitures; en 1806, impôt sur le sel; en 1811, monopole des tabacs. La réapparition d'impôts abolis par la Révolution, le retour aux aides, à la gabelle, dont le souvenir était odieux, irritèrent tous les contribuables.

LA CONSCRIPTION

Mais la cause principale et la plus générale de désaffection, ce furent les continuelles levées de conscrits nécessitées par les guerres continuelles. La conscription avait été dès le début impopulaire parce que, tout danger d'invasion paraissant écarté, on ne comprenait pas en France la nécessité du service militaire. Au temps du Consulat, Napoléon avait tâché de rendre la charge plus légère en ne levant qu'une faible partie du contingent, 30 000 hommes par classe de deux cents à deux cent cinquante mille; en établis-

1. Voir ci-dessous, page 230.



L'ARC DE TRIOMPHE DE L'ETOILE.

Photographie Lévy.

Napoléon ordonna, le 18 février 1806, la construction d'un arc colossal à la gloire de la Grande Armée; il devait servir de porte gigantesque à une avenue triomphale, l'Avenue des Champs-Elysées. La photographie est prise de l'angle sud de cette avenue. Les plans furent dressés par l'architecte CHALGRIN *et remaniés par l'Empereur lui-même. L'Arc a été appelé Arc de l'Etoile parce qu'il occupe le centre d'une immense place circulaire, d'où partent, comme les rayons d'une étoile, douze larges avenues. Commencé en 1806 il fut achevé en 1836 En 1814, à la chute de Napoléon, la construction était arrivée à la naissance du grand cintre. Le monument, le plus colossal et le plus imposant qui soit en ce genre, mesure, dans son ensemble, en hauteur 49m,50, — la hauteur des tours de Notre-Dame est de 68 mètres — en largeur 45 mètres, en profondeur 22 mètres. La porte médiane mesure 29 mètres de hauteur, et 15 mètres de largeur, — la largeur des plus grandes rues. Sous les voûtes sont gravés les noms de trois cents quatre-vingt-six généraux et de cent quatre-vingt-seize combats. Les noms des trente-deux grandes victoires de la République et de l'Empire sont gravés sur les boucliers qu'on aperçoit sculptés au-dessous de la corniche supérieure. A droite, l'admirable bas-relief de* LA MARSEILLAISE *de* RUDE, *l'un des chefs-d'œuvre de la sculpture française (voir la photographie du groupe, ci-dessous, chapitre XIII). A gauche,* LE TRIOMPHE DE NAPOLÉON, *par* CORTOT : *Napoléon, en costume d'empereur romain, est couronné par la Victoire. Les figures de ces deux groupes ont environ six mètres de hauteur. Les deux bas-reliefs placés au-dessus, représentent, celui de droite, les funérailles de Marceau; celui de gauche, la bataille d'Aboukir.*

LE MÉCONTENTEMENT GÉNÉRAL SES CAUSES

Le gouvernement impérial finit du reste par mécontenter la majeure partie des Français. Vers 1809, cinq ans à peine après l'établissement de l'Empire, on commençait dans toutes les classes de la société à se détacher de Napoléon, si populaire au temps du Consulat. La désaffection était à peu près générale quand il tomba en 1814. La suppression de toute liberté politique, l'inquisition policière, le despotisme prétendant régenter jusqu'à la pensée, mécontentèrent la bourgeoisie instruite. Le Blocus Continental[1] paralysa le grand commerce, et s'il favorisa le développement de l'industrie, il favorisa aussi les spéculations. De là, en 1811, une redoutable crise économique, des ruines multiples, le mécontentement de tout le monde des affaires, industriels, armateurs, negociants.

LES CONTRIBUTIONS INDIRECTES.

D'autre part, l'administration de l'Empire, sans cesse agrandi, finissant par comprendre cent trente départements avec soixante millions d'habitants, par s'étendre de Rome à Hambourg et de Brest à Raguse, coûtait très cher, quelque sagement ordonnées que fussent les dépenses. De même, bien que les frais des guerres aient été supportés pour la plus grosse part par les vaincus, la mise sur pied d'armées de plus en plus nombreuses nécessitait beaucoup d'argent. Le rendement des contributions directes fut promptement insuffisant. Il fallut chercher de nouvelles ressources. D'où l'établissement des *contributions indirectes* : en 1805, sous le nom de *Droits réunis*, impôts sur les boissons, les cartes à jouer, les voitures; en 1806, impôt sur le sel; en 1811, monopole des tabacs. La réapparition d'impôts abolis par la Révolution, le retour aux aides, à la gabelle, dont le souvenir était odieux, irritèrent tous les contribuables.

LA CONSCRIPTION

Mais la cause principale et la plus générale de désaffection, ce furent les continuelles levées de conscrits nécessitées par les guerres continuelles. La conscription avait été dès le début impopulaire parce que, tout danger d'invasion paraissant écarté, on ne comprenait pas en France la nécessité du service militaire. Au temps du Consulat, Napoléon avait tâché de rendre la charge plus légère en ne levant qu'une faible partie du contingent, 30000 hommes par classe de deux cents à deux cent cinquante mille; en établis-

1. Voir ci-dessous, page 230.



L'ARC DE TRIOMPHE DE L'ETOILE.

Photographie Lévy.

Napoléon ordonna, le 18 février 1806, la construction d'un arc colossal à la gloire de la Grande Armée; il devait servir de porte gigantesque à une avenue triomphale, l'Avenue des Champs-Elysées. La photographie est prise de l'angle sud de cette avenue. Les plans furent dressés par l'architecte CHALGRIN *et remaniés par l'Empereur lui-même. L'Arc a été appelé Arc de l'Etoile parce qu'il occupe le centre d'une immense place circulaire, d'où partent, comme les rayons d'une étoile, douze larges avenues. Commencé en 1806 il fut achevé en 1836 En 1814, à la chute de Napoléon, la construction était arrivée à la naissance du grand cintre. Le monument, le plus colossal et le plus imposant qui soit en ce genre, mesure, dans son ensemble, en hauteur 49m,50, — la hauteur des tours de Notre-Dame est de 68 mètres — en largeur 45 mètres, en profondeur 22 mètres. La porte médiane mesure 29 mètres de hauteur, et 15 mètres de largeur, — la largeur des plus grandes rues. Sous les voûtes sont gravés les noms de trois cents quatre-vingt-six généraux et de cent quatre-vingt-seize combats. Les noms des trente-deux grandes victoires de la République et de l'Empire sont gravés sur les boucliers qu'on aperçoit sculptés au-dessous de la corniche supérieure. A droite, l'admirable bas-relief de* LA MARSEILLAISE *de* RUDE, *l'un des chefs-d'œuvre de la sculpture française (voir la photographie du groupe, ci-dessous, chapitre XIII). A gauche,* LE TRIOMPHE DE NAPOLÉON, *par* CORTOT *: Napoléon, en costume d'empereur romain, est couronné par la Victoire. Les figures de ces deux groupes ont environ six mètres de hauteur. Les deux bas-reliefs placés au-dessus, représentent, celui de droite, les funérailles de Marceau; celui de gauche, la bataille d'Aboukir.*

sant le système du tirage au sort dans lequel tous les conscrits ayant amené de *bons numéros* — les numéros les plus élevés — étaient exonérés du service; en autorisant, enfin, le *remplacement*, c'est-à-dire en permettant au conscrit fortuné d'acheter un homme qui servait à sa place. Mais, à partir de 1805, les ménagements disparurent un à un. Les contingents prélevés furent d'année en année plus nombreux, et les appels devinrent de plus en plus fréquents. L'Empereur en arriva, non seulement à prendre les classes entières, mais à rappeler les conscrits exonérés antérieurement, fût-ce depuis dix ans, et à lever les classes un an, deux ans même à l'avance. Les appels, en 1813, montèrent à près de douze cent mille hommes. A partir de 1808, les jeunes gens par milliers essayèrent de se dérober au service, soit en se mutilant, soit en prenant la fuite dans les montagnes ou les bois. Vainement on rendait les parents responsables; on les frappait de fortes amendes — en une seule année, cent soixante-dix millions —; on logeait chez eux, nourris à leurs frais, des gendarmes, les *garnisaires*, comme sous Louis XIV les dragons chez les Protestants. Malgré tout, en 1810, il y avait 160000 réfractaires, et 55000 hommes, organisés en colonnes mobiles, étaient employés à leur donner la chasse. En 1813, à Paris, Napoléon passant dans le faubourg Saint-Antoine, un conscrit l'insulta : les femmes l'arrachèrent aux agents de police qui l'arrêtaient. Les plaintes s'élevaient de toutes parts, et l'on commença d'appeler tout haut l'Empereur d'un nom où se peignait l'horreur de son système : ***l'Ogre***. Il fallut les atrocités commises par les Alliés dans les départements de l'Est, en 1814, l'humiliation du premier traité de Paris[1], et toutes les maladresses des Bourbons après la première Restauration pour faire oublier les colères et rendre à Napoléon son ancienne popularité.

L'ŒUVRE UTILE INDUSTRIE TRAVAUX PUBLICS

L'Empereur ne fut pas cependant qu'un despote : il poursuivit utilement l'œuvre d'organisation de la France nouvelle commencée pendant son Consulat. En matière de législation il ajouta au Code civil le *Code de procédure civile* (1805-1807), le *Code de Commerce* (1807), le *Code d'Instruction criminelle* (1808) et le *Code Pénal* (1810), tous encore en vigueur dans leurs dispositions essentielles. Il compléta l'organisation financière par l'établissement de la *Cour des Comptes*, chargée de contrôler toutes les dépenses et toutes les recettes des administrations publiques.

1. Voir ci-dessous, pages 258 et 263.

Plus encore qu'au temps de son Consulat, il multiplia les encouragements à l'industrie sous forme de récompenses aux inventeurs et aux manufacturiers, de commandes importantes, parfois même de concours financiers. Par exemple, il prêta un million et demi à *Richard Lenoir*, le créateur, en France, de l'industrie cotonnière; et pendant la crise commerciale de 1811, il avança secrètement aux tisseurs d'Amiens les salaires de leurs ouvriers. Le Blocus Continental lui fit du reste une nécessité de cette bienveillance : l'entrée des produits anglais étant prohibée en France, la France devait se pourvoir elle-même de toutes les marchandises qu'elle achetait auparavant pour une bonne part en Angleterre. Les vieilles industries du drap et de la soie, les industries nouvelles du coton, de la quincaillerie, du sucre de betterave, furent particulièrement soutenues. Napoléon voulait non seulement que la France se suffît à elle-même, mais encore qu'elle pourvût aux besoins de l'Europe.

Enfin l'Empereur fit poursuivre les grands travaux publics inaugurés pendant le Consulat. A Paris, ce furent le percement de la rue de Rivoli, la construction de la passerelle des Arts, des ponts d'Austerlitz et d'Iéna, du Temple de la Victoire — aujourd'hui l'église de la Madeleine — de la Bourse, de l'arc du Carrousel, l'achèvement de la jonction du Louvre aux Tuileries, le commencement de l'arc colossal de l'Étoile, l'édification de la colonne Vendôme faite du bronze des canons conquis à Austerlitz, le creusement du canal de l'Ourcq et du bassin de la Villette. Dans les départements, ce furent les embellissements de Lyon; l'achèvement des canaux de Saint-Quentin, de Nantes à Brest, du Rhône au Rhin; la majeure partie des canaux de Belgique; les immenses aménagements des ports de Brest, de Cherbourg, d'Anvers, etc. A ces travaux en France s'ajoutèrent des travaux entrepris en Italie, à Milan, à Venise, à Rome, et au delà de l'Adriatique jusqu'en Dalmatie. Tout cela fut l'œuvre de moins de dix ans, et tant d'entreprises menées à bien au milieu de guerres incessantes, au cours de chevauchées presque ininterrompues à travers l'Europe, montrent mieux que tout ce qu'on en peut écrire combien fut prodigieuse l'activité de l'homme et combien souple son génie.

CHAPITRE IX

LA POLITIQUE EXTÉRIEURE DE NAPOLÉON

L'histoire extérieure du règne de Napoléon est remplie tout entière par *une guerre contre l'Angleterre.* A côté de cette guerre principale et s'y rattachant directement, d'autres guerres ont été soutenues soit contre des États isolés, soit contre des États coalisés comme au temps de la Révolution. Ces guerres et ces coalitions, *dont l'Angleterre fit toujours partie*, ont été provoquées, par la diplomatie anglaise et les jalousies qu'inspirait la puissance de la France, par les ambitions et les empiétements de Napoléon. Elles se sont déroulées dans l'ordre suivant :

Guerre contre l'Autriche et la Russie — *troisième coalition*, septembre, décembre 1805 — marquée par les victoires d'*Ulm* sur les Autrichiens, d'*Austerlitz* sur les Austro-Russes, et terminée par la paix de *Presbourg*.

Guerre contre la Prusse et la Russie — *quatrième coalition*, octobre 1806, juin 1807 — marquée par les victoires d'*Iéna* et d'*Auerstaedt* sur les Prussiens, d'*Eylau* et de *Friedland* sur les Russes, et terminée par le traité de *Tilsit*.

Guerre d'Espagne, mai 1808, décembre 1813.

Guerre contre l'Autriche — *cinquième coalition*, avril, juillet 1809 — marquée par les journées d'*Eckmühl*, d'*Essling*, de *Wagram*, et terminée par la paix de *Vienne*.

Dans toutes ces guerres Napoléon a triomphé.

L'année 1809 et la paix de Vienne marquent la fin de la *période ascendante* de son histoire : il est alors parvenu à l'apogée de sa puissance. Allié de la Russie depuis 1807, il a, depuis 1806, organisé contre l'Angleterre une guerre d'un nouveau genre, la guerre économique, le *Blocus Continental*, et il a contraint la plupart des États européens à y adhérer. Pendant trois ans, jusqu'à 1812, Napoléon est le maître de l'Europe.

En 1812, commence la seconde période de l'histoire de l'Empereur, *la période du déclin et de la chute* : elle dure moins de deux ans, de juin 1812 à avril 1814. Au début de cette période, Napoléon a rompu avec la Russie et entamé contre elle une guerre, bientôt transformée en guerre générale par les interventions successives, contre la France, de tous les peuples antérieurement vaincus. Cette guerre ne prend fin que devant Paris. Elle comprend trois campagnes :

La campagne de Russie — *sixième coalition*, juin-décembre 1812 — marquée par la victoire de la *Moskova*, l'occupation de Moscou, puis une retraite désastreuse.

La campagne d'Allemagne — *septième coalition*, mai-octobre 1813 — avec les batailles de *Lützen*, *Bautzen*, *Dresde*, *Leipzig* et la retraite finale des armées françaises derrière le Rhin.

La campagne de France, janvier-avril 1814, qui aboutit à la reddition de Paris, à l'abdication de l'Empereur à Fontainebleau, à son exil à l'île d'Elbe, et au *premier traité de Paris*. Ce traité ramène la France à ses limites de 1792 : *des conquêtes de la République il ne lui reste rien.*

Napoléon, revenant de l'île d'Elbe, provoque en 1815 une dernière coalition ; elle aboutit au désastre de *Waterloo*, juin 1815, et au *second traité de Paris* : la France, *ramenée à ses limites de 1789*, se trouve *plus petite qu'avant la Révolution.*

I

AUSTERLITZ — IÉNA — WAGRAM

CAUSES GÉNÉRALES DES GUERRES DE L'EMPIRE

Les guerres de l'Empire furent, dans leur principe, la continuation des guerres et la conséquence des victoires mêmes de la Révolution. Elles eurent en effet pour causes générales la *jalousie des puissances*, spécialement la jalousie de l'Angleterre et de la Russie, contre la France agrandie jusqu'au Rhin, la *volonté de lui arracher ses conquêtes* et de *rétablir la royauté*. Ce double projet, les puissances surent le dissimuler constamment, et pour essayer de détacher les Français de l'Empereur, elles ne cessèrent de protester qu'elles combattaient Napoléon seul et son ambition démesurée. Par ces déclarations hypocrites elles parvinrent à tromper l'opinion à la fin de l'Empire, et plus loin même jusqu'à nos jours.

En réalité, dès 1804, au lendemain même de la proclamation de l'Empire, alors que commençaient seulement à se dessiner les ambitions de Napoléon, l'Angleterre et la Russie projetaient déjà les remaniements politiques et territoriaux qu'elles réalisèrent en 1815 après la chute de l'Empereur. Le Tsar Alexandre Ier négociait une alliance perpétuelle avec les Anglais (septembre, décembre 1804) et posait en principe que « pour le bien de l'Europe et de la France, il était nécessaire que la constitution française fût monarchique ». L'alliance devait donc avoir pour objet « l'anéantissement de Bonaparte ». En plus et surtout, elle devait avoir pour but de « *ramener la France à ses anciennes limites* » et de l'envelopper d'une « barrière » d'États chargés de la surveiller et de la maintenir. Anglais et Russes tombèrent d'accord sur tous ces points dans un traité d'alliance, signé le 11 avril 1805 « pour la prospérité de l'Europe ». Les territoires que les Alliés se promettaient d'enlever à la France étaient répartis de la manière suivante : la Belgique serait donnée à la Hollande; la rive gauche de la Moselle à la Prusse; la Savoie à la Suisse. *Dix ans à l'avance*, c'étaient à peu près les *stipulations essentielles du Congrès de Vienne* et des traités de 1815.

CAUSES DE LA RUPTURE AVEC L'ANGLETERRE

La paix signée à Amiens le 25 mars 1802 fut rompue le 17 mai 1803. La rupture fut voulue par les Anglais, et ce furent eux qui prirent l'initiative des hostilités. Outre les causes générales précédemment indiquées et qui avaient amené déjà la formation de la première et de la seconde coalition[1], outre la volonté de ne pas laisser Anvers et la Belgique à la France, et la jalousie de sa puissance, il y eut à la reprise de la guerre deux causes particulières : une *cause commerciale*, et la *question de Malte*.

LA QUESTION COMMERCIALE

L'industrie anglaise, déjà la plus active du monde, avait cruellement souffert de près de dix années de guerre. Au moment des préliminaires de Londres, les Anglais espérèrent qu'une brillante période de prospérité économique se préparait pour eux, qu'ils allaient avoir tous les pays d'Europe pour clients et que, selon le mot d'un de leurs ambassadeurs, « leur commerce allait fleurir à Paris même ». Mais Napoléon, sincèrement pacifique alors, tenait à faire de la France une grande puissance commerçante et voulait ressusciter l'industrie française. Pour cela il fallait la protéger contre la concurrence étrangère. Des droits de douane très élevés étaient établis aux frontières. Quand les Anglais demandèrent à conclure un traité de commerce, qui eût entraîné à leur profit des abaissements de tarifs douaniers, le Premier Consul se refusa à toute négociation. La déception fut rude à Londres. Non seulement le marché français, le plus important alors, restait fermé aux Anglais, mais ils prévirent à brève échéance la *concurrence des produits français sur le marché européen*. Dès lors, et avant même la signature du traité d'Amiens, la paix fut dénoncée à la Chambre des Lords et aux Communes comme « une calamité véritable, l'arrêt de mort du pays » (novembre 1801) Les journaux imprimèrent que « trois ans de guerre seraient moins onéreux » et l'on chercha un moyen de rupture.

1. Voir ci-dessus, pages 137 et 156.

LA QUESTION DE MALTE

On le trouva dans la question de Malte. Les Anglais, on l'a vu[1], s'étaient engagés à évacuer l'île dans les trois mois après la ratification de la paix. Dès le mois d'avril 1802, ils étaient résolus à ne pas l'évacuer. Or, Napoléon tenait par-dessus tout à ce que Malte ne devînt pas aux mains des Anglais un autre Gibraltar au centre de la Méditerranée. « *Être maître de la Méditerranée*, écrivait-il, *est le but principal et constant de ma politique.* » Le but était impossible à atteindre, la Méditerranée ne serait jamais « un lac français », s'il laissait aux Anglais l'île qui commande le passage du bassin occidental au bassin oriental, par conséquent la route de Toulon à Alexandrie. Cette route, Napoléon voulait d'autant plus qu'elle restât libre qu'il jugeait prochain le démembrement de l'Empire Turc, et projetait de prélever à l'avance, au premier jour favorable, la part de la France : l'*Égypte* et la *Syrie*. Pourtant, si ardent que fût son désir d'obtenir l'évacuation, si vivement qu'il poursuivit les négociations, il se montra modéré et s'efforça d'éviter la rupture. Il demanda la médiation du Tsar, complice des Anglais; il offrit de laisser Malte à l'Angleterre pendant dix ans. A Londres on regrettait la modération du Premier Consul : « Bonaparte souhaite encore ardemment la paix, écrivait un ministre anglais, il redoute la guerre, et j'ai le pressentiment qu'aujourd'hui encore, 17 mai, à neuf heures du matin, il consentira à toutes nos propositions et que pour le moment nous allons ajourner la guerre, *remise mais non perdue.* »

1. Voir ci-dessus, page 164.

LA RUPTURE

Le jour même où cette lettre était écrite, le 17 mai 1803, les Anglais, pour que la guerre ne pût être remise, renouvelaient l'acte de brigandage par lequel, en 1756, l'amiral Boscawen avait commencé la guerre de Sept Ans[1]. Sans déclaration de guerre, ils s'emparèrent de tous les navires français et hollandais qui se trouvaient dans leurs ports ou à portée de leurs escadres : douze cents navires, valant plus de deux cent millions. La nouvelle guerre devait durer onze ans et bouleverser par contre-coup l'Europe tout entière.

LE CAMP DE BOULOGNE

Napoléon fit aussitôt occuper l'électorat de Hanovre, possession personnelle du roi d'Angleterre, et mit des garnisons dans les ports du royaume de Naples qui, comme Tarente, permettaient de tourner Malte. En même temps il entama et poursuivit pendant plus de deux ans les préparatifs d'une descente en Angleterre. Une armée de 150 000 hommes fut concentrée dans le voisinage du Pas de Calais; la masse principale était au *camp de Boulogne*. Pour transporter l'expédition, une flottille de 2000 bateaux plats fut construite dans les ports de la Manche. Malgré l'importance et la longue durée des préparatifs, il n'est pas absolument certain que Napoléon ait été fermement déterminé à tenter la redoutable aventure d'une traversée. Il est possible que le camp de Boulogne à l'origine ait été formé peut-être dans l'unique pensée d'effrayer les Anglais, et de les amener par la crainte à négocier. Quoi qu'il en soit, la condition essentielle de l'expédition était d'attirer loin de la Manche les escadres anglaises qui y montaient la garde. Toutes les manœuvres ordonnées pour atteindre ce but échouèrent. D'autre part, au mois d'août 1805, Napoléon se trouva en présence d'une coalition austro-russe qui, venant au secours de l'Angleterre, l'obligea à faire front vers le continent.

FORMATION DE LA TROISIÈME COALITION

Cette nouvelle coalition, *la troisième*, avait commencé à se nouer à la fin de 1804; le Tsar Alexandre Ier, empereur depuis l'assassinat de son père Paul Ier (23 mars 1801), joua un rôle particulièrement actif dans sa formation. Sa conduite eut pour causes les inquiétudes que lui inspiraient, pour la réalisation de ses propres desseins, les vues de Napoléon sur l'Orient; puis la jalousie commune à tous les souverains contre la France. Cette

1. Voir 1er volume, page 551.

jalousie avait été accrue chez le Tsar par les faits suivants, qui avaient rendu plus sensible encore la prépondérance de Napoléon.

Au mois de septembre 1802, en présence de la mauvaise volonté des Anglais dans l'exécution de la paix d'Amiens, le Premier Consul avait par précaution annexé le Piémont, que les Français occupaient depuis le Directoire[1]. Au début de 1803, il avait occupé la république Helvétique pour mettre fin à une guerre civile, et les Suisses avaient accepté qu'il réglât souverainement par l'*acte de médiation* l'organisation politique de leur pays (février 1803).

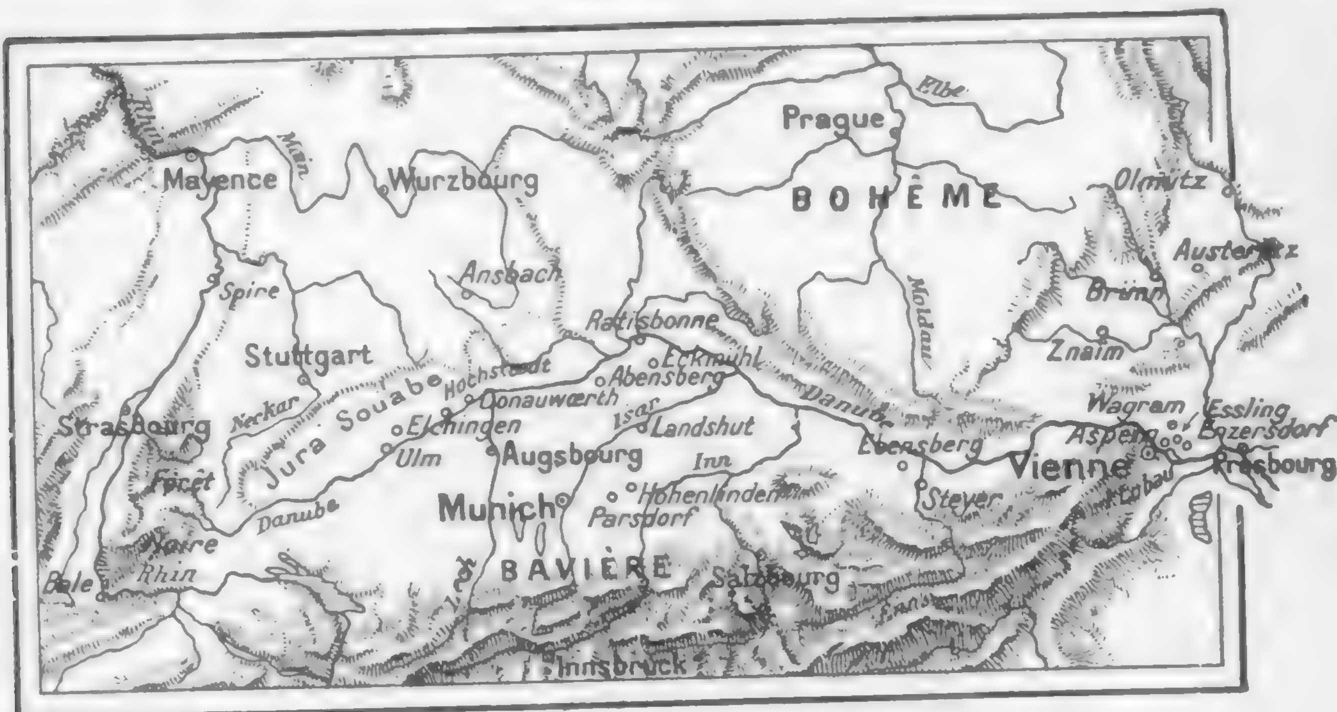
Dans le même temps, il réglait aussi les affaires d'Allemagne. Le traité de Lunéville stipulait en effet que des indemnités seraient accordées en territoire germanique aux princes allemands dépossédés par la conquête française. Après de vaines délibérations (février, octobre 1802), où s'étaient cyniquement étalées les convoitises des souverains allemands, la Diète, ne pouvant aboutir, avait demandé la médiation de Napoléon. Celui-ci offrit au Tsar, qui accepta, de partager avec lui le rôle de médiateur. Mais en réalité tout fut réglé à Paris, et la Diète, par le *recez de 1803*, ne fit qu'enregistrer les décisions de Napoléon : d'où froissement d'amour-propre chez Alexandre.

L'enlèvement du duc d'Enghien (mars 1804) fournit l'occasion de la rupture. Alexandre signa successivement des traités avec le roi de Prusse (mai 1804), l'empereur d'Allemagne (novembre 1804), et enfin avec l'Angleterre (11 avril 1805). Ce fut ce dernier traité qui détermina les conditions de l'entrée en campagne contre la France. Les Anglais s'engagaient à payer au Tsar un subside annuel de trente et un millions par chaque groupe de 100 000 hommes mis en ligne.

L'empereur d'Allemagne, François II, adhéra au traité anglo-russe le 9 août 1805. Déterminé à la guerre dès la fin de 1804, François II dissimula pendant plusieurs mois dans l'espérance que Napoléon, ne redoutant rien sur le continent, tenterait le débarquement en Angleterre. Napoléon ayant érigé en *royaume d'Italie* la République Italienne — l'ancienne République Cisalpine — dont il était président depuis 1802, l'empereur François le reconnut comme roi (mars 1805). Il accepta de même l'annexion de Gênes à la France (juin 1805). Mais quand ses préparatifs furent achevés, quand il jugea les armées russes à portée de le secourir,

1. Voir ci-dessus, page 156.

sans déclaration de guerre, il entra en campagne et jeta ses troupes sur la Bavière, alliée de Napoléon (7 septembre 1805)



Les champs de bataille du Danube.
Campagnes de 1800, 1805 et 1809.

CAMPAGNE D'ULM

« Bonaparte, écrivait alors un ministre autrichien, ne peut arriver jusqu'à nous avant que nos alliés nous aient rejoints. Cela est calculé de manière qu'il n'y a aucune crainte à avoir à cet égard. » Ces calculs furent déjoués par les lenteurs des Russes, — une caricature allemande les représenta chevauchant des écrevisses et des tortues, — et surtout par la soudaineté des manœuvres de Napoléon. En moins d'un mois (27 août, 24 septembre), il transporta son armée, *la Grande Armée*, de la Manche au Rhin. La lutte dura deux mois et comprit *deux séries d'opérations* : opérations contre les Autrichiens, sur le haut Danube *autour d'Ulm* (octobre); opérations contre les Austro-Russes, au nord de Vienne, avec la *bataille d'Austerlitz* (novembre, décembre).

Une première armée autrichienne forte de 80000 hommes, lancée en flèche à travers la Bavière, était parvenue sur le haut Danube jusqu'à *Ulm*. Son chef, *Mack*, s'attendait à voir les Français déboucher par la Forêt-Noire. Mais Napoléon renouvela la manœuvre de la campagne de Marengo. Il déborda l'ennemi à grande distance, par les vallées du Main et du Neckar, puis il tourna brusquement au Sud, et descendit de Wurzbourg sur le Main, à Donauwœrth sur le Danube (6 octobre). Il se plaça de la sorte entre Ulm et Vienne, et coupa aux Autrichiens

leur ligne de retraite. Remontant alors le Danube comme pour revenir en France, livrant « au pas de course » plusieurs combats, dont le plus important fut celui d'*Elchingen* (14 octobre) gagné par Ney, Napoléon bloqua l'armée autrichienne dans **Ulm** et la réduisit à capituler (20 octobre 1805). La campagne avait duré *quatorze jours*.

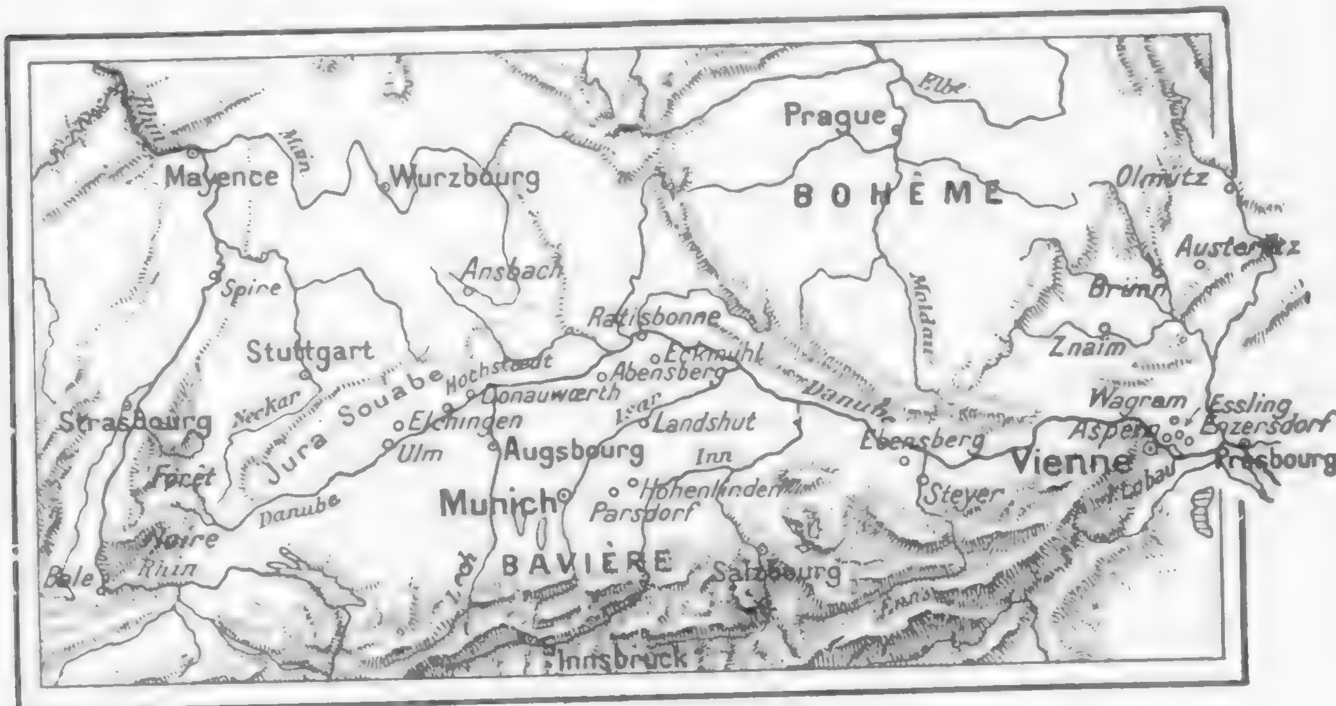
D'Ulm, Napoléon courut sur Vienne pour « épargner aux Russes la moitié du chemin ». Malgré le mauvais état des routes, la pluie, la neige, et d'incessants combats, la distance fut franchie en vingt-trois jours. De Vienne, occupée sans résistance, l'Empereur remontant au Nord se porta au-devant de François II et d'Alexandre, dont les armées avaient enfin opéré leur jonction vers la mi-novembre aux environs d'Olmutz. Par une série d'habiles manœuvres, en feignant la faiblesse et la crainte, il amena les deux em-



Ney (1769-1815).
Photographie d'un portrait peint par Gérard (1770-1837).
Collection du prince de la Moskowa.

Michel Ney était fils d'un tonnelier de Sarrelouis, ville française annexée par la Prusse en 1815. D'abord petit clerc chez un notaire, il s'engagea en 1787. En 1797, il était général de brigade. En 1804, Napoléon le fit maréchal à trente-cinq ans. Sa fougue, une intrépidité sans égale qui se lit dans les yeux très bleus et hardis, lui valurent d'être surnommé par ses camarades « le lion rouge » — il avait les cheveux roux — et par ses soldats « le brave des braves ». *En 1805 au combat d'Elchingen il assura l'enveloppement des Autrichiens dans Ulm. En 1812, il décida de la victoire de la Moskowa : de là les titres donnés par Napoléon de* duc d'Elchingen *et de* prince de la Moskowa. *Son intrépidité fut au-dessus d'elle-même pendant la retraite de Russie et surtout en 1815, à Waterloo. Rallié aux Bourbons lors de leur première Restauration (1814), il revint avec éclat à Napoléon au retour de l'Ile d'Elbe. A la seconde Restauration, poursuivi pour trahison envers les Bourbons, il fut condamné à mort par la Chambre des Pairs. Louis XVIII laissa fusiller le brave des braves (7 décembre 1815) — Gérard, un des peintres célèbres du début du dix-neuvième siècle, fut surtout un remarquable portraitiste.*

sans déclaration de guerre, il entra en campagne et jeta ses troupes sur la Bavière, alliée de Napoléon (7 septembre 1805)



LES CHAMPS DE BATAILLE DU DANUBE.
Campagnes de 1800, 1805 et 1809.

CAMPAGNE D'ULM

« Bonaparte, écrivait alors un ministre autrichien, ne peut arriver jusqu'à nous avant que nos alliés nous aient rejoints. Cela est calculé de manière qu'il n'y a aucune crainte à avoir à cet égard. » Ces calculs furent déjoués par les lenteurs des Russes, — une caricature allemande les représenta chevauchant des écrevisses et des tortues, — et surtout par la soudaineté des manœuvres de Napoléon. En moins d'un mois (27 août, 24 septembre), il transporta son armée, *la Grande Armée*, de la Manche au Rhin. La lutte dura deux mois et comprit *deux séries d'opérations* : opérations contre les Autrichiens, sur le haut Danube *autour d'Ulm* (octobre); opérations contre les Austro-Russes, au nord de Vienne, avec la *bataille d'Austerlitz* (novembre, décembre).

Une première armée autrichienne forte de 80000 hommes, lancée en flèche à travers la Bavière, était parvenue sur le haut Danube jusqu'à *Ulm*. Son chef, *Mack*, s'attendait à voir les Français déboucher par la Forêt-Noire. Mais Napoléon renouvela la manœuvre de la campagne de Marengo. Il déborda l'ennemi à grande distance, par les vallées du Main et du Neckar, puis il tourna brusquement au Sud, et descendit de Wurzbourg sur le Main, à Donauwœrth sur le Danube (6 octobre). Il se plaça de la sorte entre Ulm et Vienne, et coupa aux Autrichiens

leur ligne de retraite. Remontant alors le Danube comme pour revenir en France, livrant « au pas de course » plusieurs combats, dont le plus important fut celui d'*Elchingen* (14 octobre) gagné par Ney, Napoléon bloqua l'armée autrichienne dans **Ulm** et la réduisit à capituler (20 octobre 1805). La campagne avait duré *quatorze jours*.

D'Ulm, Napoléon courut sur Vienne pour « épargner aux Russes la moitié du chemin ». Malgré le mauvais état des routes, la pluie, la neige, et d'incessants combats, la distance fut franchie en vingt-trois jours. De Vienne, occupée sans résistance, l'Empereur remontant au Nord se porta au-devant de François II et d'Alexandre, dont les armées avaient enfin opéré leur jonction vers la mi-novembre aux environs d'Olmutz. Par une série d'habiles manœuvres, en feignant la faiblesse et la crainte, il amena les deux em-



NEY (1769-1815).
Photographie d'un portrait peint par GÉRARD (1770-1837).
Collection du prince de la Moskowa.

Michel Ney était fils d'un tonnelier de Sarrelouis, ville française annexée par la Prusse en 1815. D'abord petit clerc chez un notaire, il s'engagea en 1787. En 1797, il était général de brigade. En 1804, Napoléon le fit maréchal à trente-cinq ans. Sa fougue, une intrépidité sans égale qui se lit dans les yeux très bleus et hardis, lui valurent d'être surnommé par ses camarades « le lion rouge » — il avait les cheveux roux — et par ses soldats « le brave des braves ». En 1805 au combat d'Elchingen il assura l'enveloppement des Autrichiens dans Ulm. En 1812, il décida de la victoire de la Moskowa : de là les titres donnés par Napoléon de duc d'Elchingen *et de* prince de la Moskowa. *Son intrépidité fut au-dessus d'elle-même pendant la retraite de Russie et surtout en 1815, à Waterloo. Rallié aux Bourbons lors de leur première Restauration (1814), il revint avec éclat à Napoléon au retour de l'Ile d'Elbe. A la seconde Restauration, poursuivi pour trahison envers les Bourbons, il fut condamné à mort par la Chambre des Pairs. Louis XVIII laissa fusiller le brave des braves (7 décembre 1815) — Gérard, un des peintres célèbres du début du dix-neuvième siècle, fut surtout un remarquable portraitiste.*

pereurs à cent vingt kilomètres au nord de Vienne, sur un terrain reconnu et choisi par lui-même dix jours avant. Ce fut là qu'il livra, le 2 décembre 1805, la plus belle de ses batailles, « la bataille modèle », a dit un historien militaire allemand, peut être la plus belle bataille de l'histoire.

AUSTERLITZ

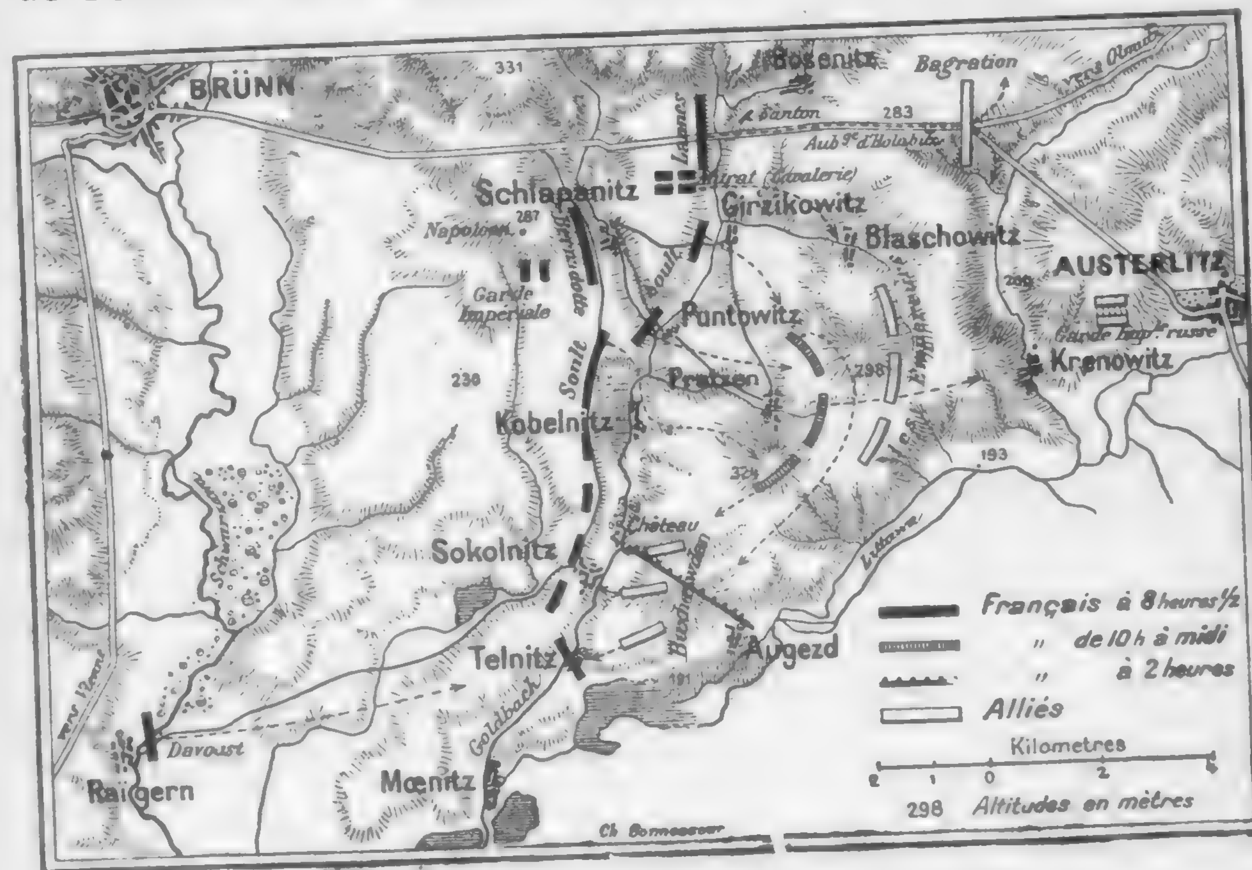
Le champ de bataille choisi par Napoléon s'étend au Sud-Est de Brünn dans l'ouverture de l'angle formé par les deux routes de Vienne à Brünn et de Brünn à Olmutz, à six kilomètres en avant de la petite ville d'***Austerlitz***. Il y a là une haute plaine que limitent, au nord de la route d'Olmutz, des collines couvertes de sapins, et que borde dans toute sa longueur à l'est un ruisseau marécageux, au lit assez encaissé, le *Goldbach*. Plusieurs villages jalonnent son cours. Le vendredi 29 novembre, Napoléon, battant en retraite devant les Austro-Russes, avait évacué Austerlitz, occupé les villages et déployé son armée — 74,000 hommes — un peu en arrière du ruisseau, le long d'un chemin qui lui est parallèle. Son front mesurait plus de dix kilomètres — la largeur de Paris du bois de Vincennes au bois de Boulogne. Sa droite était aux villages de Telnitz et de Sokolnitz, sa gauche à cheval sur la route d'Olmutz.

Sur la rive gauche du Goldbach le terrain se relève et forme un plateau, le plateau de *Pratzen*, qui domine la plaine d'une centaine de mètres. Au Sud, il s'abaisse par des pentes douces vers Telnitz et un étang tout proche, que recouvrait en ce mois de décembre une épaisse couche de glace. C'est ce plateau que Napoléon abandonnait à l'ennemi.

Le plan de l'Empereur était le suivant. Les Austro-Russes occupant le plateau, leur inspirer le projet de tourner l'armée française par sa droite, afin de lui couper la route de Vienne, sa ligne de retraite. L'exécution de ce projet obligerait l'ennemi à dégarnir son centre à Pratzen, pour renforcer sa gauche devant Telnitz. Dès que cette faute serait commise, Napoléon escaladerait le plateau, enfoncerait le centre affaibli, puis ayant ainsi coupé l'armée ennemie en deux, il accablerait l'aile la plus compromise.

Tout se passa comme Napoléon l'avait voulu et l'ennemi manœuvra comme si lui-même eût ordonné ses mouvements. Les Austro-Russes occupèrent le plateau le 30 novembre. Ils étaient 90,000, sous le commandement nominal du russe Koutousof, mais sous la direction effective de l'entourage d'Alexandre, une coterie d'écervelés qui se vantaient d'anéantir « *Buonaparte* » et

ses troupes. Le dimanche 1er décembre, dans la soirée, les Austro-Russes commencèrent leur mouvement tournant. Jusqu'à trois heures, dans la nuit claire et très froide, Napoléon entendit, tout joyeux, le bruit de leurs colonnes descendant vers Telnitz : ils portèrent là les trois cinquièmes de leurs effectifs. Le lundi 2 décembre, vers sept heures, ils commencèrent l'attaque de Telnitz et de Sokolnitz, comme le désirait Napoléon. Pour



Bataille d'Austerlitz (2 décembre 1805).

abuser et fixer les Russes, il y eut pendant trois heures dans les vignes, les jardins, les maisons, une lutte acharnée, soutenue par le maréchal Davout avec 10,000 hommes contre 35,000 ennemis. Les villages furent pris et repris trois fois : à onze heures ils restaient aux mains des Russes.

Pendant ce combat Napoléon frappait au centre. A sept heures et demie, au lever du soleil — un soleil radieux, devenu légendaire, — une brume très dense noyait les fonds, le vallon du Goldbach et les flancs du plateau de Pratzen ; les crêtes émergeaient seules dans la lumière. Les régiments du maréchal Soult furent lancés à l'assaut de Pratzen vers huit heures et demie. « Blottis dans le brouillard », selon le mot d'un de leurs chefs, ils arrivèrent jusqu'à mi-côte sans être vus. A neuf heures ils couronnaient le plateau, où les suivaient bientôt Napoléon et la Garde. Les Austro-Russes découvrirent alors leur faute et la gran-

deur du péril. Ils firent des efforts désespérés pour ressaisir Pratzen ; ils engagèrent toutes leurs réserves, les 10000 hommes de la garde russe. Ce furent, pendant quatre heures, de furieuses mêlées : au milieu du tourbillon des cavaliers, chevaliers-gardes, uhlans, cosaques, grenadiers, mamelouks, chasseurs de la garde, cuirassiers, les deux infanteries cramponnées à leurs positions se fusillaient à trente pas. A une heure les Russes étaient enfin rejetés dans les ravins vers Austerlitz.

Restait à en finir avec la gauche. Ce fut une seconde et courte bataille. A deux heures, opérant un changement de front à droite, l'armée française, par les mêmes chemins qu'avaient suivis les Russes la nuit précédente, descendait à son tour sur Telnitz et Sokolnitz. Pris entre les troupes de Davout et de Napoléon comme entre les mâchoires d'un étau, les Russes perdaient en une heure 10,000 hommes autour de Sokolnitz. Chassés de Telnitz, ils essayaient de fuir par l'étang glacé. Les batteries de la garde, tirant à boulets rouges, ouvrirent la glace sous leurs pieds : des centaines d'hommes, quarante canons, disparurent sous l'eau. A quatre heures quand vint la nuit, tout était terminé. Il tombait de longues averses de neige fondante et de pluie.

Les Austro-Russes avaient perdu — tués, blessés ou prisonniers — 27,000 hommes ; en outre un immense matériel, 40 drapeaux, 180 canons, — à peu près toute leur artillerie, — et la presque totalité de leurs équipages. La victoire coûtait à Napoléon 8,000 hommes, dont 1,300 tués. Pas un instant il n'avait eu besoin de faire donner ses réserves, fortes de 25,000 hommes : en sorte que, pour triompher des 90,000 ennemis, il n'avait pas engagé plus de 45,000 hommes. Austerlitz fut le triomphe non point de la force brutale et du nombre, mais de l'intelligence calculée et réfléchie.

PAIX DE PRESBOURG

Dans la nuit qui suivit la bataille l'empereur François, tandis qu'il fuyait, fit demander à Napoléon une entrevue. Elle eut lieu deux jours après : elle aboutit à un armistice qui autorisait les Russes à se retirer, par étapes que réglerait Napoléon ; les Autrichiens entamaient des négociations de paix. Ces négociations se terminèrent par la signature d'un traité à ***Presbourg*** (26 décembre 1805).

L'Autriche cédait l'Istrie, la Dalmatie, Venise, c'est-à-dire ses acquisitions de Campo-Formio, en outre quelques-unes de ses plus vieilles possessions, la Souabe, le Tyrol, etc. Elle se voyait

FANTASSINS DE LA GARDE AUTRICHIENNE ET DE LA GARDE RUSSE.
Photographie d'une aquarelle de Carl VERNET. Bibliothèque Nationale.

A gauche, le fantassin autrichien est un grenadier hongrois. Bonnet à poil terminé en avant par une pointe de mitre, garni derrière de branches de feuillage ; l'infanterie hongroise porte encore aujourd'hui une touffe de feuilles au shako. Habit bleu clair à courtes basques, col et poignets rouges. Buffleteries blanches. Culotte bleue, collant comme un maillot, — la culotte actuelle du fantassin hongrois. Sur la couture, garniture de boutons dorés. Manteau sur le sac. — A droite, soldat russe. Mitre de cuivre, garnie derrière d'étoffe rouge, analogue à la mitre des grenadiers prussiens, — voir Première année, *page 496. Habit vert, galonné de rouge au col ; pantalon blanc formant guêtre. Gourde sur le sac. A terre manteau roulé pour être mis en bandoulière. Vernet dessina ces uniformes, pendant l'occupation de Paris par les Alliés en 1815.*

deur du péril. Ils firent des efforts désespérés pour ressaisir Pratzen ; ils engagèrent toutes leurs réserves, les 10000 hommes de la garde russe. Ce furent, pendant quatre heures, de furieuses mêlées : au milieu du tourbillon des cavaliers, chevaliers-gardes, uhlans, cosaques, grenadiers, mamelouks, chasseurs de la garde, cuirassiers, les deux infanteries cramponnées à leurs positions se fusillaient à trente pas. A une heure les Russes étaient enfin rejetés dans les ravins vers Austerlitz.

Restait à en finir avec la gauche. Ce fut une seconde et courte bataille. A deux heures, opérant un changement de front à droite, l'armée française, par les mêmes chemins qu'avaient suivis les Russes la nuit précédente, descendait à son tour sur Telnitz et Sokolnitz. Pris entre les troupes de Davout et de Napoléon comme entre les mâchoires d'un étau, les Russes perdaient en une heure 10,000 hommes autour de Sokolnitz. Chassés de Telnitz, ils essayaient de fuir par l'étang glacé. Les batteries de la garde, tirant à boulets rouges, ouvrirent la glace sous leurs pieds : des centaines d'hommes, quarante canons, disparurent sous l'eau. A quatre heures quand vint la nuit, tout était terminé. Il tombait de longues averses de neige fondante et de pluie.

Les Austro-Russes avaient perdu — tués, blessés ou prisonniers — 27,000 hommes ; en outre un immense matériel, 40 drapeaux, 180 canons, — à peu près toute leur artillerie, — et la presque totalité de leurs équipages. La victoire coûtait à Napoléon 8,000 hommes, dont 1,300 tués. Pas un instant il n'avait eu besoin de faire donner ses réserves, fortes de 25,000 hommes : en sorte que, pour triompher des 90,000 ennemis, il n'avait pas engagé plus de 45,000 hommes. Austerlitz fut le triomphe non point de la force brutale et du nombre, mais de l'intelligence calculée et réfléchie.

PAIX DE PRESBOURG

Dans la nuit qui suivit la bataille l'empereur François, tandis qu'il fuyait, fit demander à Napoléon une entrevue. Elle eut lieu deux jours après : elle aboutit à un armistice qui autorisait les Russes à se retirer, par étapes que réglerait Napoléon ; les Autrichiens entamaient des négociations de paix. Ces négociations se terminèrent par la signature d'un traité à **Presbourg** (26 décembre 1805).

L'Autriche cédait l'Istrie, la Dalmatie, Venise, c'est-à-dire ses acquisitions de Campo-Formio, en outre quelques-unes de ses plus vieilles possessions, la Souabe, le Tyrol, etc. Elle se voyait

FANTASSINS DE LA GARDE AUTRICHIENNE ET DE LA GARDE RUSSE.
Photographie d'une aquarelle de Carl VERNET. Bibliothèque Nationale.

A gauche, le fantassin autrichien est un grenadier hongrois. Bonnet à poil terminé en avant par une pointe de mitre, garni derrière de branches de feuillage; l'infanterie hongroise porte encore aujourd'hui une touffe de feuilles au shako. Habit bleu clair à courtes basques, col et poignets rouges. Buffleteries blanches. Culotte bleue, collant comme un maillot, — la culotte actuelle du fantassin hongrois. Sur la couture, garniture de boutons dorés. Manteau sur le sac. — A droite, soldat russe. Mitre de cuivre, garnie derrière d'étoffe rouge, analogue à la mitre des grenadiers prussiens, — voir Première année, page 496. Habit vert, galonné de rouge au col; pantalon blanc formant guêtre. Gourde sur le sac. A terre manteau roulé pour être mis en bandoulière. Vernet dessina ces uniformes pendant l'occupation de Paris par les Alliés en 1815.

ainsi fermer les routes de la mer Adriatique, de l'Italie, de la vallée du Rhin et perdait trois millions de sujets.

Napoléon annexa Venise à son royaume d'Italie; l'Istrie et la Dalmatie à l'Empire français : ces deux provinces devaient lui fournir des voies d'accès vers la Turquie et l'Orient. Enfin, il partagea la Souabe et le Tyrol à ses alliés d'Allemagne, les Électeurs de Wurtemberg et de Bavière.

L'EMPEREUR D'OCCIDENT

Son triomphe d'Austerlitz permit à Napoléon de jouer ce rôle de moderne Charlemagne et d'Empereur d'Occident distributeur de royaumes, auquel, on l'a vu[1], se complaisait son imagination. Dans les six premiers mois de 1806, il fit quatre rois. En Allemagne, les Électeurs de Wurtemberg et de Bavière, outre les territoires indiqués plus haut, reçurent chacun la couronne royale, « *en récompense*, disait une note publiée par Napoléon, *de l'attachement qu'ils avaient montré à l'Empereur* ». En Italie, *par un décret*, comme s'il se fût agi de la révocation d'un de ses préfets, il enleva le royaume de Naples aux Bourbons, pour les punir de s'être alliés aux Anglais; il le donna à son frère aîné, Joseph (27 décembre 1805). Enfin, il fit de la République Batave un royaume de Hollande et y établit son second frère, Louis.

Comme il distribuait des couronnes royales, il donna des fiefs princiers aux principaux de ses serviteurs : le grand-duché de Berg à son beau-frère Murat, fils d'un cabaretier, le plus étonnant des entraîneurs de cavalerie; la principauté de Neuchâtel au maréchal Berthier, son chef d'état-major général; la principauté de Bénévent à Talleyrand, son ministre des Affaires étrangères, etc. D'autre part, pour s'assurer l'alliance du roi de Prusse, il lui livra l'électorat de Hanovre. Enfin, dans le même temps, Napoléon bouleversa l'organisation séculaire de l'Allemagne : il ruina le Saint Empire Romain Germanique, et, par l'organisation de la Confédération du Rhin, il se rendit à peu près maître de l'Allemagne rhénane et danubienne.

TRANSFORMATION DE L'ALLEMAGNE

Cette transformation de l'Allemagne fut la conséquence capitale de la victoire d'Austerlitz. Elle avait été préparée en partie par la Révolution française. Les armées de la Convention, les traités de Bâle et de Lunéville, avaient ramené au Rhin la limite occidentale de l'Empire. Dans l'Allemagne ainsi réduite, le recez de 1803, dicté par le premier Consul, avait fait disparaître un nombre considérable de petits États, en particulier tous les États ecclésiastiques. En sorte que l'Allemagne avait été extraordinairement simplifiée en dix ans : des *trois cent soixante* états qui la composaient en 1792, il n'en subsistait que *quatre-vingt-deux* en 1805, mais très agrandis. Napoléon voulut simplifier plus encore et réorganiser l'Allemagne à son profit. Il y fut encouragé du reste par certains Allemands qui l'invitaient à être « le régénérateur de la Constitution germanique », et à faire « renaître en lui l'Empire d'Occident tel qu'il exista sous Charlemagne, quand il comprenait l'Italie, la France et l'Allemagne ».

1. Voir ci-dessus, page 102.

LA CONFÉDÉRATION DU RHIN

Napoléon donna satisfaction à ces vœux. A son instigation quinze princes de l'Allemagne du Sud et de l'Ouest, les nouveaux rois de Bavière et de Wurtemberg à leur tête, se séparèrent de l'Empire d'Allemagne et constituèrent les *États confédérés du Rhin* (12 juillet 1806). Ils conclurent avec Napoléon une alliance perpétuelle, offensive et défensive. Ils le reconnurent pour *Protecteur*, lui déléguèrent la direction de la politique extérieure, le droit de guerre et de paix, et le commandement de l'armée confédérée. Napoléon était ainsi réellement le souverain de la Confédération, et les princes confédérés étaient moins ses alliés que ses vassaux[1].

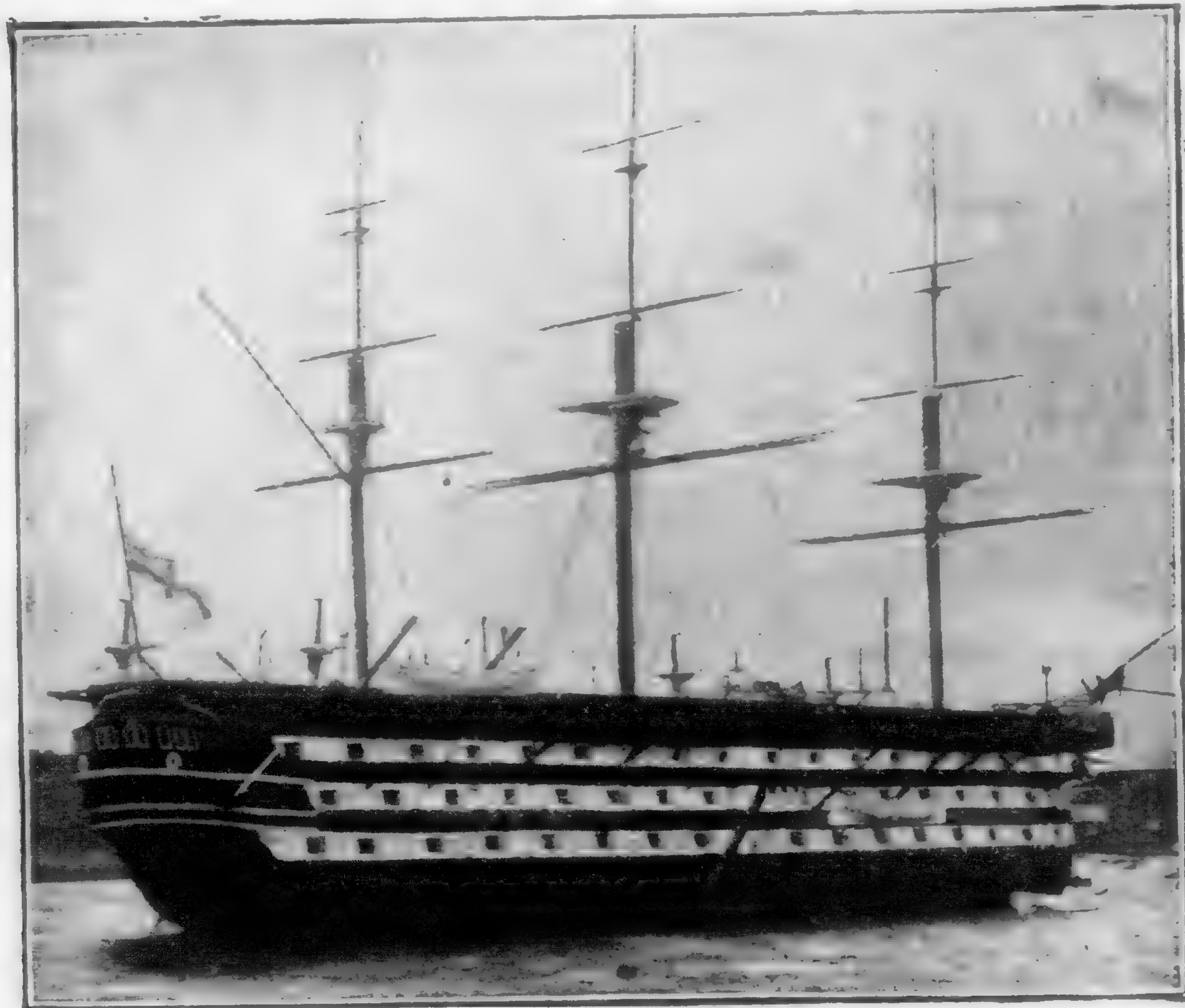
La scission des États confédérés entraîna la disparition du Saint Empire Romain Germanique, constitué dix siècles auparavant par Otton le Grand (962). Réduit à l'Autriche, à la Prusse, à la Saxe et à quelques principautés, l'Empire, au nom si ambitieux, n'avait plus désormais de raison d'être. Napoléon somma François II de renoncer au titre d'Empereur d'Allemagne. François II y consentit (6 août 1806). Il porta dès lors, sous le nom de *François Ier*, le titre d'*Empereur héréditaire d'Autriche*, qu'il avait pris dès 1804, quand Napoléon avait été proclamé Empereur.

LA POLITIQUE PRUSSIENNE

La paix de Presbourg sembla devoir être la préface d'une paix générale, Napoléon le désirait vivement. D'autre part, sa supériorité apparaissait si éclatante, son alliance avec la Prusse rendait si bien la lutte impossible sur le continent, que le Tsar et les ministres anglais,

1. Voir ci-dessous pages 228 et 229 les cartes de l'Europe centrale.

ceux-ci, malgré la récente destruction des flottes franco-espagnoles par Nelson à *Trafalgar* (21 octobre 1805), commencèrent



VAISSEAU DE GUERRE EN 1805. — LE « VICTORY ».
Photographie communiquée par le *Monde Illustré*.

Le Victory *est le navire que montait l'amiral anglais* Nelson *à* Trafalgar *et sur lequel il fut tué (21 octobre 1805). Les Anglais le conservent pieusement à Portsmouth. Nelson, avec vingt-sept navires, détruisit la flotte franco-espagnole forte de trente-trois navires, mais mal équipée et plus mal commandée par Villeneuve. La victoire de Trafalgar assura aux Anglais l'absolue maîtrise de la mer pendant toute la période du premier Empire. Le* Victory, *type du* vaisseau de ligne, *le cuirassé d'alors, est un trois-mâts, jauge 4500 tonnes, la jauge d'un croiseur de seconde classe aujourd'hui, mesure en longueur 63 mètres, en largeur 15 mètres; son pont supérieur est à 14 mètres au-dessus de l'eau — la hauteur d'une maison de quatre étages. Les trois larges bandes blanches, percées de sabords, correspondent aux trois étages des batteries. Le vaisseau de ligne portait de 100 à 120 canons, avec un équipage de 750 hommes. Voir* Première année, *page 559, le* Sans Pareil, *type de vaisseau de ligne français avant la Révolution.*

à négocier à Paris. Mais *ces négociations n'étaient pas sincères*; elles avaient surtout pour but de rompre l'entente franco-prussienne. Napoléon fut dupe des Russes et des Anglais, et ses ennemis firent sortir de ces tentatives pacifiques une guerre entre la Prusse et la France.

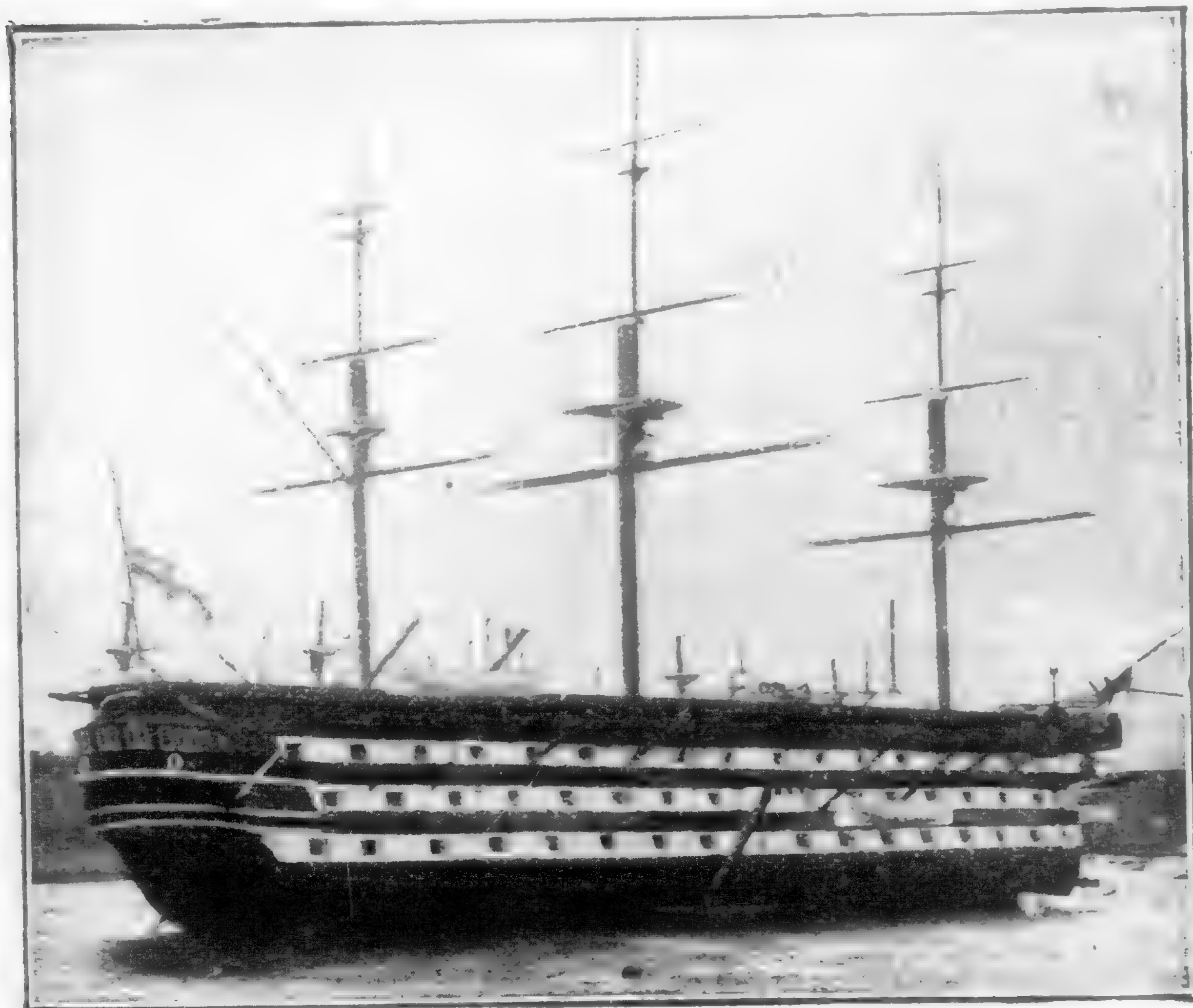
Le roi de Prusse, Frédéric Guillaume III, était très convoiteux, comme tous les princes de sa famille, et désireux de s'agrandir du côté du Hanovre, mais en même temps troublé de scrupules, à la façon de Marie-Thérèse, lors du premier partage de la Pologne[1]. Comme il n'avait aucun prétexte pour s'emparer de vive force du Hanovre, il voulait se le faire donner pour prix d'une alliance que recherchaient à la fois la France et la Russie. D'esprit faible et indécis, pris entre des ministres partisans de l'alliance avec Napoléon, et la reine Louise violemment anti-française, il oscillait de l'un à l'autre, et par suite il pratiquait la plus incohérente et la plus hypocrite des politiques. De 1803 à 1806, en trois ans, il *changea six fois de parti* : il négocia trois fois une entente avec Napoléon et signa trois traités d'alliance avec le Tsar. En septembre 1805, il était sur le point de s'allier à Napoléon, moyennant le Hanovre. Les Français, marchant sur Ulm, ayant traversé sans autorisation préalable le territoire prussien d'Ansbach, Frédéric-Guillaume se tourna vers la Russie, et à Potsdam (3 novembre 1805) tandis que Napoléon marchait sur Vienne, il s'engagea à joindre promptement ses forces à celles des Austro-Russes. Austerlitz survenant avant qu'il eût tenu sa parole, Frédéric-Guillaume se rejeta vers l'alliance française : il prit le Hanovre des mains de Napoléon et s'engagea à faire cause commune avec lui dans toutes ses guerres (15 février 1806). Mais en même temps il promettait secrètement au Tsar de ne jamais combattre la Russie, et quatre mois après il signait sa troisième alliance avec Alexandre (1er juillet 1806).

QUATRIÈME COALITION

Le revirement de Frédéric-Guillaume III détermina Alexandre à désavouer le traité de paix que son ministre venait de conclure avec Napoléon (août 1806). Par suite, les Anglais rompirent les pourparlers. Au cours des négociations, les Anglais avaient demandé à Napoléon la restitution du Hanovre. Napoléon y avait consenti en principe, mais *sous réserve d'accorder une compensation* au roi de Prusse. Les Anglais assurèrent à Frédéric-Guillaume que le Hanovre allait lui être enlevé, et ne parlèrent pas du projet de compensation. Affolé, Frédéric-Guillaume commença à mobiliser son armée (août 1806), négocia des alliances, et bientôt la *quatrième coalition* fut conclue entre l'Angleterre, la Prusse, la Russie et la Suède.

1. Voir 1er volume, page 539.

ceux-ci, malgré la récente destruction des flottes franco-espagnoles par Nelson à *Trafalgar* (21 octobre 1805), commencèrent



VAISSEAU DE GUERRE EN 1805. — LE « VICTORY ».
Photographie communiquée par le *Monde Illustré*

Le Victory *est le navire que montait l'amiral anglais* Nelson *à* Trafalgar *et sur lequel il fut tué (21 octobre 1805). Les Anglais le conservent pieusement à Portsmouth. Nelson, avec vingt-sept navires, détruisit la flotte franco-espagnole forte de trente-trois navires, mais mal équipée et plus mal commandée par Villeneuve. La victoire de Trafalgar assura aux Anglais l'absolue maîtrise de la mer pendant toute la période du premier Empire. Le* Victory, *type du* vaisseau de ligne, *le cuirassé d'alors, est un trois-mâts, jauge 4500 tonnes, la jauge d'un croiseur de seconde classe aujourd'hui, mesure en longueur 63 mètres, en largeur 15 mètres; son pont supérieur est à 14 mètres au-dessus de l'eau — la hauteur d'une maison de quatre étages. Les trois larges bandes blanches, percées de sabords, correspondent aux trois étages des batteries. Le vaisseau de ligne portait de 100 à 120 canons, avec un équipage de 750 hommes.* Voir Première année, *page 559, le* Sans Pareil, *type de vaisseau de ligne français avant la Révolution.*

à négocier à Paris. Mais *ces négociations n'étaient pas sincères* ; elles avaient surtout pour but de rompre l'entente franco-prussienne. Napoléon fut dupe des Russes et des Anglais, et ses ennemis firent sortir de ces tentatives pacifiques une guerre entre la Prusse et la France.

Le roi de Prusse, Frédéric Guillaume III, était très convoiteux, comme tous les princes de sa famille, et désireux de s'agrandir du côté du Hanovre, mais en même temps troublé de scrupules, à la façon de Marie-Thérèse, lors du premier partage de la Pologne[1]. Comme il n'avait aucun prétexte pour s'emparer de vive force du Hanovre, il voulait se le faire donner pour prix d'une alliance que recherchaient à la fois la France et la Russie. D'esprit faible et indécis, pris entre des ministres partisans de l'alliance avec Napoléon, et la reine Louise violemment anti-française, il oscillait de l'un à l'autre, et par suite il pratiquait la plus incohérente et la plus hypocrite des politiques. De 1803 à 1806, en trois ans, il *changea six fois de parti* : il négocia trois fois une entente avec Napoléon et signa trois traités d'alliance avec le Tsar. En septembre 1805, il était sur le point de s'allier à Napoléon, moyennant le Hanovre. Les Français, marchant sur Ulm, ayant traversé sans autorisation préalable le territoire prussien d'Ansbach, Frédéric-Guillaume se tourna vers la Russie, et à Potsdam (3 novembre 1805) tandis que Napoléon marchait sur Vienne, il s'engagea à joindre promptement ses forces à celles des Austro-Russes. Austerlitz survenant avant qu'il eût tenu sa parole, Frédéric-Guillaume se rejeta vers l'alliance française : il prit le Hanovre des mains de Napoléon et s'engagea à faire cause commune avec lui dans toutes ses guerres (15 février 1806). Mais en même temps il promettait secrètement au Tsar de ne jamais combattre la Russie, et quatre mois après il signait sa troisième alliance avec Alexandre (1er juillet 1806).

QUATRIÈME COALITION

Le revirement de Frédéric-Guillaume III détermina Alexandre à désavouer le traité de paix que son ministre venait de conclure avec Napoléon (août 1806). Par suite, les Anglais rompirent les pourparlers. Au cours des négociations, les Anglais avaient demandé à Napoléon la restitution du Hanovre. Napoléon y avait consenti en principe, mais *sous réserve d'accorder une compensation* au roi de Prusse. Les Anglais assurèrent à Frédéric-Guillaume que le Hanovre allait lui être enlevé, et ne parlèrent pas du projet de compensation. Affolé, Frédéric-Guillaume commença à mobiliser son armée (août 1806), négocia des alliances, et bientôt la *quatrième coalition* fut conclue entre l'Angleterre, la Prusse, la Russie et la Suède.

1. Voir 1er volume, page 539.

Au même moment, Napoléon croyait si bien la paix assurée qu'il expédiait à la Grande-Armée, ramenée dans l'Allemagne de l'Ouest après Austerlitz, l'ordre de rentrer en France « L'idée que la Prusse peut s'engager seule contre moi est si



LES CHAMPS DE BATAILLE DE L'ALLEMAGNE DU NORD.
Campagnes de 1806, 1807, 1813.

ridicule, écrivait-il à Talleyrand, qu'elle ne mérite pas d'être discutée. » Mais à Berlin on avait perdu tout bon sens, et selon le mot de Napoléon « l'esprit de vertige » dominait les conseils du roi. Le souvenir des victoires de Frédéric II exaltait les têtes ; on était persuadé que l'armée prussienne était la première du monde et serait aisément « la libératrice de l'Allemagne. » Au début d'octobre 1806, un ultimatum de Frédéric-Guillaume III, sommant Napoléon de repasser le Rhin, amena l'ouverture des hostilités.

IÉNA AUERSTAEDT La guerre de 1806-1807 fut la répétition de la guerre de 1805. Il y eut *deux campagnes :* l'une en *Saxe*, contre les Prussiens, avec les batailles d'*Iéna et d'Auerstaedt* (octobre) ; l'autre en *Pologne*, contre les Russes, avec les batailles d'*Eylau et de Friedland* (décembre 1806, juin 1807). La campagne de Saxe fut elle-même la reproduction de la campagne d'Ulm. Le roi de Prusse et son généralissime, le

vieux duc de Brunswick, avaient massé 110,000 hommes au nord du Thuringerwald, sur la rive gauche de la Saale, entre Gotha et Weimar. Ils se flattaient de surprendre et de tourner Napoléon, établi sur le Main, vers Cronach. Ce fut Napoléon qui les surprit et les tourna. Il fit passer son armée, 166,000 hommes dont 28,000 cavaliers, par les défilés du Frankenwald (8 octobre), se jeta sur la rive droite de la Saale, et la descendit rapidement jusqu'à la hauteur d'Iéna et d'Auerstaedt. Il arriva de la sorte sur le flanc et jusqu'en arrière des Prussiens, le jour même où ceux-ci, commençant à craindre l'enveloppement, se mettaient en retraite (13 octobre). Divisés en deux colonnes, fortes chacune de 50,000 à 60,000 hommes, ils voulaient regagner l'Elbe et la route de Berlin.

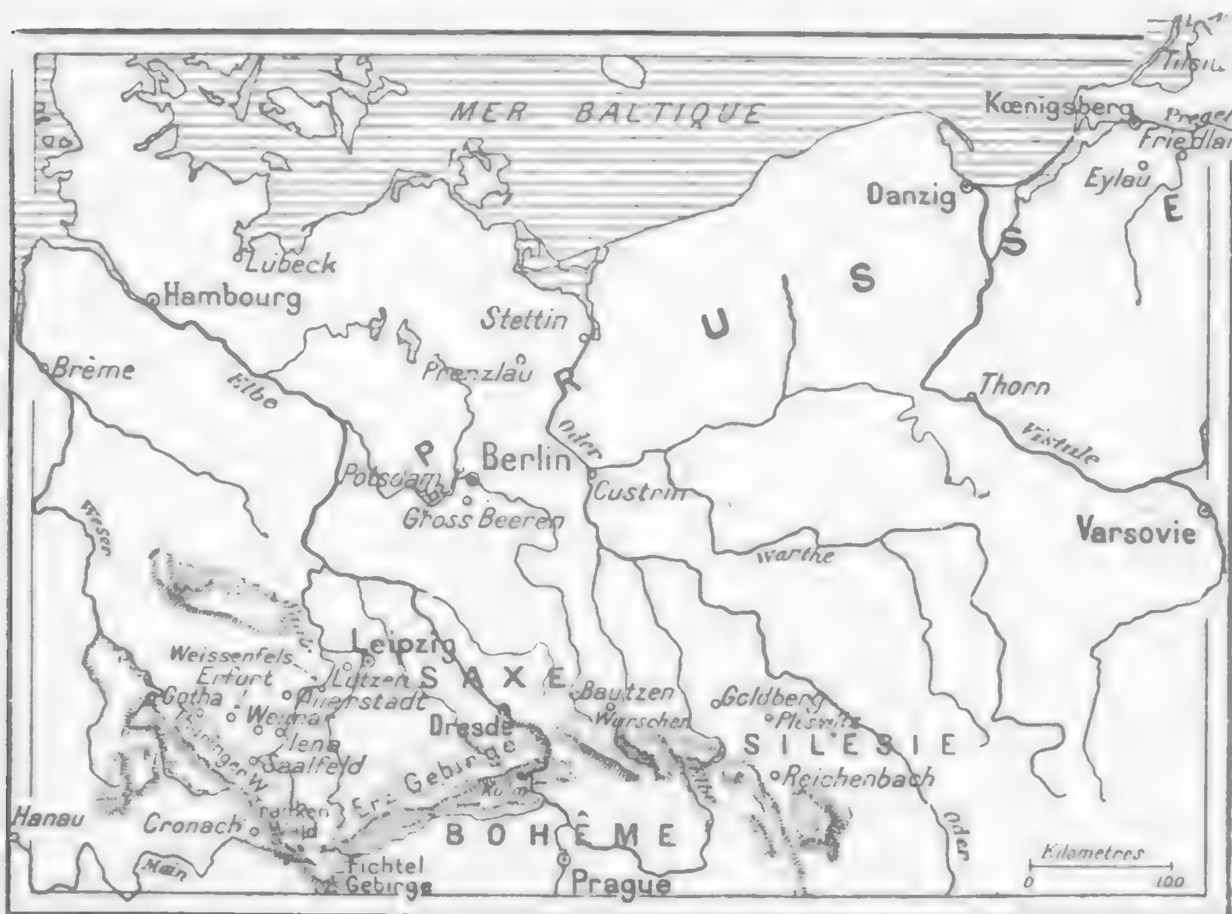


DAVOUT (1770-1823).
Photographie d'un portrait peint par MARZOCCHI, d'après GAUTHEROT (1767-1825). — Musée de Versailles.

Né à Annoux, dans l'Yonne, Davout, comme Napoléon et Desaix, était officier avant la Révolution. Il était sorti sous-lieutenant, à quinze ans, de l'école militaire de Brienne. En 1793 il fit échouer la tentative de Dumouriez qui voulait entraîner l'armée contre la Convention — voir ci-dessus page 87 — et fut nommé général à vingt-sept ans. Il prit part à l'expédition d'Egypte. Napoléon le fit maréchal en 1804 ; il le considérait comme le meilleur de ses lieutenants, celui qui avait le plus des parties du grand homme de guerre. En 1806 sa ténacité à Auerstaedt assura la destruction totale de l'armée prussienne. Il joua un rôle non moins brillant à Eckmühl en 1809 ; de là ses titres de duc d'Auerstaedt *et de* prince d'Eckmühl. *Il était célèbre pour la discipline stricte qu'il imposait aux troupes, le soin qu'il avait du soldat et la rigueur du service qu'il exigeait des officiers. — Gautherot peintre et sculpteur, était un élève de David.*

L'une des deux colonnes, formant arrière-garde, était établie sur des plateaux, à l'ouest d'***Iéna***. Pendant la nuit du 13 au 14 octobre, sans que l'ennemi le soupçonnât, Napoléon, qui

Au même moment, Napoléon croyait si bien la paix assurée qu'il expédiait à la Grande-Armée, ramenée dans l'Allemagne de l'Ouest après Austerlitz, l'ordre de rentrer en France « L'idée que la Prusse peut s'engager seule contre moi est si



Les Champs de bataille de l'Allemagne du Nord.
Campagnes de 1806, 1807, 1813.

ridicule, écrivait-il à Talleyrand, qu'elle ne mérite pas d'être discutée. » Mais à Berlin on avait perdu tout bon sens, et selon le mot de Napoléon « l'esprit de vertige » dominait les conseils du roi. Le souvenir des victoires de Frédéric II exaltait les têtes ; on était persuadé que l'armée prussienne était la première du monde et serait aisément « la libératrice de l'Allemagne. » Au début d'octobre 1806, un ultimatum de Frédéric-Guillaume III, sommant Napoléon de repasser le Rhin, amena l'ouverture des hostilités.

IÉNA AUERSTAEDT La guerre de 1806-1807 fut la répétition de la guerre de 1805. Il y eut *deux campagnes :* l'une en *Saxe*, contre les Prussiens, avec les batailles d'*Iéna et d'Auerstaedt* (octobre) ; l'autre en *Pologne*, contre les Russes, avec les batailles d'*Eylau et de Friedland* (décembre 1806, juin 1807). La campagne de Saxe fut elle-même la reproduction de la campagne d'Ulm. Le roi de Prusse et son généralissime, le

vieux duc de Brunswick, avaient massé 110,000 hommes au nord du Thuringerwald, sur la rive gauche de la Saale, entre Gotha et Weimar. Ils se flattaient de surprendre et de tourner Napoléon, établi sur le Main, vers Cronach. Ce fut Napoléon qui les surprit et les tourna. Il fit passer son armée, 166,000 hommes dont 28,000 cavaliers, par les défilés du Frankenwald (8 octobre), se jeta sur la rive droite de la Saale, et la descendit rapidement jusqu'à la hauteur d'Iéna et d'Auerstaedt. Il arriva de la sorte sur le flanc et jusqu'en arrière des Prussiens, le jour même où ceux-ci, commençant à craindre l'enveloppement, se mettaient en retraite (13 octobre). Divisés en deux colonnes, fortes chacune de 50,000 à 60,000 hommes, ils voulaient regagner l'Elbe et la route de Berlin.

L'une des deux colonnes, formant arrière-garde, était établie sur des plateaux, à l'ouest d'*Iéna*. Pendant la nuit du 13 au 14 octobre, sans que l'ennemi le soupçonnât, Napoléon, qui



Davout (1770-1823).
Photographie d'un portrait peint par Marzocchi, d'après Gautherot (1767-1825). — Musée de Versailles.

Né à Annoux, dans l'Yonne, Davout, comme Napoléon et Desaix, était officier avant la Révolution. Il était sorti sous-lieutenant, à quinze ans, de l'école militaire de Brienne. En 1793 il fit échouer la tentative de Dumouriez qui voulait entraîner l'armée contre la Convention — voir ci-dessus page 87 — et fut nommé général à vingt-sept ans. Il prit part à l'expédition d'Égypte. Napoléon le fit maréchal en 1804 ; il le considérait comme le meilleur de ses lieutenants, celui qui avait le plus des parties du grand homme de guerre. En 1806 sa ténacité à Auerstaedt assura la destruction totale de l'armée prussienne. Il joua un rôle non moins brillant à Eckmühl en 1809 ; de là ses titres de duc d'Auerstaedt et de prince d'Eckmühl. Il était célèbre pour la discipline stricte qu'il imposait aux troupes, le soin qu'il avait du soldat et la rigueur du service qu'il exigeait des officiers. — Gautherot peintre et sculpteur, était un élève de David.

pensait rencontrer là toute l'armée prussienne, escalada avec le gros de ses forces, par des sentiers de chèvres, les pentes presqu'à pic d'un des plateaux, le Landgrafenberg. Lanterne en main, il éclairait lui-même les sapeurs qui travaillaient à élargir le passage pour l'artillerie. Le mardi 14 octobre, Napoléon, en quelques heures, enlevait aux Prussiens 200 canons, leur mettait 27,000 hommes hors de combat, et poussait sur *Weimar*, sabrés sans trève par les cuirassiers et les dragons de Murat, 50,000 hommes en pleine déroute.

Le même jour, à vingt kilomètres au nord d'Iéna, la seconde colonne prussienne, commandée par Frédéric-Guillaume et le duc de Brunswick, se heurtait en avant d'***Auerstaedt*** au maréchal *Davout*. Brunswick fut mortellement blessé presqu'au commencement de l'action. Les attaques répétées de 50,000 Prussiens, les charges désespérées de la cavalerie de Blücher ne purent ébranler les 26,000 hommes de Davout. Bien qu'il eût perdu le tiers de ses effectifs, le maréchal, prenant l'offensive vers le soir, rejetait à son tour sur *Weimar* Frédéric-Guillaume et ses débris d'armée; Davout avait pris plus de 100 canons, n'en ayant pas lui-même cinquante.

LA DÉBACLE PRUSSIENNE

Les vaincus d'Iéna et les vaincus d'Auerstaedt se rejoignirent en avant de Weimar. Ce fut alors une terrible débâcle. N'écoutant plus ou ne recevant plus aucun ordre, jetant leurs armes, culbutant les convois qui encombraient les routes, les soldats prussiens se ruèrent en une fuite éperdue. La cavalerie française, lancée en chasse, ramassa les prisonniers par milliers; on vit trois hussards prendre un escadron. Deux corps péniblement reformés et s'efforçant de s'échapper l'un vers l'Oder, l'autre vers l'Elbe, étaient poursuivis sans trève par Murat, dont les escadrons franchissaient des étapes de quatre-vingts kilomètres en vingt-quatre heures. Les deux corps étaient finalement bloqués et pris l'un à *Prenzlau* (28 octobre) l'autre à *Lübeck* (7 novembre). Le 8 novembre, juste *un mois après l'entrée en campagne il ne restait rien de l'armée prussienne.* De l'Elbe à l'Oder toutes les places fortes étaient prises, livrées à la première sommation. Il n'y eut nulle part un essai quelconque de résistance nationale. Napoléon avait fait dans Berlin une entrée triomphale, très respectueusement salué par la foule. Les fonctionnaires les plus élevés en dignité avaient prêté serment « de contribuer de toutes leurs forces à l'exécution des mesures qui leur seraient

prescrites pour le service de l'armée française et de n'entretenir ni correspondance, ni communication aucune avec les ennemis » c'est-à-dire avec leurs compatriotes. Selon le mot d'un récent historien « chacun rivalisa de soumission et de faiblesse ». Un des conseillers de Frédéric-Guillaume écrivait qu'il fallait « non pas demander, mais *mendier la paix* ». Le roi lui-même, réfugié dans la province de Prusse, la seule qui lui restât, recommandait par lettre à un de ses ministres « de veiller à ce que Napoléon fût bien accueilli dans les demeures royales où il lui plairait de résider, de l'y traiter en invité et de l'y héberger aux frais du trésor prussien » (7 novembre 1806). L'Histoire ne connaît pas d'effondrement pareil.



FANTASSIN PRUSSIEN.
Photographie d'une aquarelle de Carl VERNET
Bibliothèque nationale.

Shako en cuir noir, à plumet vert et grenadière blanche; l'extrémité de la grenadière — la tresse en feston autour du shako — descend au-dessous du bras droit. Veste verte; pattes du col et des poignets rouges. Pantalon blanc formant guêtre. Manteau gris roulé et porté en bandoulière. Sac et giberne en cuir noir; bidon derrière le sac; buffleteries blanches. — Ce dessin relevé d'aquarelle appartient comme celui des fantassins autrichiens et russes, page 217, à une série intitulée : les Alliés à Paris.

pensait rencontrer là toute l'armée prussienne, escalada avec le gros de ses forces, par des sentiers de chèvres, les pentes presqu'à pic d'un des plateaux, le Landgrafenberg. Lanterne en main, il éclairait lui-même les sapeurs qui travaillaient à élargir le passage pour l'artillerie. Le mardi 14 octobre, Napoléon, en quelques heures, enlevait aux Prussiens 200 canons, leur mettait 27,000 hommes hors de combat, et poussait sur *Weimar*, sabrés sans trève par les cuirassiers et les dragons de Murat, 50,000 hommes en pleine déroute.

Le même jour, à vingt kilomètres au nord d'Iéna, la seconde colonne prussienne, commandée par Frédéric-Guillaume et le duc de Brunswick, se heurtait en avant d'***Auerstaedt*** au maréchal *Davout*. Brunswick fut mortellement blessé presqu'au commencement de l'action. Les attaques répétées de 50,000 Prussiens, les charges désespérées de la cavalerie de Blücher ne purent ébranler les 26,000 hommes de Davout. Bien qu'il eût perdu le tiers de ses effectifs, le maréchal, prenant l'offensive vers le soir, rejetait à son tour sur *Weimar* Frédéric-Guillaume et ses débris d'armée; Davout avait pris plus de 100 canons, n'en ayant pas lui-même cinquante.

LA DÉBACLE PRUSSIENNE

Les vaincus d'Iéna et les vaincus d'Auerstaedt se rejoignirent en avant de Weimar. Ce fut alors une terrible débâcle. N'écoutant plus ou ne recevant plus aucun ordre, jetant leurs armes, culbutant les convois qui encombraient les routes, les soldats prussiens se ruèrent en une fuite éperdue. La cavalerie française, lancée en chasse, ramassa les prisonniers par milliers; on vit trois hussards prendre un escadron. Deux corps péniblement reformés et s'efforçant de s'échapper l'un vers l'Oder, l'autre vers l'Elbe, étaient poursuivis sans trève par Murat, dont les escadrons franchissaient des étapes de quatre-vingts kilomètres en vingt-quatre heures. Les deux corps étaient finalement bloqués et pris l'un à *Prenzlau* (28 octobre) l'autre à *Lübeck* (7 novembre). Le 8 novembre, juste *un mois après l'entrée en campagne il ne restait rien de l'armée prussienne*. De l'Elbe à l'Oder toutes les places fortes étaient prises, livrées à la première sommation. Il n'y eut nulle part un essai quelconque de résistance nationale. Napoléon avait fait dans Berlin une entrée triomphale, très respectueusement salué par la foule. Les fonctionnaires les plus élevés en dignité avaient prêté serment « de contribuer de toutes leurs forces à l'exécution des mesures qui leur seraient

prescrites pour le service de l'armée française et de n'entretenir ni correspondance, ni communication aucune avec les ennemis » c'est-à-dire avec leurs compatriotes. Selon le mot d'un récent historien « chacun rivalisa de soumission et de faiblesse ». Un des conseillers de Frédéric-Guillaume écrivait qu'il fallait « non pas demander, mais *mendier la paix* ». Le roi lui-même, réfugié dans la province de Prusse, la seule qui lui restât, recommandait par lettre à un de ses ministres « de veiller à ce que Napoléon fût bien accueilli dans les demeures royales où il lui plairait de résider, de l'y traiter en invité et de l'y héberger aux frais du trésor prussien » (7 novembre 1806). L'Histoire ne connaît pas d'effondrement pareil.



FANTASSIN PRUSSIEN.

Photographie d'une aquarelle de Carl VERNET Bibliothèque nationale.

Shako en cuir noir, à plumet vert et grenadière blanche; l'extrémité de la grenadière — la tresse en feston autour du shako — descend au-dessous du bras droit. Veste verte; pattes du col et des poignets rouges. Pantalon blanc formant guêtre. Manteau gris roulé et porté en bandoulière. Sac et giberne en cuir noir; bidon derrière le sac; buffleteries blanches. — Ce dessin relevé d'aquarelle appartient comme celui des fantassins autrichiens et russes, page 217, à une série intitulée : les Alliés à Paris.

CAMPAGNE DE POLOGNE

Restaient les Russes. Napoléon vint les chercher en Pologne. Il occupa Varsovie, encouragea les nobles polonais à s'armer pour préparer la reconstitution de leur patrie démembrée, puis il se porta au delà de la Vistule et remonta vers le nord, visant Kœnigsberg, la dernière ville du roi de Prusse. La guerre devint alors lente et pénible. La campagne d'Iéna avait duré un mois, la campagne de Pologne en dura sept (décembre 1806-juin 1807). Dans ces plaines immenses où les villages étaient peu nombreux et très pauvres, on eut grand mal à se procurer des vivres, pain pour les hommes, fourrage pour les chevaux. La rareté des routes, les marais innombrables, le climat avec ses grandes chutes de neige, ses dégels brusques, couvrant les chemins et les champs d'une boue gluante où s'enlizaient les troupes, rendaient impossibles toutes manœuvres rapides. Dans les rencontres, les Russes opposaient une résistance obstinée : « il fallait les tuer deux fois » disaient nos soldats. Leur armée glissait entre les colonnes françaises, échappait à toutes les tentatives d'enveloppement. Au mois de février Napoléon pensa les tenir : ce fut lui qui fut surpris, à ***Eylau*** (8 février 1807), au milieu d'une aveuglante tempête de neige, n'ayant que 50000 hommes contre 70000 Russes. Il s'en fallut de peu qu'il succombât ; il ne gagna rien qu'un champ de bataille, où gisaient morts et blessés 25000 hommes des deux armées. Après cette inutile boucherie, — le mot est de Napoléon, — les opérations furent suspendues. Elles reprirent au printemps. Le dimanche 14 juin 1807, le jour anniversaire de Marengo, Napoléon réussissait enfin à atteindre l'armée russe à ***Friedland***, dans une position désastreuse, adossée à une rivière. Il la détruisit. Le Tsar se trouva contraint de traiter.

PAIX DE TILSIT

La paix fut négociée directement entre les deux empereurs, à ***Tilsit***. Leur première rencontre eut lieu sur un radeau, établi au milieu du Niémen (26 juin 1807). Le roi de Prusse ne fut pas admis à l'entrevue, non plus qu'aux négociations elles-mêmes : ce fut lui qui paya les frais de la guerre. Le traité de Tilsit (8 juillet 1807) lui enleva le Hanovre, tous les territoires qu'il possédait sur la rive gauche de l'Elbe, et tout ce que la Prusse avait pris de la Pologne dans les trois partages. Ces dures conditions étaient accordées, disait le traité, « par égard pour S. M. l'empereur de toutes les Russies ». Une convention annexe spécifiait que l'armée française n'évacuerait les provinces laissées au roi de Prusse qu'après le paiement de contributions de guerre, dont le montant demeurait indéterminé.

L'ALLIANCE FRANCO-RUSSE

En même temps un traité d'alliance offensive et défensive était signé entre Napoléon et Alexandre (8 juillet 1807). Alexandre reconnaissait toutes les transformations opérées par Napoléon dans l'Europe occidentale, en Italie, en Allemagne ; il s'engageait à offrir sa médiation à l'Angleterre, et si elle ne l'acceptait pas, à se joindre contre elle à Napoléon. De même, Napoléon offrirait sa médiation à la Turquie, alors en guerre avec la Russie. Si le Sultan ne l'acceptait pas, on démembrerait l'empire turc, « qu'on ne laisserait subsister qu'à Constantinople et en Roumélie ». Napoleon et Alexandre se partageaient ainsi l'Europe.

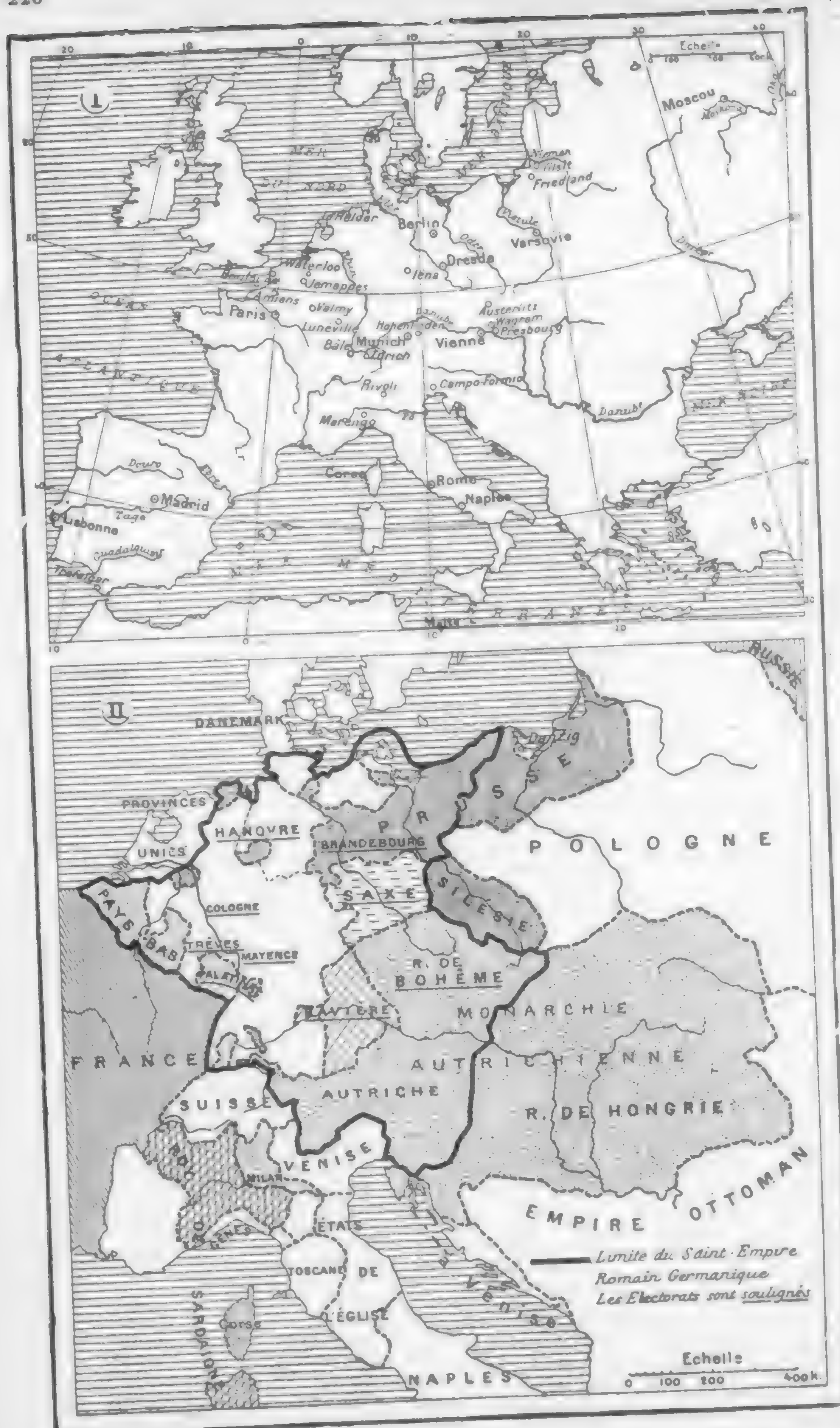
L'ALLEMAGNE NAPOLÉONIENNE

Napoléon acheva la transformation de l'Allemagne. Avec les territoires enlevés à la Prusse entre l'Elbe et le Rhin et une partie du Hanovre il forma le *royaume de Westphalie*, qu'il donna à son troisième frère, Jérôme. L'électeur de Saxe vit son électorat transformé en *royaume de Saxe*, et reçut en outre le *Grand duché de Varsovie*, constitué avec les parties de la Pologne reprises à la Prusse. Les deux royaumes et le Grand Duché entrèrent dans la Confédération du Rhin. Elle s'étendit ainsi jusqu'à la Vistule et comprit toute l'Allemagne, moins la Prusse. C'était, par Napoléon et à son profit, la reconstitution de l'Empire allemand, mais simplifié, concentré, tendant vers une unité plus complète, et, ce qui ne s'était jamais vu dans l'ancien empire, suivant docilement l'impulsion du souverain, le Protecteur, en matière de politique extérieure et d'armée[1].

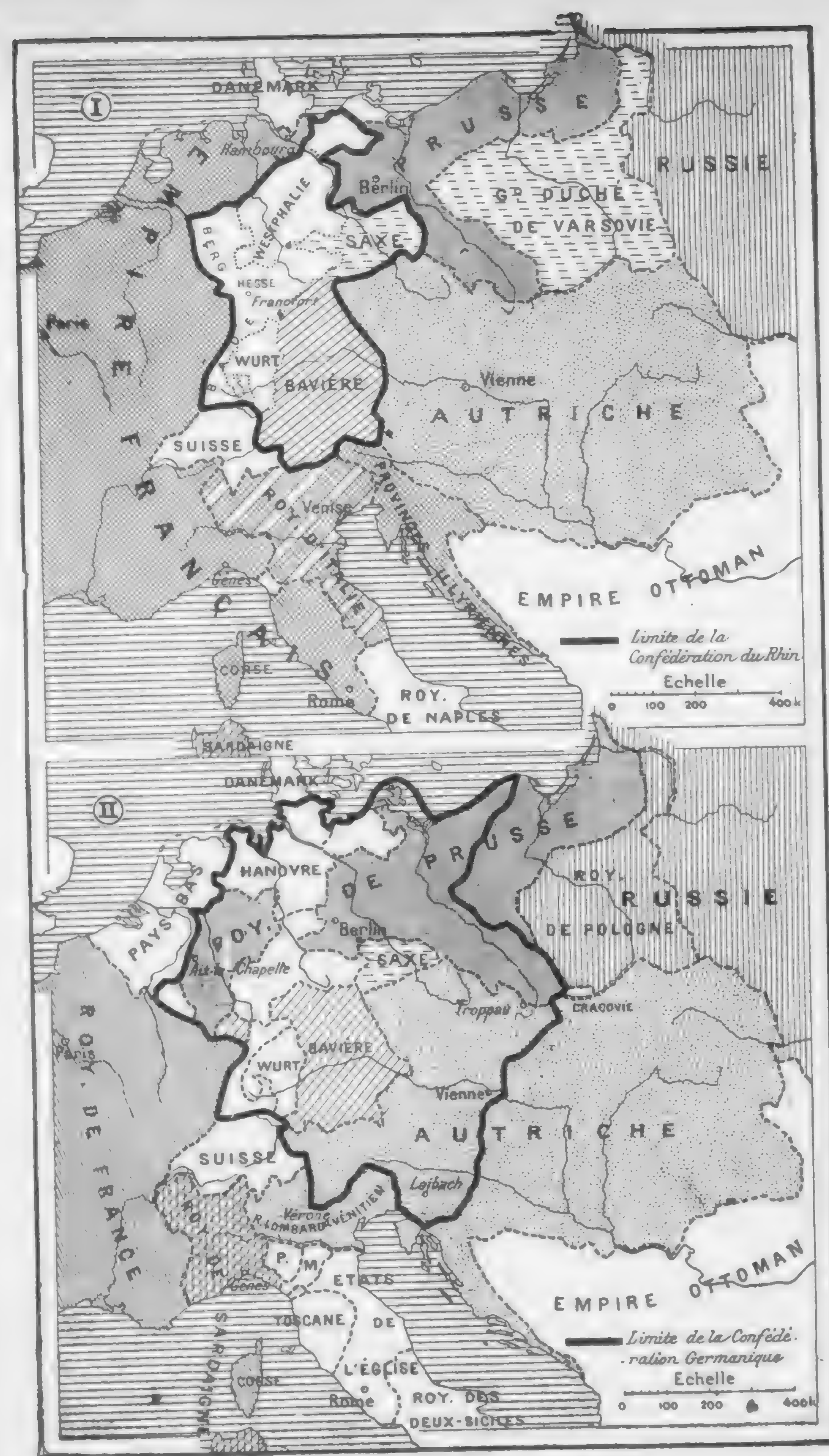
CAUSES DE L'ALLIANCE FRANCO-RUSSE

Le passage, sans transition, tel qu'il s'opéra à Tilsit, d'un état de guerre acharnée à une étroite alliance entre Napoléon et Alexandre ne fut pas sans surprendre. Il eut des causes nombreuses. D'abord Alexandre se sépara des Anglais parce qu'il n'en recevait plus de subsides et qu'il n'avait même pas pu obtenir d'eux, peu avant Friedland, la garantie d'un emprunt important. Sa colère était

1. Voir ci-dessous page 229 la carte de la confédération du Rhin.



I. — Les champs de batailles de la République et de l'Empire.
II. — L'Europe Centrale en 1789.

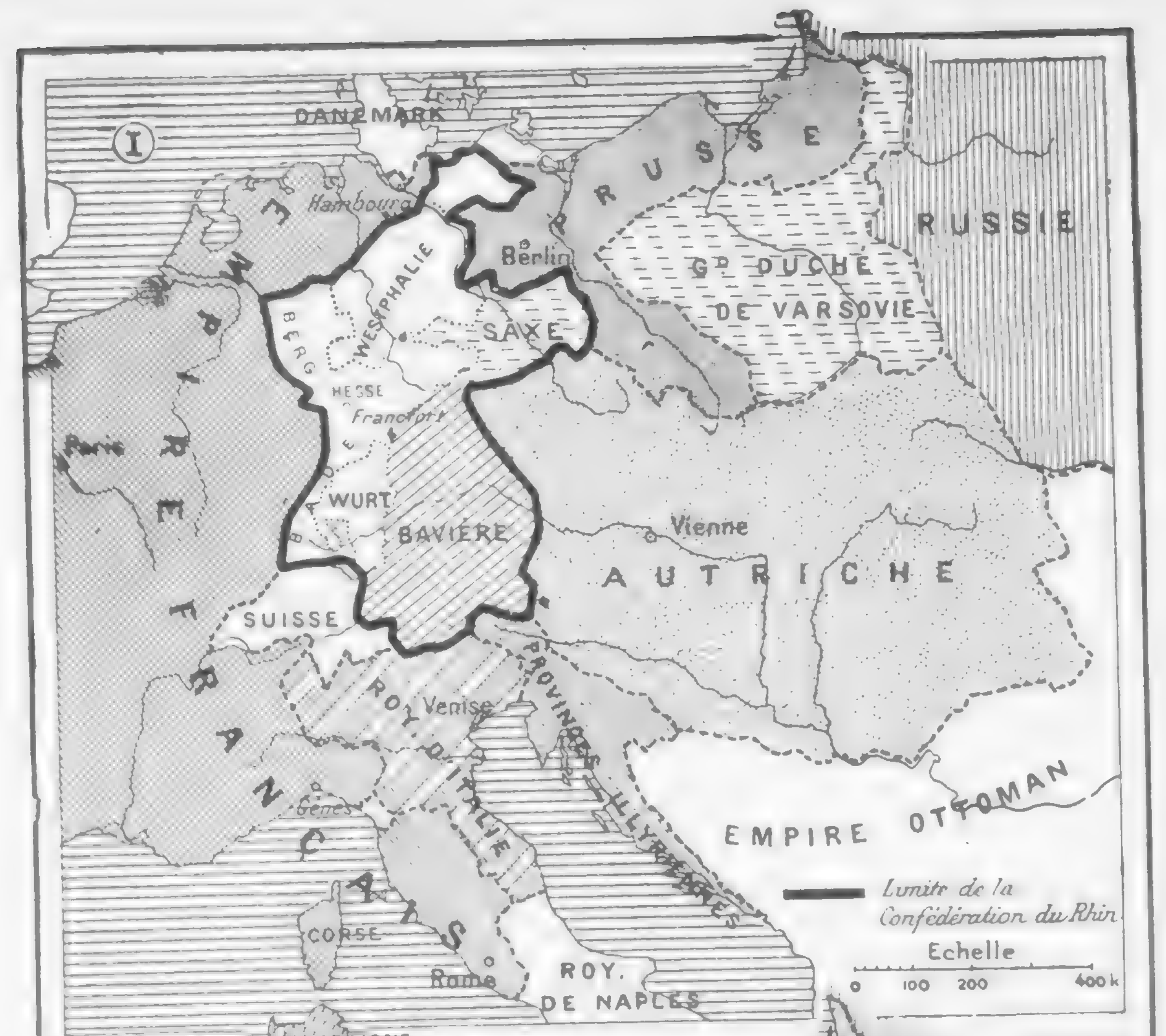


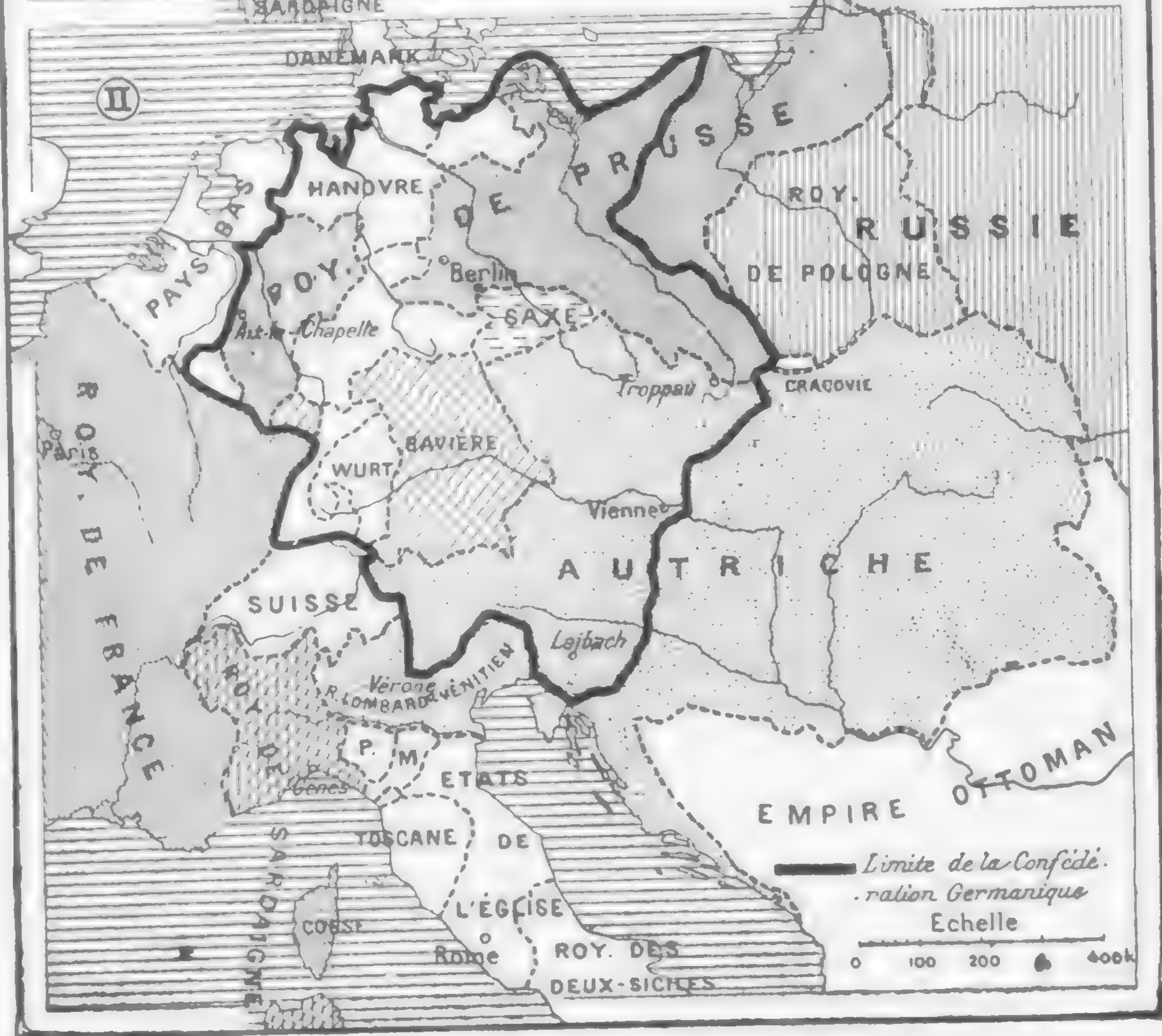
I. — L'Europe Centrale en 1810.
II. — L'Europe Centrale en 1815





I. — Les champs de batailles de la République et de l'Empire.
II. — L'Europe Centrale en 1789.





I. — L'Europe Centrale en 1810.
II. — L'Europe Centrale en 1815

telle qu'il fut le premier à proposer à Napoléon son alliance contre l'Angleterre. D'autre part son imagination fut frappée, et il se laissa séduire pour un temps, par les grandioses projets politiques que Napoléon déroula devant lui, au cours de leurs entrevues, notamment par le projet de partage de l'Empire Turc. Quant à Napoléon, depuis la rupture de la paix d'Amiens, il cherchait un allié parmi les grandes puissances, afin d'empêcher les coalitions et les diversions anglaises sur le continent. La Prusse avait trahi ses espérances; il n'avait pas confiance dans l'Autriche : il ne restait donc d'allié possible que le Tsar. En 1807, Napoléon avait plus que jamais besoin d'une alliance, parce qu'il venait d'inaugurer contre l'Angleterre un nouveau mode de guerre, le ***Blocus continental***, et que le succès en était subordonné à la domination complète du continent. Cette domination était impossible autrement qu'à deux.

LE BLOCUS CONTINENTAL

La destruction de la flotte française à Trafalgar contraignait Napoléon à renoncer pour longtemps à tout projet d'attaque directe contre l'Angleterre. L'Empereur imagina alors de retourner contre l'Angleterre ce qui était le principe même de sa richesse et de sa puissance : *son activité industrielle et commerciale*. S'il réussissait à interdire aux Anglais l'accès des marchés européens, les produits de leurs colonies, ceux de leurs manufactures s'accumuleraient invendus dans les magasins. Il en résulterait promptement *une crise financière* : encombrés de marchandises, les Anglais manqueraient d'argent. Les industriels seraient obligés de fermer leurs usines et de renvoyer leurs ouvriers, réduits par suite à la misère. Il en résulterait *une crise sociale* : la faim provoquerait des émeutes, qui contraindraient le gouvernement anglais à la paix. Le Comité de Salut public (octobre 1793) et le Directoire (novembre 1796) avaient déjà songé à ce moyen d'abattre l'Angleterre; ils avaient prohibé la vente des produits anglais dans toute l'étendue du territoire français.

Le gouvernement anglais fournit lui-même à Napoléon en 1806 l'occasion d'entamer la guerre économique. Il faisait arrêter les commerçants français, saisir leurs marchandises même à bord des vaisseaux neutres; enfin, bien qu'il n'eût pas assez de navires pour fermer réellement l'entrée des ports français, il les proclamait tous en état de *blocus*, ce qui équivalait à interdire tout commerce maritime avec la France (16 mai 1806).

Napoléon riposta par le *Décret de Berlin* (21 novembre 1806). Il déclarait à son tour les Iles Britanniques en état de blocus, interdisait aux Français et à leurs alliés tout commerce, toute correspondance avec l'Angleterre, prohibait la vente de toute marchandise venant de l'Angleterre ou de ses colonies, et en ordonnait la confiscation et la destruction. Ainsi les Anglais ne devaient plus pouvoir accéder sur le continent : ce fut ce qu'on appela le *Blocus continental*. « Je veux, disait Napoléon, conquérir la mer par la puissance de terre ».

CONSÉQUENCES POLITIQUES DU BLOCUS

Le Blocus continental entraîna Napoléon à une politique de guerres et d'annexions perpétuelles. Pour que le Blocus donnât les résultats espérés, il fallait que l'Europe entière fût très exactement fermée aux Anglais, qu'il n'existât pas la moindre fissure par où pussent passer les marchandises accumulées chez eux. Il fallait donc que Napoléon obtînt de gré ou de force l'adhésion à son système de tout ce qui restait d'états indépendants. La neutralité ne pouvait être admise; quiconque ne serait pas formellement avec Napoléon devrait être brisé.

Il obtint successivement l'adhésion de la Russie, de l'Autriche, de la Prusse, du Danemark. La Suède restant fidèle à l'alliance anglaise, il poussa contre elle le Tsar en l'engageant à s'emparer de la Finlande. Par la suite (1809-1811), Napoléon annexa à l'Empire tous les pays maritimes allemands, de l'embouchure de l'Ems à l'estuaire de l'Elbe, les villes libres de Brême et de Hambourg, enfin le royaume de Hollande, où son frère Louis se refusait à ruiner ses sujets par l'application stricte du Blocus (juillet 1810). En Italie, on l'a vu précédemment[1], n'admettant pas que le Pape restât neutre, Napoléon annexa les États de l'Église partie au royaume d'Italie, partie à l'Empire. Le Portugal, l'un des plus importants marchés de l'Angleterre, n'ayant pas voulu exécuter toutes les prescriptions du Blocus, Napoléon, d'accord avec le roi d'Espagne, fit occuper Lisbonne par ses troupes (30 novembre 1807). La famille royale du Portugal se réfugia en Amérique dans sa colonie du Brésil. Enfin ce fut pour une bonne part le désir d'assurer l'application complète du Blocus qui en 1808 engagea Napoléon dans une criminelle et désastreuse aventure en Espagne.

1. Voir ci-dessus, page 201.

LE GOUVERNEMENT ESPAGNOL

L'Espagne avait pour roi Charles IV, un prince imbécile, qui depuis de longues années laissait le pouvoir aux mains du favori de la reine, Godoï. A côté du roi, le prince royal Ferdinand, « très bête et très méchant » disait Napoléon, réellement une brute, était populaire cependant, parce qu'on le savait l'ennemi de Godoï que le peuple espagnol détestait. L'inimitié entre le fils et le favori était l'occasion de dissensions scandaleuses dans la famille royale.

NAPOLÉON ET L'ESPAGNE

Depuis 1795 jusqu'en 1806, le gouvernement espagnol était resté fidèle à l'alliance conclue avec la France, peu après la paix de Bâle[1]. Mais en 1806, au moment où la Prusse assaillait Napoléon, les intrigues de la Russie provoquèrent un revirement de la politique espagnole, et, à la veille d'Iéna, Godoï se préparait à attaquer la France (5 octobre 1806). Napoléon en trouva la preuve à Berlin, dans les papiers du gouvernement prussien. Charles IV et Godoï, comme Frédéric-Guillaume après Austerlitz, redoublèrent de protestations d'attachement à Napoléon. Celui-ci fit semblant d'être dupe. Mais dès lors la ruine des Bourbons d'Espagne était résolue dans son esprit. L'expédition de Portugal lui avait servi de prétexte pour faire entrer des troupes dans la péninsule. Les querelles intestines de la famille royale lui fournirent l'occasion d'agir.

LE GUET-APENS DE BAYONNE

Dans la nuit du 17 au 18 mars 1808, à Aranjuez, une des résidences royales, une émeute éclatait contre Godoï. Le roi était contraint de le déclarer déchu de toutes ses charges. Le lendemain 19, Charles IV, épouvanté par une nouvelle émeute, abdiquait au profit de son fils Ferdinand. Mais presque aussitôt, sur les conseils de Murat, arrivé dans ces circonstances à Madrid, Charles IV protesta que l'abdication lui avait été arrachée par la force et demanda la protection de Napoléon. D'autre part, Murat persuadait à Ferdinand qu'il était indispensable d'aller au-devant de Napoléon dont on annonçait la venue en Espagne, pour obtenir de lui la reconnaissance de son avènement. Par ces hypocrites manœuvres, Ferdinand fut amené à sortir d'Espagne et à se rendre à Bayonne, où Napoléon s'était arrêté. Charles IV se hâta de s'y rendre à son tour. Là, faisant peur à Ferdinand en le menaçant de le

1. Voir ci-dessus, page 141.

traiter en rebelle, Napoléon le détermina à rendre la couronne à Charles IV. Celui-ci, encore épouvanté des émeutes d'Aranjuez, refusa de rentrer en Espagne et abdiqua, en son nom et au nom de ses enfants, en faveur de « son ami, le grand Napoléon »



LES CHAMPS DE BATAILLE D'ESPAGNE ET DE PORTUGAL.

(20-30 avril 1808). Napoléon lui donna le château de Compiègne et une liste civile; il interna Ferdinand au château de Valençay. Joseph fut fait roi d'Espagne; Murat le remplaça sur le trône de Naples.

LA GUERRE D'ESPAGNE SON IMPORTANCE

Le guet-apens de Bayonne provoqua une prise d'armes générale en Espagne, et fut l'origine d'une guerre de plus de cinq années où Napoléon fut finalement vaincu (mai 1808 — décembre 1813). Cette guerre si longue, confuse, et sans intérêt, fut cependant l'un des faits essentiels du premier Empire. En effet *les Anglais trouvèrent en Espagne un champ de bataille*, où ils attirèrent et usèrent à la longue les meilleurs soldats de la France. L'Empe-

LE GOUVERNEMENT ESPAGNOL

L'Espagne avait pour roi Charles IV, un prince imbécile, qui depuis de longues années laissait le pouvoir aux mains du favori de la reine, Godoï. A côté du roi, le prince royal Ferdinand, « très bête et très méchant » disait Napoléon, réellement une brute, était populaire cependant, parce qu'on le savait l'ennemi de Godoï que le peuple espagnol détestait. L'inimitié entre le fils et le favori était l'occasion de dissensions scandaleuses dans la famille royale.

NAPOLÉON ET L'ESPAGNE

Depuis 1795 jusqu'en 1806, le gouvernement espagnol était resté fidèle à l'alliance conclue avec la France, peu après la paix de Bâle[1]. Mais en 1806, au moment où la Prusse assaillait Napoléon, les intrigues de la Russie provoquèrent un revirement de la politique espagnole, et, à la veille d'Iéna, Godoï se préparait à attaquer la France (5 octobre 1806). Napoléon en trouva la preuve à Berlin, dans les papiers du gouvernement prussien. Charles IV et Godoï, comme Frédéric-Guillaume après Austerlitz, redoublèrent de protestations d'attachement à Napoléon. Celui-ci fit semblant d'être dupe. Mais dès lors la ruine des Bourbons d'Espagne était résolue dans son esprit. L'expédition de Portugal lui avait servi de prétexte pour faire entrer des troupes dans la péninsule. Les querelles intestines de la famille royale lui fournirent l'occasion d'agir.

LE GUET-APENS DE BAYONNE

Dans la nuit du 17 au 18 mars 1808, à Aranjuez, une des résidences royales, une émeute éclatait contre Godoï. Le roi était contraint de le déclarer déchu de toutes ses charges. Le lendemain 19, Charles IV, épouvanté par une nouvelle émeute, abdiquait au profit de son fils Ferdinand. Mais presque aussitôt, sur les conseils de Murat, arrivé dans ces circonstances à Madrid, Charles IV protesta que l'abdication lui avait été arrachée par la force et demanda la protection de Napoléon. D'autre part, Murat persuadait à Ferdinand qu'il était indispensable d'aller au-devant de Napoléon dont on annonçait la venue en Espagne, pour obtenir de lui la reconnaissance de son avènement. Par ces hypocrites manœuvres, Ferdinand fut amené à sortir d'Espagne et à se rendre à Bayonne, où Napoléon s'était arrêté. Charles IV se hâta de s'y rendre à son tour. Là, faisant peur à Ferdinand en le menaçant de le

1. Voir ci-dessus, page 141.

traiter en rebelle, Napoléon le détermina à rendre la couronne à Charles IV. Celui-ci, encore épouvanté des émeutes d'Aranjuez, refusa de rentrer en Espagne et abdiqua, en son nom et au nom de ses enfants, en faveur de « son ami, le grand Napoléon »



LES CHAMPS DE BATAILLE D'ESPAGNE ET DE PORTUGAL.

(20-30 avril 1808). Napoléon lui donna le château de Compiègne et une liste civile; il interna Ferdinand au château de Valençay. Joseph fut fait roi d'Espagne; Murat le remplaça sur le trône de Naples.

LA GUERRE D'ESPAGNE SON IMPORTANCE

Le guet-apens de Bayonne provoqua une prise d'armes générale en Espagne, et fut l'origine d'une guerre de plus de cinq années où Napoléon fut finalement vaincu (mai 1808 — décembre 1813). Cette guerre si longue, confuse, et sans intérêt, fut cependant l'un des faits essentiels du premier Empire. En effet *les Anglais trouvèrent en Espagne un champ de bataille*, où ils attirèrent et usèrent à la longue les meilleurs soldats de la France. L'Empe-

reur engloutit là plus de 300000 hommes, une élite qui lui manqua aux heures décisives de 1813 : en sorte que *la guerre d'Espagne fut la cause première de la ruine de Napoléon.*

CARACTÈRES DE LA GUERRE D'ESPAGNE

Cette guerre ne ressembla en rien aux guerres antérieures. Jusqu'alors, l'Empereur n'avait eu à combattre que des souverains et leurs armées. Les armées détruites, les souverains se soumettaient : les peuples demeuraient spectateurs du duel. En Espagne, outre l'armée régulière et les armées anglaises, Napoléon trouva devant lui un peuple, soulevé, comme en 1792 le peuple français, pour chasser l'envahisseur et assurer son indépendance. *Ce fut un immense mouvement national* et selon le mot d'un des héros de la résistance, « *une guerre au couteau* ». Dans chaque paysan il y eut un soldat, chez qui le fanatisme patriotique fut, comme au temps de la lutte contre les Maures musulmans, décuplé par le fanatisme religieux. Contre Napoléon qui justement alors tenait le Pape emprisonné, le clergé espagnol prêcha une véritable croisade. « Que sont les Français ? lisait-on dans le catéchisme enseigné aux enfants. — D'anciens chrétiens devenus hérétiques. — Est-ce un péché de mettre un Français à mort ? — Non ; on gagne le ciel en tuant un de ces chiens d'hérétiques. » Formés en bandes ou *guerillas*, aidés par le pays lui-même, coupé de montagnes, sillonné de ravins propres aux embuscades, les paysans harcelaient les colonnes, enlevaient les convois, massacraient avec des raffinements de barbarie les isolés, les traînards, les blessés, les malades. « Tout le long de la route, écrivait un sergent, nous trouvions des soldats assassinés. Les uns étaient à moitié brûlés ; à d'autres on avait coupé les quatre membres ; il y en avait qu'on avait cloués sur des arbres ou qu'on avait pendus par les pieds. » Ces atrocités entraînaient des représailles : « Nous avions ordre, écrivait le même sergent, qu'au premier village, qui tirerait un coup de feu sur nous, nous missions tout à feu et à sang, sans épargner les enfants au berceau.... Pendant six semaines consécutives, journellement nous ne faisions que piller et brûler. » Toute l'horreur et tout l'acharnement de cette guerre se résument dans le siège de *Saragosse*. L'enceinte forcée, il fallut prendre la ville maison par maison. La lutte dura près de quatre mois (novembre 1808. — février 1809), et coûta la vie à 40000 personnes.

BAILEN

Au début même de la guerre, l'armée française subit un échec dont les conséquences furent désastreuses. Le 22 juillet 1808, le général Dupont, un des héros d'Austerlitz, revenant de Cordoue avec un corps d'armée composé de très jeunes soldats, se laissait envelopper par les Espagnols, près de ***Bailen***, à l'entrée d'un des défilés de la Sierra Morena. La chaleur et la soif terrassaient les hommes. Dans une heure d'affolement, Dupont mit bas les armes. Cette capitulation, en rase campagne, de soldats que l'Europe entière estimait invincibles, eut un immense retentissement. L'événement exalta le courage des Espagnols et chez tous les vaincus de l'Europe, il *éveilla des pensées et des espérances de revanche.* Le prestige de Napoléon se trouva ébranlé et le maintien de la paix sur le continent en fut rendu d'autant plus difficile.

NAPOLÉON EN ESPAGNE

Aussi, pour tâcher de réparer le mal, Napoléon, renonçant à une nouvelle expédition d'Égypte dont les préparatifs étaient presque achevés, vint prendre lui-même la direction de la guerre en Espagne. Il amena le meilleur de ses forces, la Grande Armée et la Garde, 180000 hommes. Une campagne de moins d'un mois, dont l'épisode le plus brillant fut le combat du col de *Somo-Sierra*, lui livra le nord de l'Espagne et le conduisit à Madrid (10 novembre, 4 décembre 1808). Mais il dut soudain rentrer en France (17 janvier 1809) pour se mettre en mesure de parer à une prochaine attaque des Autrichiens.

CINQUIÈME COALITION

Dès qu'il avait connu la capitulation de Bailen, l'empereur François avait commencé à mobiliser son armée. Celle-ci avait été reconstituée depuis Austerlitz par l'*archiduc Charles* et portée en trois ans à 400000 hommes ; pareil effectif n'avait jamais été atteint en Autriche. François Ier avait cependant ralenti ses armements à la nouvelle d'une prochaine entrevue de Napoléon et d'Alexandre. Napoléon, en effet, déjà engagé dans l'affaire d'Espagne, ne voulait pas courir le risque d'une seconde guerre. Il avait donc pensé à obtenir de son allié le Tsar qu'il l'aidât à intimider François et à l'amener à désarmer. Mais dans l'entrevue qui eut lieu à *Erfurth* (27 septembre, 14 octobre 1808), il fut trahi par Talleyrand qui, blâmant les projets de Napoléon et résolu à les faire échouer, poussa Alexandre à ne pas céder aux demandes de

l'Empereur. Le Tsar renouvela bien l'alliance conclue l'année précédente à Tilsit ; mais il se refusa à faire ce qui était l'essentiel pour Napoléon : « montrer les dents aux Autrichiens ».

François Ier informé de ce refus par le même Talleyrand, *auteur responsable de la guerre nouvelle*, reprit activement ses préparatifs, dès que Napoléon eut passé en Espagne. Il négocia une allianee avec les Anglais et bientôt fut constituée la *Cinquième coalition*; elle comprit l'Autriche, l'Angleterre, l'Espagne et le Portugal. Comme en 1805, les Autrichiens entrèrent en campagne sans déclaration de guerre. Ils attaquèrent partout à la fois, en Bavière, en Italie, dans le grand-duché de Varsovie (10 avril 1809). Le Tsar, obligé par la convention d'Erfurth de faire marcher des troupes contre eux, avertissait sous main l'empereur François « que rien ne serait oublié de ce qu'il serait humainement possible d'imaginer pour éviter de lui porter des coups. »

CAMPAGNE DE 1809

Comme en 1805, les Autrichiens s'étaient flattés de surprendre Napoléon; comme en 1805 Napoléon déjoua leurs calculs par sa rapidité et les frappa en deux fois : sur le haut Danube, en *Bavière* (avril); puis au nord de Vienne à *Wagram* (juillet). La campagne de Bavière[1] dura cinq jours (19-24 avril 1809) L'archiduc Charles, battu par Davout à *Eckmühl* (22 avril) faillit être pris sous les murs de Ratisbonne, comme en 1805 Mack à Ulm. Il dut son salut à ce que la place était trop faiblement occupée par les Français; il put forcer le passage et se réfugier sur la rive gauche du Danube.

WAGRAM

La campagne se poursuivit aux environs de Vienne. Pour atteindre l'archiduc Charles, et sous ses yeux, Napoléon tenta le passage du Danube à l'est de Vienne, à l'*île de Lobau*, au village d'*Essling*. Le bras principal du fleuve mesure là près de 800 mètres. Au cours de l'opération, à la suite d'une crue, les deux ponts de bateaux établis par le génie furent successivement rompus. Dans ces conditions, l'armée française, coupée en deux, eût subi un désastre sans la ténacité de Masséna et l'héroïsme de la cavalerie et de l'infanterie de la Garde : l'archiduc Charles, en deux jours d'une bataille furieuse — il y eut plus de 45000 hommes hors de

1. Voir, pour toute la campagne de 1806 la carte ci-dessus page 212.

combat — ne put leur arracher le village d'Essling, pris et repris neuf fois (21-22 mai 1809). Napoléon se cantonna dans l'île de Lobau, la transforma en camp retranché, appela à lui, comme en 1805, l'armée d'Italie ; puis, quarante jours après sa première tentative, il franchit le Danube dans la nuit du 4 au 5 juillet, à la faveur d'un violent orage, au village d'Enzersdorf. Le mercredi 5 juillet au matin, avec 150000 hommes et 450 canons, il offrait la bataille aux 140000 hommes de l'archiduc Charles, dans la plaine de **Wagram**, en vue de Vienne. La bataille dura deux jours. Dans la seconde journée (6 juillet) Napoléon renouvela la manœuvre d'Austerlitz. L'archiduc Charles ayant essayé de se jeter entre les Français et le Danube pour leur couper les ponts, Napoléon attaqua le centre autrichien. Après l'avoir ébranlé par le feu d'une colossale batterie de cent pièces, il le fit enfoncer par l'armée d'Italie, lancée tout entière à la charge en une énorme colonne de plus de 20000 fantassins, qu'encadraient 4000 cavaliers. Mais ***aucune partie de l'armée autrichienne ne put être enveloppée*** et, quoiqu'il eût 30000 hom-



L'ARCHIDUC CHARLES D'AUTRICHE (1771-1847)
Photographie d'une gravure de AUDOUIN d'après une miniature. Bibliothèque Nationale.

L'Archiduc Charles était le frère de l'Empereur François. Napoléon faisait cas de lui et le déclarait « le seul homme de guerre de l'Autriche. » L'Autriche lui dut son seul succès important pendant les guerres de la Révolution, quand en 1796 il chassa Jourdan de l'Allemagne, et contraignit du même coup Moreau à rentrer en France, — voir ci-dessus page 145. Ministre de la guerre après Austerlitz, il reconstitua l'armée Autrichienne, et, en établissant un mode de recrutement analogue à la conscription française, porta cette armée à un degré de puissance qu'elle n'avait jamais atteint auparavant. De tous les généraux opposés à Napoléon il fut celui que l'Empereur eut le plus de mal à vaincre. Après Wagram l'archiduc Charles renonça à la vie militaire.

l'Empereur. Le Tsar renouvela bien l'alliance conclue l'année précédente à Tilsit ; mais il se refusa à faire ce qui était l'essentiel pour Napoléon : « montrer les dents aux Autrichiens ».

François Ier informé de ce refus par le même Talleyrand, *auteur responsable de la guerre nouvelle*, reprit activement ses préparatifs, dès que Napoléon eut passé en Espagne. Il négocia une allianee avec les Anglais et bientôt fut constituée la *Cinquième coalition* ; elle comprit l'Autriche, l'Angleterre, l'Espagne et le Portugal. Comme en 1805, les Autrichiens entrèrent en campagne sans déclaration de guerre. Ils attaquèrent partout à la fois, en Bavière, en Italie, dans le grand-duché de Varsovie (10 avril 1809). Le Tsar, obligé par la convention d'Erfurth de faire marcher des troupes contre eux, avertissait sous main l'empereur François « que rien ne serait oublié de ce qu'il serait humainement possible d'imaginer pour éviter de lui porter des coups. »

CAMPAGNE DE 1809

Comme en 1805, les Autrichiens s'étaient flattés de surprendre Napoléon ; comme en 1805 Napoléon déjoua leurs calculs par sa rapidité et les frappa en deux fois : sur le haut Danube, en *Bavière* (avril) ; puis au nord de Vienne à *Wagram* (juillet). La campagne de Bavière[1] dura cinq jours (19-24 avril 1809) L'archiduc Charles, battu par Davout à *Eckmühl* (22 avril) faillit être pris sous les murs de Ratisbonne, comme en 1805 Mack à Ulm. Il dut son salut à ce que la place était trop faiblement occupée par les Français ; il put forcer le passage et se réfugier sur la rive gauche du Danube.

WAGRAM

La campagne se poursuivit aux environs de Vienne. Pour atteindre l'archiduc Charles, et sous ses yeux, Napoléon tenta le passage du Danube à l'est de Vienne, à l'*île de Lobau*, au village d'*Essling*. Le bras principal du fleuve mesure là près de 800 mètres. Au cours de l'opération, à la suite d'une crue, les deux ponts de bateaux établis par le génie furent successivement rompus. Dans ces conditions, l'armée française, coupée en deux, eût subi un désastre sans la ténacité de Masséna et l'héroïsme de la cavalerie et de l'infanterie de la Garde : l'archiduc Charles, en deux jours d'une bataille furieuse — il y eut plus de 45000 hommes hors de

1. Voir, pour toute la campagne de 1806 la carte ci-dessus page 212.

combat — ne put leur arracher le village d'Essling, pris et repris neuf fois (21-22 mai 1809). Napoléon se cantonna dans l'île de Lobau, la transforma en camp retranché, appela à lui, comme en 1805, l'armée d'Italie ; puis, quarante jours après sa première tentative, il franchit le Danube dans la nuit du 4 au 5 juillet, à la faveur d'un violent orage, au village d'Enzersdorf. Le mercredi 5 juillet au matin, avec 150000 hommes et 450 canons, il offrait la bataille aux 140000 hommes de l'archiduc Charles, dans la plaine de **Wagram**, en vue de Vienne. La bataille dura deux jours. Dans la seconde journée (6 juillet) Napoléon renouvela la manœuvre d'Austerlitz. L'archiduc Charles ayant essayé de se jeter entre les Français et le Danube pour leur couper les ponts, Napoléon attaqua le centre autrichien. Après l'avoir ébranlé par le feu d'une colossale batterie de cent pièces, il le fit enfoncer par l'armée d'Italie, lancée tout entière à la charge en une énorme colonne de plus de 20000 fantassins, qu'encadraient 4000 cavaliers. Mais ***aucune partie de l'armée autrichienne ne put être enveloppée*** et, quoiqu'il eût 30000 hom-



L'ARCHIDUC CHARLES D'AUTRICHE (1771-1847)
Photographie d'une gravure de AUDOUIN d'après une miniature. Bibliothèque Nationale.

L'Archiduc Charles était le frère de l'Empereur François. Napoléon faisait cas de lui et le déclarait « le seul homme de guerre de l'Autriche. » L'Autriche lui dut son seul succès important pendant les guerres de la Révolution, quand en 1796 il chassa Jourdan de l'Allemagne, et contraignit du même coup Moreau à rentrer en France, — voir ci-dessus page 145. Ministre de la guerre après Austerlitz, il reconstitua l'armée Autrichienne, et, en établissant un mode de recrutement analogue à la conscription française, porta cette armée à un degré de puissance qu'elle n'avait jamais atteint auparavant. De tous les généraux opposés à Napoléon il fut celui que l'Empereur eut le plus de mal à vaincre. Après Wagram l'archiduc Charles renonça à la vie militaire.

mes hors de combat, l'archiduc Charles, encore redoutable, put se retirer en bon ordre vers la Bohême, en faisant tête aux Français qui le suivaient.

PAIX DE VIENNE

Pourtant, quelques jours après, un armistice fut conclu à *Znaïm* (11 juillet 1809). La paix définitive fut signée à ***Vienne*** (14 octobre 1809); elle coûtait à l'Autriche sa part de Pologne, cédée au grand-duché de Varsovie et pour partie au Tsar; la vallée de l'Inn, cédée à la Bavière; Trieste et les provinces de l'Adriatique, comme la Croatie, cédées à Napoléon qui les annexa à l'Empire et en fit les *Provinces Illyriennes*. François Ier perdait au total près de quatre millions de sujets, environ le sixième de la population de ses États.

La campagne de 1809 fut la dernière campagne victorieuse de Napoléon. Elle avait beaucoup différé des campagnes antérieures en Allemagne. *Napoléon avait difficilement vaincu.* Le soldat ennemi avait montré une ténacité toute nouvelle. Des soulèvements partiels en Tyrol, en Westphalie, réprimés non sans peine, avaient prouvé que le patriotisme s'éveillait parmi les peuples. A la veille de la paix, un étudiant saxon avait essayé de poignarder Napoléon, « intimement convaincu, disait-il, qu'en le tuant il rendrait le plus grand service à son pays et à l'Europe ». « Vous tuer n'est pas un crime, c'est un devoir, » répondait-il à Napoléon qui l'interrogeait. C'était l'état d'esprit des Espagnols et le présage d'un prochain mouvement national germanique.

L'APOGÉE DE NAPOLÉON

La paix de Vienne marqua l'apogée de la puissance de Napoléon. Pendant deux ans, il fut le maître de l'Europe centrale et occidentale. Il était *empereur des Français*, et son empire allant de Rome à Hambourg comprenait cent trente départements, soit aujourd'hui un tiers de l'Italie, la France, une partie de la Suisse, le Luxembourg, la Belgique, la Hollande, la Prusse rhénane et les pays allemands riverains de la mer du Nord jusqu'à l'Elbe. Au delà de l'Adriatique, à l'entrée de la péninsule des Balkans, il était maître des Provinces Illyriennes. Il était *roi d'Italie, médiateur de la Confédération suisse, protecteur de la Confédération du Rhin*, dont tous les rois lui devaient leurs couronnes. Il avait fait roi d'Espagne son frère Joseph, roi de Westphalie son frère Jérôme, roi de Naples son beau-frère Murat. Directement ou par les rois ses vassaux, il commandait à plus de soixante-dix millions



L'EMPIRE FRANÇAIS EN 1810.

Cette carte permet de voir quels ont été les mouvements de la frontière française de 1789 à 1815. Les premiers accroissements, Avignon, Savoie, Comté de Nice, Belgique, rive gauche du Rhin, furent dus à la République, et consacrés par les traités de Bâle (1795), de Campo-Formio (1797) et de Lunéville (1801). Les agrandissements ultérieurs furent dus à l'Empire. L'annexion de Rome et des États de l'Église, de la Hollande, des côtes de l'Allemagne du Nord, avec Brême et Hambourg, furent des conséquences du Blocus Continental. En 1810 l'Empire français comptait 130 départements. Outre le Français, on y parlait l'Italien, l'Allemand, le Hollandais, enfin le Serbe dans les Provinces Illyriennes, par où l'empire français était un état balkanique et touchait au Monténégro.

mes hors de combat, l'archiduc Charles, encore redoutable, put se retirer en bon ordre vers la Bohême, en faisant tête aux Français qui le suivaient.

PAIX DE VIENNE

Pourtant, quelques jours après, un armistice fut conclu à *Znaïm* (11 juillet 1809). La paix définitive fut signée à ***Vienne*** (14 octobre 1809) ; elle coûtait à l'Autriche sa part de Pologne, cédée au grand-duché de Varsovie et pour partie au Tsar ; la vallée de l'Inn, cédée à la Bavière ; Trieste et les provinces de l'Adriatique, comme la Croatie, cédées à Napoléon qui les annexa à l'Empire et en fit les *Provinces Illyriennes*. François Ier perdait au total près de quatre millions de sujets, environ le sixième de la population de ses États.

La campagne de 1809 fut la dernière campagne victorieuse de Napoléon. Elle avait beaucoup différé des campagnes antérieures en Allemagne. *Napoléon avait difficilement vaincu.* Le soldat ennemi avait montré une ténacité toute nouvelle. Des soulèvements partiels en Tyrol, en Westphalie, réprimés non sans peine, avaient prouvé que le patriotisme s'éveillait parmi les peuples. A la veille de la paix, un étudiant saxon avait essayé de poignarder Napoléon, « intimement convaincu, disait-il, qu'en le tuant il rendrait le plus grand service à son pays et à l'Europe ». « Vous tuer n'est pas un crime, c'est un devoir, » répondait-il à Napoléon qui l'interrogeait. C'était l'état d'esprit des Espagnols et le présage d'un prochain mouvement national germanique.

L'APOGÉE DE NAPOLÉON

La paix de Vienne marqua l'apogée de la puissance de Napoléon. Pendant deux ans, il fut le maître de l'Europe centrale et occidentale. Il était *empereur des Français*, et son empire allant de Rome à Hambourg comprenait cent trente départements, soit aujourd'hui un tiers de l'Italie, la France, une partie de la Suisse, le Luxembourg, la Belgique, la Hollande, la Prusse rhénane et les pays allemands riverains de la mer du Nord jusqu'à l'Elbe. Au delà de l'Adriatique, à l'entrée de la péninsule des Balkans, il était maître des Provinces Illyriennes. Il était *roi d'Italie*, *médiateur de la Confédération suisse*, *protecteur de la Confédération du Rhin*, dont tous les rois lui devaient leurs couronnes. Il avait fait roi d'Espagne son frère Joseph, roi de Westphalie son frère Jérôme, roi de Naples son beau-frère Murat. Directement ou par les rois ses vassaux, il commandait à plus de soixante-dix millions



L'EMPIRE FRANÇAIS EN 1810.

Cette carte permet de voir quels ont été les mouvements de la frontière française de 1789 à 1815. Les premiers accroissements, Avignon, Savoie, Comté de Nice, Belgique, rive gauche du Rhin, furent dus à la République, et consacrés par les traités de Bâle (1795), de Campo-Formio (1797) et de Lunéville (1801). Les agrandissements ultérieurs furent dus à l'Empire. L'annexion de Rome et des États de l'Eglise, de la Hollande, des côtes de l'Allemagne du Nord, avec Brême et Hambourg, furent des conséquences du Blocus Continental. En 1810 l'Empire français comptait 130 départements. Outre le Français, on y parlait l'Italien, l'Allemand, le Hollandais, enfin le Serbe dans les Provinces Illyriennes, par où l'empire français était un état balkanique et touchait au Monténégro.

d'hommes, la moitié de la population de l'Europe à cette époque. Il avait, pour alliés volontaires ou forcés, le tsar de Russie, l'empereur d'Autriche, le roi de Prusse, le roi de Danemark. La Suède, restée la dernière fidèle à l'alliance anglaise, adhérait à son tour au Blocus Continental, et sa dynastie, étant près de s'éteindre, prenait pour prince royal un maréchal de France, Bernadotte (janvier-août 1810). Tout pliait devant la volonté de Napoléon, même l'orgueil familial de la plus orgueilleuse des dynasties, la dynastie autrichienne. Quand Napoléon eut divorcé d'avec l'impératrice Joséphine (6 décembre 1809), il demanda à François la main de l'*archiduchesse Marie-Louise*, sa fille. L'empereur d'Autriche l'accorda. A la cérémonie du mariage, à Notre-Dame (1er avril 1810), la traîne du manteau de la nouvelle impératrice était portée par cinq reines. L'enfant qui naquit de cette union reçut le titre de *Roi de Rome*.

Enfin, en Angleterre, les effets du Blocus commençaient à se produire, tels que les avait prévus Napoléon. Les docks de Londres regorgeaient de produits coloniaux; mais on ne pouvait se procurer du blé sur le continent, alors que la population augmentait sans cesse et que la production nationale était insuffisante. A la fin de 1811, selon l'énergiqne expression d'un récent historien, le peuple anglais « crevait d'épicerie et manquait de pain ». Les ouvriers, réduits à des salaires de famine, se soulevaient sur divers points et brisaient les machines dans les usines. Le Parlement était obligé de voter, sous l'apparence de prêts remboursables, d'importants secours d'argent aux industriels et aux commerçants. Il semblait que Napoléon touchât à l'heure du triomphe définitit.

SIGNATURE DE NAPOLÉON EN 1805. (Photographie.)

Cette signature se trouve au bas d'une proclamation fameuse, que Napoléon adressa à la Grande Armée, le lendemain de la victoire d'Austerlitz, et qui commençait par ces mots: « Soldats je suis content de vous. » Rapprocher de la signature reproduite page 148. Le nom est ici à peine lisible.

II

CAMPAGNE DE RUSSIE, INVASION DE LA FRANCE, WATERLOO

CAUSES DU DÉCLIN DE L'EMPIRE

La puissance de Napoléon était *plus apparente que réelle* et il ne fallut pas *deux années pour l'abattre*. L'immense Empire français n'avait été fondé que par la force et ne se soutenait que par la force. Entre tous les peuples qui s'y trouvaient réunis, Français, Belges, Hollandais, Allemands, Italiens, il n'existait aucun lien naturel; races, langues, sentiments, intérêts, différaient et les séparaient. Par exemple, le Blocus Continental, favorable dans une certaine mesure aux Français et aux Allemands du Rhin, ruinait les Hollandais et les Allemands de Hambourg; et si le prestige acquis par tant de victoires au nom Français flattait le Français de France et compensait un peu pour lui les charges d'un perpétuel état de guerre, ce prestige laissait indifférent le Français nominal de Bruxelles, d'Amsterdam, de Mayence ou de Turin, et ne lui adoucissait en rien l'odieux fardeau de la conscription. Pour tous les annexés, l'attachement à la France et la fidélité à l'Empereur devaient durer autant que la fortune heureuse de l'Empereur. Il y avait bien moins encore à compter sur les États Confédérés du Rhin, dont Napoléon exigeait sans cesse de nouveaux contingents, et à qui les guerres impériales, coûtant beaucoup d'or et de sang, ne rapportaient rien.

Quant aux alliés, Russes, Prussiens, Autrichiens, ils avaient tous été conduits à l'alliance par la défaite et n'y demeuraient que par la crainte. Leur unique pensée devait être et était la *revanche*, et chacun d'eux la préparait de son mieux.

RÉORGANISATION MILITAIRE DE LA PRUSSE

En Prusse particulièrement, un groupe de ministres patriotes, *Stein*, *Hardenberg*, *Scharnhorst*, etc., préparait depuis 1808 le relèvement du royaume. Ayant constaté quelles prodigieuses ressources militaires la Révolution avait assurées à la France, ils s'efforçaient de procurer les mêmes ressources à la Prusse, en intéressant par des réformes inspirées pour partie de la Révolution, le peuple entier à la guerre future contre Napoléon. C'est ainsi qu'ils avaient aboli les distinctions de droits entre nobles, bour-

geois et paysans, délivré le paysan du servage, supprimé les corvées, rendu les grades militaires accessibles à tous, roturiers ou nobles, rendu national le recrutement de l'armée, imaginé enfin pour le soldat un mode d'instruction rapide qui permettait de faire passer chaque année par les casernes deux fois plus d'hommes que ne le croyait Napoléon.

RUPTURE DE L'ALLIANCE FRANCO-RUSSE

Ce fut la Russie qui prit l'initiative des mesures d'où sortit la guerre. Alexandre se retourna contre Napoléon dès 1810, presque aussi brusquement qu'il s'était tourné vers lui en 1807. Les causes de la rupture de l'alliance furent : l'hostilité de la noblesse russe contre la France; les pertes que causait à cette même noblesse le Blocus Continental; enfin et surtout le caractère et les ambitions d'Alexandre.

L'alliance de Tilsitt avait scandalisé la noblesse russe, parce que cette noblesse, traitant ses paysans en esclaves, haïssait d'instinct la France libre, née de la Révolution. Le premier ambassadeur qu'envoya Napoléon à Saint-Pétersbourg eut beaucoup de mal à se loger : aucun propriétaire ne voulait lui louer de maison. Dans les églises on récitait publiquement des prières contre les Français, et certains pensaient à assassiner Alexandre pour s'être allié avec eux. Peu à peu les manifestations d'hostilité cessèrent, mais l'hostilité subsista et s'accrut quand le Blocus Continental fut appliqué en Russie. Le Blocus, en effet, arrêta presque complètement le commerce du blé, du chanvre et des bois, toutes marchandises qui se vendaient surtout en Angleterre : or leur vente constituait l'un des plus gros revenus des nobles russes.

ALEXANDRE

Mais la rupture de l'alliance franco-russe vint surtout d'Alexandre, de son caractère et de ses ambitions. Un de ses intimes l'a défini « une âme de couleur changeante ». Il entendait par là qu'Alexandre était d'esprit mobile, prompt à passer d'un parti au parti contraire, enthousiaste aujourd'hui de ce qu'il combattait hier, combattant le lendemain ce qui l'enthousiasmait la veille. C'était un vrai type de Slave, chez qui la mobilité d'impressions et la facilité apparente à s'enthousiasmer s'alliaient à *une parfaite entente et un souci très vif de ses intérêts.* Il avait paru se laisser éblouir par Napoléon et se jeter avec ardeur dans son alliance. C'est qu'il en attendait de solides profits. En fait, à Tilsitt il avait obtenu la liberté d'enlever la Finlande à la Suède; à Er-

furth la faculté d'enlever la Moldavie et la Valachie à la Turquie et de porter ainsi la Russie jusqu'au Danube; à la paix de Vienne quelques territoires polonais. Mais il avait de plus grandes ambitions : il voulait au sud *Constantinople*, à l'ouest *Varsovie*, le démembrement total de l'Empire Turc et la reconstitution, à son profit, du royaume de Pologne. Or, Napoléon en 1809 avait nettement refusé de laisser jamais les Russes s'établir à Constantinople, et la formation du grand-duché de Varsovie indiquait assez qu'il ne les laisserait pas davantage s'établir à Varsovie. Dès lors Alexandre, tout en continuant les protestations d'amitié et en l'accablant « de compliments et de phrases, » fut l'ennemi déterminé de Napoléon. On a vu[1] comment aussitôt après Erfurth et dès le début de la campagne de Wagram, il le trahit en secret. Le corps auxiliaire russe livra deux combats aux Autrichiens : dans le plus meurtrier il y eut deux tués et deux blessés.



ALEXANDRE Ier (1777-1825).
Photographie d'un dessin de BOUL, d'après GEO. DAWE (1781-1829).
Bibliothèque nationale.

Napoléon, après l'entrevue de Tilsitt, dépeignait ainsi le Tsar : « C'est un fort beau, bon et jeune empereur; il a de l'esprit plus que l'on ne pense communément. » Napoléon s'était laissé prendre à la grâce presque féminine, aux manières enveloppantes d'Alexandre, qui, Slave affiné, savait déployer, quand il était nécessaire, une rare puissance de séduction. Un peu de cette adresse à charmer apparaît dans la vivacité du regard, le demi-sourire de ce portrait qui, fait vers 1815, représente Alexandre à trente-huit ans. Napoléon avait cru le séduire; mais le Tsar tira seul profit de leur alliance. En 1815, pour assurer le maintien de la paix telle que l'établirent les traités de Vienne, Alexandre imagina la Sainte Alliance, *fédération mystique des principaux souverains de l'Europe, dont l'objet très pratique était de leur assurer la tranquille jouissance des bénéfices acquis.*

1. Voir ci-dessus, page 236.

geois et paysans, délivré le paysan du servage, supprimé les corvées, rendu les grades militaires accessibles à tous, roturiers ou nobles, rendu national le recrutement de l'armée, imaginé enfin pour le soldat un mode d'instruction rapide qui permettait de faire passer chaque année par les casernes deux fois plus d'hommes que ne le croyait Napoléon.

RUPTURE DE L'ALLIANCE FRANCO-RUSSE

Ce fut la Russie qui prit l'initiative des mesures d'où sortit la guerre. Alexandre se retourna contre Napoléon dès 1810, presque aussi brusquement qu'il s'était tourné vers lui en 1807. Les causes de la rupture de l'alliance furent : l'hostilité de la noblesse russe contre la France; les pertes que causait à cette même noblesse le Blocus Continental ; enfin et surtout le caractère et les ambitions d'Alexandre.

L'alliance de Tilsitt avait scandalisé la noblesse russe, parce que cette noblesse, traitant ses paysans en esclaves, haïssait d'instinct la France libre, née de la Révolution. Le premier ambassadeur qu'envoya Napoléon à Saint-Pétersbourg eut beaucoup de mal à se loger : aucun propriétaire ne voulait lui louer de maison. Dans les églises on récitait publiquement des prières contre les Français, et certains pensaient à assassiner Alexandre pour s'être allié avec eux. Peu à peu les manifestations d'hostilité cessèrent, mais l'hostilité subsista et s'accrut quand le Blocus Continental fut appliqué en Russie. Le Blocus, en effet, arrêta presque complètement le commerce du blé, du chanvre et des bois, toutes marchandises qui se vendaient surtout en Angleterre : or leur vente constituait l'un des plus gros revenus des nobles russes.

ALEXANDRE

Mais la rupture de l'alliance franco-russe vint surtout d'Alexandre, de son caractère et de ses ambitions. Un de ses intimes l'a défini « une âme de couleur changeante ». Il entendait par là qu'Alexandre était d'esprit mobile, prompt à passer d'un parti au parti contraire, enthousiaste aujourd'hui de ce qu'il combattait hier, combattant le lendemain ce qui l'enthousiasmait la veille. C'était un vrai type de Slave, chez qui la mobilité d'impressions et la facilité apparente à s'enthousiasmer s'alliaient à *une parfaite entente et un souci très vif de ses intérêts.* Il avait paru se laisser éblouir par Napoléon et se jeter avec ardeur dans son alliance. C'est qu'il en attendait de solides profits. En fait, à Tilsitt il avait obtenu la liberté d'enlever la Finlande à la Suède; à Er-

furth la faculté d'enlever la Moldavie et la Valachie à la Turquie et de porter ainsi la Russie jusqu'au Danube; à la paix de Vienne quelques territoires polonais. Mais il avait de plus grandes ambitions : il voulait au sud *Constantinople*, à l'ouest *Varsovie*, le démembrement total de l'Empire Turc et la reconstitution, à son profit, du royaume de Pologne. Or, Napoléon en 1809 avait nettement refusé de laisser jamais les Russes s'établir à Constantinople, et la formation du grand-duché de Varsovie indiquait assez qu'il ne les laisserait pas davantage s'établir à Varsovie. Dès lors Alexandre, tout en continuant les protestations d'amitié et en l'accablant « de compliments et de phrases, » fut l'ennemi déterminé de Napoléon. On a vu[1] comment aussitôt après Erfurth et dès le début de la campagne de Wagram, il le trahit en secret. Le corps auxiliaire russe livra deux combats aux Autrichiens : dans le plus meurtrier il y eut deux tués et deux blessés.



ALEXANDRE Ier (1777-1825).
Photographie d'un dessin de BOUL, d'après GEO. DAWE (1781-1829).
Bibliothèque nationale.

Napoléon, après l'entrevue de Tilsitt, dépeignait ainsi le Tsar : « C'est un fort beau, bon et jeune empereur; il a de l'esprit plus que l'on ne pense communément. » Napoléon s'était laissé prendre à la grâce presque féminine, aux manières enveloppantes d'Alexandre, qui, Slave affiné, savait déployer, quand il était nécessaire, une rare puissance de séduction. Un peu de cette adresse à charmer apparaît dans la vivacité du regard, le demi-sourire de ce portrait qui, fait vers 1815, représente Alexandre à trente-huit ans. Napoléon avait cru le séduire; mais le Tsar tira seul profit de leur alliance. En 1815, pour assurer le maintien de la paix telle que l'établirent les traités de Vienne, Alexandre imagina la Sainte Alliance, *fédération mystique des principaux souverains de l'Europe, dont l'objet très pratique était de leur assurer la tranquille jouissance des bénéfices acquis.*

1. Voir ci-dessus, page 236.

LA RUPTURE

Dès le milieu de 1810 Alexandre commença ses préparatifs de guerre et négocia une alliance avec l'Angleterre. Il comptait pouvoir surprendre Napoléon au commencement de 1811. Aussi, à la fin de 1810 (31 décembre), il rouvrit partiellement la frontière au commerce anglais, et prohiba soit d'une façon absolue, soit par l'établissement de droits énormes, l'entrée en Russie des soies, des bronzes, des porcelaines, des vins, c'est-à-dire de toutes les marchandises que la France fournissait seule aux Russes. Le coup fut d'autant plus rude pour Napoléon que précisément alors, on l'a vu[1], l'industrie française subissait une crise : à Lyon, la moitié des métiers étaient arrêtés, et les trois quarts des ouvriers chômaient dans le Nord. En même temps Napoléon fut averti que le Tsar, toujours son allié en apparence, se disposait à attaquer le grand-duché de Varsovie.

Ce fut alors que Napoléon, pour assurer par compensation une plus rigoureuse observation du Blocus en Allemagne, annexa les villes Hanséatiques, Brême, Hambourg, etc., et le grand-duché d'Oldenbourg, possession du beau-frère d'Alexandre (18 février 1811). Les relations entre les deux empereurs s'envenimèrent d'autant plus. Cependant on négocia encore durant une année environ. A la fin d'avril 1812, le Tsar, se jugeant prêt, adressait un ultimatum à Napoléon (27 avril 1812). Celui-ci venait de découvrir qu'un aide de camp d'Alexandre, détaché auprès de lui depuis 1810 en témoignage d'amitié, était simplement un espion, qui avec l'aide d'un traître s'était procuré les documents les plus secrets et les plus importants du ministère de la guerre, les états de situation des armées impériales, c'est-à-dire le relevé exact de leurs effectifs. La guerre fut déclarée le 22 juin 1812.

SIXIÈME COALITION

Dans cette guerre le Tsar eut pour alliés les Anglais et les Suédois avec Bernadotte, acquis à Alexandre par la promesse de la Norvège : leur alliance constitua la *sixième coalition*. Napoléon eut pour alliés l'empereur d'Autriche et le roi de Prusse. Mais le premier avait écrit sous main à Alexandre qu'il ne sortirait pas « d'une complète passivité ». Le second, en lui faisant une promesse analogue, l'avait assuré qu'il demeurait « son ami et allié de cœur et d'âme ».

1. Voir ci-dessus, pages 202 et 205.

CAMPAGNE DE RUSSIE LES ARMÉES

La campagne de Russie dura environ six mois (24 juin — 16 décembre 1812). Napoléon attaqua avec 350 000 hommes répartis de la manière suivante : 30 000 Prussiens formant l'aile gauche et opérant du côté de la Baltique; 30 000 Autrichiens formant l'aile droite vers Pinsk; 290 000 hommes sous les ordres immédiats de l'Empereur et formant la véritable armée d'invasion. Sur ces 290 000 hommes, on comptait environ 180 000 Français : les Hollandais, les Allemands de la rive gauche du Rhin, les Suisses, les Piémontais, étaient compris sous ce nom. Le reste, 110 000 hommes, était composé des contingents de la Confédération du Rhin, — Bavarois, Saxons, Wurtembergeois, — de Polonais, de Danois, d'Italiens, de Croates, de Dalmates. Les Russes ont très justement appelé cette armée où toute l'Europe occidentale et centrale était représentée, l'*armée des vingt nations*. Le Tsar lui opposait environ 300 000 hommes dont 80 000 Cosaques.

L'OFFENSIVE

L'armée française franchit le Niemen à *Kovno* (24-26 juin 1812). Les Russes ne firent rien pour empêcher le passage. Le Tsar, en effet, avait adopté la tactique suivante : éviter les grandes batailles, « reculer en bataýant les populations, » entraîner ainsi les Français à sa poursuite, le plus loin possible dans l'intérieur des terres, et selon ses expressions « laisser au temps, au désert, au climat, le soin de la défense. »



CAMPAGNE DE RUSSIE, 1812.

Le danger de cette tactique pour l'armée française apparut à Napoléon dès le début de la campagne. Cinq jours à peine après le passage du Niemen, en arrivant à *Vilna*, alors qu'elles n'avaient pas encore parcouru cent kilomètres, les troupes étaient déjà sans pain. Les chevaux

épuisés mouraient en si grand nombre qu'on craignait d'être obligé d'abandonner la moitié de l'artillerie. Sans avoir brûlé une amorce, l'armée en ces cinq jours, par la maladie ou par la désertion, avait perdu 50000 hommes, le sixième de son effectif. Encore était-on seulement en Lithuanie, c'est-à-dire en pays polonais, bien disposé pour les Français dont on attendait la reconstitution de la Pologne. Dès que Napoléon arriva à la vraie terre Russe, il trouva la guerre sainte, comme en Espagne. Les paysans enterraient leurs provisions, brûlaient eux-mêmes leurs villages et faisaient le désert autour des envahisseurs.

Napoléon voulait d'abord détruire l'armée russe, puis dicter la paix à Moscou. Mais les Russes furent insaisissables. Napoléon pensa les envelopper à *Smolensk*, une de leurs grandes villes (17 août). Ils lui échappèrent une fois de plus, en sacrifiant dans un combat furieux leur arrière-garde et en dressant entre eux et lui une barrière de feu : ils incendièrent Smolensk. Napoléon parvint à six jours de marche de Moscou sans que ses adversaires eussent essayé de l'arrêter par une bataille décisive.

LA MOSKOVA

Mais la population Russe, faute de la comprendre, s'indignait de cette tactique; elle n'admettait pas que l'on pût abandonner sans combat l'antique capitale de la Russie, Moscou, « la Ville Sainte ». Alexandre céda à l'opinion publique, et *Koutousof* nommé généralissime arrêta l'armée russe à cent cinquante kilomètres en avant de Moscou, au sud de *Borodino*, derrière un petit affluent de la ***Moskova***, la rivière de Moscou. Il avait 130000 hommes et 640 canons. Il renforça ses positions par quelques ouvrages en terre : le plus important, formé d'un profond fossé et d'un puissant parapet armé de canons, fut baptisé par les Français la *Grande Redoute*.

Le lundi 7 septembre 1812, Napoléon attaqua Koutousof. Il avait comme lui environ 130000 hommes avec 590 canons. La bataille commença par une canonnade telle qu'on n'en avait jamais entendu : le sol tremblait sous les détonations de près de 1200 bouches à feu. La lutte fut acharnée, surtout autour de la Grande Redoute : « Les abords, les fossés, l'intérieur de l'ouvrage, écrivait un combattant, avaient disparu sous une colline de morts et de mourants d'une épaisseur moyenne de six à huit hommes entassés les uns sur les autres ». Le soir les Français avaient perdu 30000 hommes, les Russes 40000. Mais, comme les Autrichiens à Wagram, les Russes se retiraient en

bon ordre, nullement démoralisés, prêts à reprendre la lutte dès qu'on le leur commanderait.

INCENDIE DE MOSCOU

La victoire de la Moskova permit seulement à Napoléon d'occuper Moscou (14 septembre 1812). Il espérait que la prise de la vieille capitale déterminerait Alexandre à traiter. A tout le moins il pourrait passer l'hiver à Moscou. Son armée y serait abondamment pourvue de tout, et il y préparerait sa campagne de l'année suivante, dont l'objectif serait Saint-Pétersbourg.



KOUTOUSOF (1745-1813).
Photographie d'une lithographie de SAINT-AUBIN.
Bibliothèque nationale.

Le feld maréchal Koutousof avait fait une partie de son instruction en France, à Strasbourg. Il joua un rôle important dans les diverses guerres que la Russie soutint contre les Turcs à la fin du dix-huitième siècle et au commencement du dix-neuvième siècle. Vaincu par Napoléon à Austerlitz où il n'avait que le commandement nominal, à la Moskova où il commandait réellement, il prit sa revanche après l'incendie de Moscou. Il contraignit Napoléon à opérer sa retraite par une route épuisée; il le harcela sans cesse jusqu'à la Bérézina et ne lui laissa pas la possibilité de s'arrêter dans les villes où les approvisionnements, réunis par ordre de l'Empereur, eussent permis à l'armée française de se ravitailler.

Le patriotisme russe ruina tous ces desseins. Alexandre ne demanda pas la paix; bien plus, les officiers que Napoléon lui dépêcha pour lui proposer de négocier ne furent même pas autorisés à franchir les avant-postes ennemis. Enfin le lendemain même de l'entrée de Napoléon dans Moscou, les Russes l'incendiaient. L'incendie dura quatre jours et détruisit la plus grande partie de la ville. Napoléon s'obstina à y rester. Il redoutait l'effet que produirait en Europe la nouvelle de sa retraite. Il perdit ainsi quatre précieuses semaines. Aux premières gelées seulement, il se

épuisés mouraient en si grand nombre qu'on craignait d'être obligé d'abandonner la moitié de l'artillerie. Sans avoir brûlé une amorce, l'armée en ces cinq jours, par la maladie ou par la désertion, avait perdu 50000 hommes, le sixième de son effectif. Encore était-on seulement en Lithuanie, c'est-à-dire en pays polonais, bien disposé pour les Français dont on attendait la reconstitution de la Pologne. Dès que Napoléon arriva à la vraie terre Russe, il trouva la guerre sainte, comme en Espagne. Les paysans enterraient leurs provisions, brûlaient eux-mêmes leurs villages et faisaient le désert autour des envahisseurs.

Napoléon voulait d'abord détruire l'armée russe, puis dicter la paix à Moscou. Mais les Russes furent insaisissables. Napoléon pensa les envelopper à *Smolensk*, une de leurs grandes villes (17 août). Ils lui échappèrent une fois de plus, en sacrifiant dans un combat furieux leur arrière-garde et en dressant entre eux et lui une barrière de feu : ils incendièrent Smolensk. Napoléon parvint à six jours de marche de Moscou sans que ses adversaires eussent essayé de l'arrêter par une bataille décisive.

LA MOSKOVA

Mais la population Russe, faute de la comprendre, s'indignait de cette tactique; elle n'admettait pas que l'on pût abandonner sans combat l'antique capitale de la Russie, Moscou, « la Ville Sainte ». Alexandre céda à l'opinion publique, et *Koutousof* nommé généralissime arrêta l'armée russe à cent cinquante kilomètres en avant de Moscou, au sud de *Borodino*, derrière un petit affluent de la ***Moskova***, la rivière de Moscou. Il avait 130000 hommes et 640 canons. Il renforça ses positions par quelques ouvrages en terre : le plus important, formé d'un profond fossé et d'un puissant parapet armé de canons, fut baptisé par les Français la *Grande Redoute*.

Le lundi 7 septembre 1812, Napoléon attaqua Koutousof. Il avait comme lui environ 130000 hommes avec 590 canons. La bataille commença par une canonnade telle qu'on n'en avait jamais entendu : le sol tremblait sous les détonations de près de 1200 bouches à feu. La lutte fut acharnée, surtout autour de la Grande Redoute : « Les abords, les fossés, l'intérieur de l'ouvrage, écrivait un combattant, avaient disparu sous une colline de morts et de mourants d'une épaisseur moyenne de six à huit hommes entassés les uns sur les autres ». Le soir les Français avaient perdu 30000 hommes, les Russes 40000. Mais, comme les Autrichiens à Wagram, les Russes se retiraient en

bon ordre, nullement démoralisés, prêts à reprendre la lutte dès qu'on le leur commanderait.

INCENDIE DE MOSCOU

La victoire de la Moskova permit seulement à Napoléon d'occuper Moscou (14 septembre 1812). Il espérait que la prise de la vieille capitale déterminerait Alexandre à traiter. A tout le moins il pourrait passer l'hiver à Moscou. Son armée y serait abondamment pourvue de tout, et il y préparerait sa campagne de l'année suivante, dont l'objectif serait Saint-Pétersbourg.



KOUTOUSOF (1745-1813).
Photographie d'une lithographie de SAINT-AUBIN. Bibliothèque nationale.

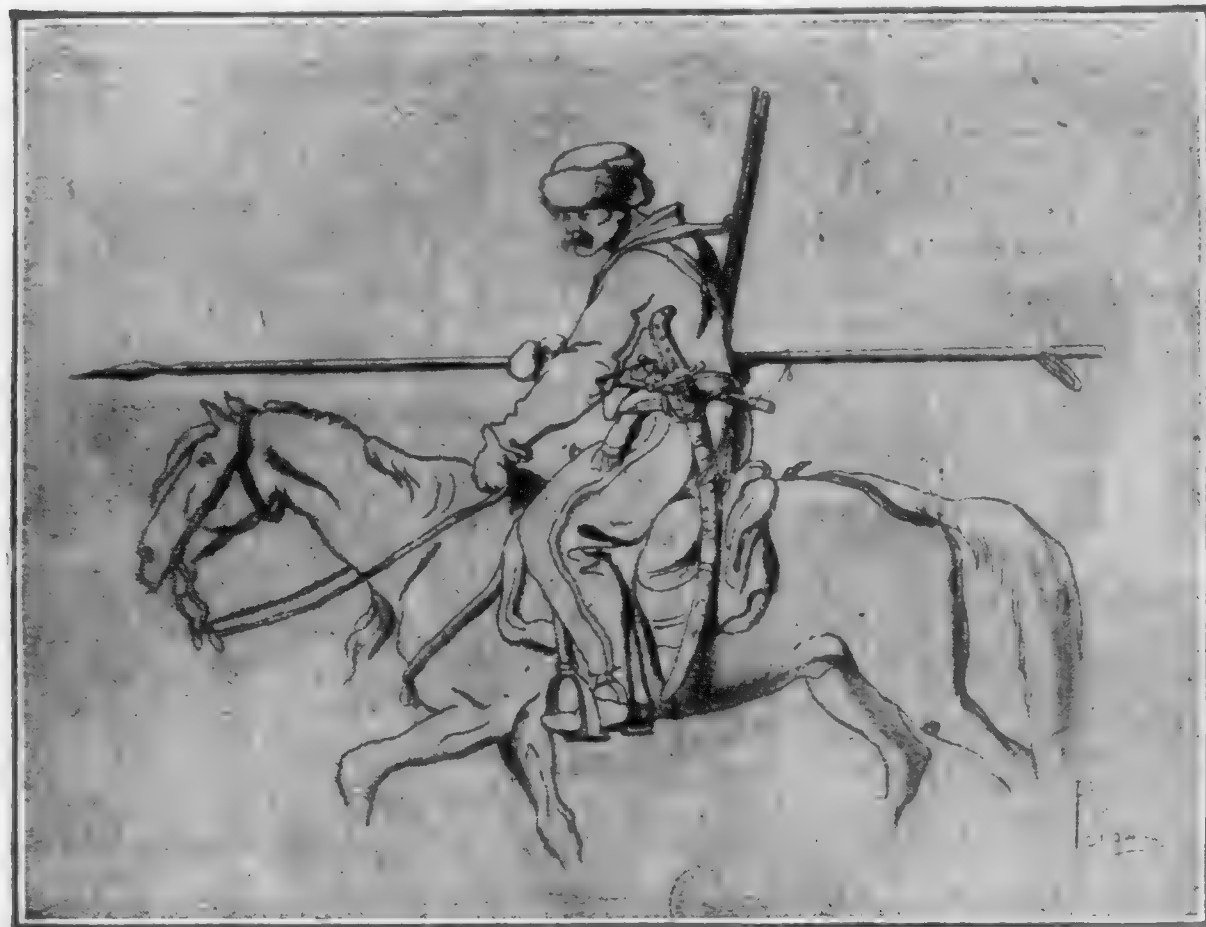
Le feld maréchal Koutousof avait fait une partie de son instruction en France, à Strasbourg. Il joua un rôle important dans les diverses guerres que la Russie soutint contre les Turcs à la fin du dix-huitième siècle et au commencement du dix-neuvième siècle. Vaincu par Napoléon à Austerlitz où il n'avait que le commandement nominal, à la Moskova où il commandait réellement, il prit sa revanche après l'incendie de Moscou. Il contraignit Napoléon à opérer sa retraite par une route épuisée; il le harcela sans cesse jusqu'à la Bérézina et ne lui laissa pas la possibilité de s'arrêter dans les villes où les approvisionnements, réunis par ordre de l'Empereur, eussent permis à l'armée française de se ravitailler.

Le patriotisme russe ruina tous ces desseins. Alexandre ne demanda pas la paix; bien plus, les officiers que Napoléon lui dépêcha pour lui proposer de négocier ne furent même pas autorisés à franchir les avant-postes ennemis. Enfin le lendemain même de l'entrée de Napoléon dans Moscou, les Russes l'incendiaient. L'incendie dura quatre jours et détruisit la plus grande partie de la ville. Napoléon s'obstina à y rester. Il redoutait l'effet que produirait en Europe la nouvelle de sa retraite. Il perdit ainsi quatre précieuses semaines. Aux premières gelées seulement, il se

décida à partir (18 octobre 1812) après avoir fait sauter le Kremlin[1].

LA RETRAITE

Toutes les ressources étaient épuisées le long de la route de Smolensk suivie à l'arrivée : Napoléon tenta de prendre une route nouvelle vers le sud. Koutousof l'arrêta à *Malojaroslavets* (24 octobre). Il fallut revenir vers



UN COSAQUE.
Photographie d'un croquis d'après nature par ORLOWSKI, gravé par JACQUEMIN.
Bibliothèque nationale.

Les Cosaques furent, avec le froid, les grands destructeurs de l'armée française pendant la retraite de Russie. S'équipant eux-mêmes — beaucoup n'avaient avec la lance, l'arme nationale, qu'un arc et des flèches — combattant à leur guise, montés sur des chevaux petits, maigres, mais sobres, rapides, infatigables, ils formaient une immense cavalerie irrégulière : plus de 70000 Cosaques enveloppaient les Français, combattant comme les Arabes, disait Napoléon, apparaissant soudain, n'attaquant que s'ils étaient les plus forts, fuyant aussi vite qu'ils accouraient, insaisissables ; ils tuèrent et prirent des milliers et des milliers de traînards. Les Cosaques forment un peuple à part dans la masse des peuples de la Russie ; ils occupent les provinces méridionales (Don, Volga). Celui-ci, coiffé d'un bonnet de fourrure, porte lance, fusil, pistolet, sabre turc.

Smolensk. La retraite dura un peu plus d'un mois et demi. Elle tourna promptement au désastre par suite d'un hiver précoce et

1. Voir 1er volume, page 518.



PENDANT LA RETRAITE DE RUSSIE. 3 DÉCEMBRE 1812.
Photographie d'un dessin de FABERT DU FAUR.
Bibliothèque nationale.

Un général, les jambes et les pieds entourés d'étoffes, la tête enfoncée dans un manteau. Les soldats, serrés autour de leur chef, se sont enveloppés avec des couvertures de chevaux. A gauche, un fantassin de ligne; à droite, un grenadier, avec une grande barbe couverte de glaçons. La vapeur de la respiration chez le cheval s'est congelée sur les poils de la lèvre inférieure; ils forment comme une auréole blanche autour de la bouche. En arrière, un cuirassier et un soldat sans aucun reste d'uniforme. Tous sont désarmés. « On marchait comme des prisonniers, sans armes et sans sacs, » raconte un soldat de la vieille Garde. Au loin, une maison dont le toit est couvert d'une épaisse couche de neige. Le thermomètre, au commencement de décembre, était tombé à 37° centigrades au-dessous de 0. Ce dessin est extrait d'une série de dessins, faits d'après les croquis qu'il avait pris pendant la campagne, par un officier de la Grande Armée, le commandant d'artillerie Faber du Faur, du contingent wurtembergeois. Il permet d'imaginer l'aspect de la Grande Armée à la fin de la retraite.

décida à partir (18 octobre 1812) après avoir fait sauter le Kremlin[1].

LA RETRAITE

Toutes les ressources étaient épuisées le long de la route de Smolensk suivie à l'arrivée : Napoléon tenta de prendre une route nouvelle vers le sud. Koutousof l'arrêta à *Malojaroslavets* (24 octobre). Il fallut revenir vers



UN COSAQUE.
Photographie d'un croquis d'après nature par ORLOWSKI, gravé par JACQUEMIN.
Bibliothèque nationale.

Les Cosaques furent, avec le froid, les grands destructeurs de l'armée française pendant la retraite de Russie. S'équipant eux-mêmes — beaucoup n'avaient avec la lance, l'arme nationale, qu'un arc et des flèches — combattant à leur guise, montés sur des chevaux petits, maigres, mais sobres, rapides, infatigables, ils formaient une immense cavalerie irrégulière : plus de 70000 Cosaques enveloppaient les Français, combattant comme les Arabes, disait Napoléon, apparaissant soudain, n'attaquant que s'ils étaient les plus forts, fuyant aussi vite qu'ils accouraient, insaisissables; ils tuèrent et prirent des milliers et des milliers de traînards. Les Cosaques forment un peuple à part dans la masse des peuples de la Russie ; ils occupent les provinces méridionales (Don, Volga). Celui-ci, coiffé d'un bonnet de fourrure, porte lance, fusil, pistolet, sabre turc.

Smolensk. La retraite dura un peu plus d'un mois et demi. Elle tourna promptement au désastre par suite d'un hiver précoce et

1. Voir 1er volume, page 518.



PENDANT LA RETRAITE DE RUSSIE. 3 DÉCEMBRE 1812.
Photographie d'un dessin de FABERT DU FAUR.
Bibliothèque nationale.

Un général, les jambes et les pieds entourés d'étoffes, la tête enfoncée dans un manteau. Les soldats, serrés autour de leur chef, se sont enveloppés avec des couvertures de chevaux. A gauche, un fantassin de ligne; à droite, un grenadier, avec une grande barbe couverte de glaçons. La vapeur de la respiration chez le cheval s'est congelée sur les poils de la lèvre inférieure; ils forment comme une auréole blanche autour de la bouche. En arrière, un cuirassier et un soldat sans aucun reste d'uniforme. Tous sont désarmés. « On marchait comme des prisonniers, sans armes et sans sacs, » raconte un soldat de la vieille Garde. Au loin, une maison dont le toit est couvert d'une épaisse couche de neige. Le thermomètre, au commencement de décembre, était tombé à 37° centigrades au-dessous de 0. Ce dessin est extrait d'une série de dessins, faits d'après les croquis qu'il avait pris pendant la campagne, par un officier de la Grande Armée, le commandant d'artillerie Faber du Faur, du contingent wurtembergeois. Il permet d'imaginer l'aspect de la Grande Armée à la fin de la retraite.

d'une exceptionnelle rigueur. Au milieu de novembre, le thermomètre tomba à — 18° ; au début de décembre à — 37° centigrades Le froid foudroyait les corbeaux en plein vol et tua aux Russes eux-mêmes, si habitués qu'ils fussent au climat, près de la moitié



Napoléon rentrant en France (décembre 1812).
Photographie d'un dessin de Faber du Faur.
Bibliothèque nationale.

Ce fut bien dans un équipage pareil à celui-ci que Napoléon, suivi seulement de cinq personnes, quitta l'armée le 5 décembre, à Smorgoni, pour rentrer en France. Mais, si Faber a donné au personnage assis au fond du traîneau la silhouette et la coiffure de l'Empereur, cependant son dessin ne fut certainement pas fait sur place, le départ de Napoléon ayant été soigneusement caché. Ce départ fut motivé par la nouvelle d'une étrange tentative faite à Paris pour renverser le gouvernement impérial. Le général Malet, en disponibilité à cause de ses opinions républicaines, avait annoncé la mort de Napoléon, arrêté le ministre de la Police et tenté d'organiser un gouvernement provisoire (23 octobre). Finalement, il avait été pris et fusillé. Mais il n'en restait pas moins qu'au premier moment personne n'avait songé qu'un gouvernement provisoire était inutile, puisqu'il y avait à Paris un héritier légitime de l'Empereur, le Roi de Rome. Pareil fait devait troubler profondément l'Empereur, parce qu'il révélait l'absence complète d'attachement à sa dynastie.

de leurs effectifs. Quant à l'armée française, talonnée par Koutousof, harcelée sur ses flancs par des nuées de Cosaques, elle ne présenta plus bientôt qu'une immense cohue de malheureux mourant de faim et de froid. Quiconque s'arrêtait et s'endormait ne se réveillait pas. Pour se nourrir on n'avait guère que la viande, rendue par le froid aussi dure que la pierre, ou le sang coagulé des chevaux morts. La cohue s'en allait dans la neige,

jalonnant la route de traînées de cadavres, d'armes, de voitures, de canons abandonnés.

Pourtant cette armée de spectres, — le mot est d'un officier anglais, détaché à l'état-major de Koutousof, — sut encore gagner une bataille. Comme elle arrivait aux bords de la **Bérésina** une rivière large de 80 mètres, elle se trouva prise entre trois armées Russes, fortes de 140 000 hommes. Les Français étaient 65 000, dont 28 000 à peine encore armés. Un soudain dégel venait de fondre la glace sur laquelle ils comptaient passer. Grâce à l'héroïsme des quatre cents pontonniers du général *Eblé* qui se sacrifièrent pour le salut de tous, deux ponts furent jetés à *Studianka*. Pendant vingt-quatre heures, nuit et jour, ces héros travaillèrent dans l'eau chargée de glaçons qui s'attachaient aux chairs. La plupart en moururent; mais les Français purent faire brèche dans l'armée russe et continuer la retraite, en laissant aux mains de Koutousof, huit ou neuf mille traînards qui s'étaient obstinés à ne pas passer les ponts quand on les en pressait (25-29 novembre).

Le 16 décembre les débris de l'armée repassaient le Niemen à Kovno. L'une des dernières nuits de la retraite, le froid dans une division de 15 000 hommes en tua 12 000. Des 290 000 hommes qui, six mois auparavant, étaient entrés en Russie sous le commandement immédiat de Napoléon, 250 000 avaient disparu morts, prisonniers ou déserteurs. Les pertes totales, en tenant compte des renforts appelés d'Allemagne, montaient à 330 000 hommes.

SEPTIÈME COALITION

Le désastre de Russie fut pour Napoléon, selon le mot de Talleyrand, « le commencement de la fin ». Tous les vaincus tressaillirent d'espérance; les haines jusqu'alors cachées éclatèrent. L'élan vers la revanche fut surtout puissant chez les Prussiens tant humiliés, et si odieusement pressurés depuis 1806 : Napoléon avouait lui-même en avoir tiré par ses réquisitions plus d'un milliard. Aussi se tournèrent-ils immédiatement et les premiers contre la France (17 mars 1813). Par suite, les débris de l'armée française furent contraints de reculer jusqu'à l'Elbe Quant à l'Autriche, en apparence elle demeura neutre pour se donner le temps de compléter ses armements insuffisants ; elle offrit même à Napoléon de servir de médiatrice. En fait elle négociait avec la Russie, la Prusse et l'Angleterre, et préparait son entrée dans la *septième coalition*.

d'une exceptionnelle rigueur. Au milieu de novembre, le thermomètre tomba à — 18° ; au début de décembre à — 37° centigrades Le froid foudroyait les corbeaux en plein vol et tua aux Russes eux-mêmes, si habitués qu'ils fussent au climat, près de la moitié



Napoléon rentrant en France (décembre 1812).
Photographie d'un dessin de Faber du Faur.
Bibliothèque nationale.

Ce fut bien dans un équipage pareil à celui-ci que Napoléon, suivi seulement de cinq personnes, quitta l'armée le 5 décembre, à Smorgoni, pour rentrer en France. Mais, si Faber a donné au personnage assis au fond du traîneau la silhouette et la coiffure de l'Empereur, cependant son dessin ne fut certainement pas fait sur place, le départ de Napoléon ayant été soigneusement caché. Ce départ fut motivé par la nouvelle d'une étrange tentative faite à Paris pour renverser le gouvernement impérial. Le général Malet, en disponibilité à cause de ses opinions républicaines, avait annoncé la mort de Napoléon, arrêté le ministre de la Police et tenté d'organiser un gouvernement provisoire (23 octobre). Finalement, il avait été pris et fusillé. Mais il n'en restait pas moins qu'au premier moment personne n'avait songé qu'un gouvernement provisoire était inutile, puisqu'il y avait à Paris un héritier légitime de l'Empereur, le Roi de Rome. Pareil fait devait troubler profondément l'Empereur, parce qu'il révélait l'absence complète d'attachement à sa dynastie.

de leurs effectifs. Quant à l'armée française, talonnée par Koutousof, harcelée sur ses flancs par des nuées de Cosaques, elle ne présenta plus bientôt qu'une immense cohue de malheureux mourant de faim et de froid. Quiconque s'arrêtait et s'endormait ne se réveillait pas. Pour se nourrir on n'avait guère que la viande, rendue par le froid aussi dure que la pierre, ou le sang coagulé des chevaux morts. La cohue s'en allait dans la neige,

jalonnant la route de traînées de cadavres, d'armes, de voitures, de canons abandonnés.

Pourtant cette armée de spectres, — le mot est d'un officier anglais, détaché à l'état-major de Koutousof, — sut encore gagner une bataille. Comme elle arrivait aux bords de la ***Bérésina*** une rivière large de 80 mètres, elle se trouva prise entre trois armées Russes, fortes de 140 000 hommes. Les Français étaient 65 000, dont 28 000 à peine encore armés. Un soudain dégel venait de fondre la glace sur laquelle ils comptaient passer. Grâce à l'héroïsme des quatre cents pontonniers du général *Eblé* qui se sacrifièrent pour le salut de tous, deux ponts furent jetés à *Studianka*. Pendant vingt-quatre heures, nuit et jour, ces héros travaillèrent dans l'eau chargée de glaçons qui s'attachaient aux chairs. La plupart en moururent ; mais les Français purent faire brèche dans l'armée russe et continuer la retraite, en laissant aux mains de Koutousof, huit ou neuf mille traînards qui s'étaient obstinés à ne pas passer les ponts quand on les en pressait (25-29 novembre).

Le 16 décembre les débris de l'armée repassaient le Niemen à Kovno. L'une des dernières nuits de la retraite, le froid dans une division de 15 000 hommes en tua 12 000. Des 290 000 hommes qui, six mois auparavant, étaient entrés en Russie sous le commandement immédiat de Napoléon, 250 000 avaient disparu morts, prisonniers ou déserteurs. Les pertes totales, en tenant compte des renforts appelés d'Allemagne, montaient à 330 000 hommes.

SEPTIÈME COALITION

Le désastre de Russie fut pour Napoléon, selon le mot de Talleyrand, « le commencement de la fin ». Tous les vaincus tressaillirent d'espérance ; les haines jusqu'alors cachées éclatèrent. L'élan vers la revanche fut surtout puissant chez les Prussiens tant humiliés, et si odieusement pressurés depuis 1806 : Napoléon avouait lui-même en avoir tiré par ses réquisitions plus d'un milliard. Aussi se tournèrent-ils immédiatement et les premiers contre la France (17 mars 1813). Par suite, les débris de l'armée française furent contraints de reculer jusqu'à l'Elbe Quant à l'Autriche, en apparence elle demeura neutre pour se donner le temps de compléter ses armements insuffisants ; elle offrit même à Napoléon de servir de médiatrice. En fait elle négociait avec la Russie, la Prusse et l'Angleterre, et préparait son entrée dans la *septième coalition*.

CAMPAGNE DE 1813

De la France que les coalisés croyaient épuisée, Napoléon tira encore une armée de plus de 300000 hommes. Elle était presque uniquement composée de conscrits de dix-huit à dix-neuf ans : on les instruisit en marchant. Ils égalèrent au feu les plus vieilles troupes ; mais ces enfants héroïques étaient trop faibles pour supporter les fatigues d'une longue campagne. Napoléon aurait pu réunir une armée presque aussi redoutable que la Grande Armée d'Austerlitz, s'il ne se fût obstiné à continuer la guerre en Espagne. Il y laissa inutilement 250000 soldats aguerris, et surtout une cavalerie d'élite, dont il regretta l'absence dès les premières rencontres. Les milliers de chevaux perdus en Russie n'avaient pu être remplacés, et, faute de cavalerie pour poursuivre l'ennemi et l'empêcher de se reformer, aucune des victoires gagnées au début de la campagne d'Allemagne n'eut de résultats décisifs.

La campagne de 1813[1] se déroula en Saxe, en Brandebourg et en Silésie. Elle comprit *deux séries d'opérations* : une courte et brillante campagne de printemps, marquée par les victoires de *Lutzen* et de *Bautzen* (mai); une campagne d'automne aboutissant après la défaite de *Leipzig* à la retraite des Français derrière le Rhin (août-novembre). Entre les deux campagnes d'inutiles négociations furent entamées à *Prague*.

LUTZEN BAUTZEN

La campagne du printemps dura trois semaines (1er-22 mai). Napoléon battit les Prusso-Russes — on commençait à dire les *Alliés* — à *Lutzen* (2 mai) et les rejeta au delà de l'Elbe. Il les suivit, les battit à *Bautzen* et à *Wurschen* (19-22 mai) et les repoussa jusqu'à l'Oder. Faute de cavalerie, il n'avait pu les détruire.

Néanmoins les Alliés étaient découragés et sentaient que le concours des Autrichiens leur était indispensable pour vaincre. Comme l'armée autrichienne n'était pas encore prête, les Alliés demandèrent un armistice, et le chancelier d'Autriche, *Metternich*, pour gagner quelques semaines, proposa la médiation de l'empereur François. Napoléon désirait la paix, à condition toutefois de ne rien sacrifier de ses conquêtes; d'autre part il avait besoin de renforcer son armée et surtout il voulait faire venir sa cavalerie d'Espagne: il accepta donc la proposition de Metternich.

1. Pour la campagne de 1813, voir la carte ci-dessus, page 222.

Un armistice fut signé (4 juin) en vertu duquel un congrès dut s'ouvrir à *Prague*, pour y traiter de la paix générale.

CONGRÈS DE PRAGUE

Les négociations ne furent de part et d'autre qu'une comédie, et le Congrès de Prague tint à peine quelques séances (5 juillet-10 août). Napoléon avait deviné les intentions des Autrichiens. Ceux-ci, qui étaient censés être les médiateurs entre Napoléon et les Alliés, et qui, à ce titre, auraient dû demeurer neutres, avaient adhéré à la coalition *huit jours avant l'ouverture du Congrès*. Pendant les négociations, Metternich imagina une tactique qui devait servir à affaiblir Napoléon en soulevant contre lui l'opinion publique. Il fit offrir à Napoléon des conditions de paix en vertu desquelles la France eût conservé la frontière du Rhin, plus l'Italie. On espérait bien que Napoléon repousserait ces conditions avantageuses. Il apparaîtrait ainsi que son insatiable ambition était seule cause de la continuation de la guerre et que toute la responsabilité en devait retomber sur lui. Si, contre toute attente, l'Empereur acceptait les offres des Alliés, ceux-ci présenteraient de nouvelles exigences, jusqu'à ce qu'il fût acculé à la guerre, ou résigné à subir l'exigence dernière : *la France ramenée aux limites d'avant la Révolution*. C'était précisément le plan et la méthode que le Tsar et les Anglais avaient arrêtés dès 1805; dans les articles secrets de leur traité d'alliance[1]. Ce fut la tactique employée jusqu'à la fin, renouvelée en décembre 1813 quand Napoléon eut été ramené derrière le Rhin, renouvelée encore en 1814, quand les Alliés eurent envahi la France. Elle permit de tromper les Français en 1813 et en 1814; elle a trompé les historiens jusqu'à nos jours.

Napoléon tomba dans le piège; il ne consentit à discuter les conditions des Alliés qu'au moment où l'armistice venait d'expirer. Les Autrichiens, qui avaient eu le temps d'achever leur concentration, s'étaient hâtés de prononcer la clôture du Congrès et de déclarer la guerre à Napoléon. *Ainsi, en août* 1813, *se trouva constituée la grande coalition russe, autrichienne, prussienne et anglaise, préparée dès 1805 et déjouée par Austerlitz.*

DRESDE LEIPZIG

Napoléon eut à combattre trois armées : une armée autrichienne venant de Bohême, commandée par *Schwarzenberg* ; une armée prusso-russe venant de Silésie, commandée par *Blücher* : une armée suédo-russe venant

1. Voir ci-dessus, page 208.

de Berlin, commandée par *Bernadotte*; au total 500 000 coalisés. Napoléon disposait de près de 400 000 hommes. Mais tandis que les Alliés, conseillés par Moreau[1], adoptaient la méthode de guerre de Napoléon et s'appliquaient à concentrer leurs forces pour l'accabler, lui-même dispersait près de 200 000 hommes, la moitié de ses troupes, en garnisons mises à Danzig, à Hambourg, et dans une série de places qu'il voulait garder, comme monnaie d'échanges pour les futures négociations de paix.

Avec 70 000 hommes, à *Dresde*, dans une bataille de deux jours (26-27 août), il empêcha Schwarzenberg et 150 000 Autrichiens de déboucher de Bohême. Mais ses lieutenants étaient battus, en Silésie par Blücher, en Brandebourg par Bernadotte. Pour ne pas se laisser déborder il se retira sur *Leipzig*. Adossé à l'Elster, il soutint là pendant quatre jours, du samedi 16 au mardi 19 octobre, avec 155 000 hommes, l'assaut de 300 000 coalisés. Ce fut la plus colossale bataille de l'Empire. Les Allemands l'ont appelée la *bataille des nations*. Français et Alliés mettaient deux mille canons en ligne. Malgré la trahison des troupes Saxonnes et Wurtembergeoises qui dans la troisième journée, au milieu de l'action, abandonnèrent leurs postes et passèrent à l'ennemi, les coalisés n'avaient pu entamer l'armée française, quand le 18 au soir les munitions commencèrent à manquer. Il fallut se retirer. La retraite s'opéra par un pont unique, dans la nuit et le brouillard. Le 19 au matin, la bataille continuait encore, quand un sapeur fit par erreur sauter le pont, alors que toutes les troupes n'étaient pas encore passées. Les Alliés ramassèrent 250 canons et 20 000 prisonniers. Mais ils avaient eux-mêmes 60 000 hommes hors de combat.

La défaite de Leipzig acheva la ruine de la domination française en Allemagne et la destruction de la Confédération du Rhin. Le mouvement patriotique parti de Prusse au début de 1813 s'était d'abord propagé lentement. Un des plus illustres penseurs de l'Allemagne, le philosophe *Hegel* déclarait alors que « mieux valaient six français qu'un cochon russe, et trois russes qu'un volontaire bavarois ». Mais à mesure qu'avaient diminué les chances de succès de Napoleon, avaient grandi et s'étaient généralisés la passion de l'indépendance et le désir de jouer un rôle dans « *la guerre de délivrance* ». Quand l'Empereur avait dû reculer sur Leipzig, les Bavarois, devançant les Saxons, avaient passé à la coalition. Après Leipzig, ils espérèrent obtenir un facile

1 Voir ci-dessus la notice relative à Moreau, page 163.

triomphe sur une armée désorganisée, et tentèrent de lui barrer la route à *Hanau* (30 octobre 1813). Ils furent culbutés. Au commencement de novembre les Français purent repasser sur la rive gauche du Rhin.

PERTE DE L'ESPAGNE

En même temps que Napoléon perdait l'Allemagne, ses maréchaux achevaient de perdre l'Espagne. Les efforts faits pendant cinq ans pour soumettre les Espagnols n'avaient pas abouti, parce qu'il n'y avait pas eu d'unité de commandement, et que les chefs des différentes armées se jalousaient et ne se soutenaient pas. Les Anglais, commandés par **Wellington**, n'avaient pu être délogés du Portugal. Partis de là, ils avaient pris Madrid (28 mai 1813), refoulé les Français vers le nord, et par la victoire de *Vitoria* (21 juin 1813) Wellington les avaient rejetés en France. Au moment où Napoléon allait avoir à faire face à l'invasion par la frontière du Rhin, le maréchal Soult avait à défendre déjà la frontière des Pyrénées. Napoléon, trop tard, se décida à rendre sa couronne à Ferdinand et à le renvoyer en Espagne (8 décembre 1813).

L'INVASION

Dans la France victorieuse depuis dix-huit ans, rien n'était prêt pour faire face à une invasion. La campagne de 1813 avait épuisé les arsenaux et les magasins. Mais Napoléon comptait que les Alliés n'oseraient pas entreprendre une campagne d'hiver et qu'il aurait par suite le temps, grâce à l'extraordinaire ressort de la France, de préparer de nouvelles armées pour le printemps de 1814.

Mais les Alliés décidèrent de poursuivre immédiatement la guerre. Auparavant ils renouvelèrent la manœuvre politique de Prague. Réunis à *Francfort*, ils offrirent à Napoléon une paix avantageuse, mais qu'ils espéraient voir repousser. Ils n'attendirent du reste pas la réponse de l'Empereur. Le jour même où celui-ci accédait formellement à leurs propositions, les Alliés adressaient aux Français un manifeste où ils annonçaient que Napoléon avait rejeté leurs offres et les obligeait ainsi à poursuivre la guerre, non contre la France, mais contre lui seul.

Les trois armées alliées passèrent le Rhin du 21 décembre au 1er janvier 1814. L'armée de Bernadotte se dirigea sur la Belgique. Les armées de Blücher et de Schwarzenberg, celle-ci avec le Tsar, l'empereur d'Autriche et le roi de Prusse, franchirent le fleuve, la première entre Coblentz et Mayence, la

seconde à la frontière Suisse, à Bâle[1]. Elles marchèrent concentriquement vers le bassin de la Seine. A la fin de janvier elles allaient opérer leur concentration sur l'Aube, Blücher venant par Vassy, Schwarzenberg venant par Chaumont. Leurs forces réunies montaient à 250 000 hommes. Napoléon n'avait pas 80 000 hommes à leur opposer.

Mais par son génie, par la prodigieuse rapidité de ses mouvements, il allait pour ainsi dire multiplier ses forces. L'Empereur allait, selon ses expressions, « chausser les bottes du général de l'armée d'Italie » et, pour sauver Paris, recommencer en France, en 1814, la campagne de 1796, en Lombardie, pour prendre Mantoue[2].

CAMPAGNE DE FRANCE

Les Alliés se flattaient d'être à Paris en huit jours, il leur fallut plus de deux mois pour y parvenir (26 janvier-31 mars). La campagne de France compliquée en apparence, simple en réalité peut se résumer ainsi :

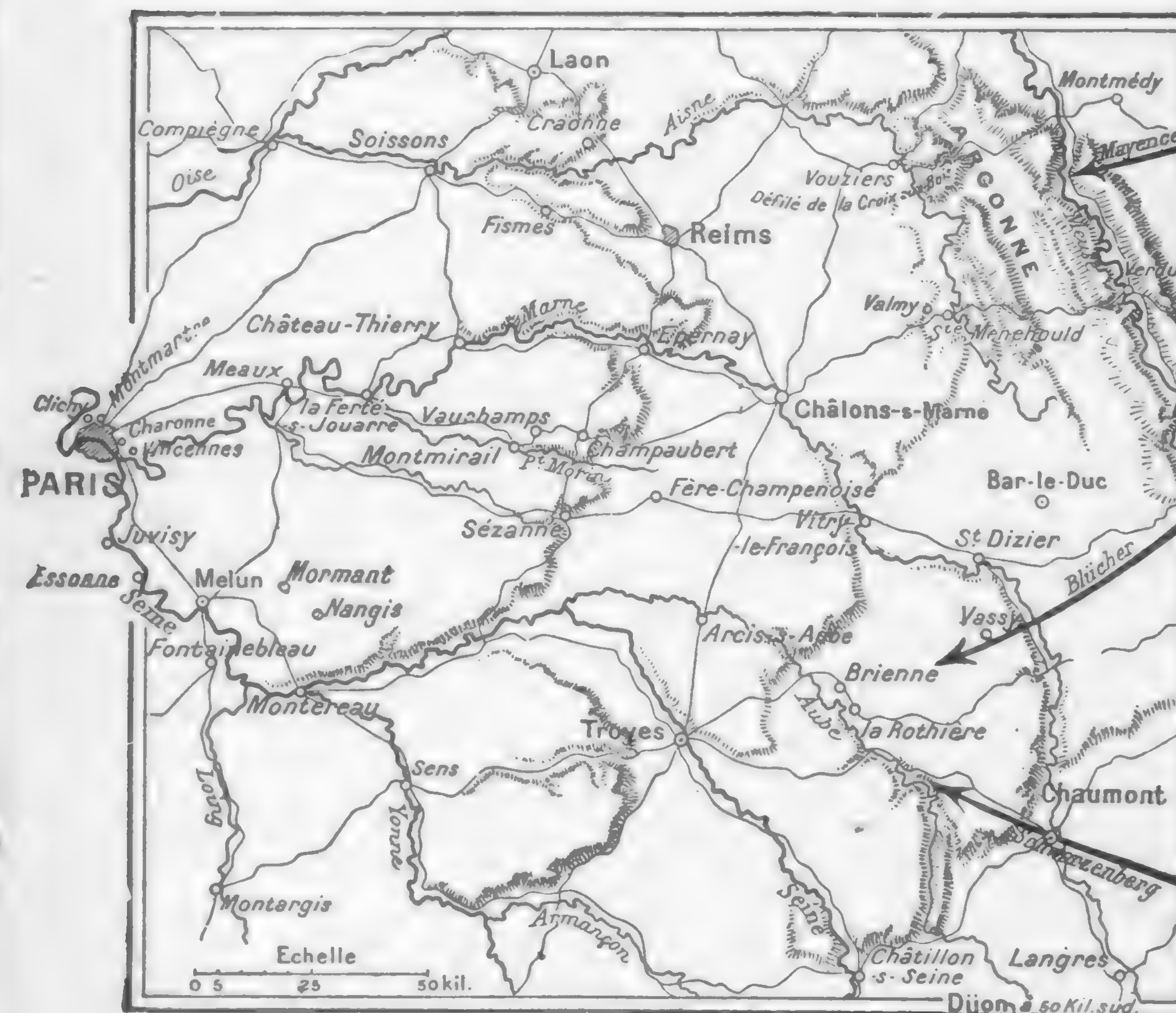
D'abord concentrés sur l'Aube, les Alliés, quatre contre un, battirent Napoléon à *la Rothière* (1er février). Après cette victoire, pour vivre plus aisément, ils se séparèrent et marchèrent sur Paris, Blücher par la *Marne* et le *Petit Morin*, Schwarzenberg par l'*Aube* et la *Seine*. Napoléon se plaça entre eux, vers *Sézanne*, et volant de l'un à l'autre, frappant tour à tour sur la Marne et sur la Seine, il s'efforça de les arrêter successivement. Il y réussit en février ; il échoua en mars.

En février il arrêta Blücher en coupant ses colonnes à *Champaubert* (10 février) : il les dispersa dans quatre combats en cinq jours (10-15 février). Se retournant contre Schwarzenberg il l'arrêta à *Montereau* (18 février) et le rejeta jusque derrière l'Aube. Du 10 au 18 février, toujours courant, faisant transporter une partie de son infanterie en charrettes, il avait livré et gagné sept batailles. A la fin de février il avait ramené à peu près les Alliés aux positions qu'ils occupaient un mois plus tôt, au début de la campagne.

En mars, les Alliés reprirent leur marche offensive. Cette fois quand Blücher, parvenu jusqu'à Meaux, connut l'approche de Napoléon, il s'enfuit vers le nord, afin de rejoindre des renforts détachés de l'armée de Bernadotte. Poursuivi, il faillit être

1. Voir la carte ci-dessus, page 131.
2. [illegible] 51.

bloqué sur l'Aisne. Malheureusement il put s'échapper, comme l'archiduc Charles à Ratisbonne en 1809, par le pont de la place de Soissons, que son gouverneur ne sut pas défendre. Poursuivi toujours, mais rejoint par ses renforts, il s'arrêta sur le



Campagne de France, 1814.
On a indiqué sur cette carte les principales routes de l'Est en 1814.

plateau escarpé de *Laon*. Napoléon, trop inférieur en nombre ne put le déloger de cette formidable position (9 mars).

De Laon, Napoléon redescendit en hâte vers l'Aube où Schwarzenberg progressait de nouveau. En passant, l'Empereur écrasa un corps russo-prussien à *Reims* (13 mars). Le 20 mars, à *Arcis-sur-Aube*, il se heurta avec 28 000 hommes aux 100 000 hommes de Schwarzenberg : il dut reculer.

Il conçut alors un plan d'une admirable audace. Au lieu de revenir vers Paris, il marcha sur *Saint-Dizier* pour gagner la Lorraine, y ramasser les garnisons des places fortes et se placer

seconde à la frontière Suisse, à Bâle[1]. Elles marchèrent concentriquement vers le bassin de la Seine. A la fin de janvier elles allaient opérer leur concentration sur l'Aube, Blücher venant par Vassy, Schwarzenberg venant par Chaumont. Leurs forces réunies montaient à 250 000 hommes. Napoléon n'avait pas 80 000 hommes à leur opposer.

Mais par son génie, par la prodigieuse rapidité de ses mouvements, il allait pour ainsi dire multiplier ses forces. L'Empereur allait, selon ses expressions, « chausser les bottes du général de l'armée d'Italie » et, pour sauver Paris, recommencer en France, en 1814, la campagne de 1796, en Lombardie, pour prendre Mantoue[2].

CAMPAGNE DE FRANCE

Les Alliés se flattaient d'être à Paris en huit jours, il leur fallut plus de deux mois pour y parvenir (26 janvier-31 mars). La campagne de France compliquée en apparence, simple en réalité peut se résumer ainsi :

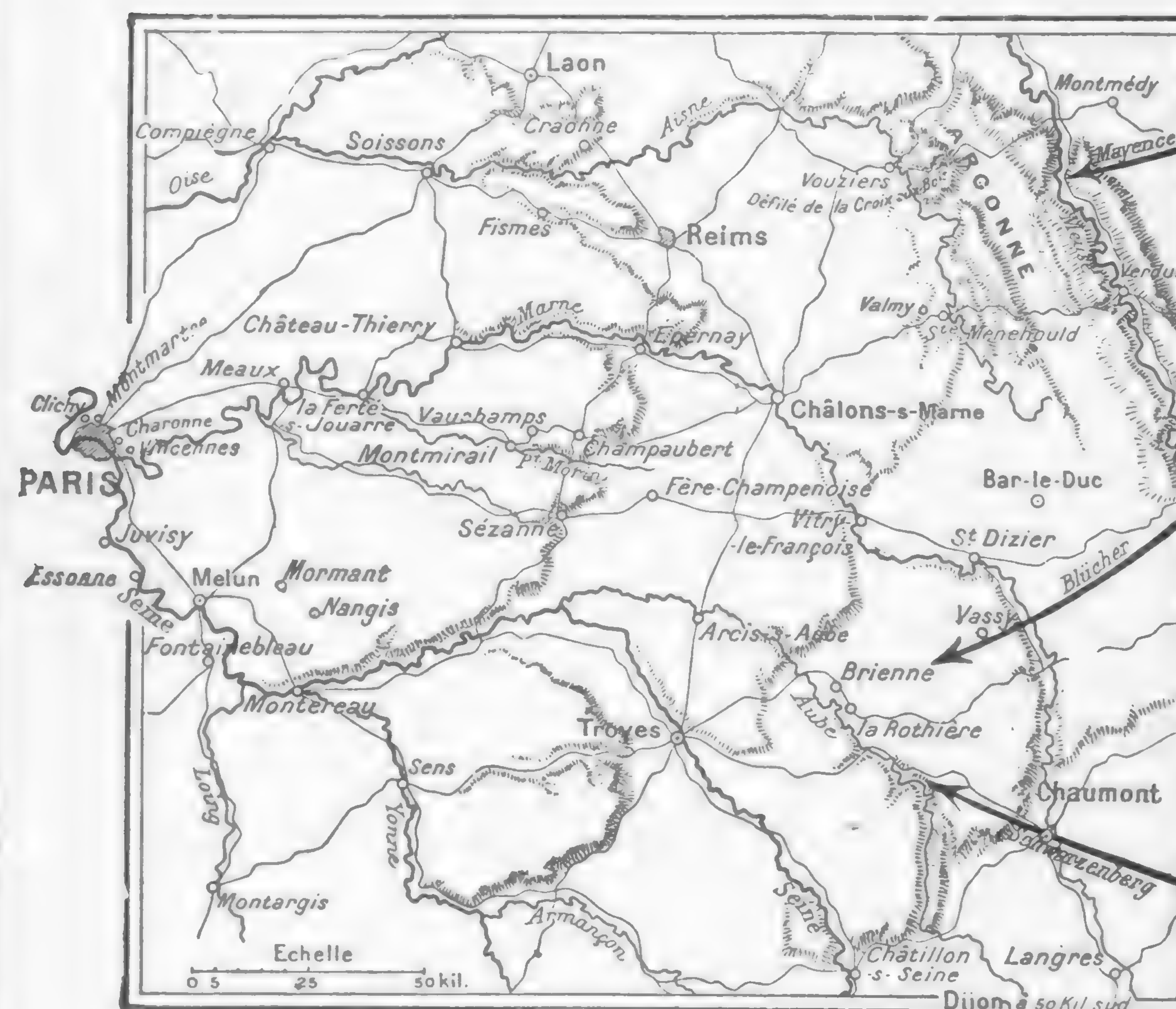
D'abord concentrés sur l'Aube, les Alliés, quatre contre un, battirent Napoléon à *la Rothière* (1er février). Après cette victoire, pour vivre plus aisément, ils se séparèrent et marchèrent sur Paris, Blücher par la *Marne* et le *Petit Morin*, Schwarzenberg par l'*Aube* et la *Seine*. Napoléon se plaça entre eux, vers *Sézanne*, et volant de l'un à l'autre, frappant tour à tour sur la Marne et sur la Seine, il s'efforça de les arrêter successivement. Il y réussit en février; il échoua en mars.

En février il arrêta Blücher en coupant ses colonnes à *Champaubert* (10 février) : il les dispersa dans quatre combats en cinq jours (10-15 février). Se retournant contre Schwarzenberg il l'arrêta à *Montereau* (18 février) et le rejeta jusque derrière l'Aube. Du 10 au 18 février, toujours courant, faisant transporter une partie de son infanterie en charrettes, il avait livré et gagné sept batailles. A la fin de février il avait ramené à peu près les Alliés aux positions qu'ils occupaient un mois plus tôt, au début de la campagne.

En mars, les Alliés reprirent leur marche offensive. Cette fois quand Blücher, parvenu jusqu'à Meaux, connut l'approche de Napoléon, il s'enfuit vers le nord, afin de rejoindre des renforts détachés de l'armée de Bernadotte. Poursuivi, il faillit être

1. Voir la carte ci-dessus, page 131.
2. [illegible] 151.

bloqué sur l'Aisne. Malheureusement il put s'échapper, comme l'archiduc Charles à Ratisbonne en 1809, par le pont de la place de Soissons, que son gouverneur ne sut pas défendre. Poursuivi toujours, mais rejoint par ses renforts, il s'arrêta sur le



Campagne de France, 1814.
On a indiqué sur cette carte les principales routes de l'Est en 1814.

plateau escarpé de *Laon*. Napoléon, trop inférieur en nombre ne put le déloger de cette formidable position (9 mars).

De Laon, Napoléon redescendit en hâte vers l'Aube où Schwarzenberg progressait de nouveau. En passant, l'Empereur écrasa un corps russo-prussien à *Reims* (13 mars). Le 20 mars, à *Arcis-sur-Aube*, il se heurta avec 28000 hommes aux 100 000 hommes de Schwarzenberg : il dut reculer.

Il conçut alors un plan d'une admirable audace. Au lieu de revenir vers Paris, il marcha sur *Saint-Dizier* pour gagner la Lorraine, y ramasser les garnisons des places fortes et se placer

sur les lignes de ravitaillement de l'ennemi. Il ne doutait pas que les Alliés se missent à sa poursuite. Il résumait ainsi les craintes qu'il pensait éveiller chez eux : « Je suis plus près de Munich que les Alliés de Paris ».

Le plan faillit réussir. Les Alliés se concentraient sur la Marne vers Châlons, et se disposaient à reculer vers Metz, quand furent interceptées des dépêches expédiées de Paris à Napoléon. Dans l'une d'elles, on le prévenait qu'il existait à Paris un parti très puissant en faveur des Bourbons, et que ce parti pouvait devenir redoutable, si l'ennemi approchait de la capitale. Le Tsar fit aussitôt décider la marche en masse sur Paris (24 mars).

ITULATION DE PARIS

Les Alliés arrivèrent devant Paris, le mardi 29 mars; ils avaient 110000 hommes. Paris, moins étendu qu'aujourd'hui, n'était pas fortifié; il était seulement entouré d'un mur d'octroi dont les boulevards extérieurs actuels occupent l'emplacement. En l'absence de Napoléon, il n'avait pas été fait de sérieux préparatifs de défense. On disposait à peine de 40000 hommes, débris des corps qui avaient reculé en combattant les Alliés, gardes nationaux, volontaires, élèves de l'École polytechnique, Invalides. L'attaque commença le mercredi 30, vers cinq heures, et s'étendit sur tout le front est et nord-est, de Vincennes à Clichy. On se battit toute la journée. La lutte fut particulièrement chaude sur les hauteurs de Belleville et à la barrière de Clichy. On résista victorieusement jusqu'à midi. A quatre heures, succombant sous le nombre, ayant déjà perdu 9000 hommes, les Français entamèrent des pourparlers. Une capitulation fut décidée le soir, vers sept heures. Dans la nuit, les troupes de ligne évacuèrent Paris. Les troupes alliées, précédées du Tsar et du roi de Prusse, y entrèrent le 31 mars

Une armée autrichienne avait occupé Lyon quelques jours avant (21 mars). Au sud, l'armée anglaise de Wellington marchait sur Toulouse, qu'elle devait prendre le 10 avril.

LA NATION ET LA GUERRE

« A aucune période antérieure de sa carrière, a dit de Napoléon en 1814, un historien militaire Anglais, son génie, sa colossale puissance de travail, sa faculté d'organisation, sa supériorité unique ne s'étaient manifestées avec plus d'évidence. Nul homme n'eût pu accomplir ce qu'il fit pendant ce triste hiver. » Nul chef aussi ne fut



1814, par Meissonier (1811-1891). — Collection Chauchard; photographie Lecaire

La plus justement célèbre des œuvres de Meissonier, un des grands peintres français du dix-neuvième siècle. Sous un triste ciel d'hiver, sur la route boueuse, où les roues des canons ont creusé de profondes ornières, l'Empereur s'en va pensif. Il est vêtu de la fameuse redingote grise. Derrière lui Ney, un manteau jeté sur les épaules. Au fond une colonne d'infanterie.

sur les lignes de ravitaillement de l'ennemi. Il ne doutait pas que les Alliés se missent à sa poursuite. Il résumait ainsi les craintes qu'il pensait éveiller chez eux : « Je suis plus près de Munich que les Alliés de Paris ».

Le plan faillit réussir. Les Alliés se concentraient sur la Marne vers Châlons, et se disposaient à reculer vers Metz, quand furent interceptées des dépêches expédiées de Paris à Napoléon. Dans l'une d'elles, on le prévenait qu'il existait à Paris un parti très puissant en faveur des Bourbons, et que ce parti pouvait devenir redoutable, si l'ennemi approchait de la capitale. Le Tsar fit aussitôt décider la marche en masse sur Paris (24 mars).

ITULATION DE PARIS

Les Alliés arrivèrent devant Paris, le mardi 29 mars ; ils avaient 110 000 hommes. Paris, moins étendu qu'aujourd'hui, n'était pas fortifié ; il était seulement entouré d'un mur d'octroi dont les boulevards extérieurs actuels occupent l'emplacement. En l'absence de Napoléon, il n'avait pas été fait de sérieux préparatifs de défense. On disposait à peine de 40 000 hommes, débris des corps qui avaient reculé en combattant les Alliés, gardes nationaux, volontaires, élèves de l'École polytechnique, Invalides. L'attaque commença le mercredi 30, vers cinq heures, et s'étendit sur tout le front est et nord-est, de Vincennes à Clichy. On se battit toute la journée. La lutte fut particulièrement chaude sur les hauteurs de Belleville, et à la barrière de Clichy. On résista victorieusement jusqu'à midi. A quatre heures, succombant sous le nombre, ayant déjà perdu 9000 hommes, les Français entamèrent des pourparlers. Une capitulation fut décidée le soir, vers sept heures. Dans la nuit, les troupes de ligne évacuèrent Paris. Les troupes alliées, précédées du Tsar et du roi de Prusse, y entrèrent le 31 mars

Une armée autrichienne avait occupé Lyon quelques jours avant (21 mars). Au sud, l'armée anglaise de Wellington marchait sur Toulouse, qu'elle devait prendre le 10 avril.

LA NATION ET LA GUERRE

« A aucune période antérieure de sa carrière, a dit de Napoléon en 1814, un historien militaire Anglais, son génie, sa colossale puissance de travail, sa faculté d'organisation, sa supériorité unique ne s'étaient manifestées avec plus d'évidence. Nul homme n'eût pu accomplir ce qu'il fit pendant ce triste hiver. » Nul chef aussi ne fut



1814, par MEISSONIER (1811-1891). — Collection Chauchard ; photographie LECADRE

La plus justement célèbre des œuvres de Meissonier, un des grands peintres français du dix-neuvième siècle. Sous un triste ciel d'hiver, sur la route boueuse, où les roues des canons ont creusé de profondes ornières, l'Empereur s'en va pensif. Il est vêtu de la fameuse redingote grise. Derrière lui Ney, un manteau jeté sur les épaules. Au fond une colonne d'infanterie.

jamais mieux secondé par ses troupes. Vieux soldats ou conscrits de dix-huit ans, tous, on le verra plus loin[1], rivalisèrent de dévouement et de courage. En outre, Napoléon fut secondé par *le peuple lui-même* dans les provinces envahies. Tout d'abord, les populations lasses de tant de guerres, épuisées par la conscription, étaient demeurées presqu'indifférentes à l'invasion. Mais les violences commises par les Alliés, surtout par les Cosaques et les Prussiens, eurent vite éveillé le patriotisme des paysans. « Je croyais avoir l'honneur de commander un corps d'armée, disait lui-même un général prussien; je ne commande qu'une bande de brigands. » Partout où passaient les Alliés, c'étaient les destructions systématiques, les vignes arrachées, les arbres fruitiers coupés, les maisons pillées, souvent incendiées après le pillage, les habitants volés, torturés, tous les exploits des bandes de la guerre de Trente Ans[2]. Plus de deux cents villes ou villages furent ainsi mis à sac.

Alors les paysans prirent leurs haches, leurs faux, leurs fourches, de vieux fusils, et comme en Espagne ils organisèrent la guerre de partisans. En Lorraine, de l'aveu du Tsar, une colonne russe perdit 3000 hommes « sans avoir vu un seul soldat français ». Tant d'isolés disparurent, tant de convois furent dispersés, qu'à la fin de février, la terreur inspirée par le paysan démoralisait les soldats alliés, et que la crainte de l'insurrection populaire troublait leurs chefs dans leurs décisions.

LES INTRIGUES ROYALISTES

L'entrée des Alliés dans Paris, eut pour conséquence la chute de l'Empire et le rétablissement des Bourbons. Cette double révolution eut pour auteurs principaux Talleyrand et le Tsar, son instrument.

Après l'exécution du duc d'Enghien[3], le parti royaliste terrifié n'avait plus rien tenté contre Napoléon. Mais il avait subsisté, composé principalement d'émigrés rentrés. Dans les dernières années de l'Empire, le parti s'était grossi de membres du clergé et de beaucoup de catholiques, à la suite des persécutions envers le Pape; de bourgeois riches et des hommes des classes libérales, lassés de l'oppression impériale[4]. Dès que les Alliés entrèrent en France, les frères de Louis XVI, le comte de Pro-

1. Voir ci-dessous, page 284.
2. Voir 1er volume, page 350.
3. Voir ci-dessus, page 188.
4. Voir ci-dessus, page 201.

vence et le comte d'Artois, alors réfugiés en Angleterre, s'efforcèrent d'obtenir des envahisseurs la restauration de la monarchie à leur profit. Dans une proclamation répandue à grand nombre d'exemplaires, le comte de Provence, qui se faisait appeler Louis XVIII depuis 1795[1], n'hésita pas à recommander aux Français de « recevoir en amis les généreux Alliés. Ouvrez-leur les portes de vos villes, disait-il; prévenez les coups qu'une résistance criminelle et inutile ne manquerait pas d'attirer sur vous, et que leur entrée en France soit accueillie par les accents de la joie. » Les royalistes travaillaient à provoquer des soulèvements en Vendée et dans le Midi. Par surprise ils s'emparèrent de Bordeaux, où ils proclamèrent Louis XVIII et appelèrent les Anglais. Enfin le comte de Provence avait envoyé un agent au quartier général des armées alliées.

Les Anglais lui étaient tout à fait favorables, et pour eux la restauration des Bourbons devait être un des principaux résultats de la victoire. Les Autrichiens et les Prussiens, un peu hésitants, inclinaient cependant à cette restauration. Alexandre seul y était hostile, parce qu'il jugeait Louis XVIII et son frère incapables d'accepter loyalement et sans arrière-pensée de réaction, le régime de liberté et d'égalité que la France devait à la Révolution et auquel elle ne voudrait certainement pas renoncer.

RENVERSEMENT DE L'EMPIRE

Quand Alexandre entra dans Paris, il fut acclamé par cinq ou six cents manifestants qui agitaient des mouchoirs au bout de leurs cannes, arboraient des cocardes blanches, signe de ralliement des royalistes, et, se pressant autour de lui, criaient : « Vive les Bourbons! A bas le Tyran! » Ces manifestations, honteuses devant l'étranger, n'avaient pas fait grande impression sur le Tsar. Ce fut Talleyrand qui parvint à modifier les sentiments d'Alexandre et qui le détermina à accepter le retour des Bourbons.

Talleyrand, poursuivant ses trahisons, voulait le pouvoir. Pour cela, il fallait renverser Napoléon et lui substituer un gouvernement qui, devant à Talleyrand son existence, se trouverait obligé de le récompenser en faisant de lui son premier ministre. Talleyrand démontra au Tsar qu'une paix signée avec Napoléon ne serait jamais qu'une trêve; que si l'on donnait la couronne

1. Voir ci-dessus, page 106.

au roi de Rome, âgé de trois ans, avec l'impératrice Marie-Louise pour régente, ce serait encore en fait Napoléon qui régnerait. Les Bourbons seuls pouvaient donner la sécurité à l'Europe, et leur retour, assurait-il, était désiré par la plupart des Français. Le Tsar se laissa convaincre. Une déclaration des souverains alliés annonça « qu'ils ne traiteraient plus avec Napoléon, ni avec aucun membre de sa famille. »

Le lendemain (1er avril), Talleyrand fit nommer par moins de la moitié des sénateurs, illégalement convoqués par lui, un *gouvernement provisoire*, dont il fut le chef. Le dimanche 3 avril, les mêmes sénateurs prononcèrent la déchéance de Napoléon, « coupable d'avoir violé son serment et attenté aux droits du peuple en levant des hommes et des impôts contrairement aux constitutions ». Tous ces actes avaient été d'ailleurs approuvés antérieurement par le Sénat, plat valet de l'arbitraire aux jours de la toute puissance impériale.

ABDICATION DE NAPOLÉON

Mais Napoléon était encore là, à Fontainebleau, à 50 kilomètres de Paris, avec 60000 hommes, fanatiques de sa personne, et prêts à marcher au premier signal. Dès qu'il avait été certain que les Alliés, au lieu de le suivre vers l'Est, marchaient sur la capitale, il était revenue à bride abattue. Il n'était pas à deux heures de Paris, quand il apprit le 30 mars au soir que la bataille venait de cesser et qu'une capitulation était signée. Lorsqu'il eut été rejoint par son armée, il se prépara à attaquer les Alliés. Mais sés maréchaux étaient las de la guerre. Ils refusèrent de marcher et par leurs instances lui arrachèrent son abdication en faveur du roi du Rome (4 avril). Cette abdication fut aussitôt transmise au Tsar. Alexandre, qu'inquiétait l'idée de livrer encore bataille à l'Empereur, paraissait disposé à accepter Napoléon II, quand une nouvelle trahison acheva la ruine de Napoléon et de sa dynastie. Le maréchal *Marmont*, duc de Raguse, ancien aide de camp de l'Empereur, comblé de faveurs par lui, s'entendit avec Schwarzenberg pour abandonner les positions dont l'Empereur lui avait confié la garde et conduire son corps d'armée hors du théâtre possible des opérations.

Napoléon, trop faible après cette défection pour pouvoir lutter avec chance de succès, fut obligé d'abdiquer sans condition (6 avril). Un traité, signé peu après avec les Alliés, lui conserva le titre d'Empereur et lui donna la souveraineté de l'*île*

d'Elbe entre la Corse et l'Italie; en outre une pension annuelle de deux millions devait lui être payée par le gouvernement français. Le jeudi 28 avril Napoléon s'embarquait à Fréjus, pour sa nouvelle souveraineté, à bord d'une frégate anglaise.

Le jour même de l'abdication de l'Empereur, le Sénat avait proclamé roi, Louis XVIII.

PREMIER TRAITÉ DE PARIS

Napoléon renversé, on traita de la paix. Les conditions en furent réglées par une convention (23 avril) et le **premier traité de Paris** (30 mai). La *France était ramenée à ses frontières de 1792*. De toutes les conquêtes de la Révolution elle gardait seulement la Savoie, Avignon et Montbéliard. Les Alliés devaient évacuer la France immédiatement. Par contre la France rendait sans combat, avec leur matériel, cinquante-trois places fortes d'Allemagne, d'Italie, de Belgique, qu'occupaient d'importantes garnisons, et pour quelques-unes comme Hambourg, de véritables armées. Le matériel cédé représentait à lui seul une valeur d'un milliard et demi : quarante-trois vaisseaux réunis à Anvers, douze mille bouches à feu, étaient ainsi livrés aux Alliés. D'autre part les Anglais conservaient Malte et les colonies qu'ils avaient enlevées à la France, comme l'île Maurice. La Belgique était annexée à la Hollande, pour former un royaume des Pays-Bas; la Vénétie et la Lombardie devaient être données à l'Autriche. La répartition des autres territoires abandonnés par la France serait réglée dans un Congrès, qui devrait s'ouvrir deux mois après à Vienne.

LA PAIX ET L'OPINION PUBLIQUE

Convention et traité blessèrent au cœur les Français; ils sentirent cruellement l'amertume de la défaite. Surtout l'abandon gratuit de tant de places fortes dont on aurait pu, semblait-il, faire payer cher la restitution, parut une véritable trahison. Comme cette cession, consentie en réalité par Talleyrand, fut signée par le comte d'Artois, frère de Louis XVIII, on jugea qu'elle était le pourboire des Bourbons aux Alliés. Dans la masse du peuple les rancunes contre Napoléon furent oubliées. On ne vit plus en lui que le défenseur de la France envahie, et dans Louis XVIII qu'un roi « ramené dans les fourgons de l'étranger » — ce fut l'expression du temps — et restauré aux jours de la défaite par la volonté de l'ennemi.

FAUTES DES BOURBONS

Loin de chercher à calmer les méfiances et à atténuer l'hostilité à leur égard, les Bourbons multiplièrent les mesures qui devaient blesser et irriter les Français. Ils entreprirent de ressusciter les formes de l'ancienne monarchie. Louis XVIII s'intitulait roi « *par la grâce de Dieu* », c'est-à-dire niait la souveraineté du peuple, refusait d'accepter la Constitution préparée par le Sénat, « octroyait » à la place une *Charte*, datait « ses ordonnances » de la *dix-neuvième année de son règne*, comme s'il n'y avait eu ni la République, ni l'Empire. Il qualifiait de « funestes écarts » les événements de la Révolution, qui avait fait les Français égaux et libres. On prétendait n'admettre à l'École militaire de Saint-Cyr que des jeunes gens nobles. Sous prétexte d'économies on mettait à la retraite, ou en disponibilité avec demi-solde, vingt-deux mille officiers, ainsi réduits à la gêne, souvent à la misère. Par contre, on réintégrait dans l'armée les émigrés auxquels on comptait, pour leur avancement, les campagnes que depuis 1792 ils avaient faites contre la France, dans l'armée de Condé[1] ou les armées étrangères. Enfin en maints endroits, les anciens émigrés et le clergé tourmentaient les acheteurs de biens nationaux pour leur faire restituer ces biens, dont le Concordat et les constitutions impériales avaient autrefois proclamé la vente irrévocable. Il n'en fallut pas davantage pour que Napoléon retrouvât sa première popularité, pour que le peuple vît en lui de nouveau, selon le mot d'un ambassadeur au temps du Consulat, « l'homme de la Révolution », et pour qu'il désirât ardemment son retour.

LE RETOUR DE L'ILE D'ELBE

A l'île d'Elbe, Napoléon était au courant des mouvements de l'opinion en France. D'autre part, il savait qu'au Congrès de Vienne Louis XVIII, par l'intermédiaire de Talleyrand, s'efforçait d'obtenir des souverains alliés qu'on l'enlevât et qu'on l'emprisonnât dans une île perdue de l'Océan. Il se résolut à tenter de renverser les Bourbons. Le 26 février 1815, après dix mois de séjour, il quittait l'île d'Elbe avec un millier de vieux soldats. Le 1er mars, il débarquait au golfe Juan : le 20, il était aux Tuileries. Sa marche avait été un prodigieux triomphe. Les paysans, tout le long de la route, l'avaient escorté de village à village. Toutes les troupes, envoyées pour l'arrêter, s'étaient jointes à sa petite

1. Voir ci-dessus, page 72.

armée, avec des transports d'enthousiasme. A Grenoble, les ouvriers avaient enfoncé les portes de l'enceinte, que le gouverneur de la place voulait tenir fermées. A Lyon, où il s'était



LA PARADE

Photographie d'une caricature de 1815. — Bibliothèque Nationale.

Napoléon, les mains derriere le dos, — un de ses gestes familiers, — fait défiler devant lui l'avant-garde de son armée. « Vous serez les éclaireurs », dit-il à deux chiffonniers lanterne à la main, hotte au dos, un ancien soldat armé d'un sabre, un ouvrier pique à l'épaule, un paysan coiffé d'un bonnet de coton et portant au bout d'un bâton un drapeau tricolore en loque.

Cette caricature, que son auteur, un royaliste, a eu la naïveté de croire injurieuse pour Napoléon, résume bien le caractère vrai du retour de l'île d'Elbe. Ce ne fut pas, comme les royalistes affectèrent de le dire plus tard, l'effet d'un complot militaire. Ce fut le résultat d'un élan spontané de l'immense majorité du peuple, paysans, ouvriers, petits bourgeois et soldats, inquiets du retour des gens d'Ancien Régime et acclamant Napoléon comme un libérateur, « l'homme de la Révolution ».

flatté d'organiser la résistance, le comte d'Artois avait dû quitter la ville en hâte, pour ne pas risquer d'être pris. Ney, sujet à des accès d'exaltation méridionale, avait promis à Louis XVIII de « ramener l'usurpateur dans une cage de fer ». Gagné par l'enthou-

FAUTES DES BOURBONS

Loin de chercher à calmer les méfiances et à atténuer l'hostilité à leur égard, les Bourbons multiplièrent les mesures qui devaient blesser et irriter les Français. Ils entreprirent de ressusciter les formes de l'ancienne monarchie, Louis XVIII s'intitulait roi « *par la grâce de Dieu* », c'est-à-dire niait la souveraineté du peuple, refusait d'accepter la Constitution préparée par le Sénat, « octroyait » à la place une *Charte*, datait « ses ordonnances » de la *dix-neuvième année de son règne*, comme s'il n'y avait eu ni la République, ni l'Empire. Il qualifiait de « funestes écarts » les événements de la Révolution, qui avait fait les Français égaux et libres. On prétendait n'admettre à l'École militaire de Saint-Cyr que des jeunes gens nobles. Sous prétexte d'économies on mettait à la retraite, ou en disponibilité avec demi-solde, vingt-deux mille officiers, ainsi réduits à la gêne, souvent à la misère. Par contre, on réintégrait dans l'armée les émigrés auxquels on comptait, pour leur avancement, les campagnes que depuis 1792 ils avaient faites contre la France, dans l'armée de Condé[1] ou les armées étrangères. Enfin en maints endroits, les anciens émigrés et le clergé tourmentaient les acheteurs de biens nationaux pour leur faire restituer ces biens, dont le Concordat et les constitutions impériales avaient autrefois proclamé la vente irrévocable. Il n'en fallut pas davantage pour que Napoléon retrouvât sa première popularité, pour que le peuple vit en lui de nouveau, selon le mot d'un ambassadeur au temps du Consulat, « l'homme de la Révolution », et pour qu'il désirât ardemment son retour.

LE RETOUR DE L'ILE D'ELBE

A l'île d'Elbe, Napoléon était au courant des mouvements de l'opinion en France. D'autre part, il savait qu'au Congrès de Vienne Louis XVIII, par l'intermédiaire de Talleyrand, s'efforçait d'obtenir des souverains alliés qu'on l'enlevât et qu'on l'emprisonnât dans une île perdue de l'Océan. Il se résolut à tenter de renverser les Bourbons. Le 26 février 1815, après dix mois de séjour, il quittait l'île d'Elbe avec un millier de vieux soldats. Le 1er mars, il débarquait au golfe Juan : le 20, il était aux Tuileries. Sa marche avait été un prodigieux triomphe. Les paysans, tout le long de la route, l'avaient escorté de village à village. Toutes les troupes, envoyées pour l'arrêter, s'étaient jointes à sa petite

1. Voir ci-dessus, page 72.

armée, avec des transports d'enthousiasme. A Grenoble, les ouvriers avaient enfoncé les portes de l'enceinte, que le gouverneur de la place voulait tenir fermées. A Lyon, où il s'était



LA PARADE

Photographie d'une caricature de 1815. — Bibliothèque Nationale.

Napoléon, les mains derrière le dos, — un de ses gestes familiers, — fait défiler devant lui l'avant-garde de son armée. « Vous serez les éclaireurs », dit-il à deux chiffonniers lanterne à la main, hotte au dos, un ancien soldat armé d'un sabre, un ouvrier pique à l'épaule, un paysan coiffé d'un bonnet de coton et portant au bout d'un bâton un drapeau tricolore en loque.

Cette caricature, que son auteur, un royaliste, a eu la naïveté de croire injurieuse pour Napoléon, résume bien le caractère vrai du retour de l'île d'Elbe. Ce ne fut pas, comme les royalistes affectèrent de le dire plus tard, l'effet d'un complot militaire. Ce fut le résultat d'un élan spontané de l'immense majorité du peuple, paysans, ouvriers, petits bourgeois et soldats, inquiets du retour des gens d'Ancien Régime et acclamant Napoléon comme un libérateur, « l'homme de la Révolution ».

flatté d'organiser la résistance, le comte d'Artois avait dû quitter la ville en hâte, pour ne pas risquer d'être pris. Ney, sujet à des accès d'exaltation méridionale, avait promis à Louis XVIII de « ramener l'usurpateur dans une cage de fer ». Gagné par l'enthou-

siasme des troupes, il leur avait lui-même fait acclamer l'Empereur, puis était venu se jeter dans ses bras à Auxerre. Lorsque le lundi 20 mars, vers neuf heures du soir, Napoléon parut dans le vestibule des Tuileries, remplies de la foule de ses fidèles, la joie toucha au délire. L'empereur fut porté de mains en mains jusqu'aux salons du premier étage. « Je crus, raconte un témoin, assister à la résurrection du Christ. Les transports furent tels qu'on eut dit que les plafonds s'écroulaient; puis, après cette explosion de tonnerre, chacun se retrouva palpitant d'extase et comme balbutiant d'ivresse. »

La veille, qui était le dimanche des Rameaux, vers minuit, presque en cachette, Louis XVIII avait quitté ce même palais des Tuileries. Il alla se réfugier en Belgique, à *Gand*, comptant une fois encore, pour reconquérir le trône, sur les armées étrangères et la défaite de la France.

NAPOLÉON ET L'EUROPE

Napoléon voulut immédiatement rassurer sur les conséquences de son retour, *au dedans* ceux des Français que son despotisme antérieur lui avait aliénés, *au dehors* les souverains alliés, réunis à Vienne.

Pour les Français, il fit rédiger et promulguer l'*Acte additionnel* aux Constitutions de l'Empire. L'Acte additionnel établissait une sorte d'*Empire libéral* : les pouvoirs de l'Empereur étaient réellement limités par deux Chambres : une *Chambre des pairs*, l'ancien Sénat, et une *Chambre des Représentants*.

Aux souverains étrangers il annonça qu'il acceptait sincèrement le traité de Paris et qu'il ne voulait plus « connaître désormais d'autre rivalité que celle des avantages de la paix, d'autre lutte que la lutte sainte de la félicité des peuples ». Les souverains ne voulurent même pas recevoir la circulaire de Napoléon. Dès le 13 mars, ainsi qu'avait fait la Convention pour Robespierre au 9 thermidor, ils avaient solennellement mis Napoléon *hors la loi*, « comme ennemi et perturbateur du repos du monde ». Ils s'étaient ensuite engagés à mettre sur pied 800 000 hommes et à combattre jusqu'à l'écrasement de l'Empereur.

CAMPAGNE DE BELGIQUE

Réduit à la guerre, Napoléon ne voulut pas laisser à ses adversaires le temps d'achever leur concentration. Une armée anglaise commandée par *Wellington*, une armée prussienne commandée par *Blücher*, formaient l'avant-garde de la coalition, en Belgique. Napoléon résolut d'aller les chercher et de tenter de les détruire. Les

armées ennemies montaient à 220 000 hommes; Napoléon disposait de 124 000 hommes. Il aurait eu 154 000 hommes, si une insurrection, provoquée par les royalistes, ne l'avait contraint de détacher 30 000 hommes en Vendée. Son plan, renouvelé des campagnes d'Italie et de France, consistait à se jeter entre les armées ennemies avant qu'elles aient pu opérer leur jonction, à les accabler séparément en avant de Bruxelles et à rejeter les Prussiens vers le Rhin et Wellington à la mer. La campagne de Belgique devait durer quatre jours, du jeudi 15 au dimanche 18 juin, et se terminer par un désastre à *Waterloo*.

Le jeudi 15 juin, Napoléon passa la Sambre à Charleroi[1]. Le lendemain, il battit Blücher près de Fleurus, à *Ligny*. Mais la journée ne fut pas décisive comme l'avait espéré Napoléon. L'armée prussienne ne fut pas détruite et Blücher se retira, en se tenant assez près de l'armée anglaise, pour pouvoir promptement la secourir.



BLÜCHER (1742-1819).
Photographie d'une gravure de BÖLLINGER. d'après le portrait peint par FRANK JEUNE.
Bibliothèque Nationale.

Ce visage aux rides profondes, au nez d'aigle, aux yeux durs, à l'expression froide et rude, dit toute l'énergie de l'homme à qui son ardeur offensive avait justement valu le beau surnom de « maréchal Vorwaerts *», le maréchal* en Avant, *Blücher, Mecklembourgeois d'origine, avait d'abord combattu contre la Prusse, lors de la guerre de Sept ans. Puis il était entré au service de Frédéric II. Il ne commença à jouer un rôle important que très tard, à soixante et onze ans, en* 1813 *à Bautzen et à Leipzig. Malgré son âge il fut en* 1814, *pendant la campagne de France, le plus ardent et le plus audacieux des généraux Alliés. En* 1815, *à Ligny, il faillit être écrasé par une charge de cuirassiers Français. Ce fut son ardeur à marcher au canon, qui, l'amenant à l'heure décisive sur le champ de bataille de Waterloo, sauva Wellington et donna la victoire aux Alliés.*

1. Voir la carte des champs de bataille du Nord ci-dessus, page 131.

siasme des troupes, il leur avait lui-même fait acclamer l'Empereur, puis était venu se jeter dans ses bras à Auxerre. Lorsque le lundi 20 mars, vers neuf heures du soir, Napoléon parut dans le vestibule des Tuileries, remplies de la foule de ses fidèles, la joie toucha au délire. L'empereur fut porté de mains en mains jusqu'aux salons du premier étage. « Je crus, raconte un témoin, assister à la résurrection du Christ. Les transports furent tels qu'on eut dit que les plafonds s'écroulaient; puis, après cette explosion de tonnerre, chacun se retrouva palpitant d'extase et comme balbutiant d'ivresse. »

La veille, qui était le dimanche des Rameaux, vers minuit, presque en cachette, Louis XVIII avait quitté ce même palais des Tuileries. Il alla se réfugier en Belgique, à *Gand*, comptant une fois encore, pour reconquérir le trône, sur les armées étrangères et la défaite de la France.

NAPOLÉON ET L'EUROPE

Napoléon voulut immédiatement rassurer sur les conséquences de son retour, *au dedans* ceux des Français que son despotisme antérieur lui avait aliénés, *au dehors* les souverains alliés, réunis à Vienne.

Pour les Français, il fit rédiger et promulguer l'*Acte additionnel* aux Constitutions de l'Empire. L'Acte additionnel établissait une sorte d'*Empire libéral* : les pouvoirs de l'Empereur étaient réellement limités par deux Chambres : une *Chambre des pairs*, l'ancien Sénat, et une *Chambre des Représentants*.

Aux souverains étrangers il annonça qu'il acceptait sincèrement le traité de Paris et qu'il ne voulait plus « connaître désormais d'autre rivalité que celle des avantages de la paix, d'autre lutte que la lutte sainte de la félicité des peuples ». Les souverains ne voulurent même pas recevoir la circulaire de Napoléon. Dès le 13 mars, ainsi qu'avait fait la Convention pour Robespierre au 9 thermidor, ils avaient solennellement mis Napoléon *hors la loi*, « comme ennemi et perturbateur du repos du monde ». Ils s'étaient ensuite engagés à mettre sur pied 800000 hommes et à combattre jusqu'à l'écrasement de l'Empereur.

CAMPAGNE DE BELGIQUE

Réduit à la guerre, Napoléon ne voulut pas laisser à ses adversaires le temps d'achever leur concentration. Une armée anglaise commandée par *Wellington*, une armée prussienne commandée par *Blücher*, formaient l'avant-garde de la coalition, en Belgique. Napoléon résolut d'aller les chercher et de tenter de les détruire. Les

armées ennemies montaient à 220000 hommes; Napoléon disposait de 124000 hommes. Il aurait eu 154000 hommes, si une insurrection, provoquée par les royalistes, ne l'avait contraint de détacher 30000 hommes en Vendée. Son plan, renouvelé des campagnes d'Italie et de France, consistait à se jeter entre les armées ennemies avant qu'elles aient pu opérer leur jonction, à les accabler séparément en avant de Bruxelles et à rejeter les Prussiens vers le Rhin et Wellington à la mer. La campagne de Belgique devait durer quatre jours, du jeudi 15 au dimanche 18 juin, et se terminer par un désastre à *Waterloo*.



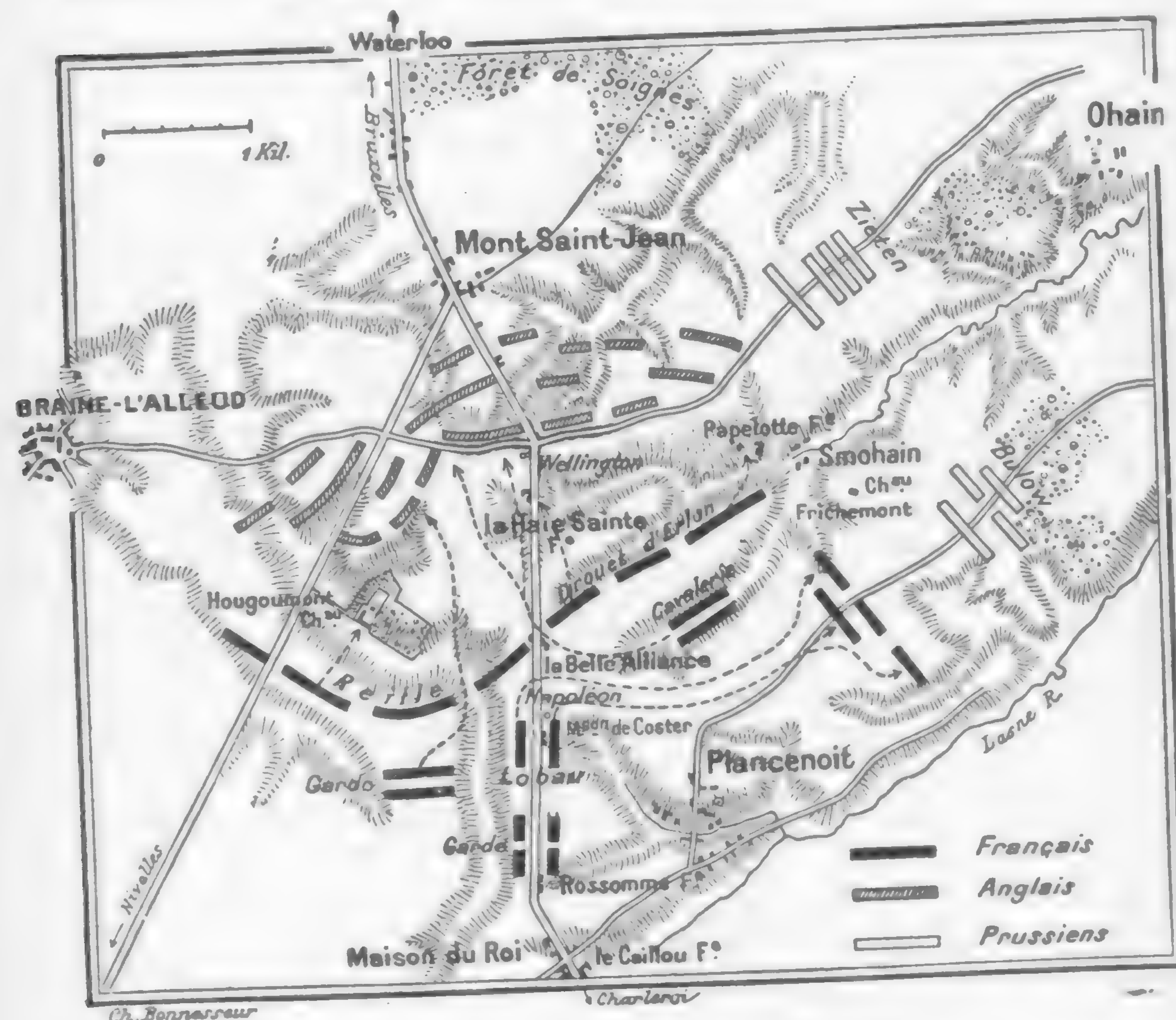
BLÜCHER (1742-1819).
Photographie d'une gravure de BÖLLINGER. d'après le portrait peint par FRANK JEUNE.
Bibliothèque Nationale.

Ce visage aux rides profondes, au nez d'aigle, aux yeux durs, à l'expression froide et rude, dit toute l'énergie de l'homme à qui son ardeur offensive avait justement valu le beau surnom de « maréchal Vorwaerts », *le maréchal* en Avant, *Blücher, Mecklembourgeois d'origine, avait d'abord combattu contre la Prusse, lors de la guerre de Sept ans. Puis il était entré au service de Frédéric II. Il ne commença à jouer un rôle important que très tard, à soixante et onze ans, en 1813 à Bautzen et à Leipzig. Malgré son âge il fut en 1814, pendant la campagne de France, le plus ardent et le plus audacieux des généraux Alliés. En 1815, à Ligny, il faillit être écrasé par une charge de cuirassiers Français. Ce fut son ardeur à marcher au canon, qui, l'amenant à l'heure décisive sur le champ de bataille de Waterloo, sauva Wellington et donna la victoire aux Alliés.*

Le jeudi 15 juin, Napoléon passa la Sambre à Charleroi[1]. Le lendemain, il battit Blücher près de Fleurus, à *Ligny*. Mais la journée ne fut pas décisive comme l'avait espéré Napoléon. L'armée prussienne ne fut pas détruite et Blücher se retira, en se tenant assez près de l'armée anglaise, pour pouvoir promptement la secourir.

1. Voir la carte des champs de bataille du Nord ci-dessus, page 131.

WATERLOO Faisant poursuivre Blücher par l'aile droite de son armée, 30 000 hommes, sous le commandement du maréchal *Grouchy*, Napoléon avec son centre et sa gauche se porta sur l'armée anglaise. Il la trouva le samedi



Bataille de Waterloo, 18 juin 1815.

Les hachures indiquent des mouvements de terrain de 20 mètres d'altitude en moyenne.

17 juin au soir, arrêtée, au sud du village de **Waterloo**, en avant d'une forêt, la forêt de Soignes, sur le plateau du village de *Mont-Saint-Jean*, barrant la route de Bruxelles. Napoléon s'établit sur un plateau voisin, le plateau de la *Belle-Alliance*, du nom d'un cabaret qui en occupe le centre. Les deux plateaux très rapprochés, — il n'y a guère que 1200 mètres entre le rebord de Mont-Saint-Jean et le cabaret de la Belle-Alliance, — sont séparés par un vallon profond de vingt mètres à peine. Ils sont traversés presqu'en droite ligne du nord au sud par la grand'route de Charleroi à Bruxelles. Perpendiculairement à cette route passe, d'ouest en est, le chemin de Braine-l'Alleud à Ohain. Ce chemin suit le rebord du plateau de Mont Saint-Jean : à l'ouest

de la route de Bruxelles il passait en tranchée ; à l'est il était bordé d'une double haie fort épaisse, en sorte qu'il formait un vrai retranchement, derrière lequel l'armée anglaise était rangée. Les Anglais occupaient, en outre, en avant du plateau, au bas des pentes, trois groupes de bâtiments qui, soigneusement barricadés et crénelés, étaient comme trois redoutes, destinées à briser le premier élan des Français. C'étaient : devant la droite anglaise, le château et le parc d'Hougoumont ; au centre, en bordure de la route, la ferme de la Haie-Sainte ; devant la gauche, la ferme de Papelotte. Sur ces très fortes positions, Wellington avait réuni 67 000 hommes avec 196 canons. Il devait être soutenu dans la journée d'abord par 30 000, puis par 60 000 Prussiens. Napoléon avait, *au début de l'action*, une certaine supériorité numérique, avec 74 000 hommes et 246 canons. C'était à peu près les forces dont il disposait à Austerlitz. Mais elles étaient ici ramassées sur un très petit espace. A

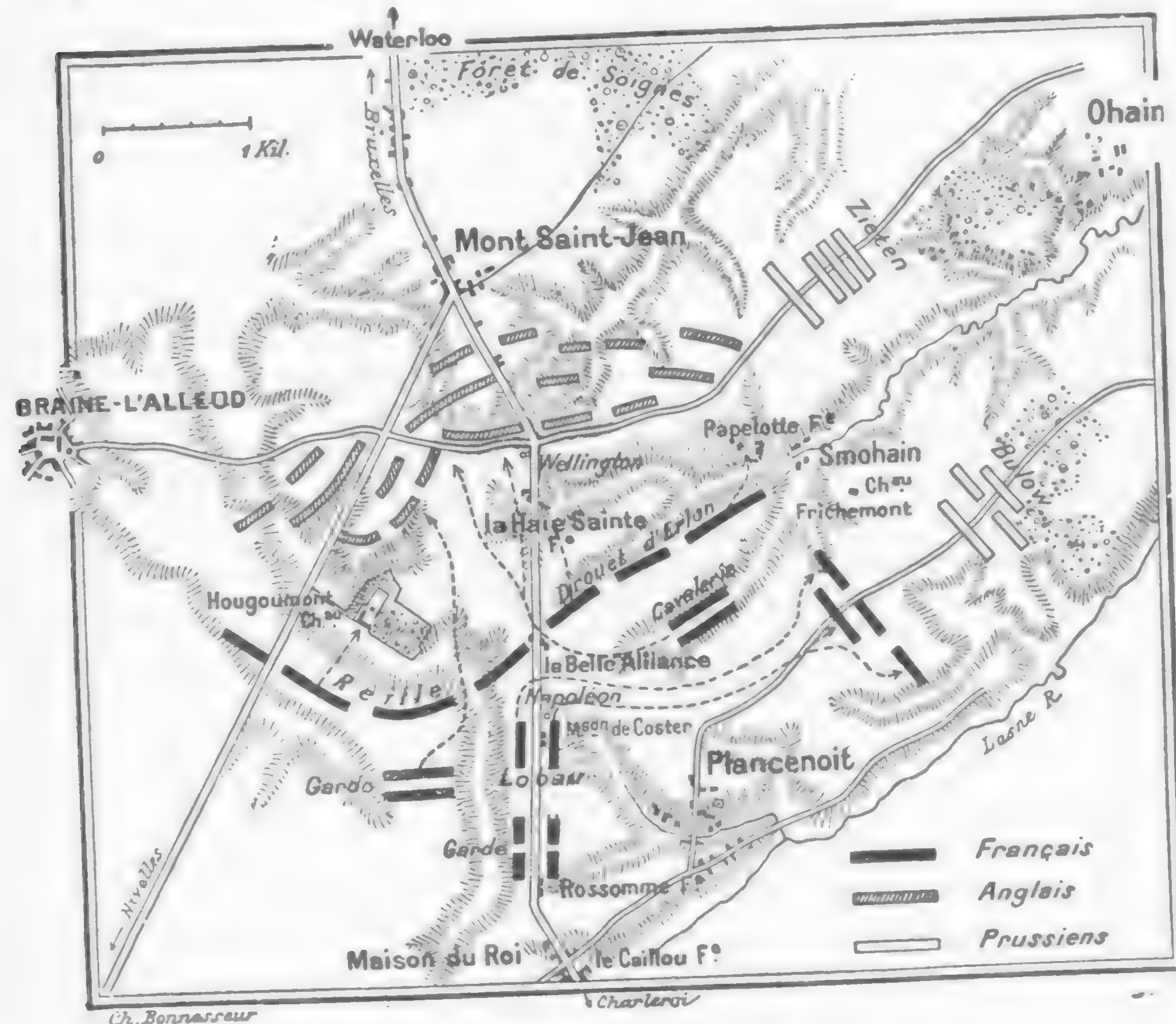


Wellington (1769-1852).

Photographie d'un portrait dessiné et gravé par Canu. — Bibliothèque Nationale.

La famille de Wellington était d'origine Castillane. Né la même année que Napoléon, il fit ses études en France à l'École militaire d'Angers. Il était sous-lieutenant à la veille de la Révolution. Il eut une rapide et brillante carrière dans l'Inde. Ce fut la guerre d'Espagne, où il commanda en chef l'armée anglaise, qui assura sa réputation. Plusieurs fois rejeté en Portugal, il finit par chasser les Français d'Espagne et, en 1814, prit Toulouse. Ses qualités dominantes étaient la ténacité et le sang-froid : elles le firent surnommer le duc de Fer ; *il leur dut, et à elles seules — car il ne fit aucune manœuvre et se borna à se cramponner au sol — de pouvoir tenir à Waterloo jusqu'à l'arrivée de Blücher. Il fut comblé de dignités par tous les souverains de l'Europe. Il joua un rôle important au congrès de Vienne, et après 1815 dans la politique extérieure de l'Angleterre. Napoléon disait que « la Fortune avait plus fait pour lui qu'il n'avait fait pour elle ».*

WATERLOO Faisant poursuivre Blücher par l'aile droite de son armée, 30 000 hommes, sous le commandement du maréchal *Grouchy*, Napoléon avec son centre et sa gauche se porta sur l'armée anglaise. Il la trouva le samedi



Bataille de Waterloo, 18 juin 1815.

Les hachures indiquent des mouvements de terrain de 20 mètres d'altitude en moyenne.

17 juin au soir, arrêtée, au sud du village de **Waterloo**, en avant d'une forêt, la forêt de Soignes, sur le plateau du village de *Mont-Saint-Jean*, barrant la route de Bruxelles. Napoléon s'établit sur un plateau voisin, le plateau de la *Belle-Alliance*, du nom d'un cabaret qui en occupe le centre. Les deux plateaux très rapprochés, — il n'y a guère que 1200 mètres entre le rebord de Mont-Saint-Jean et le cabaret de la Belle-Alliance, — sont séparés par un vallon profond de vingt mètres à peine. Ils sont traversés presqu'en droite ligne du nord au sud par la grand'route de Charleroi à Bruxelles. Perpendiculairement à cette route passe, d'ouest en est, le chemin de Braine-l'Alleud à Ohain. Ce chemin suit le rebord du plateau de Mont Saint-Jean : à l'ouest

de la route de Bruxelles il passait en tranchée; à l'est il était bordé d'une double haie fort épaisse, en sorte qu'il formait un vrai retranchement, derrière lequel l'armée anglaise était rangée. Les Anglais occupaient, en outre, en avant du plateau, au bas des pentes, trois groupes de bâtiments qui, soigneusement barricadés et crénelés, étaient comme trois redoutes, destinées à briser le premier élan des Français. C'étaient : devant la droite anglaise, le château et le parc d'Hougoumont; au centre, en bordure de la route, la ferme de la Haie-Sainte; devant la gauche, la ferme de Papelotte. Sur ces très fortes positions, Wellington avait réuni 67 000 hommes avec 196 canons. Il devait être soutenu dans la journée d'abord par 30 000, puis par 60 000 Prussiens. Napoléon avait, *au début de l'action*, une certaine supériorité numérique, avec 74 000 hommes et 246 canons. C'était à peu près les forces dont il disposait à Austerlitz. Mais elles étaient ici ramassées sur un très petit espace. A



Wellington (1769-1852).

Photographie d'un portrait dessiné et gravé par Canu. — Bibliothèque Nationale.

La famille de Wellington était d'origine Castillane. Né la même année que Napoléon, il fit ses études en France à l'École militaire d'Angers. Il était sous-lieutenant à la veille de la Révolution. Il eut une rapide et brillante carrière dans l'Inde. Ce fut la guerre d'Espagne, où il commanda en chef l'armée anglaise, qui assura sa réputation. Plusieurs fois rejeté en Portugal, il finit par chasser les Français d'Espagne et, en 1814, prit Toulouse. Ses qualités dominantes étaient la ténacité et le sang-froid : elles le firent surnommer le duc de Fer; *il leur dut, et à elles seules — car il ne fit aucune manœuvre et se borna à se cramponner au sol — de pouvoir tenir à Waterloo jusqu'à l'arrivée de Blücher. Il fut comblé de dignités par tous les souverains de l'Europe. Il joua un rôle important au congrès de Vienne, et après 1815 dans la politique extérieure de l'Angleterre. Napoléon disait que « la Fortune avait plus fait pour lui qu'il n'avait fait pour elle ».*

Austerlitz le front des armées mesurait dix kilomètres ; à Waterloo il n'avait pas quatre kilomètres d'étendue. Cette agglomération des troupes sur un terrain trop resserré devait avoir de néfastes conséquences.

Pendant l'après-midi du 17 et assez avant dans la soirée, il y eut un violent orage. Le sol était détrempé ; les hommes, ruisselant d'eau, « traînaient, dit un témoin, deux ou trois livres de boue à leurs souliers » ; quelques-uns les avaient même perdus dans la terre grasse. Il fallut, après une marche rapide, bivouaquer dans des seigles qui montaient à hauteur du menton, si mouillés qu'en y pénétrant « c'était comme si on entrait dans un bain ». On ne put presque pas allumer de feu et les vivres n'arrivèrent que très tard dans la nuit.

Le dimanche 18 juin, l'Empereur pensait attaquer l'ennemi à neuf heures. Mais pour laisser un peu plus de repos aux troupes brisées de fatigue, et surtout pour que le sol où l'artillerie ne

GRENADIER DE LA VIEILLE GARDE
Tenue de campagne.
Photographie d'un dessin de FABER DU FAUR.
Bibliothèque Nationale.

Grand bonnet à poil, ou ourson — *parce qu'il était fait de peau d'ours — orné par devant d'une plaque à l'aigle, et au sommet d'une grenade. L'ourson était assez grand pour qu'on y pût loger deux bouteilles de vin. Capote bleue, à un seul rang de boutons, relevée pour la marche, comme la relèvent encore nos soldats, épaulette de laine rouge, pantalon bleu, retroussé, guêtres blanches, sac à poches latérales, grande giberne ornée d'un aigle, pareil à celui de l'ourson, et de quatre grenades, renfermant cinquante cartouches, sabre-briquet. L'équipement total pesait un peu plus de 32 kilogrammes, 5 de plus qu'aujourd'hui. — Les chasseurs de la garde avaient même uniforme, mais pas de plaque à l'ourson et le dessus de l'épaulette vert. Voir ci-dessous, page 280, la tenue de parade.*

pouvait manœuvrer eût le temps de se raffermir sous le soleil, il fallut retarder le début de l'action jusqu'à près de midi. Ce retard perdit l'Empereur, parce qu'il laissa aux Prussiens le temps d'arriver sur le champ de bataille avant que l'armée anglaise ne fût rompue.

Il y eut dans cette journée trois attaques : d'abord contre la gauche anglaise, une attaque d'infanterie, repoussée ; puis contre le centre, une attaque de toute la cavalerie, également repoussée ; enfin, à l'approche de la nuit, une attaque générale, qui, arrêtée par l'arrivée des Prussiens, se termina en une déroute générale des Français.

L'idée première de Napoléon était de détruire d'abord la gauche anglaise, derrière la ferme de Papelotte, parce que c'était le côté par où Anglais et Prussiens pouvaient opérer leur jonction. Les divisions de Drouet d'Erlon traversèrent le vallon et franchirent le chemin d'Ohain. Mais, arrivées sur le plateau, elles ne purent se déployer, faute d'espace. Le feu de l'ennemi fit de terribles ravages dans ces



FANTASSIN ANGLAIS, CHASSEUR.
Photographie d'une aquarelle de C. VERNET
Bibliothèque Nationale.

Shako en cuir noir, à pompon et galons blancs. Veste rouge, col et poignets galonnés de vert ; épaulettes en forme de bourrelet, en laine blanche ; pantalon gris bleu. Le fantassin anglais est extraordinairemant chargé. Outre le sac, sur lequel une courroie qui passe devant sur la poitrine maintient une épaisse couverture, il porte en bandoulière un sac en toile pareil à la musette de nos fantassins et par-dessus une gourde, où se lit le numéro du régiment

Austerlitz le front des armées mesurait dix kilomètres; à Waterloo il n'avait pas quatre kilomètres d'étendue. Cette agglomération des troupes sur un terrain trop resserré devait avoir de néfastes conséquences.

Pendant l'après-midi du 17 et assez avant dans la soirée, il y eut un violent orage. Le sol était détrempé; les hommes, ruisselant d'eau, « traînaient, dit un témoin, deux ou trois livres de boue à leurs souliers »; quelques-uns les avaient même perdus dans la terre grasse. Il fallut, après une marche rapide, bivouaquer dans des seigles qui montaient à hauteur du menton, si mouillés qu'en y pénétrant « c'était comme si on entrait dans un bain ». On ne put presque pas allumer de feu et les vivres n'arrivèrent que très tard dans la nuit.

Le dimanche 18 juin, l'Empereur pensait attaquer l'ennemi à neuf heures. Mais pour laisser un peu plus de repos aux troupes brisées de fatigue, et surtout pour que le sol où l'artillerie ne



GRENADIER DE LA VIEILLE GARDE
Tenue de campagne.
Photographie d'un dessin de FABER DU FAUR.
Bibliothèque Nationale.

Grand bonnet à poil, ou ourson — parce qu'il était fait de peau d'ours — orné par devant d'une plaque à l'aigle, et au sommet d'une grenade. L'ourson était assez grand pour qu'on y pût loger deux bouteilles de vin. Capote bleue, à un seul rang de boutons, relevée pour la marche, comme la relèvent encore nos soldats, épaulette de laine rouge, pantalon bleu, retroussé, guêtres blanches, sac à poches latérales, grande giberne ornée d'un aigle, pareil à celui de l'ourson, et de quatre grenades, renfermant cinquante cartouches, sabre-briquet. L'équipement total pesait un peu plus de 32 kilogrammes, 5 de plus qu'aujourd'hui. — Les chasseurs de la garde avaient même uniforme, mais pas de plaque à l'ourson et le dessus de l'épaulette vert. *Voir ci-dessous, page 280, la tenue de parade.*

pouvait manœuvrer eût le temps de se raffermir sous le soleil, il fallut retarder le début de l'action jusqu'à près de midi. Ce retard perdit l'Empereur, parce qu'il laissa aux Prussiens le temps d'arriver sur le champ de bataille avant que l'armée anglaise ne fût rompue.

Il y eut dans cette journée trois attaques : d'abord contre la gauche anglaise, une attaque d'infanterie, repoussée; puis contre le centre, une attaque de toute la cavalerie, également repoussée; enfin, à l'approche de la nuit, une attaque générale, qui, arrêtée par l'arrivée des Prussiens, se termina en une déroute générale des Français.

L'idée première de Napoléon était de détruire d'abord la gauche anglaise, derrière la ferme de Papelotte, parce que c'était le côté par où Anglais et Prussiens pouvaient opérer leur jonction. Les divisions de Drouet d'Erlon traversèrent le vallon et franchirent le chemin d'Ohain. Mais, arrivées sur le plateau, elles ne purent se déployer, faute d'espace. Le feu de l'ennemi fit de terribles ravages dans ces



FANTASSIN ANGLAIS, CHASSEUR.
Photographie d'une aquarelle de C. VERNET
Bibliothèque Nationale.

Shako en cuir noir, à pompon et galons blancs. Veste rouge, col et poignets galonnés de vert; épaulettes en forme de bourrelet, en laine blanche; pantalon gris bleu. Le fantassin anglais est extraordinairemant chargé. Outre le sac, sur lequel une courroie qui passe devant sur la poitrine maintient une épaisse couverture, il porte en bandouillère un sac en toile pareil à la musette de nos fantassins et par-dessus une gourde, où se lit le numéro du régiment

colonnes profondes qui, d'autre part, sabrées par la cavalerie anglaise sans pouvoir se mettre en défense, durent reculer et regagner en désordre leurs positions premières.

Cet échec détermina Napoléon à attaquer au centre. Mais, vers deux heures, sur sa droite, en arrière de son front de bataille, 30 000 Prussiens, avec Bulow, débouchaient d'un bois, qui avait masqué leur approche. Napoléon dut porter de ce côté la plus grande partie de sa réserve d'infanterie, 10 000 hommes. C'était *une seconde bataille* qu'il lui fallait livrer, en même temps que continuait la bataille contre les Anglais. Pour attaquer le centre il n'avait de troupes fraîches que sa cavalerie. Ney — il eut cinq chevaux tués sous lui dans la journée — d'abord avec 5000 cuirassiers et lanciers, puis avec 10 000 cavaliers, toute la cavalerie française, « une mer d'acier », attaqua à l'ouest de la route de Bruxelles, sur un front de 1500 mètres à peine : ce fut de nouveau la faute commise lors de l'attaque d'infanterie de Drouet d'Erlon. Les cavaliers, serrés à s'étouffer, ne pouvaient charger à plein galop. Pendant trois heures ils tourbillonnèrent sans succès décisif au milieu des carrés de l'infanterie anglaise, « entre des murailles d'hommes et des défilés de baïonnettes ». Vers sept heures, les hommes et les chevaux à bout de force, il fallut quitter le plateau. Napoléon n'avait pu envoyer d'infanterie pour soutenir sa cavalerie parce que les Prussiens étaient arrivés un moment jusqu'au village de Plancenoit, à moins d'un kilomètre derrière son centre.

Quand les Prussiens eurent été repoussés, l'Empereur, vers sept heures et demie, tenta l'attaque suprême. Sur le même front où avait chargé la cavalerie il lança cinq bataillons de grenadiers et de chasseurs de la Garde. L'armée entière, sur toute la ligne de bataille, devait les soutenir. Mais le feu rapide et précis des Anglais coucha par terre en quelques instants les deux tiers des bataillons de la Garde; le reste, une poignée d'hommes, recula. En même temps à l'extrême droite française, vers Papelotte, une violente canonnade éclatait : c'était un second corps prussien qui entrait en ligne, au point même où l'Empereur avait fait annoncer qu'allait déboucher le maréchal Grouchy. Dans cette armée, énervée par les fatigues de la nuit précédente, par huit heures de bataille et d'efforts inutiles sous le lourd soleil de juin, l'échec de la Garde, l'apparition soudaine d'un nouvel ennemi là où l'on attendait les Français, achevèrent de détraquer les têtes. On cria : trahison ! sauve qui peut ! Pres-



MARÉCHAL DES LOGIS DU 1er CUIRASSIERS, 1815.
Musée de l'Armée. — Photographie.

Uniforme, équipement, armement, harnachement, sont non pas des reconstitutions, mais des pièces authentiques. Casque d'acier à cimier de cuivre, plumet et pompon rouges, crinière noire, et bande de peau noire au-dessus de la visière Cuirasse d'acier à épaulières de cuivre et garnitures d'entournures et du col rouges. Épaulettes de laine rouge; habit-veste bleu, sur la manche sardines d'argent; culotte de peau blanche, bottes noires. Long sabre droit, la latte, *à fourreau d'acier. Tapis de selle, fontes en avant, portemanteau en arrière en drap bleu, galonné de blanc. Manteau blanc plié sur le portemanteau. L'uniforme des cuirassiers est resté à peu près le même jusqu'à la guerre de 1914.*

colonnes profondes qui, d'autre part, sabrées par la cavalerie anglaise sans pouvoir se mettre en défense, durent reculer et regagner en désordre leurs positions premières.

Cet échec détermina Napoléon à attaquer au centre. Mais, vers deux heures, sur sa droite, en arrière de son front de bataille, 30000 Prussiens, avec Bulow, débouchaient d'un bois, qui avait masqué leur approche. Napoléon dut porter de ce côté la plus grande partie de sa réserve d'infanterie, 10000 hommes. C'était *une seconde bataille* qu'il lui fallait livrer, en même temps que continuait la bataille contre les Anglais. Pour attaquer le centre il n'avait de troupes fraîches que sa cavalerie. Ney — il eut cinq chevaux tués sous lui dans la journée — d'abord avec 5000 cuirassiers et lanciers, puis avec 10000 cavaliers, toute la cavalerie française, « une mer d'acier », attaqua à l'ouest de la route de Bruxelles, sur un front de 1500 mètres à peine : ce fut de nouveau la faute commise lors de l'attaque d'infanterie de Drouet d'Erlon. Les cavaliers, serrés à s'étouffer, ne pouvaient charger à plein galop. Pendant trois heures ils tourbillonnèrent sans succès décisif au milieu des carrés de l'infanterie anglaise, « entre des murailles d'hommes et des défilés de baïonnettes ». Vers sept heures, les hommes et les chevaux à bout de force, il fallut quitter le plateau. Napoléon n'avait pu envoyer d'infanterie pour soutenir sa cavalerie parce que les Prussiens étaient arrivés un moment jusqu'au village de Plancenoit, à moins d'un kilomètre derrière son centre.

Quand les Prussiens eurent été repoussés, l'Empereur, vers sept heures et demie, tenta l'attaque suprême. Sur le même front où avait chargé la cavalerie il lança cinq bataillons de grenadiers et de chasseurs de la Garde. L'armée entière, sur toute la ligne de bataille, devait les soutenir. Mais le feu rapide et précis des Anglais coucha par terre en quelques instants les deux tiers des bataillons de la Garde; le reste, une poignée d'hommes, recula. En même temps à l'extrême droite française, vers Papelotte, une violente canonnade éclatait : c'était un second corps prussien qui entrait en ligne, au point même où l'Empereur avait fait annoncer qu'allait déboucher le maréchal Grouchy. Dans cette armée, énervée par les fatigues de la nuit précédente, par huit heures de bataille et d'efforts inutiles sous le lourd soleil de juin, l'échec de la Garde, l'apparition soudaine d'un nouvel ennemi là où l'on attendait les Français, achevèrent de détraquer les têtes. On cria : trahison! sauve qui peut! Pres-



MARÉCHAL DES LOGIS DU 1er CUIRASSIERS, 1815.

Musée de l'Armée. — Photographie.

Uniforme, équipement, armement, harnachement, sont non pas des reconstitutions, mais des pièces authentiques. Casque d'acier à cimier de cuivre, plumet et pompon rouges, crinière noire, et bande de peau noire au-dessus de la visière. Cuirasse d'acier à épaulières de cuivre et garnitures d'entournures et du col rouges. Épaulettes de laine rouge; habit-veste bleu, sur la manche sardines d'argent; culotte de peau blanche, bottes noires. Long sabre droit, la latte, à fourreau d'acier. Tapis de selle, fontes en avant, portemanteau en arrière en drap bleu, galonné de blanc. Manteau blanc plié sur le portemanteau. L'uniforme des cuirassiers est resté à peu près le même jusqu'à la guerre de 1914.

sés en tête par l'armée anglaise qui, prenant l'offensive, descendait tout entière de Mont-Saint-Jean, pressés en flanc par l'armée prussienne qui se soudait aux Anglais en équerre, tous les régiments se disloquèrent, et, toutes les armes confondues, ce fut la



SUR LE CHAMP DE BATAILLE DE WATERLOO.
Photographie Nels, à Bruxelles

La vue est prise sur la route de Bruxelles à Charleroi, dans la direction de Charleroi, le dos tourné à Mont-Saint-Jean. A droite, œuvre émouvante du sculpteur Gérôme, le monument élevé en 1904 à la mémoire de l'armée française: un aigle l'aile brisée, retenant dans ses serres un drapeau qu'il essaye encore de défendre. A 250 mètres, au fond à gauche, la maison Decoster, près de laquelle Napoléon se tint une partie de la journée. Ce fut en avant de cette maison, non loin de l'emplacement du monument, que se formèrent dans les champs, à droite et à gauche de la route, les deux derniers carrés du 1er grenadiers de la Garde.

fuite affolée, en troupeau. Seule, formée en carrés, la vieille Garde demeura inébranlable au milieu de la tourmente. Quatre de ses carrés, sourds à toutes les sommations de se rendre, furent broyés près du cabaret de la Belle-Alliance. Les deux derniers, deux bataillons du 1er grenadiers, « l'élite de l'élite » — près de la moitié des hommes étaient décorés — établis de chaque côté de la route de Bruxelles, tinrent tête seuls aux deux armées. Aucune charge ne parvint à les entamer ; autour d'eux s'élevait un remblai d'hommes et de chevaux abattus. Quand, à neuf heures du soir, ils battirent en retraite, la cavalerie prussienne se borna à les suivre, hors de portée de fusil.

L'armée française en déroute fut, selon l'ordre de Blücher, pourchassée et sabrée par les Prussiens « tant qu'ils eurent un

homme et un cheval en état de se tenir debout ». La chasse dura jusque vers deux heures du matin, au clair de lune. Aucun corps ne put être rallié avant la rentrée en France.

Grouchy qui, trompé par les manœuvres des Prussiens, les avait laissés échapper, et, faute d'esprit d'initiative, n'avait pas su marcher au canon, comme Desaix avait fait à Marengo, opéra du moins une habile retraite et ramena son corps en bon ordre.

SECONDE ABDICATION

Quatre jours après Waterloo, le 22 juin, Napoléon, rentré à Paris le 20, avait, pour la seconde fois, cessé de régner. Sa chute cette fois fut préparée par *Fouché*, son ministre de la police. La Chambre des représentants, illégalement réunie, se déclara en permanence et mit Napoléon en demeure d'abdiquer. Il abdiqua. La Chambre nomma, pour négocier avec l'ennemi, un gouvernement provisoire dont Fouché fut le président.

SECONDE RESTAURATION

Fouché négocia *pour lui*, avec Louis XVIII et avec Wellington. Bien que Paris fût, cette fois, en partie fortifié et qu'on disposât de 80000 hommes de bonnes troupes pour le défendre, Fouché livra la capitale aux Alliés. Ils l'occupèrent le 7 juillet et chassèrent aussitôt le gouvernement provisoire et la Chambre. Le 8, Louis XVIII, revenu derrière l'armée anglaise, rentrait aux Tuileries, à peu près *Cent jours* après qu'il en était parti. Deux jours avant, il avait nommé Fouché ministre.

SECONDE INVASION

L'abdication de Napoléon, le rétablissement de Louis XVIII ne suspendirent pas la marche des armées de la coalition. Près d'un million de soldats, venus de tous les pays d'Europe, entrant par toutes les frontières, occupèrent les trois quarts de la France, soixante départements. Bien qu'aucune résistance ne leur fût opposée, bien que l'armée française eût été licenciée sur leur demande, Anglais, Prussiens, Russes, Autrichiens, Hollandais, Allemands, Italiens, Espagnols, etc., agirent comme en pays conquis, se faisant loger, nourrir, habiller, équiper, fournir même jusqu'aux munitions, et se vengeant par mille exactions des défaites subies pendant vingt années. « La France crucifiée », selon la forte expression d'un historien contemporain, connut de nouveau toutes les horreurs de la précédente invasion. En maints endroits les paysans étaient réduits à abandonner leurs villages et à se réfu-

sés en tête par l'armée anglaise qui, prenant l'offensive, descendait tout entière de Mont-Saint-Jean, pressés en flanc par l'armée prussienne qui se soudait aux Anglais en équerre, tous les régiments se disloquèrent, et, toutes les armes confondues, ce fut la



SUR LE CHAMP DE BATAILLE DE WATERLOO.
Photographie Nels, à Bruxelles

La vue est prise sur la route de Bruxelles à Charleroi, dans la direction de Charleroi, le dos tourné à Mont-Saint-Jean. A droite, œuvre émouvante du sculpteur Gérôme, le monument élevé en 1904 à la mémoire de l'armée française: un aigle l'aile brisée, retenant dans ses serres un drapeau qu'il essaye encore de défendre. A 250 mètres, au fond à gauche, la maison Decoster, près de laquelle Napoléon se tint une partie de la journée. Ce fut en avant de cette maison, non loin de l'emplacement du monument, que se formèrent dans les champs, à droite et à gauche de la route, les deux derniers carrés du 1er grenadiers de la Garde.

fuite affolée, en troupeau. Seule, formée en carrés, la vieille Garde demeura inébranlable au milieu de la tourmente. Quatre de ses carrés, sourds à toutes les sommations de se rendre, furent broyés près du cabaret de la Belle-Alliance. Les deux derniers, deux bataillons du 1er grenadiers, « l'élite de l'élite » — près de la moitié des hommes étaient décorés — établis de chaque côté de la route de Bruxelles, tinrent tête seuls aux deux armées. Aucune charge ne parvint à les entamer ; autour d'eux s'élevait un remblai d'hommes et de chevaux abattus. Quand, à neuf heures du soir, ils battirent en retraite, la cavalerie prussienne se borna à les suivre, hors de portée de fusil.

L'armée française en déroute fut, selon l'ordre de Blücher, pourchassée et sabrée par les Prussiens « tant qu'ils eurent un homme et un cheval en état de se tenir debout ». La chasse dura jusque vers deux heures du matin, au clair de lune. Aucun corps ne put être rallié avant la rentrée en France.

Grouchy qui, trompé par les manœuvres des Prussiens, les avait laissés échapper, et, faute d'esprit d'initiative, n'avait pas su marcher au canon, comme Desaix avait fait à Marengo, opéra du moins une habile retraite et ramena son corps en bon ordre.

SECONDE ABDICATION

Quatre jours après Waterloo, le 22 juin, Napoléon, rentré à Paris le 20, avait, pour la seconde fois, cessé de régner. Sa chute cette fois fut préparée par *Fouché*, son ministre de la police. La Chambre des représentants, illégalement réunie, se déclara en permanence et mit Napoléon en demeure d'abdiquer. Il abdiqua. La Chambre nomma, pour négocier avec l'ennemi, un gouvernement provisoire dont Fouché fut le président.

SECONDE RESTAURATION

Fouché négocia *pour lui*, avec Louis XVIII et avec Wellington. Bien que Paris fût, cette fois, en partie fortifié et qu'on disposât de 80000 hommes de bonnes troupes pour le défendre, Fouché livra la capitale aux Alliés. Ils l'occupèrent le 7 juillet et chassèrent aussitôt le gouvernement provisoire et la Chambre. Le 8, Louis XVIII, revenu derrière l'armée anglaise, rentrait aux Tuileries, à peu près *Cent jours* après qu'il en était parti. Deux jours avant, il avait nommé Fouché ministre.

SECONDE INVASION

L'abdication de Napoléon, le rétablissement de Louis XVIII ne suspendirent pas la marche des armées de la coalition. Près d'un million de soldats, venus de tous les pays d'Europe, entrant par toutes les frontières, occupèrent les trois quarts de la France, soixante départements. Bien qu'aucune résistance ne leur fût opposée, bien que l'armée française eût été licenciée sur leur demande, Anglais, Prussiens, Russes, Autrichiens, Hollandais, Allemands, Italiens, Espagnols, etc., agirent comme en pays conquis, se faisant loger, nourrir, habiller, équiper, fournir même jusqu'aux munitions, et se vengeant par mille exactions des défaites subies pendant vingt années. « La France crucifiée », selon la forte expression d'un historien contemporain, connut de nouveau toutes les horreurs de la précédente invasion. En maints endroits les paysans étaient réduits à abandonner leurs villages et à se réfu-

gier dans les bois. Les Prussiens qui, disait un officier russe, « regardaient chaque ville française comme une vache à traire », déclaraient qu'ils ne quitteraient pas la France « qu'elle ne fût comme si le feu du ciel y avait passé ». Ce régime dura plus de quatre mois, jusqu'à la conclusion du ***second traité de Paris***.

SECOND TRAITÉ DE PARIS

Le second traité de Paris fut signé le 20 novembre 1815. Une partie des coalisés, les Allemands surtout et les Prussiens, auraient voulu qu'on démembrât la France, qu'on lui enlevât au moins l'Alsace, la Lorraine et la Flandre. Les plus acharnés demandaient, en outre, la Franche-Comté et une partie de la Bourgogne. Le Tsar et Wellington empêchèrent la réalisation de ces projets; ils jugeaient indispensable, en effet, que la France demeurât assez forte pour servir de contrepoids et, chacun de son côté, ils voulaient réserver le bénéfice de la reconnaissance française, l'un à la Russie, l'autre à l'Angleterre. Le traité ramena la France à ses limites de 1790; on lui laissait Avignon, on lui enlevait la Savoie. En outre, ou lui prenait, sur la frontière du nord, certains territoires comme la vallée de la Sarre et plusieurs places fortes, entre autres Landau, qu'elle possédait depuis Louis XIV. Enfin elle devait payer une lourde indemnité de guerre — 700 millions — et une armée de 150000 coalisés, entretenue à ses frais, devait, pendant cinq ans, occuper les places du nord et de l'est. Telle fut la désastreuse conclusion du néfaste retour de l'île d'Elbe : *la France se retrouvait plus petite qu'à la veille de la Révolution.*

LA FIN DE NAPOLÉON

Quand le traité de Paris fut signé, Napoléon était depuis plus d'un mois interné à *Sainte-Hélène*, un rocher perdu sous les tropiques, entre l'Afrique et l'Amérique, au milieu de l'Océan Atlantique. Après son abdication, il avait gagné le port de Rochefort pensant s'y embarquer pour les États-Unis. Mais une croisière anglaise bloquait la côte. Napoléon demanda alors asile au gouvernement anglais et l'autorisation de vivre libre en Angleterre. Il s'embarqua à bord du *Bellérophon*, un des bâtiments de la croisière (15 juillet). Les Anglais le considérèrent comme prisonnier de guerre. Il vécut à Sainte-Hélène, avec quelques fidèles, dictant ses souvenirs, soumis à de pénibles vexations, gardé à vue par des soldats, étroitement surveillé par les commissaires des Alliés. L'expiation dura six ans. Il mourut à cinquante-deux ans, le 5 mai 1821, d'un cancer à l'estomac.

III

L'ARMÉE IMPÉRIALE.

Il n'y eût point sous l'Empire, comme il y avait eu sous la Révolution, de transformation profonde de l'armée. Les principes de son recrutement et de son organisation restèrent les mêmes. Pourtant l'armée impériale a présenté cette originalité : française au début, c'est-à-dire au temps du camp de Boulogne et de la campagne d'Austerlitz, elle a été, dans la suite, au fur et à mesure des conquêtes, renforcée d'éléments étrangers de plus en plus nombreux, en sorte qu'elle a fini par devenir au temps de l'apogée de l'Empire *une véritable armée européenne.*

LE RECRUTEMENT

L'armée impériale se recrutait d'abord par la conscription. On a vu[1] comment l'application de la loi, d'abord adoucie, devint de plus en plus rigoureuse et lourde. Les conscrits appelés en 1813 et en 1814 avaient à peine dix-huit ans. D'après certains calculs, Napoléon, de 1805 à 1806, aurait levé dans l'Empire plus de deux millions de soldats : un million et demi seraient morts sur les champs de bataille ou dans les hôpitaux.

A partir de 1806, l'armée impériale compta des *régiments étrangers*, et leur nombre alla sans cesse grandissant : ce furent des régiments suisses, comme il y en avait sous l'Ancien Régime, la légion hanovrienne, la légion de la Vistule, recrutée parmi les Polonais, la légion portugaise, les régiments d'infanterie croate, de chasseurs illyriens, et jusqu'à un régiment albanais et un bataillon de chasseurs grecs.

A côté des régiments étrangers, l'armée impériale comprit les *contingents des états vassaux*, régiments italiens, napolitains, hollandais, — ceux-ci incorporés à la fin dans l'armée française — contingents de la Confédération du Rhin, corps bavarois, badois, wurtembergeois, westphaliens, hessois, saxons. A la veille de la campagne de Russie, les éléments étrangers constituaient plus de la moitié de l'armée impériale.

1. Voir ci-dessus, page 202

ORGANISATION DE L'ARMÉE

L'organisation de l'armée resta à peu près ce qu'elle était sous la Révolution. Napoléon se borna à reprendre, pour les demi-brigades, le vieux nom de *régiments*. Il conserva le groupement en brigades et en divisions, et y ajouta seulement le groupement en *corps d'armée*, chaque corps comprenant de deux à quatre divisions. Il apporta le plus grand soin à la constitution des cadres inférieurs, officiers et sous-officiers. Il les voulait formés d'hommes rompus au métier des armes : nul ne pouvait être promu caporal avant deux années de service, sergent avant quatre annsée, sous-lieutenant avant huit années. Une *école militaire* établie à *Saint-Cyr* devait former les officiers plus instruits, destinés à constituer les cadres supérieurs, qu'il voulait jeunes. Les colonels et les généraux avaient en moyenne trente-sept ans ; beaucoup avaient moins.

COMPOSITION DE L'ARMÉE

Quelques nouveautés furent introduites dans la composition de l'armée. Pour l'infanterie, à côté des *régiments de ligne*, Napoléon constitua, avec des hommes choisis parmi les plus alertes et spécialement entraînés, des corps propres aux mouvements rapides, les *voltigeurs* et les *flanqueurs* : ils formèrent *l'infanterie légère*.

Dans la cavalerie, qu'il sut employer mieux que personne avant lui et qu'il eut très nombreuse, il distingua la *cavalerie de réserve*, ou *grosse cavalerie*, cuirassiers et carabiniers, les uns et les autres cuirassés et casqués ; la *cavalerie de ligne*, avec les dragons armés du fusil pour le combat à pied, et les lanciers, corps nouveau dans l'armée française, emprunté à la Pologne ; la *cavalerie légère*, hussards et chasseurs.

Pour l'artillerie, il augmenta le nombre des batteries à cheval ou *batteries volantes*, imaginées par Frédéric II. Il créa le *train d'artillerie*, c'est-à-dire des corps de conducteurs militaires, pour remplacer les charretiers civils fournis par des entrepreneurs, qui, jusqu'à 1801, menaient les attelages des pièces. A mesure que son armée fut composée de soldats plus jeunes et moins instruits, Napoléon donna une place plus grande à l'artillerie : en 1813, en Allemagne, avec moins de 400 000 hommes, il eut plus de 1 200 bouches à feu, trois fois la proportion normale.

Au-dessus de l'armée de ligne était placée la *Garde Impériale*. Corps d'armée d'élite, fort de 9 000 hommes à l'origine, la Garde finit par devenir une armée de 90 000 hommes, divisée en



I



III



II

LE DRAPEAU TRICOLORE SOUS L'EMPIRE

Archives du ministère de la guerre.
Collection OUDINOT, duc de REGGIO.
Musée de l'Armée. — Photographies.

C'est sous l'Empire, et pour les drapeaux de l'infanterie de la Garde, que fut adoptée la disposition actuelle des couleurs, en bandes égales, parallèles à la hampe. Pour l'infanterie de ligne, on conserva les dispositions variées du temps de la Révolution : le drapeau du 6e de ligne (I) rappelle celui de la 6e demi brigade, ci-dessus page 165, à laquelle il a succédé. — L'étendard de cavalerie (II) est beaucoup plus petit. — Le drapeau du 2e grenadiers de la Garde (III) est encadré d'une frange, d'aigles, d'abeilles, de grenades, de couronnes, d'initiales en or. En or également les noms des batailles où figura le 2e grenadiers et des capitales où il entra : un vrai résumé de l'histoire militaire de l'Empire. Ce drapeau est l'un de ceux que Napoléon distribua au retour de l'île d'Elbe, pendant les Cent Jours. — Le véritable signe de ralliement était l'aigle, empruntée des légions romaines, qui surmontait la hampe. Les régiments prêtaient serment de mourir pour sa défense. Les aigles ne devaient jamais être renouvelées. « Dans deux ou trois siècles, ce sera pour les régiments un objet d'émulation, écrivait l'Empereur, que de voir la même aigle que j'ai donnée et qui a assisté à telles et telles batailles. » Ces aigles étaient en bronze doré.

vieille Garde, moyenne Garde, jeune Garde. « Élite de l'élite », elle se recrutait parmi les sous-officiers de l'armée de ligne et les simples soldats ayant fait plusieurs campagnes et de conduite

ORGANISATION DE L'ARMÉE

L'organisation de l'armée resta à peu près ce qu'elle était sous la Révolution. Napoléon se borna à reprendre, pour les demi-brigades, le vieux nom de *régiments*. Il conserva le groupement en brigades et en divisions, et y ajouta seulement le groupement en *corps d'armée*, chaque corps comprenant de deux à quatre divisions. Il apporta le plus grand soin à la constitution des cadres inférieurs, officiers et sous-officiers. Il les voulait formés d'hommes rompus au métier des armes : nul ne pouvait être promu caporal avant deux années de service, sergent avant quatre annsée, sous-lieutenant avant huit années. Une *école militaire* établie à *Saint-Cyr* devait former les officiers plus instruits, destinés à constituer les cadres supérieurs, qu'il voulait jeunes. Les colonels et les généraux avaient en moyenne trente-sept ans; beaucoup avaient moins.

COMPOSITION DE L'ARMÉE

Quelques nouveautés furent introduites dans la composition de l'armée. Pour l'infanterie, à côté des *régiments de ligne*, Napoléon constitua, avec des hommes choisis parmi les plus alertes et spécialement entraînés, des corps propres aux mouvements rapides, les *voltigeurs* et les *flanqueurs* : ils formèrent *l'infanterie légère*.

Dans la cavalerie, qu'il sut employer mieux que personne avant lui et qu'il eut très nombreuse, il distingua la *cavalerie de réserve*, ou *grosse cavalerie*, cuirassiers et carabiniers, les uns et les autres cuirassés et casqués; la *cavalerie de ligne*, avec les dragons armés du fusil pour le combat à pied, et les lanciers, corps nouveau dans l'armée française, emprunté à la Pologne; la *cavalerie légère*, hussards et chasseurs.

Pour l'artillerie, il augmenta le nombre des batteries à cheval ou *batteries volantes*, imaginées par Frédéric II. Il créa le *train d'artillerie*, c'est-à-dire des corps de conducteurs militaires, pour remplacer les charretiers civils fournis par des entrepreneurs, qui, jusqu'à 1801, menaient les attelages des pièces. A mesure que son armée fut composée de soldats plus jeunes et moins instruits, Napoléon donna une place plus grande à l'artillerie : en 1813, en Allemagne, avec moins de 400 000 hommes, il eut plus de 1 200 bouches à feu, trois fois la proportion normale.

Au-dessus de l'armée de ligne était placée la *Garde Impériale*. Corps d'armée d'élite, fort de 9 000 hommes à l'origine, la Garde finit par devenir une armée de 90 000 hommes, divisée en



I



III



II

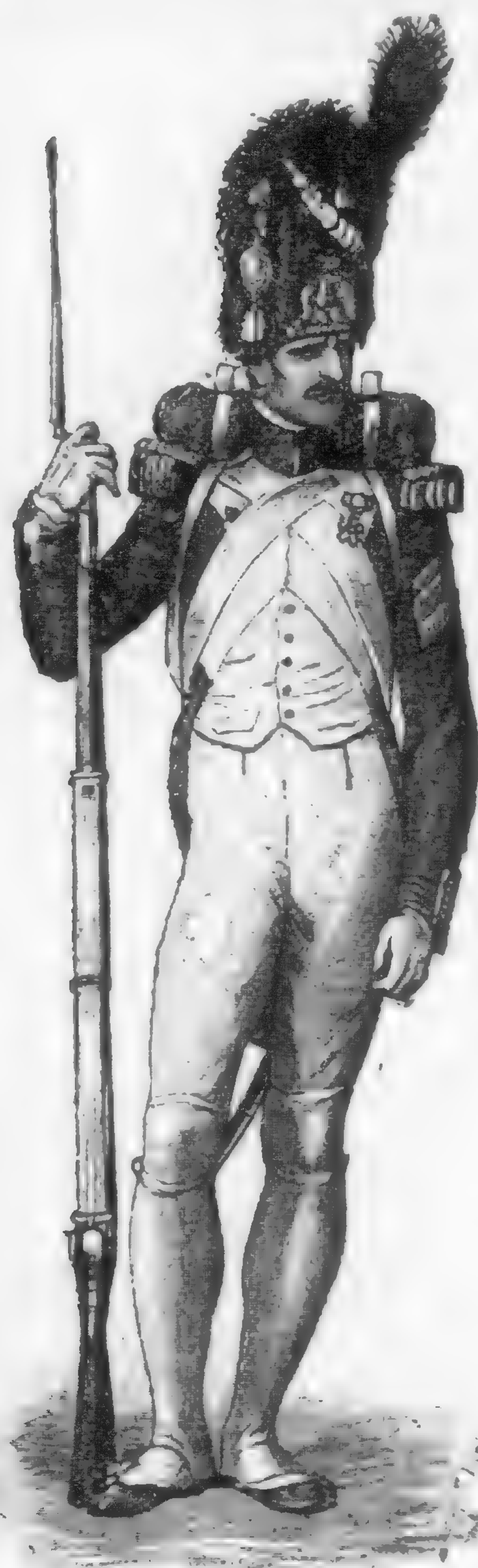
LE DRAPEAU TRICOLORE SOUS L'EMPIRE

Archives du ministère de la guerre. Collection OUDINOT, duc de REGGIO. Musée de l'Armée. — Photographies.

C'est sous l'Empire, et pour les drapeaux de l'infanterie de la Garde, que fut adoptée la disposition actuelle des couleurs, en bandes égales, parallèles à la hampe. Pour l'infanterie de ligne, on conserva les dispositions variées du temps de la Révolution : le drapeau du 6e de ligne (I) rappelle celui de la 6e demi brigade, ci-dessus page 165, à laquelle il a succédé. — L'étendard de cavalerie (II) est beaucoup plus petit. — Le drapeau du 2e grenadiers de la Garde (III) est encadré d'une frange, d'aigles, d'abeilles, de grenades, de couronnes, d'initiales en or. En or également les noms des batailles où figura le 2e grenadiers et des capitales où il entra : un vrai résumé de l'histoire militaire de l'Empire. Ce drapeau est l'un de ceux que Napoléon distribua au retour de l'île d'Elbe, pendant les Cent Jours. — Le véritable signe de ralliement était l'aigle, empruntée des légions romaines, qui surmontait la hampe. Les régiments prêtaient serment de mourir pour sa défense. Les aigles ne devaient jamais être renouvelées. « Dans deux ou trois siècles, ce sera pour les régiments un objet d'émulation, écrivait l'Empereur, que de voir la même aigle que j'ai donnée et qui a assisté à telles et telles batailles. » Ces aigles étaient en bronze doré.

vieille Garde, moyenne Garde, jeune Garde. « Élite de l'élite », elle se recrutait parmi les sous-officiers de l'armée de ligne et les simples soldats ayant fait plusieurs campagnes et de conduite

exemplaire. L'infanterie de la Garde se composait de régiments de grenadiers, de chasseurs à pied, de voltigeurs; la cavalerie, des grenadiers à cheval, les plus beaux hommes de l'armée, des dragons de l'Impératrice, des chasseurs, qui fournissaient habituellement l'escorte de l'Empereur, des Mamelouks, en partie venus de l'Égypte, et des gendarmes d'élite. La Garde était redoutée dans l'Europe entière. Elle était la réserve invincible de l'Empereur, et l'apparition des hauts bonnets à poil suffit seule en maintes circonstances pour suspendre l'élan de l'ennemi et décider de la victoire.



GRENADIER DE LA GARDE. TENUE DE PARADE.

Photographie d'une gravure en couleur du *Napoléon* de FIEFFÉ. — Bibliothèque Nationale.

L'ARMEMENT ET L'ÉQUIPEMENT

L'armement resta le même que sous la Révolution : il n'y eut aucun perfectionnement ni du fusil, ni du canon[1].

Très différent de la tenue de campagne. — voir page 270 — l'uniforme de parade des armées de l'Empire est tout à fait l'uniforme des armées de l'Ancien Régime. L'ourson est orné d'un haut plumet rouge et d'une grenadière blanche. Habit bleu, revers blancs, col, poignets, épaulettes rouges; pattes des poignets blanches. — Sur le bras gauche trois chevrons *en or: les chevrons indiquent le nombre des rengagements de l'homme. Gilet blanc, culotte et guêtres blanches, montant au-dessus du genou. Sur la poitrine se croisent les deux baudriers blancs auxquels sont accrochés, derrière, la giberne et le briquet. Capote bleue roulée sur le sac. En campagne les grenadiers portaient la tenue de parade dans le sac : ils la revêtaient pour les entrées solennelles dans les villes ennemies.*

1. Voir ci-dessus, pages 168 et 169.

Mais l'uniforme de l'infanterie fut modifié[1]. Le chapeau de feutre, que la pluie déformait et qui protégeait mal contre le sabre, fut remplacé par un haut *shako* de cuir. La culotte, les guêtres et l'habit, conservés pour la tenue de parade, furent remplacés en campagne par le pantalon, une petite veste et une longue capote grise, c'est-à-dire, aux couleurs près, le costume actuel de notre infanterie. La garde et la cavalerie eurent de magnifiques uniformes. Les mamelouks avec la culotte rouge flottante, la veste de soie verte brodée d'or, le turban à haute aigrette blanche; les chasseurs avec le dolman vert chargé de brandebourgs et de boutons d'or, la pelisse rouge bordée de fourrure blanche, flottant sur l'épaule, le colbach noir à flamme rouge; les carabiniers casqués et cuirassés d'or, etc., formaient des escadrons éblouissants. Mais ce luxe était réservé aux corps d'élite. Par suite de l'énormité des effectifs, et des campagnes continuelles, qui ne laissaient pas le temps de reconstituer les réserves d'habillements, la masse de l'infanterie, malgré tous les efforts de Napoléon, fut



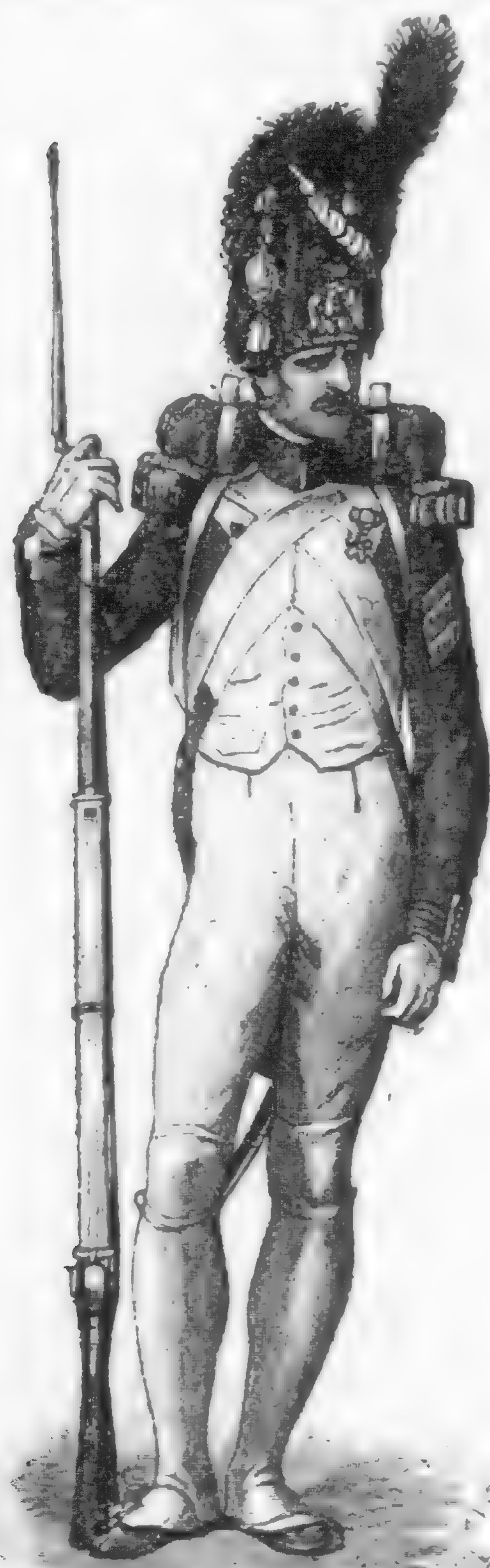
FANTASSIN DU PREMIER EMPIRE (1813-1814)

Photographie d'une aquarelle de RAFFET (1804-1860). Bibliothèque Nationale.

Shako en cuir noir, à jugulaire garnie de plaques de cuivre. Habit bleu foncé, poignets, col, pattes d'épaulettes rouges, passepoils et bordure d'habit blancs, Pantalon blanc. Sac en cuir de vache, les poils non coupés. Giberne suspendue à un baudrier blanc. Pas de briquet. — Raffet est un des très grands artistes français du dix-neuvième siècle. Il a surtout laissé des lithographies consacrées à notre histoire militaire : beaucoup sont d'admirables tableaux. On l'a justement appelé « le peintre national ». Nul n'a mieux saisi et n'a plus fidèlement rendu le caractère et la physionomie du troupier français.

1. Voir ci-dessus, page 167, le fantassin de la Révolution.

exemplaire. L'infanterie de la Garde se composait de régiments de grenadiers, de chasseurs à pied, de voltigeurs; la cavalerie, des grenadiers à cheval, les plus beaux hommes de l'armée, des dragons de l'Impératrice, des chasseurs, qui fournissaient habituellement l'escorte de l'Empereur, des Mameloucks, en partie venus de l'Égypte, et des gendarmes d'élite. La Garde était redoutée dans l'Europe entière. Elle était la réserve invincible de l'Empereur, et l'apparition des hauts bonnets à poil suffit seule en maintes circonstances pour suspendre l'élan de l'ennemi et décider de la victoire.



GRENADIER DE LA GARDE. TENUE DE PARADE.

Photographie d'une gravure en couleur du *Napoléon* de FIEFFÉ. — Bibliothèque Nationale.

Très différent de la tenue de campagne. — voir page 270 — l'uniforme de parade des armées de l'Empire est tout à fait l'uniforme des armées de l'Ancien Régime. L'ourson est orné d'un haut plumet rouge et d'une grenadière blanche. Habit bleu, revers blancs, col, poignets, épaulettes rouges; pattes des poignets blanches. — Sur le bras gauche trois chevrons en or: les chevrons indiquent le nombre des rengagements de l'homme. Gilet blanc, culotte et guêtres blanches, montant au-dessus du genou. Sur la poitrine se croisent les deux baudriers blancs auxquels sont accrochés, derrière, la giberne et le briquet. Capote bleue roulée sur le sac. En campagne les grenadiers portaient la tenue de parade dans le sac : ils la revêtaient pour les entrées solennelles dans les villes ennemies.

L'ARMEMENT ET L'ÉQUIPEMENT

L'armement resta le même que sous la Révolution : il n'y eut aucun perfectionnement ni du fusil, ni du canon[1].

1. Voir ci-dessus, pages 168 et 169.

Mais l'uniforme de l'infanterie fut modifié[1]. Le chapeau de feutre, que la pluie déformait et qui protégeait mal contre le sabre, fut remplacé par un haut *shako* de cuir. La culotte, les guêtres et l'habit, conservés pour la tenue de parade, furent remplacés en campagne par le pantalon, une petite veste et une longue capote grise, c'est-à-dire, aux couleurs près, le costume actuel de notre infanterie. La garde et la cavalerie eurent de magnifiques uniformes. Les mamelouks avec la culotte rouge flottante, la veste de soie verte brodée d'or, le turban à haute aigrette blanche; les chasseurs avec le dolman vert chargé de brandebourgs et de boutons d'or, la pelisse rouge bordée de fourrure blanche, flottant sur l'épaule, le colbach noir à flamme rouge; les carabiniers casqués et cuirassés d'or, etc., formaient des escadrons éblouissants. Mais ce luxe était réservé aux corps d'élite. Par suite de l'énormité des effectifs, et des campagnes continuelles, qui ne laissaient pas le temps de reconstituer les réserves d'habillements, la masse de l'infanterie, malgré tous les efforts de Napoléon, fut



FANTASSIN DU PREMIER EMPIRE (1813-1814)

Photographie d'une aquarelle de RAFFET (1804-1860). Bibliothèque Nationale.

Shako en cuir noir, à jugulaire garnie de plaques de cuivre. Habit bleu foncé, poignets, col, pattes d'épaulettes rouges, passepoils et bordure d'habit blancs, Pantalon blanc. Sac en cuir de vache, les poils non coupés. Giberne suspendue à un baudrier blanc. Pas de briquet. — Raffet est un des très grands artistes français du dix-neuvième siècle. Il a surtout laissé des lithographies consacrées à notre histoire militaire : beaucoup sont d'admirables tableaux. On l'a justement appelé « le peintre national ». Nul n'a mieux saisi et n'a plus fidèlement rendu le caractère et la physionomie du troupier français.

1. Voir ci-dessus, page 167, le fantassin de la Révolution.

aussi mal ou aussi peu vêtue que sous la Révolution. Il n'y eut guère de campagne où l'on n'habillât une grande partie de l'armée avec les vêtements trouvés dans les magasins de l'ennemi. A la fin les uniformes manquèrent même pour la Garde et l'on vit réapparaître, en 1815, comme en 1793 au temps de la levée en masse, les soldats en blouse, en chapeau et en sabots.

LE SOLDAT LE CULTE DE L'EMPEREUR

Les soldats de l'armée impériale étaient moins les soldats de la France que les soldats de l'Empereur : c'était lui qu'ils servaient d'abord. Vieux « grognards » ayant fait les campagnes de la Révolution, comme la moitié des soldats d'Austerlitz, ou conscrits enrégimentés de la veille, comme les enfants de l'armée de 1813, tous le servaient avec passion, avec une complète abnégation d'eux-mêmes, comme le fidèle sert son Dieu. « Il m'est impossible de dire à Votre Majesté, écrivait un maréchal à propos de ses troupes, combien ces braves gens l'aiment, et vraiment on n'a jamais été aussi amoureux de sa femme qu'ils le sont de votre personne. » Sa présence suffisait à leur faire oublier leurs propres souffrances, même les plus cruelles. Le sergent Bourgogne raconte qu'à la Bérésina un de ses camarades pleurait en songeant que « son empereur » pouvait être réduit à marcher à pied. Sur le champ de bataille d'Iéna « il y en avait, raconte un autre sergent, qui ayant les deux jambes coupées criaient : Vive l'Empereur ! » Le dévouement fanatique du soldat est résumé tout entier dans les adieux des officiers de la vieille Garde à l'Empereur, après Waterloo et la seconde abdication. L'un d'eux, parlant au nom de tous, ne put dire que ceci dans un sanglot : « Nous voyons bien que *nous n'aurons pas le bonheur de mourir à votre service.* »

Ce fanatisme, l'Empereur l'entretenait par les récompenses, les grades, la Légion d'honneur, plus encore par la familiarité qu'il autorisait — les soldats de la vieille Garde le tutoyaient et l'appelaient le *petit caporal* — par la liberté laissée à chacun de l'aborder, par les visites aux bivouacs, la cuillerée de soupe mangée à la gamelle, les fatigues partagées, et surtout par la confiance qu'il témoignait à ses soldats. Pendant la marche sur Ulm, il faisait former le cercle aux régiments qu'il rencontrait, et leur indiquait le plan des opérations contre Mack. La veille d'Austerlitz, dans une proclamation lue le soir à tous les corps, il expliquait sa manœuvre du lendemain. Chaque soldat se croyait ainsi le confi-



OFFICIER DES CHASSEURS DE LA GARDE.
D'après le tableau de GÉRICAULT (1791-1824), au Louvre.
Photographie Neurdein.

Colbach — bonnet à poil — noir, à flamme rouge et plumet vert et rouge. Pelisse rouge garnie de fourrure blanche, flottant derrière l'épaule à la mode hongroise. Dolman vert, avec brandebourgs et boutons, couvrant entièrement la poitrine et formant comme un plastron d'or. Culotte de peau jonquille. — Le tapis de la selle est fait d'une peau de tigre. — Géricault est un des peintres français célèbres du commencement du dix-neuvième siècle. Il fut l'élève de Carle Vernet. Le chasseur de la Garde, *sa première œuvre importante, exposé en 1812, fut fort admiré en son temps.*

aussi mal ou aussi peu vêtue que sous la Révolution. Il n'y eut guère de campagne où l'on n'habillât une grande partie de l'armée avec les vêtements trouvés dans les magasins de l'ennemi. A la fin les uniformes manquèrent même pour la Garde et l'on vit réapparaître, en 1815, comme en 1793 au temps de la levée en masse, les soldats en blouse, en chapeau et en sabots.

LE SOLDAT LE CULTE DE L'EMPEREUR

Les soldats de l'armée impériale étaient moins les soldats de la France que les soldats de l'Empereur : c'était lui qu'ils servaient d'abord. Vieux « grognards » ayant fait les campagnes de la Révolution, comme la moitié des soldats d'Austerlitz, ou conscrits enrégimentés de la veille, comme les enfants de l'armée de 1813, tous le servaient avec passion, avec une complète abnégation d'eux-mêmes, comme le fidèle sert son Dieu. « Il m'est impossible de dire à Votre Majesté, écrivait un maréchal à propos de ses troupes, combien ces braves gens l'aiment, et vraiment on n'a jamais été aussi amoureux de sa femme qu'ils le sont de votre personne. » Sa présence suffisait à leur faire oublier leurs propres souffrances, même les plus cruelles. Le sergent Bourgogne raconte qu'à la Bérésina un de ses camarades pleurait en songeant que « son empereur » pouvait être réduit à marcher à pied. Sur le champ de bataille d'Iéna « il y en avait, raconte un autre sergent, qui ayant les deux jambes coupées criaient : Vive l'Empereur ! » Le dévouement fanatique du soldat est résumé tout entier dans les adieux des officiers de la vieille Garde à l'Empereur, après Waterloo et la seconde abdication. L'un d'eux, parlant au nom de tous, ne put dire que ceci dans un sanglot : « Nous voyons bien que *nous n'aurons pas le bonheur de mourir à votre service.* »

Ce fanatisme, l'Empereur l'entretenait par les récompenses, les grades, la Légion d'honneur, plus encore par la familiarité qu'il autorisait — les soldats de la vieille Garde le tutoyaient et l'appelaient le *petit caporal* — par la liberté laissée à chacun de l'aborder, par les visites aux bivouacs, la cuillerée de soupe mangée à la gamelle, les fatigues partagées, et surtout par la confiance qu'il témoignait à ses soldats. Pendant la marche sur Ulm, il faisait former le cercle aux régiments qu'il rencontrait, et leur indiquait le plan des opérations contre Mack. La veille d'Austerlitz, dans une proclamation lue le soir à tous les corps, il expliquait sa manœuvre du lendemain. Chaque soldat se croyait ainsi le confi-



OFFICIER DES CHASSEURS DE LA GARDE.
D'après le tableau de GÉRICAULT (1791-1824), au Louvre.
Photographie Neurdein.

Colbach — bonnet à poil — noir, à flamme rouge et plumet vert et rouge. Pelisse rouge garnie de fourrure blanche, flottant derrière l'épaule à la mode hongroise. Dolman vert, avec brandebourgs et boutons, couvrant entièrement la poitrine et formant comme un plastron d'or. Culotte de peau jonquille. — Le tapis de la selle est fait d'une peau de tigre. — Géricault est un des peintres français célèbres du commencement du dix-neuvième siècle. Il fut l'élève de Carle Vernet. Le chasseur de la Garde, *sa première œuvre importante, exposé en 1812, fut fort admiré en son temps.*

dent de l'Empereur, et de même chaque soldat se croyait connu de lui, parce qu'avant chaque inspection il se faisait désigner un certain nombre d'hommes qu'il interpellait ensuite par leur nom.

Les soldats de l'Empereur eurent toutes les qualités d'énergie,



LIT DE NAPOLÉON EN CAMPAGNE.
Collection du Prince MURAT. — Photographie.

Ce petit lit de fer dont Napoléon se servait dans ses campagnes, fut aussi son lit de mort à Sainte-Hélène, dans la villa-prison de Longwood. Nul trace de luxe, si ce n'est les rideaux de satin vert. Napoléon, très simple pour lui-même, administrait ses revenus personnels, c'est-à-dire sa liste civile, aussi sévèrement que les revenus de l'Etat. Aussi avait-il économisé soixante-quinze millions en dix ans. Ce trésor privé fut donné par lui, en 1813 et en 1814, pour faire face aux dépenses de la guerre.

d'endurance, toute l'intrépidité héroïque des soldats de la Révolution. A la veille d'Austerlitz des régiments appelés de Vienne parcoururent par un froid très rude 120 kilomètres en quarante-huit heures, deux étapes de 60 kilomètres par jour. Les hommes tombaient épuisés sur la route, mais se relevaient et repartaient dès qu'ils croyaient entendre le canon. Des officiers amputés d'un bras sur le champ de bataille, couraient, l'opération terminée, reprendre leur poste de combat. A Essling, les grenadiers de la garde restèrent, de onze heures du matin à neuf heures du soir, sous le feu de l'artillerie autrichienne, sans brûler une amorce, ne faisant d'autre mouvement que de serrer les rangs, dès qu'un boulet avait fait brèche, en enlevant des files de trois hommes.

L'héroïsme ne fut pas moindre chez les soldats improvisés des dernières campagnes. En 1814, à ***La Fère-Champenoise***, 4000 hommes, gardes nationaux en blouse et en sabots, et conscrits à peine exercés, furent assaillis d'abord par 5000, puis par 10 000, enfin par 20 000 cavaliers alliés, avec 48 canons. Formés en carrés, les Français luttèrent pendant dix heures. Chargés sans trêve, ils parcoururent tout en combattant vingt-huit kilomètres, jalonnant leur route de 2000 morts, ayant 1500 blessés, refusant de se rendre malgré les supplications de l'ennemi. Ils furent si merveilleux d'héroïsme que le Tsar, témoin de la fin du drame, s'écriait : « Je veux sauver ces braves ! » et pour arrêter le massacre, se jetait, au risque de se faire tuer, entre ses cavaliers et les débris des carrés.

Aux jours des défaites comme au jour des victoires glorieuses, troupiers à barbe grise ou conscrits imberbes, les soldats de l'Empereur justifièrent tous ce qu'écrivait d'eux, au lendemain d'Iéna, un officier prussien : « Ils sont petits, chétifs ; un seul de nos Allemands en battrait quatre ; mais ils deviennent au feu des êtres surnaturels. »

dent de l'Empereur, et de même chaque soldat se croyait connu de lui, parce qu'avant chaque inspection il se faisait désigner un certain nombre d'hommes qu'il interpellait ensuite par leur nom.

Les soldats de l'Empereur eurent toutes les qualités d'énergie, d'endurance, toute l'intrépidité héroïque des soldats de la Révolution. A la veille d'Austerlitz des régiments appelés de Vienne parcoururent par un froid très rude 120 kilomètres en quarante-huit heures, deux étapes de 60 kilomètres par jour. Les hommes tombaient épuisés sur la route, mais se relevaient et repartaient dès qu'ils croyaient entendre le canon. Des officiers amputés d'un bras sur le champ de bataille, couraient, l'opération terminée, reprendre leur poste de combat. A Essling, les grenadiers de la garde restèrent, de onze heures du matin à neuf heures du soir, sous le feu de l'artillerie autrichienne, sans brûler une amorce, ne faisant d'autre mouvement que de serrer les rangs, dès qu'un boulet avait fait brèche, en enlevant des files de trois hommes.



LIT DE NAPOLÉON EN CAMPAGNE.
Collection du Prince MURAT. — Photographie.

Ce petit lit de fer dont Napoléon se servait dans ses campagnes, fut aussi son lit de mort à Sainte-Hélène, dans la villa-prison de Longwood. Nul trace de luxe, si ce n'est les rideaux de satin vert. Napoléon, très simple pour lui-même, administrait ses revenus personnels, c'est-à-dire sa liste civile, aussi sévèrement que les revenus de l'Etat. Aussi avait-il économisé soixante-quinze millions en dix ans. Ce trésor privé fut donné par lui, en 1813 et en 1814, pour faire face aux dépenses de la guerre.

L'héroïsme ne fut pas moindre chez les soldats improvisés des dernières campagnes. En 1814, à **La Fère-Champenoise**, 4000 hommes, gardes nationaux en blouse et en sabots, et conscrits à peine exercés, furent assaillis d'abord par 5000, puis par 10 000, enfin par 20 000 cavaliers alliés, avec 48 canons. Formés en carrés, les Français luttèrent pendant dix heures. Chargés sans trève, ils parcoururent tout en combattant vingt-huit kilomètres, jalonnant leur route de 2000 morts, ayant 1500 blessés, refusant de se rendre malgré les supplications de l'ennemi. Ils furent si merveilleux d'héroïsme que le Tsar, témoin de la fin du drame, s'écriait : « Je veux sauver ces braves ! » et pour arrêter le massacre, se jetait, au risque de se faire tuer, entre ses cavaliers et les débris des carrés.

Aux jours des défaites comme au jour des victoires glorieuses, troupiers à barbe grise ou conscrits imberbes, les soldats de l'Empereur justifièrent tous ce qu'écrivait d'eux, au lendemain d'Iéna, un officier prussien : « Ils sont petits, chétifs ; un seul de nos Allemands en battrait quatre ; mais ils deviennent au feu des êtres surnaturels. »

CHAPITRE X

LE CONGRÈS DE VIENNE

L'ORGANISATION TERRITORIALE DE L'EUROPE LA SAINTE-ALLIANCE

La France vaincue, les souverains alliés s'occupèrent de refaire la carte politique de l'Europe : ce fut l'œuvre du ***Congrès de Vienne***; d'arrêter le développement de la Révolution hors de France : ce fut l'œuvre de la ***Sainte-Alliance***.

Le Congrès de Vienne (octobre 1814-juin 1815) est le plus important qui ait été tenu depuis le Congrès de Westphalie (1648). On y procéda à la liquidation des guerres de la Révolution et de l'Empire, comme au Congrès de Westphalie on avait liquidé les comptes de la guerre de Trente Ans. Les Alliés se partagèrent les territoires enlevés à la France et tentèrent de réorganiser l'Europe. Les traités qu'ils conclurent blessèrent les Français et mécontentèrent les peuples, surtout en Allemagne et en Italie. Aussi, Français, Allemands et Italiens ont-ils passé une grande partie du dix-neuvième siècle à détruire l'œuvre du Congrès.

Au cours des négociations, Talleyrand sut faire reprendre à la France vaincue sa place parmi les grandes puissances, et parvint, à propos de la Saxe et de la Pologne, à rompre la coalition. Le retour de l'île d'Elbe rendit vaine l'habileté de Talleyrand, resserra l'union des ennemis de la France qui, par suite, pendant plusieurs années n'eut plus qu'une situation secondaire.

I

LE CONGRÈS DE VIENNE — L'ORGANISATION DE L'EUROPE

OBJET DU CONGRÈS DE VIENNE

Conformément aux stipulations du premier traité de Paris, un Congrès de tous les représentants de l'Europe se réunit à Vienne, pour faire attribution des territoires abandonnés par la France et dont il n'avait pas été disposé par le traité de Paris. Ces territoires étaient : les pays allemands de la rive gauche du Rhin, avec Trèves, Spire, Mayence, Cologne, et une partie des pays italiens annexés à l'Empire. Le Congrès devait, en outre, procéder à la réorganisation des pays qui, en dehors de l'Empire, avaient été politiquement créés ou transformés par Napoléon, comme les États allemands de la Confédération du Rhin et le grand-duché de Varsovie.

PROJETS DES ALLIÉS

Ce double travail de répartition et de réorganisation, les Alliés s'étaient d'abord proposé de l'accomplir à quatre. Dans des conférences secrètes, la Prusse, l'Autriche, la Russie, l'Angleterre décideraient de tout à l'avance. Après quoi on ouvrirait le Congrès, on communiquerait les décisions des Quatre aux représentants des autres États : ceux-ci n'auraient plus qu'à s'incliner. Le Congrès serait une courte comédie, jouée au bénéfice des Alliés.

LES ALLIÉS ET LA FRANCE

Dans ce projet il n'était d'abord pas fait de place à la France. Mais les Alliés se ravisèrent, par égard pour Louis XVIII. Celui-ci n'avait déjà que peu de prestige aux yeux des Français; il en aurait beaucoup moins encore, si les grandes puissances ne l'admettaient pas à leurs délibérations. Enfin, après avoir proclamé tant de fois qu'on faisait la guerre à Napoléon seul et non pas à la France, il était difficile de tenir la France en quarantaine. Les Alliés décidèrent d'admettre le représentant de Louis XVIII, qui fut *Talleyrand*.

ROLE DE TALLEYRAND

A la France, reçue presque par charité aux conférences, Talleyrand, en quelques semaines, par son incomparable habileté, fit reprendre son rang et son influence parmi les grandes puissances. En face des souverains réunis pour se partager des territoires, il se présenta en personnage désintéressé. « *Nous ne voulons rien, absolument rien, pas un village* », tel fut à peu près son premier mot. En face des souverains qui, disait Alexandre, entendaient « trouver au Congrès chacun *leurs convenances* », il se posa en *défenseur du droit*. « Le droit d'abord et les convenances après », déclarait-il au Tsar, dès leur premier entretien. Cette attitude lui assura la clientèle et le concours de tous les petits souverains, plus ou moins inquiets des projets des grands. D'autre part, en invoquant le droit, il put empêcher les Alliés de tout régler seuls, comme ils prétendaient le faire, et

les circonstances aidant, il put s'insinuer entre eux et rompre leur entente, au grand avantage de la France.



TALLEYRAND (1754-1838).

D'après le portrait peint par PRUD'HON (1758-1823) gravé par J.-B. CHAPUY. — Photographie.

Talleyrand en costume de grand dignitaire de l'Empire, portant le manteau de velours semé d'abeilles d'or, le grand cordon de la Légion d'honneur et le collier, formé d'aigles, de l'ordre de la couronne de Fer, créé par Napoléon en Italie. Ce portrait, où l'homme apparait raide, grave et digne, ne laisse rien deviner de la finesse, de la souplesse d'intelligence, du génie d'intrigue, de l'esprit railleur qui caractérisèrent Talleyrand. — De très vieille noblesse, évêque d'Autun en 1789, député à la Constituante, il proposa la reprise des biens du Clergé. Évêque « jureur », il finit par sortir de l'Église. Il fut ministre des Affaires étrangères sous le Directoire, le Consulat et l'Empire, jusqu'à 1807. Il poussa Napoléon dans l'affaire d'Espagne. Napoléon l'avait fait grand chambellan, vice-grand électeur et lui avait donné la principauté de Bénévent. Ces faveurs ne l'empêchèrent pas de trahir l'Empereur à Erfurth et de précipiter sa chute en 1814. Ministre des Affaires étrangères sous Louis XVIII, il sut au Congrès de Vienne tirer la France de l'isolement où voulaient la tenir les Alliés. En 1830, sous Louis-Philippe, à quatre-vingt-quatre ans, il fut encore ambassadeur à Londres. Peu d'hommes ont aussi complètement manqué de sens moral et de respect d'eux-mêmes que cet admirable diplomate. Il jura fidélité à tous les régimes et les trahit à peu près tous. — Prud'hon est un des meilleurs peintres français du début du dix-neuvième siècle.

QUESTION DE SAXE ET DE POLOGNE

Entre les Alliés il y avait un principe de division : la question des territoires que prendraient pour leur part la Russie et la Prusse. Alexandre et Frédéric-Guillaume l'avaient ainsi fixée eux-mêmes : le Tsar prendrait le *Grand-Duché de Varsovie*, c'est-à-dire la portion de la Pologne, attribuée à la Prusse dans les trois partages. Par compensation, le roi de Prusse prendrait la *Saxe*, enlevée à son roi pour le punir d'être demeuré en 1813, seul de tous les rois créés par Napoléon en Allemagne, obstinément fidèle à son bienfai-

teur. A cet arrangement l'Angleterre et l'Autriche ne voulaient pas consentir. Les Anglais ne voulaient pas laisser la Russie s'établir à Varsovie, parce qu'elle pénètrerait à leur gré trop avant dans l'Europe centrale. Les Autrichiens ne voulaient pas laisser la Prusse s'établir en Saxe parce que, déjà maîtresse de la Silésie, elle se trouverait avec la Saxe envelopper complètement, du nord-est au nord-ouest, la Bohême autrichienne.

RUPTURE DE LA COALITION

La mésentente entre les puissances avait commencé dès la signature du traité de Paris. Les discussions s'aggravèrent à Vienne. Le Tsar et le roi de Prusse concentraient leurs armées en Pologne et en Saxe : la guerre semblait probable entre les Alliés. Seulement, Prusse et Russie d'un côté, Angleterre et Autriche de l'autre se faisaient à peu près équilibre. La France dès lors se trouvait l'arbitre du conflit. La victoire appartiendrait au parti qui saurait obtenir son concours. Le Tsar essaya de gagner Talleyrand. Mais celui-ci, au nom du droit, condamnait la dépossession du roi de Saxe. Il se tourna du côté de l'Angleterre et de l'Autriche. Le 3 janvier 1815, la France, l'Autriche, l'Angleterre signaient un traité d'alliance par lequel elles s'engageaient à empêcher l'annexion de la Pologne à la Russie, de la Saxe à la Prusse. Dans ce but, chacune d'elles devait tenir prête une armée de 150 000 hommes ; les États allemands secondaires, le Wurtemberg, la Bavière, etc. accédèrent à cette triple alliance.

La guerre n'éclata point parce que la Russie et la Prusse reculèrent et renoncèrent en partie à leurs prétentions. Mais Talleyrand n'en avait pas moins rompu l'entente, jusqu'alors étroitement maintenue, entre les Alliés contre la France, et c'était là un résultat considérable. Résultat non moins important, il avait ramené à la France la clientèle des États secondaires de l'Allemagne, et son influence pourrait par eux s'exercer de nouveau au delà du Rhin. Le retour de l'île d'Elbe anéantit ce chef-d'œuvre de diplomatie, fit se renouer plus étroite que jamais l'alliance des Quatre, et réveilla toutes les haines allemandes contre la France.

L'ŒUVRE DU CONGRÈS

Le Congrès de Vienne ne fut jamais ouvert, c'est-à-dire qu'il n'y eut jamais de séance plénière, où les représentants de tous les États fussent réunis, et où l'on réglât en commun les questions à propos desquelles le Congrès avait été convoqué. Il y eut seulement des

les circonstances aidant, il put s'insinuer entre eux et rompre leur entente, au grand avantage de la France.



TALLEYRAND (1754-1838).

D'après le portrait peint par PRUD'HON (1758-1823) gravé par J.-B. CHAPUY. — Photographie.

Talleyrand en costume de grand dignitaire de l'Empire, portant le manteau de velours semé d'abeilles d'or, le grand cordon de la Légion d'honneur et le collier, formé d'aigles, de l'ordre de la couronne de Fer, créé par Napoléon en Italie. Ce portrait, où l'homme apparait raide, grave et digne, ne laisse rien deviner de la finesse, de la souplesse d'intelligence, du génie d'intrigue, de l'esprit railleur qui caractérisèrent Talleyrand. — De très vieille noblesse, évêque d'Autun en 1789, député à la Constituante, il proposa la reprise des biens du Clergé. Évêque « jureur », il finit par sortir de l'Église. Il fut ministre des Affaires étrangères sous le Directoire, le Consulat et l'Empire, jusqu'à 1807. Il poussa Napoléon dans l'affaire d'Espagne. Napoléon l'avait fait grand chambellan, vice-grand électeur et lui avait donné la principauté de Bénévent. Ces faveurs ne l'empêchèrent pas de trahir l'Empereur à Erfurth et de précipiter sa chute en 1814. Ministre des Affaires étrangères sous Louis XVIII, il sut au Congrès de Vienne tirer la France de l'isolement où voulaient la tenir les Alliés. En 1830, sous Louis-Philippe, à quatre-vingt-quatre ans, il fut encore ambassadeur à Londres. Peu d'hommes ont aussi complètement manqué de sens moral et de respect d'eux-mêmes que cet admirable diplomate. Il jura fidélité à tous les régimes et les trahit à peu près tous. — Prud'hon est un des meilleurs peintres français du début du dix-neuvième siècle.

QUESTION DE SAXE ET DE POLOGNE

Entre les Alliés il y avait un principe de division : la question des territoires que prendraient pour leur part la Russie et la Prusse. Alexandre et Frédéric - Guillaume l'avaient ainsi fixée eux-mêmes : le Tsar prendrait le *Grand-Duché de Varsovie,* c'est-à-dire la portion de la Pologne, attribuée à la Prusse dans les trois partages. Par compensation, le roi de Prusse prendrait la *Saxe*, enlevée à son roi pour le punir d'être demeuré en 1813, seul de tous les rois créés par Napoléon en Allemagne, obstinément fidèle à son bienfai-

teur. A cet arrangement l'Angleterre et l'Autriche ne voulaient pas consentir. Les Anglais ne voulaient pas laisser la Russie s'établir à Varsovie, parce qu'elle pénétrerait à leur gré trop avant dans l'Europe centrale. Les Autrichiens ne voulaient pas laisser la Prusse s'établir en Saxe parce que, déjà maîtresse de la Silésie, elle se trouverait avec la Saxe envelopper complètement, du nord-est au nord-ouest, la Bohême autrichienne.

RUPTURE DE LA COALITION

La mésentente entre les puissances avait commencé dès la signature du traité de Paris. Les discussions s'aggravèrent à Vienne. Le Tsar et le roi de Prusse concentraient leurs armées en Pologne et en Saxe : la guerre semblait probable entre les Alliés. Seulement, Prusse et Russie d'un côté, Angleterre et Autriche de l'autre se faisaient à peu près équilibre. La France dès lors se trouvait l'arbitre du conflit. La victoire appartiendrait au parti qui saurait obtenir son concours. Le Tsar essaya de gagner Talleyrand. Mais celui-ci, au nom du droit, condamnait la dépossession du roi de Saxe. Il se tourna du côté de l'Angleterre et de l'Autriche. Le 3 janvier 1815, la France, l'Autriche, l'Angleterre signaient un traité d'alliance par lequel elles s'engageaient à empêcher l'annexion de la Pologne à la Russie, de la Saxe à la Prusse. Dans ce but, chacune d'elles devait tenir prête une armée de 150 000 hommes ; les États allemands secondaires, le Wurtemberg, la Bavière, etc. accédèrent à cette triple alliance.

La guerre n'éclata point parce que la Russie et la Prusse reculèrent et renoncèrent en partie à leurs prétentions. Mais Talleyrand n'en avait pas moins rompu l'entente, jusqu'alors étroitement maintenue, entre les Alliés contre la France, et c'était là un résultat considérable. Résultat non moins important, il avait ramené à la France la clientèle des États secondaires de l'Allemagne, et son influence pourrait par eux s'exercer de nouveau au delà du Rhin. Le retour de l'île d'Elbe anéantit ce chef-d'œuvre de diplomatie, fit se renouer plus étroite que jamais l'alliance des Quatre, et réveilla toutes les haines allemandes contre la France.

L'ŒUVRE DU CONGRÈS

Le Congrès de Vienne ne fut jamais ouvert, c'est-à-dire qu'il n'y eut jamais de séance plénière, où les représentants de tous les États fussent réunis, et où l'on réglât en commun les questions à propos desquelles le Congrès avait été convoqué. Il y eut seulement des

séances de commissions particulières qui aboutirent à la signature de traités séparés : leur conclusion fut hâtée par le retour de Napoléon. Ces divers traités furent ensuite réunis et contresignés par les grandes puissances, sous le nom d'*acte final du Congrès de Vienne* (9 juin 1815). Les États secondaires furent simplement invités à donner leur adhésion.

L'EUROPE EN 1815

Les traités de Vienne, complétés par le second traité de Paris, liquidèrent les vingt-trois années de guerre de la Révolution et de l'Empire. La carte politique de l'Europe se trouva ainsi tracée[1].

Il y avait cinq grandes puissances : la France, l'Angleterre, la Prusse, l'Autriche, la Russie.

La France était ramenée à ses limites d'avant la Révolution. Accrue d'Avignon, elle était par contre réduite au nord et au nord-est. *Seule elle subissait une diminution de territoire.*

L'Angleterre, maîtresse incontestée des mers, avait acquis *Malte* et les *îles Ioniennes* dans la Méditerranée ; la *Guyane*, *Tabago*, la *Trinité* en Amérique ; le *Cap* en Afrique ; *Ceylan* en Asie ; l'*île de France* dans l'océan Indien : — toutes colonies enlevées à la France et à ses alliées de la période républicaine et impériale, la Hollande et l'Espagne.

La Prusse gagnait environ deux millions de sujets. Elle avait acquis une *partie de la Pologne*, un *tiers de la Saxe* ; en outre, sur la rive droite du Rhin la *Westphalie* ; sur la rive gauche *Trèves* et la plupart des territoires enlevés à la France. C'était comme une seconde Prusse, la *Prusse rhénane*, portée à la frontière de France et chargée de la surveiller.

L'Autriche gagnait quatre millions de sujets. Elle avait acquis en Allemagne, le *Salzbourg* ; en Italie, la *Lombardie* et l'ancienne *république de Venise*, qui réunies formèrent le royaume *Lombard-Vénitien* ; sur la côte de la péninsule balkanique, la *Dalmatie* et *Raguse*. Elle perdait définitivement la Belgique et quelques territoires cédés à la Bavière dans l'ouest de l'Allemagne. L'acquisition de la Lombardie et de la Vénétie — le royaume d'Italie de Napoléon — faisait d'elle la puissance dominante dans la vallée du Pô et semblait lui promettre la domination de l'Italie entière, rêve séculaire des princes de la maison d'Autriche.

La Russie gagnait de quatre à cinq millions de sujets. Elle avait acquis, sur la Baltique, la *Finlande*, prise à la Suède ; sur

1. Voir la carte de l'*Europe Centrale* en 1815, ci-dessus, page 229.

le Danube, la *Bessarabie*, prise à la Turquie ; sur la Vistule, le *grand duché de Varsovie*, qui portait sa frontière jusqu'au voisinage de l'Oder. De ce grand-duché, Alexandre fit un *royaume de Pologne*, juxtaposé et non pas annexé à l'Empire de Russie.

Autour de la France était constituée *une barrière d'États secondaires*, destinée à l'isoler. Cette barrière se composait du ***royaume des Pays-Bas***, État nouveau formé par la réunion de la *Belgique* à la *Hollande* ; de la ***Confédération suisse*** formée de vingt-deux cantons neutres, dont la neutralité était garantie par l'Europe ; du ***royaume de Sardaigne***, qui reprenait la *Savoie*, *Nice* et le *Piémont*, et qui acquérait *Gênes* et son territoire.

En Allemagne, on laissa subsister les principaux royaumes créés par Napoléon : ***royaume de Bavière***, agrandi de Landau et de Spire sur la rive gauche du Rhin, et chargé, avec la Prusse, de surveiller la frontière nord-est de la France ; ***royaume de Wurtemberg*** ; ***royaume de Saxe***, en partie démembré au profit de la Prusse. Au profit de la famille régnante d'Angleterre, on fit un ***royaume de Hanovre***. En dehors du Hanovre, on ne rétablit presque aucun des États que la Révolution et Napoléon avaient fait disparaître. Les États ecclésiastiques, notamment, demeurèrent tous supprimés. Les trente-huit États subsistant en 1815 — il y en avait trois cent soixante en 1792, et quatre-vingt-deux en 1805 — formèrent, « pour le maintien de la sûreté intérieure et extérieure de l'Allemagne », une ***Confédération germanique***. Cette Confédération, dont la capitale était *Francfort*, était présidée par l'Autriche. Toutefois, les États non allemands de l'Autriche — Hongrie, Vénétie, etc. — n'en faisaient pas partie ; de même la Prusse proprement dite et ses annexes polonaises en étaient exclues[1]. La Confédération était une *association de souverains indépendants*, et non pas une union des peuples en un peuple.

En Italie, le Pape était rentré en possession des ***États de l'Église***, et les Bourbons de Sicile avaient recouvré le ***royaume de Naples*** d'où les Autrichiens avaient chassé Murat (mai 1815). La république de Venise et la république de Gênes avaient définitivement disparu.

Dans la péninsule ibérique, aucune modification territoriale

1. Voir la Carte de la Confédération germanique ci-dessus, page 229 — II.

n'avait été opérée. Le ***royaume d'Espagne*** et le ***royaume de Portugal*** étaient retombés aux mains de leurs anciens souverains.

Au nord de l'Europe, la ***Norvège***, enlevée au Danemark, était *annexée* à la ***Suède***, et la presqu'île scandinave formait ainsi un royaume unique, au profit de Bernadotte.

LES MÉCONTENTS

Si les traités de 1815 donnaient satisfaction à la plupart des souverains, ils causèrent de vifs mécontentements parmi les peuples, surtout chez les Français, les Belges, les Allemands et les Italiens.

Ils *mécontentèrent les Français*, parce qu'ils avaient été faits contre eux, avec la volonté de les affaiblir. Alors que tous les États étaient agrandis, la France seule, après avoir dominé l'Europe, se retrouvait plus petite qu'avant la Révolution. La perte des frontières naturelles, but séculaire de la politique nationale, blessa cruellement la plupart des Français. Ils tinrent les traités de 1815 pour une humiliation dont il fallait se relever, et ils ne cessèrent, par la suite, de travailler à les déchirer.

Ils *mécontentèrent les Belges*, parce qu'on y avait disposé d'eux sans les consulter et qu'on les avait annexés, Français d'origine et de langue, à la Hollande pays germanique, catholiques à un État protestant. De là, quinze ans plus tard, en 1830, une révolution qui rompit l'union [1].

Ils *mécontentèrent les Allemands et les Italiens*, parce qu'ils n'avaient réalisé aucun de leurs désirs, qui étaient : l'*unification* de l'Allemagne et de l'Italie, et l'établissement de *constitutions* libérales. La déception fut particulièrement rude pour les Allemands, parce qu'en 1813, en les appelant aux armes contre Napoléon, les souverains leur avaient promis des constitutions, et que le cri de guerre général avait été « Vivat Teutonia! » « Vive la Teutonie! », ce qui signifiait : vive la fusion de tous les peuples allemands en un seul État allemand.

Subis à contre-cœur par les peuples, les traités de Vienne, contrairement aux espérances de ceux qui les avaient signés, ne donnèrent qu'une paix précaire aux États. Ils suspendirent bien pour un temps les guerres extérieures, mais ils furent le point de départ de troubles intérieurs graves, l'origine de plusieurs révolutions, particulièrement en Allemagne et en Italie, et la cause lointaine des grandes guerres de la seconde moitié du dix-neuvième siècle.

1. Voir ci-dessous, page 362.

IMPORTANCE DE LA RÉVOLUTION ET DE L'EMPIRE

En 1815, l'Europe revenue à la paix, on put juger l'importance de la Révolution.

La Révolution est, depuis la Réforme, le fait le plus important de l'histoire. L'une et l'autre ont eu le même *caractère universel* : elles n'ont pas transformé seulement l'une l'organisation religieuse, l'autre l'organisation politique des pays où elles sont nées : elles ont agi toutes les deux sur l'Europe à peu près entière. Par la Révolution et l'Empire, la carte politique de l'Europe a été plus profondément modifiée en vingt-trois ans qu'elle ne l'avait été dans les deux siècles antérieurs. Les remaniements portèrent surtout sur l'Italie et sur l'Allemagne. Par les simplifications qu'ils opérèrent dans ces deux pays, *la Révolution et Napoléon furent les premiers fondateurs de l'unité allemande et de l'unité italienne*; moins de soixante ans après la chute de l'Empereur, l'unité des deux nations était réalisée.

En même temps *la Révolution et l'Empire ont préparé la transformation politique et sociale de l'Europe.* Par eux ont été répandues hors de France les idées nouvelles résumées dans la Déclaration des Droits de l'homme : idées de liberté et d'égalité, idée de la souveraineté des peuples. Partout où dans ces vingt-trois ans elle établit sa domination ou fit prévaloir son influence, en Belgique, en Hollande, sur la rive gauche du Rhin, dans les parties de l'Allemagne annexées à l'Empire, dans certains États de la Confédération du Rhin, en Piémont, en Lombardie, en Vénétie, *la France abolit le régime des privilèges* et des droits féodaux et *imposa le Code civil.* Dans ces pays, les rois, en 1815, n'osèrent pas tenter la restauration des anciens usages. Partout aussi la Révolution éveilla chez les peuples la volonté de limiter l'arbitraire des souverains, le désir de participer au gouvernement, et de fixer par des constitutions les droits et les devoirs réciproques des gouvernants et des gouvernés. En sorte qu'après 1815 l'action de la Révolution continua de se faire sentir par toute l'Europe et qu'elle y provoqua deux séries de mouvements : des *mouvements libéraux* en vue d'obtenir des constitutions, dans les pays encore soumis à la monarchie absolue; des *mouvements nationaux* en vue d'obtenir leur unité, chez les peuples encore morcelés, les Italiens et les Allemands.

II

LA SAINTE-ALLIANCE

La *Sainte-Alliance* fut un pacte d'inspiration religieuse conclu par les souverains alliés, à Paris, après Waterloo, sur l'initiative d'Alexandre. Elle dura dix ans environ (1815-1826). Elle eut pour premier objet *d'assurer la durée des partages opérés au Congrès de Vienne*, en assurant le maintien de la paix, par l'application aux relations entre États des principes de justice et de charité du Christianisme. D'autre part certains souverains, surtout l'empereur d'Autriche, voulurent *enrayer l'expansion des idées de la Révolution* en Europe, et *restaurer l'autorité* et les principes monarchiques. Pour combattre les aspirations libérales et nationales des peuples, le chancelier autrichien, Metternich, transforma la Sainte-Alliance en société de secours mutuels des rois contre leurs sujets. Des troubles s'étant produits en Allemagne, des révolutions libérales ayant éclaté à Naples, en Piémont, en Espagne, les souverains arrêtèrent les mesures de répression dans des *Congrès*. Les plus importants furent : le Congrès de *Vienne* (1819-1820), pour les troubles d'Allemagne ; — le Congrès de *Laybach* (1820-1821) pour les révolutions d'Italie ; — le Congrès de *Vérone* (1822) pour la révolution espagnole. Les divergences d'intérêts des puissances dans les *affaires d'Orient* amenèrent la dislocation de la Sainte-Alliance (1826).

TRAITÉ DE LA SAINTE-ALLIANCE

Après le Congrès de Vienne, sous l'influence d'une dame âgée, une russe-allemande, Mme de Krudner, le tsar Alexandre était devenu très religieux. Pendant son séjour à Paris, après la seconde restauration de Louis XVIII, il proposa à ses alliés, l'empereur d'Autriche et le roi de Prusse, la signature d'un pacte religieux. Ce pacte était destiné à établir entre eux, et entre leurs peuples, les liens d'une véritable fraternité chrétienne : il devait par suite contribuer à prévenir le renouvellement des guerres. Ce fut le traité de la *Sainte-Alliance*, conclu sous l'invocation « de la très sainte et indivisible Trinité », et dont le passage suivant résume tout l'esprit : « Le seul principe en vigueur entre les signataires sera de se rendre réciproquement service, de se témoigner par une bienveillance inaltérable l'affection mutuelle, de ne se considérer tous que comme membres d'une même nation chrétienne, les trois princes ne s'envisageant eux-mêmes que comme délégués de la Providence pour gouverner trois branches d'une même famille. »

L'union chrétienne ainsi constituée était ouverte à tout souverain qui en accepterait les principes. Louis XVIII et le prince régent d'Angleterre — le roi était fou — donnèrent leur adhésion.

Peu après, une convention, signée en même temps que le second traité de Paris (20 novembre 1815), définit les moyens pratiques par lesquels les souverains maintiendraient entre eux la bonne entente. Ils convinrent de se réunir en *Congrès* à des époques déterminées, pour étudier « les grands intérêts communs et les mesures qui, dans chacune de ces époques, seraient jugées les plus salutaires pour le repos et la prospérité des peuples et pour le maintien de la paix en Europe ».

CARACTÈRE DE LA SAINTE-ALLIANCE

Dans la pensée d'Alexandre, les Congrès devaient s'occuper surtout des rapports des États entre eux, c'est-à-dire de tout ce qui est la *politique extérieure*. Par ces Congrès, on pourrait prévenir les conflits, parce qu'on y pourrait chercher et trouver, dans de tranquilles délibérations, les moyens de concilier les intérêts opposés. La Sainte-Alliance ainsi conçue était une intéressante tentative « pacifiste », l'ébauche d'une organisation des États-Unis d'Europe.

METTERNICH

Mais le chancelier d'Autriche, *Metternich*, changea le caractère primitif de la Sainte-Alliance. Il voulut en faire et il en fit un instrument de lutte contre la Révolution, c'est-à-dire contre les mouvements libéraux et les mouvements nationaux. Il se définissait lui-même « *l'homme de ce qui était* », c'est-à-dire le partisan irréductible de l'ancien régime et de la monarchie absolue. Quiconque parlait de liberté, d'égalité, de constitution, était à ses yeux un niais et un révolutionnaire, par conséquent un homme dangereux. Il comparait tour à tour la Révolution, qu'il abhorrait, à un volcan, à un incendie « qui menace de tout dévorer », à une hydre « la gueule ouverte pour avaler l'ordre social ». Il se considérait lui comme « le lieutenant de Dieu », ayant mission spéciale de combattre le fléau des idées nouvelles, et il était si convaincu de son importance, qu'il s'inquiétait du vide que produirait dans le monde sa disparition.

LE SYSTEME METTERNICH

Les souverains, pensait-il, ne devaient pas seulement s'entendre pour éviter les conflits entre leurs États. Ils devaient s'entendre pour se secourir au cas où, *dans l'intérieur des États*, l'autorité de l'un d'eux serait menacée par les révolutionnaires. En pareille circonstance, pour empêcher l'incendie de se développer et de les atteindre tous, les souverains avaient le droit d'intervenir. Ce *droit d'intervention*, point essentiel de ce qu'on a appelé le *système Metternich*, il s'appliqua à le faire admettre, et il le fit admettre pendant quelques années (1819-1822) par les signataires de la Sainte-Alliance. Les Congrès n'eurent dès lors pour objet que de régler les conditions d'intervention. La Sainte-Alliance cessa d'être une garantie du maintien de la paix entre les États. Elle ne fut plus qu'un syndicat des intérêts monarchiques; elle devint une société de secours mutuels des rois contre les peuples.



METTERNICH. (1773-1859).

D'après le portrait peint par Th. LAWRENCE (1769-1830).

Metternich, né à Coblentz, fit en partie ses études à l'université française de Strasbourg. Entré au service de l'Autriche, il fut ambassadeur à Paris (1806-1809), *puis chancelier. A ce titre, il gouverna l'Autriche quarante ans, jusqu'à* 1848. *Il détermina François Ier à donner la main de Marie-Louise à Napoléon. Il n'en combattit pas moins l'Empereur. Son grand rôle commença en* 1815. *Il fut alors le chef de la réaction absolutiste en Europe, l'ennemi acharné des idées de liberté et d'égalité répandues par les armées de la République et de l'Empire. Tous les mouvements libéraux et constitutionnels en Allemagne et en Italie, jusqu'en* 1848, *furent réprimés par lui. — Lawrence, un grand peintre anglais, a représenté Metternich en costume de chancelier, chamarré de broderies d'or et de décorations, l'ordre* de la Toison d'Or *pendant sur la poitrine. Il lui a donné un air content de soi, où se trahit bien la vanité de l'homme, l'une des plus prodigieuses qui ait jamais été.*

LES MOUVEMENTS LIBÉRAUX

Or, entre 1815 et 1820 les peuples mécontents s'agitaient partout; en Allemagne, en Italie, en Espagne en particulier, des troubles graves, des révolutions même éclatèrent.

En Allemagne, on a vu plus haut[1] quels mécontentements les traités de Vienne avaient provoqués. L'agitation, à la fois *unitaire* et *libérale*, était presqu'entièrement concentrée dans les Universités, où professeurs et étudiants réclamaient les constitutions promises et une organisation qui, mieux que la Confédération, préparât l'unité de l'Allemagne. L'exaltation devint telle chez quelques-uns, qu'un étudiant poignarda le poète Kotzebue, soupçonné d'être un espion au service du Tsar.

En *Italie*, les souverains « légitimes » rétablis à Naples et à Turin pesaient lourdement sur leurs sujets. Les Napolitains se soulevèrent et imposèrent une Constitution à leur roi (juillet 1820). Un soulèvement éclata également dans le Piémont.

En *Espagne*, Ferdinand VII, en rentrant dans son royaume (1814), avait aboli la Constitution que ses sujets s'étaient donnée en 1812, au cours de la lutte contre Napoléon. Il se montra « un despote incapable et incurable ». Un soulèvement militaire (janvier 1820) le contraignit de remettre la Constitution de 1812 en vigueur.

LES CONGRÈS

A chacun de ces mouvements correspondit un Congrès, et une intervention de Metternich et de la Sainte-Alliance. Aux événements d'Allemagne correspondirent les Congrès de *Carlsbad* et de *Vienne*; à la révolution de Naples le Congrès de *Laybach*; à la révolution d'Espagne le Congrès de *Vérone*.

Au préalable, le Congrès — les Alliés l'appelèrent la *Conférence* — d'*Aix-la-Chapelle* (septembre-novembre 1818), conséquence et conclusion du second traité de Paris, avait décidé le rappel des troupes alliées laissées dans les places fortes de la France. Ce fut précisément à ce Congrès que Metternich, à propos de la France, amena les souverains à « s'entendre étroitement pour la marche à suivre au milieu de la tempête », et leur fit admettre le principe d'intervention. Il fit décider en effet que les Alliés mettraient leurs forces en commun pour rétablir l'ordre en France, s'il venait à s'y produire « un bouleversement quelconque, qui menacerait le repos ou la sûreté de ses voisins ».

1. Voir ci-dessus, page 292.

LE SYSTÈME METTERNICH

Les souverains, pensait-il, ne devaient pas seulement s'entendre pour éviter les conflits entre leurs États. Ils devaient s'entendre pour se secourir au cas où, *dans l'intérieur des États*, l'autorité de l'un d'eux serait menacée par les révolutionnaires. En pareille circonstance, pour empêcher l'incendie de se développer et de les atteindre tous, les souverains avaient le droit d'intervenir. Ce *droit d'intervention*, point essentiel de ce qu'on a appelé le *système Metternich*, il s'appliqua à le faire admettre, et il le fit admettre pendant quelques années (1819-1822) par les signataires de la Sainte-Alliance. Les Congrès n'eurent dès lors pour objet que de régler les conditions d'intervention. La Sainte-Alliance cessa d'être une garantie du maintien de la paix entre les États. Elle ne fut plus qu'un syndicat des intérêts monarchiques; elle devint une société de secours mutuels des rois contre les peuples.



METTERNICH. (1773-1859).
D'après le portrait peint par Th. LAWRENCE (1769-1830).

Metternich, né à Coblentz, fit en partie ses études à l'université française de Strasbourg. Entré au service de l'Autriche, il fut ambassadeur à Paris (1806-1809), *puis chancelier. A ce titre, il gouverna l'Autriche quarante ans, jusqu'à* 1848. *Il détermina François Ier à donner la main de Marie-Louise à Napoléon. Il n'en combattit pas moins l'Empereur. Son grand rôle commença en* 1815. *Il fut alors le chef de la réaction absolutiste en Europe, l'ennemi acharné des idées de liberté et d'égalité répandues par les armées de la République et de l'Empire. Tous les mouvements libéraux et constitutionnels en Allemagne et en Italie, jusqu'en* 1848, *furent réprimés par lui. — Lawrence, un grand peintre anglais, a représenté Metternich en costume de chancelier, chamarré de broderies d'or et de décorations, l'ordre* de la Toison d'Or *pendant sur la poitrine. Il lui a donné un air content de soi, où se trahit bien la vanité de l'homme, l'une des plus prodigieuses qui ait jamais été.*

LES MOUVEMENTS LIBÉRAUX

Or, entre 1815 et 1820 les peuples mécontents s'agitaient partout; en Allemagne, en Italie, en Espagne en particulier, des troubles graves, des révolutions même éclatèrent.

En Allemagne, on a vu plus haut[1] quels mécontentements les traités de Vienne avaient provoqués. L'agitation, à la fois *unitaire* et *libérale*, était presqu'entièrement concentrée dans les Universités, où professeurs et étudiants réclamaient les constitutions promises et une organisation qui, mieux que la Confédération, préparât l'unité de l'Allemagne. L'exaltation devint telle chez quelques-uns, qu'un étudiant poignarda le poète Kotzebue, soupçonné d'être un espion au service du Tsar.

En *Italie*, les souverains « légitimes » rétablis à Naples et à Turin pesaient lourdement sur leurs sujets. Les Napolitains se soulevèrent et imposèrent une Constitution à leur roi (juillet 1820). Un soulèvement éclata également dans le Piémont.

En *Espagne*, Ferdinand VII, en rentrant dans son royaume (1814), avait aboli la Constitution que ses sujets s'étaient donnée en 1812, au cours de la lutte contre Napoléon. Il se montra « un despote incapable et incurable ». Un soulèvement militaire (janvier 1820) le contraignit de remettre la Constitution de 1812 en vigueur.

LES CONGRÈS

A chacun de ces mouvements correspondit un Congrès, et une intervention de Metternich et de la Sainte-Alliance. Aux événements d'Allemagne correspondirent les Congrès de *Carlsbad* et de *Vienne*; à la révolution de Naples le Congrès de *Laybach*; à la révolution d'Espagne le Congrès de *Vérone*.

Au préalable, le Congrès — les Alliés l'appelèrent la *Conférence* — d'*Aix-la-Chapelle* (septembre-novembre 1818), conséquence et conclusion du second traité de Paris, avait décidé le rappel des troupes alliées laissées dans les places fortes de la France. Ce fut précisément à ce Congrès que Metternich, à propos de la France, amena les souverains à « s'entendre étroitement pour la marche à suivre au milieu de la tempête », et leur fit admettre le principe d'intervention. Il fit décider en effet que les Alliés mettraient leurs forces en commun pour rétablir l'ordre en France, s'il venait à s'y produire « un bouleversement quelconque, qui menacerait le repos ou la sûreté de ses voisins ».

1. Voir ci-dessus, page 292.

Le Congrès des *Carlsbad* et de *Vienne* (août 1819-mai 1820) furent des Congrès de princes allemands. Metternich y fit adopter une série de mesures antilibérales. Les Universités durent être étroitement surveillées; les journaux et les livres furent soumis à la censure; il fut interdit de donner aucune constitution limitant les pouvoirs du Souverain, et l'on convint que le gouvernement de la Confédération pourrait imposer par la force aux divers États allemands l'application de ces décisions. Le mouvement libéral fut enrayé en Allemagne pour une dizaine d'années, jusqu'à 1830; le mouvement unitaire pour près de trente ans, jusqu'à 1848.

Le Congrès de *Laybach* (janvier-mai 1821) chargea l'Autriche de rétablir le roi de Naples dans sa pleine autorité. Metternich fit occuper le royaume de Naples par 80 000 hommes. Une autre armée autrichienne avait réprimé dans le même temps le soulèvement piémontais. Par toute l'Italie on poursuivit ceux qui étaient suspects de libéralisme. Beaucoup furent condamnés au bagne.

Le Congrès de *Vérone* (octobre-décembre 1822) donna au gouvernement de Louis XVIII la mission de détruire la Constitution espagnole. Une armée de 100 000 hommes, conduite par le duc d'Angoulême, neveu de Louis XVIII, vint facilement à bout de cette besogne. Ferdinand VII, redevenu roi absolu, commit et laissa commettre de telles atrocités que le duc d'Angoulême revint écœuré de son expédition.

FIN DE LA SAINTE-ALLIANCE

Le Congrès de Vérone fut le dernier des Congrès de la Sainte-Alliance. Elle se disloqua en moins de quatre années. L'Angleterre s'en était retirée la première, avant même le Congrès de Vérone, parce que, pays de régime parlementaire, elle ne pouvait pas travailler au maintien ou à la restauration des monarchies absolues. La Russie et la France s'en séparèrent, en 1826, à propos d'un mouvement national en Orient, l'insurrection des Grecs contre la Turquie[1]. L'Autriche se trouva seule avec la Prusse.

1. Voir ci-dessous, page 510.

CHAPITRE XI

LE GOUVERNEMENT DE LA RESTAURATION

LA CHARTE ET LES PARTIS. LA RÉVOLUTION DE 1830.

Après le renversement de l'Empire, la France, pendant trente-trois ans, a été une *monarchie constitutionnelle*, c'est-à-dire qu'elle a été gouvernée par des rois dont une constitution, la **Charte**, définissait et limitait les pouvoirs. La Charte assurait aux représentants élus des Français riches une participation réelle au gouvernement. Rédigée lors du premier retour des Bourbons (mai 1814), elle resta en vigueur de juillet 1815 à février 1848, sous trois rois : *Louis XVIII* (1815-1824), *Charles X* (1824-1830) et *Louis-Philippe* (1830-1848). Ces trois souverains agirent fort peu au dehors : pendant toute la durée de la monarchie constitutionnelle les événements essentiels de l'histoire de France furent, à l'exception de la conquête de l'Algérie, des événements de politique intérieure.

Les règnes de Louis XVIII et de Charles X sont ce que l'on appelle la **Restauration**. Pendant les quinze années de la Restauration, la bourgeoisie française fit l'apprentissage du gouvernement représentatif. Cette période fut remplie par des luttes parlementaires entre les *ultra-royalistes*, anciens émigrés, désireux de restaurer le plus possible de l'Ancien Régime, et les *libéraux*, en majorité bourgeois, défenseurs des libertés conquises à la Révolution. La lutte se termina par la ***Révolution de juillet 1830***, que Charles X provoqua en violant la Charte. La dynastie aristocratique des Bourbons fut chassée et remplacée par une royauté bourgeoise avec Louis-Philippe d'Orléans.

I

LA CHARTE ET LES PARTIS

RÉDACTION DE LA CHARTE

Après avoir prononcé la déchéance de Napoléon, le Sénat avait rédigé une Constitution dont l'acceptation par Louis XVIII devait être la condition de son avènement. Cette Constitution, Louis XVIII était résolu à la rejeter.

En l'acceptant, en effet, il eût reconnu tenir la couronne de la volonté de la nation, au nom de qui le Sénat prétendait agir : il eût ainsi adhéré au principe révolutionnaire de la souveraineté du peuple. Or, Louis XVIII entendait être roi comme l'avait été son frère Louis XVI avant la Révolution, c'est-à-dire par droit de naissance, « roi par la grâce de Dieu ».

Mais les souverains alliés avaient garanti par avance la Constitution que les Français se donneraient librement. D'autre part, le Tsar s'inquiétait du péril qu'il y avait, pour la paix intérieure de la France, à laisser rentrer sans conditions les Bourbons, « incorrigés et incorrigibles ». Il intervint donc énergiquement auprès de Louis XVIII : il le menaça de s'opposer à son entrée dans Paris, s'il n'accédait du moins aux dispositions essentielles de l'acte préparé par le Sénat. Louis XVIII dut promettre, par une déclaration solennelle publiée à *Saint-Ouen*, « d'adopter une Constitution libérale » (2 mai).

Le soin de rédiger cette Constitution fut confié à une commission composée de « commissaires » du roi, de sénateurs et de députés. La commission, qui avait tenu quatre séances, estimait qu'il lui en faudrait encore trois pour achever son travail, quand le 2 juin les souverains alliés l'invitèrent à tout terminer sous deux jours. Ils comptaient quitter Paris le 5; ils voulaient que la Constitution fût promulguée le 4, avant leur départ. Le travail fut achevé à la hâte, et sans que d'importantes questions, en particulier le système des élections, eussent été réglées. Un des commissaires du roi rédigea le préambule, dont Louis XVIII n'eut même pas le temps de prendre connaissance avant la séance solennelle où la Constitution fut promulguée. Ce fut le même commissaire qui appela la Constitution la *Charte constitutionnelle*. Ce nom de Charte, emprunté aux institutions de l'Ancien Régime, était destiné à marquer que la Constitution émanait « du libre exercice de l'autorité royale », qu'elle était une concession gracieuse de Louis XVIII à son peuple, et non pas un contrat entre le peuple et le roi. Enfin elle fut datée de la *dix-neuvième année du règne*, pour bien indiquer qu'au jour où Louis XVII avait disparu, Louis XVIII était devenu naturellement et légitimement « roi de France », et qu'il tenait la couronne de l'hérédité et non de la volonté du peuple.

LA CHARTE

Les dispositions essentielles de la Charte étaient les suivantes :

La Charte distinguait le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif. Le *pouvoir exécutif* appartenait au roi seul, « chef suprême de l'État ». Il commandait les armées de terre et de mer, déclarait la guerre, signait les traités de paix, d'alliance et de commerce, nommait à tous les emplois et faisait « les règlements et ordonnances nécessaires pour l'exécution des lois et la sûreté de l'État ». Il était assisté de ministres responsables. Ceux-ci pouvaient être mis en accusation par la Chambre des députés, devant la Chambre des pairs.

La *Chambre des pairs* et la *Chambre des députés* partageaient avec le roi le *pouvoir législatif*. Le roi avait l'initiative des lois ; il les sanctionnait et les promulguait, après le vote par les deux Chambres. Il convoquait et prorogeait les Chambres et pouvait dissoudre la Chambre des députés. Les pairs étaient nommés par le roi, à titre viager ou à titre héréditaire. Les députés, inviolables, étaient élus pour cinq ans; la Chambre se renouvelait annuellement par cinquième. Pour être électeur, il fallait être âgé de trente ans et payer au moins 300 francs de contributions directes; pour être éligible, il fallait être âgé de quarante ans et payer 1000 francs de contributions directes. Aucun impôt ne pouvait être établi ni perçu sans un vote des Chambres, et ce vote n'était acquis que pour un an.

La Charte maintenait l'organisation judiciaire de l'Empire, l'inamovibilité des juges, le Code civil. Elle proclamait l'*égalité* de tous les Français, tous admissibles à tous les emplois. Elle garantissait la *liberté individuelle*, la *liberté du culte*, tout en déclarant le catholicisme religion de l'État, la *liberté de la presse*, sous la seule réserve de se conformer « aux lois qui réprimeraient les abus de cette liberté ». Elle abolissait la confiscation et déclarait irrévocable la vente des biens nationaux. Enfin elle abolissait la

conscription; une loi spéciale devait déterminer le mode de recrutement de l'armée.

CARACTÈRE DE LA CHARTE

Malgré les prétentions surannées exposées dans le préambule, quoique Louis XVIII s'y proclamât roi par la grâce de Dieu et que les Français y fussent traités de « sujets », la Charte leur garantissait les conquêtes essentielles de la Révolution : l'égalité, la liberté et, par le régime représentatif, une participation directe au gouvernement. Toutefois, comme dans les Constitutions de 1791 et de l'an III[1], le *droit d'être représenté n'existait que pour une minorité de gens riches*, puisque ceux-là seuls pouvaient être électeurs qui paieraient un cens minimum de 300 francs. Tout en proclamant l'égalité de tous les Français, *la Charte créait une classe de privilégiés, les privilégiés de la fortune.* Cette classe devait être plus réduite encore qu'au temps de la Constitution de l'an III, puisque la Charte subordonnait — ce qui n'avait jamais été fait antérieurement — la faculté d'être élu député au paiement d'un cens spécial très élevé. En 1791, il y avait eu 429000 électeurs; un peu plus de 200000 en l'an III ; la Charte ramenait leur nombre à 90000 environ, parmi lesquels moins de 12000 pouvaient être députés.

Le droit de participer aux affaires publiques était donc réservé à une infime minorité de grands propriétaires terriens, généralement nobles, de banquiers, d'industriels et de gros commerçants qui constituaient la *haute bourgeoisie.* Encore le droit de voter accordé aux industriels et aux commerçants était-il une nouveauté. Les Constitutions antérieures en effet ne comptaient pour le cens que l'impôt *foncier*, en sorte que les propriétaires de terres ou de maisons pouvaient seuls être électeurs et éligibles. Au contraire, la Charte faisait entrer tous les impôts directs[2] dans le calcul du cens; par suite, les *patentés* se trouvèrent admis à voter. Cette nouveauté fut de grande conséquence. Sachant qu'ils devaient à la Révolution leur importance politique, les patentés, industriels et commerçants, furent les défenseurs naturels des principes de la Révolution, ou, comme on disait alors, des *idées libérales.* Ils purent les défendre dans la Chambre, contre ceux des nobles qui gardaient le regret de l'Ancien Régime et en désiraient le rétablissement, au moins partiel.

1. Voir ci-dessus, pages 58 et 111.
2. Voir ci-dessus, page 60.



SCÈNE DE LA RUE A PARIS SOUS LA RESTAURATION.
Photographie d'un dessin de CARLE VERNET, gravé par DEBUCOURT.

Au début du dernier siècle, Paris n'a encore pas d'égouts. Au milieu de chaque rue coule un ruisseau qu'une averse transforme en torrent. En pareil cas, les porteurs d'eau — *il n'y a pas alors de prises d'eau dans les appartements — jettent au-dessus du torrent une planche portée sur des roues, pour permettre aux dames de passer sans se mouiller. « Passez, payez », dit le porteur d'eau en avançant son bras pour servir d'appui à une élégante. La tête disparaît dans le chapeau dit* cabriolet; *la robe, la taille sous les bras, est garnie de bandes de fourrure. Au fond, un personnage resté fidèle au costume de l'Ancien Régime, culotte et bicorne, franchit le ruisseau d'une enjambée, en s'appuyant sur un gros parapluie.*

conscription; une loi spéciale devait déterminer le mode de recrutement de l'armée.

CARACTÈRE DE LA CHARTE

Malgré les prétentions surannées exposées dans le préambule, quoique Louis XVIII s'y proclamât roi par la grâce de Dieu et que les Français y fussent traités de « sujets », la Charte leur garantissait les conquêtes essentielles de la Révolution : l'égalité, la liberté et, par le régime représentatif, une participation directe au gouvernement. Toutefois, comme dans les Constitutions de 1791 et de l'an III[1], le *droit d'être représenté n'existait que pour une minorité de gens riches*, puisque ceux-là seuls pouvaient être électeurs qui paieraient un cens minimum de 300 francs. Tout en proclamant l'égalité de tous les Français, *la Charte créait une classe de privilégiés, les privilégiés de la fortune*. Cette classe devait être plus réduite encore qu'au temps de la Constitution de l'an III, puisque la Charte subordonnait — ce qui n'avait jamais été fait antérieurement — la faculté d'être élu député au paiement d'un cens spécial très élevé. En 1791, il y avait eu 429 000 électeurs; un peu plus de 200 000 en l'an III; la Charte ramenait leur nombre à 90 000 environ, parmi lesquels moins de 12 000 pouvaient être députés.

Le droit de participer aux affaires publiques était donc réservé à une infime minorité de grands propriétaires terriens, généralement nobles, de banquiers, d'industriels et de gros commerçants qui constituaient la *haute bourgeoisie*. Encore le droit de voter accordé aux industriels et aux commerçants était-il une nouveauté. Les Constitutions antérieures en effet ne comptaient pour le cens que l'impôt *foncier*, en sorte que les propriétaires de terres ou de maisons pouvaient seuls être électeurs et éligibles. Au contraire, la Charte faisait entrer tous les impôts directs[2] dans le calcul du cens; par suite, les *patentés* se trouvèrent admis à voter. Cette nouveauté fut de grande conséquence. Sachant qu'ils devaient à la Révolution leur importance politique, les patentés, industriels et commerçants, furent les défenseurs naturels des principes de la Révolution, ou, comme on disait alors, des *idées libérales*. Ils purent les défendre dans la Chambre, contre ceux des nobles qui gardaient le regret de l'Ancien Régime et en désiraient le rétablissement, au moins partiel.

1. Voir ci-dessus, pages 58 et 111.
2. Voir ci-dessus, page 60.



SCÈNE DE LA RUE A PARIS SOUS LA RESTAURATION.

Photographie d'un dessin de CARLE VERNET, gravé par DEBUCOURT.

Au début du dernier siècle, Paris n'a encore pas d'égouts. Au milieu de chaque rue coule un ruisseau qu'une averse transforme en torrent. En pareil cas, les porteurs d'eau — il n'y a pas alors de prises d'eau dans les appartements — jettent au-dessus du torrent une planche portée sur des roues, pour permettre aux dames de passer sans se mouiller. « Passez, payez », dit le porteur d'eau en avançant son bras pour servir d'appui à une élégante. La tête disparaît dans le chapeau dit cabriolet; *la robe, la taille sous les bras, est garnie de bandes de fourrure. Au fond, un personnage resté fidèle au costume de l'Ancien Régime, culotte et bicorne, franchit le ruisseau d'une enjambée, en s'appuyant sur un gros parapluie.*

LES PARTIS

En présence de la Charte il se forma trois partis : deux partis d'opposition, le parti *ultra-royaliste* et le parti *indépendant*; un parti de gouvernement, le parti *royaliste constitutionnel* ou *doctrinaire*.

Les Ultra-royalistes considéraient que la Charte était une fâcheuse concession à la Révolution, et leur désir secret était qu'on l'abolît.

Pour les Indépendants, la Charte méconnaissait les droits les plus importants de la nation, et le désir secret de beaucoup d'entre eux était le renversement des Bourbons.

Les Constitutionnels estimaient que la Charte, loyalement appliquée, devait pleinement satisfaire les Français.

En raison des places qu'ils occupaient à la Chambre, les Ultra-royalistes constituèrent ce qu'on appela l'opposition de *droite*; les Indépendants, l'opposition de *gauche*; les Doctrinaires siégèrent au *centre*.

LES ULTRA-ROYALISTES

Les Ultra-royalistes — on les appelait aussi les *Ultras* tout court, ou les *royalistes purs* — étaient à peu près tous des Émigrés. Ils n'allaient pas jusqu'à vouloir le rétablissement complet de l'Ancien Régime, avec l'inégalité des classes et tous les privilèges. Mais, du moins, ils voulaient le rétablissement de l'autorité à peu près absolue du roi; par suite, ils voulaient que l'on restreignît le plus possible les libertés accordées par la Charte. Ils se montraient ainsi plus royalistes que le roi: de là leur surnom d'*Ultras*. Bien entendu ils comptaient que l'autorité royale s'exercerait à leur profit et s'emploierait à réaliser leur programme, dont les traits essentiels étaient les suivants:

Le roi ne devrait confier l'administration qu'à des « mains pures »; il devrait donc procéder à l'*épuration* des fonctionnaires de tous ordres, préfets, magistrats, officiers, etc., en majorité suspects d'attachement à l'Empire et d'esprit révolutionnaire. A leur place il nommerait ceux qui avaient souffert pour « la bonne cause », les Émigrés. Il restituerait aux Émigrés les biens confisqués par la Révolution, qui n'étaient pas encore vendus; là où il y aurait eu vente, une indemnité serait payée aux propriétaires dépossédés. Il y aurait ensuite à redresser l'esprit de la nation faussé par les *Philosophes*, Voltaire et Rousseau[1], à faire

1. Voir 1er volume, pages 566 567



COSTUMES DE LA RESTAURATION.

Photographie d'une gravure en couleur attribuée à GAVARNI. Bibliothèque nationale.

La gravure est intitulée : Les élégants en négligé, 1820. *Trois cavaliers, éperonnés, l'un en culotte collante bleu de ciel et courtes bottes, les deux autres en pantalons gris, échancrés sur le cou-de-pied, tirés par les sous-pieds. L'élégant du milieu est en redingote gris clair, ses deux compagnons portent l'habit, à droite habit marron et gilet blanc; à gauche habit bleu marine et gilet bleu. Les cols montant jusqu'au-dessus du menton, et les amples cravates, formant plastron, font penser à certaines élégances de nos jours. Le grotesque chapeau haut de forme, qu'on appelle alors chapeau* ballon, *complète heureusement les costumes. Les élégants ont les cheveux frisés et portent des « favoris » à l'anglaise, sans moustache. Rapprocher du costume du* muscadin, *ci-dessus, page 104*

LES PARTIS

En présence de la Charte il se forma trois partis : deux partis d'opposition, le parti *ultra-royaliste* et le parti *indépendant*; un parti de gouvernement, le parti *royaliste constitutionnel* ou *doctrinaire*.

Les Ultra-royalistes considéraient que la Charte était une fâcheuse concession à la Révolution, et leur désir secret était qu'on l'abolit.

Pour les Indépendants, la Charte méconnaissait les droits les plus importants de la nation, et le désir secret de beaucoup d'entre eux était le renversement des Bourbons.

Les Constitutionnels estimaient que la Charte, loyalement appliquée, devait pleinement satisfaire les Français.

En raison des places qu'ils occupaient à la Chambre, les Ultra-royalistes constituèrent ce qu'on appela l'opposition de *droite*; les Indépendants, l'opposition de *gauche*; les Doctrinaires siégèrent au *centre*.

LES ULTRA-ROYALISTES

Les Ultra-royalistes — on les appelait aussi les *Ultras* tout court, ou les *royalistes purs* — étaient à peu près tous des Émigrés. Ils n'allaient pas jusqu'à vouloir le rétablissement complet de l'Ancien Régime, avec l'inégalité des classes et tous les privilèges. Mais, du moins, ils voulaient le rétablissement de l'autorité à peu près absolue du roi; par suite, ils voulaient que l'on restreignît le plus possible les libertés accordées par la Charte. Ils se montraient ainsi plus royalistes que le roi : de là leur surnom d'*Ultras*. Bien entendu ils comptaient que l'autorité royale s'exercerait à leur profit et s'emploierait à réaliser leur programme, dont les traits essentiels étaient les suivants :

Le roi ne devrait confier l'administration qu'à des « mains pures »; il devrait donc procéder à l'*épuration* des fonctionnaires de tous ordres, préfets, magistrats, officiers, etc., en majorité suspects d'attachement à l'Empire et d'esprit révolutionnaire. A leur place il nommerait ceux qui avaient souffert pour « la bonne cause », les Émigrés. Il restituerait aux Émigrés les biens confisqués par la Révolution, qui n'étaient pas encore vendus ; là où il y aurait eu vente, une indemnité serait payée aux propriétaires dépossédés. Il y aurait ensuite à redresser l'esprit de la nation faussé par les *Philosophes*, Voltaire et Rousseau[1], à faire

1. Voir 1er volume, pages 566-567.



COSTUMES DE LA RESTAURATION.
Photographie d'une gravure en couleur attribuée à GAVARNI.
Bibliothèque nationale.

La gravure est intitulée : Les élégants en négligé, 1820. *Trois cavaliers, éperonnés, l'un en culotte collante bleu de ciel et courtes bottes, les deux autres en pantalons gris, échancrés sur le cou-de-pied, tirés par les sous-pieds. L'élégant du milieu est en redingote gris clair, ses deux compagnons portent l'habit, à droite habit marron et gilet blanc; à gauche habit bleu marine et gilet bleu. Les cols montant jusqu'au-dessus du menton, et les amples cravates, formant plastron, font penser à certaines élégances de nos jours. Le grotesque chapeau haut de forme, qu'on appelle alors chapeau* ballon, *complète heureusement les costumes. Les élégants ont les cheveux frisés et portent des « favoris » à l'anglaise, sans moustache. Rapprocher du costume du* muscadin, *ci-dessus, page 104.*

la guerre aux idées de la Révolution, à former pour l'avenir des Français dociles et dévoués à la monarchie autoritaire : on y arriverait par la *presse* et l'*enseignement*. La presse serait, comme sous l'Empire, soumise à la censure, qui laisserait vivre seule « la bonne presse » : la presse ultra-royaliste. L'enseignement serait mis sous la surveillance du Clergé, dont on s'assurerait l'appui en lui rendant une place éminente dans l'État. Si le roi s'opposait à la réalisation de ce programme, on passerait outre au nom de l'intérêt royal, au cri de : « Vive le roi quand même ».

Les Ultra-royalistes avaient pour chef le frère même du roi, son héritier, le *comte d'Artois*, le futur Charles X, le roi de leurs rêves. Leur principal ministre fut *Villèle*. Le parti comprenait : à Paris, presque toute la grande noblesse, ou, comme on disait, le *Faubourg Saint-Germain*, du nom du quartier où cette noblesse était groupée ; en province, les gentilshommes campagnards, les grands propriétaires fonciers et leurs fermiers ; partout le Clergé, qui, selon le langage du temps, faisait « de l'autel le soutien du trône ». Très active alors, faite par de nombreux *missionnaires* qui s'en allaient prêchant de ville en ville, organisant d'immenses processions, faisant planter en souvenir de leur prédication des croix gigantesques, la propagande religieuse était en même temps toujours une propagande ultra-royaliste. Au total, les Ultras étaient peu nombreux. Mais ils étaient riches, actifs et violents, et ils avaient l'appui public d'une partie de la famille royale.

LA CONGRÉGATION

Aux Ultras l'esprit de parti rattacha la *Congrégation*, dénoncée comme une société secrète, religieuse et politique, dirigée par le comte d'Artois. On la représenta toute-puissante, ramifiée dans les départements, comptant près de 50 000 affiliés, jouant aux élections un rôle considérable, et disposant à son gré des places et des faveurs. En fait, le comte d'Artois n'appartint jamais à la Congrégation ; cinq députés y furent affiliés, et la liste de ses adhérents aujourd'hui publiée prouve qu'ils ne furent pas 1400. Association de piété fondée par des étudiants (1801), la Congrégation atteignit son plein développement vers 1820. Ses membres participèrent à l'organisation d'œuvres qu'inspiraient surtout des pensées de charité et de foi : « société des Bonnes Œuvres » (1812) pour la visite des malades et des prisonniers ; « association de Saint-Joseph » (1822) pour le placement des ouvriers sans travail ; « société des Bonnes Études » (1823), sorte de cercle de

conférences et de discussions ; « société des Bons Livres » (1824), pour la vente à bon marché de livres moraux. Ces œuvres eurent une incontestable influence religieuse, une importance politique médiocre.



Une Élégante en 1820.
Photographie d'une gravure de modes, par Danjou.
Bibliothèque Nationale.

Corsage de casimir à petites basques, dit spencer, *avec épaulettes de satin à crevés. Chapeau cabriolet garni de plumes, enfermant complètement le visage. Robe de* levantine, *garnie de rouleaux de satin. Sur le bras une écharpe.*

LES INDÉPENDANTS

Les Indépendants étaient partisans de la souveraineté du peuple. Ils protestaient donc que la Charte eût dû être dictée par le peuple au roi et non concédée par le roi au peuple. D'autre part, ils jugeaient qu'elle n'assurait pas au pays toutes les libertés nécessaires. Ils luttèrent contre les Ultras, à la fois pour sauvegarder les libertés accordées et pour en obtenir de nouvelles. Ils furent surtout les défenseurs infatigables de la liberté de la presse. Ils furent aussi les adversaires du Clergé, à cause de son intervention dans la politique en faveur des Ultras, et, en face de ce qu'ils appelaient « le *parti prêtre* », les Indépendants furent un parti *anticlérical*.

Beaucoup d'entre eux étaient les ennemis de la dynastie : à leurs yeux les Bourbons « ramenés par l'étranger », rétablis sans que les Français eussent été consultés, étaient non pas les souverains « légitimes », mais des intrus, qu'il fallait renverser. Quelques-uns pensaient à leur substituer le *duc d'Orléans*, leur cousin. Mais, comme l'aveu public de ces sentiments anti-dynastiques les aurait fait emprisonner, les Indépendants les cachaient.

Le parti indépendant était nombreux. Il comprenait quelques membres de la vieille noblesse tels que *La Fayette* ; beaucoup d'hommes des classes libérales, avocats, médecins, etc., les étudiants ; tous ceux qui restaient fidèles au souvenir de Na-

la guerre aux idées de la Révolution, à former pour l'avenir des Français dociles et dévoués à la monarchie autoritaire : on y arriverait par la *presse* et l'*enseignement*. La presse serait, comme sous l'Empire, soumise à la censure, qui laisserait vivre seule « la bonne presse » : la presse ultra-royaliste. L'enseignement serait mis sous la surveillance du Clergé, dont on s'assurerait l'appui en lui rendant une place éminente dans l'État. Si le roi s'opposait à la réalisation de ce programme, on passerait outre au nom de l'intérêt royal, au cri de : « Vive le roi quand même ».

Les Ultra-royalistes avaient pour chef le frère même du roi, son héritier, le *comte d'Artois*, le futur Charles X, le roi de leurs rêves. Leur principal ministre fut *Villèle*. Le parti comprenait : à Paris, presque toute la grande noblesse, ou, comme on disait, le *Faubourg Saint-Germain*, du nom du quartier où cette noblesse était groupée ; en province, les gentilshommes campagnards, les grands propriétaires fonciers et leurs fermiers ; partout le Clergé, qui, selon le langage du temps, faisait « de l'autel le soutien du trône ». Très active alors, faite par de nombreux *missionnaires* qui s'en allaient prêchant de ville en ville, organisant d'immenses processions, faisant planter en souvenir de leur prédication des croix gigantesques, la propagande religieuse était en même temps toujours une propagande ultra-royaliste. Au total, les Ultras étaient peu nombreux. Mais ils étaient riches, actifs et violents, et ils avaient l'appui public d'une partie de la famille royale.

LA CONGRÉGATION

Aux Ultras l'esprit de parti rattacha la *Congrégation*, dénoncée comme une société secrète, religieuse et politique, dirigée par le comte d'Artois. On la représenta toute-puissante, ramifiée dans les départements, comptant près de 50 000 affiliés, jouant aux élections un rôle considérable, et disposant à son gré des places et des faveurs. En fait, le comte d'Artois n'appartint jamais à la Congrégation ; cinq députés y furent affiliés, et la liste de ses adhérents aujourd'hui publiée prouve qu'ils ne furent pas 1400. Association de piété fondée par des étudiants (1801), la Congrégation atteignit son plein développement vers 1820. Ses membres participèrent à l'organisation d'œuvres qu'inspiraient surtout des pensées de charité et de foi : « société des Bonnes Œuvres » (1812) pour la visite des malades et des prisonniers ; « association de Saint-Joseph » (1822) pour le placement des ouvriers sans travail ; « société des Bonnes Études » (1823), sorte de cercle de

conférences et de discussions ; « société des Bons Livres » (1824), pour la vente à bon marché de livres moraux. Ces œuvres eurent une incontestable influence religieuse, une importance politique médiocre.



UNE ÉLÉGANTE EN 1820.
Photographie d'une gravure de modes, par DANJOU.
Bibliothèque Nationale.

Corsage de casimir à petites basques, dit spencer, *avec épaulettes de satin à crevés. Chapeau cabriolet garni de plumes, enfermant complètement le visage. Robe de* levantine, *garnie de rouleaux de satin. Sur le bras une écharpe.*

LES INDÉPENDANTS

Les Indépendants étaient partisans de la souveraineté du peuple. Ils protestaient donc que la Charte eût dû être dictée par le peuple au roi et non concédée par le roi au peuple. D'autre part, ils jugeaient qu'elle n'assurait pas au pays toutes les libertés nécessaires. Ils luttèrent contre les Ultras, à la fois pour sauvegarder les libertés accordées et pour en obtenir de nouvelles. Ils furent surtout les défenseurs infatigables de la liberté de la presse. Ils furent aussi les adversaires du Clergé, à cause de son intervention dans la politique en faveur des Ultras, et, en face de ce qu'ils appelaient « le *parti prêtre* », les Indépendants furent un parti *anticlérical*.

Beaucoup d'entre eux étaient les ennemis de la dynastie : à leurs yeux les Bourbons « ramenés par l'étranger », rétablis sans que les Français eussent été consultés, étaient non pas les souverains « légitimes », mais des intrus, qu'il fallait renverser. Quelques-uns pensaient à leur substituer le *duc d'Orléans*, leur cousin. Mais, comme l'aveu public de ces sentiments anti-dynastiques les aurait fait emprisonner, les Indépendants les cachaient.

Le parti indépendant était nombreux. Il comprenait quelques membres de la vieille noblesse tels que *La Fayette* ; beaucoup d'hommes des classes libérales, avocats, médecins, etc., les étudiants ; tous ceux qui restaient fidèles au souvenir de Na-

poléon, « les Bonapartistes », officiers mis en demi-solde, vieux soldats, etc.; les républicains — on disait les Jacobins; les patriotes exaspérés par les traités de Paris; les paysans acheteurs de biens nationaux, inquiets des menaces et de l'arrogance des anciens émigrés : en somme, un ensemble d'éléments énergiques, mais très disparates, qui se ralliaient autour d'un même symbole, le *drapeau tricolore*, opposé au *drapeau blanc*, rétabli par les Bourbons en 1814, et symbole des Ultras.

LA CHARBONNERIE

Les Indépendants eurent leur société secrète, la *Charbonnerie* : le nom et l'organisation étaient empruntés à une société secrète italienne, dont les affiliés — les *carbonari* — s'étaient au début réunis dans les bois, en des huttes de charbonniers. Organisée vers 1821, elle était divisée en sections de vingt membres ou *ventes*, et dirigée par un comité central, la *haute vente*, dont les membres étaient inconnus des Charbonniers. Chaque affilié versait un franc par mois et devait avoir un fusil et cinquante cartouches; il jurait d'exécuter aveuglément les ordres de ses chefs. La Charbonnerie eut de nombreux adhérents parmi les étudiants et dans l'armée. Elle poursuivit le renversement des Bourbons; elle organisa plusieurs complots, qui tous échouèrent.

LES CONSTITUTIONNELS

Les Royalistes constitutionnels durent leur surnom de *Doctrinaires* au ton un peu sentencieux et dogmatique de leurs orateurs et de leurs écrivains les plus célèbres, puis à une certaine affectation de rigueur dans leurs raisonnements. Ils voulaient l'application loyale de la Charte, qui leur paraissait excellente pour « *nationaliser la royauté et royaliser la France* ». Ils voulaient réconcilier la France de l'Ancien Régime et la France de la Révolution, amener d'un côté les privilégiés dépossédés à reconnaître sincèrement l'organisation sociale et politique sortie de 1789, et de l'autre déterminer la bourgeoisie à considérer la Restauration comme légitime. Toutefois, et bien qu'on les qualifiât de *libéraux*, ils tenaient, comme les Ultras, le roi pour supérieur au peuple. Ils n'admettaient pas que les députés représentants du peuple pussent, comme en Angleterre, imposer des ministres au roi. Partisans du régime représentatif, ils repoussaient le régime parlementaire.

Dans les rangs des Constitutionnels on trouvait, avec quelques émigrés comme le *duc de Richelieu*, beaucoup de membres des assemblées de la Révolution, comme *Royer-Collard*, de grands



LOUIS XVIII (1814-1824).

Portrait dessiné par BERA, gravé par DEBUCOURT (1755-1832). Collection Hennin; photographie.

On imaginerait volontiers que ce portrait de Louis XVIII est une caricature. En fait il est simplement un portrait sincère; l'auteur l'a dédié au duc de Berri, neveu de Louis XVIII, ce qui exclut toute idée de charge. Le roi, lourd, obèse, les jambes et les pieds déformés par la goutte, portait un costume singulier, mi-partie civil, mi-partie militaire : un ample habit bleu à boutons d'or, mal boutonné, et laissant passer le bas d'un gilet blanc; une culotte bleue, des guêtres de velours rouge, bordées d'un cordonnet d'or. L'épée accrochée n'importe comment et les épaulettes de général jurent étrangement avec la silhouette du personnage. En écharpe, le cordon bleu *de l'ordre du Saint-Esprit. La physionomie est intelligente et fine.*

poléon, « les Bonapartistes », officiers mis en demi-solde, vieux soldats, etc.; les républicains — on disait les Jacobins; les patriotes exaspérés par les traités de Paris; les paysans acheteurs de biens nationaux, inquiets des menaces et de l'arrogance des anciens émigrés : en somme, un ensemble d'éléments énergiques, mais très disparates, qui se ralliaient autour d'un même symbole, le *drapeau tricolore*, opposé au *drapeau blanc*, rétabli par les Bourbons en 1814, et symbole des Ultras.

LA CHARBONNERIE

Les Indépendants eurent leur société secrète, la *Charbonnerie* : le nom et l'organisation étaient empruntés à une société secrète italienne, dont les affiliés — les *carbonari* — s'étaient au début réunis dans les bois, en des huttes de charbonniers. Organisée vers 1821, elle était divisée en sections de vingt membres ou *ventes*, et dirigée par un comité central, la *haute vente*, dont les membres étaient inconnus des Charbonniers. Chaque affilié versait un franc par mois et devait avoir un fusil et cinquante cartouches; il jurait d'exécuter aveuglément les ordres de ses chefs. La Charbonnerie eut de nombreux adhérents parmi les étudiants et dans l'armée. Elle poursuivit le renversement des Bourbons; elle organisa plusieurs complots, qui tous échouèrent.

LES CONSTITUTIONNELS

Les Royalistes constitutionnels durent leur surnom de *Doctrinaires* au ton un peu sentencieux et dogmatique de leurs orateurs et de leurs écrivains les plus célèbres, puis à une certaine affectation de rigueur dans leurs raisonnements. Ils voulaient l'application loyale de la Charte, qui leur paraissait excellente pour « *nationaliser la royauté et royaliser la France* ». Ils voulaient réconcilier la France de l'Ancien Régime et la France de la Révolution, amener d'un côté les privilégiés dépossédés à reconnaître sincèrement l'organisation sociale et politique sortie de 1789, et de l'autre déterminer la bourgeoisie à considérer la Restauration comme légitime. Toutefois, et bien qu'on les qualifiât de *libéraux*, ils tenaient, comme les Ultras, le roi pour supérieur au peuple. Ils n'admettaient pas que les députés représentants du peuple pussent, comme en Angleterre, imposer des ministres au roi. Partisans du régime représentatif, ils repoussaient le régime parlementaire.

Dans les rangs des Constitutionnels on trouvait, avec quelques émigrés comme le *duc de Richelieu*, beaucoup de membres des assemblées de la Révolution, comme *Royer-Collard*, de grands



Louis XVIII (1814-1824).
Portrait dessiné par Bera, gravé par Debucourt (1755-1832).
Collection Hennin; photographie.

On imaginerait volontiers que ce portrait de Louis XVIII est une caricature. En fait il est simplement un portrait sincère; l'auteur l'a dédié au duc de Berri, neveu de Louis XVIII, ce qui exclut toute idée de charge. Le roi, lourd, obèse, les jambes et les pieds déformés par la goutte, portait un costume singulier, mi-partie civil, mi-partie militaire : un ample habit bleu à boutons d'or, mal boutonné, et laissant passer le bas d'un gilet blanc; une culotte bleue, des guêtres de velours rouge, bordées d'un cordonnet d'or. L'épée accrochée n'importe comment et les épaulettes de général jurent étrangement avec la silhouette du personnage. En écharpe, le cordon bleu de l'ordre du Saint-Esprit. La physionomie est intelligente et fine.

fonctionnaires de l'Empire, comme *Decazes*, le ministre du parti. Le gros des forces était constitué par la haute bourgeoisie. De bonne heure il se fit à la Chambre une séparation parmi les Constitutionnels : les uns, se rapprochant par leurs votes des Indépendants, formèrent le *centre gauche*; les autres, votant souvent avec les Ultras, constituèrent le *centre droit*. Pris dans leur ensemble, les Constitutionnels avec les Ultras représentaient la majorité du corps électoral, quatre-vingt-dix mille personnes; les Indépendants représentaient la majorité de la France.

LOUIS XVIII

Le programme des Constitutionnels était précisément le programme de Louis XVIII. Il ne voulait pas, disait-il, « être le roi de deux peuples », et il désirait « que les enfants d'une même patrie fussent un peuple de frères ». Cette politique de réconciliation lui était inspirée par la finesse de son intelligence et l'amour de son repos. Il était convaincu que si l'on tentait de ramener les Français à l'Ancien Régime les Français se révolteraient. Or, vieux, goutteux, rentré en France et roi contre toute attente après vingt-trois ans de vie errante, il ne voulait pas à soixante ans s'exposer de nouveau à l'exil. Selon le dire d'un contemporain, « il y avait en lui la ferme volonté de mourir sur le trône, et ce qu'il fallait d'esprit et de prudence pour ne pas le vouloir en vain ».

LE COMTE D'ARTOIS

Au contraire, le comte d'Artois, son frère, inintelligent et têtu, n'admettait pas la politique de modération. Il se vantait d'être le seul homme qui n'eût pas changé depuis 1789. Il était tout imbu de préjugés d'Ancien Régime et de haine contre la Révolution. Il déclarait « qu'il aimerait mieux scier du bois que de régner à la façon d'un roi d'Angleterre ». Le jour de la promulgation de la Charte, il avait feint d'être malade pour ne pas y prêter serment. Toutes les mesures libérales l'irritaient; toutes les mesures de réaction l'avaient pour avocat. Il poursuivait et fatiguait Louis XVIII de ses récriminations. Louis XVIII lui résista pendant quatre ans environ. Puis par besoin de tranquillité, à partir de 1820, il céda à son influence. En sorte que, si l'on excepte une courte période de quatre ans, de 1816 à 1820, durant laquelle l'influence libérale l'emporta, pendant la majeure partie des quinze années de la Restauration, ce furent les Ultras qui dominèrent.

LE FONCTIONNEMENT DU RÉGIME

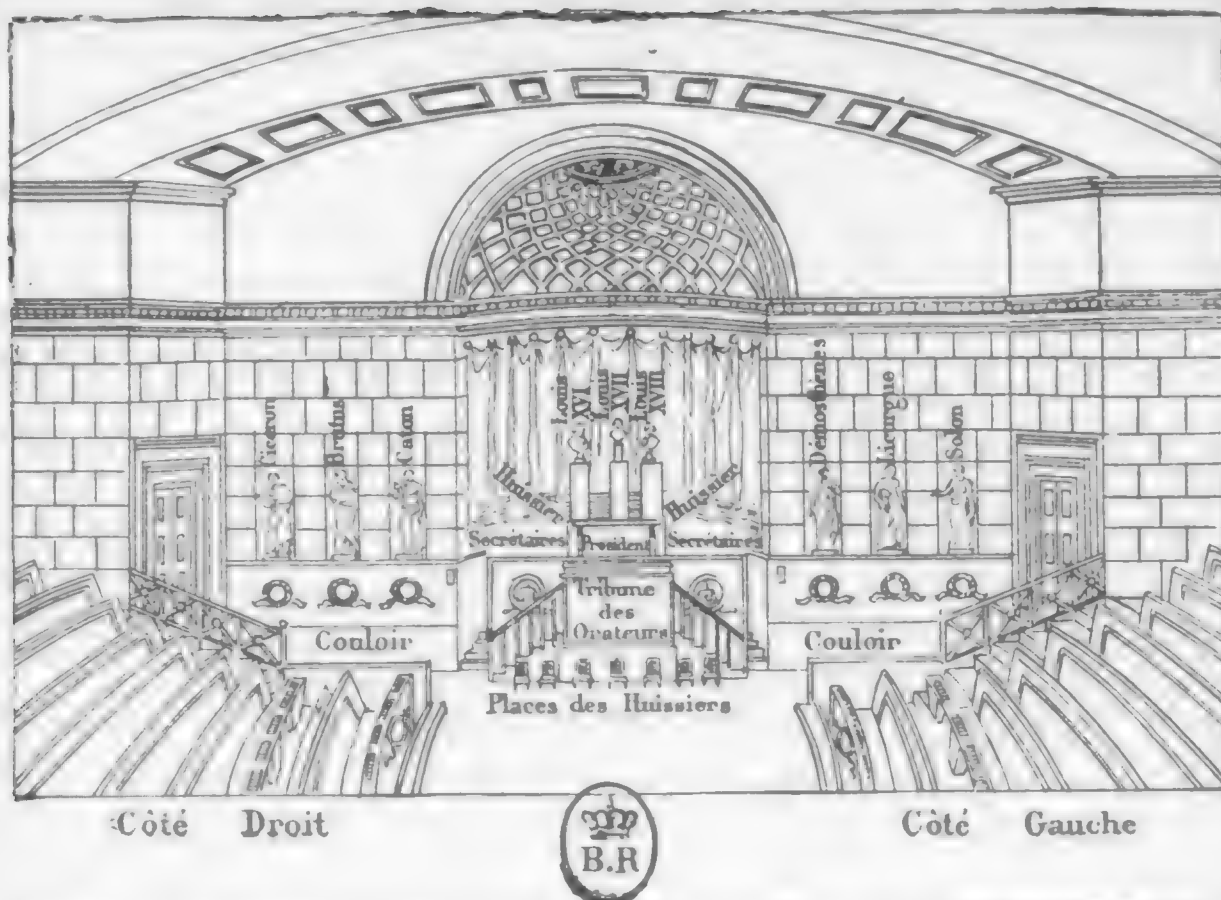
L'essentiel de l'histoire de France étant de 1815 à 1830 les débats dans les Chambres, il est nécessaire de voir comment fonctionnait le régime institué par la Charte.

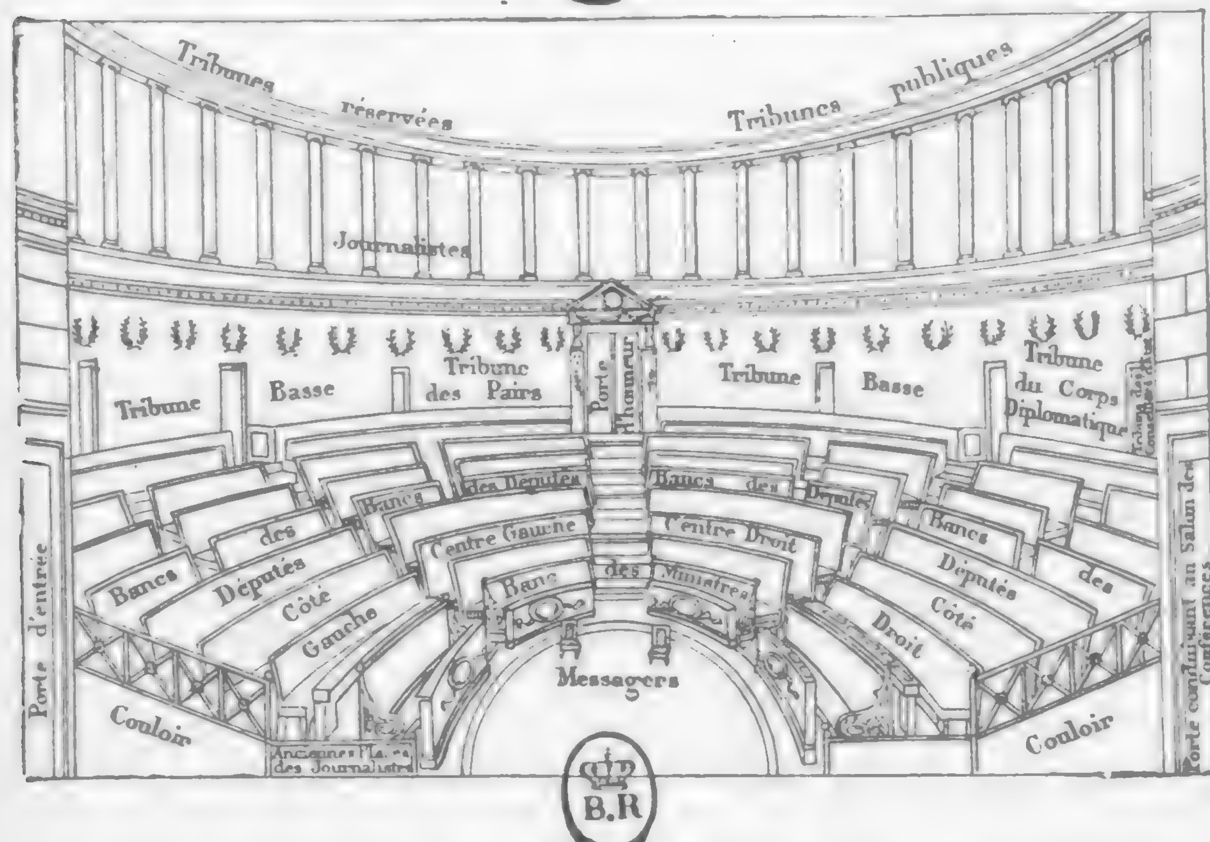
Le roi choisissait ses ministres comme il lui plaisait, dans les Chambres ou en dehors des Chambres : en principe il pouvait les choisir sans se préoccuper de l'opinion des députés. De même il pouvait, quand cela lui plaisait, leur demander leur démission, c'est-à-dire les renvoyer. Les ministres, en effet, n'étaient pas, comme en Angleterre, ou comme aujourd'hui en France, les représentants du parti dominant dans la Chambre : ils étaient, disait Royer-Collard, « les mandataires du roi, non les mandataires du peuple ». Les ministères étaient au nombre de six : Intérieur, Justice, Finances, Affaires étrangères, Guerre, Marine. Les ministres formaient un Conseil; l'un d'eux était *ministre-président du Conseil*.

Chaque année, le roi ouvrait en personne et solennellement les séances des Chambres. Pour cette *séance royale*, les pairs et les députés étaient réunis : « leurs Seigneuries » les pairs à la droite du roi, les députés à gauche. Pairs et députés dans ces circonstances n'étaient point traités sur le même pied, parce que les premiers étaient nommés par le roi, les seconds étaient seulement les représentants du peuple. Le *Moniteur*, le Journal officiel d'alors, rendait compte en ces termes de l'ouverture d'une des sessions du règne de Charles X : « L'assemblée étant debout et découverte, le roi a dit : « Messieurs les Pairs, asseyez-vous. » M. le Chancelier de France a fait connaître à MM. les députés que « Sa Majesté leur permettait de s'asseoir. »

Le roi lisait un discours, le *discours du trône*, où il exposait le programme de la session. Les Chambres répondaient par une *Adresse* qui n'était qu'un commentaire, généralement approbatif, du discours du trône.

La Chambre des députés ne nommait pas elle-même son président ; elle dressait seulement une liste de candidats entre lesquels le roi choisissait. Les projets de lois étaient préparés par les ministres, présentés et soutenus par eux, indifféremment soit à la Chambre des pairs, soit à la Chambre des députés. Le budget seul était obligatoirement présenté d'abord à la Chambre. Le projet était soumis à une *commission*, qui concluait à l'adoption ou au rejet, et nommait, pour défendre ses conclusions en séance plénière, un *rapporteur*. Si un député voulait présenter



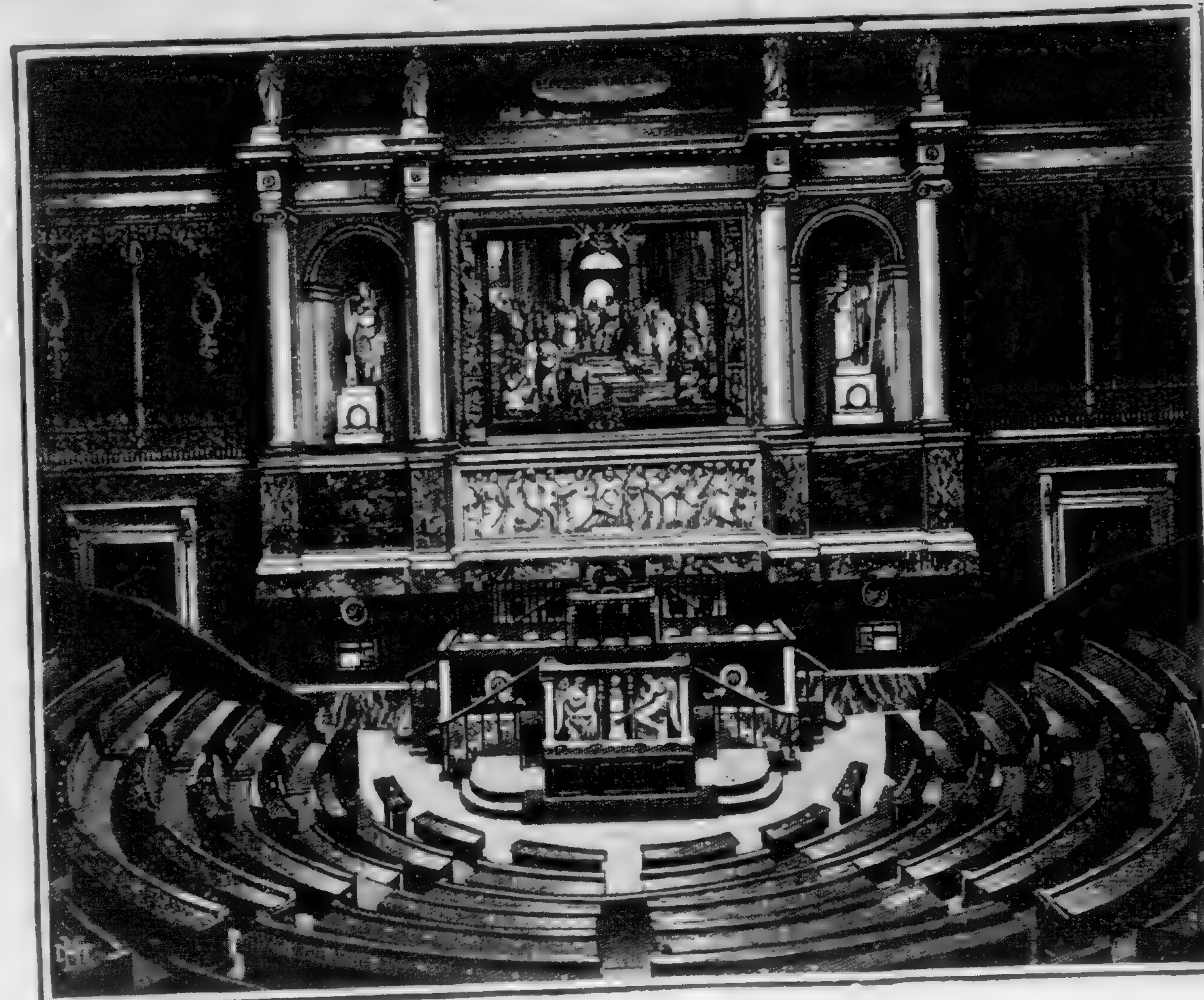


SALLE DES SÉANCES DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS SOUS LA RESTAURATION.

Photographie d'un dessin de MONTAUT. Bibliothèque nationale.

A partir de 1815 la Chambre des députés est le centre de la vie politique en France. Les députés siègent au Palais-Bourbon. En haut, une vue du bureau du président et de la tribune. Le mur percé de niches est orné de six statues. Au côté gauche *siégeaient les* indépendants, *du* côté droit *les ultra-royalistes.*

La seconde vue, prise du pied de la tribune, montre la salle elle-même en hémicycle avec l'emplacement des tribunes. Le centre gauche *et le* centre droit *étaient occupés par les* constitutionnels *ou* doctrinaires.



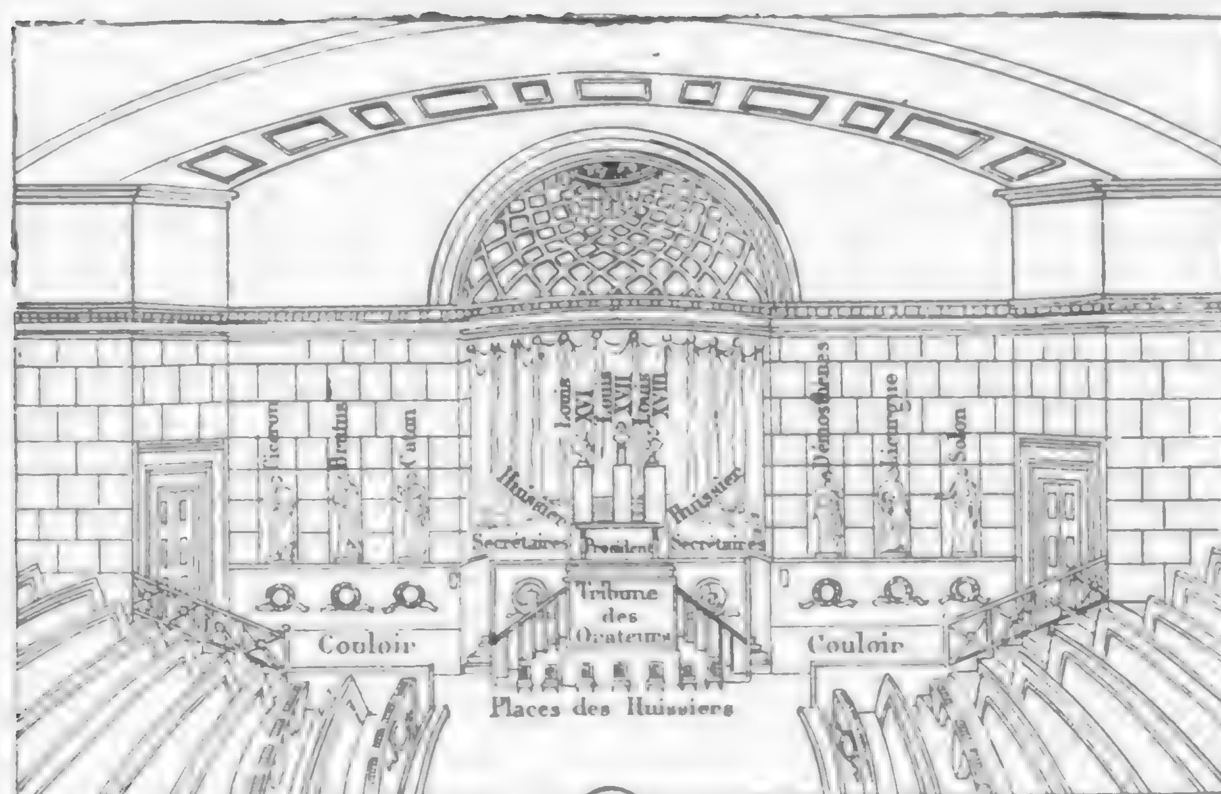
SALLE DES SÉANCES DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS AUJOURD'HUI.

Photographie.

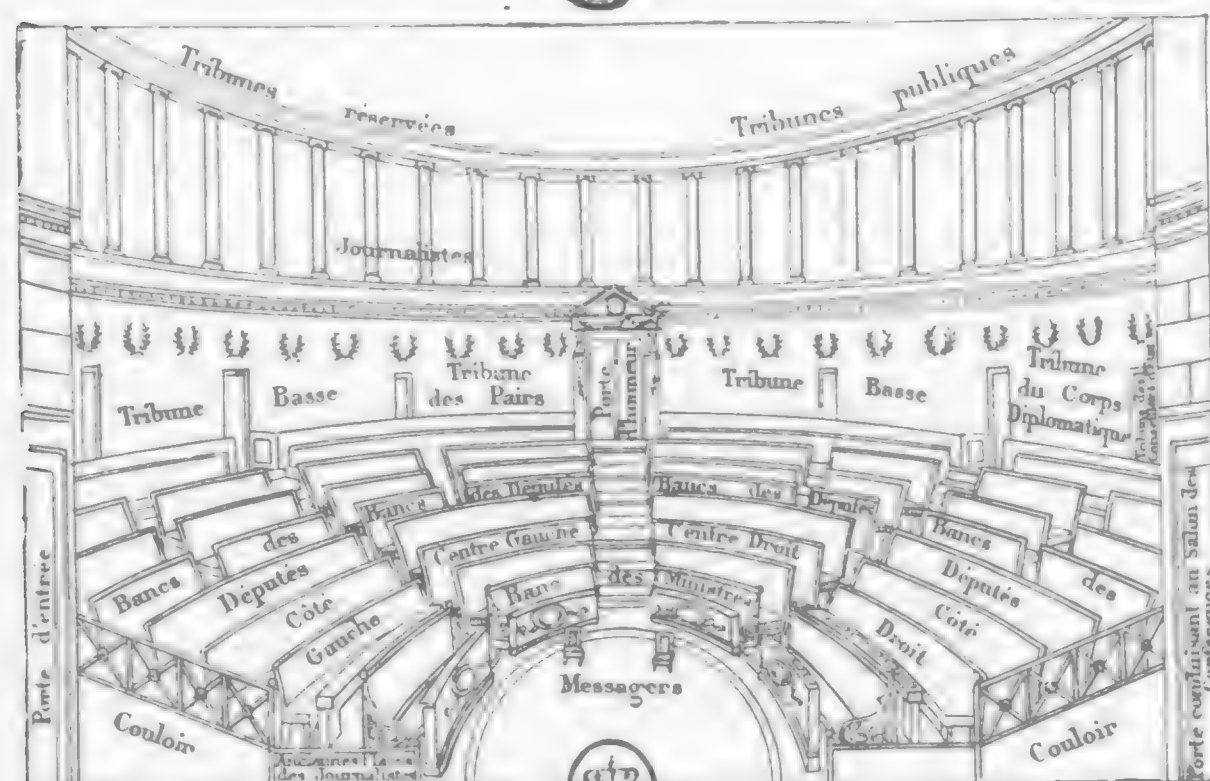
Cette photographie permet de voir la disposition d'ensemble de la Chambre et le détail de l'arrangement de la tribune, dominée par le bureau du président. — La décoration du fond a été modifiée lors de la reconstruction de la salle entre 1829 et 1832. A la place des bustes des rois, une tapisserie des Gobelins reproduisant l'École d'Athènes *de Raphaël. A droite, une statue de l'*Ordre public, *à gauche, une statue de la* Liberté, *ont remplacé les statues des législateurs et des orateurs grecs et romains.*

un *amendement* au projet de loi, il devait d'abord le faire accepter par le roi. Quand ils prévoyaient qu'un projet serait repoussé, pour éviter un échec les ministres le *retiraient*.

Les pairs siégeaient au *Palais du Luxembourg*, l'ancien palais du Sénat impérial, le palais actuel du Sénat. Leurs délibérations étaient secrètes. Les députés siégeaient dans l'ancien hôtel d'un prince du sang, le *Palais-Bourbon*, palais actuel de la Chambre. Les séances étaient publiques. Les débats furent souvent passionnés et tumultueux. Lors des débats sur la loi électorale en 1820, débats qui durèrent plus d'un mois, et qui sont restés célèbres sous le nom de « *bataille des élections* », le désordre fut tel à la première séance que, pendant quatre heures, il fut impossible à l'orateur qui occupait la tribune d'achever la







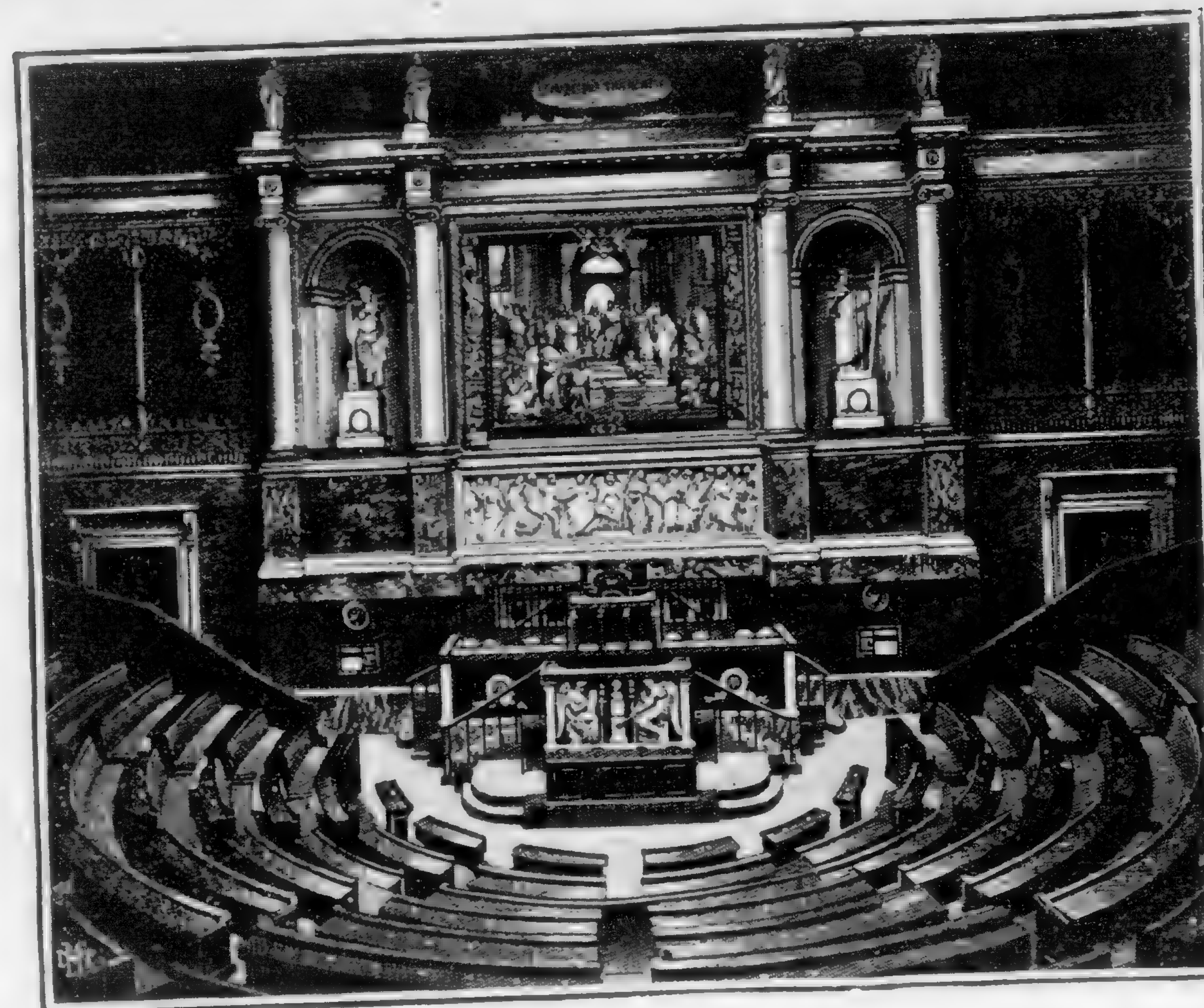


Salle des séances de la Chambre des Députés sous la Restauration.

Photographie d'un dessin de Montaut. Bibliothèque nationale.

A partir de 1815 la Chambre des députés est le centre de la vie politique en France. Les députés siègent au Palais-Bourbon. En haut, une vue du bureau du président et de la tribune. Le mur percé de niches est orné de six statues. Au côté gauche *siégeaient les* indépendants, *du* côté droit *les ultra-royalistes.*

La seconde vue, prise du pied de la tribune, montre la salle elle-même en hémicycle avec l'emplacement des tribunes. Le centre gauche *et le* centre droit *étaient occupés par les* constitutionnels *ou* doctrinaires.



Salle des séances de la Chambre des Députés aujourd'hui.

Photographie.

Cette photographie permet de voir la disposition d'ensemble de la Chambre et le détail de l'arrangement de la tribune, dominée par le bureau du président. — La décoration du fond a été modifiée lors de la reconstruction de la salle entre 1829 et 1832. A la place des bustes des rois, une tapisserie des Gobelins reproduisant l'École d'Athènes de Raphaël. A droite, une statue de l'Ordre public, à gauche, une statue de la Liberté, *ont remplacé les statues des législateurs et des orateurs grecs et romains.*

un *amendement* au projet de loi, il devait d'abord le faire accepter par le roi. Quand ils prévoyaient qu'un projet serait repoussé, pour éviter un échec les ministres le *retiraient*.

Les pairs siégeaient au *Palais du Luxembourg*, l'ancien palais du Sénat impérial, le palais actuel du Sénat. Leurs délibérations étaient secrètes. Les députés siégeaient dans l'ancien hôtel d'un prince du sang, le *Palais-Bourbon*, palais actuel de la Chambre. Les séances étaient publiques. Les débats furent souvent passionnés et tumultueux. Lors des débats sur la loi électorale en 1820, débats qui durèrent plus d'un mois, et qui sont restés célèbres sous le nom de « *bataille des élections* », le désordre fut tel à la première séance que, pendant quatre heures, il fut impossible à l'orateur qui occupait la tribune d'achever la

première phrase de son discours. Malgré la violence des passions, le ton des discussions demeurait presque toujours courtois. La plupart des discours importants étaient non pas prononcés d'abondance, comme aujourd'hui, mais entièrement écrits et lus : par suite, les séances avaient une allure souvent apprêtée et académique.

Hors des Chambres, le public à Paris et dans les grandes villes suivait avec ardeur la discussion des projets de lois importants. A Paris il y eut à plusieurs reprises, notamment à propos des lois électorales, devant le Palais-Bourbon, sur la place de la Concorde, sur les boulevards, d'importantes manifestations brutalement dispersées par la police et par la troupe. On célébra par des illuminations générales et par des feux d'artifice l'échec de plusieurs projets de lois présentés par les Ultras.

LES GRANDS DÉBATS LES ÉLECTIONS LA PRESSE

Deux questions surtout passionnèrent les partis : le *mode d'élection* des députés et le *régime de la Presse*. Dans cette double matière, la Charte avait seulement posé des principes généraux. Les détails d'application furent réglés par des lois spéciales, et les intérêts opposés des partis les amenèrent à reprendre et à modifier à plusieurs reprises ces lois.

LES LOIS ÉLECTORALES

En matière d'élections, la Charte fixait les conditions à remplir pour être électeur et éligible, la durée des pouvoirs de la Chambre et son mode de renouvellement. Mais elle n'avait pas réglé les conditions dans lesquelles voteraient les électeurs, ce que nous appelons le *mode de scrutin*. Libéraux et Ultras eurent chacun leur système. Le système des Libéraux rappelait, en principe, notre *scrutin de liste*; le système des Ultras notre *scrutin d'arrondissement*. Les Libéraux l'emportèrent dans la *loi électorale de* 1817; les Ultras dans la *loi électorale de* 1820.

LOI ÉLECTORALE DE 1817

La loi de 1817 *groupa*, au chef-lieu, dans chaque département, tous les électeurs en *une assemblée unique* ou *collège de département*. Chaque électeur concourait donc à l'élection de tous les députés du département : c'est le système du scrutin de liste, appliqué aujourd'hui pour l'élection des députés. La réunion au chef-lieu favorisait les Libéraux, industriels, commerçants, habitant la ville, parce qu'à

une époque où les moyens de communication rapide manquaient, beaucoup de gentilshommes campagnards et de leurs fermiers, généralement tous ultra-royalistes, reculaient devant un voyage pénible et coûteux et ne venaient pas voter. Aussi la loi de 1817, appliquée jusqu'à 1820, assura-t-elle chaque année l'entrée à la Chambre d'un nouveau contingent de députés libéraux : les Indépendants étaient vingt-cinq en 1817, quatre-vingt-dix en 1819.

LOI ÉLECTORALE DE 1820

La loi de 1820 *divisa* les électeurs de chaque département en *autant de collèges qu'il y avait d'arrondissements*. Chaque électeur en principe ne vota plus que pour un seul député : c'est ce qu'on appelle le scrutin *uninominal*. Ce mode de scrutin rendait l'avantage aux électeurs campagnards ultra-royalistes. En outre, par une disposition particulière, maintenue jusqu'à la chute de la Restauration et qu'on ne revit plus jamais, dans chaque département, un quart des électeurs les plus imposés étaient réunis au chef-lieu en un collège supplémentaire et nommaient une nouvelle série de députés. En sorte que les électeurs les plus riches, environ douze mille personnes, eurent le privilège de voter deux fois et d'être représentés deux fois à la Chambre : de là le nom de *loi du double vote* donné à la loi de 1820. D'autre part, le gouvernement désignait lui-même le président de chaque collège. Ce président était chargé de recevoir les bulletins de vote qui devaient être écrits sous ses yeux et lui être remis ouverts. Il était donc facile au gouvernement d'agir sur les électeurs, de les intimider et de faire nommer ses partisans. Le double vote assura le triomphe des Ultras : en 1824 les Indépendants étaient réduits à *sept*.

LES LOIS SUR LA PRESSE

La Charte garantissait aux Français « le droit de publier et de faire imprimer leurs opinions en se conformant aux lois qui doivent réprimer les abus de cette liberté ». En fait, pendant la plus grande partie de la Restauration, sous prétexte de réprimer les abus, on supprima la liberté, et la presse fut aussi rigoureusement traitée que sous l'Empire. Si, pour Napoléon, l'imprimerie était « un arsenal qu'il ne fallait mettre qu'à la portée de ceux qui ont la confiance du gouvernement[1] », elle était pour une bonne partie des

1. Voir ci-dessus, p. 198.

Ultras « un fléau à redouter, la seule plaie dont Moïse eût oublié de frapper l'Égypte ». La Restauration maintint donc au début le régime impérial en matière de presse. Nul ne put être imprimeur ou libraire s'il n'était « breveté » par le roi, et s'il n'avait prêté un serment spécial. Tout écrit, livre ou simple article, dut être avant l'impression soumis à la *censure*. Des pénalités rigoureuses, la prison et de fortes amendes frappaient les délits de presse et les moindres contraventions aux règlements établis. On risquait jusqu'à cinq ans de prison et 20 000 francs d'amende si l'on imprimait un écrit où se trouvait « invoqué le nom de l'usurpateur », c'est-à-dire où Napoléon était nommé. Les délinquants étaient traduits devant les tribunaux correctionnels: les juges, dont l'avancement dépendait du gouvernement, appliquaient en général la loi dans toute sa sévérité.

On se montra particulièrement rigoureux pour la presse *périodique*, les revues et les journaux. Aucun journal ne put paraître qu'avec l'autorisation du roi. Cette *autorisation préalable* pouvait toujours être retirée temporairement ou définitivement, c'est-à-dire qu'un journal pouvait être suspendu ou supprimé à tout moment, dès lors qu'il déplaisait au gouvernement.

Les libéraux, dans la courte période où ils tinrent le pouvoir, adoucirent ce régime en votant les *lois de 1819* (mai-juin). L'autorisation préalable et la censure furent supprimées et les délits de presse furent déférés à la cour d'assises, c'est-à-dire au *jury*, tribunal d'opinion, indépendant du gouvernement. Les journaux purent être créés librement, sous les deux seules réserves suivantes : il serait fait *déclaration* du nom du propriétaire, et le propriétaire déposerait un *cautionnement*, qui était, pour Paris, de 10 000 francs de rente, soit alors un capital de 200 000 francs. De plus, chaque exemplaire de journal fut soumis à un droit de *timbre* de dix centimes, à un droit de *poste* de cinq centimes. Le cautionnement et les droits accessoires furent établis pour empêcher la création de journaux à bon marché. Les Libéraux en effet, aussi bien que les Ultras, jugeaient dangereux que les journaux pussent être à la portée de la masse du public, ce qu'un Ultra appelait « les dernières classes du peuple ». « Les bonnes doctrines mêmes nuiraient à ces classes, disait-il, parce qu'elles seraient incapables de les comprendre. »

La vente des journaux au numéro n'était pas en usage, et on était obligé de s'abonner. L'État frappant chaque numéro de quinze centimes de droits l'abonnement montait à quatre-vingts

francs environ : le journal était donc un vrai luxe que seuls les gens riches pouvaient se permettre. En 1827, les douze journaux les plus répandus ne réunissaient pas à eux tous 56 000 abonnés. Le *Constitutionnel*, journal libéral, en avait à lui seul 20 000, chiffre qui paraissait alors extraordinaire.

Les lois de 1819 ne restèrent pas dix mois en vigueur. Les Ultras revenus au pouvoir rétablirent d'abord la censure, l'autorisation préalable, le droit de suspension et de suppression (mars 1820) et finalement la juridiction des tribunaux correctionnels (février 1822). Un moment même, en 1827, ils présentèrent un projet de loi, appelé par ses partisans, « loi de justice et d'amour », qui, s'il eût été voté, eût amené la disparition de l'imprimerie en France, tant étaient lourdes les charges imposées aux imprimeurs et rigoureuses les pénalités prévues contre eux.

LE GOUVERNEMENT DES ULTRAS. LA TERREUR BLANCHE

Dès la première Restauration en 1814, les Ultras s'étaient cru tout permis. On a vu[1] comment ils accumulèrent les fautes et préparèrent le retour de l'île d'Elbe. La soudaineté de l'événement, l'angoisse qu'ils eurent pendant trois mois d'avoir perdu peut-être pour longtemps le pouvoir à peine reconquis, exaspérèrent leurs passions jusqu'à la rage. Ils revinrent en 1815 ne pensant qu'à la vengeance et réclamant par la bouche d'un de leurs députés « des fers, des bourreaux, des supplices ».

Cette fureur de vengeance aboutit dans le Midi à la *Terreur Blanche*, c'est-à-dire à des massacres de bonapartistes et à des assassinats commis impunément par la populace royaliste à Nîmes, à Marseille, à Toulouse, à Avignon, où fut tué le maréchal Brune. A côté des vengeances populaires et anarchiques, il y eut les vengeances officielles et les assassinats juridiques. Le maréchal Ney et plusieurs généraux, mis en jugement, furent condamnés à mort et fusillés. Beaucoup n'échappèrent au même sort que par la fuite. Tous « les régicides », c'est-à-dire les anciens conventionnels qui avaient voté la mort de Louis XVI, furent bannis.

LA CHAMBRE INTROUVABLE

Ces vengeances, qualifiées de « mesures de réparation », furent imposées par la Chambre des députés, au président du Conseil, le *duc de Richelieu*. Homme de grand cœur et de haute intelligence, Richelieu, ancien émigré, n'en était pas moins partisan d'une politique

1. Voir ci-dessus, p. 264.

modérée. Mais les élections ayant eu lieu pendant la Terreur Blanche, les électeurs libéraux avaient été éloignés du scrutin par la crainte, en sorte que la Chambre était presque uniquement composée de royalistes purs. Louis XVIII déclara qu' « une pareille Chambre était *introuvable* ». La Chambre introuvable, « pour comprimer les grandes passions et arrêter le désordre que produirait leur explosion », vota plusieurs *lois d'exception*. Elle suspendit toutes les garanties de la liberté individuelle, puis vota une loi sur *les écrits et les cris séditieux* (novembre 1815) qui punissait de la déportation le cri de « A bas les Bourbons », le simple fait d'arborer un drapeau tricolore. Pour appliquer cette loi, elle institua des tribunaux d'exception, les *cours prévôtales* (décembre 1815) qui jugeaient sans appel tous les crimes ou délits politiques, tentatives de soulèvement ou cris séditieux. Ce fut la terreur Blanche légale. En quelques mois il fut prononcé plusieurs milliers de condamnations, dont un grand nombre de condamnations à mort.

Le fanatisme de la Chambre introuvable inquiétait les souverains étrangers qui craignaient un nouveau soulèvement de la France exaspérée. Ils signalèrent le danger à Louis XVIII, naturellement porté par sa modération et son bon sens à mettre fin à ce régime. Ses derniers scrupules furent levés par le ministre de la police, son favori *Decazes*. Il prononça la dissolution de la Chambre Introuvable (septembre 1816).

LE GOUVERNEMENT DES MODÉRÉS

Les élections donnèrent la majorité aux royalistes constitutionnels et aux libéraux, et, jusqu'en 1820, chaque année le renouvellement par cinquième amena à la Chambre de nouveaux contingents de Libéraux et d'Indépendants. Cette période de quatre années fut une période de liberté relative et d'organisation. Les lois d'exception furent successivement rapportées et l'on rédigea les trois lois prévues par la Charte, et destinées à la compléter, la *loi électorale*, la *loi sur la presse*, la *loi militaire*.

La loi électorale fut votée la première (février 1817), la loi sur la presse la dernière (mai-juin 1819). La loi militaire fut préparée par le maréchal *Gouvion Saint-Cyr*. Votée en 1818, au moment où le duc de Richelieu allait demander aux Alliés à Aix-la-Chapelle le retrait des troupes d'occupation, la loi Gouvion-Saint-Cyr devait demeurer en vigueur dans ses dispositions essentielles jusqu'à 1868. Elle constitua une armée forte de 240 000 hommes

sur le pied de paix, qui permit à la France de reprendre son rang parmi les grandes puissances. La loi réglait à la fois le *recrutement* de l'armée et l'*avancement* des officiers. En principe, le recrutement devait être assuré par des engagements volontaires; mais pour parer à l'insuffisance de ces engagements la loi organisait un système de *tirage au sort* renouvelé du Consulat[1]. On remettait ainsi en vigueur, sans la nommer, la conscription. Nul ne pouvait être nommé officier s'il ne sortait d'une école spéciale militaire, ou s'il n'avait été sous-officier pendant deux ans; la loi spécifiait d'autre part les conditions requises pour être promu d'un grade à un autre. Les dispositions relatives à l'avancement exaspérèrent les Ultras, qui entendaient conserver au roi le pouvoir arbitraire de nommer les officiers, afin que les emplois fussent ainsi réservés à peu près exclusivement à la noblesse.

Les résultats de la loi électorale ne les exaspéraient pas moins. Ils commençaient du reste à inquiéter une partie des royalistes constitutionnels eux-mêmes; le nombre des députés indépendants augmentait sans cesse et l'on vit même élire, en 1819, l'*abbé Grégoire* qui, en 1792, député à la Convention, avait le premier proposé l'abolition de la royauté, et la mise en jugement de Louis XVI. Cette élection parut une injure au roi. Aussi Decazes, qui, depuis 1818, dirigeait le ministère, et qui avait jusqu'alors pris l'initiative des lois libérales, se proposait de faire modifier la loi électorale quand une catastrophe amena sa chute.

ASSASSINAT DU DUC DE BERRI

L'espoir de voir continuer la dynastie des Bourbons était tout entier dans le duc de Berri, fils du comte d'Artois. Le dimanche gras, 13 février 1820, le soir vers dix heures, le duc de Berri se trouvant à l'Opéra, venait de reconduire à sa voiture la duchesse un peu souffrante, quand un passant lui planta un long poignard sous le sein droit. Le duc expira à cinq heures, dans une salle de l'Opéra, demandant encore à sa dernière minute la grâce de son assassin, le sellier Louvel. Celui-ci, un fanatique, avait frappé le duc de Berri, pour anéantir en lui la race des Bourbons.

RETOUR DES ULTRAS AU POUVOIR

Le crime de Louvel ramena les Ultras au pouvoir. Ils répétaient partout que « le poignard qui avait frappé le duc de Berri était une idée libérale », et l'un d'eux, à la Chambre, proposa la mise en accusation de Decazes comme complice de l'assassinat. Le comte d'Artois

1. Voir ci-dessus, p. 204.

demanda à genoux à Louis XVIII le renvoi du ministre. Le roi refusa : « Sa politique est la mienne », disait-il. Mais Decazes offrit sa démission, et Louis XVIII se résigna à l'accepter.

Jusqu'à la fin de 1824, pendant les quatre dernières années du règne de Louis XVIII, les successeurs de Decazes se bornèrent à détruire l'œuvre libérale des quatre années précédentes, la loi électorale et la loi sur la presse. Le duc de Richelieu, appelé de nouveau au ministère, fit adopter la loi électorale du double vote (juin 1820). En trois ans, par le jeu de cette loi, les libéraux furent à peu près tous éliminés de la Chambre. Après Richelieu, trop modéré aux yeux des Ultras, un de leurs chefs *Villèle*, dont le ministère devait durer sept ans (décembre 1821-janvier 1828), fit voter la *loi sur la Presse* de février 1822 : elle rendait le jugement des délits de Presse aux tribunaux correctionnels.

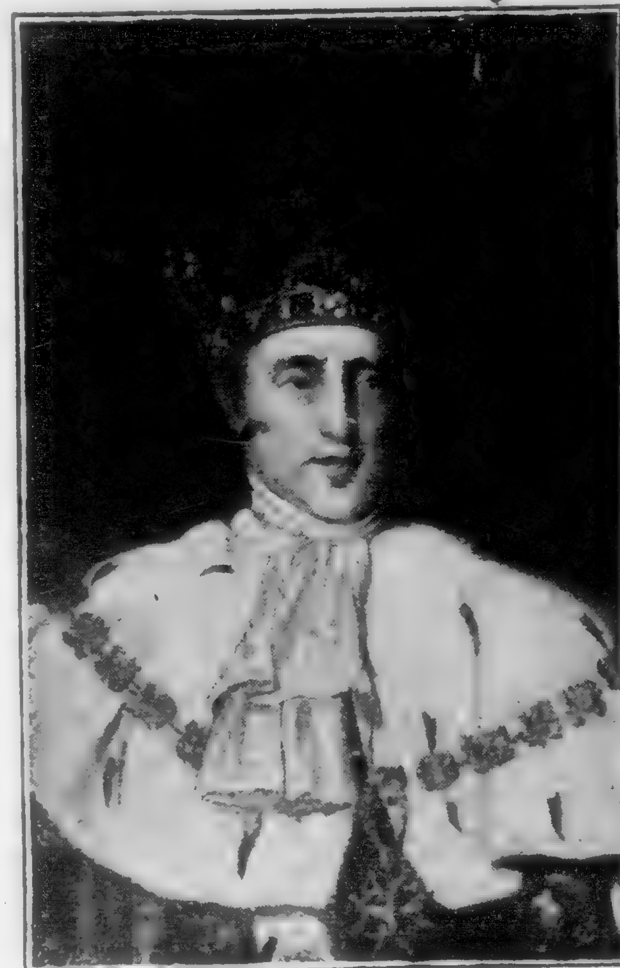
Ce fut la période de la plus grande activité de la propagande cléricale; les collèges de l'État, nos lycées, furent alors placés sous la surveillance des évêques. Ce fut aussi la période où se forma la Charbonnerie et où, par elle, furent organisées plusieurs conspirations militaires, dont le but était le renversement des Bourbons. Ces conspirations échouèrent toutes et se terminèrent par plusieurs condamnations à mort, entre autres celles de quatre sergents du 45e de ligne, en garnison à la Rochelle (septembre 1822). Au dehors, les Ultras faisaient de la France le gendarme de la Sainte-Alliance, et au Congrès de Vérone, *Chateaubriand*, ministre des Affaires étrangères, revendiquait et obtenait pour l'armée de Louis XVIII la mission de rétablir l'absolutisme en Espagne[1] (décembre 1822).

LA CHAMBRE RETROUVÉE

Le succès de l'expédition encouragea les Ultras à tenter une sorte d'expédition d'Espagne à l'intérieur. Pour cela Villèle avait besoin d'une Chambre entièrement à sa dévotion. La Chambre fut dissoute (24 décembre 1823). Les fonctionnaires furent invités, sous menace de révocation, à faire voter les électeurs pour les candidats agréables au gouvernement. Par contre, on dégrevait d'une partie de leurs contributions les libéraux, de façon qu'ils n'eussent plus le cens exigé par la loi pour être éligibles où électeurs. Grâce à ces manœuvres, sur quatre cent trente députés, quinze seulement furent des libéraux. La Chambre introuvable était retrouvée. A cette « Chambre retrouvée » — on attribua le mot à Louis XVIII

1. Voir ci-dessus, p. 298.

— Villèle fit aussitôt voter la loi dite de *septennalité*, qui fixait à sept ans la durée des pouvoirs des députés, et supprimait le renouvellement annuel par cinquième, Louis XVIII mourut peu après (16 septembre 1824).



CHARLES X (1824-1830).
Fragment du portrait peint par INGRES.
Collection Bonnat ; photographie.

Le portrait peint par Ingres est un portrait en pied. Charles X, qui avait voulu être sacré à Reims, comme un monarque de droit divin, avec tous les rites d'avant 1789, est représenté dans le costume traditionnel du sacre. Il porte la tunique, la dalmatique, le manteau fourré d'hermine et jusqu'aux chaussons de velours violet, semés de fleurs de lys d'or. Il est appuyé de la main droite sur le sceptre royal et porte dans la main gauche la main de justice. L'ensemble a un extraordinaire caractère d'archaïsme qui se retrouve dans ce simple fragment et qui concorde bien avec l'intelligence et le caractère de Charles X. L'œil éteint, la lèvre inférieure pendante donnent à la physionomie une expression presque niaise et comme hébêtée.

CHARLES X

Le comte d'Artois lui succéda sous le nom de *Charles X*. Avec lui c'était l'Émigration même, le parti clérical et la contre-révolution qui arrivaient au trône. L'un des premiers soins du nouveau roi fut de rétablir pour son fils le duc d'Angoulème, le vieux titre de *dauphin* et les vieilles fonctions de *menins*, pour six gentilshommes spécialement attachés à la personne du Dauphin. Par contre, deux cent cinquante généraux de l'Empire furent mis à la retraite.

LE MILLIARD DES ÉMIGRÉS

D'autre part, Villèle, demeuré président du Conseil, présenta immédiatement aux Chambres deux projets de lois, l'un relatif au paiement d'une *indemnité aux Émigrés*, l'autre à la répression du crime de *sacrilège*. Les deux projets furent votés après d'ardentes discussions (mars-avril 1825). Le premier assurait à tous les propriétaires *fonciers*, dont les biens avaient été confisqués au cours de la Révolution, une

demanda à genoux à Louis XVIII le renvoi du ministre. Le roi refusa : « Sa politique est la mienne », disait-il. Mais Decazes offrit sa démission, et Louis XVIII se résigna à l'accepter.

Jusqu'à la fin de 1824, pendant les quatre dernières années du règne de Louis XVIII, les successeurs de Decazes se bornèrent à détruire l'œuvre libérale des quatre années précédentes, la loi électorale et la loi sur la presse. Le duc de Richelieu, appelé de nouveau au ministère, fit adopter la loi électorale du *double vote* (juin 1820). En trois ans, par le jeu de cette loi, les libéraux furent à peu près tous éliminés de la Chambre. Après Richelieu, trop modéré aux yeux des Ultras, un de leurs chefs *Villèle*, dont le ministère devait durer sept ans (décembre 1821-janvier 1828), fit voter la *loi sur la Presse* de février 1822 : elle rendait le jugement des délits de Presse aux tribunaux correctionnels.

Ce fut la période de la plus grande activité de la propagande cléricale; les collèges de l'État, nos lycées, furent alors placés sous la surveillance des évêques. Ce fut aussi la période où se forma la Charbonnerie et où, par elle, furent organisées plusieurs conspirations militaires, dont le but était le renversement des Bourbons. Ces conspirations échouèrent toutes et se terminèrent par plusieurs condamnations à mort, entre autres celles de quatre sergents du 45e de ligne, en garnison à la Rochelle (septembre 1822). Au dehors, les Ultras faisaient de la France le gendarme de la Sainte-Alliance, et au Congrès de Vérone, *Chateaubriand*, ministre des Affaires étrangères, revendiquait et obtenait pour l'armée de Louis XVIII la mission de rétablir l'absolutisme en Espagne[1] (décembre 1822).

LA CHAMBRE RETROUVÉE

Le succès de l'expédition encouragea les Ultras à tenter une sorte d'expédition d'Espagne à l'intérieur. Pour cela Villèle avait besoin d'une Chambre entièrement à sa dévotion. La Chambre fut dissoute (24 décembre 1823). Les fonctionnaires furent invités, sous menace de révocation, à faire voter les électeurs pour les candidats agréables au gouvernement. Par contre, on dégrevait d'une partie de leurs contributions les libéraux, de façon qu'ils n'eussent plus le cens exigé par la loi pour être éligibles où électeurs. Grâce à ces manœuvres, sur quatre cent trente députés, quinze seulement furent des libéraux. La Chambre introuvable était retrouvée. A cette « Chambre retrouvée » — on attribua le mot à Louis XVIII

1. Voir ci-dessus, p. 298.

— Villèle fit aussitôt voter la loi dite de *septennalité*, qui fixait à sept ans la durée des pouvoirs des députés, et supprimait le renouvellement annuel par cinquième, Louis XVIII mourut peu après (16 septembre 1824).



CHARLES X (1824-1830).
Fragment du portrait peint par INGRES.
Collection Bonnat ; photographie.

Le portrait peint par Ingres est un portrait en pied. Charles X, qui avait voulu être sacré à Reims, comme un monarque de droit divin, avec tous les rites d'avant 1789, est représenté dans le costume traditionnel du sacre. Il porte la tunique, la dalmatique, le manteau fourré d'hermine et jusqu'aux chaussons de velours violet, semés de fleurs de lys d'or. Il est appuyé de la main droite sur le sceptre royal et porte dans la main gauche la main de justice. L'ensemble a un extraordinaire caractère d'archaïsme qui se retrouve dans ce simple fragment et qui concorde bien avec l'intelligence et le caractère de Charles X. L'œil éteint, la lèvre inférieure pendante donnent à la physionomie une expression presque niaise et comme hébêtée.

CHARLES X

Le comte d'Artois lui succéda sous le nom de *Charles X*. Avec lui c'était l'Émigration même, le parti clérical et la contre-révolution qui arrivaient au trône. L'un des premiers soins du nouveau roi fut de rétablir pour son fils le duc d'Angoulème, le vieux titre de *dauphin* et les vieilles fonctions de *menins*, pour six gentilshommes spécialement attachés à la personne du Dauphin. Par contre, deux cent cinquante généraux de l'Empire furent mis à la retraite.

LE MILLIARD DES ÉMIGRÉS

D'autre part, Villèle, demeuré président du Conseil, présenta immédiatement aux Chambres deux projets de lois, l'un relatif au paiement d'une *indemnité aux Émigrés*, l'autre à la répression du crime de *sacrilège*. Les deux projets furent votés après d'ardentes discussions (mars-avril 1825). Le premier assurait à tous les propriétaires *fonciers*, dont les biens avaient été confisqués au cours de la Révolution, une

indemnité égale à vingt fois le revenu de leurs biens pendant l'année 1790. On avait estimé d'abord la somme nécessaire à un milliard : d'où l'expression *le milliard des émigrés*. En réalité, l'indemnité monta à six cent vingt-cinq millions. La mesure donna satisfaction aux Émigrés et aux acheteurs des biens nationaux, qui ne craignirent plus dès lors les revendications des anciens propriétaires. Mais elle irrita la grande masse des Français.

LA LOI DU SACRILÈGE

La loi du sacrilège punissait des travaux forcés à perpétuité le vol des vases sacrés dans une église ; de la peine de mort, le même vol s'il était commis à main armée, la nuit, avec effraction, et violences contre les personnes ; de la peine de mort, la profanation publique d'une hostie consacrée. Il était bien peu probable que l'ensemble de circonstances exigées par la loi pour qu'il y ait condamnation, se trouvât jamais réuni, et en fait la loi ne fut jamais appliquée. Elle n'en causa pas moins une profonde stupeur et le pays pensa avec Chateaubriand et Royer-Collard que cette loi, contraire au principe même du Christianisme, « blessait l'humanité, sans mettre à l'abri la religion ».

LE DROIT D'AINESSE

Deux autres projets de loi, l'un rétablissant en partie le *droit d'aînesse*, l'autre *relatif à la Presse*, ne soulevèrent pas une moindre émotion. Le projet dit du droit d'aînesse spécifiait qu'au cas où un père de famille payant 300 francs d'impôts fonciers viendrait à mourir sans avoir fait de testament, l'aîné des fils recevrait en plus de sa part légitime la *quotité disponible*, c'est-à-dire la portion des biens dont le père est toujours libre de disposer. Ce projet de loi n'intéressait qu'un petit nombre de familles, quatre-vingt mille environ. Il ne passionna pas moins l'opinion, parce qu'il portait atteinte à l'égalité, celle des conquêtes de la Révolution à laquelle les Français tenaient le plus fortement. Aussi fut-ce une explosion de joie quand la Chambre des pairs, où siégeaient beaucoup d'hommes de la Révolution et de l'Empire, repoussa le projet (mai 1826).

LOI SUR LA PRESSE

Ce fut également la Chambre des pairs qui par son attitude contraignit Villèle à retirer le projet de loi sur la presse. Ce projet fut qualifié de « loi de justice et d'amour » par ses partisans, et de « loi vandale » par Chateaubriand. Un détail suffit à en montrer l'esprit : toute

feuille imprimée, fût-ce un simple billet de faire part, aurait eu à payer une taxe de un franc par exemplaire. Ce projet avait été adopté par la Chambre. Mais il y avait été combattu à la fois par les députés de gauche et d'extrême droite (janvier-avril 1827). Ce fut le premier essai d'une *coalition des partis extrêmes*, qui devait finalement renverser Villèle.

CHUTE DE VILLÈLE

Dans l'espoir de détruire toute opposition, Villèle fit dissoudre la Chambre (novembre 1827). Mais déjà ses adversaires avaient eu le temps de s'organiser : leur coalition reconstituée fit élire 250 députés d'opposition contre 170 ministériels. Villèle dut démissionner (janvier 1828).

MINISTÈRE MARTIGNAC

Charles X, à contre-cœur, remplaça Villèle par un royaliste modéré, *Martignac*. Celui-ci revint à la politique libérale de Decazes et essaya de gouverner avec le centre et une partie de la gauche. La liberté de la presse fut à peu près rétablie ; d'autre part Martignac, pour donner satisfaction à l'opinion, prit des mesures contre la propagande ultra-cléricale. Les *petits séminaires*, créés par Napoléon pour l'instruction des enfants destinés à la prêtrise, avaient été transformés, à côté des collèges de l'Université, et malgré le monopole de l'État, en établissements d'enseignement secondaire. Une ordonnance les soumit au régime de l'Université et les ramena à leur destination première. D'autre part, l'enseignement fut interdit aux Jésuites et aux membres des congrégations non autorisées (juin 1828). Mais Martignac avait contre lui, outre le roi, la même coalition qui avait renversé Villèle : la gauche extrême ne le trouvait pas assez libéral ; l'extrême droite le trouvait trop révolutionnaire. Au bout d'un an et demi cette double opposition amena sa chute, en repoussant un projet de loi sur l'élection des Conseils généraux et municipaux. L'échec du ministre causa la plus vive satisfaction à Charles X ; il en profita pour renvoyer Martignac et constituer, sous la direction du *prince de Polignac*, un ministère selon son cœur (août 1829).

II

LA RÉVOLUTION DE 1830

LE MINISTÈRE DE POLIGNAC ET L'OPINION

Le nom de Polignac était à lui seul impopulaire, parce qu'il rappelait les plus néfastes courtisans de Marie-Antoinette. Le nouveau ministre, encore enfant quand éclata la Révolution, avait été élevé en émigration. Au temps du Consulat il avait été mêlé à la conspiration de Cadoudal[1] et emprisonné. Familier du comte d'Artois, il avait affecté dès la première Restauration, les opinions les plus contre-révolutionnaires, protestant contre la Charte et refusant longtemps d'y prêter serment. A côté de lui on voyait au ministère de la Guerre, *Bourmont*, un général qui, en 1815, à l'ouverture de la campagne de Belgique, la veille de la bataille de Ligny, avait déserté devant l'ennemi et prévenu les avant-postes prussiens de l'approche de Napoléon. Les autres ministres étaient presque tous des Ultras intransigeants. Aussi la constitution du ministère Polignac eut-elle du retentissement dans toute l'Europe; elle inquiéta même Metternich : « L'événement, écrivait-il, a la valeur d'une contre-révolution ». Ce fut le sentiment unanime en France : « Coblentz[2]! Waterloo! 1815! Voilà les trois principes de ce ministère, lisait-on dans le *Journal des Débats*, l'un des principaux journaux royalistes constitutionnels. Pressez-le, tordez-le, il ne dégoutte qu'humiliations, malheurs et dangers. » En prévision d'un coup d'État et d'une tentative de dictature, on commença à former dans divers départements des « ligues de résistance légale » pour refuser le paiement de l'impôt. D'autre part, un certain nombre d'hommes politiques, convaincus qu'il n'y avait plus à espérer avec les Bourbons l'application loyale de la Charte, songèrent à préparer un changement de dynastie, et Talleyrand, d'accord avec deux jeunes journalistes, *Thiers* et *Mignet* commença une habile propagande en faveur du duc d'Orléans.

CONFLIT ENTRE LE ROI ET LA CHAMBRE

Lors de l'ouverture de la session de 1830, à la séance royale, Charles X, pensant intimider les adversaires du ministère prononça un discours menaçant (2 mars 1830). La Chambre riposta par une Adresse devenue célèbre sous le nom d'*Adresse des 221*, du nombre des députés qui la votèrent. Elle avait été rédigée par le président de la Chambre, *Royer-Collard* et par *Guizot*, deux royalistes loyalement dévoués aux Bourbons. Cependant, en termes très fermes, elle exposait au roi qu'il y avait désaccord complet entre les vues de ses ministres et les vœux de la nation. « Entre ceux qui méconnaissent une nation si calme, si fidèle, disait l'Adresse, et nous qui venons déposer dans votre sein les douleurs de tout un peuple jaloux de l'estime et de la confiance de son roi, que la haute sagesse de Votre Majesté prononce. » L'Adresse constituait un vote de défiance formel envers le ministère et un refus de participer au gouvernement avec lui (18 mars). Le roi prorogea immédiatement la Chambre (19 mars). Puis le ministère fut remanié, mais pour remplacer les rares modérés qui s'y trouvaient par des Ultras, déterminés aux mesures extrêmes. Après quoi la Chambre fut dissoute (16 mai 1830).

1. Voir ci-dessus. p 185
2. Voir ci-dessus, p. 72.

Les nouvelles élections eurent lieu du 23 juin au 19 juillet. Le nombre des députés d'opposition passa de 221 à 270.

LES ORDONNANCES

Tout le monde prévit un coup d'État. Villèle le blâma à l'avance et le Tsar fit conseiller à Charles X des mesures de conciliation. Le roi, buté, répondait : « Les concessions ont perdu Louis XVI, je n'ai qu'à monter à cheval ou en charrette ». Le dimanche 25 juillet, au château de Saint-Cloud, s'appuyant sur l'article 14 de la Charte qui lui conférait le pouvoir « de faire les règlements et les ordonnances nécessaires pour l'*exécution* des lois et la sécurité de l'État », Charles X signa quatre Ordonnances.

La première supprimait la liberté de la presse et rétablissait pour les journaux le régime de l'autorisation préalable.

La seconde portait dissolution de la Chambre.

La troisième modifiait la loi électorale. L'impôt foncier et l'impôt personnel devaient seuls compter pour le cens. Le droit de vote était ainsi enlevé aux patentés, et le corps électoral, réduit à 25 000 personnes environ, ne devait plus se composer que de grands propriétaires terriens.

La quatrième ordonnance fixait la date des nouvelles élections et de la convocation des Chambres.

De ces quatre Ordonnances la première relative à la presse, la troisième relative à la loi électorale, violaient la Charte. Elles provoquèrent à Paris une révolution qui, en quatre jours, du lundi 26 au jeudi 29 juillet, emporta la dynastie des Bourbons.



CONSTRUCTION D'UNE BARRICADE, 27 JUILLET 1830.
Photographie d'une lithographie de BELLANGÉ (1800-1866).

C'est le début de l'insurrection, le mardi 27 juillet. Il s'agit de fermer une grande rue et la barricade est importante. A droite, des ouvriers dépavent la rue au pic et à la pioche. Des femmes, des enfants apportent des pavés que l'on entasse dans des tonneaux; d'autres apportent une table, une échelle; une voiture des Messageries, *— le chemin de fer du temps — est la pièce principale de la barricade. Deux hommes attachent à la galerie de la voiture un immense drapeau tricolore où se lit cette inscription : « La Charte ou la mort ». Au-dessus, pend la corde d'un réverbère, brisé la nuit précédente. Au fond, par un étroit passage, défilent des insurgés, drapeau en tête. Cette gravure, très vivante, rend bien l'ardeur avec laquelle toute la population parisienne se jeta dans la lutte pour la défense des libertés publiques violées par les Ordonnances. Bellangé est un peintre militaire et un lithographe dont les œuvres sont estimées.*

DÉBUTS DE LA RÉVOLUTION

Les Ordonnances parurent le lundi matin 26 au *Moniteur*. Les journalistes, atteints les premiers, se réunirent dans les bureaux du *National*. Ils protestèrent au nom de la loi et signèrent un manifeste énergique rédigé par Thiers. « Le régime légal est interrompu,



RUE SAINT-ANTOINE, 28 JUILLET 1830.
Photographie d'une lithographie d'ADAM (1801-1866).

Le mercredi 28 juillet, Marmont essaya de prendre l'offensive et d'occuper l'Hôtel-de-Ville et la place de la Bastille, les deux places d'armes de l'insurrection. La marche des troupes fut des plus rudes. Ici un détachement de carabiniers vient de franchir une des barricades de la rue Saint-Antoine. Mais, les cavaliers passés, les insurgés, à gauche, réapparaissent derrière la barricade retournée. Des fenêtres et des toits on jette sur les carabiniers des meubles, une commode, un fauteuil, un banc, des pavés, des bouteilles. Adam fut un peintre militaire et un lithographe d'une certaine valeur.

celui de la force est commencé, disaient-ils. Le gouvernement a violé la légalité, nous sommes dispensés d'obéir. » Et ils annonçaient la volonté de faire paraître leurs journaux sans autorisation. Mais les imprimeurs, qui redoutaient l'application des peines prévues par l'ordonnance, fermèrent presque tous leurs ateliers.

Le lendemain matin, mardi 27 juillet, les ouvriers imprimeurs, contraints au chômage, se répandirent dans les rues et entraînèrent avec eux les ouvriers de tous les métiers. Peu à peu Paris s'emplit d'une foule irritée qui, dans l'après-midi, lorsque le gou-

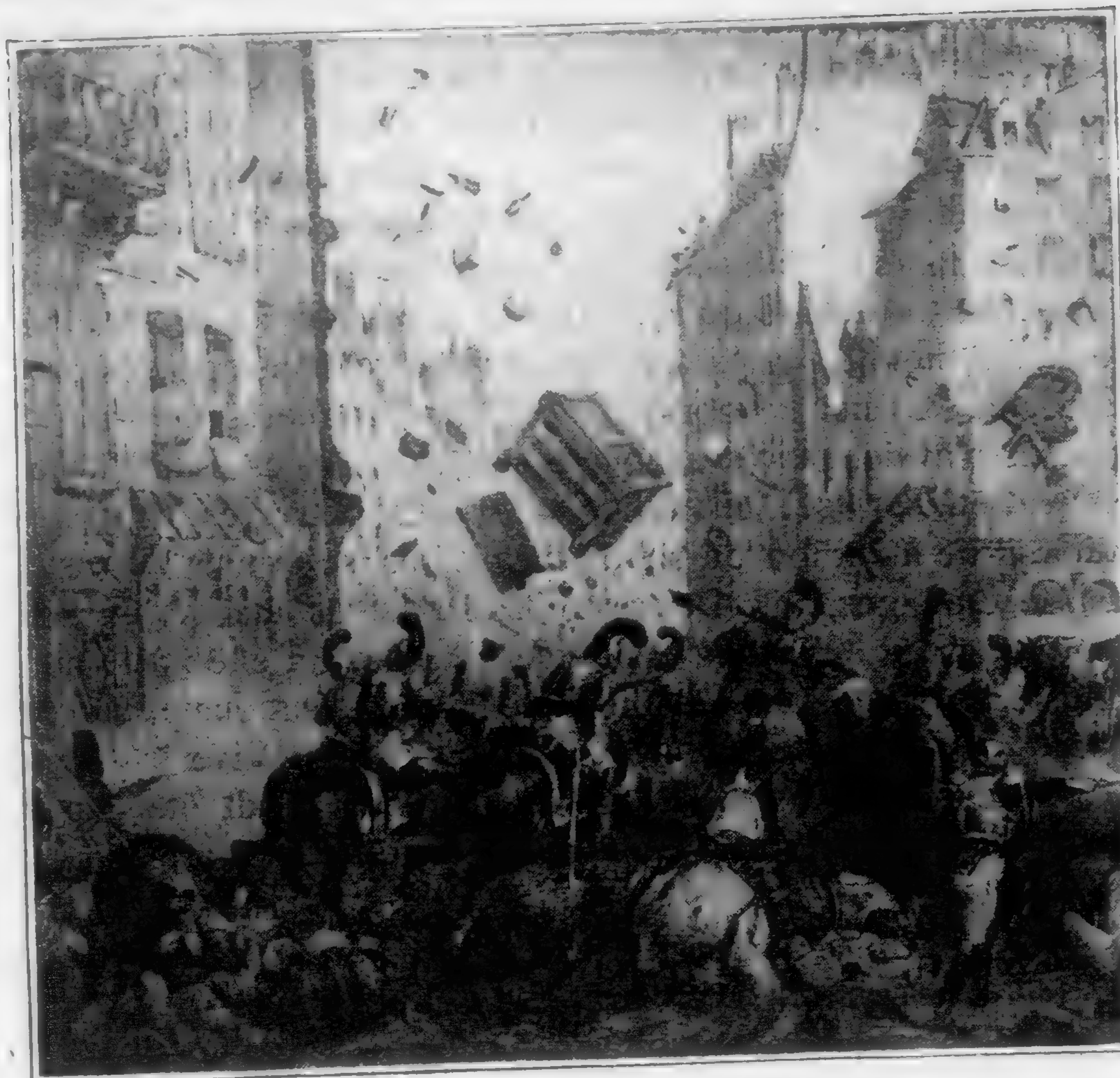


CONSTRUCTION D'UNE BARRICADE, 27 JUILLET 1830.
Photographie d'une lithographie de BELLANGÉ (1800-1866).

C'est le début de l'insurrection, le mardi 27 juillet. Il s'agit de fermer une grande rue et la barricade est importante. A droite, des ouvriers dépavent la rue au pic et à la pioche. Des femmes, des enfants apportent des pavés que l'on entasse dans des tonneaux; d'autres apportent une table, une échelle; une voiture des Messageries, *— le chemin de fer du temps — est la pièce principale de la barricade. Deux hommes attachent à la galerie de la voiture un immense drapeau tricolore où se lit cette inscription : « La Charte ou la mort ». Au-dessus, pend la corde d'un réverbère, brisé la nuit précédente. Au fond, par un étroit passage, défilent des insurgés, drapeau en tête. Cette gravure, très vivante, rend bien l'ardeur avec laquelle toute la population parisienne se jeta dans la lutte pour la défense des libertés publiques violées par les Ordonnances. Bellangé est un peintre militaire et un lithographe dont les œuvres sont estimées.*

DÉBUTS DE LA RÉVOLUTION

Les Ordonnances parurent le lundi matin 26 au *Moniteur*. Les journalistes, atteints les premiers, se réunirent dans les bureaux du *National*. Ils protestèrent au nom de la loi et signèrent un manifeste énergique rédigé par Thiers. « Le régime légal est interrompu,



RUE SAINT-ANTOINE, 28 JUILLET 1830.
Photographie d'une lithographie d'ADAM (1801-1866).

Le mercredi 28 juillet, Marmont essaya de prendre l'offensive et d'occuper l'Hôtel-de-Ville et la place de la Bastille, les deux places d'armes de l'insurrection. La marche des troupes fut des plus rudes. Ici un détachement de carabiniers vient de franchir une des barricades de la rue Saint-Antoine. Mais, les cavaliers passés, les insurgés, à gauche, réapparaissent derrière la barricade retournée. Des fenêtres et des toits on jette sur les carabiniers des meubles, une commode, un fauteuil, un banc, des pavés, des bouteilles. Adam fut un peintre militaire et un lithographe d'une certaine valeur.

celui de la force est commencé, disaient-ils. Le gouvernement a violé la légalité, nous sommes dispensés d'obéir. » Et ils annonçaient la volonté de faire paraître leurs journaux sans autorisation. Mais les imprimeurs, qui redoutaient l'application des peines prévues par l'ordonnance, fermèrent presque tous leurs ateliers.

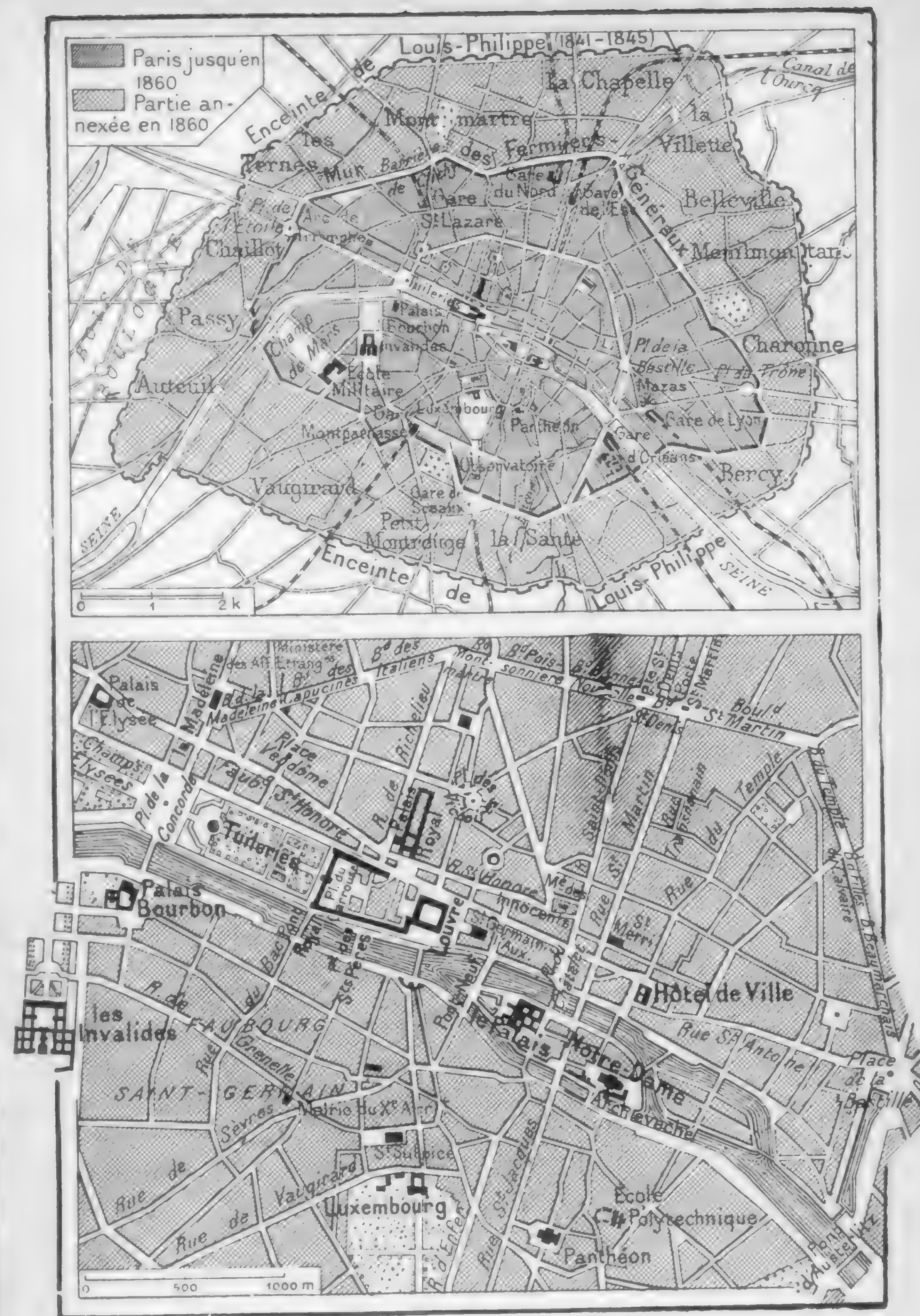
Le lendemain matin, mardi 27 juillet, les ouvriers imprimeurs, contraints au chômage, se répandirent dans les rues et entraînèrent avec eux les ouvriers de tous les métiers. Peu à peu Paris s'emplit d'une foule irritée qui, dans l'après-midi, lorsque le gou-

vernement commença à faire sortir des troupes, se mit, pour empêcher leur marche, à couper les rues de barricades. Rien n'était plus facile. Paris n'avait alors d'autres grandes percées que les boulevards circulaires, et présentait partout ailleurs, surtout entre l'Hôtel-de-Ville et le Louvre, un enchevêtrement de rues étroites, — la rue Saint-Martin passait pour une voie très large — de ruelles tortueuses qu'une voiture renversée, un arbre abattu, quelques meubles jetés d'une fenêtre, des tonneaux, des pavés, suffisaient à rendre impraticables. Dans la guerre des rues, les troupes n'avaient aucun avantage sur les insurgés. L'artillerie ne pouvait être utilisée au milieu d'espaces resserrés et sinueux. Le fusil de munition du soldat n'était pas supérieur au fusil de chasse du bourgeois. Du reste les Parisiens étaient en grand nombre armés du même fusil que la ligne. En effet, à la fin du ministère Villèle, des bataillons de la garde nationale, au cours d'une revue passée par le roi, ayant crié : « Vive la Charte ! à bas les Ministres ! », la garde nationale avait été dissoute (avril 1827). Mais on avait oublié de lui retirer ses armes.

LA BATAILLE

L'insurrection fut organisée dans la nuit du mardi 27 au mercredi 28 juillet, par d'anciens officiers, un groupe de républicains énergiques et une soixantaine d'élèves de l'école Polytechnique. Le mercredi matin, l'est de Paris était tout entier aux insurgés, et le drapeau tricolore flottait sur Notre-Dame et sur l'Hôtel-de-Ville.

Polignac, qui était convaincu que « Paris ne bougerait pas », n'avait pris aucune précaution : Marmont, chargé de réprimer l'insurrection, et qui n'avait accepté cette tâche qu'avec répugnance, disposait seulement de 8000 hommes. Cependant, maître de l'ouest, ayant son quartier général au Louvre et aux Tuileries, il essaya, vers midi, de prendre l'offensive, notamment par les quais et par les boulevards, afin d'envelopper les insurgés et de les débusquer des principales rues. Sous un feu meurtrier, sous une pluie de tuiles, de pavés, de bouteilles, de meubles, lancés des fenêtres et des toits, les troupes enlevèrent les barricades et parvinrent jusqu'à l'Hôtel-de-Ville et à la place de la Bastille. Mais les insurgés relevaient les barricades aussitôt les troupes passées. Il faisait une chaleur torride : les soldats, lourdement chargés, n'avaient pas mangé et mouraient de soif. Ils se battaient avec répugnance. Un premier régiment passa aux insurgés. Le soir, Marmont dut rappeler ses colonnes coupées



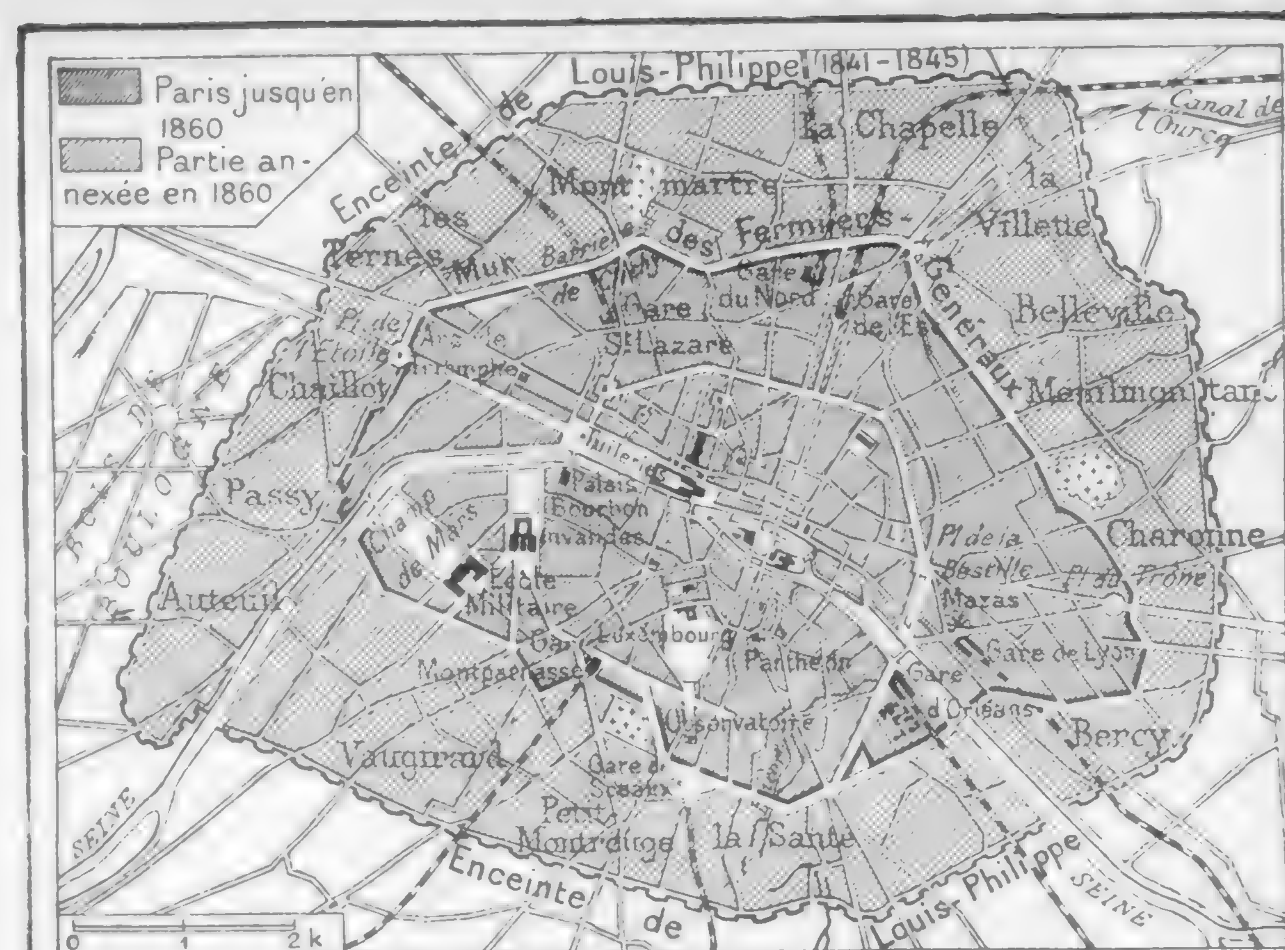
Paris de 1800 à 1860.

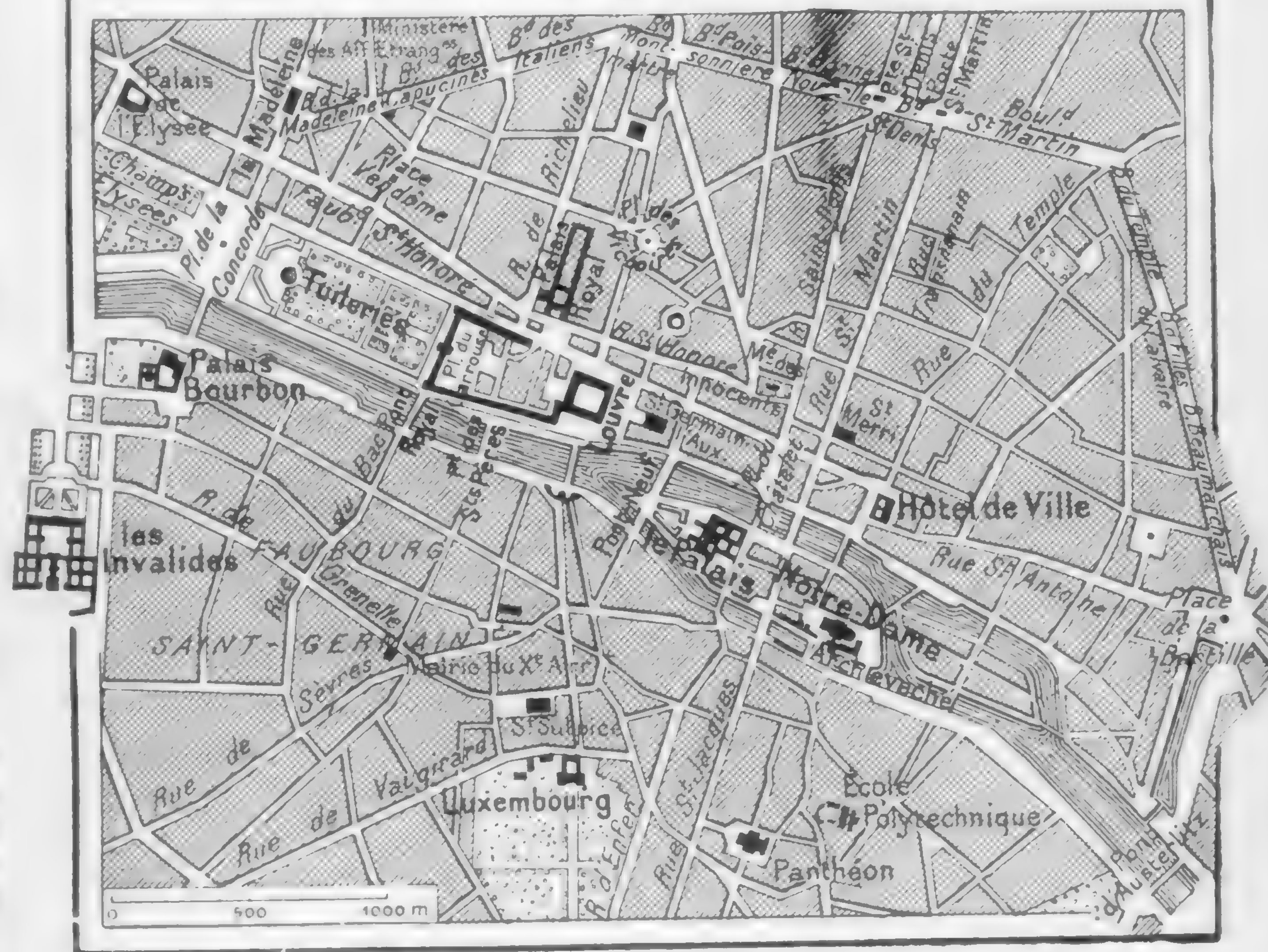
vernement commença à faire sortir des troupes, se mit, pour empêcher leur marche, à couper les rues de barricades. Rien n'était plus facile. Paris n'avait alors d'autres grandes percées que les boulevards circulaires, et présentait partout ailleurs, surtout entre l'Hôtel-de-Ville et le Louvre, un enchevêtrement de rues étroites, — la rue Saint-Martin passait pour une voie très large — de ruelles tortueuses qu'une voiture renversée, un arbre abattu, quelques meubles jetés d'une fenêtre, des tonneaux, des pavés, suffisaient à rendre impraticables. Dans la guerre des rues, les troupes n'avaient aucun avantage sur les insurgés. L'artillerie ne pouvait être utilisée au milieu d'espaces resserrés et sinueux. Le fusil de munition du soldat n'était pas supérieur au fusil de chasse du bourgeois. Du reste les Parisiens étaient en grand nombre armés du même fusil que la ligne. En effet, à la fin du ministère Villèle, des bataillons de la garde nationale, au cours d'une revue passée par le roi, ayant crié : « Vive la Charte ! à bas les Ministres ! », la garde nationale avait été dissoute (avril 1827). Mais on avait oublié de lui retirer ses armes.

LA BATAILLE

L'insurrection fut organisée dans la nuit du mardi 27 au mercredi 28 juillet, par d'anciens officiers, un groupe de républicains énergiques et une soixantaine d'élèves de l'école Polytechnique. Le mercredi matin, l'est de Paris était tout entier aux insurgés, et le drapeau tricolore flottait sur Notre-Dame et sur l'Hôtel-de-Ville.

Polignac, qui était convaincu que « Paris ne bougerait pas », n'avait pris aucune précaution : Marmont, chargé de réprimer l'insurrection, et qui n'avait accepté cette tâche qu'avec répugnance, disposait seulement de 8000 hommes. Cependant, maître de l'ouest, ayant son quartier général au Louvre et aux Tuileries, il essaya, vers midi, de prendre l'offensive, notamment par les quais et par les boulevards, afin d'envelopper les insurgés et de les débusquer des principales rues. Sous un feu meurtrier, sous une pluie de tuiles, de pavés, de bouteilles, de meubles, lancés des fenêtres et des toits, les troupes enlevèrent les barricades et parvinrent jusqu'à l'Hôtel-de-Ville et à la place de la Bastille. Mais les insurgés relevaient les barricades aussitôt les troupes passées. Il faisait une chaleur torride : les soldats, lourdement chargés, n'avaient pas mangé et mouraient de soif. Ils se battaient avec répugnance. Un premier régiment passa aux insurgés. Le soir, Marmont dut rappeler ses colonnes coupées





PARIS DE 1800 A 1860.

les unes des autres, et manquant de munitions: elles ne purent regagner le Louvre qu'à grand'peine, par un immense détour, en suivant les boulevards extérieurs.

A son tour l'insurrection attaqua. Le jeudi 29 juillet au matin, le Louvre était bloqué. Deux autres régiments faisaient défection. Vers midi, la colonnade du Louvre, contre laquelle les insurgés, postés devant l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, tiraillaient depuis plusieurs heures, fut occupée par surprise. Les Suisses qui gardaient le palais, soudain assaillis dans les cours intérieures et craignant un massacre comme au 10 août[1], s'enfuirent en désordre. La panique gagna le reste des troupes qui abandonnèrent le Carrousel et les Tuileries, traversèrent d'une même course la place de la Concorde et les Champs-Élysées, et ne purent être ralliées qu'à l'Arc de l'Étoile[2]. Les insurgés avant deux heures étaient entièrement maîtres de Paris. Les deux journées de bataille leur coûtaient un peu plus de 600 tués.

LE DUC D'ORLÉANS LIEUTENANT-GÉNÉRAL

Alors apparurent les députés. Tant que l'issue de la lutte avait été incertaine, les plus audacieux s'étaient bornés à une protestation anonyme et tardive contre les Ordonnances. Le Louvre enlevé, ils ne craignirent plus de s'engager et, prenant la direction de la révolution triomphante, ils escamotèrent au peuple sa victoire. Réunis au nombre de *trente* environ chez l'un d'entre eux, le banquier *Laffite*, ils nommèrent La Fayette, dont la popularité leur devait être un précieux appui, commandant de la force armée. Puis ils instituèrent, sous prétexte d'assurer le ravitaillement de Paris, et sous le nom de *commission municipale*, un véritable gouvernement provisoire. En même temps, Laffite, Thiers et Mignet préparaient l'avènement du duc d'Orléans. Celui-ci très habilement s'était tenu hors de Paris pendant la bataille. Le vendredi matin 30 juillet, les murs de Paris étaient couverts d'un manifeste, où le nom du duc d'Orléans revenait à toutes les lignes, comme pour le faire entrer de force dans l'esprit des lecteurs. « Charles X ne peut plus rentrer dans Paris, disait-on, il a fait couler le sang du peuple. La République nous exposerait à d'affreuses divisions : elle nous brouillerait avec l'Europe. Le duc d'Orléans

1. Voir ci-dessus, p. 78.
2. Voir ci-dessus, p. 203.

est un prince dévoué à la cause de la Révolution. Le duc d'Orléans était à Jemappes. Le duc d'Orléans a porté au feu les couleurs tricolores. Il acceptera la Charte comme nous l'avons toujours entendue et voulue. C'est du peuple français qu'il tiendra la couronne. »

Dans la journée, les députés réunis au Palais-Bourbon nommèrent le duc d'Orléans ***lieutenant général du royaume***. Il accepta (31 juillet). Mais le peuple, travaillé par les républicains et toujours en armes, lui était plutôt hostile et les députés craignaient la formation d'un autre gouvernement populaire à l'Hôtel de Ville. Une scène de parade changea ces dispositions. Le duc d'Orléans se rendit à l'Hôtel de Ville; il parut à un balcon, un drapeau tricolore à la main. La Fayette l'accompagnait et l'embrassa. On applaudit aussitôt de tous côtés. Ces applaudissements tinrent lieu de vote populaire.

CHUTE DE CHARLES X

Au château de Saint-Cloud, pendant les trois jours de la lutte, Charles X n'avait voulu croire aucun de ceux qui lui signalaient la gravité des événements et le pressaient de faire des concessions. Malgré les avis répétés de Marmont, bien que le bruit de la bataille arrivât jusqu'au château et que de la terrasse il fût possible d'en suivre au télescope les épisodes, le roi vivait dans une tranquillité complète : il se fiait en aveugle à Polignac qui, plus aveugle encore, niait obstinément l'importance de l'insurrection. La prise du Louvre et la déroute des troupes lui ouvrirent les yeux. Il signa dans l'après-midi du jeudi le retrait des Ordonnances et renvoya le ministère Polignac. Mais, quand les envoyés de Charles X apportèrent ces nouvelles à Paris, on leur répondit partout : « Il est trop tard ».

Les troupes qui couvraient Saint-Cloud n'étant pas sûres, Charles X gagna le château de Rambouillet. Là il abdiqua, ainsi que son fils le duc d'Angoulême, en faveur de son petit-fils, un enfant de neuf ans, le *duc de Bordeaux*, fils posthume du duc de Berri (2 août). Le duc d'Orléans, qu'il nommait lieutenant général du royaume, devait remplir les fonctions de régent.

Mais, tout en ayant écrit à Charles X « qu'il ne recevrait toute espèce de pouvoir que temporairement et dans le seul intérêt de la maison de Bourbon, » le duc d'Orléans était déterminé à régner lui-même. Pour éloigner davantage Charles X de Paris et le pousser hors de France en l'effrayant, il fit orga-

niser une marche des insurgés parisiens sur Rambouillet (3 août). Charles X partit; il gagna Cherbourg, d'où il s'embarqua pour l'Angleterre (16 août).

REVISION DE LA CHARTE

Pendant ce temps, à Paris s'organisait le nouveau régime. La Chambre, bien qu'elle eût été légalement dissoute par Charles X, se constitua le 3 août. Avant de nommer roi le duc d'Orléans, elle procéda à une revision de la Charte. Les modifications principales furent les suivantes. On supprima le préambule qui « blessait la souveraineté nationale »; le titre de roi de France fut remplacé par celui de *roi des Français*. On ne reconnut plus au Catholicisme la qualité de religion d'État. On précisa la portée de l'article 14. Le droit d'initiative en matière législative fut donné aux deux Chambres. L'âge pour être électeur fut abaissé à vingt-cinq ans; à trente ans, pour être éligible. Le rétablissement de la censure fut interdit à jamais. Enfin, il fut stipulé que des lois séparées régleraient à brève échéance le régime de la presse, la responsabilité des ministres, l'organisation de la garde nationale, le système électoral.

ÉLECTION DE LOUIS-PHILIPPE

Un préambule déclara le trône vacant « en fait et en droit » par suite de la violation de la Charte et du départ de « tous les membres de la branche aînée de la maison royale ». Moyennant l'acceptation des modifications apportées à la Charte, la Chambre, « dans l'intérêt universel et pressant du peuple français », appelait au trône Louis-Philippe d'Orléans. Tout cela fut voté par 219 députés, *à peine la moitié de la Chambre*, et ratifié par la minorité de la Chambre des pairs.

Le 9 août, le duc d'Orléans se rendit en grande solennité au Palais-Bourbon. Là, devant les députés et les pairs réunis, il jura « d'observer fidèlement la *Charte constitutionnelle* ». Puis ayant signé son serment de son nouveau nom *Louis-Philippe Ier*, il reçut, des mains de quatre maréchaux de France, la couronne, le sceptre, le glaive et la main de justice, insignes de la royauté.

CHAPITRE XII

LE GOUVERNEMENT DE LOUIS-PHILIPPE

LES PARTIS. LA RÉVOLUTION DE 1848.

En raison des circonstances qui valurent à Louis-Philippe la royauté, on a donné à son gouvernement le nom de *Monarchie de Juillet*. La Monarchie de Juillet dura un peu moins de dix-huit ans : établie par la révolution de Juillet 1830, elle fut renversée par la ***Révolution de février 1848***. Le règne de Louis-Philippe, pendant lequel une minorité de bourgeois riches fut seule maîtresse du gouvernement, peut être divisé en deux périodes.

Dans la première période pleine de troubles, de 1830 à 1840, Louis-Philippe eut à se défendre contre les tentatives insurrectionnelles de ses adversaires, *légitimistes* et surtout *républicains*. Ce fut la *période héroïque* du règne, période caractérisée d'autre part par la fréquence des changements de ministères ; on en compta onze en dix ans.

Dans la seconde période, de 1840 à 1848, toute de calme en apparence, triompha, avec *Guizot* demeuré sept années ministre, la *politique personnelle* de Louis-Philippe. Cette politique consista à maintenir obstinément les institutions existantes, sans rien entendre des vœux du peuple qui réclamait surtout une *réforme électorale* et la participation d'un plus grand nombre de Français au gouvernement. De là un profond mécontentement, un commencement d'agitation et, par surprise, la Révolution de 1848.

LOUIS-PHILIPPE

Louis-Philippe était âgé de cinquante-sept ans. Il était le fils de ce duc d'Orléans célèbre pendant la Révolution sous le nom de *Philippe-Égalité* qui, cousin de Louis XVI, n'avait cessé d'intriguer contre lui, avait voté la mort du roi à la Convention et finalement avait

péri lui-même guillotiné en 1793. Au moment de la Révolution, Louis-Philippe, qui portait le titre de duc de Chartres, était un tout jeune homme. Il avait fait la campagne de 1792 sous les ordres de Dumouriez, avec le grade de colonel, et, bien qu'il eût à peine dix-neuf ans, il avait joué un rôle brillant aux batailles de Valmy, de Jemappes et de Neerwinden. Quand Dumouriez eut déserté [1], le duc d'Orléans, tenu pour son complice, dut émigrer pour échapper à l'échafaud. Il se refusa à prendre du service contre la France et vécut quelque temps en Suisse en donnant des leçons de mathématiques. Après de longs voyages, il se fixa en Angleterre où le gouvernement lui servit une pension comme à Louis XVIII. Rentré en France en 1814, il se retira à Londres pendant les Cent Jours. A ce moment déjà quelques hommes politiques, en particulier le tsar Alexandre, pensaient à lui pour remplacer les Bourbons.



Louis-Philippe Ier (1830-1848).

Photographie d'une miniature de Meuret, d'après le tableau de Winterhalter (1800-1873), au musée de Versailles.
Galerie de Chantilly.

Louis-Philippe en uniforme de général, épaulettes d'or, col brodé de feuilles de chêne, avec le grand cordon et la plaque de la Légion d'honneur. La reproduction photographique a beaucoup atténué les rides déjà atténuées par le peintre, en sorte que le roi ne paraît guère son âge, soixante ans environ. Les cheveux et les favoris châtains grisonnent, l'œil brun est encore vif. Le masque avec le nez très busqué, la lèvre inférieure un peu proéminente, est tout à fait des Bourbons et rappelle le masque de Louis XIV, le trisaïeul maternel de Louis-Philippe, — voir Première année, page 386, *le portrait de Louis XIV. La physionomie est à la fois narquoise et matoise. Le roi avait l'esprit assez ironique; il sut, du moins au début de son règne, manœuvrer entre les partis et user leurs chefs pour le plus grand avantage de son autorité personnelle. — Winterhalter, peintre allemand, fut un portraitiste élégant du dix-neuvième siècle.*

Après la seconde Restauration, Louis-Philippe vécut, en apparence au moins, étranger à la politique et aux luttes des partis. Mais il recevait dans son intimité, au Palais-Royal, les plus

1. Voir ci-dessus page 87.

célèbres des Libéraux. Il envoyait ses fils au collège Henri IV, ce qui lui gagnait les bourgeois, très flattés que leurs enfants fussent les camarades de princes du sang. L'honnêteté et la dignité de sa vie, sa bonhomie affable, la simplicité de ses allures achevaient de lui attirer les sympathies bourgeoises. « Il ne se remue pas, disait Louis XVIII, et cependant je m'aperçois qu'il chemine. »

Au début de sa royauté, il se montra aussi simple que par le passé. Il continua dans Paris ses promenades à pied, parapluie sous le bras ; il s'arrêtait pour causer avec les ouvriers, leur serrer la main, parfois même trinquer avec eux. Les fêtes données aux Tuileries — on disait « le Château » — étaient toutes bourgeoises. Quiconque portait l'uniforme d'officier de la garde nationale entrait librement au Château sans qu'il fût besoin d'invitation. A certaines réunions la reine Marie-Amélie, entourée de ses enfants et de ses dames d'honneur, recevait tout en travaillant à l'aiguille. Ainsi la famille royale apparaissait à ses hôtes comme la première des familles bourgeoises. Louis-Philippe, c'était le bourgeois couronné. La Bourgeoisie pendant longtemps s'admira et s'aima en lui.

LA POLITIQUE DE LOUIS-PHILIPPE

Sa bonhomie n'empêchait pas Louis-Philippe d'être un esprit entier, fortement attaché à ses idées, autoritaire et très jaloux de son autorité. Bien qu'il dût la couronne à un soulèvement populaire, bien qu'il affectât de s'appeler lui-même le *Roi Citoyen*, il se considérait au fond, aussi bien que Louis XVIII et Charles X, comme supérieur à la nation, et il estimait que dans le gouvernement il devait exercer une influence prépondérante. D'autre part, il jugeait que la Charte, après les amendements de 1830, était le dernier mot de la sagesse politique, qu'elle répondait à toutes les aspirations légitimes des Français et que toute réforme nouvelle serait inutile, donc dangereuse. Par suite, toute la politique de Louis-Philippe tendit à deux choses : l'établissement du *gouvernement personnel*, la *conservation de ce qui était*. Comme il était très avisé, et que cette politique devait détacher de lui bon nombre de ses partisans et lui susciter beaucoup d'adversaires, il dissimula ses vues personnelles au début du règne. Mais, à partir de 1832, il tendit d'un effort tenace vers son double but. Après huit ans de luttes presque incessantes, en 1840 il parvint à ses fins. Sept années de gouvernement personnel et de politique obstinément conservatrice le conduisirent à la catastrophe de 1848.

péri lui-même guillotiné en 1793. Au moment de la Révolution, Louis-Philippe, qui portait le titre de duc de Chartres, était un tout jeune homme. Il avait fait la campagne de 1792 sous les ordres de Dumouriez, avec le grade de colonel, et, bien qu'il eût à peine dix-neuf ans, il avait joué un rôle brillant aux batailles de Valmy, de Jemappes et de Neerwinden. Quand Dumouriez eut déserté [1], le duc d'Orléans, tenu pour son complice, dut émigrer pour échapper à l'échafaud. Il se refusa à prendre du service contre la France et vécut quelque temps en Suisse en donnant des leçons de mathématiques. Après de longs voyages, il se fixa en Angleterre où le gouvernement lui servit une pension comme à Louis XVIII. Rentré en France en 1814, il se retira à Londres pendant les Cent Jours. A ce moment déjà quelques hommes politiques, en particulier le tsar Alexandre, pensaient à lui pour remplacer les Bourbons.



LOUIS-PHILIPPE Ier (1830-1848).

Photographie d'une miniature de MEURET, d'après le tableau de WINTERHALTER (1806-1873), au musée de Versailles.
Galerie de Chantilly.

Louis-Philippe en uniforme de général, épaulettes d'or, col brodé de feuilles de chêne, avec le grand cordon et la plaque de la Légion d'honneur. La reproduction photographique a beaucoup atténué les rides déjà atténuées par le peintre, en sorte que le roi ne paraît guère son âge, soixante ans environ. Les cheveux et les favoris châtains grisonnent, l'œil brun est encore vif. Le masque avec le nez très busqué, la lèvre inférieure un peu proéminente, est tout à fait des Bourbons et rappelle le masque de Louis XIV, le trisaïeul maternel de Louis-Philippe, — voir Première année, page 386, *le portrait de Louis XIV. La physionomie est à la fois narquoise et matoise. Le roi avait l'esprit assez ironique; il sut, du moins au début de son règne, manœuvrer entre les partis et user leurs chefs pour le plus grand avantage de son autorité personnelle. — Winterhalter, peintre allemand, fut un portraitiste élégant du dix-neuvième siècle.*

Après la seconde Restauration, Louis-Philippe vécut, en apparence au moins, étranger à la politique et aux luttes des partis. Mais il recevait dans son intimité, au Palais-Royal, les plus

1. Voir ci-dessus page 87.

célèbres des Libéraux. Il envoyait ses fils au collège Henri IV, ce qui lui gagnait les bourgeois, très flattés que leurs enfants fussent les camarades de princes du sang. L'honnêteté et la dignité de sa vie, sa bonhomie affable, la simplicité de ses allures achevaient de lui attirer les sympathies bourgeoises. « Il ne se remue pas, disait Louis XVIII, et cependant je m'aperçois qu'il chemine. »

Au début de sa royauté, il se montra aussi simple que par le passé. Il continua dans Paris ses promenades à pied, parapluie sous le bras ; il s'arrêtait pour causer avec les ouvriers, leur serrer la main, parfois même trinquer avec eux. Les fêtes données aux Tuileries — on disait « le Château » — étaient toutes bourgeoises. Quiconque portait l'uniforme d'officier de la garde nationale entrait librement au Château sans qu'il fût besoin d'invitation. A certaines réunions la reine Marie-Amélie, entourée de ses enfants et de ses dames d'honneur, recevait tout en travaillant à l'aiguille. Ainsi la famille royale apparaissait à ses hôtes comme la première des familles bourgeoises. Louis-Philippe, c'était le bourgeois couronné. La Bourgeoisie pendant longtemps s'admira et s'aima en lui.

LA POLITIQUE DE LOUIS-PHILIPPE

Sa bonhomie n'empêchait pas Louis-Philippe d'être un esprit entier, fortement attaché à ses idées, autoritaire et très jaloux de son autorité. Bien qu'il dût la couronne à un soulèvement populaire, bien qu'il affectât de s'appeler lui-même le *Roi Citoyen*, il se considérait au fond, aussi bien que Louis XVIII et Charles X, comme supérieur à la nation, et il estimait que dans le gouvernement il devait exercer une influence prépondérante. D'autre part, il jugeait que la Charte, après les amendements de 1830, était le dernier mot de la sagesse politique, qu'elle répondait à toutes les aspirations légitimes des Français et que toute réforme nouvelle serait inutile, donc dangereuse. Par suite, toute la politique de Louis-Philippe tendit à deux choses : l'établissement du *gouvernement personnel*, la *conservation de ce qui était*. Comme il était très avisé, et que cette politique devait détacher de lui bon nombre de ses partisans et lui susciter beaucoup d'adversaires, il dissimula ses vues personnelles au début du règne. Mais, à partir de 1832, il tendit d'un effort tenace vers son double but. Après huit ans de luttes presque incessantes, en 1840 il parvint à ses fins. Sept années de gouvernement personnel et de politique obstinément conservatrice le conduisirent à la catastrophe de 1848.

LA LOI ÉLECTORALE

Pendant tout le règne de Louis-Philippe, la bourgeoisie riche eut à peu près seule part au gouvernement. Elle dut ce privilège à la *loi électorale de 1831* (avril 1831). Cette loi supprima le double vote, mais elle maintint les *collèges d'arrondissement*. D'autre part, de même que la Charte revisée avait *abaissé l'âge* où l'on était éligible et électeur, la loi électorale *abaissa le cens*, et ramena de 1 000 francs à 500 francs le cens de l'éligibilité, de 300 francs à 200 francs le cens de l'électorat. La loi admit que le savoir et certains services rendus pussent suppléer dans quelque mesure à la richesse ; elle admit ce qu'on appela plus tard des *capacités* : pour les membres et correspondants de l'Institut, pour ceux des officiers retraités qui touchaient une pension de 1200 francs au moins, le cens électoral fut abaissé à 100 francs. La nouvelle loi doubla le nombre des électeurs : il y en eut 190 000 environ pour trente millions de Français. Ces 190 000 contribuables, propriétaires terriens ou patentés, furent seuls ce qu'on appela le *pays légal* : la France politique était ainsi réduite à une *aristocratie d'argent*.

LA GARDE NATIONALE

Cette aristocratie d'argent eut son armée, la *garde nationale*, organisée par une loi de mars 1831. La garde nationale était instituée, disait la loi, « pour défendre la royauté constitutionnelle et la Charte, pour conserver ou rétablir l'ordre et la paix publique ». Elle était divisée en *légions* et nommait elle-même ses officiers. Elle avait ses corps d'élite, grenadiers et voltigeurs, sa cavalerie et son artillerie. La garde nationale formait donc une véritable armée. Mais cette armée était moins une force de défense nationale qu'une force de police, chargée de défendre le régime de Juillet contre ses adversaires. Aussi, trouva-t-on le moyen d'en écarter les ouvriers en imposant au garde national l'obligation d'avoir l'uniforme et de s'équiper à ses frais. La garde ne se composa donc que de bourgeois aisés, industriels, commerçants, rentiers, fonctionnaires.

Cette garde bourgeoise fit d'ailleurs en toutes circonstances bravement son devoir. Dès que passait le tambour battant le rappel, les boutiquiers fermaient leurs magasins, endossaient l'uniforme et s'en allaient joindre leur bataillon au lieu de rassemblement. Dans les insurrections des premières années du règne de Louis-Philippe plus de 2 000 gardes nationaux tombèrent sous les balles des révoltés. Ce fut la garde nationale qui soutint le régime de Juillet : le jour où elle se détacha de Louis-Philippe, en 1848, le régime s'effondra.



GARDES NATIONAUX AU BIVOUAC.

Fragment d'un tableau de GASSIES (1786-1832). — Musée de Versailles.

Photographie Neurdein.

Le tableau, dont on reproduit seulement la partie centrale, représente un bivouac de la garde nationale, dans la cour du Louvre, le 22 décembre 1830 : le procès des ministres de Charles X venait de finir et l'on redoutait une insurrection, parce qu'ils n'étaient pas condamnés à mort. Tous les corps de la garde nationale, grenadiers, voltigeurs, artilleurs, une véritable armée, le plus sûr appui de la monarchie de Juillet, sont réunis là. Les hommes tout équipés sont groupés autour de grands feux. Les grenadiers portent la longue capote bleu foncé, le pantalon de même couleur, l'ourson plus haut et plus large que celui des grognards de Napoléon, — voir ci-dessus pages 270 et 280. Au premier plan, le sabre à la main, un officier d'artillerie, pantalon noir à bandes rouge et noire, capote noire, haut shako de cuir en forme de cylindre, bordé d'un galon jaune et terminé par un pompon rouge. En arrière, se chauffant, un capitaine de grenadiers. Il porte au cou le hausse-col, *plaque de métal en forme de croissant, insigne de l'officier en service, et dernier vestige de l'armure. Au fond à droite, un garde, qui n'eut pas le temps de s'équiper complètement quand sonna le rappel, est coiffé d'un chapeau haut de forme et vêtu d'une redingote, par-dessus laquelle se croisent les buffleteries blanches qui supportent le sabre-briquet et la giberne. — Jean Gassies peignit quelques tableaux d'histoire.*

LA LOI ÉLECTORALE

Pendant tout le règne de Louis-Philippe, la bourgeoisie riche eut à peu près seule part au gouvernement. Elle dut ce privilège à la *loi électorale de 1831* (avril 1831). Cette loi supprima le double vote, mais elle maintint les *collèges d'arrondissement*. D'autre part, de même que la Charte revisée avait *abaissé l'âge* où l'on était éligible et électeur, la loi électorale *abaissa le cens*, et ramena de 1 000 francs à 500 francs le cens de l'éligibilité, de 300 francs à 200 francs le cens de l'électorat. La loi admit que le savoir et certains services rendus pussent suppléer dans quelque mesure à la richesse ; elle admit ce qu'on appela plus tard des *capacités* : pour les membres et correspondants de l'Institut, pour ceux des officiers retraités qui touchaient une pension de 1200 francs au moins, le cens électoral fut abaissé à 100 francs. La nouvelle loi doubla le nombre des électeurs : il y en eut 190 000 environ pour trente millions de Français. Ces 190 000 contribuables, propriétaires terriens ou patentés, furent seuls ce qu'on appela le *pays légal* : la France politique était ainsi réduite à une *aristocratie d'argent*.

LA GARDE NATIONALE

Cette aristocratie d'argent eut son armée, la *garde nationale*, organisée par une loi de mars 1831. La garde nationale était instituée, disait la loi, « pour défendre la royauté constitutionnelle et la Charte, pour conserver ou rétablir l'ordre et la paix publique ». Elle était divisée en *légions* et nommait elle-même ses officiers. Elle avait ses corps d'élite, grenadiers et voltigeurs, sa cavalerie et son artillerie. La garde nationale formait donc une véritable armée. Mais cette armée était moins une force de défense nationale qu'une force de police, chargée de défendre le régime de Juillet contre ses adversaires. Aussi, trouva-t-on le moyen d'en écarter les ouvriers en imposant au garde national l'obligation d'avoir l'uniforme et de s'équiper à ses frais. La garde ne se composa donc que de bourgeois aisés, industriels, commerçants, rentiers, fonctionnaires.

Cette garde bourgeoise fit d'ailleurs en toutes circonstances bravement son devoir. Dès que passait le tambour battant le rappel, les boutiquiers fermaient leurs magasins, endossaient l'uniforme et s'en allaient joindre leur bataillon au lieu de rassemblement. Dans les insurrections des premières années du règne de Louis-Philippe plus de 2 000 gardes nationaux tombè-



GARDES NATIONAUX AU BIVOUAC.

Fragment d'un tableau de GASSIES (1786-1832). — Musée de Versailles.

Photographie Neurdein.

Le tableau, dont on reproduit seulement la partie centrale, représente un bivouac de la garde nationale, dans la cour du Louvre, le 22 décembre 1830 : le procès des ministres de Charles X venait de finir et l'on redoutait une insurrection, parce qu'ils n'étaient pas condamnés à mort. Tous les corps de la garde nationale, grenadiers, voltigeurs, artilleurs, une véritable armée, le plus sûr appui de la monarchie de Juillet, sont réunis là. Les hommes tout équipés sont groupés autour de grands feux. Les grenadiers portent la longue capote bleu foncé, le pantalon de même couleur, l'ourson plus haut et plus large que celui des grognards de Napoléon, — voir ci-dessus pages 270 et 280. Au premier plan, le sabre à la main, un officier d'artillerie, pantalon noir à bandes rouge et noire, capote noire, haut shako de cuir en forme de cylindre, bordé d'un galon jaune et terminé par un pompon rouge. En arrière, se chauffant, un capitaine de grenadiers. Il porte au cou le hausse-col, *plaque de métal en forme de croissant, insigne de l'officier en service, et dernier vestige de l'armure. Au fond à droite, un garde, qui n'eut pas le temps de s'équiper complètement quand sonna le rappel, est coiffé d'un chapeau haut de forme et vêtu d'une redingote, par-dessus laquelle se croisent les buffleteries blanches qui supportent le sabre-briquet et la giberne. — Jean Gassies peignit quelques tableaux d'histoire.*

rent sous les balles des révoltés. Ce fut la garde nationale qui soutint le régime de Juillet : le jour où elle se détacha de Louis-Philippe, en 1848, le régime s'effondra.

LES PARTIS

Au début du règne de Louis-Philippe, il y eut quatre partis : deux partis d'*opposition* : le parti *légitimiste* et le parti *républicain* ; deux partis de *gouvernement* : le parti du *mouvement* et le parti de la *résistance*. Dans la suite le parti du mouvement devint, sous le nom de *gauche dynastique*, un parti d'opposition ; le parti de la résistance se divisa en *centre gauche* et *centre droit*. En même temps se constituèrent deux partis nouveaux : le parti *catholique*, le parti *socialiste*, indifférents l'un et l'autre à la forme même du gouvernement et à la personne du chef de l'État.

Les deux partis d'opposition, légitimistes et républicains, à la différence de ce qui s'était passé sous la Restauration, avouaient publiquement qu'ils étaient des partis *antidynastiques*, c'est-à-dire qu'ils voulaient le renversement de la famille d'Orléans. Ils firent plusieurs tentatives pour la renverser.

LES LÉGITIMISTES

Pour les Légitimistes, Louis-Philippe avait traîtreusement volé la couronne de son cousin le duc de Bordeaux, roi légitime en vertu de l'abdication de son grand-père Charles X ; il était donc l'*usurpateur*. Le parti légitimiste se composait des mêmes éléments qui formaient avant 1830 le parti ultra-royaliste[1]. C'était un parti de salon et de sacristie, peu dangereux parce qu'il était numériquement faible, parce que ceux qui le composaient n'étaient pas hommes à descendre dans la rue, et que la masse du peuple leur était violemment hostile. En Vendée seulement les Légitimistes pouvaient compter sur une partie des paysans. Comme ils avaient beaucoup d'argent et que pendant les premières années du règne la presse fut entièrement libre, ils menèrent dans les journaux de violentes et injurieuses campagnes contre « le *roi des Barricades* ». En dehors de cette guerre de plume, leur hostilité se traduisit par des manifestations maladroites, comme l'affaire de *Saint-Germain l'Auxerrois* (1831) ou des tentatives puériles, comme l'essai de *soulèvement de la Vendée* (1832).

LES RÉPUBLICAINS

Pour les Républicains comme pour les Légitimistes Louis-Philippe était un usurpateur, parce que son élection était entachée d'une double illégalité. D'abord la Chambre, légalement dissoute par Charles X, n'avait pas le droit de se réunir après le 26 juillet. En second lieu les députés n'avaient pas été élus pour procéder à un changement de dynastie ; ils n'avaient pas reçu de leurs électeurs mandat de nommer un roi. En disposant de la couronne, ils avaient donné ce qui ne leur appartenait pas, et Louis-Philippe était l'élu, non pas même des 90 000 électeurs qui représentaient le pays légal, mais de 219 politiciens sans pouvoirs légaux.

1. Voir ci-dessus, page 304.

Le parti républicain était peu nombreux ; mais il était composé d'hommes jeunes et résolus, avocats, journalistes, étudiants, ouvriers instruits. Ils avaient été les premiers soldats de l'insurrection en Juillet ; ils étaient prêts toujours à faire le sacrifice de leur vie. Vivant mêlés au peuple, ils pouvaient exercer sur lui une influence. Les Républicains avaient pour la plupart appartenu à la Charbonnerie ; ils multiplièrent contre Louis-Philippe les créations de sociétés secrètes. La plus importante de ces sociétés fut celle des *Droits de l'homme*. Créée à Paris, calquée sur la Charbonnerie, elle eut des ramifications dans la plupart des villes importantes. Ce fut elle qui organisa les grandes *insurrections de Paris* et *de Lyon* en juin 1832, et en avril 1834.

LE PARTI DU MOUVEMENT

En face des partis d'opposition, les hommes qui avaient élu Louis-Philippe se divisèrent parce qu'ils n'étaient point d'accord sur la politique que devait suivre le nouveau roi. Les uns considéraient que la révolution de Juillet et les réformes apportées à la Charte n'étaient qu'une *entrée en matière*, et qu'il fallait poursuivre le mouvement démocratique ainsi commencé ; de là, le nom de *parti du mouvement*.

Ce parti se rapprochait du parti républicain. Il voulait au dedans l'extension du droit de suffrage, la suppression de l'hérédité de la pairie, etc. Au dehors, c'était un parti de patriotes et de propagande libérale. Il rêvait d'une revanche des traités de 1815, et comme la révolution de Juillet avait provoqué par contre-coup, en Belgique, en Italie, en Pologne, des soulèvements libéraux ou nationaux, le parti du mouvement aurait voulu que la France soutînt les insurgés et se fît le champion des peuples contre les rois absolus. *Laffitte* et *La Fayette* étaient les représentants les plus marquants de cette politique, qui avait pour elle la plupart des anciens Indépendants et la majorité du pays.



UNE ÉLÉGANTE SOUS LOUIS-PHILIPPE
Photographie d'une gravure
du *Petit Courrier des Dames*, 1833.
Musée Carnavalet.

Aux jupes longues et traînantes et aux chapeaux cabriolet de la Restauration — pages 303 et 307 — ont succédé les jupes courtes et évasées en forme de cloche, et les chapeaux en auréole avec de longues brides flottantes. Il va sans dire que les formes variaient alors d'une année à l'autre comme de nos jours, et que ce costume est simplement un des modèles caractéristiques du règne de Louis-Philippe. La jupe en soie dite gros de Naples, *bleu de ciel, est garnie d'une haute broderie ; le corsage également bleu ciel, avec les* manches à gigot *en soie blanche, rappelle le costume féminin sous Louis XIII. Chapeau blanc, garni de rubans bleus ; bottines jaunes.*

LE PARTI DE LA RÉSISTANCE

Au contraire le *parti de la résistance* jugeait que la Révolution avait été *close* le 9 août par la revision de la Charte et par l'élection de Louis-Philippe. Au dedans tout devait donc se borner « à un simple changement dans la personne du chef de l'État ». Au dehors il fallait suivre une politique pacifique, et, pour gagner la confiance des souverains, mal disposés envers le *roi des Barricades*, il fallait s'abstenir de tout encouragement aux peuples insurgés. Le parti de la résistance se composait des anciens royalistes constitutionnels ; il avait pour lui le roi et la masse des électeurs, les 190 000 hommes du pays légal. Les chefs étaient *Casimir Périer*, *Guizot* et *Thiers*.

GOUVERNEMENT DU PARTI DU MOUVEMENT

Au début, malgré sa préférence pour le parti de la résistance, Louis-Philippe trouva prudent de gouverner avec le parti du mouvement. ***Laffitte*** fut chargé de former le ministère et il en

garda la présidence pendant sept mois (août 1830-mars 1831). Ce fut une période d'anarchie, où les émeutes furent presque quotidiennes.

PROCÈS DES MINISTRES

Une première série de désordres (octobre-décembre 1830) fut provoquée par le *procès de Polignac, et des ministres* signataires des Ordonnances, devant la Chambre des pairs. Le peuple de Paris eût voulu qu'on les condamnât à mort ; les pairs les condamnèrent à la prison perpétuelle (21 décembre). Il s'en fallut de peu qu'une insurrection n'éclatât, et pendant trois jours tout le fit redouter.

RÉACTION ANTICLÉRICALE

Un mois et demi plus tard une manifestation maladroite des Légitimistes provoqua une nouvelle crise (13 février 1831). Pendant un service funèbre célébré en mémoire du duc de Berri, dans l'église *Saint-Germain l'Auxerrois*, les organisateurs quêtèrent au profit des soldats suisses, blessés pendant les journées de Juillet. Le fait fut immédiatement connu ; une foule composée surtout de bourgeois envahit l'église, qui fut en un instant mise à sac. L'incident réveilla toutes les haines contre les Bourbons, et amena une explosion de fureur anti-



UN ÉLÉGANT SOUS LOUIS-PHILIPPE
Photographie d'une gravure du
Petit Courrier des Dames, février 1836.
Musée Carnavalet.

Le costume masculin sous Louis-Philippe a achevé de prendre l'aspect banal, triste et laid qui caractérise le costume contemporain. L'élégant de 1836 est presqu'un élégant de nos jours avec ses gants jaunes, la redingote, à col et revers de soie, pincée à la taille et dont la jupe s'évase, et le pantalon de couleur neutre, gris foncé, à rayures noires. Le chapeau ballon *du temps de la Restauration, page 315, s'est transformé en tronc de cône ou en pot de fleur renversé.*



Une élégante sous Louis-Philippe
Photographie d'une gravure
du *Petit Courrier des Dames*, 1833.
Musée Carnavalet.

Aux jupes longues et traînantes et aux chapeaux cabriolet de la Restauration — pages 303 et 307 — ont succédé les jupes courtes et évasées en forme de cloche, et les chapeaux en auréole avec de longues brides flottantes. Il va sans dire que les formes variaient alors d'une année à l'autre comme de nos jours, et que ce costume est simplement un des modèles caractéristiques du règne de Louis-Philippe. La jupe en soie dite gros de Naples, *bleu de ciel, est garnie d'une haute broderie ; le corsage également bleu ciel, avec les* manches à gigot *en soie blanche, rappelle le costume féminin sous Louis XIII. Chapeau blanc, garni de rubans bleus ; bottines jaunes.*

LE PARTI DE LA RÉSISTANCE

Au contraire le *parti de la résistance* jugeait que la Révolution avait été *close* le 9 août par la revision de la Charte et par l'élection de Louis-Philippe. Au dedans tout devait donc se borner « à un simple changement dans la personne du chef de l'État ». Au dehors il fallait suivre une politique pacifique, et, pour gagner la confiance des souverains, mal disposés envers le *roi des Barricades*, il fallait s'abstenir de tout encouragement aux peuples insurgés. Le parti de la résistance se composait des anciens royalistes constitutionnels ; il avait pour lui le roi et la masse des électeurs, les 190 000 hommes du pays légal. Les chefs étaient *Casimir Périer*, *Guizot* et *Thiers*.

GOUVERNEMENT DU PARTI DU MOUVEMENT

Au début, malgré sa préférence pour le parti de la résistance, Louis-Philippe trouva prudent de gouverner avec le parti du mouvement. ***Laffitte*** fut chargé de former le ministère et il en

garda la présidence pendant sept mois (août 1830-mars 1831). Ce fut une période d'anarchie, où les émeutes furent presque quotidiennes.

PROCÈS DES MINISTRES

Une première série de désordres (octobre-décembre 1830) fut provoquée par le *procès de Polignac, et des ministres* signataires des Ordonnances, devant la Chambre des pairs. Le peuple de Paris eût voulu qu'on les condamnât à mort ; les pairs les condamnèrent à la prison perpétuelle (21 décembre). Il s'en fallut de peu qu'une insurrection n'éclatât, et pendant trois jours tout le fit redouter.

RÉACTION ANTICLÉRICALE

Un mois et demi plus tard une manifestation maladroite des Légitimistes provoqua une nouvelle crise (13 février 1831). Pendant un service funèbre célébré en mémoire du duc de Berri, dans l'église *Saint-Germain l'Auxerrois*, les organisateurs quêtèrent au profit des soldats suisses, blessés pendant les journées de Juillet. Le fait fut immédiatement connu ; une foule composée surtout de bourgeois envahit l'église, qui fut en un instant mise à sac. L'incident réveilla toutes les haines contre les Bourbons, et amena une explosion de fureur anti-



Un élégant sous Louis-Philippe
Photographie d'une gravure du
Petit Courrier des Dames, fevrier 1836.
Musée Carnavalet.

Le costume masculin sous Louis-Philippe a achevé de prendre l'aspect banal, triste et laid qui caractérise le costume contemporain. L'élégant de 1836 est presqu'un élégant de nos jours avec ses gants jaunes, la redingote, à col et revers de soie, pincée à la taille et dont la jupe s'évase, et le pantalon de couleur neutre, gris foncé, à rayures noires. Le chapeau ballon *du temps de la Restauration, page 315, s'est transformé en tronc de cône ou en pot de fleur renversé.*

cléricale. A Paris l'archevêché fut dévasté, et il s'en fallut de peu qu'il n'en fût de même de Notre-Dame. Des troubles pareils éclatèrent en province; on abattait les croix des missions; les prêtres étaient insultés dans les rues. Le roi en arrivait à ne plus oser entendre publiquement la messe.

CHUTE DU MINISTÈRE LAFFITTE

Cependant Laffitte avait fait voter une loi rendant aux électeurs la nomination des conseils municipaux, la loi organisant la garde nationale ; il avait proposé la loi électorale. Il réalisait ainsi une partie du programme intérieur des hommes du mouvement. Il fut renversé quand il essaya de réaliser le programme extérieur. Les Belges, qui s'étaient soulevés contre la domination hollandaise (25 août 1830) et proclamés indépendants, avaient élu roi l'un des fils de Louis-Philippe, le duc de Nemours. Laffitte ne put obtenir de Louis-Philippe qu'il acceptât la couronne pour son fils (février 1831). Il ne put davantage obtenir son consentement à une intervention en faveur des Polonais insurgés contre la Russie, non plus qu'à une intervention en faveur des sujets du pape menacés par les Autrichiens. Il démissionna (13 mars 1831).

LE PARTI DE LA RÉSISTANCE AU POUVOIR

Les sept mois de désordres du ministère Laffitte, les émeutes, les craintes de guerre, avaient provoqué l'arrêt du commerce et de l'industrie, une crise économique et financière, de nombreuses ruines. Aussi le pays commençait à désirer un gouvernement fort qui lui assurât la tranquillité. Louis-Philippe put donc sans crainte confier le pouvoir au parti de la résistance : ce parti devait diriger la France pendant dix-sept ans, jusqu'à la fin du règne.

MINISTÈRE CASIMIR PÉRIER

Le premier ministère du parti de la résistance fut présidé par ***Casimir Périer***. C'était un riche banquier qui, député sous la Restauration, avait été pendant longtemps l'un des chefs des Libéraux. Cependant, dans la dernière année du règne de Charles X, il s'était rapproché des Bourbons, en sorte qu'il n'avait pas voté l'Adresse des 221. Énergique et d'esprit autoritaire, il accepta le pouvoir afin de restaurer l'autorité, et d'imposer à tous le respect du gouvernement établi. Aussi n'admit-il dans le gouvernement qu'une volonté : la sienne. Ses collègues ne purent prendre aucune décision sans son assentiment. A l'un d'eux qui se disposait à monter à la tribune sans l'avoir consulté, il criait

en pleine Chambre : « Ici, d'Argout! » Le roi lui-même dut en toutes matières prendre l'avis du président du Conseil, et pas une dépêche ne lui était remise avant que Casimir Périer n'en eût pris connaissance. Les fonctionnaires obéirent strictement; l'ordre fut rétabli dans la rue. Ce fut là l'œuvre essentielle de Périer. Avant lui la monarchie de Juillet avait l'allure d'un gouvernement provisoire et qui semblait demander aux partis qu'on le tolérât; il lui donna, en un an, l'allure d'un gouvernement stable, fermement résolu à vivre et à briser ses adversaires. Casimir Perier mourut victime d'une épidémie de choléra, qui en trois mois tua dans Paris 20000 personnes (16 mai 1832).

LA DUCHESSE DE BERRI EN VENDÉE

La mort de Casimir Périer survint au moment précis où les adversaires de Louis-Philippe allaient l'attaquer à force ouverte. Tout d'abord la mère du duc de Bordeaux, la duchesse de Berri, une femme courageuse et romanesque, tenta un retour de l'île d'Elbe royaliste. Elle débarqua près de Marseille, comptant sur une prise d'armes générale en Provence (23 avril 1832) : personne ne bougea. Audacieusement elle traversa tout le Midi et gagna la Vendée, où elle espérait un soulèvement en masse des anciens Chouans : à grand'peine elle réunit quelques centaines de paysans que deux petits combats suffirent à disperser (5 juin). Elle put se réfugier à Nantes et y demeurer cachée cinq mois. Vendue au gouvernement, par un traître, elle fut retenue prisonnière pendant plusieurs mois à la citadelle de Blaye.

LES SOULÈVEMENTS RÉPUBLICAINS

La tentative de la duchesse de Berri était une aventure sans importance. Au contraire les insurrections républicaines de 1832 et de 1834 furent graves. L'arrivée au pouvoir du parti de la résistance, opposé à toute réforme, avait redoublé l'hostilité des Républicains contre Louis-Philippe et accru leur désir de le renverser.

La première insurrection fut improvisée, le 5 juin 1832, à l'occasion des *funérailles du général Lamarque*, député très populaire, appartenant au parti du mouvement. Comme le cortège se trouvait au pont d'Austerlitz, les Républicains, aidés de nombreux réfugiés polonais et allemands, provoquèrent un conflit avec la garde municipale. Les quartiers du Temple, Saint-Martin, Saint-Denis furent rapidement couverts de barricades, et, dans la nuit du 5 au 6 juin, les insurgés approchèrent

même du Palais-Royal. Mais les ouvriers ne les aidèrent pas, tandis que la garde nationale coopéra énergiquement à la répression avec la troupe de ligne. Les insurgés, ramenés dans le quartier Saint-Martin, le 6, se défendirent bravement jusqu'à quatre heures du soir dans l'impasse du *Cloître Saint-Merry*[1].

LES INSURRECTIONS D'AVRIL 1834

La seconde insurrection fut mieux préparée, et, en avril 1834, le mouvement républicain éclata à la fois dans une dizaine de villes. Il fut particulièrement important à *Paris*, et à *Lyon* où la crise économique avait favorisé la propagande républicaine parmi les ouvriers, et provoqué déjà en novembre 1831, pendant le ministère de Casimir Périer, une grande insurrection sans caractère politique, une insurrection de la misère.

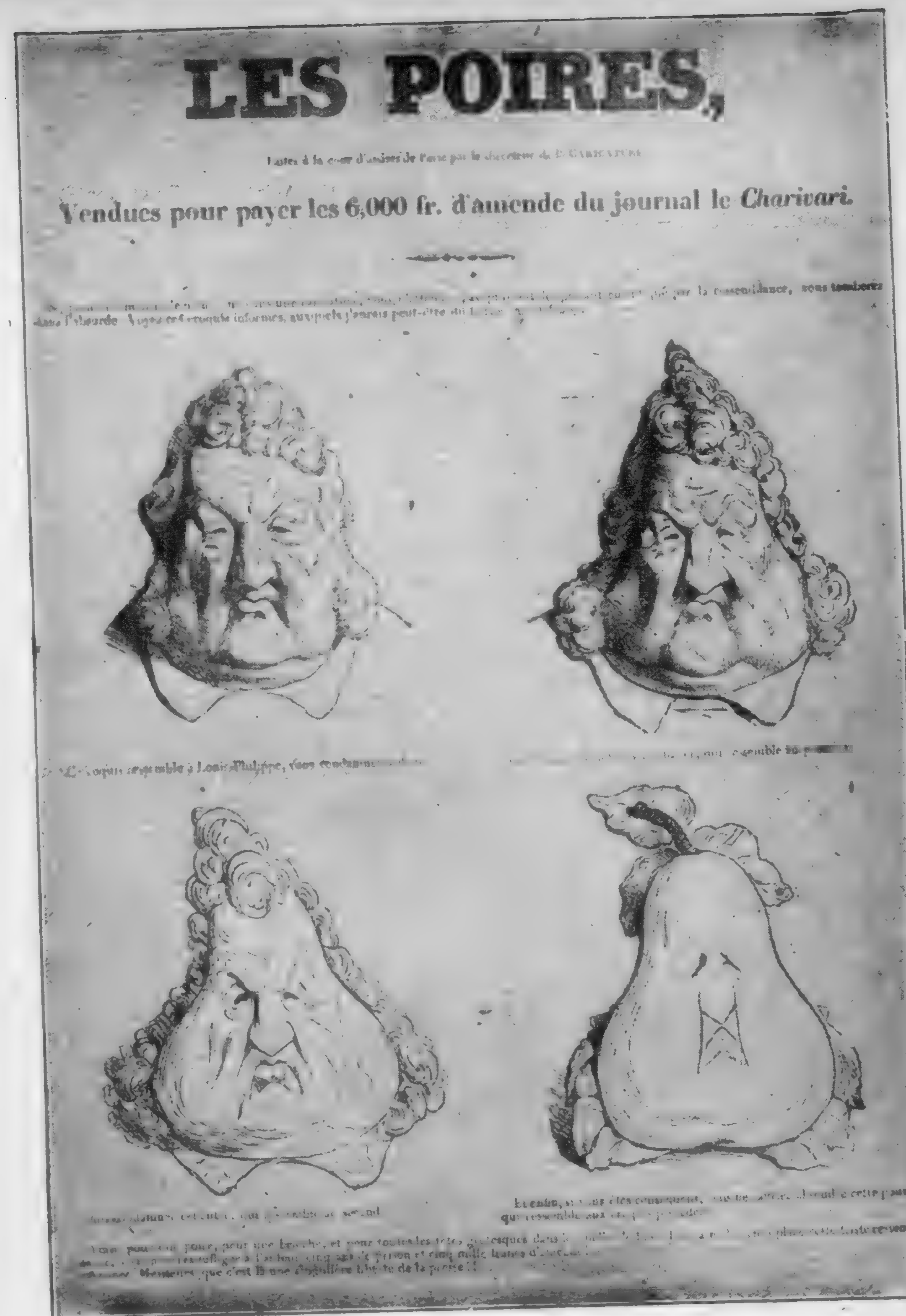
Afin d'enrayer la propagande qui se faisait surtout par des sociétés secrètes, en particulier par la *Société des Droits de l'homme*, le ministère avait obtenu le vote d'une loi qui interdisait toute espèce d'association, si elle n'était préalablement approuvée et autorisée par le gouvernement (mars 1834). Des poursuites intentées contre une association d'ouvriers lyonnais, les *mutuellistes*, furent l'occasion d'un soulèvement qui dura cinq jours, du 9 au 13 avril.

Le jour même où la lutte se terminait à Lyon, les Républicains se soulevaient à Paris. Mais leurs chefs avaient été arrêtés à la première heure ; les combattants furent bloqués dans le quartier Saint-Martin et, dès le 14 au matin, ils étaient vaincus. Un terrible massacre marqua la fin du soulèvement. Un officier, qu'on transportait blessé, ayant été atteint de nouveau d'un coup de feu tiré des fenêtres du numéro 12, *rue Transnonain*[1], ses soldats se ruèrent dans la maison et tuèrent tous les habitants, les femmes même et les enfants.

PROCÈS DES INSURGÉS D'AVRIL

L'insurrection d'Avril fut suivie d'un « procès monstre » devant la Cour des pairs, transformée en Haute-Cour de Justice. Il y avait eu 2 000 personnes arrêtées ; 164 furent mises en jugement. Le procès dura onze mois (mars 1835-janvier 1836) ; on entendit 4 000 témoins et l'on examina 17 000 pièces. Les condamnations prononcées furent effacées trois mois plus tard par une amnistie, à l'occasion du mariage du duc d'Orléans, fils aîné de Louis-Philippe.

1. Voir le plan de paris, Page 329.



LOUIS-PHILIPPE ET LA CARICATURE.
Photographie d'une page du journal la *Caricature*.
Croquis de PHILIPON (1800-1862). — Bibliothèque Nationale.

Par suite de la suppression de la censure en 1830, la presse fut complètement libre jusqu'à 1835 et aux lois de Septembre. Le roi fut poursuivi avec acharnement par les caricaturistes républicains et légitimistes, surtout dans la Caricature *et le* Charivari. *Les caricatures les plus célèbres transformaient en poire ou en brioche la tête de Louis-Philippe. La poire fut inventée par Philipon directeur de la* Caricature, *pendant une de ses comparutions en cour d'assises en novembre 1830.*

même du Palais-Royal. Mais les ouvriers ne les aidèrent pas, tandis que la garde nationale coopéra énergiquement à la répression avec la troupe de ligne. Les insurgés, ramenés dans le quartier Saint-Martin, le 6, se défendirent bravement jusqu'à quatre heures du soir dans l'impasse du *Cloître Saint-Merry*[1].

LES INSURRECTIONS D'AVRIL 1834

La seconde insurrection fut mieux préparée, et, en avril 1834, le mouvement républicain éclata à la fois dans une dizaine de villes. Il fut particulièrement important à *Paris*, et à *Lyon* où la crise économique avait favorisé la propagande républicaine parmi les ouvriers, et provoqué déjà en novembre 1831, pendant le ministère de Casimir Périer, une grande insurrection sans caractère politique, une insurrection de la misère.

Afin d'enrayer la propagande qui se faisait surtout par des sociétés secrètes, en particulier par la *Société des Droits de l'homme*, le ministère avait obtenu le vote d'une loi qui interdisait toute espèce d'association, si elle n'était préalablement approuvée et autorisée par le gouvernement (mars 1834). Des poursuites intentées contre une association d'ouvriers lyonnais, les *mutuellistes*, furent l'occasion d'un soulèvement qui dura cinq jours, du 9 au 13 avril.

Le jour même où la lutte se terminait à Lyon, les Républicains se soulevaient à Paris. Mais leurs chefs avaient été arrêtés à la première heure; les combattants furent bloqués dans le quartier Saint-Martin et, dès le 14 au matin, ils étaient vaincus. Un terrible massacre marqua la fin du soulèvement. Un officier, qu'on transportait blessé, ayant été atteint de nouveau d'un coup de feu tiré des fenêtres du numéro 12, *rue Transnonain*[1], ses soldats se ruèrent dans la maison et tuèrent tous les habitants, les femmes même et les enfants.

PROCÈS DES INSURGÉS D'AVRIL

L'insurrection d'Avril fut suivie d'un « procès monstre » devant la Cour des pairs, transformée en Haute-Cour de Justice. Il y avait eu 2 000 personnes arrêtées; 164 furent mises en jugement. Le procès dura onze mois (mars 1835-janvier 1836); on entendit 4 000 témoins et l'on examina 17 000 pièces. Les condamnations prononcées furent effacées trois mois plus tard par une amnistie, à l'occasion du mariage du duc d'Orléans, fils aîné de Louis-Philippe.

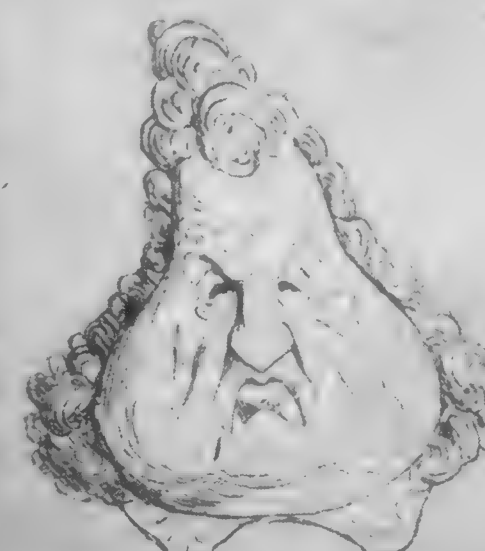
1. Voir le plan de paris, Page 329.

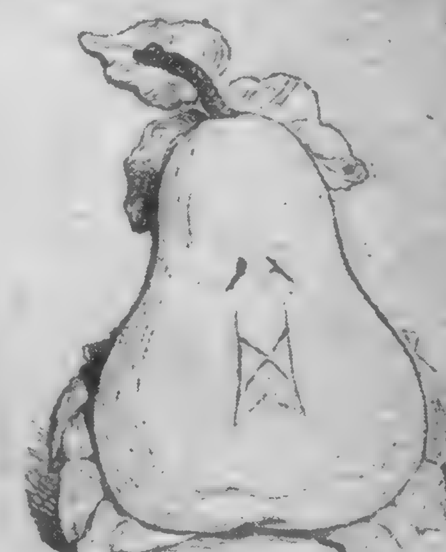
LES POIRES,

Vendues pour payer les 6,000 fr. d'amende du journal le *Charivari*.









LOUIS-PHILIPPE ET LA CARICATURE.
Photographie d'une page du journal la *Caricature*.
Croquis de PHILIPON (1800-1862). — Bibliothèque Nationale.

Par suite de la suppression de la censure en 1830, la presse fut complètement libre jusqu'à 1835 et aux lois de Septembre. Le roi fut poursuivi avec acharnement par les caricaturistes républicains et légitimistes, surtout dans la Caricature *et le* Charivari. *Les caricatures les plus célèbres transformaient en poire ou en brioche la tête de Louis-Philippe. La poire fut inventée par Philipon directeur de la* Caricature, *pendant une de ses comparutions en cour d'assises en novembre 1830.*

ATTENTAT DE FIESCI

Pendant le procès un attentat fut dirigé contre le roi. Au cours d'une revue de la garde nationale sur les boulevards, un Corse, ancien soldat condamné pour vol, Fieschi, fit jouer contre Louis-Philippe une sorte de mitrailleuse installée dans une maison du boulevard du Temple. Quarante personnes furent atteintes; dix-huit avaient été tuées sur le coup parmi lesquelles le Maréchal Mortier (28 juillet 1835).

LES LOIS DE SEPTEMBRE

Cet attentat eut pour conséquence, au mois de septembre suivant, le vote de lois relatives à l'organisation des cours d'assises et à la presse. De ces *lois de Septembre*, qui émurent alors beaucoup l'opinion, la loi sur la presse était seule vraiment importante. Depuis 1830 la liberté de la presse était complète et le jugement des délits de presse avait été rendu au jury. Aussi les journaux légitimistes et républicains couvraient d'injures le gouvernement. Celui-ci ripostait en traduisant ses adversaires devant la cour d'assises. En quatre ans, de 1830 à 1834, il avait intenté ainsi plus de cinq cents procès, dont *cent onze* à un seul journal, la *Tribune*, la plus violente des feuilles républicaines. Mais la plupart des procès se terminaient par des acquittements.

La loi de Septembre ne modifia pas pour les journaux ordinaires le régime établi en 1830. Seulement elle créa de nouveaux délits et aggrava les peines encourues. Ce fut un délit de se déclarer publiquement républicain, de parler de la restauration des Bourbons, de discuter le principe de la propriété, etc. Toute excitation à la haine ou au mépris de la personne du roi, de son autorité, du gouvernement établi, dut être punie de la détention et d'une amende de 10 000 à 50 000 francs. La censure et l'autorisation préalable furent rétablies pour les dessins et les caricatures. La loi de Septembre permit de détruire rapidement les journaux républicains, ruinés par les amendes.

THIERS ET GUIZOT

A partir de 1836, *l'agitation parlementaire* succéda aux luttes de la rue. A la mort de Casimir Périer, le roi avait réuni dans le ministère les deux principaux chefs du parti de la résistance, ***Thiers*** et ***Guizot***. Thiers avait alors trente-cinq ans; journaliste sous la Restauration, il était devenu célèbre par une médiocre histoire de la Révolution, par le rôle qu'il avait joué en 1830, la part qu'il avait

prise à la rédaction de la protestation des journalistes et au succès de la candidature de Louis-Philippe. Guizot, de dix ans plus âgé que Thiers, avait été l'un des principaux Doctrinaires et l'un des rédacteurs de l'Adresse des 221.

Tant qu'il y eut à lutter pour assurer la durée de la monarchie de Juillet, les deux hommes restèrent unis. Mais l'un et l'autre avaient la passion du pouvoir et aspiraient à la présidence du Conseil. D'autre part ils concevaient de façons très différentes les rapports du roi, du ministère et des Chambres. Thiers passait pour avoir inventé la formule : « *Le roi règne et ne gouverne pas* ». De même que Casimir Périer, il était partisan de la toute-puissance d'un premier ministre, représentant comme en Angleterre la majorité de la Chambre, et débattant avec cette Chambre, *sans que le roi intervînt*, les intérêts du pays. Guizot au contraire, fidèle aux théories des Doctrinaires, admettait que le roi influât sur le gouvernement et qu'il fût, sinon son propre premier ministre, au moins le collaborateur très actif du premier ministre. « *Le trône*, disait-il, *n'est pas un fauteuil vide.* »

TRANSFORMATION DES PARTIS

Les divergences d'opinion entre les deux chefs du parti de la résistance se retrouvèrent dans le parti lui-même : il se divisa dès lors et forma un *centre droit* dirigé par Guizot et un *centre gauche* dirigé par Thiers. De son côté, l'ancien parti du mouvement devint la *gauche dynastique*. Presque républicaine, la gauche dynastique forma l'opposition, avec quelques députés légitimistes qui siégeaient à droite.

Au milieu des divisions du parti gouvernemental, Louis-Philippe essaya de faire triompher sa politique personnelle. Après avoir provoqué la démission de Thiers (août 1836) il appela à la présidence du conseil *Molé*, un ancien ministre de Napoléon Ier et de Louis XVIII, très disposé par conviction politique à n'être que le porte-parole du roi (septembre 1836-janvier 1839).

LA COALITION

Cette première tentative de gouvernement personnel provoqua de vives résistances et finalement échoua, parce que les deux centres et la gauche se coalisèrent contre « le ministère de la Cour ». La *Coalition* le combattit en vertu de ce raisonnement que la souveraineté résidant dans la nation, la Chambre qui représente la nation doit avoir dans le gouvernement « le dernier mot ». C'est la théorie anglaise

du gouvernement parlementaire. Après de multiples escarmouches, la Coalition, au mois de janvier 1839, engagea contre le ministère une bataille acharnée à propos de l'Adresse. Le projet rédigé par Thiers et Guizot était une réédition de l'Adresse des 221. La discussion dura douze jours : il fut prononcé cent vingt-huit discours. Molé parvint à faire repousser le texte défendu par la Coalition. Mais sa majorité étant réduite à treize voix, il fit dissoudre la Chambre. Les Coalisés allèrent aux élections avec un programme commun, résumé dans cette formule : « *Substitution du gouvernement parlementaire au gouvernement personnel* ». Ils obtinrent une majorité de près de quatre-vingts voix. Molé donna sa démission (8 mars 1839).

SECOND MINISTÈRE THIERS

Le roi parut se résigner, et pendant un peu plus d'un an il sembla renoncer à toute politique personnelle. Mais il attendait seulement que les rivalités d'ambition entre les chefs eussent disloqué la Coalition. En 1840, il donna la présidence du Conseil à Thiers.

A ce moment survinrent de graves difficultés extérieures. En Orient, le vice-roi d'Égypte, Méhémet-Ali, parut sur le point de ruiner la puissance turque[1]. Pour arrêter ses progrès, les Anglais s'entendirent avec le tsar, l'empereur d'Autriche et le roi de Prusse. L'entente fut conclue à *Londres* (15 juillet 1840) en cachette de la France, que les Alliés savaient favorable à Méhémet-Ali. Cette mise en quarantaine causa la plus vive émotion à Paris : « Le traité, disait le *Journal des Débats*, est une insolence que la France ne supportera pas ». La question d'Orient semblait devoir être le prétexte d'une guerre européenne, où la France pourrait regagner la frontière du Rhin et déchirer les traités de 1815. Des préparatifs militaires furent commencés, on entreprit d'urgence autour de Paris la construction d'une enceinte continue et de forts détachés. Mais quand Thiers proposa au roi la mobilisation de 500000 hommes, Louis-Philippe refusa : il ne voulait à aucun prix de la guerre. Thiers se retira (octobre 1840).

LE MINISTÈRE GUIZOT

Dans le nouveau ministère, Guizot fut ministre des Affaires Étrangères et dirigea en fait le Cabinet, bien qu'il n'en fût pas tout d'abord le président. Il demeura en fonctions près de huit années, parce qu'il demeura constamment en complète communion d'idées avec Louis-Philippe, qui disait de lui : « *C'est ma bouche* ». Comme le roi, Guizot était autoritaire, partisan d'un gouvernement ordonné et fort. « Deux choses sont indispensables pour gouverner, disait-il, la raison et le canon. » Comme le roi, il estimait qu'il n'y avait rien à modifier dans l'organisation politique française : il fallait seulement maintenir ce qui était, assurer « la paix partout, toujours », la paix au dedans, la paix au dehors, pour permettre le développement de la fortune générale. Le mot « *Enrichissez-vous* », prêté à Guizot et qu'il n'a jamais prononcé, résume cependant fidèlement sa politique et sa conception du gouvernement. Jusqu'à la fin il repoussa toute idée de réforme; il fut le Metternich de la France : il pratiqua

1. Voir ci-dessous, page 518.



Guizot (1787-1874).
Portrait peint par Paul Baudry (1828-1886).
Photographie Braun.

François Guizot, né à Nîmes à la veille de la Révolution, d'une famille calviniste, fit une partie de ses études à Genève. Ses origines et le milieu où il fut élevé expliquent, en grande partie, sa rigidité de principes et son attachement intransigeant aux idées qu'après examen il avait jugées bonnes. A la fin de l'Empire il était professeur d'histoire moderne à la Faculté des Lettres de Paris. La Restauration le poussa à la politique. Il se rangea parmi les royalistes constitutionnels et contribua à former, avec Royer-Collard, le groupe doctrinaire. Son cours, en raison de ses tendances libérales, fut interdit par Villèle en 1822. Député en 1830, il rédigea l'adresse des 221, et en juillet contribua à l'avènement de Louis-Philippe. Un des chefs du parti de la résistance, il fut ministre à plusieurs reprises. En 1833, ministre de l'instruction publique, il fit voter la loi sur l'enseignement primaire, *la première qui organisa réellement l'instruction populaire en France. Son dernier ministère dura sept ans. Travailleur acharné, il donna à des études d'histoire, qui eurent un grand succès, le temps qu'il ne consacra pas à la politique. Ce portrait le représente à soixante-dix ans, douze ans après sa chute. Ce visage glabre, avec les lèvres serrées, le nez droit nettement dessiné, le front puissant, le regard fixe, un peu voilé de tristesse, laisse une impression de rigidité, et respire cette fermeté froide qui faisait dire à Guizot dans une séance où ses adversaires couvraient sa voix de leurs clameurs : « On peut épuiser mes forces, mais j'ai l'honneur de vous assurer qu'on n'épuisera pas mon courage ». Baudry est un des peintres réputés du siècle passé.*

du gouvernement parlementaire. Après de multiples escarmouches, la Coalition, au mois de janvier 1839, engagea contre le ministère une bataille acharnée à propos de l'Adresse. Le projet rédigé par Thiers et Guizot était une réédition de l'Adresse des 221. La discussion dura douze jours : il fut prononcé cent vingt-huit discours. Molé parvint à faire repousser le texte défendu par la Coalition. Mais sa majorité étant réduite à treize voix, il fit dissoudre la Chambre. Les Coalisés allèrent aux élections avec un programme commun, résumé dans cette formule : « *Substitution du gouvernement parlementaire au gouvernement personnel* ». Ils obtinrent une majorité de près de quatre-vingts voix. Molé donna sa démission (8 mars 1839).

SECOND MINISTÈRE THIERS

Le roi parut se résigner, et pendant un peu plus d'un an il sembla renoncer à toute politique personnelle. Mais il attendait seulement que les rivalités d'ambition entre les chefs eussent disloqué la Coalition. En 1840, il donna la présidence du Conseil à Thiers.

A ce moment survinrent de graves difficultés extérieures. En Orient, le vice-roi d'Egypte, Méhémet-Ali, parut sur le point de ruiner la puissance turque[1]. Pour arrêter ses progrès, les Anglais s'entendirent avec le tsar, l'empereur d'Autriche et le roi de Prusse. L'entente fut conclue à *Londres* (15 juillet 1840) en cachette de la France, que les Alliés savaient favorable à Méhémet-Ali. Cette mise en quarantaine causa la plus vive émotion à Paris : « Le traité, disait le *Journal des Débats*, est une insolence que la France ne supportera pas ». La question d'Orient semblait devoir être le prétexte d'une guerre européenne, où la France pourrait regagner la frontière du Rhin et déchirer les traités de 1815. Des préparatifs militaires furent commencés, on entreprit d'urgence autour de Paris la construction d'une enceinte continue et de forts détachés. Mais quand Thiers proposa au roi la mobilisation de 500000 hommes, Louis-Philippe refusa : il ne voulait à aucun prix de la guerre. Thiers se retira (octobre 1840).

LE MINISTÈRE GUIZOT

Dans le nouveau ministère, Guizot fut ministre des Affaires Étrangères et dirigea en fait le Cabinet, bien qu'il n'en fût pas tout d'abord le président. Il demeura en fonctions près de huit années, parce qu'il demeura constamment en complète communion d'idées avec Louis-Philippe, qui disait de lui : « *C'est ma bouche* ». Comme le roi, Guizot était autoritaire, partisan d'un gouvernement ordonné et fort. « Deux choses sont indispensables pour gouverner, disait-il, la raison et le canon. » Comme le roi, il estimait qu'il n'y avait rien à modifier dans l'organisation politique française : il fallait seulement maintenir ce qui était, assurer « la paix partout, toujours », la paix au dedans, la paix au dehors, pour permettre le développement de la fortune générale. Le mot « *Enrichissez-vous* », prêté à Guizot et qu'il n'a jamais prononcé, résume cependant fidèlement sa politique et sa conception du gouvernement. Jusqu'à la fin il repoussa toute idée de réforme ; il fut le Metternich de la France : il pratiqua

1. Voir ci-dessous, page 518



Guizot (1787-1874).
Portrait peint par Paul Baudry (1828-1886).
Photographie Braun.

François Guizot, né à Nîmes à la veille de la Révolution, d'une famille calviniste, fit une partie de ses études à Genève. Ses origines et le milieu où il fut élevé expliquent, en grande partie, sa rigidité de principes et son attachement intransigeant aux idées, qu'après examen il avait jugées bonnes. A la fin de l'Empire il était professeur d'histoire moderne à la Faculté des Lettres de Paris. La Restauration le poussa à la politique. Il se rangea parmi les royalistes constitutionnels et contribua à former, avec Royer-Collard, le groupe doctrinaire. Son cours, en raison de ses tendances libérales, fut interdit par Villèle en 1822. Député en 1830, il rédigea l'adresse des 221, et en juillet contribua à l'avènement de Louis-Philippe. Un des chefs du parti de la résistance, il fut ministre à plusieurs reprises. En 1833, ministre de l'instruction publique, il fit voter la loi sur l'enseignement primaire, *la première qui organisa réellement l'instruction populaire en France. Son dernier ministère dura sept ans. Travailleur acharné, il donna à des études d'histoire, qui eurent un grand succès, le temps qu'il ne consacra pas à la politique. Ce portrait le représente à soixante-dix ans, douze ans après sa chute. Ce visage glabre, avec les lèvres serrées, le nez droit nettement dessiné, le front puissant, le regard fixe, un peu voilé de tristesse, laisse une impression de rigidité, et respire cette fermeté froide qui faisait dire à Guizot dans une séance où ses adversaires couvraient sa voix de leurs clameurs : « On peut épuiser mes forces, mais j'ai l'honneur de vous assurer qu'on n'épuisera pas mon courage ». Baudry est un des peintres réputés du siècle passé.*

obstinément là politique de l'immobilité. Pour gouverner ainsi, disait Lamartine, il n'était pas besoin d'hommes d'État, « une borne y suffirait ». A la veille de la Révolution de 1848, un partisan de Guizot, examinant devant la Chambre l'histoire de ce long ministère, arrivait lui-même à cette conclusion: « Qu'a-t-on fait depuis sept ans? Rien, rien, rien! »

LE SYSTÈME DE LA CORRUPTION

Cette politique de l'immobilité fut en apparence constamment approuvée par la Chambre, où Guizot ne cessa pas d'avoir la majorité. Mais cette majorité, Guizot, qui était personnellement de la plus scrupuleuse honnêteté, *l'obtint par la corruption*, soit en achetant les votes des électeurs en faveur des candidats dévoués au gouvernement, soit en achetant les votes des députés, comme jadis Walpole en Angleterre [1]. Les collèges électoraux se composaient en général de peu d'électeurs; beaucoup en comptaient à peine 200, parmi lesquels nombre de fonctionnaires. La corruption était donc facile : les fonctionnaires obéissaient aux ordres reçus, et l'on achetait l'électeur ordinaire en donnant à ses protégés des bureaux de tabac, des bourses de collèges, ou en lui donnant à lui-même quelque importante fonction administrative.

Dans la Chambre, comme dans les collèges électoraux, les fonctionnaires étaient en grand nombre: plus du tiers des députés étaient des préfets, des magistrats, des officiers. Le ministre les tenait par l'espoir de l'avancement, et des augmentations de traitement. Pour compléter la majorité, il lui fallait encore trente ou quarante députés : il les gagnait par des concessions de grandes entreprises — on était au début de la construction des chemins de fer — ou par des intérêts dans les marchés de fournitures faites à l'État. La corruption fut ainsi érigée en système de gouvernement, et de nombreux scandales, à la fin du règne, prouvèrent avec éclat que les subalternes pratiquaient le système aussi bien que le premier ministre.

L'OPPOSITION

Le système de la paix partout et toujours, et le système de la corruption furent vivement combattus par une opposition composée des légitimistes de droite, du centre gauche et de la gauche dynastique. L'opposition attaqua *la politique extérieure* de Guizot et surtout les concessions

1. Voir 1er volume, page 481.

que son amour de la paix l'amena à faire à l'Angleterre. D'autre part, elle réclama au dedans, pour mettre fin au régime de la corruption, *une double réforme électorale et parlementaire*.

L'OPPOSITION ET LA POLITIQUE EXTÉRIEURE

Depuis son avènement, Louis-Philippe, qui se savait suspect aux yeux des souverains de la Sainte-Alliance, recherchait, pour pouvoir leur résister au besoin, « l'entente cordiale » avec l'Angleterre. Cette entente, réalisée pendant les premieres années du règne, semblait devenue pour longtemps impossible après l'affront du traité de Londres. Cependant Louis-Philippe et Guizot travaillèrent sans trêve à la rétablir, ce qui les amena à des concessions jugées humiliantes ou contraires aux intérêts de la France dans deux affaires : l'*affaire du droit de visite* et l'*affaire Pritchard*.

AFFAIRE DU DROIT DE VISITE

En 1815, au Congrès de Vienne, l'Angleterre avait obtenu des puissances l'interdiction de la *traite*, ou commerce des esclaves noirs. Pour assurer l'exécution de la décision du Congrès, elle avait demandé que les vaisseaux de guerre de toutes nationalités eussent le droit de visiter sur les côtes d'Afrique les navires de commerce, suspectés de transporter des esclaves. Ce *droit de visite*, Louis XVIII et Charles X s'étaient toujours refusés à l'admettre, parce qu'en raison de la supériorité numérique de sa flotte, il était facile pour l'Angleterre de la transformer en un contrôle permanent du commerce de toutes les puissances. Louis-Philippe, au contraire, aussitôt après son avènement, avait accepté le droit de visite. Il y eut de nombreux abus et de vives protestations des armateurs français. Malgré tout, Guizot, en 1841, signa avec l'Angleterre une convention nouvelle qui autorisait l'exercice du droit de visite, non plus seulement sur les côtes d'Afrique, mais dans toute l'étendue de l'Atlantique. Les députés, presque à l'unanimité, refusèrent de ratifier la convention. La Chambre fut dissoute et les élections nouvelles assurèrent à Guizot une majorité mieux domestiquée.

AFFAIRE PRITCHARD

Deux ans après survint l'*affaire Pritchard* (1844). L'escadre française, dans l'océan Pacifique, avait pris possession de l'île de *Tahiti*. Un apothicaire anglais, Pritchard, établi depuis plusieurs années dans l'île avec le titre de consul, poussa les indigènes à se révolter. Des matelots français furent tués. Pritchard, rendu justement res-

ponsable de leur mort, fut arrêté et emprisonné pendant plusieurs jours. Quand on connut l'incident en Angleterre, la presse prit feu et demanda que la France fît « amende honorable ». Guizot se hâta d'exprimer au gouvernement anglais « son regret et son improbation », et il offrit « une équitable indemnité ». Cette attitude humiliée causa par toute la France les plus vives colères. Pourtant, à la Chambre, lorsque l'opposition, à propos de la discussion de l'Adresse, proposa de blâmer Guizot pour avoir concédé « une réparation qui n'était pas due », la majorité se déclara *satisfaite* des explications fournies par le ministre.

QUESTION DE LA RÉFORME

La servilité de la majorité en de pareilles circonstances faisait mieux sentir la nécessité de réformer la composition de la Chambre et son mode d'élection. Cette double réforme, *parlementaire* et *électorale* — on finit par dire la *Réforme* tout court — fut à partir de 1841 proposée chaque année par l'opposition. Pour la *réforme parlementaire*, on demandait que certains fonctionnaires, comme les préfets, ne pussent être députés, et que les fonctionnaires députés ne pussent recevoir d'avancement pendant la durée de leur mandat. Pour la *réforme électorale*, on demandait que le cens fût abaissé à 100 francs; tout au moins que le droit de voter fût donné à de nouvelles *capacités*, professeurs des Facultés, licenciés des divers ordres. Chaque année, d'accord avec le roi qui en vieillissant devenait de plus en plus autoritaire et entêté dans ses idées, Guizot fit écarter ces propositions. Il n'y avait pas en France, disait-il, plus de 180 000 personnes, « capables d'exercer avec bon sens et indépendance le pouvoir politique ». Aussi il ne voulut même pas admettre l'adjonction des capacités nouvelles qui n'eût cependant pas augmenté de 15 000 votants le corps électoral.

LA CAMPAGNE DES BANQUETS

Pour vaincre l'obstination de Guizot, les partisans de la réforme résolurent de faire appel à l'opinion, et, du mois de juillet au mois de décembre 1847, ils organisèrent, par toute la France, un immense pétitionnement en faveur de leur projet. La pétition devait être signée dans des banquets où des orateurs, en général des députés de l'opposition, exposaient aux assistants la nécessité de la réforme. Il y eut des banquets dans toutes les villes de quelque importance; à l'un d'entre eux, on compta dix-huit cents convives. Presque dès le premier banquet, à Mâcon, Lamartine, après avoir flétri le régime de la corruption, prédisait à brève échéance une révolution, si la royauté continuait à « s'entourer d'une aristocratie électorale au lieu de se faire peuple tout entier ».

LES RADICAUX ET LE SUFFRAGE UNIVERSEL

L'initiative de la campagne des banquets appartenait à des Orléanistes, comme Odilon Barrot et Thiers. Mais les Républicains qui, s'ils avaient renoncé aux tentatives d'insurrection, n'avaient pas renoncé à leurs espérances, s'associèrent aussitôt à la campagne réformiste, parce qu'ils y virent un moyen de préparer la ruine de la monarchie de Juillet. Quelques-uns d'entre eux du reste réclamaient non pas simplement une réforme, mais une révolution dans le régime électoral, l'abolition du cens et l'établissement du *suffrage universel*. On les appelait les *radicaux*, du nom donné en Angleterre aux partisans d'une révolution analogue : leur chef était *Ledru-Rollin*, un député qui exposait son programme dans un journal créé tout exprès par lui, *la Réforme*.

LE PARTI SOCIALISTE

Les réformistes eurent encore pour auxiliaires la plupart des adhérents de deux partis formés depuis 1830, le *parti socialiste* et le *parti catholique*. Ces partis, dont on ne soupçonnait pas alors l'importance, devaient jouer quelques mois plus tard, au lendemain de la révolution de 1848, un rôle considérable.

Sous le nom de *Socialistes*, on réunissait tous ceux pour qui l'œuvre accomplie par la Révolution de 1789 était incomplète, et qui estimaient nécessaires des réformes nouvelles, des modifications à l'organisation de la société. C'étaient un petit nombre de bourgeois, et la plupart des ouvriers des grandes villes. Ce désir de *réformes sociales* était né de la misère des ouvriers. La Révolution de 1789, qui avait heureusement transformé leur condition *politique* en leur donnant la liberté et l'égalité, avait aggravé leur condition *économique*. Elle avait en effet supprimé les corporations qui jouaient dans une certaine mesure le rôle des sociétés de secours mutuels, et interdit la formation de toute association de métier. Par suite, l'ouvrier se trouvait isolé en face des patrons, donc faible, et incapable de défendre avec chance de succès ses intérêts contre leur avarice. D'autre part,

l'application des moteurs à vapeur à l'industrie, l'invention de multiples machines accomplissant sous la surveillance d'une seule personne, souvent une femme, même un enfant, le travail qui exigeait autrefois plusieurs ouvriers vigoureux et instruits par une longue pratique, avaient fait baisser les salaires. Et tandis que d'un côté on voyait s'édifier les grandes fortunes d'un petit nombre de chefs d'industrie et de commerçants, on voyait par contre croître la misère et le nombre des misérables réduits à des salaires de famine. Le mal, déjà sensible sous la Restauration, s'aggrava sous la monarchie de Juillet, surtout à partir de 1834, quand la tranquillité intérieure étant enfin assurée, les entreprises industrielles se multiplièrent si bien qu'on vit en dix ans, la population des villes s'accroître de deux millions d'hommes, par le seul afflux des paysans vers les usines.

LES THÉORICIENS DU SOCIALISME

Avant 1830 un noble ruiné, *Saint-Simon*, un représentant de commerce, *Fourier*, avaient exposé des projets d'organisation idéale de la société. Les écrits de Fourier avaient passé presque inaperçus. Saint-Simon avait recruté un certain nombre d'adhérents dans la jeune bourgeoisie, et ses disciples, aux environs de 1830, avaient activement prêché « le nouveau Christianisme », la religion Saint-Simonienne. Le public se moqua d'eux et ils n'eurent pas d'action sur les ouvriers. Au total, bien que Fourier et Saint-Simon soient les plus connus parmi les théoriciens français du socialisme, leur influence politique fut des moindres.

A partir de 1830 les réformateurs et les systèmes se multiplièrent : en ne tenant compte que des principaux, on en pourrait citer plus de dix. Un seul excepté, *Blanqui*, qui préconisait le communisme égalitaire de Gracchus Babœuf[1] et n'eut alors que peu d'influence, tous les réformateurs, malgré leur variété de tendances, présentaient ce caractère commun : ils prêchaient non pas la haine et « la guerre de classes », mais la fraternité et l'entente de tous pour le bien de chacun.

LOUIS BLANC

Au milieu de tant de systèmes, les ouvriers ne surent d'abord auquel entendre. Ils savaient seulement qu'ils souffraient et qu'ils désiraient un adoucissement à leurs souffrances : mais ils ignoraient par quels

1. Voir ci-dessus, page 113.

moyens pratiques cet adoucissement pourrait être obtenu.

Ce fut en 1840 qu'un jeune journaliste, ***Louis Blanc***, leur apporta un programme précis, dans son livre intitulé l'*Organisation du travail*. Les idées essentielles en étaient que tout homme a droit au travail et que la société a le devoir de procurer du travail à tous. L'État, représentant la société, doit être « le banquier des pauvres ». Il fournira donc aux ouvriers l'argent nécessaire à la fondation pour chaque industrie d'*ateliers sociaux*, où les travailleurs se dirigeraient eux-mêmes et toucheraient, en dehors de leur salaire, un quart des bénéfices nets. Les idées de Louis Blanc eurent un grand succès parmi les ouvriers. Il les développa, aidé par Ledru-Rollin, dans la *Réforme*, qui devint ainsi le principal organe des socialistes, et le lien entre eux et les républicains radicaux, partisans du suffrage universel.



LOUIS BLANC (1812-1882).
Photographie d'un portrait lithographié par DESMAISONS. — Bibliothèque Nationale.

Louis Blanc, né à Madrid où son père était inspecteur général des finances pour le roi Joseph, fut d'abord journaliste. Il devint célèbre à vingt-huit ans en 1840 par la publication de son livre l'Organisation du travail. *Il y donnait un programme précis au parti socialiste, qui, fondé sous Louis-Philippe par suite de la misère des ouvriers, n'avait jusqu'à l'apparition du livre de Louis Blanc que des aspirations assez vagues. Collaborateur de* la Réforme, *il participa activement à la campagne des Banquets. Membre du gouvernement provisoire en 1848, il ne put obtenir un essai loyal du système proposé par lui. Il dut s'exiler à Londres après les insurrections de mai et de juin 1848, où on lui attribua injustement un rôle. Il écrivit une curieuse* Histoire de Dix ans (1830-1840) *et une très importante* Histoire de la Révolution. *Ce réformateur sans haine, et qui préconisait « la solidarité de tous les intérêts », finit par forcer l'estime de ses adversaires, par la générosité de ses idées. — Louis Blanc était de très petite taille et très mince ; il avait le regard vif ; la physionomie spirituelle et alerte, comme sa parole. Tout cela se sent dans ce portrait qui le représente aux environs de la trentième année.*

l'application des moteurs à vapeur à l'industrie, l'invention de multiples machines accomplissant sous la surveillance d'une seule personne, souvent une femme, même un enfant, le travail qui exigeait autrefois plusieurs ouvriers vigoureux et instruits par une longue pratique, avaient fait baisser les salaires. Et tandis que d'un côté on voyait s'édifier les grandes fortunes d'un petit nombre de chefs d'industrie et de commerçants, on voyait par contre croître la misère et le nombre des misérables réduits à des salaires de famine. Le mal, déjà sensible sous la Restauration, s'aggrava sous la monarchie de Juillet, surtout à partir de 1834, quand la tranquillité intérieure étant enfin assurée, les entreprises industrielles se multiplièrent si bien qu'on vit en dix ans, la population des villes s'accroître de deux millions d'hommes, par le seul afflux des paysans vers les usines.

LES THÉORICIENS DU SOCIALISME

Avant 1830 un noble ruiné, *Saint-Simon*, un représentant de commerce, *Fourier*, avaient exposé des projets d'organisation idéale de la société. Les écrits de Fourier avaient passé presque inaperçus. Saint-Simon avait recruté un certain nombre d'adhérents dans la jeune bourgeoisie, et ses disciples, aux environs de 1830, avaient activement prêché « le nouveau Christianisme », la religion Saint-Simonienne. Le public se moqua d'eux et ils n'eurent pas d'action sur les ouvriers. Au total, bien que Fourier et Saint-Simon soient les plus connus parmi les théoriciens français du socialisme, leur influence politique fut des moindres.

A partir de 1830 les réformateurs et les systèmes se multiplièrent : en ne tenant compte que des principaux, on en pourrait citer plus de dix. Un seul excepté, *Blanqui*, qui préconisait le communisme égalitaire de Gracchus Babœuf[1] et n'eut alors que peu d'influence, tous les réformateurs, malgré leur variété de tendances, présentaient ce caractère commun : ils prêchaient non pas la haine et « la guerre de classes », mais la fraternité et l'entente de tous pour le bien de chacun.

LOUIS BLANC

Au milieu de tant de systèmes, les ouvriers ne surent d'abord auquel entendre. Ils savaient seulement qu'ils souffraient et qu'ils désiraient un adoucissement à leurs souffrances : mais ils ignoraient par quels

1. Voir ci-dessus, page 113.

moyens pratiques cet adoucissement pourrait être obtenu.

Ce fut en 1840 qu'un jeune journaliste, ***Louis Blanc***, leur apporta un programme précis, dans son livre intitulé l'*Organisation du travail*. Les idées essentielles en étaient que tout homme a droit au travail et que la société a le devoir de procurer du travail à tous. L'État, représentant la société, doit être « le banquier des pauvres ». Il fournira donc aux ouvriers l'argent nécessaire à la fondation pour chaque industrie d'*ateliers sociaux*, où les travailleurs se dirigeraient eux-mêmes et toucheraient, en dehors de leur salaire, un quart des bénéfices nets. Les idées de Louis Blanc eurent un grand succès parmi les ouvriers. Il les développa, aidé par Ledru-Rollin, dans la *Réforme*, qui devint ainsi le principal organe des socialistes, et le lien entre eux et les républicains radicaux, partisans du suffrage universel.



LOUIS BLANC (1812-1882).
Photographie d'un portrait lithographié par DESMAISONS. — Bibliothèque Nationale.

Louis Blanc, né à Madrid où son père était inspecteur général des finances pour le roi Joseph, fut d'abord journaliste. Il devint célèbre à vingt-huit ans en 1840 par la publication de son livre l'Organisation du travail. *Il y donnait un programme précis au parti socialiste, qui, fondé sous Louis-Philippe par suite de la misère des ouvriers, n'avait jusqu'à l'apparition du livre de Louis Blanc que des aspirations assez vagues. Collaborateur de la* Réforme, *il participa activement à la campagne des Banquets. Membre du gouvernement provisoire en 1848, il ne put obtenir un essai loyal du système proposé par lui. Il dut s'exiler à Londres après les insurrections de mai et de juin 1848, où on lui attribua injustement un rôle. Il écrivit une curieuse* Histoire de Dix ans (1830-1840) *et une très importante* Histoire de la Révolution. *Ce réformateur sans haine, et qui préconisait « la solidarité de tous les intérêts », finit par forcer l'estime de ses adversaires, par la générosité de ses idées. — Louis Blanc était de très petite taille et très mince; il avait le regard vif; la physionomie spirituelle et alerte, comme sa parole. Tout cela se sent dans ce portrait qui le représente aux environs de la trentième année.*

LE PARTI CATHOLIQUE

Le parti catholique avait commencé à se former au milieu même de la violente réaction anticléricale qui marqua la première année du règne de Louis-Philippe. L'initiative de sa formation appartint à un prêtre breton, d'abord ultra-royaliste, l'abbé de **Lamennais.** Il fut aidé par un jeune prêtre à tendances démocratiques qui devait être une des gloires de la chaire, **Lacordaire**, et par un pair de France, plus jeune encore, le comte de *Montalembert*. Avant même la Révolution de Juillet, Lamennais et Lacordaire considéraient que le clergé avait eu tort de lier la cause de l'Église à celle des Bourbons, d'associer l'autel au trône. L'Église, disaient-ils, devait se tenir en dehors de la politique, au-dessus des partis, indifférente à la forme du gouvernement. Elle devait combattre seulement pour la liberté, et pour se rendre libre elle-même. Pour cela il fallait obtenir l'abolition du Concordat qui faisait du prêtre « un rouage administratif », et renoncer au budget des cultes, « un morceau de pain qu'on jette au clergé et qui n'est que le titre de son oppression ».



LACORDAIRE (1802-1861).
Photographie d'une miniature par Mme DELIENS.

D'abord avocat, puis prêtre, ensuite dominicain, Lacordaire, Bourguignon d'origine, fut au lendemain de la Révolution de 1830, avec le Breton Lamennais, *le principal fondateur du parti* Catholique libéral. *Ce parti, qui se développa pendant le règne de Louis-Philippe, joua un rôle politique considérable après* la Révolution *de 1848, sous la seconde République. Il dut la meilleure part de sa force au réveil de la vie religieuse, provoqué surtout par Lacordaire. Ses prédications attirèrent à Notre-Dame, pendant plusieurs années, des foules prodigieuses. Cette miniature représente Lacordaire en* 1835, *à trente-trois ans, au début de ses prédications. La physionomie, éclairée par de grands yeux noirs, est surprenante de jeunesse.*

Ces idées, adoptées par tous ceux qu'on appela les *Catholiques libéraux*, furent exposées dans l'*Avenir*, journal créé par Lamennais, en octobre 1830. Les points essentiels du programme étaient : la *séparation de l'Église et de l'État*, et la *liberté de l'enseignement* promise par la Charte. Le pape ayant condamné la campagne en faveur de la séparation, l'*Avenir* cessa de paraître en 1832. Lamennais sortit du clergé, et passa au parti républicain et au socialisme. Les Catholiques se bornèrent à réclamer l'abolition du monopole de l'Université établi par Napoléon[1] et la liberté d'ouvrir des écoles et des collèges. Ils ne purent obtenir gain de cause.

En revanche, sous l'action de Lacordaire et de ses amis, il y eut un remarquable renouveau de la vie religieuse et de l'influence du clergé. En 1830, beaucoup jugeaient le Catholicisme agonisant en France et le rôle politique du clergé à jamais fini. Montalembert signalait alors « une absence presque totale de la foi chez les hommes, un immense mépris pour le prêtre ». Or, moins de dix-huit ans après, en 1848, au lendemain de la proclamation de la République, le suffrage universel élut à l'Assemblée nationale, outre un grand nombre de députés catholiques, trois évêques et vingt prêtres, parmi lesquels Lacordaire lui-même. C'est que, pendant le règne de Louis-Philippe, le clergé s'était rapproché du peuple, et que beaucoup de ses membres avaient ouvertement témoigné de la sympathie pour les efforts des réformateurs socialistes, à raison du sentiment de charité qui les inspirait.

LES JOURNÉES DE FÉVRIER

La campagne en faveur de la réforme devait se terminer à Paris par un grand banquet, qui devint par surprise l'occasion du renversement de Louis-Philippe. Le banquet devait avoir lieu le mardi 22 février à midi, dans un local situé en haut de l'avenue des Champs-Élysées : quatre-vingt-sept députés, à peu près toute l'opposition, avaient promis d'y assister. Les souscripteurs étaient convoqués pour onze heures place de la Madeleine, et l'on devait de là se rendre en cortège pacifique au banquet. La veille au soir, Guizot interdit et le cortège et le banquet. L'interdiction, non plus que la pluie, n'empêcha pas les Parisiens de se rendre en foule, par curiosité, à la Madeleine et place de la Concorde. Il y eut, après-

1. Voir ci-dessus, page 200.

LE PARTI CATHOLIQUE

Le parti catholique avait commencé à se former au milieu même de la violente réaction anticléricale qui marqua la première année du règne de Louis-Philippe. L'initiative de sa formation appartint à un prêtre breton, d'abord ultra-royaliste, l'abbé de **Lamennais**. Il fut aidé par un jeune prêtre à tendances démocratiques qui devait être une des gloires de la chaire, **Lacordaire**, et par un pair de France, plus jeune encore, le comte de *Montalembert*. Avant même la Révolution de Juillet, Lamennais et Lacordaire considéraient que le clergé avait eu tort de lier la cause de l'Église à celle des Bourbons, d'associer l'autel au trône. L'Église, disaient-ils, devait se tenir en dehors de la politique, au-dessus des partis, indifférente à la forme du gouvernement. Elle devait combattre seulement pour la liberté, et pour se rendre libre elle-même. Pour cela il fallait obtenir l'abolition du Concordat qui faisait du prêtre « un rouage administratif », et renoncer au budget des cultes, « un morceau de pain qu'on jette au clergé et qui n'est que le titre de son oppression ».



LACORDAIRE (1802-1861).

Photographie d'une miniature par Mme DELIENS.

D'abord avocat, puis prêtre, ensuite dominicain, Lacordaire, Bourguignon d'origine, fut au lendemain de la Révolution de 1830, avec le Breton Lamennais, le principal fondateur du parti Catholique libéral. Ce parti, qui se développa pendant le règne de Louis-Philippe, joua un rôle politique considérable après la Révolution de 1848, sous la seconde République. Il dut la meilleure part de sa force au réveil de la vie religieuse, provoqué surtout par Lacordaire. Ses prédications attirèrent à Notre-Dame, pendant plusieurs années, des foules prodigieuses. Cette miniature représente Lacordaire en 1835, à trente-trois ans, au début de ses prédications. La physionomie, éclairée par de grands yeux noirs, est surprenante de jeunesse.

Ces idées, adoptées par tous ceux qu'on appela les *Catholiques libéraux*, furent exposées dans l'*Avenir*, journal créé par Lamennais, en octobre 1830. Les points essentiels du programme étaient : la *séparation de l'Église et de l'État*, et la *liberté de l'enseignement* promise par la Charte. Le pape ayant condamné la campagne en faveur de la séparation, l'*Avenir* cessa de paraître en 1832. Lamennais sortit du clergé, et passa au parti républicain et au socialisme. Les Catholiques se bornèrent à réclamer l'abolition du monopole de l'Université établi par Napoléon[1] et la liberté d'ouvrir des écoles et des collèges. Ils ne purent obtenir gain de cause.

En revanche, sous l'action de Lacordaire et de ses amis, il y eut un remarquable renouveau de la vie religieuse et de l'influence du clergé. En 1830, beaucoup jugeaient le Catholicisme agonisant en France et le rôle politique du clergé à jamais fini. Montalembert signalait alors « une absence presque totale de la foi chez les hommes, un immense mépris pour le prêtre ». Or, moins de dix-huit ans après, en 1848, au lendemain de la proclamation de la République, le suffrage universel élut à l'Assemblée nationale, outre un grand nombre de députés catholiques, trois évêques et vingt prêtres, parmi lesquels Lacordaire lui-même. C'est que, pendant le règne de Louis-Philippe, le clergé s'était rapproché du peuple, et que beaucoup de ses membres avaient ouvertement témoigné de la sympathie pour les efforts des réformateurs socialistes, à raison du sentiment de charité qui les inspirait.

LES JOURNÉES DE FÉVRIER

La campagne en faveur de la réforme devait se terminer à Paris par un grand banquet, qui devint par surprise l'occasion du renversement de Louis-Philippe.

Le banquet devait avoir lieu le mardi 22 février à midi, dans un local situé en haut de l'avenue des Champs-Élysées : quatre-vingt-sept députés, à peu près toute l'opposition, avaient promis d'y assister. Les souscripteurs étaient convoqués pour onze heures place de la Madeleine, et l'on devait de là se rendre en cortège pacifique au banquet. La veille au soir, Guizot interdit et le cortège et le banquet. L'interdiction, non plus que la pluie, n'empêcha pas les Parisiens de se rendre en foule, par curiosité, à la Madeleine et place de la Concorde. Il y eut, après-

1. Voir ci-dessus, page 200.

midi, plusieurs charges de la Garde municipale pour essayer de faire circuler cette foule. Dans quelques petites rues, à la nuit tombante, on ébaucha des barricades; on tenta de piller des boutiques d'armuriers. Néanmoins rien de tout cela ne semblait grave : la foule n'était point méchante et paraissait plus disposée à crier qu'à agir. D'autre part, la pluie persistante et le froid déterminaient nombre de manifestants à rentrer chez eux. Enfin le gouvernement avait 30 000 hommes de troupes de ligne sous la main. En sorte que les chefs du parti républicain, réunis dans les bureaux de la *Réforme*, décidaient qu'il n'y avait rien à tenter et qu'il ne fallait pas s'exposer à un écrasement certain. Aux Tuileries, le roi, auquel plusieurs personnes conseillaient depuis quelque temps des concessions et qui s'était refusé à rien entendre, triomphait et se moquait de la pusillanimité de ses conseillers et de ses adversaires.

Pourtant, dans la nuit du mardi 22 au mercredi 23, de nombreuses barricades furent élevées dans les quartiers du centre, rue Saint-Denis, rue Saint-Martin, etc. D'autre part, les gardes nationaux, qu'on venait d'appeler aux armes pour la première fois depuis 1840, se montraient peu disposés à appuyer la troupe : ils étaient en immense majorité partisans de la réforme qui ferait d'eux des électeurs.

CHUTE DE GUIZOT

Le mercredi, un incident significatif se produisit vers midi *place des Victoires*[1]. La place, point stratégique important, était occupée par des troupes et de la garde nationale. Comme la foule menaçait de l'envahir, un peloton de cuirassiers reçut l'ordre de charger. On vit alors les gardes nationaux se jeter entre les manifestants et les cuirassiers et croiser la baïonnette sous le nez des chevaux.

L'incident aussitôt annoncé au roi lui fit enfin comprendre la gravité du mouvement. A deux heures et demie il demanda à Guizot sa démission et il chargea Molé de former un nouveau ministère. Molé s'étant récusé parce qu'il n'était pas assez populaire, le roi s'adressa à Thiers. La nouvelle de la démission de Guizot causa une joie universelle. L'émeute mourut d'elle-même; les troupes rentrèrent dans leurs quartiers. Le soir il y eut des illuminations presque partout. Sur les boulevards des bandes circulaient en chantant et en criant : « *des lampions* », devant les maisons dont les fenêtres n'étaient pas encore illuminées.

1. Voir ci-dessus le plan de Paris, page 329.

CATASTROPHE DU BOULEVARD DES CAPUCINES

Vers neuf heures une bande arrivait devant le Ministère des Affaires Étrangères, situé alors boulevard des Capucines. Par prudence, le Ministère, où habitait Guizot, était gardé par un cordon d'infanterie. Un coup de feu tiré du milieu des manifestants abattit un soldat. Sans commandement, d'un mouvement spontané, les fantassins ripostèrent presque à bout portant : la décharge jeta par terre cinquante-deux morts et soixante-quatorze blessés.

Tandis que la foule s'enfuyait épouvantée, quelques manifestants s'emparaient d'une charrette à bagages, y chargeaient seize cadavres, parmi lesquels bien en vue, celui d'une jeune femme dont la poitrine était couverte de sang. Puis en cortège, à la lueur des torches, on remonta les boulevards, et pendant une grande partie de la nuit on promena les cadavres à travers les rues, en appelant le peuple aux armes. Le jeudi matin 24, Paris était hérissé de barricades et l'on criait partout : « Vive la République ».

CHUTE DE LOUIS-PHILIPPE

Pour faire face à l'insurrection, le gouvernement, au dire du maréchal Bugeaud, commandant en chef, n'avait que des soldats épuisés « tenus depuis soixante heures sac au dos, les pieds dans la boue froide, avec seulement trois rations de biscuit.... La plupart n'avaient pas dix cartouches ». D'autre part le gouvernement tâtonna. Thiers proposa d'évacuer Paris pour y rentrer ensuite de vive force : le roi refusa. On décida alors, dans l'espoir d'apaiser les insurgés, de retirer les troupes et de confier le service d'ordre à la garde nationale. Dans leur mouvement de retraite, les régiments qui occupaient les boulevards, noyés dans la masse des manifestants, furent coupés en tout sens et mirent la crosse en l'air sans combat. Aux Tuileries, après déjeuner, le roi monta à cheval pour passer en revue quelques troupes et des gardes nationaux réunis dans la cour du Carrousel. A peine apparut-il qu'il fut salué du cri de : « Vive la Réforme ». Il rentra aussitôt découragé.

Cependant les insurgés avançaient sur les Tuileries ; ils étaient déjà maîtres du Palais-Royal et la fusillade crépitait tout près du Carrousel. Alors, dans l'espoir de sauver la dynastie, puisque le roi était perdu, quelques personnes, dont un de ses fils, pressèrent Louis-Philippe d'abdiquer. A midi et demi il signa un acte d'abdication en faveur de son petit-fils le *comte*

de Paris, un enfant de dix ans[1] : sa mère, la duchesse d'Orléans, devait être régente. Après quoi Louis-Philippe partit en voiture protégé par une escorte de cuirassiers. Il allait, comme Charles X en 1830, gagner l'Angleterre où il mourut deux ans plus tard. Peu d'instants après le départ du roi les insurgés étaient maîtres des Tuileries.

LE GOUVERNEMENT PROVISOIRE

Cependant la duchesse d'Orléans se rendit avec le comte de Paris à la Chambre pour y faire reconnaître son fils roi et se faire confirmer la régence. Mais tandis que les députés délibéraient et que Ledru-Rollin, puis Lamartine réclamaient la nomination d'un gouvernement provisoire, les insurgés firent irruption dans la salle en criant : « La déchéance ! A bas la Chambre ! ». La plupart des députés se retirèrent : il ne resta qu'un petit nombre de membres de la gauche. Les envahisseurs s'installèrent sur les bancs et l'on procéda à la nomination du gouvernement provisoire. Une liste de noms avait été préparée à l'avance par les rédacteurs de la *Réforme* : elle comprenait sept députés, parmi lesquels Lamartine et Ledru-Rollin, et trois journalistes républicains dont Louis Blanc. Les noms des journalistes ne furent pas prononcés à la Chambre. Mais le peuple les avait acclamés devant les bureaux de la *Réforme* et leur avait adjoint un ouvrier mécanicien, Albert, chef d'une petite société secrète à peu près inconnue jusqu'alors. Vers quatre heures les députés nommés membres du gouvernement provisoire allèrent s'établir à l'Hôtel de Ville et se partagèrent les ministères. Quand Louis Blanc et ses trois collègues vinrent les rejoindre, ils ne furent admis d'abord que comme secrétaires du gouvernement provisoire. Mais, par crainte de mécontenter les ouvriers, la distinction fut abolie dès le lendemain 25 février, et les actes du gouvernement provisoire furent signés de onze noms.

L'ŒUVRE LÉGISLATIVE DU RÈGNE DE LOUIS-PHILIPPE

Pendant le règne de Louis-Philippe furent votées trois lois particulièrement importantes pour le développement ultérieur de la France. Ce furent une loi relative à l'organisation de l'*Enseignement primaire*, une loi relative aux *chemins vicinaux*, une loi relative aux *chemins de fer*.

1. Le père du comte de Paris, le duc d'Orléans, fils aîné de Louis-Philippe, prince très populaire, s'était tué en voulant sauter de sa voiture en 1842, à Neuilly.

La loi sur l'Enseignement primaire préparée par Guizot (mai 1833) — d'où le nom de *loi Guizot* — imposa à chaque commune l'obligation d'ouvrir et d'entretenir au moins une école primaire élémentaire.

La loi sur les chemins vicinaux, votée grâce à Thiers (1836), régla les conditions d'établissement et d'entretien des chemins reliant les communes aux communes.

La loi sur les chemins de fer (mai 1842) ordonna l'établissement de neuf grandes lignes, presque toutes partant de Paris et reliant la capitale aux diverses frontières.

Ces lois *préparèrent la transformation complète*, à la fois *morale et matérielle*, de la France. La loi Guizot, en assurant la diffusion de l'instruction parmi le peuple, permit à un plus grand nombre de citoyens de s'intéresser aux affaires publiques et éveilla chez eux le désir de participer à leur gestion, au moins en qualité d'électeurs ; elle prépara la ruine du système censitaire, l'établissement du suffrage universel. Les deux autres lois, en rendant les déplacements rapides, en facilitant le transport et l'échange des produits, favorisèrent le développement de l'agriculture et de l'industrie et assurèrent par la suite l'accroissement prompt et prodigieux de la fortune générale.

LA FRANCE AU DEHORS DE 1815 A 1848

Sous Louis XVIII et Charles X, l'épuisement résultant des guerres de l'Empire, et des défaites de 1814 et de 1815, les méfiances des souverains de la Sainte-Alliance, demeurés unis contre la France ; sous Louis-Philippe, l'humeur systématiquement pacifique du roi et de son principal ministre, empêchèrent la France, de 1815 à 1848, d'agir beaucoup au dehors. Cependant elle ne s'effaça pas complètement.

Pendant cette période l'épisode capital de la politique extérieure française fut la *conquête de l'Algérie*[1] commencée sous Charles X, en 1830, à la veille de la révolution de Juillet, poursuivie pendant tout le règne de Louis-Philippe et presque terminée en 1848. Les autres épisodes essentiels furent :

Sous Louis XVIII, en 1823, la *Guerre d'Espagne*[2], une promenade militaire terminée par un brillant fait d'armes, l'enlèvement du fort du *Trocadéro*, devant Cadix.

Sous Charles X, en 1827, la participation à l'*émancipation de*

1. Voir ci-dessous, page 563.
2. Voir ci-dessus, page 2(?)8.

la Grèce[1], assurée par la bataille de *Navarin* et une expédition française en *Morée*.

Sous Louis-Philippe, en 1832, la participation à l'*émancipation de la Belgique*[2]. Les Belges, enflammés par l'exemple de la révolution de Juillet, s'étaient soulevés contre les Hollandais au mois d'août 1830; ils pensèrent, quelques-uns, à voter l'annexion à la France, la majorité à se donner pour roi un fils de Louis-Philippe. Louis-Philippe, pour ne pas courir le risque d'une guerre européenne, repoussa toutes les offres. Mais, d'accord avec le gouvernement anglais, il fit reconnaître par les grandes puissances, aux *conférences de Londres* (1831), l'indépendance de la Belgique. La Belgique fut érigée en royaume et *neutralisée* comme l'était déjà la Suisse, sous la garantie des cinq grandes puissances: Angleterre, Autriche, France, Prusse et Russie. Il fallut toutefois, pour la délivrer des Hollandais, le secours d'une armée française, qui vint assiéger et prit la puissante citadelle d'*Anvers* (décembre 1832).

En acceptant la neutralité de la Belgique, la France renonçait définitivement à toute espérance d'annexion et à la politique traditionnelle des frontières naturelles. Mais, par contre, la sécurité de sa frontière du nord était, en principe au moins, assurée, et l'œuvre haineuse des Alliés contre la France, aux traités de 1815, se trouvait sur un point détruite.

1. Voir ci-dessous, pages 511 et suivantes.
2. Voir ci-dessus, page 292.

CHAPITRE XIII

LES LETTRES, LES ARTS, LES SCIENCES EN FRANCE DANS LA PREMIÈRE MOITIÉ DU XIX[e] SIÈCLE

La première moitié du dix-neuvième siècle en France fut une période de remarquable activité intellectuelle, à la fois littéraire, artistique et scientifique.

En littérature, après la décadence des *Néoclassiques* pendant la période républicaine et impériale, il y eut à partir de 1820, sous la Restauration et la Monarchie de Juillet, un véritable renouveau, grâce aux écrivains qu'on a appelés *les Romantiques*. Les plus grands d'entre eux furent, avec ***Chateaubriand***, précurseur du Romantisme sous l'Empire, les poètes ***Lamartine***, ***Victor Hugo***, ***Alfred de Musset***, les romanciers ***Georges Sand*** et ***Balzac***; les historiens ***Augustin Thierry*** et ***Michelet***.

Dans les Arts, comme en littérature, il y eut deux écoles dont les représentants les plus remarquables furent ***David*** et ***Ingres*** pour l'école classique, ***Géricault*** et ***Delacroix*** pour l'école romantique. La sculpture compte alors deux grands maîtres, ***Rude*** et ***Barye***.

Dans toutes les sciences, d'immenses progrès furent accomplis, et c'est alors que commença le rôle prépondérant des sciences, qui est l'un des traits essentiels de la civilisation présente. Les savants les plus illustres furent les mathématiciens ***Lagrange***, ***Monge***, ***Laplace***, le chimiste ***Gay-Lussac***, les physiciens ***Fresnel***, ***Ampère***, ***Arago***, les naturalistes ***Geoffroy Saint-Hilaire*** et ***Cuvier***.

CARACTÈRES DE LA LITTÉRATURE AVANT LA RÉVOLUTION

Pour comprendre les caractères nouveaux de la littérature française dans la première moitié du dix-neuvième siècle, il faut se rappeler ses caractères généraux avant la Révolution. La littérature française était *aristocratique*, *impersonnelle* et *pénétrée de l'Antiquité classique*.

Avant la Révolution l'instruction était très peu répandue. En outre l'absence de toute liberté, la censure, le danger de la confiscation et de l'emprisonnement, empêchaient le développement de la presse. Il n'y avait que peu de gens pour s'intéresser aux choses de l'esprit, un petit nombre de lecteurs, un petit nombre d'écrivains. Les lecteurs, c'étaient la grande noblesse, le monde des Parlements, magistrats, avocats, la haute bourgeoisie, la haute finance : une aristocratie intellectuelle. Les écrivains appartenaient eux-mêmes à cette aristocratie, soit parce qu'ils y étaient nés, soit par ce qu'elle les appelait à elle et leur ouvrait avec empressement ses salons dès que se révélait leur mérite. Rarement on écrivait pour vivre : la littérature n'était pas un métier. On écrivait par passe-temps, par goût, parce qu'on avait quelque chose à dire, des idées à répandre, des opinions à faire discuter. Distraction d'une aristocratie, la littérature était aristocratique. Elle n'admettait donc rien qui fût « bas ». Par exemple on ne mettait au théâtre que des sujets « nobles », les aventures de héros, de rois, de reines ou de personnages qui auraient pu être de la Cour. Les aventures d'un paysan ou d'un ouvrier eussent été un sujet « bas ». La noblesse du sujet devait en outre être relevée par la noblesse du style. A la fin du dix-huitième siècle et au début du dix-neuvième, jusque vers 1825, le style noble était devenu un style pompeux et vide. On reprochait alors à Racine comme une lourde faute de goût, d'avoir introduit le mot « chien » dans un vers. Sous prétexte d'éviter toute vulgarité d'expression, on était arrivé dans bien des cas à ne plus appeler les choses ou les gens par leur nom et à substituer au mot précis de longues périphases, vrais rébus, d'autant plus admirés qu'ils étaient plus contournés.

« C'est un de ces mortels qui dans l'obscurité
Par de mâles travaux domptent l'adversité, »

écrivait un poète tragique, et cela voulait dire : « C'est un paysan ».

D'autre part, les écrivains ne se mettaient pas en scène ; ils ne se racontaient pas au public et ne le prenaient pas pour confident de leur vie. Ils étudiaient et peignaient l'homme en général : ainsi Corneille, Racine, Molière ; ou bien, comme Montesquieu, Voltaire, Diderot, ils exposaient et discutaient des idées ou des faits d'intérêt universel : la littérature était impersonnelle.

Enfin lecteurs et écrivains étaient tout nourris de l'Antiquité.

Le grec et surtout le latin étaient en effet la substance même de l'enseignement dans les collèges, et l'histoire d'Athènes, de Sparte et de Rome était plus familière que l'histoire de France aux Français de 1789. Les députés des assemblées de la Révolution citaient à l'envi Lycurgue, Solon, Tarquin, Brutus, les Gracques, Sylla, Marius. Bonaparte réorganisant la France empruntait à la République Romaine les titres des grands corps de l'État et de ses fonctionnaires, consuls, sénateurs, tribuns, préfets. De même les auteurs empruntaient surtout à l'Antiquité les sujets de leurs pièces. Les œuvres des Grecs et des Latins étaient des modèles « classiques », auxquels tout écrivain qui voulait réussir était tenu de se conformer. Les distinctions que les Anciens avaient établies entre les genres, les règles qu'ils avaient tracées, ou qu'on leur attribuait, surtout pour le théâtre, devaient être scrupuleusement respectées. Par exemple, les Grecs n'ayant jamais intercalé d'épisode qui pût faire rire au milieu d'une tragédie, tout mélange de comique et de tragique devait être rigoureusement proscrit. Le respect que les grands classiques du dix-septième siècle avaient professé pour l'Antiquité, s'était transformé à la fin du dix-huitième siècle, chez les *Néoclassiques* en un culte superstitieux, en une religion étroite qui eut ses fanatiques jusque sous la Restauration et la Monarchie de Juillet.

NOUVEAUX CARACTÈRES DE LA LITTÉRATURE

Dans la première moitié du dix-neuvième siècle la littérature française a cessé d'être aristocratique ; elle s'est dégagée de l'influence exclusive de l'Antiquité. Elle a tendu à devenir *réaliste* ; elle a été caractérisée par l'*abondance extraordinaire des œuvres*, par l'apparition de deux genres nouveaux en France, le *drame* et la *poesie personnelle*, enfin par le développement de l'*histoire* et du *roman*.

Au dix-neuvième siècle le nombre des gens instruits, de ceux qui lisent et fréquentent les théâtres, le nombre aussi de ceux qui écrivent s'est prodigieusement accru. L'accroissement fut surtout rapide après la période de despotisme de l'Empire, quand la Monarchie Constitutionnelle eut donné à la France, avec quelques restrictions sous la Restauration, puis complète sous la Monarchie de Juillet, la liberté de la presse. Les journaux, les brochures, les livres se multiplièrent. Écrire devint rapidement une profession : on fut littérateur ou journaliste comme d'autres étaient ingénieurs, avocats, officiers.

Avant la Révolution l'instruction était très peu répandue. En outre l'absence de toute liberté, la censure, le danger de la confiscation et de l'emprisonnement, empêchaient le développement de la presse. Il n'y avait que peu de gens pour s'intéresser aux choses de l'esprit, un petit nombre de lecteurs, un petit nombre d'écrivains. Les lecteurs, c'étaient la grande noblesse, le monde des Parlements, magistrats, avocats, la haute bourgeoisie, la haute finance : une aristocratie intellectuelle. Les écrivains appartenaient eux-mêmes à cette aristocratie, soit parce qu'ils y étaient nés, soit par ce qu'elle les appelait à elle et leur ouvrait avec empressement ses salons dès que se révélait leur mérite. Rarement on écrivait pour vivre : la littérature n'était pas un métier. On écrivait par passe-temps, par goût, parce qu'on avait quelque chose à dire, des idées à répandre, des opinions à faire discuter. Distraction d'une aristocratie, la littérature était aristocratique. Elle n'admettait donc rien qui fût « bas ». Par exemple on ne mettait au théâtre que des sujets « nobles », les aventures de héros, de rois, de reines ou de personnages qui auraient pu être de la Cour. Les aventures d'un paysan ou d'un ouvrier eussent été un sujet « bas ». La noblesse du sujet devait en outre être relevée par la noblesse du style. A la fin du dix-huitième siècle et au début du dix-neuvième, jusque vers 1825, le style noble était devenu un style pompeux et vide. On reprochait alors à Racine comme une lourde faute de goût, d'avoir introduit le mot « chien » dans un vers. Sous prétexte d'éviter toute vulgarité d'expression, on était arrivé dans bien des cas à ne plus appeler les choses ou les gens par leur nom et à substituer au mot précis de longues périphases, vrais rébus, d'autant plus admirés qu'ils étaient plus contournés.

> « C'est un de ces mortels qui dans l'obscurité
> Par de mâles travaux domptent l'adversité, »

écrivait un poète tragique, et cela voulait dire : « C'est un paysan ».

D'autre part, les écrivains ne se mettaient pas en scène; ils ne se racontaient pas au public et ne le prenaient pas pour confident de leur vie. Ils étudiaient et peignaient l'homme en général : ainsi Corneille, Racine, Molière ; ou bien, comme Montesquieu, Voltaire, Diderot, ils exposaient et discutaient des idées ou des faits d'intérêt universel : la littérature était impersonnelle.

Enfin lecteurs et écrivains étaient tout nourris de l'Antiquité.

Le grec et surtout le latin étaient en effet la substance même de l'enseignement dans les collèges, et l'histoire d'Athènes, de Sparte et de Rome était plus familière que l'histoire de France aux Français de 1789. Les députés des assemblées de la Révolution citaient à l'envi Lycurgue, Solon, Tarquin, Brutus, les Gracques, Sylla, Marius. Bonaparte réorganisant la France empruntait à la République Romaine les titres des grands corps de l'État et de ses fonctionnaires, consuls, sénateurs, tribuns, préfets. De même les auteurs empruntaient surtout à l'Antiquité les sujets de leurs pièces. Les œuvres des Grecs et des Latins étaient des modèles « classiques », auxquels tout écrivain qui voulait réussir était tenu de se conformer. Les distinctions que les Anciens avaient établies entre les genres, les règles qu'ils avaient tracées, ou qu'on leur attribuait, surtout pour le théâtre, devaient être scrupuleusement respectées. Par exemple, les Grecs n'ayant jamais intercalé d'épisode qui pût faire rire au milieu d'une tragédie, tout mélange de comique et de tragique devait être rigoureusement proscrit. Le respect que les grands classiques du dix-septième siècle avaient professé pour l'Antiquité, s'était transformé à la fin du dix-huitième siècle, chez les *Néoclassiques* en un culte superstitieux, en une religion étroite qui eut ses fanatiques jusque sous la Restauration et la Monarchie de Juillet.

NOUVEAUX CARACTÈRES DE LA LITTÉRATURE

Dans la première moitié du dix-neuvième siècle la littérature française a cessé d'être aristocratique; elle s'est dégagée de l'influence exclusive de l'Antiquité. Elle a tendu à devenir *réaliste*; elle a été caractérisée par l'*abondance extraordinaire des œuvres*, par l'apparition de deux genres nouveaux en France, le *drame* et la *poesie personnelle*, enfin par le développement de l'*histoire* et du *roman*.

Au dix-neuvième siècle le nombre des gens instruits, de ceux qui lisent et fréquentent les théâtres, le nombre aussi de ceux qui écrivent s'est prodigieusement accru. L'accroissement fut surtout rapide après la période de despotisme de l'Empire, quand la Monarchie Constitutionnelle eut donné à la France, avec quelques restrictions sous la Restauration, puis complète sous la Monarchie de Juillet, la liberté de la presse. Les journaux, les brochures, les livres se multiplièrent. Écrire devint rapidement une profession : on fut littérateur ou journaliste comme d'autres étaient ingénieurs, avocats, officiers.

Comme on n'écrivait plus pour une aristocratie, le préjugé des sujets nobles disparut. La Révolution, qui avait fait tous les hommes politiquement égaux, les fit aussi tous égaux littérairement. Un bourgeois, un homme du peuple parurent intéressants au même titre que l'homme de cour. Les premiers héros de Victor Hugo au théâtre furent un brigand et un bouffon. Par contre-coup il en fut du style noble comme des sujets nobles. On se remit à écrire d'un style précis, comme les grands classiques du dix-septième siècle, et Victor Hugo dans une de ses poésies se vanta d'avoir nommé « le cochon par son nom ».

D'autre part, aux Français qui ne connaissaient guère que les littératures antiques, une série de traductions publiées à partir de 1820 révélèrent les principales œuvres des littératures anglaise et allemande, surtout les drames de *Shakespeare* et de *Schiller*. On les admira d'autant plus qu'ils étaient plus nouveaux et qu'ils différaient plus profondément de ce qu'on avait admiré jusqu'alors. L'un et l'autre, à l'encontre des modèles antiques, ont constamment mêlé le comique — on disait alors le grotesque — et le tragique. On les imita, et au lieu de tragédies, on écrivit des *drames*, parce qu'on trouva que le drame donnait une image plus exacte de la vie; qu'il était, selon les expressions de Victor Hugo, « plus vrai », plus semblable à « la réalité ». Le souci de se rapprocher le plus possible de la réalité, au moins extérieure, — ce qu'on finit par appeler le *réalisme* — devint un des caractères essentiels de l'Art en général.

Ce souci entraîna à la recherche de l'exactitude dans le décor, les costumes, les détails de mœurs, tout ce qu'on appela la *couleur locale*. Il contribua à rénover les études d'histoire, et le *développement de la littérature historique* fut un autre des traits originaux de la littérature du dix-neuvième siècle. A son tour l'histoire influa sur la littérature; elle fournit des sujets nouveaux aux écrivains, qui délaissèrent les Grecs et les Romains et cherchèrent dans les épisodes du Moyen Age, de la Renaissance ou même des derniers siècles, le thème de leurs drames et de leurs romans. Les romans parurent en nombre considérable, — il en paraît de nos jours plusieurs centaines chaque année — surtout à partir de 1836, quand les journaux commencèrent à en publier sous forme de *feuilletons*, développant ainsi dans le public le goût déjà très vif de la littérature romanesque.

Enfin un certain nombre d'auteurs, en particulier un groupe de grands poètes, cherchèrent en eux-mêmes, dans leurs souffrances ou dans leurs joies intimes, le sujet de leurs écrits. Leurs poèmes furent « l'écho de leur cœur. » Ils créèrent ainsi en France la poésie personnelle.

LES ROMANTIQUES

Les principales des transformations qui viennent d'être indiquées s'opérèrent surtout sous l'influence d'un groupe d'écrivains dont les œuvres commencèrent à paraître à partir de 1820, et qu'on appela les ***Romantiques***. Ce nom leur fut donné par analogie avec un groupe d'écrivains allemands qui, au début du dix-neuvième siècle, cherchèrent dans les *romans* du Moyen Age une source d'inspiration poétique.

LA LUTTE DES ROMANTIQUES ET DES CLASSIQUES

Les transformations ne se firent pas brusquement et ne se firent pas sans combats. Celle qui frappa le plus les contemporains fut la transformation du théâtre. Elle souleva les protestations des *classiques* et provoqua des colères, presque des haines qui paraissent à peine croyables aujourd'hui. Elles furent d'autant plus vives que la politique s'en mêla, les classiques étant *à l'origine* généralement des Libéraux de tendances anti-cléricales, les romantiques des Ultra-royalistes catholiques. « Un romantique, disait un député libéral, est un homme dont l'esprit commence à s'aliéner. » A la première représentation d'*Hernani*, le premier drame de Victor Hugo mis à la scène, un romantique criait aux classiques groupés à l'orchestre : « A la guillotine les genoux ! » Cette représentation d'*Hernani* (25 février 1830), point culminant de la lutte entre les deux écoles, fut une vraie bataille où l'on sifflait et l'on applaudissait à outrance, de parti pris, sans entendre. « Vieillard stupide ! » dit sur la scène un des personnages. Dans la salle un classique s'écriait : « C'est abominable ! » — « C'est sublime ! » ripostait un romantique. Or l'un et l'autre, au lieu de « Vieillard stupide » avaient entendu « Vieil as de pique ! »

CHATEAUBRIAND

Le précurseur du mouvement romantique en France fut ***Chateaubriand*** (1768-1848). Il était Breton, né à Saint-Malo. Sous-lieutenant à la Révolution, le vicomte de Chateaubriand émigra en 1791. Un moment rallié à Napoléon, sous le Consulat, il passa à l'opposition après l'exécution du duc d'Enghien. Sous la Restauration, il joua un rôle

politique assez important. Il fut pair de France, ambassadeur, ministre des Affaires Étrangères au temps de Villèle; il eut alors une part prépondérante à la guerre d'Espagne. Après 1830, il se retira de la vie publique. Celles de ses œuvres qui eurent une influence littéraire déterminante, parurent sous l'Empire de 1801 à 1810. Ce furent *Atala* et *René* (1801-1805), deux romans où l'auteur prêtait à ses héros ses sentiments personnels; *les Martyrs* (1809), une épopée chrétienne en prose; surtout le *Génie du Christianisme* (1802). Ce dernier ouvrage, publié au lendemain de la signature du Concordat, apologie de la religion chrétienne et de sa splendeur morale, souleva d'ardentes polémiques. Chateaubriand y démontrait — ce que les classiques au dix-septième siècle n'avaient pas admis par gravité religieuse, ce que les philosophes au dix-huitième siècle avaient nié par hostilité, — que le Christianisme était une incomparable source de poésie et d'inspiration artistique, et à une époque où l'on traitait de barbares et de « gothiques » les chefs-d'œuvre de l'archi-



CHATEAUBRIAND (1768-1848).

Photographie du portrait peint par GIRODET (1767-1824). — Musée de Saint-Malo.

Chateaubriand en 1809, à quarante et un ans, au moment de la publication des Martyrs. — Girodet, *un élève distingué de David, l'a représenté en plein air : le vent soulève les boucles noires de la chevelure brune et fait flotter les pointes de la cravate. Le regard des yeux bleu vert est perdu au loin. La bouche est dédaigneuse, la physionomie mélancolique. Chateaubriand, adulé par ses contemporains, se plaignait volontiers du « poids de la vie ». Il mit à la mode la tristesse vague, ce qu'on appela « le mal du siècle ». Ce fut le travers de ce beau génie, précurseur de la grande renaissance littéraire qu'a été le romantisme en France. « Il est peu d'entre nous, disait Lamartine, qui ne lui doive ce qu'il fut, ce qu'il est, ou ce qu'il sera ». « Tous, a écrit Augustin Thierry, l'ont rencontré à la source de leurs études, à leur première inspiration. »*

tecture ogivale, il en célébrait l'émouvante beauté. Chateaubriand révéla aux Français la grandeur artistique du Moyen Age. Il éveilla le sens du pittoresque, le goût de la nature, par les paysages précis et colorés où il encadrait les épisodes d'*Atala* et des *Martyrs*, paysages qu'il avait notés sur place au cours de ses voyages en Amérique, en Grèce, en Syrie, en Palestine, en Espagne. Il donna enfin le goût de la couleur locale, et ce fut la lecture d'une page des *Martyrs*, une description de l'armée franque marchant au combat, qui détermina la vocation d'Augustin Thierry, le rénovateur de l'histoire en France.



LAMARTINE (1790-1869).

D'après le portrait peint par GERARD Photographie Braun.

Lamartine fut le créateur en France de la poésie personnelle, le premier de nos grands lyriques, « le plus pur et le plus élevé des élégiaques de tous les temps », « poète, comme plus tard homme d'État, par inspiration, par besoin du cœur ». Lamartine, en effet, fut l'une des âmes les plus hautes et les plus généreuses du dernier siècle. Toute la noblesse du cœur apparaît sur ce visage remarquablement beau, qu'éclairaient de grands yeux marrons, et qui respire la loyauté et le courage. Son courage et son éloquence suffirent en 1848, pendant qu'il était au gouvernement provisoire, à apaiser une émeute. Comme jadis le grand Corneille, Lamartine connut presque la gêne à la fin de sa vie. Sur l'initiative de Napoléon III, le Corps législatif, peu avant sa mort, lui vota une pension nationale.

LES POÈTES LAMARTINE

De 1820 à 1830 trois grands poètes se révélèrent; ce furent dans l'ordre de publication de leurs premières œuvres, *Alphonse de Lamartine, Victor Hugo, Alfred de Musset.*

Lamartine (1790-1869), né à Mâcon, descendant d'une vieille famille bourguignonne, publia en 1820, à trente ans, un court recueil de poésies, les *Méditations*, une musique, le chef-d'œuvre de la poésie personnelle. Lamartine fut illustre du jour au lendemain. Il y avait là des vers « comme

politique assez important. Il fut pair de France, ambassadeur, ministre des Affaires Étrangères au temps de Villèle; il eut alors une part prépondérante à la guerre d'Espagne. Après 1830, il se retira de la vie publique. Celles de ses œuvres qui eurent une influence littéraire déterminante, parurent sous l'Empire de 1801 à 1810. Ce furent *Atala* et *René* (1801-1805), deux romans où l'auteur prêtait à ses héros ses sentiments personnels; *les Martyrs* (1809), une épopée chrétienne en prose; surtout le *Génie du Christianisme* (1802). Ce dernier ouvrage, publié au lendemain de la signature du Concordat, apologie de la religion chrétienne et de sa splendeur morale, souleva d'ardentes polémiques. Chateaubriand y démontrait — ce que les classiques au dix-septième siècle n'avaient pas admis par gravité religieuse, ce que les philosophes au dix-huitième siècle avaient nié par hostilité, — que le Christianisme était une incomparable source de poésie et d'inspiration artistique, et à une époque où l'on traitait de barbares et de « gothiques » les chefs-d'œuvre de l'archi-



CHATEAUBRIAND (1768-1848).

Photographie du portrait peint par GIRODET (1767-1824). — Musée de Saint-Malo.

Chateaubriand en 1809, à quarante et un ans, au moment de la publication des Martyrs. — Girodet, *un élève distingué de David, l'a représenté en plein air : le vent soulève les boucles noires de la chevelure brune et fait flotter les pointes de la cravate. Le regard des yeux bleu vert est perdu au loin. La bouche est dédaigneuse, la physionomie mélancolique. Chateaubriand, adulé par ses contemporains, se plaignait volontiers du « poids de la vie ». Il mit à la mode la tristesse vague, ce qu'on appela « le mal du siècle ». Ce fut le travers de ce beau génie, précurseur de la grande renaissance littéraire qu'a été le romantisme en France. « Il est peu d'entre nous, disait Lamartine, qui ne lui doive ce qu'il fut, ce qu'il est, ou ce qu'il sera ». « Tous, a écrit Augustin Thierry, l'ont rencontré à la source de leurs études, à leur première inspiration. »*

tecture ogivale, il en célébrait l'émouvante beauté. Chateaubriand révéla aux Français la grandeur artistique du Moyen Age. Il éveilla le sens du pittoresque, le goût de la nature, par les paysages précis et colorés où il encadrait les épisodes d'*Atala* et des *Martyrs*, paysages qu'il avait notés sur place au cours de ses voyages en Amérique, en Grèce, en Syrie, en Palestine, en Espagne. Il donna enfin le goût de la couleur locale, et ce fut la lecture d'une page des *Martyrs*, une description de l'armée franque marchant au combat, qui détermina la vocation d'Augustin Thierry, le rénovateur de l'histoire en France.



LAMARTINE (1790-1869).

D'après le portrait peint par GERARD. Photographie Braun.

Lamartine fut le créateur en France de la poésie personnelle, le premier de nos grands lyriques, « le plus pur et le plus élevé des élégiaques de tous les temps », « poète, comme plus tard homme d'État, par inspiration, par besoin du cœur ». Lamartine, en effet, fut l'une des âmes les plus hautes et les plus généreuses du dernier siècle. Toute la noblesse du cœur apparaît sur ce visage remarquablement beau, qu'éclairaient de grands yeux marrons, et qui respire la loyauté et le courage. Son courage et son éloquence suffirent en 1848, pendant qu'il était au gouvernement provisoire, à apaiser une émeute. Comme jadis le grand Corneille, Lamartine connut presque la gêne à la fin de sa vie. Sur l'initiative de Napoléon III, le Corps législatif, peu avant sa mort, lui vota une pension nationale.

LES POÈTES LAMARTINE

De 1820 à 1830 trois grands poètes se révélèrent; ce furent dans l'ordre de publication de leurs premières œuvres, *Alphonse de Lamartine, Victor Hugo, Alfred de Musset.*

Lamartine (1790-1869), né à Mâcon, descendant d'une vieille famille bourguignonne, publia en 1820, à trente ans, un court recueil de poésies, les *Méditations*, une musique, le chef-d'œuvre de la poésie personnelle. Lamartine fut illustre du jour au lendemain. Il y avait là des vers « comme

il n'en est tombé d'aucune lèvre humaine », d'une harmonie si pénétrante et si douce, d'un sentiment si élevé et si sincère qu'ils ont fait dire du poète qu'il est « la poésie même ». Vinrent ensuite les *Nouvelles Méditations* et les *Harmonies*. Sous la Monarchie de Juillet Lamartine publia deux grands poèmes, *Jocelyn* et la *Chute d'un ange*, très inégaux. Comme il était devenu député, ses préoccupations politiques lui firent écrire et publier une *Histoire des Girondins* (1847). C'était un roman historique plus qu'une histoire; mais elle n'en valut pas moins à Lamartine une immense popularité, qui prépara sa nomination au gouvernement provisoire lors de la Révolution de 1848.



VICTOR HUGO (1802-1885).
Photographie du portrait lithographié par ACHILLE DEVERIA (1800-1857).

*Victor Hugo en 1829, à vingt-sept ans, à la veille de la première représentation d'*Hernani. Théophile Gautier, *un peintre et un poète qui fut un des héros de la « bataille » — il avait arboré ce jour-là un gilet rose vif pour épouvanter les « philistins », c'est-à-dire les classiques — dépeint Victor Hugo « d'une placidité sereine », le front « monumental », encadré d'abondants cheveux châtain clair, le visage complètement rasé, très pâle, « illuminé de deux yeux fauves pareils à des prunelles d'aigle ». Victor Hugo était déjà pour les jeunes romantiques une sorte de dieu, et Gautier était bouleversé d'émotion à la seule pensée de lui être présenté. — Achille Deveria, élève de Girodet, a peint de nombreux tableaux d'église. Il est surtout estimé pour ses lithographies, en particulier pour ses portraits.*

VICTOR HUGO

Deux ans après la publication des *Méditations* parut un recueil d'*Odes*, d'inspiration très royaliste et catholique, œuvre d'un poète de vingt ans qui devait être le plus fécond et le plus grand des poètes du dix-neuvième siècle, **Victor Hugo** (1802-1885). Né à Besançon, Victor Hugo était le fils d'un général de l'Empire. Ses *Odes* (1822) le firent pensionner par Louis XVIII. Mais il ne fut très connu qu'après la publication

de ***Cromwell*** (1827), un drame en vers, précédé d'une préface, vrai manifeste du romantisme, où il exposait la doctrine littéraire de l'école nouvelle. Il fut dès lors considéré comme le chef des romantiques. Il devint célèbre avec ***Hernani*** (1830) et ***Notre-Dame de Paris*** (1831), un pittoresque roman historique. Louis-Philippe le fit pair de France. Après la Révolution de 1848, il fut député d'abord monarchiste, puis républicain. Ce fut à partir de 1850, dans la seconde partie de sa vie, qu'il publia ses œuvres les plus fortes, les ***Contemplations***, les ***Châtiments***, la ***Légende des siècles***.

ALFRED DE MUSSET

Alfred de Musset (1810-1857), un Parisien, débuta plus jeune encore que Victor Hugo. Il avait à peine dix-neuf ans quand il publia son premier recueil de vers, *Contes d'Espagne et d'Italie* (1829). Sa vie littéraire fut fort courte : en moins de dix ans, avant vingt-huit ans, il avait donné toute son œuvre, deux volumes de poésies surtout lyriques, dont les plus émouvantes, les *Nuits*, n'étaient que le cri de sa propre souffrance; puis une douzaine de pièces, *Comédies et Proverbes*, œuvres délicates écrites dans une langue vive et spirituelle, et qui sont parmi les chefs-d'œuvre de la prose française.

LES ROMANCIERS BALZAC

L'une des originalités des grands poètes du dix-neuvième siècle, ce fut la variété de leurs productions. Ils touchèrent presque à tous les genres; en particulier chacun d'eux fut un romancier. Mais dans le roman ils restèrent au-dessous des romanciers de profession, au moins des deux plus remarquables, *Balzac* et *Georges Sand*.

Balzac (1799-1850), un Tourangeau, d'abord clerc de notaire, puis imprimeur, malheureux dans son entreprise, comme dans toutes ses entreprises ultérieures, écrivit pour payer ses dettes. Dans une série de romans qui parurent à partir de 1829 et qu'il groupa sous ce titre général : la *Comédie humaine*, il voulut tracer un tableau complet de la société de son temps. Certains des personnages qu'il imagina sont devenus des types proverbiaux, tant ils sont fortement dessinés; et, d'autre part, l'exactitude minutieuse des descriptions donnent aux romans de Balzac, pour les historiens, la valeur de vrais documents.

il n'en est tombé d'aucune lèvre humaine », d'une harmonie si pénétrante et si douce, d'un sentiment si élevé et si sincère qu'ils ont fait dire du poète qu'il est « la poésie même ». Vinrent ensuite les *Nouvelles Méditations* et les *Harmonies*. Sous la Monarchie de Juillet Lamartine publia deux grands poèmes, *Jocelyn* et la *Chute d'un ange*, très inégaux. Comme il était devenu député, ses préoccupations politiques lui firent écrire et publier une *Histoire des Girondins* (1847). C'était un roman historique plus qu'une histoire ; mais elle n'en valut pas moins à Lamartine une immense popularité, qui prépara sa nomination au gouvernement provisoire lors de la Révolution de 1848.



VICTOR HUGO (1802-1885).
Photographie du portrait lithographié par ACHILLE DEVERIA (1800-1857).

*Victor Hugo en 1829, à vingt-sept ans, à la veille de la première représentation d'*Hernani. Théophile Gautier, *un peintre et un poète qui fut un des héros de la « bataille » — il avait arboré ce jour-là un gilet rose vif pour épouvanter les « philistins », c'est-à-dire les classiques — dépeint Victor Hugo « d'une placidité sereine », le front « monumental », encadré d'abondants cheveux châtain clair, le visage complètement rasé, très pâle, « illuminé de deux yeux fauves pareils à des prunelles d'aigle ». Victor Hugo était déjà pour les jeunes romantiques une sorte de dieu, et Gautier était bouleversé d'émotion à la seule pensée de lui être présenté. — Achille Deveria, élève de Girodet, a peint de nombreux tableaux d'église. Il est surtout estimé pour ses lithographies, en particulier pour ses portraits.*

VICTOR HUGO

Deux ans après la publication des *Méditations* parut un recueil d'*Odes*, d'inspiration très royaliste et catholique, œuvre d'un poète de vingt ans qui devait être le plus fécond et le plus grand des poètes du dix-neuvième siècle, **Victor Hugo** (1802-1885). Né à Besançon, Victor Hugo était le fils d'un général de l'Empire. Ses *Odes* (1822) le firent pensionner par Louis XVIII. Mais il ne fut très connu qu'après la publication de ***Cromwell*** (1827), un drame en vers, précédé d'une préface, vrai manifeste du romantisme, où il exposait la doctrine littéraire de l'école nouvelle. Il fut dès lors considéré comme le chef des romantiques. Il devint célèbre avec ***Hernani*** (1830) et ***Notre-Dame de Paris*** (1831), un pittoresque roman historique. Louis-Philippe le fit pair de France. Après la Révolution de 1848, il fut député d'abord monarchiste, puis républicain. Ce fut à partir de 1850, dans la seconde partie de sa vie, qu'il publia ses œuvres les plus fortes, les *Contemplations*, les ***Châtiments***, la ***Légende des siècles***.

ALFRED DE MUSSET

Alfred de Musset (1810-1857), un Parisien, débuta plus jeune encore que Victor Hugo. Il avait à peine dix-neuf ans quand il publia son premier recueil de vers, *Contes d'Espagne et d'Italie* (1829). Sa vie littéraire fut fort courte : en moins de dix ans, avant vingt-huit ans, il avait donné toute son œuvre, deux volumes de poésies surtout lyriques, dont les plus émouvantes, les *Nuits*, n'étaient que le cri de sa propre souffrance ; puis une douzaine de pièces, *Comédies et Proverbes*, œuvres délicates écrites dans une langue vive et spirituelle, et qui sont parmi les chefs-d'œuvre de la prose française.

LES ROMANCIERS BALZAC

L'une des originalités des grands poètes du dix-neuvième siècle, ce fut la variété de leurs productions. Ils touchèrent presque à tous les genres ; en particulier chacun d'eux fut un romancier. Mais dans le roman ils restèrent au-dessous des romanciers de profession, au moins des deux plus remarquables, *Balzac* et *Georges Sand*.

Balzac (1799-1850), un Tourangeau, d'abord clerc de notaire, puis imprimeur, malheureux dans son entreprise, comme dans toutes ses entreprises ultérieures, écrivit pour payer ses dettes. Dans une série de romans qui parurent à partir de 1829 et qu'il groupa sous ce titre général : la *Comédie humaine*, il voulut tracer un tableau complet de la société de son temps. Certains des personnages qu'il imagina sont devenus des types proverbiaux, tant ils sont fortement dessinés ; et, d'autre part, l'exactitude minutieuse des descriptions donnent aux romans de Balzac, pour les historiens, la valeur de vrais documents.

GEORGES SAND

Georges Sand (1804-1877) était le pseudonyme littéraire de la *baronne du Devant*, arrière-petite-fille du Maréchal de Saxe; le vainqueur de Fontenoy. Brouillée avec son mari, elle écrivit pour vivre. Le premier de ses romans, *Indiana*, publié en 1832 fut rapidement célèbre. Liée avec des républicains, entre autres avec Ledru-Rollin, et quelques théoriciens socialistes, pénétrée de leurs idées, elle écrivit un certain nombre de romans socialistes, comme *le Compagnon du tour de France* (1840). Plus tard vinrent des romans rustiques, comme *la Mare au Diable* (1842), tableaux poétisés de la vie des paysans du Berry, mais œuvres charmantes, écrites, a-t-on dit, dans un style « abondant, fluide et frais comme du lait bu à longs traits sous de beaux ombrages ».

LES HISTORIENS AUGUSTIN THIERRY

L'histoire jusque vers 1825 n'avait été que le récit sec et décoloré des événements, une sorte de procès-verbal des faits et de répertoire des dates, ou bien matière à considérations générales et à développements philosophiques. Les historiens le plus souvent ne consultaient pas les documents originaux; ils se bornaient à amplifier ou à simplifier, sans critique, les ouvrages antérieurement publiés. D'autre part, ils n'essayaient pas de ressusciter le passé, de faire revivre les hommes, de les montrer dans leur milieu, avec leurs costumes, leurs armes, leurs façons de vivre, de penser et d'agir, différentes selon les pays et les époques. Par exemple dans une histoire de France tenue pour un chef-d'œuvre, on représentait Clovis « roi de France, fondateur de la Monarchie » à peu près à la façon de Louis XIV roi absolu, et l'on célébrait « la galanterie, la politesse et le goût » de la cour des Carolingiens, comme s'il se fût agi de la cour de Louis XV.

La réforme historique fut l'œuvre d'**Augustin Thierry** (1795-1856). Il était né à Blois. On a vu comment sa vocation d'historien s'éveilla à quinze ans. Sorti de l'École Normale, il fut quelque temps professeur dans un collège, puis il se fixa à Paris. En 1820, l'année où parurent les *Méditations*, il commença dans un journal libéral, *le Courrier Français*, la publication de *Lettres sur l'histoire de France*, où il entamait, selon ses expressions, « la guerre aux écrivains sans érudition qui n'ont pas su voir et aux écrivains sans imagination qui n'ont pas su peindre ». Plusieurs de ces lettres scandalisèrent les Ultra-royalistes; quand Augustin Thierry démontra qu'il était absurde

« d'attribuer à Clovis la royauté de Louis XIV », on l'accusa « d'ébranler la Monarchie, » et la censure supprima une partie de son travail. En 1825, il publia une *Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands*, premier modèle d'histoire scientifique et pittoresque. Devenu aveugle, il n'en poursuivit pas moins ses travaux. La plus remarquable de ses œuvres, les *Récits des temps mérovingiens*, parut sous Louis-Philippe (1840).

MICHELET

L'histoire de France telle que la rêvait Augustin Thierry fut en partie écrite par **Michelet** (1798-1874). Il était fils d'un modeste imprimeur parisien, ruiné en 1810, faute de pouvoir obtenir le privilège que Napoléon imposa aux imprimeurs[1]. Il fut successivement professeur au Collège Charlemagne (1821), à l'École Normale, à la Sorbonne, au Collège de France (1838). Ses cours, d'un esprit ardemment libéral et démocratique, enthousiasmaient les auditeurs. Nommé au lendemain de la Révolution de Juillet chef de la section historique aux Archives Nationales, il trouva là les plus précieux matériaux d'une *Histoire de France*, à laquelle il travailla plus de trente ans (1833-1867), qu'il écrivit avec l'amour passionné de son sujet et dont les premiers volumes, consacrés au Moyen Age, comptent à la fois parmi les chefs-d'œuvre de la littérature historique et les chefs-d'œuvre de la littérature française.

LES ARTS L'ÉCOLE CLASSIQUE

A la fin du dix-huitième siècle et au début du dix-neuvième, l'admiration superstitieuse et l'imitation des modèles antiques étaient la règle pour les artistes aussi bien que pour les écrivains. « *L'Antique*, disait-on, *est la première base de l'Art*. » Les architectes construisaient des monuments mal copiés sur les temples grecs, comme l'église de *la Madeleine*, commencée sous Louis XVI, ou le palais de *la Bourse* commencé sous Napoléon.

En sculpture et en peinture on avait le plus profond mépris pour les grands artistes du dix-huitième siècle, pour l'art familier et si vivant de Chardin, pour les fantaisies si poétiques de Watteau : on trouvait en eux, de même que chez Houdon, « la plus grande décadence du goût ». Les artistes nouveaux n'admettaient que le « style héroïque, le sublime », et le sublime ne

1. Voir ci-dessus, page 198.

pouvait être atteint qu'avec « le nu et la draperie ». Quand, en 1804, il fut question d'élever une statue à Napoléon, les sculpteurs tombèrent généralement d'accord qu'il serait « impossible de rien produire de bon avec le pantalon et les bottes ». Napoléon fut donc représenté nu, avec un manteau romain sur les épaules et un petit glaive de légionnaire au côté.

Les peintres devaient chercher leurs inspirations dans Plutarque ou dans Homère, dans Tite Live ou dans Virgile, et choisir de préférence, selon la recommandation de David à l'un de ses élèves, « des sujets connus de tout le monde », par exemple *Léonidas aux Thermopyles*, *Hector et Andromaque*, *le Serment des Horaces*, *Enée et Didon*. Les sujets empruntés à la vie contemporaine étaient, à cause des costumes, indignes du « grand art ». « Une botte à l'écuyère est dans un tableau d'histoire une monstruosité », écrivait un critique en 1824. Le dessin devait être la principale préoccupation de l'artiste ; c'était, disait Ingres, « la probité du peintre ». Les têtes devaient être uniformément belles, « à la grecque ou à la romaine », les corps uniformément parfaits et dans des attitudes « nobles ». Quant aux couleurs, elles étaient presque accessoires, un simple « agrément » ajouté au dessin, à peu près comme sur une image d'Epinal. Devant les tableaux de Rubens d'un si éblouissant coloris, mais parfois d'un dessin incorrect, Ingres ordonnait à ses élèves de passer en saluant, mais sans regarder. En fait dans la plupart des œuvres des classiques la couleur est si médiocre et le dessin si juste que les gravures ou les photographies de l'œuvre produisent plus d'effet que l'œuvre elle-même.

L'ÉCOLE ROMANTIQUE

Les artistes romantiques réagirent vigoureusement contre la superstition de l'Antique : ils devancèrent même dans cette réaction les écrivains. En architecture, les romantiques s'enthousiasmèrent pour les vieux monuments de l'architecture ogivale. Comme ces monuments avaient été mutilés soit par le temps, soit par les « embellissements » qu'on y avait apportés au dix-septième et au dix-huitième siècle pour les accommoder au goût classique, les romantiques obtinrent sous Louis-Philippe la formation d'un *Comité des monuments historiques* (1837), officiellement chargé d'assurer la conservation et de préparer la restauration des chefs-d'œuvre du Moyen Age.

En peinture et en sculpture, les artistes cherchèrent « la vérité exacte ». Cela les conduisit, comme les artistes du Moyen Age et les maîtres espagnols, flamands, hollandais du dix-septième siècle, à représenter la laideur aussi bien que la beauté, à reproduire fidèlement les costumes, et, pour les peintres, surtout à observer les jeux de la lumière et la variété des reflets, à *s'occuper des couleurs plus que du dessin*. Les romantiques furent des coloristes. Quant à leurs sujets, ils les empruntèrent soit aux événements contemporains, soit à l'histoire moderne, de préférence au seizième siècle où les costumes étaient plus pittoresques et colorés, soit encore aux grands poètes italiens ou anglais, à Dante et à Shakespeare.

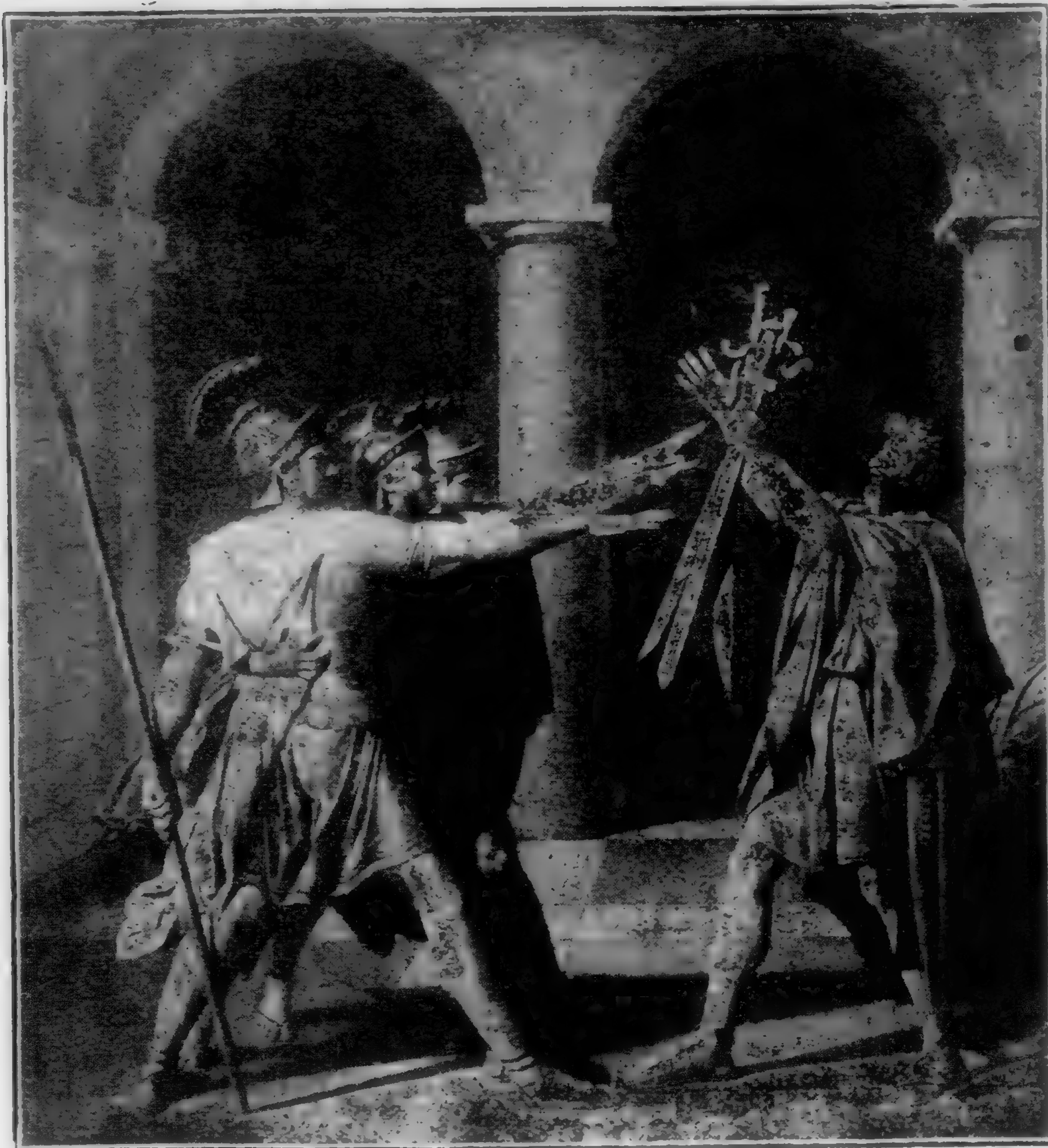
LES PEINTRES CLASSIQUES

Le créateur et le maître par excellence de l'école classique fut **David**, un Parisien (1748-1825). Il était parent de Boucher, le plus maniéré des peintres du dix-huitième siècle. Un séjour de plusieurs années à Rome développa chez lui le goût passionné de l'Antiquité. La pureté de son dessin, la sobriété et la sévérité de sa composition qui faisaient ressembler ses tableaux à de grands bas-reliefs, l'avaient rendu célèbre dès avant la Révolution. Il fut député à la Convention, Jacobin ardent, très lié avec Robespierre. Sous l'Empire il fut le premier peintre de Napoléon. Exilé comme régicide à la Restauration, il mourut à Bruxelles. Ses œuvres de prédilection, en dehors de ses admirables portraits[1], étaient ses toiles inspirées de l'histoire ancienne, comme *le Serment des Horaces* et surtout *les Sabines*. Mais il peignit aussi des scènes contemporaines, et son vrai chef-d'œuvre, bien qu'il le prisât moins que ses tableaux antiques, le tableau qui le met au rang des plus grands maîtres, fut le *Sacre de Napoléon à Notre-Dame*[2], peut-être le chef-d'œuvre de la peinture d'histoire.

David eut pour élèves la plupart des peintres célèbres au début du dix-neuvième siècle. De ces élèves les deux plus remarquables furent *Gros* et *Ingres*.

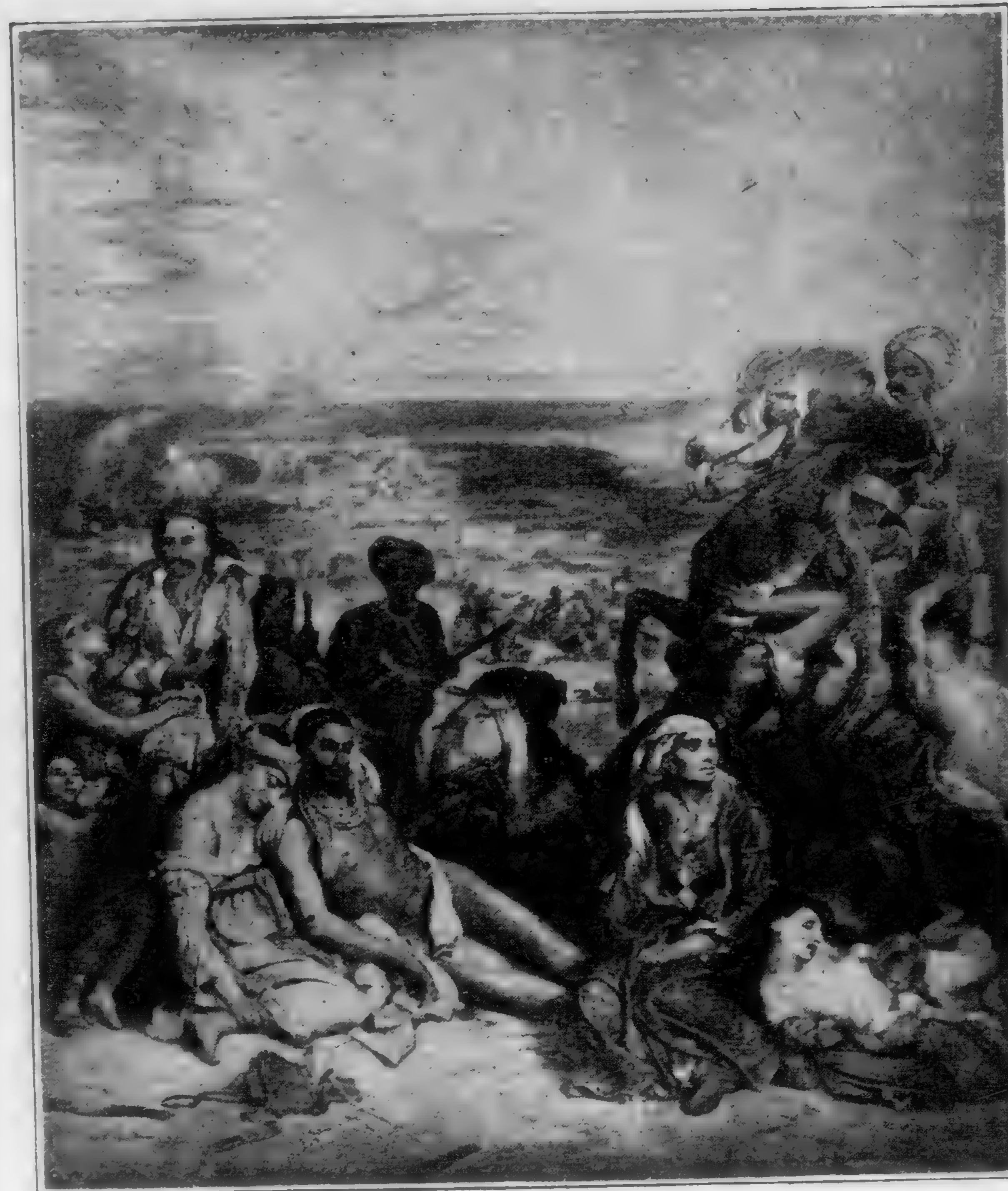
Gros[3] (1771-1835), par le choix des sujets, fut presque un romantique. Soldat, ayant suivi une partie de la campagne d'Italie, il employa son très grand talent à retracer l'histoire de Na-

1. Voir ci-dessus les portraits de Danton, page 85, de Napoléon, page 192, et les pages 35, 95 et 113.
2. Au Louvre.
3. Voir ci-dessus le portrait de Napoléon Bonaparte, page 147.



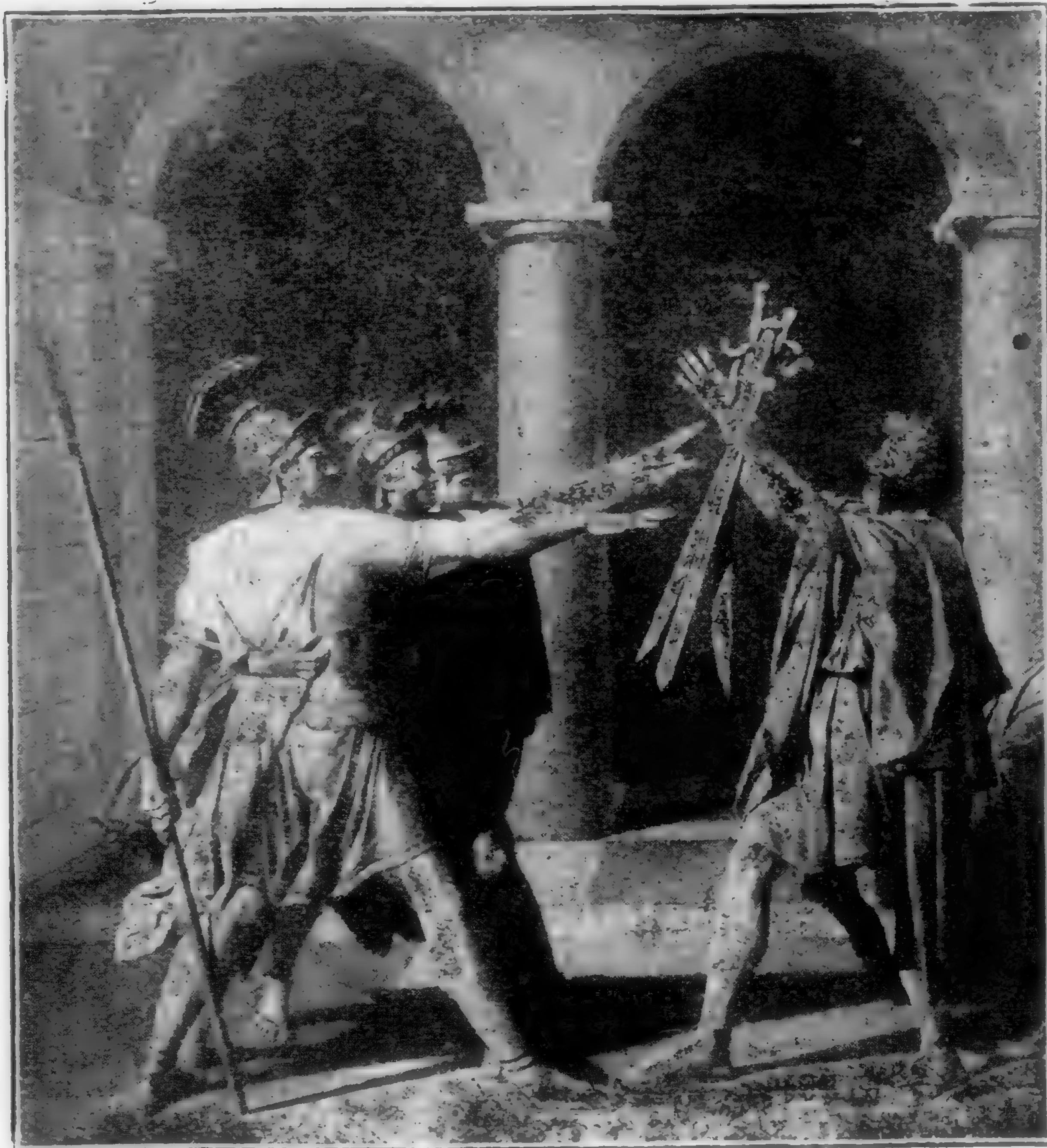
DAVID (1748-1825). — LE SERMENT DES HORACES.
Musée du Louvre. Photographie Neurdein.

David fut le chef de l'École classique *à la fin du dix-huitième siècle et au début du dix-neuvième. Le* Serment des Horaces, *exposé en* 1786, *est une des œuvres les plus caractéristiques de l'école. Le vieil Horace, avant de leur remettre leurs glaives, fait jurer à ses fils, prêts à voler au combat, de mourir pour le triomphe de Rome. La composition est claire, simple, bien ordonnée; le dessin est de la plus absolue correction, si précis qu'on dirait un bas-relief. Mais le mouvement des Horaces est bien un peu tendu et déclamatoire. Surtout les couleurs sont monotones, tristes et ternes, au point que la gravure produit plus d'effet que le tableau et donne à croire qu'il est lumineux, alors qu'il est sombre. Ce sont des gris noir délavés pour les tuniques du vieil Horace et de l'homme à la lance; des rouges durs pour la toge du premier et le justaucorps du second; des bleus indécis pour les autres. Les têtes sont si bien idéalisées que les deux plus jeunes des Horaces, au second plan, s'ils ne portaient le casque, pourraient être pris pour des femmes. Le décor est banal et triste; c'est un préau de prison aussi bien qu'un* atrium *de* **maison romaine**. *— Rapprocher des* Massacres de Chio.



EUGÈNE DELACROIX (1799-1865). — LES MASSACRES DE CHIO (Avril 1823).
Musée du Louvre. Photographie.

Delacroix fut le chef de l'école romantique. Le tableau reproduit ici fut exposé en 1824. *C'est la reproduction imaginaire, mais avec une grande exactitude de costumes et de types, d'un épisode de l'insurrection grecque, le massacre de la population de Chio par les Turcs* (11 *avril* 1823). *A gauche, sous la garde d'un Turc, fusil à la main, placé au second plan, un groupe de prisonniers, blessés ou mourants — l'homme nu est livide, presque vert. — A droite, un cavalier, dont la veste de velours bleu étincelle de broderies d'or, tire son sabre du fourreau pour abattre une femme cramponnée à l'arçon de la selle. Au fond le massacre se poursuit, des incendies sont allumés, et la mer brille très bleue au lointain, à droite. — L'ensemble est confus, encombré; les attitudes sont tourmentées. Mais on ne s'aperçoit guère de ces défauts devant le tableau, tant les couleurs sont éclatantes et vraies, tant la toile est lumineuse. — Ici c'est le coloris qui fait la valeur de l'œuvre.*



DAVID (1748-1825). — LE SERMENT DES HORACES.
Musée du Louvre. Photographie Neurdein.

*David fut le chef de l'*École classique *à la fin du dix-huitième siècle et au début du dix-neuvième. Le* Serment des Horaces, *exposé en 1786, est une des œuvres les plus caractéristiques de l'école. Le vieil Horace, avant de leur remettre leurs glaives, fait jurer à ses fils, prêts à voler au combat, de mourir pour le triomphe de Rome. La composition est claire, simple, bien ordonnée; le dessin est de la plus absolue correction, si précis qu'on dirait un bas-relief. Mais le mouvement des Horaces est bien un peu tendu et déclamatoire. Surtout les couleurs sont monotones, tristes et ternes, au point que la gravure produit plus d'effet que le tableau et donne à croire qu'il est lumineux, alors qu'il est sombre. Ce sont des gris noir délavés pour les tuniques du vieil Horace et de l'homme à la lance; des rouges durs pour la toge du premier et le justaucorps du second; des bleus indécis pour les autres. Les têtes sont si bien idéalisées que les deux plus jeunes des Horaces, au second plan, s'ils ne portaient le casque, pourraient être pris pour des femmes. Le décor est banal et triste; c'est un préau de prison aussi bien qu'un* atrium *de maison romaine. — Rapprocher des* Massacres de Chio.



EUGÈNE DELACROIX (1799-1865). — LES MASSACRES DE CHIO (Avril 1823).
Musée du Louvre. Photographie.

Delacroix fut le chef de l'école romantique. Le tableau reproduit ici fut exposé en 1824. C'est la reproduction imaginaire, mais avec une grande exactitude de costumes et de types, d'un épisode de l'insurrection grecque, le massacre de la population de Chio par les Turcs (11 avril 1823). A gauche, sous la garde d'un Turc, fusil à la main, placé au second plan, un groupe de prisonniers, blessés ou mourants — l'homme nu est livide, presque vert. — A droite, un cavalier, dont la veste de velours bleu étincelle de broderies d'or, tire son sabre du fourreau pour abattre une femme cramponnée à l'arçon de la selle. Au fond le massacre se poursuit, des incendies sont allumés, et la mer brille très bleue au lointain, à droite. — L'ensemble est confus, encombré; les attitudes sont tourmentées. Mais on ne s'aperçoit guère de ces défauts devant le tableau, tant les couleurs sont éclatantes et vraies, tant la toile est lumineuse. — Ici c'est le coloris qui fait la valeur de l'œuvre.



PRUDHON (1758-1823). — L'IMPÉRATRICE JOSÉPHINE.
Musée du Louvre. Photographie.

Prudhon, peintre d'un génie tout personnel, ne fut ni un classique ni un romantique. On l'a appelé, en raison de la lumière douce dont il enveloppe ses sujets, le Corrège *français. — L'impératrice Joséphine* (1763-1814), *la première femme de Napoléon, est assise sur un banc de rocher, dans un coin du parc de la Malmaison. Elle porte une robe de mousseline blanche lamée d'or et bordée en bas d'une frange d'or. Ceinture d'or serrant la robe. Cercles d'or sur le front et dans les cheveux bruns. Les yeux bleus animent la physionomie vive et gracieuse. Écharpe rouge passant sur les genoux et revenant sous le coude gauche. Le tableau donne un joli modèle de costume Empire.*

poléon. Deux de ses tableaux, un épisode de l'expédition de Syrie, les *Pestiférés de Jaffa*, puis le *Champ de bataille d'Eylau*[1], ont fait de lui le premier de nos peintres militaires.

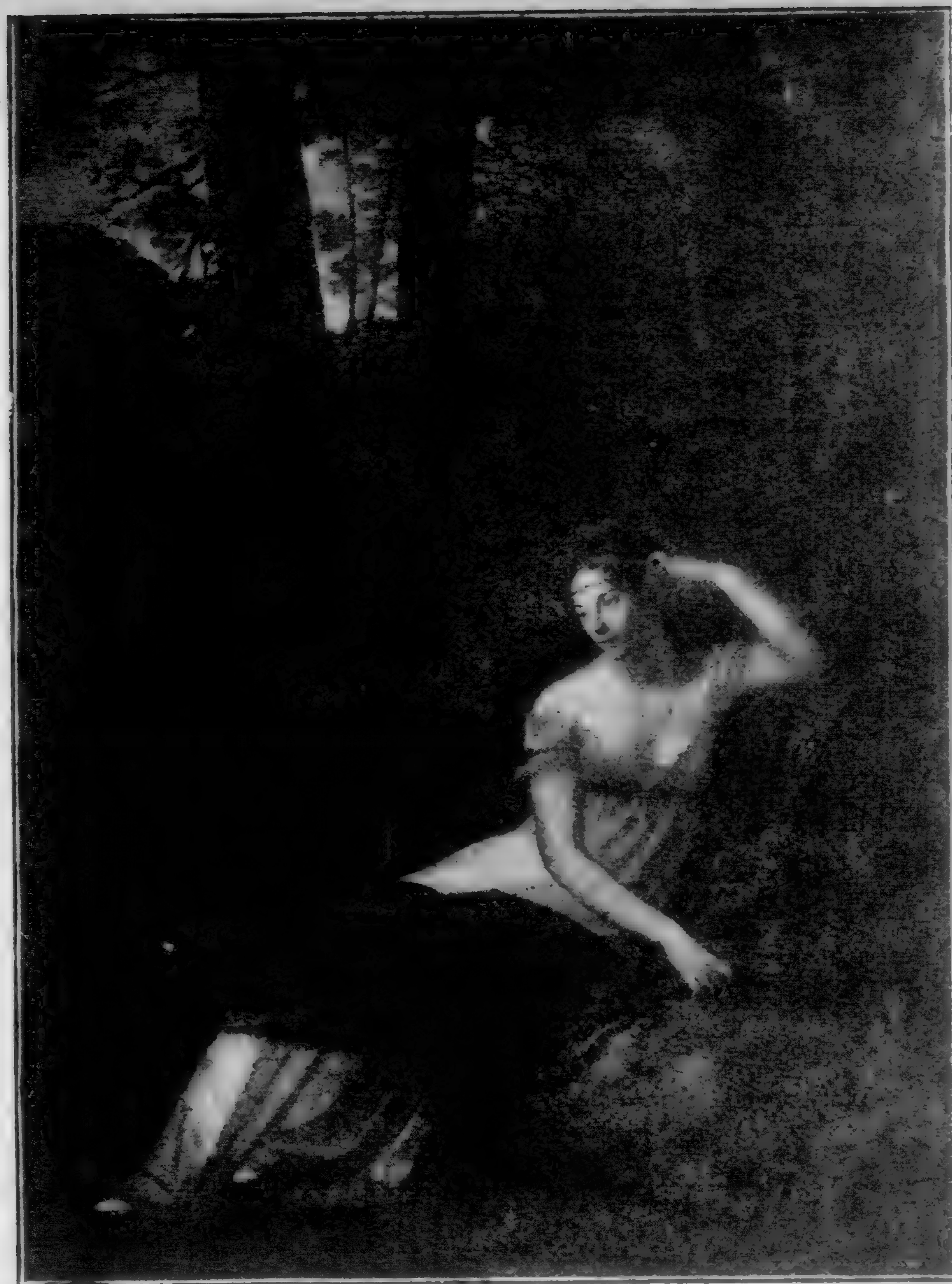


TROYON (1813-1865). — BŒUFS SE RENDANT AU LABOUR.
Musée du Louvre. — Photographie.

Troyon, d'abord décorateur sur porcelaine à la manufacture de Sèvres, est l'un des premiers dans cette école de paysagistes, gloire de la peinture française au dix-neuvième siècle, qui continue la tradition des grands paysagistes hollandais du dix-septième. Il a été spécialement un animalier. Ce tableau exposé en 1853 *est l'œuvre la plus achevée de Troyon. Au ciel, doré par le soleil levant, la lumière tombe en pluie. Les bœufs dont les ombres s'allongent sur la terre brune, avancent lentement, le joug au cou. Dans la fraîcheur du matin les naseaux fument et leur souffle les enveloppe d'une sorte de buée lumineuse.*

Ingres[2] (1780-1867) prolongea jusque dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle, la doctrine de David. Il fut le plus intransigeant des classiques. Son tableau le plus célèbre, l'*Apothéose d'Homère*[3], peint au milieu de la bataille romantique (1827), résuma toutes les doctrines, toutes les qualités et aussi tous les défauts de l'école ancienne. Dessinateur impeccable et fanatique du dessin, il combattit avec une passion toute méridionale — il était de Montauban — « les méchants », c'est-à-dire les roman-

1. Ces deux tableaux sont au Louvre.
2. Voir ci-dessus le portrait du premier Consul, page 177.
3. Au Louvre.



PRUDHON (1758-1823). — L'IMPÉRATRICE JOSEPHINE.
Musée du Louvre. Photographie.

Prudhon, peintre d'un génie tout personnel, ne fut ni un classique ni un romantique. On l'a appelé, en raison de la lumière douce dont il enveloppe ses sujets, le Corrège *français. — L'impératrice Joséphine (1763-1814), la première femme de Napoléon, est assise sur un banc de rocher, dans un coin du parc de la Malmaison. Elle porte une robe de mousseline blanche lamée d'or et bordée en bas d'une frange d'or. Ceinture d'or serrant la robe. Cercles d'or sur le front et dans les cheveux bruns. Les yeux bleus animent la physionomie vive et gracieuse. Écharpe rouge passant sur les genoux et revenant sous le coude gauche. Le tableau donne un joli modèle de costume Empire.*

poléon. Deux de ses tableaux, un épisode de l'expédition de Syrie, les *Pestiférés de Jaffa*, puis le *Champ de bataille d'Eylau*[1], ont fait de lui le premier de nos peintres militaires.



TROYON (1813-1865). — BŒUFS SE RENDANT AU LABOUR.
Musée du Louvre. — Photographie.

Troyon, d'abord décorateur sur porcelaine à la manufacture de Sèvres, est l'un des premiers dans cette école de paysagistes, gloire de la peinture française au dix-neuvième siècle, qui continue la tradition des grands paysagistes hollandais du dix-septième. Il a été spécialement un animalier. Ce tableau exposé en 1853 est l'œuvre la plus achevée de Troyon. Au ciel, doré par le soleil levant, la lumière tombe en pluie. Les bœufs dont les ombres s'allongent sur la terre brune, avancent lentement, le joug au cou. Dans la fraîcheur du matin les naseaux fument et leur souffle les enveloppe d'une sorte de buée lumineuse.

Ingres[2] (1780-1867) prolongea jusque dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle, la doctrine de David. Il fut le plus intransigeant des classiques. Son tableau le plus célèbre, l'*Apothéose d'Homère*[3], peint au milieu de la bataille romantique (1827), résuma toutes les doctrines, toutes les qualités et aussi tous les défauts de l'école ancienne. Dessinateur impeccable et fanatique du dessin, il combattit avec une passion toute méridionale — il était de Montauban — « les méchants », c'est-à-dire les roman-

1. Ces deux tableaux sont au Louvre.
2. Voir ci-dessus le portrait du premier Consul, page 177.
3. Au Louvre.

tiques, surtout Delacroix, presque un malhonnête homme à ses yeux, parce qu'il préférait la couleur au dessin et souvent dessinait mal.

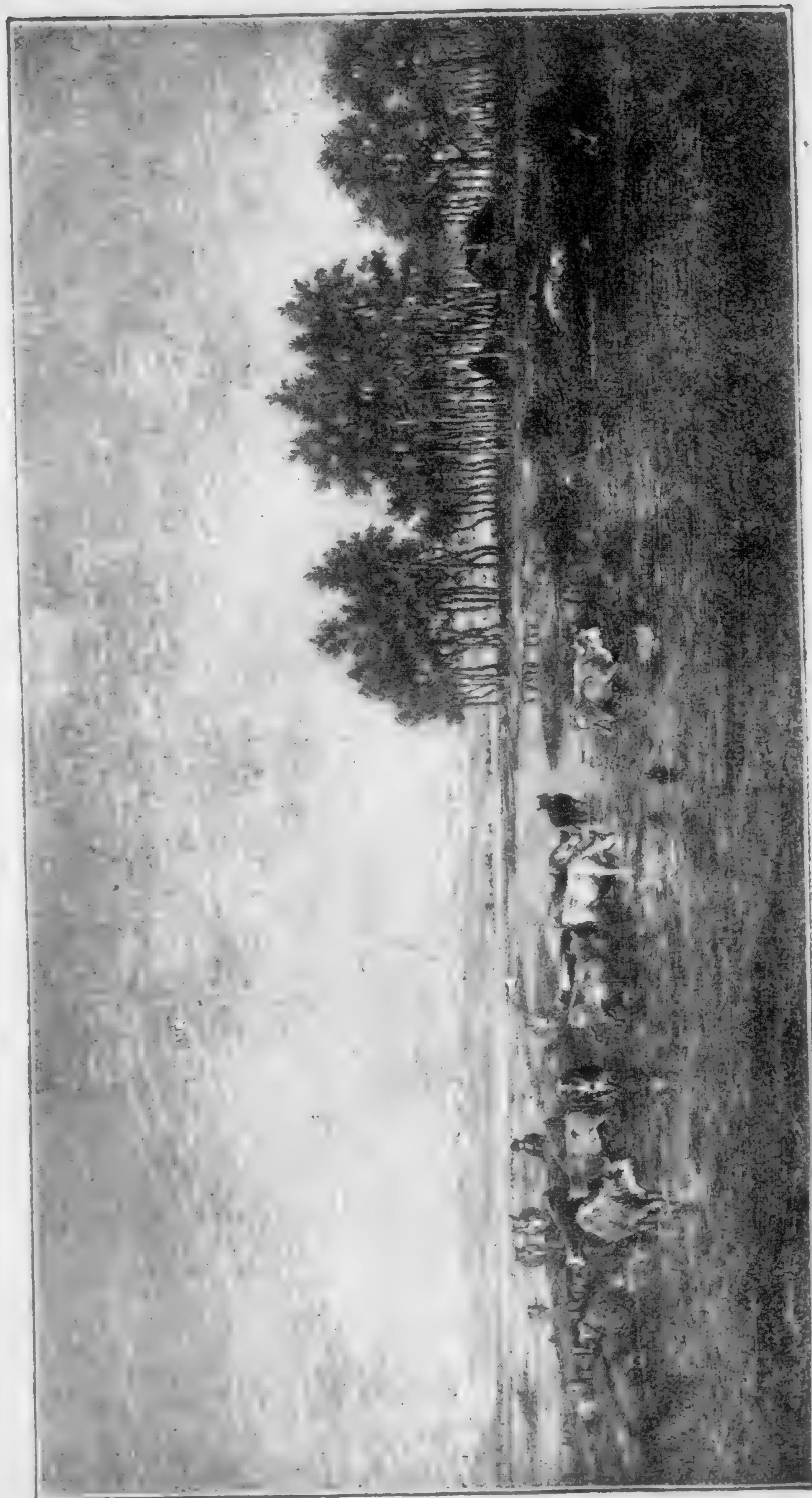
Entre les classiques et les romantiques, échappant à toute école, se plaça ***Prudhon*** (1758-1823), fils d'un maçon bourguignon. Depuis le seizième siècle et Corrège [1], nul n'avait peint avec tant d'harmonie et peu d'artistes ont montré un aussi délicat génie.

LES PEINTRES ROMANTIQUES

La première toile romantique, *Un officier des chasseurs de la Garde chargeant* [2], parut à la fin de l'Empire, au Salon de 1812 : le cheval, d'un mouvement désordonné, scandalisa les classiques. Le tableau était d'un peintre de vingt-deux ans, un Rouennais, ***Géricault*** (1791-1824). Le scandale fut plus grand encore quand il exposa, en 1819, *le Radeau de la Méduse* [3], épisode tragique du naufrage d'un navire de guerre récemment perdu sur la côte d'Afrique. Mais le public, qui ne s'embarrassait pas de théories sur l'art, fut ému et applaudit. Par malheur Géricault mourut quelques années après.

Dès lors le chef de l'École romantique fut ***Delacroix*** (1799-1865). Comme Géricault, Delacroix débuta à vingt-deux ans. Le sujet de son premier tableau, *la Barque du Dante*, exposé en 1822, était tiré de la *Divine Comédie*. Dante et Virgile traversent le fleuve de l'Enfer dans une barque à laquelle se cramponnent désespérément les damnés. La couleur surprit les critiques et l'œuvre fut vivement discutée. Deux ans plus tard (1824), autour de son second tableau, les *Massacres de Chio*, — un épisode de l'insurrection grecque alors dans son plein [3], — s'engagea une vraie bataille, préface de la bataille d'*Hernani*. Les classiques accusaient Delacroix de peindre avec « un balai ivre ». Mais la plupart des jeunes artistes suivirent Delacroix, et ce fut le triomphe de la couleur sur le dessin. A partir de 1830, Delacroix, tenu dès lors pour un grand maître, fut chargé de nombreux et importants travaux au palais Bourbon, au Luxembourg, au Louvre, etc.; ce fut à cette époque qu'il peignit son chef-d'œuvre : *L'entrée des Croisés à Constantinople* [4].

1. Voir 1er volume, page 252.
2. Voir ci-dessus, page 283.
3. Voir ci-dessous, page 511.
4. Au Louvre.



THÉODORE ROUSSEAU (1812-1867). — MARAIS DANS LES LANDES.
Musée du Louvre. — Photographie Braun.

Dans un cadre d'un mètre à peine, Rousseau a su enfermer un paysage immense. Au fond les Pyrénées blanches de neige, voilées à leur base de brume bleue. La lumière tombe par nappes sur la lande vert clair derrière les pins, qui se découpent sur le ciel empli de la brume des jours très chauds. Des bœufs traversent le marais aux eaux gris bleu. Le tableau fut exposé en 1852.

tiques, surtout Delacroix, presque un malhonnête homme à ses yeux, parce qu'il préférait la couleur au dessin et souvent dessinait mal.

Entre les classiques et les romantiques, échappant à toute école, se plaça **Prudhon** (1758-1823), fils d'un maçon bourguignon. Depuis le seizième siècle et Corrège [1], nul n'avait peint avec tant d'harmonie et peu d'artistes ont montré un aussi délicat génie.

LES PEINTRES ROMANTIQUES

La première toile romantique, *Un officier des chasseurs de la Garde chargeant* [2], parut à la fin de l'Empire, au Salon de 1812 : le cheval, d'un mouvement désordonné, scandalisa les classiques. Le tableau était d'un peintre de vingt-deux ans, un Rouennais, **Géricault** (1791-1824). Le scandale fut plus grand encore quand il exposa, en 1819, *le Radeau de la Méduse* [3], épisode tragique du naufrage d'un navire de guerre récemment perdu sur la côte d'Afrique. Mais le public, qui ne s'embarrassait pas de théories sur l'art, fut ému et applaudit. Par malheur Géricault mourut quelques années après.

Dès lors le chef de l'École romantique fut **Delacroix** (1799-1865). Comme Géricault, Delacroix débuta à vingt-deux ans. Le sujet de son premier tableau, *la Barque du Dante*, exposé en 1822, était tiré de la *Divine Comédie*. Dante et Virgile traversent le fleuve de l'Enfer dans une barque à laquelle se cramponnent désespérément les damnés. La couleur surprit les critiques et l'œuvre fut vivement discutée. Deux ans plus tard (1824), autour de son second tableau, les *Massacres de Chio*, — un épisode de l'insurrection grecque alors dans son plein [3], — s'engagea une vraie bataille, préface de la bataille d'*Hernani*. Les classiques accusaient Delacroix de peindre avec « un balai ivre ». Mais la plupart des jeunes artistes suivirent Delacroix, et ce fut le triomphe de la couleur sur le dessin. A partir de 1830, Delacroix, tenu dès lors pour un grand maître, fut chargé de nombreux et importants travaux au palais Bourbon, au Luxembourg, au Louvre, etc.; ce fut à cette époque qu'il peignit son chef-d'œuvre : *L'entrée des Croisés à Constantinople* [4].

1. Voir 1er volume, page 252.
2. Voir ci-dessus, page 283.
3. Voir ci-dessous, page 511.
4. Au Louvre.



THÉODORE ROUSSEAU (1812-1867). — MARAIS DANS LES LANDES.
Musée du Louvre. — Photographie Braun.

Dans un cadre d'un mètre à peine, Rousseau a su enfermer un paysage immense. Au fond les Pyrénées blanches de neige, voilées à leur base de brume bleue. La lumière tombe par nappes sur la lande vert clair derrière les pins, qui se découpent sur le ciel empli de la brume des jours très chauds. Des bœufs traversent le marais aux eaux gris bleu. Le tableau fut exposé en 1852.

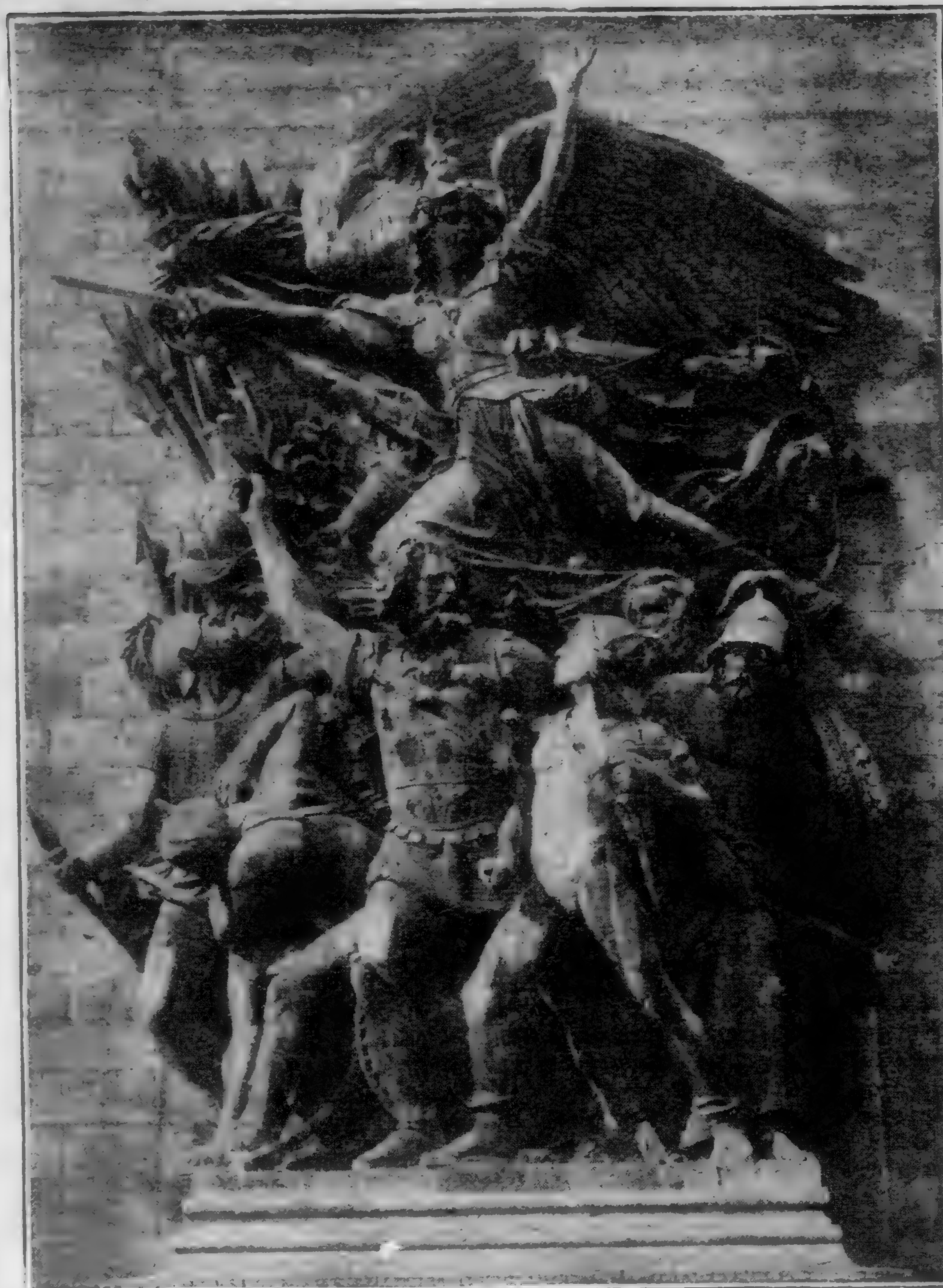
LES PAYSAGISTES

Le goût de la « vérité exacte » qui conduisit les peintres romantiques à l'étude attentive des couleurs, d'autre part le goût de la nature éveillé par les descriptions de Chateaubriand, amenèrent certains peintres, comme au dix-septième siècle les maîtres Hollandais et quelques Anglais au début du dix-neuvième siècle, à chercher dans la nature seule les sujets de leurs tableaux. Il se forma ainsi, à partir de 1830, une admirable école de *paysagistes*, et c'est *un des faits essentiels* de l'histoire de l'Art français contemporain. Jusqu'alors on n'avait admis que le *paysage historique*, c'est-à-dire la nature « embellie » par des constructions ajoutées d'imagination, temples grecs, palais romains, colonnades ou arcades en ruines, et animée par des groupes de personnages, naturellement grecs ou romains. Il parut qu'un coin de forêt, une échappée sur la plaine, une mare, une ferme, un groupe d'animaux, un bouquet d'arbres, avec les mille caprices de la lumière, l'infinie variété des couleurs, méritaient par eux-mêmes d'être représentés, sans embellissement d'aucune sorte. L'école des paysagistes eut son plein éclat dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle; mais ses premiers grands peintres, ***Corot*** (1796-1875), le poète du paysage, ***Théodore Rousseau*** (1812-1867) et ***Troyon*** (1813-1865), sous la Monarchie de Juillet, avant 1850, avaient déjà donné des chefs-d'œuvre.

LES SCULPTEURS

Alors qu'au dix-huitième siècle la sculpture française avait compté tant de vrais maîtres, il n'y eut sous la Révolution, sous l'Empire, sous la Restauration, que des artistes médiocres, des œuvres banales, froides et guindées, mauvaises imitations de l'Antique. Le sculpteur en renom fut alors un italien, *Canova* (1757-1822), artiste de riche imagination, de fécondité prodigieuse — ses œuvres sont au nombre de plus de cent-soixante-dix, — mais dont le réel génie fut cependant inférieur à sa réputation européenne.

La tradition de la grande sculpture fut renouée en France par ***Rude*** (1784-1855), un Dijonais, d'abord apprenti poêlier, et par ***Barye*** (1796-1875), un Parisien quelque temps ouvrier graveur. L'un et l'autre dans l'observation directe et sincère de la nature retrouvèrent l'art de donner à leurs œuvres l'élan de la vie. Les tigres, les lions, jusqu'alors insipides motifs de décoration, s'ani-



FRANÇOIS RUDE (1784-1855). — LE DÉPART.

Arc de Triomphe de l'Étoile. — Photographie Giraudon.

Rude a rendu par l'observation sincère de la nature, la vie et le mouvement à la sculpture française qui, de 1789 à 1830, s'immobilisait dans une plate et inintelligente imitation de l'Antiquité. Dans le groupe du Départ, *sculpté vers 1833 et plus connu du public sous le nom de groupe de la* Marseillaise, *Rude a rendu avec une admirable force, l'élan enthousiaste des Volontaires courant à la défense de la Patrie en danger. La figure de la France criant l'appel à la frontière l'épée tendue vers l'ennemi, est d'une fougue qu'aucun sculpteur n'a dépassée.*

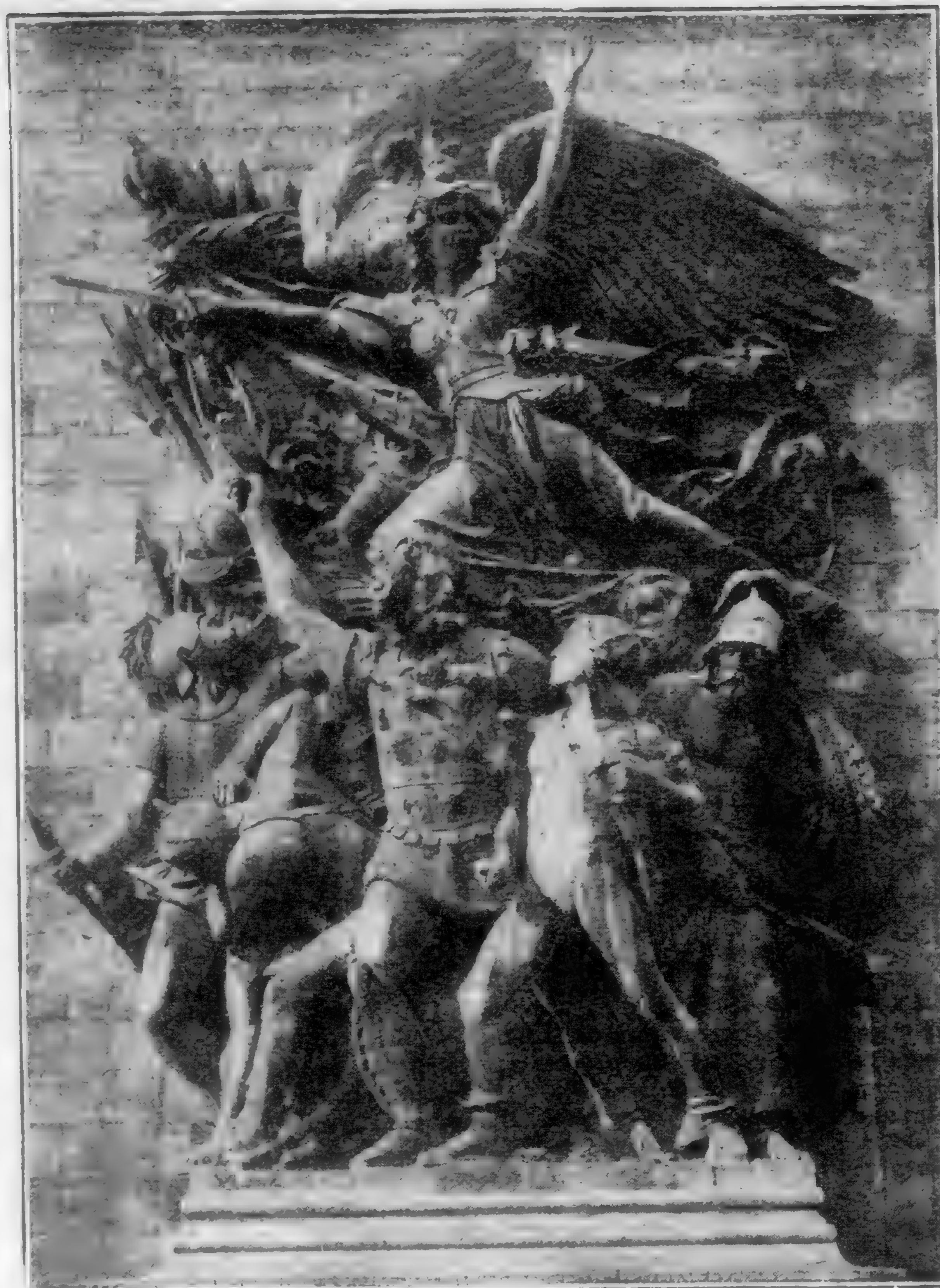
LES PAYSAGISTES

Le goût de la « vérité exacte » qui conduisit les peintres romantiques à l'étude attentive des couleurs, d'autre part le goût de la nature éveillé par les descriptions de Chateaubriand, amenèrent certains peintres, comme au dix-septième siècle les maîtres Hollandais et quelques Anglais au début du dix-neuvième siècle, à chercher dans la nature seule les sujets de leurs tableaux. Il se forma ainsi, à partir de 1830, une admirable école de *paysagistes*, et c'est *un des faits essentiels* de l'histoire de l'Art français contemporain. Jusqu'alors on n'avait admis que le *paysage historique*, c'est-à-dire la nature « embellie » par des constructions ajoutées d'imagination, temples grecs, palais romains, colonnades ou arcades en ruines, et animée par des groupes de personnages, naturellement grecs ou romains. Il parut qu'un coin de forêt, une échappée sur la plaine, une mare, une ferme, un groupe d'animaux, un bouquet d'arbres, avec les mille caprices de la lumière, l'infinie variété des couleurs, méritaient par eux-mêmes d'être représentés, sans embellissement d'aucune sorte. L'école des paysagistes eut son plein éclat dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle; mais ses premiers grands peintres, ***Corot*** (1796-1875), le poète du paysage, ***Théodore Rousseau*** (1812-1867) et ***Troyon*** (1813-1865), sous la Monarchie de Juillet, avant 1850, avaient déjà donné des chefs-d'œuvre.

LES SCULPTEURS

Alors qu'au dix-huitième siècle la sculpture française avait compté tant de vrais maîtres, il n'y eut sous la Révolution, sous l'Empire, sous la Restauration, que des artistes médiocres, des œuvres banales, froides et guindées, mauvaises imitations de l'Antique. Le sculpteur en renom fut alors un italien, *Canova* (1757-1822), artiste de riche imagination, de fécondité prodigieuse — ses œuvres sont au nombre de plus de cent-soixante-dix, — mais dont le réel génie fut cependant inférieur à sa réputation européenne.

La tradition de la grande sculpture fut renouée en France par ***Rude*** (1784-1855), un Dijonais, d'abord apprenti poêlier, et par ***Barye*** (1796-1875), un Parisien quelque temps ouvrier graveur. L'un et l'autre dans l'observation directe et sincère de la nature retrouvèrent l'art de donner à leurs œuvres l'élan de la vie. Les tigres, les lions, jusqu'alors insipides motifs de décoration, s'ani-



FRANÇOIS RUDE (1784-1855). — LE DÉPART.

Arc de Triomphe de l'Étoile. — Photographie Giraudon.

Rude a rendu par l'observation sincère de la nature, la vie et le mouvement à la sculpture française qui, de 1789 à 1830, s'immobilisait dans une plate et inintelligente imitation de l'Antiquité. Dans le groupe du Départ, *sculpté vers 1833 et plus connu du public sous le nom de groupe de la* Marseillaise, *Rude a rendu avec une admirable force, l'élan enthousiaste des Volontaires courant à la défense de la Patrie en danger. La figure de la France criant l'appel à la frontière l'épée tendue vers l'ennemi, est d'une fougue qu'aucun sculpteur n'a dépassée.*

mèrent sous le ciseau de Barye, sculpteur unique que personne n'avait précédé, que personne n'a depuis surpassé. A l'Arc de Triomphe, dans son groupe du *Départ*, œuvre épique où revit tout entier l'enthousiasme patriotique de 1792, Rude s'égala aux plus grands maitres.



BARYE (1796-1875). — LE LION AU SERPENT.
Jardin des Tuileries. — Photographie.

La première œuvre célèbre de Barye. Nul avant lui n'avait observé et rendu les grands fauves avec cette surprenante fidélité. Théophile Gautier a traduit d'une façon originale l'étonnement admiratif du public devant ce groupe, au Salon de 1833. Il racontait qu' « à l'aspect de ce terrible et superbe animal hérissant sa crinière, crispant son mufle, et dont le rictus farouche n'affectait pas le sourire académique » tous les vieux lions de marbre « aux traits presque humains » qu'on voit dans les jardins aux extrémités des balustrades, une patte posée sur un globe, « serrèrent leurs queues entre leurs jambes et faillirent laisser échapper la boule qui leur sert de contenance ».

LES SCIENCES IMPORTANCE DU MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

Si brillante qu'ait été la renaissance littéraire et artistique de la première moitié du dix-neuvième siècle, elle n'a pas historiquement l'importance du progrès des sciences pendant la même période. Les grandes découvertes scientifiques faites alors, les applications pratiques qu'on en a tirées, comme aussi des découvertes antérieures, ont en effet amené la *transformation complète de nos conditions d'existence*. Le bateau à vapeur, la locomotive, le télégraphe électrique, les grandes industries chimiques, rouages essentiels de la vie contemporaine datent de la première moitié du dix-neuvième siècle.

LES SCIENCES AVANT LE XIXᵉ SIÈCLE

La curiosité et l'activité scientifique ne furent cependant pas des nouveautés. Déjà le dix-septième siècle avait compté des savants illustres, les Italiens *Galilée* et *Torricelli*, les Allemands *Képler* et *Leibnitz*, en France *Descartes* et *Pascal*, en Angleterre *Newton*. Grâce à eux d'immenses progrès avaient été accomplis en mathématiques et en astronomie, et d'importantes découvertes avaient été faites en physique. On avait imaginé la lunette astronomique, le pendule, le baromètre, et le Français *Papin* avait construit la première machine à vapeur. Mais les savants voulaient alors s'appliquer à toutes les sciences à la fois. Ainsi Descartes et Pascal s'occupaient de physique autant que de mathématiques. Newton s'occupait en outre d'astronomie. Cette dispersion de leurs génies rendit moins rapide l'avancement de chaque science. De plus les instruments de recherches, les appareils d'expériences manquaient, ce qui explique que les sciences physiques et chimiques aient progressé moins vite que les mathématiques.

Au dix-huitième siècle les sciences furent à la mode. La plupart des grands écrivains, Voltaire le premier, s'occupèrent de recherches scientifiques, et l'on parlait sciences jusque dans les salons. D'autre part les savants ne prétendirent plus à être universels et commencèrent à se spécialiser : chacun s'appliqua tout entier soit à une seule science, soit même à une seule partie de cette science. De là en physique les premières études sérieuses des phénomènes électriques et pour ainsi dire la **découverte de l'électricité**, surtout par l'Américain *Franklin* (1706-1790). De là la création de la **chimie moderne** par *Lavoisier* (1743-1794). De là les grands travaux d'*histoire naturelle* de *Buffon* (1707-1788) et du Suédois *Linné* (1707-1778).

CARACTÈRES DU MOUVEMENT SCIENTIFIQUE CONTEMPORAIN

Au dix-neuvième siècle *se spécialiser est devenu une obligation pour les savants*. Dans chaque ordre de sciences, chaque savant a limité ses recherches à des points exactement définis. D'autre part il s'est produit pour les sciences le même fait que pour la littérature et les arts, un *accroissement considérable du public instruit* ou curieux de s'instruire. Cet accroissement a été la conséquence de l'organisation des lycées par Napoléon et de la place

mèrent sous le ciseau de Barye, sculpteur unique que personne n'avait précédé, que personne n'a depuis surpassé. A l'Arc de Triomphe, dans son groupe du *Départ*, œuvre épique où revit tout entier l'enthousiasme patriotique de 1792, Rude s'égala aux plus grands maîtres.



BARYE (1796-1875). — LE LION AU SERPENT.
Jardin des Tuileries. — Photographie.

La première œuvre célèbre de Barye. Nul avant lui n'avait observé et rendu les grands fauves avec cette surprenante fidélité. Théophile Gautier a traduit d'une façon originale l'étonnement admiratif du public devant ce groupe, au Salon de 1833. Il racontait qu' « à l'aspect de ce terrible et superbe animal hérissant sa crinière, crispant son mufle, et dont le rictus farouche n'affectait pas le sourire académique » tous les vieux lions de marbre « aux traits presque humains » qu'on voit dans les jardins aux extrémités des balustrades, une patte posée sur un globe, « serrèrent leurs queues entre leurs jambes et faillirent laisser échapper la boule qui leur sert de contenance ».

LES SCIENCES IMPORTANCE DU MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

Si brillante qu'ait été la renaissance littéraire et artistique de la première moitié du dix-neuvième siècle, elle n'a pas historiquement l'importance du progrès des sciences pendant la même période. Les grandes découvertes scientifiques faites alors, les applications pratiques qu'on en a tirées, comme aussi des découvertes antérieures, ont en effet amené la *transformation complète de nos conditions d'existence*. Le bateau à vapeur, la locomotive, le télégraphe électrique, les grandes industries chimiques, rouages essentiels de la vie contemporaine datent de la première moitié du dix-neuvième siècle.

A LES SCIENCES AVANT LE XIXe SIÈCLE

La curiosité et l'activité scientifique ne furent cependant pas des nouveautés. Déjà le dix-septième siècle avait compté des savants illustres, les Italiens *Galilée* et *Torricelli*, les Allemands *Képler* et *Leibnitz*, en France *Descartes* et *Pascal*, en Angleterre *Newton*. Grâce à eux d'immenses progrès avaient été accomplis en mathématiques et en astronomie, et d'importantes découvertes avaient été faites en physique. On avait imaginé la lunette astronomique, le pendule, le baromètre, et le Français *Papin* avait construit la première machine à vapeur. Mais les savants voulaient alors s'appliquer à toutes les sciences à la fois. Ainsi Descartes et Pascal s'occupaient de physique autant que de mathématiques. Newton s'occupait en outre d'astronomie. Cette dispersion de leurs génies rendit moins rapide l'avancement de chaque science. De plus les instruments de recherches, les appareils d'expériences manquaient, ce qui explique que les sciences physiques et chimiques aient progressé moins vite que les mathématiques.

Au dix-huitième siècle les sciences furent à la mode. La plupart des grands écrivains, Voltaire le premier, s'occupèrent de recherches scientifiques, et l'on parlait sciences jusque dans les salons. D'autre part les savants ne prétendirent plus à être universels et commencèrent à se spécialiser : chacun s'appliqua tout entier soit à une seule science, soit même à une seule partie de cette science. De là en physique les premières études sérieuses des phénomènes électriques et pour ainsi dire la **découverte de l'électricité**, surtout par l'Américain *Franklin* (1706-1790). De là la création de la **chimie moderne** par *Lavoisier* (1743-1794). De là les grands travaux d'*histoire naturelle* de *Buffon* (1707-1788) et du Suédois *Linné* (1707-1778).

CARACTÈRES DU MOUVEMENT SCIENTIFIQUE CONTEMPORAIN

Au dix-neuvième siècle *se spécialiser est devenu une obligation pour les savants*. Dans chaque ordre de sciences, chaque savant a limité ses recherches à des points exactement définis. D'autre part il s'est produit pour les sciences le même fait que pour la littérature et les arts, un *accroissement considérable du public instruit* ou curieux de s'instruire. Cet accroissement a été la conséquence de l'organisation des lycées par Napoléon et de la place

très large donnée dans les programmes à l'étude des sciences. En même temps la condition des savants s'est transformée. Jusqu'alors le savant était généralement un amateur, travaillant pour lui, par goût personnel, isolé, ne cherchant pas à instruire des disciples. A partir de la Révolution *les savants sont devenus des professeurs.* Ils ont enseigné dans les grandes écoles fondées ou réorganisées par la Convention : École Polytechnique, École Normale supérieure, Muséum. Dirigées par eux, ces écoles devinrent des séminaires scientifiques où se formèrent des générations de chercheurs. Enfin, *des découvertes théoriques on s'est efforcé de tirer des applications industrielles :* les sciences n'ont plus été seulement la distraction très noble de quelques privilégiés de l'intelligence. Déjà, on l'a vu[1], pendant les guerres de la Révolution, elles avaient été mises au service de la défense nationale. Elles ont été mises de plus en plus au service de l'homme; elles sont devenues ses auxiliaires pour l'exploitation des richesses du globe.

LES MATHÉMATICIENS ET LES ASTRONOMES

Pendant la période de la Révolution et de l'Empire, il y eut en France un groupe de mathématiciens illustres : *Lagrange, Monge* et *Laplace*. Tous les trois furent, comme Pascal au dix-septième siècle, des génies précoces : ils n'avaient pas vingt ans qu'ils étaient déjà des maîtres. Tous les trois furent parmi les fondateurs et les premiers professeurs de l'École Polytechnique et de l'École Normale. Tous les trois furent comblés d'honneurs par Napoléon.

Lagrange (1736-1813), né à Turin de parents français, longtemps directeur de l'Académie de Berlin, ne vint à Paris qu'à la veille de la Révolution. Il y publia, en 1788, sa *Mécanique analytique,* fruit de vingt-cinq années de travail. Il fut l'un des créateurs du système métrique.

Monge (1744-1818), fils d'un marchand forain de Beaune, élevé par les Oratoriens, était à vingt-deux ans professeur à l'École du génie de Metz (1768). Ce fut là qu'il inventa la *Géométrie descriptive* : ses leçons, par ordre du gouvernement, furent longtemps tenues secrètes, afin que les armées étrangères ne pussent profiter des facilités que donnait la science nouvelle pour l'art des fortifications. Pendant la Révolution, quand la Patrie eut été proclamée en danger, Monge fut de ceux qui cherchèrent et

1. Voir ci-dessus, page 169.

indiquèrent des méthodes rapides pour la fabrication de la poudre, de l'acier et la construction des armes.

La même année où Monge devenait professeur à l'École de Metz, ***Laplace*** (1749-1827), fils d'un paysan du Calvados, était nommé professeur de mathématiques à l'École militaire de Paris : il avait dix-neuf ans. Deux ouvrages ont rendu son nom immortel : l'*Exposition du système du Monde* (1796) et le *Traité de la mécanique céleste*, ouvrage considérable, à la fois résumé et fondement de la science astronomique, et dont la publication, commencée en 1799, ne fut achevée que vingt-six ans après, en 1825.

LES PHYSICIENS ET LES CHIMISTES

Les plus remarquables parmi les physiciens et les chimistes, ceux dont les découvertes eurent les conséquences les plus considérables, furent *Fresnel, Ampère, Arago, Gay-Lussac*. Ampère excepté, tous appartinrent aux générations formées dans les écoles nouvelles, aux premières promotions de l'Ecole Polytechnique.

Fresnel (1788-1827), ingénieur des ponts et chaussées, s'appliqua surtout à l'*optique*. Ses travaux aboutirent à la démonstration d'une théorie nouvelle sur la *nature de la lumière*, théorie pressentie par Descartes un siècle et demi plus tôt. Dans la pratique, les travaux de Fresnel permirent la *construction de phares* dont les feux, concentrés dans de gigantesques lentilles, purent être projetés, pour la plus grande sécurité des navires, à des distances inconnues jusqu'alors.

Ampère (1775-1836), un Lyonnais, ***Arago*** (1786-1853), celui-ci à la fois physicien et astronome et membre de l'Académie des Sciences à vingt-trois ans, ouvrirent une voie nouvelle aux études d'électricité et découvrirent l'*électro-magnétisme*. Un médecin italien, *Volta*, avait à la fin du dix-huitième siècle trouvé le moyen de produire des courants électriques d'une façon continue, au moyen de métaux convenablement disposés en *pile* (1796-1800). Ampère constata que deux courants électriques rapprochés influent l'un sur l'autre et peuvent se dévier mutuellement (1820). Arago observa qu'en enroulant autour d'une tige d'acier un fil conducteur d'un courant électrique, on transforme cette tige en un véritable aimant, aussi longtemps qu'on laisse passer le courant. De cette double découverte l'on tira la *télégraphie électrique*, dont Ampère indiqua le principe dès 1822.

Gay-Lussac (1778-1850), un Limousin, à la fois physicien et chimiste, étudia particulièrement les *lois de la dilatation* des gaz

et des vapeurs, lois d'un intérêt primordial au moment où se généralisait l'emploi des machines à vapeur. En chimie il étudia l'iode et découvrit un certain nombre de corps nouveaux comme le bore. Il s'appliqua à la chimie industrielle et fut un des créateurs de la *Chimie organique*. Celle-ci, vraie science nouvelle, donna, presque dès les débuts, des résultats pratiques très variés et de grande importance. Ainsi, par les recherches de *Chevreul* (1786-1889) sur les corps gras, elle permit une transformation de l'industrie des bougies; par les études de *Pelletier* (1788-1842), sur certains produits végétaux, opium, noix vomique, écorce de quinquina, etc., elle permit d'isoler les *alcaloïdes*, c'est-à-dire la substance active de ces produits, et de fabriquer une série de médicaments nouveaux, comme la morphine, la strychnine, la quinine.

LES NATURALISTES

Parmi les nombreux naturalistes français du début du dix-neuvième siècle, deux occupent une place éminente dans l'histoire des Sciences, *Geoffroy Saint-Hilaire* et *Cuvier*. Ils furent, très jeunes, professeurs au Muséum; Geoffroy-Saint-Hilaire, qui contribua à l'organiser, avait vingt-deux ans quand il commença d'y enseigner la zoologie; Cuvier avait vingt-six ans quand il y fut nommé professeur d'anatomie comparée. C'était en 1795 : tout était jeune alors, hommes politiques, généraux, savants.

L'idée capitale et toute nouvelle de l'enseignement de **Geoffroy Saint-Hilaire** (1772-1844), exposée dans sa *Philosophie anatomique*, fut que tous les êtres sont formés sur un plan unique, c'est-à-dire qu'on retrouve chez tous les mêmes organes essentiels, différents seulement par des détails. C'est sur cette idée que repose la zoologie moderne.

Cuvier (1769-1832) fut le fondateur de deux sciences nouvelles, la *paléontologie* et la *géologie*. Dans ses études d'*Anatomie comparée* (1800-1805), il établit ce principe que tous les organes d'un même animal sont en harmonie entre eux, et ont des proportions à peu près invariables. Il en conclut que quand on connaît un organe, on peut en déduire les autres. Partant de ce principe, après avoir étudié longuement divers ossements trouvés dans les carrières des environs de Paris, il reconstitua les squelettes de plus de cent-soixante espèces d'animaux disparus depuis des siècles, quelques-uns gigantesques. Des squelettes découverts plus tard, montrèrent que les déductions de Cuvier étaient exactes. Il avait ainsi créé la *paléontologie*.

D'autre part, de ses *Recherches sur les fossiles* (1821-1824), c'est-à-dire sur les empreintes et les restes d'animaux trouvés dans l'épaisseur des roches, on tira les principes de la *géologie*. Elles permirent en effet de classer les couches du sol d'après la nature des débris animaux qu'elles renferment. Par suite on put distinguer des époques dans la constitution de la croûte terrestre, donner, pour ainsi dire, un âge aux divers terrains, et retracer l'histoire de la formation du globe.

LES SCIENCES D'ÉRUDITION

Au début du dix-neuvième siècle d'autres sciences se sont encore constituées, que l'on peut appeler les *sciences d'érudition*. Elles eurent pour origine le déchiffrement d'écritures restées jusque-là mystérieuses, l'écriture *hiéroglyphique* et l'écriture *cunéiforme*. On sait comment **Champollion** (1790-1832), étudiant une inscription en trois écritures rapportée en France à la suite de l'expédition d'Égypte, retrouva la signification des hiéroglyphes et reconstitua l'alphabet égyptien (1822). Le déchiffrement de l'écriture cunéiforme présenta plus de difficultés, parce qu'elle a servi à écrire des langues très diverses : l'assyrien, le chaldéen, le mède, le persan. Les nombreux textes qu'on put lire et traduire renouvelèrent l'histoire de l'Antiquité, et reportèrent à plus de trois mille ans en arrière de nous les premières notions certaines sur les peuples anciens de l'Orient.

D'autre part les études sur les langues asiatiques, surtout l'étude du *sanscrit*, langue sacrée des prêtres de l'Inde, éclairèrent les origines les plus lointaines des peuples de l'Ancien Monde. Elles firent reconnaître les parentés qui les unissent et permirent de les grouper en deux familles : une famille *indo-européenne* comprenant Indous, Perses, Arméniens, Grecs, Slaves, Germains, Celtes, Latins; une famille *sémitique* comprenant les Assyriens, les Chaldéens, les Phéniciens, les Hébreux et les Arabes.

Ainsi, dans la première moitié du dix-neuvième siècle, s'accrurent prodigieusement nos connaissances. Jamais l'activité des intelligences ne fut plus grande ni plus variée, et dans l'histoire de la civilisation il n'est pas de période plus féconde soit en résultats immédiats, soit en promesses d'avenir.

CHAPITRE XIV

LA SECONDE RÉPUBLIQUE

LE SUFFRAGE UNIVERSEL
LA RÉACTION, LE COUP D'ÉTAT DE 1851

La Seconde République a nominalement duré près de cinq années, du 24 février 1848 jusqu'au 2 décembre 1852, date de la proclamation du Second Empire. En fait la République fut détruite dès le 2 décembre 1851, par un coup d'état abolissant la constitution de 1848. Dès lors, sous l'étiquette républicaine, il n'y eut plus pendant un an que la dictature du président Louis-Napoléon Bonaparte.

Pendant la durée de la Seconde République la France a été successivement dirigée par le *Gouvernement provisoire* élu le 24 février 1848; par l'*Assemblée nationale constituante* réunie en mai 1848 et qui siégea pendant un an; enfin en vertu de la constitution de 1848 par le *président Louis-Napoléon Bonaparte* élu le 11 décembre 1848, et l'*Assemblée législative* réunie en mai 1849.

Le fait capital de l'histoire de la Seconde République a été l'***établissement du suffrage universel***, décrété par le Gouvernement provisoire le 5 mars 1848.

Au cours des quatre années qu'a duré le régime, les deux partis nouveaux formés pendant la Monarchie de Juillet, le *parti socialiste* et le *parti catholique* ont alternativement joué un rôle prépondérant, le parti socialiste sous le Gouvernement provisoire, le parti catholique dans l'Assemblée législative. Sous le Gouvernement provisoire et au début de l'Assemblée nationale, un essai d'application du système socialiste de Louis Blanc, l'*établissement des Ateliers nationaux*, fait peu loyalement, aboutit à l'*insurrection de Juin 1848*, et à l'écrasement des Socialistes. A l'Assemblée législative le parti catholique obtint l'établissement de la *liberté de l'enseignement* par le vote de la *loi Falloux* (15 mars 1850).

ÉTABLISSEMENT DU SUFFRAGE UNIVERSEL

Aussitôt installé à l'Hôtel de Ville le Gouvernement provisoire, par un manifeste, proclama la République « sauf ratification par le peuple qui sera immédiatement consulté ». « Le gouvernement de la Nation par elle-même, disait le manifeste, la liberté, l'égalité et la fraternité pour principes, le peuple pour devise et mot d'ordre, voilà le gouvernement démocratique que la France se doit à elle-même ».



LEDRU-ROLLIN (1808-1875).
Photographie d'un portrait peint par Mme MONGEZ. — Musée Carnavalet.

Ledru-Rollin a fait établir le suffrage universel en France. Parisien, fils d'un médecin, il débuta comme avocat en 1830, à vingt-deux ans, et se rangea aussitôt dans le parti républicain. Député du Mans en 1841, il fut le premier des radicaux, l'un des promoteurs du mouvement réformiste et des orateurs les plus ardents de la campagne des Banquets. Le 24 février, il empêcha l'établissement de la régence de la duchesse d'Orléans et fit nommer le Gouvernement provisoire, dont il fut membre. En 1849, compromis dans une émeute dirigée contre l'Assemblée législative, il dut s'enfuir à Londres. Il n'en revint qu'en 1870. Le visage très plein, encadré de cheveux et de favoris noirs, est assez lourd et insignifiant. Ledru-Rollin avait trente ans quand fut fait ce portrait.

Conformément à ce manifeste, le Gouvernement abolit les lois restrictives de la liberté de la presse et de la liberté de réunion; puis il ouvrit les rangs de la garde nationale à tous les citoyens en supprimant l'obligation de l'uniforme. Neuf jours plus tard, le 5 mars, il décréta qu'il serait procédé le 9 avril à l'élection d'une *Assemblée nationale constituante*, composée de 900 *représentants* élus au scrutin de liste par département. *Tout Français âgé de vingt et un ans était électeur. Tout Français âgé de vingt-cinq ans était éligible.*

CHAPITRE XIV

LA SECONDE RÉPUBLIQUE

LE SUFFRAGE UNIVERSEL
LA RÉACTION, LE COUP D'ÉTAT DE 1851

La Seconde République a nominalement duré près de cinq années, du 24 février 1848 jusqu'au 2 décembre 1852, date de la proclamation du Second Empire. En fait la République fut détruite dès le 2 décembre 1851, par un coup d'état abolissant la constitution de 1848. Dès lors, sous l'étiquette républicaine, il n'y eut plus pendant un an que la dictature du président Louis-Napoléon Bonaparte.

Pendant la durée de la Seconde République la France a été successivement dirigée par le *Gouvernement provisoire* élu le 24 février 1848; par l'*Assemblée nationale constituante* réunie en mai 1848 et qui siégea pendant un an; enfin en vertu de la constitution de 1848 par le *président Louis-Napoléon Bonaparte* élu le 11 décembre 1848, et l'*Assemblée législative* réunie en mai 1849.

Le fait capital de l'histoire de la Seconde République a été ***l'établissement du suffrage universel***, décrété par le Gouvernement provisoire le 5 mars 1848.

Au cours des quatre années qu'a duré le régime, les deux partis nouveaux formés pendant la Monarchie de Juillet, le *parti socialiste* et le *parti catholique* ont alternativement joué un rôle prépondérant, le parti socialiste sous le Gouvernement provisoire, le parti catholique dans l'Assemblée législative. Sous le Gouvernement provisoire et au début de l'Assemblée nationale, un essai d'application du système socialiste de Louis Blanc, l'*établissement des Ateliers nationaux*, fait peu loyalement, aboutit à l'*insurrection de Juin 1848*, et à l'écrasement des Socialistes. A l'Assemblée législative le parti catholique obtint l'établissement de la *liberté de l'enseignement* par le vote de la *loi Falloux* (15 mars 1850).

ÉTABLISSEMENT DU SUFFRAGE UNIVERSEL

Aussitôt installé à l'Hôtel de Ville le Gouvernement provisoire, par un manifeste, proclama la République « sauf ratification par le peuple qui sera immédiatement consulté ». « Le gouvernement de la Nation par elle-même, disait le manifeste, la liberté, l'égalité et la fraternité pour principes, le peuple pour devise et mot d'ordre, voilà le gouvernement démocratique que la France se doit à elle-même ».



LEDRU-ROLLIN (1808-1875).
Photographie d'un portrait peint par Mme MONGEZ. — Musée Carnavalet.

Ledru-Rollin a fait établir le suffrage universel en France. Parisien, fils d'un médecin, il débuta comme avocat en 1830, à vingt-deux ans, et se rangea aussitôt dans le parti républicain. Député du Mans en 1841, il fut le premier des radicaux, l'un des promoteurs du mouvement réformiste et des orateurs les plus ardents de la campagne des Banquets. Le 24 février, il empêcha l'établissement de la régence de la duchesse d'Orléans et fit nommer le Gouvernement provisoire, dont il fut membre. En 1849, compromis dans une émeute dirigée contre l'Assemblée législative, il dut s'enfuir à Londres. Il n'en revint qu'en 1870. Le visage très plein, encadré de cheveux et de favoris noirs, est assez lourd et insignifiant. Ledru-Rollin avait trente ans quand fut fait ce portrait.

Conformément à ce manifeste, le Gouvernement abolit les lois restrictives de la liberté de la presse et de la liberté de réunion; puis il ouvrit les rangs de la garde nationale à tous les citoyens en supprimant l'obligation de l'uniforme. Neuf jours plus tard, le 5 mars, il décréta qu'il serait procédé le 9 avril à l'élection d'une *Assemblée nationale constituante*, composée de 900 *représentants* élus au scrutin de liste par département. *Tout Français âgé de vingt et un ans était électeur. Tout Français âgé de vingt-cinq ans était éligible.*

Ainsi, conformément aux idées défendues par Ledru-Rollin dans la *Réforme*, fut établi le *suffrage universel*. Le chiffre des électeurs se trouva d'un coup porté de 200000 à plus de neuf millions. Les députés furent désormais, non plus les représentants d'une minorité de gens riches, mais les *représentants du peuple entier*, appelé à exercer réellement cette souveraineté, que la Révolution de 1789 avait proclamé résider toute en lui seul.

D'autre part, de même que tout Français devenait électeur, tout Français devint éligible, dès lors qu'il avait vingt-cinq ans. Le Gouvernement provisoire, en effet, ne se borna pas à abolir toute condition de cens : il décréta qu'une indemnité quotidienne serait payée au représentant du peuple et la fixa à 25 francs. L'établissement d'une *indemnité parlementaire* fut par excellence une mesure démocratique, puisqu'elle rendit pratiquement acceptable pour le pauvre la députation, qui sans cela fût demeurée accessible aux seuls hommes riches, un dernier privilège de la fortune.

LA FRANCE ET LA RÉVOLUTION

La Révolution parisienne de Février, comme dix-huit ans plus tôt la Révolution de Juillet, fut docilement acceptée par toute la France. Il n'y eut aucune tentative de résistance orléaniste. Un des fils de Louis-Philippe, le duc d'Aumale, commandant l'armée d'Algérie et très populaire parmi les troupes, n'en donna pas moins le premier l'exemple de la soumission au fait accompli.

Pourtant malgré l'universelle bonne volonté du début, le Gouvernement provisoire eut à faire face aux plus graves difficultés intérieures, et la Révolution de Février fut le point de départ de troubles prolongés qui, alarmant la majorité des Français, les prépara à accepter volontiers quatre ans plus tard une dictature. Les causes de ces difficultés et de ces troubles furent: les *efforts des Socialistes* pour réaliser le plus possible de leur programme; puis une *crise économique*, héritée de la Monarchie de Juillet et compliquée par la Révolution de Février.

DÉVELOPPEMENT DU PARTI SOCIALISTE

Les Socialistes se trouvèrent en 1848, beaucoup plus nombreux qu'on ne l'imaginait, et il se rencontra parmi eux des hommes entreprenants. Du reste la présence dans le gouvernement de Louis Blanc, de Ledru-Rollin et du mécanicien Albert, était faite pour les

encourager à l'action. D'autre part leurs forces s'accrurent rapidement parce que la liberté de la presse et la liberté de réunion étant établies, il se fonda en quelques jours une centaine de journaux à un sou, vendus au numéro, et surtout il s'ouvrit un grand nombre de *clubs*, où furent développées sous des formes très simples, par là même très frappantes pour des hommes à peine instruits comme l'étaient les ouvriers, les doctrines nouvelles d'organisation du travail et de transformation de la société.

Ces doctrines séduisirent d'autant plus les auditeurs que par suite de deux mauvaises récoltes consécutives, en 1846, et en 1847, par suite également des spéculations auxquelles donnaient lieu les constructions de chemins de fer, il y avait une crise économique très sérieuse. L'argent était rare. Le travail était presque arrêté partout, les vivres se vendaient à très haut prix : de là une très profonde misère et les efforts des Socialistes pour obtenir du Gouvernement provisoire qu'il travaillât à améliorer leur sort. Comme ils étaient énergiques, qu'ils étaient armés par suite de leur entrée dans la garde nationale, le Gouvernement provisoire, hostile en majorité aux idées socialistes, céda cependant tout d'abord par prudence aux demandes des ouvriers.

LES ÉMEUTES SOCIALISTES

Pendant la première semaine de son existence le Gouvernement provisoire se trouva chaque jour en face de quelque manifestation socialiste. Dès le lendemain de son installation, le vendredi 25 février il eut à subir deux émeutes; la salle où il délibérait à l'Hôtel de Ville fut envahie, et il dut s'engager « à garantir l'existence de l'ouvrier par le travail, à *garantir du travail à tous les citoyens* ». Pour essayer de tenir cet engagement il décréta, le lendemain 26, l'établissement immédiat d'« *Ateliers nationaux* ». Le dimanche 27, il ordonnait l'organisation d'urgence des premiers de ces ateliers, des ateliers de terrassement. Le lundi 28, une nombreuse députation d'ouvriers envahissait encore l'Hôtel-de-Ville et venait réclamer l'établissement d'un *ministère du Progrès*, spécialement chargé de préparer et d'assurer l'organisation du Travail. Le gouvernement refusa de créer le ministère, mais il constitua, sous la présidence de Louis Blanc une *Commission du gouvernement pour les travailleurs*, chargée « d'aviser sans le moindre retard à garantir au peuple les fruits légitimes de son travail ». Le mardi 1er mars, la Commission commen-

çait à siéger au Palais du Luxembourg. Le lendemain elle faisait rendre un décret qui limitait à dix heures la durée de la journée de travail, parce que disait le décret « un travail manuel trop prolongé, non seulement mine la santé du travailleur, mais encore en l'empêchant de cultiver son intelligence porte atteinte à la dignité de l'homme ».

Cette série de succès donna aux Socialistes le désir de conserver le plus longtemps possible un gouvernement qui servait si bien leurs intérêts, et de retarder la formation d'un gouvernement régulier. Aussi s'efforcèrent-ils de faire reculer la date de l'élection de l'Assemblée constituante : de là deux émeutes nouvelles, le 17 mars et le 16 avril. La première réussit : le Gouvernement provisoire reporta au dimanche de Pâques, 23 avril, les élections primitivement fixées au 9 avril. La seconde tentative échoua. C'est que dans l'intervalle la majorité du Gouvernement provisoire, effrayée des conséquences de l'agitation socialiste, s'était décidée à la résistance, et avait constitué avec les éléments les plus jeunes de la garde nationale, une force suffisante pour maintenir l'ordre, la garde mobile.

L'ASSEMBLÉE CONSTITUANTE

L'Assemblée constituante se réunit le 4 mai, et dès le lendemain le Gouvernement provisoire résigna ses pouvoirs. L'Assemblée était en grande majorité composée de républicains modérés ; le parti catholique avait obtenu cent trente sièges environ, le parti socialiste quelques-uns seulement. Aussi les Socialistes essayèrent-ils de se débarrasser de l'Assemblée. Le 15 mai, sous prétexte d'une pétition à présenter, une colonne de manifestants armés envahit la salle des séances, l'occupa pendant plusieurs heures, prononça la dissolution de l'Assemblée et proclama un gouvernement provisoire, où l'on plaça Louis Blanc malgré lui. Une autre colonne s'était emparée de l'Hôtel de Ville. Mais la garde nationale et la garde mobile parvinrent à chasser les émeutiers. Il n'y eut pas de sang versé. Cependant on arrêta les principaux meneurs, et l'on ferma les clubs.

LES ATELIERS NATIONAUX

L'émeute du 15 mai acheva de déterminer l'Assemblée à réagir contre les Socialistes et la poussa à mettre fin à l'expérience des Ateliers nationaux. Les Ateliers nationaux, ouverts en vertu du décret du 27 février, avaient été constitués de la manière suivante. Tous les ouvriers



24 JUIN 1848. — AU PANTHÉON. BARRICADE DE LA RUE CLOVIS.
Photographie d'une lithographie d'Eugène CICERI.

La fermeture des Ateliers nationaux provoqua une formidable insurrection du 23 au 26 juin 1848. Le Panthéon fut une des citadelles des insurgés : toutes les rues y conduisant étaient fermées de barricades. La lithographie représente la prise de la dernière barricade, à l'entrée de la rue Clovis, entre l'église Saint-Etienne-du-Mont à gauche, et le lycée Henri IV, avec la tour Clovis, au fond à droite. Au second plan à droite, couvrant un détachement d'infanterie, l'angle d'un des perrons latéraux du Panthéon. Derrière la balustrade, un mur de pavés. La maison à gauche a aujourd'hui disparu. Paris était encore éclairé par des réverbères suspendus à des cordes en travers des rues.

çait à siéger au Palais du Luxembourg. Le lendemain elle faisait rendre un décret qui limitait à dix heures la durée de la journée de travail, parce que disait le décret « un travail manuel trop prolongé, non seulement mine la santé du travailleur, mais encore en l'empêchant de cultiver son intelligence porte atteinte à la dignité de l'homme ».

Cette série de succès donna aux Socialistes le désir de conserver le plus longtemps possible un gouvernement qui servait si bien leurs intérêts, et de retarder la formation d'un gouvernement régulier. Aussi s'efforcèrent-ils de faire reculer la date de l'élection de l'Assemblée constituante : de là deux émeutes nouvelles, le 17 mars et le 16 avril. La première réussit : le Gouvernement provisoire reporta au dimanche de Pâques, 23 avril, les élections primitivement fixées au 9 avril. La seconde tentative échoua. C'est que dans l'intervalle la majorité du Gouvernement provisoire, effrayée des conséquences de l'agitation socialiste, s'était décidée à la résistance, et avait constitué avec les éléments les plus jeunes de la garde nationale, une force suffisante pour maintenir l'ordre, la *garde mobile.*

L'ASSEMBLÉE CONSTITUANTE

L'Assemblée constituante se réunit le 4 mai, et dès le lendemain le Gouvernement provisoire résigna ses pouvoirs. L'Assemblée était en grande majorité composée de républicains modérés; le parti catholique avait obtenu cent trente sièges environ, le parti socialiste quelques-uns seulement. Aussi les Socialistes essayèrent-ils de se débarrasser de l'Assemblée. Le 15 mai, sous prétexte d'une pétition à présenter, une colonne de manifestants armés envahit la salle des séances, l'occupa pendant plusieurs heures, prononça la dissolution de l'Assemblée et proclama un gouvernement provisoire, où l'on plaça Louis Blanc malgré lui. Une autre colonne s'était emparée de l'Hôtel de Ville. Mais la garde nationale et la garde mobile parvinrent à chasser les émeutiers. Il n'y eut pas de sang versé. Cependant on arrêta les principaux meneurs, et l'on ferma les clubs.

LES ATELIERS NATIONAUX

L'émeute du 15 mai acheva de déterminer l'Assemblée à réagir contre les Socialistes et la poussa à mettre fin à l'expérience des Ateliers nationaux. Les Ateliers nationaux, ouverts en vertu du décret du 27 février, avaient été constitués de la manière suivante. Tous les ouvriers



24 JUIN 1848. — AU PANTHÉON. BARRICADE DE LA RUE CLOVIS.

Photographie d'une lithographie d'Eugène CICERI.

La fermeture des Ateliers nationaux provoqua une formidable insurrection du 23 au 26 juin 1848. Le Panthéon fut une des citadelles des insurgés : toutes les rues y conduisant étaient fermées de barricades. La lithographie représente la prise de la dernière barricade, à l'entrée de la rue Clovis, entre l'église Saint-Étienne-du-Mont à gauche, et le lycée Henri IV, avec la tour Clovis, au fond à droite. Au second plan à droite, couvrant un détachement d'infanterie, l'angle d'un des perrons latéraux du Panthéon. Derrière la balustrade, un mur de pavés. La maison à gauche a aujourd'hui disparu. Paris était encore éclairé par des réverbères suspendus à des cordes en travers des rues.

sans travail y étaient admis; ils étaient groupés militairement par escouades, brigades, compagnies. Quel que fût leur métier, maçons, ciseleurs, tapissiers, ébénistes, cordonniers, terrassiers de profession, ils étaient uniformément employés à des terrassements, en particulier aux terrassements nécessités pour la construction de la gare Saint-Lazare et de la gare Montparnasse. Le salaire était de deux francs par jour : on eut dès le premier jour dix mille ouvriers. Comme on ne pouvait pas les utiliser tous à la fois sur les chantiers, on donna néanmoins à ceux qui ne travaillaient pas 1 fr. 50, et l'on établit un roulement de travail et de repos entre les équipes. La possibilité de gagner trente sous sans rien faire, attira aux Ateliers nationaux nombre de paresseux et de vagabonds, qui accoururent même de la province.

D'autre part l'agitation socialiste, effrayant la bourgeoisie, avait amené l'arrêt presque complet du commerce : faute de commandes, les ateliers privés se fermaient, et par là de nouveaux contingents d'ouvriers sans travail affluèrent aux Ateliers nationaux. On y comptait plus de 60000 hommes au milieu d'avril et, quoique l'on eût diminué les salaires, ramenés à 8 francs par semaine, 117000 au mois de mai. Comme tous les travaux utiles étaient achevés, on les employait à déplacer des pavés, à remuer de la terre pour rien, au Champ de Mars : il en coûtait plus de 150000 francs par jour à l'État.

Cette ruineuse organisation des Ateliers nationaux s'était faite malgré les protestations de Louis Blanc. Présentée comme l'application de son système, elle n'en était pas même la caricature. Louis Blanc eût voulu que les ouvriers fussent groupés d'après leur profession, et que le Gouvernement se bornât à leur prêter l'argent nécessaire au fonctionnement d'ateliers qu'ils organiseraient et exploiteraient eux-mêmes, à leurs risques et périls. L'expérience fut faite pour des tailleurs, auxquels on donna l'entreprise de l'habillement de la garde nationale : elle réussit. Les Ateliers nationaux furent organisés *contre* Louis Blanc, par un de ses collègues du gouvernement provisoire, *Marie*, dont le but, de son propre aveu, était de ruiner la popularité de Louis Blanc et de démontrer aux ouvriers que les théories sur l'organisation du travail, étaient « vides, fausses et inapplicables ». L'expérience faite sans bonne foi avait coûté des millions inutilement gaspillés : elle allait coûter des flots de sang.

L'INSURRECTION DE JUIN

Pour mettre fin au gaspillage et pour disperser l'armée socialiste, l'Assemblée décréta le mercredi 21 juin la fermeture des Ateliers nationaux. Les ouvriers de dix-huit à vingt-cinq ans étaient invités à s'engager dans l'armée; les autres seraient dirigés sur différents points de la province où de grands travaux allaient être entrepris. De pareilles propositions faites à des ouvriers qui avaient femme et enfants, et qui étaient en grand nombre des ouvriers d'art, leur parurent un défi.



GÉNÉRAL CAVAIGNAC (1802-1857).
Photographie d'un portrait lithographié par LAFOSSE. — Bibliothèque nationale.

Fils d'un Conventionnel, frère du publiciste Godefroy Cavaignac, l'un des adversaires les plus acharnés de Louis-Philippe et des collaborateurs de Ledru-Rollin à la Réforme, *le général Cavaignac prit une part glorieuse à la conquête de l'Algérie. Député à la Constituante en 1848, ministre de la guerre, il fut chargé de réprimer l'insurrection de Juin. La Constituante le nomma ensuite chef du pouvoir exécutif. Ce visage maigre, aux pommettes saillantes, aux narines largement ouvertes, avec le regard très droit, respire l'énergie et la loyauté. Cavaignac se refusa à tout engagement contraire à ses convictions, fût-ce pour assurer son élection à la présidence de la République. Après le coup d'État du 2 décembre, il refusa de prêter serment à Napoléon III.*

Le vendredi 23 juin à l'aube, les quartiers populeux, tout l'est de Paris depuis le Panthéon jusqu'au boulevard Saint-Martin [1], étaient transformés en camps retranchés, par plus de quatre cents barricades, dont beaucoup, précédées de fossés et crénelées, montaient à la hauteur d'un premier étage. Il y avait 50000 insurgés. Le gouvernement disposait de 40000 hommes, troupes de ligne, garde mobile, garde nationale. L'Assem-

1. Voir le plan de Paris, page 319.

sans travail y étaient admis; ils étaient groupés militairement par escouades, brigades, compagnies. Quel que fût leur métier, maçons, ciseleurs, tapissiers, ébénistes, cordonniers, terrassiers de profession, ils étaient uniformément employés à des terrassements, en particulier aux terrassements nécessités pour la construction de la gare Saint-Lazare et de la gare Montparnasse. Le salaire était de deux francs par jour : on eut dès le premier jour dix mille ouvriers. Comme on ne pouvait pas les utiliser tous à la fois sur les chantiers, on donna néanmoins à ceux qui ne travaillaient pas 1 fr. 50, et l'on établit un roulement de travail et de repos entre les équipes. La possibilité de gagner trente sous sans rien faire, attira aux Ateliers nationaux nombre de paresseux et de vagabonds, qui accoururent même de la province.

D'autre part l'agitation socialiste, effrayant la bourgeoisie, avait amené l'arrêt presque complet du commerce : faute de commandes, les ateliers privés se fermaient, et par là de nouveaux contingents d'ouvriers sans travail affluèrent aux Ateliers nationaux. On y comptait plus de 60000 hommes au milieu d'avril et, quoique l'on eût diminué les salaires, ramenés à 8 francs par semaine, 117000 au mois de mai. Comme tous les travaux utiles étaient achevés, on les employait à déplacer des pavés, à remuer de la terre pour rien, au Champ de Mars : il en coûtait plus de 150000 francs par jour à l'État.

Cette ruineuse organisation des Ateliers nationaux s'était faite malgré les protestations de Louis Blanc. Présentée comme l'application de son système, elle n'en était pas même la caricature. Louis Blanc eût voulu que les ouvriers fussent groupés d'après leur profession, et que le Gouvernement se bornât à leur prêter l'argent nécessaire au fonctionnement d'ateliers qu'ils organiseraient et exploiteraient eux-mêmes, à leurs risques et périls. L'expérience fut faite pour des tailleurs, auxquels on donna l'entreprise de l'habillement de la garde nationale : elle réussit. Les Ateliers nationaux furent organisés *contre* Louis Blanc, par un de ses collègues du gouvernement provisoire, *Marie*, dont le but, de son propre aveu, était de ruiner la popularité de Louis Blanc et de démontrer aux ouvriers que les théories sur l'organisation du travail, étaient « vides, fausses et inapplicables ». L'expérience faite sans bonne foi avait coûté des millions inutilement gaspillés : elle allait coûter des flots de sang.

L'INSURRECTION DE JUIN

Pour mettre fin au gaspillage et pour disperser l'armée socialiste, l'Assemblée décréta le mercredi 21 juin la fermeture des Ateliers nationaux. Les ouvriers de dix-huit à vingt-cinq ans étaient invités à s'engager dans l'armée; les autres seraient dirigés sur différents points de la province où de grands travaux allaient être entrepris. De pareilles propositions faites à des ouvriers qui avaient femme et enfants, et qui étaient en grand nombre des ouvriers d'art, leur parurent un défi.



GÉNÉRAL CAVAIGNAC (1802-1857).
Photographie d'un portrait lithographié par LAFOSSE. — Bibliothèque nationale.

Fils d'un Conventionnel, frère du publiciste Godefroy Cavaignac, l'un des adversaires les plus acharnés de Louis-Philippe et des collaborateurs de Ledru-Rollin à la Réforme, *le général Cavaignac prit une part glorieuse à la conquête de l'Algérie. Député à la Constituante en 1848, ministre de la guerre, il fut chargé de réprimer l'insurrection de Juin. La Constituante le nomma ensuite chef du pouvoir exécutif. Ce visage maigre, aux pommettes saillantes, aux narines largement ouvertes, avec le regard très droit, respire l'énergie et la loyauté. Cavaignac se refusa à tout engagement contraire à ses convictions, fût-ce pour assurer son élection à la présidence de la République. Après le coup d'État du 2 décembre, il refusa de prêter serment à Napoléon III.*

Le vendredi 23 juin à l'aube, les quartiers populeux, tout l'est de Paris depuis le Panthéon jusqu'au boulevard Saint-Martin [1], étaient transformés en camps retranchés, par plus de quatre cents barricades, dont beaucoup, précédées de fossés et crénelées, montaient à la hauteur d'un premier étage. Il y avait 50000 insurgés. Le gouvernement disposait de 40000 hommes, troupes de ligne, garde mobile, garde nationale. L'Assem-

1. Voir le plan de Paris, page 329.

blée confia des pouvoirs dictatoriaux au général *Cavaignac*.

La lutte dura quatre jours ; elle fut acharnée de part et d'autre, et coûta la vie à plusieurs milliers d'hommes. Trois généraux tombèrent devant les barricades. L'archevêque de Paris, Mgr Affre, fut blessé mortellement en essayant de s'interposer. Le lundi 26 juin les insurgés étaient forcés dans leurs derniers retranchements, faubourg Saint-Antoine — on y comptait soixante barricades — et place de la Bastille. Les troupes ramassèrent environ 11000 prisonniers ; 3000 furent déportés en masse, en Algérie, sans jugement, par simple décret de l'Assemblée.

CONSÉQUENCES DES JOURNÉES DE JUIN

L'agitation socialiste du début de 1848, l'expérience hypocrite des Ateliers nationaux, l'insurrection de Juin, eurent les conséquences suivantes.

Ces événements *coupèrent en deux la société française*, et opposèrent les uns aux autres, d'un côté les ouvriers, de l'autre les bourgeois et les paysans. Tandis qu'ils laissaient chez l'ouvrier de longues rancunes, et qu'ils éveillaient en lui des sentiments de haine contre la bourgeoisie, ils épouvantèrent le bourgeois et le paysan.

Beaucoup de bourgeois furent gravement atteints dans leur fortune. La rente, qui valait plus de 116 francs au milieu de février, était tombée à 50 francs deux mois plus tard, en avril ; il y eut des gens dont la fortune se trouva de la sorte réduite de plus de moitié. Nombre de commerçants et d'industriels furent ruinés par l'arrêt des affaires. Ils se détachèrent de la République et désirèrent un gouvernement fort, capable d'assurer l'*ordre*, indispensable à la prospérité commerciale.

Quant aux paysans, ils devinrent hostiles à la République, dès que le Gouvernement provisoire, pour faire face aux dépenses nouvelles, eut établi une contribution supplémentaire de *quarante-cinq centimes* par chaque franc de contributions ordinaires ; si bien que la charge de l'impôt se trouva accrue de près de moitié (mars 1848). D'autre part ils s'imaginèrent que les Socialistes voulaient le partage des terres : de là la haine violente contre les « partageux » ou les « rouges », ce dernier surnom donné aux Socialistes à cause de la couleur de leur drapeau. De même que les bourgeois, les paysans voulurent un gouvernement qui assurât le respect de la propriété et la tranquillité intérieure. *Le Second Empire sortit de cet état d'esprit.*

LA CONSTITUTION DE 1848

Au début de novembre 1848 l'Assemblée nationale promulguait la nouvelle Constitution. Cette Constitution était précédée d'un préambule d'un caractère très élevé, et qui était comme une *Déclaration des devoirs du citoyen*, complétant la Déclaration des droits de l'homme. Ce préambule exposait les principes de la Constitution et définissait « les devoirs réciproques des citoyens envers la République et de la République envers les citoyens » : amour de la Patrie, fidélité à la République, travail, prévoyance, aide fraternelle, pour les citoyens ; pour la République, protection du citoyen, de la famille, de la religion, de la propriété, du travail ; assistance aux nécessiteux, soit par le travail, soit par des secours, pour ceux qui sont hors d'état de travailler.

La Constitution proclamait que « la souveraineté réside dans l'universalité des citoyens » et que « tous les pouvoirs émanent du peuple ». Elle distinguait un *pouvoir législatif* et un *pouvoir exécutif*. Le pouvoir législatif était « délégué » à une *assemblée unique*, élue pour trois ans, au suffrage direct et universel, par les Français âgés de vingt et un ans. L'Assemblée votait les lois, les impôts, le budget ; elle ne pouvait être dissoute ou prorogée que par elle-même. Le pouvoir exécutif était délégué à un *Président de la République*, élu pour quatre ans par le suffrage direct de tous les électeurs. Le Président n'était pas immédiatement rééligible. Il nommait et révoquait les ministres, les fonctionnaires de tout ordre ; il promulguait les lois, signait les traités, disposait de la force armée. Il était responsable devant l'Assemblée, qui pouvait le traduire devant une *Haute Cour de justice*.

La Constitution de 1848 présentait deux graves défauts. La Constituante avait voulu partager également les pouvoirs entre l'Assemblée législative et le Président : en fait il n'y avait pas égalité de puissance entre les députés qui n'étaient chacun que l'élu d'un département, et le Président élu par l'universalité des citoyens. En second lieu elle n'avait pas prévu le cas où un désaccord se produirait entre le Président et l'Assemblée : le Président ne pouvait rien sur l'Assemblée, ni l'Assemblée sur le Président. En cas de conflit il n'y avait pas, selon le mot de Tocqueville, « un intermédiaire ou un arbitre qui puisse les concilier ou les contenir » ; il n'y avait de solution possible qu'un *coup d'État*.

LOUIS NAPOLÉON PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Il y eut à la présidence de la République quatre candidats : le général Cavaignac, à qui l'Assemblée avait confié le pouvoir exécutif après l'insurrection de Juin, Ledru-Rollin, Lamartine, enfin un nouveau venu, le prince *Louis-Napoléon Bonaparte*.



LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE (1808-1873).
Photographie BRAUN, CLÉMENT.

Le futur Napoléon III à quarante-quatre ans, en 1852, au lendemain du coup d'État du 2 décembre. La grosse moustache, de couleur châtain comme les cheveux, la barbiche, — on l'appellera l'impériale à partir de 1852, — cachent complètement la bouche et le menton. Ce qu'il y a de frappant dans ce visage, c'est l'œil, bleu clair, qui au lieu de regarder droit, regarde haut, très loin, perdu dans le vague et le rêve. La physionomie empreinte d'une certaine douceur et de mélancolie, est fermée, impénétrable : elle reflète bien ainsi le caractère de l'homme, un rêveur, pénétré d'idées humanitaires, mystérieux, cachant longuement ses desseins, qu'il réalise par décisions brusques : l'homme des coups d'État et des coups de théâtre. — Voir page 415 le portrait de Napoléon III.

Le prince Louis-Napoléon, troisième fils de Louis Bonaparte, roi de Hollande, était neveu de Napoléon Ier. Il avait quarante ans. Son existence avait été jusque-là fort agitée. Après la chute du premier Empire, sa mère, la reine Hortense, l'avait emmené en Suisse ; il y fut élève de l'école d'artillerie et devint même officier dans l'armée fédérale. Affilié à la *Charbonnerie* italienne, il participa à des soulèvements libéraux dans les États de l'Église en 1830. Par la mort du duc de Reichstadt, il devint en 1832 le chef de la famille Bonaparte, l'héritier des prétentions napoléoniennes à l'Empire. Deux fois, en 1836 à *Strasbourg*, en 1840 à *Boulogne*, il tenta contre Louis-Philippe un nouveau retour de l'île d'Elbe : les deux fois il échoua piteusement. Après la tentative de Strasbourg, il avait été simplement expulsé de France. Après l'affaire de Boulogne, il fut traduit devant la Chambre des pairs et condamné à l'emprisonnement perpétuel. Interné au fort de Ham, il s'échappa six ans plus tard, sous le costume d'un maçon, *Badinguet*. Il se réfugia à Londres, où il vécut jusqu'à la révolution de 1848. Après la chute de Louis-Philippe, Louis-Napoléon accourut en France. Déjà des journaux fondés par ses amis faisaient en sa faveur une active propagande. La popularité du nom qu'il portait lui valut d'être élu à l'Assemblée Constituante par quatre départements (juin 1848). Pour calmer les méfiances qu'il inspirait aux Républicains, il donna sa démission. Mais cinq départements l'avaient réélu en septembre 1848, et il avait dès lors siégé à la Constituante. L'homme était assez énigmatique ; il parlait peu, ne se livrait pas, méditait beaucoup, comme perdu dans un perpétuel rêve intérieur. On ne savait pas grand'chose de ses idées, si ce n'est qu'il affectait le respect de la souveraineté du peuple, et, d'après une brochure sur « *l'extinction du paupérisme* », publiée pendant sa captivité à Ham, qu'il avait souci des misères ouvrières et croyait nécessaires des améliorations sociales.

Afin d'assurer son élection à la présidence de la République, il s'entendit avec les Catholiques et les Monarchistes, légitimistes et orléanistes, qui, oubliant à la suite des journées de Juin leurs anciennes et violentes inimitiés, s'étaient rapprochés, et sous la direction de Thiers et de Montalembert, avaient formé le *parti de l'ordre*. Après avoir inutilement négocié avec Cavaignac, ils offrirent leur appui à Louis-Napoléon, moyennant l'engagement qu'il prit d'établir la liberté de l'enseignement. L'élection eut lieu le 10 décembre 1848. Lamartine obtint moins de huit mille suffrages ; Ledru-Rollin en réunit près de quatre cent mille ; Cavaignac un million et demi environ ; Louis-Napoléon cinq millions et demi. Outre les électeurs du parti de l'ordre, les paysans et les ouvriers, même dans les départements les plus républicains, avaient en masse voté pour « le neveu du grand Empereur ».

L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

Bien que la Constitution fût promulguée et partiellement mise en vigueur, l'Assemblée Constituante siégea encore quelques mois, parce qu'il restait à préparer un certain nombre de lois complémentaires de la Constitution. En mai 1849 elle finit par prononcer elle-même sa dissolution et céda la place à l'Assemblée Législative.

L'Assemblée Législative avait été élue le 13 mai 1849. Sous l'impression des événements de Juin, les électeurs avaient voté

LOUIS NAPOLÉON PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Il y eut à la présidence de la République quatre candidats : le général Cavaignac, à qui l'Assemblée avait confié le pouvoir exécutif après l'insurrection de Juin, Ledru-Rollin, Lamartine, enfin un nouveau venu, le prince *Louis-Napoléon Bonaparte.*



LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE (1808-1873).
Photographie BRAUN, CLÉMENT.

Le futur Napoléon III à quarante-quatre ans, en 1852, au lendemain du coup d'État du 2 décembre. La grosse moustache, de couleur châtain comme les cheveux, la barbiche, — on l'appellera l'impériale *à partir de 1852, — cachent complètement la bouche et le menton. Ce qu'il y a de frappant dans ce visage, c'est l'œil, bleu clair, qui au lieu de regarder droit, regarde haut, très loin, perdu dans le vague et le rêve. La physionomie empreinte d'une certaine douceur et de mélancolie, est fermée, impénétrable : elle reflète bien ainsi le caractère de l'homme, un rêveur, pénétré d'idées humanitaires, mystérieux, cachant longuement ses desseins, qu'il réalise par décisions brusques : l'homme des coups d'Etat et des coups de théâtre. — Voir page 415 le portrait de Napoléon III.*

Le prince Louis-Napoléon, troisième fils de Louis Bonaparte, roi de Hollande, était neveu de Napoléon Ier. Il avait quarante ans. Son existence avait été jusque-là fort agitée. Après la chute du premier Empire, sa mère, la reine Hortense, l'avait emmené en Suisse ; il y fut élève de l'école d'artillerie et devint même officier dans l'armée fédérale. Affilié à la *Charbonnerie* italienne, il participa à des soulèvements libéraux dans les États de l'Église en 1830. Par la mort du duc de Reichstadt, il devint en 1832 le chef de la famille Bonaparte, l'héritier des prétentions napoléoniennes à l'Empire. Deux fois, en 1836 à *Strasbourg*, en 1840 à *Boulogne*, il tenta contre Louis-Philippe un nouveau retour de l'île d'Elbe : les deux fois il échoua piteusement. Après la tentative de Strasbourg, il avait été simplement expulsé de France. Après l'affaire de Boulogne, il fut traduit devant la Chambre des pairs et condamné à l'emprisonnement perpétuel. Interné au fort de Ham, il s'échappa six ans plus tard, sous le costume d'un maçon, *Badinguet.* Il se réfugia à Londres, où il vécut jusqu'à la révolution de 1848. Après la chute de Louis-Philippe, Louis-Napoléon accourut en France. Déjà des journaux fondés par ses amis faisaient en sa faveur une active propagande. La popularité du nom qu'il portait lui valut d'être élu à l'Assemblée Constituante par quatre départements (juin 1848). Pour calmer les méfiances qu'il inspirait aux Républicains, il donna sa démission. Mais cinq départements l'avaient réélu en septembre 1848, et il avait dès lors siégé à la Constituante. L'homme était assez énigmatique ; il parlait peu, ne se livrait pas, méditait beaucoup, comme perdu dans un perpétuel rêve intérieur. On ne savait pas grand'chose de ses idées, si ce n'est qu'il affectait le respect de la souveraineté du peuple, et, d'après une brochure sur « l'*extinction du paupérisme* », publiée pendant sa captivité à Ham, qu'il avait souci des misères ouvrières et croyait nécessaires des améliorations sociales.

Afin d'assurer son élection à la présidence de la République, il s'entendit avec les Catholiques et les Monarchistes, légitimistes et orléanistes, qui, oubliant à la suite des journées de Juin leurs anciennes et violentes inimitiés, s'étaient rapprochés, et sous la direction de Thiers et de Montalembert, avaient formé le *parti de l'ordre.* Après avoir inutilement négocié avec Cavaignac, ils offrirent leur appui à Louis-Napoléon, moyennant l'engagement qu'il prit d'établir la liberté de l'enseignement. L'élection eut lieu le 10 décembre 1848. Lamartine obtint moins de huit mille suffrages ; Ledru-Rollin en réunit près de quatre cent mille ; Cavaignac un million et demi environ ; Louis-Napoléon cinq millions et demi. Outre les électeurs du parti de l'ordre, les paysans et les ouvriers, même dans les départements les plus républicains, avaient en masse voté pour « le neveu du grand Empereur ».

L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

Bien que la Constitution fût promulguée et partiellement mise en vigueur, l'Assemblée Constituante siégea encore quelques mois, parce qu'il restait à préparer un certain nombre de lois complémentaires de la Constitution. En mai 1849 elle finit par prononcer elle-même sa dissolution et céda la place à l'Assemblée Législative.

L'Assemblée Législative avait été élue le 13 mai 1849. Sous l'impression des événements de Juin, les électeurs avaient voté

contre les Républicains, et pour les candidats du parti de l'ordre. Aussi sur 750 députés, il y avait seulement 250 Républicains, dont 180 radicaux et socialistes, qui reconnaissaient Ledru-Rollin pour chef. Comme ils siégèrent aux bancs les plus élevés de la gauche, on les appela, d'un nom emprunté à l'histoire de la Convention, les *Montagnards*. Le parti de l'ordre, Catholiques et Monarchistes, comptait 500 représentants, les deux tiers de l'Assemblée. Ils siégèrent en masse à droite. Le centre, peu nombreux, fut formé d'un certain nombre d'Orléanistes et des Républicains modérés. On ne comptait que quelques rares représentants bonapartistes.

PROGRAMME DU PARTI DE L'ORDRE

Le parti de l'ordre, disposant de la majorité, eut un double programme. Il voulait d'abord écarter les Républicains des affaires, et, selon le mot d'un de ses chefs, Thiers, organiser *la République sans les républicains* : cela, pour « réagir » contre le mouvement démocratique de 1848, restreindre les libertés concédées, en particulier le suffrage universel; puis, pour mettre la main sur l'enseignement, afin d'empêcher dans l'avenir la diffusion des idées de réformes sociales. En second lieu, le parti de l'ordre voulait tenter une restauration de la monarchie.

Les efforts de la droite pour réaliser ce double programme amenèrent un double conflit qui résume toute l'histoire de l'Assemblée Législative : en 1849, un *conflit de la droite et des Républicains*; en 1851, un *conflit de la droite et du Président*. Dans l'intervalle de ces deux conflits, en 1850, la droite toute puissante vota les lois de « *réaction* » sur l'enseignement, le droit de suffrage et la presse.

DÉFAITE DES RÉPUBLICAINS

Le parti républicain fut frappé un mois à peine après les élections. Le conflit éclata à propos d'une question de politique extérieure. En 1848, on le verra plus loin [1], des révolutions avaient éclaté dans presque toute l'Europe : dans les États Autrichiens, en Allemagne, en Italie. Les peuples s'étaient soulevés pour obtenir, soit leur indépendance, soit des constitutions et la fin du régime absolutiste, soit leur unité. Un de ces soulèvements avait éclaté dans les États de l'Église; le pape Pie IX avait dû quitter Rome, où un gouvernement républicain avait été établi. Pour empêcher

1. Voir ci-dessous pages 428, 449, 452, 634.

une intervention des Autrichiens, qui en 1848, comme au temps de la Sainte-Alliance en 1821, combattaient en Italie les mouvements libéraux et unitaires, l'Assemblée Constituante et le Président avaient envoyé dans les États de l'Église une petite expédition. Par la faute de son chef, le général Oudinot, l'expédition entreprise pour couvrir Rome se transforma en une expédition contre la République Romaine, en faveur du rétablissement du pouvoir temporel du pape (30 avril 1849). La majorité catholique et monarchiste de l'Assemblée Législative approuva naturellement la conduite d'Oudinot. Mais Ledru-Rollin et les Montagnards protestèrent au nom de la Constitution, qui interdisait toute entreprise contre la liberté d'aucun peuple. Le 13 juin ils organisèrent une manifestation contre l'Assemblée, et dans le quartier Saint-Martin il y eut un commencement d'émeute. Manifestation et émeute furent vite réprimées. La droite en prit prétexte pour ordonner l'arrestation de trente-trois députés de la Montagne. Ledru-Rollin put s'échapper et se réfugia à Londres. Le parti républicain se trouva désorganisé.

LES LOIS DE RÉACTION LA LOI FALLOUX

La disparition des chefs républicains les plus énergiques facilita le vote des lois de réaction. La première fut une *loi sur l'enseignement*, célèbre sous le nom de *loi Falloux*, du nom d'un député catholique qui la prépara, en qualité de Ministre de l'Instruction publique. Votée le 15 mars 1850, la loi Falloux supprimait le monopole universitaire, et donnait à tout Français âgé de vingt et un ans, et muni d'un brevet de capacité, ou ministre d'un des cultes reconnus — catholique, protestant, israélite, — le droit d'ouvrir une école. Pour les écoles de filles, les religieuses étaient dispensées de tout brevet. C'était la liberté de l'enseignement. Il y aurait donc désormais des *écoles publiques* relevant de l'État, des *écoles privées*, fondées par des particuliers. Dans les écoles primaires publiques, le maire, le curé, le pasteur étaient « préposés à la surveillance et à la direction morale de l'enseignement ». Par contre, dans les écoles privées, la surveillance de l'État ne pouvait porter que sur « la moralité, l'hygiène, la salubrité » et ne pouvait s'exercer sur l'enseignement. Pour l'enseignement secondaire, la loi était conçue de telle sorte que les Jésuites se trouvèrent relevés de l'interdiction d'enseigner portée contre eux sous Charles X au temps du ministère Martignac [1].

1. Voir ci-dessus, page 323.

La loi Falloux fut votée par les Catholiques que guidaient leurs convictions religieuses. Elle le fut aussi par un grand nombre de monarchistes à qui le progrès religieux était indifférent, mais qui pensaient avec Thiers, leur porte-parole et l'ardent défenseur de la loi, qu'il fallait « rendre toute puissante l'influence du clergé sur l'école », parce que le clergé propage « la bonne philosophie », celle qui dit à l'homme qu'il est ici bas « pour souffrir ». Pour ces derniers, la loi Falloux était avant tout un moyen d'entraver la diffusion des idées de réformes sociales, en préparant des générations de résignés.

RESTRICTION DU SUFFRAGE UNIVERSEL

Le vote de la loi Falloux n'émut pas l'opinion. Il en fut tout autrement de la *loi électorale du 31 mai* 1850. Cette loi stipulait que pour être électeur, il faudrait être domicilié depuis trois ans dans la commune et que le fait fût prouvé par l'inscription sur les registres de l'impôt. La loi rétablissait ainsi le *cens* sous une forme détournée. Le droit de voter était enlevé à près de trois millions d'ouvriers, le tiers des électeurs, soit parce qu'ils ne payaient pas d'impôts, soit parce que, pour trouver du travail, ils étaient obligés de changer fréquemment de domicile. *Le suffrage universel était en fait aboli.* Les masses populaires en conçurent une vive animosité contre l'Assemblée.

Une dernière loi de réaction atteignit la presse. Le cautionnement des journaux fut porté à 50000 francs. La plupart des feuilles républicaines ou socialistes, faute de pareille somme, durent cesser de paraître (16 juillet 1850).

LE PRÉSIDENT ET L'ASSEMBLÉE

Les lois de réaction, dans la pensée des chefs de la droite, n'étaient que la préface d'une restauration monarchique. Pour la rendre plus facile, on essaya, inutilement d'ailleurs, de réconcilier les princes d'Orléans et le comte de Chambord, l'ex-duc de Bordeaux, comme s'étaient réconciliés en France, dans le parti de l'ordre, leurs fidèles, orléanistes et légitimistes (août-septembre 1850).

Mais de son côté Louis-Napoléon songeait à se maintenir au pouvoir. Il avait su se constituer un parti puissant dans le pays, et à la grande colère de la droite dont beaucoup de membres l'avaient jugé d'abord un imbécile qu'on mènerait aisément, il avait à plusieurs reprises opposé sa politique à celle de la majorité. Depuis 1850, il avait entrepris une campagne pour obtenir

la revision des articles de la Constitution qui interdisaient sa réélection immédiate au jour où expirerait son mandat, en 1852.

Ce fut là-dessus que le conflit s'engagea entre l'Assemblée et le Président. Une demande de revision présentée par le Président en juillet 1851 ne réunit pas le nombre de voix nécessaire à l'adoption. Aussitôt Louis-Napoléon travailla à achever de déconsidérer l'Assemblée, déjà si impopulaire. Pour cela il proposa l'abolition de la loi électorale de 1850 et le rétablissement du suffrage universel : la proposition fut repoussée (4 novembre). Trois semaines après il revint à la charge, demandant que du moins la condition de domicile fût réduite de trois années à un an; la proposition fut encore repoussée.

LE COUP D'ÉTAT

Dès lors le Président pensa que les ouvriers devaient être suffisamment irrités contre l'Assemblée pour qu'il pût la frapper sans avoir à craindre leur intervention. Il avait placé au Ministère de la Guerre un homme à lui, le général de Saint-Arnaud, et, à la tête des régiments casernés dans Paris, des officiers qui lui étaient dévoués. Dans la nuit du lundi au mardi 2 décembre, tandis que, pour tromper ses adversaires, il donnait une grande fête au Palais de l'Élysée, sa résidence, il faisait arrêter les chefs de la majorité et placarder sur les murs une proclamation et deux décrets. Le premier décret portait dissolution de l'Assemblée et rétablissement du suffrage universel. Le second convoquait le peuple dans ses comices pour accepter ou rejeter le plébiscite suivant : « Le peuple français veut le maintien de l'autorité de Louis-Napoléon Bonaparte et lui délègue les pouvoirs nécessaires pour faire une Constitution ». La proclamation contenait le plan sommaire d'une Constitution nouvelle, calquée sur la Constitution de l'an VIII, puis un réquisitoire contre l'Assemblée « devenue un foyer de complots ». Le Président « rendait le peuple entier, — le seul souverain qu'il reconnût en France, — juge entre l'Assemblée et lui »,

LA RÉSISTANCE

Les députés de droite essayèrent d'organiser la résistance légale. La Chambre étant gardée par les troupes, ils se réunirent au nombre de deux cents environ à la Mairie du Xe arrondissement[1] — le VIe arrondissement aujourd'hui. A peine en séance, ils furent arrêtés par

1. Voir le plan de Paris, page 329.

des fantassins et des agents de police et conduits à la prison de Mazas. — Un groupe de députés républicains essaya d'organiser la résistance armée dans les faubourgs. Mais toutes les armes avaient été saisies après les journées de Juin, et d'autre part les ouvriers en majorité, satisfaits du rétablissement du suffrage universel, étaient indifférents au sort des « vingt-cinq francs » : ils désignaient ainsi les députés. Quelques barricades furent cependant élevées dans la journée du 3, et le représentant Baudin fut tué sur l'une d'elles, au faubourg Saint-Antoine. Le jeudi 4 décembre, après-midi, il y eut sur les boulevards, où la foule se pressait, un grand déploiement de troupes. Soudain, boulevard Montmartre, les soldats se mirent à tirer sur les promeneurs. D'après le récit d'un des généraux, Canrobert, cette fusillade fut provoquée par un coup de feu parti d'une fenêtre et qui abattit à côté de lui un trompette ; les soldats voisins ripostèrent et la fusillade gagna de proche en proche. Quoi qu'il en soit, il y eut plus de cent cinquante tués, de très nombreux blessés, et dans Paris terrorisé par ce massacre toute résistance cessa.

Dans une quinzaine de départements, ceux où la majorité était républicaine même à la campagne, et où le gouvernement n'avait pas pris de précautions, en particulier dans l'Yonne, la Nièvre et l'Allier, au centre, dans l'Hérault, la Drôme, le Var et les Basses-Alpes, au midi, de nombreux paysans marchèrent en armes sur les chefs-lieux. Leurs bandes furent promptement dispersées.

LA TERREUR

Ces tentatives de résistance assurèrent le succès du coup d'État. Le gouvernement en effet s'en servit pour effrayer la bourgeoisie : il les présenta comme des soulèvements socialistes et des tentatives de Jacquerie. D'autre part ils servirent de prétexte à des arrestations en masse, telles qu'il n'en avait plus été pratiqué depuis 1793 et la Terreur. D'après un document officiel, il y eut environ 27000 arrestations, chiffre très inférieur à la réalité, le fait est certain. A Paris seulement plus de 4000 personnes furent entassées dans les casemates des forts. A Auxerre, de l'aveu des magistrats, la prison, la caserne et un autre bâtiment étaient « encombrés » de prisonniers. On a parlé de 20000 arrestations pour le seul département de la Nièvre. Un décret rendu le 8 décembre autorisa la déportation sans jugement pour une période de cinq à dix ans, soit à la Guyane, soit en Algérie, de toute personne appartenant ou ayant appartenu à une société secrète : on entendait par là toute société,

fut-ce une société de secours mutuels ou une association littéraire, constituée même au grand jour, mais sans déclaration faite au préfet. Traités comme les condamnés de droit commun, voleurs et assassins, les déportés étaient privés de leurs droits politiques et civils, internés dans une colonie pénitentiaire et soumis au travail forcé. Trente-deux départements, plus du tiers de la France, furent mis en *état de siège*, c'est-à-dire que tous les habitants y devinrent justiciables des conseils de guerre.

Le 20 décembre 1851 eut lieu le plébiciste : 7 500 000 suffrages ratifièrent le coup d'État : il y eut 650 000 *non*.

LES COMMISSIONS MIXTES

Après le plébiciste, la guerre continua contre les adversaires du coup d'État, surtout contre les Républicains. Par une simple circulaire ministérielle, furent institués (3 février 1852) des tribunaux d'exception, les *commissions mixtes*, chargées de juger les emprisonnés. Ces commissions, imitées des cours prévôtales[1] au début de la Restauration, — celles-là du moins instituées par une loi, — étaient composées dans chaque département du préfet, d'un général et du procureur de la République. Elles jugeaient à huis clos sans entendre ni témoins, ni défenseur, sans appel ; elles prononcèrent plus de 15000 condamnations, dont 10000 à la déportation en Algérie, à Lambessa, ou en Guyane, à Cayenne. Dans certaines régions du midi, les vengeances particulières dictèrent une partie des jugements, et l'on vit ainsi dans l'Hérault condamner à la déportation jusqu'à des bonapartistes avérés. Quatre-vingt-quatre députés, parmi lesquels Thiers et Victor Hugo, furent expulsés de France « pour cause de sûreté générale ».

1. Voir ci-dessous, page 318.

CHAPITRE XV

LE SECOND EMPIRE : HISTOIRE INTÉRIEURE

Le Second Empire a duré dix-huit ans. Établi en fait par le coup d'État du 2 décembre 1851 et la *Constitution de 1852*, proclamé en droit à la suite d'un *plébiscite le 2 décembre 1852*, il a été renversé par la **Révolution du 4 septembre 1870**, conséquence des premiers désastres de la guerre franco-allemande et de la capitulation de Napoléon III à Sedan.

La Constitution de 1852 établissait une *dictature*. Mais, au cours de son règne, Napoléon III fut contraint de rendre par degrés aux Français les libertés confisquées et de modifier la Constitution. De là trois périodes dans l'histoire du Second Empire.

D'abord une période de dictature, l'*Empire autoritaire*, pendant neuf années environ, de 1852 au 24 novembre 1860, date à laquelle Napoléon rendit au *Corps législatif*, représentant le peuple français, le droit d'exprimer dans une *adresse* son opinion sur la gestion des affaires publiques.

Puis, l'*Empire libéral*, de 1860 au 6 septembre 1869, période de neuf années encore, pendant laquelle le Corps législatif recouvra par degrès le droit de participer au gouvernement.

Enfin, de septembre 1869 à septembre 1870, l'*Empire parlementaire*, période d'une année, pendant laquelle le gouvernement de la France fut partagé entre l'Empereur et les représentants du pays, à peu près comme sous la Monarchie de Juillet.

Ces différentes transformations intérieures furent des *conséquences de la politique extérieure* de Napoléon, surtout de sa politique en Italie.

L'Empire fut une époque de grande activité économique et de remarquable développement de la richesse générale. L'originalité et l'honneur du régime impérial, ce furent les efforts tentés et les mesures prises par la volonté de Napoléon III en vue d'améliorer la condition des classes laborieuses.

CONSTITUTION DE 1852

En vertu des pouvoirs que lui avait conférés le plébiscite du 20 décembre, Louis-Napoléon rédigea une Constitution, promulguée le 14 janvier 1852. Elle plaçait à la tête du gouvernement un ***Président de la République*** élu pour dix ans, responsable devant le peuple, détenant à la fois le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif. Il commandait les armées de terre et de mer, déclarait la guerre, signait les traités, nommait à tous les emplois. Les ministres ne dépendaient que de lui. Il avait seul l'initiative des lois, il les sanctionnait et les promulguait. Au-dessous du Président trois assemblées, le *Sénat*, le *Corps législatif* et le *Conseil d'État* partageaient avec lui le pouvoir législatif.

Le *Sénat*, « gardien du pacte fondamental », était composé de 150 membres, les uns sénateurs de droit, — cardinaux, maréchaux, amiraux, — les autres nommés par le Président, à vie. Il examinait les lois votées par le Corps législatif, et aucune loi ne pouvait être promulguée avant cet examen. Il réglait par sénatus-consulte tout ce qui n'était pas prévu par la Constitution. Ses séances n'étaient pas publiques.

Le *Corps législatif*, composé de 261 députés, élus pour six ans au scrutin d'arrondissement, siégeait seulement sur convocation du Président de la République qui pouvait l'ajourner, le proroger et le dissoudre, et nommait le président et les vice-présidents. Le Corps législatif discutait et votait l'impôt et les projets de loi présentés par le Président de la République ; il ne pouvait amender ces projets qu'avec l'assentiment du Conseil d'État. Les séances étaient publiques ; mais il n'en devait être publié qu'un compte rendu sommaire, un *procès verbal*, rédigé par le Président même de l'Assemblée. Les ministres ne pouvaient être membres du Corps législatif et ne se présentaient jamais devant lui.

Le *Conseil d'État*, dont les membres, nommés par le Président, étaient révocables par lui, préparait les projets de lois, les défendait devant le Corps législatif et devant le Sénat, et décidait, préalablement à toute discussion, l'adoption ou le rejet des amendements proposés par les députés.

L'EMPIRE

Tout ce qui a été dit précédemment [1], de la Constitution de l'An VIII s'applique à la Constitution de 1852. Celle-ci comme celle-là ramenait la France à l'Ancien Régime, et restaurait à peu près la monarchie absolue.

1. Voir ci-dessus, page 180, *Caractère de la Constitution de l'an VIII.*

La restauration fut complète avant même la fin de l'année 1852. Des vœux avaient été émis par plusieurs Conseils généraux pour que la présidence décennale fût transformée en présidence à vie. Pendant un voyage de Louis-Napoléon aux principales villes du Centre et de l'Ouest, à Lyon, à Bordeaux, à Tours, quelques-uns de ses intimes organisèrent des manifestations où l'on cria « vive l'Empereur ! » (septembre, octobre). Au début de novembre, le Sénat proposa de soumettre à un plébiscite le rétablissement de la dignité impériale en faveur de Louis-Napoléon. Le plébiscite eut lieu le 20 novembre : il y eut 7 839 000 *oui* et 53 000 *non*. Plus de deux millions d'électeurs s'étaient abstenus. Le 2 décembre 1852, Louis-Napoléon fut proclamé empereur héréditaire des Français et prit le nom de *Napoléon III*. Il lui fut attribué une liste civile de vingt-cinq millions. Il vint habiter les Tuileries, où il organisa une cour, imitée de celle de Napoléon Ier. Cette cour devint la plus brillante de l'Europe après que Napoléon III eut épousé Mlle Eugénie de Montijo, comtesse de Teba, une Espagnole d'une grande beauté (30 janvier 1853).

L'ABSOLUTISME IMPÉRIAL LA PRESSE

La Constitution de 1852 fut complétée par un décret sur la Presse et un senatus-consulte relatif au vote du budget, décret et senatus-consulte, qui achevèrent d'établir l'absolutisme impérial. Le *décret sur la Presse* (17 février 1852), rétablit l'obligation d'un brevet pour les libraires, le régime de l'autorisation préalable pour toute création de journal, le cautionnement, le droit de timbre — six centimes par numéro — la juridiction des tribunaux correctionnels pour les délits de presse. En outre, il institua tout un système de répression administrative : les journaux pouvaient être *avertis*, *suspendus*, *supprimés*, par simple décision du ministre ou d'un préfet. Or les avertissements étaient infligés pour les causes les plus futiles dès que les journaux déplaisaient au gouvernement. Une discussion sur les qualités de divers engrais chimiques valut à deux journaux un avertissement, parce que cette polémique, disait le communiqué du préfet, « ne pouvait que porter l'indécision dans l'esprit des acheteurs ». Deux avertissements en deux ans pouvaient entraîner la suspension; deux condamnations la suppression. La suppression pouvait du reste toujours être prononcée « par mesure de sûreté générale ». Ce décret condamna au silence la Presse d'opposition.

LE BUDGET

La Constitution attribuait au Corps législatif le vote de l'impôt. Mais le sénatus-consulte du 20 décembre 1852 réduisit à rien les pouvoirs financiers des députés. D'abord le Corps législatif dut voter en bloc les fonds demandés pour chaque ministère. L'Empereur répartissait à sa guise entre les divers services les fonds ainsi votés. De plus, en l'absence du Corps législatif, il eut le droit d'ouvrir par simple décret des *crédits extraordinaires*, c'est-à-dire le droit d'engager des dépenses de sa seule autorité et sans que les représentants du pays fussent consultés préalablement. Comme avant 1789, il ne restait aux Français qu'à payer.

LE SYSTÈME ÉLECTORAL

Il leur restait aussi le droit de voter. Mais le gouvernement impérial prit des mesures pour qu'on n'usât de ce droit qu'en sa faveur. Pour cela il se chargea de guider le choix des électeurs et, selon le mot d'une circulaire ministérielle, de les « éclairer » : il organisa la *candidature officielle*. Les candidats agréables au gouvernement durent être soutenus par tous les agents de l'administration, et purent employer pour leurs proclamations des affiches spéciales, de couleur blanche, couleur exclusivement réservée aux publications officielles. Quant aux candidats adverses, les préfets eurent toute liberté d'entraver la propagande en leur faveur : on alla jusqu'à leur interdire de constituer des comités électoraux et de faire distribuer des bulletins de vote, ces pratiques « portant atteinte à la liberté du suffrage universel ».

LOI DE SURETÉ GÉNÉRALE

Le gouvernement impérial eût pu du reste sans péril pour lui s'abstenir de ces persécutions contre ses adversaires; la majorité des électeurs, surtout parmi les paysans, lui était indiscutablement favorable. Jusqu'à 1859, il n'y eut pas d'opposition sérieuse. Les Orléanistes et les Légitimistes, toujours divisés, s'en tenaient à une opposition de salons; le parti républicain était désorganisé par l'exil de ses chefs en Suisse, en Belgique, en Angleterre. Les Républicains furent encore frappés du reste en 1858, à la suite de l'*attentat d'Orsini*, un Italien qui, mécontent de ce que Napoléon n'entreprenait pas la guerre contre l'Autriche pour l'émancipation de l'Italie, lança trois bombes sur la voiture de l'Empereur, devant l'Opéra : il y eut plus de 150 personnes atteintes (14 janvier 1858). Le gouvernement fit aussitôt voter une loi dite de

sûreté générale qui lui donnait le pouvoir d'arrêter et de déporter *sans jugement*, par simple mesure administrative, toute personne antérieurement punie à l'occasion des journées de Juin 1848 et des événements de Décembre 1851. Environ 300 personnes, toutes absolument étrangères au crime d'Orsini, furent en vertu de cette loi bannies ou déportées. Dans chaque département, le préfet avait dû, par ordre de Paris, désigner d'urgence un nombre déterminé de victimes.

FIN DE L'EMPIRE AUTORITAIRE

Un an plus tard (16 août 1859), au lendemain des victoires remportées sur l'Autriche en Italie[1], une amnistie était accordée à tous ceux qui avaient été condamnés pour cause politique, et les bannis et les déportés étaient autorisés tous à rentrer en France. Enfin, le 24 novembre 1860, « voulant donner aux grands corps de l'État une participation plus directe à la politique générale », Napoléon III décrétait que désormais le Sénat et le Corps législatif voteraient chaque année, à l'ouverture de la session, une *adresse*, rédigée après que des « commissaires de gouvernement » auraient fourni aux deux assemblées « toutes les explications nécessaires sur la politique intérieure et extérieure de l'Empire ». D'autre part, le compte rendu complet des séances du Sénat et du Corps législatif devait être publié au *Journal officiel* et les journaux auraient la faculté de le reproduire.

C'était la fin du régime de despotisme et de silence. « Dans cette chambre hermétiquement fermée qu'avait été la France pendant neuf années, a écrit un contemporain, c'était un peu d'air pur et respirable qui pénétrait. » Les Français allaient enfin pouvoir connaître un peu leurs affaires, et participer dans une certaine mesure à la gestion de leurs intérêts.

CAUSES DE LA TRANSFORMATION DU RÉGIME

Cette transformation du régime impérial eut pour causes d'abord la *guerre d'Italie*, puis la constitution d'un puissant *parti d'opposition* parmi ceux qui avaient jusqu'alors le plus fidèlement soutenu l'Empire, les Catholiques et les industriels.

La guerre d'Italie en 1859 avait eu pour objet de mettre fin à la lourde domination des Autrichiens en Lombardie. Il était impossible qu'ayant versé le sang des soldats français pour assurer la liberté d'un peuple étranger, Napoléon ne rendît pas aux Français eux-mêmes, au moins en partie, la liberté.

1. Voir ci-dessous, page 435

D'autre part, la guerre entreprise pour délivrer le nord de l'Italie avait eu son contre-coup dans l'Italie tout entière, en particulier dans les États de l'Église où les populations se soulevaient contre le pape et réclamaient leur annexion au royaume italien du Nord[1]. La puissance temporelle du pape était menacée d'une destruction prochaine. Les Catholiques attachaient alors une importance capitale au maintien de cette puissance temporelle. Les Catholiques français, rendant Napoléon responsable du mouvement unitaire italien, commencèrent à l'attaquer. C'était le début de la *question romaine*, qui jusqu'à 1870, devait influer à la fois sur la politique intérieure et sur la politique extérieure de Napoléon, et qui devait avoir, on le verra[2], de graves conséquences pour la France.

Au même moment, Napoléon concluait avec le gouvernement anglais un *traité de commerce* (23 janvier 1860), en vertu duquel les droits de douane entre les deux pays étaient considérablement abaissés : en Angleterre, pour les produits agricoles français; en France, pour les produits manufacturés anglais. Ce traité était très favorable à la masse du public, qui paya moins cher un grand nombre de produits. Par contre, pour résister à la concurrence anglaise, les industriels français furent obligés de diminuer leurs prix de vente : de là, chez eux, un vif mécontentement, d'inutiles efforts pour empêcher l'application du traité, et leur entrée dans l'opposition. Afin de contrebalancer l'opposition des Catholiques et des industriels, Napoléon crut utile de chercher l'appui des libéraux : de là la transformation du régime et l'*Empire libéral*.

L'EMPIRE LIBÉRAL L'OPPOSITION

Dès lors que le rétablissement de l'adresse permit la discussion des actes du gouvernement, les Français s'intéressèrent de nouveau aux affaires publiques redevenues les leurs : il y eut dans tout le pays un réveil rapide de l'activité politique. Le résultat fut, en 1863, l'élection au Corps législatif d'un *groupe nombreux d'opposition*; il comprenait beaucoup de députés ennemis avérés, non seulement du régime impérial, mais de la dynastie napoléonienne elle-même. Jusqu'en 1863 il n'y avait eu que cinq députés ennemis de l'Empire. Les « Cinq », — ils sont restés célèbres sous ce nom, — élus de Paris et de Lyon, étaient tous républicains.

1. Voir ci-dessous, pages 438 et 441.
2. Voir ci-dessous, pages 442, 470 et 475.

Pour les élections de 1863 les mécontents, — catholiques et industriels, — et les partis antidynastiques, — légitimistes, orléanistes, républicains, — formèrent sous le nom d'*Union libérale* une coalition. L'Union libérale put faire élire trente-cinq des siens, dont dix-sept républicains. Les adversaires de l'Empire avaient obtenu deux millions de voix, près du tiers des suffrages exprimés.

ECHECS DE L'EMPIRE AU DEHORS

L'influence de l'opposition dans le pays ne cessa plus de grandir, d'abord parce que les Français désiraient de plus en plus vivement le retour à la liberté, ensuite parce qu'une série de *graves échecs extérieurs*, conséquences de la politique propre de Napoléon, firent de plus en plus sentir la nécessité de mettre fin au régime du gouvernement personnel.

Jusqu'à 1860 l'Empire avait remporté de brillants succès au dehors; il avait triomphé en Crimée (1853-1856) et en Italie (1859). Mais à partir de 1860, on alla d'échec en échec. En 1861, d'accord avec l'Angleterre et l'Espagne, Napoléon III s'était engagé à propos de réclamations financières dans une expédition contre la République Mexicaine. Anglais et Espagnols s'étaient promptement retirés. Napoléon avait continué la lutte. l'*expédition du Mexique* s'était transformée en une guerre politique, ruineuse aventure de cinq ans (1861-1866). Le Mexique avait été en grande partie conquis; on l'avait transformé en empire, au profit de l'archiduc *Maximilien*, frère de l'empereur d'Autriche. Finalement, en face de la révolte générale des Mexicains, devant les menaces d'intervention des États-Unis, il fallut rappeler l'armée française, abandonner Maximilien que les républicains prirent et fusillèrent (19 juin 1867). Dans le même temps, en Europe, Napoléon laissait, à la frontière de l'Est, la Prusse se transformer en une puissance formidable (1864-1866) par qui — tous les hommes prévoyants le sentaient — la sécurité de la France était mise en péril.

LE TIERS PARTI

Alors se forma au Corps législatif un groupe d'une soixantaine de députés, intermédiaire entre l'opposition antidynastique et les ultra-bonapartistes. Ce groupe se composa d'un certain nombre de membres de l'opposition, décidés à accepter l'Empire si le régime était transformé et si Napoléon rendait à la France toute la liberté; puis de Bonapartistes qui sentaient la nécessité de cette transformation. Ce fut le *Tiers parti*, qui eut pour chef l'un des Cinq, *Émile Ollivier*, un républicain rallié désormais à Napoléon (1866).

EMILE OLLIVIER ET ROUHER

Napoléon ne répugnait pas à l'idée de concessions libérales. Il fit appeler Émile Ollivier et discuta avec lui des projets de réforme. Mais l'entourage immédiat de l'Empereur, surtout le principal ministre, *Rouher*, — « le vice-Empereur », disait Ollivier, — était persuadé que des concessions libérales entraîneraient la chute de l'Empire, et que le régime autoritaire de 1852 était le seul qui convînt à la France. Entre Émile Ollivier et Rouher, l'Empereur, « âme vacillante », ne sut pas prendre franchement parti. Indécis par nature, rendu plus indécis encore par la maladie, il pratiqua pendant trois ans, jusqu'en 1869, une politique hésitante, faisant des concessions conformes aux vues d'Émile Ollivier, mais laissant Rouher les annuler en partie par la façon dont le vice-Empereur en réglait l'application.



NAPOLÉON III A LA FIN DU RÈGNE.
Photographie Appert.

Cette photographie de Napoléon III a été faite en 1870, à la veille de la déclaration de guerre à la Prusse : l'Empereur avait soixante-deux ans. Il n'est pas de document plus éloquent. Ce visage ravagé, ces joues, ce nez, qui s'effondrent, ces yeux presque vitreux comme ceux d'un mort, disent l'homme épuisé par de cruelles souffrances. Depuis 1866 Napoléon était atteint de la maladie de la pierre, dont il devait mourir le 9 janvier 1873. On comprend, devant cette ruine, la politique vacillante des dernières années du règne, et cette impuissance à prendre un parti et à s'y tenir qui causa finalement la chute de l'Empereur et les désastres de la France en 1870. — Rapprocher ci-dessus, page 400, le portrait de Napoléon en 1852.

Pour les élections de 1863 les mécontents, — catholiques et industriels, — et les partis antidynastiques, — légitimistes, orléanistes, républicains, — formèrent sous le nom d'*Union libérale* une coalition. L'Union libérale put faire élire trente-cinq des siens, dont dix-sept républicains. Les adversaires de l'Empire avaient obtenu deux millions de voix, près du tiers des suffrages exprimés.

ECHECS DE L'EMPIRE AU DEHORS

L'influence de l'opposition dans le pays ne cessa plus de grandir, d'abord parce que les Français désiraient de plus en plus vivement le retour à la liberté, ensuite parce qu'une série de *graves échecs extérieurs*, conséquences de la politique propre de Napoléon, firent de plus en plus sentir la nécessité de mettre fin au régime du gouvernement personnel.

Jusqu'à 1860 l'Empire avait remporté de brillants succès au dehors; il avait triomphé en Crimée (1853-1856) et en Italie (1859). Mais à partir de 1860, on alla d'échec en échec. En 1861, d'accord avec l'Angleterre et l'Espagne, Napoléon III s'était engagé à propos de réclamations financières dans une expédition contre la République Mexicaine. Anglais et Espagnols s'étaient promptement retirés. Napoléon avait continué la lutte. l'*expédition du Mexique* s'était transformée en une guerre politique, ruineuse aventure de cinq ans (1861-1866). Le Mexique avait été en grande partie conquis; on l'avait transformé en empire, au profit de l'archiduc *Maximilien*, frère de l'empereur d'Autriche. Finalement, en face de la révolte générale des Mexicains, devant les menaces d'intervention des États-Unis, il fallut rappeler l'armée française, abandonner Maximilien que les républicains prirent et fusillèrent (19 juin 1867). Dans le même temps, en Europe, Napoléon laissait, à la frontière de l'Est, la Prusse se transformer en une puissance formidable (1864-1866) par qui — tous les hommes prévoyants le sentaient — la sécurité de la France était mise en péril.

LE TIERS PARTI

Alors se forma au Corps législatif un groupe d'une soixantaine de députés, intermédiaire entre l'opposition antidynastique et les ultra-bonapartistes. Ce groupe se composa d'un certain nombre de membres de l'opposition, décidés à accepter l'Empire si le régime était transformé et si Napoléon rendait à la France toute la liberté;

puis de Bonapartistes qui sentaient la nécessité de cette transformation. Ce fut le *Tiers parti*, qui eut pour chef l'un des Cinq, *Émile Ollivier*, un républicain rallié désormais à Napoléon (1866).

EMILE OLLIVIER ET ROUHER

Napoléon ne répugnait pas à l'idée de concessions libérales. Il fit appeler Émile Ollivier et discuta avec lui des projets de réforme. Mais l'entourage immédiat de l'Empereur, surtout le principal ministre, *Rouher*, — « le vice-Empereur », disait Ollivier, — était persuadé que des concessions libérales entraîneraient la chute de l'Empire, et que le régime autoritaire de 1852 était le seul qui convînt à la France. Entre Émile Ollivier et Rouher, l'Empereur, « âme vacillante », ne sut pas prendre franchement parti. Indécis par nature, rendu plus indécis encore par la maladie, il pratiqua pendant trois ans, jusqu'en 1869, une politique hésitante, faisant des concessions conformes aux vues d'Émile Ollivier, mais laissant Rouher les annuler en partie par la façon dont le vice-Empereur en réglait l'application.



NAPOLÉON III A LA FIN DU RÈGNE.
Photographie Appert.

Cette photographie de Napoléon III a été faite en 1870, à la veille de la déclaration de guerre à la Prusse : l'Empereur avait soixante-deux ans. Il n'est pas de document plus éloquent. Ce visage ravagé, ces joues, ce nez, qui s'effondrent, ces yeux presque vitreux comme ceux d'un mort, disent l'homme épuisé par de cruelles souffrances. Depuis 1866 Napoléon était atteint de la maladie de la pierre, dont il devait mourir le 9 janvier 1873. On comprend, devant cette ruine, la politique vacillante des dernières années du règne, et cette impuissance à prendre un parti et à s'y tenir qui causa finalement la chute de l'Empereur et les désastres de la France en 1870. — Rapprocher ci-dessus, page 400, le portrait de Napoléon en 1852.

LES CONCESSIONS LIBÉRALES

Cependant malgré les hésitations du souverain et la mauvaise volonté du ministre, la transformation libérale se poursuivit. Déjà en 1861, Napoléon avait rendu au Corps législatif ses pouvoirs financiers (31 décembre 1861) en renonçant à la faculté d'ouvrir des crédits extraordinaires, et en établissant que le budget de chaque ministère serait voté non plus en bloc, mais par sections. Sous l'influence d'Émile Ollivier, l'Empereur supprima l'adresse et donna aux députés et aux sénateurs le *droit d'interpellation* (19 janvier 1867), c'est-à-dire le droit d'interroger les ministres sur les actes de gouvernement, non plus une fois par an, — ce qui rendait les discussions nécessairement vagues et sans utilité pratique, — mais au moment même où les actes se produisaient et où il était par conséquent encore possible d'en modifier les effets. Puis vint une *loi sur la presse* (12 mai 1868) qui abolit l'autorisation préalable pour les créations de journaux, diminua le timbre et supprima l'avertissement et la suspension. Enfin la *liberté de réunion* fut en partie rétablie (28 mai 1868).

PROGRÈS DU PARTI RÉPUBLICAIN

La loi sur la presse permit la fondation de bon nombre de journaux, à peu près tous républicains. L'un d'eux, le *Réveil*, organisa une manifestation au cimetière Montmartre sur la tombe de Baudin (novembre 1868), et ouvrit une souscription pour élever un monument à sa mémoire. Ce fut le point de départ d'une agitation qui s'étendit aux départements, et d'une vive campagne contre l'Empire. Vainement le gouvernement multiplia les poursuites : en six mois il y eut soixante-quatre procès de presse. Ces procès furent pour les avocats l'occasion de redoubler les attaques. L'un d'eux, *Gambetta*, défenseur du *Réveil*, non seulement exalta Baudin mort en défendant la loi, mais osa, devant les juges impériaux, flétrir « le crime du 2 décembre ». Le plaidoyer eut un immense retentissement. Le parti républicain, déjà maître de Paris, se réorganisait dans toutes les grandes villes.

LES ÉLECTIONS DE 1869

Aux élections de mai 1869, sans lier partie avec l'*Union libérale* et par leurs seules forces, les Républicains enlevèrent quarante sièges. L'Union libérale en obtint cinquante. L'opposition antidynastique comptait ainsi quatre-vingt-dix membres et formait plus du tiers du Corps législatif. Le Tiers parti s'était de son côté renforcé et comprenait cent seize députés. Les ultra-bonapartistes — on les appelait les *mamelouks* — se trouvaient donc en minorité.

L'EMPIRE PARLEMENTAIRE

Par de pareilles élections les Français disaient clairement leur désir de plus de liberté. Emile Ollivier, au nom du Tiers parti, annonçait l'intention d'interpeller le gouvernement pour réclamer une transformation complète du régime. D'autre part des troubles se produisaient à Paris et dans beaucoup de départements. L'Empereur ne voulait pas paraître céder à la pression des députés, ni surtout à la crainte de l'émeute. Il entendait que les concessions eussent l'air de venir de sa seule initiative : il prorogea la Chambre. En même temps Rouher donna sa démission de ministre et fut nommé président du Sénat (20 juillet 1869).

Le 6 septembre, l'Empereur promulgua un sénatus-consulte qui rendait au Corps législatif la nomination de son président, l'initiative des lois, la liberté d'amendement, le droit de discuter et de voter le budget par chapitres détaillés, le droit sans limite d'interpellation. Les ministres pourraient être choisis parmi les députés et les sénateurs; ils formeraient un cabinet, seraient responsables et pourraient être mis en accusation par le Sénat.

Ce sénatus-consulte rétablissait en partie le régime de la Monarchie de Juillet; il marquait le début de l'*Empire parlementaire*. Il ne restait qu'à transformer le Sénat en une seconde chambre législative, ce qu'était sous la Monarchie constitutionnelle la Chambre des Pairs. La transformation fut faite par un dernier sénatus-consulte, le 20 avril 1870. Le Sénat dut désormais discuter et voter les projets de lois, comme le Corps législatif. Il n'eut plus le droit de modifier la Constitution, de concert avec l'Empereur, par des sénatus-consultes. Le Corps législatif put, comme le Sénat, mettre les ministres en accusation.

Ce sénatus-consulte avait été préparé par Émile Ollivier. L'Empereur, à la fin de décembre 1869, l'avait chargé de constituer un ministère qui était entré en fonctions le 2 *janvier* 1870.

LE PLÉBISCITE DE 1870

De la Constitution de 1852 plus rien ne subsistait. Il parut alors nécessaire d'appeler les Français à se prononcer sur le régime nouveau. La formule suivante fut soumise au plébiscite : « Le peuple approuve les réformes libérales opérées dans la Constitution depuis 1860 par l'Empereur ». L'annonce du plébiscite provoqua la plus vive agitation. Tandis que les agents du gouvernement s'efforçaient d'obtenir le plus grand nombre possible de suffrages favorables,

les Républicains de plus en plus hardis et violents dans leurs attaques, et les ultra-bonapartistes partisans de l'absolutisme menaient une ardente campagne pour faire voter non. Le plébiscite eut lieu le 8 mai 1870. Sur environ onze millions de citoyens, près de neuf millions votèrent, il y eut 7 350 000 *oui*, 1 538 000 *non*. Les paysans avaient en masse voté oui. Les votes négatifs venaient des ouvriers et des hommes des classes libérales.

L'Empire par ce plébiscite semblait comme fondé une seconde fois. Trois mois plus tard la guerre déclarée à la Prusse aboutissait à l'invasion de la France et à un désastre au milieu duquel, le 4 septembre 1870, l'Empire s'effondra.

L'EMPIRE ET LES CLASSES LABORIEUSES

L'originalité du second Empire ce sont les efforts accomplis en vue d'améliorer les conditions d'existence des classes laborieuses. Le rôle de Napoléon fut ici particulièrement actif : là seulement, et dans la politique étrangère jusqu'à 1860, il a pleinement agi de lui-même. Dans cette figure indécise deux traits apparaissent seuls avec netteté : un sincère amour de l'humanité, et une générosité d'instinct, qui ont porté l'Empereur à vouloir soutenir ceux qui peinent et qui souffrent. De là, pour secourir les malades indigents, la multiplication des hôpitaux et des maisons de convalescence, une première organisation d'un service d'assistance médicale et de distribution gratuite de médicaments. De là les encouragements aux sociétés de secours mutuels; la création sous la garantie de l'État d'une *Caisse des retraites pour la vieillesse* (1850), complétée par une *Caisse d'assurances* en cas d'accidents et en cas de décès (1868); la fondation de la *Caisse du Prince Impérial*, qui avançait de l'argent aux ouvriers pour l'achat de leurs outils. Les traités de commerce de 1860 furent inspirés par le même esprit démocratique, leur conséquence devant être l'abaissement du prix d'un grand nombre de marchandises.

La mesure capitale fut, en 1864, le vote de la *loi sur le droit de coalition*. La Révolution avait interdit sous des peines rigoureuses les coalitions, c'est-à-dire les ententes entre ouvriers en vue d'obtenir des patrons une augmentation des salaires, ou des conditions de travail plus avantageuses; la grève était un délit puni par le Code. A partir de 1864, *la grève devint légale*. Nulle mesure ne fut plus utile pour les ouvriers et n'eut pour eux de plus grandes conséquences; c'est par l'exercice du droit de grève qu'ils ont conquis un meilleur sort.



DEUX ÉLÉGANTES SOUS NAPOLÉON III.
Photographie d'une gravure du *Moniteur de la Mode*, août 1860.

L'originalité du costume féminin sous le second Empire a été la crinoline, *une jupe de dessous, raide et ronde, que de lourds cerceaux métalliques tenaient évasée, et sur laquelle toutes les robes prenaient la forme d'une large cloche ou d'une cage à poulets. — A gauche, toilette de théâtre : jupe de soie blanche garnie d'étroites* ruches *et de deux hautes* grecques *de satin noir, relevées de galons d'or; collier, et sur les épaules boucles de corail rose. — La petite fille en jupe vert foncé, manteau gris, chapeau de paille garni de noir. — A droite, toilette de ville : robe de soie à deux hauts volants, avec semis de roses à feuillage vert clair, sur fond de rayures grises et blanches; mantelet de dentelle noire, drapé sous les épaules; col de dentelle blanche. Chapeau de paille d'Italie, jaune, garni de rubans et de brides de velours noir, et d'une ruche de mousseline blanche.*

LES GRANDS TRAVAUX

Des travaux d'utilité générale entrepris par toute la France furent encore une façon de venir en aide aux ouvriers. Les plus importants de ces travaux furent les constructions de chemins de fer, et la transformation de Paris. Le réseau ferré commencé en 1842 ne mesurait pas 3400 kilomètres en 1851. Plus de 15000 kilomètres furent construits avant 1870.

les Républicains de plus en plus hardis et violents dans leurs attaques, et les ultra-bonapartistes partisans de l'absolutisme menaient une ardente campagne pour faire voter non. Le plébiscite eut lieu le 8 mai 1870. Sur environ onze millions de citoyens, près de neuf millions votèrent, il y eut 7 350 000 *oui*, 1 538 000 *non*. Les paysans avaient en masse voté oui. Les votes négatifs venaient des ouvriers et des hommes des classes libérales.

L'Empire par ce plébiscite semblait comme fondé une seconde fois. Trois mois plus tard la guerre déclarée à la Prusse aboutissait à l'invasion de la France et à un désastre au milieu duquel, le 4 septembre 1870, l'Empire s'effondra.

L'EMPIRE ET LES CLASSES LABORIEUSES

L'originalité du second Empire ce sont les efforts accomplis en vue d'améliorer les conditions d'existence des classes laborieuses. Le rôle de Napoléon fut ici particulièrement actif : là seulement, et dans la politique étrangère jusqu'à 1860, il a pleinement agi de lui-même. Dans cette figure indécise deux traits apparaissent seuls avec netteté : un sincère amour de l'humanité, et une générosité d'instinct, qui ont porté l'Empereur à vouloir soutenir ceux qui peinent et qui souffrent. De là, pour secourir les malades indigents, la multiplication des hôpitaux et des maisons de convalescence, une première organisation d'un service d'assistance médicale et de distribution gratuite de médicaments. De là les encouragements aux sociétés de secours mutuels; la création sous la garantie de l'État d'une *Caisse des retraites pour la vieillesse* (1850), complétée par une *Caisse d'assurances* en cas d'accidents et en cas de décès (1868); la fondation de la *Caisse du Prince Impérial*, qui avançait de l'argent aux ouvriers pour l'achat de leurs outils. Les traités de commerce de 1860 furent inspirés par le même esprit démocratique, leur conséquence devant être l'abaissement du prix d'un grand nombre de marchandises.

La mesure capitale fut, en 1864, le vote de la *loi sur le droit de coalition*. La Révolution avait interdit sous des peines rigoureuses les coalitions, c'est-à-dire les ententes entre ouvriers en vue d'obtenir des patrons une augmentation des salaires, ou des conditions de travail plus avantageuses; la grève était un délit puni par le Code. A partir de 1864, *la grève devint légale*. Nulle mesure ne fut plus utile pour les ouvriers et n'eut pour eux de plus grandes conséquences; c'est par l'exercice du droit de grève qu'ils ont conquis un meilleur sort.



DEUX ÉLÉGANTES SOUS NAPOLÉON III.
Photographie d'une gravure du *Moniteur de la Mode*, août 1860.

L'originalité du costume féminin sous le second Empire a été la crinoline, une jupe de dessous, raide et ronde, que de lourds cerceaux métalliques tenaient évasée, et sur laquelle toutes les robes prenaient la forme d'une large cloche ou d'une cage à poulets. — A gauche, toilette de théâtre : jupe de soie blanche garnie d'étroites ruches et de deux hautes grecques de satin noir, relevées de galons d'or; collier, et sur les épaules boucles de corail rose. — La petite fille en jupe vert foncé, manteau gris, chapeau de paille garni de noir. — A droite, toilette de ville : robe de soie à deux hauts volants, avec semis de roses à feuillage vert clair, sur fond de rayures grises et blanches; mantelet de dentelle noire, drapé sous les épaules; col de dentelle blanche. Chapeau de paille d'Italie, jaune, garni de rubans et de brides de velours noir, et d'une ruche de mousseline blanche.

LES GRANDS TRAVAUX

Des travaux d'utilité générale entrepris par toute la France furent encore une façon de venir en aide aux ouvriers. Les plus importants de ces travaux furent les constructions de chemins de fer, et la transformation de Paris. Le réseau ferré commencé en 1842 ne mesurait pas 3400 kilomètres en 1851. Plus de 15000 kilomètres furent construits avant 1870.

A Paris, les vieux quartiers furent éventrés; on y traça de larges boulevards, grandes voies de circulation qui assainirent la ville, mais aussi grandes voies stratégiques où les barricades devenaient impossibles parce que l'artillerie y pouvait tirer comme en rase campagne. On creusa 800 000 mètres d'égouts; on amena dans d'énormes réservoirs les eaux de deux rivières. On transforma en parcs les bois de Boulogne et de Vincennes, les carrières des Buttes-Chaumont, etc. On acheva la jonction du Louvre aux Tuileries, et l'on eut ainsi le plus magnifique ensemble de palais qui soit en Europe. On construisit les Halles centrales, des marchés, des églises, des hôpitaux, des théâtres, des casernes, celles-ci vraies citadelles, complétant le système de défense contre l'émeute, dont les boulevards étaient le premier élément. Enfin en 1860, on doubla l'étendue de Paris en rasant l'ancien mur des Fermiers Généraux, qu'on remplaca par d'énormes boulevards circulaires, et en annexant toutes les petites villes comprises entre ces boulevards et les fortifications[1]. Dans les départements, Lille, Lyon, Bordeaux, Marseille, furent transformés comme Paris.

DÉVELOPPEMENT DE LA RICHESSE GÉNÉRALE

Les grands travaux publics, l'application à l'industrie et à l'agriculture des découvertes scientifiques rendant plus abondante la production des usines et de la terre; les chemins de fer, les traités de commerce facilitant les échanges; la création de nombreuses sociétés de crédit comme le *Crédit Foncier* (1852), la *Société Générale* (1864), le *Crédit Lyonnais* (1865), avançant de l'argent aux agriculteurs, aux industriels, aux commerçants, amenèrent un prodigieux mouvement économique et un extraordinaire enrichissement de la France. De cet enrichissement on eut une preuve éclatante quand le gouvernement impérial, pour payer les grands travaux, eut recours aux emprunts. En 1868, il demanda à emprunter quatre cents millions; plus de 830 000 prêteurs se présentèrent et lui offrirent quinze milliards. Ce furent les richesses accumulées pendant l'Empire qui, pour une large part, permirent à la France de supporter sans en être écrasés les désastres de 1870[2].

1. Voir ci-dessus, page 328, le Plan de Paris.
2. Voir ci-dessous, page 674.

CHAPITRE XVI

L'UNITÉ ITALIENNE 1848-1870

L'histoire de l'Europe au dix-neuvième siècle a été marquée par deux faits essentiels : la *transformation* à peu près générale *des monarchies absolues en monarchies constitutionnelles*; le *réveil des nationalités*. Ces deux ordres de faits sont des conséquences de la Révolution française de 1789 : partout où ils se sont produits, ils ont été simultanés.

Le réveil des nationalités a eu pour résultat la formation d'une série d'États nouveaux : *Belgique*, dans l'Europe occidentale; *Italie*, dans l'Europe méridionale; *Allemagne*, *Hongrie*, dans l'Europe centrale; *Grèce*, *Serbie*, *Roumanie*, *Bulgarie* dans l'Europe orientale.

Le réveil des nationalités s'est opéré dans deux conditions : certains peuples ont conquis leur *indépendance*; d'autres ont réalisé leur *unité*. Les Belges, les Hongrois, les Serbes, les Grecs, les Roumains, les Bulgares, soumis à une domination étrangère, se sont soulevés contre leurs maîtres et ont conquis leur *indépendance*. Le peuple italien et le peuple allemand divisés en plusieurs Etats, sous plusieurs souverains, et désireux de se fondre chacun en un seul Etat, sous un seul souverain, ont réalisé leur *unité*.

La formation de l'unité italienne et de l'unité allemande, commencées et achevées à peu près dans le même temps (1859-1871), est l'événement capital de la seconde moitié du dix-neuvième siècle en Europe.

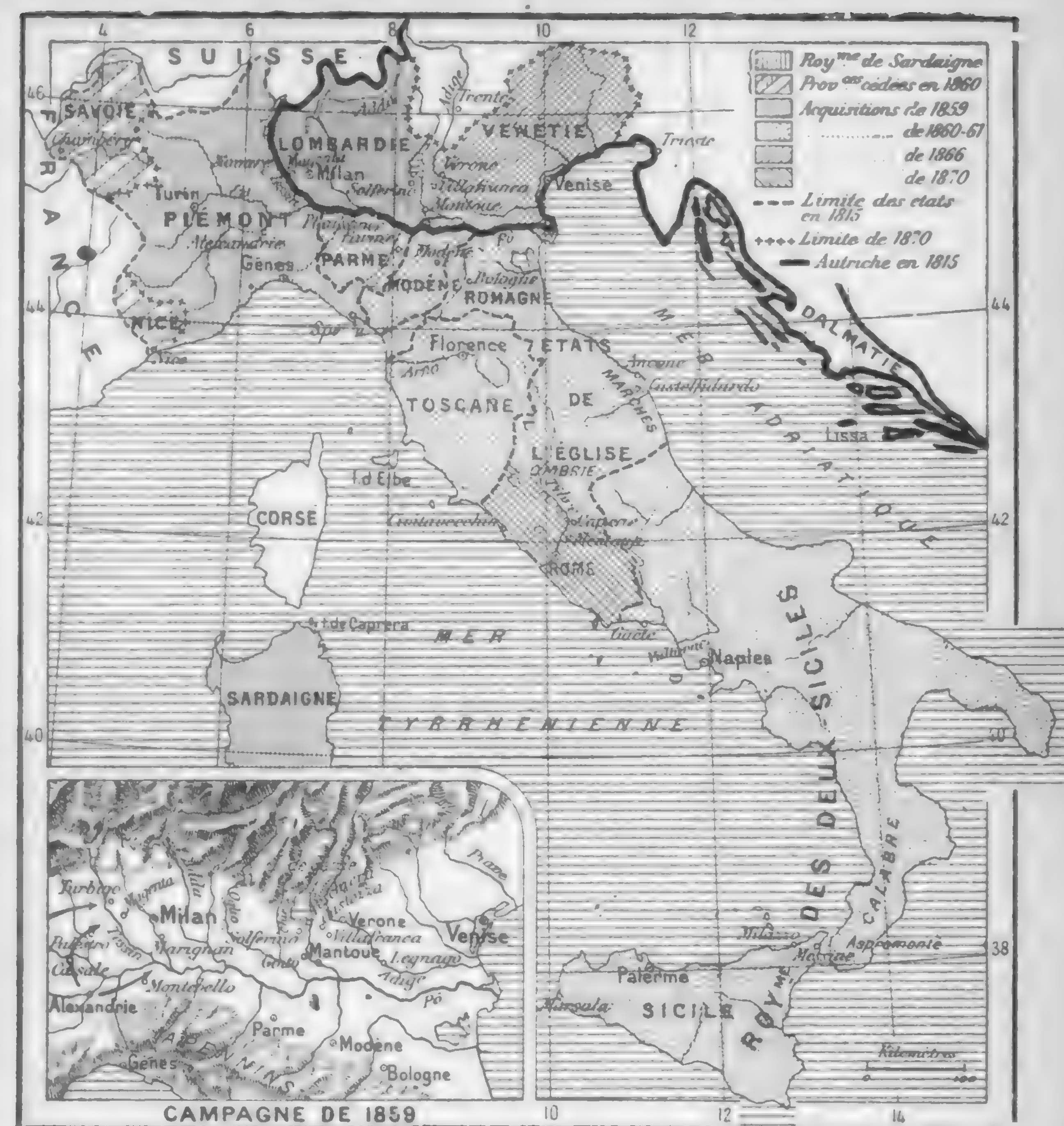
L'UNITÉ ITALIENNE

L'Italie occupée pour partie par les Autrichiens, divisée pour le reste en six Etats principaux, a été *unifiée par les rois de Sardaigne*, à leur profit. L'unité a été faite en deux étapes : d'abord les Autrichiens ont été chassés de leurs possessions; puis les

divers Etats se sont agrégés au royaume de Sardaigne et fondus en un royaume. Un premier effort dirigé contre les Autrichiens par le roi *Charles-Albert* en 1848, échoua sur les champs de bataille de *Custozza* et de *Novare*. L'œuvre d'unification reprise en 1859, fut menée à bien en onze ans, sous le règne de ***Victor-Emmanuel II***, fils de Charles-Albert. Les principaux fondateurs de l'unité Italienne ont été Victor-Emmanuel, son ministre ***Cavour***, un aventurier ***Garibaldi***, et ***Napoléon III***. L'histoire de l'unité comprend quatre grands épisodes : la ***guerre franco-autrichienne*** en 1859, qui aboutit, après les batailles de *Magenta* et de *Solférino*, à la paix de *Zurich* et à l'annexion de la ***Lombardie*** au royaume Sarde ; — la ***conquête du royaume des Deux-Siciles*** en 1860, par Garibaldi ; — la ***guerre Italo-Autrichienne*** en 1866, avec la seconde bataille de *Custozza*, la paix de *Vienne* et l'abandon de la ***Vénétie*** par les Autrichiens ; — enfin l'***occupation de Rome*** par les Italiens en 1870.

L'ITALIE MORCELÉE

L'Italie, depuis la disparition de l'Empire romain, n'était qu'une *expression géographique*. Morcelée au Moyen Age, partiellement soumise pendant les Temps Modernes à la domination successive des Espagnols et des Autrichiens, presqu'unifiée par Napoléon Ier, elle avait été de nouveau démembrée en 1815, par les traités de Vienne. Elle fut alors divisée en royaume de *Sardaigne*, royaume *Lombard-Vénitien*, duché de *Parme*, duché de *Modène*, au Nord dans la plaine du Pô ; grand-duché de *Toscane*, États de l'*Église*, royaume des *Deux-Siciles*, dans la péninsule : au total sept Etats dont les capitales étaient Turin, Milan, Parme, Modène, Florence, Rome et Naples. Le royaume de Sardaigne, formé du Piémont et de la Sardaigne, appartenait à la *Maison de Savoie*, également maîtresse, sur le versant français des Alpes, de la Savoie et du Comté de Nice. Le royaume Lombard-Vénitien appartenait à l'*empereur d'Autriche* dont l'influence s'exerçait directement sur les duchés de Parme, de Modène et de Toscane, possessions de princes Autrichiens. Les États de l'Église, qui au centre de la péninsule allaient de la mer Tyrrhénienne à l'Adriatique et touchaient au nord le Pô, étaient gouvernés par le *pape*. Le royaume des Deux-Siciles appartenait aux *Bourbons de Naples*, descendants de Louis XIV. Dans tous les États, à l'instigation ou avec l'approbation de l'Autriche, la monarchie absolue et le système de



L'ITALIE AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE.

l'arbitraire avaient été rétablis et toutes les libertés supprimées. Une rigoureuse censure était appliquée à tous les écrits, et de l'aveu d'un diplomate autrichien, les esprits étaient partout condamnés au régime de la « captivité perpétuelle » et de la « prison cellulaire ».

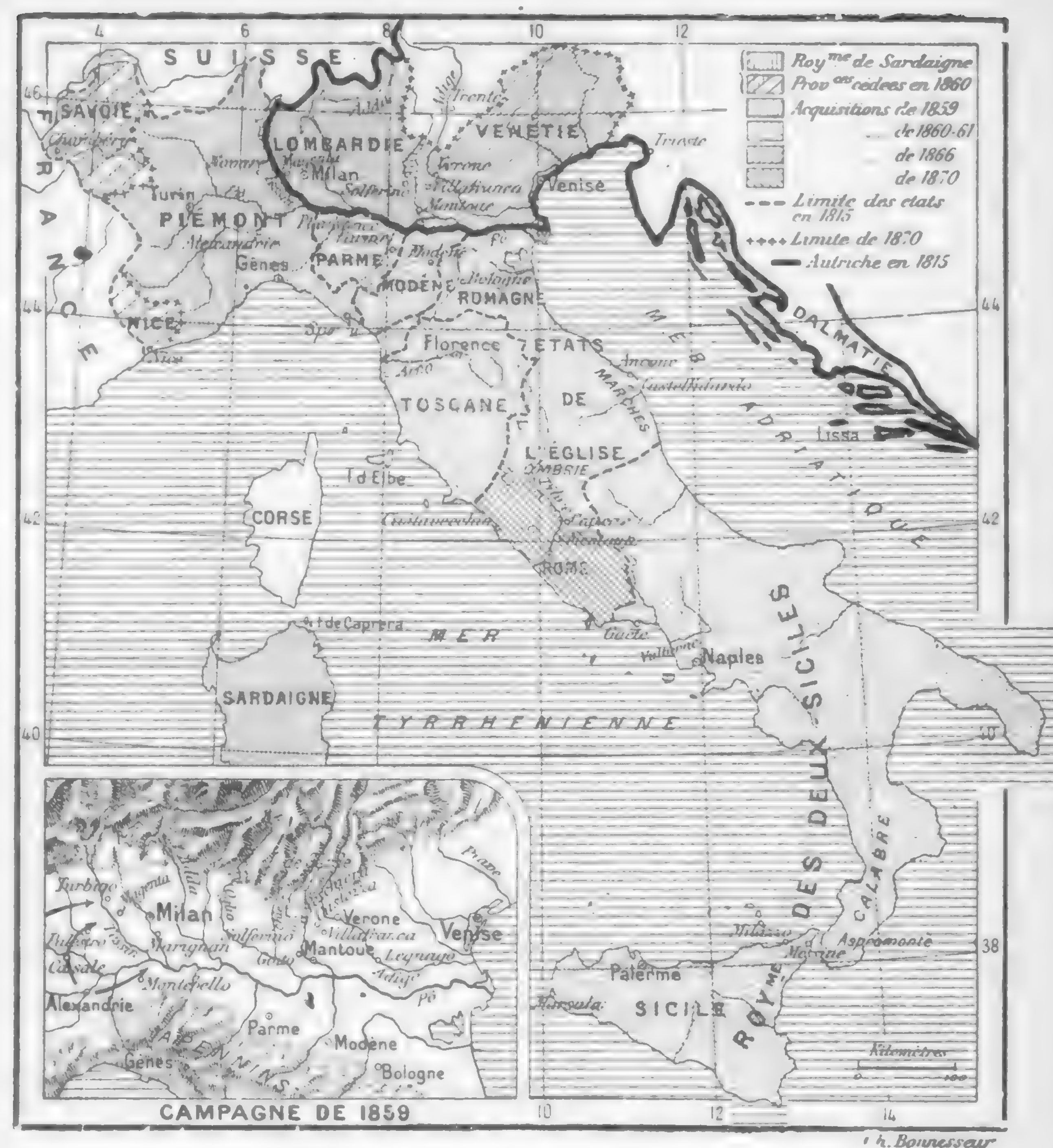
LES PREMIERS SOULÈVEMENTS

Le morcellement de l'Italie et surtout le rétablissement de l'absolutisme avaient irrité les Italiens patriotes et libéraux, c'est-à-dire une partie de l'aristocratie, la haute bourgeoisie et les officiers qui avaient servi dans les armées de Napoléon. De là dans les divers Etats,

divers Etats se sont agrégés au royaume de Sardaigne et fondus en un royaume. Un premier effort dirigé contre les Autrichiens par le roi *Charles-Albert* en 1848, échoua sur les champs de bataille de *Custozza* et de *Novare*. L'œuvre d'unification reprise en 1859, fut menée à bien en onze ans, sous le règne de ***Victor-Emmanuel II***, fils de Charles-Albert. Les principaux fondateurs de l'unité Italienne ont été Victor-Emmanuel, son ministre **Cavour**, un aventurier **Garibaldi**, et ***Napoléon III***. L'histoire de l'unité comprend quatre grands épisodes : la ***guerre franco-autrichienne*** en 1859, qui aboutit, après les batailles de *Magenta* et de *Solférino*, à la paix de *Zurich* et à l'annexion de la **Lombardie** au royaume Sarde ; — la ***conquête du royaume des Deux-Siciles*** en 1860, par Garibaldi ; — la ***guerre Italo-Autrichienne*** en 1866, avec la seconde bataille de *Custozza*, la paix de *Vienne* et l'abandon de la ***Vénétie*** par les Autrichiens ; — enfin l'***occupation de Rome*** par les Italiens en 1870.

L'ITALIE MORCELÉE

L'Italie, depuis la disparition de l'Empire romain, n'était qu'une *expression géographique*. Morcelée au Moyen Age, partiellement soumise pendant les Temps Modernes à la domination successive des Espagnols et des Autrichiens, presqu'unifiée par Napoléon Ier, elle avait été de nouveau démembrée en 1815, par les traités de Vienne. Elle fut alors divisée en royaume de *Sardaigne*, royaume *Lombard-Vénitien*, duché de *Parme*, duché de *Modène*, au Nord dans la plaine du Pô ; grand-duché de *Toscane*, États de l'*Église*, royaume des *Deux-Siciles*, dans la péninsule : au total sept Etats dont les capitales étaient Turin, Milan, Parme, Modène, Florence, Rome et Naples. Le royaume de Sardaigne, formé du Piémont et de la Sardaigne, appartenait à la *Maison de Savoie*, également maîtresse, sur le versant français des Alpes, de la Savoie et du Comté de Nice. Le royaume Lombard-Vénitien appartenait à l'*empereur d'Autriche* dont l'influence s'exerçait directement sur les duchés de Parme, de Modène et de Toscane, possessions de princes Autrichiens. Les États de l'Église, qui au centre de la péninsule allaient de la mer Tyrrhénienne à l'Adriatique et touchaient au nord le Pô, étaient gouvernés par le *pape*. Le royaume des Deux-Siciles appartenait aux *Bourbons de Naples*, descendants de Louis XIV. Dans tous les États, à l'instigation ou avec l'approbation de l'Autriche, la monarchie absolue et le système de



L'ITALIE AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE.

l'arbitraire avaient été rétablis et toutes les libertés supprimées. Une rigoureuse censure était appliquée à tous les écrits, et de l'aveu d'un diplomate autrichien, les esprits étaient partout condamnés au régime de la « captivité perpétuelle » et de la « prison cellulaire ».

LES PREMIERS SOULÈVEMENTS

Le morcellement de l'Italie et surtout le rétablissement de l'absolutisme avaient irrité les Italiens patriotes et libéraux, c'est-à-dire une partie de l'aristocratie, la haute bourgeoisie et les officiers qui avaient servi dans les armées de Napoléon. De là dans les divers Etats,

et sur le modèle de la *Charbonnerie*[1] créée dans le royaume de Naples vers 1811, la formation de sociétés secrètes, qui à deux reprises, d'abord en 1820 dans les Deux-Siciles et dans le Piémont, puis en 1831 à Modène, à Parme et dans les États de l'Église, provoquèrent des soulèvements. Ces soulèvements furent chaque fois réprimés rudement par les Autrichiens[2] : il y eut des arrestations en masse, de nombreuses condamnations à mort, au bagne, à l'emprisonnement perpétuel. La répression se fit chaque fois sans longue lutte, parce qu'il n'y avait pas de lien entre les patriotes insurgés et que ceux-ci, d'autre part, représentaient seulement une faible partie de la population.

LA « RÉSURRECTION »

Mais à partir de 1831, au lieu d'agir par les sociétés secrètes, les patriotes agirent au grand jour et prêchèrent ouvertement les idées de liberté et d'unification. Alors commença le grand mouvement politique que les Italiens ont appelé le *Risorgimento*, c'est-à-dire la *Résurrection*. Les uns, avec le Gênois *Mazzini*, prêchaient que l'unité devait se faire par une révolution générale, la destruction des monarchies et l'établissement d'une *République italienne*: ils formèrent la Société de « la Jeune Italie ». D'autres, avec l'abbé *Gioberti*, un ami de Mazzini, pensaient qu'une révolution était inutile, que des réformes suffiraient : au lieu de chercher à renverser les rois, il fallait seulement obtenir d'eux des Constitutions; puis on réunirait tous les Etats en une *Confédération Italienne*, dont le pape aurait la direction morale, le roi de Sardaigne la direction politique et militaire. On les appela les *Réformistes*. Réformistes et adhérents de la Jeune Italie étaient unanimes sur ce point : que l'unité, sous quelque forme que ce fût, ne pourrait être réalisée si l'on ne chassait les Autrichiens de l'Italie.

LES RÉVOLUTIONS DE 1848

A partir de 1846 les Réformistes trouvèrent un puissant auxiliaire en la personne d'un nouveau pape, ***Pie IX***. Celui-ci succédant au plus absolutiste des papes, procéda de lui-même à une série de réformes libérales (juin 1846-juillet 1847). Il y gagna une immense popularité non pas seulement à Rome, mais dans toute l'Italie, et son exemple détermina les souverains de Toscane et de Sardaigne

1. Voir ci-dessus, page 308, l'organisation de la Charbonnerie.
2. Voir ci-dessus, pages 297 et 298.

à donner, eux aussi, quelques libertés à leurs sujets (septembre-octobre 1847). Par contre le roi des Deux-Siciles, Ferdinand II, se refusa à toute concession.

La résistance de Ferdinand II aux vœux de son peuple provoqua, en 1848, une révolution dans ses états et, par contre-coup, un bouleversement général de l'Italie. Au mois de janvier 1848, les Siciliens, puis les Napolitains, s'insurgèrent en réclamant une constitution (6-27 janvier) : Ferdinand II fut contraint de l'accorder (10 février). De Naples, l'agitation, en quelques jours, gagna les autres Etats italiens. Pour ramener le calme, le Pape, le grand duc de Toscane et Charles-Albert dûrent promettre des constitutions à leurs peuples (3, 6, 8 février). Aux premiers jours de mars, le régime constitutionnel était établi dans toute l'Italie.

Seules les populations du Lombard-Vénitien demeuraient encore soumises au despotisme autrichien, d'autant plus détesté que c'était le despotisme de l'étranger. Surexcités par le succès des révolutions italiennes, par la nouvelle de la révolution du 24 février à Paris, les Lombards et les Vénitiens n'y tinrent plus quand ils apprirent qu'à Vienne même une insurrection avait éclaté et que le vieux Metternich, « le rocher de l'ordre », l'incarnation de l'absolutisme, avait été renversé et réduit à s'enfuir en Angleterre (13-15 mars). Milan et Venise se soulevèrent et les Autrichiens durent évacuer les deux villes (18-23 mars). A Milan ils s'étaient battus cinq jours.

GUERRE CONTRE L'AUTRICHE

Alors, dans tous les États de la péninsule, les patriotes pensèrent que l'heure de l'indépendance et de l'unité était venue, qu'il fallait seulement courir au secours des Lombards et des Vénitiens et leur apporter, selon le mot de Charles-Albert, « l'aide que le frère doit au frère », pour finir de rejeter les Autrichiens hors d'Italie. Charles-Albert entra immédiatement en campagne : la lutte devait durer quatre mois (26 mars-9 août 1848). Soutenu tout d'abord par les contingents du pape, du grand-duc de Toscane et du roi des Deux-Siciles, Charles-Albert repoussa les Autrichiens jusqu'à la vallée de l'Adige, où, après la victoire de *Goïto*, il les tint un moment bloqués (avril-mai). La Lombardie, puis la Vénétie votèrent alors leur annexion au royaume Sarde (10 juin-4 juillet).

Mais après ses premiers succès Charles-Albert manqua de décision. Il laissa aux Autrichiens le temps de recevoir d'impor-

tants renforts. Dans le même moment son armée était au contraire affaiblie par la défection du roi des Deux-Siciles, qui à la suite d'une contre-révolution absolutiste à Naples (15 mai) rappela son contingent. Battu à *Custozza* après deux jours de lutte (24-25 juillet), Charles-Albert dut reculer jusqu'au Tessin, sans même pouvoir défendre Milan. Le 9 août il signa un armistice en vertu duquel l'Italie du Nord devait être replacée dans l'état où elle était avant la guerre. Les Vénitiens refusèrent de reconnaître l'armistice : ils se proclamèrent en république, et, sous la direction de l'avocat *Manin*, ils tinrent héroïquement tête toute une année aux Autrichiens (9 août 1848-août 1849).

LE MOUVEMENT RÉPUBLICAIN

Les peuples de l'Italie centrale attribuèrent la défaite de Charles-Albert à la défection des souverains. De là, à Rome et dans le grand-duché de Toscane, un *mouvement républicain*. Le pape Pie IX, par scrupule religieux, parce qu'il était selon ses expressions « le vicaire de Celui qui est auteur de toute paix et principe d'amour », s'était refusé à déclarer la guerre aux Autrichiens. « Ses soldats, disait-il, ne devaient avoir d'autre mission que de défendre l'intégrité et la sûreté des États de l'Église. » Du coup sa popularité fut ruinée. Les colères se tournèrent d'abord contre son ministre *Rossi*, ancien ambassadeur de France à Rome, un esprit éminent, tout dévoué à la cause de l'unité italienne, mais opposé à une politique d'aventures, et par suite, haï des patriotes exaltés. Il fut poignardé par un fanatique inconnu à l'entrée de la Chambre des Députés, au moment de l'ouverture de la séance (15 novembre 1848). Le lendemain, les Républicains réclamaient la convocation d'une Assemblée Constituante et la guerre à l'Autriche ; ils assiégeaient le pape dans son palais du Quirinal et presqu'à ses côtés un de ses prélats était mortellement frappé d'une balle. Le pape céda « pour prévenir de plus grands crimes », mais en protestant devant les ambassadeurs contre la violence qui lui était faite.

Ces événements eurent de très malheureuses conséquences. Sous l'impression d'épouvante que lui laissèrent l'assassinat de Rossi et l'émeute sanglante du 16 novembre, Pie IX, cœur généreux et libéral d'instinct, se transforma en adversaire irréconciliable des idées modernes. Il ne pensa plus qu'à rétablir et à assurer solidement son autorité méconnue. Le 24 novembre il s'enfuit secrètement de Rome, et vint à *Gaëte* demander asile au roi des Deux-Siciles et secours à tous les États catholiques. A Rome, une Assemblée Constituante proclama la République (9 février). La République fut également établie quelques jours après à Florence pour le grand-duché de Toscane (18 février).

REPRISE DE LA GUERRE CONTRE L'AUTRICHE

Ces événements exaltèrent les Piémontais qui crurent dès lors possible, avec le concours des deux Républiques romaine et toscane, une guerre victorieuse contre l'Autriche. Ils imposèrent à Charles-Albert la reprise des hostilités. La campagne dura trois jours. Commencée le 20 mars 1849 elle se termina le 23 par l'écrasement de l'armée piémontaise à *Novare*. Charles-Albert, le soir même de la défaite, abdiqua en faveur de son fils *Victor-Emmanuel II*. Pour éviter un désastre complet, Victor-Emmanuel dut demander un armistice au vainqueur, qui lui imposa de très rigoureuses conditions : paiement d'une indemnité de deux cents millions et occupation d'une partie du Piémont par les troupes autrichiennes.

DESTRUCTION DES RÉPUBLIQUES ET RÉACTION

La défaite des Piémontais à Novare fut promptement suivie de la destruction des Républiques. Les Autrichiens occupèrent les duchés de Parme et de Modène, Florence et la Toscane, la Romagne et le Nord des États de l'Église jusqu'à Ancône. On a vu[1] comment pour les empêcher d'occuper Rome, le gouvernement français débarqua des troupes à *Civita-Vecchia*. Mais le général Oudinot, au lieu de se présenter en allié, essaya d'entrer de vive force dans Rome : il fut reçu à coups de fusils et repoussé (30 avril). Alors l'expédition changea de caractère et fut ouvertement dirigée contre la République romaine. Oudinot, renforcé, mit le siège devant Rome (3 juin) qui capitula un mois plus tard (3 juillet 1849). Le gouvernement républicain fut chassé et le pape remis en possession du pouvoir. D'autre part Ferdinand II avait vaincu les Siciliens et rétabli l'absolutisme en Sicile comme à Naples (avril-mai 1849). En quelques mois, au dire d'un grand ministre anglais, Gladstone, qui visita dans ce temps les Deux-Siciles, quinze mille personnes au moins furent pour cause politique jetées en prison, pêle-mêle avec les voleurs et les assassins.

1. Ci-dessus, pages 402-403.

RÉSULTATS DES RÉVOLUTIONS DE 1848

Les événements de 1848 et de 1849 eurent un triple résultat.

Après avoir presque conquis la liberté, l'indépendance, l'unité, l'Italie était ramenée à la situation d'avant 1846 : régime de l'arbitraire dans l'intérieur des états; domination des Autrichiens sur la plupart des états. Cette domination était même plus forte que par le passé. Les Autrichiens, en effet, occupaient, outre le Lombard-Vénitien, une partie des États de l'Église et le duché de Toscane : de plus, des traités leur donnaient le droit d'occuper Modène et Parme, en cas de guerre avec le roi de Sardaigne ou bien en cas de troubles intérieurs.



VICTOR-EMMANUEL II (1820-1878)

Photographie d'une miniature appartenant à M. Ganderax.

Ce portrait familier où Victor-Emmanuel, avec le grand col blanc rabattu et le veston flottant, a presque l'air d'un peintre dans son atelier, est l'une des plus vivantes images qui soient de lui. Le front très élevé est encadré de longs cheveux brun roux, rejetés en arrière; les yeux brun clair, les pommettes saillantes, la grande moustache donnent à la physionomie une expression d'énergie toute militaire. Victor-Emmanuel fut d'ailleurs un soldat intrépide : nos zouaves, enthousiasmés de sa bravoure, le nommèrent caporal le soir du combat de Palestro (1859). *Sa fortune fut rapide. Roi de Sardaigne en* 1849, *par l'abdication de son père le soir de la défaite de Novare, il avait Rome pour capitale vingt-et-un ans plus tard* (1870): *il dût en* 1859 *à Napoléon III la Lombardie, à Garibaldi en* 1860 *Naples, à l'alliance de la Prusse en* 1866 *la Vénétie, au libre consentement de toute la population de la péninsule la couronne d'Italie.*

Les événements profitèrent cependant à un état italien : le royaume de Sardaigne. Son roi, pour avoir attaqué deux fois les Autrichiens, apparut aux patriotes comme le *héros de l'indépendance*. D'autre part, seul entre tous les souverains, Victor-Emmanuel maintint la Constitution, le *statut fondamental* donné par son père. Il repoussa les offres des Autrichiens qui lui promettaient une paix avantageuse, la cession du duché de Parme et la remise de l'indemnité de guerre, s'il consentait à rétablir lui aussi l'absolutisme dans ses états. Le Piémont devint l'*asile des libéraux*, traqués dans le reste de l'Italie. Patriotes et libéraux mirent tout leur espoir en Victor-Emmanuel et furent prêts désormais à le reconnaître comme chef.

Enfin les Italiens, et spécialement les Piémontais, comprirent qu'ils ne pouvaient par leurs seules forces chasser les Autrichiens de la péninsule et que pour réaliser leur rêve il leur faudrait le secours de l'étranger.



CAVOUR (1810-1861).

Photographie de la collection Mirabaud.

Le comte de Cavour en 1860 *à cinquante ans, quelques mois avant sa mort. Cavour fut peut-être le plus grand homme d'État du dix-neuvième siècle. A la fois organisateur remarquable et diplomate sans égal, il a été le véritable artisan de l'unité italienne. Victor-Emmanuel avait deviné l'esprit dominateur qui était en lui: « Il vous mettra tous par terre les jambes en l'air, disait-il en* 1850 *au ministre qui lui proposait de confier à Cavour le ministère du commerce; il vous prendra tous vos portefeuilles. » Cavour fut en fait très vite le vrai premier ministre. A la fois très audacieux et très prudent, d'une étonnante souplesse d'intelligence, il sut tirer profit même des événements qu'il n'avait pas prévus. Il affectait la simplicité et la rondeur d'un bon propriétaire rural. Sous le front d'une admirable ampleur, derrière les lunettes, les yeux brillants de finesse et d'énergie éclairent ce masque puissant et dominateur, bizarrement encadré d'un collier de barbe rousse et de cheveux noirs; le nez aux narines bien ouvertes, la bouche, le menton saillant sont d'un dessin ferme et net.*

VICTOR-EMMANUEL

Victor-Emmanuel avait à son avènement vingt-neuf ans. A l'heure où son père lui transmettait le pouvoir, le royaume de Sardaigne semblait près de périr. Vingt-et-un ans plus tard Victor-Emmanuel était roi d'Italie et sa capitale était Rome. On l'a souvent comparé à Henri IV. Il avait beaucoup de sa bonhomie familière, de sa finesse, de son esprit politique. Mais il lui ressemblait surtout par sa bravoure chevaleresque et gaie : il fut un intrépide

RÉSULTATS DES RÉVOLUTIONS DE 1848

Les événements de 1848 et de 1849 eurent un triple résultat.

Après avoir presque conquis la liberté, l'indépendance, l'unité, l'Italie était ramenée à la situation d'avant 1846 : régime de l'arbitraire dans l'intérieur des états; domination des Autrichiens sur la plupart des états. Cette domination était même plus forte que par le passé. Les Autrichiens, en effet, occupaient, outre le Lombard-Vénitien, une partie des États de l'Église et le duché de Toscane : de plus, des traités leur donnaient le droit d'occuper Modène et Parme, en cas de guerre avec le roi de Sardaigne ou bien en cas de troubles intérieurs.



VICTOR-EMMANUEL II (1820-1878)

Photographie d'une miniature appartenant à M. Ganderax.

Ce portrait familier où Victor-Emmanuel, avec le grand col blanc rabattu et le veston flottant, a presque l'air d'un peintre dans son atelier, est l'une des plus vivantes images qui soient de lui. Le front très élevé est encadré de longs cheveux brun roux, rejetés en arrière; les yeux brun clair, les pommettes saillantes, la grande moustache donnent à la physionomie une expression d'énergie toute militaire. Victor-Emmanuel fut d'ailleurs un soldat intrépide : nos zouaves, enthousiasmés de sa bravoure, le nommèrent caporal le soir du combat de Palestro (1859). *Sa fortune fut rapide. Roi de Sardaigne en* 1849, *par l'abdication de son père le soir de la défaite de Novare, il avait Rome pour capitale vingt-et-un ans plus tard* (1870): *il dût en* 1859 *à Napoléon III la Lombardie, à Garibaldi en* 1860 *Naples, à l'alliance de la Prusse en* 1866 *la Vénétie, au libre consentement de toute la population de la péninsule la couronne d'Italie.*

Les événements profitèrent cependant à un état italien : le royaume de Sardaigne. Son roi, pour avoir attaqué deux fois les Autrichiens, apparut aux patriotes comme le *héros de l'indépendance.* D'autre part, seul entre tous les souverains, Victor-Emmanuel maintint la Constitution, le *statut fondamental* donné par son père. Il repoussa les offres des Autrichiens qui lui promettaient une paix avantageuse, la cession du duché de Parme et la remise de l'indemnité de guerre, s'il consentait à rétablir lui aussi l'absolutisme dans ses états. Le Piémont devint l'*asile des libéraux,* traqués dans le reste de l'Italie. Patriotes et libéraux mirent tout leur espoir en Victor-Emmanuel et furent prêts désormais à le reconnaître comme chef.

Enfin les Italiens, et spécialement les Piémontais, comprirent qu'ils ne pouvaient par leurs seules forces chasser les Autrichiens de la péninsule et que pour réaliser leur rêve il leur faudrait le secours de l'étranger.



CAVOUR (1810-1861).

Photographie de la collection Mirabaud.

Le comte de Cavour en 1860 *à cinquante ans, quelques mois avant sa mort. Cavour fut peut-être le plus grand homme d'État du dix-neuvième siècle. A la fois organisateur remarquable et diplomate sans égal, il a été le véritable artisan de l'unité italienne. Victor-Emmanuel avait deviné l'esprit dominateur qui était en lui : « Il vous mettra tous par terre les jambes en l'air, disait-il en* 1850 *au ministre qui lui proposait de confier à Cavour le ministère du commerce; il vous prendra tous vos portefeuilles. » Cavour fut en fait très vite le vrai premier ministre. A la fois très audacieux et très prudent, d'une étonnante souplesse d'intelligence, il sut tirer profit même des événements qu'il n'avait pas prévus. Il affectait la simplicité et la rondeur d'un bon propriétaire rural. Sous le front d'une admirable ampleur, derrière les lunettes, les yeux brillants de finesse et d'énergie éclairent ce masque puissant et dominateur, bizarrement encadré d'un collier de barbe rousse et de cheveux noirs; le nez aux narines bien ouvertes, la bouche, le menton saillant sont d'un dessin ferme et net.*

VICTOR-EMMANUEL

Victor-Emmanuel avait à son avènement vingt-neuf ans. A l'heure où son père lui transmettait le pouvoir, le royaume de Sardaigne semblait près de périr. Vingt-et-un ans plus tard Victor-Emmanuel était roi d'Italie et sa capitale était Rome. On l'a souvent comparé à Henri IV. Il avait beaucoup de sa bonhomie familière, de sa finesse, de son esprit politique. Mais il lui ressemblait surtout par sa bravoure chevaleresque et gaie : il fut un intrépide

soldat, servi par un incomparable ministre, le comte de *Cavour*.

CAVOUR

Cavour était de dix ans plus âgé que Victor-Emmanuel. Il appartenait à la vieille noblesse piémontaise. D'abord officier, il avait démissionné parce que ses opinions libérales l'avaient fait mal noter, et qu'on l'avait envoyé en garnison dans un fort des Alpes, pour avoir applaudi à la chute de Charles X. Il était alors devenu agriculteur, faisant valoir lui-même ses propriétés, y introduisant des procédés scientifiques d'exploitation. Il s'occupait beaucoup en même temps des questions économiques, spécialement de la question des chemins de fer. Dans tous ses travaux, il était guidé par une pensée patriotique : s'il s'intéressait aux perfectionnements de l'agriculture, à l'établissement des voies ferrées, c'est qu'avant tout il y voyait des moyens d'enrichir le royaume sarde, de rapprocher les divers peuples de la péninsule, et par suite de préparer l'émancipation et l'unité de l'Italie. En 1847, quand commença le mouvement libéral, Cavour fonda un journal intitulé le *Risorgimento*. En 1848, lors des élections du premier parlement sarde, il fut élu député dans quatre circonscriptions. Homme de grand sens pratique, il n'approuva pas la guerre contre l'Autriche, parce qu'il jugeait trop forte la disproportion entre les ressources du Piémont et celles de la monarchie autrichienne. Il était dès ce moment convaincu qu'il n'y avait pas de victoire possible sans le concours de l'étranger. Mais la défaite redoubla sa haine contre l'Autriche, et dans son cabinet de travail, sous une vitrine, il conservait l'uniforme troué de balles de son neveu tué à Goito.

Appelé au Conseil des Ministres en 1850, il y était en peu de temps le maître. Il se révéla à la fois grand homme d'Etat et diplomate sans égal.

PRÉPARATION DU ROYAUME SARDE A LA GUERRE

Victor-Emmanuel au lendemain de la défaite de Novare avait une double tâche à remplir : il devait au dedans *refaire et accroître les forces* du royaume sarde ; au dehors lui *trouver un allié*.

Au dedans, pour se procurer des fonds Cavour supprima les ordres monastiques, transforma leurs biens, qui montaient à trente millions, en biens nationaux, vendus au profit de l'État. Il prit de nombreuses mesures pour accroître la richesse publique et par suite les revenus réguliers du Trésor, en perfectionnant

l'agriculture, en favorisant l'essor de l'industrie et celui du commerce par des traités de libre échange conclus avec les états voisins. Un réseau de voies ferrées fut rapidement construit, et Cavour, afin d'augmenter sa valeur, prépara le raccordement des lignes italiennes au réseau français, en faisant commencer sous le col de Fréjus le percement du premier des grands tunnels alpestres.

Toutes ces mesures avaient pour but de fournir les ressources nécessaires à l'armement du royaume sarde. Un important arsenal maritime fut créé à la *Spezia*. *Alexandrie* fut transformée en une puissante citadelle. L'armée, devenue principe et fin de tout comme en Prusse, fut renforcée de telle sorte que le royaume sarde, comptant seulement cinq millions d'habitants, put cependant en cas de guerre mettre sur pied 90 000 hommes, bien équipés et entraînés.

L'ALLIANCE AVEC NAPOLÉON

Au dehors, le premier allié de Victor-Emmanuel fut Napoléon III. Napoléon était le partisan déterminé du *principe des nationalités*. Ce principe se formulait pour lui à peu près en ces termes : les peuples de même langue et de même race, — on confondait alors les deux choses, — lorsqu'ils sont divisés en groupes politiques distincts, doivent se réunir en un État unique. *Le principe des nationalités inspira toute la politique étrangère de Napoléon III.* Il en favorisa l'application chez les Roumains et chez les Serbes, ne le combattit pas en Allemagne et travailla de son mieux à le faire triompher en Italie.

L'Empereur, en effet, s'intéressait vivement à l'Italie, qu'il aimait, disait-il, comme une seconde patrie. Tout jeune, à vingt-trois ans, affilié à la Charbonnerie, il avait participé au soulèvement de 1831 dans les États de l'Église. En 1849, aussitôt après Novare, il était intervenu en faveur de Victor-Emmanuel auprès des Autrichiens : il avait obtenu que le territoire piémontais fût immédiatement évacué et que l'indemnité stipulée dans l'armistice fût réduite de plus de moitié. En 1852, avant même que l'Empire ne fût rétabli, il avait promis formellement à un envoyé de Victor-Emmanuel « de faire quelque chose pour l'Italie », dès qu'il aurait « consolidé l'autorité et le crédit de la France » en Europe. Du reste, l'idée de favoriser l'affranchissement et l'unification de l'Italie était populaire en France, surtout parmi les Républicains.

LES SARDES EN CRIMÉE ET AU CONGRÈS DE PARIS

La guerre de Crimée[1] fut l'occasion d'une première alliance entre Napoléon III et Victor-Emmanuel. Au début de 1855, un traité fut signé à la fois avec la France et l'Angleterre (15 janvier 1855), et le gouvernement sarde envoya au siège de Sébastopol un corps de 15 000 hommes qui joua un rôle brillant au combat de Traktir (16 août 1855). Sébastopol pris, quand un Congrès s'ouvrit à Paris (février-avril 1856) pour régler les conditions de la paix, Cavour y siégea aux côtés des représentants de la France, de l'Angleterre, de la Russie, de l'Autriche et de la Prusse. C'était là une éclatante victoire morale pour le petit royaume sarde, mis ainsi sur le même pied que les Autrichiens ses vainqueurs, au rang des grandes puissances.

Une seconde victoire plus importante encore marqua pour Victor-Emmanuel la fin du Congrès. A la suite d'une entente secrète entre Napoléon III et Cavour, le ministre français des Affaires étrangères exposa tout à coup aux représentants des puissances les dangers que faisait courir à la paix de l'Europe la situation de l'Italie (8 avril 1856). Il signala les inconvénients que présentaient l'occupation des États de l'Église et de Rome par les Autrichiens et les Français, les violences absolutistes de certains souverains, surtout du roi des Deux-Siciles; il indiqua l'utilité qu'il y aurait à adresser des « avertissements » à ce dernier. Les représentants de l'Autriche protestèrent que le Congrès n'était pas réuni pour discuter de pareilles questions. Mais, malgré cette protestation, et quoique le Congrès n'eût pris aucune décision, *il fut en fait officiellement proclamé*, par suite de la démarche du gouvernement français, *que l'état de l'Italie était mauvais*, que les grandes puissances ne pouvaient s'en désintéresser et feraient sagement d'y chercher remède. Selon le mot de Cavour, « la question d'Italie était portée devant le tribunal de l'opinion européenne ». Quant à Napoléon III, il était dès ce moment déterminé à la guerre contre l'Autriche.

L'ENTREVUE DE PLOMBIÈRES

La guerre ne fut cependant entreprise que trois ans plus tard, en 1859, parce qu'après la rude campagne de Crimée l'armée française avait besoin de se reconstituer, et qu'ensuite Napoléon III tenait à isoler préalablement l'Autriche. Dès 1857 il s'assurait, dans une entre-

1. Voir ci-dessous chapitre XVIII.

vue avec le tsar, la neutralité de la Russie (juillet 1857) et il négociait la neutralité de la Prusse. L'attentat d'Orsini (14 janvier 1858)[1] ne fit que le confirmer dans sa résolution. Le *Moniteur officiel* publia par son ordre une lettre où l'assassin, « sur les marches de l'échafaud », l'adjurait « de rendre à l'Italie l'indépendance » et lui rappelait que « tant que l'Italie ne serait pas indépendante, la tranquillité de l'Europe et la sienne propre ne seraient qu'une chimère » (26 février 1858).

Au mois de juillet Napoléon, à l'insu même de ses ministres, appela Cavour à *Plombières*, petite station balnéaire des Vosges où l'empereur était en traitement. Là dans un mystérieux tête à tête qui dura sept heures, pour partie en voiture dans la forêt, et dont Cavour écrivit le compte rendu « sur un coin de table d'une auberge », Napoléon III régla avec le ministre sarde, jusque dans le détail, les moyens par lesquels on amènerait l'Autriche à prendre l'initiative de la guerre; quels territoires seraient annexés au royaume de Sardaigne; l'organisation future de l'Italie; quelles forces la France mettrait en campagne et quelles compensations elle pourrait obtenir (20 juillet). Victor-Emmanuel recevrait le Lombard-Vénitien et une partie des États de l'Église. Les États Italiens seraient réunis en une confédération que présiderait le pape, réduit à la possession de Rome et de ses alentours. La France recevrait la Savoie et peut-être le comté de Nice. Ces arrangements verbaux furent transformés quelques mois après, en traité (10 décembre 1858) comportant une alliance offensive et défensive, entre Napoléon et Victor-Emmanuel. L'alliance fut rendue publique en janvier 1859.

RUPTURE AVEC L'AUTRICHE

Pour amener l'empereur d'Autriche à prendre l'initiative de la guerre, Napoléon et Victor-Emmanuel eurent recours à tout un système de provocations. Dans son discours à l'ouverture du Parlement, au début de 1859, Victor-Emmanuel déclarait que tout en respectant les traités, il ne pouvait rester « insensible au cri de douleur qui montait vers lui de tant de parties de l'Italie » (16 janvier 1859). Cavour peu après faisait voter un emprunt de cinquante millions pour compléter les armements du royaume sarde. A ces manifestations belliqueuses l'empereur d'Autriche répondit en concentrant de nombreuses troupes en Lombardie. Puis croyant

1. Voir ci-dessus page 411.



INFANTERIE DE LIGNE EN 1859.
Photographie d'une aquarelle peinte par ARMAND DUMARESQ.

Aux guêtres blanches et au shako près — un shako couvert de toile cirée — l'uniforme de la ligne pendant la campagne d'Italie est resté jusqu'à la guerre de 1914 l'uniforme de notre infanterie. Capote bleue retroussée, pantalon rouge pris dans la guêtre. Epaulettes rouges, buffleteries noires; plaque de ceinturon; boutons, numéro de régiment, en cuivre, bidon recouvert de drap bleu. — L'armée d'Italie, médiocrement commandée, dut ses succès à l'élan des soldats et à leur esprit d'initiative « La victoire fut décidée, ont écrit les historiens du grand état-major prussien, par la persévérance du fantassin français, bon marcheur, indépendant, libre dans son action individuelle. »

que ses adversaires n'étaient pas prêts — ils faisaient eux-mêmes courir ce bruit — il pensa tout finir par un coup d'audace, en les intimidant. Le 23 avril il sommait Victor-Emmanuel de désarmer sous trois jours : faute de quoi c'était la guerre. Victor-Emmanuel repoussa l'ultimatum. L'armée autrichienne, le 29 avril, passa la frontière du Tessin. Le même jour une partie de l'armée française franchit les Alpes; le reste débarqua à Gênes. Napoléon, en venant prendre le commandement annonça, dans une proclamation, qu'il ferait « *l'Italie libre des Alpes à l'Adriatique* ».

CAMPAGNE DE LOMBARDIE

La guerre franco-autrichienne dura deux mois à peine. Les opérations, commencées le 10 mai, étaient terminées le 8 juillet. Elles eurent pour théâtre unique la Lombardie. Les Autrichiens avaient réuni sur la rive gauche du Pô 120 000 hommes commandés par *Giulay*, et s'étaient portés en territoire piémontais jusque

sur la Sesia. 100 000 Français, et 60 000 Sardes étaient concentrés sur la rive gauche du Pô, en avant d'Alexandrie[1]. Une pointe poussée par une division française vers *Montebello* (20 mai), fit craindre à Giulay que Napoléon ne voulût le tourner en passant le Pô au delà de l'embouchure du Tessin. Il ramena donc en arrière une partie de ses forces. Ce mouvement de retraite permit à Napoléon et à Victor-Emmanuel, après avoir franchi le Pô à Casale, de passer sans peine la Sesia, puis, après les combats de *Palestro* (29-31 mai), de forcer le passage du Tessin à *Turbigo* (3 juin), et à *Magenta* (4 juin).

MAGENTA

Magenta, le samedi 4 juin, fut la première grande bataille de la campagne. Les Autrichiens, retranchés derrière un large et profond canal que deux ponts seulement permettaient de franchir, tinrent de midi jusqu'à la nuit tombée. Un moment ils mirent en péril Napoléon III, engagé avec de trop faibles forces, les grenadiers et les zouaves de la garde, une simple division. Mais, grâce à la ténacité de ces régiments d'élite, le général de *Mac-Mahon*, qui descendait de Turbigo avec le gros de l'armée, eut le temps d'arriver sur le flanc droit des Autrichiens. La petite ville de Magenta fut prise après une lutte furieuse, à huit heures du soir. Les Français, qui avaient eu 47 000 hommes engagés, en avaient 4 500 hors de combat. Les Autrichiens, sur 58 000 hommes en avaient perdu 10 000. La victoire de *Magenta livra toute la Lombardie aux Franco-Sardes :* les Autrichiens reculèrent du coup jusqu'au Mincio, la frontière de la Vénétie.

SOLFÉRINO

Trois semaines plus tard, sous le commandement direct de l'empereur François-Joseph, les Autrichiens reprenaient l'offensive : ils étaient 126 000. Le vendredi 24 juin, Français et Autrichiens marchant les uns et les autres sans s'éclairer, se heurtaient inopinément à cinq heures du matin au sud du lac de Garde, sur une série de positions dont l'ensemble présentait un développement de plus de vingt kilomètres. L'action — une action du Moyen Age, un choc de front sans manœuvre aucune — eut pour centre ***Solférino***, petit village au flanc d'un coteau que couronnait une grosse tour. A deux heures les voltigeurs de la garde enlevaient la position à la baïonnette. Mais les Autrichiens ne battirent définitive-

1. Voir la carte page 423.



INFANTERIE DE LIGNE EN 1859.
Photographie d'une aquarelle peinte par ARMAND DUMARESQ.

Aux guêtres blanches et au shako près — un shako couvert de toile cirée — l'uniforme de la ligne pendant la campagne d'Italie est resté jusqu'à la guerre de 1914 ***l'uniforme de notre infanterie.*** *Capote bleue retroussée, pantalon rouge pris dans la guêtre. Epaulettes rouges, buffleteries noires; plaque de ceinturon; boutons, numéro de régiment, en cuivre, bidon recouvert de drap bleu. — L'armée d'Italie, médiocrement commandée, dut ses succès à l'élan des soldats et à leur esprit d'initiative « La victoire fut décidée, ont écrit les historiens du grand état-major prussien, par la persévérance du fantassin français, bon marcheur, indépendant, libre dans son action individuelle. »*

que ses adversaires n'étaient pas prêts — ils faisaient eux-mêmes courir ce bruit — il pensa tout finir par un coup d'audace, en les intimidant. Le 23 avril il sommait Victor-Emmanuel de désarmer sous trois jours : faute de quoi c'était la guerre. Victor-Emmanuel repoussa l'ultimatum. L'armée autrichienne, le 29 avril, passa la frontière du Tessin. Le même jour une partie de l'armée française franchit les Alpes; le reste débarqua à Gênes. Napoléon, en venant prendre le commandement annonça, dans une proclamation, qu'il ferait « *l'Italie libre des Alpes à l'Adriatique* ».

CAMPAGNE DE LOMBARDIE

La guerre franco-autrichienne dura deux mois à peine. Les opérations, commencées le 10 mai, étaient terminées le 8 juillet. Elles eurent pour théâtre unique la Lombardie. Les Autrichiens avaient réuni sur la rive gauche du Pô 120 000 hommes commandés par *Giulay*, et s'étaient portés en territoire piémontais jusque sur la Sesia. 100 000 Français, et 60 000 Sardes étaient concentrés sur la rive gauche du Pô, en avant d'Alexandrie[1]. Une pointe poussée par une division française vers *Montebello* (20 mai), fit craindre à Giulay que Napoléon ne voulût le tourner en passant le Pô au delà de l'embouchure du Tessin. Il ramena donc en arrière une partie de ses forces. Ce mouvement de retraite permit à Napoléon et à Victor-Emmanuel, après avoir franchi le Pô à Casale, de passer sans peine la Sesia, puis, après les combats de *Palestro* (29-31 mai), de forcer le passage du Tessin à *Turbigo* (3 juin), et à *Magenta* (4 juin).

MAGENTA

Magenta, le samedi 4 juin, fut la première grande bataille de la campagne. Les Autrichiens, retranchés derrière un large et profond canal que deux ponts seulement permettaient de franchir, tinrent de midi jusqu'à la nuit tombée. Un moment ils mirent en péril Napoléon III, engagé avec de trop faibles forces, les grenadiers et les zouaves de la garde, une simple division. Mais, grâce à la ténacité de ces régiments d'élite, le général de *Mac-Mahon*, qui descendait de Turbigo avec le gros de l'armée, eut le temps d'arriver sur le flanc droit des Autrichiens. La petite ville de Magenta fut prise après une lutte furieuse, à huit heures du soir. Les Français, qui avaient eu 47 000 hommes engagés, en avaient 4500 hors de combat. Les Autrichiens, sur 58 000 hommes en avaient perdu 10 000. La victoire de *Magenta livra toute la Lombardie aux Franco-Sardes :* les Autrichiens reculèrent du coup jusqu'au Mincio, la frontière de la Vénétie.

SOLFÉRINO

Trois semaines plus tard, sous le commandement direct de l'empereur François-Joseph, les Autrichiens reprenaient l'offensive : ils étaient 126 000. Le vendredi 24 juin, Français et Autrichiens marchant les uns et les autres sans s'éclairer, se heurtaient inopinément à cinq heures du matin au sud du lac de Garde, sur une série de positions dont l'ensemble présentait un développement de plus de vingt kilomètres. L'action — une action du Moyen Age, un choc de front sans manœuvre aucune — eut pour centre ***Solférino***, petit village au flanc d'un coteau que couronnait une grosse tour. A deux heures les voltigeurs de la garde enlevaient la position à la baïonnette. Mais les Autrichiens ne battirent définitive-

1. Voir la carte page 423.



SOLFÉRINO. LE CENTRE DU CHAMP DE BATAILLE.
Fragment d'un tableau de MEISSONIER, au Louvre. — Photographie.

Meissonier, le plus minutieux des peintres du dernier siècle, assista à la bataille de Solférino, dans l'état-major de Napoléon III. Son tableau a l'exactitude d'une photographie et permet de se rendre compte de ce qu'est un champ de bataille avec les armes à longue portée. Au dernier plan, la colline et la tour de Solférino, centre de l'action qui se déroulait sur un front de vingt kilomètres, plus que la distance de Paris à Versailles. A gauche et au-dessous des cyprès qui se découpent sur le ciel, une série de lignes noires et régulières : ce sont les colonnes d'assaut françaises, marchant sur Solférino. Au premier plan, séparé du coteau par un large vallon boisé, une batterie armée du canon obusier rayé *que Napoléon venait de contribuer à inventer, et qui portait à près de deux kilomètres. Les servants viennent prendre des obus aux caissons de munitions.*

ment en retraite que vers cinq heures, après douze heures de lutte sous un ciel de plomb, et comme éclatait un orage d'une violence telle qu'il arrêta la poursuite des Français. La bataille, l'une des plus grandes du dix-neuvième siècle — il y avait eu plus de 260000 hommes engagés, avec près de 800 canons — coûtait 17500 hommes aux Français et aux Sardes, 22000 hommes aux Autrichiens.

ARMISTICE DE VILLAFRANCA

Solférino semblait devoir être le premier acte de la conquête de la Vénétie. Mais presqu'au lendemain de la bataille, Napoléon III adressa à François-Joseph des propositions d'**armistice**; les deux empereurs eurent une entrevue à *Villafranca* et y arrêtèrent les préliminaires de paix (11 juillet). La clause essentielle était la cession de la Lombardie à Napoléon qui la rétrocéderait à Victor-Emmanuel. François-Joseph gardait la Vénétie.

Ainsi Napoléon III renonçait au plan solennellement annoncé au début de la campagne : « *l'Italie libre des Alpes à l'Adriatique* ». Ce revirement tenait à des causes multiples, quelques-unes très graves. La vue des champs de batailles, tant de morts et de mutilés, avaient profondément ému Napoléon, aussi humain que brave. D'autre part les alliés n'avaient eu devant eux à Solférino qu'une partie de l'armée autrichienne, et l'entrée de la Vénétie était couverte par plusieurs citadelles dont la prise nécessiterait des sièges longs et difficiles. Mais surtout *la France était menacée d'une seconde guerre sur le Rhin.* Les victoires de Napoléon en Italie avaient réveillé toutes les haines allemandes. La Prusse, après avoir fait espérer sa neutralité bienveillante, avait le lendemain de Magenta commencé à mobiliser, et prenait ses mesures pour concentrer, à partir du 15 juillet, 250000 hommes à la frontière française. Napoléon, à bon droit, ne voulut pas courir la redoutable aventure d'une double guerre.

L'armistice de Villafranca stipulait encore le rétablissement, mais sans recours à la force, des souverains de Toscane, de Parme et de Modène, chassés de leurs duchés dès le début des hostilités. Enfin, il fixait les grandes lignes de l'organisation future de l'Italie : on y formerait, sous la présidence honoraire du pape, une confédération dans laquelle l'empereur d'Autriche entrerait lui-même comme souverain de la Vénétie. Un congrès réuni à *Zurich* (octobre-novembre) transforma en paix définitive les préliminaires de Villafranca.

LES ITALIENS ET LA PAIX

La cession de la Lombardie exceptée, aucune des stipulations de Villafranca ne fut observée, et le traité de Zurich était violé dans la plupart de ses articles *avant même d'être signé.* L'armistice avait soulevé les plus vives colères chez les patriotes italiens qui le considéraient comme une trahison. Tous, en effet, avaient compté que de la guerre sortirait non seulement l'émancipation de l'Italie du Nord, mais l'unité de la péninsule. Au lieu de l'unité, l'armistice prévoyait une confédération et laissait toujours l'Italie morcelée en sept États. Mais la volonté du peuple italien, l'habileté de Cavour, l'audace de Garibaldi se jouèrent des décisions des empereurs et de leurs ambassadeurs.



SOLFÉRINO. LE CENTRE DU CHAMP DE BATAILLE.
Fragment d'un tableau de MEISSONIER, au Louvre. — Photographie.

Meissonier, le plus minutieux des peintres du dernier siècle, assista à la bataille de Solférino, dans l'état-major de Napoléon III. Son tableau a l'exactitude d'une photographie et permet de se rendre compte de ce qu'est un champ de bataille avec les armes à longue portée. Au dernier plan, la colline et la tour de Solférino, centre de l'action qui se déroulait sur un front de vingt kilomètres, plus que la distance de Paris à Versailles. A gauche et au-dessous des cyprès qui se découpent sur le ciel, une série de lignes noires et régulières : ce sont les colonnes d'assaut françaises, marchant sur Solférino. Au premier plan, séparé du coteau par un large vallon boisé, une batterie armée du canon obusier rayé *que Napoléon venait de contribuer à inventer, et qui portait à près de deux kilomètres. Les servants viennent prendre des obus aux caissons de munitions.*

ment en retraite que vers cinq heures, après douze heures de lutte sous un ciel de plomb, et comme éclatait un orage d'une violence telle qu'il arrêta la poursuite des Français. La bataille, l'une des plus grandes du dix-neuvième siècle — il y avait eu plus de 260000 hommes engagés, avec près de 800 canons — coûtait 17500 hommes aux Français et aux Sardes, 22000 hommes aux Autrichiens.

ARMISTICE DE VILLAFRANCA

Solférino semblait devoir être le premier acte de la conquête de la Vénétie. Mais presqu'au lendemain de la bataille, Napoléon III adressa à François-Joseph des propositions d'armistice; les deux empereurs eurent une entrevue à *Villafranca* et y arrêtèrent les préliminaires de paix (11 juillet). La clause essentielle était la cession de la Lombardie à Napoléon qui la rétrocéderait à Victor-Emmanuel. François-Joseph gardait la Vénétie.

Ainsi Napoléon III renonçait au plan solennellement annoncé au début de la campagne : « *l'Italie libre des Alpes à l'Adriatique* ». Ce revirement tenait à des causes multiples, quelques-unes très graves. La vue des champs de batailles, tant de morts et de mutilés, avaient profondément ému Napoléon, aussi humain que brave. D'autre part les alliés n'avaient eu devant eux à Solférino qu'une partie de l'armée autrichienne, et l'entrée de la Vénétie était couverte par plusieurs citadelles dont la prise nécessiterait des sièges longs et difficiles. Mais surtout *la France était menacée d'une seconde guerre sur le Rhin*. Les victoires de Napoléon en Italie avaient réveillé toutes les haines allemandes. La Prusse, après avoir fait espérer sa neutralité bienveillante, avait le lendemain de Magenta commencé à mobiliser, et prenait ses mesures pour concentrer, à partir du 15 juillet, 250000 hommes à la frontière française. Napoléon, à bon droit, ne voulut pas courir la redoutable aventure d'une double guerre.

L'armistice de Villafranca stipulait encore le rétablissement, mais sans recours à la force, des souverains de Toscane, de Parme et de Modène, chassés de leurs duchés dès le début des hostilités. Enfin, il fixait les grandes lignes de l'organisation future de l'Italie : on y formerait, sous la présidence honoraire du pape, une confédération dans laquelle l'empereur d'Autriche entrerait lui-même comme souverain de la Vénétie. Un congrès réuni à *Zurich* (octobre-novembre) transforma en paix définitive les préliminaires de Villafranca.

LES ITALIENS ET LA PAIX

La cession de la Lombardie exceptée, aucune des stipulations de Villafranca ne fut observée, et le traité de Zurich était violé dans la plupart de ses articles *avant même d'être signé*. L'armistice avait soulevé les plus vives colères chez les patriotes italiens qui le considéraient comme une trahison. Tous, en effet, avaient compté que de la guerre sortirait non seulement l'émancipation de l'Italie du Nord, mais l'unité de la péninsule. Au lieu de l'unité, l'armistice prévoyait une confédération et laissait toujours l'Italie morcelée en sept États. Mais la volonté du peuple italien, l'habileté de Cavour, l'audace de Garibaldi se jouèrent des décisions des empereurs et de leurs ambassadeurs.

FORMATION DU ROYAUME D'ITALIE

Un an et demi à peine après Villafranca, l'union des Duchés, de la majeure partie des États de l'Église, et du royaume des Deux-Siciles avec le royaume sarde était un fait accompli. Le royaume sarde, peuplé de cinq millions d'habitants au mois de juillet 1859, était devenu à la fin de décembre 1860 le ***royaume d'Italie***, comptant vingt-deux millions d'âmes.

L'union se fit en deux temps : d'abord l'union de l'Italie centrale : Toscane, Modène, Parme, et la Romagne, c'est-à-dire le nord des États de l'Église (août 1859-mars 1860); — puis l'union de l'Italie méridionale : royaume des Deux-Siciles l'Ombrie et les Marches, c'est-à-dire le centre des États de l'Église (août-décembre 1860). Les deux épisodes eurent des caractères très différents. L'annexion de l'Italie centrale se fit *pacifiquement* par l'élan spontané des peuples; l'annexion de l'Italie méridionale fut la conséquence d'une *guerre* et de la conquête.

ANNEXION DE L'ITALIE CENTRALE

Aussitôt après l'armistice de Villafranca, et sur de secrets encouragements de Cavour, les assemblées constituantes élues en Toscane, à Modène, à Parme et dans la Romagne, se refusèrent à toute restauration de leurs souverains, et votèrent la réunion au royaume sarde (21 août-10 septembre 1859). Victor-Emmanuel protesta qu'il ne pouvait accepter sans l'assentiment de l'Europe. Napoléon de son côté déclara qu'il fallait s'en tenir aux stipulations de Villafranca; mais il ajoutait que si au lieu d'un vote de députés, il y avait un plébiscite, c'est-à-dire un vote direct des peuples, « il pourrait changer d'avis et soutenir les peuples et leurs vœux ». Modène, Parme et la Romagne s'unirent alors sous le nom de *République d'Émilie*, adoptèrent les monnaies sardes, supprimèrent les lignes de douanes qui les séparaient du Piémont, élurent pour *régent* un parent de Victor-Emmanuel. De leur côté, les Toscans à Florence mirent en vigueur le Statut fondamental. Puis un plébiscite fut organisé dans les deux états, et l'union à la Sardaigne fut votée par 792 000 *oui*, contre 16 000 *non* (11-12 mars 1860). Victor-Emmanuel accepta cette fois l'annexion, et le 2 avril 1860 les députés de la Sardaigne, de la Toscane et des états de l'Émilie se réunirent à Turin pour former le *Parlement National*. Les puissances reconnurent le fait accompli.

ANNEXION DES DEUX-SICILES

Neuf mois plus tard le royaume des Deux-Siciles était à son tour agrégé au royaume de Sardaigne. La révolution fut ici l'œuvre de ***Garibaldi***, un aventurier audacieux, patriote ardent qui, après avoir longtemps couru le monde, mit son humeur aventureuse et son audace au service de la cause de l'unité. A la tête d'une légion de volontaires, il avait participé à la campagne de 1859. En 1860, avec la complicité de Cavour, il organisa à Gênes un corps d'un millier d'hommes, destiné à secourir les Siciliens, révoltés contre leur nouveau roi François II, comme ils l'avaient été contre son père. Les *Mille*, — on les appelait aussi les *Chemises Rouges* à cause de leur uniforme, — transportés par deux navires de commerce, débarquèrent à *Marsala* (13 mai). Ils furent vite renforcés par les insurgés siciliens et par plusieurs milliers de nouveaux volontaires venus de Gênes. Une campagne de quelques semaines, dont les épisodes prin-



GARIBALDI (1807-1882)

Photographie de la collection Mirabaud.

Garibaldi, né à Nice, ville française au moment de sa naissance, fut le plus surprenant aventurier du dix-neuvième siècle. Il servit d'abord dans la marine sarde. Compromis dans un complot de la Jeune Italie, *il passa à Tunis, puis dans l'Amérique du Sud, fit le commerce des bœufs, commanda successivement une petite escadre de l'Uruguay, et un corps franc dans les guerres des républiques américaines. En 1848 il revint en Italie, commanda contre Oudinot l'armée de la République romaine. Reparti pour l'Amérique, il fut fabricant de chandelles à New-York, capitaine marchand au Pérou, puis en Chine. Il réapparut en Italie lors de la guerre de 1859, organisa un corps de volontaires et ne cessa plus de travailler à l'unité italienne. En 1860, il donna la Sicile et Naples à Victor-Emmanuel. Les Deux-Siciles occupées, son idée fixe fut la conquête de Rome. Il avait pris pour devise : « Rome ou la mort », et tenta à deux reprises, en 1862 et en 1867, de s'en emparer. Il fut l'adversaire acharné de la cession de Nice à la France. En 1870, il vint en France combattre contre l'Allemagne, pour la cause « de la république universelle ».*

FORMATION DU ROYAUME D'ITALIE

Un an et demi à peine après Villafranca, l'union des Duchés, de la majeure partie des États de l'Église, et du royaume des Deux-Siciles avec le royaume sarde était un fait accompli. Le royaume sarde, peuplé de cinq millions d'habitants au mois de juillet 1859, était devenu à la fin de décembre 1860 le ***royaume d'Italie***, comptant vingt-deux millions d'âmes.

L'union se fit en deux temps : d'abord l'union de l'Italie centrale : Toscane, Modène, Parme, et la Romagne, c'est-à-dire le nord des États de l'Église (août 1859-mars 1860); — puis l'union de l'Italie méridionale : royaume des Deux-Siciles l'Ombrie et les Marches, c'est-à-dire le centre des États de l'Église (août-décembre 1860). Les deux épisodes eurent des caractères très différents. L'annexion de l'Italie centrale se fit ***pacifiquement*** par l'élan spontané des peuples; l'annexion de l'Italie méridionale fut la conséquence d'une *guerre* et de la conquête.

ANNEXION DE L'ITALIE CENTRALE

Aussitôt après l'armistice de Villafranca, et sur de secrets encouragements de Cavour, les assemblées constituantes élues en Toscane, à Modène, à Parme et dans la Romagne, se refusèrent à toute restauration de leurs souverains, et votèrent la réunion au royaume sarde (21 août-10 septembre 1859). Victor-Emmanuel protesta qu'il ne pouvait accepter sans l'assentiment de l'Europe. Napoléon de son côté déclara qu'il fallait s'en tenir aux stipulations de Villafranca; mais il ajoutait que si au lieu d'un vote de députés, il y avait un plébiscite, c'est-à-dire un vote direct des peuples, « il pourrait changer d'avis et soutenir les peuples et leurs vœux ». Modène, Parme et la Romagne s'unirent alors sous le nom de *République d'Émilie*, adoptèrent les monnaies sardes, supprimèrent les lignes de douanes qui les séparaient du Piémont, élurent pour ***régent*** un parent de Victor-Emmanuel. De leur côté, les Toscans à Florence mirent en vigueur le Statut fondamental. Puis un plébiscite fut organisé dans les deux états, et l'union à la Sardaigne fut votée par 792 000 ***oui***, contre 16 000 ***non*** (11-12 mars 1860). Victor-Emmanuel accepta cette fois l'annexion, et le 2 avril 1860 les députés de la Sardaigne, de la Toscane et des états de l'Émilie se réunirent à Turin pour former le *Parlement National*. Les puissances reconnurent le fait accompli.

ANNEXION DES DEUX-SICILES

Neuf mois plus tard le royaume des Deux-Siciles était à son tour agrégé au royaume de Sardaigne. La révolution fut ici l'œuvre de ***Garibaldi***, un aventurier audacieux, patriote ardent qui, après avoir longtemps couru le monde, mit son humeur aventureuse et son audace au service de la cause de l'unité. A la tête d'une légion de volontaires, il avait participé à la campagne de 1859. En 1860, avec la complicité de Cavour, il organisa à Gênes un corps d'un millier d'hommes, destiné à secourir les Siciliens, révoltés contre leur nouveau roi François II, comme ils l'avaient été contre son père. Les *Mille*, — on les appelait aussi les *Chemises Rouges* à cause de leur uniforme, — transportés par deux navires de commerce, débarquèrent à *Marsala* (13 mai). Ils furent vite renforcés par les insurgés siciliens et par plusieurs milliers de nouveaux volontaires venus de Gênes. Une campagne de quelques semaines, dont les épisodes prin-



GARIBALDI (1807-1882)
Photographie de la collection Mirabaud.

Garibaldi, né à Nice, ville française au moment de sa naissance, fut le plus surprenant aventurier du dix-neuvième siècle. Il servit d'abord dans la marine sarde. Compromis dans un complot de la Jeune Italie, *il passa à Tunis, puis dans l'Amérique du Sud, fit le commerce des bœufs, commanda successivement une petite escadre de l'Uruguay, et un corps franc dans les guerres des républiques américaines. En 1848 il revint en Italie, commanda contre Oudinot l'armée de la République romaine. Reparti pour l'Amérique, il fut fabricant de chandelles à New-York, capitaine marchand au Pérou, puis en Chine. Il réapparut en Italie lors de la guerre de 1859, organisa un corps de volontaires et ne cessa plus de travailler à l'unité italienne. En 1860, il donna la Sicile et Naples à Victor-Emmanuel. Les Deux-Siciles occupées, son idée fixe fut la conquête de Rome. Il avait pris pour devise : « Rome ou la mort », et tenta à deux reprises, en 1862 et en 1867, de s'en emparer. Il fut l'adversaire acharné de la cession de Nice à la France. En 1870, il vint en France combattre contre l'Allemagne, pour la cause « de la république universelle ».*

cipaux furent la prise de *Palerme* (6 juin) et la prise de *Messine* (28 juillet) donna la Sicile à Garibaldi. Il mit en vigueur la constitution sarde et exigea le serment de fidélité à Victor-Emmanuel (5 août 1860).

La Sicile prise, Garibaldi passa dans les États napolitains proprement dits (19 août). Un soulèvement presque général lui permit d'arriver en quelques jours à Naples, où il proclama roi Victor-Emmanuel (7 septembre). Mais François II disposait encore de troupes nombreuses, concentrées sur le *Vulturne*. Garibaldi n'était pas assez fort pour vaincre seul. Victor-Emmanuel intervint alors, battit les Napolitains à *Capoue* (1-2 novembre 1860), et bloqua François II dans *Gaëte*, qui soutint un siège de trois mois (13 février 1861).

Avant de pénétrer en territoire napolitain, les Sardes avaient occupé les Marches et l'Ombrie, deux autres provinces des États de l'Église qui, insurgées contre le pape, avaient voté leur annexion au Piémont, et réclamé le secours de Victor-Emmanuel. L'armée pontificale ayant essayé d'arrêter les Sardes, avait été battue à *Castelfidardo*, et prise dans *Ancône* (18-29 septembre 1860). Pour justifier cette double campagne dans les États de l'Église et le royaume de Naples, Victor-Emmanuel et Cavour invoquèrent la nécessité de couvrir Rome contre Garibaldi. Celui-ci, en effet, annonçait sa volonté d'enlever Rome au pape, au risque de provoquer un conflit avec la France dont le corps d'occupation n'avait pas été rappelé depuis 1849. En fait Garibaldi, après l'entrée de Victor-Emmanuel à Naples, abandonna le commandement de ses volontaires qui furent en partie incorporés dans l'armée sarde.

LE ROYAUME D'ITALIE

Le 26 décembre 1860, le Parlement national à Turin vota l'annexion des Deux-Siciles, des Marches et de l'Ombrie. Puis il céda la place à une nouvelle assemblée qui prit le nom de *Parlement italien*. Celui-ci, le 13 mars 1861, donna à Victor-Emmanuel le titre de ***roi d'Italie***. En 1865, la capitale fut transportée de Turin à *Florence*.

ACQUISITION DE LA VÉNÉTIE

Il manquait encore au nouveau royaume sa vraie capitale *Rome*, et la *Vénétie*. La Vénétie fut acquise la première en 1866, grâce à l'alliance de Victor-Emmanuel, avec le roi de Prusse, Guillaume Ier. La Prusse, on le verra plus loin [1], poursuivait alors l'unification de

1. Voir ci-dessous, chapitre XVII.

l'Allemagne, comme le royaume de Sardaigne poursuivait l'unification de l'Italie. En Allemagne comme en Italie, l'expulsion de l'Autriche était la condition première de l'unité. Une entente entre la Prusse et l'Italie était donc toute naturelle : elle fut conclue le 8 avril 1866. Deux mois après, la guerre était déclarée à l'Autriche. Elle fut militairement néfaste à l'Italie. Mal commandée, la principale armée italienne, forte de 120 000 hommes, fut mise en déroute à *Custozza* par les 80 000 hommes de l'Archiduc Albert (24 juin). Sur mer la flotte italienne était battue et perdait à *Lissa* deux cuirassés, coulés par les frégates de l'amiral Tegetthof (20 juillet). Mais, dans l'intervalle de ces deux défaites, les Prussiens avaient écrasé les Autrichiens à *Sadowa* [1] (3 juillet). Afin d'obtenir la médiation de Napoléon III, l'empereur François-Joseph lui céda la Vénétie pour qu'il la rétrocédât à Victor-Emmanuel. Le traité de ***Prague*** entre la Prusse et l'Autriche (23 août), le traité de *Vienne* entre l'Autriche et l'Italie (3 octobre), confirmèrent le principe et réglèrent les conditions de l'abandon de la Vénétie.

LA QUESTION ROMAINE

La possession de Rome tenait au cœur des Italiens plus encore que la possession de Venise. Pourtant ils ne devaient en être maîtres qu'en 1870. C'est que *Rome était une ville à part, la capitale des Catholiques*, leur commun patrimoine à tous, quelle que fût leur nationalité. Or les Catholiques jugeaient alors que la liberté spirituelle du pape ne serait pas assurée s'il ne demeurait pas un souverain temporel, pleinement indépendant dans ses états. Rome devenant capitale de l'Italie, le pape pourrait n'y être plus qu'un évêque italien, porté à favoriser les intérêts italiens. Cette opinion était particulièrement répandue parmi les Catholiques français. Comme ils formaient, on l'a vu [2], un parti puissant avec lequel Napoléon devait compter, l'Empereur, à la grande colère des Italiens, mit obstacle à l'annexion de Rome, en y maintenant une garnison française. Personnellement il aurait voulu amener le pape à renoncer de lui-même, moyennant des garanties de pleine indépendance, à l'exercice de la souveraineté temporelle. Des tentatives en ce sens furent faites à diverses reprises, notamment en 1862 et par Napoléon, et par Victor-Emmanuel. A toutes les démarches Pie IX répondit qu'au jour de son élec-

1. Voir ci-dessous, page 464.
2. Voir ci-dessus, page 413.

tion il avait juré de ne rien céder du territoire de l'Église, qu'il ne pouvait rendre qu'au Christ la terre qu'il avait reçue du Christ. L'entourage du pape ne savait du reste aucun gré à Napoléon de ce qu'il faisait pour sauver Rome, et l'accusait de trahison pour ne pas s'être opposé à l'annexion de la Romagne, des Marches et de l'Ombrie au royaume d'Italie.

CONVENTION DE SEPTEMBRE

Pris entre les rancunes des Italiens et les rancunes des Catholiques, Napoléon en 1864 se résolut à retirer ses troupes de Rome. Il signa avec Victor-Emmanuel une convention célèbre sous le nom de *Convention de septembre* (15 septembre 1864). Victor Emmanuel s'engageait « à ne pas attaquer le territoire pontifical et à empêcher même par la force toute attaque venant de l'extérieur contre ledit territoire »; les Français évacueraient Rome dans un délai de deux années. L'évacuation eut lieu à la fin de 1866.

Aussitôt après la retraite de la garnison française, Garibaldi prépara un coup de main sur Rome. Le gouvernement Italien le fit arrêter à deux reprises. Mais Garibaldi était soutenu par le peuple tout entier, qui réclamait « *Rome Capitale!* » et lui fournit des milliers de volontaires. Au mois d'octobre 1867, Garibaldi, échappant à la surveillance des ministres italiens se jeta en territoire romain. Alors, le gouvernement Italien paraissant manquer à la Convention de septembre, Napoléon III fit réoccuper Rome et une brigade française battit Garibaldi à *Mentana* (3 novembre 1867).

ROME CAPITALE

L'occupation nouvelle dura trois ans, jusqu'au mois d'août 1870. A ce moment la France en guerre avec la Prusse rappela ses troupes. Le gouvernement Italien se mit aussitôt en devoir d'annexer Rome. Après une dernière et inutile démarche de Victor-Emmanuel pour obtenir du pape qu'il renonçât volontairement au pouvoir temporel, l'armée italienne se présenta devant Rome, qui fut rendue après un simulacre de résistance, le 20 septembre 1870. *L'unité italienne était achevée.*

LA LOI DES GARANTIES

Pour calmer les inquiétudes du monde catholique, le gouvernement Italien, avant de s'établir à Rome, fit voter par le parlement la *loi des Garanties*. Celle-ci destinée à assurer au pape une complète indépendance dans l'exercice de son autorité spirituelle et dans ses

relations avec la Catholicité, proclame sainte et inviolable la personne du Souverain Pontife, lui reconnaît les honneurs souverains, la pleine autorité dans son palais du Vatican, une dotation annuelle de 3225000 francs. Les ambassadeurs accrédités près de sa personne jouissent des mêmes privilèges que les ambassadeurs accrédités auprès du roi d'Italie. La liberté absolue des conclaves et des conciles est assurée par le gouvernement Italien. Pie IX refusa d'accepter la loi des Garanties et aucun de ses successeurs n'en a reconnu la validité. Elle a été exactement respectée depuis sa promulgation par les Italiens qui, en 1878, l'ont déclarée loi Constitutionnelle.

CARACTÈRES DE L'UNITÉ ITALIENNE

L'unité italienne présente les mêmes caractères que l'unité française. Le royaume d'Italie comme la République française est *un État un*, dont toutes les parties obéissent à l'action d'un gouvernement central unique, où il n'y a qu'une capitale, un drapeau, un parlement, un souverain. Rien ne subsiste des anciennes divisions politiques : tous les États se sont fondus dans l'État.

En second lieu, l'unité italienne s'est faite conformément au principe révolutionnaire français de la souveraineté du peuple, ***par la volonté de tous***, librement exprimée dans des plébiscites. Chacune des annexions a été précédée d'un vote des futurs annexés : 792000 voix contre 16000 dans les Duchés; 130000 contre 10000 dans les Deux-Siciles; 647000 contre 69 en Vénétie; 41000 contre 46 à Rome, décidèrent l'accession au royaume d'Italie.

Enfin, l'unité italienne s'est faite sans léser personne au dehors le royaume d'Italie n'enferme dans ses frontières que des Italiens. Ses fondateurs ont respecté aussi bien le principe des nationalités que le principe de la souveraineté du peuple.

LA SAVOIE ET NICE ANNEXÉES A LA FRANCE

La formation du royaume d'Italie a eu pour conséquence l'achèvement de la France au Sud-Est, par l'***annexion de la Savoie et du Comté de Nice***. Cette double cession, prévue à Plombières, ne fut cependant réclamée par Napoléon qu'après la réunion des Duchés et de la Romagne au royaume sarde (mars 1860). La demande était justifiée par des raisons de *sécurité nationale*. Dès lors que le Piémont se transformait en un puissant état militaire, la sûreté de la France exigeait qu'il cessât d'être

maître des passages des Alpes et de déborder jusqu'à la rive gauche du Rhône, à moins de cent kilomètres de Lyon. Toutefois Napoléon tint à ce que les populations de la Savoie et de Nice fussent appelées à *décider elles-mêmes de leur sort*. L'annexion fut précédée d'un plébiscite. Il y eut, pour l'union à la France, en Savoie 130000 suffrages contre 2000, à Nice 25000 *oui* contre 160 *non* (15-22 avril 1860). Là, comme en Italie, par la volonté des peuples se trouva détruite l'œuvre du Congrès de Vienne et des traités de 1815.

Du reste, à ne considérer que les intérêts égoïstes, la formation du royaume d'Italie fut désavantageuse pour la France. En effet, malgré la cession de la Savoie et de Nice, la sécurité sur la frontière du Sud-Est n'est plus aujourd'hui aussi grande qu'avant 1860, au temps de l'Italie morcelée. Il a fallu consacrer d'importantes ressources et une bonne partie de nos forces militaires à l'organisation de la défense dans la région du Rhône. D'autre part, la France a cessé d'être la seule grande puissance sur la Méditerranée, et son influence séculaire dans le Levant est aujourd'hui menacée par l'active et intelligente concurrence de l'Italie.

L'ITALIE IRREDENTA

Si le royaume d'Italie ne comprenait que des Italiens, par contre tous les pays de langue italienne n'étaient pas compris dans le royaume d'Italie. Le *Trentin* et le *Tyrol* dans les Alpes, *Trieste* sur l'Adriatique appartenaient encore à l'Autriche. Ces territoires formaient ce que les patriotes italiens appelèrent l'Italie *irredenta*, c'est-à-dire l'Italie *non rachetée* ; ils ne devaient être réunis au royaume d'Italie que cinquante ans plus tard, à l'issue de la Grande Guerre (1918). Mais certains patriotes exaltés qu'on appelle les « Italianissimes », c'est-à-dire les partisans de *la plus grande Italie*, comprennent encore dans l'Italie irredenta la Dalmatie, Malte, Nice et la Corse.

CHAPITRE XVII

L'UNITÉ ALLEMANDE 1848-1871

LA GUERRE FRANCO-ALLEMANDE

Parallèlement aux États Italiens, les États de la Confédération Germanique, entre 1848 et 1870, ont traversé une crise qui s'est terminée par l'***unification de l'Allemagne***. L'Allemagne a été *unifiée par les Hohenzollern, rois de Prusse*, à leur profit.

Un premier mouvement unitaire fut tenté en 1848 par le peuple allemand lui-même, en dehors de ses souverains : le *Parlement de Francfort* essaya de substituer à la Confédération un Empire. La tentative échoua du fait du roi de Prusse, *Frédéric-Guillaume IV* qui, élu empereur, refusa la couronne impériale, tant par crainte de l'Autriche que pour ne pas reconnaître le principe révolutionnaire de la souveraineté du peuple.

L'œuvre d'unification fut reprise par ***Guillaume Ier***, frère et successeur de Frédéric-Guillaume IV. Aidé de son chancelier, ***Bismarck***, et de son chef d'état-major, ***Moltke***, il la mena à bien en moins de cinq ans, par deux guerres : une ***guerre contre l'Autriche*** en 1866, une ***guerre contre la France*** en 1870-1871.

La *guerre contre l'Autriche*, entreprise avec l'alliance de l'Italie, marquée par la bataille de *Sadowa*, terminée par le traité de ***Prague***, aboutit à la ruine de la Confédération Germanique, à l'exclusion des Autrichiens de l'Allemagne, à l'agrandissement de la Prusse qui annexa notamment le *royaume de Hanovre*, et à l'établissement sous sa direction d'une ***Confédération de l'Allemagne du Nord***, où entrèrent la plupart des États allemands.

La *guerre contre la France*, voulue et provoquée par Bismarck, permit d'achever l'unité en groupant tous les Allemands autour de la Prusse dans la haine commune des Français. Elle aboutit à la proclamation de l'**Empire Allemand** à Versailles (18 janvier 1871), au traité de *Francfort* et à l'annexion violente au nouvel empire des provinces françaises d'**Alsace-Lorraine**.

I

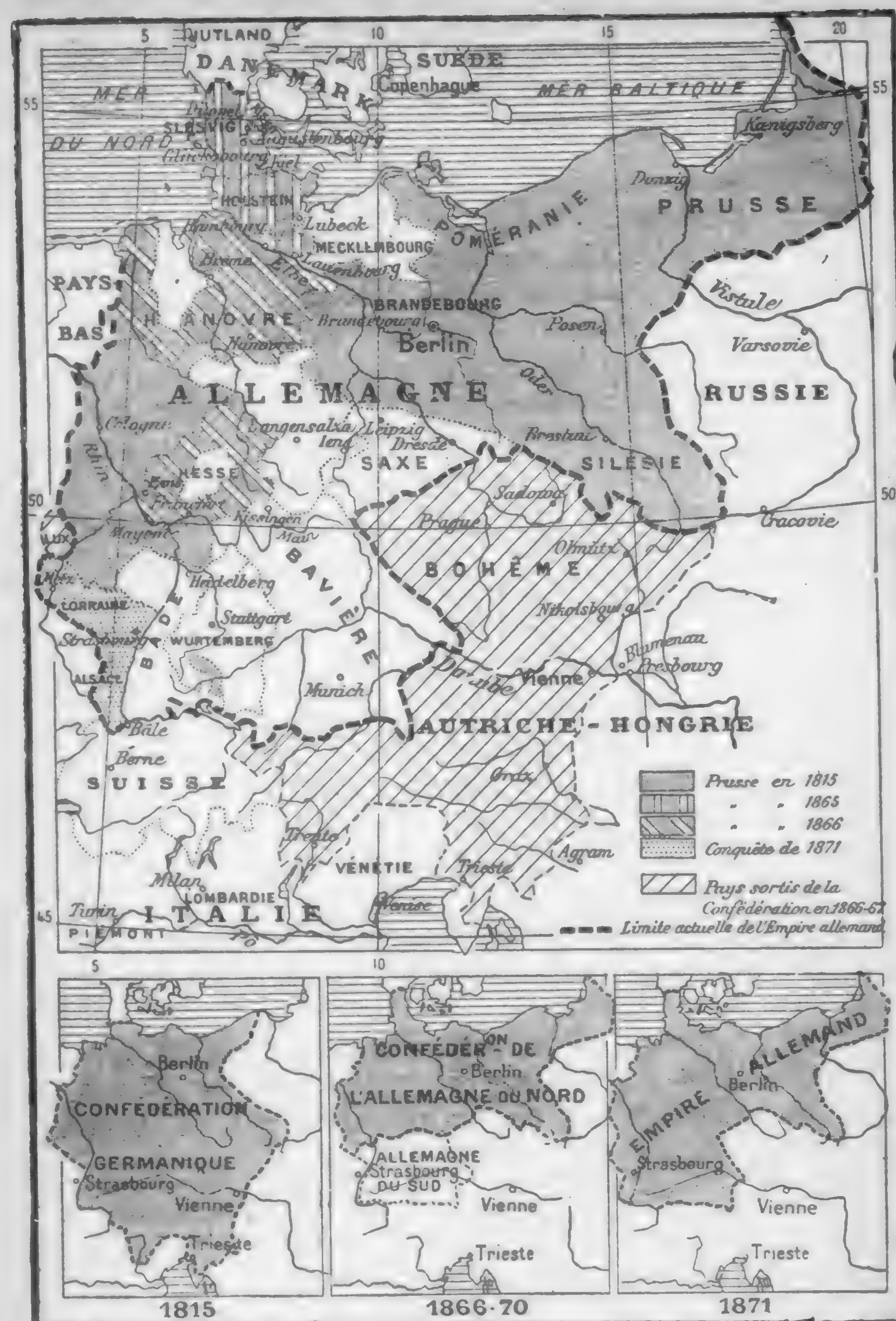
LES DÉBUTS DE L'UNITÉ ALLEMANDE

LA CONFÉDÉRATION GERMANIQUE

L'Allemagne était sortie des guerres de la Révolution et de l'Empire très simplifiée. Sur les trois cent soixante États qui la composaient en 1789, Napoléon, le premier fondateur de l'unité allemande[1], en avait fait disparaître plus de trois cents. En 1815, après les traités de Vienne, bien que quelques-uns des princes dépossédés eussent été restaurés, le nombre des États allemands était resté réduit à trente-huit. Sur ces trente-huit États, on comptait un empire, l'*Autriche*; cinq royaumes, la *Prusse*, la *Saxe*, le *Hanovre*, le *Wurtemberg*, la *Bavière*; plusieurs grands-duchés, comme *Bade* et la *Hesse*; des villes libres, *Brême*, *Lubeck*, *Hambourg*, *Francfort-sur-le-Main*. Les Etats étaient groupés en une Confédération. A la tête de la **Confédération germanique** était un *président*, l'empereur d'Autriche, et une *Diète*. La capitale fédérale était *Francfort*, où siégeait la Diète.

L'organisation de la Confédération ne répondait à aucun des désirs des patriotes, partisans de l'unité. D'abord elle était une union des princes et non pas des peuples. Ensuite elle n'établissait aucun lien réel entre les États : il n'y avait pas même une apparence de gouvernement commun. En effet la Diète était, non pas une Assemblée représentative allemande, mais *une conférence de diplomates*, sans autorité personnelle, liés par les instructions reçues des souverains, ne pouvant rien décider sans en référer aux souverains, ayant pouvoir de négocier, non pas de gouverner. Toute décision importante devait nécessiter

1. Voir ci-dessus, pages 219 et 227.



FORMATION DE L'UNITÉ ALLEMANDE ET DÉVELOPPEMENT DE LA PRUSSE DE 1815 A 1871.

Rapprocher de ces cartes la carte du Saint Empire Romain Germanique *avant 1789, ci-dessus, page 228, n° II, et la carte détaillée de la* Confédération Germanique *en 1815, ci-dessus, page 229, n° II.*

La *guerre contre la France*, voulue et provoquée par Bismarck, permit d'achever l'unité en groupant tous les Allemands autour de la Prusse dans la haine commune des Français. Elle aboutit à la proclamation de l'***Empire Allemand*** à Versailles (18 janvier 1871), au traité de *Francfort* et à l'annexion violente au nouvel empire des provinces françaises d'***Alsace-Lorraine***.

I

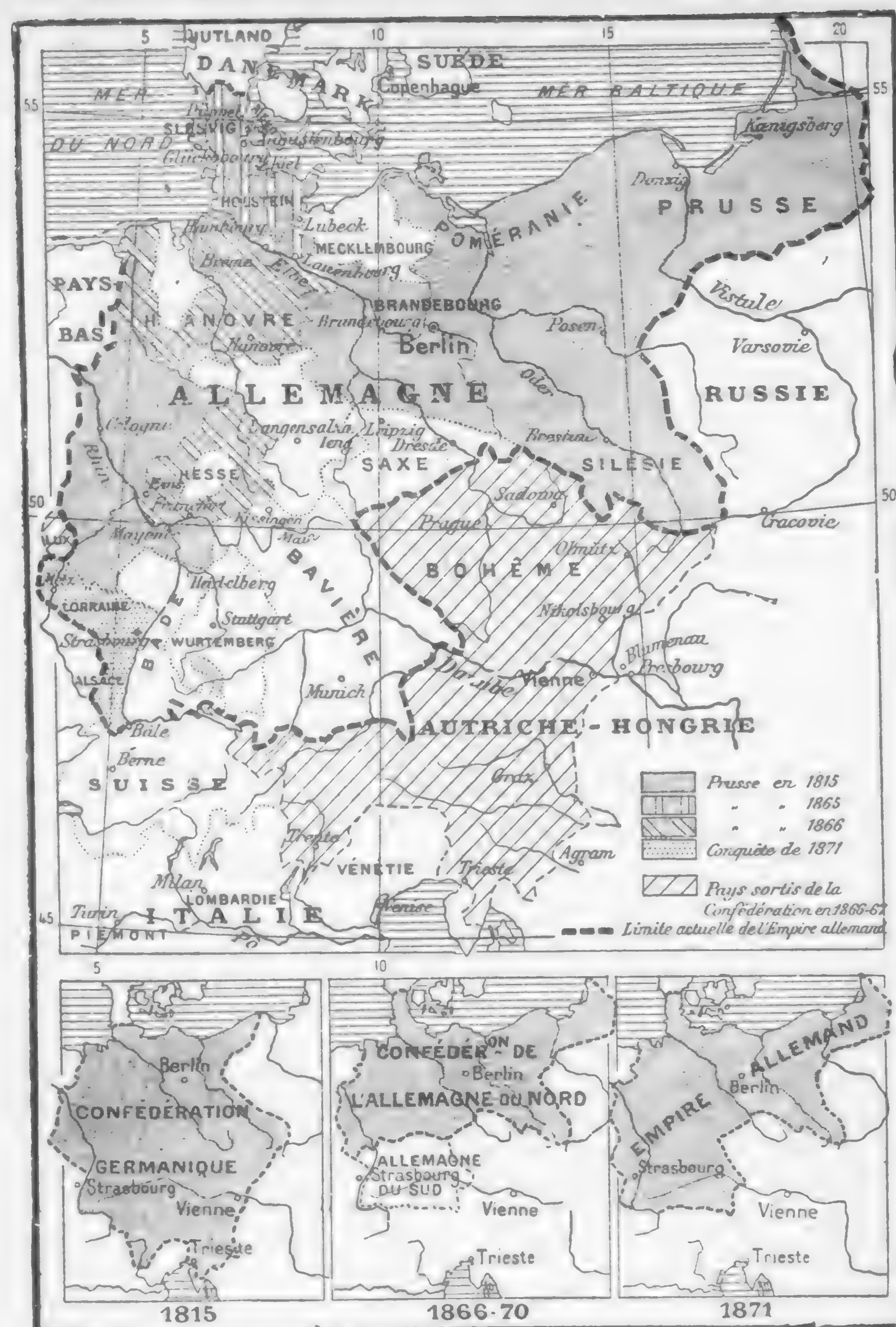
LES DÉBUTS DE L'UNITÉ ALLEMANDE

LA CONFÉDÉRATION GERMANIQUE

L'Allemagne était sortie des guerres de la Révolution et de l'Empire très simplifiée. Sur les trois cent soixante États qui la composaient en 1789, Napoléon, le premier fondateur de l'unité allemande[1], en avait fait disparaître plus de trois cents. En 1815, après les traités de Vienne, bien que quelques-uns des princes dépossédés eussent été restaurés, le nombre des États allemands était resté réduit à trente-huit. Sur ces trente-huit États, on comptait un empire, l'*Autriche*; cinq royaumes, la *Prusse*, la *Saxe*, le *Hanovre*, le *Wurtemberg*, la *Bavière*; plusieurs grands-duchés, comme *Bade* et la *Hesse*; des villes libres, *Brême*, *Lubeck*, *Hambourg*, *Francfort-sur-le-Main*. Les États étaient groupés en une Confédération. A la tête de la ***Confédération germanique*** était un *président*, l'empereur d'Autriche, et une *Diète*. La capitale fédérale était *Francfort*, où siégeait la Diète.

L'organisation de la Confédération ne répondait à aucun des désirs des patriotes, partisans de l'unité. D'abord elle était une union des princes et non pas des peuples. Ensuite elle n'établissait aucun lien réel entre les États : il n'y avait pas même une apparence de gouvernement commun. En effet la Diète était, non pas une Assemblée représentative allemande, mais *une conférence de diplomates*, sans autorité personnelle, liés par les instructions reçues des souverains, ne pouvant rien décider sans en référer aux souverains, ayant pouvoir de négocier, non pas de gouverner. Toute décision importante devait nécessiter

1. Voir ci-dessus, pages 219 et 227.



FORMATION DE L'UNITÉ ALLEMANDE ET DÉVELOPPEMENT DE LA PRUSSE DE 1815 A 1871.

Rapprocher de ces cartes la carte du Saint Empire Romain Germanique *avant 1789, ci-dessus, page 228, n° II, et la carte détaillée de la* Confédération Germanique *en 1815, ci-dessus, page 229, n° II.*

d'interminables pourparlers : par exemple, il ne fallut pas moins de dix ans pour s'entendre sur le choix des *citadelles fédérales*, c'est-à-dire sur le choix des places qui devraient être fortifiées pour protéger la Confédération du côté de la France.

LE MOUVEMENT UNITAIRE

Cette organisation avait, on l'a vu [1], mécontenté les patriotes dès l'origine. Mais les patriotes, très bruyants, étaient en fait peu nombreux, presque exclusivement des professeurs et des étudiants. Les vices de la Confédération apparurent à un plus grand nombre d'Allemands en 1840, quand à propos de la question d'Égypte on put craindre que le gouvernement de Louis-Philippe n'entreprît une guerre sur le Rhin [2]. Cette alerte réveilla toutes les haines contre la France et provoqua un mouvement national analogue à celui de 1813. Le parti patriote unitaire en fut puissamment renforcé. L'idée que « la *fédération des États* devrait faire place à un *État fédératif* » devint familière à tous les Allemands éclairés, et les souverains eux-mêmes commencèrent à comprendre la nécessité d'une réforme de la Confédération.

LE ZOLLVEREIN

Au reste, que l'établissement d'une union réelle entre les États dût procurer de précieux avantages politiques, le fait était démontré par les avantages économiques que les souverains tiraient déjà du *Zollverein*, c'est-à-dire de l'*Union Douanière*. L'initiative de cette union avait été prise par la Prusse, qui avait proposé de supprimer les lignes de douane établies entre les États allemands et de ne conserver qu'une douane commune, établie aux frontières extérieures de la Confédération. De 1819 à 1836, tous les États, l'Autriche exceptée, avaient successivement adhéré à l'union. Le résultat avait été de faire presque doubler, en dix ans, le chiffre du commerce allemand et du même coup les revenus douaniers partagés entre les adhérents.

LE MOUVEMENT LIBÉRAL

Les désirs politiques des Allemands n'étaient pas bornés à la transformation du pacte fédéral. Les souverains en 1813, les rédacteurs de l'acte fédéral en 1815, avaient promis aux peuples des *Constitutions*. Dans certains États la double promesse n'avait pas été tenue : par exemple en Prusse, la monarchie absolue avait subsisté comme en Autriche. Ailleurs, les concessions faites aux sujets

1. Voir ci-dessus, page 297.
2. Voir ci-dessus, page 348

avaient été plus apparentes que réelles. Seuls les souverains de l'Allemagne du Sud, en particulier les rois de Bavière et de Wurtemberg, avaient établi un régime constitutionnel. Cependant même dans ces royaumes les peuples étaient mécontents et réclamaient des institutions plus libérales. Déjà en 1830, à la suite de la Révolution de Juillet en France, des soulèvements s'étaient produits sur divers points. Mais ils avaient été vite réprimés, et Metternich, comme en 1819 [1], avait imposé aux États un ensemble de mesures par lesquelles il pensait rendre impossible à l'avenir toute propagande libérale. Ces mesures furent vaines. L'agitation constitutionnelle et l'agitation unitaire, provoquée par les mêmes personnes, et le plus souvent confondues, redevinrent très vives à partir de 1846 : le même phénomène se produisait alors en Italie [2]. Il en résulta, en 1848, une série de révolutions qui firent de cette année l'une des plus confuses de l'histoire d'Allemagne. Les événements les plus importants se déroulèrent à *Francfort*, où un *Parlement Constituant* essaya vainement d'organiser l'Empire; puis en *Prusse*.

LE PARLEMENT DE FRANCFORT

La réunion d'un Parlement Constituant à Francfort fut la conséquence d'un véritable coup d'État des libéraux de l'Allemagne du Sud. Dès la fin de 1847, un grand nombre d'entre eux, réunis *de leur seule autorité* aux environs de Mayence, avaient émis le vœu qu'il fût créé un Parlement allemand et un gouvernement commun à tous les États membres du Zollverein. La nouvelle de la Révolution de Février à Paris détermina les libéraux à passer des vœux aux actes. Le 5 mars 1848, cinquante et un libéraux réunis à *Heidelberg*, nommèrent un comité de sept membres, chargé de convoquer à Francfort un *Parlement préparatoire*. C'était un *acte révolutionnaire* : pourtant les gouvernements, inquiets de l'agitation universelle, demeurèrent inertes et n'essayèrent même pas de protester. Bien plus, leurs représentants à la Diète émirent eux-mêmes l'avis qu'il fallait refondre la Confédération, et invitèrent leurs souverains à désigner des représentants nouveaux, ayant mission de rédiger une constitution nouvelle.

Pour constituer le Parlement préparatoire, le comité des Sept appela à Francfort tous les Allemands qui faisaient ou

1. Voir ci-dessus, page 308.
2. Voir ci-dessus, page 424.

avaient fait partie des assemblées représentatives particulières aux divers États. Il en vint cinq cents environ. Le 31 mars le Parlement préparatoire ouvrit ses séances; il siégea quatre jours. Il décida la convocation d'un **Parlement Constituant**, et fixa les conditions d'élection : les députés seraient élus au suffrage universel, à raison d'un député par 50 000 habitants, par toute l'Allemagne, sans distinction d'États. Toutes ces décisions furent prises en dehors des souverains : ceux-ci ne cherchèrent pas plus à empêcher les élections au Parlement Constituant qu'ils n'avaient cherché à empêcher la réunion du Parlement préparatoire. La révolution de Vienne et la chute de Metternich (13-15 mars), une révolution à Berlin[1] (18-19 mars), les révolutions d'Italie[2], les avaient complètement découragés.

TENTATIVE D'ORGANISATION DE L'EMPIRE

Le Parlement Constituant, composé d'environ cinq cent cinquante députés, se réunit le 18 mai. Il devait siéger un an. Il décida d'abord l'établissement d'un pouvoir central provisoire sous le nom de *Vicariat d'Empire* (29 juin). Ce vicariat fut confié à l'*archiduc Jean*, un oncle de l'empereur d'Autriche ; la Diète abdiqua entre ses mains (12 juillet). Le Parlement entreprit alors la rédaction de la Constitution. Le travail ne fut achevé que huit mois plus tard. La *Constitution du 28 mars 1849* groupait les États allemands en un *empire fédéral*; elle donnait le pouvoir législatif à une Assemblée Nationale, « *Volkshaus* », élue au suffrage universel; le pouvoir exécutif à un *empereur héréditaire des Allemands*, assisté de ministres responsables. La principale difficulté avait consisté à déterminer quels États seraient admis à faire partie de l'Empire. Sur cette question les députés s'étaient divisés. Les uns — on les appela les partisans de la *grande Allemagne* — voulaient, à peu près comme les *Pangermanistes* aujourd'hui, faire entrer l'Autriche dans l'Allemagne réorganisée. Les autres, les partisans de la *petite Allemagne*, ne voulaient dans l'Allemagne que des Allemands. Par suite ils entendaient exclure de l'Empire la Monarchie autrichienne, peuplée d'une minorité d'Allemands et d'une majorité de Tchèques, de Hongrois, de Roumains, de Croates, d'Italiens. Les partisans de la petite Allemagne l'emportèrent, et, à quarante voix de majorité, ils élurent empereur le *roi de Prusse*, *Frédéric Guillaume IV* (28 mars 1849).

1. Voir ci-dessous, page 453.
2. Voir ci-dessus, page 425.

DISSOLUTION DU PARLEMENT DE FRANCFORT

Mais la tentative de Francfort touchait à sa fin. Jusque-là les souverains allemands n'avaient rien osé contre le Parlement, très populaire : ils se sentaient trop faibles pour agir seuls contre lui et ne voulaient rien entreprendre sans l'appui de l'empereur d'Autriche. Or, pendant toute l'année 1848, l'empereur, avait été aux prises avec des révolutions, en Autriche, en Bohême, en Hongrie[1], en Italie. Mais, au début de 1849, la Bohême et l'Autriche étaient soumises; les Italiens venaient d'être vaincus à Novare; la Hongrie semblait près de succomber. Dès lors l'empereur, libre d'agir en Allemagne, intima aux députés autrichiens l'ordre de se retirer du Parlement (5 avril). Les rois de Saxe, de Bavière, de Hanovre, de Wurtemberg reprirent aussitôt courage : ils refusèrent d'accepter la constitution de Francfort (19-23 avril). Dans ces circonstances Frédéric Guillaume IV, qui avait jusqu'alors paru favorable aux efforts du Parlement, refusa avec hauteur la couronne impériale, « une couronne de boue et de bois », disait-il (28 avril). Ce fut la ruine du projet d'empire. Vainement le peuple se souleva contre les gouvernements opposants, notamment en Saxe, et surtout dans le grand-duché de Bade où les troupes passèrent à l'insurrection et tinrent tête deux mois à une armée prussienne (17 mai-23 juillet). A l'exemple de l'empereur, les rois de Prusse, de Saxe et de Hanovre rappelèrent les députés de leurs pays. Réduit à cent cinquante membres — on l'appelait par dérision, comme le Parlement anglais au temps de Cromwell, le *Rump*, le « Croupion » — le Parlement quitta Francfort et se réfugia à Stuttgart. Là le roi de Wurtemberg fit arrêter une partie des députés et disperser le reste par les troupes : le 19 juin 1849 le Parlement Constituant n'était plus.

LA RÉVOLUTION EN PRUSSE

Tandis que le Parlement de Francfort s'efforçait d'organiser l'unité allemande, à Berlin, une Assemblée Constituante, dont une insurrection avait imposé la convocation au roi, essayait d'établir en Prusse le régime parlementaire. La tentative échoua et l'Assemblée fut finalement dissoute par le roi. Mais après avoir vaincu, le roi eut la sagesse de donner lui-même une Constitution à ses sujets, en sorte que la crise de 1848 eut pour résultat, en Prusse, la disparition de la monarchie absolue.

1. Voir ci-dessous, pages 634 et suivantes.

LA PRUSSE AVANT 1848

En Prusse, comme dans tous les États allemands, le roi avait promis à ses sujets, en 1815, une Constitution et un régime représentatif. La promesse ne fut pas tenue. Frédéric-Guillaume III se borna (1823) à établir dans chacune des huit provinces du royaume, des *États* qu'il devait consulter au sujet de l'administration de chaque province, mais sans être obligé de se conformer à leur avis. Quand il mourut (1840), les Prussiens réclamèrent de son fils *Frédéric-Guillaume IV* l'exécution des promesses de 1815.

Frédéric-Guillaume IV était un esprit mal équilibré — il mourut gâteux — un dernier modèle de ceux qu'on appelait au dix-huitième siècle les « despotes éclairés », et dont on résumait la doctrine de gouvernement dans cette formule : « Tout pour le peuple, rien par le peuple ». « Je sais, avait-il dit à son avènement, que je tiens ma couronne en fief de Dieu tout-puissant. » Il détestait la Révolution française, la doctrine de la souveraineté du peuple, l'égalité, qu'il appelait « le gâchis des classes ». Il protestait volontiers, qu'aucune puissance sur la terre ne l'amènerait à laisser s'insinuer entre son peuple et lui « une feuille de papier », c'est-à-dire une Constitution. Mais en même temps il sentait que certaines libertés devaient être accordées : seulement il voulait qu'elles fussent concédées de sa seule volonté, par un acte de son bon plaisir.

Après plusieurs années d'hésitation, Frédéric-Guillaume, en 1847, finit par publier une *Patente*, en vertu de laquelle les huit États provinciaux devraient, quand il plairait au roi, se réunir à Berlin pour former un *Landtag*, c'est-à-dire un *Conseil du pays*. Le Landtag n'aurait d'autre pouvoir que de voter ou de repousser les projets d'impôts nouveaux, et d'émettre un avis sur les projets de lois que le roi jugerait bon de lui présenter. A l'ouverture des séances, Frédéric-Guillaume IV avertit les membres du Landtag que « leur mission n'était ni de représenter, ni de faire prévaloir des opinions; car cela, dit-il, mène à des difficultés insolubles avec la couronne qui, suivant la loi de Dieu et du pays, *doit gouverner d'après sa libre décision, non d'après la volonté des majorités* » (11 avril 1847). Les députés ayant osé émettre divers vœux, et demandé en particulier que le roi s'engageât à convoquer le Landtag périodiquement, Frédéric-Guillaume renvoya l'Assemblée, deux mois à peine après l'avoir réunie (24 juin 1847).

LES JOURNÉES DE MARS 1848

Le mécontentement était très vif en Prusse, et la nouvelle de la Révolution de Février y surexcita les libéraux : aux premiers jours de mars, il y eut à Berlin plusieurs commencements d'émeutes. L'agitation devint plus vive encore quand on connut les mouvements libéraux de l'Allemagne du Sud, la formation du Comité des Sept et les projets de réforme de la Confédération. Frédéric-Guillaume inquiet avait déjà fait quelques concessions et promis la convocation périodique du Landtag (8 mars). Quand il apprit la révolution de Vienne et la chute de Metternich, il prit peur, et le roi de droit divin se changea en roi libéral. Le samedi matin 18 mars, à des députations qu'il recevait, il déclarait qu'il fallait refondre la Confédération par une entente des souverains et des peuples, qu'une organisation constitutionnelle de tous les pays allemands lui paraissait nécessaire, et qu'en ce qui concernait la Prusse, le Landtag serait réuni le 2 avril.

La nouvelle fut aussitôt annoncée par les journaux, et les Berlinois se portèrent en foule, après midi, devant le château royal pour remercier le roi et l'acclamer. Au cours de cette démonstration, une dispute s'éleva entre des manifestants et un officier. Dans des circonstances mal connues, deux coups de feu furent tirés. Le poste du château fit une salve. La foule, criant trahison, courut s'armer, dressa des barricades et essaya de bloquer le château. Après une lutte pénible qui dura une grande partie de la nuit, les troupes prenaient l'avantage, quand le 19 au matin Frédéric-Guillaume, probablement par horreur du sang versé, donna l'ordre de cesser le combat et négocia avec les insurgés. Ceux-ci exigèrent le retrait des troupes et la formation d'une garde nationale. Puis, quand le roi eut cédé, ils transportèrent dans la cour du château les cadavres d'un certain nombre d'insurgés et, criant : « Chapeau bas ! », contraignirent Frédéric-Guillaume à venir saluer les morts du haut d'un balcon. Deux jours après (21 mars), dans une proclamation « au peuple de Prusse et à la nation allemande », Frédéric-Guillaume annonça l'établissement prochain d'un régime constitutionnel avec responsabilité des ministres. Puis il déclara qu'il allait prendre la direction du mouvement unitaire, et parcourut en grande pompe les rues de Berlin, portant un brassard tricolore, noir, rouge et or, les couleurs de l'Empire. La conclusion des « journées de mars » fut la convocation d'une *Assemblée Constituante* chargée de préparer avec le roi l'organisation nouvelle de la Prusse.

L'ASSEMBLÉE CONSTITUANTE

L'Assemblée Constituante siégea six mois (22 mai-5 décembre 1848). Comme la conversion de Frédéric-Guillaume aux idées libérales n'était pas sincère, l'Assemblée et le roi furent presque continuellement en conflit. Quand l'empereur d'Autriche eut écrasé la révolution à Vienne (31 octobre), Frédéric-Guillaume frappa la Constituante à Berlin. Il proclama l'état de siège, fit occuper la salle des séances par les troupes (10-12 novembre) et finalement prononça la dissolution de l'Assemblée (5 décembre).

LA CONSTITUTION PRUSSIENNE

Mais, le lendemain même de la dissolution, Frédéric-Guillaume *octroyait* à son peuple une Constitution. Cette Constitution ne fut cependant appliquée qu'un an plus tard, le 31 janvier 1850. Pendant l'année 1849, le roi la revisa et la compléta par des ordonnances. La *Constitution de 1850*, restée en vigueur jusqu'à la révolution de 1918, établit un *Landtag* composé de deux Chambres : une *Chambre des Seigneurs*, nommée par le roi, une *Chambre des Députés*, élue en théorie par le suffrage universel. Toutefois, le système de vote était tel, que le suffrage universel était pratiquement inexistant. En effet, outre que les élections étaient à deux degrés, les électeurs étaient groupés d'après l'importance de leurs impositions en trois collèges, inégaux en nombre, mais qui élisaient chacun le même nombre de députés. Les Chambres votaient les lois et les impôts nouveaux : les impôts déjà existants étaient perçus de droit tant qu'une loi ne les avait pas supprimés. Le roi choisissait ses ministres comme il lui plaisait ; en l'absence des Chambres il pouvait faire des ordonnances ayant force de lois. Quand il jura d'observer la Constitution, Frédéric-Guillaume ajouta à son serment cette déclaration : « *En Prusse il faut que le roi gouverne, et je gouverne parce que c'est l'ordre de Dieu* ». Il n'en restait pas moins que désormais la volonté du roi ne suffisait plus seule à faire la loi en toutes circonstances, et que le peuple, si réduite que fût sa participation au gouvernement, avait obligatoirement part à la gestion des affaires publiques.

LA PRUSSE ET L'UNION RESTREINTE. OLMUTZ

De même qu'après avoir dissous l'Assemblée Constituante il avait donné lui-même une constitution à la Prusse, Frédéric-Guillaume, après avoir refusé la couronne impériale que le Parlement de Francfort lui offrait au nom du peuple, essaya de reprendre, avec les

princes, mais toujours à son profit, l'œuvre d'unification de l'Allemagne. Aussitôt après avoir rappelé les députés prussiens siégeant à Francfort, il proposa aux principaux souverains allemands une convention en vertu de laquelle, « pour la sûreté intérieure et extérieure de l'Allemagne », il serait procédé à une réorganisation de la Confédération. La confédération nouvelle, où l'Autriche ne serait pas admise, serait présidée par le roi de Prusse, qui dirigerait seul les affaires diplomatiques et militaires. Les rois de Bavière et de Wurtemberg repoussèrent le projet ; les rois de Saxe et de Hanovre, et avec eux à peu près tous les petits États, l'acceptèrent d'abord (26 mai 1849). Mais quand l'Autriche eut achevé d'écraser l'insurrection hongroise (27 septembre 1849), la Saxe et le Hanovre se rapprochèrent de la Bavière et du Wurtemberg (novembre 1849). Il ne resta autour de Frédéric-Guillaume que les petits souverains, et la Confédération projetée se transforma en *Union Restreinte*.

L'Union restreinte elle-même ne tarda pas à périr. L'Autriche, d'accord avec les quatre royaumes, commença par reconstituer, à Francfort, la Diète de 1815. Celle-ci proclama le rétablissement de l'ancienne Confédération (15 juillet 1850). Le roi de Prusse protesta que ni lui ni les membres de l'Union Restreinte ne rentreraient dans la Confédération, et il mobilisa en partie son armée. Mais en présence d'un ultimatum de l'empereur François-Joseph, Frédéric-Guillaume affolé envoya en hâte un de ses ministres au premier ministre autrichien, *Schwarzenberg*. On prêtait à ce dernier ce mot : « D'abord avilir la Prusse, ensuite la démolir ». A l'entrevue d'*Olmutz*, la Prusse se soumit entièrement aux volontés de l'Autriche (28-29 novembre 1850). L'Union Restreinte disparut ; tous les princes rentrèrent dans la Confédération, et l'organisation générale de l'Allemagne se trouva à la fin de 1850 ce qu'elle était avant les Révolutions de 1848.

LE ROI GUILLAUME

La « reculade d'Olmutz » fut cruellement ressentie des patriotes prussiens. Ils en gardèrent l'ardent désir « de rendre avec usure » à l'Autriche l'humiliation qu'elle leur avait infligée. L'injure fut surtout sensible au prince *Guillaume*, frère du roi et son héritier présomptif. D'abord régent pendant trois ans au nom de Frédéric-Guillaume devenu gâteux en 1858, puis roi, le 2 janvier 1861, par la mort de son frère, ce fut Guillaume qui patiemment prépara la revanche prussienne ; ce fut lui qui la prit en 1866, seize ans

ans après Olmutz, en chassant l'Autriche de l'Allemagne et en réalisant, sous le nom de *Confédération de l'Allemagne du Nord*, l'Union Restreinte ruinée par Schwarzenberg. Ce fut par lui et pour lui que cinq ans plus tard, en 1871, l'*Empire Allemand* fut constitué.



GUILLAUME Ier (1797-1888).
Photographie LŒSCHER et PETSCH

Cette photographie postérieure à 1870 représente Guillaume Ier à plus de soixante-dix ans. Malgré la calvitie, la moustache blanche et les rides profondes, la physionomie, avec les yeux très vifs, est énergique et presque jeune. Il était demeuré d'une étonnante vigueur et s'irritait quand dans les récits de la guerre franco-allemande on l'appelait « l'héroïque vieillard ». « Dans le service, disait-il, j'espère bien que personne ne s'aperçoit de mon âge ». Rapprocher du portrait de Napoléon III en 1870, page 415. — Dépourvu de qualités brillantes, mais réfléchi, tenace, il fut, bien avant d'être roi, pénétré de cette idée que l'unité allemande devait être faite par la Prusse et ne pourrait être faite que par la guerre : de là ses efforts obstinés pour accroître la force de l'armée prussienne. La guerre de 1866 contre l'Autriche le fit président de la Confédération de l'Allemagne du Nord. La guerre de 1870 contre la France le fit Empereur allemand.

Guillaume avait soixante et un ans quand il prit le pouvoir. C'était un type achevé de Hohenzollern, laborieux, économe, par-dessus tout soldat. Convaincu comme son frère qu'il tenait sa couronne de Dieu seul et qu'il avait par conséquent le droit de passer outre aux votes des députés, il était également pénétré de la grandeur de ses devoirs. De même que son ancêtre Frédéric-Guillaume Ier, le roi Sergent[1], il s'estimait « le premier serviteur de l'État et comme son premier soldat ». Aussi, nul n'était plus exact « dans le service » — c'était son mot ; il travaillait sans relâche, ne prenant aucun repos, tant qu'il restait une affaire importante à examiner. De ses instincts d'économie le fait suivant, conté par lui-même, donne une saisissante idée.

1. Voir 1er volume, page 493.

En 1870, sur le champ de bataille de Rezonville, devant Metz, passant près d'un hussard tué dans une charge, il donnait l'ordre de lui retirer son uniforme et de renvoyer au régiment « le dolman qui était tout neuf et pouvait encore rendre de bons services ».

Sa préoccupation dominante était l'armée, d'abord par goût : incorporé dès l'âge de neuf ans, il était devenu un excellent officier, et personne n'a plus travaillé que lui à la bonne instruction et à l'entraînement de l'armée prussienne. Mais surtout il avait le souci de l'armée, parce que, selon ses expressions, « c'était sur sa force militaire que reposait la situation européenne de la Prusse », et que l'armée était l'indispensable instrument de son dessein. Son dessein, c'était de mettre la Prusse « à la tête de l'Allemagne ». Or « quiconque veut gouverner l'Allemagne, écrivait-il dès 1849, doit la conquérir : *cela ne se fait pas avec des phrases* ». Cela ne pouvait se faire que par une armée forte. Il ne l'avait pas en 1859 ; de là, dès qu'il eut le pouvoir, la volonté de procéder à la « réforme de l'armée ».

LA RÉFORME DE L'ARMÉE

L'organisation militaire de la Prusse était la suivante. En principe, tout Prussien devait le service militaire à partir de vingt ans. En fait, par raison d'économie et faute de cadres, c'est-à-dire faute d'un assez grand nombre d'officiers pour instruire et commander les hommes, on n'appelait chaque année, sous les drapeaux, que les deux tiers des conscrits disponibles, 40 000 environ au lieu de 60 000. Le *service actif* durait trois ans ; de 1837 à 1856, on l'avait réduit à deux ans. Leur service réel terminé, les hommes renvoyés dans leurs foyers restaient pendant deux ans, comme *réservistes*, rattachés à l'armée active. Ils passaient ensuite dans la *Landwehr*, l'armée territoriale, et y restaient jusqu'à quarante ans.

Ce système donnait une armée active — la seule qui eût une valeur militaire — forte de 130 000 hommes sur le pied de paix, de 215 000 hommes sur le pied de guerre. La réforme résolue par Guillaume devait *doubler les effectifs de guerre* ; elle donnerait 190 000 hommes sur le pied de paix, 450 000 hommes environ sur le pied de guerre. Pour atteindre ce résultat, on incorporerait chaque année la totalité des conscrits, et on porterait de deux à quatre ans la durée de service dans la réserve.

La guerre d'Italie fournit le prétexte pour l'augmentation des cadres. Deux jours après Magenta, Guillaume mobilisa trente-

ans après Olmutz, en chassant l'Autriche de l'Allemagne et en réalisant, sous le nom de *Confédération de l'Allemagne du Nord*, l'Union Restreinte ruinée par Schwarzenberg. Ce fut par lui et pour lui que cinq ans plus tard, en 1871, l'*Empire Allemand* fut constitué.



GUILLAUME Ier (1797-1888).
Photographie LŒSCHER et PETSCH

Cette photographie postérieure à 1870 représente Guillaume Ier à plus de soixante-dix ans. Malgré la calvitie, la moustache blanche et les rides profondes, la physionomie, avec les yeux très vifs, est énergique et presque jeune. Il était demeuré d'une étonnante vigueur et s'irritait quand dans les récits de la guerre franco-allemande on l'appelait « l'héroïque vieillard ». « Dans le service, disait-il, j'espère bien que personne ne s'aperçoit de mon âge ». Rapprocher du portrait de Napoléon III en 1870, page 415. — Dépourvu de qualités brillantes, mais réfléchi, tenace, il fut, bien avant d'être roi, pénétré de cette idée que l'unité allemande devait être faite par la Prusse et ne pourrait être faite que par la guerre : de là ses efforts obstinés pour accroître la force de l'armée prussienne. La guerre de 1866 contre l'Autriche le fit président de la Confédération de l'Allemagne du Nord. La guerre de 1870 contre la France le fit Empereur allemand.

Guillaume avait soixante et un ans quand il prit le pouvoir. C'était un type achevé de Hohenzollern, laborieux, économe, par-dessus tout soldat. Convaincu comme son frère qu'il tenait sa couronne de Dieu seul et qu'il avait par conséquent le droit de passer outre aux votes des députés, il était également pénétré de la grandeur de ses devoirs. De même que son ancêtre Frédéric-Guillaume Ier, le roi Sergent[1], il s'estimait « le premier serviteur de l'État et comme son premier soldat ». Aussi, nul n'était plus exact « dans le service » — c'était son mot : il travaillait sans relâche, ne prenant aucun repos, tant qu'il restait une affaire importante à examiner. De ses instincts d'économie le fait suivant, conté par lui-même, donne une saisissante idée.

1. Voir 1er volume, page 403.

En 1870, sur le champ de bataille de Rezonville, devant Metz, passant près d'un hussard tué dans une charge, il donnait l'ordre de lui retirer son uniforme et de renvoyer au régiment « le dolman qui était tout neuf et pouvait encore rendre de bons services ».

Sa préoccupation dominante était l'armée, d'abord par goût : incorporé dès l'âge de neuf ans, il était devenu un excellent officier, et personne n'a plus travaillé que lui à la bonne instruction et à l'entraînement de l'armée prussienne. Mais surtout il avait le souci de l'armée, parce que, selon ses expressions, « c'était sur sa force militaire que reposait la situation européenne de la Prusse », et que l'armée était l'indispensable instrument de son dessein. Son dessein, c'était de mettre la Prusse « à la tête de l'Allemagne ». Or « quiconque veut gouverner l'Allemagne, écrivait-il dès 1849, doit la conquérir : *cela ne se fait pas avec des phrases* ». Cela ne pouvait se faire que par une armée forte. Il ne l'avait pas en 1859 ; de là, dès qu'il eut le pouvoir, la volonté de procéder à la « réforme de l'armée ».

RÉFORME ARMÉE

L'organisation militaire de la Prusse était la suivante. En principe, tout Prussien devait le service militaire à partir de vingt ans. En fait, par raison d'économie et faute de cadres, c'est-à-dire faute d'un assez grand nombre d'officiers pour instruire et commander les hommes, on n'appelait chaque année, sous les drapeaux, que les deux tiers des conscrits disponibles, 40000 environ au lieu de 60000. Le *service actif* durait trois ans ; de 1837 à 1856, on l'avait réduit à deux ans. Leur service réel terminé, les hommes renvoyés dans leurs foyers restaient pendant deux ans, comme *réservistes*, rattachés à l'armée active. Ils passaient ensuite dans la *Landwehr*, l'armée territoriale, et y restaient jusqu'à quarante ans.

Ce système donnait une armée active — la seule qui eût une valeur militaire — forte de 130000 hommes sur le pied de paix, de 215000 hommes sur le pied de guerre. La réforme résolue par Guillaume devait *doubler les effectifs de guerre* ; elle donnerait 190000 hommes sur le pied de paix, 450000 hommes environ sur le pied de guerre. Pour atteindre ce résultat, on incorporerait chaque année la totalité des conscrits, et on porterait de deux à quatre ans la durée de service dans la réserve.

La guerre d'Italie fournit le prétexte pour l'augmentation des cadres. Deux jours après Magenta, Guillaume mobilisa trente-

six régiments de landwehr. Puis après l'armistice de Villafranca, il renvoya les mobilisés, mais il garda les cadres, et les trente-six régiments de guerre devinrent trente-six régiments nouveaux permanents.

LE CONFLIT AVEC LA CHAMBRE

La réforme de l'armée suscita une vive opposition à la Chambre et fut l'origine d'un conflit de plusieurs années entre le souverain et les députés. Les députés non seulement ne voulaient pas qu'on incorporât tout le contingent, mais ils désiraient qu'on revînt au service de deux ans. Cependant, tout en repoussant le principe de la réforme, ils votèrent d'abord les crédits nécessaires à son application partielle. Mais, en 1862, irrités par le langage cassant du ministre de la guerre qui leur déniait le droit de discuter ses demandes, ils refusèrent le budget militaire tout entier (23 septembre). Guillaume Ier songea un moment à abdiquer; puis il se décida à prendre pour ministre *Bismarck*. « Une période de dictature sera peut-être nécessaire », avait dit Bismark au roi. En fait, pendant quatre ans, jusqu'à 1866, la Prusse fut gouvernée comme si la Constitution de 1850 n'eût pas existé. Le budget, régulièrement refusé par les Députés, fut régulièrement rétabli par ordonnance royale, la Chambre étant chaque fois dissoute ou prorogée. Les journaux qui protestaient étaient supprimés. La réforme s'acheva dans ces conditions et, grâce à la clairvoyance de Guillaume et à la ténacité de Bismarck, la Prusse fut dotée malgré elle de l'instrument de sa grandeur prochaine.

BISMARCK

Celui qui avait permis de forger l'arme fut aussi celui qui l'employa, et huit années à peine après son entrée au ministère Bismarck avait, au profit de la Prusse, réalisé l'unité allemande.

Le baron Otto de Bismarck-Schoenhausen était d'ancienne noblesse brandebourgeoise. Après un court passage dans l'administration, qui l'ennuya, il vécut, comme Cavour et dans le même temps, en gentilhomme campagnard, faisant valoir lui-même les terres paternelles. Député à l'Assemblée Constituante en 1848, puis à la Chambre des Députés, il se signala par l'ardeur de son royalisme et par ses violences de langage — des violences de sous-lieutenant tapageur, disait Guillaume — surtout contre « l'ignominieuse démocratie ». Ces débuts bruyants lui valurent d'être nommé représentant de la Prusse à la Diète fédérale de Francfort (1851). Il fut ensuite ministre plénipotentiaire en Russie (1858), et

il venait d'être envoyé en France au même titre quand le roi Guillaume le nomma président du Conseil des ministres. Bismarck avait alors quarante-sept ans.

C'était un esprit clair, précis et pratique, un réaliste, ennemi des théories, sans préjugés, sans scrupules. Il n'admettait pas qu'en politique « on fît jamais rien gratuitement » et que l'on eût d'autre mobile que « l'intérêt »; toute politique de sentiment était à ses yeux « niaiserie ». Selon le mot d'un ministre autrichien « il était Prussien jusqu'à la moëlle et n'était que cela ». Son rêve, comme celui de Guillaume Ier, était de faire l'unité allemande, par et pour la Prusse. Il était prêt à s'allier avec quiconque aiderait à la réalisation de ce projet, prêt à combattre quiconque y ferait obstacle : « Dès qu'on me prouvera que la politique prussienne l'exige, écrivait-il, je ferai tirer nos troupes avec la même satisfaction sur les troupes françaises, russes, anglaises ou autrichiennes. » Ennemi redoutable, parce qu'il restait toujours



BISMARCK (1815-1898).

Photographie LŒSCHER et PETSCH.

Le prince de Bismarck vers cinquante-six ans, peu après la guerre de 1870, en petite tenue de colonel des cuirassiers blancs. Ce qui frappe surtout dans cette tête si puissamment énergique, ce sont, sous les gros sourcils en broussaille, les yeux perçants — ils étaient très bleus et lumineux — et leur regard audacieux et dur. L'homme, un colosse de 1m,88, était cependant dans ses relations d'une courtoisie charmante et très naturelle, et d'une parfaite bonne grâce. Comme Victor-Emmanuel en face de Cavour, Guillaume Ier hésita d'abord à prendre Bismarck pour ministre : il s'effrayait de son audace et craignait qu'il ne « mît tout sens dessus dessous ». Puis il suivit son impulsion, et jusqu'à la mort de Guillaume Ier (1888) Bismarck, chancelier de la Confédération du Nord après 1866, chancelier de l'Empire allemand après 1870, dirigea à peu près souverainement pendant vingt-six ans la politique prussienne et domina la politique européenne. Une éclatante disgrâce mit fin à la vie politique du « Chancelier de fer ». Presqu'au début de son règne, le jeune empereur Guillaume II, jaloux de son autorité, renvoya brutalement Bismarck, en 1890. *Voir ci-dessous, page 622.*

six régiments de landwehr. Puis après l'armistice de Villafranca, il renvoya les mobilisés, mais il garda les cadres, et les trente-six régiments de guerre devinrent trente-six régiments nouveaux permanents.

LE CONFLIT AVEC LA CHAMBRE

La réforme de l'armée suscita une vive opposition à la Chambre et fut l'origine d'un conflit de plusieurs années entre le souverain et les députés. Les députés non seulement ne voulaient pas qu'on incorporât tout le contingent, mais ils désiraient qu'on revînt au service de deux ans. Cependant, tout en repoussant le principe de la réforme, ils votèrent d'abord les crédits nécessaires à son application partielle. Mais, en 1862, irrités par le langage cassant du ministre de la guerre qui leur déniait le droit de discuter ses demandes, ils refusèrent le budget militaire tout entier (23 septembre). Guillaume Ier songea un moment à abdiquer; puis il se décida à prendre pour ministre *Bismarck*. « Une période de dictature sera peut-être nécessaire », avait dit Bismark au roi. En fait, pendant quatre ans, jusqu'à 1866, la Prusse fut gouvernée comme si la Constitution de 1850 n'eût pas existé. Le budget, régulièrement refusé par les Députés, fut régulièrement rétabli par ordonnance royale, la Chambre étant chaque fois dissoute ou prorogée. Les journaux qui protestaient étaient supprimés. La réforme s'acheva dans ces conditions et, grâce à la clairvoyance de Guillaume et à la ténacité de Bismarck, la Prusse fut dotée malgré elle de l'instrument de sa grandeur prochaine.

BISMARCK

Celui qui avait permis de forger l'arme fut aussi celui qui l'employa, et huit années à peine après son entrée au ministère Bismarck avait, au profit de la Prusse, réalisé l'unité allemande.

Le baron Otto de Bismarck-Schoenhausen était d'ancienne noblesse brandebourgeoise. Après un court passage dans l'administration, qui l'ennuya, il vécut, comme Cavour et dans le même temps, en gentilhomme campagnard, faisant valoir lui-même les terres paternelles. Député à l'Assemblée Constituante en 1848, puis à la Chambre des Députés, il se signala par l'ardeur de son royalisme et par ses violences de langage — des violences de sous-lieutenant tapageur, disait Guillaume — surtout contre « l'ignominieuse démocratie ». Ces débuts bruyants lui valurent d'être nommé représentant de la Prusse à la Diète fédérale de Francfort (1851). Il fut ensuite ministre plénipotentiaire en Russie (1858), et

il venait d'être envoyé en France au même titre quand le roi Guillaume le nomma président du Conseil des ministres. Bismarck avait alors quarante-sept ans.



BISMARCK (1815-1898).

Photographie LŒSCHER et PETSCH.

Le prince de Bismarck vers cinquante-six ans, peu après la guerre de 1870, en petite tenue de colonel des cuirassiers blancs. Ce qui frappe surtout dans cette tête si puissamment énergique, ce sont, sous les gros sourcils en broussaille, les yeux perçants — ils étaient très bleus et lumineux — et leur regard audacieux et dur. L'homme, un colosse de 1m,88, était cependant dans ses relations d'une courtoisie charmante et très naturelle, et d'une parfaite bonne grâce. Comme Victor-Emmanuel en face de Cavour, Guillaume Ier hésita d'abord à prendre Bismarck pour ministre : il s'effrayait de son audace et craignait qu'il ne « mît tout sens dessus dessous ». Puis il suivit son impulsion, et jusqu'à la mort de Guillaume Ier (1888) *Bismarck, chancelier de la Confédération du Nord après* 1866, *chancelier de l'Empire allemand après* 1870, *dirigea à peu près souverainement pendant vingt-six ans la politique prussienne et domina la politique européenne. Une éclatante disgrâce mit fin à la vie politique du* « Chancelier de fer ». *Presqu'au début de son règne, le jeune empereur Guillaume II, jaloux de son autorité, renvoya brutalement Bismarck, en* 1890. *Voir ci-dessous, page* 622.

C'était un esprit clair, précis et pratique, un réaliste, ennemi des théories, sans préjugés, sans scrupules. Il n'admettait pas qu'en politique « on fît jamais rien gratuitement » et que l'on eût d'autre mobile que « l'intérêt »; toute politique de sentiment était à ses yeux « niaiserie ». Selon le mot d'un ministre autrichien « il était Prussien jusqu'à la moëlle et n'était que cela ». Son rêve, comme celui de Guillaume Ier, était de faire l'unité allemande, par et pour la Prusse. Il était prêt à s'allier avec quiconque aiderait à la réalisation de ce projet, prêt à combattre quiconque y ferait obstacle : « Dès qu'on me prouvera que la politique prussienne l'exige, écrivait-il, je ferai tirer nos troupes avec la même satisfaction sur les troupes françaises, russes, anglaises ou autrichiennes. » Ennemi redoutable, parce qu'il restait toujours

maître de lui et voyait de loin, trompant souvent ses adversaires par une brutale franchise, il avait le génie de la duplicité, et personne ne s'est jamais mieux entendu à préparer longuement l'intrigue où faire tomber ceux qu'il voulait perdre.

Comme Guillaume I[er], il pensait que « les grandes questions ne se résolvent ni par des discours, ni par des votes, mais *par le fer et le sang* », et ce fut par trois guerres en six ans, la guerre contre le Danemark, la guerre à l'Autriche, la guerre à la France, les deux dernières voulues par lui, préparées par lui, éclatant à son heure, qu'il résolut la « grande question » par excellence, l'unification de l'Allemagne.

LA QUESTION DES DUCHÉS

La guerre contre le Danemark fut une occasion d'agrandir la Prusse et de préparer de loin la rupture avec l'Autriche. Cette guerre eut pour cause un conflit entre le roi de Danemark et la Confédération germanique à propos des trois duchés de *Schleswig*, de *Holstein* et de *Lauenbourg* : de là le nom de **guerre des Duchés**. Le conflit avait des origines lointaines et la « Question des Duchés » était l'une des plus compliquées que la diplomatie eût traitées. L'essentiel peut être ainsi résumé :

En compensation de la perte de la Norvège attribuée au roi de Suède par les traités de Vienne[1], le roi de Danemark, en 1815, avait reçu les duchés de Schleswig, de Holstein et de Lauenbourg. Ils lui étaient donnés à lui ***personnellement***, et n'étaient pas annexés au Danemark. Il les gouvernait à titre de duc, non pas à titre de roi. Des trois duchés, deux, le Holstein et le Lauenbourg, étaient uniquement peuplés d'Allemands. Le duché de Schleswig était de population mixte, mi-partie allemande, mi-partie danoise. Les deux premiers étaient rattachés à la Confédération germanique. Le Schleswig ne l'était pas et se trouvait ainsi dans une situation exceptionnelle entre l'Allemagne et le Danemark. C'est cette situation qui fut le principe même du conflit. En effet, les Allemands d'Allemagne et les Allemands du Schleswig réclamaient l'entrée du duché dans la Confédération; les Danois du royaume et les Danois du duché réclamaient l'annexion du Schleswig au Danemark. La question fut posée en 1848 et donna lieu à une première guerre, coupée de fastidieuses négociations, dont la conclusion fut le maintien de l'état de choses antérieur à 1848.

1. Voir ci-dessous, page 292, et la carte, page 417.

Au commencement de 1863, le roi Frédéric VII prit plusieurs mesures préparatoires de l'annexion du Schleswig au Danemark (mars 1863). Aussitôt la Diète germanique protesta et menaça Frédéric de la guerre. Frédéric passa outre et procéda à l'annexion (13 novembre 1863). Mais deux jours après il mourait subitement. Le nouveau roi, Christian IX, s'étant hâté de confirmer les décisions de son prédécesseur, la Diète lui déclara la guerre, en annonçant l'intention de lui enlever définitivement les duchés et d'en former un nouvel État allemand.

LA GUERRE DE DANEMARK

Alors intervint Bismarck. Sous prétexte que la Diète agissait avec trop de brutalité, il proposa au gouvernement autrichien de prendre en commun la direction de l'affaire. L'Autriche accepta. Une armée austro-prussienne, forte de 90 000 hommes, entra en campagne (1[er] février 1864). Les Danois, qui n'étaient pas 35 000, évacuèrent sans combat le Holstein et la plus grande partie du Schleswig. Ils se retranchèrent à *Duppel* et s'y défendirent cinq semaines, tandis que des détachements de l'armée alliée occupaient à peu près tout le Jutland. Quand ils se trouvèrent réduits aux îles, les Danois demandèrent la paix (27 juillet) et Christian IX, par le traité de Vienne (30 octobre 1864), renonça aux trois duchés.

LA CONVENTION DE GASTEIN

Cette renonciation ne comportait nullement abandon des duchés à la Prusse et à l'Autriche et, en droit, c'était aux habitants des duchés eux-mêmes, à leur défaut c'était à la Diète germanique qu'il appartenait de décider de leur sort. Mais en ce cas la guerre n'eût rapporté aucun profit à la Prusse : elle eût ainsi fait de la politique de sentiment, « une niaiserie ». Bismarck voulait tout ou partie des Duchés. Par un véritable système de chantage, il sut déterminer l'empereur François-Joseph à un partage : il lui fit redouter, au cas où il ne consentirait pas à cet arrangement, une alliance de la Prusse avec l'Italie, alliance qui pourrait coûter à l'Autriche la Vénétie. Une convention signée à *Gastein* (14 août 1865) régla de la manière suivante la question des Duchés. La Prusse prit le *Lauenbourg* : en compensation l'Autriche reçut une indemnité de quinze millions payée par le Lauenbourg. Le Holstein et le Schleswig étaient placés sous le ***condominium***, c'est-à-dire sous la commune autorité de la Prusse et de l'Autriche; mais la Prusse administrerait le *Schleswig*, l'Autriche le *Holstein*. Le

port de Kiel, bien que situé dans le Holstein, recevrait une garnison prussienne. Cette convention, premier triomphe de Bismarck, était justement appréciée en ces termes par le gouvernement anglais : « L'accord de la Prusse et de l'Autriche n'a d'autre base que la violence et la conquête ».

PRÉLIMINAIRES DE LA GUERRE D'AUTRICHE

De la convention de Gastein, Bismarck devait faire sortir en moins d'un an la guerre avec l'Autriche. Cette guerre du reste était résolue dans son esprit au moment même où il signait la convention ; depuis plus de dix ans il la voulait, parce qu'il la tenait pour l'indispensable condition de l'unification de l'Allemagne au profit de la Prusse. En fait, comme il l'écrivait dès 1853, il n'y avait pas place pour deux en Allemagne : « il fallait que l'un des deux pliât ou fût plié. »

Mais avant de courir la redoutable aventure, Bismarck voulut mettre le plus de chances possibles du côté de la Prusse, en isolant l'Autriche et en lui suscitant d'autres adversaires. De là l'*entrevue de Biarritz* avec Napoléon III, et l'*alliance avec l'Italie*.

L'entrevue de Biarritz (octobre 1865), longtemps considérée comme fort importante et comparée à l'entrevue de Plombières[1], n'aboutit en réalité à rien. Selon le récit de Napoléon III, que Bismarck lui-même a confirmé d'autre part, le ministre prussien « parla beaucoup, en termes généraux et vagues ; il ne fit aucune proposition formelle ». De son côté, l'empereur « ne lui exprima aucun désir personnel quelconque ». On se sépara sans que rien eût été conclu.

Ce fut cependant Napoléon III qui facilita la conclusion de l'alliance italo-prussienne. Hanté du désir d'assurer la possession de la Vénétie à Victor-Emmanuel, il lui conseilla d'adhérer aux propositions d'entente faites par Bismarck, et l'engagea à traiter avec la Prusse contre l'Autriche. Une alliance offensive, on l'a vu plus haut, fut conclue pour trois mois, en avril 1866.

LA RUPTURE

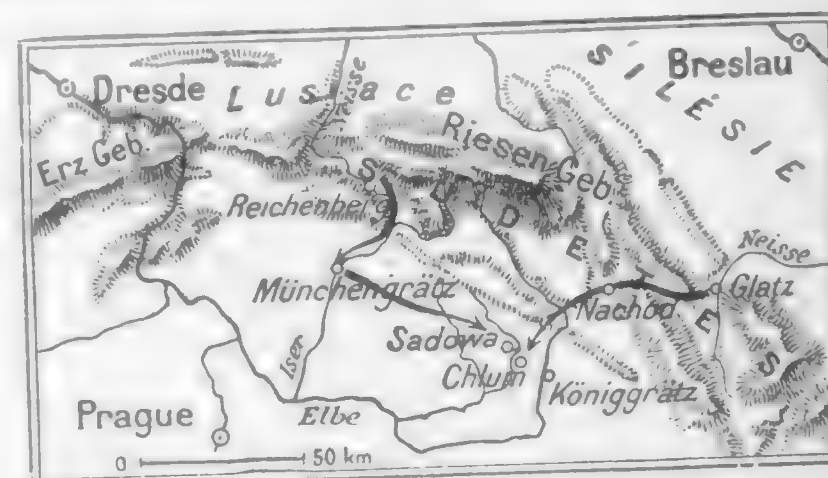
Aussitôt Bismarck précipita la crise. Il accusa d'abord le gouvernement autrichien de compromettre les intérêts communs par la façon dont il administrait le Holstein. Un corps prussien envahit le Duché (8 juin 1866). Puis Bismarck souleva de nouveau devant la Diète la question, toujours débattue depuis 1848 et jamais résolue,

1. Voir ci-dessus, page 433.

d'une réorganisation de la Confédération. Le projet qu'il présenta comportait l'exclusion de l'Autriche de l'Allemagne (10 juin). L'Autriche riposta en demandant à la Diète de décréter contre la Prusse, la mobilisation des troupes de la Confédération. La mobilisation fut décrétée (14 juin). Le surlendemain les Prussiens, prets depuis plus de trois semaines, entraient en campagne.

CAMPAGNE DE BOHÊME

Les opérations furent menées avec une rapidité foudroyante et dont on n'avait pas vu d'exemple depuis la campagne d'Iéna en 1806 : en un mois et demi tout était terminé (16 juin-26 juillet 1866). La Prusse avait à combattre l'Autriche et la plupart des princes de la Confédération. Ceux-ci ne purent même pas concentrer leurs troupes, tant les Prussiens agirent promptement. Dresde et Hanovre, capitales de la Saxe et du Hanovre, furent occupées dès le lendemain de la déclaration de guerre (17 juin). L'armée hanovrienne fut prise à *Langensalza*[1] (29 juin) ; l'armée bavaroise, dispersée à *Kissingen* (4 juillet). Ce n'était là du reste que des opérations secondaires ; les coups décisifs furent frappés en *Bohême*.



LES CHAMPS DE BATAILLE DE BOHÊME EN 1866.

Les Autrichiens avaient réuni 250000 hommes, sous le commandement du maréchal *Benedek*, dans le quadrilatère formé par l'Elbe et les Riesengebirge — les Monts des Géants. Les Prussiens, forts de 280000 hommes divisés en deux armées, armée de Lusace sous le prince *Frédéric-Charles*, armée de Silésie sous le prince royal *Frédéric*, attaquèrent par le Nord et par l'Est. Frédéric-Charles, débouchant de Reichenberg, culbuta les Autrichiens à *Munchengrätz* (28 juin). La veille, le Prince royal, venant de Glatz par les défilés des Sudètes, avait été vainqueur à *Nachod*. Les deux princes se rejoignirent le mardi 3 juillet, sur le champ de bataille de *Sadowa*.

1. Voir la carte ci-dessus, page 447.

SADOWA

Benedek, avec environ 200 000 hommes et une puissante artillerie, occupait en arrière d'un ruisseau une ligne de collines étagées en gradins, dont le centre était au village de *Chlum*. Il fut attaqué vers huit heures du matin par Frédéric-Charles. Celui-ci, après avoir débouché péniblement de ***Sadowa***, fut arrêté jusqu'à midi par l'artillerie de Benedek. Mais à midi l'armée du prince royal entrait en ligne et prenait de flanc l'aile droite autrichienne. Masqués par la fumée et le brouillard — il pleuvait depuis le matin — les Prussiens pénétrèrent jusqu'à Chlum et s'en rendirent maîtres. Benedek essaya vainement de le leur reprendre. A sept heures l'armée autrichienne était en pleine déroute; elle laissait aux mains des Prussiens 13 000 prisonniers et 187 canons, et sur le champ de bataille 31 000 morts et blessés. Les Prussiens avaient 10 000 hommes hors de combat.

Sadowa décida de la campagne. Les Prussiens ne rencontrèrent plus nulle part de résistance sérieuse ; en moins de trois semaines leurs avant-gardes étaient sur le Danube vers Presbourg, et le gros de leurs forces cantonnait à moins de soixante kilomètres de Vienne, à *Nikolsbourg* (22 juillet).

LA PAIX DE PRAGUE

C'est à Nikolsbourg que furent signés les préliminaires d'une paix que François-Joseph avait cherché à obtenir dès le lendemain de Sadowa, par la médiation de Napoléon III (26 juillet). Ces préliminaires furent transformés en paix définitive à Prague (23 août 1866).

Par le traité de ***Prague*** l'Autriche acceptait la dissolution de la Confédération germanique et renonçait à faire partie de l'Allemagne. Elle reconnaissait à l'avance toutes les annexions qu'il plairait à la Prusse d'opérer, et la formation, entre tous les États situés au nord du Main, d'une confédération dont la Prusse aurait la direction.

CAUSES DE LA VICTOIRE PRUSSIENNE MOLTKE

« Sadowa, a-t-on dit, fut un coup de foudre pour l'Europe. » Personne en effet ne s'attendait à un aussi prompt et à un aussi complet triomphe de l'armée prussienne; beaucoup même, en France surtout, se rappelant l'énergique résistance des Autrichiens sept ans plus tôt à Magenta et à Solférino, ne croyaient pas à une victoire de la Prusse.

La Prusse dut son triomphe d'abord à un homme, ***Moltke***, chef de l'État major général, un grand stratégiste et un organi-

sateur éminent. Sa science stratégique, il l'avait empruntée à Napoléon Ier, longuement étudié par lui. Son mérite propre fut de savoir utiliser pour l'application des principes napoléoniens les moyens nouveaux de communication : les chemins de fer, qui permettent le transport rapide et la prompte concentration de masses considérables de troupes; le télégraphe, qui rend présente, partout à la fois, la pensée et la volonté du chef suprême. Organisateur, il avait doté l'armée prussienne d'un corps d'officiers studieux, animés d'un même esprit, imbus des mêmes principes, remarquablement préparés par les études théoriques et le travail pratique à la conduite des troupes en campagne. D'autre part il avait, pendant la paix, tout prévu et préparé pour l'ouverture des hostilités : les ordres étaient à l'avance aux mains de ceux qui devaient les exécuter. L'armée prussienne était ainsi comme une puissante machine, aux rouages soigneusement engrenés, qu'un geste suffisait à mettre à l'ins-



MOLTKE (1800-1891).
Photographie LŒSCHER et PETSCH.

Le Maréchal comte de Moltke, vers soixante et onze ans; cette photographie, comme celle de Bismarck, est postérieure à la guerre franco-allemande. Une tête d'oiseau de proie, froide et dure, avec le nez en bec d'aigle, les lèvres minces et serrées, le menton et le cou décharnés. Moltke, qui a fait avec Bismarck la grandeur de la Prusse, n'était pas Prussien. Né dans le Mecklembourg, il fut d'abord officier danois; il servit un moment en Turquie (1836-1840) *comme instructeur. Il devint chef de l'État-Major général prussien en* 1857. *D'esprit méthodique, réfléchi, nourri des enseignements de Napoléon, il a eu pour mérite propre de songer à utiliser pour la guerre les moyens nouveaux de communication, chemins de fer et télégraphe, et de savoir régler longtemps à l'avance et minutieusement pendant la paix tous les détails d'une entrée en campagne. Il a été ainsi l'initiateur de ce qu'on appelle la* guerre scientifique. *Il déploya surtout ses qualités d'organisateur dans la préparation de la guerre contre la France, une guerre qu'il désirait dès* 1840 *et dont le prix devait être disait-il dès cette date, l'Alsace et la Lorraine*

SADOWA

Benedek, avec environ 200 000 hommes et une puissante artillerie, occupait en arrière d'un ruisseau une ligne de collines étagées en gradins, dont le centre était au village de *Chlum*. Il fut attaqué vers huit heures du matin par Frédéric-Charles. Celui-ci, après avoir débouché péniblement de ***Sadowa***, fut arrêté jusqu'à midi par l'artillerie de Benedek. Mais à midi l'armée du prince royal entrait en ligne et prenait de flanc l'aile droite autrichienne. Masqués par la fumée et le brouillard — il pleuvait depuis le matin — les Prussiens pénétrèrent jusqu'à Chlum et s'en rendirent maîtres. Benedek essaya vainement de le leur reprendre. A sept heures l'armée autrichienne était en pleine déroute; elle laissait aux mains des Prussiens 13 000 prisonniers et 187 canons, et sur le champ de bataille 31 000 morts et blessés. Les Prussiens avaient 10 000 hommes hors de combat.

Sadowa décida de la campagne. Les Prussiens ne rencontrèrent plus nulle part de résistance sérieuse ; en moins de trois semaines leurs avant-gardes étaient sur le Danube vers Presbourg, et le gros de leurs forces cantonnait à moins de soixante kilomètres de Vienne, à *Nikolsbourg* (22 juillet).

LA PAIX DE PRAGUE

C'est à Nikolsbourg que furent signés les préliminaires d'une paix que François-Joseph avait cherché à obtenir dès le lendemain de Sadowa, par la médiation de Napoléon III (26 juillet). Ces préliminaires furent transformés en paix définitive à Prague (23 août 1866).

Par le traité de ***Prague*** l'Autriche acceptait la dissolution de la Confédération germanique et renonçait à faire partie de l'Allemagne. Elle reconnaissait à l'avance toutes les annexions qu'il plairait à la Prusse d'opérer, et la formation, entre tous les États situés au nord du Main, d'une confédération dont la Prusse aurait la direction.

CAUSES DE LA VICTOIRE PRUSSIENNE MOLTKE

« Sadowa, a-t-on dit, fut un coup de foudre pour l'Europe. » Personne en effet ne s'attendait à un aussi prompt et à un aussi complet triomphe de l'armée prussienne; beaucoup même, en France surtout, se rappelant l'énergique résistance des Autrichiens sept ans plus tôt à Magenta et à Solférino, ne croyaient pas à une victoire de la Prusse.

La Prusse dut son triomphe d'abord à un homme, ***Moltke***, chef de l'État major général, un grand stratégiste et un organisateur éminent. Sa science stratégique, il l'avait empruntée à Napoléon Ier, longuement étudié par lui. Son mérite propre fut de savoir utiliser pour l'application des principes napoléoniens les moyens nouveaux de communication : les chemins de fer, qui permettent le transport rapide et la prompte concentration de masses considérables de troupes : le télégraphe, qui rend présente, partout à la fois, la pensée et la volonté du chef suprême. Organisateur, il avait doté l'armée prussienne d'un corps d'officiers studieux, animés d'un même esprit, imbus des mêmes principes, remarquablement préparés par les études théoriques et le travail pratique à la conduite des troupes en campagne. D'autre part il avait, pendant la paix, tout prévu et préparé pour l'ouverture des hostilités : les ordres étaient à l'avance aux mains de ceux qui devaient les exécuter. L'armée prussienne était ainsi comme une puissante machine, aux rouages soigneusement engrenés, qu'un geste suffisait à mettre à l'ins-



MOLTKE (1800-1891).
Photographie LŒSCHER et PETSCH.

Le Maréchal comte de Moltke vers soixante et onze ans ; cette photographie, comme celle de Bismarck, est postérieure à la guerre franco-allemande. Une tête d'oiseau de proie, froide et dure, avec le nez en bec d'aigle, les lèvres minces et serrées, le menton et le cou décharnés. Moltke, qui a fait avec Bismarck la grandeur de la Prusse, n'était pas Prussien. Né dans le Mecklembourg, il fut d'abord officier danois ; il servit un moment en Turquie (1836-1840) *comme instructeur. Il devint chef de l'État-Major général prussien en* 1857. *D'esprit méthodique, réfléchi, nourri des enseignements de Napoléon, il a eu pour mérite propre de songer à utiliser pour la guerre les moyens nouveaux de communication, chemins de fer et télégraphe, et de savoir régler longtemps à l'avance et minutieusement pendant la paix tous les détails d'une entrée en campagne. Il a été ainsi l'initiateur de ce qu'on appelle la guerre* scientifique. *Il déploya surtout ses qualités d'organisateur dans la préparation de la guerre contre la France, une guerre qu'il désirait dès* 1840 *et dont le prix devait être disait-il dès cette date, l'Alsace et la Lorraine*

tant et tout entière en branle. Ce fut cette organisation qui permit aux Prussiens de devancer leurs adversaires et de prendre partout l'offensive, cause première de leur victoire.

D'autre part les Prussiens eurent pour eux la *supériorité d'armement de leur infanterie*. Celle-ci, depuis 1855, était munie d'un fusil se chargeant par la culasse, *le fusil à aiguille*[1], le premier fusil à tir rapide; elle tirait trois fois plus vite que l'infanterie autrichienne, cinq à six balles à la minute, quand les Autrichiens n'en tiraient pas deux. Aussi les Autrichiens furent horriblement décimés et, sur le champ de bataille de Sadowa, ils perdirent trois fois plus d'hommes que les Prussiens.

Les Prussiens eurent encore pour eux la *diversion de Victor-Emmanuel* en Italie[2]; puis la timidité et le *découragement de leur adversaire*, Benedek. Commandant malgré lui, connaissant toutes les faiblesses de son armée, Benedek jugeait « une catastrophe inévitable » et, la veille de Sadowa, suppliait l'empereur de « conclure la paix à tout prix ». Enfin dans la monarchie autrichienne, composée de tant de peuples, divers de race et de langue, opposés d'intérêts et de sentiments, il n'y eut pas et il ne pouvait y avoir de mouvement patriotique. La cause de la guerre était indifférente à tous : nul ne se sentit atteint dans son honneur par la défaite, et nul ne songea à prolonger la résistance.

L'UNITÉ PRUSSIENNE SES CARACTÈRES

La conséquence de la victoire de Sadowa fut l'***unité prussienne***. En vertu du traité de Prague, la Prusse annexa le *Schleswig* et le *Holstein*, le royaume de *Hanovre*, la *Hesse électorale*, *Francfort-sur-le-Main*, soit un ensemble de territoires équivalant à peu près aux sept huitièmes de notre bassin de la Seine, et peuplé de quatre millions et demi d'habitants. Jusque-là coupée en deux tronçons, *la Prusse forma désormais un tout homogène* de la frontière russe à la frontière française. Comptant vingt-quatre millions d'habitants, elle se rangea parmi les plus puissants États de l'Europe. *Sa puissance, elle la dut uniquement à la violence.* A la différence de ce qui se passait dans le même temps en Italie pour la Vénétie, de ce qui s'était passé en France pour Nice et la Savoie, *les populations incorporées à l'État prussien ne furent nulle part consultées*. Ce fut contre leur volonté qu'une bonne

1. Voir ci-dessous, page 483, le fusil prussien.
2. Voir ci-dessus, page 448.

partie d'entre elles, notamment dans le Schleswig et le Hanovre, devinrent prussiennes. Pour justifier les annexions, Bismarck, devant la Chambre des Députés, n'invoqua rien que des raisons de sécurité militaire et, comme au Moyen Age, « *le jugement de Dieu* » dont l'Église même avait, depuis tant de siècles, condamné l'hypocrite barbarie.

LA CONFÉDÉRATION DE L'ALLEMAGNE DU NORD

En même temps qu'il procédait aux annexions, Bismarck négociait avec les États situés au nord du Main l'organisation d'une Confédération nouvelle. Elle fut constituée sous le nom de ***Confédération de l'Allemagne du Nord***, au mois d'avril 1867. Elle comprit vingt-deux États, c'est-à-dire tous les États allemands, moins ceux de l'*Allemagne du Sud*, soit les royaumes de Bavière et de Wurtemberg et le grand-duché de Bade.

Les traits essentiels de la Constitution étaient les suivants. La Confédération avait à sa tête un Parlement et un Président. Le ***Parlement*** ou *Reichstag* était composé de députés élus au suffrage universel par tous les Allemands. A côté d'un *Conseil fédéral* ou « Bundesrath », analogue à la Diète de l'ancienne Confédération et qui représentait les gouvernements, le Parlement était le lien des peuples allemands devenus désormais le peuple allemand. Le ***Président*** héréditaire, assisté d'un *Chancelier fédéral*, dirigeait souverainement tout ce qui touchait aux relations extérieures de la Confédération, la diplomatie et la guerre. La Confédération avait une ***armée***, composée des armées de tous les États, toutes recrutées dès lors d'après le même système, organisées sur un même modèle, le modèle prussien, toutes placées sous le commandement direct du Président, aussi bien en temps de paix qu'en temps de guerre. La Confédération avait un ***budget*** de dépenses communes, spécialement un budget militaire voté pour plusieurs années et alimenté par des taxes identiques dans tous les États.

Ainsi, tout en conservant leurs souverains particuliers et l'indépendance de leur gouvernement intérieur, les États formaient véritablement *un État* capable d'agir au dehors, parce qu'il avait un chef et une armée. Le Président héréditaire de la Confédération fut le roi de Prusse, qui se trouva le souverain de trente millions d'hommes, le chef d'une armée de 800 000 soldats. Encore n'était-ce pas là toutes les forces dont il pourrait disposer en cas de guerre. Par la faute du gouvernement fran-

çais, on le verra plus loin, les États restés en dehors de la Confédération, la Bavière, le Wurtemberg, le grand-duché de Bade avaient eux-mêmes signé avec la Prusse, dès la fin de la campagne de 1866, des traités d'alliance offensive et défensive qui plaçaient en cas de guerre leurs armées sous le commandement du roi de Prusse. C'était, avec ce renfort, *plus d'un million de soldats* que Guillaume Ier pouvait pousser sur les champs de bataille : la France n'en avait pas alors *quatre cent mille*. Par ces alliances, l'unité militaire de l'Allemagne était à peu près réalisée. Il restait à achever l'unité politique. La répugnance des États du Sud à accepter la rude hégémonie de la Prusse, leurs instincts particularistes semblaient devoir rendre l'œuvre difficile : la guerre contre la France, trois ans plus tard, devait fournir le moyen de triompher des répugnances et de parachever l'unité.

II

LA GUERRE FRANCO-ALLEMANDE

CAUSES ET PRÉTEXTE DE LA GUERRE

La guerre franco-allemande eut pour causes : *la volonté de Bismarck d'achever l'unité allemande* par l'accession des États du Sud à la Confédération du Nord ; — *la nécessité pour y parvenir d'étouffer* chez les Allemands du Sud *l'antipathie contre la Prusse sous* un sentiment plus fort, *la haine de la France*, « l'ennemie héréditaire » ; — *les fautes du gouvernement français* qui n'ayant pas su agir à l'heure opportune, et résigné à la paix, se donna les apparences d'intentions belliqueuses. L'occasion du conflit fut *la candidature d'un prince de Hohenzollern* cousin du roi de Prusse, au trône d'Espagne ; le prétexte, l'incident créé par Bismarck de *la dépêche d'Ems*.

LA POLITIQUE IMPÉRIALE EN 1866

Aussitôt après la signature de la paix de Prague, le prince Antoine de Hohenzollern, cousin du roi de Prusse, écrivait : « La guerre avec la France est désormais inévitable. » Il n'était pas un homme politique en Europe qui ne pensât de même. C'est en effet que les victoires des Prussiens sur les Autrichiens et les Bavarois auraient dû avoir pour conséquence logique l'unification complète de l'Allemagne, et qu'il n'en fut rien *par suite d'une intervention de Napoléon III*.

Dès que l'on avait connu en France l'importance de la victoire de Sadowa, le Conseil des ministres, le 5 juillet, avait proposé à Napoléon III d'ordonner la mobilisation de l'armée. De l'aveu de Bismarck, cette mesure, si elle eût été prise, eût mis les Prussiens « dans la nécessité d'abandonner tous leurs succès en Autriche ». Ils auraient été contraints de faire à la France des concessions sur le Rhin. Cependant Napoléon III, malade et pacifique, recula devant le risque d'une guerre. Il se contenta de proposer à Guillaume Ier, par un télégramme courtois mais d'un ton assez ferme, sa médiation et la signature d'un armistice qui « ouvrît immédiatement la voie à des négociations ». L'armistice de Nikolsbourg sortit de là, et de même la limite du Main imposée à la Confédération du Nord. Cette intervention fut une demi-mesure très maladroite qui exaspéra les Prussiens contre la France et ne rapporta rien à la France.

Le gouvernement impérial essaya bien cependant de s'assurer quelques agrandissements. Ce fut, aussitôt après l'armistice, l'occasion de nouvelles fautes et plus graves (3 et 20 août 1866). Successivement Napoléon III demanda à Bismark les territoires Bavarois de la rive gauche du Rhin, avec Mayence (5 août); puis, à la suite d'un refus, et cette fois sur des ouvertures répétées de Bismarck lui-même, le Luxembourg et la faculté, quand on le jugerait opportun, d'annexer la Belgique. Par contre la Prusse serait libre d'agir à sa guise dans l'Allemagne du Sud, aussi bien que dans l'Allemagne du Nord, et un traité d'alliance offensive et défensive lierait la France et la Prusse.

Ainsi Napoléon tentait d'obtenir du bon vouloir de la Prusse, comme une récompense de sa neutralité — Bismarck disait comme *un pourboire* — les avantages qu'il n'avait pas osé chercher dans une guerre. Après s'être donné l'air à Nikolsbourg de protéger l'indépendance des États du Sud, il offrait en secret de les sacrifier. Bismarck se hâta de communiquer les propositions de Napoléon aux rois de Bavière et de Wurtemberg qui, furieux de la trahison de l'Empereur, signèrent aussitôt, on l'a vu, des conventions militaires avec Guillaume Ier. Aux colères de la Prusse et de l'Allemagne du Nord, s'ajoutèrent dès lors contre la France proclamée de nouveau « l'ennemie héréditaire », les rancunes des Allemands du Sud. L'attaché militaire français résumait ainsi, en 1869, l'état de l'opinion : « La France est un objet de

haine pour les uns, d'envie pour les autres, de méfiance et d'inquiétude pour tous. La guerre est à la merci d'un incident. »

PROJETS D'ALLIANCES ESSAI DE RÉFORME MILITAIRE

Bien informé des sentiments de l'Allemagne, Napoléon III ne prit cependant pas de mesures sérieuses pour mettre la France en état de défense. Il croyait en effet, malgré tous les avertissements, que la guerre ne dépendrait jamais que de lui, et il était fermement résolu à maintenir la paix. Il continua donc la politique des demi-mesures. C'est ainsi qu'il ébaucha une triple alliance avec l'Autriche et l'Italie. Des officiers français et autrichiens étudièrent même en commun un plan de campagne contre la Prusse (avril, juin 1870). Cependant, après deux ans de négociations, rien ne fut signé, parce que Napoléon III ne put se résoudre à rappeler de Rome les troupes françaises, condition mise par Victor-Emmanuel à la conclusion de l'alliance.

De même il ébaucha, avec le maréchal *Niel*, un projet de réorganisation de l'armée. Sur le pied de paix, l'armée devait être portée à 400 000 hommes; à 700 000 hommes sur le pied de guerre. Une armée auxiliaire, la *garde mobile*, devait être constituée avec les exemptés. Mais ce projet souleva au Corps législatif l'opposition très vive des Orléanistes, des Républicains, d'accord pour se refuser à « transformer la France en caserne », et de bon nombre de Bonapartistes qui, loin d'admettre la nécessité de nouvelles dépenses militaires, réclamaient des économies. Napoléon n'eut pas comme Bismarck en Prusse, l'énergie de passer outre, et la réorganisation de l'armée, tout en demeurant une manifestation belliqueuse, fut faite incomplètement et dans de mauvaises conditions.

LES ILLUSIONS PACIFISTES

Au reste, l'inquiétude causée par Sadowa s'était fort vite dissipée chez la plupart des Français, et il se faisait alors en France une active propagande pacifiste en faveur d'un désarmement. Un journaliste de grand renom qualifiait de « péril imaginaire » une prochaine guerre avec l'Allemagne. La France, disait-il, devait « renoncer systématiquement à la guerre et devenir exclusivement la grande nation de la paix ». Au Corps législatif, en 1870, les Députés réduisaient à 32 millions le crédit de 110 millions demandé pour l'achèvement des fortifications dans l'Est. Pour répondre à leurs désirs d'économies, le ministre de la guerre, Le Bœuf, diminuait de 10 000 hommes l'effectif des recrues, et donnait l'ordre de rentrer dans les magasins les canons des citadelles, afin d'éviter la détérioration des affûts par la pluie et le soleil. Le 1er juillet, comme on examinait le budget de la guerre, un député, après avoir parlé « des sentiments fraternels » dont les Français devaient être animés « à l'égard du grand peuple allemand », invitait les ministres à « agir auprès des gouvernements étrangers, et particulièrement auprès de la Prusse, de manière à obtenir l'année prochaine un adoucissement des charges militaires qui pèsent sur les populations ». Le lendemain, 2 juillet, se produisait l'incident longuement préparé par Bismarck d'où quinze jours plus tard sortit la guerre, la *candidature du prince de Hohenzollern au trône d'Espagne.*

LA CANDIDATURE HOHENZOLLERN

Par suite d'une révolution, le trône d'Espagne était vacant depuis le mois de septembre 1868. Les Espagnols cherchaient un roi. En mars 1869, on avait signalé parmi les candidats possibles un cousin du roi de Prusse, le prince *Léopold de Hohenzollern*. Sur-le-champ, Napoléon III avait informé Guillaume Ier qu'une pareille candidature serait considérée par les Français comme périlleuse pour leurs intérêts. Le prince Léopold déclina du reste les propositions espagnoles. Mais Bismarck, certain par la déclaration de Napoléon d'avoir dans la candidature Hohenzollern le moyen d'amener la France à la guerre, employa toute son habileté à provoquer de nouvelles offres des Espagnols et à obtenir de Léopold qu'il les acceptât. Après plusieurs échecs, il aboutit à ses fins aux derniers jours de mai 1870. L'affaire, tenue secrète pendant tout le mois de juin, fut soudainement dévoilée à Madrid, le samedi 2 juillet.

PRÉLIMINAIRES DE LA RUPTURE

L'opinion publique en France perdit aussitôt tout sang-froid. Il parut à tous qu'un prince prussien régnant en Espagne, la Prusse, déjà si puissante, se trouverait à même en cas de conflit de prendre la France entre deux feux, et l'on parla de « la reconstitution de l'empire de Charles-Quint ». Le même journaliste qui après Sadowa, voulait que la France « renonçât systématiquement à la guerre », demandait qu'on prît sans délai « un parti énergique », et que, « à coups de crosse dans le dos, on contraignît les Prussiens de vider la rive gauche du Rhin ». Le ministre des

Affaires étrangères, le duc de *Gramont*, interpellé au Corps législatif le 6 juillet, déclarait que le gouvernement impérial ne pourrait souffrir qu'on « dérangeât à notre détriment l'équilibre des forces en Europe », et saurait, pour l'empêcher, « remplir son devoir sans hésitation et sans faiblesse ». L'ambassadeur de France à Berlin, *Benedetti*, avait reçu l'ordre de demander formellement le retrait de la candidature.

Pourtant ni Napoléon III, de plus en plus épuisé par la maladie, ni le premier ministre, Emile Ollivier, ne voulaient la guerre. Comme le roi Guillaume ne la voulait pas davantage, et que d'autre part, à la demande de Napoléon, les gouvernements d'Angleterre, d'Autriche et de Russie agirent amicalement auprès du roi de Prusse, la candidature du prince de Hohenzollern fut retirée, le mardi 12 juillet.

C'était un succès pour le gouvernement français ; au grand contentement de l'Empereur et d'Ollivier, le maintien de la paix semblait assuré. Mais pour donner satisfaction à l'opinion publique toujours très émue, on voulut essayer d'obtenir un succès plus éclatant et des garanties pour l'avenir, de sorte que très imprudemment on rouvrit l'affaire. Dans la soirée du 12 juillet, Gramont télégraphia à Benedetti de demander au roi Guillaume l'engagement de s'opposer à toute candidature ultérieure du prince Léopold. Du reste on n'attachait pas au succès de cette demande une grande importance : le Conseil des ministres avait décidé que « quel que fût le résultat de cette démarche suprême, le gouvernement se contenterait de ce qu'il avait obtenu ».

LA DÉPÊCHE D'EMS

Le roi Guillaume était aux eaux à Ems. Le mercredi matin 13 juillet, Benedetti, le rencontrant à la promenade des Sources, lui présenta la demande du gouvernement français. Le roi, qui dans toute une partie de l'entretien fut de mauvaise foi, repoussa la demande « d'un ton assez sérieux ». Toutefois, il ajouta qu'il ferait appeler Benedetti pour lui communiquer, dès qu'elle arriverait, la renonciation officielle du prince de Hohenzollern. La renonciation étant arrivée, vers deux heures, au lieu de mander Benedetti, le roi, pour éviter de nouvelles instances, le fit informer simplement par un aide de camp. « Sa Majesté, ajouta par ordre l'envoyé, n'avait rien de plus à communiquer à l'ambassadeur[1]. »

1. Le texte « n'avait *plus rien* à communiquer » donné partout, et qui a un sens très différent, est une traduction inexacte.

Benedetti cependant, par le moyen de l'aide de camp, réussit à reprendre la négociation, en sorte que le soir vers six heures, grâce à de mutuelles concessions, Guillaume, tout en maintenant son refus de s'engager pour l'avenir, avait déclaré donner « son approbation entière et sans réserve » à la renonciation; de son côté Benedetti s'était déclaré « satisfait » de cette assurance. Une fois encore, la paix semblait assurée.

Au même moment, à Berlin, Bismarck préparait de sang-froid la catastrophe. Tandis qu'il dînait avec Moltke et Roon, ministre de la guerre, il reçut du roi un télégramme où celui-ci relatait les incidents du début de la journée jusqu'à l'envoi de l'aide de camp à Benedetti. A la lecture de ce télégramme, a raconté Bismarck, « d'un même mouvement, Moltke et Roon laissèrent tomber fourchette et couteau ». « Profondément abattus », les trois hommes eurent le sentiment que « l'affaire se perdait dans les sables », et que, les négociations continuant, la guerre tant désirée leur échappait.

Bismarck ayant relu le télégramme : « Notre armée, demanda-t-il à Moltke, est-elle réellement assez bonne pour que nous puissions commencer la guerre en comptant avec la plus grande probabilité sur le succès ? » — « Nous n'avons jamais eu de meilleur instrument. » — « Eh ! bien, continuez tranquillement de dîner. »

Prenant un crayon, il biffa « délibérément » la plus grande partie du texte; il ne laissa subsister que les premières phrases et la dernière : « L'ambassadeur français a demandé à S. M. le roi de l'autoriser à télégraphier à Paris que S. M., à tout jamais s'engageait à ne plus donner son consentement si les Hohenzollern devaient revenir sur leur candidature. Là-dessus S. M. a refusé de recevoir encore l'ambassadeur français et lui a fait dire par l'aide de camp de service que S. M. n'avait plus rien à lui communiquer. »

Le texte ainsi mutilé, « sonnant comme une fanfare, » et qui rendit aux deux généraux « l'envie de manger et de boire » fut aussitôt transmis à tous les représentants de la Prusse à l'étranger et aux journaux de Berlin : ceux-ci le publiaient à dix heures du soir en éditions spéciales. Bismarck comptait soulever à la fois Allemands et Français, les uns, convaincu qu'on avait voulu humilier leur roi; les autres, qu'on avait outragé leur ambassadeur. « Cela, disait-il, va produire là-bas sur le taureau gaulois l'effet du manteau rouge ! »

Affaires étrangères, le duc de *Gramont*, interpellé au Corps législatif le 6 juillet, déclarait que le gouvernement impérial ne pourrait souffrir qu'on « dérangeât à notre détriment l'équilibre des forces en Europe », et saurait, pour l'empêcher, « remplir son devoir sans hésitation et sans faiblesse ». L'ambassadeur de France à Berlin, *Benedetti*, avait reçu l'ordre de demander formellement le retrait de la candidature.

Pourtant ni Napoléon III, de plus en plus épuisé par la maladie, ni le premier ministre, Émile Ollivier, ne voulaient la guerre. Comme le roi Guillaume ne la voulait pas davantage, et que d'autre part, à la demande de Napoléon, les gouvernements d'Angleterre, d'Autriche et de Russie agirent amicalement auprès du roi de Prusse, la candidature du prince de Hohenzollern fut retirée, le mardi 12 juillet.

C'était un succès pour le gouvernement français ; au grand contentement de l'Empereur et d'Ollivier, le maintien de la paix semblait assuré. Mais pour donner satisfaction à l'opinion publique toujours très émue, on voulut essayer d'obtenir un succès plus éclatant et des garanties pour l'avenir, de sorte que très imprudemment on rouvrit l'affaire. Dans la soirée du 12 juillet, Gramont télégraphia à Benedetti de demander au roi Guillaume l'engagement de s'opposer à toute candidature ultérieure du prince Léopold. Du reste on n'attachait pas au succès de cette demande une grande importance : le Conseil des ministres avait décidé que « quel que fût le résultat de cette démarche suprême, le gouvernement se contenterait de ce qu'il avait obtenu ».

LA DÉPÊCHE D'EMS

Le roi Guillaume était aux eaux à Ems. Le mercredi matin 13 juillet, Benedetti, le rencontrant à la promenade des Sources, lui présenta la demande du gouvernement français. Le roi, qui dans toute une partie de l'entretien fut de mauvaise foi, repoussa la demande « d'un ton assez sérieux ». Toutefois, il ajouta qu'il ferait appeler Benedetti pour lui communiquer, dès qu'elle arriverait, la renonciation officielle du prince de Hohenzollern. La renonciation étant arrivée, vers deux heures, au lieu de mander Benedetti, le roi, pour éviter de nouvelles instances, le fit informer simplement par un aide de camp. « Sa Majesté, ajouta par ordre l'envoyé, n'avait rien de plus à communiquer à l'ambassadeur[1]. »

1. Le texte « n'avait *plus rien* à communiquer » donné partout, et qui a un sens très différent, est une traduction inexacte.

Benedetti cependant, par le moyen de l'aide de camp, réussit à reprendre la négociation, en sorte que le soir vers six heures, grâce à de mutuelles concessions, Guillaume, tout en maintenant son refus de s'engager pour l'avenir, avait déclaré donner « son approbation entière et sans réserve » à la renonciation; de son côté Benedetti s'était déclaré « satisfait » de cette assurance. Une fois encore, la paix semblait assurée.

Au même moment, à Berlin, Bismarck préparait de sang-froid la catastrophe. Tandis qu'il dînait avec Moltke et Roon, ministre de la guerre, il reçut du roi un télégramme où celui-ci relatait les incidents du début de la journée jusqu'à l'envoi de l'aide de camp à Benedetti. A la lecture de ce télégramme, a raconté Bismarck, « d'un même mouvement, Moltke et Roon laissèrent tomber fourchette et couteau ». « Profondément abattus », les trois hommes eurent le sentiment que « l'affaire se perdait dans les sables », et que, les négociations continuant, la guerre tant désirée leur échappait.

Bismarck ayant relu le télégramme : « Notre armée, demanda-t-il à Moltke, est-elle réellement assez bonne pour que nous puissions commencer la guerre en comptant avec la plus grande probabilité sur le succès ? » — « Nous n'avons jamais eu de meilleur instrument. » — « Eh ! bien, continuez tranquillement de dîner. »

Prenant un crayon, il biffa « délibérément » la plus grande partie du texte; il ne laissa subsister que les premières phrases et la dernière : « L'ambassadeur français a demandé à S. M. le roi de l'autoriser à télégraphier à Paris que S. M., à tout jamais s'engageait à ne plus donner son consentement si les Hohenzollern devaient revenir sur leur candidature. Là-dessus S. M. a refusé de recevoir encore l'ambassadeur français et lui a fait dire par l'aide de camp de service que S. M. n'avait plus rien à lui communiquer. »

Le texte ainsi mutilé, « sonnant comme une fanfare, » et qui rendit aux deux généraux « l'envie de manger et de boire » fut aussitôt transmis à tous les représentants de la Prusse à l'étranger et aux journaux de Berlin : ceux-ci le publiaient à dix heures du soir en éditions spéciales. Bismarck comptait soulever à la fois Allemands et Français, les uns, convaincu qu'on avait voulu humilier leur roi; les autres, qu'on avait outragé leur ambassadeur. « Cela, disait-il, va produire là-bas sur le taureau gaulois l'effet du manteau rouge ! »

LA DÉCLARATION DE GUERRE

Les calculs de Bismarck étaient justes. En Allemagne ce fut une explosion de fureur contre la France. Au dire d'un ambassadeur, « jamais le sentiment national n'avait été à ce point excité; toutes les classes de la population étaient décidées à la guerre. » A Paris, le peuple eut le sentiment que la France avait été « souffletée », et criant : « A Berlin ! » il vint, le 15 juillet, briser les vitres de l'ambassade de Prusse. Dans les conseils de l'Empereur, les partisans de la guerre l'emportèrent, d'autant plus aisément que la victoire paraissait sûre : le ministre de la Guerre affirmait qu'en quinze jours il aurait 350 000 hommes en campagne et plus de 230 000 hommes en réserve; le ministre des Affaires étrangères était persuadé qu'en quelques heures la triple alliance serait conclue avec l'Autriche et l'Italie.

Au corps législatif, au milieu des clameurs injurieuses, Thiers demanda vainement qu'on vérifiât du moins l'exactitude de la nouvelle lancée par Bismarck, et que « le fond étant accordé, on ne rompît pas pour un détail de forme ». Dans la nuit du 15 au 16, les premiers crédits pour la mobilisation furent votés, et le lundi 18 juillet, la déclaration de guerre était officiellement notifiée à Berlin.

LA GUERRE

Les hostilités commencèrent quinze jours plus tard, le 2 août, et durèrent six mois, jusqu'au 1er février 1871. Dans cette lutte de *six mois* il y eut deux périodes bien distinctes : d'abord une période d'*un mois*, le mois d'août, période de la ***guerre impériale*** où les armées régulières furent détruites, et qui aboutit au renversement de l'Empire par la révolution parisienne du 4 septembre; puis une période de *cinq mois* où le gouvernement républicain de la ***Défense Nationale*** tint tête à l'invasion avec des armées improvisées.

PÉRIODE IMPÉRIALE

Chacune de ces périodes comporta un certain nombre de grands épisodes. Il y en eut trois pour le mois d'août et la période de la guerre impériale. Ce furent :

L'invasion et la perte de l'***Alsace*** avec les batailles de *Wissembourg* (4 août) et de ***Frœschwiller*** (6 août).

L'invasion de la ***Lorraine*** avec le combat de *Forbach* (6 août), et le blocus de la principale armée française sous ***Metz***, après les batailles de *Borny* (14 août) de *Rezonville* (16 août) et de ***Saint-Privat*** (18 août).

La défaite et la capitulation de la dernière armée impériale avec Napoléon III à ***Sedan*** (1-2 septembre).

PÉRIODE DE LA DÉFENSE NATIONALE

Pendant les cinq mois de la Défense Nationale les épisodes principaux furent :

Le ***siège de Paris*** (19 septembre 1870, 28 janvier 1871) avec les batailles de *Champigny* (30 novembre-2 décembre) et de *Buzenval* (19 janvier 1871).

En ***Province***, les opérations des armées improvisées, afin de débloquer Paris :

Opérations de l'*armée du Nord* marquées par les combats de *Bapaume* (3 janvier 1871) et de *Saint-Quentin* (18 janvier).

Opérations des ***deux armées de la Loire*** avec les batailles de *Coulmiers* (9 novembre) de *Beaune-la-Rolande* (27 novembre), de *Loigny* (2 décembre), de *Beaugency* (7 au 10 décembre), du *Mans* (10-11 janvier 1871).

Opérations de l'***armée de l'Est***, ayant pour but de débloquer *Belfort*, de couper les lignes de ravitaillement des Allemands, et marquées par la bataille d'*Héricourt* (15 au 17 janvier) et la retraite de l'armée française en Suisse (2 février).

La *reddition de Paris* affamé (29 janvier) marqua la fin des hostilités.

DERNIÈRES TENTATIVES D'ALLIANCE

Dès qu'il fut déterminé à la guerre, le gouvernement impérial reprit les négociations avec l'Italie et avec l'Autriche. Il ne tint qu'à lui de s'assurer par un traité, avant l'entrée en campagne, sinon le concours immédiat, du moins le concours prochain de Victor-Emmanuel et de François-Joseph. Les négociations, commencées le 15 juillet et vivement conduites, aboutissaient dix jours plus tard, le 25 juillet, à Vienne, à un projet de *médiation austro-italienne*. Cette médiation, si le gouvernement prussien la déclinait, devait se transformer en une intervention armée, au profit de la France. Pour que le traité fût conclu, il fallait seulement que Napoléon III, prêt à rappeler la garnison française de Rome, renonçât à la *Convention de Septembre*[1], c'est-à-dire laissât à Victor-Emmanuel la faculté d'occuper Rome. Napoléon et ses ministres jugèrent qu'abandonner le pape serait une trahison : ils refusè-

1. Voir ci-dessus, page 442.

rent d'acheter à ce prix le concours de l'Italie et de l'Autriche : « La France, disait Gramont, ne peut pas défendre son honneur sur le Rhin et le sacrifier sur le Tibre. »

LES ARMÉES

Cependant le concours prochain des armées italienne et autrichienne eût été indispensable pour compenser l'infériorité numérique de l'armée française en face des armées allemandes. Au lieu des 350 000 hommes que le maréchal Le Bœuf se croyait certain de réunir en quinze jours, il y avait à la fin de juillet sur la frontière à peine 200 000 hommes. Au même moment les Allemands avaient plus de 500 000 hommes concentrés sur la rive gauche du Rhin.

Les forces françaises étaient *disséminées* en un mince cordon, en potence, parallèlement à la ligne brisée de la frontière, depuis Bâle jusqu'à Thionville ; 200 000 hommes sur un front de plus de 300 kilomètres. Formant d'abord une armée unique, l'*armée du Rhin*, sous le commandement de Napoléon III, ils furent divisés — les hostilités étant commencées — en deux armées : l'*armée d'Alsace*, 67 000 hommes sous le commandement du maréchal de *Mac-Mahon* ; — l'*armée de Lorraine*, environ 130 000 hommes, sous le commandement du maréchal *Bazaine*.

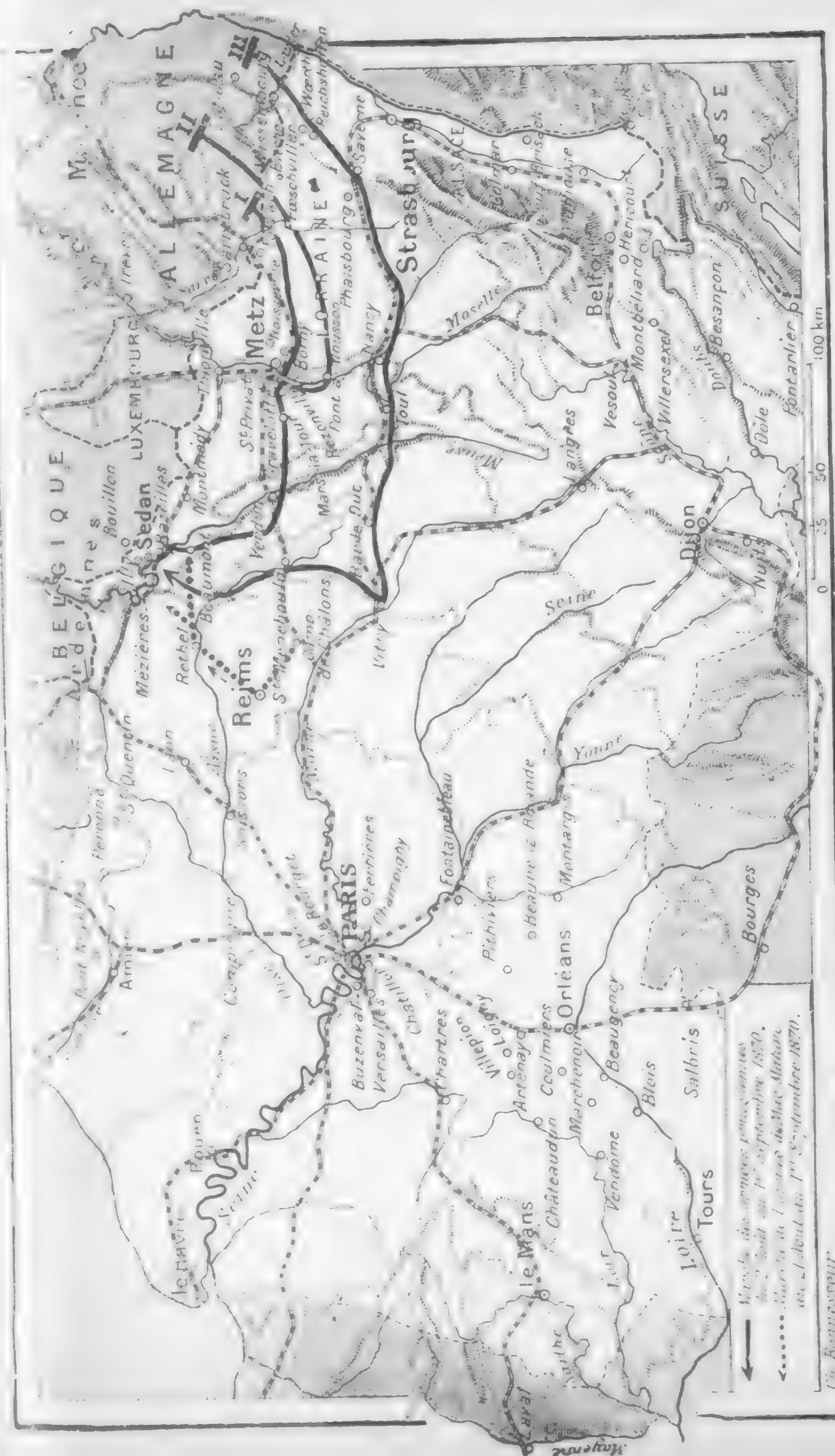
Les forces allemandes étaient *concentrées* en masses profondes, face à la frontière nord de l'Alsace et de la Lorraine, entre la Sarre et le Rhin : 500 000 hommes sur un front de moins de 120 kilomètres. Ils étaient divisés en trois armées : sur la Sarre, ayant pour objectif les forces françaises réunies en Lorraine, la Ire armée, 76 000 hommes ; — sur la Lauter, ayant pour objectif les forces françaises réunies en Alsace, la IIIe armée, 191 000 hommes, sous le *prince royal de Prusse* ; au centre, un peu en arrière, la IIe armée, 243 000 hommes, sous *Frédéric-Charles*.

Le roi Guillaume commandait nominalement en chef, la direction réelle appartenait à Moltke. Tout le dispositif des armées allemandes était arrêté depuis l'hiver 1868-1869, et Moltke avait procédé lui-même *deux ans à l'avance*, dès le mois d'avril 1868, à la reconnaissance de la frontière.

INVASION ET PERTE DE L'ALSACE

Les Allemands prirent l'offensive en Alsace, le jeudi 4 août. Ce jour-là la IIIe armée, surprit et battit à *Wissembourg*, une division de l'armée de Mac-Mahon.

Deux jours après, le 6 août, le maréchal de Mac-Mahon



LES CHAMPS DE BATAILLE DE 1870-1871.

La carte donne les grandes lignes ferrées existant en 1870. Les régions en blanc sont les régions envahies.

rent d'acheter à ce prix le concours de l'Italie et de l'Autriche : « La France, disait Gramont, ne peut pas défendre son honneur sur le Rhin et le sacrifier sur le Tibre. »

LES ARMÉES

Cependant le concours prochain des armées italienne et autrichienne eût été indispensable pour compenser l'infériorité numérique de l'armée française en face des armées allemandes. Au lieu des 350 000 hommes que le maréchal Le Bœuf se croyait certain de réunir en quinze jours, il y avait à la fin de juillet sur la frontière à peine 200 000 hommes. Au même moment les Allemands avaient plus de 500 000 hommes concentrés sur la rive gauche du Rhin.

Les forces françaises étaient *disséminées* en un mince cordon, en potence, parallèlement à la ligne brisée de la frontière, depuis Bâle jusqu'à Thionville ; 200 000 hommes sur un front de plus de 300 kilomètres. Formant d'abord une armée unique, l'*armée du Rhin*, sous le commandement de Napoléon III, ils furent divisés — les hostilités étant commencées — en deux armées : l'*armée d'Alsace*, 67 000 hommes sous le commandement du maréchal de *Mac-Mahon* ; — l'*armée de Lorraine*, environ 130 000 hommes, sous le commandement du maréchal *Bazaine*.

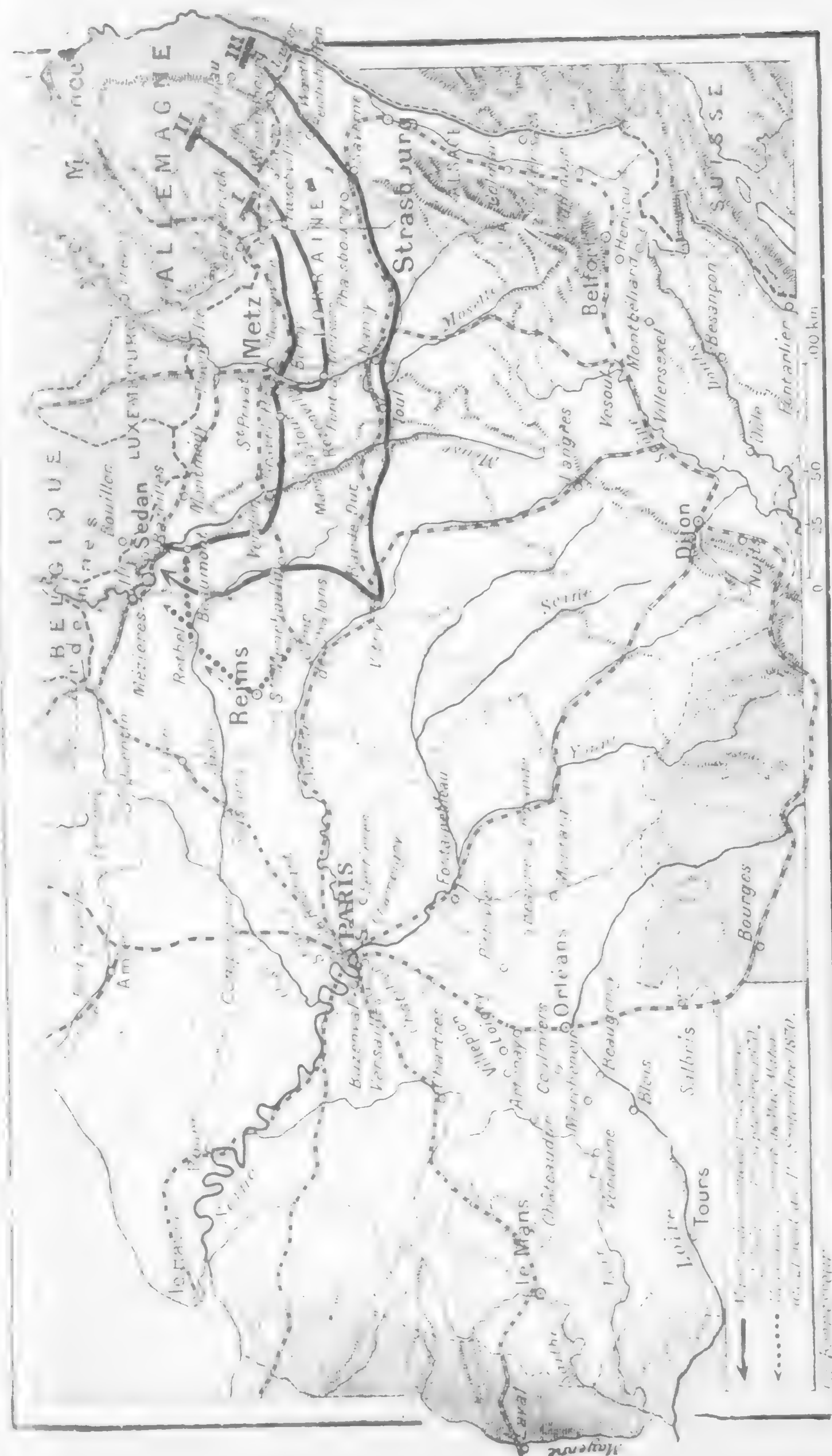
Les forces allemandes étaient *concentrées* en masses profondes, face à la frontière nord de l'Alsace et de la Lorraine, entre la Sarre et le Rhin : 500 000 hommes sur un front de moins de 120 kilomètres. Ils étaient divisés en trois armées : sur la Sarre, ayant pour objectif les forces françaises réunies en Lorraine, la Iʳᵉ armée, 76 000 hommes ; — sur la Lauter, ayant pour objectif les forces françaises réunies en Alsace, la IIIᵉ armée, 191 000 hommes, sous le *prince royal de Prusse* ; au centre, un peu en arrière, la IIᵉ armée, 243 000 hommes, sous *Frédéric-Charles*.

Le roi Guillaume commandait nominalement en chef, la direction réelle appartenait à Moltke. Tout le dispositif des armées allemandes était arrêté depuis l'hiver 1868-1869, et Moltke avait procédé lui-même *deux ans à l'avance*, dès le mois d'avril 1868, à la reconnaissance de la frontière.

INVASION ET PERTE DE L'ALSACE

Les Allemands prirent l'offensive en Alsace, le jeudi 4 août. Ce jour-là la IIIᵉ armée, surprit et battit à *Wissembourg*, une division de l'armée de Mac-Mahon.

Deux jours après, le 6 août, le maréchal de Mac-Mahon



LES CHAMPS DE BATAILLE DE 1870-1871.
La carte donne les grandes lignes ferrées existant en 1870. Les régions en blanc sont les régions envahies.

livrait à *Frœschwiller* une grande bataille qu'il perdait, accablé sous le nombre. A la suite de cette défaite il dut repasser les Vosges, au col de Saverne, en retraite sur Nancy.

L'Alsace tomba du coup aux mains des Allemands, qui en furent entièrement maîtres quand après un mois et demi de siège (9 août-28 septembre) *Strasbourg*, écrasé d'obus pendant trente-cinq jours et partiellement incendié, eut été contraint de se rendre.

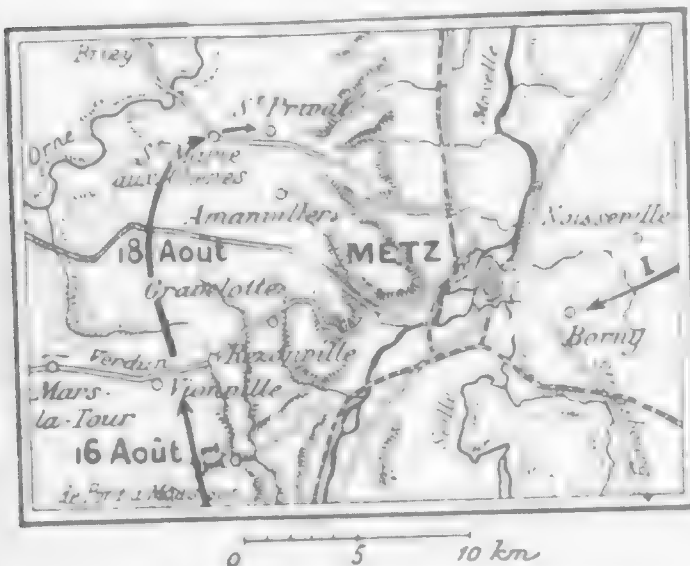
INVASION DE LA LORRAINE

Le jour même de la bataille de Frœschwiller, la Ire armée allemande forçait la frontière de Lorraine et battait à *Forbach*, un des corps de l'armée de Bazaine. Celui-ci ramena ses forces sous Metz; il devait ensuite, par ordre de l'Empereur, gagner Verdun et Châlons. Mais Bazaine se retirait à regret; il manœuvra avec une telle lenteur qu'il laissa à Moltke, le temps de le tourner et de l'enfermer dans Metz.

LES BATAILLES SOUS METZ

L'enveloppement fut effectué par la Ire et la IIe armée allemande du 14 au 18 août, en trois rencontres : un combat sur la rive droite de la Moselle, à Borny, — deux grandes batailles sur la rive gauche, à Rezonville et à Saint-Privat, dans les conditions suivantes :

Le 14 août, comme l'armée française avait commencé à franchir la Moselle, la Ire armée l'attaquait à *Borny*. L'attaque fut repoussée; mais le mouvement de retraite se trouva suspendu et ce fut une journée perdue pour les Français.



Les champs de bataille de Metz.

Les flèches indiquent la direction générale du mouvement enveloppant opéré par les Allemands du 14 au 18 août.

Par contre ce fut une journée gagnée pour la IIe armée, l'armée de Frédéric-Charles qui, lancée vers Pont-à-Mousson, avait ordre de déborder les Français sur la rive gauche de la Moselle, et de venir couper les trois routes par où Bazaine pouvait atteindre Verdun.

Le mardi 16 août, Frédéric-Charles coupait la première des routes, la route directe de Verdun : ce fut la bataille de *Rezonville*, la seule bataille où les armées impériales aient eu la supériorité du nombre. Bazaine avait 136000 hommes et 420 bouches à feu; Frédéric-Charles 92000 hommes et 222 canons. Attaquant avec fureur, mais partout arrêtés, les Allemands auraient subi un désastre total si les Français, sortant de leurs positions, avaient attaqué à leur tour. Mais Bazaine interdit tout mouvement offensif, en sorte que Frédéric-Charles, qui se jugea un moment battu, resta finalement maître de la route de Verdun.

Deux routes encore étaient libres; cependant Bazaine demeura inactif toute la journée du 17 août. Par contre l'armée de Frédéric-Charles acheva de se concentrer, et la Ire armée passant à son tour la Moselle accourut à la rescousse.

SAINT-PRIVAT

Le jeudi 18 août, sur un front de 14 kilomètres, de *Gravelotte* à *Saint-Privat*, fut livrée la plus grande bataille de la guerre de 1870. Elle mit aux prises plus de 300000 hommes — 180000 Allemands, 125000 Français — avec un millier de bouches à feu, dont 600 pour les Allemands. Commencée à midi, la bataille dura jusqu'à la nuit close vers neuf heures. Les Français repoussèrent toutes les attaques dirigées contre leur gauche et leur centre. Mais le sort de la journée se décida à l'extrême-droite, à Saint-Privat. Le village était défendu par le maréchal *Canrobert*. Un premier assaut tenté à six heures coûta, en quelques minutes, près de 7000 hommes à la garde prussienne : elle fut fauchée à cinq cents mètres des maisons par le feu rapide des chassepots. Les Allemands attaquèrent alors le village avec 168 canons. A huit heures, toutes ses munitions épuisées, ne recevant aucun secours de Bazaine, qui avait cependant en réserve la garde impériale, plus de 20000 hommes d'élite, Canrobert, assailli par plus de 30000 fantassins, dut évacuer Saint-Privat croulant dans les flammes. La journée coûtait 12000 hommes aux Français, plus de 20000 aux Allemands. Ceux-ci ne se rendirent compte de leur victoire que le lendemain.

BLOCUS DE METZ

Bazaine se replia sous Metz. Frédéric-Charles l'y bloqua avec 160000 hommes. Bazaine ne fit aucune tentative sérieuse pour s'ouvrir un passage, et pendant plus de deux mois il laissa son armée, plus forte que l'armée de blocus, se morfondre dans l'inaction. Les



INFANTERIE PRUSSIENNE, EN 1870.
Photographie.

Bonnet de police bleu foncé, avec cocarde blanche et noire; en bataille le bonnet était remplacé le plus souvent par un casque à pointe. Tunique bleu foncé, pantalon noir avec ganse rouge, pris dans la botte. Ceinturon blanc soutenant deux cartouchières. Manteau roulé porté en sautoir. Sur le côté gauche on aperçoit la dragonne du sabre dont le fantassin allemand était armé en plus de la baïonnette. Fusil Dreyse. Pipe à la main gauche.

mobiles de sa stupide et criminelle conduite n'ont pu être établis d'une façon certaine. Peut-être par ambition de jouer un grand rôle politique et de se rendre maître du pouvoir après le renversement de l'Empire, peut-être par conscience de sa nullité militaire, Bazaine au lieu de combattre entra en pourparlers avec Bismarck : celui-ci l'amusa par de vaines négociations, jusqu'au jour où il ne resta plus de vivres dans la place. Le 27 octobre, Bazaine livra Metz, 179000 hommes exténués, 56 drapeaux, 1 570 bouches à feu, 260000 fusils.

L'ARMÉE DE CHALONS. Le blocus de Metz assuré par l'armée de Frédéric-Charles, Moltke poussa sur Paris deux armées, par deux routes : au sud par Toul et Bar-le-Duc, l'armée du Prince Royal de Prusse ; au nord par Verdun, la Iᵉ armée commandée par le Prince Royal de Saxe.

Pour arrêter ces deux armées il restait à Napoléon 120000 hommes réunis au camp de Châlons, sous le commandement de Mac-Mahon. C'étaient les débris de l'armée d'Alsace et quelques corps dont la mobilisation n'avait été achevée qu'après l'ouverture des hostilités. L'Empereur et Mac-Mahon voulaient ramener cette armée sous Paris ; là elle aurait servi à encadrer les troupes qu'on allait lever. Mais l'Impératrice, régente pendant l'absence de Napoléon, craignait que le retour de l'Empereur vaincu ne provoquât une révolution et le renversement du régime ; elle voulait d'autre part que l'on marchât sur Metz pour débloquer Bazaine.

Ces divergences préparèrent la ruine de l'armée de Châlons. Mise en route le 21 août, elle flotta pendant dix jours, entre Paris et Montmédy, où Bazaine annonçait qu'il allait se porter. Elle s'épuisa en marches et contremarches, changea quatre fois de direction, recula, avança, selon que Mac-Mahon écoutait sa prudence ou se soumettait aux ordres de Paris[1]. Cependant Moltke, par un article imprudent d'un journal parisien, apprenait et l'existence de l'armée de Châlons, et sa marche sur Montmédy (25 août). Les armées en route sur Paris reçurent aussitôt l'ordre de monter à toute vitesse vers le Nord. Le 30 août, elles surprenaient et détruisaient à *Beaumont* la droite de l'armée française. Celle-ci le 31 août venait échouer à Sedan, où Mac-Mahon pensait faire reposer ses troupes, abritées derrière la Meuse.

1. Voir la carte ci-dessus, page 477.



INFANTERIE DE LIGNE, EN 1870.
Musée de l'Armée. — Photographie.

Képi rouge à turban bleu. Capote bleue, les pans retroussés. Parements du col et épaulettes rouges. Pantalon rouge, pris dans la guêtre de toile blanche. Sur le sac piquets et toile de tente roulée. Fusil Chassepot. Cet uniforme qui, par ses couleurs voyantes, constituait la meilleure des cibles pour l'ennemi, a été conservé cependant jusqu'au début de la guerre de 1914.



INFANTERIE PRUSSIENNE, EN 1870.
Photographie.

Bonnet de police bleu foncé, avec cocarde blanche et noire; en bataille le bonnet était remplacé le plus souvent par un casque à pointe. Tunique bleu foncé, pantalon noir avec ganse rouge, pris dans la botte. Ceinturon blanc soutenant deux cartouchières. Manteau roulé porté en sautoir. Sur le côté gauche on aperçoit la dragonne du sabre dont le fantassin allemand était armé en plus de la baïonnette. Fusil Dreyse. Pipe à la main gauche.

mobiles de sa stupide et criminelle conduite n'ont pu être établis d'une façon certaine. Peut-être par ambition de jouer un grand rôle politique et de se rendre maître du pouvoir après le renversement de l'Empire, peut-être par conscience de sa nullité militaire, Bazaine au lieu de combattre entra en pourparlers avec Bismarck : celui-ci l'amusa par de vaines négociations, jusqu'au jour où il ne resta plus de vivres dans la place. Le 27 octobre, Bazaine livra Metz, 179000 hommes exténués, 56 drapeaux, 1570 bouches à feu, 260000 fusils.

L'ARMÉE DE CHALONS Le blocus de Metz assuré par l'armée de Frédéric-Charles, Moltke poussa sur Paris deux armées, par deux routes : au sud par Toul et Bar-le-Duc, l'armée du Prince Royal de Prusse ; au nord par Verdun, la I[e] armée commandée par le Prince Royal de Saxe.

Pour arrêter ces deux armées il restait à Napoléon 120000 hommes réunis au camp de Châlons, sous le commandement de Mac-Mahon. C'étaient les débris de l'armée d'Alsace et quelques corps dont la mobilisation n'avait été achevée qu'après l'ouverture des hostilités. L'Empereur et Mac-Mahon voulaient ramener cette armée sous Paris ; là, elle aurait servi à encadrer les troupes qu'on allait lever. Mais l'Impératrice, régente pendant l'absence de Napoléon, craignait que le retour de l'Empereur vaincu ne provoquât une révolution et le renversement du régime ; elle voulait d'autre part que l'on marchât sur Metz pour débloquer Bazaine.

Ces divergences préparèrent la ruine de l'armée de Châlons. Mise en route le 21 août, elle flotta pendant dix jours, entre Paris et Montmédy, où Bazaine annonçait qu'il allait se porter. Elle s'épuisa en marches et contremarches, changea quatre fois de direction, recula, avança, selon que Mac-Mahon écoutait sa prudence ou se soumettait aux ordres de Paris[1]. Cependant Moltke, par un article imprudent d'un journal parisien, apprenait et l'existence de l'armée de Châlons, et sa marche sur Montmédy (25 août). Les armées en route sur Paris reçurent aussitôt l'ordre de monter à toute vitesse vers le Nord. Le 30 août, elles surprenaient et détruisaient à *Beaumont* la droite de l'armée française. Celle-ci le 31 août venait échouer à Sedan, où Mac-Mahon pensait faire reposer ses troupes, abritées derrière la Meuse.

1. Voir la carte ci-dessus, page 477.



INFANTERIE DE LIGNE, EN 1870.
Musée de l'Armée. — Photographie.

Képi rouge à turban bleu. Capote bleue, les pans retroussés. Parements du col et épaulettes rouges. Pantalon rouge, pris dans la guêtre de toile blanche. Sur le sac piquets et toile de tente roulée. Fusil Chassepot. Cet uniforme qui, par ses couleurs voyantes, constituait la meilleure des cibles pour l'ennemi, a été conservé cependant jusqu'au début de la guerre de 1914.

SEDAN

Mais le jeudi 1er septembre dès cinq heures du matin, les armées allemandes franchissaient la Meuse, l'une à l'est de Sedan à *Bazeilles*, l'autre à l'ouest à Donchery. Marchant l'une au-devant de l'autre tout en combattant elles opérèrent, vers midi, leur jonction à *Illy*. Mac-Mahon fut blessé à la première heure et le commandement changea deux fois de main dans la matinée. Les épisodes principaux de la journée se déroulèrent le matin au village de Bazeilles qu'il fallut arracher maison par maison à l'infanterie de marine; l'après-midi sur le plateau entre Illy et Floing. Là, cinq régiments de cavalerie, chasseurs d'Afrique et hussards, pour essayer d'ouvrir un passage à l'armée, fournirent une série de charges épiques qui arrachèrent, dit-on, au roi Guillaume, spectateur lointain de leur héroïsme, ce cri d'admiration : « *Les braves gens!* »



SEDAN, 1er SEPTEMBRE 1870.

Les flèches indiquent la marche générale des deux armées allemandes.

A cinq heures l'armée française, enveloppée par 240000 Allemands, mitraillée par plus de 700 pièces, refluait de toutes parts vers Sedan et s'écrasait dans l'étroite enceinte de la place, dominée de tous côtés par des hauteurs. Afin d'éviter un inutile massacre — il y avait déjà 17000 Français tués ou blessés et il ne restait plus de munitions — Napoléon III qui avait vainement cherché la mort, fit arborer le drapeau blanc. Moltke exigea la reddition de l'armée et de la place, menaçant de recommencer le feu le lendemain à quatre heures du matin, si ces conditions n'étaient acceptées. La capitulation fut signée le 2 septembre.

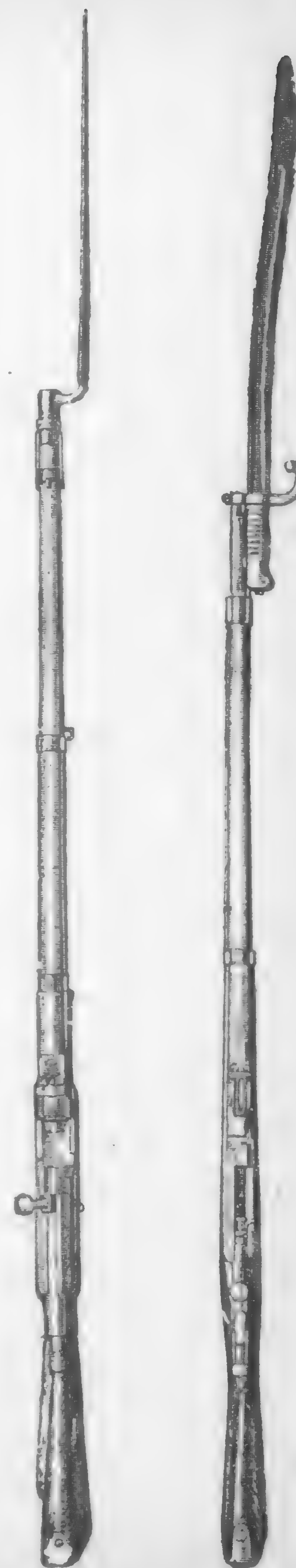
CAUSES DES DÉFAITES FRANÇAISES

Les soldats des armées impériales furent parmi les meilleurs qui aient jamais servi la France. Ils égalaient leurs ancêtres, les vétérans de la Grande Armée, ceux d'Austerlitz et d'Iéna. C'étaient du reste, pour un tiers, des soldats de métier, ayant fait au moins la campagne d'Italie et comptant de dix à quinze ans de service. Jamais troupes ne montrèrent plus de ténacité dans la défensive, de solidité sous le feu, d'audace et d'élan quand on les

laissa attaquer. Aux défaites de ces soldats admirables il y eut trois causes principales : *l'infériorité numérique*, *l'infériorité de l'armement*, la *médiocrité du haut commandement.*

Dans toutes les rencontres, Rezonville excepté, les Français eurent l'infériorité du nombre; ils durent lutter un contre deux, souvent un contre trois, *un contre dix*, 7000 contre 70000, à Wissembourg, où cependant ils tinrent pendant sept heures.

L'infanterie française était armée



LE FUSIL ALLEMAND ET LE FUSIL FRANÇAIS EN 1870.

Musée d'artillerie. — Photographie.

A gauche le fusil allemand, dit fusil Dreyse, *du nom du mécanicien qui le construisit; à droite le fusil français, le* Chassepot, *du nom de son inventeur, un contrôleur d'armes. Le fusil prussien était très inférieur au fusil français, plus léger, tirant plus vite, ayant une portée double de la portée du Dreyse.*

Les caractéristiques des deux armes étaient les suivantes :

Fusil Dreyse : *portée 600 mètres; vitesse de tir par minute, 5 à 6 coups; calibre 15 millimètres; longueur 1m,42; longueur de la baïonnette 0,50 centimètres.*

Fusil Chassepot : *portée 1200 mètres, vitesse de tir par minute, 6 à 7 coups; calibre 11 millimètres; longueur 1m30; longueur du sabre-baïonnette 0,57 centimètres. — Voir ci-dessus, page 168, les caractéristiques du fusil du Premier Empire et de notre fusil actuel.*

Le Dreyse beaucoup plus ancien que le Chassepot — il fut inventé en 1824 — était en service depuis 1855 : c'était l'arme de l'infanterie prussienne à Sadowa. Le Chassepot était en service depuis 1868. Les deux armes se chargeaient par la culasse : ici les mécanismes de culasse sont ouverts, pour permettre l'introduction de la cartouche. Les deux fusils étaient dits à aiguille, *parce que la déflagration de la charge était obtenue par le choc d'une aiguille sur une amorce de fulminate de mercure. C'étaient les premiers modèles de fusils à tir rapide. — Ils ont été photographiés l'un à côté de l'autre, sur une même plaque, en sorte que les longueurs respectives sont exactement reproduites.*

SEDAN

Mais le jeudi 1er septembre dès cinq heures du matin, les armées allemandes franchissaient la Meuse, l'une à l'est de Sedan à *Bazeilles*, l'autre à l'ouest à Donchery. Marchant l'une au-devant de l'autre tout en combattant elles opérèrent, vers midi, leur jonction à *Illy*. Mac-Mahon fut blessé à la première heure et le commandement changea deux fois de main dans la matinée. Les épisodes principaux de la journée se déroulèrent le matin au village de Bazeilles qu'il fallut arracher maison par maison à l'infanterie de marine; l'après-midi sur le plateau entre Illy et Floing. Là, cinq régiments de cavalerie, chasseurs d'Afrique et hussards, pour essayer d'ouvrir un passage à l'armée, fournirent une série de charges épiques qui arrachèrent, dit-on, au roi Guillaume, spectateur lointain de leur héroïsme, ce cri d'admiration : « *Les braves gens!* »



SEDAN, 1er SEPTEMBRE 1870.

Les flèches indiquent la marche générale des deux armées allemandes.

A cinq heures l'armée française, enveloppée par 240 000 Allemands, mitraillée par plus de 700 pièces, refluait de toutes parts vers Sedan et s'écrasait dans l'étroite enceinte de la place, dominée de tous côtés par des hauteurs. Afin d'éviter un inutile massacre — il y avait déjà 17 000 Français tués ou blessés et il ne restait plus de munitions — Napoléon III qui avait vainement cherché la mort, fit arborer le drapeau blanc. Moltke exigea la reddition de l'armée et de la place, menaçant de recommencer le feu le lendemain à quatre heures du matin, si ces conditions n'étaient acceptées. La capitulation fut signée le 2 septembre.

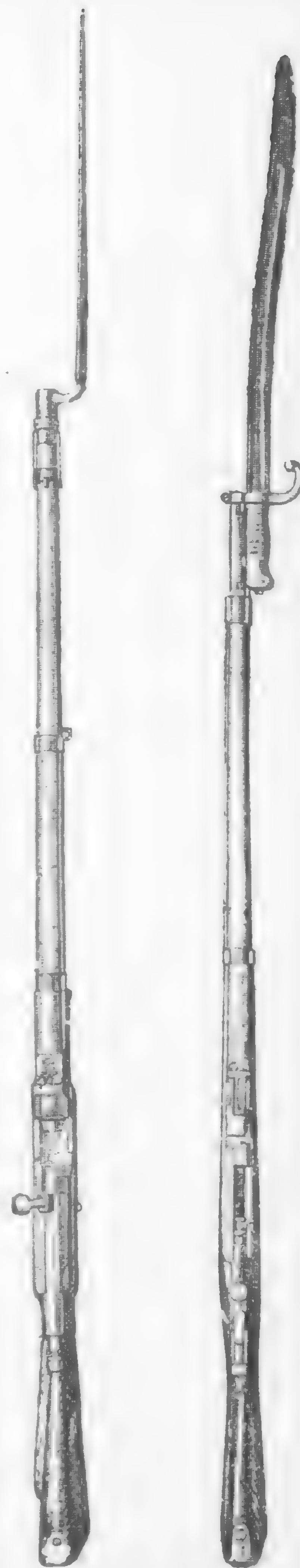
CAUSES DES DÉFAITES FRANÇAISES

Les soldats des armées impériales furent parmi les meilleurs qui aient jamais servi la France. Ils égalaient leurs ancêtres, les vétérans de la Grande Armée, ceux d'Austerlitz et d'Iéna. C'étaient du reste, pour un tiers, des soldats de métier, ayant fait au moins la campagne d'Italie et comptant de dix à quinze ans de service. Jamais troupes ne montrèrent plus de ténacité dans la défensive, de solidité sous le feu, d'audace et d'élan quand on les

laissa attaquer. Aux défaites de ces soldats admirables il y eut trois causes principales : *l'infériorité numérique, l'infériorité de l'armement*, la *médiocrité du haut commandement*.

Dans toutes les rencontres, Rezonville excepté, les Français eurent l'infériorité du nombre; ils durent lutter un contre deux, souvent un contre trois, *un contre dix*, 7000 contre 70 000, à Wissembourg, où cependant ils tinrent pendant sept heures.

L'infanterie française était armée



LE FUSIL ALLEMAND ET LE FUSIL FRANÇAIS EN 1870.

Musée d'artillerie. — Photographie.

A gauche le fusil allemand, dit fusil Dreyse, *du nom du mécanicien qui le construisit; à droite le fusil français, le* Chassepot, *du nom de son inventeur, un contrôleur d'armes. Le fusil prussien était très inférieur au fusil français, plus léger, tirant plus vite, ayant une portée double de la portée du Dreyse.*

Les caractéristiques des deux armes étaient les suivantes :

Fusil Dreyse : *portée* 600 *mètres; vitesse de tir par minute*, 5 à 6 *coups; calibre* 15 *millimètres; longueur* 1m,42; *longueur de la baïonnette* 0,50 *centimètres.*

Fusil Chassepot : *portée* 1200 *mètres, vitesse de tir par minute*, 6 à 7 *coups; calibre* 11 *millimètres; longueur* 1m30; *longueur du sabre-baïonnette* 0,57 *centimètres. — Voir ci-dessus, page* 168, *les caractéristiques du fusil du Premier Empire et de notre fusil actuel.*

Le Dreyse beaucoup plus ancien que le Chassepot — il fut inventé en 1824 *— était en service depuis* 1855 : *c'était l'arme de l'infanterie prussienne à Sadowa. Le Chassepot était en service depuis* 1868. *Les deux armes se chargeaient par la culasse : ici les mécanismes de culasse sont ouverts, pour permettre l'introduction de la cartouche. Les deux fusils étaient dits à* aiguille, *parce que la déflagration de la charge était obtenue par le choc d'une aiguille sur une amorce de fulminate de mercure. C'étaient les premiers modèles de fusils à tir rapide. — Ils ont été photographiés l'un à côté de l'autre, sur une même plaque, en sorte que les longueurs respectives sont exactement reproduites.*

d'un bon fusil, le *Chassepot*, plus précis, tirant plus vite, portant deux fois plus loin que le fusil allemand. Mais, faute de chevaux, le service de ravitaillement en munitions se faisait mal,



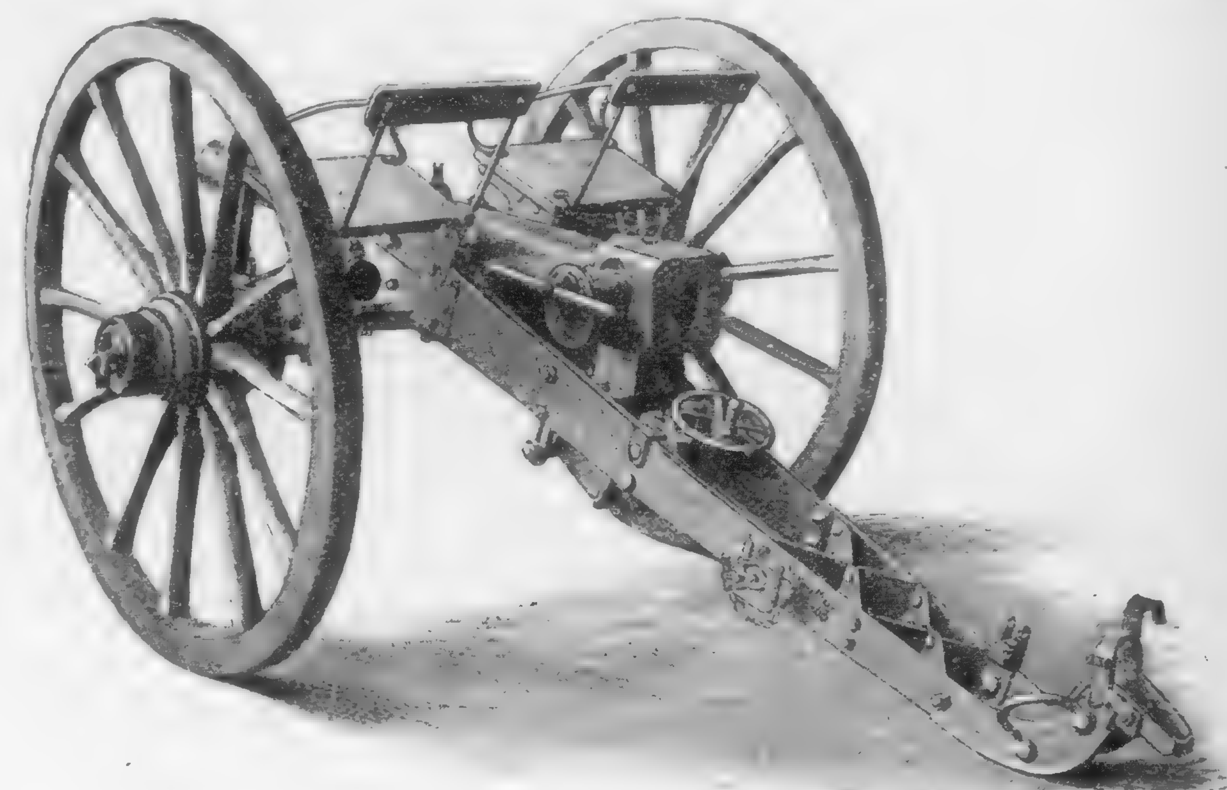
Le Canon Français, en 1870.
Musée d'artillerie. — Photographie.

L'artillerie française en 1870 était armée d'un canon rayé en bronze, se chargeant par la gueule, en service depuis 1859, partiellement imaginé par Napoléon III, et appelé canon obusier, *parce qu'il tirait indifféremment le boulet plein ou l'obus cylindro-conique. Le canon rayé, très supérieur en portée et en précision au canon à âme lisse, avait en partie assuré les victoires de l'armée française dans la campagne d'Italie, notamment à Solférino. Mais il était dépassé de beaucoup par le canon prussien mis en service après 1866. Les bonnes portées de combat étaient comprises entre 1200 et 1835 mètres pour la pièce de 4 — ainsi nommée du poids de son projectile, 4 kilogrammes; — entre 1050 et 1800 mètres pour la pièce lourde de 12. La vitesse de tir était de deux coups par minute. Le canon français tirait un obus à fusée* fusante, *déterminant l'explosion à un moment quelconque de sa course, soit avant, soit après la chute, en sorte que rien ne renseignait sur la justesse du tir et que le réglage était long et difficile. — Sous l'affût tout en bois, à droite l'écouvillon, à gauche le refouloir, servant à pousser la charge et le projectile dans la pièce. Entre la roue et la flasque un coffret servant à enfermer divers accessoires pour le tir. La pièce française était moins longue et plus légère que la pièce prussienne.*

et presque à chaque bataille les cartouches manquèrent en pleine action. D'autre part, le canon français, une pièce en bronze se chargeant par la bouche, était très inférieur au canon allemand, le *Krupp*, pièce en acier à chargement par la culasse : son tir se réglait en une ou deux minutes, et sa portée dépassait de plus d'un demi-kilomètre la portée du canon français. Aussi l'artille-

rie allemande échappa presque toujours aux coups des batteries françaises, qu'elle écrasa presque impunément sous ses obus.

Malgré l'infériorité du nombre et de l'armement, les Français



Le Canon Prussien, en 1870.
Musée d'artillerie. — Photographie.

L'artillerie prussienne en 1870 était armée d'un canon rayé en acier, se chargeant par la culasse, appelé canon Krupp, *du nom de son inventeur-constructeur, le grand usinier d'Essen. Ce canon était très supérieur au canon français. Les bonnes portées de combat pour cette pièce, — une pièce de 4 — étaient comprises entre 1750 et 2500 metres, supérieures d'environ 600 mètres aux portées de la pièce française de même calibre, tirant dans les mêmes conditions. Les portées étaient ramenées de 1600 à 2380 mètres pour la pièce lourde ou pièce de 6. — La vitesse de tir était comme pour le canon français de deux coups par minute. Le Krupp tirait un obus à fusée* percutante, *c'est-à-dire éclatant par le choc, au point de chute, ce qui rendait facile et rapide — trois coups, une ou deux minutes — le réglage du tir. — La pièce est photographiée la culasse ouverte pour le chargement. La fermeture s'obtient en enfonçant latéralement le coin cylindrique que l'on voit entièrement tiré sur le côté gauche du bloc de culasse — la partie cubique, en arrière. Au-dessous, sur les flasques de l'affût tout en acier, la roue de pointage, qui sert à abaisser ou à relever la pièce. Sur l'axe des roues deux sièges pour deux servants, quand la pièce est attelée. On aperçoit entre les deux sièges la mire pour le pointage. La pièce a été prise en 1870, on ne sait exactement dans quel combat, probablement à Toury, au nord d'Orléans.*

à maintes reprises touchèrent à la victoire, et s'ils furent finalement vaincus, ils le durent surtout à la médiocrité de leurs généraux. ***La médiocrité du haut commandement fut une conséquence de la conquête de l'Algérie.*** A combattre les Arabes et les Kabyles, des guerriers et non pas des soldats, des bandes désordonnées et non pas des armées, les officiers français avaient

d'un bon fusil, le *Chassepot*, plus précis, tirant plus vite, portant deux fois plus loin que le fusil allemand. Mais, faute de chevaux, le service de ravitaillement en munitions se faisait mal,



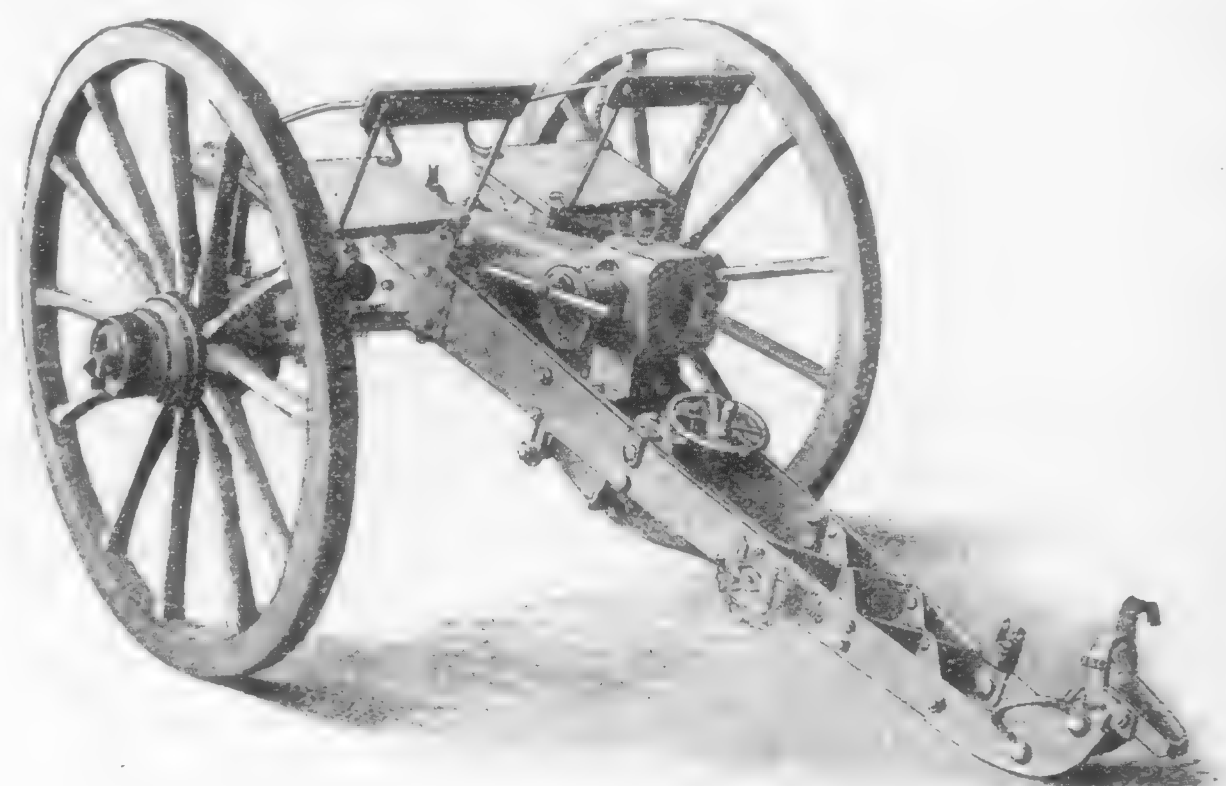
LE CANON FRANÇAIS, EN 1870.
Musée d'artillerie. — Photographie.

L'artillerie française en 1870 était armée d'un canon rayé en bronze, se chargeant par la gueule, en service depuis 1859, partiellement imaginé par Napoléon III, et appelé canon obusier, *parce qu'il tirait indifféremment le boulet plein ou l'obus cylindro-conique. Le canon rayé, très supérieur en portée et en précision au canon à âme lisse, avait en partie assuré les victoires de l'armée française dans la campagne d'Italie, notamment à Solférino. Mais il était dépassé de beaucoup par le canon prussien mis en service après 1866. Les bonnes portées de combat étaient comprises entre 1200 et 1835 mètres pour la pièce de 4 — ainsi nommée du poids de son projectile, 4 kilogrammes; — entre 1050 et [illegible] mètres pour la pièce lourde de 12. La vitesse de tir était de deux coups par minute. Le canon français tirait un obus à fusée* fusante, *déterminant l'explosion à un moment quelconque de sa course, soit avant, soit après la chute, en sorte que rien ne renseignait sur la justesse du tir et que le réglage était long et difficile. — Sous l'affût tout en bois, à droite l'écouvillon, à gauche le refouloir, servant à pousser la charge et le projectile dans la pièce. Entre la roue et la flasque un coffret servant à enfermer divers accessoires pour le tir. La pièce française était moins longue et plus légère que la pièce prussienne.*

et presque à chaque bataille les cartouches manquèrent en pleine action. D'autre part, le canon français, une pièce en bronze se chargeant par la bouche, était très inférieur au canon allemand, le ***Krupp***, pièce en acier à chargement par la culasse : son tir se réglait en une ou deux minutes, et sa portée dépassait de plus d'un demi-kilomètre la portée du canon français. Aussi l'artille-

rie allemande échappa presque toujours aux coups des batteries françaises, qu'elle écrasa presque impunément sous ses obus.

Malgré l'infériorité du nombre et de l'armement, les Français



LE CANON PRUSSIEN, EN 1870.
Musée d'artillerie. — Photographie.

L'artillerie prussienne en 1870 était armée d'un canon rayé en acier, se chargeant par la culasse, appelé canon Krupp, *du nom de son inventeur-constructeur, le grand usinier d'Essen. Ce canon était très supérieur au canon français. Les bonnes portées de combat pour cette pièce, — une pièce de 4 — étaient comprises entre 1750 et 2500 mètres, supérieures d'environ 600 mètres aux portées de la pièce française de même calibre, tirant dans les mêmes conditions. Les portées étaient ramenées de 1600 à 2380 mètres pour la pièce lourde ou pièce de 6. — La vitesse de tir était comme pour le canon français de deux coups par minute. Le Krupp tirait un obus à fusée* percutante, *c'est-à-dire éclatant par le choc, au point de chute, ce qui rendait facile et rapide — trois coups, une ou deux minutes — le réglage du tir. — La pièce est photographiée la culasse ouverte pour le chargement. La fermeture s'obtient en enfonçant latéralement le coin cylindrique que l'on voit entièrement tiré sur le côté gauche du bloc de culasse — la partie cubique, en arrière. Au-dessous, sur les flasques de l'affût tout en acier, la roue de pointage, qui sert à abaisser ou à relever la pièce. Sur l'axe des roues deux sièges pour deux servants, quand la pièce est attelée. On aperçoit entre les deux sièges la mire pour le pointage. La pièce a été prise en 1870, on ne sait exactement dans quel combat, probablement à Toury, au nord d'Orléans.*

à maintes reprises touchèrent à la victoire, et s'ils furent finalement vaincus, ils le durent surtout à la médiocrité de leurs généraux. ***La médiocrité du haut commandement fut une conséquence de la conquête de l'Algérie.*** A combattre les Arabes et les Kabyles, des guerriers et non pas des soldats, des bandes désordonnées et non pas des armées, les officiers français avaient

désappris la guerre savante contre des troupes régulières et des généraux de métier. On pensait que la bravoure suffisait à tout et permettrait toujours de « *se débrouiller* », comme on avait fait en Crimée et en Italie. On dédaignait l'usage des cartes — certains officiers ne savaient pas les lire — au point qu'un unique exemplaire de la carte de la Moselle paraissait devoir suffire pour tout un corps d'armée. On ne savait ni s'éclairer ni se garder. Un officier dirigeant une reconnaissance de cavalerie, au lieu de fouiller le pays, se bornait à l'explorer d'une éminence, à la lorgnette, et n'ayant pu voir l'ennemi caché tout près dans un pli de terrain, rentrait avec ses cavaliers, assurant que tout était tranquille. Aussi *l'on ignorait tout de l'adversaire qui savait tout de nous*, et l'on fut partout surpris, à Wissembourg, à Forbach, à Saint-Privat, à Beaumont, à Rezonville où les batteries allemandes arrivèrent sans être aperçues à trois cents mètres des Français, campés et mangeant la soupe.

Enfin, — et ce fut la cause essentielle des défaites, — à la veille de 1870, par suite de la mise en service des fusils à tir rapide, l'état-major français s'était malheureusement pénétré de cette idée : qu'une troupe assaillante devait inévitablement succomber sous la violence du feu, et que désormais, sur de bonnes positions, « l'avantage appartenait à la défensive ». En face des Allemands pratiquant à leur tour la tactique de Carnot[1], attaquant toujours, attaquant sans cesse, on cloua le soldat français à ses positions. On annihila sa qualité maîtresse, *l'esprit d'offensive*; on arrêta toujours l'élan qui, rompant l'adversaire ébranlé, eût déterminé la victoire : il s'en est fallu d'une charge à l'heure opportune, que Rezonville et Saint-Privat ne comptent parmi les triomphes les plus éclatants de notre histoire.

FRŒSCHWILLER

Toutes les grandeurs et toutes les faiblesses de l'armée française sont résumées dans la bataille de *Frœschwiller*[2], le type des batailles de la guerre de 1870.

Le lendemain de la surprise de Wissembourg, le 5 août, Mac-Mahon, pour arrêter le Prince Royal de Prusse pénétrant en Alsace, concentra le gros de ses forces sur le flanc de la grand'-route de Strasbourg, à dix-huit kilomètres au sud-ouest de Wissembourg. Il occupa un plateau ondulé, sorte de bastion

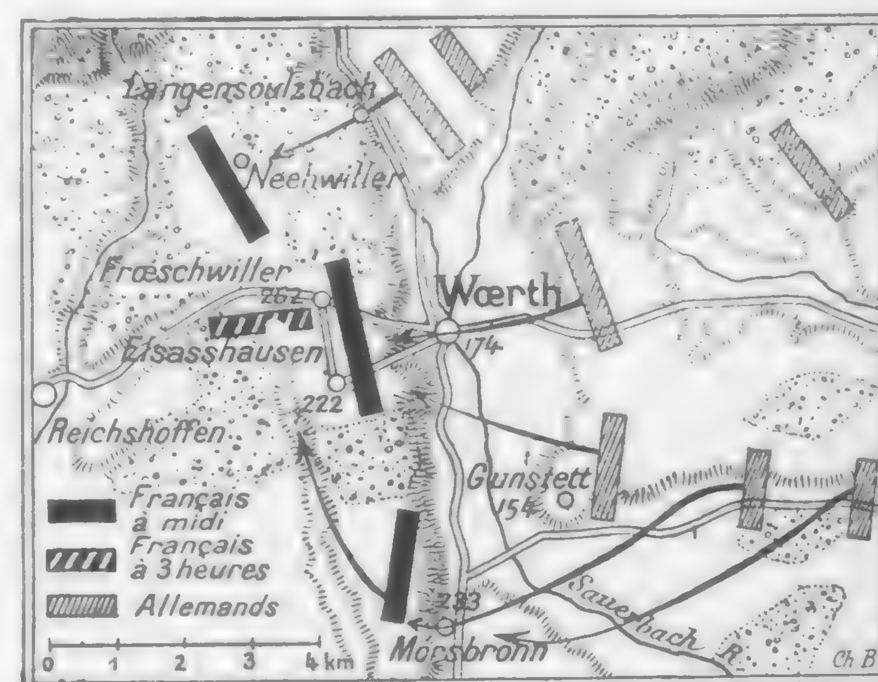
1. Voir ci-dessus, page 174.
2. Les Allemands l'appellent la bataille de *Wœrth*. En France elle est populaire sous le nom de *Reichshoffen*, un village placé à l'Ouest, en dehors et en arrière du champ de bataille.

avancé des Vosges, dont un ruisseau, la Sauer, large de cinq à six mètres, forme le fossé naturel. Les crêtes du plateau dominent d'une cinquantaine de mètres — de cent mètres au village



FRŒSCHWILLER. LE CENTRE DU CHAMP DE BATAILLE.
Photographie.

La vue est prise des collines occupées par l'armée allemande. Au pied du coteau le bourg de Wœrth. A droite, sur la crête, le clocher de Frœschwiller; à flanc de coteau la route très rapide qui monte vers le village. A la limite gauche de la photographie se trouve Elsasshausen. Le centre de l'armée française allait de Frœschwiller à Elsasshausen. Les principales attaques sur les deux villages furent dirigées par le ravin qu'on aperçoit derrière Wœrth et qui sépare le coteau de Frœschwiller du coteau d'Elsasshausen.



FRŒSCHWILLER, 6 AOUT 1870.
Les chiffres indiquent les altitudes.

de Frœschwiller — le fond de la vallée et le gros bourg de Wœrth. Des bois épais, des houblonnières, des vignes couvraient et coupaient la surface du plateau. Les troupes françaises, 41 000 hommes avec 119 canons, étaient disséminées sur un front de près de dix kilomètres, leur centre entre Elsasshausen

désappris la guerre savante contre des troupes régulières et des généraux de métier. On pensait que la bravoure suffisait à tout et permettrait toujours de « *se débrouiller* », comme on avait fait en Crimée et en Italie. On dédaignait l'usage des cartes — certains officiers ne savaient pas les lire — au point qu'un unique exemplaire de la carte de la Moselle paraissait devoir suffire pour tout un corps d'armée. On ne savait ni s'éclairer ni se garder. Un officier dirigeant une reconnaissance de cavalerie, au lieu de fouiller le pays, se bornait à l'explorer d'une éminence, à la lorgnette, et n'ayant pu voir l'ennemi caché tout près dans un pli de terrain, rentrait avec ses cavaliers, assurant que tout était tranquille. Aussi *l'on ignorait tout de l'adversaire qui savait tout de nous*, et l'on fut partout surpris, à Wissembourg, à Forbach, à Saint-Privat, à Beaumont, à Rezonville où les batteries allemandes arrivèrent sans être aperçues à trois cents mètres des Français, campés et mangeant la soupe.

Enfin, — et ce fut la cause essentielle des défaites, — à la veille de 1870, par suite de la mise en service des fusils à tir rapide, l'état-major français s'était malheureusement pénétré de cette idée : qu'une troupe assaillante devait inévitablement succomber sous la violence du feu, et que désormais, sur de bonnes positions, « l'avantage appartenait à la défensive ». En face des Allemands pratiquant à leur tour la tactique de Carnot[1], attaquant toujours, attaquant sans cesse, on cloua le soldat français à ses positions. On annihila sa qualité maîtresse, *l'esprit d'offensive*; on arrêta toujours l'élan qui, rompant l'adversaire ébranlé, eût déterminé la victoire : il s'en est fallu d'une charge à l'heure opportune, que Rezonville et Saint-Privat ne comptent parmi les triomphes les plus éclatants de notre histoire.

FRŒSCHWILLER

Toutes les grandeurs et toutes les faiblesses de l'armée française sont résumées dans la bataille de *Frœschwiller*[2], le type des batailles de la guerre de 1870.

Le lendemain de la surprise de Wissembourg, le 5 août, Mac-Mahon, pour arrêter le Prince Royal de Prusse pénétrant en Alsace, concentra le gros de ses forces sur le flanc de la grand'-route de Strasbourg, à dix-huit kilomètres au sud-ouest de Wissembourg. Il occupa un plateau ondulé, sorte de bastion

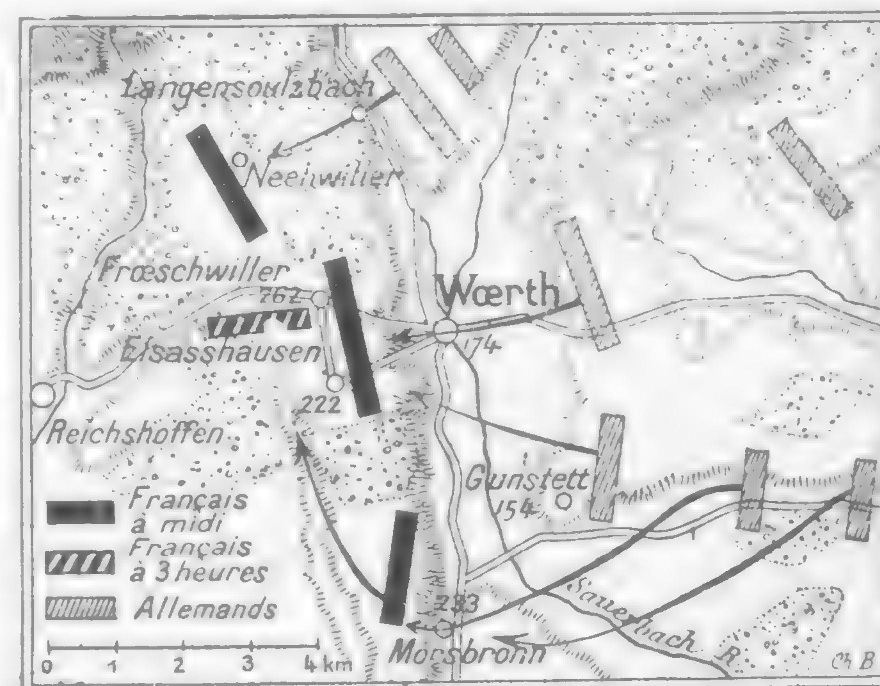
1. Voir ci-dessus, page 174.
2. Les Allemands l'appellent la bataille de *Wœrth*. En France elle est populaire sous le nom de *Reichshoffen*, un village placé à l'Ouest, en dehors et en arrière du champ de bataille.

avancé des Vosges, dont un ruisseau, la Sauer, large de cinq à six mètres, forme le fossé naturel. Les crêtes du plateau dominent d'une cinquantaine de mètres — de cent mètres au village



FRŒSCHWILLER. LE CENTRE DU CHAMP DE BATAILLE.
Photographie.

La vue est prise des collines occupées par l'armée allemande. Au pied du coteau le bourg de Wœrth. A droite, sur la crête, le clocher de Frœschwiller; à flanc de coteau la route très rapide qui monte vers le village. A la limite gauche de la photographie se trouve Elsasshausen. Le centre de l'armée française allait de Frœschwiller à Elsasshausen. Les principales attaques sur les deux villages furent dirigées par le ravin qu'on aperçoit derrière Wœrth et qui sépare le coteau de Frœschwiller du coteau d'Elsasshausen.



FRŒSCHWILLER, 6 AOUT 1870.
Les chiffres indiquent les altitudes.

de Frœschwiller — le fond de la vallée et le gros bourg de Wœrth. Des bois épais, des houblonnières, des vignes couvraient et coupaient la surface du plateau. Les troupes françaises, 41 000 hommes avec 119 canons, étaient disséminées sur un front de près de dix kilomètres, leur centre entre Elsasshausen

et Frœschwiller. Elles passèrent au bivouac, sous une pluie torrentielle, la nuit du 5 au 6.

Dans la journée du 5, l'armée allemande, 82000 hommes avec 212 canons, avait occupé une ligne de collines qui court parallèlement aux positions françaises, sur la rive gauche de la Sauer. Le Prince Royal, voulant faire reposer ses troupes, ne pensait combattre que le 7 : c'était aussi l'intention de Mac-Mahon qui attendait d'importants renforts. Mais le samedi 6 août, vers sept heures, une reconnaissance prussienne, ouvrant le feu sur Wœrth, donna à l'improviste le signal de la bataille.

L'action tourna mal d'abord pour les Allemands. Jusqu'à midi ils furent partout refoulés avec de grosses pertes. Mais les Français ne profitèrent pas de leur succès pour pousser l'ennemi à fond et l'aborder sur ses positions.

A une heure, toutes ses forces réunies, le Prince Royal recommença l'attaque. Sa supériorité numérique — deux contre un — lui permit d'attaquer sans manœuvrer, partout à la fois. Les efforts principaux furent dirigés contre la droite et le centre français. Au centre, les tentatives pour s'élever jusqu'à Elsasshausen et Frœschwiller furent longtemps inutiles, et les Allemands à plusieurs reprises se virent rejetés et poursuivis dans Wœrth. Mais, au sud, ils réussirent à prendre pied sur le plateau à *Morsbronn*, et dès lors ils purent déborder la droite française pressée à la fois de flanc et de front. Pour tenter de les arrêter, comme on n'avait plus d'infanterie disponible, on lança sur Morsbronn une brigade de cuirassiers. Les deux régiments partirent à la charge, sachant qu'ils étaient sacrifiés, sans même reconnaître à l'avance le terrain, coupé de profonds fossés, de rangées d'arbres et de houblonnières. Sous une pluie d'obus et de balles qui « résonnaient sur les cuirasses comme la grêle sur les vitres en temps d'orage », ils se ruent vers le village, s'y engouffrent, y tourbillonnent sans pouvoir atteindre l'ennemi qui, barricadé dans les maisons, les fusille à bout portant : c'était, a dit un témoin, « un défilé sous la mitraille ». Une des rues fut comblée de cadavres de chevaux et d'hommes. Les deux tiers de la brigade tombèrent là.

Vers deux heures et demie, la droite française était refoulée jusqu'à la hauteur d'Elsasshausen et repliée parallèlement à la route de Reichshoffen, la ligne de retraite de Mac-Mahon. Au même moment, les Prussiens s'emparaient d'Elsasshausen. Il fallait se retirer sous peine d'être enveloppé.

Pour couvrir la retraite et défendre l'accès de la route, il restait à Mac-Mahon, en réserve, une division de cuirassiers, huit batteries, un régiment d'infanterie, le 1er tirailleurs algériens. Ces forces furent successivement sacrifiées. Mac-Mahon engagea d'abord les quatre régiments de cuirassiers, qui chargèrent sur Elsasshausen dans les mêmes conditions où leurs camarades avaient chargé une heure plus tôt à Morsbronn : ils furent écharpés, sans pouvoir joindre l'ennemi. Les batteries, amenées à leur tour en avant de Frœschwiller, avaient à peine pris position que servants et attelages étaient fauchés par la fusillade, l'ennemi tirant à cinquante mètres : douze pièces tombaient aux mains des Allemands. Alors apparurent les tirailleurs. L'avant-veille, ils avaient combattu toute la journée à Wissembourg. Ils étaient 1700. Déployés en ligne, comme à la parade, sans tirer un coup de feu, criant d'une seule voix : « A la baïonnette! », ils s'élancèrent. Rien ne tint devant eux. En quelques minutes, ils reprenaient les pièces perdues, le village d'Elsasshausen et, toujours courant, poursuivaient les Allemands jusqu'à la lisière d'un bois. Là, contre un ennemi bien à couvert, leurs charges, trois fois renouvelées, furent vaines. Quand les tirailleurs, décimés par la mitraille, se retirèrent, ils laissaient sur le terrain 800 hommes, la moitié de leur effectif.

La charge des tirailleurs, la résistance acharnée de quelques débris de régiments qui, dans Frœschwiller incendié, bombardé par 102 pièces, luttèrent jusqu'à quatre heures, permirent la retraite sur Reichshoffen. L'ennemi épuisé ne poursuivit pas les vaincus. Français et Allemands avaient chacun plus de 10000 hommes hors de combat

Le soir, le Prince Royal victorieux écrivait à sa mère, la reine de Prusse : « Il n'a fallu rien moins que l'admirable constance de nos soldats pour abattre les héros de l'armée française. Emportés par une véritable furie, inconscients du péril, voulant vaincre ou mourir, les Français offraient un spectacle digne des plus grandes épopées. Quelle vaillance des deux parts ! et si les vainqueurs ont le droit d'être fiers, quel respect ne doivent-ils pas aux vaincus ! »

En arrivant à Reichshoffen Mac-Mahon s'était évanoui de douleur. Quand il revint à lui, il fut pris d'une crise de larmes. Alors un vieux soldat s'approchant : « Monsieur le Maréchal, dit-il doucement, pourquoi pleurez-vous ? Avons-nous donc refusé de mourir ? »

LE GOUVERNEMENT DE LA DÉFENSE NATIONALE

La capitulation de Sedan, connue à Paris dans l'après-midi du 3 septembre, eut pour conséquence, le dimanche ***4 Septembre***, le renversement de l'Empire. Vers deux heures, le Corps législatif fut envahi par une foule composée surtout de gardes nationaux en armes : elle réclama et proclama la déchéance de Napoléon III. Puis Gambetta et deux autres députés, Jules Favre et Jules Ferry, suivis de la foule des manifestants, se rendirent à l'Hôtel de Ville. Ils y proclamèrent la République et, pour empêcher la formation d'un gouvernement révolutionnaire par les socialistes, ils constituèrent un ***Gouvernement de la Défense nationale***, composé de onze députés de Paris. Les onze appelèrent pour les présider le gouverneur de Paris, le général *Trochu*. La révolution s'était faite sans qu'une goutte de sang fût versée. L'Impératrice s'était enfuie des Tuileries ; elle se réfugia en Angleterre.

Au moment où s'organisait le Gouvernement de la Défense nationale, il restait à la France, dispersés entre Paris et les départements, 95000 hommes de troupes régulières. Pourtant le Gouvernement faisait connaître aussitôt sa résolution de continuer la lutte : « Nous ne sommes pas au pouvoir, mais au combat », disait-il dans une proclamation aux Français ; et dans une circulaire communiquée aux grandes puissances : « La République, gardienne de l'intégrité nationale, ne cédera ni un pouce du territoire de la France, ni une pierre de ses forteresses. »

L'ENTREVUE DE FERRIÈRES

L'auteur de la circulaire, Jules Favre, délégué aux Affaires étrangères, pensait que la paix était possible moyennant le paiement d'une forte indemnité. Il croyait naïvement — il s'est après coup qualifié de *jobard* — à la sincérité d'une proclamation où le roi Guillaume, renouvelant la manœuvre des Alliés contre Napoléon Ier en 1814[1], avait annoncé qu'il faisait la guerre non pas à la France, mais à Napoléon III. Jules Favre eut au château de *Ferrières* une entrevue secrète avec Bismarck (18-20 septembre). Celui-ci indiqua que la cession de l'Alsace et du nord de la Lorraine serait la condition de la paix, et exigea, pour accorder un armistice, la remise aux Allemands du Mont Valérien, le plus puissant des forts de Paris. Devant de pareilles conditions, il ne restait qu'à combattre.

1. Voir ci-dessus, page 255.

LE SIÈGE DE PARIS

Le jour de l'entrevue de Ferrières, les Allemands achevaient l'investissement de Paris, et le roi Guillaume établissait son quartier général à Versailles (lundi 19 septembre). Il avait, pour assurer le blocus, 200000 fantassins, 34000 cavaliers, avec près de 900 canons. L'opinion, parmi les assiégeants, était que Paris se rendrait avant quatre semaines : Paris devait tenir plus de *quatre mois*.

Paris, depuis le règne de Louis-Philippe, était protégé par une enceinte continue et par treize forts détachés. Les forts avaient été armés de 200 grosses pièces de marine, hâtivement amenées de Cherbourg et de Brest ; 14000 hommes des équipages de la flotte, soldats d'élite, formaient leurs garnisons. Dans Paris même, il y avait environ 50000 hommes de troupes de ligne, 125000 hommes de gardes mobiles appelés de la province, enfin la garde nationale, composée de tous les hommes valides, et qui finit par compter 350000 hommes. C'était, au total, plus de 500000 hommes. Mais ce chiffre était un trompe-l'œil. Les gardes mobiles et surtout les gardes nationaux, faute d'officiers, faute d'instruction, faute d'entraînement n'avaient qu'une médiocre valeur militaire ; ils ne purent être utilement employés qu'aux derniers jours du siège.

D'autre part Trochu, brave soldat, mais soucieux de la popularité, n'osa pas traiter Paris comme une place forte ordinaire : il ne voulut pas proclamer l'état de siège, c'est-à-dire soumettre la population civile à l'autorité militaire. Par suite, les vivres accumulés dans la ville ne furent pas, durant les premières semaines, ménagés autant qu'ils auraient pu l'être et l'on rationna les soldats avant la population ; d'autre part les agitateurs politiques, les socialistes révolutionnaires eurent toute liberté de poursuivre leur propagande parmi les ouvriers de l'est de Paris. Leurs déclamations contre le Gouvernement, les soupçons jetés par eux sur la loyauté des chefs, leurs émeutes même, qu'on eut la faiblesse de ne pas châtier, énervèrent la défense. Elle fut malgré tout fort honorable et surprit les Allemands par sa durée.

LES SORTIES LE BOMBARDEMENT

Les épisodes essentiels du siège furent les tentatives, plusieurs fois renouvelées, pour rompre par des *sorties* l'investissement, et pour essayer de donner la main aux armées formées en province. De ces sorties, les deux plus importantes eurent lieu, l'une au début de

décembre, à l'est vers *Champigny*, l'autre au milieu de janvier, à l'ouest sur *Buzenval*[1].

La *sortie de Champigny* fut faite avec 100000 hommes, sous le commandement du général *Ducrot*, un chef énergique qui, fait prisonnier à Sedan, s'était échappé en plein jour des mains des Allemands. On se proposait, après avoir percé les lignes ennemies, de gagner Fontainebleau et de rejoindre l'*armée de la Loire* vers Montargis. L'attaque devait avoir lieu le 29 novembre. Mais elle nécessitait le passage de la Marne. Par suite de la violence du courant entre les arches rompues du pont de Joinville, les remorqueurs ne purent malheureusement amener les équipages de ponts à destination que le 29 au soir. Le passage se trouva par suite reporté au mercredi 30 novembre. Ce retard d'un jour permit aux Allemands de concentrer leurs troupes. Ducrot s'empara de Champigny et s'y maintint trois jours. Mais il fut impossible de percer plus avant, et les Allemands, retranchés derrière les murs du parc de *Villiers*, brisèrent l'élan des Français. Le 3 décembre, épuisée par deux jours de lutte acharnée et par un froid terrible — le thermomètre était tombé à — 12° et les hommes au bivouac la nuit n'avaient ni tentes ni couvertures — l'armée dut rentrer sous Paris, ayant perdu 10000 hommes.

Pensant hâter la reddition, les Allemands, inquiets de la longueur de la résistance, entreprirent de bombarder la ville. Ils mirent en batterie, contre les fronts sud et est de la place, 240 pièces à longue portée, canons énormes, qui, à partir du 5 janvier 1871, firent pleuvoir les obus sur les forts et sur les quartiers de la rive gauche de la Seine : il en tomba jusqu'au Jardin des Plantes et à la Sorbonne[2]. En quelques jours, Paris reçut 15000 projectiles qui firent environ 400 victimes. Le bombardement ne servit qu'à exalter plus encore la population. Elle réclama la lutte « à outrance », une sortie « torrentielle », « *la trouée en masse* ».

La sortie fut tentée avec 90000 hommes le jeudi 19 janvier vers *Buzenval et Montretout*. Les troupes françaises réussirent à s'élever sur les plateaux qui dominent la Seine à l'ouest de Paris ; mais elles ne purent dépasser les crêtes, et leurs efforts vinrent échouer sur les ouvrages, redoutes, barricades, murs crénelés, dont les Allemands s'étaient couverts.

1. Voir la carte ci-dessus, page 477.
2. Voir le plan de Paris, ci-dessus, page 329.

REDDITION DE PARIS

Paris était sous la double menace de la famine et de la révolution. Depuis le milieu de janvier, le pain, un mélange gluant et noir de riz, d'avoine, de chènevis, de son, était rationné à 300 grammes, la viande de cheval — elle se vendait 12 francs la livre — à 30 grammes par



SIÈGE DE PARIS. — LA QUEUE DEVANT UNE BOUCHERIE.
Lithographie d'ANDRIEUX. — Bibliothèque Nationale. Photographie.

Sous la pluie, dans le vent glacé, des femmes, des enfants, un vieillard attendent à la porte d'une boucherie municipale, gardée par deux soldats, baïonnette au canon, la distribution de viande, — 30 grammes de cheval par personne, au mois de janvier. Commencée avant l'aube, dans la nuit noire — les rues n'étaient plus éclairées faute de gaz — l'attente se prolongeait souvent pendant des heures. La population supportait tout courageusement. Le dessin est accompagné de cette légende : « Pour un peu de cheval quel métier de chien ! » On s'efforçait de rire dans la souffrance. Le pain était distribué dans les mêmes conditions.

personne et par jour. On mangeait de tout : les rats valaient 2 francs la pièce. On n'avait plus ni bois, ni charbon, par l'un des hivers les plus rigoureux du siècle, alors que le vin gelait dans les tonneaux.

décembre, à l'est vers *Champigny*, l'autre au milieu de janvier, à l'ouest sur *Buzenval*[1].

La *sortie de Champigny* fut faite avec 100 000 hommes, sous le commandement du général *Ducrot*, un chef énergique qui, fait prisonnier à Sedan, s'était échappé en plein jour des mains des Allemands. On se proposait, après avoir percé les lignes ennemies, de gagner Fontainebleau et de rejoindre l'*armée de la Loire* vers Montargis. L'attaque devait avoir lieu le 29 novembre. Mais elle nécessitait le passage de la Marne. Par suite de la violence du courant entre les arches rompues du pont de Joinville, les remorqueurs ne purent malheureusement amener les équipages de ponts à destination que le 29 au soir. Le passage se trouva par suite reporté au mercredi 30 novembre. Ce retard d'un jour permit aux Allemands de concentrer leurs troupes. Ducrot s'empara de Champigny et s'y maintint trois jours. Mais il fut impossible de percer plus avant, et les Allemands, retranchés derrière les murs du parc de *Villiers*, brisèrent l'élan des Français. Le 3 décembre, épuisée par deux jours de lutte acharnée et par un froid terrible — le thermomètre était tombé à — 12° et les hommes au bivouac la nuit n'avaient ni tentes ni couvertures — l'armée dut rentrer sous Paris, ayant perdu 10 000 hommes.

Pensant hâter la reddition, les Allemands, inquiets de la longueur de la résistance, entreprirent de bombarder la ville. Ils mirent en batterie, contre les fronts sud et est de la place, 240 pièces à longue portée, canons énormes, qui, à partir du 5 janvier 1871, firent pleuvoir les obus sur les forts et sur les quartiers de la rive gauche de la Seine : il en tomba jusqu'au Jardin des Plantes et à la Sorbonne[2]. En quelques jours, Paris reçut 15 000 projectiles qui firent environ 400 victimes. Le bombardement ne servit qu'à exalter plus encore la population. Elle réclama la lutte « à outrance », une sortie « torrentielle », « *la trouée en masse* ».

La sortie fut tentée avec 90 000 hommes le jeudi 19 janvier vers *Buzenval et Montretout*. Les troupes françaises réussirent à s'élever sur les plateaux qui dominent la Seine à l'ouest de Paris ; mais elles ne purent dépasser les crêtes, et leurs efforts vinrent échouer sur les ouvrages, redoutes, barricades, murs crénelés, dont les Allemands s'étaient couverts.

1. Voir la carte ci-dessus, page 477.
2. Voir le plan de Paris, ci-dessus, page 329.

REDDITION DE PARIS

Paris était sous la double menace de la famine et de la révolution. Depuis le milieu de janvier, le pain, un mélange gluant et noir de riz, d'avoine, de chènevis, de son, était rationné à 300 grammes, la viande de cheval — elle se vendait 12 francs la livre — à 30 grammes par



Siège de Paris. — La queue devant une boucherie.
Lithographie d'Andrieux. — Bibliothèque Nationale. Photographie.

Sous la pluie, dans le vent glacé, des femmes, des enfants, un vieillard attendent à la porte d'une boucherie municipale, gardée par deux soldats, baïonnette au canon, la distribution de viande, — 30 grammes de cheval par personne, au mois de janvier. Commencée avant l'aube, dans la nuit noire — les rues n'étaient plus éclairées faute de gaz — l'attente se prolongeait souvent pendant des heures. La population supportait tout courageusement. Le dessin est accompagné de cette légende : « Pour un peu de cheval quel métier de chien ! » On s'efforçait de rire dans la souffrance. Le pain était distribué dans les mêmes conditions.

personne et par jour. On mangeait de tout : les rats valaient 2 francs la pièce. On n'avait plus ni bois, ni charbon, par l'un des hivers les plus rigoureux du siècle, alors que le vin gelait dans les tonneaux.

D'autre part, les révolutionnaires s'agitaient. Déjà le 31 octobre, à la suite de la perte de la petite ville du Bourget au nord-est de Paris, et de la nouvelle de la capitulation de Metz, les gardes nationaux de Belleville avaient tenté de renverser le Gouvernement. Cette émeute avait empêché la conclusion d'un armistice avantageux négocié par Thiers, avec le concours de l'Angleterre et des grandes puissances. Après l'échec de Buzenval, une nouvelle tentative d'insurrection eut lieu le dimanche 22 janvier. Connue de Bismarck, elle le rendit intraitable quand, le lendemain 23 janvier, Jules Favre vint à Versailles solliciter un armistice pour ravitailler Paris près d'être affamé. Il imposa une véritable capitulation, le désarmement des troupes de ligne et de l'enceinte, fusils et canons étant livrés aux Allemands, l'occupation de tous les forts, une contribution de 200 millions. Le samedi 28 janvier, il fallut accepter ces conditions : *la chute de Paris et l'armistice de Versailles marquaient la fin de la guerre.*

LA GUERRE EN PROVINCE LA DÉLÉGATION DE TOURS

Paris fut le pivot de la défense nationale, et tous les efforts tentés pendant près de cinq mois en province, les opérations sur la Loire, dans l'Est, dans le Nord, eurent pour but unique d'amener directement ou indirectement la levée du blocus de la capitale.

Il ne semblait pas, au 4 septembre, qu'une longue résistance fût possible dans les départements. Il y restait en effet trois régiments d'infanterie, quelques escadrons de cavalerie, au total 23000 hommes avec une batterie, six canons. Le gouvernement de la Défense, résolu à demeurer dans Paris, — le poste le plus dangereux, pensait-il, — avait délégué à Tours trois de ses membres pour essayer d'organiser la résistance. Mais la *Délégation de Tours*, vite entourée d'aventuriers et de politiciens, ne fit guère œuvre utile jusqu'au moment où la rejoignit **Gambetta**.

GAMBETTA

Parti de Paris en ballon, l'unique moyen par lequel la ville investie pût communiquer avec le dehors, il était à Tours le 9 octobre. Animé d'un patriotisme ardent, incapable de découragement, ayant la volonté tenace de vaincre, Gambetta fut l'âme de la défense et sut, selon les expressions d'un allemand, « embraser son pays de l'esprit de résistance poussée jusqu'à ses dernières limites. » Aidé de M. de *Freycinet*, un ingénieur d'esprit froid et audacieux, il improvisa des armées

« avec une rapidité tout à fait incroyable » — le mot est de Moltke. En quatre mois il mit sur pied, arma, équipa, lança à la bataille 600000 hommes, régiments de marche, formés de conscrits, régiments de gardes mobiles, bataillons de mobilisés recrutés parmi les gardes nationaux, avec plus de 1400 canons. L'ennemi lui a rendu, en même temps qu'à la France, ce magnifique témoignage : « Il n'y a pas de Gambetta, même plus grand que celui de 1870, a écrit le général von der Goltz, qui eût pu engager l'Allemagne à poursuivre avec autant d'unité une résistance presque désespérée. »



GAMBETTA (1838-1882).
Photographie CARJAT.

Léon Gambetta en 1870, à trente-deux ans. La tête est rejetée en arrière comme dans un mouvement de défi. Le visage cuivré est encadré de longs cheveux et d'une abondante barbe noire. L'œil était brun. — Fils d'un épicier de Cahors, jeune avocat devenu soudainement célèbre par un plaidoyer courageux contre l'Empire. — voir page 416, — député de Paris en 1869, Gambetta joua un rôle prépondérant au 4 Septembre : il proclama la déchéance de Napoléon III au Corps Législatif et la République à l'Hôtel de Ville. Délégué du gouvernement de la Défense Nationale à Tours, il fut pendant quatre mois, l'âme de la lutte en province. Après la guerre il fut le plus puissant des orateurs du parti républicain et nul n'a contribué autant que lui à l'établissement définitif de la République. Président de la Chambre des Députés en 1879, président au Conseil des ministres en 1881, il mourut lamentablement d'un accident d'arme à feu, en pleine vigueur de l'âge, à quarante-quatre ans.

LES OPÉRATIONS SUR LA LOIRE

Les efforts les plus considérables furent faits sur la Loire où deux armées opérèrent successivement. Au lendemain de l'arrivée de Gambetta à Tours, les Allemands s'étaient emparés d'Orléans. Un mois après, le mercredi 9 novembre, la *première armée de la Loire*, commandée par d'Aurelles de Paladine remportait une franche victoire à *Coulmiers*. Orléans était repris et

D'autre part, les révolutionnaires s'agitaient. Déjà le 31 octobre, à la suite de la perte de la petite ville du Bourget au nord-est de Paris, et de la nouvelle de la capitulation de Metz, les gardes nationaux de Belleville avaient tenté de renverser le Gouvernement. Cette émeute avait empêché la conclusion d'un armistice avantageux négocié par Thiers, avec le concours de l'Angleterre et des grandes puissances. Après l'échec de Buzenval, une nouvelle tentative d'insurrection eut lieu le dimanche 22 janvier. Connue de Bismarck, elle le rendit intraitable quand, le lendemain 23 janvier, Jules Favre vint à Versailles solliciter un armistice pour ravitailler Paris près d'être affamé. Il imposa une véritable capitulation, le désarmement des troupes de ligne et de l'enceinte, fusils et canons étant livrés aux Allemands, l'occupation de tous les forts, une contribution de 200 millions. Le samedi 28 janvier, il fallut accepter ces conditions : *la chute de Paris et l'armistice de Versailles marquaient la fin de la guerre.*

LA GUERRE EN PROVINCE LA DÉLÉGATION DE TOURS

Paris fut le pivot de la défense nationale, et tous les efforts tentés pendant près de cinq mois en province, les opérations sur la Loire, dans l'Est, dans le Nord, eurent pour but unique d'amener directement ou indirectement la levée du blocus de la capitale.

Il ne semblait pas, au 4 septembre, qu'une longue résistance fût possible dans les départements. Il y restait en effet trois régiments d'infanterie, quelques escadrons de cavalerie, au total 23000 hommes avec une batterie, six canons. Le gouvernement de la Défense, résolu à demeurer dans Paris, — le poste le plus dangereux, pensait-il, — avait délégué à Tours trois de ses membres pour essayer d'organiser la résistance. Mais la *Délégation de Tours*, vite entourée d'aventuriers et de politiciens, ne fit guère œuvre utile jusqu'au moment où la rejoignit ***Gambetta***.

GAMBETTA

Parti de Paris en ballon, l'unique moyen par lequel la ville investie pût communiquer avec le dehors, il était à Tours le 9 octobre. Animé d'un patriotisme ardent, incapable de découragement, ayant la volonté tenace de vaincre, Gambetta fut l'âme de la défense et sut, selon les expressions d'un allemand, « embraser son pays de l'esprit de résistance poussée jusqu'à ses dernières limites. » Aidé de M. de *Freycinet*, un ingénieur d'esprit froid et audacieux, il improvisa des armées

« avec une rapidité tout à fait incroyable » — le mot est de Moltke. En quatre mois il mit sur pied, arma, équipa, lança à la bataille 600000 hommes, régiments de marche, formés de conscrits, régiments de gardes mobiles, bataillons de mobilisés recrutés parmi les gardes nationaux, avec plus de 1400 canons. L'ennemi lui a rendu, en même temps qu'à la France, ce magnifique témoignage : « Il n'y a pas de Gambetta, même plus grand que celui de 1870, a écrit le général von der Goltz, qui eût pu engager l'Allemagne à poursuivre avec autant d'unité une résistance presque désespérée. »



GAMBETTA (1838-1882).
Photographie CARJAT.

Léon Gambetta en 1870, à trente-deux ans. La tête est rejetée en arrière comme dans un mouvement de défi. Le visage cuivré est encadré de longs cheveux et d'une abondante barbe noire. L'œil était brun. — Fils d'un épicier de Cahors, jeune avocat devenu soudainement célèbre par un plaidoyer courageux contre l'Empire. — voir page 416, — député de Paris en 1869, Gambetta joua un rôle prépondérant au 4 Septembre : il proclama la déchéance de Napoléon III au Corps Législatif et la République à l'Hôtel de Ville. Délégué du gouvernement de la Défense Nationale à Tours, il fut pendant quatre mois, l'âme de la lutte en province. Après la guerre il fut le plus puissant des orateurs du parti républicain et nul n'a contribué autant que lui à l'établissement définitif de la République. Président de la Chambre des Députés en 1879, président au Conseil des ministres en 1881, il mourut lamentablement d'un accident d'arme à feu, en pleine vigueur de l'âge, à quarante-quatre ans.

LES OPÉRATIONS SUR LA LOIRE

Les efforts les plus considérables furent faits sur la Loire où deux armées opérèrent successivement. Au lendemain de l'arrivée de Gambetta à Tours, les Allemands s'étaient emparés d'Orléans. Un mois après, le mercredi 9 novembre, la *première armée de la Loire*, commandée par d'Aurelles de Paladine remportait une franche victoire à *Coulmiers*. Orléans était repris et

déjà l'on voyait la route de Paris ouverte. Par malheur, Bazaine ayant capitulé à la fin d'octobre, l'armée de Frédéric-Charles, immobilisée jusque-là, se trouva libre et « l'avalanche descendit de Metz » vers la Loire. Aussi, quand l'armée française, forte de 170 000 hommes, mais imprudemment dispersée sur un front de plus de cinquante kilomètres, se disposa à monter vers Paris pour aider à la sortie sur Champigny, la droite fut arrêtée à *Beaune-la-Rolande* par des forces supérieures (28 novembre). La gauche, quatre jours plus tard — pendant la seconde journée de Champigny — eut le même sort à *Loigny* (2 décembre). Ces deux défaites amenèrent la dislocation de l'armée. Une partie rejetée sur Orléans ne put défendre la ville et fut refoulée sur la rive gauche de la Loire. L'aile gauche demeura sur la rive droite. Là, renforcée de quelques troupes nouvelles, elle forma sous **Chanzy** la *deuxième armée de la Loire*.

CHANZY DEUXIÈME ARMÉE DE LA LOIRE

Chanzy était digne d'être le collaborateur de Gambetta : il avait la même volonté tenace de vaincre et la même foi dans la possibilité de la victoire. Il se « cramponna » sur la rive droite de la Loire et manœuvra toujours de façon à pouvoir pousser sur Paris, si la victoire le favorisait. Avec des troupes improvisées contre les meilleurs soldats de l'Allemagne, disputant le sol pied à pied, ne reculant pas de 120 kilomètres en un mois et demi, il lutta de telle sorte qu'il força l'admiration de l'adversaire. « On ne pourra jamais parler de son armée qu'avec respect », ont dit les Allemands, et dans leur histoire militaire, ils ont appelé la retraite de Chanzy sur le Mans, *la retraite infernale*. Cinq jours après Loigny, alors qu'ils pensaient n'avoir plus devant eux que des bandes en déroute, Chanzy les attaquait à *Beaugency* et dans une bataille de quatre jours ne reculait pas d'une lieue (7-10 décembre). La menace d'être tourné par Blois le contraignit seule à reculer sur Vendôme. Entre Vendôme et le Mans il mena une incessante guerre de partisans. « C'était, disait un officier allemand, comme si par une chaude soirée d'été on chassait de la main un essaim de mouches. Il fallait toujours recommencer, parce que les mouches revenaient toujours. » Les attaques étaient si hardies que Moltke jugea nécessaire de détacher contre Chanzy une armée d'élite : 75 000 hommes, 300 canons et Frédéric-Charles. La deuxième armée de la Loire finit par succomber après deux jours de lutte *au Mans* (10-11 janvier).

Ses débris reculèrent sur Laval : Chanzy commençait à la reformer quand l'armistice de Versailles fut signé.



CHANZY (1823-1883).
Photographie.

Né à Nouart (Ardennes), d'abord mousse, puis élève de Saint-Cyr, Chanzy fit une grande partie de sa carrière en Afrique. Il avait quarante-sept ans quand il commanda la seconde armée de la Loire. Il était de taille élancée, de physionomie aimable, calme et énergique. Il fut avec Gambetta le héros de la défense nationale, acharné à vouloir vaincre, ne désespérant jamais de la victoire. A la différence des généraux français d'alors, il eut au plus haut point l'esprit d'offensive. Les Allemands ont donné le nom de retraite infernale *à la série de ses opérations en avant du Mans.*

LES OPÉRATIONS DE L'ARMÉE DU NORD

Dans le Nord, les opérations n'eurent ni l'importance, ni la durée des opérations sur la Loire. C'est que le recrutement et l'organisation d'une armée y furent difficiles, la plus grande partie de la région étant dès le mois d'octobre au pouvoir des Allemands. Pourtant sous la direction de *Faidherbe*, un chef tenace comme Chanzy — les Allemands le surnommèrent *le chiendent* — et qui sut manœuvrer appuyé aux forteresses de la frontière, l'armée du Nord, 40 000 hommes environ, ne cessa de harceler l'ennemi. Elle fut même victorieuse à *Bapaume* le 3 janvier. Mais, comme sur la Loire, les troupes neuves finirent par succomber devant les armées aguerries, et la bataille de *Saint-Quentin* (18 janvier), fut le Mans de l'armée du Nord.

L'ARMÉE DE L'EST

Les opérations dans l'Est eurent pour objet, non plus de débloquer directement Paris, mais de contraindre indirectement les Allemands à lever le siège en jetant une armée française sur leurs lignes de ravitaillement et en reportant la guerre en Alsace : c'était le plan de Napoléon Ier

déjà l'on voyait la route de Paris ouverte. Par malheur, Bazaine ayant capitulé à la fin d'octobre, l'armée de Frédéric-Charles, immobilisée jusque-là, se trouva libre et « l'avalanche descendit de Metz » vers la Loire. Aussi, quand l'armée française, forte de 170000 hommes, mais imprudemment dispersée sur un front de plus de cinquante kilomètres, se disposa à monter vers Paris pour aider à la sortie sur Champigny, la droite fut arrêtée à *Beaune-la-Rolande* par des forces supérieures (28 novembre). La gauche, quatre jours plus tard — pendant la seconde journée de Champigny — eut le même sort à *Loigny* (2 décembre). Ces deux défaites amenèrent la dislocation de l'armée. Une partie rejetée sur Orléans ne put défendre la ville et fut refoulée sur la rive gauche de la Loire. L'aile gauche demeura sur la rive droite. Là, renforcée de quelques troupes nouvelles, elle forma sous **Chanzy** la *deuxième armée de la Loire.*

CHANZY DEUXIÈME ARMÉE DE LA LOIRE

Chanzy était digne d'être le collaborateur de Gambetta : il avait la même volonté tenace de vaincre et la même foi dans la possibilité de la victoire. Il se « cramponna » sur la rive droite de la Loire et manœuvra toujours de façon à pouvoir pousser sur Paris, si la victoire le favorisait. Avec des troupes improvisées contre les meilleurs soldats de l'Allemagne, disputant le sol pied à pied, ne reculant pas de 120 kilomètres en un mois et demi, il lutta de telle sorte qu'il força l'admiration de l'adversaire. « On ne pourra jamais parler de son armée qu'avec respect », ont dit les Allemands, et dans leur histoire militaire, ils ont appelé la retraite de Chanzy sur le Mans, *la retraite infernale.* Cinq jours après Loigny, alors qu'ils pensaient n'avoir plus devant eux que des bandes en déroute, Chanzy les attaquait à *Beaugency* et dans une bataille de quatre jours ne reculait pas d'une lieue (7-10 décembre). La menace d'être tourné par Blois le contraignit seule à reculer sur Vendôme. Entre Vendôme et le Mans il mena une incessante guerre de partisans. « C'était, disait un officier allemand, comme si par une chaude soirée d'été on chassait de la main un essaim de mouches. Il fallait toujours recommencer, parce que les mouches revenaient toujours. » Les attaques étaient si hardies que Moltke jugea nécessaire de détacher contre Chanzy une armée d'élite : 75000 hommes, 300 canons et Frédéric-Charles. La deuxième armée de la Loire finit par succomber après deux jours de lutte *au Mans* (10-11 janvier).

Ses débris reculèrent sur Laval : Chanzy commençait à la reformer quand l'armistice de Versailles fut signé.



CHANZY (1823-1883).
Photographie.

Né à Nouart (Ardennes), d'abord mousse, puis élève de Saint-Cyr, Chanzy fit une grande partie de sa carrière en Afrique. Il avait quarante-sept ans quand il commanda la seconde armée de la Loire. Il était de taille élancée, de physionomie aimable, calme et énergique. Il fut avec Gambetta le héros de la défense nationale, acharné à vouloir vaincre, ne désespérant jamais de la victoire. A la différence des généraux français d'alors, il eut au plus haut point l'esprit d'offensive. Les Allemands ont donné le nom de retraite infernale *à la série de ses opérations en avant du Mans.*

LES OPÉRATIONS DE L'ARMÉE DU NORD

Dans le Nord, les opérations n'eurent ni l'importance, ni la durée des opérations sur la Loire. C'est que le recrutement et l'organisation d'une armée y furent difficiles, la plus grande partie de la région étant dès le mois d'octobre au pouvoir des Allemands. Pourtant sous la direction de *Faidherbe*, un chef tenace comme Chanzy — les Allemands le surnommèrent *le chiendent* — et qui sut manœuvrer appuyé aux forteresses de la frontière, l'armée du Nord, 40000 hommes environ, ne cessa de harceler l'ennemi. Elle fut même victorieuse à *Bapaume* le 3 janvier. Mais, comme sur la Loire, les troupes neuves finirent par succomber devant les armées aguerries, et la bataille de *Saint-Quentin* (18 janvier), fut le Mans de l'armée du Nord.

L'ARMÉE DE L'EST

Les opérations dans l'Est eurent pour objet, non plus de débloquer directement Paris, mais de contraindre indirectement les Allemands à lever le siège en jetant une armée française sur leurs lignes de ravitaillement et en reportant la guerre en Alsace : c'était le plan de Napoléon Ier

à la fin de la campagne de 1814[1]. L'idée en fut inspirée à Gambetta par la résistance de *Belfort*. Dans cette place, avec une médiocre garnison, un chef d'une admirable énergie, le colonel *Denfert-Rochereau*, tenait depuis le 3 novembre; il devait tenir jusqu'à la veille des préliminaires de paix, alors que les hostilités étaient partout terminées (18 février 1871).

La dislocation de la première armée de la Loire après Beaune-la-Rolande, l'aile droite refoulée sur la rive gauche, fournit les premiers éléments de l'*armée de l'Est*. Cette armée, concentrée autour de Bourges et portée à 100 000 hommes, fut confiée au général *Bourbaki*. Elle fut mise en route par chemin de fer à la fin de décembre (19 décembre). Mais les transports sur une voie unique se firent avec une déplorable lenteur, dans un encombrement tel que des trains chargés de troupes restèrent immobilisés jusqu'à cinq jours, le thermomètre tombant la nuit à — 18 degrés. Ces lenteurs permirent aux Allemands d'organiser des lignes de défense en avant de Belfort, et d'exécuter contre l'armée de l'Est un mouvement enveloppant semblable à celui qui avait amené la perte de l'armée de Châlons. Vainqueur au combat de *Villersexel* (9 janvier), Bourbaki ne put, malgré trois journées d'assauts répétés (15 au 17 janvier), forcer les lignes d'*Héricourt*. Il recula sur Besançon suivi par les Allemands. Cependant une autre armée allemande partie de Montargis, passait à marches forcées entre Langres et Dijon, atteignait Dôle, et remontait le long du Doubs vers Besançon. Bourbaki, pris entre deux feux, essaya de se dérober en filant à travers le Jura le long de la frontière suisse. Mais les Allemands devancèrent au sud de Pontarlier l'armée française. Elle n'échappa à une capitulation qu'en se jetant en Suisse où elle fut désarmée (1er février 1871).

LES MISÈRES DE 1870.

L'effort prodigieux de la Défense Nationale avait partout échoué, parce que, selon le mot d'un historien, dans les armées si promptement mises sur pied, *il y eut beaucoup d'hommes et peu de soldats*. L'expérience démontra cruellement, à ceux qui croyaient à la puissance irrésistible des « levées en masse », qu'un fusil mis entre ses mains ne suffit pas à faire d'un homme un soldat. On manqua surtout d'officiers de métier pour encadrer et soutenir les troupes. Elles eurent du reste à souffrir les pires misères, la faim, le froid surtout, si rude en certains jours, que les hommes

1. Voir ci-dessus, page 257.

mal vêtus, — beaucoup portaient encore en janvier des pantalons de toile, — mal nourris, tombaient sur la neige, exténués, insensibles à tout, incapables de se relever, n'ayant plus même la force de vouloir vivre.

Les rigueurs furent les mêmes pour les armées allemandes; mais, outre que la victoire avait décuplé leur force morale, elles étaient composées de soldats longuement et méthodiquement entraînés, conduits par des chefs qui, rompus à tous les détails du métier, purent et surent épargner à leurs hommes bien des souffrances. La guerre de 1870 fut le triomphe du travail patient, de l'effort méthodique, de l'esprit de suite et de la discipline.

LA PAIX DE FRANCFORT

L'armistice de Versailles servit à préparer la paix. Il fut procédé à l'élection d'une *Assemblée Nationale* qui seule pouvait régulièrement traiter au nom de la France, puisque le gouvernement de la Défense représentait seulement la révolution parisienne. D'autre part, Thiers et Jules Favre négocièrent avec Bismarck à Versailles. Les préliminaires de paix furent signés le 26 février et ratifiés le 1er mars par l'Assemblée Nationale réunie à Bordeaux. Ces préliminaires furent transformés en paix définitive par le ***traité de Francfort***, le 10 mai 1871. La France perdait l'***Alsace***, moins Belfort; le nord de la ***Lorraine*** avec ***Metz***, deux départements et demi, et 1 600 000 Français. Elle devait en outre payer, en trois ans, à l'Allemagne *cinq milliards*. Une armée d'occupation serait maintenue dans le Nord et l'Est, aux frais de la France, jusqu'à règlement complet de l'indemnité de guerre.

L'EMPIRE ALLEMAND

*Au cours même de la guerre s'était achevée **l'unité allemande**.* Dès le mois de novembre, les États du Sud étaient entrés dans la Confédération du Nord. Puis, au titre de « Confédération » on substitua celui d'***Empire Allemand***. L'Empire fut proclamé à Versailles le mercredi 18 janvier 1871 : c'était le jour anniversaire du couronnement du premier roi de Prusse, Frédéric Ier, à Kœnigsberg. Dans la galerie des Glaces au château de Versailles, un autel avait été dressé, autour duquel étaient réunis tous les drapeaux des régiments campés sous Paris. Après un cantique et un sermon, Guillaume Ier, debout devant l'autel, remercia les princes confédérés qui lui avaient offert la couronne impériale, et qui reconnaissaient désormais le roi de Prusse pour leur souverain héréditaire, sous le titre d'*Empereur Allemand*.

CARACTÈRES DE L'UNITÉ ALLEMANDE

Achevée en même temps que l'unité italienne, l'unité allemande en différait profondément dans son principe. *Nulle part, en Allemagne, les peuples n'avaient été directement consultés :* il ne fut jamais fait de plébiscite ; ce furent les souverains qui décidèrent du sort des peuples, du reste partisans déterminés de l'unité. D'autre part, les États ne se fondirent pas absolument en un État : *chaque État conserva son gouvernement particulier*, son souverain, son parlement, son indépendance administrative dans toutes les matières qui n'étaient pas d'intérêt direct pour l'Empire. Enfin *des parties de l'Empire*, le Schleswig et l'Alsace-Lorraine, peuplées de Danois et de Français, *n'étaient allemandes que par force*, et contre leur volonté formellement exprimée. *L'unité allemande s'était achevée en violant le droit imprescriptible des peuples à disposer seuls d'eux-mêmes.* Elle s'était achevée en *lésant la France*, dont le territoire se trouvait démembré, la frontière démantelée, la sécurité mise en perpétuel péril. C'est pourquoi le traité de Francfort fut une trêve et non pas la paix ; c'est pourquoi, depuis 1871, l'Europe entière a vécu en permanence sous les armes, jusqu'à ce qu'enfin, en 1918, la victoire de la France et de ses alliés ait assuré la revanche du Droit.

DATE	Paris.	Loire.	Est.	Nord.
Sept. 19	**Blocus de Paris.**			
28			Redd. de Strasbourg	
Oct. 9		Gambetta à Tours.		
28	Le Bourget.		Reddition de Metz.	
Nov. 3			Blocus de Belfort.	
9		Coulmiers.		
28		Beaune-la-Rolande		
30	Champigny.			
Déc. 1er				
2		Loigny.		
7-10		Beaugency.		
Janv. 3				Bapaume.
5	Bombardement			
9			Villersexel	
10-11		Le Mans		
15-17			Héricourt.	
19	Buzenval.			St-Quentin
29	**Redd. de Paris.**			
Fév. 1er			Pontarlier.	
18			Redd. de Belfort.	

LE SIEGE DE PARIS ET LA DÉFENSE NATIONALE.

CHAPITRE XVIII

LA QUESTION D'ORIENT AU XIXme SIÈCLE
LES NOUVEAUX ÉTATS BALKANIQUES

On entend par *question d'Orient* l'ensemble des problèmes politiques résultant de l'existence de l'empire turc sur le pourtour de la Méditerranée orientale, en Europe, en Asie, en Afrique.

La question d'Orient se posa dès qu'il y eut des Turcs dans la péninsule des Balkans, c'est-à-dire dès le quinzième siècle et la ruine de l'empire byzantin. Au seizième et au dix-septième siècle, il y eut une question d'Orient, parce que les *Turcs étaient un péril pour l'Europe*, particulièrement pour l'Autriche, et poussaient les frontières de leur empire jusqu'à cinquante kilomètres de Vienne. Au dix-huitième siècle, il y eut une question d'Orient, parce que *l'Autriche* d'abord, puis *la Russie refoulèrent les Turcs dans la péninsule des Balkans*. Au dix-neuvième siècle la décadence turque s'est précipitée et la question d'Orient est devenue d'une extrême complication. D'abord les ambitions russes et autrichiennes ont continué à menacer la Turquie d'Europe. D'autre part, *l'Empire turc s'est désagrégé de lui-même* ; les divers peuples chrétiens des Balkans, Serbes, Grecs, Roumains, Bulgares, soumis au quinzième siècle par les Turcs, se sont soulevés et ont reconquis leur liberté ; hors d'Europe un fonctionnaire turc, le pacha d'Égypte, s'est rendu indépendant dans son gouvernement. Enfin, la France et l'Angleterre, à certaines heures, ont jugé de leur intérêt d'intervenir, tantôt pour favoriser, tantôt pour empêcher le démembrement de l'Empire turc.

Les épisodes principaux de la question d'Orient au dix-neuvième siècle ont été :

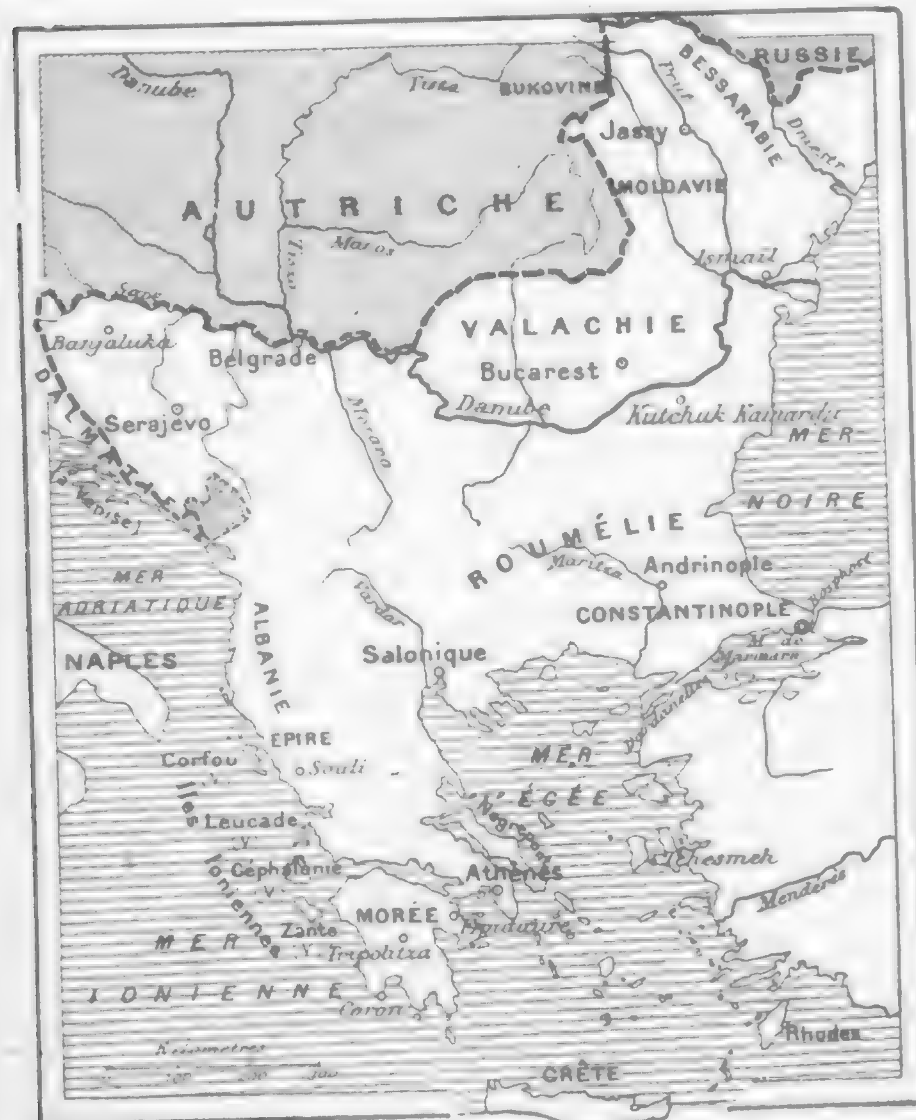
L'***Insurrection serbe*** (1804-1815) et la formation d'une *principauté vassale de Serbie* (1830) ;

L'***Insurrection grecque*** (1821-1829) et la ***guerre russo-turque*** (1829), terminées par le traité d'*Andrinople* (1829) et la fondation du *royaume de Grèce*.

Les ***Affaires d'Égypte et de Syrie*** (1831-1841), aboutissant à l'*autonomie de l'Egypte*.

La **guerre de Crimée** (1854-1856), qui mit la Russie aux prises avec la Turquie, la France, l'Angleterre et le Piémont, et qui, marquée par le *siège de Sébastopol*, se termina par le ***traité de Paris***.

L'*Insurrection de Bosnie et d'Herzégovine* et la **guerre des Balkans** (1875-1878) où la Turquie eut à combattre les Serbes, les Monténégrins, les Russes et les Roumains, et qui aboutit au ***traité de Berlin***, à l'indépendance complète de la *Serbie* et de la *Roumanie*, à l'émancipation de la *Bulgarie*, et à l'*occupation de la Bosnie et de l'Herzégovine par l'Autriche*.

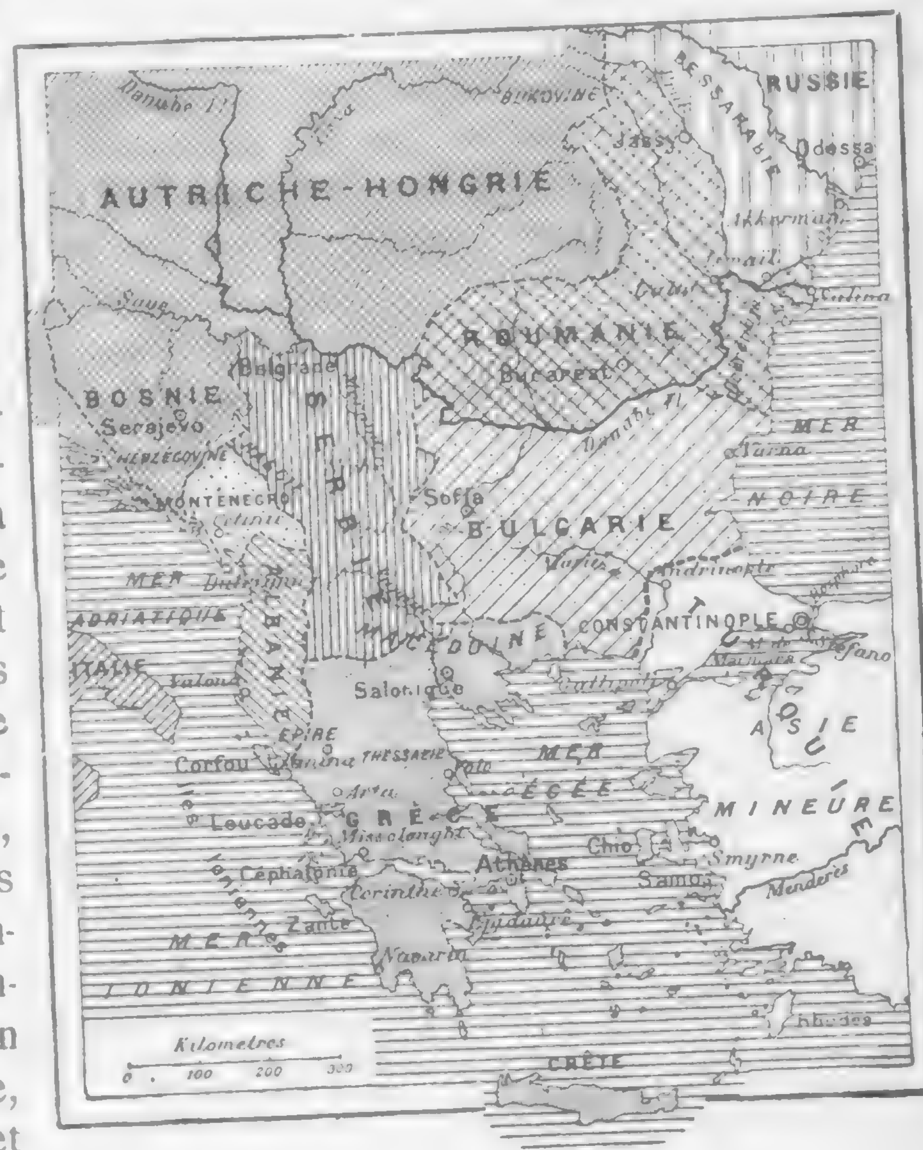


L'Empire Turc au début du dix-neuvième siècle.

L'EMPIRE TURC EN 1800 SON ORGANISATION

Au début du dix-neuvième siècle, l'Empire turc comprenait en *Europe*: la totalité de la péninsule des Balkans, moins l'étroit littoral de la Dalmatie; en *Asie*, l'Asie Mineure, l'Arménie, la Syrie, la Mésopotamie; en *Afrique*, l'Égypte et la Tripolitaine. Le sultan prétendait en outre en Afrique à un droit de suzeraineté sur la Tunisie et l'Algérie.

L'Empire turc était une monarchie absolue. Le *sultan*, établi à Constantinople d'où il ne sortait pas, disposait souverainement de la vie et des biens de ses sujets. Il gouvernait assisté d'un premier ministre, le *Grand vizir*, et de ministres secondaires qui formaient un conseil appelé le *Divan*, ou la *Sublime Porte*. L'Empire était divisé en provinces nommées *pachaliks*, du nom des gouverneurs, les *pachas*. Les pachas, qui, semblables aux intendants de l'ancienne France, résumaient en eux tous les pouvoirs du souverain, étaient désignés et révoqués par le sultan. Mais au début du dix-neuvième siècle la toute-puissance du sultan était souvent plus théorique que réelle, et beaucoup de pachas, tels les comtes dans le démembrement de l'empire carolingien au Moyen Age, cherchaient et parvenaient à se rendre indépendants dans leurs provinces. C'est que, pour se faire partout obéir, les sultans n'avaient plus d'armée sur qui ils pussent compter. L'infanterie jadis redoutable des *janissaires* n'était plus qu'une milice indisciplinée, ignorante et fanatique, qui se refusait à toute modification d'organisation, d'armement, de tactique, et qui répondait par des soulèvements aux essais de réformes tentés par quelques sultans intelligents à la fin du dix-huitième et au début du dix-neuvième siècle.

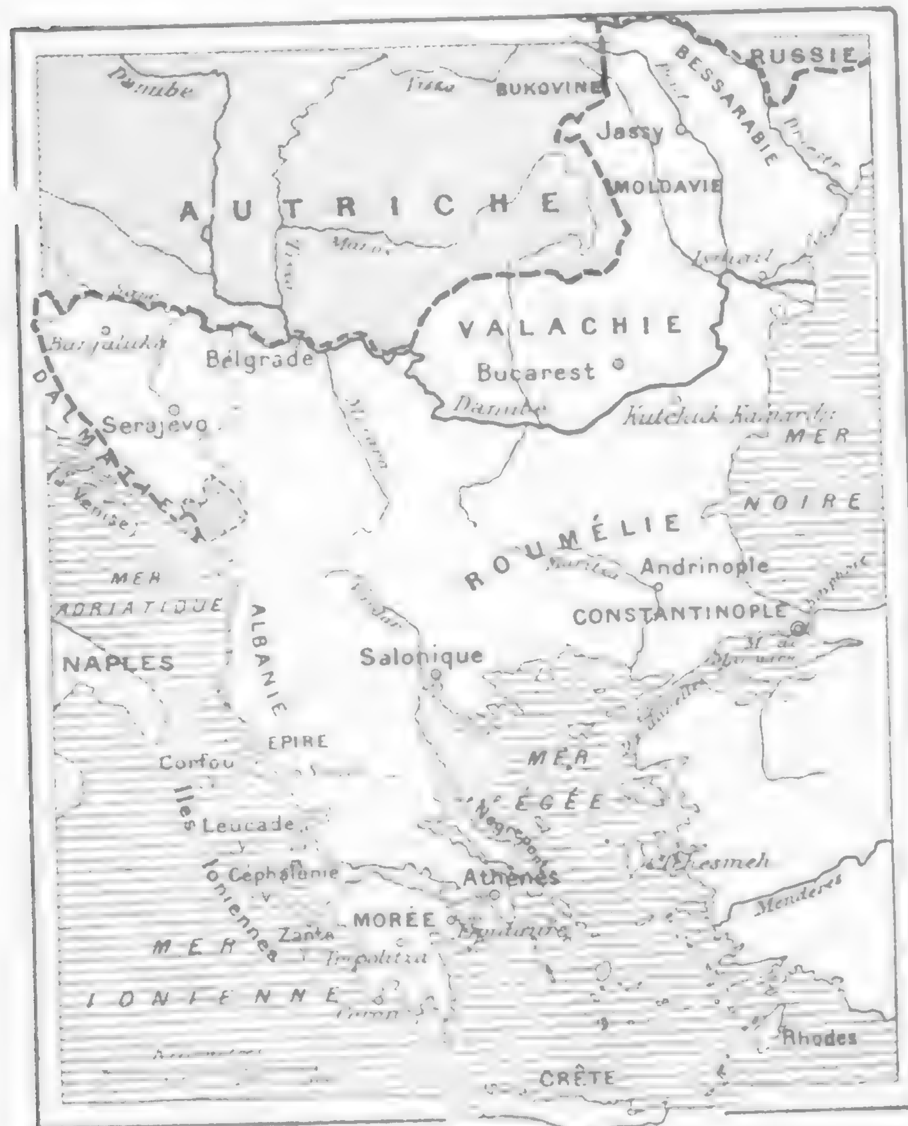


L'Empire Turc au début du vingtième siècle.

L'***Insurrection grecque*** (1821-1829) et la ***guerre russo-turque*** (1829), terminées par le traité d'*Andrinople* (1829) et la fondation du *royaume de Grèce*.

Les ***Affaires d'Égypte et de Syrie*** (1831-1841), aboutissant à l'*autonomie de l'Égypte*.

La ***guerre de Crimée*** (1854-1856), qui mit la Russie aux prises avec la Turquie, la France, l'Angleterre et le Piémont, et qui, marquée par le *siège de Sébastopol*, se termina par le ***traité de Paris***.



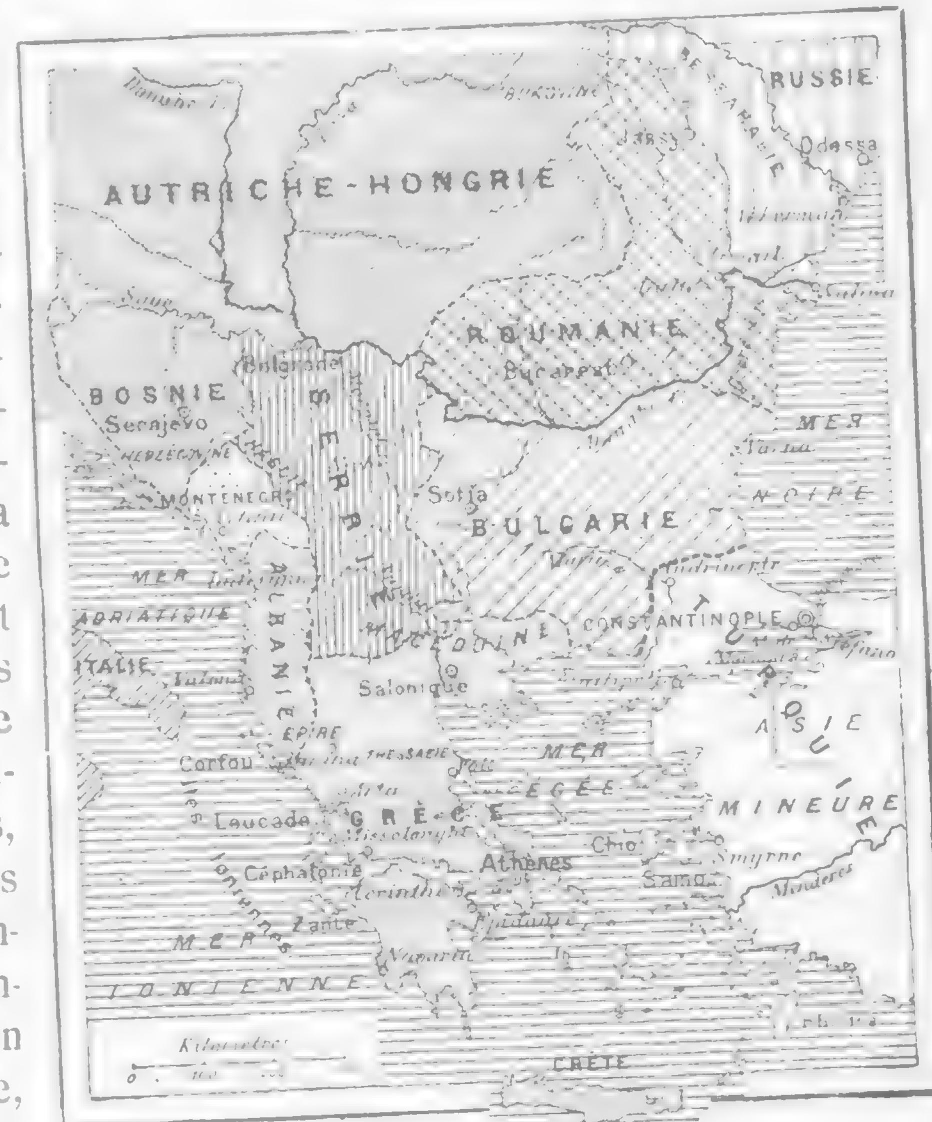
L'Empire Turc au début du dix-neuvième siècle.

L'*Insurrection de Bosnie et d'Herzégovine* et la ***guerre des Balkans*** (1875-1878) où la Turquie eut à combattre les Serbes, les Monténégrins, les Russes et les Roumains, et qui aboutit au ***traité de Berlin***, à l'indépendance complète de la *Serbie* et de la *Roumanie*, à l'émancipation de la *Bulgarie*, et à l'*occupation de la Bosnie et de l'Herzégovine par l'Autriche*.

L'EMPIRE TURC EN 1800 SON ORGANISATION

Au début du dix-neuvième siècle, l'Empire turc comprenait en *Europe* : la totalité de la péninsule des Balkans, moins l'étroit littoral de la Dalmatie ; en *Asie*, l'Asie Mineure, l'Arménie, la Syrie, la Mésopotamie ; en *Afrique*, l'Égypte et la Tripolitaine. Le sultan prétendait en outre en Afrique à un droit de suzeraineté sur la Tunisie et l'Algérie.

L'Empire turc était une monarchie absolue. Le *sultan*, établi à Constantinople d'où il ne sortait pas, disposait souverainement de la vie et des biens de ses sujets. Il gouvernait assisté d'un premier ministre, le *Grand vizir*, et de ministres secondaires qui formaient un conseil appelé le *Divan*, ou la *Sublime Porte*. L'Empire était divisé en provinces nommées *pachaliks*, du nom des gouverneurs, les *pachas*. Les pachas, qui, semblables aux intendants de l'ancienne France, résumaient en eux tous les pouvoirs du souverain, étaient désignés et révoqués par le sultan. Mais au début du dix-neuvième siècle la toute-puissance du sultan était souvent plus théorique que réelle, et beaucoup de pachas, tels les comtes dans le démembrement de l'empire carolingien au Moyen Age, cherchaient et parvenaient à se rendre indépendants dans leurs provinces. C'est que, pour se faire partout obéir, les sultans n'avaient plus d'armée sur qui ils pussent compter. L'infanterie jadis redoutable des *janissaires* n'était plus qu'une milice indisciplinée, ignorante et fanatique, qui se refusait à toute modification d'organisation, d'armement, de tactique, et qui répondait par des soulèvements aux essais de réformes tentés par quelques sultans intelligents à la fin du dix-huitième et au début du dix-neuvième siècle.



L'Empire Turc au début du vingtième siècle.

CONDITION DES PEUPLES CHRÉTIENS

Bien que l'établissement de la domination turque remontât à plus de deux cents et de trois cents ans, la situation dans toutes les parties de l'Empire était la même qu'au lendemain de la conquête. De tous les peuples soumis *il n'avait pas été formé un peuple*. Il n'y avait ni unité de langue, ni unité de législation; *il y avait toujours des vainqueurs et des vaincus*. Les vainqueurs, c'étaient les *Musulmans*, à quelque race qu'ils appartinssent, qu'ils fussent Slaves, Grecs ou vrais Turcs : ils avaient tous les droits. Les vaincus, c'étaient les *Chrétiens*. Leur condition était la suivante.

Les chrétiens formaient le *raïa*, c'est-à-dire le *troupeau*, le bétail méprisable et méprisé. A peu près partout exclus des villes, ils étaient paysans dans l'intérieur des terres, pêcheurs sur les côtes et dans les îles. De très lourdes charges pesaient sur eux. Ils payaient un impôt spécial représentant le prix de la vie qu'on leur laissait ; ils payaient la dîme de toutes leurs récoltes, et devaient la corvée, cent jours par an, pour prix de l'usage de la terre dont le sultan était seul propriétaire. Enfin, comme les paysans de France avant la Révolution, ils payaient des redevances aux seigneurs. Il existait en effet en Turquie une double féodalité. L'une était antérieure à la conquête turque: c'était la féodalité des *begs*, descendants des seigneurs chrétiens qui pour conserver leurs seigneuries avaient apostasié et s'étaient convertis à l'islamisme. L'autre, créée par les sultans, était la féodalité des *spahis*, obligés au service militaire en échange de la jouissance des revenus d'un village. Les Chrétiens devaient obéir à tout ordre, quel qu'il fût, donné par un Musulman. Il leur était interdit de monter à cheval, et, sous peine de mort, ils ne pouvaient posséder aucune arme.

Pour échapper à l'oppression, les plus énergiques gagnaient la forêt ou la montagne. Seuls ou réunis en bandes, ils faisaient pour leur propre compte la guerre aux Musulmans. On les appelait selon les régions *Haïdouks* ou *Uskogs* — chez les Serbes, — *Klephtes* ou *Palicars*, — chez les Grecs, — c'est-à-dire toujours les *Brigands*. Mais les Chrétiens tenaient ces brigands pour des héros, et les poésies populaires célébraient à l'envi les exploits de ces derniers défenseurs de l'indépendance.

Aux Chrétiens si maltraités, les Turcs avaient cependant laissé leurs langues nationales; leur religion, l'orthodoxie grecque; leur clergé dont le chef suprême, le Patriarche de Constantinople, était l'un des principaux personnages de l'Empire; leurs monastères qui servaient d'écoles et conservaient le souvenir de l'histoire passée; leurs lois particulières et la faculté de régler eux-mêmes selon ces lois les procès qu'ils avaient entre eux. Bien plus, ils leur avaient laissé leur ancienne organisation municipale, la liberté d'administrer seuls leurs villages et, au-dessus de leurs villages, leurs cantons. En sorte que dans chaque village, les Chrétiens nommaient un conseil municipal avec un maire chef de la commune, et qu'à la tête de chaque canton était placé un Chrétien élu par ses compatriotes, le *knèze* chez les Serbes, le *primat* chez les Grecs. Au total, les Turcs, en tous ces points, s'étaient à peu près comportés comme nous avons fait nous-mêmes dans nos pays de protectorat. Ruinant les institutions politiques, respectant les organisations locales, *les Turcs avaient détruit les États et laissé subsister les peuples*.

LES PEUPLES DES BALKANS

Ces peuples étaient, dans la péninsule des Balkans : les *Roumains*, les *Bulgares*, les *Serbes*, les *Grecs*.

Les ***Roumains***, au nord du Danube, occupaient la Bessarabie, la Moldavie, la Valachie. Ils étaient, eux, dans une situation particulière et plus favorable que les autres Chrétiens : *vassaux* et non pas sujets des Turcs, ils payaient seulement un tribut au sultan qui nommait leurs gouverneurs ou *hospodars*, des Chrétiens choisis parmi les riches grecs de Constantinople. Les ***Bulgares***, au sud du Danube et sur les deux versants des Balkans, occupaient la Bulgarie actuelle et la Roumélie. Les ***Serbes,*** au sud du Danube et de la Save, occupaient la Serbie d'aujourd'hui, la Bosnie, l'Herzégovine, la Rascie. Les ***Grecs*** peuplaient tout le sud de la péninsule balkanique avec la Morée, les îles Ioniennes, les archipels et le littoral de la mer Égée. La *Macédoine* était le carrefour où se rencontraient et se mêlaient ces divers peuples.

Au dix-neuvième siècle, tous ces peuples se sont soulevés, et, secouant la domination turque, ils ont reconstitué des États indépendants. Trois causes principales ont déterminé les soulèvements : l'excès des souffrances ; l'espérance d'un secours de la Russie qui, depuis la fin du dix-huitième siècle et le traité de *Kainardji*[1], apparaissait comme la protectrice naturelle des Chrétiens des Balkans ; enfin, l'influence des idées de liberté que la Révolution française a semées par toute l'Europe.

1. Voir 1er volume, page 541.

LE RÔLE DES GRANDES PUISSANCES

A la « résurrection » des peuples chrétiens balkaniques, toutes les grandes puissances, Russie, Autriche, France, Angleterre, se sont intéressées. La Russie et l'Autriche y ont été activement mêlées, parce qu'elles n'ont pas cessé l'une et l'autre de poursuivre leurs visées particulières dans l'Empire turc. La Russie, cherchant à atteindre Constantinople, s'est efforcée d'affaiblir les Turcs en se créant une clientèle parmi les peuples insurgés. L'Autriche, au contraire, visant Salonique, comptant d'autre part elle-même parmi ses sujets en Hongrie, en Croatie, en Dalmatie, de nombreux frères des insurgés serbes, s'est efforcée de contrecarrer l'action de la Russie, et s'est montrée généralement hostile aux soulèvements des Chrétiens. La France et l'Angleterre ont pratiqué une double politique, favorable à la fois aux Chrétiens et aux Turcs. Par générosité elles ont soutenu les Chrétiens contre les Turcs ; par intérêt politique, pour empêcher l'extension de la puissance russe jusqu'à la Méditerranée, elles ont soutenu les Turcs contre les Russes. Ces conflits d'intérêts, compliqués encore à la fin du dix-neuvième siècle par l'intervention de deux nouvelles grandes puissances, l'Allemagne et l'Italie, ont fait de la question d'Orient le problème politique le plus complexe de l'époque contemporaine.

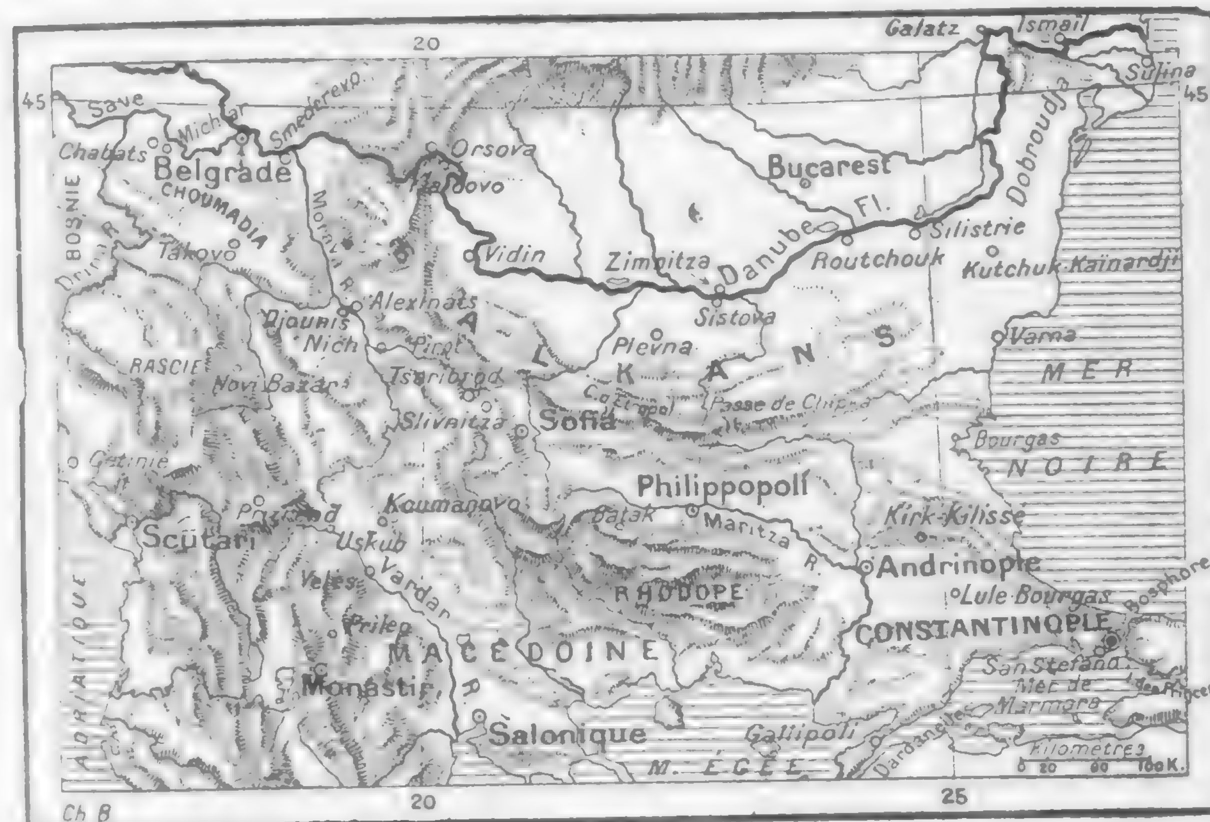
L'INSURRECTION SERBE SES CAUSES

Le premier soulèvement se produisit parmi les Serbes, chez ceux du *pachalik de Belgrade*. Dans cette province, l'une des plus fertiles de l'Empire turc, la situation des Chrétiens était devenue depuis le milieu du dix-huitième siècle plus particulièrement misérable, par suite de l'état d'anarchie où était tombée l'armée turque. Les janissaires en garnison dans le pachalik avaient imposé aux paysans l'obligation de leur payer des redevances spéciales. Ces redevances venaient s'ajouter aux impôts et aux redevances légalement dus au sultan et aux spahis. Les janissaires en étaient même arrivés à substituer leur autorité à celle du pacha, et quatre de leurs chefs, les *dahis*, maîtres de la citadelle de Belgrade, gouvernaient à leur profit et pressuraient affreusement la province. Informés que les Serbes se proposaient de faire appel à la protection du sultan, les dahis décidèrent d'exterminer les chefs des cantons, les *knèzes*. Un certain nombre de ces knèzes furent assassinés au commencement de 1804. Ce fut le signal de l'insurrection. Elle éclata en février sur

plusieurs points à la fois dans la région boisée de la Chumadia : elle devait durer onze ans (4 février 1840-4 décembre 1851).

LUTTE POUR L'INDÉPENDANCE

Au début, l'insurrection n'était dirigée que contre la tyrannie des janissaires, et les insurgés protestaient de leur fidélité au sultan. Il se donnèrent pour chef un paysan aisé, autrefois sous-officier dans l'armée autrichienne, *Kara-Georges*, — Georges le Noir — réputé pour



Les champs de bataille de Serbie et de Bulgarie.

son énergie farouche, sa vigueur et sa bravoure. Les succès furent rapides : en quatre mois, toutes les villes et les citadelles étaient prises ; les janissaires étaient chassés de la province, et leurs chefs bloqués dans Belgrade étaient mis à mort, par ordre du gouvernement turc, sur la demande des insurgés. Après cette exécution, le sultan fit inviter les insurgés à regagner leurs villages, puisqu'ils étaient délivrés de leurs persécuteurs. Mais alors les Serbes réclamèrent, comme garantie contre le retour de toute tyrannie, le droit de conserver leurs armes. Ce droit leur ayant été refusé après un an de négociations, l'insurrection continua. Elle eut d'abord pour but l'obtention d'un *gouvernement autonome* sous la suzeraineté du sultan, puis bientôt *l'indépendance*. Le sultan fit alors prêcher la guerre sainte contre les Serbes.

L'assaut le plus redoutable leur fut livré en 1806. Cette année

LE RÔLE DES GRANDES PUISSANCES

A la « résurrection » des peuples chrétiens balkaniques, toutes les grandes puissances, Russie, Autriche, France, Angleterre, se sont intéressées. La Russie et l'Autriche y ont été activement mêlées, parce qu'elles n'ont pas cessé l'une et l'autre de poursuivre leurs visées particulières dans l'Empire turc. La Russie, cherchant à atteindre Constantinople, s'est efforcée d'affaiblir les Turcs en se créant une clientèle parmi les peuples insurgés. L'Autriche, au contraire, visant Salonique, comptant d'autre part elle même parmi ses sujets en Hongrie, en Croatie, en Dalmatie, de nombreux frères des insurgés serbes, s'est efforcée de contrecarrer l'action de la Russie, et s'est montrée généralement hostile aux soulèvements des Chrétiens. La France et l'Angleterre ont pratiqué une double politique, favorable à la fois aux Chrétiens et aux Turcs. Par générosité elles ont soutenu les Chrétiens contre les Turcs ; par intérêt politique, pour empêcher l'extension de la puissance russe jusqu'à la Méditerranée, elles ont soutenu les Turcs contre les Russes. Ces conflits d'intérêts, compliqués encore à la fin du dix-neuvième siècle par l'intervention de deux nouvelles grandes puissances, l'Allemagne et l'Italie, ont fait de la question d'Orient le problème politique le plus complexe de l'époque contemporaine.

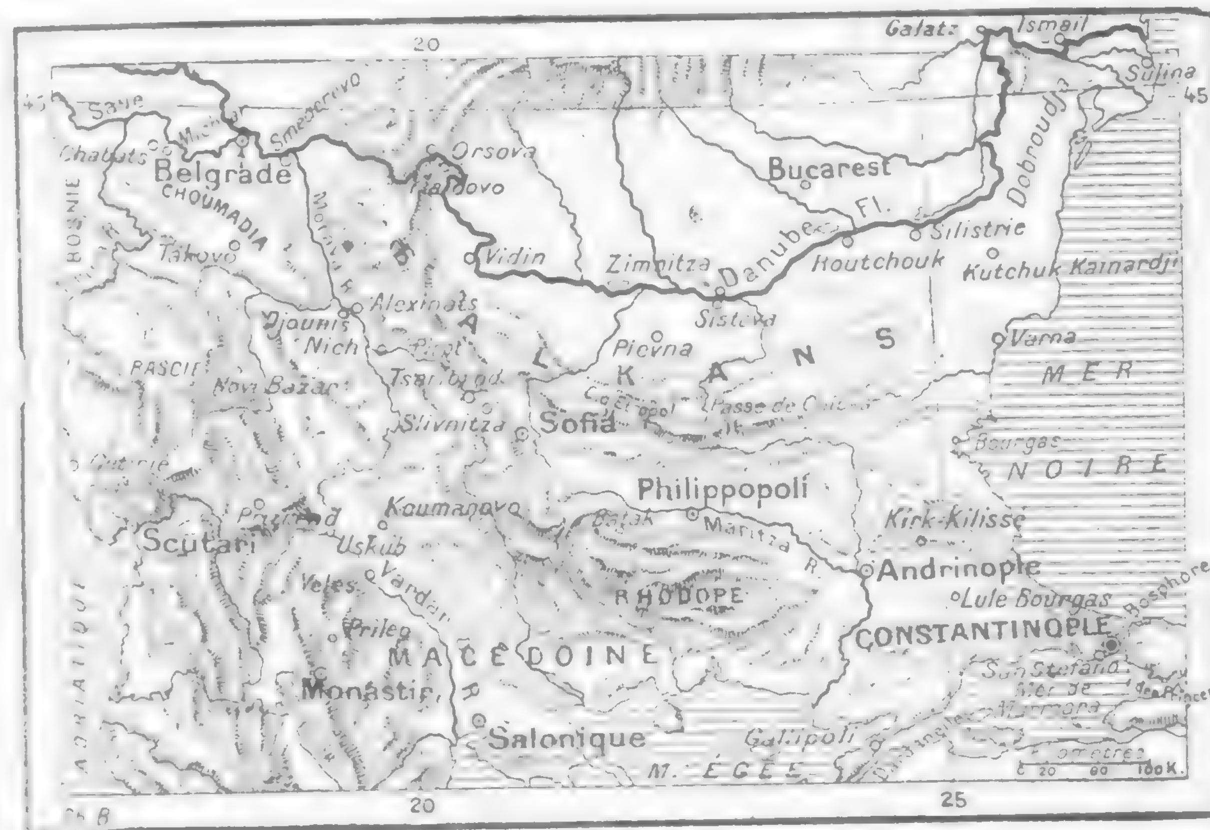
L'INSURRECTION SERBE SES CAUSES

Le premier soulèvement se produisit parmi les Serbes, chez ceux du *pachalik de Belgrade.* Dans cette province, l'une des plus fertiles de l'Empire turc, la situation des Chrétiens était devenue depuis le milieu du dix-huitième siècle plus particulièrement misérable, par suite de l'état d'anarchie où était tombée l'armée turque. Les janissaires en garnison dans le pachalik avaient imposé aux paysans l'obligation de leur payer des redevances spéciales. Ces redevances venaient s'ajouter aux impôts et aux redevances légalement dus au sultan et aux spahis. Les janissaires en étaient même arrivés à substituer leur autorité à celle du pacha, et quatre de leurs chefs, les *dahis,* maîtres de la citadelle de Belgrade, gouvernaient à leur profit et pressuraient affreusement la province. Informés que les Serbes se proposaient de faire appel à la protection du sultan, les dahis décidèrent d'exterminer les chefs des cantons, les *knèzes.* Un certain nombre de ces knèzes furent assassinés au commencement de 1804. Ce fut le signal de l'insurrection. Elle éclata en février sur

plusieurs points à la fois dans la région boisée de la Chumadia : elle devait durer onze ans (4 février 1804-4 décembre 1815).

LUTTE POUR L'INDÉPENDANCE

Au début, l'insurrection n'était dirigée que contre la tyrannie des janissaires, et les insurgés protestaient de leur fidélité au sultan. Il se donnèrent pour chef un paysan aisé, autrefois sous-officier dans l'armée autrichienne, *Kara-Georges,* — Georges le Noir — réputé pour



LES CHAMPS DE BATAILLE DE SERBIE ET DE BULGARIE.

son énergie farouche, sa vigueur et sa bravoure. Les succès furent rapides : en quatre mois, toutes les villes et les citadelles étaient prises ; les janissaires étaient chassés de la province, et leurs chefs bloqués dans Belgrade étaient mis à mort, par ordre du gouvernement turc, sur la demande des insurgés. Après cette exécution, le sultan fit inviter les insurgés à regagner leurs villages, puisqu'ils étaient délivrés de leurs persécuteurs. Mais alors les Serbes réclamèrent, comme garantie contre le retour de toute tyrannie, le droit de conserver leurs armes. Ce droit leur ayant été refusé après un an de négociations, l'insurrection continua. Elle eut d'abord pour but l'obtention d'un *gouvernement autonome* sous la suzeraineté du sultan, puis bientôt *l'indépendance.* Le sultan fit alors prêcher la guerre sainte contre les Serbes.

L'assaut le plus redoutable leur fut livré en 1806. Cette année

là trois armées turques venant de Bosnie par la Save, de Nich par la Morava, de Vidin par le Danube, tentèrent une marche concentrique pour débloquer Belgrade assiégé par les Serbes. L'action décisive se déroula au bord de la Save, près de Chabats, à *Michar* (13 août 1806). Avec 7000 fantassins, 2000 cavaliers et deux canons, Kara Georges, en une heure, mit en complète déroute 30000 Turcs munis d'une nombreuse artillerie. Cette éclatante victoire sauva la Serbie et la garnison de Belgrade dut capituler, livrant 300 canons aux insurgés (27 décembre). A la fin de 1806, la province était affranchie tout entière.

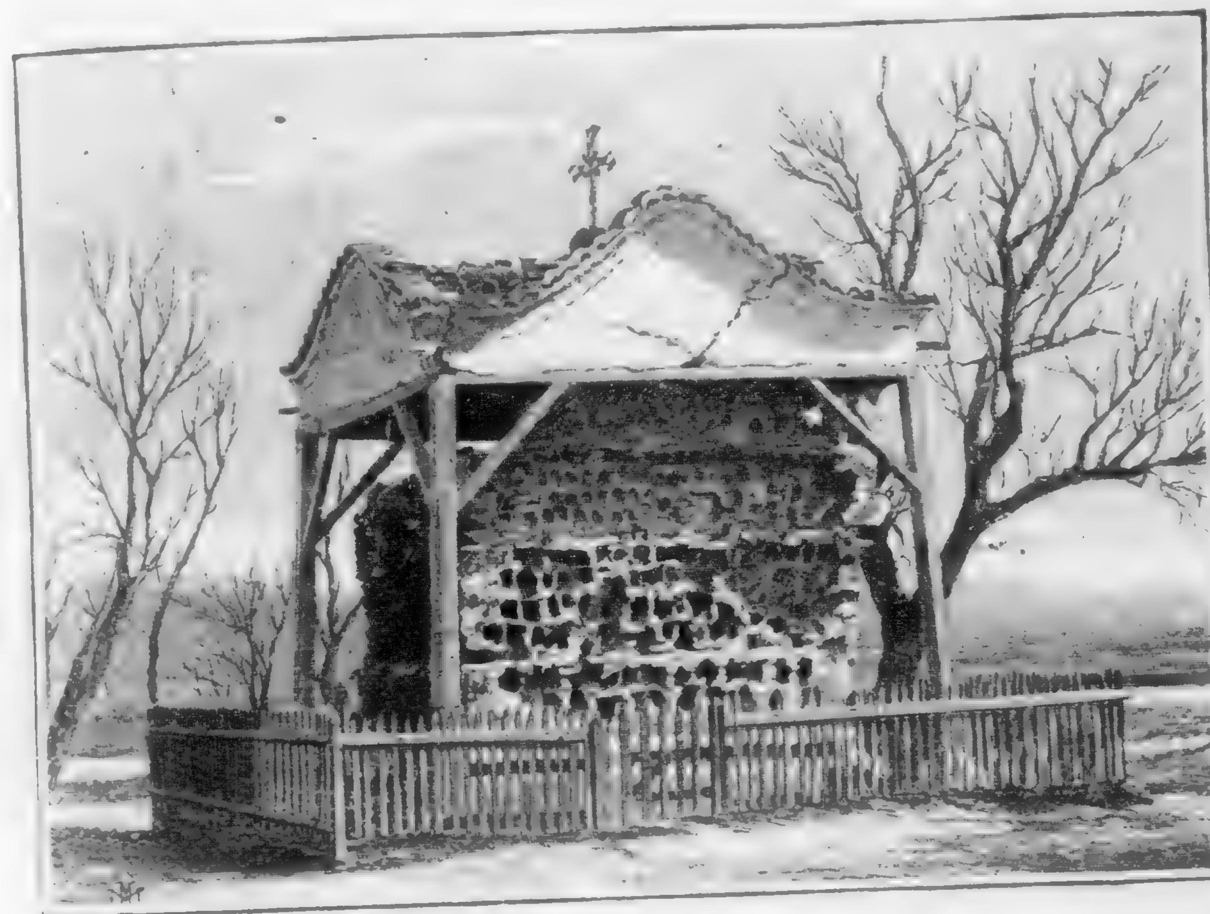
Toutefois, les Serbes avaient le sentiment que leur faible armée — 40000 hommes environ — ne pouvait longtemps résister seule aux forces réunies de l'Empire turc. Ils cherchèrent donc des protecteurs et sollicitèrent successivement l'appui du tsar Alexandre Ier, de l'empereur d'Autriche et de Napoléon Ier. Le tsar conclut une alliance avec eux, parce qu'il était lui-même en guerre avec le sultan, et des détachements russes aidèrent à plusieurs reprises les Serbes à refouler les attaques turques. Mais en 1812, Napoléon Ier préparant l'invasion de la Russie, le tsar traita avec le sultan à *Bucarest*. Un article du traité concernait les Serbes. Seulement, une fois Alexandre aux prises avec les Français, les stipulations relatives aux Serbes furent inexistantes pour les Turcs. En 1813, trois armées envahirent le pachalik. Les Serbes succombèrent partout sous le nombre. Une partie d'entre eux, et leur chef lui-même, Kara Georges, désespérant de la cause nationale, s'enfuirent en Hongrie; le reste fit sa soumission.

Alors, pendant plus d'un an, les Turcs exercèrent d'horribles représailles. Selon le mot d'un historien serbe, « la paix était rétablie en Serbie, mais c'était la paix du tombeau ». Tous ceux qui avaient joué un rôle dans l'insurrection étaient traqués, torturés, mis à mort. Devant une des portes de Belgrade, écrivait un témoin en février 1815, « de chaque côté de la route, il y a soixante à soixante-dix Serbes empalés ; leurs corps sont mangés par les chiens partout où les bêtes ont pu les atteindre ».

AUTONOMIE DE LA SERBIE

Ces atrocités provoquèrent un nouveau soulèvement. Il commença le dimanche des Rameaux, 23 avril 1815, au village de Takovo, sous la direction de *Miloch Obrenovitch*, un ancien porcher devenu pendant la première insurrection l'un des chefs militaires les plus réputés

Le soulèvement fut si prompt et si vigoureusement conduit que les Turcs, partout surpris, furent partout battus. D'autre part, Napoléon Ier était écrasé à Waterloo, et le tsar libre d'agir ne devait pas manquer d'exiger l'exécution du traité de Bucarest. Aussi les Turcs, tout en mettant deux armées en campagne, entrèrent en négociation avec Miloch, et moins de huit mois



LA TOUR DES CRÂNES A NICH.
Photographie.

Dans la plaine, à quelques kilomètres au nord-est de Nich, se dresse le hideux monument connu sous le nom de Tour des Crânes. *Il date de 1809. Non loin de là un millier de Serbes occupaient la redoute de Kamenitsa. Assiégés par les Turcs, ils se firent sauter au moment où l'ennemi pénétrait dans la redoute (31 mai). Les Turcs décapitèrent tous les cadavres. Puis, pour commémorer leur triomphe, ils édifièrent une tour dont le revêtement était entièrement fait des têtes des vaincus. La tour était encore intacte en 1878, quand les Serbes prirent Nich. Ils enlevèrent alors les crânes, les déposèrent dans un ossuaire et construisirent un abri grossier au-dessus de la tour. Chacune des cavités qu'on aperçoit marque la place d'une tête. Des têtes se voient encore du reste dans la masse même de la maçonnerie. Ce monument dit éloquemment la sauvagerie des Turcs dans la lutte contre les Serbes.*

après le début de l'insurrection le sultan accorda aux Serbes une demi-autonomie (4 décembre 1815). A côté du pacha, il y eut désormais dans la province un *Chef suprême des Serbes* élu par les Serbes, investi par le sultan, et qu'assistait un Conseil

là trois armées turques venant de Bosnie par la Save, de Nich par la Morava, de Vidin par le Danube, tentèrent une marche concentrique pour débloquer Belgrade assiégé par les Serbes. L'action décisive se déroula au bord de la Save, près de Chabats, à *Michar* (13 août 1806). Avec 7000 fantassins, 2000 cavaliers et deux canons, Kara Georges, en une heure, mit en complète déroute 30000 Turcs munis d'une nombreuse artillerie. Cette éclatante victoire sauva la Serbie et la garnison de Belgrade dut capituler, livrant 300 canons aux insurgés (27 décembre). A la fin de 1806, la province était affranchie tout entière.

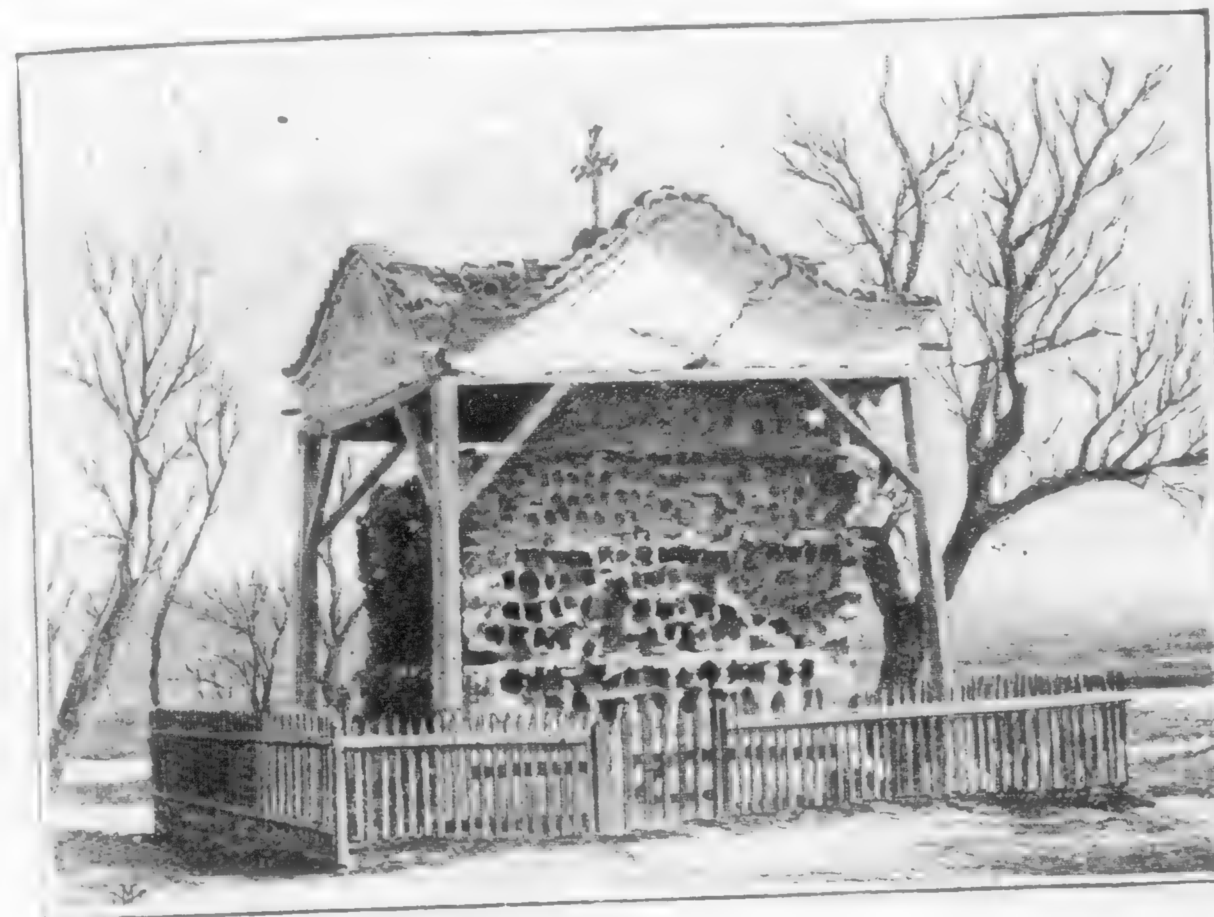
Toutefois, les Serbes avaient le sentiment que leur faible armée — 40000 hommes environ — ne pouvait longtemps résister seule aux forces réunies de l'Empire turc. Ils cherchèrent donc des protecteurs et sollicitèrent successivement l'appui du tsar Alexandre Ier, de l'empereur d'Autriche et de Napoléon Ier. Le tsar conclut une alliance avec eux, parce qu'il était lui-même en guerre avec le sultan, et des détachements russes aidèrent à plusieurs reprises les Serbes à refouler les attaques turques. Mais en 1812, Napoléon Ier préparant l'invasion de la Russie, le tsar traita avec le sultan à *Bucarest*. Un article du traité concernait les Serbes. Seulement, une fois Alexandre aux prises avec les Français, les stipulations relatives aux Serbes furent inexistantes pour les Turcs. En 1813, trois armées envahirent le pachalik. Les Serbes succombèrent partout sous le nombre. Une partie d'entre eux, et leur chef lui-même, Kara Georges, désespérant de la cause nationale, s'enfuirent en Hongrie; le reste fit sa soumission.

Alors, pendant plus d'un an, les Turcs exercèrent d'horribles représailles. Selon le mot d'un historien serbe, « la paix était rétablie en Serbie, mais c'était la paix du tombeau ». Tous ceux qui avaient joué un rôle dans l'insurrection étaient traqués, torturés, mis à mort. Devant une des portes de Belgrade, écrivait un témoin en février 1815, « de chaque côté de la route, il y a soixante à soixante-dix Serbes empalés ; leurs corps sont mangés par les chiens partout où les bêtes ont pu les atteindre ».

AUTONOMIE DE LA SERBIE

Ces atrocités provoquèrent un nouveau soulèvement. Il commença le dimanche des Rameaux, 23 avril 1815, au village de Takovo, sous la direction de *Miloch Obrenovitch*, un ancien porcher devenu pendant la première insurrection l'un des chefs militaires les plus réputés

Le soulèvement fut si prompt et si vigoureusement conduit que les Turcs, partout surpris, furent partout battus. D'autre part, Napoléon Ier était écrasé à Waterloo, et le tsar libre d'agir ne devait pas manquer d'exiger l'exécution du traité de Bucarest. Aussi les Turcs, tout en mettant deux armées en campagne, entrèrent en négociation avec Miloch, et moins de huit mois



LA TOUR DES CRÂNES A NICH.
Photographie.

Dans la plaine, à quelques kilomètres au nord-est de Nich, se dresse le hideux monument connu sous le nom de Tour des Crânes. *Il date de 1809. Non loin de là un millier de Serbes occupaient la redoute de* Kamenitsa. *Assiégés par les Turcs, ils se firent sauter au moment où l'ennemi pénétrait dans la redoute (31 mai). Les Turcs décapitèrent tous les cadavres. Puis, pour commémorer leur triomphe, ils édifièrent une tour dont le revêtement était entièrement fait des têtes des vaincus. La tour était encore intacte en 1878, quand les Serbes prirent Nich. Ils enlevèrent alors les crânes, les déposèrent dans un ossuaire et construisirent un abri grossier au-dessus de la tour. Chacune des cavités qu'on aperçoit marque la place d'une tête. Des têtes se voient encore du reste dans la masse même de la maçonnerie. Ce monument dit éloquemment la sauvagerie des Turcs dans la lutte contre les Serbes.*

après le début de l'insurrection le sultan accorda aux Serbes une demi-autonomie (4 décembre 1815). A côté du pacha, il y eut désormais dans la province un *Chef suprême des Serbes* élu par les Serbes, investi par le sultan, et qu'assistait un Conseil

de knèzes, également élus. Du Chef suprême et du Conseil relevaient l'administration, la justice, la perception des impôts. Miloch fut reconnu comme Chef suprême.

LA PRINCIPAUTÉ DE SERBIE

Dans la suite, toute la politique de Miloch eut pour but d'obtenir la pleine autonomie de la Serbie. Il parvint à ses fins à force de prudence et de patience, et par quinze ans de négociations, au cours desquelles il fut puissamment aidé par les Russes. Au mois de décembre 1830, un décret du sultan, complété en 1833, conféra à Miloch le titre de *prince héréditaire des Serbes*, titre que le peuple lui avait déjà donné. Les impôts, les redevances au sultan et aux spahis furent supprimés et remplacés par un tribut invariable. Tous les Musulmans durent quitter la Serbie; il n'y resta d'autres Turcs que les soldats des citadelles, et Miloch eut le droit d'organiser une petite armée permanente. Ainsi, après trente ans de guerres et de négociations, de la province de Belgrade sortit la *principauté vassale de Serbie*.

L'ÉMANCIPATION DE LA GRÈCE

Il fallut moins de temps pour rendre à la Grèce l'indépendance : une crise de neuf années y suffit (février 1821, septembre 1829).

Préparée par une société secrète, l'*Hétairie*, commencée par un soulèvement général des Grecs de l'ancienne Grèce et des îles, elle fut assurée par l'intervention de trois grandes puissances, Russie, France, Angleterre; par la bataille de *Navarin* (20 octobre 1827), une guerre russo-turque (1828-1829) et le traité d'*Andrinople* (14 septembre 1829).

ORIGINES DE L'INSURRECTION GRECQUE

A la différence des autres peuples chrétiens soumis par les Turcs, les Grecs avaient continué à jouer un rôle important dans l'empire ottoman. D'abord c'était à eux que le sultan avait laissé le gouvernement religieux des Chrétiens : le Patriarche, les archevêques, les évêques, tout le haut clergé étaient choisis parmi les Grecs de Constantinople. D'autre part, bon nombre de Grecs dans les ports et les îles s'étaient enrichis par le commerce ou par la banque. Leur richesse s'était beaucoup accrue à la fin du dix-huitième siècle, par suite de la décadence de la marine et du commerce français dans le Levant, au cours de la Révolution. Les armateurs et les

négociants grecs avaient été les héritiers des armateurs et des négociants marseillais : ils étaient arrivés à posséder plus de 600 navires, montés par environ 30 000 matelots. Enfin, il n'était guère de grande cité commerçante où l'on ne rencontrât d'importantes colonies grecques. Il s'en trouvait en Russie à Odessa et à Moscou, en Autriche à Vienne, en France même à Marseille. Ces Grecs riches, libres, instruits, conservaient le souvenir de la gloire passée de leur peuple, et leur patriotisme rêvait de restaurer un jour l'antique indépendance des *Hellènes*.

Ce fut cette pensée qui, en 1815, détermina quelques Grecs de Vienne à fonder une société secrète, l'*Hétairie amicale*. L'association — c'est le sens du mot Hétairie — devait grouper les patriotes, réunir des fonds, acheter des armes, tout préparer pour un soulèvement. Les fondateurs avaient compté d'abord s'adresser à tous les Chrétiens de l'Empire turc sans distinction de nationalité. Mais leur propagande n'eut de succès que parmi les Grecs. En 1820, cinq ans après sa fondation, l'Hétairie comptait déjà, dit-on, 80 000 affiliés.

Un incident de l'anarchie turque provoqua le soulèvement des Grecs. Le gouverneur de *Janina*, en Épire, s'était rendu indépendant de fait dans son pachalik. Le sultan *Mahmoud II*, prince énergique et qui avait entrepris de relever l'empire et l'autorité impériale, envoya des troupes pour saisir le pacha. Celui-ci, bloqué dans Janina, appela les Grecs à son aide. L'appel fut entendu. A la fin de février et dans les premiers jours de mars 1821, tous les habitants de la Morée, de la Thessalie et la plupart des habitants des îles prirent les armes.

L'INSURRECTION

L'histoire de l'émancipation de la Grèce peut être divisée en deux parties. Dans une première période d'environ six ans (février 1821, octobre 1827), les Grecs luttèrent seuls contre les Turcs. Puis la Russie, la France et l'Angleterre intervinrent, et c'est dans cette seconde période longue de deux années (octobre 1827, septembre 1829) que fut assurée l'indépendance grecque[1].

L'insurrection eut d'abord un caractère anarchique; chaque village presque combattait pour son compte. Ce fut seulement au début de 1822 que les insurgés au congrès d'*Épidaure*, après avoir proclamé l'*indépendance de la Grèce*, essayè-

1. Voir les cartes ci-dessus, pages 502, 503.

rent de s'organiser et de se donner un gouvernement qui coordonnât les efforts.

De part et d'autre la lutte fut féroce. Quand ils avaient appris l'insurrection, les Turcs à Constantinople avaient donné le signal des atrocités, en pendant à la porte de sa cathédrale, le dimanche de Pâques 1821, le Patriarche, vieillard de quatre-vingts ans, et en massacrant de nombreux Chrétiens. Les Grecs, quand ils eurent pris *Tripolitza*, la capitale de la Morée, égorgèrent de sang-froid 12000 Musulmans (5 octobre 1821). Les Turcs ripostèrent en mettant à feu et à sang la riante île de *Chio*[1] : de ses 90000 habitants, 23000 furent massacrés, et près de 50000 vendus comme esclaves (avril 1822). Sur mer, les brûlots grecs conduits par deux marins intrépides, *Canaris* et *Miaulis*, incendièrent à deux reprises les flottes ottomanes (juin-novembre 1822).

Jusqu'à 1825, en dépit des querelles intérieures, des jalousies et des rivalités de leurs chefs, en dépit même d'un commencement de guerre civile, les Grecs purent lutter sans désavantage, parce que le sultan n'avait à leur opposer que des bandes indisciplinées, les janissaires. Mais, en 1825, Mahmoud réclama le concours du pacha d'Égypte, *Méhémet-Ali*, et de ses régiments organisés à l'européenne. Dès lors tout changea. Sous le commandement d'*Ibrahim*, fils de Méhémet-Ali, 17000 Égyptiens eurent rapidement conquis la Morée. *Missolonghi*, principale citadelle des insurgés à l'ouest, succomba après dix mois d'une résistance héroïque (avril 1826). *Athènes* fut prise à son tour (juin 1827). Les Grecs semblaient perdus, quand les grandes puissances intervinrent.

L'INTERVENTION EUROPÉENNE

Presque dès le début de la lutte, les insurgés avaient rencontré de vives sympathies en Europe. Il n'était guère d'esprit cultivé qui pût demeurer indifférent au sort de cette Grèce, « mère des Arts », à qui l'Humanité est redevable des plus purs chefs-d'œuvre de l'esprit. Aussi les insurgés virent-ils accourir de nombreux volontaires : tel l'illustre poète anglais *Byron*, qui mourut à Missolonghi, le colonel *Fabvier*, un Français, qui organisa et commanda les premières troupes régulières grecques. Des comités de *Philhellènes*, c'est-à-dire d'amis des Grecs, devenus particulièrement actifs après les atrocités de Chio, s'étaient constitués un peu partout, en Allemagne, en Suisse, en France, en Angleterre, jusqu'aux

1. Voir ci-dessus, page 377, le tableau de Delacroix.

États-Unis, et faisaient passer aux insurgés de l'argent, des armes, des munitions, des volontaires. Le comité de Paris, où se trouvaient réunis écrivains, artistes, hommes politiques de tous les partis, fournit à lui seul en deux années, plus de trois millions, des armes et des soldats.

Par contre, les gouvernements s'étaient d'abord montrés hostiles aux insurgés. Tout occupés, sous l'influence de Metternich, à réprimer dans les Congrès les mouvements libéraux en Occident[1], ils considéraient les Grecs soulevés contre l'autorité légitime du sultan comme indignes de tout intérêt. « Là-bas, écrivait Metternich, trois ou quatre cent mille individus, pendus, égorgés, empalés, cela ne compte guère. » Aussi, les délégués grecs étant venus demander secours au Congrès de Laybach, on refusa même de les recevoir. Mais tout changea quand le tsar Alexandre fut mort (décembre 1825). Son successeur *Nicolas Ier* rêvait d'un démembrement de l'Empire Turc ; à tout le moins désirait-il l'affaiblir au point qu'il fût en face de la Russie dans une sorte de vassalité. Il n'était donc pas de son intérêt de laisser écraser les Grecs, et, d'autre part, l'affaire grecque pouvait fournir un excellent prétexte de querelle. De son côté le gouvernement anglais ne voulait pas laisser le tsar intervenir seul et régler seul la question grecque. Par suite, Anglais et Russes négocièrent et s'entendirent pour offrir leur médiation aux belligérants. En France, Charles X, par sympathie pour les Grecs autant que par politique, adhéra au projet anglo-russe.

Un traité signé à *Londres* (6 juillet 1827) stipula que les trois puissances demanderaient et au besoin imposeraient un armistice au sultan, qu'elles exigeraient d'autre part, pour les Grecs, ce qu'avaient obtenu déjà les Serbes : l'autonomie administrative et la transformation de leur pays en principauté tributaire.

NAVARIN

Le sultan repoussa avec hauteur l'offre de médiation et la demande d'armistice. Les puissances se mirent en devoir d'assurer par la force la cessation des hostilités. Leurs flottes reçurent l'ordre de s'opposer à tout mouvement des flottes turque et égyptienne. Celles-ci, fortes de quatre-vingt vaisseaux de tout rang, portant 2400 canons, se trouvaient, au commencement d'octobre, concentrées dans la rade de **Navarin**. Pour obtenir leur dislocation, les flottes combinées des puissances, vingt-six navires armés de 1300 canons, se pré-

1. Voir ci-dessus, page 297.

sentèrent devant la rade. Le samedi, 20 octobre 1827, vers deux heures et demie, comme les vaisseaux anglo-français se disposaient à mouiller en face de la flotte turco-égyptienne, un coup de feu fut tiré contre un canot anglais, un coup de canon contre une frégate française. Ce fut le signal inattendu d'une formidable bataille de quatre heures. A sept heures les Turcs avaient perdu soixante navires et 6000 hommes.

EXPÉDITION DE MORÉE

La destruction de sa flotte ne fit qu'exaspérer le sultan. Il réclama de la France, de la Russie et de l'Angleterre une indemnité et des excuses. En même temps il adressait aux Musulmans un appel à la guerre sainte contre les Russes. Charles X répondit en envoyant une division en Morée pour chasser les Égyptiens (août 1828). Le tsar Nicolas déclara la guerre au sultan (avril 1828).

LA GUERRE TURCO-RUSSE

La guerre dura un peu plus d'un an[1]. Les Russes eurent au début de rapides succès. Après avoir occupé la Moldavie et la Valachie, ils franchirent le Danube dès le mois de juin 1828. Mais ils échouèrent devant Silistrie, et des maladies les décimèrent, en sorte qu'ils durent repasser le Danube. Les opérations, reprises au printemps de 1829, furent vivement conduites. Après s'être emparés de *Silistrie* (30 juin 1829), les Russes dérobèrent leur marche aux armées turques établies en Bulgarie, franchirent les Balkans dans le voisinage de la mer Noire et par un audacieux coup de main enlevèrent *Andrinople* (20 août 1829). La route de Constantinople était ouverte : le sultan demanda la paix.

TRAITÉ D'ANDRINOPLE

Le traité signé à *Andrinople* (4 septembre 1829) régla la question grecque et le conflit turco-russe. Pour le règlement de la question grecque, le traité d'Andrinople enregistra simplement l'adhésion du sultan aux décisions prises en commun par la Russie, la France et l'Angleterre. En vertu de ces décisions tout le territoire au sud d'une ligne tirée du golfe d'Arta au golfe de Volo, avec les iles avoisinant la côte orientale, était détaché de l'empire turc et formait un *État pleinement indépendant, le royaume de Grèce.* Son indépendance était garantie par les trois puissances.

D'autre part, la Turquie cédait au tsar les embouchures du

1. Voir la carte ci-dessus, page 507.

Danube et s'engageait à lui payer en dix ans une lourde indemnité de guerre. Jusqu'au règlement complet de cette indemnité, les Russes occuperaient la Moldavie et la Valachie. La condition politique de ces deux provinces était en outre modifiée au détriment de la Turquie. Elles restaient toujours vassales du sultan. Mais aucun Musulman n'y devait plus demeurer non plus qu'en Serbie et en Grèce, et d'autre part, *l'autonomie des deux provinces était désormais garantie par la Russie.* Ainsi se poursuivait à Andrinople la politique inaugurée soixante ans plus tôt par Catherine II au traité de *Kaïnardji*[1], et qui tendait à porter la frontière russe jusqu'au Danube, en faisant peu à peu passer les provinces roumaines de la vassalité turque au protectorat du tsar.

LA CRISE ÉGYPTIENNE

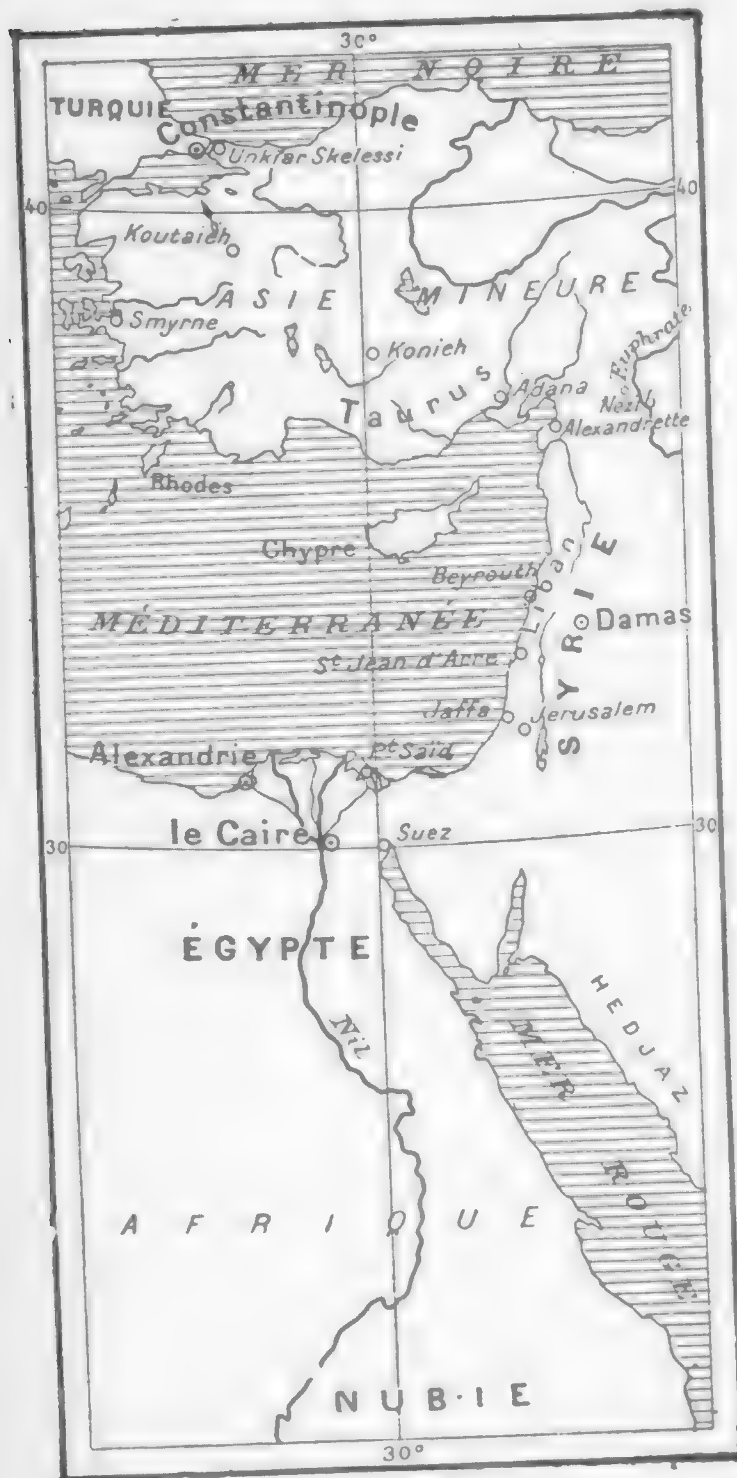
Deux ans à peine après la fin de la crise grecque, une crise nouvelle ébranla l'Empire turc. Elle fut provoquée par le *pacha d'Égypte*, ***Mehemet-Ali.*** La crise égyptienne se déroula en deux épisodes d'abord de 1831 à 1833, puis de 1839 à 1841. Comme la crise grecque, elle provoqua l'intervention des puissances; comme elle, elle aboutit à un nouveau démembrement de l'Empire turc, à l'*indépendance de fait de l'Égypte.*

L'ÉGYPTE ET MEHEMET-ALI

Mehemet-Ali, un Albanais intelligent et audacieux, gouvernait l'Égypte depuis 1805. D'une médiocre et somnolente province turque il avait fait une puissance militaire redoutable, un pays dont l'activité agricole et industrielle rappelait l'Europe. Après avoir détruit la féodalité des Mamelouks, massacrés en masse au cours d'une fête dans la citadelle du Caire (1811), il s'était proclamé seul maître et propriétaire du sol, et s'inspirant de l'œuvre commencée par les Français durant leurs deux années d'occupation[2] (1799-1801) il s'était appliqué à restaurer l'agriculture, à fonder l'industrie égyptienne. Le coton cultivé par son ordre en d'immenses plantations fournit les éléments d'un très important commerce qui, monopolisé par le pacha, lui rapporta des sommes considérables. Ces sommes, Mehemet-Ali les employa à se créer avec le concours d'officiers et d'ingénieurs français appelés par lui en grand nombre, une armée, une flotte, des arsenaux. Dans le

1. Voir 1er volume, page 541.
2. Voir ci-dessus, pages 154-156.

temps où le sultan n'avait d'autres troupes que les hordes des janissaires, son pacha possédait une armée équipée, disciplinée, exercée à l'européenne. De là l'appel de Mahmoud à Mehemet-Ali contre les Grecs. Il en coûta au pacha d'Egypte en trois ans (1825-1828) 30 000 hommes, sa flotte et vingt millions.



ÉGYPTE, SYRIE, ASIE MINEURE.

LA QUESTION DE SYRIE

Mehemet-Ali pensa que de pareils sacrifices méritaient récompense : il demanda au sultan le gouvernement de la Syrie. Mahmoud le lui ayant refusé, Mehemet-Ali résolut de le prendre. En octobre 1831, son fils Ibrahim envahit la Syrie. Il enleva Saint-Jean-d'Acre et Damas, puis passa en Asie Mineure, et à *Konieh* (21 décembre 1832) infligea une telle défaite aux Turcs qu'il put pousser ses avant-gardes jusqu'à la mer de Marmara.

INTERVENTION DE L'EUROPE

La victoire d'Ibrahim émut l'Europe entière. En effet, le sultan affolé, voyant déjà les Égyptiens à Constantinople, implora l'aide du tsar. C'était pour Nicolas une occasion inespérée d'établir son influence en Turquie. Il envoya une escadre dans le Bosphore, et 15 000 hommes en occupèrent les deux rives.

Cette occupation alarma au plus haut point l'Angleterre, la France et l'Autriche : elles craignirent que ce ne fût le premier épisode de l'établissement du protectorat russe. Aussi pressèrent-elles le sultan de désarmer Méhémet-Ali par des concessions. Le sultan céda. Au traité de *Koutaieh* (5 mai 1833) il accorda à Méhémet-Ali le gouvernement de la Syrie et d'Adana. Cette dernière concession ouvrait à l'Égyptien l'Asie Mineure et la route de Constantinople. Déjà maître d'une partie de l'Arabie, l'*Hedjaz*, soumise par lui en 1818, ayant ajouté à l'Égypte la *Nubie* (1820) et tous les territoires du Haut-Nil, Mehemet-Ali se trouvait en 1833 à la tête d'un *véritable empire, plus redoutable que l'empire turc.*

TRAITÉ D'UNKIAR-SKELESSI

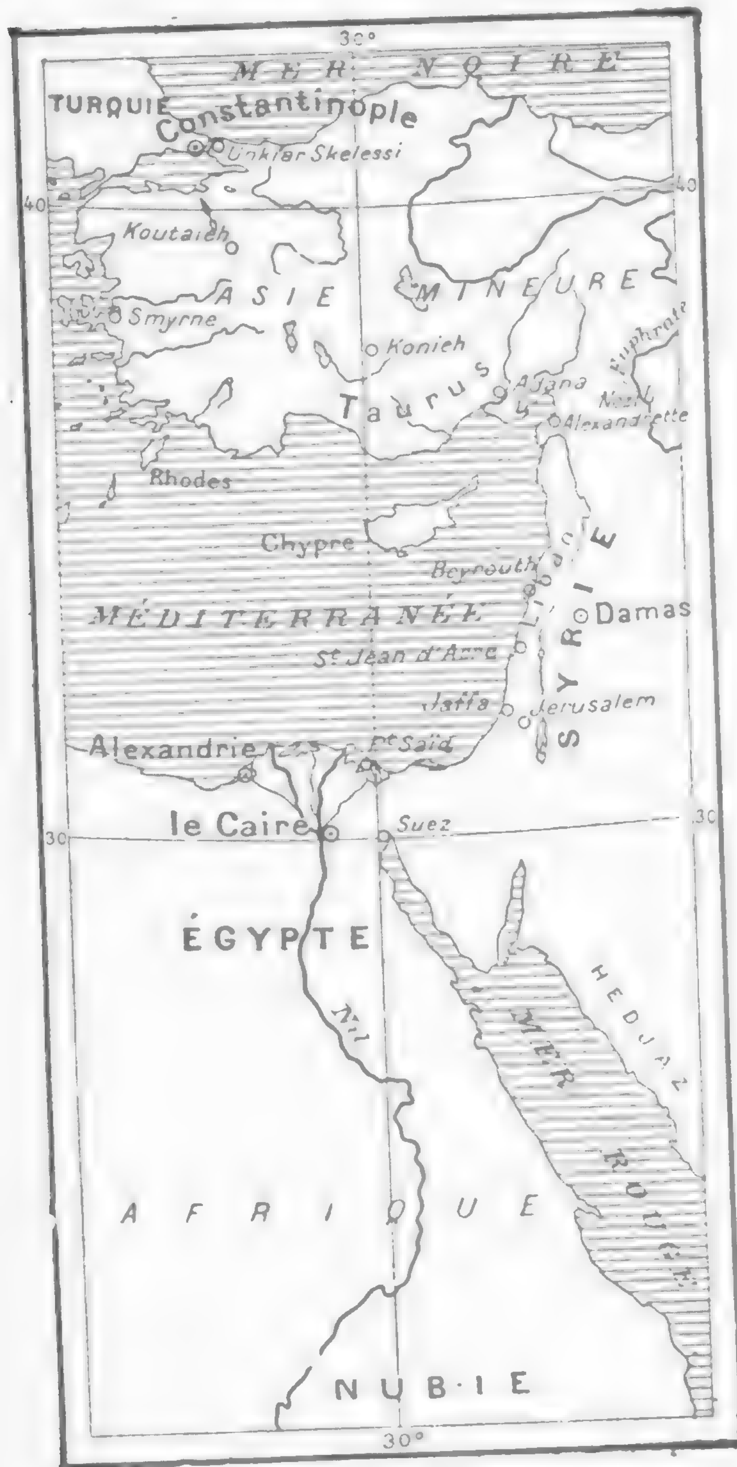
La signature de la paix obligea le tsar à rappeler ses troupes. Mais son intervention lui avait rapporté tout le profit qu'il en attendait : il avait en effet obtenu du sultan un traité d'alliance. Par ce traité, signé à *Unkiar-Skelessi* (8 juillet 1833), le tsar promettait au sultan toutes les troupes nécessaires à sa défense ; le sultan, ainsi transformé en protégé russe, s'engageait à fermer les détroits de la mer Noire à tous vaisseaux de guerre autres que les vaisseaux russes. *La mer Noire devenait ainsi comme un immense port militaire russe*, d'où les flottes du tsar pourraient à leur heure s'élancer sur la Méditerranée, sans courir grand risque d'être jamais atteintes elles-mêmes dans un si sûr refuge.

L'alliance d'Unkiar-Skelessi fut un des faits essentiels de la question d'Orient : elle détermina, en effet, la politique ultérieure des grandes puissances à l'égard de la Turquie. Désormais, toutes suivirent avec un soin jaloux les affaires turques ; et pour empêcher que le tsar n'eût à remplir son rôle de protecteur, elles furent amenées à se transformer elles-mêmes, on le verra plus loin, en protectrices de la Turquie, mise pour ainsi dire sous la sauvegarde de l'Europe.

SECONDE GUERRE TURCO-ÉGYPTIENNE

Cinq ans plus tard Mahmoud tenta de reprendre la Syrie. Mais dès son entrée en campagne l'armée turque, forte de 100 000 hommes, fut détruite à *Nezib* par Ibrahim, qui ramassa 12 000 prisonniers, 25 000 fusils et plus de 160 canons (24 juin 1839). Quand la nouvelle du désastre parvint à Constantinople, Mahmoud venait de mourir (1er juillet) laissant pour héritier un enfant de seize ans.

temps où le sultan n'avait d'autres troupes que les hordes des janissaires, son pacha possédait une armée équipée, disciplinée, exercée à l'européenne. De là l'appel de Mahmoud à Mehemet-Ali contre les Grecs. Il en coûta au pacha d'Egypte en trois ans (1825-1828) 30 000 hommes, sa flotte et vingt millions.



ÉGYPTE, SYRIE, ASIE MINEURE.

LA QUESTION DE SYRIE

Mehemet-Ali pensa que de pareils sacrifices méritaient récompense : il demanda au sultan le gouvernement de la Syrie. Mahmoud le lui ayant refusé, Mehemet-Ali résolut de le prendre. En octobre 1831, son fils Ibrahim envahit la Syrie. Il enleva Saint-Jean-d'Acre et Damas, puis passa en Asie Mineure, et à *Konieh* (21 décembre 1832) infligea une telle défaite aux Turcs qu'il put pousser ses avant-gardes jusqu'à la mer de Marmara.

INTERVENTION DE L'EUROPE

La victoire d'Ibrahim émut l'Europe entière. En effet, le sultan affolé, voyant déjà les Égyptiens à Constantinople, implora l'aide du tsar. C'était pour Nicolas une occasion inespérée d'établir son influence en Turquie. Il envoya une escadre dans le Bosphore, et 15 000 hommes en occupèrent les deux rives.

Cette occupation alarma au plus haut point l'Angleterre, la France et l'Autriche : elles craignirent que ce ne fût le premier épisode de l'établissement du protectorat russe. Aussi pressèrent-elles le sultan de désarmer Méhémet-Ali par des concessions. Le sultan céda. Au traité de *Koutaieh* (5 mai 1833) il accorda à Méhémet-Ali le gouvernement de la Syrie et d'Adana. Cette dernière concession ouvrait à l'Égyptien l'Asie Mineure et la route de Constantinople. Déjà maître d'une partie de l'Arabie, l'*Hedjaz*, soumise par lui en 1818, ayant ajouté à l'Égypte la *Nubie* (1820) et tous les territoires du Haut-Nil, Mehemet-Ali se trouvait en 1833 à la tête d'un *véritable empire, plus redoutable que l'empire turc*.

TRAITÉ D'UNKIAR-SKELESSI

La signature de la paix obligea le tsar à rappeler ses troupes. Mais son intervention lui avait rapporté tout le profit qu'il en attendait : il avait en effet obtenu du sultan un traité d'alliance. Par ce traité, signé à *Unkiar-Skelessi* (8 juillet 1833), le tsar promettait au sultan toutes les troupes nécessaires à sa défense ; le sultan, ainsi transformé en protégé russe, s'engageait à fermer les détroits de la mer Noire à tous vaisseaux de guerre autres que les vaisseaux russes. *La mer Noire devenait ainsi comme un immense port militaire russe*, d'où les flottes du tsar pourraient à leur heure s'élancer sur la Méditerranée, sans courir grand risque d'être jamais atteintes elles-mêmes dans un si sûr refuge.

L'alliance d'Unkiar-Skelessi fut un des faits essentiels de la question d'Orient : elle détermina, en effet, la politique ultérieure des grandes puissances à l'égard de la Turquie. Désormais, toutes suivirent avec un soin jaloux les affaires turques ; et pour empêcher que le tsar n'eût à remplir son rôle de protecteur, elles furent amenées à se transformer elles-mêmes, on le verra plus loin, en protectrices de la Turquie, mise pour ainsi dire sous la sauvegarde de l'Europe.

SECONDE GUERRE TURCO-ÉGYPTIENNE

Cinq ans plus tard Mahmoud tenta de reprendre la Syrie. Mais dès son entrée en campagne l'armée turque, forte de 100 000 hommes, fut détruite à *Nezib* par Ibrahim, qui ramassa 12 000 prisonniers, 25 000 fusils et plus de 160 canons (24 juin 1839). Quand la nouvelle du désastre parvint à Constantinople, Mahmoud venait de mourir (1er juillet) laissant pour héritier un enfant de seize ans.

Le commandant de la flotte turque conduisit ses vaisseaux à Alexandrie et les livra à Méhémet-Ali. L'Empire turc semblait sur le point de tomber aux mains du pacha d'Égypte.

TRAITÉ DE LONDRES

On vit alors en mouvement toutes les ambitions et toutes les jalousies des puissances, et peu s'en fallut que des désastres turcs sortit une guerre européenne. Redoutant qu'en vertu du traité d'Unkiar-Skelessi Nicolas n'occupât Constantinople, l'Angleterre et l'Autriche proposèrent en hâte une intervention collective des puissances, et le règlement par ces puissances du conflit turco-égyptien. La France, la Russie, et la Prusse acceptèrent. *C'était le premier acte de la prise en tutelle de la Turquie par l'Europe.* Mais la France, très favorable à Méhémet-Ali, cherchait à lui assurer de larges avantages. Par contre, l'Angleterre était hostile au pacha, parce qu'elle ne voulait pas laisser former à mi-chemin de l'Inde un empire puissant où dominerait l'influence française. En fin de compte l'Angleterre l'emporta. Elle détermina la Russie, l'Autriche et la Prusse à régler avec elle, à l'insu de la France, par le *traité de Londres,* le conflit turco-égyptien. On a vu[1] quelles colères l'événement souleva à Paris. Mais les puissances passèrent outre. Elles avaient d'abord résolu de laisser à Méhémet-Ali l'Égypte, à titre héréditaire, Saint-Jean-d'Acre et le sud de la Syrie, à titre viager. Méhémet-Ali ayant repoussé ces conditions, les puissances décidèrent de ne plus lui laisser que l'Égypte. Une flotte anglo-autrichienne se présenta devant Alexandrie. Sous la menace d'un bombardement, Méhémet-Ali se soumit; il rappela ses troupes de Syrie et rendit la flotte turque au sultan (novembre 1840).

CONVENTION DES DÉTROITS

La défaite de Méhémet-Ali fut considérée partout comme un échec pour la France. Un an plus tard la Russie subit à son tour un échec plus certain. Sur l'initiative de la France fut conclue, entre les grandes puissances et la Turquie, une convention demeurée depuis lors en vigueur, la *Convention des Détroits,* en vertu de laquelle *le passage du Bosphore et des Dardanelles était interdit à tout vaisseau de guerre* (14 juillet 1841). C'était la ruine du traité d'Unkiar-Skelessi : les escadres russes étaient désormais prisonnières dans la mer Noire.

1. Voir ci-dessus, page 348.

ESSAIS DE RÉFORMES EN TURQUIE

Tant d'insurrections et tant de désastres rendaient évidente la nécessité de profondes réformes dans l'empire turc. Ces réformes, Mahmoud II et son fils Abdul-Medjid les entreprirent. Mais ils se heurtèrent à la mauvaise volonté de la plupart des fonctionnaires à qui l'anarchie était profitable, puis à l'inertie et au fanatisme de l'immense majorité de leurs sujets, qui considéraient comme sacro-sainte l'antique organisation de la Turquie, comme sacrilège tout essai de la modifier. Mahmoud put cependant commencer et mener en partie à bien la plus urgente des réformes, la *réforme de l'armée,* vainement tentée par ses prédécesseurs. Le premier acte en fut la destruction des janissaires. Ils s'étaient soulevés en apprenant que Mahmoud avait décidé la réorganisation de leur corps. Le sultan arma contre eux le peuple de Constantinople. Ils furent bloqués dans leurs casernes, et 20000 y furent tués ou brûlés vifs (juin 1826).

Sous Abdul-Medjid la reconstitution de l'armée fut heureusement achevée. D'autre part, un ministre, *Rechid-Pacha,* gagné aux idées européennes par un long séjour en France et en Angleterre, fit promulguer le plan d'une réforme générale, politique et administrative (novembre 1839). L'essentiel en devait être l'abolition de toute distinction entre Musulmans et Chrétiens, l'égalité de tous les sujets du sultan. Pour l'application du plan de réforme de nombreux décrets furent rendus. Mais les partisans de l'ancien régime, « les vieux Turcs », n'en tinrent pas compte. La condition des Chrétiens demeura misérable; d'où par la suite de nouvelles révoltes, de nouvelles interventions de l'Europe, et de nouveaux démembrements de l'empire.

NICOLAS ET LA TURQUIE

Les essais de transformation de la Turquie inquiétaient le tsar Nicolas, parce que l'application sérieuse des réformes pouvait donner à l'Empire turc un regain de vigueur. Or, la faiblesse de cet empire — Nicolas l'appelait « *l'homme malade* » — était indispensable au succès des projets du tsar. Ses projets — il hésitait entre deux — c'étaient soit le démembrement de la Turquie, soit, comme il l'avait essayé par le traité d'Unkiar-Skelessi, l'établissement du protectorat russe à Constantinople. Le démembrement n'était possible qu'avec la complicité de l'une des grandes puissances. Nicolas songea à l'Angleterre. A trois reprises, au début de 1853 (janvier-février), il fit à l'ambassadeur anglais des

ouvertures en vue d'un partage. Puis brusquement, sans attendre la réponse de Londres, il se résolut à agir seul et, jouant le tout pour le tout, à tenter une démarche qui, si elle réussissait, mettrait le sultan dans sa dépendance. Si elle échouait, il aurait un prétexte de guerre.

L'AMBASSADE DE MENTCHIKOF

A la fin de février 1853, un ambassadeur extraordinaire, le prince Mentchikof, arrivait à Constantinople. Il venait offrir au sultan l'alliance du tsar. Que le sultan voulût attaquer ou fût attaqué, le tsar mettrait à sa disposition ses armées. Pour prix de cette alliance offensive et défensive, Nicolas demandait au sultan de lui reconnaître un *droit de protectorat sur tous les Chrétiens orthodoxes de l'empire turc*. Si le sultan acceptait, le tsar aurait dès lors un moyen permanent d'intervenir en Turquie.

La proposition fut présentée au mois de mai, en forme d'*ultimatum* : le sultan était sommé de choisir l'alliance ou la rupture. Le sultan communiqua la proposition aux gouvernements anglais et français, et sur leur conseil la déclina. Mentchikof quitta aussitôt Constantinople, et Nicolas, sous prétexte de prendre des garanties en faveur des Chrétiens, fit entrer ses troupes dans les provinces moldo-valaques. Toutefois la guerre ne commença réellement que dix mois plus tard (mars 1854).

ALLIANCE FRANCO-ANGLO-TURQUE

Nicolas comptait n'avoir à combattre que la Turquie. Il eut une guerre avec *l'Angleterre* et *la France*, auxquelles se joignit plus tard le *Piémont*[1]. L'Angleterre et la France en effet étaient intéressées à ne pas laisser modifier l'équilibre méditerranéen par la substitution d'un État énergique, la Russie, à un État chancelant, la Turquie. En outre, Napoléon III avait des griefs personnels contre Nicolas, qui, lors du rétablissement de l'empire en France, s'était efforcé de décider les grandes puissances à ne pas le reconnaître. La France et l'Angleterre, venant au secours du sultan, sommèrent le tsar d'évacuer la Moldavie et la Valachie. Sur son refus, elles lui déclarèrent la guerre et signèrent une alliance avec la Turquie, à *Constantinople* (12 mars 1854). Elles avaient exigé, pour prix de leur appui, que le sultan s'engageât à assurer à tous ses sujets, sans distinction de religion, l'égalité complète et l'admission à tous les emplois.

1. Voir ci-dessus page 432.

LA GUERRE DE CRIMÉE

La guerre dura deux ans (mars 1854-mars 1856). Commencée en Bulgarie, sur les bords du Danube, elle eut pour théâtre essentiel la presqu'île de Crimée dans la mer Noire — d'où le nom de *guerre de Crimée* — et se résuma en un siège colossal, le siège de Sébastopol.

Les Russes avaient d'abord passé le Danube (13 mars) et mis le siège devant *Silistrie* (14 avril). Mais la résistance acharnée de la place, le débarquement de 50000 Anglo-Français, à *Varna*, les menaces des Autrichiens qui paraissaient prêts à se joindre aux Alliés, amenèrent les Russes à repasser le Danube et à évacuer la Moldavie et la Valachie (juin 1854). On ne pouvait penser à les poursuivre en Bessarabie, parce que, à raison des distances, le ravitaillement des armées alliées y aurait été impossible On décida donc de frapper en *Crimée*. Les Russes avaient créé à la pointe sud de la presqu'île, à *Sébastopol*, un puissant arsenal maritime qui était une menace constante pour Constantinople : il s'agissait de le détruire.

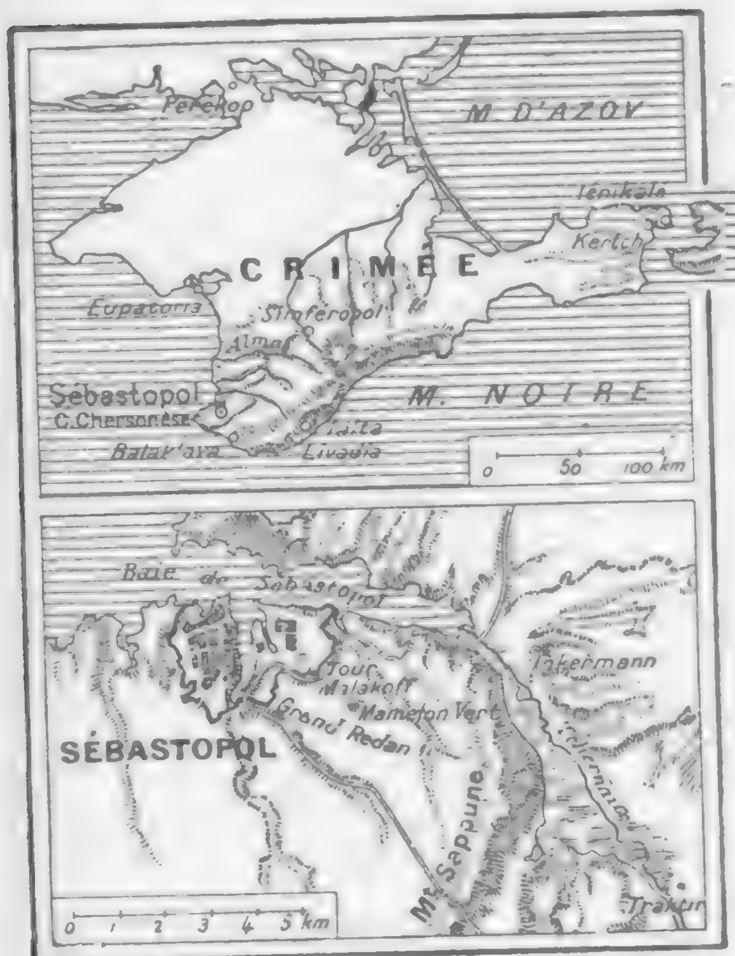
SIÈGE DE SÉBASTOPOL

Du 16 au 19 septembre 1854, à *Eupatoria*, 356 navires débarquèrent : 21000 Anglais, 30000 Français, 6000 Turcs, soit 57000 hommes, plusieurs milliers de chevaux, 126 canons de campagne, 125 pièces de siège, des approvisionnements immenses, des vivres et des fourrages pour quarante-cinq jours, 1 300 gabions, 24000 fascines, 180000 sacs à terre, etc. C'était le prélude prodigieux du siège le plus prodigieux de l'histoire. Il dura onze mois (9 octobre 1854-8 septembre 1855) et coûta par le feu, et surtout par la maladie et les rigueurs de l'hiver, plus de 100 000 hommes aux Alliés, près de 200000 hommes aux Russes.

Les Russes, retranchés derrière la petite rivière de l'*Alma*, essayèrent d'arrêter les Alliés montant vers Sébastopol. Ils furent battus (20 septembre). Pendant le siège même, des armées russes, manœuvrant en dehors de la place, vinrent à plusieurs reprises prendre à revers les assiégeants ; elles furent battues à *Balaklava* (25 octobre 1854), à *Inkermann* (5 novembre 1854), au pont de *Traktir* (16 avril 1855).

Quand le siège commença, la place, puissamment défendue sur le front de mer, était à peine fortifiée du côté du continent Mais un officier du génie, le colonel *de Totleben*, improvisa, avec une activité merveilleuse, un système nouveau de fortifications en terre, facilement bouleversées par le canon de l'assiégeant,

plus facilement réparées par la pelle de l'assiégé. Pour armer les ouvrages russes, 3000 canons furent empruntés à la flotte. Français et Anglais durent entreprendre d'immenses travaux, creuser plus de 80 kilomètres de tranchées, mettre en batterie plus de 800 bouches à feu, porter leurs effectifs à près de 150000 hommes. Il leur fut cependant impossible de bloquer entièrement la place qui, libre au Nord, ne cessa tout le long du siège d'être ravitaillée en hommes, en munitions, en vivres.



Les champs de bataille de Crimée et Sébastopol.

MALAKOFF

La clef de la défense était, au sommet d'un mamelon, l'ouvrage *Malakoff*, citadelle en terre, longue d'environ 350 mètres, et couverte à un kilomètre en avant par un autre ouvrage, le *Mamelon Vert*. Sous l'énergique direction du général *Pélissier*, les Français enlevèrent le Mamelon Vert, le 7 juin (1855). De là, il leur fallut trois mois de travaux et de combats pour atteindre le pied de Malakoff. Le samedi 8 septembre, après trois jours de « bombardement infernal », à midi l'assaut fut donné à toutes les défenses de la ville, par 56000 hommes. Repoussé partout, il réussit à Malakoff. Malgré des efforts désespérés renouvelés pendant quatre heures, les Russes ne purent déloger de l'ouvrage la division du général de Mac-Mahon.

Malakoff pris, Sébastopol ne pouvait plus se défendre; les Russes l'évacuèrent dans la nuit, après avoir fait sauter tous les bastions et incendié tous leurs navires dans la rade. Cette dernière journée leur coûtait 13000 hommes; elle en coûtait 10000 aux Alliés.

TRAITÉ DE PARIS

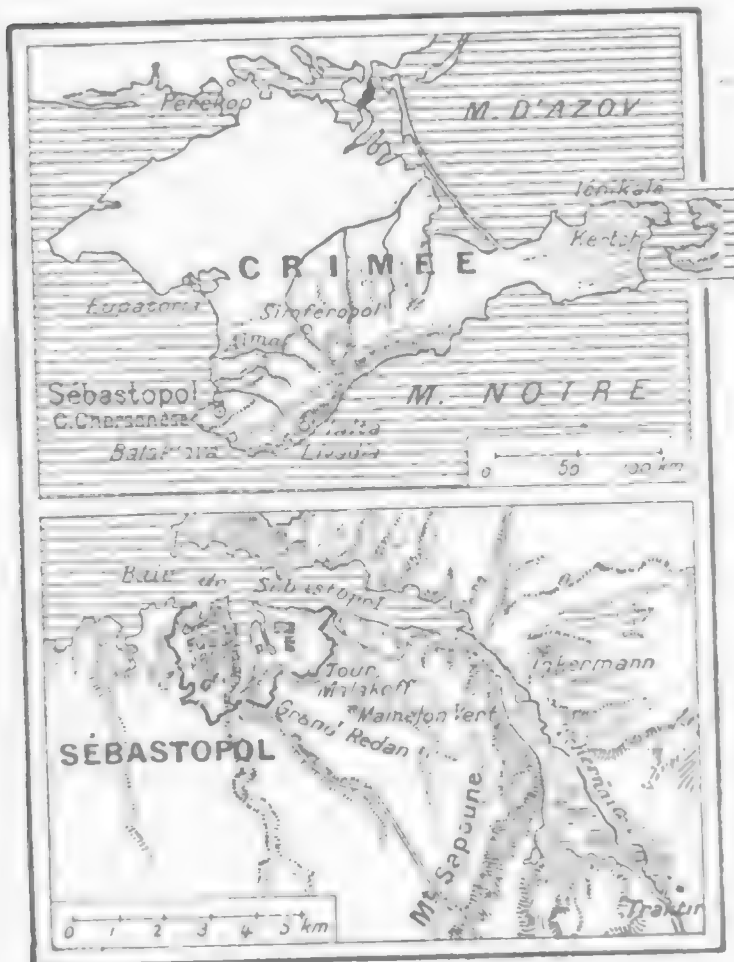
Au milieu du siège de Sébastopol, Nicolas était mort du désespoir de ses défaites (2 mars 1855). Après la chute de la place, l'épuisement de la Russie contraignit Alexandre II, le nouveau tsar, à traiter. Un Congrès où siégèrent les représentants de la France, de l'Angleterre, de la Russie, de la Turquie, de l'Autriche, du Piémont, de la Prusse se réunit à **Paris**, et régla les conditions de la paix. La Russie dut céder la Bessarabie, qui fut annexée à la Moldavie. La mer Noire était neutralisée : il était interdit à la Russie et à la Turquie d'y avoir ni vaisseaux de guerre, ni arsenaux. La Moldavie et la Valachie, ainsi que la Serbie, avaient leurs privilèges garantis désormais par toutes les puissances. Enfin, et c'étaient là les clauses essentielles du traité, les puissances



Un bastion de l'ouvrage Malakoff à la fin du siège.
Photographie communiquée par *l'Illustration*

La photographie, prise de l'intérieur du bastion, montre les effets terribles du bombardement des trois derniers jours du siège. Les Russes l'ont appelé le bombardement infernal ; *dans la seule dernière journée, 70000 projectiles tombèrent sur la ville. On aperçoit au dernier plan trois embrasures, avec leurs canons. La forteresse, improvisée par Totleben, était faite de* gabions, *grands paniers ronds, dont on voit une série au premier plan, et de sacs, remplis de terre et disposés en épaisses murailles, que précédaient de profonds fossés.*

plus facilement réparées par la pelle de l'assiégé. Pour armer les ouvrages russes, 3000 canons furent empruntés à la flotte. Français et Anglais durent entreprendre d'immenses travaux, creuser plus de 80 kilomètres de tranchées, mettre en batterie plus de 800 bouches à feu, porter leurs effectifs à près de 150000 hommes. Il leur fut cependant impossible de bloquer entièrement la place qui, libre au Nord, ne cessa tout le long du siège d'être ravitaillée en hommes, en munitions, en vivres.



Les champs de bataille de Crimée et Sébastopol.

MALAKOFF La clef de la défense était, au sommet d'un mamelon, l'ouvrage *Malakoff*, citadelle en terre, longue d'environ 350 mètres, et couverte à un kilomètre en avant par un autre ouvrage, le *Mamelon Vert*. Sous l'énergique direction du général *Pélissier*, les Français enlevèrent le Mamelon Vert, le 7 juin (1855). De là, il leur fallut trois mois de travaux et de combats pour atteindre le pied de Malakoff. Le samedi 8 septembre, après trois jours de « bombardement infernal », à midi l'assaut fut donné à toutes les défenses de la ville, par 56000 hommes. Repoussé partout, il réussit à Malakoff. Malgré des efforts désespérés renouvelés pendant quatre heures, les Russes ne purent déloger de l'ouvrage la division du général de Mac-Mahon.

Malakoff pris, Sébastopol ne pouvait plus se défendre; les Russes l'évacuèrent dans la nuit, après avoir fait sauter tous les bastions et incendié tous leurs navires dans la rade. Cette dernière journée leur coûtait 13000 hommes; elle en coûtait 10000 aux Alliés.

TRAITÉ DE PARIS Au milieu du siège de Sébastopol, Nicolas était mort du désespoir de ses défaites (2 mars 1855). Après la chute de la place, l'épuisement de la Russie contraignit Alexandre II, le nouveau tsar, à traiter. Un Congrès où siégèrent les représentants de la France, de l'Angleterre, de la Russie, de la Turquie, de l'Autriche, du Piémont, de la Prusse se réunit à ***Paris***, et régla les conditions de la paix. La Russie dut céder la Bessarabie, qui fut annexée à la Moldavie. La mer Noire était neutralisée : il était interdit à la Russie et à la Turquie d'y avoir ni vaisseaux de guerre, ni arsenaux. La Moldavie et la Valachie, ainsi que la Serbie, avaient leurs privileges garantis désormais par toutes les puissances. Enfin, et c'étaient là les clauses essentielles du traité, les puissances



Un bastion de l'ouvrage Malakoff a la fin du siège.
Photographie communiquée par *l'Illustration*

La photographie, prise de l'intérieur du bastion, montre les effets terribles du bombardement des trois derniers jours du siège. Les Russes l'ont appelé le bombardement infernal ; *dans la seule dernière journée, 70000 projectiles tombèrent sur la ville. On aperçoit au dernier plan trois embrasures, avec leurs canons. La forteresse, improvisée par Totleben, était faite de* gabions, *grands paniers ronds, dont on voit une série au premier plan, et de sacs, remplis de terre et disposés en épaisses murailles, que précédaient de profonds fossés.*

garantissaient *l'intégrité territoriale de l'Empire turc*, et stipulaient que « tout acte de nature à y porter atteinte serait considéré comme une question d'*intérêt européen* ».

Ainsi *la Turquie se trouvait officiellement placée sous la sauvegarde de l'Europe*. La Russie perdait tous les avantages lentement acquis dans les Balkans, depuis le traité de Kaïnardji jusqu'au traité d'Andrinople. D'autre part, il lui fallait renoncer à tout espoir d'agrandissement vers la Méditerranée, puisque dès qu'elle voudrait toucher aux États du sultan elle aurait à compter avec l'Europe, garante de l'intégrité de la Turquie.

LES BALKANS DE 1856 A 1878

Les mesures prises au Congrès de Paris contre la Russie ne gênèrent qu'un temps son action. Dès 1870, profitant des défaites de la France, elle obtenait d'une conférence réunie à *Londres* l'abolition de la neutralisation de la mer Noire. D'autre part, rien ne put arrêter la décomposition de la Turquie. Dans le dernier tiers du dix-neuvième siècle les épisodes essentiels ont été les suivants :

Les peuples qui avaient antérieurement acquis leur autonomie, les *Moldo-Valaques* et les *Serbes*, sont passés de la vassalité à la *pleine indépendance*. Un nouveau peuple, le *peuple Bulgare*, *a été émancipé*. Une puissance de plus est apparue dans la péninsule : *l'Autriche-Hongrie est devenue un État balkanique par l'occupation de la Bosnie et de l'Herzégovine*.

Ces divers événements se rattachent tous à une dernière crise, provoquée en 1875 par un soulèvement des Chrétiens de Bosnie et d'Herzégovine, aggravée par l'intervention des Russes en leur faveur et, après que la Turquie eut semblé devoir y périr, close par la volonté de l'Europe au *Congrès de Berlin*, en 1878.

FORMATION DE LA ROUMANIE

Les premiers des peuples vassaux de la Turquie dont la condition ait été modifiée après le traité de Paris furent les Moldo-Valaques. De 1856 à 1859, *ils réalisèrent leur unité*. Le traité de Paris, en même temps qu'il les plaçait sous le protectorat commun des puissances, stipulait qu'ils auraient à se donner une Constitution. Étant de même race, descendant les uns et les autres des Daces et des colons romains établis par Trajan sur la rive gauche du Danube, parlant la même langue, en grande partie dérivée du latin, Moldaves et Valaques désiraient ne plus former qu'un peuple, le *peuple roumain*.

Les puissances exigèrent cependant d'abord qu'ils eussent leurs gouvernements distincts, et que chaque principauté eût son *hospodar*, élu au suffrage universel et investi par le sultan. Mais, encouragés par Napoléon III, fidèle au principe des nationalités, et par Alexandre II, Moldaves et Valaques tournèrent les interdictions. Ils élurent dans les deux principautés le même hospodar, un Roumain, le colonel *Couza*. L'union fut ainsi établie *en fait* (1859). Elle le fut *en droit* deux ans après : le sultan et les puissances reconnurent Couza comme *prince de Roumanie* (1862).

L'unité obtenue, les Roumains s'acheminèrent vers l'*indépendance*. En 1866, un coup d'État militaire contraignit à l'abdication le prince Couza, qui avait voulu régner en souverain absolu (23 février 1866). Les Roumains élurent à sa place un cousin du roi de Prusse, le prince *Charles de Hohenzollern*. Mais, appuyés une fois encore par Napoléon, ils l'élurent prince *héréditaire*, réduisant ainsi à rien le droit d'investiture du sultan. Il ne resta d'autre signe de vassalité que le paiement d'un faible tribut.



PAYSAN ROUMAIN DE VALACHIE.

Photographie.

La Roumanie s'est constituée en 1859 par l'union de la Moldavie et de la Valachie. Les Roumains, au milieu des Slaves de l'Europe orientale, représentent l'élément latin. Ils descendent des colons romains établis par Trajan, parmi les Daces, sur la rive gauche du Danube. — Sur une terre très riche le paysan roumain est généralement pauvre. Son costume est resté celui des Daces, tel que le représentent les bas-reliefs de la colonne Trajane : pantalon et tunique de toile, serrée à la taille par une large ceinture de cuir ; quelques broderies de laine rouge aux manches et au bas de la tunique.

garantissaient l'intégrité territoriale de l'Empire turc, et stipulaient que « tout acte de nature à y porter atteinte serait considéré comme une question d'*intérêt européen* ».

Ainsi *la Turquie se trouvait officiellement placée sous la sauvegarde de l'Europe*. La Russie perdait tous les avantages lentement acquis dans les Balkans, depuis le traité de Kaïnardji jusqu'au traité d'Andrinople. D'autre part, il lui fallait renoncer à tout espoir d'agrandissement vers la Méditerranée, puisque dès qu'elle voudrait toucher aux États du sultan elle aurait à compter avec l'Europe, garante de l'intégrité de la Turquie.

LES BALKANS DE 1856 A 1878

Les mesures prises au Congrès de Paris contre la Russie ne gênèrent qu'un temps son action. Dès 1870, profitant des défaites de la France, elle obtenait d'une conférence réunie à *Londres* l'abolition de la neutralisation de la mer Noire. D'autre part, rien ne put arrêter la décomposition de la Turquie. Dans le dernier tiers du dix-neuvième siècle les épisodes essentiels ont été les suivants :

Les peuples qui avaient antérieurement acquis leur autonomie, les *Moldo-Valaques* et les *Serbes*, sont passés de la vassalité à la *pleine indépendance*. Un nouveau peuple, le *peuple Bulgare*, a *été émancipé*. Une puissance de plus est apparue dans la péninsule : *l'Autriche-Hongrie est devenue un État balkanique par l'occupation de la Bosnie et de l'Herzégovine.*

Ces divers événements se rattachent tous à une dernière crise, provoquée en 1875 par un soulèvement des Chrétiens de Bosnie et d'Herzégovine, aggravée par l'intervention des Russes en leur faveur et, après que la Turquie eut semblé devoir y périr, close par la volonté de l'Europe au *Congrès de Berlin*, en 1878.

FORMATION DE LA ROUMANIE

Les premiers des peuples vassaux de la Turquie dont la condition ait été modifiée après le traité de Paris furent les Moldo-Valaques. De 1856 à 1859, *ils réalisèrent leur unité*. Le traité de Paris, en même temps qu'il les plaçait sous le protectorat commun des puissances, stipulait qu'ils auraient à se donner une Constitution. Étant de même race, descendant les uns et les autres des Daces et des colons romains établis par Trajan sur la rive gauche du Danube, parlant la même langue, en grande partie dérivée du latin, Moldaves et Valaques désiraient ne plus former qu'un peuple, le *peuple roumain*.

Les puissances exigèrent cependant d'abord qu'ils eussent leurs gouvernements distincts, et que chaque principauté eût son *hospodar*, élu au suffrage universel et investi par le sultan. Mais, encouragés par Napoléon III, fidèle au principe des nationalités, et par Alexandre II, Moldaves et Valaques tournèrent les interdictions. Ils élurent dans les deux principautés le même hospodar, un Roumain, le colonel *Couza*. L'union fut ainsi établie *en fait* (1859). Elle le fut *en droit* deux ans après : le sultan et les puissances reconnurent Couza comme *prince de Roumanie* (1862).

L'unité obtenue, les Roumains s'acheminèrent vers l'*indépendance*. En 1866, un coup d'État militaire contraignit à l'abdication le prince Couza, qui avait voulu régner en souverain absolu (23 février 1866). Les Roumains élurent à sa place un cousin du roi de Prusse, le prince *Charles de Hohenzollern*. Mais, appuyés une fois encore par Napoléon, ils l'élurent prince *héréditaire*, réduisant ainsi à rien le droit d'investiture du sultan. Il ne resta d'autre signe de vassalité que le paiement d'un faible tribut.



PAYSAN ROUMAIN DE VALACHIE.

Photographie.

La Roumanie s'est constituée en 1859 par l'union de la Moldavie et de la Valachie. Les Roumains, au milieu des Slaves de l'Europe orientale, représentent l'élément latin. Ils descendent des colons romains établis par Trajan, parmi les Daces, sur la rive gauche du Danube. — Sur une terre très riche le paysan roumain est généralement pauvre. Son costume est resté celui des Daces, tel que le représentent les bas-reliefs de la colonne Trajane : pantalon et tunique de toile, serrée à la taille par une large ceinture de cuir ; quelques broderies de laine rouge aux manches et au bas de la tunique

RETRAIT DES GARNISONS TURQUES DE SERBIE

Le lien qui rattachait la Serbie à l'empire turc fut également relâché, et les Serbes dans leurs efforts vers l'indépendance complète furent, comme les Roumains, soutenus par la France. Pour la Serbie, le signe de la vassalité était, outre le tribut, la présence des troupes turques dans les citadelles. Ces garnisons humiliaient et inquiétaient justement les Serbes. En 1862, à Belgrade, à la suite d'une rixe entre Serbes et soldats turcs, ceux-ci, seuls responsables du conflit, bombardèrent la ville pendant cinq heures (17 juin 1862). Cet acte de sauvagerie amena l'intervention énergique de la France, qui finit par obtenir le retrait de toutes les garnisons turques (1867).

QUESTION DE BOSNIE ET D'HERZÉGOVINE

A côté des Serbes émancipés de la principauté, les Serbes de Bosnie et d'Herzégovine, vainement soulevés en 1848, supportaient de moins en moins la tyrannie turque et le joug féodal des begs. En effet, malgré les engagements imposés au sultan par la France et l'Angleterre en 1854, malgré la promulgation en 1856 d'un solennel décret de réformes enregistré par le traité de Paris, la situation des Chrétiens n'était en rien modifiée.

Leurs souffrances leur paraissaient d'autant plus intolérables que leurs frères de race, à eux raïas, « bêtes muettes, nées pour l'esclavage éternel, » étaient de l'autre côté des frontières citoyens libres de pays libres.

D'autre part, ils étaient encouragés dans leur désir d'indépendance par les agents d'une société russe, la « Société Slavophile », créée aussitôt après le traité de Paris, et qui, pour conserver à la Russie des clients dans les Balkans et préparer les éléments d'une revanche, donnait en abondance l'argent pour l'entretien ou la construction d'églises et d'écoles. L'action de la Russie devint particulièrement énergique en 1874, quand il apparut que l'Autriche, jusque-là hostile aux États chrétiens des Balkans, cherchait à se faire chez eux des amis.

Au mois de juillet 1875, en Herzégovine, les Turcs ayant prétendu lever une seconde fois dans un village l'impôt payé peu de jours avant, un soulèvement éclata qui, en vingt jours, s'étendit à toute l'Herzégovine et à la Bosnie (9-29 juillet 1875). Les insurgés chassèrent les faibles garnisons turques et *proclamèrent par un vote solennel leur union avec la Serbie.*

LA GUERRE DES BALKANS

La crise dont le soulèvement bosniaque fut l'origine dura trois ans (9 juillet 1875-13 juillet 1878). Il y eut d'abord intervention diplomatique des puissances, et plus d'*une année et demie de vaines négociations* avec la Porte (août 1875-avril 1877). Puis l'échec des négociations amena entre la Russie et la Turquie une lutte d'une année, la *guerre des Balkans* (août 1877-mars 1878). A la fin de cette guerre l'Europe, au *Congrès de Berlin*, arrêta une fois de plus un règlement provisoire de la Question d'Orient.

PÉRIODE DES NÉGOCIATIONS

L'initiative de l'intervention européenne fut prise par les « cours impériales » d'Autriche, de Russie et d'Allemagne. La France, sortant à peine des désastres de 1870, « se recueillait ». L'intervention avait pour but d'obtenir du sultan les réformes tant de fois promises, et de sérieuses garanties en faveur des Chrétiens. Elle fut contrecarrée par l'Angleterre, dont le premier ministre, *Disraeli*, en haine de la Russie, refusa de s'associer aux démarches des empereurs et même encouragea sous main, à plusieurs reprises, la résistance du sultan. Pourtant, au cours des négociations, d'atroces événements démontrèrent l'horreur de la condition des Chrétiens. A la fin d'avril 1876, quelques centaines de paysans bulgares, foulés par les Musulmans, ayant essayé de résister, le sultan lâcha sur eux 10000 irréguliers. En quelques semaines, 79 villages furent incendiés, 20000 Bulgares massacrés; dans la petite ville de Batak, sur 7000 habitants, les Turcs en égorgèrent 5000. Le pays était changé en charnier.

La guerre fut commencée par les Monténégrins et les Serbes soulevés par les « atrocités bulgares », mais surtout désireux de venir en aide à leurs frères de Bosnie et d'Herzégovine et caressant l'espoir de reconstituer avec eux l'ancien royaume de Serbie (1er juillet 1876). Mais les Serbes n'avaient que 80000 hommes : ils furent accablés par 200000 Turcs. Battus à *Alexinats*, ils furent sauvés par le tsar. Celui-ci, appuyé par toutes les puissances, imposa au sultan un armistice (31 octobre 1876). Les négociations reprirent et les Turcs se jouèrent encore de l'Europe pendant plusieurs mois. Las de cette comédie et poussé par son peuple qui voulait la délivrance des Slaves sujets du sultan, Alexandre II finit par déclarer la guerre (24 avril 1877). Il eut pour alliés les *Roumains*, qui se proclamèrent indépendants (21 mai 1877), les *Serbes* et les *Monténégrins*.

GUERRE DE 1877 PLEVNA

La guerre parut devoir être d'une foudroyante rapidité[1]. Vingt jours après avoir passé le Danube à *Sistova* (26 juin), les Russes étaient maîtres du principal défilé des Balkans, le *col de Chipka*, et la route de Constantinople semblait ouverte. Mais soudain ils furent arrêtés par une audacieuse manœuvre d'*Osman-Pacha* qui, accouru de Vidin, se posta sur le flanc des armées russes, à **Plevna**. Comme Totleben à Sébastopol, Osman-Pacha transforma une ville ouverte en un véritable camp retranché. Les Russes essayèrent vainement de le déloger dans trois grandes batailles (juillet-septembre). Sauvés d'un désastre dans la dernière par l'armée roumaine, ils durent se résigner à entreprendre un siège régulier. Après une admirable défense, ses vivres épuisés, Osman-Pacha tenta de percer les lignes russes; il fut blessé et fait prisonnier (10 décembre 1877).

Les Russes reprirent aussitôt l'offensive malgré la rigueur de l'hiver. Par 25° de froid, traînant à bras leurs canons sur les chemins couverts de glace, ils franchirent les Balkans (3-9 janvier 1878) et en trois semaines, ayant pris Sofia, Philippopoli, Andrinople, dispersé toutes les armées turques, ramassé des milliers de prisonniers, ils arrivèrent à *San-Stefano*, aux portes de Constantinople (31 janvier 1878).

TRAITÉ DE SAN-STEFANO

Le sultan implora une suspension d'armes et se soumit aux conditions que dicta le tsar. Le traité de *San-Stefano* stipulait l'indépendance de la Serbie et de la Roumanie, et des accroissements de territoires pour ces États. Il créait un nouvel État chrétien, la *Bulgarie*, composé de la Bulgarie propre, de la Roumélie Orientale et de la Macédoine. La Bosnie et l'Herzégovine auraient un gouvernement autonome. C'était au total le *démembrement de la Turquie d'Europe*. On ne laissait au sultan que la banlieue de Constantinople, le littoral de la mer Égée jusqu'à Salonique, enfin sur l'Adriatique l'Albanie (3 mars 1878).

CONGRÈS DE BERLIN

Le traité de San-Stefano souleva les protestations de l'Angleterre, qui ne voulait pas laisser démembrer la Turquie, et de l'Autriche, qui voulait une part des dépouilles. Les deux puissances se rapprochèrent et exigèrent avec l'approbation de l'Allemagne que le

1. Voir la carte ci-dessus, page 507.

traité, en vertu du principe posé par le Congrès de Paris, fût soumis à l'examen de l'Europe. La Russie, hors d'état de soutenir une guerre nouvelle, dut s'incliner. Un Congrès fut réuni à *Berlin*, sous la présidence de Bismarck (13 juin-13 juillet 1878), et régla de la manière suivante la question d'Orient.

La Bulgarie du traité de San-Stefano fut divisée en trois tronçons : la *Macédoine*, rendue au sultan, sous promesse de réformes; la *Roumélie Orientale*, constituée en province autonome, sous un gouverneur chrétien nommé par le sultan; la *Bulgarie*, principauté vassale, élisant elle-même son prince.

La *Bosnie* et l'*Herzégovine*, tout en demeurant possessions du sultan, seraient *occupées et administrées par l'Autriche*.

Le Monténégro, la Serbie, la Roumanie, rendus *pleinement indépendants*, recevaient : le Monténégro, le port de *Dulcigno*, sur l'Adriatique; la Serbie, *Nich* et *Pirot*; la Roumanie, la *Dobroudja* et le *delta du Danube*. Par contre, elle rétrocédait la *Bessarabie* à la Russie, qui acquérait d'autre part quelques territoires en Asie, dans l'Arménie turque.

Enfin un agrandissement en *Thessalie* et en *Épire* était



PAYSAN BULGARE DES ENVIRONS DE SOFIA. Photographie Karastoyanov.

Les Bulgares, les derniers émancipés parmi les chrétiens des Balkans, sont de race jaune comme les Turcs et les Hongrois; mais ils sont absolument slavisés. Le costume reproduit ici est un costume de fête; mais le vêtement ordinaire a les mêmes formes. Pantalon de drap blanc brodé de noir, avec ornements de drap rapportés. Veste noire, à manches courtes laissant passer les manches de la chemise, broderies de soie de couleurs; mêmes ornements au gilet; chemise à jabot et col évasé; toque de fourrure.

GUERRE DE 1877 PLEVNA

La guerre parut devoir être d'une foudroyante rapidité[1]. Vingt jours après avoir passé le Danube à *Sistova* (26 juin), les Russes étaient maîtres du principal défilé des Balkans, le *col de Chipka*, et la route de Constantinople semblait ouverte. Mais soudain ils furent arrêtés par une audacieuse manœuvre d'*Osman-Pacha* qui, accouru de Vidin, se posta sur le flanc des armées russes, à ***Plevna***. Comme Totleben à Sébastopol, Osman-Pacha transforma une ville ouverte en un véritable camp retranché. Les Russes essayèrent vainement de le déloger dans trois grandes batailles (juillet-septembre). Sauvés d'un désastre dans la dernière par l'armée roumaine, ils durent se résigner à entreprendre un siège régulier. Après une admirable défense, ses vivres épuisés, Osman-Pacha tenta de percer les lignes russes; il fut blessé et fait prisonnier (10 décembre 1877).

Les Russes reprirent aussitôt l'offensive malgré la rigueur de l'hiver. Par 25° de froid, traînant à bras leurs canons sur les chemins couverts de glace, ils franchirent les Balkans (3-9 janvier 1878) et en trois semaines, ayant pris Sofia, Philippopoli, Andrinople, dispersé toutes les armées turques, ramassé des milliers de prisonniers, ils arrivèrent à *San-Stefano*, aux portes de Constantinople (31 janvier 1878).

TRAITÉ DE SAN-STEFANO

Le sultan implora une suspension d'armes et se soumit aux conditions que dicta le tsar. Le traité de *San-Stefano* stipulait l'indépendance de la Serbie et de la Roumanie, et des accroissements de territoires pour ces États. Il créait un nouvel État chrétien, la *Bulgarie*, composé de la Bulgarie propre, de la Roumélie Orientale et de la Macédoine. La Bosnie et l'Herzégovine auraient un gouvernement autonome. C'était au total le *démembrement de la Turquie d'Europe*. On ne laissait au sultan que la banlieue de Constantinople, le littoral de la mer Égée jusqu'à Salonique, enfin sur l'Adriatique l'Albanie (3 mars 1878).

CONGRÈS DE BERLIN

Le traité de San-Stefano souleva les protestations de l'Angleterre, qui ne voulait pas laisser démembrer la Turquie, et de l'Autriche, qui voulait une part des dépouilles. Les deux puissances se rapprochèrent et exigèrent avec l'approbation de l'Allemagne que le

1. Voir la carte ci-dessus, page 507.

traité, en vertu du principe posé par le Congrès de Paris, fût soumis à l'examen de l'Europe. La Russie, hors d'état de soutenir une guerre nouvelle, dut s'incliner. Un Congrès fut réuni à *Berlin*, sous la présidence de Bismarck (13 juin-13 juillet 1878), et régla de la manière suivante la question d'Orient.



PAYSAN BULGARE DES ENVIRONS DE SOFIA.
Photographie Karastoyanov.

Les Bulgares, les derniers émancipés parmi les chrétiens des Balkans, sont de race jaune comme les Turcs et les Hongrois; mais ils sont absolument slavisés. Le costume reproduit ici est un costume de fête; mais le vêtement ordinaire a les mêmes formes. Pantalon de drap blanc brodé de noir, avec ornements de drap rapportés. Veste noire, à manches courtes laissant passer les manches de la chemise, broderies de soie de couleurs; mêmes ornements au gilet; chemise à jabot et col évasé; toque de fourrure.

La Bulgarie du traité de San-Stefano fut divisée en trois tronçons : la *Macédoine*, rendue au sultan, sous promesse de réformes; la *Roumélie Orientale*, constituée en province autonome, sous un gouverneur chrétien nommé par le sultan; la *Bulgarie*, principauté vassale, élisant elle-même son prince.

La *Bosnie* et l'*Herzégovine*, tout en demeurant possessions du sultan, seraient *occupées et administrées par l'Autriche*.

Le Monténégro, la Serbie, la Roumanie, rendus *pleinement indépendants*, recevaient : le Monténégro, le port de *Dulcigno*, sur l'Adriatique; la Serbie, *Nich* et *Pirot*; la Roumanie, la *Dobroudja* et le *delta du Danube*. Par contre, elle rétrocédait la *Bessarabie* à la Russie, qui acquérait d'autre part quelques territoires en Asie, dans l'Arménie turque.

Enfin un agrandissement en *Thessalie* et en *Épire* était

promis à la Grèce. Avant l'ouverture du Congrès, l'Angleterre s'était fait concéder par la Turquie le droit d'occuper l'*île de Chypre*.

CARACTÈRES DU TRAITÉ DE BERLIN

Le traité de Berlin fut, avec le traité de Francfort, le plus néfaste du dix-neuvième siècle. Inspiré par les craintes égoïstes de l'Angleterre, par la cupidité de l'Autriche, par les rancunes personnelles de Bismarck, loin d'être une œuvre de paix, il perpétua les difficultés existantes, et il en créa de nouvelles, plus graves encore.

Le traité de San Stefano, en fondant la grande Bulgarie, avait assuré l'émancipation de l'immense majorité des Chrétiens des Balkans. Le traité de Berlin plaça de nouveau les Chrétiens de Macédoine sous le couteau turc, et la *question de Macédoine*, restée une cause d'inquiétude permanente pour l'Europe, finit par provoquer une deuxième grande *guerre des Balkans* (1912-1913) qui aboutit à un nouveau démembrement de la Turquie.

D'autre part, en séparant la Roumélie de la Bulgarie, le traité est allé contre la volonté du peuple bulgare : d'où, quelques années après sa signature, une révolution, une *guerre bulgaro-serbe* et de longues difficultés diplomatiques qui tinrent toute l'Europe en éveil.

Enfin en empêchant l'achèvement de l'unité serbe, en livrant à l'Autriche, qui les a depuis annexées (octobre 1908), la Bosnie et l'Herzégovine, pays serbes, le traité de Berlin est allé contre la volonté des habitants, qui avaient voté leur réunion à la Serbie ; il a créé une *Alsace-Lorraine balkanique*, en même temps qu'il a éveillé en l'Autriche, devenue elle-même puissance balkanique, l'ambition d'atteindre un jour Salonique et la mer Egée. Or cette ambition constituait un danger grave pour l'équilibre européen, et, gênée par la Serbie qui barrait la route de Salonique, elle devait engendrer le *conflit austro-serbe*, cause directe de la Grande Guerre de 1914.

FORMATION DE LA BULGARIE

Les décisions du Congrès de Berlin ne furent pas même respectées dix ans. En 1885, les Bulgares de la province autonome de Roumélie chassèrent de *Philippopoli* le gouverneur nommé par le sultan, et proclamèrent leur *union avec les Bulgares* de la principauté (18 septembre 1885). Cette révolution fut suivie d'une courte guerre (14-28 novembre 1885) entre Bulgares et Serbes. Le roi de Serbie Milan voulut empêcher l'agrandissement de la Bulgarie, au nom de l'équilibre des Balkans. Il fut battu à *Slivnitza*, et les Bulgares envahissaient la Serbie quand l'Autriche leur imposa la paix. La victoire de Slivnitza assura l'union de la Bulgarie et de la Roumélie, en mettant la Turquie et les puissances dans l'impossibilité morale de ne pas accepter le fait accompli. L'union, établie en fait, ne fut pas expressément reconnue en droit, mais le sultan nomma le prince de Bulgarie gouverneur de Roumélie. L'union de la Bulgarie et de la Roumélie ne fut pas reconnue par le tsar, qui prétendait faire de la Bulgarie un pays de protectorat, et du prince un préfet russe. Par suite, les Bulgares se divisèrent en deux partis : les *Russophiles* et les partisans de « *la Bulgarie aux Bulgares* », qui voulaient l'indépendance en face du tsar et du sultan. Ce fut ce parti qui l'emporta, grâce à l'audacieuse énergie de son chef *Stamboulof*, et qui, depuis 1887, a dirigé les destinées de la Bulgarie.

AUTONOMIE DE LA CRÈTE

La Turquie subit à la fin du dix-neuvième siècle un nouveau démembrement. En février 1897, les Chrétiens de l'île de *Crète*, qui s'étaient déjà soulevés six fois au cours du siècle, s'insurgèrent une fois encore à la suite de massacres organisés par les Musulmans. Ils appelèrent à l'aide leurs frères de Grèce. Ceux-ci envoyèrent des troupes et proclamèrent l'annexion de la Crète. De là avec la Turquie une guerre où les Grecs furent partout vaincus, et que l'Europe interrompit au bout d'un mois (18 avril-28 mai 1897). Les Grecs durent rétrocéder aux Turcs partie de la Thessalie. Par contre, les puissances occupèrent la Crète, déclarèrent au sultan qu'elle aurait désormais un gouvernement autonome et organisèrent ce gouvernement. L'union de la Crète avec la Grèce ne devait être réalisée définitivement qu'après la guerre balkanique de 1912.

LA QUESTION DE MACÉDOINE

Les affaires de Macédoine causèrent de bien autres soucis et ce furent elles, qui, après vingt années de perturbations, furent d'abord en *1908* l'occasion d'une *révolution libérale et militaire* et de la *ruine du régime absolutiste par « les Jeunes-Turcs »*, puis, en *1912*, la *cause immédiate d'une guerre* où les États chrétiens des Balkans coalisés ont achevé de ruiner la puissance ottomane en Europe.

Dans la Macédoine, à la fois carrefour de peuples et grande voie du commerce international, où le chemin de fer transportait en même temps que les marchandises, les idées libres de

l'Europe, Serbes, Grecs, Bulgares, Roumains se rencontraient et s'enchevêtraient dans une extraordinaire complexité. Les plus énergiques Macédoniens émigraient dans les Etats balkaniques émancipés et entretenaient chez leurs frères demeurés au pays l'espoir d'une prochaine délivrance. Les gouvernements voisins, en prévision d'un démembrement futur de la Macédoine, s'efforçaient chacun pour leur compte d'accroître leur clientèle et créaient de nombreuses écoles. Tout concourait donc à rendre, là plus que nulle part ailleurs, intolérable le joug turc, indispensables des réformes. Or, au lieu des réformes promises, le sultan Abd-ul-Hamid organisait en Macédoine, au moyen des Albanais, la destruction des chrétiens, et, n'osant procéder à un massacre général, comme en Arménie, il les faisait assassiner « un à un ».

RÉVOLUTION JEUNE-TURQUE

Ces procédés d'extermination entraînaient d'incessants soulèvements, suivis de répressions sauvages. Aussi, en 1907, pour éviter de nouveaux troubles, le roi d'Angleterre Edouard VII et le tsar Nicolas II préparèrent un programme de réformes dont l'Europe contrôlerait l'exécution et qui feraient de la Macédoine une province autonome.

La publication de ce projet détermina une révolution libérale en Turquie. Malgré l'étroite surveillance d'un despote soupçonneux et sanguinaire qui en moins de trente ans amena, pour le fuir, près de 80000 personnes à s'exiler, malgré les efforts d'une prodigieuse police secrète, le parti des réformes, dit parti Jeune-Turc, avait fait de nombreuses recrues, particulièrement dans l'armée; le comité secret « *Union et Progrès* » qui le dirigeait avait son quartier général à Salonique. Par orgueil national, pour échapper à l'humiliante intervention des puissances dans les affaires intérieures de l'Empire, autant que par haine de la tyrannie et désir de donner à leur pays la liberté, le 23 juillet 1908, appuyé par toute l'armée de Macédoine, le Comité proclama à Salonique l'*établissement d'un régime constitutionnel et représentatif*. Un an plus tard, Abd-ul-Hamid, ayant essayé d'un coup de force pour reprendre le pouvoir, était déposé et interné à Salonique (27 avril 1909) et remplacé par son frère Mohamed V. Depuis lors, la Turquie resta en apparence une monarchie démocratique et parlementaire; mais l'*influence prépondérante appartint aux officiers*, promoteurs de

la Révolution, et le nouveau régime reposait moins sur la volonté du peuple que sur la volonté de l'armée ou d'une partie de l'armée, affiliée au Comité « Union et Progrès ».

LA CRISE BOSNIAQUE ET BULGARE

La crise turque eut d'immédiats contre-coups au dehors. Afin d'utiliser les embarras des Jeunes-Turcs, le gouvernement autrichien, violant audacieusement les stipulations du traité de Berlin, prononça l'*annexion de la Bosnie-Herzégovine* (5 octobre 1908), le même jour, d'accord avec l'Autriche, le prince Ferdinand de Bulgarie proclamait la pleine indépendance de la principauté, l'érigeait en royaume et se faisait couronner *tsar* des Bulgares à Tirnovo. Moyennant de médiocres compensations, surtout financières, la Turquie, en face d'adversaires prêts à combattre, fut contrainte de reconnaître le fait accompli.

LA GUERRE TURCO-BALKANIQUE

Du triomphe de la Révolution Jeune-Turque faite presque au nom de la Déclaration des Droits de l'Homme, l'Europe avait attendu une ère de justice pour tous dans l'Empire ottoman et la solution du problème de la condition des Chrétiens. L'illusion, partagée par les Macédoniens eux-mêmes, fut de courte durée. Les Jeunes-Turcs, tenant tous les habitants de l'Empire pour des citoyens ottomans, prétendirent fondre tous les peuples en un seul et, pour préparer cette fusion, imposer dans toutes les écoles l'emploi de la langue turque. Cette volonté d'« ottomaniser » les peuples causa un mécontentement universel. Elle facilita le rapprochement des Etats chrétiens des Balkans et la formation contre les Turcs d'une grande *coalition balkanique* — Monténégrins, Serbes, Grecs et Bulgares —. La guerre éclata en 1912. Les Turcs furent vaincus à *Kirk-Kilissé* et à *Lulé Bourgas* par les Bulgares, à *Kumanovo* par les Serbes. Ils perdirent d'autre part *Andrinople*, *Janina* et *Scutari* enlevées de vive force après de longs sièges, la première par les Bulgares et les Serbes, la seconde par les Grecs, la troisième par les Monténégrins. De toute la Turquie d'Europe, ils ne réussirent à sauver que Constantinople et les détroits (1913).

LA GUERRE DE BULGARIE

Mais des divergences s'élevèrent entre Serbes et Bulgares au sujet de l'interprétation du traité qui déterminait la part des deux peuples dans le partage de la Macédoine. Secrètement poussés par les Autrichiens,

les Bulgares se jetèrent traîtreusement de nuit sur l'armée serbe pour l'écraser; ils échouèrent et furent refoulés par les Serbes et par leurs alliés, les Grecs. En même temps, les Roumains, qui redoutaient un excessif accroissement de la puissance bulgare, intervenaient. Assaillis de toutes parts, les Bulgares, partout vaincus, durent par le *traité de Bucarest* se contenter d'une partie de la *Thrace*, céder aux Roumains *Silistrie*, aux Grecs *Salonique*, aux Serbes *Monastir*, tandis que les Turcs reprenaient Andrinople (1913).

LES NOUVELLES QUESTIONS D'ORIENT

La paix de Bucarest ne devait être qu'une solution provisoire de la question d'Orient. En effet, malgré leur extension territoriale, *aucun des États chrétiens des Balkans ne se tenait pour achevé.* La Roumanie, la Serbie, la Bulgarie, la Grèce ne renfermaient pas tous les Roumains, tous les Serbes, tous les Bulgares, tous les Grecs. La Bessarabie russe, la Transylvanie hongroise étaient peuplées de Roumains. Le sud de la Hongrie, la Bosnie et l'Herzégovine étaient peuplés de Serbes; les patriotes serbes, exaltés par leurs récentes victoires, rêvaient plus que jamais d'une « Grande Serbie », un Etat de dix millions d'hommes, où entreraient encore ces autres Serbes: les Croates, les Dalmates, les Monténégrins, c'est-à-dire tous les Slaves du Sud ou *Yougoslaves.* — L'Epire, les rives asiatiques et les îles de la mer Egée étaient peuplées de Grecs; et les patriotes grecs poursuivaient la « Grande Idée » d'un Etat grec, dont la mer Egée serait le centre. — Les Bulgares, qui convoitaient la Macédoine, et les Turcs, qui se cramponnaient à la Thrace, se réconciliaient en vue d'une revanche contre leurs vainqueurs. Toutes ces visées rendaient plus compliquée que jamais la solution de la question d'Orient, et plus précaire la paix orientale.

LE ROLE DES GRANDES PUISSANCES

Par *contre-coup la paix européenne se trouvait menacée*, car, aux aspirations et aux rivalités des peuples balkaniques, se mêlaient les vues secrètes et les rivalités des grandes puissances européennes.

D'une part l'Italie, l'Autriche et la Russie, voisines immédiates des Etats balkaniques, prétendaient jouer un rôle actif dans les Balkans où leurs intérêts tantôt s'associaient et tantôt se contrecarraient. C'est ainsi que l'Italie et l'Autriche s'étaient trouvées d'accord en 1913 pour écarter les Serbes et les Grecs de l'Adriatique en faisant décider la création d'une artificielle *principauté d'Albanie.* Mais l'une et l'autre, rivales en Adriatique, aspiraient à dominer l'Albanie et à mettre la main sur sa meilleure rade, *Vallona*, la clef de l'Adriatique. Solidement appuyée sur son alliée, l'Allemagne, l'Autriche avait d'ailleurs les plus vastes ambitions; désireuse de tenir la grande route mondiale Hambourg-Salonique et de trouver dans les Balkans un champ d'expansion économique qui compensât l'absence de colonies, elle entendait, suivant le mot d'un de ses hommes d'Etat, « rassembler les Slaves du dedans et protéger économiquement ceux du dehors ». *Mais elle se heurtait aux aspirations nationales des Serbes et à leur protecteur traditionnel le tsar de Russie.* Les ambitions russes étaient en opposition directe avec les ambitions autrichiennes, car la Russie ne visait à rien moins qu'à la maîtrise de Constantinople et des détroits pour s'assurer un débouché dans la Méditerranée orientale.

D'autre part les grandes puissances maritimes dont l'influence avait longtemps prévalu en Orient, la France et l'Angleterre, trouvaient dans l'Allemagne une concurrente redoutable qui les tenait en échec. La France, protectrice des Lieux Saints, voulait maintenir son prestige et sauvegarder ses intérêts matériels et moraux, restés si considérables dans tout l'Orient et particulièrement en Syrie. L'Angleterre, pour consolider sa domination sur les musulmans d'Egypte et des Indes, tendait à élargir son emprise sur la portion arabe de la Turquie d'Asie. Mais l'une et l'autre, en même temps que la Russie, voyaient leur situation compromise et leurs intérêts menacés par les progrès de l'Allemagne: l'empereur allemand Guillaume II avait réussi à acquérir une influence prépondérante à Constantinople; il obtenait la concession du *chemin de fer de Bagdad* qui, traversant toute la Turquie d'Asie, devait être la route la plus courte d'Europe en Inde; l'armée turque était réorganisée par les officiers allemands; en 1913 enfin, un général allemand recevait le commandement de Constantinople et des détroits; la Turquie était tombée sous la dépendance militaire et économique de l'Allemagne.

Au même moment le traité de Bucarest, qui fortifiait la Serbie et donnait Salonique aux Grecs, semblait consacrer la banqueroute de la politique autrichienne. Avec la complicité de l'Allemagne, toute-puissante à Constantinople, l'Autriche prépara sa revanche. *La Grande Guerre devait être la conséquence directe des intrigues germaniques dans les Balkans.*

CHAPITRE XIX

TRANSFORMATION DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

LA VAPEUR — L'ÉLECTRICITÉ — LA GRANDE INDUSTRIE, LES VOIES DE COMMUNICATIONS INTERNATIONALES, CHEMINS DE FER, — LIGNES DE NAVIGATION — CABLES

Le trait le plus facile à saisir de l'histoire du dix-neuvième siècle, c'est la transformation et le prodigieux développement de l'industrie et du commerce, et par suite la transformation totale des conditions matérielles de la vie. Commencée vers 1815, se précipitant à partir de 1840, cette transformation est *le résultat du progrès des sciences*, surtout des sciences physiques et chimiques, et de leurs applications pratiques. Elle n'a pas été particulière à un pays, elle est l'*œuvre internationale* des savants et des inventeurs du monde entier. Ses deux éléments primordiaux ont été la *vapeur* et l'*électricité*. La vapeur, animant les machines, a transformé les moyens de fabrication dans les usines, et les moyens d'échange avec les *chemins de fer* et les *paquebots*. L'électricité, par le *télégraphe* et le *téléphone*, a rendu presque instantanée la transmission des renseignements et des ordres commerciaux, et, supprimant pour ainsi dire les distances, elle a fait de tous les marchés du monde un marché.

CONDITIONS ANCIENNES DE L'INDUSTRIE

La transformation de l'industrie et du commerce au dix-neuvième siècle a été si profonde et si rapide, qu'entre les temps présents et l'époque de Louis XVIII les différences sont plus grandes qu'elles n'étaient entre l'époque de Louis XVIII et les temps des Ramsès en Égypte, quatorze ou quinze cents ans avant Jésus-Christ. Pour comprendre la grandeur de cette transformation, il faut se rappeler quelles étaient les conditions de l'industrie et du commerce

au dix-huitième siècle et jusqu'à la fin du premier tiers environ du dix-neuvième siècle.

Jusqu'à la seconde moitié du dix-huitième siècle, l'industrie ne disposa *pas de force motrice*. Les forces naturelles, chutes d'eau, vent, n'étaient guère utilisées que pour les moulins. Tout travail se faisait de main d'homme : par exemple la laine, le chanvre, le coton étaient filés soit avec le fuseau tournant au bout des doigts, soit avec le rouet mû au pied. L'ouvrier n'avait à son service que des *outils* et pas ou *peu de machines*. La seule machine d'usage général était le métier à tisser, presque pareil au métier des anciens Égyptiens. A cette machine très simple s'ajoutèrent entre 1764 et 1776 en Angleterre, les machines à filer le coton, première des inventions qui devaient transformer l'industrie. Il n'existait que de *rares usines* : depuis Colbert en France, quelques grandes draperies, et des manufactures d'État, Sèvres pour la porcelaine, les Gobelins et Beauvais pour les tapisseries. On travaillait dans des *ateliers*, comptant un très petit nombre d'ouvriers, au milieu desquels le patron travaillait lui-même. Bien qu'il existât quelques centres célèbres pour leurs produits spéciaux, par exemple Lyon pour les soieries, il n'y avait *pas de concentration d'industrie* : en général, chaque région, chaque ville presque, fabriquait la plupart des marchandises nécessaires à ses habitants. On *fabriquait lentement*, en *petite quantité*, au fur et à mesure des besoins, et *les produits étaient chers*.

CONDITIONS ANCIENNES DU COMMERCE

Dans ces conditions, le commerce ne pouvait être très actif. Il n'y avait guère que le commerce local et peu de commerce général. Du reste à la rareté des produits à échanger, s'ajoutaient la rareté et la lenteur des moyens de transports, la *difficulté des communications*. Les réseaux de routes étaient encore peu développés. En 1815, en France, où le réseau était plus complet et mieux entretenu que partout ailleurs, on ne comptait encore que 46 000 kilomètres de grandes routes, un peu plus de la moitié du réseau actuel, le quart à peine si l'on ajoute les chemins de grande communication. Ces routes ne se prêtaient pas aux déplacements rapides; elles étaient en grande partie pavées, comme elles le sont encore aux alentours de Paris, et les plus anciennes, courant en droite ligne à travers le pays, étaient coupées de montées et de descentes fort rudes. Peu de ponts sur

les grands cours d'eau; on les passait en bacs: d'où de longs retards. Entre 1815 et 1848, en France, quand on s'occupa de rendre les communications plus faciles, on eut à construire ou à réparer plus de cinq cents ponts. Les marchandises étaient transportées par des entrepreneurs de *roulage*, sur des charrettes à deux roues. Tirées par plusieurs chevaux attelés à la file, elles parcouraient de 35 à 40 kilomètres par jour: un ballot



DILIGENCE.
Musée Carnavalet. — Photographie.

Modèle de la diligence ayant fait le service de Paris à Strasbourg, jusqu'à 1852. La diligence pouvait transporter vingt voyageurs : trois dans le coupé, *sur le devant de la voiture, place la meilleure; six au milieu, dans* l'intérieur; *huit en arrière dans la* rotonde; *trois au-dessus du coupé, à* l'impériale *sous la capote. Le siège du cocher était en avant de l'impériale, comme dans les omnibus parisiens. Les bagages étaient empilés sur la voiture, recouverts d'une grande toile, la* bâche, *soutenue par des cerceaux en bois. La diligence, attelée de quatre à cinq chevaux, arrivait à parcourir 80 à 90 kilomètres par jour.*

de soieries mettait de douze à treize jours pour venir de Lyon à Paris, un tonneau de vin un mois pour venir de Marseille.

Les hommes voyageaient un peu plus vite. Depuis 1765, au lieu du *coche*, les voyageurs avaient à leur disposition les *diligences*, mises en service par deux compagnies de « Messageries ». C'étaient de grandes et lourdes voitures, attelées de quatre à cinq chevaux, et qui portaient de dix-huit à vingt voyageurs. Tous les dix kilomètres environ, depuis 1815, on trouvait des *maisons de poste* où la diligence changeait d'attelage. Grâce à ces *relais*, on parvenait à franchir 80 à 90 kilomètres par jour, moins qu'un de nos express en une heure. Le soir on s'arrêtait pour coucher à l'hôtel ou à l'auberge. Il en coûtait ainsi cinq jours et 100 francs, qui en feraient aujourd'hui plus de 700, pour aller de Paris à Lyon. Encore ne pouvait-on partir quand on voulait : en 1830, sur la route Paris-Lyon, la mieux desservie, on n'avait que cinq départs par semaine et l'on devait retenir sa place plusieurs jours, parfois plusieurs semaines à l'avance.

Les lettres étaient transportées par la *malle-poste*, une voiture légère marchant nuit et jour, et qui, au trot de cinq ou six chevaux, arrivait à parcourir jusqu'à 14 kilomètres à l'heure : c'était la plus grande vitesse que l'on pût alors atteindre, et les lettres parvenaient en deux jours de Paris à Lyon. Le destinaire payait le port, variable selon le poids et la distance, mais toujours de dix fois au moins supérieur au prix actuel.

Enfin, depuis 1793, il existait en France un système de *télégraphe aérien*, inventé par les frères *Chappe* et qui, au moyen de signaux faits en haut d'un mât et répétés de poste en poste, permettait de correspondre en quelques minutes de Paris aux principales villes.



TÉLÉGRAPHE AÉRIEN.
Conservatoire des Arts et Métiers.
Photographie.

Le télégraphe aérien imaginé par les frères Chappe, *adopté par la Convention (1793) a été en service jusqu'à 1852. Le public ne pouvait en user. L'appareil, qui rappelle les* sémaphores *de nos chemins de fer, était placé en haut d'une maison ou d'une tour, partie sur le toit, partie dans une chambre. Sur le toit, le mât, — seule partie de l'appareil représentée ici — haut de cinq mètres, portait un système de trois branches mobiles —* le régulateur *et les deux* indicateurs *— dont on faisait varier les positions à l'aide de manettes, de courroies et de poulies placées en dessous, dans la chambre. Les postes de télégraphe étaient distants de 10 à 12 kilomètres. Les signaux, observés à la lunette d'approche, étaient répétés de poste en poste, assez vite pour qu'une dépêche de Brest parvînt, s'il faisait beau, en huit minutes à Paris — 600 kilomètres. — Chaque signe correspondait non pas à une lettre mais à un mot: on avait un vocabulaire de près de 37000 signes.*

les grands cours d'eau; on les passait en bacs: d'où de longs retards. Entre 1815 et 1848, en France, quand on s'occupa de rendre les communications plus faciles, on eut à construire ou à réparer plus de cinq cents ponts. Les marchandises étaient transportées par des entrepreneurs de *roulage*, sur des charrettes à deux roues. Tirées par plusieurs chevaux attelés à la file, elles parcouraient de 35 à 40 kilomètres par jour: un ballot



DILIGENCE.
Musée Carnavalet. — Photographie.

Modèle de la diligence ayant fait le service de Paris à Strasbourg, jusqu'à 1852. La diligence pouvait transporter vingt voyageurs : trois dans le coupé, *sur le devant de la voiture, place la meilleure; six au milieu, dans l'*intérieur*; huit en arrière dans la* rotonde; *trois au-dessus du coupé, à l'*impériale *sous la capote. Le siège du cocher était en avant de l'impériale, comme dans les omnibus parisiens. Les bagages étaient empilés sur la voiture, recouverts d'une grande toile, la* bâche, *soutenue par des cerceaux en bois. La diligence, attelée de quatre à cinq chevaux, arrivait à parcourir 80 à 90 kilomètres par jour.*

de soieries mettait de douze à treize jours pour venir de Lyon à Paris, un tonneau de vin un mois pour venir de Marseille.

Les hommes voyageaient un peu plus vite. Depuis 1765, au lieu du *coche*, les voyageurs avaient à leur disposition les *diligences*, mises en service par deux compagnies de « Messageries ». C'étaient de grandes et lourdes voitures, attelées de quatre à cinq chevaux, et qui portaient de dix-huit à vingt voya-

geurs. Tous les dix kilomètres environ, depuis 1815, on trouvait des *maisons de poste* où la diligence changeait d'attelage. Grâce à ces *relais*, on parvenait à franchir 80 à 90 kilomètres par jour, moins qu'un de nos express en une heure. Le soir on s'arrêtait pour coucher à l'hôtel ou à l'auberge. Il en coûtait ainsi cinq jours et 100 francs, qui en feraient aujourd'hui plus de 700, pour aller de Paris à Lyon. Encore ne pouvait-on partir quand on voulait : en 1830, sur la route Paris-Lyon, la mieux desservie, on n'avait que cinq départs par semaine et l'on devait retenir sa place plusieurs jours, parfois plusieurs semaines à l'avance.

Les lettres étaient transportées par la *malle-poste*, une voiture légère marchant nuit et jour, et qui, au trot de cinq ou six chevaux, arrivait à parcourir jusqu'à 14 kilomètres à l'heure : c'était la plus grande vitesse que l'on pût alors atteindre, et les lettres parvenaient en deux jours de Paris à Lyon. Le destinaire payait le port, variable selon le poids et la distance, mais toujours de dix fois au moins supérieur au prix actuel.

Enfin, depuis 1793, il existait en France un système de *télégraphe aérien*, inventé par les frères *Chappe* et qui, au moyen de signaux faits en haut d'un mât et répétés de poste en poste, permettait de correspondre en quelques minutes de Paris aux principales villes.



TÉLÉGRAPHE AÉRIEN.
Conservatoire des Arts et Métiers. Photographie.

Le télégraphe aérien imaginé par les frères Chappe, *adopté par la Convention* (1793) *a été en service jusqu'à 1852. Le public ne pouvait en user. L'appareil, qui rappelle les* sémaphores *de nos chemins de fer, était placé en haut d'une maison ou d'une tour, partie sur le toit, partie dans une chambre. Sur le toit, le mât, — seule partie de l'appareil représentée ici — haut de cinq mètres, portait un système de trois branches mobiles —* le régulateur *et les deux* indicateurs *— dont on faisait varier les positions à l'aide de manettes, de courroies et de poulies placées en dessous, dans la chambre. Les postes de télégraphe étaient distants de 10 à 12 kilomètres. Les signaux, observés à la lunette d'approche, étaient répétés de poste en poste, assez vite pour qu'une dépêche de Brest parvînt, s'il faisait beau, en huit minutes à Paris — 600 kilomètres. — Chaque signe correspondait non pas à une lettre mais à un mot: on avait un vocabulaire de près de 37000 signes.*

Mais l'usage du télégraphe était réservé au gouvernement et de plus, le système cessait de fonctionner dès qu'il pleuvait ou qu'il faisait du brouillard.

Si les relations à l'intérieur des États étaient difficiles, les relations d'État à État l'étaient plus encore. Entre les pays d'outre-mer et l'Europe il n'existait pas de services réguliers de bateaux, et les voiliers les meilleurs marcheurs, vers 1820, mettaient, aller et retour d'Angleterre aux États-Unis, soixante-trois jours.

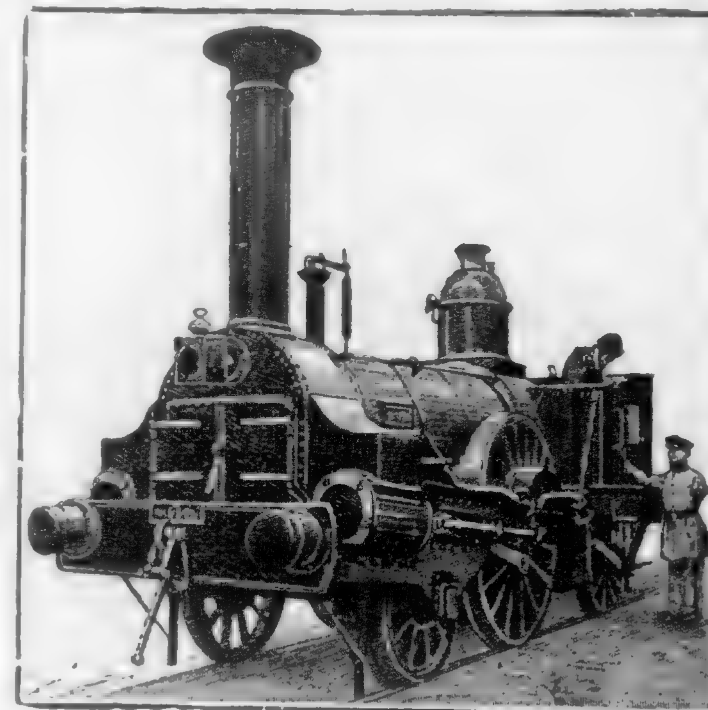
LA VAPEUR

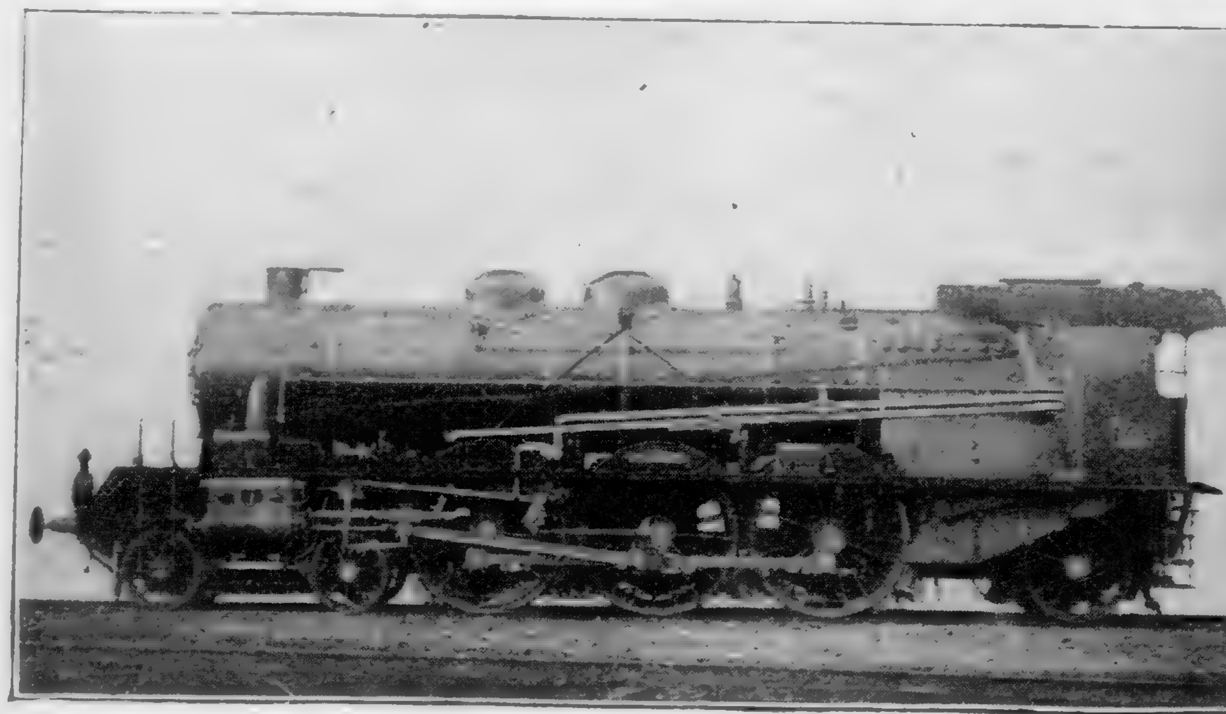
Les conditions de l'industrie et du commerce furent transformées par l'invention de la machine à vapeur. On sait qu'à la fin du dix-septième siècle le Français Papin avait démontré la possibilité d'utiliser la vapeur d'eau comme force motrice et qu'il avait construit un grossier bateau à vapeur (1707). Mais la première machine vraiment utile pour l'industrie fut construite par l'Anglais *Watt* (1769-1779). Il l'appliqua aussitôt aux machines à filer, inventées dans le même temps, puis aux métiers à tisser. La même année un Français, *Cugnot* essaya de l'appliquer aux voitures, et construisit un chariot à vapeur qui servit à Versailles au transport de pièces d'artillerie : cette première automobile marchait à quatre kilomètres à l'heure, moins vite qu'un piéton au pas ordinaire. Peu après, un autre Français, le marquis de *Jouffroy*, lançait sur le Doubs, puis sur la Seine un bateau mû par une machine à vapeur (1776-1783).

LES CHEMINS DE FER

Depuis la fin du dix-septième siècle, dans les mines anglaises, pour faciliter la traction on faisait rouler les voitures à charbon soit dans des ornières de bois plaquées de fer — c'est la première idée des rails de tramway — soit sur des barres de métal saillantes, appelées *rails*. En 1802, dans une exploitation minière du pays de Galles, on fit circuler sur les rails une voiture analogue à celle de Cugnot : le chemin de fer était inventé. On ne s'en servit d'abord que pour le transport des marchandises, parce que la machine *locomotive* ne pouvait aller ni vite, ni longtemps, faute de vapeur. La chaudière qui la fournissait était en effet une cuve cylindrique en métal, lentement chauffée par un foyer placé à l'une de ses extrémités. En 1829, à Saint-Étienne, qu'une voie ferrée, la première construite en France, reliait

depuis plusieurs années à Lyon, l'ingénieur *Séguin* imagina de faire passer à travers la chaudière des faisceaux de tubes où circulaient les flammes du foyer. Dans cette *chaudière tubulaire*, la surface de chauffe, et par suite la rapidité de formation de la vapeur se trouvèrent considérablement accrues. En Angleterre, *Stephenson* inventait dans le même temps un procédé pour activer le





LOCOMOTIVES D'EXPRESS EN 1844 ET EN 1903.
Photographies.

Le rapprochement de ces photographies, faites sensiblement à la même échelle, fait bien saisir le progrès accompli en soixante ans dans les constructions mécaniques et l'industrie des chemins de fer. En haut, locomotive de l'Ouest, construite en 1844 — date du début es grandes lignes en France — pour le service des express Paris-Rouen : trois paires de roues, dont une paire de roues motrices au centre. — En dessous, locomotive de l'Est, construite en 1903 pour les trains de grande vitesse : cinq paires de roues, dont trois paires de roues motrices en arrière. Les dimensions respectives des machines sont : longueur 7m,32 et 11m,69, diamètre des roues motrices 1m,71 et 2m,09; poids 18600 k. et 71395 k. : la machine moderne pèse presque quatre fois plus que l'ancienne. Mais la vitesse, 90 k. à l'heure, est plus que doublée, et le train remorqué peut transporter trois ou quatre fois plus de voyageurs.

Mais l'usage du télégraphe était réservé au gouvernement et de plus, le système cessait de fonctionner dès qu'il pleuvait ou qu'il faisait du brouillard.

Si les relations à l'intérieur des États étaient difficiles, les relations d'État à État l'étaient plus encore. Entre les pays d'outre-mer et l'Europe il n'existait pas de services réguliers de bateaux, et les voiliers les meilleurs marcheurs, vers 1820, mettaient, aller et retour d'Angleterre aux États-Unis, soixante-trois jours.

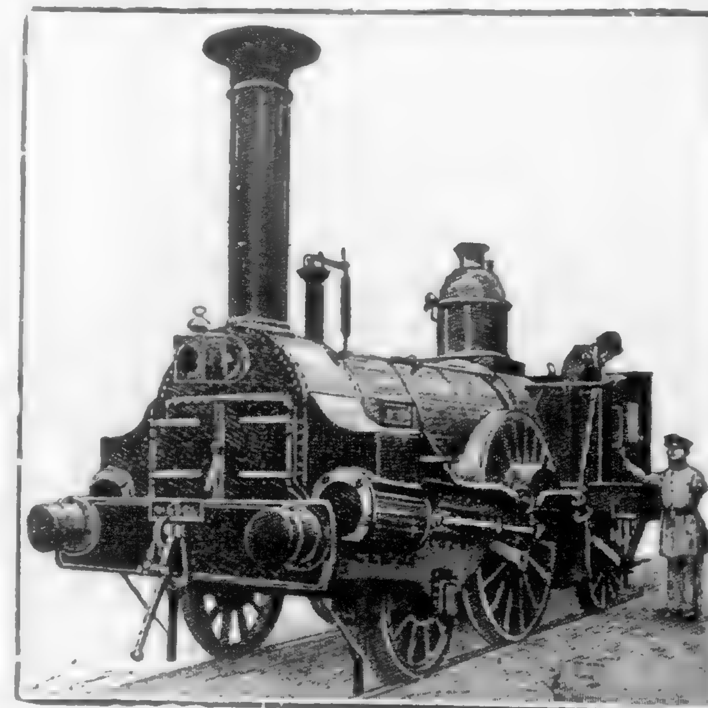
LA VAPEUR

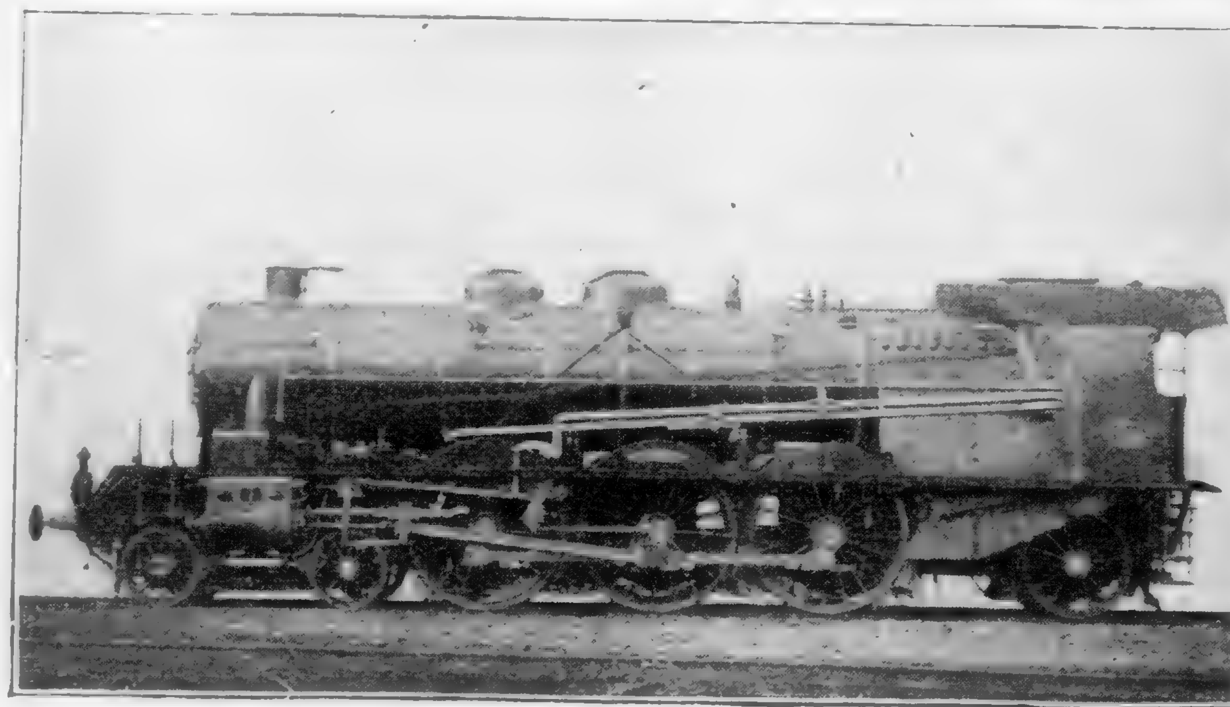
Les conditions de l'industrie et du commerce furent transformées par l'invention de la machine à vapeur. On sait qu'à la fin du dix-septième siècle le Français Papin avait démontré la possibilité d'utiliser la vapeur d'eau comme force motrice et qu'il avait construit un grossier bateau à vapeur (1707). Mais la première machine vraiment utile pour l'industrie fut construite par l'Anglais *Watt* (1769-1779). Il l'appliqua aussitôt aux machines à filer, inventées dans le même temps, puis aux métiers à tisser. La même année un Français, *Cugnot* essaya de l'appliquer aux voitures, et construisit un chariot à vapeur qui servit à Versailles au transport de pièces d'artillerie : cette première automobile marchait à quatre kilomètres à l'heure, moins vite qu'un piéton au pas ordinaire. Peu après, un autre Français, le marquis de *Jouffroy*, lançait sur le Doubs, puis sur la Seine un bateau mû par une machine à vapeur (1776-1783).

LES CHEMINS DE FER

Depuis la fin du dix-septième siècle, dans les mines anglaises, pour faciliter la traction on faisait rouler les voitures à charbon soit dans des ornières de bois plaquées de fer — c'est la première idée des rails de tramway — soit sur des barres de métal saillantes, appelées *rails*. En 1802, dans une exploitation minière du pays de Galles, on fit circuler sur les rails une voiture analogue à celle de Cugnot : le chemin de fer était inventé. On ne s'en servit d'abord que pour le transport des marchandises, parce que la machine *locomotive* ne pouvait aller ni vite, ni longtemps, faute de vapeur. La chaudière qui la fournissait était en effet une cuve cylindrique en métal, lentement chauffée par un foyer placé à l'une de ses extrémités. En 1829, à Saint-Étienne, qu'une voie ferrée, la première construite en France, reliait

depuis plusieurs années à Lyon, l'ingénieur *Séguin* imagina de faire passer à travers la chaudière des faisceaux de tubes où circulaient les flammes du foyer. Dans cette *chaudière tubulaire*, la surface de chauffe, et par suite la rapidité de formation de la vapeur se trouvèrent considérablement accrues. En Angleterre, *Stephenson* inventait dans le même temps un procédé pour activer le





LOCOMOTIVES D'EXPRESS EN 1844 ET EN 1903.
Photographies.

Le rapprochement de ces photographies, faites sensiblement à la même échelle, fait bien saisir le progrès accompli en soixante ans dans les constructions mécaniques et l'industrie des chemins de fer. En haut, locomotive de l'Ouest, construite en 1844 — date du début es grandes lignes en France — pour le service des express Paris-Rouen : trois paires de roues, dont une paire de roues motrices au centre. — En dessous, locomotive de l'Est, construite en 1903 pour les trains de grande vitesse : cinq paires de roues, dont trois paires de roues motrices en arrière. Les dimensions respectives des machines sont : longueur 7m,32 et 11m,69, diamètre des roues motrices 1m,71 et 2m,09; poids 18600 k. et 71395 k. : la machine moderne pèse presque quatre fois plus que l'ancienne. Mais la vitesse, 90 k. à l'heure, est plus que doublée, et le train remorqué peut transporter trois ou quatre fois plus de voyageurs.

tirage, et rendre le foyer plus ardent. La locomotive étant ainsi perfectionnée, on vit, en 1830, entre Liverpool et Manchester, circuler le premier train de voyageurs; il faisait 24 kilomètres à l'heure.

Le nouveau mode de transport ne fut pas accueilli sans résistances. En France particulièrement, on le jugeait peu pratique, sans avenir, un joujou pour les Parisiens, disait Thiers. Pourtant, à partir de 1840, on entreprit de relier Paris à toutes les grandes villes, et dans tous les pays civilisés on construisit des voies ferrées. Le développement de la métallurgie, le perfectionnement et la puissance des moyens mécaniques permirent de mener à bien les travaux les plus audacieux. On jeta par-dessus les vallées les plus larges, par-dessus des bras de mer, des ponts et des *viaducs* prodigieux, tels le pont du Forth en Angleterre, et les viaducs de Garabit et de Viaur en France. On perça à travers les plus hautes montagnes des *tunnels* de plus en plus longs, depuis le tunnel du Mont Cenis (1870), le premier creusé sous les Alpes, long de 13 kilomètres, jusqu'au tunnel du Simplon (1905), long de 20 kilomètres. En même temps s'accroissaient chaque jour la vitesse et la force des locomotives. Aujourd'hui nos « rapides » — certains font plus de 100 kilomètres à l'heure — parcourent en cinq minutes plus de chemin qu'il y a soixante ans la diligence n'en parcourait en une heure. On va de Paris à Lyon en sept heures. Vingt-deux trains circulent chaque jour entre les deux villes, et peuvent recevoir chacun de deux à cinq cents personnes. D'autre part, c'est le chargement de trois à quatre cents voitures de roulage qu'amène d'un coup au quai des grandes gares un seul train de marchandises.

LES GRANDES VOIES TRANS-CONTINENTALES

Plus d'un million de kilomètres de voies ferrées sont aujourd'hui en service sur le globe, et tous les continents, l'Afrique exceptée, sont traversés par la locomotive d'Océan à Océan. La première de ces lignes *transcontinentales*, le *Central Pacific*, fut construite dans l'***Amérique du Nord*** par les États-Unis entre *New-York* et *San Francisco*. Elle fut inaugurée en 1869. Depuis lors quatre lignes nouvelles, dont une au Canada, ont été établies et mettent le rivage de l'Atlantique à quatre jours environ du Pacifique. L'***Amérique du Sud*** est traversée par le *Transandin*, la ligne de *Buenos Aires à Valparaiso*. L'***Europe***, par le raccordement des réseaux des divers États, a de nombreux transcontinentaux :

telle la ligne de l'*Orient-Express* qui, par l'Autriche et Vienne, met Constantinople à trois jours de Paris; la ligne du *Nord-Express* qui, par l'Allemagne et Berlin, relie Paris à Moscou. Dans l'***Asie centrale***, les Russes ont construit le *Transcaspien* destiné, semble-t-il, à joindre par les chemins de fer anglais de l'Inde, la Russie au golfe de Bengale. A travers l'***Asie du Nord*** les mêmes Russes ont jeté, de 1896 à 1902, le *Transsibérien*, prolongé par le *Transmandchourien* jusqu'à la mer de Chine. En sorte que l'on va de Paris à Pékin en quinze



LE PONT DU FORTH.
Photographie.

Le pont du Forth, en Écosse, près d'Edimbourg, a été construit de 1883 à 1890, il est en acier et mesure plus de 1600 mètres. Le Forth en ce point est déjà un bras de mer. Le tablier du pont est assez élevé pour que les plus hauts voiliers puissent passer librement sous les arches centrales.

jours, — sensiblement le temps qu'il y a cent cinquante ans mettait le voyageur de Paris à Marseille — et que, de *Gibraltar*, sur l'Atlantique, à *Vladivostok*, sur la mer du Japon, une bande de fer continue unit les rives extrêmes de l'Europe aux rives extrêmes de l'Asie. Dans l'Asie Mineure, les Allemands ont construit le chemin de fer *Constantinople-Bagdad*, aujourd'hui presque achevé ; il constituera la route la plus courte et la plus directe pour se rendre aux Indes; le trajet de Londres à Bombay par Bagdad s'effectuera en moins de 10 jours, alors que, par

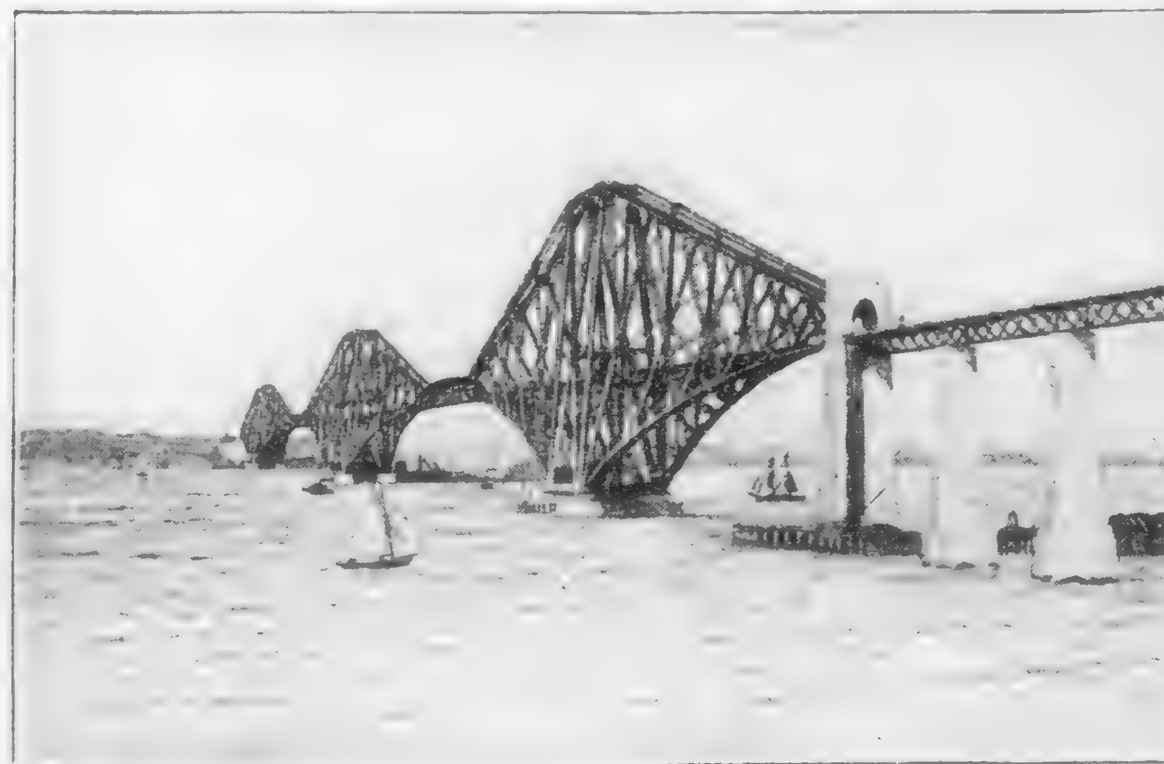
tirage, et rendre le foyer plus ardent. La locomotive étant ainsi perfectionnée, on vit, en 1830, entre Liverpool et Manchester, circuler le premier train de voyageurs; il faisait 24 kilomètres à l'heure.

Le nouveau mode de transport ne fut pas accueilli sans résistances. En France particulièrement, on le jugeait peu pratique, sans avenir, un joujou pour les Parisiens, disait Thiers. Pourtant, à partir de 1840, on entreprit de relier Paris à toutes les grandes villes, et dans tous les pays civilisés on construisit des voies ferrées. Le développement de la métallurgie, le perfectionnement et la puissance des moyens mécaniques permirent de mener à bien les travaux les plus audacieux. On jeta par-dessus les vallées les plus larges, par-dessus des bras de mer, des ponts et des *viaducs* prodigieux, tels le pont du Forth en Angleterre, et les viaducs de Garabit et de Viaur en France. On perça à travers les plus hautes montagnes des *tunnels* de plus en plus longs, depuis le tunnel du Mont Cenis (1870), le premier creusé sous les Alpes, long de 13 kilomètres, jusqu'au tunnel du Simplon (1905), long de 20 kilomètres. En même temps s'accroissaient chaque jour la vitesse et la force des locomotives. Aujourd'hui nos « rapides » — certains font plus de 100 kilomètres à l'heure — parcourent en cinq minutes plus de chemin qu'il y a soixante ans la diligence n'en parcourait en une heure. On va de Paris à Lyon en sept heures. Vingt-deux trains circulent chaque jour entre les deux villes, et peuvent recevoir chacun de deux à cinq cents personnes. D'autre part, c'est le chargement de trois à quatre cents voitures de roulage qu'amène d'un coup au quai des grandes gares un seul train de marchandises.

LES GRANDES VOIES TRANSCONTINENTALES

Plus d'un million de kilomètres de voies ferrées sont aujourd'hui en service sur le globe, et tous les continents, l'Afrique exceptée, sont traversés par la locomotive d'Océan à Océan. La première de ces lignes *transcontinentales*, le *Central Pacific*, fut construite dans l'***Amérique du Nord*** par les États-Unis entre *New-York* et *San Francisco*. Elle fut inaugurée en 1869. Depuis lors quatre lignes nouvelles, dont une au Canada, ont été établies et mettent le rivage de l'Atlantique à quatre jours environ du Pacifique. L'***Amérique du Sud*** est traversée par le *Transandin*, la ligne de *Buenos Aires à Valparaiso*. L'***Europe***, par le raccordement des réseaux des divers États, a de nombreux transcontinentaux :

telle la ligne de l'*Orient-Express* qui, par l'Autriche et Vienne, met Constantinople à trois jours de Paris; la ligne du *Nord-Express* qui, par l'Allemagne et Berlin, relie Paris à Moscou. Dans l'***Asie centrale***, les Russes ont construit le *Transcaspien* destiné, semble-t-il, à joindre par les chemins de fer anglais de l'Inde, la Russie au golfe de Bengale. A travers l'***Asie du Nord*** les mêmes Russes ont jeté, de 1896 à 1902, le *Transsibérien*, prolongé par le *Transmandchourien* jusqu'à la mer de Chine. En sorte que l'on va de Paris à Pékin en quinze



LE PONT DU FORTH.
Photographie.

Le pont du Forth, en Écosse, près d'Edimbourg, a été construit de 1883 à 1890, il est en acier et mesure plus de 1600 mètres. Le Forth en ce point est déjà un bras de mer. Le tablier du pont est assez élevé pour que les plus hauts voiliers puissent passer librement sous les arches centrales.

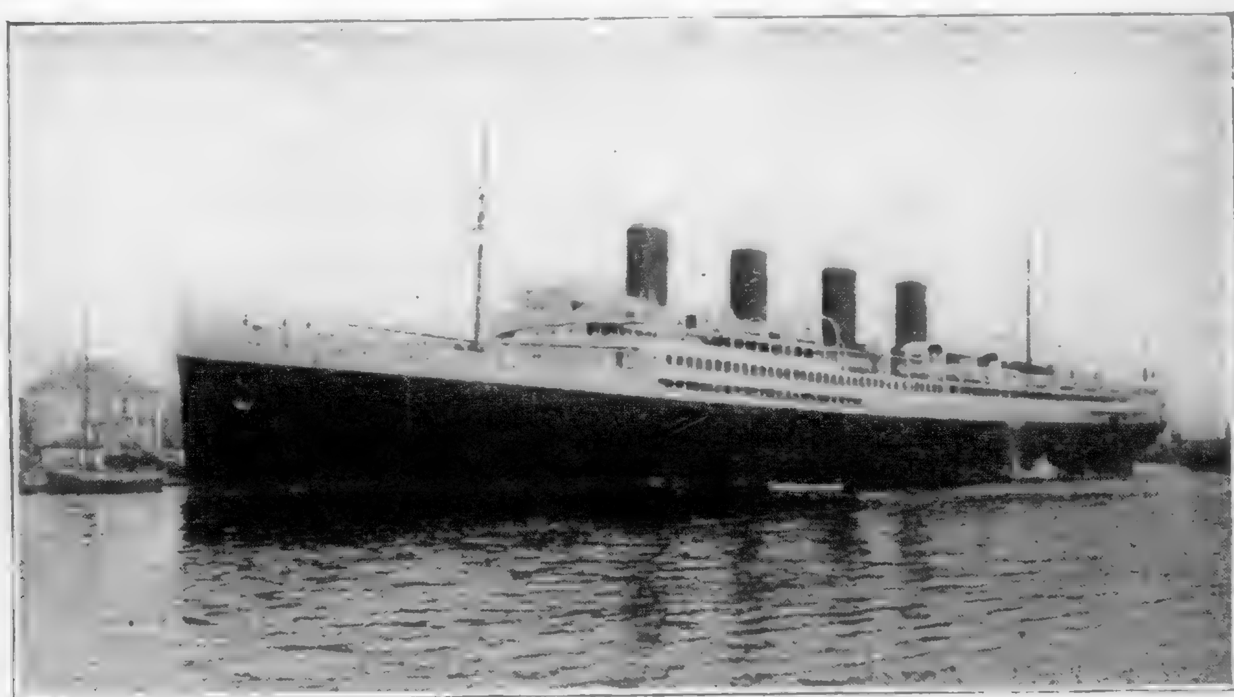
jours, — sensiblement le temps qu'il y a cent cinquante ans mettait le voyageur de Paris à Marseille — et que, de *Gibraltar*, sur l'Atlantique, à *Vladivostok*, sur la mer du Japon, une bande de fer continue unit les rives extrêmes de l'Europe aux rives extrêmes de l'Asie. Dans l'Asie Mineure, les Allemands ont construit le chemin de fer *Constantinople-Bagdad*, aujourd'hui presque achevé ; il constituera la route la plus courte et la plus directe pour se rendre aux Indes; le trajet de Londres à Bombay par Bagdad s'effectuera en moins de 10 jours, alors que, par

le canal de Suez, on met en temps normal 14 jours. En ***Afrique***, les Anglais ont construit plus de la moitié d'une ligne qui, du *Caire au Cap*, doit joindre les pays méditerranéens à l'extrémité sud du continent noir

LA NAVIGATION A VAPEUR

Le réseau international des chemins de fer est complété par un réseau de *lignes de navigation*, et les services de transport sont aujourd'hui sur mer aussi réguliers que sur terre. Cette régularité n'a été possible que grâce à la machine à vapeur, qui assure la marche constante du navire.

Le premier service de transport par bateau à vapeur fut orga



UN TRANSATLANTIQUE MODERNE : La *France*.
Photographie.

La France *est un des plus grands et plus rapides paquebots français. Lancée le 20 septembre 1910 par la Compagnie Transatlantique, elle fait la traversée du Havre à New-York. Elle mesure 220 mètres de longueur, 23 mètres de largeur, 16 mètres de profondeur, et déplace 27 000 tonnes. Elle possède six ponts superposés et le pont supérieur est à 25 mètres environ au-dessus de l'eau. Elle est actionnée par des turbines à vapeur agissant sur quatre hélices. Ses quatre grandes cheminées ont un diamètre qui varie entre 4 m. 10 et 5 m. 40, de telle sorte qu'un train métropolitain pourrait aisement y circuler. Elle peut embarquer 2000 passagers.*

nisé en 1807, aux Etats-Unis, à New-York, par *Fulton*, qui avait assisté autrefois à Paris aux expériences de Jouffroy. La première traversée de l'Atlantique par un vapeur fut opérée des Etats-Unis à l'Angleterre en 1819. Les vapeurs étaient alors mus par deux *roues à palettes* ou *aubes*, analogues aux roues des

moulins, et placées sur les flancs du navire à peu près à hauteur de son centre. Vers 1838, après des expériences faites par *Sauvage*, un ingénieur français, on commença de substituer aux roues *l'hélice*, placée à l'arrière du bâtiment. Les Anglais, à la même époque, entreprirent de construire des *navires en fer*, et, à partir de 1877, des *navires en acier*, métal plus élastique et plus résistant que le fer. Dès 1838, ils créèrent la première ligne régulière *transatlantique* à destination des Etats-Unis. La première ligne française fut créée deux ans plus tard (1840) entre le Havre et New-York. Les bateaux destinés à ces services, et qui faisaient l'admiration des contemporains, coûtaient un million et demi, étaient longs de 70 mètres, jaugeaient 1800 tonneaux, filaient, avec des machines qui développaient une force de 500 chevaux, 13 kilomètres à l'heure, et traversaient l'Atlantique en 17 jours, en emportant 70 passagers. Le progrès a été pour les navires le même que pour les chemins de fer. Les plus récents transatlantiques construits par les Anglais ont coûté entre 32 et 45 millions; la longueur approche de 300 mètres, — près d'un tiers de kilomètre — le tonnage de 50000 tonnes, la vitesse de 48 kilomètres à l'heure. Des machines d'une puissance totale de 70000 chevaux permettent de faire en quatre jours et demi la traversée de l'Atlantique, en transportant 3500 personnes, la population d'une petite ville.

COMPAGNIES ET LIGNES DE NAVIGATION

La construction de pareils navires, l'exploitation des lignes maritimes n'ont pu être assurées que par de puissantes Compagnies, disposant de véritables flottes: telle d'entre elles, en Allemagne, desservait en 1913 trente lignes de navigation, possédait 115 vapeurs, et son tonnage égalait celui de toute la flotte à vapeur française.

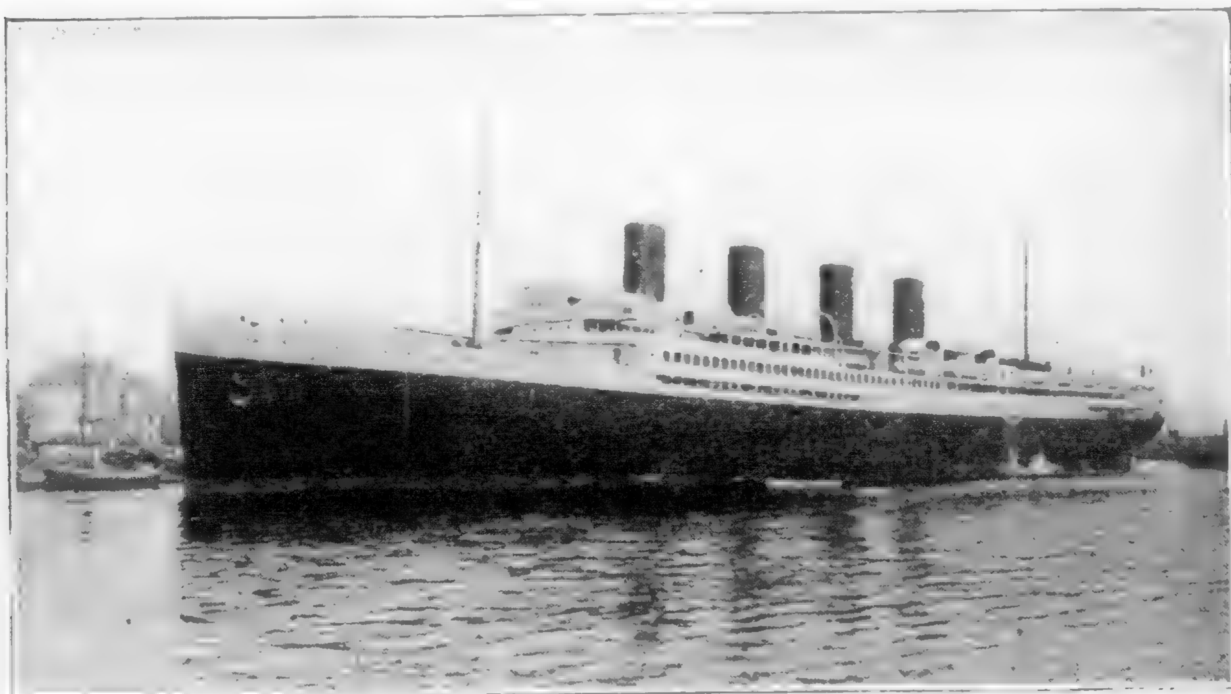
Les premières Compagnies furent constituées en Angleterre: ce furent la *Péninsulaire-Orientale* (1837) et la *Compagnie Cunard* (1840). Les grandes Compagnies françaises furent créées sous Napoléon III, les *Messageries Maritimes* en 1851, la *Compagnie Transatlantique* en 1862. A la même époque se fondaient les Compagnies allemandes, la *Hamburg-Amerika* (1847) et le *Nord-Deutscher-Lloyd* (1857). Les principales lignes de navigation se trouvent dans l'Atlantique, et, partant de Hambourg, Anvers, le Havre, Liverpool, Bordeaux, viennent aboutir à New-York, aux Antilles, aux ports de l'Amérique du Sud. A travers le Pacifique des lignes joignent San Francisco à l'Australie, au Japon

le canal de Suez, on met en temps normal 14 jours. En ***Afrique***, les Anglais ont construit plus de la moitié d'une ligne qui, du *Caire au Cap*, doit joindre les pays méditerranéens à l'extrémité sud du continent noir

LA NAVIGATION A VAPEUR

Le réseau international des chemins de fer est complété par un réseau de *lignes de navigation*, et les services de transport sont aujourd'hui sur mer aussi réguliers que sur terre. Cette régularité n'a été possible que grâce à la machine à vapeur, qui assure la marche constante du navire.

Le premier service de transport par bateau à vapeur fut orga-



UN TRANSATLANTIQUE MODERNE : LA *France*.
Photographie.

La France *est un des plus grands et plus rapides paquebots français. Lancée le 20 septembre 1910 par la Compagnie Transatlantique, elle fait la traversée du Havre à New-York. Elle mesure 220 mètres de longueur, 23 mètres de largeur, 16 mètres de profondeur, et déplace 27 000 tonnes. Elle possède six ponts superposés et le pont supérieur est à 25 mètres environ au-dessus de l'eau. Elle est actionnée par des turbines à vapeur agissant sur quatre hélices. Ses quatre grandes cheminées ont un diamètre qui varie entre 4 m. 10 et 5 m. 40, de telle sorte qu'un train métropolitain pourrait aisement y circuler. Elle peut embarquer 2000 passagers.*

nisé en 1807, aux Etats-Unis, à New-York, par *Fulton*, qui avait assisté autrefois à Paris aux expériences de Jouffroy. La première traversée de l'Atlantique par un vapeur fut opérée des Etats-Unis à l'Angleterre en 1819. Les vapeurs étaient alors mus par deux *roues à palettes* ou *aubes*, analogues aux roues des

moulins, et placées sur les flancs du navire à peu près à hauteur de son centre. Vers 1838, après des expériences faites par *Sauvage*, un ingénieur français, on commença de substituer aux roues *l'hélice*, placée à l'arrière du bâtiment. Les Anglais, à la même époque, entreprirent de construire des *navires en fer*, et, à partir de 1877, des *navires en acier*, métal plus élastique et plus résistant que le fer. Dès 1838, ils créèrent la première ligne régulière *transatlantique* à destination des Etats-Unis. La première ligne française fut créée deux ans plus tard (1840) entre le Havre et New-York. Les bateaux destinés à ces services, et qui faisaient l'admiration des contemporains, coûtaient un million et demi, étaient longs de 70 mètres, jaugeaient 1800 tonneaux, filaient, avec des machines qui développaient une force de 500 chevaux, 13 kilomètres à l'heure, et traversaient l'Atlantique en 17 jours, en emportant 70 passagers. Le progrès a été pour les navires le même que pour les chemins de fer. Les plus récents transatlantiques construits par les Anglais ont coûté entre 32 et 45 millions ; la longueur approche de 300 mètres, — près d'un tiers de kilomètre — le tonnage de 50000 tonnes, la vitesse de 48 kilomètres à l'heure. Des machines d'une puissance totale de 70000 chevaux permettent de faire en quatre jours et demi la traversée de l'Atlantique, en transportant 3500 personnes, la population d'une petite ville.

COMPAGNIES ET LIGNES DE NAVIGATION

La construction de pareils navires, l'exploitation des lignes maritimes n'ont pu être assurées que par de puissantes Compagnies, disposant de véritables flottes : telle d'entre elles, en Allemagne, desservait en 1913 trente lignes de navigation, possédait 115 vapeurs, et son tonnage égalait celui de toute la flotte à vapeur française.

Les premières Compagnies furent constituées en Angleterre : ce furent la *Péninsulaire-Orientale* (1837) et la *Compagnie Cunard* (1840). Les grandes Compagnies françaises furent créées sous Napoléon III, les *Messageries Maritimes* en 1851, la *Compagnie Transatlantique* en 1862. A la même époque se fondaient les Compagnies allemandes, la *Hamburg-Amerika* (1847) et le *Nord-Deutscher-Lloyd* (1857). Les principales lignes de navigation se trouvent dans l'Atlantique, et, partant de Hambourg, Anvers, le Havre, Liverpool, Bordeaux, viennent aboutir à New-York, aux Antilles, aux ports de l'Amérique du Sud. A travers le Pacifique des lignes joignent San Francisco à l'Australie, au Japon

et à la Chine. Pour atteindre ces pays et l'Inde, les navires venant d'Europe devaient, il n'y a pas quarante ans, contourner l'Afrique. Aujourd'hui la Méditerranée est devenue la grande route de l'Europe à l'Asie depuis l'ouverture du *canal de Suez*.

LE CANAL DE SUEZ

Le percement de l'isthme de Suez fut une œuvre française. Le promoteur, Ferdinand de ***Lesseps***, était consul de France en Egypte. Ce fut en France qu'il trouva les deux cents millions nécessaires à l'entreprise. Ce fut à l'appui énergique de Napoléon III qu'il dut d'obtenir l'autorisation de la Turquie et de triompher de toutes les intrigues de l'Angleterre. Celle-ci s'acharnait à empêcher l'ouverture d'une route qui allait mettre l'Inde à quelques jours de l'Europe, mais dont elle ne possédait pas encore tous les passages. Les travaux furent des plus rudes : on était dans le désert. Commencés en 1859, ils furent cependant menés à bien en dix ans, et le canal, long de 157 kilomètres, fut solennellement inauguré le 17 novembre 1869. Le trajet d'Europe en Asie se trouvait dès lors abrégé de moitié. L'Inde est aujourd'hui à quinze jours de Marseille, la Chine à un mois, le Japon à moins de quarante jours, et c'est par milliers que chaque année les navires passent le canal de Suez.

Il ne faut guère plus de temps pour aller, par l'Atlantique et le Pacifique, de Marseille à San Francisco sur la côte occidentale de l'Amérique du Nord, depuis que les Etats-Unis ont achevé en 1914 le percement de l'isthme de *Panama*, entrepris en 1881 par de Lesseps et qu'il ne put mener à bien.

L'ÉLECTRICITÉ

L'électricité a été, avec la vapeur, le principal agent de transformation de l'industrie et du commerce. A la fin du dix-neuvième siècle elle est devenue source industrielle de lumière, de chaleur et de force motrice, la concurrente et non plus l'auxiliaire de la vapeur. Elle est en passe aujourd'hui de révolutionner toute l'industrie : la métallurgie par le *four électrique*, les industries mécaniques et l'industrie des transports par les *dynamos*, qui donnent aux voitures des vitesses de 200 kilomètres à l'heure, ou bien transportent à des centaines de kilomètres la force fournie par les chutes d'eau. Mais tout d'abord l'électricité a surtout fourni un *moyen nouveau de correspondance*, et rendu possible, par le *télégraphe*, puis par le *téléphone*, la transmission presque instantanée de la pensée aux plus grandes distances.

TÉLÉGRAPHE ET TÉLÉPHONE

Ce fut en 1833 que le savant allemand *Gauss* tira des découvertes d'Ampère et d'Arago[1] le télégraphe électrique. Le premier appareil pratique fut construit deux ans après (1835) aux Etats-Unis par un peintre, *Morse* : l'appareil et son alphabet sont encore d'usage universel. Le *téléphone* fut inventé vers 1855 par le Français *Bourseul*, un employé des Télégraphes ; mais il ne fut utilisé que beaucoup plus tard (1877) et grâce à l'Américain *Graham Bell*.

Dès 1836 l'Angleterre et les Etats-Unis commencèrent à construire leur réseau télégraphique. La première ligne française fut seulement établie en 1845, entre Paris et Rouen, et le télégraphe aérien ne disparut qu'en 1852.

A cette date la France et l'Angleterre étaient déjà télégraphiquement reliées par un *câble*, immergé dans le Pas de Calais (1851). On songea presque aussitôt (1857) à relier les continents à travers les océans, et d'abord l'Europe et l'Amérique du Nord, l'Angleterre et les Etats-Unis. Après trois tentatives malheureuses, le câble long de 4000 kilomètres, descendu à 3000 mètres de profondeur, fut enfin mis en place en 1866. Successivement l'Afrique, l'Inde, la Chine, l'Australie, l'Amérique du Sud furent rattachées à l'Europe, à travers l'Atlantique, la Méditerranée, l'océan Indien. Puis, à travers le Pacifique, l'Amérique du Nord fut reliée à l'Australie et à l'Asie. En 1905 les câbles sous-marins ne mesuraient pas moins de 450 000 kilomètres, sur lesquels 280 000 kilomètres appartenaient aux Anglais. Cet énorme réseau est un des éléments les plus importants de leur puissance. Renseignés avant tous les autres peuples, ils exercent un véritable contrôle sur les décisions des Etats, dont ils transmettent les télégrammes.

Cependant une invention récente, déduite des travaux du savant allemand *Hertz*, due principalement au Français *Branly*, et mise en pratique par l'Italien *Marconi*, la *télégraphie sans fil*, aura pour effet de diminuer l'importance des câbles. Dès maintenant, on transmet des messages sans fils ou « radiotélégrammes » d'un bord à l'autre de l'Atlantique et de France au Maroc. Tous les paquebots sont munis d'appareils dits T.S.F. — télégraphie sans fils — et peuvent communiquer en permanence soit entre eux, soit avec la terre ; les voyages par mer se font par suite avec beaucoup plus de sécurité qu'auparavant et, grâce aux radiotélégrammes, d'affreuses catastrophes ont pu être évitées.

1. Voir ci-dessus, p. 387.

LES POSTES

En même temps que se développaient les services télégraphiques, étendus aujourd'hui dans les pays civilisés jusqu'aux villages, se sont développés, grâce aux facilités de transport par les chemins de fer, les services postaux. Un Anglais proposa en 1837 de frapper les lettres d'une taxe, peu élevée, proportionnelle au poids, uniforme quelle que fût la distance. La taxe serait acquittée au moyen d'un *timbre* vendu par l'Etat et payé par l'expéditeur.

Le système fut mis en vigueur en 1840 : le nombre des correspondances distribuées fit plus que doubler dans l'année. Tous les pays du monde adoptèrent le système anglais. A partir de 1874 les gouvernements s'occupèrent d'établir des tarifs communs pour la correspondance internationale. De là sortit l'*Union Postale Universelle* qui groupe les Etats du monde entier. En 1830, il en coûtait au moins 1 fr. 60 pour l'envoi d'une lettre de France en Russie. En 1914, moyennant 10 centimes, une carte postale faisait le tour du monde. La dernière année du dix-neuvième siècle, le chiffre des lettres, cartes, journaux, paquets distribués par les bureaux de l'Union montait à *vingt-trois milliards deux cents millions*.

LES TRANSPORTS AÉRIENS

De nos jours, des progrès plus surprenants encore ont été réalisés : on a résolu le problème des transports aériens par deux procédés différents qui sont l'*aéronautique* et l'*aviation*.

L'aéronautique, ou navigation aérienne par ballons dirigeables — *plus légers que l'air* qui les supporte —, a été découverte la première. C'est un officier français, le colonel *Charles Renard*, qui a donné la solution complète du problème et construit le premier dirigeable pratique, *la France*, qu'on vit dès 1885 planer au-dessus de Paris. Puis un officier allemand, le comte *Zeppelin*, inventa au début du vingtième siècle des dirigeables d'un type nouveau, rendus indéformables par le moyen d'une armature métallique. La première traversée de l'Atlantique — 5700 kilomètres en 108 heures — a été effectuée en juillet 1919 par un dirigeable anglais.

Cependant l'aéronautique a progressé moins rapidement que l'aviation, c'est-à-dire le vol à la manière des oiseaux au moyen d'appareils *plus lourds que l'air* appelés *aéroplanes* ou *avions*. Comme presque toutes les grandes inventions, celle-ci a été le résultat de recherches et d'expériences multiples, poursuivies à la fois dans plusieurs pays, aux Etats-Unis, en France, en Angleterre et en Allemagne. Le premier aéroplane qui ait effectivement volé fut l'*Avion*, construit par le Français *Ader* : il effectua en 1896 un vol de 300 mètres. Un inventeur américain, *Wilbur Wright*, ayant mis au point le mécanisme du vol plané, fut véritablement le premier « homme-oiseau » — ou *aviateur* — capable d'effectuer dès 1904 des vols de plusieurs kilomètres. A partir de 1908, en France surtout, l'aviation fit des progrès rapides et décisifs : le 25 juillet 1909, le Français *Blériot* effectuait la première traversée aérienne de la Manche, de Calais à Douvres. Depuis lors les Alpes (1910), la Méditerranée (1912), l'océan Atlantique (1919) ont été franchis par les aviateurs : les avions se sont élevés à plus de 10 000 mètres d'altitude, ont atteint la vitesse de 300 kilomètres à l'heure. Les transports aériens commencent à s'organiser partout.

Si la navigation aérienne a pu faire d'aussi rapides progrès, elle le doit en grande partie à l'invention d'un nouveau moteur, à la fois puissant et léger, le *moteur à explosion*, trouvaille d'un mécanicien de génie, l'ouvrier français *Forest*. Aujourd'hui utilisé par l'aéronautique, l'aviation, l'automobilisme, la navigation marine et sous-marine, le moteur à explosion et son aliment, le *pétrole*, sont en passe de révolutionner les moyens de transport, de détrôner la machine à vapeur et son aliment, la houille.

DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE

Le développement des moyens de communication est à la fois une cause et une conséquence du merveilleux essor de l'industrie au siècle dernier. Toutes les industries anciennes, tissage, métallurgie, imprimerie, etc., ont été transformées et prodigieusement développées; le *tissage*, par l'application de la vapeur aux métiers à filer et à tisser; — la *métallurgie*, par la substitution du charbon au bois, puis du coke au charbon dans le traitement du minerai de fer; par l'invention de l'Anglais *Bessemer* (1853) qui permit de fabriquer en grand et à bon marché l'*acier*, métal très coûteux jusqu'alors; par l'invention du *marteau-pilon*, que construisit au Creusot l'ingénieur *Bourdon* (1841) et qui permit de forger les plus énormes pièces métalliques ; — l'*imprimerie*, par la découverte de nouveaux procédés de fabrication du papier, et par l'invention de la *presse rotative*, due au Français *Marinoni* (1867) et qui permet de tirer en une heure plus d'exemplaires d'un livre qu'on n'en pouvait tirer au dix-huitième siècle en cent jours.

A côté des industries anciennes, ont apparu et se sont déve-

loppées des industries nouvelles, nées en grande partie des progrès de la *chimie*. Telles sont les nombreuses industries dérivées de la houille : le *gaz d'éclairage*, découvert par le Français *Lebon* (1800); les *couleurs d'aniline*, qui ont transformé la teinturerie; les *produits pharmaceutiques*; les *essences* pour la parfumerie, etc. Telles encore l'industrie des *engrais chimiques*, qui ont profondément modifié l'agriculture; l'industrie du *sucre de betterave*, créée en France en 1810, et qui d'un produit de luxe a fait le plus commun des aliments, avec le pain et le sel. — Ce ne sont là que des exemples, car il faudrait des pages pour énumérer les créations de l'industrie au dix-neuvième siècle, et nombre d'objets dont l'usage nous est si familier et si nécessaire qu'on a peine à imaginer comment on ne les connut pas de tout temps; les allumettes par exemple, sont des inventions du siècle dernier.

LA GRANDE INDUSTRIE

Les caractères essentiels de l'industrie moderne — on l'appelle la *grande industrie* — sont les suivants. L'industrie est toute *pénétrée par la science* : ce sont les recherches des savants qui préparent l'activité des industriels; *l'usine sort du laboratoire*. Au travail à la main on a substitué et l'on substitue le plus possible le travail mécanique : *la machine remplace l'homme*. On fabrique ainsi les objets en *grande quantité et à bas prix*. Un chiffre suffit pour le faire comprendre : les machines en service dans les usines de France en 1905 représentaient la force de *quarante millions* d'hommes. D'autre part, les machines coûtent cher et nécessitent de grandes constructions: *l'atelier a fait place à l'usine*. Enfin, comme le développement des moyens de communications rend facile et rapide le transport des objets fabriqués jusqu'aux centres de consommation, les usines se sont groupées autour des centres de production ou d'importation des matières premières, autour des mines et des ports. Il s'est ainsi créé, et très rapidement, des villes qui, comme Saint-Etienne et Tourcoing, ne sont que des réunions d'usines, ou même, comme le Creusot en France, Essen en Allemagne, ne sont qu'une usine : *il y a eu concentration des industries*.

LE GRAND COMMERCE

De la grande industrie et du développement des voies de communication est sorti le *grand commerce*. Les fabricants ne se bornent plus à vendre dans leurs pays; ils cherchent des *débouchés* dans tous les pays du monde. Ce *commerce extérieur*, dont l'importance est un des signes essentiels de la puissance des États, est devenu la condition d'existence de certains d'entre eux, par exemple de l'Allemagne et de l'Angleterre, qui ne trouvent que dans la vente de leurs produits l'argent nécessaire à l'achat de leur nourriture.

D'autre part, le prix de vente d'une même marchandise tend à être le même dans tous les pays et se trouve réglé par les *bourses de commerce*, où le télégraphe apporte d'heure en heure les renseignements sur la production et les besoins du monde entier, les offres de vente et les demandes d'achat. Le monde est ainsi transformé en un marché unique, en un grand État commercial dont les États sont pour ainsi dire les provinces.

CONSÉQUENCES DES TRANSFORMATIONS ÉCONOMIQUES

Le développement de l'industrie et du commerce a eu de très nombreuses et d'immenses conséquences. Pour se borner aux principales : le prix de la plupart des marchandises s'est considérablement abaissé; un grand nombre de produits dont l'usage n'était autrefois permis qu'à une minorité riche, par exemple le chocolat, le café, le thé, ont été mis à la portée du plus grand nombre. L'aisance et le bien-être ont augmenté, et l'existence de certaines catégories d'ouvriers est aujourd'hui plus large que celle de nombreux bourgeois vers 1830. La richesse générale s'est prodigieusement accrue et ne cesse de s'accroître par l'épargne, qui chaque jour fournit de nouveaux capitaux à de nouvelles entreprises. De cette richesse la plus grosse part est disséminée par faibles portions en d'innombrables mains de petits « capitalistes ». Les villes se sont promptement développées au détriment des campagnes que les paysans désertent, attirés vers l'usine par l'espérance d'un salaire élevé. De leurs désillusions et de leurs souffrances est sorti le mouvement socialiste[1]. Résultat particulier du développement de l'imprimerie, les masses populaires, renseignées par les journaux à un sou, ont pris goût à la politique, et la volonté leur est venue d'y faire prédominer leur influence. Enfin, entre les peuples, aux anciennes rivalités politiques se sont ajoutées les rivalités commerciales, et les plus prévoyants, afin de s'assurer des débouchés pour l'avenir, ont conquis de vastes empires coloniaux.

1. Voir ci-dessus, page 353.

CHAPITRE XX

L'EXPANSION EUROPÉENNE

Au dix-neuvième siècle, les Européens ont poursuivi la conquête du monde commencée au seizième siècle par les Portugais et les Espagnols, et jamais interrompue depuis. Dans la conquête contemporaine les Anglais et les Français ont tenu le premier rang. Les Anglais ont établi leur domination : en *Asie*, sur l'Inde et la Barmanie ; en *Afrique*, sur l'Afrique du Sud et l'Égypte. En *Amérique*, ils ont constitué la Fédération Canadienne ; en *Océanie*, ils ont colonisé l'Australie et la Nouvelle-Zélande. L'empire anglais est aujourd'hui le plus grand que l'histoire connaisse.

La France a réparé les pertes du dix-huitième siècle. Elle a conquis : en *Afrique*, l'Algérie, la Tunisie, le Soudan occidental, une partie du Soudan central et du Congo ; dans l'*océan Indien*, Madagascar ; en *Asie*, la moitié de l'Indo-Chine. L'Empire colonial français est le second du monde.

Les Allemands, venus les derniers, ont voulu se constituer eux aussi un empire colonial ; en 1914 cet empire comprenait : en *Afrique*, le Togo, le Cameroun, le Sud-Ouest Africain, l'Afrique Orientale Allemande ; en *Océanie*, un certain nombre d'archipels.

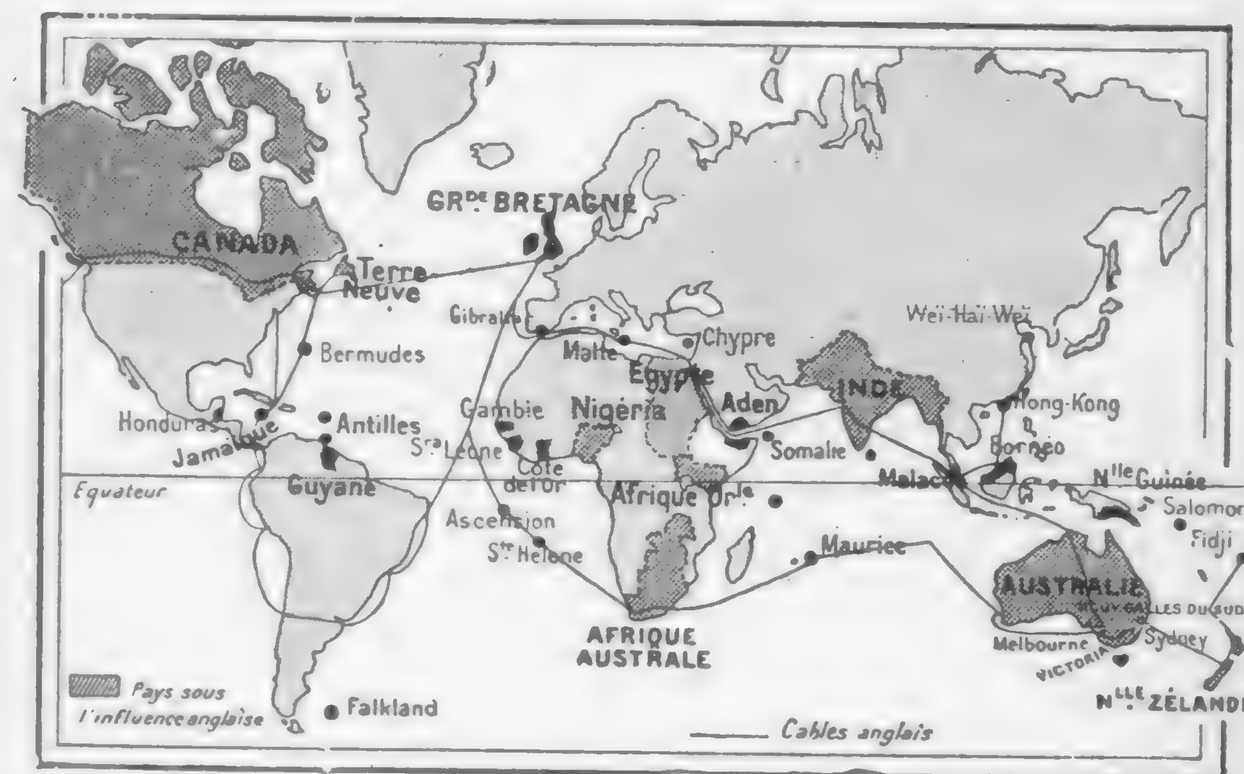
L'expansion européenne a été provoquée surtout par des *raisons économiques*, par le besoin de s'assurer soit des débouchés pour l'industrie et l'excès de la population, soit des centres de production de matières premières.

I

FORMATION DE L'EMPIRE COLONIAL DE L'ANGLETERRE

FORMATION DE L'EMPIRE ANGLAIS A la fin du dix-huitième siècle, l'empire colonial anglais comprenait : dans l'Amérique du Nord, l'ancien *Canada* français, c'est-à-dire les pays du Saint-Laurent, puis les territoires de la *baie d'Hudson* ; aux Antilles, la *Jamaïque* et quelques autres iles ; en Asie, dans l'Inde, le *Bengale*, c'est-à-dire la plaine inférieure du Gange, et le pays des *Circars*, c'est-à-dire une portion de la côte du Décan sur le golfe de Bengale ; en Océanie, une partie de la côte orientale de l'Australie, avec *Sydney*.

Les guerres de la Révolution et de l'Empire permirent aux Anglais d'accroître le nombre de leurs colonies aux dépens de la France et de son alliée la Hollande. De 1792 à 1815 ils acquirent : dans l'Amérique du Sud, une portion de la *Guyane* ; dans les Antilles, *Tobago* et la *Trinité* ; en Afrique, le *Cap* ; dans l'océan Indien, l'île *Maurice* et *Ceylan* ; dans la Méditerranée, *Malte*.



L'EMPIRE COLONIAL ET LES CABLES ANGLAIS.

Pendant cette même période, ils avaient conquis de nouveaux territoires dans l'Inde.

A partir de 1815, l'empire anglais s'est développé par deux procédés : par *la conquête*, par *l'expansion pacifique* et régulière sur des territoires vacants. Par la conquête, l'Angleterre a acquis en Asie, l'*Inde*, dont la soumission fut achevée en 1856 ; la *Barmanie*, de 1826 à 1885 ; en Afrique, l'*Egypte*, occupée en 1882, et le *Soudan Égyptien* (1896-1898) ; le *Natal* (1843) et les républiques sud-africaines de l'*Orange* et du *Transvaal* (1899-1902) ; en Océanie la *Nouvelle-Zélande* (1840-1869). Par l'expansion pacifique, l'Angleterre a établi sa domination, en Amérique, sur les pays situés au nord des États-Unis, de l'Atlantique au Paci-

CHAPITRE XX

L'EXPANSION EUROPÉENNE

Au dix-neuvième siècle, les Européens ont poursuivi la conquête du monde commencée au seizième siècle par les Portugais et les Espagnols, et jamais interrompue depuis. Dans la conquête contemporaine les Anglais et les Français ont tenu le premier rang. Les Anglais ont établi leur domination : en *Asie*, sur l'Inde et la Barmanie ; en *Afrique*, sur l'Afrique du Sud et l'Égypte. En *Amérique*, ils ont constitué la Fédération Canadienne ; en *Océanie*, ils ont colonisé l'Australie et la Nouvelle-Zélande. L'empire anglais est aujourd'hui le plus grand que l'histoire connaisse.

La France a réparé les pertes du dix-huitième siècle. Elle a conquis : en *Afrique*, l'Algérie, la Tunisie, le Soudan occidental, une partie du Soudan central et du Congo ; dans l'*océan Indien*, Madagascar ; en *Asie*, la moitié de l'Indo-Chine. L'Empire colonial français est le second du monde.

Les Allemands, venus les derniers, ont voulu se constituer eux aussi un empire colonial ; en 1914 cet empire comprenait : en *Afrique*, le Togo, le Cameroun, le Sud-Ouest Africain, l'Afrique Orientale Allemande ; en *Océanie*, un certain nombre d'archipels.

L'expansion européenne a été provoquée surtout par des *raisons économiques*, par le besoin de s'assurer soit des débouchés pour l'industrie et l'excès de la population, soit des centres de production de matières premières.

I

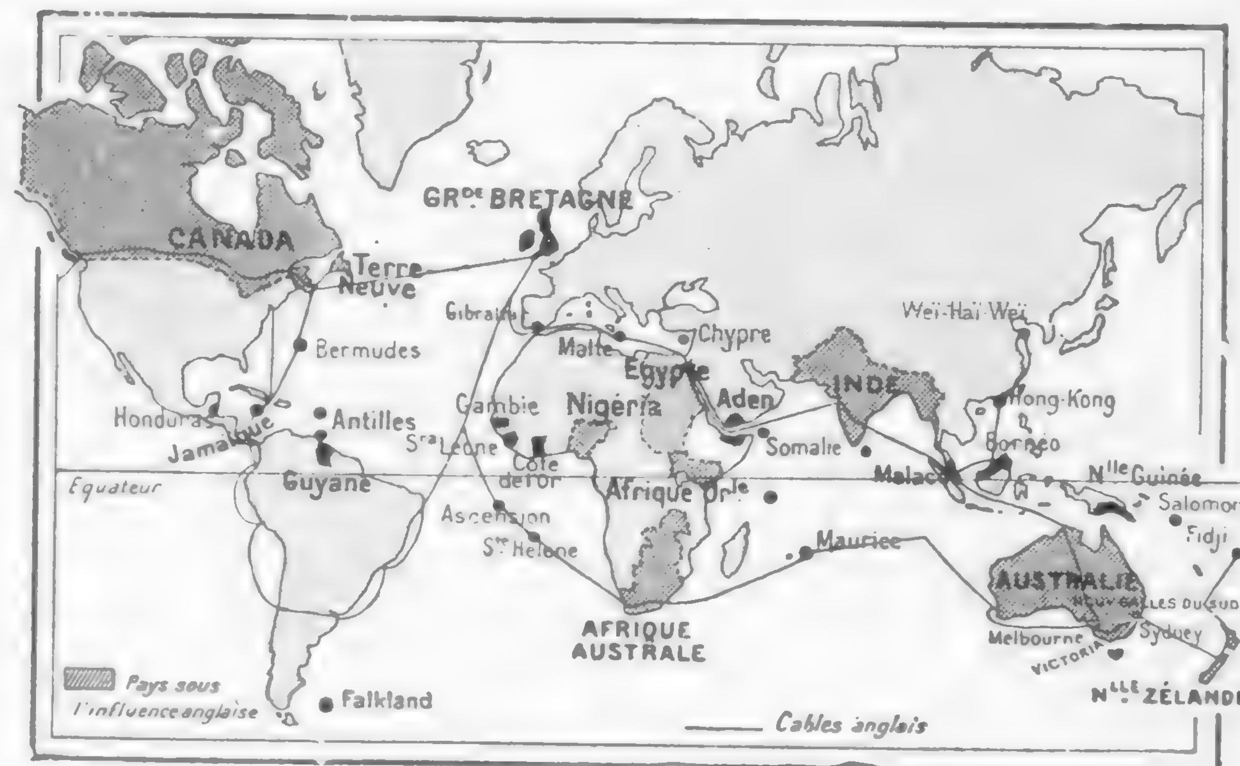
FORMATION DE L'EMPIRE COLONIAL DE L'ANGLETERRE

FORMATION DE L'EMPIRE ANGLAIS

A la fin du dix-huitième siècle, l'empire colonial anglais comprenait : dans l'Amérique du Nord, l'ancien *Canada* français, c'est-à-dire les pays du Saint Laurent, puis les territoires de la *baie d'Hudson* ; aux Antilles, la *Jamaïque* et quelques autres îles ; en Asie, dans

l'Inde, le *Bengale*, c'est-à-dire la plaine inférieure du Gange, et le pays des *Circars*, c'est-à-dire une portion de la côte du Décan sur le golfe de Bengale ; en Océanie, une partie de la côte orientale de l'Australie, avec *Sydney*.

Les guerres de la Révolution et de l'Empire permirent aux Anglais d'accroître le nombre de leurs colonies aux dépens de la France et de son alliée la Hollande. De 1792 à 1815 ils acquirent : dans l'Amérique du Sud, une portion de la *Guyane* ; dans les Antilles, *Tobago* et la *Trinité* ; en Afrique, le *Cap* ; dans l'océan Indien, l'île *Maurice* et *Ceylan* ; dans la Méditerranée, *Malte*.



L'EMPIRE COLONIAL ET LES CABLES ANGLAIS.

Pendant cette même période, ils avaient conquis de nouveaux territoires dans l'Inde.

A partir de 1815, l'empire anglais s'est développé par deux procédés : par *la conquête*, par *l'expansion pacifique* et régulière sur des territoires vacants. Par la conquête, l'Angleterre a acquis en Asie, l'*Inde*, dont la soumission fut achevée en 1856 ; la *Barmanie*, de 1826 à 1885 ; en Afrique, l'*Égypte*, occupée en 1882, et le *Soudan Égyptien* (1896-1898) ; le *Natal* (1843) et les républiques sud-africaines de l'*Orange* et du *Transvaal* (1899-1902) ; en Océanie la *Nouvelle-Zélande* (1840-1869). Par l'expansion pacifique, l'Angleterre a établi sa domination, en Amérique, sur les pays situés au nord des États-Unis, de l'Atlantique au Paci-

fique, et créé la *Fédération Canadienne* (1867-1871). En Océanie, elle a créé les colonies du continent austral (1824-1859) et la *Fédération Australienne* (1900).

Pour assurer la liberté constante de ses communications avec ses colonies et bien affermir sa suprématie maritime, elle a systématiquement occupé les défilés de toutes les grandes routes navales, et comme elle avait déjà pris *Gibraltar* et *Malte* sur la Méditerranée, elle a pris *Singapour* (1819) et la presqu'île de *Malacca* (1826) sur la route de l'Inde à la Chine, *Aden* (1839) sur la route de l'Europe à l'Inde.

Au total, l'Angleterre possédait au début du vingtième siècle un empire de près de trente millions de kilomètres carrés, avec plus de trois cent soixante-dix millions d'habitants, *plus du cinquième de la surface du globe avec le quart de sa population.*

LA CONQUÊTE DE L'INDE

La conquête de l'Inde a été faite non pas par le gouvernement anglais, mais par la *Compagnie des Indes*, celle-là même qui, au dix-huitième siècle, pendant la guerre de Sept Ans, avait vaincu la Compagnie française[1]. Elle a triomphé, du reste, en employant les procédés de Dumas et de Dupleix, c'est-à-dire en se mêlant aux querelles des princes hindous et en recrutant ses armées chez les indigènes ou *cipayes*.

Parmi les princes, les uns furent amenés à accepter le protectorat de la Compagnie, qui leur laissa en apparence la souveraineté, mais plaça auprès de chacun d'eux un *résident*, véritable maître de l'État protégé; les autres furent réduits par la force, et leur pays passa sous la domination directe de la Compagnie.

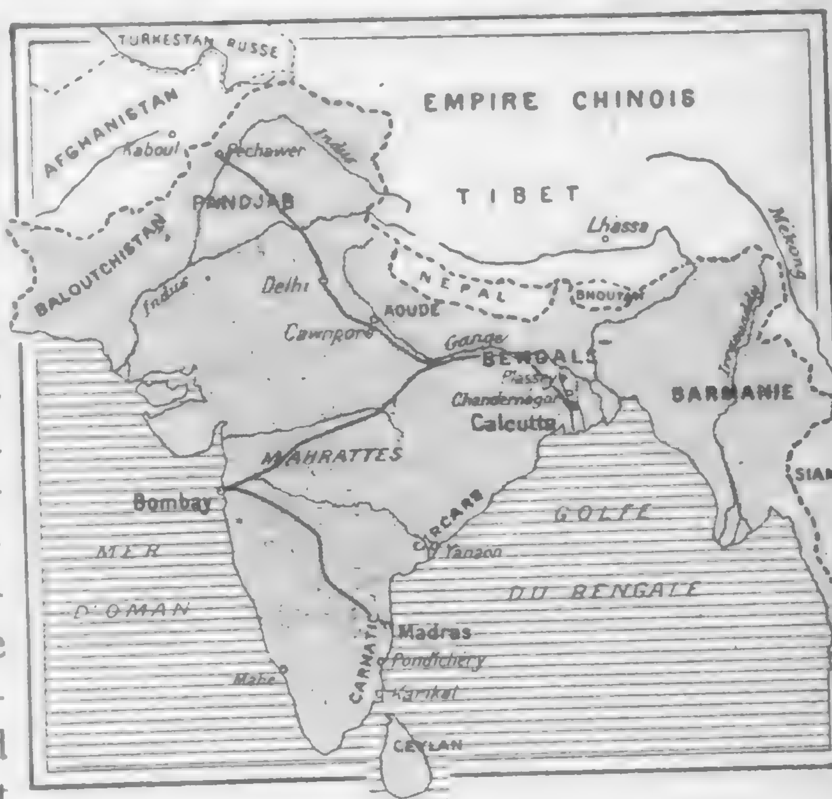
Dès 1801, les Anglais avaient conquis le sud de la péninsule avec le *Carnatic*, et d'autre part la vallée supérieure du Gange. En 1818, la puissance des *Mahrattes* était détruite. La conquête la plus difficile fut celle du *Pandjab* qui nécessita deux guerres (1845-1849). L'annexion de l'*Aoude*, en 1856, fut le dernier épisode de la prise de possession de l'Inde par les Anglais.

RÉVOLTE DES CYPAYES

L'année suivante, une insurrection militaire mit en péril la domination anglaise dans le nord de l'Inde. La cause profonde de l'insurrection fut la haine des Hindous pour leurs vainqueurs, l'espérance de mettre fin à une domination qui, d'après une prophétie partout répandue,

1. Voir 1er volume, pages 529 et 531.

devait finir au centième anniversaire de la victoire de Plassey[1], c'est-à-dire en 1857. Le prétexte fut la distribution aux cipayes de cartouches enduites de graisse de vache, animal sacré pour les Hindous. Les hommes d'un régiment de cavalerie ayant refusé de recevoir les munitions nouvelles, une centaine d'entre eux furent condamnés à dix ans de prison (9 mai 1857). Le lendemain, pour les délivrer, leurs camarades se soulevaient : tous les cipayes des provinces du Gange les imitèrent. Les cipayes mirent à leur tête *Nana Sahib*, un prince hindou dépossédé par les Anglais. Ils occupèrent par surprise *Delhi*, la prestigieuse capitale du Grand Mogol[2], et prirent de vive force plusieurs places, entre autres *Cawnpore*, dont ils massacrèrent la petite garnison, après lui avoir promis la vie sauve. De là de terribles représailles de la part des Anglais. Il leur fallut plus d'une année et demie pour écraser l'insurrection (mai 1857 — décembre 1858).



L'EMPIRE ANGLAIS EN ASIE.

A la suite de l'insurrection, le Parlement prononça la déchéance de la Compagnie, qui n'avait rien su prévoir; l'Inde, devenue « colonie de la couronne », passa sous l'autorité du gouvernement anglais. En 1876, la colonie fut érigée en empire, et la reine Victoria prit le titre d'*impératrice des Indes*.

L'INDE ACTUELLE

Depuis lors les Anglais ont fait les plus grands efforts pour mettre l'Inde en valeur. Ils ont assuré l'ordre partout, construit 50 000 kilomètres de chemins de fer et des routes, multiplié les travaux d'irrigation pour diminuer le péril des famines, fléau traditionnel

1. Voir 1er volume, page 552.
2. Voir 1er volume, page 545.

fique, et créé la *Fédération Canadienne* (1867-1871). En Océanie, elle a créé les colonies du continent austral (1824-1859) et la *Fédération Australienne* (1900).

Pour assurer la liberté constante de ses communications avec ses colonies et bien affermir sa suprématie maritime, elle a systématiquement occupé les défilés de toutes les grandes routes navales, et comme elle avait déjà pris *Gibraltar* et *Malte* sur la Méditerranée, elle a pris *Singapour* (1819) et la presqu'île de *Malacca* (1826) sur la route de l'Inde à la Chine, *Aden* (1839) sur la route de l'Europe à l'Inde.

Au total, l'Angleterre possédait au début du vingtième siècle un empire de près de trente millions de kilomètres carrés, avec plus de trois cent soixante-dix millions d'habitants, *plus du cinquième de la surface du globe avec le quart de sa population.*

LA CONQUÊTE DE L'INDE

La conquête de l'Inde a été faite non pas par le gouvernement anglais, mais par la *Compagnie des Indes*, celle-là même qui, au dix-huitième siècle, pendant la guerre de Sept Ans, avait vaincu la Compagnie française[1]. Elle a triomphé, du reste, en employant les procédés de Dumas et de Dupleix, c'est-à-dire en se mêlant aux querelles des princes hindous et en recrutant ses armées chez les indigènes ou *cipayes*.

Parmi les princes, les uns furent amenés à accepter le protectorat de la Compagnie, qui leur laissa en apparence la souveraineté, mais plaça auprès de chacun d'eux un *résident*, véritable maître de l'État protégé; les autres furent réduits par la force, et leur pays passa sous la domination directe de la Compagnie.

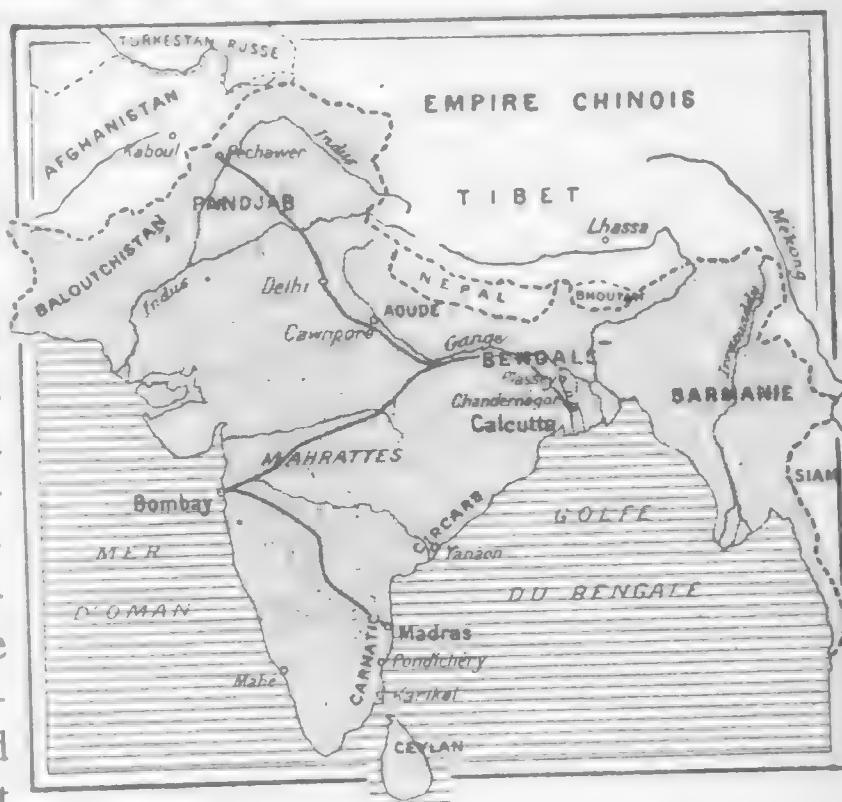
Dès 1801, les Anglais avaient conquis le sud de la péninsule avec le *Carnatic*, et d'autre part la vallée supérieure du Gange. En 1818, la puissance des *Mahrattes* était détruite. La conquête la plus difficile fut celle du *Pandjab* qui nécessita deux guerres (1845-1849). L'annexion de l'*Aoude*, en 1856, fut le dernier épisode de la prise de possession de l'Inde par les Anglais.

RÉVOLTE DES CYPAYES

L'année suivante, une insurrection militaire mit en péril la domination anglaise dans le nord de l'Inde. La cause profonde de l'insurrection fut la haine des Hindous pour leurs vainqueurs, l'espérance de mettre fin à une domination qui, d'après une prophétie partout répandue,

1. Voir 1er volume, pages 529 et 531.

devait finir au centième anniversaire de la victoire de Plassey[1], c'est-à-dire en 1857. Le prétexte fut la distribution aux cipayes de cartouches enduites de graisse de vache, animal sacré pour les Hindous. Les hommes d'un régiment de cavalerie ayant refusé de recevoir les munitions nouvelles, une centaine d'entre eux furent condamnés à dix ans de prison (9 mai 1857). Le lendemain, pour les délivrer, leurs camarades se soulevaient : tous les cipayes des provinces du Gange les imitèrent. Les cipayes mirent à leur tête *Nana Sahib*, un prince hindou dépossédé par les Anglais. Ils occupèrent par surprise *Delhi*, la prestigieuse capitale du Grand Mogol[2], et prirent de vive force plusieurs places, entre autres *Cawnpore*, dont ils massacrèrent la petite garnison, après lui avoir promis la vie sauve. De là de terribles représailles de la part des Anglais. Il leur fallut plus d'une année et demie pour écraser l'insurrection (mai 1857 — décembre 1858).



L'EMPIRE ANGLAIS EN ASIE.

A la suite de l'insurrection, le Parlement prononça la déchéance de la Compagnie, qui n'avait rien su prévoir; l'Inde, devenue « colonie de la couronne », passa sous l'autorité du gouvernement anglais. En 1876, la colonie fut érigée en empire, et la reine Victoria prit le titre d'*impératrice des Indes*.

L'INDE ACTUELLE

Depuis lors les Anglais ont fait les plus grands efforts pour mettre l'Inde en valeur. Ils ont assuré l'ordre partout, construit 50000 kilomètres de chemins de fer et des routes, multiplié les travaux d'irrigation pour diminuer le péril des famines, fléau traditionnel

1. Voir 1er volume, page 552.
2. Voir 1er volume, page 545.

de l'Inde, tenté d'organiser l'instruction des indigènes. Une armée de 220000 hommes, dont 73000 Européens, suffit à contenir 290 millions d'Hindous. Mais ceux-ci demeurent hostiles au vainqueur. Les plus instruits demandent à ne plus être traités en sujets, et réclament des institutions libérales et représentatives. Ils ont créé un parti national très actif, dont les aspirations sont résumées dans cette formule : « *l'Inde aux Hindous* ».

CONQUÊTES AUTOUR DE L'INDE

L'Inde est un des principaux marchés de l'Angleterre ; la valeur de ses ventes et de ses achats y est aujourd'hui de plus de deux milliards ; c'est le dixième de son commerce total. Aussi les Anglais veillent jalousement à conserver l'Inde, et pour la garder contre toute attaque venue du dehors, ils se sont efforcés d'en occuper toutes les avenues. Au nord-ouest, ils ont voulu s'emparer de l'*Afghanistan*, par où les Russes, maîtres du Turkestan, pourraient déboucher dans l'Inde. Le premier essai de conquête échoua (1839-1842), et fut marqué par l'extermination totale, dans un défilé, d'une colonne de 16000 Anglais. Au prix d'une seconde guerre, les Anglais sont parvenus à faire accepter aux Afghans une sorte de protectorat (1878). Ils ont, d'autre part, occupé le *Baloutchistan* (1880). Enfin ils ont cherché à acquérir en *Perse* et sur tout le pourtour du golfe Persique une influence prépondérante. A l'est, ils ont débordé sur l'Indo-Chine en occupant la *Barmanie*. Ils se bornèrent d'abord à occuper les côtes (1826) et le delta de l'Iraouaddy (1852). Mais, quand la France devint une grande puissance indo-chinoise, les Anglais se hâtèrent de prendre la Barmanie tout entière et portèrent ainsi les limites de leurs possessions jusqu'au Mékong (1885).

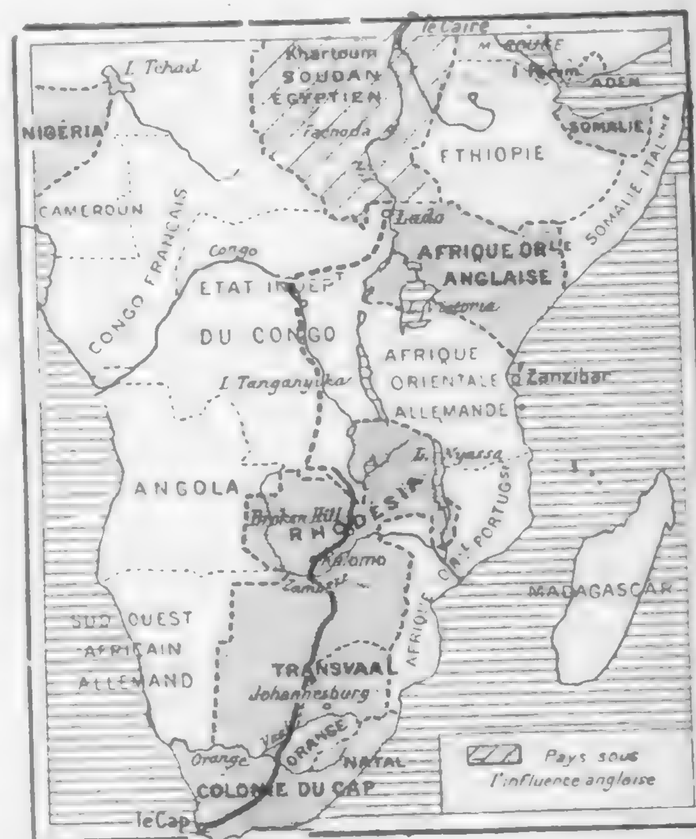
OCCUPATION DE L'ÉGYPTE

C'est pour une bonne part le même souci d'assurer la sécurité de l'Inde qui a déterminé les Anglais à occuper l'Egypte ; le canal de Suez devait se trouver de la sorte placé sous leur contrôle.

Le troisième successeur de Mehemet-Ali, son petit-fils Ismaïl, était un personnage magnifique et dépensier. Il avait acheté du sultan, à très gros prix, le titre de *Khédive* — vice-roi — et l'indépendance à peu près complète de l'Egypte. Il avait conquis toute la région du Haut-Nil — le Soudan Oriental. Au Caire, sa capitale, il avait fait construire de somptueux palais. Pour faire face a tant de dépenses, il avait emprunté près de deux milliards et complètement désorganisé les finances égyptiennes. La France

et l'Angleterre, ses plus gros prêteurs, lui imposèrent alors deux *contrôleurs*, chargés de remettre en ordre les finances de l'Egypte et d'assurer le paiement des intérêts dus aux créanciers : c'est ce qu'on appela le *condominium* franco-anglais (1876-1882).

Par mesure d'économie, les contrôleurs exigèrent la mise à la retraite d'environ 2000 officiers. De là vif mécontentement dans l'armée et formation, sous la direction du colonel *Arabi-Pacha*, d'un parti national hostile aux étrangers et qui voulait « *l'Égypte aux Égyptiens* ». Dans une émeute à *Alexandrie* (11 juin 1882), plusieurs Européens furent massacrés. L'Angleterre offrit à la France d'exiger réparation et de rétablir l'ordre en commun. Mais la Chambre française, par 417 voix contre 75, refusa les crédits nécessaires à l'envoi de 4000 hommes. Les Anglais, restés seuls, bombardèrent Alexandrie, débarquèrent des troupes le long du canal de Suez, occupèrent le Caire, battirent et prirent Arabi-Pacha. L'ordre fut promptement rétabli. Mais le corps d'occupation fut maintenu sous prétexte de rendre impossible toute rebellion nouvelle, et ce furent des fonctionnaires anglais qui prirent en main le gouvernement.



L'AFRIQUE ANGLAISE EN 1914.

Dès lors l'Égypte, où jusqu'à 1882 tout était français, même les écoles, et qu'on eût pu dire la plus belle de nos colonies, se trouva placée de fait sous le protectorat de l'Angleterre. La France pendant vingt ans ne cessa de protester. Un moment même elle parut vouloir agir : une expédition venue du Congo occupa *Fachoda* sur le Haut-Nil (juillet 1898). Mais l'Angleterre menaça de la guerre : on recula et Fachoda fut évacué. Finalement, en échange de sa liberté d'action au Maroc, la France s'engagea à ne plus réclamer l'évacuation de l'Égypte par les Anglais (1904).

de l'Inde, tenté d'organiser l'instruction des indigènes. Une armée de 220000 hommes, dont 73000 Européens, suffit à contenir 290 millions d'Hindous. Mais ceux-ci demeurent hostiles au vainqueur. Les plus instruits demandent à ne plus être traités en sujets, et réclament des institutions libérales et représentatives. Ils ont créé un parti national très actif, dont les aspirations sont résumées dans cette formule : « *l'Inde aux Hindous* ».

CONQUÊTES AUTOUR DE L'INDE

L'Inde est un des principaux marchés de l'Angleterre ; la valeur de ses ventes et de ses achats y est aujourd'hui de plus de deux milliards ; c'est le dixième de son commerce total. Aussi les Anglais veillent jalousement à conserver l'Inde, et pour la garder contre toute attaque venue du dehors, ils se sont efforcés d'en occuper toutes les avenues. Au nord-ouest, ils ont voulu s'emparer de l'*Afghanistan*, par où les Russes, maîtres du Turkestan, pourraient déboucher dans l'Inde. Le premier essai de conquête échoua (1839-1842), et fut marqué par l'extermination totale, dans un défilé, d'une colonne de 16000 Anglais. Au prix d'une seconde guerre, les Anglais sont parvenus à faire accepter aux Afghans une sorte de protectorat (1878). Ils ont, d'autre part, occupé le *Baloutchistan* (1880). Enfin ils ont cherché à acquérir en *Perse* et sur tout le pourtour du golfe Persique une influence prépondérante. A l'est, ils ont débordé sur l'Indo-Chine en occupant la *Barmanie*. Ils se bornèrent d'abord à occuper les côtes (1826) et le delta de l'Iraouaddy (1852). Mais, quand la France devint une grande puissance indo-chinoise, les Anglais se hâtèrent de prendre la Barmanie tout entière et portèrent ainsi les limites de leurs possessions jusqu'au Mékong (1885).

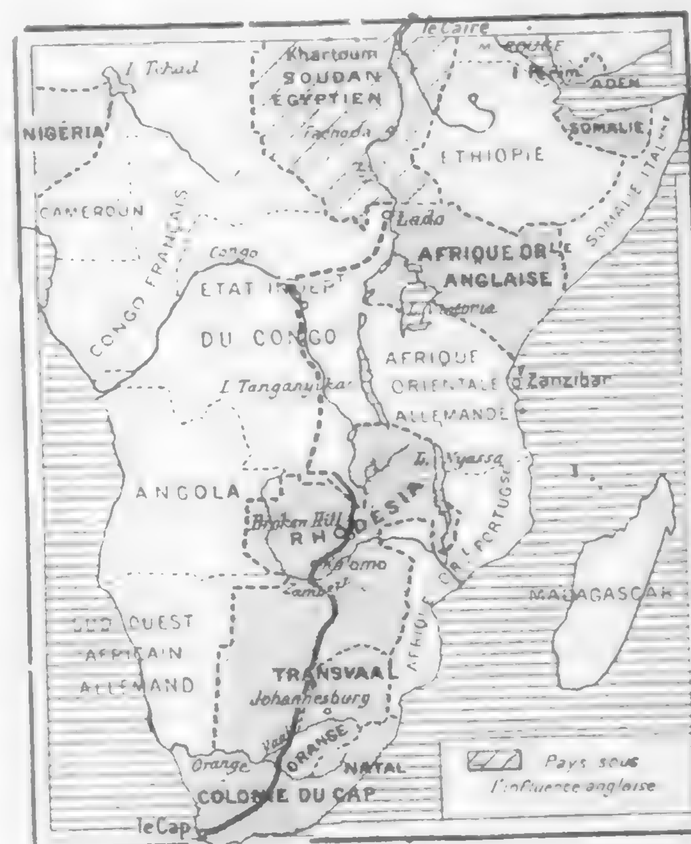
OCCUPATION DE L'ÉGYPTE

C'est pour une bonne part le même souci d'assurer la sécurité de l'Inde qui a déterminé les Anglais à occuper l'Egypte ; le canal de Suez devait se trouver de la sorte placé sous leur contrôle.

Le troisième successeur de Mehemet-Ali, son petit-fils Ismaïl, était un personnage magnifique et dépensier. Il avait acheté du sultan, à très gros prix, le titre de *Khédive* — vice-roi — et l'indépendance à peu près complète de l'Egypte. Il avait conquis toute la région du Haut-Nil — le Soudan Oriental. Au Caire, sa capitale, il avait fait construire de somptueux palais. Pour faire face a tant de dépenses, il avait emprunté près de deux milliards et complètement désorganisé les finances égyptiennes. La France

et l'Angleterre, ses plus gros prêteurs, lui imposèrent alors deux *contrôleurs*, chargés de remettre en ordre les finances de l'Egypte et d'assurer le paiement des intérêts dus aux créanciers : c'est ce qu'on appela le *condominium* franco-anglais (1876-1882).

Par mesure d'économie, les contrôleurs exigèrent la mise à la retraite d'environ 2000 officiers. De là vif mécontentement dans l'armée et formation, sous la direction du colonel *Arabi-Pacha*, d'un parti national hostile aux étrangers et qui voulait « *l'Égypte aux Égyptiens* ». Dans une émeute à *Alexandrie* (11 juin 1882), plusieurs Européens furent massacrés. L'Angleterre offrit à la France d'exiger réparation et de rétablir l'ordre en commun. Mais la Chambre française, par 417 voix contre 75, refusa les crédits nécessaires à l'envoi de 4000 hommes. Les Anglais, restés seuls, bombardèrent Alexandrie, débarquèrent des troupes le long du canal de Suez, occupèrent le Caire, battirent et prirent Arabi-Pacha. L'ordre fut promptement rétabli. Mais le corps d'occupation fut maintenu sous prétexte de rendre impossible toute rebellion nouvelle, et ce furent des fonctionnaires anglais qui prirent en main le gouvernement.



L'AFRIQUE ANGLAISE EN 1914.

Dès lors l'Égypte, où jusqu'à 1882 tout était français, même les écoles, et qu'on eût pu dire la plus belle de nos colonies, se trouva placée de fait sous le protectorat de l'Angleterre. La France pendant vingt ans ne cessa de protester. Un moment même elle parut vouloir agir : une expédition venue du Congo occupa *Fachoda* sur le Haut-Nil (juillet 1898). Mais l'Angleterre menaça de la guerre : on recula et Fachoda fut évacué. Finalement, en échange de sa liberté d'action au Maroc, la France s'engagea à ne plus réclamer l'évacuation de l'Égypte par les Anglais (1904).

CONQUÊTE DU SOUDAN ÉGYPTIEN

Pendant la crise égyptienne, les peuples du Haut-Nil s'étaient soulevés contre la domination du Khédive. Ils étaient dirigés par un chef noir qui s'annonçait comme le *Mahdi*, c'est-à-dire le prophète héritier de Mahomet, par qui la religion musulmane sera imposée à toute la terre. Le Mahdi prit *Khartoum* (1885), et pendant plus de dix ans les *Mahdistes* restèrent maîtres du Soudan Oriental. Mais une expédition anglo-égyptienne, minutieusement préparée, anéantit les Mahdistes (1898), et rétablit jusqu'aux sources du Nil la domination nominale des Égyptiens, effective des Anglais.

LES ANGLAIS DANS L'AFRIQUE DU SUD

Quand les Anglais s'étaient emparés du Cap (1806), la colonie n'occupait que la pointe extrême de l'Afrique. La population blanche était composée de fermiers — on les a appelés les *Boers*, c'est-à-dire les paysans — gens énergiques, descendants des colons hollandais et de protestants français venus dans l'Afrique du Sud après la révocation de l'édit de Nantes. A côté des Boers s'établirent les immigrés anglais. En 1833, l'Angleterre abolit l'esclavage dans toutes ses colonies. Or, les Boers avaient de nombreux esclaves. Pour échapper à l'interdiction, ils abandonnèrent le Cap. Emmenant sur de lourds chariots, attelés de sept ou huit paires de bœufs, femmes, enfants, mobilier, traînant avec eux leurs troupeaux, pareils aux Germains quand ils entrèrent au cinquième siècle dans l'Empire romain, combattant contre les noirs, ils s'enfoncèrent dans l'intérieur. Ils créèrent successivement trois États, l'*Orange*, le *Natal*, occupé par les Anglais en 1843, puis, au delà du Vaal, le *Transvaal*. Ce dernier pays, tenu longtemps pour être de médiocre importance, prit subitement une énorme valeur par la découverte de riches mines d'or (1885). De là un afflux d'immigrants, surtout Anglais, et au centre du territoire minier, la formation d'une ville d'étrangers, *Johannesburg*, dont la population en quelques années monta à plus de 100 000 habitants.

LA RHODESIA

Vers le même temps, le premier ministre de la colonie du Cap, l'Anglais *Cecil Rhodes*, concevait l'ambitieux projet d'un empire britannique traversant l'Afrique du sud au nord, « *du Cap au Caire* ». Pour préparer la réalisation de ce projet, qu'il sut rendre populaire en Angleterre, il créa une « Compagnie du sud de l'Afrique », analogue à l'ancienne Compagnie des Indes (1889). Cette Compagnie, avec l'appui du gouvernement anglais, entreprit au nord du Transvaal

la conquête du Zambèze. Les Portugais établis aux embouchures du fleuve tenaient son bassin pour réservé à leur influence. Un ultimatum de l'Angleterre les contraignit à abandonner toute prétention sur l'intérieur, qui, livré à la Compagnie, forma, du nom de Cecil Rhodes, la *Rhodesia* (1890).

CONQUÊTE DE L'ORANGE ET DU TRANSVAAL

Dès lors, l'Orange et le Transvaal étaient enveloppés de tous côtés par les possessions anglaises. Gênant leurs communications, d'autre part bons à prendre à cause de leurs mines, ils étaient destinés à perdre leur indépendance. La situation faite par les Boers aux étrangers de Johannesburg, les charges qu'ils leur imposaient, le refus de les laisser participer au gouvernement d'un pays dont ils faisaient la richesse, servirent de prétexte à la guerre. Les Boers, environ 80 000 combattants tous montés, purent, grâce à leur mobilité, à leur habileté de tireurs, résister près de trois ans (22 octobre 1899-5 juin 1902), et infligèrent même plusieurs défaites sanglantes aux Anglais. Ceux-ci durent envoyer plus de 200 000 hommes, dépenser plus de cinq milliards pour réduire les Boers à reconnaître la souveraineté de l'Angleterre.

Les possessions de l'Angleterre dans l'Afrique du Sud s'étendirent alors du Cap au lac Tanganyka, sur un espace grand six fois comme la France. On y comptait en 1914 plus de huit millions d'habitants. La seule exploitation des mines d'or et de diamants donnait par an plus de 1200 millions, et déjà montait au delà du Zambèze le tronçon méridional de la ligne transafricaine du Cap au Caire, artère essentielle d'un réseau qui comptait 16 000 kilomètres de voies ferrées.

D'autre part, la modération des Anglais a promptement amené leur réconciliation avec les Boers, de sorte que les quatre colonies, Cap, Transvaal, Orange, Natal, se sont réunies en un État fédéral autonome, sous le nom d'*Union Sud-Africaine* (1908).

AFRIQUE ORIENTALE NIGERIA

Les autres grandes possessions africaines de l'Angleterre sont : à l'est sur l'océan Indien, Zanzibar et la *colonie de l'Afrique orientale*; à l'ouest sur l'Atlantique, à l'embouchure du Niger, la *Nigeria*. Ces colonies ont été acquises dans les dernières années du dix-neuvième siècle, en vertu de conventions passées avec l'Allemagne et la France, après qu'une conférence, réunie à *Berlin* en 1885, eut arrêté les conditions générales du partage et de l'occupation de l'Afrique par les puissances européennes.

LA FÉDÉRATION CANADIENNE

Au début du dix-neuvième siècle, les territoires possédés par l'Angleterre dans l'Amérique du Nord formaient quatre colonies : la *Nouvelle-Écosse*, le *Nouveau-Brunswick*, le *Bas-Canada*, le *Haut-Canada*. Le Bas-Canada, le long du Saint-Laurent, avec les villes de Québec et de Montréal, était le pays français. Le Haut-Canada avait été constitué par démembrement du Canada français : il était peuplé d'Anglais qui, lors de l'insurrection des États-Unis, avaient pris parti pour la mère patrie et qui, chassés de leurs terres, avaient dû se réfugier au nord des Grands Lacs. Chaque colonie avait son gouvernement particulier. Pendant longtemps il y eut opposition entre les deux Canada, et dans chaque colonie entre les Anglais et les Français, qui au grand désap-



LE DOMINION DU CANADA.

pointement des Anglais avaient victorieusement résisté à tous les efforts tentés pour les dénationaliser. En 1840, les deux colonies furent réunies en une colonie unique, à laquelle l'Angleterre accorda une large autonomie, un gouvernement parlementaire avec deux Chambres et des ministres responsables. Sous ce nouveau régime, Français et Anglais se réconcilièrent. En 1867, les Canadiens, craignant l'ambition des États-Unis, proposèrent à la Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick de se réunir en une fédération. De là sortit le *Dominion du Canada*, c'est-à-dire le *Puissance du Canada*, dont la capitale est *Ottawa*. Dans la fédération canadienne entrèrent ensuite (1871) la *Colombie Britannique*, une colonie récemment créée sur le Pacifique, et les districts découpés dans les anciens territoires de la baie d'Hudson. Avec ses huit millions d'habitants, dont trois millions de Canadiens français, le Dominion forme une puissante République. Un ***gouverneur général***, réduit à des fonctions purement honorifiques, y représente seul l'Angleterre. Toute la réalité des pouvoirs est aux mains des ministres responsables, et du Parlement, composé d'un Sénat et d'une Chambre des députés. Sous ce régime d'indépendance que le loyalisme des habitants, quelle que soit leur origine, rend sans péril pour l'Angleterre, la prospérité du Canada s'est rapidement et remarquablement développée.

LA FÉDÉRATION AUSTRALIENNE

Quand, en 1788, les Anglais s'établirent sur la côte orientale de l'Australie, reconnue depuis quelques années à peine, ce fut pour créer à Botany-Bay — la baie du Botaniste — l'établissement de *Sydney*, un dépôt de *convicts*, ou de forçats. Mais on découvrit que le pays était propre à l'élevage du mouton, et des colons libres vinrent s'établir en assez grand nombre pour que l'on organisât une première colonie, la *Nouvelle-Galles du Sud*. Successivement, de 1829 à 1859, furent créées sur le pourtour de l'Australie quatre autres colonies, qui eurent chacune leur gouvernement particulier. Le peuplement fut lent jusqu'au jour où dans la colonie de *Victoria* on découvrit des mines d'or (1851) : en quatre ans un demi-million d'immigrants accoururent. La fortune de l'Australie vint de là. Aujourd'hui on y compte près de cinq millions d'habitants, et *Sydney* et *Melbourne* sont parmi les grandes villes du monde. A l'exemple du Canada et des colonies de l'Amérique du Nord, les colonies australiennes ont formé une *Fédération* dont l'organisation est calquée sur celle du Dominion (1900).

La *Nouvelle-Zélande* est en dehors de cette fédération. Les Anglais en prirent possession en 1840, devançant de quelques heures une expédition française envoyée aux mêmes fins. Ils eurent à lutter longtemps contre les indigènes, les *Maoris*, peuple intelligent et énergique. La Nouvelle-Zélande, riche par l'élevage, l'agriculture, les mines, est particulièrement intéressante par ses expériences de gouvernement socialiste.

L'IMPÉRIALISME ANGLAIS

Le trait frappant dans l'organisation des colonies anglaises c'est l'*autonomie administrative* complète, presque l'indépendance, dont elles jouissent, non pas toutes, mais celles d'entre elles qui sont des colonies de peuplement européen. C'est ainsi que le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, l'Union Sud-Africaine ont leurs Parlements particuliers, leurs ministères ; elles se gouvernent elles-mêmes,

LA FÉDÉRATION CANADIENNE

Au début du dix-neuvième siècle, les territoires possédés par l'Angleterre dans l'Amérique du Nord formaient quatre colonies : la *Nouvelle-Écosse*, le *Nouveau-Brunswick*, le *Bas-Canada*, le *Haut-Canada*. Le Bas-Canada, le long du Saint-Laurent, avec les villes de Québec et de Montréal, était le pays français. Le Haut-Canada avait été constitué par démembrement du Canada français : il était peuplé d'Anglais qui, lors de l'insurrection des États-Unis, avaient pris parti pour la mère patrie et qui, chassés de leurs terres, avaient dû se réfugier au nord des Grands Lacs. Chaque colonie avait son gouvernement particulier. Pendant longtemps il y eut opposition entre les deux Canada, et dans chaque colonie entre les Anglais et les Français, qui au grand désap-



LE DOMINION DU CANADA.

pointement des Anglais avaient victorieusement résisté à tous les efforts tentés pour les dénationaliser. En 1840, les deux colonies furent réunies en une colonie unique, à laquelle l'Angleterre accorda une large autonomie, un gouvernement parlementaire avec deux Chambres et des ministres responsables. Sous ce nouveau régime, Français et Anglais se réconcilièrent. En 1867, les Canadiens, craignant l'ambition des États-Unis, proposèrent à la Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick de se réunir en une fédération. De là sortit le *Dominion du Canada*, c'est-à-dire le *Puissance du Canada*, dont la capitale est *Ottawa*. Dans la fédération canadienne entrèrent ensuite (1871) la *Colombie Britannique*, une colonie récemment créée sur le Pacifique, et les districts découpés dans les anciens territoires de la baie d'Hudson. Avec ses huit millions d'habitants, dont trois millions de Canadiens français, le Dominion forme une

puissante République. Un **gouverneur général**, réduit à des fonctions purement honorifiques, y représente seul l'Angleterre. Toute la réalité des pouvoirs est aux mains des ministres responsables, et du Parlement, composé d'un Sénat et d'une Chambre des députés. Sous ce régime d'indépendance que le loyalisme des habitants, quelle que soit leur origine, rend sans péril pour l'Angleterre, la prospérité du Canada s'est rapidement et remarquablement développée.

LA FÉDÉRATION AUSTRALIENNE

Quand, en 1788, les Anglais s'établirent sur la côte orientale de l'Australie, reconnue depuis quelques années à peine, ce fut pour créer à Botany-Bay — la baie du Botaniste — l'établissement de *Sydney*, un dépôt de *convicts*, ou de forçats. Mais on découvrit que le pays était propre à l'élevage du mouton, et des colons libres vinrent s'établir en assez grand nombre pour que l'on organisât une première colonie, la *Nouvelle-Galles du Sud*. Successivement, de 1829 à 1859, furent créées sur le pourtour de l'Australie quatre autres colonies, qui eurent chacune leur gouvernement particulier. Le peuplement fut lent jusqu'au jour où dans la colonie de *Victoria* on découvrit des mines d'or (1851) : en quatre ans un demi-million d'immigrants accoururent. La fortune de l'Australie vint de là. Aujourd'hui on y compte près de cinq millions d'habitants, et *Sydney* et *Melbourne* sont parmi les grandes villes du monde. A l'exemple du Canada et des colonies de l'Amérique du Nord, les colonies australiennes ont formé une *Fédération* dont l'organisation est calquée sur celle du Dominion (1900).

La *Nouvelle-Zélande* est en dehors de cette fédération. Les Anglais en prirent possession en 1840, devançant de quelques heures une expédition française envoyée aux mêmes fins. Ils eurent à lutter longtemps contre les indigènes, les *Maoris*, peuple intelligent et énergique. La Nouvelle-Zélande, riche par l'élevage, l'agriculture, les mines, est particulièrement intéressante par ses expériences de gouvernement socialiste.

L'IMPÉRIALISME ANGLAIS

Le trait frappant dans l'organisation des colonies anglaises c'est l'*autonomie administrative* complète, presque l'indépendance, dont elles jouissent, non pas toutes, mais celles d'entre elles qui sont des colonies de peuplement européen. C'est ainsi que le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, l'Union Sud-Africaine ont leurs Parlements particuliers, leurs ministères ; elles se gouvernent elles-mêmes,

et font elles-mêmes leurs lois. A la fin du dix-neuvième siècle des politiques anglais ont songé, tout en respectant ces principes d'autonomie, à lier étroitement la métropole et les colonies, et, soit par l'établissement d'un *parlement commun*, soit par la conclusion d'une *union douanière*, à les associer de telle sorte qu'elles forment comme un Etat fédéral, l'*Empire Britannique*. On a donné le nom d'*impérialisme* à ce projet, qui a de nombreux partisans en Angleterre, mais auquel les colonies sont généralement moins favorables. Un premier pas a été fait dans cette voie par la création d'une *Conférence impériale* où les premiers ministres des colonies autonomes siègent sous la présidence du Premier ministre anglais, et où l'on discute les questions d'intérêt commun, telles que la défense de l'Empire.

II

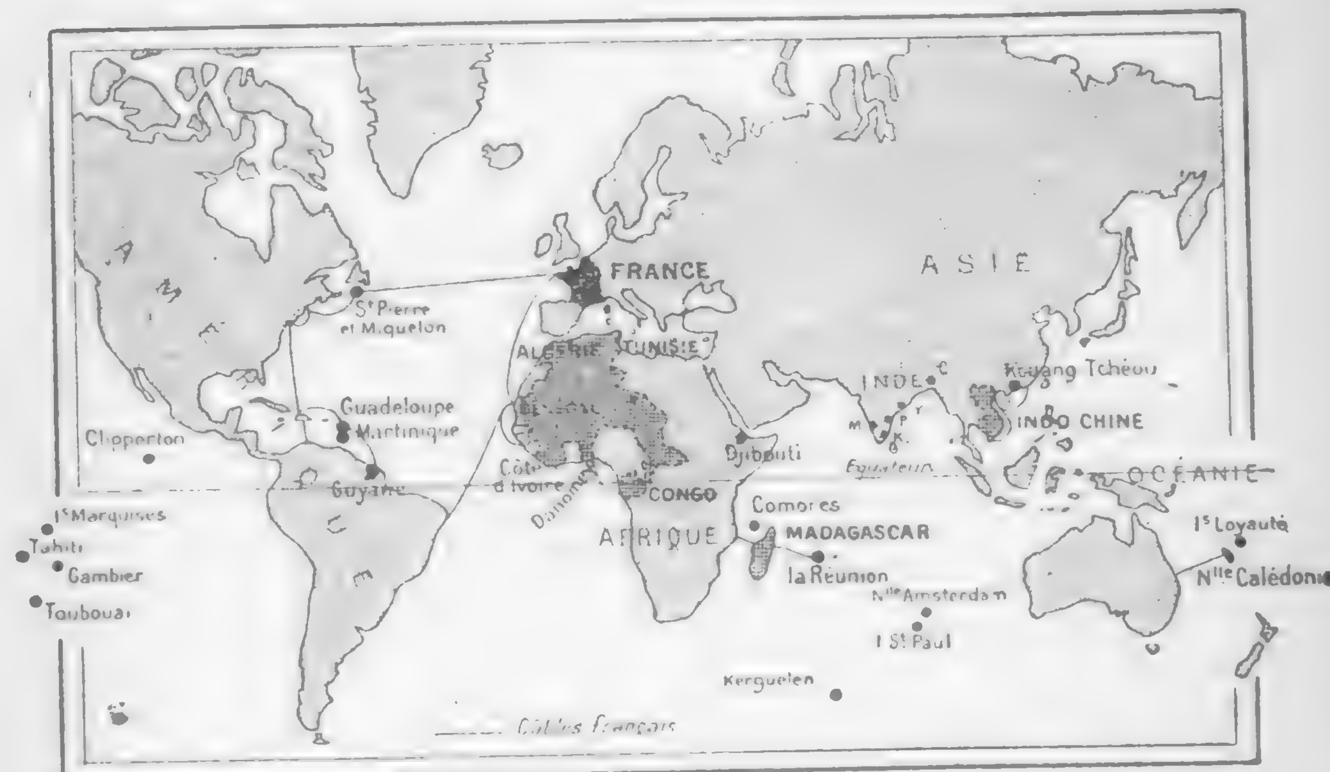
FORMATION DE L'EMPIRE COLONIAL EN FRANCE

FORMATION DE L'EMPIRE FRANÇAIS

En 1815, la France possédait : dans l'Amérique du Sud, la *Guyane*; aux Antilles, la *Guadeloupe* et la *Martinique*; dans l'Amérique du Nord, les îlots de *Saint-Pierre* et *Miquelon*; en Afrique, la côte du *Sénégal*; dans l'Inde, cinq villes isolées, *Pondichéry*, *Chandernagor*, *Karikal*, *Mahé*, *Yanaon*; dans l'océan Indien, l'*île Bourbon*. Abstraction faite de la Guyane dont la superficie égalait le cinquième de la France, l'ensemble des possessions françaises mesurait 10 000 kilomètres carrés : c'était moins que deux départements.

Cent ans après, en 1914, l'empire colonial français était vingt fois plus grand que la France. Sur ses dix millions de kilomètres carrés, on comptait quarante-huit millions d'habitants ; plus de six mille kilomètres de chemins de fer y étaient exploités, et la valeur de son commerce extérieur dépassait deux milliards. La formation de cet empire a commencé en 1830, sous Charles X, par l'expédition d'Alger : ce fut le premier épisode de la conquête de l'*Algérie*, qui, poursuivie pendant tout le règne de Louis-Philippe, n'a été achevée que sous Napoléon III, en 1857. Louis-Philippe fit occuper plusieurs îles de l'océan Pacifique, entre autres *Tahiti* (1842), dont la prise de possession fut, on le

sait, l'occasion de difficultés avec l'Angleterre[1]. Pendant le règne de Napoléon III, on prit la *Nouvelle-Calédonie* (1853), et l'on commença en Asie la conquête de l'Indo-Chine par l'occupation de la *Cochinchine* (1859-1867) et l'établissement du protectorat français sur le *Cambodge* (1863); en Afrique, on commença la conquête du Soudan occidental par l'occupation de la vallée du *Sénégal* (1854-1865). C'est sous la troisième République et dans les vingt dernières années du dix-neuvième siècle qu'ont



L'EMPIRE COLONIAL FRANÇAIS EN 1914.

été faites systématiquement les acquisitions les plus étendues : en Afrique, la *Tunisie* (1881-1882), le *Soudan occidental* (1881-1900), le *Dahomey* (1892), le *Congo* et les *Territoires du Tchad* (1880-1900) ; dans l'océan Indien, *Madagascar* (1895) ; en Asie, le *Tonkin* et l'*Annam* (1882-1885). Le début du vingtième siècle nous a donné le *Maroc* (1907-1912).

L'ALGÉRIE AVANT LA CONQUÊTE

L'Algérie, — on l'appelait en 1830 la *régence d'Alger* — un peu moins étendue que la France, à qui elle fait face sur la rive sud de la Méditerranée, était la partie centrale de la région de l'Atlas, entre l'empire du Maroc à l'ouest, et la régence turque de Tunis à l'est. Elle présente un certain nombre de zones naturelles allon-

1. Voir ci-dessus page 351.

et font elles-mêmes leurs lois. A la fin du dix-neuvième siècle des politiques anglais ont songé, tout en respectant ces principes d'autonomie, à lier étroitement la métropole et les colonies, et, soit par l'établissement d'un *parlement commun*, soit par la conclusion d'une *union douanière*, à les associer de telle sorte qu'elles forment comme un Etat fédéral, l'*Empire Britannique*. On a donné le nom d'*impérialisme* à ce projet, qui a de nombreux partisans en Angleterre, mais auquel les colonies sont généralement moins favorables. Un premier pas a été fait dans cette voie par la création d'une *Conférence impériale* où les premiers ministres des colonies autonomes siègent sous la présidence du Premier ministre anglais, et où l'on discute les questions d'intérêt commun, telles que la défense de l'Empire.

II

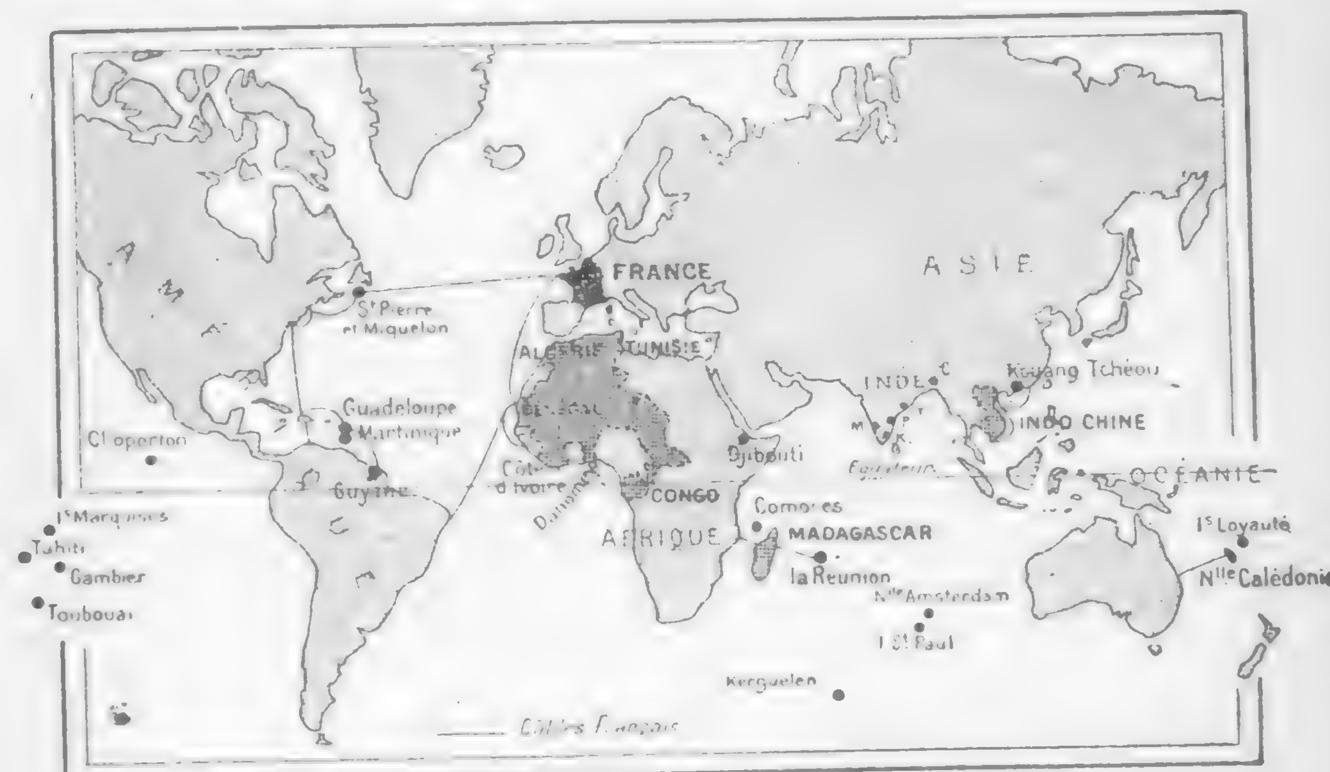
FORMATION DE L'EMPIRE COLONIAL EN FRANCE

FORMATION DE L'EMPIRE FRANÇAIS

En 1815, la France possédait : dans l'Amérique du Sud, la *Guyane*; aux Antilles, la *Guadeloupe* et la *Martinique*; dans l'Amérique du Nord, les îlots de *Saint-Pierre* et *Miquelon*; en Afrique, la côte du *Sénégal*; dans l'Inde, cinq villes isolées, *Pondichéry*, *Chandernagor*, *Karikal*, *Mahé*, *Yanaon*; dans l'océan Indien, l'*île Bourbon*. Abstraction faite de la Guyane dont la superficie égalait le cinquième de la France, l'ensemble des possessions françaises mesurait 10 000 kilomètres carrés : c'était moins que deux départements.

Cent ans après, en 1914, l'empire colonial français était vingt fois plus grand que la France. Sur ses dix millions de kilomètres carrés, on comptait quarante-huit millions d'habitants ; plus de six mille kilomètres de chemins de fer y étaient exploités, et la valeur de son commerce extérieur dépassait deux milliards. La formation de cet empire a commencé en 1830, sous Charles X, par l'expédition d'Alger : ce fut le premier épisode de la conquête de l'*Algérie*, qui, poursuivie pendant tout le règne de Louis-Philippe, n'a été achevée que sous Napoléon III, en 1857. Louis-Philippe fit occuper plusieurs îles de l'océan Pacifique, entre autres *Tahiti* (1842), dont la prise de possession fut, on le

sait, l'occasion de difficultés avec l'Angleterre[1]. Pendant le règne de Napoléon III, on prit la *Nouvelle-Calédonie* (1853), et l'on commença en Asie la conquête de l'Indo-Chine par l'occupation de la *Cochinchine* (1859-1867) et l'établissement du protectorat français sur le *Cambodge* (1863); en Afrique, on commença la conquête du Soudan occidental par l'occupation de la vallée du *Sénégal* (1854-1865). C'est sous la troisième République et dans les vingt dernières années du dix-neuvième siècle qu'ont



L'EMPIRE COLONIAL FRANÇAIS EN 1914.

été faites systématiquement les acquisitions les plus étendues : en Afrique, la *Tunisie* (1881-1882), le *Soudan occidental* (1881-1900), le *Dahomey* (1892), le *Congo* et les *Territoires du Tchad* (1880-1900) ; dans l'océan Indien, *Madagascar* (1895) ; en Asie, le *Tonkin* et l'*Annam* (1882-1885). Le début du vingtième siècle nous a donné le *Maroc* (1907-1912).

L'ALGÉRIE AVANT LA CONQUÊTE

L'Algérie, — on l'appelait en 1830 la *régence d'Alger* — un peu moins étendue que la France, à qui elle fait face sur la rive sud de la Méditerranée, était la partie centrale de la région de l'Atlas, entre l'empire du Maroc à l'ouest, et la régence turque de Tunis à l'est. Elle présente un certain nombre de zones naturelles allon-

1. Voir ci-dessus page 351.

gées parallèlement à la mer; d'abord une zone littorale, le *Tell*, montueuse, mais fertile, région propre à la culture, où la population s'était concentrée et où se trouvaient les villes; en arrière, une zone de grands plateaux herbeux, région d'élevage, où une population clairsemée de pasteurs trouvait les libres espaces nécessaires au parcours des troupeaux; enfin, derrière les hautes chaînes de l'Atlas, la région désertique du Sahara, semée d'oasis. Le gros de la population, toute de race blanche et qui montait à environ deux millions d'habitants, était formé d'*Arabes* et de *Berbères*. Les Arabes, descendants des conquérants du septième siècle, étaient généralement pasteurs, groupés en tribus à demi nomades et vivant sous la tente. Les Berbères, l'élément le plus nombreux, descendants du peuple qu'avaient combattu vingt siècles plus tôt les Carthaginois, puis les Romains, vivaient de l'agriculture et peuplaient les montagnes du Tell. La plupart de leurs villages étaient groupés en confédérations ou *Kbila*; d'où le nom de *Kabyles*, donné à une bonne partie des Berbères. Arabes et Berbères étaient d'humeur guerrière et très braves. Armés de fusils plus longs qu'un homme, de sabres courbes et de pistolets, montés sur de petits chevaux rapides et infatigables, ils formaient une cavalerie nombreuse, redoutable par sa mobilité, par la soudaineté et l'impétuosité de ses attaques.

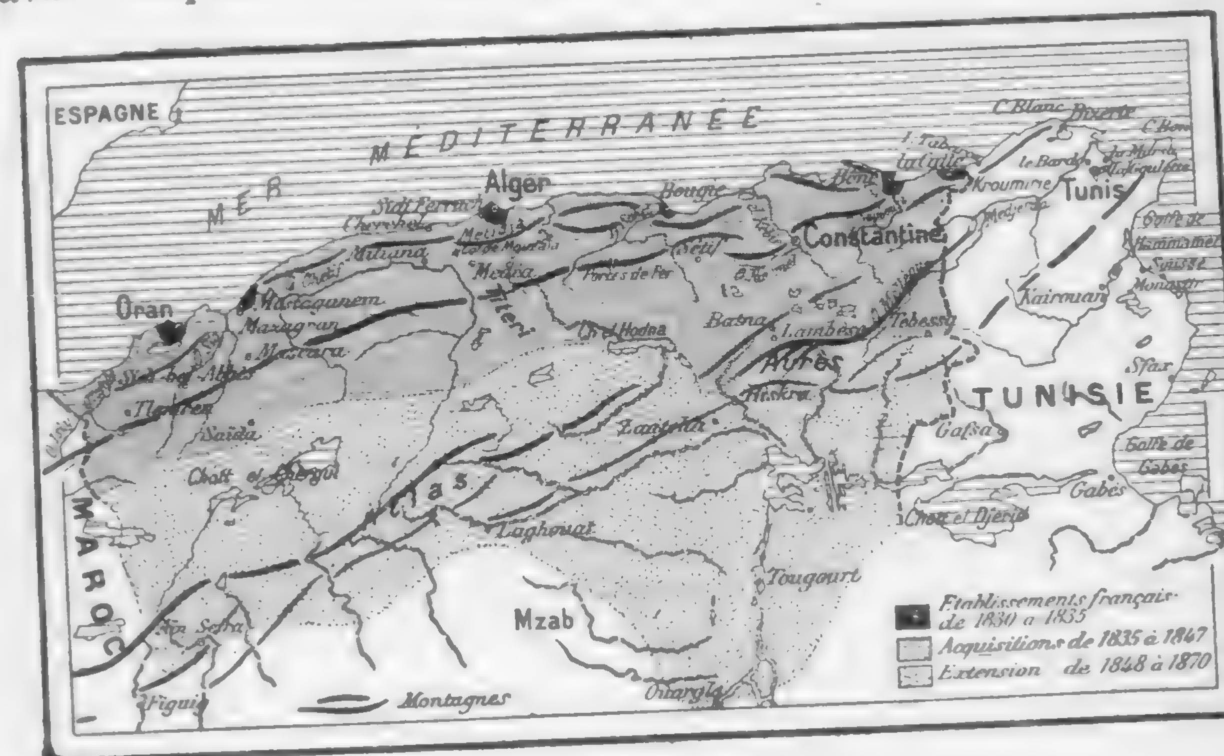
Politiquement, la régence d'Alger était une dépendance nominale de l'Empire turc. Il y avait à Alger un *dey*, chef suprême de la Régence; au-dessous de lui trois *beys* étaient placés à la tête des trois divisions de l'Algérie et résidaient à *Oran*, à *Médéa*, à *Constantine*. Du reste, il ne faut pas se représenter l'Algérie comme un État régulièrement organisé et administré. L'autorité du dey et des beys était plus apparente que réelle; l'impôt n'était guère perçu que par force; les tribus et les confédérations étaient fréquemment en guerre. En sorte que l'organisation de l'Algérie en 1830, c'était à peu près l'anarchie marocaine actuelle. Il n'y avait entre les populations qu'un lien réel, la communauté de religion, l'*islamisme*.

Alger, sorte de capitale, était une ville grande et riche. Ses corsaires, les célèbres *pirates barbaresques*, avaient été pendant des siècles la terreur des navires marchands et même des populations riveraines de la Méditerranée, en raison des coups de main qu'ils opéraient sur les côtes. Leurs pirateries duraient encore au début du dix-neuvième siècle. Pour essayer d'y mettre

fin, une flotte anglaise avait bombardé Alger où l'on n'avait pas trouvé moins de 3000 captifs européens (1816).

CAUSES DE LA GUERRE

La conquête de l'Algérie a eu pour origine une fourniture de blé, et un prêt de cinq millions fait au Directoire en 1797 par le dey d'Alger. Celui-ci avait passé sa créance à deux marchands juifs. Le règlement ayant donné lieu à des procès, le gouvernement français avait suspendu les versements de fonds jusqu'à ce que les



L'ALGÉRIE ET LA TUNISIE.

tribunaux eussent prononcé. En 1827, le dey *Hussein* intervint, réclama le paiement immédiat, et dans un entretien avec le consul de France, Deval, s'emporta au point de le frapper avec son chasse-mouche (30 août 1827). Pour obtenir réparation de cet outrage, une escadre française vint bloquer Alger. Mais en même temps on négocia. En juillet 1829, la frégate *la Provence*, portant le pavillon parlementaire, fut canonnée dans le port. Le ministère Polignac se décida à la guerre (31 janvier 1830).

PRISE D'ALGER.

Une flotte de 100 navires de guerre et de 500 transports amena de Toulon à *Sidi Ferruch*, à l'ouest d'Alger, une armée de 36000 hommes commandée par le ministre de la guerre, *Bourmont*. Le débarquement commença le 14 juin 1830. Vainement 40000 cavaliers arabes essayèrent de rejeter les Français à la mer. Le 4 juillet, l'artillerie française ouvrait le feu sur les défenses extérieures

gées parallèlement à la mer; d'abord une zone littorale, le *Tell*, montueuse, mais fertile, région propre à la culture, où la population s'était concentrée et où se trouvaient les villes; en arrière, une zone de grands plateaux herbeux, région d'élevage, où une population clairsemée de pasteurs trouvait les libres espaces nécessaires au parcours des troupeaux; enfin, derrière les hautes chaînes de l'Atlas, la région désertique du Sahara, semée d'oasis. Le gros de la population, toute de race blanche et qui montait à environ deux millions d'habitants, était formé d'*Arabes* et de *Berbères*. Les Arabes, descendants des conquérants du septième siècle, étaient généralement pasteurs, groupés en tribus à demi nomades et vivant sous la tente. Les Berbères, l'élément le plus nombreux, descendants du peuple qu'avaient combattu vingt siècles plus tôt les Carthaginois, puis les Romains, vivaient de l'agriculture et peuplaient les montagnes du Tell. La plupart de leurs villages étaient groupés en confédérations ou *Kbila*; d'où le nom de *Kabyles*, donné à une bonne partie des Berbères. Arabes et Berbères étaient d'humeur guerrière et très braves. Armés de fusils plus longs qu'un homme, de sabres courbes et de pistolets, montés sur de petits chevaux rapides et infatigables, ils formaient une cavalerie nombreuse, redoutable par sa mobilité, par la soudaineté et l'impétuosité de ses attaques.

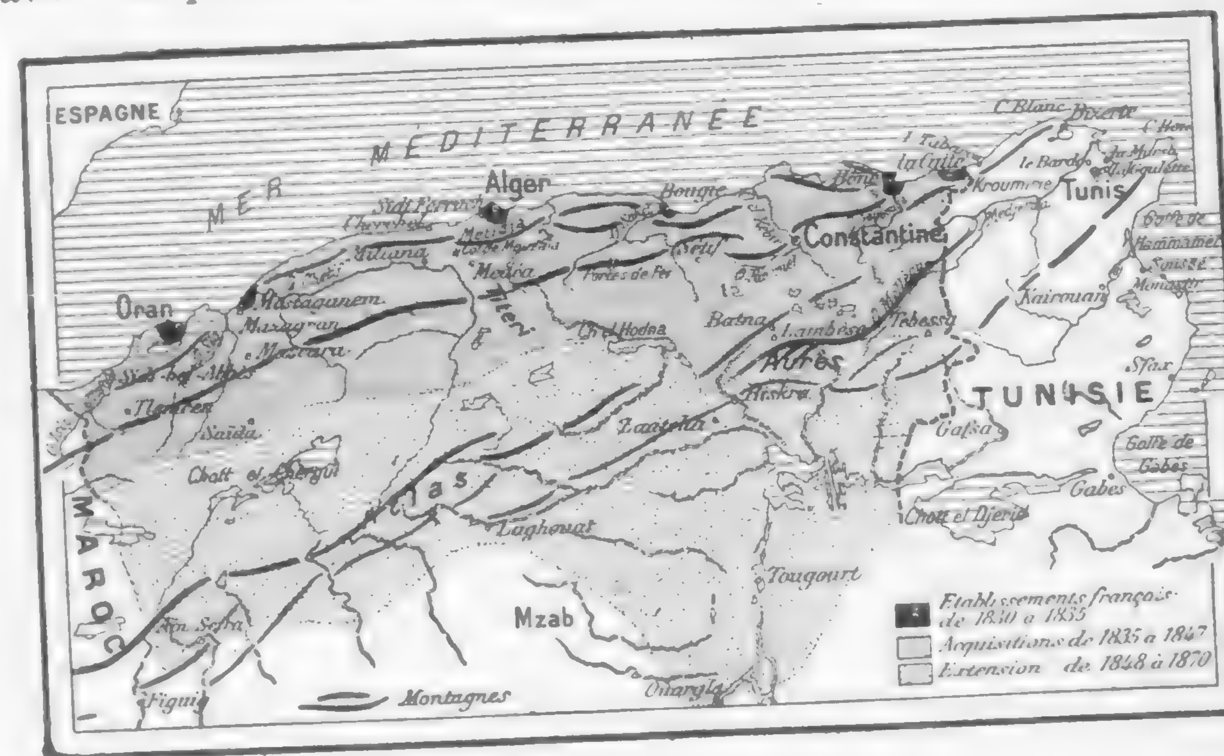
Politiquement, la régence d'Alger était une dépendance nominale de l'Empire turc. Il y avait à Alger un *dey*, chef suprême de la Régence; au-dessous de lui trois *beys* étaient placés à la tête des trois divisions de l'Algérie et résidaient à *Oran*, à *Médéa*, à *Constantine*. Du reste, il ne faut pas se représenter l'Algérie comme un État régulièrement organisé et administré. L'autorité du dey et des beys était plus apparente que réelle; l'impôt n'était guère perçu que par force; les tribus et les confédérations étaient fréquemment en guerre. En sorte que l'organisation de l'Algérie en 1830, c'était à peu près l'anarchie marocaine actuelle. Il n'y avait entre les populations qu'un lien réel, la communauté de religion, l'*islamisme*.

Alger, sorte de capitale, était une ville grande et riche. Ses corsaires, les célèbres *pirates barbaresques*, avaient été pendant des siècles la terreur des navires marchands et même des populations riveraines de la Méditerranée, en raison des coups de main qu'ils opéraient sur les côtes. Leurs pirateries duraient encore au début du dix-neuvième siècle. Pour essayer d'y mettre

fin, une flotte anglaise avait bombardé Alger où l'on n'avait pas trouvé moins de 3000 captifs européens (1816).

CAUSES DE LA GUERRE

La conquête de l'Algérie a eu pour origine une fourniture de blé, et un prêt de cinq millions fait au Directoire en 1797 par le dey d'Alger. Celui-ci avait passé sa créance à deux marchands juifs. Le règlement ayant donné lieu à des procès, le gouvernement français avait suspendu les versements de fonds jusqu'à ce que les



L'ALGÉRIE ET LA TUNISIE.

tribunaux eussent prononcé. En 1827, le dey *Hussein* intervint, réclama le paiement immédiat, et dans un entretien avec le consul de France, Deval, s'emporta au point de le frapper avec son chasse-mouche (30 août 1827). Pour obtenir réparation de cet outrage, une escadre française vint bloquer Alger. Mais en même temps on négocia. En juillet 1829, la frégate *la Provence*, portant le pavillon parlementaire, fut canonnée dans le port. Le ministère Polignac se décida à la guerre (31 janvier 1830).

PRISE D'ALGER.

Une flotte de 100 navires de guerre et de 500 transports amena de Toulon à *Sidi Ferruch*, à l'ouest d'Alger, une armée de 36000 hommes commandée par le ministre de la guerre, *Bourmont*. Le débarquement commença le 14 juin 1830. Vainement 40000 cavaliers arabes essayèrent de rejeter les Français à la mer. Le 4 juillet, l'artillerie française ouvrait le feu sur les défenses extérieures

d'Alger. Le dey, dans la journée, demandait à capituler, et le lundi 5 juillet les Français prenaient possession d'Alger. Cette victoire détermina Charles X à signer les Ordonnances, et le 29 juillet la Révolution chassait de France les Bourbons[1].

L'OCCUPATION RESTREINTE

La chute de Charles X faillit coûter l'Algérie à la France. Louis-Philippe, les ministres, les Chambres songeaient si peu à la conquête qu'ils rappelèrent d'Alger toutes les troupes, moins une division de 8000 hommes. On entendait se borner à une « *occupation restreinte* », c'est-à-dire à l'établissement de petites garnisons sur les points les plus importants de la côte : Alger et sa banlieue, Oran, Mostaganem, Bougie, Bône, et ce fut à quoi l'on se borna jusqu'à 1835. Pour beaucoup, c'était encore trop : « La colonisation est une chose absurde, disait un député à la Chambre. Il faut hâter le moment de libérer la France d'un fardeau qu'elle ne voudra pas porter plus longtemps. » Les militaires n'étaient pas moins hostiles à l'entreprise et le général Bugeaud l'appelait « la fâcheuse conquête

Ce furent les indigènes eux-mêmes qui imposèrent à la France la conquête. Par leurs attaques sans cesse renouvelées, ils entraînèrent insensiblement les Français à s'étendre pour se garder ; ils les contraignirent ainsi à passer de l'occupation restreinte à « *l'occupation étendue* », puis finalement à partir de 1840, après dix ans d'hésitations, à la *conquête totale*.

LA CONQUÊTE

Les faits saillants des guerres d'Algérie, sous Louis-Philippe, furent : à l'est, deux expéditions contre *Constantine* (1836-1837) ; à l'ouest, dans le pays entre Alger et Oran, et jusqu'au Maroc, la lutte, longue de quatorze ans, contre *Abd-el-Kader* (1833-1847).

PRISE DE CONSTANTINE

Constantine était importante à occuper, parce qu'elle était la capitale d'un des trois beylicats de l'Algérie, et que le bey était l'adversaire déterminé des Français. La ville se dresse sur un rocher qui, enveloppé d'un ravin profond de 200 mètres, forme presque un îlot, sans autre communication avec la terre qu'un isthme étroit et un pont. Elle comptait 25000 habitants, musulmans fanatiques, plus une garnison de 4000 soldats, avec 70 canons. La première expé-

1. Voir ci-dessus, page 325.

dition fut entreprise en 1836 dans une mauvaise saison, par la pluie et le froid, avec des moyens insuffisants, 7000 hommes, sans artillerie. Elle échoua et coûta près de la moitié des troupes (9 novembre-1er décembre 1836). La seconde expédition, un an plus tard, fut préparée soigneusement, et munie d'un matériel de siège. La prise de Constantine n'en fut pas moins une opération fort rude. Pour faire passer le ravin à l'artillerie il fallut, sous le feu de l'ennemi, atteler à chaque pièce 40 chevaux et 200 hommes. La veille de l'assaut un boulet tuait le général *Danrémont*, le commandant de l'expédition. Presque constamment sous la pluie, presque sans vivres, les hommes avaient passé six jours et six nuits sans un instant de repos, quand le 13 octobre à 7 heures du matin, le colonel *de Lamoricière* les conduisit à la brèche. La brèche escaladée, ils durent à l'arme blanche enlever des batteries, des barricades, prendre au long des rues les maisons une à une. Pourtant en deux heures la ville était conquise. Les épisodes héroïques abondent dans l'histoire des guerres d'Algérie ; l'assaut de Constantine compte parmi les plus héroïques.

ABD-EL-KADER

Abd-el-Kader était un Arabe des environs de Mascara, dans la province d'Oran. Il était de grande famille et de famille sainte : il passait pour descendre de Mahomet. Lui-même avait réputation de sainteté. Jeune — il avait vingt-cinq ans en 1832 — beau, d'intelligence vive et cultivée, très brave, très pieux, il exerça une profonde influence sur les populations algériennes. Son rôle consista à faire oublier aux tribus leurs rivalités, en surexcitant chez elles, à défaut de sentiment patriotique, le *sentiment religieux*. Il les groupa dans la haine commune des « Infidèles » pour la *Guerre Sainte*.

Il entra en scène en 1832. Les tribus de la région de Mascara, désireuses de chasser d'Oran les Français, et sentant la nécessité d'un chef, l'acclamèrent sultan. Il prit seulement le titre d'*Émir*. Tout d'abord il ne réunit sous son autorité qu'un petit nombre de tribus. Mais le gouvernement français, au lieu de l'abattre immédiatement, commit par deux fois (1834-1837) la faute de négocier avec lui, comme avec un souverain ; il lui constitua ainsi une souveraineté réelle sur un État de plus en plus étendu. Le second traité, connu sous le nom de *traité de la Tafna* (29 mai 1837), confiait à Abd-el-Kader l'administration de la province d'Oran et de la province d'Alger : la France se réservait

seulement cinq ou six points, Oran, Mostaganem, Alger et sa plaine, la Metidja, etc.



ABD-EL-KADER (1807-1883)
Photographie Carjat.

Cette photographie est postérieure à 1860; elle représente Abd-el-Kader vers 55 ans. Très beau, il avait les yeux bleus avec de longs cils noirs, le front large et haut, le nez fin et légèrement aquilin, le teint mat, une épaisse barbe noire. Il était de petite taille et d'une extrême élégance de tournure. Pendant quatorze ans il a personnifié la résistance algérienne à la conquête française. Après sa reddition il fut retenu prisonnier cinq ans à Pau, puis à Amboise. Quand Napoléon III lui eut permis de se retirer à Damas, où nous lui faisions une pension de 200 000 francs par an, il tint scrupuleusement la parole donnée de ne jamais rien entreprendre contre la France. C'est ainsi qu'il refusa de s'associer à l'insurrection algérienne de 1870 et qu'aucun des siens n'y prit part. En 1860 les Turcs, à Damas, s'étant mis à massacrer les Chrétiens, Abd-el-Kader se jeta dans la lutte, fit de son palais un asile, arracha à la mort en cinq jours 12 000 Chrétiens, ayant racheté argent comptant la vie de centaines d'entre eux. De là le grand cordon de la Légion d'honneur et les autres plaques qu'il porte sur la poitrine. Un des petits-fils d'Abd-el-Kader est aujourd'hui officier français.

La faiblesse des Français permit à Abd-el-Kader de préparer la guerre sainte. Il forma un corps de *réguliers*, fantassins, cavaliers, artilleurs, groupés par bataillons et escadrons, disciplinés, exercés, armés à la française, une élite de 6000 hommes, avec batteries de campagne et parc de siége. Il avait en outre les contingents des tribus, les *goums*, qui montaient à 50 000 cavaliers et à plusieurs milliers de piétons. Il constitua des magasins, des arsenaux, avec fonderie de canons et poudrerie, des places d'armes enfin, qui devaient lui servir de centres de ravitaillement et de points d'appui pendant la campagne. Il employa deux ans à ces préparatifs. Quand il les jugea suffisants, il déclara solennellement la guerre (18 novembre 1839), et poussant une pointe hardie sur Alger, il détruisit aux portes de la ville toutes les cul-

tures, brûla les fermes et massacra de nombreux colons (20 novembre).

BUGEAUD Alors la France se détermina à la conquête. Le général ***Bugeaud*** fut nommé gouverneur de l'Algérie, et on lui donna les moyens nécessaires pour en finir avec Abd-el-Kader : d'abord 80 000 hommes, puis 115 000. Cette armée comprit plusieurs corps nouveaux, les uns formés en France : *Légion étrangère* (1831), *Chasseurs d'Afrique* (1832), *Chasseurs de Vincennes*, nos chasseurs à pied (1838); les autres recrutés parmi les indigènes : *zouaves* (1831), *spahis* (1834), *turcos* ou *tirailleurs algériens* (1841).



BUGEAUD (1784-1849).
Par Larivière (1798-1876). Musée de Versailles.

De noblesse périgourdine, né à Limoges, Bugeaud de la Piconnerie s'engagea aux grenadiers de la garde en 1804. Caporal à Austerlitz, colonel à la chute de Napoléon, sous la Restauration il se retira en Dordogne et s'occupa d'agriculture. Rappelé à l'activité par Louis-Philippe, longtemps opposé à la conquête de l'Algérie, ce fut cependant lui qui la fit, de 1840 à 1847, en triomphant d'Abd-el-Kader par un nouveau système de guerre : il se fit nomade pour traquer un nomade. Il s'occupa beaucoup de la colonisation; n'ayant pu faire agréer ses idées en la matière il demanda son rappel (1847). Il avait été nommé maréchal et duc d'Isly après sa victoire sur les Marocains. Les yeux très clairs, la couronne de cheveux blancs, l'absence de barbe lui faisaient une physionomie très particulière. « Le Père Bugeaud » était très populaire parmi les soldats dont il partageait toutes les fatigues.

Bugeaud sentit que la condition du succès était un changement complet du système de guerre. Jusque-là on s'était tenu sur la défensive; il fallait désormais attaquer sans trêve. On avait voulu opérer comme on eût fait en Europe, avec des soldats lourdement équipés, des convois de ravitaillement formés de voitures, dans un pays sans autres routes que des sentiers de montagnards et des pistes de trou-

seulement cinq ou six points, Oran, Mostaganem, Alger et sa plaine, la Metidja, etc.



ABD-EL-KADER (1807-1883)
Photographie Carjat.

Cette photographie est postérieure à 1860; elle représente Abd-el-Kader vers 55 ans. Très beau, il avait les yeux bleus avec de longs cils noirs, le front large et haut, le nez fin et légèrement aquilin, le teint mat, une épaisse barbe noire. Il était de petite taille et d'une extrême élégance de tournure. Pendant quatorze ans il a personnifié la résistance algérienne à la conquête française. Après sa reddition il fut retenu prisonnier cinq ans à Pau, puis à Amboise. Quand Napoléon III lui eut permis de se retirer à Damas, où nous lui faisions une pension de 200 000 francs par an, il tint scrupuleusement la parole donnée de ne jamais rien entreprendre contre la France. C'est ainsi qu'il refusa de s'associer à l'insurrection algérienne de 1870 et qu'aucun des siens n'y prit part. En 1860 les Turcs, à Damas, s'étant mis à massacrer les Chrétiens, Abd-el-Kader se jeta dans la lutte, fit de son palais un asile, arracha à la mort en cinq jours 12 000 Chrétiens, ayant racheté argent comptant la vie de centaines d'entre eux. De là le grand cordon de la Légion d'honneur et les autres plaques qu'il porte sur la poitrine. Un des petits-fils d'Abd-el-Kader est aujourd'hui officier français.

La faiblesse des Français permit à Abd-el-Kader de préparer la guerre sainte. Il forma un corps de *réguliers*, fantassins, cavaliers, artilleurs, groupés par bataillons et escadrons, disciplinés, exercés, armés à la française, une élite de 6000 hommes, avec batteries de campagne et parc de siége. Il avait en outre les contingents des tribus, les *goums*, qui montaient à 50 000 cavaliers et à plusieurs milliers de piétons. Il constitua des magasins, des arsenaux, avec fonderie de canons et poudrerie, des places d'armes enfin, qui devaient lui servir de centres de ravitaillement et de points d'appui pendant la campagne. Il employa deux ans à ces préparatifs. Quand il les jugea suffisants, il déclara solennellement la guerre (18 novembre 1839), et poussant une pointe hardie sur Alger, il détruisit aux portes de la ville toutes les cultures, brûla les fermes et massacra de nombreux colons (20 novembre).

BUGEAUD

Alors la France se détermina à la conquête. Le général ***Bugeaud*** fut nommé gouverneur de l'Algérie, et on lui donna les moyens nécessaires pour en finir avec Abd-el-Kader : d'abord 80 000 hommes, puis 115 000. Cette armée comprit plusieurs corps nouveaux, les uns formés en France : *Légion étrangère* (1831), *Chasseurs d'Afrique* (1832), *Chasseurs de Vincennes*, nos chasseurs à pied (1838); les autres recrutés parmi les indigènes : *zouaves* (1831), *spahis* (1834), *turcos* ou *tirailleurs algériens* (1841).



BUGEAUD (1784-1849).
Par Larivière (1798-1876). Musée de Versailles.

De noblesse périgourdine, né à Limoges, Bugeaud de la Piconnerie s'engagea aux grenadiers de la garde en 1804. Caporal à Austerlitz, colonel à la chute de Napoléon, sous la Restauration il se retira en Dordogne et s'occupa d'agriculture. Rappelé à l'activité par Louis-Philippe, longtemps opposé à la conquête de l'Algérie, ce fut cependant lui qui la fit, de 1840 à 1847, en triomphant d'Abd-el-Kader par un nouveau système de guerre : il se fit nomade pour traquer un nomade. Il s'occupa beaucoup de la colonisation; n'ayant pu faire agréer ses idées en la matière il demanda son rappel (1847). Il avait été nommé maréchal et duc d'Isly après sa victoire sur les Marocains. Les yeux très clairs, la couronne de cheveux blancs, l'absence de barbe lui faisaient une physionomie très particulière. « Le Père Bugeaud » était très populaire parmi les soldats dont il partageait toutes les fatigues.

Bugeaud sentit que la condition du succès était un changement complet du système de guerre. Jusque-là on s'était tenu sur la défensive; il fallait désormais attaquer sans trêve. On avait voulu opérer comme on eût fait en Europe, avec des soldats lourdement équipés, des convois de ravitaillement formés de voitures, dans un pays sans autres routes que des sentiers de montagnards et des pistes de trou-

peaux. Bugeaud voulut, selon ses expressions, « pouvoir se porter partout avec légèreté pour pouvoir suivre l'ennemi sur tous les points où il se retire ». Il allégea l'équipement, remplaça les voitures par les bêtes de somme, mit l'artillerie à dos de mulet, et, divisant ses troupes en multiples colonnes très mobiles, il pourchassa l'ennemi dans une offensive incessante.

PRISE DE LA SMALA; L'ISLY

Cependant, grâce à la nature du pays, morcelé par les montagnes en innombrables cantons, Abd-el-Kader put résister pendant sept ans. Dès 1841 toutes ses places étaient prises, tous ses magasins détruits ; il vécut dès lors en nomade, insaisissable. Sa *smala*, surprise auprès d'une source, fut enlevée (1843) par le duc d'Aumale, fils de Louis-Philippe. C'était une ville de tentes, vraie capitale ambulante que peuplaient plus de 30000 personnes, que gardaient 6000 soldats, que suivaient d'innombrables troupeaux. Le duc d'Aumale — il avait vingt et un ans — avec 500 cavaliers, chasseurs d'Afrique et spahis, se jeta, sans vouloir compter l'ennemi, au milieu de l'immense campement : il prit une partie de la famille d'Abd-el-Kader, ses archives, son trésor, 15000 prisonniers et 50000 têtes de bétail (16 mai 1843).

Abd-el-Kader, réfugié au Maroc, réussit à armer l'empereur en sa faveur. Bugeaud vint chercher l'ennemi sur l'*Isly*. Son armée, 10000 hommes, formée en losange, citadelle vivante d'où la cavalerie s'élança pour charger à l'heure opportune, s'enfonça comme un coin au milieu de 45000 cavaliers marocains, et les dispersa en deux heures (14 août 1844).

A la fin de 1847, traqué par dix-huit colonnes mobiles, expulsé du Maroc où il avait une seconde fois cherché asile, Abd-el-Kader se rendit (23 décembre 1847).

LA FIN DE LA CONQUÊTE

La soumission d'Abd-el-Kader marqua la fin de la grande guerre. Il fallut cependant encore mettre en ligne des forces considérables, près de 30000 hommes, quand, en 1857, le maréchal *Randon* fut chargé d'établir définitivement l'autorité de la France sur les montagnards de la *grande Kabylie*, dans les hauts massifs à l'est d'Alger.

Au mois de mars 1871, à la suite de mesures maladroites prises en 1870 par la Délégation de Tours, une formidable insurrection éclata dans la même région : 100000 montagnards s'armèrent. Le chef du mouvement, Mohammed-el-Mokrani,

très chevaleresque, avait attendu, pour donner le signal, que la France fût délivrée de la guerre contre la Prusse. Il fallut près d'un an pour réprimer l'insurrection. Les Kabyles, frappés d'amendes énormes, n'ont plus bougé depuis lors.

LA TUNISIE

L'Algérie n'est que la partie centrale de la région montagneuse de l'Atlas; elle se continue à l'est par la Tunisie, à l'ouest par le Maroc, et les trois pays sont si étroitement soudés par la nature qu'on ne peut être pleinement maître de l'Algérie qu'à la condition de dominer les deux pays voisins. Ainsi s'explique l'importance prise successivement par la question de Tunisie, puis par la question du Maroc dans la politique française.

La *Régence de Tunis*, comme autrefois la régence d'Alger, était gouvernée par un *bey* nominalement vassal du Sultan. Par suite de sa situation centrale en Méditerranée, les étrangers, Anglais, Français, et surtout Italiens, y étaient assez nombreux. L'influence française s'y heurtait principalement aux visées de l'Italie. La politique italienne devint si active qu'en 1881 ***Jules Ferry***, alors président



INFANTERIE EN 1840.
Musée de l'Armée.— Photographie.

La guerre d'Algérie a amené la transformation de l'uniforme, que Bugeaud s'efforça de rendre plus léger. En particulier il substitua le képi *à l'énorme shako de cuir, plus grand que celui du premier Empire — pages 281 et 337 — dont les Arabes disaient que les Français étaient coiffés de mesures à blé. Pour le port de la baïonnette et du sabre il substitua le* ceinturon *aux lourds baudriers qui, croisés sur la poitrine, gênaient la respiration. — Képi en drap bleu, avec turban rouge et visière de cuir. Capote bleue à boutons argentés, épaulettes et pantalon rouges. Sur le ventre cartouchière en drap bleu. Gourde au coté.*

peaux. Bugeaud voulut, selon ses expressions, « pouvoir se porter partout avec légèreté pour pouvoir suivre l'ennemi sur tous les points où il se retire ». Il allégea l'équipement, remplaça les voitures par les bêtes de somme, mit l'artillerie à dos de mulet, et, divisant ses troupes en multiples colonnes très mobiles, il pourchassa l'ennemi dans une offensive incessante.

PRISE DE LA SMALA; L'ISLY

Cependant, grâce à la nature du pays, morcelé par les montagnes en innombrables cantons, Abd-el-Kader put résister pendant sept ans. Dès 1841 toutes ses places étaient prises, tous ses magasins détruits ; il vécut dès lors en nomade, insaisissable. Sa *smala*, surprise auprès d'une source, fut enlevée (1843) par le duc d'Aumale, fils de Louis-Philippe. C'était une ville de tentes, vraie capitale ambulante que peuplaient plus de 30000 personnes, que gardaient 6000 soldats, que suivaient d'innombrables troupeaux. Le duc d'Aumale — il avait vingt et un ans — avec 500 cavaliers, chasseurs d'Afrique et spahis, se jeta, sans vouloir compter l'ennemi, au milieu de l'immense campement : il prit une partie de la famille d'Abd-el-Kader, ses archives, son trésor, 15000 prisonniers et 50000 têtes de bétail (16 mai 1843).

Abd-el-Kader, réfugié au Maroc, réussit à armer l'empereur en sa faveur. Bugeaud vint chercher l'ennemi sur l'*Isly*. Son armée, 10000 hommes, formée en losange, citadelle vivante d'où la cavalerie s'élança pour charger à l'heure opportune, s'enfonça comme un coin au milieu de 45000 cavaliers marocains, et les dispersa en deux heures (14 août 1844).

A la fin de 1847, traqué par dix-huit colonnes mobiles, expulsé du Maroc où il avait une seconde fois cherché asile, Abd-el-Kader se rendit (23 décembre 1847).

LA FIN DE LA CONQUÊTE

La soumission d'Abd-el-Kader marqua la fin de la grande guerre. Il fallut cependant encore mettre en ligne des forces considérables, près de 30000 hommes, quand, en 1857, le maréchal *Randon* fut chargé d'établir définitivement l'autorité de la France sur les montagnards de la *grande Kabylie*, dans les hauts massifs à l'est d'Alger.

Au mois de mars 1871, à la suite de mesures maladroites prises en 1870 par la Délégation de Tours, une formidable insurrection éclata dans la même région : 100000 montagnards s'armèrent. Le chef du mouvement, Mohammed-el-Mokrani,

très chevaleresque, avait attendu, pour donner le signal, que la France fût délivrée de la guerre contre la Prusse. Il fallut près d'un an pour réprimer l'insurrection. Les Kabyles, frappés d'amendes énormes, n'ont plus bougé depuis lors.

LA TUNISIE

L'Algérie n'est que la partie centrale de la région montagneuse de l'Atlas; elle se continue à l'est par la Tunisie, à l'ouest par le Maroc, et les trois pays sont si étroitement soudés par la nature qu'on ne peut être pleinement maître de l'Algérie qu'à la condition de dominer les deux pays voisins. Ainsi s'explique l'importance prise successivement par la question de Tunisie, puis par la question du Maroc dans la politique française.

La *Régence de Tunis*, comme autrefois la régence d'Alger, était gouvernée par un *bey* nominalement vassal du Sultan. Par suite de sa situation centrale en Méditerranée, les étrangers, Anglais, Français, et surtout Italiens, y étaient assez nombreux. L'influence française s'y heurtait principalement aux visées de l'Italie. La politique italienne devint si active qu'en 1881 **Jules Ferry**, alors président



INFANTERIE EN 1840.
Musée de l'Armée.— Photographie.

La guerre d'Algérie a amené la transformation de l'uniforme, que Bugeaud s'efforça de rendre plus léger. En particulier il substitua le képi à l'énorme shako de cuir, plus grand que celui du premier Empire — pages 281 et 337 — dont les Arabes disaient que les Français étaient coiffés de mesures à blé. Pour le port de la baïonnette et du sabre il substitua le ceinturon aux lourds baudriers qui, croisés sur la poitrine, gênaient la respiration. — Képi en drap bleu, avec turban rouge et visière de cuir. Capote bleue à boutons argentés, épaulettes et pantalon rouges. Sur le ventre cartouchière en drap bleu. Gourde au coté.

du Conseil, jugea urgent d'agir pour empêcher que « la clef de notre maison » ne tombât en des mains étrangères. Les incessantes pilleries commises en territoire algérien par des montagnards tunisiens, les *Kroumirs*, servirent de prétexte à l'entrée d'une armée française en Tunisie (avril 1881). D'autre part, un corps envoyé de Toulon débarquait à Bizerte, marchait sur Tunis, et le 12 mai 1881, au palais du *Bardo*, le bey était obligé de signer un traité par lequel il se plaçait sous le protectorat de la France. Il s'engageait à ne négocier avec l'étranger que par l'intermédiaire d'un *Résident* français, véritable premier ministre du bey.

Peu de temps après la Convention du Bardo, un soulèvement général éclata, dont le centre était à *Kairouan*, une des villes saintes des Musulmans. Mais la répression fut prompte, et la Tunisie a depuis lors accepté sans résistance le protectorat français qui lui a valu la paix intérieure et la prospérité.

LE MAROC

Plus étendu que l'Algérie, habité par des populations plus belliqueuses encore, plus important par sa situation à un tournant de l'Afrique, entre l'Atlantique et la Méditerranée, l'*empire du Maroc* était resté jusqu'à la fin du dix-neuvième siècle presque complètement fermé aux Européens, à l'exception du port de Tanger. Le souverain du Maroc, à la fois chérif et sultan, détenait tous les pouvoirs politiques et religieux. Mais, comme jadis le dey d'Alger, il ne maintenait sous son autorité réelle qu'une partie des tribus, d'ailleurs toujours prêtes à la révolte. Le commerce qui se faisait tout entier par *Tanger* était entre les mains de Français et d'Anglais et la France ne paraissait devoir craindre au Maroc que la rivalité de l'Angleterre. Or, par la *convention de 1904*, moyennant des concessions en Égypte, l'Angleterre se désintéressa du Maroc, à la condition qu'une zone d'influence y fût reconnue à l'Espagne.

C'est alors qu'intervint l'Allemagne, à la fois pour des raisons d'intérêt — parce que, les entreprises allemandes commençant à se développer au Maroc, ses ambitions coloniales s'éveillaient — et pour des raisons de politique générale — parce que le rapprochement franco-anglais l'inquiétait et menaçait ses prétentions à l'hégémonie. Quand Guillaume II, venu en personne à Tanger, eut garanti solennellement l'indépendance du Maroc, le conflit franco-allemand devint si violent que la guerre parut sur le point

d'éclater (1905). Il se termina cependant pacifiquement par la réunion de la *conférence internationale d'Algésiras* (1906) qui, tout en maintenant le principe de l'indépendance et de l'intégrité du Maroc, reconnut la situation spéciale de la France et lui confia ainsi qu'à l'Espagne l'organisation de la police dans les ports marocains.

L'acte d'Algésiras ne pouvait pas régler définitivement la question marocaine. De nouveaux incidents surgirent dès 1907. Des Français ayant été massacrés par les indigènes, la France fit occuper *Casablanca* et la province voisine de la *Chaouïa* (1907-1908). Puis pour débloquer le sultan et les Européens assiégés dans la capitale par les tribus rebelles, les troupes françaises pénétrèrent jusqu'à *Fez* (1911). De nouveau, l'Allemagne intervint alors pour réclamer des compensations: il fallut, pour qu'elle reconnût le protectorat de la France sur le Maroc, lui céder d'importants territoires au Congo. En 1912 enfin la *Convention de Fez*, analogue au traité du Bardo, régla l'établissement du protectorat français sur tout l'empire du Maroc, à l'exception de la zone septentrionale réservée à l'Espagne. Depuis lors, sous la direction du général ***Lyautey***, les troupes françaises ont conquis et pacifié la majeure partie du Maroc, et la Grande Guerre même, malgré tous les efforts des agents allemands, n'a pas pu ébranler la domination française. Cette œuvre de pacification, de conquête, de mise en valeur, poursuivie en pleine guerre, dans les conditions les plus difficiles, avec les moyens les plus limités mais supérieurement utilisés, force l'admiration: elle peut être considérée comme le chef-d'œuvre de la colonisation française.

Algérie, Tunisie et Maroc désormais étroitement unis, c'est une nouvelle France d'Afrique qui est en formation. Sur ce riche domaine, la France apparaît comme l'héritière de la Rome antique dont elle reprend la tradition civilisatrice, interrompue pendant plus de quinze siècles.

LE SOUDAN FRANÇAIS

Dans l'Afrique occidentale, la France s'est constitué un autre grand domaine, comprenant : sur la côte, le *Sénégal*, la *Guinée*, la *Côte d'Ivoire*, le *Dahomey ;* à l'intérieur, les *territoires du Niger*. L'ensemble, huit fois aussi grand que la France, a reçu le nom de *Soudan français*. Les douze ou treize millions d'hommes qu'on y trouve sont en majorité de race noire. Les Dahoméens exceptés, qui sont

demeurés fétichistes, tous ont été convertis à l'Islamisme. Ils sont divisés en nombreux peuples ayant une organisation politique rudimentaire. Ils vivent groupés soit dans des villages ouverts, formés de huttes circulaires, soit dans des villes fortifiées d'épaisses et hautes murailles d'argile.

LA CONQUÊTE

La conquête commencée sous Napoléon III, vers 1855, a duré plus de quarante ans, jusqu'à 1898 : elle ne fut du reste activement conduite que sous la troisième République, à partir de 1880. Elle a ceci d'original qu'elle a été faite *autant par des missions d'explorateurs*, escortés d'une poignée d'hommes, *que par des colonnes expéditionnaires*. Elle n'a jamais nécessité du reste de grand effort militaire. Le corps expéditionnaire qui fut le plus nombreux, celui qui a conquis le Dahomey, ne compta pas 3000 hommes. D'autre part, comme au dix-huitième siècle dans l'Inde, et comme on l'avait essayé en Algérie, on a surtout opéré avec des troupes indigènes, bataillons de *tirailleurs sénégalais*, escadrons de *spahis soudanais*, recrutés parmi les noirs les plus anciennement soumis, soldats robustes et d'un dévouement à toute épreuve.



L'Afrique française en 1914.

Le premier acte de la conquête fut l'occupation de la vallée du Sénégal par *Faidherbe*, — le futur commandant de l'armée du Nord en 1870, — et la fondation sur le haut fleuve du poste de *Médine* (1855). A peine établi, le poste fut attaqué par *Hadj-Omar*, un aventurier musulman qui, pillant, incendiant, massacrant partout où l'on tentait de lui résister, travaillait à se constituer par la terreur un grand empire entre le Sénégal et le Niger. Médine, défendue par un mulâtre, Paul Holl, 8 soldats d'infanterie de marine et 40 Sénégalais, résista plus de trois mois aux attaques de 15000 noirs, si bien que Faidherbe eut le temps de venir débloquer l'héroïque garnison.

Jusque vers 1880 on s'en tint à la possession du Sénégal. Mais alors on voulut atteindre le Niger et s'ouvrir pacifiquement une route vers des territoires réputés très riches. On se heurta, dans la vallée moyenne du Niger, au fils et successeur d'Hadj-Omar, *Ahmadou*, puis, sur le haut Niger, à un autre aventurier féroce, *Samory*, un marchand d'esclaves qui, partout où il passait, laissait derrière lui des traînées de ruines et de sang. Le colonel *Archinard* en finit assez rapidement avec Ahmadou (1888-1893). *Segou*, sa capitale était prise dès 1890. Mais contre Samory, qui s'était constitué, de *Kong* au Niger, un empire plus grand que la moitié de la France, et qui parvint à réunir jusqu'à 40000 guerriers, la lutte ne dura pas moins de seize ans (1882-



Timbouctou. — Les murailles et la Mosquée.
Photographie du Commandant Rejou.

Timbouctou peut être prise comme type des villes aux maisons et aux murailles construites en argile qui sont caractéristiques du Soudan. Toutefois les maisons soudanaises au lieu de la toiture en terrasse, spéciale à l'Afrique du nord, ont plus fréquemment un toit arrondi. Les murailles de terre fort épaisses résistent bien à l'artillerie. Timbouctou jadis très prospère, véritable entrepôt du commerce soudanais, ruinée quand les marchands d'esclaves dévastaient les pays du Niger, reprend depuis l'occupation française (1893) son ancienne importance. Elle a environ 20 000 habitants.

demeurés fétichistes, tous ont été convertis à l'Islamisme. Ils sont divisés en nombreux peuples ayant une organisation politique rudimentaire. Ils vivent groupés soit dans des villages ouverts, formés de huttes circulaires, soit dans des villes fortifiées d'épaisses et hautes murailles d'argile.

LA CONQUÊTE

La conquête commencée sous Napoléon III, vers 1855, a duré plus de quarante ans, jusqu'à 1898 : elle ne fut du reste activement conduite que sous la troisième République, à partir de 1880. Elle a ceci d'original qu'elle a été faite *autant par des missions d'explorateurs*, escortés d'une poignée d'hommes, *que par des colonnes expéditionnaires*. Elle n'a jamais nécessité du reste de grand effort militaire. Le corps expéditionnaire qui fut le plus nombreux, celui qui a conquis le Dahomey, ne compta pas 3000 hommes. D'autre part, comme au dix-huitième siècle dans l'Inde, et comme on l'avait essayé en Algérie, on a surtout opéré avec des troupes indigènes, bataillons de *tirailleurs sénégalais*, escadrons de *spahis soudanais*, recrutés parmi les noirs les plus anciennement soumis, soldats robustes et d'un dévouement à toute épreuve.



L'AFRIQUE FRANÇAISE EN 1914.

Le premier acte de la conquête fut l'occupation de la vallée du Sénégal par *Faidherbe*, — le futur commandant de l'armée du Nord en 1870, — et la fondation sur le haut fleuve du poste de *Médine* (1855). A peine établi, le poste fut attaqué par *Hadj-Omar*, un aventurier musulman qui, pillant, incendiant, massacrant partout où l'on tentait de lui résister, travaillait à se constituer par la terreur un grand empire entre le Sénégal et le Niger. Médine, défendue par un mulâtre, Paul

Holl, 8 soldats d'infanterie de marine et 40 Sénégalais, résista plus de trois mois aux attaques de 15 000 noirs, si bien que Faidherbe eut le temps de venir débloquer l'héroïque garnison.

Jusque vers 1880 on s'en tint à la possession du Sénégal. Mais alors on voulut atteindre le Niger et s'ouvrir pacifiquement une route vers des territoires réputés très riches. On se



TIMBOUCTOU. — LES MURAILLES ET LA MOSQUÉE.
Photographie du Commandant Reiou.

Timbouctou peut être prise comme type des villes aux maisons et aux murailles construites en argile qui sont caractéristiques du Soudan. Toutefois les maisons soudanaises au lieu de la toiture en terrasse, spéciale à l'Afrique du nord, ont plus fréquemment un toit arrondi. Les murailles de terre fort épaisses résistent bien à l'artillerie. Timbouctou jadis très prospère, véritable entrepôt du commerce soudanais, ruinée quand les marchands d'esclaves dévastaient les pays du Niger, reprend depuis l'occupation française (1893) son ancienne importance. Elle a environ 20 000 habitants.

heurta, dans la vallée moyenne du Niger, au fils et successeur d'Hadj-Omar, *Ahmadou*, puis, sur le haut Niger, à un autre aventurier féroce, *Samory*, un marchand d'esclaves qui, partout où il passait, laissait derrière lui des traînées de ruines et de sang. Le colonel *Archinard* en finit assez rapidement avec Ahmadou (1888-1893). *Segou*, sa capitale était prise dès 1890. Mais contre Samory, qui s'était constitué, de *Kong* au Niger, un empire plus grand que la moitié de la France, et qui parvint à réunir jusqu'à 40000 guerriers, la lutte ne dura pas moins de seize ans (1882-

1898). Elle ne prit fin que lorsque, par un hardi coup de main, on eut capturé Samory au milieu même de son camp.

Tandis que se poursuivait cette longue guerre, on prit possession au sommet de la boucle du Niger, de *Timbouctou*, ville célèbre dans toute l'Afrique musulmane (15 décembre 1893). Jadis vraie capitale commerciale et religieuse de l'ouest Africain, cité déchue au temps présent, elle demeurait importante néanmoins, parce qu'elle est comme le port du Soudan sur le Sahara, la tête de ligne des caravanes à destination de l'Afrique du nord.

Au sud, le roi du Dahomey, *Béhanzin*, célèbre par les effrayants sacrifices humains dont chaque fête était pour lui l'occasion, s'étant attaqué aux établissements français de la côte, une expédition conduite par le colonel *Dodds* s'empara du royaume après de sérieux combats (1893-1894).

LE SAHARA

Entre les possessions françaises du nord et de l'ouest africain la liaison a été établie à travers le Sahara. Pour cela on a occupé les oasis. L'œuvre, commencée dès 1843 par l'occupation de *Biskra*, a été achevée, malgré la résistance des *Touareg*, Berbères nomades alternativement convoyeurs et détrousseurs de caravanes, par l'occupation d'*In Salah* et des oasis du *Touat*. (Janvier 1900-Mars 1902).

LE CONGO FRANÇAIS

Sans coup férir, par des traités avec des chefs indigènes, la douceur et la diplomatie d'un audacieux explorateur, l'enseigne de vaisseau ***Savorgnan de Brazza*** a donné à la France dans l'Afrique équatoriale, sur la rive droite du *Congo* et de son affluent l'*Oubanghi*, d'immenses et riches territoires (1880-1886).

Partant du Congo on voulut étendre la domination française au nord jusqu'au lac *Tchad*, et l'on atteignit la vallée du *Chari*. Quand on entreprit de descendre le Chari on se heurta, comme sur le Niger, à un despote musulman, *Rabah*, chef de bandes et marchand d'esclaves, un Samory de l'Afrique centrale, qui s'y était créé un vaste empire. Deux petites expéditions furent massacrées. Mais au début de 1900, la puissance de Rabah fut détruite par la jonction, sur les rives même du Tchad, des troupes de trois missions, venues des trois parties de l'Afrique française : la mission *Foureau* et *Lamy* descendue de l'Algérie à travers le Sahara, la mission *Joalland* venue du Sénégal, la mission *Gentil* venue du Congo (avril 1900)

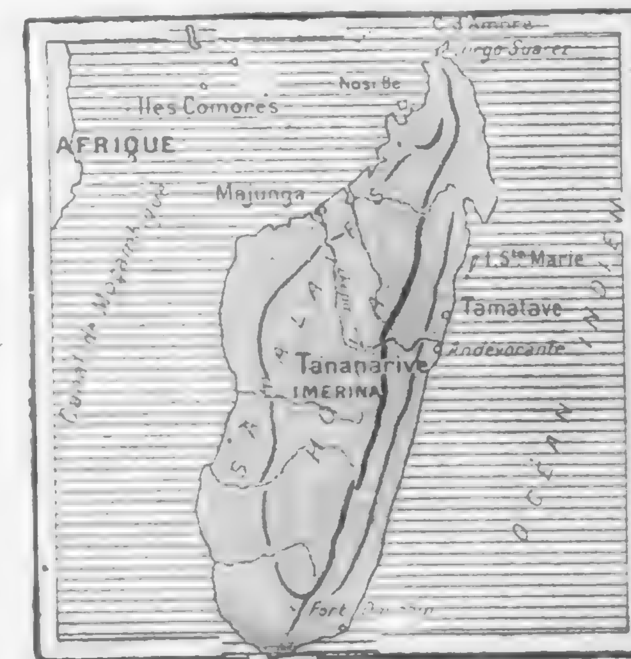
L'UNITÉ DE L'EMPIRE AFRICAIN

Un an auparavant (21 mars 1899) une convention signée entre la France et l'Angleterre, à la suite de l'affaire de Fachoda, avait délimité les zones d'influence des deux pays dans le Soudan. La France renonçait à toute prétention sur le Soudan oriental et abandonnait les postes qu'elle avait déjà fondés sur les affluents du Nil. Par contre l'Angleterre lui reconnaissait toute liberté d'action dans le Soudan central sur les territoires situés à l'est et au nord du Tchad.

La jonction des trois missions sur le Tchad fut politiquement un fait très important. Le succès de leur marche à travers l'arrière-pays — *l'hinterland* — de chacune de nos grandes possessions africaines, transforma en droits réels les droits théoriques reconnus à la France sur ces arrière-pays par l'Angleterre et par l'Allemagne. Ainsi la France n'est plus exposée à se voir barrer le passage le jour où elle jugera nécessaire d'unir par un chemin de fer *transsaharien*, dont l'amorce existe déjà en Algérie, ses possessions méditerranéennes, à ses possessions du Soudan et du Congo. *L'unité de l'empire français en Afrique est assurée.*

MADAGASCAR

Madagascar fut conquise en 1895. C'est une grande île dont la superficie dépasse celle de la France. Elle comprend un plateau élevé, dont un anneau de forêts défend l'approche, et une zone littorale, très étroite à l'est sur l'Océan Indien, largement développée à l'ouest en face de l'Afrique, partout basse et malsaine. La population, environ deux millions et demi d'habitants, se compose d'abord de peuples noirs encore barbares, désignés sous le nom général de *Malgaches*; puis d'un peuple probablement de race jaune, venu peut-être au douzième siècle des archipels asiatiques, et qui s'est établi sur le plateau, les *Hovas*. Les Hovas dominaient l'île. Convertis en majorité au Protestantisme par des



MADAGASCAR.

missionnaires anglais, ils étaient à demi civilisés. Dans leur capitale, *Tananarive*, une grande ville de 50 000 habitants, on trouvait des écoles, des imprimeries, des journaux. Le gouvernement était une monarchie absolue. Il avait, au moment de la conquête, une armée d'environ 40 000 hommes, munie de fusils à tir rapide et d'une artillerie moderne.

LA CONQUÊTE

Le premier établissement de la France à Madagascar remonte au règne de Louis XIII et à Richelieu qui fit créer dans le sud de l'île le poste de *Fort-Dauphin* (1642). Pendant la plus grande partie du dix-neuvième siècle, il y



INFANTERIE HOVA.
Photographie Neviere.

Au moment où la France se décida à conquérir Madagascar les Hovas avaient une armée d'environ 40 000 hommes, organisée par des officiers européens, avec un armement moderne. Une compagnie déployée sur quatre rangs, les deux premiers rangs genou-terre. Au premier plan un officier, couché devant ses hommes pour ne pas gêner le tir. Les soldats du premier rang à gauche sont pieds nus.

eut à Tananarive, autour des rois ou des reines, lutte d'influence entre l'Angleterre et la France. L'influence anglaise l'emportait vers 1878 : les Hovas crurent pouvoir impunément maltraiter les Français établis dans l'île. De là un conflit, le bombardement et le blocus de *Tamatave* et des principaux ports, puis une apparente soumission des Hovas qui, en 1885, déclarèrent accepter le protectorat de la France. Un résident, établi à Tananarive, devait diriger la politique étrangère hova et contrôler l'administration intérieure. En fait, pendant dix ans, les Hovas se jouèrent de la France, et en 1895 il fallut se résoudre à une expédition.

Sous le commandement du général *Duchesne*, 15 000 hommes furent débarqués à *Majunga* sur la côte occidentale (mars-août 1895). Des travaux entrepris pour construire une route qui devait permettre d'assurer le ravitaillement au milieu d'une région vide d'habitants, coûtèrent la vie à plus de 5 000 hommes, tués par la fièvre. Finalement une colonne légère de 4 000 hommes, lancée à travers le plateau, bouscula l'armée hova et parvint devant Tananarive : aux premiers obus tombant sur son palais, la reine *Ranavalo* capitula (30 septembre 1895). Une fois encore les Hovas acceptèrent le protectorat de la France.

Mais le corps expéditionnaire ayant été en grande partie rappelé, les Hovas se soulevèrent aussitôt à l'instigation des ministres et de la reine (juillet 1896). L'insurrection fut promptement réprimée par le général *Gallieni* qui fit juger et fusiller pour haute trahison deux des ministres (11 octobre 1896). Le protectorat fut aboli et Madagascar déclarée colonie française. La reine déchue fut déportée en Algérie (février 1897).

L'esclavage aboli, des écoles, des hôpitaux ouverts partout, un millier de kilomètres de routes et 200 kilomètres de chemin de fer, le commerce passé de 27 millions en 1898 à 103 millions en 1913, un grand port de guerre, point d'appui de nos escadres, créé à *Diego Suarez*, tels sont les résultats principaux des dix premières années de la domination française à Madagascar.

L'INDO-CHINE FRANÇAISE

Tandis que l'Angleterre s'est emparée de l'Indo-Chine occidentale et du royaume Barman, la France a fait la conquête de l'Indo-Chine orientale et de l'empire d'Annam; elle a placé sous son protectorat le royaume de Cambodge. Le royaume de Siam resté seul indépendant au centre de la péninsule indo-chinoise, sert de tampon entre les possessions anglaises et françaises.

L'empire d'Annam comprenait depuis le début du dix-neuvième siècle : au nord, le *Tonkin*, c'est-à-dire le riche delta et la vallée du Song-Koï ou *Fleuve Rouge* ; au centre, le long de la mer de Chine, l'*Annam* proprement dit; au sud, la *Cochinchine* avec le delta du Mekong. L'ensemble de ces territoires représentait à peu près les trois cinquièmes de la superficie de la

missionnaires anglais, ils étaient à demi civilisés. Dans leur capitale, *Tananarive*, une grande ville de 50 000 habitants, on trouvait des écoles, des imprimeries, des journaux. Le gouvernement était une monarchie absolue. Il avait, au moment de la conquête, une armée d'environ 40 000 hommes, munie de fusils à tir rapide et d'une artillerie moderne.

LA CONQUÊTE

Le premier établissement de la France à Madagascar remonte au règne de Louis XIII et à Richelieu qui fit créer dans le sud de l'île le poste de *Fort-Dauphin* (1642). Pendant la plus grande partie du dix-neuvième siècle, il y eut à Tananarive, autour des rois ou des reines, lutte d'influence entre l'Angleterre et la France. L'influence anglaise l'emportait vers 1878 : les Hovas crurent pouvoir impunément maltraiter les Français établis dans l'île. De là un conflit, le bombardement et le blocus de *Tamatave* et des principaux ports, puis une apparente soumission des Hovas qui, en 1885, déclarèrent accepter le protectorat de la France. Un résident, établi à Tananarive, devait diriger la politique étrangère hova et contrôler l'administration intérieure. En fait, pendant dix ans, les Hovas se jouèrent de la France, et en 1895 il fallut se résoudre à une expédition.



INFANTERIE HOVA.
Photographie Neviere.

Au moment où la France se décida à conquérir Madagascar les Hovas avaient une armée d'environ 40 000 hommes, organisée par des officiers européens, avec un armement moderne. Une compagnie déployée sur quatre rangs, les deux premiers rangs genou-terre. Au premier plan un officier, couché devant ses hommes pour ne pas gêner le tir. Les soldats du premier rang à gauche sont pieds nus.

Sous le commandement du général *Duchesne*, 15 000 hommes furent débarqués à *Majunga* sur la côte occidentale (mars-août 1895). Des travaux entrepris pour construire une route qui devait permettre d'assurer le ravitaillement au milieu d'une région vide d'habitants, coûtèrent la vie à plus de 5 000 hommes, tués par la fièvre. Finalement une colonne légère de 4 000 hommes, lancée à travers le plateau, bouscula l'armée hova et parvint devant Tananarive : aux premiers obus tombant sur son palais, la reine *Ranavalo* capitula (30 septembre 1895). Une fois encore les Hovas acceptèrent le protectorat de la France.

Mais le corps expéditionnaire ayant été en grande partie rappelé, les Hovas se soulevèrent aussitôt à l'instigation des ministres et de la reine (juillet 1896). L'insurrection fut promptement réprimée par le général *Gallieni* qui fit juger et fusiller pour haute trahison deux des ministres (11 octobre 1896). Le protectorat fut aboli et Madagascar déclarée colonie française. La reine déchue fut déportée en Algérie (février 1897).

L'esclavage aboli, des écoles, des hôpitaux ouverts partout, un millier de kilomètres de routes et 200 kilomètres de chemin de fer, le commerce passé de 27 millions en 1898 à 103 millions en 1913, un grand port de guerre, point d'appui de nos escadres, créé à *Diego Suarez*, tels sont les résultats principaux des dix premières années de la domination française à Madagascar.

L'INDO-CHINE FRANÇAISE

Tandis que l'Angleterre s'est emparée de l'Indo-Chine occidentale et du royaume Barman, la France a fait la conquête de l'Indo-Chine orientale et de l'empire d'Annam; elle a placé sous son protectorat le royaume de Cambodge. Le royaume de Siam resté seul indépendant au centre de la péninsule indo-chinoise, sert de tampon entre les possessions anglaises et françaises.

L'*empire d'Annam* comprenait depuis le début du dix-neuvième siècle : au nord, le *Tonkin*, c'est-à-dire le riche delta et la vallée du Song-Koï ou *Fleuve Rouge*; au centre, le long de la mer de Chine, l'*Annam* proprement dit; au sud, la *Cochinchine* avec le delta du Mekong. L'ensemble de ces territoires représentait à peu près les trois cinquièmes de la superficie de la

France. La population, de race jaune, active, laborieuse, intelligente, montait à treize millions d'hommes. La moitié vivait au Tonkin, région à peine plus grande cependant que deux départements français. La civilisation, venue de la Chine, était très ancienne et brillante. Le gouvernement était une monarchie absolue. L'empereur, résidant à *Hué*, gouvernait à l'aide de nombreux fonctionnaires, les *mandarins*. Les souverains annamites s'étaient autrefois reconnus vassaux de la Chine; mais ils avaient cessé depuis longtemps de payer le tribut, signe de cette vassalité.

Au nord de la Cochinchine, sur les deux rives du Mekong, s'étendait le *royaume du Cambodge*, peuplé comme l'Annam par des jaunes, mais nonchalants et de civilisation hindoue; il était gouverné par des rois pacifiques, et sans cesse menacé dans son indépendance par ses voisins, l'Annam et le Siam.

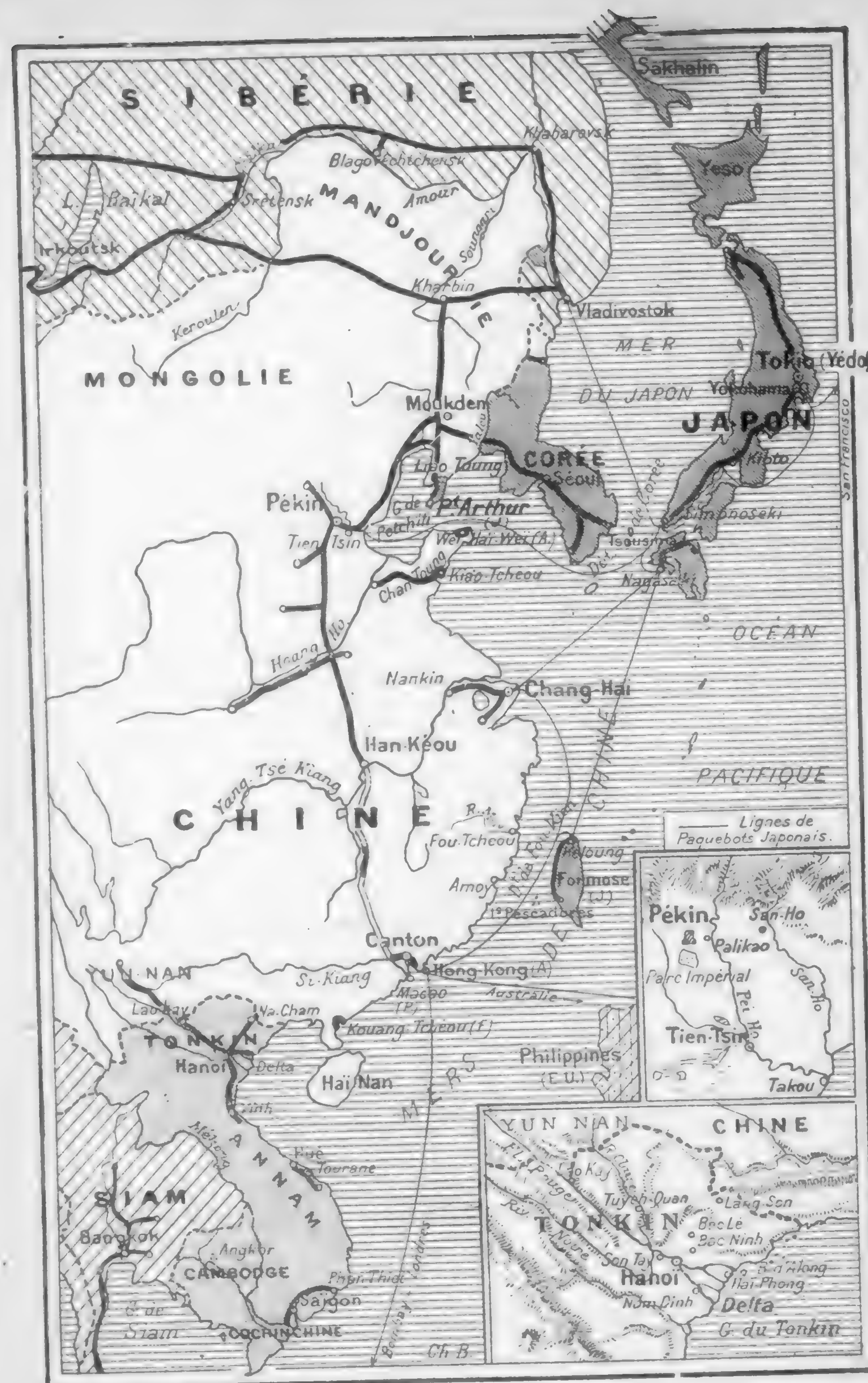
LA CONQUÊTE

La prise de possession de l'empire d'Annam et du Cambodge a été faite en deux étapes. Pendant le règne de Napoléon III la France a enlevé la Cochinchine à l'Annam (1859-1867), et fait accepter son protectorat au Cambodge (1863). Sous la troisième République elle a conquis le Tonkin et imposé son protectorat à l'Annam (1882-1885).

ACQUISITION DE LA OCHINCHINE

Les premières relations de la France et de l'Annam remontent à la fin du dix-huitième siècle. En vertu d'un traité signé à la veille de la Révolution (1787) Louis XVI avait mis à la disposition du souverain de l'Annam des officiers et des ingénieurs. Ce furent eux qui enveloppèrent Hué et les principales places du Tonkin de fortifications à la Vauban. Depuis lors la France n'avait pas cessé de s'intéresser à l'Annam, parce qu'elle espérait y trouver une station navale pour ses escadres, une voie d'accès vers la Chine pour son commerce.

Des persécutions contre les chrétiens indigènes, un massacre de missionnaires français, ordonnés par l'empereur Tu Duc (1858) fournirent à Napoléon III l'occasion d'intervenir. Des opérations lentement conduites et dont les plus importantes se déroulèrent autour de *Saïgon* (1859-1861) aboutirent à l'acquisition d'abord de trois provinces (1863), puis de la totalité de la Cochinchine (1867). Dans l'intervalle des deux conquêtes, le roi du Cambodge, inquiet des visées du Siam, s'était placé sous le protectorat de la France (1863).



L'INDO-CHINE FRANÇAISE ET L'EXTRÊME-ORIENT.

France. La population, de race jaune, active, laborieuse, intelligente, montait à treize millions d'hommes. La moitié vivait au Tonkin, région à peine plus grande cependant que deux départements français. La civilisation, venue de la Chine, était très ancienne et brillante. Le gouvernement était une monarchie absolue. L'empereur, résidant à *Hué*, gouvernait à l'aide de nombreux fonctionnaires, les *mandarins*. Les souverains annamites s'étaient autrefois reconnus vassaux de la Chine; mais ils avaient cessé depuis longtemps de payer le tribut, signe de cette vassalité.

Au nord de la Cochinchine, sur les deux rives du Mekong, s'étendait le *royaume du Cambodge*, peuplé comme l'Annam par des jaunes, mais nonchalants et de civilisation hindoue; il était gouverné par des rois pacifiques, et sans cesse menacé dans son indépendance par ses voisins, l'Annam et le Siam.

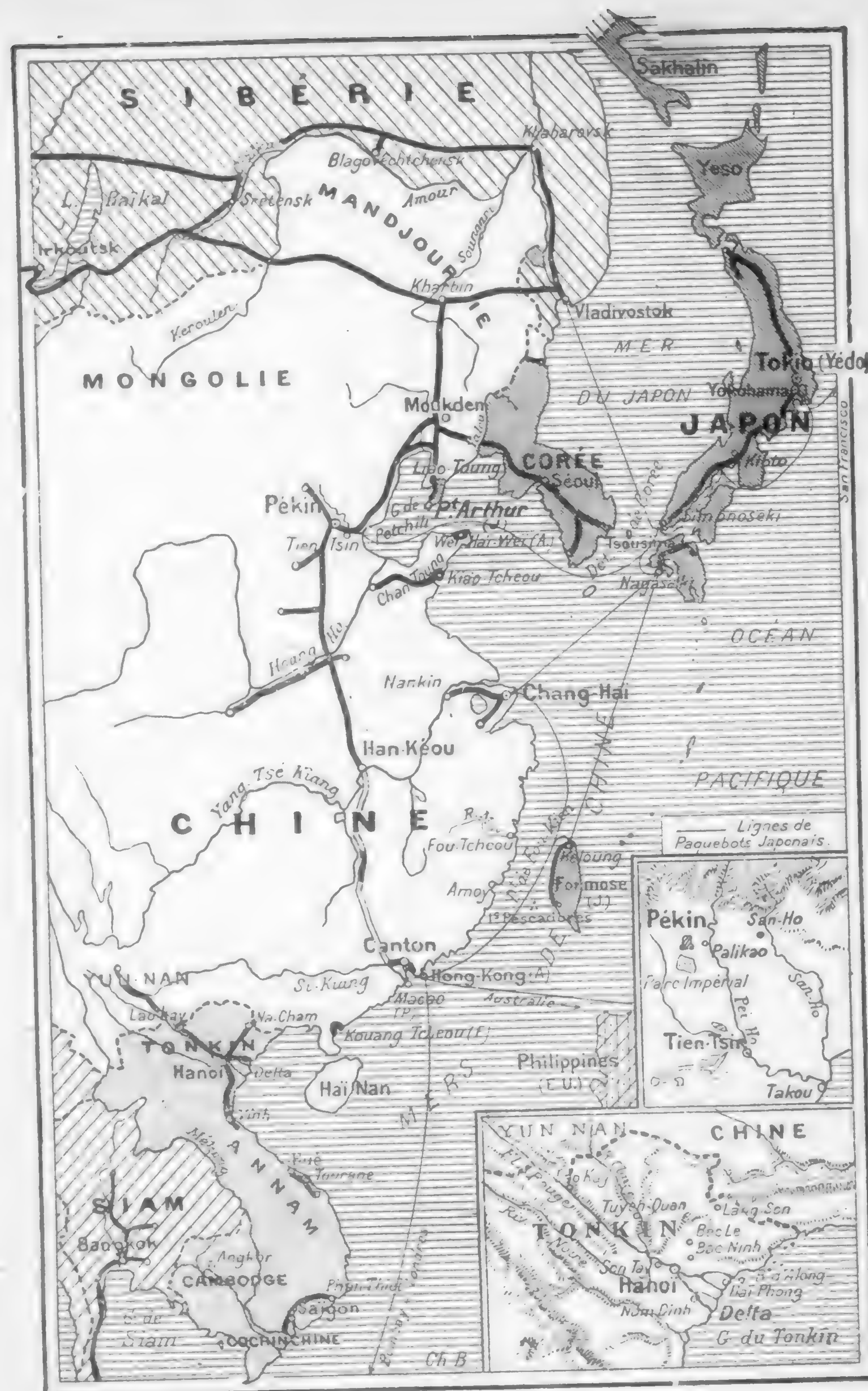
LA CONQUÊTE

La prise de possession de l'empire d'Annam et du Cambodge a été faite en deux étapes. Pendant le règne de Napoléon III la France a enlevé la Cochinchine à l'Annam (1859-1867), et fait accepter son protectorat au Cambodge (1863). Sous la troisième République elle a conquis le Tonkin et imposé son protectorat à l'Annam (1882-1885).

ACQUISITION DE LA OCHINCHINE

Les premières relations de la France et de l'Annam remontent à la fin du dix-huitième siècle. En vertu d'un traité signé à la veille de la Révolution (1787) Louis XVI avait mis à la disposition du souverain de l'Annam des officiers et des ingénieurs. Ce furent eux qui enveloppèrent Hué et les principales places du Tonkin de fortifications à la Vauban. Depuis lors la France n'avait pas cessé de s'intéresser à l'Annam, parce qu'elle espérait y trouver une station navale pour ses escadres, une voie d'accès vers la Chine pour son commerce.

Des persécutions contre les chrétiens indigènes, un massacre de missionnaires français, ordonnés par l'empereur **Tu Duc** (1858) fournirent à Napoléon III l'occasion d'intervenir. Des opérations lentement conduites et dont les plus importantes se déroulèrent autour de *Saïgon* (1859-1861) aboutirent à l'acquisition d'abord de trois provinces (1863), puis de la totalité de la Cochinchine (1867). Dans l'intervalle des deux conquêtes, le roi du Cambodge, inquiet des visées du Siam, s'était placé sous le protectorat de la France (1863).



L'INDO-CHINE FRANÇAISE ET L'EXTRÊME-ORIENT.

PREMIÈRE CONQUÊTE DU TONKIN

La conquête du Tonkin fut la conséquence des explorations du lieutenant de vaisseau ***Francis Garnier***. Il avait pensé que le Mekong, l'un des fleuves les plus puissants de l'Asie, serait une magnifique voie d'accès aux riches provinces de la Chine méridionale, en particulier au *Yunnan*. Mais, remontant le fleuve, il l'avait trouvé coupé de rapides et s'était convaincu à la fin de son exploration que la vraie route commerciale du Yunnan était le fleuve du Tonkin, le Fleuve Rouge. Sur ses indications un commerçant audacieux, ***Jean Dupuis***, tenta un premier voyage qui réussit brillamment. Mais, lorsque Dupuis voulut entreprendre un nouveau voyage, les mandarins lui barrèrent la route. Garnier fut alors envoyé de Cochinchine pour lui venir en aide. N'ayant pu déterminer les Annamites à livrer le passage, il attaqua et enleva avec 175 hommes la citadelle de *Hanoï*, la capitale du Tonkin, où 7000 Annamites tenaient garnison. Puis il occupa toutes les places du delta (novembre (1873); mais il périt peu après dans une embuscade (21 décembre 1873).

La France sortait à peine de la guerre de 1870; les dernières troupes allemandes venaient seulement d'évacuer son territoire: on ne voulut pas courir le risque d'une guerre en Indo-Chine et l'on rendit le delta à l'empereur d'Annam. Celui-ci s'engageait en échange à ouvrir le Fleuve Rouge au commerce (1874).

Cet engagement ne fut pas tenu. Alors, en 1881 un petit corps de 600 hommes fut envoyé de Cochinchine sous la direction du commandant *Rivière*, et pour la seconde fois la France fit la conquête du delta.

GUERRE AVEC LA CHINE

Aussitôt l'empereur d'Annam se rappela les liens anciens de vassalité qui le rattachaient à l'empereur de Chine; il lui envoya le tribut et lui demanda secours. En même temps il appelait à l'aide les *Pavillons Noirs*. C'étaient d'anciens rebelles chinois, soldats excellents, qui formaient dans le sud de la Chine des bandes analogues aux Grandes Compagnies du Moyen Age et aux troupes de mercenaires, lansquenets et reîtres, du seizième siècle. Troupes chinoises et Pavillons Noirs envahirent le Tonkin; Rivière fut bloqué dans Hanoï et tué pendant une sortie (19 mai 1883). De là la guerre, à la fois contre l'Annam et contre la Chine.

La guerre contre l'Annam fut promptement terminée. L'amiral

Courbet força l'entrée de la rivière de *Hué* et vint dicter la paix à l'empereur dans sa capitale (25 août 1883). L'Annam passait sous le protectorat de la France.

La guerre contre la Chine dura près de deux ans. Elle offre cette particularité qu'elle ne fut jamais déclarée. Elle se fit à la



EN AVANT DE LANG-SON.
Photographie du Dr HOCQUART.

Cette photographie donne un aspect caractéristique du haut Tonkin et fait comprendre les difficultés rencontrées par les Français dès qu'ils sortirent du delta, si difficile déjà à cause des nappes d'eau des rizières. La photographie a été prise pendant un des rudes combats qui ont marqué la marche sur Langson (3-13 février 1885). Les troupes durent à plusieurs reprises déloger les Chinois des crêtes successives où ils se retranchaient. Au premier plan à droite, à flanc de coteau, infanterie en réserve; plus haut, en arrière de la crête, lignes de fantassins couchés ou assis, les fusils en faisceaux devant eux; au sommet et sur le versant à gauche, artillerie tirant: la fumée roule au-dessus du vallon. Sur la troisième ligne de hauteurs, à droite, au-dessous des crêtes qui se découpent sur le ciel, silhouettes de soldats chinois occupant une sorte de plateau.

fois sur terre et sur mer. Elle eut pour théâtre, le ***Tonkin***, d'où il s'agissait de chasser les armées chinoises, et les *côtes méridionales de la Chine*. Elle fut très rude parce que le pays était difficile, presque sans routes, marécageux et couvert de rizières dans le delta, hérissé de montagnes et de forêts partout ailleurs. Elle fut rude surtout parce que les Français, qui ne furent jamais plus de 16000, se heurtèrent à des troupes très nombreuses, aguerries, braves, disciplinées, armées de fusils à

PREMIÈRE CONQUÊTE DU TONKIN

La conquête du Tonkin fut la conséquence des explorations du lieutenant de vaisseau **Francis Garnier**. Il avait pensé que le Mekong, l'un des fleuves les plus puissants de l'Asie, serait une magnifique voie d'accès aux riches provinces de la Chine méridionale, en particulier au *Yunnan*. Mais, remontant le fleuve, il l'avait trouvé coupé de rapides et s'était convaincu à la fin de son exploration que la vraie route commerciale du Yunnan était le fleuve du Tonkin, le Fleuve Rouge. Sur ses indications un commerçant audacieux, *Jean Dupuis*, tenta un premier voyage qui réussit brillamment. Mais, lorsque Dupuis voulut entreprendre un nouveau voyage, les mandarins lui barrèrent la route. Garnier fut alors envoyé de Cochinchine pour lui venir en aide. N'ayant pu déterminer les Annamites à livrer le passage, il attaqua et enleva avec 175 hommes la citadelle de *Hanoï*, la capitale du Tonkin, où 7000 Annamites tenaient garnison. Puis il occupa toutes les places du delta (novembre (1873); mais il périt peu après dans une embuscade (21 décembre 1873).

La France sortait à peine de la guerre de 1870; les dernières troupes allemandes venaient seulement d'évacuer son territoire: on ne voulut pas courir le risque d'une guerre en Indo-Chine et l'on rendit le delta à l'empereur d'Annam. Celui-ci s'engageait en échange à ouvrir le Fleuve Rouge au commerce (1874).

Cet engagement ne fut pas tenu. Alors, en 1881 un petit corps de 600 hommes fut envoyé de Cochinchine sous la direction du commandant *Rivière*, et pour la seconde fois la France fit la conquête du delta.

GUERRE AVEC LA CHINE

Aussitôt l'empereur d'Annam se rappela les liens anciens de vassalité qui le rattachaient à l'empereur de Chine; il lui envoya le tribut et lui demanda secours. En même temps il appelait à l'aide les *Pavillons Noirs*. C'étaient d'anciens rebelles chinois, soldats excellents, qui formaient dans le sud de la Chine des bandes analogues aux Grandes Compagnies du Moyen Age et aux troupes de mercenaires, lansquenets et reîtres, du seizième siècle. Troupes chinoises et Pavillons Noirs envahirent le Tonkin; Rivière fut bloqué dans Hanoï et tué pendant une sortie (19 mai 1883). De là la guerre, à la fois contre l'Annam et contre la Chine.

La guerre contre l'Annam fut promptement terminée. L'amiral

Courbet força l'entrée de la rivière de *Hué* et vint dicter la paix à l'empereur dans sa capitale (25 août 1883). L'Annam passait sous le protectorat de la France.

La guerre contre la Chine dura près de deux ans. Elle offre cette particularité qu'elle ne fut jamais déclarée. Elle se fit à la



EN AVANT DE LANG-SON.
Photographie du Dr HOCQUART.

Cette photographie donne un aspect caractéristique du haut Tonkin et fait comprendre les difficultés rencontrées par les Français dès qu'ils sortirent du delta, si difficile déjà à cause des nappes d'eau des rizières. La photographie a été prise pendant un des rudes combats qui ont marqué la marche sur Langson (3-13 février 1885). Les troupes durent à plusieurs reprises déloger les Chinois des crêtes successives où ils se retranchaient. Au premier plan à droite, à flanc de coteau, infanterie en réserve; plus haut, en arrière de la crête, lignes de fantassins couchés ou assis, les fusils en faisceaux devant eux; au sommet et sur le versant à gauche, artillerie tirant : la fumée roule au-dessus du vallon. Sur la troisième ligne de hauteurs, à droite, au-dessous des crêtes qui se découpent sur le ciel, silhouettes de soldats chinois occupant une sorte de plateau.

fois sur terre et sur mer. Elle eut pour théâtre, le ***Tonkin***, d'où il s'agissait de chasser les armées chinoises, et les *côtes méridionales de la Chine*. Elle fut très rude parce que le pays était difficile, presque sans routes, marécageux et couvert de rizières dans le delta, hérissé de montagnes et de forêts partout ailleurs. Elle fut rude surtout parce que les Français, qui ne furent jamais plus de 16000, se heurtèrent à des troupes très nombreuses, aguerries, braves, disciplinées, armées de fusils à

tir rapide et de canons Krupp, habiles à se couvrir de retranchements, ne tirant qu'à coup sûr, tenant intrépidement sous le feu et ne cédant que devant l'arme blanche.

La guerre avait paru devoir finir promptement. Après la prise de *Sontay* qui nécessita trois jours de combats (14-16 décembre 1883), un traité de paix avait été signé à *Tien-Tsin* : les Chinois s'étaient engagés à évacuer le Tonkin (11 mai 1884). Mais quand, en vertu de la convention, les Français voulurent occuper Lang-Son, la colonne chargée de l'occupation fut traîtreusement assaillie par les troupes chinoises à *Bac-Lé* (23 juin).

La guerre recommença. Les épisodes les plus importants furent : sur mer, la destruction de la flotte chinoise et de l'arsenal de *Fou-Tcheou* par l'amiral Courbet (23 août 1884); sur terre, la défense épique de *Tuyen-Quan*, où pendant trois mois le commandant *Dominé* avec 600 hommes, soutint un siège en règle, mené comme on l'eût fait en Europe, et repoussa victorieusement les assauts de 15000 Chinois (décembre 1884-mars 1885); enfin le dernier acte de la guerre, l'affaire dite de *Lang-Son* (28 mars 1885). Le général *de Négrier*, avec une brigade de moins de 4000 hommes, attaqué en avant de Lang-Son par 20000 Chinois, les avait repoussés, quand une balle lui traversa la poitrine. L'officier qui le remplaça manqua de sang-froid, ordonna une retraite précipitée, envoya des dépêches affolées, qui firent croire à un désastre, alors que les Chinois se retiraient en hâte. Cette « déroute de Lang-Son » qui à Paris amena le renversement du ministère Ferry n'empêcha pas la Chine de poursuivre les négociations de paix engagées auparavant. Elles aboutirent à la signature du second traité de *Tien-Tsin* par lequel la Chine abandonnait le Tonkin et reconnaissait le protectorat de la France sur l'Annam (9 juin 1885).

La conquête du Tonkin avait rencontré en France les mêmes oppositions acharnées que la conquête de l'Algérie. C'était, disait un député de droite, « la plus folle et la plus criminelle des entreprises ». Jules Ferry, injurié déjà pour avoir donné la Tunisie à la France, fut traîné dans la boue pour lui avoir donné le Tonkin. Au lendemain de la paix, comme le ministère demandait à la Chambre les crédits nécessaires à l'organisation de la nouvelle conquête, une coalition de la droite et de la gauche radicale faillit amener l'évacuation du Tonkin et l'abandon de l'Annam. Les crédits furent votés à quatre voix de

majorité par 274 voix contre 270; deux voix déplacées coûtaient à la France l'Indo-Chine.

L'INDO-CHINE ACTUELLE

L'œuvre de la France en Indo-Chine n'est pas moins brillante que son œuvre en Algérie et en Tunisie. Les progrès ont été surtout remarquables dans la Cochinchine et le Tonkin, directement soumis à son autorité. Saïgon est une belle et grande ville Européenne en pleine Asie. Hanoï se transforme à son tour. On a construit 1800 kilomètres de chemins de fer. La ligne qui relie, à travers le Tonkin, le Yunnan à la mer, est achevée et nous fournit une excellente voie de pénétration dans la Chine du Sud. Des mines de houille sont mises en exploitation et des usines sont déjà créées. L'agriculture a été améliorée de telle sorte que l'Indo-Chine française est devenue l'un des grands pays producteurs de riz, un des greniers de la Chine et du Japon. Le commerce, qui n'atteignait pas 120 millions en 1890, est monté en 1913 à près de 650 millions.

VALEUR DES COLONIES FRANÇAISES

Dans l'ensemble des colonies françaises, il faut distinguer les colonies d'exploitation et les colonies de peuplement. Les *colonies d'exploitation* sont celles où le climat empêche le Français de s'établir à demeure. Il ne peut y être qu'un passager dont les séjours plus ou moins prolongés doivent toujours être coupés de « congés » passés en des régions moins chaudes ou moins humides. C'est par leurs produits, par les éléments qu'elles fournissent au commerce, par les matières premières et les marchés qu'y peut trouver notre industrie que ces colonies sont importantes. Telles sont, à des degrés divers, les colonies de la zone tropicale, *Congo*, *Soudan*, *Madagascar* en grande partie, et l'*Indo-Chine*.

Les *colonies de peuplement* sont celles où les conditions naturelles de la vie se rapprochent si bien des conditions de la vie en France que le Français peut s'y fixer, sans esprit de retour, et y faire souche : ainsi l'*Algérie*, la *Tunisie* et le *Maroc*. Par une fortune singulière, elles sont les plus proches de nos possessions : Alger est à vingt-quatre heures de Marseille. Aucun autre État colonisateur n'est aussi favorisé. Terres d'Europe autant que terres d'Afrique, l'Algérie, la Tunisie et le Maroc sont comme une France prolongée, et par là les plus précieuses de nos possessions.

III

EXPANSION DE L'ALLEMAGNE JUSQU'EN 1914

Depuis l'achèvement de l'unité allemande en 1871 jusqu'à la Grande Guerre de 1914, les deux faits les plus saillants de l'histoire de l'Allemagne ont été l'*accroissement de sa population* et son *développement économique*. En moins de quarante ans, par l'excès des naissances sur les décès, la population s'est accrue de plus d'un tiers : elle est passée de *quarante millions* à *soixante-huit millions*. Le gain depuis 1896 a été de plus d'un million d'individus par an, ce que la France ne gagnait pas en quinze ans. La grandeur du développement économique ressort avec éclat du rapprochement des deux chiffres suivants : le commerce extérieur de l'Allemagne montait en 1875 à *six milliards* de francs; quarante ans après, en 1913, il montait à plus de *vingt-cinq milliards*. A cette date, l'Allemagne était devenue la seconde puissance commerçante du monde. Venue trop tard au partage du monde, elle n'avait acquis que de *médiocres colonies* en Afrique et en Océanie. Par contre, grâce à l'habileté de ses commerçants, *elle avait su partout s'ouvrir des marchés.*

L'ÉMIGRATION ALLEMANDE

L'Allemagne avant 1870 était surtout un pays agricole. Or le sol allemand, aujourd'hui très amendé, est pour la majeure partie naturellement peu fertile. Dans ces conditions, le peuple des campagnes trouvait difficilement à se nourrir, et la difficulté grandissait à mesure que croissait la population. De là, pendant la plus grande partie du dix-neuvième siècle, une émigration très active. On estime à plus de *six millions* le nombre des Allemands qui, de 1820 à 1900, ont essaimé par le monde. Le nombre des émigrants fut particulièrement élevé entre 1880 et 1893 : il fut alors en moyenne de 120 000 individus par an; il monta même à 220 000 en 1881. Depuis 1893, par suite du prodigieux développement de l'industrie, les Allemands ont trouvé à gagner leur vie sur place dans les usines : aussi l'émigration a très vite décru. Avant la Guerre, elle était cependant encore en moyenne de 30 000 personnes par an, dix fois environ l'émigration française.

Les émigrants allemands, généralement partis en groupes, se sont fixés par groupes dans les pays qui les ont reçus. Ils ont ainsi constitué de véritables et puissantes colonies, « des colonies spontanées » a-t-on dit, restées en territoire étranger profondément attachées à la mère-patrie, répandant sa langue, son influence et les produits de son industrie. De ces colonies, les plus importantes se trouvent dans les deux Amériques, aux États-Unis et au Brésil.

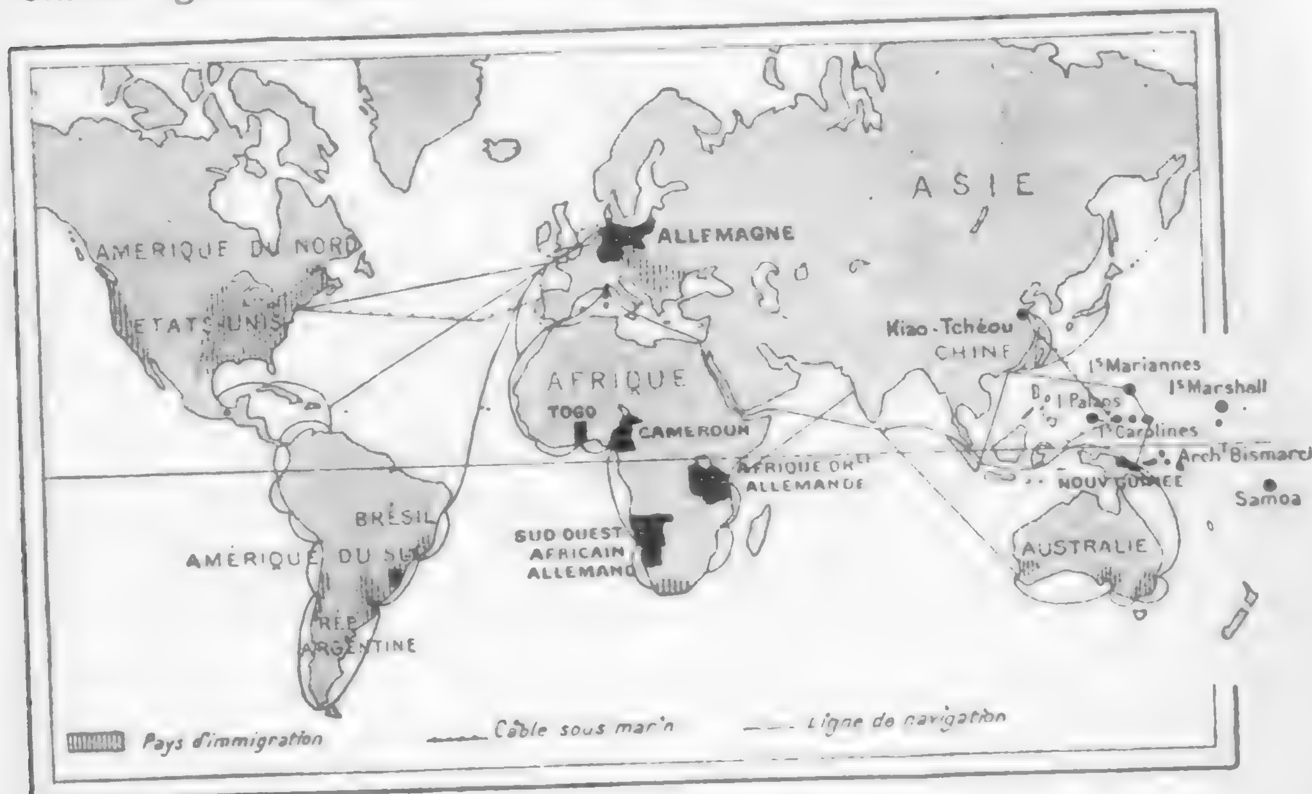
Aux *États-Unis*, les Allemands sont plus de cinq millions, établis principalement dans la région de l'Atlantique, autour de New-York, où ils forment les deux cinquièmes de la population et où se publient une centaine de journaux allemands; puis au sud des Grands Lacs, autour de Chicago, et sur le Haut-Mississipi. Au *Brésil* il est tel État où le quart de la population est allemand. Des groupes nombreux existent encore au Chili, en Australie, dans l'Afrique anglaise du Sud. D'autres commençaient à se former en Asie Mineure, région convoitée par la politique allemande. En Europe, il n'était pas une grande ville de commerce en 1914 qui n'eût sa colonie allemande. La colonie allemande à Paris comptait plus de *quarante-cinq mille* personnes. En Russie, la présence de 1 800 000 habitants de race germanique facilitait singulièrement la propagande politique et l'expansion économique de l'Empire.

LES COLONIES ALLEMANDES

Cette émigration allemande en terre étrangère parut fâcheuse à certains patriotes : ils considéraient en effet les émigrants comme perdus pour l'Allemagne. Ils ont donc rêvé de diriger l'émigration vers des terres qui seraient allemandes; de là, à partir de 1885, les acquisitions de colonies. Il est à remarquer que ces acquisitions ont été dues surtout à l'*initiative privée* et non pas aux efforts du gouvernement allemand. Le chancelier de l'empire, Bismarck, n'était pas favorable à la politique d'expansion coloniale. Il laissa tout d'abord agir seules deux sociétés, la *Société coloniale de Hambourg* et la *Société germano-africaine*, et ce fut seulement à partir de 1885 que commença la colonisation officielle.

Les Allemands acquirent successivement : en Afrique, sur le golfe de Guinée, le *Togo* et le *Cameroun*, étendu en 1911 aux dépens de l'Afrique équatoriale française; le *Sud-Ouest africain*; l'*Afrique orientale allemande*; en Océanie, la *Terre de l'Empereur Guilaume*, c'est-à-dire le nord-est de la Nouvelle-Guinée et quelques archipels voisins; puis les *Carolines* et les *Marianes* qu'ils ont achetées à l'Espagne (1899). En Asie, à la

suite de l'assassinat de deux missionnaires, ils exigèrent de la Chine la cession à bail du territoire de *Kiao-Tcheou*, dans la presqu'île de Chantoung. La superficie de l'empire colonial allemand atteignait en 1914 près de trois millions de kilomètres carrés; sa population dépassait 12 millions et demi d'habitants, ce qui le classait au troisième rang, après l'Angleterre et la France, pour l'étendue des possessions. Les éléments de cet empire, Kiao-Tcheou excepté, qui était une porte ouverte sur la Chine, étaient généralement médiocres; grâce à une mise en valeur



COLONIES, CÂBLES ET LIGNES DE NAVIGATION DE L'ALLEMAGNE EN 1914.

énergique, ils pouvaient toutefois permettre une fructueuse et croissante exploitation. Mais les Allemands, mal satisfaits, convoitaient le domaine d'autrui, les colonies portugaises, le Congo français et le Congo belge; ils avaient conçu l'ambition de constituer un vaste empire qui couvrirait *toute l'Afrique centrale*, et d'où ils pourraient tirer les matières premières, coton, caoutchouc, minéraux, bois, indispensables à leur industrie.

D'autre part, *aucun de leurs territoires*, sauf quelques parties de l'Afrique orientale, *n'était propre à devenir colonie de peuplement*, à recevoir les émigrants, à être ce que voulaient les patriotes, le cadre d'une nouvelle Allemagne. Sur les douze millions et demi d'habitants de leurs colonies, à peine trouvait-on *vingt mille* Allemands. C'est de cette situation que dérivait l'intérêt passionné des « coloniaux » allemands pour le *Maroc*,

où longtemps leur imagination s'était plu à voir une prochaine Algérie germanique.

L'INDUSTRIE ALLEMANDE

Le médiocre pays agricole qu'était l'Allemagne avant 1870 devint, à partir de 1880, le plus actif et le plus prospère des pays industriels après l'Angleterre, à côté des États-Unis. En 1914, l'Allemagne tenait entre tous les États du monde le troisième rang pour la pro-



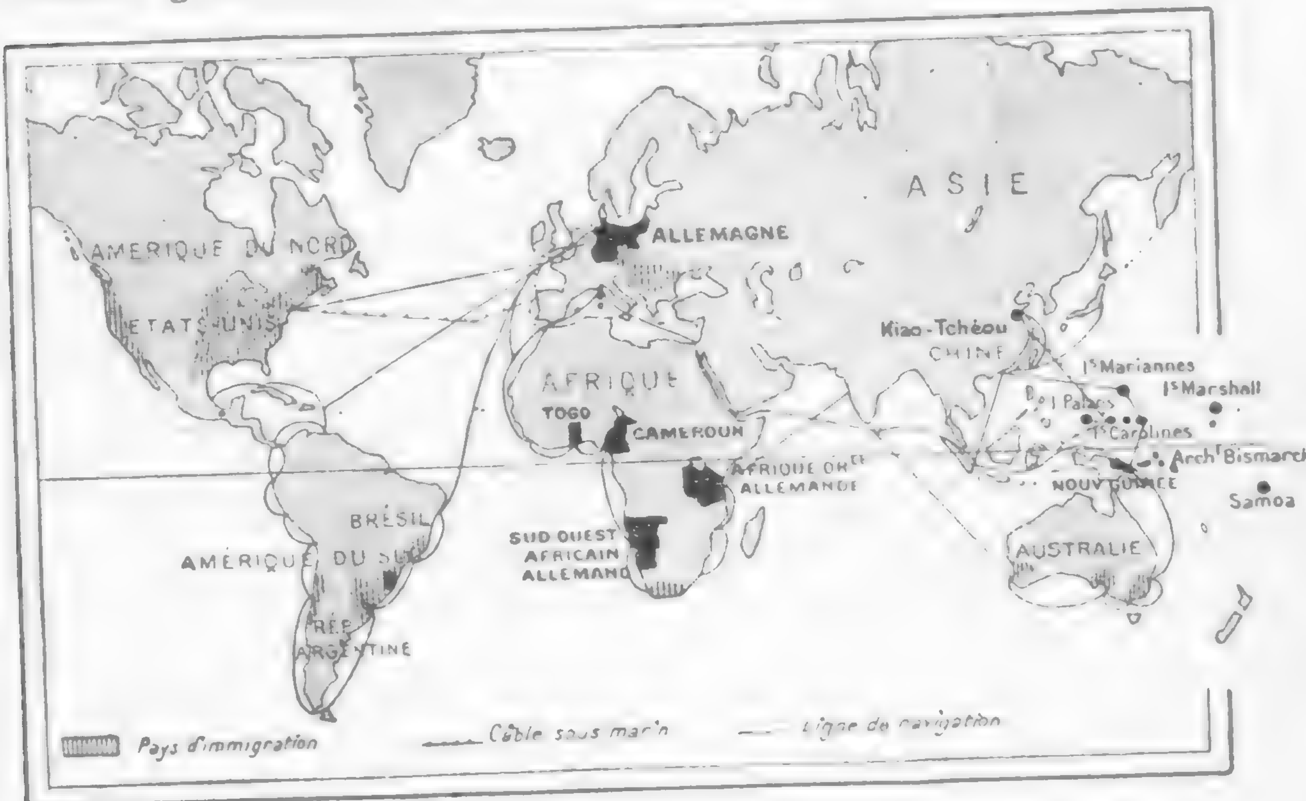
ASCENSEUR POUR BATEAUX A HENRICHENBOURG.
Photographie.

Cet ascenseur, établi sur le canal de l'Ems à Dortmund, est un curieux échantillon des travaux faits en Allemagne pour développer les voies de communication. L'ascenseur rachète une différence de niveau de 16 mètres entre le canal et la rivière qu'on aperçoit au bas de la charpente en fer. Il enlève des bateaux de 1000 tonnes — l'équivalent de cent wagons de marchandises — en moins de 3 minutes. La photographie montre un bateau de voyageurs, analogue aux bateaux parisiens, entrant dans l'ascenseur pour la descente.

duction de la houille et les industries textiles, le second pour la production du fer, de la fonte et de l'acier, le premier pour l'industrie électrique, l'industrie sucrière, les produits chimiques et les matières colorantes. La valeur annuelle de sa production industrielle était au bas mot de *vingt milliards*.

Cette transformation et cet extraordinaire essor économiques

suite de l'assassinat de deux missionnaires, ils exigèrent de la Chine la cession à bail du territoire de *Kiao-Tcheou*, dans la presqu'île de Chantoung. La superficie de l'empire colonial allemand atteignait en 1914 près de trois millions de kilomètres carrés; sa population dépassait 12 millions et demi d'habitants, ce qui le classait au troisième rang, après l'Angleterre et la France, pour l'étendue des possessions. Les éléments de cet empire, Kiao-Tcheou excepté, qui était une porte ouverte sur la Chine, étaient généralement médiocres; grâce à une mise en valeur



COLONIES, CÂBLES ET LIGNES DE NAVIGATION DE L'ALLEMAGNE EN 1914.

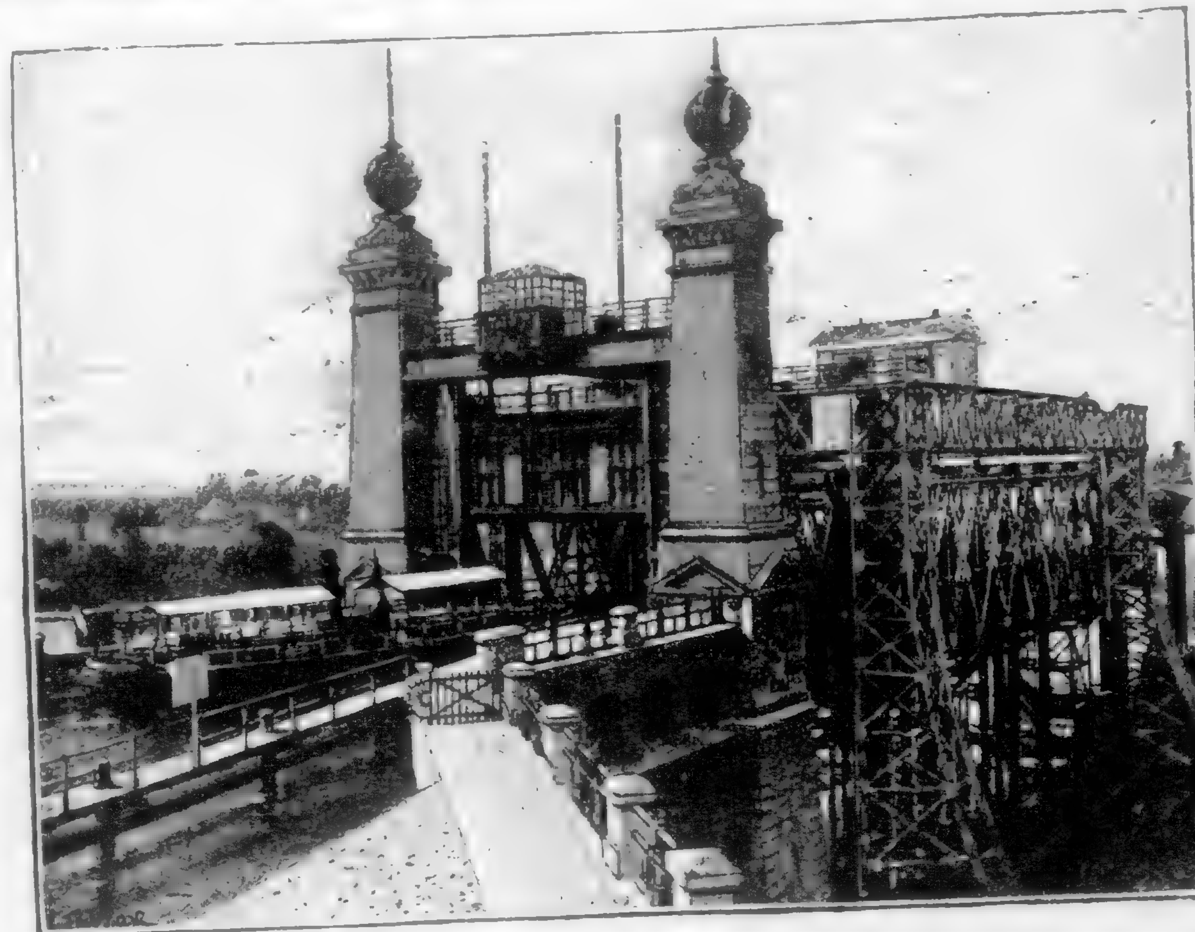
énergique, ils pouvaient toutefois permettre une fructueuse et croissante exploitation. Mais les Allemands, mal satisfaits, convoitaient le domaine d'autrui, les colonies portugaises, le Congo français et le Congo belge; ils avaient conçu l'ambition de constituer un vaste empire qui couvrirait *toute l'Afrique centrale*, et d'où ils pourraient tirer les matières premières, coton, caoutchouc, minéraux, bois, indispensables à leur industrie.

D'autre part, *aucun de leurs territoires*, sauf quelques parties de l'Afrique orientale, *n'était propre à devenir colonie de peuplement*, à recevoir les émigrants, à être ce que voulaient les patriotes, le cadre d'une nouvelle Allemagne. Sur les douze millions et demi d'habitants de leurs colonies, à peine trouvait-on *vingt mille* Allemands. C'est de cette situation que dérivait l'intérêt passionné des « coloniaux » allemands pour le *Maroc*,

où longtemps leur imagination s'était plu à voir une prochaine Algérie germanique.

L'INDUSTRIE ALLEMANDE

Le médiocre pays agricole qu'était l'Allemagne avant 1870 devint, à partir de 1880, le plus actif et le plus prospère des pays industriels après l'Angleterre, à côté des États-Unis. En 1914, l'Allemagne tenait entre tous les États du monde le troisième rang pour la pro-



ASCENSEUR POUR BATEAUX A HENRICHENBOURG.
Photographie.

Cet ascenseur, établi sur le canal de l'Ems à Dortmund, est un curieux échantillon des travaux faits en Allemagne pour développer les voies de communication. L'ascenseur rachète une différence de niveau de 16 mètres entre le canal et la rivière qu'on aperçoit au bas de la charpente en fer. Il enlève des bateaux de 1000 tonnes — l'équivalent de cent wagons de marchandises — en moins de 3 minutes. La photographie montre un bateau de voyageurs, analogue aux bateaux parisiens, entrant dans l'ascenseur pour la descente.

duction de la houille et les industries textiles, le second pour la production du fer, de la fonte et de l'acier, le premier pour l'industrie électrique, l'industrie sucrière, les produits chimiques et les matières colorantes. La valeur annuelle de sa production industrielle était au bas mot de *vingt milliards*.

Cette transformation et cet extraordinaire essor économiques

étaient dus à des causes multiples dont voici les plus importantes. D'abord, la richesse minière du sous-sol allemand, si activement exploité que, par exemple, l'extraction de la houille passa de 29 milions de tonnes en 1871, à 193 millions en 1913. Puis, l'abondance de la population qui fournit la main-d'œuvre à très bas prix et permit de fabriquer à bon marché. Ce fut plus encore le concours donné par les universités et les savants à l'industrie, et la place éminente donnée par les industriels aux savants dans les usines : dans telle d'entre elles on ne trouvait pas moins de 190 chimistes diplômés, et les dépenses des laboratoires pour les recherches scientifiques y montaient à près d'un million par an. Ce fut enfin l'esprit de méthode qui présida au développement des voies de communication, et les dépenses considérables — plus d'un milliard en trente ans — faites spécialement pour améliorer les voies d'eau, pour « reconstruire » les rivières et les fleuves, Rhin, Ems, Weser, Elbe, qui sont les voies économiques par excellence.

LE COMMERCE ALLEMAND

A cette industrie chaque jour plus active, mais la dernière venue dans le monde, il fallut créer des débouchés, *conquérir des marchés*. Cette conquête se fit au détriment de l'Angleterre et de la France. Aidés par le prestige que leur valait le triomphe de leurs armes en 1870, les Allemands apportèrent dans la bataille commerciale les mêmes qualités de méthode, de patience, d'esprit de suite, de sens pratique, de recherche scientifique, qui faisaient leur succès industriel. Ils considérèrent le commerce comme une science, et aux laboratoires industriels correspondirent les *instituts commerciaux*. Ils poursuivirent des recherches scientifiques, longues et coûteuses, qui aboutirent à les rendre maîtres du marché de certains produits de grande vente, telles que les matières colorantes ou les papiers peints. Ils allèrent sur place étudier eux-mêmes les besoins des pays dont ils voulaient conquérir la clientèle : ils recherchèrent pour s'y conformer les goûts et les habitudes des futurs acheteurs; ils modifièrent, même au prix de lourds sacrifices, leur matériel de fabrication pour produire les articles demandés; ils apprirent leurs langues, leurs usages commerciaux; ils leur offrirent leurs produits à *bon marché*, avec de *longs délais pour le paiement*. Ils surent se contenter de *bénéfices très médiocres*, et ne craignirent pas de courir des risques; ils écoulaient, même à perte, le surplus

de leurs produits sur les marchés extérieurs, de façon à y prendre pied et à évincer leurs coucurrents. Ils réussirent ainsi à chasser de maints marchés, surtout des marchés du Levant, de l'Asie et de l'Amérique du Sud, les produits anglais et français. Bien plus, ils vinrent faire concurrence à ces produits dans leurs pays mêmes, jusqu'à Londres, jusqu'à Paris. Chaque jour vit croître sur tous les points du globe l'importance du commerce allemand. Atteignant à peine *six milliards* en 1875, inférieur alors au commerce de la France, il l'avait de beaucoup dépassé cinq ans après et montait dès 1880 à plus de *neuf milliards* : il montait à *vingt-cinq milliards* en 1913, en avance de dix milliards sur le commerce français.

LA MARINE MARCHANDE

Ce commerce se faisait en majeure partie *par mer*. Ici encore l'effort a été prodigieux, et l'importance du résultat a répondu à l'importance de l'effort. En moins de vingt années, de 1887 à 1906, l'Allemagne n'a pas dépensé moins de 1250 millions pour l'aménagement de ses ports. *Hambourg*, avec ses 64 kilomètres de quais maritimes et fluviaux, ses 158 kilomètres de voies ferrées était, en 1914, le premier port de l'Europe continentale, le troisième ou le quatrième port du monde. La flotte marchande allemande qui, il y a trente ans (1889), n'égalait pas encore la flotte française, était devenue deux fois plus forte : la flotte à vapeur de Hambourg était presque aussi puissante que toute la flotte à vapeur française. La *Hamburg-Amerika* et le *Nord Deutscher Lloyd* étaient les premières compagnies maritimes du monde; leurs bateaux, pris dans l'ensemble, les plus grands et les plus rapides. Du seul port de Hambourg partaient 71 lignes de navigation allemandes, qui le reliaient à toutes les parties du monde. Les transports par mer devenaient l'une des industries les plus prospères de l'Allemagne; deux flottes allemandes étaient à demeure dans les mers d'Extrême-Orient et desservaient régulièrement les côtes de l'Indo-Chine et de la Chine.

LA POLITIQUE COMMERCIALE

L'industrie et le commerce de l'Allemagne furent puissamment servis par la diplomatie et la politique impériales. Celles-ci visèrent méthodiquement à ouvrir des débouchés aux émigrants, des marchés importants aux exportateurs, à procurer au meilleur compte des matières premières aux industriels, à étendre le champ d'opé-

rations des grandes banques allemandes. C'est ce souci qui a fait de l'empire allemand l'ami et le protecteur de la Turquie; qui lui a fait réaliser le projet d'un chemin de fer de Constanti-



Phot. Lévy.

UN CANAL A HAMBOURG.

Hambourg, le plus grand port allemand, est à la fois port maritime et port fluvial. D'innombrables embarcations de rivières, peu profondes mais assez longues et larges pour transporter des charges de 400 tonnes et plus, amènent de l'intérieur à Hambourg les marchandises à destination de l'étranger, et réciproquement chargent à destination de l'intérieur les matières premières amenées de l'étranger. Au bord du canal, vieilles maisons à toits pointus. Hambourg avait déjà été un port florissant au Moyen-Age, à l'époque où il faisait partie de la Ligue Hanséatique.

nople à Bagdad et au golfe Persique; qui l'a déterminé à exiger de la Chine la cession de Kiao-Tchéou, et qui, au début du vingtième siècle, l'a poussé à traverser l'action de la France au Maroc.

LE MOUVEMENT PANGERMANISTE

Fiers à bon droit des progrès si rapides de l'Empire, un groupe imposant d'Allemands, sans cesse plus nombreux, rêvaient mieux encore pour leur pays. Ce groupe, pour lequel « toute terre où résonne la langue allemande est allemande », voulait étendre l'Empire, à tout le moins commercialement, de la mer du Nord à la Méditerranée, de Hambourg à Trieste, par la conclusion d'une étroite union douanière et économique avec l'Autriche-Hongrie. Plus tard, de même que le Zollverein[1] avait fait place à l'Empire allemand, l'union douanière pourrait se transformer en union politique et militaire, et l'Empire allemand élargi englouberait toute l'Europe centrale ou « *Mittel Europa* ». Cette union des « Empires centraux » exercerait une telle force d'attraction qu'elle entraînerait dans son orbite la Turquie, la Bulgarie, la Roumanie, et — de gré ou de force — la Serbie qui lui ouvrirait le chemin de Salonique. Mais cela même ne suffisait pas aux partisans de la « Grande Allemagne » : tôt ou tard, tous les pays dits « germaniques », la Hollande, la Flandre, la Suisse, les provinces baltiques de la Russie, devaient être rattachées à l'Empire. Peuple de maîtres — *Herrenvolk* —, détenteur de la civilisation par excellence — la *Kultur* —, le peuple allemand refoulerait les Russes en Asie, coloniserait les plaines de Pologne et de Lithuanie, en même temps qu'il déposséderait l'Angleterre de son empire colonial : l'Allemagne exercerait ainsi, non seulement en Europe, mais dans le monde entier, une véritable hégémonie qu'elle justifierait par sa capacité d'organisation. Ces idées, patronnées par des maîtres de la science allemande et les chefs des Universités, encouragées par le gouvernement impérial lui-même, étaient propagées par une très active association, fondée en 1891, l'*Alldeutscher Verband* ou *ligue pangermaniste*, dont les dirigeants se recrutaient parmi les membres les plus influents de la Cour, de l'Armée, de la Finance et des Universités, et qui comptait de nombreux adhérents, même parmi les Allemands d'Autriche. Le *mouvement pangermaniste* constituait une menace redoutable pour la paix du monde. Pourtant l'opinion étrangère, mal informée, ne le prit au sérieux que le jour où les armées allemandes parurent sur le point de réaliser presque intégralement le programmme ambitieux des pangermanistes.

Mais l'Allemagne devait se perdre par l'excès même de ses ambitions. Sa mégalomanie l'a menée finalement à la défaite et à la ruine. Aujourd'hui rien ne subsiste plus de son empire colonial ni de sa puissance maritime[2].

1. Voir ci-dessus, page 418.
2. Les Japonais ont pris Kiao-Tchéou; les Anglais le Sud-Ouest Africain et l'Afrique orientale allemande; la plus grande partie du Togo et du Cameroun est passée sous l'administration de la France.

rations des grandes banques allemandes. C'est ce souci qui a fait de l'empire allemand l'ami et le protecteur de la Turquie; qui lui a fait réaliser le projet d'un chemin de fer de Constantinople à Bagdad et au golfe Persique; qui l'a déterminé à exiger de la Chine la cession de Kiao-Tcheou, et qui, au début du vingtième siècle, l'a poussé à traverser l'action de la France au Maroc.



Phot. Lévy.

UN CANAL A HAMBOURG.

Hambourg, le plus grand port allemand, est à la fois port maritime et port fluvial. D'innombrables embarcations de rivières, peu profondes mais assez longues et larges pour transporter des charges de 400 tonnes et plus, amènent de l'intérieur à Hambourg les marchandises à destination de l'étranger, et réciproquement chargent à destination de l'intérieur les matières premières amenées de l'étranger. Au bord du canal, vieilles maisons à toits pointus. Hambourg avait déjà été un port florissant au Moyen-Age, à l'époque où il faisait partie de la Ligue Hanséatique.

LE MOUVEMENT PANGERMANISTE

Fiers à bon droit des progrès si rapides de l'Empire, un groupe imposant d'Allemands, sans cesse plus nombreux, rêvaient mieux encore pour leur pays, Ce groupe, pour lequel « toute terre où résonne la langue allemande est allemande », voulait étendre l'Empire, à tout le moins commercialement, de la mer du Nord à la Méditerranée, de Hambourg à Trieste, par la conclusion d'une étroite union douanière et économique avec l'Autriche-Hongrie. Plus tard, de même que le Zollverein[1] avait fait place à l'Empire allemand, l'union douanière pourrait se transformer en union politique et militaire, et l'Empire allemand élargi englo-berait toute l'Europe centrale ou « *Mittel Europa* ». Cette union des « Empires centraux » exercerait une telle force d'attraction qu'elle entraînerait dans son orbite la Turquie, la Bulgarie, la Roumanie, et — de gré ou de force — la Serbie qui lui ouvrirait le chemin de Salonique. Mais cela même ne suffisait pas aux partisans de la « Grande Allemagne » : tôt ou tard, tous les pays dits « germaniques », la Hollande, la Flandre, la Suisse, les provinces baltiques de la Russie, devaient être rattachées à l'Empire. Peuple de maîtres — *Herrenvolk* —, détenteur de la civilisation par excellence — la *Kultur* —, le peuple allemand refoulerait les Russes en Asie, coloniserait les plaines de Pologne et de Lithuanie, en même temps qu'il déposséderait l'Angleterre de son empire colonial : l'Allemagne exercerait ainsi, non seulement en Europe, mais dans le monde entier, une véritable hégémonie qu'elle justifierait par sa capacité d'organisation. Ces idées, patronnées par des maîtres de la science allemande et les chefs des Universités, encouragées par le gouvernement impérial lui-même, étaient propagées par une très active association, fondée en 1891, l'*Alldeutscher Verband* ou *ligue pangermaniste*, dont les dirigeants se recrutaient parmi les membres les plus influents de la Cour, de l'Armée, de la Finance et des Universités, et qui comptait de nombreux adhérents, même parmi les Allemands d'Autriche. Le *mouvement pangermaniste* constituait une menace redoutable pour la paix du monde. Pourtant l'opinion étrangère, mal informée, ne le prit au sérieux que le jour où les armées allemandes parurent sur le point de réaliser presque intégralement le programmme ambitieux des pangermanistes.

Mais l'Allemagne devait se perdre par l'excès même de ses ambitions. Sa mégalomanie l'a menée finalement à la défaite et à la ruine. Aujourd'hui rien ne subsiste plus de son empire colonial ni de sa puissance maritime[2].

1. Voir ci-dessus, page 448.
2. Les Japonais ont pris Kiao-Tchéou; les Anglais le Sud-Ouest Africain et l'Afrique orientale allemande; la plus grande partie du Togo et du Cameroun est passée sous l'administration de la France.

CHAPITRE XXI

L'EXTRÊME ORIENT

SIBÉRIE, CHINE, JAPON

Tandis que l'Angleterre et la France ont établi leur domination sur l'Asie méridionale, la Russie domine le centre et le nord de l'Asie : elle y possède *seize millions* de kilomètres carrés, une fois et demie la superficie de l'Europe. Elle domine l'Asie centrale par le *Turkestan*, conquis de 1845 à 1884; l'Asie septentrionale par la *Sibérie*, occupée dès le dix-septième siècle, mais agrandie au dix-neuvième siècle des *Territoires de l'Amour* et *de la Province Maritime* du Pacifique, cédés par la Chine de 1858 à 1860. La Russie a entrepris de coloniser son immense domaine, et construit, pour le mettre en valeur, les deux grandes voies ferrées du *Transcaspien* et du *Transsibérien*.

Le fait capital de l'histoire asiatique à l'époque contemporaine s'est produit dans l'Asie orientale, l'*Extrême Orient*. Là, deux États de très vieille civilisation, la *Chine* et le *Japon*, demeurés pendant des siècles fermés aux étrangers, se sont ouverts de nos jours au commerce et à l'influence de l'Europe.

Deux démonstrations navales (1854-1864) ont suffi pour obtenir l'ouverture du Japon, transformé totalement à la suite de la *révolution impériale de 1868*, et devenu par ses institutions politiques et son organisation militaire un État européen.

L'ouverture de la Chine, encore incomplète, n'a été obtenue qu'au prix de plusieurs guerres : *guerre de l'Opium* (1840-1841) faite par l'Angleterre; *expédition de Chine* (1858-1860), faite par la France et l'Angleterre et marquée par la *prise de Pékin*; *guerre de Corée*, faite par les Japonais (1894-1895). Contrairement au Japon, la Chine toujours vaincue résiste à l'influence européenne, et c'est à peine si elle commence à se transformer.

Le développement des forces militaires du Japon, les ambitions des Russes, qui préparaient l'annexion de la *Mandchourie* et leur établissement sur le golfe de Petchili, ont provoqué la guerre entre les deux peuples (1904). Les Japonais partout victorieux ont chassé les Russes de la Mandchourie, établi leur protectorat sur la Corée, et leur empire est désormais passé au rang des grandes puissances.

L'OCCUPATION DE LA SIBÉRIE

La conquête de la Sibérie par les Russes a commencé dès la fin du seizième siècle. En 1581 — les guerres de religion duraient encore en France — un groupe de Cosaques du Don, parvenu sur un des affluents de l'Ob, non loin de l'emplacement actuel de Tobolsk,



L'ASIE RUSSE.

s'emparait de *Sibir* : d'où le nom de Sibérie donné par extension à l'immense plaine septentrionale de l'Asie. Les Cosaques, à la fois soldats et colons, poussèrent droit devant eux sans difficultés sérieuses, le pays étant presque vide d'habitants. Ils avancèrent de leur seule initiative, sans secours des tsars, et en moins de soixante ans ils reculèrent les limites orientales de l'empire russe jusqu'au Pacifique (1633) : l'Europe était alors en pleine guerre de Trente Ans. En 1645 était fondé le port d'*Okhotsk* qui donna son nom à la mer voisine.

Pendant la seconde moitié du dix-septième siècle, le dix-huitième et les débuts du dix-neuvième, les Russes, tout appliqués

CHAPITRE XXI

L'EXTRÊME ORIENT

SIBÉRIE, CHINE, JAPON

Tandis que l'Angleterre et la France ont établi leur domination sur l'Asie méridionale, la Russie domine le centre et le nord de l'Asie : elle y possède *seize millions* de kilomètres carrés, une fois et demie la superficie de l'Europe. Elle domine l'Asie centrale par le *Turkestan*, conquis de 1845 à 1884; l'Asie septentrionale par la *Sibérie*, occupée dès le dix-septième siècle, mais agrandie au dix-neuvième siècle des *Territoires de l'Amour* et *de la Province Maritime* du Pacifique, cédés par la Chine de 1858 à 1860. La Russie a entrepris de coloniser son immense domaine, et construit, pour le mettre en valeur, les deux grandes voies ferrées du *Transcaspien* et du *Transsibérien*.

Le fait capital de l'histoire asiatique à l'époque contemporaine s'est produit dans l'Asie orientale, l'*Extrême Orient*. Là, deux États de très vieille civilisation, la *Chine* et le *Japon*, demeurés pendant des siècles fermés aux étrangers, se sont ouverts de nos jours au commerce et à l'influence de l'Europe.

Deux démonstrations navales (1854-1864) ont suffi pour obtenir l'ouverture du Japon, transformé totalement à la suite de la *révolution impériale de 1868*, et devenu par ses institutions politiques et son organisation militaire un État européen.

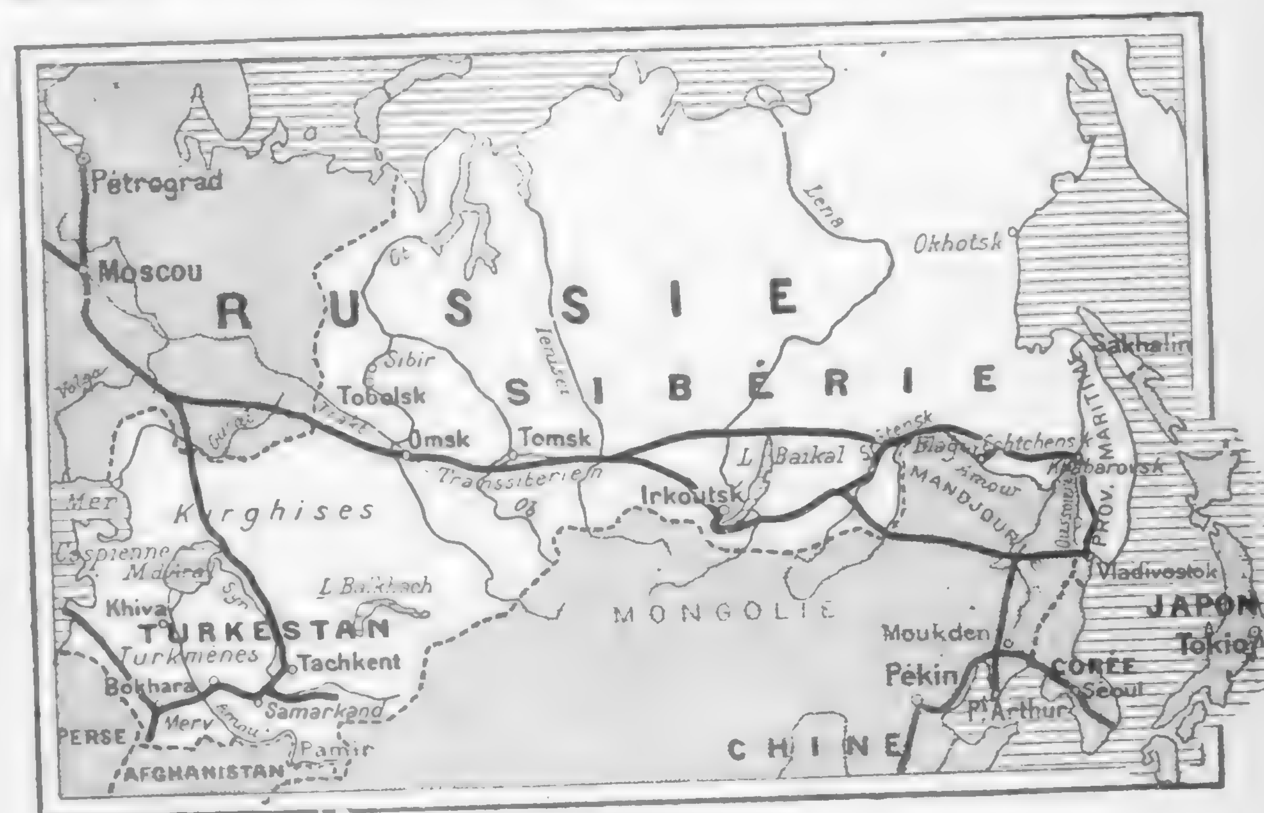
L'ouverture de la Chine, encore incomplète, n'a été obtenue qu'au prix de plusieurs guerres : *guerre de l'Opium* (1840-1841) faite par l'Angleterre; *expédition de Chine* (1858-1860), faite par la France et l'Angleterre et marquée par la *prise de Pékin*; *guerre de Corée*, faite par les Japonais (1894-1895). Contrairement au Japon, la Chine toujours vaincue résiste à l'influence européenne, et c'est à peine si elle commence à se transformer.

Le développement des forces militaires du Japon, les ambi-

tions des Russes, qui préparaient l'annexion de la *Mandchourie* et leur établissement sur le golfe de Petchili, ont provoqué la guerre entre les deux peuples (1904). Les Japonais partout victorieux ont chassé les Russes de la Mandchourie, établi leur protectorat sur la Corée, et leur empire est désormais passé au rang des grandes puissances.

L'OCCUPATION DE LA SIBÉRIE

La conquête de la Sibérie par les Russes a commencé dès la fin du seizième siècle. En 1581 — les guerres de religion duraient encore en France — un groupe de Cosaques du Don, parvenu sur un des affluents de l'Ob, non loin de l'emplacement actuel de Tobolsk,



L'ASIE RUSSE.

s'emparait de *Sibir* : d'où le nom de Sibérie donné par extension à l'immense plaine septentrionale de l'Asie. Les Cosaques, à la fois soldats et colons, poussèrent droit devant eux sans difficultés sérieuses, le pays étant presque vide d'habitants. Ils avancèrent de leur seule initiative, sans secours des tsars, et en moins de soixante ans ils reculèrent les limites orientales de l'empire russe jusqu'au Pacifique (1633) : l'Europe était alors en pleine guerre de Trente Ans. En 1645 était fondé le port d'*Okhotsk* qui donna son nom à la mer voisine.

Pendant la seconde moitié du dix-septième siècle, le dix-huitième et les débuts du dix-neuvième, les Russes, tout appliqués

à s'ouvrir l'accès de l'Europe, ne s'occupèrent pas de la Sibérie. Elle fut seulement pour les tsars une terre de châtiment, un bagne immense, où furent déportés les exilés politiques et les condamnés de droit commun. Mais au milieu du dix-neuvième siècle, après la guerre de Crimée et le traité de Paris, les Russes se retournèrent vers l'Asie. N'ayant accès que sur des mers fermées, la Baltique et la mer Noire, certains que les grandes puissances ne leur laisseraient pas, en Europe, atteindre la mer libre par un démembrement de la Turquie, ils voulurent l'atteindre par la Sibérie.

Les parties du littoral déjà occupées avaient l'inconvénient d'être prises pendant sept ou huit mois par les glaces. Les Russes cherchèrent donc à acquérir des rivages plus méridionaux. Ils négocièrent avec la Chine alors en guerre avec la France et l'Angleterre (1858-1860), et ils en obtinrent les territoires qui bordent l'*Amour* ainsi que la région comprise entre l'*Oussouri* et la mer. Ce fut la *province maritime*; à son extrêmité sud, ils créèrent un port militaire au nom ambitieux : *Vladivostok*, c'est-à-dire « le dominateur de l'Orient. »

COLONISATION DE LA SIBÉRIE

La Sibérie ainsi agrandie mesurait plus de *douze millions et demi* de kilomètres carrés, soit vingt-trois fois la France : mais vers 1860, on n'y comptait pas deux millions et demi d'habitants. Les Russes ont entrepris de peupler le pays, très fertile et riche en mines dans ses parties méridionales. Ils se sont efforcés d'y déverser l'excès de la population de la Russie d'Europe, d'y fixer une partie de ces paysans dont le nombre croît si vite que la terre russe ne suffit plus à les nourrir. La colonisation devint particulièrement active à partir de 1880; entre 1893 et 1900 plus de *douze cent mille* paysans furent amenés en Sibérie.

On les établit d'abord le long de la grande route postale, le *Trakt*, qui rattachait la Russie aux rives du Pacifique. A la fin du dernier siècle, le Trakt a été remplacé par un chemin de fer, long de 6600 kilomètres, le *Transsibérien*. Commencé en 1891, il était achevé en 1901. Dans la pensée de ceux qui en firent décider la construction, il devait être non pas tant le moyen de mettre en valeur les pays traversés, qu'un instrument de combat, le moyen de transporter rapidement des troupes en Extrême-Orient et d'y assurer, aux dépens de la Chine et du Japon, la prédominance de la Russie.

CONQUÊTE DU TURKESTAN

Au sud de la Sibérie, entre la mer Caspienne à l'ouest et les hautes montagnes de l'Asie Centrale à l'est, se développe sur près de *quatre millions* de kilomètres carrés le *Turkestan*. C'est une région en grande partie plate, de climat très sec et dont, faute d'eau, les quatre cinquièmes sont un désert. La population relativement nombreuse — dix millions d'habitants environ — est en majorité de race jaune. Elle vit groupée dans de riches oasis, en partie nomade, en partie fixée dans de grandes et très anciennes villes, *Tachkent*, *Samarkand*, *Bokhara*, *Khiva*, etc. Les nomades, *Kirghises* au nord du lac d'Aral, *Turkmènes* au sud, étaient des pillards redoutables, vrais « pirates de la steppe » qui poussaient leurs incursions jusqu'au Trakt et pouvaient à tout moment couper les communications de la Russie avec la Sibérie. Ce fut la nécessité d'assurer la sécurité de ces communications, et non pas comme on le dit généralement la pensée de s'étendre jusqu'à l'Inde et d'approcher ainsi de la mer libre, qui détermina les Russes à intervenir dans le Turkestan. Ils s'y comportèrent comme les Français en Algérie : la conquête au début ne résulta pas d'un plan préconçu, et les Russes furent souvent entraînés malgré eux par les attaques des nomades. Il n'a pas fallu moins de quarante ans pour les soumettre (1845-1885).

La conquête commença en 1845. Les Russes attaquèrent en contournant la mer d'Aral, par l'est. Ils occupèrent successivement Tachkent (1865), Samarkand (1868), Bokhara. Les opérations les plus difficiles furent dirigées contre *Khiva*, repaire central des pillards, que protégeait une ceinture de déserts alternativement glacés et brûlants : le thermomètre y marque des écarts de 76 degrés, allant de — 40 à + 36°. Khiva finit par être enlevé au prix de cruelles souffrances (10 juin 1873). Le dernier épisode important de la conquête fut l'occupation de l'oasis de *Merv* (1884). Cette oasis commande une des routes qui mènent à l'Afghanistan; aussi les Anglais s'alarmèrent pour l'Inde et l'on craignit un moment une guerre anglo-russe. Les Russes depuis lors sont arrivés à vingt kilomètres de la frontière de l'Inde par l'occupation du *plateau de Pamir* (1892), qui est du reste militairement impraticable.

Pour assurer leur domination dans le Turkestan, les Russes ont mis en service (1888) une ligne de près de 2000 kilomètres, le *Transcaspien*, qui va de la Caspienne à Merv, puis à Samarkand et à Tachkent, aujourd'hui capitale du Turkestan. On sait quelle

serait l'importance de ce chemin de fer s'il était raccordé à travers l'Afghanistan, aux voies ferrées de l'Inde[1].

LA CHINE ET LES CHINOIS

L'empire Chinois — les Chinois disent l'*Empire du Milieu* — est le plus ancien des États actuellement existants : son histoire authentique commence en 2953 avant Jésus-Christ Allant, avec ses dépendances, du Turkestan à l'Océan Pacifique, de l'Indo-Chine et de l'Inde à la Sibérie, il est plus étendu que l'Europe entière. La fertilité de ses plaines traversées de deux fleuves énormes, les mines innombrables de ses montagnes en font l'une des terres les plus riches du globe. L'empire renferme d'après les statistiques chinoises, plus de 400 millions d'habitants, — la population de l'Europe — 270 millions seulement d'après de sérieuses enquêtes européennes. Les Chinois — ils s'appellent eux-mêmes les *Célestes* — sont de race jaune. Ils sont laborieux, tenaces, sobres, intelligents, très dissimulés et rusés, d'une politesse extrême, commerçants dans l'âme, pleins de mépris pour le métier des armes. Ils ont au plus haut degré le sentiment et le respect de la famille : la seule religion que tous pratiquent réellement est le *culte des ancêtres*. Ce culte ne s'adresse pas seulement aux âmes des ancêtres, mais s'étend à tout ce qui est d'eux, à leurs idées et à leurs usages. Les Chinois tiennent donc ces idées et ces usages pour les meilleurs qui soient ; ils y sont religieusement attachés, et s'y conforment depuis des siècles. Immobilisés dans le respect du passé, ils n'ont que mépris pour les idées nouvelles, méfiance et haine pour tout ce qui vient du dehors et des « diables étrangers ».

ORGANISATION DE L'EMPIRE

Le régime politique de la Chine était, jusqu'à ces dernières années, le *despotisme patriarcal*. L'Empereur, « Fils du Ciel », était à la fois « le père et la mère » de son peuple. Par suite, comme dans la famille antique, il était le maître absolu de tous. Dans Pékin, sa capitale, il vivait, comme jadis les tsars au Kremlin, enfermé dans une ville à part, « la Ville Interdite ». Assisté d'un Conseil d'État et de Ministres, il gouvernait par l'intermédiaire de huit vice-rois, entre qui étaient partagées les huit provinces de l'empire. Certaines de ces provinces ont plus d'habitants que n'en comprend l'Allemagne ou la France. Elles étaient subdivisées en préfectures,

1. Voir ci-dessus, page 543.



UNE PORTE DE L'ENCEINTE A SAN-HO.
Photographie du Capitaine Meynier.

L'architecture chinoise est une des plus originales du monde. Un des traits caractéristiques ce sont les toitures superposées, aux angles retroussés, débordant au-dessus de chaque étage, en retrait les unes sur les autres, soutenues souvent par des piliers de bois et formant alors, comme sur cette porte de San-Ho, des sortes de vérandahs. Les tuiles sont vernissées, les bois peints généralement en rouge sombre. San-Ho, sous-préfecture d'environ 40 000 habitants est à quelques 60 kilomètres au nord-est de Pékin.

sous-préfectures, etc., gouvernées par toute une hiérarchie de fonctionnaires ou *mandarins* — un nom fabriqué par les Portugais.

Les mandarins se recrutaient parmi les *lettrés*, c'est-à-dire

serait l'importance de ce chemin de fer s'il était raccordé à travers l'Afghanistan, aux voies ferrées de l'Inde[1].

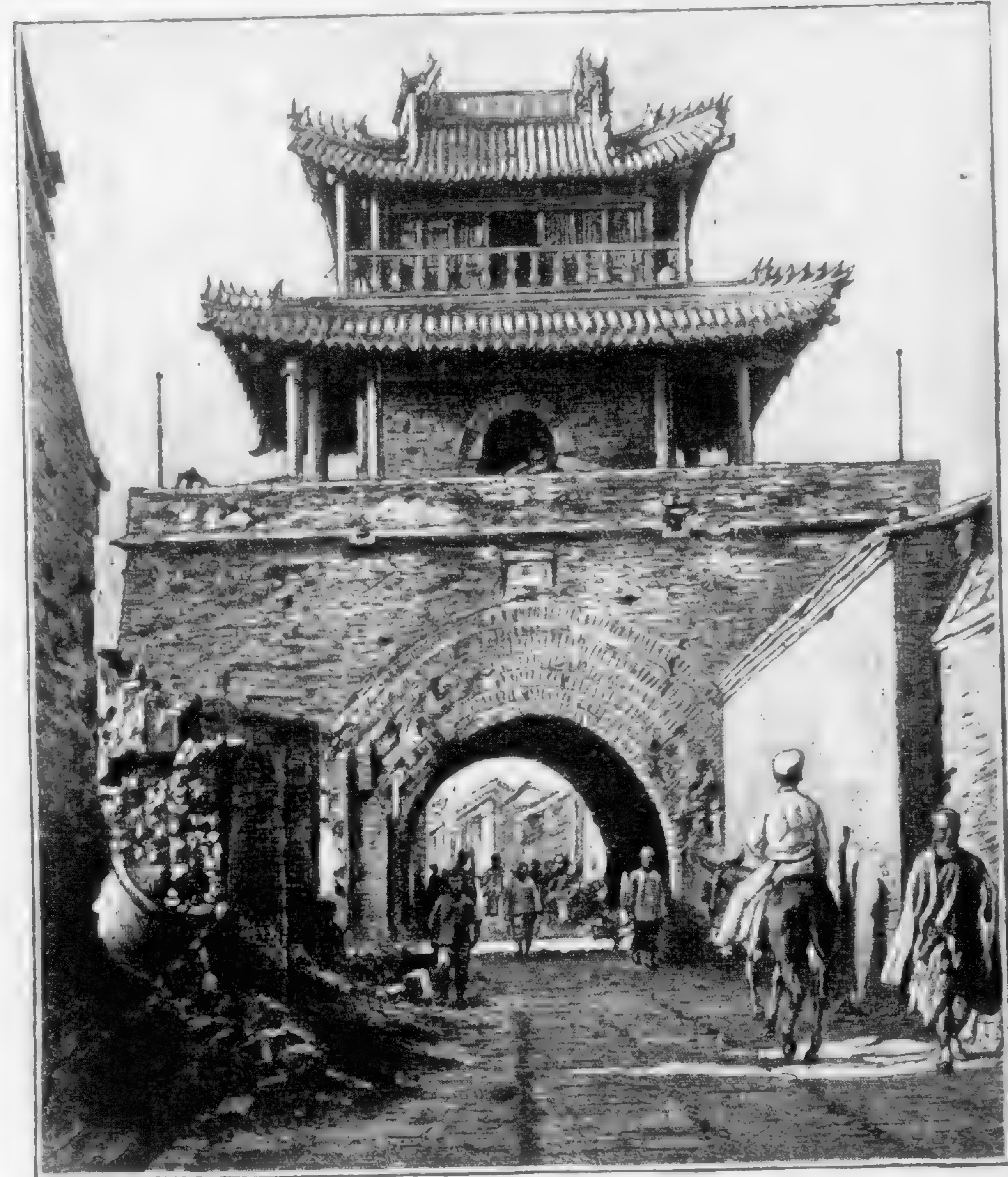
LA CHINE ET LES CHINOIS

L'empire Chinois — les Chinois disent l'*Empire du Milieu* — est le plus ancien des États actuellement existants : son histoire authentique commence en 2953 avant Jésus-Christ Allant, avec ses dépendances, du Turkestan à l'Océan Pacifique, de l'Indo-Chine et de l'Inde à la Sibérie, il est plus étendu que l'Europe entière. La fertilité de ses plaines traversées de deux fleuves énormes, les mines innombrables de ses montagnes en font l'une des terres les plus riches du globe. L'empire renferme d'après les statistiques chinoises, plus de 400 millions d'habitants, — la population de l'Europe — 270 millions seulement d'après de sérieuses enquêtes européennes. Les Chinois — ils s'appellent eux-mêmes les *Célestes* — sont de race jaune. Ils sont laborieux, tenaces, sobres, intelligents, très dissimulés et rusés, d'une politesse extrême, commerçants dans l'âme, pleins de mépris pour le métier des armes. Ils ont au plus haut degré le sentiment et le respect de la famille : la seule religion que tous pratiquent réellement est le *culte des ancêtres*. Ce culte ne s'adresse pas seulement aux âmes des ancêtres, mais s'étend à tout ce qui est d'eux, à leurs idées et à leurs usages. Les Chinois tiennent donc ces idées et ces usages pour les meilleurs qui soient ; ils y sont religieusement attachés, et s'y conforment depuis des siècles. Immobilisés dans le respect du passé, ils n'ont que mépris pour les idées nouvelles, méfiance et haine pour tout ce qui vient du dehors et des « diables étrangers ».

ORGANISATION DE L'EMPIRE

Le régime politique de la Chine était, jusqu'à ces dernières années, le *despotisme patriarcal*. L'Empereur, « Fils du Ciel », était à la fois « le père et la mère » de son peuple. Par suite, comme dans la famille antique, il était le maître absolu de tous. Dans Pékin, sa capitale, il vivait, comme jadis les tsars au Kremlin, enfermé dans une ville à part, « la Ville Interdite ». Assisté d'un Conseil d'État et de Ministres, il gouvernait par l'intermédiaire de huit vice-rois, entre qui étaient partagées les huit provinces de l'empire. Certaines de ces provinces ont plus d'habitants que n'en comprend l'Allemagne ou la France. Elles étaient subdivisées en préfectures,

1. Voir ci-dessus, page 543.



UNE PORTE DE L'ENCEINTE A SAN-HO.
Photographie du Capitaine Meynier.

L'architecture chinoise est une des plus originales du monde. Un des traits caractéristiques ce sont les toitures superposées, aux angles retroussés, débordant au-dessus de chaque étage, en retrait les unes sur les autres, soutenues souvent par des piliers de bois et formant alors, comme sur cette porte de San-Ho, des sortes de vérandahs. Les tuiles sont vernissées, les bois peints généralement en rouge sombre. San-Ho, sous-préfecture d'environ 40000 habitants est à quelques 60 kilomètres au nord-est de Pékin.

sous-préfectures, etc., gouvernées par toute une hiérarchie de fonctionnaires ou *mandarins* — un nom fabriqué par les Portugais.

Les mandarins se recrutaient parmi les *lettrés*, c'est-à-dire

parmi ceux qui avaient étudié la littérature, les sciences, la philosophie chinoises, et dont le savoir était démontré par le succès dans trois concours qu'on a rapprochés des examens européens, baccalauréat, licence, doctorat. Les programmes encore en vigueur en 1900 étaient contemporains de Charlemagne ou de Louis le Débonnaire, et remontaient au neuvième siècle : à peine venait-on d'y introduire quelques éléments des sciences « étrangères ».

LA CIVILISATION CHINOISE

Les Chinois ont eu une civilisation très brillante. Ils ont connu de longs siècles avant les Européens l'usage de l'aiguille aimantée, la poudre à canon, la porcelaine, le papier de chiffons, l'imprimerie : la *Gazette de Pékin*, le journal officiel chinois, est contemporaine de Hugues Capet. Ils ont excellé dans le travail du bronze et des bois durs, le tissage de la soie, l'art des broderies. Leur architecture est parmi les plus originales du monde. Leur civilisation atteignit son apogée du quatorzième siècle au dix-septième, sous la dynastie des *Ming*. Cette dynastie périt en 1644, succombant sous les attaques d'envahisseurs venus du nord, les *Mandchous*, un peuple de race jaune qui imposa à la Chine la dynastie encore aujourd'hui régnante.

LA CHINE ET L'EUROPE DE 1517 A 1840

La richesse de l'empire Chinois fut dès le Moyen Age connue des Européens, surtout par les merveilleux récits de Marco Polo[1], et le désir d'atteindre aux rives fabuleuses du *Cathay* fut, on le sait, la cause déterminante des grands voyages de découvertes espagnols et portugais. Les Portugais arrivèrent les premiers en Chine. Ils atteignirent *Canton* en 1517. Bien accueillis, ils ne tardèrent pas à exaspérer les Chinois par leur rapacité et leurs violences. Aussi la Chine qui paraissait prête à s'ouvrir, se ferma presque aux Diables étrangers. Elle les parqua en leur imposant un tribut annuel, dans l'île de *Macao*, au sud de Canton. A Canton même, où elle leur interdit de résider, elle leur laissa seulement 300 mètres de magasins. Ce fut uniquement là pendant près de trois siècles (1553-1842) qu'elle permit aux Européens de commercer. Encore ne le pouvaient-ils avec tout venant. Il leur fallait passer par l'intermédiaire d'un courtier officiel, « le *marchand de l'Empereur* », vrai maître du commerce, et qui profitait de son monopole pour pressurer les commerçants européens.

1. Voir 1er volume, page 226.

LA GUERRE DE L'OPIUM

Cette situation dura jusqu'en 1840. A cette date les Anglais avaient pris la première place dans le commerce de Canton. Leur principal article de vente était un produit de l'Inde, une drogue extraite du pavot, l'*opium*, que les Chinois fument, qui empoisonne, et qui tue plus vite que chez nous l'alcool. En 1839 le gouvernement chinois interdit la vente de l'opium, se fit livrer un stock de plus de 20 000 caisses déposé dans les magasins anglais et détruisit le tout (juin 1839). Les Anglais bloquèrent Canton, puis entreprirent une guerre connue sous le nom de *guerre de l'opium*[1]. Elle dura un an (juillet 1840-août 1841). La flotte anglaise, avec quelques troupes de débarquement, prit Canton, Chang-Haï, remonta jusqu'à Nankin, la principale ville de la Chine méridionale, jadis la capitale de l'empire, et contraignit ainsi les Chinois à la paix (29 août 1841). Par le *traité de Nankin* les Chinois cédèrent en toute propriété à l'Angleterre l'îlot de *Hong-Kong* en face de Canton ; ils ouvraient en outre cinq ports, dont *Canton* et *Chang-Haï*, au commerce britannique. Les États-Unis et la France obtenaient peu après les mêmes concessions. La France se faisait en outre reconnaître le protectorat des missions catholiques (24 octobre 1844), dont la présence en Chine remontait au seizième siècle. Ce fut de ce protectorat qu'elle tira toute son importance aux yeux des Chinois.

L'EXPÉDITION DE CHINE

En 1856 de nouvelles difficultés s'élevèrent à Canton entre l'Angleterre et la Chine ; d'autre part un missionnaire français était martyrisé. N'ayant pu obtenir réparation, le gouvernement anglais et Napoléon III s'entendirent pour châtier en commun la Chine et obtenir d'elle, en menaçant Pékin, d'abord des garanties pour leurs nationaux, puis l'établissement de relations diplomatiques régulières au moyen d'ambassadeurs résidents auprès de l'empereur, enfin de nouvelles facilités pour le commerce. Se sentant incapables de défendre Pékin les Chinois se hâtèrent d'accorder, par le traité de *Tien-Tsin*, tout ce que demandaient les Alliés (juin 1858). Mais ils fortifièrent rapidement l'embouchure du Peï-Ho par où l'on accède à Pékin, et quand se présentèrent les navires qui portaient les ambassadeurs, les Chinois les reçurent à coups de canon (juin 1859). Il fallut envoyer une armée ; 23 000 hommes dont 8000 Français enlevèrent *Takou*,

1. Pour cette guerre et les suivantes, voir la carte ci-dessus page 579.

mirent en déroute 40000 Chinois au pont de *Palikao* (21 septembre 1860) et occupèrent Pékin. Pendant la marche sur Pékin les Chinois avaient proposé des négociations au cours desquelles ils s'emparèrent par trahison de 37 Européens; ils en tuèrent quatre et en firent périr seize autres dans d'atroces tortures. Pour venger cette trahison, les Alliés mirent à sac et incendièrent le Palais d'Été, la plus précieuse des résidences impériales. Le *traité de Pékin* (24 octobre 1860) confirma le traité de Tien-Tsin et ouvrit sept nouveaux ports aux Européens.

PREMIERS ESSAIS DE TRANSFORMATION

A la suite du traité de Pékin, il sembla que la Chine voulût se transformer un peu. Les douanes furent réorganisées sous la direction d'un Anglais. Des officiers français furent chargés de construire un arsenal maritime à Fou-Tcheou; on acheta des armes, des navires de guerre; un collège européen fut créé à Pékin pour instruire dans les « sciences barbares » les jeunes lettrés. Un certain nombre d'entre eux furent envoyés en Europe en mission d'études. L'empereur autorisa même la construction d'un chemin de fer à Chang-Haï (1873). Mais la masse du peuple et les mandarins demeuraient hostiles aux nouveautés. Le chemin de fer en particulier les exaspérait, parce que les clous employés pour fixer les rails aux traverses « pouvaient blesser l'épine dorsale des dragons sacrés habitant sous la terre ». En 1879 il fallut cesser l'exploitation, et les rails furent arrachés. Des essais de transformation il ne resta qu'une flotte cuirassée, quelques places fortes, et un certain nombre de corps réguliers armés et disciplinés à l'européenne, que les Français trouvèrent devant eux au Tonkin et les Japonais en Corée.

LE JAPON ET LES JAPONAIS

Au moment où les Chinois détruisaient le chemin de fer de Chang-Haï, le Japon s'appliquait depuis dix ans à se transformer en État européen. Cette transformation est par sa soudaineté l'un des faits les plus surprenants de l'histoire. En 1868 les institutions politiques, sociales et militaires du Japon étaient à peu près celles des États européens au treizième siècle, alors que régnaient en France Philippe Auguste et saint Louis. Elles sont depuis 1889 à peu près les nôtres. De 1868 à 1889, en vingt et un ans, les Japonais ont vécu six siècles de notre histoire.

Le Japon, « l'Empire du Soleil Levant » est le grand archipel

oriental de l'Asie. Il est placé en face de la Chine, comme l'est en face de l'Europe l'Angleterre, dont ses principales îles ont à peu près l'étendue Ses habitants, aujourd'hui au nombre de près de *soixante millions*, sont de race jaune comme les Chinois: mais ils en diffèrent profondément. Soldats d'instinct, d'une admirable bravoure, élevés dans le culte de l'héroïsme, l'esprit de sacrifice, et la religion de la patrie, artistes merveilleux et du goût le plus sûr, d'humeur gaie et accueillante, très observateurs et réfléchis, ils ont l'intelligence fort vive, un grand sens pratique, une surprenante faculté d'assimilation. Un peuple d'un pareil caractère, au contact des étrangers, dès qu'il reconnaîtrait leur supériorité, pouvait et devait se transformer.

ORGANISATION DU JAPON

Le Japon au milieu du dix-neuvième siècle était un empire féodal. L'empereur, le *Mikado*, « descendant des dieux », était réduit depuis le début du dix-septième siècle au rôle des rois fainéants de l'époque mérovingienne. Il vivait entouré d'un religieux respect, mais sans autorité aucune, invisible dans son palais de *Kioto*. La réalité du pouvoir appartenait au *Shogoun*, — les Chinois disaient le Taï-koun, — c'est-à-dire au généralissime, vrai maire du Palais, ayant sa capitale à *Yedo*. Le titre de Shogoun était devenu héréditaire, et à côté de la dynastie impériale il y avait la dynastie shogounale, comme il y avait eu dans notre Moyen Age à côté de la dynastie mérovingienne la dynastie des Landen. Au-dessous du Shogoun se trouvait l'aristocratie militaire des *Daïmyos*, c'est-à-dire « les grands noms », les grands seigneurs, vassaux de l'empereur, propriétaires puissants, et en même temps gouverneurs des provinces, où ils étaient pratiquement les maîtres. Chacun de ces Daïmyos, pareils aux ducs et aux comtes de la féodalité européenne, avait ses châteaux forts et ses chevaliers, les *Samouraïs*, « les gardes ». C'étaient des nobles sans fortune qui vivaient d'une pension servie par leur seigneur. Leur équipement de guerre rappelait celui des chevaliers: ils revêtaient soit la cotte de mailles d'acier, soit l'armure complète, faite de plaques de fer articulées, avec jambières, brassards, tassettes, cuirasse, casque à visière et à couvre-nuque. On les reconnaissait en tout temps à deux sabres passés dans la ceinture, qu'ils avaient seuls le privilège de porter. Au-dessous de cette aristocratie de guerriers, et lui étant subordonnée, vivait la masse du peuple, commerçants, ouvriers, paysans.

LA JAPON ET LES ÉTRANGERS

Les Portugais abordèrent au Japon peu après avoir abordé en Chine, vers le milieu du seizième siècle (1543). Ils furent suivis de missionnaires catholiques que conduisit François Xavier, le compagnon d'Ignace de Loyola et l'un des fondateurs de la Compagnie de Jésus[1] (1549). Les missionnaires obtinrent de rapides succès, si bien que les Japonais envoyèrent, en 1582, une ambassade au pape à Rome. Mais des querelles politiques où des missionnaires se trouvèrent mêlés amenèrent un revirement. Au milieu du dix-septième siècle (1637) le Japon se ferma comme ne s'est jamais fermée la Chine. Non seulement il fut interdit aux étrangers sous peine de mort de pénétrer dans l'empire, mais sous peine de mort il fut interdit aux Japonais d'en sortir, ou d'acheter quelque objet que ce fût venant des étrangers. Seuls les Hollandais eurent permission d'embarquer devant *Nagasaki*, sur un îlot artificiel rigoureusement isolé de la terre ferme, les marchandises, porcelaines, soieries, bronzes, thé, que le gouvernement japonais consentait à leur vendre.

DÉBUTS DE LA TRANSFORMATION

En 1854 une escadre vint au nom du président des États-Unis demander pour les Américains la liberté de commercer au Japon. Le Shogoun était d'abord disposé à repousser la demande : mais après que ses envoyés eurent attentivement examiné les bateaux et leur artillerie, et se furent rendu compte de leur puissance, il accorda l'ouverture de deux ports. La France, l'Angleterre, la Russie, etc., demandèrent et obtinrent les mêmes concessions : de plus, elles obtinrent, comme en Chine au même moment, la faculté d'avoir des ministres plénipotentiaires auprès du Shogoun (1858).

RÉVOLUTION DE 1868

Les concessions faites aux étrangers furent l'origine d'une crise intérieure très grave et d'une guerre civile. Il se forma parmi les Daïmyos deux partis. Les uns, adversaires fanatiques des étrangers et tenant pour une trahison qu'on eût signé des traités avec eux, entreprirent de ruiner la puissance du Shogoun, et de restaurer la puissance de l'empereur. Les autres demeurèrent fidèles au Shogoun qui, pour avoir des armes et des navires de guerre, se rapprocha plus encore des étrangers. Ceux-ci d'autre part, pour venger le meurtre de plusieurs européens et une attaque dirigée par les impériaux contre la légation d'Angleterre (5 juillet 1861) bombardèrent et ruinèrent à *Simonoseki* les forts d'un des Daïmios qui leur étaient le plus hostiles. Cette exécution convainquit les impérialistes de la supériorité militaire des étrangers, et les amena à chercher eux aussi leur appui : l'empereur leur ouvrit de nouveaux ports. Peu après le Shogoun et l'empereur étant morts, le nouvel empereur *Moutsou-Hito* battit le nouveau Shogoun, le contraignit d'abdiquer, puis quitta Kioto et transféra sa capitale à Yedo, qui prit le nom de *Tokio*, « la capitale de l'Est » (juin 1868).

1. Voir 1er volume, page 303.

L'ÈRE DU PROGRÈS

L'année 1868 est devenue pour les Japonais l'année initiale d'une *ère nouvelle*, l'« ère du progrès ». Le progrès a consisté à implanter au Japon les institutions administratives, militaires, politiques, les sciences, les industries européennes. Le travail fut entrepris et conduit avec une audace et une rapidité extraordinaires. Le régime féodal fut aboli, et l'on proclama l'égalité de tous devant la loi. Les Daïmyos cessèrent de gouverner les provinces et furent remplacés par des préfets révocables. On appela des missions françaises, anglaises, allemandes, des officiers, des ingénieurs, des juristes, des professeurs. On envoya des étudiants en Europe, on ouvrit des écoles, des collèges, des universités ; on rédigea un ensemble complet de codes, code civil, code pénal, code de procédure, etc., inspirés des codes français et allemands. On commença dès 1870 à construire des chemins de fer ; on établit des lignes télégraphiques ; on créa des arsenaux, une flotte cuirassée, une armée dont le recrutement était assuré par le principe du service obligatoire pour tous et qui, munie de l'armement le plus perfectionné, monta vite à près de 400 000 hommes. Enfin, en 1889, l'empereur promulgua une constitution qui lui réserve le pouvoir exécutif, mais établit le régime représentatif et remet le pouvoir législatif à deux Assemblées : une *Chambre des pairs*, en majorité nommée par l'empereur, une *Chambre des représentants*, élue d'après un système censitaire très rigoureux.

GUERRE DE CORÉE

L'importance et la grandeur de la transformation du Japon apparurent brusquement dans un conflit avec la Chine à propos de la *Corée*. Le royaume de Corée est à peu près grand comme la moitié de la France ; il est situé à vingt-quatre heures de la côte japonaise,



CHEVALIER JAPONAIS VERS 1850.
Photographie d'une gravure en couleurs de KOUNIYOSHI (1796-1861).

Le chevalier — un samouraï — va frapper de sa lance un adversaire placé au-dessous de lui. Il est vêtu d'un surtout noir bordé de dents blanches, doublé de bleu, dont les pans volent en tous sens dans la fureur de l'action. Pantalon vert foncé à fleurs vert clair, bouffant au genou. Chaussure en paille tressée, fixée par des nattes passant entre le pouce et les autres doigts. A la ceinture deux sabres — signe distinctif du samouraï — l'un très grand : l'extrémité déborde dans la marge. Sous le surtout, cotte de mailles d'acier : on la voit couvrant les bras. Le Japonais Kouniyoshi a peint surtout des sujets militaires.

comme Alger en face de Marseille. Chinois et Japonais se disputaient depuis des siècles la suzeraineté sur ce royaume : ils avaient fini par l'exercer côte à côte, en mettant chacun une



OFFICIER JAPONAIS EN 1905
Photographie communiquée par *l'Illustration.*

La photographie a été prise au cours de la guerre Russo-Japonaise, dans une tranchée devant Moukden, pendant la grande bataille du 6 au 10 mars 1905. Elle montre un général de brigade, cigarette aux lèvres, assis au bord d'une table basse plantée dans la neige, étudiant sur une carte d'état-major que son sabre retient contre le vent, le terrain où il va faire donner sa brigade. Sur la poitrine pend une jumelle à prismes, du plus récent modèle. Le rapprochement de cette photographie et du dessin du peintre Kouniyoshi rend saisissante la transformation du Japon en moins d'un demi-siècle.

garnison dans *Séoul* la capitale. Il y eut naturellement des conflits. Les Chinois en 1894, ayant voulu renforcer leur garnison, les Japonais commencèrent la guerre sans déclaration



CHEVALIER JAPONAIS VERS 1850.
Photographie d'une gravure en couleurs de KOUNIYOSHI (1796-1861).

Le chevalier — un samouraï — va frapper de sa lance un adversaire placé au-dessous de lui. Il est vêtu d'un surtout noir bordé de dents blanches, doublé de bleu, dont les pans volent en tous sens dans la fureur de l'action. Pantalon vert foncé à fleurs vert clair, bouffant au genou. Chaussure en paille tressée, fixée par des nattes passant entre le pouce et les autres doigts. A la ceinture deux sabres — signe distinctif du samouraï — l'un très grand : l'extrémité déborde dans la marge. Sous le surtout, cotte de mailles d'acier : on la voit couvrant les bras. Le Japonais Kouniyoshi a peint surtout des sujets militaires.

comme Alger en face de Marseille. Chinois et Japonais se disputaient depuis des siècles la suzeraineté sur ce royaume : ils avaient fini par l'exercer côte à côte, en mettant chacun une



OFFICIER JAPONAIS EN 1905
Photographie communiquée par *l'Illustration.*

La photographie a été prise au cours de la guerre Russo-Japonaise, dans une tranchée devant Moukden, pendant la grande bataille du 6 au 10 mars 1905. Elle montre un général de brigade, cigarette aux lèvres, assis au bord d'une table basse plantée dans la neige, étudiant sur une carte d'état-major que son sabre relient contre le vent, le terrain où il va faire donner sa brigade. Sur la poitrine pend une jumelle à prismes, du plus récent modèle. Le rapprochement de cette photographie et du dessin du peintre Kouniyoshi rend saisissante la transformation du Japon en moins d'un demi-siècle.

garnison dans *Séoul* la capitale. Il y eut naturellement des conflits. Les Chinois en 1894, ayant voulu renforcer leur garnison, les Japonais commencèrent la guerre sans déclaration

(juillet 1894). Elle fut rapidement menée. Après avoir chassé de la Corée les Chinois, détruit leurs cuirassés à l'embouchure du *Yalou* (17 septembre), enlevé d'assaut la place forte de *Port-Arthur* (novembre), les Japonais envahirent le Petchili. Les Chinois tremblant pour Pékin signèrent la paix. Par le traité de *Simonoseki*, ils abandonnèrent aux Japonais, les deux places qui commandent l'entrée du golfe de Petchili, au nord *Port-Arthur* avec la presqu'île où il est construit, au sud *Wei-Haï-Weï*; ils cédaient en outre en face de la Chine méridionale la grande île de *Formose* (17 avril 1895).

Alors se produisit une intervention de l'Europe. Sous prétexte de défendre « l'intégrité de la Chine », la Russie qui convoitait pour elle-même Port-Arthur, sut entraîner avec elle la France et l'Allemagne, et les trois puissances imposèrent une revision du traité de Simonoseki (mai 1895). Le Japon dut se contenter de Formose et d'une indemnité de guerre. Mais il eut dès lors la ferme volonté de se venger un jour prochain de l'intervention de la Russie.

ESSAI DE DÉMEMBREMENT DE LA CHINE

A la suite des défaites chinoises, beaucoup crurent en Europe qu'il serait quelque jour possible de partager la Chine comme on avait partagé l'Afrique; que tout au moins les puissances pourraient y occuper un certain nombre de points stratégiques et s'y tailler des « zones d'influence ». L'initiative de cette politique de démembrement fut prise par l'Allemagne. A la suite du massacre de deux missionnaires allemands (1er novembre 1897), l'empereur Guillaume II, immédiatement, sans sommations, fit occuper le port de *Kiao-Tchéou*, au sud de la presqu'île de *Chan-Toung*, une région réputée pour la richesse de ses houillères (14 novembre 1897). De leur côté, les Russes négociaient et obtenaient pour l'achèvement du Transsibérien la faculté de pousser la voie en droite ligne sur Vladivostok à travers la province chinoise de *Mandchourie*. Ils obtenaient d'autre part pour quatre-vingt-dix-neuf ans la cession à bail de *Port-Arthur*, le port en eaux toujours libres, recherché depuis tant d'années par la Russie : un embranchement devait le relier au Transsibérien (27 mars 1898). La France et l'Angleterre se firent également céder à bail, l'une *Kouang-Tchéou* (4 avril 1898), l'autre *Weï-Haï-Weï* (30 mai 1898). D'autre part, les puissances obtenaient l'ouverture de douze nouveaux ports, le droit d'y établir des manufactures, la faculté pour les vapeurs de circuler sur toutes les grandes voies navigables. Elles arrachaient au gouvernement chinois pour leurs nationaux des concessions d'exploitation de mines et de construction de chemins de fer, près de 10 000 kilomètres : le tronçon principal, de *Pékin* à *Han Kéou* — 1 250 kilomètres — était concédé à une société franco belge. C'était la mainmise des Barbares sur la Chine, et le bouleversement du vieil empire.

LA GUERRE DES BOXEURS

Le patriotisme chinois et l'esprit de routine se révoltèrent. Des sociétés secrètes, très nombreuses et très actives en Chine, surtout la société dite des *Boxeurs*, provoquèrent un mouvement national qui éclata à Pékin en mai 1900 et s'étendit à toute la Chine du nord. Il y eut deux cents étrangers, dont une centaine d'Anglais, massacrés; les ministres européens à Pékin furent assiégés pendant deux mois dans leurs légations (13 juin, 14 août). Les puissances, y compris le Japon et les États-Unis, décidèrent d'agir en commun; elles envoyèrent chacune un contingent — la France envoya 17 000 hommes — et l'armée internationale ainsi constituée, réprima en une courte campagne autour de Pékin, le mouvement boxeur (septembre, octobre 1900). Les Chinois durent payer une indemnité de deux milliards et demi et confirmer les concessions de travaux publics faites antérieurement. En revanche, les puissances, renonçant à toute idée de démembrement, garantissaient *l'intégrité de la Chine.*

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

Cette garantie, la Russie était résolue à ne pas la respecter : elle voulait la *Mandchourie*. Sous prétexte d'assurer la sécurité des lignes qu'elle construisait dans cette province, elle y avait pendant la guerre des Boxeurs concentré des forces importantes. En même temps elle transformait Port-Arthur en un formidable arsenal, elle créait une flotte du Pacifique; enfin elle intriguait en Corée. Il n'était pas douteux qu'elle voulût dominer l'Extrême-Orient.

L'ambition russe se heurta à l'ambition japonaise. Les Japonais signèrent avec l'Angleterre (30 janvier 1902) et avec la Chine (8 août 1902) des alliances défensives en vue de garantir l'intégrité de la Chine. En même temps ils procédaient à des préparatifs militaires considérables. Quand ils se jugèrent prêts, ils demandèrent aux Russes à quelle date ils pensaient retirer leurs troupes de la Mandchourie, où la sécurité était rétablie (septem

bre 1903). Les Russes, pour avoir le temps de compléter leurs armements, essayèrent de traîner les négociations en longueur. Cette tactique fut déjouée par les Japonais qui, sans déclaration de guerre, torpillèrent une partie de la flotte russe devant Port-Arthur (nuit du 8 au 9 février 1904) et jetèrent leurs armées en Corée.

La guerre dura un an et demi, et se déroula presque entièrement en Mandchourie. Les Japonais prirent Port-Arthur après un siège de dix mois qui leur coûta près de 60 000 tués ou blessés (2 janvier 1905). Allant hardiment de l'avant, ils infligèrent aux Russes, inertes et mal commandés, de sanglantes défaites dans plusieurs batailles, les plus grandes qu'on eût livrées depuis 1870, et qui durèrent chacune plusieurs jours. La dernière, à *Moukden* (6-10 mars 1905), coûta en quatre jours 120 000 hommes tués ou blessés aux deux armées; elle tourna au désastre pour les Russes qui laissèrent 40 000 prisonniers, avec un matériel immense, aux mains des Japonais. Une flotte russe de vingt navires, venue d'Europe, fut totalement détruite — trois croiseurs seuls échappèrent — à *Tsousima* (27 mai 1905). Les Russes durent traiter. Par la paix de *Portsmouth* (5 septembre 1905) — une ville des Etats-Unis — ils reconnurent le protectorat des Japonais sur la *Corée*, et leur abandonnèrent *Port-Arthur* ainsi qu'une partie de l'île de *Sakhalin*. Ils durent d'autre part évacuer la Mandchourie rendue à la Chine, mais en réalité *partagée en deux sphères d'influence*, l'une russe au Nord, l'autre japonaise au Sud.

LE JAPON ACTUEL

Le Japon est ainsi devenu la puissance prépondérante en Extrême-Orient. Une alliance offensive et défensive avec l'Angleterre (29 septembre 1905), un arrangement avec la France (juin 1907), enfin un accord avec la Russie (30 juillet 1907) ont confirmé cette situation. Les résultats matériels de la transformation du Japon en moins de cinquante ans peuvent se résumer ainsi : l'empire agrandi de Formose, de la moitié de Sakhalin et de la Corée; une armée de 700 000 hommes ayant montré une intrépidité, un esprit de discipline et d'abnégation, qui la font l'égale des meilleures armées, une flotte de guerre nombreuse et homogène et qui met le Japon au rang de la France parmi les puissances navales; une flotte commerciale dont le tonnage atteignait presque en 1914 celui de la flotte commerciale française et qui le dépasse de beaucoup aujourd'hui; des lignes de navigation japonaises desservant

l'Amérique du Nord, l'Australie, l'Asie, l'Europe, Marseille et Londres; 10 000 kilomètres de chemins de fer; une industrie, spécialement une industrie métallurgique et des chantiers de constructions navales assez puissants pour construire les plus gros cuirassés et pour mettre à flot 65 vapeurs de commerce en une seule année; enfin un commerce extérieur passé de 135 millions en 1868 à plus de deux milliards et demi en 1913. Aucun peuple n'a accompli en un laps de temps aussi bref une aussi prodigieuse évolution.

LA CHINE ACTUELLE

Quant à la Chine il semble aussi que depuis 1900 elle entreprenne sérieusement de se transformer. Les succès des Japonais sur les Russes paraissent avoir fait comprendre aux Chinois qu'il y a profit à ne pas mépriser les sciences barbares, et que les connaître et y adapter son organisation est pour les peuples la condition même de l'indépendance. Aussi sous la direction d'instructeurs japonais, la Chine a-t-elle commencé à se donner une armée à l'Européenne, régulièrement recrutée et équipée. Elle publie des journaux où sont exaltées les vertus guerrières, hier encore si méprisées du Chinois. Elle multiplie le nombre des étudiants envoyés en Europe et surtout au Japon. Elle a réformé l'organisation de son enseignement, créé des collèges et des universités. D'autre part, les Chinois commencent à vouloir mettre eux-mêmes leur pays en valeur; ils rachètent aux étrangers les mines concédées, même certaines voies ferrées; ils essaient de créer des usines. Mais l'œuvre de régénération est depuis 1906 compliquée par une crise, dont l'épisode le plus important a été, en février 1912, après diverses insurrections dans les provinces du Sud, *l'abdication de la dynastie impériale* et *l'établissement d'une République constitutionnelle*.

En considérant l'énorme population de la Chine, les richesses immenses que recèle son sol, beaucoup s'effraient des conséquences militaires et économiques que pourrait avoir une transformation de la Chine analogue à celle du Japon. Ils envisagent pour l'avenir la possibilité d'un retour des grandes invasions, la ruine des industries européennes incapables de lutter contre la concurrence asiatique. C'est ce qu'on appelle le *péril jaune*, péril plus imaginaire que réel, en tout cas péril bien lointain, au dire de beaucoup d'autres, qui pensent bien connaître la Chine pour y avoir longuement vécu.

CHAPITRE XXII

L'ANGLETERRE

LES RÉFORMES DÉMOCRATIQUES
L'IRLANDE AU XIXe SIÈCLE

L'Angleterre au dix-neuvième siècle a tenu au dehors une place considérable dans la politique générale. Elle a joué un rôle particulièrement important dans les affaires d'Orient; elle est devenue la première des puissances coloniales et la première des puissances commerçantes. Au dedans l'activité politique n'a pas été moindre. Les faits essentiels de l'histoire intérieure de l'Angleterre ont été : *l'émancipation des Catholiques* (1829) par l'abrogation des lois d'exception qui leur étaient appliquées depuis le dix-septième siècle; la *transformation du régime électoral* par *trois réformes* (1832, 1867, 1884-1885), qui ont progressivement étendu le droit de suffrage à la majorité des citoyens, et rendu démocratique le régime parlementaire anglais. D'autre part, dans un intérêt à la fois économique et populaire, l'Angleterre pour le commerce a adopté le *système du libre échange* (1846-1860) : elle a donné libre entrée sur ses marchés aux produits de l'étranger. Par contre, il n'a été apporté que des remèdes insuffisants aux maux dont souffre l'*Irlande* depuis que son peuple a été dépossédé de ses terres par Cromwell (1650) et de son autonomie politique par l'*acte d'union* de 1800.

LES SOUVERAINS

L'Angleterre a eu quatre souverains au dix-neuvième siècle. Le premier *George III*, roi depuis 1760, devint fou en 1811. Son fils aîné George fut régent jusqu'à 1820, puis roi sous le nom de *George IV* (1820-1830). Ne laissant pas d'enfant, il eut pour successeur son frère *Guillaume IV* (1830-1837). Celui-ci étant mort à son tour sans héritier direct, la couronne passa à sa nièce **Victoria**, fille d'un troisième fils de George III. Le règne de Victoria est le plus long et le plus glorieux de l'histoire d'Angleterre : il dura

soixante-trois ans (1837-1901) pendant lesquels la puissance anglaise parvint à son apogée.

L'ANGLETERRE DE 1789 A 1815

On sait comment au dix-huitième siècle l'ignorance où les premiers rois de la dynastie de Hanovre étaient de la langue anglaise avait favorisé l'établissement du régime parlementaire[1]. Le roi régnait et ne gouvernait pas. Le pouvoir était exercé par le chef de la majorité des députés à la *Chambre des Communes*, invariablement chargé par le roi de former et de présider le ministère. Le pouvoir oscillait ainsi des mains des *whigs* aux mains des *torys*, les premiers libéraux, recrutés surtout parmi les industriels et les riches commerçants, et partisans de la limitation de plus en plus grande du pouvoir royal au profit de la souveraineté du peuple représenté par les Communes; les seconds conservateurs, en général grands propriétaires fonciers et partisans d'une intervention énergique de la volonté royale dans le gouvernement. La Révolution française et les violences qui l'accompagnèrent causèrent un tel émoi chez les Anglais que pendant vingt-cinq ans ils élurent presque constamment des majorités tories. Ces majorités n'eurent d'autre pensée que de lutter sans merci au dehors contre la République et Napoléon, et de comprimer au dedans toute aspiration vers des réformes inspirées par l'esprit de la Révolution.

LE SYSTÈME ÉLECTORAL

L'hostilité de la Chambre des Communes et de la majorité tory contre la Révolution s'explique par l'organisation même de l'Angleterre et les conditions dans lesquelles les députés étaient élus. La Révolution proclamait l'égalité, abolissait tous les privilèges. Or dans la société anglaise, comme dans la société française avant 1789, il y avait des *non privilégiés* et des *privilégiés*, et c'étaient précisément ces privilégiés qui seuls étaient électeurs. Le système électoral, remontant au quatorzième siècle, n'accordait le droit de suffrage, « la franchise électorale », qu'à deux catégories de personnes : les propriétaires à la campagne, les membres des corporations dans les bourgs. Il établissait d'autre part deux sortes de députés : les *députés des comtés* — les comtés sont l'équivalent de nos départements — qui représentaient les populations rurales; les *députés des bourgs* qui représentaient

1. Voir 1er volume, pages 479-sq.

les populations urbaines. Pour environ vingt millions d'habitants — chiffre de la population anglaise vers 1815 — il n'y avait pas 440 000 électeurs. Ils élisaient 658 députés.

Les inconvénients d'un corps électoral ainsi restreint étaient encore accrus par la façon dont les sièges de députés étaient « distribués » entre les comtés et les bourgs. Les électeurs des comtés, qui représentaient la plus grosse part du corps électoral, plus de 420 000 électeurs, et la grande majorité de la nation, élisaient 186 députés; les électeurs des bourgs, la minorité, 15 000 personnes environ, en élisaient 467, deux fois et demie plus. Un très grand nombre de bourgs, ceux qu'on appelait les *bourgs de poche*, ne comptaient pas cinquante électeurs; d'autres, qu'on appelait les *bourgs pourris*, réduits à une maison ou même réduits à rien — tel le bourg de Dunwich disparu sous les eaux — n'en continuaient pas moins de nommer chacun deux députés. Ces bourgs pourris appartenaient le plus souvent à de grands propriétaires : tel d'entre eux disposait de dix sièges, tel autre de douze sièges aux Communes. Ils en disposaient soit pour eux-mêmes, soit en faveur de ceux qui leur en offraient le prix le plus élevé.

Le trafic des mandats était facilité par la manière dont on procédait aux élections. D'abord partout où il n'y avait qu'un candidat, — et il était facile d'écarter les concurrents à prix d'argent, — on n'ouvrait même pas de scrutin : le candidat était élu du seul fait que personne ne s'était porté contre lui. C'est ce que l'on appelait l'*élection non contestée*. L'usage subsiste encore aujourd'hui. En cas d'élection contestée, c'est-à-dire quand il y avait plusieurs candidats, et le cas ne se rencontrait guère que pour une cinquantaine de sièges, le scrutin avait lieu en réunion publique, en plein air, sous la présidence du *sherif*, chef de l'administration du comté. Le sherif présentait aux électeurs les candidats, donnait à chacun d'eux la parole pour recommander sa candidature, puis faisait voter à mains levées. Il ne s'assurait même pas que les votants étaient électeurs, et proclamait élu le candidat en faveur de qui s'étaient levées le plus grand nombre de mains. Si le résultat était contesté on avait recours au *poll*, c'est-à-dire au vote écrit et nominal : chaque électeur venait inscrire son suffrage sur un registre. En ce cas le scrutin durait des semaines, car les électeurs se faisaient payer leur suffrage et retardaient le plus possible le moment de l'exprimer pour en obtenir un plus gros prix.

LOI SUR LES CÉRÉALES

Cette organisation rendait maître des élections un petit nombre de riches propriétaires fonciers. Députés, leur principal souci était d'assurer la vente de leur blé au prix le plus haut possible. Le temps des guerres contre Napoléon leur avait été très favorable. Les entraves mises par le Blocus continental à l'importation des blés étrangers avaient permis, certaines années, par exemple en 1812, de vendre le blé anglais jusqu'à 78 francs l'hectolitre, cinq fois environ le prix moyen de l'hectolitre aujourd'hui. Les guerres terminées, les torys, pour maintenir des cours élevés, votèrent (1815) une *loi sur les céréales* — la *loi de famine*, disaient les ouvriers — qui interdisait l'entrée des blés étrangers tant que le blé anglais ne monterait pas à 35 francs l'hectolitre, presque le double du prix actuel aux années de cherté.

ORIGINES DU MOUVEMENT RÉFORMISTE

Dès 1785, Pitt jugeait nécessaire la réforme du système électoral. Imaginé au temps où l'Angleterre était un pays agricole, il ne pouvait subsister tel quel depuis que l'Angleterre était devenue un pays industriel. Les villes nouvelles, nées de l'industrie au dix-huitième siècle, telles Manchester, Liverpool, qui comptaient chacune 100 000 habitants, n'avaient même pas un représentant aux Communes. D'autre part, la loi sur les céréales qui assurait la fortune des grands propriétaires et leur permettait de quintupler leurs revenus, réduisait à la famine la population ouvrière. On a vu[1] quelle crise de misère le Blocus Continental avait provoquée en Angleterre. Les industriels avaient espéré que la paix, leur ouvrant le marché européen, ramènerait l'activité et la prospérité. En fait, l'Europe après 1815 leur resta fermée comme au temps de la guerre, parce qu'à la faveur du Blocus des industries s'étaient créées en tous pays, et chaque État par des droits protecteurs défendait ses industries naissantes contre la concurrence anglaise. A leur misère — le blé en 1816 et 1818 monta à 59 francs l'hectolitre — les ouvriers ne voyaient d'autre remède que l'augmentation des salaires; les industriels que l'abaissement du prix de la vie. Pour cela, il fallait abolir ou modifier la loi sur les céréales. Or on ne pouvait espérer y parvenir tant que les torys conserveraient la majorité aux Communes, c'est-à-dire tant que le système électoral n'aurait pas été réformé.

1. Voir ci-dessus page 240.

L'AGITATION RÉFORMISTE

Le mouvement en faveur de la réforme commença en 1816; il ne devait aboutir que seize ans plus tard en 1832. L'initiative fut prise par un groupe d'hommes politiques qu'on appela les *radicaux*, parce qu'ils voulaient réformer jusqu'à la racine l'organisation électorale anglaise. Ils demandaient le *suffrage universel*, l'*élection de la Chambre des Communes pour un an*, faite *au scrutin secret*, l'*abolition de la loi sur les céréales*. Pour agir sur les pouvoirs publics et sur l'opinion, ils eurent recours à de grandes manifestations, des *meetings*, c'est-à-dire des réunions publiques tenues généralement en plein air, sur une place ou dans un parc. La foule se pressait autour d'une estrade, la *plate-forme*, d'où les orateurs exposaient les revendications de tous et faisaient voter par acclamation les vœux à transmettre au Parlement. Les meetings étaient précédés et suivis de défilés où l'on portait des pancartes, sur lesquelles étaient inscrits les vœux des manifestants. Ils eurent un énorme succès, les ouvriers sans travail, réduits à la plus extrême misère, s'y rendant en masse. L'un de ces meetings tenu en 1819 à Manchester, la grande ville du coton, se termina de façon tragique. Les manifestants, 50000 hommes dit-on, ayant voulu s'opposer à l'arrestation d'un orateur, un régiment de hussards les chargea : quatre à cinq cents personnes furent foulées aux pieds des chevaux (16 août 1819). Le seul résultat des meetings fut le vote de lois répressives dites *lois de baillon*, qui interdisaient les réunions en plein air et soumettaient les écrits politiques au *cautionnement* et au *timbre*[1], comme on le faisait en France au même moment.

LA RÉFORME DE 1832

La campagne réformiste n'en fut pas moins poursuivie, avec le concours des whigs. Pendant dix ans, tous les efforts furent vains; *Wellington*, président du Conseil (1828-1830), répondait, au nom des torys, que l'organisation électorale anglaise était la plus parfaite que pût imaginer l'esprit humain. Mais en 1830 la Révolution de Juillet, triomphe des libéraux en France, amena par contrecoup la chute des torys en Angleterre. Le ministère Wellington fut remplacé par un ministère whig, le premier depuis près de quarante ans. Son chef, lord *Grey*, ayant dissous la Chambre des Communes, les élections nouvelles donnèrent la majorité

1. Voir ci-dessus page 316.

aux whigs. La réforme fut aussitôt votée (1832). Mais il fallait encore quinze mois pour obtenir l'assentiment de la Chambre des Lords où dominaient les torys.

La réforme de 1832 eut un double caractère : elle *modifia la distribution des sièges*; elle *accrut le nombre des électeurs*. On laissa subsister la distinction des bourgs et des comtés. Mais les bourgs pourris furent supprimés, on réduisit de 167 le nombre des représentants des bourgs et l'on fit la « redistribution » des sièges ainsi gagnés : une partie fut attribuée aux comtés; l'autre à vingt-sept villes qui jusqu'alors n'avaient pas eu de représentants.

D'autre part on augmenta le nombre des électeurs en accordant la franchise électorale à quiconque payait dans les villes un loyer de 250 francs, dans les comtés un loyer variant de 50 à 1250 francs. La réforme introduisait donc en Angleterre le système censitaire. Elle eut pour résultat de faire passer le nombre des électeurs de 435000 à plus de 800000.

Le caractère de la Chambre des Communes se trouva par suite assez profondément modifié. Elle n'avait représenté jusqu'alors qu'une aristocratie de propriétaires fonciers et de très riches industriels; à partir de 1832 elle représenta en même temps que cette aristocratie la bourgeoisie de fortune moyenne. Ce fut aussi à partir de 1832 que l'on cessa d'employer les vieilles dénominations de torys et de whigs, auxquelles on substitua les expressions de *conservateurs* et de *libéraux*.

LES RÉFORMES DE 1867 ET 1884

La réforme de 1832 ne donnait aucune place aux ouvriers dans le corps électoral. Aussi les radicaux poursuivirent leur campagne en faveur du suffrage universel. En 1838 ils présentèrent sans succès au Parlement une pétition portant plus d'un million de signatures, qui reproduisait les vœux de 1819 et qu'on appela la *Charte du peuple* : d'où le nom de *mouvement chartiste*. L'agitation se prolongea, et la pétition fut inutilement renouvelée en 1848. Cette année-là, en prévision de manifestations violentes des radicaux, on organisa à Londres un corps de police volontaire : 200000 personnes s'y firent inscrire, et le nombre des policiers volontaires fut beaucoup plus grand que celui des manifestants.

Ce fut seulement en 1867 que *Disraeli*, un ministre conservateur, fit voter une seconde réforme qui abaissa le cens, et par suite ajouta au corps électoral plus de onze cent mille personnes.

L'accroissement était encore insuffisant. Une troisième réforme entreprise par le ministre libéral *Gladstone* (1884-1885) porta de deux millions à près de six millions le chiffre des électeurs, et ne laissa sans droit de suffrage que les ouvriers vivant en garni, les domestiques et les fils de famille vivant chez leurs parents, au total moins de dix-huit cent mille personnes. D'autre part le vote secret avait été établi en 1872, au moyen d'un système d' « isoloir », une cabine où l'électeur, à l'abri de toute curiosité malveillante, prépare son bulletin de vote.

CARACTÈRE DES RÉFORMES ANGLAISES

Il est à remarquer que la transformation du régime électoral anglais s'est faite sans secousses violentes, par améliorations progressives. Après avoir donné le droit de vote à la bourgeoisie moyenne, on l'a donné à la petite bourgeoisie, puis aux ouvriers sans aller cependant jusqu'au suffrage universel qui ne devait être établi qu'après la Grande Guerre (1918). Tous les partis ont concouru à cette évolution vers le régime démocratique. Les conservateurs anglais, à la différence des conservateurs d'autres pays, ne se sont pas obstinés dans la résistance à l'opinion. L'histoire de la réforme de 1867 est à ce sujet très caractéristique. Elle avait été proposée par un libéral, Gladstone, et repoussée par une majorité conservatrice. Gladstone renversé, son successeur, Disraeli, un conservateur, reprit aussitôt le projet, et la réforme votée par les conservateurs fut plus large que ne l'était la réforme préparée par les libéraux. Leur grand sens politique leur inspira les concessions opportunes, en sorte que les Anglais se sont épargné les révolutions qui dans la même période furent en France la condition de tout progrès.

LA RÉFORME ÉCONOMIQUE

Parallèlement à la réforme électorale fut opérée la *réforme économique*, celle-ci n'étant, du reste, qu'une conséquence de celle-là. La réforme économique *donna libre accès aux produits étrangers* sur le marché anglais, fermé jusque-là, comme les marchés des autres États, par des droits de douane très élevés. Cette réforme eut un triple objet : *améliorer la condition des ouvriers* — beaucoup gagnaient à peine 14 francs par semaine et n'avaient pour logis que des caves — en abaissant le prix des marchandises de première nécessité; *favoriser le développement de l'industrie*, en permettant aux industriels de se procurer à meilleur compte les matières premières qu'ils devaient tirer du dehors; *favoriser le développement du commerce*, en assurant aux commerçants, par voie de réciprocité, l'ouverture des marchés du continent.

Le premier acte de la réforme fut l'abolition de la loi sur les céréales : comme pour la réforme électorale ce fut à la fois l'œuvre des libéraux et des conservateurs. La mesure fut proposée d'abord par un fabricant de cotonnades de Manchester, *Richard Cobden*, qui en 1838 fonda une « ligue contre la loi des céréales ». Il se ruina pour propager ses idées. Par la suite il devint le chef de ce qu'on appela *l'école de Manchester*, c'est-à-dire de tous ceux qui réclamaient la liberté complète du commerce extérieur et l'abolition des douanes. Élu député, il vit sa proposition sur les blés combattue par *Robert Peel*, chef d'un ministère conservateur. Mais au bout de huit ans de discussions et en présence d'une famine qui décimait l'Irlande, Peel, converti aux idées de Cobden, proposa lui-même l'abrogation de la « loi de famine », et la fit voter par une coalition de conservateurs et de libéraux (juin 1846). Les Anglais eurent désormais « le pain à bon marché ».

Peu après (juin 1849) fut aboli *l'acte de navigation*, qui pendant deux siècles avait réservé à la marine anglaise le monopole presque complet du commerce extérieur de l'Angleterre[1]. Puis ce fut, en 1860, la signature d'un *traité de commerce* avec la France[2], œuvre de Cobden et de Napoléon III. Ce traité, suivi de traités analogues avec d'autres puissances, marqua le triomphe du système du *libre échange*, auquel l'Angleterre est depuis lors demeurée fidèle, et qui lui a valu sa prodigieuse prospérité commerciale.

LA QUESTION D'IRLANDE

Pendant que l'Angleterre a vu s'accroître constamment sa richesse au cours du dix-neuvième siècle, la misère, dans le même temps, n'a cessé de grandir en Irlande. La **question d'Irlande** a été et reste le plus grave souci du gouvernement britannique à l'intérieur.

L'Irlande, aussi étendue que douze ou treize de nos départements, renfermait, au début du dix-neuvième siècle, sept ou huit millions d'habitants. La population est aujourd'hui réduite à moins de quatre millions et demi : rien ne dit mieux les souf-

1. Voir 1er volume, page 455.
2. Voir ci-dessus, page 413.

frances endurées dans les cent dernières années. Les Irlandais sont de race celtique, comme nos Bretons et les Écossais. Au Moyen Age l'Irlande fut un des plus brillants foyers intellectuels et religieux de l'Europe : ce fut d'Irlande que partirent saint Boniface et les missionnaires par qui fut commencée, au milieu du huitième siècle, la conversion des Germains au Christianisme[1]. A la fin du douzième siècle, le roi d'Angleterre Henri Plantagenet[2], le père de Richard Cœur de Lion, entreprit la conquête de l'Irlande (1171), et dès lors il n'y eut plus que haine entre les Anglais et les Irlandais jamais complètement soumis. Quand vint la Réforme, l'Irlande demeura catholique. Au dix-septième siècle, sous Charles Ier, les Irlandais s'insurgèrent et massacrèrent plusieurs milliers de Protestants anglais (1641). De cette insurrection et des massacres, Cromwell tira quelques années plus tard (1650) une sauvage vengeance[3]. Les Irlandais furent expropriés, parqués dans le *Connaught*, la région la plus misérable de l'île, et réduits à cultiver comme *tenanciers*, pour le compte de lords anglais, les terres qui leur avaient jusqu'alors appartenu et que le vainqueur leur avait arrachées. En même temps on organisa la persécution religieuse. Les Irlandais catholiques durent payer la dîme au clergé protestant ; l'orphelin catholique dut être élevé dans le Protestantisme. Aux Catholiques il fut interdit d'acheter, de vendre, de léguer, de donner aucune propriété foncière ; ils ne purent occuper aucune fonction publique ; ils ne purent être ni électeurs, ni éligibles au semblant de Parlement qui fut laissé à l'Irlande. Quelques adoucissements furent cependant apportés à ce régime à la fin du dix-huitième siècle, et l'on rendit en particulier aux Catholiques le droit de voter (1793). Mais les concessions étaient insuffisantes, en sorte que deux soulèvements éclatèrent, encouragés par la Convention et le Directoire (1793-1798). Aussi les Anglais prirent le parti de supprimer l'apparente autonomie de l'Irlande et de rattacher « l'île sœur » à l'Angleterre. L'*acte d'Union*, en 1800, abolit le Parlement irlandais qui vint se perdre dans le Parlement anglais.

De tous ces événements est résulté en Irlande un triple problème : problème politique et religieux de l'émancipation des

1. Voir 1er volume, page 55.
2. Voir 1er volume, page 108.
3. Voir 1er volume, page 454.

Catholiques ; problème agraire de la restitution des terres aux paysans d'Irlande ; problème de l'autonomie politique irlandaise.

ÉMANCIPATION DES CATHOLIQUES

La question de l'émancipation des Catholiques n'intéressait pas seulement l'Irlande. Il y avait des Catholiques en Angleterre, et les lois votées sous Charles II, surtout le *bill du Test*[1], leur rendait impossible l'accès des fonctions publiques. Moins favorisés même que les Catholiques irlandais, ils ne pouvaient être électeurs. La campagne pour l'abrogation du bill du Test fut organisée par un Irlandais, un avocat d'une rare éloquence, *Daniel O'Connell*, qui fonda en 1822 l'*Association catholique*. Il trouva un appui dans Wellington et Peel. Ceux-ci firent voter d'abord l'abrogation du Test (1828), puis l'*acte d'Émancipation* (1829) qui supprima toute distinction entre Protestants et Catholiques et permit à des députés catholiques de siéger au Parlement.

LA QUESTION AGRAIRE

La question agraire remonte à la confiscation des terres par Cromwell, confiscation qui a réduit les Irlandais à la misère. « Le paysan irlandais, lit-on dans un document officiel anglais, est le plus mal nourri, le plus mal logé, le plus mal vêtu qu'il y ait en Europe ; il n'a ni réserve, ni capital ; il vit au jour le jour. » Sa maison, presque une hutte, faite de pierres grossièrement cimentées avec de la boue, n'a pour plancher que la terre battue, pour plafond que le toit de chaume ; souvent elle sert à la fois d'habitation et d'étable. Vêtu de mauvaise toile hiver comme été, le paysan se nourrit presque exclusivement de pommes de terre et de choux. Si la récolte vient à manquer ce sont de terribles famines : en 1846, cinq cent mille Irlandais moururent de faim. Aussi fut-ce par centaines de mille que, dans les années suivantes, on compta les émigrants à destination des États-Unis. Le sol que l'Irlandais cultive lui est affermé à très haut prix par le propriétaire anglais. Jusqu'à 1870 le propriétaire était libre d'expulser son fermier quand bon lui semblait, sans indemnité aucune pour les améliorations que celui-ci avait pu apporter à la terre. Généralement, au moindre retard dans le paiement du fermage, le propriétaire faisait procéder à l'expulsion, « *l'éviction* », du tenancier. Il y eut certaines années jusqu'à 50 000 évictions.

1. Voir 1er volume, page 457.

L'excès de la misère exaspéra les haines : elles se traduisirent par ce que les Anglais ont appelé les *crimes agraires*, attentats contre les biens des propriétaires, destructions de clôtures, mutilations du bétail, incendies de récoltes et parfois de maisons. Elles se traduisirent encore par la formation d'une puissante société secrète, la *Fraternité feniane* — du nom de Fenius, un roi légendaire de l'Irlande. — L'un des principaux centres de l'association fut aux États-Unis, d'où les Irlandais immigrés envoyèrent à leurs compatriotes des hommes, de l'argent et des armes pour préparer une insurrection générale. L'activité des Fenians se déploya surtout en 1867 ; il y eut alors des tentatives de soulèvement jusqu'en Angleterre (février, mars 1867). Le Parlement vota des mesures d'exception ; des milliers d'Irlandais furent emprisonnés ; beaucoup furent condamnés à mort et exécutés. Pourtant quelques hommes d'État comprirent que la répression ne servait de rien et que les chances d'insurrection subsisteraient tant qu'on n'essaierait pas de remédier à la misère irlandaise. Aussi Gladstone fit voter une loi qui supprimait la dîme payée par les Catholiques au clergé



GLADSTONE (1809-1898)
Photographie Numa Blanc.

Gladstone est, avec Peel, le type de ces grands politiques anglais qui ont su faire abstraction de leurs opinions antérieures et imposer à leurs partis des réformes qu'ils avaient eux-mêmes combattues tout d'abord, mais dont leur sagesse prévoyante leur faisait ensuite saisir la nécessité. Gladstone fut à ses débuts l'espoir du parti conservateur et finit chef du parti libéral. Il fut ministre à 27 ans et à quatre reprises président du conseil. Son nom reste attaché à la réforme électorale, et l'honneur de la vie du « Grand Vieillard » a été de chercher à résoudre équitablement la redoutable question d'Irlande.

protestant (1869), puis une loi qui enlevait au propriétaire le droit de chasser ses tenanciers tant que ceux-ci payaient leurs fermages, et l'obligeait, en cas d'éviction, à payer une indemnité pour les améliorations apportées à la terre (1870).

PARNELL

Cette dernière loi fut très mal appliquée ; elle ne donnait pas du reste satisfaction aux Irlandais, qui veulent rentrer en possession du sol jadis confisqué. Cependant il était évident qu'il ne fallait rien espérer des tentatives de soulèvement, et qu'en face de trente millions d'Anglais, les Irlandais réduits à moins de cinq millions seraient dans toute lutte armée fatalement écrasés. Un Irlandais d'adoption, *Parnell*, protestant et fils d'un propriétaire anglais, élu député de l'Irlande en 1875, imagina un nouveau moyen de lutte. Il résumait ainsi lui-même son plan de campagne : « Arrêter le travail de la Chambre des Communes. Montrer à ces Messieurs — les députés anglais — que s'ils ne font pas ce qui nous est nécessaire, il leur sera impossible de rien faire d'autre. » Il organisa *l'obstruction*. Le procédé consistait à parler indéfiniment sur la moindre question, de façon à rendre les débats interminables. Dans une seule session (1879), Parnell et deux autres députés irlandais prirent *onze cents* fois la parole. Les « Obstructionnistes » parvinrent à faire durer une séance quarante et une heures. Cette tactique ayant été rendue impossible par un nouveau règlement de la Chambre, Parnell, qui était parvenu à discipliner les députés irlandais, pratiqua la politique de bascule. Ni les conservateurs ni les libéraux ne pouvaient avec leurs seules forces constituer une majorité. Parnell faisant voter les Irlandais tantôt avec les uns, tantôt avec les autres, renversa tour à tour les ministères conservateurs et les ministères libéraux. Au total, la bataille irlandaise dans le Parlement se prolongea pendant dix-huit ans (1875-1893).

LE HOME RULE

L'article essentiel du programme de Parnell c'était le « rappel de l'Union », le retour au régime antérieur à 1800, l'Irlande autonome, ayant le *Home Rule*, c'est-à-dire se gouvernant elle-même avec son Parlement particulier. Le Home Rule eut longtemps pour adversaires tous les Anglais, les libéraux aussi bien que les conservateurs. Mais la tactique de Parnell réduisant les ministères à l'impuissance, Gladstone, président du Conseil en 1886, se résolut soudain à tenter de

L'excès de la misère exaspéra les haines : elles se traduisirent par ce que les Anglais ont appelé les *crimes agraires*, attentats contre les biens des propriétaires, destructions de clôtures, mutilations du bétail, incendies de récoltes et parfois de maisons. Elles se traduisirent encore par la formation d'une puissante société secrète, la *Fraternité feniane* — du nom de Fenius, un roi légendaire de l'Irlande. — L'un des principaux centres de l'association fut aux États-Unis, d'où les Irlandais immigrés envoyèrent à leurs compatriotes des hommes, de l'argent et des armes pour préparer une insurrection générale. L'activité des Fenians se déploya surtout en 1867 ; il y eut alors des tentatives de soulèvement jusqu'en Angleterre (février, mars 1867). Le Parlement vota des mesures d'exception ; des milliers d'Irlandais furent emprisonnés ; beaucoup furent condamnés à mort et exécutés. Pourtant quelques hommes d'État comprirent que la répression ne servait de rien et que les chances d'insurrection subsisteraient tant qu'on n'essaierait pas de remédier à la misère irlandaise. Aussi Gladstone fit voter une loi qui supprimait la dîme payée par les Catholiques au clergé



GLADSTONE (1809-1898)
Photographie Numa Blanc.

Gladstone est, avec Peel, le type de ces grands politiques anglais qui ont su faire abstraction de leurs opinions antérieures et imposer à leurs partis des réformes qu'ils avaient eux-mêmes combattues tout d'abord, mais dont leur sagesse prévoyante leur faisait ensuite saisir la nécessité. Gladstone fut à ses débuts l'espoir du parti conservateur et finit chef du parti libéral. Il fut ministre à 27 ans et à quatre reprises président du conseil. Son nom reste attaché à la réforme électorale, et l'honneur de la vie du « Grand Vieillard » a été de chercher à résoudre équitablement la redoutable question d'Irlande.

protestant (1869), puis une loi qui enlevait au propriétaire le droit de chasser ses tenanciers tant que ceux-ci payaient leurs fermages, et l'obligeait, en cas d'éviction, à payer une indemnité pour les améliorations apportées à la terre (1870).

PARNELL

Cette dernière loi fut très mal appliquée ; elle ne donnait pas du reste satisfaction aux Irlandais, qui veulent rentrer en possession du sol jadis confisqué. Cependant il était évident qu'il ne fallait rien espérer des tentatives de soulèvement, et qu'en face de trente millions d'Anglais, les Irlandais réduits à moins de cinq millions seraient dans toute lutte armée fatalement écrasés. Un Irlandais d'adoption, *Parnell*, protestant et fils d'un propriétaire anglais, élu député de l'Irlande en 1875, imagina un nouveau moyen de lutte. Il résumait ainsi lui-même son plan de campagne : « Arrêter le travail de la Chambre des Communes. Montrer à ces Messieurs — les députés anglais — que s'ils ne font pas ce qui nous est nécessaire, il leur sera impossible de rien faire d'autre. » Il organisa *l'obstruction*. Le procédé consistait à parler indéfiniment sur la moindre question, de façon à rendre les débats interminables. Dans une seule session (1879), Parnell et deux autres députés irlandais prirent *onze cents* fois la parole. Les « Obstructionnistes » parvinrent à faire durer une séance quarante et une heures. Cette tactique ayant été rendue impossible par un nouveau règlement de la Chambre, Parnell, qui était parvenu à discipliner les députés irlandais, pratiqua la politique de bascule. Ni les conservateurs ni les libéraux ne pouvaient avec leurs seules forces constituer une majorité. Parnell faisant voter les Irlandais tantôt avec les uns, tantôt avec les autres, renversa tour à tour les ministères conservateurs et les ministères libéraux. Au total, la bataille irlandaise dans le Parlement se prolongea pendant dix-huit ans (1875-1893).

LE HOME RULE

L'article essentiel du programme de Parnell c'était le « rappel de l'Union », le retour au régime antérieur à 1800, l'Irlande autonome, ayant le *Home Rule*, c'est-à-dire se gouvernant elle-même avec son Parlement particulier. Le Home Rule eut longtemps pour adversaires tous les Anglais, les libéraux aussi bien que les conservateurs. Mais la tactique de Parnell réduisant les ministères à l'impuissance, Gladstone, président du Conseil en 1886, se résolut soudain à tenter de

régler toute la question irlandaise. Il présenta deux projets de loi : l'un organisait le Home Rule; l'autre réglait la question agraire : l'État rachèterait lui-même les terres aux propriétaires anglais et les abandonnerait aux paysans irlandais contre de faibles remboursements annuels. Le projet du Home Rule amena la dislocation du parti libéral : les ***libéraux unionistes*** votèrent avec les conservateurs contre Gladstone, qui fut renversé. Mais d'accord avec Parnell il poursuivit la campagne en faveur du Home Rule, et parvint à rallier la majorité des libéraux au projet. De nouveau ministre en 1892, Gladstone fit voter le Home Rule aux Communes. La Chambre des Lords le repoussa. Très vieux, las de la politique, Gladstone quitta le pouvoir à la suite de cet échec (1894).

Sa retraite entraîna une nouvelle désorganisation du parti libéral, et les conservateurs redevinrent pour douze ans (1894-1906) les maîtres du pouvoir. Ils se bornèrent à régler la question agraire par de nouvelles lois, celle de 1896 qui définit le juste fermage et celle de 1903 qui organise le rachat des terres; elles ont permis à une foule de paysans irlandais de devenir propriétaires; elles ont achevé de *reléguer au second plan l'aspect économique de la question d'Irlande* et, au début du vingtième siècle, l'Angleterre était à la veille de la liquidation du problème agraire.

Il ne fut question du Home Rule qu'avec le retour des libéraux au pouvoir (1906-1916); sur l'initiative du ministère Asquith, la Chambre des Communes vota de nouveau un Home Rule Bill (1912). Mais alors les Irlandais se heurtèrent à l'opposition irréductible des *orangistes* — protestants d'origine anglaise qui occupent le Nord-Est de l'Irlande —. Des menaces de guerre civile, puis la Grande Guerre, entraînèrent l'ajournement de la réforme. Les Irlandais, déçus et exaspérés, se rallièrent alors en masse à l'association du *Sinn Fein* qui revendiquait l'indépendance complète de l'Irlande. En vain, le gouvernement anglais essaya de briser par la force le mouvement sinn-feiner; après une lutte sanglante, il se résigna à traiter et à reconnaître l'***État libre d'Irlande*** (1921) qui, moyennant une autonomie complète, reste membre de l'Empire britannique. L'*Ulster* forme un État autonome distinct. Ainsi le problème irlandais semble définitivement résolu.

CHAPITRE XXIII

L'EMPIRE ALLEMAND

LA CONSTITUTION — L'ALSACE-LORRAINE

Les faits principaux de l'histoire intérieure de l'Allemagne depuis 1871 jusqu'à 1914 ont été, outre son extraordinaire *développement économique*, la *formation de deux puissants partis* politiques, le parti *catholique* et le parti *socialiste*, et les luttes inutilement entreprises contre eux par le gouvernement impérial. D'autre part les Allemands se sont efforcés de germaniser les provinces françaises d'Alsace et de Lorraine annexées à l'Empire contre leur volonté. Ces efforts se sont heurtés à la résistance pacifique et obstinée des Alsaciens-Lorrains *protestataires*.

LES SOUVERAINS

Depuis 1871 l'Allemagne a eu trois empereurs : Guillaume Ier, Frédéric III, Guillaume II. Le règne de *Guillaume Ier* se prolongea jusqu'à 1888; l'empereur avait quatre-vingt-onze ans quand il mourut. Bien que jusqu'à sa fin il n'ait pas un instant abandonné « le service » et qu'il n'ait jamais cessé de s'occuper des affaires de l'État, le pouvoir fut en fait aux mains du chancelier Bismarck. L'empereur *Frédéric III*, fils de Guillaume Ier, moribond à son avènement, régna trois mois (9 mars — 15 juin 1888). Son fils *Guillaume II*, âgé de vingt-neuf ans à son avènement, très actif, d'intelligence vive et originale, de caractère autoritaire, voulut être l'empereur. « Il n'y a, dans le pays, disait-il dans un de ses premiers discours, qu'un seul maître et ce maître c'est moi. Je n'en souffrirai pas d'autre à côté de moi. » De là divers conflits avec Bismarck. Le plus grave se produisit à propos de mesures que l'empereur voulait prendre en faveur des ouvriers et auxquelles le chancelier était hostile.

La résistance du chancelier irrita Guillaume II. « Il s'agissait

de savoir, disait-il, qui régnerait : la dynastie Hohenzollern ou la dynastie Bismarck. » Il demanda à Bismarck sa démission (19 mars 1890). Depuis lors les divers personnages qui se sont succédé à la chancellerie ont été les serviteurs dociles de la politique de Guillaume II.

LA CONSTITUTION DE L'EMPIRE

La constitution de l'Empire allemand adoptée aussitôt après la fin de la guerre avec la France, le 16 avril 1871, mise en vigueur le 4 mai 1871, reproduisait simplement la constitution adoptée en 1867 pour la Confédération de l'Allemagne du Nord[1] : on substitua seulement le nom d'*empire* à celui de *confédération*, le nom d'*empereur* à celui de *président*.

L'empire était une *monarchie fédérale héréditaire*, formée par la réunion de vingt-cinq États souverains et d'un Pays d'Empire, l'Alsace-Lorraine. A la tête de l'Empire se trouvaient l'Empereur, le Conseil Fédéral — le Bundesrath —, et le Parlement — le Reichstag. Le *pouvoir exécutif* appartenait à l'*Empereur* seul. Il déclarait la guerre avec l'assentiment du Conseil fédéral, concluait les traités et les conventions qui devaient être ratifiés par le Parlement. Il était général en chef et amiral en chef; l'administration militaire tout entière dépendait directement de lui seul. Il convoquait le Parlement qu'il pouvait proroger et dissoudre. Il était assisté du *Chancelier*, nommé par lui, révocable par lui. Le chancelier, sorte de vice-empereur, dirigeait au nom de l'empereur la politique générale allemande et présidait le Conseil fédéral. Sous sa direction se trouvaient six *secrétaires d'État* placés à la tête des *offices* impériaux : Affaires Étrangères, Intérieur, Marine, Justice, Trésorerie d'Empire, Postes et Télégraphes. Ces secrétaires d'État, dont les fonctions étaient analogues à celles de nos ministres, ne formaient pas un Conseil des ministres; ils n'étaient ni solidaires, ni responsables devant le Parlement. L'Empire, en effet, s'il était une monarchie constitutionnelle, n'était pas une monarchie parlementaire.

Le *pouvoir législatif* appartenait au *Conseil fédéral* et au *Parlement*. Le *Conseil fédéral* représentait les États fédérés : il était composé de cinquante-huit *plénipotentiaires* nommés par les chefs des États : la Prusse y comptait dix-sept représentants. Les plénipotentiaires n'avaient aucun pouvoir personnel : ils n'émettaient aucun vote qu'après en avoir référé à leurs gouvernements respectifs.

1. Voir ci-dessus, p. 467.

Le *Parlement* représentait la nation allemande; il était composé de 397 députés, élus au suffrage universel, pour cinq ans depuis 1884, à raison d'un député par 100 000 habitants. Etaient électeurs et éligibles tous les Allemands, à partir de vingt-cinq ans. Les pouvoirs financiers du Parlement étaient assez restreints. Il votait le budget des dépenses : toutefois le vote de certains crédits était acquis pour une série d'années; les crédits de la guerre par exemple étaient votés pour sept ans. D'autre part, il ne votait qu'une partie du budget des recettes, les impôts nouveaux. Les impôts antérieurement établis étaient perçus de droit, comme en Prusse[1]. Il votait les lois nouvelles en commun avec le Conseil fédéral. Les lois votées étaient obligatoirement promulguées, l'Empereur n'ayant pas le droit de *veto*. La compétence du Parlement et du Conseil fédéral s'étendait à toutes les lois concernant l'armée, la marine, le commerce, les douanes, les voies de communication, les postes et télégraphes, la justice. En toutes autres matières chaque État conservait son indépendance. L'argent nécessaire à l'Empire était fourni par les *Douanes* et par un certain nombre d'*impôts de consommation* — nos impôts indirects — sur le sel, le sucre, le tabac, l'alcool, etc. Si les recettes étaient insuffisantes, chaque État payait une contribution directe, dite *contribution matriculaire*, proportionnelle au chiffre de sa population.

Pour approcher le plus possible de l'unité, on substitua aux multiples monnaies particulières une *monnaie unique*, le *mark* — 1^fr^,25 — frappé à l'effigie de l'Empereur (1873). On établit partout la *même organisation judiciaire* (1877), par la mise en vigueur d'un *code civil* (1896) et d'un *code commercial* (1897), communs à tous les États.

LE KULTURKAMPF

Dans les premières années de l'Empire se place un violent conflit politique et religieux qui mit aux prises, d'un côté Bismarck, une partie des Protestants et les Allemands anticléricaux, de l'autre les Catholiques. Un des partisans de Bismarck déclara que lutter contre les Catholiques c'était mener « le combat pour la civilisation », le *Kulturkampf* : le mot est resté pour désigner le conflit.

1. Voir ci-dessus, page 467.

LES ORIGINES DU CONFLIT

Le Kulturkampf a duré quinze ans (1872-1887); il a eu des causes lointaines et un prétexte. Les causes lointaines furent au nombre de trois principales. D'abord il y avait *hostilité traditionnelle de la Prusse contre les Catholiques,* parce que dans le conflit austro-prussien pour l'hégémonie en Allemagne, les Catholiques étaient naturellement du côté de l'Autriche catholique contre la Prusse protestante. C'est ainsi qu'en 1848 les Catholiques au Parlement de Francfort avaient combattu pour la *Grande Allemagne*, contre la Prusse et ses amis, partisans de la *Petite Allemagne*[1]. Aussi Bismarck déclarait que « Catholicisme et ennemi de la Prusse étaient deux termes synonymes ». Il soupçonnait les Catholiques, malgré leur énergique concours dans la guerre de 1870, de demeurer au fond du cœur attachés aux Autrichiens.

D'autre part, en vertu de la Constitution, l'Église catholique, en Prusse, était à peu près indépendante de l'État. Or, Bismarck, comme jadis Napoléon Ier, désirait *avoir à sa disposition le Clergé*, « gendarmerie sacrée » dont le concours serait d'autant plus précieux que l'influence des prêtres était plus grande. Un conflit devait fournir à Bismarck le moyen de tenter d'établir l'autorité de l'État sur l'Église.

La dernière cause profonde du conflit fut *l'activité religieuse et sociale du clergé catholique allemand*. L'activité religieuse entraînant des conversions, inquiéta et irrita les Protestants; l'activité sociale inquiéta et irrita les capitalistes. En effet, à l'exemple du clergé français, dans la seconde partie du règne de Louis-Philippe[2], mais avec un esprit de suite et une méthode qui firent totalement défaut en France, le clergé et les Catholiques allemands, à leur tête l'évêque de Mayence, Mgr *Ketteler*, s'étaient mêlés à la vie du paysan et de l'ouvrier. Ils avaient étudié leur condition, reconnu leur souffrance et ses causes, et proclamé en des termes qu'on eût pu croire empruntés aux chefs du mouvement socialiste, que « les responsables dans l'existence de la question sociale, ce ne sont pas les pauvres travailleurs, c'est le parti du capital, un parti étranger à l'humanité ». Aux maux de l'ouvrier le clergé avait cherché des remèdes, et tandis qu'il prêchait d'un côté à ceux qui possèdent « la nécessité de mettre en actes l'amour chrétien », et « d'assurer la prospérité commune par les sacrifices individuels »,

1. Voir ci-dessus, page 450.
2. Voir ci-dessus, page 357.

d'autre part il groupait les ouvriers en « associations chrétiennes sociales » et leur traçait le programme de leurs revendications : augmentation des salaires, diminution des heures de travail, repos du Dimanche, participation aux bénéfices, surveillance sanitaire des ateliers par des inspecteurs d'État. On imagine sans peine les enthousiasmes et les colères soulevés par cette attitude.

LE CONFLIT

Le prétexte du conflit fut fourni par la promulgation du dogme de *l'infaillibilité pontificale*. Un concile universel réuni par Pie IX au Vatican, en 1870, avait proclamé le pape infaillible « quand il définit du haut de la chaire, en vertu de son autorité apostolique, une doctrine sur la foi ou les mœurs ». Quelques milliers de Catholiques, dans l'Allemagne du Sud, refusèrent d'admettre le dogme et créèrent le groupe schismatique des « Vieux Catholiques ». Mais n'ayant pas d'églises, et combattus par le clergé orthodoxe, ils appelèrent à l'aide le gouvernement impérial. Bismarck saisit l'occasion. D'abord l'accès aux fonctions d'enseignement fut interdit à tout membre d'une Congrégation; les Jésuites et plusieurs autres ordres furent expulsés (1872). Le pape ayant protesté, l'ambassade allemande près le Vatican fut supprimée. Puis une série de lois dites *lois de mai* — elles furent votées en mai 1872, 1873, 1874 — soumirent les quelques séminaires existants à la surveillance de l'État, imposèrent aux futurs prêtres un examen de « culture générale », après au moins trois années d'études dans une université, supprimèrent toutes les sociétés catholiques et les traitements ecclésiastiques. Des prêtres, des évêques, s'étant élevés contre ces lois, furent emprisonnés. En 1878, la plupart des diocèses n'avaient plus de titulaires et plus de mille paroisses étaient sans curés.

LE CENTRE CATHOLIQUE

A ces violences les Catholiques répondirent en se serrant autour du clergé. Ils s'organisèrent en un parti politique et démocratique dont les principaux éléments furent fournis par les ouvriers de la région du Rhin et par les paysans de Bavière et de Hanovre. Ce parti, remarquablement discipliné, se développa avec une rapidité qui déconcerta ses adversaires. Dès 1874, il avait quatre-vingt-onze députés au Parlement. Ils y formèrent le *Centre catholique*, et gagnant de nouveaux sièges à chaque renouvellement du Reichstag, ils furent assez forts, à partir de 1880, pour qu'il devînt impossible de gouverner si l'on ne s'entendait avec eux.

FIN DU KULTURKAMPF

Au début du conflit, pour affirmer sa volonté d'écraser les Catholiques, Bismarck avait dit, faisant allusion à la querelle des Investitures et à la soumission finale de l'empereur Henri IV devant le pape Grégoire VII : « *Nous n'irons pas à Canossa*[1] ». Mais la guerre aux Catholiques déplaisait à l'empereur Guillaume; elle était d'autre part blâmée par bon nombre de Protestants; surtout, le parti catholique se révélait chaque jour plus puissant. A partir de 1878, Bismarck dut s'engager sur le chemin de Canossa. L'application des lois de mai fut d'abord suspendue (1879), puis les lois elles-mêmes furent abrogées (1886); l'ambassade auprès du pape fut rétablie (1882); les Congrégations, les Jésuites exceptés, eurent la liberté de rentrer en Allemagne (1887). Du Kulturkampf il ne resta rien d'important, si ce n'est la force acquise par le parti catholique qui, depuis lors, grâce à sa discipline, réussit à devenir dans l'Allemagne, en majorité protestante, l'élément politique prépondérant.

LE PARTI SOCIALISTE

Le développement du parti socialiste a été plus extraordinaire encore que celui du parti catholique. Aux élections de 1871 il y eut un socialiste élu député, et l'ensemble des suffrages socialistes montait à *cent deux mille* voix. Trente-deux ans après, aux élections de 1903, quatre-vingt-un députés socialistes étaient élus par *trois millions* de suffrages qui, du reste, ne venaient pas tous de socialistes. L'extraordinaire développement de l'industrie allemande, l'afflux des ouvriers dans les usines, les salaires de famine qui leur ont été payés pendant longtemps — certains gagnaient 9 francs par semaine pour douze heures de travail par jour — expliquent les progrès du parti socialiste.

Les premiers groupes socialistes allemands se formèrent vers 1863 dans la région du Rhin, autour de *Ferdinand Lassalle*, dont la doctrine était empruntée à Louis Blanc[2]. En Saxe, la région où la misère ouvrière était la plus profonde, apparurent, vers 1869, de nouveaux groupements socialistes formés par un journaliste, *Liebknecht*, et un ouvrier tourneur, *Bebel*. Les Saxons avaient adopté les doctrines « collectivistes » de l'Allemand *Karl Marx*, qui prêchait la confiscation par l'État des mines, des usines, de la terre, et l'union internationale des

1. Voir 1er volume, page 159.
2. Voir ci-dessus, page 355.

ouvriers en vue de préparer la Révolution Sociale. Lassalliens et Marxistes, d'abord en lutte, s'unirent à dater de 1875 et formèrent le *parti social-démocratique* : la forte organisation du nouveau parti, sa discipline rigoureuse, lui valurent de prompts succès.

LUTTE CONTRE LES SOCIALISTES

Deux attentats dirigés par un fou et un anarchiste contre Guillaume Ier (13 mai, 2 juin 1878) fournirent à Bismarck l'occasion de demander au Parlement des lois d'exception contre les socialistes, innocents de ce double crime. En vertu de ces lois les réunions socialistes furent interdites, les associations dissoutes, les journaux « subversifs de l'ordre social » suspendus ou supprimés, les suspects expulsés des villes où le gouvernement établissait le « petit état de siège ». Votées pour quatre ans, les lois furent appliquées pendant douze ans. Il y eut plus de deux mille personnes expulsées ou emprisonnées. La propagande et les progrès socialistes n'en continuèrent pas moins.

LES LOIS SOCIALES

En même temps qu'il appliquait les lois répressives, Bismarck essaya d'enrayer les progrès du socialisme par des mesures destinées à améliorer le sort des ouvriers : « L'État, disait en 1881 un manifeste de l'empereur, a l'obligation de s'occuper plus qu'il n'a fait jusqu'à présent de ses membres dans le besoin. Il a le devoir d'aider au bien-être de tous, en particulier des faibles. » Conformément à cette déclaration, Bismarck fit voter trois lois d'assistance ouvrière organisant des caisses d'*assurances contre la maladie* (1883), *contre les accidents* (1884) et des *caisses de retraite pour les vieillards et les infirmes* (1889).

L'application des lois répressives cessa à la chute de Bismarck (1890). L'empereur Guillaume II qui, au début de son règne, inclinait à la politique des réformes sociales, revint par la suite, en présence des progrès constants des socialistes, aux idées de lutte. Il ne put toutefois obtenir du Parlement le vote de nouvelles lois de répression qui d'ailleurs devenaient inutiles. En effet, à mesure que le parti socialiste se développait, il atténuait son attitude intransigeante, perdait son caractère révolutionnaire et paraissait même se rallier à la forme monarchique de l'Empire. La modération de la Social-Démocratie lui permit de grossir sa clientèle électorale de la foule des mécon-

tants. Aussi en dépit d'une passagère défaite en 1907, ses progrès furent tels qu'aux élections de 1912 il y eut cent dix deputés socialistes élus par *quatre millions de suffrages.*

L'ALSACE-LORRAINE PROTESTATIONS DE 1871

Le 17 février 1871, tandis qu'à Versailles étaient arrêtés les préliminaires de la paix, à Bordeaux devant l'Assemblée Nationale élue pour conclure la paix, les députés du Haut-Rhin, du Bas-Rhin, de la Moselle et de la Meurthe donnaient lecture de la déclaration suivante : « Nous prenons nos concitoyens de France, les gouvernements et les peuples du monde entier, à témoin, que nous tenons d'avance pour nuls et non avenus tous actes et traités, vote ou plébiscite qui consentiraient abandon, en faveur de l'étranger, de tout ou partie de nos provinces de l'Alsace et de la Lorraine. *Nous proclamons par les présentes, à jamais inviolable le droit des Alsaciens et des Lorrains de rester membres de la nation française,* et nous jurons, tant pour nous que pour nos commettants, nos enfants et leurs descendants, de la revendiquer éternellement et par toutes les voies, envers et contre tous usurpateurs. »

Le 1er mars, quand on eut ratifié les préliminaires de paix, les députés d'Alsace-Lorraine, avant de sortir de l'Assemblée où désormais ils ne pouvaient plus siéger, firent entendre une suprême protestation : « Pour rester Français nous avons fait tous les sacrifices et nous sommes prêts à les faire encore. *Nous voulons être Français et nous resterons Français,* et il n'y a pas de puissance au monde, et il n'y a pas de signature ni de l'Assemblée, ni de la Prusse qui puisse nous empêcher de rester Français. »

Un an plus tard ces protestations étaient héroïquement contresignées par les Alsaciens-Lorrains. Le traité de Francfort leur reconnaissait la faculté d'opter individuellement pour la nationalité française. Les Allemands décrétèrent que quiconque opterait devrait, au 1er novembre 1872, quitter l'Alsace-Lorraine. Sacrifiant à l'amour de la grande patrie intérêts et affections, 158 000 Alsaciens-Lorrains, le dixième de la population, émigrèrent.

L'ALSACE-LORRAINE PAYS D'EMPIRE

Malgré ces energiques protestations, les Allemands étaient persuadés que les Alsaciens-Lorrains s'adapteraient en quelques mois à leur nouvelle patrie. Bismarck prévoyait cependant des difficultés du côté des Lorrains, « des éléments très indigestes ». Par prudence,

on ne constitua pas l'Alsace-Lorraine en Etat autonome. On la déclara propriété commune des Allemands, « Pays d'Empire » — *Reichsland* — et on la plaça sous l'autorité directe du Chancelier. L'Alsace-Lorraine fut soumise au *régime de la dictature.* L'usage du français fut interdit dans les actes publics et dans les écoles ; on supprima les journaux rédigés en français, on frappa d'amendes et l'on emprisonna quiconque gardait un drapeau ou une cocarde aux couleurs françaises ou seulement chantait des chansons patriotiques françaises. En même temps, l'on appelait au service militaire et l'on incorporait, surtout dans la garde prussienne, les jeunes Alsaciens-Lorrains. Par milliers, malgré les persécutions que leur fuite entraînait pour leurs familles, les conscrits passèrent en France. Quand, en 1874, l'Alsace-Lorraine fut appelée à nommer quinze représentants au Parlement, ses députés, en majorité des prêtres, renouvelèrent solennellement à Berlin la protestation de Bordeaux, puis se retirèrent. On les appela les *protestataires.*

Pourtant, en 1877, il sembla que l'intransigeance des Alsaciens-Lorrains commençât de faiblir. Il s'était formé un parti *autonomiste* qui ne protestait pas contre l'annexion, et demandait que l'Alsace-Lorraine eût, comme les divers États de l'Empire, son gouvernement particulier. Aux élections pour le Parlement, il y eut cinq autonomistes élus. En récompense, l'Alsace-Lorraine fut dotée d'un *gouverneur,* le « Statthalter », résidant à Strasbourg, et d'une *Commission régionale,* le « Landesausschuss », dont les décisions étaient, du reste, soumises à la ratification du Parlement. On pensa, par ces concessions, gagner les annexés. Aussi, lors du renouvellement du Parlement en 1881, le gouverneur leur demanda de témoigner, par leurs votes qu'ils reconnaissaient loyalement et franchement l'union de l'Alsace-Lorraine avec l'Allemagne ». A cette demande de plébiscite en faveur de l'Allemagne, les Alsaciens-Lorrains répondirent par l'élection de quinze députés protestataires.

Les persécutions recommencèrent aussitôt. Les Alsaciens-Lorrains ne plièrent pas. En 1887, à la suite d'un grave incident de frontière, la guerre semblait près d'éclater entre la France et l'Allemagne. Dans le même temps, eurent lieu les élections pour le Parlement : une fois encore, les Alsaciens-Lorrains n'élurent que des protestataires. Il y eut alors un redoublement de violences, un régime de terreur, des arrestations, des poursuites pour haute trahison contre les Alsaciens-Lorrains sus-

pects d'adhésion à des sociétés françaises. « Il fallait, disait-on à Berlin, leur limer les ongles jusqu'à ce que le sang jaillisse. » Un député de Metz fut expulsé, et nul Français ne put pénétrer dans les provinces annexées s'il n'était muni d'un passeport délivré par le gouvernement allemand. L'obligation du passeport fut supprimée à la chute de Bismarck; mais le régime des rigueurs se prolongea jusqu'à 1902.

Par la suite, l'affluence des immigrés allemands dans les villes, l'émotion causée aux Alsaciens-Lorrains, en immense majorité très catholiques, par l'abolition des Congrégations et du Concordat en France, amenèrent quelques changements dans la députation d'Alsace-Lorraine et dans l'attitude de ses représentants au Parlement. Quelques-uns se rapprochèrent du Centre; d'autres appartenaient au parti socialiste. L'esprit d'opposition revêtit des formes nouvelles. On parla beaucoup d'autonomie et moins de protestation. Le gouvernement impérial crut utiliser ce courant en accordant, en 1911, à l'Alsace-Lorraine, une *Constitution* qui lui conférait un simulacre d'autonomie. La loi nouvelle ne réussit ni à désarmer l'opposition, ni à rallier la population indigène; le nombre des conscrits qui passaient en France pour éviter de servir l'Allemagne resta, en moyenne, d'un millier par an, et, dans un livre, publié en 1909, un Allemand constatait qu'à Strasbourg, là où l'effort de germanisation avait été le plus énergique, le nombre des Alsaciens parlant français n'avait cessé de croître depuis 1871. « Si l'on songe, disait l'auteur, que le français n'est pas enseigné dans les écoles et que cet accroissement s'est produit sous la domination allemande, on trouvera dans ce fait ample matière à réflexion. » Ainsi, malgré la diversité des méthodes employées pour la germaniser, l'Alsace-Lorraine était, à la veille de la Grande Guerre, plus française de cœur et d'esprit qu'elle n'avait jamais été : c'est à ce résultat qu'avaient abouti quarante-quatre ans de domination allemande

LES ARMEMENTS DE L'ALLEMAGNE

Cependant l'Allemagne, depuis 1871, n'avait rien négligé pour s'assurer la possession définitive de sa conquête. Hantée par l'idée que les Français ne songeaient qu'à « la revanche », elle multipliait les précautions diplomatiques et militaires. Bismarck constitua d'abord avec l'Autriche et la Russie l'*entente des trois Empereurs* (1872), puis avec l'Autriche et l'Italie, la *Triple Alliance*



LE VÖLKERSCHLACHTDENKMAL, A LEIPZIG. — Photographie.

Le monument commémoratif de la bataille des Nations — Völkerschlachtdenkmal — a été édifié aux environs de Leipzig, à 3 kilomètres, sur un vaste monticule de débris artificiels de toutes sortes. Il commémore la grande bataille qui dura du 16 au 19 octobre 1813, journées fameuses où les Saxons s'illustrèrent en abandonnant Napoléon malgré leur traité d'alliance. Le monument mesure 91 mètres de hauteur. Sur un énorme soubassement s'élève une coupole de 65 mètres, dont la partie supérieure est flanquée de douze figures de guerriers hautes de 12 mètres. Ce monument, dont l'inauguration en 1913 a donné lieu à des réjouissances où s'étala le mysticisme guerrier des Allemands, est le plus célèbre des monuments commémoratifs des victoires qui encombrent les moindres villages de l'Allemagne. La massivité, la laideur, l'exagération des proportions de cette pyramide donnent une idée assez exacte du goût des Allemands pour le colossal et de la plupart de leurs monuments patriotiques.

pects d'adhésion à des sociétés françaises. « Il fallait, disait-on à Berlin, leur limer les ongles jusqu'à ce que le sang jaillisse. » Un député de Metz fut expulsé, et nul Français ne put pénétrer dans les provinces annexées s'il n'était muni d'un passeport délivré par le gouvernement allemand. L'obligation du passeport fut supprimée à la chute de Bismarck; mais le régime des rigueurs se prolongea jusqu'à 1902.

Par la suite, l'affluence des immigrés allemands dans les villes, l'émotion causée aux Alsaciens-Lorrains, en immense majorité très catholiques, par l'abolition des Congrégations et du Concordat en France, amenèrent quelques changements dans la députation d'Alsace-Lorraine et dans l'attitude de ses représentants au Parlement. Quelques-uns se rapprochèrent du Centre; d'autres appartenaient au parti socialiste. L'esprit d'opposition revêtit des formes nouvelles. On parla beaucoup d'autonomie et moins de protestation. Le gouvernement impérial crut utiliser ce courant en accordant, en 1911, à l'Alsace-Lorraine, une *Constitution* qui lui conférait un simulacre d'autonomie. La loi nouvelle ne réussit ni à désarmer l'opposition, ni à rallier la population indigène; le nombre des conscrits qui passaient en France pour éviter de servir l'Allemagne resta, en moyenne, d'un millier par an, et, dans un livre, publié en 1909, un Allemand constatait qu'à Strasbourg, là où l'effort de germanisation avait été le plus énergique, le nombre des Alsaciens parlant français n'avait cessé de croître depuis 1871. « Si l'on songe, disait l'auteur, que le français n'est pas enseigné dans les écoles et que cet accroissement s'est produit sous la domination allemande, on trouvera dans ce fait ample matière à réflexion. » Ainsi, malgré la diversité des méthodes employées pour la germaniser, l'Alsace-Lorraine était, à la veille de la Grande Guerre, plus française de cœur et d'esprit qu'elle n'avait jamais été : c'est à ce résultat qu'avaient abouti quarante-quatre ans de domination allemande

LES ARMEMENTS DE L'ALLEMAGNE

Cependant l'Allemagne, depuis 1871, n'avait rien négligé pour s'assurer la possession définitive de sa conquête. Hantée par l'idée que les Français ne songeaient qu'à « la revanche », elle multipliait les précautions diplomatiques et militaires. Bismarck constitua d'abord avec l'Autriche et la Russie l'*entente des trois Empereurs* (1872), puis avec l'Autriche et l'Italie, la *Triple Alliance*



LE VÖLKERSCHLACHTDENKMAL, A LEIPZIG. — Photographie.

Le monument commémoratif de la bataille des Nations — Völkerschlachtdenkmal — a été édifié aux environs de Leipzig, à 3 kilomètres, sur un vaste monticule de débris artificiels de toutes sortes. Il commémore la grande bataille qui dura du 16 au 19 octobre 1813, journées fameuses où les Saxons s'illustrèrent en abandonnant Napoléon malgré leur traité d'alliance. Le monument mesure 91 mètres de hauteur. Sur un énorme soubassement s'élève une coupole de 65 mètres, dont la partie supérieure est flanquée de douze figures de guerriers hautes de 12 mètres. Ce monument, dont l'inauguration en 1913 a donné lieu à des réjouissances où s'étala le mysticisme guerrier des Allemands, est le plus célèbre des monuments commémoratifs des victoires qui encombrent les moindres villages de l'Allemagne. La massivité, la laideur, l'exagération des proportions de cette pyramide donnent une idée assez exacte du goût des Allemands pour le colossal et de la plupart de leurs monuments patriotiques.

(1882), qui fut maintenue et renouvelée jusqu'en 1914; il redoutait un rapprochement entre la Russie et la France et réussit à l'empêcher tant qu'il fut au pouvoir. Quand ce rapprochement s'opéra après sa chute (1891) et qu'il fallut compter avec l'*alliance franco-russe*, l'empereur Guillaume II s'efforça d'en neutraliser les effets par l'amitié intime qu'il entretenait avec le tsar Nicolas II.

D'autre part, l'Alsace-Lorraine fut transformée en un camp immense, en une colossale place d'armes; et tout un système de chemins de fer stratégiques, minutieusement combiné, vint converger vers les frontières occidentales de l'Empire. On ajouta chaque année de nouveaux forts au camp retranché de Metz, devenu le plus formidable de l'Europe. L'armée, constamment renforcée, vit ses effectifs de paix portés de 400000 hommes en 1871 à 870 000 hommes en 1913; en même temps, des sommes énormes étaient consacrées à l'accroissement du matériel de guerre. La flotte de guerre, qui était presque inexistante en 1870, se développa, sous le règne de Guillaume II, avec une prodigieuse rapidité; elle dépassait de beaucoup la flotte française en 1913 et venait au deuxième rang de la flotte du monde, immédiatement après la flotte anglaise, dont la suprématie semblait menacée. Il n'était presque aucun Allemand qui ne fût persuadé de la nécessité de cet énorme effort militaire; les socialistes eux-mêmes, sauf une minorité, bien loin de combattre la politique des armements, l'approuvaient, et c'est dans la *Revue socialiste mensuelle* qu'étaient publiées ces lignes : « La considération d'un pays dépend aujourd'hui de sa force militaire, et s'il existe d'autres moyens d'imposer le respect, il est dangereux qu'un pays prenne sur lui le risque de le démontrer à lui seul. »

Mais les ambitions et les convoitises de l'Allemagne croissaient démesurément et dangereusement avec ses forces. Grisée par ses succès militaires et par ses succès économiques, elle se croyait de taille à dominer le monde entier[1]. Et elle n'était pas éloignée de penser que la guerre était le plus sûr moyen d'arriver le plus rapidement possible à ses fins, tant elle avait la certitude de la victoire. Cette certitude s'affirmait partout en Allemagne, non sans une véritable férocité. « Modestie de notre part serait pure folie, écrivait un Allemand en 1911; la guerre ne doit laisser aux vaincus que les yeux pour pleurer. »

1. Voir ci-dessus, page 592.

CHAPITRE XXIV

L'AUTRICHE-HONGRIE

LES LUTTES DES NATIONALITÉS

La monarchie autrichienne, composée de peuples différents de race, de langue et d'histoire, transformée au dix-huitième siècle en État unifié, absolu et centralisé, est devenue par une transformation nouvelle, dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle, une *monarchie dualiste et constitutionnelle*, où furent juxtaposés l'*empire d'Autriche* et le *royaume de Hongrie*. Cette transformation a été la conséquence du réveil des nationalités, manifesté tout d'abord par les *insurrections de 1848* : insurrections de la *Hongrie*, de la *Bohême*, de la *Croatie*. Jointes à une *insurrection libérale à Vienne*, elles mirent en péril l'existence même de la monarchie, mais furent finalement vaincues. Après la défaite de Sadowa, l'Empereur, pour échapper à une nouvelle insurrection, fut contraint de reconnaître par le *Compromis de 1867*, l'indépendance du royaume de Hongrie. La Bohême n'a pas cessé depuis lors de revendiquer le même traitement; mais ses revendications, jusqu'en 1914, n'ont donné lieu qu'à des désordres et des conflits parlementaires. Les mêmes aspirations à l'indépendance se sont manifestées chez les autres peuples de l'Empire et du Royaume. Il en est résulté un état de crise permanent, d'où l'Autriche-Hongrie ne pouvait sortir que transformée en monarchie fédérale ou démembrée.

LES NATIONS DE L'AUTRICHE-HONGRIE

L'Autriche-Hongrie était une Turquie de l'Europe Centrale. Elle était un assemblage de peuples différents de race, de langue, de religion, d'histoire, à qui les hasards de la politique et les combinaisons des diplomates avaient donné le même souverain : aucun autre lien ne les rattachait les uns aux autres. Quatre grandes races se heurtaient sur les territoires de la monarchie;

c'étaient, par ordre d'importance numérique, la race *slave*, la race *germanique*, la race *mongole*, la race *latine*.

Le groupe slave et le groupe latin ne formaient ni l'un ni l'autre un tout homogène. Chacun d'eux était subdivisé en plusieurs peuples. Tout d'abord, on distinguait parmi les Slaves les *Slaves du Nord* et les *Slaves du Sud*. Le groupe des Slaves du Nord comprenait les *Tchèques*, établis en Bohême et en Moravie; les *Slovaques*; les *Polonais*, les *Ruthènes*, les *Petits-Russiens* établis en Galicie; des différences de langues existaient entre ces divers peuples. Le groupe des Slaves du Sud ou *Yougoslaves* comprenait les *Slovènes*, les *Croates*, les *Serbes*, les *Dalmates*. Ces trois derniers peuples sont tous de race et de langue serbes, mais ils sont séparés par des différences de religion : les Croates et les Dalmates sont catholiques; les Serbes sont orthodoxes grecs.

La groupe latin comprenait les *Roumains* en Transylvanie; les *Italiens* à Trente et à Trieste.

Affaiblis par ces divisions, Slaves et Latins l'étaient encore par l'excentricité de leurs territoires. Ils étaient rejetés aux frontières, disposés en chapelet tout autour de la monarchie, sans communications directes entre eux, les Italiens et les Roumains aux extrémités Est et Ouest, les Slaves au Nord et au Sud.

Par contre, le groupe germanique et le groupe mongol, les *Allemands* et les *Magyars*, occupaient une position centrale. Les Allemands sont établis dans la région alpestre, sur les deux rives du Danube jusqu'à Presbourg, et sur le pourtour de la Bohême. Les Magyars, frères des Turcs, occupent la plaine hongroise. Les uns et les autres forment un tout compact. Allemands et Magyars prétendaient exercer, ils exerçaient de fait une véritable hégémonie sur les autres peuples de la monarchie : les Allemands sur les Tchèques, les Slovaques, les Slovènes et les Italiens; les Magyars, sur les Croates, les Serbes et les Roumains. De là des rivalités et des haines, de peuples dominés à peuples dominants.

Tous ces peuples, en effet, avaient formé jadis des États souverains : royaumes de Bohême, de Hongrie, de Croatie, grand-duché de Transylvanie, archiduchés de Haute et de Basse-Autriche, comté du Tyrol, etc. Chacun avait sa capitale : la Bohême, Prague; la Hongrie, Budapest; la Croatie, Zagreb — Agram; l'archiduché d'Autriche, Vienne; le Tyrol, Trente, etc. Chacun se souvenait d'avoir eu sa constitution particulière — telle la *Bulle d'Or* en Hongrie[1] — son gouvernement, sa représentation nationale, sa Diète, un ensemble de droits, dits *droits historiques*, abolis ou mutilés au cours des temps et que chacun espérait voir remettre en vigueur.



LES NATIONALITÉS DE L'AUTRICHE-HONGRIE.

LA MONARCHIE CENTRALISÉE

Ces droits historiques, les peuples, à mesure qu'ils passèrent sous l'autorité des Habsbourg, avaient eu le souci de les sauvegarder par des traités, afin de sauvegarder en même temps leur personnalité et de ne pas se laisser absorber et confondre en un peuple unique. Les Habsbourg, archiducs à Vienne, comtes à Trente, etc. devaient en vertu des traités se faire couronner rois de Bohême à Prague, rois de Hongrie à Budapest. Mais malgré les engagements contractés par eux, toute leur politique, dès le dix-septième siècle, tendit à fondre en une nation toutes ces nations, à tirer de tous ces États un État centralisé à la française. On a vu quels furent, dans ce dessein, au dix-huitième siècle, les efforts de Marie-Thérèse et de Joseph II. Sauf en Hongrie où la Diète

c'étaient, par ordre d'importance numérique, la race *slave*, la race *germanique*, la race *mongole*, la race *latine*.

Le groupe slave et le groupe latin ne formaient ni l'un ni l'autre un tout homogène. Chacun d'eux était subdivisé en plusieurs peuples. Tout d'abord, on distinguait parmi les Slaves les *Slaves du Nord* et les *Slaves du Sud*. Le groupe des Slaves du Nord comprenait les *Tchèques*, établis en Bohême et en Moravie; les *Slovaques*; les *Polonais*, les *Ruthènes*, les *Petits-Russiens* établis en Galicie; des différences de langues existaient entre ces divers peuples. Le groupe des Slaves du Sud ou *Yougoslaves* comprenait les *Slovènes*, les *Croates*, les *Serbes*, les *Dalmates*. Ces trois derniers peuples sont tous de race et de langue serbes, mais ils sont séparés par des différences de religion : les Croates et les Dalmates sont catholiques; les Serbes sont orthodoxes grecs.

La groupe latin comprenait les *Roumains* en Transylvanie; les *Italiens* à Trente et à Trieste.

Affaiblis par ces divisions, Slaves et Latins l'étaient encore par l'excentricité de leurs territoires. Ils étaient rejetés aux frontières, disposés en chapelet tout autour de la monarchie, sans communications directes entre eux, les Italiens et les Roumains aux extrémités Est et Ouest, les Slaves au Nord et au Sud.

Par contre, le groupe germanique et le groupe mongol, les *Allemands* et les *Magyars*, occupaient une position centrale. Les Allemands sont établis dans la région alpestre, sur les deux rives du Danube jusqu'à Presbourg, et sur le pourtour de la Bohême. Les Magyars, frères des Turcs, occupent la plaine hongroise. Les uns et les autres forment un tout compact. Allemands et Magyars prétendaient exercer, ils exerçaient de fait une véritable hégémonie sur les autres peuples de la monarchie : les Allemands sur les Tchèques, les Slovaques, les Slovènes et les Italiens; les Magyars, sur les Croates, les Serbes et les Roumains. De là des rivalités et des haines, de peuples dominés à peuples dominants.

Tous ces peuples, en effet, avaient formé jadis des États souverains : royaumes de Bohême, de Hongrie, de Croatie, grand-duché de Transylvanie, archiduchés de Haute et de Basse-Autriche, comté du Tyrol, etc. Chacun avait sa capitale : la Bohême, Prague; la Hongrie, Budapest; la Croatie, Zagreb — Agram; l'archiduché d'Autriche, Vienne; le Tyrol, Trente, etc. Chacun se souvenait d'avoir eu sa constitution particulière —

telle la *Bulle d'Or* en Hongrie[1] — son gouvernement, sa représentation nationale, sa Diète, un ensemble de droits, dits *droits historiques*, abolis ou mutilés au cours des temps et que chacun espérait voir remettre en vigueur.



Les nationalités de l'Autriche-Hongrie.

LA MONARCHIE CENTRALISÉE

Ces droits historiques, les peuples, à mesure qu'ils passèrent sous l'autorité des Habsbourg, avaient eu le souci de les sauvegarder par des traités, afin de sauvegarder en même temps leur personnalité et de ne pas se laisser absorber et confondre en un peuple unique. Les Habsbourg, archiducs à Vienne, comtes à Trente, etc. devaient en vertu des traités se faire couronner rois de Bohême à Prague, rois de Hongrie à Budapest. Mais malgré les engagements contractés par eux, toute leur politique, dès le dix-septième siècle, tendit à fondre en une nation toutes ces nations, à tirer de tous ces États un État centralisé à la française. On a vu quels furent, dans ce dessein, au dix-huitième siècle, les efforts de Marie-Thérèse et de Joseph II. Sauf en Hongrie où la Diète

garda ses pouvoirs, ils étaient à peu près parvenus à leurs fins : les pouvoirs locaux, bien que toujours existants, n'avaient plus qu'une apparence de vie, et Vienne était devenue la capitale unique de la monarchie, le centre de toute son administration.

Les désastres de l'Autriche pendant les guerres de la Révolution et de l'Empire ne changèrent rien à cette situation intérieure. La monarchie autrichienne demeura un État d'ancien régime, où la société était divisée en classes, où le système féodal avec la corvée pesait toujours sur les paysans, où le souverain était à peu près absolu. Après 1815, le chancelier *Metternich*[1], le vrai souverain sous les empereurs *François Ier* (1792-1835) et *Ferdinand Ier* (1835-1848), s'appliqua à maintenir ce qui était, à empêcher toute diffusion des idées libérales, à garder les pays autrichiens de la « contagion révolutionnaire ». Pendant plus de trente ans, jusqu'à 1848, toutes les libertés furent refusées aux sujets de l'empereur. Une nombreuse police secrète enveloppait le pays d'espions. La censure la plus rigoureuse était exercée sur les livres, les journaux, l'enseignement des professeurs dans les Universités. Metternich en vint à vouloir empêcher les Autrichiens de voyager au dehors, par crainte qu'il ne leur arrivât de se laisser gagner aux idées de liberté, et nul ne put sortir d'Autriche sans un passeport que le gouvernement impérial refusait le plus souvent.

LA RÉVOLUTION DE 1848

Malgré tant de précautions, les idées libérales pénétrèrent en Autriche. A Vienne, les étudiants, qui vivaient mêlés au peuple, les propagèrent parmi les ouvriers et les petits bourgeois. D'autre part, sous l'influence de patriotes érudits qui, dans les divers pays de la monarchie, avaient étudié et remis en honneur la langue, la littérature, l'histoire locales, les peuples avaient repris conscience d'eux-mêmes; le sentiment national et le désir de recouvrer l'ancienne autonomie s'étaient réveillés ou développés chez tous, en particulier chez les Tchèques, les Magyars et les Croates. Aussi, en 1848, quand parvint la nouvelle de la Révolution française de Février, l'empire d'Autriche tout entier s'émut. Partout à la fois se produisirent des mouvements *libéraux* et *nationaux*. Magyars et Tchèques réclamèrent l'autonomie de la Hongrie (3 mars) et de la Bohême (11 mars), et pour chacun des

1. Voir ci-dessus, page 295.

deux royaumes un ministère national, responsable devant leur représentation nationale, les Diètes. A Vienne, le peuple soulevé (13-15 mars) contraignit Metternich à fuir, caché dans une voiture de blanchisseuse. La crise ainsi commencée, et compliquée tout aussitôt par l'insurrection du Lombard-Vénitien[1], dura un an et demi (mars 1848-août 1849). Ferdinand, désarmé par la soudaineté des événements, céda d'abord sur tous les points. Aux Viennois il accorda la réunion d'une Assemblée Constituante dont l'acte principal fut l'abolition du régime féodal (31 août 1848). Aux Magyars et aux Tchèques il concéda les ministères particuliers (27 mars-8 avril 1848).

Mais la réaction suivit de près. Elle commença en Bohême, à Prague. Au cours d'un *congrès* des représentants de tous les pays slaves de la monarchie, sorte de Parlement slave opposé au Parlement germanique de Francfort[2], une émeute fournit le prétexte d'une exécution militaire. La ville fut bombardée et l'on retira toutes les concessions faites aux Tchèques (12-17 juin 1848). Vienne fut traitée comme Prague, dès que la victoire de Custozza[3] donna la certitude que la crise italienne touchait à sa fin. A la suite d'un soulèvement tenté pour empêcher le départ de régiments mis en route contre les Magyars insurgés, soulèvement où les émeutiers pendirent à un réverbère le ministre de la Guerre (6 octobre 1848), Vienne fut bloquée, bombardée, traitée en ville prise d'assaut (28-30 octobre). Ferdinand ayant abdiqué (2 décembre), son successeur, son neveu *François-Joseph* (1848-1916), prononça la dissolution de la Constituante (19 janvier 1849).

LA GUERRE DE HONGRIE

On eut moins facilement raison des Magyars. C'est qu'en Hongrie l'Empereur se heurta, non plus à l'insurrection d'une ville, mais à *un peuple entier*, l'un des plus tenaces et des plus énergiques de l'Europe. De plus ce peuple, en face des Autrichiens, était pour la majeure partie dans l'état d'esprit du peuple français en 1792, en face des souverains coalisés. En effet, dès le début du mouvement, la Diète de Hongrie avait émancipé les paysans, aboli le régime féodal et proclamé l'égalité de tous les Magyars (18 mars 1848); si bien qu'en combattant pour l'autonomie de la Hongrie, le paysan magyar combattait pour sa liberté personnelle. Aussi fallut-il aux

1. Voir ci-dessus, page 425.
2. Voir ci-dessus, page 449.
3. Voir ci-dessus, page 426.

Autrichiens pour soumettre la Hongrie une vraie guerre, près d'un an de lutte et le secours des armées russes.



PAYSAN HONGROIS EN COSTUME DE FÊTE.
Photographie Kénil.

Bottes souples vernies; pantalon blanc de toile de lin, avec broderies et jours; tunique-chemise blanche à larges manches; gilet noir à boutons d'argent; cravate à broderies d'or; sur les épaules, large et lourd manteau de bure blanche, avec grand col marin orné d'applications de drap de couleur; pipe à la main. — ***Les Hongrois sont un peuple de race jaune, proches parents des Turcs; ils sont réputés surtout comme hardis cavaliers.***

L'autonomie accordée aux Magyars avait immédiatement provoqué un mouvement autonomiste chez leurs voisins, Serbes, Croates, Roumains. Mais en 1848, **comme plus tard, les Magyars n'admettaient** l'autonomie que pour eux et prétendaient tenir en tutelle les autres peuples. Aussi les Serbes, puis les Croates, ces derniers secrètement encouragés par l'Empereur et dirigés par leur gouverneur le *ban* Jelatchitch, attaquèrent les Magyars (11 septembre 1848). Tout en reconnaissant encore l'Empereur pour leur roi, les Magyars organisèrent un *comité de défense* dont le président fut le journaliste-député *Kossuth*, l'un de ceux qui avaient le plus contribué à surexciter le sentiment de l'indépendance. Quand Ferdinand eut abdiqué, les Magyars refusèrent d'abord de reconnaître François-Joseph, puis ils proclamèrent la déchéance des Habsbourg et la pleine indépendance de la Hongrie (14 avril 1849). Attaqués par les Autrichiens au nord et au nord-ouest, par les Croates et les Serbes au sud-ouest et au sud, les Hongrois, au début, réussirent à arrêter leurs adversaires. Mais le tsar Nicolas Ier, l'ennemi de toutes les révolutions, craignant d'autre part que l'exemple des Magyars ne provoquât une insurrection de la Pologne russe, offrit à François-Joseph le secours de ses armées. Elles arrivèrent par le nord-est et l'est, par la Galicie et la Transylvanie. Enveloppés, les Magyars succombèrent; leur principale armée dut capituler à *Vilagos* (14 août 1849). Pour achever sa victoire, le gouvernement impérial fit fusiller, pendre ou emprisonner tous les Magyars qui avaient joué un rôle de quelque importance dans l'insurrection, et qui n'avaient pu, comme l'avait fait Kossuth, se réfugier à l'étranger.

LA RÉACTION

Les révolutions de 1848 furent suivies de dix années de réaction et d'absolutisme. On en revint au système de Joseph II, qui tendait à germaniser tous les États de la monarchie. La Hongrie se vit enlever sa Diète et fut partagée en provinces, gouvernées par des fonctionnaires allemands qui ne savaient même pas le magyar. Par suite, le pays demeurait frémissant, et lors de la guerre d'Italie, au moment de Solférino[1], François-Joseph put craindre une insurrection en Hongrie. Il se décida à donner de sa seule autorité à la monarchie une organisation constitutionnelle.

LES PATENTES DE 1860-1861

La décision prise, François-Joseph hésita entre deux systèmes : le système *fédératif* et le système *centraliste*. Dans le *système fédératif*, — le système actuel de l'empire allemand — chaque peuple aurait sa Diète, son ministère, et se gouvernerait à sa guise en toute matière qui ne serait pas d'intérêt général. A Vienne, un Parlement composé des délégués des Diètes servirait de lien entre les États et délibérerait sur les questions d'intérêt commun : affaires étrangères, armée, finances, commerce, voies de communication. Dans le *système centraliste*, les Diètes n'auraient pas plus de pouvoir qu'en France les assemblées départementales, les Conseils généraux, et les États ne seraient pour ainsi dire que des provinces. Il n'y aurait pour tous les États qu'un

1. Voir ci-dessus, page 435.

Autrichiens pour soumettre la Hongrie une vraie guerre, près d'un an de lutte et le secours des armées russes.



PAYSAN HONGROIS EN COSTUME DE FÊTE.
Photographie Kénil.

*Bottes souples vernies; pantalon blanc de toile de lin, avec broderies et jours; tunique-chemise blanche à larges manches; gilet noir à boutons d'argent; cravate à broderies d'or; sur les épaules, large et lourd manteau de bure blanche, avec grand col marin orné d'applications de drap de couleur; pipe à la main. — **Les Hongrois sont un peuple de race jaune, proches parents des Turcs; ils sont réputés surtout comme hardis cavaliers.***

L'autonomie accordée aux Magyars avait immédiatement provoqué un mouvement autonomiste chez leurs voisins Serbes, Croates, Roumains. Mais en 1848, **comme plus tard, les Magyars n'admettaient l'autonomie** que pour eux et prétendaient tenir en tutelle les autres peuples. Aussi les Serbes, puis les Croates, ces derniers secrètement encouragés par l'Empereur et dirigés par leur gouverneur le *ban* Jelatchitch, attaquèrent les Magyars (11 septembre 1848). Tout en reconnaissant encore l'Empereur pour leur roi, les Magyars organisèrent un *comité de défense* dont le président fut le journaliste-député *Kossuth*, l'un de ceux qui avaient le plus contribué à surexciter le sentiment de l'indépendance. Quand Ferdinand eut abdiqué, les Magyars refusèrent d'abord de reconnaître François-Joseph, puis ils proclamèrent la déchéance des Habsbourg et la pleine indépendance de la Hongrie (14 avril 1849). Attaqués par les Autrichiens au nord et au nord-ouest, par les Croates et les Serbes au sud-ouest et au sud, les Hongrois, au début, réussirent à arrêter leurs adversaires. Mais le tsar Nicolas Ier, l'ennemi de toutes les révolutions, craignant d'autre part que l'exemple des Magyars ne provoquât une insurrection de la Pologne russe, offrit à François-Joseph le secours de ses armées. Elles arrivèrent par le nord-est et l'est, par la Galicie et la Transylvanie. Enveloppés, les Magyars succombèrent; leur principale armée dut capituler à *Vilagos* (14 août 1849). Pour achever sa victoire, le gouvernement impérial fit fusiller, pendre ou emprisonner tous les Magyars qui avaient joué un rôle de quelque importance dans l'insurrection, et qui n'avaient pu, comme l'avait fait Kossuth, se réfugier à l'étranger.

LA RÉACTION

Les révolutions de 1848 furent suivies de dix années de réaction et d'absolutisme. On en revint au système de Joseph II, qui tendait à germaniser tous les États de la monarchie. La Hongrie se vit enlever sa Diète et fut partagée en provinces, gouvernées par des fonctionnaires allemands qui ne savaient même pas le magyar. Par suite, le pays demeurait frémissant, et lors de la guerre d'Italie, au moment de Solférino[1], François-Joseph put craindre une insurrection en Hongrie. Il se décida à donner de sa seule autorité à la monarchie une organisation constitutionnelle.

LES PATENTES DE 1860-1861

La décision prise, François-Joseph hésita entre deux systèmes : le système *fédératif* et le système *centraliste*. Dans le *système fédératif*, — le système actuel de l'empire allemand — chaque peuple aurait sa Diète, son ministère, et se gouvernerait à sa guise en toute matière qui ne serait pas d'intérêt général. A Vienne, un Parlement composé des délégués des Diètes servirait de lien entre les États et délibérerait sur les questions d'intérêt commun : affaires étrangères, armée, finances, commerce, voies de communication. Dans le *système centraliste*, les Diètes n'auraient pas plus de pouvoir qu'en France les assemblées départementales, les Conseils généraux, et les États ne seraient pour ainsi dire que des provinces. Il n'y aurait pour tous les États qu'un

1. Voir ci-dessus, page 435.

ministère, à Vienne, et un Parlement composé de deux Chambres : une *Chambre des Seigneurs*, nommée par l'Empereur, une Chambre des députés, élue par les Diètes provinciales.

Le système fédératif, favorable aux Slaves, devait mécontenter les Allemands et les Magyars, désireux de dominer sur tous les peuples de la monarchie. Le système centraliste devait avoir les Allemands pour lui, contre lui tous les peuples.

En quatre mois l'Empereur *essaya les deux systèmes*. Il promulgua d'abord une constitution fédérative, la *Patente* du 20 octobre 1860. Puis devant les protestations des Allemands et des Magyars, il mit en vigueur sous le nom de *Patente complémentaire*, une constitution centraliste (26 février 1861). Loin d'assurer la paix, l'octroi de la Patente provoqua une vive agitation politique : Magyars, Croates, Transylvains, Tchèques refusèrent de se faire représenter au Parlement de Vienne. L'Empereur en était réduit à négocier avec eux quand survinrent la guerre de 1866, et la désastreuse campagne de Bohême[1].

LE COMPROMIS DE 1867

Sadowa, sept ans après Solférino, achevait de ruiner le prestige impérial. Pour éviter une catastrophe intérieure, François-Joseph se hâta de traiter avec les Magyars. Un *Compromis* négocié entre le chancelier *Beust* et le chef du parti modéré dans la Diète de Hongrie, *François Deak*, régla de la manière suivante la situation du royaume magyar (28 juin 1867).

La Hongrie formait un royaume pleinement indépendant. La couronne était héréditaire dans la famille de Habsbourg. Le roi devait se faire couronner à Budapest, capitale du royaume. Il exerçait le pouvoir exécutif, assisté d'un ministère magyar responsable devant la Diète. La Diète exerçait le pouvoir législatif. Elle était composée de deux Chambres ou *Tables* : la *Chambre des Magnats* — la Chambre des Grands, — nommée par le roi; la *Chambre des députés*, élue par un système censitaire.

Le compromis reconnaissait que la Hongrie avait des intérêts communs avec les autres États dont le roi était souverain : par suite, il établissait un *ministère commun*, composé des trois ministres des *Affaires étrangères*, de la *Guerre*, des *Finances*, celles-ci réduites aux dépenses nécessitées par la défense commune. Pour délibérer sur les intérêts communs, deux fois par

1. Voir ci-dessus, page 463.

an, alternativement à Vienne et à Budapest, se réunissaient des *Délégations* de la Diète hongroise et du Parlement autrichien. Les Délégations votaient en particulier le budget des ministères communs qui était alimenté par les recettes des douanes.

Le compromis était conclu pour dix ans et renouvelable. Il partageait la monarchie autrichienne en deux États : ***l'empire d'Autriche* et le *royaume de Hongrie* : on donna à cette organisation** le nom de *Dualisme Austro-Hongrois*. Quand on traça les frontières des deux États, on prit comme limite au sud-est de Vienne un petit affluent de la rive droite du Danube, la *Leitha*. De là les noms de *Transleithanie* et de *Cisleithanie* donnés, le premier au royaume de Hongrie, le second à l'empire d'Autriche.

LA CONSTITUTION DE DÉCEMBRE.

Le Compromis réglant la question hongroise, l'Empereur promulgua pour l'empire d'Autriche une nouvelle loi constitutionnelle (21 décembre 1867). Cette loi, dite *Constitution de Décembre*, complétait la Patente de 1861 en établissant la responsabilité des ministres devant les Chambres, et par conséquent le régime parlementaire. Elle proclamait en même temps l'égalité de droits de toutes les nationalités composant l'empire, et garantissait à chacune d'elles le droit de « maintenir et de cultiver sa langue ».

LES LUTTES DES NATIONALITÉS

L'organisation « dualiste » de 1867 n'assura pas plus la paix intérieure que ne l'avait assurée la constitution centraliste de 1861. Le Compromis consacrait en effet les prétentions des Magyars et des Allemands à l'hégémonie sur les autres nationalités. Ces nationalités protestèrent et entamèrent une lutte acharnée pour s'affranchir de toute tutelle étrangère, et recouvrer comme les Magyars l'exercice de leurs droits historiques, leur autonomie. Les protestations les plus énergiques vinrent en Hongrie des *Croates*, en Autriche des *Tchèques*.

LE COMPROMIS CROATE

Les efforts des Croates aboutirent à la conclusion avec les Magyars d'un compromis (1868) revisé à deux reprises (1873-1881) qui établit dans le royaume de Hongrie une sorte de dualisme. Les Croates eurent à Zagreb leur Diète, de qui seule relevait tout ce qui concernait les affaires intérieures, la justice, l'instruction publique, etc.

Pour délibérer sur les affaires d'intérêt commun, diplomatie, armée, travaux publics, commerce, etc., les Croates envoyaient à la Chambre magyare, à Buda-Pest, une délégation de quarante députés. Dans le ministère hongrois il y eut un ministre spécial des Affaires croates. A Zagreb, le pouvoir exécutif était aux mains d'un gouverneur général ou *Ban*, représentant le roi qui le nommait, et devant qui il était responsable.

LA QUESTION TCHÈQUE

Dans l'empire d'Autriche les Tchèques, aussitôt le Compromis signé, revendiquèrent à leur tour par une *Déclaration* (22 août 1868) leurs droits historiques. Ils rappelèrent qu'ils n'étaient unis aux autres États que par la communauté du souverain et refusèrent de se faire représenter au Parlement de Vienne. L'agitation devint telle que l'Empereur, après avoir essayé des mesures de rigueur, entama des négociations avec les Tchèques. Elles aboutirent à la publication d'un *rescrit* (14 septembre 1871), par lequel l'Empereur reconnaissait solennellement les droits historiques du royaume de Bohême, et s'engageait à se faire couronner roi à Prague, comme il s'était fait couronner roi à Budapest. En même temps était arrêté un projet de constitution qui, comme le Compromis pour le royaume de Hongrie, assurait l'indépendance du royaume de Bohême. L'État double austro-hongrois allait devenir un État triple austro-bohémo-hongrois.

Mais le projet souleva les colères des Allemands d'Autriche et provoqua l'intervention secrète du gouvernement impérial allemand. Bismarck songeait en effet à une alliance avec l'Autriche. Or cette alliance devenait difficile si les Slaves, ennemis traditionnels des Allemands, prenaient dans l'empire autrichien la place prépondérante à laquelle leur nombre leur donnait droit. Leurs sympathies avouées allaient en effet à la Russie, la grande nation slave, et à la France à qui les Tchèques, au milieu même de la guerre de 1870, avaient témoigné courageusement leur amitié, en protestant seuls dans toute l'Europe contre le bombardement de Paris et le rapt de l'Alsace-Lorraine. A la double opposition allemande s'ajouta l'opposition des Magyars : ils redoutaient que l'émancipation des Slaves en Autriche ne surexcitât les désirs d'indépendance des Slaves en Hongrie. François-Joseph recula devant la coalition des Allemands et des Magyars. Le projet de compromis tchèque fut abandonné, et moins de deux mois après la publication du rescrit impérial



PRAGUE. — LE PONT CHARLES IV; TOUR DE LA RIVE DROITE.
Photographie.

Prague, l'antique capitale du royaume tchèque de Bohême, est une belle ville construite sur la Moldau. Elle dut sa splendeur à la dynastie plus qu'à demi française de Luxembourg, surtout à l'empereur-roi Charles IV, *fils du roi Jean, tué dans les rangs français à Crécy. Charles IV appela à Prague l'architecte français* Mathieu d'Arras, *l'auteur des plus beaux monuments de Prague, la cathédrale et le pont Charles IV, deux chefs-d'œuvre de notre art ogival. Le pont, commencé en 1357, mesure 497 m., avec 16 arches surmontées de 30 statues; deux tours monumentales gardent les entrées. — A droite statue moderne de Charles IV. Au fond sur la colline, silhouette du* Hradschin, *le palais royal.*

de septembre, on vit la police en rechercher soigneusement les exemplaires et les confisquer comme on eût fait d'une publication subversive.

Pour délibérer sur les affaires d'intérêt commun, diplomatie, armée, travaux publics, commerce, etc., les Croates envoyaient à la Chambre magyare, à Buda-Pest, une délégation de quarante députés. Dans le ministère hongrois il y eut un ministre spécial des Affaires croates. A Zagreb, le pouvoir exécutif était aux mains d'un gouverneur général ou *Ban*, représentant le roi qui le nommait, et devant qui il était responsable.

LA QUESTION TCHÈQUE

Dans l'empire d'Autriche les Tchèques, aussitôt le Compromis signé, revendiquèrent à leur tour par une *Déclaration* (22 août 1868) leurs droits historiques. Ils rappelèrent qu'ils n'étaient unis aux autres États que par la communauté du souverain et refusèrent de se faire représenter au Parlement de Vienne. L'agitation devint telle que l'Empereur, après avoir essayé des mesures de rigueur, entama des négociations avec les Tchèques. Elles aboutirent à la publication d'un *rescrit* (14 septembre 1871), par lequel l'Empereur reconnaissait solennellement les droits historiques du royaume de Bohême, et s'engageait à se faire couronner roi à Prague, comme il s'était fait couronner roi à Budapest. En même temps était arrêté un projet de constitution qui, comme le Compromis pour le royaume de Hongrie, assurait l'indépendance du royaume de Bohême. L'État double austro-hongrois allait devenir un État triple austro-bohémo-hongrois.

Mais le projet souleva les colères des Allemands d'Autriche et provoqua l'intervention secrète du gouvernement impérial allemand. Bismarck songeait en effet à une alliance avec l'Autriche. Or cette alliance devenait difficile si les Slaves, ennemis traditionnels des Allemands, prenaient dans l'empire autrichien la place prépondérante à laquelle leur nombre leur donnait droit. Leurs sympathies avouées allaient en effet à la Russie, la grande nation slave, et à la France à qui les Tchèques, au milieu même de la guerre de 1870, avaient témoigné courageusement leur amitié, en protestant seuls dans toute l'Europe contre le bombardement de Paris et le rapt de l'Alsace-Lorraine. A la double opposition allemande s'ajouta l'opposition des Magyars : ils redoutaient que l'émancipation des Slaves en Autriche ne surexcitât les désirs d'indépendance des Slaves en Hongrie. François-Joseph recula devant la coalition des Allemands et des Magyars. Le projet de compromis tchèque fut abandonné, et moins de deux mois après la publication du rescrit impérial



PRAGUE. — LE PONT CHARLES IV; TOUR DE LA RIVE DROITE.
Photographie.

Prague, l'antique capitale du royaume tchèque de Bohême, est une belle ville construite sur la Moldau. Elle dut sa splendeur à la dynastie plus qu'à demi française de Luxembourg, surtout à l'empereur-roi Charles IV, *fils du roi Jean, tué dans les rangs français à Crécy. Charles IV appela à Prague l'architecte français* Mathieu d'Arras, *l'auteur des plus beaux monuments de Prague, la cathédrale et le pont Charles IV, deux chefs-d'œuvre de notre art ogival. Le pont, commencé en 1357, mesure 497 m., avec 16 arches surmontées de 30 statues ; deux tours monumentales gardent les entrées. — A droite statue moderne de Charles IV. Au fond sur la colline, silhouette du* Hradschin, *le palais royal.*

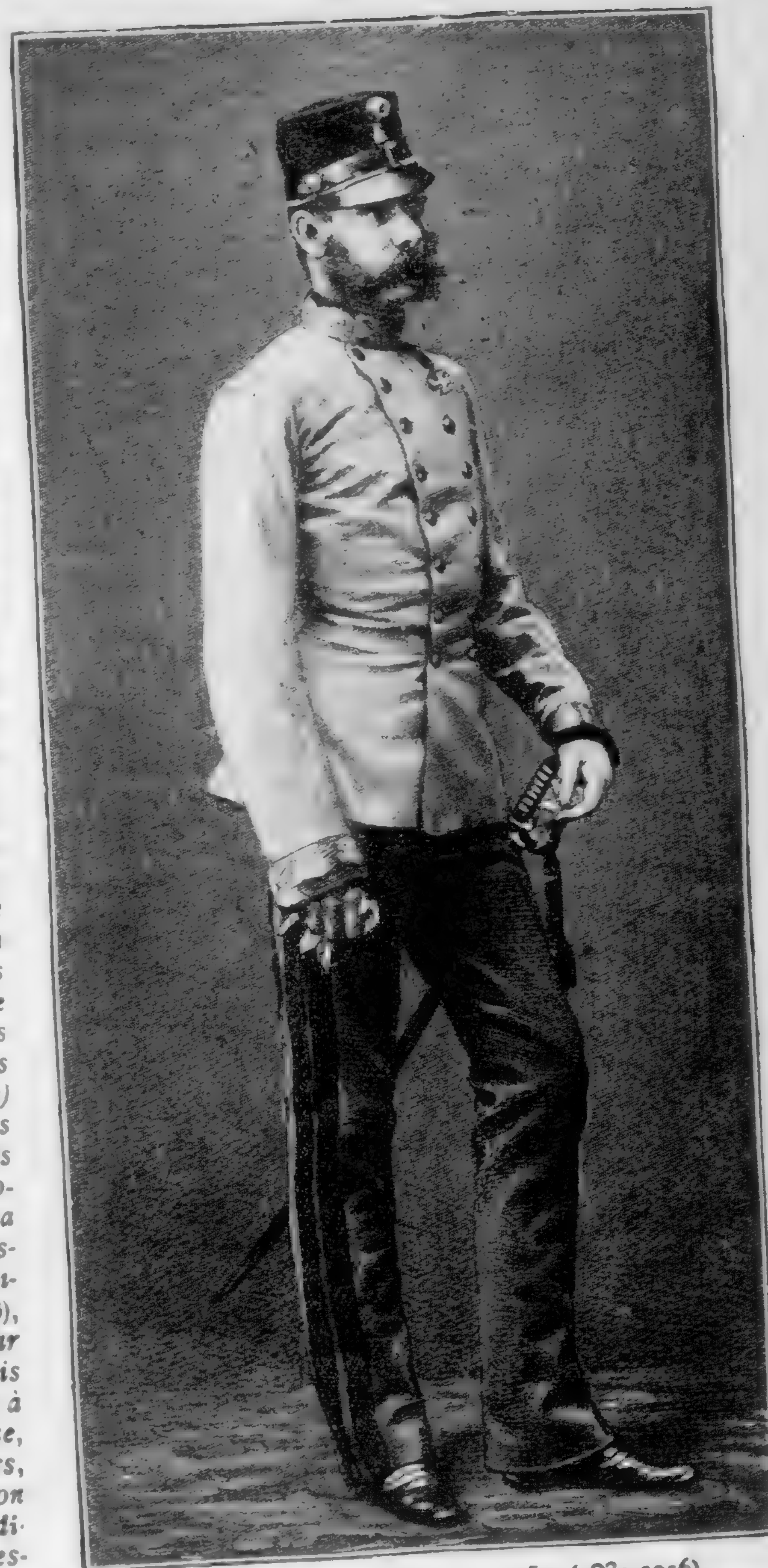
de septembre, on vit la police en rechercher soigneusement les exemplaires et les confisquer comme on eût fait d'une publication subversive.

LA QUESTION DES LANGUES

Depuis lors, tous les efforts des Tchèques se heurtèrent à l'opposition systématique des Allemands d'Autriche. Entre les deux peuples, l'Empereur continua la politique de bascule, alternativement fidèle au système centraliste, puis paraissant incliner à l'adoption du système fédéral. Le conflit entre Allemands et Tchèques porta plus particulièrement, depuis 1879, sur la *question des langues*. Bien que la Constitution de Décembre proclamât que chacun des peuples de l'Empire avait le droit de maintenir et de cultiver sa langue, l'allemand était demeuré partout la langue officielle, et les centralistes n'en voulaient pas admettre d'autre. Après avoir gouverné jusqu'en 1879 avec des ministres centralistes, François-Joseph se sépara d'eux à propos de l'occupation de la Bosnie et de l'Herzégovine. Cette occupation était vue d'un mauvais œil par des Allemands parce qu'elle coûtait cher, plus de 200 millions, et par les Magyars parce que, les Bosniaques étant frères des Croates et des Serbes, l'élément serbe, déjà trop nombreux au gré des Magyars en Hongrie, allait être fortement accru.

Mécontent de l'opposition des centralistes, l'Empereur se rapprocha des Tchèques, des Polonais, des Slovènes, et pendant près de vingt ans il pratiqua, presque sans interruption, une politique favorable aux vues des fédéralistes. C'est ainsi qu'il accorda aux Tchèques la création d'une université tchèque à Prague à côté de l'université allemande (1879); la publication des actes officiels à la fois en tchèque et en allemand (1880). La mesure la plus importante fut l'*ordonnance sur les langues*, publiée en 1897. En vertu de cette ordonnance, tout fonctionnaire en Bohême devait savoir parler et écrire l'allemand et le tchèque. Tous les fonctionnaires de race tchèque parlant déjà l'allemand, et les fonctionnaires de race allemande ignorant pour la plupart le tchèque, langue fort difficile, l'élément allemand allait être éliminé de l'administration. Les Allemands ripostèrent en organisant à la Chambre l'obstruction par la violence. On alla jusqu'à se battre à coups de poing, à coups d'encrier, à prendre d'assaut la tribune du président. Le désordre gagna la rue et il y eut des commencements d'émeutes. L'ordonnance sur les langues fut rapportée (février 1898). Alors à l'obstruction allemande succéda l'obstruction tchèque; tout gouvernement devint impossible, si bien que le Compromis austro-hongrois ne put être renouvelé à la date légale. L'Empereur en

prorogea l'application de sa seule autorité. Cette situation inconstitu-



L'EMPEREUR FRANÇOIS-JOSEPH Ier (1830-1916).

Photographie Augerer.

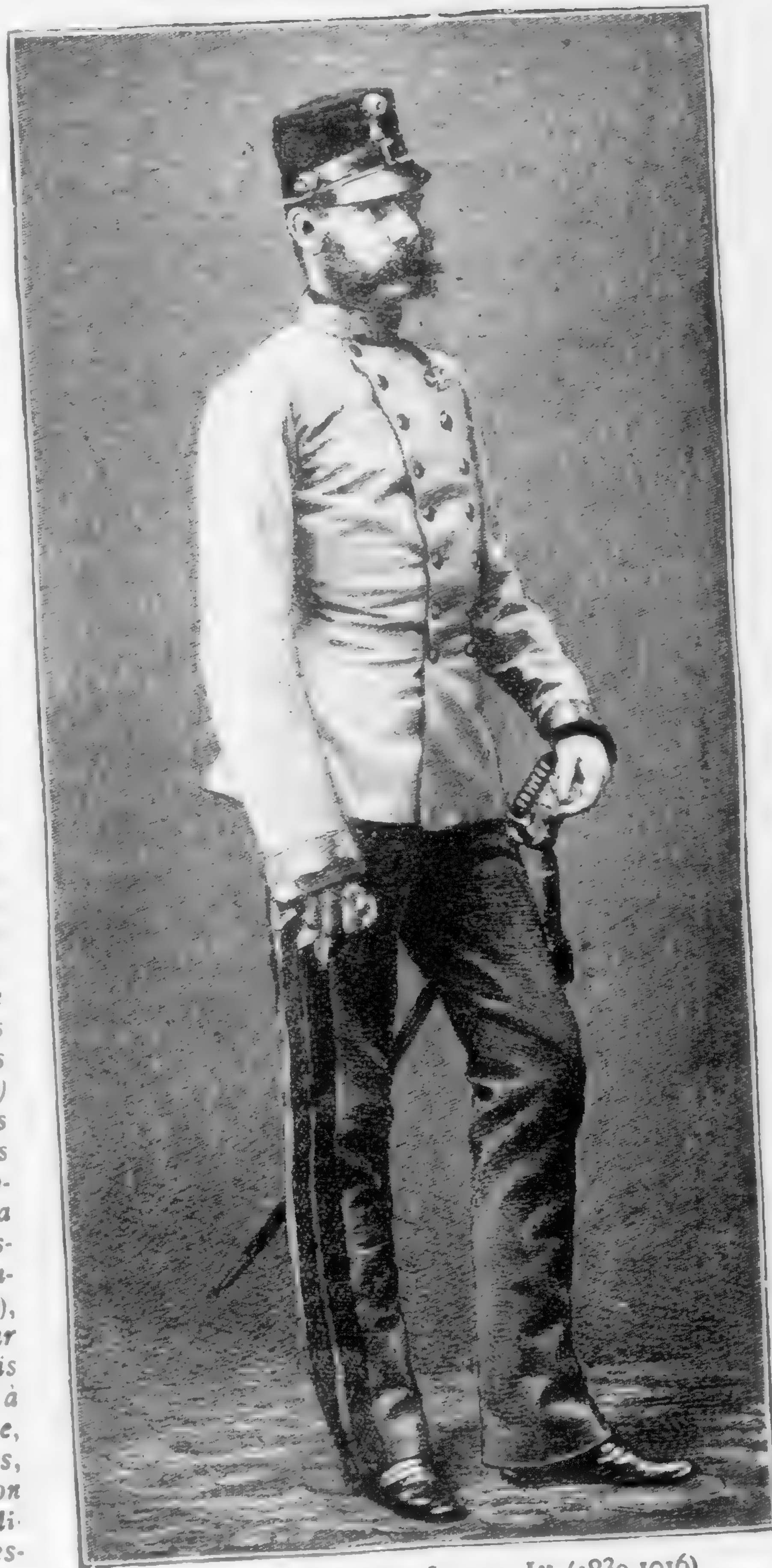
Fils aîné du frère de l'empereur Ferdinand, François-Joseph, monté sur le trône en 1848, a eu le règne le plus long du XIXe siècle. Elevé en futur souverain par une mère ambitieuse et énergique, entouré dès le berceau de génuflexions et de flatteries. François-Joseph s'est toujours considéré comme un être supérieur aux autres hommes; il a été, sa vie durant, le serviteur de l'idée impériale et n'a eu d'autre préoccupation que d'accroître la fortune de sa maison. Nulle carrière n'a été aussi fertile en péripéties; aux revers et aux deuils publics se sont ajoutés les deuils privés : la mort de ses frères Maximilien (1867) et François-Charles (1878), celle de son fils unique, l'archiduc Rodolphe (1889), celle de sa belle-sœur (1897), l'assassinat de sa femme, Élisabeth de Bavière (1898), qu'il avait épousée par amour en 1854, mais qu'il n'avait pas tardé à délaisser pour la chasse, les sports et les plaisirs, enfin l'assassinat de son neveu, François-Ferdinand (28 juin 1914). Presque toutes ces morts, survenues dans des circonstances tragiques, avaient valu au vieil empereur une sympathie que sa dureté, son orgueil et son égoïsme ne lui permettaient pas d'espérer. Sur la photographie qui date de 1863, l'empereur porte la petite tenue de maréchal de l'armée autrichienne, tunique gris clair, broderie d'or au col et aux poignets, pantalon gris foncé à bandes rouges.

LA QUESTION DES LANGUES

Depuis lors, tous les efforts des Tchèques se heurtèrent à l'opposition systématique des Allemands d'Autriche. Entre les deux peuples, l'Empereur continua la politique de bascule, alternativement fidèle au système centraliste, puis paraissant incliner à l'adoption du système fédéral. Le conflit entre Allemands et Tchèques porta plus particulièrement, depuis 1879, sur la *question des langues*. Bien que la Constitution de Décembre proclamât que chacun des peuples de l'Empire avait le droit de maintenir et de cultiver sa langue, l'allemand était demeuré partout la langue officielle, et les centralistes n'en voulaient pas admettre d'autre. Après avoir gouverné jusqu'en 1879 avec des ministres centralistes, François-Joseph se sépara d'eux à propos de l'occupation de la Bosnie et de l'Herzégovine. Cette occupation était vue d'un mauvais œil par des Allemands parce qu'elle coûtait cher, plus de 200 millions, et par les Magyars parce que, les Bosniaques étant frères des Croates et des Serbes, l'élément serbe, déjà trop nombreux au gré des Magyars en Hongrie, allait être fortement accru.

Mécontent de l'opposition des centralistes, l'Empereur se rapprocha des Tchèques, des Polonais, des Slovènes, et pendant près de vingt ans il pratiqua, presque sans interruption, une politique favorable aux vues des fédéralistes. C'est ainsi qu'il accorda aux Tchèques la création d'une université tchèque à Prague à côté de l'université allemande (1879); la publication des actes officiels à la fois en tchèque et en allemand (1880). La mesure la plus importante fut l'*ordonnance sur les langues*, publiée en 1897. En vertu de cette ordonnance, tout fonctionnaire en Bohême devait savoir parler et écrire l'allemand et le tchèque. Tous les fonctionnaires de race tchèque parlant déjà l'allemand, et les fonctionnaires de race allemande ignorant pour la plupart le tchèque, langue fort difficile, l'élément allemand allait être éliminé de l'administration. Les Allemands ripostèrent en organisant à la Chambre l'obstruction par la violence. On alla jusqu'à se battre à coups de poing, à coups d'encrier, à prendre d'assaut la tribune du président. Le désordre gagna la rue et il y eut des commencements d'émeutes. L'ordonnance sur les langues fut rapportée (février 1898). Alors à l'obstruction allemande succéda l'obstruction tchèque; tout gouvernement devint impossible, si bien que le Compromis austro-hongrois ne put être renouvelé à la date légale. L'Empereur en

prorogea l'application de sa seule autorité. Cette situation inconstitu-



L'EMPEREUR FRANÇOIS-JOSEPH Ier (1830-1916).

Photographie Augerer.

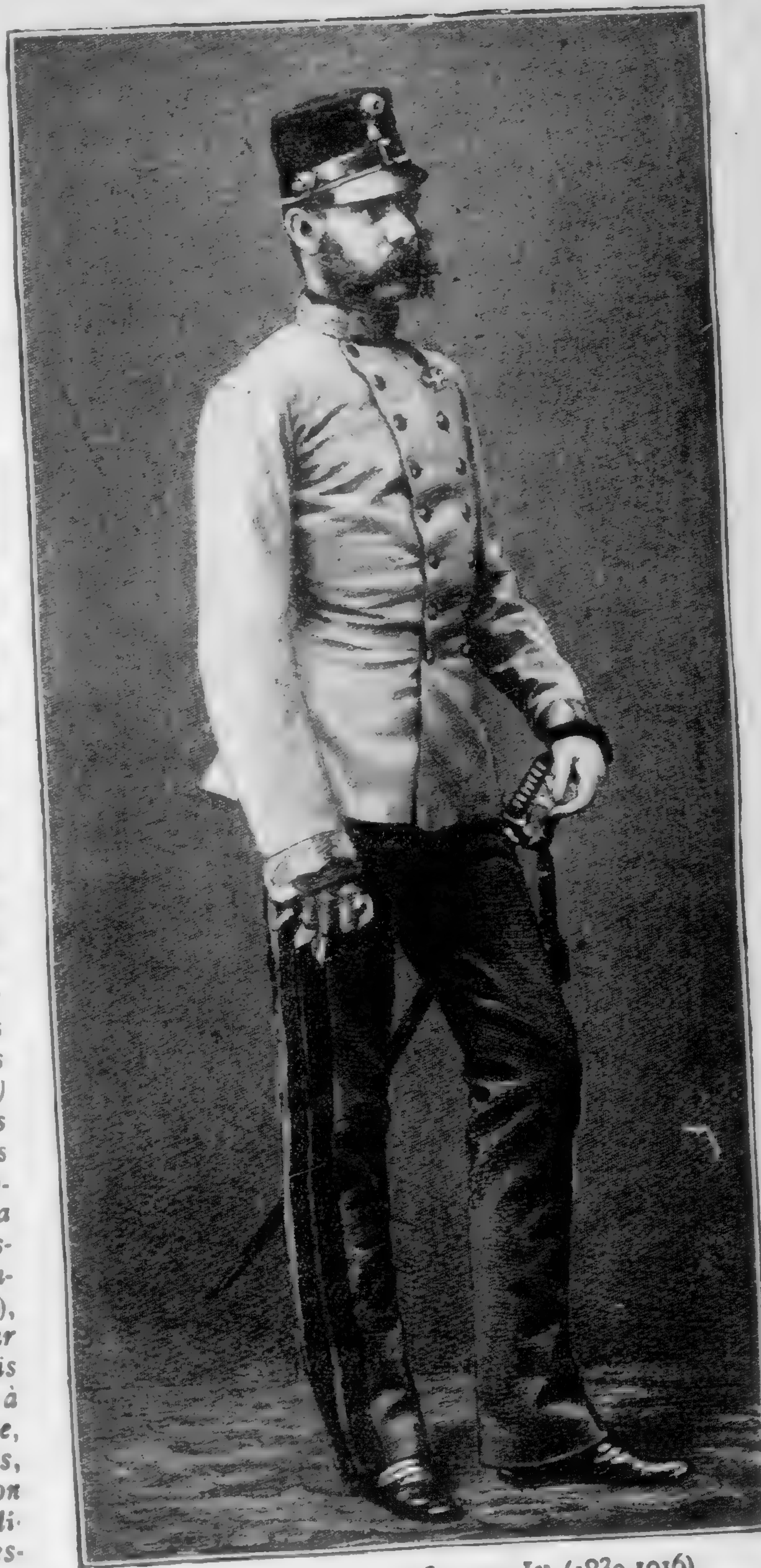
Fils aîné du frère de l'empereur Ferdinand, François-Joseph, monté sur le trône en 1848, a eu le règne le plus long du XIXe siècle. Elevé en futur souverain par une mère ambitieuse et énergique, entouré dès le berceau de génuflexions et de flatteries, François-Joseph s'est toujours considéré comme un être supérieur aux autres hommes; il a été, sa vie durant, le serviteur de l'idée impériale et n'a eu d'autre préoccupation que d'accroître la fortune de sa maison. Nulle carrière n'a été aussi fertile en péripéties; aux revers et aux deuils publics se sont ajoutés les deuils privés: la mort de ses frères Maximilien (1867) et François-Charles (1878), celle de son fils unique, l'archiduc Rodolphe (1889), celle de sa belle-sœur (1897), l'assassinat de sa femme, Élisabeth de Bavière (1898), qu'il avait épousée par amour en 1854, mais qu'il n'avait pas tardé à délaisser pour la chasse, les sports et les plaisirs, enfin l'assassinat de son neveu, François-Ferdinand (28 juin 1914). Presque toutes ces morts, survenues dans des circonstances tragiques, avaient valu au vieil empereur une sympathie que sa dureté, son orgueil et son égoïsme ne lui permettaient pas d'espérer. Sur la photographie qui date de 1863, l'empereur porte la petite tenue de maréchal de l'armée autrichienne, tunique gris clair, broderie d'or au col et aux poignets, pantalon gris foncé à bandes rouges.

LA QUESTION DES LANGUES

Depuis lors, tous les efforts des Tchèques se heurtèrent à l'opposition systématique des Allemands d'Autriche. Entre les deux peuples, l'Empereur continua la politique de bascule, alternativement fidèle au système centraliste, puis paraissant incliner à l'adoption du système fédéral. Le conflit entre Allemands et Tchèques porta plus particulièrement, depuis 1879, sur la *question des langues*. Bien que la Constitution de Décembre proclamât que chacun des peuples de l'Empire avait le droit de maintenir et de cultiver sa langue, l'allemand était demeuré partout la langue officielle, et les centralistes n'en voulaient pas admettre d'autre. Après avoir gouverné jusqu'en 1879 avec des ministres centralistes, François-Joseph se sépara d'eux à propos de l'occupation de la Bosnie et de l'Herzégovine. Cette occupation était vue d'un mauvais œil par des Allemands parce qu'elle coûtait cher, plus de 200 millions, et par les Magyars parce que, les Bosniaques étant frères des Croates et des Serbes, l'élément serbe, déjà trop nombreux au gré des Magyars en Hongrie, allait être fortement accru.

Mécontent de l'opposition des centralistes, l'Empereur se rapprocha des Tchèques, des Polonais, des Slovènes, et pendant près de vingt ans il pratiqua, presque sans interruption, une politique favorable aux vues des fédéralistes. C'est ainsi qu'il accorda aux Tchèques la création d'une université tchèque à Prague à côté de l'université allemande (1879); la publication des actes officiels à la fois en tchèque et en allemand (1880). La mesure la plus importante fut l'*ordonnance sur les langues*, publiée en 1897. En vertu de cette ordonnance, tout fonctionnaire en Bohême devait savoir parler et écrire l'allemand et le tchèque. Tous les fonctionnaires de race tchèque parlant déjà l'allemand, et les fonctionnaires de race allemande ignorant pour la plupart le tchèque, langue fort difficile, l'élément allemand allait être éliminé de l'administration. Les Allemands ripostèrent en organisant à la Chambre l'obstruction par la violence. On alla jusqu'à se battre à coups de poing, à coups d'encrier, à prendre d'assaut la tribune du président. Le désordre gagna la rue et il y eut des commencements d'émeutes. L'ordonnance sur les langues fut rapportée (février 1898). Alors à l'obstruction allemande succéda l'obstruction tchèque; tout gouvernement devint impossible, si bien que le Compromis austro-hongrois ne put être renouvelé à la date légale. L'Empereur en

prorogea l'application de sa seule autorité. Cette situation inconstitu-



L'EMPEREUR FRANÇOIS-JOSEPH Ier (1830-1916).

Photographie Augerer.

Fils aîné du frère de l'empereur Ferdinand, François-Joseph, monté sur le trône en 1848, a eu le règne le plus long du XIXe siècle. Elevé en futur souverain par une mère ambitieuse et énergique, entouré dès le berceau de génuflexions et de flatteries, François-Joseph s'est toujours considéré comme un être supérieur aux autres hommes; il a été, sa vie durant, le serviteur de l'idée impériale et n'a eu d'autre préoccupation que d'accroître la fortune de sa maison. Nulle carrière n'a été aussi fertile en péripéties; aux revers et aux deuils publics se sont ajoutés les deuils privés: la mort de ses frères Maximilien (1867) et François-Charles (1878), celle de son fils unique, l'archiduc Rodolphe (1889), celle de sa belle-sœur (1897), l'assassinat de sa femme, Élisabeth de Bavière (1898), qu'il avait épousée par amour en 1854, mais qu'il n'avait pas tardé à délaisser pour la chasse, les sports et les plaisirs, enfin l'assassinat de son neveu, François-Ferdinand (28 juin 1914). Presque toutes ces morts, survenues dans des circonstances tragiques, avaient valu au vieil empereur une sympathie que sa dureté, son orgueil et son égoïsme ne lui permettaient pas d'espérer. Sur la photographie qui date de 1863, l'empereur porte la petite tenue de maréchal de l'armée autrichienne, tunique gris clair, broderie d'or au col et aux poignets, pantalon gris foncé à bandes rouges.

tionnelle ne prit fin qu'en 1907, par l'établissement du suffrage universel qui, tout d'abord, eut pour résultat la défaite des plus intransigeants parmi les Tchèques et les Allemands. Mais par la suite l'antagonisme des deux races reprit toute son acuité.

L'AUTRICHE-HONGRIE EN 1914

Par contre-coup, en Hongrie, il se forma sous la direction de Kossuth, le fils du dictateur de 1848, un parti auquel le Compromis ne suffisait plus, et qui voulait une séparation plus complète encore avec l'Autriche. Il réclamait en particulier l'indépendance de l'armée et de la diplomatie magyares, la séparation douanière, même le droit de conclure directement avec l'étranger, en dehors de l'Autriche, les traités de commerce. Sur ce dernier point, ils obtinrent satisfaction partielle lors du renouvellement du compromis en octobre 1907, et la Hongrie devait jouir, à partir de 1917, de son indépendance économique; mais sur la question de l'armée, le vieil empereur resta irréductible. Il se produisit à la Chambre magyare des scènes de violence plus scandaleuses encore qu'au Parlement autrichien : les meubles y furent un jour mis en pièces par les députés (13 décembre 1904). Pour que le parti extrême mît un frein à son opposition, il fallut que l'empereur menaçât d'introduire en Hongrie le suffrage universel.

Les Croates, à leur tour, réclamèrent plus d'indépendance en face des Magyars. Parmi les Roumains de Transylvanie et les Serbes que, depuis 1867, les Magyars opprimaient et s'efforçaient de *magyariser*, se constituaient de puissants partis séparatistes qui regardaient vers les royaumes de Roumanie et de Serbie. En Autriche, surtout en Bohême, un groupe tapageur d'Allemands, affilié au parti pangermaniste, désirait, par haine des Tchèques, le rattachement de l'Autriche à l'empire allemand; l'aspiration vers une union plus étroite au point de vue économique et militaire gagnait sans cesse du terrain dans les provinces allemandes où la majorité envisageait volontiers comme un idéal lointain la formation d'un Empire germanique englobant toute l'Europe centrale. Les Italiens de Trieste et de Trente rêvaient de trouver place dans le royaume d'Italie. L'annexion définitive de la Bosnie et de l'Herzégovine en octobre 1908 vint compliquer plus encore la situation en ajoutant un nouvel élément séparatiste aux éléments déjà existants.

Au milieu de ces luttes de peuples, de ces haines de race, l'Autriche-Hongrie était menacée de dislocation. Sans doute le loyalisme à la dynastie, l'armée, la bureaucratie, l'Eglise, étaient autant de liens qui comprimaient les tendances centrifuges des pays de la Double monarchie. Mais ces liens n'étaient pas d'une solidité à toute épreuve. Combattu de plus en plus âprement par les Slaves du Nord et du Sud qui, sur les 51 millions d'habitants de l'Autriche-Hongrie, comptaient pour 21 millions, combattu par les Roumains et par les Italiens, combattu par ceux-là mêmes — les Magyars — auxquels il était le plus favorable, le régime dualiste n'était pas destiné à durer. Le seul régime qui convînt à ce groupement hétérogène de nationalités eût été un fédéralisme équitable. La dynastie des Habsbourg ne le comprit pas à temps. De Berlin, ses tout-puissants alliés, les Hohenzollern, la détournaient de toutes concessions aux Slaves et la poussaient au contraire à maintenir la double prépondérance des Allemands et des Magyars. C'est pour asservir les Serbes et dompter définitivement le slavisme que l'Autriche-Hongrie déchaîna en 1914 la guerre européenne qui devait se terminer en 1918 par sa propre défaite, son démembrement et l'émancipation de tous les peuples auxquels elle avait si aveuglément refusé le droit de disposer d'eux-mêmes.

CHAPITRE XXV

LA RUSSIE

LE GOUVERNEMENT, L'ÉMANCIPATION DES SERFS

Tandis qu'au dehors, pour établir la prépondérance de la Russie, dans la péninsule des Balkans, les Tsars, au dix-neuvième siècle, ont soutenu trois guerres contre les Turcs (1829, 1854-1856, 1877-1878), et favorisé grandement l'émancipation des Serbes, des Grecs et des Bulgares, au dedans ils ont maintenu le régime de la monarchie absolue, l'*autocratie*.

Les événements principaux de l'histoire intérieure de la Russie ont été : *deux insurrections polonaises* (1830, 1863) sous Nicolas Ier et sous Alexandre II; une grande réforme sociale, l'*affranchissement des serfs* (1861), décrétée par Alexandre II pour calmer l'opinion irritée des défaites de la guerre de Crimée; la *lutte contre l'autocratie* entreprise sous Alexandre II par les Russes instruits, désireux d'obtenir une réforme politique, et l'établissement d'un régime constitutionnel, lutte vainement poursuivie à coups d'attentats par les *terroristes* (1875-1881). Au début du vingtième siècle, le régime autocratique a été ébranlé par les défaites de la guerre de Mandchourie : Nicolas II s'est vu contraint de faire quelques concessions et d'établir un *régime représentatif* (1905). Mais l'insuffisance de ces réformes, la mauvaise foi avec laquelle elles ont été appliquées ont achevé de creuser le fossé entre le tsar et son peuple, et ont préparé ainsi une grande crise révolutionnaire.

LES SOUVERAINS RUSSES

Les souverains de la Russie au dix-neuvième siècle ont été au nombre de cinq : *Alexandre Ier* (1801-1825), tour à tour l'allié et l'adversaire de Napoléon Ier, et le promoteur de la Sainte-Alliance; son frère *Nicolas Ier* (1825-1835), le type des souverains absolutistes, le vainqueur des Turcs à Andrinople et à Unkiar-Skelessi, le destructeur de la révolution hongroise en 1848, le vaincu de la France et de

l'Angleterre à Sébastopol; son fils *Alexandre II* (1855-1881) l'émancipateur des serfs, le *tsar libérateur*; Alexandre III (1881-1894) sous qui fut conclue l'alliance franco-russe; enfin le tsar *Nicolas II* (1894-1917).

LA PUISSANCE RUSSE EN 1815

En 1815, la puissance russe comprenait l'*Empire Russe*, le *Grand-Duché de Finlande*, le *Royaume de Pologne*. Grand-Duché et Royaume étaient juxtaposés et non pas annexés à l'empire russe; ils ne lui étaient unis que par la communauté de souverain. La Finlande était le bénéfice de l'alliance avec Napoléon, la Pologne le bénéfice de la guerre contre Napoléon.

LE GOUVERNEMENT RUSSE

Dans l'empire russe l'organisation politique et sociale était la même qu'au dix-septième et au dix-huitième siècle. Le tsar *autocrate*, « ne tenant sa puissance que de lui-même », était le maître absolu et disposait à son gré de la fortune, de la liberté, de la vie de ses sujets. Il gouvernait par décrets, les *oukases*. Il était assisté d'un *Sénat* et de *ministres*. Le Sénat, simple Conseil d'État, préparait le travail gouvernemental. Parmi les ministres, un *Chancelier*, chargé des Affaires étrangères, jouait le rôle de premier ministre. Une puissante police, la *Chancellerie secrète*, pénétrant partout, placée au-dessus des lois, était l'instrument de l'absolutisme impérial. L'empire était divisé en *gouvernements*, subdivisés en *provinces* ou *districts*, dirigés par une hiérarchie de fonctionnaires, les « *bureaucrates* », qui, représentant le tsar autocrate, se comportaient eux-mêmes en autocrates.

LA SOCIÉTÉ RUSSE LA NOBLESSE

Le peuple russe était divisé en quatre classes : Noblesse, Clergé, Bourgeoisie, Paysans. Le Clergé, généralement ignorant et grossier, la Bourgeoisie, encore peu nombreuse et composée surtout de commerçants, n'avaient qu'une importance secondaire. Les deux classes essentielles étaient la Noblesse et les Paysans. La *Noblesse* comptait un peu plus de 100 000 familles. Elle était en grande majorité de date récente, descendant des fonctionnaires, anoblis en vertu du système du *tchine*[1], que Pierre le Grand avait imaginé au début du dix-huitième siècle. Les familles de noblesse de sang, descendant des Boïards, étaient en très petit nombre. Par contre, chacune d'elles comptait de nombreux repré-

1. Voir 1er volume, page 512.

sentants : certaines comprenaient 900 personnes. C'est à cette Noblesse qu'appartenait la plus grande partie du sol russe.

LES PAYSANS LE SERVAGE

Les Paysans constituaient environ les *neuf dixièmes* de la population : en 1857, sur *soixante et un millions* de Russes il y avait *cinquante millions* de paysans. Ces paysans étaient tous *serfs*, et en immense majorité attachés à la terre qu'ils cultivaient, comme l'étaient au Moyen Age sous les Capétiens la plupart des paysans de France. Ils étaient aussi dépourvus de droits que les serfs français du douzième siècle; ils ne pouvaient ni acheter, ni vendre ni donner, ni transmettre par testament, ni même se marier sans l'assentiment du seigneur. Plus de la moitié des paysans appartenait au tsar : on les appelait serfs de la *Couronne* et des *Apanages*. Les serfs des particuliers étaient environ vingt-trois millions. Ils n'étaient pas tous soumis à la même condition : les uns étaient serfs de la terre, astreints à la *corvée*; les autres étaient serfs de corps, astreints à des *redevances* en argent; d'autres enfin étaient serfs *domestiques*.

Les serfs de la terre vivaient groupés en villages. Chacun d'eux habitait une pauvre maison de bois, l'*isba*, entourée d'un jardin, l'*enclos*. Enclos et maison étaient la propriété du seigneur, et de même les terres qui entouraient le village et dont la culture assurait la vie des paysans. Pour l'usage de ces terres le serf ne payait pas de redevance. Mais il devait cultiver gratuitement les champs que le seigneur conservait pour son usage : la durée de cette *corvée* gratuite était fixée à trois jours sur six, la moitié de la semaine.

Les serfs de corps étaient détachés comme ouvriers dans les villes par leurs seigneurs. Ils étaient soumis au paiement d'une redevance annuelle variant de 25 à 50 francs : à ce prix, ils étaient à peu près libres.

Les serfs domestiques, choisis par le seigneur parmi les serfs de la terre, étaient les plus misérables de tous. Employés comme cochers, cuisiniers, valets de chambre, jardiniers, etc., ils étaient traités en esclaves. Le seigneur avait le droit de les faire battre de verges, déporter en Sibérie; il en pouvait faire commerce et l'on trouvait dans les journaux russes des annonces comme celle-ci : « A vendre un perruquier et une vache de bonne race. » On comptait au moment de l'émancipation, en 1861, environ 1 500 000 serfs domestiques.

LE ROYAUME DE POLOGNE

A côté de l'empire russe autocratique, le grand duché de Finlande et le royaume de Pologne étaient deux États *constitutionnels*, La Constitution finlandaise remontait à 1772, au temps où la Finlande faisait partie du royaume de Suède. La Constitution du royaume de Pologne — un petit royaume de trois millions et demi d'habitants — était le don de joyeux avènement d'Alexandre I[er] aux Polonais. Il la leur avait octroyée en 1815, aussitôt après les traités de Vienne, parce qu'il espérait ainsi les rallier à la Russie et leur faire oublier le crime du partage de la Pologne; puis parce qu'il inclinait alors aux idées libérales. La Constitution donnait le pouvoir exécutif au roi — le tsar — représenté par un *vice-roi*, qui devait être parent du tsar ou Polonais. Une Diète composée de deux assemblées, un *Sénat*, une *Chambre des Députés*, devait voter les impôts et discuter les projets de lois présentés au nom du roi. Le royaume avait sa capitale, *Varsovie*, son armée, son drapeau, ses monnaies, ses douanes : il était en tout pleinement indépendant de l'empire russe. Alexandre I[er] nomma vice-roi son frère, le grand-duc Constantin.

Le libéralisme d'Alexandre en Pologne dura cinq ans. L'opposition des députés à l'un de ses projets de loi le mécontenta; d'autre part, pendant les Congrès de la Sainte-Alliance, à Laybach, à Vérone[1], « son âme de couleur changeante » subit l'influence absolutiste de Metternich. En sorte qu'après avoir d'abord supprimé la publicité des séances de la Diète polonaise (1820), il finit par ne plus réunir la Diète depuis 1822 jusqu'à sa mort (1825).

NICOLAS I[er]. LES DÉCEMBRISTES

La mort d'Alexandre I[er] fut, en Russie, l'occasion d'une tentative de révolution militaire. Parmi les officiers russes qui avaient fait les campagnes de 1814 et de 1815, ou qui avaient appartenu au corps d'occupation laissé par les Alliés en France jusqu'à 1818, beaucoup étaient revenus conquis aux idées de liberté, et désireux de voir substituer à l'autocratie un régime constitutionnel. Ils avaient réussi à propager leurs opinions dans l'armée, et deux sociétés secrètes s'étaient formées qui projetaient le renversement d'Alexandre I[er] : on complotait même de l'assassiner au moment où il mourut. Comme il n'avait pas d'enfant, son successeur devait être son frère cadet, le grand-duc Constantin, le vice-roi de Pologne. Mais Constantin avait secrètement renoncé

1. Voir ci-dessus page 298.

à la couronne en faveur de son frère, *Nicolas Ier*. Cette substitution d'héritier surprit les Russes. A Saint-Pétersbourg, les officiers conspirateurs essayèrent de persuader à leurs hommes que Nicolas était un usurpateur. Ils entraînèrent quelques bataillons hors des casernes, aux cris de « Vive Constantin! Vive Constitution! » Pour les soldats, « Constitution » était la femme de Constantin. Mais le gros des troupes resta fidèle à Nicolas; après d'inutiles pourparlers, quatre coups de canon dispersèrent les insurgés (26 Décembre 1825). Cinq de leurs chefs furent pendus après jugement. Cette tentative des *Décembristes* n'eut d'autre résultat que d'accroître chez Nicolas, absolutiste par tempérament, l'horreur des idées et des institutions libérales.

INSURRECTION DE LA POLOGNE

Aussi fut-ce seulement cinq ans après son avènement qu'il convoqua la Diète de Pologne. Le long temps pendant lequel la Constitution avait été ainsi suspendue avait contribué à développer les méfiances et les haines qui n'avaient cessé d'exister à l'égard de la Russie chez la majorité des Polonais, surtout parmi les jeunes gens, les officiers, les étudiants. Pour eux, la création du royaume de Pologne n'était qu'un commencement de réparation, et rien n'était fait tant que la patrie n'était pas rétablie dans ses anciennes limites. Ils la voulaient avec son roi national, librement choisi par elle, ou bien organisée en république.

La révolution de Juillet à Paris et l'insurrection Belge[1] avaient exalté leurs espérances: beaucoup comptaient sur l'appui éventuel des Français. Aussi l'émotion fut vive parmi eux quand le bruit se répandit que Nicolas partait en guerre pour rétablir Charles X, et que l'armée polonaise, formant avant-garde, allait être envoyée sur le Rhin. Le vendredi, 29 novembre 1830, à la nuit tombante, les élèves de l'école des Porte-enseignes — le Saint-Cyr polonais — tentaient à Varsovie d'enlever dans son palais le vice-roi Constantin. Il put s'échapper en robe de chambre. Ce coup de main fut le signal de l'insurrection et d'une guerre qui dura près d'un an. Les insurgés avaient proclamé la déchéance de Nicolas et formé un gouvernement provisoire. Ils mirent en ligne 45000 hommes de bonnes troupes et environ 40000 paysans armés de faux à défaut de fusils. Les Polonais, après quelques succès, succombèrent sous le nombre. L'armée russe, maintenue constamment par des renforts multipliés à l'effectif de

1. Voir ci-dessus, page 362.

120000 hommes, finit par franchir la Vistule et par tourner Varsovie qui, hors d'état de résister derrière des fortifications légères, capitula après deux jours de combat (6 et 7 septembre 1831).

L'insurrection vaincue, le tsar abolit la Constitution, annexa la Pologne à l'empire et fit disperser les recrues polonaises dans l'armée russe. A Varsovie, une citadelle fut construite, qui, disait Nicolas, « à la première émeute, foudroierait la ville ». Les insurgés pris les armes à la main furent déportés en Sibérie. Environ 3000 Polonais purent se réfugier en Allemagne, en Italie, en France, et renforcèrent dans ces divers pays les partis libéraux avancés et les partis nationaux.

SECONDE INSURRECTION POLONAISE

Malgré la destruction du royaume, la vie nationale persista en Pologne, parce que les fonctions administratives restèrent confiées à des Polonais. Quand Nicolas mourut (2 mars 1855), les Polonais espérèrent que son successeur, Alexandre II, qui passait pour généreux et libéral, leur rendrait au moins l'autonomie. Sous le nom de *Société agronomique* (1855) se forma un groupement de patriotes qui s'occupa de préparer le relèvement de la Pologne. A partir de 1860, l'agitation devint assez vive : on organisa aux anniversaires des principales journées de la révolution de 1830 des manifestations de deuil, offices funèbres, défilés silencieux de la foule vêtue de noir. Une pétition signée de milliers de noms fut présentée au tsar pour obtenir le rétablissement de la Constitution de 1815 (mars 1861). Alexandre II fit quelques concessions; mais l'effet en fut détruit par la dissolution de la Société agronomique (avril 1861). Les manifestations de deuil se poursuivant, on procéda à des arrestations en masse : dans les six premiers mois de 1862, on emprisonna à Varsovie 15000 personnes, près du dixième environ de la population. Enfin, le gouvernement russe tenta de faire enlever de nuit, pour les incorporer dans des régiments, les étudiants et les jeunes Polonais instruits (15 janvier 1863). Sur cet incident l'insurrection commença.

L'insurrection de 1863 eut un caractère tout spécial. Les Polonais ne purent constituer que des bandes très faibles et durent par suite se borner à une guerre d'escarmouches. Par contre, le mouvement s'étendit à tout l'ancien royaume de Pologne, en particulier à la Lithuanie[1], annexée à la Russie depuis soixante-

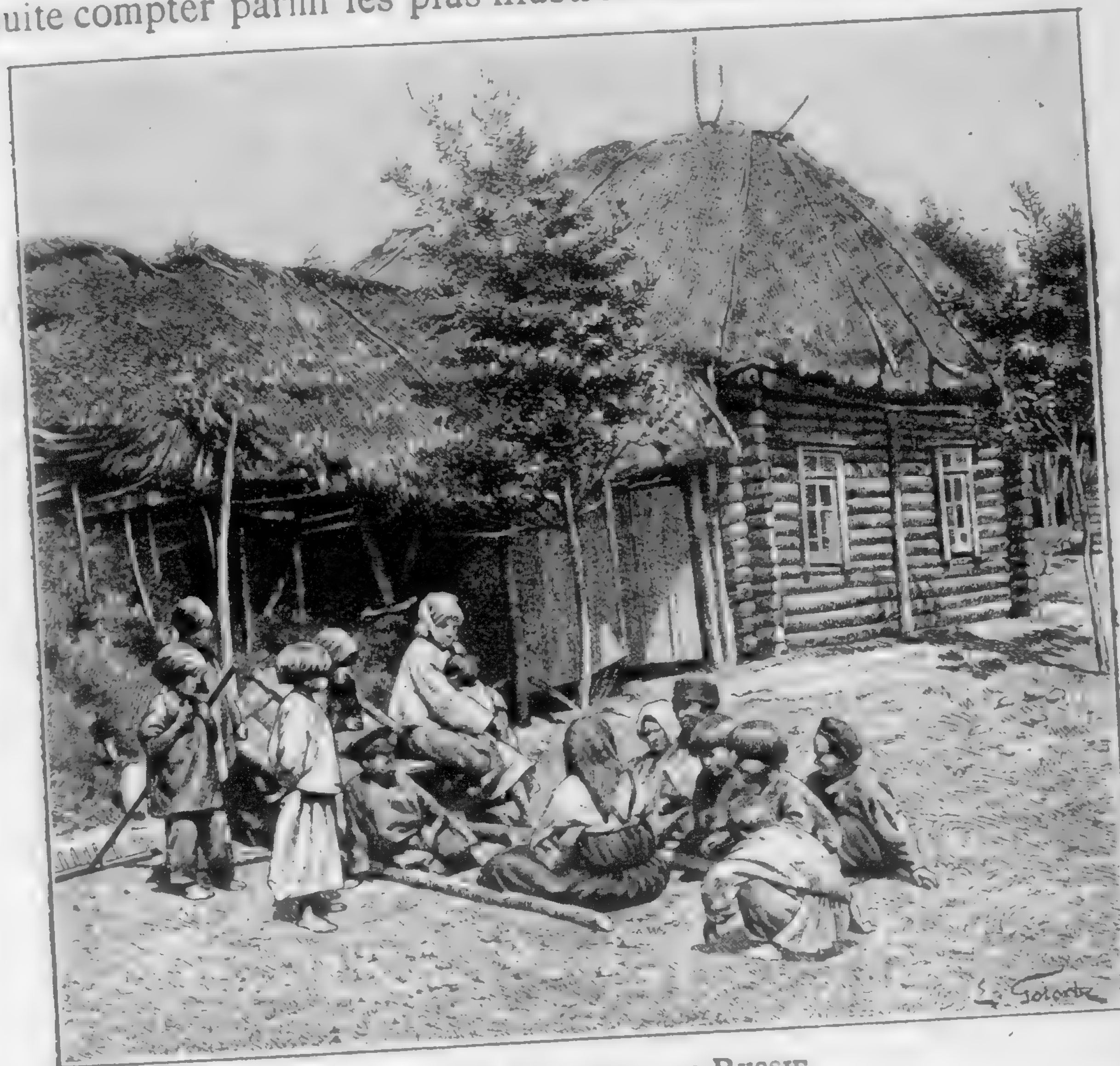
1. Voir la carte ci-dessus, page 144.

dix ans (1793). Il était dirigé par un comité secret, dont les Polonais ignoraient aussi bien que les Russes comment il était composé, mais dont les décrets ne furent pas moins ponctuellement obéis ; il put même émettre avec succès un emprunt de plusieurs millions. On ne le découvrit qu'au bout d'un an ; il siégeait dans une salle de l'Université de Varsovie.

La répression fut sauvage. On pendit ou l'on fusilla tous les insurgés pris en armes ; quiconque leur donnait asile ou portait le deuil des exécutés était traduit en conseil de guerre et généralement déporté. Le clergé catholique fut traqué. Quand les dernières bandes eurent été dispersées, on entreprit de *russifier* la Pologne : les mesures se succédèrent de plus en plus rigoureuses pendant quatre ans (1864-1868). Pour ruiner les nobles, on défendit à leurs fermiers de payer les fermages. Sur les terres confisquées on établit des colonies de paysans russes. L'usage du polonais fut interdit dans les actes officiels ; on imposa l'alphabet russe, et, finalement, on en vint à interdire de parler polonais dans aucun endroit public, les magasins compris (22 mars 1868). Toutes ces mesures odieuses ne servirent, du reste, de rien. La nationalité polonaise, très vivace, survécut à toutes les persécutions et garda le secret espoir de s'affranchir du joug détesté des tsars.

LA RUSSIE SOUS NICOLAS

Pendant les trente années du règne de Nicolas, la Russie fut soumise au régime que Metternich imposait à l'Autriche dans le même temps. Pour empêcher la diffusion des idées libérales, le tsar aurait voulu pouvoir isoler totalement son empire de l'Europe. Du moins s'efforça-t-il de rendre les relations aussi rares et aussi difficiles que possible. Tout étranger qui voulait pénétrer dans l'empire devait être muni d'un passeport russe, et pendant tout son séjour était placé sous la surveillance de la police. Aucun Russe ne pouvait sortir de l'empire sans une autorisation personnelle du tsar, et l'autorisation n'était jamais donnée pour plus de cinq ans. Après les révolutions de 1848, Nicolas, tenant l'instruction pour mère d'idées subversives, et les gens instruits pour des sujets trop peu dociles, limita à 300 le nombre des étudiants que pourrait recevoir chacune des universités russes. En 1849, à Saint-Pétersbourg, la police découvrit un groupe de jeunes gens qui se réunissaient pour lire en commun des livres venus d'Europe. Ils furent arrêtés et poursuivis pour complot ; vingt et un furent condamnés à mort. Au moment de l'exécution, la peine fut commuée en celle du bagne en Sibérie. L'un des condamnés, *Dostoiewsky*, devait dans la suite compter parmi les plus illustres romanciers de l'Europe.



MAISON DE PAYSAN EN RUSSIE.
Photographie de M. J. Cahen.

Devant un hangar, groupe de femmes et d'enfants ; l'abondante chevelure de plusieurs d'entre eux leur fait comme une toque ronde. Au fond à droite, la maison, l'isba, construite en troncs de bouleaux empilés, et couverte de chaume fixé par des lattes. La maison et la terre qui l'entoure, « l'enclos », étaient sous le régime du Mir, la propriété personnelle du paysan. Les champs qu'il cultivait étaient la propriété commune du village. Ils étaient tirés au sort entre les membres de la communauté, le Mir, et repris à l'occupant au bout d'une période de trois à douze ans.

L'ÉMANCIPATION DES SERFS

Malgré tous les efforts de Nicolas, nombre de gens parmi les nobles et parmi les gens instruits — les Russes disent « la classe intelligente », l'*intelliguenzia* — désiraient des réformes. On les désira plus encore, et jusque dans la masse ignorante de la nation, après les défaites de la guerre de Crimée, « immense banqueroute de

dix ans (1793). Il était dirigé par un comité secret, dont les Polonais ignoraient aussi bien que les Russes comment il était composé, mais dont les décrets ne furent pas moins ponctuellement obéis; il put même émettre avec succès un emprunt de plusieurs millions. On ne le découvrit qu'au bout d'un an; il siégeait dans une salle de l'Université de Varsovie.

La répression fut sauvage. On pendit ou l'on fusilla tous les insurgés pris en armes; quiconque leur donnait asile ou portait le deuil des exécutés était traduit en conseil de guerre et généralement déporté. Le clergé catholique fut traqué. Quand les dernières bandes eurent été dispersées, on entreprit de *russifier* la Pologne : les mesures se succédèrent de plus en plus rigoureuses pendant quatre ans (1864-1868). Pour ruiner les nobles, on défendit à leurs fermiers de payer les fermages. Sur les terres confisquées on établit des colonies de paysans russes. L'usage du polonais fut interdit dans les actes officiels; on imposa l'alphabet russe, et, finalement, on en vint à interdire de parler polonais dans aucun endroit public, les magasins compris (22 mars 1868). Toutes ces mesures odieuses ne servirent, du reste, de rien. La nationalité polonaise, très vivace, survécut à toutes les persécutions et garda le secret espoir de s'affranchir du joug détesté des tsars.

LA RUSSIE SOUS NICOLAS

Pendant les trente années du règne de Nicolas, la Russie fut soumise au régime que Metternich imposait à l'Autriche dans le même temps. Pour empêcher la diffusion des idées libérales, le tsar aurait voulu pouvoir isoler totalement son empire de l'Europe. Du moins s'efforça-t-il de rendre les relations aussi rares et aussi difficiles que possible. Tout étranger qui voulait pénétrer dans l'empire devait être muni d'un passeport russe, et pendant tout son séjour était placé sous la surveillance de la police. Aucun Russe ne pouvait sortir de l'empire sans une autorisation personnelle du tsar, et l'autorisation n'était jamais donnée pour plus de cinq ans. Après les révolutions de 1848, Nicolas, tenant l'instruction pour mère d'idées subversives, et les gens instruits pour des sujets trop peu dociles, limita à 300 le nombre des étudiants que pourrait recevoir chacune des universités russes. En 1849, à Saint-Pétersbourg, la police découvrit un groupe de jeunes gens qui se réunissaient pour lire en commun des livres venus d'Europe. Ils furent arrêtés et poursuivis pour complot; vingt et un furent condamnés à mort. Au moment de l'exécution, la peine fut commuée en celle du bagne en Sibérie. L'un des condamnés, *Dostoiewsky*, devait dans la suite compter parmi les plus illustres romanciers de l'Europe.



MAISON DE PAYSAN EN RUSSIE.
Photographie de Mr. J. Cahen.

Devant un hangar, groupe de femmes et d'enfants; l'abondante chevelure de plusieurs d'entre eux leur fait comme une toque ronde. Au fond à droite, la maison, l'isba, construite en troncs de bouleaux empilés, et couverte de chaume fixé par des lattes. La maison et la terre qui l'entoure, « l'enclos », étaient sous le régime du Mir, la propriété personnelle du paysan. Les champs qu'il cultivait étaient la propriété commune du village. Ils étaient tirés au sort entre les membres de la communauté, le Mir, et repris à l'occupant au bout d'une période de trois à douze ans.

L'ÉMANCIPATION DES SERFS

Malgré tous les efforts de Nicolas, nombre de gens parmi les nobles et parmi les gens instruits — les Russes disent « la classe intelligente », l'*intelliguenzia* — désiraient des réformes. On les désira plus encore, et jusque dans la masse ignorante de la nation, après les défaites de la guerre de Crimée, « immense banqueroute de

l'autocratie ». Des pamphlets circulaient, lus avidement : « Réveille-toi, ô Russie! disait l'un d'eux. Dresse-toi calme devant le trône du despote, demande-lui compte du désastre national. » Aussi le successeur de Nicolas, son fils Alexandre II, humain et d'esprit ouvert, renonça tout d'abord au régime d'oppression appliqué par son père, et procéda à la fois à une grande *réforme sociale*, **l'émancipation des serfs**, et à une *réforme administrative*, la création des conseils électifs, les *zemstvos*.

Des mesures avaient été déjà prises en faveur des paysans par Nicolas. Les serfs de la couronne et des apanages avaient été transformés en paysans libres, fermiers de l'État, auquel ils payaient simplement une redevance. Alexandre II compléta la réforme ainsi commencée en donnant aux fermiers la propriété du sol. Il restait à émanciper les serfs des particuliers. Cela ne se fit pas sans difficultés, parce qu'en même temps qu'on allait affranchir les paysans il fallait, sous peine de les réduire à la misère, leur donner, au moins en partie, les terres sur lesquelles ils vivaient. Or les propriétaires consentaient assez volontiers à donner la liberté, mais non pas la terre. Alexandre II, sitôt le traité de Paris[1] signé (30 mars 1856), avait manifesté aux nobles son désir de voir disparaître le servage. La réforme ne fut cependant opérée que cinq ans après, et il fallut l'intervention énergique du tsar pour vaincre la résistance passive des nobles. Le 3 mars 1861, les serfs furent déclarés libres.

La question de la terre fut réglée de la manière suivante : Chaque paysan devint *personnellement* propriétaire de sa maison et de son enclos. Les terres entourant le village devinrent la propriété du *Mir*, c'est-à-dire de la *communauté* des paysans. Cette communauté procéderait selon l'usage russe à la répartition des terres entre ses membres, par tirage au sort, répartition *temporaire*, renouvelée à intervalles réguliers et qui varient selon les régions et la nature des terres, de trois à douze ans. Mais la propriété n'était pas acquise à titre gratuit. Le paysan pour sa maison et son enclos, le Mir pour les terres, devaient payer une indemnité au propriétaire. L'État faisait l'avance de cette indemnité, remboursable en quarante-neuf ans.

Les paysans accueillirent assez mal la réforme. Habitant les maisons, cultivant les terres de père en fils, ils les avaient toujours considérées comme leur propriété. Cet état d'esprit était résumé dans ce dicton courant parmi les serfs : « Notre dos est

1. Voir ci-dessus page 523.

à toi, seigneur, mais la terre est à nous. » Il leur parut donc qu'on les volait en leur retirant la jouissance d'une partie des terres, et qu'on les volait encore en exigeant d'eux le payement de la partie qu'on leur laissait. Sur beaucoup de points on eut grand'peine à faire admettre le principe de l'indemnité.

LA RÉFORME ADMINISTRATIVE

La réforme administrative fut une satisfaction donnée à « l'intelligence ». Alexandre II institua (janvier 1864) une hiérarchie de Conseils élus, les *zemstvos*, Conseils de *province* ou de *district*, et Conseils de *gouvernement*, analogues par certaines de leurs attributions à nos Conseils généraux. Le Conseil de province était composé de députés élus par les nobles, les bourgeois et les paysans. Le Conseil de gouvernement était élu par les Conseils de province. Ces Conseils devaient délibérer sur les questions économiques ; ils pouvaient établir des taxes pour la construction ou l'entretien de routes, d'écoles, etc. Les Russes étaient admis à participer un peu à l'administration de leurs affaires, que les bureaucrates avaient jusque là gérées seuls despotiquement.

La réforme administrative fut complétée par une *réforme judiciaire* (novembre 1864) qui donnait aux justiciables des garanties contre l'arbitraire. Les juges devenaient inamovibles ; les affaires criminelles étaient déférées au *jury*, et les affaires civiles à une hiérarchie de tribunaux, imitée de la hiérarchie française[1].

LES NIHILISTES

Les réformes administrative et judiciaire ne donnaient qu'une très incomplète satisfaction aux classes éclairées. Mais le tsar n'entendait pas accorder davantage. Les nobles de Moscou ayant osé demander la convocation d'une assemblée élue par la nation pour discuter les besoins de l'empire, deux mois de prison furent infligés à celui qui présenta la pétition au tsar (janvier 1865). Il se forma alors parmi les gens instruits ou à demi instruits, nobles, ingénieurs, médecins, étudiants, étudiantes, un groupe de deux ou trois mille personnes pour qui tout était mauvais et à transformer dans les institutions de la Russie. On les appela les *Nihilistes*. Ils essayèrent de répandre leurs idées dans le peuple en se faisant paysans ou ouvriers. Leur propagande échoua. D'autre part elle fut dénoncée au gouvernement, qui à partir de 1875 traqua les nihilistes : on en arrêta 1500 en un an. Au cours d'un des procès

1. Voir ci-dessus, page 182.

qui suivirent, il fut révélé que le gouverneur de Saint-Pétersbourg avait fait bâtonner un inculpé parce qu'il ne l'avait pas salué. Quelques jours après, pour venger la victime de ces brutalités, une jeune fille noble blessait le gouverneur d'un coup de revolver (février 1878). Traduite en cour d'assises, elle fut acquittée par le jury. Aussitôt le gouvernement décida qu'à l'avenir les auteurs d'attentats contre les fonctionnaires seraient déférés, non plus au jury, mais à une commission militaire.

LES TERRORISTES

Alors les nihilistes firent place aux *terroristes*. Entre eux et le gouvernement ce fut un duel de trois ans (1878-1881). Les terroristes prétendirent imposer au tsar par l'épouvante un changement de régime et l'abolition de l'autocratie. Ils formaient une société secrète peu nombreuse, mais dont les affiliés obéissaient aveuglément aux ordres d'un « comité exécutif » qui, s'érigeant en tribunal, prononçait des sentences et en assurait l'exécution. En un an, seize hauts fonctionnaires furent « exécutés », c'est-à-dire assassinés. On finit par tirer sur l'empereur lui-même (14 avril 1879). A la terreur le gouvernement répondit par la terreur. On institua trois gouverneurs généraux ayant pouvoir de faire juger les suspects sans témoins, et de faire exécuter sur l'heure les sentences prononcées. On interna et l'on déporta en Sibérie des milliers de personnes, sans jugement, par *mesure administrative*. Les terroristes condamnèrent le tsar à mort (26 août 1879). Ils firent sauter un soir à Saint-Pétersbourg la salle à manger du Palais d'Hiver, mais le tsar n'y était pas encore (17 février 1880) : l'explosion tua ou blessa 67 soldats. Le dimanche, 13 mars 1881, vers deux heures et demie, comme Alexandre II rentrait au palais, une bombe brisa sa voiture, abattit plusieurs cavaliers de l'escorte, mais n'atteignit pas le tsar. Il s'informait des victimes, quand une seconde bombe jetée à ses pieds lui broya les jambes. Une heure après il mourait. Le matin même il avait signé une Constitution, dont la promulgation était ordonnée pour le lendemain.

ALEXANDRE III

La Constitution ne fut pas promulguée. Sous Alexandre III la Russie fut ramenée au régime de Nicolas Ier. Les terroristes furent traqués de telle sorte que les attentats cessèrent. On surveilla rigoureusement la presse et les universités furent soumises à une sorte de régime militaire. On réduisit les pouvoirs des zemstvos. Les Juifs, fort nombreux, et suspects de sympathie pour les révolutionnaires, furent parqués

dans certaines provinces. En revanche, on s'efforça de créer une grande industrie, et la Russie, jusque-là pays agricole, devint, grâce à l'afflux des capitaux français, un grand pays d'usines.

NICOLAS II LA CRISE RUSSE

Alexandre III mort (1er novembre 1894), sa politique autocratique fut continuée par son fils Nicolas II. Mais les désastres de la guerre de Mandchourie eurent, au début du vingtième siècle, le même effet qu'avaient eu cinquante ans plus tôt les désastres de Crimée. Ils valurent à la Russie l'établissement d'un régime *représentatif*. Au lendemain de Tsousima[1] fut convoquée une assemblée nationale, la *Douma d'Empire*, qui se réunit pour la première fois le 10 mai 1906. Ses pouvoirs comportaient : le vote du budget, la discussion et le vote des projets de lois préparés par les ministres. La lutte s'engagea aussitôt entre le tsar, qui voulait maintenir l'autocratie, et la Douma, qui s'efforçait d'étendre ses pouvoirs. La Douma fut deux fois dissoute (1906-1907); puis, par un remaniement du régime électoral, l'opposition libérale, mise en minorité, fut réduite à l'impuissance. La Russie n'eut qu'un simulacre de régime constitutionnel.

La crise politique se compliquait d'une *crise agraire*. Les terres attribuées aux paysans lors de l'émancipation étaient de trop faible étendue. Mal cultivées, parce que les paysans étaient ignorants et n'avaient pas intérêt à améliorer les champs dont le Mir leur reprenait l'usage à date fixe, elles ne suffisaient plus à faire vivre une population sans cesse accrue. La colonisation en Sibérie[2] ne remédiait que fort peu au mal. Nombre de paysans durent gagner les villes et les usines : ils y formèrent l'armée révolutionnaire russe. Les autres réclamaient de nouvelles terres et menaçaient de les prendre par force : de vraies jacqueries se produisirent en 1905. Une *réforme agraire*, en 1906, supprima le régime du Mir sans réussir à apaiser la « faim de terres » du moujik.

Ainsi le désir des libertés politiques, l'opposition des nationalités sujettes, le problème agraire, le développement du socialisme dans les centres urbains étaient des causes permanentes de mécontentement et de troubles ; elles maintenaient, dans tout l'Empire russe, une effervescence profonde et secrète qui devait aboutir à la grande crise révolutionnaire de 1917.

1. Voir ci-dessus, page 610.
2. Voir ci-dessus, page 596.

CHAPITRE XXVI

LES ÉTATS-UNIS AU XIX[e] SIÈCLE

LA CONSTITUTION ; L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE ; AGRANDISSEMENT DU TERRITOIRE; ACCROISSEMENT DE LA POPULATION

Affranchis de la domination anglaise grâce à l'appui de la France en 1783, les États-Unis se sont définitivement organisés en république fédérale par la *Constitution* de 1787. Comprenant seulement à la fin du dix-huitième siècle les pays situés entre l'Atlantique et le Mississipi avec quatre millions d'habitants, les Etats-Unis, dans la première moitié du dix-neuvième siècle, *se sont étendus de l'Atlantique au Pacifique,* englobant un territoire égal aux huit dixièmes de l'Europe. Cet immense territoire, où vivent aujourd'hui près de cent millions d'hommes, a été peuplé surtout grâce à l'affiux des *immigrants* venus d'Europe. Au milieu du dix-neuvième siècle, la question de l'*abolition de l'esclavage* a mis en péril l'existence même des États-Unis : elle a provoqué une redoutable guerre civile, la *guerre de Sécession* (1861-1865), terminée par le triomphe des partisans de l'Union. Depuis lors, par le développement de la population, la mise en valeur d'immenses richesses naturelles, la création d'une très florissante industrie, les États-Unis sont devenus l'une des plus grandes puissances du monde.

LA CONSTITUTION DE 1787

Après la signature du traité de Versailles et leur complet affranchissement (1783) les États-Unis eurent à se donner une Constitution définitive. Cette Constitution ne fut pas établie sans peine. Chacun des États était plus soucieux, en effet, de refondre ou de perfectionner sa Constitution particulière que d'arriver au prompt établissement de la Constitution commune. Il y eut par suite

une sorte de crise qui dura quatre ans (1783-1787) et d'où les États-Unis sortirent organisés de la manière suivante.

Chacun des États de l'Union est souverain et indépendant; il se gouverne selon ses lois propres en tout ce qui n'est pas déclaré d'intérêt commun par la Constitution fédérale. Chacun a son *Gouverneur* élu qui détient le pouvoir exécutif, sa *Législature* qui vote les lois, et qui est presque partout composée de deux Chambres. Chacun a ses tribunaux et ses codes.

Le lien entre les États est formé par la *Constitution fédérale de 1787*, rédigée et votée à *Philadelphie,* par une Convention générale. La Constitution distingue et sépare les trois pouvoirs : exécutif, législatif, judiciaire. Le pouvoir exécutif appartient à un *Président,* le pouvoir législatif à un *Congrès*. Leur compétence est limitée aux affaires extérieures, à la diplomatie, à l'armée, à la marine, aux questions commerciales, aux tarifs de douanes. Le Président est élu pour quatre ans et rééligible, par un collège d'*électeurs* nommés par les États en nombre égal à celui de leurs représentants au Congrès. Le Président est seul responsable; il est assisté de ministres qui sont simplement ses secrétaires, qu'il choisit et renvoie comme il lui plaît, en dehors du Congrès. Il est le chef des armées de terre et de mer, signe les traités, sous réserve de ratification par le Sénat, nomme les ambassadeurs, les fonctionnaires, etc. En même temps que le Président est élu un *vice-président*, qui le remplace s'il vient à mourir, et qui préside le Sénat.

Le *Congrès,* qui exerce le pouvoir législatif, se compose de deux assemblées : le *Sénat*, la *Chambre des représentants*. Les sénateurs sont élus par les Législatures des États, à raison de deux par État, quel que soit le chiffre de la population. Le Sénat est un peu l'analogue du Bundesrath en Allemagne [1]. La Chambre des représentants est élue pour deux ans, au suffrage universel aujourd'hui, le nombre des représentants étant pour chaque État proportionnel au nombre des habitants. Le Congrès se réunit à date fixe; le Président ne peut ni le convoquer, ni le proroger; mais il peut suspendre l'application des lois votées, en demandant une nouvelle discussion.

Le pouvoir judiciaire est confié à une *Cour suprême* composée de neuf juges, nommés à vie par le Président. Cette Cour suprême, — une des originalités de la Constitution des États-Unis, — est un tribunal d'arbitrage en cas de conflit soit entre

1. Voir ci-dessus, page 62

les États, soit entre le Congrès et le Président. Elle a le pouvoir d'annuler toute décision qu'elle juge contraire à la Constitution, même sur la seule requête d'un particulier.

La Constitution de 1787 établit donc le régime ***représentatif***, mais non pas le régime parlementaire; les pouvoirs du Président de la République aux États-Unis sont plus étendus que les pouvoirs de la plupart des rois constitutionnels en Europe.

La Constitution ordonnait la fondation sur un territoire commun à tous les États, le ***district fédéral***, d'une capitale où résiderait le Président et siégerait le Congrès. Le district fédéral fut découpé dans l'État de Maryland. La ville qu'on y bâtit lentement — ce n'était encore en 1840, au dire d'un diplomate, « qu'un chantier de construction » — reçut le nom de ***Washington***, en hommage au héros de la guerre d'Indépendance. La Constitution fut mise en vigueur au mois de mars 1789. Le premier Président fut ***Washington***. Réélu à l'expiration de son mandat, il n'accepta pas après huit ans de magistrature une troisième élection. De là est venu l'usage, ***sans valeur légale***, de ne jamais élire plus de deux fois de suite le même Président.

AGRANDISSEMENT DU TERRITOIRE

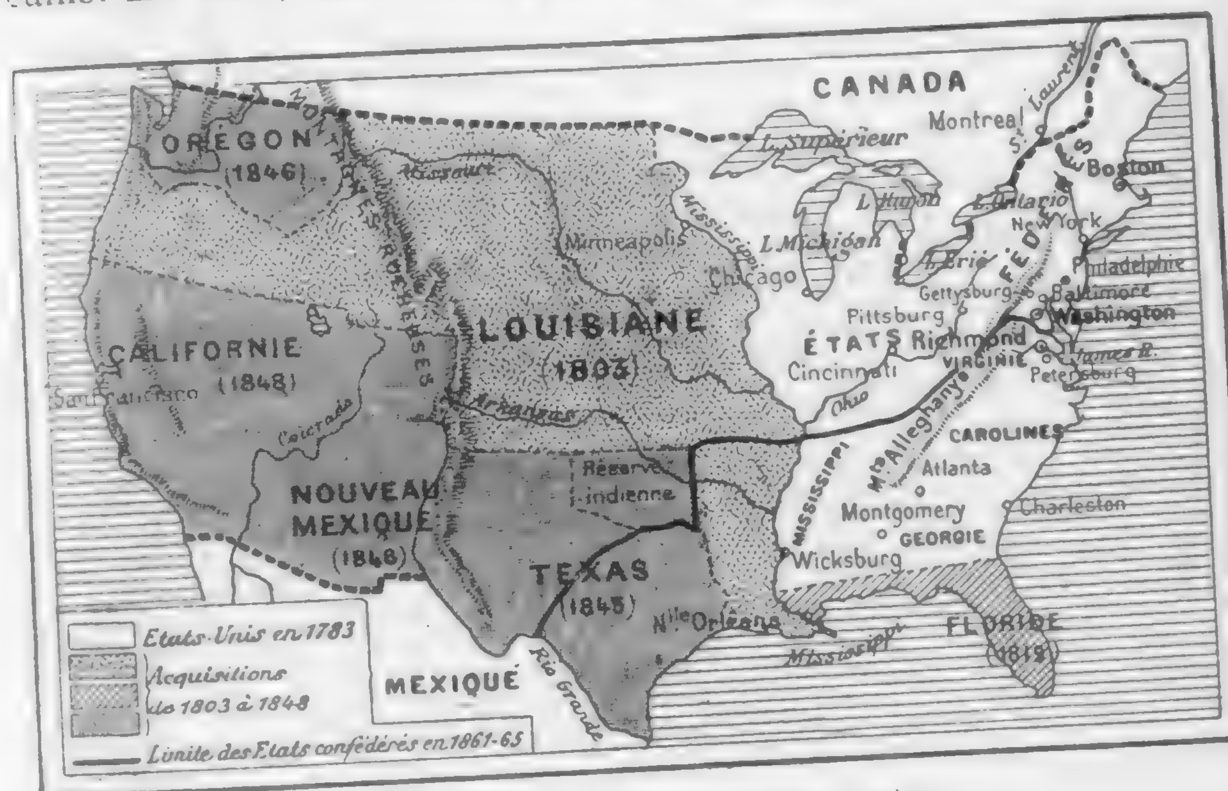
L'Union se composait à ses origines de treize États. Leur limite occidentale était formée par les monts *Alleghanys* et une partie du cours de l'*Ohio*. En arrière, jusqu'au Mississipi, s'étendait le *Far West*, l'« Ouest lointain », vaste territoire n'ayant guère d'autres habitants que de rares tribus de Peaux-Rouges, et que l'Angleterre avait abandonné à l'Union. On procéda, en 1787, au lotissement de ce domaine commun. Les frontières de chaque lot furent tracées par des lignes droites tirées perpendiculairement du nord au sud et d'est en ouest. Chacun de ces lots, ouvert à la colonisation, pourrait, dès qu'il compterait 60 000 habitants, être érigé en État indépendant, et comme tel entrerait dans la République. L'Union s'accrut ainsi de trois États, de 1791 à 1796. Les principes posés pour le partage du premier Far West devaient être appliqués à tout territoire qui deviendrait ultérieurement domaine public de l'Union.

Quinze ans après, les États-Unis reçurent un premier et considérable accroissement : ils achetèrent à la France la **Louisiane** (1803). Au moment de la rupture de la paix d'Amiens[1], Napoléon, faute de forces navales suffisantes, se sentant hors d'état

1. Voir ci-dessus, page 210.

de défendre cet immense territoire, préféra le vendre aux Américains que de le laisser tomber aux mains de l'Angleterre. L'Union franchit ainsi le Mississipi, et la frontière du Far West fut reportée jusqu'aux pieds des Montagnes Rocheuses et jusqu'à l'océan Pacifique.

Successivement, les États-Unis acquirent la ***Floride*** (1819), le *Texas* (1845), l'***Orégon*** (1846), le ***Nouveau-Mexique***, la ***Californie*** (1848). La Floride fut achetée à l'Espagne. Le Texas, le Nouveau-Mexique et la Californie étaient des territoires mexicains. En 1835, des colons, qui venus des États-Unis s'étaient



Les États-Unis au dix-neuvième siècle.

établis au Texas, s'insurgèrent contre le Mexique et le contraignirent à les reconnaître indépendants. Dix ans après (1845), ils votèrent leur accession à l'Union. Ce fut entre les États-Unis et le Mexique le prétexte d'une guerre de deux ans (mai 1846-janvier 1848), qui conduisit une armée américaine jusqu'à Mexico (septembre 1847) et coûta aux Mexicains, outre le Texas, le Nouveau-Mexique et la Californie (1848). Quant à l'Orégon, il fut acquis à la suite d'une convention de partage signée avec l'Angleterre. L'ensemble des territoires acquis en moins d'un demi-siècle présentait une superficie de *six millions* de kilomètres carrés, soit environ onze fois la France. L'Union mesurait ainsi en 1850 ***huit millions*** de kilomètres carrés, les huit dixièmes de la superficie de l'Europe, et le nombre des États était passé de seize à *trente*.

les États, soit entre le Congrès et le Président. Elle a le pouvoir d'annuler toute décision qu'elle juge contraire à la Constitution, même sur la seule requête d'un particulier.

La Constitution de 1787 établit donc le régime *représentatif*, mais non pas le régime parlementaire; les pouvoirs du Président de la République aux États-Unis sont plus étendus que les pouvoirs de la plupart des rois constitutionnels en Europe.

La Constitution ordonnait la fondation sur un territoire commun à tous les États, le *district fédéral*, d'une capitale où résiderait le Président et siégerait le Congrès. Le district fédéral fut découpé dans l'État de Maryland. La ville qu'on y bâtit lentement — ce n'était encore en 1840, au dire d'un diplomate, « qu'un chantier de construction » — reçut le nom de *Washington*, en hommage au héros de la guerre d'Indépendance. La Constitution fut mise en vigueur au mois de mars 1789. Le premier Président fut *Washington*. Réélu à l'expiration de son mandat, il n'accepta pas après huit ans de magistrature une troisième élection. De là est venu l'usage, *sans valeur légale*, de ne jamais élire plus de deux fois de suite le même Président.

AGRANDISSEMENT DU TERRITOIRE

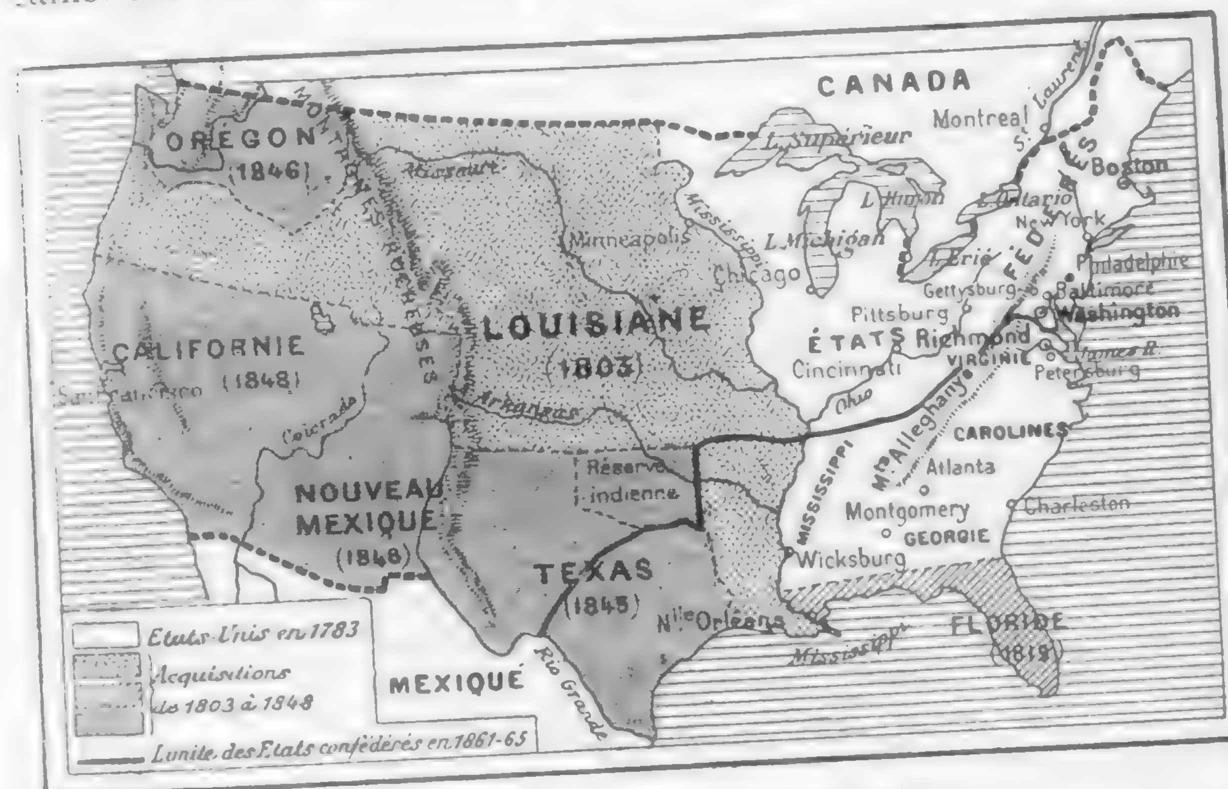
L'Union se composait à ses origines de treize États. Leur limite occidentale était formée par les monts *Alleghanys* et une partie du cours de l'*Ohio*. En arrière, jusqu'au Mississipi, s'étendait le *Far West*, l' « Ouest lointain », vaste territoire n'ayant guère d'autres habitants que de rares tribus de Peaux-Rouges, et que l'Angleterre avait abandonné à l'Union. On procéda, en 1787, au lotissement de ce domaine commun. Les frontières de chaque lot furent tracées par des lignes droites tirées perpendiculairement du nord au sud et d'est en ouest. Chacun de ces lots, ouvert à la colonisation, pourrait, dès qu'il compterait 60000 habitants, être érigé en État indépendant, et comme tel entrerait dans la République. L'Union s'accrut ainsi de trois États, de 1791 à 1796. Les principes posés pour le partage du premier Far West devaient être appliqués à tout territoire qui deviendrait ultérieurement domaine public de l'Union.

Quinze ans après, les États-Unis reçurent un premier et considérable accroissement : ils achetèrent à la France la **Louisiane** (1803). Au moment de la rupture de la paix d'Amiens[1], Napoléon, faute de forces navales suffisantes, se sentant hors d'état

1. Voir ci-dessus, page 210.

de défendre cet immense territoire, préféra le vendre aux Américains que de le laisser tomber aux mains de l'Angleterre. L'Union franchit ainsi le Mississipi, et la frontière du Far West fut reportée jusqu'aux pieds des Montagnes Rocheuses et jusqu'à l'océan Pacifique.

Successivement, les États-Unis acquirent la *Floride* (1819), le *Texas* (1845), l'*Orégon* (1846), le *Nouveau-Mexique*, la *Californie* (1848). La Floride fut achetée à l'Espagne. Le Texas, le Nouveau-Mexique et la Californie étaient des territoires mexicains. En 1835, des colons, qui venus des États-Unis s'étaient



Les États-Unis au dix-neuvième siècle.

établis au Texas, s'insurgèrent contre le Mexique et le contraignirent à les reconnaître indépendants. Dix ans après (1845), ils votèrent leur accession à l'Union. Ce fut entre les États-Unis et le Mexique le prétexte d'une guerre de deux ans (mai 1846-janvier 1848), qui conduisit une armée américaine jusqu'à Mexico (septembre 1847) et coûta aux Mexicains, outre le Texas, le Nouveau-Mexique et la Californie (1848). Quant à l'Orégon, il fut acquis à la suite d'une convention de partage signée avec l'Angleterre. L'ensemble des territoires acquis en moins d'un demi-siècle présentait une superficie de *six millions* de kilomètres carrés, soit environ onze fois la France. L'Union mesurait ainsi en 1850 *huit millions* de kilomètres carrés, les huit dixièmes de la superficie de l'Europe, et le nombre des États était passé de seize à *trente*.

ACCROISSEMENT DE LA POPULATION

Les terres neuves de l'Union se peuplaient, en effet, rapidement et se peuplèrent plus rapidement encore après 1850. Le chiffre des habitants, qui montait à peine à ***quatre millions*** en 1790, dépassait ***vingt-trois millions*** au milieu du dix-neuvième siècle. La-dessus, près de trois millions de personnes étaient des immigrants venus d'Europe. C'est ***l'originalité du peuplement des États-Unis qu'il a été en grande partie assuré par l'Immigration***. Elle fut d'abord assez lente et les États-Unis, en trente ans (de 1790 à 1820), ne reçurent pas 200 000 personnes. L'Amérique en effet était encore peu connue, les journaux étant peu nombreux et chers; l'Europe n'était pas encore surpeuplée; les moyens de transport étaient lents, rares et coûteux. Mais vers le milieu du dix-neuvième siècle tout changea. Les famines en Irlande (1846-1847), la découverte des mines d'or en Californie (1848), la connaissance de l'extraordinaire variété de ressources qu'offre un pays grand comme un continent, la création de lignes régulières de navigation, le rapide accroissement de la population en Angleterre et en Allemagne, amenèrent un extraordinaire afflux d'immigrants. De 1850 à 1905 il débarqua aux Etats-Unis près de ***vingt-trois millions*** de personnes : environ six millions d'*Irlandais*, cinq millions d'*Allemands*[1], deux millions d'*Anglais*, des Scandinaves, des Canadiens et des Français, des Italiens, des Slaves, etc. La population monta de vingt-trois à ***quatre-vingt-treize millions*** en 1913; le nombre des Etats passa de trente à ***quarante-cinq***. Aujourd'hui même, les immigrants, qui sont surtout des Italiens et des Slaves d'Autriche et de Russie, comptent pour un tiers dans l'accroissement annuel de la population. Cet afflux constant d'immigrants, c'est-à-dire d'hommes d'action et d'énergie, est d'importance capitale pour la formation du peuple américain. C'est de ces hommes qu'il tient l'esprit d'initiative, la faculté d'invention, la confiance en soi, l'audace et cette passion des entreprises hardies qui font aujourd'hui du peuple des États-Unis le plus actif et le plus vivant de tous les peuples.

LA QUESTION DE L'ESCLAVAGE

Au milieu du dix-neuvième siècle le développement des États-Unis fut un moment arrêté et faillit être à jamais compromis par une guerre civile, la guerre de Sécession, provoquée par la ***question de l'esclavage***.

Au moment de la guerre de l'Indépendance, l'esclavage existait

1. Voir ci-dessus, p. 587.

dans les treize États. Toutefois les esclaves étaient en petit nombre dans les États du Nord. En 1790, lors du premier recensement régulier, sur 700 000 esclaves recensés, il s'en trouvait à peine 40 000 dans les huit États du Nord; les cinq États du Sud — Maryland, Virginie, les deux Carolines, Géorgie — en comptaient 660 000. C'est que dans le Nord le climat et les cultures étaient sensiblement les mêmes qu'en Europe; les travailleurs de race blanche y étaient en nombre suffisant et, du reste, le commerce et l'industrie y avaient plus d'importance que l'agriculture : les noirs étaient donc inutiles. Au contraire, il était difficile de se passer de travailleurs noirs, c'est-à-dire d'esclaves importés d'Afrique, dans les États du Sud où la population blanche était peu nombreuse, où l'agriculture était la seule richesse, où les conditions climatériques et, par suite, les cultures, canne à sucre et plus tard coton, étaient déjà celles des régions tropicales. C'est ce qui devait, plus tard, amener les « Sudistes » à déclarer que le Sud avait « *plus d'intérêt à l'esclavage qu'à l'Union* ».

Dans les États du Nord il se trouvait des adversaires déterminés de l'esclavage et personne n'avait intérêt à le maintenir. Aussi, dès la guerre de l'Indépendance, l'importation de nouveaux esclaves y fut interdite en fait, et, quand on rédigea la Constitution fédérale de 1787, un des articles stipula que, dans tous les États de l'Union, l'importation des esclaves devrait cesser à partir de 1808. L'article fut mis en vigueur à la date indiquée. Mais, comme la culture du coton prenait précisément alors plus d'extension, les États du Sud continuèrent à importer des esclaves en contrebande et, d'autre part, deux de ces États, le Maryland et la Virginie, se mirent à faire l'élevage du noir, bétail humain destiné aux pays cotonniers. Par contre les partisans de l'abolition de l'esclavage, les « abolitionistes », devinrent de plus en plus nombreux dans le Nord, à mesure que par les immigrants d'Europe s'accroissait la population.

La question de l'esclavage devint ainsi une cause de division et de conflits entre « Nordistes » et « Sudistes ». Il y eut conflit entre les deux partis chaque fois que le Congrès dut se prononcer sur l'admission de nouveaux États dans l'Union, ou sur le régime à établir dans les territoires nouvellement annexés au domaine national; les Sudistes voulaient qu'on y autorisât l'esclavage, les Nordistes qu'on l'y interdît. Le succès importait au plus haut point à chacun des partis. En effet selon que l'on adoptait

l'une ou l'autre des solutions, la majorité dans le Sénat pouvait passer aux abolitionistes ou aux esclavagistes, puisque chaque État y envoyait deux représentants. Or le maintien ou l'abolition de l'esclavage dépendait d'un vote du Congrès.

Jusque vers le milieu du dix-neuvième siècle on évita une rupture, et l'équilibre fut maintenu entre les deux partis grâce à un système de compromis qui faisait admettre alternativement dans l'Union un État à esclaves et un État libre. Mais les abolitionistes avaient créé une société de propagande et, depuis 1848, menaient la plus active campagne contre l'esclavage. Ils révélaient au public, qui s'indignait, les souffrances des noirs, mal nourris, à peine vêtus, accablés de travail, menés au fouet, parfois torturés par des maîtres impitoyables, comme l'esclave antique à Rome. D'autre part, il devenait évident que le Nord où les blancs, dès 1856, étaient deux fois plus nombreux que dans le Sud, l'emporterait à brève échéance. Aussi les Sudistes, pour échapper à la ruine que devait entraîner pour eux l'abolition de l'esclavage, songeaient à se séparer de l'Union.

LA SÉCESSION

Le 6 novembre 1860, fut élu président de la République ***Abraham Lincoln***. L'élection avait été faite sur la question de l'esclavage, et Lincoln était le candidat des antiesclavagistes. La Caroline du Sud déclara aussitôt qu'elle faisait *sécession* et se retira de l'Union en rappelant ses représentants au Congrès (20 décembre 1860). L'exemple fut suivi par tous les États du Sud. Un congrès des quinze États séparatistes convoqué à *Montgomery* (4 février 1861) vota la constitution des *États Confédérés d'Amérique*. On élut président Jefferson Davis, et l'on donna pour capitale à la nouvelle république la capitale de la Virginie, ***Richmond***, à 120 kilomètres de Washington.

GUERRE DE SÉCESSION

La Sécession eut pour conséquence une guerre de quatre ans (avril 1861-mai-1865). Les Nordistes ou *Fédéraux* avaient une grande supériorité numérique : les États du Nord comptaient *dix-neuf millions* de blancs; ceux du Sud, *huit millions* de blancs et plus de quatre millions d'esclaves. Mais les Sudistes, habitués à la vie de plein air, se montrèrent d'abord meilleurs soldats et furent au début mieux commandés que les Fédéraux, en majorité gens des villes. De part et d'autre, du reste, on dut improviser les armées,

l'armée régulière comptant à peine en temps normal 15 000 hommes. On mobilisa les milices, on fit appel aux volontaires, finalement on établit la conscription. L'effort fut gigantesque : les Fédéraux à eux seuls appelèrent en quatre ans, 2 760 000 hommes, et eurent constamment en campagne, à dater de 1863, 900 000 soldats. Il fut livré près de *deux mille* combats, dont 112 grandes batailles. Les héros de la lutte furent : pour les Nordistes les généraux *Grant* et *Sherman*; pour les Sudistes, le général *Lee*. Celui-ci, envahissant le territoire de l'Union, mit un moment en péril, la capitale du Nord, Washington (juillet 1863). Mais il fut arrêté à *Gettysbourg* dans une terrible bataille de trois jours où se joua la fortune de l'Union.



ABRAHAM LINCOLN (1809-1865).
Photographie faite en 1864.

Abraham Lincoln, le Président Libérateur, à cinquante-cinq ans, presque à la fin de la guerre de Sécession. Lincoln est le type de ceux que les Américains appellent les « self made men » « les hommes qui se sont faits eux-mêmes » et qui n'ont dû qu'à leur énergie et à leur intelligence la fortune, ou les hautes situations auxquelles ils sont parvenus. Tour à tour batelier sur le Mississippi, charpentier, postier, Lincoln fit des études de droit, devint avocat, fut membre de la législature de l'État d'Illinois, député au Congrès des États-Unis, enfin en 1861, puis en 1864, Président de la République. Profondément chrétien, épris de justice, il fut l'adversaire implacable de l'esclavage. Dans ce visage osseux, sillonné de rides profondes, sous le front de si belle ampleur, les yeux très bleus qu'abritent d'épais sourcils ont une expression de résolution froide, de tristesse et de douceur. La guerre qu'il était résolu à pousser et qu'il poussa jusqu'au triomphe de la cause de l'émancipation, n'en faisait pas moins horreur à Lincoln. Les Américains le placent à bon droit à côté de Washington, au premier rang des fondateurs de la puissance des États-Unis.

Les autres opérations décisives furent la prise de la *Nouvelle-Orléans* (avril 1862) et la prise de *Vicksbourg* (juillet 1863), qui donnèrent aux Nordistes le commandement de la vallée du Mississippi et leur permirent d'envelopper les Confédérés. Les dernières grandes

l'une ou l'autre des solutions, la majorité dans le Sénat pouvait passer aux abolitionistes ou aux esclavagistes, puisque chaque État y envoyait deux représentants. Or le maintien ou l'abolition de l'esclavage dépendait d'un vote du Congrès.

Jusque vers le milieu du dix-neuvième siècle on évita une rupture, et l'équilibre fut maintenu entre les deux partis grâce à un système de compromis qui faisait admettre alternativement dans l'Union un État à esclaves et un État libre. Mais les abolitionistes avaient créé une société de propagande et, depuis 1848, menaient la plus active campagne contre l'esclavage. Ils révélaient au public, qui s'indignait, les souffrances des noirs, mal nourris, à peine vêtus, accablés de travail, menés au fouet, parfois torturés par des maîtres impitoyables, comme l'esclave antique à Rome. D'autre part, il devenait évident que le Nord où les blancs, dès 1850, étaient deux fois plus nombreux que dans le Sud, l'emporterait à brève échéance. Aussi les Sudistes, pour échapper à la ruine que devait entraîner pour eux l'abolition de l'esclavage, songeaient à se séparer de l'Union.

LA SÉCESSION

Le 6 novembre 1860, fut élu président de la République ***Abraham Lincoln***. L'élection avait été faite sur la question de l'esclavage, et Lincoln était le candidat des antiesclavagistes. La Caroline du Sud déclara aussitôt qu'elle faisait *sécession* et se retira de l'Union en rappelant ses représentants au Congrès (20 décembre 1860). L'exemple fut suivi par tous les États du Sud. Un congrès des quinze États séparatistes convoqué à *Montgomery* (4 février 1861) vota la constitution des *États Confédérés d'Amérique*. On élut président Jefferson Davis, et l'on donna pour capitale à la nouvelle république la capitale de la Virginie, ***Richmond***, à 120 kilomètres de Washington.

GUERRE DE SÉCESSION

La Sécession eut pour conséquence une guerre de quatre ans (avril 1861-mai-1865). Les Nordistes ou *Fédéraux* avaient une grande supériorité numérique : les États du Nord comptaient *dix-neuf millions* de blancs ; ceux du Sud, *huit millions* de blancs et plus de quatre millions d'esclaves. Mais les Sudistes, habitués à la vie de plein air, se montrèrent d'abord meilleurs soldats et furent au début mieux commandés que les Fédéraux, en majorité gens des villes. De part et d'autre, du reste, on dut improviser les armées,

l'armée régulière comptant à peine en temps normal 15 000 hommes. On mobilisa les milices, on fit appel aux volontaires, finalement on établit la conscription. L'effort fut gigantesque : les Fédéraux à eux seuls appelèrent en quatre ans, 2 760 000 hommes, et eurent constamment en campagne, à dater de 1863, 900 000 soldats. Il fut livré près de *deux mille* combats, dont 112 grandes batailles. Les héros de la lutte furent : pour les Nordistes les généraux *Grant* et *Sherman* ; pour les Sudistes, le général *Lee*. Celui-ci, envahissant le territoire de l'Union, mit un moment en péril, la capitale du Nord, Washington (juillet 1863). Mais il fut arrêté à *Gettysbourg* dans une terrible bataille de trois jours où se joua la fortune de l'Union.



ABRAHAM LINCOLN (1809-1865).
Photographie faite en 1864.

Abraham Lincoln, le Président Libérateur, à cinquante-cinq ans, presque à la fin de la guerre de Sécession. Lincoln est le type de ceux que les Américains appellent les « self made men » « les hommes qui se sont faits eux-mêmes » et qui n'ont dû qu'à leur énergie et à leur intelligence la fortune, ou les hautes situations auxquelles ils sont parvenus. Tour à tour batelier sur le Mississippi, charpentier, postier, Lincoln fit des études de droit, devint avocat, fut membre de la legislature de l'État d'Illinois, député au Congrès des États-Unis, enfin en 1861, puis en 1864, Président de la République. Profondément chrétien, épris de justice, il fut l'adversaire implacable de l'esclavage. Dans ce visage osseux, sillonné de rides profondes, sous le front de si belle ampleur, les yeux très bleus qu'abritent d'épais sourcils ont une expression de résolution froide, de tristesse et de douceur. La guerre qu'il était résolu à pousser et qu'il poussa jusqu'au triomphe de la cause de l'émancipation, n'en faisait pas moins horreur à Lincoln. Les Américains le placent à bon droit à côté de Washington, au premier rang des fondateurs de la puissance des États-Unis.

Les autres opérations décisives furent la prise de la *Nouvelle-Orléans* (avril 1862) et la prise de *Vicksbourg* (juillet 1863), qui donnèrent aux Nordistes le commandement de la vallée du Mississippi et leur permirent d'envelopper les Confédérés. Les dernières grandes

rencontres eurent lieu devant les lignes de défense organisées par Lee à *Pétersbourg*, pour couvrir Richmond. Accablé sous le nombre, Lee, après dix jours de lutte (30 mars-9 avril 1865), dut se rendre à Grant. La guerre coûtait aux Nordistes près de 300 000 hommes et quinze milliards. Il n'a jamais été donné de chiffre officiel pour les pertes et les dépenses des Sudistes.

Le triomphe des Nordistes fut dû surtout à l'énergie et à la ténacité de Lincoln; c'est par son initiative que les armées ne cessèrent d'être renforcées et que furent prises toutes les mesures propres à assurer la victoire finale. Au plus fort de la lutte, les États de l'Union lui avaient témoigné leur reconnaissance et leur confiance, en l'élisant une seconde fois président (1864). Cinq jours après la capitulation de Lee, Lincoln fut tué au théâtre, à Washington, d'un coup de révolver, par un acteur partisan fanatique de l'esclavage et qui voulait venger la défaite des Sudistes.

ABOLITION DE L'ESCLAVAGE

Au cours même de la guerre, le Congrès fédéral prépara méthodiquement l'abolition de l'esclavage : il l'abolit d'abord dans les États de l'Union (juin 1862); puis il déclara affranchis les esclaves des États en rébellion contre l'Union, c'est-à-dire de tous les États du Sud (1er janvier 1863). Enfin, la guerre terminée, un amendement à la Constitution abolit totalement l'esclavage aux États-Unis.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES ÉTATS-UNIS

Les États-Unis se remirent vite de la crise de la guerre de Sécession. Ce fut précisément après cette crise que l'immigration devint le plus active, et, dans les trente-cinq années qui suivirent, plus de *treize millions* de personnes arrivèrent d'Europe. Comme dans la période précédente, ces immigrants s'établirent surtout dans les régions du Nord et de l'Ouest, au voisinage de l'Atlantique, sur les rives des grands lacs, dans la vallée de l'Ohio, dans la plaine supérieure et moyenne du Mississipi. Ils se concentrèrent dans des villes : villes anciennes comme *New-York* devenue, avec cinq millions d'habitants, la ville du monde la plus peuplée après Londres; *Philadelphie*, Boston, Baltimore, Saint-Louis; — villes nouvelles dont beaucoup grandirent avec une rapidité telle que les Américains les ont appelées *villes-champignons* : ainsi *Chicago* qui comptait 30 000 habitants en 1850, près de 300 000 en 1870, plus d'un million vingt

ans après, et 1 700 000 au début du vingtième siècle; *Minneapolis* passée en vingt ans (1870-1890) de 33 000 habitants à près de 300 000; San Francisco, etc. Fiévreusement on poussa la mise en valeur du sol, l'exploitation des grandes plaines, terres à blé quatre fois plus étendues que la France, prairies immenses où paissent une dizaine de millions de bœufs, moutons, chevaux, champs de coton les plus considérables du monde; l'exploitation des richesses minières, or de la Californie, fer, cuivre, houille, nappes de pétrole de l'Ohio, des Alleghanys, du sud des grands lacs. Au cours même de la guerre de Sécession on avait commencé la construction du premier des *chemins de fer transcontinentaux*, le *Central-Pacific*, reliant New-York à San Francisco (1862-1869). En trente années (1860-1890), on posa *deux cent mille kilomètres* de rails et les États-Unis ont aujourd'hui à eux seuls, avec 400 000 kilomètres de voies ferrées, les deux cinquièmes environ des chemins de fer du globe. L'industrie prit une extraordinaire extension dans les dernières années du dix-neuvième siècle, à partir de 1890, lorsque le Congrès eut voté, sur la proposition du sénateur *Mac-Kinley* — il fut depuis Président de la République — des tarifs douaniers tellement élevés qu'ils rendirent presque impossible l'importation des produits manufacturés de l'Europe. Bientôt l'industrie américaine fut en mesure de faire une concurrence victorieuse à l'industrie européenne en Europe même. Devenus le premier des pays producteurs de houille, d'acier, de cuivre, de plomb, de pétrole, de blé, de coton, de tabac, les États-Unis, dont le commerce passait en quarante-trois ans (1870-1913) de 4400 millions à 22 milliards, prirent rang parmi les grandes puissances économiques, aux côtés de l'Angleterre et de l'Allemagne. Depuis lors, à la faveur de la Grande Guerre, qui a diminué la force productrice et la richesse de l'Europe, les États-Unis ont pu réaliser de tels progrès et de tels bénéfices qu'ils détiennent aujourd'hui la suprématie financière dans le monde et menacent la suprématie maritime et commerciale de l'Angleterre.

L'IMPÉRIALISME AMÉRICAIN LA DOCTRINE DE MONROE

Le rôle et les ambitions politiques des États-Unis ont suivi une progression parallèle à leur croissance économique. Presque dès l'origine, leur politique extérieure a obéi à une idée directrice : *considérer les deux Amériques comme un domaine réservé à leur influence*, et, par conséquent, s'y opposer à toute action poli-

tique d'une puissance européenne. Cette prétention se manifesta pour la première fois en 1823. Les colonies américaines de l'Espagne étaient en pleine insurrection contre la métropole et le bruit courait que les souverains de la Sainte-Alliance songeaient, ainsi qu'ils venaient de le faire pour Naples et l'Espagne même[1], à restaurer par la force l'autorité du souverain. Dans ces circonstances, le Président des États-Unis, ***Monroë***, adressa au Congrès un message où il protestait par avance contre toute intervention européenne en Amérique : « Les pays américains, disait-il, ne doivent plus être considérés désormais comme susceptibles de colonisation par aucune puissance européenne Nous considérerons à l'avenir toute tentative des puissances européennes pour étendre leur système politique à une portion quelconque de cet hémisphère comme dangereux pour notre tranquillité et notre sécurité. »

On a résumé l'idée qu'exprimait le message de Monroë dans la formule : ***L'Amérique aux Américains***. La **doctrine de *Monroë*** fut appliquée, à plusieurs reprises, dans la dernière moitié du dix-neuvième siècle, notamment au *Mexique* en 1866 et à *Cuba* en 1898. Au Mexique, à la suite d'une guerre provoquée par des difficultés financières (1862), une armée française occupait la plus grande partie du pays, et Napoléon III avait établi à Mexico, à la place du gouvernement républicain, un empereur, le frère de l'empereur d'Autriche, l'archiduc *Maximilien* (1863). Mais les républicains réfugiés à la frontière des États-Unis luttaient contre Maximilien, à qui le seul concours de l'armée française permettait de se maintenir. Les États-Unis, avant même la fin de la guerre de Sécession, protestèrent contre l'intervention de Napoléon III et demandèrent le rappel des troupes françaises (1865). Elles furent rappelées en 1866 et l'empire de Maximilien s'écroula.

Dans l'île de *Cuba*, dernier débris de l'empire colonial espagnol en Amérique, la population s'était soulevée (1896) et avait proclamé son indépendance. Les Espagnols firent des efforts désespérés pour réprimer l'insurrection : ils envoyèrent en deux ans plus de 200 000 hommes. En 1898, les États-Unis, qui n'avaient cessé d'aider les insurgés, intervinrent et sommèrent les Espagnols de retirer leurs troupes. Les Espagnols s'y étant refusés, une courte guerre éclata (avril-août 1898), dont l'épisode le plus

1. Voir ci-dessus, page 298.

célèbre fut la destruction de l'escadre espagnole devant *Santiago* (3 juillet 1898). Un traité signé à *Paris* (10 décembre 1898), grâce à l'intervention amicale de la France, assura l'indépendance de Cuba et donna l'île de *Porto-Rico* aux États-Unis.

Par le même traité, les États-Unis se sont fait céder, moyennant indemnité, l'archipel des *Philippines*. L'achat des Philippines est la manifestation d'une autre ambition des États-Unis, qui est de *s'assurer la maîtrise de l'océan Pacifique*. Déjà, en 1893, ils avaient occupé le groupe des îles Sandwich. La même ambition leur a fait racheter en 1903, à la Compagnie française qui en poursuivait l'achèvement, les travaux du canal de *Panama*. Ils ont terminé en 1914 ce canal, qui leur donne le moyen de porter rapidement leurs flottes de l'Atlantique au Pacifique et de doubler ainsi dans les deux océans leur force navale. Devenus une grande puissance maritime et coloniale dans le Pacifique, les États-Unis suivent de très près les affaires d'Extrême-Orient et font tous leurs efforts pour prendre la première place sur les marchés neufs de l'Asie. Leur contingent a pris part en Chine à côté des troupes européennes à la guerre des Boxeurs[1]. C'est par leur médiation, lors de la guerre de Mandchourie, que la paix a été rétablie entre le Japon et la Russie. Ils travaillent activement à sauvegarder l'indépendance de la Chine, menacée par les ambitions japonaises.

Ainsi l'influence politique des États-Unis égale aujourd'hui leur développement économique. Leur intervention décisive dans la guerre européenne en 1917-1918 a donné la mesure de leur puissance et manifesté leur volonté de participer désormais au règlement de toutes les grandes questions internationales.

1. Voir ci-dessus, page 609.

CHAPITRE XXVII

LA FRANCE DE 1870 A 1889

HISTOIRE INTÉRIEURE

Marquée tout d'abord par une formidable insurrection parisienne, la *Commune* (1871), l'histoire intérieure de la France de 1870 à 1889 fut remplie par les luttes des partis, parti républicain et partis monarchistes, au sujet de la forme du gouvernement. Cette histoire peut être divisée en deux périodes.

Dans la première période, *de 1870 à 1875*, sous la présidence de Thiers, puis du maréchal de Mac-Mahon, la République proclamée à Paris, le 4 septembre 1870, ne fut admise par une partie du pays que comme un *régime provisoire*. L'*Assemblée Nationale*, en majorité monarchiste, élue pour traiter de la paix avec l'Allemagne, se transforma en assemblée constituante et chercha à organiser un régime définitif : les monarchistes s'efforcèrent de rétablir la royauté au profit du comte de Chambord; les républicains s'efforcèrent de transformer la République, gouvernement de fait, en gouvernement de droit. Finalement, les républicains l'emportèrent : les *lois constitutionnelles de 1875* firent de la République le gouvernement définitif; mais le pouvoir resta pour partie aux mains des monarchistes.

Dans la seconde période, *de 1875 à 1889*, la lutte se poursuivit et comporta deux épisodes principaux : sous la présidence du maréchal de Mac-Mahon, le *16 mai*, sorte de coup d'État inspiré par les monarchistes, et qui eut pour résultat le triomphe complet des républicains (1877); sous les présidents Grévy et Carnot, la *campagne revisionniste* (1887-1889) dirigée par le général Boulanger, à qui les monarchistes prêtèrent inutilement le plus actif concours, dans le dessein de renverser la République.

Au milieu de ces luttes fut entreprise et menée à bien, par le concours de tous les partis unis dans l'amour de la patrie

l'œuvre du relèvement de la France et de réfection de sa puissance : les *lois militaires de 1872 et de 1889* reconstituèrent l'armée. Le parti républicain, maître du pouvoir, développa l'*instruction publique*, et les *lois scolaires de 1881-1886*, organisèrent l'enseignement primaire, gratuit, laïc et obligatoire.

L'ASSEMBLÉE NATIONALE

L'Assemblée Nationale élue le 8 février 1871, à la suite de l'armistice de Versailles, et réunie à Bordeaux le 16 février, comptait, sur 750 députés, une minorité de 350 républicains, une majorité de 400 monarchistes. Ceux-ci se divisaient en *légitimistes*, partisans du comte de Chambord — le duc de Bordeaux[1] — petit-fils de Charles X, et en *orléanistes*, partisans du comte de Paris[2], petit-fils de Louis Philippe.

Cette majorité monarchiste n'était pas la représentation fidèle du pays; on en eut la preuve ultérieurement dans les élections partielles qui furent à peu près toutes républicaines. Mais avant les élections générales Gambetta, au nom de la Délégation de la Défense nationale, avait recommandé aux préfets de faire voter pour des partisans de la continuation de la guerre. Or le pays, l'Est excepté, voulait la paix; il lui parut qu'élire des républicains c'était voter pour la guerre : il élut des monarchistes.

L'Assemblée presque à l'unanimité se donna pour président un républicain, mais partisan de la paix, *Grévy*, célèbre parce qu'en 1848, à la Constituante, il avait combattu l'élection du Président de la République par le suffrage universel, système d'où l'Empire était sorti. Puis elle confia la direction du gouvernement à ***Thiers***, alors le plus populaire des hommes politiques — il avait été élu dans vingt-six départements — à cause de son rôle en juillet 1870[3], et parce qu'il avait, au cours de la guerre, entrepris un long et inutile voyage dans toutes les capitales de l'Europe pour solliciter l'intervention des puissances en faveur de la France. L'Assemblée l'élut, « *en attendant qu'il soit statué sur les institutions de la France, chef du pouvoir exécutif de la République française* » (17 février). L'Assemblée réservait ainsi la question de la forme du gouvernement. Elle acceptait la

1. Voir ci-dessus, page 331. A la naissance du duc de Bordeaux, les légimistes lui avaient offert le château de Chambord, acheté par souscription publique. Après la mort de Charles X, le duc de Bordeaux se fit appeler comte de Chambord.
2. Voir ci-dessus, page 360.
3. Voir ci-dessus, page 474.

République proclamée par *les Parisiens* le 4 septembre 1870 comme gouvernement *de fait*: elle ne la transformait pas en gouvernement *de droit*, établi par la volonté de *la France entière*. Elle se borna à prononcer la déchéance de Napoléon III et de sa famille (1er mars).

Après la ratification des préliminaires de paix[1], il fut décidé que Thiers et les ministres rentreraient à Paris, et que l'Assemblée se transporterait à *Versailles* (10 mars). C'était une mesure de défiance à l'égard de Paris, défiance justifiée par les deux tentatives de coup d'État révolutionnaires[2] (31 octobre-22 janvier) qui s'étaient produites pendant le siège, et par l'effervescence qui, depuis l'armistice, se manifestait parmi les ouvriers.

LA COMMUNE SES CAUSES

Cette décision exaspéra les Parisiens: ils y virent à la fois une injure, et une menace contre la République. Elle précipita une crise que tout annonçait, et qui est restée tragiquement célèbre sous le nom de *la Commune*.

La population parisienne, surtout la population ouvrière des quartiers de l'Est, était sortie du siège dans un violent état d'exaltation physique et morale, les nerfs malades, l'âme hors d'elle-même. Alors qu'elle avait manqué de pain pendant près de deux mois[3], cette population avait eu sans cesse à pleins tonneaux le vin et l'alcool. D'autre part, ignorant ce qu'est réellement la guerre, n'imaginant pas que la victoire est au prix d'une longue préparation, de calculs patients, de la discipline pleinement acceptée, croyant que l'élan de la bravoure et le « coup de collier » y suffisent, pleine d'une vaniteuse confiance en elle-même, elle n'avait cessé de croire à son triomphe final. Quand il fallut capituler, elle n'admit pas qu'elle eût pu être vaincue, si ce n'est par la trahison. De là, dans cette population sincèrement patriote et passionnément républicaine, de violentes colères, encore augmentées par la présence à l'Assemblée Nationale d'une majorité monarchiste. En cet état d'esprit, le peuple de Paris était prêt à suivre quiconque l'appellerait aux armes, sous prétexte d'empêcher de nouvelles trahisons et de sauver la République. Or, il existait à Paris, depuis les dernières années de l'Empire, un groupe de socialistes et d'interna-

1. Voir ci-dessus, page 499.
2. Voir ci-dessus, page 494.
3. Voir ci-dessus, page 493.

tionalistes qui exerçait une grande influence sur beaucoup d'ouvriers. Ceux-ci se trouvant encore militairement organisés dans les bataillons de la garde nationale, et ayant conservé leurs armes, l'occasion était unique pour les chefs socialistes d'essayer de conquérir le pouvoir et de réaliser leur programme. Au début de mars, il fut formé, dans les quartiers de l'Est, une « fédération républicaine de la garde nationale » qui élut un *Comité central* (4 mars). Ce Comité, vrai gouvernement occulte révolutionnaire, prépara tout pour la lutte. Déjà à la fin de février, quand on apprit que les Allemands en vertu des préliminaires de paix occuperaient les Champs Élysées, les gardes nationaux avaient enlevé et traîné partie à Montmartre, partie à Belleville[1] un parc de 234 canons. Le Comité central fit saisir les dépôts de munitions et 450000 fusils. L'armée de la révolution était ainsi en état de combattre.

Une crise de misère et des mesures maladroites de l'Assemblée vinrent encore aggraver la situation. Le travail, partout arrêté pendant le siège, n'avait encore repris nulle part, et les ouvriers n'avaient pour vivre que leur solde de gardes nationaux, un franc cinquante par jour. L'Assemblée ordonna la suppression de la solde (15 février). Peu après, elle décrétait que le paiement des dettes, loyers, effets de commerce, suspendu pendant le siège, devrait reprendre comme en temps normal (10 mars); en quatre jours, 150000 Parisiens hors d'état de payer se trouvèrent exposés à des poursuites.

LE 18 MARS

Le 18 mars, de grand matin, par ordre de Thiers, deux régiments furent dirigés sur la butte Montmartre, afin de reprendre les canons qui s'y trouvaient parqués. Le parc fut cerné sans peine; mais, faute d'assez d'attelages, on ne put enlever rapidement les pièces. Bientôt dans les rangs des troupes massées autour du parc se glissèrent en foule des gardes nationaux, des femmes, des enfants, offrant à boire aux soldats, les invitant à fraterniser avec le peuple. Vers dix heures, quelques hommes mirent la crosse en l'air: le reste suivit. En même temps les émeutiers s'emparaient des généraux Lecomte et Clément Thomas, qu'une bande d'assassins fusilla l'après-midi au coin d'un mur. Ce fut le premier épisode d'une atroce guerre civile de deux mois (18 mars-28 mai).

Thiers n'essaya pas — ce qui était peut être possible — de ré-

1. Voir le plan de Paris ci-dessus, page 329.

sister dans Paris. Mettant à exécution le plan qu'il avait proposé en 1848 à Louis-Philippe[1], il sortit de Paris, emmenant le gouvernement et les troupes, laissant le champ libre aux insurgés, leur abandonnant même les forts.

SECOND SIÈGE DE PARIS

Le Comité central s'installa à l'Hôtel de Ville, puis fit procéder à l'élection d'un *Conseil général de la Commune de Paris*. Les élus des quartiers ouvriers siégèrent seuls. La *Commune* prétendit se constituer en gouvernement régulier, désigna des ministres qui portèrent le titre de *délégués*, adopta un drapeau nouveau, le drapeau rouge, rendit des décrets applicables à toute la France, dont elle voulait transformer l'organisation centralisée en une fédération de communes autonomes. Elle lança ses troupes sur Versailles pour en chasser l'Assemblée Nationale (3 avril). La tentative échoua, et les chefs des soldats de la Commune — on les appela les *Fédérés* ou les *Communards* — qui furent faits prisonniers furent fusillés sur l'heure. La Commune ordonna alors l'arrestation d'*otages*, parmi lesquels l'archevêque de Paris, Mgr Darboy, le premier président de la Cour de Cassation, Bonjean, des séminaristes, des gendarmes, des gardiens de la paix (6 avril).

Quand Thiers eut constitué une armée avec les troupes de l'armée de l'Est rentrant de Suisse, et les prisonniers ramenés d'Allemagne, environ 150 000 hommes, il entreprit, sous les yeux des Allemands, maîtres des forts du Nord en vertu de l'armistice, un second siège de Paris. Le siège dura cinq semaines. Des brèches étaient ouvertes au mur d'enceinte, quand, le dimanche 21 mai, vers quatre heures du soir, des fusiliers marins surprirent à Auteuil[2], au Point du Jour, près de la Seine, une porte abandonnée. L'armée entra dans Paris. Alors commença une bataille de rues, qui dura une semaine, « *la semaine sanglante* » (21-28 mai). La ville était couverte de barricades, beaucoup armées de canons, toutes défendues avec rage. Dans une crise de folie de destruction, les Fédérés, auxquels s'était mêlée toute la lie de la population, incendièrent au pétrole les Tuileries, le Louvre, le Palais Royal, la Cour des Comptes, le Palais de Justice, la Préfecture, l'Hôtel de Ville, les Magasins généraux, la gare de Lyon, etc., un peu partout de très nombreuses maisons : la Seine coulait entre deux murs de feu. Les obus

1. Voir ci-dessus, page 359.
2. Voir le plan de Paris ci-dessus, page 320.

incendiaires lancés des hauteurs de l'Est, pleuvaient sur le centre de la ville. Les otages étaient assassinés (24-26 mai). Exaspérées par ces horreurs, les troupes ne faisaient pas de quartier. Le dernier combat eut lieu au cimetière du Père-Lachaise. D'après les chiffres officiels, la bataille avait fait 6500 victimes, tombées dans la lutte ou fusillées. On estime que le chiffre réel fut environ de 17 000 tués. Il y eut en outre près de 36 000 prisonniers qui furent traduits en conseil de guerre : on en condamna 10 000 à la déportation.



THIERS (1797-1877)
Photographie. — Collection de M. Mirabaud.

Adolphe Thiers a été l'un des très grands hommes politiques français du dernier siècle. Né à Marseille, établi à Paris en 1822, dès la fin du règne de Louis XVIII, il fut avocat, journaliste, historien. Une médiocre Histoire de la Révolution, *commencée à vingt-six ans, fut le début de sa réputation. Plus tard il écrivit une remarquable* Histoire du Consulat et de l'Empire. *Il joua un rôle important dans la Révolution de 1830, prit l'initiative de la protestation des journalistes contre les Ordonnances, et de la candidature de Louis-Philippe à la succession de Charles X. Il fut plusieurs fois ministre et président du Conseil de 1830 à 1848. Sous le second Empire il fut un des chefs de l'opposition, et signala, avec une inutile et remarquable prévoyance, les dangers de la politique impériale. Mais les grandes pages de sa vie se placent après 1870. Élu député par vingt-six départements, président de la République, il se consacra passionnément et avec une merveilleuse activité, malgré son âge, au relèvement « de ce noble blessé qui s'appelle la France ». Il fut le* libérateur du territoire, *le premier réorganisateur de l'armée, le vrai fondateur, avec Gambetta, du gouvernement républicain. La photographie faite après 1871 représente Thiers à plus de soixante-quatorze ans. Il était de très petite taille, alerte et vif, infatigable : il donnait des audiences dès cinq heures du matin. Le toupet de cheveux blancs qui surmontait son front, les lunettes qu'il portait presque constamment et derrière lesquelles ses yeux ronds pétillaient de malice, lui faisaient une physionomie très particulière. Il avait l'esprit très fin, précis, merveilleusement clair, une surprenante connaissance de toutes les parties de l'administration et de la politique. Gêné par l'absence de lunettes, clignant des yeux, Thiers a ici un air hargneux qui n'était pas le sien. La physionomie dit l'énergie, la volonté tenace, l'activité et la vivacité.*

sister dans Paris. Mettant à exécution le plan qu'il avait proposé en 1848 à Louis-Philippe[1], il sortit de Paris, emmenant le gouvernement et les troupes, laissant le champ libre aux insurgés, leur abandonnant même les forts.

SECOND SIÈGE DE PARIS

Le Comité central s'installa à l'Hôtel de Ville, puis fit procéder à l'élection d'un *Conseil général de la Commune de Paris*. Les élus des quartiers ouvriers siégèrent seuls. La *Commune* prétendit se constituer en gouvernement régulier, désigna des ministres qui portèrent le titre de *délégués*, adopta un drapeau nouveau, le drapeau rouge, rendit des décrets applicables à toute la France, dont elle voulait transformer l'organisation centralisée en une fédération de communes autonomes. Elle lança ses troupes sur Versailles pour en chasser l'Assemblée Nationale (3 avril). La tentative échoua, et les chefs des soldats de la Commune — on les appela les *Fédérés* ou les *Communards* — qui furent faits prisonniers furent fusillés sur l'heure. La Commune ordonna alors l'arrestation d'*otages*, parmi lesquels l'archevêque de Paris, Mgr Darboy, le premier président de la Cour de Cassation, Bonjean, des séminaristes, des gendarmes, des gardiens de la paix (6 avril).

Quand Thiers eut constitué une armée avec les troupes de l'armée de l'Est rentrant de Suisse, et les prisonniers ramenés d'Allemagne, environ 150 000 hommes, il entreprit, sous les yeux des Allemands, maîtres des forts du Nord en vertu de l'armistice, un second siège de Paris. Le siège dura cinq semaines. Des brèches étaient ouvertes au mur d'enceinte, quand, le dimanche 21 mai, vers quatre heures du soir, des fusiliers marins surprirent à Auteuil[2], au Point du Jour, près de la Seine, une porte abandonnée. L'armée entra dans Paris. Alors commença une bataille de rues, qui dura une semaine, « *la semaine sanglante* » (21-28 mai). La ville était couverte de barricades, beaucoup armées de canons, toutes défendues avec rage. Dans une crise de folie de destruction, les Fédérés, auxquels s'était mêlée toute la lie de la population, incendièrent au pétrole les Tuileries, le Louvre, le Palais Royal, la Cour des Comptes, le Palais de Justice, la Préfecture, l'Hôtel de Ville, les Magasins généraux, la gare de Lyon, etc., un peu partout de très nombreuses maisons : la Seine coulait entre deux murs de feu. Les obus

1. Voir ci-dessus, page 359.
2. Voir le plan de Paris ci-dessus, page 320.

incendiaires lancés des hauteurs de l'Est, pleuvaient sur le centre de la ville. Les otages étaient assassinés (24-26 mai). Exaspérées par ces horreurs, les troupes ne faisaient pas de quartier. Le dernier combat eut lieu au cimetière du Père-Lachaise. D'après les chiffres officiels, la bataille avait fait 6500 victimes, tombées dans la lutte ou fusillées. On estime que le chiffre réel fut environ de 17 000 tués. Il y eut en outre près de 36 000 prisonniers qui furent traduits en conseil de guerre : on en condamna 10 000 à la déportation.



THIERS (1797-1877)
Photographie. — Collection de M. Mirabaud.

Adolphe Thiers a été l'un des très grands hommes politiques français du dernier siècle. Né à Marseille, établi à Paris en 1822, dès la fin du règne de Louis XVIII, il fut avocat, journaliste, historien. Une médiocre Histoire de la Révolution, *commencée à vingt-six ans, fut le début de sa réputation. Plus tard il écrivit une remarquable* Histoire du Consulat et de l'Empire. *Il joua un rôle important dans la Révolution de 1830, prit l'initiative de la protestation des journalistes contre les Ordonnances, et de la candidature de Louis-Philippe à la succession de Charles X. Il fut plusieurs fois ministre et président du Conseil de 1830 à 1848. Sous le second Empire il fut un des chefs de l'opposition, et signala, avec une inutile et remarquable prévoyance, les dangers de la politique impériale. Mais les grandes pages de sa vie se placent après 1870. Élu député par vingt-six départements, président de la République, il se consacra passionnément et avec une merveilleuse activité, malgré son âge, au relèvement « de ce noble blessé qui s'appelle la France ». Il fut le* libérateur du territoire, *le premier réorganisateur de l'armée, le vrai fondateur, avec Gambetta, du gouvernement républicain. La photographie faite après 1871 représente Thiers à plus de soixante-quatorze ans. Il était de très petite taille, alerte et vif, infatigable : il donnait des audiences dès cinq heures du matin. Le toupet de cheveux blancs qui surmontait son front, les lunettes qu'il portait presque constamment et derrière lesquelles ses yeux ronds pétillaient de malice, lui faisaient une physionomie très particulière. Il avait l'esprit très fin, précis, merveilleusement clair, une surprenante connaissance de toutes les parties de l'administration et de la politique. Gêné par l'absence de lunettes, clignant des yeux, Thiers a ici un air hargneux qui n'était pas le sien. La physionomie dit l'énergie, la volonté tenace, l'activité et la vivacité.*

LA LIBÉRATION DU TERRITOIRE

La tourmente passée, Thiers se donna tout entier à l'œuvre de la *libération du territoire* et de la *réfection des forces* de la France.

Le traité de Francfort, ratifié quelques jours avant la reprise de Paris (18 mai), fixait à trois ans le délai de paiement de l'indemnité de guerre. Un milliard devait être versé en 1871, et jusqu'au règlement complet des cinq milliards, les Allemands devaient occuper une partie du territoire. Ils l'évacueraient par étapes, au fur et à mesure des versements. Thiers voulut rendre l'évacuation le plus prompte possible. Au lieu d'un milliard, ce furent deux milliards que la France versa en 1871. Les trois derniers milliards furent payés à la fin de 1872 et au début de 1873. Au mois de septembre 1873, un an avant le délai prévu, la France était évacuée. L'Assemblée Nationale décréta que Thiers « avait bien mérité de la patrie », tandis que le pays tout entier lui décernait le glorieux surnom de *libérateur du territoire*. Le règlement de l'indemnité de guerre avait été assuré au moyen de deux emprunts, émis en 1871 et en 1872. Le second emprunt (18 juillet 1872) fut couvert quatorze fois; pour trois milliards que demandait l'État français, le public offrit *quarante-trois milliards*. Ce succès prodigieux, tel qu'aucun pays n'en avait connu et n'en a connu depuis, témoignait de l'extraordinaire richesse de la France et de la confiance qu'elle inspirait à tous. Il stupéfia les Allemands qui, en exigeant cinq milliards, avaient pensé épuiser la France pour de longues années.

RÉFECTION DE L'ARMÉE

La rapidité de la réorganisation militaire ne les surprit pas moins. Alors qu'ils occupaient encore les départements de l'Est, à peine un an après la signature de la paix (27 juillet 1872), l'Assemblée vota une loi qui devait donner à la France une armée égale à l'armée allemande. La *loi militaire de 1872* établit le service personnel obligatoire pour tous les Français de vingt à quarante ans. Elle les classait, selon leur âge, dans l'armée active, la réserve de l'active, l'armée territoriale, la réserve de la territoriale. La durée du service actif était de cinq ans. Certaines catégories de citoyens, les soutiens de famille, les membres de l'enseignement public et du clergé en étaient exemptés. D'autre part, à l'exemple de ce qui existe en Allemagne, la loi réduisait à un an le service actif pour les « volontaires », c'est-à-dire pour les jeunes gens qui, justifiant d'un grade universitaire — le baccalauréat — ou satisfaisant à un examen très simple, devançaient l'appel et versaient à l'État une indemnité de 1500 francs, théoriquement destinée à payer leur équipement. L'Allemagne, qui affectait de craindre une prochaine agression de la France, avait essayé d'amener Thiers à retarder le vote de la loi, en prenant une attitude menaçante. Thiers, à la fois très modéré et très ferme, ne se laissa pas intimider non plus que l'Assemblée.

THIERS ET L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Tandis que les mesures propres à assurer le relèvement de la France furent prises rapidement et dans une complète entente entre Thiers et tous les partis, il fallut près de quatre ans pour régler la question du gouvernement, et ce fut, entre Thiers et l'Assemblée, l'occasion d'un conflit au cours duquel Thiers se démit de la présidence.

L'Assemblée n'avait été élue que pour prononcer sur la paix et la ratifier : le traité signé, elle eût dû se dissoudre, comme le demandaient les républicains. Mais, par une véritable usurpation, l'Assemblée s'attribua elle-même le Pouvoir Constituant (31 août 1871). Elle établit alors une sorte de Constitution provisoire et donna à Thiers le titre de « Président de la République ». Les pouvoirs du Président devaient durer aussi longtemps que siégerait l'Assemblée, devant qui il était responsable, ainsi que les ministres.

Thiers, monarchiste à l'origine, était venu à la République par raison. Il la considérait comme seule possible, parce qu'à son avis aucune forme de gouvernement ne répondait aussi bien aux instincts égalitaires de la masse des Français; parce qu'il constatait d'autre part, l'existence d'un puissant parti républicain, et jugeait condamnés à l'impuissance, par leurs rivalités, les monarchistes, divisés en trois partis, légitimistes, orléanistes, bonapartistes, et servant trois prétendants. Thiers résumait son sentiment dans cette formule : « La République est le gouvernement qui nous divise le moins ».

Quand la prochaine libération du territoire et la prompte réfection de l'armée furent assurées par le succès du second emprunt et le vote de la loi militaire, Thiers jugea qu'il était temps de régler la question de la forme du gouvernement. Il invita l'Assemblée à rechercher quelle organisation définitive pourrait être donnée à la République (13 novembre 1872). Une partie de la majorité protesta aussitôt qu'elle ne voulait pas

de la République. Pourtant une commission fut nommée, la *Commission des Trente*, chargée de préparer une loi sur les attributions des pouvoirs publics (30 novembre). La commission, en majorité monarchiste, s'occupa surtout des moyens de limiter l'intervention personnelle de Thiers dans les délibérations de l'Assemblée, et après trois mois de travaux, s'en remit au gouvernement du soin de préparer lui-même les projets de lois constitutionnelles. Les projets furent présentés le 19 mai 1873 : ils concluaient à l'établissement définitif de la République. Dans le même temps Thiers avait remanié le ministère et y avait fait entrer trois députés franchement républicains. Ce fut pour les monarchistes, qui trouvaient en lui un obstacle à leurs projets de restauration, l'occasion de le renverser. L'Assemblée refusa d'entendre la lecture des projets de lois constitutionnelles, puis, le *24 mai*, à la suite d'une interpellation, elle vota à quatorze voix de majorité un ordre du jour où elle invitait le Président « à faire prévaloir dans le gouvernement une politique résolument conservatrice ». Thiers donna sa démission, avec le secret espoir que l'Assemblée la refuserait et se désavouerait ainsi elle-même. Mais les monarchistes l'acceptèrent et donnèrent le soir même pour successeur à Thiers le maréchal de *Mac-Mahon*.

TENTATIVE DE RESTAURATION

Dès lors les monarchistes travaillèrent hâtivement à la restauration de la royauté, et, quatre mois après la démission de Thiers, il parut qu'ils allaient parvenir à leurs fins. Pour préparer les voies, un ministère, présidé par le duc de Broglie, procéda à l'épuration du personnel administratif, révoqua ou disgracia les préfets, les magistrats, tous les fonctionnaires, jusqu'aux diplomates, suspects d'opinions républicaines. L'état de siège, établi dans un grand nombre de départements depuis 1871, permit d'entraver la publication et la vente des journaux républicains. Le clergé, de son côté, menait la plus vigoureuse campagne en faveur du comte de Chambord, que l'on appelait déjà Henri V. D'autre part, on procédait à la « *fusion* » du parti orléaniste et du parti légitimiste par la réconciliation de leurs chefs. Le comte de Paris vint à Frohsdorf, en Autriche, saluer le comte de Chambord « comme le chef de la maison de France et le seul représentant du parti monarchique en France » (5 août 1873). Seul, du reste, depuis 1871, le comte de Chambord avait fait franchement acte de prétendant; il avait, plusieurs fois, publié des lettres et des manifestes où il s'annonçait comme « le droit, l'ordre, la réforme ». Aussitôt après la fusion, un comité de neuf députés négocia avec lui les conditions de la restauration. Tout semblait réglé, on préparait déjà l'entrée solennelle du Roi dans Paris, — les lampions des illuminations étaient fabriqués, — quand la question du drapeau fit tout échouer. Les Orléanistes tenaient au drapeau tricolore, symbole de la Révolution. Or dès son premier manifeste (5 juillet 1871), au lendemain de la Commune, le comte de Chambord avait déclaré « qu'Henri V ne pouvait abandonner le drapeau blanc d'Henri IV ». Comme on paraissait cependant compter qu'il accepterait à la fin le drapeau tricolore, très loyalement, à la veille de son retour à Paris, il renouvela sa déclaration, ajoutant que « personne, sous aucun prétexte, n'obtiendrait de lui qu'il consentît à devenir le roi légitime de la Révolution » (27 octobre 1873). La négociation fut rompue, et la restauration avec le comte de Chambord jugée impossible. Devant le drapeau blanc, disait Mac-Mahon, « les chassepots partiraient d'eux-mêmes ».

LE SEPTENNAT

Les monarchistes ne renoncèrent pas cependant à l'espoir de rétablir la royauté. Si l'on ne pouvait amener le comte de Chambord à revenir sur sa décision, il resterait plus tard, après sa mort, le comte de Paris, qu'il avait reconnu pour son héritier politique. Il fallait seulement réserver l'avenir et maintenir la France dans le provisoire, en attendant l'occasion favorable. Comme les monarchistes pensaient avoir dans Mac-Mahon un instrument docile, un intérimaire prêt à céder la place dès que se présenterait le roi, la majorité, aussitôt après la publication de la lettre du comte de Chambord, s'occupa d'assurer la prolongation des pouvoirs du Maréchal. Il avait été élu, comme Thiers, pour la durée des travaux de l'Assemblée. On proposa de l'élire à vie. Finalement on l'élut pour sept ans (19 novembre 1873). Ce délai — le *Septennat* — semblait suffisant pour que pût se produire l'événement d'où sortirait le rétablissement de la royauté.

D'autre part le ministère de Broglie (24 mai 1873 — 23 mai 1874), sous prétexte de rétablir « l'ordre moral », poursuivit avec plus d'acharnement que jamais la campagne antirépublicaine. Pour pouvoir agir plus énergiquement sur le pays, on enleva aux conseils municipaux et on donna au gouvernement la nomination

des maires, qui furent dès lors les serviteurs obéissants du ministère (20 janvier 1874). On fit enlever des édifices publics tout insigne républicain; le mot même de République fut comme proscrit des actes officiels; on multiplia les poursuites contre les journaux républicains. La presse restant toujours soumise au régime de l'état de siège, il y eut en un an (novembre 1873-décembre 1874) près de deux cents journaux républicains condamnés. A l'Assemblée Nationale une nouvelle commission des Trente — on y comptait vingt-cinq royalistes — fut chargée de préparer les lois constitutionnelles. Mais elle traîna ses travaux en longueur; l'Assemblée, de son côté, en ajourna la discussion à plusieurs reprises; en sorte qu'une année encore, l'année 1874, s'écoula sans qu'on eût abordé la question constitutionnelle.

LES PARTIS ET LE PAYS

Cependant l'agitation était vive dans le pays. Le parti clérical, confondu avec le parti légitimiste, multipliait les manifestations politiques et religieuses, créait au gouvernement de sérieuses difficultés extérieures, avec l'Italie en réclamant le rétablissement de l'autorité temporelle du pape, avec l'Allemagne en attaquant Bismarck et le Kulturkampf[1]. Le parti bonapartiste, demandant que les Français fussent appelés à prononcer eux-mêmes sur la forme du gouvernement — c'est ce qu'on appela l'*appel au peuple* — se réorganisait et remportait quelques succès électoraux. Mais surtout le parti républicain, malgré les efforts du gouvernement, progressait chaque jour. Ses progrès étaient dus à l'activité de Gambetta. « Commis voyageur de la République », il poursuivait de ville en ville des tournées de conférences, gagnant partout de nouveaux adhérents à son parti dans ce qu'il appelait « les nouvelles couches sociales », la moyenne et la petite bourgeoisie, et les ouvriers. A la fin de 1874, après le renouvellement général des conseils municipaux qui, par la force des circonstances, fut comme un plébiscite pour ou contre la République, on ne put plus douter que la France ne fût en majorité républicaine.

LES LOIS CONSTITUTIONNELLES DE 1875

Alors au début de 1875, l'Assemblée se décida à entreprendre l'examen des lois constitutionnelles. Elle vota successivement une loi relative à l'*organisation du Sénat* (24 février); une loi relative à l'*organisation des pouvoirs publics* (25 février); une loi constitutionnelle

1. Voir ci-dessus, page 627

sur *les rapports des pouvoirs publics* (16 juillet). Ces trois lois forment ce que l'on appelle improprement *la Constitution de 1875*; ce sont celles qui, un peu modifiées en 1884, régissent aujourd'hui la France. Au début de la discussion, la majorité avait une fois encore écarté le mot République des textes qui lui étaient proposés : elle voulait, disait un de ses membres, que « chacun pût garder ses espérances et sa foi ». Mais à propos du mode d'élection du Président, le mot fut introduit dans un amendement présenté par *Wallon* et qui, très discuté, fut finalement adopté à une voix de majorité (30 janvier 1875).

Les lois constitutionnelles de 1875 confient le pouvoir exécutif à un *Président de la République*; le pouvoir législatif à deux assemblées : le *Sénat*, la *Chambre des députés*.

Le *Président* est élu pour sept ans par le Sénat et la Chambre des députés réunis en Assemblée Nationale. Il dispose de la force armée, nomme à tous les emplois, négocie et ratifie les traités. Il a, concurremment avec les membres des deux Chambres, l'initiative des lois, qu'il promulgue après qu'elles ont été votées par le Parlement. Irresponsable, sauf le cas de haute trahison, il est assisté de ministres nommés par lui, solidaires et responsables devant les Chambres. Il peut dissoudre la Chambre après avis favorable du Sénat.

Le Sénat composé de trois cents membres, âgés de quarante ans au moins, devait comprendre et comprit jusqu'à 1884, soixante-quinze sénateurs dits *inamovibles*, élus à vie par l'Assemblée Nationale, ultérieurement par le Sénat lui-même. Les autres sont élus pour neuf ans, renouvelables par tiers, tous les trois ans. L'élection est faite par un collège réuni au chef-lieu du département et qui se composait, à l'origine, des députés, des conseillers généraux, des conseillers d'arrondissement et des délégués des conseils municipaux, à raison d'un délégué par municipalité. La plus petite des communes rurales, n'eût-elle pas cinq cents habitants, avait ainsi dans les élections sénatoriales la même importance que la plus grande ville; le dernier village avait la même représentation que Paris. Cette anomalie avait été voulue par les royalistes qui, au moyen des délégués paysans, facilement soumis à l'influence des grands propriétaires, pensaient demeurer toujours maîtres des élections sénatoriales.

Les députés, en vertu d'une loi organique (30 novembre 1875), indépendante des lois constitutionnelles, sont élus pour quatre ans, au suffrage universel, par tous les Français âgés de vingt et un

ans accomplis, et domiciliés depuis six mois au moins dans une commune.

Les deux Chambres doivent se réunir chaque année au mois de janvier, et siéger au moins cinq mois. Elles peuvent être ajournées, mais pour un mois seulement, par le Président de la République, qui peut aussi les convoquer en session extraordinaire. Elles ont, ainsi que le Président, l'initiative des lois. Le budget doit être d'abord présenté aux députés et voté par eux.

Le Sénat peut être constitué en *Haute Cour* de justice, pour juger les ministres mis en accusation par la Chambre, ou les personnes prévenues d'attentat contre la sûreté de l'État. Les deux Chambres peuvent se réunir en Assemblée Nationale — on dit aujourd'hui en Congrès — et disposent alors du pouvoir constituant, pour procéder à la revision de la Constitution. La revision pouvait être totale. Cette disposition, modifiée plus tard (1884), n'avait d'autre objet que de permettre à l'occasion le rétablissement de la monarchie par un simple vote des Chambres. Enfin Versailles demeurait le siège du gouvernement et des Chambres.

CARACTÈRE DE LA CONSTITUTION

Le caractère essentiel des lois constitutionnelles de 1875 est qu'elles fondaient en France le *régime parlementaire*. L'insertion en termes exprès dans la loi sur les pouvoirs publics, du principe de la responsabilité des ministres devant les Chambres, oblige les ministres à ne gouverner que d'accord avec les représentants du pays. Ils sont ainsi simplement leurs délégués à l'exécutif. Le Président de la République, dont toute décision doit être contresignée par un ministre, n'a nul pouvoir personnel; son rôle est presque uniquement un rôle de représentation. La séparation des pouvoirs législatif et exécutif est toute apparente, et les Chambres, surtout la Chambre des députés, qui représente plus directement le pays, détiennent en fait tous les pouvoirs.

MISE EN VIGUEUR DE LA CONSTITUTION

L'Assemblée Nationale se sépara le 31 décembre 1875. Lors des élections pour le Sénat (30 janvier 1876) et la Chambre (20 février), le ministère s'efforça d'assurer le succès des candidats monarchistes. Les royalistes obtinrent une faible majorité au Sénat; mais à la Chambre la majorité républicaine fut de près de deux cents voix. Mac-Mahon, pour se conformer à la Constitution, prit un ministère républicain.

Leur échec ne découragea pas les monarchistes. Aidés par les bonapartistes, ils redoublèrent leurs attaques contre la République. Ils reprirent en même temps la campagne cléricale en faveur du rétablissement du pouvoir temporel du pape et organisèrent une pétition pour réclamer l'intervention de la France à Rome. Ces menées provoquèrent à la Chambre, au commencement de mai 1877, une interpellation au cours de laquelle Gambetta, combattant l'ingérence du clergé dans les luttes politiques, prononça la formule devenue célèbre : « Le cléricalisme, voilà l'ennemi ». La Chambre vota un ordre du jour accepté par les ministres, qui les invitait à réprimer des manifestations propres à « compromettre la sécurité intérieure et extérieure du pays ». Quelques jours après, dans la discussion de projets de lois relatifs à l'organisation municipale et au régime de la presse, les ministres manifestèrent leur préférence pour les solutions libérales réclamées par les groupes républicains.

LE 16 MAI SES CAUSES

Si Mac-Mahon, se conformant à la Constitution, avait pris des ministres républicains, ses conseillers personnels n'en étaient pas moins des royalistes. Or, de l'aveu de l'un d'entre eux, les royalistes, déjà en minorité à la Chambre, mais qui du moins gardaient encore une petite majorité au Sénat, étaient certains de perdre ce dernier avantage, si un ministère républicain présidait aux nombreuses élections auxquelles il devait être procédé dans les derniers mois de 1877. Il y avait, en effet, à élire la totalité des conseils municipaux, puis la moitié des conseils généraux et des conseils d'arrondissement, soit plus de la moitié des électeurs sénatoriaux. On persuada à Mac-Mahon — il inclinait déjà lui-même à cette opinion — que le triomphe complet des républicains serait dangereux pour le relèvement extérieur de la France, et que d'autre part, la Constitution lui donnait le droit d'avoir sa politique personnelle et d'essayer de la faire triompher. Selon ses propres expressions, « si la majorité de la Chambre ne l'approuvait pas, il lui resterait à faire le pays juge entre le Parlement et lui », par une dissolution et des élections nouvelles.

Le 16 Mai, Mac-Mahon adressait à *Jules Simon*, président du Conseil, une lettre où il blâmait son attitude dans les débats sur la presse et la loi municipale. Le ministère démissionna. Il fut aussitôt remplacé par un ministère de Broglie qui prorogea la Chambre, puis un mois après, d'accord avec le Sénat, prononça la dissolution quand la Chambre rappelée, lui eut,

par 363 voix, voté un ordre du jour de méfiance (19 juin 1877).

Le ministère de Broglie mit tout en œuvre pour s'assurer la victoire. Comme au temps de l'*Ordre moral*, il révoqua en masse les fonctionnaires républicains, traqua les journaux d'opposition, multiplia les poursuites sous mille prétextes, délits de fausses nouvelles, outrages au Président, etc.. Dans un grand discours Gambetta ayant déclaré que quand le pays aurait fait connaître sa volonté, Mac-Mahon devrait « *se soumettre ou se démettre* », cette alternative, rigoureusement conforme aux principes constitutionnels, fut considérée comme injurieuse pour le Président: Gambetta poursuivi fut condamné à trois mois de prison et 2000 francs d'amende. En face des royalistes et des bonapartistes, les républicains, jusque-là divisés en plusieurs groupes, firent bloc, et le mot d'ordre donné par Gambetta fut de n'avoir d'autres candidats que les « *363* ». Leur discipline assura leur succès. Il y eut au mois d'octobre trois cent dix-huit républicains élus, contre deux cent huit monarchistes. Mac-Mahon eut une velléité de résistance. Mais sa loyauté se refusa à un coup d'État que beaucoup lui conseillaient: il « se soumit ».

Il garda la présidence pour surveiller l'achèvement de la reconstitution de l'armée. Au début de 1879, les républicains enlevèrent aux monarchistes leurs dernières positions et conquirent la majorité au Sénat. Ils voulurent alors retirer leurs commandements à plusieurs généraux notoirement hostiles à la République. Mac-Mahon, qui voulait placer l'armée en dehors de la politique, jugea cette mesure contraire aux intérêts de la défense nationale: il démissionna pour ne pas s'y associer (30 janvier 1879). Le jour même, l'Assemblée Nationale élut à sa place *Jules Grévy*. La Chambre se donna en même temps pour président Gambetta. Les républicains étaient désormais pleinement maîtres du pouvoir. Un de leurs premiers actes fut de décider le retour des Chambres à Paris (3 novembre 1879).

LE GOUVERNEMENT DES RÉPUBLICAINS

A partir de 1879, les républicains pratiquèrent *à* l'intérieur une politique de *réaction anticléricale*; au dehors, une politique d'*expansion coloniale*. Un homme incarna, pour ainsi dire, cette double politique, *Jules Ferry*, qui presque constamment ministre pendant six ans (1879-1885), fut deux fois président du Conseil, d'abord comme ministre de l'Instruction Publique, puis comme ministre des Affaires Étrangères. Ce fut également pendant ses ministères qu'une *revision partielle des lois constitutionnelles* leur donna un caractère plus démocratique (1884) et que furent votées les lois organisant l'*enseignement primaire obligatoire*, et des lois qui assurèrent pour la première fois à la France la *liberté de réunion* et la pleine *liberté de la presse* (1881).

LA POLITIQUE ANTICLÉRICALE

La politique anticléricale fut une conséquence du 16 Mai et de l'appui que le clergé avait prêté aux ennemis de la République pendant toute la durée de l'Assemblée Nationale. Elle fut une politique de représailles, mais elle fut aussi inspirée par des raisons politiques, résumées en ces termes par Jules Ferry: « Défendre les droits de l'État contre un certain Catholicisme qui n'est point le Catholicisme religieux et que j'appellerai le Catholicisme politique. — Ne diminuer en rien ni le patrimoine financier, ni le patrimoine spirituel de l'Église: seulement être maîtres chez nous. » La politique anticléricale se traduisit par deux sortes de mesures: les unes relatives à l'enseignement, les autres dirigées contre une partie du clergé régulier, les principales congrégations d'hommes.

Les mesures relatives à l'enseignement eurent pour objet de retirer à l'enseignement libre une partie des privilèges que lui assuraient, depuis 1850, la loi Falloux[1], et une loi plus récente de l'Assemblée Nationale, relative à l'organisation de l'enseignement supérieur libre (22 juillet 1875). Cette loi autorisait la création de Facultés et d'Universités privées, investies, comme les Facultés de l'État, du droit de conférer les grades universitaires, baccalauréats, licences et doctorats de tous ordres. Jules Ferry présenta un projet de loi qui, laissant subsister les Facultés libres, leur retirait la collation des grades. Un article du projet, *l'article* 7, emprunté aux Ordonnances de Charles X en 1828, interdisait l'enseignement, à quelque degré que ce fût, aux membres des congrégations non autorisées[2]. Comme en 1828, il s'agissait d'atteindre les Jésuites. Toute liberté d'enseigner était laissée aux prêtres séculiers et aux congréganistes autorisés, comme les Frères de la Doctrine Chrétienne. Les passions politiques dénaturèrent le caractère de l'article. Les deux partis les plus opposés, les républicains d'extrême gauche, pour qui l'anticléricalisme devait être l'anticatholicisme, et d'autre part les monarchistes, présentèrent les uns et les autres l'article 7 comme la préface

1. Voir ci-dessus, page 403.
2. Voir ci-dessus, page 323.

d'une interdiction générale d'enseigner préparée contre le clergé. Ils soulevèrent ainsi dans le pays une violente agitation. L'article fut voté à la Chambre et rejeté au Sénat. Alors le ministère, en vertu des lois existantes, prononça par décret (29 mars 1880) la dissolution de la Compagnie de Jésus en France et fit expulser les Jésuites de leurs établissements. Les mêmes mesures furent appliquées, quelques mois après, aux congrégations qui ne voulurent pas demander l'autorisation.

D'autre part, plusieurs lois relatives à l'organisation de l'Instruction publique (1880-1881) supprimèrent toute intervention des ministres des différents cultes dans la direction et la surveillance de l'enseignement, et, pour l'enseignement primaire, on exigea des instituteurs congréganistes dans les écoles libres, les mêmes brevets de capacité que l'État exigeait des instituteurs laïques dans les écoles publiques[1].

LA POLITIQUE COLONIALE

La politique d'expansion coloniale fut inspirée à la fois par des raisons économiques et des raisons politiques. Vers 1880 commençait à se dessiner dans toute l'Europe un mouvement protectionniste. Pour assurer le développement de leurs industries nationales, les États commençaient à défendre l'accès de leurs marchés intérieurs aux produits étrangers, en établissant des droits de douane très élevés : « l'Europe se fermait à l'Europe ». En outre, de nouveaux concurrents commerciaux apparaissaient : les Allemands et les Américains. Il était donc nécessaire de s'assurer pour l'avenir de nouveaux marchés, et d'agir sans retard sous peine d'être partout devancé par des rivaux obligés à la même prévoyance.

D'autre part, depuis 1871, la France, repliée sur elle-même, tout appliquée à fermer le mieux possible la brèche ouverte dans sa frontière, s'était par nécessité, pendant près de dix ans, abstenue de toute action au dehors. Mais les ruines réparées, l'armée refaite, la politique de « recueillement » risquait en se prolongeant de tourner à la politique d'effacement, ce que Jules Ferry appelait « la politique de pot au feu », « le grand chemin de la décadence. » La politique coloniale devait donner à la France confiance en ses forces reconstituées et témoigner aux yeux de tous qu'elle entendait, comme par le passé, exercer dans le monde sa légitime part d'influence. Grâce à Jules Ferry, en quatre ans (1881-1885), l'empire français fut agrandi de

1. Voir ci-dessus la loi Falloux, page 403.

la *Tunisie*, de l'*Annam* et du *Tonkin*, et de plus, la conquête du *Soudan*, du *Congo* et de *Madagascar* était amorcée[1].

La politique coloniale fut combattue avec fureur par les monarchistes et la fraction radicale du parti républicain. Elle fut dénoncée comme dangereuse pour la défense nationale et comme conseillée par Bismarck, désireux de mettre la France hors d'état d'agir en Europe. On ameuta de la sorte l'opinion contre Jules Ferry qui, devenu prodigieusement impopulaire, fut renversé lors de l'incident de Lang-son[2].

DIVISIONS DES RÉPUBLICAINS

La politique d'expansion aggrava, mais ne créa pas les divisions du parti républicain. Ces divisions remontaient au temps de l'Assemblée Nationale ; elles étaient devenues définitives après le vote des lois constitutionnelles. Il s'était alors formé deux groupes principaux : un *groupe radical*, un groupe de l'*Union républicaine*. Les radicaux trouvaient détestable la Constitution de 1875 : ils en réclamaient la *revision totale* par une Constituante. Ils voulaient surtout la suppression du Sénat et le gouvernement par une Chambre unique, comme au temps de la Convention. En outre, ils voulaient sans délai de nombreuses réformes, telles que l'établissement d'un impôt général sur le revenu, et la séparation de l'Église et de l'État par l'abolition du Concordat. Les membres de l'*Union républicaine*, que Gambetta dirigea jusqu'à sa mort (1882), pensaient qu'on pouvait s'accommoder de la Constitution, en modifiant seulement par une *revision partielle* l'organisation du Sénat. Quant aux réformes, ils pensaient qu'il serait imprudent de vouloir les entreprendre toutes à la fois, qu'il valait mieux, selon le mot de Gambetta, « sérier les questions » et, pour résoudre chacune d'elles, attendre le moment opportun : d'où le nom d'*opportunistes* donné à Gambetta, à Jules Ferry et aux républicains qui les suivaient.

LA REVISION DE 1884

La revision partielle de la Constitution fut opérée pendant le dernier ministère de Jules Ferry. Cette revision eut pour conséquence la suppression, par voie d'extinction, des sièges de sénateurs inamovibles. En même temps on augmenta le nombre des électeurs sénatoriaux, en donnant à chaque Conseil municipal, au lieu d'un repré-

1. Voir ci-dessus, pages 572, 578, 582.
2. Voir ci-dessus, page 584.

sentant unique, un nombre de représentants proportionnel au chiffre des habitants de la commune (13 août, 9 décembre 1884). Cette réforme logique accrut dans les élections l'influence des villes, généralement plus républicaines que les campagnes.

LE BOULANGISME

La revision de 1884 était insuffisante au gré des radicaux. D'autre part, l'expulsion des congrégations, les lois scolaires, les dépenses nécessitées par les expéditions coloniales et l'exécution de grands travaux d'utilité publique, chemins de fer et canaux, une crise économique, d'importants déficits dans le budget, des emprunts répétés, avaient causé dans le pays de nombreux mécontentements. De là, après la chute de Jules Ferry, une crise de près de trois ans (1886-1889), qui agita profondément la France et mit en péril les institutions républicaines, et dont le héros fut le général *Boulanger*.

Boulanger fut d'abord imposé comme ministre de la guerre par les radicaux, qui le déclaraient « le seul général vraiment républicain ». Beau parleur, cavalier élégant, il plut au peuple par ses dehors. Habile à se servir de la presse, il sut flatter le désir de revanche que les Français gardaient au cœur : les journaux à sa dévotion annonçaient en lui le prochain vainqueur de l'Allemagne. Quelques mesures propres à donner un certain bien-être aux soldats, la création de réfectoires et des distributions de vaisselle dans les casernes, des déclarations retentissantes en faveur d'une réduction de durée et de l'égalité du service militaire, des refrains de café-concert célébrant « le brave général », « le général Revanche », un cheval noir de brillante allure monté dans les revues, beaucoup d'activité au cours d'un grave incident provoqué à la frontière par Bismarck et d'où la guerre faillit sortir (21 avril 1887), achevèrent de rendre l'homme populaire. Conseillé par des ambitieux, Boulanger crut possible de devenir un prochain jour maître de la France.

Mais les républicains modérés, perçant à jour ses ambitions, parvinrent à l'écarter du ministère (juillet 1887). Boulanger fut nommé commandant de corps d'armée. Malgré son éloignement de Paris, l'intrigue qui devait le porter au pouvoir se poursuivit plus activement. Sur ces entrefaites un scandale éclata dans l'entourage du Président de la République : on découvrit que son gendre avait fait trafic de la Légion d'honneur. Grévy fut contraint de démissionner et remplacé par un républicain modéré, *Carnot* (3 décembre 1887). Le « scandale des décorations » accrut le nombre des mécontents et profita à Boulanger qui, négociant avec le prince Napoléon, le prétendant bonapartiste, puis avec les fidèles du comte de Paris, devint le chef d'un parti où se coudoyaient des patriotes exaltés, des républicains radicaux et la plupart des adversaires de la République. Cet étrange parti s'intitula parti *revisionniste et national*, et résuma son programme dans ces trois mots : « Dissolution, Revision, Constituante ». L'article essentiel de la future Constitution devait être l'élection du Président de la République par le suffrage universel : c'était le système de 1848, le *plébiscite* selon la formule bonapartiste.

Boulanger ayant été mis à la retraite (mars 1888), ses amis organisèrent sur son nom une sorte de plébiscite permanent, en posant sa candidature partout où il y avait un député à élire. L'argent pour cette incessante campagne électorale fut fourni sans compter, surtout par les royalistes : une seule souscription fut de trois millions. En cinq mois, Boulanger fut six fois élu député (mars-août 1888). Une septième élection à Paris (27 janvier 1889), fut un éclatant triomphe, et le soir, après la proclamation des résultats du scrutin, on put croire que Boulanger allait s'emparer de la Présidence. Il n'osa pas. Par contre, quelques jours après, un ministère composé de républicains modérés n'hésita pas à prendre des mesures de rigueur contre les revisionnistes et poursuivit leur chef, sous l'inculpation de complot contre la sûreté de l'État, devant le Sénat érigé en Haute Cour de justice.

Boulanger, à qui le ministère sut faire croire qu'on se disposait à l'arrêter, s'enfuit en Belgique (31 mars 1889). Il s'y fixa, après que la Haute Cour l'eut condamné par contumace à la déportation (14 août 1889). Ses partisans, déconcertés par sa fuite, tentèrent un suprême effort aux élections générales de septembre 1889 : ils obtinrent difficilement quarante-quatre sièges. Le furieux assaut donné par les partis anticonstitutionnels à la République se terminait ainsi par l'éclatante victoire des républicains.

L'EXPOSITION DE 1889

La crise boulangiste n'avait nui en rien au succès d'une Exposition universelle, organisée pour le centenaire de la Révolution de 1789. Le monde entier s'y pressa. Il y put voir la France toujours laborieuse, pleinement prospère malgré les troubles politiques,

ayant réparé tous ses désastres, remontée enfin à un degré de puissance telle que son alliance put paraître et parut bientôt désirable à ceux que lassait enfin l'hégémonie lourdement exercée par l'Allemagne en Europe depuis 1870.

L'ŒUVRE LEGISLATIVE LES LOIS SCOLAIRES

Ce fut dans la période antérieure au Boulangisme que l'on vota les grandes lois sur l'administration locale, sur la liberté de réunion, la liberté de la presse, et surtout les lois relatives à l'enseignement. Au lendemain de la Commune, l'Assemblée Nationale avait apporté de nombreuses restrictions à la liberté de réunion et à la liberté de la presse. Pour la presse en particulier, elle avait rétabli l'obligation du cautionnement, et donné au gouvernement le droit d'interdire la vente d'un journal sur la voie publique. La loi de 1881 proclama l'entière liberté de l'imprimerie et de la librairie. Pour la création des journaux, elle exigea simplement une déclaration; elle rendit au jury le jugement des délits de presse commis contre les fonctionnaires, aux tribunaux correctionnels le jugement des délits contre les particuliers. La loi sur le droit de réunion (juin 1881) reconnut à tout citoyen le droit de tenir une réunion publique sans autorisation.

Entre toutes les lois relatives à l'enseignement, les plus importantes furent les trois lois qui ont organisé l'enseignement primaire, et l'ont rendu *gratuit*, *obligatoire* et *laïc*. La loi de 1881 décida qu'il ne serait plus perçu de rétribution scolaire dans les écoles primaires publiques; elle établit la gratuité. La loi de 1882 rendit l'instruction primaire obligatoire pour tous les enfants de six à treize ans. La loi de 1886 ordonna que dans toutes les écoles publiques l'enseignement fût exclusivement confié à des laïcs. L'application de ces lois nécessita la construction de milliers d'écoles, et le budget de l'enseignement primaire, qui était d'environ douze millions à la fin du second Empire, monta dès 1888 à près de cent millions.

LA FRANCE DEPUIS 1889 LE RELÈVEMENT NATIONAL

Il n'entre pas dans le cadre de ce chapitre d'étudier l'histoire de la France depuis 1889. La Troisième République a célébré son cinquantenaire en 1920, ce qui témoigne de la vitalité du régime républicain. Cette fête républicaine a pu être en même temps une fête nationale, car, dans la période qui s'est écoulée depuis 1889, la Troisième République — ce sera son principal titre de gloire — a travaillé avec succès au *relèvement de la puissance française dans le monde*; elle a reconstitué l'*intégrité du territoire national*, mutilé en 1871.

La première phase de cette grande œuvre, de 1890 à 1914, a été marquée par la *conclusion d'alliances et d'ententes* qui ont mis fin à l'isolement de la France. Dès 1892-1893 fut conclue l'*alliance franco-russe*, alliance purement défensive, qui visait exclusivement le maintien de la paix et de l'équilibre européen. L'*Italie*, tout en demeurant dans la Triplice, se rapprocha de la France et s'engagea, par un accord secret du 1[er] novembre 1902, à rester neutre en cas d'une agression contre notre pays. En 1904, la convention par laquelle la France et l'Angleterre réglèrent tous leurs anciens litiges[1] fut le prélude d'une nouvelle *entente cordiale*, destinée comme l'alliance franco-russe à tenir en échec les prétentions allemandes à l'hégémonie. La France était toute désignée pour servir de médiatrice entre l'Angleterre et la Russie, rivales de longue date en Orient et en Asie : leur réconciliation permit de constituer en 1908 la *Triple entente*. Appuyée sur ces alliances et sur ces amitiés, la France n'en demeurait pas moins pacifique : dans les deux *conférences internationales de La Haye* (1898 et 1907), elle s'efforça de faire prévaloir les principes d'arbitrage et de limitation des armements, mais elle se heurta à l'opposition de l'Allemagne. Et ce fut la politique allemande d'hégémonie qui détermina la crise terrible dont la France, malgré la mutilation de 1871, avait loyalement essayé de préserver l'humanité.

La guerre eut pour cause immédiate l'*agression de l'Autriche contre la Serbie* (28 juillet 1914), bientôt suivie de la déclaration de guerre de l'Allemagne à la *Russie* (1[er] août) et à la *France* (3 août). La *violation de la neutralité belge* par l'armée allemande détermina l'*Angleterre* à déclarer elle-même la guerre à l'Allemagne (4 août). Ainsi, tandis que la guerre de 1870 n'avait été qu'un duel entre la France et l'Allemagne, la guerre qui commence en 1914 pour se terminer en 1918 mit aux prises la majeure partie des États de l'Europe et finit même par s'étendre à la plus grande partie du monde : d'où le nom sous lequel elle est déjà connue, la ***Grande Guerre***. La France, dont l'existence même était en jeu, fut l'âme de la coalition qui se forma contre les Empires germaniques et dont les principaux membres furent,

1. Voir ci-dessus pages 557 et 572.

après la Russie et l'Angleterre, l'*Italie* (1915) et les *États-Unis* (1917). Presque seule tout d'abord à être prête militairement, elle dut supporter à l'ouest tout le poids de la lutte et tenir tête aux plus formidables armées que le monde eût jamais connues; pourtant, à deux reprises, elle arracha la victoire à l'Allemagne, en 1914 sur la ***Marne*** (5-12 septembre), par un surprenant redressement qui arrêta net l'offensive allemande au moment où celle-ci croyait toucher au but; en 1916, devant la place de ***Verdun*** (21 février-1er août), par une résistance épique qui, prolongée pendant cinq mois, usa la force allemande. Quatre années durant, les armées adverses, immobilisées l'une en face de l'autre, soutinrent une épuisante *guerre de tranchées*. En 1918 enfin, quand, par des moyens nouveaux, les armées purent reprendre la guerre de mouvement, l'offensive ennemie fut pour la seconde fois brisée sur la ***Marne*** (15-18 juillet 1918); puis les Alliés, prenant à leur tour l'offensive, livrèrent une gigantesque bataille de quatre mois, qui, dirigée par le général français *Foch*, se termina par la défaite de l'Allemagne et l'*armistice* du 11 novembre 1918.

L'Allemagne vaincue a été contrainte de signer le *traité de Versailles* (28 juin 1919). Par ce traité, la France a obtenu la réparation de l'iniquité commise en 1871: *la restitution de l'Alsace-Lorraine*. Nos troupes y avaient pénétré dès le lendemain de l'armistice et reçu un accueil inoubliable; un des plus grands journaux allemands, la *Gazette de Cologne*, le constatait en ces termes: « La haine de l'Allemagne se manifeste à travers toute l'Alsace avec la violence d'un ouragan. Les Français dans le délire de l'enthousiasme sont accueillis comme de vrais libérateurs. La perte de Strasbourg clôt la période de l'histoire allemande commencée en 1864. L'œuvre de Bismarck est maintenant au tombeau. » Le traité de Versailles oblige en outre l'Allemagne à *réparer les dommages de guerre*; à céder à la France la propriété des *mines de la Sarre*, en compensation de la destruction des mines du Nord par ses armées; à renoncer à toutes ses colonies. En vertu d'accords conclus avec ses Alliés, la France a occupé la plus grande partie du *Togo* et du *Cameroun*, ainsi que la *Syrie* enlevée aux Turcs qui s'étaient alliés à l'Allemagne. L'*occupation militaire de la rive gauche du Rhin* est la garantie principale de l'exécution du traité.

CHAPITRE XXVIII

LE GOUVERNEMENT DE LA FRANCE AU XIXe SIÈCLE

LES GOUVERNEMENTS

La période comprise entre 1789 et 1889 est de toutes les époques de l'Histoire de France celle où les changements de régime politique ont été les plus nombreux. Dans ces cent années, la France a connu neuf régimes différents; elle a été trois fois une Monarchie, trois fois un Empire, trois fois une République.

Elle a été une Monarchie avec Louis XVI — *Monarchie légitime*, 1789-1792; — avec Louis XVIII et Charles X — *Restauration*, 1814-1830; — avec Louis-Philippe — *Monarchie de Juillet*, 1830-1848. Les trois Monarchies ont pris fin par trois révolutions: révolution du 10 août 1792, révolution de juillet 1830, révolution de février 1848.

Elle a été un Empire avec Napoléon Ier, deux fois, — *premier Empire*, 1804-1814; les *Cent jours*, 1815; — avec Napoléon III — *second Empire*, 1852-1870. Les trois empires ont succombé sous trois invasions.

Elle a été une République de 1792 à 1804; de 1848 à 1852. Elle est une République depuis la Révolution du 4 septembre 1870. La première et la seconde République ont pris fin, en fait, l'une dès le 19 brumaire 1799, l'autre dès le 2 décembre 1851, par des coups d'État.

LES CONSTITUTIONS

Ces neuf changements de régime ne représentent pas tous les changements de gouvernement et de Constitution de la France au dix-neuvième siècle. Sous la première République, il y a eu trois formes différentes de gouvernement: la Convention, le Directoire, le Consulat. De 1791 à 1875 l'on ne compte pas moins de onze Constitutions: Constitution monarchique de 1791;

Constitutions républicaines de 1793, dite de l'An I; — de 1795, dite de l'An III ou Directoriale; — de 1799, dite de l'An VIII ou Consulaire;

Constitutions impériales de 1804, dite de l'an XII; — de 1815, dite Acte additionnel;

Constitutions monarchiques de 1815, la Charte; — de 1830, la Charte revisée;

Constitution républicaine de 1848;

Constitutions impériales de 1852; — de 1870, Senatus-Consulte de l'Empire parlementaire;

Constitution républicaine de 1875[1].

Il est à remarquer que la Constitution révolutionnaire de 1793 n'a jamais été mise en vigueur, et que la Constitution impériale de 1804, comme la Charte de 1830, sont simplement la Constitution de 1800 et la Charte de 1814 amendées.

Toutes ces Constitutions présentent un certain nombre de traits communs. Toutes ont distingué un pouvoir exécutif et un pouvoir législatif. Toutes ont assuré dans une mesure quelconque, par le moyen d'une ou deux assemblées représentatives, la participation du peuple français à la gestion de ses affaires. Toutes, hormis la Constitution de 1791, ont laissé subsister l'organisation centralisée, traditionnelle en France.

LES MINISTRES

Sauf sous la Convention, qui les supprima et les remplaça par des *Commissions exécutives*, les rouages essentiels du gouvernement ont été, sous tous les régimes, les *ministres*. Le nombre des ministres a maintes fois varié; mais, en fin de compte, il n'a pas cessé de s'accroître depuis le moment où l'Assemblée Constituante, en 1791, établit six ministères, jusqu'à nos jours où l'on en compte plus du double.

Les six ministères primitifs établis pour remplacer les quatre secrétariats d'État, la Chancellerie et le Contrôle général de l'Ancien Régime[2], reçurent les noms de : ministère de la *Justice*, de l'*Intérieur*, des *Contributions et Revenus publics* — les Finances aujourd'hui — de la *Guerre*, de la *Marine*, des *Affaires étrangères*. Le Directoire établit un ministère de la *Police*, qui, aboli sous le Consulat, réapparut à toutes les époques de despotisme, sous le premier Empire, au début de la

1. Voir l'analyse de ces Constitutions ci-dessus, pages 58, 89, 111, 178, 191, 301, 332, 399, 409, 417, 686.
2. Voir ci-dessus, page 6.

Restauration au début du second Empire. Aux six ministères primitifs, six autres ministères furent successivement ajoutés. Constitués presque tous par démembrement du ministère de l'Intérieur, plusieurs ont été supprimés, puis rétablis à diverses reprises, et il n'en est pas dont les attributions n'aient été modifiées, restreintes ou étendues, au gré des caprices politiques. Ces ministères, institués pour la première fois dans l'ordre suivant, portent aujourd'hui les noms de ministère du *Commerce et de l'Industrie* (Napoléon I[er]); de l'*Instruction Publique et des Cultes* (Louis XVIII); des *Travaux publics* (Charles X); de l'*Agriculture* (Louis-Philippe); des *Colonies* (troisième République); du *Travail* (troisième République).

Toutes les Constitutions françaises ont reconnu au chef de l'État, quelque fût son titre, roi, empereur, président, le droit de nommer et de révoquer les ministres. Cependant le rôle des ministres a été conçu de deux manières très différentes. Tantôt réellement et librement choisis, pourvu que ce fût en dehors des Chambres, par le chef de l'État, renvoyés par lui quand bon lui semblait, ils ont été les auxiliaires et les agents d'exécution *irresponsables* du chef de l'État responsable : ainsi dans la Constitution monarchique de 1791, puis sous le Directoire, le Consulat, l'Empire, la seconde République et le second Empire. Tantôt, au contraire, le choix du chef de l'État irresponsable est comme guidé et limité par la volonté des Chambres représentant la Nation : les ministres *responsables* devant les Chambres doivent être les chefs du parti le plus fort dans la Chambre. Il en fut ainsi au temps de la Charte, et c'est le système actuellement en vigueur[1]. Dans ce système le pouvoir de révoquer les ministres est pour le Chef de l'État purement illusoire et jamais il n'en a été fait usage. Par contre, dès que les Chambres ont indiqué par un vote qu'elles n'ont plus confiance dans les ministres, ceux-ci sont obligés de se retirer. Les ministres sont les agents du Parlement; de là le nom de *système parlementaire*. Dans ce système les ministres forment un *Cabinet*; l'un d'entre eux porte le titre de *Président du Conseil*. Les ministres sont solidaires et collectivement responsables : les actes essentiels de chacun d'eux, comme les actes qui intéressent nécessairement tout le cabinet, sont théoriquement délibérés en commun et approuvés par tous: en sorte que tout vote dirigé contre un acte d'un des ministres atteint du même coup tous les ministres.

1. Voir ci-dessus, pages 687 et 688.

LES CHAMBRES

Deux Constitutions, la Constitution monarchique de 1791 et la Constitution républicaine de 1848 confiaient le pouvoir législatif à une Assemblée unique. En 1791 en effet, au moment où l'on venait de proclamer l'égalité et d'abolir les ordres, on avait craint qu'une seconde Chambre n'eût un caractère aristocratique. En 1848, c'était comme un dogme parmi les républicains qu'une Assemblée unique convenait seule à une organisation républicaine. Toutes les autres Constitutions établirent deux Chambres, ainsi qu'en Angleterre, la seconde Chambre étant considérée comme un pouvoir modérateur qui rend difficiles, sinon impossibles les décisions hâtives, les coups de tête d'une Assemblée unique, exposée dans un moment de passion à ne pas réfléchir aux conséquences de ses actes.

Toutes les Constitutions ont établi des modes d'élection ou de nomination différents pour les deux Assemblées. L'une, la *Chambre basse*, Chambre des Députés, Corps législatif, a toujours été, à partir de 1815, la représentation la plus directe du peuple, nommée par le corps entier des électeurs[1]. L'autre, la *Chambre haute*, Sénat sous les deux Empires et la troisième République, Chambre des Pairs sous la Restauration et la Monarchie de Juillet, a été nommée jusqu'à la troisième République par les chefs de l'État, depuis la troisième République par un collège électoral spécial et restreint[2].

Les Chambres ont eu et ont à remplir une double tâche : *voter les lois*; *voter le budget*. L'initiative des lois, le droit d'amendement leur ont été refusés par les Constitutions impériales, et par la Charte, de 1825 à 1830 ; ils leur ont été reconnus par la Charte revisée de 1830, le Senatus-Consulte de 1870 et la Constitution de 1875. Le droit de *veto* que la Constitution de 1791 accordait au roi en face d'une loi votée[3], n'a plus jamais été établi : le pouvoir exécutif ne peut plus ainsi faire obstacle à la volonté du peuple, exprimée par ses représentants. L'essentiel du rôle des Chambres a toujours été le vote du budget, qui toujours a dû être présenté d'abord à la Chambre des Députés, et voté par elle, avant d'être soumis à la Chambre des Pairs ou au Sénat. Nulle dépense ne peut être engagée, nul

1. Pour les divers modes d'élection de la Chambre basse, voir ci-dessus, pages 111, 179, 301, 314, 315, 336, 409, 687.
2. Pour les divers modes d'élection de la Chambre haute, voir ci-dessus, pages 179, 187, 191, 301, 409, 687 698.
3. Voir ci-dessus, page 59.

impôt ne peut être perçu, sans un vote préalable du Parlement.

Le mode de travail des Chambres est demeuré tel que l'avait réglé la Chambre sous la Restauration[1]. Le budget, par exemple, préparé par les ministres, est étudié par une *commission* qu'élisent les députés. Cette commission fait présenter à la Chambre par des *rapporteurs* autant de rapports spéciaux qu'il y a de ministères. La Chambre, sur ces rapports, discute et vote d'abord le budget des dépenses, puis le budget des recettes, qui prend une fois voté le nom de *loi de finances*. Ces études détaillées permettent de contrôler rigoureusement, du moins en théorie, l'action des ministres en toutes matières.

LA CENTRALISATION

La constitution de 1791 exceptée, qui transformait l'unité française en une fédération anarchique de communes, de districts et de départements[2], toutes les constitutions ont conservé pour le gouvernement du pays le système de centralisation administrative, par lequel l'ancienne monarchie avait fait la France. Le système a été porté au plus haut point de perfection par Napoléon I[er] dès le Consulat[3]. Grâce à la hiérarchie des maires, des sous-préfets, des préfets, tous nommés, tous révocables par le gouvernement, la vie publique française, pendant la plus grande partie du dix-neuvième siècle, fut concentrée tout entière à Paris, d'où tout partait, où tout aboutissait. Les liens de la centralisation n'ont été quelque peu détendus que sous la troisième République, d'abord par l'Assemblée nationale qui étendit la compétence et les pouvoirs des *Conseils généraux* (loi de 1871) ; puis après 1875 par diverses lois relatives à l'organisation des *municipalités* (lois de 1881 et 1884), qui donnèrent notamment aux communes le droit d'élire leurs maires.

LE RÉGIME ÉLECTORAL RÉGIME CENSITAIRE

Les députés, représentants du pays, n'ont d'abord été élus que par une faible partie du pays. Si l'on excepte la période des élections à la Convention, où l'on eut à peu près le suffrage universel[4], et la période du Consulat et de l'Empire, où les élections furent en fait supprimées[5], le droit de voter n'a été reconnu jus-

1. Voir ci-dessus, page 311.
2. Voir ci-dessus, page 59.
3. Voir ci-dessus, page 180, *l'organisation administrative.*
4. Voir ci-dessus, page 83.
5. Voir ci-dessus, pages 175 et 187.

qu'à la Révolution de 1848 qu'à ceux des citoyens qui possédaient une certaine fortune, constatée par le paiement d'une somme déterminée d'impôts, le *cens*. Sous la Monarchie Constitutionnelle, la première République, la Restauration et la Monarchie de Juillet le régime électoral a été un régime de *suffrage restreint et censitaire*.

Le système censitaire reposait sur cette idée, empruntée à l'Antiquité, que seul celui qui possède s'intéresse à la bonne gestion des affaires publiques, et au salut de l'État. Elle était ainsi résumée, en 1789, par un membre de la Constituante : « Nul homme n'est vraiment citoyen s'il n'est propriétaire ». Le système du suffrage restreint était inspiré des craintes que donnait aux politiques du dix-huitième siècle l'ignorance du peuple, pour qui, disait-on, « il n'est jamais de siècle de lumière ». Robespierre proposant d'établir le suffrage universel était qualifié de « vil et détestable incendiaire ».

Sous la Monarchie Constitutionnelle, sous la première République au temps de la Convention, et sous la Restauration on ne se borna pas à limiter le nombre des électeurs ; on s'efforça d'accroître l'influence des électeurs les plus riches, et l'on créa la prééminence d'une aristocratie d'argent, un régime *ploutocratique*. Pour y parvenir les Constitutions de 1791 et de 1795 établirent le suffrage à *deux degrés*, les électeurs du second degré payant un cens plus élevé. La Charte exigea pour qu'on fût éligible le paiement d'un cens spécial, et la loi de 1820 donna un *double vote* aux électeurs les plus imposés[1]. De 1791 à 1830 les lois ne cessèrent de resserrer « le pays légal », de restreindre le nombre des électeurs : de 429000 en 1791 leur nombre fut ramené à 200000 en 1795, à 90000 en 1815.

LE SUFFRAGE UNIVERSEL

Avec la Monarchie de Juillet commença l'évolution contraire. L'abaissement du cens et de l'âge de l'électorat en 1831 fit monter à 190000 le nombre des électeurs[2]. A partir de 1840 on réclama une nouvelle extension du pays légal par l'adjonction des *capacités*[3]. En dehors du groupe restreint des radicaux, on ne pensait pas encore au suffrage universel. Pourtant, quand la résistance obstinée de Louis-Philippe et de Guizot à la réforme eut provoqué la

1. Voir ci-dessus, pages 58 et 111 ; — 301 et 315.
2. Voir ci-dessus, page 336.
3. Voir ci-dessus, page 352.

Révolution de 1848, on passa d'un seul coup du suffrage restreint au *suffrage universel*, et le nombre des électeurs monta de moins de 200000 à plus de neuf millions[1].

Sous la seconde République, lors de la réaction de 1850, la Législative essaya d'abolir indirectement le suffrage universel et, par la *loi de mai*[2], enleva le droit de vote à trois millions d'électeurs. Au 2 décembre 1851, Napoléon rendit à tous les Français le droit de suffrage. Depuis, le suffrage universel n'a jamais cessé d'être en usage dans toutes les élections, communales, départementales, législatives. Le Sénat seul est encore élu par un collège restreint, issu d'ailleurs du suffrage universel.

LA PRESSE

La Déclaration des Droits de l'homme, à l'article XI, proclame que « la libre communication des pensées et des opinions étant un des droits les plus précieux de l'homme, tout citoyen peut parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par les lois. » Toutes les Constitutions, à l'exception des Constitutions consulaire et impériale, ont garanti en principe la *liberté de la presse*. Mais, sous prétexte de réprimer les abus de cette liberté, la plupart des gouvernements l'ont en fait supprimée. La Presse fut libre au temps de la Révolution sous la Constituante, la Législative et pendant les premiers mois de la Convention. Elle le fut encore au début de la Monarchie de Juillet jusqu'en 1834, puis en 1848 sous la seconde République jusqu'à la réunion de la Législative. Elle fut soumise au régime du bon plaisir pendant la Terreur, sous le Directoire, le Consulat, le premier Empire, et plus tard pendant la majeure partie du second Empire jusqu'à 1868. Elle connut des alternances de liberté et de mesures restrictives sous la Restauration et la Monarchie de Juillet[3].

Les mesures restrictives furent surtout dirigées contre les journaux. Elles consistèrent en l'autorisation et la censure préalables, l'obligation d'un cautionnement, les droits de timbre et de poste, l'interdiction de vente sur la voie publique, la répression administrative, c'est-à-dire les avertissements, la suspension, la suppression. Les régimes autoritaires soumirent la Presse à la juridiction des tribunaux correctionnels, dépendants du gouvernement ; les régimes libéraux, à la juridiction de la Cour d'as-

1. Voir ci-dessus, pages 353 et 391.
2. Voir ci-dessus, page 404.
3. Voir ci-dessus, pages 124, 391, 404 ; — 197, 10, 416 ; — 315, 316, 325.

sises, justice d'opinion. C'est seulement sous la troisième République que les principes libéraux l'ont définitivement emporté, et que par la loi de 1881 a été établie la pleine liberté de la Presse[1].

LE DROIT DE RÉUNION ET D'ASSOCIATION

Le droit de *réunion* et le droit d'*association* ont été encore plus difficiles à acquérir. La Constitution de 1791 reconnaissait aux citoyens « la liberté de s'assembler paisiblement et sans armes ». De là les *clubs* et les *sociétés populaires* de la période révolutionnaire[2]. Mais la Convention dans sa dernière année, le Directoire, puis le Consulat supprimèrent la liberté de réunion et le droit d'association. A partir de l'Empire, le fait de se réunir ou de s'associer à plus de vingt personnes sans autorisation du gouvernement, quel que fût l'objet de l'association ou de la réunion, constitua un délit frappé par le Code Pénal. Ce régime, maintenu par la Restauration, fut même aggravé sous la Monarchie de Juillet[3]. Il subsista, sauf une courte interruption en 1848, jusqu'à la fin du second Empire. Celui-ci, à partir de 1868, autorisa les réunions publiques non politiques en tout temps, et les réunions politiques lors des élections législatives. La troisième République, par la loi de 1875, supprima toute restriction au droit *de réunion*. La liberté d'*association*, du moins pour les associations laïques, a été établie par une loi de 1901.

LA DÉMOCRATIE

La Déclaration des Droits de l'homme, à l'article I, a proclamé que « les hommes naissent et demeurent égaux en droit ». Le principe d'*égalité* ne fut cependant au début que très imparfaitement appliqué. Les premières Constitutions distinguèrent, par exemple, des *citoyens actifs* et des *citoyens passifs*[4], donnèrent aux uns le droit de suffrage, le refusèrent aux autres. L'effort du dix-neuvième siècle a constamment tendu à l'abolition de toute inégalité. En particulier la masse du peuple a voulu prendre et a pris, à partir de 1848, une part chaque jour plus large au gouvernement, dont elle s'est enfin rendue maîtresse sous la troisième République : la France est ainsi devenue une *démocratie*. On a vu comment toute inégalité a disparu en matière de *suffrage*. Toute inégalité

1. Voir ci-dessus, page 696.
2. Voir ci-dessus, page 67.
3. Voir ci-dessus, page 344.
4. Voir ci-dessus, page 58.

a disparu de même en matière d'*instruction primaire*, en matière de *service militaire*.

L'INSTRUCTION PRIMAIRE

Dès 1789, les cahiers des États Généraux réclamaient en grand nombre « un plan d'éducation nationale ». Beaucoup avaient déjà dans l'esprit la pensée que Danton formula plus tard en ces termes : « Après le pain, l'éducation est le premier besoin du peuple ». Aussi un article de la Constitution de 1791 spécifiait-il qu'il serait « créé et organisé une instruction publique commune à tous les citoyens, gratuite à l'égard des parties d'enseignement indispensables à tous les hommes ». La Législative et la Convention travaillèrent à cette organisation, et Danton fit voter le principe de l'*obligation* et de la *gratuité* pour l'instruction primaire (19 décembre 1793). Mais à la fin de la Convention cette décision de principe fut rapportée : le peuple ne comprenait guère la nécessité de l'instruction, et des paysans pétitionnaient même pour la suppression des rares écoles primaires existantes, parce que, disaient-ils, « ils étaient dans l'impossibilité de se passer de leurs enfants et n'avaient pas besoin d'avocats à la charrue ».

Quand Napoléon I[er] organisa l'Université impériale, il y fit une place à l'instruction primaire. Mais le budget en fut réduit à 4250 francs, versés aux Frères de la Doctrine Chrétienne, qui seuls avaient ouvert des écoles[1]. L'Empereur avait bien projeté la création d'*écoles normales primaires* pour la formation des instituteurs : mais quand l'Empire tomba, il en existait *une*, dans le département du Bas-Rhin. La Restauration porta à 50 000 francs le budget de l'instruction primaire et créa un certain nombre d'écoles normales.

Ce fut seulement sous la Monarchie de Juillet, avec Guizot, que l'on s'occupa réellement d'organiser l'enseignement populaire. Une enquête révéla chez les paysans la même indifférence pour l'instruction qu'en 1795 : « les enfants étaient mieux à curer les fossés qu'à l'école ». Ici un instituteur offrant de donner gratuitement ses leçons n'avait pas un élève; ailleurs l'instituteur n'en avait pas davantage, bien que le curé eût offert de payer les parents dont les enfants viendraient à l'école. Guizot fit voter *la loi de 1833*, qui obligeait toute commune à ouvrir au moins une école primaire, et si la population était de plus de

1. Voir ci-dessus, page 199.

6000 habitants, à ouvrir une école primaire supérieure. Le budget de l'enseignement primaire monta à trois millions, somme qui parut alors considérable.

Sous la seconde République la *loi Falloux*[1], défavorable à l'enseignement par l'État, aida néanmoins beaucoup au développement de l'instruction populaire au moyen des écoles libres. D'autre part, pour la première fois il fut pris souci de l'instruction des femmes, et la loi obligea toute commune de plus de 800 habitants à ouvrir une école primaire de jeunes filles.

L'un des principaux obstacles au développement de l'instruction populaire était l'obligation de payer une rétribution à l'instituteur. Si minime qu'elle fût, elle suffisait à éloigner un grand nombre d'enfants de l'école, soit avarice des paysans, soit impossibilité réelle de payer. Dès lors que le suffrage universel était établi, il n'était pas admissible qu'un citoyen pût voter sans être en état de juger par lui-même, faute de savoir seulement lire, pour qui et pour quoi il était appelé à voter. Aussi, sous le second Empire, *Duruy*, ministre de l'Instruction publique, détermina-t-il Napoléon III à assurer à tous les enfants la possibilité de s'instruire, en donnant la gratuité aux familles indigentes (1867). Il voulait même la gratuité pour tous et l'obligation. « Dans un pays de suffrage universel, disait-il, l'enseignement primaire obligatoire, étant pour la société un devoir et un profit, doit être payé par la communauté. » L'Empereur approuvait les idées de Duruy. La catastrophe de 1870 en empêcha la réalisation, et ce fut la troisième République, avec Jules Ferry, qui donna à la France l'instruction primaire gratuite, obligatoire et laïque[2].

LE SERVICE MILITAIRE

En matière de service militaire, l'Assemblée Constituante, au début de la Révolution, n'avait point posé de principe. L'article XII de la Déclaration des Droits indiquait bien que « la garantie des droits de l'homme et du citoyen nécessite une force publique ». Mais la Déclaration était muette sur les devoirs militaires des citoyens, et la Législative se borna à décréter que tous les Français à partir de dix-huit ans feraient partie de la garde nationale (14 octobre 1791). Le principe de l'*obligation du service militaire* pour tous les citoyens fut inscrit par la Convention dans

1. Voir ci-dessus, page 403.
2. Voir ci-dessus, page 606.

la *Constitution de 1793*. De ce principe découlèrent le décret de la levée en masse et le décret de la réquisition[1]. Le Directoire, en 1798, fit proclamer de nouveau l'obligation du service pour tous, en limitant, par la loi de la *Conscription*, les appels aux hommes de vingt à vingt-cinq ans, et la durée de service à cinq ans[2].

La conscription était impopulaire. Napoléon la maintint cependant; mais au début il essaya d'en rendre le poids moins lourd en introduisant le système de *tirage au sort* et le système du *remplacement*[3]. Le remplacement créa, pendant un certain temps, un privilège en faveur des gens aisés, en leur permettant d'acheter un homme qui servait à leur place. Mais le privilège disparut en fait dans les dernières années de l'Empire, et tourna même au détriment des remplacés, qui furent appelés bien qu'ils eussent fourni souvent jusqu'à quatre remplaçants.

La conscription, devenue odieuse à tous, fut abolie par la Charte. Mais la loi *Gouvion Saint-Cyr* la rétablit en fait avec le système du tirage au sort, quand en 1818 la Restauration entreprit de reconstituer l'armée[4]. Le remplacement fut également rétabli. On prenait ainsi 40 000 hommes par an sur environ 300 000 Français en état de servir. On les gardait six ans. A partir du règne de Louis-Philippe et de la loi de 1832, la durée du service fut de sept ans, et le contingent appelé annuellement fut porté à 80 000 hommes. En pratique, près de la moitié du contingent était envoyé en congé après quelques mois de service. Au début du second Empire on substitua au remplacement l'*exonération* : on put, moyennant le paiement d'une prime à l'État, se racheter du service.

Le système subsista jusqu'à 1868. A la suite des victoires de la Prusse sur l'Autriche, non point pour satisfaire au principe d'égalité, mais pour accroître les ressources militaires de la France, on songea à imposer au moins quelques jours de service chaque année aux exemptés : la loi Niel institua la *Garde mobile*[5]. Elle ne fut pas sérieusement organisée.

Après les désastres de 1870, on se résolut à appliquer réellement le principe du service universel. Toutefois la loi de 1872 fut une loi d'inégalité. Elle exemptait de tout service certaines

1. Voir ci-dessus, page 166.
2. Voir ci-dessus, page 166.
3. Voir ci-dessus, pages 202 et 277.
4. Voir ci-dessus, page 318.
5. Voir ci-dessus, page 470.

catégories de citoyens[1]. Elle réduisait la durée du service actif à un an pour les « volontaires » ou « engagés conditionnels ». D'autre part elle maintenait le système du tirage au sort, et renvoyait en congé, au bout d'un an, une moitié du contingent, composée de ceux qui avaient tiré les *bons numéros*. Seuls les mauvais numéros restaient cinq ans au régiment. Cette loi donna militairement les meilleurs résultats. Mais on en poursuivit la transformation parce qu'elle était contraire à l'égalité. De là la loi de 1889. Celle-ci admettait encore des privilégiés de l'intelligence et du savoir[2], pour qui la durée du service était d'un an au lieu de trois. Une troisième loi, en 1904, supprima tout privilège et ramena la durée du service actif à deux ans uniformément pour tous les Français.

Les provocations répétées de l'Allemagne de 1905 à 1911 à propos du Maroc, ses formidables armements, une loi militaire portant à près de 900 000 hommes l'effectif de son armée sur le *pied de paix*, ont contraint la France, pour ne pas demeurer exposée aux pires périls, à rétablir le service de trois ans *sans dispense d'aucune sorte* (1913).

LA LÉGISLATION DU TRAVAIL DEPUIS 1848

La Révolution française, qui avait heureusement transformé la condition *politique* des ouvriers, avait, on l'a vu, aggravé leur condition *économique*[3]. La Constituante, en particulier, après l'abolition des corporations, avait interdit aux ouvriers toute entente ayant pour objet d'obtenir une modification des conditions du travail, surtout une augmentation de salaires : l'entente — on disait la *coalition* — était un délit puni d'une amende de 500 francs. Il en était de même de la *grève*, c'est-à-dire de la cessation de travail concertée (loi du 14 juin 1791). Ces dispositions passèrent dans le Code Pénal sous Napoléon Ier. Par suite, la situation des ouvriers ne cessa d'empirer pendant la première moitié du dix-neuvième siècle. La nécessité de vivre poussa, à côté des hommes, dans les usines et même dans les mines, les femmes et jusqu'aux enfants. Une enquête faite en 1840 révéla que, dans certaines manufactures de tissage, on employait des enfants de six ans qui restaient au travail jusqu'à quinze heures par jour. Le péril, que de pareils abus faisaient courir à la race,

1. Voir ci-dessus, page 682.
2. Voir ci-dessus, page 696.
3. Voir ci-dessus, page 353.

détermina le gouvernement à agir. Le ministère Thiers prit l'initiative d'une loi qui, promulguée en 1841, réglementa le travail des enfants employés dans les manufactures, usines ou ateliers. Elle interdisait l'emploi de tout enfant âgé de moins de huit ans, limitait à huit heures par jour la durée du travail pour les enfants de moins de douze ans, et défendait tout travail de nuit au-dessous de treize ans. Ce fut la première loi de protection ouvrière.

Ce fut seulement après 1848 et la conquête du suffrage universel que l'on s'occupa systématiquement d'améliorer la condition des ouvriers. Les tentatives faites par le Gouvernement provisoire après la Révolution de Février, échouèrent tristement[1]. Mais, grâce à Napoléon III, et surtout grâce à la troisième République, il a été promulgué dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle, à l'imitation de ce qui s'était fait en Angleterre et en Allemagne, un ensemble de lois tel qu'on en pourrait former un code du travail et de la prévoyance sociale. A n'envisager que les principales de ces lois, les unes ont fourni aux ouvriers les moyens d'*obtenir par eux-mêmes l'amélioration des conditions du travail*; d'autres sont des lois de *protection de l'ouvrier*; d'autres enfin sont des lois de *prévoyance*.

Les lois qui ont armé les ouvriers pour la lutte sont : d'abord la loi de 1864, sur le *droit de coalition*, due à Napoléon III et dont on sait l'importance[2]; puis la loi de 1884 sur les *syndicats professionnels*, préparée par Waldeck-Rousseau pendant le second ministère Ferry. La loi de 1864 donna aux ouvriers le *droit de grève*. La loi de 1884, vingt ans plus tard, alors que n'existait pas encore la liberté d'association, leur permit de se grouper « pour l'étude et la défense de leurs intérêts », en *associations professionnelles*, sans autorisation du gouvernement. Elle leur donna la faculté de constituer, entre membres des syndicats, des caisses de secours mutuels et de retraites, de créer et d'administrer des offices de renseignements — des *Bourses du travail* — pour les offres et les demandes de travail. Elle donna même aux syndicats la liberté, dont ils ont usé, de se grouper en unions.

Les *lois de protection* ont eu surtout pour objet de régler la *durée et les conditions du travail* dans les usines et dans les mines. Une loi de 1848 a limité à douze heures la journée de

1. Voir ci-dessus, page 394.
2. Voir ci-dessus, page 418.

travail pour les hommes; dans les mines, une loi de 1905 a ramené par étapes la limite à huit heures. Le *travail des enfants et des femmes* a été réglementé d'abord par l'Assemblée nationale en 1874, puis par les lois de 1892 et de 1900. Ces lois ont interdit aux femmes et aux enfants le travail de nuit, et le travail dans les mines aux femmes. Elles ont élevé de huit à treize ans l'âge minimum d'admission des enfants dans les usines, réduit de douze à dix heures au maximum, la durée du travail pour eux et pour les femmes. Des *inspecteurs* ont été créés pour assurer l'exécution de ces lois. Enfin, une loi de 1898 sur les *accidents du travail* a rendu les patrons de plein droit responsables des accidents dont leurs ouvriers peuvent être victimes. Elle assure une pension à l'ouvrier devenu incapable de travailler, une pension à sa veuve et à ses enfants, s'il a été tué. Cette loi a abouti à la création, comme en Allemagne, de *caisses d'assurances ouvrières*.

De toutes *les lois de prévoyance*, les plus importantes furent celles qui organisèrent en 1850, puis de nouveau en 1886, la *Caisse des retraites pour la vieillesse*; qui en 1850, puis en 1898, réglèrent l'organisation des *sociétés de secours mutuels*, et enfin en 1910, *la loi sur les retraites ouvrières et paysannes*. Le développement des sociétés de secours mutuels est l'un des faits les plus intéressants et les plus importants de l'époque contemporaine. On en comptait 2500 environ en 1852; elles possédaient moins de *onze millions*. Cinquante ans plus tard, on en comptait près de 18000, possédant *cinq cents millions*. D'autre part, le total des dépôts effectués dans les caisses d'épargnes s'est accru d'un milliard en vingt ans, 1885-1905. Il atteignait en 1907 près de cinq milliards, tandis que le nombre des déposants était passé de cinq millions, en 1885, à douze millions huit cent vingt-huit mille en 1907.

Ces chiffres disent et le développement de l'esprit de prévoyance, et le développement de la richesse générale en France. Ils disent en même temps combien s'est améliorée, depuis 1850, la condition des classes laborieuses. S'il reste encore bien des améliorations désirables, l'œuvre accomplie en un demi-siècle, malgré la terrible crise de 1870, n'en fait pas moins honneur à la France : elle prouve son souci de ceux qui peinent, et témoigne de sa puissance de vie.

TABLE DES GRAVURES
ET DES CARTES

Les cartes sont indiquées en caractères italiques.

CHAPITRE I

L'ANCIEN RÉGIME EN FRANCE

CHAPITRE II

LA CHUTE DE LA MONARCHIE ABSOLUE
LES ÉTATS GÉNÉRAUX
L'ASSEMBLÉE CONSTITUANTE

CHAPITRE III

LA CHUTE DE LA ROYAUTÉ
L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

CHAPITRE IV

LA RÉPUBLIQUE

CHAPITRE VI

LA LUTTE ENTRE LA RÉVOLUTION ET L'EUROPE

CHAPITRE VII

LE CONSULAT

CHAPITRE VIII

L'EMPIRE

CHAPITRE IX

LA POLITIQUE EXTÉRIEURE DE NAPOLÉON

CHAPITRE X

LE CONGRÈS DE VIENNE L'ORGANISATION TERRITORIALE DE L'EUROPE

CHAPITRE XI

LE GOUVERNEMENT DE LA RESTAURATION

CHAPITRE XII

LE GOUVERNEMENT DE LOUIS-PHILIPPE

CHAPITRE XIII

LES LETTRES, LES ARTS, LES SCIENCES EN FRANCE DANS LA PREMIÈRE MOITIÉ DU XIXe SIÈCLE

CHAPITRE XIV

LA SECONDE RÉPUBLIQUE

CHAPITRE XV

LE SECOND EMPIRE : HISTOIRE INTÉRIEURE

CHAPITRE XVI

L'UNITÉ ITALIENNE 1848-1870

CHAPITRE XVII

L'UNITÉ ALLEMANDE 1848-1871 LA GUERRE FRANCO-ALLEMANDE

CHAPITRE XVIII

LA QUESTION D'ORIENT AU XIXe SIÈCLE
LES NOUVEAUX ÉTATS BALKANIQUES

CHAPITRE XIX

TRANSFORMATION DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

CHAPITRE XX

L'EXPANSION EUROPÉENNE

CHAPITRE XXI

L'EXTRÊME-ORIENT
SIBÉRIE, CHINE, JAPON

CHAPITRE XXII

L'ANGLETERRE — LES RÉFORMES DÉMOCRATIQUES
L'IRLANDE AU XIXe SIÈCLE

CHAPITRE XXIV

L'AUTRICHE-HONGRIE

CHAPITRE XXV

LA RUSSIE

CHAPITRE XXVI

LES ÉTATS-UNIS AU XIXe SIÈCLE

CHAPITRE XXVII

LA FRANCE DE 1870 A 1889

TABLE DES MATIÈRES

93911. — Imprimerie LAHURE, 9, rue de Fleurus, à Paris. — 12-1926.


COLUMBIA UNIVERSITY
0032204418